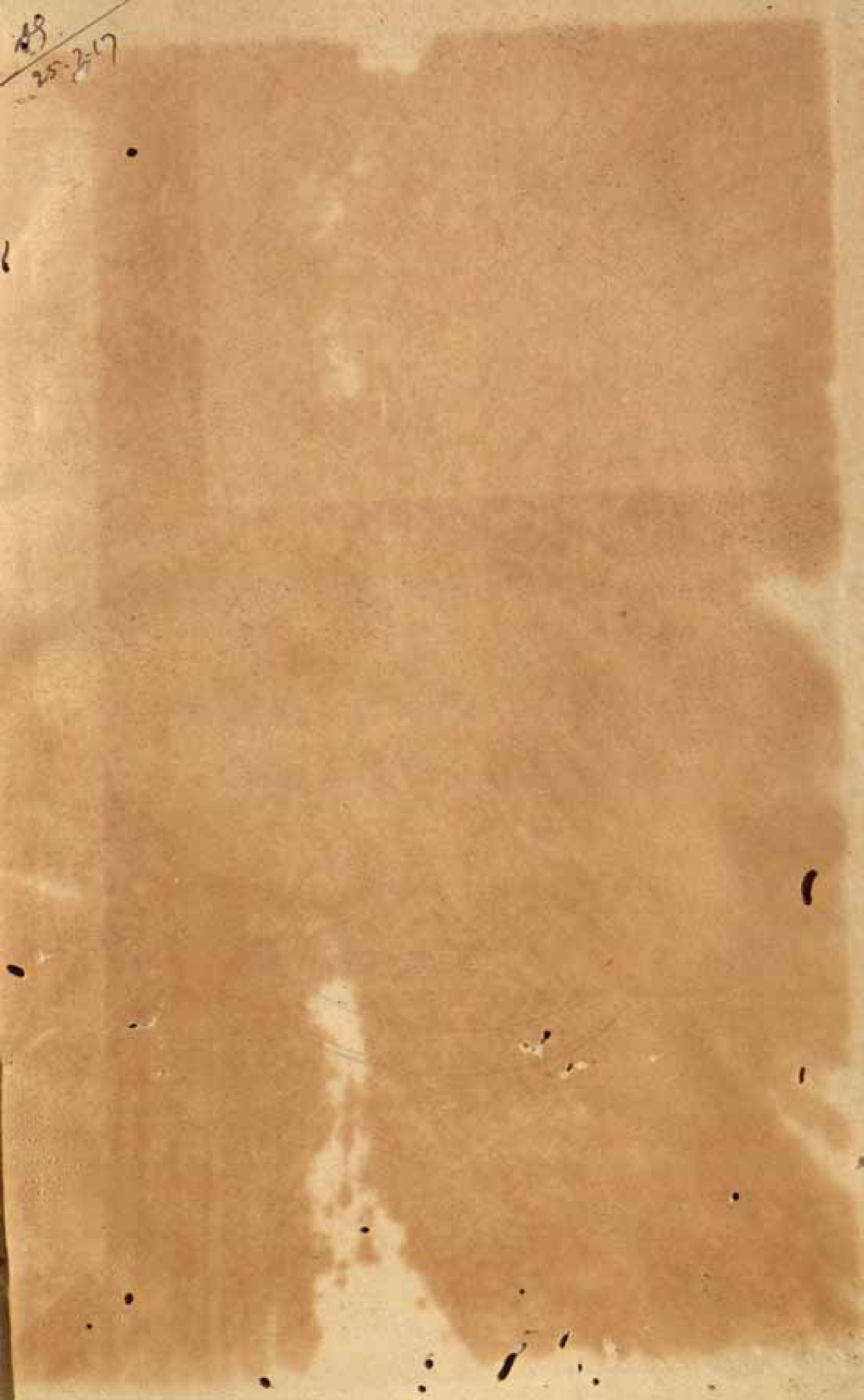

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

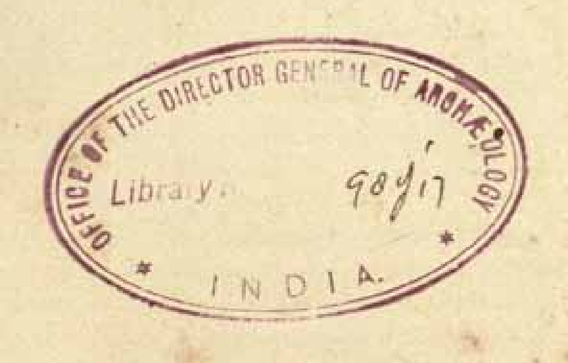

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DE A. GOUVERNEUR.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

DEUXIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1 — **5 Janvier** — **1867**

A NOS LECTEURS.

Lorsque, il y a un an, parut le premier numéro de la *Revue critique*, nous n'étions pas sans appréhension sur le succès de notre entreprise. Un journal fondé pour apprécier au seul point de vue de la science les œuvres de l'érudition contemporaine avait à redouter un double danger : l'indifférence du public, et la pénurie des collaborateurs. Nous croyons avoir échappé à l'un et à l'autre : nous avons obtenu le succès que nous souhaitions. Au moment où la *Revue* entre dans la seconde année de son existence, il est de notre devoir de témoigner notre gratitude à ceux qui ont rendu notre tâche possible : aux lecteurs choisis pour qui nous écrivons, aux journaux français et étrangers qui nous ont encouragés, à nos collaborateurs surtout, dont le concours nous a permis de tenir nos engagements. Nous ferons en sorte, disions-nous dans notre programme, que les livres dont la *Revue* rendra compte soient jugés par des hommes spéciaux; et si, dans les premiers temps, nous avons pu craindre que nos lecteurs éprouvassent quelque fatigue à voir trop souvent reparaître les mêmes initiales au bas des articles de notre recueil, des adhésions de plus en plus nombreuses sont venues tout à la fois affermir notre confiance et dégager notre promesse. Grâce à la collaboration de MM. d'Arbois de Jubainville, A. de Barthélemy, Bartsch, O. Barbier, F. Baudry, Beauvois, Aug. Bernard, Boissier, Bourquelot, Boutaric, Brachet, Bréal, Chabouillet, de Charencey, Comparetti, Daremberg, Defrémery, L. Delisle, Devéria, Dübner, Duplessis, Egger, E. d'Eichthal, Feer, Foucaux, Garrez, Guardia, J.-J. Guiffrey, Heinrich, Herzog, Hillebrand, J. Klein, E. Labbé, de La Berge, J. de Laborde, V. Langlois, A. Lefèvre, Mabille, Miller, M. Nicolas, Picot, J. Quicherat, Rathery, R. Reuss, Ristelhuber, G. Servois, Tamizey de Larroque, Thurot, Tournier, H. Weil, Wirz, etc., nous avons pu donner à la *Revue* la variété qui est la condition de son utilité. Ç'a été notre meilleure récompense d'avoir obtenu l'approbation d'hommes qui sont venus à nous des points les plus différents, de savants qui appartiennent à

l'Institut, à l'Université de France, à l'École des Chartes, aux Universités étrangères, tous ou presque tous ayant fait leur preuve dans les travaux de l'érudition.

En présence d'une approbation aussi générale, nous nous sentons forts pour répondre à un reproche qui nous a été plus d'une fois adressé, et dont nous tenons d'autant plus à nous défendre, qu'en même temps nous aurons occasion d'exposer nos vues en matière de critique. On a trouvé nos appréciations en général trop sévères. Disons le tout d'abord : nous n'avons pas fondé un nouveau périodique pour nous rendre agréables aux auteurs, ni pour faire des réclames aux libraires. A ceux qui considèrent l'éloge comme la partie essentielle d'un compte-rendu, nous n'avons rien à dire, sinon que la *Revue critique* n'est pas leur fait. Nous répondons aux hommes qui admettent le principe de la critique et qui ne diffèrent avec nous que sur la mesure dans laquelle il convient de l'appliquer. Nous les prions de considérer, en ce qui touche le fond de notre système, que chacune de nos observations est immédiatement justifiée, que bien souvent même, nous tenons en réserve des arguments qui au besoin serviraient à confirmer notre jugement; que chez nous, jamais on ne rencontrera de ces allégations dénuées de preuves, de ces insinuations malveillantes au moyen desquelles on fait entendre plus qu'on n'ose dire, et qui défient toute vérification. Notre lecteur est toujours mis en état de nous contrôler, c'est lui qui juge en dernier ressort.

En ce qui touche la forme, nous veillons à ce que les articles publiés dans la *Revue* soient exempts de toute personnalité. Nous l'avons dit dans notre programme, et nous le répétons : Pour nous l'auteur n'existe pas; le livre seul est l'objet de la critique. Nous ne prenons pas occasion d'un livre pour faire le procès à son auteur, et c'est ce respect absolu des personnes qui nous permet d'exprimer avec franchise notre opinion sur les œuvres.

Cette franchise, nous ne nous en départirons pas : nous avons voulu que le public pût s'en fier à la *Revue* pour l'appréciation des livres qui paraissent chaque jour dans le domaine de l'érudition; et pour mériter cette confiance de sa part, nous lui devons des informations exactes, nous sommes tenus de lui faire connaître tous les faits qui peuvent servir à établir sa conviction. Si maintenant de ces faits il résulte que tel auteur a abordé des études auxquelles il ne s'était point suffisamment préparé, qu'il a par exemple ignoré la méthode applicable à ces études, qu'il n'a pas tenu compte des travaux déjà publiés sur le sujet qu'il s'est choisi, ou, s'il s'agit d'un texte, qu'il en a entrepris la publication ou la traduction avant d'en connaître à fond la langue, — le blâme sortira moins des termes dont

le critique se sera servi, que des faits qu'il aura mis sous les yeux du lecteur. Et si, par suite de ce blâme, les livres trop nombreux qui encombrent le terrain de la science venaient à en être expulsés, où serait le mal?

Heureusement, de tels livres forment l'exception. Nos lecteurs savent qu'il est un grand nombre d'ouvrages où nous n'avons trouvé qu'à louer. Chez d'autres nous avons pu signaler de bonnes parties; et l'étendue même que nous avons donnée à notre critique est une preuve de la valeur qu'ils nous ont paru avoir. En pareil cas on ne peut se méprendre sur la portée de nos observations: les mérites d'un ouvrage résultent d'un ensemble de vues ou de recherches qui peut être apprécié en peu de mots; au contraire l'équité exige que toute critique soit appuyée de preuves, souvent même d'une discussion qui naturellement occupe un certain espace. Et lorsqu'après avoir fait ressortir la valeur générale d'un livre, nous y relevons quelques erreurs de détails, ou même de simples *lapsus*, en ce cas comme toujours nous poursuivons l'utilité du public, qui pourrait être amené, par les qualités mêmes de l'ouvrage, à lui attribuer une égale autorité sur tous les points. Du même coup nous rendons service à l'auteur à qui des rectifications, même légères, peuvent être profitables pour une nouvelle édition ou pour un autre ouvrage.

D'ailleurs, nous n'avons pas inventé la méthode que nous suivons comme la meilleure. Elle est journellement appliquée dans les périodiques d'Allemagne et d'Angleterre. Nous croyons qu'elle ne sera pas déplacée en France, et les lettres que nous avons reçues de plusieurs des auteurs dont nous avons sans réticence apprécié les livres, nous ont déjà montré que dans notre pays on peut fonder une critique sincère, sans passer pour faire une œuvre de dénigrement.

Un autre reproche duquel nous serions moins fondés à nous défendre, est qu'en général nous tardons trop à rendre compte des livres; que parfois même nous en passons sous silence, qui auraient tous droits à être annoncés dans la *Revue*. Notre seule réponse est que pour suffire à l'abondance de la matière, il nous faudrait presque doubler l'étendue de notre recueil. Présentement nous ne le pouvons pas, cependant nous avons fait un progrès dans cette voie. Notre éditeur, qui a concouru dans la même mesure que nous à une œuvre assurément très-désintéressée, nous a spontanément offert de reporter le bulletin bibliographique sur la partie intérieure de la couverture, de sorte que nos seize pages seront entièrement consacrées aux comptes-rendus. Que le public lettré pour qui nous avons fondé la *Revue critique* continue à nous soutenir, et nous arriverons un jour à lui présenter un tableau plus complet du progrès des sciences historiques et littéraires en France et à l'étranger.

1. — **Die Vœlker des œstlichen Asien,** Studien und Reisen von Dr Adolf Bastian. — I. Geschichte der Indo-Chinesen. — II. Reisen in Birma in den Jahren 1861-1862. — xiij-576 et xiij-521. In-8°. Leipzig. 1866. Otto Wigand.

Ces deux volumes, renfermant, le premier un exposé de l'histoire des peuples de l'Indo-Chine et le deuxième le récit d'un voyage dans le Birma, ne sont que le commencement d'un grand ouvrage en cinq volumes. Le troisième comprendra le séjour de l'auteur à Siam et ses voyages en Kambodie (ou Kambodge) et en Cochinchine (1863), le quatrième ses pérégrinations à travers l'archipel malais, le Japon, et la Chine, avec son retour de Péking en Europe par la Mongolie et la Sibérie, jusques au Caucase (1864-1865). — Le cinquième volume sera entièrement consacré au bouddhisme; l'auteur y fera l'exposé de cette religion d'après les textes pâlis, et comparera le bouddhisme méridional au foïsme (bouddhisme chinois) et au lamaïsme (bouddhisme tibétain). Ce dessein général de l'ouvrage annonce que le bouddhisme était le principal objet des recherches de M. Bastian; et son livre en fournit la preuve. Aussi bien ce voyageur n'a visité que des pays où le bouddhisme est soit très-florissant, soit prédominant, soit professé d'une manière exclusive, — l'Indo-Chine, le Japon, la Chine propre et ses vastes dépendances. Notons cependant qu'il n'est allé ni dans l'île de Ceylan, centre du bouddhisme du sud, ni dans le Tibet, centre du bouddhisme du nord, ni dans l'Inde propre, berceau du bouddhisme, d'où il a disparu, il est vrai, mais où l'archéologie sait retrouver sa trace. Il importait peu sans doute à M. Bastian de visiter un pays où le bouddhisme n'est plus en vie : mais c'est une lacune regrettable que l'absence dans un tel ouvrage de recherches relatives à Ceylan et au Tibet.

Le premier volume se partage en quatre divisions : Birma, Pégou, Siam, Kambodia. L'auteur y a rassemblé toutes les traditions historiques sur les principaux peuples de l'Indo-Chine, savoir sur le Birma et ses divisions, sur les dynasties successives de Tagoung, de Prome, de Pagau et d'Ava, dans le pays des Birmans proprement dits, d'Aracan sur la côte occidentale, sur l'Assam et les tribus du Nord, puis sur certaines tribus mêlées aux Birmans, mais distinctes d'eux, notamment les Kares, et les Schan, enfin sur Tenasserim, colonie birmane. Un chapitre de cette portion du livre est consacré à la tradition orale. — La partie relative au Pégou comprend les traditions de la ville de Thatoung, l'ancienne capitale, la légende de Raugoun, l'histoire des Talein, le peuple du Pégou et de leurs rois, celle de Tongou, celle de Martaban, fondation d'un roi birman, et enfin d'Hongsavadi. — Dans la section relative à Siam, l'auteur, après avoir exposé l'histoire primitive des villes du Nord, où fut d'abord, comme dans le Birman, le siége de l'empire, raconte l'histoire officielle d'après les livres royaux et d'après la tradition. Cette portion du livre comprend en outre l'histoire des rois du Laos siamois, et le résumé de la chronique d'Ayonthya, la capitale du Siam, détruite il y a un siècle par les Birmans. — La dernière section intitulée Kambodia comprend les traditions populaires relatives au Kambodge, la chronique d'Inthapataburi d'après un livre siamois, enfin le résumé des renseignements fournis sur le pays par les peuples voisins, notamment les

Chinois : un article spécial est consacré au pays de Dsiampa. La portion de l'ouvrage relative au Kambodge se termine par un exposé de l'histoire moderne du pays, c'est-à-dire, depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'à nos jours. M. Bastian a mis en œuvre pour ce travail des documents puisés dans le pays même et une traduction siamoise de l'histoire du Kambodge. — Un précis de l'histoire de l'Annam, à savoir, du Tonquin, puis de la Cochinchine, est ajouté comme appendice à cette quatrième section; M. Bastian n'a séjourné que très-peu de temps dans cette partie de la péninsule, et les renseignements qu'il lui a été donné de recueillir sur elle sont nécessairement très-restreints. Le volume se termine par un exposé des systèmes chronologiques des divers peuples de l'Indo-Chine.

Sous le titre de *Beilage* (appendice), l'auteur a réuni des listes de rois du Birma et de Ceylan d'après des ouvrages différents ou pour des contrées diverses, des listes de rois de Siam, un précis historique de la nation annamite (en français), d'après le journal de Saïgon, enfin un extrait du Mahavanso d'après une copie d'une traduction siamoise. Un index assez complet contient les noms de pays et d'hommes cités dans l'ouvrage, et renvoie aux pages où ces noms se trouvent.

Ce volume renferme une masse de renseignements, on peut dire qu'ils y sont accumulés. Tout n'y est pas nouveau; l'auteur a pris soin de le déclarer lui-même à l'avance; mais la plupart des choses déjà dites et peu connues d'ailleurs qui y sont rapportées, sont dispersées dans des recueils si divers et si rares, que leur réunion dans un ouvrage neuf et complet est un véritable avantage. D'ailleurs, M. Bastian, donne une foule de renseignements inconnus, puisés, soit dans des ouvrages indigènes, soit dans les traditions populaires. On peut seulement regretter que cette luxuriante moisson de faits ne soit pas présentée dans un ordre et d'une manière qui rende l'étude plus facile au lecteur : souvent certaines vues d'ensemble, certaines descriptions géographiques, présentées avec sobriété, relieraient ces détails épars, leur donneraient un corps sans que la vérité y perdît, et permettraient au lecteur étourdi par la multitude des faits de se reconnaître dans ce tourbillon. Il ne sait souvent où il en est, et perd quelquefois de vue le sujet. D'autrefois, c'est la répétition du même fait qui amène l'incertitude; ces diverses versions d'un même récit sont souvent mises bout à bout, et presque entremêlées, sans qu'on puisse toujours se rendre bien compte de l'origne de cette diversité. Je citerai comme exemple le début de la section intitulée Kambodia. Enfin M. Bastian introduit sans cesse des rapprochements entre les traditions de l'Indo-Chine et celles de l'Inde et de la Perse, etc.; je n'oserais pas reprocher formellement à l'auteur de faire jaillir cette source si intéressante et si instructive de renseignements. Je crains cependant qu'il n'en ait abusé : ces comparaisons arrivent presque toujours à l'improviste et rompent la trame du récit; il eut mieux valu peut-être les mettre en note : parfois elles dégénèrent en véritables dissertations; l'inconvénient est alors bien plus sensible; et l'on est porté d'ailleurs, dans plus d'un cas, à se demander si c'était bien la place, et à répondre avec Horace : *« non erat hic locus »*. Ainsi parlant d'un sujet neuf et curieux, les traditions orales des tribus indigènes de Birma, l'auteur

prend pour point de départ le nom Pirman du dieu Indra, et entrant dans une discussion très-longue sur le nom de Çâkya, il en rapproche tous les noms historiques qui ont avec celui-là quelque analogie (p. 103-106). Je ne nie pas l'intérêt qu'il peut y avoir dans cette recherche; j'avoue que l'utilité ne m'en est pas démontrée [1], et surtout je pense qu'elle eût été mieux ailleurs, par exemple dans le cinquième volume.

La forme extérieure du livre de M. Bastian, correspond à l'arrangement des parties : les différentes langues s'y mêlent; le français, l'anglais, le portugais, l'espagnol, l'italien, y paraissent presque à chaque page; une phrase commencée en allemand, s'achève en anglais ou en français et réciproquement. La plupart des citations sont accompagnées du nom de l'auteur, mais sans autre indication qui permette au lecteur de remonter à la source. Je conçois très-bien que la richesse des notes de M. Bastian, et l'espace nécessairement restreint, dont il pouvait disposer, est la cause première de ces lacunes; mais je les signale dans l'intérêt des lecteurs.

Du reste, le livre de M. Bastian est un objet d'étude, non de lecture facile. L'auteur s'est proposé moins de faire un livre que de recueillir et classer dans un ordre suffisant des renseignements précieux, de donner un corps à une multitude de notes éparses recueillies sur les lieux. Dans la dédicace de ce premier volume, adressée à M. Lassen, M. Bastian qualifie de « matériaux » les renseignements qui y sont réunis (diese gesammelten Materialen). — L'expression est juste : ce livre est un recueil de matériaux : et il y a considérablement à puiser, en attendant la communication des ouvrages indigènes.

Le deuxième volume, intitulé *Reisen in Birma*, ressemble au premier, quoiqu'il traite d'un sujet fort différent. L'auteur nous fait assister à son voyage dans le Birma, étape par étape en quelque sorte. Parti de Rangoun, il remonta l'Iravati, passant devant Prome, Pagan, Ava, Amarapoura, anciennes capitales dont il décrit les ruines et l'état présent. Arrivé à Mandalay, séjour actuel du roi, il

1. Je crois rendre service à M. Bastian en l'engageant à se prémunir contre les excès de la comparaison : le passage que je cite m'en fournit l'occasion : le nom birman d'Indra *Thagya-Min* dans lequel *min* signifie « roi » et *Thagya* n'est que la transcription du sanskrit *Çakra*, un des noms d'Indra, ne me paraît pas pouvoir être légitimement rapproché du nom de Çâkya, et je ne crois pas que rien autorise une sorte de confusion entre Çakra ou Indra et Çâkyamouni, quand bien même on ferait dériver Çâkya et Çakra de la même racine Çak (pouvoir), ce qui est vraisemblable. L'auteur tombe dans une erreur plus manifeste encore quand il rapproche de ces mots le nom de Bouddha en tibétain, *Sangs-rgyas*. M. Bastian y reconnaît « l'affixe royale » (das kœnigliche affixum) p. 104; mais il confond *rgyas* « étendu, large, vaste » avec la racine *rgyal*, qui, en effet, signifie « vaincre » et augmentée de l'affixe *pô* fait le substantif *rgyalpô* « roi. » Ce rapprochement repose donc sur une erreur. Et si M. Bastian voit dans *sangs* une transcription de Çâkya (ce qu'il ne dit pas formellement, mais ce qui ressort inévitablement de son argumentation) il se trompe encore, car *sangs* est une racine tibétaine qui signifie « pur » ou plutôt purifié, devenu pur. » On ne peut songer à rapprocher ce terme d'un mot sanskrit quelconque : par le sens seulement il présente quelque analogie avec le nom de Brahmâ. Je suis entré dans ces détails pour montrer où les esprits les plus judicieux peuvent se laisser entraîner par la manie du rapprochement. Le rapprochement est un procédé permis, nécessaire même, mais qui exige une grande sûreté d'appréciation et une prudence toujours éveillée.

chercha un logis en ville, et n'en trouvant pas, se fixa dans les environs. Mais le roi le fit venir à une audience et lui demanda le motif de son voyage : apprenant que c'était le désir d'étudier le bouddhisme, le monarque qui est lui-même savant, et qui, comme tout le reste des Birmans, et même plus longtemps que beaucoup d'entre eux, a fait son stage dans les couvents, offrit au voyageur une résidence dans son propre palais, lui envoya un maître et s'intéressa au progrès de ses études. M. Bastian passa plusieurs mois dans la ville royale, courtisé comme un grand seigneur. Il y eut une ombre à ce brillant tableau de la vie de cour; le roi voulut le contraindre à faire de la médecine; ce que M. Bastian refusa. Il tomba dans une disgrâce momentanée, qui heureusement eut un dénouement pacifique. Pendant son séjour le voyageur nota les divers incidents qui lui arrivèrent, mais surtout ces détails de tout genre qu'il recueillit dans ses conversations sur les mœurs, les usages, les institutions civiles, politiques, religieuses du pays, les instructions que son maître lui donna, les discussions principales qu'il soutint avec ses divers visiteurs, les poëmes qu'on lui chanta, les récits dont on paya sa curiosité. Le projet primitif de M. Bastian avait été de gagner la Chine par le nord, *viâ* Bhamo : mais le roi ne permet pas aux étrangers d'explorer ces régions. M. Bastian fut donc obligé de retourner vers le sud : il prit la voie de terre et se rendit à travers des contrées assez désolées jusqu'au point où le fleuve Sittang devient navigable, à Zinsaeh-Yoa. Là, il s'embarqua, passa la frontière anglaise, et arriva à Tongou, où il fit un assez long séjour : de là il se rendit à la ville de Sittang qui porte le même nom que le fleuve, et y séjourna quelque temps. S'embarquant ensuite, non plus pour suivre un cours d'eau, mais pour traverser les plaines inondées du Pégou, il se rendit à Thatoung ou Satoung [1], ancienne capitale. Après y avoir fait un séjour, il se rendit à Moulmeïn. De là il fit une excursion à Amherst; puis s'étant remis de ses fatigues et de ses voyages, il remonta une partie du cours du Saluhen, et gagna la frontière siamoise.

Ce récit de voyage est rempli de détails sur toutes les localités visitées par M. Bastian. Ces détails consistent en descriptions de l'état des lieux, en données statistiques, en faits historiques, en peintures de mœurs, mais surtout en données sur la religion, puisées dans des conversations avec des prêtres. Partout M. Bastian s'aboucha autant que possible avec les moines : et nous avons par ordre chronologique la série de ses conversations : si donc M. Bastian a eu plusieurs entretiens sur un même sujet, chacun se trouve dans la partie du livre correspondant au point du trajet où il a eu lieu. Cette disposition qui fournit une représentation fidèle, une sorte de photographie du voyage, a son mérite : mais elle a pour le lecteur l'inconvénient d'éparpiller des renseignements qu'il n'eût pas été fâché de voir réunis. Je n'en citerai qu'un exemple. Dans la description de Prome, M. Bastian parle des libres-penseurs birmans appelés *Paramat* : il les décrit sommairement, et retrace l'historique de cette secte (p. 47). L'auteur donne ces détails à cette place, parce que les paramats, proscrits dans le Birma

1. La première lettre de ce mot représente le ç (s palatal) dévanâgari : on la transcrit tantôt par *th*, tantôt par *s*.

propre, ne subsistent plus que dans les possessions anglaises. Dans la deuxième partie de son voyage, lorsqu'il était sur les bords du fleuve Sittang, à la frontière anglaise, il visitait les couvents et s'entretenait avec les moines : la conversation tomba une fois sur les paramats; les moines exprimèrent toute leur horreur pour ces sectaires : ce qui permit à M. Bastian de compléter à la page 319 les renseignements donnés page 47. Un ouvrage composé méthodiquement, réunirait sous un même chapitre ou dans un même espace tout ce qui se rapporte à un même sujet. Mais par le plan même du livre de M. Bastian, les détails relatifs à une seule matière se trouvent dispersés, et, en général, la plupart des renseignements donnés sont placés sans choix et sans règle, selon le hasard des conversations et les incidents du voyage. Un tel livre aurait besoin d'un index soigné et complet : mais l'auteur qui a pourvu son premier volume d'un travail de ce genre, a négligé de faire la même chose pour le second. De plus la richesse des faits recueillis par M. Bastian, n'empêche pas que beaucoup de points ne restent douteux ou obscurs. Ce voyageur minutieux qui nous donne pour ainsi dire le journal de ses explorations, nous laisse le plus souvent incertain sur la date de tel ou tel incident de son voyage. On sait qu'il a mis tant de temps pour aller de tel endroit à tel endroit : mais si l'on veut connaître (ce qui parfois est d'un certain intérêt) l'époque précise de son séjour ou de son passage en tel lieu déterminé, on ne le sait le plus souvent pas, ou il faut se résigner à faire un calcul approximatif. M. Bastian décrit aussi beaucoup de monastères, de temples, de pagodes; et cependant, avec tant de détails, on a de la peine à se former une idée nette de l'architecture birmane; cela tient, non pas exclusivement, mais en partie, à la méthode d'exposition adoptée par l'auteur.

A la fin de ce volume, M. Bastian donne comme *Beilage* une description de Rangoun faite sur les lieux, les légendes indigènes sur la fondation de la pagode de cette ville, quelques chants birmans avec le commencement du texte de l'un d'eux en caractères romains, enfin une liste de mots birmans avec la transcription et la prononciation. Quoique ce dernier article occupe seulement une demi-page, je crois pouvoir dire que M. Bastian me paraît exagérer les particularités de l'orthographe birmane. Puisqu'il est admis que le groupe *rh* rend le son *sch*, pourquoi écrire *rhve* « or » au lieu de *schwe?* Pourquoi aussi écrire *teau* « montagne » le mot qui se transcrit naturellement *taung?* Car le double signe que M. Bastian reproduit si bizarrement *éà* n'est autre que la diphthongue *au*.

Je n'ai pas besoin de dire, et je ne puis montrer par des exemples combien les renseignements recueillis par M. Bastian de la bouche des moines sont importants pour la connaissance du bouddhisme contemporain. Le deuxième volume de M. Bastian est un recueil précieux d'observations faites sur place, comme son premier volume est un recueil de renseignements historiques puisés aux meilleures sources. Seulement, je le répète, ces deux volumes exigent tous les deux une étude patiente et minutieuse. Dans le second volume M. Bastian cite une foule de termes pâlis, birmans, etc., qu'il n'explique pas toujours. En un mot, c'est une mine précieuse que tout ami de la littérature bouddhique ne doit pas hésiter à explorer courageusement.

Je dirai, en terminant, qu'il est difficile de juger avec pleine équité, un ouvrage

incomplet, dont la partie la plus importante, celle qui résume la pensée de l'auteur, et comblera sans doute bien des lacunes, éclaircira bien des obscurités, est celle qui doit se faire attendre le plus longtemps. Les cartes et les planches que l'auteur nous promet, ne peuvent manquer d'être un utile auxiliaire, sont peut-être même une aide indispensable pour l'intelligence de son livre. En somme quelques imperfections qu'une critique justement exigeante puisse signaler dans la partie déjà livrée au public, ces deux volumes sont d'une importance première, et nous annoncent un ouvrage capital pour la connaissance du bouddhisme.

LÉON FEER.

---

2. — **Géographie de Strabon.** Traduction nouvelle par Amédée TARDIEU, sous-bibliothécaire de l'Institut. Tome I^er^. Paris. Hachette. 1867.

Cette traduction, par laquelle M. Tardieu se prépare à un commentaire géographique et historique de l'ouvrage de Strabon, est un véritable service rendu à l'étude de la géographie ancienne en France. La traduction in-4° commencée par La Porte du Theil, continuée par Coray, et achevée par Letronne (Paris, imprimerie Impériale, 1805-1819. 5 vol.) est rare, chère et sans tables. En outre plusieurs savants, entre autres Kramer, Meineke et surtout Charles Müller ont apporté depuis au texte profondément altéré de Strabon un grand nombre d'améliorations importantes qui n'étaient encore représentées dans aucune traduction française. Or, M. Tardieu se distingue précisément de tant d'autres traducteurs en ce qu'il s'est enquis avec le plus grand soin des travaux dont la constitution critique de son texte a été l'objet. Trop souvent nos traducteurs prennent le premier texte venu, le plus répandu dans notre pays, un texte de la collection Lemaire ou de la collection Didot, et ils traduisent sans rechercher si le texte interprété grammaticalement, tel qu'ils l'ont trouvé, doit donner un sens satisfaisant. M. Tardieu a étudié toutes les restitutions proposées et les discute judicieusement. Il aurait pu oser encore davantage, et il est très-capable d'apporter son contingent à l'épuration d'un texte qui laissera toujours quelque chose à faire à la critique. Ainsi je ne puis croire qu'il ne manque pas, avant la citation des *Bacchantes* d'Euripide (Meineke, p. 35, 22; Tardieu, p. 45), quelque chose comme ὁ μὲν γὰρ Διόνυσος λέγει τάδε, qui annonce les vers d'Euripide et réponde à (*ibid.*, 25) τοιαῦτα δὲ καὶ ὁ Τριπτόλεμος ποιεῖ.

Les critiques les plus exercés et les plus vigilants laissent toujours échapper un grand nombre de fautes même évidentes dans des textes aussi altérés que l'est celui de Strabon. C'est ce qui doit rendre indulgent pour les traducteurs dont la tâche est accablante, puisqu'ils doivent tout comprendre, et faire tout comprendre, et cela dans une langue qui ne peut se mouler comme le latin sur l'original. Je ne ferai pas un crime à M. Tardieu de quelques impropriétés qui lui sont échappées çà et là. Ainsi je préférerais « ceux qui viennent après eux » à « les générations futures » pour traduire τοῖς ὕστερον (Mein. 18, 8. Tard., p. 23); car *futures* pourrait s'entendre de ceux qui viendront après Strabon. Un peu plus bas (*ibid.* 11) οὐ πρόκειται πρὸς ἅπαντας ἀντιλέγειν semble

devoir être traduit par « nous ne nous proposons pas d'engager des polémiques contre tous nos devanciers » plutôt que par « ce n'est pas chez nous un parti pris à l'avance de contredire tous les géographes qui nous ont précédés. » Je préférerais *cordonnier* à *corroyeur* pour traduire σκυτέα (Mein. 31, 2; Tard., p. 39), et *astronome* à *astrologue* pour traduire ἀστρολόγον (Mein. 37, 17; Tard., p. 48). Dans la locution hyperbolique ἐλάττω ἔχειν γῆν τὸν ἀγρὸν ἐπιστολῆς Λακωνικῆς (Mein. 47, 16; Tard., p. 61) je crois qu'il faut construire τὸν ἀγρὸν ὃν ἔχει εἶναι γῆν ἐλ. κ. τ. ἑ., ce qui donne le sens suivant qui me paraît plus satisfaisant : posséder un champ dont la surface est moins étendue qu'une lettre laconienne.

Mais je ne veux pas m'arrêter plus longtemps à ces critiques de détail, sur lesquelles je ne pourrais insister sans manquer d'équité, car je ne puis citer tout ce que M. Tardieu a traduit avec autant de fidélité au sens de son auteur qu'au génie de la langue française, c'est-à-dire le volume presque entier.

CHARLES THUROT.

---

3. — **Ungedruckte, unbeachtete und wenig beachtete Quellen zur Geschichte des Taufsymbols und der Glaubensregel,** veröffentlicht und erklært von C. P. CASPARI, Professor der Theologie an der Universitæt zu Christiania, 1866. In-8°, viij et 248 pages. (Programme universitaire.)

Les divers formulaires qui, dans l'antiquité chrétienne, servaient de profession de foi aux néophytes, au moment où ils allaient être admis dans l'Église par le baptême, sont des documents de grande importance pour l'histoire des dogmes. Chacun d'eux représente l'état des croyances ecclésiastiques à l'époque où il fut composé, et comme presque tous ont reçu des modifications successives, et que ces modifications furent toujours provoquées par des changements survenus dans les doctrines, ils forment une série de témoins véridiques et irrécusables des développements variés des croyances dans les premiers siècles de l'Église. Malheureusement on ne les a pas tous dans toutes les formes diverses qu'ils ont revêtues, et pour ceux qui sont connus, il est souvent difficile de déterminer exactement la date et le lieu de toutes les modifications qu'ils ont successivement subies.

Recueillir des exemplaires encore inédits ou inconnus de ces symboles, en marquer l'âge et la patrie, en montrer les rapports avec les croyances des temps et des Églises où ils furent en usage, poursuivre un travail semblable sur ceux qui, quoique connus, n'avaient pas été étudiés jusqu'à présent d'assez près, c'est préparer des documents de grande valeur pour l'histoire des dogmes, c'est même élucider certains points de cette histoire. L'ouvrage de M. Caspari est un travail de ce genre.

Il y examine en premier lieu un formulaire portant le titre de Ἑρμηνεία εἰς τὸ σύμβολον et attribué à Athanase, et il montre qu'il est l'œuvre, non de ce célèbre Père de l'Église, mais d'un évêque d'Alexandrie vivant vers la fin du IV[e] siècle et qu'il est un développement, non du Symbole des Apôtres, mais de la plus longue des deux confessions de foi d'Epiphane.

Le second mémoire est destiné à prouver qu'un passage d'une homélie de

Chrysostome contient un fragment du Symbole de l'Église d'Antioche, symbole dont on ne connaissait jusqu'ici que le commencement dans la traduction latine qu'en fit Cassien.

Le troisième et le quatrième sont consacrés à l'examen d'une traduction syriaque du symbole de Nicée et du remaniement de ce symbole, désigné sous le nom du symbole nicéno-constantinopolitain, nom qui en indique suffisamment le caractère.

Dans le cinquième, M. Caspari étudie le Symbole du baptême chez les Nestoriens. Quel était ce symbole? Celui du concile de Nicée? ou le nicéno-constantinopolitain, c'est-à-dire celui de Nicée complété ou altéré, comme on le voudra, par des emprunts faits à celui de Constantinople? Un exemplaire de ce symbole en langue syriaque qui se trouve dans un bréviaire nestorien, appartenant à la bibliothèque royale de Munich, a permis de trancher la question. M. Caspari établit d'une manière irréfragable, ce me semble, que ce formulaire est en somme le nicéno-constantinopolitain, mais très-sensiblement modifié par des éléments empruntés à des symboles plus anciens, principalement à celui de l'église d'Antioche.

Les trois derniers mémoires traitent d'une traduction syriaque de la confession de foi attribuée à Athanase Περὶ τῆς σαρκώσεως τοῦ Θεοῦ λόγου, d'une traduction syriaque de la confession de foi de Jean, évêque de Jérusalem de 386 à 417, et enfin d'une traduction latine du symbole nicéno-constantinopolitain, traduction dans laquelle, par suite d'opinions dogmatiques, propres aux églises de l'Occident, on s'est permis plus d'une inexactitude.

Cette rapide indication peut à la rigueur donner une idée de l'intérêt et de l'utilité de cet ouvrage de M. Caspari; mais ce qu'elle ne peut faire connaître, c'est le nombre considérable de questions importantes qu'il est amené, sur son chemin, à examiner et à élucider. Ce volume sera une mine inepuisable pour quiconque voudra désormais étudier les anciens symboles du baptême. Il y trouvera des documents et des faits qu'il chercherait vainement dans Walch et dans Hahn, et des explications, toujours ingénieuses, et très-souvent définitives, de points difficiles et obscurs.

M. Caspari a publié dans ces dernières années, soit dans des journaux de théologie, soit dans le Recueil des Mémoires de l'Académie des sciences de Christiania, de nombreux travaux sur le même sujet. L'analyse fort brève ou, pour mieux dire, le catalogue qu'il en donne à la fin de la préface du présent ouvrage, fait vivement désirer qu'il leur donne une publicité plus étendue, en les réunissant en un ou plusieurs volumes. MICHEL NICOLAS.

---

4. — **Histoire de la Littérature française** depuis ses origines jusqu'à nos jours, avec un coup d'œil sur les littératures étrangères; ouvrage rédigé conformément aux programmes officiels, par Eugène TALBOT, docteur ès-lettres, professeur de rhétorique au collège Rollin. Paris. H. Plon. 1866. In-8°. vij et 568 p. — Prix : 4 fr.[1]

L'idée d'introduire des notions d'histoire littéraire dans cet enseignement mixte de création récente qu'on a qualifié de *spécial* est assurément très-digne

1. Ce volume est la seconde partie d'un ouvrage dont le titre général est *Principales*

d'éloge, et ceux qui, sortis du collége et ne croyant pas cependant leurs études terminées, ont voulu se rendre compte des phases par lesquelles ont passé les lettres depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, auront sans doute plus d'une fois déploré une lacune qui n'existera pas dans l'enseignement spécial et qu'on jugera sans doute opportun de combler dans l'enseignement secondaire où elle est surtout regrettable. Ce que doit être un cours d'histoire littéraire destiné à la jeunesse des colléges est aisé à concevoir. Il devrait écarter tout fait douteux, toute doctrine incertaine, s'attacher à déterminer les diverses époques de la littérature, et mettre en relief les hommes et les ouvrages marquants de chacune. Des indications exactes guideraient le professeur ou l'élève désireux d'approfondir un point déterminé. Les appréciations esthétiques, qui dégénèrent si facilement en formules banales, y seraient d'autant plus rares qu'elles trouveraient tout naturellement leur place dans la lecture et l'explication des auteurs. Le point de vue historique, le seul certain, le seul qui ne vieillisse pas, dominerait tout le cours.

Ces vues ne paraissent pas être celles qui ont dirigé M. Talbot. Ce n'est pas qu'il appartienne à cette école déjà si loin de nous, quoique si rapprochée dans l'ordre des temps, pour qui une littérature, si longue qu'ait été son existence, se réduit à une seule époque, et cette époque, si féconde qu'elle ait pu être, à quelques noms préférés : la méthode historique a agi sur lui, et il lui a emprunté au moins son impartialité. Il y a dans la disposition de son livre une juste proportion. A la suite d'une longue introduction intitulée : *Tableau général de l'histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'à nos jours*, viennent onze chapitres dont trois sont consacrés au Moyen-Age, et trois aux littératures étrangères. Il n'a de dédain pour aucune des périodes de l'histoire : il sait que le *Roman de la Rose*, bien loin d'être la première en date de nos compositions poétiques, est « le dernier mot, le testament, pour ainsi parler, d'une période » littéraire »; il connaît plusieurs de nos chansons de geste, il s'intéresse visiblement aux productions variées de nos ancêtres, et loin de chercher à les déprécier, il ne craint pas d'en citer avec éloge quelques extraits. Malheureusement, ces qualités, qui sont très-réelles et très-dignes d'estime, sont contrebalancées par deux graves défauts : l'abus des appréciations, des « jugements », pour me servir de l'expression malheureuse qu'emploie M. T. lui-même (p. vij), et l'insuffisance des informations.

Sans chercher le moins du monde à opposer une théorie d'histoire littéraire à une autre, je crois pouvoir dire que des jugements littéraires sont peut-être moins à leur place dans un cours que partout ailleurs, en ce sens qu'ils conduisent les élèves à se contenter de formules toutes faites au lieu qu'il conviendrait de les amener à se former par leurs lectures des opinions personnelles. En outre il n'est pas contestable que le plus fin appréciateur des œuvres de l'esprit courrait grand risque de tomber bientôt dans la banalité s'il lui fallait « juger » le grand nombre d'auteurs qui sont passés en revue dans cette histoire de la littérature française. M. T. n'a pas évité cet écueil. Ainsi il trou-

époques de l'histoire littéraire, et qui est destiné à l'enseignement spécial. La première partie, publiée en 1865, traite des littératures sacrée, grecque et romaine.

vera le moyen de comprendre dans le même éloge les quatre historiens les plus différents qui se puissent imaginer : « La clarté, qui est le premier besoin de » l'esprit positif et analytique des races septentrionales se fait jour dans les » récits de Villehardouin, historien de la quatrième croisade, de Joinville, qui » partage la gloire populaire de saint Louis; de Froissart... et bientôt de Phi- » lippe de Comines... » (p. 16). Il exprimera cette idée que « Madame de » Sévigné et madame de Maintenon s'immortalisent par des lettres qui vivront » autant que durera notre langue » (p. 26); immédiatement suivie de cette autre : « Comme orateurs et comme écrivains, Bossuet et Fénélon s'élèvent à » des régions où nul ne les surpasse. » Il croira utile de nous faire savoir que: « l'histoire, écrite par Bossuet, Mézeray, Saint-Réal, Vertot, Fleury, offre un » intérêt moins piquant toutefois que celui qui s'attache aux *Historiettes* de » Tallemant des Réaux, aux *Mémoires* du cardinal de Retz... » Tout cela n'est que banal, mais que dire de « Gœthe, aussi varié, aussi fécond, mais plus profond » que Voltaire, » et de « Schiller, qui porte le drame Shakespearien à sa perfec- » tion, en le tempérant par des couleurs empruntées à notre théâtre national » (p. 464)? Si on en voulait presser le sens, il ne sortirait de ces phrases que de grosses erreurs. D'autre part, s'il est convenable de faire connaitre aux maitres et aux élèves nos principaux annalistes, il est incontestable que l'indication brève mais précise des ouvrages de chacun d'eux serait bien plus utile qu'une énumération aussi vague que celle-ci : « On voit briller parmi les histo- » riens : Grégoire de Tours (559-593), auteur d'une *Histoire des Francs* en » latin barbare, mais précieuse pour les premiers temps de l'histoire de notre » pays; Frédegaire (?-660), auteur d'une *Chronique* pleine de curieux docu- » ments; Eginhard (?-839), secrétaire et gendre de Charlemagne (!) auteur » d'une *Vie et gestes de Charlemagne* et *d'annales des rois francks*, monument du » plus haut intérêt pour l'histoire de l'époque carlovingienne..... » (p. 5). La place qu'eussent exigée de courtes notices sur chacun de ces personnages aurait pu sans inconvénient être gagnée par quelques retranchements à la liste de contemporains qui occupe les trente dernières pages de l'introduction, et dans laquelle on voit figurer avec dates de naissance « mesdames Déjazet, J. Vertpré, » J. Colon, Albert, S. Brohan, Page, Fargueil, Doche » (p. 94).

Si le livre de M. T. ne prêtait pas le flanc à d'autres critiques, il serait, à tout prendre, assez inoffensif; mais, je l'ai dit, il pêche souvent par ignorance. Animé du désir de faire pénétrer dans l'enseignement quelques notions qui méritent en effet de prendre place dans les études classiques, il a réuni dans son introduction et dans un chapitre intitulé *Origines de la langue française* un grand nombre de renseignements dont l'utilité serait très-réelle, s'ils n'étaient presque tous erronnés. M. T. traite avec une parfaite aisance de matières qui lui sont complètement étrangères et avance à tout instant les plus grosses hérésies sur les faits ou sur les doctrines. Je me bornerai, pour éviter toute discussion, à citer quelques erreurs de fait : Il n'hésite pas à dire que la traduction des quatre livres des rois, « le plus ancien monument écrit de prose française (?) », a été faite « en exécution du dix-septième canon du concile de Tours qui

» prescrivait de mettre les Écritures en langue vulgaire » (p. 170), commettant ainsi une double erreur 1° sur l'âge de ce texte qui n'est pas antérieur au XIIe siècle, 2° sur les prescriptions du concile de 813 qui sont loin d'avoir cette précision. Il pense que le *Brut* de Wace, de *Robert* Wace, comme il dit [1], est « en tirades monorimes » (p. 146); — il persiste à nommer Lambert le *Court* (p. 153) l'un des auteurs du roman d'Alexandre dont le vrai nom est Lambert le *tort* (le tortu) [2]; — il connaît un troubadour nommé *Armand* Daniel, que Pétrarque appelle *le grand maître d'amour* (p. 141); — il n'est pas bien sûr que Chrestien de Troyes ait composé le *Perceval* et le *Chevalier au Lion* : « Chrestien » de Troyes auquel on attribue le *Perceval*, le Chevalier au Lion » (p. 15); — il en est encore à placer Jean de Garlande au XIe siècle; — il ignore que Nicolas Oresme est surtout connu par ses traductions d'Aristote (p. 12); — il s'imagine qu'on a pu avoir l'idée au XIIe siècle de composer une histoire littéraire, et attribue à Orderic Vital « une *Histoire des écrivains Northmans* d'une très-grande importance, » (p. 7). — Ce qu'il dit de Pierre Vidal est incroyable : selon lui, ce troubadour « profondément affligé de la mort de Raymond VII, comte » de Toulouse, trouva quelques consolations dans son talent poétique » (p. 141); Raymond VII étant mort en 1249, vous en concluez naturellement que Pierre Vidal a vécu au moins jusqu'à cette époque. Point du tout, la phrase continue ainsi : « mais la folie de conquérir l'empire d'Orient lui étant revenue en tête sur » la fin de ses jours, il entreprit un second voyage aussi stérile que le premier, » et mourut, en 1229, deux ans après son retour. » — Le fait est que Pierre Vidal, étant mort de 1208 à 1210, n'a jamais eu de rapports avec Raymond VII.

Je n'ai rien dit, je ne veux rien dire des textes du Moyen-Age que M. T. a cités, ni des pages qu'il a consacrées aux *Nibelungen* [3], aux origines celtiques, basques, grecques, germaniques [4] de notre langue, à la dérivation et aux caractères de nos anciens dialectes. A quoi bon faire passer sous les yeux de nos lecteurs une série d'erreurs trop élémentaires pour qu'il y ait profit à les redresser? Celles qui viennent d'être signalées ne suffisent-elles pas à montrer combien cet ouvrage sera un guide dangereux pour les maîtres et pour les élèves? Espérons que M. T. consentira à étudier sérieusement des matières

1. L'attribution à Wace du nom de *Robert* est une erreur de Huet; voir E. du Méril, *Jahrbuch f. Romanische Literatur*, I, 3-4, et *Études sur quelques points d'archéologie et d'histoire littéraire*, p. 218.

2. M. T. ayant fait imprimer un abrégé de l'*Alexandre* d'après l'édition de M. Michelant, ne peut ignorer le vrai surnom de Lambert, puisque c'est M. Michelant qui l'a rétabli d'après les meilleurs mss. Le motif qui a conduit M. T. à maintenir la mauvaise leçon *le court* est simplement le désir de venir en aide à de pitoyables prétentions généalogiques. J'ai exposé les détails de cette affaire dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 5e série, tome III, page 68.

3. Citons seulement ce trait : « Le nom du poème lui vient des mots *niebel* (nue) et » *jung* (enfant); ce sont à proprement parler *les Enfants de la Nue*. » (p. 203).

4. Citons encore : « ..... Ce sont les Goths (*gau*, peuplade, tribu) qui, sous Alaric, » subjuguent la Grèce, passent en Italie... en Espagne, où le nom d'*hidalgo*, fils de Goth, » est encore un titre de noblesse. » (p. 118). Il nous faut citer ces choses pour que nos voisins d'outre-Rhin ne croient pas qu'en France elles passent inaperçues.

pour lesquelles son livre, tel qu'il est, prouve qu'il n'a aucune répugnance, afin de montrer un jour par un ouvrage plus digne de lui et du corps enseignant, que les résultats conquis au prix de tant de labeurs par l'érudition ne sont pas destinés à demeurer éternellement ignorés du grand public.

P. M.

---

5. — **Aucassin et Nicolette,** roman de chevalerie provençal-picard (*sic!*), publié avec introduction et traduction par Alfred DELVAU. Paris, Bachelin-Deflorenne, 1866, gr. in-8°; xxij-98 p. — Prix : 10 fr.

M. Delvau aime beaucoup la poésie du Moyen-Age et voudrait la rendre populaire. Pour lui « la *Chanson de Roland* vaut l'*Iliade* et l'*Odyssée* réunies. » A la bonne heure! « *Aucassin et Nicolette* vaut *Daphnis et Chloé;* » M. Delvau trouve qu'on n'a pas assez mis ce poème à la portée du public, et il le réédite avec traduction. C'est un charmant petit volume; le texte est imprimé en caractères gothiques du XV[e] siècle, ce qui est plus joli que raisonnable, et la traduction en italiques. Malheureusement le papier et les caractères sont ce qu'il y a de meilleur dans le livre. Quoique M. D. mette sur le titre : « tiré d'un manuscrit du XIII[e] siècle, appartenant à la Bibliothèque Impériale », je doute qu'il ait vu lui-même ce ms. : il a réimprimé ce texte d'après la dernière édition, celle de MM. Moland et d'Héricault. Ceux-ci ayant joint à leur édition des notes explicatives très-détaillées, la tâche du traducteur était aisée; il y a cependant des passages qu'ils n'ont pas interprétés, comme trop faciles, et M. D. a trouvé moyen de les comprendre souvent de travers. Il reproche dans sa *Préface* à Sainte-Palaye, son prédécesseur, des méprises et des additions au texte, et veut bien pourtant se montrer indulgent pour un homme « qui a fait tout ce qu'il était en son pouvoir de faire » de son temps. Il sera facile de montrer qu'en fait de contre-sens et d'altérations, M. D. n'a pas le droit de rien reprocher aux autres.

P. 1, M. D. a complètement fabriqué le cinquième vers de sa traduction, dont il n'y a pas un mot dans le texte. — P. 2, *marmiteux*, qui n'est pas dans le texte, vaut bien le *poupine* reproché à Sainte-Palaye. — P. 3, « il ne se passait pas un seul jour nébuleux sans qu'il en profitât, etc.; » le texte dit simplement : « il ne se passait pas un seul jour, » *ajornés* est explétif et ne signifie pas nébuleux. — P. 6, « Qu'elle ne pourrait être plus courtoise et débonnaire avec de meilleures mœurs et de plus saines vertus; » l. « ce serait encore peu pour elle, tant elle est franche et courtoise et débonnaire et pleine de toutes bonnes qualités. » — P. 7, les vers 2-4, qui sont importants pour la suite, ne sont pas traduits. — P. 8-9 : « Je la voulais donner à femme à quelque jeune gars qui se fût fait honneur de lui gagner du pain, ce que n'eût pas su faire Aucassin votre fils (!); » l. « Je lui aurais donné un de ces jours un jeune garçon qui lui aurait honorablement gagné du pain; Aucassin votre fils n'en aurait eu que faire. » — P. 9, « clos de muraille » ni « ombreux » ne sont dans le texte. — P. 11, « chaste » n'est pas dans le texte. — P. 12-13 : « Tout désolé de la joie que cette nouvelle semblait causer à quelques-uns, Aucassin; » l. « Si d'autres s'en

réjouirent, Aucassin n'en fut pas joyeux. » — P. 13, *laisciés ester* doit être pris absolument; « indigne de vous » n'est pas dans le texte. — P. 15, un passage charmant et caractéristique est rendu méconnaissable : « Avec ceux-là, dit Aucassin, veux-je aller (en enfer avec les *beaux clercs* et les *beaux cavaliers*). Et si y vont (en enfer) les belles dames courtoises qui ont deux amis ou trois avec leurs maris. Et si y va l'or et l'argent, et le vair et le gris, et si y vont les harpeurs et les jongleurs et les rois du monde. » M. D. traduit : « Avec ceux-là seulement je veux aller, parce qu'aussi avec eux y vont, avec leurs amis et leurs barons, les belles et courtoises dames, toutes vêtues d'or et d'argent, de gris et de vair, suivies de leurs harpeurs et de leurs jongleurs, les rois du monde. » — P. 17, « Ses yeux fondent en eau », est une addition de M. D. — T. 19 : « Va au combat, dit le père d'Aucassin, quand tu devrais ne donner ni ne recevoir de coups », M. D. lui fait dire : « Il n'est pas besoin que tu y tues ni que t'y laisses tuer. » — P. 21, M. D. lit : « *Garnemens deman daciers* », et traduit : « Belles armures d'acier », l. *demanda ciers*, et traduisez : « Il demanda sa belle armure; » un *auberc dublier* n'est pas « un double haubert. » — P. 24, Aucassin, entouré d'ennemis qui vont le tuer, pense à Nicolette, et dit : « J'ai encore ici une bonne épée, et je monte un bon cheval frais : si je ne me défends pour elle (Nicolette), que Dieu la punisse si elle m'aime jamais. » M. D. traduit : « Mais j'ai encore ma bonne épée; mon cheval est vigoureux; s'il ne me sauve pas, que jamais Dieu ne lui aide. » — P. 25, « au coin » est de M. D.

Je n'ai parcouru pour ces notes que le quart de l'ouvrage, et sans dépasser cette limite j'aurais pu les multiplier sans peine. On voit que M. D. était loin d'être préparé à la tâche qu'il a assumée; quelle que soit l'aide que lui ont donnée les précédents éditeurs, il a bronché presque à chaque pas. Je n'ai rien dit de son style en lui-même, et du ton de sa traduction. Ce n'est pas ainsi qu'il faut vulgariser les chefs-d'œuvre du Moyen-Age, et la nouvelle choisie par M. D. est particulièrement un de ces bijoux délicats et charmants qui ne doivent pas être touchés par des mains inexpérimentées. Au reste, il faut le dire, si des essais aussi imparfaits se produisent, c'est un peu la faute de ceux qui pourraient mieux faire. La traduction d'*Aucassin et Nicolette* serait une œuvre tentante, et qui certes reste à faire après M. D.; il faut que les érudits se décident à ouvrir leurs trésors au public, s'ils ne veulent pas que les profanes les déflorent et les gâtent en les maniant.

G. P.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

SAVOUS, la France de saint Louis d'après la poésie nationale (Durand). — KREYSSIG, Studien zur franzœsischen Cultur- und Literaturgeschichte (Berlin, Nicolai); — Geschichte der franzœsischen Nationalliteratur (Berlin, Nicolai). — BŒTTCHER, Ausführliches Lehrbuch der hebraïschen Sprache (Leipsig, Barth). — KŒHLER, Herders Cid, und seine franzœsische Quelle (Leipsig, Vogel). — LUBBOCK, l'Homme avant l'histoire (G. Baillière). — ERDMANN, Grundriss der Geschichte der Philosophie (Berlin, Hertz).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — **12 Janvier** — **1867**

6. — **Revue des Questions historiques**, tome I (livraisons 1 et 2). Paris, Palmé, 1866, in-8°. (La *Revue* paraît tous les trois mois par livraisons de 19 à 22 feuilles in-8°. L'abonnement est de 20 francs).

Ce recueil, spécialement consacré à « reprendre en sous-œuvre » toutes les questions controversées dans le domaine de l'histoire, ne pouvait manquer d'attirer l'attention de tous les lecteurs sérieux, et se recommandait spécialement à notre examen. Rien ne serait plus conforme à nos désirs souvent exprimés, ne répondrait mieux à l'esprit dans lequel nous avons fondé et nous dirigeons la *Revue critique*, qu'une revue dans laquelle on soumettrait à un examen consciencieux et impartial, sans autre intérêt que celui de la vérité, tous les points douteux ou obscurs de l'histoire. Une bibliographie critique des principales publications ajouterait à une telle œuvre un grand prix, en permettant à tous les savants de profiter des découvertes et des travaux que l'érudition accomplit chaque jour. Nous avons donc accueilli avec une vive sympathie le recueil dont nous rendons compte; nous étions disposés à l'aider et à l'appuyer de notre mieux. Malheureusement, après en avoir lu soigneusement les deux premiers numéros, nous sommes obligés de nous prononcer sur son compte dans un sens beaucoup moins favorable que nous ne l'aurions voulu.

Nous ne parlons pas des lacunes du plan et de la pauvreté de la bibliographie. L'horizon des rédacteurs est peu étendu; il ne dépasse guère les limites de la science exclusivement française; leur intérêt ne se porte également que sur les *questions* qui touchent, soit l'histoire de France, soit celle de l'Église catholique. Quant à leur critique, elle est à peu près nulle. Il est rendu compte, il est vrai, dans ces deux premiers numéros, de cent trente ouvrages différents, mais les appréciations n'ont guère plus de valeur et d'étendue que celles qu'on trouve d'ordinaire sur la couverture des *Revues*. Le lecteur, après en avoir pris connaissance, ne sait généralement pas à quoi s'en tenir sur le mérite de l'ouvrage, sur ce qu'il apprend de nouveau, sur ce qu'il contient d'inexact. A ces divers points de vue, le recueil français ne peut même un instant soutenir la moindre comparaison avec l'*Historische Zeitschrift* de M. de Sybel.

Ce ne sont là toutefois que des défauts secondaires, et qui pourraient se corriger. Mais il y a, dans la tendance et l'esprit de la *Revue des Questions historiques*, un vice radical. Il ne s'agit pas en effet, pour les rédacteurs, de rechercher la vérité avec la naïve impartialité de la vraie science, sans se préoccuper de son caractère et des conséquences qu'elle peut avoir pour tel ou tel parti

actuel, mais bien de faire servir l'histoire et leur *Revue* en particulier à un but très-spécial, la glorification de l'Eglise catholique et surtout de la papauté. Leur véritable *criterium*, pour décider une question, est de savoir quelle est la solution la plus conforme à leurs croyances; aussi peut-on être certain, en voyant le titre des articles, de la conclusion qui les terminera. Nous n'avons pas besoin de lire les numéros qui paraîtront prochainement, et dont le contenu est déjà annoncé, pour savoir que, d'après les divers collaborateurs, Galilée n'aura pas été mis à la torture et aura provoqué sa persécution par des exigences déplacées, le pape Zacharie n'aura pas donné à Pépin sa célèbre réponse, et ainsi de suite. Nous pouvons aussi prédire à coup sûr les traits qu'auront les personnages pris pour sujets d'études, d'une part Boniface VIII, Tetzel, etc., d'autre part Erasme ou Luther. La conviction est faite d'avance : on cherche des pièces à l'appui. La préface, œuvre de M. G. de Beaucourt, le laisse entendre avec une modération que n'ont pas toujours les autres rédacteurs : la *Revue* est fondée pour préserver nos contemporains des « piéges de l'erreur », pour « triompher de préjugés trop répandus encore, » etc. Le véritable titre du recueil serait donc : *Revue des Questions historiques qui intéressent l'Église examinées au point de vue catholique*. Nous sommes loin, on le voit, de ce que nous avions pu nous promettre d'abord.

Nous le regrettons vivement. Il nous semble qu'il serait temps de renoncer une bonne fois à avoir une histoire *catholique*, une histoire *protestante* et une histoire « selon la secte encyclopédiste », et de faire de la véritable histoire tout court. A l'heure où nous sommes, où la science historique tend à se détacher de toutes ces mesquines prétentions, de toutes ces passions rétrospectives, et à devenir aussi méthodique, aussi objective que la philologie ou l'archéologie, il nous est pénible de voir des hommes instruits et sérieux fonder une œuvre qui nous ramène sensiblement en arrière. Si la bonne foi individuelle des rédacteurs de la *Revue des Questions historiques* ne peut être mise en doute, ils manquent, à leur insu, de cette bonne foi scientifique sans laquelle on ne peut produire une œuvre impartiale, et qui a pour première condition l'absolue liberté de l'esprit devant les faits, et sa complète soumission à ce qu'ils enseignent. Il nous sera facile de montrer les fâcheux résultats d'une opinion préconçue, même dans des esprits distingués, en examinant quelques-uns des principaux articles de la *Revue;* cet examen fera ressortir en même temps combien peu étendues sont les connaissances de quelques-uns des collaborateurs et combien leur méthode est vague.

Le travail le plus considérable qui ait paru jusqu'ici est assurément l'étude de M. Georges Gandy sur *la Saint-Barthélemy, ses origines, son vrai caractère, ses suites*. Nous ne doutons point que l'auteur n'ait eu le désir réel de raconter la pure vérité; il avait compté sans ses passions et ses colères : entraîné par elles, il a perdu dès l'abord le calme et la critique nécessaires à l'historien. Pour lui les protestants ne sont pas seulement « une ligue profondément hostile au bonheur de la France et à sa gloire » et « une grande société occulte »; ce sont encore des « sauvages qui voulaient détruire toute la société »; ils ont une religion qui « donne à l'illuminisme, au scepticisme et à la dépravation une sorte de con-

sécration divine », et qui leur confère « le droit de s'abandonner à tous les crimes imaginables ». Enfin, par un dernier effort, semblables à ces chrétiens que Néron déclarait « convaincus de haïr tous les hommes, *odio generis humani* (Tacite, *Ann.*, XV), » les protestants deviennent, sous la plume de M. G., « les ennemis du genre humain. » Aussi conclut-il qu' « en droit la soi-disant réforme n'a pu, comme hérésie morale et dogmatique, circuler en France », et que « c'était pour la royauté, pour la justice, un rigoureux devoir de lui refuser la liberté civile. » En droit donc, Charles IX a bien fait d'essayer d'anéantir le protestantisme; mais il y a plus; en fait, « l'hérésie depuis sa naissance a été aggressive et factieuse, et dès lors ses nombreuses Saint-Barthélemy ne lui laissent pas le droit d'être sévère (*sic*) pour celle du 24 août. » Au contraire, « elle méritait un châtiment sévère, et a tort de se poser en victime. » En effet, le protestantisme est « d'autant plus odieux qu'il était un principe actif de dissolution, de tyrannie, de révolte, qu'il tendait au communisme, poussait à l'assassinat, et livrait la France à l'étranger. » On a quelque droit peut-être de s'étonner en rencontrant ces invectives banales chez un « disciple de la science consciencieuse et austère. » Répondant à quelqu'un qui parlerait ainsi par simple et sincère ignorance, on pourrait lui faire voir que les tyrans de la France ont été François Ier et Henri II plutôt que les Vaudois de Mérindoles ou le martyr Anne Dubourg; que les démocrates de la journée des Barricades ne sauraient accuser leurs adversaires de révolte; que jamais les protestants n'ont pratiqué le communisme comme les congrégations religieuses de tous les temps. A ceux qui parlent d'une hérésie aggressive et factieuse, on montrerait que ce n'est qu'après trente ans de potences et de bûchers dont le *Martyrologue* de Crespin nous a conservé les terribles souvenirs que les calvinistes, poussés à bout, cherchèrent à obtenir par les armes ce qu'on refusait à leurs prières. A ceux qui osent parler d'assassinats viendraient répondre et le moine Clément et Ravaillac, élève des jésuites. Enfin n'étaient-ce pas les ligueurs qui offraient à Philippe II cette France que Coligny couvrait de son corps à Saint-Quentin, et qui la « livraient à l'étranger? » C'est ainsi que l'on pourrait facilement réfuter ces audacieux travestissements de la vérité, trop souvent encore répétés de nos jours par les haines religieuses; mais à quoi bon essayer de prouver quelque chose à qui ne veut point entendre?

Quelques mots maintenant de la critique, violente dans la forme autant qu'erronée dans les faits, qui caractérise le travail de M. G. En parlant du massacre de Vassy, l'auteur déclare que « les protestants eurent le tort de troubler par leurs bruits une cérémonie de catholiques »; c'est le contraire qui est vrai : les gens du duc de Guise vinrent assaillir les Huguenots réunis dans une grange pour y célébrer leur culte; il y a plus : il existe une lettre du duc lui-même qui établit la préméditation de ce massacre (Baum, *Beza*; t. II, p. 561). Plus loin, M. G. vient à son tour répéter que François de Guise fut tué à l'instigation de Coligny et de Théodore de Bèze. Il n'a pas craint d'écrire : « Les aveux de Coligny l'accusent; il a confessé, etc. », sans appuyer de la moindre preuve des assertions aussi positives. Coligny n'a cessé de protester avec toute l'indignation du gentilhomme et du chrétien contre des imputations qui ne pouvaient

manquer de se produire, mais que rien n'établit : l'histoire impartiale l'absoudra sans hésiter (Voyez les faits dans Baum, *Beza*, t. II, p. 710-11). — Ailleurs, à propos du prince de Condé, nous rencontrons le raisonnement suivant : « Il visait, *dit-on*, à être roi ; des monnaies *auraient été* battues avec cette légende : « *Louis XIII, roi de France.* » Pas plus qu'un autre, M. G. n'a vu cette médaille, et cela par la raison bien simple qu'elle n'existe pas ; n'importe ; il accuse vivement M. Ranke et d'autres historiens « d'avoir passé *ce fait* sous silence, *par esprit de système.* » — Pour excuser le massacre du 24 août, l'auteur ose prétendre que Coligny préparait une Saint-Barthélemy de catholiques pour le mois de septembre. C'est là sa grande thèse, son champ de manœuvres favori, le sujet qui lui fournit ses apostrophes les plus violentes et les plus haineuses. Il y a telle page où l'auteur, s'acharnant sur la dépouille mortelle de l'amiral, semble avoir voulu rivaliser avec les bourreaux de 1572. Et en définitive, la preuve de cette conspiration, où donc se trouve-t-elle ? En vérité, on ne le devinerait jamais. Elle existe, d'après l'auteur, dans une lettre de Coligny au prince d'Orange, *que personne n'a vue*, et que M. Crétineau-Joly détient, nous dit-on, comme une arme précieuse qu'il se réserve de lancer un jour contre le protestantisme. M. Gandy croit absolument à ce projet d'assassinat ; car, dit-il judicieusement, s'il n'était pas renfermé dans cette lettre, « on comprendrait malaisément l'intérêt capital que M. Crétineau-Joly y attache. » Ainsi, parce qu'il plaît au panégyriste des jésuites d'insulter à la mémoire de Coligny par des insinuations qu'il se garde bien de prouver, l'histoire, la « science consciencieuse et austère », devra interpréter sans hésitation ses demi-mots plus ou moins perfides pour charger d'un crime odieux l'illustre victime des Guise et justifier ses bourreaux ! Nous ne dirons pas : quelle loyauté de discussion ! mais : quels procédés de critique !

Qu'au moins M. Gandy reste conséquent avec lui-même dans le cours de ses accusations ; mais comment espère-t-il persuader au lecteur que Coligny conspira contre Charles IX jusqu'au 22 août, quand il vient de nous prouver que jusqu'à ce jour le roi n'écoutait que les conseils de l'amiral, et que c'était lui qui dirigeait la politique française ? Disons en passant que les projets politiques de Coligny étaient loin d'être « insensés » comme le veut notre auteur, car ils devançaient tout simplement ceux de Richelieu, qui firent la grandeur de la France. Dira-t-on que le Parlement de Paris reconnut l'existence d'une conspiration par la condamnation de Cavaignes et de Briquemont ? M. Gandy lui-même n'ose pas défendre cette procédure mensongère, inventée par une cour à bout de prétextes, qui trouva des complices pour cacher le crime sous un assassinat judiciaire.

Les massacres eux-mêmes sont racontés avec une précipitation quelque peu singulière ; ne pouvant les nier, on serait bien aise de les cacher sous les invectives adressées aux victimes. M. Gandy nous apprend que « la journée du 24 » août fut pleine de mystères » et que « la saine critique ne peut en dissiper » toutes les ténèbres. » Ténèbres bien complaisantes pour les historiens catholiques, car elles ne cachent aucunement les méfaits des hérétiques ! Aussi n'est-il

pas étonnant qu'on ait dit tant d'horreurs de ces quelques égorgements. Les protestants surtout « ont pris dans les pamphlets du jour ce qu'il y a de plus » noir, ils les ont tordus pour en exprimer le venin ». Quant à notre auteur, il dit fièrement : « Ces jeux de l'art ne sont pas de notre sujet » ; il a même l'esprit assez libre pour constater que les pillards et les assassins catholiques « pro- » duisaient un fort bel effet » dans les rues de Paris. Ici nous serions tentés de reprocher à M. Gandy son calme plutôt que ses colères. Il fait preuve dans toute l'exposition de cette partie de son récit d'une grande habileté, que nous sommes les premiers à reconnaître, mais qui dépasse le but en effarouchant le lecteur. Ainsi, si la question n'était indiscrète, nous lui demanderions volontiers pourquoi lorsqu'un protestant affirme quelque chose, c'est tout de suite un mensonge, une calomnie; tout auteur catholique au contraire doit être cru sur parole. Nous nous trompons; ce catholique, fût-il le nonce du Saint-Siége, s'il a le malheur de s'accorder avec le protestant, n'échappe point à la censure; seulement on est plus poli; on insinue qu'« il ne faut pas prendre à la lettre », etc. Mais ce ne sont là que des détails. Où j'admire davantage le savoir-faire de M. Gandy, c'est quand il détourne nos yeux des malheureux que l'on assomme et que l'on égorge pour attirer notre attention, que dis-je? notre compassion sur « l'angoisse et l'incertitude navrante » de Charles IX et de sa mère, pour nous apitoyer sur les malheurs de ce prince « naturellement affable » et généreux » et qui mourut « des chagrins dont l'abreuvèrent les menées de » l'hérésie ». Pendant qu'on massacre au dehors nous examinons gravement la question de savoir « *si le roi prit au sérieux* l'extravagance d'un ordre qu'un » transport de colère lui avait arraché ». Quand tout est fini, M. Gandy compte les morts et n'en trouve qu'un millier, ce qui fournit naturellement matière à de nouvelles aménités à l'adresse des auteurs protestants. Ne lui en déplaise; le curé Claude Haton, un contemporain, en devait savoir plus long là-dessus que l'abbé Caveirac, vivant au XVIII[e] siècle, et qui fait autorité pour lui; or Claude Haton compte pour le moins 7,000 victimes. M. Gandy suit le même procédé pour atténuer les massacres en province; il se récrie surtout contre l'admission d'ordres secrets ordonnant des exécutions comme à Paris, le jour de la Saint-Barthélemy. C'est équivoquer sur la date; personne ne prétend que ces tueries dussent avoir lieu partout le même jour; partant de Paris à un moment donné, les ordres du roi devaient nécessairement arriver plus tard dans certaines localités. Il ne parviendra jamais à contester ces deux choses : l'existence d'ordres oraux suivis partout de massacres. D'ailleurs la lettre de Puygaillard trouvée aux archives d'Angers, et que M. de Falloux a eu la franchise de publier, ne peut laisser aucun doute sur la connexité des deux faits. On n'explique rien en répétant bien haut que de tels égorgements « auraient été une barbarie inutile ». Jamais les rois aux instincts cruels et au caractère faible ne font de pareils raisonnements. Qu'après coup, les massacres terminés et la crainte dominant la colère, le roi ait expédié partout des lettres recommandant la clémence, cela ne prouve quelque chose que pour ceux qui veulent bien être convaincus.

Il faut dire encore quelques mots des sources de l'auteur; on serait tenté d'en

admirer la profusion, si leur valeur n'était quelquefois plus que douteuse. Ainsi citer les mémoires de Tavannes et d'Anjou, deux des bourreaux de la Saint-Barthélemy, pour prouver la culpabilité des huguenots, c'est faire preuve de trop de confiance. Nous considérons en outre comme un abus la citation comme autorités, pour une question toute spéciale, de l'abrégé de l'histoire de France de M. Trognon et de l'estimable précis de M. Lavallée. Quant à s'appuyer sur Walter Scott, traduit par Defauconpret, et sur les *Conversations de Napoléon à Sainte-Hélène*, c'est une plaisanterie de mauvais goût. Enfin prendre au sérieux les citations de Luther faites par M. Grégoire du *Correspondant* et le R. P. Verdière, puiser sa connaissance exclusive de Calvin dans les PP. Longueval et Berthier, c'est se rendre la tâche par trop facile quand on a la prétention d'écrire sur l'histoire religieuse du XVI[e] siècle. Caractériser la réforme d'après d'absurdes pamphlets comme celui de Monaghan, *l'Église, la Réforme, la Philosophie et le Socialisme*, c'est agir avec la légèreté d'un écrivain qui nous donnerait la biographie de Napoléon I[er], d'après les pamphlets royalistes de 1815.

Il n'y a pas seulement dans tout le travail de M. Gandy « la falsification négative qui consiste dans le silence ; » mais encore, comme nous l'avons assez vu, des accusations et des négations également impossibles à soutenir. Disons encore brièvement un mot d'une question que nous ne voulons effleurer qu'avec réserve. M. Gandy déclare « mensonge atroce » l'accusation de la participation de l'Église à la Saint-Barthélemy. Le Saint-Siége « appuyé sur la raison » et « avec une énergie mêlée de douceur » n'a fait que des vœux pour le maintien de la foi. Il n'imposait « à personne les croyances orthodoxes et ne demandait les conversions qu'à la science et à la charité. » Si de telles assertions, énoncées avec une assurance inouïe, ne suffisaient pas à convaincre tous ceux que la vue de tant d'*auto-da-fé* au XVI[e] siècle auraient pu rendre incrédules, qu'on se rassure. Voilà un dernier argument péremptoire. La papauté n'a rien pu vouloir contre les protestants, « parce que les Espagnols battirent les Turcs à Lépante. » Pour qui ne saurait comprendre la lucidité de ce dernier argument point de salut! Pour nous, nous avouons humblement que « nous préférons à cet étalage de grands sentiments une discussion rationnelle » et que tous les actes de foi de M. Gandy ne sauraient effacer de notre mémoire les lettres du cardinal de Lorraine et ses jubilations sanguinaires, les messes solennelles dites à Rome et à Paris, la médaille frappée par Grégoire XIII (Voy. Bonami, *Numismata Pontificum* Romæ 1689. Fol. I, 336.) en l'honneur du sanglant holocauste offert aux croyances orthodoxes. Quant à dire que messes et médailles ne furent point des actes de réjouissance pour le massacre des hérétiques, mais de remerciments adressés à Dieu pour avoir sauvé la France, c'est une de ces habiletés qui ont leur nom dans l'histoire comme dans la littérature et dont nous laissons tout l'honneur à qui de droit.

En somme il n'est qu'un point sur lequel l'auteur ait parfaitement raison, c'est lorsqu'il prouve la non préméditation du massacre. Mais il y a longtemps que la question est vidée. On n'a qu'à jeter un regard sur les travaux de Ranke, de Soldan, de MM. Schaeffer et Coquerel, pour s'en assurer. Si pendant très-

longtemps les protestants ont hésité à reconnaître ce fait, désormais établi, cela ne peut guères étonner. Ils avaient pour eux Charles IX lui-même, Capilupi, Davila, Claude Haton, l'évêque Sorbin et beaucoup d'autres catholiques encore. Après tout l'appréciation morale de la Saint-Barthélemy n'est nullement modifiée par là et le massacre n'en reste pas moins odieux.

Franchement, ce n'est pas la peine de « reprendre en sous-œuvre » l'histoire du passé pour y ajouter si peu de chose et en ébranler au contraire toutes les données. S'il est un sujet facile à apprécier dans ses causes et ses effets, où les hommes de partis eux-mêmes devraient pouvoir se rencontrer dans un semblable jugement, c'est celui-ci. L'histoire impartiale croyait avoir prononcé, sur la nuit du 24 août, ses conclusions motivées : ce n'est point trop dire quand on parle de noms illustres comme celui de Ranke. Vain espoir ! Un jour viendra où quelque entreprenant écrivain n'hésitera point à accoler l'épithète méprisante de « sectaire » au plus grand nom historique de l'Allemagne, et brouillant tout, se mettra, avec une assurance digne d'une meilleure cause, à nous refaire une histoire à sa mode. Il parlera longtemps « d'erreurs et de calomnies, de mensonges et de passions haineuses, » et s'écriera tout indigné : « Généralement encore les *rationalistes* représentent les orthodoxes comme persécuteurs des hérétiques; à les entendre, les catholiques sont aggresseurs, les protestants victimes. » Il est fâcheux que M. G. n'ait pas cru nécessaire d'affirmer nettement les propositions contradictoires : cette réserve a enlevé à son travail un charme de plus. Il y a longtemps d'ailleurs qu'un écrivain catholique de l'Allemagne, M. de Schütz, a mis un livre au jour pour démontrer que les protestants firent la Saint-Barthélemy contre les catholiques. Pour n'avoir point été jusqu'au bout, M. G. n'en a pas moins fait preuve d'un zèle, dont ses amis lui sauront gré sans doute, mais qui est très-différent du zèle de la science. De semblables élucubrations sont de celles qui barrent, au lieu de la frayer, la route de la vérité.

Il faut en dire autant du travail de M. Lecoy de la Marche sur les meurtres politiques de Clovis. Il est impossible d'accumuler en quelques pages plus de raisonnements faux, de contradictions et d'insinuations mal appuyées. On sait que Grégoire de Tours, après avoir raconté le meurtre de Sigebert, roi de Cologne, remarque : « Il ajouta le royaume et le trésor de Sigebert aux siens; car Dieu renversait tous les jours ses ennemis sous son bras, et augmentait son royaume, parce qu'il marchait devant lui avec un cœur droit et faisait les choses qui étaient agréables devant ses yeux. » C'est cette phrase célèbre qui motive l'article de M. Lecoy, consacré à prouver contre les historiens modernes qu'elle ne témoigne nullement chez « le saint évêque » d'une « oblitération du sens moral. » Pour cela, M. L. se met à examiner les récits de Grégoire, concernant le meurtre de Sigebert et son fils — de Chararic — et de Ragnacaire, et conclut à leur peu de fondement. Nous verrons ce qu'il faut en penser ; mais l'apologiste ne réfléchit pas que, ses arguments eussent-ils quelque valeur, la phrase de Grégoire de Tours n'en conserve pas moins toute la sienne. Il est évident que l'évêque de Tours croyait aux récits qu'il rapporte, et son jugement ne perd rien de son originalité et de son importance historique quand même on aura

montré que ces récits sont erronés [1]. C'est d'ailleurs ce qu'on ne prouve pas.

M. L. invoque contre les récits de Grégoire de Tours trois raisons principales : 1° ils sont, en eux-mêmes, invraisemblables; 2° ils sont contredits par des témoignages de Grégoire lui-même et d'autres; 3° les événements sont bien mieux racontés et éclaircis ailleurs. Nous passerons rapidement sur le premier point : M. L. n'y dit rien qui puisse ou doive se réfuter sérieusement; soutenir par exemple que Ragnacaire ayant outragé les parents de Clovis, celui-ci « n'avait qu'à venir réclamer justice, les armes à la main », et que par conséquent il est fort invraisemblable qu'il l'ait tué en trahison, c'est méconnaître l'évidente supériorité de l'assassinat sur la guerre, et comme sûreté, et comme économie d'hommes, d'argent, de temps et de peine. Il est clair au reste que les récits de Grégoire reposent sur la tradition, et, dans tous leurs détails, ne doivent pas être pris à la lettre; mais c'est se moquer que de faire des raisonnements comme celui-ci : Si Clovis avait en effet pris les trésors des rois tués par lui, il « aurait dû faire une prompte fortune; » or « il est constant que les premiers Mérovingiens furent étrangers à la richesse comme au luxe, et un passage de Grégoire lui-même l'atteste pour Clovis. » M. L. cite ce passage, mais plus loin : Grégoire, s'adressant aux princes de son temps (l. v, prol.), leur reproche de ne pas faire comme Clovis, qui a accompli de si grandes choses : « Et pourtant, ajoute-t-il, il n'avait ni or ni argent comme vous. » Les meurtres en question se rapportent aux dernières années de Clovis; la phrase de Grégoire fait évidemment allusion à ses commencements; on appréciera le sérieux de semblables arguments. M. L. pense que l'état de civilisation des Francs ne rend pas vraisemblables les crimes de Clovis, et que c'est nous qui, d'après ces crimes prétendus, nous représentons les Francs comme plus barbares qu'ils n'étaient. A cette occasion, il pose « un axiôme », c'est que : « *Ce sont les faits qui doivent former nos appréciations sur telle époque ou tel individu, et non ces appréciations qui doivent nous faire préjuger des faits.* » Et il ajoute que les Francs, au rapport d'Agathias, étaient « pleins d'urbanité. » Tout le monde sait que les Burgondes étaient les plus doux des Germains, et bien supérieurs en cela aux Francs; or le roi Gondebaud, oncle de Clotilde, avait tué de sa main un de ses frères et brûlé l'autre, et plus tard il poignarda le troisième dans une église. C'était un arien, dira M. L.; mais les fils de Clovis étaient catholiques, et on sait comment Clotaire et Childebert se débarrassèrent de leurs neveux, des fils de ce Clodomir qui avait fait jeter dans un puits le burgonde Sigismond avec sa femme et son fils. Ou bien M. L. révoque-t-il aussi ces faits en doute ?

1. M. L. dit, il est vrai, en terminant, que la responsabilité de Grégoire « *semble* » couverte *en partie* par les altérations *probables* du texte »; il ne s'appuie que sur une idée qui lui est toute personnelle, à savoir, que Baldéric de Cambrai donnant, d'après l'*Historia Francorum*, un récit sur Ragnacaire qui diffère de celui de Grégoire, nos manuscrits sont sans doute altérés. Or ces mss. datent du VIII[e] siècle, et Baldéric écrivait au XI[e]; quant à ses variantes, elles s'expliquent très-bien, comme nous le dirons, et il n'est pas même sûr que par l'*Historia Francorum* il désigne Grégoire. Ce n'en est pas moins là, d'après M. L., un fait « d'une grande portée pour l'*Histoire des Francs* tout entière. »

Quant aux *témoignages*, ils sont curieux. Grégoire de Tours, dans le prologue cité tout-à-l'heure, fait un éloge de Clovis portant sur ce *qu'il a confessé la Trinité indivisible, et qu'avec son secours il a étendu son royaume sur la Gaule entière;* plus loin il rappelle *qu'il a mis à mort des rois hostiles, écrasé des étrangers mauvais et soumis tous les peuples de sa nation;* il ajoute *qu'il a laissé à ses fils une autorité sans tache et sans conteste;* enfin vient la fameuse phrase sur sa pauvreté. C'est tout, absolument tout ce que fournit Grégoire à M. L., qui s'écrie après ces citations insignifiantes : « Il serait peut-être oiseux d'aller chercher d'autres témoignages après ces déclarations de l'auteur lui-même. » On ne peut que transcrire de semblables choses; mais en vérité il est difficile de le faire de sang-froid. « Mais, ajoute M. L., *pour plus de sûreté*, en voici quelques-uns. » Ces témoignages sont *uniquement* des louanges banales sur les grandes qualités de Clovis, sa piété et son zèle pour l'Église, tirées de la vie de saint Maximin [1], d'Aimoin et d'une lettre du roi Theodebert. Il faut y ajouter que le concile d'Orléans, en 511, le félicita « sur son zèle pieux et son humanité, » et des évêques, suivant M. L., n'auraient pu le louer s'il avait commis des actes répréhensibles. La preuve, c'est que « nous voyons, *entre autres exemples* (?), saint Eleuthère le reprendre publiquement à Tournai, d'une faute qu'il n'osait avouer. » La vie de saint Eleuthère (que M. L. se contente de citer) raconte en effet qu'un ange apporta au saint, pendant qu'il officiait, une lettre venue du ciel dans laquelle Dieu lui révélait un péché que Clovis avait commis et dont il ne s'était pas confessé, et qu'Eleuthère reprocha au roi son silence, obtint de lui l'aveu de sa faute et lui communiqua l'absolution que l'ange avait apportée [2]. Voilà la base du raisonnement après lequel M. L. triomphe : « Répétera-t-on encore », s'écrie-t-il, etc. Qui espère-t-on persuader avec de pareilles argumentations ?

Venons aux « éclaircissements ». Ils se bornent à un passage, déjà mentionné, de Baldéric de Cambrai. Le chroniqueur du XIe siècle abrège le récit de Grégoire de Tours sur Ragnacaire, en y ajoutant, en tout et pour tout, deux circonstances, l'une que Ragnacaire, « cousin ou neveu de Clovis, avait » été laissé pour la garde de Cambrai, » l'autre « qu'un jour que le roi reve- » nait, Ragnacaire viola sa foi et lui refusa l'entrée de la ville. » Rien n'est plus naturel que de voir là, chez le chroniqueur, le désir de légitimer l'acte de Clovis en représentant le roi de Cambrai comme un sujet rebelle. Ces simples mots suffisent cependant à M. L. pour suspecter le texte de l'*Histoire de France* tout entière (voy. ci-dessus), et pour conclure : 1° que Ragnacaire avait un commandement « qu'il voulut ériger en souveraineté par la révolte »; 2° que Clovis « n'a point (comme le dit Grégoire) excité les gens de Ragnacaire à la » trahison par l'appât de l'or. » On ne croirait pas, après une telle conclusion, que Baldéric, sur lequel l'auteur s'appuie pour contrôler un récit antérieur au sien de cinq siècles, raconte tout au long l'histoire de la trahison des gens de

1. M. L. dit à plusieurs reprises que cette *Vie* est contemporaine de Grégoire de Tours; il aurait bien dû nous dire ses raisons. On l'a attribuée jusqu'ici au IXe siècle.

2. Cette curieuse légende a été mise sur le compte de saint Gilles et de Charles-Martel ou de Charlemagne. (V. G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 378 et ss.; l'auteur n'a pas connu la vie de saint Eleuthère, qui lui aurait fourni un intéressant rapprochement).

Ragnacaire, déterminée par l'appât de l'or ; qu'Aimoin, dont M. L. veut rapprocher le témoighage de celui de Balderic, en fait autant ; on ne le croirait pas si on ne le lisait imprimé. M. L. se figure sans doute que personne ne prendra la peine de remonter aux sources qu'il allègue. — Après ce merveilleux « éclaircissement », M. L. ajoute cette question, qu'il résout ensuite affirmativement : « Faut-il, maintenant, étendre à Chararic et à Sigebert, — en gros, » bien entendu, — ce qui est le fait de Ragnacaire ? » *En gros, bien entendu* est plein de réserve.

Et maintenant vient le dernier argument qui fournit la vraie conclusion. Ces gens-là étaient ou devaient être païens, et dès lors Clovis « n'a pas seulement » puni des rebelles, il a étouffé le foyer de la résistance opposée à la propaga- » tion du christianisme dont il s'était fait le plus fervent disciple [1]. Quelle force » n'acquièrent pas, avec cette explication, les témoignages recueillis plus haut » sur son compte ! *La vigueur de la justice, le zèle de la religion, la restauration » des églises détruites par les païens* deviennent autant d'allusions aux événements » qui viennent d'être examinés..... » Dans ces événements, « Clovis apparaît » comme Charlemagne avec les Saxons, réprimant, civilisant et christianisant » à la fois. » Ceci est tout simplement la traduction en langage moderne de la phrase de Grégoire de Tours qui a tant scandalisé M. Lecoy ; pourquoi donc a-t-il pris tant de peine pour en ébranler la force ? Il nous prouve qu'à treize siècles de distance les appréciations de certains partis ne varient pas.

Si M. Gandy et M. Lecoy, tout en mettant l'instruction qu'ils possèdent au service d'une opinion préconçue, conservent encore les formes de la recherche scientifique et l'apparence de l'impartialité, M. Edouard Dumont arbore plus franchement le drapeau de l'esprit de parti. Il ne se croit pas permis de laisser passer le nom d'un savant, illustre ou non, qui n'est pas de son avis, sans l'accompagner de quelque grosse injure. Les contradicteurs de M. D. sont « des menteurs effrontés qui crient au mensonge », Erasme est traité « d'équi- » voque chanoine », Fleury convaincu « d'infidélité réfléchie » ; quant à D. Constant, raisonner comme il le fait, « c'est honteux » ; le recteur de l'université Hernaut, janséniste « chassé de la Sorbonne », dont Tillemont « ne » craint pas d'emprunter l'aide », a écrit sur saint Athanase « un fatras de style » plantureux (?), d'érudition confuse et déloyale ». Enfin M. D., qui a fait un *Précis d'histoire romaine*, ne voit dans les arguments de Tillemont que « de mé- » prisables arguties », ou bien « un brouillis de chicanes plus ou moins » maussades », et enfin des « tortillements de déraison. » Ajoutons, pour donner une idée exacte de cette manière et de ce style *plantureux*, qu'il trouve moyen, à propos des fausses décrétales, de parler de « la bigamie du landgrave » de Hesse », et de reprocher à la *critique moderne*, qui a « fort mauvaise grâce » à dédaigner nos anciens pour leurs erreurs de savoir et de discernement », d'avoir cru à la *Vie de Molière* par Grimarest, au *Masque de Fer* et à la « petite » falibourde (*sic*) » du chien de Montargis. Nous avions pensé jusqu'ici que

1. Notons en passant que M. L. fait encore reparaître l'éternelle bataille de *Tolbiac*, que la science allemande croyait avoir enterrée à jamais.

c'était la critique moderne qui avait fait justice de ces erreurs traditionnelles.

M. D. a enrichi la *Revue* de deux dissertations, l'une sur le pape *Saint Liberius*, l'autre sur les *Fausses Décrétales*. La seconde n'est pas terminée; nous n'en parlerons pas[1]. Quant à la première, c'est à peu près la reproduction du long travail de Stilting dans les *Acta sanctorum*; il s'agit de démontrer que le pape Liberius n'a pas eu de *faiblesse* vis-à-vis de l'empereur arien Constance. Il est vrai que saint Jérôme, saint Athanase et saint Hilaire disent formellement qu'il succomba; mais la réponse est bien simple. Le passage de Jérôme est interpolé; le passage d'Athanase est interpolé; les fragments d'Hilaire sont supposés. Dans ces fragments se trouvent des lettres de Liberius qui prouvent sa faiblesse; elles sont apocryphes. Si M. D. avait pris la peine de lire le beau livre de M. Reinkens sur saint Hilaire (Schaffhouse, 1864), il aurait vu que les dix fragments de saint Hilaire sont regardés comme incontestablement identiques par un critique catholique et aussi judicieux que compétent : « La langue, dit M. Reinkens, est tellement la langue toute particulière de saint Hilaire, que l'on ne peut que s'étonner que Stilling l'ait méconnue un instant... Tout est exactement comme dans ses autres écrits, et marqué d'un cachet si original, que personne, parmi les contemporains, ne pouvait écrire ainsi. » M. Reinkens pense de même que les lettres de Liberius sont bien de lui; il n'y trouve pas du tout le style d'écolier qu'on y a voulu voir, et en déclare le langage absolument pareil à celui de la lettre à Constantin (fr. V) qu'on accepte comme authentique[2]. Si M. D. avait en outre consulté le livre si remarquable de M. le chanoine de Dœllinger sur les *Fables de la Papauté au moyen-âge* (Munich, 1863), il aurait pu débrouiller bien mieux qu'il ne l'a fait le chaos du *Liber pontificalis* sur Libérius et Félix. Actuellement il est assez embarrassé; car saint Libérius a été rayé du martyrologe, et nous ne savons de quel droit M. D. le canonise de nouveau, tandis que l'*anti-pape* Félix y figure. Ajoutons que les phrases non suspectes de saint Jérôme et de saint Athanase, que M. D. s'efforce en vain de tirer à son sens, confirment le témoignage des passages prétendus interpolés. Cela n'empêche pas l'auteur d'affirmer que « cette fable méprisable... n'est pas seulement une erreur; c'est une indignité. » — La critique de M. D. se révèle tout entière dans un curieux passage. Constance, nous dit-il, haïssait personnellement le pape, « non pas tant peut-être à cause de l'arianisme réprouvé et d'Athanase soutenu, que des *actes* du pape saint Sylvestre. Car on n'attribuait à nul autre qu'à Libérius cette biographie très-répandue, où les fureurs domestiques de Constantin, sa lèpre, son baptême et sa conversion complète étaient autant de blessures, etc. » Ceux qui connaissent cette légende du VIe siècle au plus tôt, qui n'est qu'un conte dévot et populaire, et qui se retrouve en tête du recueil de fables connu sous le nom

1. Nous signalerons seulement l'admirable raisonnement qui consiste à dire : si les Décrétales avaient été fausses, des savants comme Hincmar s'en seraient aperçus. Or c'est précisément Hincmar qu'on accuse d'avoir participé à la falsification. — Notons que M. Lecoy, parlant de la *Vita S. Remigii*, la dit « reproduite par Hincmar d'après » une biographie contemporaine de cet évêque. » Qui donc croit encore à ce mensonge d'Hincmar?

2. Si M. Reinkens a raison, voilà Liberius convaincu d'avoir écrit, comme dit M. D., en « phrases de laquais. »

de *Reali di Francia*, apprécieront l'inconcevable absence de toute critique que suppose une pareille hypothèse[1]. Ce n'est pas sans doute ainsi que procède la critique allemande, sur laquelle M. D. a porté une sentence que nous voudrions voir inscrite en lettres d'or sur le titre de la *Revue des Questions historiques* : « L'érudition d'outre-Rhin s'occupe encore de cette question (les fausses Décrétales), mais par pure curiosité, comme d'un sujet de critique historique ; ce qui n'a pas peu contribué à retenir les esprits dans une obscurité fâcheuse. »

Après une telle déclaration, il n'y a plus rien à dire. La *Revue* où on pose de pareils axiômes est jugée pour les lecteurs de la *Revue critique*. Est-ce à dire qu'elle ne contient rien de bon, qu'elle ne peut rendre aucun service ? Loin de nous cette pensée. Nous avons avec elle en commun plusieurs collaborateurs, et sur toutes les questions où la solution scientifique est d'accord avec la solution ecclésiastique, ou bien où la religion n'a pas d'intérêt même indirect, les premiers cahiers contiennent déjà de bons articles. Nous signalons le travail excellent de M. de Beaucourt sur *Agnès Sorel*, la dissertation, aussi piquante que soigneuse, bien qu'elle n'épuise pas le sujet, de M. de Barthélemy sur le *Droit du Seigneur*[2], l'intéressante petite recherche de M. Tamizey de Larroque sur l'authenticité du fameux mot attribué à Arnaud Amalric, légat du pape Innocent III, lors du sac de Béziers : *Tuez-les tous ! Dieu reconnaîtra bien les siens*. Nous ferons toutefois remarquer, sur ce dernier article (qui avait déjà paru en 1862, dans les *Annales de philosophie chrétienne*), que, même si l'on admet comme assurée (et elle n'est que probable) la rectification de M. T. de L., il n'en résulte aucune diminution de la part qui incombe au légat du pape dans les horreurs de la croisade albigeoise ; et le mot même rapporté par le moine Césaire d'Heisterbach conserve une certaine valeur, en ce qu'il montre qu'il n'avait rien d'improbable pour un contemporain, et qu'il était même édifiant : Césaire le rapporte comme un trait qui fait grand honneur au légat[3]. Citons encore l'étude de M. Rossigneux sur *Bibracte et le mont Beuvray*, et la notice de M. Lecoy de La Marche, mieux inspiré cette fois, sur le séjour d'Amédée VIII à Ripaille.

La *Revue des Questions historiques* n'est donc pas sans valeur : mais cette valeur ne pourra guère que diminuer. A mesure que s'accusera davantage la tendance anti-scientifique qui s'exprime si clairement par l'organe de M. Édouard Dumont, plusieurs des savants distingués qui lui ont donné d'abord leur concours s'en éloigneront peu à peu. Tout le monde ne se soucie pas de voir ses travaux, consciencieux et véridiques, accolés à des produits de l'esprit de parti,

1. Voici comment M. D. apprécie les résultats de la critique biblique : « Par le même » raisonnement (celui de Labbe sur les fausses Décrétales) on devrait nier que Moïse fût » l'auteur du *Pentateuque*... Aussi quelques philosophes n'ont pas voulu se priver de cette » satisfaction. Il y a des savants qui ne sont jamais plus plaisants que quand ils raisonnent. » Il y en a d'autres qui n'ont pas besoin de raisonner pour cela.

2. Pourquoi M. de Barthélemy rejette-t-il en note, vers la fin de son mémoire, et laisse-t-il sans discussion l'un des textes les plus souvent invoqués par ceux qui soutiennent l'existence de ce droit, le passage des *Coutumes du baillage d'Amiens* que M. Delpit (*Réponse d'un campagnard à un paysan*) classe sous le n° 1 de ses preuves ?

3. M. T. de L., ordinairement si exact, s'est trompé en disant que l'auteur de la chronique en prose de la croisade albigeoise « ne cite comme garant de ce qu'il raconte » que le poëme même de la croisade » ; la vérité est que cet auteur se fonde uniquement sur le poëme (qu'il modifie arbitrairement en certains endroits), mais ne le cite jamais.

à des falsifications de l'histoire. En tout cas, le plan et l'ensemble du recueil resteront ce qu'ils sont, c'est-à-dire qu'ils seront absolument opposés à l'esprit de la vraie science. La place qu'aurait pu occuper la *Revue* reste donc à prendre : il y a dans cet essai, malheureusement si imparfait, une invitation et un encouragement à tenter l'aventure dans des conditions meilleures. Un de nos vœux les plus chers sera réalisé le jour où nous pourrons saluer l'apparition d'une véritable *Revue historique*. R. P.

---

7. — **La Insurrezione Pugliese e la Conquista Normanna nel secolo XI,** narrate da Giuseppe de Blasiis. Napoli. A. Detken. 1864. In-8°. 2 vol. (284 p. et 359 pages).

Il y a deux ans déjà que l'ouvrage de M. de Blasiis a paru, mais la valeur de ce travail, autant que l'intérêt du sujet, serviront d'excuse à cette annonce si tardive. Le savant professeur de Naples auquel nous devons ces deux volumes s'est fait connaître, il y a quelques années, par une histoire de Pierre de la Vigne, le malheureux chancelier de Frédéric II; c'est dans une époque plus reculée qu'il est allé chercher la matière de son présent ouvrage. Il nous raconte les luttes qui signalèrent la fin de la domination grecque en Italie et l'établissement d'une race nouvelle au sud de la péninsule.

L'Italie méridionale présente vers la fin du x^e siècle un étrange pêle-mêle de nationalités; on y voit, confondus avec les anciens habitants du pays, des Grecs, des Lombards, des Arabes et des représentants épars de bien d'autres peuples encore. La confusion politique y était grande. Malgré les efforts des trois Othon l'influence du pouvoir impérial d'Allemagne se faisait peu sentir. Les désordres intérieurs de la papauté empêchaient également l'établissement de toute suprématie de la part du Saint-Siége. La Pouille et la Calabre restaient aux mains des patrices et des catapans de Byzance; à côté d'eux des princes lombards régnaient à Salerne, à Bénévent, à Capoue, tandis que de petites républiques maritimes bordaient les côtes de la Campanie et que la dynastie musulmane des Kelbites gouvernait la Sicile. Tous ces pouvoirs faibles et presque moribonds avaient à peine la force nécessaire pour vivre au milieu des intrigues incessantes de leurs voisins. Un choc un peu violent, venant du dehors, devait faire crouler cet état de choses, et lorsqu'on étudie de plus près l'attitude de toutes ces populations énervées et corrompues, on s'étonne moins de l'issue qu'eut la tentative de quelques hardis aventuriers.

C'est en 1010 qu'éclata dans la Pouille et les Calabres une révolte formidable contre l'autorité des byzantins, révolte amenée par l'inintelligente tyrannie des gouverneurs grecs. C'est dans les luttes prolongées entre les révoltés et leurs oppresseurs que nous rencontrons pour la première fois en plus grand nombre des auxiliaires normands qu'attirait en Italie le désir des combats autant que la soif du butin. On les trouve pendant une vingtaine d'années à la solde des dynastes et des cités italiennes, changeant de parti selon les avantages qu'on leur offrait, sans qu'ils poursuivissent encore des projets personnels de conquête. Mais en 1035 les premiers fils de Tancrède de Hauteville arrivèrent en Italie, et dès lors les guerriers normands eurent à leur tête des chefs capables autant

qu'ambitieux. Après des luttes innombrables et qui semblent tirées souvent de quelque roman de chevalerie, les nouveaux venus surent se faire place; Guillaume Bras-de-Fer prit en 1043 le titre de comte de Pouille et distribua le pays à ses vassaux. Puis il entama la lutte définitive tant avec les Grecs qu'avec les princes lombards de Salerne qui espéraient réunir sous leur sceptre, dans ce moment même, l'Italie méridionale tout entière. Cette lutte difficile le devint plus encore quand Henri III, l'empereur d'Allemagne, eut résolu de concert avec Léon IX, de soumettre au Saint-Siége la principauté de Bénévent. Cette prise de possession s'opéra facilement, mais elle eut pour résultat de mêler la papauté à toutes les intrigues politiques qui déchiraient le sud de l'Italie et finalement elle mit en face Léon IX et les Normands. La bataille de Civitate (juin 1053) décida en faveur de ces derniers. Le pape défait et prisonnier dut traiter avec les vainqueurs et leur céder formellement des provinces qu'il ne pouvait plus espérer pour lui-même désormais. C'est à ce moment de la consolidation du pouvoir normand dans l'Italie méridionale que s'arrête le premier volume de M. de Blasiis.

Le second volume de l'ouvrage n'est à vrai dire que la biographie de Robert Guiscard, dont la personnalité domine, de 1057 à 1084, l'histoire tout entière du sud de la péninsule. Ses exploits dans la Pouille et en Sicile, ses luttes avec son frère Roger, son intervention en faveur de Grégoire VII, ses entreprises surtout contre l'empire de Byzance forment le plus curieux tableau. C'est au moment décisif de sa lutte contre Alexis Comnène, son digne rival par la fourbe et le courage, que la mort vint enlever Robert Guiscard et rendre inutile la victoire de Larisse. M. de Blasiis est arrivé dans son récit jusqu'à la date de 1085. Un troisième volume doit terminer l'histoire de l'établissement des Normands en Italie.

On ne peut que louer le talent et le zèle avec lequel notre auteur a su mettre en œuvre les sources, tant italiennes que byzantines et françaises, relatives à cette période. En fait de documents inédits il ne s'est guère servi que de quelques diplômes grecs tirés des archives de Naples, mais il a tâché de ne laisser échapper aucun fragment d'annales ou de chroniques, en prose ou en vers, qui pouvait éclairer son sujet. Son ouvrage est de beaucoup le plus complet parmi tous ceux qui ont traité la matière tant en France qu'en Allemagne. On n'apprécie bien tout son mérite qu'en le comparant aux travaux de MM. Gauttier d'Arc et Petit de Baroncourt ou bien à ceux de Raumer et de Mooyer. Il faut féliciter aussi M. de Blasiis d'avoir évité cette emphase dans le récit, cet abus de réflexions plus brillantes que solides, qui déparent trop souvent les ouvrages d'histoire au-delà des Alpes. Scrupuleusement fidèle à la seule vérité historique, l'auteur ne se laisse dominer par aucune tendance politique ou religieuse; son style simple et scientifique, son récit sobre et modéré, gagnent tout d'abord la confiance du lecteur. Son savoir est solide et l'on voit qu'il n'a rien négligé pour établir la vérité des faits d'après les meilleurs témoignages.

Ces mérites divers n'excluent point les défauts; nous les signalerons à l'auteur avec d'autant plus de franchise que son travail est plus méritoire dans son ensemble. M. de Blasiis, qui a si soigneusement étudié les sources italiennes et byzantines, a quelque peu négligé les sources allemandes, importantes cependant pour telles parties de son récit, ainsi que les travaux de l'érudition ger-

manique moderne. L'*Histoire des empereurs d'Allemagne* de Giesebrecht semble lui être inconnue tout comme l'*Histoire de Grégoire VII* de Gfroerer. Il aurait mieux fait de les consulter que de lire tel écrivain oublié du XVIIIe siècle comme Martin Hofmann. Il paraît n'avoir pas étudié non plus les *Regesta Pontificum* de Jaffé qui lui auraient épargné plusieurs erreurs [1]. Regrettons aussi que l'auteur se soit servi si souvent d'éditions très-fautives de ses sources quand il en existait de meilleures. Les *Monumenta* de Pertz doivent se trouver à Naples, du moins l'auteur les cite assez souvent; mais alors pourquoi ne s'en est-il pas toujours servi? Il n'aurait pas obstinément appelé le moine d'Hersfeld *Lambertus Scafnaburgensis* ni les annales d'Ekkehard *Chronicon Urspergense*, dénominations fausses et qui sont abandonnées depuis longtemps. Il aurait évité surtout l'incompréhensible erreur de tailler dans Hermann-le-Paralytique (*Hermannus Contractus*) deux auteurs différents : *Ermanno Augiense* et *Ermanno Contratto*; c'est précisément Hermann qui est l'auteur du *Chronicon Augiense*. Une autre des sources principales de cette époque, Léon d'Ostie, a été rééditée avec le plus grand soin par M. Wattenbach pour la collection de Pertz; cependant c'est encore de l'édition de Muratori que se sert notre auteur. M. de Blasiis n'a pas toujours échappé non plus à des contre-sens dans l'interprétation des textes. A la page 239 p. ex. du vol. II l'on trouve un passage de Romuald de Salerne expliqué en opposition directe avec le texte transcrit en note. Autre part (vol. I, p. 214) il cite un passage de la chronique d'Hermann pour établir que Léon IX vint à Worms en 1050; or le chroniqueur en cet endroit donne précisément la date de 1052. L'auteur aurait mieux fait aussi de ne pas accorder de place dans son récit à la tradition légendaire de la prise de Luna par le corsaire Hastings (I, 68).

Mais ce ne sont là que des observations toutes secondaires; il en est deux auxquelles nous attachons une plus grande valeur. M. de Blasiis aurait dû, soit dans une introduction, soit dans un appendice, s'expliquer nettement sur la valeur de ses sources. Il a sans doute élucidé, avec autant de sagacité que de patience, l'importance de certains témoignages. Ainsi il a très-bien démontré, contre l'avis de MM. Gauttier d'Arc et Giesebrecht, que les premiers chapitres d'Aimé du Mont-Cassin ont joui jusqu'ici d'une trop grande autorité. Mais on regrette de ne pas trouver dans son livre d'aperçus plus nets sur les rapports des sources entre elles. Il aurait trouvé pour ces travaux de précieuses indications chez les éditeurs des *Monumenta;* déjà M. Wilmans avait établi que les récits de Guillaume de Pouille et ceux d'Anne Comnène étaient puisés à la même source. L'*Anonymus Siculus* n'est également qu'une paraphrase raccourcie de Gaufredus Malaterra; on ne saurait donc plus appuyer les assertions de l'un de ces auteurs par des citations tirées de l'autre.

La seconde observation qui nous reste à faire se rapporte aux notes et aux extraits qui accompagnent le texte; ils abondent en erreurs et en omissions plus

1. Au vol. II, p. 118 par exemple, il n'aurait point dit qu'Alexandre II accompagna le duc Geoffroy contre les Normands à la mi-mai 1067; en effet nous voyons dans les *Régestes* que le pape était à Rome le 10 et le 22 de ce mois. — Pour plus de détails sur les erreurs historiques et chronologiques de notre auteur, voy. le savant travail de M. le docteur Hirsch dans les *Gœttinger gelehrte Anzeigen*, n° 39 de 1866.

fâcheuses encore. Tantôt ce sont les noms des auteurs ou de leurs ouvrages qui sont défigurés et l'on nous fait lire Ildesein, Usperg, Scylatzes pour Hildesheim, Ursperg, Scylitzes, tantôt les renvois sont fautifs (p. ex. vol. I, p. 45, ce n'est pas Cedrenus II, 437, mais 456 qu'il faut chercher), tantôt enfin — et c'est chose fréquente — nous ne trouvons d'autres indications que Petr. Diac. ou Pertz VIII, etc. Mieux vaudrait ne pas citer du tout que de renvoyer le lecteur à des volumes de six cents pages in-folio. Signalons encore l'absence d'une table des matières. Nous désirons aussi vivement que l'auteur mette à la fin de son troisième volume un index détaillé, dont il reverrait soigneusement les épreuves.

Tel qu'il est, l'ouvrage de M. de Blasiis a donc de graves défauts; il mérite néanmoins que nous ne le quittions qu'en répétant encore une fois combien son auteur a de mérite et de sérieuses qualités et en constatant qu'il l'emporte de beaucoup sur tous ceux qui ont abordé son sujet avant lui.

Rod. Reuss.

---

8. — **Geschichte des Weins und der Trinkgelage**, ein Beitrag zur allgemeinen Kultur- und Sittengeschichte, nach den besten Quellen bearbeitet und populær dargestellt für das deutsche Volk, von Dr R. Schultze. Berlin (Nicolaï), 1867. xxvi et 225 p. in-12.

Cette *Histoire du vin et des banquets* n'a pas de prétentions scientifiques; elle est écrite à l'usage du peuple allemand, mais malgré sa tendance à la vulgarisation elle nous paraît composée sur les meilleures sources. Les sept premiers chapitres nous font l'histoire du vin chez les Chinois, les Arabes, les Perses, les Égyptiens, les Hébreux, les Grecs et les Romains. C'est un résumé très-succinct, et l'on n'y trouve rien de nouveau. Les chapitres consacrés aux Français et aux Anglais sont également fort courts; on y remarque cependant quelques détails assez bien choisis. Les Allemands occupent tout le reste du livre, où l'on trouve des descriptions fort piquantes, entre autre celles de la vie des étudiants au Moyen-Age, des couvents, des cours, etc. L'auteur représente avec raison son pays comme celui où l'on boit le plus, où l'on a inventé l'*art* et la *science*[1] de boire. Il trouve qu'en France et en général dans les autres pays de l'Europe on ne boit pas d'une manière assez *caractéristique* pour qu'il vaille la peine d'en parler. Il examine tout particulièrement les résultats de l'*ivrognerie nationale*, son influence sur la langue allemande, sur les mœurs, et constate en terminant que ce vice tend à diminuer, non par le fait de lois ou de sociétés de tempérance, mais parce que la vie intellectuelle a pris un puissant essor dans notre siècle.

Son livre est instructif et intéressant. Sur un point cependant nous croyons qu'il se fait illusion, c'est lorsqu'il affirme que la langue française est pauvre en expressions signifiant boire et s'enivrer, que notre poésie emprunte peu d'images à l'ivresse. Presque tous les exemples qu'il en donne pour l'allemand se retrouvent dans notre dictionnaire : ivre de joie, soif de sang, altéré de vengeance, etc.

A. K.

1. Pour ceux qui ne connaissent pas l'Allemagne ces mots ne seront peut-être pas clairs. Les Allemands ont inventé toutes sortes de règles, d'usages, de cérémonies qu'il faut observer dans les *kneipes*, et dont on trouvera le détail dans le livre de M. Sch.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3 — 19 Janvier — 1867

L'envoi de la *Revue* sera suspendu après le quatrième numéro à toutes les personnes qui n'auront pas renouvelé leur abonnement.

---

9. — **Appendice al Saggio di grammatologia comparata sulla lingua albanese**, per Demetrio Camarda. Prato (Alberghetti). 1866. In-8°, lviij-268 p. Prix : 6 fr.

Lorsque, il y a quelques mois [1], nous annoncions aux lecteurs de la *Revue critique*, l'intéressant travail de M. Camarda sur la langue albanaise, nous faisions des vœux pour que l'appendice promis par l'auteur ne tardât pas à paraître. Cet appendice a paru ou, pour mieux dire, M. C. vient de publier un second volume non moins utile que le premier.

Nous ne voudrions pas paraître attribuer trop d'importance à un point qui à la vérité n'est que secondaire, mais il nous est impossible de ne pas constater que M. C. n'a pas la main heureuse dans le choix des titres qu'il donne à ses livres. Nous avons dû désapprouver le titre de *Grammatologia comparata* qu'il a donné à son premier volume, et nous ne trouvons pas mieux choisi celui d'*Appendice* qu'il donne au second. En effet ce second volume n'est réellement qu'une chrestomathie albanaise. Elle consiste en un choix de textes, prose et vers, accompagnés d'une traduction italienne et notes, le tout précédé d'un discours préliminaire et suivi d'une table alphabétique de tous les mots albanais qui se rencontrent dans ce volume et dans le premier.

Cette chrestomathie offre à l'auteur une occasion fréquente de rapprocher en note, jusqu'à un certain point, l'albanais du grec au point de vue lexicographique, et c'est ce qui explique le titre d'*appendice*. Mais il nous semble qu'il a déjà assez largement usé de toutes les occasions qu'il a eues de faire la même chose dans sa *Grammatologia*, et nous croyons que si tel était son but, il aurait été bien plus utile et plus d'accord avec les procédés généralement reçus dans la science, de publier un dictionnaire étymologique de la langue albanaise. Du reste M. C. n'ignore pas que le seul argument vraiment solide pour prouver la parenté des langues est celui qui résulte de la comparaison de leur organisme grammatical.

Ce que nous venons de dire nous autorise, ce nous semble, à considérer ce

1. I^re^ année, art. 92.

volume comme un ouvrage à part dans lequel on retrouve bien les idées de l'auteur sur la place due à l'albanais, dans la famille indo-européenne, mais qui ne se rattache au premier que par la table très-riche et très-utile qui se trouve à la fin.

Le discours préliminaire occupe cinquante-six pages dans lesquelles l'auteur s'occupe principalement de l'histoire du peuple albanais, de l'écriture et de l'orthographe albanaises, et il y parle de quelques-uns des textes qu'il a publiés dans son livre. Il revient, non sans une certaine chaleur, sur l'adoption des caractères grecs pour l'albanais. Nous avons déjà déclaré notre opinion sur ce point, et nous ne trouvons rien dans le nouveau volume de M. C. qui puisse nous la faire modifier. Du reste quand même nous pourrions trouver opportune l'application des caractères grecs à l'albanais, il nous serait toujours impossible d'approuver le système adopté en ceci par M. C. Ce système ne résiste point à un examen tant soit peu sérieux. Ainsi, par exemple, dans la première note de ce second volume, il rappelle au lecteur que les lettres grecques employées pour écrire l'albanais ont la même valeur qu'en grec; mais, cela étant, comment se fait-il qu'il représente par γ' le γ grec moderne et par γ le *g* (*a*) italien? Il dit aussi (*Appendice*, p. VI) qu'en choisissant des groupes de lettres pour représenter des sons qui n'existent pas en grec, il a tâché d'écarter tout arbitraire en tenant compte de la valeur exacte de chaque lettre composant le groupe; mais alors pourquoi introduit-il comme élément de distinction la double forme du sigma σ et ς dont il se sert pour distinguer les sons suivants :

δς = *g* (*i*) ital., δσ = *z* (*i*) ital.
τς = *c* (*i*) ital., τσ = *z* (*i*) ital.
ζς = *j* franç., σς = *ch* franç.

Pour justifier le choix du groupe σς, pour exprimer le son *ch*, M. C. s'appuie sur une raison bien faible. L'ancienne forme du ς, dit-il (*Grammatolog. comp.*, p. 12), est c, de manière que σς peut en quelque sorte représenter le *sc* italien. Le rapport entre l'ancien c grec et le *c* romain étant un rapport de pure forme, il cesse d'exister une fois la forme changée. Ensuite l'ancien c grec ne faisait pas moins l'office de σ que de ς de manière que, dans tous les cas, σς ne pourrait représenter que cc. Enfin, quand même σς pourrait équivaloir à *sc* it., il ne pourrait représenter le son du *ch* fr. que devant les voyelles *e*, *i*. Ces quelques exemples suffisent pour prouver que ce n'est pas sans de bonnes raisons que nous devons rejeter le système de transcription adopté par l'auteur. Il a beau dire que « l'alphabet grec est celui qui s'accorde le mieux avec la nature de la » langue albanaise (*Appendice*, p. V) », tant que nous le verrons avoir recours à de pareils expédients plus ou moins arbitraires, pour donner des signes à *dix-sept* sons albanais qui n'existent pas en grec, nous ne serons pas convaincu.

Une autre question dont M. C. s'occupe dans son discours préliminaire est celle de l'orthographe. Il soutient que celle-ci doit prendre pour guide l'étymologie. C'est là un principe qui peut être toujours juste et praticable lorsque l'étymologie est bien arrêtée et généralement acceptée. Mais dans le cas de l'albanais, où il peut y avoir divergence d'opinion sur un grand nombre d'éty-

mologies, régler l'orthographe sur l'étymologie veut dire à peu près que chacun peut écrire à sa manière. Et puisque nous en sommes à l'orthographe nous ne passerons pas sous silence qu'une des conséquences regrettables du système d'écriture choisi par M. C. est justement de défigurer l'orthographe d'une quantité de mots tout à fait grecs qui sont en usage chez les Albanais. Ainsi, par exemple, ayant destiné le υ à représenter le son de l'u français il ne peut pas l'adopter pour les mots grecs où il a la valeur d'un *i*, et il lui faut écrire μαρτίρι et μαρτιρία au lieu de μαρτύρι et μαρτυρία.

La plus grande partie du discours préliminaire est consacrée à l'histoire du peuple albanais. C'est après avoir parlé des chants populaires publiés dans cet ouvrage, que l'auteur s'y engage, un peu brusquement à vrai dire. Cette excursion sur le champ de l'histoire nous a paru déplacée ici, et en tous cas trop longue. Il résume cette dissertation sur la nationalité albanaise, en soutenant que les Grecs et les Albanais ne doivent former qu'une seule nationalité, et par suite, revenant à la question de l'alphabet, il reproche à ceux qui combattent l'adoption de l'alphabet grec pour la langue albanaise de s'opposer par là à la fusion des deux nationalités. Évidemment M. C. en mêlant l'alphabet aux questions de nationalité n'a pas vu quelle rude besogne il se donnerait s'il voulait corriger le désordre immense qui existe à cet égard, et distribuer les alphabets selon les nationalités. Mais laissant de côté la question de l'alphabet qui paraît bien futile à côté d'aspirations d'un ordre aussi élevé, nous nous hâtons d'observer que M. C. pousse trop loin les conséquences de sa thèse philologique. Il oublie qu'une simple communauté d'origine ne suffit pas pour constituer l'unité du langage considéré comme base de la nationalité. Lorsqu'à force d'analyses laborieuses on aura mis tout à fait hors de doute que la langue albanaise doit être placée à côté du grec et du latin, et même un peu plus près du grec que du latin, on n'aura pas prouvé par cela que le grec et l'albanais ne soient aujourd'hui deux langues totalement distinctes. Il n'est même pas besoin d'une différence aussi considérable pour empêcher deux peuples de former une seule nationalité. L'albanais est plus éloigné du grec que le français de l'italien, l'allemand du danois, le russe du polonais. Parlez albanais à un grec, il vous comprendra tout aussi peu que si vous lui parliez anglais ou espagnol. Et si jamais l'unité rêvée par M. C. vient à s'effectuer, ce ne sera sans doute pas comme il le désire. L'hypothèse la plus vraisemblable en effet, est que l'albanais finira par s'éteindre en cédant la place au grec, aussitôt que la Grèce sera redevenue capable d'exercer une influence civilisatrice.

Les textes albanais réunis dans ce volume consistent pour la plupart en chants populaires. On y trouve aussi quelques poésies dont l'origine n'est pas tout à fait populaire et quelques morceaux de prose. Ces derniers sont au nombre de quatre. Les deux premiers sont choisis dans la traduction albanaise du nouveau testament publiée à Corfou en 1827, le troisième dans un livre écrit en albanais de Scodra et intitulé *la Voie du Paradis* (*Ruga e Parrisit*) Rome, 1845. Le dernier est le quatrième des contes populaires albanais dont M. Hahn a publié le texte avec la traduction allemande dans ses *Albanesische Studien*. Il est à regretter que ce savant ait cru devoir omettre les textes originaux dans

son intéressant recueil de contes populaires grecs et albanais, mais malheureusement c'est là un fait dont il pourrait nous citer d'autres exemples tels que celui de M. Dorsa, italo-albanais, et de M. Hecquard, consul de France à Scutari, qui, en publiant la traduction de plusieurs chants populaires albanais, fort intéressants, se sont dispensés d'en rapporter le texte original.

Dans les poésies réunies par M. C. on trouve des spécimens des dialectes toske et gheghe, ainsi que de l'albanais de Grèce, de Calabre et de Sicile. Une partie de ces poésies est empruntée aux ouvrages de Hahn et de Reinhold, le reste est publié ici pour la première fois. Parmi les chants populaires inédits que M. Camarda nous fait connaître, il y en a plusieurs qui seront intéressants non-seulement pour les albanophiles, mais aussi pour toutes les personnes qui s'occupent de poésie populaire. Nous n'en citerons que quelques exemples.

Le premier de ces chants est intitulé *Constantin le petit*. Il appartient au cycle très-étendu des chants relatifs au retour du fiancé ou du mari dont le plus ancien exemple se trouve dans l'Odyssée, ou dans l'ancien cycle grec des Νόστοι, et qui sous des formes nombreuses et variées se présente dans les chants populaires d'un grand nombre de nations. Dans le chant albanais dont il est question, il s'agit d'un jeune fiancé appelé à servir pendant neuf ans dans l'armée du sultan. Avant de partir il échange un anneau avec sa fiancée. Les neuf ans étant passés et Constantin n'étant pas encore de retour, le père de la jeune fille veut que celle-ci se marie avec un autre. Constantin, troublé par un pressentiment, devient si triste que le sultan, ayant appris le motif de sa tristesse, lui donne son congé et un de ses chevaux les plus rapides pour qu'il puisse arriver à temps. En route il rencontre son père qui, désespéré de l'absence de son fils, et voyant la fiancée de celui-ci sur le point d'en épouser un autre, allait se jeter dans un précipice. Constantin, sans se faire reconnaître, le rassure, et donnant de l'éperon à son cheval, il arrive à l'église juste au moment où le cortége nuptial s'y rendait. Au moment où la bénédiction nuptiale allait avoir lieu, il présente son anneau à la mariée qui le reconnait et l'épouse. On trouve dans le recueil de Passow, sous le numéro 449 un chant grec intitulé ἡ αἰχμαλωσία qui, quoique M. C. n'y voie qu'un souvenir pâle et lointain de la chanson albanaise, provient cependant de la même source, à cela près qu'il est incomplet. L'identité de certaines circonstances dans les deux chants est telle qu'on ne peut pas l'attribuer au hasard. Ainsi, par exemple, le moyen par lequel le fiancé obtient de retourner dans son pays et l'épisode de la rencontre du père sont exactement les mêmes dans le chant grec et le chant albanais. Le héros du chant grec ne s'appelle pas *Constantin le petit*, mais plusieurs chants du recueil de Possow prouvent que Κωνσταντῖνος ὁ μικρός n'est pas inconnu au peuple grec.

Un des plus beaux chants publiés par M. C. est celui qu'il intitule la *Ballade de Garantine* ou *le spectre du guerrier*. Le sujet est tout-à-fait le même que celui du chant grec intitulé ὁ Βουρκολάκας (Passow, n° 517). M. C. en a publié deux versions dont la seconde, plus complète et plus étendue que la première, est de toute beauté.

Un chœur nuptial où des hommes et des femmes chantent alternativement,

est tout-à-fait digne d'attention, d'autant plus qu'il réveille certains souvenirs de l'antiquité classique. L'usage de le chanter aux noces est ancien et dure encore chez les Albanais de Calabre. M. Dorsa en avait déjà publié une traduction, mais d'après un texte moins ancien que celui donné par M. Camarda. Parmi les chants grecs, nous ne trouvons que quelques traces d'un chœur de ce genre dans le nº 622 du recueil de Passow. Un chant, sans titre, des colonies albanaises de Sicile (p. 133) a pour sujet la recherche du guerrier mort en bataille. On connaît l'histoire de la sépulture du roi Harold qui a inspiré à Heine un des morceaux les plus émouvants de son *Romanzero*. Mais le chant albanais se rapproche encore davantage de la romance espagnole et portugaise de *Don Beltram* avec cette différence que dans celle-ci le guerrier mort est cherché par son père, pendant que dans le chant albanais, ainsi que dans la poésie de Heine il est cherché par une femme qui l'aime. Le chant albanais offre cela de particulier que la femme cherche le guerrier de son propre mouvement et non par l'ordre du roi. On y trouve à la fin une ressemblance frappante avec la version portugaise, en ceci que le cheval mourant se défend directement des reproches qu'on lui fait d'avoir laissé tuer son maître.

La fin d'un autre chant (p. 113) présente un détail bien connu des amateurs de poésie populaire. Sur le tombeau de deux amants qui se sont tués par amour, croissent un cyprès et une vigne blanche. Ceci nous rappelle la vigne qui croît sur le tombeau de Tristan et Iseult. Dans un chant portugais c'est un cyprès et un oranger :

De um nascêra um cypreste
E do outro um laranjal :
Um crescia, outro crescia,
Cò as pontas se iam beijar.[1]

mais le chant albanais ajoute que les feuilles du cyprès guérissaient toutes les blessures et que le raisin de la vigne guérissait toutes les maladies.

M. C. n'ayant en vue dans sa publication que la philologie, n'a pas annoté ces chants au point de vue de la poésie populaire, mais seulement à celui de la langue. Ses notes nombreuses sont aussi instructives qu'on peut l'attendre d'un Albanais savant et éclairé.

La littérature albanaise étant bien loin d'être riche, et M. Camarda ayant introduit dans son recueil des poésies qu'on ne peut pas qualifier de populaires, on peut être étonné de voir qu'il ait totalement laissé de côté un poète italo-albanais bien connu, M. de Rada. Il est vrai que M. de Rada passe, chez les savants albanais, pour traiter sa langue un peu trop cavalièrement; mais cela n'aurait fait que donner occasion à M. C. de faire des remarques qui auraient été précieuses particulièrement pour les lecteurs étrangers.

Les quelques observations que notre devoir de critique nous a imposé de faire ne nous empêcheront pas de répéter ce que nous avons dit dès le commencement; à savoir que ce livre est très-utile et très-intéressant. M. Camarda a acquis un titre de plus à la reconnaissance des linguistes et a rendu service en même temps aux amateurs de poésie populaire, qui ne pourront se

1. Bellermann, Portugiesische Volkslieder u. Romanzen, pag. 137.

passer de son volume. La persévérance de l'auteur dans des travaux dont l'utilité scientifique est incontestable et pour lesquels il a dû lutter avec des difficultés de toute sorte, est tout à fait digne d'éloges.

D. COMPARETTI.

---

10. — **Die Katharsis des Aristoteles und der Œdipus Coloneus des Sophocles** von Paul Graf YORCK VON WARTENBURG. Berlin. Hertz. 1866. In-4°. 38 pages.

Cette dissertation a été faite pour répondre à la question suivante posée par la commission supérieure chargée en Prusse d'examiner les candidats aux hautes fonctions administratives (Oberexaminations-commission für die Prüfung zu den hœheren Verwaltungsæmtern) : « Démontrer sur une tragédie de Sophocle » comment elle peut opérer la purgation de la terreur et de la pitié suivant » Aristote. »

Cette question étonnerait nos auditeurs au conseil d'État. Elle paraîtrait fort embarrassante pour ceux de nos jeunes gens qui ont ou croient avoir des titres de noblesse. Elle ne serait pas non plus sans difficulté pour un philologue qui tiendrait à bien passer son examen; car les examinateurs qui ont posé la question en ont évidemment préjugé la solution. Ils pensent que la purgation de la terreur et de la pitié dépend de la manière dont l'action, les caractères, les passions sont traitées par le poète. Or c'est ce qui est loin d'être établi.

On n'est pas encore arrivé à s'accorder sur ce qu'il faut entendre au juste par cette purgation. Nous n'avons plus le passage de la *Poétique* où Aristote expliquait ce qu'il désignait par là, suivant la promesse qu'il a faite dans la *Politique* (VIII, 7. 1341 b. 39). La seule mention de la purgation que l'on rencontre aujourd'hui dans la *Poétique* est à la fin de la définition de la tragédie (c. 6. 1449 b. 27) : Aristote dit que la tragédie opère la purgation de la terreur et de la pitié au moyen de ces émotions elles-mêmes. On trouve un peu plus de lumière dans un texte de la *Politique* (VIII, 7. 1342 a. 4 et suiv.), où Aristote parle des effets de la musique qu'il appelle καθαρτική : « Toutes les âmes, dit-il, ressentent plus ou moins énergiquement les passions qui sont très-violentes chez quelques-uns, telles que la pitié, la terreur et même le délire religieux (ἐνθουσιασμός). Il y a en effet des gens sujets à ce délire; et nous les voyons, quand ils ont entendu de ces mélodies qui donnent à l'âme un transport religieux, calmés par cette musique sacrée comme par une sorte de médecine et de purgation. Il doit en être nécessairement de même de ceux qui sont très-sensibles à la pitié, à la terreur, à une passion quelconque, et des autres hommes dans la mesure où chacun d'eux y est sensible; tous doivent éprouver comme une sorte de purgation et un soulagement accompagné de plaisir. De même [1] les

1. Il y a ici dans le texte ὁμοίως δὲ καὶ. *De même* que quoi? Quel est le terme de comparaison? Est-ce, comme l'entend Bernays, la tragédie? Mais Aristote n'en a pas parlé. Est-ce l'harmonie par opposition à la mélodie? Mais Aristote n'en a pas parlé non plus, et d'ailleurs au point de vue de la purgation il n'y a aucune différence entre l'une et l'autre. J'ai soutenu (*Etudes sur Aristote*, p. 102) qu'il manquait avant ὁμοίως δὲ καὶ quelque chose qui faisait mention des moyens de purgation autres que la musique. Zeller m'a objecté (*Philosophie der Griechen*, II, 2, p. 612, note 3) qu'Aristote a voulu désigner

mélodies *cathartiques* procurent une satisfaction innocente aux auditeurs. » L'interprétation la plus naturelle et la plus voisine des textes a été proposée par M. H. Weil, aujourd'hui professeur à la Faculté des lettres de Besançon, dans un mémoire lu à la réunion des philologues Allemands, à Bâle. Tous les hommes ressentant plus ou moins fortement la terreur et la pitié éprouvent une sorte de soulagement et de purgation en assistant à la tragédie qui excite ces émotions, comme les gens sujets à l'*enthousiasme* éprouvent un soulagement et une purgation en entendant les mélodies sacrées. Il y a dans la nature humaine un besoin d'émotions fortes qui est satisfait par la musique et le théâtre; Aristote compare le besoin d'émotions à des humeurs qui agitent le corps, et la satisfaction qui lui est procurée par l'art au soulagement que procure une purgation. Le mémoire de M. Weil, publié en 1848 [1] au milieu du tumulte des révolutions, n'appela pas l'attention. Bernays retrouva cette explication sans connaître le travail de son devancier [2], et sa dissertation donna naissance à une controverse qui dure encore [3]. On a assez de données pour se faire une opinion, mais pas assez pour la démontrer aux autres. Ainsi Zeller et plusieurs encore n'ont pas adopté la solution de MM. Weil et Bernays. « Aristote, » dit Zeller (*Philosophie der Griechen*, II, 2, 615), « n'a pu méconnaître qu'on ne purge pas les passions, de quelque manière qu'on les excite, ni qu'à ce point de vue il y ait une grande différence entre les émotions que procure l'art et celles que donne la réalité. Les émotions ne sont purgées que si elles sont excitées conformément aux principes de l'art. L'art purge nos émotions en les soumettant à ses lois, en leur donnant pour objet non pas la personne d'un individu, mais l'humanité en général, en leur imposant une mesure et en les renfermant dans certaines limites. La tragédie par exemple nous fait entrevoir dans la destinée de ses héros le sort commun des hommes et les lois éternelles de la nécessité; la musique calme les agitations de l'âme en les assujetissant à la mesure et à l'harmonie. » Je crains que Zeller n'ait prêté du sien à Aristote. A s'en tenir au texte de la politique, il semble que cette purgation soit uniquement du domaine de la sensibilité; l'intelligence et la réflexion n'y interviennent pas. Aristote ne parle pas même du rythme et de l'harmonie; il ne parle que du plaisir que donne la musique. Pourquoi n'en était-il pas de même de la tragédie? était-il nécessaire que la tragédie fût conforme aux principes de l'art pour purger la

ici un effet de la musique différent de la purgation. La musique purge les παθητικοὶ et en outre elle procure à tous un plaisir. Je répliquerai d'abord que le καὶ placé devant τὰ μέλη τὰ καθαρτικὰ indique que les mélodies *cathartiques* sont opposées à autre chose, ensuite qu'Aristote vient précisément de dire que tous les hommes éprouvent un soulagement accompagné de plaisir; il n'est pas besoin de le répéter à peu près dans les mêmes termes. Je persiste donc à penser qu'il y a ici une lacune.

1. *Ueber die Wirkung der Tragœdie nach Aristoteles*, dans *Verhandlungen der* 10. *Philologenversammlung*, Basel, 1848, p. 131 et suiv.

2. *Grundzüge der verlorenen Abhandlung der Aristoteles über Wirkung der Tragœdie*, Breslau, 1857.

3. Elle est résumée dans un travail fait avec beaucoup de soin par Susemihl : *Aristoteles über die Dichtkunst, Griechisch und Deutsch und mit sacherklærenden Anmerkungen* (Leipzig, 1865). Susemihl voit entre l'opinion de Weil et celle de Bernays (*ibid.* p. 35, note 1) une différence qui m'échappe, comme elle a échappé à Zeller (*Philosophie der Griechen*, II, 2, p. 614, note 3).

terreur et la pitié ? n'était-ce pas un effet inhérent à la représentation dramatique, quel que fût le mérite de la pièce ? Je ne vois pas de raison décisive pour penser que la purgation tragique fût différente de la purgation musicale telle qu'elle est décrite dans la Politique. Mais enfin nous n'avons pas une base assez large pour y établir une hypothèse bien solide ; nous sommes après tout réduits à de pures conjectures, c'est-à-dire à quelque chose de nécessairement incertain et d'éternellement controversable.

M. de Wartenburg a cru pouvoir démontrer par l'analyse de l'Œdipe à Colone que la purgation Aristotélique est analogue au délire religieux qui se manifestait dans les *orgies*. Du temps d'Homère, dit-il (p. 20-22), il y avait une harmonie parfaite entre la connaissance que l'homme avait de lui-même et la connaissance qu'il croyait avoir de la divinité. Mais depuis, les progrès de la réflexion avaient ébranlé cette foi naïve. L'homme ne retrouvait plus la divinité dans les imaginations qui avaient jusque là satisfait sa piété. La divinité lui était devenue étrangère, obscure, et avait pris pour lui la forme du destin. De là une sombre tristesse dont il cherchait à se délivrer dans les *orgies*, par l'extase, où il perdait son moi dans l'abîme des forces naturelles et où les émotions de joie et de douleur étaient confondues. Les représentations tragiques, nées du culte de Bacchus dont elles formaient une partie essentielle, faisaient aussi perdre à l'homme la conscience de lui-même, mais seulement en partie ; elles l'endormaient sans la détruire. L'âme oscillant entre le sentiment et l'oubli d'elle-même tombait dans une sorte d'extase mêlée de plaisir et de peine.

Aristote aurait eu, je crois, de la peine à reconnaître là sa purgation ; et je doute que Sophocle ait cherché de semblables effets. M. de Wartenburg ne me semble pas avoir très-bien réussi à retrouver dans l'Œdipe à Colone l'application de ses principes. Il a évidemment entendu la purgation autrement que ceux qui avaient posé la question et il reconnait du reste lui-même (p. 34) que l'effet de purgation produit par la pièce de Sophocle se soustrait à une démonstration directe, précisément parce qu'il est du domaine de la sensibilité ; et ceci me paraît le point où M. de Wartenburg a touché juste. Au reste il fait preuve de connaissances classiques qu'on ne trouverait pas facilement en France dans de semblables conditions. Dans sa dissertation tout est singulier pour nous, l'occasion, le rang de l'auteur, et aussi la manière dont l'éducation Allemande prépare à comprendre et à sentir les œuvres d'art.

Ch. Thurot.

---

11. — **C. Sallustii Crispi Catilina, Jugurtha, Historiarum reliquiæ potiores.** Accedunt epistolæ ad Cæsarem de republica. Henricus Jordanus recognovit. Berolini apud Weidmannos. 1866, in-8°, vij et 150 pages.

Malgré les remarquables travaux de Kritz et de Dietsch, il manquait encore de ces chefs-d'œuvre de l'historiographie latine une édition fondée sur l'étude rigoureuse de la tradition des manuscrits. Cette lacune était si généralement remarquée, qu'il est inutile d'insister sur ce point. Dans sa grande édition, publiée en 1859, Dietsch avait, il est vrai, donné un nombre considérable de variantes, mais telle était la masse de ces matériaux, qu'il n'avait pu s'en

rendre parfaitement maître. Il n'est donc pas étonnant qu'il n'ait pas apprécié à leur juste valeur les différents manuscrits et qu'il se soit glissé dans son travail des erreurs et des inexactitudes. Dans la méthode suivie aujourd'hui pour la critique des textes, il est indispensable de se faire une idée exacte de la valeur relative des diverses classes de copies, de dresser en quelque sorte la table généalogique des manuscrits, afin d'arriver à se représenter bien nettement la façon dont les textes nous ont été transmis. M. Jordan s'est efforcé de remplir ces conditions et il a parfaitement atteint le but qu'il se proposait. Il a montré que Dietsch avait attribué encore une autorité trop grande aux trois manuscrits *Vaticanus* (nº 3864), *Nazarianus* (act. perdu) et *Commelinianus* (de Gruter). Il a prouvé que si quelque heureux hasard ne nous apporte pas des textes meilleurs, la critique devra s'appuyer essentiellement sur le manuscrit de Paris, *fonds de Sorbonne* nº 500, et faire abstraction de la masse des variantes fournies par les autres manuscrits. Nous partageons pleinement cette opinion.

Dans la préface, M. Jordan s'est borné à indiquer les résultats de ses recherches sur la valeur relative des manuscrits, recherches qu'il avait exposées plus longuement dans un article du *Hermes* (I, 229 et suiv.). En principe il s'est attaché à reproduire le texte du *Jugurtha* et celui du *Catilina* absolument tel qu'il nous est conservé dans le ms. de Paris. Il a tenu compte cependant des passages cités dans les auteurs, parmi lesquels Fronton occupe le premier rang, et encore ici il a pris la peine de remonter toujours à la leçon des manuscrits, la recherchant jusque dans les manuscrits eux-mêmes lorsqu'aucune édition ne l'avait conservée. L'éditeur a eu soin aussi de donner en note un choix des meilleures corrections conjecturales que les savants ont proposées pour rétablir les passages corrompus. En revanche il n'a admis dans le texte que les changements sur l'opportunité et la nécessité desquels il ne peut y avoir de doute. Si dans quelques endroits nous regrettons qu'on n'ait pas adopté ou du moins mentionné en note telle ou telle correction, nous n'avons que des éloges à donner à l'ensemble du travail. Nous devons surtout féliciter M. Jordan de la prudence avec laquelle il a procédé, n'accordant rien à l'imagination et aux préférences personnelles.

Parmi les corrections qu'à notre avis il eût pu admettre dans le texte, nous citerons celle de Bernays, *Jug.* 41, 7 *boreæ* au lieu de *gloriæ* (qui n'a aucun sens); puis celle de Madwig *Jug.* 47, 2 : *commeatu iuvaturam* pour *commeatum iuvaturum*.

Parmi les corrections introduites par l'éditeur lui-même nous signalerons les suivantes comme particulièrement faciles et heureuses : *Catilina* 31, 5 : *eorum animi molles et fluxi*; *ib.* 35, 3 : *solvere possem, at alienis nominibus*; *Jug.* 92, 7 : *et magna vis frumenti*. De même M. Jordan a reconnu dans les mots *in fuga* une ancienne glose qui se trouvait déjà dans le texte que Priscien (tom. II, p. 342) avait sous les yeux.

Il nous semble par contre que *Catil.* 31, 5, si un changement est nécessaire, le *sicut* donné par les meilleurs manuscrits à l'exception de celui de Paris qui a *si.ut* (avec une rature au milieu du mot) doit plutôt être changé avec Linker en *sicubi*, qu'avec M. J. en *si*. Il est étonnant aussi que dans la phrase *sed imperi*

vitæque cuis finis idem fuit (*Jug.* 5, 5, il n'ait pas été arrêté par le *sed*, qui trouble visiblement le sens puisque cette phrase contient la suite logique de la précédente. Il faut donc probablement retrancher ce *sed* comme provenant de la dernière syllabe du mot *permansit*. Il est surprenant enfin de laisser Memmius, dans le beau discours que Salluste lui prête (*Jug.* 31, 20) dire : *vos autem, hoc est populus Romanus, invicti ab hostibus imperatores omnium gentium satis habebatis animam retinere*; n'est-il pas évident que les mots *hoc est populus Romanus* ne peuvent provenir que d'une interpolation?

Des *Histoires*, l'éditeur donne avec des notes critiques les discours et les lettres contenues dans le ms. *Vaticanus* 3864 ainsi que les fragments du 2[e] et 3[e] livre conservés dans les feuillets des palimpsestes du Vatican et de Berlin. Enfin il y ajoute les *epistolæ ad Cæsarem de re publica* (du ms. du Vatican) dont le texte est rectifié en quelques passages. Un bon *index nominum* termine le volume.

J. Kl.

---

12. — **Dante e il suo secolo.** 14 maggio 1865. Firenze, Cellini, 1865-66. Gr. in-4°.

L'idée de cet ouvrage a été conçue une année avant la célébration du *centenaire* de Dante à Florence. En mai 1865 en paraissait la première partie, la seconde en septembre 1866. C'est un volume, très-grand *in-quarto*, de près de mille pages, avec une gravure et une photographie, qui fait de tout point honneur aux presses de M. Cellini qui l'a édité, avec M. Shivizzani, celui-ci surveillant la composition littéraire, tandis que l'autre donnait ses soins à l'exécution typographique.

Les éditeurs ont fait appel pour tresser cette couronne dantesque à une élite de tous les hommes qu'ils jugeaient les plus capables d'illustrer les différents côtés de l'idée du poète national, l'histoire et la science de son époque. Les écrits contenus dans ce volume sont au nombre de quarante-quatre. Naturellement, et comme on devait l'attendre d'un ouvrage dû à plusieurs collaborateurs parfaitement indépendants l'un de l'autre, on y remarque, non-seulement dans la partie politique mais aussi dans la partie littéraire, de fréquents désaccords d'idées et d'opinions. Ainsi on verra l'autorité de Dante invoquée en des sens opposés dans la question du pouvoir temporel des papes. Les auteurs qui appartiennent au parti libéral, par exemple MM. Mamiani et Centofanti, en retrouvent chez Dante, et surtout dans le traité *De Monarchia*, la condamnation absolue; tandis que ceux de l'autre école, tels que MM. Cantù et Ricci, tirent de leur côté les paroles du poète.

Nous aurions préféré que les éditeurs, avant de se mettre à l'œuvre, eussent bien déterminé certains points essentiels. Il est étrange, en vérité, qu'en fermant le livre on en soit à se demander si l'on doit attribuer à Dante une opinion ou celle qui lui est diamétralement opposée. Puisqu'il s'agissait de rendre honneur à Dante dans une réunion nationale si solennelle, il aurait mieux valu former une réunion d'écrivains d'accord entre eux sur l'interprétation des idées fondamentales de Dante, laissant liberté entière sur celles de second ordre.

Si la plus grande partie des travaux de la collection sont dignes d'éloges, il en est cependant qui ne sont guère plus que des amplifications de rhétorique. Heureusement ils sont en minorité; la partie qui concerne les *opere minori* de

Dante, par exemple, a été très-bien traitée : les *Rime* par M. Carducci, la *Monarchia* par M. Mamiani, le *Vulgari Eloquio* par MM. Lambuschini et Fabbretti, le *Convito* par M. Fornari. Il y a aussi d'estimables monographies, telles que celles de MM. Centofanti, Conti, Paganini, sur la philosophie et la théologie de Dante, et celle de M. Pucciante, sur Béatrix.

Mais celles auxquelles nous donnons la préférence dans ce volume, ce sont les illustrations historiques. Les notices généalogiques sur la famille de Dante, par M. Passerini, sont bien ordonnées et intéressantes, aussi bien les articles sur les personnages et les faits historiques de Lucques et de Sienne cités dans la *Divine Comédie*, par MM. Minutoli et Aquarone, et autres du même genre.

Malgré les défauts que nous avons dû relever dans la correction et l'exécution, le *Dante e il suo secolo* est un volume digne de tenir sa place dans la bibliothèque des *Dantophiles*, et on peut le dire un monument tout autre que vulgaire élevé à la gloire du grand poète.

A. D'ANCONA.

---

13. — **La Satire en France,** ou la Littérature militante au XVI[e] siècle, par C. LENIENT. Paris. Hachette. 1866. In-8°. vi-640 pages. — Prix : 7 fr. 50.

Depuis quelques années l'Université abandonne son domaine de prédilection, la littérature classique, et se lance résolûment dans la voie nouvelle ouverte à la critique et à l'histoire littéraire, dans le Moyen-Age et la Renaissance. Bon nombre de thèses de doctorat sont aujourd'hui consacrées à ces époques dont l'étude était d'ailleurs encouragée à la Sorbonne par l'exemple des Villemain, des Fauriel, des Le Clerc. De l'École Normale même, malgré les doctrines exclusives du célèbre critique qui la dirige, sont sortis plusieurs travaux estimables, tels que ceux de M. Chassang sur Gringore, sur les traces des romans anciens dans le Moyen-Age, et enfin *l'Histoire de la Satire au Moyen-Age*, dont l'ouvrage que nous analysons forme la suite.

Toutes ces recherches qui, il y a vingt-cinq ou trente ans, auraient été un signe de progrès, d'opinions avancées, ne sont guère à l'heure actuelle que les efforts des ouvriers de la dernière heure qui veulent exploiter leur part dans une mine découverte par d'autres. Une admiration de quarante ans a solidement assis le Moyen-Age et le XVI[e] siècle dans l'estime du public et leur a valu les sympathies des autoritaires, de ceux qui ne se décident pour une école ou un auteur qu'après un succès longuement constaté. Les études sur ces sujets sont d'ailleurs maintenant poussées assez loin pour que, sans profondes recherches personnelles, on puisse y puiser de brillantes matières de cours ou de vulgarisation.

Les deux ouvrages de M. Lenient sont conçus dans cet esprit. Chaque page y révèle le professeur qui développe un thème, presque un lieu commun, et qui cherche à captiver son auditoire plutôt qu'à éclaircir quelques points obscurs de notre histoire littéraire. Le sujet, des plus propres à faire ressortir la verve et l'éloquence de l'orateur, se serait moins prêté à une œuvre vraiment scientifique.

La satire, d'après le titre de l'ouvrage, n'est pas un genre défini comme les satires d'Horace, de Juvénal, de Perse, chez les Romains, ou de Régnier, de

Boileau, en France, ou comme le pamphlet, la comédie. Elle embrasse toute la *littérature militante* dont l'ensemble est trop vaste et trop varié pour être soumis à un développement et à des règles uniformes, comme les genres que nous venons de citer, ou comme une science philologique, historique ou autre. Le but de la littérature militante est si variable que chaque œuvre qu'elle produit reste en général un effort individuel qui n'accélère ni ne modifie la marche de cette littérature. Elle reste dans un état à peu près constant, puisque, à la différence de la libre pensée par exemple, elle sert aux réformateurs comme aux conservateurs, aux Politiques comme aux Ligueurs, à la Pléiade comme à l'école de Malherbe, et que sa promiscuité, en multipliant à l'infini ses usages, augmente aussi son incertitude. Elle n'offre nullement cette unité que nous trouvons dans une de ses branches, dans la presse d'aujourd'hui, qui, avec ses mœurs et sa langue à part, forme comme une littérature dans la littérature. D'un autre côté, la classification des ouvrages du XVIe siècle en *militants* et *non militants* a l'inconvénient de couper en deux les hommes et les livres, et de réduire en fragments des œuvres complètes et homogènes. Enfin le cadre factice adopté par M. Lenient ne doit contenir, à moins de contradiction, que les ouvrages conçus dans un esprit agressif et utilitaire, ce qui exclut la plupart des satires en vers du XVIe siècle, notamment celles de Jo. du Bellay, de M. Régnier, purs délassements littéraires. [1]

Ce vice de conception jette sur tout l'ouvrage un grand vague et amène une certaine confusion dans la distribution des matières. M. Lenient, après avoir commencé par diviser la satire d'après son but (satire religieuse, politique, philosophique), la divise à la fin d'après sa forme (satire artistique, dramatique). Ainsi les écrits d'Érasme, de H. Estienne, de Th. de Bèze, etc., sont disséminés en quatre ou cinq endroits différents, quoique leur forme soit presque constamment la même.

En outre, l'étendue de ce plan a forcé M. L. de mettre chaque écrivain à la portion congrue, et de lésiner sur la place qu'il lui accorderait. Il a admis une masse de célébrités qui appartiennent à l'histoire de l'humanité (Érasme, Rabelais, Calvin, Montaigne, etc.) et sur lesquels par conséquent il était difficile de donner des faits nouveaux ou des idées originales, et a d'autant diminué la part des écrivains secondaires plus curieux parce qu'ils sont moins connus. On peut même avancer qu'il n'a exclu de son livre que les élégiaques et les traducteurs; et encore n'a-t-il dû se décider à cette rigueur envers Amyot, par exemple, qu'après un mûr examen, car avec un peu de bonne volonté il aurait pu trouver dans la traduction des *Hommes illustres* une intention morale et partant militante.

En examinant la forme matérielle de l'ouvrage, nous trouvons une lacune

1. Pour ce qui touche la satire en vers, M. L. est bien moins exact et complet que Viollet-Leduc (Introduction aux Œuvres de Mathurin Régnier). Ce dernier cite plusieurs ouvrages intéressants pour l'histoire littéraire, sinon pour l'esthétique, que nous avons vainement cherchés dans le chapitre intitulé : *Forme nouvelle de la satire*, spécialement consacré à la satire en vers (les *Omonimes* de du Verdier, l'*Invective satirique* de Guillaume de La Perrière, etc.).

très-regrettable qui justifie les reproches que nous adressions à M. L. en commençant : les indications bibliographiques manquent absolument; les titres et les dates des éditions, le format des volumes, le lieu de leur publication, et en général tous les détails positifs propres à contrôler les recherches de l'auteur, paraissent à M. L. un luxe superflu. Son livre, nous le croyons, aurait pu affronter la perspicacité des érudits, car il est consciencieusement travaillé et généralement aussi complet qu'on pouvait l'attendre, étant admise la latitude que l'auteur s'était réservée pour le choix des matériaux. Nous avons cependant remarqué quelques passages assez inexacts et obscurs, comme le suivant qui se rencontre dans la notice sur Bon. Despériers (p. 40) : « Les épithètes vont » grossissant de Voetius à Spizelius et au père Mersenne, qui traite Despériers » d'affreux coquin et de monstre d'impiété. Bayle répète de confiance tous ces » jugements, sans chercher à les contredire. *Au milieu de ce concert de malédic- » tions, l'honnête et patient du Verdier découvre enfin un exemplaire...* » Du Verdier semble ici contemporain de Bayle : c'est au moins un défaut de clarté et de précision. A propos de la fameuse dédicace du *Cymbalum* (*Thomas du Clénier* à Pierre Tryocan), M. Lenient met en note : « Le mérite de cette correction (*du » v de Clévier en n*) appartient à M. Éloi Johanneau. » Il aurait pu ajouter : Et de la découverte de l'anagramme. Enfin, toujours à propos du même Despériers, M. L. aurait pu consacrer quelques lignes aux *Nouvelles Récréations et Joyeux Devis* qui continuent la guerre des fabliaux contre les gens d'église, quoique d'une manière moins directe et moins violente que les *Epistolæ obscurorum virorum*, le *Gargantua*, le *Pantagruel*, etc.

M. Sainte-Beuve a employé avec succès, dans son *Histoire de la Poésie au* XVIe *siècle*, une méthode dont M. L. a fait trop peu usage, bien qu'il semble la promettre à ses lecteurs. P. 121, il rapproche des *Regrets* de Joachim du Bellay quelques vers d'Alfred de Musset. C'est là un ornement très-heureux pour un livre surtout littéraire. Pourquoi, deux pages plus loin, ne pas rapprocher le *Poème de l'arbre* de M. de Laprade de la *Dryade violée* de Ronsard ? Pourquoi ne pas généraliser cette source de piquants parallèles, comme celui, par exemple, entre les prédicateurs de la Ligue et certain fameux littérateur de nos jours ?

Mais il est temps, après toutes ces critiques, de signaler de brillantes qualités qui rachètent bien des fautes. Le style dans l'*Histoire de la Satire au Moyen-Age* se faisait remarquer par sa vivacité et sa gaîté ; dans l'*Histoire de la Satire au* XVIe *siècle* il a acquis une ampleur et un éclat qui, malgré la banalité d'un grand nombre des matériaux analysés, rendent ce livre vraiment original et attribuent à l'auteur une véritable propriété sur cette époque si rebattue et si ressassée depuis quelques années. Les physionomies de ses écrivains ont été rafraîchies et animées d'un souffle oratoire. M. L. n'a pas craint d'emprunter souvent à Montaigne ou à Rabelais leur langue exubérante et fleurie pour parler des œuvres de leurs contemporains. Il s'est soustrait au pédantisme de notre style académique, comme, dans ses appréciations, à l'étroitesse de l'esthétique officielle. Il s'est placé au point de vue du siècle qu'il étudie, et l'a considéré

comme un tout homogène digne d'être envisagé en lui-même, digne de fournir les éléments qui doivent servir à la comparaison et à l'appréciation de ses monuments, et a dédaigné cette méthode fausse et surannée qui ne le jugeait que par son contraste avec le siècle suivant, le siècle de Louis XIV. De là un grand enthousiasme pour cette littérature si vivante et si robuste. Nous souscrivons des deux mains aux admirations de M. L. (et même à ses rigueurs, surtout à l'égard du *Cymbalum Mundi*, du *Moyen de parvenir*, et autres prétendus chefs-d'œuvre dont il était temps de faire justice), et nous croyons que la plupart de ses appréciations peuvent être regardées comme définitives. Enfin, pour nous résumer, nous lui reconnaissons un double mérite, celui d'avoir ressuscité dans des tableaux pleins de vie les mœurs, l'histoire, la littérature d'une époque si curieuse, et d'avoir révisé dans des sentences à peu près indiscutables les jugements des deux dernières générations sur un siècle qui a fourni tant de modèles au nôtre.[1]

EUG. MÜNTZ.

1. [Nous ajouterons à l'article de notre collaborateur quelques notes prises à une première lecture du livre de M. Lenient. Comme dans tout travail fait vite, les inexactitudes n'y manquent pas; nous en relèverons un certain nombre. P. 19, M. L. nous présente Hutten comme le seul auteur des *Epistolæ obscurorum virorum;* mais on sait qu'il n'a pris qu'une faible part à la première partie, la meilleure assurément. — P. 20, M. L. dit que ces petits chefs-d'œuvre « attirent à peine aujourd'hui les regards distraits d'un érudit »; c'est une grande erreur. On les lit beaucoup encore, et en Allemagne on les réimprime souvent. Ce qui leur manque, dit M. L., c'est le style, et il ajoute : « L'auteur a beau » se moquer du latin des théologiens, le sien ne vaut guère mieux. » Voilà une singulière appréciation! Dans son genre, le latin de cuisine des *Epistolæ* est certes très-réussi et leur donne leur plus grande valeur. — P. 36, M. L. nous dit que Sagon, surnommé par Marot *Sagouin*, « eut du moins le mérite d'enrichir la langue d'un terme de mépris »; mais le mot *sagouin* est antérieur, il signifie une espèce de singe; sans cela pourquoi Marot l'aurait-il appliqué à Sagon? — P. 37 et préc., Diane de Poitiers est présentée comme la maîtresse en titre de François Ier (cf. *Rev. crit.*, 1re année, art. 110). — P. 93, M. L. cite, comme preuve que le peuple introduisait des *gaîtés* même dans les choses saintes, ces deux vers d'une prose : *Gaude, Virgo, mater Christi, Quæ per aurem concepisti.* Ce n'est point du tout une gaieté, mais bien l'opinion répandue au Moyen-Age, et dont une foule de tableaux représentant l'Annonciation conservent la trace. — P. 105, « l'artisan » qui traîne le long bois » doit être entendu au sens propre, et non *long bois* dans le sens de lance. — P. 112, Eutrapel vient du grec εὐτράπελος et non εὐτραπελής. — Page 116, on fit des satires en vers « malgré l'arrêt de Quintilien qui en faisait une production » toute romaine. » Comme si Quintilien, en disant : *Satira tota nostra est*, avait pensé à interdire aux autres peuples d'en faire! — P. 130 : « Qui se souvient de Vauquelin? » *Personne.* » M. Achille Genty au moins, qui a publié il y a quelques années son *Art poétique*, et avec lui plus d'un lettré. — P. 149 : « Les libertés de l'Église gallicane, » *fondées par saint Louis.* » — P. 179. Livet se donnait le titre d'*Arvernus montigena*; qui croirait qu'un professeur de rhétorique traduit : « montagnard *auverpin* »? C'est de la *langue verte* du plus bas étage. — P. 244, il semble que M. L. intervertit les rôles, dans la discussion sur les mots *est épandu*, entre le catholique et le protestant. — P. 328, nous avons été surpris de voir un homme aussi lettré que M. L. tomber dans une faute que commettent, il est vrai, chaque jour les écrivains sans instruction, mais que M. Littré qualifie avec raison de « ridicule »; il s'agit du mot *compendieusement*, qui vient de *compendium* et signifie *en abrégé*, et non *tout au long*, comme l'a fait croire un vers de Racine très-mal compris, et auquel le vrai sens du mot donne tout son comique. — P. 359 ss., nous remarquerons, sans entrer dans une discussion, qu'il est au moins très-douteux que l'*Ile des Hermaphrodites* soit une satire contre Henri III. — P. 576 : « Pierre Larivey, le » plus habile arrangeur de théâtre et le plus comique depuis Gringore, combinait les imbro- » glios et les travestissements des Gelosi avec les traditions de la vieille farce gauloise et » les souvenirs classiques de Plaute et de Térence. » *I Gelosi* est le titre d'une pièce ita-

14. — I. **Les Coutumes du val d'Orbey,** publiées avec introduction et notes par Ed. BONVALOT, conseiller à la Cour impériale de Colmar. Paris. Durand. 1864. In-8°. 56 p. — II. **Les Coutumes du val de Rosemont,** publiées pour la première fois avec introduction et notes, par le même. Paris. Durand. 1866. In-8°. 81 p. — III. **Les Coutumes de l'Assise et les Terriers de 1573 et de 1742,** publiés pour la première fois, par le même. Paris. Durand. 1866. In-8°. 31 p.

Le développement des études historiques en France a porté bonheur aux monuments de notre vieux droit français. Les Coutumiers provinciaux ont été étudiés avec un zèle nouveau, et des publications périodiques comme l'excellente *Revue historique du droit*, de MM. Rozières et Laboulaye, ou des travaux spéciaux ont mis les historiens à même de puiser dans nos vieilles législations des indications précises sur l'histoire des mœurs et des idées. Les trois Coutumiers que nous annonçons ici nous retracent l'état social et politique de trois districts du département du Haut-Rhin. Le val d'Orbey se trouve au milieu des Vosges, sur les frontières de l'Alsace et de la Lorraine. Le Rosemont appartenait ainsi que l'Assise à l'ancien comté de Belfort.

Les Coutumes d'Orbey sont les plus intéressantes d'entre ces législations, publiées aujourd'hui pour la première fois. Elles forment un ensemble assez complet et s'étendent à tous les actes de la vie publique et privée. La plus ancienne rédaction de ces Coutumes remonte à 1513; depuis les souverains de ce petit pays, les seigneurs de Ribeaupierre les modifièrent à deux reprises différentes. Les Coutumes du Rosemont datent du milieu du XIVe siècle et sont dues à l'archiduc Léopold d'Autriche. Elles sont curieuses, surtout comme ayant été la source d'innombrables procès, soutenus par les habitants du Rosemont contre les archiducs d'Autriche d'abord et puis, après 1648, contre les Mazarin, leurs successeurs, en faveur de leurs priviléges sans cesse contestés. Ces procès ne prirent fin qu'après la révolution de 1830. Nous ne possédons plus le Coutumier du Rosemont que d'après une expédition notariée de 1697. Les Coutumes de l'Assise enfin remontent à une époque que M. Bon-

lienne que Larivey a traduite (*les Jaloux*); M. L. semble prendre ce nom pour celui des bouffons italiens; aurait-il vu dans le mot un dérivé de γελάω? D'ailleurs Larivey n'est pas un habile arrangeur, il n'est en aucune façon « le Scribe du XVIe siècle », d'autant que suivant toute vraisemblance ses neuf comédies n'ont jamais été représentées; il n'a rien combiné du tout, il a traduit très-fidèlement des comédies italiennes, en changeant quelques noms et en supprimant çà et là un rôle ou une scène. M. L. aurait dû prendre la peine de lire ses œuvres (tomes V-VII de l'*Ancien Théâtre français*, p. P. Jannet) ou au moins l'*Introduction* de M. Jannet. — P. 630: « L'art (avec Raphaël, Michel-Ange, » Titien, Tintoret, etc.) prit pour devise la maxime: *Sursum corda et oculi.* » D'abord cette maxime est de l'invention de M. L.; ensuite il faudrait *oculos;* enfin un art qui aurait pour maxime de lever les yeux en l'air risquerait fort de ne rien faire de bon et ne ressemblerait guères à celui des peintres cités, qui ont tous su bien voir autour d'eux, et c'est par là « qu'ils ont mérité d'enchanter et d'éblouir l'humanité. » — Les fautes d'impression pullulent dans ce livre; passons sur celles qui ne troublent pas le sens, comme *Aimmoin* (p. 328), *Mélanchton* (p. 332), etc.; mais qui comprendra le sens du mot *anarches* écrit *arnorches* (p. 71)? L'anagramme de Noël du Fail est Léon *Ladulfi* et non *Ladulfe* (p. 111); le *O* qui commence le second vers latin cité p. 318 fausse le sens et la mesure; Arlequin porte une *batte,* et non une *baguette* (p. 247); le fabliau cité p. 570 s'appelle *Florence* (et non *Flore*) *et Blanchefleur.* Qu'est-ce que la secte « huguenote et abloniste (p. 245) »? G. P.]

valot n'essaye pas de fixer; nous les connaissons par la rédaction de 1596. Notre auteur les a fait suivre des terriers de 1573 et de 1742 qui permettent d'intéressantes comparaisons sur le développement de ce petit coin de terre pendant un siècle et demi. De courtes introductions nous renseignent au sujet des origines historiques de chacun de ces Coutumiers; mais c'est dans les notes surtout que le lecteur français peu familiarisé avec le droit germanique trouvera de nombreux renseignements et des explications fort utiles sur certains détails obscurs des Coutumes alsaciennes. Sur un seul point nous ne saurions être d'accord avec le savant magistrat. Il est un de ceux qui se sont laissés séduire par les théories de M. Hanauer, dont nous parlions dernièrement ici (art. 211). Il croit voir partout le peuple souverain qui « participe tout entier et par lui-même à la constatation et à la consécration de la loi. » (*Coutumes d'Orbey*, p. 4). C'est bien à tort, ce nous semble, qu'il cite à ce propos les *Leges Barbarorum* et même les *Capitulaires*. La situation politique d'un rustique tenancier des Ribeaupierre au XVI[e] siècle ne peut aucunement se comparer à celle d'un antrustion des rois germains ou bien à celle d'un possesseur de franc-alleu sous Charlemagne. Ce qui montre d'ailleurs combien est sujette à caution cette théorie de la participation régulière et légale du peuple souverain au vote des lois qui le régissent, c'est que pour les coutumes d'Orbey, par exemple, les seigneurs de Ribeaupierre les modifièrent par deux fois, en 1536 et en 1564, à eux seuls et sans l'assentiment de leurs sujets. A cette observation se rattache une autre remarque plus générale et que nous ne voulons qu'indiquer ici. Quelle est au juste la valeur de ces Coutumiers, comme témoignages de la réalité historique? Nous montrent-ils bien la situation politique et sociale des pays qu'ils devaient réglementer, ou bien ne nous offrent-ils, pour ainsi dire, que les contours d'un état idéal, désiré mais non réalisé? Au premier abord la question peut paraître étrange, mais quand on voit comment se sont formés chez nous de pareils Coutumiers, reposant d'abord uniquement sur la tradition orale, puis recueillis et fixés à un moment donné sur les dires des gens du pays, intéressés à étendre dans la mesure du possible le cercle de leurs franchises, l'hésitation est permise. Quand on étudie d'autre part les procès interminables qui s'élevaient à tout propos entre seigneurs et tenanciers pour l'interprétation de ces mêmes franchises, et qu'on voit presque toujours les seigneurs triompher en justice, le doute s'impose de lui-même à notre esprit. On ne saurait plus parler raisonnablement par exemple d'un droit de chasse, quelque explicite que puisse être à cet égard un article de Coutumes, lorsque le seigneur fait régulièrement emprisonner le tenancier qui se livre imprudemment aux plaisirs cynégétiques. La valeur des Coutumes comme témoignages de la réalité historique pourrait donc être passablement amoindrie. Il serait de quelque intérêt d'examiner la question à fond, et peut-être le savant auteur lui-même aura-t-il la curiosité de l'aborder dans un de ses prochains travaux. — Remarquons encore en passant une petite erreur, *Coutumes du Rosemont*, p. 32 : Louis XIV n'a pu confirmer de priviléges en 1723.

Rod. Reuss.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 4 — **26 Janvier** — **1867**

15. — **Sammlung und Bearbeitung Central-Afrikanischer Vocabularien** von Heinrich BARTH. Erste Abtheilung. Umfassendere Vocabularien der Kanuri-, Téda-, Hausa-, Fulfulde-, Sonγai-, Logone-, Wandala-, Bagrimma- und Maba-Sprachen. Einleitung, Kap. 1-6. Fürwœrter. Partikeln. Zahlwœrter. Zeitwœrter. — Zweite Abtheilung. Einleitung, Kap. 7-12. Analyse der Fulfulde-, Sonγai-, Logone-, Wandala-, Bagrimma- und Maba-Sprachen. — Dritte Abtheilung. Nennwœrter. cccxxxiv et 295 pages in-4°. (Le même titre en anglais.) Gotha. Justus Perthes. 1862-1866. — Prix des trois livr., 40 fr.

Cet ouvrage, écrit en allemand et en anglais, est le dernier fruit de l'héroïque voyage du regrettable Henri Barth, enlevé à la science par une mort prématurée. Nous l'avons dit récemment (*Rev. crit.* art 245) : On ne saurait trop apprécier les services qu'un explorateur savant et intelligent est en état de rendre aux différentes branches de nos connaissances. Ce livre le prouve de nouveau.

L'Afrique, cette fourmillière de peuples, offre pour l'étude de l'homme les spécimens les plus divers, les variétés les plus intéressantes, les divisions les plus nombreuses, races pures et croisées dans toutes les combinaisons. C'est donc le territoire le plus favorable pour les recherches ethnographiques. Toutefois, malgré ces facilités et la quantité des éléments, que M. Barth, entre tous, a étudiés sous toutes les faces, c'est là surtout, en cherchant à nous rendre compte des rapports des diverses races entre-elles, que nous voyons combien peu l'ethnographie est encore avancée. On pourrait croire que, par la raison que les peuples de l'Afrique représentent des types inférieurs de la race humaine et un moral moins compliqué que le nôtre, leur étude est plus facile que celle des races supérieures. Il n'en est rien. Dans l'état actuel de la science, nous connaissons mieux la situation respective de certaines races supérieures, guidés que nous sommes par leurs manifestations intellectuelles, que celle de plusieurs races sauvages. Puisque les recherches anthropologiques n'ont pas eu jusqu'à ce jour, pour l'ethnographie les résultats que l'on est en droit d'attendre d'elles; et jusqu'à ce que la physiologie vienne contribuer pour sa part à la solution de ses problèmes, c'est la linguistique qui demeure l'instrument principal des études ethnographiques. C'est à ce point de vue surtout que les vocabulaires recueillis par Barth, pendant son voyage, ont une très-grande importance. Ce sont, en outre, des éléments précieux pour la linguistique générale.

L'ouvrage que nous annonçons est loin d'être complet. Il ne comprend que l'analyse grammaticale et les vocabulaires des langues mentionnées dans le titre,

tandis que l'intention de l'auteur était d'y joindre des textes, un grand nombre d'autres vocabulaires moins étendus, ainsi que des remarques ethnographiques et linguistiques, résultat de l'ensemble de ses observations. Il faut espérer qu'en Prusse on tiendra à honneur de publier les matériaux rassemblés avec tant de sacrifices par le grand voyageur. Ce sera le monument le plus digne que l'on puisse élever à la mémoire de Barth. En effet, on n'a qu'à comparer même superficiellement les éléments qui nous sont offerts dans cet ouvrage, avec les travaux du même genre publiés par les missionnaires anglais, pour reconnaître la grande supériorité des premiers. Ainsi, il n'y a que fort peu de glossaires africains où l'on ait eu soin d'indiquer l'accent des mots. Dans les vocabulaires de Barth cette partie de l'organisme des langues occupe la place qui lui revient.

Sans vouloir préjuger les conclusions générales de l'auteur, dont nous attendons la publication, il nous semble utile de signaler dès aujourd'hui quelques faits qui ressortent de ce recueil linguistique. En premier lieu, on est frappé de l'extrême mobilité des sons dans toutes ces langues. Il n'y a pas une seule consonne qui ne puisse se permuter avec la plupart des autres, non seulement en passant d'une langue dans une autre ou d'un dialecte dans un autre dialecte, mais au sein d'une seule et même langue [1]. Ce fait n'a rien qui doive nous étonner, vu la flexibilité et l'impressionabilité de l'organisme physiologique des races qui parlent ces langues. Il nous semble que l'auteur de ces vocabulaires n'en a pas assez tenu compte, en admettant toutefois que cette recherche ait été dans son plan.

Voici une seconde observation que M. Barth a signalée lui-même (Introduction, p. XXVIII), et qu'il s'était proposé de développer plus tard. C'est que toutes ces langues ont subi des influences très-considérables de la part de la langue arabe et de la langue berbère. Tandis que la première a pénétré surtout dans le vocabulaire (et ici l'auteur ne paraît pas toujours avoir reconnu les mots de cette langue oblitérés par d'innombrables modifications), la langue berbère ou temachekt a influencé principalement la grammaire. Nous acceptons pleinement sa manière de voir, quand il dit qu'avant cette infusion de l'élément berbère, ces langues paraissaient avoir été dépourvues de toute flexion. Les différentes théories sur l'origine du langage devront faire place un jour, comme bien d'autres théories, à l'observation des faits; et celui-ci, par exemple, est de nature à bouleverser de fond en comble l'opinion de Jacob Grimm sur la spontanéité des formes de grammaire. Il est à remarquer que cette influence ne doit pas être entendue dans le sens d'un emprunt direct de formes de la langue temachekt et de leur application aux langues de l'Afrique intérieure. Celles-ci n'ont fait qu'adopter le système et ont souvent développé de leur propre fonds une grammaire parfois assez compliquée.

Un troisième fait, également signalé par l'auteur, est relatif aux pronoms.

1. Avis aux faiseurs d'étymologies. Pour prouver par exemple la parenté du grec et du turc, on n'aura qu'à chercher des exemples dans ces vocabulaires. Cependant il faut les prévenir que les mots, disposés en regard les uns des autres, en neuf colonnes, sont le plus souvent des mots entièrement distincts.

Les pronoms ne sont pas, comme on l'a dit, les premiers éléments du langage, mais souvent, au moins dans les langues qui nous occupent en ce moment, des formations postérieures à d'autres parties du langage, ou bien empruntées à d'autres langues. Ainsi, le pronom personnel de la langue Tédâ présente les formes suivantes (Introd. p. LXX) :

	Sing.	Plur.
1re personne :	*tá-nê* ou *ta-ni*	*tin-ta*
2e —	*neb-rê*	*neb-ral*
3e —	*me-rê*	*me-râ* ou *âna-ta*.

L'analogie de ces formes avec les formes pronominales du berbère et de l'égyptien est frappante. Cependant, dans ce cas particulier, on pourrait être tenté de chercher l'explication de ce phénomène dans les relations plus étroites qui unissaient l'ancienne population des Tédâ (identifiée par Barth à la *Phazania* des anciens), aux populations de l'Afrique septentrionale. Mais la langue Songai qui n'est pas dans le même cas et qui d'ailleurs offre un organisme très-particulier, présente des formes pronominales très-rapprochées de celle du Tédâ.

Remarquons enfin un dernier fait qui, sans être d'une portée aussi générale que les précédents, n'est pas d'un moindre intérêt. Nous trouvons pour la formation du pluriel du substantif, dans la langue Fulfulde (Introd. p. CXL) plus de cent modes différents, et l'auteur déclare que très-probablement sa liste n'est point complète. Tout en ramenant plusieurs de ces formations à une ou plusieurs classes, on trouve un nombre encore assez considérable de flexions entièrement distinctes. Plusieurs explications de ce phénomène se présentent à mon esprit, mais aucune ne me satisfait entièrement. Je me contente d'appeler l'attention des linguistes sur ce point.

H. Z.

---

16. — **Les derniers jours de Jérusalem**, par F. DE SAULCY, membre de l'Institut. Paris, Hachette, 1866. In-8°. 437 p. (avec planches). — Prix : 7 fr. 50.

M. de Saulcy, qui avait visité la Palestine une première fois en 1853, a tenu à élucider une seconde fois, sur les lieux, certaines questions difficiles qu'il n'avait pas suffisamment approfondies lors de son premier voyage; il a voulu éclaircir davantage certains problèmes non résolus, dissiper certains doutes et porter une attention particulière sur des détails archéologiques de premier ordre qui intéressent la ville de Jérusalem.

Le livre que vient de publier l'infatigable auteur, est un des résultats de sa seconde excursion. Il se divise en deux parties bien distinctes :

La première comprend un précis historique des graves événements qui ont préparé la chute de la nationalité juive. Ce résumé d'une lutte terrible est écrit avec une grande vigueur, avec cette fougue qui va si bien aux narrations des combats. Tout en suivant pas à pas Joseph, cet écrivain froid et compassé, dans les détails qui rendent si précieuse sa *Guerre des Juifs*, M. de Saulcy a su animer son récit, et, par suite, en rendre la lecture très-attrayante. Ajoutez-y

que l'auteur trouve pour chaque opération qu'il raconte, pour chaque action qu'il décrit, l'expression propre et technique, et rend ainsi le tableau de cette lutte mémorable plus saisissant et plus coloré.

Le récit de cette guerre, du reste, est enrichi des commentaires indispensables pour que le lecteur puisse apprécier à leur valeur réelle les affirmations ou appréciations contestables de Joseph, placé lui-même, on le sait, dans des conditions exceptionnelles lorsque, favori des Romains, il eut à retracer les dernières années de la nationalité juive.

Cette première partie de l'ouvrage de M. de S. ne forme qu'une sorte d'introduction au récit de la conclusion de cette lutte : la destruction de Jérusalem.

Avant de nous occuper de cette seconde partie, il est une observation critique que nous tenons à faire, quoique l'erreur qu'elle doit signaler, ne soit pas de nature à avoir de l'influence sur les différentes parties de l'ouvrage. Cependant elle découle d'un principe qui, si l'auteur en est bien pénétré, doit nécessairement influer sur sa manière d'apprécier et même de raconter les faits.

Les dernières pages du précis historique qui s'arrête au moment où Jérusalem va être investi, sont remplies par la reproduction textuelle des versets des évangiles qui contiennent les prophéties du Christ sur la chute de Jérusalem et la destruction du Temple; après avoir cité *in extenso* certains passages des évangiles selon saint Luc, saint Matthieu et saint Marc, M. de Saulcy ajoute :

« Nous venons de rapporter toutes les menaces prononcées par le Christ » contre la ville de Jérusalem et contre la nation Juive; il s'agit maintenant de » vérifier si ces terribles prédictions ne se sont pas réalisées de point en » point.

» Je ne crains pas de le dire, *jamais prophéties n'ont été formulées et ne se sont » accomplies avec une précision pareille*, c'est ce qui va ressortir pleinement du » simple exposé des faits. »

A quelle époque les prophéties formulées avec tant de précision, ont-elles été fixées dans les termes où elles sont parvenues jusqu'à nous? Il ne peut plus y avoir le moindre doute à ce sujet, vu l'âge des évangiles; la formule écrite est postérieure à l'accomplissement même des prophéties. Dans tous les cas, et quelle que puisse être sous ce rapport l'opinion de l'auteur, il fallait, ne fût-ce que par une note, établir une réserve à côté de l'affirmation catégorique qui termine la première partie du livre. Si la science veut exercer sans cesse cette influence décisive sans laquelle elle manquerait la partie la plus essentielle de son but, elle ne doit jamais procéder qu'à coup sûr; elle doit s'efforcer surtout de mettre constamment en évidence jusqu'aux moindres circonstances de nature à guider sûrement ceux qui cherchent la vérité.

La seconde partie de l'ouvrage présente, sous le point de vue archéologique, une véritable importance; le débat, sur la question des enceintes de Jérusalem si longtemps et si passionnément poursuivi, est bien et dûment clos par les renseignements péremptoires et les preuves incontestables que fournit l'auteur. Tous ceux qui s'intéressent à cette question liront avec une grande satisfaction les démonstrations catégoriques de M. de Saulcy. Il prend une à une les

nombreuses et belles constructions existant encore de nos jours, il prend aussi un à un les derniers restes d'anciens ouvrages détruits, et, suivant page à page le journal du siége tenu par Joseph, il identifie avec une sûreté de vue remarquable chacune de ces constructions, chacun de ces restes, pour arriver enfin à cette conclusion désormais hors de toute contestation que l'enceinte actuelle de Jérusalem est la même que celle du temps de Titus.

Les cartes qui accompagnent et élucident le texte offrent un intérêt considérable; on peut à dix-huit siècles d'intervalle se rendre un compte à peu près exact des travaux de siége; et ce n'est pas le moindre mérite de l'ouvrage que d'avoir déterminé pour ainsi dire jour par jour les progrès des Romains contre le dernier refuge de la nationalité juive. Toute hésitation est impossible à la lecture des savantes démonstrations de l'auteur; c'est bien aux endroits indiqués qu'ont été construits les *aggeres*; ils ne pouvaient l'être qu'aux points marqués sous peine de ne pas atteindre leur but; les traces de ces ouvrages se montrent du reste encore visibles à l'œil de l'homme du métier; plus loin M. de Saulcy indique la ligne de circonvallation qui a cerné, qui a isolé Jérusalem; certes on n'en découvre plus de vestiges appréciables sur tout le parcours; mais les parties restées au jour permettent de rétablir en esprit tout le travail des Romains; pour entourer la place, en ce moment même, on n'aurait qu'à rattacher entre eux les restes de la ligne conservée, à ressouder l'anneau brisé aujourd'hui en divers endroits par des ouvrages ultérieurs.

L'ouvrage de M. de Saulcy met, en outre, dans une vraie lumière des détails précieux sur la construction du Temple, sur son ornementation, sur la destination de chacune de ses parties; de ce côté encore il découvre des horizons nouveaux dignes de fixer toute l'attention des savants.

Une des questions qui, depuis son premier voyage, a le plus sérieusement préoccupé M. de Saulcy, c'est l'identification des *Qbour-el-Molouk*, situés à un kilomètre à peu près de Jérusalem, sur la route de Damas. — On sait que M. de S., contrairement à l'affirmation des explorateurs allemands, anglais et même français, a considéré constamment le *Qbour-el-Molouk* comme le tombeau des Rois; alors que généralement on le considérait comme le tombeau d'Hélène, reine d'Adiabem. — Dans l'ouvrage dont nous nous occupons, cette question capitale vient de faire un grand pas; par le récit d'un des épisodes du siége, M. de Saulcy démontre que le tombeau de la reine Hélène, matériellement parlant, ne pouvait pas se trouver à l'endroit que lui assignent ses contradicteurs. M. de Saulcy détermine sa véritable place qui est beaucoup plus rapprochée de l'enceinte de Jérusalem; la preuve militaire sur laquelle il se base paraît réellement incontestable. Les *Qbour-el-Molouk*, pour ne pas être le tombeau d'Hélène, ce que nous admettons sans réserve, sont-ils véritablement les tombeaux des Rois? — Nous croyons que les derniers doutes sous ce rapport ne sont point encore éclaircis; M. de Saulcy s'appuie, à la vérité, sur ce fait important que c'est le seul tombeau aux environs de Jérusalem où l'on ait trouvé des sarcophages et des niches à trésors, mais doit-on en conclure que les Rois ont été enterrés en cet endroit, alors que les documents constatent qu'ils ont dû

être ensevelis à l'intérieur de la cité? De nouvelles études, de nouvelles explorations trancheront sans doute un jour cette question pour la solution de laquelle M. de Saulcy a préparé de remarquables éléments, mais selon nous, elle n'est point résolue jusqu'ici avec l'autorité nécessaire pour forcer toutes les convictions.

Quoi qu'il en soit, les *Derniers jours de Jérusalem* sont un monument des plus intéressants dans le grand travail qui s'accomplit depuis plusieurs années pour la reconstitution de l'histoire d'une cité qui ne peut manquer d'attirer de plus en plus l'attention.

Un mot encore : l'auteur signale avec une complaisance extrême ce qu'il regarde comme une coïncidence extraordinaire entre le grand fait historique qu'il retrace et la Révolution francaise; « des deux côtés, dit-il, nous trouvons » le même patriotisme indomptable, la même horreur de la domination étran- » gère, le même amour de la liberté, en même temps que la même haine » aveugle des partis. » — Nous ne voulons certes pas prétendre que certains incidents de la lutte entre les Juifs et les Romains d'une part et de la Révolution française d'autre part, n'aient point entre eux des points très-marqués de ressemblance, mais à nos yeux les deux époques, les deux faits même, dans leur essence, diffèrent complètement, et l'on trouverait difficilement peut-être deux faits historiques qui soient moins comparables.

A. PARENT.

---

17. — **Friderici Ritschelii.** Opuscula philologica. Volumen I : Ad Litteras græcas spectantia. Fasciculus I. Leipzig, in ædibus B. G. Teubneri. 1866. xij et 448 pages. — Prix : 11 fr. 75.

Aux universités allemandes, les « programmes » annonçant les cours semestriels, les solennités académiques et le changement annuel dans le rectorat et le décanat, sont presque toujours accompagnés d'une dissertation sur quelque fait scientifique peu ou mal connu. C'est le professeur d'éloquence, c'est-à-dire un philologue, qui a mission de porter la parole au nom de l'Université. Il arrive de là que généralement le sujet de ces « programmes » périodiques est du domaine de la philologie classique. On ne saurait s'imaginer les immenses services que cet usage séculaire a rendus à la science de l'antiquité; il n'est pas une seule partie de cette vaste science qui ne doive des éclaircissements plus ou moins importants à l'un ou l'autre de ces milliers de *programmes*. Quelques professeurs éminents n'ont même publié que de ces opuscules académiques; sans ce devoir de leurs fonctions il est probable qu'ils n'auraient rien laissé [1].

1. Non pas qu'ils restent inactifs; ces professeurs de facultés, écrivant ou non, ne cessent de verser dans l'esprit de la jeunesse étudiante les trésors de leur savoir et de leur goût, avec un zèle que l'on ne connaît peut-être pas assez en France. Ce ne sont pas deux ou trois heures par semaine qu'ils passent dans leur chaire; ce sont *douze à quatorze heures* pendant lesquelles on les voit entourés d'auditeurs attentifs, sérieux et prenant des notes.

Je prends au hasard le premier *Index lectionum* venu, et j'y vois que le professeur, remplissant cette même année les fonctions de doyen de la Faculté des lettres, fait les

M. Ritschl a professé pendant trente-sept ans; il a occupé la chaire de philologie et d'éloquence à quatre universités : Halle, Breslau, Bonn, Leipzig. Ses *opuscula academica*, nombreux et en partie difficiles à trouver aujourd'hui, aussi remarquables pour la forme châtiée que pour la solidité et la nouveauté du fond, traitent de toutes les branches de la philologie : critique et interprétation d'auteurs, histoire littéraire, antiquités, archéologie, épigraphie, métrique, grammaire, histoire de l'ancienne grammaire latine, etc. Mais le recueil dont nous annonçons le premier demi-volume, contiendra, de plus, les opuscules non académiques de M. Ritschl, ainsi que des dissertations qu'il a insérées dans des journaux, revues et encyclopédies; le tout accompagné de notes et d'additions qui indiquent ou rappellent l'état *actuel* des questions que M. Ritschl agita à des époques déjà éloignées. Il observe avec raison qu'il y aurait un double inconvénient à refaire des opuscules un peu anciens pour les présenter tels qu'on pourrait les écrire aujourd'hui : l'un pour l'auteur que ce travail forcerait à rentrer dans mainte question spéciale abandonnée par lui depuis nombre d'années; l'autre pour le lecteur « qui ne trouverait plus ce qu'il cherche et souvent ne chercherait pas ce qu'il trouve. On veut un recueil de *documents* qui représentent le progrès successif de la science et qui, ayant servi à le produire, ne peuvent pas avoir perdu toute valeur intrinsèque. » Il nous semble qu'en parlant ainsi M. Ritschl a parfaitement exprimé ce que doit être un recueil de ce genre. Le public, à qui il est destiné regretterait certainement de ne plus retrouver, dans ce recueil, l'histoire et la marche des diverses questions; mais seulement les derniers résultats de la science ou la critique de ces résultats.

Les *opuscula philologica* auront trois volumes : le premier consacré aux lettres et à l'art grecs; le second à la littérature et aux antiquités romaines, particulièrement aux études sur Plaute, Térence et Varron; le troisième à l'épigraphie; les importantes recherches sur la grammaire et l'histoire de la langue latine seront distribuées aux endroits qui leur conviendront le mieux dans ces deux volumes.

Nous n'expliquerons pas ce qui a valu à M. Ritschl, membre correspondant de l'Académie des inscriptions, la place éminente qu'il occupe dans la philologie classique contemporaine; nos lecteurs le savent. Ils trouveront ses rares qualités à chaque page des *Opuscula :* un savoir profond uni à la plus pénétrante sagacité; une critique qui, de l'exploration minutieuse de données souvent faibles et informes, sait dégager la lumière et s'élever à des vues générales; une rectitude peu commune, de la divination, un goût des plus éclairés. Dès que le second fascicule sera venu compléter le premier volume, nous rendrons compte

cours suivants :

1° Homeri Iliadem *quaternis* horis ennarrabit;

2° Plauti Stichum et Pseudulum *ternis* horis, et

3° Ciceronis orationem pro Sestio habitam *totidem* horis interpretabitur;

4° De Schilleri et Gœthii studiis scriptisque ad Græcam Romanamve antiquitatem spectantibus *semel* per hebdomadem disputabit;

5° Societatis philologicæ exercitationes *semel* per hebdomadem, sed *binis* continuis horis publice moderabitur.

des travaux très-variés qu'il renferme et dont la plupart de nos lecteurs entendront peut-être parler pour la première fois. Félicitons dès à présent l'honorable maison Teubner pour l'excellente exécution de cette nouvelle publication philologique qui s'ajoute à tant d'autres dont les lettres anciennes et les études sérieuses lui sont déjà redevables.

FRÉD. DÜBNER.

---

18. — **VII anciens textes français** publiés d'après les meilleures leçons. Lund, 1866, imprimerie de Ohlsson. In-4°, 46 p. (tiré à 150 exempl. dont 50 sur papier vélin). Prix : 3 fr. 50.

Les sept textes publiés dans ce petit recueil sont les serments de 842, le chant de sainte Eulalie, le fragment de Valenciennes, la chanson de saint Alexis, les lois de Guillaume le Conquérant, un fragment du premier livre des Rois et un fragment de l'Image du monde. L'éditeur, M. E. W. Lidforss, professeur à Lund, nous apprend dans un post-scriptum écrit en français, que son recueil a été publié aux frais du Sénat académique de Lund, afin de fournir à ceux qui étudient l'histoire de la langue française « quelques-uns au moins des anciens » monuments de cette langue, dispersés le plus souvent dans des ouvrages d'un » prix trop élevé pour la bourse de la jeunesse de nos universités ». Ainsi, dans les universités de Suède on trouve opportun d'étudier l'histoire de notre langue et d'expliquer nos anciens textes. Dans notre université, ou si l'on veut dans nos facultés, la même étude est jugée inutile. Cela est caractéristique.

Le choix fait par M. L. me semble bien approprié au but qu'il se propose. Je ferai cependant mes réserves sur un point : Quoique M. de Chevallet, M. Bartsch et d'autres encore, peut-être, aient considéré les lois de Guillaume le Conquérant comme un texte de langue, je ne crois pas qu'il soit légitime d'y rechercher les caractères de la langue du XIe siècle. D'abord il n'est pas sûr qu'elles aient été originairement composées en français : « If the laws of William » vere really composed in French, » a dit M. Thorpe à propos de ce document[1]. En outre, et étant même admis que le texte latin qu'on en possède soit la traduction du français et non son original, il faut considérer que nous n'avons des lois de Guillaume qu'un seul ms. et du XIIIe siècle. Sans doute, les éditions anciennes représentent des mss. perdus et peuvent conséquemment servir à l'éclaircissement et même à l'amélioration du texte, mais ce n'est pas avec de pareils éléments qu'on peut avec certitude rendre sa forme primitive à un écrit du XIe siècle, et surtout à un écrit en prose. Une telle restitution serait fondée sur la connaissance que nous avons de la langue du XIe siècle, et le document ainsi restitué ne saurait servir de texte de langue, ayant lui-même besoin de preuves.

M. L. a très-bien fait de réimprimer en entier la chanson de saint Alexis. Ce précieux document ne figure qu'en extrait dans la chrestomathie de M. Bartsch et il n'est pas facile de se procurer le programme universitaire où

1. *Ancient laws and Institutes of England* (1840, in-fol.); préface, p. V.

M. Gessner en a donné pour la première fois une édition correcte. Toutefois ce texte fondé sur le seul ms. d'Hildesheim laisse à désirer en certains endroits. Il est inutile de s'exercer présentement à corriger par conjecture les passages corrompus; il vaudra mieux donner une nouvelle édition de l'*Alexis* en conservant comme base le texte d'Hildesheim, mais en utilisant deux mss. où le même poëme a été récemment reconnu, l'un à la Bibliothèque impériale, l'autre dans une collection privée d'Angleterre.

A la fin du second serment M. L. lit, selon M. de Chevallet, *non li vi er*, et repousse (p. 46) la lecture *iu er* (*ego ero*) proposée par Grimm, dit-il, et adoptée par Diez et Burguy. *Iu er* est en effet inacceptable, mais si Diez l'a admis dans la première édition de sa grammaire des langues romanes, il l'a rejeté dans un ouvrage postérieur, ses *Altromanische Sprachdenkmale*, où il propose *iv er* (*ibi ero*), qui paraît bien être la bonne leçon. Quant à *vi er*, c'est une mauvaise conjecture de M. de Chevallet; *vi* est italien et non pas français.

Le fragment de l'*Image du monde* donné par M. L. d'après un ms. de Stockholm, avait déjà été publié (moins les 70 derniers vers) d'après deux mss. de Paris, par M. E. Du Méril[1]. M. L. aurait pu puiser dans ce texte quelques bonnes variantes; ainsi 41, 1 : *qui ne moreüst sans retor*, lisez avec M. Du Méril : *qu'ele ne morust;* 41, 22 : *ne pooit*, l. *n'en pooit;* 41, 15 : trois objets enfouis sous terre de telle façon

Qu'an nes poïst trover ne querre
Jusqu'à tant qu'il devroit faillir.

M. Du Méril a (p. 431) : *q'on nes peüst trover pour guerre*, ce qui suggère la correction : *pour querre*.

Le recueil de M. L. est dans l'ordre des temps la troisième chrestomathie de l'ancien français. La première (par M. Monnard, 1862[2]) a été publiée à Genève; la seconde (par M. Bartsch, 1866[3]) à Leipzig. Voici que la troisième paraît à Lund. Espérons que la quatrième paraîtra en France. P. M.

---

19. — **Histoire des trois derniers Princes de la maison de Condé,** d'après les correspondances originales et inédites de ces Princes, par CRÉTINEAU-JOLY. Amyot, éditeur. 1867. 2 vol. in-8°. — Prix : 15 fr.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première renferme des observations politiques, morales et religieuses inspirées à l'auteur par le récit qu'il s'est proposé de faire; c'est le sujet d'un volume. La deuxième est consacrée à la reproduction des lettres qui, s'il faut s'en rapporter au *titre* énoncé ci-dessus, ont servi de base au travail. Le caractère de ces documents ne paraît nullement suspect, bien que M. Crétineau ait cru devoir donner aux curieux la faculté d'en vérifier chez lui l'authenticité. On doit ajouter que l'intérêt historique en est médiocre aussi; malgré la meilleure volonté d'en tirer tout le parti possible, l'orateur

1. *Mélanges archéologiques et littéraires*, 1850, p. 427 et suiv.
2. Elle est consacrée à la langue du XIV° au XVI° siècle.
3. Nous en rendrons compte très-prochainement.

dans son discours en a fait peu d'usage; au fond il a puisé à d'autres sources.

Le terme *orateur* est employé ici à dessein. Il indique le genre de composition auquel l'ouvrage appartient. La recherche de la vérité n'en forme point le principal objet. Une idée préconçue, fort respectable, mais étrangère à la science, domine l'écrivain : il est possédé du besoin qu'éprouvait Bossuet, dont il aime à s'approprier le langage, de *glorifier ses héros*. De là beaucoup de déclamation et de monotonie, des longueurs et des redites; une allure gauche et fatigante; une parole souvent maladroite dans l'expression des pensées, presque toujours excessive dans celle des sentiments, et tout abandonnée à ces formules *de sensiblerie* où triomphe le lieu commun, sans profit pour le lecteur. Un volume précédé d'une introduction de cent pages suffisait à épuiser la matière. Les réflexions historiques auxquelles l'auteur s'est surabondamment livré, eussent gagné à cet arrangement. Voici d'ailleurs quelles sont les divisions du tome I.

Il contient quatre chapitres. Le premier rappelle l'existence des trois derniers Condés avant la Révolution (p. 1-103); le second la raconte pendant l'émigration (p. 103-247); le drame qui se termine à Vincennes forme le sujet du troisième (p. 247-413), et le mystérieux événement de Saint-Leu celui du quatrième (p. 413-501). Ils sont munis de sommaires, reproduits sous forme de table; mais l'ouvrage est dépourvu d'index alphabétique, partant peu approprié aux recherches.

De ces quatre chapitres, le premier est et devait être insignifiant, il pouvait se réduire à vingt pages. Le quatrième se rapporte à des actes beaucoup trop rapprochés de nous pour être étudiés d'une façon satisfaisante et d'après les sources. Aussi ne consiste-t-il guère, l'auteur lui-même en convient (p. 415), que dans la reproduction d'une œuvre de parti, écrite, il y a déjà plusieurs années sous l'impulsion de la haine. Les deuxième et troisième chapitres méritent donc seuls l'attention de la critique. De même parmi les personnages qui sont l'objet du livre, deux seulement ont une figure historique. Peu délicat dans ses goûts, vulgaire dans ses mœurs, le duc de Bourbon était resté, au point de vue des qualités de l'esprit, au-dessous du médiocre. Sa fin tragique est l'unique trait de sa carrière qui occupera la postérité. Le silence à son endroit eût été excusable, mais non des éloges aussi malheureux que cette phrase relative à son séjour prolongé en Angleterre, pendant que son père et son fils se battaient à la tête des émigrés : « *Il attendait* STOÏQUEMENT *qu'on fît appel à son courage* » (p. 228). La princesse Louise, sa sœur, en religion Marie-Joseph de la Miséricorde, eut sans doute toutes les vertus de son état, mais son intelligence ne paraît pas avoir été d'une grande portée; un trait qu'admire M. C. en donne la mesure. Ayant rencontré dans une vie du grand Condé le récit d'un fait qui lui déplaisait, la princesse le ratura et se trouva toute fière de cette prouesse comme si par là elle eût aboli le tort de l'action (p. 38). Quant à son cœur, une phrase d'elle n'en donne pas une idée bien avantageuse : « Quelle longitude (*sic*) que ce procès de Ney! en » sera-t-il de même de celui de La Valette? On dit aussi que l'exécution de » Murat, si juste, si prompte, *si sans façon*, a fait effet en France » (p. 385). Ce *sans façon* dans la bouche de la tante du duc d'Enghien est malheureux.

Quoi qu'il en soit, la princesse Louise et son frère, auxquels plus de cent pages du livre sont consacrées (sans compter la relation des scènes de Saint-Leu), n'ont rien fait qui mérite de fixer l'attention de l'histoire.

Sur les événements qui ont précédé la mort du duc d'Enghien et sur les circonstances mêmes de ce drame douloureux, l'ouvrage n'apprend rien de nouveau. Cela ne surprendra point le lecteur au courant des questions que soulève ce sombre épisode du consulat. M. Nougarède de Fayet, dans un livre publié il y a vingt-deux ans, a épuisé la matière. M. C. ne pouvait faire mieux que son devancier qui a connu toutes les pièces conservées dans les dépôts d'archives. Le tort de M. C. est d'avoir dit de son récit que les détails en sont *pour la plupart inédits* (p. 302). Un tort non moins grave est l'accusation dirigée par lui contre M. Nougarède (mort aujourd'hui) dans un langage aussi incorrect que brutal, d'avoir écrit un livre *manifestement destiné à fourvoyer la vérité* (p. 301). Œuvre éminemment impartiale, scrupuleuse et modeste, l'étude de M. N. de Fayet demeure un modèle de convenance, de véracité et de bonne foi. Tous les détails fournis par lui sont rigoureusement exacts, et s'il s'est trompé parfois, c'est à l'avantage des Condés, lorsqu'il croit par exemple que le corps des émigrés, devenus russes [1], *défendit la ville et le pont de Constance contre tous les efforts des troupes françaises* (t. I, p. 194). La vérité est qu'ils en furent délogés avec perte d'un millier d'hommes, dont cinq cents restèrent entre les mains des vainqueurs (7 octobre 1799). L'unique pièce dont M. Crétineau puisse revendiquer la paternité, si on peut s'exprimer ainsi, est un état des sommes, traites ou lettres de change dont disposait le duc d'Enghien au moment de son arrestation (t. II, p. 416). Mais ce document, de faible intérêt, n'apporte point de renseignements de nature à modifier l'issue d'un grand procès historique. L'auteur est toutefois recevable dans la plainte qu'il élève contre la commission de la correspondance de Napoléon Ier pour avoir omis l'insertion d'un élément du débat; le principe qui a présidé dès l'origine à cette vaste publication, est d'y admettre toutes les pièces émanées de l'Empereur, qui ne sont pas absolument insignifiantes. Rien ne prouve, il est vrai, que le document en question soit parvenu à la connaissance des commissaires, qui en ont ignoré plusieurs autres (on annonce un supplément) et ne se sont pas soustraits au devoir d'en mettre au jour d'une portée bien plus étendue.

A l'exception de l'état cité plus haut, tous les documents administratifs dont M. C. a fait usage, ont été publiés par M. Nougarède de Fayet, et par les éditeurs de la *Correspondance* de Napoléon Ier. La crainte de fatiguer le lecteur empêche seule de lui en placer le tableau sous les yeux.

Reste l'emploi de la *Correspondance des Condés*, dont M. C. s'est fait l'éditeur. Ces lettres sont au nombre de 204, elles commencent à 1792 et finissent à 1816. Il y en a du prince de Condé, du duc de Bourbon, du duc d'Enghien, de la duchesse de Bourbon, de la princesse de Condé, de la princesse de Rohan, de Louis XVIII, de la duchesse d'Angoulême, du comte d'Artois, de l'Empereur

1. Ils avaient prêté serment de fidélité au czar Paul Ier en 1798.

François, de Catherine II, de Paul Ier, d'Alexandre Ier, de l'impératrice Marie, de la reine Louise de Prusse, de Bernadotte, prince héréditaire. Celles du prince de Condé et du duc d'Enghien sont les plus nombreuses et les plus intéressantes. Elles se présentent suivant l'ordre chronologique. Malheureusement, la table n'indique point les dates. C'est une lacune à combler.

L'intérêt de cette publication au point de vue de l'histoire se concentre sur deux points. Elle fait bien connaître l'état moral des émigrés du corps de Condé pendant leur *exode*; elle jette une vive lumière sur le caractère du prince qui en fut le guide et sur celui de son petit fils. L'éditeur a eu le mérite d'en résumer les traits saillants.

Le duc d'Enghien était favorablement connu. On le savait aventureux et brave. On pouvait présumer en lui un esprit distingué, une intelligence ouverte et bien douée. On a aujourd'hui la preuve que ces présomptions étaient fondées. Ses lettres nous montrent en lui un très-aimable jeune homme, simple, zélé au service, chérissant son grand-père, un peu abandonné dans ses mœurs, et, ce sont ses termes, *courant volontiers les filles* (p. 140), prenant au sérieux son rôle de soldat, partageant les plaisirs de ses compagnons d'armes, heureux comme un officier de fortune d'avancer en grade (p. 139), et qui eût fait son chemin comme un autre si le hasard ne l'avait point créé prince. Ses erreurs furent celles de son éducation. La tradition qui en a fait un admirateur du premier consul est controuvée (p. 273 à lire tout entière). En revanche il estimait les soldats républicains à leur prix, témoin ce passage d'un rapport : « J'ai fait tirer plus de » soixante coups de canon à mitraille sur deux bataillons qui avançaient sur nous » à la baïonnette, chaque coup faisait un trou de vingt pas de large, et ne les » faisait point reculer. Ce sont des Dieux! » (p. 151-152).

Dès l'année 1796, la princesse de Rohan fut sa principale maîtresse; cet attachement devint la cause du refroidissement de Paul Ier qui avait songé à le marier. Le prince de Condé *qui avait l'affection tourmentante* (p. 267), chercha vainement à rompre le charme. Le duc n'avait point des goûts de cour. « Il faut » avoir, lui écrit son grand-père, un *maintien et un ton absolument opposés* à ceux » que vous vous étiez donnés à l'armée » (p. 185), et plus bas : « je suis bien » sûr que, quand vous le voudrez, vous aurez le ton de la bonne compagnie » (p. 186). Cependant l'ennui ou le découragement le gagnait parfois. « En » Brisgaw, s'écrie-t-il, on devient crétin en dix ans, en voilà bientôt six de » passés » (p. 159). A Etteinheim, il chassait, fréquentait madame de Rohan, et cultivait des légumes (voir p. 257 à 258 deux lettres entièrement relatives à cette dernière occupation). Il ne paraît pas avoir songé à se poser en prétendant. D'ailleurs, ses vues en matière de légitimité auraient été bien obscures ou flottantes s'il fallait les juger sur cette phrase : « Bonaparte mort, que l'on présente le » duc d'Angoulême, *il est reconnu généralement* » (p. 273). Il est bon de se rappeler que les émigrés de Condé avaient toujours entretenu des sentiments hostiles à l'endroit de Louis XVIII. Le duc usait des femmes, sans s'y asservir. « J'ai entendu dire, écrit-il au prince de Condé à propos de la mort de madame » Polastron, que cette femme a souvent retenu le comte d'Artois par la crainte

» de la faire mourir de douleur, s'il lui arrivait de s'exposer à quelque danger. » Si j'avais *une maîtresse pareille*, je l'aurais bientôt campée là » (p. 253). Il paraît avoir été peu attaché à son père. Licencié en 1801, il ne prit aucune mesure pour se rapprocher du duc de Bourbon. Au moment de sa mort, il y avait neuf ans qu'ils ne s'étaient vus.

Moins sympathique que son petit fils, le prince de Condé n'était pas sans talents militaires. Il grandit dans sa *Correspondance*. Elle nous fait voir un homme grave, pénétré de principes étroits mais austères, profondément dévoué à la cause royale, soucieux du sort de ses troupes, sachant lutter à la fois contre l'ennemi qu'il combat, et contre les gouvernements qu'il sert. La *Correspondance* est précieuse pour le détail des querelles sans cesse renaissantes entre les émigrés et leurs protecteurs de rencontre. Le rôle historique de Condé y prend un certain relief. On se contente de l'indiquer ; les citations seraient trop nombreuses et trop longues.

Voilà donc déterminé le profit qu'on peut tirer du nouvel ouvrage de M. Crétineau. Ce n'est point une narration. Le texte en a été grossi demésurément au moyen de digressions de toute nature, émaillées elles-mêmes d'emprunts faits aux écrivains de tous les siècles. Un exemple en peut montrer le goût et l'à-propos. « Avec Virgile en sa IXe églogue, la France allait à des Dieux nou- » veaux. » (p. 249). En exactitude et en justesse, les dissertations historiques ne dépassent pas de beaucoup la portée de cette pensée. La Révolution, on l'imagine aisément, est une pâture sur laquelle l'auteur pressé par la disette du sujet ne pouvait manquer de se jeter ; au fond, elle sert de matière aux deux premiers chapitres. Il ne faut pas songer à relever toutes les erreurs matérielles qui s'y étalent. Il suffit d'en signaler quelques-unes à titre d'exemples. L'apologie de l'émigration est le type du genre : « La crainte, est-il dit à la page 50, » fut la première cause de l'émigration. » Chacun sait que ce fut la haine de toute réforme, et l'esprit frondeur du parti des princes toujours disposé à contrecarrer Louis XVI. C'est au contraire l'inquiétude inspirée par l'émigration qui jeta la France dans les excès. « Tel fut, ajoute-t-on, l'usage de tout temps » suivi. Les protestants ne dédaignaient pas l'appui des troupes allemandes ; les » Guises s'entouraient d'Espagnols et d'Italiens. Jusqu'en 1789 il n'est venu à » la pensée de personne de blâmer ce recours à l'étranger. » (p. 52). La satire Ménippée a-t-elle donc été écrite de nos jours? Et ailleurs : « *L'honneur comp-* » *tait autant que la patrie.* » (p. 50). Quelle plus éclatante justification des principes modernes ! Il a fallu la révolution pour implanter chez nous la notion de la patrie ! Si l'on admettait que la noblesse mît au-dessus de tout le culte de *l'honneur*, il faudrait dire qu'elle n'eut point le vrai sens moral. Objet de défiance pour leurs alliés, de discordes pour eux-mêmes, les émigrés expièrent cruellement cette ignorance des devoirs politiques. Le mot de leur situation se trouve dans cet aveu. « L'étranger dont ils ne voulaient pas plus que la République, » c'était le boulet rivé à leurs pieds ; au moment décisif, il les empêchait d'agir. » (p. 112). Et, de fait, il eut été trop naïf de la part des Autrichiens, des Russes et des Anglais, de voir en eux autre chose que des instruments. Toutes ces

récriminations et justifications sont bien fausses et maladroites. Mais que dire de ceci : les Girondins partageant avec Dumouriez les dépouilles de la maison de France et gagnant ainsi la bataille de Valmy ? « Le vol des diamants de la cou- » ronne et la distribution de ces diamants à la maîtresse du roi de Prusse et à » ses confidents explique la retraite de Brunswick, longtemps inexplicable. » (p. 77 et 78). On ne réfute pas de pareilles énormités. A la page 113, se rencontre une assimilation insoutenable de Pichegru à Ney. L'un trahit tout à la fois son gouvernement, son pays et son armée ; pour demeurer fidèle au devoir, il eût fallu que l'autre perdît toute mémoire du cœur. M. C. reproche à l'opinion populaire la croyance que Sovarow ait été battu par l'*enfant chéri de la victoire* (p. 194). Mais à qui revient le mérite d'une campagne, si ce n'est à celui qui en a conçu le plan ? Que Sovarow ait eu matériellement affaire à Masséna ou à un de ses lieutenants, il importe peu. La vérité est que le général russe voulut forcer la position de Molitor, qu'il n'y put parvenir, bien que très-supérieur en nombre (le triple), que, réduit à battre en retraite, il perdit dans cette opération 3,000 hommes, dont 1,200 prisonniers. Les combats de douze jours qui délivrèrent alors la Suisse de la présence des austro-russes furent très-justement confondus sous le nom général de bataille de Zurich, parce qu'ils se liaient étroitement les uns aux autres. L'histoire doit donc, quoiqu'en dise M. Crétineau, *porter au compte de Sovarow la perte de cette bataille et faire hommage à Masséna de ce glorieux vaincu.*

L'exagération est l'écueil habituel des biographies. M. C. s'y heurte à chaque pas. On ne peut laisser tout passer. « Du prince de Condé (1530) jusqu'au duc » d'Enghien (1804) tous se révèlent grands capitaines. » (p. 5), et ailleurs : « C'est le duc d'Enghien qui fait tous les frais de la campagne. » (p. 156). Il n'y eut de *grand capitaine* dans la famille que le grand Condé, et personne n'ignore que le duc d'Enghien ne put révéler d'autres qualités militaires que celles d'un brave colonel de hussards et d'un hardi chef de corps. Dans un autre passage, on exalte l'inviolable fidélité de ces princes à la maison royale pendant trois siècles, et cela éveille sur le champ le souvenir des intrigues protestantes qui, au point de vue politique, valent bien les menées catholiques des Guises; on évoque l'image de Condé qui, à la journée des Dunes, imite passablement la figure du connétable de Bourbon au service de Charles V. Pareillement le panégyriste *trouve des assassinés dans la maison de France, vainement il y cherche un assassin* (p. 300). Et cela fait naître la pensée du pont de Montereau et du château de Blois ; on songe aussi à l'assassinat du maréchal d'Ancre dont il n'est pas facile d'amnistier Louis XIII.

Un trait encore pour servir de résumé. « Les victoires de *Berstheim* et de » *Biberach* remportées par les trois Condés sur l'armée républicaine balancent » les victoires de *Jemmapes*, de *Marengo* et de *Hohenlinden*. » (p. 4). Il est bon que le lecteur sache qu'il s'agit là de deux affaires dont l'une insignifiante (2 décembre 1793) n'aboutit qu'à retarder une déroute complète (22 décembre) et dont l'autre eut uniquement pour résultat de couvrir la retraite des ennemis vaincus (2 octobre 1796).

Le style de M. C. n'est pas d'un goût bien pur. On rencontre souvent dans son livre des phrases comme celle-ci : « Dans l'échange des coups de fusils » avec les républicains, les émigrés pouvaient recueillir du moins des *impressions* » françaises. » (p. 190). La diction est tourmentée et incorrecte. A la page 416, il écrit par exemple : « Le bonheur des autres était devenu la joie de ce père » qui ne pouvait plus être heureux. Louis-Philippe, dont les passions avaient » une raison et son intérêt une logique que la probité des autres n'osait pas » assez soupçonner, se persuade que le duc de Bourbon peut bien aussi s'oc- » cuper du sien. » Plus haut il ne recule point devant ce pathos : « Le duc » d'Enghien se trompait en croyant avoir perdu sa tante pour toujours; il la » retrouvera au fossé de Vincennes; sous la terre dérobant à la pitié des hommes » ses restes mutilés, il pourra recueillir les larmes éloquentes de cette Rachel » qui ne voudra jamais être consolée. » (p. 120).

Enfin en refusant, dans des termes tout à la fois adulateurs et grossiers, au duc d'Aumale le droit de travailler à une histoire des Condés (p. 493), M. C. montre bien que la recherche de la vérité l'occupe moins que l'intérêt d'un parti. La critique digne de ce nom s'enquiert de l'œuvre et non de la personne de l'écrivain.

Les deux volumes de M. C. sont ornés de deux bons portraits, l'un du duc d'Enghien, d'après le tableau de Versailles, l'autre de la princesse Louise, sans indication d'origine, et de quatre fac-simile de leurs écritures (les leurs et celles du prince de Condé et du duc de Bourbon), dont l'exécution est médiocre.

H. LOT.

VARIÉTÉS.

Les travaux de la Commission historique de Bavière.

La Commission historique de l'académie royale des sciences de Munich nous a envoyé, il y a quelque temps déjà, son rapport annuel. Nous n'avons pas besoin de rappeler à nos lecteurs l'intérêt des publications de cette docte commission, qui doit à la libéralité du feu roi Maximilien II de pouvoir consacrer à son but général, l'éclaircissement de l'histoire allemande, plus d'activité et d'argent que la plupart des compagnies du même genre. On a parlé ici (1re année, art. 60) du recueil, unique dans son genre, des *Chansons populaires historiques*, que publie M. de Liliencron, et de la très-précieuse collection des *Annales de l'empire allemand*, à laquelle se rattache le livre de M. Bonnell (1e an., art. 160). La guerre de l'an dernier a naturellement porté quelques troubles dans les travaux de la commission, mais sans les interrompre : le rapport de M. de Giesebrecht nous donne à cet égard les détails les plus rassurants. Il nous annonce la prochaine apparition du second volume de M. de Liliencron, et, dans la collection des *Annales de l'empire*, de l'*Histoire d'Henri VI*, par M. Tœche[1].

1. Cet ouvrage vient de paraître.

Le premier volume d'une œuvre immense, publiée par M. Weiszæcker sous la direction de M. de Sybel, les *Actes de la Diète germanique* depuis le XIVe siècle, va bientôt être mis au jour; le cinquième volume de la collection des *Chroniques des villes allemandes*, à laquelle notre collaborateur M. R. Reuss vient d'être appelé à donner son concours, est sous presse, ainsi que le cinquième volume des *Coutumes allemandes*, publiées, depuis que Jaçob Grimm est mort, par MM. de Maurer et Schrœder; beaucoup d'autres travaux sont en préparation. La Commission, qui sur l'avis de J. Grimm, voulait publier, d'après les papiers de Schmeller, un supplément à son admirable *Dictionnaire bavarois*, s'est décidée à donner de l'ouvrage lui-même une nouvelle édition augmentée, qui sera un digne monument élevé à la mémoire d'un homme aussi savant que modeste. Enfin une vaste et belle entreprise, que nous accueillons avec une sympathie toute particulière, l'*Histoire des sciences en Allemagne*, va bientôt être continuée. Deux volumes, étrangers au cadre de notre *Revue*, l'*Histoire de l'agriculture* et l'*Histoire de la géologie*, ont paru cette année; nous rendrons compte des deux qui sont imprimés et vont prochainement être mis en vente, l'*Histoire de la théologie protestante* et l'*Histoire de la théologie catholique;* nous apprenons avec joie que plusieurs autres volumes sont près d'être terminés : cette collection, confiée aux savants les plus éminents, sera surtout précieuse pour les travailleurs étrangers à l'Allemagne, qui ont tant de peine à suivre le développement et les progrès successifs de la science, surtout depuis trois quarts de siècle, chez nos voisins. Aussi l'idée de ce grand travail n'est-elle pas un des moindres titres de la Commission historique de Munich à notre reconnaissance.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Gandar, Bossuet orateur (Didier). — Nicolaïdes, Topographie de l'Iliade (Hachette). — Schœbel, Unité organique du *Faust* de Gœthe. — Michiels, Histoire de la Peinture flamande (Lacroix). — Narbonne, Journal de Louis XIV et Louis XV p. p. Le Roi (Durand). — Crétineau-Joly, Histoire des trois derniers Princes de la maison de Condé (Amyot). — J. Quicherat, le *Pilum* romain. — Mabille, la Pancarte noire (Henaux).

ERRATUM. — Dans notre dernier numéro, p. 41, ligne 13 (à compter du bas), lisez *lorea* au lieu de *borea*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5 — 2 Février — 1867

---

20. — **Textes tirés du Kandjour** (livraisons 1-6). — La Légende de Râhou. — Les 4 préceptes. — Les Vyâkarana. — Introduction du Bouddhisme dans le Kashmir. — Des premiers essais de prédication du Bouddha Çâkyamouni. — Le Prajnâ pâramitâ hridaya. — La légende d'Açôka. — Tableau de la grammaire mongole. Par H. L. Feer.

Les *Textes tirés du Kandjour* seront publiés en 25 livraisons, dont 6 seulement ont déjà paru : ils sont autographiés. Chacun d'eux est précédé d'une courte notice indiquant la provenance et le sujet : ce sont autant que possible des textes complets; quelques-uns cependant sont des extraits : mais chacun d'eux forme un tout, et renferme un épisode historique ou fabuleux, ou une question dogmatique. Matériellement, ils sont disposés dans le sens de la longueur, avec une pagination tibétaine, d'après un arrangement qui rappelle celui des livres indigènes. Il est fâcheux que des inadvertances, des *lapsus*, impossibles à réparer, aient laissé subsister quelques fautes, omissions de lettres ou de signes, ratures ou surcharges.

Tous ces textes ont été ou seront non-seulement traduits, mais même commentés et discutés. Celui qui forme la deuxième livraison ne l'a pas encore été : il traite de la formation des Ecritures bouddhiques et aurait exigé, pour être étudié convenablement, un travail si étendu que l'auteur y a renoncé pour le moment, remettant à une époque ultérieure la continuation de ce qu'il avait commencé. Les deux *Chandra-Soûtra* (soûtras de la lune) qui forment la partie principale de la 1re livraison ont été traduits parallèlement, et ont servi de base à une étude intitulée *la légende de Râhou*, dans laquelle l'auteur suit le développement du mythe de Râhou chez les Brahmanes et chez les Bouddhistes (inséré dans la Revue de l'Orient, janvier-mars 1865). La 3e et la 4e livraisons, contenant les trois *Sûtra des quatre préceptes* (*chatour-dharmaka-Soûtra*) et le *Kalyâna-mitra-sêvanam* (culte de l'Ami de la vertu) ont été la matière d'un même travail dans lequel l'auteur donne la traduction de ces différents textes, examine les rapports qu'ils ont entre eux, discute les difficultés qui s'y rencontrent, et cherche à en retracer l'histoire (Journal asiatique, octobre-novembre 1866). La traduction du *Brahmaçoû Vyâkarana*, qui forme la 5e livraison, a été donnée dans la Revue Orientale, (6e année, n° 60) avec un autre *Vyâkarana*, celui de Xêmavati, dont le texte n'a pas été publié. Ces deux soûtras renferment des prédictions du Bouddha faites, l'une à un enfant (Brahmaçri), l'autre à une

reine, Xêmavatî, épouse de Bimbisâra, roi de Magadha : Çâkyamouni annonce à chacun de ces personnages qu'il sera un jour un Bouddha. La traduction du texte de la 6e livraison, emprunté au Vinaya (discipline), n'a pas encore été publiée ; mais l'auteur se propose de donner une étude sur ce texte.

Indépendamment de ces publications, M. Feer a fait paraître dans le Journal asiatique (décembre 1865) le texte et la traduction d'un épisode du Kandjour. l'*Introduction du Bouddhisme dans le Kashmir*, avec une étude sur ce fait intéressant de l'histoire du Bouddhisme et une comparaison des récits divers qu'on en connaît. Depuis, dans le cahier d'août-septembre 1866, il a donné un mémoire *sur les premiers essais de prédication du Bouddha Çâkyamouni*, dans lequel il cherche à établir que la période de soixante jours (selon les Bouddhistes) comprise entre l'acquisition de la Bôdhi et la conversion des cinq premiers disciples à Bénarès a été remplie par des prédications infructueuses dans le Magadha, et présente chez Çâkyamouni une succession de tentatives de propagande et d'accès de découragement.

A ces textes autographiés il faut joindre la publication, par le même procédé, d'un soûtra bouddhique du grand véhicule, très-court, le *Prajnâ-pâramitâ-hridaya* (essence de la science transcendante). L'auteur en a donné le texte en sanskrit, tibétain, et mongol, d'après un exemplaire pentaglotte de la Bibliothèque impériale : il s'y est malheureusement glissé plusieurs omissions de lettres et même de mots.

Pour faciliter la tâche aux commençants, l'auteur a encore publié : (au moyen de l'autographie) pour le tibétain, la *légende du roi Açôka*, récit du Dzang-loun, dont il a donné le texte d'après Schmidt (p. 174) avec transcription, prononciation, et traduction littérale interlinéaires, le tout précédé de l'alphabet tibétain avec quelques indications sur la lecture : — pour le mongol, un tableau de la grammaire mongol, simple extrait de la grammaire de Schmidt, avec un extrait de Sanang Setsen (d'après Schmidt) et la lettre d'Argoun à Philippe-le-Bel, d'après Abel-Rémusat et M. Pauthier (le livre de Marco Polo).

Sauf ces deux derniers cahiers destinés aux étudiants, tous les travaux dont il vient d'être question ont été faits sur des textes inédits : le mémoire sur les premiers essais de prédication du Bouddha n'invoque aucun texte nouveau, mais la question qui y est traitée n'avait point encore été, que nous sachions, envisagée à ce point de vue : une traduction anglaise du *Prajnâ-pâramita hridaya* faite sur le texte chinois avait paru dans le journal asiatique de Londres (nouvelle série, vol. 1, partie 1re.).

X.

---

21. — **Manuel de Synonymie latine** de Louis DŒDERLEIN. Edition française publiée, avec l'autorisation spéciale de l'auteur, par Th. LECLAIRE, ancien élève de l'Ecole normale, agrégé de l'Université, professeur au Lycée impérial de Colmar. Paris, Lyon et Bruxelles, librairie Périsse frères (Régis, Ruffet et Ce). 1865. In-12, xiij et 294 p. — Prix : 2 fr. 50.

Dœderlein était un des meilleurs latinistes de notre époque ; mais il était encore meilleur pédagogue et savait parfaitement ce qui convenait à la jeunesse. A ce double titre son Manuel de Synonymie latine méritait les honneurs d'une

traduction, et M. Leclaire, en se chargeant de ce travail, a fait preuve d'intelligence et de bon goût. Il n'y a de lui dans ce volume qu'une courte dédicace à M. Adler-Mesnard, écrite simplement et modestement, mais où l'on voit qu'il a compris la nécessité de « ces bons livres élémentaires qui sont et seront toujours rares. »

Dœderlein avait composé un grand ouvrage, plein d'érudition, sur les synonymes et les étymologies de la langue latine. Cet ouvrage laissait beaucoup à désirer sous le rapport des étymologies, car l'auteur n'était pas au courant des études de philologie comparée. Mais pour la synonymie, il présentait de grands avantages sur ses devanciers, tant par la profonde connaissance des auteurs latins que par l'habileté à saisir toutes les nuances de signification. C'est en éliminant tout ce qu'il y avait d'incertain et d'hypothétique dans son grand traité, en laissant de côté les déductions étymologiques, les discussions de critique et d'interprétation, que l'auteur a composé le présent Manuel, qui contient tout ce qu'il y avait de vraiment bon dans le premier. Les explications sont courtes, simples et suffisantes. Les exemples paraîtront peut-être trop rares, mais l'auteur donne de ce fait une excellente raison, c'est qu'il a voulu, autant que possible, ne citer que les passages où l'opposition, la différence des termes, est indiquée par un écrivain de l'antiquité dans une seule et même phrase. En leur absence il cite cependant des passages pris dans un même auteur, afin qu'on ne puisse pas attribuer l'emploi de tel ou tel terme à la pure préférence personnelle.

Dans sa première édition, M. Dœderlein avait conservé quelques étymologies, dans la seconde il les a supprimées, tantôt « parce qu'il s'était trompé en les croyant justes » tantôt « parce qu'elles n'ont aucun sens pour l'élève et qu'elles peuvent même occasionner des méprises quand elles ne sont pas approfondies. » Cette observation est fort judicieuse. On ne se doute pas que la plupart du temps au lieu de faire des étymologies sensées on ne fait que des jeux de mots ou de mnémotechnie, qu'on inculque à la jeunesse des notions fausses et lui fait perdre ainsi un temps précieux.

M. Leclaire nous paraît avoir traduit fort bien le texte allemand; si nous avions quelques observations à présenter ce serait plutôt sur la traduction de quelques passages latins, où l'on peut constater une fois de plus combien certaines nuances sont difficiles à rendre exactement en français. Ainsi, pour n'en citer qu'un seul exemple, le passage de Cicéron : *timebam ne evenirent quæ acciderunt*, qui doit mettre en lumière la différence entre *evenire* et *accidere*[1], est rendu par : « Je craignais de voir ces hasards se réaliser. » Il y a dans le latin une toute autre idée, marquée par l'emploi de l'imparfait du subjonctif alternant avec celui du parfait de l'indicatif. Si l'on traduit : « Je craignais qu'il n'arrivât ce qui est arrivé », on perd en revanche la nuance entre les deux verbes. Heureusement les développements qui suivent en rendent parfaitement compte : « Le premier de ces deux verbes, *evenirent*, se rapporte à Cicéron lui-même, à ses

1. *Evenire* indique un événement attendu, pressenti, *accidere*, un événement inattendu, qui surprend. On pourrait traduire *evenire* par *aboutir à*.

pressentiments; le second, *acciderunt*, regarde les personnes qui se montrent surprises à l'heure de l'événement. »

En tout cas ce Manuel se recommande aux professeurs des lycées, qui pourront en tirer un grand parti pour l'enseignement pratique de la langue latine. Ce serait un livre élémentaire fort commode qui servirait de base aux premiers exercices de discours latin. Qu'on prenne un certain nombre de synonymes et qu'on donne à composer aux élèves autant de phrases où les mots devront figurer dans leur acception particulière. Ainsi les jeunes gens s'habitueront de bonne heure à sentir les nuances et à les noter. Cet exercice serait à coup sûr plus utile que celui des vers latins qui, chose singulière, n'apprennent pas même la *quantité* aux élèves des colléges français.

Ch. M.

---

22. — **Essai sur la Domination française en Syrie** durant le Moyen-Age, par E. G. Rey. Paris, imp. Thunot, 1866. In-4°, 49 pages.

De même que l'histoire de la littérature française au Moyen-Age comprend nécessairement une partie de celle des pays voisins, de même l'histoire des Français reste incomplète si elle n'embrasse pas leurs conquêtes et leurs dominations plus ou moins longues dans diverses contrées de l'Europe et de l'Asie. On a trop négligé jusqu'à présent cet intéressant côté de nos annales : on y revient depuis quelque temps, comme l'attestent par exemple les travaux de M. de Mas-Latrie sur le royaume de Chypre. M. Rey a entrepris de combler une grande lacune en étudiant de près l'histoire de la domination française en Syrie; pour exécuter cette idée, il a joint au dépouillement des documents imprimés ou inédits l'examen attentif du pays lui-même, où de nombreux monuments, trop peu considérés avant lui, conservent l'ineffaçable souvenir d'une grande œuvre qui échoua misérablement. La brochure que nous annonçons est pour ainsi dire le plan général des travaux qu'il compte exécuter; on peut lui reprocher de ne tenir que très-incomplètement les promesses de son titre. Elle n'apporte de détails vraiment neufs que sur quelques châteaux que M. R. décrit et dont il donne le plan ou le dessin; ces détails sont intéressants. Ils permettent d'adopter l'opinion de M. R., d'après laquelle l'idée qui inspira les croisades fut beaucoup plus politique et pratique qu'on ne le croit généralement. M. R. va toutefois trop loin quand il dit que les premiers croisés avaient organisé par avance en Europe, jusque dans ses détails, la conquête de la Terre-Sainte; il est beaucoup plus probable que l'accomplissement de la pensée première fut subordonné aux événements et se fit au jour le jour. Mais il a tout-à-fait raison d'insister sur le côté sérieux et sur l'assiette solide de l'occupation française en Syrie. Il signale justement aussi les vices du système féodal comme la véritable cause de la prompte ruine du royaume de Jérusalem. Cet essai, un peu rapidement écrit, nous autorise à concevoir les meilleures espérances sur les travaux annoncés par l'auteur. Le sujet est des plus beaux, et il joint à son importance historique un véritable intérêt national. En présence des complications sans cesse renaissantes de la question d'Orient, on ne peut s'empêcher de songer à l'im-

mense bienfait qui serait résulté, pour le progrès de l'Europe civilisée, du succès durable de nos colonies d'outre-mer. Leur perte fut un vrai désastre, auquel la chrétienté assista avec une indifférence qu'elle expie encore. Si les défauts de l'esprit français se retrouvent avec trop d'évidence dans l'histoire de leur chute, ses meilleures et plus durables qualités ont éclaté dans leur fondation, et le souvenir de notre ancienne domination en Syrie sera toujours pour nous une gloire en même temps qu'une leçon. G. P.

---

23. — **Le Opere volgari a stampa dei secoli XIII e XIV**, indicate e descritte da Francesco ZAMBRINI. Bologna, tipogr. Fava e Savagnani, 1866.

Voici un livre bien utile non-seulement à ceux qui s'occupent de l'ancienne littérature de l'Italie, mais aussi à tous ceux qui ont appliqué leurs recherches à l'étude comparée des littératures européennes du moyen-âge, de leurs origines et de leurs rapports. Ce catalogue pourra souvent leur servir de guide.

Nous ne dirons pas que cette bibliographie ait atteint la perfection du genre; mais on doit reconnaître que l'ouvrage de M. Zambrini, qui est déjà arrivé à sa troisième édition, après les soins continuels qu'il y a consacrés, pour ce qui est de l'abondance et de l'exactitude des notices, laisse bien peu à désirer. Réellement personne n'était mieux préparé à un tel travail que M. Z., qui depuis tant d'années cultive la littérature du XIVe siècle, et a déjà publié une centaine de ses productions inédites. Son infatigable prédilection pour la littérature italienne du bon vieux temps l'a mis en correspondance avec tous ceux qui s'appliquaient aux mêmes études, et je dirai presque à leur tête. Et quand le gouvernement eut l'idée heureuse de créer une Commission pour publier d'anciens écrits, le nom de M. Z. se présenta naturellement au choix du ministère pour la présidence.

Une bibliographie sans fautes n'est pas possible : ce qu'on a droit d'exiger, c'est qu'il y en ait peu et de peu d'importance. Cependant c'est le devoir de la critique de relever celles mêmes de cette espèce; c'est un service à rendre à ceux qui auront besoin de recourir à l'ouvrage et d'y puiser des indications et des notices. Voilà pourquoi, après avoir loué l'idée et le plan de l'œuvre de M. Z., nous nous permettrons d'indiquer quelques erreurs, de signaler quelques points où nous n'aurions pas suivi son système.

Et avant tout nous ne pouvons approuver sans réserve la méthode de citation suivie presque constamment par M. Z. Nous en donnerons un exemple tiré d'un des premiers articles, p. 2. Il s'agit des *Rime di Paolo dell' Abbaco*, et M. Z. fait remarquer qu'elles se trouvent « *in Giusto de' Conti, la Bella Mano*, » Parigi, Patisson, 1595, in-8°; *in Crescimbeni, Istoria della volgar poesia*, » Venezia, Basseggio, 1731, vol. VI, in-4°; *in Lami, Catalogus Bibl. Riccard.* » Liburni, 1756, in-folio, » etc. Et ainsi dans le plus grand nombre d'articles. Or puisque ces citations de collections d'anciennes poésies, telles que *Crescimbeni, la Bella Mano, Trucchi*, etc., reviennent presque à chaque article, il aurait mieux valu, selon nous, que M. Z. eût mis au commencement du livre une

fois pour toutes, la table des éditions dont il s'est servi, et à chaque article spécial eût renvoyé au volume et à la page. De cette manière celui qui voudrait faire usage de la Bibliographie de M. Z., après avoir appris par la table l'édition citée, retrouverait à chaque article l'indication plus précise qui y manque presque toujours.

Il aurait même rendu un grand service en donnant les premiers vers des poésies anciennes sous chaque rubrique d'auteur; et il aurait pu aussi les recueillir dans une table alphabétique, à la fin, pour aider les recherches de ceux qui doivent s'assurer si une poésie ancienne est imprimée ou non, et à qui elle appartient.

Nous proposons ces corrections et additions pour une nouvelle et prochaine édition du Catalogue; car les travaux bibliographiques, en passant d'une édition à une autre, doivent gagner toujours en renseignements propres à abréger les recherches des hommes d'étude.

Nous nous permettons de reprocher à M. Z. un autre défaut, un défaut qui procède, nous ne le savons bien, de sa bonté qui n'est pas au-dessous de sa valeur littéraire et bibliographique. Presque à chaque article, il a pour l'éditeur un mot gracieux, le plus souvent même trop gracieux, et la justice de la critique en souffre. Nous voyons confondre dans ces compliments les travailleurs capables et les plus vulgaires; et la même louange atteint les simples éditeurs d'anciens textes, et ceux qui les ont savamment éclaircis. Dans ce livre il y a trop de brevets de célébrité, délivrés par M. Z. sans garantie de l'opinion publique et de la postérité. Il n'y a pas lieu ici de déclarer quelles restrictions nous voudrions apporter aux éloges trop largement distribués par M. Z.; mais entre toutes les œuvres qu'il a exaltées, et à notre avis à tort, nous remarquerons un petit livre d'un M. Di Giovanni, qu'il appelle *précieux* (p. 491), et qui est bien ce que nous avons jamais lu de plus absurde sur les origines de la langue italienne, de sorte que nous ne saurions guère le comparer qu'à celui de feu M. Martini intitulé *Giudizi opposti*, etc., en réponse à M. P. Meyer.

Nous descendrons à présent à quelques remarques spéciales. Page 7, le nom de *Antonio degli Alberti* revient deux fois comme s'il s'agissait de deux poètes différents. Or il y a un seul *Antonio degli Alberti* dont les vers ont été publiés par Allacci, et après lui par M. Bonucci. M. Z. ne sait pas, à ce qu'il paraît, qu'une édition de quelques *rime* de ce poète a été faite dernièrement à Rovereto, par M. Silvio Andreis, sous le titre : « *Canzoni inedite di mess. A. degli Alberti*, etc. » Page 10, on cite le chant de Pietro Allighieri sur la *Divine Comédie*, qui contient un résumé de l'œuvre paternelle. Aux éditions notées il faut joindre comme meilleure que les autres celle de Padoue, 1859, due aux soins de M. Palesa. Page 60, on énumère quelques textes de l'ancienne traduction italienne de Boèce. Une note exacte et complète des textes qu'on en garde dans les bibliothèques de Florence se trouve dans l'édition faite chez Barbéra, 1861, par M. Milanesi. Les poésies de Guido Cavalcanti, l'ami de Dante, sont citées page 96; mais on en a omis quelques-unes qui se retrouvent par erreur page 112, sous le nom *Colonna*. Nous pouvons, du reste, assurer M. Z. que les poésies

publiées par M. Mamiani comme si elles étaient de Guido sont apocryphes, ainsi que le livre *De vita propria* qui les contient; M. Mamiani a écrit les vers et la prose pour imiter le style des anciens. Page 117 on remarque quelques origines des légendes pieuses du petit volume *Conti morali d'anonimo senese.* On pourrait ajouter que le *Conto* XII sur le *Duca Malachino* peut être comparé avec celui du *Duc Malaquin*, dans Méon, *nouv. rec.*, II, 279. Page 145, ajoutez que le poème de « *La Sfera*, di Leonardo Dati » a eu encore une autre édition tout récemment à Milan. Page 301 on cite un « *Frammento della Novella del » figliuolo di Pompilio* »; on peut noter que ce fragment appartient au « *Libro imperiale* » dont on parle page 263. Page 306 on rapporte l'opinion de Lami d'après laquelle la « *Novella del Cerbino* », en vers, serait antérieure à Boccace, qui en aurait tiré celle qu'on lit dans le *Décameron*, IV, 4. Il n'est pas inutile d'établir que Lami s'est trompé, ainsi que chacun peut s'en assurer en comparant les deux textes. Dans ce cas, ainsi que dans ceux des nouvelles en vers de *Griselda*, de *Gismonda*, de *Masetto*, etc., les poètes, plus ou moins pauvres, ont tiré leurs sujets de la prose du grand conteur de Certaldo, et bien souvent on en peut suivre les traces dans leurs octaves. La « *Novella dell' Indovinello* » dont on parle page 306 est réellement la même que celle « *della figliuola del » mercatante.* » On peut observer que Cornazano (*prov.* IX) et Cintio de' Fabrizi content presque la même histoire, et que Boccace lui-même en parle dans le *Corbaccio*, mais de façon à en faire supposer une rédaction plus propre au chant. « *La Novella della figliuola del mercatante* » a été réimprimée dans « *Quattro » Novelle scelte*, Cosmopoli, 1865 (Bruxelles, Briard) » dans une rédaction un peu différente de celle de l'« *Indovinello.* » Page 308 « *La Novella di Manfredi* » est donnée comme tirée probablement d'une rédaction des *Gesta Romanorum*. Le fait est que cette nouvelle n'est qu'un résumé de l'« *Urbano* » attribué à Boccace, lequel « *Urbano* » lui-même n'est qu'une rédaction abrégée du « *Libro imperiale.* » Page 309, on cite « *Due Novelle morali d'autore anonimo del » sec.* XIV. » Il est bon de savoir que la seconde est celle qui est très-connue sous le nom de l'*Empereur orgueilleux* (*imperatore superbo*), et dont le protagoniste, selon la version d'un texte rabbinique, est Salomon, tandis que dans le *Violier des hist. rom.* on l'attribue à l'empereur Jovinian. On la retrouve encore dans un conte de Giovanni Sercambi, nouvelliste italien du XIVe siècle, attribuée à un roi de Navarre. Page 317, on dit du roman de *Tristan* qu'il est d'origine provençale. Et de même nous n'aurions pas voulu qu'on nous redît (p. 443) avec Fontanini que « *i Reali di Francia* » et « *Guarin meschino* » appartiennent à la Table ronde. Page 328, on voit enregistrés l'un après l'autre *Palamidessa*, et *Palamidesse* : encore ici les deux auteurs n'en font réellement qu'un seul. *Paolo Aquilano*, qu'on cite page 332 comme poète du XIVe siècle sur la foi de Perticari, doit sortir de cette bibliographie, parce qu'il est vraiment du XVe siècle; et il suffit pour s'en convaincre de lire ses poésies manuscrites dans les bibliothèques de Florence. Page 362 on parle de la collection publiée dans les volumes de la société de Stuttgard, sous le titre : *Italiænische Lieder des Hohenstaufischen Hofs in Sicilien.* Nous ne comprenons pas comment on a pu dire que ces textes, très-

incorrects, sont tirés d'un livre allemand (*tedesco*) très-rare, de Rosario di Gregorio, historien bien connu de Sicile. Et ici même nous mettrons sur le compte de l'imprimeur la faute singulière de Frédéric *Uohan haufen* au lieu de *Hohenstaufen*. M. Z. répète sur la foi de Lami (p. 330) que le « *Primo cantare di Carduino* » a donné le sujet à Boccace pour la nouvelle du *Décameron*, II, 6. Nous sommes peu disposé à croire le *Carduino* antérieur au *Décameron* : ce qu'il y a de certain c'est qu'il conte l'aventure connue de Perceval enfant. L'histoire « *della Donna del Verziere e di messer Guglielmo* » citée p. 434 est connue aux amateurs de l'ancienne poésie française sous le titre de *Chastelaine de Vergy* (Barbazan-Méon, IV, 296).

Ces remarques nous sont venues en parcourant le livre de M. Z., livre utile, nous le répétons, et désormais indispensable aux amateurs de la littérature médiévale, comme inventaire des richesses particulières à la littérature italienne de cet âge, et dont on a connaissance jusqu'aujourd'hui.

Ceux qui voudront bien tenir compte du grand nombre de livres notés dans le *Catalogo*, et des minutieuses et exactes recherches que demandent des travaux de cette espèce, devront admettre que la critique la plus sévère a bien peu à dire sur cette bibliographie, soit en fait d'erreurs, soit en fait d'omissions. Quant à celles-ci nous n'en avons observé qu'une, après les deux que nous avons déjà notées : le « *Saggio d'antiqua lingua friulana* » publ. par M. Joppi à Udine, 1864. L'opuscule publié par M. Dazzi : « *Sette lettere inedite del sec.* XIV » paraissait dans le même temps que le *Catalogo*, et par conséquent ne pouvait y être cité.

A. D'ANCONA.

---

24. — **Obzor istorij slavianskih Literatur,** A. PYPINA i D. SPASOVITCHA. Sanktpeterburg, Bakst. 1865.

Le meilleur éloge qu'on puisse faire de ce livre est de dire qu'avant lui il n'existait pas de véritable histoire des littératures slaves. Chaque nation possédait des travaux estimables : il suffit de rappeler pour la Pologne les noms de Wisznowieski et de Bartoszewicz, pour la Bohême ceux de Jungmann, Sembera et Sabina, ceux de Gretch et de Schevyrev pour la Russie. Quant aux résumés généraux ce n'étaient guère que de simples manuels, des compilations incolores et superficielles. Schafarik le premier avait, en 1826, essayé de coordonner l'histoire des diverses littératures slaves (*Geschichte der Slavischen Sprache und Litteratur nach allen Mundarten*. Ofen, 1826). La science slave naissait à peine alors : Schafarik ne réunit dans son livre que des notions bibliographiques et ce fut ce pâle catalogue que prirent pour base les autres historiens. Vînt ensuite le travail plus élégant et plus lisible de Talvi (mistress Robinson), *Historical view of the language and literature of the Slavic nations with a Sketch of their popular poetry*. Andover, 1834. New-York, 1850. Mme Talvi, bien connue en Allemagne comme traducteur des chants serbes, joignait à une solide connaissance des idiômes slaves un goût délicat et un vif sentiment des choses littéraires. Malheureusement, écrit en Amérique, son livre repose le plus souvent sur de

simples souvenirs. L'auteur n'a pas sous les yeux les ouvrages qu'il cite et son œuvre se ressent de la disette des matériaux. L'ouvrage d'Olbrecht (E. V. O. *Geschichtliche Uebersicht der Slavischen Sprachen in ihren verschiedenen Mundarten.* Leipzig, 1837.) n'est qu'un remaniement de Schafarik. On peut en dire autant du volume de M. Eichhoff (*Histoire des Littératures slaves.* Paris, 1839), où la partie philologique est encore utile à consulter.

L'œuvre capitale, la seule qui mérite de durer, est celle de Mickiewicz : *les Slaves*, cours professé au Collége de France de 1840 à 1843. Dès son apparition, ce cours fut traduit en allemand et en polonais. Chose étrange! Tandis que ces traductions obtenaient plusieurs éditions, chez nous l'édition originale n'est pas encore épuisée. C'est que la méthode intuitive et synthétique de Mickiewicz convient peu à des esprits aussi neufs, aussi mal préparés que les nôtres. D'ailleurs il y a dans ce cours plus d'une lacune et plus d'une inexactitude : comme Talvi en Amérique, Mickiewicz à Paris dut plus d'une fois se passer de livres et se contenter de souvenirs. Il y a vingt ans les livres slaves étaient presque introuvables chez nous. Aujourd'hui encore l'état de nos bibliothèques publiques et de nos relations littéraires avec les Slaves est des plus déplorables.[1]

En présence de cette disette on ne saurait trop recommander le résumé de M. Pypine aux personnes qui s'occupent de la langue et de la littérature russes (*rari nantes!*). Il renferme la substance de toute une bibliothèque. C'est un fort volume contenant la matière de deux de nos volumes ordinaires. L'impression en est agréable, ce qui n'est pas souvent le cas des livres russes. L'auteur a mis à contribution tous les travaux sérieux publiés dans les diverses langues slaves, et il a eu l'heureuse idée d'en donner la bibliographie détaillée. L'introduction renferme des données historiques et statistiques, une étude sur la destinée de la race slave et sur le panslavisme. L'auteur, il faut le reconnaître, a fait ce qu'il a pu pour rester impartial. Il se tient à égale distance des slavophiles fanatiques de Moscou et des gentlemen cosmopolites de Saint-Pétersbourg. Vient ensuite l'histoire de la littérature bulgare, la première qui ait fleuri dans les pays slaves. De la Bulgarie, l'auteur passe à la Serbie proprement dite, à Raguse et à la Dalmatie, aux littératures croate et corutane (Carinthie et Carniole) et retrace avec détail l'histoire de la renaissance illyrienne qui eut en 48 un si fatal contre-coup sur les événements de Hongrie. Écrivant pour des Russes, M. Pypine a cru devoir passer rapidement sur l'histoire de sa littérature nationale. Il la résume en quelques pages et n'en donne même pas la bibliographie. Cette lacune est toute volontaire; elle n'en est pas moins regrettable : elle nuit aux proportions et à l'unité du livre; elle est irréparable pour les lecteurs étrangers qui n'ont pas à leur disposition les librairies ou les bibliothèques de Saint-Pétersbourg. Il serait à désirer qu'elle fût comblée dans une nouvelle édition, surtout dans une édition allemande ou française, si jamais il en paraît une. La littérature ecclésiastique (paléo-slave, improprement appelée chez nous slavonne)

1. Je pourrais citer un savant de ma connaissance qui, cherchant l'autre jour dans un de nos plus doctes sanctuaires un texte de Nestor, n'arriva qu'à se faire donner une traduction russe des tragédies de Voltaire!

demanderait aussi quelques développements. Du reste M. Pypine distingue bien la littérature véliko-russe de la littérature malo-russienne avec laquelle nous la confondons trop souvent. L'histoire de la littérature tchèque est traitée avec un soin tout particulier; M. Pypine insiste notamment sur les poèmes de Kralove-Dvor et de Zelena-Hora, dont la *Revue* a dernièrement entretenu ses lecteurs [1]. L'authenticité de ces poèmes ne lui paraît pas douteuse, malgré les objections de quelques critiques. L'opinion de M. Pypine mérite d'être notée. Elle offre des garanties incontestables d'impartialité, et sa profonde connaissance des littératures slaves lui prête une autorité fort sérieuse. Au petit peuple des Vendes de Lusace succède la Pologne dont l'histoire littéraire est retracée par un collaborateur spécial, M. Spasovitch. Les Polonais eux-mêmes ont rendu justice à l'esprit libéral qui a inspiré M. Spasovitch; c'est le meilleur éloge que l'on puisse faire de son travail. Dans une conclusion longue et sérieusement motivée, M. Pypine revient sur le panslavisme et s'attache à le combattre : la discussion, l'exposition même de cet intéressant chapitre dépasse les cadres de la *Revue critique*. Il y a d'ailleurs dans ce livre matière à plus d'un article et à plus d'un volume. Je serais heureux de l'avoir signalé si ces quelques lignes pouvaient attirer sur lui l'attention d'un traducteur compétent, soit en France, soit en Allemagne.

LOUIS LEGER.

---

25. — **Mémoires de Frédéric II,** roi de Prusse, écrits en français par lui-même, publiés conformément aux Mémoires originaux conservés aux Archives du cabinet à Berlin, avec des notes et des tables, par MM. E. BOUTARIC et E. CAMPARDON, archivistes aux Archives de l'empire. 2 vol. in-8°. H. Plon, éditeur. viij-543 et 513 p. — Prix : 16 fr.

Les mémoires de Frédéric II ont déjà été publiés plusieurs fois en Allemagne. L'édition de 1788, la première de toutes, avait, par raison de convenance, supprimé certaines libertés de langage qui pouvaient choquer des personnages encore vivants ou des cours étrangères. Le temps fit disparaître ces scrupules et, en 1846, fut commencée à Berlin, par l'ordre du roi Frédéric-Guillaume III et sous la direction de M. Preuss, historiographe de Brandebourg, une nouvelle édition strictement conforme aux manuscrits du royal historien. Cette publication officielle, faite avec grand soin et un luxe particulier, fut assez parcimonieusement distribuée. On la donne en présent et elle se trouve ainsi peu répandue.[2] Jusqu'ici personne n'avait eu en France l'idée de réimprimer et de mettre à notre portée cette curieuse auto-biographie. Cependant les Mémoires de Frédéric II méritaient bien cet honneur; il serait superflu d'insister sur leur importance, le nom seul de leur auteur leur assure une des premières places parmi les documents à consulter sur la période du XVIIIe siècle qui s'étend depuis 1740 jusqu'en 1778. Sans doute, en faisant grand cas de toutes ces confidences royales, il ne faut

1. Voy. le numéro du 17 novembre 1866.

2. Tels sont les renseignements donnés par les éditeurs français. Ils auraient dû ajouter qu'une édition de format et de prix plus modestes a été imprimée en Allemagne, après la grande publication officielle. C'est exactement ce qui a été fait en France pour la Correspondance de Napoléon Ier.

pas perdre de vue que les sympathies ou les haines de l'auteur ont pu quelquefois le rendre injuste ou même le porter à dénaturer le caractère de certains faits. C'est une précaution que tout lecteur prudent saura prendre, sans qu'il soit besoin d'insister.

Les opérations militaires, et cela se conçoit, sont détaillées avec un soin extrême; à plusieurs reprises le roi déclare qu'il ne songe pas seulement à élever un monument à la gloire de ses armées, mais qu'il veut aussi instruire ses héritiers par son exemple et les former par ses fautes non moins que par ses succès. Peut-être eût-il été nécessaire, pour la clarté des campagnes en Silésie, en Bohême et en Saxe, de joindre à la nouvelle édition une carte de l'Allemagne au milieu du XVIIIe siècle. La conquête de la Silésie et la guerre qui l'a immédiatement suivie, aussi bien que la guerre de Sept Ans et le partage de la Pologne deviendraient bien plus intelligibles pour un public auquel sa qualité de français donne le droit de n'être pas très-versé dans la géographie. Nous ne voulons pas nous étendre sur le mérite politique ni même littéraire de cet ouvrage; nous pourrions d'un côté nous égarer au delà des limites que le caractère de la *Revue* nous impose et, d'un autre côté, on doit bien se figurer que le correspondant ordinaire et l'hôte de Voltaire a dû laisser l'empreinte de sa puissante personnalité dans une œuvre aussi importante pour sa mémoire. On trouvera là très-nettement formulées certaines idées qui ont fait depuis cette époque un brillant chemin dans le monde. La théorie des deux morales, connue déjà des Italiens du XVIe siècle, s'y trouve formulée et défendue par le roi de Prusse. Le passage nous semble assez remarquable pour que nous le citions en entier : « Il me paraît clair et évident qu'un particulier doit être attaché scrupuleusement » à sa parole, l'eût-il même donnée inconsidérément. Si on lui manque, il peut » recourir à la protection des lois, et quoiqu'il en arrive, ce n'est qu'un individu » qui souffre; mais à quels tribunaux un souverain prendra-t-il recours, si un » un autre prince viole envers lui ses engagements? La parole d'un particulier » n'entraîne que le malheur d'un seul homme, celle des souverains, des calamités » générales pour des nations entières. Ceci se réduit à cette question : Vaut-il » mieux que le peuple périsse ou que le prince rompe son traité? Quel serait » l'imbécile qui balancerait pour décider cette question? »

Il est vrai que Frédéric n'est plus aussi indulgent quand il devient victime des principes qu'il prend tant de peine à excuser. Dans la guerre de Sept Ans, l'Angleterre l'abandonne, malgré la foi des traités, et il ne trouve pas de plaintes assez amères pour lui reprocher sa défection (t. II, p. 226) : « Si nous ménageons peu les termes, dit-il, c'est que les actions infâmes doivent être peintes » dans l'histoire avec les traits difformes et affreux qui leur conviennent, ne fût-» ce que pour en inspirer l'horreur à la postérité. On sait qu'un usage pernicieux » a introduit dans la politique de certaines fourberies autorisées par une pratique » commune : à la bonne heure, qu'on adoucisse les termes en les rapportant. » Mais manquer de foi à un allié, mais tramer des complots contre lui, qu'à » peine ses ennemis pourraient former; mais travailler avec ardeur à sa perte, » le trahir, le vendre, l'assassiner pour ainsi dire; de pareils attentats, des

» actions aussi noires, aussi abominables, doivent être rendues dans toute leur » atrocité, pour épouvanter par le jugement que la postérité en portera tous » ceux qui seraient capables d'en commettre de pareilles. »

Il faut ajouter que les premiers éditeurs avaient cru devoir supprimer cette sortie qui fait une si singulière figure après les principes commodes énoncés plus haut. L'édition officielle a rétabli le texte original dans son intégrité.

MM. E. Boutaric et Campardon se sont naturellement conformés pour le texte à cette édition de 1846; c'est ce que veut dire (comme l'explique l'avertissement de l'éditeur) la phrase du titre : « publiés conformément aux manuscrits originaux conservés aux archives du cabinet à Berlin. » Il eût mieux valu dire avec moins d'ambiguïté : « d'après la seule édition authentique publiée à Berlin. »[1] Certains documents que le roi avait ajoutés aux Mémoires comme pièces justificatives, tels que des notes, des correspondances diplomatiques, des proclamations, ont été supprimés, et, de fait, ils ont moins d'importance pour un lecteur français que pour le public allemand. Nous regretterons seulement que les éditeurs n'aient pas fait précéder ces Mémoires d'un résumé rapide de l'histoire de cette époque et d'une courte notice sur Frédéric II. Nous reprocherons aux notes qu'ils ont placées au bas des pages une certaine aridité. Il nous importe peu d'avoir les états de service complets de chaque général et même de chaque colonel; nous préférerions trouver seulement, si la place était mesurée aux annotateurs, des détails plus étendus sur un plus petit nombre de personnages importants. Certaines notes même ne se trouvent pas toujours à leur place naturelle. La notice qui concerne M. de Nadasti, feld-maréchal autrichien, n'arrive qu'à la page 473, quand l'index alphabétique constate que ce nom se trouve auparavant répété quinze fois. Un index alphabétique est l'indispensable complément d'un tel livre; mais, entre autres omissions, au nom de d'Ayassas, général autrichien, cité par Frédéric II comme ayant joué un rôle important à la bataille de Kohlin (I, 481), ne se trouve qu'un renvoi à la p. 37 du IIe vol. La mention trop multipliée de certains noms qui reviennent sans cesse rend les recherches aussi difficiles que s'il n'y avait pas de table. Ainsi, il fallait, ou bien omettre complètement le nom de Frédéric II, ou bien ajouter à chaque numéro de page un mot ou deux d'explication; on conçoit en effet que son nom revienne continuellement dans le volume, et alors les indications de la table sont sans utilité; mieux vaut dans ce cas parcourir tout l'ouvrage que de se servir de l'Index. Si nous insistons sur des points aussi peu graves, c'est que les notes et la table sont la principale innovation et le grand mérite de cette édition nouvelle. Il eût été difficile à un Français de se retrouver dans cette multitude de noms à peu près inconnus pour lui, et dont l'orthographe elle-même très-irrégulière est souvent faite pour le dérouter, sans ces guides précieux.

Puisqu'un imprimeur français a songé à vulgariser en France un livre qui

1. MM. B. et C. se sont évidemment servis de l'édition de 1788, en la corrigeant d'après celle de 1846. Aussi, bien qu'ils se soient conformés en général avec soin au texte le plus authentique, ils ont laissé parfois échapper des inexactitudes de détail, infimes à la vérité et qui ne prennent quelque importance qu'à cause de la mention citée plus haut.

malgré son mérite était aussi peu connu de nous, espérons qu'il ne s'en tiendra pas là. Il nous doit d'abord le complément de la publication qu'il vient de faire. Les mémoires de Catherine II sont encore moins connus que ceux de Frédéric; bien peu de personnes ont vu l'édition qui en a été donnée en Angleterre, en 1859, par Herzen, d'après une copie furtivement prise sur le manuscrit authentique. Rien ne serait plus curieux que de comparer les confidences des deux complices à propos du partage de la Pologne, et certes les mémoires de l'Impératrice de Russie n'ont rien à envier comme intérêt et étrangeté à ceux du roi de Prusse. J.-J. GUIFFREY.

---

26. — **Rudolph Weigel's Kunstlager-Catalog.** Fünfunddreissigste, letzte Abtheilung, nebst einem General-Register über alle 35 Abtheilungen, in 5 Bænden. Leipzig, R. Weigel, 1866, in-8°. 318 p. — Prix : 7 fr.

C'est en 1834 que M. R. W. a commencé cette publication, arrivée aujourd'hui à son 35e et dernier cahier, et qui sous les apparences d'un simple catalogue de marchandises à vendre, n'est rien de moins qu'une excellente bibliographie spéciale. Sans compter plusieurs travaux particuliers dont nous parlerons plus loin, le *Kunstcatalog* contient plus de 25,374 titres d'ouvrages tous relatifs aux beaux-arts, d'ouvrages anciens avec gravures sur bois, d'ouvrages modernes avec gravures sur cuivre ou autres, ou bien de descriptions de gravures, de photographies de tous les temps et de tous les pays. Ces annonces sont souvent accompagnées de notes instructives et du détail des planches contenues dans certaines grandes collections, renseignements que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Parmi les travaux particuliers il y en a deux à signaler : 1° le Catalogue des maîtres modernes allemands dont les œuvres ont été reproduites soit par la gravure, soit par la lithographie (voy. 12e fasc. 63 p. et p. 135-235 du 29e fasc.); 2° le Catalogue des portraits d'artistes. Il commence par les recueils collectifs (27e fasc. p. 63-96), viennent ensuite les portraits isolés (3528 num.), puis les portraits de plusieurs artistes sur la même feuille (nos 3529-3534). Cette curieuse série est continuée dans des livraisons ultérieures et finit dans la 35e où se trouvent les nos 3813-3832.

Aidé de son ami le docteur Seiler, M. W. a donné, en 1845, dans le 16e fasc. une table systématique des 14,687 nos décrits ou annoncés dans les 15 premiers fascicules. Le cadre de ce travail est excellent, mais des plus sommaires. Il est à regretter qu'il date maintenant de 20 ans et qu'il ne paraisse pas aujourd'hui, car il serait beaucoup plus étendu et plus complet. Mais M. W. a quelque part témoigné une certaine peine du peu d'accueil qui a été fait à ce travail remarquable; on conçoit dès lors qu'il n'ait pas songé à le revoir et à le donner de nouveau.

L'on trouve dans le 28e fasc. (p. 97-149) le Catalogue sommaire de l'œuvre du célèbre peintre d'animaux et graveur, J.-E. Ridinger, dont chaque article est accompagné du prix, ce qui complète la publication spéciale faite sur cet article par G. A. W. Thienemann à Leipzig, en 1860, 1 vol. in-8°. Le même cahier contient, p. 109-156, un autre catalogue du même genre pour l'œuvre du

spirituel D. Chodowiecki, ce qui complète la monographie sur cet artiste, publiée par W. Engelmann (Leipzig, 1857, in-8°).

Un des mérites de la partie bibliographique du *Kunstcatalog*, c'est que M. W. a toujours eu sous les yeux l'ouvrage qu'il décrit. Ce qui nous amène à dire que si M. Rudolph W. connait aussi bien les vieux livres que les vieilles gravures, il ne faut cependant pas le confondre avec son frère T. O. Weigel, qui vient de publier en société avec M. Zestermann un magnifique ouvrage sur les origines de la gravure et de l'art d'imprimer les livres et les estampes [1].

Le fascicule qui vient de paraître est le 35e et dernier; il contient (pages 67 à 318) une table générale pour la collection. Ce travail est un cadeau dont le docteur C.-J. Weigel, conseiller médical à Dresde, a gratifié son frère. M. W. n'a fait que le revoir. Il hésitait à ce moment à continuer le *Kunstcatalog*; mais, dit-il dans sa préface, « une sanglante et fratricide guerre s'est abattue victorieuse sur » le sol fortuné de l'Allemagne et l'a promptement déterminé à lui donner une » fin. En temps de paix la pratique de l'art et l'étude de tout ce qui s'y rattache » n'est pas sans peines et sans soucis, mais c'est bien pire avec les perplexités » de la guerre. On a vu l'art y succomber. » et il date : « Leipzig, le 26 octobre » 1866, jour du retour du roi Jean. » [2] Toutefois M. W. ne renonce pas à ses études favorites; il nous fera part probablement plus tard de leur résultat, mais pour ce qui est de la simple annonce des publications modernes relatives aux beaux-arts, il la donnera à l'avenir dans le 4e et dernier cahier de chaque année du recueil qu'il publie depuis 12 ans sous le titre de : *Naumann's Archiv für die zeichnenden Künste.*

OLIVIER BARBIER.

VARIÉTÉS.

La Revue internationale de Vienne. [3]

Les fondateurs de cette *Revue* se sont proposé de représenter par un organe périodique ce cosmopolitisme intellectuel, cette intelligence sympathique des nationalités les plus diverses, qui fait tant d'honneur à l'Allemagne moderne et lui donne entre les peuples les plus éloignés par l'espace ou le temps le rôle d'intermédiaire et d'interprète. La *Revue internationale* n'exclut de son cadre que ce qui est allemand; elle embrasse la vie des peuples étrangers sous toutes ses

1. *Die Anfænge der Druckerkunst in Bild und Schrift.* Leipzig, T. O. Weigel, 1866, 2 vol. in-fol. ou plutôt gr. in-4°. Cette magnifique publication, qui coûte 300 francs, est ornée de 145 fac-simile de tous genres, impressions sur étoffes, gravures en manière criblée, sur métal et en relief, sur bois, en taille douce, nielles, etc.

2. Cette note finale nous fait souvenir d'un autre avant-propos non moins patriotique qui se trouve aussi dans un ouvrage de bibliographie. Mais ici ce n'est plus l'Allemand de Saxe qui récrimine contre l'Allemand de Prusse, c'est le Prussien se souvenant (hélas!) de l'invasion française. Voici comment M. Ph. Wackernagel clot la préface de sa *Bibliographie zur Geschichte des deutschen Liedes im XVI. Jahrhundert* (Frankfurt a. M., Heyder et Zimmer, 1865, in-4°) : « Je termine cette préface le jour anniversaire où, il y a quarante-un ans, la paix fut faite avec cette nation criminelle (*verbrecherische nation*) dont » les intrigues paraissent devoir encore avoir le dessus. — Elberfeld, 30 mai 1855. »

3. *Internationale Revue. Monatschrift für das gesammte geistige Leben und Streben der ausserdeutschen Culturwelt.* Wien, A. Hilberg, gr. in-8°. — Prix du numéro : 1 thaler.

formes, à tous ses aspects, en donnant toutefois une grande prépondérance au côté littéraire et ensuite à l'observation des mœurs et de l'état de culture. Elle n'est pas proprement scientifique, et s'adresse au grand public, mais ses *vulgarisations* reposent sur les derniers et les meilleurs travaux de la science; elle s'occupe moins en général du passé que du présent. Chaque numéro mensuel se divise en quatre parties. La première « est exclusivement consacrée à des articles étendus, dont les sujets sont importants et caractérisent dans leurs traits essentiels la vie et le développement des peuples; » — la seconde contient des correspondances de différents pays étrangers, tels que la France, l'Angleterre, la Suisse, la Russie, etc., présentant dans son reflet immédiat et actuel le tableau des villes où se concentre l'activité sociale, artistique et littéraire; — la troisième complète les deux premières par des articles de peu d'étendue sur des points secondaires ou le compte-rendu des principaux ouvrages paraissant dans les diverses langues; — la quatrième enfin donne l'analyse, la critique ou la traduction d'œuvres choisies entre les plus remarquables des littératures étrangères. Les rédacteurs se sont adjoint des collaborateurs non allemands; nous pensons qu'ils n'ont pas été en cela bien inspirés. A en juger au moins par les articles qui sont signés de noms français dans les premiers numéros, ils n'ont pas eu la main heureuse. En général, d'ailleurs, le grand intérêt de la *Revue*, c'est précisément de nous donner sur toutes choses l'opinion de l'Allemagne; nous n'apprenons rien en lisant les jugements d'un anglais ou d'un français sur sa littérature ou son peuple, traduits en allemand plus ou moins bon : nous trouverons mieux dans les organes accrédités de ces pays eux-mêmes, — tandis qu'il est du plus haut intérêt pour nous de savoir comment la critique allemande apprécie tel homme ou tel ouvrage, telle direction ou telle querelle. Il ne suffit pas que tous les articles de la *Revue internationale* soient écrits en allemand; il est bon qu'ils soient pensés en allemand. C'est ainsi que, passant toutes par le même milieu, les diversités nationales se soumettront à un point de vue uniforme.

Cette observation faite, nous ne pouvons que saluer de nos meilleures sympathies le nouveau journal; il est le signe d'une des meilleures tendances de notre époque, il contribuera à l'activer. Vienne, située entre les pays germaniques, romans et slaves, capitale d'un empire où tant de nationalités se heurtent, était désignée pour être le berceau de la *Revue internationale*. L'esprit le plus libéral anime les auteurs, et nous signalerons avec un plaisir tout spécial l'impartialité avec laquelle on parle de la France, l'attention qu'on lui accorde, la place qu'on lui fait. Nous ne sommes pas gâtés sous ce rapport en Allemagne. Ce n'est pas seulement à propos des travaux français sur Shakspeare que la phrase suivante, qui figure à la première page du premier numéro, trouve son application : « Nous (allemands) sommes souvent injustes pour les étrangers et surtout pour les Français. On relève avec une prédilection particulière les erreurs ou les faux points de vue, on fait semblant de regarder des ouvrages médiocres comme l'expression complète de l'esprit français, et trop souvent d'ignorer ce qui est le plus remarquable. » Il est temps que l'hostilité cesse entre la France et l'Allemagne. Celle-ci n'a plus à craindre une invasion littéraire de notre part : elle s'est créé une littérature et une science qui ne laisseront plus

péricliter son indépendance intellectuelle; elle doit abandonner les traditions d'une époque où la lutte contre le goût et l'esprit français était imposée par les circonstances à ceux qui voulaient affranchir l'esprit allemand. Lessing a eu raison de faire ce qu'il a fait; mais ce grand esprit prendrait en pitié les épigones qui s'acharnent encore sur un ennemi qui depuis longtemps n'est plus à redouter et qui d'ailleurs ne se doute même pas des coups qu'on lui porte. Heureusement cette période où l'Allemagne n'était injuste que pour la France, où sa critique, si large et si sympathique pour toutes les autres littératures, se faisait mesquine et hargneuse dès qu'il s'agissait de la nôtre, cette période semble passée. D'excellents travaux, parus dans ces dernières années, le faisaient prévoir; la *Revue internationale* confirme pleinement ces heureux présages. Dans les quatre premiers numéros, que nous avons sous les yeux, nous relevons les articles suivants consacrés à la France; on doit y reconnaître, nous le répétons, la plus grande impartialité : on ne loue pas toujours, mais on ne blâme pas de parti-pris : *La connaissance de Shakspeare dans la France contemporaine, et en particulier les travaux de M. Mézières* (par le baron de Loën); — *la Philosophie du progrès en France au XIXe siècle* (par G. B. Meyer, plusieurs articles intéressants); — *la Vie intellectuelle en Alsace* (par M. Trauttwein de Belle); — *la Poésie lyrique française sous Louis-Philippe* (par J.-J. Honegger); — *Molière en Allemagne* (article très-spirituel, bien qu'il ne tienne pas les promesses de son titre, de M. Paul Lindau); — *Racine et Port-Royal* (par A. Klautsch); — *la Philosophie du XVIIIe siècle en Angleterre, en France et en Allemagne* (par Th. Lau, d'après le beau livre de Hettner), etc. Nous remarquons encore les comptes-rendus très-détaillés des livres de MM. Fustel de Coulanges sur *la Cité antique* et Boissier sur *Cicéron et ses amis.* Enfin chaque numéro contient des *Lettres de Paris sur l'art, les mœurs, la littérature,* etc.; nous devons un remerciement à la façon tout aimable dont l'auteur de ces dernières, M. Petersen, parle de la *Revue critique* [1] (p. 604).

En dehors de la France, nous devons signaler les articles de MM. Karl Witte sur Massimo d'Azeglio, M. Carrière sur *la mythologie et la poésie populaire des Slaves,* Hellwald *sur la Littérature flamande moderne,* etc., pour ne parler que de ceux qui sont particulièrement littéraires. Ceux qui sont consacrés à la religion, à l'art, à la philosophie, à la politique, à l'économie politique, ne sont pas moins intéressants. En somme nous recommandons la *Revue internationale* à tous nos lecteurs; elle est plus précieuse encore pour nous que pour les Allemands, puisqu'elle nous donne, outre les faits qu'elle relate, l'impression que ces faits produisent sur les esprits distingués de l'Allemagne.

G. P.

1. M. Zotenberg y est appelé *Gotenburg.* — Si nous relevons ce fait, c'est que les fautes d'impression sont trop abondantes dans la nouvelle *Revue;* les noms français surtout y sont souvent méconnaissables. Dans le seul article du baron de Loën, nous lisons *Chaudesaiger* pour *Chaudesaigues,* la *Sarbonne* pour la *Sorbonne, Montigut* pour *Montégut, Paine* pour *Taine, Vilet* pour *Vitet, Demageot* pour *Demogeot, Nésard* pour *Nisard,* etc., etc. Nos voisins se moquent souvent de la manière dont nous imprimons les mots allemands; mais ils feraient bien de commencer par mieux corriger leurs épreuves. Un livre allemand où les mots français ne soient pas estropiés est chose rare, *nigroque simillima cycno.*

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6 — 9 Février — 1867

27. — **Sancti Ephraemi Syri Carmina Nisibena,** additis prolegomenis et supplemento lexicorum syriacorum, primus edidit, vertit, explicavit Dr Gustavus Bickell. Leipzig, F. A. Brockhaus, 1866. iv-234 et 146 p. — Prix : 22 fr.

S. Ephrem est le plus illustre représentant de la littérature syriaque. Écrivain ascétique, controversiste, commentateur de la Bible, orateur et poëte, il occupe le premier rang dans tous les genres où il s'est exercé. Ce serait donc une bonne fortune que la découverte d'un seul écrit à ajouter à ceux qui ont été publiés de lui. Il y a plus ici. Il s'agit d'un recueil considérable de poésies sacrées, qui, sauf quelques regrettables lacunes, se compose de soixante-dix-sept pièces ou cantiques. Ce recueil avait échappé aux recherches des deux savants maronites qui nous ont initiés aux écrits du célèbre diacre d'Edesse. Il n'en est fait mention ni dans la Bibliothèque Orientale de Joseph Assemani, ni dans l'édition complète des œuvres du saint docteur, achevée à Rome, par Étienne Evode Assemani, neveu de Joseph. Il paraît même que ces « Poëmes Nisibiens, » étaient oubliés dans l'Orient depuis des siècles, puisque l'évêque nestorien Ebed-Jesu, si versé dans la connaissance des trésors littéraires de sa langue et de sa nation, n'en parle pas dans le riche inventaire qu'il en dressait au xive siècle. Cependant l'authenticité n'en est pas douteuse, et le savant éditeur qui vient d'en gratifier le public n'a aucune peine à l'établir. Le manuscrit qui a servi de base à son édition est du vie siècle, et son témoignage n'est pas isolé. Plusieurs autres manuscrits ou moins complets ou moins corrects, dont l'un remonte au ve siècle, sont unanimes dans leur déposition. Tous ces documents viennent du couvent de Sancta-Maria-Deipara, en Égypte, et se conservent dans le Musée Britannique à Londres. D'ailleurs un bon nombre de ces hymnes portent leur date en eux-mêmes dans les allusions historiques dont ils sont pleins, et l'authenticité des uns prouve celle de tous les autres, tous ayant été presque dès l'origine réunis en un seul corps d'ouvrage. C'est ce que démontre l'éditeur par un passage tiré d'une ancienne vie de S. Ephrem.

Le recueil a pris son nom des premiers chants qui non-seulement ont été composés à Nisibe, et ont trait à son histoire, mais où Nisibe même est mise en scène, et prend souvent la parole, par une de ces prosopopées très-familières à S. Ephrem. Il peut se diviser en deux parties, l'une historique qui embrasse les trente-quatre premiers cantiques, et l'autre dogmatique. Les chants historiques

sont des œuvres de circonstance, où se reflètent les événements contemporains auxquels le poëte fut mêlé. Vingt et un parlent de Nisibe, des guerres extérieures, des fléaux destructeurs, ou des divisions intestines dont cette ville eût à souffrir sous les règnes de Constance et de Julien, entre les années 337 et 363 de notre ère. Des faits importants y sont éclaircis ou confirmés. On y voit que Nisibe fut trois fois assiégée par les Perses, et toujours avec aussi peu de succès. Le troisième siége, de l'an 350, fut surtout mémorable. Grand nombre d'auteurs en ont parlé, et les trois premiers chants de notre recueil s'y rapportent. Les assiégés attribuèrent leur délivrance moins à la force de leurs murailles, où l'ennemi ouvrit une large brèche, qu'à une protection visible du ciel.[1] La retraite précipitée de Sapor sembla leur donner raison, et quand quelques années plus tard ce mortel ennemi de Rome reprit l'offensive et envahit la Mésopotamie, il craignit apparemment de subir un quatrième échec devant ses murailles, et dirigea ses pas ailleurs.

Nisibe n'en fut pas plus heureuse. L'armée romaine, pour arrêter le terrible envahisseur, n'imagina rien de mieux que de porter elle-même le pillage et la dévastation dans la campagne. Nous avons dans notre recueil toute une série de lamentations sur ce désastre, presque égal à celui qu'on aurait pu craindre d'une horde sauvage. Le saint s'efforce d'adoucir des maux qu'il n'a pu prévenir. Il exhorte le peuple à la pénitence, à la résignation, et relève son courage abattu.

Ces malheurs pouvaient se réparer. Julien y mit le comble par son expédition mal concertée contre les Perses. Pour tirer l'armée du mauvais pas où sa mort la laissait engagée, Jovien fit la paix à des conditions humiliantes, et livra Nisibe à l'ennemi. Les habitants émigrèrent en masse, et laissèrent leurs foyers déserts. S. Ephrem n'a point raconté cette catastrophe, qu'il était loin de prévoir, quand, en cette même année 363, il composa les chants 17-21. Il y faisait allusion à la mort récente de Julien; mais il attendait mieux de son successeur.

Ces faits touchent à l'histoire politique. Il en est d'autres qui regardent plus spécialement l'histoire ecclésiastique, et qui sont éclaircis par nos textes. Nous avons ici les noms de quatre évêques qui se succédèrent sans interruption sur le siége de Nisibe, et le portrait de chacun d'eux, avec la date et la durée approximative de leur gouvernement.

Retiré à Edesse, après la perte de Nisibe, Ephrem y passa les dix dernières années de sa vie, de l'an 363 à l'an 373, époque que M. Bickell fixe comme celle de sa mort. Un parti d'Ariens troublait cette église, et s'appuyait sur l'empereur Valens. Ils allèrent jusqu'à accuser violemment S. Barsès leur évêque, que sa vertu austère et son âge avancé auraient dû mettre à l'abri des plus légers soupçons. S. Ephrem y combattit les schismatiques, et vengea l'honneur

1. Le récit le plus authentique de ce siége se lit dans la Chronique Pascale. Il est extrait d'une lettre de Vologèse, évêque de Nisibe et témoin oculaire. Il s'accorde d'ailleurs avec ce qu'en raconte Julien l'Apostat dans ses deux premiers discours à Constance. Le récit de Théodoret, plus généralement adopté, ne mérite pas la même confiance. Il a confondu les siéges, et ce qu'il rapporte de saint Jacques et de sa malédiction tombant sur l'armée des Perses conviendrait tout au plus au premier siége, de l'an 338. Saint Jacques mourut peu après, et Vologèse fut son second successeur.

du premier pasteur. C'est le sujet de six chants (25-30) composés vraisemblablement en l'an 370.

Son activité toujours éveillée sut prêter encore l'appui de sa voix à l'évêque de Carrhes, cité voisine d'Edesse, aussi attachée au polythéisme que sa rivale l'était à la doctrine chrétienne. Le poëte déplore cet aveuglement volontaire, et console le pasteur, qui n'avait pas seulement à soutenir la lutte contre l'idolâtrie dominante : une faction de clercs probablement favorables à l'arianisme le harcelait sans relâche.

J'ai dit que la seconde partie du recueil avait un caractère plus dogmatique. Le sujet y est partout à peu près le même. Tous ces hymnes célèbrent la victoire du divin Rédempteur sur la mort et l'enfer, sa glorieuse résurrection, et celle de tous les hommes à la fin des temps. Le chantre d'Edesse sait y mêler le raisonnement à la plus riche poésie. Aux arguments directs tirés de la révélation et des Écritures, il en ajoute d'autres destinés à toucher aussi l'imagination. Il cherche dans la nature et dans l'histoire toutes les analogies qui peuvent en rendre la foi plus facile.

Malgré ce caractère théologique, cette partie fournit encore d'utiles renseignements à l'histoire. On y rend témoignage à l'origine apostolique de l'Église d'Edesse, p. 138. C'est un passage à ajouter aux documents nombreux et décisifs que M. le Dr Cureton avait recueillis sur cette question, et qui ont été publiés après sa mort. La prédication de S. Thomas dans l'Inde, et le transport de ses reliques, au moins d'une partie de son corps, de l'Inde à Edesse, par un marchand voyageur, y sont avancés comme des faits notoires et non contestés. Le culte de ces reliques était également célèbre dans les deux pays.

L'histoire des dogmes, des rites et des antiquités chrétiennes trouvera encore ici une riche moisson à recueillir. L'institution du sacerdoce, le rite de l'ordination qui le confère, la puissance du gouvernement ecclésiastique, émanant directement de Jésus-Christ, la réalité du sacrifice eucharistique, le mérite du jeûne, l'invocation des saints, les honneurs rendus à leurs restes, la dévotion à la sainte Vierge, et la croyance à sa pureté sans tache, à son exemption du péché, presque tous les dogmes, en un mot, dont l'antiquité a été contestée, sont mentionnés dans ces poésies. Le docte éditeur a pris soin de les mettre en saillie. Je m'écarte cependant ici de l'auteur en un point. Je ne crois pas qu'il s'agisse du sacrement des mourants dans l'onction mentionnée à la p. 223. M. Bickell ne s'est point rappelé le passage de S. Denys l'aréopagite (*de Hier. Eccl.* c. VII, nº II), où l'effusion de l'huile sur les morts est clairement exprimée. Cette cérémonie terminait la série des rites funèbres, à peu près comme l'aspersion de l'eau bénite parmi nous. On trouvera quelque chose d'analogue dans les fragments coptes publiés par M. Dulaurier en 1835, sous ce titre : « Révélations apocryphes de saint Barthélemy, etc. »

C'en est assez pour faire sentir et apprécier l'importance du texte. Mais je dois ajouter quelques mots sur le mérite de la traduction et de l'introduction qui la précède.

Je pourrais signaler quelques passages où le traducteur ne me paraît pas assez

fidèle. Mais ces passages sont rares, et il serait injuste d'apprécier par eux la valeur d'un travail aussi sérieux et aussi difficile. J'estime au contraire qu'il n'y a pas un petit mérite à exécuter une traduction telle qu'est celle-ci. On sent que M. Bickell s'est familiarisé de longue main avec le style de son auteur. Sa latinité laisse plus à désirer. Assurément il sait le latin, et il en fait preuve. Les fautes qui lui échappent ne sont que des fautes d'inadvertance. Mais elles se répètent assez souvent pour faire juger qu'il n'a pas à un degré suffisant cette longue habitude de la langue, ce mouvement instinctif qui précède et supplée la réflexion, qui rend l'oreille chatouilleuse, et la blesse à la rencontre d'un mot barbare, ou d'une faute de grammaire.

Quant à l'introduction, c'est une étude remarquable, pleine de science solide et de saine critique. Elle m'a fourni la plupart des faits et remarques que j'ai exposés plus haut. Le savant philologue y a joint un relevé assez étendu, par ordre alphabétique, des mots syriaques qui manquent dans nos dictionnaires, ou qui n'y sont justifiés par aucune autorité compétente. Ces mots, il les a empruntés à toutes les œuvres de S. Ephrem, et non pas seulement aux textes qu'il publie. Il faut le louer de ce labeur ingrat, très-utile dans l'état actuel des études syriaques. J'aurais souhaité seulement qu'il le rédigeât sous une forme moins empirique. Peut-être aussi pourrais-je lui contester quelques significations données à certains mots. Je doute beaucoup que le verbe בזבז ait jamais signifié « aperire portam. » Ne serait-ce pas une leçon fautive pour בזבן (in tempore)? J'aurais peine à admettre la synonymie des verbes כון et בוא, et le sens de contraindre qu'on propose pour נקא.[1] Ce verbe au contraire signifie selon moi « être exempt de lien, être libre, » et, dans les endroits où il se rencontre, le sens est que Dieu étant libre de punir, pouvant punir justement, a mieux aimé pardonner.

Au dictionnaire, fait avec soin, se joignent quelques études sur les règles de la versification. M. Bickell a déterminé mieux qu'on ne l'avait encore fait la manière de mesurer, soit le vers soit la strophe. Il a apporté d'heureuses modifications à ce qu'on lit sur le même sujet dans la chrestomathie de Hahn et Sieffert. Je n'oserais affirmer cependant que la question est pleinement résolue. Il faudrait, ce me semble, commencer par déterminer le rôle de l'accent dans le vers, et je m'étonne que personne ne s'en soit occupé jusqu'ici. Ce travail serait facile au moyen de communications verbales avec des Maronites instruits. D'après quelques paroles échangées avec un prêtre du Liban, qui voulut bien me lire quelques vers syriaques, j'ai sujet de croire que là est le point essentiel à éclaircir. On comprend que des syllabes brèves et non accentuées s'ajoutent ou se retranchent en faveur du rythme. Mais la même licence se comprend moins bien, dès qu'il s'agit de voyelles invariables, comme la première du Pahel, ou de syllabes accentuées.

Je me tiens assuré que ces critiques qui ne portent que sur des détails ne

1. Un autre passage auquel le lexicographe renvoie s'explique aussi aisément, et ne peut même pas s'expliquer autrement. Ces mots משמעתא נקיא לקלא signifient « l'ouïe est ouverte, accessible aux sons. »

déplairont point au savant philologue, et j'en ai pour garant le ton de modestie parfaite avec lequel il parle de lui-même et de son œuvre dans sa courte préface. Puisse-t-il nous donner souvent d'autres travaux aussi utiles, et aussi bien conçus et exécutés que celui-ci! A. L. H.

---

28. — Alex. TIRON. **Études sur la Musique grecque,** le Plain-Chant et la Tonalité moderne. Paris, Imprimerie impériale, 1866. In-4°. 264 p. avec planches.

Comme l'indique son titre même, l'ouvrage de M. Tiron peut se diviser en trois parties distinctes : Recherches sur l'histoire de la musique grecque, recherches sur la transformation de cette musique dans le plain-chant, recherches sur la tonalité moderne et sur les lois de notre harmonie. De ces trois ordres de recherches c'est le premier seulement dont nous pouvons dire ici quelques mots; des deux autres l'un n'est pas du domaine de la *Revue critique*, et l'autre n'a été traité qu'en passant par l'auteur.

L'ouvrage de M. T. a un grand avantage sur la littérature allemande déjà si volumineuse qui traite des mêmes matières, c'est celui de se présenter au public sous la forme d'un élégant volume, bien écrit, admirablement imprimé par l'Imprimerie impériale. On croit naturellement que dans ce livre dédié à une femme l'auteur s'est efforcé de répandre sur ce difficile sujet les charmes de la clarté et de la lucidité, et qu'il possède une érudition assez sûre d'elle-même pour exposer avec élégance dans une suite de tableaux tous les traits principaux de l'histoire de la musique. Mais les *Études* de M. T. ne l'emportent que par la séduction de la forme sur les consciencieux ouvrages des Fortlage, des Bellermann et des Rodolphe Westphal. Ceux-ci se sont avancés beaucoup plus loin que M. T. dans la connaissance des questions relatives à la musique des Grecs, et M. T. a le très-grand tort de ne pas être au courant de leurs récents travaux. S'il est important d'attirer par le charme du style et de l'exposition le public intelligent et artiste vers l'étude des origines et du développement de la science musicale, il n'est pas moins important de lui soumettre en fin de compte les résultats les plus récents de l'érudition nationale ou étrangère. Or nous avons bien peur que M. T. n'ait rempli d'une manière tout-à-fait satisfaisante que la première de ces conditions; s'il met habilement et clairement en relief quelques-uns des principes, bien connus depuis les travaux des Burette et des Perne, sur lesquels reposait la musique des anciens, tels que l'intervalle de quarte, la division tétrachordale de la gamme, la constitution des systèmes disjoint, conjoint et immuable, la distinction des genres diatonique, enharmonique et chromatique; il est au contraire des points plus obscurs et plus controversés que l'exposition de M. T. n'éclaire pas d'une manière suffisante, et où il ne semble pas s'être aidé assez des nouvelles découvertes de l'érudition moderne.

Au moins si M. T. nous avait indiqué dès le début de son livre, après l'élagation un peu sommaire qu'il fait de ses devanciers, la méthode exacte qu'il a suivie à l'égard des documents historiques et des précieux témoignages des auteurs anciens! Mais dans sa première étude M. T. semble adopter comme

plan de recherches un système bien dangereux quand il s'agit de reconstruire un art qui s'est complètement métamorphosé et dont il ne reste plus que de rares vestiges : « Mettons-nous, dit-il, aux lieu et place des Grecs, en nous reportant au siècle qui commence avec Périclès et finit avec Platon, et raisonnons, comme ils ont dû le faire eux-mêmes, en ne nous appuyant que sur les éléments primitifs de leur musique, qui seuls sont irrécusables. Ne sommes-nous pas les mêmes hommes et ne devons-nous pas avoir les mêmes inspirations ? » Nous n'avons pas besoin de faire ressortir la complète insuffisance d'une pareille méthode en ce qui concerne la restauration historique des sciences et des arts, et nous ajouterons même que M. T. s'est bien vite aidé d'autres secours que ceux de ses propres sensations et déductions. Mais il faut arriver dans son ouvrage jusqu'à une note supplémentaire qui se trouve page 201 pour saisir enfin clairement le procédé qu'a suivi M. T. dans sa reconstitution de la musique grecque. Là il nous apprend soudain qu'il faut diviser l'histoire de la musique chez les anciens en trois périodes distinctes, et contrôler sévèrement les passages des écrivains qui nous ont laissé quelques documents sur les principes de l'art par l'examen des époques auxquelles s'appliquent ces témoignages; puis M. T. fait de graves reproches à ses devanciers pour n'avoir pas songé à « faire une distinction entre les diverses époques de la musique ancienne » ce qui lui permet d'expliquer beaucoup de contradictions apparentes et de concilier bien des témoignages qui semblaient opposés. M. T. avouera bien que jusqu'à sa page 201 il a encouru le même reproche qu'il fait à ses savants confrères. Resterait d'ailleurs à justifier cette division en trois périodes, qui sert notamment d'arme à M. T., pour essayer de prouver l'erreur qu'aurait commise M. Vincent dans sa distinction des trois modes lydien, dorien et phrygien, à l'époque de Périclès. Or, M. T. ne donne au fond aucune raison péremptoire qui puisse faire adopter sans réserve sa classification historique. Ainsi le passage qu'il cite d'Aristoxène suffit-il bien à prouver cette subite révolution qui, d'après M. T., se serait accomplie au v^e siècle av. J.-C. dans les principes de la musique et qui aurait fait intervertir complètement les noms qu'on donnait aux modes fondamentaux ? De même le parti qu'a pris M. T. de cumuler dans le mot trope le double sens de *mode* et de *ton*, parti que, dit-il, il lui serait facile de justifier, n'amène-t-il pas une certaine confusion dans l'esprit du lecteur entre ces deux notions fondamentales bien distinctes ?

Pour nous résumer, nous ferons à M. T. le reproche général de n'avoir pas, dans un sujet aussi difficile, distingué d'une manière assez précise les notions élémentaires qui ressortent de l'étude des documents anciens d'une authenticité incontestable, et qui sont aujourd'hui à peu près généralement acceptées par les savants, des résultats plus aventureux auxquels l'ont conduit ses propres déductions et sa propre analyse. Nous lui reprocherons aussi de n'avoir pas, sur les points douteux et délicats, assez consulté ou cité les savants français ou étrangers dont il condamne à peu près tous les travaux sous prétexte d'obscurité. Enfin, tout en reconnaissant que M. T. a rendu service au public français, en lui exposant clairement et sous une forme relativement séduisante les premiers

principes de la musique grecque, nous pensons que le danger d'être entraîné à sa suite dans les inductions hypothétiques et les théories mal assurées, détruit un peu pour le lecteur désireux de s'instruire l'avantage d'être conduit dans ces difficiles études par un guide aussi aimable. Comme exemples de ces explications plus ou moins aventureuses, nous citerons les considérations sur les tétracordes phrygien et dorien du genre chromatique, page 29, tout ce qui concerne le genre enharmonique, l'explication des causes qui firent introduire dans le système disjoint le tétracorde conjonctif, etc. Si nous avions à nous occuper de la partie de l'ouvrage de M. T. relative à l'assimilation des sons et des couleurs, et à la constitution de la tonalité moderne, nous exprimerions le regret que M. T. ne soit pas mieux au courant des travaux de M. Helmholz et autres dont l'étude lui aurait certainement épargné des recherches superflues et d'inutiles hypothèses.

En somme l'impression qui résulte de la lecture attentive du livre de M. T., c'est que si l'on est porté à féliciter l'auteur pour l'amour sincère de l'art musical et la vive curiosité historique avec lesquels il a abordé son sujet et en a exposé quelques-uns des traits principaux, on est en même temps obligé de déclarer que sur beaucoup de points importants les aperçus de M. T. sont insuffisants, et qu'il ne semble pas avoir assez eu recours à l'érudition d'autrui, quand la sienne était en défaut. Au premier abord, comme nous le disions, le livre est séduisant, et on serait volontiers porté à suivre jusqu'au bout l'auteur, même dans ses conjectures. Mais qu'on essaye d'en faire une analyse, et l'on verra de suite combien il y a dans l'enchaînement des faits musicaux et des théories historiques de regrettables lacunes et d'anneaux peu solides. E.

---

29. — **Œuvres de Jean, sire de Joinville,** comprenant : l'Histoire de saint Louis, le *Credo* et la Lettre à Louis X, avec un texte rapproché du français moderne mis en regard du texte original corrigé et complété à l'aide des anciens manuscrits et d'un manuscrit inédit, par M. Natalis de Wailly. Paris, A. Le Clere, 1867. Gr. in-8°. xxxij-576 pages et 3 planches dont l'une en chromolithographie. — Prix : 15 fr.

Lorsque M. de Wailly publia, il y a près de deux ans, une traduction de l'histoire de saint Louis par Joinville, son but principal était de rendre accessible à tous un des ouvrages les plus intéressants et les plus originaux que nous ait laissés le moyen-âge. Ce but fut atteint, car de cette traduction dont le prix était singulièrement bas (un franc), il se vendit plusieurs milliers d'exemplaires. Cependant, le résultat de cette publication n'a pas été seulement d'agrandir le cercle des lecteurs de Joinville. Il va de soi que le savant éditeur aux soins de qui sont dus les deux derniers volumes des *Historiens de France* ne pouvait accepter sans vérification le texte de l'auteur dont il se proposait de rajeunir la langue. Aussi la traduction publiée en 1865 par M. de W. suppose-t-elle en maint endroit un texte supérieur à celui qu'on avait alors. Il devenait donc très-désirable que M. de W. fît paraître l'édition de Joinville, dont on voyait clairement qu'il avait réuni tous les éléments. Cette édition il nous la donne aujourd'hui, et loin qu'elle démente aucune des espérances que faisait con-

cevoir la traduction publiée en 1865, on peut dire qu'elle les dépasse. La traduction elle-même a été revue avec soin. Outre qu'elle est devenue d'une exactitude encore plus rigoureuse qu'il y a deux ans, elle a naturellement profité des améliorations que les nouvelles études de son auteur et la découverte d'un manuscrit jusqu'à ce jour inconnu ont apportées au texte de l'*Histoire de saint Louis*. A la suite du principal ouvrage de Joinville sont publiés, avec traduction en regard, le *Credo* du même auteur, et sa lettre à Louis le Hutin. Suivent des éclaircissements, au nombre de dix, sur plusieurs des questions que soulève l'interprétation de Joinville. Enfin un index très-complet termine le volume. Pour les deux noms qui reviennent le plus souvent dans ce livre, *saint Louis* et *Joinville*, cet index devient une table analytique; on comprend en effet qu'une série de chiffres, renvoyant à presque toutes les pages du volume, n'eût pas été d'un grand secours à quiconque eût voulu trouver rapidement la mention d'un fait particulier de l'histoire de ces deux personnages. L'ouvrage est imprimé en caractères archaïques assez élégants et sur beau papier. Trois planches y sont jointes. Les deux premières reproduisent des miniatures de deux des manuscrits de l'*Histoire de saint Louis*, la troisième, dont l'exécution n'est pas irréprochable, représente le grand sceau du saint roi et deux de ses monnaies d'or.

Le luxe de bon goût qui a été apporté à cette publication aura eu probablement une grande part dans un succès qui dès maintenant est assuré. Le nom de l'auteur et celui de son éditeur auront fait le reste. Il est du devoir de la *Revue critique* de montrer que ce succès est mérité à d'autres égards encore; nous ne voulons pas laisser échapper l'occasion, malheureusement trop rare, de faire ressortir les mérites d'une bonne édition.

Les éléments que M. de W. a eus à sa disposition, pour établir le texte de Joinville, sont trois mss., l'un de la seconde moitié du XIVe siècle (Bibl. imp. fr. 13568, anc. suppl. fr. 2016), et les deux autres des premières années du XVIe siècle. Je ne parle pas des éditions de Pierre de Rieux et de Claude Ménard, qui, offrant un texte ou rajeuni, ou altéré, n'ont pu être d'un grand secours. Des deux mss. du XVIe siècle, l'un (Bibl. imp. fr. 10148, anc. suppl. fr. 206) est connu depuis la fin du siècle dernier sous la désignation de ms. de Lucques; l'autre, jusqu'à ce jour non utilisé, a été libéralement communiqué à M. de W. par son possesseur feu M. Brissart-Binet, libraire à Reims. Ces deux mss. dérivent d'un même original et, comparés l'un à l'autre, ils n'offrent que des variantes insignifiantes. La collation du ms. de Reims serait donc sans profit si le ms. de Lucques était complet, mais il présente deux lacunes par suite de la perte d'un cahier tout entier en un endroit et de plusieurs feuillets en un autre. Grâce au ms. de Reims, M. de W. a pu améliorer le texte de deux passages assez longs de l'*Histoire de saint Louis*, pour lesquels on était réduit au ms. du XIVe siècle, qui est loin d'être exempt de fautes. Du reste ce ne sont pas quelques bonnes variantes inédites qui ajoutent beaucoup à la valeur du texte établi par M. de W.; ce qui en constitue le mérite, c'est bien plutôt qu'il est fondé sur une appréciation entièrement juste et toute nouvelle des mss. de Joinville. On sait maintenant: 1° en ce qui concerne la source de ces mss., que celui du XIVe siècle

(désigné par *A*) est la copie d'un exemplaire présenté en 1309 à Louis le Hutin, roi de Navarre (plus tard Louis X), et que les deux autres mss. sont dérivés de l'exemplaire original conservé à Joinville même;[1] 2° en ce qui concerne le rapport de ces deux familles de textes, que les différences qu'elles présentent consistent en variantes de formes, moins souvent en variantes de mots, et ne portent jamais sur le fond du livre. Cet accord de mss. d'origine différente est un résultat important, parce qu'on avait émis l'hypothèse que le ms. A contenait une rédaction tronquée et arrangée. En outre, M. de W. a montré dans sa notice préliminaire que les variantes des deux familles nous indiquent bien souvent la vraie leçon, alors même qu'elles ne nous les donnent pas. Voici comment. Écrit autant qu'il semble vers 1350 ou 1360, le ms. *A* n'offre qu'à de rares intervalles les formes grammaticales qui étaient encore usitées au commencement du XIVe siècle; ainsi, pour ne signaler que le fait le plus saillant, il ne connait pas la déclinaison à deux cas. L'article masculin est chez lui toujours *le* au singulier et *les* au pluriel au lieu des formes anciennes *li*, *le* sing., et *li*, *les* plur.; mais il commet parfois des fautes qui permettent de deviner à coup sûr l'ancienne forme. Ainsi p. 92 (cf. 364, var. 3) : « se le roy ou *les legaz;* » p. 96 : « *les ferrais l'empoisonnèrent;* » le contexte montre qu'il s'agit d'un seul légat, d'un seul *ferrais*[2]; il faut donc supposer que le ms. présenté à Louis le Hutin portait *li legaz*, *li ferrais*, et que cette forme *li*, qui est celle du sujet pluriel aussi bien que singulier, a causé l'erreur du scribe qui a exécuté le ms. *A*. Chez ce copiste ces erreurs sont rares : vivant à une époque rapprochée de celle où la déclinaison romane était en vigueur, il traduit ordinairement avec à propos *li* par *le* ou par *les*, selon le nombre. Mais les scribes du XVIe siècle à qui sont dus les mss. de Lucques et de Reims n'avaient aucune notion de l'ancienne déclinaison, et de plus ils étaient fort inattentifs au sens qui aurait pu les guider. Aussi confondent-ils fréquemment les singuliers et les pluriels. Le copiste du ms. de Lucques par exemple donne cette phrase : « les princes des Turcs devant nommez *fist* passer... » où son original portait évidemment *li*. Par contre il écrit au singulier : « Là fu le roi et *le* riche homme de l'ost, » où il faudrait *li* au pluriel. Une autre erreur bien caractéristique et soigneusement notée par M. de W. est celle qu'offrent les deux mss. du XVIe siècle, au premier alinéa de l'*Histoire de saint Louis*. A l'endroit où *A* porte : « A son bon seigneur Looys..... Jehan, sire de Joinville *son seneschal* de Champaigne... » ces deux mss. ont : *des seneschaulx*, non-sens qui ne s'explique qu'en supposant avec M. de W. que le ms. original portait *ses seneschaus*, forme ancienne du nominatif.

De ces exemples et de beaucoup d'autres que M. de W. a réunis dans sa notice préliminaire, il résulte que Joinville, homme du XIIIe siècle, puisqu'il avait environ 93 ans lorsqu'il mourut en 1317, suivait les règles de la grammaire du XIIIe siècle. On les trouve du reste constamment appliquées dans sa lettre à

1. Non pas immédiatement : diverses fautes communes à ces deux mss. prouvent qu'il y a eu entre eux et l'original un intermédiaire.

2. « Ferrais est cil qui tient les pavillons au soudanc et qui li nettoie ses mesons. » Joinville, page 94.

Louis le Hutin (1315) qui est le plus récent écrit dicté par lui, et dans quelques mots tracés de sa main au bas d'une charte. M. de W. fait en outre justement remarquer que certaines inversions fréquentes chez Joinville seraient une cause d'obscurité si on n'admettait une distinction sensible à l'oreille entre les sujets et les régimes. Ainsi dans cette phrase : « Moult de chevaliers et d'autres gens » tenoient les Sarrazins pris en une court, » il est impossible, sans le secours du contexte, de savoir lesquels étaient les prisonniers des Sarrazins ou des chevaliers; assurément le texte original portait *li Sarrazin*, au cas sujet du pluriel.

Puisqu'il est avéré que le copiste du ms. *A* a rajeuni le texte de Joinville d'environ un demi-siècle, le devoir de la critique est de vieillir la langue du ms. dans la même proportion. M. de W. a reculé devant cette tâche, et, quant à présent, on ne saurait l'en blâmer. S'il ne s'agissait que de rétablir partout la déclinaison à deux cas, l'entreprise serait facile, et les preuves rassemblées par l'éditeur suffiraient amplement à la légitimer. Mais il est clair que lorsqu'on se propose la restitution grammaticale d'un texte, on ne peut se borner à restituer la déclinaison seule. Or il subsiste en ce qui concerne les autres parties de la grammaire, notamment pour la conjugaison, beaucoup d'incertitudes que la comparaison des mss. ne saurait faire cesser. Mais il est une voie détournée par laquelle on arrivera probablement à éclaircir tous les doutes qui restent sur la langue de Joinville : l'étude des documents diplomatiques. M. de W. a réuni en assez grand nombre les chartes émanées de Jean de Joinville, et il prépare à l'aide de ces éléments nouveaux un mémoire sur la langue de ce personnage. C'est alors seulement qu'on pourra entreprendre avec méthode la restitution du texte de Joinville.

La présente édition reproduit donc exactement pour la langue le ms. *A*. Pour les leçons, elle fait de fréquents emprunts aux mss. de la seconde famille; et c'est en cela surtout qu'elle se distingue de celle de Daunou qui s'est ordinairement contenté de rapporter en note les variantes, même les meilleures, du ms. de Lucques[1]. De plus, en certains endroits, mais avec une extrême prudence, M. de W. a corrigé des leçons qui dans ses trois mss. étaient corrompues. Je citerai comme particulièrement heureuse la correction contenue dans cette phrase : « A ce flum passer envoia le soudanc cinq cens de ses chevaliers,.... pour *hardier* l'ost le roy, pour delaier nostre alée » (p. 122). Au lieu de *hardier A* porte *aidier*, Lucques *haydier;* les anciennes éditions ont *secourir*, ce qui est un absurde contre-sens; le ms. de Reims a *troubler;* la restitution *hardier* paraîtra certaine si on compare ce passage : « les Turs nous vindrent *hardoiant* jusques en nostre ost » (p. 130). Ayant examiné avec beaucoup d'attention une grande partie des textes contenus dans ce volume, je n'y trouve matière à aucune cri-

1. Il n'y a pas à tenir compte de l'édition de M. Fr. Michel, la seule malheureusement qui jusqu'ici ait été facilement accessible. J'ai montré (*Biblioth. de l'Éc. des Ch.*, 6, I, 506) que les cent quarante premières pages de cette édition sont la copie du ms. *A* avec toutes ses fautes, et que les cent dernières sont la reproduction exacte de l'édition de Daunou. Il est permis de s'étonner que M. Fr. Michel se soit ainsi approprié, sans même le dire, le travail d'autrui.

tique importante; voici cependant sur des points très-secondaires quelques observations. P. 14 il faut : « je *nen* avoie poir de enyvrer, » plutôt que *n'en;* de même p. 142 : « que il *nen* enseigneroit ja gué. » — P. 42 : « qui fu *fuz,* » et non *fuiz.* — P. 54, 82, et passim, *endementières,* p. 78, 102, etc., *endementres* me semblent préférables à *en dementières, en dementres;* par contre dans cette phrase : « dont mainte gent se tindrent mal *apaié...* » (p. 112), il faudrait *à paié,* et mieux encore *à paiées.*—Voici maintenant quelques légères corrections qui, je crois, peuvent être adoptées, abstraction faite de toute tentative pour restituer la langue de Joinville : P. 36 : « Le gouvernement de sa terre fu *tele;* » le texte original portait probablement : « Li governemens d. s. t. f. teus, » mais le féminin *tele,* amené par le voisinage de *terre,* est en tout cas fautif; au XIVe siècle il eût fallu *tel.* — P. 46 : « Que l'empreinte du seel *brisée,* » corr. *brisié.* — P. 54 : « La *journé* fu prise, » corr. *journée.* — P. 76 : « Je me levoie, » le sens indique qu'il faut le prétérit, *levé,* et c'est du reste ainsi que M. de W. traduit. — P. 78 : « et je li *otroia,* » corr. *otroiai.* — P. 82 : « De là nous alames *à n*-Ausone ; » je crois que c'est *an* qu'il faut écrire ; *an* est pour *en ;* c'est ainsi que Joinville dit constamment *en Acre,* et que pendant tout le moyen-âge, on a dit, et qu'on dit encore dans le Midi *en Avignon;* du reste, ce qui prouve qu'on n'éprouvait aucun besoin de supprimer les hiatus par une lettre euphonique, c'est qu'il y a p. 80 et 84 *à Alles* et non *en Alles.* — P. 90 : « *Il* revindrent au roi les deux frères, » corr. *Si.* — P. 130: « qui estoient alez *au* chans ; » M. de W. traduit avec raison « dans les champs, » donc corr. *aus ;* la même faute a été corrigée p. 52 (note 2). — P. 132 : « Sa baniere estoit bandée; *et* une des bandes estoient les armes l'empereur..., en l'autre estoient... ; » *et* n'a pas de sens ; il faut *en,* ou *en l'.* — P. 162 : « et puis si se mist *au* chemin ; » corr. *ou.*

Voici enfin quelques passages ou la leçon des mss. du XVIe siècle, rapportée en note, me semble mériter d'être introduite dans le texte : P. 16, *A :* « Et ceste chose me ramenti le pere le roy qui orendroit est ; » *B* (Brissart-Binet) et *L* (Lucques) : « En ceste chose ramenti je... » ; *ramenti* donné par tous les mss. est à la première personne, donc le sujet ne peut être *le pere* comme dans *A*; le sens serait donc : « Et cette chose je rappelai au père du roi... » — P. 54, *A :* « Les barons de France... se penerent *de faire amener* la damoiselle à Val-Secré; » la variante de *B L* « de ce faire, et amenèrent... » semble préférable. — P. 66, Joinville parle des halles magnifiques de Saumur; il dit qu'elles sont faites sur le modèle de celles des Cisterciens, et ajoute; *A :* « mes je croi que de trop il n'en soit nul si grant ; » *de trop,* traduit par « à beaucoup près, » me semble très-douteux ; *B L : de trop loing.* — P. 74, *A :* « Si comme *il* le disoit, *B L : on.* — P. 96 : « Et toutes les foys que le venin le poingnoit vers le cuer, il *fu* bien deux jours qu'il ne *but,* ne ne *manja,* ne ne *parla.* » Dans *B L* les verbes *fu, but, manja, parla,* sont à l'imparfait ; et il faut en effet qu'ils y soient à cause de *poingnoit.* — P. 102-104, Joinville et les siens sont attaqués par des Sarrazins ; ils enfoncent dans le sable le bout de leurs lances, la pointe dirigée vers les assaillants ; *A* continue ainsi : « Maintenant que il *virent* ainsi comme pour aler parmi les ventres, il tournerent

ce devant derriere; » *virent* est sans régime, ce qui est inadmissible; *B L :* à l'heure qu'ilz *vindrent*. — P. 146 : « Le Temple, ainsi comme l'*en* me dit...; » *B L :* « Ainsi comme le maistre le me dist depuis. » Il n'est pas vraisemblable que l'idée de faire intervenir le maître du Temple, soit de l'invention des copistes. — P. 162 : « Un mien bourjois de Joinville m'aporta une banière, à un fer de glaive; » *B L :* « une banière *de mes armes;* » même observation.

J'ai encore quelques remarques à présenter sur le *Credo* de Joinville. C'est un curieux opuscule où les souvenirs personnels se mêlent singulièrement à l'exposition dogmatique. Joinville ne s'y nomme pas, mais lui seul peut avoir rappelé (§ III) un mot de saint Louis, auquel il devait donner place dans son principal ouvrage (p. 34), et de même pour maints autres faits qui se retrouvent également dans les deux textes. Joinville dit (§ VI) qu'il a d'abord fait faire le *Credo* à Acre : « fis je premiers faire cest euvre en Acre; » dans sa pensée *faire faire* équivaut à *faire écrire* et il ne s'est pas servi d'une autre expression en parlant de la composition de son Histoire de saint Louis qui est bien un ouvrage personnel (p. 1 et 270). Ainsi il est à croire que le *Credo* entier, la partie purement théologique aussi bien que les souvenirs historiques, est l'œuvre de Joinville. Mais ce n'est pas le travail qu'il composa à Acre qui nous est parvenu, et l'expression : « fis-je *premiers* faire cest euvre, » indique que nous avons la seconde édition. Et de fait un autre passage (§ XXXIX) nous reporte à l'année 1287. Il n'existe du *Credo* qu'un seul texte manuscrit, faisant partie d'un volume qui jadis était conservé à la Bibliothèque impériale, sous le n° 7859. Reconnu par M. P. Paris, publié en 1837, en fac-simile et à 30 exemplaires, par Artaud de Montor et pour la société des Bibliophiles français, ce texte disparut bientôt de la Bibliothèque. Le ms. qui le contenait fut volé, dépecé, et en cet état vendu à M. Barrois, qui en 1849, le céda avec toute sa bibliothèque au comte d'Ashburnham [1]. C'est à l'aide du fac-simile de M. Artaud de Montor que M. de W. a établi son texte. Le ms., étant de la fin du XIII[e] siècle, représente assez exactement la leçon originale. Cependant, comme tous les mss., il renferme quelques fautes. M. de W. les a pour la plupart heureusement corrigées; voici quelques nouvelles corrections qui me semblent au moins probables : § V : « ce que onques autre loi ne *fu* » corr. *fist*. — § XXI : « La profecie de l'evre fut *senefié*, » corr. *senefiée*. — § XXIV : *covenut*, corr. *covenoit*. — § XXV : « *au* droit l'ore de none, » corr. *androit*, la faute vient probablement du fac-simile. — § XXXII : « Sa resurrection doit prendre prodome essample, » le mot *en* doit être restitué au commencement de la phrase. — *Ibid.* : « *lau* où il gist, » corr. *là*. — *Ibid.* je crois qu'il faut entendre : « c'est ce que témoigne le paien, qui dit que si le péché *avait la valeur de l'aumone* (se pechiez estoit aumone), il ne le ferait pas. » — § XLIII : « nous donne *antendre*, » corr. *à entendre*. — § XLVIII : « et es autres *saint sacrement;* » il ne faut pas se faire scrupule de rétablir le pluriel *sains sacremens;* ce n'est pas le seul cas où ce ms. met le sing. pour le plur.,

1. Voy. le Mémoire de M. L. Delisle sur l'origine de plusieurs mss. de la collection de M. Barrois (*Bibl. de l'Éc. des Ch.*, 6, II, 248).

cf. p. 530, var. 3, et plus bas § LVII. — § LVI : « Car il doivent tenir *Diex* à deus bras. » *Diex* est un lapsus du copiste qui partout ailleurs met *Dieu* en pareil cas. — § LVII : « et es Bougres *parfait,* » corr. *parfais*, au pluriel. — *Ibid.* : Au *jours darrieins*, » corr. *jour darriein*. — *Ibid.* : « touz li pooir dou cores nous *het* faillis, » corr. *ert*.

Tous ceux qui s'intéressent au développement des études romanes accueilleront avec reconnaissance l'œuvre nouvelle de M. de W., car sans parler du progrès notable qu'elle fait faire au texte de Joinville et à son interprétation, c'est la première tentative qui ait été faite afin de mettre un ouvrage du moyen-âge français à la portée du grand public sans que la science y ait rien perdu.

P. M.

---

30. — **Die griechischen und türkischen Bestandtheile im romænischen,** von Dr E. R. Rœsler. Vienne, Imprimerie impériale, 1865. In-8°. 54 p. (Extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences, t. L.)

Cet opuscule complète le travail de Miklosich sur *les Éléments slaves en valaque* (Vienne, 1861); M. Rœsler sépare du valaque ce qu'il contient de grec et de turc, comme M. Miklosich en a séparé ce qu'il contient de slave. Ces travaux doivent être accueillis avec une véritable satisfaction : ils permettent de se reconnaître un peu mieux dans le chaos du vocabulaire valaque et font faire des progrès réels à notre connaissance de cette langue. Sans doute il reste encore dans le valaque un résidu considérable de mots inexpliqués; mais un résidu semblable se retrouve malheureusement au fond de toutes les langues romanes. Il est maintenant hors de doute que les mots slaves sont de beaucoup les plus nombreux de ceux qu'a adoptés la plus orientale des langues romanes; que les mots grecs sont moins abondants qu'on n'aurait pu le supposer, et plus fréquents dans le dialecte méridional ou macédo-roman; que les mots turcs y ont pénétré dans une proportion qui n'est pas de beaucoup inférieure à celle des mots arabes dans l'espagnol; enfin que les mots allemands y sont d'introduction récente et empruntés, comme l'avait déjà pensé M. Diez pour la plupart d'entre eux, au dialecte saxon de Transylvanie. Ce sont tout naturellement des savants autrichiens, auxquels leur voisinage des pays romans de l'est et les connaissances polyglottes qu'ils possèdent d'habitude rendaient la tâche plus facile, que nous devons remercier de ces études.

Le travail de M. R. est fait avec soin et critique. Je ne ferai que deux ou trois remarques. *Fefeluge*[1] ne se rattache pas à φαφλατᾶς; c'est le mot roman *fanfaluca* (fr. *fanfreluche*), qui a bien une origine grecque, mais non celle-là (voy. Diez, *s. v.*). — Le verbe *ciripi* semble venir de l'all. *zirpen* plutôt que du grec ancien τερετίζω. — *Zebun* ne vient-il pas (ainsi que le turc *zibun*) du mot roman *jupon* ou *gipon* (cf. *jiubea*, plus loin)? — Si l'étymologie donnée p. 47 à *farfara* est juste,

1. Je regrette de ne pouvoir marquer les voyelles ou les consonnes valaques des signes spéciaux qui leur donnent leur valeur dans le système de M. Lepsius, auquel M. R. s'est conformé pour ses transcriptions. Le lecteur devra recourir à l'ouvrage de M. R., qui donne aussi les mots valaques en caractères cyrilliques.

comme il semble, il faut évidemment y rattacher le φαρφαρᾶς et le *firfale* de la p. 20. — Il paraît difficile de ne pas voir dans *jiuvaer* (turc *jevahir*) le mot roman *gaudiellum* (it. *giojello*, fr. *joyau*, all. *juwel*). — Dans le catalogue des mots grecs il en est plusieurs qui sont venus aux Valaques non directement, mais par l'intermédiaire du latin, tels que *abis* (*abyssus*), *biserike* (*basilica*), *zel* (*zelus*), ou même du français, comme *kanapea* (canapé); d'autres au contraire, comme *spenak* (σπανάκι, *spinaceus*, *épinard*), *martie* (μάρτιος, *martius*) sont des mots latins qui ont passé par le grec. Des faits analogues se présentent pour le turc; M. R. les a presque toujours signalés, et ils donnent un intérêt de plus à son travail.

G. P.

---

31. — **Journal des règnes de Louis XIV et Louis XV,** de l'année 1701 à l'année 1744, par Pierre Narbonne, premier Commissaire de police de la ville de Versailles, recueilli et édité avec introductions et notes par J.-A. Le Roi. Paris, Durand et Pédone-Lauriel, libraires; Versailles, Renard et Étienne, libraires. In-8°. v-659 pages. — Prix : 7 fr. 50.

M. Le Roi, conservateur de la bibliothèque de la ville de Versailles et connu par des travaux historiques très-soignés, parmi lesquels il faut citer ses notices sur madame de Pompadour et sur madame Du Barry, avait déjà, il y a quelques années, en donnant au public son *Histoire des rues de Versailles*, signalé l'existence des manuscrits de Narbonne, et en avait même transcrit quelques passages curieux. Aujourd'hui ce journal paraît dans son entier, et nous devons le recommander à ceux qui s'occupent du xviii^e siècle et de Versailles. Certes, il ne faut pas s'attendre à trouver dans ce livre le genre d'intérêt qui caractérise les Mémoires de Saint-Simon ou même ceux de Barbier et de Mathieu Marais, mais tel qu'il est il ne laisse pas que d'avoir son prix, et l'on y rencontre encore des faits intéressants.

L'auteur, Pierre Narbonne, vint s'établir à Versailles au commencement du siècle dernier; il débuta par exercer quelques temps les fonctions d'huissier, puis, abandonnant cette carrière, il se fit admettre dans les bureaux du domaine de Versailles, dont était alors gouverneur Louis Blouin, premier valet de chambre du roi. Ce personnage, ayant remarqué le zèle et l'intelligence du jeune commis des domaines, le nomma commissaire de police, fonction qu'il devait exercer sous l'autorité du bailli du lieu.

Narbonne paraît avoir été un homme scrupuleusement attaché à ses devoirs et ne négligeant pas, le cas échéant, de payer de sa personne; c'est ainsi que le lundi 2 juillet 1725, une émeute étant survenue à cause du manque de pain, il ne craignit pas de se rendre au milieu des mutins, et parvint, grâce à la sagesse de ses mesures, à ramener le calme; au reste voici comment il raconte cette scène : « Le commissaire de police ayant eu avis de ce qui se passait, se transporta seul sur la place du marché; la populace commençait alors à s'échauffer. Il engagea les plus turbulents à prendre patience, et leur promit qu'avant une demi-heure tout le pain qui se trouvait dans les boutiques allait être apporté sur le marché. Puis il fit aussitôt prévenir la patrouille des Suisses de se rendre

auprès de lui; malheureusement, dans l'intervalle du temps que mit la patrouille à arriver, la populace brisa en un instant les tables et les planches qui servaient aux boulangers pour étaler leur pain. Aussitôt que la patrouille des Suisses fut arrivée, le commissaire de police alla chez tous les boulangers et fit porter sur le marché le pain qu'ils avaient dans leurs boutiques. Ils le débitèrent alors de gré à gré, sans que le plus beau ait dépassé 42 sols les 12 livres. Puis, lorsque tout fut vendu, le commissaire fit disperser la populace. Il n'y eut rien de pillé, aucun coup de donné et tout fut calme en un moment..... Si ce commencement d'émotion n'eût pas été calmé avec promptitude, il y avait lieu de craindre une sédition » (p. 123).

En lisant le livre de Narbonne, le souvenir du célèbre auteur du *Traité de la police,* De Lamarre, revient involontairement à l'esprit. Toute différence gardée, d'ailleurs, il y a quelque rapport entre De Lamarre et Narbonne. Tous deux commissaires de police, l'un dans la capitale, l'autre à Versailles, les deux fonctionnaires passèrent leur vie à recueillir tous les documents intéressant leur profession; le premier, il est vrai, le faisait sciemment avec le dessein bien arrêté de publier son recueil pour servir à l'histoire de la police, le second, au contraire était plutôt un curieux, un chercheur, qui colligeait les lois, les lettres-patentes, les arrêts du Conseil ou du Parlement, les pamphlets, les caricatures, rangeait toutes les paperasses par ordre chronologique, les annotait et parvint de la sorte à former une collection de 24 volumes in-4°, conservés aujourd'hui à la bibliothèque de Versailles.

Dans cette masse de volumes, M. Le Roi a dû faire un choix, et laissant de côté les pièces qui se trouvent partout imprimées, telles que jugements ou arrêts, il n'a pris que les documents qui peuvent intéresser la ville qu'il habite. C'est ainsi qu'il a conservé les lettres patentes, instituant, en l'an 1634, trois foires franches à Versailles, des détails sur les fonctions des commissaires de police, le rôle général de la taxe, contribution et répartition faite sur les propriétaires des maisons, bourgeois et habitants de la ville de Versailles, pour la subsistance et nourriture en pain des pauvres de la dite ville, arrêté le 15 mai 1709; le rôle des personnes de la cour pour la contribution des pauvres de la ville de Versailles pendant six mois et demi, à commencer du 15 mai 1709, où l'on voit Louis XIV taxé à 4220 livres, etc.

Quelque intérêt qu'eussent présenté d'ailleurs ces pièces, elles n'eussent pas suffi pour composer un volume, si M. Le Roi n'y eut joint une foule de particularités curieuses, recueillies chaque jour par Narbonne, que sa position mettait en contact avec bien du monde; nous signalerons au lecteur, dans cette catégorie de faits, des détails sur la mort du Dauphin, sur le duc de Vendôme, sur le faux ambassadeur de Perse, Mehemet-Riza-Bey, sur la naissance des enfants de Louis XV, et surtout sur les diverses présentations, si comiques, des notables de Versailles devant le roi.

Le *Journal de Narbonne* se termine par une table alphabétique, très-bien faite, des noms de personnages et de lieux mentionnés dans le volume.

E. CAMPARDON.

VARIÉTÉS.

L'Hermès, revue philologique.

L'année 1866 a vu naître en Allemagne une nouvelle *Revue* de philologie classique. L'*Hermes*[1] est publié à Berlin sous la direction de M. Emile Hübner, bien connu par ses travaux épigraphiques et archéologiques. Il compte au nombre de ses collaborateurs les professeurs les plus illustres de l'université de Berlin, MM. Hercher, Kirchhoff, Mommsen et Haupt, autour desquels se groupe une phalange de jeunes savants qui ont déjà fait leur preuve dans la science.

Aussi l'*Hermes* a-t-il rapidement conquis une place au premier rang à côté du *Rheinisches Museum*, du *Philologus* et des *Jahrbücher* de Jahn. Sa première année contient une série d'études plus ou moins longues dont la valeur scientifique ne saurait être contestée. La *Revue critique* a déjà eu l'occasion de citer le remarquable article où M. Studemund (*Plautinische und unplautinische Wortformen*) énumère une série de mots particuliers à Plaute, qu'il a retrouvés en examinant de plus près le manuscrit ambrosien; nous avons aussi mentionné celui de M. Jordan, *sur la critique de Salluste*. Nous aurions beaucoup à faire si nous voulions rappeler tous les mémoires publiés dans ce recueil. Bornons-nous à signaler celui de M. Hübner sur les *Ornamenta muliebria*, d'après deux inscriptions trouvées en Espagne, celui de M. Hercher sur *Homère et l'Ithaque de la réalité*, et celui de M. Mommsen sur *la constitution de Cirta et des colonies cirtéennes*, étude précieuse sur les institutions municipales sous la domination romaine.

Mais le travail le plus important de ce volume est celui de M. Mommsen sur *les procès intentés aux Scipions*; il a eu en Allemagne un grand retentissement, et ce n'est pas étonnant, car jamais peut-être l'historien de Rome n'avait déployé avec autant de bonheur les rares qualités qui caractérisent son talent. Il étudie successivement les *sources*, recherchant celles où avaient puisé les anciens et les classifiant suivant leur valeur respective, puis la *question de droit*, et ensuite les *faits* en eux-mêmes. Un quatrième paragraphe est consacré à rétablir la *chronologie* et un cinquième à constater les *falsifications* introduites dans les divers récits. Mais ce qu'il y a peut-être de plus curieux dans cet article, c'est la démonstration faite par M. M. que le fameux discours de T. Gracchus, dont T. Live rapporte une partie, est tout simplement un pamphlet contre César.

Nous ne pouvions manquer de signaler à nos lecteurs un recueil aussi riche et aussi savant, et nous faisons des vœux pour que l'année 1867 nous apporte encore de nombreux articles comme ceux du premier volume.

CH. M.

1. Berlin, Weidmann. Il paraît chaque année trois fascicules du prix de 4 fr. chacun.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7 — 16 Février — 1867

32. — **Der geschichtliche Christus**, eine Reihe von Vortrægen von Theod. KEIM. 3e édition. Zurich, 1866, in-8°, xxiv-240 pages.

Les discours qui composent ce volume sont tous dirigés plus ou moins directement contre l'ouvrage de M. Strauss sur la vie de Jésus. J'estime que celui-ci s'y trouvera moins maltraité que l'orthodoxie. M. Keim ne parait pas disposé à sacrifier avec les orthodoxes le point de vue scientifique au point de vue religieux, ni avec M. Strauss le point de vue religieux au point de vue scientifique; mais il s'efforce en vain de les concilier. Ne pouvant y réussir, il passe, à chaque moment, de l'un à l'autre. M. K. parait avoir pris son parti des inconséquences sans nombre auxquelles il s'est forcément condamné. Il dit dans sa préface qu'il n'est pas de ceux qui veulent tout ou rien, et qu'il se contente d'un peu de l'un et d'un peu de l'autre. Je crains cependant qu'il n'ait mis dans son livre un peu plus de l'un que de l'autre, et qu'en somme il ne soit plus loin des croyances traditionnelles que des hardiesses critiques de M. Strauss.

Comme celui-ci, il refuse très-nettement toute valeur historique au quatrième évangile, et par conséquent, comme lui encore, il ne puise ses renseignements sur Jésus que dans les trois premiers. Les tient-il du moins, avec les orthodoxes, pour des livres inspirés? Tant s'en faut : il n'en accepte le témoignage que sous bénéfice d'inventaire. Il y trouve des légendes, des malentendus, des confusions de plus d'un genre; même pour les faits les plus considérables, il ne saurait s'en rapporter à leurs récits. M. Keim est convaincu de la réalité de la résurrection de Jésus-Christ. Est-ce parce que ce fait est raconté dans les évangiles synoptiques? En aucune façon : si l'on n'en avait pas d'autre garant, on aurait, ce lui semble, de bonnes raisons de le mettre en doute, tant ils sont, sur ce point, en désaccord les uns avec les autres. Sur quoi donc fonde-t-il sa conviction? Sur le témoignage de saint Paul. Mais en quoi donc saint Paul est-il plus croyable sur ce fait que les évangélistes? C'est qu'il avait eu soin de prendre des renseignements précis, exacts, sur ce grand événement dont il fit la base de sa prédication (p. 180). Est-ce que M. K. s'imagine que les évangélistes avaient négligé de se renseigner? ou qu'ils ne l'avaient fait qu'à la légère? — Mais ils se contredisent. Qu'est-ce que cela prouve? tout simplement qu'ils avaient puisé leurs informations à des sources différentes. Ce qu'il y a de plus singulier ici, c'est que la raison alléguée par M. K. n'a pas le moindre fondement. Nous savons de science certaine que saint Paul ne prit pas le moindre

renseignement sur le fait de la résurrection de Jésus-Christ, qu'il ne voulut pas en prendre. C'est l'apôtre lui-même qui nous le dit. Il déclare solennellement aux Galates que ce qu'il prêche, c'est-à-dire le Christ mort et ressuscité, il ne le tient pas des hommes, mais directement de Dieu qui le lui a révélé. « Je ne l'ai reçu ni appris d'aucun homme, dit-il, je l'ai reçu par révélation de Jésus-Christ. » Il avait plu à Dieu, ajoute-t-il, à Dieu qui l'avait choisi dès sa naissance et qui l'appela par sa grâce, de lui faire connaître son fils, afin qu'il l'enseignât parmi les gentils (*Galates*, I, 10-16; II, 8). Et c'est précisément parce qu'il tenait sa connaissance du christianisme, non de la bouche de quelque témoin de la vie, de la mort et de la résurrection du Seigneur, mais directement d'une révélation divine, de Jésus-Christ lui-même qui lui était apparu, qu'il se tient pour l'égal des douze, qu'il revendique les mêmes priviléges qu'eux, sinon de plus grands, qu'il se croit le droit et le devoir de s'appeler apôtre. Il est étrange que M. K. ait oublié tout cela, qu'il ait oublié encore que, tout de suite après sa conversion, saint Paul prêcha le christianisme à Damas et dans l'Arabie pendant trois ans, évitant à dessein d'aller à Jérusalem, « pour voir ceux qui avaient été apôtres avant lui » (*Galates*, I, 17 et 18).

Et les miracles? M. K. semble les subir plus que les rechercher, et il se paie de ce lieu commun à l'usage des orthodoxes qu'en nier absolument la possibilité, ce serait restreindre la liberté d'action de Dieu, sans prendre la peine de réfléchir sur les conséquences embarrassantes qu'aurait pour lui, protestant, une maxime qui ne peut avoir de sens logique que dans la bouche d'un catholique. Mais si M. K. admet les miracles, il s'efforce d'en réduire le nombre, sans paraître s'inquiéter beaucoup de la limitation qu'il apporte par là à la libre action de Dieu. Plusieurs des miracles rapportés dans les évangiles lui paraissent le produit de la légende. Il en attribue quelques autres, par exemple celui du figuier desséché, à cette circonstance qu'on aurait pris pour un fait réel une parabole racontée par le Seigneur. Enfin il voit, dans les guérisons des troubles de l'esprit que les Juifs tenaient pour des possessions du démon, moins des miracles au sens propre du mot, que le résultat de l'effet moral que Jésus produisait sur ceux qui étaient atteints de quelque maladie de ce genre.

Il ne serait peut-être pas sans intérêt de s'arrêter un moment sur le critère, à mon avis tout-à-fait erroné, d'après lequel il croit pouvoir distinguer ce qu'il faut prendre pour un miracle, de ce qu'il convient de rapporter à la légende ou à quelque malentendu, et sur l'application, d'ailleurs assez malheureuse, qu'il en fait à deux récits évangéliques, les quelques milliers d'hommes rassasiés avec cinq pains et deux poissons et la tempête apaisée à la voix du Seigneur. Mais il est temps d'abandonner ces questions préjudicielles et d'en venir à ce qui est le point essentiel de cet ouvrage, je veux parler de l'opinion de M. K. sur la nature de Jésus-Christ.

La doctrine ecclésiastique est que Jésus fut Dieu lui-même manifesté en chair. M. K. repousse hautement cette croyance. Les quelques lignes dans lesquelles il la combat sont certainement ce qu'il y a de plus net et de plus fort dans son livre tout entier. Si Jésus n'est pas Dieu, il est donc un homme? pas davantage.

Il est bien né de Joseph et de Marie, dit M. K., mais il ne peut s'expliquer par une origine purement humaine; il faut admettre forcément qu'il fut un être surhumain. Et pourquoi? parce qu'il fut d'une pureté sans tache, et qu'une pureté sans tache (*eine fleckenlose Reinheit*) n'est pas dans les possibilités de la nature humaine, et constitue un véritable miracle (p. 174).

Cette pureté se prouve par sa vie, dit M. K. Que sait-il donc de la vie de Jésus? Pas autre chose sans doute que ce qu'en rapportent les Évangiles et la tradition. Et les Évangiles et la tradition ne nous montrent en lui que le docteur enseignant un ensemble d'idées religieuses et morales, et le personnage puissant opérant de nombreux miracles. De ce qu'on pourrait appeler sa vie privée, ils ne disent pas un seul mot.

M. K. n'ignore pas sans doute que des critiques difficiles ont cru découvrir des ombres dans le peu qui nous est rapporté de la personnalité de Jésus. Ils assurent qu'il n'a pas toujours scrupuleusement observé le cinquième commandement du décalogue (*Matth.*, XII, 47-49 et les parallèles *Marc*, III, 32-34, *Luc*, VIII, 20 et 21, *Jean*, II, 4), et qu'à son arrivée à Jérusalem il poussa un peu trop loin le zèle de la maison de Dieu (*Matth.*, XXI, 12 et 13 et le parallèle *Marc*, XI, 15-19). Ces critiques se trompent', je le veux bien; mais il valait la peine de montrer leur erreur, et peut-être que, tout en les réfutant, M. K. se serait aperçu que, du point de vue historique, la pureté sans tache de Jésus n'est pas un fait au-dessus de toute contestation et s'imposant nécessairement.

Il est positif qu'on a toujours cru dans l'Église à l'impeccabilité du fondateur du christianisme. Est-ce parce qu'on en avait des preuves historiques? Non, mais parce qu'on croyait que Jésus-Christ est Dieu; sa pureté sans tache était la conséquence inévitable de sa divinité. M. K. répudie le principe et garde la conséquence; c'est peu logique. Ce n'est pas tout: de cette conséquence qui, après avoir perdu son principe, n'a ni consistance ni valeur, M. K., renversant l'ancien ordre de déduction, va conclure que Jésus est un être surhumain.

Est-ce assez d'inconséquence? Pas encore.

Qui ne croirait qu'après avoir fait de Jésus un être surhumain, M. K. va le représenter comme tirant de son propre fond ce qu'il vient enseigner aux hommes? Eh bien, non. La conscience religieuse de Jésus eut besoin de recevoir de Jean-Baptiste une impulsion efficace, décisive, complète (p. 22). L'essénisme, cette alliance de vertu (*tugendbund*) au milieu du peuple d'Israël, fortifia en lui les enseignements qu'il avait puisés dans les écrits des anciens prophètes. Il n'est pas jusqu'aux pharisiens qui n'aient exercé quelque influence sur ses conceptions religieuses (p. 20).

Jésus est un être surhumain, et il a quelque chose à apprendre des esséniens et des pharisiens, et il est nécessaire que Jean-Baptiste le pousse dans sa voie! c'est à n'y rien comprendre.

Et nous ne sommes pas encore au bout. Cet être surhumain ne se comprend pas d'abord lui-même. Il avait commencé son œuvre de prédication et d'enseignement, quand il se reconnut pour le Messie, et ce ne fut que plus tard, presque à la fin de son ministère, qu'il eut conscience de sa filialité divine.

Il m'a semblé inutile de faire remarquer la contradiction manifeste des deux affirmations, d'une part que Jésus est né de Joseph et de Marie, et d'autre part qu'il est un être surnaturel. Cette contradiction saute aux yeux. Mais il convient de dire que M. K. a trouvé un mot pour désigner l'origine de Jésus en tant qu'être surhumain. Il l'appelle un miracle spirituel. Qu'est-ce qu'un miracle spirituel? Il ne le dit pas : cela n'étonnera personne. L'ascension est également un miracle spirituel pour M. K., et je soupçonne que la résurrection appartient aussi à cette nouvelle catégorie de miracles.

Comment un homme d'esprit et de science a-t-il pu s'engager dans ce tissu de contradictions, d'inconséquences et d'affirmations hasardées? Le lecteur n'a pas besoin qu'on le lui dise. M. K. a voulu juxtaposer deux choses incompatibles, la foi au surnaturel et les principes de la science moderne : il a échoué; il ne pouvait en être autrement. Réduire le nombre des miracles, les transformer en des faits spirituels extraordinaires, c'est faire sans doute un sacrifice à l'esprit scientifique; ce n'est pas le satisfaire. Ce n'est pas la quantité des miracles que repousse la science; c'est le miracle. Un ou beaucoup, peu lui importe. De même ce n'est pas se rendre aux exigences de l'histoire telle qu'elle est comprise aujourd'hui, que de mettre à la place de Jésus incarnation de Dieu lui-même, un Jésus être surhumain.

Et cependant ces concessions à l'esprit scientifique, cette atténuation des conceptions orthodoxes sont évidemment acceptées et tenues pour des progrès réels par un grand nombre d'hommes qui ne sont nullement disposés à rompre avec la foi chrétienne, mais auxquels la culture moderne a inspiré de la défiance, disons mieux, de l'antipathie pour le surnaturel. Ce que la critique, indépendante de toute secte religieuse et libre de tout esprit de parti, condamne comme des inconséquences ou des contradictions, est précisément ce qui est le plus chaudement applaudi par les hommes dont je parle. Ils y voient un rapprochement entre la science et la religion, et ils s'en réjouissent. L'ouvrage de M. K., considéré de ce point de vue, est réellement un signe du temps. Le succès qu'il a obtenu en serait au besoin une preuve manifeste. Il est arrivé très-rapidement à une troisième édition, et il ne s'arrêtera pas là.

MICHEL NICOLAS.

---

33. — **Barzaz Breiz.** Chants populaires de la Bretagne, recueillis, traduits et annotés par le vicomte HERSART DE LA VILLEMARQUÉ, membre de l'Institut. 6e édition. Paris, Didier, 1867. 1 vol. in-8e de lxxxij, 539 et xliv pages.

I.

Les ouvrages de M. de La Villemarqué sont aujourd'hui la base nécessaire de toute étude un peu sérieuse du breton armoricain. La *Grammatica celtica* de Zeuss, quelque excellente qu'elle soit, et quoique indispensable pour pénétrer les origines de la langue, ne peut suffire à l'étude grammaticale du breton; elle explique la grammaire de Le Gonidec, elle ne tient pas lieu de cet ouvrage dont la meilleure et la plus complète édition est due à M. de La Villemarqué. Les

meilleurs dictionnaires bretons sont ceux de Le Gonidec revus et augmentés d'additions nombreuses par M. de La Villemarqué. Les textes les plus précieux, et en même temps ceux qu'il est le plus facile de se procurer, sont *le grand Mystère de Jésus*, édité et traduit par le même savant, et les chants populaires qu'il a publiés sous le titre de *Barzaz Breiz*. *Le grand mystère de Jésus* doit surtout son importance aux formes grammaticales qui ne sont aussi anciennes dans aucun des monuments littéraires bretons publiés en notre siècle, excepté la *Vie de sainte Nonne*. Mais la *Vie de sainte Nonne*, dont on a beaucoup exagéré l'antiquité, est aujourd'hui introuvable, et d'ailleurs elle est d'une étendue moins considérable que le *grand Mystère de Jésus* et par conséquent fournit moins d'exemples. Toutefois ces deux ouvrages ont cela de commun qu'avec des flexions grammaticales très-différentes de celles qui sont usitées aujourd'hui ils nous offrent une langue mélangée de français dans une proportion importante. L'explication la plus probable de ce fait est que *le grand Mystère de Jésus* et *la Vie de sainte Nonne* sont des traductions du français [1]. Si cette hypothèse est conforme à la vérité, ces deux monuments de la littérature bretonne, leur valeur grammaticale mise de côté, ne présentent qu'un intérêt médiocre. Quoiqu'il en soit, les chants populaires réunis dans le volume dont le titre est écrit en tête de cet article offrent une bien plus grande utilité pour l'étude du vocabulaire breton : les mots français n'y ont pénétré que dans une proportion extrêmement restreinte ; si l'originalité de tous ces petits poëmes n'est pas rigoureusement démontrée, si le thème de quelques-uns a pu être emprunté a une autre littérature, il n'y a au point de vue de la langue aucune différence à noter entre les uns et les autres, et les descendants des bardes nous présentent leurs enfants adoptifs couverts du même vêtement que les créations de leur génie poétique.

Nous ne nous étendrons pas ici sur la valeur littéraire de ces chants ni de leur traduction : leur succès dans le public, qui en a acheté cinq éditions, et à l'Académie française, qui a couronné l'ouvrage, nous dispensent de traiter cette question qu'on peut considérer comme résolue ; nous croyons remplir plus utilement notre rôle de critique en exposant ce qui, suivant nous, manque à l'édition dont nous rendons compte.

Un ouvrage de cette nature ne nous semble pas destiné seulement à distraire ou à émouvoir agréablement le lecteur. M. de La V. dans sa préface parle des pleurs que certains de ces petits poëmes lui ont fait verser. Le goût de l'érudition ne nous a pas tellement desséché le cœur qu'il nous ait rendu insensible aux touchantes beautés de cette poésie, et plus d'une fois nous avons éprouvé la même émotion que M. de La V. Mais nous ne pensons pas qu'on doive s'en tenir à ce résultat. Nous voudrions que le savant académicien eût, dans ce recueil, fait la part plus large à la philologie.

D'abord nous regrettons les préoccupations exclusivement historiques et

1. [On croit avoir démontré que le *grand Mystère de Jésus* au moins est l'abrégé d'un texte français (*Rev. crit.*, 1866, art. 85); mais il ne paraît pas, jusqu'à présent du moins, qu'il en soit de même du *Mystère de sainte Nonne* (voir la lettre de M. Halléguen, *Rev. crit.*, 1866, I, 314). — *Réd.*]

esthétiques qui ont dirigé l'auteur dans le choix des pièces publiées; il n'a voulu, nous dit-il, mettre au jour que celles qui étaient intéressantes au point de vue de la mythologie, de l'histoire, des vieilles croyances, des anciennes mœurs domestiques ou nationales, ou enfin celles qui avaient une valeur poétique : il a négligé les autres. Quand on s'occupe d'une littérature aussi pauvre que celle de la Bretagne, il faut, ce nous semble, être moins sévère. Il y a quelque temps, dans le cabinet d'un des maîtres de la philologie moderne, nous entendions parler d'un amateur breton qui avait réuni un supplément au *Barzaz Breiz*, et ce supplément devait être aussi considérable au moins que l'ouvrage de M. de La V. Nous ignorons quelle suite sera donnée à ce projet. Mais l'utilité de sa réalisation nous paraît incontestable. Les exemples donnés dans les dictionnaires de Le Gonidec ont tous été fournis par l'imagination de l'auteur ou par sa traduction de la Bible qui n'a pas plus d'autorité. Quand on voudra composer un dictionnaire d'après une méthode plus scientifique, il faudra remplacer tous ces exemples par des citations de textes empruntés aux différentes sources de la littérature bretonne. Or, on ne pourra guère le faire avant que les bretons se soient décidés à publier ceux de ces textes qu'ils ont en portefeuille [1], et pour notre compte nous apprécions principalement à ce point de vue ceux qui ont été écrits sans parti pris, surtout avant l'établissement de l'école systématique dont Le Gonidec est le fondateur : beaucoup des chants laissés de côté par M. de La V. remplissent cette condition.

Nous aurions ensuite désiré que M. de La V. eût enrichi son édition de variantes, d'une étude méthodique des formes grammaticales que Le Gonidec a négligées, et d'un glossaire des mots qui manquent dans le *Dictionnaire breton-français* de ce savant.

Commençons par les variantes. Leur existence résulte de la manière dont M. de La V. nous dit lui-même qu'il a établi son texte. Il déclare avoir eu, de plusieurs chansons, des versions très-dissemblables, à plus forte raison en a-t-il eu des leçons qui diffèrent en quelques mots seulement. Il n'est pas nécessaire d'aller en Bretagne pour s'en assurer. Il suffit de comparer entr'elles les différentes éditions du livre de cet éminent celtiste.

Nous dirons même que les premières leçons admises par lui ne nous paraissent pas les moins bonnes. De deux versions d'une vieille chanson populaire, la meilleure ne nous semble pas celle qui est la plus intelligible aujourd'hui, et la plus conforme au vocabulaire moderne, à la grammaire qui s'enseigne actuellement.

Nous avons en ce moment sous les yeux la première édition du *Barzaz Breiz* (M. de La V. écrivait alors *Barzas Breiz*), publiée à Paris chez Delloye, en 1839. On y lit, page 28, ce vers : « *A bar ar c'horrig da brégi*, » en français : force le nain à parler.

1. Voir par exemple un catalogue de Mystères bretons, la plupart inédits, dans l'introduction mise par M. Luzel en tête du *Mystère de sainte Tryphine et du roi Arthur* publié par lui en collaboration avec M. l'abbé Henry. Quimperlé, 1863. 1 vol. in-8°. P. xxxvij, xxxviij.

Dans l'édition qui vient de paraître, un mot de ce vers est changé (p. 32, col. 2, vers 3), on y lit : « *A lak ar c'horrig da bregi.* »

Lak au lieu de *bar*, le sens est le même. *Lak* est ici pour *laka*, 3e personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe *lakaat* (Le Gonidec, *Grammaire bretonne*, édition de M. de La Villemarqué, 1850, in-4°, p. 50). Le sens de ce verbe comme auxiliaire est le même que celui de l'allemand *lassen* et de l'anglais *to let*, il veut dire *faire : Lakaad da ôber*, faire faire (Le Gonidec, *Dictionnaire français breton*, édité par M. de La Villemarqué, p. 327, col. 1).

Pourquoi M. de La V. a-t-il substitué ce mot à *bar? Bar* est la 3e personne du présent de l'indicatif du verbe cambrien qui se dit à l'infinitif *peri*, à la première personne du présent de l'indicatif *param*, qui veut dire faire, et dans lequel Zeuss trouve l'étymologie du celtique *Parisii* (*Grammatica celtica*, p. 97, 216). Si la lettre initiale de *bar* est un *b* au lieu d'un *p*, c'est par l'effet d'une permutation régulière, c'est à cause de l'*a* qui précède (*Grammaire bretonne* déjà citée, p. 6, 40). Quelle raison a eue M. de La V. pour substituer *lak* à *bar?* Nous n'en pouvons voir qu'une : le verbe *lakaat* est encore aujourd'hui usité en breton, on le trouve dans les dictionnaires de Le Gonidec; le verbe *peri* est tombé en désuétude et Le Gonidec ne l'a pas mentionné. Ce motif ne nous paraît pas suffisant, et, dans tous les cas, *bar* aurait dû, ce nous semble, être mentionné en note comme une variante de quelque intérêt.

En voici une autre : Tous nos lecteurs connaissent le futur si curieux de deux conjugaisons latines : *amabo*, *monebo*, formé au moyen d'un suffixe dont le sanscrit *bhu*, être, nous donne le sens. On trouve dans l'ancien irlandais deux temps formés de cette manière : un futur primaire qui a le même sens que le futur latin (Zeuss, p. 429), et un futur secondaire qui a le sens du conditionnel, de l'imparfait du subjonctif et du futur passé (p. 454) : ils sont dans le même rapport que le futur auxiliaire et le conditionnel sanscrit (Bopp, *Kritische Grammatik der sanscrita Sprache*, 2e édition, § 440-441 et p. 258-259). De ces deux futurs le second seul se retrouve dans la grammaire de Le Gonidec et dans le breton moderne : il a le sens de conditionnel et d'imparfait du subjonctif (*Gramm. bretonne*, p. 38) : *Kanfenn*, je chanterais, *ra ganfenn*, que je chantasse. Le futur primaire usité n'a pas l'*f* caractéristique, on dit *kaninn* au lieu de *kanfinn*, je chanterai.

En lisant dans l'édition de 1839, p. 64, les premiers vers de la Ballade de Merlin, nous avions été tout étonné de trouver un futur secondaire qui a le sens du futur primaire : « Da rédérez na *iéfec'h* ket. » A la course vous *n'irez* point.

Ma mammik paour, mar em c'héret,
Da fest né em *lesfec'h* monet.

« Ma pauvre petite mère, si vous m'aimez vous me *laisserez* aller à la fête nouvelle. » Telle est la traduction de M. de La V. Évidemment ici *iéfec'h*, *lesfec'h* jouent le rôle de futur primaire, et nous ne croyons pas faire acte de témérité en disant que dans ces mots l'*e* de la flexion remplace une autre voyelle, probablement un *i*, qui primitivement a dû servir à distinguer du futur secondaire formé avec le suffixe *bhu* le futur primaire formé avec le même suffixe. Nous

étions confirmés dans cette hypothèse par la découverte de ce futur primaire dans sa forme régulière quelques vers plus loin, à la page 78 de la même édition :

Na tamm boued e bet na *zebfinn*,
Ne *zebfinn* tamm boued ar ann bed.

M. de La V. traduit : « Je.... ne *mangerai* morceau, je ne *mangerai* morceau au monde. » *Zebfinn*, ou, en supprimant la permutation de la lettre initiale, *debfinn* est évidemment la première personne du singulier du futur primaire du verbe *dibri*, manger (*Dict. bret. franç.*, p. 243), sur les plus anciennes formes duquel on peut consulter Zeuss, p. 184.

Ce futur si curieux a disparu de l'édition dont nous rendons compte; on y lit *zebrinn* (p. 69, col. 1, vers 10-11), conformément à la grammaire de Le Gonidec. Nous répétons ce que nous avons dit plus haut, nous désirerions qu'une note conservât le souvenir de la variante intéressante qu'on relève dans la première édition.

Cependant on aurait tort de croire que dans la sixième édition M. de La V. ait uniformément fait disparaître toutes les *irrégularités* qui pouvaient blesser les oreilles d'un homme habitué au respect des règles du beau langage breton, telles que les a formulées Le Gonidec.

Voici un exemple du contraire :

Le verbe *kaout*, avoir (en grec κτάομαι), se fait remarquer en breton par un caractère singulier : dans la plupart des temps la consonne initiale indique de quelle personne il s'agit; cette consonne initiale est un *b* pour la première personne, un *p* pour la seconde, un *d* pour la troisième. Le paradigme donné par Le Gonidec (*Gramm. bret.*, p. 32) excepte de cette règle les premières et secondes personnes du présent de l'indicatif où ce verbe s'écrit *euz* et qui ne se distinguent entr'elles que par le pronom. Or nous trouvons dans la première édition du *Barzaz Breiz*, p. 68, v. 5, et dans la sixième, p. 65, col. 1re, v. 5, *peuz*, vous avez.

Encore un autre exemple :

On sait qu'après certaines particules la moyenne et la ténue initiales bretonnes subissent la double permutation qui est un des caractères du haut allemand; la ténue se change en moyenne et la moyenne en aspirée, ou à défaut d'aspirée en une consonne équivalente.

L'avant-dernier vers de la Prophétie de Gwenc'hlan nous donne un exemple d'une permutation de ce genre qui n'est pas mentionnée par Le Gonidec [1]. La consonne dont il s'agit est celle que les Bretons appellent le *ch* français, dont le son est le même que celui du *sh* anglais et du *sch* allemand, et se rapproche fort de celui de la ténue palatale sanscrite qui se prononce *tch* qu'on écrit ordinairement *c'*; la moyenne sanscrite de même ordre est *g'* qui se prononce *dj*. La moyenne correspondante au *ch* français des Bretons est *j*, et on dit *a jomm* pour *a chomm*, il reste, il demeure (1re édition, p. 8, 6e édition, p. 22).

1. On en trouve cependant des exemples dans sa Bible.

Il y aurait lieu de faire une foule d'observations grammaticales du même genre.

Enfin on pourrait relever dans le *Barzaz Breiz* nombre de mots qui manquent dans le dictionnaire de Le Gonidec ou qui ne s'y trouvent que sous une forme différente, et, malgré les efforts de M. de La V. pour faire disparaître ces prétendues irrégularités, elles sont beaucoup plus fréquentes qu'on ne pourrait le croire, si on se contentait de la liste qui se trouve à la page LXVII de la préface. Déjà le premier mot du titre de l'ouvrage serait en vain cherché dans le *Dictionnaire breton français*.

Prenons au hasard une page du volume, la page 64 : Bien qu'au vers 9 de la première colonne, aux vers 9 et 14 de la seconde, *c'habestr*, bride, *klok*, parfait, et *teurel*, jeter, remplacent *c'hapez*, *plom* et *tolet* de la première édition, mots inconnus à Le Gonidec, on lit encore au 6e vers de la seconde colonne *lampat* pour *lammout*. Par contre, au 6e vers de la première colonne, la sixième édition porte *oelo*, futur impersonnel du verbe *gwela*, pleurer, au lieu de *welo*, forme régulière qui se trouve dans la première édition, et au second vers de la même colonne *goela* au lieu de *gwela*.

A défaut de notes pour expliquer ces formes, un glossaire serait évidemment fort utile.

Si M. de La V. n'était qu'un écrivain élégant, nous ne serions pas si exigeants à son égard. Mais nous avons en commençant signalé la valeur de ses additions aux dictionnaires et à la grammaire de Le Gonidec. Depuis, sa dissertation sur l'inscription de Lomarec (*Mém. prés. par divers savants à l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1re sér., t. V, p. 411) nous l'a montré parfaitement au courant des travaux de l'érudition allemande et des progrès que nous devons à Zeuss. Noblesse oblige. M. de La V. ne peut pas aujourd'hui se contenter d'une gloire purement littéraire, et laisser faire par d'autres des travaux d'érudition dont l'honneur lui revient de droit, et qu'il est mieux que tout autre capable de nous donner. Telle est la cause de l'insistance que nous avons mise à montrer ce qui, suivant nous, manque à la présente édition des chants populaires de la Bretagne et quelles améliorations nous voudrions trouver dans les éditions prochaines. Les efforts faits par M. de La V. pour rendre la sixième édition du *Barzaz Breiz* supérieure aux précédentes nous sont une garantie que la septième offrira de nouvelles preuves de cette activité consciencieuse et de ce désir de la perfection qui sont, comme le goût littéraire, un des caractères de son esprit.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

II.

Après l'article qu'on vient de lire il y a place encore pour quelques observations dans lesquelles le recueil de M. de La Villemarqué sera considéré comme document de la poésie populaire. Faites à un point de vue différent de celui auquel s'est placé notre collaborateur, elles tendent cependant à des conclusions identiques.

Nous dirons tout d'abord comme notre collaborateur qu'aucune des objections qu'on peut faire au système de M. de La V. et à ses opinions n'efface le mérite de son œuvre. Reconnaitre l'importance de la poésie populaire, en apprécier la valeur littéraire en même temps que l'intérêt historique, c'était il y a trente ans faire preuve d'un jugement indépendant, d'un pressentiment dont la justesse ne devait se vérifier que plus tard. L'accueil fait aux chants populaires de la Grèce était à peine un encouragement; car ce qui avait fait le succès de la collection de Fauriel, c'était le sentiment philhellène qui dominait le public lorsqu'elle fut mise au jour. Il y a plus : la première édition du *Barzaz Breiz* devait être ce que M. de La V. l'a faite, c'est à dire littéraire et bretonne. Comment eût-on songé à rechercher dans les poésies bretonnes autre chose que ce qu'on goûtait si fort dans les chants grecs : d'admirables élans poétiques et l'expression de la vie d'un peuple? Et qui pouvait alors soupçonner que les poésies des pallikares fussent plus personnelles que celles de l'Armorique? Les idées qui dirigent maintenant l'étude de la poésie populaire ne pouvaient se former qu'après la publication d'un grand nombre de recueils, et chez ceux qui en inaugurèrent la série on ne devait exiger d'autres qualités que le sentiment littéraire et la faculté de le communiquer. On sait d'ailleurs dans quelles circonstances a été commencé le recueil dont nous annonçons la sixième édition; M. de La V. les rappelle en termes touchants au début de sa préface. Pour lui, enfant de la Bretagne, le recueil des chants de son pays était doublement une œuvre de piété filiale. Ce devait être bien réellement le *Barzaz Breiz*, l'histoire poétique de la Bretagne. Mais la comparaison des recueils de provenances très-diverses dont la publication a suivi celle du *Barzaz Breiz* a fait surgir des points de vue nouveaux auxquels il devient de plus en plus difficile de ne pas se placer lorsqu'on écrit sur la poésie populaire. Les préoccupations esthétiques cèdent peu à peu la place aux exigences de la critique, et si M. de La V. a raison de dire avec M. Sainte-Beuve que « la discrétion, le choix sont le secret de l'agrément *en littérature* », l'histoire littéraire aussi bien que la linguistique auront à souffrir du choix trop discret qu'il a fait entre des matériaux « qui feraient bien des volumes » (p. v).

Le même scrupule, et cela est bien regrettable, a sans doute empêché M. de La V. de rapporter les variantes des chansons qu'il a publiées. M. d'Arbois de Jubainville a montré l'importance qu'elles ont aux yeux des philologues; elles n'en ont pas une moindre pour ceux qui font la critique de ces chants. On l'a fait voir ici même en comparant diverses rédactions de la chanson de *Jean Renaud*.[1] Il est à craindre que le désir de présenter les chants bretons sous leur forme la plus élégante ait entraîné M. de La V. à user d'un procédé que la critique repousse encore plus que la simple omission des variantes : je veux parler de l'usage de constituer une pièce au moyen de versions différentes. « La » seule licence que puisse se permettre l'éditeur, dit-il, est de substituer à cer- » taines expressions vicieuses, à certaines strophes moins poétiques, les stances, » les vers ou les mots correspondants des autres leçons » (p. vi). Mais une telle

1. 1866, I, art. 106, et II, p. 125 et 287.

licence n'est nullement légitime : le couplet rejeté comme « moins poétique » peut contenir un trait important; il n'est pas plus permis de mélanger les versions d'un chant populaire que les différentes rédactions d'une chronique. Procéder de la sorte, c'est livrer à la critique des matériaux dont elle devra sans cesse se défier. « Telle a été la méthode de Walter Scott », ajoute M. de La V.; « je ne pouvais suivre un meilleur guide. » Il faut dire au contraire qu'il n'en est pas de plus dangereux, et ajouter aussitôt que W. Scott a publié son *Minstrelsy of the Scottish Border* en 1802. Admettrait-on maintenant qu'un éditeur prît avec les anciens textes les libertés que le même W. Scott s'est données à l'égard de *Sir Tristrem ?* D'ailleurs on est bien en droit de suspecter la valeur des principes qui ont guidé M. de La V. dans ses choix, lorsqu'on le voit opter en faveur d'une version en dialecte de Léon de telle ballade, simplement parce que ce dialecte est « plus élégant que celui de Cornouaille » (p. 25).

Un des grands résultats des études sur la poésie populaire, c'est que beaucoup de récits se retrouvent sous des formes plus ou moins différentes en des lieux souvent très-distants. Dès lors s'élève la question de savoir si l'origine de ces récits doit être placée au berceau commun des peuples qui les ont conservés, ou bien si, nés à une époque quelconque chez l'un de ces peuples, ils se sont propagés de bouche en bouche jusqu'à des distances considérables. La première hypothèse peut être vraie pour certains récits (par exemple pour celui de Polyphème), mais elle n'est guère vraisemblable pour la plupart de nos romances. La seconde offre en général plus de probabilité, mais dans l'immense majorité des cas il est impossible de déterminer le lieu où tel récit a pris naissance. Ces notions n'existaient pas lorsque M. de La V. préparait son recueil; aussi, préoccupé de l'idée que les chants qu'il rassemblait constituaient « l'histoire poétique de la Bretagne », a-t-il emprunté à l'histoire de sa province mainte explication qui s'est trouvée fausse dès que le chant ainsi interprété a été retrouvé dans une autre littérature. D'ailleurs, les allusions historiques invoquées par M. de La V. sont en général si fugitives que depuis longtemps la critique les a révoquées en doute ; et on peut regretter que M. de La V. n'ait pas tenu assez compte des objections qui lui ont été adressées à cet égard. Ainsi dans une des plus jolies pièces du recueil, *le Baron de Jauioz*, une jeune fille est vendue à un seigneur et emmenée par lui sur son cheval noir à travers les apparitions les plus fantastiques; les offres les plus magnifiques du baron ne peuvent la consoler, et bientôt elle meurt. C'est un des lieux communs des traditions populaires. M. de La V. trouve qu'il y a eu au XIVe siècle en Languedoc un baron de Jauioz, et il ne lui en faut pas davantage pour identifier ce personnage avec le héros de sa ballade. Dès 1846, M. Vallet de Viriville a pertinemment démontré que cette assimilation ne reposait sur rien de solide.[1] « Selon nos poëtes populaires, disait M. de La V., il » (le baron de Jauioz) aurait pendant son séjour en Bretagne acheté à prix d'or » et emmené en France une jeune fille, etc. » Maintenant il dit avec un peu plus de réserve : « S'il faut en croire les poëtes populaires bretons, et si la tra-

1. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2, II, 282.

» dition n'a pas substitué un nom à un autre... » (p. 205). Le fait est qu'on n'a aucun motif de supposer que le baron languedocien de *Jaujose* ou de Joyeuse ait jamais été en Bretagne, et qu'il eût été convenable d'en débarrasser complétement la sixième édition du *Barzaz Breiz*. — L'explication historique de la ballade d'Azénor la pâle (p. 242) repose également sur une identité de noms. Mais les notes nous apprennent (p. 249) qu'il existe une rédaction de la même ballade où les noms sont différents. Alors que devient l'explication? et pourquoi n'avoir pas publié cette variante? — Lorsque M. de La V. a publié pour la première fois la ballade du seigneur Nann, rien ne pouvait faire suspecter son origine bretonne; depuis qu'elle a été reconnue identique à celle de Jean Renaud, cette origine n'est plus soutenable. Cependant M. de La V. dit encore: « La ballade » du seigneur Nann, dont le nom est un diminutif du breton *rennan*, c'est à dire » *velu*, a passé en France, où on l'appelle *Renaud* » (p. 29).

Il en est de l'étude de la poésie populaire comme de toutes les autres: plus on avance, plus les difficultés se multiplient. On se tient maintenant dans une extrême réserve quant à l'explication historique des chansons, et par suite on n'est pas moins prudent quant à leur date. La cause de la chanson nous échappant d'ordinaire, il ne nous reste qu'à chercher la date de sa forme actuelle. Cette forme ne semble jamais remonter au delà de trois ou quatre siècles; mais elle est trop fugitive, trop changeante pour se laisser saisir par les instruments de critique dont nous disposons. Rien n'empêche qu'une ballade actuellement chantée soit arrivée, en passant par une suite d'insensibles transformations, du Moyen-Age jusqu'à nous, mais on peut rarement s'en assurer. S'il est vrai qu'il y ait dans certains chants bretons anciens des traces réelles d'allitération, [1] ce sera pour la critique un précieux élément qui ailleurs lui fait défaut. Mais à part ce fait il faut renoncer à dater la plupart des chants bretons. Dire que la pièce intitulée *le Retour d'Angleterre* (p. 141) retrace un épisode de la conquête de l'Angleterre par les Normands, c'est avancer une hypothèse bien incertaine; mais, cela même admis, il n'y a aucune rigueur dans ce raisonnement: « La » conquête de l'Angleterre remontant au XIe siècle, il y a tout lieu de croire que » la rédaction première de cette ballade a été faite à la même époque » (p. 144). — Il est également bien hardi de prétendre que la ballade du *Rossignol*, encore aujourd'hui populaire, est précisément celle que Marie de France a imitée (p. 151). Quant à dire que Marie a emprunté la forme rhythmique de sa pièce à l'original breton (p. 155), c'est une assertion qui ne doit pas même être discutée.[2]

1. Il faudrait savoir si la *Prophétie de Gwenc'hlan* qui offre ces traces (p. 19) est véritablement populaire.

2. M. de la V. cite ainsi le troisième vers du lai de Marie de France:

Eostik a nom, ce m'est avis,

et il dit ceci: « Marie a très-probablement traduit d'après le dialecte de Léon, car c'est le seul où *rossignol* soit toujours écrit et prononcé *eostik;* en Cornouaille, en Tréguier et en Vannes, on a constamment écrit *estik* ou *est*, comme en Cambrie *eos*. » Le fait est que Marie ne dit pas *eostik*, qui fausserait le vers; son texte porte:

Laustic ad nun, ceo m'est avis...

(édit. Roquefort, I, 314), et le lai même est intitulé *Lai du Laustic*.

En réalité, il n'est pas possible de dater d'autres pièces que celles dont le sujet est un fait déterminé avec certitude et récent. Dans cette catégorie rentrent les pièces vendéennes que M. de La V. a admises en petit nombre dans son recueil. C'est bien à tort, ce me semble, que M. Magnin a désapprouvé leur introduction dans le *Barzaz Breiz* : rien ne peut mieux prouver la persistance de la faculté poétique dans le peuple.

Je ne veux pas multiplier ces observations. Elles suffisent à montrer ce qui reste à faire pour mettre le *Barzaz Breiz* au niveau de la science. Pour le texte : il faudrait donner les chants selon la version qui paraîtra la plus ancienne, rapporter en note les variantes et ne les introduire dans le texte qu'en cas de nécessité, et en avertissant le lecteur. Pour les explications : il y aurait à supprimer toutes les hypothèses qui ont eu leur valeur au temps où parut pour la première fois le *Barzaz Breiz*, mais qui maintenant sont en contradiction avec les résultats obtenus par l'étude comparée des poésies populaires. Les sources de toutes les versions qu'on aurait pu rassembler devraient être exactement indiquées, et à ce propos M. de La V. pourrait donner quelques renseignements sur le manuscrit du XVIe siècle dont il parle p. 412. En outre une nouvelle collection de chansons bretonnes, dussent-elles avoir un peu moins de valeur littéraire que celles dont nous sommes en possession, serait assurément bien reçue du public lettré.

La linguistique et l'histoire de la poésie sont donc d'accord dans leurs sollicitations. Si M. de La Villemarqué veut bien y faire droit, il aura doublé la valeur scientifique de son œuvre sans en avoir en rien diminué le mérite littéraire.

P. M.

---

34. — **La France de saint Louis d'après la poésie nationale,** thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, par Ed. Sayous. Paris, Durand, 1866. In-8°. vij-208 pages.

M. Sayous justifie, dans une courte préface, son entreprise qu'on pourrait, dit-il, taxer de témérité. Nous serions plutôt tenté de lui reprocher d'être trop modeste; pour tracer un tableau de la société au XIIIe siècle, il est clair que les documents poétiques ne suffisent pas : il faut interroger l'histoire, les actes authentiques, les représentations figurées, etc. Mais la critique n'a pas à demander à un auteur pourquoi il a choisi tel sujet; elle doit seulement examiner comment il l'a traité. M. S. s'est très-rigoureusement borné aux limites qu'il s'était imposées; il ne s'appuie absolument que sur la *poésie vulgaire* et ne dépasse ni en avant ni en arrière le règne de saint Louis. Nous acceptons ce cadre dans son étroitesse; voyons comment l'auteur l'a rempli.

Un livre de ce genre devrait commencer par une critique soigneuse des sources; il faudrait déterminer le caractère et la valeur de chacune aussi rigoureusement que possible avant d'y puiser, sous peine de n'inspirer pas de confiance au lecteur. Quand on prend un trait dans un fabliau, une chanson ou une satire, on n'a pas le droit de s'en servir comme s'il avait une valeur absolue et

incontestable; nous n'ajouterons foi au poète que dans une mesure très-variable suivant ce que nous saurons de lui et de son sujet. — M. S. ne s'est pas douté de cette exigence; tout ce qu'il dit des sources (p. I, en note) se borne à l'indication de l'*Histoire littéraire de la France* et de quelques recueils.

Les monographies ne sont utiles que quand elles épuisent le sujet, autant du moins que peut le faire l'auteur; ce n'est pas la peine de traiter un sujet restreint si on doit être aussi superficiel que les compilateurs d'ouvrages généraux. La littérature du temps de saint Louis est en grande partie inédite; on ne peut la connaître qu'après de longues études sur les manuscrits; ce qu'on fera sans ces études sera nécessairement trop incomplet pour avoir une véritable valeur. — M. S. n'a pas ouvert un manuscrit; il ne connaît de la plupart des chansonniers que les échantillons que donne l'*Histoire littéraire*, dont le choix n'était pas fait, naturellement, en vue de son travail; ce qui est plus grave, c'est aussi dans l'*Histoire littéraire* qu'il a principalement étudié les fabliaux, qui, eux, sont publiés pour la plupart. En dehors du grand ouvrage de l'académie des Inscriptions, des recueils de MM. Jubinal, Dinaux et L. de Lincy, il n'a presque rien consulté. Son livre présente les omissions les plus fâcheuses, parmi lesquelles nous signalerons celles de la *Bible au seignor de Berze*, du *Castoiement des Dames*, de tous les romans d'aventure, si précieux pour l'histoire des mœurs, etc., etc.

Ces observations suffisent pour faire voir que M. S. n'a pas prétendu faire un ouvrage scientifique. Nous ne pouvons même regarder son livre comme un bon travail de vulgarisation. Un vulgarisateur est dispensé d'études originales, de recherches neuves; mais il doit connaître tout ce qui a été publié d'important sur son sujet et offrir le dernier mot de la science du moment. Ce n'est pas avec une demi-douzaine de volumes qu'on peut accomplir une semblable tâche d'une façon satisfaisante.

Nous ne nous arrêterons pas maintenant à discuter en détail les idées de M. S.; on voit qu'elles manquent de la base indispensable. L'auteur, spirituel assurément et ingénieux, a souvent saisi avec finesse quelques traits de la société qu'il voulait peindre; mais il n'a pas assez vécu avec elle pour la comprendre dans son essence et en saisir la physionomie propre. Un louable esprit d'impartialité, et même de sympathie, a guidé sa plume; mais on sent toujours en lisant son livre que c'est l'œuvre d'un homme de notre temps, qui s'étonne de tout ce qui lui est nouveau et lui semble étrange, est plus frappé des différences que des ressemblances, des détails piquants ou curieux que de la charpente, et donne souvent à des choses de peu d'importance une valeur disproportionnée. Tel qu'il est, cet ouvrage est une agréable lecture, propre à donner à ceux qui ne connaissent pas le XIII[e] siècle une idée *à peu près juste* de la société du temps de saint Louis; mais en somme on peut dire qu'il ne tient ni les promesses de son sujet, ni même celles de son titre.

Dans un livre de seconde main comme celui-ci il va sans dire que les erreurs et les inexactitudes se rencontrent en grand nombre; on ne s'improvise pas savant d'un jour à l'autre, pour le Moyen-Age pas plus que pour l'antiquité. Nous ne signalerons, à titre de preuve, que quelques méprises : P. 29, *viautres*

(levriers) est traduit par *vautours*; p. 97, dans l'expression *lance sor fautre* (lance en arrêt), M. S. corrige très-mal à propos *lance* en *lancé* et, je le crains, croit que *fautre* veut dire *cheval*; la citation de Rutebeuf de la p. 101 (en note) est défigurée par l'addition, au second vers, d'un *que* qui détruit la mesure et fausse le sens; il y a une très-étrange faute à la seconde citation de la p. 134 (vers 4, où le dernier mot doit être également fautif); p. 148, 3e citation, vers 3, *Dieu* est évidemment une distraction du copiste, et provient du vers 2: lisez *gens* (je sais bien que M. Jubinal imprime ainsi, mais il ne faudrait pas reproduire des textes inintelligibles). Les textes sont en général très-incorrects, ce qu'une révision attentive des épreuves aurait suffi à prévenir. Toutefois ce sont là des erreurs qui ne portent pas sur le fond des choses; les suivantes sont plus graves. P. 20, la prétendue hostilité du Midi pour la croisade repose sur une suite de malentendus, parmi lesquels figure en première ligne l'interprétation donnée, d'après l'*Histoire littéraire*, à un passage allégorique de Marcabrus (p. 40), lequel vivait d'ailleurs au milieu du XIIe siècle. P. 51, nous trouvons encore citée la fameuse chanson normande fabriquée par M. Julien Travers; il est temps cependant qu'elle disparaisse de la littérature (voy. *Rev. crit.*, t. I, p. 261). Bien souvent M. S. emploie, pour juger le XIIIe siècle, des récits qui sont bien antérieurs à cette époque et puisés dans d'autres civilisations; telle est (p. 73) l'histoire du jeune homme qui épouse la Vierge (originairement Vénus, comme dans l'admirable nouvelle de M. Mérimée, *la Vénus d'Ille*) et celle de la *Houce partie* (p. 163) qui vient du *Pantschatantra*; de même le symbolisme mis (p. 79) sur le compte de la théologie du XIIIe siècle est bien plus ancien et remonte aux Pères de l'Église. Des cinq citations de la p. 95, la première est prise de saint Paul, la troisième et la quatrième n'ont aucun rapport avec le contexte, et aucune ne prouve l'assertion qu'elles sont destinées à soutenir, assertion en effet insoutenable, à savoir que « la propriété ecclésiastique révoltait singulièrement. » P. 99, la citation est entendue au rebours de son véritable sens; Renart bénit les voleurs et maudit les prêtres, abbés et ermites; cela est dans son caractère et ne prouve pas, je pense, que l'on regardât les prêtres comme des voleurs. P. 107 : « On voit que la charité ecclésiastique ne s'endormait point à l'égard des lépreux. » Était-ce bien la charité ecclésiastique qui subvenait aux hospices dont il s'agit? C'étaient plutôt, je crois, des fondations privées. P. 168, M. S. admet le *droit du seigneur* comme un fait qui ne soulève même pas de discussion. « Au lieu de flétrir ce honteux usage et d'y renoncer, les nobles semblent regretter le temps jadis où le vilain se faisait moins prier. » Une telle assertion demanderait des preuves; la note en donne trois : 1° les vers, cités vingt fois et réfutés dernièrement par M. de Barthélemy (voy. *Rev. crit.*, t. III, p. 28), du *Conte des vilains de Verson* (M. S. imprime *Contre les vilains de V.*); 2° des vers de *Renart* qui ne signifient rien de semblable; 3° de « quelques vers de Thibaut : *Qui sa dame velt*, etc.; » je n'ai pas pu retrouver ces vers (il est certain d'ailleurs, *à priori*, qu'ils ne contiennent pas la preuve cherchée), et je ferai à ce sujet à M. S. une dernière observation : c'est que sa manière de citer est inadmissible. On trouve des indications de ce genre : *Hist. litt.*, ou *Jubinal*, ou,

comme plus haut, *Thibaut*, etc., qui sont complètement inutiles. Les conséquences que M. S. tire des textes appellent si souvent la vérification qu'il aurait dû la rendre plus facile [1]. G. P.

VARIÉTÉS.

L'enseignement du français en Hollande.

Il nous est dernièrement tombé entre les mains l'extrait d'un périodique hollandais (*Weekblad vor het lager, middelbaar en gymnasiaal onderwijs*, 4e a., nº 40), dans lequel un jeune homme, qui vient de passer l'examen demandé pour l'enseignement du français, rend compte des questions écrites et orales auxquelles il a dû répondre, et instruit ainsi les autres candidats des conditions de l'examen. Ce qui rend cette communication opportune, c'est que l'examen dont il s'agit est nouveau en Hollande, comme l'enseignement auquel il doit fournir des professeurs de français (c'est un enseignement intermédiaire entre l'enseignement primaire et celui des gymnases). Le candidat a eu à choisir, pour les traiter par écrit en français, entre ces trois questions : 1° *Formation de la langue française; son origine et son développement jusqu'au* XVe *siècle*; 2° *Analyse critique de Phèdre*; 3° *L'encyclopédie et les encyclopédistes*. Il a opté pour la première, et donne sur la façon dont il a compris et développé son sujet des détails qui prouvent qu'il le possédait très-suffisamment. A l'examen oral, on l'a interrogé sur toute l'histoire de la littérature française; puis on lui a fait lire un texte, en lui demandant toutes les explications littéraires, grammaticales, étymologiques qu'il comportait. En terminant, M. N. donne la liste des diverses questions écrites posées aux candidats à cette épreuve, qui inaugure la série des examens de ce genre; nous y relevons celles-ci : *Histoire des variations de la langue française*, — *Tableau de la littérature française du commencement du* XVIIe *siècle jusqu'à la mort de Mazarin*; — *De la littérature pseudo-classique depuis l'époque de la révolution jusqu'en* 1815. Cet examen est destiné, nous le répétons, à ce qui correspond à notre nouvel *enseignement spécial*. — Nous ne demanderons pas si les aspirants aux places des professeurs de langues vivantes doivent remplir chez nous de telles conditions, s'ils doivent traiter des questions comme celles-ci : *Tableau des périodes de l'histoire de l'allemand au moyen-âge*; — *La fusion du français et de l'anglo-saxon*; — *La littérature anglaise sous les Stuarts*; — *Lessing et son influence*. Nous ferons seulement observer qu'il n'y a, *en France*, aucun examen où il soit nécessaire de connaître l'histoire de notre propre littérature, et, à plus forte raison, celle de notre langue.

1. On ne peut laisser passer la singulière appréciation de l'ancienne poésie allemande que nous offre la *Préface* (p. iij-iv) : « Que deviendrait la vieille Allemagne sans les bons et les mauvais génies qui erraient sur le grand fleuve et qui inspiraient, devant les nobles chevaliers de Thuringe, les divins accents de Wolframb (*sic*) comme l'enthousiasme infernal de Henri d'Ofterdingen? » Pourquoi parler de ce qu'on ignore aussi complétement?

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8 — 23 Février — 1867

35. — **Histoire de Jules César.** Tome II. Paris, Plon, 1866, grand in-8°, 582 p. Prix : 10 fr. — Avec un atlas in-4° de 32 planches ; prix : 5 fr.

L'époque de César est l'une des plus intéressantes, mais aussi des plus difficiles à étudier. Ce sujet, traité mille fois, semble inépuisable. La crise douloureuse par laquelle on passe de la république à la monarchie, de l'État ancien à l'État moderne, n'est pas de celles qui se racontent et s'expliquent aisément. Elle paraît défier la sagacité du critique et l'impartialité de l'historien. Contemporains de ces luttes ardentes, les écrivains du temps ne nous ont laissé que des récits et des appréciations contradictoires. Même incertitude chez les annalistes de l'empire, échos d'une aristocratie mécontente ou flatteurs de princes tout puissants. Les auteurs modernes à leur tour, sous l'impression des bouleversements politiques survenus en Europe depuis un siècle, ont apporté dans leurs jugements une certaine passion dont on ne peut leur savoir mauvais gré. Cependant on dirait parfois qu'ils se sont donné rendez-vous sur ce terrain de l'histoire romaine, moins pour connaître le passé que pour flageller leurs adversaires du jour sur le dos des César, des Auguste, des Caton et des Cicéron. Les hommes ont toujours été les mêmes. Nous refaisons à nouveau les expériences faites il y a bien des siècles déjà, et dont nous ne profitons, hélas ! que fort peu. Puisqu'on veut absolument retrouver dans l'antiquité les partis de nos jours, ne serait-il pas juste d'y noter les fautes de tous, même de ceux qui nous sont sympathiques par instinct ou par conviction ? Qu'en racontant la chute de la république nous ayons présents à l'esprit les événements qui se sont accomplis sous nos yeux, rien de plus naturel. Je dirai même qu'un historien qui en ferait abstraction complète ne réussirait pas à nous intéresser ; il serait pour nous un simple compilateur. Je ne crois pas trop m'avancer en disant que les meilleurs d'entre les plus récents historiens de Rome, ont fort heureusement tenu compte dans leurs ouvrages de l'expérience des modernes. C'est là ce qui leur donne un souffle vivant et un intérêt presque d'actualité.

On peut me demander en quoi je ferai désormais consister l'impartialité de l'historien. La réponse est fort simple. Qu'il présente les faits en toute conscience, qu'il ne choisisse pas exclusivement ceux qui lui conviennent pour la défense de sa thèse, qu'il ne travestisse pas systématiquement les actions de ses adversaires rétrospectifs, enfin que, tout en conservant son opinion individuelle, il ne fasse pas violence à l'histoire. Qu'il juge d'ailleurs avec toute la sévérité qu'il voudra les hommes et les caractères, pourvu qu'il me donne les faits à

l'appui, je serai sur mes gardes et si je ne puis accepter ses idées il aura au moins le mérite de m'exciter à la réflexion, de me faire connaître des points de vue auxquels je n'avais pas songé.

Il importe cependant de bien se rendre compte de l'idée fondamentale d'un livre et d'examiner jusqu'à quel point elle a pu exercer de l'influence sur la couleur donnée aux faits. Si cette influence allait jusqu'à compromettre l'exactitude des recherches et la véracité des détails rapportés, il n'y aurait plus à s'occuper d'un pareil ouvrage. Ce n'est pas le cas de celui qui fait l'objet de cet article, et dans la critique qui va suivre il ne peut être question que d'appréciations douteuses et d'erreurs involontaires.

Ajoutons que le ton général de l'œuvre est exempt de passion; il y a une ferme volonté d'être impartial; peut-être même le style en est-il devenu un peu monotone. Cependant on rencontre parfois de vives sorties et des maximes d'une haute portée [1].

Le second volume comprend deux livres. Le premier (livre III) fait le récit de la guerre des Gaules, le second (livre IV) reprend en sous-œuvre cette même guerre des Gaules, mais dans une rapide analyse, et raconte surtout, année par année, les événements contemporains de Rome.

On peut dire que maintenant les esprits les plus indépendants reconnaissent dans la profonde corruption de la noblesse et de la bourgeoisie, dans l'incapacité de leurs chefs et dans l'immense extension des conquêtes romaines, les causes essentielles de la ruine des institutions républicaines. Cela explique comment la monarchie était devenue possible, mais cela ne prouve pas qu'elle fût nécessaire. Au contraire, si nous en croyons l'*Histoire de Jules César*, le monde renfermait encore « les éléments qui eussent permis à César, comme il en avait l'intention, de rétablir la république dans son ancien lustre, ses anciennes formes, mais sur de nouveaux principes. » César a donc été le dernier républicain. Brutus, en l'assassinant, a donné le signal d'une nouvelle guerre civile qui, pendant quatorze ans, « a épuisé les forces de la nation, usé les caractères et rendu inévitable l'établissement de l'empire. » Si Rome a perdu sa liberté, c'est pour n'avoir pas écouté la voix du seul homme capable de la sauver; c'est, comme disait la préface du premier volume, pour avoir « crucifié son Messie. »

Je n'ai pas à discuter ces idées qui, d'ailleurs, par leur nature, échappent entièrement à l'appréciation de la *Revue critique*. Je constate simplement le but de l'ouvrage qui est de faire ressortir la moralité et l'honnêteté de la conduite de César, son désintéressement et la supériorité presque divine de son génie. L'auteur s'est passionné pour son héros; il en a fait un type idéal, et l'on peut croire que les préoccupations de la politique moderne ne sont pas restées sans influence sur le portrait qu'il nous trace de César, sur les intentions qu'il lui prête et la manière dont il explique ses actes.

1. Je ne résiste pas à la tentation de citer cette maxime qu'on voudrait imprimer en lettres d'or : « Tenir au pouvoir lorsqu'on ne saurait plus faire le bien et que, représentant du passé, on ne trouve pour ainsi dire de partisans que parmi ceux qui vivent d'abus, c'est une obstination déplorable. »

Ces préoccupations se trahissent cependant moins dans les jugements sur les individus que dans ceux sur les peuples. Pour amener une idée générale, une maxime politique, il a fallu parfois intervertir les rôles. Ainsi par exemple on a supposé trop souvent que c'étaient les institutions qui faisaient les hommes, et non l'inverse. D'abord on admet que les Gaulois formaient un Etat; le contexte montre bien il est vrai, ce qui en était, mais enfin on parle d'un *lien fédératif* (p. 42), qui n'a jamais existé; on nous présente la division en deux partis comme une institution (p. 41). Or dans l'antiquité l'esprit de nationalité et l'idée des grands États sont complètement inconnus aux peuples indo-germaniques. Il est donc inexact de parler de la Gaule comme d'une nation; la nécessité seule a uni les différentes tribus au dernier moment contre l'ennemi commun. Cependant on fait le raisonnement suivant qui ne nous paraît pas très-juste : La Gaule était une nation mal organisée, c'est pour cela qu'il n'y avait pas d'esprit national; c'est pour cela aussi qu'il n'y avait pas d'armée permanente. « Toute nation qui perdrait de vue l'importance d'une armée de ligne perpétuellement sur pied, et qui se confierait à des levées ou à des armées nationales éprouverait le sort des Gaules » (citation de Napoléon I, p. 43). Un coup d'œil jeté sur l'histoire suffit à montrer l'inexactitude de cette allégation. La vérité est que les Gaulois n'étaient pas une nation et que, par conséquent, ils ne pouvaient avoir d'armée nationale. S'ils avaient eu l'esprit national, ils se fussent aussi mieux organisés.

Pourquoi César a-t-il entrepris la guerre des Gaules? Suétone dit que c'était pour s'enrichir par le butin; d'autres, afin d'avoir une armée à sa disposition. L'auteur repousse avec indignation cette manière d'apprécier les événements d'après leur résultat final. Il montre comment les Gaulois étaient de temps immémorial les ennemis les plus redoutés des Romains et comment César allait chercher dans les Gaules « la gloire pure et élevée qui s'attache à une guerre nationale, faite dans l'intérêt traditionnel du pays. » On ne saurait nier en effet que les Romains n'aient nourri pour les Gaulois une haine profonde, motivée, qu'ils n'aient eu pendant longtemps à craindre des invasions de ce côté, et quoique depuis l'établissement de la Province Narbonaise, depuis les victoires de Marius les choses eussent bien changé, il n'en résulte pas moins des passages cités par l'auteur que la guerre devait être et fut tout à fait nationale. Mais il s'agit surtout de prouver que César ne préméditait pas la guerre civile et n'est-ce pas le rapetisser singulièrement que de lui prêter ainsi une politique au jour le jour? Sans doute il y a exagération à affirmer qu'en partant il était décidé à amener une guerre civile, mais il avait certainement pour dernier but d'arriver à l'influence prépondérante, au pouvoir; aucun Romain n'y était arrivé que par la gloire militaire; c'était le seul moyen qui s'offrît à lui, et il ne faisait en cela que suivre l'exemple de Sylla et de Pompée. De même c'était une affaire entendue que les proconsuls allaient dans leurs provinces pour s'enrichir. Enfin il est évident qu'un homme d'un vrai génie devait prévoir l'avenir. Il savait le peu de fonds qu'on pouvait faire sur la plèbe de la capitale, désœuvrée et sans énergie, composée d'esclaves qui se vendaient corps et âme au plus offrant. Le

vrai peuple digne de commisération et capable d'énergie se trouvait à la charrue ou à l'armée, c'étaient les paysans de l'Italie et des provinces sur lesquels César devait s'appuyer et dont il prit en main la cause pour les soustraire au joug insupportable des quelques banquiers débauchés qui régissaient alors le monde. César était ambitieux, il se proposait de grands desseins, utiles à la grandeur et à la gloire de Rome. Le vrai génie ne peut vouloir le mal pour le mal; il travaille pour les autres en travaillant pour lui, mais il n'exclut ni l'habileté des combinaisons, ni la prévoyance, ni même les moyens violents et illégaux, dès que les adversaires en font usage.

La légalité! Du temps de César elle n'existait plus et c'eût été faire un métier de dupe que de l'observer. Cicéron et Caton en parlaient encore quelquefois, mais ils étaient débordés par leur parti et souvent obligés à en faire abstraction. Au milieu de la confusion générale il n'y avait pas un homme capable de commander aux passions et de dominer la tempête. Le comble de l'habileté consistait à laisser aller les choses et à frapper, au moment favorable, un grand coup sur l'édifice vermoulu de la république. C'est ce que fit César, et il n'y a là ni machination perfide, ni calcul immoral. La grande difficulté était de reconstruire après avoir détruit; c'est dans cette tâche que César fut interrompu, c'est en l'accomplissant qu'il se laissa guider peut-être par les événements de chaque jour; mais quant à dire ce qu'il aurait fait s'il eût vécu, c'est impossible.

En résumé, ou bien il faut juger d'après les règles d'une morale absolue et alors on doit envelopper dans une même condamnation tous les grands hommes de l'époque; ou bien il faut les juger d'après leur habileté et le but final qu'ils se proposent, et alors César reste incontestablement le premier, le seul génie de son temps.

L'auteur de l'*Histoire de César* fait observer avec beaucoup de justesse que, pendant les huit années du séjour de César dans les Gaules, le récit des événements de Rome n'offre plus qu'une suite non interrompue de vengeances, de meurtres et de violences de toute nature. Il en conclut la nécessité d'une force militaire permanente pour entretenir l'ordre dans une si vaste cité. Pourtant, sous l'empire, la capitale avait une garnison assez forte et cette garnison même devint un danger pour l'État. Au faîte de sa puissance, César ne paraît avoir jamais songé à pareille chose; il s'appliqua surtout à donner satisfaction aux justes aspirations des municipes et des provinces vers une existence plus indépendante. Au lieu de favoriser la centralisation, il n'établit qu'un contrôle plus régulier sur la conduite des gouverneurs, étendit dans la mesure convenable la compétence des autorités locales et distribua des terres aux soldats afin de les éloigner de Rome, d'ôter aux émeutes leurs chefs les plus dangereux et de supprimer une des causes les plus justes du mécontentement de la plèbe.

Nous avons parlé du personnage principal du livre, voyons comment sont jugés ses adversaires. Toute la responsabilité des guerres civiles est rejetée sur Pompée. Il nous semble que c'est lui faire beaucoup d'honneur. Pompée était un brave général et rien de plus. Il était fort vaniteux et si les Romains eussent porté le sabre il n'eût pas manqué de le laisser traîner dans la

rue. Il aimait beaucoup à faire parler de lui, se croyait indispensable, exécutait fort bien les ordres qu'on lui donnait, mais, quand il fallait agir de son propre mouvement, il était toujours irrésolu. Il ne fut jamais homme politique que dans l'espoir d'obtenir quelque commandement pour entretenir sa réputation. Une fois investi de l'*imperium*, c'était le type le plus accompli du vieux troupier, et, si quelqu'un se permettait alors de lui rappeler les lois, il frappait sur son épée et envoyait les *togati* à tous les diables. Cela faisait les affaires de César, qui répondait à la même injonction : « Faites donc observer les lois par Pompée. » Ce dernier ne fut jamais en politique que le jouet de tous ceux qui surent exploiter son amour-propre. Le sénat et le parti aristocratique ne firent pas autre chose, et au moment décisif ils avaient réussi à l'exciter si fort contre César, qu'il fut entre leurs mains un instrument docile. Ce caractère ne nous paraît pas suffisamment indiqué dans l'*Histoire de César;* tantôt on nous montre le général prolongeant indéfiniment la lune de miel dans les bras de sa jeune épouse, ou s'enfermant chez lui de peur d'être assassiné, tantôt on nous dit qu'il conspirait obstinément contre son rival, malgré l'avis contraire de Cicéron; il semble qu'on n'ait relevé que les particularités les moins favorables, sans expliquer à quoi Pompée devait sa grande réputation. Si, dans le premier chapitre, on le rend responsable des guerres civiles, si l'on répète (p. 503) qu'il voulait la guerre et repoussait tout rapprochement, on convient (p. 503) qu' « il était entraîné par la marche fatale des événements. » Il s'était mis en effet dans la position la plus fausse et ne pouvait laver le ridicule dont il s'était couvert qu'en risquant un coup hardi. Il était forcé à prendre les armes le premier, et dès lors les partisans de César pouvaient dire que, si leur chef ne se fût pas emparé du pouvoir, Pompée était prêt à en faire autant.

Caton et Cicéron sont traités avec une rigueur qui ne peut s'expliquer que par l'opposition qu'ils ont faite à César. Le second est accusé de *couardise*, terme évidemment trop fort. Qu'on parle d'indécision, de versatilité dans les sentiments, c'est dire assez. Cicéron s'était fait un idéal de constitution qui n'était plus réalisable dans la pratique. Il n'était pas homme d'État et avait le grand tort de s'en croire les aptitudes. Mais il est beaucoup plus à plaindre qu'à blâmer, et s'il a voulu jouer un rôle politique c'est surtout, il faut bien le dire, parce que les mœurs romaines exigeaient de tout citoyen une participation active à toutes les affaires de la république. Dans une période moins agitée, dans un État plus régulier et plus constitutionnel il eût pu se rendre fort utile. Rien ne prouve mieux la profonde corruption, la décrépitude de toutes les institutions d'alors, que l'impuissance où étaient réduits les quelques honnêtes gens qui luttaient encore. A ce point de vue, Caton et Cicéron eussent mérité d'être mieux appréciés et auraient pu fournir à la thèse soutenue par l'auteur des arguments sérieux et décisifs qu'on s'étonne de voir négligés.

Les relations suivies que César entretenait avec les chefs du parti démocratique à Rome sont laissées aussi un peu trop dans l'ombre. Ses agents étaient cependant nombreux et lui envoyaient de fréquents rapports. Dans les moments de crise et d'anarchie, l'organisation d'une bonne police secrète est indispensable. Encore ici la sage prévoyance de César eût mérité d'être signalée. Ses ad-

versaires avaient pour les élections des bandes armées d'affranchis et d'esclaves. Lui ou du moins ses amis en avaient également. On lui reprochait surtout la caserne de gladiateurs qu'il possédait à Capoue, et d'où il pouvait toujours tirer de nombreux combattants exercés au pugilat pour les luttes du forum. Pourquoi glisser sur ces détails si caractéristiques, alors que la prudence commandait à César de se prémunir contre toutes les éventualités, alors que ses ennemis le forçaient pour ainsi dire à faire comme eux?

Cependant, pris dans son ensemble, tout le quatrième livre offre un grand intérêt et des aperçus piquants. En fait d'erreurs positives nous ne saurions signaler qu'une inadvertance singulière, p. 417, où *septa marmorea* est traduit par « *sept* enceintes électorales et des galeries de marbre. » La note de la page 472 prouve que le mémoire de M. Mommsen sur la *question de droit entre César et le sénat* n'a point été compris par l'auteur. Malheureusement, pour expliquer le sens et la portée de cette remarquable étude, il nous faudrait en faire une analyse détaillée, et l'espace nous fait défaut. Remarquons seulement que la distinction entre l'année civile et l'année militaire, sur laquelle repose en partie le raisonnement de M. Mommsen, n'est pas, comme on le croit, une hypothèse, mais un fait dont les preuves indiscutables sont données par le même savant, soit dans le mémoire même, soit dans le Bulletin de l'*Institut archéol. de Rome*, année 1845, p. 195.

Jusqu'ici je me suis occupé presque exclusivement du IVe livre, parce que c'est celui où sont exposées les questions de politique intérieure et qui prête le mieux à une appréciation des idées générales de l'auteur. Je reviens donc maintenant au IIIe livre, relatif à la *Guerre des Gaules*. Et ici il convient de reconnaître dès le principe les services signalés que l'*Histoire de César* a rendus à la science. Pour la première fois nous possédons une étude d'ensemble sur les opérations de César, faite sur le terrain même, suivant les marches pas à pas et cherchant à mettre d'accord les constatations de détail. Pour ce travail il a fallu entreprendre à grands frais des fouilles considérables dans plusieurs localités importantes et en beaucoup d'endroits on a obtenu des résultats très-concluants [1]. Ces recherches en ont provoqué d'autres et ont suscité partout en France des études topographiques et des discussions instructives. En Allemagne même on a vu un critique qui n'était pas fort prévenu en faveur de la science française, M. Heller, suivre avec l'attention la plus soutenue tous les travaux relatifs à la guerre des Gaules et déclarer qu'en somme la méthode adoptée était la bonne.

L'auteur, dans cette partie de son ouvrage, s'attache rigoureusement au texte des *Commentaires*, dont il ne fait en quelque sorte qu'une paraphrase entremêlée d'explications et de discussions. Nous suivons les armées et les corps de troupes dans leurs différents mouvements qui sont exposés en général avec une grande clarté et commentés au point de vue stratégique.

1. La critique du texte elle-même pourra profiter de ces résultats. Dans le passage du *Bell. Gall.*, I, 38, il faut corriger le chiffre indiquant la largeur de la presqu'île formée par le Doubs à Besançon et lire *pedum* MDC au lieu de *pedum* DC; correction d'autant plus facile que l'M final de *pedum* aura fait disparaître celui du chiffre.

On peut signaler comme particulièrement réussis dans leur ensemble les chapitres sur la guerre des Helvètes, sur la campagne contre Arioviste, sur celle contre les Belges, et surtout celui sur la fameuse campagne de 702 contre Avaricum et Gergovia. Je dois renoncer à donner une analyse complète et à relever tous les détails intéressants. Il est évident que les fouilles entreprises à Berry au Bac et sur l'Aisne ont donné une couleur plus vivante au récit des combats qui s'y sont livrés. La bataille de cavalerie avant le siége d'Alesia a été définitivement fixée à la Vingeanne, grâce aux découvertes qu'on a faites dans cette localité. La détermination des emplacements de Bibracte au *Mont Beuvray*, d'Alesia à *Alise* et d'Uxellodunum au *Puy d'Issolu* semble désormais acquise à la science. Mais sur beaucoup d'autres points les doutes ne sont pas encore dissipés. Je me propose d'en signaler quelques uns parmi les plus importants.

Mais avant d'entrer dans cette critique de détail on me permettra de présenter deux observations. La première concerne le chapitre II (p. 13 et suiv.) sur l'*État de la Gaule à l'époque de César*. Tout ce chapitre manque d'unité et ne donne point une idée nette de ce qu'était la civilisation gauloise; les faits sont enchaînés les uns aux autres souvent d'une manière bizarre; ils sont empruntés à des époques très-diverses [1]. En un mot, au lieu de constituer un fond de tableau exact pour le récit des événements, il ne laisse qu'une notion vague et incomplète du pays où César allait conquérir la gloire. Sous aucun rapport ce chapitre ne supporte la comparaison avec l'étude analogue de M. Mommsen dans son *Histoire romaine*.

La seconde observation porte sur une question déjà souvent discutée. César est-il d'une exactitude rigoureuse dans ses mémoires? L'auteur de son *Histoire* nous l'affirme après Hirtius. Mais en examinant d'un peu près la suite du récit et le détail des opérations, on peut souvent s'assurer du contraire. En effet, pour expliquer telle marche au point de vue stratégique, on est obligé de faire quelque peu violence au texte. En tout cas il ne faut chercher dans César que des indications par à peu près, souvent données de mémoire, sans cela il est impossible de l'expliquer. Ailleurs il y a des exagérations évidentes dans l'expression. Par exemple, à propos du fameux mur des Helvètes à Genève, on se demande comment « murum fossamque *per*ducit » peut s'appliquer à une ligne *interrompue* de retranchements en terre, et pourtant on ne saurait douter de l'explication donnée de ces mots par l'auteur de l'*Histoire de César*.

Je n'en dirai pas autant de la façon dont on nous explique la construction du pont du Rhin sur laquelle on a déjà beaucoup discuté et où, il faut l'avouer, le texte est assez obscur. Voici du reste le passage en question :

COMMENTAIRES.	HISTOIRE DE CÉSAR.
Hæc utraque (bina tigna) insuper bipedalibus trabibus immissis, quantum eorum tignorum junctura distabat,	Dans l'intervalle laissé entre les deux pilots de chaque couple, on logea une grande poutre de deux pieds d'équa-

1. Notons en passant que, p. 33, le passage de Diodore de Sicile, V, 28, est mal interprété. Les Gaulois jetaient dans le bûcher des lettres, non point à l'adresse du mort, mais bien des parents prédécédés et que le défunt était chargé de leur remettre.

binis utrimque fibulis ab extrema parte distinebantur; quibus disclusis atque in contrariam partem revinctis, tanta erat operis firmitudo atque ea rerum natura, ut quo major vis aquæ se incitavisset, hoc artius illigata tenerentur.

rissage; ces deux couples furent reliés entre eux de chaque côté à partir de l'extrémité supérieure par des liens en bois (*fibulæ*) de sorte qu'ils ne pouvaient ni s'écarter, ni se rapprocher l'un de l'autre et présentaient un ensemble d'une solidité si grande que la force de l'eau, loin de l'ébranler, en resserrait toutes les parties.

Sur la disposition des pilots (*bina tigna*) il ne peut y avoir doute; la difficulté porte tout entière sur la manière dont ils étaient agencés avec les grandes poutres (*trabes*) supportant le tablier du pont. Il s'agit avant tout de déterminer le sens du mot *fibulæ*. L'auteur traduit ce mot par *liens en bois* et entend par là des croix de Saint-André. Or *fibula*, qui signifie proprement cheville ou boulon, ne saurait s'appliquer à des traverses d'une pareille dimension et placées de cette manière. La croix de Saint-André donne, il est vrai, une grande solidité aux échafaudages, mais ici elle n'eût fait qu'augmenter la force de résistance des pilots sans avoir cet effet dont parle César de se consolider par suite même de la pression du courant. Il faut donc supposer ici un agencement élastique, en pince, et sous ce rapport l'explication proposée par M. de Goeler [1] est préférable. Il admet que les *fibulæ* sont tout simplement de courtes traverses fixées dans les angles formés par la poutre avec les pilots, l'une au-dessus de la poutre et en dedans, l'autre au-dessous et en dehors. Le nom de *fibulæ* est bien encore détourné un peu de son sens, mais il ne s'applique plus à des poutres d'au moins quarante pieds de longueur, et le système de la construction répond tout à fait aux indications fournies par César.

La discussion sur l'emplacement des villes de Genabum, Vellaunodunum, Noviodunum et Gorgobina Boïorum (p. 246 et suiv. 3, en note) n'est pas du tout convaincante. Elle débute par une note sur le sens d'*altero die* où l'on soutient que cette expression « employée par rapport à un événement quelconque, signifie le second jour qui suit celui de l'événement cité, » c'est-à-dire en réalité le troisième jour ou le surlendemain. Dans sa généralité cette assertion est complètement fausse; il est certain que, dans quelques cas, il faut traduire *altero die* par *surlendemain*. Dans le passage de César qui est ici en question [2] il y a doute et l'auteur aurait pu simplement indiquer sa préférence pour l'une des deux traductions possibles. Ce qu'il y aurait de plus sûr serait encore de traduire : « En deux jours de marche il arriva à Vellaunodunum, » expression qui permet encore de supposer qu'il partit le soir du premier jour et arriva le soir du troisième, quoiqu'il soit très-probable que le *proximus dies* est sous-entendu dans le verbe *proficiscitur*. En tout cas la leçon de lexicographie qu'on nous donne dans cette note est d'autant moins heureuse, que quelques pages plus loin on est obligé, pour atténuer les effets de cette même traduction, de nous donner une autre leçon sur ce qu'est une administration militaire.

1. *Cæsar's gallischer Krieg*, p. 113. — 2. VII, 11.

Nous n'avons rien à objecter à la détermination de Gorgobina Boïorum; les raisons données en faveur de Parize le Châtel sont assez plausibles, mais nous n'en dirons pas autant de celles qu'on donne pour prouver que Genabum n'est pas Orléans. La première seule aurait une apparence de justesse : César, nous dit-on, aurait fait ainsi un détour de 90 kilomètres. Mais ne nous prévient-il pas lui-même qu'il ne voulait laisser aucun ennemi sur ses derrières? Quant à la seconde, la distance plus courte de Sens à Gien, elle ne prouve rien à elle seule, puisqu'en passant par Sceaux, on pouvait parfaitement faire en quatre ou cinq jours de marches accélérées, dont parle César, les 110 kilomètres de distance. L'existence du marais de Sceaux à cette époque et l'impraticabilité des chemins demanderaient à être démontrées. Le troisième argument est la distance de Genabum au pays des Arvernes indiquée par César comme étant de 160 milles ou 237 kilomètres. Mais pourquoi compter cette distance depuis Gergovia. Le pays des Arvernes ne descendait-il pas jusqu'à Vichy et plus bas? Quatrième raison : en passant la Loire, César doit se trouver sur le territoire des Bituriges; le texte de César ne dit pas cela, mais simplement qu'il fit passer la Loire à son armée et arriva dans le pays des Bituriges; rien n'empêche qu'il n'ait eu encore quelques milles à faire pour y parvenir. Il est peu d'exceptions à la règle suivant laquelle les anciens diocèses avaient les mêmes limites que les *civitates*; cette règle exclurait toute possibilité de considérer Gien comme Genabum, qui devait être du diocèse de Chartres. Mais « s'il est peu naturel que le territoire des Sénonais formât un angle aigu sur le territoire des Carnutes, au sommet duquel se serait trouvé Gien, » il l'est encore bien moins de faire faire au pays des Carnutes un angle aigu sur celui des Sénonais, et de placer Gien au sommet, comme l'a fait l'auteur dans sa carte. Les prétentions d'Orléans s'appuient sur le témoignage des itinéraires et des inscriptions [1], et si l'on objecte que la ville aura été transportée plus loin après sa destruction par César, ceci est assez invraisemblable, car on trouve, à Gien même, des ruines importantes de l'époque romaine; la ville qui existait à Gien n'a donc pas été transportée ailleurs. Il faudra en conséquence reprendre, conformément à la tradition, Orléans comme Genabum, ce qui entraînera sans doute une nouvelle détermination de Vellaunodunum.

Les *appendices* contiennent un tableau indiquant la concordance des dates de l'ancien calendrier romain avec le style Julien pour les années de Rome 491 à 709. Ce tableau, dressé par M. Leverrier, sera sans doute d'une grande utilité pour les érudits; vient ensuite le catalogue des monnaies antiques trouvées dans les fouilles d'Alise, catalogue qui met fin à la longue discussion sur Alesia; enfin une courte notice biographique sur les lieutenants de César. Les planches de la grande édition in-4°, sont admirablement bien gravées; nous n'en dirons pas autant de celles de la petite édition, mais le prix en est si modéré qu'on ne saurait s'en plaindre. Nous regrettons seulement que dans les cartes on n'ait pas indiqué la situation des localités proposées par d'autres savants comme

1. *Revue archéologique* de mai 1865. Article de M. Léon Renier.

représentant des villes anciennes, ainsi par exemple on cherche en vain Alaise, soit sur la carte générale, soit sur celle de la campagne de 702 (pl. 19.)

Quoi qu'il en soit, l'*Histoire de César*, œuvre toute personnelle au point de vue philosophique et, par conséquent, très-discutable, n'aura pas été inutile à la science. On peut regretter certains défauts de forme et de composition; on peut n'être pas d'accord avec l'auteur sur maint détail, toujours est-il que cette tentative a fait faire des progrès à nos connaissances et à l'interprétation des textes de César. X.X.X.

---

36. — **Recherches sur Jean Grolier, sur sa vie et sa bibliothéque,** suivies d'un catalogue des livres qui lui ont appartenu, par M. Le Roux de Lincy, secrétaire de la Société des Bibliophiles français. Paris, L. Potier, 1866, grand in-8°, xlix-491 pages, avec un atlas in-folio.

Peu de bibliophiles ont laissé un souvenir aussi honorable que celui de Jean Grolier; il est vrai que bien peu se sont recommandés à l'estime de leurs contemporains et à la reconnaissance de la postérité par d'aussi grands services rendus aux lettres et à l'érudition. Ni les voyages, ni les soins très-variés qu'exigeaient d'importants emplois de finance n'ont empêché Grolier de cultiver la littérature, l'archéologie, d'encourager puissamment les progrès de l'art typographique et de se former des collections d'une incomparable richesse, et dont les trop rares débris sont ardemment recherchés par les opulents amateurs de nos jours. On peut donc s'étonner que jusqu'à ces derniers temps la vie de ce célèbre bibliophile ait été fort incomplètement connue, et qu'on n'ait possédé sur ses trésors en livres et en objets d'antiquité que des renseignements très-sommaires. C'est une double lacune qui se trouve enfin comblée dans le beau volume dont nous venons de transcrire le titre et que nous allons essayer de faire connaître.

Le travail de M. Le Roux de Lincy se compose d'une introduction et de quatre parties. L'introduction est occupée surtout par un dénombrement assez détaillé des personnages et des corporations qui, antérieurement à Grolier, vers le même temps que lui et jusqu'au xviie siècle, se signalèrent en France par leur goût pour les livres. Cette énumération fait passer sous nos yeux des souverains, des princes, des prélats, des magistrats, des financiers et des médecins [1]. On y voit aussi figurer des femmes, au nombre desquelles se trouvent la duchesse d'Étampes, maîtresse de François Ier, et Diane de Poitiers. Cette liste se termine par les noms de Louise Labé, dite la Belle Cordière, et de Charlotte Guillard, mariée deux fois à des imprimeurs-libraires. A ce propos, je dois signaler une contradiction qui existe entre l'introduction et le texte de M. L. R. de L., et qui ne peut s'expliquer que par une négligence un peu trop grande dans la révision des épreuves. Dans le premier endroit (p. xlii) les deux maris de Charlotte Guillard sont nommés Ulrich Gering et Chevalier, tandis que

1. Un de ces derniers est Adam Fumée, qui, selon M. Le R. de L. (p. xxxiij), fut chancelier sous Louis XI. La vérité est qu'Adam Fumée eut la garde des sceaux sous le règne de Charles VIII, après la mort du chancelier Guillaume de Rochefort, en 1492.

dans le second (p. 102) ils sont appelés exactement Berthold Reimbolt, associé de Gering, et Chevalon.

Le premier livre de l'ouvrage même est consacré à la vie de Grolier, vie qui fut fort longue, puisqu'elle dura quatre-vingt-six ans et s'étendit sous sept règnes différents. Jean Grolier, vicomte d'Aguisy, naquit à Lyon, en 1479, d'Etienne Grolier, gentilhomme attaché à la maison de Louis, duc d'Orléans, plus tard roi de France sous le nom de Louis XII. Durant le règne de ce prince, Antoine Grolier fut envoyé à Milan, avec le titre de trésorier du roi pour le duché de Milan, titre qu'il joignit à celui d'élu de la ville de Lyon. Il eut pour successeur dans l'une et l'autre fonction son fils Jean, que l'on voit figurer dès l'année 1512 comme trésorier et receveur général des finances en la duché de Milan. Lorsque, sous François Ier, la France eut irrévocablement perdu le Milanais, Grolier, qui avait été chargé par la confiance du roi d'une mission diplomatique auprès du pape Clément VII, se vit confier une des quatre places de trésorier ou, comme on disait alors, de général des finances. Ses attributions s'étendaient sur l'Ile de France et le pays d'outre Seine et Yonne. Des pièces de comptabilité publiées par M. L. R. de L. (p. 337 et suivantes) et d'autres, en plus grand nombre, signalées tout récemment par M. L. Delisle, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* [1], prouvent qu'à une époque antérieure (de 1523 à 1531), Grolier avait eu le titre de conseiller et trésorier des guerres, et que comme émoluments de cette charge il touchait chaque année la somme de trois mille livres tournois. D'autres pièces, analysées également par M. Delisle, donnent à Grolier la qualification de trésorier de France, et attestent qu'en l'année 1563 il reçut en cette qualité pour ses gages ordinaires 2,000 livres tournois, plus 300 l. t. pour son droit de bûche et chauffage.

Les attributions dont Grolier était investi comme trésorier de France n'étaient pas peu considérables : non-seulement elles comprenaient les recettes de toute nature perçues par le roi ou les membres de sa famille, mais encore elles s'étendaient aux dépenses faites par le souverain. A lui encore incombait la conservation des palais, des châteaux et domaines appartenant au roi. Les trésoriers, du reste, étaient placés sous la direction du grand-maître de France, qui surveillait leur gestion et en rendait compte directement au roi. Cette circonstance mit Grolier en relations très-suivies avec le maréchal de Montmorency, qui exerça la charge de grand-maître de France sous plusieurs rois. Les rapports qui existèrent entre le maréchal et le trésorier sont attestés par un assez grand nombre de lettres adressées par Grolier, les unes à M. de Montmorency lui-même, les autres au secrétaire de ce seigneur. Ces lettres, qui existent dans les archives de la maison de Condé, actuellement en la possession de Mgr le duc d'Aumale, sont publiées par M. L. R. de L. dans ses pièces justificatives. On y voit que Grolier s'occupait de diriger les travaux exécutés par ordre du maréchal à Chantilly; qu'il lui faisait venir des vins du Rhin, des vins de Beaune et jusqu'à des fruits; qu'il surveillait l'achèvement des tapisseries et des pièces

1. N° de juillet-août 1866, p. 614, 616.

d'orfévrerie commandées par son patron. Mais les soins du trésorier s'étendaient à des objets plus importants : il eut à prendre part aux réparations faites au Grand-Châtelet et au palais de justice, à la refonte des monnaies, qui eut lieu en 1559, à l'aliénation des hôtels des Tournelles et d'Angoulême, dont les bâtiments tombaient en ruines. En 1539, c'est-à-dire dix ans après la fondation du collége de France, et non vingt ans, comme l'écrit M. L. R. de L. (p. 15), François Ier, voulant enfin doter cet établissement d'un local indépendant, jeta les yeux sur les bâtiments du grand et du petit hôtel de Nesle. En qualité de trésorier de France, Grolier fut chargé d'arrêter les marchés nécessaires à l'exécution des travaux, conjointement avec Nicolas de Neufville, chevalier, sieur de Villeroy, secrétaire des finances, et Pierre des Hostels, contrôleur ordinaire des bâtiments de la couronne. On sait que les projets du roi, qui comprenaient non-seulement « un beau et gros collége, qui sera appelé le collége des trois langues, » mais encore « une belle et somptueuse église, » furent abandonnés avant même d'avoir reçu un commencement d'exécution.

Personne n'ignore combien étaient fréquentes sous l'ancienne monarchie les poursuites exercées contre les officiers de finances. Grolier, dont la gestion dura plus d'un demi-siècle, ne pouvait guère espérer d'échapper au sort commun. Jacques-Auguste de Thou nous apprend, dans son histoire universelle, que le trésorier de France fut accusé par des envieux, et courut le risque de perdre son bien et peut-être la vie. On lui réclamait une somme de 79,815 livres tournois, omise dans sa recette. Heureusement pour lui, dans un pareil danger, il vit son innocence défendue par le père du célèbre historien que nous venons de citer, le président Christophe de Thou, et après plusieurs années de procédure, il fut enfin déchargé de l'accusation portée contre lui. Il survécut près de quatre ans à l'issue de ce procès et mourut en fonctions, le 22 octobre 1565, à Paris, près la porte de Bucy, dans une maison située sur la rue de ce nom, qu'il avait fait bâtir et qui portait le nom d'hôtel de Lyon, sans doute en souvenir de sa ville natale. Il fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où deux de ses filles, Jacqueline et Anne, et deux de ses petits-fils lui firent élever un mausolée, surmonté de son effigie. Mais des monuments bien plus durables de la gloire de Grolier, ce sont les éloges que lui ont prodigués ses contemporains ou leurs successeurs immédiats. Au nombre des premiers, M. L. R. de L. fait connaître Hilaire Courtois, avocat au Châtelet de Paris et poète latin, deux autres poètes latins, Nicolas Bourbon, dit l'Ancien, et Jean Voulté, Alde l'ancien et ses successeurs à la tête de son imprimerie, le nouvelliste Bandello, les philologues Jean-Baptiste Egnaze et Cœlius Rhodiginus, le musicien Gafori et surtout le fameux Erasme, qui, écrivant à Grolier, lui disait, à propos des ouvrages que leurs auteurs lui avaient dédiés : « Tu ne » dois rien aux livres, mais ce sont eux qui te sont redevables, eux qui, grâce » à toi, obtiendront près de la postérité une éternelle renommée [1]. » Parmi

1. La fin de cette phrase a été peu exactement traduite ainsi par M. Le R. de L. (p. 41) : *mais les livres vous donneront dans l'avenir une gloire éternelle.*

les panégyristes plus récents de Grolier, il suffit de citer Jacques-Auguste de Thou.

L'amour de Grolier pour les lettres, ses rapports avec les savants français ou étrangers; l'énumération des ouvrages qui lui furent dédiés, soit par les Aldes, soit par les érudits et les artistes de son temps; la composition de sa bibliothèque et de son cabinet de médailles et d'antiquités, ses armoiries, ses devises, ses reliures : tels sont, avec quelques notions sur un amateur belge et quelques amateurs italiens, ses contemporains, les objets très-variés qui occupent le second livre de l'ouvrage de M. L. R. de L. On y remarquera surtout ce qui est dit (p. 47; cf. p. 49) de l'aide prêtée par Grolier, en plusieurs circonstances, à Alde l'ancien, et (p. 45 et suiv.) des soins que se donna le trésorier pour faire réimprimer par les Aldes le célèbre traité de Guillaume Budé, *de Asse*. On y trouvera encore des détails étendus sur les relieurs français au XVIe siècle (p. 99 à 103), détails qui viennent d'être complétés sur un point intéressant par M. L. Delisle [1].

Nous savons, par J. A. de Thou, que le cabinet de Grolier fut acheté par le roi Charles IX. Quant à sa bibliothèque, elle était destinée à être dispersée, sans que l'on sache bien à quelle époque en commença le morcellement. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une portion considérable de cette collection fut conservée à l'hôtel de Vic, rue Saint-Martin, dans l'ancienne maison du savant Budé, et que ce fut seulement en 1675 ou 1676 qu'elle fut vendue aux enchères. M. Le Roux de Lincy a suivi les vicissitudes qu'éprouva la bibliothèque de Grolier, depuis la mort de son fondateur jusqu'à son entière dispersion. A ce récit il a joint des notices intéressantes sur un certain nombre de bibliophiles qui, à partir du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, ont possédé quelques débris des richesses bibliographiques du savant trésorier de France. On remarquera, parmi ces notices, celles qui concernent la bibliothèque du chancelier Séguier (p. 122 — 125) et la bibliothèque des deux Henri de Mesmes (p. 127-131). Tel est l'objet du troisième et dernier livre de l'ouvrage de M. L. R. de L., lequel se termine par un relevé des collections publiques et particulières qui renferment aujourd'hui quelques livres de Grolier. Après la bibliothèque impériale de Paris, qui n'en possède pas moins de soixante-quatre, la plus riche en ce genre est celle du British Museum, qui en compte vingt-huit [2].

M. L. R. de L., à l'exemple de M. Gust. Brunet, s'est efforcé de reconstituer le catalogue des ouvrages manuscrits ou imprimés qui ont figuré dans la bibliothèque de Grolier. Il est parvenu à en dresser une liste qui comprend 349 numéros, parmi lesquels treize manuscrits, auxquels il faut en ajouter un quatorzième, qui a été signalé par M. L. Delisle [3], comme appartenant à la

1. *Bibliothèque de l'École des Chartes, l. l.*, p. 612. Cf. *l'Art de la reliure en France aux derniers siècles*, par Ed. Fournier, Paris, 1864, p. 68, 69.

2. C'est là le chiffre indiqué à la page 314, dans la récapitulation générale. Ailleurs (p. 162, ligne 1) on n'en compte que vingt-deux, sans doute par inadvertance ou par une erreur typographique, puisque le total des fonds Cracherode et Th. Grenville donne déjà vingt-six Grolier.

3. Dans une note ajoutée au tirage à part de son article déjà plusieurs fois cité (grand in-8° de 8 pages).

bibliothèque impériale, où il porte le n° 1595 du fonds de Sorbonne. Grolier avait l'habitude d'annoter certains de ses livres; son biographe en indique huit, qui portent des notes de la main du savant bibliophile lyonnais. Une circonstance qui prouve combien, malgré les recherches persévérantes de M. L. R. de L., le catalogue des livres ayant appartenu à Grolier est encore loin d'être complet, c'est que, comme l'a fait observer M. Olivier Barbier [1], trois des ouvrages dédiés à Grolier n'y figurent pas. On peut s'attendre aussi à y voir prendre place quelque jour certaines publications Aldines, comme les ouvrages de Scipion Forteguerri ou, ainsi que l'appelle M. L. R. de Lincy (p. 43), Carteromaco, ce qui est une traduction grecque italianisée du nom de ce savant.

L'analyse que nous avons donnée du livre de M. L. R. de L., quoique assez sommaire, suffit pour montrer combien de renseignements utiles et intéressants le bibliophile et le bibliographe pourront y puiser. On doit tenir compte à l'auteur des nombreuses et longues recherches auxquelles il lui a fallu se livrer pour amasser les matériaux de son ouvrage. Les bibliophiles ne sauraient non plus se montrer indifférents à la belle exécution typographique de ce volume et de l'atlas qui l'accompagne. Le choix du papier et des caractères fait le plus grand honneur au goût éclairé du libraire éditeur. On peut regretter seulement que les épreuves n'aient pas été revues avec plus de soin, et que les dates et les noms propres soient trop souvent inexactement reproduits. Aux exemples que nous avons déjà donnés plus haut de ce genre d'erreurs, il suffira d'ajouter les suivants : page 132, ligne dernière, il faut lire 1706, au lieu de 1709, comme on s'en convaincra en recourant à la page 129; p. 140, l. 2, 1725 doit être substitué à 1785. C'est en 1837, et non en 1839, que mourut Van Praet (p. 155); en septembre 1857, et non en 1858, qu'eut lieu la mort du savant orientaliste et bibliophile Etienne Quatremère (p. 215). Le n° 368 du catalogue d'Hangard (1789) s'est vendu 15 livres, et non 3 livres 12 sous, comme il est dit à la page 206, n° 88 *bis*. Ce dernier prix s'applique au n° 369 du même catalogue. A la page 214, il est dit que la vente Nugent (de Rothe) a eu lieu en 1826; la date exacte est 1831. A la page 50 la naissance de J. B. Egnaze est placée en 1473, et cependant à la page suivante on lit que ce savant, lors de sa mort, en 1553, était âgé de quatre-vingt-trois ans : il est évident qu'il y a une erreur, soit dans la date de la naissance d'Egnaze, soit dans le nombre des années de sa vie. Le titre du panégyrique latin de François Ier, par le même Egnaze, transcrit en note à la page 51, est donné, d'après le *Manuel du Libraire* (5e édit., l. II, col. 951), d'une manière tronquée, qui le rend peu intelligible [2]. La même remarque s'applique à une citation de Fléchier, qui se lit à la page 136, l. 9, et où une ligne et demie sautée vient troubler le sens de la phrase [3].

1. *Bulletin du Bouquiniste*, n° du 15 octobre 1866, p. 1247.
2. Il faut ajouter le mot *victoria* après *ex Helvetiis*, ainsi qu'on peut le voir dans Van Praet, *Catalogue des livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque du roi*, t. IV, p. 107.
3. Cf. les *Mémoires sur les grands jours d'Auvergne en* 1665, édition Hachette, 1856, page 49, lignes 3 et 4.

A la page 301, ligne 10, au lieu de Cambray, il faut lire Arras (cf. p. 295), et à la page 303, l. 4, Cotte en place de Coste. Enfin la qualification d'auteur sacré (p. 75) s'applique fort mal à Claudien, le chantre de l'enlèvement de Proserpine.

CH. DEFRÉMERY.

---

37. — **Pièces inédites du roman de Tristan,** précédées de recherches sur son origine et son développement, par Carl. G. ESTLANDER. (Extrait des Actes de la Société des sciences de Finlande.) Helsingfors, 1866, in-4°, 37 pages.

Nous signalions dernièrement la petite chrestomathie publiée à Lund en Suède par M. Lidforss; nous rendrons prochainement compte de l'ouvrage beaucoup plus considérable de M. Bartsch, à Rostock; nous avons parlé l'année dernière de publications sur le vieux français dues à MM. de Keller et Knorr aux deux extrémités de l'Allemagne : cette fois c'est la Finlande qui nous envoie une intéressante brochure, écrite dans notre langue, sur le roman en prose de *Tristan*, avec plusieurs morceaux jusqu'à présent inédits (comme le roman lui-même, d'ailleurs). Le ms. où M. Estlander les a copiés est au musée britannique [1]; il le regarde comme contenant la version la plus ancienne et la moins altérée du texte primitif, sans cependant y voir cette rédaction primitive elle-même, ou, comme il dit, « le *nucleus* des romans en prose de *Tristan* ni une copie très-exacte de cette rédaction. » Sans vouloir décider la question, qui ne sera résolue que par la comparaison détaillée de tous les mss. et leur classification scientifique, nous ferons remarquer à M. E. que la brièveté de son texte, sur laquelle il se fonde principalement, n'est pas une preuve d'antériorité bien solide : il y a des abrégés de ces romans en prose aussi bien que des amplifications. — M. E. passe ensuite au rapport des romans en prose avec les textes en vers. Autorisés actuellement par le travail de M. Bossert (voy. *Rev. crit.*, 1866, art. 24), nous pouvons regarder comme une seule et même version celle du *sir Tristrem*, de Gotfrit de Strasbourg et des fragments français qui portent le nom de Thomas, version postérieure aux deux autres dont le recueil de M. Michel a conservé des fragments. Thomas et l'auteur du roman en prose ont également eu sous les yeux un texte qui racontait l'histoire de la naissance et des premiers exploits de Tristan; ce texte avait, selon toute vraisemblance, ajouté cette histoire au récit primitif, qui ne commençait guère qu'à l'arrivée du Morhout à la cour du roi Marc. Le roman en prose a, de plus, fait précéder ce prologue d'une autre introduction, qui nous raconte les aventures d'un des ancêtres de Tristan, appelé Appollon : ces aventures semblent être une confusion de celles d'Apollonius de Tyr et de Judas Iscariote dans la légende. M. E. cherche à établir que l'histoire de l'enfance et de la jeunesse de Tristan est empruntée à celle du prince gallois Griffud, qui vivait dans la première moitié du XII^e siècle. Cette conjecture

1. C'est par erreur que M. E. désigne ce ms. comme « n° 23929 Additional and Egerton »; le catalogue porte en effet au dos *Add. and Eg. mss.*, mais ce sont deux séries distinctes.

est admissible, mais elle nous paraît manquer de preuves, surtout si on regarde Thomas, l'auteur des fragments français, comme un Normand et non comme un Gallois, ce qui est certes plus vraisemblable. Au reste, les recherches de ce genre sont encore si neuves qu'on doit se résigner à bien des tâtonnements avant d'arriver à la vérité. — Nous aurions mauvaise grâce à reprocher à M. E. quelques mots mal lus dans un texte dont il est le premier à publier des morceaux un peu étendus (p. ex., p. 20, col. B, l. 29, *pramisé*, l. *pramise*; p. 23, B, l. 19, *ansine*, l. *ansinc*, etc.; p. 22, B, l. 4-5, la phrase doit être ainsi restituée : *Et il dient que de ceste chose se donront il si bonne garde qu'il n'en devront estre blasmé*); mais nous devons avertir l'auteur que ses notes grammaticales sont souvent erronées; ainsi p. 22, le mot *errement* (franchement) qui fait douter M. E. d'une étymologie de Diez, n'existe pas; — *anques*, prétendue variante de l'italien *anche*, est une faute de lecture pour *auques*; — p. 27, *mucié* ne vient pas de *mucir* (mot qui repose également sur une méprise de Ste Palaye), mais de *mucier* (cacher); — l'étymologie de *mire* (médecin) est incertaine, mais il ne vient certainement pas de *myrrhe* (p. 34), etc. — Les travaux comme ceux de M. E. nous font toujours éprouver un sentiment mélangé de plaisir et de tristesse; nous nous réjouissons de voir notre ancienne poésie étudiée et aimée jusque dans la patrie du *Kalewala*; nous regrettons le peu d'intérêt qu'elle inspire chez nous et le petit nombre des ouvrages qu'elle provoque : les étrangers qui s'en occupent sont arrêtés sans cesse par le manque de travaux préparatoires pour lesquels nos bibliothèques sont indispensables et que nous n'avons pas exécutés : à défaut de ces secours, ils sont réduits à ignorer des faits essentiels pour leurs études ou à venir eux-mêmes les vérifier à Paris.

G. P.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Barni, Histoire des idées morales et politiques au XVIIIe siècle, t. II (Germer-Baillière). — Baret, les Troubadours et leur influence sur la littérature du midi (Didier). — Friedlænder, les Mœurs romaines au temps d'Auguste, trad. par Vogel, t. II (Reinwald). — Festschrift zur Begrüssung der Philologen in Heidelberg (Leipzig, Engelmann). — Feer, la Puissance et la Civilisation mongoles (Didier). — Istoria della figlia del re di Dacia (Pisa, Nistri). — Friedrich, Kirchengeschichte Deutschlands, t. I (Bamberg, Reindl). — Gelbe, Ueber den Unterricht in der hebræischen Sprache; Beitrag zur Einleitung in das neue Testament (Leipzig, Matthei). — Schœnfelder, Salomonis Bassorensis über Apis (Bamberg, Reindl). — Noskowyi, Maqrizii *De valle Hadhramaut* libellus (Bonn, Georg). — Stobber, Die Juden in Deutschland wæhrend des Mittelalters (Braunschweig, Schwetschke). — Palgrave, une Année de voyage dans l'Arabie centrale, trad. par Jonveaux (Hachette).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9 — 2 Mars — 1867

38. — **Chrestomathia æthiopica** edita et glossario explanata ab Augusto Dillmann, Phil. et Theol. Dr. hujusque in Academia Ludoviciana Gissensi Professor P. O. Lipsiæ T. O. Weigel. 1866, in-8°, xvi-290 pages.

M. Dillmann, qui a déjà tant fait pour le progrès des études éthiopiennes, vient de donner à ceux qui veulent s'initier à la langue ghez un livre fort utile. Au point de vue soit de l'élève, soit du professeur, il n'est pas de nécessité plus grande, pour appliquer les principes d'une grammaire qu'on vient d'apprendre ou d'enseigner, qu'un livre élémentaire contenant des morceaux de lecture facile, et un glossaire spécial. La grande utilité des glossaires spéciaux pour le premier enseignement ne me semble pas assez appréciée. Il est vrai qu'il y a bien des choses à dire là-dessus, et le pour et le contre ne m'échappent pas; mais, en somme, leurs avantages ne sont pas moins indubitables.

Les morceaux que M. Dillmann a choisis pour cette chrestomathie sont tous tirés d'ouvrages inédits. Elle commence par quelques pièces historiques, puis suivent des spécimens du discours philosophique et oratoire, et enfin quelques morceaux poétiques. Il est probable que le principe qui a guidé l'auteur dans cet arrangement est la plus ou moins grande facilité du style. Cependant comme c'est là un criterium d'appréciation variable, nous aurions mieux aimé que M. D. eût disposé les pièces dans l'ordre chronologique de leur traduction, quand même il n'aurait pu le faire qu'approximativement.

Le volume commence par un apocryphe, intitulé par M. Dillmann : *Liber Baruch*, et qui dans le texte éthiopien porte en tête le titre de : « Dernières paroles de Baruch, non cachées (non apocryphes), de l'époque que [les Israélites] étaient captifs à Babylone. » A la fin, le livre porte un titre différent : « Sont terminés le livre de Baruch et les Paralipomènes de Jérémie. » Qu'est-ce que les Paralipomènes de Jérémie ? Ce sont quelques lignes qui se trouvent au commencement de cet apocryphe et que M. Dillmann a eu tort d'en détacher. Elles contiennent une prophétie fictive de Jérémie, forgée après coup pour confirmer la citation erronée du passage de saint Mathieu, chap. xxvii, vers. 9.

L'original grec de ce livre apocryphe se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque de Brera, à Milan. Nous en avons signalé l'existence à M. D., il y a quelques

années; il aurait été bon que M. D. le signalât à son tour au public. D'ailleurs, comme nous l'avons appris depuis, Wetzstein, dans son édition du Nouveau Testament, avait déjà donné un petit extrait de ce livre.[1] Quoique la valeur intrinsèque de cet écrit soit très-contestable, sa publication se justifie par cette raison seule qu'il faisait partie du canon grec, et qu'il fait partie encore aujourd'hui du canon éthiopien. En outre, c'est de cette source ou d'une source analogue que proviennent certaines légendes musulmanes relatives au prophète Jérémie. Voici un échantillon du style de ce livre, imité du style archaïque de la Genèse : « Lorsque le roi des Chaldéens amena en captivité les enfants d'Israël, Dieu dit à Jérémie : Jérémie, mon élu, lève-toi et sors de cette ville, toi et Baruch; car je veux la détruire à cause du grand nombre des péchés de ceux qui l'habitent. Car ta prière est comme une colonne solide au milieu de la ville et comme une forteresse dont la circonférence est de diamant. Et maintenant levez-vous, allez et sortez, avant que vienne l'armée des Chaldéens et qu'elle entoure la ville. Jérémie répondit et dit : Je te supplie, ô mon Dieu, ordonne à ton serviteur de parler devant toi. Dieu dit : Parle, mon élu Jérémie. Jérémie répondit et dit : O Dieu tout-puissant, est-ce que tu livreras cette ville élue (ἐκλεκτός) entre les mains des Chaldéens, pour que ce roi et son peuple puissent se vanter? etc. » Dieu consent à la prière de Jérémie et détruit lui-même la ville avant de permettre aux Chaldéens d'y pénétrer, etc. On voit que c'est le même récit qui se trouve aussi dans l'apocryphe intitulé l'Épitre de Baruch et dans la Révélation de Baruch, conservés l'un et l'autre dans des versions syriaques.

Quant au texte éthiopien, établi d'après trois manuscrits par M. D., il va sans dire qu'il est d'une exactitude parfaite. Il n'y a que les conjectures de M. D., là où les manuscrits contiennent des leçons corrompues, qui ne nous semblent pas toujours heureuses. Ainsi p. 3, l. 10, M. D. propose au lieu de *qenêna ba'hebou'e*, de lire *newâya qenêna*. Ce serait là un changement par trop arbitraire. En lisant : *qenêna za'hebou'e* avec le ms. de Paris (ms. éth. nº 9, fol. 64º), on obtient un sens satisfaisant. La lettre de Baruch que M. D. a rejetée en note (p. 8-9), parce qu'elle lui semble mutilée, présente assurément un texte corrompu, mais il n'y a probablement pas de lacune considérable. En changeant l. 3 *'hezounânîna* en *'hezounâna*; l. 12 *quel'êhou* en *quel'êya*; l. 13 *nagda emlyarousâlêm* en *nagdâna baîyarousalêm*, le texte devient plus clair.

La seconde pièce de la chrestomathie (p. 16) est intitulée : *de viris sanctis*; elle est tirée du ménologe éthiopien (συναξάριον), l'un des rares ouvrages de la littérature éthiopienne qui méritent quelque attention.

L'Église grecque possédait de bonne heure déjà ces *ménologes* qui, composés d'abord exclusivement de vies des martyrs, furent étendus plus tard aux vies de tous les saints [2], et s'augmentèrent de plus en plus dans le cours du temps. Lorsque l'Église d'Alexandrie se divisa en deux sectes, ces ménologes restèrent dans leur ancienne forme, communs aux deux sectes, pendant plusieurs siècles;

1. Voyez Ceriani, *Monumenta sacra et profana*, t. I, préface.
2. Voy. Fabricius, *Biblioth. græca*, ed. Harless, t. X, *passim*.

car le συναξάριον des monophysites, considérablement différent de celui des melkhites, ne fut composé qu'au XIIIe siècle au plus tôt par *Michel*, *évêque d'Atrib et de Mali'h* [1]. Cet ouvrage a été décrit par Assemani dans le Catalogue de la Bibliothèque médicéenne de Florence [2]; mais par une erreur inconcevable, Assemani fixe la composition de l'ouvrage au XVe siècle (« 1141 *Martyrum* 1425 *Chr.* »). L'exemplaire de cette Bibliothèque s'accorde parfaitement avec tous les autres exemplaires du *synaxarion* jacobite qui existent en Europe [3]. Mais il n'en est pas de même du ménologe éthiopien. Celui-ci, quoiqu'il ait pour base le ménologe arabe des monophysites, renferme cependant un nombre beaucoup plus considérable de saints et de notices historiques. En outre, sa préface indique comme auteurs : *Michel*, *évêque d'Atrib et de Mali'h*, *et Jean*, *évêque de Burlos.* La ville de Burlos, située dans l'Égypte inférieure, a eu deux évêques du nom de Jean, dont l'un est mentionné dans l'Histoire des patriarches d'Alexandrie [4], et l'autre dans le *synaxarion* même (au 19e jour du mois *Ta'hsas*); mais ni l'un ni l'autre ne parait en être l'auteur. Quoiqu'il en soit, il est certain que ce second auteur n'a pas travaillé en même temps que l'évêque Michel au ménologe monophysite; mais qu'à une époque ultérieure, il a rédigé à nouveau l'œuvre du premier et qu'il l'a augmentée. C'est cet ouvrage, composé sans doute également en arabe, que les Éthiopiens ont traduit en ghez, et qu'ils ont augmenté à leur tour, non toutefois de beaucoup de vies de saints, mais d'un grand nombre de pièces de vers rimés (*Salâm*), mis à la suite des différents récits. Le sujet de ces vers est ordinairement pris dans les récits eux-mêmes; là où le *synaxarion* ne fait que mentionner le nom du saint, ils peuvent suppléer au manque de renseignements. Quoique incomplets par eux-mêmes, ces *Salâm* ont, plus tard, été détachés du *synaxarion* pour former un ouvrage à part; c'est de ce recueil que Ludolf avait tiré le calendrier éthiopien, inséré dans le *Commentarius ad historiam æthiopicam*. Mais comme les *Salâm* ne sont pas ajoutés à tous les noms de saints, et que, d'autre part, ils contiennent des noms qui ne sont pas cités expressément dans le Synaxarion, le calendrier de Ludolf est naturellement inexact d'un bout à l'autre.

Nous avons cru utile de donner ces renseignements littéraires sur le ménologe éthiopien dont M. D. a tiré quelques morceaux, parce que l'auteur n'en parle pas et que l'ouvrage est encore à peu près inconnu, ainsi que son origine.

Le troisième morceau de la chrestomathie est un extrait du *Livre des philosophes*, traduit également de l'arabe. Il est impossible de parler de l'origine de cet ouvrage sans entrer dans de longs détails. Du reste il ne nous a pas encore été possible de nous former une opinion sur les rapports de ce livre avec l'ouvrage

1. Voy. ms. du Supplément arabe de la Bibliothèque impér., n° 90, au commencement. — Voyez sur cet auteur Renaudot, *Hist. patriarch. Alexandr.*, p. 298; Le Quien, *Oriens christianus*, t. II, p. 587-590. — Les *Responsiones juridicæ* dont parle Renaudot existent en effet à la Bibliothèque impériale (ancien fonds arabe, n° 72).

2. *Catal. Cod. Mss. Or. Bibl. Med. Flor.*, p. 164.

3. Voy. Assemani, *Bibliotheca orientalis*, t. I, cod. ar. xviij et xix; — Uri, *Catal. Cod. Mss. Or. Bibl. Bodl.*, t. II, p. 20; — Ms. du Supplément arabe de la Bibl. impér., n° 90.

4. Voy. Renaudot, *loc. cit.*, p. 146.

de 'Honaïn-ben-Is'hâq, intitulé *âdâbou 'lfalâsifati*, traduit aussi en hébreu. Nous nous bornons à constater ici qu'il existe deux versions éthiopiennes du *Livre des philosophes*, dont l'une, celle qui est imprimée ici d'après un manuscrit conservé à Francfort, se trouve aussi dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale (ms. éth. nº 85), et dont l'autre existe à la même Bibliothèque dans le ms. éthiopien nº 106. Les différences des deux versions ou récensions sont très-notables. Ainsi, par exemple, dans la 1re sentence, la première phrase s'accorde dans les deux versions ; puis la version du ms. 106 continue : *tagsâç watebab yâlê'lou zamada 'hesourân wayabaç 'hou 'haba meqwâma kebourân*, etc. Et ainsi pour le reste.

Viennent ensuite quelques prières de l'office du matin, de lecture assez facile, et une prière eucharistique attribuée à saint Jean-Chrysostôme. Puis les Règles de saint Pacome, deux lettres de Cyrille d'Alexandrie et de Jean d'Antioche, et enfin quelques homélies de Sévère, de Juvenal, d'Eusèbe, etc., homélies qui ne semblent pas avoir été publiées encore en grec.

Enfin quelques morceaux poétiques, c'est-à-dire des chants ecclésiastiques terminent ce petit recueil fort intéressant.

Quant au glossaire, c'est probablement une raison matérielle qui a empêché l'auteur d'ajouter aux mots les affinités étymologiques. Au point de vue de l'enseignement, cette lacune pourrait paraître regrettable. H. Z.

---

39. — **Der Apostel Paulus**, l'Apôtre Paul, par A. Hausrath, licencié en théologie. Heidelberg, 1865, in-8°, 172 pages.

Il n'est pas besoin d'être au courant des travaux critiques de la science allemande, pour sentir, en lisant cette biographie de l'apôtre Paul, qu'on n'est pas en présence d'un tableau de fantaisie, mais qu'on se trouve en pleine réalité historique, bien loin de ce monde de convention dans lequel une piété naïve avait placé l'âge apostolique et auquel les subtilités et les imaginations théologiques s'efforcent en vain de donner une apparence de vérité. Sans s'égarer dans d'interminables discussions, mais en étant toujours d'accord avec les résultats les moins contestables des recherches savantes sur les premiers temps du christianisme, l'auteur de ce petit volume a réussi à donner une idée qui me paraît aussi vraie que complète de la vie, de l'esprit, du caractère et des conceptions religieuses de cet homme extraordinaire qui, brisant le cercle étroit dans lequel le christianisme naissant aurait risqué d'être enfermé, lui ouvrit le monde payen et le conduisit à la conquête de l'empire romain. Ne se laissant pas arrêter par les divergences qui existent entre le livre des actes des apôtres et les Épitres de Paul, M. Hausrath s'en est rapporté de préférence à l'apôtre lui-même, dont les écrits sont après tout la source d'informations la plus sûre sur sa vie et ses sentiments. Cette méthode est à la fois la plus simple et la plus conforme à la raison. Elle offre d'ailleurs l'avantage, à mon avis, précieux, de laisser saint Paul se peindre, pour ainsi dire, lui-même et expliquer sa conversion, l'indé-

pendance de sa position vis-à-vis des Douze, les luttes qu'il eut à soutenir avec eux, en un mot, les actes les plus significatifs de son ministère.

Il n'aurait peut-être pas été inutile que l'auteur de cette biographie expliquât, ne fût-ce que dans une note, les raisons qui lui font laisser de côté comme non authentiques quelques-unes des épîtres qui portent le nom de l'apôtre. Ces raisons sont, il est vrai, bien connues en Allemagne, dans le monde théologique; mais cet écrit me paraît destiné à se répandre dans un cercle plus large; il y trouvera certainement une foule de lecteurs qui n'ont qu'une idée fort vague des discussions critiques et des résultats auxquels elles sont arrivées sur ce point. Si cet opuscule était traduit en français, ce qui serait à désirer, il faudrait nécessairement combler cette lacune.

Michel Nicolas.

---

40. — **Topographie et Plan stratégique de l'Iliade** avec une carte topographique et stratégique, par M. G. Nicolaïdès (de l'île de Crète), précédés d'une préface par M. Gust. d'Eichthal. Paris, Hachette, 1867. In-8°. xij-270 pages.

Cette étude sur Homère est l'œuvre d'un Grec et elle est écrite en français: ce sont deux titres qui, en dehors de sa valeur propre, doivent la recommander à notre attention. Ajouterai-je que sa publication à Paris est due aux soins de M. Gust. d'Eichthal, un de nos plus fervents philhellènes, dont le nom se retrouve partout où il s'agit de favoriser ce retour à l'activité littéraire qui, depuis quelques années, se manifeste d'une manière si remarquable parmi les Hellènes, et que les troubles politiques ne paraissent point devoir ralentir?

Quant aux questions mêmes que soulève le travail de M. Nicolaïdès, personne n'ignore qu'elles ont été agitées de tout temps, sans qu'on ait pu jamais arriver à une solution pleinement satisfaisante. A la fin du siècle dernier, les recherches du comte de Choiseul-Gouffier et celles de son secrétaire, J.-B. Lechevalier, donnèrent lieu, principalement en Angleterre, à une foule de publications estimables, mais dont les assertions contradictoires étaient loin de pouvoir faire naître la conviction dans l'esprit des lecteurs. De nos jours, les écrits, tant au sujet de la composition de l'Iliade et du *Catalogue* des vaisseaux que de la topographie de la plaine troyenne, se sont multipliés, surtout en Allemagne, sans lasser ni la curiosité ni les efforts des voyageurs et des érudits, mais aussi sans parvenir à élucider complètement les questions en litige. Il est assez probable qu'on n'arrivera pas d'ailleurs à un résultat définitif. Les événements sont trop éloignés de nous pour que nous puissions distinguer ce qui est légende et ce qui est histoire dans Homère. A tel point qu'on a pu se demander si Troie a réellement existé! Néanmoins toute étude sur les textes homériques a sa valeur, pourvu qu'elle soit faite avec conscience. Aussi peut-on dire que même après les précieux travaux de MM. Bæumlein, Forchhammer, Kœchly, Aug. Mommsen, Gladstone, Kiene, après les fouilles importantes de MM. Mauduit, Hahn, etc., M. N., qui a fait de son poète national une étude longue et approfondie, qui a cherché à suivre

sur les lieux mêmes tous les mouvements stratégiques de l'Iliade [1], a pu présenter au monde savant des idées pour ainsi dire tout à fait neuves. Nous nous bornerons à analyser fidèlement ce travail intéressant.

Le livre de M. N. a pour objet d'établir : 1° que la division de l'Iliade en vingt-quatre *rhapsodies* est une division purement arbitraire, et relativement récente, qu'elle a l'inconvénient d'interrompre la suite des événements, d'y jeter de la confusion par les titres donnés à certains épisodes et de détruire par conséquent l'unité du poème ; qu'enfin l'erreur de ceux qui regardent l'Iliade comme la réunion de plusieurs poèmes détachés provient en grande partie de la division existante ;

2° Que la place occupée dans le *Catalogue* des vaisseaux par les troupes de Protésilas, c'est-à-dire par les Phylaciens, n'est pas celle qu'Homère a dû leur donner ; que ce déplacement est la source de toutes les contradictions que l'on a depuis longtemps signalées dans le récit d'Homère et que les modernes n'ont pas mieux réussi que les anciens à corriger ou à expliquer.

Selon M. N. l'Iliade se diviserait naturellement en *trois* grandes parties : le *Prologue*, l'*Action* et l'*Épilogue*. — Dans le *Prologue*, qui comprendrait la première rhapsodie et les quarante-sept premiers vers de la seconde, le poète nous expose le sujet de sa composition, la querelle d'Agamemnon et d'Achille, et par suite la colère du héros qui se retire sous sa tente et déclare devoir désormais s'abstenir des combats. — L'*Action*, qui s'étendrait jusqu'au vers 108e de la 23e rhapsodie, constitue le poème proprement dit et contient la description détaillée de quatre *batailles*, qui forment autant de subdivisions naturelles tout à fait distinctes : la 1re (jusqu'à la fin de la 7e rhaps.) comprenant deux jours, le premier jour des hostilités après le songe d'Agamemnon et le lendemain qui est un jour de trêve ; la 2e (8e, 9e et 10e rhaps.) comprenant l'espace d'un jour et d'une nuit rempli par la seconde bataille, l'ambassade auprès d'Achille et l'expédition nocturne de Diomède et d'Ulysse ; la 3e (11e-18e rhaps.) ne comprenant aussi qu'une journée, mais remplie tout entière par la plus importante des quatre batailles de l'Iliade, depuis l'assaut du camp par les Troyens jusqu'à la mort de Patrocle ; la 4e et dernière (du 1er vers de la 19e rhaps. jusqu'au 108e vers de la 23e) signalée par la réconciliation d'Achille et d'Agamemnon et par la lutte suprême entre Achille et Hector. — Le reste du poème, ou l'*Épilogue*, contient la description des funérailles de Patrocle et de celles d'Hector.

Cette distribution du poème d'Homère en *six* parties, fort inégales pour la longueur, peut être fort naturelle : nous n'en disconvenons pas, et M. N. (p. 8-19 et 171-270) la défend avec beaucoup de talent ; mais il nous semble y attacher une trop grande importance. Aucun savant sérieux ne se laisse arrêter par les divisions traditionnelles des textes homériques. La division en 24 rhapsodies n'a pas plus altéré, quoi qu'en dise M. N., l'économie de l'*Iliade*, que le

1. Il n'est guère facile de critiquer cette partie de l'ouvrage quand on n'a pas été sur les lieux ; mais il importe de remarquer que les chercheurs les plus consciencieux sont sujets à de singulières méprises dans les études de ce genre. Il suffit de rappeler l'exemple de Gell et son travail sur Ithaque. (Voy. *Hermès*, I, p. 263 et suiv.)

remaniement en vingt-quatre livres des dix-huit livres primitifs du *Télémaque* (*si parva licet componere magnis*) n'a modifié l'ordonnance de l'œuvre de Fénelon.

La seconde question soulevée par l'auteur, sur laquelle repose, dit-il (p. 127), l'intérêt principal de son travail, est de pur détail. — Dans le *Catalogue*, tel qu'il nous a été transmis d'après les plus anciennes révisions de l'Iliade, les Phylaciens occupent le 22e rang à partir de la droite, entre les Myrmidons d'Achille et les Thessaliens de Phères (*Il.*, B, v. 695-710). M. N. propose de les reporter au 5e rang, auprès des Locriens d'Ajax, fils d'Oïlée, et à la place des Eubéens (v. 536-545) qu'il transporte au 21e rang, à la suite des insulaires et avant les troupes d'Argos pélasgique.[1]

Les raisons sur lesquelles l'auteur s'appuie pour justifier cette transposition nous ont paru assez plausibles ou tout au moins ingénieuses; nous regrettons de ne pouvoir que les indiquer sommairement au lecteur, en le renvoyant aux explications de M. N. Ce sont :

1° Le fameux vers 681e de la 13e rhapsodie : Ἔνθ' ἔσαν Αἴαντός τε νέες καὶ Πρωτεσιλάου, et l'explication remarquable de ce vers par le scholiaste de Venise[2] qui suppose que celui qui l'a écrite se représentait les Locriens à côté des Phylaciens (p. 5, 6 et 128);

2° L'ordre géographique généralement suivi dans le catalogue (p. 129-137 et 147-151);

3° Les mouvements stratégiques de la troisième bataille qui ne peuvent s'expliquer qu'à l'aide de cette transposition (p. 202-257).

L'auteur réfute ensuite d'une manière victorieuse l'argumentation à l'aide de laquelle M. de Choiseul-Gouffier a voulu défendre l'exactitude du catalogue (p. 137-145),[3] et il démontre en même temps que l'erreur de Strabon (IX, 1, § 10) et des autres critiques de l'antiquité au sujet d'un autre vers du *Catalogue* : Στῆσε δ' ἄγων κτλ. (*Il.*, B, v. 558) provient également de ce que l'Ajax du vers précité a été pris pour le fils de Télamon (p. 154-159).

En dehors de ces deux points capitaux, l'auteur s'est trouvé amené, dans le cours de ses recherches, à étudier plusieurs questions secondaires qui ne laissent pas d'avoir leur importance. Ainsi il croit pouvoir établir :

1° Que le *naustathme* des Grecs devant Troie était situé *sur l'Hellespont*, dans l'espace compris entre le cap Sigée et l'embouchure du Scamandre à l'ouest et le cap Rhœtée à l'est (p. 24-30);

2° Qu'*Ilion* et *Pergame*, son acropole, étaient situés sur les collines de

1. L'ordre (ou plutôt le désordre) du *Catalogue* avait attiré depuis longtemps l'attention des savants, et l'on a fait de nombreux essais pour le rétablir. M. N. ne s'occupe ici que d'un seul passage, et peut-être s'exagère-t-il l'importance de sa correction en supposant qu'elle suffit à résoudre toutes les difficultés. Voir entre autres l'article de M. Bæumlein dans Jahn's *Jahrbücher für Philologie*, t. LXXV (1857), p. 34.

2. Cette explication a d'autant plus de prix qu'elle est empruntée à un ancien commentaire du *Catalogue* : « πρὸς τὰ περὶ τοῦ Ναυστάθμου », ce qui semble, d'après la ponctuation, avoir échappé à M. N.

3. On ne conçoit pas bien cependant la nécessité de cette réfutation, les opinions de Choiseul-Gouffier sur le *Catalogue* n'ayant plus aucune autorité aujourd'hui.

Bounarbachi, entre le ruisseau des Deux-Sources et la rive gauche du Scamandre, position démontrée déjà en partie par les fouilles récentes de MM. Mauduit et Hahn (p. 36-48);

3° Que le *Xanthe* ou *Scamandre* est le *Mendéré* actuel, dont le cours sinueux à travers la plaine devait être au temps d'Homère un peu plus à l'est, et non le ruisseau des Deux-Sources, comme le prétendent MM. de Choiseul et Mauduit; que le *Simoïs*, affluent du Xanthe, n'est pas non plus ce même ruisseau, comme le croit M. Hahn, mais bien la petite rivière appelée aujourd'hui *Kimarra* (p. 48-76);

4° Que le tombeau du cap Rhœtée, appelé *tombeau d'Ajax*, est sans doute celui de Patrocle et d'Achille, et que peut-être il faut chercher celui d'Hector parmi les trois *tumuli* de Pergame (p. 95 et 103);

5° Que, d'après le texte de l'Iliade (X, v. 364-515), Achille n'a point traîné le corps d'Hector *autour des murailles* d'Ilion, comme on le croit généralement, mais seulement du lieu du combat *jusqu'aux navires* (p. 267);

6° Qu'enfin, faute d'une connaissance suffisante de la topographie d'Ilion, les traducteurs d'Homère, même les plus récents, ont fait maint contre-sens qu'ils auraient pu éviter, notamment X, v. 165 et 173; Z, 402-03; Ω, 76-78; A, 597, etc. (Voir p. 41, 71, 100 et 163).

Ces indications suffiront, je l'espère, pour donner une idée de cette étude. Nous ne terminerons pas cependant sans complimenter l'auteur pour le soin avec lequel a été dressée la carte topographique qui accompagne son travail. Nous lui ferons seulement remarquer que le livre et la carte ne sont pas toujours d'accord pour l'orthographe des noms propres, p. ex. *Oujek-Tépé* et *Udjek-Tépé*, *Callicolonne* pour *Callicolone* (en grec Καλλικολώνη), etc. Ce n'est du reste qu'une ligne ou deux à ajouter aux *errata*.

A. Legouez.

---

41. — **Su l'Istoria civile di Atene e di Sparta,** saggio critico dell' avv. Alberto Rinieri de' Rocchi, professore d'economia pubblica nella R. Università di Siena. In-8°, 159 p. (Estratto dagli Atti della R. Accademia dei Fisiocritici di Siena, nuova serie, volume I.)

Cette étude débute par de prétentieuses et vagues généralités philosophiques; on y trouve, dès les premiers mots, ce goût de la phrase, cette recherche du beau style, cette monotone sonorité dont se défendent si difficilement les écrivains italiens. L'érudition italienne s'est, depuis le commencement du siècle, mise surtout à l'école de l'Allemagne; mais, tout en lui empruntant souvent avec bonheur ses résultats et ses méthodes, elle a gardé une allure pompeuse qui n'est guère de mise en pareille matière. Elle n'a pas non plus toujours pris à ses maîtres l'habitude d'aller droit aux sources, et de travailler sur les textes originaux après en avoir vérifié l'authenticité et discuté la valeur. M. R. a fait son livre bien plus à l'aide des travaux modernes que des documents anciens; c'est

à travers des ouvrages de seconde main, lus à la hâte et souvent mal compris, qu'il a étudié l'antiquité.

Cette critique, nous la justifierons par quelques exemples. Négligeant le détail, omettant d'examiner et d'éclaircir les points obscurs des constitutions Athénienne et Spartiate, M. Rinieri se plaît aux affirmations générales et tranchantes. Que dire par exemple de celle-ci : Athènes et Sparte ont manqué de la notion de la justice (*Che valse, a Sparta o ad Atene, una virtù artificiale, quando mancava il concetto della giustizia?* p. 28)? La Grèce étrangère à l'idée de justice, elle qui a dressé si haute et si ferme sur son piédestal la statue de la loi, « maîtresse du monde, » comme dit un de ses poètes, elle qui, en face des grandes monarchies asiatiques, donna la première au monde l'exemple et le modèle de l'État démocratique, fondé sur cette idée même de la justice, des droits et des devoirs mutuels, qui aurait, nous assure-t-on, manqué à la Grèce! Le tableau des révolutions d'Athènes, au second livre, est plein d'inexactitudes : à propos de la division du peuple en phratries et en γένη, l'auteur accepte, avec leur menteuse précision, les chiffres symétriques donnés par les grammairiens; dans cette page, au lieu d'*Orgeones*, il écrit *Orgeores*, qui n'a pas de sens. La réforme de Solon est présentée de la manière la plus incomplète; dans la description des attributions de l'assemblée, les Prytanes du sixième et du cinquième siècle sont confondus avec les Proëdres qui n'entrent en fonctions qu'après le rétablissement de la démocratie par Thrasybule, et l'Epistate des Prytanes avec l'Epistate des Proëdres [1].

En continuant cette revue, nous trouverions à relever plus d'une erreur de ce genre; mais ce serait peut-être donner à cette brochure, ouvrage d'un écrivain que ses études antérieures n'avaient point suffisamment préparé à ce genre de recherches, plus d'importance qu'elle n'en mérite.

GEORGES PERROT.

---

42. — **Poésies de Catulle**, traduction nouvelle par Victor DEVELAY, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Paris, librairie des auteurs, 1867. In-32, xviij et 152 pages.

Pour ceux qui mesurent la valeur des livres d'après le nombre d'exemplaires auquel ils ont été tirés, d'après le papier et la couverture plus ou moins coquette, ce livre peut avoir de la valeur. Pour ceux qui regardent plus au fond qu'à la forme nous n'avons qu'un mot à dire, c'est qu'on peut appliquer à bon droit à ce petit volume l'épigramme XXII de l'original; il n'y a donc pas lieu de s'étonner si cette épigramme est restée absolument incomprise du traducteur. Voyez plutôt :

1. Il suffit, pour cette question des Prytanes et des Proëdres, de renvoyer à la dissertation de Karl Fr. Hermann, *Epicrisis quæstionis de proëdris apud Athenienses*, Gœttingue, in-4°, 1843.

..... Nec, ut fit, in palimpseston
Relata : chartæ regiæ, novi libri,
Novi umbilici, lora rubra, membrana
Directa plumbo, et pumice omnia æquata.

Il ne les publie point sur *parchemin ordinaire;* il emploie un papier splendide, une *reliure de prix*, des cylindres *rares*, des attaches de pourpre, un vélin *réglé*, enfin tout y est à la perfection.

Traduisez : « Il ne se contente point, comme les autres auteurs, d'un par- » chemin qui a déjà servi. Il prend du papier de première qualité, des cahiers » tout neufs, des cylindres neufs, des courroies rouges, une couverture bien » coupée, le tout avec des tranches polies à la pierre ponce. » On le voit, ce n'est pas une traduction à laquelle nous avons affaire, mais bien une imitation par à peu près. L'auteur ne s'est même pas donné la peine de chercher les mots qu'il ignorait; il ne sait pas que *pumex* signifie pierre ponce. Déjà dans la première pièce les mots *Quoi dono lepidum novum libellum, Arida modo pumice expolitum* sont restés lettre close : « A qui dédirai-je cet opuscule *d'un genre nouveau et badin* que je viens de *polir avec soin?* » M. D. s'est donc figuré que Catulle employait ici une figure de rhétorique, alors qu'il parlait au propre de son « charmant petit volume sortant à peine des mains du *librarius.* » Il faut être bien riche pour prêter à Catulle! Si je reprochais à M. D. de n'avoir pas, dans la pièce n° XXII, v. 10, traduit le mot *unus*, d'avoir au vers 21 ajouté le mot *poche*, qui n'est même pas élégant, il pourrait encore me dire qu'il a fait une traduction libre. Mais ce serait peine perdue de discuter avec lui, qui, dans ce fameux *épithalame de Julie et de Manlius* (LXI) traduit *Hymenæe Hymen* par « Dieu d'Hyménée et d'Hymen » (v. 5, etc.); qui omet au vers 136 : « *sordebant tibi villicæ*, » au vers 146 et suiv. *Scimus tibi quæ licent Sola cognita : sed marito Ista non eadem licent*, est rendu par : « Tu n'as goûté, nous le savons, que des plaisirs permis; aujourd'hui le mariage te les défend. » — Vers 168 *rasilemque subi forem*, « Franchis le seuil *en le rasant* de ton pied mignon. » Vers 211 : *liberos date*, « donnez-nous des enfants. » Ces exemples suffisent; nous n'avons pas besoin d'en dire davantage.

Ch. M.

---

43. — **Monographies communales**, ou Étude statistique, historique et monumentale du département du Tarn, par Élie Rossignol. Première partie, arrondissement de Gaillac. Toulouse, Delboy; Paris, Dentu. 1864 à 1866. 4 vol. in-8°. 388, 398, 429, 383 pages. Cartes et planches. — Prix : 30 fr.

Étude sur l'histoire des institutions seigneuriales et communales de l'arrondissement de Gaillac, par le même. Mêmes éditeurs. 1866. In-8°, 155 p.

Le long travail que M. Rossignol a entrepris sur le département du Tarn et dont nous avons sous les yeux la première partie est par sa nature au nombre de ceux qui méritent le plus d'être encouragés; de même que par son exécution il mérite à beaucoup d'égards d'être recommandé comme un modèle du genre. Le plan adopté par M. R. est fort simple : chaque canton occupe dans l'ouvrage une section. Dans un premier chapitre M. R. indique les limites de ce canton, présente un aperçu rapide de son histoire et donne quelques indications statistiques sur son état actuel. Puis il fait successivement les monographies de toutes

les communes du canton, à commencer par le chef-lieu. Un dernier chapitre intitulé *Importance relative des communes, mesures anciennes*, donne pour notre époque la superficie et le nombre d'habitants de chaque commune, et pour les temps antérieurs des taxes et autres renseignements d'où peut se déduire l'importance relative des communes du canton à diverses époques; le même chapitre contient encore l'indication des mesures usitées autrefois dans la même circonscription. Enfin chaque section est terminée par un choix de pièces inédites. Un ordre non moins régulier est observé dans la monographie de chaque commune. M. R. y fait d'abord l'histoire extérieure de la commune, racontant les événements dont elle a été le théâtre; puis, passant à son histoire intérieure, il en étudie les institutions administratives et judiciaires; il s'occupe ensuite de son histoire ecclésiastique, et enfin, lorsqu'il y a lieu, de l'histoire de ses monuments.

Cette disposition rend les recherches faciles, et on l'apprécie d'autant plus que l'ouvrage étant encore loin de sa fin, devra être longtemps consulté sans le secours de la table que l'auteur se propose vraisemblablement d'y joindre.

Les matériaux qui ont servi à remplir ce cadre ont été fournis à M. R. par les archives des communes dont il a fait l'histoire, par celles des départements du Tarn et de la Haute-Garonne, par des archives particulières, notamment par celles du château de Saint-Urcisse qui paraissent fort riches (voir t. IV, p. 63, n. 2, et les documents sur le canton de Salvagnac, p. 71-121). Il faudrait avoir de ces sources une connaissance qu'on ne peut exiger du critique, pour décider si M. R. en a tiré tout ce qu'elles pouvaient lui donner; toutefois, il est évident qu'il a utilisé des matériaux infiniment plus abondants que ceux que ses devanciers et notamment M. Compayré [1], ont eus à leur disposition. Sur les points où il m'a été possible d'établir une comparaison, il m'a paru que l'avantage restait à M. R. Ainsi en 1865, l'année même où paraissait le tome III des *Monographies communales*, M. Hippolyte Crozes publiait sous les auspices du ministère de l'instruction publique le *Répertoire archéologique du département du Tarn*, travail rédigé assurément avec beaucoup de soins et à la suite d'études exactes [2]; mais outre que les descriptions de M. R., qui n'était pas obligé de se renfermer dans les limites fixées par les prescriptions ministérielles, sont plus amples et plus nourries de faits, il est notable que M. Crozes a passé sous silence un bon nombre des monuments dont parle M. Rossignol.

Je sais bien que ce soin scrupuleux à réunir le plus de matériaux possible et à en extraire toute la substance a été reproché à M. R. On a trouvé à ses monographies un défaut, celui d'un excessif développement. On lui a dit que sans doute son recueil lui ferait honneur, mais que « la prolixité est l'écueil ordi» naire de ces sortes d'ouvrages; que l'attention concentrée sur un seul sujet,

1. *Études historiques et documents inédits sur l'Albigeois, le Castrais et l'ancien diocèse de Lavaur*. Albi, 1841.

2. Cependant M. Crozes a commis quelques inadvertances qu'on n'aurait pas dû laisser passer; en voici une qui est un peu trop forte : il fait (col. 120) du chroniqueur Guillaume de Puylaurens le « premier chapelain de Simon de Montfort »! lisez : de Raimon VII.

» excitée par un vif amour du pays natal ou des archives dont on s'est fait comme » une seconde patrie, se passionne au détail des recherches, et oublie la proportion » que les parties devraient toujours garder entre elles et avec l'ensemble de l'his- » toire; » observations générales fort bonnes en soi, assurément, mais qui ici n'ont point d'application. Les diverses parties du travail de M. R., c'est-à-dire ses monographies, ont entre elles une juste proportion, et quant à la proportion qu'elles devraient présenter « avec l'ensemble de l'histoire », je crois que les savants s'en soucient fort peu, et que trouvant dans l'ouvrage de M. R. non point des banalités, mais une masse de petits faits dont aucun n'est étranger au sujet, ils ne seront pas tentés de l'accuser de prolixité.

Nous ne nous plaindrons donc pas si deux des monographies de M. R. ont à elles seules les proportions d'un livre : celles de l'abbaye de Candeil (t. I) et de la ville de Gaillac (t. II). Un volume pour une abbaye, cela ne paraissait point excessif aux bénédictins ; et, puisqu'on n'a jamais trouvé que Ménard ait eu tort de consacrer sept in-4^os^ à la ville de Nîmes, on passera bien un modeste in-8° à l'histoire de Gaillac. Dans cette dernière monographie M. R. a donné un soin particulier à l'étude des institutions communales qu'il suit depuis leur première apparition dans les textes, au commencement du XIII^e^ siècle, jusqu'au moment où Louis XIV, réduit à faire argent de tout, avilit, en les mettant aux enchères, les offices municipaux. L'auteur a traité le même sujet d'une manière plus complète et plus suivie dans ses *Études sur l'histoire des institutions seigneuriales et communales de l'arrondissement de Gaillac.* Seulement ici la critique devra faire ses réserves. Autant l'érudition de M. R. est sûre lorsque, traitant des vicissitudes des offices municipaux à partir du XIII^e^ siècle, et par exemple de l'élection des consuls, il se fonde sur les documents qu'il a fait connaître dans ses monographies, autant ses idées sont incertaines et contestables lorsqu'il recherche les origines du régime municipal. Son premier chapitre, fait à l'aide de Fauriel et d'Augustin Thierry, non-seulement n'apprend rien de nouveau, mais encore est loin d'être au niveau de la science; ainsi, en ce qui concerne la curie, il ne paraît pas que M. R. ait connu l'excellent travail que M. Giraud a inséré dans son *Essai sur l'histoire du droit français au moyen-âge*; et lorsqu'il avance qu'au XII^e^ siècle les villes du comté de Toulouse avaient toutes une administration municipale libre « soit à l'imitation des villes de l'Italie, soit par une simple et naturelle réminiscence de leur condition politique antérieure » (p. 18), il ne considère pas que la première de ces deux hypothèses ne pourrait être appuyée d'aucune preuve, que la seconde, après avoir joui d'une grande faveur, a été complètement abandonnée pour les communes du Nord de la France, et qu'à mesure que les études spéciales vont se multipliant, elle perd du terrain en ce qui concerne les communes du Midi.

Il me reste un mot à dire au sujet des pièces justificatives publiées en appendice à chacune des sections de cet ouvrage. Elles sont en général bien choisies et plusieurs ont une véritable importance. Je citerai les coutumes de Labessière, 1255-8, (I, 337-46); celles de la Guépie, traduites du latin en 1354, et publiées d'après une copie du XVIII^e^ siècle (III, 178-89); celle de Saint-Urcisse, 1256

(IV, 71-5); de Monclar, 1267, publiées, à défaut de l'original d'après une traduction moderne (IV, 87-99); de Beauvais, 1342 (IV, 114-22); de Roquemaure, 1394 (IV, 260-6); les tarifs de péages de Gaillac, transcrits en 1527, dans un registre des archives de Gaillac (II, 370-6); trois autres tarifs pour la même ville, 1248, 1251 et 1256 (II, 382-6 et 389-92); un tarif de péage pour Cordes, 1273, d'après un registre des archives de Cordes (III, 167-70); un autre tarif pour Rabastens, s. d. (IV. 257-8); plusieurs chartes du XIIe siècle extraites du cartulaire de la commanderie de Vaour (III, 283-92), etc. Je dois dire que la correction de ces textes laisse beaucoup à désirer. Ceux du moins qui ont été publiés d'après la collection Doat et que j'ai pu vérifier sont transcrits avec négligence. Ainsi dans le tarif de Gaillac de 1251 (Doat, t. 116, fol. 91 et suiv.), document qui dans l'ouvrage de M. R. n'occupe pas deux pages, il y a deux omissions importantes; je rétablis en italique les passages omis : « e bestia grossa cargada de carbo *un denier r., azes cargat de carbos* una mialha » (II, 285); — « *e bestia cargada de car salada un denier r.. e us hom que porte una fiansa un denier;* et un parelh de bious que laore... » (*Ibid.*). En outre, dans la même pièce je trouve à plusieurs reprises *tols* pour *tots* (parce que le copiste du président Doat faisait quelquefois ses *t* comme des *l*), et *nou* pour *non*; j'y lis aussi *dets veit*, qui n'a pas de sens, pour *dets ueit* (dix-huit); « canhas que las a y a » pour *aya*. En outre, je remarque que les règles de la déclinaison romane, fort bien observées dans la copie de Doat, ne le sont plus qu'accidentellement dans le texte de M. R. qui imprime souvent *hom* au cas sujet, quand il faut et quand Doat porte *home* au cas régime. Dans la même pièce, p. 386, les lignes 2 et 3 présentent une lacune de trois mots, et pour le reste sont imprimées d'une façon presque inintelligible; il faut lire : « autrejam et e veritat confessam que en aissi es vers, e se re hy avem issoblidat d'aquest port de Galhac que no sia escriut... »

Le travail que M. R. a entrepris est loin d'être terminé; nous espérons qu'il reverra avec soin les textes qu'il se propose de joindre aux monographies qui restent à paraître, afin que dans cet ouvrage si méritoire l'accessoire soit digne du principal.

P. M.

---

44. — **Herders Cid und seine franzœsische Quelle.** Von Reinhold KŒHLER. Leipzig, Vogel, 1867, in-8°, 79 pages.

M. Reinhold Kœhler est déjà connu par les excellents travaux qu'il a consacrés à la littérature comparée et à la mythologie populaire; son nom n'est pas nouveau pour les lecteurs de la *Revue critique* (voy. 1re année, art. 16). Le petit écrit que nous annonçons est intéressant en lui-même et spécialement pour les Français; c'est une curieuse page à ajouter à l'histoire de l'influence fâcheuse du patriotisme sur la science; c'est en même temps un salutaire avertissement pour les commentateurs philosophiques et les théoriciens de l'histoire. Herder a commencé, quelques mois avant sa mort, la publication d'un ouvrage dont l'édition complète est posthume, *le Cid*; n'ayant pas fait lui-même cette édition,

il n'a pas indiqué ses sources. On les a vues naturellement dans les romances espagnoles, et de là deux séries de méprises. Les uns, comme Sismondi, suivi par Creuzé de Lesser [1], déclarent, sans avoir vu les romances originales, qu'Herder a traduit « avec cette exactitude scrupuleuse que les Allemands ap- » portent dans leurs traductions. » Les autres, c'est-à-dire tous les critiques allemands, ont bien vu que la traduction d'Herder est loin d'être fidèle, et qu'il donne des romances qui n'existent pas en espagnol; ils ont reconnu alors dans les altérations et les additions du poète de Weimar la marque irrécusable du génie allemand. « Le *Cid* de Herder, disent-ils en chœur, nous offre la fusion la plus admirable de la poésie espagnole et de celle du nord, de la fierté castillane et de la tendresse germanique; — c'est *une œuvre nationale;* — les romances qui sont ajoutées par Herder portent le cachet de l'invention allemande. D'ailleurs, on y reconnait bien les idées et les manières qui régnaient à Weimar à la fin du XVIIIe siècle; on retrouve les habitudes de penser de Herder, qui a incarné dans le *Cid* son idéal humanitaire; et les traits qu'il a ajoutés au portrait de Chimène semblent bien prouver qu'il a voulu élever à sa femme, la compagne chérie de toute sa vie, un monument impérissable. » M. Villemain, de son côté, reprochait à Herder son « faux coloris *germanique,* » son « élégance *germanique* du XVIIIe siècle, » et cette « sensibilité bourgeoise qu'aiment les poètes *allemands.* »

« A tout cela, dit M. K. (p. 5) s'oppose ce fait surprenant et incontestable, que le *Cid* de Herder n'est, dans sa partie de beaucoup la plus grande [2], qu'une traduction plus ou moins littérale d'une imitation française des romances espagnoles, faite par un anonyme dans la *Bibliothèque des Romans* (1783, juillet, t. II). » M. K. ne nous donne pas cette découverte comme lui appartenant; MM. Damas-Hinard et de Saint-Albin avaient constaté le fait, mais sans y insister; les Allemands l'avaient ignoré jusqu'ici. M. K. l'établit par la comparaison détaillée des trois textes : espagnol, français et allemand, comparaison d'où il ressort de la façon la plus évidente que la langue française a fait entre les deux autres l'office d'intermédiaire. Ainsi les romances qui n'existent pas en espagnol sont l'œuvre du collaborateur de la *Bibliothèque des Romans* et non de Herder, et il faudra se résoudre, ou à les trouver détestables (c'est le parti qu'on prendra sans doute), ou à attribuer à un Français inconnu cette « profondeur de sentiment, » cette tendresse familière où on reconnaissait si bien le génie de l'Allemagne, ces « nobles tendances humanitaires » où on admirait si volontiers le génie de Herder. Pauvres romances! elles sont spirituelles, adroitement faites, et dignes des meilleurs essais de Tressan ou de Caylus en ce genre; elles sont, il faut l'avouer, précisément aussi espagnoles qu'allemandes. En France, on n'y a pas fait grande attention; en Allemagne, après un demi-siècle d'admiration unanime, elles vont tomber dans le discrédit. *Habent sua fata libelli !*

1. Les Romances du Cid, odéide imitée de l'espagnol. 3e édit., Paris, 1836, p. viij.
2. A l'exception de quatorze romances, traduites directement de romances espagnoles négligées par l'auteur français.

Notons en passant quelques traits piquants. Le poète allemand ne paraît pas toujours avoir très-bien saisi le français, de là des méprises dont quelques-unes sont curieuses. Ainsi il fait donner par le roi à Alvar Fañez, en récompense d'un bon mot qui l'a réjoui, un *panier* au lieu d'un *panache* (Kœhler, p. 32); il fait courir comme des *lièvres* des gens qui couraient comme des *lévriers* (p. 56); il met des *gueules de loup* sur les écus des gentilhommes qui avaient simplement en français des écus *orlés de gueules* (p. 63), etc. — Il faut convenir d'ailleurs que la personnalité de Herder se marque généralement (outre l'introduction de la forme métrique, qui est un grand point, et la supériorité incontestable du style) par l'adoucissement et l'affaiblissement des traits primitifs, souvent déjà atténués dans la traduction française. Il reste en somme à l'écrivain allemand un mérite réel; celui d'avoir compris la beauté de ces romances (soyons juste, de quelques-unes, car il y en a un bien grand nombre qui sont sans valeur), et de l'avoir fait comprendre en leur donnant le patronage d'un nom illustre. Il s'est acquis par là à la reconnaissance un titre analogue à celui que lui assurent aussi les *Stimmen der Vœlker* qui sont pour l'étude et l'intelligence de la poésie populaire ce que le *Cid* est pour celle de l'épopée romantique.

J'aurais voulu ajouter aux recherches de M. Kœhler quelques détails sur la traduction française en question; mais j'en ai vainement cherché. Je recommande aux bibliographes français la découverte de l'auteur anonyme, qui n'a pas dû borner ses œuvres à cette traduction, mais s'est sans doute autrement occupé de littérature espagnole : n'existe-t-il nulle part une table des auteurs qui ont collaboré à la *Bibliothèque des Romans?*

Je terminerai en signalant un petit épisode, dans cet *imbroglio*, que M. K. n'a pas raconté, et qui ne manque pas de comique. Sismondi, qui déclarait si hautement que Herder avait traduit avec l'*exactitude scrupuleuse* des Allemands, a cru bien faire, voulant citer des romances du *Cid*, de traduire d'après Herder : cela dans une *Histoire des littératures du midi de l'Europe*. Mais il comprenait l'allemand encore moins bien que Herder le français, et l'espagnol subit une troisième transformation. En voici un exemple curieux; dans la célèbre romance où Don Diégo éprouve ses fils pour savoir lequel sera son vengeur, Herder, suivant ici très-fidèlement son original français, dit (je traduis littéralement) :

« Il fait venir ses fils, mais il ne leur parle pas; il attache leurs mains à tous, » gravement et solidement, avec de forts liens; tous, des larmes dans les yeux, » implorent sa pitié. Déjà il est presque sans espoir, quand le plus jeune de ses » fils, Don Rodrigo, rendit à son courage la joie et l'espérance. Avec les yeux enflammés d'un tigre il recule de devant son père : Père, dit-il, vous oubliez » qui vous êtes et qui je suis. Si je n'avais pas reçu de vos mains les armes que » je porte, je vengerais avec un poignard l'affront que vous me voulez » faire [1]. »

1. Tous les traits que Herder a négligés ou modifiés dans le français sont à regretter. Voici le texte, qui est à la fois plus vivant et plus rapproché de l'espagnol : « Il ne leur fit pas entendre un mot; il leur prit seulement les mains à tous, et les leur serra de forts liens qu'ils souffrirent, quoiqu'avec des larmes ils lui demandassent miséricorde. L'espé-

Sismondi n'a rien compris à tout cela, et il a transformé ce tableau vigoureux en une scène absolument inintelligible :

« Il fait venir à lui ses fils, mais il ne peut leur parler : *ceux-ci joignent leurs* » *mains en silence;* des larmes remplissent leurs yeux, et *ils implorent la misé-* » *ricorde divine.* Déjà presque il ne reste plus pour Don Diégo d'espérance, lors- » que Don Rodrigue, le plus jeune de ses fils, lui rend le courage et la joie. » Avec les yeux brillants d'un tigre, il *s'avance vers son père* (*Tritt er von dem* » *Vater rückwærts*) : Père, dit-il, vous oubliez et qui vous êtes et qui je suis. » N'ai-je pas reçu de vos mains des armes pour ma défense? l'épée ne peut- » elle pas repousser l'affront qui m'a été offert ? »

Il y a plusieurs autres cas analogues. Le bon Creuzé de Lesser, qui, dans son *Odéide* citée plus haut, a mis en vers la prose de la *Bibliothèque des Romans*, a tiré de l'exemple donné ci-dessus une conclusion singulière. Il nous apprend que « Herder, poète et philosophe allemand très-célèbre, a fait imprimer en » Allemagne *les romances espagnoles du Cid* (où avait-il pris cela?) et *la traduc-* » *tion littérale* en vers allemands. » Il compare alors la romance de Herder en question, traduite par Sismondi, avec la version française, et donne à bon droit la préférence à celle-ci. Seulement, comme il est convaincu que Herder et Sismondi ont *traduit littéralement* l'un l'espagnol, l'autre l'allemand, il en conclut que Herder avait sous les yeux une romance espagnole qui différait de celle qui a servi d'original à l'auteur français et que celui-ci a eu raison de préférer. « Il me semble évident, dit-il, que pour cette romance, Herder n'a » pas bien cherché, ou qu'il a mal choisi. » Après quelques autres exemples, il ajoute : « Je n'hésite pas à dire que, pour cette fois, l'auteur français a, bien » plus que l'allemand, cherché et respecté cette couleur locale, cette originalité » étrangère que l'Allemagne nous reproche de dédaigner; » et il conclut ainsi : « Mais l'ouvrage de Herder est précieux, tant pour *la traduction littérale et vers* » *pour vers* de même mesure, faite par un poète si estimé, que pour *l'édition* » *même de ces romances espagnoles.* » Bien touché! — L'Allemagne, on le sait, devait prendre une éclatante revanche avec les romances espagnoles, et l'un des résultats de ses beaux travaux a été de diminuer sensiblement la valeur du *romancero del Cid* en lui-même, qui, à côté de quelques pièces d'une haute antiquité et d'une poésie vraiment profonde et populaire, contient un grand nombre de productions relativement récentes, marquées d'un tout autre caractère et qui font avec les premières une choquante disparate.

G. P.

rance qu'il avoit conçue s'écouloit de sa pensée, lorsque venant pour lier aussi Rodrigue (cette circonstance indispensable manque dans Herder, où il semble que Rodrigue ait été lié comme les autres), il trouva ce qu'il n'avoit pas espéré. Le jeune Rodrigue, avec des yeux embrasés de colère, pareils à ceux d'un tigre, recule avec souplesse, et dit au vieillard avec fierté : Vous oubliez que vous m'avez fait gentilhomme; je me souviens que c'est vous qui m'avez fait. Sans cela, cette main que vous voyez tendue me serviroit de poignard pour aller chercher au fond de vos entrailles la réparation de cette injure. »

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 10 — 9 Mars — 1867

45. — **Beitrag zur Einleitung in das Alte Testament.** Ein Versuch von Dr. Herman GELBE. Leipzig, Matthes, 1866, in-12, xij et 132 p.

L'auteur se propose dans ce petit traité d'établir les rapports des différents livres de l'Ancien Testament entre eux et l'âge respectif de chacun d'eux. A cet effet, il a réuni un certain nombre de passages parallèles, afin de montrer quels sont les livres anciens qu'ont eus sous les yeux les auteurs plus récents. En prenant pour point de départ le livre qui, d'après son opinion, est le plus moderne du canon, l'auteur croit pouvoir remonter successivement aux livres plus anciens, guidé par les citations, les passages analogues et par l'histoire politique. Cette méthode n'est pas précisément nouvelle; on n'a jamais procédé d'une autre manière dans la critique biblique. Néanmoins, ce résumé clair et précis, avec son choix d'un grand nombre de passages parallèles, a une grande utilité, bien que la question traitée par l'auteur soit encore loin d'une conclusion satisfaisante et définitive. Ainsi, quand il prétend (p. 2) que « tous sont d'accord en ceci que la constitution définitive du canon de l'Ancien Testament a eu lieu vers 180-170 avant J.-C. au plus tard, » l'auteur se trompe : il y a des savants très-autorisés qui placent la rédaction dernière du canon longtemps après J.-C. L'argument tiré du prologue de l'Ecclésiastique n'est pas valable ; car il ne peut se rapporter qu'à l'époque du traducteur (132 av. J.-C), et le passage cité ne désigne pas clairement la troisième partie des Écritures sacrées (Hagiographes). Maintenant nous pouvons bien admettre que les livres des Paralipomènes, d'Esdras, de Néhémie et de Daniel témoignent de l'existence, à l'époque de leur rédaction, du reste du canon; mais ce que ces livres ne prouvent point, c'est l'existence des autres dans la forme dans laquelle ils nous sont parvenus.

L'auteur place avec raison le livre de Daniel au milieu du IIe siècle, mais il semble croire que les Paralipomènes lui sont postérieures, sans en donner des preuves. C'eût été d'autant plus nécessaire, puisqu'il est généralement admis que ce dernier ouvrage appartient à la fin du IVe siècle. On ne peut rien induire de sa place à la fin du canon; car les livres d'Esdras-Néhémie, qui sont probablement du même auteur que les Paralipomènes et qui en forment la suite, s'en trouvent complètement séparés et les précèdent dans notre texte massorétique. On peut admettre, en général, la succession chronologique des prophètes telle que l'auteur l'établit d'après des travaux antérieurs. Mais la série de passages

parallèles donnée par lui est très-incomplète. Citons seulement les nombreuses affinités qui existent entre plusieurs chapitres du Lévitique (chap. XVIII-XXIII, XXV et XXVI) et les prophéties de Zacharie, et que M. G. a passées sous silence. Nous ne sommes pas d'accord avec l'auteur dans les conclusions qu'il tire des analogies signalées entre les prophéties de Jérémie et les livres de Job, d'Obadias, etc.; par contre, il a montré avec justesse que Jérémie n'a pu avoir aucune connaissance du Lévitique; car de son temps le Lévitique n'existait pas encore. H. Z.

---

46. — **Ueber den Unterricht in der hebræischen Sprache auf den Gelehrtenschulen**... von Herman Gelbe. Leipzig, Matthes, 1866, in-4°, 23 p.

Cette dissertation, dédiée à M. Tuch, professeur de théologie à Leipzig, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de ses fonctions à l'université de cette ville, traite la question de l'enseignement de l'hébreu dans les colléges en Allemagne. L'auteur en énumère les défauts, en constate l'insuffisance et propose les moyens pour l'améliorer. C'est un sujet qui touche fort peu la France, où l'étude de l'hébreu n'existe pas dans l'enseignement secondaire et où la théologie dispose en tout de deux ou trois chaires d'hébreu. Nous croyons avec l'auteur que la connaissance d'au moins une langue sémitique est le complément nécessaire d'une bonne éducation générale (p. 5), et que celle de la grammaire hébraïque est la préparation indispensable des jeunes gens qui entreprennent l'étude de la théologie et de la philologie. Après avoir passé en revue et critiqué les différentes grammaires qui étaient ou qui sont encore en usage dans les écoles, l'auteur conclut qu'à l'heure qu'il est une bonne grammaire hébraïque, destinée aux commençants, fait encore défaut. En attendant que cette lacune soit remplie, il recommande pour le premier enseignement celle de Nægelsbach (2e édition, 1862) ou la petite grammaire d'Ewald (3e édition, 1862).

---

47. — **Grammatik des Neutestamentlichen Sprachidioms**... von Dr G. B. Winer. Siebente verbesserte und vermehrte Auflage besorgt von Dr G. Lünemann. Leipzig, Vogel, 1867. In-8°, viij-623 p. — Prix : 9 fr.

Lorsque les Macédoniens eurent anéanti la liberté de la Grèce, la langue grecque commença à se transformer. Le dialecte attique, qui formait la langue classique, se mêla avec tous les autres dialectes et devint la langue populaire dans laquelle le dialecte macédonien prédominait (ἡ κοινὴ διάλεκτος). C'est cette langue que les Grecs portèrent en Asie et en Afrique et que les peuples de ces contrées apprirent de leur bouche. Elle se répandit avec une rapidité toujours croissante, de sorte que vers l'époque de Jésus elle était parlée dans une grande partie des villes de la Syrie et de l'Égypte. Une foule de mots inconnus aux auteurs classiques sont d'un usage fréquent dans le nouvel idiome (Plutarch., Lucien, etc.); des mots composés d'une longueur extraordinaire, le relâchement

du style et la faiblesse de la construction marquent la nouvelle phase du langage tant écrit que parlé. Mais les différences sont encore plus grandes dans la langue grecque ou hellénistique, écrite ou parlée par des barbares. La famille des langues indo-européennes et celle des langues sémitiques sont deux créations absolument distinctes, qui n'ont de commun entre elles que les procédés ayant pour principe les lois générales de l'esprit humain. Outre le vocabulaire et le système grammatical, qui dans les deux familles ne sauraient être ramenés à l'unité, la manière de ces langues, le génie et les tours diffèrent aussi essentiellement que les peuples mêmes qui les parlent. Le caractère général des langues sémitiques (surtout dans la narration) est la prolixité et la monotonie. Comparé à la construction savante et variée de la phrase grecque, le verset hébreu se distingue par une simplicité presque enfantine. L'absence en hébreu de la flexion du substantif, l'absence de temps bien définis, de mots composés, la pauvreté en abstractions, etc., en face des qualités contraires du grec, suffisent pour montrer la grande différence de ces deux langues.

Qu'on s'imagine donc la langue grecque parlée par un peuple habitué aux tournures de la langue hébraïque ainsi constituée ; n'est-il pas naturel que ce langage a dû porter l'empreinte de ces mêmes tournures ? Ne voyons-nous pas tous les jours encore des personnes parlant une langue étrangère, mêler à cette dernière les particularités de leur langue maternelle ? C'est ainsi que l'idiome hellénistique parlé par les Juifs, n'était autre chose que la langue grecque entée sur la langue hébraïque (ou araméenne), langage que n'entendaient pas toujours les Grecs nationaux et qui était l'objet de leur mépris. Nous avons pour juger cette langue trois genres d'écrits; ce sont les œuvres de Philon et de Josèphe, la version des Septante et le Nouveau Testament, avec les apocryphes (grecs) de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Quant aux premiers, ils ne peuvent nous donner qu'une idée imparfaite de cette langue, parce que leurs auteurs, ayant étudié le grec d'une manière systématique, versés dans la littérature classique de la Grèce, étaient parvenus à se servir de la langue grecque très-correctement et à en saisir même l'esprit. La version des LXX ne peut pas non plus servir de type, puisque cette œuvre s'attache uniquement à traduire les mots de l'original hébreu par des mots grecs, sans s'occuper ni du sens ni du tour [1]. C'est le Nouveau Testament (surtout les Évangiles) et les apocryphes qui représentent le plus fidèlement la langue dont nous parlons.

Les auteurs du Nouveau Testament, gens illettrés pour la plupart, avaient appris la langue hellénistique de la bouche du peuple. C'était donc la langue parlée dont ils se servaient pour exprimer leurs pensées, et c'était cette langue qu'ils écrivaient, de sorte que la langue du Nouveau Testament est une langue

1. On peut dire que la langue des LXX est de l'hébreu exprimé en mots grecs. En comparant les premiers chapitres des Antiquités judaïques avec les passages correspondants des LXX, on voit clairement la différence entre le récit hébraïque et le récit grec. D'un autre côté, le style des LXX comparé au style des Évangiles montre que ces derniers ne peuvent pas être traduits de l'araméen.

essentiellement populaire. Il est inutile de se demander si ces auteurs se sont servis de cette langue depuis leur enfance ou s'ils l'ont apprise plus tard. Toujours est-il qu'ils n'ont jamais véritablement pensé en grec. Leurs idées, leurs images et la manière de les exprimer sont hébraïques. Ils pensaient en hébreu et revêtirent leur pensée du vêtement grec, sans réussir à bien adapter l'un à l'autre. On peut presque dire qu'ils pensaient d'une façon, qu'ils parlaient d'une autre; et cette contradiction est le fond même de la langue du Nouveau Testament. On a remarqué qu'il est de la nature de toute révolution religieuse de former un langage.[1] Mais dans le langage hellénistique du Nouveau Testament, ce qu'il y a de nouveau c'est précisément cette contradiction, ou si l'on veut cette fusion, incomplète à la vérité, mais acceptée et maintenue pour toujours, de la pensée orientale et de la forme grecque. C'est cette fusion, image de la fusion générale des races et de leurs idées, qui a produit les idées nouvelles et les expressions nouvelles propres au christianisme.

Ce qui distingue particulièrement les auteurs du Nouveau Testament c'est le style. Il n'y a là aucun des caractères essentiels du style grec. Au lieu des périodes logiquement combinées de la prose classique, avec leurs membres subordonnés les uns aux autres, les phrases du Nouveau Testament sont très-courtes et monotones. La subordination des idées est remplacée par la coordination. Aussi les nombreuses conjonctions du grec n'ont-elles pas trouvé d'emploi dans cette langue, et la particule καὶ est la plus souvent employée. C'est de là encore que vient le peu de diversité dans l'emploi des temps du verbe et la rareté des propositions formées avec le participe, dont l'usage est si varié chez les auteurs grecs. Les discours sont presque toujours rapportés au style direct, tandis que le discours indirect donne tant de variété au style classique et surtout amène l'emploi de l'optatif, mode à peu près inconnu aux auteurs hellénistes. Les formes de la poésie gnomique, si propre aux peuples orientaux, ont trouvé aussi leur place dans le N. T. Les discours de Jésus en sont remplis.[2] On sait que la poésie hébraïque consiste surtout dans ce parallélisme de deux (ou plusieurs) phrases réunies, dans lesquelles une même pensée est exprimée, avec une légère modification, de différentes manières. Ce même parallélisme se trouve dans les parties gnomiques et hymniques du N. T. (Matth., III, 12; V, 2, 12, 19, 22, 29, 30; XVI, 19, 25; etc.). Mais il y a un genre de parallélisme encore plus fréquent dans le N. T.; c'est celui que j'appellerais *parallélisme contradictoire*, c'est à dire embrassant deux phrases dont la seconde contient la négation ou la réfutation de la première. C'est là, il me semble, le trait principal du langage du N. T.

Il est à remarquer que quelques auteurs ont une tendance à se rapprocher du style grec. C'est surtout saint Paul qui, par ses relations avec des hommes lettrés, avait saisi mieux que les autres l'esprit de la langue grecque. Mais il

1. Schleiermacher, Hermeneutik, p. 54.
2. Matth., XIII, 14, il est dit « qu'il ne leur parla qu'en paraboles. » Luc, IV, 7, on appelle l'enseignement de Jésus simplement παραβολή.

paraît que ce style hélléniste que nous avons caractérisé et cette couleur hébraïque étaient regardés de bonne heure comme essentiels aux récits et aux enseignements évangéliques. Car même les auteurs qui savaient bien écrire (p. ex. Luc, comme le montre la fin des Actes des Apôtres) étaient obligés de s'en servir. La narration la plus marquée de couleur hébraïque est celle de l'Apocalypse de Jean.

Les lois de la grammaire grecque sont en général très-exactement suivies dans les écrits du N. T. Il est remarquable que même les Septante ne s'éloignent jamais des formes régulières. Nous voyons aussi que des nuances assez délicates de l'usage ont été senties par ces auteurs, comme p. ex. la différence de l'emploi de μή et οὐ, l'attraction du pron. relatif avec une préposition, etc. Ce fait cependant est assez naturel et s'explique facilement. Mais il y a dans le langage du N. T. quelques anomalies de grammaire qui montrent évidemment l'influence de l'hébreu. Ainsi il est contraire à l'usage des Grecs d'employer des prépositions après certains verbes qui gouvernent un certain cas, par exemple : ἀποκρύπτειν τι ἀπό τινος; — ἐσθίειν ἀπὸ τῶν ψιχίων; — ἀθῶος ἀπὸ τοῦ αἵματος; — ὁμολογεῖν ἐν τινι, etc. De même l'accumulation des pronoms personnels αὐτοῦ, σοῦ, etc. (Voy. Luc, X, 27, 35; XXIV, 50; Matth., VI, 17; XV, 2, etc.; Marc, X, 16). Une imitation évidente de l'hébreu est l'emploi du pronom démonstratif αὐτός dans des phrases commençant par un pronom relatif; car en hébreu le pron. relatif ne sert qu'à exprimer la relation et est invariable; par exemple : Marc, VII, 25, ἧς — αὐτῆς; — Apoc., VII, 2, οἷς — αὐτοῖς; cf. III, 8, XII, 14. Au lieu de οὐδείς, μηδείς, on trouve quelquefois, selon la syntaxe hébraïque, οὐ (μή) — πᾶς, ou πᾶς — οὐ (Matth., XXIV, 22; Rom., III, 20; Éph., V, 5; Jean, III, 15; Act., X, 14). L'hébreu, n'ayant pas de comparatif, ne peut exprimer cette relation que par une préposition placée après l'adjectif. Le N. T. également remplace souvent le comparatif par le positif suivi de ἤ (Voy. Matth., XVIII, 8; Marc, IX, 43, 45). On trouve également dans le N. T. l'imitation de la manière dont l'hébreu exprime la relation du superlatif, pour laquelle il n'a pas de forme; par exemple : Luc, I, 28, εὐλογημένη σὺ ἐν γυναιξίν; cf. Matth., XXII, 36; Hébr., IX, 3, ἅγια ἁγίων; Hébr., IV, 12, τομώτερος ὑπέρ; cf. Matth., XVII, 20; Luc, I, 15, μέγας ἐνώπιον κυρίου. Pour le nom de nombre ord. πρῶτος, dans la désignation des jours de la semaine, on trouve toujours εἷς (comme en hébreu *e'hâd*), p. ex. Matth., XXVIII, 1; Marc, XVI, 2; Jean, XX, 19; etc. Les noms de nombres distributifs sont exprimés en hébreu par le redoublement des nombres cardinaux. Nous trouvons quelquefois dans le N. T. le même procédé, p. ex. Marc, VI, 7, δύο — δύο. — Si on ajoute à ce que nous venons de dire l'emploi fréquent de l'infinitif avec τοῦ, la substitution du génitif à l'adjectif et quelques autres anomalies de moindre importance, on aura les principaux points où la grammaire grecque ait été sacrifiée aux habitudes de l'hébreu.

Il en est autrement du vocabulaire. Nous avons parlé plus haut de la force créatrice de chaque nouvelle religion en fait de langage, et nous avons vu que pour le christianisme l'élément nouveau se trouvait dans la fusion de la pensée

hébraïque et de la forme grecque. Mais jusqu'ici nous n'avons considéré que le style. Nous allons voir que dans le vocabulaire également le nouveau consiste plutôt dans la fusion des deux langues que dans de nouvelles créations.

Il est certain que la plupart des expressions et formes de langage qui se trouvent dans le N. T. se rencontrent déjà dans l'Ancien Testament et dans la littérature de l'époque antérieure à Jésus-Christ, et il serait difficile de trouver quelque chose d'exclusivement propre aux apôtres. L'élément apostolique se borne au sens des mots. Le grec ne fournissait pas aux apôtres de mots pour exprimer les idées religieuses enseignées par le christianisme, ou, s'il en offrait d'à peu près pareils, ils étaient entachés de paganisme et ne pouvaient être acceptés par eux. Pour créer des expressions adaptées aux nouvelles idées religieuses, dans le domaine du langage juif, ils n'eurent d'autre ressource que le grec parlé par les Juifs et ils ne firent dans la plupart des cas que développer ou approfondir les anciennes acceptions. Ils prirent donc un mot grec (comme avaient fait les LXX) qui était la traduction littérale de la signification primitive d'un mot hébreu, donnèrent à ce mot la même acception dérivée qu'avait reçue le mot en hébreu, et sur ce fond ils ajoutèrent les nouvelles acceptions qu'ils voulaient lui donner. Ainsi le mot hébreu dont le sens primitif est *justice*, mais qui avait reçu plus tard le sens d'*aumône*, fut traduit en grec par δικαιοσύνη, mot qui reçut également le sens d'*aumône*. C'est dans ce sens qu'il est employé dans le Discours sur la montagne. Mais dans ses Épîtres, Paul a modifié son sens, tout en le rattachant à l'acception hébraïque. Le mot ἀδελφός, selon l'acception juive, veut dire *frère* dans le sens le plus large, c'est à dire issu de la même race. Les apôtres, développant encore davantage ce sens, finirent par l'étendre à tous les hommes.

Les significations d'une foule de mots ont été ainsi transformées, entre autres : γλῶσσα, nation; χεῖλος, langage; εὐλογεῖν, bénir (rendre heureux); νύμφη, bru (Matth., X, 35); ἐρωτᾶν, prier et interroger; ἐνώπιον τοῦ Θεοῦ, selon le jugement de Dieu; περιπατεῖν, aller (moralement); λυεῖν (Matth., XVI, 19), déclarer permis; ζητεῖν ψυχήν; ποιεῖν ἔλεος μετά τινος; ἄρτον φαγεῖν (cœnare); αἷμα ἐκχέειν (tuer); υἱὸς θανάτου; καρπὸς κοιλίας; πᾶσα σάρξ; φεύγειν ἀπὸ προσώπου τινός, etc.

Tel est, en résumé, le caractère général de la langue du Nouveau Testament. Nous avons donné cet exposé pour montrer quel est le degré de l'influence sémitique sur le langage du N. T., influence que n'a pas fait assez ressortir Winer. Cependant c'est le mérite de l'auteur de cette grammaire d'avoir, dès la publication de sa première édition, cherché à distinguer ce qui, dans la langue du N. T., est bien réellement dû à l'influence directe ou indirecte des langues sémitiques, de ce qu'il faut attribuer à l'évolution naturelle, à la marche analytique de la langue classique. Il est vrai que par cela même que la Grèce possédait une littérature classique, la décomposition du langage a été moins sensible et n'a jamais atteint de bien grandes proportions. Mais à l'étranger, au milieu des barbares, parlée par des gens qui ne connaissaient pas cette littérature et qui ignoraient l'art d'écrire, la langue avait repris son libre essor et était soumise de nouveau aux lois naturelles. C'est ce que

nous voyons dans les faits grammaticaux observés d'une façon très-exacte et très-complète par l'auteur de ce livre.

Les six éditions qui se sont succédé assez rapidement montrent l'estime dont cette grammaire jouit en Allemagne; l'éditeur de la présente édition n'a pas eu à apporter des changements notables à la précédente; car il ne sera guère possible de trouver quelque chose d'inexact ou d'erroné dans un livre plusieurs fois revu par Winer, qui était connu pour sa grande érudition. Quelques remarques de l'éditeur, fondées sur les principes de la grammaire comparée, sont parfaitement justifiées. Cependant on aurait bien fait de donner une place plus grande à l'histoire de la langue grecque. Ainsi, par exemple, la construction fréquente des verbes avec des prépositions (p. 169) est du nombre des altérations naturelles de la langue, et n'a pas besoin d'être expliquée par l'influence des langues sémitiques, sauf quelques rares exceptions. H. Z.

---

48. — **La Langue française depuis son origine jusqu'à nos jours**, tableau historique de sa formation et de ses progrès, par M. Pellissier, agrégé de philosophie. Paris, Didier, 1866. Gr. in-18, 348 p. — Prix : 3 fr.

Le livre dont nous allons parler est un heureux signe de l'intérêt que commencent à exciter les études françaises. Avant de publier ce tableau historique de la formation de notre langue et de ses progrès, M. Pellissier l'a exposé dans un cours professé au collége Chaptal. Ainsi, dans un établissement qui n'appartient pas à l'Université, il y a place pour une branche d'instruction qui n'est pas encore introduite à l'École normale, et que probablement on juge inutile aux professeurs de nos lycées. De grands éloges sont dus à l'homme intelligent qui a eu l'initiative de cet enseignement, et l'établissement qui possède la première chaire qui ait été consacrée à l'histoire de notre langue ne s'est pas acquis un médiocre honneur.

Malheureusement, le même livre est en même temps le témoignage de l'état misérable où sont chez nous les études qu'il a pour objet de rendre accessibles à un plus grand nombre de lettrés. Et ce n'est pas un témoignage isolé : il est corroboré par ceux que fournissent les grammaires qu'on met entre les mains des écoliers, les commentaires qui accompagnent les éditions classiques de nos auteurs du xviie siècle, les mémoires que les sociétés savantes des départements publient sur les patois. Partout les résultats les plus sûrs de la philologie moderne sont méconnus, et les vraies méthodes grammaticales ignorées. M. Pellissier reconnaît avec une juste modestie qu'il n'a pas fait un travail original. Il se borne à réclamer l'honneur d'avoir tenté le premier de vulgariser les résultats acquis par la philologie contemporaine; « son livre, dit-il dans sa préface, aura le mérite d'avoir été le premier, d'avoir donné le bon exemple. » Mais ce mérite se réduira singulièrement s'il est vrai qu'au lieu d'exposer ce que les ouvrages les plus récents et les plus autorisés nous ont appris sur l'histoire de notre langue, M. P. a emprunté son érudition à des livres maintenant

arriérés ou qui même n'ont jamais été au niveau de la science. Et telle est cependant la vérité. M. P est loin de la soupçonner : « Il n'est guère d'affir-» mation, dit-il, qui ne s'autorise des noms de Raynouard ou de Villemain, de » Diez ou de Burguy, de Littré ou de Guessard. » Retranchons de cette liste M. Villemain, de qui le mérite et la gloire sont ailleurs; retranchons-en aussi Raynouard qui a peu écrit sur la langue française; retranchons-en M. Guessard, à qui il n'a rien emprunté; retranchons encore, et bien à regret, Diez, dont je ne retrouve point la doctrine dans ce Tableau historique; par contre ajoutons-y Ampère et Génin surtout, et nous aurons énuméré les principales des sources auxquelles a puisé M. Pellissier. Mais ces philologues sont loin d'être d'accord, non-seulement sur les détails, mais même sur les faits essentiels de la langue. Il est impossible de tirer de leurs livres une doctrine dont toutes les parties s'accordent. Cela est impossible à quiconque n'a pas de l'ancienne langue française, et en général des langues romanes, une connaissance qui le mette en état de contrôler ses guides, de les abandonner dès qu'ils s'écartent de la droite voie, de marcher seul dans les passages où personne ne s'est encore aventuré. L'histoire de la langue française n'ayant pas été jusqu'à ce jour traitée d'une manière suivie, il subsiste nécessairement, parmi beaucoup de points que des travaux particuliers ont élucidés, certaines parties où tout reste à faire. Or, que M. P. ne possède pas l'érudition philologique nécessaire au but qu'il se proposait, c'est ce que montrent tout d'abord certaines erreurs de détail qui, fréquentes comme elles sont, dénotent chez lui une assez grande inexpérience des matières qu'il avait à traiter. Ainsi, dans une table bibliographique qui termine le volume, on trouve une section intitulée : *Langues romanes*, qui se compose des ouvrages suivants : ROQUEFORT, *Glossaire de la langue romane;* FAURIEL, *Histoire de la Gaule méridionale*, *Histoire de la poésie provençale;* RAYNOUARD, *Lexique roman;* GUESSARD, *Grammaires provençales de Hugues Faidit et de Raimon Vidal.* Il est évident que M. P. n'a pas une idée nette de ce qu'on entend par « langues romanes. » S'il avait su que par là on désigne tous les idiomes issus du latin, il n'eût point inséré dans cette liste le glossaire de Roquefort qui est uniquement consacré à l'ancien français, et il l'eût reporté à la série des dictionnaires et grammaires du vieux français, à côté du glossaire de Sainte-Palaye. M. P. eût encore retranché de sa liste l'*Histoire de la Gaule méridionale* qui n'a rien de commun avec la philologie, mais surtout il y eût fait figurer les deux grands ouvrages de Diez, sa grammaire des langues romanes et son dictionnaire étymologique des mêmes langues, et l'excellent livre de Fuchs [1]. Ailleurs (p. 63), énumérant les plus anciens textes de notre langue, nos *testi di lingua*, il croit avoir tout dit lorsqu'il a cité les serments de 842, le chant de sainte Eulalie, les lois de Guillaume-le-Conquérant « et les discours conservés » de saint Bernard qu'on peut dater environ de 1150. » Cette énumération bien incomplète, comme on va le voir, contient cependant deux textes de trop : les lois de Guillaume, dont le texte n'est pas assez sûr pour fournir une base

1. *Die romanischen Sprachen in ihrem Verhæltnisse zum lateinischen.* Halle, 1849.

solide à l'étude de la langue [1], et les sermons de Saint-Bernard que nous a conservés un manuscrit du XIII^e siècle seulement (Bibl. imp., Feuillants 9) et qu'on s'accorde aujourd'hui, selon l'opinion de Daunou, à regarder comme traduits du latin. Mais il y a bien d'autres textes qui auraient dû être cités, et parmi lesquels il suffit de rappeler la chanson de Roland, celle de saint Alexis, l'*Alexandre* d'Alberic de Besançon dont un manuscrit de Florence nous a conservé les 105 premiers vers, et les deux petits poëmes composés sur la Passion du Christ et sur la vie de saint Léger, qu'ont publiés successivement Champollion l'aîné et Diez.

J'avoue qu'il est plusieurs de ces textes qu'il était difficile de connaître à moins d'être un érudit de profession : ni Ampère ni Génin n'en ont parlé, et il faut quelquefois les aller chercher dans des ouvrages allemands, mais l'objection capitale à faire au livre de M. P. est précisément qu'il ne disposait pas des éléments nécessaires à l'accomplissement de son œuvre. Notons quelques autres détails non moins caractéristiques. A la p. 68, M. P. écrit ceci : « Autant qu'il est possible de fixer une date à cette évolution intellectuelle, *le provençal se constitua vers la fin du* IX^e *siècle*, le français au début du X^e, l'espagnol vers le XI^e, *et l'italien seulement au début du* XII^e *siècle*; » et on lit p. 91 : « Sans doute la langue provençale et la langue italienne ont été constituées avant le vieux français dans leurs caractères originaux et distinctifs. » Est-il possible de se contredire d'une façon plus flagrante, et d'apporter moins de suite dans l'emploi qu'on fait de ses sources ? Du reste, il est clair que dans l'une et l'autre phrase les faits sont mal appréciés. Voici maintenant des erreurs de faits. P. 155 l'*i* de *senior* est donné comme voyelle accentuée. — P. 158, *unes* serait la forme du sujet féminin singulier ; mais M. P. sait bien que les mots dérivés de la première déclinaison latine ne prennent pas au singulier la figurative *s*. — P. 171 je lis cet exemple qui renferme trois fautes : *Li crieur ne crient pas le jour que le roi ou la roine ou leurs enfanz meurent*; il faut *li rois*, *leur enfant*; *leurs* surtout est une faute énorme. — P. 173, selon M. P. « on disait au XII^e siècle » par un singulier rapprochement : *Vos estes s'oncles et il tes niés.* » Non pas *s'oncles*, mais *ses oncles*. — P. 100, Wavrin, mort après 1469, est rangé parmi les devanciers de Froissart, qui mourut comme on sait très-peu après l'an 1400.

On ne sera point surpris maintenant d'apprendre que M. P. a accepté avec une confiance entière les erreurs les plus grosses de ses devanciers. Il y a par exemple un chapitre (le huitième) emprunté presque entier à Génin, et dont par conséquent toutes les assertions sont erronées. M. P. y pose cette règle générale qu'il imprime en capitales : « LES MOTS ANCIENS SE PRONONÇAIENT COMME SE PRONONCENT AUJOURD'HUI LES MOTS MODERNES QUI LES ONT REMPLACÉS. » (P. 113). Pour faire toucher du doigt le défaut de cette formule il suffit de rappeler qu'au moyen-âge la prononciation variait de province à province, constituant par ses variations mêmes les dialectes de la langue. Il faudrait donc, avant tout rapprochement, déterminer la prononciation ancienne selon les lieux et selon les temps. Si M. P. veut dire que la prononciation du dialecte de

1. Voir ci-dessus l'article 18, p. 56.

l'Ile de France s'est conservée dans la langue française actuelle, il avance un fait qui paraît réel dans le plus grand nombre des cas, à condition toutefois qu'on tiendra plus de compte qu'il ne paraît disposé à le faire des modifications qu'un laps de plusieurs siècles a dû apporter à la prononciation comme à toutes choses. Mais M. P. est fort loin de savoir dans quelle mesure est vraie l'idée générale qu'il émet, et ses preuves sont de grosses erreurs. Selon lui *niés* est l'équivalent de *nièce* et *nepvuld* de *neveu*. Il y a là une singulière méprise : *niés* vient de *nepos* accentué sur la première syllabe, c'est le cas sujet; *nevud* (car *nepvuld* me paraît très-douteux) est le cas régime et vient de *nepotem*. — *Cos* se serait prononcé *coq!* Point du tout : *cos* est le cas sujet qui n'a pas persisté, *coq* (*ou coc*) est le cas régime que nous avons gardé. Dans les vers *cos* rime avec *clos*. — M. P. prétend que *ier* se prononçait *er*, *rochier* se serait dit *rocher* (p. 115). Cela n'est pas soutenable, puisque les chansons de gestes, celles mêmes qui se contentent de simples assonnances, ne réunissent jamais dans une même tirade les assonnances en *ié* avec celles en *é*. — Dirai-je à M. P. qu'il se trompe absolument lorsqu'il avance que « *dolor* se lisait *doulou*; » *labor*, *labou* et *labeu*; qu'*empereor*, *jugleor* étaient prononcés *empereu jongleu?* faudra-t-il prendre la peine de lui prouver par des exemples qu'*empereor* est toujours de quatre syllabes dans les vers et *jugleor* de trois, ce qui exclut absolument *empereu* et *jugleu?* Non, ce sont là de vieilles erreurs, et le temps est passé où il y avait utilité à les combattre. Cependant, puisque M. P. cite dans sa préface le nom de M. Guessard, j'exprimerai le regret qu'il ait complétement ignoré la spirituelle réfutation que ce savant a faite des paradoxes de Génin [1]. De même s'il s'était mieux pénétré des idées que M. Littré a exprimées dans les deux volumes d'articles qu'il a publiés sous le titre d'*Histoire de la langue française*, M. P. aurait eu des vues plus justes sur la formation et le développement de notre langue.

Réellement, entre les deux cents pages que M. P. a consacrées au français du moyen-âge, on en pourrait difficilement citer une qui soit complétement satisfaisante. La partie consacrée aux temps modernes vaut un peu mieux; la matière était moins difficile, et d'ailleurs, Génin faisant défaut, les chances d'erreurs étaient moindres. Toutefois, là non plus, on n'aperçoit pas la trace d'études bien approfondies : « quand il s'agit de caractériser le vocabulaire et la » grammaire du XVIIe siècle, dit-il, ils offrent si peu de différence par compa- » raison avec notre propre usage qu'à peine peut-on mieux faire que de renvoyer » aux règles de la pratique et de la grammaire du XIXe siècle » (p. 264). On peut et on doit faire beaucoup mieux. Pour ne parler que du vocabulaire, non-seulement le XVIIe siècle a retenu des temps antérieurs beaucoup de mots et d'acceptions maintenant tombés de l'usage, mais même on voit par l'examen chronologique des écrits de certains auteurs que leur sentiment a varié sur l'emploi de certains mots [2]. En outre, lorsque M. P. vient à parler du XVIIIe

1. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2e série, t. II.
2. M. Marty-Laveaux en a donné la preuve dans son travail sur la langue de Corneille, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5e série, t. II.

et du XIXe siècles, on regrette de trouver dans son livre certaines tirades déclamatoires qui pourraient n'être pas d'un mauvais effet dans un ouvrage philosophique, mais qui ici ne sont guère à leur place.

Rien ne nous semble plus digne d'encouragement que les tentatives qui ont pour objet de faire connaître au grand public l'histoire de notre langue, mais il faut convenir que celle-ci est par trop insuffisante. Que M. P. prenne la peine d'étudier les matières qu'il veut exposer, et il reconnaîtra le premier que son livre est à refaire.

P. M.

---

49. — **Histoire de la Peinture flamande** depuis ses débuts jusqu'en 1864, par Alfred Michiels. Tome III. Paris, Librairie internationale, 1866. In-8°, 440 p. — Prix : 5 fr.

La *Revue critique* a rendu compte du second volume de cet ouvrage (1866, art. 36). Il était exclusivement consacré aux frères Van Eyck, à quelques obscurs précurseurs, à leur élève immédiat, Pierre Cristophsen, et à quelques imitateurs appartenant à des écoles étrangères. Nous voyons maintenant la tradition des deux grands artistes continuée dans leur patrie par des successeurs moins célèbres, mais cependant non indignes d'eux. Entre les biographies qui se succèdent dans ce volume, quatre noms se détachent tout d'abord : ceux de Rogier van der Weyden, Thierry Bouts, Hugo van der Goes et Simon Marmion. Chacun d'eux remplit seul un ou deux chapitres suivis de tous les renseignements connus jusqu'ici sur ses continuateurs, ses fils ou ses élèves. Au milieu du volume, deux chapitres rangent parmi les élèves et imitateurs des Van Eyck un certain nombre d'artistes de diverses nations : Jean van der Meire, Josse de Gand, Juste d'Allemagne, Jean Fouquet, Arendt Winne et René d'Anjou. Enfin un autre chapitre prend à tâche de nous donner une idée de la vie flamande au milieu du XVe siècle et de la protection accordée par le duc Philippe-le-Bon aux arts et aux artistes. Telle est, en gros, la matière contenue dans ce volume. L'auteur n'atteint pas encore, on le voit, la fin du XVe siècle et le temps de Memline.

La biographie de Rogier van der Weyden appartient tout entière à M. Alphonse Wauters, archiviste de Bruxelles. Le patient travailleur avait reconstitué il y a quelque vingt ans l'histoire du plus fameux continuateur des Van Eyck. Depuis lors, de nouveaux détails découverts par M. Pinchart furent publiés dans le complément de l'ouvrage de Crowe et Cavalcaselle sur les anciens peintres flamands, et dans les Bulletins de l'Académie royale de Belgique (2e série, t. XVII). Enfin M. Wauters résuma naguère pour l'Histoire des Peintres de M. Ch. Blanc tous les faits authentiques acquis jusqu'ici sur la vie et les œuvres de Rogier de Bruges. M. Michiels s'est borné à reproduire les renseignements de ses devanciers. Dans une note qui se fait peut-être attendre trop longtemps, il reconnaît tout ce qu'il doit aux travaux de M. Wauters ; mais il ne dit mot de M. Pinchart ; il le cite seulement au bas d'une autre page, sans qu'on puisse aucunement apprécier la part qui lui revient dans le récit de

M. Michiels. Il serait cependant utile pour le lecteur qu'une bibliographie complète le mît au courant, dès le début de chaque biographie, de toutes les découvertes, de toutes les publications récentes. Ce serait en même temps de la part de M. M. un acte de justice et de bon goût; car si l'on retranchait de ce volume tout ce qu'il a emprunté à ces pauvres archivistes pour lesquels il n'a pas assez de dédain, la part de découvertes qui lui resterait en propre serait bien mince [1].

Ce que nous avons dit pour Rogier van der Weyden, nous pourrions le répéter à peu près pour le passage qui concerne Thierry Bouts et son école. M. M. a brodé sur un canevas qui ne lui appartient pas. C'est encore M. Wauters qui a débrouillé cette obscure biographie dans une brochure intitulée : *Thierry Bouts, ou de Harlem, et ses fils*, Bruxelles, 1863. L'archiviste de Bruxelles avait même pris la peine de dresser au commencement de son travail une liste des sources à consulter sur l'histoire de Thierry Bouts. Le travail se trouvait tout fait; il eût été bon de le reproduire. M. M. n'en a pas jugé ainsi, et il n'a même cité la monographie de M. Wauters qu'en passant et sans insister aucunement sur son importance. De même pour le chapitre qui concerne Jehan Fouquet et le roi René d'Anjou. Tout ce qui se trouve ici est emprunté aux travaux de MM. de Bastard, Vallet de Viriville, de Quatrebarbe, etc.; le seul côté nouveau nous paraît éminemment contestable; c'est la prétention de rattacher les deux enlumineurs français à l'école des Van Eyck. L'influence, si elle a existé, fut bien lointaine et bien vague, et il serait prudent de ne pas trop insister sur d'ingénieuses hypothèses, puisqu'on ne possède plus aucun tableau du peintre de Tours. D'après des pièces que M. M. connaîtra bientôt, mais qui ne sont pas encore publiées, on a la preuve à peu près certaine que Jehan Fouquet, bourgeois de Tours et domicilié à Tours, descendait d'une famille parfaitement française. M. M. supposait une origine flamande à Jehan Fouquet, parce qu'on a trouvé dans une liste d'artistes un « Josse Fouquet, Flamand. »

La partie la plus neuve et la plus curieuse du volume est le chapitre consacré à Simon Marmion. Sans doute M. Michiels exagère encore, selon son habitude, quand pour relever le mérite de son travail, il nous dit que Simon Marmion n'était point connu avant lui. La longue liste des écrivains anciens qui se sont occupés du personnage, qui l'ont cité avec honneur, qui ont vanté ses ouvrages, le nombre des chercheurs modernes qui ont déjà travaillé sur ce sujet, les renseignements découverts et publiés par MM. de Laborde, Le Glay, Cellier, de La Palne, La Fons Mélicocq, Bouton, Dusevel, permettent bien encore à M. M. de revendiquer l'honneur d'avoir le premier groupé les faits relatifs à la vie de Marmion, mais devraient l'empêcher de croire qu'il a tiré de l'oubli un inconnu.

1. La biographie de Van der Weyden, qui occupe les 87 premières pages du volume, ne sera pas nouvelle pour tous les lecteurs; la *Gazette des Beaux-Arts* l'avait déjà publiée dans ses nos des 1ers septembre et octobre 1866. C'est aussi ce retentissement donné à un travail appartenant si peu à M. Michiels qui nous fait insister sur ce point; il a pris ainsi une importance qu'il ne mérite, ni par sa nouveauté, ni, comme nous le verrons tout à l'heure, par sa mise en œuvre.

Sur quelques faits authentiques et prouvés, l'imagination de M. M. bâtit bien promptement des suppositions trop légèrement admises. De cet heureux bourgeois à qui tout réussit dans la vie, qui réunit toutes les conditions du bonheur : une jolie femme, une belle fortune, une grande réputation, il fait un homme sombre à la manière de Hugo Van der Gœs, rongé sans cause par une douleur mystérieuse, par un mal inconnu et profond. Et sur quoi l'historien se fonde-t-il pour appuyer cette invraisemblable invention? Sur la preuve la plus fragile; sur des tableaux dont l'authenticité est encore fort suspecte. C'est précisément cette authenticité qu'il faudrait démontrer, et les preuves invoquées par M. M. ne nous ont pas suffisamment convaincu pour que nous admettions tout l'échafaudage qu'il élève sur cette base légère. Entre les deux ou trois cents peintres qui travaillaient à cette époque, et qui, presque tous, peignaient les mêmes sujets, bien des hommes de talent sans doute ont été oubliés et ne sortiront jamais des ténèbres; c'est ce qui doit nous rendre très-prudents dans l'attribution des œuvres incertaines; c'est encore ce qui doit nous empêcher de donner légèrement un tableau à un artiste dont il ne reste plus un seul ouvrage authentique. Mais notre auteur ne s'embarrasse pas de si peu; il va plus loin : il attribue à Marmion trois dessins du Louvre et un dessin de la collection de M. E. Galichon. Lui qui n'a pas assez d'ironie pour les incertitudes et les variations de M. Waagen, pourrait bien prêter à rire aux critiques allemands par l'assurance avec laquelle il assigne d'un coup six tableaux et quatre dessins à un maître qui ne possédait hier pas une œuvre certaine. Cette confiance audacieuse ne rencontre au reste que trop d'encouragements; je ne parle point ici de l'appui extraordinaire que M. M. a trouvé auprès du gouvernement belge. On a seulement le droit de s'étonner que la *Gazette des Beaux-Arts*, qui a emprunté toute la biographie de Van der Weyden, copie encore presque textuellement l'article relatif à Marmion, sans relever les inconséquences dont il fourmille.

Nous connaissons maintenant la valeur des renseignements précieux que donne M. Michiels. Rien ne lui appartient absolument. Au moins lui saurait-on gré d'avoir groupé et coordonné les recherches de vingt érudits et toutes les monographies publiées dans ces derniers temps, s'il avait lui-même la bonne grâce de reconnaître tout ce qu'il doit à ses collaborateurs. Son rôle d'historien serait encore assez honorable, s'il ne voulait pas se donner le mérite de découvertes qui ne lui appartiennent pas. Le travail personnel de M. Michiels se borne à deux points sur lesquels nous allons présenter quelques observations.

Des peintres du XV^e siècle, des plus célèbres au moins, on connaît encore mieux les œuvres que la biographie. Il suffit de quelques pages pour résumer tout ce qu'on sait de leur naissance, de leur famille, des accidents de leur vie et de leur mort; l'auteur ayant pris le parti assez sage de ne point rapporter les pièces qui ont déjà été publiées. Précisément à cause de cette pauvreté de renseignements, il serait extrêmement précieux d'avoir une description fidèle et détaillée de toutes les œuvres dont l'attribution n'est point douteuse. C'est un élément essentiel non-seulement pour estimer le talent d'un maître; mais encore pour arriver à retrouver ses œuvres égarées ou inscrites sous d'autres noms.

Une difficulté rend, il est vrai, cette tâche bien pénible à tout écrivain qui voudra l'entreprendre. L'uniformité des sujets jette dans ces descriptions une monotonie inévitable. Heureux le critique qui rencontre quelque curieuse légende comme celles d'Erkenbald et de Trajan, que Rogier avait peintes pour l'Hôtel de ville de Bruxelles, ou comme la légende de l'Empereur Othon III de Thierry de Harlem. Il faut bien le dire, de semblables sujets sont des exceptions très-rares dans la vie d'un maître; ils ne pourraient donc point permettre de conclure par analogie du connu à l'inconnu. Presque exclusivement voués à la représentation des scènes religieuses, les artistes du xv^e siècle peignent sur les retables à peu près toujours la même composition. C'est, au centre, le Calvaire, un Christ en croix, plus rarement la Résurrection ou le dernier repas de Jésus; sur les ailes, à l'intérieur, les portraits des donateurs agenouillés et accompagnés de leurs patrons; à l'extérieur, l'Annonciation. Tel est le type presque immuable des triptyques de l'époque. On comprend tout ce que le récit détaillé de sujets invariables peut offrir d'aride. La vue du tableau serait nécessaire pour en fixer dans la mémoire le caractère particulier. Une description strictement précise pourrait seule y suppléer, bien qu'imparfaitement. Encore il faudrait une netteté qui manque absolument à l'esprit de M. M. et une simplicité de forme qu'il prend plaisir à éviter. Il est piquant de voir M. Galichon louer surtout dans cet ouvrage « le charme du style ». M. M. ne perd pas une occasion de mériter cet éloge par des traits dont on nous permettra d'être moins charmés. Ainsi s'il nous dépeint une scène bien connue de la Bible, « David guette la jeune femme qui expose à sa vue tout ce qui est nécessaire pour l'induire en tentation, pour lui faire commettre de nombreux péchés mortels (P. 86). » Nous ne pouvons citer in extenso les descriptions mêlées d'emphase et de mauvais goût, où s'accuse bien plus la personnalité du critique que le caractère de l'œuvre décrite; mais nous allons par quelques extraits donner des échantillons du style de M. M., nous l'avions déjà fait connaître dans notre premier article. Puisqu'on le vante encore comme un des plus grands agréments de cette Histoire, nous voulons mettre le lecteur impartial en état de juger la justesse de cette appréciation. P. 11 : « En 1401, lorsqu'il venait de débuter sur ce théâtre du monde où l'on joue parfois de si tristes pièces. » P. 376 : « Il vint au monde [Marmion] chétif et nu, pleurant et criant comme le dernier des pâtres. » Voici pour la naissance; passons au mariage. P. 317 : « Elle ne paraît pas avoir voulu courir une troisième fois les chances de la loterie conjugale. » Mais c'est toujours la mort qui a le privilége d'inspirer la verve poétique de M. M. P. 262 : « La mort surprit l'artiste et l'emporta sur son cheval pâle dans les régions inconnues où elle entraîne les victimes. » P. 281 : « Lorsque la mort le toucha de sa baguette léthargique. » P. 384 : « L'aîné ayant disparu dans la vallée des morts, dans les marécages du fleuve oubli. » C'est probablement à l'occasion d'un passage analogue que M. M. s'écrie dans un transport de satisfaction naïve, p. 399 : « L'admiration que m'inspira ce travail et que j'énonçais en termes poétiques dans ma première édition... » Nous pourrions multiplier ces citations à l'infini; nous demandons seulement la permission d'en faire encore une ou deux. P. 49 : « Si la bio-

graphie de Rogier Van der Weyden abonde en obscurités qui mettent l'historien à la torture, ses œuvres ne le couchent pas sur un lit de roses. » P. 118 : « Laissons donc flotter au hasard sur le cours du temps, glisser vers l'abime où tout tombe, les panneaux de la famille Van der Weyden. » Quelquefois l'idée elle-même n'est pas claire, comme dans les phrases suivantes : « Le catalogue du Louvre attribue à Rogier Van der Weyden un second dessin dans lequel on admire les qualités absentes de l'autre (P. 85). » P. 323 : « On l'avait depuis lors sciée [la planche] dans le sens de l'épaisseur et avait ainsi formé deux tableaux qui se trouvaient chez le commandeur. » Enfin, p. 42 : « Le peintre lui donna... six pieds et demi en hauteur... et aux volets des dimensions proportionnelles. » On conçoit dès lors que l'auteur le prenne de haut avec les malheureux écrivains qui n'ont pas à leur service un langage aussi séduisant que le sien; aussi se montre-t-il inexorable pour les erreurs de ses collègues; il harcèle sans relâche M. Waagen, qu'il appelle ironiquement « l'intrépide M. Waagen » (p. 202), pour dire autre part : « M. Waagen a attribué *au hasard* le frontispice du premier volume à Rogier Van der Weyden. » La même sévérité s'exerce sur les auteurs du catalogue d'Anvers qui ont pu se tromper, mais qui passent cependant pour des hommes érudits et soigneux. Un peu d'indulgence siérait bien à M. Michiels; il n'est pas plus impeccable que tant d'autres, et la modestie dispose toujours bien le lecteur en faveur d'un auteur.

Si nous avons insisté aussi longuement sur les nombreuses imperfections de ce livre, ce n'est pas à dire pour cela qu'il n'ait aucune valeur. M. Michiels conservera toujours le mérite d'avoir mis au courant de la science moderne l'histoire de la peinture flamande et de l'avoir débarrassée de toutes les légendes apocryphes dont l'avaient surchargée les écrivains des derniers siècles. Il fallait un certain courage pour entreprendre une semblable tâche et une grande persévérance pour la mener à terme. Tel qu'il est, ce livre est indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'art flamand. Seulement l'auteur aurait bien dû faire disparaître dans une seconde édition, entreprise vingt ans après la publication de la première, des défauts que l'inexpérience fait excuser, mais qui deviennent impardonnables dans une œuvre mûrie et longuement méditée.

J.-J. GUIFFREY.

---

50. — **Notes bibliographiques pour servir à l'étude de l'histoire et de l'archéologie,** publiées par Alexis DUREAU. 1re année, 1863. In-18, 276 p. Paris, Joubert, 1866. — Prix : 2 fr. 50.

M. Dureau aurait voulu indiquer dans le premier volume de son Annuaire bibliographique tous les ouvrages, brochures, plaquettes, mémoires, notes, articles de journaux, publiés pendant l'année 1863 sur l'histoire et l'archéologie. Tous, c'était beaucoup dire, et nul ne s'étonnera de ce que l'auteur, malgré son grand zèle et sa grande patience, n'ait pu nous faire connaître que la plupart des travaux de 1863. Il sera plus heureux une autre fois, et j'espère bien que son programme, quelque vaste qu'il soit, sera rempli dans les volumes

suivants, surtout si les curieux et les chercheurs, sous la protection desquels il place son petit livre d'aujourd'hui et tous ses frères successifs, lui donnent en grand nombre un sympathique concours. L'Annuaire de 1863 est divisé en cinq parties : 1° ouvrages imprimés en France, 800 articles; 2° travaux divers insérés dans les mémoires et bulletins de 130 Sociétés savantes de France; 3° articles divers publiés dans plus de 100 journaux français; 4° livres et brochures imprimés à l'étranger; 5° travaux insérés dans les journaux de 120 Sociétés savantes de l'étranger. Une table alphabétique de 3,370 noms de lieux, de personnes et de choses mentionnés dans le volume permet de se reporter facilement aux sources à consulter. On voit combien de services un tel répertoire rendra aux travailleurs qui, en quelques minutes, y trouveront de sûrs renseignements qu'il aurait fallu chercher un peu partout au prix de beaucoup de temps et de beaucoup de peine. Remercions donc M. D. de son très-commode et très-utile index; remercions-le surtout du ferme désir qu'il exprime de l'améliorer de plus en plus. Que tous les amis des études historiques secondent ses bonnes intentions en lui fournissant à pleines mains les notes qui l'aideront à rendre son livre complet! L'auteur demande instamment qu'on veuille bien lui signaler les erreurs et les omissions de son premier annuaire : il dressera une liste de rectifications qui sera placée à la fin de ce volume. Pour ma part, j'appellerai son attention sur quelques fautes d'impression : *Almoin* pour Aimoin, *Barière* pour Barrère, *Barthé* et *Barre* pour Barthe, *Camboulin* pour Cambouliu, *Gassier* pour Gassies, etc. On lit (p. 161) qu'il paraissait autrefois un bulletin et un annuaire de la Société de l'histoire de France; il aurait fallu ajouter que ces deux publications ont été fondues, depuis 1863, en une seule, l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, qui forme, chaque année, un beau volume gr. in-8°. J'inviterai même M. D. a lire attentivement cet annuaire rédigé avec infiniment de soin, pour la partie bibliographique, par M. G. Servois : il y relèvera, ainsi que dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes* et dans la *Correspondance littéraire*, une foule d'indications à l'aide desquelles il comblera force lacunes de son premier volume (notamment pour divers ouvrages de MM. Teulet, Lacabane, Douet-d'Arcq, L. Gautier, Lot, Caboche, etc.), et rendra les volumes suivants de plus en plus dignes du succès que je leur souhaite.

T. DE L.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BURKHARDT, Luther's Briefwechsel (Leipzig, Vogel). — GESENIUS, Grammatik der hebr. Sprache, 20e édition (Leipzig, Vogel). — SCHEFFER-BOICHORST, Kaiser Friedrich I. letzter Streit mit der Kurie (Berlin, Mittler).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11 — 16 Mars — 1867

51. — **L'Homme avant l'Histoire,** étudié d'après les monuments et les costumes retrouvés dans les différents pays de l'Europe, suivi d'une description comparée des mœurs des Sauvages modernes, par sir John LUBBOCK F. R. S., traduit de l'anglais par M. Ed. BARBIER; avec 156 figures intercalées dans le texte. Paris, Germer-Baillère, 1867. 1 vol. gr. in-8°, xij-512 pages. — Prix : 15 fr.

Ce beau volume est un recueil d'articles qui ont été fort remarqués en Angleterre lors de leur publication et que l'auteur a complétés par de nouvelles recherches dans les musées d'Europe. Son titre semble tout d'abord indiquer un sujet étranger au cadre de notre recueil, et en effet il est écrit surtout au point de vue de l'ethnographie et de la géologie. Mais il concerne cette science naissante qui touche à la fois à l'histoire et à l'étude de la nature et dont le nom même n'est pas encore bien établi. Nous avons déjà dit comment les géologues s'étaient emparés de tout ce qu'on appelle antiquités préhistoriques et prétendaient, par la sûreté de leur méthode, par les données de leur science spéciale, apporter dans ce domaine une lumière inattendue. Chose curieuse, ils semblent avoir adopté d'emblée une classification dont tout l'honneur revient à l'archéologie et qui ne peut être guère que provisoire. Il résulte en effet de tous les travaux les plus récents, et même de celui dont nous rendons compte, que les trois âges ou époques de la pierre, du bronze et du fer ne désignent absolument rien de précis. Non-seulement il est impossible de déterminer, même approximativement, la limite de ces âges, mais encore on est forcé de reconnaitre qu'elle a varié selon les pays et les localités. D'où il résulte qu'au fond, quand on me dit qu'un objet est de l'époque de la pierre polie, on me dit simplement qu'on n'a trouvé à côté aucun objet en métal. Cette classification est, il est vrai, indiquée déjà par des auteurs de l'antiquité, entre autres par Lucrèce (V, 1281 et suiv.), et il est très-probable que telle a été en effet la marche de la civilisation, dans presque tous les pays, et que la tradition s'en était conservée. La géologie a cependant déterminé un âge plus ancien, celui de la pierre taillée et des instruments en corne; elle appelle cette époque celle du *diluvium*, « époque pendant laquelle l'homme se partageait la terre avec le mammouth, le *Rhinocéros tichorhinus* et autres animaux disparus, » mais cela ne nous avance guère, car M. Lubbock reconnait lui-même que ces observations « ne nous donnent aucun moyen de mesurer le temps » et impliquent seulement « *l'idée d'une vague et effrayante antiquité.* »

Il n'y a cependant là rien de fâcheux; la science subit un temps d'arrêt et en

profite pour recueillir et constater le plus de faits possible, et M. Lubbock, dans son ouvrage, n'a pas voulu faire autre chose que résumer en une série de tableaux tout ce que nous savons jusqu'ici de positif, et exposer les opinions diverses qui se sont produites. Beaucoup de savants se sont trop hâtés d'élaborer des systèmes et de lancer des hypothèses; sans parler des premiers essais sur la civilisation de ces époques lointaines, nous citerons un travail paru l'année dernière en Allemagne, où l'on essaie de prouver que les habitations lacustres et paludéennes étaient les stations des caravanes qui faisaient le commerce entre la Méditerrannée et les pays du Nord; en même temps on détermine leur date comme étant comprise entre les années 350 av. J.-C. et 60 de notre ère, ce qui est assez invraisemblable [1]. On peut rappeler aussi certaines études sur les croyances religieuses des peuples préhistoriques [2], dont l'auteur, quand on lui demande des preuves, jette à ses critiques l'épithète de cléricaux et d'hommes de parti. Espérons que le *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques* qui doit s'ouvrir à Paris le 17 août prochain discutera ces questions ardues avec un esprit vraiment scientifique. Son programme est intéressant, mais il prouve une fois de plus l'état embryonnaire où se trouve la science nouvelle. M. Lubbock étudie d'abord en trois chapitres l'emploi du bronze et de la pierre dans l'antiquité; puis les tumuli (ch. IV), les habitations lacustres de la Suisse, les kjœkkenmœddings (ch. V, VI). Un chapitre (VII) est consacré à l'*archéologie de l'Amérique du Nord* et contient des détails extrêmement curieux; on y verra entre autres qu'avant les Indiens sauvages et chasseurs, il a existé dans ces contrées une race plus civilisée et plus sédentaire. Le ch. VIII parle des cavernes à ossements et des hommes qui les habitaient. Nous passons ensuite aux études, essentiellement scientifiques, sur l'antiquité de l'homme (IX, X), sur les sauvages modernes (XI-XIII). Le chapitre final a un caractère purement philosophique.

Dans son ensemble comme dans les détails ce travail offre un haut intérêt; la bibliographie est assez complète et permet à chacun de se renseigner aux meilleures sources. Nous remarquons cependant qu'il est à peine fait mention des *terramares* d'Italie. La traduction est satisfaisante, quoique souvent un peu négligée sous le rapport de la grammaire. Ch. M.

---

52. — **Maqrizii de valle Hadhramaut** libellus arabice editus et illustratus. Dissertatio quam summorum in philosophia honorum... rite obtinendorum caussa... publice defendet Paul Berlin Noskowyj silesius. Bonnæ, typis Caroli Georgii, 1866. In-8°, 37 pages.

Le célèbre compilateur arabe Makrizy n'a pas seulement attaché son nom à de vastes ouvrages, tels que sa *Description de l'Egypte et du Caire*, son *Histoire des Ayoubites et des sultans mamlouks*, son grand *dictionnaire biographique*; il a composé, en outre, un certain nombre de traités plus ou moins développés, et dont plusieurs même ne forment que quelques pages. Quatre de ces opuscules ont été publiés en original et traduits en latin, en français ou en allemand, par

1. Pallmann, *Die Pfahlbauten und ihre Bewohner*. Greifswald, 1866, in-8°.
2. Voir la *Revue Critique*, 1866, art. 223, et la *Libre Pensée*, n° 6.

divers orientalistes. Un cinquième, beaucoup moins important par son étendue, sinon par le sujet qui y est traité, vient d'être publié, avec une traduction latine et une introduction intéressante, par un jeune savant, originaire de la Silésie, et qui s'est exercé à l'étude des lettres arabes dans les universités de Berlin et de Bonn. Le texte de ce traité est donné d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'université de Leyde, qui a été revu par l'auteur lui-même et qui porte des notes de sa main. Cette copie a été décrite pour la première fois avec détail et exactitude par M. Dozy, dans ses *notices sur quelques manuscrits arabes*. A en juger par les quelques pages publiées par M. Noskowÿj, elle est loin d'être exempte de fautes, et le texte mis au jour par ce savant n'aurait pu que gagner à être collationné sur un manuscrit apporté d'Égypte en 1799, par le général Bonaparte, et qui se trouve conservé dans la bibliothèque impériale, où il est inscrit sous le nº 1938 du supplément arabe.

L'opuscule de Makrizy porte, dans le manuscrit de Leyde, le titre de : « Livre du présent nouveau et rare, traitant des histoires merveilleuses de la vallée de Hadhramaut. » L'auteur le composa à la Mecque, où il se trouvait en retraite, dans l'année 839 de l'hégire (1435-1436 de J.-C.). Il ne fait qu'y reproduire des récits qu'il a recueillis de la bouche de gens de Hadhramaut, venus en pélerinage à la ville sainte. Dans ce court traité Makrizy a trouvé moyen d'accumuler bon nombre de ces détails merveilleux dont il s'est complu à remplir certains chapitres de sa *Description de l'Égypte*. Aussi doit-on avouer que la géographie aura moins à gagner à la publication de son opuscule, que l'histoire des légendes et des croyances superstitieuses des Orientaux. Quoi qu'il en soit, M. N. a rendu service à la littérature arabe en publiant et traduisant ce court traité, qui se recommande au moins par le nom de son auteur, et par son sujet, et qui était complètement inédit. Il y a joint, d'ailleurs, une introduction qui, bien que sous une forme un peu trop concise, renferme des renseignements assez nombreux sur la province de Hadhramaut; il a terminé le tout par deux extraits de la géographie d'Edrisi, dont il a dû la communication à l'obligeance de M. de Goeje, professeur extraordinaire à l'université de Leyde, mais dont il s'est contenté de donner le texte. On peut regretter seulement que le texte de Makrizy soit défiguré par un assez grand nombre de fautes, les unes purement typographiques, les autres provenant de l'inattention ou de l'ignorance du copiste employé par l'auteur arabe. Nous croirions abuser de la patience du lecteur en signalant les erreurs du premier genre, mais nous pensons devoir indiquer quelques mauvaises leçons du texte et rectifier certains passages de la traduction. Nous réserverons d'autres remarques de la même espèce pour un article plus détaillé que nous destinons à un recueil spécial, le *Journal asiatique*, où elles seront mieux à leur place.

Page 26, ligne 9, il vaut mieux lire avec notre manuscrit, *fy leylihi oué la nehârihi* que *fy leylatinn oué la néhârinn*. A la page 29, l. 5, au lieu de *sâhili*, leçon qui a paru à bon droit suspecte à l'éditeur, il faut écrire *alsâhili*, ainsi que porte notre ms. A la même ligne le nom du personnage qui démolit la ville de Dhafâr, pour la reconstruire sur un autre emplacement, doit se lire, je pense, *annakhouda* et non *albakhouda*. C'est une forme arabe du persan *nokhoda* « pa-

tron de navire. » Quatre lignes plus bas on rencontre cette phrase : *féalfaho fy motéssayidinn lého ala djébélinn mochrifinn*, « il trouva ce prince dans une réserve de chasse qui lui appartenait, et qui était située sur une montagne très-élevée. » Au lieu de ce sens la version latine en donne un tout différent : « qui (rex) eum in turri quadam ubi degere solebat tempore venandi in altissimo monte posita recepit. » Page 31, l. 1, il est question d'un personnage qui jouissait d'une grande célébrité et pour qui l'on professait une extrême vénération, *lehom i'tikâdonn leho cabsronn*. Ces derniers mots sont peu exactement rendus par : fiduciam hominum in se convertit [1]. L'expression *alfakyho'l mo'takido* (et non *alfakyro*, comme on lit deux lignes plus bas dans le texte imprimé) signifie exactement le jurisconsulte vénéré, et non fide dignissimus. CH. DEFRÉMERY.

---

53. — **Theocriti carmen æolicum tertium** a Ludovico SCHWABIO recognitum. Index scholarum universitatis Dorpatensis a. 1866. 19 pages in-4°.

Nous avons le bonheur d'annoncer aux nombreux amateurs et admirateurs de la muse de Théocrite la découverte d'un poème inconnu et bien authentique de ce ravissant poète. On sait qu'à la fin de notre collection il se trouve deux pièces d'un genre particulier, pièces éoliennes et lyriques, pleines des sentiments les plus tendres; nous en avons maintenant une troisième du caractère de celle qui porte dans les éditions le numéro XXIX. Elle est de 32 vers, malheureusement tronquée à la fin, mais selon toute apparence il n'y manque guère que 2 ou 3 vers au plus. Qui l'aurait cru ? Ce n'est pas des catacombes de l'Égypte, ni des couvents grecs, ni des laves d'Herculanum que nous arrive cette belle pièce : elle se cachait dans un manuscrit de la bibliothèque ambrosienne de Milan, manuscrit *trois fois* exploré auparavant par des philologues de renom. Il était réservé à M. Ziegler de l'apercevoir le premier, en automne 1864, lors d'une seconde exploration de ce manuscrit. Il fit part de sa découverte à M. Studemund, d'après la copie duquel M. Bergk publia le poème à Halle en 1865; un peu plus tard M. Ziegler le copia lui-même et M. Schwabe eut les deux copies à sa disposition.

La source que nous venons d'indiquer suffit pour avertir que ce texte nous est parvenu dans un état de corruption déplorable et que la critique a dû fortement s'y exercer pour le rendre seulement intelligible et grammaticalement correct. On trouve réunies, dans l'opuscule de M. Schwabe, les corrections souvent spirituelles, toujours savantes, de MM. Bergk, Théodore et Hermann Fritzsche, Curtius et Kreussler; M. Schwabe, par ses discussions et ses jugements éclairés, a beaucoup avancé la restitution de ce poème qu'on lit maintenant, sauf trois ou quatre passages, sans être sensiblement arrêté ou embarrassé. Il n'est pas inutile d'ajouter que l'excellent éditeur de Catulle a apporté dans sa critique et dans son interprétation un sentiment poétique cultivé qui a bien contribué autant que son savoir, à la fixation d'un texte satisfaisant. Le poème, une plainte touchante sur les souffrances que donne l'Amour, dieu irrésistible, commence par ces mots :

1. Sur le sens du mot *i'tikâd* et de l'adjectif *mo'takid*, cf. Quatremère, *Histoire des Sultans Mamlouks*, t. II, 2e partie, p. 225, 226, note.

Ὤιαι τῶ χαλεπῶ καἰνομόρω τῶδε νοσήματος!
Τεταρταῖος ἔχει παιδὸς ἔρως μῆνά με δεύτερον.

« Oh! que cette maladie est difficile à supporter et funeste! *l'amour quart* pour un garçon me tient depuis plus d'un mois, » par allusion à la *fièvre quarte*, τεταρταῖος πυρετός. On conviendra que cela est assez joli; mais un critique très-savant n'en a pas voulu, et sous prétexte que « *auctoritate scriptoris græci hæc vocis novæ significatio ita destituta est ut ei ne in simili quidem voce* ὁ τριταῖος *satis patrocinii positum esse videatur*, » il fait une correction qui signifie : « l'amour (me) tient ce quatrième jour et le second mois. » Il n'est pas rare de voir disparaître, sous de tels souffles, la rosée poétique. FRÉD. DÜBNER.

---

54. — **Mémoire sur les ruines et l'histoire de Delphes,** par M. FOUCART, membre de l'École française d'Athènes. Paris, Imprimerie impériale, 1865. 230 p. in-8°.

K. O. Müller, en 1840, et plus tard le capitaine Franco, mirent au jour une portion de la muraille qui supporte la terrasse du temple de Delphes. On découvrit ainsi plusieurs inscriptions, dont une partie a été publiée par Curtius (Berlin 1843), l'autre, plus récemment, par Conze et Michaelis (Rome 1860-61). Depuis lors, deux membres de l'école d'Athènes, MM. Foucart et Wescher, ont repris l'œuvre commencée par Müller. Leurs fouilles ont mis à nu plus de quarante mètres de la muraille en question; ils l'ont trouvée entièrement chargée d'inscriptions. Dans leur publication, qui par malheur ne reproduit les inscriptions qu'en caractères cursifs, ils n'avaient pas donné d'explications sur le théâtre même des fouilles. Ils n'avaient pas non plus attiré l'attention du public sur le profit que peut trouver la science à étudier ces imposantes archives de pierre découvertes à Delphes. Aussi faut-il savoir gré à M. Foucart d'avoir complété le recueil dont il s'agit, en nous communiquant, dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires* (dont ce volume est un tirage à part), les résultats auxquels il est parvenu en explorant les anciennes localités delphiques.

M. Foucart divise sa monographie en deux parties, l'une purement archéologique, ou pour mieux dire, topographico-archéologique; l'autre historique. Par malheur, il est un obstacle qui l'a maintes fois empêché, comme ses prédécesseurs, de pousser jusqu'au bout ses recherches : nous voulons parler du village de Castri, de ce village qui s'élève sur les anciennes substructions du temple et dont le gouvernement hellénique n'a pu se résoudre encore à changer l'emplacement, malgré les conseils et les pétitions de toutes sortes. Prenant pour guide Pausanias, dont il a fait une étude approfondie, s'aidant des indications que nous donnent d'autres écrivains grecs, M. Foucart a interrogé une à une les diverses localités, avec une grande rectitude de jugement et beaucoup de perspicacité. Sur certains points, il a obtenu des résultats vraiment intéressants, qui sont souvent dus à d'heureuses combinaisons. Une partie de son livre, notamment, me paraît aussi neuve que lucide : c'est celle qui concerne les *trésors* (p. 25-53); signalons encore l'hypothèse sur le lieu où se trouvait l'*adyton* du temple (p. 77), lieu que Müller, « dans ce fatal et dernier voyage de Delphes, » s'était vainement flatté de découvrir; et celle que l'auteur émet sur les anciennes substructions du temple. Quant aux autres opinions de M. Foucart, il

serait téméraire de vouloir en juger, sans avoir vu les lieux soi-même. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que ses idées et ses hypothèses, comparées avec les témoignages des anciens et les recherches de ses prédécesseurs, paraissent dignes de foi et vraisemblables au plus haut point. Parmi les explications que nous donne M. Foucart, il en est une seulement que je n'hésiterai pas à repousser. P. 39, il remarque que la phrase de Zozime (II, 31), concernant le trépied de Delphes transféré par Constantin dans l'hippodrome de Byzance, « ἔχοντα ἐν ἑαυτῷ καὶ αὐτὸ τὸ τοῦ Ἀπόλλωνος ἄγαλμα », doit être entendue comme si ἐν était mis pour ἐφ'. C'est une erreur; la phrase dit : le trépied portait une statue en soi, c'est-à-dire placée sous le siége, entre les pieds, comme c'est le cas dans plusieurs monuments (Voyez C. Frick, *Das platæische Weihgeschenk*, p. 527). Cette disposition, comme l'a fort bien observé Welcker, indiquait d'une manière fort simple que c'était Apollon en personne qui s'exprimait par la bouche de la Pythie.

Dans la seconde partie, l'auteur étudie tout d'abord l'origine et le caractère du culte d'Apollon, le plus important de tous les cultes qui se pratiquaient à Delphes. Il suit scrupuleusement la description de l'hymne homérique; et s'élève avec raison contre certaines idées émises par Ottfr. Müller sur cette divinité, idées qui de nos jours sont à peu près abandonnées. L'auteur passe très-rapidement, trop rapidement même, sur le culte de Dionysos, le plus considérable des cultes delphiques après celui d'Apollon. Petersen en a exposé récemment, avec plus d'exactitude, l'essence et la signification (*Der delphische Festcyclus des Apollo und Dionysus*. Hamburg, 1859). En revanche, l'oracle de Delphes occupe une grande place dans ce mémoire : l'auteur a jeté un jour très-vif sur le caractère de cet oracle, sur l'influence politique qu'il a exercée dans toutes les phases de l'histoire grecque. On regrette cependant qu'il n'ait pas traité une question, assez difficile à la vérité, celle de la fondation de l'oracle et de l'époque où elle eut lieu; à mon sens cette question est d'une importance capitale pour expliquer l'influence de cet oracle en Grèce. Dans un chapitre à part (III), M. Foucart s'est occupé de l'amphictionie, de la nature des membres effectifs qu'elle compte aux différentes époques, enfin des dignités des Hiéromnémons et de Pylagores. Les inscriptions découvertes par lui et par M. Wescher lui ont été d'un grand secours dans cette étude. On n'en peut pas dire tout à fait autant des deux chapitres qui suivent. Le quatrième traite des Théories et des jeux Pythiens et Delphiens; le cinquième est consacré à cette période de l'histoire de Delphes qui s'étend depuis le traité de Cimon jusqu'à la conquête Macédonienne et à celle des guerres sacrées, si fertiles en conséquences pour cette ville. Puis vient la sombre époque de l'invasion gauloise, en 279, de cette invasion que les écrivains grecs ont racontée en y mêlant une foule de « légendes merveilleuses, » plus invraisemblables les unes que les autres, et montrant clairement « combien les Grecs avaient été frappés de l'invasion des Gaulois. » En mémoire de cet événement, et pour témoigner leur reconnaissance aux dieux, qui les avaient si heureusement délivrés d'un péril si menaçant, les Grecs instituèrent une nouvelle fête appelée Σωτήρια. On a retrouvé en 1860 le document qui en atteste la création, et qui, pour la première fois, nous a fait connaître

cette fête « dans son vrai sens. » Lorsque la ligue étolienne fut devenue plus forte, l'amphictionie prit un tout autre caractère. Le parti des Etoliens entra en lutte avec un parti macédonien qui avait pareillement acquis de l'influence dans ces assemblées, si bien que la considération du sanctuaire de Delphes diminua de jour en jour. M. Foucart établit, en s'appuyant sur les inscriptions, que dès cette époque les affaires civiles prennent dans l'amphictionie une importance qui ne fit que grandir, tandis que les charges publiques sont de plus en plus reléguées sur l'arrière-plan. Comme les inscriptions de ce temps abondent en détails intéressants pour l'étude des lois civiles à Delphes, il eût été fort à souhaiter que M. F. nous fît part dans une rapide exposition des inductions qu'il a été amené à en tirer. En effet, le maniement des inscriptions l'a familiarisé avec les matériaux qu'il avait sous la main; et de plus, en retouchant son mémoire, il pouvait s'aider d'un travail préparatoire plein de mérite, dû à la plume savante d'Ernest Curtius. Les fonctions des proxènes méritaient aussi un examen détaillé. Espérons que M. Foucart répondra bientôt à nos désirs. Le livre se termine par un tableau des vicissitudes traversées par Delphes sous la domination romaine, jusqu'au jour où ce temple célèbre, malgré les efforts répétés et souvent ingénieux faits, sous l'empire surtout, et à partir d'Auguste, pour le rétablir et le réorganiser dans toute sa grandeur, disparut en même temps que le souffle et la vie de l'ancienne Grèce.

Pour résumer notre opinion sur ce livre, nous ne pouvons que savoir gré à M. Foucart du dévouement et du soin avec lesquels il s'est efforcé de jeter de nouvelles lumières, d'éclaircir la topographie et l'histoire de Delphes. Il a, par son mémoire, rendu un service signalé à la science. Nous ne saurions toutefois nous dispenser d'émettre un vœu en terminant : que M. Foucart, à l'avenir, indique plus exactement les passages qu'il cite. C'est vraiment trop demander au lecteur que de l'obliger à parcourir d'un bout à l'autre les *Euménides* d'Eschyle, le *Contre Midias* de Démosthène, ou le *Traité du sublime* de Longin, pour vérifier une assertion. D'ailleurs l'indication précise des passages cités est une des premières conditions de la bonne méthode. J. Kl.

---

55. — **OEuvres de Gerbert**, pape sous le nom de Sylvestre II, collationnées sur les manuscrits, précédées de sa biographie, suivies de notes critiques et historiques par A. Olleris, doyen de la Faculté des lettres de Clermont, membre honoraire de l'Académie des sciences, lettres et arts de Clermont-Ferrand. Clermont-Ferrand, Thibaud; Paris, Dumoulin, 1867. In-4°, ccv-607 pages.

Gerbert a été un grand intrigant plutôt qu'un grand savant et un grand pape, mais sa personne et ses écrits ont une grande importance historique; ils représentent fidèlement la vie politique et intellectuelle du temps, à laquelle Gerbert a pris une part très-active. Ses ouvrages étaient jusqu'ici dispersés en différents recueils; quelques-uns, notamment les lettres et la géométrie, étaient, aux trois quarts, inintelligibles. M. Olleris a rassemblé ce qui était épars; il a amélioré ce qui était fautif, soit par la collation de nouveaux manuscrits, soit par ses propres conjectures; enfin il a publié des pièces inédites.

L'édition est précédée d'une biographie animée et exacte de Gerbert, fondée sur des recherches approfondies, dont les notes qui sont à la fin du volume

portent témoignage. Je n'y trouve que peu de choses à relever. P. XVII. Les grammairiens expliquaient les poètes, non les historiens. — P. XXV. Je ne connais pas de traité de Remi sur le *trivium* et le *quadrivium*. — P. XXVIII. L'autorité de Priscien était invoquée en grammaire, mais non, que je sache, en poésie. — P. XXXIII. M. Olleris a vu que le *Manlius* dont parle Richer (III, 46) n'est autre que Boëce; il aurait pu ajouter que les autres traités de logique mentionnés par Richer (III, 47): « quatuor de topicis differentiis libros, de sillogismis cathegoricis duos, de ypotheticis tres, diffinitionumque librum unum, divisionum æque unum, » sont également des ouvrages de Boëce. Il est remarquable, comme l'a fait observer Prantl (*Geschichte der Logik*, II, 53), que Gerbert ait ignoré, comme on les ignorait encore au XIIe siècle, les traductions des Analytiques et des Topiques faites par Boëce. — P. XXXIV. L'expression de Richer (III, 47) *locutionum modi* signifie, non « les locutions qui s'apprennent dans les poètes, » mais les *figures de mots*. Quant au terme de *sophista* (Richer III, 48), il désigne non pas un auteur expliqué par Gerbert, mais un maître de rhétorique, à qui Gerbert confiait ses élèves, pour qu'ils s'exerçassent à plaider les causes fictives qu'on appelait encore *controversiæ*. Le mot de *sophista* signifie évidemment *rhéteur* dans le catalogue des manuscrits de Bobbio (Muratori, *Antiquitates Italicæ*, III, 821): « Exercitaminum Prisciani sophistæ librum unum. » Voir encore Juvénal, VII, 167; Aulu-Gelle XVII, 5, 3. — P. CLXXXVI. Dans l'épitaphe de Gerbert il faut lire évidemment *celebrem* (vers 3), *sedem* (vers 5), *lustrali* (vers 18). Peut-être faut-il lire « *sic*que potens » (vers 8). Au vers 14: « Gaudet et omne seclum, frangitur omne reum, » le sens et la mesure exigent un mot iambique qui soit opposé à *reum*, comme le serait *bonum*, qu'on ne peut cependant proposer, parce qu'il n'a aucun rapport à la faute *seclum*. Faut-il lire *suum*, *tout ce qui est pour eux* (Othon et Gerbert) *se réjouit?*

Les lettres de Gerbert ont été rangées dans l'ordre chronologique. On ne peut pas toujours l'établir rigoureusement. Néanmoins M. Olleris a bien fait de l'adopter; la lecture de cette correspondance en devient plus facile et plus intéressante. Le texte a été amélioré en une multitude de passages par la collation du manuscrit de la Bibliothèque de l'Université de Leyde (nº 54), qui est du XIe siècle. On aura une idée de l'état antérieur du texte, quand on saura qu'il faut lire avec le manuscrit de Leyde *suggerendo* au lieu de *suggerenda* (lettre 85, p. 9, note 20), « nec affectus defuit nec effectus aberit, » au lieu de « nec defuit nec defectus aberit, » (lettre 34, p. 16, note 6), *ego* au lieu de *ergo* (lettre 31, p. 20, note 12) « lux *se aperuit* » au lieu de « lux sex apparuit » (p. 83, note 3). M. Olleris a donné toutes les variantes du manuscrit de Leyde, celles des éditions de Le Masson, Duchesne, celles de l'édition préparée par Baluze et dont le manuscrit est à la Bibliothèque impériale. Il a proposé des conjectures partout où le texte lui semblait fautif. Enfin la correspondance de Gerbert a pris dans son édition un aspect tout nouveau.

Les actes de l'administration pontificale de Gerbert, les monuments de sa participation à différents conciles, le discours *de informatione episcoporum*, et le Traité du corps et du sang de J.-C. ont été publiés d'après les éditions antérieures. M. Olleris a revu ces différents textes sur tous les manuscrits qu'il a pu consulter.

Le 3e article du concile de Ravenne donné (p. 259) d'après Labbe (*Concilia*, IX, 769) est dans un triste état; outre les corrections évidentes proposées par M. Olleris, je crois qu'il faut lire : « Et (*quoniam*) quamvis antiquitus *est* statutum .... cohibentur, *inde* competere non ambigimus... » Il reste encore à corriger au commencement de cette phrase; les mots « aut ecclesiam .... pecuniam » ne sont pas à leur place; et la conjonction *sed* devant *neque* n'a pas de sens. Quant au Traité du corps et du sang de J.-C. donné d'après Pez qui l'a publié d'après un manuscrit du XIe siècle, il fourmille de fautes énormes dont la plupart réclament pour être rectifiées un autre manuscrit plus correct. On pourrait cependant, sans trop de témérité, lire à la fin du IIIe chapitre (p. 281) : « ...*quæ* quotidie... immoletur. *Quare* licet.... tamen *cum* oblocutores... (sententias patrum) breviter ponamus. » — Ch. 5 (p. 284) : ...ex ipso, id est *qui* consecratur in altari, carnem ejus... » — Ch. 7 (p. 286) : « hanc... sanctorum... discrepantiam alicujus dialectici argumenti *fide* absolvere meditabamur. » — Même chapitre (p. 287) : « primus prædicatur *de* medio. » — Ch. 8 (p. 288) : « putabit aliquis esse accusativum casum (quod est corpus ejus), nos autem dicimus nominativum : Ecclesia, quod est corpus ejus. » — Même chapitre (p. 289) : « ...per loca diversa et tempora, quia diversitas... » — Ch. 9 (p. 290) : « ... quamcunque *arteriam* corporis... »

L'opuscule dialectique *de Rationali et ratione uti* est devenu plus intelligible en beaucoup d'endroits par la collation du manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris 14193 (XIIe siècle). La *Regula de abaco computi* de Gerbert et le *Liber abaci* de son disciple Bernelinus paraissent ici pour la première fois d'après un manuscrit de la reine Christine (no 1661) du XIe siècle, et deux manuscrits du XIIe, l'un de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier (no 491), l'autre de la Bibliothèque impériale de Paris (no 7193). Le *Libellus de numerorum divisione* et la *Geometria* ont été revus sur des manuscrits plus corrects que ceux d'après lesquels ils avaient été antérieurement publiés. Le texte de ces écrits a été considérablement amélioré avec le concours de M. Bourget, professeur de mathématiques à la Faculté des sciences de Clermont, qui a refait et ajouté bon nombre de figures de géométrie.

En résumé M. Olleris n'a épargné aucune peine ni aucun soin pour rendre son travail digne du patronage de MM. Le Clerc et Chasles, qui l'ont encouragé de leurs conseils et de leur autorité. L'exécution typographique de l'ouvrage fait honneur à l'imprimeur, M. Ferdinand Thibaud, imprimeur-libraire à Clermont. Enfin l'Académie des sciences, lettres et arts de Clermont, a fait preuve de discernement en contribuant à cette publication et en la confiant à M. Olleris. CH. THUROT.

---

56. — **Les Troubadours et leur influence sur la littérature du midi de l'Europe,** avec des extraits et des pièces rares ou inédites, par Eugène BARET, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Clermont. 2e édition. In-8°, x-483 pages. Paris, Didier. — Prix : 7 fr. 50.

Le présent ouvrage a paru pour la première fois en 1857 sous ce titre : *Espagne et Provence, études sur la littérature du midi de l'Europe, accompagnées d'extraits de pièces rares ou inédites, pour faire suite aux travaux de Raynouard et de*

Fauriel (Paris, Durand). Les modifications qu'il a subies dans la seconde édition ne sont pas de nature à justifier un procédé dont l'inconvénient est de faire croire à l'existence de deux livres différents. Le titre de la première édition avait même un avantage, c'était d'indiquer assez nettement la division de l'ouvrage, dont la première partie est consacrée à la littérature provençale dans ses rapports avec les littératures du même temps, et la seconde à l'imitation espagnole en France au XVII^e siècle. Dans le nouveau titre un seul point est à approuver, c'est la suppression des mots « pour faire suite aux travaux de Raynouard et de Fauriel, » car Raynouard et Fauriel ont travaillé sur les sources, tandis que les lectures réunies dans le volume de M. Baret, et les notes qu'il y a jointes, sont un travail de seconde ou de troisième main.

Je ne sais si l'auteur a eu conscience de la nature de son travail, s'il a voulu se borner à faire œuvre de vulgarisateur. L'annonce de pièces « rares et inédites (?) » qu'on lit sur le titre, semble indiquer de plus hautes prétentions. Quoi qu'il en soit, je dois dire que non-seulement ce livre n'ajoute rien à nos connaissances, mais même qu'il n'est au niveau de la science sur aucun point. C'est ce que montrera un examen que je ferai aussi rapide que possible.

La partie consacrée aux troubadours comprend sept chapitres précédés d'un discours prononcé en 1855 à l'ouverture du cours de littérature étrangère de la Faculté de Clermont. Dans le premier, intitulé *Historiens des troubadours*, l'auteur traite des sources de l'histoire de ces poètes et se pose cette question : « Doit-on refuser à la littérature provencale le genre dramatique ? » Le second chapitre, *les troubadours et la chevalerie*, contient des généralités sur le développement de la poésie provençale. Dans le troisième, l'auteur étudie l'École provençale en Catalogne, et cite, d'après Buchon (!), des extraits de Ramon Muntaner. Le quatrième chapitre a pour objet l'École provençale en Italie; le cinquième, l'École provençale en Portugal. Ces deux chapitres manquaient à la première édition. Dans les chapitres VI et VII, l'auteur étudie l'Ecole provençale en Castille et traite de l'imitation des troubadours par les trouvères.

Il se trouve que M. B. n'est pas le premier à avoir traité ces matières, et que son devancier n'est point autre que le célèbre auteur de la *Grammaire des langues romanes*, Fr. Diez. Dans sa *Poésie des Troubadours*, l'éminent philologue de Bonn a consacré cinquante pages aux rapports de la Poésie provençale avec les littératures étrangères. Il étudie successivement l'influence des troubadours sur les trouvères, sur les Minnesinger, et sur les anciens poètes italiens. Notez que M. Diez suit l'ordre chronologique : il parle en premier lieu des trouvères, chez qui l'influence provençale se manifeste dès la fin du XII^e siècle, et en dernier des poètes italiens qui ne paraissent qu'au XIII^e. M. B. n'a point cette précaution, et tout d'abord il nous transporte en Catalogne, où l'influence provençale s'exerça surtout au XIV^e siècle. Revenons à Diez. La *Poésie des Troubadours* parut en 1826. Longtemps plus tard, après avoir publié deux éditions de sa Grammaire des langues romanes et deux éditions aussi de son Dictionnaire étymologique des même langues, Diez voulut revenir aux études de sa jeunesse, et en 1863 il fit paraître un opuscule intitulé *Ueber die erste portugiesische Kunst- und Hofpoesie*, dans lequel il détermine avec la plus grande précision l'origine

du mouvement poétique qui se produisit autour du roi Diniz et avec sa participation, faisant connaître en détail les monuments qui nous sont parvenus de cette période littéraire, mettant en lumière les rapports que les poésies conservées dans les chansonniers de Lisbonne et du Vatican offrent avec les poésies des troubadours, épuisant enfin le sujet qu'il s'était choisi autant que le permettaient les documents publiés.

Pour son malheur, M. B. a ignoré absolument l'œuvre de son illustre devancier, aussi bien la *Poésie des Troubadours*, pourtant traduite depuis plus de vingt ans, que l'opuscule relatif à la poésie portugaise, qui n'existe qu'en allemand. Réduit à ses seules forces, il n'a pu réunir que des notions très-incomplètes ou erronées. En effet, s'il est peu au courant des travaux dont la littérature provençale a été l'objet, il en connaît plus mal encore les sources, et bronche à chaque instant sur les faits et sur les doctrines. Dès la première page de son premier chapitre il entasse erreur sur erreur. « Le peu que l'on sait de l'histoire » des troubadours, nous dit-il, se réduit à d'anciennes biographies en roman du » midi, rédigées par Hugues de Saint-Circ et par Michel de la Tour, trouba- » dours contemporains des poètes dont ils racontent sommairement l'existence. » 1° On a sur l'histoire des troubadours d'autres sources que les biographies provençales, à savoir leurs poésies mêmes et en certains cas les documents diplomatiques et autres; que M. B. veuille bien consulter les *Leben und Werke der Troubadours* de Diez, et il verra l'usage qu'un esprit judicieux sait faire de ces sources diverses; 2° il n'est pas exact que toutes les biographies des troubadours aient été rédigées par Hugues de Saint-Cyr et par Michel de la Tour; on n'en a la preuve que pour les vies de Bernart de Ventadour et de Savaric de Mauléon, dans lesquelles Hugues de Saint-Cyr se nomme, et pour celle de Peire Cardinal qui est l'œuvre de Michel de la Tour; 3° Michel de la Tour n'était pas troubadour, il se qualifie simplement d'*écrivain*.

Si nous poursuivons la lecture de cette page, nous rencontrerons aussitôt une erreur bien autrement grave que celles qui précèdent, car elle a troublé les recherches de M. B. et en a vicié presque tous les résultats. C'est celle qui consiste à considérer Jean de Nostre-Dame comme un écrivain digne de foi. Il y a longtemps que l'opinion des hommes compétents est faite sur l'opuscule que ce personnage a consacré aux « Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux. » Si les Italiens, si du moins Crescimbeni s'y est laissé prendre, les érudits de notre siècle ont fait de cet amas de faussetés le cas qu'il mérite; Raynouard et Fauriel n'y ont guère puisé, et Diez le déclare indigne de toute confiance [1]. Lorsque M. B., considérant la précision des faits rapportés par Nostre-Dame, avance « qu'on s'accorde maintenant à reconnaître qu'il n'a pu les inventer » (p. 30), il prouve une fois de plus qu'il ne sait pas bien où en sont les questions qu'il traite.

Que Jean de Nostre-Dame ait puisé à des sources déjà falsifiées, ou qu'il ait commis lui-même la falsification, c'est ce qui nous importe peu; le point est de

1. *Leben und Werke d. Troub.*, p. 607. — Les questions que fait surgir l'examen du livre de Jean de Nostre-Dame sont assez complexes, et je dois me borner ici à de simples indications sans entrer dans la recherche de ses sources.

savoir s'il y a en effet falsification. Et c'est ce qui ne peut rester un instant douteux pour quiconque a un peu l'habitude des procédés de la critique. M. B. n'a pas pris garde que parmi les faits rapportés par Nostre-Dame, il en est que nous pouvons vérifier avec une entière exactitude. Par exemple il fait naître Arnaut Daniel à Tarascon, à Beaucaire ou à Montpellier, et Peire Cardinal au château d'Argence, près Beaucaire. Mais nous savons par les biographies du XIII^e siècle et par d'autres sources que le premier de ces troubadours était de Ribérac en Périgord, et le second du Puy en Velay. De même pour beaucoup d'autres cas (voir notamment ce qu'il dit de Jaufre Rudel p. 23, de Folquet de Marseille, p. 54, de Marcabrun, qu'il appelle Marchebrusc, p. 208). D'autre part, la critique philologique sait apprécier avec une assez grande approximation l'âge des textes. Lors donc que Jean de Nostre-Dame nous cite des vers comme ceux-ci :

> Touta chausa mortal una fez perira,
> Fors que l'amor de Diou que toujours durara ;
> Tous nostres cors vendran essuch come fa l'eska,
> Lous aubres layssaran lour verdour tendra e freska...

vers auxquels M. B. lui-même reconnaît une physionomie française (p. 82), nous ne nous en laissons pas imposer, et nous y reconnaissons une fabrication du XVI^e siècle. Accoutumés que nous sommes à trouver Jean de Nostre-Dame en faute lorsque nous avons de sûrs moyens de vérification, remarquant en outre que ses erreurs tendent à augmenter l'illustration de la Provence, nous concevons naturellement une extrême défiance pour les faits que nous ne pouvons pas vérifier. Si alors Nostre-Dame vient nous parler d'un ouvrage sur les antiquités de la Provence, composé par le troubadour Jacques Motte d'Arles (p. 102), et d'un traité sur la Tarasque écrit par la comtesse de Die (p. 48), nous ne pouvons nous empêcher de trouver que lui, ou le faussaire qu'il a suivi, prête un peu trop ses goûts archéologiques aux gens du moyen-âge, et nous lui refusons toute créance.

Entre toutes les faussetés que rapporte Nostre-Dame, M. B. a fait son choix. Il prend les unes, exclut les autres, sans nous faire part des motifs de ses préférences. C'est ainsi qu'il en arrive à poser la question que j'ai transcrite plus haut : « Doit-on refuser à la littérature provençale le genre dramatique ? » Et il la résout négativement à l'aide du seul Jean de Nostre-Dame. Ainsi Roger de Clermont (Peire Rogier ?) « fit de très-belles et ingénieuses comédies qu'il se » mit à réciter par les cours des princes en grand et somptueux appareil ; » et, « Gaucelm Faydit vendait ses pièces deux ou trois mille livres, en ordonnait la représentation, recevait tout le profit des auditeurs et spectateurs, mangeait tout. » Voilà ce que M. B. transcrit bonnement, sans apercevoir que les assertions de Nostre-Dame nous transportent dans une société déjà presque moderne, et tout autrement organisée que celle où vivaient les troubadours. Voici maintenant (p. 36) que « Bernard de Parasols, fils d'un médecin attaché » à la reine Jeanne I^{re}, composa parmi beaucoup d'autres vers cinq tragédies » des gestes de cette reine, qu'il dédia à Clément VII, résidant encore à Avi» gnon. » Ici, indépendamment de l'invraisemblance de l'assertion, il y a un fait positivement inexact : *Bernard de Parasols* n'existe pas ; mais il y eut, bien long-

temps avant Clément VII, un troubadour roussillonais du nom de *Berenguier de Palasol*. Pourquoi donc, après s'être montré si crédule, M. B. passe-t-il sous silence les prétendus traités de J. Motte et de la comtesse de Die dont j'ai parlé plus haut? et les « comédies, tragédies, aubades, martégales » d'Arnaut Daniel, et le chant que le même Arnaut Daniel, toujours au rapport de Nostre-Dame (*Vies*, p. 43), aurait intitulé *las phantaumarias del Paganisme?*

Est-ce qu'il y a des degrés dans l'impossible? est-ce que ces derniers faits sont plus incompatibles avec ce que les contemporains nous apprennent sur les troubadours que l'existence des comédies ou des tragédies « de Roger de Clermont, » de Gaucelm Faydit et de « Bernard de Parasols? » Tout cela se vaut. — « Veut-on un dernier détail? dit M. Baret. En 1394 fut représentée » au palais royal de Valence une sorte de tragédie intitulée *l'hom enamorat e la » fembra satisfeta* de Jean Ier d'Aragon. C'était une œuvre de troubadour qui » corrobore d'autant l'assertion de Jean de Nostre-Dame touchant les drames » historiques de Bernard de Parasols » (p. 37). Un troubadour faisant représenter des tragédies à Valence et en 1394! Notons en passant que M. B. ne connaît pas le seul texte dramatique que possède la Provence : le *Ludus sancti Jacobi* trouvé à Manosque il y a quelques années et publié à Marseille en 1863 par M. Camille Arnaud. Ce n'est du reste, comme bien l'on pense, ni une comédie ni une tragédie, mais une sorte de mystère où l'influence française est visible.

L'écart qui existe entre l'état présent de la science et le résultat des recherches de M. B. est trop grand pour qu'il puisse y avoir profit à discuter d'une manière suivie les assertions contenues dans ce livre. Toutefois, avant de le quitter, je veux, sans insister plus que de raison, y signaler quelques bévues qui achèveront de former la conviction du lecteur. M. B. a donné p. 64 et 65 un « tableau des principales écoles de troubadours »; l'idée n'était pas mauvaise, et à l'aide de la *Poésie des Troubadours* de Diez, et surtout de ses *Leben und Werke*, elle était d'une exécution facile; mais M. B., je l'ai dit, n'a connu ni l'un ni l'autre de ces ouvrages qui sont encore aujourd'hui le fondement des études provençales; il n'a pas même consulté les articles de Ginguené et d'Emeric-David dans l'*Histoire littéraire*, articles faits légèrement, qui ne peuvent aucunement tenir lieu des ouvrages de Diez, mais où M. B. aurait encore trouvé à apprendre. Dans le tableau en question, et je me borne à quelques exemples, il fait mourir Giraut de Borneil en 1278, se trompant ainsi de soixante ans environ. Il dit *Marchebrusc*, selon Nostre-Dame, au lieu que tous les mss. portent *Marcabrun* (au sujet *Marcabrus*). Il fait mourir Cercamon en 1105; d'après quelle autorité? cette date est trop ancienne [1]. Même observation pour Pons de Capdeuil qui, selon M. B., serait mort en 1127 [2]. Au contraire Perdigon doit être mort bien avant 1269. La plupart des chiffres donnés par M. B. sont tirés de Nostre-Dame et par conséquent n'ont aucune valeur. Les listes qui remplissent le tableau sont dressées d'après la même source et d'après Raynouard. Des personnages historiques (par ex. le Dauphin d'Auvergne), sur lesquels les rensei-

1. V. le mémoire du Dr Mahn sur Cercamon, Ebert's *Jahrbuch f. romanische Literatur*, I, 84.
2. Ici l'erreur paraît assez compliquée. J. de Nostre-Dame fait mourir en 1227 un Pierre de Brueil qui est probablement notre Pons de Capdueil. (Voir *Hist. litt.*, XIX, 22.)

gnements chronologiques ne manquent pas, y figurent sans aucune date. Ces listes sont non-seulement, comme je viens de le montrer par quelques exemples, très-peu exactes, mais encore fort incomplètes. Ainsi l'école de Béziers comprend selon M. B. Raymond Gaucelm, Ermengaud, Guillaume de Béziers et Folquet de Lunel. — Que vient faire ici Folquet de Lunel? et pourquoi avoir exclu Joan Estève, le plus remarquable des poètes biterrois, Bernart d'Auriac et Azalais de Porcairagues? L'erreur de M. B. est ici d'autant moins excusable qu'indépendamment des sources générales de l'histoire des troubadours, il existe un mémoire spécial très-complet sur les troubadours de Béziers.[1]

L'idée que la poésie des troubadours aurait son origine « dans les germes » encore vivaces de la civilisation et de la culture antique dont brillèrent si » longtemps les contrées du midi, » (p. 44) ne soutient pas un instant l'examen. Il n'y a aucun rapport entre cette culture antique et la poésie des troubadours. Celle-ci est le développement et le perfectionnement d'une poésie populaire qu'on peut faire remonter jusqu'à l'époque romaine, mais dont aucun échantillon ne s'est conservé. Ce qui justifie cette vue, maintenant généralement admise, c'est le caractère encore populaire de la forme dans laquelle sont conçues les plus anciennes poésies lyriques du midi de la France. Ce caractère, M. B. l'a méconnu entièrement (voy. ce qu'il dit p. 45). Il n'est pas plus heureux en ce qui concerne la poésie épique : c'est en vain qu'on a récemment démontré jusqu'à l'évidence l'origine française de *Fierabras*[2], M. B. tient encore ce roman pour original (p. 113). Dans le même chapitre (*l'École provençale en Catalogne*), il attribue une importance très-exagérée à la prose provençale, et méconnaît entièrement l'influence française que la littérature catalane a subie au xiv^e^ siècle : Il considère les écrits Vaudois comme d'importants documents de la prose provençale (p. 392-3), et ne sait rien des recherches de Maitland, de Todd, d'Herzog, etc., qui ont eu pour résultat de fixer la composition de ces écrits au xvi^e^ siècle [3].

Les pièces « rares ou inédites » qui forment à la fin du volume un appendice de cent pages sont, autant que j'ai pu le vérifier, empruntées à des livres imprimés. Entre autres raretés on y trouve reproduit un article publié par M. B. sur le dictionnaire provençal d'Honnorat (p. 366-374), et les « ordonnances et réglements de Simon comte de Montfort pour la réformation du païs et terres par lui acquises » (p. 384-90). C'est l'ordonnance rendue à Pamiers par Simon de Montfort en 1212; seulement, au lieu d'en publier l'original, qui est dans Martène (*Thes. anecd.* I, 831), M. B. a réimprimé (sans indication de source), la médiocre traduction de Catel (*Hist. des comtes de Tolose*, p. 267) en lui faisant subir des suppressions très-considérables dont il n'avertit pas et dont je n'aperçois pas le motif.

Le jugement à porter sur ce livre ressort assez clairement des faits qui précèdent pour qu'on puisse se dispenser de le formuler. Il n'y a pas même d'amélioration appréciable à signaler dans la seconde édition, les additions qu'elle a reçues n'ayant fait qu'augmenter la proportion des fautes qui pullulent dans cet

1. Par M. Gabriel Azais; *Société archéol. de Béziers*, 2^e^ série, t. I, 1859.
2. Voir la préface de *Fierabras* dans le recueil des *Anciens Poëtes de la France*.
3. Voy. *Revue critique*, 1866, art. 18.

ouvrage.[1] Bornons-nous simplement à regretter l'inopportune réapparition d'un livre qui vient troubler le mouvement ascendant qui depuis quelques années se manifeste dans les publications des professeurs de nos facultés, et entre lesquelles il suffit de rappeler celles qui dans ces derniers temps se sont produites à Montpellier, à Besançon, à Douai, à Clermont-Ferrand même où professe M. Baret.

P. M.

---

57. — **Die schœne Historie von dem Ritter Malegis**, der das berühmte Ross Baiart genaun, und viel wunderbare und abenteuerliche Geschichten betrieb. Sehr vergnüglich zu lesen für Jung und Alt. Frankfurt a. M., Winter, s. d. In-18, 224 p. — Prix : 1 fr. 75.

Nous signalons surtout ce petit livre parce qu'il fait partie d'une collection très-intéressante, dont nous voudrions trouver le pendant chez nous. Il y a déjà longtemps que M. Karl Simrock, bien connu comme savant, comme poète et surtout comme traducteur, a commencé la publication de son *Recueil des livres populaires allemands*, dont le présent volume est le quarante-quatrième. Les livres populaires, depuis leurs premières impressions, au XVe ou au XVIe siècle, ont été, en Allemagne comme en France, s'altérant et se défigurant toujours davantage dans des éditions grossières où la négligence des imprimeurs successifs a fini par introduire tant de fautes, que non-seulement la plupart des noms propres sont devenus méconnaissables, mais le sens même a été souvent rendu inintelligible. M. Simrock a voulu leur restituer leur forme primitive, et il l'a fait pour un grand nombre d'entre eux, en s'appuyant sur les anciennes éditions ou les manuscrits, dont il se borne à rapprocher discrètement le langage de celui qu'on parle actuellement. Il a voulu que ces vieux livres pussent trouver place, non-seulement dans la bibliothèque des savants, mais, comme par le passé, dans le ballot des colporteurs, et remplacer pour le peuple les éditions détestables qu'il lisait encore. Cette excellente entreprise a pleinement réussi, grâce à l'extrême modicité du prix des volumes qui ressemblent au mieux, par le format et l'aspect, à ceux qu'ils sont destinés à faire disparaître. La collection n'intéresse pas seulement les Allemands; un si grand nombre de ces livres sont traduits du français que l'œuvre de M. Simrock a aussi pour nous une véritable valeur. Parmi les ouvrages déjà parus, nous relèverons : *la belle Maguelone*, *Geneviève de Brabant*, *les Quatre fils Aimon*, *l'empereur Octavien*, *Fortunatus*, *Apollonius de Tyr*, *Wigalois*, *Tristan et Iseult*, *Mélusine*, *le Chevalier au Cygne*, *Flore et Blanchefleur*, *l'enchanteur Virgile*, *Fierabras*, *Hugues Capet*, *Huon de Bordeaux*, *la patiente Hélène*, *Pontus et Sidoine*, *Herpin de Bourges*, *Saint Grégoire*, *les Sept Sages*, *etc*. En général, ces livres ont perdu, en passant dans la langue allemande, quelques-uns de leurs traits essentiels, souvent le charme de leur style naïf et leur caractère premier : il serait bien à désirer qu'une entreprise semblable fît pour les originaux français ce qui a réussi pour les imitations allemandes; nous pensons que, chez nous aussi, on pourrait espérer autant de succès dans le peuple que chez les érudits.

Le roman de *Maugis* dont le volume que nous avons sous les yeux contient la traduction allemande n'est arrivé à cette forme qu'à travers un double inter-

1. Par exemple, dans son chapitre sur l'imitation des troubadours par les trouvères, M. B. se demande comment il se fait que Dante ne fasse absolument aucune mention des trouvères (p. 258). S'il avait lu avec un peu d'attention le *De Vulgari Eloquio*, il y aurait vu un trouvère, et le plus célèbre, Thibaut de Navarre, cité jusqu'à trois fois (I, 9; II, 5, 6).

médiaire. Un poëme néerlandais du XIVe siècle a servi de base, sans doute deux siècles plus tard, à une rédaction en prose également néerlandaise; mais pendant que le poëme subissait une transformation allemande très-imparfaite, qui a seule survécu dans un manuscrit d'Heidelberg, le roman en prose non-seulement ne passa pas dans l'idiome haut-allemand, mais disparut même dans sa langue originale, ce qu'expliquent les prohibitions rigoureuses et souvent répétées dont il fut l'objet au XVIIe siècle, dans les Pays-Bas, de la part du clergé (voyez Mone, *Uebersicht der niederl. Volksliteratur*, p. 16-17; G. Paris, *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 145) : on craignait la mauvaise influence, sur les imaginations populaires, des sorcelleries qui y sont racontées. Il était si bien perdu que ni Van den Bergh, ni M. Jonckbloet n'avaient pu en découvrir un exemplaire. M. S. en a découvert un, d'après lequel il a fait la traduction littérale qu'il offre au public. Il n'indique ni la date de ce précieux volume, ni l'endroit où il l'a trouvé. Je suis porté à croire que c'est une réimpression assez éloignée de l'édition première, car elle pullule de fautes grossières et elle offre de très-graves lacunes; il semble aussi qu'elle ait été en plusieurs points expurgée par la censure ecclésiastique, qui ne se serait décidée que plus tard à l'interdire tout à fait (il y a plusieurs exemples analogues). Il est à regretter que M. S. n'ait pas cru devoir retarder davantage le texte qu'il a traduit; tel qu'il est, il est inintelligible dans un grand nombre de passages. La restitution aurait été assez facile, à l'aide du ms. d'Heidelberg dont j'ai parlé tout à l'heure.

Quant au poëme néerlandais dont le roman n'est que la mise en prose, il ne faut pas le juger tout à fait aussi inepte que celui-ci; il conserve au moins quelque suite dans ses récits et motive les actions des personnages (Voyez l'analyse dans Jonckbloet, *Geschiedenis der middennederlandsche Dichtkunst*, t. II, p. 363-369). Il ne semble pas avoir contenu les histoires, complétement étrangères au sujet, que le roman en prose a intercalées dans la narration, comme si elle n'était pas déjà assez décousue, en les rattachant aux voyages de la fée Oriande (pp. 143 ss.). Ces histoires, qui sont également assez altérées, concernent deux reines qui sont injustement accusées de crimes monstrueux et dont l'innocence est finalement reconnue. Ce thème est très-fréquent au Moyen-Age : mais je n'ai pas rencontré ailleurs des aventures exactement pareilles à celles qui sont racontées ici. Ce poëme néerlandais était lui-même traduit du français, mais d'un poëme différent de celui qui est analysé dans l'*Histoire littéraire* (tome XXII) et qui a servi de base au roman en prose (*l'Histoire de Maugis d'Aigremont et de Vivian son frère*, etc.) : entre autres différences je remarque que, dans le roman français, Aimon, le père des quatre célèbres frères, est frère de Beuve d'Aigremont, par conséquent oncle de Maugis, tandis que dans le poëme et le roman néerlandais il est fils de Vivien *l'aumachour*, frère de Maugis. Il devait y avoir encore une troisième version, puisque dans l'énumération des fils de Doon de Mayence que donne le poëme de ce nom, ce Vivien (appelé là *l'Esclave*), n'est plus le frère de Maugis, mais son père, fils d'ailleurs de Beuve d'Aigremont, dont Aimon est le frère comme dans la version française imprimée. Toutes ces questions, d'ailleurs, sont encore fort obscures et auraient grand besoin d'être élucidées.

G. P.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 12 — **23 Mars** — **1867**

58. — **Homère. L'Iliade,** traduction nouvelle par Leconte de Lisle. Paris, Lemerre, 1867, in-8°, 465 pages. — Prix : 10 fr.

I.

La traduction est précédée de l'avertissement suivant, non pas de l'auteur, mais de l'éditeur : « Le temps des traductions infidèles est passé. Il se fait un retour manifeste vers l'exactitude du sens et la littéralité. Ce qui n'était, il y a quelques années, qu'une tentative périlleuse, est devenu un besoin réfléchi de toutes les intelligences élevées. Le goût public s'est épuré en s'élargissant. La traduction de l'Iliade que nous publions aujourd'hui offrira, ce nous semble, une idée plus nette et plus vraie de l'œuvre homérique que celle qu'en ont donnée les versions élégantes de tant d'écrivains, remarquables et savants sans doute, mais qui n'ont pas cru devoir reproduire, dans son caractère héroïque et rude, la poésie des vieux Rhapsôdes connus sous le nom collectif d'Homère. M. Leconte de Lisle a tenté de faire ce que ses honorables devanciers ont négligé d'entreprendre. » Ensuite on lit : « Rhapsôdie I. Chante, Déesse, du Pèléiade Akhilleus la colère désastreuse, qui de maux infinis accabla les Akhaiens, et précipita chez Aidès tant de fortes âmes de héros, livrés eux-mêmes en pâture aux chiens et à tous les oiseaux carnassiers. » Ce début confirme déjà ce qu'annonce l'avertissement. Le traducteur a cru qu'une traduction littérale était une traduction fidèle. Nous pensons qu'il s'est trompé, et qu'une traduction qui prétend être littérale ne peut être ni fidèle ni même littérale.

L'Iliade a été écrite, ou si l'on veut, chantée conformément au génie de la langue grecque. Quand nous traduisons le poème contrairement au génie de notre langue, sommes-nous fidèles ? La copie ne fera-t-elle pas, soit dans l'ensemble, soit dans les détails, une impression contraire à celle que l'original faisait sur les Grecs et fait même encore sur nous ? Ensuite une traduction ne peut pas être littérale en tout; et dès qu'elle ne l'est que partiellement, elle n'est plus littérale. Il n'y a pas deux langues dont les mots se répondent exactement. Une phrase n'est pas l'équivalent exact d'un composé; des mots de la langue vulgaire ne traduisent pas littéralement un terme poétique. On sourit en lisant (p. 294) « les Selles, qui ne se lavent point les pieds. » Le grec (XVI, 234, Σελλοὶ... ἀνιπτόποδες) a un mot composé, inusité en prose, par conséquent relevé et anoblissant. Pourquoi ne pas mettre « les Selles aniptopodes », comme on a mis le « Pèléiade Akhilleus? » Sans doute on a eu peur, on n'a pas osé être si littéral. Ensuite la construction du grec et du latin diffère complètement de la

nôtre. Le grec a des cas et le français n'en a pas; il faut que le français exprime par la place des mots les rapports grammaticaux que le grec exprime par leurs flexions. Si vous traduisez littéralement les mots un à un, vous êtes bien obligé d'abandonner la littéralité pour exprimer leurs rapports; et dès que vous changez l'ordre des mots, souvent vous détruisez l'effet ou même vous changez le sens. De plus, la langue grecque exige les conjonctions de coordination là où le latin les supprime souvent et où le français et les autres langues modernes ne les emploient jamais; ces conjonctions, qui sont monosyllabiques et placées après le premier mot de la phrase, n'ont pas d'équivalent dans nos conjonctions ou plutôt dans nos locutions conjonctives lourdes, massives, placées en tête de la phrase. Ou on les traduira littéralement et on sera intolérable; ou on cherchera de prétendus équivalents et on ne sera ni littéral ni fidèle. Aucun traducteur n'aura donc jamais ni le courage ni la possibilité d'être littéral jusqu'au bout. S'il cherche à l'être, il sera toujours partagé entre le génie de la langue d'où il traduit, et celui de la langue qu'il emploie; il passera sans cesse de l'une à l'autre et n'écrira dans aucune langue.

La nouvelle traduction est souvent infidèle sans être rigoureusement littérale. Je lis (p. 9. Il., I, 247-252) : « L'harmonieux Nestor se leva. Et la parole coulait de sa langue, douce comme le miel. Et il avait déjà vécu deux âges d'hommes nés et nourris avec lui dans la divine Pylos, et il régnait sur le troisième âge. » Les mots *coulait de sa langue* ainsi rapprochés présentent une image désagréable. Cette image n'est pas dans Homère qui dit :

Τοῦ καὶ ἀπὸ γλώσσης μέλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδή.

Le verbe ῥέεν ainsi séparé de ἀπὸ γλώσσης et précédé de μέλιτος γλυκίων ne représente plus que du miel liquide et coulant, image toute différente que le seul déplacement des mots a détruite. Le traducteur n'a pas été assez littéral. Pourquoi n'aurait-il pas mis : « et de sa langue plus doux que le miel coulait le discours? » mais l'inversion était forcée. Il me semble plus hardi et trop littéral quand il traduit partout πατὴρ Ζεύς par « le Père Zeus ». Si πατὴρ Ζεύς rappelle l'idée auguste de la puissance paternelle, en lisant « le père Zeus » je songe malgré moi à l'usage trop familier que le français fait de cette forme. Dans la traduction des conjonctions le traducteur ne me paraît ni plus conséquent avec lui-même ni plus heureux. En effet, qu'on se garde bien d'attribuer à la *rudesse des vieux Rhapsôdes* ces *et* répétés en tête de chaque phrase avec une si fatigante monotonie. Dans la traduction des vers sur Nestor, le premier *et* répond à καί, qui a ici un tout autre sens; le second et le troisième répondent à δέ, particule qui signifie *autem* aussi souvent que *et*, qui n'est jamais placée en tête de la proposition et par conséquent n'attire pas l'attention comme les *et* français, sur lesquels on s'arrête d'autant plus qu'ils sont précédés d'une pause complète et employés d'une manière insolite.

La transcription des noms propres semble inconséquente et arbitraire. Ainsi on lit les *Troiens* et les *Mirmidones*, le *Pèlèide* et *Aidès*. Pourquoi ne pas transcrire *Dzeus*, quand on transcrit *Akhilleus?* D'ailleurs pourquoi choisir le nominatif? Dans les noms de la troisième déclinaison, et par exemple dans

Ζεύς, la forme propre du nom est plus altérée au nominatif qu'aux autres cas. Les désinences des noms variant avec le cas et le nombre, c'était la partie invariable du nom à laquelle l'idée restait attachée pour les Grecs ; et à ce point de vue *Achille* est plus fidèle que *Akhilleus*. Ensuite je trouve dans ce système de transcription une infidélité beaucoup plus grave. Les noms de Ἥρα, Ζεύς, Μοῖρα, Ἀχιλλεύς, réveillaient immédiatement dans l'imagination d'un Grec les idées qui pour nous sont associées intimement aux noms de *Junon*, *Jupiter*, *Achille*, *Parque*. Mais les noms de *Hera*, *Zeus*, *Akhilleus*, *Moire*, ne représentent rien à un lecteur qui ne sait pas le grec. Dans l'allégorie des Prières le nom de *Até* est même absolument inintelligible à quiconque ne sait pas qu'Homère désigne par le nom de Ἄτη la personnification de la Faute. Il en résulte que cette célèbre allégorie ne présente plus aucun sens à ceux pour qui les traductions sont faites.

On peut relever un certain nombre d'inexactitudes indépendantes du système général. Ainsi (II, 144) Homère ne compare pas l'agitation des Grecs assemblés à celle « d'un champ d'épis que bouleverse Zephiros qui tombe impétueusement sur la grande moisson (p. 24) », mais à celle d'une moisson dont *les épis se courbent* sous le vent, ce qui est beaucoup plus juste. Je ne sais pourquoi le traducteur, qui s'est obstiné à traduire partout les δέ, a négligé l'opposition des particules μέν... δέ dans l'allégorie des Prières (IX, 508-510). Le sens de l'original disparaît ou du moins est bien voilé dans la traduction suivante des vers 507-512 (p. 164) : « Et les Prières la suivent (Até), en guérissant les maux qu'elle a faits, secourant et exauçant celui qui les vénère, elles qui sont filles de Zeus. Mais elles supplient Zeus Kroniôn de faire poursuivre et châtier par Até celui qui les repousse et les renie. » Je ne relèverai pas ici certaines inexactitudes de détail comme *la suivent*, *poursuivre*, *renie;* la plus grave c'est de couper et de construire la phrase, comme si *secourant et exauçant*, etc., faisait partie de la réparation des dommages causés par la Faute, et de ne pas traduire ἄσσον ἰούσας. Le texte signifie : « Les Prières viennent après la Faute réparer le tort qu'elle a causé. Quand celui dont ces filles de Jupiter s'approchent les accueille avec respect, elles lui viennent en aide et exaucent ses vœux. Mais quand on les repousse et qu'on se refuse obstinément, elles vont trouver Jupiter et le prient d'envoyer la Faute à votre suite, pour vous punir par le malheur. » Les vers du discours d'Achille (XXI, 126-127)

Θρώσκων τις κατὰ κῦμα μέλαιναν φρῖχ' ὑπαΐξει
Ἰχθύς, ὅς κε φάγῃσι Λυκάονος ἀργέτα δημόν...

sont traduits ainsi (p. 384) : « quelque poisson, sautant sur l'eau, dévorera la chair blanche de Lykaôn dans la noire horreur de l'abîme. » Comment le poisson qui *saute sur l'eau* dévorera-t-il Lycaon *dans la noire horreur de l'abîme*, c'est-à-dire *au fond de l'eau?* Homère a voulu dire : « Maint poisson, sautant dans les flots, s'élancera à la noire surface de la mer agitée, pour manger de la blanche graisse de Lycaon. »

Au reste ce discours d'Achille, comme bon nombre d'autres passages, est traduit dans l'ensemble avec une simplicité énergique qui fait regretter que le

traducteur ait mis son talent sous le joug d'un faux système. Châteaubriand avait donné un semblable exemple dans sa traduction du Paradis perdu. Mais un philologue expérimenté ne s'y laissera jamais séduire. Plus nous possédons une langue étrangère, mieux nous sentons les rapports de ressemblance et de différence qu'elle offre avec la langue que nous employons habituellement. Quand nous attachons aux mots et aux tours d'un texte grec ou latin les mêmes idées qu'y attachaient les Grecs et les Romains, ces idées appellent les mots et les tours qui y sont associés dans notre langue maternelle et qui par conséquent produisent sur nous et sur les autres la même impression, ou pour parler plus exactement, une impression analogue à celle que produit le texte original. Ainsi la traduction sera d'autant plus fidèle qu'elle sera plus française, plus italienne, plus espagnole, plus allemande ou plus anglaise.

CHARLES THUROT.

II.

Nous avons voulu laisser notre savant collaborateur exprimer en toute liberté son opinion sur la nouvelle traduction d'Homère, bien que nous ne partagions son jugement ni sur la façon dont M. Leconte de Lisle a réussi dans son entreprise, ni sur cette entreprise elle-même. Pour notre manière de comprendre la traduction en général, il nous suffira de renvoyer à l'article que la *Revue critique* a consacré au Lucrèce de M. de Pongerville (t. II, p. 357); on y a tracé le tableau des exigences auxquelles, suivant nous, un traducteur doit actuellement se soumettre. Nous pensons que si on peut quelquefois faire des reproches à l'œuvre de M. L. de L., c'est plutôt pour n'être pas assez littérale que pour l'être trop; et les exemples cités par M. Thurot suffisent à le montrer. — Quant à la question des transcriptions de noms propres, elle nous paraît devoir être divisée : il faut distinguer entre les noms des dieux et ceux des héros. En ce qui regarde les premiers, nous nous rangeons hautement pour M. L. de L., et nous le félicitons sans restriction d'avoir continué dans sa traduction d'Homère à appeler les dieux grecs de leur vrai nom, comme il l'avait déjà fait dans ses poésies. Il est temps que les divinités helléniques quittent le travestissement que leur ont imposé ceux qui les ont fait entrer de force dans l'étroite nomenclature latine; et ce n'est pas seulement dans les livres de science, c'est dans les ouvrages destinés au grand public que cette réforme doit s'accomplir. Nous ne pouvons la trouver indifférente ou puérile : les syllabes qui ont servi aux Grecs à nommer leurs plus hautes conceptions ne sauraient être, sans une perte réelle et sensible aux esprits délicats, remplacées par celles que les Latins avaient employées à de tout autres usages : quelle différence entre *Athênê* et *Minerve*, entre *Hêphaistos* et *Vulcain*, entre *Artémis* et *Diane!* Le reproche fait à ces noms d'avoir un air étrange et de ne pas rappeler les mêmes souvenirs que les appellations reçues est à nos yeux un éloge : l'emploi fait des noms de dieux romains par la poésie des quatre siècles qui nous précèdent leur a enlevé toute fraîcheur et toute nouveauté, et il n'est pas mauvais, en lisant Homère, de sentir qu'on aborde quelque chose de nouveau, de jeune et de fort éloigné de nous. Au reste, il ne fallait évidemment qu'un exemple donné en bon lieu pour faire admettre de tout le monde

cette innovation qui est une restauration; déjà, depuis la publication de l'*Homère*, d'autres écrivains ont imité M. L. de L., et bientôt, il n'en faut pas douter, notre oreille sera familiarisée avec ces noms qui l'étonnent aujourd'hui, et on n'en connaitra plus d'autres. En Allemagne, il y a longtemps que l'on a débarrassé les dieux grecs de leur alliage romain, et on se rirait à coup sûr d'un traducteur d'Homère qui s'aviserait aujourd'hui d'affubler *Hèra* ou *Aphroditè* de noms donnés par des barbares, tant de siècles après l'*Iliade*, à ces divinités confondues par eux avec les leurs. Une fois les noms des dieux ramenés à leur forme première, ceux des héros, s'ils avaient conservé leur forme régulière et usée par le frottement, auraient fait avec ceux-là une fâcheuse disparate, comme des monnaies effacées au milieu de médailles toutes neuves. M. L. de L. a donc soumis les uns et les autres au même traitement, et on l'approuvera si on veut bien se mettre à sa place et réfléchir à ce que demandait l'unité de l'ouvrage. — Reste la méthode de transcription adoptée. Celle de M. L. de L. est arbitraire, assurément; mais l'alphabet grec contenant des lettres que le nôtre ne possède pas, toute transcription sera arbitraire, et on ne peut lui demander que d'être conséquente. Celle de M. de L. l'est en général d'une façon remarquable, comme d'ailleurs toute son œuvre, où on ne verra ni hésitations ni faiblesses intermittentes, mais où tout porte la marque d'une unité profonde et voulue. Je ne vois aucune contradiction à rendre Ζεύς par *Zeus* et Αχιλλεύς par *Akhilleus* : notre alphabet a une lettre à laquelle la convention peut donner la valeur du ζ grec; pour représenter le χ au contraire il faut avoir recours à une lettre double. Pourquoi pas *ch*? dira-t-on. Parce que M. L. de L. rend le κ par *k*, et que pour exprimer que le χ est un κ aspiré, le plus simple était de faire comme l'alphabet grec primitif, d'ajouter simplement un *h*; quant à ce choix du *k* pour rendre le κ au lieu du *c*, il se justifie tout naturellement par le son différent que la consonne *c* a en français suivant les lettres qu'elle précède : nous retrouvons ici cette logique qui caractérise, sauf peut-être un petit nombre de cas, la nouvelle traduction [1]. Quant à l'idée de prendre dans les mots grecs le thème et non la forme nominative, on ne peut la considérer que comme un moyen de pousser à l'absurde le système que l'on combat. Il y a longtemps qu'il est convenu que les noms propres étrangers, quand nous ne les francisons pas, passent dans notre langue sous la forme du nominatif, et ceux qui voudraient qu'on dît *Jupiter*, *Vénus*, *Helénus*, au lieu de *Zeus*, *Aphroditè*, *Helenos*, ont au moins ce procédé en commun avec leurs adversaires.

Sur la beauté de cette traduction en elle-même, les avis peuvent être partagés. M. L. de L. est poète, et ses œuvres portent l'empreinte d'une personnalité poétique très-décidée et très-entière. Il est donc évident qu'il comprend Homère à sa manière; qu'il met, involontairement, une part de lui-même dans sa traduction. Il est permis de ne pas sentir tout à fait de la même

1. Il aurait été à désirer que M. L. de L. fît précéder son travail de quelques lignes où il aurait donné ses règles de transcription et expliqué le sens des quelques mots grecs qu'il a cru devoir conserver dans sa traduction. Cette simple précaution aurait suffi pour faire tomber la plupart des critiques, si peu fondées en général, qu'on a adressées à son livre.

façon la poésie épique des Ioniens; j'y goûte pour ma part une ampleur, une grâce délicate et molle, parfois un peu négligée, une finesse de nuances, une souplesse facile, une naïveté souvent quasi-enfantine que je ne retrouve pas toujours dans la prose un peu tendue de M. L. de L. Mais il n'y a que le texte qui nous donne, sans qu'elle ait été troublée par son passage dans aucun milieu étranger, l'expression pure et complète du génie grec : comme la nature, cette poésie immortelle a autant d'aspects différents qu'il y a d'hommes qui la contemplent. Chacun, en voulant la reproduire, lui imposera à son insu sa manière de la comprendre. Mais rien ne sera plus intéressant que de saisir précisément cette impression personnelle dans certaines âmes. Ce que la plupart des traducteurs d'Homère ont mis dans leur copie, c'est l'étroitesse de leur pensée, la froideur de leur imagination, l'allure quotidienne de leur esprit moderne et bourgeois, en un mot la prose; ce que M. L. de L. a pu ajouter à sa reproduction, c'est la note originale d'une pensée puissante et d'une poésie profondément épique. En somme, souhaitons que cette interprétation, discutable si l'on veut, mais à coup sûr très-remarquable, répande autour de nous l'amour et la connaissance de l'épopée hellénique. Ç'a toujours été un bon signe pour la science aussi bien que pour la littérature qu'une recrudescence d'admiration pour la Grèce et particulièrement pour Homère.

G. P.

---

59. — **Marvaillou Grac'h Koz** gant G. Milin (Contes de Vieille par G. Milin). Brest, 1867. 1 vol in-12, xvi-144 pages.

« Voici des contes qui sont vieux et qui viennent de loin. Il y a environ » quatre mille ans ils avaient cours à sept mille lieues de la Basse-Bretagne. » Nos pères ont commencé à y trouver agrément au temps où ils allaient avec » leurs troupeaux d'une montagne à l'autre dans les régions centrales de l'Asie. » La mère les disait à sa fille au coin du feu en hiver, le père en récréait son » fils à l'ombre en été. Quand la fille et le garçon avaient acquis de l'âge à leur » tour, leurs enfants prenaient plaisir à écouter les récits qui avaient amusé le » père et la mère autrefois.

» Quand ils quittèrent l'Asie pour venir habiter l'Europe, ils apportèrent avec » eux ces contes du grand père et de la grand'mère, que dans leur enfance ils » avaient trouvés jolis. Avec le temps un d'eux qui s'appelait Pilpai, craignant » qu'ils ne vinssent à se perdre, en mit quelques-uns par écrit. Ensuite ils furent » traduits en grec par Esope, en latin par Phèdre, en breton par saint Kadok, » en vieux français par une dame qui s'appelait Marie de France, en français » moderne par Jean de Lafontaine, poète célèbre, et enfin dans notre temps » en breton par Rikou, et par M. de Goesbriand. »

C'est ainsi que nous traduisons les premières lignes de l'*ali d'al lenner* (avis au lecteur) mis en tête de ce volume par l'élégant et savant écrivain qu'on appelle en Basse-Bretagne *Aotrou Kermarker*, à Paris M. de La Villemarqué. Mais nous n'avons pas la prétention de rendre sensible au lecteur français la grâce du texte breton.

Il nous raconte ensuite comment Rikou, fils d'un laboureur qui le destinait à l'état ecclésiastique, ne put, faute d'une science suffisante, réaliser les espérances de son père et devint, comme ce dernier, laboureur. Le jeune *fruit-sec* rapporta à la maison paternelle un exemplaire de Phèdre. Quand il allait au champ il l'emportait avec lui et dans ses moments de repos il tirait le volume de sa poche, se mettait sous un arbre et lisait son auteur favori : il finit par en traduire en breton une partie. Mais, dit M. de La Villemarqué, « l'œuvre de Rikou » n'égalait pas son modèle ; loin de là. Il avait habillé les fables de Phèdre à la » mode de sa paroisse : or cette mode-là n'était pas celle des gens bien élevés. » Dans la pensée de les rendre plus jolies, il les avait bariolées d'expressions » françaises recueillies en ville, ce qui en breton fait aussi bon effet que de » vieilles pièces rouges ou bleues cousues sur un vêtement blanc par un tailleur » ivre-fou. »

Rikou ne réussit pas même près des paysans : la manière de Phèdre était pour eux trop concise : « ce qui était bon à Rome ne l'était pas en Bretagne : le » chant des oiseaux est court, je le sais bien, le *pater* n'est pas long non plus ; » mais un oiseau n'est pas un homme, des fables ne sont pas des *pater*. »

M. de Goesbriand, voulant mieux faire que Rikou, traduisit Lafontaine. Il habitait Kerzaoulaz : « Son manoir était un nid de rossignol : on y chantait » nuit et jour : quand le père se tut on entendit s'élever la voix de ses enfants, » et j'entends encore une de ses filles chanter si doucement :

» Combien est beau Kerzaoulaz ! etc. »

Mais le breton de M. de Goesbriand est encore émaillé de ces mots français que Le Gonidec a voulu bannir de la langue armoricaine. Telle est la raison qui a fait entreprendre par M. Milin une traduction nouvelle. M. Milin est un des élèves du colonel Troude, élève lui-même de Le Gonidec. M. Milin a écrit avec M. Troude une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qu'ils ont intitulée *Jesus-Krist skouer ar Gristenien* ; on leur doit la publication de la traduction de la Bible, écrite par Le Gonidec, l'ouvrage breton le plus considérable qui ait été imprimé jusqu'à présent ; « ils ont ainsi soutenu à eux deux le plus lourd fardeau qui en » Bretagne ait été chargé sur des épaules d'homme. Il est plus facile de porter » une corbeille de fleurs, c'est bien certain, et M. Milin nous présente avec au- » tant de grâce que de légèreté les fleurs qu'il a cueillies çà et là dans le jardin » des vieux contes, principalement dans celui de Jean de Lafontaine. »

Nous n'examinerons pas ce qu'il peut y avoir de hasardé ou d'un peu trop vague dans les assertions par lesquelles débute l'avant-propos de M. de La Villemarqué. Il est évident qu'en écrivant ces jolies choses, M. de La V. a voulu faire de la poésie plutôt que de l'érudition : c'est pour le recueil de M. Milin une charmante introduction. Nous ne contesterons pas le fondement des éloges donnés au travail littéraire de ce dernier. Mais nous sommes moins admirateurs de la partie philologique de son œuvre. M. M. est un des chefs d'une école qui pousse aux dernières limites la passion du celticisme et la haine des mots d'origine *étrangère*. Qu'on se figure un Anglais voulant écrire sa langue sans jamais laisser échapper une expression d'origine latine ou romane.

D'abord il arrive quelquefois à M. M. de se tromper sur la provenance d'un

mot et de croire celtique un mot dont l'origine romane est hors de doute; prenons un exemple que nous donne M. de La Villemarqué. Il y a un livre que nous connaissons tous sous le nom d'*Imitation* : en Bretagne on ne l'appelle pas autrement. Quelle horreur! il a fallu lui trouver un titre celtique et la traduction de MM. Troude et Milin est intitulé : *Jesus skouer ar Gristenien*, Jésus, modèle des chrétiens: il s'en est suivi deux inconvénients: pour être sûrs d'être compris, les auteurs ont été obligés de placer en faux-titre et en sous-titre le mot d'*imitation*, ensuite ils ne se sont pas aperçus que le mot *skouer*, qui veut dire en breton *équerre* et *modèle*, est tout aussi roman que le mot *imitation* : il est identique à l'italien *squadra*, à l'anglais *square*, qui est roman, à l'espagnol *escuadra*, et au français équerre [1]. Si le mot breton diffère un peu du mot français, cela tient à une règle d'euphonie : non-seulement le breton ne pratique pas comme le français la prosthèse de l'*e* devant l'*s* initial suivi d'une autre consonne, mais comme l'italien et l'anglais il aime l'aphérèse de l'*e* initial quand cet *e* se trouve suivi d'un *s* et d'une autre consonne [2].

Nous ne voyons donc pas ce que le celtique gagne, quand on substitue *skouer* à *imitation*.

M. M. a donné au présent recueil le titre de *marvaillou*. Comment ne s'est-il pas aperçu que ce substantif, au singulier *marvail*, n'est autre que le français *merveille*, l'italien *maraviglia*, l'espagnol *maravilla* [3]?

A un autre point de vue M. M. s'expose encore à la critique. Est-il sûr d'être toujours bien compris, même par ses compatriotes? Dans une seule fable, « Le loup et le chien », on rencontre deux mots, *kivioul* (p. 7, vers. 15) et *skara* (p. 9, v. 8) que Le Gonidec, *Dict. breton-français*, p. 197 et 521 déclare ne connaître que par le dictionnaire de Le Pelletier. On pourrait signaler une foule d'autres expressions qui ne se trouvent dans aucun dictionnaire breton : M. M. le reconnaît lui-même dans une note de la page 29 : nous n'en concluerons pas que ces expressions soient inusitées : toutes sont employées dans quelque canton de la Bretagne, mais dès qu'elles ne sont pas d'un usage général, il serait à propos de les expliquer.

M. M. était parfaitement capable de le faire, et il aurait rendu service à ses lecteurs en consacrant à des indications de ce genre l'espace qu'il a employé p. 15 à nous faire part de ses idées sur l'étymologie de l'infinitif *ober*, faire : suivant lui cet infinitif dérive de la racine sanscrite *kar* ou *kri*. Nous comprenons parfaitement ceux qui rapprochent cette racine sanscrite de *gra*, radical de tous les temps du verbe *ober* sauf l'infinitif; *gra* est identique à *kar* ou *kri* sanscrit, à *cear* irlandais, *cuir* gaélique, *creo*, *cerus* latin, mais *ober*, quoique ayant le même sens, est d'une autre famille.

Enfin quand on pose en principe que Le Gonidec est le législateur du breton et qu'on veut imposer aux autres les règles qu'il a formulées, pourquoi s'en affranchir si souvent soi-même? Pourquoi écrire : p. 5, v. 2 *gosteza* et non *gostezi* (*Dict. bret.-français*, p. 210), p. 8, v. 16 *harzal* et non *harzavl* (*Dict. bret.-fr.*, p. 373),

1. Diez, *Etymologisches Wœrterbuch der romanischen Sprachen*, I, 336.
2. Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen*, I, 224, 225.
3. Diez, *Etymologisches Wœrterbuch*, I, 265.

p. 12, v. 14, p. 13, v. 8 *c'hwie* au lieu de *wie* (*Grammaire*, p. 45), p. 15, v. 3 *lavarchont*, au lieu de *leverzont* ou *leverjont* (*Grammaire*, p. 48)?

On ne peut qu'être très-sympathique aux efforts des disciples de Le Gonidec pour conserver leur langue et lui donner une vie littéraire qui lui a manqué un peu jusqu'ici; mais quelque désir que nous ayons de voir le succès couronner des tentatives si méritoires, nous ne croyons pas devoir taire ce qu'elles ont de défectueux : une critique consciencieuse nous semble être le meilleur encouragement et le seul service que demande un écrivain consciencieux. Voilà pourquoi nous avons signalé ce qui nous semble à reprendre dans la méthode avec laquelle M. M. a écrit et publié les cinquante petits poèmes en vers bretons qu'il nous donne sous le nom de *Marvaillou grac'h koz*.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

60. — **Mongolische Mærchen.** Erzæhlung aus der Sammlung ARDSCHI BORDSCHI, ein Seitenstück zum Gottesgericht in Tristan und Isolde, herausgegeben von B. JÜLG. Innsbruck, Wagner, 1867. Gr. in-8°, 37 pages. — Prix : 3 fr.

M. Jülg est déjà très-favorablement connu par sa belle édition du Siddhi-Kûr,[1] qui a obtenu les suffrages des juges les plus compétents. Le texte kalmouk du Siddhi-Kûr qu'il a mis en lumière, ne contient que treize contes des vingt-cinq dont se compose l'original indien, le Vetâlapancavinçati. M. J. a eu la chance de retrouver le texte mongol de neuf contes qui manquent à la rédaction kalmouke, et il va le communiquer au monde savant avec un autre texte mongol inédit, le recueil des contes intitulé *Histoire d'Ardschi Bordschi Chan*, dont l'original indien est le Vikramacaritra. Après la notice que M. Schiefner en a donnée [2], on ne connaissait de l'Ardschi Bordschi qu'une traduction allemande faite par Benfey [3] sur une traduction russe très-arbitraire et inexacte.

Pour exécuter cette publication M. J. n'aurait pu trouver en Europe des caractères mongols que dans les imprimeries de Saint-Petersbourg ou de Kasan; mais il a eu le bonheur de rencontrer à Innsbruck même un chef de librairie, M. Schumacher, qui, ne consultant d'autre intérêt que celui de la science, a fait fondre exprès des types mongols. La brochure dont nous avons donné le titre est un spécimen de l'édition préparée par M. Jülg.

Le conte de l'Ardschi Bordschi publié dans ce spécimen avec traduction allemande n'a pas été choisi au hasard. M. J. a été déterminé à lui donner la préférence par l'identité de sa seconde partie avec un épisode du *Tristan und Isolde* de Gotfrit de Strasbourg. C'est le conte de la femme qui élude le jugement de Dieu, en faisant déguiser son amant en fou ou en mendiant. Cette identité, qui lui a été signalée par M. von der Gabelentz, a tellement frappé M. J., que, pour mettre les lecteurs en état de mieux l'apprécier, il a ajouté à la traduction allemande du texte mongol le passage du poème allemand, d'après la version moderne faite par M. Kurz.

M. Benfey avait déjà rapproché ce conte d'autres contes orientaux dans son

1. *Die Mærchen des Siddhikûr.* Leipzig, 1866.
2. *Mélanges asiatiques tirés du Bull. Hist.-Philol. de l'Acad. de St-Petersb.*, III, p. 204 et suiv.
3. *Ausland*, 1858, n° 34 et suiv.

introduction au Pancatantra. Mais ni lui, ni M. J. n'ont remarqué combien il a été populaire en Europe. On le trouve dans les textes français en prose et en vers du roman de Tristan, et c'est dans un original français que Gotfrit de Strasbourg l'a trouvé [1]. Isolé et indépendant des aventures de Tristan, on le trouve dans Timoneda, Straparola, Malespini [2], etc. Souvent il est appliqué à un monument qui existe toujours à Rome, connu sous le nom de *Bocca della verità*, et que la légende a attribué à Virgile l'enchanteur. C'est ainsi qu'il est raconté dans la *Fleur des histoires* de Jean Mansel [3], dans les *Faits merveilleux de Virgile*, etc. Une poésie allemande sur Virgile, ayant ce conte pour sujet et appartenant à la première moitié du XIVe siècle, a été publiée par M. Bartsch, qui n'a pas oublié de la rapprocher du conte de l'Ardschi Bordschi [4].

M. J. croit que les Mongols ont reçu d'Europe le conte en question, et il s'appuie sur l'exemple, cité par Benfey, du vieux conte des oreilles de Midas, qui se retrouve dans le Siddhi-Kûr. Avant de dire notre avis sur cette opinion de M. J., qu'il nous soit permis de constater que le conte des oreilles de Midas n'est pas le seul, parmi ceux de l'antiquité classique, qui se retrouve en Asie. On peut citer comme plus remarquable encore celui de Polyphème, qui existe chez un peuple turco-tartare, les Oghuz [5], et celui du voleur et du roi Ramessès (Rhampsinitus), dont parle Hèrodote et qui se retrouve dans Somadeva [6]. Il faut noter cependant que ces contes ont circulé et circulent encore chez le peuple en Europe, sous des formes qui prouvent, ainsi que l'a remarqué Grimm pour celui de Polyphème, leur permanence indépendante de la tradition littéraire. C'est là un fait que M. Benfey n'a pas remarqué à propos de celui de Midas [7], et qui cependant est très-intéressant pour l'histoire du passage de ces contes d'Occident en Orient. Il faut noter aussi que celui du voleur et celui de Polyphème sont bien connus en Russie. M. Afanasieff en a publié plusieurs versions russes [8], que nous sommes surpris de ne pas voir citer par ceux qui se sont occupés de ces deux contes. Les savants qui se livrent à ce genre de recherches ont tort de négliger la littérature populaire de la Russie, qui est des plus intéressantes, car souvent on y surprend des contes, pour ainsi dire, en route entre l'Asie et l'Europe. Pour citer un exemple que je crois nouveau, un des contes publiés, d'après une version russe, par Schiefner [9], comme spécimen d'une langue du Caucase, est exactement identique avec le neuvième conte du Baïtal-Putchisi [10]. Les Mongols occidentaux ou Kalmouks, placés qu'ils sont sur les

1. Voir *Revue critique*, 1866, art. 24.
2. Dunlop-Liebrecht, p. 500.
3. Du Méril, *Mélanges archéol. et litt.*, p. 444 et suiv.
4. Voir la *Germania* de Pfeiffer, IV, 237 et suiv.; V, 94.
5. Grimm, *die Sage von Polyphem*, p. 7.
6. Wilson, *Works*, IV, 147.
7. Cf. du Méril, *Études sur quelques points d'archéologie*, etc., p. 432; Michel, *Tristan*, II, 312 ss.
8. *Narodnyia russkiia skazki* (Contes populaires russes), Moskwa, 1863. Voyez pour le conte de Polyphème le t. III, p. 59, 134, et t. VIII, p. 256 et suiv.; pour celui du voleur, t. VII, p. 256 et suiv., VIII, p. 290 et suiv.
9. *Versuch über die Thusch-sprache*, dans les Mémoires de l'Acad. de St-Petersbourg, VIe sér., t. IX (1859), p. 102.
10. P. 69 de la traduction anglaise de *Kâli Kricken* (Calcutta, 1834).

confins de l'Europe et de l'Asie, durent contribuer au passage des fictions populaires de l'une à l'autre de ces deux régions. On ne peut douter non plus que la domination mongole en Europe n'ait beaucoup contribué à cet échange, et particulièrement au passage chez nous de beaucoup de contes indiens. Cette idée, avancée par un connaisseur tel que M. Benfey, ne saurait qu'être confirmée par les publications de M. Jülg. Pour ce qui est du conte en question, je ne sache pas qu'on le trouve en Europe avant la fin du XIIe siècle. Aussi M. J. a-t-il tort d'appuyer son opinion sur l'exemple de celui de Midas. Sans doute son existence en Europe est antérieure à l'invasion mongole; mais nous ne pouvons admettre que les Mongols, ainsi que le veut M. J., l'aient appris en Europe lors de l'invasion. Ce conte se présente dans la littérature européenne justement à l'époque où apparaissent pour la première fois nombre de récits relatifs aux ruses des femmes, dont l'origine indienne n'est pas douteuse, et dont le roman des Sept Sages nous offre l'exemple le plus remarquable. Après cela, si on se souvient que l'Ardschi Bordschi n'est qu'une rédaction en mongol d'un recueil indien, et que le conte en question se retrouve dans un autre recueil indien, le Çoukasaptati, on sera facilement convaincu qu'à ce conte, ainsi qu'à beaucoup d'autres du même genre, il faut reconnaître une origine indienne. Probablement il a fait partie du vaste cycle indien des contes relatifs aux ruses féminines, que l'on désignait ironiquement comme un cinquième Véda, le Véda des femmes (*Strîveda*)[1]. Plutôt que par les Mongols, nous croyons qu'il a été transmis à l'Europe, ainsi que le roman des Sept Sages, par l'intermédiaire de peuples mahométans.

Ces observations, dont la brochure de M. J. a été l'occasion, n'ont qu'un rapport indirect avec la publication qu'il prépare. Le rapprochement qu'il a fait dans ce spécimen est en dehors du cadre de son édition. M. J. se propose seulement de publier le texte mongol avec la traduction allemande et des notes critiques, dans lesquelles il rendra compte des variantes des manuscrits qu'il a eus à sa disposition. Nous sommes incompétents pour juger de l'exactitude de sa traduction, mais le jugement porté par un connaisseur tel que M. de Gabelentz sur l'édition du Siddhi-Kûr[2] nous est une garantie suffisante de la force de M. Jülg dans les études mongoles et de la conscience qu'il porte dans ses travaux. Il serait à désirer que l'exemple de M. J. fût suivi. Les différentes littératures de l'Orient possèdent de nombreux recueils de contes populaires, dont la publication serait de la plus grande importance, et dont plusieurs sont connus de nom seulement, ou par des extraits bien insuffisants. L'utilité qu'on a tirée de ceux qui ont été mis en lumière devrait engager les orientalistes à ne plus retarder la publication des autres.

D. COMPARETTI.

---

61. — **Der Kurfürstentag zu Regensburg** von 1630, von Otto HEYNE. Berlin, Guttentag, 1866. In-8°, IX-202 pages.

Nous avons déjà parlé dans la *Revue* (1866, art. 141) des nombreux ouvrages consacrés par la science allemande à l'histoire de la guerre de Trente-Ans, et

1. V. Benfey, *Pantschatantra*, I, p. 141, 145, 367, 418.
2. *Zeitschrift der deutschen morgenl. Gesellsch.*, XX, p. 455.

nous avons dit un mot des différentes écoles qui se combattent sur ce terrain. M. Heyne, l'auteur de la savante monographie que nous signalons, a pensé non sans raison que l'historien sérieux a bien assez de difficultés à vaincre sans venir encore se faire l'avocat d'un parti. Aussi dans son livre ne torture-t-il pas les faits, ne les juge-t-il même pas; il se borne à les expliquer et à en faire ressortir l'enchaînement, et c'est là ce qui fait le grand mérite de son ouvrage.

Le Congrès électoral de Ratisbonne en 1630 marque nettement la fin de la première période de la guerre de Trente-Ans et le commencement d'une période nouvelle. Jusqu'au moment où l'édit de Restitution (1629) permit aux princes catholiques de l'Allemagne de partager les dépouilles des protestants vaincus, la ligue catholique avait marché d'accord avec Ferdinand II. Le transfert de l'électorat palatin au duc de Bavière, l'édit même de 1629 avaient été le prix de cette union. Le triomphe de la cause commune amena, comme il arrive souvent, les premiers symptômes de discorde. L'empereur avait trouvé dans l'armée de Wallenstein un instrument plus docile que dans celle des liguistes; peu soucieux des vieilles constitutions de l'Empire, il l'avait cantonnée dans l'Allemagne entière et pesait ainsi également sur catholiques et protestants. Les membres de la ligue, voyant les ennemis du dehors vaincus, commencèrent à s'inquiéter de l'armée permanente que conservait ainsi l'empereur, surtout lorsqu'ils virent les ducs de Mecklenbourg expulsés de leur pays par une sentence inique et leurs duchés donnés en fief au général de Ferdinand II. A partir de ce moment le désaccord, quoique encore caché, fut complet. L'édit de Restitution, dont ni l'empereur ni les électeurs catholiques n'entendaient perdre les avantages, maintenait seul cette union presque involontaire, de la part de la ligue du moins. En effet, si la lutte éclatait entre les deux alliés d'hier, comment se concilierait-on les princes protestants dont on s'était à l'instant même partagé les biens? Et ceux-ci, voyant leurs anciens vainqueurs désunis, ne tâcheraient-ils pas de prendre leur revanche? Tout semblait donc devoir empêcher une rupture. S'il n'en fut pas ainsi, si la ligue catholique fit échouer systématiquement à Ratisbonne tous les plans politiques de Ferdinand, où trouverons-nous les motifs de ces manœuvres si peu favorables à la cause commune? Dans un sentiment de crainte, sans doute, qui fit taire la voix de la prudence, mais surtout aussi dans l'influence exercée sur la ligue par la diplomatie étrangère. La France, débarrassée de ses soucis intérieurs par la prise de La Rochelle et craignant une invasion future[1], tâchait alors de reprendre en Allemagne une politique plus favorable à ses intérêts et plus conforme à ses traditions. Sous l'impulsion puissante de Richelieu, nous voyons les envoyés de Louis XIII exploiter toutes les frayeurs; dès 1629 Charnacé travaille à la cour de Munich et Marcheville visite les princes de l'Allemagne du Nord. Gustave-Adolphe, hésitant encore à s'engager dans sa mémorable expédition, est décidé par les promesses du cardinal, et les Provinces-Unies, toujours menacées par l'Espagne, acceptent

1. On ne sait pas assez que Ferdinand II, sous l'impulsion de l'Espagne et désireux de reconquérir les Trois-Évêchés, nourrissait dès ce moment de sérieux projets d'invasion. Par un piquant contraste, ce fut le grand général de l'empereur qui fit tout au monde pour le dissuader de cette expédition. M. Heyne cite à ce sujet des lettres bien curieuses.

les subsides secrets de la France. C'est donc au moment même où Ferdinand, fier de ses succès en Allemagne et en Italie, venait demander au congrès électoral de Ratisbonne de nouveaux efforts pour consolider son triomphe, que les adversaires du dehors commencent à se rallier sous l'influence française; et grâce à cette même influence, que secondent leurs propres craintes, les alliés du dedans refusent leur concours. Il importe de bien remarquer que les princes protestants de l'Allemagne ne sont pour rien dans les événements qui s'accomplissent à Ratisbonne; absents du congrès ou représentés en très-petit nombre par des ambassadeurs muets, écartés dès l'abord de toutes les discussions importantes, ils ne jouèrent aucun rôle dans le conflit entre la ligue et l'empereur. Un rôle bien autrement important fut celui qu'y remplirent les envoyés français Léon de Brûlart et le fameux père Joseph [1]. Leur mission extérieure se bornait à régler la question du duché de Mantoue, que le duc de Nevers, le protégé de la France, disputait à Ferdinand, et leurs instructions officielles leur prescrivaient une entière réserve. Se voyant abandonné des électeurs sur la question des Pays-Bas et la question des évêchés, sur les affaires italiennes comme sur celle de la succession à l'empire, obligé par eux de congédier Wallenstein et de licencier son armée, ce fut l'empereur lui-même qui entama des négociations en vue d'une paix générale. Brûlart, tout en déclarant qu'il était sans pouvoirs, signa le 4 septembre un armistice en promettant un traité de paix. La notification de la trêve vint à temps pour empêcher la prise de Casal que les Impériaux allaient emporter d'assaut, mais bien que bénéficiant de l'armistice, les troupes françaises sous Schomberg refusèrent de le respecter. La conduite du maréchal est loin d'être clairement expliquée dans les mémoires de Richelieu. Levassor dans son *Histoire de Louis XIII* la rattache, d'après les dires de Nani et de Siri, aux péripéties d'une maladie du roi. Cette solution n'a point satisfait M. H.; il démontre d'une façon fort plausible à notre avis que la trêve du 4 septembre ne fut qu'une feinte autorisée par Richelieu pour sauver Casal. En ce moment, Casal perdu, ce n'était pas seulement une forteresse de moins, c'était la France chassée de l'Italie tout entière où elle n'avait plus que quelques milliers de soldats valides (Richelieu, *Mém.*, VI, 271). On a quelque peine seulement à comprendre l'aveuglement de Ferdinand, qui se laissait arracher ainsi le fruit de ses succès antérieurs. Le traité de paix signé le 13 octobre à Ratisbonne était tout en faveur du duc de Nevers et de la France, et cependant Louis XIII refusa de le ratifier, car il s'y engageait à ne pas aider sous main les ennemis de l'empereur. Sur ce point la diplomatie autrichienne avait donc subi un échec complet. Grâce aux menées des envoyés de Richelieu, grâce aux défiances profondes de la ligue, Ferdinand ne fut pas plus heureux dans ses autres tentatives; il ne put même obtenir, en retour du renvoi de Wallenstein et de la réduction de son armée, que les électeurs désignassent son fils aîné comme successeur à l'empire. Lorsqu'il quitta Ratisbonne, le 13 novembre 1630, il n'avait réussi qu'à obtenir la promesse de quelques secours contre Gustave-Adolphe; il avait laissé tomber

1. On a grandement surfait, selon M. Heyne, la part prise par le P. Joseph aux négociations de Ratisbonne. Les récits romanesques sur son activité proviennent en majeure partie des écrits que l'abbé Richard s'est amusé à publier successivement *sur*, *pour* et *contre* le fameux capucin, au commencement du dernier siècle.

le général dont le nom seul faisait trembler l'Allemagne, il avait dispersé sa puissante armée, son plus fidèle soutien; il avait signé avec la France un traité qui séparait sa politique de celle des Habsbourg d'Espagne; il avait renoncé à lutter avec les Provinces-Unies; il avait renoncé à maintenir son ascendant dans la péninsule italienne, et tout cela pour s'assurer le concours de la ligue dans la lutte qui se préparait avec la Suède. Hier encore maître absolu de l'Allemagne, il redevenait l'obligé des électeurs catholiques comme au début de la guerre, et cette alliance précaire qu'il venait de renouveler au prix de tant de sacrifices, la politique française allait travailler sans relâche à la rompre pour y réussir enfin. Il faut ajouter d'autre part que le projet aventureux de Charnacé, qui voulait réunir dans une entente commune la Suède, la ligue et les princes protestants, échoua dès les premières ouvertures. Brûlart ne fût pas plus heureux en essayant de négocier l'alliance de Gustave-Adolphe avec Jean-George de Saxe. L'apathique électeur refusa obstinément de sortir d'une inertie fatale à ses intérêts comme à ceux du protestantisme, et ce ne fut que beaucoup plus tard, alors que déjà le roi de Suède foulait le sol allemand, qu'il trouva le courage, non pas de s'allier à lui, mais de faire entendre ses doléances.

Tel est le tableau du revirement politique imprévu, amené pour une bonne part par l'habile politique de Richelieu, que retrace aujourd'hui M. H. avec un grand talent. Un appendice sur les sources imprimées relatives au congrès de Ratisbonne termine le volume; nous appelons l'attention sur ce qui y est dit des Mémoires de Richelieu. Mais les matériaux imprimés ne sont entrés que pour une faible part dans la composition de ce livre. L'auteur a largement puisé dans les archives de Dresde, que le gouvernement saxon met à la disposition des travailleurs sérieux avec une libéralité de bon goût qu'on pourrait imiter de ce côté-ci du Rhin. Grâce à ces documents inédits, M. H. a pu restituer sa physionomie véritable à une époque encore mal connue de la guerre de Trente-Ans. Il nous reste quelques observations à faire, presque toutes de détail. Tout d'abord l'auteur nous semble trop indulgent pour l'électeur de Saxe, non qu'il ait tenté l'apologie de ce prince incapable, mais il n'a pas assez marqué peut-être combien sa conduite politique fut funeste à l'Allemagne et combien peu d'éloges mérite son zèle religieux, qui ne se montra qu'au moment où furent lésés ses intérêts pécuniaires et dynastiques. M. H. n'aurait pas dû désigner non plus l'année 1626 comme point de départ du revirement politique de la France à l'égard de l'Autriche; dès 1623 nous la voyons soudoyer les troupes de Mansfeld dans la Frise orientale et préparer, de concert avec l'Angleterre, Venise et la Savoie, des expéditions hostiles à la maison de Habsbourg. — P. 186, l'ambassadeur anglais n'est pas *lord*, mais *sir* John Anstruther. — L'auteur regrette quelque part la rareté des documents français relatifs à son sujet; espérant qu'il poursuivra des études si bien commencées, nous lui indiquerons en terminant quelques volumes renfermant des pièces qui se rapportent de près ou de loin à cette époque, et qu'il pourra consulter dans les dépôts de Paris. A la Bibliothèque impériale, fonds français, ce sont les numéros suivants : 15887, Traités de Ratisbonne (1630), etc. — 16931, Pièces relatives à l'Allemagne de 1620-1648. — 17351, Motifs de la France pour la guerre d'Allemagne, etc. — 17880, Traités avec Gustave-Adolphe (1631), etc. — 17882, Traités avec

l'Allemagne depuis 1631. — 18985, Affaires d'Allemagne de 1618-1635. — A la bibliothèque de l'Institut, il pourra voir dans la collection Godefroy le vol. 25 : « Traités de Mouçon (1626) et de Ratisbonne (1630) » et le vol. 270 : « Affaires d'Allemagne de 1625-1632 ». — Sans doute il trouverait bien d'autres pièces encore aux Archives des affaires étrangères, mais il est bon qu'il sache d'avance que ces trésors ne sont accessibles qu'à ceux qui les gardent et qu'on défend aux savants d'en approcher. ROD. REUSS.

VARIÉTÉS. [1]

Les destinées de l'enseignement supérieur sont si intimement unies à celles de la science et surtout de la critique que nous ne nous écartons point de notre but en signalant aux lecteurs de la *Revue* un excellent discours de M. de Dœllinger, professeur à la faculté de théologie et recteur actuel de l'université de Munich.

Il n'est peut-être pas inutile de dire, tant les constitutions des universités allemandes sont inconnues parmi nous, que dans la plupart d'entre elles le rectorat est une magistrature temporaire, décernée par l'élection de tous les professeurs à un de leurs collègues. A son entrée en charge, le recteur élu prononce un discours en séance publique. C'est dans cette circonstance que M. de D. a rapidement exposé le passé des universités allemandes pour tirer de cette étude quelques conclusions sur leur avenir.

Cet exposé est fait d'une manière large et impartiale. Comme tous ceux qui ont pris part aux polémiques de notre temps, M. de D. a ses partisans et ses adversaires. Mais nul, à la lecture de ce discours, ne pourra contester l'esprit de haute conciliation qui l'anime. Je recommande à nos lecteurs le tableau si sympathique de la fondation et du progrès de l'université de Berlin. Il est tel groupe de catholiques français qui retirerait une excellente leçon de cette lecture. Nos voisins comprennent mieux que nous qu'on peut applaudir aux progrès de la science dans toutes les communions dissidentes, tout en tenant fermement le drapeau de sa foi.

Je n'insisterai que sur quelques points qui intéressent le public français.

M. de D., en parlant avec un légitime orgueil de l'influence immense que les universités exercent en Allemagne, se demande quelle est la cause du progrès qu'elles ont fait depuis le XVIII[e] siècle, soit dans leur propre enseignement, soit dans l'opinion publique.

C'est, dit-il, qu'elles ont été avant tout le centre de ce grand mouvement historique qui a renouvelé toutes les sciences et a substitué partout la critique, la comparaison de toutes les méthodes et de tous les temps, à la répétition oiseuse des formules toutes faites. Comment ont-elles atteint ce but, si ce n'est par la réunion, l'association de toutes les branches de l'enseignement? Dans cette pénétration mutuelle de toutes les sciences l'une par l'autre, dans cette vie commune des maîtres qui les enseignent et des élèves qui les étudient, les préjugés tombent, l'horizon des connaissances humaines s'élargit. Tous profitent du labeur de tous. Aujourd'hui la multiplicité des travaux, les découvertes de l'érudition semblent encombrer le champ de la science. C'est à peine si un

1. *Die Universitæten sonst und jetzt*, par M. de Dœllinger. Munich, 1867. In-8°.

homme isolé peut parvenir à se rendre compte du mouvement quotidien de la science qu'il étudie ; mais qu'il vive dans une université, et dans ce perpétuel échange de connaissances et de renseignements qui lui est si facile, il sentira grandir ses forces et ses moyens d'action. Tel est le secret de l'érudition de ces hommes que M. de D. propose à la jeunesse allemande comme modèles, des Grimm, des Karl Ritter, des Niebuhr, des Humboldt : ils ont donné beaucoup sans doute, mais ils ont beaucoup reçu.

Cette vie si favorable à la science a pour sauvegarde les libres institutions, l'indépendance des universités. Chaque professeur prend part au gouvernement; chacun se sent ouvrier d'une œuvre commune. Sans cette vie universitaire on n'aurait pas vu se développer aussi rapidement en Allemagne ces facultés critiques, ce sens historique qui est un des traits distinctifs du génie moderne. L'Allemagne l'a compris, et l'honneur qu'elle rend aux universités n'est que l'expression naturelle de sa reconnaissance.

Passant de là aux pays étrangers, M. de D. montre que l'Allemagne seule peut se glorifier d'avoir des universités véritables ; et là encore, dussions-nous choquer quelques susceptibilités, nous sommes de son avis. Sa conclusion sur la France est sévère. La France, dit-il, ne possède d'une université que le nom. Deux villes seulement, Paris et Strasbourg, y possèdent toutes les facultés au complet, mais elles n'ont rien qui les relie, si ce n'est leur commune dépendance de l'administration centrale. Ailleurs il y a des écoles, mais toutes privées d'autonomie, c'est-à-dire sans influence véritable. La leçon peut paraître dure, mais elle est incontestablement vraie. Il y a même une autre leçon assez curieuse à tirer de quelques inexactitudes de M. de D. Il se trompe sur l'organisation de nos facultés de province, nous dote de deux facultés de médecine de plus, dont nous aurions vraiment grand besoin, et par contre nous réduit à huit facultés des sciences et six facultés des lettres. Quelle indignité ! va-t-on dire. M. de D. ne pouvait donc consulter l'*Annuaire de l'Université*, et y voir qu'il y a en province quinze facultés des lettres et autant de facultés des sciences ? J'en conviens, mais j'ajoute qu'il est fort difficile à un étranger de se rendre compte de l'organisation de notre enseignement supérieur, précisément parce qu'elle est anormale ; que nos facultés disséminées, qui répondent si peu à cette large vie universitaire dont nous tracions tout à l'heure le tableau, déroutent les esprits habitués à un tout autre spectacle ; qu'en somme on n'est pas très-coupable de confondre les cours de nos facultés des sciences et des lettres, sans élèves spéciaux, sans conférences privées, avec des séances publiques qui, aux yeux d'un Allemand, ne sauraient constituer un véritable enseignement. Je crois donc qu'on peut absoudre le savant recteur de Munich, et appeler de tous ses vœux la fondation de ce qu'il nomme, par leur vrai nom, des républiques littéraires. Là toutes les facultés réunies dans quelques centres, et vivant de leur vie propre, donneraient enfin à notre enseignement supérieur la place qu'il est digne d'occuper et en France et en Europe.

G. A. HEINRICH.

ERRATUM DU N° 8, 23 FÉVRIER 1867. — Page 123, l. 8, *Antoine*, lisez *Étienne*, comme deux lignes plus haut. — Page 126, ligne anté-penultième du texte, dans la citation de Brunet, au lieu de *l.*, lisez *T.* (tome).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 13 — 30 Mars — 1867

62. — **Pomponii Melæ de chorographia libri tres.** Ad librorum manuscriptorum fidem edidit notisque criticis instruxit Gustavus PARTHEY. Berolini, in ædibus Friderici Nicolai, 1867. In-8°, xxxij-247 pages. — Prix : 6 fr. 75

Les géographes anciens ont été négligés pendant longtemps et ce n'est que depuis peu qu'on s'est occupé d'en corriger le texte. Grâce aux travaux de M. Parthey nous possédons enfin une édition critique de Pomponius Mela qui, à côté de Strabon et d'autres, méritait bien l'honneur d'une révision nouvelle. Déjà l'édition, d'ailleurs excellente pour son époque, donnée par Isaac Vossius en 1658, avait démontré combien le texte vulgaire différait de la rédaction authentique. Le titre même avait été altéré et M. P. le rétablit d'après un manuscrit du xe siècle qui se trouve au Vatican. Désormais l'ouvrage géographique de Mela devra s'intituler *de chorographia* et non *de situ orbis* comme on l'avait admis jusqu'ici.

M. P. nous donne d'abord une courte notice sur Pomponius Mela et détermine l'époque où il a vécu (les seuls renseignements que nous ayons à cet égard nous sont fournis par le livre même du géographe ancien). Après avoir démontré que Mela avait consulté des auteurs dignes de foi et servi à son tour d'autorité à Pline l'ancien, M. P. résume en quelques mots son jugement sur la valeur de l'ouvrage : « *commendatur perspicuitate, concinnitate, ubertate* » et pourtant, fait-il observer, les écrivains de l'antiquité ne paraissent guère l'avoir consulté. Outre Pline il n'y a que les auteurs de la basse époque qui en aient fait usage; il faut descendre jusqu'à Servius, Jornandès, Freculphe et Boccace pour en retrouver des extraits.

L'examen du manuscrit a démontré que *Mela minus ad fidem codicum, quam ad editorum arbitrium est emendatus*. Quels qu'en soient les mérites, l'édition de Vossius elle-même n'échappe pas à cette critique. Les modifications arbitraires introduites par les divers éditeurs avaient fini par faire disparaître le texte primitif sous une couche de végétations parasites. On ne peut assez savoir gré à M. P. d'avoir enlevé cette mauvaise herbe et rétabli le texte d'après les seules données de la tradition manuscrite. Il a eu parfaitement raison de s'en tenir rigoureusement aux manuscrits et de ne recourir à des corrections *ex ingenio* que dans les cas désespérés. Quand il s'agit d'un géographe, il est encore plus indispensable de procéder de cette façon que pour les autres auteurs; c'est ce que comprendra facilement quiconque s'est occupé de ces matières et aura pu constater combien les noms de villes, de pays, de fleuves, etc., ont été corrom-

pus par suite des corrections successives qu'on a voulu y faire. Pour le mieux démontrer M. P. a donné (p. XXVIII de sa préface) un tableau fort intéressant, où sont groupées les variantes de vingt manuscrits pour trois passages (I, 110. II, 69. III, 15).

On possède de Pomponius Mela un nombre considérable de copies, car cet auteur était fort goûté au moyen-âge. M. P. a eu à sa disposition de nouvelles collations, très-exactement faites, de neuf manscrits. Il est à regretter qu'il se soit écarté de l'usage généralement adopté aujourd'hui et qu'il ait renvoyé les variantes à la fin de son édition au lieu de les mettre au bas du texte; cette disposition est fort incommode. En outre il nous a semblé que, sauf erreur, le nombre de ces variantes eût pu être considérablement diminué. Les travaux des éditeurs précédents ont grandement servi M. P. Dans quatre passages seulement il a dû avoir recours à des conjectures nouvelles. Pas plus que lui nous n'avons pu réussir à corriger un passage qui restera un *crux editorum* si de meilleurs manuscrits ne viennent nous révéler la vraie leçon; il se trouve l. III, c. 84 (p. 81, l. 29 et suiv.) : *cum adolevit ossa pristini corporis inclusa murra Ægyptum exportat et in urbe quam Solis adpellant flagrantibus archiobustis* (le cod. Pragensis porte *argelobustis*) *inferens memorando funere consecrat.*

M. P. n'a donné aucune note explicative, en sorte que les éditions de Vossius et de Tzschucke, où sont réunis d'excellents matériaux pour l'interprétation, conservent à ce point de vue presque toute leur valeur. Un index très-complet termine le volume.

J. Kl.

---

63. — **Geschichte der Logik** im Abendlande von Dr Carl Prantl, Professor an der Universitæt und Mitglied der Akademie zu München. Dritter Band. Leipzig, Hirzel, 1867. In-8°, viij-426 pages. — Prix : 10 fr.

Le troisième volume de l'ouvrage de M. Prantl comprend l'histoire de la logique en occident depuis le commencement du XIIIe siècle jusqu'à Occam inclusivement. M. P. s'est renfermé strictement dans son sujet; il expose ce que l'on rencontre d'important en chaque auteur sur la nature et le but de la logique, sur la question des universaux, le principe d'individuation et les matières traitées dans l'*Introductio* de Porphyre, sur les catégories, le jugement, le syllogisme et les sophismes. Par une sorte de bizarrerie difficile à expliquer, M. P. s'est interdit pour ainsi dire systématiquement d'avoir recours, soit par lui-même, soit par autrui, aux sources manuscrites, à deux ou trois exceptions près. Il lui aurait pourtant suffi même de faire prendre de simples renseignements pour vérifier que les passages, qu'il croit interpolés dans le *Speculum doctrinale* de Vincent de Beauvais et dans la Logique d'Occam, se rencontrent dans tous les manuscrits que l'on possède à Paris et qui sont du XIVe siècle [1]. Il aurait pu s'épargner la

1. Les chapitres 22-28, 32, 33, 34, 35, 36, 38 du IIIe livre du *Speculum*, qui paraissent suspects à M. P. (pp. 81-83), se retrouvent en entier avec les mêmes numéros d'ordre dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale 6428 (fos 70-73, XIVe siècle) et dans celui de l'Arsenal (Histoire, 114, XIVe s.). — On a à Paris quatre manuscrits de la

peine très-inutile de comparer quarante-huit éditions imprimées (p. 34) d'un ouvrage du XIIIe siècle, les *summulæ* de Pierre d'Espagne; il était plus court et plus décisif d'examiner les manuscrits les plus anciens [1]. Au reste je ne pense pas que l'exploration des manuscrits (du moins de ceux qui sont à Paris) modifie sensiblement, soit dans l'ensemble, soit dans les détails, le résultat des recherches de M. Prantl. Presque tous les ouvrages importants faits sur la logique aux XIIIe, XIVe et XVe siècles ont été imprimés; et ces publications sont toutes rassemblées dans la belle bibliothèque de Munich, que M. P. a eue à sa disposition.

Une vue nouvelle, propre à M. P. et capitale pour l'histoire de la scolastique, c'est que si la science elle-même n'est pas restée au XIIe siècle et dans les âges suivants telle qu'elle avait été transmise, les auteurs qui la représentent aujourd'hui pour nous sont absolument dépourvus d'originalité personnelle (pp. 129, 182, 203). En effet, quand on voit apparaître pour la première fois dans un auteur des théories, des distinctions, des expressions techniques qu'on n'a pas rencontrées auparavant, on peut affirmer que cet auteur n'en est pas l'inventeur, qu'il les a puisées dans des devanciers que nous ne connaissons plus, et qu'elles ont été imaginées par des hommes dont les écrits et même le nom ne nous sont pas parvenus. Ainsi Duns Scot paraît au premier abord un auteur tout à fait original; il développe en particulier dans l'ouvrage intitulé *de Modis significandi*, qui se trouve en tête du premier volume de ses œuvres, toute une théorie grammaticale qui semble nouvelle. Pourtant elle ne lui appartient pas; on retrouve ailleurs, dans le même temps et avant lui, les mêmes définitions établies dans les mêmes termes et par les mêmes considérations. M. P. aurait pu rattacher ce caractère remarquable qu'il a eu le mérite de signaler le premier dans toute la littérature scolastique, aux conditions où elle s'est produite. Tous ces ouvrages ont été composés par des professeurs en vue de l'enseignement; et qui dit enseignement dit transmission. L'esprit le plus original et le plus fécond ne pourrait créer une science de toutes pièces ni fournir un cours avec ses inventions personnelles. Quand on enseigne, on enseigne en grande partie avec les idées d'autrui. Les traités de logique du moyen-âge ne sont et ne pouvaient être que des compilations qui reproduisent les mêmes choses souvent dans le

Logique d'Occam, tous du XIVe siècle, trois à la Bibliothèque impériale, 6430, 6431, 6432, un à la Bibliothèque Mazarine, 586. Tous les passages que M. P. considère comme des interpolations de la fin du XVe siècle (p. 329; voir p. 396, notes 961, 962; p. 409, note 1005; p. 419, note 1042) se retrouvent dans les quatre manuscrits, excepté les mots cités p. 409, note 1004; seulement le manuscrit 6432 est mutilé et s'arrête un peu avant la fin du premier traité de la troisième partie. Je reviendrai plus bas sur le traité *de Obligationibus*, qui se trouve dans 6430 et 586.

1. Nous sommes pauvres à Paris en manuscrits des *Summulæ*. Je ne trouve qu'un manuscrit complet, de 1434, à la Bibl. Mazarine, 587 A. Voici ce que j'ai trouvé à la Bibl. impériale: fonds du roi, 6657 (XIVe s.), mutilé. Il manque la fin des *Parva logicalia* depuis « alii distingunt eo » (cf. Prantl, p. 67, note 255). — Fonds Sorbonne, 1803 (XIVe s.), contient les cinq premiers traités et après quelques préceptes de grammaire, le sixième d'une autre écriture et mutilé à la fin. — On a plusieurs gloses: 6433 (XVe s.) f° 153 — 258 v° incomplet. — 6675 (XIVe s.) mutilé. — 6676 (XVe s). — Fonds Sorbonne: 957 (XIVe s.), se termine avec le cinquième traité. — Voir plus bas pour Lambert d'Auxerre.

même ordre et presque dans les mêmes termes. En un mot ce sont des livres de classe, des dictées de cours.

Il résulte de là que les divisions établies pendant longtemps dans l'histoire de la scolastique sont tout à fait arbitraires. M. Hauréau en avait déjà fait la remarque et M. P. le fait ressortir. Il fait encore observer avec beaucoup de raison que dans l'histoire de la logique les distinctions de réalistes et de nominaux, de Thomistes et de Scotistes n'ont aucune importance (pp. 181, 233). Il est singulier qu'avec des vues aussi justes sur le peu de valeur des individus, M. P. ait cru devoir exposer l'histoire de la logique à partir du XIII^e siècle, en prenant les auteurs successivement les uns après les autres dans l'ordre chronologique. Cependant « pour ménager, dit-il (p. 178), des repos au lecteur et » pour ne pas grossir outre mesure les chiffres qui numérotent les remarques, » il a subdivisé l'histoire de la logique depuis la fin du XIII^e siècle jusqu'au commencement du XVI^e en quatre parties qu'il intitule ainsi : les opinions des différents partis se formulent peu à peu, développement luxuriant de la logique scolastique, première apparition de la renaissance, seconde floraison de la scolastique. Cette disposition est tout à fait arbitraire; elle entraîne beaucoup d'obscurités, de longueurs, de fastidieuses répétitions. Il était plus conforme à la nature du sujet d'exposer collectivement, par ordre de matières, en adoptant la disposition qui prédominait alors dans l'enseignement.

Au fond il résulte des travaux de MM. Hauréau et Prantl que l'histoire de la scolastique se divise en trois périodes : la première, de Charlemagne à la fin du XI^e siècle; la seconde, de la fin du XI^e siècle au commencement du XIII^e; la troisième, du commencement du XIII^e siècle au commencement du XVI^e. Pendant ces trois périodes on n'a pas enseigné la science directement et en elle-même, mais en commentant les textes qui faisaient autorité. Pour la première période ces ouvrages étaient, d'après M. P. (*Geschichte*, etc., II, 4), la partie de Martianus Capella qui se rapporte à la dialectique, les *Principia dialecticæ* et les *Categoriæ* de saint Augustin, le traité *de Dialectica* de Cassiodore, et tous les ouvrages de Boëce qui sont relatifs à la dialectique, à l'exception des traductions des premiers et des seconds Analytiques, des Topiques et des *Sophistici Elenchi*. J'ajouterai qu'on a connu aussi le traité de dialectique qui forme dans nos éditions le 3^e livre du *de Dogmate Platonis* d'Apulée et qui était intitulé *periermeniæ*. On lit dans un manuscrit du commencement du X^e siècle (bibl. imp., 6288, f. 127 v.), à la fin d'un morceau *de Sillogismis dialecticis* : « has formulas cathegoricorum sillogismorum qui plene nosse desiderat librum legat qui scribitur periermeniæ Apulei. » Et l'ouvrage d'Apulée se trouve immédiatement après (f. 127 v° — 134); il est également mentionné, ainsi que la traduction des Topiques d'Aristote par Boëce dans une énumération des livres qui contenaient la science de la logique, écrite au IX^e siècle [1]. On a suivi la tradition jusqu'à la fin du

1. A la suite de *Themestii de arte dialectica* (extrait de Boëce, *de differentiis Topicis*), Sorbonne, 1476 : « Illud autem competens indicavimus recapitulare breviter quorum labore in latinum eloquium res iste pervenerunt, ut nec auctoribus gloria sua pereat et nobis plenissime rei veritas innotescat. Isagogen transtulit patricius Boetius, commenta quæ

XIe siècle sans y apporter de modifications sensibles. Il en a été tout autrement au XIIe siècle. Il y eut alors une sorte de renaissance, une activité intellectuelle très-vive, un mouvement de rénovation et d'invention en logique comme dans tout le reste. Les hommes qui vivaient en ce temps avaient conscience du changement; car on lit dans le traité de dialectique publié en 1132 par Adam du Petit-Pont (Sorbonne, 1771, f. 164 v.) : « Tandem autem sciendi studio velut iam iterum incipiente, attentioni neglecta repetenti ex plerisque artium institutionibus eorum ad que sunt artis notitiam redintegrari accidit. » On ne connaissait pourtant pas encore les Analytiques, les Topiques, ni les *Sophistici elenchi* d'Aristote en eux-mêmes, au moins dans la première moitié du XIIe siècle, quoi qu'on n'en ignorât pas l'existence et qu'il en transpirât quelque chose [1]. Mais le mouvement qui anime alors la logique en est complètement indépendant. La dispute très-cultivée autrefois à l'Académie et au Lycée paraît avoir repris faveur dans ce siècle et devint un exercice ordinaire dans les écoles. C'est à cette période qu'il faut rapporter l'invention de tous les termes nouveaux inconnus à l'antiquité qui s'introduisirent en logique et aussi en grammaire. Le XIIIe siècle me paraît absolument dépourvu d'originalité. Il ne diffère du siècle précédent que par l'emploi qu'il fait de tous les écrits d'Aristote et de ceux des Arabes, et par les formes de l'exposition qui sont celles de la dispute et qui se retrouvent partout les mêmes. Quelque sujet que l'on traite, on pose la question, on expose les raisons pour une solution, les raisons contre, et on énonce la solution qu'on adopte, en répétant les raisons contraires. Dès le XIIIe siècle le corps des textes qui font autorité en logique est constitué, comme on le voit indiqué dans le manuscrit du fonds Sorbonne, 1797 (f. 162) : les livres qui sont de l'essence de la logique (*de esse logice*) sont les premiers et les seconds

(que?) ei gemina derelinques (?). Categorias idem transtulit patricius Boetius, cuius commenta tribus libris ipse quoque formavit. Periermenias supra (memoratus) patricius Boetius transtulit in latino (*sic*), cuius commenta ipse duplicia minutissima disputatione tractavit. Apuleus (*sic*) vero Madaurensis sillogismus (*lisez* sillogismos) cathegoricus (*lisez* cathegoricos) breviter enodavit. Supra memoratus vero patricius Boetius de sillogismis hyppotheticis (*sic*) lucidissime pertractavit. Topica Aristotelis uno libro Cicero transtulit in latinum, cuius commenta prospector atque amator latinorum patricius Boetius octo libris exposuit. Nam et predictus Boetius patricius eadem topica Aristotelis octo libris in latinum vertit eloquium. »

1. M. P. a rassemblé les textes dans son second volume, pp. 98-108. Il a mal rencontré en conjecturant (p. 104) que l'*Ars disserendi* d'Adam du Petit-Pont était tirée des Premiers Analytiques; il n'y a pas le moindre rapport entre les deux ouvrages. Nous avons deux manuscrits de l'ouvrage d'Adam : fonds Saint-Victor, 32 (XIIIe siècle), fo 246-272, incorrect au dernier point et à peu près inintelligible; fonds Sorbonne, 1771 (XIIe siècle), fo 163-226, remarquablement correct. L'ouvrage est divisé en trois livres dans 1771, mais n'en a que deux dans 32. Il est incomplet dans les deux manuscrits; seulement dans 32 il y a après « quinque modorum multiplex apparet » un membre de phrase de plus. Il est singulier que le Bibliothécaire de Saint-Victor, qui vivait à la fin du XVe siècle, ait indiqué en tête du manuscrit 32 par les mots « duo libri logice Alexandri » l'ouvrage qui porte pourtant en tête la suscription donnée par M. Cousin (Fragments de philosophie scolastique) et le nom d'Adam. Le manuscrit 1771 porte simplement, sans nom : « Artis dialectice liber primus incipit; » et à la fin du volume, l'ouvrage est indiqué d'une main du XIVe siècle par le titre « Dyalectica Alexandri. » Je ne puis donner ici une analyse de l'ouvrage; il est tout à fait en dehors de la tradition et traite surtout de la dispute.

Analytiques, les Topiques, les *Sophistici elenchi*, les Catégories et le *de Interpretatione* ou *peryarmenias* comme on écrivait alors; « verum tamen sunt quidam alii libri, qui non sunt de esse logice, sed de bene esse, sicut liber Porphirii, liber Sex principiorum [1], liber Divisionum Boetii et ejus Topicorum [2]. » Je ne vois pas que le XIVe et le XVe siècle aient apporté aucune modification importante à ce que leur a transmis le XIIIe. M. P. croit (p. 419) que la théorie de ce qu'on appelait *obligationes* et *insolubilia* est postérieure à Occam. C'est une erreur. Elle apparaît déjà toute formulée, comme elle l'est dans le traité attribué à Occam [3], établie avec les mêmes dispositions et à peu de chose près, les mêmes divisions, dans l'ouvrage que contient le manuscrit du fonds Sorbonne, 1797 (f. 54 v° : Obligatio secundum quod nos utimur hoc nomine in sophismatibus — 62 v° respondendum est dubie. Expliciunt obligationes magistri W.) [4]; un peu plus haut on trouve dans le même manuscrit un traité *de insolubilibus* (f. 46: Circa tractatum de insolubilibus primo sciendum — 50 v° ego dico falsum). Non-seulement l'écriture de ce manuscrit est de la fin du XIIIe siècle; mais ce qui tranche la question, comme me l'a fait remarquer M. Léopold Delisle, c'est que le manuscrit a été légué à la maison de Sorbonne par maître Pierre de Limoges, qui est mort à la fin du XIIIe siècle.

Ainsi le XIIe siècle est la seule époque du moyen-âge à laquelle on puisse reconnaître quelque invention et quelque originalité. Ce mérite, très-relatif,

1. On n'était pas sûr au XIIIe siècle que cet ouvrage fût de Gilbert de La Porrée; on lit dans un traité du XIIIe siècle (Sorb., 1797, f° 167 v°) : « Nomen actoris... non est certum, et propter hoc communi voce actor dicitur. Quis tamen fuerit actor iste, utrum Aristoteles vel Gilbertus Porretanus, non est curandum... Necessitas huius libri ex hoc accipitur, quia in Predicamentis determinat complete de IIII primis predicamentis, de aliis autem imperfecte et incomplete. » Rien ne prouve qu'Albert le Grand ait eu *le triste mérite* (voir M. P., p. 103) d'avoir introduit ce livre dans l'Organon; je ne lui accorderais même pas cette *originalité*.

2. Même énumération dans Siger de Brabant, qui dit des livres qui ne sont pas d'Aristote (Sorb., 956, f° 65) : « Liber... Porphirii ordinatur principaliter ad librum Predicamentorum, et liber Sex principiorum ad expletionem libri Predicamentorum, et liber Divisionum Boetii et Thopicorum Boetii ad librum Thopicorum Philosophi. » Dans un traité du XIVe siècle (Sorb., 956, f° 64) on ajoute les traités de Boëce *de Sillogismis cathegoricis, de Sillogismis ypotheticis*. On voit (*ibid.*, f° 62 v°) qu'on ne savait plus alors que la *logica vetus* avait été ainsi appelée parce qu'elle comprenait les parties de l'Organon anciennement connues, les Catégories et le *de Interpretatione*, tandis que la *logica nova* comprenait celles qui n'avaient été connues que depuis le XIIe siècle, les Analytiques, les Topiques et les *Elenchi* : « Loyca vetus vocatur loyca vetus, quia, antequam Aristoteles componeret ipsam, habuit plura ab antiquis. Nova loyca dicitur nova, pro tanto quia Aristoteles eam de novo adinvenit. »

3. Ce traité précède le *de Fallaciis* dans le manuscrit de la Bibl. Maz. 586, f° 132 v°; il le suit dans le manuscrit de la Bibl. imp. 6430, f° 125; il manque dans le manuscrit de la Bibl. imp. 6431. On lit dans les trois manuscrits (6430, f° 111; 6431, f° 67; 586, f° 129 v°) le passage suivant : « Sed hoc nunquam faciendum est, nisi in arte obligatoria et durante tempore obligationis, de qua arte *forte* aliquid inferius dicetur. » Le manuscrit 6431, qui n'a pas le traité *de Obligationibus*, est le seul qui ajoute le mot *forte*; ce mot manque dans les deux manuscrits où le traité se trouve. En tout cas ce passage, qui n'a certainement pas été interpolé au XVe siècle (voir M. P. p. 419, note 1042), montre que cette théorie est antérieure à Occam.

4. Le même ouvrage se retrouve dans Sorbonne, 956 (XIVe siècle), attribué à Walter Burleigh : « Expliciunt obligationes date a magistro Galtero Burley. Amen. »

qu'il ne faudrait pas s'exagérer, M. P. le réduit encore en attribuant au Byzantin Michel Psellus la théorie des *proprietates terminorum*, dont il a le premier signalé l'importance dans l'histoire de la logique depuis le XIIIe siècle. Je crois qu'on peut établir que cette innovation n'est certainement pas d'origine byzantine et a été imaginée en occident, probablement à la fin du XIIe siècle.

Cette théorie qui servait à démêler les ambiguités des termes et à résoudre les sophismes, est exposée dans six traités, connus (je ne sais depuis quelle époque) sous le nom de *Parva logicalia*, et qui terminent l'abrégé de logique très-répandu au moyen-âge sous le titre de *Summulæ* et attribué à Pierre d'Espagne, qui est mort pape en 1277 sous le nom de Jean XXI. En 1597 un théologien allemand, Elie Ehinger, publia à Augsbourg, d'après un manuscrit qui se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Munich (no 548) et qui est, dit-on, de la fin du XIVe siècle, un abrégé de logique en grec, identique aux *Summulæ* et intitulé : τοῦ σοφωτάτου Ψελλοῦ εἰς τὴν Ἀριστοτέλους λογικὴν ἐπιστήμην σύνοψις. Cet abrégé (que je désignerai sous le nom de *Synopsis*) ne contient que le premier traité des *Parva logicalia*, le traité *de Suppositionibus*; les cinq autres manquent. Si la *Synopsis* est réellement de Michel Psellus, qui vivait à la fin du XIe siècle, les *Summulæ* n'en sont que la traduction. M. P. l'a soutenu très-vivement (*Gesch.*, II, 288). Il est convaincu que l'ouvrage de Psellus a été introduit en occident au commencement du XIIIe siècle et qu'il a été traduit alors soit par Pierre d'Espagne, soit par un autre que Pierre d'Espagne a copié. Cette assertion a été combattue[1] par des objections auxquelles M. P. ne répond pas dans son 3e volume, et je ne vois pas qu'il produise en faveur de sa thèse un seul argument nouveau de quelque valeur. Remarquons d'abord qu'on a de Michel Psellus un traité des Catégories tout à fait conforme à la tradition byzantine et très-différent à tous égards du traité correspondant de la *Synopsis*. Ensuite la *Synopsis* est un ouvrage absolument isolé dans la littérature byzantine. Non-seulement on ne trouve auparavant aucun des termes de logique et de grammaire (ὑπόθεσις, ὄνομα οὐσιῶδες, τρόπος τῆς σημασίας) dans l'acception où les offre la *Synopsis*; mais ce qui est plus grave, il n'y en a pas trace après. Les logiciens byzantins n'ont jamais employé la considération de la *suppositio* (ὑπόθεσις) qui eut tant d'importance pour ceux de l'occident depuis le XIIIe siècle; et les grammairiens byzantins n'ont jamais employé les termes de ὄνομα οὐσιῶδες, τρόπος τῆς σημασίας, tandis que tous les grammairiens occidentaux, dès le commencement du XIIe siècle, désignent par *nomen substantivum* ce que nous appelons encore aujourd'hui substantif, et par *modus significandi* la propriété par laquelle une partie du discours diffère d'une autre. Ce qui ne sépare pas moins la *Synopsis* de toutes les autres productions byzantines, c'est que l'auteur cite Priscien comme une autorité en grammaire (p. 41), Boëce, comme une autorité en logique (p. 79), qu'il emploie pour des exemples familiers les noms de Caton (p. 7) et de Cicéron (p. 256 et 324). Ensuite il est évident, comme l'a déjà remarqué Daunou (*Histoire littéraire de la France*, XIX, 331), qu'un homme qui, comme Pierre d'Espagne, dérive *dyalectica* de

1. Voir la *Revue archéologique*, 1864, p. 267-281.

« *dya*, quod est duo, et *logos*, quod est sermo, » n'a pas traduit du grec [1]. D'autre part la *Synopsis* présente des latinismes évidents. Si l'auteur du texte grec n'avait pas eu sous les yeux un original latin « disputatio non potest haberi, nisi mediante sermone », il n'aurait pas écrit (p. 1) : ἡ διάλεξις οὐ δύναται γενέσθαι, εἰ μὴ μεσιτεύοντος λόγου, mais il aurait mis διὰ μέσου λόγου. Il faut qu'il ait lu « substantia animata sensibilis convertitur *cum* animali », pour écrire contrairement à l'usage (p. 83) : τὸ οὐσία ἔμψυχος αἰσθητικὴ ἀντιστρέφει μετὰ τοῦ ζώου. On dit toujours en grec πρὸς τὸ ζῷον, comme on le trouve du reste plus bas, p. 224. Je crois bien que c'est encore le latin « locus est *sedes* argumenti » qui a induit à écrire (p. 226) : ἔστι τόπος ἕδρα ἐπιχειρήματος. Enfin il me paraît impossible d'expliquer autrement que par la tyrannie exercée par un texte sur celui qui le traduit, les deux définitions étymologiques qui suivent : τὰ ἄτομα τῆς οὐσίας διὰ τοῦτο λέγονται πρῶται οὐσίαι, διότι πρώτως ὑπόκεινται ἄλλοις (p. 113). « Individua substantie dicuntur prime substantie, quia primo substant aliis. — καθὸ δὲ τίθεται ὑπὲρ ἄλλου, ὥστε δῆλον τοῦτ' ἀποδεῖξαι, ἔστι πρότασις (p. 228). « Prout ponitur pro alio in premissis, est propositio, que propositio dicitur, secundum quod est in premissis ad probandam conclusionem. » Il fallait évidemment écrire dans la première définition ὑπόστασις au lieu de οὐσία, qui répond bien, en général, mais non ici à *substantia*, et dans la seconde, τίνεται πρὸ ἄλλου au lieu de τίθεται ὑπὲρ ἄλλου, qui n'a aucun rapport avec l'étymologie de πρότασις, mais qui rend littéralement *ponitur pro alio*. Telles sont les difficultés à mon avis insurmontables qui s'opposent à ce que l'on considère les *Summulæ* comme une traduction de la *Synopsis*.[2]

On ne rencontre d'ailleurs dans la tradition grecque et byzantine rien à quoi on puisse rattacher les termes nouveaux de logique et de grammaire qu'offrent les *Parva logicalia*, tandis qu'on peut en suivre la généalogie dans la tradition occidentale du XII^e siècle. M. P. soutient (III, p. 18) que les termes grammaticaux ὄνομα οὐσιῶδες, τρόπος τῆς σημασίας viennent des commentateurs grecs d'Aristote, qui emploient aussi les mots οὐσιώδης, τρόπος, σημαντικόν. Mais il faudrait démontrer qu'ils les emploient dans le sens grammatical qu'ont reçu en occident les termes correspondants de *nomen substantivum* et de *modus significandi* dès le commencement du XII^e siècle, bien avant l'époque que M. P. assigne à l'intro-

1. Il explique ailleurs *amphibolia* par : *amphi, quod est dubium, et bole, quod est sententia.*

2. M. P. semble croire (p. 55, note 220) que Pierre d'Espagne a fait de *totidem* un *nomen*, parce qu'il y avait dans l'original grec τοσοῦτοι. Mais d'abord il ne pouvait y avoir ici rien de correspondant dans un original grec, attendu que le grec n'a pas de mots qui répondent directement à *totidem*; ensuite en considérant *totidem* comme un nom, Pierre d'Espagne ne fait que suivre la tradition grammaticale du moyen-âge, qui n'admettait avec Priscien que quinze pronoms (*Inst. Gr.* XII, 1) et rangeait tous les autres mots que nous appelons pronoms parmi les noms (*Inst. Gr.* II, 30). Je ne comprends pas comment Pierre d'Espagne aurait traduit *de la façon la plus stupide* ἕτερος par *alter* (M. P. *ibid.*, in der stupidesten Weise). Je ne sais quelle est la force du mot « stupid » en allemand; mais M. P. abuse peut-être ici et ailleurs de cette expression et d'autres du même genre, qui ne semblent pas assez *objectives*. — J'ajouterai que la *Synopsis* ne me semble pas avoir été traduite sur un manuscrit ancien des *Summulæ*; car elle place le traité *de Suppositionibus* avant le traité *de Fallaciis*, comme on le trouve dans les manuscrits 6657 (XIV^e siècle) et Mazarine 287 A (1434). Je doute que cet ordre soit l'ordre primitif, et que ce traité ait été ainsi d'abord détaché des *Parva logicalia*.

duction de la *Synopsis*. Il me paraît impossible d'expliquer au moyen de la langue grecque l'origine du terme de *suppositio*, qui désigne la propriété en vertu de laquelle un substantif représente ce qui est compris dans l'étendue de sa signification, celle du terme *ampliatio* qui marque que cette étendue est augmentée, celle du terme de *restrictio* qui marque qu'elle est restreinte [1]. M. P. y renonce lui-même pour le mot *suppositio*, et il accorde (III, p. 18) qu'il pourrait bien dériver de Priscien, quoique ailleurs (p. 74, note 272) il retire cette concession. Il traduit (II, p. 288) *ampliatio* par αὔξησις qui signifierait plutôt *amplificatio*, et *restrictio* par μείωσις qui répondrait plutôt à *diminutio*. Le mot *suppositio* se rencontre déjà au commencement du XIIe siècle dans le grammairien Pierre Hélie avec un sens tout voisin de celui qu'il a eu depuis [2]. On rencontre également dans des auteurs du XIIe siècle les verbes *ampliare* et *restringere* signifiant *étendre* et *restreindre l'étendue d'une règle* [3]. J'ajouterai que si ces termes avaient été traduits du grec, ils en auraient conservé la forme. Les traducteurs de ce temps ne s'inquiétaient pas de chercher des équivalents pour les termes techniques. Ils traduisent ἐξ εἰκότων par *ex ycotibus*, ἀνομοιομερῆ par *anomiomera*; ils auraient traduit ὑπόθεσις par *ypothesis* et non par *suppositio*. M. Prantl s'étonne (II, p. 288) que trois auteurs différents du commencement du XIIIe siècle, Guillaume Shyreswood, Lambert d'Auxerre [4] et Pierre d'Espagne aient présenté certains préceptes absolument de la même manière; il en conclut avec raison qu'ils ont puisé à une source commune; mais il dépasse évidemment les prémisses, quand il soutient que cette source est la *Synopsis*. Ils ont puisé dans la tradition des

1. Ainsi dans *omnis homo est animal*, *homo* représente, ou, comme on disait, *suppose pour* (supponit pro) Socrate, Platon, etc. Dans *homo potest esse antichristus*, *homo* suppose non seulement pour ceux qui existent au moment où l'on parle, mais encore pour tous les hommes à venir : il y a *ampliatio*. Dans *homo albus currit*, *homo albus* ne suppose que pour les hommes blancs : il y a *restrictio*.

2. Voir l'article de la *Revue archéologique* cité plus haut.

3. On lit dans un traité de dialectique du commencement du XIIe siècle (Bibl. impér., 6438, f° 8) : « Nec regule libri sunt ampliandæ neque restringendæ, nisi propter inconveniens. » Fragments de logique du XIIe siècle (Bibl. imp., 544, f° 108) : « Restringenda est igitur hec regula circa propositiones regulariter factas ad modum libri. »

4. Rien ne prouve que Lambert d'Auxerre soit l'auteur de l'ouvrage intitulé *Summa Lamberti* dans le manuscrit de la Bibl. imp. 7392, f° 74 v° (XIVe siècle), *Sommula* (sic) *magistri Lamberti* dans 13966 (olim St-Germain 1619, XIVe s.); les manuscrits Sorbonne 1797, f° 64 v°-131 (XIIIe s.), et St-Germain 1620 (maintenant 13967, XIVe s.), contiennent le même ouvrage, mais sans nom d'auteur. Il y a même lieu de douter de cette identification; car l'ouvrage est très-semblable aux *Summulæ* de Pierre d'Espagne, qu'il reproduit parfois littéralement (voir M. P. pp. 30-31), et je crois qu'elles sont désignées dans la phrase par laquelle il commence : « Ut novi auditores artium plenius intelligant ea que in *summulis* docentur, valde utilis est cognitio dicendorum. » C'était ainsi qu'on désignait habituellement l'ouvrage de Pierre d'Espagne, comme on le voit dans Duns Scot cité par M. P. p. 225, note 183. Je ne vois pas que ce mot ait jamais désigné, comme l'avance M. P. (p. 25), des manuels de logique composés à l'imitation de la *Synopsis*. Le mot *artista* employé au début de l'ouvrage ne me paraît pas appartenir au commencement du XIIIe siècle, avec le sens d'*étudiant de la Faculté des arts*. L'ouvrage de Lambert est probablement un commentaire sur les *Summulæ* de Pierre d'Espagne, composé suivant la méthode du XIIIe siècle. Il se termine par les Catégories dans les manuscrits 7392 et 13966, par le traité *de Relativis* dans les deux autres. Le dernier traité, *de Dictionibus syncategorematicis*, manque dans Lambert. Peut-être ne faisait-il pas encore partie des *Summulæ*, et il n'est pas sûr que les *Parva logicalia* soient de Pierre d'Espagne.

écoles qui remontait probablement à la fin du xii^e siècle. On cherchera vainement dans la tradition grecque après Aristarque une époque où la logique et la grammaire se soient unies étroitement. Elles sont restées toujours séparées. Il n'en a pas été ainsi en Occident, au xii^e siècle; on voit par les auteurs de ce temps que les deux sciences se firent beaucoup d'emprunts sans pourtant se fondre l'une dans l'autre. La théorie des *proprietates terminorum* est un exemple des emprunts faits alors par la logique à la grammaire. Quelque logicien aujourd'hui inconnu aura imaginé les termes de *suppositio*, *ampliatio*, etc. A cette époque certains auteurs, comme on le voit par Adam du Petit-Pont, se plaisaient à créer des termes nouveaux tous tirés du latin [1]; car on ne savait pas le grec. Toute cette théorie a été évidemment amenée par l'usage de la dispute qui paraît s'être très-répandu au xii^e siècle, qui est devenu universel au xiii^e, et qui a exercé sur les destinées de la logique au moyen-âge une influence dont M. P. n'a pas tenu compte [2]. Au reste les documents nous manquent complètement, du moins à Paris, pour suivre l'histoire de la littérature scolastique à la fin du xii^e et au commencement du xiii^e siècle [3].

On pourrait relever chez M. Prantl quelques fautes de détail inévitables dans un travail aussi épineux. Ainsi le manuscrit de Guillaume Shyreswood porte dans l'extrait donné p. 20, note 66 *Shireskode* et non *Shireshode*, et dans l'extrait donné p. 19, note 64 : « restat *videre* (au lieu de *inde*) », « habens *sufficientiam* (au lieu de *sufficientia*) », « supponit *tantum* (au lieu de *terminum*) ». Celui de Lambert d'Auxerre porte dans ce qui est cité p. 31, note 128, « exilis

1. On lit dans sa Dialectique (Sorb., 1771, f° 186 v°) : « Docendo enim verbis grecissare nec placet nec convenit. » Voici les principes des différents sophismes qui résident dans l'association des mots ou *complexio* (*ibid.*, f° 197) : « Qualiter... ex ipsa complexione sophistica sint principia... dicendum. Sunt autem multipliciter ex coniunctione, ex disiunctione, ex abiunctione, ex transunsione (*lisez* transsumptione), ex conversione, ex perversione, ex traductione, ex defectione, ex intellectione, ex innexione, ex connexione, ex internexione. »

2. C'est encore à la dispute qu'il faut rapporter l'origine de la théorie des *Obligationes* et des *Insolubilia*.

3. La plupart des manuscrits représentant la logique du moyen-âge qui sont à Paris appartiennent au XIV^e siècle. Il n'y en a qu'un petit nombre du XIII^e siècle, dont le plus important est le manuscrit Sorbonne 1797. Ceux du XII^e sont également très-peu nombreux; trois manuscrits ou parties de manuscrits sont rapportés à tort au XIII^e siècle dans le catalogue du fonds du roi, tandis qu'ils appartiennent certainement au XII^e : n° 544; traité de dialectique incomplet, f° 94 « Propositum nunc est predicamentorum significationem assignare... Predicamentum est collectio predicabilium vocum ex uno constituta generalissimo et subalternis generibus; — 101 v°, alii ex quibus in singulis dissimilitudo nascitur; » fragments divers de dialectique qui ressemblent à des notes, f° 102-103, f° 103 v°-105 v°, f° 106-109 v°, f° 110-114, f° 131-133 v°, f° 138-139; — n° 3237, gloses sur l'*Introductio* de Porphyre, f° 125 « Preparans Porphirius introductiones ad predicamenta — 130 videntur de eodem predicamento agere circa proprium et speciem licet agente de diversis. Expliciunt glosule Porphirii. » — 6438 (peut-être de la fin du XI^e s.); traité de dialectique en six livres, f° 1 « Cum difficultas et prolixitas loyce discipline multis et maxime nedibus et tardis ingenio fastidium generent,... nos revolventes utriusque (*Aristote et Boëce*) doctrinam... excerpsimus aliqua ex eorum regulis — 107 possunt etiam aliis modis fieri sillogismi, si diligenter inquiruntur. Explicit liber. » Les siècles antérieurs au XII^e fournissent encore moins. Le traité anonyme de dialectique contenu dans le manuscrit 7730 (qui est du IX^e siècle, et non du XI^e), f° 15 v°-19 v°, n'est autre chose que les *Principia dialecticæ* de saint Augustin.

immobilis (au lieu de *mobilis*). — P. 180. Le texte de la bataille des sept arts d'Henri d'Andeli (et non *Andly*) a été publié par M. Jubinal à la suite de son édition de Rutebeuf, t. II, p. 415 et suiv. — P. 216. Il n'est pas exact de dire que le mot qui signifie (*significat*) comme *dictio*, *signifie en commun avec d'autres* (*consignificat*) comme partie du discours. *Consignificat* veut dire (pour prendre le langage d'aujourd'hui) que le mot unit à l'idée signifiée par la racine, l'idée signifiée par la forme qui le caractérise comme partie du discours. L'idée de *douleur* est la *significatio* de *dolere*; l'idée d'*action* ou d'*état* est sa *consignificatio*. — P. 363. *Cifra* signifie *zéro* et non *chiffre* dans le latin du moyen-âge. Il avait conservé son sens étymologique.[1]

Tout en me croyant obligé de combattre M. P. sur un certain nombre de points et bien que je n'ignore pas à quoi je m'expose en le contredisant, je n'hésite pas à reconnaître et à dire hautement que son ouvrage est fait avec beaucoup de soin, qu'il est plein de vues générales justes et neuves, de détails instructifs, qu'il est propre à donner une idée exacte et précise de la logique du moyen-âge. Les citations des textes originaux sont très-multipliées; et comme l'ouvrage se termine par un index de tous les termes techniques, il pourra être utile même à ceux qui ne savent pas l'allemand et qui trouveront la terminologie scolastique définie par les auteurs eux-mêmes. Enfin on ne peut pas adresser à M. P. le reproche qu'il fait à certain savant français de hasarder des assertions gratuites, « qui ne font pas avancer la science. » CH. THUROT.

---

64. — **Die Juden in Deutschland wæhrend des Mittelalters** in politischer, socialer und rechtlicher Beziehung, von Otto STOBBE. Braunschweig, C. A. Schwetschke und Sohn (M. Bruhn), 1866. Gr. in-8°, x-312 pages.

Depuis le savant ouvrage de Basnage on a plus d'une fois traité l'histoire des Juifs en France, surtout après que l'Académie des inscriptions et belles-lettres eût mis au concours pour 1823 le tableau des destinées du peuple d'Israël en occident depuis le Ve jusqu'au XVIe siècle. Les ouvrages de MM. Arthur Beugnot, C. Malo, Capefigue, et Depping ont d'ailleurs une valeur fort inégale et qu'il ne nous appartient pas de déterminer ici, pas plus que celle des ouvrages plus spécialement consacrés à l'histoire des Juifs en France, dont notre littérature s'est enrichie depuis. En Allemagne c'est le grand ouvrage de Jost qui marque une ère nouvelle dans l'historiographie juive des temps modernes. Après le livre plus succinct de Dessauer, il faut mentionner surtout le

1. Quelques fautes du même genre se sont glissées dans l'article relatif à Siger de Brabant de l'*Histoire litt. de la France*, XXI, p. 117 et suiv. Le manuscrit Sorb. 940, f° 1 porte *congruum* et non *coniugatum*, f° 19 « oratio *aut* » et non « oratio *autem* », « significata *per* » et non « significata *quoad*. » Le manuscrit Sorb. 956, f° 61 porte *divisivus* et non *diversivus*, *litigiosus* et non *lingiosus*, f° 72 « ars *priorum* » et non « ars *posteriorum*. » En outre, non seulement cet ouvrage de Siger est relatif aux premiers Analytiques, mais il ne commence qu'au f° 65 : « Logica est pars organica philosophie, ut dicit Simplicius. » Les 215 questions de logique avec les réponses toutes fort courtes, que contiennent les f°s 61-64, sont un autre ouvrage anonyme, tout à fait distinct, dont le dernier f° manque. On lit très-distinctement, f° 61 : « sillogismus *medicus* est qui probat membra divisionis; » mais le mot est sans doute altéré. Enfin il faut lire dans le manuscrit Sorb. 963, f° 56 v°, *tria* au lieu de *varia*, *communis* au lieu de *conceptionis*, *materia* au lieu de *anima*, *communem* au lieu de *conceptionem*.

grand travail de M. Grætz[1] qui dans une série de volumes, sous des titres divers et sans suivre l'ordre chronologique, nous a retracé peu à peu les destinées du peuple juif depuis ses origines jusqu'à nos jours, ainsi que le développement des idées morales, religieuses et scientifiques qui se sont manifestées dans son sein.

L'histoire des Juifs au moyen-âge offre, on le comprend, des difficultés toutes particulières. Nous ne voulons point parler ici des tendances de race et de religion, des sympathies ou des antipathies personnelles qui pourraient guider un auteur dans des études de ce genre, car de telles tendances sont incompatibles avec l'histoire sérieuse; mais même au point de vue de l'historien consciencieux on rencontre d'énormes difficultés. Où trouver en effet des sources sûres et suffisantes? Un peuple persécuté de pays en pays, expulsé presque partout, chargé de haines séculaires et ne réussissant pas toujours à protéger la plus misérable des existences contre ses persécuteurs, n'aura certes pas le temps d'écrire les annales de son martyre; les persécuteurs à leur tour méprisaient trop cette race malheureuse pour s'intéresser à ses souffrances et pour les transmettre à l'histoire. Les chroniques du moyen-âge ne font guère que nous signaler les recrudescenses de la haine populaire et les points culminants de la persécution. Trouverons-nous des guides plus sûrs dans les documents juridiques que nous ont conservés les archives des villes et des évêchés? Nous possédons une ample moisson de ces documents, mais ils nous inspirent, à vrai dire, quelque défiance. Ces priviléges, ces sauf-conduits, ces arrêtés de législation locale ont-ils été bien réellement et constamment en vigueur? Nous retracent-ils le tableau fidèle de l'existence des Juifs au moyen-âge? Ne risquons-nous pas, en acceptant ces textes avec trop de confiance, de croire les Juifs, je ne dis pas plus heureux, mais moins misérables qu'ils ne l'étaient en effet? Je m'explique. Pour un grand nombre de cas (priviléges d'habiter en tel ou tel endroit, protections accordées aux commerçants, aide du pouvoir judiciaire pour forcer les débiteurs récalcitrants, etc.), nous savons de source très-certaine que les parchemins des Juifs ne leur servaient d'ordinaire en rien. On vendait au poids de l'or à telle communauté israélite le droit d'asile dans la cité et le lendemain peut-être, à la suite d'un mouvement populaire ou pour tout autre motif, elle était expulsée tout entière. La charte officielle n'en reposait pas moins dans les archives et semble y faire foi d'une tolérance qui n'a point existé. Jusqu'à quel point ce fait incontestablement établi pour un grand nombre de cas pourrait-il être généralisé, si l'on avait les moyens de contrôle nécessaire? C'est une question insoluble à vrai dire, mais qui nous permet d'affirmer qu'il faut renoncer à obtenir un tableau *absolument* fidèle de la condition des Juifs au moyen-âge; on ne fera jamais leur histoire que par *à peu près*.

Toutes ces difficultés n'ont pas effrayé M. Stobbe, l'auteur du livre que nous devons examiner ici. Professeur de droit à l'université de Rostock, il fut amené à concevoir cet ouvrage par l'étude des sources du droit germanique, auxquelles

1. Les volumes de M. Grætz, quoique formant une *Histoire des Juifs*, ne portent pas ce titre commun. Classés par ordre chronologique, ce sont les vol. IV-VII de tout l'ouvrage, dont il serait trop long de citer les titres spéciaux, qui se rapportent à la période dont il s'agit ici.

il a consacré de savants travaux. Les nombreux documents relatifs à l'histoire des Juifs en Allemagne qu'il rencontra sur son chemin, l'encouragèrent à consacrer à ce sujet une étude spéciale. Il a borné son travail à l'époque du moyen-âge. Pour exploiter ce champ de recherches, si vaste déjà, il a largement mis à contribution les travaux de ses prédécesseurs, surtout les ouvrages de Grætz et les nombreuses monographies contenues dans la *Revue* de Frankel [1]. L'ouvrage de Wiener [2] avait d'ailleurs facilité les recherches et quelque fréquentes que soient les fautes et les lacunes de son travail, il n'en a pas moins le mérite d'avoir compilé dans ses *Régestes* de précieuses indications, éparses jusqu'ici, et d'avoir ainsi fourni le premier répertoire sur la matière qui nous occupe.

Ce n'est pas l'histoire des Juifs allemands dans son ensemble que nous raconte M. Stobbe. Le jurisconsulte s'est senti naturellement attiré par le côté juridique de la question, qui est en même temps le plus neuf et le plus intéressant. D'autres nous ont retracé déjà le tableau plus ou moins exact des persécutions souffertes par les Juifs au moyen-âge; aucun écrivain n'avait encore éclairci et coordonné les nombreux matériaux que nous possédons sur leur position sociale et politique. L'auteur n'a pas précisément découvert de sources nouvelles, mais il a le grand mérite d'avoir rassemblé à peu près tout ce qui existait en fait d'indications imprimées sur son sujet, et le mérite bien plus rare encore, surtout en Allemagne, d'avoir groupé avec talent et clarté ces données diverses dans une série de chapitres nettement distincts. Son livre que nous regarderions chez nous comme un livre très-savant, il nous le donne modestement lui-même comme un ouvrage populaire, écrit pour le grand public.

Le volume s'ouvre par un aperçu rapide sur l'état des Juifs sous l'empire romain et sous la monarchie franque. Ce fut une époque bien heureuse pour eux quand on la compare aux temps qui suivirent. Plusieurs empereurs, comme Charlemagne et Louis-le-Pieux, les mirent sur un pied à peu près complet d'égalité avec leurs sujets chrétiens. Le clergé lui-même, dans les premiers siècles du moyen-âge, ne se montra que rarement aggressif à leur égard. Tout cela fut changé par le grand mouvement des croisades. Chose triste à dire! ce grand élan de la foi que les historiens se plaisent à nous peindre sous de si riches couleurs, se manifesta partout par de sanglantes émeutes contre les Juifs, et c'est à partir de ce moment que commence pour eux cette longue série de persécutions et d'outrages que la Renaissance et la Réforme affaiblirent à peine et dont le XIX^e siècle peut voir encore les dernières traces. Au milieu de la tourmente générale, les empereurs d'Allemagne furent les uniques et faibles protecteurs des proscrits, non pas au nom de la justice, mais pour assurer l'augmentation de leurs revenus. C'est en effet de l'époque des croisades que date la législation singulière qui faisait de tous les Juifs d'Allemagne les *servi Cameræ Imperialis* et leur imposait à ce titre un lourd tribut. Au XIII^e et au XIV^e siècle, l'archevêque de Mayence exerçait également une protection fictive spéciale sur tous les Juifs allemands et prélevait pour cela des impôts très-réels. Mais ce patronage même, généralement impuissant, fut bientôt aliéné; tantôt l'empereur

1. Monatschrift für Geschichte u. Wissenschaft d. Judenthums. Breslau, 1851 et suiv.
2. Regesten zur Geschichte d. Juden im Mittelalter. Hannover, 1862.

lui-même faisait cadeau d'une communauté juive à tel de ses seigneurs, tantôt aussi les seigneurs, les évêques et bientôt les villes libres, pressés de restaurer leurs finances, imposaient aux Juifs de leur territoire leur onéreuse protection. L'état de ces derniers allait donc toujours en empirant, surtout lorsque la peur de perdre des revenus aussi lucratifs eut fait priver les Juifs de la liberté de leurs mouvements et les eut parqués dans des quartiers urbains dont il leur était défendu de sortir. L'auteur a réuni de nombreuses données sur les impôts que payaient les communautés juives, mais nous croyons qu'on aurait tort d'appuyer ici sur les chiffres. Dans un tel état de choses qui n'avait rien de légal, il dépendait évidemment du caprice du maître de pressurer plus ou moins ceux qu'il regardait comme ses esclaves. Après avoir imposé la victime à domicile, on l'imposait en voyage. Tout juif, lorsqu'il avait acheté la permission de s'éloigner temporairement, était astreint à prendre un sauf-conduit; mais pillé ou volé pendant le voyage, il n'obtenait que rarement l'appui de ceux qui avaient garanti sa sécurité à prix d'argent. C'est ce que fait ressortir avec raison M. Stobbe dans un chapitre spécialement consacré à l'examen de la valeur pratique de toutes ces chartes et priviléges octroyés aux Juifs. Il conclut nettement que « le manque de protection fut en général le même, qu'ils eussent des priviléges ou non » (p. 45). Pour donner aux vérités générales que nous venons de constater une forme plus concrète, l'auteur passe en revue l'état social et politique des Juifs dans quelques-unes des principales villes d'Allemagne, Nuremberg, Ratisbonne, Cologne et Francfort. Ses descriptions nous offrent le triste commentaire des faits généraux indiqués tout à l'heure; nous y voyons des exactions et des persécutions journalières, et puis à certains jours, sous l'influence du clergé inférieur ou des nobles ruinés, la populace qui se jette sur les malheureux Juifs et les massacre, tantôt sans forme de procès, tantôt avec l'ironie d'une condamnation judiciaire. L'année 1349 surtout est restée tristement célèbre dans les chroniques allemandes par les horribles *auto-da-fé* qui dévorèrent des milliers de victimes. Les masses affolées par la peste noire et les superstitions populaires s'unirent aux classes élevées de la société qui convoitaient les trésors des victimes, pour exterminer en une fois les débris du peuple d'Israël [1].

Les chapitres sur le commerce des Juifs et leurs entreprises financières présentent beaucoup d'intérêt : M. Stobbe nous montre comment jusqu'à l'époque des croisades les Juifs furent en Allemagne les seuls commerçants, au milieu d'un peuple agriculteur. Ce n'est que lors de la mise en contact de l'Europe et de l'Asie que les marchands chrétiens s'emparèrent aussi des transactions commerciales dans l'intérieur du pays et, s'arrogeant bientôt le monopole, exclurent les Juifs de toutes les guildes et corporations de métiers. Ils furent bien obligés alors de se livrer au petit commerce de détail et aux spéculations financières que les canons de l'Eglise défendaient aux chrétiens, sous prétexte d'usure. Peut-on s'étonner que dans la situation précaire qui leur était faite, exposés journellement à tout perdre, ils aient demandé souvent un taux énorme pour leurs prêts d'ar-

1. A Strasbourg on immola plus de deux mille victimes. Le bon chanoine qui nous raconte tranquillement cette hideuse tuerie avoue en terminant que s'ils périrent, ce fut qu'on en voulait à leur argent; pauvres, ils eussent échappé. — Kœnigshovens Elsæssische Chronik (ms.), fol. 211, verso.

gent? Il leur fallait bien vivre cependant et l'on ne sait vraiment de quoi ils auraient dû s'occuper lorsqu'on leur interdisait les carrières militaires, savantes, industrielles et jusqu'au droit de posséder et de cultiver la terre. En général, — M. Stobbe le remarque justement, — l'on ne réfléchit pas assez dans quelle mesure l'oppresssion séculaire qui pesa sur les Juifs a contribué à développer en eux ces défauts et ces travers qu'on leur reproche encore souvent de nos jours.

Nulle part on n'aperçoit mieux combien (dans la théorie comme dans la pratique) les Juifs étaient hors la loi, que par les annulations ou suspensions fréquentes des dettes contractées envers eux, prononcées par l'empereur ou les seigneurs territoriaux; heureux encore, s'ils n'étaient massacrés pour écarter à la fois la créance et le créancier! La législation criminelle ne leur était pas plus favorable que la législation civile. Si dans quelques localités, — à Cologne, par exemple, — ils étaient jugés par leurs coréligionnaires, en général ils étaient soumis à la loi commune, mais avec de nombreuses aggravations; ainsi l'on pouvait employer la torture à leur égard, leur serment ne valait pas celui d'un chrétien, et la prestation de ce serment était entourée pour eux des conditions non-seulement les plus absurdes et les plus dégradantes, mais souvent aussi les plus cruelles (p. 154). A toutes ces souffrances légales, il faut ajouter encore l'humiliation permanente d'un costume particulier qui désignait le Juif aux brutalités de la populace, la défense de faire des prosélytes sous peine de mort, l'exclusion de toute la société chrétienne, les moyens violents qu'on employait pour les forcer à l'apostasie, et l'on a de la peine à comprendre grâce à quelle indomptable énergie ce peuple a survécu à tant de siècles de persécution. — Les cent dernières pages de l'ouvrage renferment un grand nombre de remarques et d'annotations plus ou moins étendues, sur des faits ou des textes cités et mentionnés dans le cours du récit. Nous n'aimons pas, pour notre part, ce système qui tend à se propager en Allemagne depuis quelque temps. La place des notes est sous leurs pages respectives et personne n'étant obligé de les y lire, elles n'y gênent personne; c'est exiger au contraire du lecteur sérieux un peu trop de patience que de lui faire feuilleter à chaque page le volume tout entier pour trouver un texte à l'appui. — A la suite de ces notes se trouvent un appendice renfermant quelques priviléges curieux accordés aux Juifs, et déjà imprimés ailleurs, ainsi que la liste considérable des travaux qui ont fourni à notre auteur les matériaux de son ouvrage. En remerciant M. Stobbe du traité substantiel qu'il nous a donné sur la situation des Juifs de l'Allemagne au moyen-âge, nous ne croyons diminuer en rien son mérite si nous constatons après lui le grand nombre de ces travaux préparatoires qui ont précédé le sien et qui seuls l'ont rendu possible.

ROD. REUSS.

VARIÉTÉS.

Le Supplément au Manuel du Libraire.

M. P. Deschamps vient de faire réimprimer la première livraison du *Supplément au Manuel du Libraire*, dont nous avons rendu compte il y a peu de mois (1866, art. 234). Nous nous empressons de reconnaître que cette édition, qui annule la précédente, a été rectifiée en beaucoup de points, et qu'elle a reçu quelques additions. L'auteur a tenu compte de plusieurs de nos observations. Il imprime

maintenant le grec avec des accents; il a corrigé l'erreur dans laquelle il était tombé à propos du premier livre imprimé à Angers; il ne dit plus que le nom allemand d'Andrainople est *Namens;* toutefois, entre les erreurs que nous lui avons signalées, il en a laissé subsister quelques-unes. Nous lui répéterons donc que *Segusianus* (au mot *ager*) est une faute, la vraie forme étant *Segusiavus;* qu'*Alluyes* (Eure-et-Loir) est en latin non pas *Alodia,* mais *Avallocium* (Greg. Tur.), puis *Alogia, Aloia,* etc. [1]; qu' « *Alompus,* Alainp » est également fautif (voir Lepage, *Dict. topog. de la Meurthe,* au mot *Allamps*); que la disposition qui consiste à classer un certain nombre de noms de lieux aux mots *ad* et *ager,* est très-incommode et d'ailleurs ne peut guères se justifier; qu'enfin un dictionnaire de géographie ancienne, où la source de chaque forme n'est pas indiquée, perd presque toute son utilité. Les critiques de détail que nous avons présentées sur la première livraison de ce dictionnaire, n'étaient qu'un choix entre un grand nombre qu'il nous eût été possible de faire. Ainsi, nous aurions pu, comparant l'article *Agatha* de M. D. avec l'article *Agde* dans le Dictionnaire topographique de l'Hérault, par M. Thomas, montrer combien le premier est insuffisant; nous aurions pu relever la confusion que fait M. D. entre l'ancienne île Agatha et l'île Brescou (et non pas *Brescon*)[2]; et la singulière explication du mot *Allemagne :* « *All* tout, *man* homme, l'homme par excellence! » Nous aurions pu noter ces erreurs et bien d'autres, comme nous le pourrions maintenant encore, puisqu'elles n'ont pas été corrigées; mais à quoi bon? à prouver que ce travail n'est pas sur tous les points au niveau de la science? Mais c'est par un vice plus radical que pèche le dictionnaire de M. Deschamps : la méthode en laisse singulièrement à désirer, soit que l'on considère le choix des articles, soit qu'on examine leur rédaction. Le choix des articles a été fait sans méthode, car il fallait évidemment opter entre deux alternatives, ou n'enregistrer que les lieux qui ont possédé une imprimerie (et ce parti eût été de toute façon le plus sage, et surtout le seul convenable du moment qu'on se proposait de faire un supplément au *Manuel du Libraire*), ou bien faire entrer dans le Dictionnaire tous les noms de lieux dont on connaît les formes anciennes. M. D. a dépassé de beaucoup la première alternative et est resté fort en deçà de la seconde. Il est impossible d'apercevoir le criterium qui lui a fait admettre tel lieu et rejeter tel autre. Du moment qu'il enregistre, et en assez grand nombre, de simples villages, il devait faire le même honneur à tous. — Les articles sont rédigés sans méthode, puisque les sources sont tantôt indiquées (toujours d'une manière insuffisante), et tantôt absolument omises; puisque les noms latins se suivent sans aucun ordre; par exemple : « AMBIANUM, AMBIANI [Itin. Anton.], SAMAROBRIVA [Cæs. B. G.], Σαμαρόβριγα » [Ptol.], AMBIANIS, AMBEANIS [monn. mérov.]. *Amiens.* » L'ancien nom *Samarobriva* fait ici une singulière figure entre *Ambiani* et *Ambianis.*

Dans un ouvrage qui s'intitule *Supplément au Manuel du Libraire,* on s'attendrait à rencontrer une érudition plus sûre, et une méthode plus rigoureuse. P. M.

1. Voir L. Merlet, *Dict. Topogr. d'Eure-et-Loir* au mot *Alluyes.*
2. Si on admet que ces deux îles n'en font qu'une, au moins faudrait-il dire que Ptolémée les distingue.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 14 — 6 Avril — 1867

65. — **Deutsch-Keltisches, geschichtlich-geographisches Wœrterbuch** zur erklærung der Fluss-Berg-Orts-Gau-Vœlker-und Personen-Namen Europas, West-Asiens, und Nord-Afrikas im allgemeinen, wie Deutschlands insbesondere, nebst den daraus sich ergebenden Folgerungen für die Urgeschichte der Menschheit, von Wilhelm Obermüller. Leipzig, 1866, L. Denicke, 1re livraison. In-8°, 96 p. — Prix : 2 fr. la livraison.

Le titre de ce livre est toute une préface ; et il dispense de recourir à l'introduction où l'auteur émet la prétention d'expliquer par le celtique la plupart des noms de lieux de l'ancien monde. L'ouvrage est encore au seuil de la publicité : un prospectus a été lancé par le libraire éditeur, et la première livraison a récemment vu le jour.

Il faut remonter aux plus mauvais jours de la celtomanie pour trouver un pareil assemblage d'absurdités. L'auteur n'a aucun soupçon de ce qu'est la critique philologique et historique, et jongle avec les mots des langues néo-celtiques sans se rendre compte de leur histoire et des transformations organiques qu'ils ont subies à travers les âges. Il explique par le celtique, — je me trompe, par *son* celtique, — tous les noms possibles, Égypte, Afrique, Érèbe, Europe, Jérusalem (!). Adonis, comme on sait, vient de l'hébreu *Adon*, maître; pour M. Obermüller, ce mot est celtique et de plus identique avec Odin (!!!).

On ne discute pas de pareilles assertions; on les signale. Mais il est triste qu'un pareil livre se fasse jour dans la patrie de Zeuss. M. Obermüller ne semble pas au reste avoir lu la *Grammatica celtica* de ce dernier; car là où Zeuss trouve une étymologie rationnelle, il l'ignore et s'abandonne à sa fantaisie.

Relevons pourtant une erreur que M. Obermüller partage avec des écrivains sérieux et qui se trouve dans des œuvres autorisées comme celles de M. Pictet. On a voulu expliquer nombre de noms de lieux, Ibérie et autres, par un mot irlandais *ibḣ*, pays. Ce mot se trouve dans les dictionnaires irlandais, mais à part les excellents vocabulaires d'O' Clerigh et de Lhuyd qui ne renferment qu'un nombre restreint de mots, l'irlandais n'a malheureusement pas de bon dictionnaire imprimé auquel on puisse se fier pour l'existence ou le sens d'un mot. Le mot *ibh* est né d'un contre-sens. En irlandais, un district tire son nom du clan qui l'occupe, et le mot *ui*, nominatif pluriel de *ua* (le plus souvent contracté en *o*), descendant, y joue le même rôle que le mot *ben*, fils, chez nos Arabes d'Algérie. Par exemple *Ui Fiachrach, Ui Maine,* dont les formes anglicisées sont *Hy-Fiachrach*, *Hy-Many*. Cet *ua* fait au datif pluriel *uibh* et plus souvent par contraction ou corruption *ibh*. Mais les lexicographes irlandais, et principalement

O'Reilly, l'auteur du dictionnaire le plus répandu, connaissaient fort peu l'histoire du langage et ses anciennes formes. Ils n'ont pas reconnu dans *ibh* un datif pluriel, et voyant que le mot servait à désigner un territoire, ils ont cru qu'il signifiait *terre, pays*. De là ce mot *ibh* qui a pris place dans les dictionnaires. Les seuls dictionnaires qui ne le donnent pas sont le vocabulaire rarissime qu'O'Clerigh publia à Louvain en 1643, et celui que Lhuyd a inséré dans son *Archeologia Britannica*. L'excellent dictionnaire de Peter O'Connell explique fort bien le mot *ibh* comme cas oblique de *ua* : malheureusement ce dictionnaire, le meilleur de tous, n'est pas imprimé et existe en manuscrit au *British Museum* de Londres et dans la bibliothèque du *Trinity College*, à Dublin.

Le mal ne serait pas grand si ces trois lettres n'avaient été employées souvent pour expliquer des noms de lieux. Avis aux savants qui ont bâti de belles étymologies sur le mot fantastique dû à l'erreur des lexicographes irlandais.

HENRI GAIDOZ.

---

66. — **Photii patriarchæ Lexicon.** Recensuit, annotationibus instruxit et prolegomena addidit S. A. NABER. Leide, Brill, 1864-65. 2 vol., 914 p. — Prix : 30 fr.

Si la perte de tant d'œuvres célèbres des plus beaux génies de la Grèce est universellement regrettée, les hellénistes et les antiquaires, en particulier, ont souvent sujet de déplorer une autre perte non moins sensible, en ce qu'elle les empêche de jouir suffisamment de ce qui a été sauvé du grand naufrage. Encore en possession du trésor à peu près intact des productions de l'esprit grec, les éminents grammairiens et critiques de l'école d'Alexandrie l'étudièrent en tous sens et éclaircirent toutes les questions historiques, littéraires, linguistiques et scientifiques, qui se présentaient dans cette vaste étude. Ils ont traité ces questions dans un nombre immense d'ouvrages et de commentaires, généralement d'une manière large et judicieuse, qu'il est impossible de ne pas approuver et quelquefois d'admirer lorsque nous avons le bonheur de posséder le texte complet, authentique, de quelqu'un de leurs exposés. Mais cette précieuse lumière, qui jadis éclairait l'antiquité grecque tout entière, nous est aujourd'hui à peu près refusée ; on ne remplirait pas 600 pages de ceux qui nous sont parvenus de ces grands travaux sans être abrégés, tronqués et réduits de siècle en siècle à la mesure des besoins intellectuels, s'amoindrissant chaque jour pendant cette longue agonie.

Dans les ouvrages des Alexandrins, de même que dans le *Banquet* d'Athénée qui en est tiré, toute explication ou décision était appuyée sur des autorités valables soigneusement recueillies et citées. Ce sont ces autorités ou preuves que l'on a raccourcies ou retranchées les premières. Or comme on se servait communément de plusieurs ouvrages à la fois pour compiler des lexiques ou des scholies, le nom de celui qui avait établi son explication sur les preuves supprimées disparaissant également, tout *criterium* devait se perdre : un Aristarque, un Aristophane de Byzance pouvait être crû sur parole et sans preuves, mais non ces abréviations anonymes et récentes.

Sans aller plus loin, on voit combien elle est triste, cette histoire de la disso-

lution d'une forte littérature philologique. Comparant quelque part un fragment ancien avec ce qu'il était devenu sous la main des grammairiens byzantins, M. Naber ne peut retenir cette remarque : « N'est-ce pas un morceau de » Buffon ou de Humboldt défiguré pour prendre place dans un livre destiné aux » petits enfants ? » On est souvent obligé de recourir au témoignage de ces infimes compilateurs, et l'on trouve maint délicat atticisme constaté uniquement par ces mots : *Vide Suidam voce...* Ces hommes ne valent que par ceux dont ils sont l'écho. Mais pourra-t-on retrouver ces voix éteintes depuis près de deux mille ans ? La critique de nos jours, qui ne recule devant aucun problème, quelque désespéré qu'il paraisse à première vue, s'est donc posé celui-ci : les notions données par les récents lexicographes et scholiastes remontent-elles à des hommes *qui testimonii dictionem habent*, et qui sont ces hommes ?

Voilà la question que M. Naber, excellent disciple du grand critique Cobet, s'est proposé de résoudre pour le lexique si important de Photius. Dire la quantité de recherches, de détail et d'ensemble, qu'il a faites, serait impossible : tout est admirable dans ce livre, la patience, le savoir, le jugement, la pénétration. Chacune des milliers de gloses de Photius est accompagnée des gloses parallèles des autres lexicographes ou scholiastes souvent corrigés, ce qui forme une sorte de concordance, avec observations et discussions sur tout ce qui mérite être relevé. Ce travail, qui annule les trois éditions précédentes du Lexique de Photius, prend une place des plus importantes dans les études aujourd'hui si activement poursuivies sur les sources et la valeur des nombreux lexiques grecs et autres restes fort estropiés d'une époque justement célèbre pour ses grands travaux de philologie.

La place ne nous permet pas de donner un résumé des *Prolégomènes* (près de 200 pages), que chacun étudiera avec autant d'intérêt que de profit. A la p. 9 M. N. soutient contre Schmidt que Didyme n'a pas compilé *lui-même*, dans ses ὑπομνήματα, les deux lexiques du langage des poëtes comiques et tragiques. Il résulterait aussi d'un traité découvert par M. Miller et intitulé : Διδύμου περὶ τῶν ἀπορουμένων παρὰ Πλάτωνι λέξεων, que le classement alphabétique n'était pas du goût de Didyme, si cette pièce n'était pas un extrait du livre (σπουδασμάτιον) publié sous le même titre par le stoïcien Boëthus et dédié à Athénagoras ; M. N. signale plusieurs emprunts que Boëthus fait à Didyme. Celui-ci usait largement des écrits d'Aristarque et d'Eratosthène ; Zopyrion, Pamphilus, Julius Vestinus et Diogénien abrégèrent les deux lexiques tirés des ὑπομνήματα de Didyme ; celui de Diogénien passa presque tout entier dans celui d'Hésychius. Une autre grande source étaient les deux éditions de l'ouvrage Ἀττικῶν ὀνομάτων de Denys d'Halicarnasse, surnommé *Musicus* (sous Adrien), principalement composé sur les ouvrages des orateurs, de Thucydide et de Platon ; ensuite les deux lexiques également considérables de Pausanius et de Boëthus. Pollux profita principalement de Didyme, de Phrynichus, vivant également sous l'empereur Commode et de Denys d'Halicarnasse. Contre Phrynichus fut dirigé l'*Antiatticista* par Orus de Milet. Les gloses sur le langage du droit passèrent de Cécilius de Calacta (en Sicile) à Denys et à Harpocration. Les gloses homériques furent prises dans un

lexique qui portait les noms d'Apion et d'Héliodore, dont le lexique d'Apollonius est un maigre abrégé. Ce sont là quelques-uns des résultats généraux obtenus ou confirmés par M. N. dans cet important travail.

FRÉD. DÜBNER.

---

67. — **Chronicum Scotorum.** A Chronicle of Irish affairs from the earliest times to A. D. 1135, with a Supplement containing the events from 1141 to 1150, edited with a Translation by William M. HENNESSY, M. R. I. A. — Published by the authority of the Lords commissioners of Her Majesty's Treasury, under the direction of the Master of the Rolls. London, Longmans, 1866. In-8°, lvij-419 p. — Prix : 15 fr.

En 1857, le gouvernement anglais a commencé la publication des chroniques et documents inédits relatifs à l'histoire d'Angleterre et d'Irlande. Grâce à l'active impulsion donnée à cette grande entreprise, un nombre considérable de volumes a déjà paru. Mais bien que la collection s'appelât *chronicles and memorials of Great Britain and Ireland during the middle ages*, aucune chronique irlandaise n'avait encore été publiée, quoiqu'on n'ait entre les anciens monuments de l'histoire irlandaise que l'embarras du choix. On a enfin résolu de publier les documents écrits dans la langue du *sauvage Irlandais* (*wild Irish*), comme le gouvernement anglais l'appelait officiellement il y a encore deux siècles; et l'ouvrage que nous annonçons est le premier en langue irlandaise publié *under the direction of the Master of the Rolls*.

Inutile de nous arrêter au titre de cette chronique. On sait que jusqu'à la fin du XIe siècle le nom de *Scoti* désignait les Irlandais, et que ce n'est qu'à cette époque qu'il traversa le canal Saint-Georges pour s'appliquer à l'ancienne Calédonie.

La chronique en question a été longtemps regardée comme une compilation faite de diverses sources par Duald Mac Firbis (ou Dudley Firbisse comme lui-même avait anglicisé son nom), célèbre généalogiste et *scholar* Irlandais du XVIIe siècle. L'éditeur, M. Hennessy, en étudiant avec soin le texte du *Chronicum Scotorum*, est parvenu à démontrer que, si le manuscrit connu pour le plus ancien est de la main de M' Firbis, celui-ci n'en a été pourtant que le copiste et que la chronique a été composée au XIIe siècle dans le monastère de Clonmacnoise.

Les faits relatés dans cette chronique se rapportent spécialement à l'Irlande, à son histoire mythique et à son histoire réelle. Les événements sont énumérés simplement par années. Comme c'est l'usage dans les anciennes annales irlandaises, la chronique commence au déluge, pour s'arrêter en l'an 1135 de notre ère. Des fragments d'anciens poèmes y sont insérés par le chroniqueur comme éclaircissements poétiques. Quelques renseignements importants pour l'histoire d'Irlande s'y rencontrent; par exemple, la mention la plus ancienne que l'on connaisse d'une *Tour Ronde*, *Claigtec* ou *Cloigtheach* [1] (pag. 216). Les

1. Le mot *cloigtheach* (car la leçon *claigtec* est sans doute une erreur de copiste) signifie proprement *bell-house*; mais le mot *cloig* étant emprunté à l'anglais et n'étant autre que le mot *clock*, nous croirions volontiers que cette expression serait la corruption d'un mot plus ancien *cloictheach*, qui signifierait *stone-house*, de *cloc*, pierre, et de *teac*, maison.

Remarquons en passant que M. Henri Martin a été induit en erreur quand, dans une

Tours Rondes sont des monuments particuliers à l'Irlande et ils ont longtemps embarrassé les antiquaires qui, au commencement de ce siècle, les regardaient encore comme construits, il y a vingt siècles et plus, pour le culte de Baal (!); mais le savant Petrie a démontré leur origine chrétienne. Le passage du *Chronicum Scotorum* a cette importance qu'il s'agit de la construction d'une *tour ronde* en 964 après J.-C.

Outre un index fort complet, M. Hennessy a eu l'heureuse idée de joindre au volume un glossaire des mots rares ou difficiles qui se rencontrent dans le texte. La lexicographie irlandaise est dans un si triste état, qu'il faut l'en remercier.

Ce volume, si digne d'éloges pour la pureté du texte et l'exactitude de la traduction, est le premier ouvrage irlandais qui paraît dans cette collection. Ce ne sera pas le dernier. Dans quelques jours paraîtront *The wars of the Danes in Ireland*, édités par le Dr Todd, et l'éditeur du *Chronicum Scotorum*, M. Hennessy, prépare une édition des *Annales de Loch Cé*.

HENRI GAIDOZ.

---

68. — **Souvenirs militaires.** Napoléon à Waterloo, ou Précis rectifié de la campagne de 1815, par un ancien Officier de la Garde impériale. Paris, Dumaine, 1866. In-8°, 490 pages. — Prix : 6 fr.

La liste est déjà longue des livres écrits sur Waterloo; de ce côté-ci du Rhin surtout, c'est une matière inépuisable. Il semble que la France n'ait pas encore pris son parti de cette sanglante défaite, et qu'en ravivant les souvenirs de la lutte, chaque auteur se flatte, par l'énumération complaisante des détails, d'en modifier rétrospectivement l'issue. Cette disposition d'esprit est mal appropriée aux conditions de l'histoire. Elle fausse le jugement et tend à l'altération des faits. L'ouvrage que nous signalons au public n'est pas suffisamment dégagé des liens qui entravent à cet égard l'exactitude et la sincérité de presque tous ceux qui l'ont précédé. Il renferme cependant quelques assertions neuves dont les unes doivent tourner au profit de la science et dont les autres demandent rectification.

L'auteur de *Napoléon à Waterloo*, M. G. de P. (anonyme sous lequel on reconnait assez facilement, ce semble, le nom de M. de Pontécoulant) a divisé son livre en six chapitres qui portent les titres suivants : I. Passage de la Sambre, 1-58; II. Ligny et les Quatre-Bras, 59-160; III. Journée du 17 Juin, 161-250; IV. Waterloo, 251-350; V. Suites de Waterloo, 351-418; VI. Conclusion, 419-490. Chaque chapitre est suivi d'un appendice renfermant les pièces authentiques relatives aux faits qui y sont discutés. A ces documents sont annexées trois cartes, l'une des opérations générales de la campagne, et les deux autres de Ligny et de Waterloo. Des sommaires détaillés précèdent le

note de la page 48 du premier volume de son *Histoire de France*, il dit que le nom « traditionnel » des *round towers* est *feidh neimheidh*. Ce mot n'a jamais signifié autre chose que *bois sacré* (voyez le supplément d'O'Donovan au dictionnaire d'O'Reilly, *sub voce Fidh Neimheadh*). Notre illustre historien a été égaré par un celtologue léger, ou par un *scholar* irlandais du commencement de ce siècle. Le nom « traditionnel » irlandais pour *round tower* est *cloigtheach*.

texte. Enfin un avant-propos de 31 pages et une introduction de 55 pages servent d'ouverture au récit.

Tout n'est pas à louer dans cette disposition des matières. Ainsi les pièces historiques, qui sont nombreuses (7, 11, 15, 7, 6, 2. Total : 48), mais dont deux ou trois seulement peuvent prétendre au mérite de l'inédit (entre autres, V. Rapport de Kellerman à Ney, p. 157), seraient plus utiles, réunies, qu'elles ne le sont, dispersées. Elles formeraient alors un dossier aussi commode que précieux. Les cartes sont beaucoup trop petites; il valait mieux les omettre que de les donner aussi insignifiantes. Les sommaires ne tiennent pas lieu de *table;* cette lacune si sensible pour les lecteurs de M. Thiers, est surtout regrettable dans un livre qui se présente comme une œuvre de discussion. Quant à *l'avant-propos*, consacré à des expositions de doctrine politique, et à *l'introduction* qui relate la révolution du 20 mars, ils étaient tout au moins inutiles. MM. de Vaulabelle, Thiers, et vingt autres ont raconté ces événements avec assez d'exactitude pour épargner aux nouveaux venus la peine de répéter ce que tout le monde sait. Cette double préface est même nuisible à l'auteur en ce qu'elle l'enferme dans le cercle des choses banales et des lieux communs, et fait naître contre lui un préjugé dont le lecteur est parfois lent à revenir. Il est clair par exemple qu'un écrivain militaire (M. de P. était lieutenant d'artillerie dans la garde en 1815 [1]), qui prend pour épigraphe de ses récits le *Quorum pars* PARVA *fui*, qui nous parle « du fil délié auquel sont restées suspendues dans cette » journée (Waterloo) les destinées du monde » (p. 29); qui écrit (p. 28) : « Il » (Napoléon) aurait peut-être plus obtenu de la fortune [2] s'il avait moins douté » de ses faveurs; » qui ne craint pas de dire : « Reprocher à N. des défail- » lances, c'est attaquer en même temps l'honneur de l'armée française tout » entière, nécessairement solidaire de celui de son chef » (p. 14) [3]; et qui accuse trois pages plus haut « d'avoir écrit sur la campagne de 1815 un ouvrage » d'imagination, » précisément l'apologiste de N., M. Thiers; il est clair que cet écrivain ne se présente pas sous un jour favorable, et qu'il inspire peu de confiance soit dans la portée de son coup d'œil soit dans la logique de son argumentation. M. de P., qui dans le cours de son travail fait au contraire preuve de qualités très-solides, aurait dû s'abstenir de prolégomènes aussi faibles. Il aurait par là évité des phrases comme celle-ci : « Ces deux productions (les livres de » Las-Cases et de Gourgaud) portent ce cachet de grandeur, de clarté et d'ad- » mirable concision dont sont empreints tous les écrits sortis de cette plume » vigoureuse, que la main de Napoléon maniait avec autant d'éclat que cette

1. *Avant-propos*, p. I et *passim*. C'est de là que se tire notre induction relative à *l'anonyme* gardé par l'auteur. En effet, par décret du 11 avril 1815, *M. de Pontécoulant*, lieutenant au 4e régiment d'artillerie à cheval, fut nommé *lieutenant en second dans l'artillerie à cheval de la Garde impériale.*

2. Dans sa conclusion, M. de P. renchérit sur ce mot dénué de sens : *La fortune*, dit-il (p. 447), *montra encore une fois qu'elle est aveugle.*

3. M. de P. revient sur cette idée malencontreuse (p. 464) en qualifiant « d'entreprise » si peu patriotique » le soin de chercher des renseignements « dans les bulletins de l'étranger; » comme si ce n'était pas là le premier devoir d'un critique sérieux.

» main avait manié son épée » (p. 9). Il vaut infiniment mieux ne rien dire que de s'exprimer d'une façon aussi défectueuse. Surtout lorsque l'idée, extérieurement si mal vêtue, est au fond très-fausse. Il n'y a aucun cachet de grandeur dans l'opuscule de Gourgaud, qui est tout simplement convenable de ton, fort intéressant pour l'époque où il parut, mais incomplet dès l'origine et depuis longtemps insuffisant. Quant aux mémoires de Las-Cases, ils n'ont jamais eu de crédit auprès des gens sérieux.

L'ouvrage de M. de P. ne nous paraît point au reste heureusement conçu. Il a tenu à refaire à son tour le *récit* entier des événements; il a rejeté dans des notes les discussions les plus importantes. Double défaut, suivant nous. Le *récit*, le gros des faits, nous le connaissons tous. M. Thiers, quoi qu'avance à cet égard l'auteur, n'a point composé un roman, Charras et Quinet non plus, ni Vaulabelle ni tant d'autres. La preuve en est que M. de P. au fond ne nous raconte que ce que nous savions d'ailleurs. Ce qui nous importe, c'est l'appréciation des éléments de discussion, c'est l'examen approfondi des documents nouveaux, ou l'étude rigoureuse des pièces déjà connues et imparfaitement jugées. Les *notes* devaient donc former le corps du livre. Il y aurait gagné en intérêt et en précision. La pensée de l'auteur ne serait pas dispersée, comme elle l'est, en vingt morceaux qu'il faut reprendre et coudre ensemble. Elle ne serait point alanguie par de nombreuses redites où l'esprit se fatigue sans profit, et qui l'obligent de courir d'un texte à un document, d'un document à une note, éloignés les uns des autres, et sans lien direct entre eux. Aujourd'hui et dans l'état de la science, la campagne de 1815 doit être un sujet de dissertations et non de narrations.

Pour nous une question préjudicielle domine le débat; et nous croyons fermement que ce sera dans l'avenir la conclusion de l'histoire : En 1815 Napoléon ne pouvait pas être vainqueur. Dans d'autres termes : la véritable et unique cause de la défaite de Napoléon a été l'infériorité numérique de ses troupes. Plus on étudiera de près le douloureux épisode de Waterloo, plus on arrivera à cette solution du problème. Les détails où nous allons entrer à la suite de M. de P. montreront qu'elle a la clarté de l'évidence.

Mais d'abord et à s'en tenir, si on veut nous permettre l'expression, à la démonstration *par l'absurde*, qu'on suppose Napoléon victorieux, et aucune des dix ou douze grosses fautes qu'on s'est plu à relever, soit dans la conduite du général en chef, soit dans celle de ses principaux lieutenants, n'aurait éveillé l'attention des historiens français. Il en eût été de ces erreurs comme de celles de Wellington et de Blücher, qui ont passé inaperçues de leurs compatriotes. En effet, qui soumettrait nombre des victoires de l'empire à l'examen infatigable auquel la critique s'est livrée au sujet de Waterloo, parviendrait à des résultats à peu près identiques à ceux qu'a fournis l'étude de cette bataille, preuve manifeste que des fautes même accumulées ne sont pas nécessairement la cause véritable d'une défaite à la guerre, et qu'il faut la chercher dans la pénurie des moyens dont dispose le général en chef pour les réparer.

Les plans de Napoléon dans la campagne de 1815 sont irréprochables. Même

il n'en pouvait point adopter d'autres. Attendre l'invasion de l'Europe coalisée, c'était renoncer à la lutte. Seulement ces plans impliquaient une force supérieure de 50,000 hommes au moins à celle qu'il fut possible à l'empereur de rassembler. Il était ainsi enfermé dans un cercle vicieux. 120,000 français pour vaincre 220,000 anglo-prussiens, ce n'était pas assez. Sauf dans les armes de l'artillerie et de la cavalerie qui, de notre côté, comptaient beaucoup de vieux soldats, les troupes ennemies valaient les nôtres. Leurs chefs de corps étaient égaux, sinon supérieurs à ceux qui leur étaient opposés. Et cependant il fallait non pas les vaincre, mais les anéantir, vite et d'un seul coup : tâche visiblement impossible.

Les principaux acteurs de ce drame, dont le souvenir pèse encore sur nos préoccupations patriotiques, ont presque tous donné des explications apologétiques de leur conduite. En général ils n'ont point exposé le vrai motif de leurs fautes, qui fut la crainte de s'exposer à des désastres partiels; mais Gourgaud, traducteur de la pensée de Napoléon, a parfaitement exprimé ce motif quand il a dit : *c'était à qui se compromettrait le moins.*

La clef de la campagne de 1815 est dans ce mot. Aucun de nos chefs de corps ne se souciait d'attaquer un ennemi qu'il devait croire numériquement bien supérieur à ses propres forces.

Dans son chapitre premier, M. de P. a établi victorieusement, suivant nous, contre le colonel Charras que Napoléon avait, dès trois heures, le 15 juin, donné verbalement l'ordre au maréchal Ney, d'occuper les Quatre-Bras. Cela résulte du rapport adressé le 15 par Soult au ministre de la guerre et inséré au *Moniteur* le 18, où on lit : « L'empereur a donné le commandement de la gauche » au prince de la Moskowa, qui a eu le soir son quartier général aux *Quatre-* » *Bras* » (p. 22, 23, 24, notes). Cette opinion en fait erronée, mais très-positive, implique l'ordre dont il s'agit. Maintenant pourquoi Ney ne l'exécuta-t-il point le 15, ni le lendemain jusqu'à une heure très-avancée de la journée? reproches qu'on n'a repoussés qu'au moyen d'allégations inadmissibles (l'absence d'instructions); c'est précisément parce qu'il craignit de se heurter à toute une armée. Et ici Charras a raison contre M. de P. « Il était absurde, dit ce » dernier, de supposer que Blücher, surpris dans ses cantonnements, pût son- » ger à lancer sur les Quatre-Bras un détachement capable de causer la » moindre inquiétude au maréchal Ney » (p. 35, note). Non, cela n'était pas absurde. Toute la campagne de France en 1814 est remplie de témérités de ce genre, et chacun sait que Blücher, après Waterloo, commit une folie plus forte encore, en marchant seul sur Paris. La désastreuse échauffourée de Marmont sous les murs de Laon était encore présente à tous les souvenirs. Une surprise nocturne pouvait pareillement compromettre dès son début le succès de la campagne. Avec 50 ou 60,000 hommes réunis à la hâte, l'audacieux Blücher pouvait se jeter tête baissée sur les jeunes soldats de d'Erlon et de Reille, et essayer de forcer leur ligne pour rejoindre l'armée anglaise. Charras a en effet démontré que les deux généraux ennemis concertèrent leurs plans dans cette même soirée du 15, et que si le chef de l'armée prussienne se décida à soutenir le choc de

Napoléon, c'est qu'il attendait l'appui des troupes anglaises. De là cette position de son aile droite qui resta en l'air pendant toute la bataille de Ligny. Qu'on suppose Ney dès le 15 aux Quatre-Bras : ou Blücher l'y eût, aussitôt que possible, très-violemment attaqué, ou il aurait sur le champ décampé[1], et Wellington se serait de son côté dérobé à nos coups. Ainsi la victoire dont l'empereur avait besoin lui échappait. La prise de Bruxelles ne lui apportait aucune compensation.

Si au lieu de 45,000 hommes, Ney en avait eu 70,000, si au lieu de 75,000, Napoléon en avait eu 100,000, les choses changeaient de face, parce que chacune de ces armées étaient de force l'une à vaincre, l'autre à arrêter les troupes anglo-prussiennes. L'empereur pouvait alors à son choix poursuivre à outrance et détruire Blücher ou Wellington. Mais avec le petit nombre de soldats qu'il avait sous la main, il aurait été comme paralysé. S'il avait couru après les Anglais au-delà de Bruxelles, il laissait la frontière ouverte aux Prussiens, toujours prompts à reprendre l'offensive, et qui se seraient placés sur notre ligne de communication. S'il avait donné la chasse aux Prussiens, il se trouvait entraîné jusqu'au milieu des armées coalisées. L'une ou l'autre opération exigeait l'emploi de toutes ses forces.

La préoccupation de l'infériorité numérique est manifeste chez tous les chefs de l'armée française : ils craignent de manquer d'appui. Ce sentiment sort de la nature même des choses. Le 16, au matin, Ney attend pour agir, malgré les ordres les plus pressants, que l'empereur soit entré en action (p. 111). Napoléon de son côté, pour réussir, a besoin que la lutte soit suffisamment avancée aux Quatre-Bras. De là les retards de Ligny. Les appréhensions de Ney sont partagées par Reille et d'Erlon, ses lieutenants. Reille se croit sur le point d'être assailli à la fois par les deux armées ennemies (p. 71, note). Quant à d'Erlon, il exécute les ordres avec tant d'hésitation qu'il reste cinq heures inactif et finit par se trouver seul et ne plus savoir où il va. Ney a donc eu un tort impardonnable : celui de désobéir au général en chef; M. de P. a parfaitement démontré cette désobéissance. Mais le maréchal n'a point manqué d'intelligence militaire. Charras a raison sur ce point.

Sans entrer dans des détails qui nous entraîneraient trop loin, il faut, avant de passer à l'examen des fautes reprochées à Grouchy, nous arrêter sur certains points où M. de P. nous paraît avoir émis des opinions erronées.

D'Erlon, dit M. de P., fut coupable en obéissant le 16 à Ney, c'est-à-dire en revenant sur ses pas (p. 128, note). D'abord jamais un général n'est coupable en obéissant à son supérieur; c'est la proposition inverse qui est vraie. Ensuite qu'on admette, ce qui pouvait arriver, que Ney eût été battu aux Quatre-Bras. Même en survenant à la tombée de la nuit, d'Erlon le sauvait d'un désastre. Son mouvement rétrograde n'était donc pas *a priori* inutile. Enfin penser comme M. de P. que l'attaque de d'Erlon sur l'aile droite prus-

1. M. de P. en fait lui-même l'aveu (p. 467, note). Il a donc mal à propos combattu Charras sur ce point.

sienne à 7 heures du soir « eût rendu la victoire de Ligny décisive pour le » reste de la campagne » (p. 129, 165 et 468), c'est se faire une grande illusion. Au lieu de ramasser des blessés on eût fait non pas 30,000 prisonniers, comme l'a dit Napoléon, après coup, mais 10,000 peut-être, et rejeté Blücher sur Namur. Mais sa position n'eût pas du tout ressemblé à la nôtre après Waterloo. En effet Bulow lui amenait 30,000 hommes de troupes fraiches. Le corps qui formait son extrême gauche (Thielmann) avait été à peine engagé. Après sa défaite, le général prussien aurait donc encore disposé d'une armée compacte de 80,000 bons soldats.

De même il y a de l'exagération dans cette assertion de M. de P. : à Ligny 45,000 français avaient battu 90,000 prussiens (p. 108). Car si on défalque de l'armée de Napoléon le corps de Lobau qui en effet n'avait pas rejoint, et la garde qui servit peu, il est nécessaire d'appliquer le même calcul aux troupes ennemies, et d'en retrancher les deux corps signalés plus haut, ce qui réduit leur nombre à 60,000 hommes.

En général, et c'est un des mérites du travail de M. de P., les chiffres qu'il donne ont une très-grande précision; ils ne ressemblent ni à ceux de Charras, ni à ceux de M. Thiers. La source où il les dit puisés en accroît l'importance : c'est dans les cartons du dépôt de la guerre qu'il a recueilli les états de situation (avant propos, p. 20 et note). Cependant nous rencontrons ici une difficulté. M. de P. n'est pas le premier écrivain qui ait consulté les Archives de la Guerre. Dans son *Histoire des derniers jours de la Grande-Armée*, publiée il y a près de quinze ans, le capitaine de Mauduit s'exprime ainsi : « Il n'existe nulle » part, *pas même au ministère de la guerre*, de tableau présentant la situation gé» nérale de l'armée au 15 juin, jour de l'ouverture des hostilités (t. 1er, » p. 475). Aussi, ajoute-t-il, nous avons eu mille peines à réunir les chiffres qui » forment un état *à peu près officiel.* » Il y aurait donc intérêt à savoir si M. de P. n'a pas recouru comme M. de Mauduit à de simples inductions pour établir ses calculs. Quoi qu'il en soit, les tableaux de ce dernier offrent un caractère de sincérité qui oblige de les mettre en regard de ceux de M. de P.

Au 15 juin l'armée française comptait, d'après M. de P., 119,110 hommes (p. 3 et 483), et d'après M. de M., 122,408 (t. I, p. 494 et t. II, p. 3). L'armée prussienne était de 120,954 h. d'après P. (p. 8 et 11), et de 116,897 h. d'après M. qui a suivi Walkner (t. II, p. 4). L'armée anglaise comptait 102,900 h. d'après P. (p. 484), et 99,775 d'après M. (t. II, p. 5 et 267). Les pertes des Français à Ligny furent de 6,950 h. d'après P., qui a adopté le chiffre de Gourgaud (p. 108), et de 13,860 d'après M. (t. II, p. 124). Celles des Prussiens de 15 à 20,000 d'après P. (p. 107), et de 24,856 d'après M. (t. II, p. 120). Aux Quatre-Bras Ney disposait de 20,995 d'après P. (p. 121), et de 19,000 d'après M. (t. II, p. 155). Les Anglais y étaient au nombre de 50,000 d'après P. (p. 121) et, de 35,000 d'après M. (p. 166). Les pertes de Ney y furent de 4,020 d'après P. (p. 122), et de 4,000 d'après M. (t. II, p. 167). Celles de Wellington de 9,000 d'après P. (p. 123), et de 6,170 d'après M. (t. II, p. 168). Enfin à Waterloo Napoléon eut 69,728 h. d'après

P. (p. 213 et 260), et 71,837 d'après M. (t. II, p. 246). Le corps de Grouchy était de 35,912 d'après P. (p. 191) et de 32,006 d'après M. (t. II, p. 113). Wellington nous opposa 89,500 d'après P. (p. 260) et 76,700 d'après M. (t. II, p. 267). Comme M. de P., M. de M. a été en partie témoin oculaire des faits qu'il raconte. Ses renseignements sont pris à des sources aussi bonnes. La divergence qui se montre dans leurs évaluations est d'autant plus remarquable que les unes (celles de P.) se rapprochent de celles de Napoléon, et que les autres (celles de M.) concordent généralement avec celles du colonel Charras. C'est donc à tort que M. de P. accuse ce dernier écrivain d'inexactitude calculée (p. 481, note). Au reste, et pour le dire en passant, ce reproche n'est qu'une des nombreuses injustices dont M. de P. s'est rendu coupable envers un homme qui s'est parfois trompé, mais qui le premier est allé au fond des choses. Contester à Charras le droit de censurer les plans de Napoléon, attribuer ses critiques, souvent si bien justifiées que M. de P. se les est appropriées en les atténuant,[1] *à des passions mesquines*, insinuer en forme de corollaire, *qu'il eût été bien embarrassé de faire manœuvrer devant l'ennemi un bataillon d'infanterie* (avant propos, p. 14 et p. 81), c'est tomber dans une argumentation puérile; de même il n'est guère permis d'accuser M. Quinet d'ignorance et de présomption (p. 467), quand soi-même on vient d'avancer cette proposition incroyable : « Tel fait ne saurait être révoqué en doute, *puisque Jomini déclare » en avoir acquis la preuve* » (p. 466, note)!

Passons à Waterloo et au rôle de Grouchy. Cette portion du livre de M. de P. est la meilleure, celle où il s'asservit le moins aux superstitions nationales [2]. Elle contient des vues neuves et destinées à passer dans l'histoire.

Une bonne remarque de M. de P. est celle-ci : « L'armée anglaise fut victorieuse, sans avoir été sérieusement attaquée à la baïonnette par nos troupes » dont la supériorité dans ce genre de combat était universellement reconnue » (p. 27, note). Cette observation n'a jamais été faite; toutefois le reproche qu'elle contient est imputable non à un vice de plan, mais à la pénurie des corps d'infanterie et à l'échec de d'Erlon.

1. On crut qu'il (Napoléon) *avait perdu de cette audace et de cette force de volonté* qui l'avaient autrefois si éminemment distingué dans ses campagnes précédentes (p. 423). — Si l'on considère les calamités que cette audacieuse entreprise (le retour de l'île d'Elbe) devait attirer sur le pays, on reste étonné qu'un homme doué d'un esprit si clairvoyant *ait pu un seul instant en concevoir la pensée* (p. 421). — Il (Napoléon) ne pouvait se soumettre à imaginer froidement lui-même un concours de circonstances *contraires à ses espérances*; les événements lui semblaient devoir arriver *comme il les avait arrangés* (p. 229). — *La contradiction, qu'elle vînt des choses ou des hommes, lui était insupportable* (p. 228). — Napoléon, en voulant rendre sa victoire plus brillante et plus décisive (à Waterloo), la rendit en même temps plus *difficile*, plus *meurtrière* et plus *incertaine* (p. 265). — Il y eut, entre la charge des cuirassiers et le mouvement de la garde, deux heures bien précieuses de *perdues*. Ce fut une *faute* (p. 313). — Si dans ce moment décisif (la grande charge), N. eût *su prendre un parti énergique*, la victoire était à lui (p. 311). Tous les rapports de l'ennemi l'ont prouvé (p. 312). Voir aussi p. 334, : « Deux fois.... il y eût de la *lenteur dans les manœuvres, du décousu dans les attaques*, etc. »

2. Comme preuve de cette indépendance, voyez les passages cités plus haut à propos de Charras.

Cet échec, qui dans tous les récits de Waterloo forme la clef de la bataille, passe inaperçu de M. de P. Omission étrange! comment admettre qu'il n'eut pas lieu lorsque tous les acteurs de la scène l'ont transmis à la postérité?

L'ordre de marche maladroitement adopté par d'Erlon est-il donc de pure invention? cela paraît impossible à concevoir. Jusqu'à nouvel informé, il faut donc ici donner raison à Charras sur M. de P. qui réduit les proportions de l'affaire à l'échauffourée relative à l'artillerie (p. 267 et 269), et triomphe facilement de son adversaire sur ce point qui n'est pas principalement celui de la question.

Sans doute M. de P. vit mal ou ne vit point du tout ce qui se passait alors à sa droite. Car c'est une erreur de croire que les témoins actifs d'une bataille la connaissent nécessairement mieux que ceux qui n'y ont point assisté. A moins d'être chefs de corps, ils ne savent que ce qui s'accomplit immédiatement sous leurs yeux, dans le rayon de quelques centaines de mètres; le reste leur échappe. Certains préjugés en font d'ailleurs souvent de très-mauvais juges. Ceci répond au reproche adressé par M. de P. à Quinet, d'avoir écrit sur la campagne de 1815, *étant étranger aux premières notions de l'art militaire* (p. 465). La comparaison des récits et l'emploi des pièces suffisent dans cette matière comme dans toute autre à la science historique.

Point n'est besoin par exemple *d'être militaire* pour sentir l'énormité de l'assertion suivante : *On peut dire que* 15,000 *hommes* (*d'Erlon*) *en tinrent* 90,000 *en échec pendant huit heures* (p. 445, note). Comment pareille énormité a-t-elle pu se rencontrer sous la plume d'un officier instruit? Elle repose sur un tissu d'erreurs. 1°. Le corps de d'Erlon encore intact comptait 20,000 et non pas 15,000 hommes. 2°. L'armée anglaise affaiblie des 9,000 soldats perdus aux Quatre-Bras (chiffre de M. de P.), des 15,000 laissés inactifs à l'extrême droite de Wellington par sa faute, des troupes qu'il employa à la défense du château de Hougoumont (8 à 10,000 hommes), ne réunissait pas 65,000 soldats sur le plateau du mont Saint-Jean. 3° Le 1er corps avait derrière lui, en réserve, toute la cavalerie et la garde. 4°. Enfin ce corps était tellement affaibli et décomposé à deux heures et demie du soir, qu'il fallut pour emporter la Haie-Sainte une charge exécutée sur l'ordre du maréchal Ney par le colonel Ordener (1er cuirassiers), charge dans laquelle disparurent anéantis le régiment hanovrien de Lunebourg et le 2e germanique. Ce qui tint Wellington immobile, ce fut, avec sa résolution bien arrêtée de demeurer sur la défensive, la grande charge de Ney, et non le corps de d'Erlon.

La partie heureuse des recherches de M. de P. sur Waterloo, celle où son argumentation atteint l'évidence *d'une démonstration géométrique*, pour employer une épithète qu'il prodigue trop à ses raisonnements, consiste dans les preuves qu'il donne des négligences apportées par Napoléon dans ses rapports avec Grouchy.

En effet ce maréchal envoya successivement deux officiers au quartier général dans la soirée du 17. L'un d'eux y arriva le lendemain à deux heures du matin. A trois reprises différentes il demanda une réponse et ne put l'obtenir (récit du

général Bernard, aide-de-camp alors de service, p. 228, note). Cette faute est tellement grande que depuis l'empereur a prétendu ne l'avoir pas commise. Il envoya, dit Gourgaud, à Grouchy deux dépêches, l'une à dix heures du soir, l'autre à trois heures du matin. Le fait a été imaginé après coup, répond M. de P., parce que : 1° Grouchy déclare n'avoir jamais reçu les instructions dont il s'agit et ses hésitations du lendemain sont à cet égard la preuve de sa véracité. 2° Les courriers ne pouvaient s'égarer sur une route libre, et s'ils avaient été interceptés par impossible, les récits prussiens nous l'auraient appris. 3° Les deux ordres authentiques, envoyés par Soult le 18, dirigés sur la dite route et parvenus à leur adresse, non-seulement ne renferment aucune allusion directe ou indirecte aux dépêches en question, mais contredisent formellement les instructions qu'on suppose y avoir été données (p. 227, 228, 342, 343). Qu'après cette victorieuse réfutation, M. de P. s'égaie en termes un peu vifs, mais justes, aux dépens de M. Thiers qui, non content d'accepter la version des deux messagers égarés, « a puisé dans son imagination le texte même des » ordres dont ils auraient été porteurs » (p. 343), en vérité on ne saurait le trouver mauvais[1].

En ce qui concerne le rôle de Grouchy, les investigations de Charras et de Quinet gardent la supériorité sur celles de M. de P., sauf peut-être en un point.

Et d'abord, à cet égard peu novateur, M. de P. rappelle que Grouchy « n'avait point confiance en ses propres lumières » (p. 177). Il est temps de faire justice d'un lieu commun qui traîne dans toutes les publications relatives à la campagne de 1815, et qui tend à faire de Grouchy un maréchal de France malgré lui. La défiance qu'on lui suppose est si peu conforme à la vérité, qu'aux mois de janvier et de novembre 1813, dans deux lettres successivement adressées par lui au ministre de la guerre, il sollicite avec instance cette dignité, seule en rapport, dit-il, avec ses titres militaires. Et le motif qu'il allègue est précisément le désir d'avoir sous ses ordres des divisions d'infanterie, le seul commandement sérieux, ajoute-t-il, et qui consacre la réputation d'un chef de corps. M. de P. est plus exact lorsqu'il reconnaît à ce maréchal les qualités d'un soldat ponctuel et qui sait obéir (p. 447). Comme d'Erlon le 16, Grouchy le 18 obéit. Sans intelligence, soit, mais ils obéirent, et cela suffit à leur défense. Pourquoi le 16, Ney ne fut-il pas à notre aile droite, Grouchy à notre aile gauche, et tous deux dans l'ordre inverse le 18, l'erreur est imputable à Napoléon seul, jusque là si habile dans l'emploi des hommes. Ses lieutenants n'en peuvent mais. Leur tort, nous en convenons, commencerait et serait immense s'il fallait admettre avec M. de P. que dans les apologies publiées par ou pour eux, *les faits sont inexactement rapportés, les documents cités à l'appui la plupart du temps falsifiés, les dates et les heures altérées, enfin des pièces données* COMME AUTHENTIQUES *qui n'ont jamais existé :* (p. 133, 282 et 475, *la fiction du général Labédoyère communiquant à d'Erlon les*

1. Il est juste d'ajouter que le texte de ces prétendues instructions est donné par M. Thiers sous la forme indirecte.

ordres de l'Empereur à Ney). Cette accusation si grave nous paraît mériter l'attention des intéressés. L'emploi de pareils documents a pu en effet induire en erreur bien des historiens.

Examinons les accusations formulées par M. de P. contre Grouchy. Ce maréchal mit, dit-on, dès le 17, beaucoup trop de lenteur dans ses mouvements et suivit une fausse direction. La fausse direction est une erreur de jugement, et non un manquement à l'obéissance. Quant à la lenteur, elle est imputable à Vandamme.

L'ordre envoyé par l'Empereur à Grouchy le 17 (écriture du général Bertrand) est d'ailleurs irréprochable. On n'en peut dire autant des dépêches rédigées par le duc de Dalmatie. M. Thiers en a très-bien signalé la forme diffuse et ambigüe. Et son appréciation demeure entière en face des dénégations de M. de P. (p. 276, 277). Qu'on ouvre au hasard n'importe lequel des vingt volumes de la *Correspondance de Napoléon Ier*, on n'y trouvera pas une seule fois des instructions semblables à celles émanées de Soult en 1815.

En substance, l'ordre envoyé à Grouchy consiste à découvrir la ligne de retraite de Blücher et à lui donner la chasse. *Il fallait*, dit M. de P., *pousser les Prussiens l'épée dans les reins* (p. 201, 203, 261); c'est-à-dire avec 35,000 hommes en poursuivre 90,000. Difficile problème à coup sûr, et où éclate plus encore qu'en toute autre partie de la campagne la cause véritable de son issue : l'infériorité numérique des forces de Napoléon.

Qu'on suppose en effet à Grouchy la connaissance, qu'il n'eut point, de la ligne de retraite des Prussiens, qu'on lui suppose l'activité qui lui manqua, il arrivait devant Wavre peu de temps après Blücher, et se heurtait, sans soutien possible, à un ennemi trois fois supérieur en nombre. Indubitablement écrasé, il renouvelait le désastre de Vandamme en 1813. Que de clameurs alors contre lui dans l'histoire! Ce que le souvenir de Berry au Bac fut pour Ney le 15, celui de Culm le fut pour Grouchy le 17. Vandamme, à qui on avait tant reproché son ardeur, en 1815 ne marchait plus qu'à petites journées. En vérité la prudence était impérieusement commandée à Grouchy, à ce point que le 18 il faillit s'engouffrer dans l'entonnoir de Wavre, et que si au lieu d'avoir affaire aux 25,000 hommes de Thielmann (on réduit même parfois ce chiffre à 15,000), il avait eu à combattre seulement la moitié de l'armée prussienne, il était infailliblement condamné à mettre bas les armes. Qu'on n'objecte point la surprise où l'apparition des Français eût jeté Blücher, ni la démoralisation de ses troupes. Cette démoralisation est une fable, et il avait Bulow intact. Dans tous les cas il n'était pas homme à se déconcerter, il aurait bien vite reconnu la force réelle de Grouchy et alors il eut très-nécessairement adopté l'un de ces deux partis : ou il aurait attaqué Grouchy avec ses quatre corps d'armée, et l'eût évidemment anéanti, ou il aurait sacrifié une arrière-garde qui suffisait, l'événement l'a prouvé, à contenir notre aile droite. L'une et l'autre décision lui permettaient également de rejoindre Wellington. Napoléon averti n'aurait sans doute pas livré la bataille de Waterloo. Mais il n'avait plus le temps de manœuvrer, il était réduit à regagner la France sur laquelle débouchaient 400,000 alliés, et

tous ses plans étaient manqués, tout le prestige qu'il attendait d'une victoire irrévocablement perdu.

Ces résultats, si on se place dans l'hypothèse indiquée, ont la clarté de l'évidence. Il est incroyable qu'ils aient échappé à la perspicacité de M. de P. Ce qui est incroyable encore, c'est qu'il ait subi l'entraînement de son opinion au point d'oublier ses propres calculs et de porter subitement la force de Grouchy à 40,000 hommes (p. 334, note), après l'avoir évaluée antérieurement à 35,000 (En fait elle ne paraît pas avoir dépassé 33,000).

Un dernier sujet de discussion roule sur la conduite qu'aurait pu tenir Grouchy, lorsque dans la journée du 18 on entendit le canon de Waterloo.

Ici M. de P. a raison en un point et Charras en un autre. Tous deux ont minutieusement mesuré les distances qui forment la base capitale du débat. Il n'y a aucun motif sérieux de suspecter leur bonne foi, et de préférer *a priori* le calcul de l'un à celui de l'autre. Seulement Charras s'est attaché à la comparaison du temps que Blücher mit à déboucher sur le champ de bataille, pour établir que Grouchy, partant bien après lui, serait arrivé trop tard. Le raisonnement n'est pas exact, attendu que ce maréchal aurait pris une route plus facile et plus courte (Il fallut 8 heures aux Prussiens pour parcourir 3 lieues, Grouchy en avait 4 à faire). De son côté M. de P. croit démontrer au moyen d'une épreuve personnelle que l'aile droite aurait rejoint Napoléon en l'espace de trois heures quarante-cinq minutes (p. 322, 347, 364). Mais tout le monde sait qu'une armée ne marche point comme un homme isolé, cet homme marchât-il très-lentement. Il est incontestable que de Sart à Valhain, où eut lieu sa scène fameuse avec Gérard, Grouchy pouvait se dérober à la vue des Prussiens au moyen d'un faible rideau de troupes et de quelque cavalerie légère. Il eut opéré sa jonction, non pas à 9 heures du soir, comme le veut Charras, ni à 5, comme le soutient M. de P. (p. 365), mais vers 7 heures. En cet état, il eût non pas battu les Prussiens, ainsi que l'imagine M. de P. (p. 296), mais peut-être serait-il parvenu à faire plier le corps de Bulow déjà fortement engagé et à contenir les autres. La charge des régiments de la garde avait sa pleine efficacité et la bataille était gagnée. Était-ce une victoire décisive? Non. C'était un second Ligny. L'ennemi se retirait sans décomposition profonde. On l'eût poursuivi! avec quoi? Avec la cavalerie? elle n'existait plus. Avec le corps d'Erlon? ce n'était qu'un débris. Avec ceux de Reille, de Lobau? ils étaient exténués de fatigue. Avec celui de Grouchy? ayant marché toute la journée, il eût été incapable d'un pareil effort. Avec la garde? l'empereur en avait besoin auprès de lui. La vérité est que bientôt encore Napoléon se serait trouvé en présence d'une armée compacte de 140,000 hommes, à laquelle il n'aurait guère eu à opposer que 80,000 combattants.

Que la science historique française ne s'acharne donc plus à de stériles revanches de Waterloo. Elle n'a que faire des *vengeances* qu'ambitionne pour elle M. de P. (p. 454). Aux prises avec l'impossible, l'Empereur a succombé. Son génie n'a point eu d'éclipse. S'il avait disposé de 180,000 soldats, ni les fautes de Ney, ni celles de Grouchy, ni celles de Reille, de d'Erlon, de Van-

damme, de tous ceux qu'on voudra citer ne l'eussent empêché de remporter une éclatante victoire. N'ayant que 120,000 hommes sous la main, quand même tous ses lieutenants se seraient montrés irréprochables, il ne pouvait obtenir que des succès sans lendemain. Enfin admettre avec M. de P. que par cette grande victoire même *la coalition eût été frappée au cœur et obligée de se dissoudre* (avant-propos, p. 26), c'est faire entrer le roman dans l'histoire.

H. LOT.

---

69. — **Notice sur l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy** (diocèse d'Évreux) par l'abbé P.-F. LEBEURIER. Évreux, Huet; Paris, Dumoulin. In-8°, vij-84 p. et un plan.

M. l'abbé Lebeurier a entrepris sur l'histoire du département de l'Eure, dont il est l'archiviste, une suite de travaux qui formeront un jour un ensemble considérable. Le plus important est une série de monographies qui présentera selon l'ordre alphabétique l'histoire de toutes les communes du département [1]. Nous avons rendu compte ici même (1866, art. 65) du *Mémorial historique des évêques d'Evreux*, édité par M. l'abbé L., aujourd'hui nous annonçons un travail plus personnel du même auteur. L'abbaye de la Croix fut fondée par Leufroy, à la fin du VIIe siècle; à part les désastres qu'elle éprouva en 1136 lors de la lutte entre le roi Étienne et Geoffroy d'Anjou, elle fut florissante pendant tout le moyen-âge. Dans les temps modernes elle déclina rapidement, et l'esprit religieux en avait disparu lorsqu'en 1741, du plein consentement de l'abbé de Mathan, l'évêque d'Evreux, monseigneur de Rochechouart, réunit la manse conventuelle de l'abbaye à un petit séminaire qu'il avait fondé.

La notice consacrée par le *Gallia christiana* à l'abbaye de Sainte-Croix [2] n'est, par comparaison au travail de M. l'abbé L., qu'une esquisse; et il n'y a pas à tenir compte d'un essai publié en 1865 sur le même sujet par la société des antiquaires de Normandie. M. l'abbé L. a utilisé un grand nombre de documents, restés inconnus à ses devanciers, que lui ont fournis les archives dont il est le conservateur et les archives de l'Empire; il a publié en appendice 27 pièces (788-1526) qui forment comme le cartulaire de l'abbaye de Saint-Leufroy.

H.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

ARISTOTE, Traité de la production, etc., trad. p. BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Ladrange et Durand). — DE CORIOLIS, Dissertation sur les États de Provence (Aix, Remondet-Aubin). — DE SEIGNELAY, Voyage en Italie, p. p. P. CLEMENT (Didier). — LANFREY, Histoire de Napoléon Ier (Charpentier). — SAINT-MARC GIRARDIN, La Fontaine et ses fables (M. Lévy). — DU DEFFAND, Lettres, p. p. SAINTE-AULAIRE (M. Lévy). — GALL-MOREL, *Lateinische* Hymnen d. Mittelalters (Einsielden, Benziger). — GERHARD, Gesammelte akademische Abhandlungen (Berlin, Reimer).

1. Ces monographies sont publiées dans l'*Annuaire administratif du département de l'Eure*; ont déjà paru celles des communes d'Aclou, Acon, Acquigny, Aigleville, Ailly, Aizier, Ajou.
2. *Gallia christiana*, XI, 632-36.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15 — 13 Avril — 1867

70. — **Mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins,** par L. FRIEDLÆNDER, professeur à l'université de Kœnigsberg, traduction libre par Ch. VOGEL, tome second. Paris, Reinwald, 1867. In-8°, 504 p. — Prix : 8 fr.

Nous avons déjà rendu compte du premier volume de cet ouvrage[1]. Le second, qui traite des spectacles et des voyages, est plus intéressant encore. On sait quelle était l'importance des jeux sous l'empire, alors que le peuple ne demandait plus que deux choses, *panem* et *circenses*, et que toute la vie publique, dans la capitale comme dans les provinces, se concentrait dans les spectacles. Là seulement l'empereur était en rapports directs avec la multitude, là seulement aussi on se permettait parfois des manifestations politiques. L'ancien usage voulait que les magistrats, pour briguer les suffrages de leurs concitoyens, donnassent ou promissent des jeux. L'élection fut supprimée sous l'empire, mais la charge n'en subsista pas moins pour les élus du prince, et devint dans la suite une des causes de la ruine des institutions. La décadence morale marche de front avec la décadence politique. Le luxe inouï déployé dans les constructions comme dans les représentations dépassa tout ce que nous voyons de nos jours. Les monuments, les inscriptions et les historiens nous fournissent d'amples détails sur les spectacles; M. Friedlænder en a tiré des descriptions substantielles et vivantes. Les archéologues trouveront dans son livre tout ce qui est nécessaire à l'étude des ruines antiques; il passe successivement en revue les cirques, les amphithéâtres et les naumachies, les théâtres et les stades, donnant sur leur construction et sur les représentations les notices les plus complètes. On trouvera entre autres, p. 295, la liste de tous les amphithéâtres connus de l'empire romain, et p. 321 les dimensions exactes de 44 d'entre eux. — Dans le livre concernant les *voyages*, l'auteur a indiqué non-seulement les moyens de transport, les routes, les stations de postes, mais encore les localités que l'on visitait de préférence dans l'antiquité. Le but des voyages d'agrément était essentiellement de satisfaire la curiosité. On aimait les endroits célèbres où il y avait quelques monuments connus ou éveillant des souvenirs historiques; le sentiment de la nature chez les anciens est finement analysé (p. 472-84). M. F. montre combien il différait du nôtre, mais en même temps il prouve qu'il existait. Le sens n'était pas le même; on ignorait les beautés sauvages, grandioses; bien rarement on faisait l'ascension d'une montagne. En revanche on recherchait le phénoménal et le monstrueux dans la nature. On peut dire qu'en général

1. *Revue critique*, 1866, art. 50.

la circulation dans l'empire était facile et active. Les négociants pouvaient voyager en toute sécurité. Les bains étaient très-fréquentés et l'on s'y rendait de contrées lointaines. L'état des routes et la rapidité des transports étaient certainement aussi satisfaisants qu'au commencement de notre siècle. Ceci suffira à donner une idée de tout ce qu'on peut trouver dans ce volume où les exemples, les anecdotes, les digressions abondent, et qui est fait en toute conscience.

La traduction est meilleure que celle du premier volume, les notes archéologiques sont restées en général intactes; la transposition d'une partie de leur contenu dans le texte, que nous n'avons pas blâmée en elle-même, s'est opérée avec beaucoup plus d'intelligence; nous en félicitons M. Vogel et nous le remercions d'avoir donné à la France un ouvrage désormais indispensable à tous ceux qui veulent s'occuper sérieusement d'archéologie romaine. CH. M.

---

71. — **Ueber Entstehung und Wesen des griechischen Romans,** von Adolph NICOLAI. Neue Auflage. Berlin, Calvary, 1867. In-8°, 88 p. — Prix: 2 fr. 25.

Cette petite étude est surtout littéraire. L'auteur ne se préoccupe pas des questions philologiques et historiques que soulève en foule l'histoire du roman grec. Il nous donne d'abord quelques considérations sur le roman moderne, montre comment il doit son origine au sens épique des races germaniques, qu'il est la continuation de l'épopée comme expression de la vie des nations et que l'historien qui veut rendre compte du mouvement social des temps modernes peut y puiser de nombreux renseignements sur la vie intime, l'éducation et les sentiments des divers peuples. Il passe ensuite aux romans grecs et en donne de substantielles analyses, et arrive à la conclusion qu'ils sont loin d'avoir une importance égale à ceux de nos jours. Ce ne sont plus des études de mœurs réelles, mais de pures fictions, dans tous leurs détails. Ce sont des œuvres de sophistes où pouvaient s'appliquer « tous les petits talents qu'on apprenait dans » les écoles de sophistes : plaidoyers, lettres, descriptions, explications, et où » l'on ne manquait pas de peindre dans les termes de l'école des situations de » l'âme. » Tout ceci n'est pas nouveau. M. N. a largement profité des travaux de ses prédécesseurs (il a cité souvent les critiques français les plus autorisés, Huet, Villemain, Chassang et d'autres encore). Mais enfin c'est un excellent résumé de la question.

Ensuite l'auteur recherche les origines du roman grec. Il repousse l'opinion de M. Chassang, qui en trouve les premiers germes dans les récits pseudo-historiques comme la *Cyropédie* de Xénophon et celle des savants qui ont voulu prendre comme premiers modèles du genre les histoires milésiennes. Il adopte en revanche l'avis de Dilthey que l'Elégie de Callimaque a été la transition entre l'épopée et le roman des Grecs, et pense qu'on ne peut faire remonter l'origine de ce dernier au-delà de l'époque alexandrine, alors que la vie domestique et la position de la femme en particulier s'étaient profondément modifiées.

Les écrivains chrétiens ont manifesté cependant une certaine admiration pour ces œuvres, entre autre Photius, et les moines d'Orient s'amusaient à les copier en cachette, les dissimulant dans un même volume au milieu d'auteurs sacrés. M. N.

ne manque pas de rappeler que même dans les temps modernes ces romans ont été souvent publiés et qu'en 1803 encore on éditait à Paris le *Nouvel Anténor* de Lantier, qui n'est autre chose qu'un plagiat commis au détriment d'Achilles Tatius.

Quelques imitations du roman grec avaient aussi été faites au moyen-âge, ainsi Apollonius de Tyr a servi d'original à Geoffroy de Viterbe. Mais M. Lapaume, qui a rappelé ce fait, a tort de supposer que Shakespeare ait emprunté l'idée de Roméo et Juliette au roman de Xénophon d'Ephèse. CH. M.

---

72. — **Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum**, editum consilio et impensis Academiæ litterarum Cæsareæ Vindobonensis.

Vol. I. **Sulpicii Severi** libri qui supersunt recensuit et commentario critico instruxit Carolus HALM. Vindobonæ apud C. Geroldi filium, 1866. In-8°, xiv-278 pages. — Prix : 4 fr.

En prenant l'initiative d'une nouvelle édition des Pères de l'Église latine, l'académie impériale des sciences de Vienne en Autriche répond à un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps. Les écrits des Pères latins n'intéressent pas seulement les théologiens, ils ont aussi une importance très-grande aux yeux du philologue et de l'historien, car nous leur devons d'innombrables et précieuses notices sur la vie, le culte et la façon de penser des anciens. Malheureusement aucune des éditions publiées jusqu'ici ne répondait aux exigences de la critique.

Chacun sait à quoi s'en tenir sur la collection de l'abbé Migne, qu'aucun savant sérieux n'oserait citer. Quant aux Bénédictins, ils nous ont donné des travaux très-remarquables pour l'époque, mais ils ont ignoré les meilleures sources, ou, s'ils les avaient à leur disposition, ils n'ont pas su en tirer parti d'une manière absolument satisfaisante. Angelo Mai [1] et Krabinger [2] ont démontré jusqu'à l'évidence combien les textes publiés par les Bénédictins s'éloignaient de la tradition des manuscrits.

L'académie de Vienne a donc commencé par envoyer en Italie des savants qui ont fouillé toutes les bibliothèques, dressé l'inventaire de tous les manuscrits pouvant servir à la nouvelle édition des Pères latins et pris des copies ou des collations exactes. Maintenant elle publie, comme premier spécimen, les œuvres de Sulpice Sévère révisées par M. K. Halm, dont les travaux antérieurs et le talent comme critique offraient les plus sérieuses garanties. Ce volume réalise pleinement les espérances qu'on avait conçues.

Dans sa préface M. Halm indique les copies, les éditions et les autorités qu'il a eues à sa disposition. L'édition *princeps* de Sulpice Sévère, donnée par Flacius Illyricus d'après un ancien manuscrit *ex quadam celeberrimæ Saxonum civitatis Hildesiæ bibliotheca*, fut suivie de celle de Hieronymus de Prato qui avait retrouvé ce même manuscrit au Vatican et qui s'en servit pour réviser le texte. M. Halm en a eu une collation plus exacte.

Tandis que pour la *Chronica* — car tel est le titre authentique, et non *historia*

---

1. Præf. ad Augustini novos ex codice Vaticano sermones.
2. Dans les éditions qu'il a publiées de divers écrits de saint Cyprien.

sacra — nous n'avons que le manuscrit Palatinus du XI[e] siècle, pour la *vita sancti Martini* et pour les *dialogi* nos sources sont à la fois plus nombreuses et meilleures; ici la critique dispose de plusieurs copies fort anciennes, parmi lesquelles le *codex Veronensis* du VII[e] siècle, qui lui-même, c'est ce que nous apprend une *subscriptio*, est copié d'un *codex a.* 519 *conscriptus*.

En général le texte est assez bien conservé et l'éditeur pouvait en outre s'aider d'une quantité de conjectures proposées par Gottfried Richter, Valerius Vonck et par J. Bernays dans son ouvrage sur la chronique de Sulpice Sévère, en sorte que pour cette nouvelle révision, il s'agissait surtout de donner un texte représentant aussi exactement que possible la tradition des manuscrits, tâche que M. Halm a fort bien remplie.

Afin de ne rien omettre de ce qui figurait dans les éditions précédentes de Sulpice Sévère, il a ajouté, en appendice, sept lettres dont la langue démontre suffisamment le peu d'authenticité, mais dont il n'a pas moins revu le texte d'après les manuscrits. Trois excellentes tables complètent ce volume : un *index scriptorum*, un *index nominum et rerum*, enfin un *index verborum et locutionum*, qui sera d'une grande utilité.

J. KL.

---

73. — **Monuments historiques** par M. Jules TARDIF. Paris, J. Claye, 1866. In-4°, cxiv, xix et 711 pages. (Fait partie des Inventaires et documents des Archives de l'empire.) — Prix : 36 fr.

M. le marquis de Laborde, en entreprenant la publication d'inventaires détaillés des principales collections qui forment la partie ancienne des Archives de l'Empire, a rendu à l'érudition un éminent service. On peut sans doute regretter qu'avant de décrire dans le plus grand détail quelques fonds plus ou moins considérables, l'administration n'ait pas fait connaître par un tableau sommaire, analogue à ceux que M. Daunou et M. Bordier ont publiés en 1811 et en 1855, l'ensemble du dépôt et les règles qui ont présidé et qui président au classement des pièces. On peut encore discuter le plan ou plutôt les différents plans d'après lesquels ont été inventoriés plusieurs fonds; mais il faut reconnaître que la direction actuelle des Archives de l'Empire est entrée dans une bonne voie en ordonnant la publication d'inventaires détaillés, et qu'elle a fait un acte de haute sagesse en n'imposant pas aux rédacteurs l'obligation d'une rigoureuse uniformité, en abandonnant à leur appréciation l'étendue des différents articles, et surtout en laissant à chaque archiviste la responsabilité et l'honneur de son travail. Les résultats déjà obtenus prouvent qu'on a adopté un bon système et permettent d'espérer que s'il est suivi avec persévérance et avec les améliorations que suggérera l'expérience, nous posséderons, dans un avenir plus ou moins rapproché, d'excellents catalogues de tous les documents historiques conservés aux Archives de l'Empire, catalogues qui rectifieront les défauts d'un classement radicalement vicieux, qui abrégeront les recherches et qui, dans un grand nombre de cas, dispenseront l'historien de recourir aux documents eux-mêmes. Il est impossible de méconnaître ces avantages quand on est en présence des six gros volumes publiés depuis 1863 et dans lesquels on trouve le texte ou l'analyse d'environ 15,000 pièces et la description de 3,000 sceaux.

L'importance de ces chiffres est encore moins à considérer que les soins apportés au travail par MM. Teulet, Douet d'Arcq, Boutaric, Huillard-Bréholles et Jules Tardif. Les inventaires auxquels ces archivistes ont attaché leurs noms seront incontestablement classés parmi les meilleures publications diplomatiques du XIXe siècle.

Aujourd'hui je n'ai à parler que du dernier volume paru. C'est l'inventaire d'une collection peu nombreuse, mais qui renferme les documents les plus anciens des archives. Cette collection, qu'on appelle vulgairement *Cartons des rois* et qui forme la tête de la série K, est consacrée aux actes royaux qui, en dehors du Trésor des chartes et de quelques fonds particuliers, se sont trouvés dans la plupart des établissements dont les dépouilles sont venues enrichir notre dépôt national. La formation de la série K se rattache intimement à toutes les vicissitudes de nos archives depuis la révolution de 1789 jusqu'à nos jours. Il est donc tout naturel qu'à un inventaire de la principale partie de cette série, M. le marquis de Laborde ait joint une longue introduction dans laquelle il traite les points les plus essentiels de l'histoire des archives pendant les soixante-dix dernières années. Les renseignements qu'il a recueillis et qu'il soumet au jugement du public savant tendent avant tout à justifier ces deux propositions : 1° le régime révolutionnaire a été désastreux pour les archives de l'ancienne France ; 2° les classements arbitraires qu'on a appliqués aux fonds d'archives conservés dans le dépôt central sont en contradiction avec les principes de la critique historique, et n'ont abouti qu'à la plus désespérante confusion.

Que le régime révolutionnaire ait été désastreux pour nos archives, c'est là une vérité qui me semble démontrée depuis longtemps, et les savants qui refusent encore de l'admettre ne sont peut-être pas exempts de préoccupations politiques. Les exemples rapportés par M. de Laborde prouvent surabondamment la thèse qu'il voulait établir, cependant il serait facile d'en augmenter le nombre. Ainsi, pour ne citer que des faits appartenant à une même région, je rappellerai ce qui s'est passé à Tours, à Angers et à Nantes.

Pour Tours, nous avons les documents les plus circonstanciés sur les pertes que subirent les archives de Saint-Martin et de plusieurs autres églises tourangelles dans les brûlements solennels de l'année 1793 : nous y voyons figurer, entre beaucoup d'articles, la « Pancarte noire, » dont un récent travail de M. Mabille a fait connaître l'importance, — « une liasse de chartes en latin, qui » sont des priviléges accordés par Charlemagne, — une autre des priviléges ac- » cordés par Charles-le-Chauve, — une autre des priviléges accordés par les rois » Louis, Charles et Philippe, des IXe, Xe, XIe et XIIe siècles. »[1]

A Angers, les procès-verbaux de triage et de « brulis » constatent la destruction en 1793 et 1794 de 993 volumes ou liasses, parmi lesquels se trouvait le Livre noir de Saint-Maurice, précieux cartulaire rédigé au XIe ou au XIIe siècle.[2]

A Nantes, la commission préposée au triage des titres a impitoyablement

---

1. *Notice historique sur les Archives du département d'Indre-et-Loire*, par M. Grandmaison. Tours, 1855. Broch. in-8°.
2. Marchegay, *Archives d'Anjou*, I, 190.

sacrifié « tous les documents relatifs à la comptabilité et à l'administration des » finances de la Bretagne aux XV[e] et XVI[e] siècles. »[1]

La première partie de la thèse de M. le marquis de Laborde me semble donc parfaitement démontrée. Seulement, il faut bien reconnaître que les sentiments de respect que les bibliothèques et les archives inspirent aujourd'hui à tous les hommes éclairés ne pouvaient guère se rencontrer chez les administrateurs du temps de la république. Ces sentiments n'étaient pas généralement répandus dans la société du XVIII[e] siècle, comme le prouvent, entre autres faits, l'abandon des incomparables manuscrits du collége de Clermont et la destruction à peu près complète des archives de l'ancienne chambre des comptes. Ce n'est que peu à peu et à la longue qu'ils ont pénétré de nos jours dans toutes les classes intelligentes : des préfets de la Restauration n'avaient encore aucun scrupule de faire vendre au poids les plus précieux parchemins de plusieurs de nos archives, et, comme l'a éloquemment raconté l'auteur des *Ducs de Bourgogne*, le gouvernement de Louis-Philippe n'a rien fait pour conserver à la France la précieuse collection du baron Joursanvault. Le souvenir de ces faits ne doit-il pas nous empêcher de demander à la Révolution un compte trop sévère de sa conduite en matière d'archives, et de lui faire porter la responsabilité de toutes les pertes que nous avons à déplorer?

J'arrive au second point de la thèse soutenue par M. le marquis de Laborde. Comme lui, je condamne les classements arbitraires qui ont eu pour résultat de morceler les anciens fonds d'archives et de constituer des séries factices, mal définies et exposées à de perpétuels remaniements, mais je crois, avec M. Bordier[2], qu'on aurait grand tort de rejeter sur M. Daunou tout l'odieux de ces classements arbitraires. En effet, le mal était en grande partie accompli quand M. Daunou se trouva chargé de la partie des archives qui a formé la section historique. D'ailleurs, M. Daunou a montré dans plus d'une circonstance qu'il n'était pas l'ennemi systématique des anciens classements. Ce fut lui qui, après la révolution de 1830, fit réintégrer dans les layettes du Trésor des chartes, les bulles qu'on en avait distraites sous l'administration de M. de La Rue, pour grossir les cartons du bullaire dans la série L. C'est d'ailleurs bien postérieurement à la mort de M. Daunou, qu'on s'est avisé de choisir dans la série L, dans la série S et probablement ailleurs, des pièces de toute nature pour les insérer, avec des cotes intercalaires, dans ce qu'on appelle encore les Cartons des rois, quoique les pièces royales y soient parfois en minorité. En veut-on un exemple? Je prends le carton K 25. Il renfermait primitivement douze ou treize chartes de Louis VII; il contient aujourd'hui plus de soixante-dix pièces, dont vingt-six seulement sont des actes royaux. J'ignore quel est l'auteur de ces intercalations, et je suis trop discret pour me plaindre du silence que l'administration des archives a gardé sur l'histoire des développements de la série des Cartons des rois; mais il est permis, je pense, de constater que beaucoup de ces développements datent d'une époque assez voisine de nous. En 1851, M. l'abbé Langlois, dans

1. A. de La Borderie, *Rapport sur les Archives historiques du département de la Loire-Inférieure*. Nantes, s. d. Broch. in-8°.
2. *Les inventaires des Archives de l'empire*. Paris, 1867. In-4°, 51 pages.

son *Histoire du Mont-aux-Malades*, p. 397, a publié une charte de Geoffroi Plantagenêt, d'après l'original conservé « aux archives nationales, S 4889, n° 3; » cet original est passé depuis dans les Cartons des rois, sous la cote K 23, n° 15. 22 (n. 516 de l'inventaire). En 1854, M. Cocheris, dans ses *Notices et extraits des documents manuscrits relatifs à l'histoire de Picardie* (t. I, p. 277) donne l'inventaire de 128 chartes de l'abbaye de Boheries réunies alors dans le carton L 1156. Depuis, on a trouvé bon d'en distraire et de placer dans le carton K 23, avec la cote 12.7, une charte de Nicolas, évêque de Cambrai, que M. Tardif indique sous le n° 480 de son inventaire. En 1855, M. Douet d'Arcq a inséré dans ses *Recherches sur les comtes de Beaumont*, p. 22 et 23, nos XVIII et XIX, deux chartes de Matthieu, comte de Beaumont, qui étaient alors cotées S 4194, nos 12 et 40. Ce sont aujourd'hui les nos 5.10 et 5.11 du carton K 25, nos 648 et 649 de l'inventaire de M. Tardif. Ce nouveau classement est de date bien récente; car c'est sous la cote S 4194, n° 12, et non pas sous la cote K 25, n° 5.10, que la première charte de Matthieu, comte de Beaumont, figure à la p. 433, n° 1050, du tome I de l'*Inventaire des Sceaux*, publié en 1863 par l'administration des archives, de sorte que, dans un inventaire officiel en voie de publication, la même pièce est citée sous deux cotes contradictoires.

Les déplacements que je signale ont malheureusement porté sur des collections qui étaient restées intactes jusqu'à ces derniers temps. En 1839, le ministre de l'intérieur fit déposer aux Archives du Royaume environ 1,500 chartes de l'abbaye de Savigny, qui avaient échappé, dans un grenier de la mairie de Mortain, à la pourriture, à la dent des rats et à l'avidité des collectionneurs. Ces chartes ont depuis été souvent compulsées par les savants qui s'occupent de l'histoire de la Normandie, du Maine et de la Bretagne. Rien n'était plus commode que de les consulter quand elles étaient toutes réunies par ordre chronologique dans une quinzaine de cartons de la série L. Maintenant la suite est interrompue, on a décimé les premières liasses, pour incorporer quelques sujets d'élite dans le cortége imposant dont on a voulu entourer les actes royaux.

Autre exemple. Il y a peu d'années le carton L 1440 des Archives renfermait la collection des chartes relatives aux établissements que le prieuré de Saint-Martin-des-Champs possédait en Angleterre. On y remarquait quatorze pièces antérieures à l'année 1180, savoir :

I. Charte de Johel, fils d'Auvré, pour la fondation du prieuré de Barnstaple.

II. Charte de Henri I, datée de Periers, confirmant la fondation de Johel.

III. Charte de Guillaume Giffard, évêque de Winchester, relative à un terrain situé sur le marché de Londres.

IV. Confirmation de cette charte par Henri I.

V. Charte de Henri I, datée de Westminster, relative à des terres sises à Pilton, etc.

VI. Autre charte de Henri I, relative à ces mêmes terres, passée en présence de R. de Ver.

VII. Charte de Baudouin de Reviers, portant fondation du prieuré de Saint-James d'Exeter.

VIII. Autre charte du même, relative à cette fondation et plus développée que la précédente.

IX. Autre charte du même, relative à l'église de « Tuifertona. » (Deux exemplaires).

X. Charte de Robert, évêque d'Exeter, confirmant les donations de Baudouin de Reviers.

XI. Confirmation des biens du prieuré de Barnstaple par Guillaume de Briouse.

XII. Autre confirmation par Guillaume de Briouse, fils de Guillaume.

XIII. Charte de Henri de Traci, de l'année 1146.

XIV. Charte de Henri II pour le prieuré de Barnstaple.

De ces quatorze chartes, huit (les nos II, IV, V, VII, VIII, IX, XIII et XIV) ont été distraites de la série L pour être incorporées dans les Cartons des rois sous les cotes K 23, no 8.6, — K 21, no 1.4, — K 23, no 5.5, — K 23, no 23.14, — K 23, no 23.16, — K. 23, no 23.15, — K 23, no 13.6, — et K 25, no 3.9. N'est-il pas déplorable qu'on ait démembré une série complète et homogène, à laquelle n'avaient touché ni les préposés au triage des titres, ni les collaborateurs de M. Daunou? Le fait est d'autant plus regrettable qu'aucun prétexte ne pouvait autoriser le classement de ces pièces dans une série intitulée « Actes des rois de France depuis les Mérovingiens jusqu'à Louis XVI. » Je sais bien qu'à la dénomination primitive on veut maintenant substituer celle de « Série de pièces de toute nature, classées dans l'ordre chronologique. » Mais, en admettant même un titre aussi vague, on se demande quels motifs ont pu déterminer un archiviste à partager en deux lots les anciennes chartes anglaises de Saint-Martin-des-Champs, à en laisser six dans la série L, et à prendre les huit autres pour les disséminer dans trois cartons de la série K. Car pour faire ce choix, on n'a tenu compte ni de l'âge des pièces, puisqu'on a négligé la plus ancienne (le no I), ni du rang des auteurs des chartes, puisqu'on a laissé de côté le no VI, qui est émané d'un roi d'Angleterre.

De tels déplacements ne sont pas seulement préjudiciables aux travaux des savants; ils introduisent le désordre dans les collections, et rendent les récolements à peu près impossibles. En effet, comment vérifier l'état de séries dans lesquelles les cotes sont fréquemment interrompues, ou bien dans lesquelles on rencontre à chaque pas des sous-chiffres? Il est, en effet, bien difficile d'employer souvent les sous-chiffres sans commettre des erreurs, et je puis en signaler plusieurs dans un seul carton de la série dont s'est occupé M. Tardif. Deux pièces du carton K 25, tout à fait étrangères l'une à l'autre, ont reçu la cote K 25, no 5.8 : la première, no 645 de l'inventaire de M. Tardif, est une charte de Louis VI pour un accord conclu entre Hugues le Noir et les églises de Cosne et de Rosoy; la seconde, no 645 du même inventaire, est une charte de la comtesse Constance pour les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. — De même la cote K 25, no 6.6 est commune à deux pièces que M. Tardif a publiées sous les nos 658 et 660 : Charte de Guillaume, archevêque de Sens, pour le prieuré de Saint-Martin-des-Champs, et charte de Bouchard de Montmorency, pour l'abbaye de Saint-Victor.

Mais ce n'est pas ici le lieu de discuter à fond les questions que soulève le classement d'un grand dépôt d'archives, et j'ai peut-être déjà trop insisté sur un des points que M. le marquis de Laborde a traités dans l'introduction de

l'Inventaire des Cartons des rois. Il est temps d'examiner l'inventaire lui-même, et de rendre compte du travail de M. Jules Tardif.

La portion de la série K à laquelle est attaché le nom de Cartons des rois se compose d'environ 4,500 articles, dont la date est renfermée entre les années 528 et 1789. On y distingue deux parties, la première comprenant les documents antérieurs à l'année 1180, et la seconde les documents postérieurs à cette date. M. Tardif n'a pas traité ces deux parties sur le même pied : il a publié textuellement la plupart des pièces contenues dans la première, tandis que pour la seconde il s'est borné à de très-courtes analyses. Il a exposé dans une notice préliminaire les raisons qui l'ont décidé à adopter un pareil plan. Ces raisons ne manquent pas d'être fort sérieuses ; il me semble cependant que, sans rien changer d'essentiel au plan général, il eût été bon d'analyser un peu plus en détail les pièces postérieures à l'année 1180.

Dans la première partie des Cartons des rois sont classées 689 pièces, dont 55 appartiennent à l'époque mérovingienne, 183 à l'époque carlovingienne, et 451 aux règnes des six premiers Capétiens.

Les 55 diplômes mérovingiens étaient tous connus par des publications antérieures ; mais le texte de la plupart avait encore besoin d'être revu sur les originaux, ou sur les très-anciennes copies qui tiennent lieu d'originaux. Cette révision a été faite par M. T. avec la plus rigoureuse attention, et le texte qu'il a établi peut être considéré comme définitif.

M. T. a également apporté de notables améliorations au texte des pièces carlovingiennes. Il a de plus le mérite d'avoir le premier mis en lumière un certain nombre d'actes importants du IXe et du Xe siècle. Déjà, pour cette période, il s'est vu forcé de faire un choix ; c'était une nécessité, mais il eût été bon d'indiquer dans la notice préliminaire les principes qui ont déterminé le choix. Faute de les connaître, plus d'un lecteur se demandera pourquoi l'éditeur a rapporté textuellement des diplômes qui avaient été déjà publiés à différentes reprises, tandis que parfois il analyse en deux lignes des diplômes qui sont encore inédits, ou du moins qui ne figurent pas dans les tables de Bœhmer. Quand M. T. publie une pièce, il indique avec beaucoup d'exactitude les meilleures éditions qu'on en possède, ou bien il renvoie au passage correspondant de la Table de Bréquigny ; mais il ne donne point de renseignements bibliographiques sur les pièces dont une simple analyse lui a paru suffisante.

Ces observations s'appliquent, de tout point, aux 451 articles qui dans l'inventaire de M. T. représentent les règnes de Hugues Capet, de Robert, de Henri I, de Philippe I, de Louis VI et de Louis VII. Nous avons là une très-intéressante série de documents, la plupart entièrement nouveaux. Ce ne sont plus seulement, comme pour les époques les plus anciennes, des pièces de Saint-Denis, de Saint-Maur et de diverses abbayes ou églises de Paris : on y remarque un grand nombre de documents qui seront consultés avec profit pour l'histoire de nos principales provinces, et spécialement pour l'histoire de la Flandre, de la Picardie, de la Normandie, de la Bretagne et de la Champagne. Là, comme dans les autres divisions de l'inventaire, les textes ont été constamment établis avec la plus scrupuleuse exactitude, et les dates soigneusement ramenées à notre manière de compter les années et les jours du mois.

A partir de 1180, M. T. a moins eu l'occasion de montrer ses profondes connaissances en diplomatique; mais il a fait encore un travail fort utile en analysant plus de cinq mille pièces qui, à peu d'exceptions près, méritent toutes de fixer l'attention de l'historien. Je citerai comme particulièrement dignes d'intérêt des mandements et des quittances qui ont jadis fait partie des archives de la chambre des comptes et dans lesquels chacun des grands événements du XIV^e et du XV^e siècle a laissé son empreinte.

Un des plus sérieux obstacles qui arrêtent les archivistes dans la rédaction de leurs inventaires tient à la difficulté de traduire correctement les anciens noms géographiques. M. T., en accomplissant cette partie de sa tâche, a fait preuve de sagacité et de prudence : de sagacité, en déterminant un grand nombre des lieux mentionnés dans les chartes; de prudence, en conservant souvent les formes mêmes du texte original, plutôt que de hazarder des équivalents douteux.

Nous sommes encore si peu avancés dans la connaissance de la géographie et des usages du moyen-âge que les savants qui s'occupent spécialement d'un règne ou d'une province commettent des erreurs sur les sujets qu'ils ont le mieux étudiés. A plus forte raison, doit-il y avoir des détails à rectifier dans un recueil qui porte, comme celui dont je rends compte, sur toutes les époques de notre histoire et sur toutes les provinces de la France. La haute estime que j'ai pour le travail de M. T. et que je voudrais voir partagée par tous les lecteurs de la *Revue critique*, ne m'empêchera donc pas de consigner ici quelques observations sur la lecture ou l'interprétation d'un petit nombre de passages que j'ai remarqués en lisant l'Inventaire des Cartons des rois.

La charte 170 contient une donation faite en 859 à l'abbaye de Saint-Maur par Warimburge, comtesse, et par Eudes, son fils, d'un domaine ainsi désigné : « villam nostram, cujus vocabulum est Boslenvilla, quæ est sita in pagos Tallau » et Vimnau, super fluvium Vinlena. » Dans le sommaire placé en tête de la charte, M. T. a traduit *Tallau* par *le Telle*, nom d'un petit pays situé sur les bords de l'Epte. Je crois qu'il eût mieux valu rapporter ce texte au *Talou*, nom d'un autre petit pays que la Brêle séparait du Vimeu et qui était compris dans le pays de Caux. En effet, le domaine donné par Warimburge est appelé *Bosleni pontus* dans une ancienne cote mise au dos de la pièce, et nous avons un diplôme du 30 août 843 par lequel Charles le Chauve concède au comte Hardouin (probablement le mari de Warimburge) « quasdam res nostræ proprietatis, » hoc est in pago Calcis super fluvium Vinglena, villam quæ vocatur Bosleni » Pons » (n° 142).

Le n° 403 est une charte de Henri I, roi d'Angleterre, dont la date est indiquée comme comprise entre les années 1100 et 1128. Cet acte n'est pas antérieur à l'année 1121, puisqu'il y est question de la reine « Adeliza, » seconde femme de Henri I.

Dans le n° 409, *Gonlvilla* (*Gonevilla*, dans la table) doit être une faute d'impression. Il s'agit de Gouville (Manche, canton de Saint-Mâlo de la Lande).

Le n° 417 est une charte de Henri I, roi d'Angleterre, relative à une terre anglaise que les moines de Cluny et de Saint-Martin-des-Champs doivent posséder « cum socca, et saca, et toll, et theam, et in fanguenetes. » Il faut lire sans hésitation et en un seul mot *infanguenetef*. Si la pièce des archives portait

infanguenetes, il y aurait lieu de douter que ce fût l'original. — A la fin de cette charte, au lieu de « Willelmo de Verneto, Liberto de Laci, » il doit y avoir « Willelmo de Vernone, Ilberto de Laci. »

Dans le n° 537, au lieu de « Testibus Willelmo, Marcello, » il faut lire « Teste Willelmo Martello. »

Au n° 540, dans la liste des témoins se trouvent les mots « Joscedo Curbe, » que l'éditeur a séparés par une virgule, comme s'il s'agissait de deux personnes. Je crois qu'il n'y a là qu'un seul homme, dont *Curbe* était le surnom.

N° 545, dans la liste des témoins : « W. de Piritona; » la vraie forme n'est-elle pas « Pintona? » — « Ranerio; » lisez : « Ranulfo. » — « Roggero de » Puncardo; » il eût mieux valu imprimer « de Puncardon, » ou « Puncardone. »

N° 624. Cette charte de Henri II doit être adressée aux vicomtes (*vicecomitibus*), et non pas aux viguiers (*vicariis*). Dans la liste des témoins, au lieu de « Gaufredo et Rogerio Capellano, Hugone Murda comite, Willelmo de Manda- » villa, Bernerio de Sancto Valerico, Roberto de Briecio..... » je crois qu'il faut lire : « Gaufrido et Rogerio, capellanis, Hugone Murdac, comite Willelmo » de Mandavilla, Bernardo de Sancto Valerico, Roberto de Briecuria. »

N° 625. Ici encore le mot *vicecomitibus* est à substituer au mot *vicariis*. Les mots de la fin auraient dû se lire : « Ricardo de Humetis, apud Norhantonam. »

Le n° 641 est une charte de Gautier, chambrier du roi Louis VII, que M. T. annonce comme datée de Nîmes en 1172. Il serait bien extraordinaire que Gautier fût allé jusqu'à Nîmes pour expédier une charte relative à des biens situés à Paris. L'acte original ne porterait-il pas *Nem*, avec un signe d'abréviation, ce qui devrait s'entendre, non pas de Nîmes (*Nemausi*), mais bien de Némours (*Nemosii*), où Gautier possédait des domaines fort étendus?

N° 757. « Guillaume d'Artois. » Lisez : « Guillaume d'Arras. »

N° 852-854. « Vitry. » Lisez « Vitré » en Bretagne.

N° 944. « Gouix. » Lisez « Gouvieux » (Oise, canton de Creil).

N° 962. « Forêt la Folie. » Lisez : « La Feuillie » (Seine-Inférieure, canton d'Argueil). De même pour le n° 1121.

N° 1549. « Cinglas. » Lisez : « Cinglais. »

N° 1572. Les deux châteaux qui sont appelés Ribles et Gournay, ne sont-ils pas Rugles et Gavray?

N° 1620. « Grenffroy, sire de Saignies. » — Il faut sans doute lire « Gieuffroy, sire de Sargines, » et rapporter ce texte au chevalier qui est appelé « Geoffroy de Sergines » dans le n° 1348.

N° 1976. « Pierre Desquai. » Lisez : « d'Esquai. »

N° 1993 et n° 2085. « La bastide d'Ardenon. » Lisez : « d'Ardevon. » La première de ces fautes a déjà été relevée par M. Tardif dans l'errata du volume.

N° 2144, 2318 et 2335. « Renneville. » Lisez : « Régnéville. » Il s'agit de la localité de ce nom, voisine de Coutances, et non pas de Renneville dans l'arrondissement des Andelys, comme l'indique la table, p. 698, col. 1.

N° 2388. Cette pièce, classée au 1er avril 1451, doit être du 1er avril 1450. Le débarquement auquel elle fait allusion a précédé la bataille de Formigny livrée le 15 avril 1450.

J'ai vainement cherché dans la table le nom d'Aubigny (Manche, canton de Périers), qui figure dans les actes 1107, 1151 et 1215.

Le prieuré de Foici (Aube, commune de Saint-Parres-les-Tertres), mentionné dans la charte 877, n'est pas relevé à la table, où la mention contenue dans la charte 877 a été indûment attribuée à l'abbaye de Foigny (Aisne, commune de la Bouteille).

La table attribue au Verneuil du département de l'Eure les mentions contenues dans les nos 126, 135, 153, 167, 177, 246, 1017, 2227, 2283, 2312, 2343, 2777, 2843 et 3507. Les chartes désignées par les nos 126, 135, 153, 167, 177 et 246 me paraissent étrangères au Verneuil du département de l'Eure. Les cinq premières se rapportent à l'ancien palais de Vern qu'on place assez généralement à Verneuil-sur-Oise (voy. Mabillon, *De re diplom.*, p. 335). Le sixième est relatif à Vernou (Seine-et-Marne), canton de Moret, comme il est marqué dans la table géographique du *Cartulaire de Notre-Dame*, publié par M. Guérard (IV, 430).

Léopold Delisle.

---

74. — **Kaiser Friedrich I letzter Streit mit der Kurie**, von Paul Scheffer-Boichorst. Berlin, 1866, Mittler und Sohn. In-8°, x-244 p. — Prix : 5 fr. 35.

Il existait jusqu'ici une regrettable lacune dans l'histoire des Hohenstaufen. Tandis que la vie de Conrad III avait été retracée par M. Jaffé et celle de Philippe par le regrettable O. Abel, enlevé trop tôt à la science, Frédéric II trouvait dans les Huillard-Bréholles, les Schirrmacher et les Winkelmann des biographes aussi savants que minutieux. Mais il manquait un travail approfondi sur le plus grand empereur de cette race vigoureuse, sur Frédéric I Barberousse, cher à la légende autant qu'à l'histoire. L'habile politique Henri VI, fils de Frédéric I et père de Frédéric II, avait subi le même sort, et pour qui ne voulait pas aborder l'examen direct des sources contemporaines, quelques ouvrages généraux, comme ceux de Raumer, Zimmermann, etc., offraient seuls des renseignements insuffisants. On avait, il est vrai, des biographies très-détaillées et savantes de quelques-uns des contemporains de Frédéric I; nous citerons entre autres la vie de Henri le Lion que nous devons à M. Prutz, et la volumineuse étude de M. Reuter sur Alexandre III. Mais quelle que fût l'impartialité de ces auteurs, leurs ouvrages ne pouvaient évidemment nous montrer que le revers de la médaille, si je puis m'exprimer ainsi. Malgré tous ces historiens, malgré ceux des croisades, qui nous retraçaient les dernières actions du grand empereur, on ressentait vivement l'absence d'ouvrages spéciaux sur cette époque. Cette regrettable lacune vient d'être en partie comblée. En même temps que M. Tœche mettait au jour l'histoire de Henri VI, dans la belle collection des *Jahrbücher* de l'Académie de Munich, un de ses amis publiait de son côté le récit des dernières années de Frédéric Barberousse et retraçait l'historique de son dernier conflit avec la curie romaine; c'est de ce volume que nous avons à nous occuper ici.

La carrière de Frédéric I se divise en deux parties bien distinctes; dans la première, émule de Charlemagne et d'Othon le Grand, l'empereur poursuit comme eux le plan d'une monarchie universelle, mais moins heureux que ses prédécesseurs, il vient se heurter contre le double obstacle des villes libres ita-

liennes et de la papauté. La défaite de Legnano (1176) causée surtout par la défection de Henri le Lion, son rival en Allemagne plutôt que son sujet, détruit les espérances de Frédéric et amène la paix de Venise après le pacte provisoire d'Agnani (1177). A partir de cet échec, l'empereur renonce sincèrement à la suprématie universelle, tout en sauvegardant avec une jalouse fierté l'indépendance du pouvoir temporel vis-à-vis d'Alexandre III. Son activité politique qui s'était développée jusque-là principalement en Italie, se tourne dès lors vers l'Allemagne où Henri le Lion, le puissant chef des Guelfes, avait profité des embarras de Frédéric pour fonder un pouvoir presque indépendant dans le Nord. Mis au ban de l'Empire, battu, délaissé par ses vassaux, le duc saxon dut s'humilier devant son seigneur à la diète d'Erfurt (1181), abandonner ses provinces et partir pour l'exil. Maître désormais de l'Allemagne, l'empereur voulut aussi conclure une paix solide en Italie et signa le traité de Constance avec les villes lombardes en 1183; il s'en fit ainsi de fidèles alliés, surtout de cette même ville de Milan que deux fois ses armes avaient détruite. L'année suivante, en mai 1184, Frédéric réunit à Mayence la diète générale de l'Empire; c'est à ce moment culminant de sa puissance, avec le récit de ces fêtes brillantes, chantées par Henri de Veldeke et par Guyot de Provins, que M. Scheffer entame son récit, qui comprend, comme nous l'avons déjà dit, l'histoire des années 1184 à 1189 et la dernière querelle de Frédéric avec le Saint-Siége. L'origine de ce conflit, diplomatique encore plus que militaire dans ses développements, se rattache à la possession des marches de Toscane, héritage de la Grande-Comtesse Mathilde, l'amie dévouée de Grégoire VII, et que les deux pouvoirs se disputaient. A cette première cause de discorde vint s'en joindre une seconde. Une élection avait eu lieu pour le siége archi-épiscopal de Trèves, et le candidat de l'empereur avait succombé aux intrigues d'un compétiteur qui se fit nommer par des mesures anti-canoniques et plus tard sut gagner l'appui du pape. Ce dernier refusa donc de consacrer le candidat patroné par Frédéric et qui avait reçu déjà l'investiture des mains de l'empereur. La querelle commencée sous Lucius III, se prolongea sous Urbain III et sous Grégoire VIII et ne prit fin que sous Clément III, dont la sagesse pratique sut se plier à des accommodements. Dans cette lutte où l'épiscopat de l'Empire presque entier se rangea contre le Saint-Siége par la déclaration de Gelnhausen, Urbain III trouva un appui inattendu dans la personne de l'archevêque Philippe de Cologne, fidèle serviteur jusque-là de Frédéric. Mécontent de certaines offenses dont il se croyait l'objet, il noua des relations avec Philippe-Auguste et donna le premier l'exemple, trop souvent suivi depuis, d'une alliance avec l'étranger. Le péril des chrétiens d'Orient, la mort d'un pape hostile [1], poussèrent enfin à la paix, et le vieil empereur s'étant croisé lui-même, la paix fut signée à Haguenau en avril 1189, au moment où il partait pour l'expédition dont il ne devait plus revenir.

1. On répète souvent qu'Urbain III mourut de douleur à la nouvelle de la prise de Jérusalem. Un simple rapprochement de dates montre l'impossibilité de ce fait, inventé après coup dans un but facile à deviner. Saladin entra dans Jérusalem le 3 octobre, et Urbain mourut dès le 19 octobre 1187. On ne franchissait pas alors en seize jours la distance de Jérusalem à Crémone.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que nous ne savons que fort imparfaitement, même après les laborieuses recherches de M. Sch., à quelles conditions cette paix fut conclue. En fait, les biens de la comtesse Mathilde restèrent un objet de litige entre l'Empire et la Papauté. La question de Trèves cependant fut vidée à la satisfaction de Frédéric.

M. Sch. n'a pas seulement le mérite relatif d'avoir traité le premier d'une manière détaillée cette période de cinq années; secondé dans ses travaux par des savants distingués à l'obligeance desquels il a dû de nombreux documents inédits, il a pu nous apprendre bien des faits nouveaux, préciser ce que l'on savait déjà et détruire quelques erreurs qui ont encore cours dans nos livres d'histoire. Ainsi Raumer, Sugenheim et Reuter avaient prétendu tour à tour que le traité de Venise accordait pour quinze ans à l'empereur l'usufruit des biens de la comtesse Mathilde. M. Sch. a parfaitement établi l'inanité de cette assertion. Dans cette même question, si embrouillée, il a démontré le premier qu'il ne s'agissait pas entre les pouvoirs rivaux de la possession en bloc de ces biens. Frédéric n'a jamais réclamé les biens allodiaux de Mathilde et reconnaissait parfaitement qu'elle avait pu les léguer au pape; ce qu'il demandait, c'étaient les fiefs, jadis concédés au père de la comtesse et qui devaient faire retour à la couronne. Ce qu'il faut surtout louer dans cet ouvrage ce sont les savants appendices placés à la fin du volume. Les Régestes dressés par M. Sch. sur les rapports diplomatiques entre l'empereur et la curie romaine, la liste des cours plénières de Frédéric I et celle des fonctionnaires impériaux en Italie, permettent de déterminer nettement la date et la succession de faits qu'on ne savait trop où placer jusqu'ici. Les Régestes de Frédéric I de 1184 à 1189 seraient irréprochables si l'auteur n'avait négligé de répéter la date de l'année en tête de chaque page.

La tendance générale de l'ouvrage est favorable à l'Empire plutôt qu'à la papauté, mais cela s'explique par la nature même des faits, et certes on ne saurait reprocher à M. Sch., — qui d'ailleurs est catholique, — la moindre tendance de parti pris. Si d'un côté la grande personnalité de Frédéric I fascine les historiens, les papes peu marquants qui séparent Innocent III de Grégoire VII ne sont guère faits pour exciter l'enthousiasme. En un ou deux endroits l'auteur n'a-t-il pas un peu trop appuyé sur les mérites de tel personnage et sur les défauts de tel autre? Henri VI n'était-il pas souvent bien sévère, pour ne pas dire cruel, et le pape Urbain III, si l'on se met à son point de vue, était-il tout à fait cet « homme aux conseils malins » dont parlent les *Annales de Marbach?* Questions d'appréciation bien délicates et pour lesquelles je ne voudrais pas me brouiller avec l'auteur. M. Sch. a un autre défaut fréquent chez les auteurs qui débutent; il se livre volontiers aux hypothèses. C'est une ressource très-utile quelquefois, mais dont il ne faut point abuser; ainsi p. 135, énumérant les alliés de Philippe de Cologne, il nomme Henri le Lion, et cependant il vient d'avouer que l'on ne sait absolument rien de ses projets à cette époque. A la page 123 je remarque une comparaison entre Frédéric et Socrate qui me paraît fort singulière, quelque autorisée qu'elle puisse être par les sources où puise l'auteur. Nous avions noté plusieurs erreurs en parcourant le volume, mais

l'auteur les ayant toutes corrigées dans les *errata*, nous nous contentons de recommander aux lecteurs d'y recourir. Malgré ces remarques l'ouvrage de M. Scheffer nous semble très-recommandable; c'est un très-bon début, et nous serions heureux d'apprendre que l'auteur s'est décidé à nous donner une histoire complète de Frédéric Barberousse.

Rod. Reuss.

---

75. — **Dr Martin Luther's Briefwechsel.** Mit vielen unbekannten Briefen und unter vorzüglicher Berücksichtigung der De Wette'schen Ausgabe herausgegeben von Dr C. A. H. Burkhardt, grossherzogl. und herzogl. Sæchs. Archivar. Leipzig, Vogel, 1866. In-8°, x-524 pages. — Prix : 12 fr.

C'est un des nombreux mérites de De Wette d'avoir songé le premier à réunir la correspondance de Luther dans une édition vraiment critique (Berlin, Reimer, 1825-1828. 5 vol.). Avant lui, les diverses éditions des œuvres complètes du réformateur renfermaient, il est vrai, un assez grand nombre de lettres; mais on sait que ces éditions, d'ailleurs fort incorrectes et incomplètes, étaient soit exclusivement latines, soit exclusivement allemandes, et par conséquent ne donnaient en notable partie que des traductions[1]. De Wette publia dans le texte original les pièces déjà connues auxquelles il ajouta plus de cent lettres inédites, les disposa dans l'ordre chronologique, les accompagna de sommaires, de notes explicatives et d'une chronique détaillée de la vie de Luther. Malheureusement il eut trop rarement recours aux originaux pour que son œuvre ne restât pas imparfaite à bien des égards. Lui-même ne tarda pas à s'apercevoir de la nécessité d'une révision pour laquelle il réunit quelques matériaux, mais que la mort ne lui permit pas d'achever. M. Seidemann reprit la tâche interrompue, et dans un supplément qui forme le dernier volume de l'ouvrage de De Wette, il donna, outre quelques lettres nouvelles, des rectifications et des notes critiques d'une grande valeur (Berlin, Reimer, 1856).

M. Burkhardt, archiviste à Weimar, vient à son tour compléter l'œuvre de De Wette et de Seidemann, où il reste assez de fautes et de lacunes pour motiver de nouvelles recherches. M. Burkhardt a fait une riche moisson de renseignements intéressants aux archives et bibliothèques de Weimar, Cobourg, Gotha, Dessau, Munich, Berlin, Hambourg, etc.; il a mis à contribution l'Autriche, la Suède, le Danemark, la Hongrie et l'Italie. Ayant à sa disposition un grand nombre de manuscrits de Luther, il a pu rétablir dans leur intégrité des textes corrompus que De Wette tenait de seconde ou même de troisième main. Il a corrigé sur bien des points la chronologie adoptée par son prédécesseur; enfin, il a enrichi l'œuvre de ce dernier d'indications bibliographiques et historiques très-précieuses. Il est certain que ces courtes notices qui se composent principalement de chiffres, de dates et de noms propres, ces listes d'errata si bien faites pour effrayer un lecteur superficiel, seront désormais indispensables à tous ceux qui voudront consulter la collection de De Wette avec quelque fruit, et refaire d'après les sources l'histoire de Luther.

---

1. L'édition d'Erlangen, incomparablement supérieure à toutes les précédentes, est encore en cours de publication.

Œuvre de patience avant tout, le livre de M. Burkhardt est pourtant plus qu'un simple commentaire. Il contient plus de 300 lettres inédites, soit de Luther même, soit de ses correspondants. Un nombre égal de lettres, déjà publiées ailleurs, sont simplement enregistrées à leur place avec l'indication de leur date et de leur contenu. Parmi ces dernières, il y en a qui portent la signature de Luther, qui sont restées inconnues à Seidemann, et qu'on aimerait voir reproduites in extenso, attendu que les nombreux ouvrages et publications périodiques où elles sont disséminées, ne sont pas à la disposition de tout le monde.

M. Burkhardt ne mérite que des éloges pour avoir abandonné les principes de De Wette sur un point essentiel, en admettant les lettres adressées à Luther. De cette manière seulement nous pourrons nous faire une idée juste de sa correspondance, et bien des détails restés obscurs paraîtront dans leur véritable jour. Ajoutons qu'il n'y a qu'intérêt et profit à recueillir les confidences des électeurs Jean et Jean-Frédéric de Saxe, de Capiton de Bucer, de Spalatin et de tant d'autres qui se sont trouvés au premier rang dans cette immense révolution du XVIe siècle.

M. Burkhardt n'a pas cru pouvoir conserver l'orthographe extrêmement capricieuse de Luther. Ainsi que De Wette, mais d'après des principes un peu différents, il a essayé de la moderniser sans pourtant en effacer toutes les traces d'archaïsmes. De pareils procédés sont nécessairement arbitraires, et altèrent le cachet original de la langue sans profit réel pour le lecteur. Il en résulte que dans les changements qu'il adopte M. Burkhardt est tantôt plus conservateur, tantôt plus radical que De Wette. Mais du moins il a le mérite d'être plus conséquent que son prédécesseur qui, s'attachant servilement à ses sources, a donné tantôt l'orthographe du XVIe, tantôt celle du XVIIe ou même du XVIIIe siècle.

Quant à la valeur intrinsèque des lettres de Luther qui paraissent ici pour la première fois, elle est moindre, il faut bien le dire, qu'on ne serait tenté de le supposer. Ce ne sont le plus souvent que des lettres d'affaires ou de recommandation, des billets de quelques lignes, ou bien encore des rapports officiels, rédigés sans doute en collaboration avec ceux qui y ont apposé leur nom. Cependant ces documents ont leur incontestable intérêt. La science y puisera des lumières nouvelles sur quelques faits peu connus, le lecteur curieux y trouvera par-ci par-là de ces traits de mœurs qui peignent une époque (voy. p. ex. p. 156, 192, etc.). Du reste M. Burkhardt a voulu faire avant tout une œuvre de piété. Il regarde comme un devoir du protestantisme allemand de ne rien laisser perdre de ce qui touche le grand réformateur. A ce point de vue on comprendra pleinement son regret de n'avoir pu produire quelque chose de plus complet. Cela n'enlève rien au mérite de son livre. S'il ne peut avoir la prétention d'avoir épuisé même les sources qui se trouvaient le plus à sa portée, il a du moins notablement augmenté les matériaux déjà existants. Puisse-t-il trouver bientôt un éditeur intelligent qui sache reprendre les travaux de ses devanciers et en faire un ensemble homogène et définitif!

A. SCHILLINGER.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 16 — **20 Avril** — **1867**

76. — **Recueil d'antiquités de la Scythie,** publié par la Commission impériale archéologique. Livraison Ire, St-Petersbourg, 1866. xvj-28 pages in-4°, avec un atlas de xxj planches in-folio.

Cette publication, faite en français, décrit les fouilles opérées depuis une dizaine d'années dans les steppes de la Russie méridionale, et les objets qu'on a retirés du sol. La première livraison que nous avons sous les yeux comprend les recherches faites dans l'immense tumulus d'Alexandropol, gouvernement d'Ekatérinoslaf, sur la rive droite du Dnieper; et les fouilles pratiquées à la *Dolgaïa Moguila* (littéralement *tombe longue*), située à trois verstes d'Alexandropol. Un travail intitulé : « Description des crânes, trouvés dans le tumulus » d'Alexandropol, par M. Ch. de Bær, membre honoraire de l'Académie impé- » riale des sciences » forme le supplément. Les planches de l'atlas donnent la situation, les plans et les coupes des tumuli, et la représentation, imprimée en couleurs, des objets qui y furent trouvés. Nous attendons que cette publication soit complète pour en apprécier l'ensemble et les résultats que l'histoire générale en peut tirer. Je dirai seulement qu'il faut se tenir en garde contre les Cimmeriens, les Scythes et les Celto-Scythes de M. de Bær. Mais, pour laisser de côté les déductions hasardées que les éditeurs peuvent tirer de ces découvertes, les faits renfermés dans ce *recueil* sont des plus importants et exposés avec la plus grande clarté. L'ouvrage est imprimé avec luxe; mais s'il est d'un prix trop élevé pour les bibliothèques particulières, il doit se trouver dans les grandes bibliothèques. Avis aux administrateurs de la rue Richelieu.

Henri Gaidoz.

---

77. — **Oosterlingen.** Verklarende Lijst der Nederlandsche Woorden die uit het Arabisch, Hebreeuwsch, Chaldeeuwsch, Perzisch en Turksch afkomstig sijn, door R. Dozy, Hoogleeraar te Leiden. 'S-Gravenhage, Leiden, Arnhem, Nijhoff, Sijthoff, Thieme, 1867. In-8°, viij-97 pages.

On sait que différentes langues de l'Europe renferment un certain nombre de mots empruntés aux langues orientales. Ce sont principalement les nations de race latine qui, en raison de leurs relations plus fréquentes avec les peuples de l'Asie occidentale, et de la domination arabe en Espagne ont reçu dans leurs idiomes une quantité assez considérable de mots arabes, persans et turcs. Nous possédons plusieurs ouvrages, dans lesquels on a dressé des listes plus ou moins

exactes de ces mots[1]. Quant aux langues germaniques, les quelques mots orientaux qu'elles renferment, y sont presque tous entrés par l'intermédiaire des langues romanes, et le hollandais spécialement n'en a point qui ne se trouvent aussi dans d'autres langues européennes. Néanmoins, ce petit travail de M. Dozy n'est pas sans apporter quelques faits nouveaux à la science, en établissant l'étymologie de plusieurs mots et en signalant les erreurs des lexicographes antérieurs. Il est à regretter seulement que la sagacité et la science de M. D. ne se soient pas exercées cette fois-ci sur un champ plus fertile et plus digne de ses forces. Car même du petit nombre d'articles que renferme sa liste, il nous semble nécessaire d'en retrancher quelques-uns. Ainsi il est impossible d'admettre que les mots *Balleboos*, *Cheilek*, *Chochom*, *Ganf*, *Kapœres*, et quelques autres encore qui sont purement hébreux et en usage parmi les Juifs, puissent être regardés comme ayant acquis droit de cité dans la langue hollandaise, quand même ils auraient été naturalisés dans l'argot des voleurs.

On doit adopter en général les étymologies données par M. D. Nous signalons particulièrement les articles *Admiral*, *Arsenaal*, *Artisjok*, *Riem*, qui sont fort instructifs. Quelques-unes des étymologies de M. D. ne nous ont pas convaincu. Que le mot *amulet* dérive, comme le veut l'auteur, directement de l'arabe *hamâïl*, c'est très-peu probable. Il est vrai que le mot est relativement moderne, c'est-à-dire qu'il ne se rencontre pas dans les auteurs latins ou français du moyen-âge. Mais c'est là une raison de plus pour ne pas le dériver de l'arabe. Comme le mot *amuletum* se trouve dans Pline, il faut de toute évidence rapprocher *amulet* de *amuletum* et non de *hamâïl*. Cependant l'étymologie même de *amuletum* ne doit pas être cherchée dans le latin, mais dans une langue étrangère, et il se pourrait que l'arabe *hamâïl* fut réellement la source du mot latin. — Le mot *elixir* qui n'a pas un sens satisfaisant, quand on le dérive de la racine arabe *kasara*, briser, et dans lequel M. D. est porté à voir un mot grec (il est à remarquer que dans ce cas le ξ grec aurait dû être changé en *sk*, selon l'habitude des arabes), nous semble venir de la racine *qaçara*; *alaqçarou* ou *alqacîr* serait la traduction exacte de *quintessence*. La leçon *aliksîr* n'en est peut-être qu'une altération.

H. Z.

---

78. — **Histoire des Gaulois d'Orient**, par Félix Robiou, ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, Imprimerie impériale, 1866. In-8°, viij-305 pages.

I.

Ce livre qui a obtenu, sous forme de mémoire académique, dans un des concours annuels de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le suffrage de l'illustre compagnie, est devenu, grâce à une attentive révision et à d'utiles

---

1. Voyez Marina, *Catálogo de algunas voces Castellanas puramente arábigas, ó derivadas de la lengua Griega*, dans la 4e partie des *Memorias de la Academia de la Historia*, Madrid, 1805. — Sousa, *Vestigios da lingoa Arabica em Portugal*, 2e édit., Lisbonne, 1830. — Engelmann, *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*, Leyde, 1861. — Pihan, *Glossaire des mots français tirés de l'arabe, du persan et du turc*, 2e éd., Paris, 1866.

développements, un ouvrage étendu et solide dans presque toutes ses parties. Le meilleur compliment que la critique puisse faire à l'auteur, c'est de discuter quelques-unes de ses assertions, c'est de lui indiquer les points sur lesquels subsistent encore quelques doutes, les chapitres auxquels il aurait pu donner plus de précision et de développement.

Reprenant les idées et les arguments de M. Amédée Thierry, M. Robiou reconnaît des Gaulois dans les Cimmériens d'Hérodote et les Trères de Strabon. Il y a là des questions d'origine et de chronologie primitive où nous ne nous engagerons pas à la suite de M. Robiou; on ne peut guère y atteindre que la vraisemblance. L'histoire des Gaulois d'Orient ne commence, à proprement parler, qu'après la mort d'Alexandre, avec les Gaulois d'Illyrie; pour tracer le tableau et raconter la fortune des établissements formés en Thrace, M. Robiou s'est beaucoup servi, comme il le reconnaît lui-même très-loyalement, de l'ouvrage de M. Contzen, *die Wanderungen der Kelten*, Leipzig, 1861. Vient ensuite le récit de l'invasion gauloise en Macédoine et en Grèce; M. Robiou y montre quelles fortes raisons on a de douter de l'exactitude des récits de Pausanias et de Justin, qui nous peignent l'armée gauloise mise en fuite et détruite au seuil de la ville sacrée, au milieu d'un terrible orage où Grecs et Barbares avaient reconnu l'intervention du dieu dont le sanctuaire était menacé. Quand on se rappelle ce qui s'est passé souvent en Grèce, en pareilles circonstances, on admettra aisément que la vanité grecque ait fabriqué de toutes pièces une victoire, qu'elle ait changé en un triomphe éclatant la retraite des Gaulois; ceux-ci, après avoir pillé Delphes qui ne possédait d'ailleurs plus, à cette époque, qu'une bien faible partie de ses anciennes richesses, auraient rapidement battu en retraite pour aller mettre leur butin en sûreté, et les Grecs, fiers de quelques succès remportés sur l'arrière-garde de cette tumultueuse armée, décimée par les maladies, encombrée de bagages et de traînards, auraient fini par se persuader que Delphes n'avait jamais été pris et que les envahisseurs avaient tous trouvé la mort dans les ravins du Parnasse. Des documents officiels, dont on a retrouvé de précieux débris, avaient consacré ce mensonge de l'amour-propre national, ce récit que M. Charles Lenormant a déjà contesté dans la Revue Numismatique de 1856. A ce propos, dans ce chapitre, un des plus intéressants du livre, M. Robiou aurait pu citer un vif et spirituel article de M. Foucart, intitulé : *de la prétendue défaite des Gaulois devant Delphes.* [1]

Dans le chapitre relatif à l'arrivée des Gaulois en Asie, je remarque des textes curieux d'où l'on peut induire avec quelque vraisemblance que Leonor et Lutar ne sont pas les premiers chefs barbares qui aient franchi l'Hellespont avec femmes et enfants et qui, en se mêlant aux querelles des successeurs d'Alexandre, aient commencé à prendre pied dans cette contrée. — Le chapitre VIII *sur l'étendue et la topographie de la Galatie* n'a qu'un défaut; c'est que l'auteur, n'ayant pas vu le pays, est obligé de s'appuyer, pour fixer la situation des villes et la direction des routes, sur des renseignements fournis par des voyageurs

1. *Journal général de l'Instruction publique,* 14 février 1863.

dont il ne peut contrôler le témoignage, et de relever des mesures itinéraires sur des cartes dressées avec des matériaux qui ne donnent, en fait de distances, que des à peu près. M. Robiou arrive ainsi parfois à des résultats que la précision même et l'exacte concordance des chiffres obtenus rendent suspects. — L'auteur (p. 96) relève bien l'erreur commise par plusieurs de ses prédécesseurs et même par Kiepert, dans sa carte de 1840, à propos du Sangarius, de ses sources, et du cours de la branche principale; sur ces sources dont la plus abondante jaillit tout près de *Tchifteler* et forme tout d'abord une rivière capable de porter bateau, il aurait trouvé de plus amples renseignements dans notre *Exploration archéologique de Galatie* (p. 151-152, et feuille C des Itinéraires). P. 102, 103, il se sert d'une expression, *la plaine de Haïmaneh*, qui manque tout à fait de justesse. L'Haïmaneh n'est pas une plaine, mais une série de plateaux largement ondulés qui vont en s'élevant vers le sud; en traversant ce pays, comme nous l'avons fait dans différentes directions, on a parfois à descendre dans des vallées assez creuses et à pans escarpés, où l'on contourne le pied de hautes collines aux formes abruptes qui portent les débris de forteresses appartenant à diverses époques. — Dans le chapitre relatif aux *forteresses galates* (p. 107-112), M. Robiou, prenant pour guides des voyageurs qui, comme Ainsworth et Hamilton, n'étaient point archéologues, désigne comme ayant vraisemblablement été élevées par les Galates des constructions qui toutes me paraissent antérieures ou postérieures à la domination gauloise. Il n'existe aucune raison d'attribuer aux Galates l'habitude des constructions en pierres colossales, sans mortier dans les joints, et les ruines que nous avons retrouvées à Ghiaourkalé, avec les deux grandes figures de style tout asiatique et primitif qui semblent garder l'entrée, paraissent prouver au contraire que les anciens maîtres du pays, Lydiens ou Phrygiens et Mèdes, employaient cette espèce d'appareil[1]. Quant à la forteresse d'Assarli-Kaïa, où Hamilton s'imagine d'aller chercher le mont Olympe sur lequel les Tolistoboïens s'étaient fortifiés et se défendirent sans succès contre Manlius, c'est une pure vision; l'étroit sommet de la colline conique porte les débris de maisons bâties en petites pierres sèches et qui peuvent dater aussi bien de cinquante ans que de quelques siècles; mais ce qui est certain, c'est que cet espace, très-restreint, n'a jamais pu renfermer que quelques centaines d'hommes, et non tout un peuple en armes. Je ne crois pas qu'il existe sur le territoire de l'ancienne Galatie des constructions militaires où nous puissions reconnaître l'ouvrage des Gallo-Grecs, et que quelque indice sérieux, quelque raison plausible nous décide à leur attribuer. Je ne sais donc ce que veut dire M. Robiou quand il dit (p. 120) que les ruines de Kara-Hissar « paraissent rappeler l'appareil gaulois. » Quant à Karissa, qu'il se flatte de retrouver dans *Kara-Hissar*, l'aspect et la couleur du pic trachytique au pied duquel Hamilton a le premier relevé les débris d'une cité turque du moyen-âge suffisent à expliquer le nom de « Château noir, » et pas plus qu'Hamilton, nous n'avons retrouvé là de vestiges antiques. C'est bien

1. *Exploration archéologique de la Galatie*, p. 156-163 et pl. IX et X. *Revue archéol.*, nouv. sér., t. XII, p. 1.

plutôt *Tchoroum* que Kara-Hissar qui me paraît occuper l'emplacement d'une cité antique; stèles et grands blocs taillés s'y trouvent en nombre.

Dans le chapitre où M. Robiou essaie de déterminer les limites anciennes de la Galatie, il me paraît trop chercher une précision qui n'est pas ici de mise; ces limites durent varier sans cesse, suivant que des tétrarques plus ou moins entreprenants poussaient en avant leurs conquêtes, et que l'élément gréco-asiatique reprenait le dessus sur tel ou tel point. Si l'on comprend dans la Galatie toutes les principautés que possédaient, vers la fin du premier siècle avant notre ère, des tétrarques de sang gaulois, la Galatie s'étendrait bien au-delà des limites qui lui sont communément assignées; sur la frontière, les groupes de population celtique devaient être mêlés, dans des proportions variables, aux groupes indigènes, et certains cantons durent appartenir tantôt aux chefs gaulois, tantôt aux royaumes voisins, suivant que les bandes celtiques avaient subi des échecs ou remporté des victoires.

Dans le chapitre consacré à la religion, n'y a-t-il pas quelque confusion? L'auteur n'expose-t-il pas avec trop de détail les mythes de Cybèle, d'Acdistis et d'Attis, tout phrygiens, comme il le reconnaît lui-même? Sans doute, à partir d'une certaine époque, le clergé de Pessinunte dépendit des Gaulois, maîtres du terroire environnant; même, pour mieux exploiter les riches revenus qu'assurait le temple à ses possesseurs, des chefs galates en vinrent à se faire investir du souverain sacerdoce de Cybèle comme nous le prouvent les inscriptions et les auteurs [1]. Les prêtres mendiants de Cybèle finirent par être connus en occident sous le nom de *Galli*; mais, quand il serait démontré qu'ici ce terme « Galli » veut dire « Gaulois », que conclure de là, sinon que ces prêtres venant d'un pays occupé par des conquérants celtes, on avait fini par leur donner le nom du peuple qui régnait en maître dans la région d'où ils sortaient pour se répandre jusqu'en Italie. Tant que nous n'aurons pas quelque raison de croire que les Galates ont modifié, en se les appropriant, les dogmes et les rites phrygiens, l'histoire de ces dogmes et de ces rites ne se rattachera que bien indirectement à l'histoire des Gaulois d'Orient.

Dans le chapitre X, intitulé « le gouvernement des Galates, » M. Robiou nous paraît avoir pris trop complaisamment au pied de la lettre ce que Strabon rapporte de la fédération galate. Nous avons expliqué ailleurs pourquoi nous ne pouvons admettre que les choses aient jamais été aussi bien organisées, et que ces institutions aient fonctionné régulièrement [2]. Ce que nous devinons de l'état intérieur de la Galatie par le récit de l'expédition de Manlius, que Tite-Live a emprunté à Polybe, et par les anecdotes éparses chez les historiens, nous donne l'idée d'une anarchie permanente.

Pour ne pas étendre outre mesure, malgré l'intérêt du livre, cette récension déjà si longue, nous passerons sous silence les chapitres, généralement complets et exacts, qui sont consacrés à l'histoire des Galates, depuis leur établissement

1. G. Perrot, *De Galatia provincia romana*, p. 20, 28.
2. *Exploration archéologique de la Galatie*, p. 181-182.

définitif dans la péninsule jusqu'à la conquête romaine; il convient de recommander surtout les pages consacrées à l'expédition de Manlius, et la discussion de son itinéraire, étape par étape. Signalons seulement à l'auteur un singulier *lapsus* qui se trouve p. 257; il y est question de « Derbé, ville située sur la frontière de l'Isaurie et de la Cappadoce, et qu'Amyntas enleva à un certain Derbète. » Or Derbète n'est pas un nom, mais une épithète donnée par Strabon à un certain Antipater, chef de brigands, qui avait fait de Derbé sa capitale.[1]

Le chapitre relatif à la province romaine de Galatie me paraît ce qu'il y a de moins bon dans l'ouvrage; il présente quelque confusion; les limites de la province, d'Auguste à Dioclétien, n'y sont pas nettement tracées; les assertions des différents auteurs sont plutôt citées à la suite l'une de l'autre que rapprochées, comparées et discutées. P. 263, l'auteur appelle Cœsennius *Gallius* celui dont le nom de Cœsennius *Gallus* nous est fourni par deux inscriptions. P. 267, il mentionne une *légion macédonienne auguste* qui n'a jamais existé; ce qui l'a induit en erreur, c'est l'étrange interprétation qu'a donnée M. Texier d'une inscription copiée par lui à Kaledjik; c'est M. Texier qui a transformé *A. Larcius Macedo leg(atus) Aug(usti)* en une légion macédonienne auguste. Dans la note 3 de la page 267, qu'est-ce que ce titre de *Questeur d'une légion*, que M. Robiou donne au personnage mentionné dans une inscription mutilée d'Ancyre? P. 271, M. R. prend pour un prénom le sigle *Stell*, abréviation du nom de la tribu *Stellatina*; il parle d'un certain *Stell. Sollers*; il s'agit en réalité de L. Bellicius Sollers. L'épitaphe d'un centurion de la légion *prima adjutrix*, trouvée à Ancyre, suffit à M. Robiou pour lui signaler la présence, à Ancyre, de cette légion; la conclusion n'est-elle pas excessive et ne faudrait-il pas, avant de l'admettre, retrouver d'autres inscriptions de cette même légion? Quand M. Robiou mentionne un certain nombre des gouverneurs de Galatie dont les auteurs et surtout les inscriptions nous fournissent les noms, il ne suit aucun ordre, et il omet complètement plusieurs gouverneurs; il n'indique pas pendant combien de temps et sous quel règne la Galatie et la Cappadoce furent réunies sous un consulaire, et il ne nous montre pas qu'excepté pendant cet intervalle de temps, la Galatie, quoi qu'en dise Marquardt, n'eut jamais pour gouverneurs que des légats prétoriens. Dans la liste des villes et des évêchés de la Galatie romaine au commencement du bas-empire, nous retrouvons au contraire le soin et l'exactitude ordinaire de M. Robiou.

Nous avons tenu à indiquer quelques points sur lesquels notre manière de voir ne s'accorde pas avec celle de M. Robiou, à relever quelques inexactitudes qu'il a laissé passer. C'était, à notre avis, la seule manière de lui témoigner avec quel intérêt et quelle attention soutenue nous avions lu son *Histoire des Gaulois*.

GEORGES PERROT.

---

1. Strabon (éd. Didot), p. 579, 458, 487.

II.

Il nous reste à dire quelques mots sur le livre de M. Robiou à un point de vue plus général. Le sujet de cet ouvrage offre un intérêt si grand, et il a été jusqu'à présent traité d'une façon si insuffisante, eu égard à son importance, que l'auteur mérite certainement des éloges par cela seul qu'il a eu le courage de l'aborder, quoiqu'à vrai dire ce soit l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui le lui ait indiqué. Mais il nous est impossible de voir dans ce travail autre chose qu'un mémoire académique. Un livre consacré à un sujet spécial a pour but d'épuiser la matière, de présenter les faits sous toutes les faces et de les grouper de façon à former un tableau d'ensemble. Tel n'est pas le caractère du livre de M. R. C'est plutôt le cadre d'un livre à faire, qu'un ouvrage terminé. Il se distingue par une bonne méthode, l'emploi intelligent et souvent indépendant des sources, et l'absence presque complète de déclamation.

En 1856, la Faculté philosophique de l'Académie de Munster avait mis au concours la question (ou à peu près) que l'Académie des inscriptions et belles-lettres devait proposer quelques années plus tard. Le mémoire de M. Contzen, qui avait obtenu les suffrages du premier de ces deux corps savants, a été imprimé en 1861.[1] M. R. s'est servi beaucoup de ce livre, et nous allons voir qu'il a eu tort d'accorder une trop grande confiance au jugement de cet auteur, au lieu d'examiner par lui-même les témoignages anciens; de même qu'il a eu tort de prendre pour point de départ de ses recherches l'ouvrage sur les Gaulois de M. Amédée Thierry, ouvrage qui n'est point à la hauteur de la science et dont les nombreuses éditions prouvent surtout la valeur littéraire. Par contre, nous avons été fort étonné de ne trouver mentionnées nulle part dans ce livre les recherches de Diefenbach. Dans une étude aussi compliquée, par suite des données contradictoires et confuses des auteurs anciens, que l'est celle des migrations des peuples celtiques, il nous semble que l'auteur ne pouvait se dispenser d'avoir recours à l'ethnologie.

L'auteur a raison d'interpréter les passages d'Hérodote et de Strabon sur les invasions des Cimmériens en Asie mineure comme il l'a fait, c'est-à-dire d'y voir non une ou plusieurs expéditions de l'ouest à l'est, mais leur séjour même en Asie. Cependant les preuves qu'il en donne sont loin d'être complètes. Il est, par exemple, un témoignage important qui montre que dès l'an 1000 les Celtes habitaient au milieu ou à côté de peuples de l'Asie mineure : c'est la mention qui est faite des Cimmériens sous le nom de *Gomer* dans le tableau ethnographique du X[e] chapitre de la Genèse, ainsi que de leurs voisins congénères, les Arméniens (et Phrygiens), les Germains et les Celtes[2]. Ce passage de la Bible, corroboré par un autre du livre d'Ezéchiel (ch. XXXVIII, v. 6), où l'on voit les Cimmériens alliés ou sujets des Scythes, est de nature à jeter un peu de lumière sur la marche obscure des premières migrations aryennes.

---

1. *Die Wanderungen der Kelten*, Leipzig, in-8°.
2. Voy. Knobel, *Die Vœlkertafel der Genesis*, p. 23. — Diefenbach, *Celtica*, II, 1. p. 173.

Un point que l'auteur aurait dû nécessairement éclaircir est celui de l'origine des tribus gauloises qui envahirent la Grèce et qui plus tard émigrèrent en Orient. Ce qu'il dit à ce sujet, p. 33 et suiv., est insuffisant et en partie inexact. Les auteurs anciens du temps de Strabon, qui voyaient dans la Gaule transalpine le centre de l'empire et de la race celtiques, étaient naturellement disposés à y voir également le point de départ de toutes les migrations et de toutes les expéditions gauloises antérieures. M. Contzen, sur lequel s'appuie constamment M. Robiou, a accepté presque partout ce système erroné des auteurs classiques, dont les simples affirmations ne sauraient détruire les témoignages bien plus positifs que nous fournissent les faits. Il nous est donc impossible d'admettre avec M. R. que des aventuriers venus d'Occident aient pris part à l'expédition de Delphes. Il est vrai que l'auteur, tout en rejetant avec raison la fable du trésor de Toulouse, semble, si nous l'avons bien compris (car son raisonnement n'est pas très-clair), voir dans le fait de l'imitation, dans le monnayage gaulois, des philippes de Macédoine, une preuve en faveur de cette expédition. M. R. aurait pu ajouter que les médailles gauloises que l'on trouve en Germanie sont d'un type complétement différent. C'est à la numismatique d'expliquer ce fait étrange.

Quant à l'établissement des Gaulois en Asie mineure, l'auteur remarque que le chiffre de *dix mille* guerriers que l'on donne comme celui des envahisseurs, est probablement inférieur à la réalité et qu' « il faut admettre que la colonie qui » fonda les douze tétrarchies galates, et qui joua, pendant un siècle, l'un des » premiers rôles dans les affaires de l'Asie occidentale, se composait de plus de » dix mille soldats (p. 74). » Comment M. R. et ses prédécesseurs n'ont-ils pas vu que, quand même ils décupleraient ce chiffre donné par les auteurs anciens, le fait rapporté n'aquiert pas plus de vraisemblance ? Mais toute discussion sur ce point nous mènerait trop loin. L'auteur ne donne aucun renseignement sur les peuples au milieu desquels les Gaulois étaient établis en Asie mineure. Pour bien comprendre le mouvement de cette peuplade gauloise, il est indispensable de se rendre compte de la situation non-seulement politique, mais aussi ethnographique de cette contrée. Si M. R. avait examiné un peu les voisins des Galates, il aurait peut-être trouvé quelques éclaircissements sur ces faits mal connus. Ainsi il est très-digne de remarque que, d'après la tradition grecque, les Phrygiens, eux aussi, auraient habité primitivement l'Europe, près des Macédoniens, et qu'ils auraient émigré plus tard en Asie mineure.[1]

H. Z.

---

79. — **Œuvres complètes de François Villon,** suivies d'un choix des poésies de ses disciples, édition préparée par La Monnoye, mise au jour avec notes et glossaire par M. Pierre Jannet. Paris, Picard, M DCCC LXVII. In-18, xxiv-268 pages. (Nouvelle collection Jannet.) — Prix : 2 fr.

« On savait depuis longtemps que La Monnoye avait eu l'intention de faire » une édition des œuvres de Villon. A cet effet, il avait annoté un exemplaire

1. Voy. Herodote, VII, 73. — Strabon, p. 295, 471, etc.

» de l'édition de 1723. Cet exemplaire, dont on avait perdu la trace depuis long-» temps, a été retrouvé en 1858, au *British Museum*, par M. Gustave Masson, » qui m'a gracieusement offert une copie du travail de La Monnoye... La Mon-» noye n'eut pas le temps de mettre la dernière main à son édition de Villon. » Son travail ne porta que sur l'établissement du texte. La comparaison des » manuscrits et des anciennes éditions, faite par un homme tel que La Mon-» noye, devait donner d'excellents résultats. J'ai cependant scrupuleusement, » sauf deux ou trois exceptions indiquées dans les notes, le texte tel qu'il a été » arrêté par lui, et ce texte est assurément le meilleur qu'on ait donné jusqu'à » présent. » Voilà ce que M. Jannet nous apprend de la partie essentielle de sa publication : au texte de La Monnoye il a joint quelques pièces extraites du *Jardin de Plaisance* et qui peuvent avec plus ou moins de vraisemblance être attribuées à Villon, quelques notes, une introduction et un glossaire. Nous examinerons successivement ces diverses parties.

Le texte de La Monnoye est en effet, même après l'édition de Prompsault et celle du bibliophile Jacob, qui n'en est qu'une révision, le meilleur qui ait encore été publié. M. J. l'a perfectionné en y introduisant les strophes découvertes par Prompsault que La M. n'avait pas connues; nous le louerons tout particulièrement du soin qu'il a apporté à la ponctuation, incroyablement négligée dans Prompsault et encore bien défectueuse dans le bibliophile Jacob. — On ne peut qu'admirer la sagacité critique avec laquelle le spirituel érudit bourguignon avait, il y a déjà près d'un siècle et demi, constitué d'une façon généralement satisfaisante un des textes les plus difficiles et les plus altérés, comme les plus précieux, de notre langue. Il est seulement regrettable que son travail n'ait pas paru de son temps; les travaux modernes auraient été bien plus parfaits s'ils avaient eu dès l'abord le sien pour base. — On conçoit que nous n'avons pas à faire la discussion critique d'un texte qui remonte à cette époque, et qui (c'est là son infériorité actuelle) n'indique pas ses sources : nous ne ferons qu'un très-petit nombre d'observations. — P. 10, M. J., qui a rétabli les huitains V-IX (*Petit Testament*), découverts par Prompsault, aurait dû corriger comme lui le vers 1 du huitain X, altéré par Marot, c'est-à-dire lire *Item, à celle que j'ay dict*, au lieu de *A celle doncques;* de même huit. XI, v. 1, l. *Item* au lieu de *Et*. — Huit. XIII, v. 6, bonne correction de *l'a* en *la* (nous conférons avec l'édition du bibliophile Jacob). — XV, les vers 6, 7, 8 doivent être rétablis, comme dans Jacob, dans l'ordre inverse : 8, 7, 6; v. 7, l. *A* au lieu de *De;* v. 8, suppr. la virgule.—XX, 1, bonne correction : *Et à maistre Jacques Raguyer* (Jacob : *Item, à Jacques Raguyer*, vers auquel il manque une syllabe). — XXVIII, 7, *Gneuldry*, l. *Gueuldry*. — XXXIV, 7-8, très-bonne correction. — XXXV, 7, bonne correction : *et cy mis bonne*, au lieu de *cy mis en bonne*. — *Grand Testament*, huit. XXVII, v. 1, le vers de Jacob est meilleur. — XXVIII, 2 *Sont*, l. *Font* (n'est-ce pas une faute d'impression?); les vers 6 et 8 sont meilleurs. — XXXVII, 3, le vers de Jacob vaut incontestablement mieux. — *Ballade en vieil françois*, II, 1; ce vers, mal donné dans toutes les éditions, doit se lire : *Voire, où sont*, etc., comme le vers 1 de la str. I. — XCVI, 8, le vers de Jacob vaut mieux. — CXXIV, 7, suppr. la

virgule. — CXXXI, 5, meilleur dans Jacob. — *Ballade de bonne doctrine*, III, 7, meilleur dans Jacob. — Dans *le Débat du cueur et du corps de Villon*, le refrain de chaque strophe est, pour la première fois, si je ne me trompe, justement distribué entre les deux interlocuteurs. — Dans *la Requeste que Villon bailla à Monseigneur de Bourbon*, III, 1, l. avec Jacob *si je peusse* au lieu de *si je pensois*.

Des *Poésies attribuées à Villon*, que M. J. a imprimées à la suite de son édition d'après le conseil de M. Campaux (et non *Campeaux*, comme imprime toujours M. J.), dans sa thèse sur *François Villon, sa vie et ses œuvres*, le plus grand nombre ne lui appartient cartainement pas. Ce n'est ni son style ni sa forme. Elles sont cependant intéressantes, et quelques-unes (par exemple les rondels V et VIII) pourraient bien être de notre poète. Elles ont au moins autant de droit à figurer à la suite de ses œuvres que la farce de *Malepaye et Baillevent*, qui n'est certainement pas de lui et est fort insipide. M. J. l'a acceptée pour se conformer à l'exemple des éditeurs précédents; il a introduit dans le texte un perfectionnement réel en marquant la division des strophes, qu'avait signalée M. A. de Montaiglon dans son remarquable article sur Villon (Crépet, *les Poëtes français*, t. I, p. 455).

L'*Introduction*, écrite sans prétention, n'apporte guère qu'une nouveauté : c'est la conjecture de M. J. sur un premier procès qu'aurait eu Villon. Il la présente trop comme établie; elle nous paraît difficilement admissible. On ne peut sans preuves assimiler Catherine de Vauzelles à Denise, qui fit *chicaner* le poète, *disant qu'il l'avait maudite*. Nous n'avons aucune lumière sur la date de ce procès avec Denise, et M. J. suppose avec bien peu de fondement que la maîtresse de Villon, offensée par lui, l'aurait accusé en cour d'église d'avoir « frondé les choses sacrées. » Il nous semble encore plus invraisemblable de voir dans les vers où Villon rappelle qu'il fut battu « *comme à ru telles* » à cause de Catherine l'aveu d'une flagellation publique, de la main du bourreau, qui lui aurait été infligée. Cette hypothèse est d'ailleurs ingénieuse, et on aura à se prononcer définitivement sur sa valeur.

Les *Notes* sont presque toujours aussi exactes que sobres. Sur la ballade des *povres housseurs*, nous nous étonnerons de l'hésitation de M. J. entre les divers sens donnés à ce mot. Les explications de Prompsault, du bibliophile Jacob et de M. Campaux sont également inadmissibles. M. J. donne lui-même la traduction de Cotgrave, *ramoneurs*, qui est incontestablement la bonne. Voyez-en la preuve dans l'*Ancien Théâtre français*, publié dans la collection elzévirienne, à la *Farce d'un Ramoneur* (t. II) : le mot *housseur*, souvent employé dans cette pièce, y a, comme celui de *ramoneur*, une acception équivoque qui est sans doute aussi celle de la ballade.

Enfin le *Glossaire* est fait avec beaucoup de soin et remplace avantageusement les notes des éditions précédentes. Nous n'avons remarqué que peu de mots mal traduits. *Aherdre* veut dire *toucher, adhérer à*, et non *ôter, arracher*, et nous doutons que Cotgrave lui donne ce dernier sens, qui est l'opposé du véritable. — *Apostole* ne veut jamais dire que *pape*, et non « par extension évêque et p. ê. prêtre ». — *Aubade* ne veut pas dire *peur*; dans le passage cité (*Repues franches*)

il a son sens ordinaire, qui ici devient synonyme de *farce*. — L'explication du vers *Mitaines à ces noces telles* est mauvaise; Jacob avait donné la bonne; cf. Rabelais, l. IV, ch. 14. — L'expression : *En son prunier n'a pas cru* (Gr. Test. XLV, 8), signifie, je pense, non que ce qu'il dit *n'est pas de son cru*, mais *qu'on n'y a pas foi*, qu'on n'y *croit* pas : c'est un de ces mauvais jeux de mots fréquents au moyen-âge et qu'on retrouve ailleurs dans Villon (cf. p. ex. *Gr. Test.*, II, 4). — *Tressuer*, non pas *tressaillir*, mais *suer très-fort*.

En terminant son introduction, M. J. s'exprime ainsi, avec autant de justesse que de modestie : « Une édition de Villon n'est pas facile à faire. J'ai largement mis » à profit les travaux de mes devanciers, et je me plais à le reconnaître. J'aurais » pu relever bien des erreurs; je me suis contenté de les corriger. Je crois que » cette édition vaut mieux que celles qui l'ont précédée. D'autres viendront après » moi qui feront mieux. J'ai cru prudent de leur donner l'exemple de l'indul- » gence. » Cette édition est en effet la meilleure qui existe actuellement. L'élégance de l'exécution est d'autant plus remarquable que le prix est extrêmement modique, et nous regardons comme un vrai perfectionnement la suppression des notes au bas des pages qui encombrent les éditions de Prompsault et de Jacob. On ne peut que remercier de ce joli présent le laborieux fondateur de la *Bibliothèque elzévirienne*, qui fait des livres depuis qu'il n'en publie plus.

Un mot encore. Après cette édition, il est inutile de revenir à Villon autrement que pour en donner une édition vraiment nouvelle, critique et définitive. Nous signalerons deux conditions qu'il faudra remplir : on devra d'abord entreprendre une nouvelle révision des manuscrits et des éditions anciennes, et faire une étude soigneuse de leur caractère, de leurs différences et de leur rapport : le résultat de ce travail devra être d'une part la constitution du texte, d'autre part le recueil de toutes les variantes de quelque valeur, avec l'indication de leur source, et non la mention vague : « un ms., une édition. » Il faudra ensuite soigner l'orthographe plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici, en s'appliquant à la rendre conforme à l'histoire de la langue aussi bien qu'à la prononciation, et surtout en la régularisant : le même mot ne devra plus se trouver écrit, comme il l'a été jusqu'à présent, de plusieurs façons différentes. M. J. a fort bien remarqué que l'étude des rimes était un bon guide pour l'éclaircissement du texte; elle servira particulièrement pour cette partie du travail. — Villon est un de nos grands poètes, on peut le dire hardiment, et ses ouvrages méritent d'être traités avec toute la rigueur et tous les soins de la critique, à laquelle il offre un champ circonscrit, mais épineux.

G. P.

---

80. — **Lettres en partie inédites de madame Roland** (mademoiselle Phlipon) aux demoiselles Cannet, suivies des lettres de madame Roland à Bosc, Servan, Lanthenas, Robespierre, etc., et de documents inédits; avec une introduction et des notes par C. A. DAUBAN; ouvrage orné d'une photographie et d'une gravure. 2 vol. in-8°. Paris, H. Plon, 1867. xxviij-498 et 600 pages. — Prix : 16 fr.

La *Revue critique* a déjà eu l'occasion de signaler les travaux de M. Dauban sur les Girondins (1866, art. 191). Dans ce groupe intéressant d'hommes intelligents, quoique aveugles, et sympathiques malgré leurs fautes, se détache une

figure dont l'individualité mérite une étude particulière et approfondie. M. D. n'a rien négligé de ce qui pouvait jeter la lumière sur le caractère, la vie intime ou publique, les opinions et les écrits de madame Roland. La publication des lettres de mademoiselle Phlipon aux demoiselles Cannet complète l'œuvre commencée par M. D., lorsqu'il nous a donné son édition des Mémoires de madame Roland conformément au manuscrit original et son Étude sur madame Roland et son temps. Nous la suivons maintenant depuis ses premières années, surtout depuis sa sortie du couvent, jusqu'à son dernier jour. Et il faut le reconnaître, les documents relatifs à la jeune fille, à sa vie obscure et modeste, n'offrent pas moins d'intérêt et de charme que les mémoires qu'elle a composés pour la publicité.

L'importance de cette correspondance avait déjà été signalée. En 1841, M. Auguste Breuil, avocat à la cour royale d'Amiens, avait publié les *lettres inédites de mademoiselle Phlipon, adressées aux demoiselles Cannet* (Paris, 2 vol. in-8°). Deux volumes de lettres, et des lettres de jeune fille, presque de pensionnaire! Qui s'en souciait, à une époque surtout où l'histoire de la Révolution était peu étudiée dans ses vraies sources, c'est-à-dire dans les discours et dans les écrits du temps? Cependant l'éditeur avait, par une réserve assurément respectable, voulu corriger le défaut principal de cette volumineuse correspondance par des suppressions quelquefois considérables. M. Dauban a pensé qu'il n'y avait pas de secrets pour l'histoire et que des scrupules particuliers devaient céder à l'intérêt de la vérité. Il a obtenu de la famille, qui conserve précieusement ces pages intimes, l'autorisation de les publier dans leur intégrité; il en a ainsi donné une édition complète et définitive. Des 241 lettres que renferme cette nouvelle édition, 88 étaient complètement inédites et 90 avaient subi des coupures. M. Breuil avait omis tout ce qui est antérieur à l'année 1772. Nous avons maintenant deux lettres de 1770 et neuf de 1771. Enfin le premier éditeur s'arrêtait en 1779, ne donnant au-delà qu'une seule lettre de 1780. Nous savons maintenant que la correspondance, fort active en 1779, puisque les demoiselles Cannet reçurent encore vingt-trois lettres, ne se ralentit qu'en 1780, pour se terminer par deux lettres datées de 1781. Et le début, pas plus que la fin de cette correspondance, n'est insignifiant comme on pourrait le présumer. Il est curieux d'étudier la transformation lente, les premiers bégaiements, les progrès et enfin l'épanouissement complet de cette remarquable intelligence. C'est au commencement de 1780 que mademoiselle Phlipon, maintes fois recherchée en mariage par des adorateurs, dont sa correspondance note avec quelque complaisance les assiduités et retrace avec beaucoup de verve les ridicules, consentit à devenir madame Roland; aussi les dernières lettres nous conservent-elles dans toute leur fraîcheur les impressions des premiers temps du mariage.

Nous n'avons pas le loisir d'entrer dans le détail de ces longues confidences; on y peut pénétrer tous les mystères et les singulières anomalies de ce caractère étrange et complexe, de cette femme exceptionnelle, renonçant à toutes les grâces de son sexe et ne se plaisant qu'aux conversations graves, aux spécula-

tions de l'intelligence, et par là semblant se préparer de longue date à son rôle politique, de cette jeune fille initiée dès ses plus tendres années à toutes les turpitudes de la vie, à tous les chagrins de la famille, et demandant au travail et à la pure raison son soutien et sa consolation. Nous la verrions d'abord croyante et presque dévote, au sortir du couvent, s'écrier un jour : « Mes principes de » religion ont toujours fait et feront toujours mon bonheur » (I, 119), puis s'habituant peu à peu, dans le commerce des philosophes et surtout de Rousseau, au doute, à la négation, pour en venir à reprocher enfin à son idole les timidités de son déisme. Quelques mots significatifs de la correspondance résument les opinions religieuses de mademoiselle Phlipon après ce long travail de formation. Elle parle d'une de ses amies tombée dans la misère, qu'elle console, qu'elle secourt et à qui elle s'efforce de rendre la confiance et le courage : « comme elle n'est pas capable de s'attacher aux idées pures, écrit-elle, je la » ramène au culte » (II, 291, lettre du 25 avril 1778). S'il est besoin de commentaires pour une semblable parole prononcée par une élève de Rousseau et de Montaigne, notre héroïne nous les fournit elle-même dans une lettre quelque peu postérieure : « Je prêcherais le Védam aux Indes comme l'Évangile à » Paris, aux persuadés qui les révèrent. Je n'aurai pas la cruauté d'effacer des » croyances qui peuvent servir à la félicité de mes semblables. Le nombre des » vérités est borné, plusieurs d'entre elles sont fâcheuses; le champ de l'incer- » titude est vaste : laissons sur ce sol ingrat germer de douces illusions pour » les voyageurs fatigués. » Un semblable scepticisme, sûr de lui-même, est ordinairement indulgent aux défaillances vulgaires; aussi mademoiselle Phlipon ne fait nulle difficulté de calmer l'agitation d'une moribonde en appelant un prêtre, et de prêter son confesseur à son amie Sophie Cannet; cette dernière circonstance amène un quiproquo plaisant; Sophie Cannet écrit à sa sœur : « J'ai pris » son confesseur : c'est elle qui m'y a mené, qui a été l'appeler pour moi. La » joie de l'honnête homme a été courte en apprenant que ce n'était pas pour » elle, mais pour une amie. » Ainsi se formait dans l'ombre et l'étude le caractère viril de cette femme destinée à devenir l'âme et la tête de la Gironde.

Un reproche grave pèse sur la réputation de madame Roland; ses Mémoires ne font que lui donner de la force. De même qu'elle se révolte contre les faiblesses de son sexe, elle en méprise les instincts : le sentiment de la pudeur paraît ne pas exister en elle. Peut-être les aveux intimes de sa correspondance permettront-ils sinon d'excuser entièrement, d'expliquer au moins ce dédain d'un sentiment si naturel à la femme. Jeune encore quand elle perdit sa mère, elle fut initiée de bonne heure par l'indifférence coupable de son père aux scandales d'une union illégitime. Exaltée, ardente de tempérament comme de caractère, elle comprit vite à certains indices trop clairs qu'elle avait une rivale dans le cœur de son dernier parent. Elle voulut elle-même se convaincre de la vérité et n'eut pas de peine à y parvenir. Menacée de la ruine et de la misère par cette inconduite qui lui devenait ainsi doublement pénible, elle connut d'abord de l'amour les côtés les plus vils et les plus répugnants. Le cœur se serre en assistant à cette triste comédie d'un père forcé de mentir sans cesse à son enfant, de

la fuir, de rougir à la moindre explication, et réduit à payer sa liberté par le coupable abandon de toute surveillance sur la conduite de sa fille. Ce qui doit étonner, quand on a pénétré les mystères de cet intérieur, c'est que mademoiselle Phlipon, exposée à tous les dangers que lui créaient les séductions de son esprit autant que l'indifférence calculée de son père, ait pu conserver encore sa moralité. C'est un singulier monde qui entoure cette jeune fille et sa candeur se trouve parfois soumise à d'étranges épreuves. Un des nombreux adorateurs qui se succèdent chez mademoiselle Phlipon pendant plusieurs années n'ose-t-il pas lui demander, alors qu'elle n'a que vingt-un ans, son avis sur un livre où les vices les plus honteux de la jeunesse sont dévoilés longuement? L'auteur est animé des intentions les plus philanthropiques, je le veux; mais au moins faut-il avouer qu'il n'avait pas le don de l'à-propos en choisissant pour juge et confidente de ses travaux une jeune fille dont il aspirait à faire sa femme. Une autre fois, elle est courtisée par un certain docteur Gardanne, connu, dit-elle, par des ouvrages spéciaux sur sa profession. Or l'ouvrage de Gardanne, nous apprend M. Dauban, est intitulé : *Recherches pratiques sur les différentes manières de traiter les maladies vénériennes*. Mademoiselle Phlipon, avec son instinct de curiosité et sa facilité à se renseigner sur ce qui l'intéresse, a connu évidemment ce titre, et elle ne se pique pas d'être une Agnès, elle le dit en propres termes à ses amies. Voilà n'est-il pas vrai une singulière école pour une jeune fille! Si certains ménagements de langage ne se trouvent pas ensuite suffisamment gardés, est-elle bien coupable de n'avoir pas affecté une pruderie qui s'accorderait mal avec la franchise et l'indépendance de son caractère? Tels sont les éléments multiples qui entrent dans la formation de cette intelligence.

Cette correspondance est indispensable pour en apprécier les singularités et la grandeur. Le style, toujours soutenu par l'élévation de la pensée, possède déjà cette originalité de tournures, cette vivacité, qui ont fait en partie la réputation des Mémoires.

Toutefois la longueur de cette correspondance pouvait rebuter bien des lecteurs sympathiques à la Révolution et à madame Roland. D'autant plus qu'il faut de l'attention et parfois de la patience pour aller recueillir les passages vraiment intéressants perdus dans les effusions prolixes de l'amitié. Aussi M. D. a-t-il eu raison en restituant le texte original dans son intégrité, de publier en même temps un choix des lettres les plus remarquables [1]. La mémoire de madame Roland ne peut que gagner à cette publicité; peu de femmes ont autant habitué leur esprit à réfléchir et à penser par lui-même; peu de femmes aussi nous offrent une pareille élévation de caractère. Madame Roland n'était pas faite pour le rôle modeste et humble d'épouse et de mère; elle l'avoue elle-même quelque part : « Si les âmes étaient préexistantes aux corps et qu'il leur » fût permis de choisir celui qu'elles voudraient habiter, je t'assure que la mienne » n'aurait pas adopté un sexe faible et inepte qui reste souvent dans l'inutilité » (I, 192). Aussi le monde la fatigue et ses plaisirs bruyants ne lui inspirent

1. 1 vol. in-12, même librairie. Prix : 3 fr. 50.

que dégoût et mépris : « La danse commença, comme c'est l'ordinaire, par me » paraître insipide et finit par me déplaire. Tout en moi se refuse à un exercice » qui demande une gaîté folâtre et des grâces hardies » (I, 44). Ce qu'elle aime dans les réunions, c'est la conversation, mais non pas celle dont l'esprit ou la médisance fait tous les frais. « Quant à la conversation, je n'aime que celle » dont l'histoire, les sciences et les nouvelles sont l'objet principal » (I, 50). N'imaginez pas de cela que sa correspondance contienne une chronique des petits événements du jour, qu'elle soit l'écho des bruits de Paris; rarement elle parle de ce qui se passe au dehors et ces incidents ne font que la moindre partie de l'intérêt de ces lettres. Ce qui nous semble bien plus intéressant, c'est le progrès de cette pensée qui chaque jour tend à s'affranchir davantage des préjugés et des idées étroites de son milieu, qui a sur toutes choses des vues justes et profondes, qui aspire à la république dès 1774, qui laisse à chaque page tomber de sa plume des réflexions comme celle-ci : « Une éducation meil» leure donnée aux femmes ferait d'elles des épouses plus dociles, des mères » plus sages, des maîtresses moins impérieuses, et par conséquent ferait aussi » des hommes plus heureux » (I, 133). On comprend qu'une femme de ce caractère ait longtemps hésité à contracter un mariage; pour elle, en effet « la » plupart des mariages ne sont que des marchés; aussi le premier de ces noms » m'effraie toujours quand je m'en fais l'explication, parce qu'il réveille l'idée » du second » (I, 113). Comme toutes les intelligences supérieures, mademoiselle Phlipon ne se sent pas aigrie par son expérience prématurée, par la conscience des travers et des faiblesses qu'elle voit autour d'elle : « Alexandre sou» haitait d'autres mondes pour les conquérir, j'en souhaiterais d'autres pour les » aimer, » s'écrie-t-elle dans un transport d'effusion qui trahit l'élève fanatique de Rousseau et les aspirations philanthropiques d'un cœur ardent pour le bien et pour la justice.

Point de ratures dans ces improvisations intimes. La plume court librement et rencontre du premier coup le mot juste; le récit bref, assaisonné d'une pointe d'ironie, le bavardage philosophique parfois un peu long, mais toujours plein de franchise et de vues originales, se succèdent et rompent la monotonie de la forme épistolaire. Le style de mademoiselle Phlipon se perfectionne par cet exercice assidu et finit par se dégager de ces formes prétentieuses et imagées que le goût du temps lui imposait au début. On ne retrouve plus à la fin de sa correspondance des phrases comme celle-ci : « Souviens-toi de cette étroite » amitié qui depuis notre jeune âge a fait les délices de nos jours en nous unis» sant par les liens sacrés de la vertu et du sentiment, amitié qui jamais n'a vu » ni ne verra d'égale dans mon cœur qu'au cas que le mariage m'y oblige par » ses droits indispensables » (I, 24).

Aux lettres adressées aux demoiselles Phlipon, M. D. a joint une correspondance avec Bosc déjà publiée, mais curieuse à retrouver ici; car elle va de 1781 jusqu'au milieu de la Révolution à peu près, puis des lettres à Lanthenas, à Robespierre, etc. Son travail d'ailleurs ne se borne point à ces additions. L'introduction nous met au courant des premières relations de mademoiselle Phlipon

avec ses amies d'Amiens et nous fait connaître les principaux événements de la vie des demoiselles Cannet. Nous apprenons par ces pages de nouveaux détails sur l'époux de notre héroïne; ils ne font que confirmer l'idée qu'on se fait généralement de cet homme honnête et austère, mais aussi quelque peu inculte et grossier. L'anecdote des souliers à cordons caractérise suffisamment Roland; il a commis cette inconvenance non point par oubli, par ignorance, mais par une volonté arrêtée, avec un certain orgueil de paysan mal dégrossi. Nous voyons encore les rapports de Roland avec mademoiselle Phlipon commencer froidement, se prolonger pendant plusieurs années sur le même ton, avant d'aboutir à une déclaration et au mariage. Si madame Roland n'aimait pas son mari en l'épousant, elle l'estimait certainement et mainte lettre en fait foi; elle l'acceptait sans passion, mais de tous ceux qui s'étaient offerts, c'était encore celui qui dès l'abord avait satisfait le plus sa clairvoyante raison.

Une photographie reproduit en tête du premier volume un dessin d'après un portrait à l'huile de madame Roland placé dans les galeries de Versailles. A propos de l'attribution de ce portrait signé Heinsius, 1792, ont été récemment soulevés des doutes que combat M. D. à l'aide des gravures qui nous ont conservé les traits de madame Roland. Le doute est permis comme l'affirmation; mais en tout cas il est dommage que la photographie, puisqu'on la préférait au burin comme plus fidèle, soit faite d'après un dessin et non sur la peinture originale elle-même. Une gravure, dans le second volume, nous donne l'aspect extérieur de la maison habitée par mademoiselle Phlipon et qui existe encore au coin du quai de l'Horloge et du Pont-Neuf, avec le plan de son appartement. La maison n'a pas changé d'aspect; mais le jour n'est pas loin où le croquis donné par M. D. sera devenu une pièce historique, quand la vieille maison illustrée par la jeunesse d'une des célébrités révolutionnaires, aura disparu à son tour.

J.-J. GUIFFREY.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

PERROT, Essai sur la constitution athénienne; De Galatia provincia romana (Thorin). — WATTENBACH, Anleitung zur griechischen Palæographie (Leipzig, Hirzel). — SICHEL, Nouveau Recueil de pierres sigillaires (V. Masson). — Blancandin, p. p. MICHELANT (Tross.). — LAPAUME, Recueil des poésies patoises des bords de l'Isère (Grenoble, Prudhomme). — Martin Hylacomylus, Waltzemüller, ses ouvrages et ses collaborateurs (Challamel). — CORDE, la Châsse de Saint-Taurin (Evreux, Huet). — JEAN DE CONDÉ, Dits, p. p. A. SCHELER (Bruxelles, Devaux). — KŒRTING, Ueber die Quellen des roman de Rou (Leipzig, Fues). — HŒPFNER, Reformbestrebungen auf dem Gebiete d. deutschen Dichtung d. XVI u. XVII Jh. (Berlin, Calvary). — PLAUTI Casina, ed. Geppert (Berlin, Calvary). — KOHL, Didascaliæ Terentianæ (Calvary). — RŒPERI Lectiones Abulpharagianæ alteræ (Calvary). — ZAMBRINI, Storia del bel Gherardino, in ottava rima (Bologna, Romagnoli). — A. PEREZ, l'Art de gouverner, publié et traduit par GUARDIA (Plon).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17 — 27 Avril — 1867

81. — **Concise historical proofs respecting the Gael of Alban, or Highlanders of Scotland;** with short notices of the Highland clans, and a dissertation on the gaelic topography of Scotland; also explanatory notes, maps, illustrations, and description of the country of the Gael, by James A. ROBERTSON, F. S. A. Scot. and late colonel unattached. Second edition, Edimburgh, W. P. Nimruo, 1866. Petit in-4°, xxvj-542 pages.

Il y a dans ce titre deux erreurs. Quand on veut appeler l'Ecosse de son nom gaëlique, on doit dire *Alba*, ou, comme nombre d'auteurs ont anglicisé ce nom, *Albany*. *Alban* est le génitif d'*Alba* [1]. La seconde erreur est d'appeler l'Ecosse le « pays des Gaëls. » Dans l'ethnographie actuelle de l'Europe, telle que l'ont faite les migrations des races, si une région a droit au nom de « pays des Gaëls », c'est l'Irlande; car les Gaëls d'Écosse ne sont qu'une colonie irlandaise.

M. Robertson veut prouver :

Que les Calédoniens et les Pictes sont identiques;

Que l'invasion scote dans la Grande-Bretagne septentrionale a été de peu d'importance et ne doit pas être placée avant l'an 506 de notre ère;

Que le gaëlique actuel d'Écosse est la langue que parlaient les Pictes; et que par là est établie l'insignifiance de l'invasion scote.

Sur le premier point, il peut avoir raison. *Caledonia* et *Caledonii* est un nom qui ne nous est connu que par les Romains et qui disparait de bonne heure. Il est possible que les noms de Calédoniens et de Pictes doivent s'appliquer au même peuple; mais cela n'a pas encore été prouvé, et M. R. se contente d'affirmations sans fondement.

A quelle époque les Scots (c'est-à-dire les Irlandais) ont-ils commencé à s'établir dans la Bretagne septentrionale qui s'appelle aujourd'hui de leur nom? La question est obscure. Voici les principaux textes des auteurs classiques :

« Consulatu vero Constantini decies, terque Juliani, in Britanniis quum Scotorum Pictorumque gentium ferarum excursus, rupta quiete condicta, loca limitibus vicina vastarent.... » (An 360 de notre ère, d'après CLINTON : *Fasti Romani*) Ammien Marcellin, XX. 1.

1. C'est la même faute que lorsqu'on appelle « l'Ile d'Emeraude » *Erin*. Erin est un génitif, et on devrait dire *Eire*. Mais le nom d'*Erin* est employé depuis si longtemps dans la littérature anglaise, qu'aujourd'hui il serait pédant aussi bien qu'inutile de le remplacer par un autre. Ce n'est pas le cas ici : *Alba* et *Albany* se rencontrent plus souvent qu'*Alban*.

« Picti Saxonesque et Scotti et Attacotti Britannos œrumnis vexavere conti-» nuis. » (An 365 de notre ère, d'après Clinton). Id. XXVI, 4.

« Eo tempore, Picti in duas gentes divisi, Dicalidonas et Vecturiones, et Scotti » per diversa vagantes multa populabantur. » (An 367 de notre ère, d'après Clinton.) Id. XXVII, 8.

« Scotorum cumulos flevit glacialis Ierne. » (Un peu avant 308, à ce que je crois). Claudien, de IV cons. Hon. Aug. paneg. V. 33.

« Me quoque vicinis pereuntem gentibus, inquit, (Britannia scilicet)
» Me juvit Stilicho, totam quum Scotus Iernen
» Movit, et infesto spumavit remige Tethys. » (An 400 de notre ère, d'après Clinton). Id. Laud. Stil. II. v. 251.

M. R. s'appuie sur ces textes pour prétendre que les Scots ne se sont pas fixés dans la Bretagne septentrionale avant 506, époque où nous avons l'établissement tout à fait certain des Scots Dalriades. Mais si les quatre derniers des textes cités peuvent à la rigueur être expliqués dans ce sens, le premier y répugne fort. Les expressions *loca limitibus vicina*, peuvent difficilement désigner un pays séparé par la mer comme l'est l'Irlande. Les Scots devaient déjà être fixés sur un point de la Bretagne septentrionale.

Leur nombre sans doute s'accroissait des aventuriers qui venaient les rejoindre de la mère-patrie; leurs relations avec la Scotie (c'est-à-dire l'Irlande) devaient être ininterrompues. Que l'une de ces bandes ait été battue comme le veut Claudien, cela n'a pas plus d'importance dans l'ordre des événements que la défaite d'une bande de Normands par Charlemagne, bien que Claudien grossisse l'événement en panégyriste obséquieux, *totam Iernen!* L'histoire a conservé le souvenir d'une grande expédition scote en 506. Elle ne fut certes pas la première. Les Scots de la Bretagne voyaient leurs forces s'augmenter par des immigrations successives. Devant le flot toujours montant de cette invasion, les Pictes durent céder. La Bretagne septentrionale commence chez Bède à s'appeler la *Province des Scots* [1] et à la fin du XIe siècle, on lui donne le nom de *Scotia*, réservé jusque là à l'Irlande [2].

Devant une pareille influence scote qui peu à peu devient prédominante, on ne peut accepter la thèse de M. R. qui confine l'établissement des Scots au présent comté d'Argyle [3]. Il attribue l'effacement des Pictes à une alliance entre la famille royale des Scots Dalriades et celle des Pictes. Cette alliance eut lieu en effet; je ne nie pas qu'elle ait pu avoir quelque influence sur la fusion des Pictes et des Scots; mais les Pictes n'auraient pas renoncé de gaîté de

1. Provincia Scotorum, Bède, Hist. Eccl., III, 5. Septentrionalis Scotorum provincia, id., ibid., III, 3.

2. Le Dr Todd (*St Patrick*, p. 41, n. 3) affirme qu'Edgar fut le premier à prendre en 1098 le titre de *Rex Scotiæ*. A partir de cette époque on distingue entre *Scotia major* ou *vetus* (c'est-à-dire l'Irlande) et *Scotia minor* (c'est-à-dire l'Écosse). Quand on trouve *Scotia* tout court, le contexte seul peut indiquer s'il s'agit de l'Écosse ou de l'Irlande. Avant le XIIe siècle, c'est toujours l'Irlande que *Scotia* signifie. Cf. Chalmers, Caledonia, tome I, liv. II, ch. VI.

3. Argyle est une corruption de *Airer Gaoidheal*, littéralement *district des Gaëls*.

cœur à leur nom, à leur nationalité, à leur langue (je vais le prouver) si les conquérants scots n'avaient été les plus forts.

Si la langue des Pictes se parlait encore, ce serait là une preuve concluante en faveur de M. R.; mais elle a disparu, disparu plus complètement que la langue gauloise. Celle-ci du moins, en dehors de quelques inscriptions, a laissé quelques mots dans le latin, le français et nos patois provinciaux. De la langue des Pictes il ne reste que les noms de quelques-uns de leurs rois, à l'aide desquels on peut conjecturer que cette langue appartenait plutôt à la branche cambrienne des langues celtiques. Il faut être fortement aveugle pour faire de la langue nationale des Écossais de nos jours la langue des Pictes.

Cette langue est appelée aujourd'hui tantôt gaëlique d'Écosse, tantôt erse. Ce dernier nom qui n'est qu'une corruption de Erysche ou Irish, renverserait à lui seul la théorie de M. R., aussi ne le trouve-t-on pas une seule fois dans son livre. Reste l'expression *Gaëlique*. L'ethnologie n'a connu jusqu'ici sous le nom de *Gaëls* que les Celtes d'Irlande et leurs colonies. M. R. prétend que les « Caledonian Picts », comme il les appelle, étaient des Gaëls. L'affirmation est purement gratuite, et en attendant des preuves, je la tiens pour erronée.

La langue actuelle des Highlanders est entièrement différente de la langue des Pictes. Quand saint Columban, le grand apôtre irlandais, vint dans la Bretagne septentrionale, il prêchait les Pictes *per interpretatorem* [1]. En eût-il eu besoin, si les Pictes avaient parlé la langue gaëlique? Le passage est concluant; M. R. n'en fait nulle mention.

L'erse ou gaëlique d'Écosse est l'irlandais transporté dans la Bretagne septentrionale par les conquérants, comme nous avons transporté le français au Canada. Jusqu'aux XV[e] et XVI[e] siècles la langue n'y subit aucune altération. M. Reeves a publié un acte écossais de 1408 qui ne présente aucune variété dialectique avec l'irlandais parlé en Irlande à la même époque [2]. En 1661, M. Robert Campbell fut refusé comme pasteur à Kilarrow « for want of the Yrish tounge [3] ». En 1663, le parlement écossais alloua une somme annuelle pour des pasteurs « who had the Yrish tounge [4] ». Plus tard, quelques différences s'introduisent dans le gaëlique d'Écosse, mais si minimes que de nos jours un irlandais et un écossais peuvent se comprendre, parlant chacun sa langue nationale. La preuve que M. R. prétend donner de la persistance de la langue picte par la « topographie gaëlique » de l'Écosse, change donc de direction et témoigne contre sa thèse, puisque ces noms qu'il explique à l'aide du gaëlique n'ont pu être donnés aux localités que par les Scots, et montrent l'importance de leur invasion.

---

1. Vita sancti Columbæ, auctore Adamnano. Ed. Reeves, p. 145.
2. « Although a scottish record, it is strictly conformable to the rules of Irish ortho- » graphy and construction showing that the peculiarities which now characterize the Scotch » dialect of the Gaelic did not exist in 1408, the date of this instrument. » (Procedings of the Royal Irish Academy, 12 janvier 1852.)
3. *Origines Parochiales Scotiæ*. Vol. II, p. 261.
4. Ibid., pp. 161, 294. — J'emprunte cette citation ainsi que la précédente à M. Reeves. Voy. son édition d'Adamnan, Préface, p. XXXIX, n. 1.

Après cela, est-il nécessaire de dire que les anciennes poésies gaëliques citées par M. R. appartiennent entièrement à l'Irlande? Le *Duan Albanach*, par exemple [1]. Il y est question des Scots de la Bretagne. « Donc cela nous appartient, » disent les Écossais, à qui la critique est chose peu connue. Le *Duan Albanach* a été publié pour la première fois par O'Connor dans ses *Rerum Hibernicarum scriptores*; pour la seconde dans les *Iona club transactions*, par M. Skene, qui l'a réclamé pour l'Écosse; pour la troisième fois, avec une traduction beaucoup plus correcte par Dr Todd, dans son édition de la *Irish version of* Nennius. M. R. semble n'avoir aucune connaissance de ce fait, car il reproduit le texte et la traduction fautive de M. Skene.

En bon Écossais, il rompt encore des lances en faveur de Macpherson et d'Ossian. Cette question est jugée depuis longtemps pour toute personne impartiale et non écossaise [2]. En Écosse même quelques esprits modérés conviennent que Macpherson a ajouté *un peu* du sien : mais ce dont on ne veut pas convenir, c'est que toutes ces légendes viennent d'Irlande. Les plus anciens poèmes ossianiques se trouvent dans le *Book of Leinster*, manuscrit irlandais du XIIe siècle, et ces poèmes sont incontestablement plus anciens que le manuscrit qui nous les a transmis [3].

Les Highlanders d'Écosse n'ont pas à proprement parler de littérature nationale, par cela même qu'ils sont une *colonie*. Leurs légendes, leur poésie, leur langue, leur viennent d'Irlande. Ce qui leur appartient en propre ce sont les chants populaires des deux derniers siècles. Mais les Écossais ont mis leur vanité nationale à nier tout cela. Le sentiment qui faisait dire aux peuples de l'antiquité qu'ils étaient autocthones et fils de la terre qu'ils habitaient, n'est pas éteint; il vit encore en Écosse. L'Écossais vous dirait volontiers qu'Adam et Ève étaient Écossais, et parlaient gaëlique (le gaëlique d'Écosse, pas celui d'Irlande!) dans le paradis terrestre.

Nous avons indiqué l'échafaudage d'erreurs sur lequel repose le livre de M. R. Signaler les fautes de détail serait trop long. Si nous avons rendu compte de ce livre, c'est que tel qu'il est, et malgré son peu de valeur, il est encore supérieur à nombre de livres qui se publient en Écosse sur les origines écossaises, et que l'assemblage de citations réunies par l'auteur, quoique fait avec peu de critique, atteste un certain travail. C'est surtout parce que ce livre a obtenu les éloges de la presse anglaise et au bout de quelques mois une seconde édition. La critique doit protester quand des œuvres aussi faibles obtiennent un succès immérité.

Henri Gaidoz.

---

1. *Duan Albanach*, littéralement *Carmen Scoticum*.
2. Voyez Talvi, *Unechtheit der Lieder Ossian's*. 1840, Leipzig, in-8°.
3. Cf. O' Curry, *Lectures on the manuscript materials of the ancient Irish history*. Lecture XIV.

82. — **Contes et Proverbes populaires recueillis en Armagnac**, par M. Jean-François BLADÉ. Paris, Franck, 1867. In-8°, ix-92 p. — Prix : 3 fr.

Nous exprimions dernièrement ici même (voy. *Revue critique*, t. I, p. 303) le vœu qu'on se mît enfin à recueillir nos contes populaires, et à reprendre l'œuvre interrompue de Perrault. Nous sommes heureux de voir ce souhait recevoir aussi tôt un premier commencement d'accomplissement. M. Bladé, qui a fait preuve dans sa *Dissertation sur les chants héroïques des Basques* (voy. *Rev. crit.*, 1re année, art. 199) d'une critique de fort bon aloi, s'est acquis cette fois un nouveau genre de mérite. Il nous promet, si « son travail n'est pas jugé tout » à fait indigne de l'attention du public, » de nous donner prochainement un nouveau recueil; puisse-t-il accorder quelque poids à notre suffrage et mettre bientôt à exécution cet excellent projet! M. B. dit, dans son *avertissement*, avec toute raison, que si on voulait se mettre résolument à l'ouvrage et se partager la besogne par provinces, « les contes, récits et superstitions de la France se » trouveraient recueillis dans un temps relativement assez court.... Mais, » ajoute-t-il, le meilleur moyen de convertir les autres est de prêcher d'exemple.» Espérons que l'exemple ne sera pas perdu. Il y a dans nos provinces un grand nombre de personnes auxquelles le manque de livres, l'absence de ressources scientifiques ne permettent pas d'aborder la plupart des travaux de longue haleine, et qui, par des publications analogues à celle de M. Bladé, pourraient rendre de véritables services à la science et s'acquérir des droits à la reconnaissance de tous les travailleurs.

La tâche est, il est vrai, plus délicate pour le collectionneur de contes que pour l'éditeur de chansons populaires. Dans ces dernières, le rhythme protége la forme, et quelques altérations même qu'elle ait subies, en la donnant telle qu'on l'a recueillie, on donne toujours quelque chose de réellement populaire. Il n'en est pas ainsi des contes, surtout actuellement. Les narrateurs qui les répètent avec la fidélité absolue et passive grâce à laquelle ils ont passé de génération en génération sont rares; il faut se méfier des enjolivements et des commentaires des conteurs, qui se sentent trop d'esprit pour se borner à redire ce qu'ils ont entendu. Il faut recueillir plusieurs récits, les comparer, les éprouver l'un par l'autre, et ne conserver que ce qui concorde dans tous (bien entendu il ne s'agit pas ici des variantes de *faits*, qui doivent être soigneusement enregistrées). M. B. a suivi cette excellente et difficile méthode : les signes auxquels il reconnaît les conteurs dignes de lui inspirer de la confiance sont les bons : « ceux qui » possèdent ces traditions, dit-il, marchent au but par la voie la plus brève. Si » on les prie de recommencer, chacun d'eux le fait constamment dans les mêmes » termes, et quand on leur fait traiter séparément le même thème, on ne relève, » dans les faits, qu'un petit nombre de variantes, et on constate, dans le style, » de nombreuses similitudes. » Plus encore que contre les conteurs, le lettré qui recueille des récits populaires doit être en garde contre lui-même. Il faut qu'il accepte à son tour avec naïveté la tradition populaire, qu'il n'essaie pas

de l'embellir ou de la compléter, et surtout qu'il se garde de l'*esprit* comme de la peste. Presque tous les contes publiés jusqu'à présent en France ont péché par cette absurde prétention d'introduire la personnalité de l'éditeur dans le texte qu'il publie, de l'entremêler de réflexions sentimentales, morales ou badines, de faire voir, par un ton ironique, qu'on n'est pas la dupe de ce qu'on raconte. Perrault lui-même n'est pas toujours exempt de ce vice, qui s'aggrave chez tous ses successeurs jusqu'à défigurer de la manière la plus cruelle les rares contes qu'ils empruntent au peuple. M. Cénac-Moncaut, qui, dans son *Voyage dans les comtés d'Astarac et de Pardiac* (Mirande, 1857), avait déjà donné quelques contes gascons et dans le nombre plusieurs de ceux qui se retrouvent ici, est tombé dans ce défaut autant qu'on peut y tomber. M. Bladé s'en est préservé; il a parfaitement compris son rôle, qu'il réduit à celui « d'un simple sténographe. » Aussi ses contes ont-ils en général un ton excellent, un style naturel et piquant, et des traits profondément populaires; si ces qualités ne sont pas aussi saillantes dans tous, c'est à la faiblesse des récits entendus qu'il faut s'en prendre; la main de l'arrangeur ne se fait sentir nulle part. M. B. prend soin de nous indiquer par leur nom ceux qui lui ont fourni ses contes; c'est encore une garantie qu'il est bon de demander aux éditeurs. — Nous n'avons donc que des éloges à donner à ce travail, sauf un ou deux points. M. B. aurait dû admettre, à la suite de chaque conte, les variantes de faits qu'il signale lui-même dans les divers récits qu'il a entendus; ces variantes peuvent être d'une grande utilité pour la littérature comparée. — Le glossaire qui termine le volume n'est aucunement satisfaisant; son principe même est mauvais : *Glossaire des mots les plus difficiles employés dans ce recueil*, tel est le titre, et le choix de M. B. nous a paru bien singulier; nous n'avons trouvé dans ce glossaire de quatre pages presque aucun des mots qui nous ont embarrassé à la lecture, tandis que des vocables aussi faciles à comprendre que *hagot* (fagot), *cerca* (chercher), *ni* (nid), etc., y sont consignés.

Outre les *Proverbes*, dont nous ne disons rien ici, les *Contes* de M. B. se divisent en trois séries, les *Contes*, — les *Récits*, — les *Superstitions*. Cette division est heureuse et juste: le *conte*, d'après M. B., est une narration merveilleuse dont la fausseté n'est douteuse ni pour celui qui raconte, ni pour ceux qui écoutent [1]; — le *récit* est une anecdote vraie ou vraisemblable, généralement plaisante, et qui n'a rien de merveilleux; — enfin dans le *récit superstitieux* le merveilleux, d'une tout autre nature que celui des contes, est généralement accepté comme vrai par le narrateur et les auditeurs. Il est à souhaiter que cette intelligente classification soit adoptée par ceux qui voudront suivre l'exemple de M. B. Les *récits* (qui correspondent à peu près aux *Schwanke* allemands) sont ce qu'il y a

1. Les *contes* sont caractérisés matériellement en Gascogne par une formule initiale et une formule finale que M. B. a fort bien fait de conserver en tête et à la fin de chacun de ceux qu'il a donnés. Le narrateur commence toujours par dire: « *Jou sabi un counte* », et il termine invariablement ainsi : « *E tric tric, moun counte es finit; e tric trac, moun counte es acabat.* »

de moins intéressant, et nous aurions dispensé M. B. d'une bonne part de ceux qu'il nous a donnés; les *contes* (*Mærchen*) au contraire et les *superstitions* reposent sur une tradition souvent fort antique et forment la matière d'une des parties les plus intéressantes de la littérature comparée.

M. B. n'a donné pour aucune des histoires qu'il a imprimées les rapprochements auxquels elles prêtent. Il s'en excuse en disant « qu'après mûre réflexion, il lui a semblé que l'étude des monuments du prosaïsme populaire était encore trop peu avancée pour aborder avec quelque étendue ce travail comparatif. » La raison est des plus faibles; cette étude est au contraire maintenant très-avancée, et des hommes comme MM. Kœhler, Liebrecht ou Comparetti n'auraient pas reculé devant la tâche en question. Mais M. B. n'avait nullement besoin d'excuse pour ne pas se l'imposer. Ce n'est pas à l'éditeur de contes ou de poésies populaires qu'incombent, nous le répétons (voy. t. I, p. 310), les travaux de ce genre. Quand ils ont publié leurs textes avec autant de conscience et de goût que M. B., ils ont fait tout ce que la critique est en droit de leur demander.

Nous donnerons ici quelques-unes des indications qui permettent de rattacher ces contes à ceux des autres pays. Pour ceux qu'avait déjà recueillis M. Cénac-Moncaut, il suffit en général de renvoyer au commentaire excellent de M. Reinhold Kœhler dans le *Jahrbuch für romanische Literatur*, t. V. — CONTES : 1. *La flauuto*. Cf. Grimm, *Kinder-Mærchen*, n° 28, *Der singende Knochen*, et surtout les variantes et notes dans le t. III. — 2. *Lou loup malau*. Il s'agit d'un loup malade, à qui son médecin a défendu de manger plus de sept livres de viande par jour; un jour, affamé, il rencontre une jument et une mule qui paraissaient être seules : « Bon, dit-il, je pèserai à vue d'œil: quatre livres la jument et trois livres la mule. » Et il les mange. Dans une fable du rabbin Berethia ben Nathronai (citée dans Du Méril, *Poés. inéd. du Moyen-Age*, *Introd.* p. 27), le loup a été condamné par le lion à ne pas manger de chair de deux ans; il rencontre une brebis, et raisonne ainsi : « Chaque année a trois cent soixante-cinq jours; quand il fait jour, j'y vois; quand il fait nuit, je n'y vois pas; toutes les fois que je ferme les paupières, c'est donc la nuit; quand je les rouvre, c'est le matin. » Alors il serra fortement les paupières, et les rouvrit après, et il fit ainsi le soir; puis il fit le matin, et ce fut un jour. Il compta ainsi deux années complètes. « Maintenant, dit-il, ma faute est toute expiée; » et il saisit la brebis et l'étrangla. On peut comparer avec cette forme l'histoire *de la vieille qui aimait à boire*, dans la *Silva narrationum* de Cognatus (Bâle, 1567), citée par M. Kurz, sur Burchard Waldis, III, 38 : étant malade, elle a fait vœu de ne boire que de l'eau pendant cent soleils, c'est-à-dire à perpétuité; quand elle est guérie, elle prend un crible, et comme en regardant à travers les trous elle voit plus de cent soleils, elle croit avoir accompli son vœu. Dans un recueil de fables latines en prose, cité dans Robert, *Fables inédites*, t. II, p. 555, le loup pénitent a fait vœu de ne pas manger de viande dans le carême; il rencontre un mouton : « Je le mangerai, dit-il, comme saumon, car en ce temps de carême le saumon est

plus recherché et se vend plus cher; je me prive donc. » Dans la fable latine versifiée (Robert, p. 475; Du Méril, l. l., p. 28, note 1) et dans la fable française (Isopet II, Robert, p. 474), le loup aborde le mouton en lui disant : « Bonjour, saumon! » Cf. encore les notes de Kurz sur Waldis, l. IV, f. 3. C'est toujours au fond la même chose. — 3. *Lous Dinés*, facétie bien populaire, mais assez insignifiante, dont je n'ai pas rencontré le pendant ailleurs. — 4. *Lou loup penjat*; cf. Kœhler, l. l. p. 16; outre le *Pantschatantra* de M. Benfey (t. I, p. 113), auquel M. Kœhler renvoie, et qui est la source principale, voyez les notes de Kurz sur Waldis, IV, 99. — 5. *L'Estienni l'habile*; cf. Kœhler, l. l. p. 13. Sur le coffret en peau de puce, cf., outre le *Pentamerone* de Basile, le 2e des fragments recueillis par les Grimm dans le tome III des *Kinder-Mærchen*, *die Floh*. Quant aux compagnons doués de facultés merveilleuses qui aident leur maître dans une entreprise difficile, cf. encore Fernan Caballero, *Cuentos y poesias populares andaluces* (éd. Brockhaus), p. 51, *La oreja de Lucifer*; Simrock, *Deutsche Mærchen*, n° 40, et sur ce dernier conte les observations de M. Liebrecht dans *Orient und Occident*, t. III, p. 375. — 6. *Lou Joan lou pigre*; Kœhler, l. l., p. 5. — 7. *Lou bouyatge dou Joanet*; Kœhler, l. l., p. 8. — 8. *Lou Joan lou pèc*. Cette histoire, consacrée au Jean-Bête gascon, comprend plusieurs traits qui sont groupés par hasard et se retrouvent ailleurs soit réunis, soit disséminés : il y a en réalité six histoires différentes. Je n'ai retrouvé la première nulle part; le n° 2 est raconté presque littéralement de même dans un livre allemand du XVIe siècle, Freis, *Gartengesellschaft* (1557), cité dans Grimm, *K.-M.*, t. III, p. 62; le n° 34 se trouve dans un des contes bourguignons que M. Beauvois a donnés à la suite de ses *Contes populaires de la Norvège*, etc. (Paris, 1862), *Cadet-Cruchon* (p. 203); cf. Kœhler, l. l., p. 19; le n° 4 est dans Cénac-Moncaut, *Le juste et la raison* (t. I, p. 173), où l'histoire se fond ensuite avec un tout autre conte; comparez aussi *Ancien Théâtre françois*, p. p. Viollet-le-Duc, t. II, p. 80, *De Mahuet... qui va au marché*; dans le n° 5, il y a deux choses distinctes : l'homme qui, ne pouvant rien obtenir d'une statue, la brise et trouve un trésor dans ses flancs, est connu par une fable de La Fontaine; cf. Benfey, *Pantschatantra*, I, 478, et les notes de Kurz sur Waldis, III, 45; le sot qui vend sa toile à une statue et prend son silence pour un consentement se retrouve dans Beauvois, l. l. et le *Pentamerone* de Basile; cf. Kœhler, l. l., p. 20; je n'ai vu le n° 6 dans aucun recueil, mais il est populaire dans le nord de la France, et il a été représenté sur une de ces images coloriées d'Épinal ou de Nancy qui sont une source jusqu'ici négligée pour l'étude des contes d'enfants.

SUPERSTITIONS. 1. *L'aoeillo* (la brebis). Histoire très-remarquable, qui rappelle en certains traits celle que Grimm a racontée d'après la tradition orale de la Hesse dans la *Deutsche Mythologie* (3e éd., t. II, p. 1049); sur les tranformations en animaux, cf. encore Liebrecht, dans ses notes sur les *Otia imperialia* de Gervasius de Tilbury (Hannover, 1856), p. 63, 137. — 2. *Lou gat panat*. Curieux fragment d'une superstition analogue; on sait le mauvais renom des

chats noirs. — 4. *Lou rey Artus.* C'est *le chasseur noir;* le roi Artus quitte la messe à l'élévation pour lancer un sanglier : aussitôt *le vent l'emporte dans les nuages* avec ses chiens, ses chevaux et ses compagnons, et il chassera dans les airs *jusqu'au jour du jugement.* Il ne prend jamais rien, qu'une mouche *tous les sept ans;* on l'entend souvent passer avec bruit dans les nuages pendant les nuits d'hiver. Cf. Grimm, D. M., II, 895; Liebrecht, *la Mesnie furieuse*, à la suite des *Otia imperialia*, et spécialement p. 200; et surtout Schwarz, *Der heutige Volksglaube und das alte Heidenthum* (Berlin, 1862), p. 64 ss. — 6. *Lous hils deu carboné;* cf. Bogena Nemçova, *Slovenské Povesti*, dans Chodzko, *Contes des paysans et des pâtres slaves* (Paris, 1864), p. 1, *Le Roi du Temps;* le conte slave est bien plus complet et bien plus beau. — 7. *Lou loup-garoun.* Notons ici une particularité très-curieuse : « Il y a, dit le gascon, un moyen de guérir les loups-garous; il leur faut tirer du sang pendant qu'ils ont perdu la forme de l'homme, et aussitôt ils la reprennent pour toujours. » Nous n'avons pas vu cela ailleurs; on croit en général simplement que les blessures faites au loup-garou se retrouvent sur l'homme quand il a repris sa forme naturelle; voyez surtout Liebrecht, *Otia imperialia*, p. 137. — 9. *Lou Drac;* cf. De Nore, *Coutumes, mythes et traditions des provinces de France*, p. 84; Liebrecht, l. l., p. 135. En Provence, le *drac* est encore un génie des eaux, comme il l'était partout sans doute à l'origine; voyez la pièce fantastique de George Sand, inspirée par cette croyance. — 11. *La dameyseleto.* C'est une variante fort curieuse, remarquable par sa naïveté et sa piété, mais extrêmement altérée, de l'histoire si répandue de la *Manekine*, dont nous aurons occasion de reparler ici prochainement en détail. — 12. *Lous tres maynatges* (les trois garçons). Ce conte ne mérite d'être rangé parmi les superstitions que parce qu'il fait intervenir Dieu et la sainte Vierge; d'ailleurs il rappelle plusieurs autres contes, bien qu'il ne se rattache directement à aucun; ainsi il a des traits de *Frau Holle* (Grimm, K.-M., 24), et d'autres qui font penser aux *Trois cheveux d'or du Diable* (ib. 29).

G. P.

---

83. — **Vazetje Sigeta grada slozeno po Barni Karnaruticu Zadraninu.** La Prise de Siget, poème croate du XVI[e] siècle publié avec une introduction et un glossaire par Velimir Gaj. Agram, 1866.

Il existe en Allemagne et dans les pays slaves une coutume excellente que j'aimerais à voir se naturaliser parmi nous. Les anniversaires des grands événements historiques donnent lieu à des fêtes, à des jubilés, où la science et la littérature prennent toujours une large part. Ce n'est pas seulement par des banquets ou par des concerts qu'on honore la mémoire des guerres illustres, des luttes héroïques, des penseurs ou des écrivains. A côté de ces manifestations éphémères viennent se placer des publications littéraires et archéologiques qui souvent

1. 24 novembre 1866.

réunissent au mérite de l'actualité celui d'une critique sérieuse et d'une véritable érudition.

Dernièrement[1] la ville d'Agram célébrait la mémoire de son héros national Pierre Zriny ou mieux Zrinsky. Le nom de Zrinsky se rattache à un événement célèbre dans les annales de l'Europe tout entière. Ce fut lui qui en 1566 défendit la ville de Siget contre Soliman le Magnifique; avec deux mille cinq cents hommes, il tint en échec l'innombrable armée du sultan, et ne s'ensevelit avec eux sous les murs de la ville assiégée qu'après avoir fait perdre la vie à trente mille Turcs et à Soliman lui-même. A l'occasion de cet anniversaire, un certain nombre d'écrivains croates se sont occupés à rechercher pieusement tout ce qui se rapportait à l'histoire de Zrinsky. Un professeur d'Agram, M. Mesie, a écrit une biographie fort complète du héros; je ne l'ai malheureusement pas sous les yeux. Mais j'ai été assez heureux pour me procurer le poème publié par M. Velimir Gaj, fils, si je ne me trompe, de l'illustre Ludevit Gaj, le rénovateur de la littérature illyrienne, et je tiens à en dire quelques mots.

Ce poème raconte l'expédition de Soliman le Grand et la mort de Zrinsky; il a été publié à Venise en 1584, c'est-à-dire dix-huit ans après l'événement qu'il célèbre. L'auteur semble en avoir été témoin oculaire. Le poème, qui n'a guère plus de mille vers, est divisé en quatre chants. Il m'a semblé surtout remarquable par l'éclat et la fidélité des descriptions. Comme les chants héroïques des Serbes (*pesme junacke*), comme le grand poème de Gundulin Hosmanide, il atteste le génie épique des Slaves du sud. Purement narratif et descriptif, exempt de toute espèce de merveilleux, il peut fournir à l'historien plus d'un détail pittoresque.

On ne sait rien sur la vie de Karnarutii. Elle se résume dans cette phrase d'appendice (*Notizia sulle antichità di Ragusa*): *Fu nativo di Zara ed a me dato per un suo poemetto in quattro canti sull' assedio di Sighetto. Gli intelligenti mi dicono trovar del buono.* Les recherches de M. Gaj n'ont rien ajouté à cette mention laconique. Dans la nouvelle édition qu'il nous donne aujourd'hui, M. Gaj s'est strictement conformé au texte de l'édition princeps; seulement il a remplacé l'orthographe ancienne par l'orthographe beaucoup plus rationnelle qui a cours aujourd'hui en Bohême et en Croatie. La préface qu'il a ajoutée est, je dois le dire, beaucoup trop longue pour le peu qu'elle nous apprend.

Il faut surtout remercier l'éditeur du glossaire qui termine son volume. Sans ce précieux secours le poème dont la langue a vieilli serait souvent inintelligible pour les Croates eux-mêmes. Mais à quoi bon insister? Qui lira chez nous l'œuvre de Karnarutic et les Commentaires de M. Gaj? Combien de lecteurs se doutent qu'il existe une littérature croate? Cependant cette littérature mérite d'être étudiée. Depuis longtemps la question d'Orient appelle notre attention sur la Serbie. Quelques dilettanti se sont même avisés chez nous d'apprendre la langue serbe; l'idiome croate en diffère peu et présente des œuvres remarquables avec lesquelles on ne regrettera pas d'avoir fait connaissance.

Louis Leger.

84. — **L'Italie en 1671.** Relation d'un voyage du marquis de SEIGNELAY suivie de lettres inédites à Vivonne, du Quesne, Tourville, Fénelon, et précédée d'une étude historique par Pierre CLÉMENT. Paris, Didier, 1867. In-12, x-373 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Le livre de M. Clément se compose de trois parties distinctes ; nous allons les examiner successivement. L'éditeur a fait précéder la publication des documents nouveaux d'une étude biographique sur le marquis de Seignelay. Il le suit depuis son éducation jusqu'aux derniers jours de sa courte carrière. Il indique rapidement la part immense qui revient au fils de Colbert dans la prospérité de la marine française pendant son administration, et fait voir que si l'appréciation de Voltaire, qui reconnaissait à Seignelay « un génie plus vaste encore » que celui de son père, » peut nous paraître suspecte de quelque exagération, elle n'est cependant pas dénuée de tout fondement. La seconde partie, dont un long extrait a déjà été publié dans la *Gazette des Beaux-Arts* [1], fait l'objet principal de la publication de M. Clément. Le jeune voyageur, envoyé par son père en Italie pour étudier la situation et les forces respectives des différents états de la péninsule, note jour par jour les événements principaux de la route. Mais n'allez pas chercher dans cette aride relation l'écho d'impressions personnelles suscitées par la vue des chefs-d'œuvre de Rome ou de Florence. Une mention sèche et rapide est à peine accordée aux œuvres les plus importantes. Des artistes qui vivaient encore en Italie il n'est point question. Aussi ce livre ne devrait-il pas avoir pour titre : « l'Italie en 1671 ; » mais « les institutions politiques de l'Italie, et notamment de Venise et de Gênes à la fin du XVII[e] siècle. » Cette absence de détails sur les choses de l'art ne laisse pas que de causer une certaine déception. Il est vrai que la brièveté du voyage ne permit pas au fils de Colbert d'étudier et d'examiner à loisir les chefs-d'œuvre qu'il rencontrait. En trois mois il visita toutes les cités importantes de l'Italie. Aujourd'hui que les moyens de transport sont bien autrement rapides, ce temps serait encore insuffisant pour prendre une connaissance complète de l'art italien. Les instructions de son père attiraient l'attention du marquis de Seignelay sur d'autres points. Destiné à prendre la souveraine direction de la marine française, il devait étudier et noter soigneusement l'organisation des deux états de l'Italie les plus puissants sur mer. C'est ce qui nous a valu le chapitre le plus curieux peut-être de ce journal ; un mémoire sur l'arsenal de Venise et sur les institutions de la république de Gênes. Seignelay était mieux en situation que personne de pénétrer dans tous les détails d'administration. Intelligent et formé par les soins d'un père aussi éminent, il nous a laissé un très curieux tableau des deux républiques à cette époque. A peine revenu en France, il ne demeura que peu de temps à Paris. Pour compléter son éducation maritime, son père le fit presque aussitôt repartir pour la Hollande, puis pour l'Angleterre. Une quinzaine de pages con-

1. La *Gazette* a donné dans son dix-huitième volume, en 1865, le journal de Seignelay depuis la page 105 du présent ouvrage jusqu'à la page 227.

tiennent la relation de cette nouvelle campagne jusqu'à son arrivée à Londres. C'est dire assez que le journal tenu en Hollande est plus concis encore que les notes sur l'Italie. M. Cl. a publié dans les *Lettres de Colbert* la relation du voyage en Angleterre ; il faut donc se reporter à cet ouvrage pour avoir le complément de la publication actuelle.

La troisième et dernière partie de ce livre renferme un certain nombre de lettres inédites de Seignelay relatives aux affaires de la marine. Quoique cette correspondance ne vienne en quelque sorte que comme un hors-d'œuvre, elle nous paraît d'un intérêt bien plus grand que le journal du voyage en Italie. Nous voyons le ministre de la marine à l'œuvre, nous avons sous les yeux les preuves de son activité, de sa sollicitude et de son intelligence pour tout ce qui concerne l'administration commise à ses soins. Toutes ces lettres ont rapport à trois affaires principales : le bombardement de Gênes ; la conversion des protestants de l'Aunis, de Saintes et de La Rochelle, enfin la campagne maritime de 1790 et les brillants succès que la timidité de Tourville rendit stériles. Autant le ministre est résolu et décidé quand il s'agit de marcher à l'ennemi et de tenter un coup de main ou une descente en Angleterre, autant il est modéré à l'égard des réformés ; autant il cherche à enflammer l'esprit trop hésitant des chefs de l'escadre française, autant il se déclare contre les mesures de violence envers les dissidents religieux et il s'efforce de retenir le zèle indiscret des évêques et de Fénelon lui-même. Peut-être aussi ne faut-il pas trop s'empresser de faire honneur au caractère de Seignelay de cette tolérance. La rivalité qui ne cessa d'exister entre Louvois et la famille de Colbert le prédisposait à désapprouver et à combattre toutes les mesures dont son adversaire acharné prenait l'initiative. Quoi qu'il en soit, cette correspondance de Seignelay témoigne d'un esprit singulièrement élevé et ouvert. Quand un historien se décidera à raconter les fastes de la marine française, il aura dans les lettres de Seignelay de précieux documents à utiliser. Nul doute d'ailleurs que les archives de la Marine, dans lesquelles M. Cl. a puisé les lettres qu'il publie, ne fournisse à l'historien à venir d'autres matériaux aussi précieux sur l'administration du fils de Colbert.

Les notes que l'éditeur a mises au bas du texte sont pour la plupart inutiles. Citer à propos de chaque artiste indiqué dans le Journal la date de sa naissance et celle de sa mort, c'est prodiguer un luxe de renseignements bien superficiel. Au moins fallait-il conserver aux noms italiens leur forme véritable. On ne dit pas « Sanzio Raphael d'Urbin », mais « Rafael Santi » ; à la place de « Frédéric Barocci, dit Baroche », il serait nécessaire que l'annotateur, fidèle à son système de restitution des noms étrangers, imprimât « Frederico Barocci ». — P. 358, une faute d'impression fait mourir en 1792 un officier de marine nommé enseigne en 1690 et lieutenant de vaisseau en 1692.

J. J. G.

85. — **Winkelmann**, sein Leben, seine Werke und seine Zeitgenossen. I. Band, Winkelmann in Deutschland, mit Skizzen zur Kunst- und Gelehrtengeschichte des XVIII Jahrhunderts. Nach gedruckten und handschriftlichen Quellen dargestellt von Karl Justi. Leipzig, Vogel, 1866. Gr. in-8°, xij-524 p. — Prix : 13 fr. 50.

Pour élever à Winkelmann un monument digne de lui, on ne pouvait se contenter des matériaux fragmentaires qu'on possédait jusqu'à présent. Il fallait se résoudre à des travaux encore bien plus pénibles que ceux qu'exigent d'ordinaire ces biographies tardives. C'est là ce qui explique jusqu'à un certain point qu'on ait si peu fait jusqu'ici pour remplir une tâche qui était cependant un devoir pour l'Allemagne et qu'avant M. J. personne n'avait sérieusement entreprise. On ne connaît bien la vie de Winkelmann que depuis le moment où, après bien des épreuves, ses talents longtemps cachés et méconnus, purent enfin se déployer librement et frappèrent tous les yeux. « C'est dans les treize » dernières années de son existence que se concentra toute son activité produc- » tive, et dès ses premiers essais, il fut tout ce qu'il devait être. » Mais précisément pour cela cette période ne peut fournir que son buste, et si le buste de Winkelmann doit naturellement couronner le monument qu'on lui élève, il faut reconnaître que la statue n'est pas complète et que ces traits mâles et mûrs ne trahissent plus les combats, les soucis et les douleurs du passé, sans lequel on ne le comprend cependant pas tout entier. La lutte des héros nous intéresse toujours autant et souvent plus que leur victoire. Il en est particulièrement ainsi de Winkelmann dont la vie a compté surtout des années d'apprentissage et d'épreuves et qui, même arrivé au succès, s'est complu à s'entourer d'un certain mystère. Comment Winkelmann est-il devenu cet homme qui, suivant l'expression d'Otto Jahn, a personnifié pour toute l'Europe les meilleures qualités de l'esprit allemand mieux que tous ceux qui l'avaient précédé et aussi bien qu'aucun de ses grands successeurs? Nous voulons connaître et suivre dans toutes ses phases le développement de cette puissante personnalité.

Énumérer les peines, les recherches, les sacrifices de toutes sortes qu'exige un travail comme celui que nous examinons, ce n'est pas assez pour le faire estimer à sa juste valeur, mais c'est un élément essentiel d'appréciation. Nous avons déjà indiqué ce qui rend la biographie de Winkelmann particulièrement difficile. Jusqu'à trente ans passés il eut à supporter des privations et des souffrances de tout genre si grandes, qu'il aurait pu y succomber sans laisser après lui même la réputation d'un génie avorté. Ce n'était pas seulement un homme obscur et inconnu au monde, il était pour ainsi dire inconnu à lui-même, ce qui est bien pis, et ne comprenait pas sa vocation. Fils d'un pauvre cordonnier, il goûta de bonne heure toute l'amertume de la misère, et cette gêne qui devait plus tard ajouter à sa gloire pesa lourdement sur ses premières années. A dix-sept ans il arriva de Stendal à Berlin, sans autre recommandation que sa pauvreté et le témoignage qui lui avait été délivré d'*homo vagus et inconstans*. Au bout d'un an il quitta le collége où il avait été admis pour retourner à Stendal où il n'avait plus rien à faire, puis pour aller de là à Salzwedel, de là à l'uni-

versité de Halle, sans savoir ce qu'il voulait étudier. Il n'y obtint aucun grade et ne chercha même pas à en conquérir. Nous le retrouvons ensuite à Osterburg, puis à Iena, puis ailleurs, toujours projetant d'autres voyages un peu partout, enfin maitre d'école à Seehausen, *savant ambulant* s'il en fut jamais, essayant tout, n'exécutant rien. „Ainsi Winkelmann paraît avoir littéralement *perdu* le meilleur temps de sa vie et une telle existence ne pouvait, semble-t-il, avoir laissé aucune trace. Il a fallu au biographe bien du zèle et du dévouement, bien de la patience et de la ténacité pour ne pas reculer devant la tâche qu'il s'est imposée, pour suivre d'une étape à l'autre (au pied de la lettre) son chevalier errant, pour noter les moments les plus fugitifs de son existence et ne pas perdre courage devant d'inévitables déceptions. Il n'y a pas une ville, il n'y a presque pas une maison qui ait servi d'asile à Winkelmann et que M. J. n'ait consciencieusement visitée et interrogée. C'est ce qui donne à son récit cet air de vérité et cet intérêt qu'ont presque seules les expositions des témoins oculaires. Nous n'avons pas besoin de dire que M. J. a consulté tous les documents imprimés et qu'il les a soumis à une critique soigneuse. Mais le second volume en profitera plus que celui-ci, car, parmi les lettres de Winkelmann, principale source de sa biographie, il n'y en a guère qu'un dixième qui se rapporte à « cette longue et obscure période. »

On peut demander quels matériaux l'auteur a eus à sa disposition pour la première fois, en dehors de ceux que nous venons d'indiquer, pour débrouiller ce chaos et en tirer l'intéressant tableau qu'il nous présente. Nous répondrons que ce sont les notes laissées par Winkelmann. Cela paraît simple; mais on ne peut comprendre ce que cela signifie si l'on n'a vu de ses propres yeux ce que sont ces notes. On comprendra alors quels efforts de pénétration et d'intelligence il a fallu à l'auteur pour tirer de cette source, jusqu'à lui négligée et inconnue, le parti qu'il en a su tirer.

Des parties considérables de ces notes autographes sont dispersées dans des bibliothèques publiques et particulières, à Hambourg, Dresde, Montpellier, tandis que le gros de ces trésors, qui ne remplit pas moins de trente et un volumes, se trouve à la Bibliothèque impériale de Paris. C'est là que M. Justi les a déchiffrés et étudiés en 1863, et il lui a fallu autant de courage que de talent pour tenir d'une main ferme le fil qui pouvait le guider dans ce dédale et nous en faire parcourir sans fatigue toutes les sinuosités. Ce qu'il nous y présente est aussi neuf que bien établi. « En effet, des notes de ce genre sont pour l'histoire » d'un savant une source incomparable. Elles permettent d'embrasser tout le » champ de ses études, de deviner ses tendances les plus intimes; elles nous » introduisent dans son cercle habituel d'idées, dans son domaine de prédilec- » tion, souvent même, si l'on peut ainsi parler, dans le laboratoire de sa pen- » sée. Rien n'est plus intéressant à ce point de vue que de remarquer le choix » des ouvrages qui font l'objet de ces notes, la proportion dans laquelle chaque » genre, chaque littérature est représenté, de reconnaître parfois, dans une » simple observation, le germe d'où est sorti tout un livre » (p. 4). Mais si

cette mine est riche, elle est difficile à exploiter. On ne peut véritablement assez faire ressortir le mérite qu'a eu M. J. à utiliser ces matériaux après les avoir découverts. L'auteur comprend et explique le développement intime de son héros avec une puissance et une finesse d'analyse si admirables qu'on pourrait croire que l'âme de Winkelmann est passée dans la sienne. Ces qualités éclatent surtout dans les chapitres consacrés aux études de Winkelmann *sur l'histoire naturelle*, science qui lui était particulièrement sympathique. Car, comme il le dit lui-même, « les grands hommes aiment à puiser la vérité à sa source la » plus pure et la plus vive, et cette source intarissable est la nature » (p. 98 et suiv.); — *sur la littérature moderne* (p. 221 et suiv.) où les Shaftesbury, les Pope, les Montaigne se disputent le premier rang; — dans le bel article *sur Bayle*, l'idole de Winkelmann, qui le copiait et l'abrégeait jusqu'à trois fois et finissait par le savoir par cœur (p. 109 et suiv.); — *sur l'histoire et l'art*, où nous voyons que Winkelmann, tout en se frayant de bonne heure sa propre voie, était attentif à tout ce qui paraissait d'important en Italie, en France et en Angleterre (p. 294 et suiv.); — dans le chapitre sur les idées politiques de Winkelmann (p. 216 et suiv.) et dans maint autre.

Ces révélations sont plus à l'avantage de cet homme singulier, dont la destinée fut singulière aussi, que n'auraient osé l'espérer ses plus dévoués admirateurs. Nous voyons ici que ce fut la nécessité qui le poussa sans trève d'une occupation à une autre, bien plus que le manque d'énergie, l'orgueil, l'inconstance, ou même une curiosité insatiable et déréglée. Ici, et ici pour la première fois, nous pouvons reconnaître que de bonne heure Winkelmann eut des motifs trop sérieux d'en vouloir aux savants dont il critiqua plus tard si aigrement les travers, bien différent en cela de tant de *génies méconnus* qui n'attaquent le pédantisme, le formalisme et la routine que pour dissimuler leur impuissance. Isolé, sans guide, sans boussole, nous comprenons que son sentier aventureux l'ait mené loin des chemins battus. Nous plaiderons même, instruit par son biographe, contre les accusations que plus tard, devenu le *législateur du goût*, il adressait à son passé. Nous n'admettrons pas comme lui que les trente-huit ans qu'il vécut en Allemagne n'aient été que du temps perdu. « Il aspirait passionnément » à la connaissance du beau, dès le temps où, captif dans les steppes et les » brouillards du nord, le pauvre maître d'école récitait en guise de prières les » comparaisons de l'Iliade et se réfugiait la nuit dans la société de Sophocle et » des autres grands écrivains de la Grèce que personne ne lisait alors » (p. 6). Et la réalisation de ce vœu en apparence insensé est bien son œuvre, c'est ce qu'on est forcé de reconnaître en lisant sa biographie. On voit que ses amis véritables, ses confidents intimes, ceux auprès desquels il s'inspirait étaient les grands hommes de tous les temps. Mais c'étaient surtout les Grecs vers lesquels il se sentait attiré par une sympathie « qui remplaçait presque pour lui, tant elle » était intime et profonde, les livres et la méthode qui lui manquaient » (p. 147). Aussi Winkelmann ne les jugeait pas en savant, il les aimait, et quand il faisait de la noble simplicité, de la grandeur calme, le caractère distinctif de

l'art grec, ce n'était pas la froide expression d'une admiration de cabinet, c'était le langage de l'amour, toujours vrai devant l'objet de son admiration. Cette chasteté de la belle nature, ennemie des embellissements et des travestissements, dont il fit plus tard la règle fondamentale du beau, elle l'avait séduit tout jeune dans Xénophon et dans Hérodote, dans Sophocle, dans Platon et dans Homère. M. Justi a donc le droit de dire : « C'est là qu'est la clef d'un problème jusqu'ici » insoluble; c'est là ce qui explique comment Winkelmann, après tant d'années » perdues, après si peu de temps passé auprès des chefs-d'œuvre, se trouva le » premier connaisseur du monde » (p. 148).

Le principal mérite de M. J. est donc d'avoir rendu plus claire qu'on n'aurait pu l'espérer l'histoire intime de Winkelmann. Le côté extérieur de cette histoire n'est pas moins bien éclairé. Non seulement il a décrit soigneusement le théâtre de la vie de son héros et restitué le milieu où il vivait, mais il peut avancer sans crainte d'être démenti qu'il n'a guère laissé sans le faire connaître au lecteur un seul des personnages qui se sont rencontrés sur la scène avec l'acteur principal. On serait plutôt tenté parfois de lui reprocher un luxe inutile. Tous ces personnages n'avaient pas droit aux mêmes détails. Et parmi les amis de Winkelmann, ceux-là seuls devaient retenir longtemps le biographe, que lui-même aurait nommés s'il avait tenu la promesse, malheureusement inexécutée, d'une autobiographie sincère. Il en faut dire autant des prétendus *maîtres*, qu'on ne choisit pas, mais que vous impose en général le hasard ou la nécessité, et dont souvent l'influence morale est loin d'être en proportion avec leur position apparente. Ce reproche s'adresse d'ailleurs beaucoup plus à la seconde partie du livre qu'à la première. L'auteur lui-même paraît l'avoir pressenti. Il reconnaît que la mise en scène fait un peu trop oublier le héros. Il ne manque pas de raisons à alléguer pour sa défense, et quelques-unes sont acceptables, mais nous ne rangeons pas dans cette catégorie les égards que l'auteur a voulu avoir pour ceux de ses lecteurs que n'intéresse pas le côté spécial de son livre. Un professeur peut avoir de pareilles condescendances pour un public mélangé, mais elles ne sont pas de mise chez un écrivain : personne n'est obligé de lire son livre. La portée de cette observation sera du reste bien amoindrie si nous ajoutons que dans cet ouvrage la forme n'est pas moins remarquable que le fond. Même ce qu'on peut y trouver de superflu est si bien dit qu'on ne voudrait pas le retrancher. Le talent souple et varié de M. J. se montre aussi bien dans la rapide esquisse d'un paysage que dans la peinture d'une situation intéressante ou l'étude approfondie d'une tête de caractère. L'auteur a étudié Winkelmann et a su s'en inspirer comme Winkelmann lui-même s'était inspiré des anciens. Mais l'étude la plus attentive ne suffit pas à la production d'une œuvre d'art; il faut qu'au travail se joigne l'inspiration, et ce don des élus n'a manqué ni à Winkelmann, ni à son biographe.

D.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18 — 4 Mai — 1867

86. — **Salomonis episcopi Bassorensis liber Apis** syriacum arabicumque textum latine vertit, notis illustravit D. J. M. SCHŒNFELDER. Bambergæ, 1866. In-8°, 100 pages.

Salomon, dont le nom se lit en tête de ce petit traité, gouvernait l'Église nestorienne de Bassora, sur les bords de l'Euphrate, vers le commencement du XIIIe siècle. Assemani l'a fait connaître par une notice historique, et par des extraits de ses ouvrages, dans sa Bibliothèque Orientale, t. III, P. 1, p. 309 et suiv. Celui de ses écrits qui semble avoir eu le plus de lecteurs est le « livre de l'abeille » ou Spicilége, dont nous avons à parler. La traduction latine, éditée par M. Schœnfelder, a été faite par lui sur un manuscrit syriaque et arabe, qui a passé de la bibliothèque de M. Quatremère dans celle du roi de Bavière.

Le livre n'est guère autre chose qu'un abrégé chronologique de l'Ancien et du Nouveau Testament, continué jusqu'au temps de l'auteur par un simple catalogue des évêques que les Nestoriens honorent du titre de *catholiques* ou primats. Le dogme se mêle pourtant à la chronique, soit dans le récit de la création, soit surtout dans l'exposé qui termine le livre des événements attendus pour la fin des siècles ; sur les 60 chapitres dont se compose l'ouvrage, un seul (le 52e) porte un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire profane. Il indique avec une exactitude plus ou moins approximative la série des rois de Perse depuis Darius jusqu'à Alexandre, des Ptolémées, des empereurs romains jusqu'à Constantin, et enfin des monarques Sassanides depuis Sapor II, contemporain de Constantin, jusqu'à la conquête mahométane.

Il y a peu de renseignements nouveaux et vraiment utiles à recueillir de cet écrit, après les extraits déjà publiés par Assemani. On y pourra chercher un certain nombre de traditions apocryphes, et plusieurs opinions théologiques de peu de valeur quand elles ne sont pas manifestement contraires à l'enseignement de toutes les sociétés chrétiennes.

Si l'on est curieux de savoir combien il y eut de bergers à la crèche, combien de rois mages vinrent à Bethléem, les noms de chacun d'eux et la distinction de leurs offrandes, ou encore de connaître les noms des soixante-dix disciples dont parle l'évangile de saint Luc au ch. X, on trouvera ici ces particularités et d'autres semblables dont se repaît la crédulité naïve des chrétiens dégénérés de l'Orient.

Entre autres choses merveilleuses, on y lira la prophétie de Zoroastre sur la personne de Jésus-Christ. Dès le IIe siècle un apocryphe de ce genre circulait

parmi les chrétiens. Mais ici l'invention est poussée jusqu'à l'extravagance. Non seulement l'antique législateur de la Bactriane aurait copié le récit évangélique ou le symbole des apôtres, mais il aurait aussi déclaré son identité personnelle avec ce Christ futur qu'il annonçait de loin.

Ce n'est pas que la plupart de ces fictions historiques tiennent à un système de duplicité réfléchie. Le plus souvent les traditions se sont altérées à l'insu même de ceux qui les ont rendues méconnaissables. J'en tire un exemple du « livre de l'abeille. » On sait que Jonas a toujours été pour les chrétiens l'emblème le plus célèbre de la résurrection; et l'on sait aussi pour quel motif. Mais outre ce motif principal, il en est un autre moins connu, qui dérive d'une opinion fort répandue parmi les chrétiens des premiers temps. Jonas était, suivant eux, cet enfant de la veuve de Sarepta que le prophète Élie ressuscita pour récompenser sa généreuse hospitalité. Ce fait est raconté dans la « Vie des prophètes » du pseudo-Dorothée, comme dans celle qui porte le nom de saint Épiphane. La substance de ces notices sur les divers prophètes de Jacob est reproduite dans « l'abeille ». Mais Élie n'y joue plus aucun rôle dans l'histoire de Jonas. Égaré par un texte fautif ou qu'il entendait mal, Salomon met sur le compte de Jonas même plusieurs faits qui appartiennent au célèbre solitaire du Carmel. Il en résulte une confusion si étrange qu'on se prend à douter si la méprise n'est pas en partie le fait du traducteur.

J'ai peine à le croire quand je réfléchis que M. Schœnfelder a eu, pour se guider, un double texte, l'original syriaque et la version arabe mise en regard. Il faut pourtant convenir que malgré ce secours sa version est défectueuse en plus d'un point. Si dans sa préface, l'évêque de Bassora oppose la douceur du miel que l'abeille porte dans sa bouche à la fadeur de la cire qu'elle porte dans ses pattes, dans le texte latin le reproche d'insipidité est adressé non plus à la cire, mais à l'abeille. Dans la même page, le mot *pesîqâta* est traduit par « plantes ». Ce mot désigne les « versets » de la Bible, et rien de plus. Beaucoup d'autres mots cités comme celui-ci au bas des pages, sont donnés à tort pour des mots nouveaux ou rares, et aussi mal traduits que celui-ci. C'est de la cire au lieu de miel.

Sans sortir de la préface, j'y remarque une autre phrase tout à fait inintelligible: « Si mel inveneris, quantum potes, comede; satiaberis forte de eo, et pro» phetabis, hoc est ne perscruteris divina verba ». Pour obtenir un proverbe qui condamne une recherche trop curieuse de la parole de Dieu, il faut revenir au verset de la Bible que je crois reconnaître sous ce travestissement. On lit dans les Prov. XXV, 16 : « Avez-vous trouvé du miel, mangez-en modérément, » de peur que la satiété ne provoquât le vomissement. »

Mais ces mots sont tirés de la Bible, et dans le livre que j'examine, la citation est donnée pour un emprunt fait à Théodore de Mopseuste. Si j'avais le texte sous les yeux, peut-être pourrais-je expliquer ce mal-entendu. J'en laisse le soin au traducteur.

Je pourrais, en poursuivant cet examen, signaler dans le corps du livre bien d'autres phrases suspectes. Commept se persuader que le premier regard d'Adam

sur Ève, quand il sortit de son sommeil extatique, ait été un regard de *haine* et de *tristesse?* « Cum odio et non sine dolore, » p. 17.

Quel sens donner à cette phrase de la p. 23 : « Cibi tenacitatem halitûs ac- » ceperunt »? Je conjecture que le verbe est au futur, et qu'il faudrait traduire : « ne cibi halitu (vel salivâ) corrumperentur ».

A la p. 24, Noé laisse envoler la colombe pour la seconde fois (et non *une autre colombe*). Cette colombe rapporte un rameau d'olivier dans son bec. Lisez *meqôrâh* au lieu de *meqôzâh*.

A la p. 28, les Cadmonéens sont placés « entre les fils d'Esaü et sa famille, et » les fils de Lot sont marqués comme descendants de Cham ». Cela n'est pas admissible. En m'aidant des deux mots syriaques reproduits au bas de la page par l'éditeur, j'entrevois ce sens : « les Cadmonéens habitaient entre les descen- » dants d'Esaü et le pays des *Emim*, qui devint l'héritage des enfants de Lot ».

Je ne veux point continuer cette critique de détails. Je me borne à signaler encore quelques noms d'hommes et de lieux qui sont rendus méconnaissables, sans qu'il m'appartienne de décider si la faute en doit être imputée à l'auteur ou au traducteur. A la p. 18, le nom d'*Eden* est donné à la *Gehenne*. A la p. 51, le chêne au sujet duquel Osée prophétise est sans aucun doute celui de Rogel, près duquel on plaçait la sépulture d'Isaïe. Ce chêne n'était pas à Silo, mais près de la fontaine de Siloë, comme on lit en effet dans les bons manuscrits grecs. A la p. 52, le nom du père de Jonas et celui de sa patrie sont étrangement défigurés. Son père s'appelait Amathi, et non pas Mathieu. — Adée, l'apôtre d'Édesse, était de Panéas, et non de *Phenis*, comme on lit p. 79.

Je ne voudrais pourtant pas que l'on jugeât de la traduction tout entière, d'après les erreurs assez nombreuses que je viens de relever. La traduction est d'un style généralement clair et facile, ce qui est au moins une présomption en faveur de son exactitude. Mais ce qui a manqué à M. Sch., c'est ce genre d'érudition spéciale qui éclaircit les textes par les nombreux points de comparaison qui se présentent d'eux-mêmes à un esprit exercé dans ces matières.

A. L. H.

---

87. — **Goidilica**, or notes on the Gaelic manuscripts preserved at Turin, Milan, Berne, Leyden, the monastery of St-Paul, Carinthia, and Cambridge, with eight hymns from the *Liber Hymnorum* and the old irish notes in the book of Armagh, edited by W. S. — Calcutta, privately printed for the editor by the Calcutta central press company, limited. 1866. In-8°, viij-108 pages.

Malgré les importantes fonctions que M. Whitley Stokes occupe dans le gouvernement des Indes, il ne cesse pas de collaborer aux *Beitrage zur vergleichenden Sprachforschung* que dirige M. Kuhn, et de publier des travaux de philologie celtique. Celui que nous annonçons aujourd'hui témoigne de son zèle infatigable. Les gloses que renferment les *Goidilica* appartiennent à la forme la plus ancienne sous laquelle on connaisse le gaëlique et sont des plus importantes pour l'histoire de la langue.

M. St. a, croyons-nous, commis quelques erreurs de traduction; notons les principales :

Page 7, note 60 : *Air intan ad cita acæ rebeca inni isac;* M. St. traduit : « Quand Rebecca vit près d'elle cet Isaac. » Je traduis littéralement : « Quand » Rebecca vit pour la première fois la personne Isaac. » M. St. a fort bien vu ailleurs (p. 100, l. 2) que *cita* signifie *primus;* mais il semble ici avoir vu dans *acæ* (3e pers. sing. ind. d'*ec*, voir) le mot *aci* qui signifie « auprès d'elle. »

P. 9, n. 76 : *Hi comtherchomrucnatu ade;* « in the congregation of Adam. » Je lis « *hi comtherchomruc na tuade* » et traduis « dans la réunion du peuple. » Il n'existe pas de formes dérivées telles que *comtherchomruc-natu*, et on ne peut supposer qu'*Ade* soit le génitif d'*Adam*. Le génitif régulier d'*Adam* est *Adaim*.

P. 34, note, M. St. traduit *togluasachti* par « femmes qui accouchent promp- » tement. » Ce mot signifie « agents qui accélèrent la parturition. » *Togluasachti* est le pluriel du substantif *togluasacht*, qui vient de *gluasad*, accélérer. La glose : *et egerunt partum*, montre que ce mot signifie « remèdes », et résiste à la traduction de M. Stokes.

P. 97, M. St. lit : *iarnaid puirt*, ce qu'il traduit : « ensuite à un endroit. » Je lis : *iar na idpuirt*, et traduis : « après ce cadeau. » *Puirt* ne peut être un locatif singulier comme le croit M. St., méprise qu'il a déjà faite dans ses *Irish glosses*, p. 87. *Puirt* est le génitif singulier et nominatif pluriel de *port*, mot sans doute emprunté au latin *portus*.

Malgré ces légères critiques et quelques autres qu'on pourrait ajouter, *Goidilica* est une publication qui s'ajoute avec honneur aux œuvres précédentes du même auteur.

W. M. HENNESSY.

---

88. — **Dictionnaire critique de biographie et d'histoire,** errata et supplément pour tous les dictionnaires historiques, d'après des documents authentiques, par A. JAL. Paris, Henri Plon, 1867. In-8°, 1326 p. — Prix : 20 fr.

(1er ARTICLE.)

C'est après « plus de quinze années de patientes recherches et de rudes fati- » gues » que M. Jal, croyant « qu'on ne saurait trop purger les biographies » des erreurs qui les déshonorent, » a fait pour beaucoup de gens, hommes d'église, artistes, hommes de lettres, hommes de guerre, hommes du monde, et femmes célèbres, mal connus jusqu'à ce jour, ce que Bayle, d'après le *Ménagiana*, avait eu le projet de faire pour les savants, au sujet desquels tant de fautes ont été commises par les biographes. Je regarde comme un devoir de remercier M. Jal, dès les premières lignes de ce compte-rendu, du courage et de la persévérance qu'il a déployés pour accomplir un aussi immense et aussi difficile travail. Grâce à son admirable patience, heureusement secondée par une rare sagacité, nous possédons des milliers de renseignements nouveaux, souvent très-importants, soit sur des personnages célèbres, soit sur des hommes qui ne méritaient pas tous d'être les victimes de l'oubli. Je ne crois pas aller trop loin en déclarant que M. J., par la publication de son *Dictionnaire critique* « qui porte » à toutes les pages la marque du soin le plus minutieux, » comme il le dit avec vérité (p. 9), a rendu à l'érudition un des plus grands services qu'on pût attendre d'un chercheur habile et zélé.

Pour bien faire apprécier, dans toute son étendue comme dans toute son utilité, le travail de M. J., je vais d'abord indiquer, par catégories, la plupart des personnages dont il s'est occupé.

Architectes : Bernin, Biard, Blond (Le), Blondel, Bonnard (Jehan), Brosse (de), Bruand, Bullant, Cartaud, Cerceau (du), Chalgrin, Charmois, Cherette, Courtonne, David, Errard, Fontaine, Girard, Hire (La), Le Mercier, Le Muet, Lescot, Le Vau, L'Orme (Philibert de), Marsy, Métézeau, Noblet, Oppenordt, Orbay, Servandoni, Soufflot.

Baladins, comédiens, danseurs : Archambault, Auvilliers (d'), Ballon, Baron, Bary, Beaubourg, Beauchamps, Beauchasteau, Beck, Béjart, Bellemore, Bellerose, Bendinelli, Benozzi, Biancoletti, dit Dominique, Bobèche et Galimafré, Bocan, Brécourt, Brie, Brunet, Bus, Cain dit Lekain, Carlin, Chamville, Chappe, Ciavarelli, Collalto, Contugi, dit l'Orviétan, Constantini, Croisy, Dancourt, Dangeville, Datelin, dit Brioché, Deschamps, Dufey, Elleviou, Favart, Feulie, Fiorilli (Tiberio), dit Scaramouche, Gherardi, Gorju, Grandval, Guérin, Guéru, Harlequin, Jodelet, La Fleur, la Roque, La Thorillière, Le Grand, Lolli, Longchamp, Lucatelli, Menjaud, Molé, Mondory, Montfleury, Monvel, Nicolet, Parc, Perier, Poisson, Potier, Préville, Ragueneau, Raisin, Séraphin, Sévigny, Sticoti, Tabarin, Talma, Tortoriti, Turi.

Écrivains, savants : Alembert (Jean le Rond de), Allacci (Leo), Amyot (Jacques), Arnauld d'Andilly, Baculard d'Arnaud, Baïf, Bailly, Balesdens, Baluze, Balzac, Barreme, Bautru, Bellocq, Benserade, Beranger, Berchoux, Bezout, Boileau-Despréaux, Bomare, Boufflers, Bourzeys, Brantome, Bussy-Rabutin, Buvat, Cailhava, Calprenède (La), Campistron, Cange (du), Carmontelle, Carsillier, Cassini, Cazotte, Chapelain, Chappuzeau, Charron, Chaulieu, Chesne (André du), Clerselier, Colardeau, Collé, Colletet, Corneille (Pierre et Thomas), Courtilz (Gatien de), Crébillon, Cyrano de Mauvières et de Bergerac, Dacier (André), Dancourt, Descartes, Desmarets (Regnier Sr), Destouches, Desallier-d'Argenville, Diderot, Dorat, Dubois (Guillaume), Duché, Duclos, Dufresny, Estienne (les), Evremont (Saint), Expilly, Félibien, Fénelon, Fleury (Claude), Florian, Fontanon, Fontenelle, François de Neufchâteau, François de Sales (saint), Fréron, Furetière, Galland (Antoine), Gilbert, Giry (Louis), Gomberville, Grimarest, Guilleragues, Hauteroche, Heinsius, Helvétius, Hoffman, Holbach, Houdar de la Motte, Huet, Huygens, La Beaumelle, La Bruyère, La Chambre, La Chapelle, La Chaussée, Laclos, La Fontaine, La Loubère, La Monnoye, La Rochefoucault, Lattaignant, Le Brun, Le Gouvé, Le Grand, Le Laboureur, Le Nain de Tillemont, Lestoille (Pierre de), Le Vayer, Malebranche, Malézieu, Malfilatre, Malherbe, Marolles, Mârot (Jean et Clément), Marthe (les Sainte-), Marais (Mathieu), Ménage, Mézeray, Misson, Molière [1], Monge, Montazet, Montesquieu, Neuf-Germain, Nicole, Nicot, Nodier, Oudin, Palissy, Patru, Paul (l'abbé), Pellisson, Péréfixe, Petis de la

1. Voir encore les articles *Aubry des Carrières, de quelques passages de Molière, Poquelin* et *servante de Molière.*

Croix, Picard, Piganiol de la Force, Piron, Pompignan (le Franc de), Quinault, Racine, Rapin (Nicolas), Renaudot (les), Restaut, Richelet, Rohault, Rollin, Ronsard, Rotrou, Rousseau (J.-B.), Rousseau (J.-J.), Ryer (P. du), Scarron, Scribe, Scudéri (Georges de), Sédaine, Ségrais, Saint-Simon (duc de), Subligny, Tallemant des Réaux, Titon du Tillet, Tourreil, Valois (Henri et Adrien de), Vaugelas, Vigneron, Vergier, Viau, Vigenère, Vizé, Voiture, Voltaire.

Femmes : Angennes (Julie d'), Anne d'Autriche, Anne de Bavière, Anne de Bretagne, Balletti (Silvia), Basseporte (Mlle), Barry (comtesse du), Beauvais (Mme de), Beauval (la), Boufflers (comtesse de), Brinvilliers (marquise de), Camargo (la), Catherine de Médicis, Certain (Mlle), Chameroy (Adrienne), Champmeslé (la), Chemin (Françoise), ou femme Minard, dite Fanchon la Vielleuse, Chéron (Élisabeth-Sophie), Chevreuse (duchesse de), Clairon (Mlle), Clèves (Marie de, Catherine de, Louise-Marie de Gonzague de, et Anne de Gonzague de), Compoint (Mme), Conti (princesse de), Corday d'Armont (Charlotte), Coster (Anne Vallayer, femme), Cottin (Mme), Deffand (Mme du), Garcin (Marie-Madeleine de), Dehesse (Mme), Dennebault (Mme), Donaubella (Julie), Dumesnil (Mlle), Entragues (Marie-Charlotte de Balsac d'), Essarts (Charlotte des), Favart (Mme), Gournay (Marie Le Jars de), Grandval (Mme), Guimard (Mme), Guyon (Mme), Hortense (la reine), Des Houlières (Mme), Joséphine (l'impératrice), La Fayette (Mme de), Lambert (Mme de), Lamothe-Houdancourt (maréchale de), La Sablière (Mme de), La Vallière (Mlle de), Lecouvreur (Mlle), Le Gras (Mme), Le Gros (Mme), Lenclos (Ninon de), Longueville (duchesse de), L'Orme (Marie de Lon de l'Orme, dite Marion de), Louise, reine de Portugal, Maine (duchesse du), Maintenon (Mme de), Mancini (Marie, Hortense et Marie-Anne), Marie Amélie (la reine), Marie Antoinette (la reine), Mars (Mlle), Mignot (Françoise), Miramion (Mme de), Mirbel (Mme de), Molé (Mme), Montespan (Mme de), Montpensier (Mlle de), Plessis-Bellière (marquise du), Pompadour (marquise de), Raucourt (Mme), Récamier (Mme), Riccoboni (Mme), Rochefort (maréchale de), Roland (Mme), Scudéri (Mlle de), Sévigné (Mme de), Touchet (Marie), Ursins (princesse des), Verneuil (marquise de).

Graveurs : Alamanni, Aliamet, Alvassar, André, Audran, Aury, Aveline, Barbery, Bas (le), Baudet, Beaucousin, Béchot, Beguin, Bernard, Bonnart, Bosse, Bossu (Daniel le), Briot, Brucher, Cars, Chereau, Cochin, Collier, Coquin (René), Danfrie, Daullé, Debèche, Drevet, Duchange, Duflos, Dupré, Edelinck, Elluin, Favières, Flipart, Fontenay, Franssieres, Frosne, Ganière, Gantrel, Germain, Giffart, Girardin, Gobille, Gravet, Héry, Houart, Hurpière, Isaac, Janssens, Lalouette, Larmessin, Lasne, Le Clerc, Lenfant, Le Paultre, Leu, Lochom, Lochon, L'Orphelin, Lubin, Mariette, Mellan, Mérigot, Merle, Moncornet, Morin, Nanteuil, Noblin, Olier, Olivier, Ovilliers, Petit, Picart, Pitau, Poilly, Regnesson, Regnier, Revoir, Riollet, Roëttiers, Roussel, Rousselet, Sarrabat, Sauvé, Schuppen, Scotin, Simonneau, Surugue, Tardieu, Trouvain, Turpin, Vallet, Verdeloche, Warin.

Hommes d'Église : Balue (Jean la), Bourbon (cardinal Charles de), Dubois (cardinal), Fleury (cardinal), Joseph (le père), Marca (Pierre de), Mazarin (les deux frères), Paul (saint Vincent de), Rancé (abbé de), Retz (cardinal de), Richelieu (cardinal de), Sourdis (Henri de), Talleyrand de Périgord.

Hommes d'État : Boucherat (le chancelier), Chamillart, Colbert, Le Tellier, Louvois, Lyonne, Necker, Phélippeaux, Pontchartrain, Séguier, Seignelay, Servien, Sully.

Marins : Abisse, Allemand, Baillebiaud, Bart (Jean), Beaufort (duc de), Bethomas, Bougainville, Chillou, Coullon (G. de Casenove, dit), Cruzet (Jean Rogier sr du), Daugnon, Decrès, Doria, Estaing, Forant, Gabaret, La Garde, Lescarbot, L. Estanduère, Mercier, Poiney, Portzmoguez, Quesne (Abraham du), Renau d'Eliçagaray, Renaudin, Ruyter, Suffren, Tourville, Vendôme, Verhuel.

Médecins et Chirurgiens : Akakia (Martin), Amonio, Aquin, Bordenave, Fagon, Félix, Guénault, La Brosse, Miron, Paré (Ambroise), Patin (Guy), Pelletan, Riolan, Vallot.

Militaires : Artaignan, Athos d'Autevielle, Aumont (maréchal d'), Bassompierre, Bayard, Bellegarde, Bernadotte, Boucicaut, Boufflers, Céberet, Coligny, Condé, Eugène (prince), Guise, Harcourt, La Palisse, Montmorency, Napoléon, Rohan, Schomberg, Tréville, Vauban.

Musiciens : Allais, Alvimare, Amsterdam, Anglebert, Auger, Balifre, Bataille, Beauchamps, Beauvarlet, Bissoni, Boesset, Cambert, Campra, Caurroy (Eustache du), Collasse, Constantin, Coteaux (des), Couperin, Coupillet, Dumont, Farinelli, Formé, Gaye, Grétry, Hérold, la Guerre, La Lande, Lulli, Manoir, Méhul, Mozart, Philidor, Rameau.

Peintres : Abbate (Nicolo et Camillo dell'), Agar, Allegrain, Allemand, Amand, Anselin, Antonello de Messine, Arvyer, Aubé, Aubriet, Augustin, Autreau, Aved, Bachelier, Baccot, Bachet, Bahuche, Bailly, Ballin, Barre (B. de la), Barthelemy, Baudesson, Baudouin, Baugin, Beaubrun, Beauviolle, Beecq, Bedeau, Belin de Fontenay, Belle, Belleau, Bellin, Bellon, Bellot, Benard (et non Bernard, comme on l'a imprimé), Benoist, Berain, Beranger, Berglem, Bernard, Bernier, Berte, Berthault, Bertin, Blamé, Blanchard, Blanchet, Blanchin, Blaremberghe, Blaru, Bocquet, Boel, Boissieu, Bolleri, Bonnemer, Bonnet, Bonnier, Bornat, Borzone, Bouche, Boucher, Boucle (P. et Ch. Van), Boully, Boulogne, Bourdichon, Bourdon, Bouteloup, Bouys, Brébiette, Breda, Brenet, Breuil (T. du), Bruandet, Bucourt, Buffequin, Buirette, Bunel, Burcht, Butay, Buyster, Caffieri, Caresme, Caron, Cars, Casanova, Cault, Cazes, Champaigne, Chardin, Charlet, Charmeton, Charpentier, Chasteau, Chastel, Chatillon, Chenu, Chesne (N. du), Clouet, Cointres, Colombel, Colson, Cormont, Corneille, Cornical, Cornu, Cotelle, Cotelier, Cotte, Coudray, Courtois, Coypel, Cussat, Damoisellet, Dandré Bardon, Dangers, Daret, David, Delan, Delaroche, Delaunay, Delisle, Dentresque, Depréaux, Deshays de Colleville, Despesches, Desportes, Dieu, Dorigny, Doué, Doyen, Dries (Frans van), dit François Vandrisse, Drœlling, Drouais, Dubois, Dumesnil, Dumont,

Durer, Duvernay, Ecman, Eisen, Elghelo, Elle, Errard, Eskena, Falens, Falot, Feret, Feuillet, Fleur, Focus, Forest, Foullon, Fourbault, Fragonard, Francart, France, Francini, Franck, Francquin, Fréminet, Friquet, Froide-Montagne, Frontier, Galloche, Gaullus, Genoels, Geuslain, Gheinst, Gissey, Graincourt, Grandon, Grenier, Greuze, Guerrier (du), Guyot, Haften, Hallé, Hans, Harel, Hellart, Herard, Heraut, Hobbema, Houasse, Hû, Hubert, Humbelot, Hurtin, Isabey, Jaille, Jean, Jehan de Paris, Jehan d'Orléans, Joubert, Jouvenet, La Bruyère, La Fosse, Lagrénée, La Haye, La Hire, Lancret, Langlois, Lantara, Largillière, La Rose, La Tour, Le Blanc, Le Brun, le Conte, Le Lorrain, Lemaire, Lemoyne, Lenain, Léonard de Limoges, Léonard (Vincent), Le Paon, Lépicié, Le Sueur, Le Texier, L'Homme, Licherie, Litemont, Loir, Loo (Van), Louther bourg, Lundberg, Lyen, Manlich, Maressal, Marne, Massé, Matthieu, Mauperché, Mée, Mélin, Meulen, Michelin, Mignard, Millet, Millot, Mol, Monier, Monnoyer, Monstier, Nameur, Natoire, Nattier, Nocret, Nolin, Nonnote, Nourrisson, Nyert, Oudry, Paillet, Parrocel, Patel, Pater, Pelporte, Perrelle, Perrier, Perrin, Pesne, Petitot, Picart, Picou, Pierre, Pinagier, Pinaigrier, Plate-Montagne, Poerson, Poiret, Poisson, Porteron, Porbus, Poussin, Prevost, Prudhon, Puget, Quillerier, Rabel, Rabon, Ragueneau, Ranc, Recouvrance, Rembrandt, Renard de Saint-André, Revel, Richardière, Rigaud, Robert, Roslin, Rousseau, Ruggieri, Ruisdaël, Santerre, Scipion, Senelle, Sève, Sevestre, Sevin, Silvestre, Stella, Strésor, Suvée, Taraval, Tannay, Testelin, Thomassin, Torny, Toro, Tortebat, Trosne, Troy, Ubeleschi, Utin, Velde (Van de), Verdier, Verlant, Vermeulen, Vermont, Vernansal, Vernet, Veronèse, Verselin, Vestier, Vien, Vigeon, Vignon, Vincent, Vivien, Vouet.

Rois de France : Charles V, Charles VI, Charles VIII, François Ier, Henri III, Henri IV, Louis IX, Louis XI, Louis XIII, Louis XIV, Louis XVI.

Sculpteurs : Adam, André, Anguier, Barre (Gervais de La), Bernin, Berthelot, Biard, Blanchard, Bocciardi, Boizot, Bordoni, Bouchardon, Boudin, Bourdiet, Bourdin, Bousseau, Cassegrain, Cellini, Chaudet, Chauveau, Chinard, Clérion, Clève (Corneille Van), Clodion, Cochet, Coustou, Coysevox, Delaistre, Derodé, Desjardins, Dieu (Jean de), Dumont, Falconet, Faydherbe, Flamen, Francheville, Francin, Frémin, Gaultier, Girardon, Granier, Grenoble, Guérin, Guillain, Guillermain, Guyot, Hainzelman, Houdon, Houzeau, Hulot, Hurtrelle, Jaillot, Jumèle, Just, Le Conte, Legeret, Le Goupil, Le Gros, Le Hongre, Le Lorrain, Le Pileur, Lerambert, Lespagnandel, Lespingola, Le Sueur (Hubert), Magnier, Marsy, Mauger, Mazeline, Maziere, Mouchy, Nollekens, Normain, Opstal, Pajou, Perlan, Pigalle, Pillon ou Pilon, Pineau, Poissant, Poultier, Prieur, Regnaudin, Robbia, Sarazin, Simon, Slodtz, Tremblay, Tuby, Verbecckt.

Personnages divers : Aguesseau (d'), Albe (duc d'), Albert de Cadenet, Aligre, Allègre, Allemagne (baron d'), Amboise, André (saint) (Jean Bon dit), Andréossi, Anglure, Angoulème (duc d'), Antin, Argenson, Arnolfini, Aubin (Charles de Coulanges, sr d'), Aulaire (Beaupoil de Sainte-), Barentin, Bavière (Édouard, duc de), Beauclerc, Beaufremont, Beaujon, Beauvilliers, Béchameil, Bégon

(Michel), Béringhen, Bernard (Samuel), Berry (duc de), Besmaus, Bontemps, Bonzi, Bouillon, Boulle, Brancas, Casimir V., Castelnau, Cavoye, Certaines, Chamilly, Chantelou, Chanut, Clairambault, Concino Concini, Conti, Corbinelli, Coronelli (le père), Coton (le père), Couteaux, dit Procope, Hozier, La Reynie, Levis, Luynes, Maigrin, Mailly, Menschikoff, Mestrezat, Mignot (Jacques), Montausier, Olier, Navailles, Nemours, Noailles, Nointel, Orléans, Perrin, Ramponeaux, Rochechouart, Sainctot, Senneterre, Simiane, Souvré, Tallien, Tessé, Thou, Trenck, Valincourt, Vaucanson, Watel.

On se tromperait grandement si l'on croyait que ces longues énumérations embrassent toutes les matières contenues dans le précieux volume de M. Jal. A côté de tant de noms propres, abondent les noms de choses : Abjurations, Abonnements à l'Opéra, Alande, Almanach de Milan, Ambassadeurs (les) des rois de Siam, Antoine (combat de la porte Saint-), André-des-Arcs (église Saint-), Apothicaires, Arbres de la liberté, Archers, Argenterie portée à la monnaie, Armada (l'invincible), Arquebusiers, une Assertion de Voltaire, Astrologues du roi et de la reine, Baladins en titre d'offices, Ballets du roi, Barbiers, perruquiers du roi, Beatilles, Benoistier, Beurrier de Vanvres, Bibolle, Brûlement des titres de noblesse, Cachets de Charles V, de Charles VI, de Marie d'Anjou, de Charles VIII, de Du Quesne, Caravelles de Christophe Colomb, Carrosses inversables, Cartes à jouer, Carthage (l'antique port de) et les navires antiques, Cérographie, Chaises à porteurs, Chapelle (Sainte-), Chevaux (les) de Venise dits de Corinthe, Chirurgiens du roi et de la reine, Chocolat, Cochers du corps, Comédie française, Comédie italienne, Comédiens de M. le Prince, Comédiens du Marais, Comédiens espagnols, Comédiens grecs, Comédiens inconnus, Commerce (édit touchant le), Cordelière (la), Couleurs de quelques rois et princes, Dame du lit de la reine, Devises de quelques rois et princes français, Diligences publiques, Écrouelles, Émailleurs en terre, Enfants mis sous le poêle, Enlumineurs, Épinette, Esprit (ordre du St-), Étendards, Étrennes, Évêchés, Excommunication majeure, Exécution des arrêts criminels, Ex-voto, Familles nombreuses, Fèves pour le scrutin, Filles d'honneur, Flagellants, Forçats, Fous en titre d'office, Funérailles de Louis XII, Gentilshommes de la Manche, Gentilshommes moscovites en France, Gervais (église de Saint-), Gouttes d'Angleterre, Heures du duc de Touraine, de Marie d'Anjou, de Madeleine de France, de Charles VIII, d'Anne de Bretagne, de Catherine de Médicis, Horlogers, Inconnus (illustres), Instruments de gêne, Jardin des plantes, Jeux, Jocrisse, Jupon, Justaucorps à brevet, Livres de Charles VI, de Charles VII, de Charles VIII, Magasins des antiques, Maîtresse (la grande), Mouches, Nains en titre d'office, Nourrices de quelques rois, reines et princes français, Pantalon, Pavillon (le) national, Pin (cabarest de la Pomme de), Protestants, Rochelle (siége de La), Rémission (lettres de), Roi de la fève, Roi des marchands, Roi des ménétriers, Roi des merciers, Roi des ribauds, Rois (fête des), Sculpture des vaisseaux, Secrétaires d'État, Statues de la place Vendôme, Tabac, Trirème de don Juan d'Autriche, Trompette marine, Tuileries, Vengeur (le), Versailles, Vertugadin, etc.

L'encyclopédique recueil de M. J. est presque entièrement formé d'extraits

de manuscrits conservés aux archives de l'Empire, des affaires étrangères, de la guerre, de la marine, de la ville de Paris, de la préfecture de police, de la Comédie-Française, à la Bibliothèque impériale et aux autres bibliothèques de Paris, à quelques bibliothèques de province, notamment à la bibliothèque de Rouen, ainsi que d'extraits de manuscrits appartenant à des collections particulières et surtout d'extraits des vieilles minutes des notaires de Paris. Cette dernière source, pour la première fois mise à profit, est celle qui a fourni les plus nombreux renseignements à l'intrépide chercheur. Aux archives de l'Empire, ce sont les registres des dépenses faites pour les maisons des rois et des reines de France, et, à la Bibliothèque impériale, ce sont les *Mélanges* de Clairambault et l'ancienne *collection verte* qui ont le plus enrichi le *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*. Je regrette que M. J. n'ait pas connu le manuscrit CXXX de la collection Baluze (*Armoires*), intitulé *Éphémérides*, où il aurait trouvé bien des choses curieuses [1]. Les divers recueils d'épitaphes des anciennes églises de Paris que possède aussi la Bibliothèque impériale, n'auraient pas été non plus inutilement consultés par lui. Espérons que M. J. vivra assez longtemps et que son livre aura un assez grand succès, pour que, dans cette seconde édition qu'il nous laisse entrevoir (p. 1304), viennent se ranger de nouvelles indications empruntées soit à ces documents, soit aux documents qui lui seront encore signalés par d'autres lecteurs reconnaissants.

Et, à ce propos, j'exprimerai le vœu que l'auteur débarrasse alors son livre d'un certain nombre de digressions qui peuvent bien être spirituelles, quoique M. J. assure (p. 1), qu'il n'a pas de prétentions à l'esprit, mais auxquelles on a le droit d'appliquer la sentence d'Horace : *Nunc non erat his locus*. Ces digressions sont d'autant plus blâmables, que la place dont M. J. pouvait disposer était, comme il s'en plaint souvent, plus restreinte, et que M. Plon, nouveau Procuste, a exigé la suppression de beaucoup de détails et même de quelques articles, afin que le volume ne fût pas démesurément gros, « et, par conséquent, » d'un prix élevé qui nuirait à sa fortune.[2] » Jamais la précision, qui est toujours une si belle qualité, n'était devenue pour un auteur un plus impérieux devoir. Cependant M. J., sacrifiant en trop d'occasions les faits aux phrases, s'étend complaisamment (p. 31) sur l'éloquence des discours de l'empereur Napoléon III, œuvres, a-t-on répété cent fois, dit-il avec indignation, « d'une plume

1. J'en citerai seulement un passage : « 2 décembre, l'an 1670, mort à Paris de Diane-» Henriette de Budos, fille du marquis de Portes et épouse du duc de Saint-Simon, morte » de la petite vérole en sa quarantième année, avec un regret d'autant plus universel qu'elle » estoit d'un mérite singulier ; et le lendemain son corps fut mis en dépôt en l'église de » Saint-Sulpice, sa paroisse, jusques à ce qu'il soit transporté en la cathédrale de Senlis où » est la sépulture des ancêtres du dit duc de Saint-Simon. » C'est bien *de Portes* qu'il faut dire, et non *de La Porte*, comme on lit dans le *Dictionnaire critique* à l'article *Simon* (*duc de St-*). M. Jal n'a indiqué ni l'âge de la première femme de Claude de Saint-Simon, ni la cause de sa mort prématurée.

2. Ces suppressions ont eu un inconvénient que M. J. regrette lui-même dans une note placée à la fin du volume, c'est que les premières lettres du *Dictionnaire* ayant été imprimées sans modification, il s'y trouve nombre de renvois qui demeurent sans objet, parce que les articles auxquels ils se rapportaient ont été enlevés ou abrégés.

» de secrétaire »; (p. 62) sur « les gens qui regrettent de bonne foi les vieux car-» rosses paralytiques que, par une antiphrase sérieuse, on nomme diligences »; (p. 102) sur « la terrible alopécie » dont sont atteintes, à un moment donné, les femmes « les plus belles, les plus charmantes, celles que Dieu favorisa de » la plus abondante chevelure, » et qui cachent alors « sous leurs bonnets ornés » des fleurs du printemps, des sinciputs de vieux juges ou de savants académi-» ciens; » (p. 110) sur la perruque de Messaline repoussée par Dussault dans sa timide traduction de Juvénal; (p. 146) sur les gardes nationaux de 1848 et sur leur intempestive démonstration en faveur du droit de réunion; (p. 153) sur les femmes de quarante ans considérées (*proh pudor!*) au point de vue érotique; (p. 200) sur la *buyandière* chère à Berchoux, et sur ses propres préférences gastronomiques [1]; (p. 538) sur les épiciers qu'il venge avec une plaisante chaleur du dédain des artistes en général, et de celui de George Sand en particulier; (p. 963) sur cette « ville aux rues étroites et infectes, où l'air était aussi » rare que la lumière, ville que les amis du pittoresque regrettent bruyamment » *dans* les clameurs qu'ils poussent contre la cité ouverte, aérée, assainie, aux » voies larges, aux beaux squares, que le gouvernement de Napoléon III a » taillée *dans* cet ancien Paris, agglomération malsaine d'une population hâve, » maladive et énervée, qui, pendant plusieurs siècles, s'agita *dans* ses quartiers » tortueux, étroits, sans soleil, comme une fourmillière *dans* ses demeures sou-» terraines; » (p. 1027) sur les boulangers, ses aïeux; (p. 1054) sur « les » grammaires, grosses de difficultés, qu'on met aujourd'hui aux mains de nos » pauvres enfants. » Je pourrais malheureusement multiplier ces citations, et signaler encore d'ironiques réflexions sur le sanscrit (p. 1164), sans compter (*passim*) force particularités sur les professeurs de M. J., et sur M. J. lui-même (pp. 53, 162, 323, 432, 867, 928, 956, 1316). Quelque appétissants que soient tous ces hors-d'œuvre, il faut absolument qu'ils disparaissent d'un livre aussi sérieux que le *Dictionnaire critique* dont la devise doit être celle de Washington : *Res, non verba* [2]. T. DE L.

---

89. — **Correspondance complète de madame du Deffand** avec la duchesse de Choiseul, l'abbé Barthélemy et M. Craufurt, publiée avec une Introduction par M. le marquis DE SAINTE-AULAIRE. Nouvelle édition revue et considérablement augmentée. Paris, Michel Lévy frères, 1867. 3 vol. in-8°. — Prix : 22 fr. 50.

Le succès obtenu par la première édition de la correspondance complète de madame du Deffand, publiée en 1859 en 2 vol. in-8°, a engagé M. de Saint-Aulaire à en offrir au public une nouvelle, augmentée cette fois de tout un vo-

---

1. M. J. veut bien nous apprendre qu'il aime le gigot cuit à point, et qu'il regarde au contraire comme l'abomination de la désolation « le bœuf dégouttant de sang et le mou-» ton qui bêle encore sous la dent du sauvage de la civilisation. » Que dirait de tout ceci Scaliger, lui qui a si durement reproché à Montaigne (*Scaligerana*) d'avoir révélé à la postérité, dans ses *Essais*, sa prédilection pour le vin blanc?

2. Parfois on serait tenté de souhaiter à M. J. un style un peu plus simple. Parlant (p. 905) des morceaux du cercueil de Napoléon Ier que l'on s'arracha « comme de véri-» tables reliques », il dit, oubliant que rien ne ressemble moins à une croix qu'un cercueil, et méconnaissant à la fois bien des convenances : « C'étaient les fragments de la » croix sur laquelle avait été étendu le martyr du dix-neuvième siècle. » !!

lume. Les correspondants de madame du Deffand sont au nombre de trois, madame la duchesse de Choiseul, l'abbé Barthélemy et M. Craufurt. Dans l'excellente notice qui précède les lettres, M. de S.-A. nous indique où il a trouvé les matériaux de son édition : les lettres adressées à M. Craufurt lui ont été communiquées par le général Craufurt, vivant encore actuellement, celles de madame du Deffand à madame de Choiseul et celles de madame de Choiseul à madame du Deffand sont la propriété de M. de S.-A., qui en possède les originaux autographes. Il est probable que les lettres de l'abbé Barthélemy se trouvent jointes à celles de la duchesse de Choiseul, et qu'elles font également partie de la collection de M. de S.-A. (voy. la notice p. VI). Ces explications nécessaires étant données, nous allons parler de l'intérêt que présente ce recueil. Pour ce qui est de Madame du Deffand, il faut bien avouer que ces lettres ne changent rien à l'opinion formée déjà sur elle par la publication de la correspondance avec Horace Walpole. C'est bien toujours la même femme, exigeante, personnelle, ennuyée, mais aussi c'est toujours son style charmant et son esprit si éminemment français, et l'impression qui résulte de la lecture de ces nouvelles lettres est, en somme, un vif sentiment de plaisir. Mais si le lecteur retrouve dans la madame du Deffand de M. de S.-A. une figure de connaissance, il n'en est pas de même avec madame de Choiseul. C'est toute une révélation que la correspondance de cette duchesse si peu connue jusqu'à présent. On savait bien par Voltaire et par les mémoires du temps combien elle était bonne, douce et vertueuse, mais on ignorait tout ce qui se dérobait de grandeur, de caractère et de nobles sentiments derrière le voile de modestie dont se couvrait madame de Choiseul. Louise-Honorine Crozat du Châtel était fille de Louis-François, marquis du Châtel, et de mademoiselle de Gouffier; elle épousa étant encore fort jeune le comte de Stainville, qui devait porter plus tard le titre de duc de Choiseul; ce dernier était parent de madame du Deffand, dont la grand'mère, Marie Bouthillier de Chavigny, veuve du premier président Brulart, avait épousé en secondes noces César Auguste, père du ministre de Louis XV. C'est ce qui explique la plaisanterie un peu froide à la longue du nom de « grand'maman » donnée par madame du Deffand à madame de Choiseul. Lorsque M. de Stainville épousa mademoiselle Crozat du Châtel, il était loin de la haute fortune où il devait parvenir un jour; quelques années après il fut nommé, grâce à madame de Pompadour, ambassadeur à Rome, où il emmena sa jeune femme alors âgée de dix-huit ans. Dans une lettre de Walpole au poète Gray, elle est ainsi dépeinte : « La duchesse de Choiseul n'est pas fort jolie, mais elle a de beaux » yeux, et c'est un petit modèle en cire qui pendant quelque temps n'ayant » pas eu la permission de parler, sous prétexte qu'elle en était incapable, a » contracté une modestie qui ne s'est pas perdue à la cour... ah! c'est la plus » gentille, la plus aimable, la plus honnête petite créature qui soit jamais sortie » d'un œuf enchanté. » Madame du Deffand a tracé le portrait moral de la duchesse de Choiseul (I, 70) et elle fait l'éloge le plus délicat et le plus juste de son cœur et de son caractère. On vient de voir parce qu'en a dit Walpole que madame de Choiseul fut quelque temps sans avoir la permission de parler sous prétexte qu'elle n'en était pas capable. Cette phrase fait allusion à la situation difficile

qui fut faite à la duchesse dans les premières années de son mariage. Elle aimait son mari, et celui-ci, homme à bonnes fortunes, se cachait peu des succès qu'il obtenait malgré sa laideur. On a même dit qu'une intimité scandaleuse avait existé entre lui et madame de Grammont, sa sœur. La situation pénible qui résultait pour madame de Choiseul de tous ces faits la fit se replier sur elle-même et lui donna cet air timide et modeste qu'on prit pour de la nullité; mais les angoisses intérieures qu'elle éprouvait n'en étaient pas moins terribles. Le passage suivant d'une de ses lettres à madame du Deffand le prouvera surabondamment : « Je ne doute pas que vous m'aimiez, à tout ce que vous pensez de moi; quel- » qu'un qui serait comme vous me peignez serait en effet très-aimable et très-esti- » mable; mais hélas! que je suis loin de ressembler à ce portrait! Il vaut mieux » vous l'avouer que de vous laisser le temps de vous en apercevoir. Vous cro- » yez par exemple que je suis sans passions parce que je suis raisonnable, et que » je suis sans reproches parce que je suis sans passions. Eh bien, apprenez que mon » caractère est au contraire un des plus violents et des plus passionnés qui aient » existé, et que si j'ai quelque mérite c'est d'en avoir triomphé. Jugez donc si » j'ai tant de raison que vous m'en supposez et aussi peu de reproches à me » faire » (I, 60). La modestie de la duchesse de Choiseul et sa tendresse pour son mari ne sont-elles pas peintes d'une façon touchante dans ces mots adressés à madame du Deffand : « Dites-moi, ma chère petite fille, le grand papa » (M. de Choiseul) est-il remonté mercredi après m'avoir mise dans mon ca- » rosse? a-t-il parlé de moi, qu'en a-t-il dit, et de quel ton? Il me semble qu'il » commence à n'être plus honteux de moi, et c'est déjà un grand point de ne » plus blesser l'amour-propre des gens dont on veut être aimé.... Avouez que » c'est un excellent homme que le grand papa, mais ce n'est pas tout d'être le » meilleur des hommes, je vous assure que c'est le plus grand que le siècle ait » produit. On s'apprivoise avec sa bonhomie et on ne remarque pas les talents » supérieurs et les qualités sublimes qui sont auprès et que sa modestie couvre; » on les reconnaîtra quand il n'y sera plus et il sera bien plus grand dans l'his- » toire qu'il nous le paraît, *parce qu'on n'y verra pas ses faiblesses*.... faiblesses » qui sont le fruit d'un caractère facile, d'un cœur trop sensible, d'une âme » franche et tout à découvert » (I, 266). Le respect de madame de Choiseul pour son mari était si grand qu'il allait jusqu'à lui faire faire des avances à madame de Grammont (voy. la lettre CIV du t. I), à cette madame de Grammont dont l'abbé Barthélemy, qui n'était pas obligé de la considérer au même point de vue que madame de Choiseul, parlait en ces termes : « Infiniment honnête, » polie, aimable, pas la moindre humeur, pleine de prévenance et d'attentions, » ne disant que des choses agréables et inspirant la confiance et la liberté » (I, 346). La haute position de M. de Choiseul n'eut pas pour effet d'aveugler la duchesse. Au milieu des grandeurs elle sut garder son sang-froid et son bon cœur, nous en avons la preuve par plusieurs lettres à madame du Deffand, où elle raconte sa vie à la cour et sa vie à Chanteloup (I, 9 et 301). Les opinions philosophiques du XVIIIe siècle en matières de religion étaient celles de madame de Choiseul; madame du Deffand s'exprime ainsi à ce sujet : « Vous êtes aussi

» pure, aussi juste, aussi charitable, aussi humble que les habitants du ciel ont » pu l'être. Si vous devenez aussi bonne chrétienne, vous deviendrez tout de » suite une aussi grande sainte. En attendant, contentez-vous d'être ici-bas » l'exemple et le modèle des femmes » (I, 70). Cependant madame de Choiseul n'aimait pas Rousseau, « bien qu'elle s'en tînt paisiblement à la profession de » foi du vicaire savoyard, » observe M. de S.-A. (p. CXXVI). Elle montre presque de la haine pour lui (I, 53, 54, 55, 56) et demande même à M. de Choiseul de punir Freron qui avait défendu dans ses feuilles le célèbre philosophe genevois (I, 77). Elle paraît avoir mieux traité Voltaire, sans cependant avoir jamais eu beaucoup d'estime pour ce caractère adulateur et versatile : « La lettre de Voltaire que je vous envoie, écrit-elle à madame du Deffand, est » pitoyable..... il vous mande qu'il est fidèle à ses passions, il devrait dire à » ses faiblesses. Il a toujours été poltron sans danger, insolent sans motif et bas » sans objet. Tout cela n'empêche pas qu'il ne soit le plus bel esprit de son » siècle, qu'il ne faille admirer ses talents, meubler sa tête de ses ouvrages, » s'éclairer de sa philosophie, se nourrir de sa morale : il faut l'encenser et le » mépriser; c'est le sort de presque tous les objets de culte » (I, 432).

Les relations de madame du Deffand avec la femme du premier ministre de Louis XV lui furent souvent utiles. Elle s'adressait à madame de Choiseul pour obtenir qu'on lui payât sa pension, pour des parents qu'elle avait au service et qu'on réformait, et même pour obtenir communication de quelques pièces relatives à Richard III dont Walpole écrivit l'histoire et qui se trouvaient au dépôt des archives du ministère des affaires étrangères [1] (I, 149).

Madame du Deffand précéda de vingt années madame de Choiseul dans la tombe. Le duc de Choiseul lui, était mort cinq ans après *la petite-fille* en 1785. *La grand'maman* mourut à Paris en 1801, après avoir traversé sans encombre la Terreur qui la respecta. Quant à madame de Grammont, moins heureuse que sa belle-sœur, elle était morte sur l'échafaud révolutionnaire le 3 floréal, an II, avec un courage tout viril. Au tribunal, elle avait répondu en ces termes à une interpellation d'un juge : « Comme ma vie ne vaut pas un mensonge, je réponds » oui ! »

Le second des correspondants de madame du Deffand dans le recueil de M. de S.-A. est l'abbé Barthélemy, familier de la maison de Choiseul, ami et confident de la duchesse. L'abbé, né en 1716 à Cassis en Provence, était garde des médailles du roi, grâce à MM. de Malesherbes, de Gontaut et de Stainville, lorsqu'en 1755 il accompagna ce dernier dans son ambassade à Rome. Ses qualités naturelles, son esprit, la sûreté de son commerce l'attachèrent bientôt définitivement au duc et à la duchesse de Choiseul dont il partagea

1. Qu'il nous soit permis de dire à ce sujet que ce dépôt des Archives du ministère des affaires étrangères, si curieux pour ceux qui s'occupent de l'histoire des deux derniers siècles, est à peu près aussi inaccessible que sous l'ancien régime, et que la libéralité qui préside aux communications dans tous nos autres dépôts d'archives est chose inconnue dans celui dont nous venons de parler. Il faut protester contre cet état de choses chaque fois que l'occasion s'en présentera.

la bonne et la mauvaise fortune. Barthélemy cependant souffrait quelquefois de la perte de son indépendance et il écrivait à ce propos à madame du Deffand : « Le hasard m'a fait connaître le grand-papa et la grand'maman. Le sentiment » que je leur ai voué m'a dévoyé de ma carrière. Vous savez à quel point je » suis pénétré de leurs bontés, vous ne savez pas qu'en leur sacrifiant mon obs- » curité, mon repos, et surtout la réputation que je pouvais avoir dans mon » métier, je leur ai fait les plus grands sacrifices dont j'étais capable; ils me re- » viennent quelquefois à l'esprit et alors je souffre cruellement » (I, 346). Les lettres de l'abbé Barthélemy sont des plus intéressantes; on y trouve pour ainsi dire la chronique du château de Chanteloup et les détails les plus précieux sur la vie qu'y menaient les exilés. L'abbé se consolait de la perte de son indépendance en classant la bibliothèque de M. de Choiseul et surtout en préparant son grand ouvrage, *Le voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, dont la première édition est de 1788. Il mourut en 1795.

Le troisième correspondant, John Craufurt, d'Archiname en Écosse, était un de ces étrangers de distinction qui ne manquaient pas pendant leurs voyages à Paris de se faire présenter chez la spirituelle aveugle de Saint-Joseph. C'est même lui qui lui fit connaître Horace Walpole (I, 34). Comme le fait très-bien observer M. de S.-A., ce qui rend intéressantes les lettres à M. Craufurt, c'est leur ressemblance avec celle que madame du Deffand adressait à Walpole : « Rien n'aurait été plus propre, continue M. de S.-A., à rassurer Horace sur la » crainte qu'il laisse si souvent voir d'avoir inspiré à cette vieille femme un sen- » timent exclusif dont l'expression les aurait rendus ridicules l'un et l'autre, que » de la voir ainsi prodiguer à un autre les témoignages d'une amitié presque » également passionnée » (I, 2).

M. John Craufurt était parent de M. Quintin Craufurt, auteur de divers ouvrages (*Notice sur Marie Antoinette*, *Hist. de la Bastille*, *Essais sur la littérature française*, *Mélanges d'histoire et de littérature*), et qui mourut à Paris le 23 novembre 1819.

Le recueil des lettres de madame du Deffand se termine par un appendice renfermant quelques billets sans date de madame de Choiseul, du baron de Gleichen, etc., de lettres adressées par différentes personnes à M. Craufurt, de pièces relatives au prince et à la princesse de Beauveau et enfin d'une comédie de madame du Deffand, *l'amant indécis ou facile*.

M. de Sainte-Aulaire nous permettra maintenant de relever quelques légères erreurs qu'il a commises : C'est à tort qu'il attribue (I, CXV et CXVII) la chronique secrète de Paris à Matthieu Marais. Celui-ci, mort en 1737, ne pouvait parler ni du ministère de MM. de Choiseul et d'Aiguillon, ni de madame du Barry. La chronique secrète publiée dans la *Revue rétrospective* (1e série, t. III) est de l'abbé Beaudeau. C'est également à tort que M. de S.-A. (I, XV) fait naître le duc de Luynes, l'auteur des Mémoires, en 1717. Il était né en 1695 et était dès 1710 marié à Louise-Léontine-Jacqueline de Bourbon Soissons, dont il devint veuf peu de temps après. Enfin nous signalerons (III, 377) au bas

d'une lettre du baron de Gleichen à madame du Deffand, une note dont la moitié est restée sur le marbre.

Ces petites observations faites, hâtons-nous de déclarer que le recueil de M. de S.-A. est publié avec le plus grand soin, que la notice qui le précède est pleine de détails curieux et intéressants, et que la table qui termine l'ouvrage rend au lecteur les plus grands services. Les trois volumes que vient de rééditer M. de S.-A. et les deux qu'a publiés si intelligemment M. de Lescure (Paris, H. Plon, 1864), où se trouvent les lettres de madame du Deffand à Walpole, à Voltaire, à d'Alembert, etc., forment le recueil complet de celle que l'on peut appeler pour le style et pour l'esprit la Sévigné du XVIII^e siècle.

E. CAMPARDON.

---

90. — **Bibliothèque des Merveilles,** publiée sous la direction de M. Ed. CHARTON. — Les Parcs et les Jardins, par André LEFÈVRE. Paris, 1867, in-8°.

L'auteur de ce petit livre n'a pas eu pour but de marquer la place que doivent tenir les parcs et les jardins parmi les créations dans lesquelles l'homme peut s'admirer lui-même, ni de les étudier avec la loupe du naturaliste dans les richesses qu'ils produisent, dans les habitants qui les peuplent et les embellissent. M. Lefèvre a voulu montrer quelles formes diverses les circonstances, les besoins, le génie sont susceptibles de leur donner, et quelles variations ces formes ont réellement subies dans les différentes périodes de l'histoire, et dans les différents pays du monde.

M. Lefèvre avait donc à faire preuve de connaissances historiques et de talent descriptif, et il s'est heureusement tiré de sa tâche. Son livre n'a pas de prétentions érudites; mais il contient un recueil abondant de faits intéressants et il est d'une lecture agréable. L'auteur le divise en plusieurs parties, dans lesquelles il fait connaître successivement au public : les jardins et les vergers de la Grèce antique, les villas romaines, les jardins du moyen-âge, ceux de la Renaissance, les jardins dont Le Nôtre a propagé le goût, les jardins classiques, les jardins anglo-chinois, les jardins paysagers. Cet ordre, selon moi, aurait pu être amélioré. Ou l'auteur adoptait une classification chronologique, ou il suivait l'ordre des lieux, ou il rangeait sa matière d'après la nature des jardins; mais un de ces plans une fois accepté, il fallait y rester fidèle. Pour avoir manqué à cette règle, M. Lefèvre me paraît avoir laissé une certaine confusion se glisser dans son ouvrage, surtout à la fin. Je pourrais lui adresser aussi des critiques de détail, lui signaler quelques lacunes, lui faire remarquer que la partie du moyen-âge semble un peu négligée; mais il serait injuste de demander à un livre de salon plus que ne donnent les merveilles des parcs et des jardins, des notions instructives et bien présentées.

FÉLIX BOURQUELOT.

ERRATUM du n° 17. — P. 266, l. 26, *d'appendice*, lisez *d'Appendini*. — P. 268, l. 15, 1790, lisez 1690.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19 — **11 Mai** — **1867**

91. — **Diodori Bibliotheca historica** ex recensione et cum annotationibus Ludovici Dindorfii. Vol. I (liv. 1-4), Leipzig, Teubner, 1866, in-8°, cxxviij-452 pages; vol. II (liv. 5-13), ibid., 1867, lxix-532 pages.

En nous donnant cette édition de Diodore, la maison Teubner montre une fois de plus le zèle d'ailleurs bien connu avec lequel elle perfectionne et corrige sans cesse à nouveau sa collection des auteurs classiques. Tous ceux qui s'intéressent aux historiens de l'antiquité seront heureux de la publication que nous annonçons aujourd'hui. Dans sa préface, M. Dindorf nous donne quelques détails sur les Florilèges manuscrits et un choix d'études sur la langue et la grammaire de cet auteur qui est une source si précieuse pour toute une partie de l'histoire ancienne. Ces études ont d'autant plus d'importance que le texte de Diodore nous est parvenu dans un état de mutilation et de corruption extrême, en sorte que la critique conjecturale n'a pas d'autre point d'appui que la langue et la grammaire. Nous regrettons fort que M. Dindorf ne nous ait cependant donné aucun détail sur les manuscrits, car c'est avec leurs secours que beaucoup de passages ont été corrigés, que même des lacunes ont été remplies. La préface du second volume est un peu moins avare de renseignements à cet égard, mais si elle explique et justifie les restitutions pleines de sens faites par M. D., elle ne nous satisfait pas encore. Ainsi il aurait dû au moins citer l'excellente source, grâce à laquelle il a pu combler les lacunes, signalées déjà par le perspicace Wesseling dans le récit des combats entre les Corcyréens et les Corinthiens (liv. XII, 57). Il nous promet des éclaircissements dans des *annotations* que nous attendons avec impatience. Nous nous bornerons à rappeler que les mots qui se trouvent à la fin du chapitre cité et qui manquent dans toutes les éditions de Diodore, sont tirés de l'excellent manuscrit du couvent de Saint-Jean à Patmos. M. Tischendorf les a copiés le premier et les a publiés dans sa *Notitia codicis bibliorum Sinaitici*, *etc.* (Leipz. 1860) p. 74 : οἱ δὲ Κερκυραῖοι διὰ τὴν πρὸς τοὺς θεοὺς εὐσέβειαν — ταῦτα οὖν ἐπράχθη κατὰ τοῦτον τὸν ἐνιαυτόν. — Nous approuvons fort M. Dindorf d'avoir réimprimé dans sa préface les *Commentationes tres de fontibus historiæ Diodori* de Heyne, publiées jadis dans les *Commentationes societatis Gœttingensis* a. 1782-85, tom. V et VII, et peu accessibles jusqu'ici à la grande masse des érudits.

Il s'en faut pourtant que la critique du texte de Diodore soit arrivée à un résultat définitif. Pour s'en assurer il suffira de comparer cette édition avec celles qui ont paru depuis le commencement du siècle. On a pourtant réalisé sous ce

rapport de notables progrès qui sont dus en bonne partie, il faut le reconnaître, aux travaux de Hertlein [1] dont les corrections, souvent des plus heureuses, ont été adoptées par M. D. dans beaucoup de passages. Nous lui reprocherons même de n'en avoir pas assez admis; ainsi, pour suivre l'ordre des livres, nous aurions écrit comme Hertlein I, 3, 4 : διερριμμένων au lieu de ἐρριμμένων; I, 4, 2 : τῇ ἐν Ῥώμῃ χορηγίᾳ au lieu de διὰ τὴν ἐν Ῥώμῃ χορηγίαν; nous reconnaissons toutefois que ce changement, indiqué par la seule symétrie, n'est pas indispensable. En tout cas M. D. aurait dû accepter l'intercalation de πω après μηδενός (I, 8, 5), car Hertlein (*Beitræge*, II, 2, p. 26) a démontré que cette particule ne manque jamais chez Diodore dans les cas analogues. — III, 5, 2, nous approuverions encore Hertlein lorsqu'il écrit φεύγειν δ' ἐκ τῆς ἰδίας χώρας, au lieu de φεύγειν δὲ τῆς ἰδίας χώρας. — IV, 68, 1, nous croyons qu'on doit lire comme suit : οὗτος δ' ἐκ τῆς Αἰολίδος ὁρμηθεὶς μετὰ πλειόνων Αἰολέων ᾤκισε τῆς Ἠλείας παρὰ τὸν Ἀλφειὸν ποταμὸν πόλιν καὶ ἐκάλεσεν ἀφ' ἑαυτοῦ Σαλμώνειαν, passage où l'on lit ordinairement ᾤκησεν et καὶ πόλιν ἔκτισεν. Dans le même chapitre Hertlein a effacé avec raison le καὶ entre Ἀχαιῶν et Φθιωτῶν, en s'appuyant sur Diodore XI, 3, 2. Ces quelques observations suffiront pour caractériser la valeur de l'édition de M. Dindorf qui est évidemment un progrès sur les précédentes et pour rappeler les excellentes études de Hertlein. On voit par l'exemple de ce texte combien la critique peut retirer de profit d'une étude soigneuse de la grammaire et du style d'un auteur; mais en même temps on regrette l'absence d'un texte appuyé sur l'examen consciencieux des manuscrits. Nous faisons des vœux pour que bientôt quelqu'un entreprenne cette tâche, pénible il est vrai, mais qui paierait largement de la peine qu'elle demanderait.

J. Kl.

---

92. — **Lateinische Hymnen des Mittelalters**, grœsstentheils aus Handschriften schweizerischer Klœster, als Nachtrag zu den Hymnensammlungen von Mone, Daniel und andern, herausgegeben von P. Gall Morel, Rector und Bibliothekar des Stifts Einsiedeln. Erste Hælfte. Einsiedeln, New-York und Cincinnati, Benziger, 1866. In-8°. 182 p. — Prix : 6 fr.

Ce recueil est destiné, ainsi que le dit son titre, à servir d'appendice aux vastes collections de Mone et de Daniel. Son principal mérite, comme le fait remarquer l'auteur, est d'avoir été fait principalement d'après des manuscrits du centre et de l'est de la Suisse, ce qui lui donne une certaine unité et une certaine valeur pour l'étude de la poésie religieuse au moyen-âge. Après les pièces, le plus souvent inédites, qu'il publie sur chaque sujet, M. Morel indique celles des pièces publiées ailleurs qui se trouvent également dans les manuscrits qu'il a vus. Pour les rapprochements de ce genre, il se sert presque exclusivement des deux ouvrages cités plus haut; nous regrettons qu'il n'ait fait aucun usage des recueils

---

1. Comme ces travaux pourraient bien n'être pas connus de tout le monde, nous croyons devoir en donner le titre complet : Hertlein, *Beitræge zur Kritik des Diodorus*, I. Hælfte, Wertheim a. M., 1864. II. Hælfte, 1. Abtheilung, Wertheim, 1865. III. Hælfte, 2. Abtheilung, Wertheim, 1867. Ces trois publications font partie des *programmes* du lycée grand-ducal de Wertheim.

français, et principalement de l'édition des *Œuvres poétiques d'Adam de S. Victor* de M. Léon Gautier. Il y aurait trouvé plusieurs pièces qu'il donne comme inédites, par exemple le nº 15 : *Jubilemus salvatori*, où le texte de M. Gautier (I, 32) a deux strophes de plus ; — le nº 19 : *Hac die festa concinat*, où il aurait trouvé dans M. Gautier (I, 48) quelques bonnes corrections : v. 21 *curantis* pour *curantia;* v. 29 *en* pour *et;* v. 39 *cum se prolemque* pour *cum suam prolem* (v. 45, au contraire, *atque* vaut mieux que *et*); — le nº 77 : *Postquam hostem et inferna* (au vers 40 le ms. donne *et serpentes;* M. M. restitue : *et venena et serpentes*, le texte (*Adam*, I, 101) est: *Inimicos et s.*); — le nº 102 : *Rex Salomon fecit templum* (v. 53 M. et Daniel *hinc;* la bonne leçon (Adam, I, 168) est *huic*); — le nº 175 : *O Maria, stella maris* (*Adam*, II, 360)[1].

M. M. n'a pas donné de commentaire à sa publication, et il s'en excuse à bon droit sur ce qu'il n'avait pas à sa disposition les instruments de travail nécessaires. Dans les remarques très-brèves qui suivent quelques pièces, il y a certaines erreurs. L'auteur voit par exemple dans ces vers du nº 41 : *Tunc lancea cor aperit Miles, et sanguis effluit Cum aquæ unda; protinus Cœci sanatur oculus* une allusion au centurion qui se convertit à la vue des miracles opérés lors de la mort de Jésus (Matth. XXVII, 54, ch.); c'est une erreur. Il s'agit ici du soldat chargé de percer le côté de Jésus; d'après une légende fort ancienne et très-répandue au moyen-âge, il s'appelait Longin (cf. v. 98), était aveugle, et recouvra la vue en se baignant les yeux avec l'eau qui, mêlée de sang, s'échappait de la plaie; il se convertit et devint saint (voy. AA. SS., au 15 mars). Le nº 67, *Epistola de resurrectione Domini*, qui semble étonner M. M., est une *épître farcie* comme il y en a beaucoup d'autres (voy. E. du Méril, *Poésies populaires latines du moyen-âge*, p. 58, n. 1). Au nº 251, p. 159, M. M. a oublié d'indiquer le ms. d'où il a tiré cette hymne, sans doute espagnole d'origine. — Mais c'est surtout pour ce qui regarde la versification que les rares observations de M. M. laissent à désirer. Il croit que les proses comme le *Lauda Sion*, celles qu'il donne aux nºs 95 et 123, et la plupart de celles d'Adam de S. Victor, sont imitées du *Leich* allemand (p. 59 et 77), tandis qu'elles ne sont que le développement logique, et observable dans tous ses moments, de la forme la plus simple et la plus ancienne de la poésie latine rhythmique. — Il n'a pas reconnu le rhythme fort intéressant de la pièce nº 260 (p. 163) : il n'y voit que « la numération de » douze syllabes. » Cette pièce offre de grandes analogies avec les poésies françaises telles que le *Saint-Alexis* ou la *Vie de saint Thomas :* elle se compose de strophes de cinq vers, généralement rattachées par une assonance (dans quelques strophes les deux premiers vers et les trois derniers ont une assonance différente). Le vers a deux hémistiches; le premier de cinq syllabes dont la quatrième est toujours accentuée (c'est-à-dire que la rime est féminine), le second de sept syllabes dont la dernière et l'antepénultième ont l'accent (c'est-à-dire que la chute est masculine) :

---

1. M. Morel aurait aussi trouvé dans l'*Introduction* de ce livre une manière de scander les proses notkériennes qu'il aurait bien fait d'adopter.

Ac Drusiánam | jam in morte gélidám
Resuscitávit | ad vitæ confiniá,
Non quasi mórte | sed sopore grávidám.

C'est presque le décasyllabe français dans sa forme primitivement la plus habituelle :

Bons fu li sécles : | ja mais n'ert si vailánt (*Alexis*),

si ce n'est que le second hémistiche a une syllabe de plus. V. 24, *seu*, l. *sive*; v. 31, au lieu de *Gustato veneno perstat*, l. *Gustato perstat veneno*; v. 39, *inanibus* ne compte que pour trois syllabes (*inan'bus*); il est à remarquer que le mot *Aristodemus* est traité au v. 33 d'après l'accentuation latine (Aristodémus) et au vers 36 d'après l'accentuation grecque (Ἀριστόδημος). Le ms. qui nous a conservé ce précieux texte est du xe ou du xie siècle (Bibl. de Rheinau, no 91). — Sur le no 120, p. 75, M. M. remarque que « le mètre se règle ici sur le nombre des « syllabes plutôt que sur leur accentuation. » C'est une erreur; M. M. ne paraît pas connaître les véritables règles de l'accentuation dans les vers latins rhythmiques (voy. G. Paris, *Lettre à M. Léon Gautier sur la versification latine rhythmique*) : les vers en question sont des vers trochaïques, tantôt masculins, tantôt féminins, et qui, par une exception que n'admettent pas les bons versificateurs, ont dans les deux cas le même nombre de syllabes. — Sur le no 238, p. 151, M. M. dit : « Les vers ne sont déterminés que par le nombre des « syllabes; cependant il y a des traces de la métrique antique. » Le rhythme très-régulier de cette pièce (sauf une licence qui est très-rare au v. 14) est le même que celui du no 260 examiné ci-dessus, si ce n'est que la strophe a quatre vers au lieu de trois et que l'assonance est embryonnaire; le second hémistiche y a même une sévérité que n'offre pas l'autre pièce : il se compose toujours de trois trochées et d'une syllabe accentuée, c'est-à-dire qu'il se termine toujours par un proparoxyton (l'accentuation *parácletus*, de παράκλητος, est, comme on sait, la seule usitée). — Le no 274, p. 170, tiré de ce même ms. de Rheinau qui a fourni le no 260, nous offre une imitation rhythmique de la strophe saphique analogue à celle des nos 2, 22, 25, etc., et en quelques points plus régulière. Une particularité remarquable se trouve aux vers 2 et 3 : *Apostoli*, *discipuli*, comptent comme s'il y avait *apostli*, *discipli*. M. M. a donc eu bien tort de dire : « Les syllabes sont simplement comptées, on n'a pas égard à leur quantité, à « leur poids (?) ou à leur accentuation. »

« Je ne puis guère offrir, dit l'auteur dans sa *Préface*, qu'une copie fidèle des « manuscrits. » Cette copie pourrait cependant être faite avec plus de rigueur et de critique. Nous ne parlerons pas des fautes d'impression, beaucoup trop nombreuses et qui nuisent souvent au sens (citons seulement no 49, v. 12, *cumbubus*, l. *cum bubus*; 78, 11, *duleedo*; 143, 5, *ipsanat*, l. *ipsamet*; 177, 7, *augelica*; 276, 1, *ecclesiæ*, l. *ecclesia*; 155, 7, *arravit*, l. *amavit*), ni de l'emploi arbitraire des lettres capitales, qui manquent souvent où elles devraient être et se trouvent où elles n'ont que faire (p. ex. 41, 24 Ancillam, 36 Chlamyde; 278, 3 suevia, etc.), ni de l'usage, mauvais en lui-même et encore plus mauvais quand il est, comme ici, tout à fait irrégulier, des accents circonflexes sur les

ablatifs féminins; mais nous signalerons à M. M. la ponctuation, si utile dans des publications de ce genre, et qui est ici tellement défectueuse qu'elle rend souvent difficile l'intelligence des textes. Nous espérons que dans la seconde partie de son ouvrage il y donnera plus de soins.

Voici maintenant quelques corrections, nécessaires au sens, à la langue ou à la mesure des vers, que l'auteur pourra utiliser. Il reste plusieurs passages qui appellent des rectifications. N° 26, v. 11-12, au lieu de : *Verum lumen de Lumine splenduit*, l. *Verum de lumine Lumen resplenduit;* v. 29, *respicit*, l. *incipit*. — 41, 75, *clamans*, l. *clamas*. — 42, 31, au lieu de *Judas aurem Malchi curat*, il faut évidemment *Jesus*. — 43, 31, 32 : *Te honoro, te requiro, Te adoro, te imploro;* la rime n'y est pas; nous lisons : *Te honoro, te adoro, Te requiro, te imploro;* les vers 100-102 n'ont pas de sens; p.-ê. faudrait-il lire au v. 101 *pati* au lieu de *nati*, et placer la virgule après *ulli*. — 45, 11, *pse*, l. *ipse;* au lieu de *sanctum*, qui ne donne pas de sens, l. *victus;* v. 23, *coæterna*, l. *coæterno*. — 46, 27 *iræ veteris;* ne faut-il pas *iræ flamma veteris?* v. 40, *insultum*, l. *insultus*. — 50, 7, nous lisons plutôt *O crux, arbor inclyta;* 16, nous proposerions : *petra, qua* au lieu de *qua petra;* v. 25, le ms. porte *hominum*, M. M. propose *dæmonum :* il faut *hostium*. — 75, 50 *Sic naturæ et ruinam*, l. *Quæ natura ruinavit*. — Les trois derniers vers du n° 92 sont singulièrement imprimés :

Pelle nocentes, ungeque pectora, destrue vincla,
Gaudia dona, cum patre proleque, qua justis
Est æqua corona, ut vitæ munus videatur
Trinus et unus. Kyrie eleison.

Mais il suffit d'une correction bien facile pour retrouver trois hexamètres : *Pelle nocentes* est la fin du vers précédent, le v. 11, et le scribe a répété ces deux mots par erreur; le v. 12 commence donc à *ungeque*, le v. 13 à *cum*, et le v. 14 à *ut*. — N° 109, v. 113, *cœlicus*, l. *cœlitus*. — 112, 23, *custodes*, l. *custodis*. — 120, 7, *per quod omnia*, l. *per quod sunt omnia;* 18 *non gravatur, nec Maria*, l. *non gravatur hæc Maria;* v. 36 *pax et gaudium*, l. *p. est et g.* — N° 135, sur les vers 13-20, M. M. s'écrie : « C'est un vrai *locus desperatus*. » Il n'y a en réalité que le v. 14 qui soit obscur; en lisant au v. 15 *sed* pour *qui*, en supprimant le point au v. 16 après *gessit*, on a un sens très-satisfaisant : « Depuis longtemps « cette vierge était fiancée à Joseph, mais jamais cette jeune fille au corps chaste « ne porta le joug de la copulation, etc.; » v. 19 entre *gratia* et *plena*, ajoutez *tu*. — 136, 1 *Egredietur*, l. *Egreditur*. — 138, 12 *inungitur* n'a pas de sens; nous lirions *huic jungitur;* v. 59, on rétablirait le rhythme en intervertissant l'ordre des mots, ainsi : *Nostra per hanc nam natura* au lieu de *Nam p. h. nostra n.* — N° 160, M. M. n'a pu restituer le vers 54 : *quo splendore preces poli;* lisez : *quæ splendore praes soli*. — 172, 34 *diva donis*, l. *dives donis;* le sens le demande ainsi, mais il est remarquable d'ailleurs que cette même pièce (*Psalterium Mariæ;* cf. Mone, II, n° 504) appelle Marie *diva* (v. 577) et même *dea* (v. 54 *Natum deum posce dea*); v. 140 *inebrietur*, l. *ebrietur;* v. 544, suppr. *ut;* v. 571 *restituta*, l. *restaurata*. — 202, 46 *paradisus* doit être le dernier mot d'un vers dont le commencement manque; il rime avec *visus;* v. 79, *anxiona*, ne

faut-il pas lire *agonisma?* — 233, 31 nous supprimerions *sequens eum*; 34 suppr. *et.* — 234, la 4e strophe est fort altérée; au vers 14 intercalez *tu* entre *dele* et *sulesa.* — 236, 27, l. *cæcis refunditur* au lieu de *refunditur cæcis*, qui ne fait pas le vers. — 240, 3 *fundamenta*, l. *fundamina.* — 261, 32 *humi* vaudrait mieux qu'*humum*, en supprimant la virgule après *præcipit.* — 276, 5-6 : *Prius telonarium Et per culpam nefariam*; l. *Hunc prius telonarium Et per culpam nefarium*; v. 20, *perdiens*, l. *prodiens.* — 290, 3 *Nicolai*, l. *Nicolaus.*

M. M. a adopté pour son livre la division de Mone : I. *Chants consacrés à Dieu.* II. *A la Vierge.* III. *Aux Saints.* C'est la meilleure sous tous les rapports : quand la science sera plus avancée, on arrivera sans doute à combiner l'ordre chronologique avec cette classification.

Les observations que nous avons faites sur la publication de M. Morel ne seront regardées, nous l'espérons, que comme la marque du soin avec lequel nous avons lu son intéressant recueil, et de la sympathie que nous inspire son entreprise, œuvre à la fois de science et de piété. Depuis une quinzaine d'années la poésie latine liturgique du moyen-âge a eu une sorte de renaissance en France et en Allemagne; jusque-là presque entièrement inédite, elle remplit maintenant de nombreux volumes. Le recueil de M. M. a l'avantage d'offrir beaucoup de textes dans un petit espace et par conséquent pour un prix très-faible, et toute cette poésie est si semblable à elle-même qu'il suffit pour l'apprécier dans son ensemble d'un petit nombre de matériaux. Il commence à être temps de faire succéder la critique à la publication des textes : c'est ce qu'ont déjà commencé MM. Mone en Allemagne et Gautier en France; c'est ce qu'il faut continuer. La valeur littéraire de toutes ces productions monastiques est en somme bien moindre que ne l'ont dit les premiers enthousiasmes; mais elles sont précieuses si on les considère comme des documents historiques, et d'ailleurs la poésie chrétienne tient une trop grande place dans le développement littéraire des temps modernes pour que son histoire et ses monuments ne soient pas jugés dignes d'intérêt.

G. P.

---

93. — **Geschichte der franzœsischen Nationalliteratur** von ihren Anfængen bis auf die neueste Zeit für die obern Klassen hœherer Lehranstalten sowie zum Selbstunterricht bearbeitet von Fr. Kreyssig. 3e édition. Berlin, Nicolai, 1866. In-8e, xij-350 pages. — Prix : 6 fr.

Ce livre est destiné à l'enseignement et il a surtout ses besoins en vue. Il est même accompagné de la traduction française des expressions qui semblent les plus difficiles à rendre dans notre langue : l'auteur pense en effet qu'il se prête parfaitement à ce que nous appellerions des exercices de *thème français*, et il nous prévient qu'il a pris soin d'écrire d'abord son ouvrage en langue française, afin que l'allemand ne contînt rien qui n'eût son équivalent dans cette langue. Il ajoute qu'il a appliqué avec succès sa méthode et son livre (qui a déjà eu deux éditions avant celle-ci) dans la *Realschule* d'Elbing (en Prusse) dont il est directeur. L'idée nous semble en effet assez bonne, bien que peut-être il fût plus sûr de choisir pour ce travail de rétro-traduction des originaux vraiment français, et

nous applaudissons à cette manière de faire connaître aux écoliers allemands notre littérature en même temps que notre idiome. Le livre en lui-même est d'ailleurs intéressant et simplement écrit; les jugements sont d'ordinaire bien motivés et justes; la division est judicieuse, et l'esprit de l'ouvrage est d'un libéralisme en tout sens que nous ne trouvons pas toujours dans nos livres d'éducation. Mais malgré tout notre bon vouloir et la sympathie naturelle que doit nous inspirer une œuvre semblable, nous ne pouvons ne pas dire que cet ouvrage est bien insuffisant, qu'il n'est sur presque aucun point au courant de la science, et qu'il contient de beaucoup trop nombreuses erreurs. Sans doute il serait peu raisonnable de demander à un manuel d'enseignement l'exactitude scrupuleuse et la sûreté d'informations qu'on exige d'un travail scientifique; mais on ne doit pas au moins y rencontrer de trop grosses fautes, et on a le droit d'y chercher les résultats les plus certains et les plus généraux des recherches récentes.

M. Kreyssig a bien fait de comprendre dans son tableau de notre littérature la période du moyen-âge; mais il n'aurait pas dû se borner à consulter pour cette partie de son travail l'esquisse superficielle de Villemain [1] ou l'inventaire, si sec et devenu si incomplet, d'Ideler. Nous ne nous complairons pas dans la tâche trop facile de relever les méprises et surtout les omissions qui résultent de l'emploi presque exclusif de sources aussi insuffisantes : nous n'en noterons qu'un très-petit nombre. Dans l'énumération des poèmes épiques (auxquels il faudrait donner leur vrai nom de *chansons de geste*), il n'est pas fait mention des *Loherains;* — Wace est appelé *Richard* (p. 20, 24); *Saint Graal* est expliqué par *sang réal* (p. 26); *apostole* est traduit par *Apostel* (p. 53), etc., etc. Des fautes de ce genre se trouvent d'ailleurs dans le livre entier. Les citations laissent souvent à désirer (ainsi celles de Villon sont rendues inintelligibles par la juxtaposition barbare de vers séparés en réalité les uns des autres), les vers très-souvent détruits par une copie négligente, l'intercalation ou la suppression de mots (p. 69, *Peu nourri m'a d'une petite miche*, au lieu de *Peu m'a d'une petite miche*), même dans les morceaux empruntés à des poètes modernes; la traduction fréquemment fautive (*mine*, par exemple, mesure de capacité, est confondu avec *mine*, mesure d'étendue). En approchant de notre époque, les appréciations de l'auteur sont quelquefois bizarres; il cite tout au long avec admiration une pièce de M^me^ Dufresnoy qui est des plus faibles; il trouve que les romans de Paul de Kock sont « ce qu'on appelle bien écrits »; il donne de Balzac une caractéristique qui a l'air d'être faite pour Scribe; il trouve que « le bibliophile Jacob est » pour le roman ce que Vitet et Mérimée sont pour le drame », et que M. Édouard Pailleron « remplit sous le second empire le rôle de Barbier sous le règne de » Louis-Philippe »; d'après lui « les *Contes d'Espagne et d'Italie* sont ce que

1. C'est à ce critique que M. K. emprunte parfois des appréciations peu réfléchies qu'on n'est pas habitué à trouver dans des ouvrages allemands. Que signifie par exemple cette remarque (p. 50) : « Ce mérite (la grâce des poésies de Thibaut de Navarre) est » difficile à reconnaître dans un auteur..... dont nous ne comprenons les œuvres qu'à » l'aide d'un dictionnaire. » Voilà une belle raison!

» Musset a fait de meilleur », et M. St. Beuve (*sic*) est « une âme douce et » naïvement croyante, chose rare chez les critiques. »

Ces méprises, ces défauts de justesse dans la vue, sont, nous le savons, inévitables quand on veut apprécier une littérature étrangère, et nous les reprocherons bien moins à M. Kreyssig que ses erreurs de fait, qui sont fâcheuses pour les élèves auxquels on donne son ouvrage, et qu'avec un peu de travail il pourrait faire disparaître dans une édition nouvelle. G. P.

---

94. — **Dictionnaire critique de biographie et d'histoire**, errata et supplément pour tous les dictionnaires historiques, d'après des documents authentiques, par A. Jal. Paris, Henri Plon, 1867. In-8°, 1326 p. — Prix : 20 fr.

(2e ARTICLE.)

On n'attend pas de moi que j'indique ici toutes les rectifications dues à M. J. Pour n'en rappeler que quelques-unes, parmi les plus intéressantes, je dirai qu'il prouve très-bien, contre le *Moniteur universel*, que les ambassades siamoises de 1684 et de 1686 ne furent point une comédie arrangée pour l'amusement de Louis XIV; contre M. Mérimée (*Notes d'un voyage en Auvergne*), que ce ne fut point un sculpteur italien nommé Aghieri, mais bien un sculpteur français nommé François Anguier qui éleva à Moulins le tombeau de Henri II de Montmorency; contre Voltaire (*Siècle de Louis XIV*), que la France, en 1749, avait plus d'*un seul vaisseau de guerre*, puisqu'elle en possédait au moins vingt-deux [1]; contre la plupart des historiens, que Jean Bart n'était point « une sorte de » butor, un corsaire grossier, une espèce de matelot à peine dessalé; » contre M. H. Martin, que le duc de Beaufort ne mérite point le reproche d'avoir empêché, en 1666, la jonction des vaisseaux français avec ceux de la Hollande; contre M. Bescherelle (*Dictionnaire national*), qu'il n'y eut jamais de *marquis de Bechamel*, mais bien un *Béchameil*, *marquis de Nointel*, lequel ne fut point un des maîtres-d'hôtel du roi, mais un surintendant de la maison du duc d'Orléans; contre M. Auger, que le père d'Isaac de Benserade n'était point calviniste, au moins quand son fils vint au monde, qu'il n'était ni maître des eaux et forêts, ni procureur à Gisors, que le futur poète ne naquit point, en 1612, à Lions en Normandie, mais en 1613, à Paris [2]; contre Voltaire (*Correspondance*), que Samuel Bernard n'était point juif, fils de juif, mais de souche protestante, et que son

---

1. M. J. montre ici quelque malice à l'égard de son ancien collègue, M. F. Chassériau, qui, dans son *Précis historique de la marine française* (1845), a cité, sans la contredire, l'assertion de Voltaire. Il espère, dit-il, que « les futurs historiens de la marine voudront » bien ne plus reproduire une erreur si formellement démentie par les documents authen- » tiques. »

2. Toutes ces erreurs se retrouvent dans la *Nouvelle Biographie générale*, sous la signature de M. C. Hippeau. M. J. ne s'occupe presque jamais de ce recueil, mais généralement les critiques qu'il adresse aux articles de la *Biographie* Michaud retombent sur ceux de la *Biographie* Didot. Voir sur les biographies françaises et la triste façon dont elles sont faites, en grande partie, de judicieuses remarques (*Préface*, p. 2 et 5).

père et lui devinrent catholiques à une époque voisine de la révocation de l'édit de Nantes; contre tous ceux (et Dieu sait si le nombre en est grand !), qui ont donné à l'architecte du Luxembourg le nom de *Jacques* de Brosse, que cet architecte s'appelait *Salomon* de Brosse [1]; contre M. de Lamartine (*Vie des grands hommes*), que les caravelles de Christophe Colomb n'étaient point de méchants navires, faits pour noyer leurs capitaines et leurs équipages, mais, comme l'a dit l'illustre navigateur lui-même, des « navires très-convenables pour une pa- » reille entreprise; » contre M. Beulé (*Fouilles faites à Carthage*), que le port de cette ville n'était pas là où le docte académicien a cru le reconnaître, et que la marine antique était beaucoup plus importante que ne le prétend cet archéologue; contre Jean Juvénal des Ursins (*Histoire du roi Charles VI*), qu'Isabeau de Bavière ne laissa point ce malheureux prince dans le dénuement le plus complet, puisque les documents conservés aux archives de l'Empire attestent que, de 1392, époque où la raison du roi commença à s'égarer, jusqu'à ses derniers moments, il fut au contraire abondamment pourvu de tous les vêtements nécessaires; contre M. Paul Lacroix (*Œuvres complètes de Cyrano de Bergerac*), que l'auteur de l'*Histoire comique des états et empires de la lune et du soleil* n'était point né, vers 1620, à Bergerac (Dordogne), mais en 1619, à Paris, où il fut baptisé sous le prénom de Savinien, son père prenant, en ces circonstances, les noms et titres d'Abel de Cyrano, écuyer, sieur de Mauvières; contre l'abbé d'Olivet (*Histoire de l'Académie française*), que La Bruyère ne naquit point à Dourdan, ou près de cette ville, en 1644, mais à Paris, en août 1645 [2], et qu'il fut attaché au duc de Bourbon, et non au duc de Bourgogne; contre le même abbé d'Olivet, que La Fontaine « ne fut point enterré dans le cimetière de Saint- » Joseph, à l'endroit même où Molière avait été mis vingt-deux ans aupara- » vant, » mais au cimetière des Saints-Innocents; contre Charles Perrault (*Hommes illustres*), que Charles Lebrun ne naquit point au milieu de l'année 1618, mais le 24 février 1619 [3]; contre M. Lud. Vitet (*Revue des Deux-Mondes*, 1841), qu'Eustache Le Sueur n'était pas fils d'un sculpteur assez médiocre, mais d'un simple tourneur en bois, qu'il ne naquit point en 1617, mais en novembre

---

1. Dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, on avait déjà établi que ce prénom de *Jacques* était erroné, l'architecte étant huguenot (t. V, p. 168). Dans ce même *Bulletin*, M. J. a aussi été devancé pour la publication du document officiel d'après lequel M^me Cottin est née à Paris, et non à Tonneins (t. XIV, 205). D'autres encore parmi les découvertes de M. J. avaient aussi été faites ailleurs, notamment dans la *Correspondance littéraire* de 1862 (p. 363) en ce qui concerne le véritable nom de Brioché (Pierre d'Attelin ou Datelin). M. J. s'est un peu trop retiré du monde, comme le rat de La Fontaine : les manuscrits lui ont souvent fait négliger les livres les plus connus. De là, dans son travail, quelque chose d'exclusif, de personnel, qui produit une impression fâcheuse au milieu de tant d'autres impressions favorables.

2. M. J. (*Préface*, p. 3) affirme que La Bruyère naquit le 17 août. Mais le 17 août est la date du baptême de l'auteur des *Caractères*, qui peut bien n'avoir pas été baptisé le jour même de sa naissance. Il est donc prudent de dire : né vers le milieu du mois d'août.

3. M. J. redresse, à l'aide de l'acte de naissance du célèbre peintre, une autre erreur commise par la veuve de Lebrun dans l'inscription mise sur le tombeau de son mari (22 mars 1619). Être mieux informé que la femme de Lebrun elle-même, que ce doit être doux pour l'amour-propre d'un chercheur!

1616, qu'il ne fut point persécuté, mais vécut gai, heureux, laborieux, qu'il ne mourut point veuf, sans enfants, dans les bras du prieur des Chartreux, mais qu'il eut de sa femme, Geneviève Goussé, six enfants, et qu'il mourut chez lui, île Saint-Louis, auprès de sa femme et probablement auprès des quatre enfants qui lui restaient encore alors (30 avril 1655); contre Fontenelle, que Nicolas Malebranche naquit, non le 6 août 1635, mais le 5, à deux heures du matin; contre Brantome et Sully, qu'Ambroise Paré ne fut jamais huguenot, les registres de l'église de Saint-André-des-Arcs attestant que, pendant une période de 71 ans, le grand chirurgien, ses deux femmes et tous leurs enfants vécurent et moururent au sein de l'église romaine; contre M. Périès (*Biographie* Michaud), que Germain Pilon n'est pas né à Loué, près du Mans, mais à Paris, vers 1535, et qu'il y mourut le samedi 3 février 1590; contre la municipalité de Felletin (Creuse), que Philippe Quinault n'est pas né à Felletin, mais à Paris, et que par conséquent le buste du poète, posé par les Felletinais, en 1852, sur une des fontaines publiques de leur petite cité, n'a aucune raison d'y figurer; contre M. Martineau, le dernier historien du cardinal de Richelieu, que le grand ministre ne vit point le jour au château de Richelieu en Poitou, mais à Paris, le 9 septembre 1585; contre M. Frédéric Villot (*Notice des tableaux du Louvre*, 1855) [1], que Rigaud (Hyacinthe) était fils, non d'un peintre, mais d'un tailleur d'habits, qu'il naquit à Perpignan, non le 20 juillet 1659, mais le 18, et qu'il mourut, non le 27 décembre 1743, mais le 29; contre M. Eudore Soulié (*Notice du Musée impérial de Versailles*), que J.-B. Rousseau ne naquit pas le 6 avril 1670, mais le 6 avril 1671; contre l'abbé de Magron (*Mémoires du maréchal de Tourville*, 1742), que Anne Hilarion de Cotentin de Tourville, « le plus grand marin de son temps, » n'est point un Normand, mais bien un enfant de Paris; enfin, contre l'emphatique rapport de Barère et les vers de Lebrun et de Chénier, que le récit du naufrage du vaisseau *Le Vengeur du peuple* a été singulièrement embelli, l'équipage n'ayant pas tout entier volontairement disparu sous les flots, mais au contraire 267 des marins qui le montaient, y compris le capitaine Renaudin, ayant été sauvés grâce à une capitulation « qui ne pouvait qu'être honorable, après un combat magnifique. » On pourrait multiplier ces observations, cependant il faut ajouter, et les remarques qui suivent en donneront plus d'une fois la preuve, que beaucoup des trouvailles et des rectifications qu'offre l'ouvrage de M. J. ont déjà été faites par d'autres que par lui. Ces rencontres étaient inévitables et M. J. les a bien souvent reconnues (voir ce qu'il dit à l'art. BUVAT), mais elles ont été plus fréquentes encore qu'il ne le croit, et il aurait pu maintes fois en profiter pour alléger son *Dictionnaire*.

---

1. M. J. a souvent combattu les assertions de M. Villot, principalement p. 23, 128, 185, 328, 330, 354, 363, 429, 480, 684, 926, 942, 1069, 1095, 1124, 1213, 1256. M. J. n'aurait-il pas un peu de mauvaise humeur contre M. Villot, qui a oublié d'avertir qu'il tenait de lui quelques renseignements importants (p. 615)? « Mes découvertes m'ont » coûté d'assez longues peines, nous dit là M. J., pour que j'en revendique le mérite, si » petit qu'il soit. »

Voici maintenant quelques critiques de fait qui pourront servir d'*errata* et de *supplément* au *Dictionnaire critique* :

Akakia « s'appelait Sans-Malice » (p. 19). L. J. Leclerc (*Remarques sur le dictionnaire de Bayle*) doute que Sans-Malice fut le nom de la famille d'Akakia, et Goujet (*Mémoire sur le collège de France*) rapporte que le vrai nom d'Akakia était Malice. — « M. Bouillet a cité Martin Akakia et n'a point connu » les suivants » (p. 20). M. Bouillet n'a jamais pensé à faire entrer dans son *Dictionnaire* la biographie de personnages aussi peu dignes de l'attention de l'histoire que Joseph Mirza, comte d'Akakia, et que les autres Akakia. Lui reprocher de n'avoir pas admis les noms de ces insignifiants descendants du médecin de François Ier dans un volume destiné seulement aux hommes célèbres, c'est lui reprocher de n'avoir pas accompli l'impossible. Trop souvent M. J., qui semble avoir voué une haine particulière au *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie* [1]), a oublié, devant ce recueil forcément incomplet, que le contenant doit être plus grand que le contenu. S'il m'était permis de ne pas écarter un souvenir personnel, j'ajouterais qu'ayant eu l'honneur de fournir un assez grand nombre de notes rectificatives et complémentaires à M. Bouillet pour la vingtième édition de son *Dictionnaire*, édition dont M. J. ne s'est pas servi, car il ne cite jamais que celle de 1845, je l'ai souvent entendu regretter que la place dont il disposait ne fût pas égale à sa bonne volonté. — Pour d'autres descendants de Martin Akakia, M. J. aurait pu renvoyer aux *Lettres* de Guy Patin et au *Dictionnaire* de Bayle.

D'Alembert « naquit le 6 novembre 1717 » (p. 21). Ce fut, si je ne me trompe, le 16 novembre : tous les biographes du secrétaire perpétuel de l'Académie française sont d'accord, sur ce point, avec Condorcet.

« Les éditions récentes des œuvres de Brantome donnent (à propos d'Arlotto » Mainardo) la leçon que je reproduis ici, et qui est triplement fautive » (p. 66). La rectification proposée par M. J. (n'en déplaise au *piovan*, de l'italien *piovano*, Curé-Arlod), a été faite dans le Brantome de M. Lud. Lalanne (tome II, p. 266).

« Je n'ai pu voir l'acte de son baptême » (de Jean-Louis Guez de Balzac) (p. 105). M. J. aurait facilement pu le voir, car il a été publié, en 1846, par M. E. Castaigne, bibliothécaire de la ville d'Angoulême, dans ses *Recherches sur la maison où naquit J.-L. Guez de Balzac*, et republié par M. Livet dans le tome II de son édition de l'*Histoire de l'Académie française* par Pellisson et d'Olivet. — « Il est certain que J.-H. (*sic* pour L) de Balzac mourut en février 1654 » (p. 105). Les livres que je viens de citer auraient appris à M. J. la date précise de la mort du *grand épistolier*, qui arriva le 8 février, et non le 18, ou même le 28, comme on l'a si souvent prétendu [2].

---

1. Il l'a pris à partie p. 21 (il l'y proclame copiste sans critique de Michaud), 23, 29, 45, 80, 82, 117 (il y dit que l'article sur Mme du Barry contient six erreurs dans ses 14 lignes), 121, 124, 129, 139, 257, 290, 310, 317, 319, 339, 360, 375, 388, 472, 474, 480, 552, 675, 679, 685, 688, 711, 719, 730, 748, 759, 772, 777, 785, 798, 924, 925, 960, 966, 968, 975, 985, 1000, 1088, 1095, 1113, 1192, 1297.

2. Je m'accuse d'avoir, avec Moréri, avec d'Olivet, avec Bayle et avec bien d'autres

« Tallemant, chroniqueur beaucoup moins bien instruit qu'on ne le pense, et » surtout beaucoup plus méchant qu'on ne le croit » (p. 111). La thèse contraire a été soutenue par M. P. Paris dans son édition des *Historiettes* (in-8°, 1854), et notamment dans la préface (p. XIV). Dans plusieurs de ses piquantes et savantes notes, M. P. Paris insiste sur la bonne foi et sur l'exactitude de Tallemant, et je suis tellement de son avis, que je retournerais ainsi la phrase de M. J. : chroniqueur beaucoup *mieux* instruit qu'on ne le pense, et surtout beaucoup *moins* méchant qu'on ne le croit [1].

Aux railleries de la *Biographie universelle* Michaud [2] contre Guillaume Bautru, M. J. oppose (p. 129) les éloges dont ce prétendu *bouffon* a été l'objet de la part de Ménage. Les *Lettres* de Costar, les *Mélanges* de Chapelain, les *Mémoires* de l'abbé de Marolles auraient pu être invoqués en faveur de cet académicien, mais le témoignage le plus flatteur qui lui ait été rendu est celui du docte et grave Huet, évêque d'Avranches : « Au premier rang pour les grâces, la bonne » plaisanterie, l'élégance, et même le savoir le plus relevé, brillait Guillaume » Bautru, dont l'agréable caractère charmait la cour et tous les beaux esprits de » la ville... il me parut très-supérieur encore à sa réputation, car tel était l'éclat » qui s'échappait de cette âme de feu, qu'on en était ébloui » (*Mémoires*, trad. Ch. Nisard, p. 139).

Dans l'article BEAUCLERC (*Jacques Lord*), M. J. ne dit que quelques mots (p. 138) de Nell Gwyn, la mère de ce jeune homme. Au moins aurait-il dû renvoyer ses lecteurs, pour de plus amples renseignements, au curieux chapitre consacré par M. Gustave Brunet à cette maîtresse de Charles II (*Appendice* aux *Mémoires de Grammont* (1859) : Nell Gwyn, sa vie, sa mort, ses portraits (p. 401-416).

La notice sur Michel BÉGON, cet intendant de Rochefort, qui fut un si zélé amateur d'estampes, offre beaucoup d'intérêt, et elle emprunte surtout cet intérêt aux lettres (p. 170-175) du correspondant de Cabart de Villermont retrouvées par M. J., parmi les manuscrits de Dangeau, à la Bibliothèque impériale.[3] Mais combien cette notice aurait été plus intéressante encore, si M. J. y avait analysé une pièce de la collection Gaignières signalée par M. Lud. Lalanne (*Correspondance littéraire*, 1861, p. 126) comme des plus précieuses pour l'histoire des beaux-arts : je veux parler d'un catalogue d'une vente faite à Rochefort en 1710, imprimé sous le titre d'*Extrait des principales curiosités du cabinet de feu M. Bégon, intendant de La Rochelle et de la marine à Rochefort.*

---

encore, adopté la date du 18 février dans une des notes qui accompagnent les *douze lettres inédites de J. L. Guez de Balzac* que j'ai publiées en 1863 (p. 20).

1. Les appréciations de M. J. m'ont paru souvent contestables. Parle-t-il sérieusement (p. 206) quand il avance que Michel-Ange fut le grand-père du rococo, dont Bernin fut le père?

2. M. J. a malmené souvent les rédacteurs de cette *Biographie*; voir p. 17, 21, 25, 29, 80, 105, 117, 126, 161, 176, 244, 286, 293, 303, 304, 308, 317, 339, 595, etc., etc.

3. M. J. a eu la bonne pensée de reproduire ainsi plusieurs des documents inédits qui ont passé sous ses yeux. Il a aussi orné son livre du fac-simile des signatures d'une foule de personnages célèbres. On peut ouvrir le *Dictionnaire critique* au hasard : on trouvera presque à chaque page un de ces documents ou une de ces signatures.

L'article sur Charles de Gontaut, duc de BIRON (p. 221) pouvait être supprimé sans aucun inconvénient. Tout le monde ne sait-il pas que ce maréchal de France fut condamné pour crime de haute trahison, décapité dans la cour de la Bastille le 31 juillet 1602, et inhumé dans l'église de Saint-Paul ? Ce que Moréri nous donne, ce que tous les dictionnaires historiques nous redonnent, pourquoi nous le redonner encore dans un recueil « gros de choses nouvelles »?

« Je ne sais si le parti de la Fronde compta beaucoup de protestants, mais il » paraît qu'à Paris les religionnaires restèrent en général fidèles au roi » (p. 254). Il aurait été facile à M. J. de s'assurer qu'il en fut à peu près de même partout, et c'est, du reste, une vérité suffisamment établie par ce mot pittoresque du cardinal Mazarin : « Le troupeau broute une mauvaise herbe, mais il ne s'écarte » pas. » On peut citer encore cette déclaration solennelle de Louis XIV (mai 1652) : « d'autant que nos dits sujets de la R. P. R. nous ont donné des » preuves certaines de leur affection et fidélité, notamment dans les occasions » présentes, dont nous demeurons satisfaits. »

M. J. attribue (p. 262) à la pauvre reine d'Écosse « les vers : *Adieu plaisant pays de France.* » Il n'est depuis longtemps plus permis d'ignorer que ces vers sont de Meusnier de Queslon.

« Quelques auteurs reportent à l'époque de la folie de Charles VI, vers 1393, » l'introduction en France des cartes à jouer; d'autres croient que les premières » cartes datent seulement du règne de Charles VII. Je ne sais de quel côté est » la vérité... » (p. 320). La vérité n'est d'aucun côté. Les cartes à jouer, pour nous en tenir à la France, sont bien antérieures à l'époque de la folie de Charles VI, car on les trouve déjà mentionnées dans le roman du *Renart contrefait*, qui appartient à l'année 1328.

« On paraît n'avoir rien su jusqu'ici (octobre 1865) d'Androuet du Cerceau » et de sa famille... » (p. 340). J'en demande bien pardon à M. J., mais le mot *rien* est inacceptable devant les excellentes pages consacrées aux Androuet du Cerceau par M. Adolphe Berty dans son livre des *Grands architectes français de la Renaissance* (1860, in-8°).

« Des trois femmes de Colletet, etc. » (p. 404). M. J. n'a découvert aucune pièce qui l'autorisât à fixer à trois le nombre des femmes de Guillaume Colletet. Je lui oppose cette citation décisive d'un passage de la biographie inédite de G. Colletet (Bibliothèque du Louvre) par son ami Cadot, citation dont je me suis déjà servi dans l'*Introduction* aux *Vies des poètes gascons* (1866, p. 18) : « il » n'eut que deux femmes en sa vie, et non pas trois, comme quelques-uns ont » cru. » — M. J. ajoute qu'il n'a trouvé aucune trace d'une certaine Marie Soyer qui a été donnée pour femme à Colletet. Je suis heureux de lui apprendre que cette Marie Soyer était une des belles-mères de G. Colletet, comme l'indique le titre d'une de ses épigrammes ainsi rapporté par Tallemant des Réaux : *Rencontre de l'amour et de ma chère et belle Claudine le Nain* [1], *fille de Marie Soyer.*

1. M. J. assure qu'il faut lire et écrire Le Hain et non Le Nain. Le Nain serait, dans

Dans l'article sur Concino CONCINI et sur Leonora Dori Galigaï (p. 415), M. J. aurait pu introduire le *fac-simile* des signatures du maréchal et de la maréchale d'Ancre, s'il avait eu l'occasion de feuilleter, à la Bibliothèque impériale (fonds français, n° 6379), les volumes consacrés à la correspondance du cardinal de Sourdis.

« Un valet de Sanson souffleta la tête sanglante de la victime (Charlotte » Corday), qui rougit, dit-on, de cet odieux attouchement » (p. 427). Je laisse M. le docteur Joulin répondre à cette assertion : « Le fait si souvent cité et » relatif à Charlotte Corday, dont la face rougit d'indignation sous le soufflet du » bourreau, est un conte, et ceux qui l'ont imaginé ignoraient que la rougeur de » la face causée par une émotion se trouve sous la dépendance de l'action des » nerfs *vasculo-moteurs*, qui sont détruits par la section du cou. Le phénomène est » donc physiologiquement impossible... » (*Causeries du docteur*, 1866, p. 227). — « On sait que Mlle de Corday était arrière-petite-nièce du grand Corneille. » Non, mais son arrière-petite-fille, comme le rappelait dernièrement M. L. de La Sicotière (*Revue des questions historiques*, 1er janvier 1867, p. 226).

« Guillaume de Cazenove, vice-amiral de France pendant le règne de » Louis XI, sous le nom de Coullon, Coulomp ou Colomb, est resté inconnu au » père Anselme et à tous les auteurs de *Biographies* » (p. 439). Il est resté si peu inconnu au père Anselme que ce généalogiste nous apprend qu'il était un cadet de la maison de Cazenove, de Gascogne (tome VII, à l'article des *Amiraux*), et nous donne ailleurs (articles divers) de nombreux détails sur sa femme, ses enfants et ses petits-enfants.

M. J. (p. 494) dit qu'il a vainement interrogé les comptes de Louis XI au sujet d'achats des images en plomb de la Vierge et des saints que ce roi portait à son bonnet. Il aurait bien fait d'ajouter que seul un historien de peu d'autorité, Claude de Seissel, nous parle de ce chapeau de Louis XI tout couvert d'images, la plupart de plomb et d'étain, qu'il baisait à tout propos. Ce légendaire chapeau me semble devoir aller rejoindre les prétendues cages de fer inventées par Louis XI, et qui n'existaient que trop avant lui, puisque, sous le règne précédent, Jeanne d'Arc fut enfermée, à Rouen, dans une prison de ce genre.

« Le *Dictionnaire* de Bouillet le fait mourir (Daniel Heinsius) en 1655; c'est » là une erreur assez considérable. Je ne connais point la date précise de la » mort de ce poète et commentateur hollandais, mais, en 1663, il était bien » vivant » (p. 675). M. J., dans son acharnement contre le *Dictionnaire* de M. Bouillet, ne confond-il pas avec Daniel Heinsius, mort, d'après tous les biographes, en février 1655 (le 25 ou le 28), son fils Nicolas qui hérita de son talent pour la poésie et pour la critique, et qui avait d'autant plus de droits aux libéralités de Louis XIV, qu'il n'était pas seulement un érudit de grande réputation, mais encore un diplomate qui pouvait lui être utile? Voltaire (*Siècle de Louis XIV*, chapitre XXV) signale, parmi les savants étrangers récompensés par

---

ce cas, une faute d'impression qui aurait fait fortune, car on la retrouve partout, même dans le Tallemant des Réaux de M. P. Paris.

le grand roi, un *résident hollandais en Suède*. Or, précisément en 1663, c'était le fils de Daniel Heinsius qui représentait, depuis 1661, la Hollande à la cour de la reine Christine. Les reproches adressés par M. J. à l'*erreur assez considérable* de M. Bouillet se retournent donc contre sa propre erreur.

Pour le baron de La Garde, dit le capitaine Paulin, M. J. aurait pu citer, outre les deux quittances trouvées par lui aux Archives de la Marine (p. 725), diverses lettres de ce général des galères à Charles IX, à Catherine de Médicis, etc., lettres qui faisaient partie de l'ancienne collection Harlay-Saint-Germain, aujourd'hui fondue dans le fonds français. M. Charrière (*Négociations dans le Levant*) a eu l'occasion de citer d'autres lettres du baron de La Garde.

« Les biographes ont négligé P. de Marca, qui fut cependant un homme re- » marquable dans l'Église de France » (p. 834). Il ne me semble pas que les biographes aient autant négligé Marca que M. J. veut bien le dire. L'abbé de Faget plaça une notice fort étendue sur sa vie et sur ses écrits au-devant d'un recueil des dissertations de son savant cousin (1668, in-4°). Déjà, en 1663, Baluze avait publié un opuscule spécial sur le même sujet (*De vita, rebus gestis, moribus et scriptis illustrissimi viri Petri de Marca*, in-8°). Bayle a consacré un intéressant article à celui qu'il appelle « l'un des plus illustres ornements de » l'église gallicane. » Enfin, pour ne mentionner ni la notice de Perrault, ni celle d'Ellies Dupin, ni celle du père Niceron, je rappellerai que, de nos jours, M. Bascle de Lagrèze en a publié une très-ample et très-exacte en tête des *Antiquités du Béarn* (1846, in-8°), ouvrage inédit de Marca. — M. J. indique une lettre de Marca conservée aux Archives de la Guerre. Cette indication d'une seule lettre de Marca paraîtra singulière à ceux qui savent que les lettres du même prélat, éparses dans diverses collections de la Bibliothèque impériale, s'élèvent à plusieurs centaines.

M. J., qui dit (p. 458) d'une petite erreur de date qu'elle ne vaut guère la peine d'être relevée, mais qui la relève pourtant, parce qu'il a le *besoin de l'exactitude*, ne trouvera pas mauvais que je le blâme un peu d'avoir fait asseoir, en 1633 (p. 851), sur le siége archi-épiscopal de Toulouse Henri de Sourdis qui, après avoir été évêque de Maillezais (1623-1629), était à cette époque archevêque de Bordeaux et ne fut jamais archevêque de Toulouse.

L'auteur du *Dictionnaire critique* n'a pas connu la véritable date de la naissance d'Antoine Malvin de Montazet, archevêque de Lyon et membre de l'Académie française. Ce prélat ne naquit pas en 1712 (p. 884), mais le 17 août 1713, d'après un extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Quissac, en Agenais, rapporté par d'Hozier dans sa généalogie si bien faite de la famille de Malvin (*Armorial général ou registres de la noblesse de France*, registre 5e, seconde partie, 1764, in-f°).

« Quel était ce petit oiseau de Chypre, hôte de la chambre du roi, et qu'on » gardait dans une cage d'or ? Je l'ignore » (p. 922). Les *oysellets de Chypre* étaient, dit Le Duchat, « de petites balottes remplies de parfums exquis, et » qu'on joignait ensemble avec de la gomme pour leur faire prendre la forme » de certains petits oiseaux, de la peau desquels on les composait, afin de les

» faire crever à propos » (*Ducatiana*, p. 39). Le Duchat cite un ancien inventaire, inséré dans l'*Histoire de Bretagne* de dom Lobineau, et où sont mentionnées deux *cagettes d'argent verrées à mettre oyselets de Chypre*. M. J. a très-bien pu ne pas lire le *Ducatiana*, ainsi que d'autres livres où il aurait trouvé de claires définitions du mot qui l'embarrassait (par exemple, l'*Histoire du petit Jehan de Saintré* et le *Voyaige d'Oultre-Mer en Jherusalem*, par le seigneur de Caumont), mais comment se fait-il qu'il n'ait pas remarqué dans les *comptes* manuscrits ou dans les *comptes de l'argenterie des rois de France* publiés par M. Douet-d'Arcq des expressions comme celles-ci : *Oizellets de Chipre et autres fumigacions, oizellets de Chipre ardans pour parfumer?* [1]

M. J. aurait été à même de fournir à ses lecteurs quelques renseignements de plus sur Ratabon (p. 1042), s'il avait parcouru la collection des lettres écrites au chancelier Seguier (saint Germain français). J'y ai trouvé une curieuse épître du surintendant des bâtiments de Sa Majesté, relative à Benserade et au logement qu'occupait ce poète dans le palais des Tuileries, et j'ai cru devoir la publier à la suite d'une non moins curieuse épître d'Isaac de Benserade extraite de la même collection (*Bulletin du Bouquiniste* du 1er août 1866). Disons-le en passant, M. J., qui a tiré un si bon parti des lettres adressées à Colbert, n'aurait pas eu une mine beaucoup moins féconde à exploiter, s'il avait songé à se servir des lettres adressées à Seguier [2].

« Tous les biographes de Madame de Sévigné, le baron Walckenaër excepté, » s'accordent à dire qu'elle naquit, en Bourgogne, le 5 février 1627 » (p. 1129). M. J. aurait bien dû ajouter au nom de M. Walckenaër celui de M. Paul Mesnard, l'auteur de l'excellente notice biographique qui est en tête des *Lettres de Madame de Sévigné* (édition Monmerqué, dans les *Grands écrivains de la France*, p. 1-344, 1862).

« Bouillet fait mourir Tourreil en 1715; il mourut en 1714. Il dit : il finit » par être membre de l'Académie des inscriptions. Moreri l'avait dit avant » Bouillet et s'était trompé » (p. 1192). C'est M. J. qui se trompe. Jacques de Tourreil ne fut pas seulement membre de l'Académie française, il fut aussi membre de l'Académie des inscriptions où il succéda, en 1691, à Rainssant, et où sa place est maintenant occupée par M. Guizot.

T. DE L.

---

1. A la page 996, M. J. demande quel oiseau était nommé poule d'Inde en 1490. — Je n'hésite pas à répondre que c'était la pintade.

2. Sur le graveur Warin et sur sa famille, et surtout sur un de ses fils, M. J. devra, dans sa prochaine édition, citer d'importantes pages des *Archives de la Bastille* de M. F. Ravaisson (p. 263-273). Je lui recommande aussi un tout petit document des *Armoires* de Baluze (t. cccIxvij, p. 39) relatif à la gravure du sceau destiné à la Chambre des Grands-Jours de Clermont (15 septembre 1665), gravure qui valut à l'habile artiste la somme de quinze cents livres. M. Chéruel a oublié d'annexer cette pièce à toutes celles qui forment l'*Appendice* de son édition des *Mémoires de Fléchier sur les grands jours d'Auvergne* (1862).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20 — 18 Mai — 1867

95. — **William Gifford Palgrave**, une Année de voyage dans l'Arabie centrale (1862-1863), ouvrage traduit de l'anglais... par Émile Jonveaux et accompagné d'une carte et de quatre plans. Paris, Hachette, 1866. 2 vol. in-8°, xvj-346, 429 pages. — Prix : 15 fr.

C'est avec regret que nous fermons ce livre plein de charme et d'intéressantes révélations. Quoique les voyageurs anglais nous aient habitués depuis longtemps à ces récits vivants, simples et naturels de leurs explorations géographiques, il faut dire que l'ouvrage de M. Palgrave possède à un degré remarquable toutes les qualités des publications de ce genre et que son rapide succès dans toute l'Europe est pleinement mérité. Voilà pour le côté littéraire. En ce qui concerne l'importance scientifique de cette relation de voyage, on doit savoir d'abord que M. Palgrave est le premier Européen qui ait pénétré dans le cœur de la Péninsule arabique, la traversant dans toute sa longueur et en rapportant une image, fidèle dans ses traits principaux, de la conformation topographique de cette contrée, fermée jusqu'à présent à nos investigations. Nous connaissions à la vérité les noms et la situation respective des provinces et des villes que M. P. a visitées ; mais ce que le voyageur nous a appris, c'est que ces pays, entourés d'un désert brûlant, sont composés de territoires fertiles, qu'ils renferment des états puissants, destinés à jouer un rôle dans l'histoire, des populations nombreuses et une civilisation capable de développement. L'auteur déclare que c'est principalement l'étude de l'homme qu'il s'était proposée comme but de sa périlleuse expédition, et à ce point de vue la relation de M. P. renferme en effet une foule d'informations précieuses. On s'était habitué à regarder les habitants de la côte de l'Arabie, de la Syrie et ceux de l'Égypte et de l'Afrique comme les véritables représentants de la famille arabe, leurs mœurs comme celles de toute la race ; on voyait dans les Bédouins sauvages le type le plus pur de la race sémitique en général, — M. P. a détruit ces appréciations erronées, et voilà le résultat le plus considérable de son voyage. Il donne en outre des notions précises sur l'histoire récente du wahabisme et l'évolution de cette doctrine ; il nous montre l'influence fâcheuse qu'a exercée sur les caractères l'introduction d'un dogme stérile et exagéré dans une religion qui renfermait déjà un grand nombre de germes contraires aux lois naturelles ; et d'autre part, M. P. fait ressortir combien peu cette nouvelle doctrine imposée par la force est capable d'enrayer la marche régulière des facultés humaines, même dans cette contrée.

Nous ne pouvons que mentionner les récits d'accidents personnels au voyageur, de ses relations avec les habitants, ses dissertations sur la configuration du sol de la Péninsule, la nature du climat, etc. Nous ne voulons insister que sur deux points qui nous intéressent particulièrement, ainsi que nos lecteurs, ce sont les observations ethnographiques et linguistiques de M. Palgrave.

L'auteur revient en maint endroit sur la distinction qu'il croit pouvoir établir entre les deux classes de la population arabe, les Arabes nomades et les Arabes des villes. L'une et l'autre appartiennent à la même nationalité, mais l'énorme différence qu'a établie entre elles l'influence prolongée d'un genre de vie tout différent, en fait presque deux branches séparées d'une même race. Il nous fait voir la grande supériorité morale et même physique de l'habitant des villes sur le Bédouin, et proclame bien hautement la noblesse du caractère des Arabes sédentaires, en les comparant aux premières races du globe.

Tout en tenant compte de l'exagération de l'enthousiasme, nous croyons cette observation très-importante; car elle nous donne la clef d'un fait difficile à saisir de l'histoire ancienne, savoir le développement qu'avait pris la civilisation des grands états sémitiques de l'antiquité.

Outre cette distinction, il n'a pas non plus échappé au voyageur que la race qui couvre le vaste territoire de l'Arabie forme deux grandes familles séparées par leur origine, la famille cahtanide et la famille ismaëlite (t. I, p. 310; t. II; p. 57 et suiv.). C'est à la première qu'il faut rattacher les habitants de l'Yémen ou les Himyarites. Il a observé quelques traits caractéristiques qui déterminent les différences qui existent entre elles, et il a bien vu que la branche méridionale se rapprochait du type africain. Tout cela est conforme à ce que nous avaient appris l'histoire et la linguistique. L'auteur est moins heureux dans ses autres appréciations ethnographiques. A propos d'un genre de poésie, en usage dans le sud-est, et appelé *nabtî*, M. P. cherche à démontrer (t. II, p. 212 et suiv.) que la désignation des Nabatéens comprenait chez les auteurs arabes non-seulement les vrais Nabatéens de l'Irâq, mais qu'elle fut étendue aux nations d'origine babylonienne et assyrienne, et en général à toutes celles dont les coutumes étaient à peu près semblables. C'est là un fait tout à fait certain, attesté par une foule de passages des littératures ancienne et orientale (voy. Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 3e édit. p. 236 et suiv.). Mais lorsque bientôt après, l'auteur, par la raison que l'Oman et le Hasa, au temps de Mahomet, furent le centre du culte des astres, prétend rattacher les habitants de ces contrées aux vrais Nabatéens de la Babylonie, il dépasse, à notre avis, les limites permises de l'hypothèse. Il en est de même de son opinion sur la prétendue origine africaine des Himyarites (II, 285), etc. Nous relevons ces points pour montrer que là où le voyageur rapporte autre chose que les faits observés par lui-même, le lecteur doit se tenir en garde.

M. P. fait ressortir, après le regrettable Wallin et tant d'autres, que ce phénomène a frappés, l'extrême pureté du langage parlé par les Arabes du centre de la Péninsule. Les formes grammaticales si riches en arabe, n'ont

pas varié depuis le temps de Mahomet et peut-être même depuis les temps les plus reculés. La pureté de la race arabe, son isolement, l'uniformité de sa vie et l'absence de classes différentes dans la société, peuvent jusqu'à un certain point expliquer la fixité du langage. Cependant ce fait n'en est pas moins digne d'être approfondi par tous les voyageurs. M. P. nous apprend que les provinces où l'on conserve encore aujourd'hui dans toute sa pureté la langue du Prophète, sont le Djebel-Schomer, le Kasim, le Sedeyr, le Woschem et le nord de l'Ared; et encore ici il fait remarquer que ce ne sont pas exclusivement les Bédouins qui doivent être regardés comme les dépositaires de ce trésor. H. Z.

---

96. — **Histoire de Marcoussis**, de ses Seigneurs et de son Monastère, par V. A. Malte-Brun. Paris, Aug. Aubry, 1867. Petit in-8°, xij-418 pages et 3 planches.

Le nom du château de Marcoussis apparaît à presque toutes les époques de notre histoire, aux plus sombres comme aux plus brillantes, depuis le commencement du XV^e^ siècle jusqu'au milieu du XVII^e^. Le souvenir de cet édifice se rattache à celui de plusieurs personnages célèbres par leur éclatante fortune et aussi par leurs intrigues et leurs malheurs, tels que Jean de Montagu et François de Balsac d'Entragues. La vallée où il s'élevait servit d'asile à Jean Gerson et de rendez-vous de chasse à la plupart de nos souverains, depuis Louis XI jusqu'à Louis XVI. On ne doit donc pas s'étonner que l'histoire de ce canton ait attiré, il y a déjà plus de deux siècles, l'attention d'un anonyme, que l'on croit avoir été Perron de Langres, précepteur du fils du comte d'Entragues, à ce que dit Weiss [1], et qui, d'après Leclerc [2], mourut en 1696, dans sa quatre-vingt-onzième année. Ce savant n'a publié qu'une faible portion du travail qu'il avait entrepris, et encore son opuscule, tiré à vingt-sept exemplaires seulement, est-il devenu d'une rareté extrême. Il faut donc applaudir à l'idée qu'a conçue un docte géographe, de reprendre et de compléter la tâche laissée interrompue par l'érudit du XVII^e^ siècle. M. Malte-Brun s'est livré dans ce but à de longues et consciencieuses recherches, dont il nous offre le résultat dans un beau volume, tiré à 310 exemplaires seulement et imprimé aux dépens de l'auteur, par Thunot. L'ouvrage que nous annonçons se recommande par d'autres mérites que celui d'une somptueuse exécution typographique. On y voit retracée, dans une suite de chapitres intéressants, l'histoire du fondateur du château et du monastère de Marcoussis, Jean de Montagu, et de ses successeurs dans la possession de ce riche domaine, jusqu'au moment où la révolution de 1789 vint disperser les religieux et anéantir leur asile. Quant au manoir à l'ombre duquel s'était élevé le couvent des Célestins, il fut pillé et dévasté, mais il ne disparut qu'au commencement de ce siècle, à l'exception encore d'une de ses tours, celle dite des oubliettes.

---

1. *Biographie universelle* de Michaud, t. LXXVI, p. 497.
2. *Apud* Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, édition Beuchot, t. X, p. 492, note *.

Parmi les épisodes les plus attachants du livre de M. M.-B., on remarquera surtout le récit de la puissance et de la fin tragique de Jean de Montagu [1], celui de la vie de l'amiral Louis Malet de Graville et de ses démêlés avec sa troisième fille, Anne, et son gendre, Pierre de Balsac. On lira aussi avec intérêt les détails relatifs à François de Balsac, à sa seconde femme, Marie Touchet, à leurs deux filles, dont l'aînée, Henriette, fut la célèbre marquise de Verneuil, maîtresse de Henri IV, comme sa mère l'avait été de Charles IX; et, enfin, quelques pages concernant la captivité du grand Condé dans le château de Marcoussis, en l'année 1650 (p. 181-187). Un trait qui nous paraît surtout digne d'être cité, c'est celui-ci, qui fait le plus grand honneur à la mémoire d'un des plus célèbres seigneurs de Marcoussis :

« L'amiral de Graville, sur la fin de ses jours, ne quittait plus le château de » Marcoussis : il y était aimé et vénéré de tous à cause de ses bienfaits. Il avait » prêté au roi Louis XII 80,000 livres, somme très-considérable pour le temps » et représentant environ 320,000 francs de notre monnaie, pour laquelle cer- » tains domaines et des seigneuries (Melun, Corbeil, Dourdan, etc., etc.) lui » avaient été hypothéqués; dans son testament, et par un codicille en date du » 22 mai 1513, il déclara qu'il ne voulait pas que cette somme fût restituée à » ses enfants, et ordonna que les terres et rentes qu'il tenait du roi pour l'enga- » gement de ce prêt lui fussent rendues, « suppliant très-humblement Sa Majesté » qu'il lui plût de décharger de pareille somme les bailliages les plus foulés de son » royaume, son désir étant que ce legs fût employé au soulagement du peuple, » en considération de ce qu'il avait reçu quantité de bienfaits remarquables et

---

1. Pour cette partie de son ouvrage, M. M.-B. a profité d'un travail spécial de M. Lucien Merlet, publié dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. III de la 3ᵉ série, ou nᵒ de janvier-février 1852, et non 1850, comme il est dit, par une erreur typographique, dans l'*Histoire de Marcoussis* (p. 401). Le millésime exact est donné ailleurs (p. 33, note), mais sans indication de la série du recueil où le travail a paru. M. M.-B., et avant lui M. Merlet, auraient pu trouver des renseignements curieux sur la mort de Jean de Montagu dans une notice d'Ameilhon sur un ancien manuscrit de la bibliothèque de la ville de Paris, actuellement conservé dans la bibliothèque de l'Institut (*Notices et extraits des mss.*, t. V, p. 617-619). — M. Malte-Brun a reproduit textuellement (p. 39) une assez singulière erreur de M. Merlet, relativement à la principale cloche de l'église métropolitaine de Paris. Le biographe de Jean de Montagu dit que cette cloche, originairement donnée à Notre-Dame de Paris par le fondateur du château de Marcoussis, fut refondue en 1681, aux dépens d'un chapelain de cette église, nommé Emmanuel, comme le témoigne cette inscription : « Vocor a capitulo Parisiensi Xua, prius Jacquelina Joannis de Monte-Acuto comitis donum... nunc Emmanuele duplo aucta » (*Bibl. de l'Ecole des Chartes, loc. laud.*, p. 272, n. 2). Le mot *Xua*, dépourvu de toute signification, m'avait d'abord paru pouvoir être lu Xna pour Christina; mais après avoir vu la même inscription rapportée plus exactement dans divers autres ouvrages, notamment dans le *Menagiana* (édit. de 1715, t. III, p. 138), je me suis convaincu que le mot en question n'était qu'une mauvaise leçon pour *Quæ*. Quant au mot Emmanuele, il ne vient qu'après *nunc duplo aucta*, et sous la forme Emmanuel, comme le premier des noms donnés à la cloche lors de son second baptême. M. Merlet n'ayant pas cité son autorité, j'ignore où il a pris la leçon qu'il donne et ce qu'il dit du chanoine Emmanuel, qui n'a peut-être dû l'existence qu'à une inscription mal transcrite. Cf. la *Description historique des curiosités de l'église de Paris*, par M. C. P. G. (Gueffier), Paris, C. P. Gueffier, 1763, in-12, p. 38; et la *Descript. hist. de la basilique métropolitaine de Paris*, par Gilbert, Paris, A. Leclère, 1821, in-8ᵒ, p. 146.

» plusieurs dons magnifiques des rois ses maîtres, pour lesquels le public avait » pu être grevé et surchargé notablement. »

Dans les pièces justificatives de son livre (nº VII, p. 336 et suivantes), M. M.-B. a donné une notice des poésies d'Anne de Graville, fille cadette du seigneur dont il vient d'être question, et principalement du poème d'Arcite et Palamon, imité de la Théséide de Boccace, d'après une vieille traduction en prose, et dédié à la reine Claude, femme de François Ier. C'est sans doute par un *lapsus calami* qu'à l'avant-dernière ligne de la page 340 et à la ligne 12 de la page suivante, on lit le nom de la belle Arcita, au lieu de celui d'Emilia. M. M.-B. n'a pas omis de mentionner le goût d'Anne de Graville pour les livres, goût dont elle avait hérité de son père et qu'elle transmit à sa fille Jeanne, mariée à Claude d'Urfé [1].

Nous avons signalé la belle exécution typographique de l'histoire de Marcoussis, qui en fait un ouvrage digne des bibliothèques les plus élégantes. On peut seulement regretter que ce volume présente quelques erreurs, la plupart faciles à corriger, ou qui ne sont, à vrai dire, que des fautes d'impression. C'est ainsi que dans le court dialogue du prévôt de Paris, Pierre des Essarts, avec Jean de Montagu, on a imprimé *vous comparerez* (vous paierez, vous serez puni). La leçon exacte, telle qu'elle est donnée par Monstrelet [2], est *comparrez*. A la page 67, on voit qu'après l'exécution de Jean de Montagu, ses hôtels et maisons de Paris et du faubourg Saint-Marcel devinrent la proie de Louis, duc de Bavière et comte de Hainaut, frère de la reine Isabeau, qui s'y installa le lendemain même de l'exécution. Le vrai nom du comte de Hainaut alors régnant était Guillaume, ainsi qu'on le voit dans Monstrelet [3], et ce prince n'était pas frère de la reine Isabeau, mais beau-frère du duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur. — A la page 84 on lit que Jean Malet, IVe du nom et septième sire de Graville, avait fait partie, en 1407, de l'ambassade envoyée en Angleterre pour négocier le mariage d'Élisabeth de France avec Richard II. Mais il doit y avoir ici une erreur de date, car le mariage de Richard II avec Isabelle de France fut conclu en 1396. Deux pages plus loin (p. 86, l. 23) le nom de Jacqueline de la Grange a été substitué par inadvertance à celui de sa fille, Jacqueline de Montagu. — François Ier, avant son avénement au trône, n'avait pas le titre de duc (p. 97), mais seulement celui de comte d'Angoulême, ainsi qu'il est appelé exactement plus loin (p. 103). — A la page 141, le nom de Marie de Médicis a

1. On fera bien de rapprocher de la portion de l'ouvrage de M. M.-B. relative à l'amiral de Graville et à sa famille, un chapitre intéressant de M. Le Roux de Lincy, dans sa *Vie de la reine Anne de Bretagne*, Paris, L. Curmer, 1860, in-8°, t. II, p. 114 à 141. L'historien de Marcoussis ne paraît pas avoir eu connaissance de cette belle publication, où il aurait trouvé, entre autres détails curieux, la relation du procès soutenu devant le parlement par Jeanne de Graville contre son second mari, René de Milly, seigneur d'Illiers (*ibid.*, p. 124, 125). M. M.-B. n'a mentionné ce procès que pour dire (p. 109) que l'on n'en connaissait pas les résultats; assertion contredite par les registres du conseil, cités par M. Le Roux de Lincy.

2. *La Chronique d'Enguerran de Monstrelet*, publiée par L. Douët d'Arcq. T. II, p. 43.

3. Edit. déjà citée, t. II, p. 45.

été remplacé fautivement par celui de Catherine. — Dans la note de la page 250 une légère faute d'impression a substitué au nom de de Lessart, ancien ministre de l'intérieur (et des affaires étrangères), le nom plus connu de Delessert. — Enfin, il n'est pas très-exact de dire (p. 226) que la mort de la comtesse d'Esclignac, dans les premiers jours de février 1790, eut lieu au moment où l'assemblée nationale *allait* décréter l'abolition des titres et des priviléges. En effet, ainsi que chacun le sait, cette abolition fut prononcée dans la nuit du 4 août 1789, c'est-à-dire six mois avant l'époque indiquée.

Voilà peut-être des observations bien vétilleuses, nous n'avons pas cru toutefois devoir les supprimer. En premier lieu nous voulions donner à l'historien de Marcoussis la preuve de l'attention soutenue avec laquelle nous avons lu son consciencieux et intéressant ouvrage. Ensuite nous avons pensé que ce livre, en raison même de son tirage très-restreint, pouvant être appelé quelque jour à l'honneur d'une seconde édition, il était bon d'attirer l'attention de l'auteur sur quelques erreurs de détail, qu'il lui sera très-aisé de rectifier.

Ch. Defrémery.

---

97. — **Martin Hylacomylus Waltzemüller,** ses ouvrages et ses collaborateurs. Voyage d'exploration et de découvertes à travers quelques épîtres dédicatoires, préfaces et opuscules en prose et en vers du commencement du XVI[e] siècle; notes, causeries et digressions bibliographiques et autres, par un Géographe bibliophile. Paris, Challamel aîné, 1867. In-8°, vj-176 pages. (Extrait des *Annales des Voyages*.)

Nous ne croyons pas faire d'indiscrétion en levant le voile transparent dont s'est couvert l'auteur de cet intéressant volume, M. d'Avezac, membre de l'Institut, bien connu par ses travaux géographiques. Il a montré ici qu'il a des titres aussi inattaquables au second qu'au premier des noms qu'il a mis en place du sien sur le titre. Ce livre est une sorte de labyrinthe bibliographique, dont les détours surprennent parfois un peu le lecteur, mais finissent, non sans lui avoir offert maint point de vue piquant, par le conduire à un sommet d'où il embrasse un cercle assez étendu et se rend compte du chemin parcouru. Ringmann (en latin *Philesius*), l'ami de Waltzemüller (Hylacomylus), est à côté de lui le centre auquel se rapportent les recherches en apparence un peu éparpillées de l'auteur. Il paraît difficile qu'on ajoute maintenant grand chose à ce que l'érudit *explorateur* a rapporté de ses *voyages* sur ce curieux groupe de savants, spécialement mathématiciens et géographes, réunis à Saint-Dié sous la protection du duc René II de Lorraine, et dont le rôle dans l'histoire de la science n'est pas à mépriser. M. d'Avezac a tiré de la comparaison ingénieuse des éditions de leurs œuvres, de la lecture de leurs préfaces et dédicaces, de l'examen des figures qui les ornent, etc., des résultats en grande partie nouveaux, et qui donnent à ce coin du vaste domaine bibliographique une physionomie tout autre. Il est impossible de donner même une idée générale de ces résultats, qui consistent nécessairement surtout en redressements de petites erreurs, en éclaircissements de confusions longtemps inaperçues, et qui doivent à leur réunion leur principale valeur. — Nous ne dirons que quelques mots d'un des points qu'a touchés M. d'Avezac.

C'est Waltzemüller qui a créé le nom d'Amérique, dans son livre publié en 1507 à Saint-Dié, *Cosmographiæ Introductio*. Il dit en effet, au 3e feuillet (M. Hylacomylus, p. 38) : *Quarta orbis pars, quam quia Americus invenit* AMERIGEN, *quasi Americi terram, sive* AMERICAM *nuncupare licet*. Et au verso du feuillet XV : *Quam non vides cur quis jure vetet ab Americo inventore, sagacis ingenii viro*. AMERIGEN *quasi Americi terram, sive* AMERICAM *dicendam; cum et Europa et Asia a mulieribus sua sortitæ sint nomina*. On savait cela depuis Humboldt, mais ce que M. d'Avezac nous apprend ici, c'est que quelques années plus tard, en 1513, Waltzemüller mieux informé n'attribuait plus à Améric Vespuce la découverte du nouveau continent, et en faisait, dans la *Tabula terre nove* annexée à son *supplément à la géographie de Ptolémée*, honneur à son vrai inventeur : *Inventa est per Columbum januensem ex mandato regis Castelle*. Mais, comme le remarque l'auteur, « il était » trop tard. Entre l'erreur hâtive et la vérité tard venue, le choix du vulgaire ne » pouvait être douteux; l'erreur, comme toujours (?), demeura consacrée. » — Dans cette même *Cosmographiæ introductio* de 1507, Waltzemüller donnait la traduction de la lettre d'Améric Vespuce sur ses quatre voyages à Lorenzo di Pierfrancisco de' Medici Popolani (d'une branche cadette des Médicis, opposée à la branche aînée), qui avait été faite, comme nous l'apprend M. d'A., par le chanoine Jean Basin de Leudacour, d'après un texte français. Par une falsification fréquente à cette époque, on avait substitué au florentin Lorenzo le duc de Lorraine René comme correspondant du navigateur italien. A ce propos, M. d'A. entre dans les plus curieux détails sur les différentes éditions et traductions de cette lettre. La première édition isolée est en latin; le traducteur se nomme Jocundus, et M. d'A. nous apprend que ce Jocundus est l'architecte et mathématicien Fra Giovanni del Giocondo de Vérone, qui vint à Paris au commencement du XVIe siècle et y construisit le pont Notre-Dame et le Petit-Pont : voilà pourquoi cette édition parut à Paris. Des diverses éditions de cette traduction latine découlent toutes les autres. Une version italienne, due à Ange Trévisan, fut insérée dans un recueil publié en 1504 à Venise par Fracanzio de Montalboddo, mais attribuée, sur la foi d'une étrange méprise de Humboldt, à un bibliophile, Zorzi, qui n'est qu'un des possesseurs de ce recueil. Mais Fracanzio trouva bon de dire que cette version avait pour original, non du latin, comme c'était le fait, mais de l'espagnol, de sorte qu'au lieu de reproduire le : *ex italica in linguam latinam Jocundus interpres hanc epistolam vertit*, il mit : *de spagnola in lengua romana el Jocondo interprete questa epistola ha traducta*. Le traducteur français du recueil, Mathurin du Redouer, dit à la suite : *De langue espagnole en langue romaine le joyeux interpréteur ceste epistre a translatée*. Le traducteur allemand Ruchammer reproduit ces indications, mais la lettre est adressée à « Laurent, fils de Pierre, *médecin* à Florence (*arzte zu Florentia*) » pour *de Medici!* Enfin le moine cistercien Madrugnano, qui retraduisit en latin le recueil italien de Fracanzio, dit qu'Améric Vespuce était au service du roi de Portugal et non de Castille, et substitua sans façon le *portugais* à l'*espagnol*. « Et de graves érudits, dit M. d'A., ont discuté sérieusement de pareilles autorités! »

En voilà assez pour faire voir combien on peut s'instruire dans le nouveau livre de M. d'Avezac; ajoutons qu'il a tout fait pour égayer la promenade du lecteur dans les sentiers étroits et parfois un peu épineux de ce fourré bibliographique. Ξ.

---

98. — **Antonio Perez,** l'Art de gouverner, discours adressé à Philippe III (1598), publié pour la première fois en espagnol et en français, suivi d'une étude sur la Consultation de Melchior Cano à Philippe II (1555), par J. M. Guardia. Paris, Plon, 1867. In-8°, lxxxij-398 pages. — Prix : 8 fr.

Le mémoire étendu que M. Guardia vient de publier et de traduire d'après deux manuscrits, l'un acheté à la vente des livres de M. de Puibusque, l'autre appartenant à la Bibliothèque impériale, a une véritable importance historique; c'est un nouveau et grave document sur les résultats du règne de Philippe II, et sur la triste situation de l'Espagne à la mort de ce monarque. Tel est en effet le véritable caractère de cet écrit, malgré le titre trop général, *El Conocimiento de las Naciones*, que M. Guardia a conservé en le modifiant. Un second titre, qui suit la dédicace, donne une idée beaucoup plus juste de l'ouvrage, et en indique nettement les divisions : « Discours au roi notre maître sur la situation de ses » états et de ses domaines, et sur celle des puissances amies et ennemies, suivi » de réflexions sur la manière de se conduire à l'égard des unes et des autres. » Ce titre est le seul qui se trouve dans deux manuscrits de la Bibliothèque nationale de Madrid, conformes d'ailleurs à ceux de M. Guardia, et dans un autre manuscrit du British Museum, cité par M. le marquis de Pidal [1]. M. Guardia juge lui-même que le premier a été ajouté après coup.

Il en est de même du nom d'Antonio Pérèz, donné seulement par les deux manuscrits de Paris. Après la lecture de la savante introduction de M. Guardia, on ne peut s'empêcher d'être surpris qu'il ait maintenu ce nom en tête de son volume. Lui-même, en effet, par une ingénieuse et solide argumentation, a démontré que ce mémoire est en réalité l'œuvre d'un contemporain d'Antonio Pérèz, d'un remarquable traducteur de Tacite, de don Balthazar Alamos de Barrientos. C'est le nom que donnent les catalogues de la Bibliothèque de Madrid; c'est celui que porte le manuscrit de Londres. D'ailleurs le caractère et la vie de Pérèz s'accordent mal avec un écrit plein de patriotisme et de principes généreux; et le style simple et grave du Discours à Philippe III contraste étrangement avec les hyperboles et les jeux d'esprit si chers à Pérèz. A ces présomptions morales, M. Guardia a voulu joindre des preuves matérielles, et il les a trouvées dans un heureux rapprochement entre le Discours à Philippe III et deux autres écrits. La Bibliothèque impériale possède deux manuscrits d'un opuscule espagnol [2], adressé au duc de Lerma, ministre de Philippe III, et souvent attribué à Antonio Pérèz. L'auteur de ce mémoire, délivré, par le cré-

---

1. *Historia de las alteraciones de Aragon en el reinado de Felipe II*, t. III, p. 29-30.
2. *Norte de principes, vireyes, presidentes, consejeros, gobernadores, y advertimientos politicos sobre lo publico y particular de una monarchia*, etc.

dit du puissant ministre, d'une longue captivité, donne à son bienfaiteur des conseils sur le gouvernement. Or cet opuscule n'est guère qu'un abrégé de la dernière partie du Discours à Philippe III; quelques passages en sont textuellement extraits, et l'auteur dit lui-même : « J'ai traité ce sujet avec plus d'étendue » dans un discours que je présentai à S. M. au commencement de son règne, » alors que j'étais abimé dans le malheur. »

Ce premier point constaté, M. Guardia a recherché la traduction de Tacite de Barrientos. Or, en étudiant deux morceaux qui l'accompagnent, un discours sur l'utilité de l'histoire, et un ensemble de pensées extraites de l'historien latin sous le titre d'aphorismes, M. Guardia a reconnu que l'auteur de l'opuscule a puisé à pleines mains dans le discours sur l'histoire et dans les aphorismes, et que des phrases entières ont été transportées d'un ouvrage dans l'autre. Barrientos, auteur du Tacite, a donc également écrit l'opuscule au duc de Lerma et par conséquent aussi le Discours à Philippe III. Remarquons en outre que Barrientos a dédié son Tacite à ce même duc de Lerma, qu'il nomme son libérateur. Or nous savons par le biographe espagnol, Nicolas Antonio, que Barrientos, ami d'Antonio Pérèz, fut jeté en prison après la fuite du célèbre secrétaire d'état, et qu'il n'en sortit qu'en 1600, après douze années de captivité, par l'influence du duc de Lerma. Courageusement fidèle à son ami malheureux, il le défendit longtemps même du fond de sa prison; il l'abandonna cependant quand il eut la preuve de ses intrigues coupables auprès de Henri IV et d'Elisabeth. La traduction de Tacite, envoyée à Philippe II dès l'année 1594, ne fut publiée qu'en 1613. C'est de sa prison que Barrientos adressa au nouveau roi, en 1598, le Discours qui nous occupe, et, sans parler de l'Épitre dédicatoire, il fait allusion à ses infortunes et au commencement et à la fin de ce mémoire. Toutes les circonstances biographiques s'accordent donc parfaitement avec les conclusions de M. Guardia. La preuve serait complétée par la découverte du manuscrit original. Il serait sans doute facile de trouver en Espagne quelque autographe de Barrientos : grâce à cette pièce, on reconnaîtrait probablement que le manuscrit du British Museum est l'original. Dès aujourd'hui les titres de Barrientos sont assez solidement établis, pour qu'on regrette de ne pas lire son nom en tête du Discours à Philippe III.

Dans la première partie de son mémoire, l'auteur étudie successivement tous les états de la monarchie, et il marque avec précision pour chacun d'eux les maux du présent et les dangers de l'avenir. Les Pays-Bas sont indépendants de fait; les états italiens n'aspirent qu'à se détacher de l'Espagne; le Portugal est aussi ennemi que le lendemain de la victoire; l'Espagne dépense annuellement de grosses sommes pour conserver cette ruineuse conquête, et l'historien laisse échapper cet aveu significatif : « S'il faut payer si cher l'annexion de ces états » à votre couronne, mieux vaudrait être leur tributaire que leur maître. » Le conseiller de Philippe III n'est pas plus satisfait de l'état des Indes : il signale l'avidité et l'ineptie de l'administration, les bases vicieuses sur lesquelles est

établie la propriété, l'antagonisme qui existe entre les différentes classes d'habitants; il y découvre dès cette époque les éléments de révolte et de séparation qui ont produit, deux siècles plus tard, la chute de cette domination déjà si ébranlée. Mais la situation des provinces de la mère-patrie n'est pas plus rassurante : la Catalogne et l'Aragon, frappés sans pitié par Philippe II, regrettent amèrement leurs anciennes libertés et aspirent à rompre l'union avec la Castille. La Castille même, le cœur de la monarchie, la Castille toujours fidèle et dévouée, qui a payé de son argent et de son sang tant d'expéditions et de conquêtes, est tombée dans un état d'épuisement que l'auteur retrace avec énergie : « Les » grandes cités se dépeuplent; les villages n'ont plus d'habitants; les bras man- » quent pour la culture, on fuit pour échapper aux impôts..., le pays a été » saigné à blanc; à la richesse et à l'abondance ont succédé partout la misère, » l'indigence. »

A cette triste situation intérieure se joignent les menaces de l'extérieur. Les principautés italiennes sont toutes secrètement ennemies; la France a signé la paix, mais ni son roi ni son peuple n'ont oublié le rôle que l'Espagne a joué dans leurs malheurs. Elle saisirait avec joie l'occasion d'une revanche, et par combien de points elle touche aux états du roi d'Espagne! Mais Philippe III a une ennemie déclarée, animée à la fois par la haine religieuse et par des pensées de commerce et de domination maritime, c'est l'Angleterre : et l'auteur montre au roi les corsaires anglais se jetant hardiment sur les vaisseaux espagnols, enlevant les convois qui apportent à la péninsule l'or de l'Amérique, ravageant les côtes de l'Espagne et du Portugal, et pénétrant jusque dans les ports les plus considérables pour les piller avec autant d'impunité que d'audace. Les rivages de la Sicile et du royaume de Naples ne sont pas plus à l'abri des incursions des Turcs, et l'Espagne, naguère maîtresse des mers, n'a plus de flottes pour repousser ces insultes et pour les punir.

A quels remèdes demander la guérison de tant de maux? Il en est un que le sage conseiller recommande partout, c'est l'adoption d'une politique de conciliation et de justice à l'intérieur, de modération et de paix à l'extérieur. Calmer le mécontentement des provinces, en les visitant et en leur apportant des gages de réparation, proclamer en Aragon une amnistie générale, rétablir les anciennes libertés, détruire ces forteresses « monuments de servitude et de conquête, qui » entretiennent les haines, et ne suffisent jamais à maintenir les peuples dans » l'obéissance; » traiter les Portugais non en vaincus, mais en sujets légitimes; se concilier la noblesse et le clergé d'Italie; quant à la Castille, se hâter d'alléger les charges qui l'accablent, réduire les impôts, réduire les frais énormes de la justice, se garder, en matière de finances, des expédients qui procurent une richesse illusoire, repousser surtout le plus odieux de tous, celui que Philippe II n'avait pas craint d'employer, la banqueroute, contre laquelle l'auteur proteste avec une éloquente hardiesse, voilà ce que Barrientos conseille pour l'intérieur. Quant aux rapports avec l'étranger, il voudrait qu'on renonçât franchement à la politique de guerre et de conquêtes, cause véritable de tous les malheurs de

l'Espagne, et qu'on accordât enfin à cette monarchie épuisée la paix dont le désir est au fond de toutes ses souffrances, de toutes ses plaintes, la paix sans laquelle elle va défaillir. Contre l'Angleterre seule il faut continuer la guerre, parce qu'il y va de la possession des Indes et des libres communications entre la métropole et ses colonies. Mais il faut combattre les Anglais avec la tactique des Anglais : point de grands armements, point de flottes; quelques escadres qui garderont le détroit de Gibraltar, qui surveilleront la Manche, qui donneront la chasse aux vaisseaux de l'Angleterre, qui couperont ses communications avec le Levant, et la mettront ainsi aux abois; en outre, autorisation aux particuliers d'armer des bâtiments de guerre qui feront contre des corsaires métier de corsaire. Plus on relit ce livre, plus on est frappé de l'intelligence politique de celui qui l'a écrit, de la justesse de ses vues et de ses prévisions. Mais Philippe III et ses ministres ne surent pas entendre ces avertissements prophétiques et profiter de ces conseils; et ce mémoire publié aujourd'hui, près de trois siècles après l'époque où il fut composé, ne sert qu'à nous prouver une fois de plus que les leçons de l'histoire et de la sagesse sont presque toujours perdues pour les souverains et pour les peuples.

M. G. a complété son volume par une intéressante étude déjà publiée dans un recueil périodique. La *Consultation du docteur Cano à Philippe II*, document récemment découvert et produit par M. Luiz de Usoz-y Rio, éclaire d'un jour nouveau un côté de la politique du redoutable monarque et la situation religieuse de ses états. Elle fut écrite à la requête du roi, au moment le plus vif de la lutte entre l'Espagne et le fougueux et inflexible Paul III, dont le cœur italien, plein de haine pour la domination espagnole, n'aspirait qu'à en délivrer l'Italie, et cherchait partout des ennemis à Philippe II. On est surpris de voir que le terrible défenseur du catholicisme au XVIe siècle fut sur le point de provoquer un schisme dans l'Église et qu'il alla puiser auprès des plus savants théologiens des universités espagnoles des arguments pour combattre le souverain pontife, et pour déférer au concile de Trente la conduite du pape et les abus du gouvernement ecclésiastique. La réponse du célèbre dominicain, sanctionnée par l'adhésion des docteurs les plus autorisés de l'Espagne, nous montre aussi les dispositions de la partie la plus éclairée de cette Église; de même que nous apprenons par les plaintes du docteur Cano dans quel état d'abaissement se trouvaient les évêques d'Espagne, nommés directement par Rome, choisis parmi les créatures du pontife, près duquel ils résidaient habituellement, sans pouvoir, sans influence dans leurs diocèses, annulés entre les envahissements continuels de l'inquisition, et la juridiction de la cour de Rome, qui s'était emparée, non sans grand préjudice de temps et d'argent pour les intéressés, de la plupart des affaires ecclésiastiques. La pensée du docteur Cano est de créer à l'Église d'Espagne une sorte d'indépendance intérieure, de relever l'importance et la dignité des évêques, de supprimer les sources abusives de gros revenus que le Saint-Siége tirait du pays, et d'appliquer aux besoins des habitants ces trésors qui allaient entretenir les armements et le luxe de la cour pontificale.

Les scrupules de Philippe II arrêtèrent bientôt ces projets de réformes, et,

loin de profiter de sa victoire pour les imposer à Paul III, il ne sut que s'humilier devant le pontife. Mais l'incident méritait d'être connu, et les lecteurs qui ne pourront interroger le texte espagnol trouveront avec plaisir dans l'étude de M. G. les traits les plus caractéristiques de cette consultation, si étrange, à première vue, chez un moine dominicain de l'Espagne, au milieu du XVIe siècle.

Le beau volume de M. G. est encore enrichi de trois curieux autographes d'Antonio Pérèz et de Philippe II. L'introduction est accompagnée aussi de trois pièces justificatives, dont une surtout, le placet adressé par Alamos de Barrientos à Philippe II touchant Antonio Pérèz, a beaucoup d'intérêt.

F. DELTOUR.

---

99. — **Henri de Valois et la Pologne en 1572,** par le marquis DE NOAILLES. Paris, Michel Lévy, 1867. 3 vol. in-8°, 418, 502 et 628 pages.[1]

M. de Noailles, au début de son livre (p. 6), a eu raison de dire de l'élection de Henri de Valois au trône de Pologne, que cet épisode diplomatique est peu connu, et qu'il mérite de l'être; il a eu raison d'ajouter que cet épisode « marque une des époques les plus importantes de l'histoire de Pologne, pour laquelle il ouvrit une ère nouvelle, et se lie intimement à l'histoire de France, dans un de ses moments les plus critiques. » Le jeune écrivain n'a rien négligé pour combler du premier coup la regrettable lacune qui subsistait, depuis près de trois cents ans, dans notre littérature historique. Sa monographie, sur quelques points secondaires, pourra être perfectionnée, mais elle ne sera pas refaite, et il n'est pas probable que les érudits les plus versés dans la connaissance des choses françaises et polonaises de la seconde moitié du XVIe siècle, trouvent moyen d'ajouter quoique ce soit de considérable au riche butin que M. de N. a recueilli avec tant de zèle et, j'ose dire, avec tant d'amour.

L'ouvrage s'ouvre par un examen de la situation intérieure et extérieure de la France, au commencement de l'été de 1572. Là, M. de N. apprécie, en quelques traits rapides, mais frappants, Catherine de Médicis, Charles IX, l'amiral de Coligny qui faillit, « en l'arrachant à l'influence de sa mère, sauver le jeune roi de la malédiction de l'histoire, » Henri de Valois, pour lequel il se montre justement sévère, la Saint-Barthélemy, contre laquelle il s'élève avec une éloquente indignation. De la France passant bientôt à la Pologne, M. de N., après avoir retracé le portrait du roi Sigismond Auguste, remonte jusqu'aux anciennes dynasties des Lechs et des Piasts, puis s'occupe de la dynastie des Jagellons qu'il suit du regard le plus clairvoyant dans ses diverses et glorieuses luttes contre l'ordre teutonique et l'empire, contre les Moscovites et contre

---

1. Les trois volumes sont splendidement imprimés. En tête du premier a été reproduit le sceau de Henri de Valois, roi élu de Pologne, et à la fin se trouve une admirable carte de la Pologne à la mort de Sigismond-Auguste, en 1572, dressée par M. Félix Wrotnowski pour le présent ouvrage. Le second volume est enrichi du *fac-simile* d'un tableau publié à Paris en 1573, à la suite d'une brochure devenue fort rare, et sur lequel étaient indiqués les avantages ou les inconvénients que pouvait apporter à la Pologne l'élection de chacun des compétiteurs.

les Turcs et les Tartares. On a là, en quelques chapitres très-soigneusement étudiés, toute une histoire de la Pologne, que complètent d'amples et remarquables descriptions de ce pays, de ses fleuves, de ses lacs, de ses forêts, de ses plaines, de ses frontières. Aux détails géographiques succèdent des détails non moins intéressants sur les institutions de la Pologne au XVIe siècle, sur ses lois, sur son sénat, sur ses diètes, sur sa turbulente noblesse, etc. Les innombrables renseignements groupés dans ces pages ont été tous puisés aux meilleures sources, trop négligées par les devanciers de M. de N. Aussi nulle part, ce me semble, l'image de la vieille Pologne ne se reflète plus fidèle, plus lumineuse, plus vivante.

Le second volume tout entier est rempli par le récit de l'élection de Henri de Valois. Les mille intrigues, les mille menées des partisans et des adversaires de la candidature du duc d'Anjou ont fourni à M. de N. le sujet de plusieurs chapitres bien piquants. Possesseur de tous les secrets des négociateurs français et étrangers, l'historien ne laisse pas une seule démarche dans l'ombre : paroles, écrits, actions, il a tout connu, tout analysé, et il nous fait, pour ainsi dire, assister à la complète représentation d'un drame qui fut si fécond en incidents et en péripéties.

Le héros de ce drame, ce n'est point Henri de Valois, dont le rôle est au contraire des plus effacés : c'est l'évêque de Valence, Jean de Monluc [1], le frère du maréchal Blaise de Monluc, diplomate qui, dans le XVIe siècle, n'eut guère d'égal et auquel nul ne fut supérieur. M. de N. s'est habilement servi des lettres, malheureusement trop rares, qui nous ont été conservées de ce grand politique, heureuse personnification de l'ardente activité et de l'incomparable adresse de la race gasconne. Pour beaucoup de lecteurs, les aventures de Jean de Monluc, depuis son départ de Paris (17 août 1572) jusqu'au jour où, se jouant de toutes les complications et de toutes les difficultés, il réussit à poser la couronne des Jagellons sur le front du duc d'Anjou (11 mai 1573), auront tout l'attrait de la nouveauté, un grand nombre de particularités ayant été empruntées à des documents ou entièrements inédits ou très-peu répandus. Tout en mettant en pleine lumière les services rendus alors par l'évêque de Valence à la cause française, M. de N. n'oublie pas d'appeler notre attention sur les efforts de ceux qui, de près ou de loin, furent les collaborateurs de ce conseiller favori de Catherine de Médicis : parmi les premiers, Jean de Balagny, Jean Choisnin, Jean Bazin, l'abbé de l'Isle (Gilles de Noailles), Gui de Saint-Gelais, seigneur de Lanssac ; parmi les seconds, Gaspard de Schomberg, ambassadeur auprès des princes d'Allemagne [2] et surtout l'illustre évêque de Dax, François

1. M. de N. écrit toujours *Montluc*. Il y a déjà longtemps que j'ai protesté contre l'illégitime emploi de la lettre *t* dans un nom que l'évêque de Valence et l'auteur des *Commentaires*, ainsi que tous les membres de leur famille, ont constamment écrit Monluc. M. de Ruble a joint sa protestation à la mienne (*Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc*, t. I, Introduction, p. XIV).

2. Toute la correspondance de Schomberg, pour ce qui concerne l'élection de Pologne, est reproduite dans le tome III, ainsi que celle de Vulcob, ambassadeur du roi de France à Vienne.

de Noailles, qui, représentant alors Charles IX à Constantinople, employa, au profit et à l'honneur de la politique française, la puissante influence que lui donnaient son ferme caractère et son souple génie. M. de N. a eu le bonheur de trouver dans les archives de sa famille, au château de Maintenon, un *Registre des dépêches reçues et envoyées au Voiage et Légation de messire François de Noailles, evesque d'Acqs*, etc., et il a tiré le meilleur parti de cet inappréciable recueil [1].

Rarement, du reste, auteur a eu à sa disposition d'aussi abondants et d'aussi excellents matériaux. Pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir le troisième volume, consacré aux documents et pièces justificatives. Ces documents ont été choisis entre tous ceux qui ont servi à écrire *Henri de Valois et la Pologne en* 1572. A très-peu d'exceptions près, ils n'avaient jamais été publiés; ils proviennent de la Bibliothèque impériale, de la Bibliothèque de l'Arsenal, des Archives historiques du département de la Guerre, des Archives du château de Maintenon, du *British Museum*, de la collection particulière de M. Armand Baschet, et surtout de la bibliothèque du prince Ladislas Czartoryski. Mais, au sujet des extraits des trois cents volumes in-folio de pièces rares et inédites réunies, vers la fin du siècle dernier, par l'évêque historien et poète Adam Naruszewicz, et qui sont si bien placées entre les mains du prince Czartoryski, j'exprimerai un regret : c'est que ces extraits nous aient été donnés en langue polonaise. La plupart des lecteurs seront, je le crains, comme moi, devant ces inintelligibles documents, dans la désagréable attitude du renard à jeun devant le perfide « vase à long col et d'étroite embouchure » que lui servit la cigogne. Pourquoi ne pas imiter, en cette occasion, Gilles de Noailles, qui écrivait à Charles IX, le 27 mars 1573 (t. II, p. 223) : « Et affin, Sire, que puissiez entendre que c'est de la dicte » confédération, je vous en envoye une traduction que j'en ai faicte en françoys, » après l'avoir premièrement faict mectre en latin?... » Je me hâte d'ajouter que plusieurs des documents tirés de la collection Naruszewicz sont eux aussi en latin, que quelques-uns même sont en français, et qu'en somme mes observations n'atteignent qu'un certain nombre d'entre eux, une quarantaine environ.

Si l'on me demandait quels autres reproches peuvent être adressés à M. de N., je répondrais que ces reproches sont insignifiants et qu'ils doivent être rangés, à cause de leur insignifiance, parmi ces reproches qui louent. En examinant minutieusement, et pour ainsi dire à la loupe, la partie du livre que je suis le mieux préparé à juger, celle qui est relative à ce Jean de Monluc dont je viens précisément d'écrire la vie, je ne trouve guère à reprendre que de légères inexactitudes du genre de celle-ci : « Il déploya ses talents dans *seize* grandes

---

1. M. de N. nous avertit (I, p. 57, note 1) que cette correspondance a été en partie publiée par M. Charrière (*Négociations de la France dans le Levant*), mais sur des copies incomplètes et dont l'exactitude n'est pas toujours rigoureuse. Cent trente et une pièces seulement de la correspondance de l'évêque de Dax figurent dans cette publication; le registre des archives de Maintenon en comprend quatre cent dix-huit : instructions, dépêches de l'ambassadeur et de la cour, mémoires, etc. Les extraits des lettres de François de Noailles forment une des principales parures du livre. Voir surtout un beau passage contre la Saint-Barthélemy (t. I, p. 31) et diverses autres remarquables citations (*ibidem*, p. 57, 59, 61, 63, 69, 72, etc.).

ambassades (t. I, p. 93) ». Tous les biographes de l'évêque de Valence, même les plus savants, tels que Jacques Echard et le P. Griffet, dont M. de N. ne paraît pas avoir consulté les notices, avaient cru aussi aux seize ambassades. Pourtant Jean de Monluc lui-même a déclaré, dans sa première harangue à la noblesse de Pologne (10 avril 1573), que c'était là sa quinzième légation, et comme M. de Noailles remarque avec raison (t. I, p. 94) que « l'ambassade de Polo- » gne fut la dernière mission de l'évêque de Valence, » on voit que le chiffre adopté par l'auteur doit être définitivement repoussé. — Ce ne fut point à Rome que le frère de Blaise de Monluc « débuta dans la carrière diplomatique » (I, 93). Auparavant (août 1536), François Ier lui avait confié une mission dans le Levant. (Lettre de Jean de Monluc au cardinal du Bellay dans le tome 265 de la collection Dupuy, reproduite en partie par Ribier dans ses *Lettres et mémoires d'estat*, 1677, t. I, p. 23 et *in extenso* par M. Charrière, *Négociations de la France*, etc., t. I, p. 327.) — La mère de Jean de Monluc ne s'appelait pas Françoise de Stillac (I, p. 94), mais d'Estillac. — La famille de Monluc formait-elle une branche de Montesquieu d'Artagnan (I, 94)? D'abord, il aurait fallu dire Montesquiou et non Montesquieu; ensuite, de doctes généalogistes ont soutenu que la maison de Monluc a toujours été distincte de la maison de Montesquiou, et que les armoiries des deux maisons ne se ressemblant pas, il est impossible de rattacher la première à la seconde. — Monluc ne se réfugia pas dans la petite ville de Saint-Michel (I, 98), mais de Saint-Mihiel (Meuse). — L'évêque de Valence, dans sa lettre au secrétaire d'Etat Brulart, du 20 novembre 1572, ne dit pas, faisant allusion à la nouvelle de la Saint-Barthélemy : « Ce malheureux » vent qui est venu de France *a coulé* le navire que nous avions jà conduit à » l'entrée du port » (II, p. 125, et III, p. 218), mais seulement : *a reculé* le navire, etc. [1]. — Peut-être M. de N. aurait-il dû s'étendre davantage sur la réfutation faite, par Zacharias Furnesterus (pseudonyme de Hugues Doneau, ce qu'il ne nous dit pas), de l'apologie du duc d'Anjou, due à la plume de Jean de Monluc, réfutation qui méritait mieux qu'une mention de deux lignes (II, p. 144 et p. 157), et surtout ne pas entièrement passer sous silence la réponse adressée au jurisconsulte huguenot par l'éminent jurisconsulte Cujas, l'ami dévoué de l'évêque de Valence (in-8°, 1574). Comme pour nous dédommager de cet oubli, l'auteur insiste beaucoup (II, p. 145-156) sur le mémoire justificatif de la Saint-Barthélemy qu'eut la faiblesse de rédiger Guy du Faur de Pibrac, le vertueux auteur des quatrains. — Çà et là quelques renseignements auraient pu être ajoutés à tous ceux que nous offrent les trois volumes dont je m'occupe, et, par exemple, après les charmantes pages consacrées à la brillante réception faite au roi fugitif à Venise [2], j'aurais aimé à trouver quelques détails sur son

1. En général, les transcriptions de M. de N. ne sont point ce que je les voudrais, absolument littérales. Ainsi, dans cette même lettre de Monluc à Brulart, il met *conduit* pour *conduict*, *content* pour *contant*, *autruy* pour *aultruy*, *je dis* pour *je dics*, *je sais* pour *je sçay*, etc. Une copie qui n'est pas de tout point conforme à l'original perd notablement de sa valeur : c'est comme une traduction libre.

2. M. Jal a cité (*Dictionnaire critique*, au mot *Henri III*) un récit de toutes ces fêtes par

entrée non moins triomphale à Mantoue [1]. Enfin une table alphabétique des matières aurait été, ce me semble, une chose bien désirable à la fin d'un ouvrage aussi considérable et qui est destiné à être, non-seulement beaucoup lu, mais encore souvent consulté.

Avant de terminer ce compte-rendu, je tiens à dire que ce qui, dans le livre de M. de N., m'a paru plus digne d'éloges encore que le talent de l'écrivain, que la conscience de l'érudit, c'est l'honnêteté de l'historien. De la première à la dernière page, M. de N. se montre l'inexorable ennemi de tout ce qui est injuste, l'admirateur enthousiaste de tout ce qui est vraiment noble et beau. Ce n'est pas seulement en faveur de la chevaleresque Pologne qu'éclatent ses sentiments généreux : toutes ses appréciations, qu'elles s'appliquent à l'histoire du XVIe siècle ou à celle de nos jours, montrent en lui autant d'élévation de cœur que de rectitude d'esprit, et je crois justifier suffisamment mes paroles en citant les éloquentes considérations qui terminent l'ouvrage et qui en résument si bien l'idée générale (II, p. 493) : « Nous avons vu la Pologne, un instant compro- » mise entre les mains du fils de Catherine, renaître libre, forte et prospère entre » les mains de son successeur. Nous laissons à nos lecteurs le soin de comparer » le règne honteux de Henri III à celui de Henri de Bourbon, l'astuce impuis- » sante du dernier Valois à la loyauté féconde du Béarnais, la France corrom- » pue, tombant en dissolution, à la France rajeunie par le vainqueur de Coutras, » pleine de sève, d'avenir et de gloire. De ce double parallèle ressort une grande » et fortifiante leçon : il n'y a pas d'entraînement fatal pour les peuples, de dé- » cadence nécessaire; un siècle n'est pas à tel ou tel système, comme le temps » est au froid ou à la pluie; l'homme reste toujours l'instrument de sa destinée : » lancées sur une pente funeste, les nations peuvent y être arrêtées par le carac- » tère et l'exemple de ceux qui gouvernent; elles peuvent l'être surtout par les » efforts et la volonté de ceux qui sont gouvernés. »

T. DE L.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

GRASER, Die Gemmen des Kœnigl. Museums zu Berlin (Berlin, Calvary). — JACOBY, De Studiis Leibnitii Aristotelicis (Berlin, Calvary). — GAUTIER, les Épopées françaises (Palmé). — HOUSSE, Die Katakomben oder das unterirdische Rom (Luxemburg, Brück). — CASTAN, Monographie du palais Granville à Besançon (Imprimerie Impériale). — NICOLAS, Le Symbole des Apôtres (Michel Lévy). — DESNOIRESTERRES, La Jeunesse de Voltaire (Didier). — TAMIZEY DE LAROQUE, Essai sur Florimond de Raymond (Aubry).

---

un témoin oculaire, Francesco Sansovino, « un des historiens les mieux informés du XVIe » siècle en ce qui touche Venise. » M. de N. ne dit rien des « 500,000 écus de pierreries » de la couronne » que le roi de Pologne emporta, selon M. Henri Martin (t. X).

1. Le département des manuscrits de la Bibliothèque Impériale possède à ce sujet une relation spéciale de Blaise de Vigenère, dont M. de N. a mentionné plusieurs fois les ouvrages suivants : *les Chroniques et Annales de Poloigne*, in-4°, Paris, 1573, et *Description du royaume de Pologne* (*ibidem*, même année, même format).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 21 — 25 Mai — 1867

100. — **Le Livre de l'Agriculture d'Ibn-al-Awwâm,** traduit de l'arabe par J.-J. Clément Mullet. Paris, A. Franck, 1864-67. 2 vol. in-8°. — Prix : 20 fr.

Depuis longtemps déjà M. Clément-Mullet a dirigé ses études vers les sciences naturelles chez les Arabes, et plusieurs mémoires insérés dans le *Journal asiatique* lui ont fait sur ce terrain une place honorable. Il couronne aujourd'hui la série de ses mémoires par un ouvrage de longue haleine, la traduction du traité d'Agriculture d'Ibn-al-Awwâm, publié une première fois, texte et traduction, par le moine espagnol Bianqueri, en 1802. Les lecteurs auxquels les études orientales sont peu familières vont peut-être se heurter contre ce titre d'agriculture arabe et il leur semblera qu'un traité d'agriculture arabe doit être une œuvre de pure routine, se maintenant dans un cercle aussi étroit que possible; il leur semblera que si les Arabes ont pu s'approprier les sciences grecques, il en est autrement de l'agriculture qui a un fonds propre et des pratiques spéciales à chaque pays. Un mot va dissiper ces craintes. L'agriculture dont il s'agit ici n'est pas celle des peuples pasteurs de la péninsule arabique, mais bien celle de la florissante Espagne au moyen-âge. Il y a plus. L'auteur a puisé à toutes les sources et ce n'est pas là le côté le moins curieux de son ouvrage. Sans parler des littératures grecque et latine que l'auteur a mises à contribution, il est une autre source, celle des Chaldéens qui nous fournit des renseignements du plus haut intérêt, aujourd'hui surtout que les monuments de l'Assyrie commencent à nous révéler leurs secrets. Voilà donc un livre qui s'adresse aux érudits non moins qu'aux praticiens.

M. M. a fait précéder sa traduction d'une préface qui ne contient pas moins de cent pages, et il y discute toutes les questions que soulève son sujet.

Ibn-al-Awwâm habitait Séville et vivait au douzième siècle de l'ère chrétienne. Il était lui-même agriculteur et bien souvent il met en avant les résultats de sa propre expérience. Il faut dire toutefois que cette expérience entre pour une faible part dans son traité, comme du reste il nous l'apprend lui-même. « Après » avoir lu les livres sur l'agriculture laissés par les agronomes musulmans d'Es- » pagne, et ceux qui viennent d'autres agronomes anciens qui écrivirent anté- » rieurement sur la culture des divers terrains, mon attention s'est fixée sur » ce que ces ouvrages contenaient de plus intéressant. Je rapporte les opinions » de ces écrivains textuellement, selon qu'ils les ont consignées dans leurs » œuvres sans jamais chercher à modifier l'expression. » « Quant à moi, dit-il

» plus loin, je n'avance rien qui me soit propre sans qu'il ait été démontré par » plusieurs expériences. »

L'ouvrage se divise en deux parties qui correspondent aux deux tomes de la traduction. Dans la première, il est question des terres, des engrais, des eaux, des jardins, des arbres et de toutes les questions qui s'y rattachent, telles que la greffe et la fécondation artificielle, leurs maladies, la conservation des fruits, etc. La deuxième partie, non moins étendue que la première, traite des semis et du bétail en général. On pourrait être plus exigeant aujourd'hui sur la distribution des matières; mais en somme, rien de ce qui se rattache à l'agriculture n'est oublié, pas même la culture des plantes industrielles et les procédés de fabrication des divers produits qu'en retire l'industrie, non plus que les constructions, la destruction des animaux nuisibles, etc. Parmi les passages les plus remarquables on peut citer les chapitres consacrés aux engrais, à la culture des arbres (au nombre d'une cinquantaine) et à leurs maladies, à la conservation des fruits, aux procédés de distillation, etc. Nous recommanderons tout particulièrement les derniers chapitres qui sont un véritable traité de zootechnie et d'hippiatrique, ne comprenant pas moins de trois cents pages.

Comme nous l'avons dit, l'œuvre d'Ibn-al-Awwâm est une compilation pour laquelle il a mis à contribution les écrits de ses devanciers, chaldéens, grecs, latins et arabes, surtout ceux des arabes espagnols. Avant Ibn-al-Awwâm les Arabes d'Espagne avaient déjà composé des ouvrages d'agriculture, notamment Ibn-al-Heddjâdj, auteur du *Moghna*, composé vers la fin du onzième siècle de l'ère chrétienne. C'est dans ce livre qu'Ibn-al-Awwâm a pris ses citations d'auteurs grecs et latins, dont les noms plus ou moins défigurés par les copistes seront longtemps encore le désespoir des commentateurs. Quatre seulement sont incontestables, ceux d'Aristote, de Dioscorides, de Galien et d'Hippocrate (le vétérinaire). Les autres, au nombre d'une vingtaine, sont diversement interprétés. M. M., pour l'acquit de sa conscience, a fait tout ce qu'il a pu pour apporter quelque lumière dans la question. Nous espérons que le dernier mot n'est pas dit et que la comparaison faite avec d'autres ouvrages pourra fournir de nouveaux éléments. Quelques-uns de ces noms sont cités par Ibn-Beithâr, et nous aurons peut-être quelque jour à y revenir.

Le plus curieux des ouvrages cités par Ibn-al-Awwâm est sans contredit l'Agriculture nabatéenne. Mais quand et comment cet ouvrage fut-il composé? Plusieurs orientalistes en ont cherché la solution: en France, MM. Quatremère et Renan, à l'étranger MM. Meyer, Chwolsohn et Gutschmid. M. Quatremère opte pour l'époque de Nabuchodonosor. M. Chwolsohn en recule la date beaucoup plus loin. Quel en fut l'auteur? Ibn-al-Awwâm nous indique Kouthâmi (p. 8). Cependant il est positif que l'Agriculture nabatéenne est une œuvre collective et qu'il faut donner à Kouthâmi des collaborateurs. Ainsi nous lisons dans Ibn-Beithâr, à propos du coton, cette citation : « Saqrît, dans l'Agriculture. » On en lit autant chez Ibn-al-Awwâm, très-souvent, mais on y lit plus encore. Saqrît, Iambouchad, Thamitri, etc., sont fréquemment cités comme auteurs de l'Agriculture nabatéenne. Il arrive assez souvent qu'ils y sont cités par Kouthâmi et

quelquefois il lui arrive de contrôler leurs dires. Ainsi, d'après Ibn-al-Awwâm, l'Agriculture nabatéenne serait une compilation rédigée par Kouthâmi. Ce livre ne paraît pas nous être parvenu sous sa forme primitive. Au xe siècle de l'ère chrétienne, un auteur arabe connu sous le nom d'Ibn-Wahschiyya le traduisit ou plutôt le refondit [1].

C'est donc en définitive sous le couvert d'Ibn-Wahschiyya et sous la forme qu'il lui a donnée que nous est parvenue l'Agriculture nabatéenne. Le livre est cité trois cents fois par Ibn-al-Awwâm. On trouve une soixantaine de citations chez Ibn-Beithâr. Nous en reproduirons une courte pour signaler une différence de lecture avec M. M., qui toutefois a collationné ce passage sur le no 1023 de l'ancien fonds arabe de la Bibliothèque impériale. Il s'agit du chou. On lit dans la traduction de M. M. (II, 160) : « L'Agriculture nabatéenne admet » *trois* espèces de choux : l'une dite chou de *jardin* ou *cultivé*, et l'autre chou » des *champs* ou *sauvage*. Une espèce est appelée *houzy*. » Nous lisons autrement dans Ibn-Beithâr : « L'Agriculture. Il y a *deux* espèces de choux : le nabatéen, qui est le chou vulgaire, et le *loury*, qui a les feuilles beaucoup plus épaisses. » Comme le dit M. M., le no 1023 donne *houry*. Notre manuscrit à nous donne *loury*. Nous pensons qu'il faudrait lire : *Du Laristan ou Khouzistan*. Quant à ce que M. Cl. M. a lu *nabâty* ou plutôt *boustany*, nous sommes tenté d'y voir une altération du texte et nous lisons : *nabaty*, nabatéen, d'autant plus que la citation de l'Agriculture est précédée chez Ibn-Beithâr de cette autre citation : « Ali-ben-Mohammed. Le chou nabatéen comprend deux espèces, le chou frisé, » *djad*, et le chou lisse. » Pour en finir avec le chou nous rapprocherons cette dernière citation d'une note de M. Cl. M., où il a traduit : « De forme conique »; il dit que le texte porte : *adjad elloûn*, crêpu de couleur, ce qui n'a pas de sens. Nous croyons qu'il faut lire, comme dans Ali-ben-Mohammed, *djadelwarq*, crêpu de feuilles, et nous avons le *chou frisé*, dénomination connue. Nous terminerons ce que nous avons à dire sur l'Agriculture nabatéenne en exprimant un regret, c'est que nous eussions vu avec plaisir le traducteur mentionner dans un Index tous les passages où ce livre vénérable est cité : on aurait pu ainsi en saisir plus facilement le caractère et la valeur, en même temps qu'un grand jour eût été jeté sur la civilisation assyrienne.

La préface du traducteur nous est déjà connue. Quant à la traduction en elle-même nous devons remercier M. Cl.-M. d'avoir eu le courage et la patience de mener à bonne fin un travail où il avait à se heurter contre tant de termes techniques pour lesquels les dictionnaires sont insuffisants ou muets. Dans un travail de ce genre il faut se faire sa langue technique par des recherches pénibles et incessantes. M. Cl.-M. a fait un heureux usage de ses connaissances agricoles.

---

1. Je saisis cette occasion pour signaler un ouvrage d'Ibn-Wahschiyya que n'a pas connu Wüstenfeld. Il est mentionné par Ibn-Beithâr à l'article *Djaoûz Chabissa*, végétal que nous n'avons pu jusqu'à présent déterminer, mais qui nous paraît pouvoir l'être. Ce livre a pour titre : « Des avantages que l'on peut retirer des médicaments aromatiques, extrait de l'Agriculture nabatéenne. » Voy. Wüstenfeld, *Geschichte der arabischen Ærzte und Naturforscher*, no 96.

La dernière partie de l'ouvrage, l'hippiatrique, pouvait lui susciter quelques difficultés, et il a eu l'heureuse idée d'en soumettre la révision à un professeur d'Alfort, M. Goubaux. Nous pensons cependant qu'il aurait dû comparer plus souvent avec le Nacéri de M. Perron qui lui aurait fourni quelques corrections. Du reste il a eu soin de donner fréquemment en notes surtout le texte arabe dans les endroits qui lui ont paru douteux, et un index arabe fournit aussi des rectifications.

Pour l'acquit de notre conscience nous signalerons quelques autres corrections qui nous semblent nécessaires :

I, 233, *mastroufat*,	lisez *madhrounia*.
Ib. *qabel ommih*,	— *qatel abihi* (qui tue son père).
276, *chouaq*,	— *souâk* (dentifrice d'écorce, de racine de noyer).
367, *Maharir*,	— *Mahariz* (mortiers).
302, *lafah, mandragore*,	— *touffah*, pomme.
603, *alliroun*, narcisse?	— réséda gaude.
II, 29, dans toute l'Espagne,	— dans la langue étrangère d'Espagne.
80, *bendj, ammi*,	— *bendj*, millet. (C'est un idiotisme que l'on trouve dans les notes du Dioscorides arabe.)
149, légume fou,	lisez légume fade (V. Meninski).
307, *Aierba*,	— *Irna*.
317, *hobb el aqod*,	— *habb el faqud*.
337, casse,	— cassialignea, ou cannelle.
II *bis*, 31, *Akhfas*,	— *Anfas*.
110, montagne de Daran,	— Andar, ville près d'Alep.
Id. *koumna*, vue obscurcie,	— hypopyon (Abulcasis).
127, sucre de canne, thebaschir,	— concrétion du bambou.
Id. *louqah*,	— *laqoua*, tic facial.
239, *el arous*,	— *habb el arous*, cubèbe, etc.

Quelques-unes de ces inexactitudes eussent pu être évitées en consultant Ibn-Beithâr, guide sûr, au lieu d'Avicenne, mauvais guide pour la technologie; d'autres en rectifiant la position des points diacritiques. En définitive ce ne sont là que de légères incorrections qui n'apparaissent qu'à la loupe d'un spécialiste et qui sont noyées dans une œuvre de longue haleine et d'un mérite incontestable.

L. Leclerc.

---

101. — **Traité de la Production et de la Destruction des choses, d'Aristote**, suivi du traité sur Mélissus, Xénophane et Gorgias, traduits en français pour la première fois et accompagnés de notes perpétuelles, avec une introduction sur les origines de la philosophie grecque, par I. Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut. Paris, 1866. In-8°. — Prix : 8 fr.

La gloire à peu près unique de donner une traduction de l'œuvre complète d'Aristote paraît avoir tenté M. Barthélemy Saint-Hilaire. Chaque progrès de l'entreprise laborieuse qu'il poursuit depuis tantôt trente années, ne fait qu'accroître son ardeur. Déjà grâce à lui, personne n'aura bientôt plus le droit

d'ajouter au titre d'un écrit du philosophe de Stagire, ces mots si simples en apparence mais qui cachent et résument des difficultés innombrables : *traduit en français pour la première fois*. Hâtons-nous de dire qu'au mérite purement accidentel de n'avoir pas eu de devanciers pour la traduction d'ouvrages tels que la Logique, le traité de l'Ame avec les opuscules qui lui servent de complément, la Météorologie, une grande partie des livres dont se compose la Physique, M. Barthélemy Saint-Hilaire joint des qualités nombreuses et brillantes qui n'ont pas toujours été le partage des premiers traducteurs. Aussi ses successeurs, s'il en rencontre, lui devront non-seulement de marcher dans des sentiers déjà frayés, mais se verront obligés de compter sérieusement avec son opinion, alors même qu'ils seront tentés de s'en écarter.

Le volume dont nous avons à parler ici, renferme outre le traité *de generatione et corruptione* des extraits attribués communément à Aristote qui contiennent un exposé et une critique des doctrines de certains anciens philosophes. Pour justifier le rapprochement un peu inattendu de ces deux ouvrages, M. B. S.-H. a recours à un argument ingénieux : « J'ai réuni avec intention, dit-il au commencement de son Introduction, les deux traités qui remplissent ce volume. » Ils me semblent répondre l'un et l'autre à un même ordre d'idées. Dans le » premier, Aristote s'efforce de démontrer, contre le système de l'unité et de » l'immobilité de l'être, comment les choses se produisent et comment elles » finissent; dans le second, c'est la même discussion directement soutenue contre » des représentants de l'école d'Élée, Xénophane, qui en est le fondateur, et » Mélissus, qui a conservé les principes de cette école. » L'avouerai-je? Le seul mot « remplissent » me semble ici en dire presque autant que tout ce qui le suit. Que devient en effet dans ce raisonnement Gorgias, qui est le troisième des philosophes dont les opinions sont exposées dans le traité en question? Nous n'avons garde de le demander, convaincu que nous sommes d'ailleurs, que M. Barthélemy Saint-Hilaire lui-même, le jour où il réunira, comme nous l'espérons, dans une publication unique, ses diverses traductions d'Aristote, se trouvera amené naturellement à restituer au traité *de generatione et corruptione* sa véritable place, c'est-à-dire celle que lui assignent à la fois la tradition et le lien si visible qui le rattache au traité du Ciel et par suite au reste de la Physique.

La question si obscure de l'histoire des écrits d'Aristote ferait un pas important vers sa solution, si, profitant des données qui nous restent, on essayait de contrôler l'œuvre d'Andronicus et de décomposer dans leurs véritables parties les *Pragmaties* formées par lui. La tâche a reçu un commencement d'exécution en ce qui concerne les ouvrages réunis sous le nom de Métaphysique. Elle est peut-être moins difficile pour la Physique, et par ce nom j'entends, outre les livres désignés plus particulièrement sous ce titre, le traité du Ciel, celui de la Production et de la Destruction des choses et la Météorologie. Les témoignages sont surtout abondants et précis en ce qui touche le traité de la Production et de la Destruction des choses. Il va sans dire que le plus important est celui d'Aristote lui-même. Habitué à se citer constamment — on peut compter jusqu'à neuf cents renvois dans ses écrits, se rapportant tantôt à l'ouvrage même où ils

se trouvent, tantôt à un ouvrage différent, — il a renvoyé également au traité qui nous occupe. Seulement ce n'est jamais par le titre usité aujourd'hui qu'il le désigne. Quand il veut nommer ces livres, ou pour être plus exact, les parties dont ils sont composés, il se sert des désignations suivantes : περὶ Στοιχείων, περὶ Μίξεως, περὶ τοῦ ποιεῖν καὶ πάσχειν, dont la première au moins semble se retrouver dans la liste des ouvrages du philosophe conservée par Diogène de Laerte. Il y a plus d'une raison du reste qui pourrait nous faire regretter que le titre περὶ Στοιχείων n'ait point prévalu. En tout cas il est intéressant de comparer la remarque faite à ce sujet par un des plus zélés disciples d'Aristote, je veux dire par Galien dans son traité *de Elementis sec. Hippocratem*, I, 9 (t. I, p. 487 de l'édit. de Leipzig). N'oublions pas ensuite que la division adoptée par Andronicus a rencontré de sérieux contradicteurs parmi les anciens interprètes du philosophe. C'est ainsi que le plus illustre de tous, Alexandre d'Aphrodisias avait blâmé la place assignée au quatrième livre de la Météorologie. Selon lui ce livre complétait naturellement ceux intitulés : περὶ Γενέσεως καὶ Φθορᾶς (comp. Alexandri Aphr. *Quæst. natur.* III, 14, p. 209 Spengel. — Pseudo-Alexander *in Aristot. Meteorol.*, fol. 126 verso. — Olympiodor. *in Arist. Meteorol.*, t. I, p. 133 dans l'édition d'Ideler).

M. Barthélemy Saint-Hilaire n'a cru devoir aborder aucune de ces questions. Elles nous semblent importantes cependant, ne serait-ce que pour bien faire ressortir la différence qui existe entre l'ouvrage dont il s'agit et l'informe essai d'histoire de la philosophie qui ne nous semble en aucune façon mériter l'honneur d'être attribué à Aristote. Sans nous arrêter du reste à cette question d'inauthenticité, au sujet de laquelle M. S.-H. lui-même ne paraît pas fixé (voy. p. 214) [1], remarquons que le traité sur Mélissus, Xénophane et Gorgias, comme l'intitule avec raison l'honorable traducteur, se trouve placé, si on veut me permettre cette expression, en dehors du canon dressé par Andronicus. A cet égard il partage le sort de plusieurs autres traités du même genre, celui sur les lignes indivisibles, sur les couleurs, sur la Physiognomonique, dont l'attribution flotte incertaine entre les noms d'Aristote et de Théophraste. Tous ces écrits, on a essayé tour à tour de les faire passer pour des extraits d'ouvrages plus complets, ou pour des ébauches destinées à une élaboration future. Tous ils offrent un texte plus ou moins obscur et corrompu. Le plus maltraité de tous est sans aucune contestation celui qui nous occupe. Aussi M. S.-H. a-t-il presque fait preuve de témérité en osant le traduire. Et ici nous avons à exprimer un regret. C'est celui de voir l'honorable traducteur accepter comme définitive l'édition que M. Mullach a donnée de ce traité. Il y a certes plus d'un passage heureusement restitué par ce savant; en beaucoup d'endroits le texte qu'il a publié est le seul qui soit intelligible, mais il n'a ni découvert toutes les blessures, ni guéri toutes celles qu'il a indiquées. La preuve de notre assertion,

1. Nous regrettons que M. S.-H. n'ait point discuté l'opinion de Zeller et celle qu'a soutenue M. Vermehren dans sa dissertation : *Die Autorschaft der dem Aristoteles zugeschriebenen Schrift* περὶ Ξενοφάνους, περὶ Ζήνωνος, περὶ Γοργίου, Iena, 1861.

M. S.-H. la trouverait facilement dans une série de corrections proposées dans le premier cahier des *Aristotelische Studien*, Wien, 1862, qu'a publiées le savant éditeur de la Métaphysique d'Aristote, M. Bonitz, occupé en ce moment à faire un index grec du philosophe qui complètera l'édition de Berlin.

Le mérite des traductions de M. S.-H. est trop généralement reconnu pour qu'il soit nécessaire de le signaler à propos de chaque nouveau volume qu'il publie. Notre approbation d'ailleurs ne saurait rien ajouter à une réputation depuis si longtemps conquise et aussi solidement établie. Qu'on nous permette donc de nous borner à présenter des observations sur un certain nombre de passages qui nous paraissent offrir un sens un peu différent de celui que leur donne M. S.-H. Nous restreindrons cette analyse au traité *de generatione et corruptione;* toute discussion au sujet du second ouvrage traduit nous entraînerait forcément à de trop longs développements.

Une première objection portera sur les mots du l. I, ch. 6, § 7 (p. 39) : « Car » il faut entendre le contact et le lieu comme le font les mathématiques. » Ce ne saurait être, et cela en dépit de certaines traductions latines, le sens du texte grec : καὶ γὰρ τοῖς μαθηματικοῖς ὁμοίως ἀποδοτέον ἁφὴν καὶ τόπον. Par τὰ μαθηματικὰ le philosophe entend ici, comme souvent, les corps purement mathématiques, auxquels il faut attribuer le contact comme on leur attribue le lieu. — Au § suivant le passage : Ἐπεὶ δὲ τὸ κινοῦν οὐχ ὁμοίως κινεῖ τὸ κινούμενον, ἀλλὰ τὸ μὲν ἀνάγκη κινούμενον καὶ αὐτὸ κινεῖν, τὸ δ' ἀκίνητον ὄν, est rendu (p. 70) : « Mais comme le moteur ne » meut pas de la même manière que meut à son tour l'objet mu, et que ce dernier ne peut mouvoir qu'autant que lui-même est mis en mouvement, tandis » que l'autre peut mouvoir tout en restant lui-même immobile. » Le sens ne serait-il pas plutôt : « Mais comme le moteur ne meut pas toujours de la même » façon l'objet mu, mais qu'il est nécessaire que certains moteurs meuvent étant » mus eux-mêmes, tandis que d'autres meuvent restant immobiles, etc. ? » Au chapitre 10, § 6, je ne m'explique pas pour quelle raison l'exemple choisi par Aristote a été modifié de cette façon (p. 110) : « C'est ainsi que l'on dit que la » paille est mêlée au grain, quand, à côté de chaque grain, est placé un brin de » paille. » Le philosophe avait parlé d'un mélange de grains de blé et de grains d'orge : οἷον κριθὰς μεμῖχθαι πυροῖς. — Qu'au § suivant (p. 111) αἴσθησις ait été traduit par « les yeux, » cela n'a aucune importance; par contre le sens gagnerait en clarté, si, au commencement du § 8, au lieu de la leçon οὔτε adoptée par Bekker, on suivait avec Prantl celle que portent tous les manuscrits, c'est-à-dire ὥστε. Dans une note se rapportant au passage l. II, ch. 5, § 2 (p. 139), M. S.-H. fait la remarque que certains éditeurs donnent le feu au lieu de l'eau. Nous ignorons quels sont ces éditeurs : tous les textes que nous connaissons portent en cet endroit ὕδωρ. Il nous semble par contre que le traducteur s'est mépris sur le sens du passage en disant : « Mais, dans cette hypothèse même, il ne semble » pas que l'eau soit en même temps de l'air ou tel autre élément analogue. » Dans les mots grecs : Ἅμα δ' οὐδ' οὕτω δοκεῖ, ὥστε ὕδωρ εἶναι ἅμα καὶ ἀέρα ἢ ἄλλ' ὁτιοῦν, le sujet n'est point ὕδωρ, mais bien le ἕν dont parle le philosophe dans ce qui précède immédiatement. Le sens est donc : En même temps il semble impos-

sible que ce tout (qu'admettent certains philosophes) soit en même temps de l'eau et de l'air ou n'importe quoi. L'erreur est manifeste quand nous lisons ch. 8, § 4, à la place des mots que porte le texte : Διὸ καὶ οἱ γεωργοὶ πειρῶνται μίξαντες ἄρδειν, cette traduction : « Et voilà comment les cultivateurs, dans leurs » irrigations laborieuses, ne font qu'un mélange d'eau et de terre. » Nous ne trouvons ici aucune trace de « ces irrigations laborieuses » qui ont même eu l'honneur d'être consignées dans la table des matières. Aristote évidemment parle d'un arrosage opéré avec de l'eau non pure, mais mélangée de terre ou des substances pouvant servir d'engrais.

Mais restons en là de ces critiques. Il y aurait sans doute encore plus d'une inadvertance à signaler, comme celle par exemple à laquelle nous devons la mention à deux reprises d'une édition de Platon imprimée à Turin, au lieu de Zurich (Turicum) (p. 202 et 204). Il est clair que ce sont là des imperfections qui ne sauraient diminuer la valeur de l'ensemble; et du reste, si, d'après une parole connue, il est permis de pécher sept fois par jour, tout en restant un sage, nous trouverions juste qu'on fit une exception plus large encore en faveur des traducteurs d'Aristote.

On a signalé quelquefois chez M. S.-H. un certain excès d'enthousiasme pour le grand philosophe de Stagire. La dernière traduction, nous en sommes assuré, ne fera que confirmer ce sentiment là où il existe. Pour notre compte nous ne saurions y voir un défaut. Aristote a le don de passionner tous ceux qui s'occupent fortement de lui. L'espèce d'idolâtrie qu'on a si longtemps professée à son égard s'explique par les mêmes raisons qui nous font comprendre l'acharnement de la haine d'un Fr. Patrizi par exemple. On ne saurait ni aimer ni haïr médiocrement tout ce qui dépasse à ce degré les bornes ordinaires. La chaleur que déploie M. S.-H. lorsqu'il s'agit de défendre Aristote, anime également son introduction. Dans une esquisse brillante comme il excelle à les tracer, il nous rappelle à grands traits l'origine de la philosophie grecque. Une étude sur les moyens matériels dont disposait l'antiquité pour écrire des ouvrages fournit les preuves à l'appui des conclusions auxquelles arrive le savant écrivain. Ici encore nous aurions à faire pour notre compte certaines réserves. Ce n'est pas sans scrupule que nous oserions par exemple préciser comme l'a fait M. S.-H. (p. CXXXVI) le sujet du *Magique*. Les renseignements fournis par Diogène de Laerte n'autorisent aucune conclusion. Ce qui est plus grave, c'est que l'auteur oublie d'avertir ses lecteurs que dans la liste des ouvrages d'Aristote, le *Magique* est relégué au nombre des pseudépigraphes, et qu'en outre un témoignage conservé par Suidas s. v. Ἀντισθένης en rend l'authenticité plus que douteuse. Il nous semble difficile ensuite de donner raison à Pline contre Varron, au sujet de l'époque où l'emploi du papier se répandit en Italie (p. CXIX). Au risque de choquer certaines opinions, j'avoue que ni les livres trouvés dans le cercueil du roi Numa Pompilius, 535 ans après sa mort, ni le papier sur lequel étaient écrits les livres sibyllins ne me touchent assez, pour croire ébranlé par là le témoignage de celui d'entre tous les écrivains romains qui, à de certains égards, offre le plus de ressemblance avec Aristote.

Mais il vaut mieux, au lieu de nous arrêter d'avantage à de pareilles objections, toujours faciles quand il s'agit de points aussi controversés, signaler la déclaration si nette à laquelle aboutit M. S.-H. au sujet de l'originalité de la philosophie grecque. Nous sommes d'autant plus heureux de la façon énergique dont il revendique pour celle-ci une complète indépendance (p. CXXVII), que l'étendue même des études qui l'ont rendu illustre donne ici plus d'autorité à ses paroles. M. Barthélemy Saint-Hilaire n'a eu garde d'échouer contre un écueil que ne savent pas toujours éviter ceux qui poursuivent le dessein d'une rénovation de nos études languissantes en en étendant le cercle jusqu'au-delà du Gange. Que l'Inde et l'Orient dévoilent peu à peu tous leurs secrets à la science de nos historiens, de nos linguistes, de nos philosophes : l'éternelle jeunesse de la Grèce n'en restera pas moins le bain de Jouvence où il ne faudra cesser de nous retremper.

EMILE HEITZ.

---

102. — **Chrestomathie de l'ancien français** (VIII^e-XV^e siècles), accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire, par K. BARTSCH. Leipzig, Vogel, 1866. Gr. in-8° à 2 col., viij pages et 678 col. — Prix : 12 fr.

M. le professeur K. Bartsch, que nous nous honorons de compter au nombre de nos collaborateurs, a le mérite d'avoir doté les études romanes de deux livres indispensables : une chrestomathie provençale et une française. Le premier de ces ouvrages a été publié en 1855 et est maintenant épuisé. L'auteur le réimprime en ce moment, et lui apporte de nombreuses améliorations dont l'une est la substitution de l'ordre chronologique au classement par genres. La chrestomathie française n'aura pas, nous l'espérons, un moindre succès. Le développement que prend chaque jour l'étude de notre vieille langue et la valeur de l'œuvre de M. Bartsch nous en sont de sûrs garants. Il nous sera permis de regretter qu'un ouvrage aussi essentiel n'ait pas paru dans le pays qu'il semble devoir intéresser le plus directement. Mais, puisqu'en France les travailleurs sont encore trop peu nombreux pour suffire à la tâche immense qu'impose l'étude approfondie de notre langue et de notre littérature, estimons-nous heureux que la première chrestomathie consacrée à l'ancien français depuis les origines jusqu'au XV^e siècle [1] ait été exécutée par un savant d'une aussi incontestable valeur, et remercions-le d'avoir rendu son œuvre accessible à tous en écrivant sa préface et ses notes en français, en faisant suivre son recueil d'un court abrégé de grammaire également rédigé en français.

Ce n'est pas seulement aux étudiants que la Chrestomathie de M. B. sera utile : dans l'état actuel de nos études un ouvrage de ce genre serait singulièrement incomplet s'il était uniquement compilé d'après des sources imprimées. Plusieurs des textes édités par M. B. apparaissent au jour pour la première fois, le plus grand nombre ont été améliorés par la collation des mss. Voici la

---

1. La chrestomathie de M. Monnard (Genève, 1862) est surtout consacrée à la langue des XIV^e-XVI^e siècles.

liste des morceaux contenus dans la chrestomathie; j'indique entre parenthèses ceux qui jusqu'à ce jour étaient demeurés inédits.

VIII[e] siècle : Les gloses de Cassel [1]. — IX[e] s. : Les serments de 842; Sainte Eulalie; Fragment de Valenciennes. — X[e] s. : La Passion du Christ et la Vie de saint Léger (ms. de Clermont-Ferrand). — XI[e] s. : Saint Alexis; ALBÉRIC DE BESANÇON; Alexandre; Roland [2]; Lois de Guillaume le Conquérant. — XII[e] s. : Psautier d'Oxford; Quatre livres des rois; Quant vient en mai [3]; Lou samedi à soir; Hé trikedondaine (inédit); Huon de Bordeaux; Aliscamps; HERMAN, la Bible (inédit); PHILIPPE DE THAUN, Bestiaire; Mystère d'Adam; WACE, Brut, Rou; Je plains et plors; un sermon de saint Bernard [4]; LAMBERT LE TORT et ALEXANDRE DE BERNAY, Alexandre; Tristan en prose; CHRESTIEN DE TROIES, D'amor ki m'a tolu à moi, Guillaume d'Angleterre, Chevalier au lion, Perceval; BENOIT DE SAINTE MORE, Eneas [5], roman de Troie; Tristan en vers; le lai du chevrefeuil; MAURICE DE CRAON, Fine amour claime; AUDEFROI LE BASTART, En chambre à or, Bele Ysabiaus; QUESNE DE BETHUNE, Mout me semont, Ahi Amours; le roi RICHARD, Ja nus hom pris; BLONDEL, Cuer desirous; le CHATELAIN DE COUCI, Li nouveauz tans, Quant li estez. La doce vois; Vos ki ameis de vraie amor. — XIII[e] siècle : Floire et Blanceflor; Gaite de la tor; GUIOT DE PROVINS, Contre le novel tens, la Bible; Villehardoin; Renart; MARIE DE FRANCE, lai du chevrefeuil, fables; Traduction en vers de la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse (inédit); le ROI DE NAVARRE, Mi grant desir, Li dous pensers, Robert veez de Perron; GACE, Li plusour, Cant voi l'aube; ROBERT DE BLOIS, Chastiment des dames; Aucassin et Nicolete; le fabliau des perdrix; BERNIER, la Houce partie; Du chevalier qui ooit la messe, etc.; JEAN BODEL, le jeu saint Nicolas; GUILLAUME DE LORRIS, Roman de la Rose; Quant vei la flor nouvele; La douçors del tens novel (inédit); Quant la douce saisons fine (inédit); LE CHAPELAIN DE LAON, Un petit devant le jour; Quant li malos bruit (inédit) [6]; Je chantasse d'amoretes (inédit); JACQUES DE CAMBRAI, Retrowange novelle; La froidor ne la jalée; Quant ce vient en mai ke rose est panie; deux motets; GUILLAUME LE PEINTRE d'Amiens, trois rondeaux; GUILLAUME LE VINIER, Le premier jor de mai; deux jeux-partis; Chronique en prose [7]; Rêveries; RUTEBEUF, le Mariage, la desputoison de Charlot

1. Voir sur ce texte *Rev. crit.*, 1866, art. 34.
2. Bien entendu, M. B. ne donne de ce texte, comme de la plupart de ceux qui suivent, qu'un fragment.
3. J'indique les chansons par leurs premiers mots.
4. Placer la traduction des sermons de saint Bernard immédiatement après Wace, c'est la vieillir. Je crois que sa date est à peu près celle du ms. qui nous l'a conservée, soit le commencement du XIII[e] siècle.
5. M. B. n'eût pas dû attribuer d'une façon aussi déterminée l'*Eneas* à Benoit de Sainte-More. Les mss. de l'*Eneas* sont tous anonymes, et il n'y a par conséquent que des hypothèses à former sur l'auteur de ce poëme.
6. M. Schirmer, qui a communiqué cette pièce à M. Bartsch, l'a depuis publiée avec plusieurs autres du même genre dans l'*Archiv f. d. Studium d. neuern Sprachen* de Herrig, XXXVIII, 393.
7. C'est ainsi que M. B. intitule la chronique qu'on appelle ordinairement et bien à tort

et du barbier; miracle de Theophile; poëme moral[1]; ADENES, Cléomades, Berte; ADAM DE LA HALLE, Il ne muet pas, le Jeu; COLIN MUSET, descort; JEHAN DE MEUNG, Roman de la Rose. — XIVe s. : JOINVILLE; une traduction du *Stabat* (inédit); JEAN DE CONDÉ; Baudouin de Sebourc; le combat des Trente; GUILLAUME DE MACHAU; EUSTACHE DESCHAMPS, En dimenche, Estoc d'oneur, Dame je vous remercy; Renart le contrefait; FROISSART, ditié de la Marguerite, Chroniques (l. II, chap. 331-3, 337-8)[2]; Miracle de N.-D. de Berthe femme de Pépin; CHRISTINE DE PISAN, extraits de poésie et de prose. — XVe s. : ALAIN CHARTIER, le Bréviaire des nobles, le Curial; CHARLES D'ORLÉANS; Les cent nouvelles nouvelles (nouv. XIX); VILLON; MARTIAL D'AUVERGNE, Moralité du mauvais riche; Pathelin; mystère de la Passion; Perceforest; PHILIPPE DE COMINES.

D'après cette énumération les amateurs de notre ancienne littérature pourront apprécier le choix fait par M. Bartsch. Il n'est pas douteux que chacun le trouvera incomplet par quelque côté; cependant il fallait se borner, et la somme de texte que renferme ce volume à impression serrée ne laisse pas d'être considérable. Pour ma part je m'abstiendrai de toute observation sur le contenu de la Chrestomathie. Sans doute il est bien des morceaux que j'eusse aimé y voir figurer, et il en est plusieurs que j'en retrancherais volontiers[3]; mais il faut considérer que M. B., n'ayant pas à sa disposition les ressources des bibliothèques de Paris ou même de celles de Berlin ou de Vienne[4], s'est trouvé pour cette entreprise dans des conditions particulièrement défavorables. Il est même certain qu'il n'eût pu réussir à réunir les éléments de son recueil sans le concours dévoué qu'il a rencontré chez plusieurs philologues et notamment chez M. le Dr Schirmer qui a collationné sur les mss. et copié de nombreux extraits. D'ailleurs, la Chrestomathie de M. B. est destinée à l'enseignement de l'ancienne langue française plutôt qu'à celui de notre ancienne littérature. Je ne reprocherai pas non plus à M. B. de n'avoir pas épuisé toutes les sources à l'aide desquelles ses textes pouvaient être améliorés, puisqu'il n'était pas en son pouvoir de le faire, et je ne rapporterai point ici les nombreuses variantes qu'il serait aisé d'ajouter à celles qu'il a réunies au bas des pages de son livre. Je me bornerai à quelques remarques d'une portée générale. Ainsi, je ne puis me défendre de faire remarquer que M. B. aurait dû prendre ses extraits de Comines ailleurs que dans la collection de Michaud et Poujoulat. De même il est tout à fait impossible de constituer un texte passable de Villehardoin avec l'édition des mêmes Michaud et Poujoulat, c'est-à-dire de Du Cange, et le ms. fr. 15100

Chronique de Reims. On pourrait adopter le titre fourni par l'explicit du ms. de Bruxelles : *Chronique de Godefroi de Bouillon et des Croisades*.

1. C'est un extrait de l'ouvrage bien connu du Reclus de Molliens, le *Miserere*.

2. D'après le ms. de Breslau.

3. Notamment l'extrait des lois de Guillaume le Conquérant; voir ci-dessus page 56 (art. 18).

4. M. B. est professeur à l'université de Rostock, et quelques semaines passées à Paris en 1866 n'ont pu suffire au travail de révision qu'eût exigé une si grande masse de copie.

(anc. suppl. fr. 687). L'édition de Du Cange, qu'ont reproduite Michaud et Poujoulat, est fondée sur un ms. vénitien de la fin du XIVe siècle, et le ms. 15100 altère systématiquement le style de Villehardoin, s'efforçant d'allonger les phrases et de les relier entre elles soit par des conjonctions, soit même par de courtes propositions. M. B. aurait dû avoir recours à la seconde édition de Buchon [1]. Pour le roman de Rou M. B. a été encore plus malheureux. Il a pris pour base de son texte non pas l'édition de Pluquet, qui reproduit avec des inexactitudes systématiques, et d'autant plus faciles à corriger [2], l'excellent ms. du Musée britannique, mais le ms. fr. 375 (anc. 6987) qui est à divers égards très-défectueux. Le principal défaut de ce ms. est de substituer généralement des formes françaises (et quelquefois picardes) aux formes normandes de Wace. Ainsi le morceau, d'ailleurs bien connu, que M. B. a choisi, débute ainsi :

Taillefer qui mult bien cant*oit*
Sor un ceval qui tost al*oit*...

Et non-seulement dans le ms. de Londres (Pluquet vers 13149-50), mais même dans un ms. qui n'est pas antérieur à la fin du XIVe siècle, celui de Stockholm, les formes normandes sont conservées :

Tallefer qui mout bien chant*out*
Sist eu cheval qui tost all*out*...
(Ms. de Stockholm nº XLVII, p. 106 *a*.)

Bien loin de songer à rétablir, comme il l'eût fallu, les formes normandes, M. B. s'est attaché avec un soin scrupuleux à en détruire les moindres traces. Ainsi le ms. 375 porte toujours *engles*, qui conserve encore quelque chose de la leçon primitive *engleis*; M. B. a mis partout *englois*; 96, 34, le ms. portait *clamoent*, M. B. écrit *clamoient*; 98, 6, le ms. avait gardé *aloent*, M. B. corrige *aloient*; et ainsi du reste. Les mêmes observations sont applicables aux fragments du *Brut* publiés dans la Chrestomathie.

Le principal défaut qu'on peut reprocher à M. B., tant dans cet ouvrage que dans ses publications provençales, est une trop grande propension à corriger les textes. On vient d'en avoir un exemple en ce qui concerne Wace; en voici un autre. La finale latine *atus*, *atis*, devient en français *ez* ou *és*; dans *ez* se conserve la trace d'une prononciation où le *t* latin se faisait sentir, puisque *z* équivaut à *ts*; dans *és* au contraire tout souvenir du *t* a disparu. Ceux qui ont l'usage des manuscrits français du moyen-âge savent que ces deux formes sont bien souvent employées indifféremment dans un même texte. Cependant on observe que *és* est plus constant dans le nord de la France; et cela est conforme à la loi générale selon laquelle les consonnes finales vont s'atténuant à mesure qu'on s'avance vers le nord; *ez* serait ainsi la forme intermédiaire entre la finale

---

1. *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française... dans les provinces démembrées de l'empire grec*, 1840, gr. in-8º. La deuxième partie de cet ouvrage contient la reproduction intégrale de deux mss. de Villehardoin.

2. J'ai dit ailleurs en quoi consistent ces inexactitudes. Voir *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 5e série, II, 529 30, et *Archives des Missions*, 2e série, III, 253.

provençale *atz* et la finale picarde *és*. Au lieu de respecter en ce point l'orthographe des ms., M. B., dans une partie de sa chrestomathie, rétablit partout *ez*, et dans une autre partout *és*. Ainsi il impose à Chrestien de Troies *ez*, alors que son ms. porte toujours *és* [1], en quoi il ne me semble pas qu'on puisse le blâmer, car ce ms. (fr. 375) étant picard devait naturellement substituer *és* à *ez*; mais en revanche il impose *és*, contre l'autorité du ms., à Robert de Blois [2]. J'avoue que le motif qui a conduit M. B. à prendre ce dernier parti m'échappe complètement. Je me défie d'autant plus de ces corrections, qu'il est tel autre cas où il est évident que M. B. n'est pas conséquent dans sa manière de corriger. Je me contenterai d'un exemple. Le grand chansonnier de Berne, dont nous avons à Paris dans le fonds Moreau une bonne copie, contient l'une des meilleures leçons, sinon la meilleure, que nous ayons de nos anciennes poésies lyriques. Seulement ce ms. offre des formes lorraines très-prononcées qu'il faudrait nécessairement faire disparaître, si on jugeait à propos d'en faire la base d'une édition des trouvères. M. B., qui a introduit dans sa Chrestomathie plusieurs chansons tirées de ce recueil, a effacé quelques-unes de ces marques dialectales. Ainsi dans la romance de la belle Isabaut il imprime *covoitise* (182, 15), *faintise* (27), *franchise* (28), *atise* (29), *coentise* (183, 3), *alise* (4), etc., au lieu de *covoitixe*, *faintixe*, *franchixe*, *atixe*, *coentixe*, *alixe*, ce qui ne peut qu'être approuvé, mais alors pourquoi conserve-t-il *s'entrebaixent*, *pamexon*, *oixor*? Serait-ce qu'à la différence des premiers, ces derniers mots ne sont point à la rime? Mais de quoi servent donc les indications des rimes, sinon à la restitution du texte?

Il est un autre point à l'égard duquel je ne suis pas absolument d'accord avec M. Bartsch. Il s'agit de l'emploi des accents. La tendance générale est maintenant d'user de ce signe avec une grande sobriété, mais néanmoins il ne laisse pas d'y avoir dans la pratique plusieurs difficultés qu'il faut bien, malgré leur peu d'importance, résoudre de façon ou d'autre quand on a à publier des textes, et que les éditeurs résolvent chacun à sa guise. Le principe de M. B. paraît avoir été de se borner à distinguer par l'accent les finales muettes de celles qui ne le sont pas. Conséquemment il ne place l'accent que sur les finales et seulement dans les mots polysyllabiques. Ainsi il écrit *esté* et *de* (dé à jouer), *mariés* et *bles* (blé), etc. C'est faire dépendre l'emploi de l'accent non du fait essentiel, qui est la valeur de la syllabe, mais d'un fait accidentel, sa position. Telle est l'objection de principe. Dans l'application on remarque que si en effet un monosyllabe n'est pas muet, il peut cependant être susceptible de prononciation diverse, comme *de* qui d'après le système de M. B. peut être la préposition *de* et le substantif *dé*. De même M. B. ne met pas d'accent sur les participes passés féminins, il écrit *atornee*, *amee*; voici l'inconvénient spécial à ce cas : c'est que dans les textes écrits en Angleterre deux *ee* consécutifs ont très-souvent la valeur d'un seul *é*, de même qu'en anglais le même groupe équivaut à une seule

1. Voir la note sur 119, 26.
2. Voir 251, 28.

lettre. Il y a avantage à pouvoir distinguer deux cas aussi différents, et c'est ce qui s'obtient en accentuant le premier des deux *e* dans les participes féminins.

Je terminerai mon compte-rendu par une critique à laquelle j'attribue plus d'importance qu'à toutes celles qui précèdent, parce qu'elle se rattache à un point très-intéressant de l'histoire de notre versification. M. B. place au commencement du XII[e] siècle la chanson *Hé trikedondaine!* et *Huon de Bordeaux*. Il les fait passer avant *Aliscamps*, avant Philippe de Thaun qui écrivait sûrement dans le second quart du XII[e] siècle. M. Guessard au contraire place la composition de *Huon de Bordeaux* dans les dernières années du XII[e] siècle, et, à en juger par les idées, la chanson *Hé trikedondaine* ne peut être de beaucoup antérieure au ms. qui nous l'a conservée (fr. 20050, anc. S. G. F. 1989), c'est-à-dire à la première moitié du XIII[e] siècle. Le seul motif qui puisse avoir conduit M. B. à s'écarter de l'opinion reçue, est assurément le fait que dans ces deux textes on rencontre des assonnances. Le classement adopté par M. B. suppose tout un système d'après lequel tout poème assonnant serait antérieur aux poèmes rimés. C'est là qu'est l'erreur. En principe il va de soi que l'assonnance a précédé la rime, mais de là conclure qu'à une époque déterminée on a délaissé complètement celle-là pour celle-ci, c'est dépasser de beaucoup les prémisses. Maintenant encore les chants populaires se contentent d'assonnances. La théorie de M. B. ressemble fort à celle de ces archéologues qui prétendent qu'à l'emploi de la pierre taillée a succédé celui de la pierre polie, puis celui du bronze, et ainsi de suite, chaque usage nouveau excluant le précédent. Des études plus approfondies ont démontré que si la succession s'est en effet opérée dans cet ordre, l'usage des pierres grossièrement taillées s'était néanmoins conservé concurremment avec l'emploi d'instruments moins imparfaits. De même, il faut bien, en présence de preuves qui pour moi produisent l'évidence, admettre que *Huon de Bordeaux*, avec ses assonnances [1], appartient à un temps où la rime était en plein usage. Ces preuves se tirent de la conception même du poème et du tour de la narration, qui accusent indubitablement une époque plus polie que le commencement du XII[e] siècle; elles se tirent encore de la langue qui offre des traits où se fait sentir l'approche du XIII[e] siècle : des contractions telles que *parrai* (v. 2227) pour *parlerai*, *poir* (3437) pour *povoir*; l'élision de *tu* : *t'as* 740 et *passim*, *t'aseüras* 1279, *t'es* 5012, *t'i* 6698, etc.; l'emploi fréquent du féminin *grande* (2787, 6724, 6736, etc.). Ces faits, et bien d'autres que je pourrais alléguer, sont décisifs; leur valeur ne saurait être un instant balancée par une simple hypothèse, et l'idée de la prompte désuétude de l'assonnance n'a jamais pu être autre chose. M. B. irait-il jusqu'à placer également au commencement du XII[e] siècle *Gaidon*, où les assonnances sont bien plus nombreuses que dans *Huon de Bordeaux*, et qui cependant appartient si manifestement au commencement du XIII[e] siècle?

1. Remarquons que ces assonances ne se rencontrent guère que dans les laisses féminines (pp. 1, 78, 271), et non point dans les masculines, comme c'est par exemple le cas de *Roland*. Des assonances telles que *on our* (p. 212) sont tout à fait exceptionnelles.

Il y aurait encore bien des points à examiner, mais il faut se borner. Malgré quelques imperfections, la Chrestomathie de l'ancien français est le meilleur livre qu'on puisse mettre entre les mains des commençants, et c'est en même temps un livre de sources que les savants eux-mêmes ne peuvent se dispenser d'étudier et de citer. J'espère qu'il recevra bon accueil en France, et à défaut de nos Facultés où l'ancien français est, comme on sait, entièrement négligé, il est à souhaiter qu'il soit adopté comme livre d'enseignement par l'École des chartes. P. M.

---

103. — **Voltaire et la société française au XVIII^e siècle.** La Jeunesse de Voltaire, par Gustave Desnoiresterres. Paris, Didier, 1867. In-8°, vij-492 pages. — Prix : 7 fr. 50.

La vie de Voltaire a été écrite bien souvent déjà. Au siècle dernier, Duvernet, le marquis de Luchet et Condorcet, ont fait la biographie de l'auteur de Zaïre, et notre siècle a vu se produire les travaux d'Elie Harel, de Paillet de Warcy, de Lepan, etc. Tous ces ouvrages, fort incomplets d'ailleurs, avaient encore un défaut, ils étaient remplis de l'esprit de parti. Systématiquement les uns exaltaient sans réserve leur héros, les autres le dénigraient outre mesure. Il restait donc encore à tracer un portrait véritable de Voltaire et à le montrer au lecteur, non tel que le voyaient ses anciens biographes au travers de leurs passions, mais tel qu'il était réellement. C'est ce qu'a entrepris de faire M. Gustave Desnoiresterres. Depuis longues années déjà, M. D. s'occupe de rassembler les matériaux nécessaires pour le livre qu'il offre aujourd'hui au public ; c'est donc un homme profondément instruit des particularités de la vie qu'il a entrepris de raconter, et sérieusement maître de son sujet. Dès l'année 1855 il a publié, dans la *Revue de Paris*, *les Intérieurs de Voltaire*, et depuis cette époque, soit directement, soit indirectement, il n'a cessé de travailler sur le XVIII^e siècle. L'ouvrage de M. D. sur Voltaire et la société française au XVIII^e siècle sera divisé en plusieurs volumes formant chacun un tout bien distinct, mais se reliant les uns aux autres de manière à composer un ensemble complet qui justifiera le titre choisi par l'auteur. Le premier de ces volumes est intitulé : *La Jeunesse de Voltaire*. M. D. a, en douze chapitres, suivi son héros depuis sa naissance jusqu'à l'époque où, après avoir publié le *Temple du Goût*, il alla se loger près de l'église Saint-Gervais, rue du Long-Pont, et où il connut la marquise du Châtelet. La seconde partie du travail de M. D. doit raconter l'histoire de la liaison du poète avec la *divine Émilie*, la troisième ses relations avec le roi de Prusse Frédéric II, et la quatrième son séjour à Ferney. Ces divisions nous paraissent excellentes, et nous espérons que l'auteur traitera les trois dernières parties avec le même succès que la première. Bien que l'on pût croire que tout eût été dit sur Voltaire, on s'apercevra en lisant le livre de M. D. qu'il y avait encore dans la vie de l'auteur de la *Henriade* bien des points restés obscurs et qui demandaient à être éclairés d'une lumière nouvelle; c'est ce qu'a tenté M. D., et presque toujours il y a réussi. Son procédé a été bien simple pourtant : il s'est borné à recourir aux sources originales, et ce moyen que ses prédécesseurs avaient trop

souvent dédaigné lui a permis de raconter d'une manière tout à fait neuve des faits que l'on croyait peu susceptibles de nouveauté. Tout en tenant compte des travaux de ses devanciers, tout en prenant pour guide dans la course qu'il avait entreprise la correspondance même de Voltaire, si précieuse pour l'histoire du XVIIIe siècle, M. D. a fouillé nos archives et nos bibliothèques, et à l'aide des renseignements qu'il y a trouvés, il a pu contrôler et rectifier bien des assertions de la correspondance, car celui dont un historien de Voltaire doit le plus se défier est Voltaire lui-même. Nous avons la liste des endroits où M. D. est allé rechercher la vérité : c'est d'abord aux Archives de l'Empire dans les registres du secrétariat de la maison du roi, aux archives de la préfecture de police dans les registres d'écrou des prisons de Paris, et surtout aux archives de la ville dans les registres des baptêmes, des mariages et des décès, source féconde en heureuses trouvailles où devront désormais chercher tous ceux qui s'occuperont dans l'avenir de personnages ayant habité Paris, où Beffara a rencontré des détails si curieux sur Molière, et où M. Jal a tant puisé. M. D. n'a pas seulement visité les archives, il a également controlé sur le manuscrit de la Bibliothèque impériale les lettres de Voltaire à Moussinot et, grâce à un sérieux examen, il a pu rectifier des erreurs de date commises par tout le monde et par le judicieux Beuchot lui-même. A la bibliothèque Mazarine M. D. a compulsé la curieuse correspondance de la marquise de La Cour, dont la publication intégrale serait un véritable service à rendre aux littérateurs, et y a rencontré une foule de détails inédits qui expliquent bien des choses incompréhensibles jusque-là dans la vie de Voltaire. Les dépôts scientifiques de Paris étant épuisés, M. D. a visité ceux de la province, il a été à Caen et a trouvé dans la bibliothèque de cette ville des manuscrits au moyen desquels il a établi d'une manière positive un fait inconnu jusqu'alors, à savoir un séjour de quelque temps fait par le poète en cette ville avant son départ pour la Hollande. Enfin M. D. a fait faire des recherches relatives à son sujet à La Haye, par le bibliothécaire de cette ville. Ces efforts devaient être couronnés de succès. *La Jeunesse de Voltaire* est un livre qui renferme des découvertes heureuses, sur la famille de Voltaire par exemple, sur l'abbé Desfontaines et sur la querelle avec le chevalier de Rohan. L'auteur avait, en faisant son travail, un double écueil à éviter, écueil que nous avons signalé plus haut et où sont venus échouer tous les biographes antérieurs. Il avait à se garder de trop d'admiration ou de trop de dénigrement. Nous croyons que M. D. s'est tiré heureusement de cette difficulté et qu'il a su apprécier en homme consciencieux et de bon sens la figure ondoyante de son héros. Il n'hésite pas à reconnaître les nombreux défauts de Voltaire, sa fausseté, sa versatilité, son avarice, mais aussi il a mis en lumière sa touchante amitié pour ce Thieriot qui la méritait si peu, et pour ces charmants esprits, Genonville, Maisons, Cideville et Formont, qui prouve que son cœur n'était pas si sec qu'on le croit généralement. En somme M. D. a voulu faire un livre impartial, nous croyons qu'il a atteint son but.

E. CAMPARDON.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 22 — 1er Juin — 1867

104. — **Wilhelm Gesenius' hebræische Grammatik,** neu bearbeitet und herausgegeben von E. RŒDIGER.... Zwanzigste verbesserte und vermehrte Auflage. Mit einer Schrifttafel. Leipzig, F. C. W. Vogel, 1866. In-8°, x-342 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Ausführliches Lehrbuch der hebrœischen Sprache von Friedr. BŒTTCHER, weiland Dr. der Theol. und Phil.... Nach dem Tode des Verfassers herausgegeben und mit ausführlichen Registern versehen von Ferdinand MÜHLAU. Erster Band. Leipzig, Ambrosius Barth, 1866-1867. In-8°, 654 pages. — Prix : 21 fr. 50.

La grammaire hébraïque de Gesenius, malgré ses défauts incontestables, est tellement entrée dans les habitudes des hébraïsants d'Allemagne, que tous les deux ou trois ans une nouvelle édition en devient nécessaire. On en est aujourd'hui à la vingtième. Mais il faut dire que ce succès tient à deux causes parfaitement légitimes : d'une part à la disposition de la matière qui est très-bien adaptée au premier enseignement de l'hébreu; et d'autre part aux améliorations que le savant éditeur apporte à chaque nouvelle réimpression. On voit à toutes les pages que même les découvertes les plus récentes ont été utilisées dans ce livre destiné à la jeunesse. Sera-t-il jamais possible de donner à la grammaire de Gesenius un caractère plus scientifique, en modifiant son empirisme dans le sens de la philologie historique? Cela n'est pas certain, mais nous croyons que l'éditeur ne pouvait guère, jusqu'à présent, remplir sa tâche mieux qu'il ne l'a fait, et telle qu'elle est, cette grammaire rend encore de notables services.

Le deuxième ouvrage dont nous avons transcrit le titre ci-dessus, conçu sur un plan tout à fait différent, n'a évidemment pas pour but de servir à l'enseignement. Il semble destiné à ceux qui, connaissant déjà la langue hébraïque, désirent en approfondir l'étude. On dirait que l'auteur a voulu épuiser la matière; c'est là, il semble, la raison de la grande étendue de cet ouvrage, dont nous n'avons encore devant les yeux que le premier volume. Toutes les formes du langage de l'Ancien Testament sont rassemblées ici et analysées avec un soin admirable, les exemples sont nombreux et considérés sous toutes les faces, les règles sinon concises, au moins claires. C'est le labeur de toute une vie qui est offert ici au lecteur. La méthode il est vrai n'est pas assez historique et souvent plusieurs lois différentes, générales et particulières, avec leurs divisions et subdivisions, pourraient ou devraient-elles être réunies sous une seule rubrique (voyez par exemple §§ 166, 217, 467, 468, 729 et suiv., etc.); souvent encore l'auteur part de jugements *à priori* qui faussent sa démonstration, sinon les faits

(voy. par ex. §§ 419 I *a*, 498). Néanmoins une masse d'observations intéressantes et justes viennent enrichir la science de la grammaire hébraïque. Ce n'est pas le moindre des mérites de feu M. Bœttcher que d'avoir scruté l'exactitude de chaque texte et de chaque mot, avant de les avoir considérés grammaticalement.

Cependant les théories grammaticales de l'auteur sont en partie inacceptables. Le chapitre sur la formation de mots, par exemple, est rempli d'idées fantaisistes. Voyez aussi §§ 253, 316 et suiv., etc. Les fautes de détail ne manquent pas. P. 2 nous voyons reproduite l'ancienne erreur qui consiste à prétendre que le nom de Φοίνιξ ou Φοινοί avait été donné aux Phéniciens par les Grecs à cause de la couleur de leurs robes; tandis que ce nom n'est que la traduction grecque de la désignation nationale des Phéniciens qui leur était commune avec d'autres peuples de la même race, les Edomites, Himyarites, etc. D'après cela, ce qui est dit p. 35, note, est également inexact. — Dans le tableau des langues sémitiques (p. 4), les dialectes de l'Arabie méridionale et de l'Ethiopie auraient dû être placés à gauche de l'arabe proprement dit, parce que ces branches ont plus de rapports avec l'hébreu et le phénicien que la langue du Coran. — La date des inscriptions himyariques n'est pas aussi incertaine que le dit l'auteur : elles ne sont pas antérieures à l'ère chrétienne, mais du IIe et du IIIe siècle après J.-C. [1]. — Il est inexact de dire (p. 10) que les langues sémitiques n'ont point de mots composés. — Il est parfaitement vrai (p. 12) que les voyelles dans les langues sémitiques ont un rôle plus effacé que que dans les idiomes indo-européens; mais il est nécessaire de dire que cela provient en partie de ce que l'organisme sémitique, plus rude, ne peut pas produire la voyelle sans une aspiration plus ou moins forte; et en second lieu de ce que dans l'écriture archaïque et imparfaite les voyelles n'étaient pas représentées. — La flexion nominale ne s'est pas conservée seulement dans l'ancien arabe, comme il est dit p. 14. — La distribution chronologique de la littérature hébraïque (p. 21) n'est exacte que dans son ensemble. — L'observation de la p. 67, § 106 *e* doit être modifiée. L'auteur a méconnu, comme ses prédécesseurs, que, dans le principe, l'alphabet sémitique était syllabaire et que chaque lettre consonnante impliquait une voyelle. — A la page 332, note 2, on peut voir où conduit l'application d'un principe mal défini. Le sens du mot *adam* résulte clairement de ce que nous avons dit ci-dessus. — Le chapitre sur les accents particuliers à l'hébreu (p. 117-124), quoique l'auteur ait montré partout qu'il comprenait l'importance de l'accent, est complètement insuffisant. Il ne peut se comparer, même de loin, à la belle exposition de M. Ewald sur le même sujet.

Les nombreuses fautes d'impression n'ont pas toutes été relevées dans l'*errata*.

H. Z.

---

1. Voy. *Journal asiatique*, 1845, n° de septembre, p. 169 et suiv. Les dates qui se rencontrent dans ces inscriptions sont celles de l'ère des Seleucides.

105. — **Reise der œsterreichischen Fregatte Novara um die Erde** in den Jahren 1857, 1858, 1859, unter den Befehlen des Commodore B. von Wüllerstorf-Urbair. Linguistischer Theil von Dr Friedrich MÜLLER, Professor der orientalischen Linguistik an der Wiener Universitæt. Herausgegeben im allerhœchsten Auftrage unter Leitung der kaiserl. Academie der Wissenschaften. Wien, K. K. Hof- und Staats-druckerei, 1867. (In Commission bei Karl Gerold's Sohn.) In-4°, vj-358 p. — Prix : 30 fr.

Les résultats du voyage scientifique autour du monde exécuté par la frégate autrichienne la *Novara*, dans les années 1857-1859, ont été publiés sous la direction de l'Académie des sciences de Vienne, avec une louable diligence. L'histoire naturelle et la géographie remplissent déjà plusieurs volumes. On nous donne aujourd'hui la première partie des matériaux linguistiques recueillis pendant cette expédition, mis en œuvre, coordonnés et classés avec les recherches antérieures, par M. Frédéric Müller. Une deuxième partie, non encore publiée, sera plus spécialement consacrée aux vocabulaires, notamment à ceux qui ont été recueillis par M. de Scherzer, et à une description détaillée des langues australiennes.

En désignant M. Müller pour ce travail, l'Académie de Vienne a fait un choix très-heureux, car il aurait été difficile, spécialement en Autriche, de trouver un homme mieux préparé pour mener à fin une pareille tâche. Nous connaissons M. M. par ses travaux remarquables sur les langues iraniennes, arménienne et ossète, dans lesquels il a fait preuve de vastes connaissances et d'un jugement formé par la grammaire comparée et la philosophie linguistique de Guillaume de Humboldt. Nous voyons par cet ouvrage qu'il embrasse également les langues littéraires de l'Inde ainsi que celles des peuples sauvages de l'Afrique et des innombrables îles de l'océan Pacifique, dont la structure diffère si complètement de celle de nos idiômes. Tout ce qui caractérise chacun de ces nombreux dialectes, ce qui les distingue les uns des autres et de ceux qui nous sont familiers, a été bien déterminé par l'auteur. Si parfois il applique à des familles de langues entièrement différentes des nôtres, les catégories de notre grammaire, comme les désignations de nom, de verbe, de cas, etc. (voyez, par exemple, la description du singhalais, qui s'appliquerait tout à fait à une langue aryenne, si on ne lisait pas à la fin que l'idiôme de Ceylan a de l'analogie avec les langues drâvidiennes), l'auteur ne veut pas prétendre par là que ces catégories existent réellement dans toutes les langues. Il déclare au contraire à plusieurs reprises qu'elles manquent dans telle ou telle famille. Nous n'osons pas blâmer ce procédé, vu que la précision de ces petites grammaires, embrassant souvent des familles entières de langues, nécessitait jusqu'à un certain point le classement des formes grammaticales d'après nos catégories.

Il serait impossible d'énumérer ici tous les faits intéressants que contient cet ouvrage; nous devons nous borner à mentionner les plus importants.

En ce qui concerne les langues africaines, on sait que beaucoup d'entre elles ont été décrites principalement par les missionnaires; mais leur nombre est si immense qu'il n'est pas encore possible de les classer toutes, comme on l'a fait pour les langues indo-européennes, sémitiques, altaïques, et en partie pour les

langues américaines. On peut seulement établir avec certitude que les Nègres, qui forment une race à part au milieu des peuples africains, ont aussi une langue complètement différente de celle de ces derniers. Cependant, nous ne connaissons ces langues que dans leur état actuel, et nous ne savons pas si dans une phase antérieure il n'y a pas eu entre elles des affinités qui nous échappent aujourd'hui. M. M., laissant de côté pour le moment les langues nègres, qu'il compte traiter plus tard, donne comme « essai » la classification suivante des langues africaines :

I. *Langues chamitiques*, ayant une certaine affinité avec la famille sémitique, par l'analogie de leurs éléments pronominaux et des préfixes et suffixes qui en dérivent. A cette classe appartiennent :

1. L'ancien égyptien et l'égyptien moderne (copte).
2. La langue libyque ancienne et moderne (tamascheq).
3. L'éthiopien avec ses dialectes, Bedscha, Saho, Galla, Dankâli et Somâli.

La langue Harari (la ville de Harar est située sous le 10e de latitude et sous le 40e de longitude, *Paris*) qu'on a comptée pendant longtemps au nombre de cette branche éthiopienne, est d'après la description qu'en a donnée M. M. (voyez *Sitzungsberichte der Wiener Academie*, t. XLIV, p. 601 et suiv.) un dialecte sémitique, et fait partie du groupe sémitico-éthiopique, du gheez et de ses dialectes amharna et tigré.

II. Les *langues Bantu*, comprenant en général tous les idiômes au sud de l'équateur, sauf les langues hottentotes. On peut y distinguer une branche orientale avec les langues de *Zanzibar*, celles du territoire du *Zambèze*, et celle des *Cafres*; une branche moyenne, embrassant les langues *tschouana* et *tekeza*; et une branche occidentale, formée par le *Bunda* et le *Congo*. Chacune de ces langues a ses dialectes, dont les suivants se trouvent décrits en détail dans l'ouvrage de M. M. : la langue *kâfir* (appartenant aux langues cafres), le *Ki suahili*, idiôme de Zanzibar parlé au nord-est et fortement mêlé d'arabe; le *Sesouto* (à l'est), le *Sehlapi* (à l'ouest), et le *Serolon* (moyen), dialectes des langues tschouana; enfin le *Herero*, appartenant aux langues Bunda, et dont nous avons une excellente grammaire, publiée par M. Hahn.

III. Les *langues hottentotes* forment le troisième groupe des langues africaines. C'est de ces idiômes que la langue kâfir a emprunté le son particulier qui consiste dans une espèce de claquement produit par la langue pressée contre le palais et en même temps contre les dents. Cette famille se divise en quatre dialectes : le *nama*, le *kora*, le dialecte du Cap, et le dialecte oriental. La langue des Bosjesmans avec deux dialectes fait également partie de cette famille.

En nous tournant vers l'Asie, nous trouvons d'abord les langues de l'Inde, tant aryennes que drâvidiennes avec le singhalais, traitées par M. M. L'auteur ne se décide qu'avec une extrême prudence, et difficilement, à admettre des affinités entre deux ou plusieurs familles de langues; et cette prudence est en effet fort nécessaire, parce que des jugements de ce genre sont trop souvent inspirés par des préjugés dogmatiques. Cependant nous ne pouvons être de son avis, quand il nie d'une manière absolue la parenté des langues drâvidiennes et

celles de l'Asie centrale ou altaïques. Les traces de l'harmonie vocale dans le télinga, la flexion au moyen de syllabes non accentuées placées comme suffixes, l'absence de préfixes, de la relation pronominale, qui est remplacée par la formation participiale, la position des mots dans la phrase, tout cela est assez caractéristique dans les deux familles de langues pour nous permettre de comprendre les langues drâvidiennes dans ce grand ensemble d'idiômes qui couvre l'Asie centrale et septentrionale, depuis le Japon jusqu'en Europe. Cette affinité, il est vrai, ne s'étend pas au lexique. Mais elle n'existe pas davantage entre les différentes branches des langues altaïques elles-mêmes, où les noms de nombre, par exemple, diffèrent d'une langue à l'autre (voyez Graul, dans l'*Ausland* 1857, p. 1087, Webb dans le *Journal of the American Oriental Society*, vol. VII, p. 271). Le singhalais, la plus méridionale des langues de l'Inde, a, à côté de quelques divergences, les principaux signes caractéristiques des langues drâvidiennes, et M. M. est disposé à admettre sa parenté avec les langues du Dekhan.

Le traité sur les langues de l'Inde est suivi d'une dissertation sur l'écriture indienne et ses nombreuses variétés dans les différents alphabets de la presqu'île, ainsi que sur sa relation avec l'alphabet sémitique et occidental.

Les meilleures parties de l'ouvrage, celles qui contiennent les descriptions les plus détaillées, sont les deux dernières, comprenant les langues *australiennes* et *malayo-polynésiennes*. Nous savons encore si peu de chose des premières qu'il n'est possible jusqu'à présent de soumettre à un certain classement que celles qui sont parlées sur la côte méridionale (sud, sud-ouest et sud-est). Celles de la côte septentrionale sont presque entièrement inconnues, et nous possédons seulement quelques vocabulaires de la langue *tasmanienne*. Au sud-ouest, nous connaissons la langue parlée près du Swan-River (près de Perth) et celle du King Georges' Sound, dérivées l'une et l'autre de la même langue-mère, comme le prouve suffisamment le vocabulaire, par exemple: *Katta, kaat* (tête); *turta, turt* (chien); *war'u, war'* (kanguruh); *mir'a, mir'* (javelot); *kuipa, kuip* (eau); *tappa, taap* (couteau), etc. C'est M. Grey qui a le mérite d'avoir fait connaître ces langues. Sur la côte sud, il y a le *parnkalla*, sur le territoire de Port-Lincoln et sur la rive occidentale du Spencer-Golf; la langue d'Adelaïde (décrite par Schürmann et Teichelmann); celle du Murray-River (traitée par Moorhouse); celle d'Encounterbay (décrite par Meyer), enfin celle de Melbourne. Il y a des affinités très-étroites entre ces langues. Au sud-est, dans le New South-Wales, on connaît la langue du Lake Maquarie et de la Moretonbay (décrite par Threlkeld); celles de l'intérieur, comme le *kiraturei* et le *kamilaroi* (décrites par Hale). Ces différents idiômes ont également des mots identiques, par exemple : *Yeran* (Moretonbay), *yarei* (Lake Maquarie), *yarin* (Sidney), *yaran* (Bathurst), le menton; *mor'a, matara, tamora* (la main) ; mais *yeru, kalin, kalere, yurun* (l'eau). M. M. ne se prononce pas sur les relations d'affinité de ces langues; cependant un nombre assez considérable de leurs mots sont évidemment identiques, comme *mir'a* (Swan River), *mitla* (Australie méridionale), *wom-mar'ar* (Sidney), javelot; *kowin, kowe, kokoin*, eau; *tallan, tatlana, tallan*, langue; *nanya, naïi, natoa* (moi); *ninnei, ninna, nintoa* (toi), etc. Ces langues emploient des suffixes agglutinants; elles ne pos-

sèdent pas les catégories du genre et du nombre; les mots reçoivent seulement par leur position dans la phrase le sens et la fonction qui répondent à notre substantif, adjectif ou verbe. Leur système phonique est extrêmement simple : outre les cinq voyelles *a, e, i, o, u* et quelques combinaisons entre elles, il n'y a que deux sortes de sons explosifs, *k, t, p* et leurs nasales, et *y, w, l, r* et *r'* (le dernier grasseyé). Il est curieux de remarquer que ces langues ont produit deux formes répondant à notre nominatif, dont l'une est employée avec le verbe *être*, l'autre avec un verbe actif, par exemple : *unni ta tippin* (l'oiseau est), et *tippinto tatan* (l'oiseau dévore). — On voit par les noms de nombre que ces peuples savent à peine compter jusqu'à trois : dans la langue kamilaroi le mot qui exprime *cinq* signifie « un grand nombre »; *trois* dans la langue wiraturei est = 2 + 1; *quatre* dans la même langue = « beaucoup »; *cinq* = « un grand nombre » (p. 251). — Le pronom de la première personne a un triple duel, selon que celui qui parle désigne lui-même et son interlocuteur, ou lui-même et un autre homme, ou lui-même et une autre femme : *pali, palinoa, palipountoa*. Cependant, à côté de cette abondance, la diversité absolue des racines du singulier, du pluriel et du duel, montre qu'on n'a pas conscience de ces relations numératives. La richesse d'une langue couvre souvent l'indigence de l'esprit qui ne sait pas généraliser et additionner la masse des observations isolées. Ce que nous appelons verbe manque dans les langues australiennes; il n'y a par conséquent ni phrase, ni construction. Voici comment l'australien exprime l'idée de cette phrase « je frappe » : *frapper est, c'est moi* (qui l'ai fait). Pour lui, l'action ne se produit pas par l'énergie du sujet, mais elle se présente comme une chose abstraite qui est mise en relation avec un sujet ou un régime (p. 255).

On distingue dans les îles de l'Australie deux races : la race noire des Papous (différente des Nègres australiens, mais ressemblant à ceux de l'Afrique) habitant les îles occidentales, soit exclusivement (comme dans celles au nord du continent), soit en commun avec la race blanche et repoussée par elle dans l'intérieur (comme sur les îles Philippines); et la race olivâtre, habitant les îles de l'est, les côtes des îles du nord-ouest et la péninsule de Malaca. Les langues des Papous, qui devant l'immigration malaise se sont retirés dans l'intérieur des îles, sont peu connues. Là où les deux races se sont mêlées, la langue malaise a été fortement altérée par l'influence de la race noire, ce qui permet de conclure à une complète diversité des deux langues. La race malaise, qui n'a des affinités avec aucune autre race asiatique ou américaine, semble être venue du continent asiatique; elle gagna d'abord les îles de la Sonde, repoussa la population noire dans l'intérieur ou se mêla avec elle; puis elle occupa les îles Philippines, les Marianes jusqu'à Formosa, et enfin les groupes des îles de l'est; elle semble aussi avoir arraché la Nouvelle-Zélande à ses habitants primitifs, les bêtes féroces et les oiseaux gigantesques. Des naturalistes ont soutenu depuis longtemps que telle aurait été la marche des migrations de ces insulaires. L'opinion que le vent et le courant de la mer auraient mis obstacle à cette direction vers l'est, n'est guère soutenable. Il faut dire cependant que la propagation de la race malaise sur les îles de l'Australie est inexplicable jusqu'à présent, à moins

d'admettre que la série des îles entre l'Asie et l'Australie a été autrefois plus nombreuse et plus continue, ou bien que ces peuples ont eu, à l'époque de leurs migrations, une civilisation assez avancée pour vaincre les obstacles naturels.

D'après ce qui précède, on voit que les langues malayo-polynésiennes se divisent en trois grandes familles : le groupe *malais*, le groupe *polynésien* et le groupe *melanésien*, produit du mélange des deux premiers. Tous les trois dérivent d'une langue-mère, dont les langues polynésiennes se rapprochent plus que les deux autres. Cela résulte principalement de la *formation des mots*, qui existe (peu développée il est vrai) dans le malais. Tandis que dans les langues polynésiennes des particules faiblement attachées se combinent avec les mots, dans le malais l'élément formatif fait subir certains changements phoniques au radical, par exemple : le javanais *harep* (vouloir) forme avec le préfixe *ka*, *karep* (volonté); le malais *kamot* (gratter) avec le préfixe *pan*, *pankamot* ou *panamot*; *sûrat* (écrire), *penûrat* (scribe). Cela résulte encore plus clairement de l'emploi des particules intercalées, comme en tagalais *tapay* (pétrir), *t-in-apay* (pain); *polot* (miel), *p-in-olot-an* (mets de miel); javan. *gûruh* (tonnerre), *g-um-ûruh* (tonner). Il est évident qu'il y a là un progrès dans l'évolution du langage, procédant de la simple agglutination des éléments du discours à une formation des mots. Il est à remarquer cependant que le procédé simple des langues polynésiennes est plus près de l'état primitif que le procédé plus compliqué des langues malaises; car si jamais celles-là avaient possédé la formation des langues malaises, elles auraient dû certainement en conserver quelques traces, ce qui n'est pas le cas. Nous observons donc ici, comme l'a déjà indiqué G. de Humboldt, une évolution progressive du langage, en opposition avec celle des langues indo-européennes, dont la perfection grammaticale a subi, au moins depuis son existence connue dans l'histoire, une dégradation successive dans la mesure du développement moral de la race.

M. Müller divise les langues malaises en deux grandes classes : 1° le *tagalais*, comprenant : *a*, les langues des îles Philippines, le *tagala*, le *bisaya*, le *pampanga*, l'*iloca* et l'*ibanag*; *b*, la langue *sideïa*, parlée à Formose; *c*, la langue des Marianes; *d*, le *malgache*; — 2° le groupe *malais-javanais*, comprenant le *malais*, le *javanais*, le *kawi*, le *bali* (parlé dans l'île située à l'est de Java), le *battak* et *lampun* (Sumatra), le *mankâsar* et *bugis* (Célèbes), et le *dayak* (Borneo).

Les langues polynésiennes comprennent le *samoa* (îles des Navigateurs), le *tonga* (îles des Amis), *maori* (Nouvelle-Zélande), *rarotonga* (îles d'Hervey), *tahiti* (îles de la Société), *hawaïi* (Sandwich), *noukahiva* (Marquises), *fekaafo* (îles de l'Union), la langue des îles Paumotua. — Les langues melanésiennes, traitées par M. de Gabelentz, comprennent la langue des îles Fidschi, l'*erromango*, l'*anatom* (Nouvelles-Hébrides) et d'autres.

Toutes ces langues ont fourni des exemples pour l'analyse grammaticale de M. M.; beaucoup d'autres se trouvent mentionnées.

Citons en finissant comme curiosité les formes d'excessive politesse dont le malais et le javanais se servent dans le discours (p. 340). On sait qu'en sanscrit, par exemple, la 2e personne, celle de l'interlocuteur, est désignée par *bhavant*

« le digne » et une 3e personne présente par *atrabhavant* ou *âyouschmant*, une 3e personne absente par *tato-* ou *tatrabhavant*. Les expressions malaises sont analogues; mais elles rappellent plutôt les formes chinoises, où celui qui parle se présente comme petit, sot, vicieux, vis-à-vis de son interlocuteur. Ainsi on dit en javanais *kahula*, *kawula* ou *kula*; en malais *pâtek*, *sahâya*, (serviteur, esclave), pour exprimer le pronom de la 1re personne; comme on dit en chinois *kua jin yeoù tsì* (parvi homo (ego) habeo infirmitatem), ou *iù* (imbécile), en émettant une opinion. Pour le pronom de la 2e personne on se sert de l'expression « pieds », parce que celui qui parle se représente comme étant aux pieds de l'interlocuteur, ou comme l'esclave qui touche les pieds de son maître; ainsi : *panjennennan sampêyan* « la santé des pieds », pour *ta santé*. Le mot *paduka*, pantouffle, s'emploie dans le même sens, comme en chinois escabeau, *tsù-hiá*; javanais : *panjennennan dalem* « la santé du palais », comme en chinois, en parlant à l'empereur : *tschao tìng chang* « les cadeaux du palais », etc. (Voy. Rémusat, *Grammaire chin.*, p. 53; — Endlicher, *Anfangsgründe der chinesischen Gramm.*, p. 258 et suiv.)

F. JUSTI.

---

106. — **Cinq Formules rhythmées et assonancées du VIIe siècle**, par A. BOUCHERIE. Montpellier, Seguin; Paris, A. Franck, 1867. In-8°, 57 pages. — Prix : 3 fr.

Les cinq documents publiés et traduits dans cet opuscule offrent en eux-mêmes un vif intérêt et par le fonds et par la forme. Ils ont en outre fourni à M. Boucherie l'occasion d'examiner certains points de l'origine de notre versification. Mais les difficultés de lecture et d'interprétation que présentent ces textes, et l'obscurité des questions que M. B. y a rattachées, laissent le champ ouvert à des opinions diverses; de sorte qu'une critique détaillée du présent travail atteindrait aisément les proportions d'un véritable mémoire. Je devrai donc borner mes observations et mes critiques aux points principaux.

Tout d'abord, donnons une idée de ces documents, que je m'abstiens, on verra tout à l'heure pourquoi, d'appeler *formules*.

Ce sont des lettres échangées par un évêque nommé Frodebert, et un personnage d'une classe assez élevée, semble-t-il, Importunus de Paris. En voici brièvement le contenu : I. *Frodebert à Importunus*. Il lui reproche en termes modérés, quoique légèrement ironiques, de lui avoir envoyé du froment de mauvaise qualité. — II. *Importunus à Frodebert*. Puisqu'on lui a fait l'injure de n'agréer point son froment, il racontera ce qu'il sait des faits et gestes de Frodebert, afin que ses semblables ne soient pas tentés de renouveler une telle plaisanterie. Il l'accuse d'avoir enlevé au maire du palais Grimoald son épouse, de l'avoir envoyée en Touraine dans un monastère pour la voir plus à son aise. Il lui reproche enfin d'avoir été engendré dans un monastère. — III. Frodebert s'adressant non pas à Importunus, mais à un personnage que rien ne désigne explicitement, oppose aux assertions de son adversaire un simple démenti accompagné, non de preuves, mais d'injures souvent grossières : « N'allez pas, » seigneur, dit-il, n'allez pas, homme généreux, n'allez pas croire de telles

» infamies [1]. » — IV. *Importunus à Frodebert.* La première lettre d'Importunus avait pour suscription : *Beatificando domno et fratre Frodeberto pape*, celle-ci est adressée : *Domno meo Frodeberto, sine Deo, nec sancto, nec episcopo, nec sæculare clerico.* Elle ne contient guère que la répétition ou le développement des accusations contenues dans la première lettre. Importunus insiste sur les goûts luxurieux de Frodebert. — V. Lettre adressée par Frodebert au même personnage que la pièce III, et contenant en d'autres termes les mêmes démentis et les mêmes injures.

Cette rapide indication suffit à montrer que les cinq documents étudiés par M. B. sont tout autre chose que des formules. L'objet en est déterminé, et les noms de personnes y sont exprimés. Ce sont de véritables lettres recueillies dans un ancien formulaire comme tant d'autres actes véritables qu'on a retrouvés dans les recueils de ce genre; et, quoique nous ne rencontrions ailleurs aucun renseignement sur Frodebert ni sur Importunus, non plus que sur les mésaventures conjugales du maire du palais Grimoald, je ne vois aucune raison de contester l'authenticité de ces lettres. Mais ce sont des lettres d'une espèce rare assurément, et leur introduction dans un formulaire est d'autant plus surprenante qu'elles offrent un caractère plus personnel. Le praticien qui nous a conservé cette singulière correspondance en même temps que divers actes et formules, l'aura plutôt accueillie comme un document curieux en soi que pour l'utilité qu'elle pouvait offrir comme modèle de lettres. Le fait même d'avoir été admis dans un formulaire est à mon avis une forte présomption de l'authenticité de ces cinq pièces. Si elles étaient un simple jeu d'esprit, leur place n'aurait pas été dans un recueil qui ne contient que des actes non suspects ou des formules tirées de diplômes authenthiques. Considérées comme document historique, elles offrent un singulier intérêt. Sans parler des renseignements intimes qu'elles ajoutent à ce que nous savions déjà de Grimoald, elles nous ouvrent une vue sur une époque qui n'a laissé d'elle presque aucun monument, elles nous font assister à une scène aussi vivante qu'aucune de celles qu'a dépeintes Grégoire de Tours, et bien propre à nous faire apprécier l'état de barbarie dans lequel étaient tombés les esprits au VIIe siècle. Comme document littéraire, elles nous présentent un essai de poésie qui par le rhythme, dont il sera question plus loin, et par la langue, devait se rapprocher singulièrement des chants populaires du temps. Si je ne craignais de commettre un anachronisme de trois ou quatre siècles, je dirais que les lettres de Frodebert et d'Importunus sont de beaucoup le plus ancien exemple d'*estribot* [2].

Disons maintenant quelques mots du recueil où ces lettres ont été conservées.

---

1. C'est la traduction de M. B., mais elle n'est pas très-sûre. Voici le texte : *Nolite domne, nolite fortis, — Nolite credere tantas fortes* (M. B. propose *sordes*). M. G. Paris, qui prépare sur ces documents une étude pour la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, pense que *domne* est le pluriel de *domna* et que Frodebert s'adresse aux religieuses du monastère où la femme de Grimoald aurait été placée. La cinquième pièce, évidemment adressée à la même personne que la troisième, commence à peu près de même par : *Nolite domnæ, nolite credere fabulas falsas.*

2. Il n'est pas sûr que ce fût un anachronisme, car dès le XIIe siècle *estrabot* ou *estribot*

A cet égard M. B. garde un silence complet. Ecrivant en province, il n'a pas eu le loisir de faire une recherche qui lui eût permis d'améliorer sa publication, et il s'est borné à reproduire le meilleur texte qu'on eût des pièces en question, celui que M. de Rozière a publié dans sa grande collection de formules (p. 1139-1143). La querelle de Frodebert et d'Importunus était une matière complètement étrangère au but que se proposait l'auteur de cet ouvrage à tous égards si digne d'estime. M. de Rozière reconnut que les lettres de ces deux personnages n'étaient pas des formules; cependant il ne laissa pas de les reproduire, parce que Baluze les avait données comme telles [1] et parce qu'il les trouvait dans un formulaire ancien, mais il se contenta de les imprimer en appendice, après en avoir revu le texte sur le ms. qu'il désigne par la lettre *A*, réservant pour le volume d'introduction qui doit prendre place en tête de sa collection la description des mss. et leur concordance avec les lettres qu'il a assignées à chacun d'eux. Baluze de son côté a complètement négligé d'indiquer la source des formules qu'il a publiées. Guidé par certains indices je trouvai sans peine que le ms. *A* était le nº 4627 du fonds latin; c'est un petit volume qui contient le recueil de Marculfe et sous le titre de *cartas senicas*, d'autres formules entre lesquelles nos cinq lettres [2]. D'après l'écriture, ce ms. doit être assigné à la première moitié du IXe siècle. Il ne saurait remonter plus haut, car on y trouve (fol. 141 vº) une charte d'Ebroin, archevêque de Bourges (de Rozière, nº 647). Cette circonstance n'est point indifférente. Nos cinq lettres, étant datées du milieu du VIIe siècle environ par la mention du maire du palais Grimoald († 656), ont eu le temps d'éprouver par le fait des copistes bien des altérations avant d'être recueillies dans le ms. 4627, considération qui autorise la critique à se donner quelque liberté dans la constitution du texte. Et de fait on y rencontre plusieurs passages évidemment corrompus [3].

C'est le moment de parler du texte et de la traduction de M. Boucherie.

En soi, et à part les altérations de la copie, ces lettres sont d'une intelligence difficile; non pas, tant s'en faut! que les idées en soient bien recherchées, mais à cause de l'extrême barbarie de la langue qui n'est pas purement le parler vulgaire, mais un jargon mixte où, comme dans nombre d'autres documents mérovingiens, ce parler se fait jour à tout instant à travers l'idiome littéraire. On rencontre dans les cinq lettres des difficultés analogues à celles qui nous arrêtent

se rencontre en français et en provençal au sens de poésie satirique (voir Littré, *Etudes sur l'hist. de la langue française*, II, 143, Rayn. *Lex. rom.* III, 231); de plus il se trouve peu après au même sens en espagnol et en italien. Or, comme il est infiniment peu probable que la dénomination d'un genre populaire ait été empruntée à l'un de ces idiomes par les autres, comme d'autre part la forme spéciale que ce mot offre dans chacun de ces idiomes conduit à la même conclusion, il faut bien admettre que l'*estrabot* français, l'*estribot* provençal et espagnol, le *strambotto* italien (s'il ne se rapporte pas plutôt au prov. *estramp*), remontent au fonds commun des langues romanes, au latin vulgaire. Ceci soit dit en réservant la question étymologique, qui n'est pas encore résolue (voir Diez, *Etym. Wœrt.* I, 168, *estribo*, et 400, *strambo*).

1. *Capitul. Regum Francorum*, II, 563.

2. *Incipiunt cartas senicas; qualescumque quesieris ibi invenies* (fol. 2).

3. Il y a même des omissions; j'en signalerai une après les mots *et deformata sunt*, p. 20.

dans la lecture des premiers textes romans, et c'est même en cela que consiste une partie de leur intérêt. Mais, ce qui interrompt de la façon la plus fâcheuse la suite des idées, ce sont les lacunes que présentent les lettres II, III, IV. Heureusement il est possible d'en diminuer l'étendue. Les lacunes de la pièce III [1] sont peu importantes et proviennent de l'usure du parchemin; je ne crois pas que sans l'emploi de réactifs on réussisse maintenant à faire plus pour le déchiffrement des passages obscurs que ce qu'a fait Baluze il y a près de deux siècles. Cependant les dimensions des espaces non déchiffrés pourraient être indiquées plus exactement : p. 22, entre les mots *de trascia* et *non timere falco*, il y a la place de trois ou quatre lettres seulement. Les lacunes des pièces II et IV sont plus considérables et ont une toute autre cause. Ces deux lettres se suivent dans le ms. où elles occupent les deux côtés du feuillet 28 [2]. Or il se trouve que la partie inférieure de ce feuillet a été déchirée en diagonale et arrachée; puis réparée par l'application au recto d'une feuille triangulaire de parchemin qui recouvre une partie de l'écriture encore subsistante. Cette maladroite réparation remonte vraisemblablement au XVII^e siècle : elle est sûrement antérieure à Baluze qui remplace par des points les mots et les lettres que recouvre la bande de parchemin. On obtiendrait sans difficulté que cette bande fût enlevée, mais cette simple opération n'est même pas nécessaire, car le feuillet placé entre l'œil et la lumière laisse suffisamment apparaître ses parties couvertes. Ainsi on arrive à diminuer notablement la lacune de la pièce II, et on facilite d'autant la restitution nécessairement conjecturale de ce qui manque encore.

Voici la transcription exacte de ce qui reste sur le recto du feuillet 28. Les mots qui apparaissent ici pour la première fois sont en italiques. J'indique entre crochets le nombre des lettres qui me paraissent manquer à chaque ligne [3]; — cette indication, tout à fait insuffisante chez les précédents éditeurs, n'est cependant ici qu'approximative, car l'écartement variable des mots et les abréviations sont autant d'inconnus qui ont pu vicier dans une certaine mesure mes appréciations :

In regno nũquam habuit honore et cũ gentes venientes *in*
Toronica regione misisti ipsa in scã congregatione [3 lettres]
Monasterio puellarũ qui ẽ ẽstructus in *honor* [8 à 10 l.]
non ibidem lectiones divinis legistis sed [12 à 15 l.]
nis inĩ vos habuistis. Oportet sati*s obs* [12 à 15 l.]
conlocutione quẽ nec ẽ a Dõ *apta* (?) [20 à 22 l.]
ta sic est ab hominibus urã sa*pientia* [20 à 22 l.]
dentiæ, sed qualẽ faci*ebat* [22 à 25 l.]
monasterio puell*arum pro pane* [18 à 20 l.]
monasterio fuis*ti generatus domn* [15 à 17 l.]
perdidisti *indulge ista pauca verba*. [12 à 15 l.[4]]

1. M. Boucherie p. 22; ms. fol. 28 bis, verso.
2. Dans le ms. les cinq lettres se suivent dans cet ordre : I, II, IV, III, V.
3. Ce nombre est fort variable, la déchirure étant irrégulière.
4. Bien qu'il y ait en effet la place de 12 à 15 lettres, néanmoins il se pourrait que la pièce se terminât au mot *verba* et que le reste de la ligne fût resté blanc.

Plusieurs de ces additions ont de l'intérêt. Le mot *in* (ligne 1) prouve qu'il faut traduire : « avec des gens *allant dans* le pays de Touraine, » et non pas « qui venaient *du* pays de Touraine. » L. 10, les mots *monasterio fuisti generatus* concordent avec ce qui est dit dans la pièce IV : *nec genetoris tui diligebant Christum, quando in monasterio fecerunt temet ipsum*. Enfin les mots de la fin *indulge ista pauca verba* rapprochés de la formule initiale *Beatificando domno et fratre Frodeberto pape* indiquent que la mauvaise humeur d'Importunus n'était pas encore arrivée au paroxysme qu'elle atteint dans la pièce IV.

Une nouvelle collation est nécessaire afin de déterminer exactement l'étendue des lacunes [1]. On peut même dire qu'une révision complète du ms. ne serait pas sans profit pour l'amélioration du texte. Ainsi la première ligne de la p. 22 (lettre III) est dans le ms. : *Latrat..... sed ut canis*. M. de Rozière a justement restitué [*non*] entre *sed* et *ut*; mais il faudrait aussi tenir compte de l'espace vide que j'ai indiqué par des points. La comparaison avec la neuvième ligne de la pièce V (M. Boucherie p. 28), montre qu'il devait y avoir *vulpis*. — P. 24 (lettre IV) 3e av.-dern. ligne, il y a, non pas *scriptum*, mais *scriptura*, qu'exige l'assonance. — P. 26, l. 11, l'*s* d'*honoris* est exponctué; et de fait le génitif ne convient pas à ce passage, il faudrait *honorem*; cf. lettre II : *unde postea in regno nunquam habuit honore*. — Même page, 5e avant-dernière ligne, le ms. porte *pereas* et non *peccas*. — P. 28, la dernière ligne de la lettre IV, *Sin autem non vis, inheret in dude*, est complètement dénuée de sens; le mot qu'on a lu *inheret* est gratté et il m'a été impossible de le déchiffrer; je crois y distinguer *in...te*; quant à *in dude*, c'est sans aucun doute *include*.

Il y a aussi dans le texte de M. B. quelques inexactitudes qui lui sont personnelles : P. 12, 4e av.-dern. l., *amaro*, lisez *amara*. — P. 14, l. 11, M. B. a oublié *de* entre *Deus* et *tale*. — P. 26, l. 1, *damnum* proposé en note se trouve dans le ms. comme dans les éditions (E. de Rozière, p. 1141).

J'ai déjà dit, et tout ce qui précède concourt à le prouver, que l'interprétation de ces lettres présente de grandes difficultés. M. B., qui a le mérite d'en avoir reconnu tout l'intérêt, a aussi celui d'en avoir le premier tenté la traduction. Le latin de Frodebert et d'Importunus est très-peu classique; aussi n'est-il point surprenant que M. B., si bon humaniste qu'il puisse être, ne l'ait pas toujours bien compris. Voici quelques observations faites après une simple lecture et qui sont loin d'épuiser la série des passages douteux. P. 14, *Homo, satis te presumo salutare* ne veut pas dire : « Homme, je présume que tu tiens beau» coup à nous sauver, » mais : « Je prends la liberté de te saluer. » C'est une formule de politesse très-fréquente à l'époque mérovingienne [2]. — A la fin de la

1. Ainsi p. 26, l. 10, une lacune de 16 à 18 lettres aurait dû être indiquée après le mot *nimis*.

2. ..... hos apices vilitatis meæ... ad dominationem vestram direximus, per quos vestram industriam, si præsumptio non offendit, *plurimum salutare præsumo* (De Rozière, form. 666); — in Domino *præsumo* mittere salutem (*ibid.*, form. 675); — salutem vobis in Domno multimoda[m] destinare *præsuminus* (*ibid.*, form. 736), etc. — Il y a de même dans

même lettre, *nostra privata stultitia* est une façon humble de se désigner soi-même; on employait souvent au même sens *vilitas nostra* [1]; c'est au fonds comme s'il y avait *nos*. — P. 16, *in Segeberto regnum* veut dire « dans le royaume de » Sigebert, » et non « pendant le règne. » — P. 18 (lettre III), *Qui (oblitus) fidei date et prioris alodis sui reparatoris sordidas vomit pudoris* n'est pas traduit par « Qui oublieux de la foi jurée et de sa première fidélité, *sur les louanges* de » celui qui fut son soutien a vomi de sales puanteurs. » La phrase ne se laisse pas construire aisément, mais il est sûr qu'*alodis* veut dire aleu, bien fonds, et n'a rien de commun avec *ad laudes* proposé en note par M. B.; Frodebert veut dire qu'Importunus s'est montré ingrat envers celui qui l'avait rétabli dans la propriété de sa terre. — P. 22, *Non vales uno coco* est rendu par « tu ne vaux pas un *gueux* », ce qui est évidemment erroné; *coco* veut dire cuisinier (queux); et maint exemple montre que les cuisiniers occupaient au moyen-âge un rang très-inférieur dans l'échelle sociale. — P. 26, M. B. ne paraît pas avoir saisi l'enchaînement des propositions qui précèdent la singulière injonction faite par Importunus à Frodebert : *Per tua malefacta*, lui dit-il, ... *per tua cauta (cauda) longa*, et il s'interrompt pour dire « Est-ce assez ou non? » *Satis est vel non est?* puis il reprend : *per omnia, jube te castrare*. C'est la parodie d'une formule de conjuration. *Satis est vel non est* doit être traduit mot à mot, et ne signifie aucunement : « Est-ce tout à fait [vrai] ou ne l'est-ce pas? » et de même *per omnia* veut dire : par tout [ce qui peut être invoqué], et non : « pour en finir. » — P. 30, dans la phrase *isterco commedit in so frundo*, le dernier mot seul est obscur, d'ailleurs le sens général n'est pas douteux; *commedit* ne doit pas être corrigé en *commetit* comme le propose M. B.; et il faut traduire non pas : « C'est » du fumier qu'il récolte, » mais : « Il mange des excréments. » C'est une grossière injure qui est bien dans le ton général de la lettre.

M. B. ne s'est pas borné à réimprimer et à traduire les lettres de Frodebert et d'Importunus; leur forme rhythmique a surtout attiré son attention, comme elle avait déjà éveillé celle de M. Schuchardt qui avant M. B. a reconnu la valeur de ces textes [2]. Dans le dernier chapitre de son opuscule il rapporte différents passages des *Florida* d'Apulée et de l'ancienne traduction des Quatre livres des Rois, croyant y trouver un système rhythmique fort analogue à celui qu'offrent les lettres d'Importunus à Frodebert. Quant à celles de Frodebert à Importunus, qui sont plus régulièrement mesurées, il les compare au chant de sainte Eulalie. Ces rapprochements me paraissent peu fondés. D'abord il n'y a pas une grande différence entre la manière d'Importunus et celle de Frodebert : le premier est le moins habile des deux, sans doute parce qu'il était laïque, mais cette infériorité ne constitue rien de plus qu'une nuance. En réalité, ils s'efforçaient l'un et l'autre

---

une des lettres d'Importunus (IV): « cur te *præsumis* tantum dampnare suum thesaurum? » pourquoi *prends-tu sur toi?*... comme traduit justement M. Boucherie.

1. Ainsi dans le premier des ex. cités à la note précédente. Cf. ci-dessus, p. 344, l. 3-4.

2. *Der Vokalismus des Vulgarlateins*, 1866, I, 32, 64. Il est juste de dire que M. B. avait à peu près terminé son travail lorsque le livre de M. Schuchardt lui a été signalé.

d'écrire de véritables vers rhythmiques réunis deux à deux par l'assonance de la dernière syllabe accentuée, et approchaient plus ou moins du but sans y atteindre. Chez eux le fait dominant, c'est l'emploi constant de l'assonance. Au contraire les divers documents dans lesquels M. B. va chercher des points de comparaison n'ont entre eux presque rien de commun. D'une part les *Florida* et les quatre livres des Rois où l'assonance se rencontre en de rares passages, et, même en ces passages, présente des intermittences: j'y vois une simple recherche d'harmonie qui est absolument distincte de la versification, et dont au reste les exemples sont bien plus fréquents que ce que suppose M. B., surtout chez les auteurs antérieurs au xe siècle [1]. D'autre part le chant de sainte Eulalie qui offre un rhythme *sui generis* mais parfaitement marqué. Comment M. B. n'a-t-il pas vu qu'il y a entre ces ordres de documents une distance infiniment plus considérable qu'entre les lettres de Frodebert et celles d'Importunus? Il est vrai que M. B. va jusqu'à nier qu'il y ait un rhythme régulier dans *sainte Eulalie* : « Ce ne sont pas là des vers, dit-il (p. 54), mais de la prose, prose bizarre, » dont on ne pouvait guère soupçonner l'existence sur cet unique échantillon. » Mais c'est fermer les yeux à l'évidence, car soit qu'on adopte, sur la métrique de ce petit poème, le système de M. G. Paris, soit qu'on s'en tienne au mien, il est de toute façon évident que le chant en question se compose de quatorze couplets indépendants les uns des autres, mais composés chacun de deux vers pareils. Et c'est cette disposition si notable qu'il faudrait retrouver dans les lettres de Frodebert pour qu'il y eût lieu à comparaison.

Malgré toutes les imperfections qu'on peut relever dans cet opuscule, la tentative de M. B. n'en est pas moins très-digne d'éloges. Il a fait un travail original, et c'est là un mérite qui chez un professeur de l'Université doit être signalé pour l'exemple.

P. M.

---

107. — **Geschichte der modernen franzœsischen Malerei** seit 1789 zugleich in ihrem Verhæltniss zum politischen Leben zur Gesittung und Literatur, von Dr Julius Meyer. 1. Abtheilung: von David bis zum Ausgang der romantischen Schule, mit Illustrationen. Leipzig, Seemann, 1866. Gr. in-8°, x-290 pages. — Prix : 5 fr. 65.

Une note imprimée sur la couverture de ce volume annonçait que la seconde partie de l'ouvrage paraîtrait vers le mois d'octobre ou de novembre dernier, c'est ce qui a retardé ce compte-rendu. Nous attendions cette seconde partie qui ne nous est pas parvenue et qui cependant nous eût été indispensable pour porter un jugement d'ensemble sur l'ouvrage. [2] En voici la preuve. Le volume

---

1. Passé le XIIe siècle, cette recherche tombe tout à fait en désuétude. C'est à tort que M. B. dit (p. 55) que les diverses rédactions rimées des *Jours périlleux* que j'ai publiées dans le *Jahrbuch f. romanische Literatur* (VII, 49-51) sont du XIIe, du XIIIe et du XIVe siècle. On en a à la vérité des copies de ces différentes époques, mais elles remontent toutes au même temps, c'est-à-dire au XIIe siècle au plus tard.

2. Le présent article était imprimé lorsque le second volume de l'ouvrage nous est parvenu. Nous en rendrons compte très-prochainement.

que nous avons sous les yeux parle longuement de l'école romantique, donne la biographie non-seulement des chefs de l'école morts tout récemment, comme Ary Scheffer, Decamps, Delacroix; mais il comprend même dans son cadre des artistes encore pleins de santé et de talent, M. Robert-Fleury entre autres. Et en même temps des peintres bien plus anciens sont complètement oubliés; M. Ingres est nommé une ou deux fois, et seulement en passant. Sans doute sa biographie nous sera donnée dans la seconde partie; mais pourquoi se trouve-t-il relégué à cette place, après des artistes qui devraient ne venir qu'après lui, tant à cause de leur âge que de leurs doctrines?

Ainsi remettons l'examen des jugements et des critiques de M. le docteur Meyer, au moment où il nous sera loisible d'embrasser son travail dans son ensemble. Contentons-nous pour le moment de donner le résumé des matières et la liste des gravures contenues dans cette première partie.

Le premier livre sert d'introduction à l'histoire de la peinture française au XIX^e siècle. Un premier chapitre fait un retour sur l'art au temps de Louis XV, sur sa valeur et ses défauts. Un second chapitre est consacré à l'étude des causes qui ont introduit la réforme dans l'art comme dans l'état social. Cette philosophie de l'art n'est assurément pas la partie la moins intéressante du sujet; mais je crains bien que ce soit la moins accessible à des esprits français. A tort ou à raison nous aimons peu ces abstractions à perte de vue, toujours enveloppées d'un certain brouillard pour l'écrivain lui-même.

Le deuxième livre est consacré tout entier à David et à son école. La biographie et l'œuvre de David avant la Révolution, pendant la Convention, puis sous l'Empire et dans l'exil, remplissent tout le premier chapitre. Dans le deuxième, des subdivisions sont consacrées à Drouet, Girodet, Gérard, puis à Gros, enfin à Guérin dont l'auteur oppose le formalisme classique à la naïveté originale de Prud'hon.

Le troisième livre n'est à proprement parler que le récit de la révolution romantique. Au premier chapitre sur la peinture de genre et d'église pendant la Restauration succède un chapitre consacré à Géricault et à l'examen des nouveaux éléments que son exemple et ses conseils introduisirent dans l'art. Enfin un troisième chapitre contient la biographie de Delacroix, d'Ary Scheffer, de Decamps et de tous les artistes moins célèbres qui ont cependant joué un rôle dans la régénération de l'art.

Une place, proportionnée à l'importance de ses œuvres, est faite à chaque maître; à côté des chefs d'école, de Delacroix, par exemple, dont la biographie occupe une vingtaine de pages, l'œuvre et la vie d'un peintre du second rang sont racontées et jugées en une page ou une demi-page. Avec l'index des noms contenus dans ce volume, index dont la publication est annoncée pour la deuxième partie, le livre de M. M. deviendra un manuel précieux de l'histoire de la peinture française au XIX^e siècle. Peut-être un jour un éditeur bien inspiré aura l'idée de traduire ce livre que nous n'avons pas su faire et qui nous deviendrait très-utile. Ou bien pourquoi quelqu'une de ces publications consacrées aux

beaux-arts, comme la gazette dirigée par M. E. Galichon, ne se tiendrait-elle pas au courant de ces travaux étrangers publiés sur notre école, pourquoi n'en offrirait-elle pas sinon la totalité, au moins des extraits traduits à ses lecteurs, en place de ces articles arides et ennuyeux qu'impose la difficulté de remplir chaque mois un volume? Cette préoccupation des publications étrangères rendrait grand service aux travailleurs français en les tenant au courant des progrès de l'histoire et des découvertes qui se publient chaque jour, à notre insu, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre.

Le volume de M. M. renferme treize gravures sur bois représentant les œuvres les plus célèbres des peintres cités. Ainsi nous avons : de David, le serment des Horaces et le Marat assassiné, l'Enterrement d'Atala de Girodet, le Bélisaire de Gérard; les Pestiférés de Jaffa (groupe principal), de Gros; l'enlèvement de Psyché par Zéphyr, de Prud'hon; le radeau de la Méduse, de Géricault; la barque de Dante, et l'Héliodore de Saint-Sulpice, de Delacroix; Marguerite à la fontaine et le Christ consolateur, d'Ary Scheffer; le corps de garde Turc, de Decamps, et le colloque de Poissy, de M. Robert Fleury. Les sujets sont, on le voit, heureusement choisis pour donner une idée du style de chaque maître. Ces images aident singulièrement les descriptions. A les prendre comme renseignement, comme complément du texte elles rendent service; mais elles sont vraiment trop défectueuses. Il eût mieux valu se contenter de simples dessins au trait qui n'auraient pas eu du moins la prétention de rendre l'effet du modèle que de présenter sous un jour faux des chefs-d'œuvre dont les lecteurs auront par ces illustrations une si fâcheuse idée. J.-J. G.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Blancandin, p. p. H. MICHELANT (Tross). — HAMEL, Histoire de Robespierre, t. III. — V. et J. BUJEAUD, la Charente révolutionnaire, t. I (Angoulême, Quélin). — Ad. SCHMIDT, Tableaux de la Révolution française (Leipzig, Vogel). — DUEMMLER, Auxilius und Vulgarius (Leipzig, Hirzel). — GAI Institutiones, publ. Ed. BœCKING (Leipzig, Hirzel). — J. MEYER, Geschichte der franzœsischen Malerei, t. II (Leipzig, Seemann). — BERNAYS, Kritik des Gœthischen Textes (Berlin, Duemmler). — DROZ, Frédéric II et ses écrits (Bonn, Marcus).

ERRATUM du n° 20, 18 mai 1867. — Il est échappé à l'auteur de l'article 97 quelques inadvertances que nous allons corriger. P. 311, l. 16 à 18, au lieu de « Lorenzo.... branche aînée », il faut mettre « Pierre Soderini, gonfalonier perpétuel de Florence », et par conséquent faire la même substitution aux lignes 20-21. — L. 23, après « cette lettre », ajoutez : « ainsi que d'une autre lettre qui avait auparavant circulé en Europe, et qui était adressée à Lorenzo di Pierfrancesco. » — L. 28-9, effacez *due à Ange Trévisan* (celui-ci était le traducteur du document qui forme le livre IV de la collection de Fracanzio dont la lettre de Vespuce est le livre V). Nous remercions M. d'Avezac de nous avoir indiqué ces méprises.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 23 — **8 Juin** — **1867**

108. — **Observationes criticæ in Æschyli Choephoros.** Scripsit I. E. Ph. MÜLLER. Erlangæ, 1867. In-8°. — Prix : 80 cent.

Entre tous les textes grecs de l'époque classique, celui des Choéphores est peut-être le plus rebelle aux efforts de la critique. Les observations de M. Müller jettent une certaine lumière sur une douzaine de passages obscurs.

L'attribution des vers 691-699 a partagé les éditeurs : M. Müller démontre fort bien, selon nous, que ce morceau ne saurait appartenir au rôle de Clytemnestre. Mais est-il mieux placé dans la bouche d'Électre? D'abord la présence d'Électre n'est ici ni nécessaire ni justifiée : or, qu'Eschyle ait pu ou non faire paraître sur la scène jusqu'à trois personnages à la fois, un point reste hors de doute, c'est qu'il ne s'y croyait pas obligé. En second lieu, n'est-il pas étrange que Clytemnestre ne manifeste aucun sentiment, même de surprise, en apprenant la mort d'Oreste, et paraisse uniquement préoccupée de faire bon accueil au porteur de cette nouvelle? Nous nous trompons fort, ou cette scène doit avoir été remaniée à une époque où les conditions du drame n'étaient plus les mêmes qu'au temps d'Eschyle.

Les vers 195-200 renferment une difficulté que nous résoudrions autrement que M. Müller :

> Εἴθ' εἶχε φωνὴν ἔμφρον' ἀγγέλου δίκην,
> ὅπως δίφροντις οὖσα μὴ 'κινυσσόμην,
> ἀλλ' ἢ σάφ' ἦν μοι τόνδ' ἀποπτύσαι πλόκον,
> εἴπερ γ' ἀπ' ἐχθροῦ κρατὸς ἦν τετμημένος,
> ἢ ξυγγενὴς ὢν εἶχε συμπενθεῖν ἐμοί
> ἄγαλμα τύμβου τοῦδε καὶ τιμὴν πατρός.

A l'avant-dernier vers, M. Müller conjecture ἢ ξυγγενὴς ἤνεγκε συμπενθεῖν ἐμοί (c'est-à-dire ἢ ξυγγενής τις ἤνεγκεν ὥστε συμπενθεῖν ἐμοί). C'est bien prosaïque, pour ne rien dire de l'irrégularité de la construction. Peut-être s'écarterait-on moins du style de la poésie en lisant ἢ ξυγγενὴς ὢν εἶπε συμπενθεῖν ἐμοί. Le sens serait alors (nous traduisons librement pour plus de clarté) : « Plût au Ciel que cette » boucle de cheveux fût douée de la parole! Si elle pouvait parler, je ne serais » pas indécise et agitée comme je suis. Je pourrais la jeter résolument loin de » moi, à supposer qu'elle ait été mise là par un ennemi. Si, au contraire, elle » vient d'un parent, elle me dirait (proprement *m'aurait dit*) qu'elle s'associe au » deuil par lequel j'honore ce tombeau et mon père. » — ÉD. TOURNIER.

109. — **Xenophons Cyropædie** und seine Ansichten vom Staate, vom Professor Ad. Nicolai. Bernburg, imp. Reiter, 1867. In-4°, 21 pages.

Programme du gymnase de Bernburg contenant une appréciation impartiale et fort bien motivée de la Cyropédie et des vues politiques de Xénophon. L'auteur démontre que ce n'est pas dans la Cyropédie qu'il faut chercher l'idéal que l'historien se faisait d'un État bien organisé et que le but de cet écrit est simplement d'indiquer aux chefs militaires et aux hommes d'État les moyens de discipliner les hommes.

---

110. — **Histoire des Chevaliers romains,** considérée dans ses rapports avec les différentes constitutions de Rome depuis le temps des rois jusqu'aux temps des Gracques, par Emile Belot, professeur au lycée de Versailles. Paris, Durand, 1866. Gr. in-8°, xxiv-432 pages. — Prix : 8 fr.

On a toujours plaisir à annoncer un livre comme celui-ci, travaillé consciencieusement sur les sources et où aucune question importante n'a été laissée de côté. On sent en le lisant que l'auteur a dû y consacrer de longues et laborieuses veilles ; la difficulté ne l'effraie pas, il cherche, fouille, combine les arguments et les chiffres avec une patience merveilleuse. Il s'est attaqué d'ailleurs au sujet le plus obscur et le plus ardu que puisse offrir l'histoire des institutions romaines, et, sans craindre des digressions qui lui étaient imposées par la nature des questions à traiter, il s'est efforcé de faire pénétrer la lumière dans le chaos des origines de Rome. M. Belot est au courant des travaux les plus importants publiés en France et en Allemagne, il discute les opinions de ses devanciers avec une entière indépendance, et les savants lui sauront gré bien certainement de l'immense quantité de faits accumulés dans ce volume. Quatre cents pages grand in-8° pour faire l'histoire des chevaliers romains depuis leur origine jusqu'au temps des Gracques, c'est-à-dire pour l'époque sur laquelle nous sommes le moins bien renseignés, ce serait beaucoup, si plusieurs questions essentielles relatives à la constitution romaine n'avaient dû être élucidées en passant. C'est dire que ce livre a un intérêt encore plus grand que ne semble l'indiquer son titre, et qu'on y trouvera mainte discussion de détails dont on peut faire son profit pour comprendre mieux les idées et les mœurs du peuple romain.

Une introduction de 93 pages résume l'histoire des chevaliers romains pendant la période indiquée dans le titre. L'auteur distingue six époques successives dans le développement de la constitution romaine jusqu'aux Gracques. Puis il reprend en sous-œuvre tout ce qu'il vient d'exposer et cherche à prouver ce qu'il vient d'avancer. La partie proprement scientifique de l'ouvrage est donc celle qui s'étend de la p. 95 à la fin et qui a plutôt l'apparence d'une suite de dissertations spéciales. M. B. discute dans le livre I la formation du corps des chevaliers romains sous les rois et explique le caractère religieux et social des six premières centuries équestres, puis la formation des douze centuries *equo publico* sous Servius, l'histoire militaire commune aux dix-huit centuries éques-

tres jusqu'en 400 av. J.-C. et enfin l'histoire particulière des douze dernières centuries jusqu'à la même année. Dans le livre II, nous trouvons rangées dans un ordre analogue : l'institution et l'histoire militaire de la cavalerie *equo privato*, l'histoire militaire des dix-huit centuries *equo publico*, l'histoire politique de la chevalerie romaine entre l'an 400 av. J.-C. et l'époque des Gracques. C'est dans le troisième chapitre de ce livre que se trouvent les calculs relatifs au cens équestre. On voit que les matières sont groupées dans un ordre à la fois chronologique et systématique. Des chapitres entiers sont consacrés à des questions subsidiaires : à la formation du sénat, à celle des tribus, à l'organisation des tribus, à l'origine de la plèbe, et surtout au *cens* et aux *centuries* [1]. Quelques notes ajoutées à la fin du volume (p. 385-424) contiennent des discussions sur certains passages obscurs des auteurs anciens, et l'on voit que M. B. a eu la précaution de s'informer toujours des variantes fournies par les manuscrits et de ne pas s'en tenir exclusivement au texte vulgaire comme on le fait trop souvent en France. Enfin on trouve en tête de l'ouvrage un plan de Rome et deux tableaux résumant la constitution de Servius et celle de l'an 220-219 avant J.-C. (censure d'Æmilius et de Flaminius).

La disposition de l'ouvrage nous semble prêter à quelques critiques. Le résumé général que l'auteur nous donne sous forme d'introduction eût été mieux à sa place à la fin qu'au commencement; comme on y trouve des idées assez nouvelles sur une foule de points, on est sans cesse tenté de rechercher les preuves dans la seconde partie, et l'on passe d'un endroit à l'autre, perdant ainsi la vue d'ensemble sur tout le système. M. B. rend en général justice à la science allemande, mais il ne peut s'empêcher de lui décocher quelques traits. Il ne se fait pas une idée très-exacte de l'esprit qui l'anime. A la première page on lit : « L'histoire des institutions politiques de Rome est encore fort loin d'être connue. » En Allemagne on la croit achevée ou peu s'en faut depuis l'apparition du grand » ouvrage de M. Mommsen; » et plus loin : « Quelle que soit l'autorité de la » science allemande, elle n'est pas infaillible. » La première assertion n'est point exacte : nous ne pensons pas que M. B. puisse nous citer un seul savant allemand qui ait jamais écrit une chose pareille. L'histoire romaine de M. Mommsen a fait une grande sensation, mais nulle part peut-être elle n'a été plus critiquée qu'en Allemagne; on l'a beaucoup admirée, mais elle a surtout été le point de départ de discussions et de recherches nouvelles. Son principal mérite est d'être écrite par un *homme* et non par un compilateur. La seconde observation de M. B. est fort juste, mais si juste qu'elle est inutile. Si les érudits allemands ont fait faire des progrès à la science, c'est que justement ils se rappellent toujours qu'ils ne sont pas infaillibles et qu'ils n'admettent pas sans examen l'autorité d'un nom. Il serait temps d'ailleurs de renoncer à ces désignations de *science allemande* et de *science française*, et de comprendre enfin qu'il faut faire de

1. L'explication des sous-classes d'*aerarii* donnée p. 200 et suiv. est excellente, sauf en ce qui concerne les chiffres des taxes que nous ne saurions admettre.

la science tout court, c'est-à-dire être consciencieux dans ses recherches.

Nous venons de dire précisément que M. B. était très-consciencieux; a-t-il craint que cela ne le fît accuser de germanisme et a-t-il voulu prévenir ce reproche par les phrases que nous venons de relever? Nous ne pensons pas que cette précaution fût nécessaire dans un ouvrage qui suppose des lecteurs intelligents et sérieux. Il s'est donné le plaisir de relever quelques contradictions dans les ouvrages de M. Mommsen; la chose était bien facile, et sur plusieurs points nous lui donnerions raison; parfois pourtant il fait plutôt des querelles de mots. En ce qui concerne l'organisation de l'armée de Servius, nous ne pouvons partager la manière de voir de l'auteur : « Que la légion ancienne, dit-il, ait été » composée de huit rangs, dont les quatre premiers auraient été remplis seule- » ment par les citoyens de la première classe, c'est une supposition qui nous » obligerait à croire que les riches seuls ont pu composer la moitié de toute la » population militaire de Rome. » Il n'y a pour expliquer l'idée de M. Mommsen qu'à consulter le tableau donné par M. B. lui-même (p. 241) des centuries de Servius; dans ce tableau on voit que la première classe comprend à elle seule 98 centuries et les cinq autres classes réunies n'en comptent que 90 ou 94. « Cette phalange romaine à huit rangs ne figure dans aucune bataille connue. » M. Mommsen ne donne les huit rangs que comme une hypothèse, et on ne peut lui opposer que d'autres suppositions également incertaines. Que cette phalange ne figure dans aucune bataille connue, cela ne peut être un argument sérieux. « Dès les premières années de la République Tite-Live distingue déjà dans la » légion les trois rangs des *hastats*, des *princes* et des *triaires*. Dans cette légion » les plus jeunes et les moins riches de l'infanterie pesamment armée, les hastats » sont placés en première ligne. » D'abord Tite-Live peut fort bien avoir appliqué l'ordre de bataille des temps postérieurs à une époque plus ancienne. Puis, d'après les noms mêmes de ces troupes on voit qu'à l'origine les *principes* devaient être les premiers. Le nom des *triaires* à son tour vient confirmer l'hypothèse que les trois classes inférieures formaient dans leur ensemble les derniers rangs, soit un quart de l'armée. Enfin l'on sait que dans le système militaire des Romains les noms sont restés les mêmes alors que les choses auxquelles ils se rapportaient avaient subi de profondes modifications, ainsi les *hastati* précisément n'étaient plus armés de la *hasta* au temps de Polybe.

M. Belot insiste particulièrement (p. 12) sur la méthode qu'il a suivie comme conduisant à des résultats plus positifs que ceux qu'on avait obtenus jusqu'ici : « La méthode est sévère, dit-il, et elle donne à tout ce livre l'aspect d'un bilan » hérissé de chiffres, c'est la méthode arithmétique. » Et en effet les raisonnements de l'auteur portent presque exclusivement sur les chiffres. Il fait remarquer avec une grande justesse l'unité qui domine dans toute la constitution romaine qu'il compare à une pyramide dont toutes les assises sont dans un rapport régulier et mathématique avec l'ensemble de la construction, si bien qu'on ne peut rien y déranger, sans risquer de compromettre la solidité de l'œuvre. Si les chiffres fournis par les auteurs anciens concordaient d'une manière aussi

complète que l'assure M. B., si en outre la valeur relative des monnaies, des métaux et des terres dans l'antiquité était parfaitement établie pour toutes les époques, on pourrait arriver peut-être à des résultats mathématiquement certains. Mais, par malheur, il n'en est point ainsi et il reste encore, comme nous le montrerons, trop de champ aux appréciations individuelles et aux systèmes préconçus.

Quoiqu'il en soit, résumons d'abord les conclusions principales auxquelles est arrivé l'auteur. Il a voulu établir : 1° que les chevaliers *equo publico* étaient au nombre de 2,400, dont 1200 dans les *sex suffragia*, et autant dans les douze autres centuries; 2° que les chevaliers *equo privato* sont tout simplement les citoyens de la première classe de Servius qui n'étaient pas inscrits dans les dix-huit centuries; d'où il résulterait : 3° que le nom de première classe fut abandonné plus tard et remplacé par celui d'ordre équestre, et 4° que le cens de la première classe a été dès l'origine de 100,000 as d'une livre, soit 1,000,000 d'as de deux onces, soit 400,000 sesterces, enfin 5° que ce cens est identique au cens équestre.

Nous craignons fort cependant que M. B. n'ait pris un système pour une méthode. Quand il s'agit de mettre d'accord des chiffres, la tentation est bien prochaine et, sans pour cela se faciliter la tâche, on se laisse aller à des groupements et à des appréciations quelque peu arbitraires. M. B. nous déclare d'ailleurs qu'outre la méthode mathématique, il a eu une idée dominante qui lui appartient en propre (p. 12), mais qu'il a empruntée à Niebuhr en l'accentuant encore davantage; cette idée n'est autre que la fameuse théorie de la dualité du peuple romain, de l'opposition entre le *populus* de la ville (représenté par le patriciat et les clients des tribus urbaines) d'une part, et la plèbe ou population rustique de l'autre part, mais Niebuhr, paraît-il, n'était pas allé assez loin dans ce sens; il faisait cesser le dualisme avec les lois des Douze Tables, c'est-à-dire deux siècles trop tôt. M. B. s'étonne que la critique n'ait pas vu tout ce qu'il y avait de fécond dans cette théorie qui suffit à son dire à expliquer toute l'histoire de Rome. Nous ne pouvons reprendre toute la discussion en détail : bornons-nous à lui faire observer que des patriciens romains et leurs clients habitaient la campagne pendant une grande partie de l'année et que la plèbe s'est formée peu à peu, selon Niebuhr lui-même, par suite des victoires de Rome, qu'elle ne constituait point un peuple seulement, mais un ensemble de gens assujettis et laissés dans une condition inférieure, réunis par la communauté de la servitude. S'il y eut opposition entre la ville et la campagne, c'est qu'il en est ainsi partout où se forme une ville; cela ne prouve pas une différence de race, mais simplement une compétition d'intérêts, une dissemblance dans les mœurs et les habitudes. Au fond cette opposition fut essentiellement sociale, ce fut celle entre les grands et les petits propriétaires. Ce qui est vrai, c'est que la plèbe, composée de *sujets*, et privée d'abord de droits civils et politiques, ne put dans l'origine être traitée, surtout lorsqu'elle se révoltait, que selon le droit des gens, seul applicable aux *peregrini*; aussi approuvons-nous, sauf les déductions ex-

trêmes qu'il en tire, l'explication que donne M. B. de la nature du tribunat et des prétendues sécessions de la plèbe.

Mais nous nous demandons à quoi lui sert, pour l'histoire des chevaliers romains, l'*idée dominante* qu'il a empruntée à Niebuhr. En fait, nous ne trouvons dans tout le livre qu'une seule chose qui puisse être rapportée à cette idée, c'est l'opposition entre les six premières centuries et les chevaliers *equo privato*, mais cela n'est pas assez important pour nous faire admirer les résultats de l'*idée dominante*. Laissons-la donc de côté pour examiner ce qu'a produit la méthode.

En ce qui concerne le nombre des chevaliers *equo publico* compris dans les dix-huit centuries, on sait combien sont peu concluantes les données des auteurs anciens. Tite-Live donne sur les augmentations successives que subit ce corps des récits puisés à diverses sources et qu'on ne peut guère accorder entre eux. Cicéron de son côté semble avoir suivi (*de Republ.*, II, 20) une source, consultée également par Tite-Live, et qui attribue à Tarquin l'Ancien le dernier doublement des six centuries sénatoriales. Seulement, tandis que l'historien compte en tout 1,200 chevaliers de cette catégorie [1], l'orateur semble en compter 2,400, par suite d'un second doublement qui aurait eu lieu sous le même Tarquin [2]. M. B. suppose donc que Tite-Live a attribué à Tarquin et à Servius la même réforme sans se douter de la contradiction, et que Cicéron, connaissant encore le nombre des chevaliers de son temps, a également mis sur le compte de Tarquin la création des douze nouvelles centuries rapportée par Tite-Live à la constitution de Servius. Il y aurait eu ainsi d'une part six centuries patriciennes de 200 chevaliers chacune et douze centuries nouvelles *equo publico* de 100 chevaliers chacune. Cette conclusion nous semble contraire à l'esprit de la constitution de Servius qui proportionnait toujours les droits aux charges, et il nous semble beaucoup plus logique, du moment où l'on admet les chiffres comme authentiques, de supposer qu'il y avait en tout 3600 chevaliers *equo publico*, dont chaque centurie, sénatoriale ou non, comptait 200 hommes.

Si nous passons ensuite aux chevaliers *equo privato* nous ne pouvons pas davantage admettre avec M. B. leur identification avec les citoyens de la première classe. Cicéron, dans le passage cité (*de Rep.*, II, 22), nous dit : *Nunc rationem videtis esse talem, ut equitum centuriæ cum sex suffragiis et prima classis, addita centuria quæ ad summum usum Urbis fabris tignariis est data, octoginta novem centurias habeat*; un peu plus haut il avait dit : *reliquum populum distribuit in quinque classes* et le commencement du chapitre ne nous a pas été conservé. M. B. conclut de ce mot *quinque* que Cicéron a confondu l'ordre des chevaliers avec

1. Les manuscrits de Tite-Live portent (I, 36) MCCC ou MDCCC. Quelques critiques ont rétabli MACCC, soit 1200, chiffre qui se lit également dans Cicéron, *de Rep.* II, 20, et que certains éditeurs ont changé en MDCCC. On voit combien ici la critique du texte dépend de l'opinion préconçue qu'on se fait de l'organisation des chevaliers romains.

2. Les partisans du nombre de 1800 coupent la phrase de Cicéron de manière à lui faire dire qu'en créant trois nouvelles centuries Tarquin doubla le nombre des chevaliers. Il ne serait plus question dès lors dans ce chapitre que d'un seul et même doublement.

la première classe, parce que de son temps les chevaliers *equo privato* l'avaient remplacée et parce qu'en réalité il y avait, selon Denys, six classes de citoyens. Mais ce raisonnement est contraire au texte même de Cicéron qui distingue parfaitement les *equitum centuriæ* (equo publico), les six *suffragia* et la *prima classis;* donc on ne saurait ici lui imputer de confusion, tandis que, au commencement du chapitre il avait fort bien pu parler de la première classe et en ajouter ensuite cinq autres[1]. Ce que nous ne nierons pas, c'est qu'à une certaine époque le nom de première classe ait pu être moins usité qu'autrefois, parce que, avec l'augmentation des fortunes les chiffres primitifs du cens avaient dû devenir trop faibles. Mais quand on connaît la façon dont procédaient les Romains lorsqu'ils apportaient des changements à leurs institutions, on doit admettre qu'ils ont créé des catégories supérieures dans le sein de la première classe, sans changer le nom de cette dernière.

C'est ici le lieu de discuter les chiffres du cens de Servius. M. Belot, contrairement à toutes les idées reçues jusqu'ici, soutient que le taux indiqué par les auteurs anciens pour la première classe était de 100,000 as d'une livre, et pour les autres classes en proportion.

Denys d'Halicarnasse nous a fourni la traduction en drachmes de ces chiffres; pour lui 100,000 as correspondent à 10,000 drachmes, réduction parfaitement conforme à l'usage suivi par les questeurs militaires des derniers siècles de la République et qui suffirait à établir pour tout esprit non prévenu, que 100,000 as sont la taxe fixée officiellement en as de deux onces, taxe établie au temps de la première guerre punique lors du changement de monnaies. M. B. trouve ceci contraire à son idée; suivant lui Denys a cru que du temps de Servius les Romains se servaient de monnaie d'argent et même de drachmes. Mais voyons les raisons qu'il avance à l'appui de son système.

C'est d'abord la valeur minime que représentent 100,000 as de deux onces. Cette valeur est estimée par l'auteur de la façon suivante (p. 258, comp. p. 144) : l'*aes equestre*, prix d'un cheval de cavalerie, étant de 10,000 as de deux onces (valant 327 kilogr. 180 gr. de cuivre, soit à peu près 800 francs), le cens de la première classe aurait été l'équivalent de dix chevaux. Mais d'une part on ne saurait prendre pour base le prix d'un cheval, dont la valeur relative était assez considérable à Rome, surtout au temps de Servius; d'un autre côté, supposer qu'à cette époque il se soit trouvé au moins neuf mille citoyens possédant 80,000 fr. au minimum (selon l'évaluation de M. B., p. 144), c'est se faire grandement illusion sur l'état général des fortunes et sur l'évaluation des terres et propriétés. Nous ne pouvons entrer dans le dédale inextricable des chiffres produits et discutés pour expliquer le cens de Servius. Il est peut-être impossible d'arriver sur ce point à la vérité; on ne doit donc prétendre qu'à la vraisem-

1. Tite-Live cependant ne compte presque jamais que cinq classes, laissant de côté, non la première, mais la dernière (I, 43; III, 30) ou sixième. Cicéron, dans le passage cité, pourrait avoir omis la sixième classe comme Tite-Live. En tout cas, il donne les chevaliers comme un ordre supérieur à la première classe.

blance. Quoiqu'en ait dit M. B., la méthode mathématique, comme il l'a comprise, ne conduit à rien de plus, et la *véritable* méthode des sciences exactes nous amènera toujours à conclure que nous ne savons rien sur les points les plus importants de la constitution romaine. Sans s'en douter, M. B. a donné beaucoup à l'interprétation et à l'hypothèse. Souvent il affirme avec trop de confiance, ainsi p. 9 il dit qu'il « est possible de démontrer que le chiffre du cens de la première » classe était depuis la fin de la première guerre punique, *non de cent mille,* » *mais d'un million d'as de deux onces* » et que ce chiffre est indiqué par Tite-Live. C'est une erreur profonde, car l'historien latin ne parle point des chiffres du cens, mais de la répartition d'une charge extraordinaire entre les citoyens. Nous trouvons au chapitre en question (XXIV, 11) un décret du sénat ordonnant que les citoyens possédant 50,000 as fourniraient un matelot pour la flotte, ceux qui auraient 100 à 300,000 as, trois matelots; pour 300,000 et au-dessus, cinq matelots, pour 1,000,000 et au-dessus, sept, enfin les sénateurs devaient en fournir huit. Cette répartition ne peut en aucune manière se rapporter à la division des classes, et si tel eût été le cas, le sénatus-consulte, qui semble reproduit textuellement, n'aurait pas eu besoin d'indiquer des chiffres connus par un long usage [1]. Souvent encore on nous renvoie à une démonstration qu'on chercherait en vain dans le volume. L'identification du cens équestre avec celui de la première classe est donnée (p. 257, 284) comme prouvée par des passages de Tite-Live, de Denys et d'autres; mais quand nous consultons les pages 231 et suiv. auxquelles on renvoie, on constate, chose étonnante, que la preuve en question n'est fournie ni par le texte des auteurs, ni par M. Belot lui-même [2]. On lit bien que les chevaliers faisaient partie de la première classe, qu'ils avaient la fortune la plus considérable, mais rien de plus; et tout ce qu'on insinue c'est qu'au temps de Cicéron il devait y avoir confusion entre les deux choses.

Nous ne pensons pas non plus que l'auteur ait suffisamment examiné les opinions de quelques-uns de ses devanciers et les preuves qu'ils avaient fournies à l'appui. Il repousse par exemple l'hypothèse très-sensée de M. Bœckh suivant laquelle la propriété immobilière aurait été la base essentielle du cens, et il prétend que cette hypothèse « ne s'appuie que sur deux passages, l'un de Tite-Live (IX, 46), et l'autre de Diodore (XX, 36) où il n'est nullement question de propriété mobilière ou immobilière. Cette assertion est inexacte en ce que ces citations doivent se rapporter à des détails secondaires de toute une longue discussion et ensuite en ce qu'on a d'autres preuves, quand ce ne serait que le

---

1. P. 280 et suiv., M. Belot traite cette question en détail et s'appuie sur Tite-Live, XXVI, 35 : *ut privati ex censu ordinibusque remiges darent.* N'est-il pas évident que si le mot *census* s'applique aux classes, ce qui resterait à prouver, le mot *ordines* désigne précisément les subdivisions établies dans le sein même de la première classe? Maint passage des auteurs nous montrerait en effet les chevaliers comme choisis plutôt parmi les plus riches de leur classe, et non comme constituant celle-ci à eux seuls.

2. Nous aurions bien voulu savoir aussi où M. Belot a vu que l'effectif des cavaliers d'une légion était de 300 *romains et de* 900 *latins.* Ce n'est certes pas dans le passage de Tite-Live (XXI, 17) qui est cité en note.

nom de *locupletes* et l'analogie de ce qui eut lieu en 168 lorsqu'on inscrivit les affranchis qui avaient des propriétés rurales pour plus de 30,000 sesterces dans les listes des censeurs (Tite-Live, XLV, 15). En outre le fait très-contesté jusqu'ici, que chaque citoyen romain possédait à l'origine deux jugères au moins, vient d'être mis hors de doute par M. Asher [1], qui a démontré qu'une famille pouvait vivre sur cet espace de terre, ce qui donne encore plus de force à l'hypothèse ingénieuse suivant laquelle le cens de Servius aurait été primitivement établi d'après l'étendue des propriétés.

La discussion détaillée nous conduirait à faire un volume presque aussi fort que celui dont nous rendons compte; les points que nous avons cru devoir signaler sont ceux qui nous paraissent les plus importants, et l'on a pu voir qu'en général nous ne partageons pas les conclusions de l'auteur; mais nous rendons pleine justice à son travail et nous pensons d'ailleurs qu'il faut attendre le second volume pour juger définitivement une œuvre d'aussi longue haleine.

Ch. M.

---

111. — **Histoire des Ordres de chevalerie et des Distinctions honorifiques en France**, par F.-F. Steenackers, membre de la Société de l'Histoire de France. Paris, Librairie Internationale, 1867. In-4°, figures.

Le sujet annoncé par le titre de cet ouvrage ne manque à nos yeux ni d'intérêt, ni de nouveauté. La dernière de ces assertions, nous ne l'ignorons pas, pourra sembler au premier abord paradoxale, si l'on songe aux ouvrages nombreux et bien connus qui ont déjà été publiés sur cette matière. Mais ces ouvrages peuvent singulièrement se *réduire*. Il y a, je pense, peu de branches de notre littérature dans lesquelles le plagiat et la copie servile se soient donné carrière d'une façon plus inepte ou plus éhontée que dans celle-ci.

Au commencement du XVIIe siècle, un nommé Du Beloy, « conseiller et advocat- » général du roy en sa cour de parlement de Tolose, » composa un opuscule intitulé : *De l'ordre et l'institution des divers ordres de chevalerie tant ecclésiastiques que prophanes*, Paris, 1604, in-8°. — Dédié par l'auteur « à monseigneur le » Dauphin de Viennois, duc de Bretagne [2] », cet ouvrage peu savant, sans critique, était un simple reflet des opinions et des idées reçues à l'époque, sur ce sujet. Quelques années après, A. Favyn, déjà connu par son *Histoire de Navarre*, introduisit un chapitre étendu relatif aux ordres de chevalerie dans son *Théâtre d'honneur*, etc. Paris, 1620, 2 vol. in-4°. Favyn pilla et dépouilla son prédécesseur, sans le nommer, comme aussi sans le contrôler. Il joignit aux erreurs traditionnelles de son devancier quelques faits curieux et vrais, noyés dans une masse de fatras, de fables et d'impostures.

Depuis ce temps, Favyn règne en maître dans ce domaine de l'histoire. Cent

---

1. *Festschrift des historisch-philosophischen Vereins zu Heidelberg zur 24 Philologen-Versammlung* (Leipzig, 1865, in-8°), p. 65 et suiv.
2. Louis XIII, âgé de trois ans.

auteurs français, allemands, italiens, espagnols, l'ont cité, paraphrasé, ont réduit tour à tour; en ajoutant, plus d'une fois de nouvelles, aux erreurs sacramentelles accréditées par Favyn.

Voilà dans quel sens nous entendons que le sujet, abordé par M. Steenackers, a conservé une véritable nouveauté. Voyons maintenant comment il a été traité par ce dernier auteur.

Après la dédicace à M. de Larabit, sénateur, la préface et l'introduction, M. St. a divisé son œuvre en 4 parties : 1° Ordres fabuleux; 2° hospitaliers et nobiliaires; 3° royaux et nobiliaires; 4° égalitaires ou démocratiques.

Ces dénominations ou distinctions ne me paraissent pas être dans une parfaite harmonie avec la raison, ni avec la vraie nature de ces institutions, ni avec ce que nous expose le livre lui-même. Ainsi M. St. comprend, dans ses 2e et 3e parties, des ordres, comme celui *du Navire*, ou celui *de la Cosse de genêt* (attribués à saint Louis), qui certainement appartiennent, d'après sa propre classification, à la première, celle des ordres fabuleux.

Ainsi encore M. St. ne consacre pas de chapitre spécial à la *Toison d'or*, probablement parce que cet ordre fut institué à Bruges et que la grande maîtrise de ce même ordre est établie depuis des siècles hors de France. Nous croyons toutefois que la *Toison d'or* méritait mieux une place particulière dans le cadre de M. St. que les *Templiers* du moyen-âge et les *Hospitaliers* auxquels il n'a pas refusé cet honneur, et qui cependant ne se rattachent à son sujet que par un lien bien indirect.

M. St., dans son introduction et ailleurs, émet des propositions, des idées générales à notre avis très-plausibles, et s'y montre plus sensé ou plus éclairé que ses nombreux prédécesseurs. Mais son œuvre, malheureusement, ne répond pas toujours à ses propres théories. M. St. a cru faire un grand et courageux sacrifice en jetant à la mer, c'est-à-dire en classant parmi les fabuleux, trois ou quatre ordres, arrachés jusqu'ici à la crédulité, fort souvent intéressée ou obligée, des écrivains qui l'ont devancé. Encore, même dans ce lieu spécial, raconte-t-il la légende de ces ordres imaginaires avec une complaisance qui atteste de sa part un bien timide scepticisme!

Nous dirons sans détour à l'auteur, qu'il aurait dû, dès le début, poser ces principes : « Jamais la France n'a connu d'ordre de chevalerie avant celui de » l'*Étoile*, institué par lettres du roi Jean en 1351, à l'imitation de la *Jarretière*. » Tel est du moins le plus ancien document de ce genre qui nous soit connu. » Tous les autres ordres mentionnés par Favyn, etc., sont de pures visions; sans » compter toutes les faussetés qu'ils ont jointes à leur historique des ordres » réels. » Voilà selon nous, sauf la forme bien entendu, en quels termes doit débuter, de nos jours, tout travail sérieux sur cette matière.

Après ces observations générales, nous croyons pouvoir nous dispenser de suivre pas à pas le nouvel historien sur une route où il trébuche trop fréquemment par défaut de savoir spécial ou de critique.

Après l'*intention*, la partie la plus recommandable de cette *histoire*, la seule

utile et qui puisse durer, consiste dans les renseignements bibliographiques. On les trouve répandus non-seulement à titre de citations, au bas des pages, mais répartis à l'état de listes, chapitre par chapitre. Ces renseignements nous montrent en M. St. un amateur vigilant et un chercheur déjà exercé. Mais nous eussions préféré de voir, indépendamment des renvois courants, toute cette bibliographie réunie dans une liste générale des sources consultées ou à consulter.

M. St. d'ailleurs paraît avoir fait un usage beaucoup moins assidu des manuscrits [1]. Or c'est là précisément qu'est aujourd'hui la véritable bibliographie de cette matière. L'*Étoile*, la *Cosse de genêts* (XIVe siècle), le *Camail* ou *Porc-Épic*, l'*Espérance*, l'*Hermine*, l'*Épée*, le *Croissant*, etc., ont été, en effet, chez nous, les premiers ordres de chevalerie, établis concurremment par les rois et les princes. Les traces historiques de ces institutions, très-imparfaitement recueillies jusqu'à ce jour, se conservent non pas dans ces fabuleux traités où s'est enfermé à tort M. St., mais dans les comptes originaux, dans les titres scellés, dans des traités inédits et dans les histoires générales ou chroniques. C'est là que des matériaux encore intacts et assez nombreux attendent un véritable historien qui les mette en œuvre.

L'ouvrage de M. St. est plus satisfaisant pour les institutions modernes, qui, comme la *Légion d'honneur* par exemple, sont mieux connues dans leur origine et leur essence. Il offre à ce point de vue un intérêt que nous nous plairons à reconnaître.

A. VALLET DE VIRIVILLE.

---

112. — **Essai sur la vie et les ouvrages de Florimond de Raymond**, conseiller au parlement de Bordeaux, par Philippe TAMIZEY DE LARROQUE. Paris, Aubry, 1867. In-8°, 135 p. — Prix : 3 fr.

Après avoir cité les louanges extraordinaires décernées à Florimond de Raymond par Pasquier et d'autres, M. Tamizey de Larroque ajoute : « Pourtant, » comme si l'on avait prétendu faire expier de nos jours à Raymond une gloire » imméritée, aucun des érudits qui ont étudié avec le plus de soin et d'amour » la littérature du XVIe siècle n'a daigné s'occuper de lui. Même dans sa pro» vince natale, si féconde en zélés bibliophiles, cet homme qui ne fut pas seulement » un historien, mais encore un poète, un jurisconsulte, un éditeur, un traduc» teur, un archéologue, a été complètement laissé de côté ! Je viens réparer cet » oubli. » M. T. de L. présente ensuite des regrets beaucoup trop modestes sur le dommage qu'il y a pour son héros à n'avoir pas rencontré un historien plus digne de lui; personne ne s'associera à ce sentiment. Raymond est bien heureux au contraire qu'il se soit trouvé un homme aussi consciencieux que

---

1. M. S., p. 220 et 233, cite alternativement le ms. qui contient les statuts de l'ordre du Nœud (fondé au XIVe siècle par Louis d'Anjou, prince de Tarente) comme se conservant *encore aujourd'hui* (1867) à la Bibliothèque Impériale, et comme faisant partie du Musée des Souverains. Ce ms. est au Louvre depuis 1853. D'autres erreurs d'indication ou de numéros semblent attester que l'auteur n'a pas consulté directement les manuscrits qu'il cite dans le même chapitre (ordre du Croissant).

M. T. de L. pour lire ses volumineux ouvrages, aussi exact pour recueillir tout ce qu'on peut connaître de sa vie peu accidentée, ausssi bienveillant pour apprécier son talent et son caractère.

Le personnage, en effet, n'est pas au premier abord très-sympathique. Il n'a guère écrit que des ouvrages de controverse religieuse, genre peu séduisant, et il nous arrive entouré pour ainsi dire d'un article de Bayle assez sévère et marqué d'un dicton encore plus désavantageux : *Judicat sine conscientia, scribit sine scientia, et ædificat sine pecunia.* — M. T. de L. a montré que ce jugement soi-disant proverbial à Bordeaux était dans sa partie la plus grave une invention de l'évêque anglican Burnet, lequel l'avait substitué à celui-ci, beaucoup plus innocent : Raymond avait la réputation traditionnelle : « 1° d'avoir vieilli sans blanchir ; 2° d'avoir » bâti sans finances ; 3° d'avoir écrit sans science. » Il a rassemblé toutes les appréciations des contemporains qui sont en divers sens favorables à Raymond, et elles sont nombreuses et émanées souvent d'adversaires ; il a défendu sa mémoire contre des accusations qui, il faut en convenir, sont aussi difficiles à réfuter qu'à prouver, enfin et surtout il a extrait de ses écrits « une mosaïque..... qui » reproduit à peu près tout ce qui mérite d'être exhumé de la vaste collection » de ses œuvres. »

L'opuscule de M. Tamizey de Larroque comprend deux parties : dans la première il raconte la vie du conseiller de Bordeaux ; dans la seconde il analyse ses ouvrages. Pour la biographie de Raymond (né à Agen vers 1540, mort à Bordeaux en 1601), il s'est surtout servi de ses œuvres, auxquelles il emprunte d'intéressantes citations. Il prouve fort bien, par ce moyen, que Raymond ne fut jamais primitivement huguenot, mais qu'il fut seulement sur le point d'embrasser le calvinisme ; il en fut détourné par un miracle bizarre, qu'il raconte comme témoin oculaire. M. T. de L., qui cite à ce propos le livre tout récent d'un thaumaturge contemporain [1], a oublié de nous donner des renseignements sur une lettre du connétable de Montmorency relative à cet exorcisme, et dont la *Biographie générale* cite un passage curieux (à l'art. *Rémond*). — M. T. de L. cite trois accusations dirigées contre Raymond par le pamphlet intitulé : *Plaintes des Églises réformées*, etc. D'après lui, la seconde de ces accusations, dont Raymond aurait lui-même reconnu le bien-fondé, serait « d'avoir frappé un innocent » qui était calviniste. » Mais, ou l'auteur a fait ici une confusion, ou il a oublié une accusation rapportée ainsi par Bayle d'après ce pamphlet : « Depuis ayant » été donné pour rapporteur à une veuve de la religion, dont le mari avait été » tué de sang-froid par un catholique, il fit évader le criminel, de sorte que ce » meurtre demeura impuni. »

1. Nos lecteurs ne verront pas sans plaisir le titre de cet ouvrage : *Histoire de Nicole de Vervins, d'après les historiens contemporains et témoins oculaires, ou le Triomphe du Saint Sacrement sur le démon à Laon, en 1566* ; ouvrage accompagné de deux brefs des Souverains Pontifes saint Pie V et Grégoire XIII relatifs à la publication de ce miracle, précédé d'une lettre de M. le chevalier Gougenot des Mousseaux, et orné du fac-simile d'une grande gravure représentant les exorcismes de Nicole de Vervins. In-8° de 500 p., Paris, 1863.

Passons aux ouvrages de Florimond de Raymond (p. 46 ss.). Les voici, tels que nous les fait connaître M. T. de L. : 1° Quelques vers imprimés çà et là, et entre autres une pièce consacrée à l'*éloge du cousin*, et publiée sous le nom de Pierre de Brach. — 2° *L'Anti-papesse*, dont la première édition (1588) porte ce titre plus clair : *L'erreur de la papesse Jeanne;* Raymond a donné dans ce livre, au milieu de nombreuses erreurs et avec un ton assez outrecuidant, de bonnes raisons contre la célèbre fable en question, qui d'ailleurs, on le sait, est bien loin d'être une invention protestante. Parmi les livres que M. T. de L. indique à ce sujet, nous remarquons l'absence des deux ouvrages les plus nouveaux et les plus importants sans contredit, celui de Dœllinger (*Die Papstfabeln im Mittelalter*) et celui de Gregorovius (*Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter*). — 3° L'édition *princeps* des Commentaires de Monluc, avec l'*Éloge* de l'auteur (1592). — 4° La traduction, jugée par M. T. de L. très-digne d'éloge, des deux traités de Tertullien, *De corona militis* et *Ad martyres* (1594). — 5° L'édition d'un ouvrage posthume de Jean de Sponde, avec une *épitre dédicatoire* et un curieux *Avis au lecteur* (1595). — 6° *L'Anti-Christ* (1595). Contre les protestants, qui veulent que le pape soit l'Anti-Christ annoncé dans l'Apocalypse, Raymond « s'attache » à démontrer que l'Anti-Christ n'est autre chose que l'hérésie, et qu'il est sur- » tout personnifié par l'hérésie protestante. » A propos de l'invraisemblable étymologie qu'il assigne au mot huguenot, M. T. de L. remarque qu'il ne l'a vue rappelée nulle part; on en trouve du moins dans plusieurs ouvrages une analogue, qui fait venir également ce terme des mots *Huc nos*, qui auraient été prononcés, il est vrai, à une occasion différente (voy. entre autres le *Dictionnaire de Ménage*). — 7° *La Naissance, progrez et décadence de l'hérésie de ce siècle* (ouvrage posthume, 1608); le livre septième de cet ouvrage capital de Raymond (celui qui se rapporte à l'Angleterre) est tout entier de la main de son fils François, ce qu'avait déjà remarqué Bayle.

Après les analyses et les extraits de ces diverses productions, M. T. de L. discute brièvement une opinion plusieurs fois émise, d'après laquelle Raymond n'aurait été que l'éditeur responsable de ses ouvrages, dont le véritable auteur serait le jésuite Richeome : il n'a pas de peine à prouver le peu de fondement de cette hypothèse, lancée d'abord assez légèrement par Pierre Mathieu (1605), répétée ensuite par les copistes ou les malveillants, et aussi invraisemblable que mal appuyée. Ce qui est probable, c'est que plusieurs personnes, et, si on veut, Richeome pour son dernier ouvrage, ont fourni à Raymond des matériaux et des notes; mais c'était bien lui qui les mettait en œuvre, et les citations rassemblées par M. T. de L. suffisent à faire reconnaître l'originalité et l'unité de son style, en même temps qu'elles abondent en allusions, en réminiscences, en impressions toutes personnelles qui sont la plus incontestable signature d'un véritable auteur. — La question sur ce point est, on peut le dire, vidée.

En rendant pleine justice au soin et à la conscience que M. T. de L. a apportés dans son nouvel ouvrage, nous lui adresserons une critique assez grave. Son livre se compose d'un grand nombre de faits mis patiemment les uns au bout des

autres; il est par trop dépourvu de vues générales et de jugements d'ensemble. Après l'avoir fermé, nous connaissons parfaitement tout ce qu'on peut connaître de la vie de Florimond de Raymond, et nous avons lu ce qui dans ses œuvres est piquant ou curieux par quelque point. Mais la valeur réelle de l'homme, la place qu'il prend dans le mouvement littéraire de son siècle, la nature de son esprit, nous ne les connaissons pas. Quel était son point de vue, la forme de sa pensée? A quelle classe d'intelligences appartenait-il? Y a-t-il dans son œuvre quelque chose de vivant encore et de fécond, ou tout appartient-il à un ensemble d'idées et de préjugés dès longtemps disparu ou du moins stérile? Toutes ces questions, M. T. de L., loin de les résoudre, semble ne pas les avoir aperçues. De même pour les ouvrages de son auteur. Il en extrait les passages qui ont un intérêt épisodique et le plus souvent anecdotique; c'est fort bien; mais que vaut l'ouvrage? Qu'y a-t-il actuellement à y prendre? Quel en est l'esprit général et le niveau philosophique et moral? Voilà ce qu'on voudrait savoir. Les auteurs de semblables monographies doivent avoir toujours devant les yeux ce seul but; apporter à la science les résultats complets et clairs de leurs études particulières, tailler pour l'historien de la littérature ou des idées, la pierre qu'ils se sont choisie et qu'il n'aura plus qu'à faire entrer, marquée de leur nom, dans son édifice. Ici, avec plus de zèle et de travail qu'on n'en trouve le plus souvent dans de pareils essais, la tâche assignée n'a pas été entièrement remplie. Pour mettre Raymond à sa vraie place et entre ses contemporains et dans le tableau de la littérature française, — ou pour apprécier la valeur de son dernier ouvrage, par exemple, comme source de l'histoire du protestantisme, il faudra lire ses œuvres avec autant de soin, ou peu s'en faut, que si M. T. de L. n'avait point défriché le terrain. C'est cependant pour éviter à l'histoire générale ces mille labeurs de détail auxquels elle ne peut suffire que ces travaux restreints sont utiles et même inappréciables.

Il y a dans cet ouvrage un assez grand nombre de petites fautes dans les passages cités. Ainsi p. 27, v. 3, *D'un long l'o*, l. *D'un long lo*, comme p. 46, v. 3; p. 61, l. 6, entre *appellé* et *cinquiesme*, suppl. *Clément;* p. 72, l. 8, entre *heures* et plus *sérieuses* l'usage du XVIe siècle n'oblige pas à suppléer *les*, etc. — Notons encore qu'une virgule de trop a fait (p. 56, l. 1), deux personnages de *Marianus Scotus*. Ce sont là des taches vraiment presque imperceptibles, et nous ne les signalons que parce que M. T. de L. attache évidemment à la correction parfaite un prix qui l'empêchera de trop mépriser ces vétilles. G. P.

---

113. — **Frédéric le Grand et ses écrits**, par Théophile Droz. Bonn, Marcus, 1867. In-8°, 96 pages.

La phrase qui termine la dernière page nous donne une idée juste et du but et du style de cet opuscule. Nous la copions : « On est alors forcé de regarder » un tel homme comme une de ces apparitions uniques dans l'histoire de l'huma- » nité, et son œuvre entière comme un de ces monuments sublimes, que les

» générations contemplent en passant les unes après les autres sur le chemin de » l'éternité, et que le temps peut ébranler, mais qu'il est incapable de » détruire. »

Cette citation nous dispensera de toute critique, en édifiant suffisamment nos lecteurs sur la valeur de ce panégyrique emphatique et incorrect.

Un seul moyen restait à M. D. de donner un peu de prix à sa publication. Il assure quelque part avoir lu non-seulement les œuvres du roi, mais encore une cinquantaine de brochures publiées sur son sujet. Il eût bien fait de dresser la table bibliographique de ces sources historiques et de préparer ainsi les matériaux pour les historiens futurs, car l'opuscule que nous avons sous les yeux, sans apprendre rien de précis à ceux qui y chercheraient la biographie de Frédéric II et le récit de son règne, ne peut que leur donner les idées les plus erronées sur sa personne, son caractère et son talent d'écrivain.

J.-J. G.

---

114. — **De contiguarum consonantium mutatione in linguis Slavicis.** Scripsit Martinus HATTALA. (Ex actis regiæ scientiarum societatis Bohemicæ. Series V. Tom. XIV.) Pragæ, 1865-67. In-4°.

On ne connaît guère chez nous que deux noms dans la philologie slave : M. Schleicher, si célèbre par ses travaux sur les langues indo-européennes, et M. Miklosich, naguère honoré du prix Volney par l'Institut, renfermé dans l'étude exclusive de l'élément slave, et ne demandant à la philologie générale que ce qu'elle peut fournir à ses études. Les travaux des savants russes n'arrivent pas jusqu'à nous. Il en est de même des ouvrages en langue bohême : ils ne sont pas encore entrés dans le cercle assez borné de nos connaissances. Le nom de M. Hattala, qui n'a écrit jusqu'ici qu'en langue bohême, est ignoré chez nous : qu'il me soit permis de rappeler rapidement ses titres et ses travaux. — Ancien élève de Schleicher, et aujourd'hui professeur de littérature slave à l'université de Prague, directeur de la section slave de la société royale des sciences de Bohême, M. Hattala a déjà publié une foule d'écrits relatifs à la philologie slave.

En 1850 parut son premier ouvrage, *Grammatica linguæ Slovenicæ (slovaque) collata cum proxima cognata bohemica*; quatre ans plus tard sa phonologie (*Zvukoslovi, Lautlehre*) des idiômes tchèque et slovaque, ouvrage publié aux frais de la *Matice* bohême; en 1855 une syntaxe de la langue bohême; en 1857 une grammaire comparée des langues tchèque et slovaque; en 1859 une édition critique du poème d'Igor avec traduction, etc. A ces travaux il faut joindre un grand nombre d'articles publiés dans la *Revue (Casopis) du Museum de Prague* : quelques-uns ont été tirés à part et forment des brochures importantes. Telles sont par exemple ses études sur le rapport du slave dit ecclésiastique avec les idiômes slaves modernes, sur l'ablatif en slave et en lithuanien, sur l'authenticité du *Jugement de Liboucha* et des poèmes de Kralove Dvor défendue par la philologie, etc. M. Hattala a étudié tous les travaux de l'Allemagne : Bopp, Pott,

Grimm, Diez, lui sont familiers. La science qui l'intéresse le plus, c'est la phonologie : presque tous ses écrits s'y ramènent, notamment celui dont le nom figure en tête de cet article. Cette fois M. Hattala écrit en latin, et sous sa main le latin se prête au moins aussi bien que l'allemand à l'exposition des doctrines philologiques.

L'ouvrage s'ouvre par quelques considérations préliminaires. L'auteur examine et discute les théories de Schleicher et de Miklosich sur le rôle des consonnes et des voyelles. C'est à Schleicher qu'il s'attaque avec le plus de vivacité. Il blâme la précipitation avec laquelle on établit d'ordinaire des rapprochements entre les langues indo-germaniques et les langues slaves. Il rappelle l'état d'ignorance où l'on est encore sur un grand nombre de points en philologie slave. Il demande qu'avant de s'élever jusqu'aux faits généraux, on s'occupe d'examiner et d'analyser les faits particuliers : *Grammatico slavico*, dit-il, *hæc adhuc prima cura esse debet ut quod adest cognoscat, et linguarum slavicarum monumenta perscrutans cujusque vocabuli formam et sensum imprimis ex illis ipsis eliciat : negari enim nequit cognitionem slavicarum linguarum ipsarum usque ad hunc diem... mancam esse.*

M. H. reproche à M. Schleicher la hardiesse avec laquelle il établit les *Grundformen ;* il l'accuse d'avoir donné comme étant de lui des théories qui se trouvaient déjà dans Dobrowsky. Je n'entrerai pas dans ce débat : M. Schleicher saura bien se défendre lui-même. Je ne veux pas cependant passer sous silence une note qui a pour moi, je l'avoue, un intérêt tout particulier. Elle est relative à l'authenticité des poèmes tchèques de Kralove Dvor et de Zelena Hora (*Kœniginhofer* et *Grünberger Handschrift*). Dans cette note M. Hattala invite en termes assez vifs (*non possum quin provocem*) M. Miklosich à expliquer les causes des doutes qu'il a exprimés sans les justifier sur l'authenticité de ces poèmes. Il ajoute que M. Schleicher a suivi en ce point, avec une docilité qu'il a eu le tort de ne pas motiver, l'autorité de M. Miklosich. Puissent M. Miklosich et M. Schleicher entendre ce défi et le relever au nom de la science ; elle ne saurait qu'y gagner.

Voici le titre des principaux paragraphes : *Acervi in vocum initio usitati ;* par ce mot d'*acervi*, M. H. entend les agglomérations de consonnes si fréquentes dans les langues slaves et qui au premier aspect en rendent l'étude si rebutante. — *Acervi in mediis vocibus usitati* (p. 28-79). — *Generalis consonantium mutatio.* — *Specialis consonantium mutatio. Trajatio* (Transposition). *Elisio. Aphœresis. Ecthlipsis. Apocope.* — *Adjectio* (*Prosthesis, Epenthesis, Epithesis*). — *Dissimilatio* (a. *Mutatio consonantium in vocales.* b. *Mutatio consonantium in alias.* c. *Contusio*). — Nous ne saurions entrer ici dans la critique de ces recherches de détail ; les personnes qu'elles intéressent pourront d'autant plus facilement recourir au livre de M. H. qu'il est écrit en latin et que tous les mots slaves sont transcrits en caractères romains.

L. Leger.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 24 — **15 Juin** — **1867**

115. — **Geschichte der islamitischen Vœlker** von Mohammed bis zur Zeit des Sultan Selim, übersichtlich dargestellt von Dr. Gustav Weil, ordentl. Professor der morgenlændischen Sprachen an der Universitæt Heidelberg. Stuttgart, Rieger, 1866. In-8°, iv-504 pages.

Présenter dans un tableau d'ensemble les événements de l'histoire du monde musulman n'est pas chose facile. Non-seulement les faits eux-mêmes s'offrent à nous dans le désordre de l'anarchie et du despotisme illogique dont ils sont issus ; mais encore les historiens orientaux, qui nous en fournissent les documents, ne brillent ni par la critique, ni par la clarté. Il faut donc savoir gré à l'auteur d'avoir tenté, l'un des premiers, soit dans son grand ouvrage sur les Khalifes, soit dans ce court résumé, de traiter l'histoire orientale, si embrouillée par les auteurs nationaux, à la façon européenne. Quoique M. W. se soit borné à raconter brièvement les faits, sans parsemer le récit de considérations générales, il nous semble avoir très-bien réussi à les combiner artistement et à rendre possible au lecteur de les embrasser d'un point de vue général. Il a toujours su choisir avec beaucoup de talent, entre les nombreux récits, ceux qui déterminent la marche des événements, et leur donner une place proportionnée dans son cadre. Ce nouveau livre a même un avantage sur l'*Histoire des Khalifes*, il contient de plus quelques chapitres assez développés sur la domination arabe en Afrique, en Espagne et en Sicile. Inutile de dire en outre que M. W. s'est attaché à distinguer entre les sources et les récits différents, et à donner aux détails la plus grande exactitude possible.

Toutefois, il nous semble que les manuels du genre de celui-ci présentent des inconvénients auxquels un auteur, quelque habile qu'il soit, ne peut pas toujours échapper. En resserrant les faits outre mesure et en les soumettant à un triage, on s'expose à les fausser. Exemple : à la page 313, on lit que la conquête de l'Égypte par le général fatimite Djauhar fut décidée par la bataille de Djizè. Il y eut en effet un combat (peu important) à Djizè ; mais c'est seulement celui de Mouniyyet-açceyâdaïn, qui livra aux Fatimites la capitale de ce pays (voy. *Journ. asiat.*, 1837, t. I, p. 46 et suiv.). Autre exemple : l'auteur dit que l'Arabie se soumit à Mouizz-li-din-illah en 365 de l'hégire. Cela n'est pas tout-à-fait exact. C'est aussitôt après l'occupation de l'Egypte que les principales villes de la péninsule cessèrent de reconnaître le khalife de Bagdad (voy. *l. c.*, p. 202). A cette date de 365, la *khotbah*, qui n'avait été récitée

que momentanément au nom du khalife Abbaside, le fut de nouveau au nom de Mouizz. Dans les deux cas, c'est la nécessité de se renfermer dans des limites fort étroites qui a forcé l'auteur à sacrifier ces détails. — Les commencements de la domination arabe en Afrique sont pour ainsi dire passés sous silence. — Nous lisons p. 415 et 423 le nom des Mouzafferides; mais (à moins que le passage ne nous ait échappé) il n'est pas fait mention de l'origine de cette dynastie importante de la Perse. — Quoiqu'il soit dit dans la préface que l'histoire de la civilisation (*Culturgeschichte*), dans ses traits principaux, est comprise dans le cadre de l'auteur, l'espace si restreint dont il disposait ne lui a pas permis de traiter le côté social et administratif de son sujet. — Nous aurions encore quelques autres réserves à faire. Ainsi il nous semble que c'est peine perdue que de chercher dans le Coran un système logique et général de philosophie religieuse. Mahomet ne se pique pas de conséquence, et il n'en avait guère besoin en face de ses simples sectateurs. Ce sont (sauf deux ou trois principes fondamentaux) les circonstances extérieures qui inspirent ses doctrines, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. — Ainsi encore nous croyons que M. W. a tort de nier que la doctrine de la prédestination se trouve dans le Coran. Mahomet a certainement enseigné cette doctrine. La question de son origine est tout à fait différente.

Nous tenons à répéter que ce livre est très-bien fait. S'il arrive à une seconde édition, ce qui est fort probable, nous conseillerons à l'auteur de multiplier l'indication des dates entre parenthèses ou sur la marge; d'apporter plus de soin à la correction des épreuves (voy. par exemple p. 408 Abulseda pour Abulfeda, deux fois. — P. 421, Djerkischan pour Djenkischan. — P. 221, la date de 867 pour 967, etc.); et enfin de remplacer son système de transcription des noms propres, qui est très-arbitraire, sinon fautif, par un système plus rationnel.

H. Z.

---

116. — **De civitate sine suffragio et municipio Romanorum** scripsit M. ZOELLER Phil. Dr. Dissertatio inauguralis ad legendi facultatem rite impetrandam scripta. Heidelberg, Groos, 1866. In-4°, 33 pages. — Prix : 1 fr. 50.

L'auteur de cette brochure a voulu discuter de nouveau une question qu'on pouvait croire résolue depuis les recherches de Madvig [1]. Il nie tout simplement qu'il ait jamais existé en fait un *droit de cité sans suffrage*, et prétend établir que Tite-Live a appliqué faussement ce terme à une condition en réalité bien inférieure. Selon lui les villes auxquelles l'historien latin attribue le droit de cité sans suffrage auraient été tout simplement des villes qui s'étaient rendues, renonçant ainsi à tous leurs droits, tant civils que politiques, et qui auraient reconquis ensuite peu à peu, par une sorte d'usurpation, une administration presque indépendante et la participation aux droits des citoyens romains. Enfin il cherche à démontrer que les deux premières définitions données par Festus du mot *municipium* [2] s'appli-

---

1. *Opuscula,* Havniæ, 1834, p. 208 et suiv. Cf. Mommsen, *Rœmisches Münzwesen.*
2. « Municipium id genus hominum dicitur, qui quum Romam venissent, neque cives

quent aux cités soumises dans les deux phases de leur histoire : celle où leurs habitants sont purement sujets et celle où ils se comportent comme s'ils avaient le droit de cité. Quant à la troisième définition de Festus, il la rapproche d'un passage d'Ulpien [1] qui a trait à une toute autre distinction, et prétend que ce n'est que par abus (*abusive*) que les cités d'Italie ayant une administration indépendante ont pu être appelées municipes.

Pas un seul des arguments de Madvig, qui sont en général approuvés aussi par Mommsen, n'a été réfuté par l'auteur d'une façon concluante. Madvig reconnaît parfaitement que la *civitas sine suffragio* n'était pas toujours, comme semblerait l'insinuer Tite-Live, une faveur accordée aux vaincus. J'irai même plus loin, et je concéderai à M. Z. que Tite-Live a appliqué trop tôt la désignation de *civitas* à un droit qui ne portait pas encore ce nom. Mais peu importe; la chose était la même. Nous savons parfaitement quelle était la condition des *dediticii*, et il est impossible d'admettre qu'elle pût être confondue avec celle des villes restées fidèles telles que *Fundi* et *Formiæ*, ou inférieure à celle des cités révoltées telles que *Tibur* et *Préneste*, auxquelles on ne prit qu'une partie de leur territoire sans leur ôter le droit de s'administrer elles-mêmes.

La théorie de Madvig sur les municipes s'appuie sur l'histoire authentique des villes citées dans Festus à titre d'exemples. Le système de M. Z. renverse toute l'histoire des conquêtes romaines ; il supprime cette diversité des droits imposés aux sujets, qu'on a toujours considérée comme une preuve de l'habileté politique du sénat. On ne voit pas pourquoi les Latins n'auraient pas usurpé aussi bien que les autres États le titre de citoyens romains. Le seul argument spécieux qui soit fourni, consiste à dire que le mot *civis* n'a pu être admis dans la langue juridique officielle qu'au VI[e] siècle de Rome. A supposer que cela fût vrai, la condition qu'il indique a pu fort bien exister auparavant. Dans la troisième partie de sa dissertation M. Z. a étudié l'histoire de quelques villes pour donner à son idée un fond plus authentique. Il cherche à prouver par ex. que Tusculum, appelé par Cicéron [2] *antiquissimum municipium*, n'a pu recevoir le droit de cité complet en 379 av. J.-C., comme le prétendent quelques-uns; quoique Madvig lui-même en ait douté, je crois que le fait n'a rien d'impossible. Tite-Live [3] assure

---

Romani essent, participes tamen fuerunt omnium rerum ad munus fungendum una cum Romanis civibus præterquam de suffragio ferendo aut magistratu capiendo, sicut fuerunt Fundani, Formiani, Cumani, Acerrani, Lanuvini, Tusculani, qui post aliquot annos cives Romani effecti sunt. Alio modo quum id genus hominum definitur, quorum civitas universa in civitatem Romanam venit, ut Aricini, Cerites, Anagnini. Tertio modo, quum id genus hominum definitur, qui ad civitatem Romanam ita venerunt, ut municipi*a* essent *sua* cuiusque civitatis et coloniæ, ut Tiburtes, Prænestini, Pisani, Urbinates, Arpinates, Nolani, Bononienses, Placentini, Nepesini, Sutrini, Lucrenses. » Tel est le texte des manuscrits; les éditeurs ont changé municipi*a* en municipe*s* et su*a* en su*æ*. Voy. Paul Diacre p. 127, édit. Müller.

1. Digeste L, tit. I, 1, § 1 : « Et proprie quidem municipes appellati muneris participes, recepti in civitatem, ut munera nobiscum facerent sed nunc abusive municipes dicimus suæ cuiusque civitatis cives, ut puta Campanos, Puteolanos. » Mais cet abus se rapporte à une époque bien postérieure à Auguste et à Verrius Flaccus, chez qui Festus, puis Paul Diacre ont puisé leurs renseignements.

2. *Pro Planc.* 8. — 3. VIII, 14.

qu'après la rébellion de la ville, en 341, les Tusculans conservèrent le droit de cité et qu'on se borna à punir les principaux coupables.

Je ne pense pas que cette dissertation puisse convertir personne aux vues de son auteur ; les preuves réelles y font défaut et l'on y remarque surtout l'absence de toute notion claire de l'esprit des institutions romaines. Mais je crois devoir revenir sur le passage de Festus cité plus haut en note, parce qu'à mon sens il a été mal corrigé par les derniers éditeurs et que je ne puis davantage admettre la restitution proposée par M. Z.

Il s'agit dans ce passage de définir le mot *municipium*, qui désignait des villes admises à des titres divers dans la communauté romaine. Les deux premières catégories de municipes ont été bien reconnues par Madvig comme ayant le *ius civitatis sine suffragio*, savoir : 1° ceux dont les habitants s'administraient eux-mêmes et jouissaient à Rome des droits civils; 2° ceux dont les habitants, privés d'administration locale, jouissaient des droits civils des citoyens romains. — Quant à la troisième catégorie, on y a vu avec raison les municipes ayant le droit de cité complet (*ius civitatis cum suffragio*), dont les habitants étaient *cives Romani* et conservaient leurs autorités locales. Mais les critiques éminents qui ont corrigé cette dernière partie de la définition et lui ont donné la forme qu'elle revêt dans les éditions actuelles me semblent s'être complétement fourvoyés. Ils ont changé à tort *municipia* en *municipes*, et ont commis ainsi l'erreur, signalée par Ulpien, qui consistait à croire que l'habitant d'un municipe était *municeps de sa cité*.[1] En effet, la qualité de *municeps* (c'est-à-dire littéralement *soumis à des obligations* ou *prestations*) n'existe que vis-à-vis de Rome. Les *municipes* sont les sujets qui participent directement aux charges de la République, par opposition aux *socii* et *fœderati* qui n'y participent qu'indirectement. Le nom de *municipium* s'est formé plus tard et s'est attaché aux villes dont les habitants étaient *municipes* de Rome. Lorsque la *lex Julia* déclara citoyens romains tous les Italiens, les villes de la péninsule durent être classifiées d'une manière officielle[2]. On sait qu'à cette époque les deux premières catégories de municipes avaient tout à fait disparu, par suite de l'extension graduelle du droit de cité complet, c'est à dire avec *ius suffragii*. Il n'y avait donc plus alors qu'une seule classe de municipes, ceux qui avaient conservé le droit de nommer leurs magistrats, de voter des lois de police locale et de modifier selon leurs besoins les lois nouvelles votées par le peuple Romain. L'autonomie relative de ces cités se manifeste en particulier dans les titres donnés à leurs magistrats (*prætores*, *quatuorviri*), et dans le fait que le cadastre des propriétés n'y était pas dressé selon les préceptes rigoureux des *agrimensores* (comme il l'était dans les colonies). Le mot *municipium* fut dès lors un

1. Sous l'empire, le nom de *municeps* fut en effet appliqué par abus aux individus nés dans un municipe, et l'on trouve même des *municipes* d'une colonie; cf. Orelli, *Inscr. latin.* 2287, 3706, Henzen 6962.

2. La nomenclature qu'on trouve dans la *lex Rubia* suit l'ordre que voici : *municipium, colonia, præfectura, forum, vicus, conciliabulum, castellum* (*Lex Rubia* col. II, lin. 1, 26, 53, 58). Dans la *lex Julia* (*Tabula Heracleensis* et *Aes Neapolis*) les municipes sont également en tête. Les colonies occupent plus tard le premier rang, par exemple dans la *lex Mancilia* (*Gromatici* éd. Lachmann, p. 263). Comp. Becker, *Handbuch d. Alterth.* III, 1, p. 51 et suiv.

terme parfaitement défini, il indiqua une cité privilégiée [1], par opposition aux colonies qui nommaient, il est vrai, leurs magistrats, mais qui étaient astreintes à suivre toutes les lois romaines; par opposition également aux *préfectures* qui ne nommaient même pas leur magistrat suprême. Au moment où fut rendue la *lex Julia*, qui consommait l'annexion de toutes les villes alliées, il fut procédé à un vote; chaque cité dut accepter formellement (*fundus fieri*) le *ius civitatis;* quelques-unes ne purent y être amenées qu'avec peine; la complète égalité de droits politiques et civils ne leur suffisait pas; il fallut reconnaître en même temps leurs franchises municipales; c'est pourquoi toutes les villes qui n'étaient pas colonies *civium Romanorum*, c'est-à-dire les *fœderatæ* et celles qu'on appelait colonies *latines*, devinrent des *municipia*. Or toutes les cités énumérées dans la troisième catégorie de Festus ne sont entrées dans la communauté romaine que par la *lex Julia*, et je ne doute pas qu'il ne faille conserver le *municipi*A des manuscrits et changer *su*A en *su*Æ, *civitat*IS en *civitat*ES. Je lirais donc ce passage : « Tertio modo, quum id genus hominum definitur, qui ad civitatem Romanam « ita venerunt ut *municipia* essent *suæ* cuiusque *civitates* et coloniæ, » et je traduirais : admis au droit de cité à condition que leurs villes ou colonies respectives auraient rang de municipes [2].

M. Zœller proposait de lire « ut *municipes* essent *suæ* cuiusque civitatis et coloniæ *cives* », en s'appuyant sur le texte d'Ulpien déjà cité; mais, dans une définition juridique, on ne pouvait donner le nom de *civis civitatis suæ* à l'habitant d'un municipe qui était *civis Romanus;* on trouverait tout au plus dans les auteurs des expressions comme *civis Nolanus* qui signifierait *civis Romanus e municipio Nolæ oriundus*. Ensuite cette définition n'ajouterait rien de plus aux précédentes et ne serait guère qu'une banalité.

---

117. — **Collection des Poèmes français du XII[e] et du XIII[e] siècles**, par C. Hippeau. Glossaire (première partie). Paris, Aubry, 1866. In-8°, xxxiv-248 p. — Prix : 4 fr.

Rendre compte de livres comme celui que nous avons sous les yeux est assurément une tâche pénible, et nous aurions voulu pouvoir nous y soustraire. Mais il est impossible de laisser passer sans le signaler, au moins par un mot, à l'équitable appréciation du public, un ouvrage aussi mauvais sur un sujet aussi important. Et ce qui doit affermir la critique dans l'exécution de son devoir, c'est qu'elle n'a pas ici affaire à une de ces productions imparfaites, insignifiantes sans doute, mais que la bonne volonté de l'auteur et leur faiblesse même recommandent à l'indulgence. On peut ne pas être sévère pour l'ignorance,

---

1. Cette situation privilégiée est prouvée par un discours de l'empereur Hadrien : *mirari se quod municipia antiqua, cum suis moribus legibusque uti possent, in ius coloniarum mutari gestiverint*, et par le fait que les habitants de la colonie de Préneste avaient supplié Tibère *ut in municipii statum redigerentur* (Aulu-Gelle, XVI, 13).

2. *Ius municipii* comme dit Frontin (*Gromatici* éd. Lachmann p. 18) qui ajoute : *nam omnia antiqua municipia habent suum privilegium*.

l'absence de critique, le manque de justesse dans les vues ou de rigueur dans la méthode; mais, nous avons déjà eu occasion de le dire, des ouvrages où à défaut de science et de pénétration on ne trouve même pas la moindre trace de travail consciencieux, où chaque page porte la marque éclatante de la négligence et de la légèreté, ne doivent pas s'attendre à ce qu'on les traite avec des égards qu'après tout ils ne méritent à aucun point de vue.

Nous n'avons pas de glossaire de l'ancien français. Le savant qui voudra entreprendre cette œuvre nationale et y consacrer vingt années d'une vie laborieuse méritera une gloire qui peut-être, si nous ne nous hâtons pas, ira un de ces jours entourer le nom d'un Allemand. M. Hippeau, disons-le dès l'abord, n'y a aucunement prétendu : il déclare modestement qu'il renonce à « la considération qui s'attache de préférence aux recherches et aux travaux de première main (p. 111). » Il « n'ambitionne que le rôle de vulgarisateur. » Il a voulu, à l'aide des travaux lexicographiques antérieurs, compiler un vocabulaire usuel qui pût servir aux commençants. Le faux-titre de son livre, qui en fait l'appendice d'une *Collection de poèmes français* qu'il publie et qui jusqu'à présent comprend cinq volumes, n'est qu'un procédé de librairie. Le dictionnaire actuel n'a avec la *Collection* qu'un rapport fortuit (qui ne s'étend pas d'ailleurs à la condition extérieure ni même au format) : bien loin de s'y référer, il n'enregistre même pas, tant s'en faut, tous les mots qui se trouvent dans les volumes en question[1]. Le travail de M. H. est donc essentiellement un abrégé des glossaires existants. Voilà un travail certes secondaire, mais qui pourrait être utile et qui n'est pas sans demander certaines qualités et avant tout un peu d'attention et de soin. Roquefort doit en être la base, mais il ne faut l'utiliser qu'avec beaucoup de circonspection, et le corriger autant qu'on peut par les autres travaux : il est bien entendu que le *Supplément*, qui est aussi gros que la moitié de l'ouvrage primitif et qui généralement vaut un peu mieux, doit être préalablement fondu dans le texte. En seconde ligne se place le *Glossaire français* donné dans la dernière édition de Ducange, ouvrage où il n'y a pas beaucoup de critique, ni surtout d'unité, mais qui ne laisse pas d'enrichir notablement la lexicologie. Le troisième volume de la *Grammaire de la langue d'oïl* de M. Burguy est un glossaire fait avec méthode (bien qu'on doive lui adresser de graves reproches), et qui contient dans un petit espace un grand nombre de mots et de formes. Après ces ouvrages généraux viennent tous les glossaires spéciaux, parmi lesquels ceux de M. Francisque Michel, qui sont assurément un des principaux titres de ce savant, occupent la première place (p. ex. celui de la *Chanson de Roland*, celui de *Tristan*, celui de *Horn*, celui de *Charlemagne*, et par-dessus tout celui de l'*Histoire des ducs de Normandie*); le glossaire de la *Chrestomathie* de M. Bartsch prend maintenant dans cette série un rang à part (mais M. H. ne pouvait encore l'utiliser). En dehors de ces sources qui se montrent à la

1. Pour ne prendre des exemples que dans un de ces poèmes, *Li biaus Desconneus*, nous citerons : *bite* (v. 2840), *carle* (v. 1323), *cacler* (v. 5795), *dormant* (v. 2897), *estrot* (v. 2661), *fersel* (v. 4435), etc., etc.

surface, quelques autres se présentent dès qu'on cherche un peu; par exemple l'immense *Glossaire* manuscrit de Sainte-Palaye, dont on a déjà beaucoup tiré, mais qui ne sera pas épuisé de longtemps; — ou bien les *Glossaires* du moyen-âge, au moins ceux qui sont imprimés, et même les dictionnaires du XVIe siècle. Il est clair aussi que des dictionnaires qui, sans être spécialement consacrés au moyen-âge français, lui font une large place, tels que le *Lexique Roman* de Raynouard, l'*Etymologisches Wœrterbuch* de M. Diez, et surtout le *Dictionnaire de la langue française* de M. Littré, devaient être dépouillés avec soin. Enfin ce n'était pas trop demander que de s'attendre à ce qu'on n'entreprendrait pas un pareil travail sans avoir lu la plume à la main au moins les plus importants des textes imprimés jusqu'à ce jour. Un compilateur qui aurait ainsi compris sa tâche aurait livré un travail non pas assurément scientifique dans le vrai sens du mot, mais utile, digne d'approbation et de remerciement; il eût fait cette fois réellement œuvre de *vulgarisateur*.

C'est bien au-dessous d'un semblable ouvrage qu'il faut placer celui qu'on a le courage d'offrir actuellement au public. L'auteur n'a à peu près consulté que Roquefort (sans le *Supplément*) et le glossaire joint à Ducange; aussi ne sait-on pas s'il a plus péché par omission ou par admission : les mots les plus usuels, les formes les plus correctes manquent dans son livre, où foisonnent les vocables fantastiques que Roquefort puisait dans ses souvenirs mal digérés et les formes monstrueuses qui ne doivent le plus souvent leur existence qu'aux fautes de lecture des premiers déchiffreurs. — Le sens est donné au hasard, par un procédé des plus simples. Roquefort en général traduit un ancien mot par une douzaine de mots modernes, qui souvent n'ont aucun rapport; son abréviateur en prend cinq ou six dans le nombre et supprime les autres, laissant subsister d'ailleurs à chaque instant les interprétations les plus vagues, les plus hasardées et même les plus grotesques. Le travail de M. H. s'est borné à ces retranchements, à d'autres qui ont fait disparaître sans raison un grand nombre de mots donnés par Roquefort ou Ducange, à la suppression de toutes les citations et même des renvois, et à la réunion (aussi arbitraire que possible, et telle qu'il semble vraiment qu'un enfant a été chargé de cette opération) des mots qui se groupent ensemble. — D'ailleurs le même mot est rapporté plusieurs fois sous différentes formes (et quelquefois traduit différemment à chaque endroit), et à chacune sont jointes tantôt plus, tantôt moins de voisines; le dérivé est très-souvent mis en tête de l'article, et le primitif ne se trouve pas à son rang; on trouve fréquemment des renvois à des mots qui n'existent pas dans le glossaire; enfin, chose inouie, mais qui s'étale *à chaque colonne*, l'auteur n'a même pas pris la peine de suivre rigoureusement l'ordre alphabétique; il le viole constamment de façon à introduire dans son œuvre, où cet élément de désordre se joint à tant d'autres, la confusion la plus inextricable.

Nous avons examiné ce glossaire aux trois points de vue qu'appelle une œuvre de ce genre : le choix des mots, — leur traduction, — leur ordre. Aux trois points de vue nous avons constaté le même fait : l'absence complète chez l'auteur, non-seulement de méthode et de science, mais même du soin le plus

ordinaire. Disons, pour être juste, que M. H. n'a pas poussé l'impéritie et la négligence au-delà des limites humaines, sinon vraisemblables. Il n'a pas accepté tous les mots impossibles de Roquefort; il a parfois eu la main heureuse dans les coupures qu'il a faites au milieu des interprétations de son prédécesseur; il paraît avoir dépouillé quelques autres glossaires (celui de Michel sur *Roland*, par exemple), et çà et là il a ajouté un mot puisé dans ses lectures. Mais d'ailleurs les faits que nous avons signalés, ou plutôt indiqués, sont rigoureusement vrais. Nos lecteurs nous dispenseront de donner des exemples à l'appui de nos dires; ce serait de la place perdue sans plaisir pour personne; mais nous devons déclarer que si l'auteur en exprimait le désir, nous serions prêts à fournir de chaque assertion, quelque incroyable qu'elle puisse paraître, des preuves aussi nombreuses que péremptoires.

M. Hippeau n'a-t-il donc rien mis de lui dans ce livre? Si fait; il a donné quelques étymologies. Nous n'avons rien à ajouter à la manière dont il apprécie lui-même, dans la *Préface*, cette partie de son travail (p. IV) : « Nous aurions » dû nous dispenser d'indiquer les diverses origines qui nous ont paru offrir le » plus de probabilité.... En nous abstenant, nous aurions évité les erreurs et » les méprises auxquelles nous nous sommes volontairement exposé, et qui » seront sans doute relevées par les philologues de profession, assez peu disposés » à l'indulgence. » Nous ne retrancherons que cette fin; nous ne pensons pas que « les philologues de profession » relèvent les « erreurs et les méprises » de M. H.; il faudrait que leur profession leur laissât beaucoup plus de loisir qu'elle ne fait. Ils ne s'attacheront pas non plus à l'*abrégé de grammaire* (jusqu'au verbe *exclusivement*) qui précède son glossaire, et où tout ce qui n'est pas erreur est banalité.

La *Revue critique* a été fondée, nous ne l'oublions pas, pour permettre aux travailleurs, qui ne peuvent tout lire, surtout en dehors de leur spécialité, de se rendre un compte aussi exact que possible de la valeur des livres qui paraissent et de l'utilité qu'ils y peuvent trouver. C'est pour leur rendre ce service que nous nous résignons de temps à autre à une besogne qui n'a rien d'attrayant; nous comptons sur eux pour nous comprendre; nous espérons qu'aucun d'eux ne verra dans notre sévérité le vulgaire plaisir d'un triomphe trop facile ou la satisfaction d'une malveillance qui est loin de nous. Il est regrettable qu'un livre comme celui de M. H. ait trouvé un éditeur; il est déplorable qu'on offre au public, pour satisfaire un besoin trop réel, une fabrication de cette nature. Au moins faisons-nous ce qui est en notre pouvoir pour diminuer le mal en prévenant nos lecteurs qu'à aucun point de vue ils n'ont rien à apprendre, rien à gagner, rien à trouver dans ce livre. Puisse bientôt un travail plus digne de la matière enlever à celui-ci même l'apparence de l'utilité!

G. P.

---

118. — **Blancandin et l'Orgueilleuse d'amour,** roman d'aventures, publié pour la première fois par H. MICHELANT. Paris, Tross, 1867. In-8°, xviij-238 pages. — Prix : 12 fr.

Le poème de Blancandin mérite entre tous la qualification de roman d'aventures. Comme dans la plupart des compositions de la même classe, comme dans les romans byzantins surtout, dont elles sont probablement dérivées, l'intérêt se porte sur deux amants longtemps séparés, et qui, après de nombreuses épreuves, sont enfin réunis ; mais il est peu de romans où l'action soit compliquée d'un aussi grand nombre de péripéties inattendues et de rencontres invraisemblables. On en jugera par une rapide analyse. De même que plusieurs héros de romans, Blancandin, tenu longtemps à l'écart des exercices de la chevalerie, sent naître en lui le goût des armes à la vue d'une tapisserie où étaient représentées des scènes de combats. Il s'enfuit sur le cheval et avec les armes de son père et se met en quête d'aventures. A la suite de divers incidents il est aimé d'une jeune damoiselle que son insensibilité avait fait nommer Orgueilleuse d'amour. Mais voici qu'un roi sarrasin, Alimodès de Cassidoine, vient assiéger le château de Tormadai, résidence d'Orgueilleuse. Blancandin se signale tout d'abord par d'éclatants exploits, ce qui ne l'empêche pas d'être fait prisonnier. On l'embarque pour Alexandrie. Par bonheur, le navire qui le portait va se briser sur les côtes de l'Inde. Blancandin, échappé au naufrage, est accueilli par le roi du pays et se lie d'amitié avec son fils Sadoine. En compagnie de ce dernier, il met à la voile pour secourir Orgueilleuse, et en passant par Jérusalem il est assez heureux pour rencontrer le prévôt de Tormadai, à qui il remet une lettre pour sa maitresse. Lui-même ne tarde pas à arriver en vue de la ville assiégée. Déjà Orgueilleuse avait pu reconnaître son amant, lorsqu'une tempête ramène le navire en arrière. En vain, pour apaiser la tempête, Sadoine consent-il à se faire chrétien, en vain jette-t-il à la mer son dieu Mahon : la fin du poème ne devait pas arriver si tôt. L'orage se calme, mais les deux compagnons sont entraînés jusqu'à Cassidoine, la ville d'Alimodès, gouvernée en l'absence de ce prince par son fils Daire. Il ne faut pas longtemps à Blancandin pour battre les Cassidoniens et conquérir leur pays. Par la même occasion il délivre son père qui se trouvait justement au nombre des prisonniers d'Alimodès. Sadoine épouse la sœur de Daire, qui, selon l'usage invariable des romans d'aventure, n'avait pu se défendre d'aimer l'un des ennemis de son père ; puis les deux compagnons se rembarquent pour Tormadai, y trouvent encore Alimodès et lui font lever le siége.

Là s'arrête le poème dans l'un des trois mss. qui nous l'ont conservé (Bibl. imp. fr. 19152, ancien S. G. F. 1239), mais les deux autres nous offrent un supplément de complications. On y voit Sadoine emmené prisonnier par Alimodès, puis Blancandin se mettre à la recherche de son compagnon après avoir confié son royaume à la garde de son sénéchal Julien ; mais, comme dans bien d'autres romans, le sénéchal devient infidèle : il ne tarde pas à éprouver un violent désir de se substituer en toutes choses à son maitre, et ce n'est pas sans peine qu'Orgueilleuse échappe à sa poursuite. Pendant ce temps Alimodès assiégeait Cassidoine, sa propre ville, que défendait contre lui sa fille devenue l'épouse de

Sadoine. L'idée lui vient de faire pendre ce dernier sous les yeux des assiégés; mais Blancandin arrive, et ses efforts réunis à ceux des habitants de Cassidoine amènent la délivrance du prisonnier. Ses deux amis se rembarquent une fois de plus, la dernière heureusement; ils arrivent à Tormadai, réussissent après diverses péripéties à se rendre maitres du traître sénéchal, et Blancandin épouse enfin Orgueilleuse d'amour.

Tel est ce poème, qui offre tous les défauts du genre auquel il appartient. En éditeur éclairé, M. Michelant ne s'y est pas trompé : « On ne saurait, dit-il » justement, se dissimuler la gaucherie du plan général et de la disposition des » diverses parties du récit. » Il ne faut pas non plus s'attendre à rencontrer dans *Blancandin* un grand nombre de faits intéressants pour l'histoire des mœurs et de la vie au moyen-âge. Tout se passe dans un milieu de convention : les personnages, les lieux, les situations sont également fantastiques, et l'auteur, plaçant sa fable en dehors des conditions de la vraisemblance, et d'ailleurs préoccupé de la combinaison des événements, a rarement eu occasion de peindre la vie réelle de son temps.

Toutefois ce poème est intéressant à d'autres égards : il possède un certain mérite de style : on sent qu'il appartient à la bonne époque; et de fait, en l'absence de toute indication précise, il est permis d'en placer la composition dans le premier tiers du XIIIe siècle. On y trouve encore quelques traces d'assonances, ainsi : *nous* = *amors* 561-2, *amors* = *angoissous* 689-90, *vous* = *amours* 1627-8, 1991-2, etc.; *quiers* = *herbregiés* 891-2; *dit* = *vil* 955-6[1], *esgardent* = *caplent* 1861-2, *grieve* = *siege* 2155-6, *tienent* = *criement* 669-70, *sire* = *justice*[2] 2101-2, *force* = *roce* 687-8. Des rimes de ce genre se rencontrent en petit nombre dans un poème qui a sûrement été composé au commencement du XIIIe siècle, et probablement entre 1215 et 1230, le *Barlaam et Josaphat* de Gui de Cambrai. Je crois *Blancandin* du même temps. Les féminins *tele* 586, *quele* 1001, *enfant* au cas sujet 101, 2117, ne permettent guère de le placer plus haut. L'histoire de notre littérature est intéressée à ce que tous les romans de cette époque soient publiés le plus tôt possible; mais c'est la connaissance de notre ancienne langue, et surtout le lexique, qui aura le plus à profiter de la publication de *Blancandin*. On y trouve, comme au reste dans la plupart des autres ouvrages du même temps, un grand nombre de mots et de locutions qui manquent à nos dictionnaires ou qui y sont imparfaitement expliqués. Je citerai comme exemple : *arimée* 2762; *boule* (n'avoir soing de —) 942; *brames* 1198; *carnins* 360, *comble* 2414; *couarder* 1260; *dart* (en —) 622; *envaus* (dras —) 167; *espargnier* (colp d') 920; *ewage* (var. *uslaige*) 2764; *forgire* 16; *grande* (tenir en —) 1590; *generasse* 2165; *grief* (prendre en —) 747; *guiton* 1159; *noçoie* 1494, cf. *Amis et Amiles* 676; *oriaus* 2390; *palagre* 2672; *racainer* 694; *rajovenir* 2596; *roilleïs* 2465; *serre* 677; *sorcele* (*sozcele?*) 185; *sydoine* 178, 278; *tire* 2009; *tubie* 2592; *vindas* (var. *hindarz*) 2785, etc., etc.

Et à ce propos j'exprimerai le regret que M. Michelant n'ait pas joint à son

1. Passage douteux; voir la variante de *A B* qui donne un meilleur sens.
2. Il faut dire qu'à cet endroit une variante donne *Elise* = *justice*.

intéressante publication un court glossaire des mots rares ou difficiles. Dans l'état actuel des études romanes, un glossaire est une partie essentielle de toute édition bien entendue. Les lecteurs y ont droit : ceux qui n'ont pas une connaissance étendue de notre vieille langue y trouvent un aide nécessaire, et pour les autres le glossaire est un index utile qui les dispense de faire le dépouillement lexicographique de l'ouvrage. Nous espérons que ce complément indispensable de toute édition d'un ancien texte ne fera pas défaut aux prochaines publications de M. Michelant, qui n'aura qu'à revenir à l'usage qu'il a lui-même suivi en 1846 dans son édition du roman d'Alexandre.

Le roman de Blancandin a été mis en prose au xv[e] siècle. M. M. a publié (p. XIII-XVIII) d'après un ms. de Bruxelles les rubriques de cette rédaction qui suit la plus étendue des deux versions du poème. La même version avait déjà été analysée par M. Littré dans le tome XXII de l'*Histoire littéraire*, et c'est celle-là que M. M. a éditée. Deux mss. nous l'ont conservée : l'un appartient à la bibliothèque de l'Université de Turin, l'autre est le ms. de la Bibl. imp. fr. 375 qui est à lui seul toute une bibliothèque d'anciens romans. On connait par les textes qui en ont été tirés à diverses reprises, notamment par *Amadas*, la langue de ce ms. Elle est en général excellente, et offre de nombreuses formes picardes. Le seul reproche qu'on puisse faire au copiste Jean Madot, à qui est dû ce ms., est qu'il passe de temps en temps des vers. M. M. a reproduit son texte avec une scrupuleuse exactitude, et a donné à la fin du volume les variantes des autres manuscrits. Ceux qui ont publié des textes savent qu'il n'est jamais arrivé à personne de donner une édition princeps sans y laisser des fautes; mais on doit rendre cette justice à M. M. que le nombre des inadvertances qui lui sont échappées est singulièrement restreint : V. 51, 127, 139, 243, etc., *Blancandin*, lisez *Blancandins* au cas sujet; dans le ms. ce nom est abrégé. — 199 et passim *n'en*, l. *nen*. — 229 *est*, l. *ert*. — 235 *rois*, l. *roi*. — 265 *tel*, l. *cel*. — 573 *à conter*, l. *aconter*; et de même *atant*, *amont*, valent mieux que *à tant*, *à mont*. — 770, 1493, 1494 *baisie*, *laissie*, *noçoïe*, sont des participes féminins, et conséquemment ne doivent pas prendre d'accent. — 1057 *sor*, il faut évidemment *soz*. Cette faute est extrêmement fréquente dans les mss. — 980, je pense qu'il faut corriger : *Mais il [l']a primes assaié*. — Bien souvent les variantes auraient dû être introduites dans le texte. Ainsi, le v. 4 : *faisoient chiere et bele here* n'a pas de sens; le ms. 19152 porte : *faisoient chere bele et clere*. — V. 929-30 :

Puis fait *deslacier* la chaaine
Et *deslacier* du mur d'araine.

Cela est évidemment fautif, et en effet les deux autres mss. sont d'accord pour donner au second vers :

Qui fu fermée au mur d'araine.

M. M. insiste avec raison sur l'intérêt qu'il y aurait pour les éditeurs d'anciens textes à se mettre d'accord sur l'emploi des accents. Je pense tout à fait de même, et il est certainement fâcheux qu'à cet égard l'usage varie selon les éditeurs. La matière ne laisse pas d'être délicate, et il est assurément malaisé de trouver un système qui soit toujours conséquent avec lui-même. Toutefois les principes généraux sont maintenant établis. L'opinion de ceux qui rejettent ab-

solument l'emploi des accents sous prétexte qu'il n'y en a pas dans les mss. ne soutient pas l'examen. C'est précisément parce que les mss. ne connaissent pas l'emploi de ce signe qu'on peut, sans tromper personne, en faire usage. Il n'y a pas non plus de signes réguliers de ponctuation, et cependant un éditeur soigneux se fait un devoir de ponctuer le texte qu'il édite. Le principe de ceux qui se règlent sur l'usage moderne ne peut être admis sans restriction, d'abord parce qu'il n'est pas évident que notre façon d'employer l'accent soit irréprochable, ensuite parce qu'en affirmant l'identité de la prononciation moderne et de la prononciation ancienne, nous risquons souvent de nous tromper [1]. A mon avis il conviendrait de n'employer l'accent que pour distinguer les finales muettes des finales qui ont la tonique. Cet accent serait grave ou aigu selon la prononciation qui, au moins en ce qui concerne les finales, peut toujours être déterminée par les rimes. Ce système est à peu près celui que suit M. M., car c'est accidentellement, et sans doute par la faute des imprimeurs, qu'on rencontre parfois *fière*, *arrière* 2213-4, *laissièrent* 1303, *féroit* 107, *trésor* 172, les mêmes mots et d'autres analogues se retrouvant ailleurs sans accents; — toutefois il est quelques points qui peuvent être discutés. M. M. écrit *près*, *après*, mais d'autre part *Alimodes*, *engres*. Comme ces mots riment ensemble, il y a lieu de les accentuer tous de même. — M. M. place un accent aigu sur la finale *es* quand elle appartient à un subst. (*dignités*, *volentés*, etc.) ou à un participe; il ne l'accentue pas lorsqu'elle répond à notre *ez* dans les verbes à la seconde personne du pluriel, dans *assés*, etc. La préoccupation de l'usage moderne est ici une cause d'inconséquence. En effet la finale *es* a dans ces divers cas la même origine, le latin *at's*, et doit par suite être toujours accentuée de même : *amés* au part. comme à la 2e pers. plur. du prés. de l'ind. répond au latin *amat's* (*amat[u]s* et *amat[i]s*); il n'y a donc pas de raison pour écrire dans le premier cas *amés* et dans le second *ames*. Lorsqu'il y a *amez* le cas est différent, il n'y a pas lieu de marquer l'accent, car on considère le *z* comme une indication suffisante de la prononciation.

Je ne veux pas insister plus longtemps sur ces minuties qui n'ont d'intérêt que pour les éditeurs d'anciens textes. Il va sans dire que la nouvelle publication de M. M. sera bien accueillie des érudits. Ajoutons qu'elle se présente accompagnée de tous les avantages qui plaisent aux bibliophiles : papier vergé, caractère élégant, impression très-soignée.

P. M.

---

119. — **Recueil de pièces inédites** pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine, publiées par MM. Anjubault et H. Chardon. 1re partie. Le Mans, Monnoyer. In-16 cart, xxxij-94 pages. — Prix : 3 fr.

Ce petit volume extrait de l'*Annuaire de la Sarthe*, ouvre une série de publications relatives aux affaires religieuses dans le Maine pendant le XVIe et le XVIIe siècles, qui, composées surtout de pièces inédites, ne pourront manquer

---

1. Je ne parle pas de l'usage que nous faisons de l'accent afin de distinguer les homonymes (*a* et *à*, *ou* et *où*); il ne me semble pas qu'il y ait inconvénient à appliquer cet usage à l'ancienne langue.

de jeter une lumière nouvelle sur plus d'un point de l'histoire locale et profiter même à l'histoire générale de notre pays. Le premier fascicule renferme les *Papiers et Registres du consistoire de l'église du Mans, réformée selon l'Évangile*, pendant les années 1561-1562, dont le manuscrit original est perdu, et que les éditeurs publient d'après une copie incomplète prise pour l'évêque du Mans, Charles d'Angennes de Rambouillet, après l'expulsion des huguenots.

Le *Registre* ne s'occupe pas, à vrai dire, des événements politiques; c'est à peine si l'on y mentionne de temps à autre les réunions des gentilshommes protestants de la province « pour le bien de la religion. » Il est riche au contraire en détails intéressants sur l'administration intérieure de l'église réformée du Mans à son origine, et sur les personnages divers qui en faisaient partie. On y peut suivre dans toutes ses minuties l'austérité un peu farouche du calvinisme primitif, et étudier cette surveillance vigilante des mœurs publiques et privées, organisée partout par le réformateur de Genève. C'est un spectacle curieux que de voir apparaître devant les représentants de la communauté protestante tantôt l'avocat Jehan Rolland et le cordonnier Legrand, qui se disputent « quatre cuyrs » de bœufz, » tantôt le pédagogue de chez Floridas » qu'on interroge sur sa foi religieuse; ou bien encore nous assistons à la réprimande infligée à Jehan Dibon, l'archer du prévôt criminel « pour avoir presté argent à Ambroys Le-» moulnier pour jouer aux dez et aux cartes contre ung papiste. » Les riches et les puissants ne sont pas plus épargnés que les petits, et à peu de jours de distance nous voyons comparaître devant le Consistoire le « cousturier » Jehan Couldray, pour relations illicites avec sa fiancée et le sieur du Perroux dont la liaison avec Mme de la Jouannerie scandalisait ses coréligionnaires. En présence des nombreux exemples de la sévérité souvent outrée du calvinisme manceau, nous avons eu de la peine à comprendre l'affirmation des éditeurs, que de pareilles doctrines devaient attirer les « esprits avides de libertés et de jouis-» sances; » (p. XXII) il nous semble au contraire que des esprits de ce genre devaient s'y sentir fort mal à l'aise. Les auteurs ont obéi ici à des préoccupations qui s'expliquent par les sentiments catholiques qu'ils professent hautement, mais qui devraient être exclues de l'histoire.

ROD. REUSS.

VARIÉTÉS.

Encore un mot sur le Grand Mystère de Jésus.

Il a été deux fois déjà question ici du livre dont nous venons d'écrire le titre. C'était au point de vue de l'histoire littéraire (Voir t. I, p. 219, 313) : il s'agissait de savoir si cette composition bretonne est une œuvre originale comme M. de La Villemarqué l'a soutenu. Il nous paraît aujourd'hui bien difficile de maintenir cette opinion. Le *Grand Mystère de Jésus* est pour nous l'imitation d'une composition française, et il ne remonte pas à la date reculée que lui attribue le savant éditeur; cependant sa valeur philologique reste intacte, et on ne contestera pas qu'en le publiant, M. de La Villemarqué n'ait rendu un émi-

nent service aux amateurs des études celtiques. On peut distinguer dans l'histoire du breton armoricain trois périodes. La première embrasse tout le moyen-âge, la deuxième comprend la seconde moitié du XVe siècle et le XVIe, la troisième est la période moderne. La première ne nous est connue que par quelques mots épars dans les chartes latines ou par de courtes inscriptions. De la deuxième les monuments sont beaucoup plus considérables, mais nous n'en possédions que des manuscrits ou des éditions incunables, aussi rares que des manuscrits, jusqu'au moment où Le Gonidec a publié la *Vie de sainte Nonne* (1837); et le *Grand Mystère de Jésus* est le second monument de cette période qui ait vu le jour dans notre siècle.

Mais j'entends d'ici les quelques Bretons qui liront ces lignes pousser des cris d'indignation. Il est admis en Bretagne que la *Vie de sainte Nonne* date du XIIe siècle; Zeuss l'a crue du XIVe, et j'ai l'audace de dire qu'elle ne remonte qu'au XVIe siècle ou à la seconde moitié du XVe! Comment justifier cette assertion? Le voici : D'abord l'opinion patriotique des Bretons sur la date de ce document ne prouve rien... que la vivacité de leur affection pour leur pays. Quant à l'opinion de Zeuss, elle ne prouve rien encore, sinon la défiance que lui inspirait le patriotisme breton : les termes de comparaison manquaient au savant auteur de la *Grammatica celtica*, et il n'avait pas vu le manuscrit de la *Vie de sainte Nonne* : or ce manuscrit existe à la Bibliothèque impériale, et il date du XVIe siècle; enfin le terme de comparaison que Zeuss n'avait pu se procurer, nous l'avons entre les mains aujourd'hui, grâce à M. de La Villemarqué, c'est le *Grand mystère de Jésus*, qui date du XVIe siècle ou de la fin du XVe, et dont la langue est évidemment contemporaine de celle de la *Vie de sainte Nonne*; M. de La Villemarqué a donné de bonnes raisons pour établir que ces deux monuments de la littérature bretonne ont été écrits vers la même époque : il va jusqu'à les attribuer au même auteur.

Cette question est examinée dans un mémoire qui a paru dans la dernière livraison des *Beitræge* de Kuhn. Nous croyons devoir parler ici de ce mémoire avec quelque détail. Ce n'est pas seulement à cause de l'autorité qui s'attache au recueil où il a été admis, mais il est l'œuvre d'un des plus éminents celtistes des Iles Britanniques, l'irlandais Whitley Stokes[1], qui, retenu dans l'Inde par les devoirs d'une charge judiciaire, y continue ses études de prédilection, et qui était tout particulièrement préparé à l'examen du *Grand Mystère de Jésus*, car une de ses plus récentes publications est aussi un *mystère*, c'est un *mystère* écrit dans le dialecte néo-celtique qui se rapproche le plus du breton armoricain, c'est la *Création du monde* en cornique. Il est assez curieux que le premier travail philologique provoqué par la publication de M. de la V. ait été composé dans l'Inde et qu'il ait dû passer par Berlin avant d'arriver jusqu'à nous.

Mais revenons à notre sujet. Le savant irlandais examine s'il y a des raisons suffisantes pour attribuer au même auteur la *Vie de sainte Nonne* et le *Grand Mystère de Jésus*; il trouve entre ces deux documents des différences

1. Voyez ci-dessus l'art. 87.

dialectales qui ne peuvent s'expliquer que par l'hypothèse de deux auteurs; mais il ne croit pas ces différences suffisantes pour autoriser à rejeter l'opinion que la *Vie* et le *Mystère* ont été écrits vers le même temps.

Ce n'est là qu'une des nombreuses questions traitées dans le mémoire de M. Whitley Stokes. On peut y distinguer cinq parties.

La première nous donne la liste des œuvres de M. de La Villemarqué : elle nous rappelle que déjà, il y a quatorze ans, Zeuss appelait ce savant *vir de litteris armoricis in primis meritus, cujus nomen clarissimum est;* elle énumère avec éloge les livres qu'il a publiés depuis; elle se termine par le souhait que M. de La V., travaillant dans l'avenir avec la même activité que par le passé, nous donne bientôt une édition du *Trépas de madame Marie et de ses quinze joies*, de la *Vie du Fils de l'Homme*, et du *Livre d'heures* latin-breton de 1524. Nous nous associons à ce vœu.

Dans la seconde partie, M. Whitley Stokes critique diverses assertions ou signale plusieurs lacunes de la préface de M. de La Villemarqué. Il s'y montre d'abord peu satisfait du silence gardé dans cette préface sur le *Mystère de la Création du monde*, dont une première édition a paru en 1827, et dont, comme nous venons de le dire, il a donné tout récemment une nouvelle édition. Il nie ensuite que le savant français soit dans le vrai quand il identifie avec la pucelle d'Orléans la *Maximilla* d'un drame cornique [1]; cette identification se fonde sur une traduction inexacte du mot *harlot* qui aujourd'hui en anglais veut dire *femme de mauvaise vie*, mais qui autrefois, en anglais et en cornique, signifiait *fainéant* et par conséquent pouvait servir à désigner des hommes. Suivant lui, Zeuss a bien lu la glose cambrienne du latin *theatra*, et M. de La V. se trompe quand il propose la leçon *guaroimou* au lieu de *guaroimaou* : d'autres pourront juger ce débat paléographique. Il n'admet pas qu'on puisse alléguer comme preuve de l'antiquité du *Grand Mystère de Jésus* les participes en *at* qui s'y rencontrent : ces participes sont au nombre de deux, le premier est une faute d'impression (il a raison de le dire, car cette faute de la troisième édition, p. 76, ne se trouve pas dans la première édition, f° 317); le second doit sa présence au besoin de la rime; les autres exemples cités par M. de La V. ne sont pas des participes, ce sont des 3e pers. du sing. du prét. passé, et la ressemblance actuelle du participe passé breton en *et* avec la 3e pers. du sing. du prét. passif en *ed* n'est pas une raison pour confondre dans les textes anciens ce participe avec cette troisième personne.

La troisième partie du mémoire de M. Whitley Stokes renferme une nomenclature des mots romans et celtiques les plus curieux contenus dans la *Vie de sainte Nonne* et dans le *Grand Mystère de Jésus*. Cette liste bien incomplète a cependant beaucoup de prix : on trouve le dictionnaire de Le Gonidec tout à fait insuffisant quand on veut s'occuper du breton ancien, et personne n'a encore publié le glossaire de l'armoricain du XVe et du XVIe siècle. Je ne veux pas dire que dans ce travail lexicographique les assertions de M. Whitley

1. M. Whitley Stokes confirme ici ce qu'avait dit M. P. Meyer dans la *Revue critique*. Seulement il s'appuie sur d'autres raisons.

Stokes soient toutes parfaitement exactes. Il dit par exemple qu'on ne s'est pas servi en français de la forme *cracher* au lieu de *racher* avant le XIVe siècle. Il n'est pas sur ce point d'accord avec M. Littré. Mais en général, ses observations paraissent fort justes, et la concordance qu'il établit avec les langues romanes, néo-celtiques et autres, sera très-utile à consulter.

La quatrième partie est consacrée à la grammaire. Zeuss a puisé dans la *Vie de sainte Nonne* tout ce qu'il nous dit des formes grammaticales du breton armoricain avant Le Gonidec : aussi est-il très-incomplet; il a même commis plusieurs erreurs dans son étude sur la conjugaison : le *Grand Mystère de Jésus* fournit le moyen de rectifier certaines de ces erreurs, de combler plusieurs de ces lacunes : le savant irlandais a écrit sur ce sujet quatre pages des plus instructives et qui mériteraient d'être traduites tout entières en français.

Dans la cinquième partie de son mémoire, M. Whitley Stokes s'occupe : 1° des fautes d'impression commises par M. de La Villemarqué; 2° de la traduction donnée par ce savant. Les fautes d'impression qu'il signale sont au nombre de dix-huit : c'est peu pour un ouvrage aussi considérable. Quant à la traduction, il en critique onze passages. Dans quelques-uns il ne lui reproche que de n'être pas assez littérale; ainsi, là où le breton veut dire : « ces puits-là sont pleins » d'un feu pénible pour les impudiques », M. de La Villemarqué a écrit : « de » ces puits-là s'élancent des flammes cruelles destinées aux impudiques. » Ailleurs il s'agit d'erreurs sur le sens; en voici un exemple :

Hac en Galile
Ho guelo arre :
Rac maz voe e bry.

M. de La Villemarqué a traduit : « il vous reverra en Galilée, car c'était son » intention », suivant M. Whitley Stokes on aurait dû dire : « il *les* reverra en » Galilée, car c'était sa *parole*. » La contestation porte sur le sens des mots bretons *ho* et *bry*. Aujourd'hui *ho* signifie à la fois *vous* et *ils*. M. de La Villemarqué a préféré *vous*. M. Whitley Stokes fait observer qu'à l'époque où a été écrit le *Grand Mystère de Jésus*, *vous* se disait *hoz* ou *oz*, et qu'alors *ho* n'avait d'autre sens que celui de *ils;* secondement que *bry*, que M. de La Villemarqué rend par *intention* est, suivant M. Whitley Stokes, identique à l'irlandais *briathar*, parole, qu'on peut rapprocher du gallois *breu*, mugir, et du sanscrit *bru*, parler.

Quelque importance qu'on attribue à cette critique et à certaines autres du même genre, il est impossible de s'y arrêter longtemps, quand on pense combien elles sont peu nombreuses et quelles difficultés présentait l'interprétation d'un texte écrit en une langue dont la grammaire et le dictionnaire sont encore si mal connus. Aussi terminerons-nous en citant les deux lignes par lesquelles M. Whitley Stokes apprécie en général la manière dont M. de La Villemarqué a édité et traduit le *Grand Mystère de Jésus* : « Sous ces deux rapports, » dit-il, » ce savant mérite de grands éloges et la plus sincère reconnaissance des » celtistes. »

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 25 — 22 Juin — 1867

120. — **Physiologie der menschlichen Sprache** von Dr. C. L. MERKEL, ausserord. Professor der Medicin an der Universitæt Leipzig. Mit eingedruckten Holzschnitten, lithographischen Tafeln, Noten- und Sprachlauttabellen. Leipzig, Otto Wigand, 1866. In-8°, viij-444 pages. — Prix : 10 fr. 75.

M. Merkel s'est proposé d'expliquer le mécanisme physiologique de la parole non-seulement aux physiologistes, mais à tous ceux qui s'occupent du langage au point de vue de la grammaire, du chant ou de la déclamation. Il commence par une description anatomique détaillée du larynx et de la bouche ; il décrit ensuite minutieusement les mouvements accomplis par les organes de la voix pour prononcer les voyelles et les consonnes, et il propose un système d'alphabet universel fondé sur la physiologie de la parole ; puis il étudie les syllabes, la quantité, l'accent, la mélodie naturelle du langage, et il termine en traitant des conditions auxquelles on se fait entendre distinctement.

L'auteur a, comme on le voit, embrassé le sujet dans toute son étendue, mais un grammairien (et nous ne pouvons nous placer qu'à ce point de vue) est assez embarrassé pour apprécier son travail. Il est incontestable, comme le fait remarquer M. M. (p. IV et V), que le grammairien doit demander au physiologiste l'explication et même la définition des faits qui constituent la prononciation. Malheureusement la différence entre les procédés d'investigation de la physiologie et ceux de la grammaire est telle, que les hommes qui cultivent ces deux sciences sont les uns à l'égard des autres comme s'ils se parlaient dans deux langues différentes que chacun d'eux n'entendrait qu'imparfaitement. Le physiologiste est habitué à expérimenter directement sur la nature, et quand il s'agit de la parole, on en est réduit à expérimenter surtout sur soi-même. Il en résulte que le physiologiste est disposé à méconnaître les faits de prononciation qu'il ne peut reproduire. M. M. est Saxon, et un critique allemand [1] a relevé dans son livre quelques assertions erronées, qui proviendraient de ce que l'auteur a été dominé dans ses recherches par les habitudes de son dialecte national. MM. Brücke [2] et Merkel s'accordent à nier que des douces aspirées comme

1. M. J. Schmidt, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, XVI, p. 230.
2. M. Brücke est auteur d'un ouvrage justement estimé, *Grundzüge der Physiologie und Systematik der Sprachlaute*. Vienne, 1856.

celles du sanscrit, *gh*, *dh*, *bh*, soient possibles [1]. Le physiologiste est disposé à en croire le témoignage de ses sens plutôt que le témoignage historique. La disposition du grammairien est précisément inverse. La grammaire est surtout une science historique; elle explique les faits qu'elle étudie en remontant à l'état antérieur d'où ils sont sortis. Or comme la manière dont prononçaient les Grecs, les Latins et nos ancêtres ne peut plus être vérifiée expérimentalement, le grammairien est toujours obligé d'opérer sur des témoignages historiques. Ensuite il est dans l'impossibilité de contrôler les explications physiologiques et il a même de la peine à les comprendre. La physiologie suppose l'anatomie, et on ne peut acquérir de connaissances anatomiques précises sans disséquer; non-seulement l'étude des planches, mais la vue même des choses est insuffisante; il faut les manier, les tâter. Ensuite la physiologie est une science tout expérimentale; comment accepter des expériences sans les discuter, et comment les discuter sans les refaire? Le grammairien qui veut s'éclairer auprès des physiologistes en est donc réduit à s'en rapporter à l'autorité, qui est toujours un motif d'examiner, mais qui n'est jamais une raison de croire.

Nous rencontrons tout d'abord un exemple frappant de cette difficulté dans la théorie des voyelles. M. M. conteste cette théorie sous la forme que lui a donnée M. Helmholtz après Wheatstone et Donders. Suivant M. Helmholtz [2], toute voyelle prononcée à haute voix [3] est constituée par un son musical proféré dans le larynx et modifié à son passage par la cavité buccale, de la manière suivante : le son musical proféré dans le larynx est, comme les sons musicaux du piano, du violon, etc., composé d'un son fondamental et d'une série indéfinie de sons dits harmoniques, qui sont de plus en plus aigus et faibles. Quand un son harmonique est renforcé en particulier, le son total prend ce caractère spécial qu'on appelle le timbre. C'est par le timbre que les voyelles diffèrent entre elles; l'un des sons harmoniques qui constituent le son musical proféré dans le larynx est renforcé en passant par la cavité buccale, et suivant que le son renforcé est plus ou moins aigu, la voyelle est un *ou*, un *o*, un *a*, un *e*, ou un *i*. La cavité buccale renforce tel ou tel son harmonique suivant la forme qu'elle prend. Ainsi pour prononcer *ou* on rétrécit l'ouverture de la bouche et on abaisse la langue; la cavité buccale prend alors la forme d'une fiole sans cou. Or si l'air contenu dans une telle fiole entre en vibration, le son toujours le même qui se produit sera grave, et on pourra dire que l'air contenu dans la fiole est accordé sur une certaine note. De même l'air contenu dans la cavité buccale disposé pour prononcer *ou* est accordé sur une certaine note; et quand il entre en vibration au passage du son musical qui sort du larynx, il renforce la note harmonique correspondante ou voisine de celle sur laquelle il est accordé. Donders et Helmholtz ont déterminé la note sur laquelle est accordé l'air contenu dans la cavité buc-

---

1. M. Arendt (*Beitræge zur vergleichenden Sprachforschung*, II, 283) affirme que ces sons se retrouvent encore dans les dialectes de l'Hindoustan. Voir M. Schmidt, art. cité.
2. *Die Lehre von den Tonempfindungen*. Brunswick, 1865, p. 163 et suiv.
3. Je laisse de côté le chuchottement pour ne pas compliquer l'explication.

cale pour chaque voyelle. Ils n'ont pas obtenu les mêmes résultats[1]. M. M., qui refait le même travail, donne des déterminations différentes de celles de ces deux savants. Il pense (p. 58) que les écarts sont tels qu'ils autorisent à penser que le renforcement de la note harmonique par la cavité buccale n'est pas la cause principale des caractères propres qui distinguent les voyelles. Que fera le grammairien en présence de ces contestations? Pour ma part je serais porté à en croire plutôt M. Helmholtz, qui passe aux yeux des gens compétents pour un des premiers savants de l'Europe et qui a un merveilleux talent d'exposition. Mais c'est là une adhésion qui n'est pas scientifiquement motivée, et qui flatterait très-peu celui-là même qui en est l'objet.

Il est toutefois un point important sur lequel les physiologistes sont d'accord : c'est que l'*â* (pâte), l'*ê* (bête) et l'*ô* (hôte) diffèrent de l'*a* (patte), de l'*e* (père), et de l'*o* (hotte) par le timbre, par la qualité du son, et non par la durée. Ce sont des voyelles différentes ; ce n'est pas la même voyelle brève ici, longue là.

Il nous est plus facile de prononcer, quand M. M. avance (p. 72) que l'*h* aspirée française se prononce avec une légère aspiration, tandis que la voyelle initiale non précédée d'une *h* aspirée se prononce sans aucune aspiration. M. J. Schmidt[2] avoue ne pas saisir cette distinction. M. Steinthal[3] félicite M. M. de l'avoir établie. Il nous semble que c'est M. Schmidt qui a raison. Quand un mot est précédé de l'*h* dite aspirée, on ne fait pas la liaison ; quand il n'en est pas précédé, on la fait; je ne vois pas d'autre différence. L'aspiration a pu se faire sentir autrefois; aujourd'hui elle n'est plus perceptible.

Je ne sais que penser du passage (p. 149) où M. M. décrit la prononciation d'une espèce de muettes qu'il appelle forte implosive (*tenuis implosiva*) et dont il donne comme exemples les consonnes écrites en italiques dans « beo*b*achten, » « a*b*mühen, » « Wi*dd*er, » « Ri*pp*e. » M. Schmidt[4] déclare n'avoir pu rien comprendre malgré ses efforts à la description de M. M. M. Steinthal[5] semble la comprendre et dit qu'on entend cette consonne chez les Orientaux, les Slaves et les habitants de la Haute-Saxe.

Il semble malaisé de décider contre MM. Brücke et Merkel au sujet de la prononciation du *sch* allemand (*ch* français dans *chat*). M. Brücke[6] prétend qu'on prononce le *sch* en élevant la partie postérieure de la langue comme pour prononcer le *ch* allemand dans *wache*, et en courbant en avant la pointe de la langue comme pour prononcer l'*s*. Il en donne pour preuve l'expérience suivante : on prononce le *sch* avec une boule de plomb sur la langue. Si l'on penche la tête en avant, on sentira la boule de plomb s'arrêter à l'endroit où la bouche se resserre pour prononçer l'*s*; si l'on rejette la tête en arrière, on sentira la boule de

1. Voir M. Helmholtz, p. 172. Les résultats obtenus par Donders sont différents dans M. M., p. 47, et plus éloignés de ceux de M. Helmholtz.
2. P. 228.
3. *Zeitschrift für Volkpsychologie*, p. 93.
4. P. 231.
5. P. 92.
6. P. 64.

plomb s'arrêter à l'endroit où l'arrière-bouche se resserre pour prononcer le *ch*. M. M. fait l'objection assez plausible, que quand on rejette la tête en arrière, la langue fait un mouvement automatique pour empêcher la boule de tomber dans le gosier. Il dit avoir prononcé le *sch* en introduisant dans sa bouche un fil de plomb dont l'extrémité était relevée en spirale; et il a remarqué qu'il ne retirait pas la spirale aplatie, comme quand il avait prononcé le *ch* [1] (p. 202-203). Je suis hors d'état de discuter cette expérience qui semble plus probante que celle de M. Brücke. Seulement quand M. M. avance que si l'on comprime la lèvre inférieure contre les dents de la mâchoire inférieure, le son caractéristique du *sch* ne se fait plus entendre, j'objecterai qu'ayant refait cette expérience très-facile, je n'ai pas perçu la moindre différence dans le son de la consonne.

M. M. a imaginé un alphabet universel. Il a cru, comme M. Brücke, devoir inventer des signes nouveaux. Ce n'est pas chose facile. Les signes de M. M. ressemblent à ceux de l'écriture cursive allemande, qui paraît assez confuse. Ensuite M. M., comme la plupart de ceux qui ont imaginé des alphabets universels et des transcriptions d'alphabets étrangers, abuse peut-être des signes diacritiques. Ainsi Bopp, pour transcrire les sifflantes sanscrites *ṣa*, *ça*, *scha*, a imaginé l'*s* simple, l'*s* accentuée, et l'*s* à esprit rude. En sanscrit les trois caractères se distinguent au premier coup d'œil; il en est de même si l'on écrit *s*, *ç*, *sch*. Mais un accent, un esprit rude peuvent facilement échapper à l'attention; c'est là une source abondante d'erreurs et de confusions. L'Alphabet de M. M. n'est pas exempt de cet inconvénient.

Ce que M. M. dit des rapports de la parole et du chant est intéressant. Il fait remarquer que le langage de la conversation présente souvent des intervalles musicaux considérables, principalement dans les questions, les réponses, les exclamations. Cela peut faire comprendre ce que Denys d'Halicarnasse nous dit de l'accent aigu des Grecs qui était séparé de l'accent grave par l'intervalle d'une quinte [2]. L'accentuation antique était donc, comme on l'a établi [3], radicalement différente de l'accentuation moderne. La syllabe accentuée avait chez les anciens une intonation plus *aigue* que les autres; chez nous elle a une intonation plus *forte*; et l'*acuité* d'un son est très-différente de son *intensité*.

En somme le travail de M. M. paraît très-consciencieux et très-approfondi; et le lecteur incompétent regrette de ne pouvoir en profiter davantage.

CHARLES THUROT.

---

1. M. M. dit le *g molle*; c'est le nom qu'il donne au *jod* allemand, qui est pourtant très-différent du *ch*, tandis que M. Brücke parle expressément du *ch*. C'est à tort que M. M. donne le *j* français comme le signe de l'*i* consonne (tableau V).

2. *De compositione verborum*, c. XI. M. M. (p. 349) semble ne pas comprendre qu'il s'agit ici de l'accent. Il confond d'ailleurs l'accent aigu avec l'accent tonique et même avec l'*ictus* métrique (p. 337). Il ne paraît pas très au courant des recherches modernes sur ces différents points.

3. Weil et Benlœw, *Théorie générale de l'accentuation latine*. Paris, 1855.

121. — **De linguæ Phœniciæ proprietatibus.** Particula prima. Dissertatio inauguralis philologica quam consensu et auctoritate amplissimi Philosophorum ordinis in Academia Fridericiana Halensi..... publice defendet auctor Paulus SCHRŒDER, Saxo-Borussus. Halis, typis Orphanotrophei, 1867. In-8°, 28 pages.

Voilà une thèse de doctorat de quelques pages seulement qui est cependant très-remarquable par son sujet et par son exécution. L'auteur y fait preuve, non-seulement d'une connaissance complète de toute la littérature épigraphique phénicienne, mais encore d'un jugement indépendant et éclairé, comme aussi de fortes études linguistiques. Le premier chapitre, intitulé *De linguæ Phœniciæ indole in universum*, traite de l'affinité ou de l'identité de la langue phénicienne avec l'hébreu. Il y est montré que l'idiôme parlé en Canaan n'était autre que le phénicien. Les Hébreux, après leur immigration dans ce pays, auraient adopté sa langue en oubliant leur langue maternelle, qui était l'araméen (p. 3-5). Cette langue commune aux deux peuples s'altéra peu à peu dans la bouche des Phéniciens, à cause de leur vie plus active et de leurs relations avec l'étranger. C'est pour cette raison, dit l'auteur, que les inscriptions les plus anciennes, comme celles de Sidon (d'Eschmounazar) et de Marseille, montrent un langage qui se rapproche de l'hébreu plus que celui des autres (p. 6). Dans une note de la page 6, l'âge de l'inscription de Sidon est discuté et fixé au VIe siècle. M. S. réfute avec raison l'opinion de ceux qui ont voulu voir, dans deux mots de la ligne 19 de ce document, les noms des villes de Dor et de Joppé.

L'auteur énumère ensuite (§§ 2 et 3) un certain nombre de mots, conservés en phénicien dans l'usage commun qui, archaïques en hébreu, ne s'y rencontrent que dans le langage poétique. D'autres se trouvent avec des acceptions différentes dans les deux langues. Le § 4 s'occupe des aramaïsmes du phénicien. La tendance aramaïsante de cet idiôme a, selon M. S., trois causes : d'abord la situation de la Phénicie et ses relations commerciales avec les pays araméens (de même que les écrits de l'A.-T. composés dans la partie septentrionale de la Palestine offrent des formes araméennes). Une autre raison plus importante de ce phénomène est dans l'âge relativement moderne des monuments phéniciens, provenant tous d'une époque où l'influence des Assyriens et des Babyloniens s'étendait déjà jusqu'à la Méditerrannée. Enfin, M. S. croit que les inscriptions, rédigées généralement par des hommes illettrés, offrent les formes du langage populaire qui se rapprochaient davantage de l'araméen. Cette dernière raison nous semble la plus faible. « *Caveamus autem*, dit M. S. au commencement du » § 5, *ne in Aramaismis statuendis iusto largiores simus. Sunt enim linguæ Phœniciæ* » *etiam voces vocumque formæ propriæ, quæ Aramæam quidem præ se ferunt speciem,* » *minime tamen ex hac lingua receptæ sunt, sed ex antiquissima lingua omnibus* » *Semitis olim communi eodem modo a Phœnicibus conservatæ quo ab Aramæis.* » Ce sont notamment : la forme du substantif féminin en *ath*, que M. Renan (*Histoire générale des langues sémitiques*, etc., p. 181) regarde comme empruntée à la langue araméenne; celle de la 3e personne pluriel du verbe en *oun*; le signe de l'accusatif *îth* ou, comme le veut M. S., *iyath*; et enfin la terminaison du substantif en *â*, rapprochée par plusieurs savants du *status emphaticus* des langues

araméennes; ce sont ces formes-là que M. S. déclare la propriété primitive de la langue phénicienne, non empruntée au chaldéen. Nous acceptons volontiers le raisonnement de l'auteur. Mais en ce qui concerne l'explication du *status emphaticus* qui, selon M. S., serait proprement un accusatif, nous devons faire nos réserves, quoique sa thèse soit vraiment ingénieuse et séduisante. Voici cette explication : « *Suffixum acc. — a vl potius — â ab initio demonstrativam » vim habebat, relationibus quæ accusativo repræsentantur sane consentaneam. Accu- » sativus enim apud Semitas proprie exprimit tendentiam s. directionem et localem et » temporalem necnon extensionem i. e. mensuram motus, secundario loco etiam » punctum loci vel temporis; si vero accusativus merum obiectum indicat, ut plerumque » fieri solet, verbo regenti nihilominus subest relatio motus : transit scilicet actio e » subiecto in obiectum exterum. Et quod verba intransitiva in linguis semit. non » minus cum acc. construuntur, quam transitiva, facile est ad intelligendum, dummodo » teneas, verba intransitiva non omnino et simpliciter, sed comparate tantum quietem » (statum actioni contrarium) indicare : nempe ipsa quoque actionem exprimunt » quamvis leviorem quam transitiva, interiorem quasi et intra subiectum manentem.* » Cette théorie de l'accusatif, qui a été développée par Hupfeld (*Zeitschrift für kunde des Morgenl.*, t. II, p. 455 et suiv.), est fort juste en elle-même; M. S. l'applique au *status emphaticus*. Jusqu'à présent on a toujours regardé cette forme du substantif araméen comme le nominatif, pourvu de l'article défini qui, au lieu de se trouver au commencement du mot, comme dans d'autres langues, s'y trouve comme suffixe. Cette dernière manière de voir est assurément très-rationelle; car comme l'article est proprement un pronom démonstratif, il est au fond indifférent que l'indication pronominale se place avant ou après l'objet désigné. C'est pourquoi l'on peut bien admettre avec M. Schrœder que l'accusatif exprime toutes les relations énumérées ci-dessus, sans cependant lui concéder que le *status emphaticus* ne soit autre chose qu'un accusatif. Cela n'empêche pas que la terminaison de l'accusatif, primitivement commun à toutes les langues sémitiques, n'ait la même origine que l'article, et que ce cas n'ait exprimé une relation conforme à son origine. Mais il est absolument nécessaire de constater que l'accusatif est une catégorie différente du *status emphaticus* et qu'il exprime une idée qui est plus développée que celle de ce dernier cas. J'espère qu'en y réfléchissant l'auteur adhérera à cette manière de voir.

Au § 6, M. S. parle de la langue des inscriptions puniques. Il divise les inscriptions trouvées en Afrique, en Sardaigne et en Sicile, celles que Gesenius avait appelées numidiques et que l'auteur appelle, à tort selon moi, *néo-phéniciennes* (car les monuments de ces contrées sont tantôt plus anciens, tantôt plus modernes que ceux de la Phénicie proprement dite), en deux classes : les inscriptions antérieures à la domination romaine et celles qui datent d'une époque plus récente. Les inscriptions trouvées par Davis à Carthage, appartiennent à la première classe. Que la langue et même l'écriture de celles-ci soient plus pures que celles des inscriptions plus modernes, c'est ce qui est tout à fait naturel, et n'a pas besoin d'être démontré.

Dans un deuxième chapitre (p. 20), M. S. parle des consonnes et spécia-

lement des gutturales. Nous dirons encore ici que l'auteur aurait pu se dispenser d'avoir recours à la phonologie berbère, afin d'expliquer l'affaiblissement des sons gutturaux, vu que cet affaiblissement est le résultat d'un développement très-régulier. Quoique ce chapitre ne contienne que l'exposé de ce phénomène très-facile à saisir, le procédé rigoureusement scientifique de M. S. produit cependant mainte découverte intéressante, comme par exemple l'étymologie du nom de *Hiram* qui, il me semble, est donnée ici pour la première fois (*Ahirâm*). — Les exemples qui prouvent que la lettre *aïn* servit de *mater lectionis* pour la voyelle *a* (prononcée presque comme *o*), sont très-bien choisis.

Maintenant nous voudrions faire au jeune Docteur quelques objections. Nous nous bornerons aux suivantes : P. 4, je vois reproduite une fois de plus l'étymologie de la ville *Qiryath-Sêfer*, étymologie dont personne ne semble plus douter. Pour prouver le haut degré de culture des anciens habitants de Canaan, les archéologues, historiens, etc., citent cette ville de *Qiryath-Sêfer*, nom qu'ils expliquent par « ville *des* livres ou du livre », et qui indiquerait une ville entièrement consacrée à la fabrication des livres. Abstraction faite de l'invraisemblance d'une telle désignation et d'un tel fait à une époque si reculée, il ne faudrait pas oublier que la traduction de « ville *des* livres » est complétement inexacte. En outre, le mot *sêfer* dans le sens de « livre » est relativement moderne. Il faut chercher ailleurs l'étymologie de ce nom, soit en le rapprochant de la racine arabe *schafar*, ou de *zhafar* (voy. Gesenius, *Thesaurus*, s. v.), et en tenant compte des deux autres noms de cette même ville : *Debîr* et *Qiryath-Sanna*. (Jos. XV, 15-49). — Quant à la thèse sur l'origine araméenne des Hébreux, elle est inacceptable telle qu'elle est formulée par l'auteur, d'après d'autres. Le récit légendaire de l'émigration d'Abraham, par cela même qu'elle est placée dans l'âge primitif de l'existence de la nation, ne prouve nullement que les Hébreux aient formé une branche de la famille araméenne, parlant le langage araméen. Voici qui est certain : Si les Hébreux avaient adopté une langue étrangère, c'est-à-dire la langue cananéenne, cette langue se serait altérée dans leur bouche et n'aurait pas eu ce développement régulier que nous lui connaissons. Si M. S. admet avec raison que, à l'origine, la religion des Hébreux et des Cananéens ne différait pas essentiellement, pourquoi établir entre ces peuples une scission qui n'est pas plus justifiée par leurs mœurs que par leur idiôme? — Relevons enfin une appréciation par trop hardie (p. 20) : « *Ad confusionem* » *gutturalium multum quoque contulisse videtur ingens Phœnicum commercium, longe* » *lateque exercitum; gens enim mercatoria solet formas vocum contrahere, sonos diffi-* » *ciles ad pronunciandum negligere, denique quæcumque linguæ molesta sunt* » *abiicere.* »

Nous avons lu avec satisfaction la dernière phrase de cet opuscule : « *Atque* » *hæc quidem sufficiant in hunc usum. Integra commentatio mox sumptibus Orphano-* » *trophei Halensis apparebit.* »

H. Z.

122. — **Etudes philologiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique,** par N. O., ancien missionnaire. Montréal, 1866.

La qualité d'ancien missionnaire, par laquelle seule l'auteur anonyme de ces études se désigne, est en réalité la plus sûre garantie d'exactitude. Il faut avoir longtemps vécu parmi les tribus sauvages de l'Amérique pour bien posséder leur langue, et en démêler le mécanisme grammatical, sous les voiles épais dont il se couvre. Le vénérable auteur y a consacré vingt des meilleures années de sa vie. Doué d'une flexibilité d'organe peu commune pour parler les langues les plus diverses, il a fécondé ces dispositions naturelles par le travail de la réflexion et de la mémoire. Son livre porte l'empreinte d'études philologiques fort variées. Mais il porte surtout le cachet de l'affection toute paternelle que l'auteur a vouée à ses pauvres Indiens. Cette affection s'étend à leurs idiomes, et il ne peut rester indifférent, s'il rencontre sur son passage des écrivains qui en aient parlé à la légère, ou qui les aient dépréciés sans les connaître. Ajoutons qu'il s'est aidé de travaux inédits, précieux héritage laissé par d'autres missionnaires, qui depuis deux siècles se sont succédé sans interruption dans le même ministère.

Si M. N. O. mérite la confiance à tant de titres, il a droit aussi, par l'importance et la nouveauté du sujet, à l'attention bienveillante des philologues. Les idiomes dont il traite ne sont pas en effet des dialectes isolés, propres à quelques peuplades peu nombreuses. L'algonquin et l'iroquois, dont il nous fait connaître la grammaire, sont, ainsi qu'il s'exprime, « les deux grandes langues de l'Amé» rique, » deux centres principaux, et comme deux troncs vieux et robustes, autour desquels s'épanouissent des ramifications nombreuses de dialectes qui ont couvert la face du nouveau continent. Ainsi, c'est à l'étude de ces idiomes qu'il faudra demander le secret de l'origine de ces tribus aujourd'hui presque anéanties, mais qui ont peuplé jadis de si vastes contrées. Et toutefois nous ne possédions jusqu'ici pour nous orienter dans ces recherches que des guides peu sûrs, des esquisses grossièrement ébauchées et pleines d'erreurs. Chacun pourra s'en convaincre, en parcourant les premières pages du livre que j'annonce. Sans entreprendre un examen complet des ouvrages publiés avant le sien, M. N. O. en dit assez par la singularité des bévues qu'il y relève avec une franchise un peu rude, mais toujours exempte d'amertume et de malignité.

Ce livre comble donc une lacune, et il contribuera, je l'espère, aux progrès de l'ethnographie. Avouons pourtant que l'auteur n'a point fait sous ce rapport tout ce qu'on pouvait attendre de sa plume. Il s'est trop défié du public fort restreint sans doute, mais d'autant plus sérieux et patient, auquel il s'adressait. Il n'a pas osé lui présenter un ouvrage complet, s'engageant du reste à y suppléer par un autre volume, si ce premier essai était bien accueilli. Pour ma part, je le regrette vivement. Il n'est plus permis d'écrire aujourd'hui sur la philologie comparée en laissant de côté toute la partie phonologique de la grammaire, et ce qui tient à l'investigation de la racine, aux règles de la composition et de la dérivation des mots. Ces questions, graves en toutes circonstances, empruntaient une importance particulière à la matière présente. Les langues américaines sont

riches en voyelles et en font un usage assez multiplié, pour communiquer au discours une sonorité mâle et brillante. Les sons éclatants de l'A et de l'O s'y mêlent aux voyelles plus légères I et É dans une juste mesure, pour produire un harmonieux accord de vigueur et de grâce. Mais elles sont pauvres en articulations, et le cèdent autant sous ce rapport à nos langues néo-latines que celles-ci sont inférieures à cet égard aux plus belles langues de l'antique Orient. L'iroquois surtout semble avoir pris à tâche de réduire la prononciation à ses éléments les plus simples. Il ne connaît point les articulations à plusieurs degrés, la distinction des moyennes, ténues et aspirées. Il n'a qu'une sifflante S, qu'une aspirée H, qu'une labiale W, qu'une gutturale K, qu'une dentale T, qu'une nasale N, et une linguale R, en tout sept consonnes, auxquelles il faut ajouter une ou deux articulations plus rares [1]. On comprend tout ce que les racines, s'il s'en trouve d'empruntées à d'autres langues, doivent subir de déformation dans ces cruelles étreintes. Ce point, évident par lui-même, sera rendu plus sensible encore par quelques exemples. Les noms d'hommes Pierre et Michel deviennent en iroquois Tier et Wishe. Dans le premier cas la labiale s'est convertie en dentale, dans le second, elle est restée fidèle à son ordre, mais le L final a disparu sans compensation. Qui reconnaîtrait le nom de « Français » dans Onseronni, et celui des Anglais dans Tiorhensaka? Deux langues ainsi travesties pourraient être sœurs sans parvenir à se reconnaître. Et notez que l'algonquin, quoique moins limité dans ses articulations, n'a guère moins défiguré les noms propres. On se rappelle à ce propos combien les noms indiens sont devenus méconnaissables dans les livres chinois qui les mentionnent. Mais de même que notre savant professeur, M. Stanislas Julien, a trouvé la clef de cette énigme, en fixant les équivalences de lettres, et les règles qui président à leurs substitutions, de même aurions-nous souhaité trouver un travail analogue dans le livre de M. N. O. Jusque-là les comparaisons seront suspectes et souvent fautives.

Un autre caractère commun à toutes les langues américaines est d'être extrêmement synthétiques. De là ces mots interminables, qui sont en réalité fort brefs, si l'on tient compte de tout ce qu'ils expriment. Pour étudier ces mots et les analyser, il ne suffit pas de dégager le thème ou radical des flexions qui le modifient et déterminent son emploi dans la phrase; il faut analyser le thème lui-même qui est souvent composé ou dérivé : soit par exemple le mot algonquin *anicinabé*, « homme, » on peut affirmer tout d'abord que ce mot de cinq syllabes n'est pas une racine. J'avais soupçonné tout d'abord que les trois dernières lettres seules étaient essentielles. Ce soupçon est devenu une certitude, quand j'ai remarqué (p. 31) qu'en effet le mot *abe* se joint à d'autres adjectifs, et suffisent à désigner l'homme. A la p. 77, je trouve un autre mot fort complexe, composé et dérivé tout ensemble. *Tcapaiatikomatizodjik* désigne les catholiques,

---

1. Le son F ne paraît qu'une fois dans tout le volume et doit être extrêmement rare dans la langue. On rencontre plus souvent le groupe *sh*. C'est une articulation de plus, si, comme je le suppose, les deux lettres se prononcent ensemble à la manière du *ch* français. Le livre est si peu précis sur ce point, qu'on y trouve indifféremment les formes *ashen* et *asen* = 3.

littéralement « ceux qui font sur eux avec la main le signe de la croix. » En substituant à la dernière syllabe *djik*, la finale *sigok*, composée du *si* négatif, et de *gok* = *djik*, on a le nom des protestants. Le *k* est la marque du pluriel. La syllabe *dji* ou *go* reste donc comme indice d'un nom d'agent, comme apte à transformer un verbe à la 3e personne en un substantif concret.

Voilà quelques inductions obtenues péniblement, lentement, avec des chances d'erreur, et une sorte de demi-jour. Avec quelques pages de plus, le savant auteur, qui possède ces langues à fond, nous aurait conduit à la pleine lumière.

Je lui signalerai encore une autre lacune qu'il eût été très-facile de combler. L'idée d'un glossaire ajouté à la grammaire était heureuse, et j'approuve fort le soin d'en grouper les mots plutôt selon l'ordre des matières, que selon l'ordre de l'alphabet. Mais son vocabulaire est trop insuffisant. Au lieu de trois séries de termes, j'en aurais souhaité dix ou douze, qui fissent passer sous nos yeux tous les mots les plus essentiels, les plus primitifs, les plus usuels des deux langues américaines. Il importerait seulement que ce glossaire fût principalement composé de mots racines, ou du moins ramenés à leur racine autant que possible par une brève indication.

Une page ou deux de texte avec une traduction littérale et une analyse grammaticale bien détaillée auraient merveilleusement facilité l'application des règles de la grammaire, et éclairci plusieurs points qui ne m'y semblent pas suffisamment expliqués.

L'auteur, je le sais, a reculé devant la crainte de grossir son volume. Mais puisqu'il nous en laisse espérer un second, je lui aurais conseillé plutôt de traiter séparément des deux langues sauvages, et de consacrer un volume à chacune d'elles. Deux idiomes aussi profondément séparés par le génie grammatical et par le lexique que le sont celui des Algonquins et celui des Iroquois, ne sont pas faits pour être étudiés de front. Il en résulte plus de confusion que d'avantages. J'en prends à témoin l'auteur même qui prélude à sa seconde partie par cet aveu (p. 35) : « Ces langues sont si différentes l'une de l'autre qu'il nous a été im- » possible de suivre le même plan pour en trouver les règles. » La nature résistait au plan que s'était tracé l'auteur, et aussi n'y est-il question de comparaison que dans les titres.

Outre cette réforme dans le plan du livre, j'en solliciterais une autre dans la disposition de quelques chapitres. Les douze articles rangés sous ce titre du ch. II de la grammaire algonquine : « Des divers accidents auxquels les noms » sont sujets », se relient faiblement entre eux. Les trois premiers rentrent dans la formation des noms dérivés, et se seraient rangés d'eux-mêmes dans le chapitre dont je regrette l'absence. Le 6e et le 9e devaient entrer dans le chapitre I où il est traité des désinences casuelles. Le 6e et le 9e appartiennent à la théorie des qualificatifs ou des noms composés. Je ne dis rien des articles 10, 11 et 12, qui traitent de l'obviatif et du possessif. J'aurais besoin de plus amples éclaircissements sur ces formes grammaticales pour que, l'usage en étant bien déterminé, je pusse remonter de là jusqu'à une explication théorique.

Malgré ces imperfections, dont je n'ai rien voulu dissimuler, cet ouvrage est précieux; il rend un grand service à la science ethnographique, et ouvre des horizons nouveaux à une branche encore peu étudiée de la philologie comparée.

A. L. H.

---

123. — **De Galatia provincia Romana,** thesim proponebat Facultati litterarum Parisiensi G. PERROT. Paris, Thorin, 1867. In-8°, 184 pages.

Ce livre est divisé en quatre chapitres : le premier résume l'histoire de la Galatie jusqu'à sa réduction en province romaine, le deuxième fait connaître la constitution géographique de cette province; dans le troisième l'auteur a reconstitué la série et l'histoire des légats pro-préteurs qui l'ont gouvernée depuis Auguste jusqu'à Dioclétien; enfin le quatrième chapitre est un tableau des institutions de la Galatie dans cet intervalle.

Le premier chapitre est très-succinct : l'auteur se réfère aux ouvrages de MM. Contze et Robiou. Il a rendu compte, ici même, de l'*Histoire des Gaulois d'Orient* de M. Robiou [1], et par conséquent les lecteurs de la *Revue* connaissent ses vues sur cette période. M. P. insiste seulement sur la civilisation peu avancée des Galates au moment de l'invasion romaine. Il suppose que l'indigence des documents géographiques dans le XXXVIII[e] livre de Tite-Live, où est racontée la campagne de Manlius Vulso, tient à l'absence de villes importantes sur le territoire galate. Tavium, la capitale des Trocmi, ne parait pas, d'après les débris qu'on en peut voir à *Nefez-Keui* être très-ancienne [2]. M. P. admet que la Galatie ne comptait au deuxième siècle avant J.-C., comme grandes villes, qu'Ancyre et Pessinonte, et que ces villes n'avaient rien de gaulois. Il invoque, à l'appui de son opinion, le culte phrygien dont la dernière était le centre. Ces faits nous paraissent exacts. Mais l'état social des Galates est-il resté le même avant et après la guerre de Manlius? Sans vouloir les doter d'une civilisation supérieure, sans attacher non plus trop d'importance aux détails que donne Strabon sur la constitution des *tétrarchies*, je ne puis admettre avec M. P. que les Galates n'aient connu aucun gouvernement régulier avant celui des légats pro-préteurs (p. 17). L'immense étendue des possessions d'Amyntas, la façon même dont ce Tétrarque et ses prédécesseurs avaient agrandi leurs domaines, les monnaies qu'ils ont frappées [3], tout cela semble indiquer un régime politique plus avancé que celui des Gaulois cisalpins, que Polybe nous fait connaître, et sous lequel M. P. veut faire vivre aussi les Gaulois d'Orient (p. 17).

Dans son deuxième chapitre, M. P. démontre que les pays concédés par Antoine et par Octave au tétrarque Amyntas comme prix de ses trahisons successives, formèrent la province romaine de Galatie. Strabon (XII, 5-7) et Dion

---

1. N° 16, art. 78.
2. P. 12. T. Live ne parle pas de Tavium. Les ruines de *Nefez-Keui* ne remontent pas au delà du deuxième siècle de notre ère, mais la ville est déjà nommée par Strabon (XII, 5, 2).
3. Je parle des monnaies de Brogitarus, de Deiotarus, d'Amyntas, et non des pièces du prétendu roi Bitoukos, depuis longtemps rendues à la Narbonnaise, comme le fait remarquer M. P. à la note de la page 29.

(LIII, 26) l'avaient dit avec une brièveté qui laissait place à quelque incertitude. M. P. établit d'abord, à l'aide des historiens, quelles furent les contrées de l'Asie-Mineure données au dernier chef galate; puis il reconstitue la province romaine en déterminant ses divers districts par l'épigraphie et la numismatique. Cette double série de preuves, indépendantes les unes des autres, et dont l'ensemble confirme et explique les assertions des auteurs, est bien disposée; c'est l'une des plus importantes parties de ce travail, et elle sera aussi l'une des plus remarquées [1].

Le troisième chapitre mérite les mêmes éloges. On y appréciera beaucoup de soin et de patience appliqués à un sujet où tout était à faire. M. P. a reconstitué, aussi complétement que possible, la série des légats pro-préteurs impériaux de la province; il a réussi à en classer chronologiquement dix-huit; trois seulement de ces personnages étaient nommés par les auteurs; quatre sont connus par les médailles, et onze par les inscriptions. Sept autres, au gouvernement desquels on ne peut encore assigner une date précise, sont donnés également par des inscriptions. Ces chiffres montrent quels secours l'épigraphie apporte à l'histoire. Et ce n'est pas seulement une liste insignifiante de noms propres que nous avons gagnée, puisque les inscriptions qui nous les fournissent nous donnent en même temps des détails sur les subdivisions et sur l'organisation de la province, c'est-à-dire les bases mêmes des deuxième et quatrième chapitres du livre que nous analysons.

Je n'ai pas d'observations à présenter sur la série des gouverneurs telle que l'a dressée M. Perrot [2]. Je regrette qu'il n'ait pas cru devoir y joindre celle des procurateurs de la province, au moins sous la forme d'une simple liste, avec renvois aux recueils épigraphiques.

A la page 135, M. P. parlant accessoirement du gouvernement de la Bithynie dit, d'après Marquardt, que ce gouvernement passa des mains du sénat dans celles de l'empereur sous le règne de Trajan. Borghesi a prouvé dans son mémoire sur Burbuléius que ce changement n'eut lieu que sous Hadrien [3].

Nous arrivons enfin au quatrième et dernier chapitre : l'administration de la Galatie sous le Haut-Empire. On parle souvent de l'excessive centralisation impériale; l'étude approfondie du gouvernement des provinces montre au contraire combien les Romains avaient laissé d'initiative et d'expansion à la vie locale. Ici, par exemple, nous voyons que chacune des subdivisions de la province romaine (Galatie proprement dite, Lycaonie, Isaurie, Pisidie, etc.) a son assemblée (*κοινόν*) où sont discutées et résolues les mesures d'intérêt général. Les inscriptions municipales, plus nombreuses à Ancyre, puisqu'elle était la métropole de la province et la résidence du légat, nous font connaître le régime des grandes villes, les assemblées du sénat et celles du peuple. Deux fonctions

---

1. M. P. prouve contre Schœnemann (*De Bithynia et Ponto provincia Romana*) que la Paphlagonie faisait partie de la province de Galatie.

2. A la page 108, renvoi à une lettre de Pline, au lieu de *Ep.* V, 14, il faut lire *Ep.* V, 4.

3. Œuvres compl. IV, p. 124; cf. Henzen, ann. 1852, p. 186.

importantes, confiées par le légat pro-préteur à des candidats qu'il choisissait sur une liste présentée par le κοινὸν Γαλατῶν, sont celles du *galatarque* et du *grand prêtre de Galatie*. Le premier préside les jeux célébrés tous les cinq ans en l'honneur d'Auguste, le deuxième, nommé à vie, est préposé au culte des empereurs, associé à celui de Rome. Tous les documents que nous possédons sur cette époque nous montrent chez les Galates une vie abondante et facile, une industrie assez développée, un commerce actif. Cet état florissant cesse au quatrième siècle sous les maux répétés de l'invasion, et surtout à la suite de la réforme théodosienne, qui bouleversa le gouvernement des provinces en rompant des groupes naturels que, depuis plusieurs siècles, une vie commune avait rendus encore plus compactes. En résumé, le livre de M. P. est une excellente monographie qui se recommande par le nombre des renseignements utiles, le contrôle sévère des faits, et surtout par la sûreté de la méthode. Ce dernier point, on le sait, est particulièrement cher à la *Revue critique* : nous avons été heureux de le rencontrer dans l'ouvrage dont nous devions rendre compte; car c'est le fruit d'un enseignement inauguré, il y a cinq ans, au Collége de France. M. P. est élève de M. Léon Renier, et il lui a dédié son livre.

C. DELABERGE.

---

124. — **Samlingar till svenska Konst- och Odlings-historia** (Recueil pour éclairer l'histoire de l'art et de la civilisation en Suède), publié par N. M. MANDELGREN. 1re livr. Stockholm, 1866. In-4°, 5 pl. et 5 f. de texte. — (2 à 4 livr. par an; prix de souscription annuelle : 13 fr. pendant 5 ans.)

M. Mandelgren, qui a déjà rendu de si grands services à l'archéologie religieuse, en publiant ses *Monuments scandinaves du moyen-âge avec les peintures et autres ornements qui les décorent* (Paris, 1862, in-fol., 40 pl. de chromolithographie avec texte explicatif), vient de commencer une nouvelle collection qui n'intéressera pas moins les antiquaires et même les savants de toute sorte, car le contenu en est fort varié. Elle comprend des figures noires ou coloriées : 1° d'instruments, d'ustensiles, de meubles, de broderies, d'armes, de bijoux; 2° de costumes d'après des sculptures, des peintures, des miniatures de manuscrits, etc.; 3° de monuments d'architecture civile, militaire et religieuse; 4° de statues, bas-reliefs, ciselures et autres ouvrages de sculpture; 5° des reproductions de fresques, de tableaux et de dessins. — Ce vaste plan embrasse, on le voit, tous les documents non écrits de l'histoire de la civilisation en Suède, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Des textes explicatifs où M. Mandelgren consigne ses remarques, fruit de vingt années d'études, de comparaisons et de voyages archéologiques, augmentent l'utilité de cette belle collection; ils contiennent dans un exposé bref, mais substantiel, tout ce que l'on sait sur l'origine des objets reproduits, sur l'artiste ou l'ouvrier qui en est l'auteur, sur leur âge certain ou présumé, sur les localités où ils ont été trouvés et où ils sont conservés, sur leur valeur artistique ou archéologique, en un mot tout ce qui peut éclairer le lecteur. Des matériaux de ce genre s'adressent aux générations futures aussi bien qu'au temps présent; ce sont des documents pour l'histoire de la civilisation commune à laquelle participent tous les peuples de l'Europe.

La première livraison, que nous avons sous les yeux, donne une idée avantageuse de la manière dont M. Mandelgren a conçu et exécute sa laborieuse entreprise : les planches sont nettes et claires; elles représentent une nappe (*antependium*) d'autel qui date du XIII[e] siècle, trouvée dans l'église d'Œstra-Stenby et actuellement déposée au Musée national de Stockholm; des costumes des XI[e] et XII[e] siècles, dont quelques-uns rappellent ceux de la tapisserie de Bayeux; le plan et la vue des ruines du château-fort de Stensœ dans l'Œstergœtland; une statuette en bois, et des figures sculptées sur des siéges de l'ex-cathédrale de Dalby, le plus ancien siége épiscopal de la Suède; enfin des peintures murales exécutées en 1759 par O. Rosenbladh, dans l'église de Wireda (diocèse de Wexiœ). — La seconde livraison doit paraître prochainement.

E. Beauvois.

---

125. — **Geschichte der schœnen Literatur in Spanien.** Von Georg Ticknor. Deutsch mit Zusætzen herausgegeben von Nicolaus Heinrich Julius. Supplementband, enthaltend die wesentlichern Berichtigungen und Zusætze der dritten Auflage des Originalwerks, bearbeitet von Adolf Wolf. Mit einer Vorrede von Ferdinand Wolf. Leipzig, Brockhaus, 1867. In-8°, viij-264 pages.

La troisième édition du célèbre livre de Ticknor, parue à Boston en 1864, contient un grand nombre de changements et surtout d'additions, provenant en partie des notes ajoutées à la traduction espagnole par M. Pascual de Gayangos, à la traduction allemande par M. Julius et ses collaborateurs, en partie des recherches incessamment continuées de l'auteur lui-même. C'est pour faire profiter de ces additions les possesseurs de la version allemande que M. Adolphe Wolf les a traduites et réunies dans ce volume; son regrettable père y a joint quelques indications bibliographiques, qui vont environ jusqu'à la fin de l'année 1865. Le dernier travail de Ferdinant Wolf (mort le 18 févr. 1866) a été la révision d'une des dernières feuilles de ce volume. « Ainsi, dit justement son fils, il a » prouvé jusqu'à son dernier souffle ce dévouement à la science et cet amour » pour la littérature espagnole qui ont animé toute sa vie, et grâce auxquels il » lui a été donné d'élever à sa mémoire plus d'un monument durable. »

La traduction allemande avait déjà tenu compte des deux premiers volumes de la version espagnole; mais on trouvera ici ce que Ticknor a emprunté aux deux derniers volumes. Ce *supplément* peut donc être également utile à ceux qui ont la précédente édition anglaise, à ceux qui possèdent l'édition espagnole, et aux acquéreurs de la traduction française.

Nous n'avons pas à faire le compte-rendu d'un ouvrage de ce genre, qui d'ailleurs n'est nouveau que comme traduction; il est extrêmement intéressant et instructif, et le savant américain y déploie à loisir l'exactitude, la critique et les vastes connaissances bibliographiques qui sont ses meilleures qualités. Il y a quelques erreurs pour la période du moyen-âge que Wolf, qui l'aurait pu faire mieux que tout autre, n'a pas relevées. Nous ne ferons qu'une remarque : outre que la seconde note de la p. 14, sur l'assonance, est complètement erronée, elle fait dire à M. Diez, dans ses *Altromanische Sprachdenkmale*, tout autre chose que ce qu'il dit réellement.

Ξ.

126. — **Bossuet orateur.** Études critiques sur les sermons de la jeunesse de Bossuet par M. Gandar, professeur suppléant à la faculté des lettres de Paris. 1866. — Prix : 7 fr. 50.

Le livre de M. Gandar est certainement l'un des meilleurs qu'on ait écrits sur Bossuet ; il est aussi une excellente démonstration de cette vérité que l'étude de nos classiques en apparence les mieux connus réserve encore plus d'une curieuse découverte à l'érudition contemporaine. Il semble au premier abord que tout ait été dit sur Bossuet. Si l'édition définitive de notre plus grand prosateur manque toujours, et peut-être pour longtemps encore, à notre littérature, la critique a du moins signalé les lacunes, fixé la plupart des dates, élucidé les questions les plus importantes. Il reste peu à faire pour la biographie et la chronologie après les savants travaux de M. Floquet. L'insuffisance des éditions ordinaires de Bossuet a été démontrée par l'abbé Vaillant ; un éditeur récent, M. Lachat, a entrepris de nous donner les sermons sous leur forme véritable. La voie semble donc frayée de toutes parts. Mais M. Gandar a eu le mérite d'y marcher avec sagesse, de bien apprécier ce qui a été fait, de signaler avec justesse ce qui reste à faire, et, chemin faisant, de rectifier plus d'une erreur. Son livre hâtera, j'espère, le moment où Bossuet aura enfin la même fortune que Pascal, et trouvera un éditeur qui nous restitue son véritable texte.

M. Gandar recule modestement devant l'immensité d'une pareille tâche qu'il serait assurément digne d'entreprendre. Il nous promet du moins une édition spéciale des sermons de la jeunesse de Bossuet, et l'intérêt qu'offre son premier travail nous fait attendre avec confiance les résultats du second. Pour la première fois il nous sera donné de suivre peu à peu les développements et les progrès du génie de Bossuet. C'est là en effet l'originalité du livre de M. Gandar ; il fait justice de cette vieille division, commode pour les théologiens, mais absolument inadmissible au point de vue de la critique littéraire, qui consiste à répartir les sermons de Bossuet suivant l'ordre des fêtes de l'année. Il montre que cette confusion systématique des dates a même nui à la gloire de Bossuet, en faisant imputer à l'orateur dans toute la plénitude de son génie des fautes qui s'excusent chez un débutant. Comparant les textes et les témoignages des contemporains, il établit plus rigoureusement qu'on ne l'a pu faire jusqu'ici la chronologie des premiers sermons ; l'édition qu'il annonce viendra servir comme de pièces justificatives. Ce n'est pas un médiocre honneur pour M. Gandar d'avoir pu, en quelques points, compléter ou même corriger M. Floquet. Je citerai comme exemple la discussion fort ingénieuse et selon moi tout à fait concluante, relative au panégyrique de saint Gorgon. M. Gandar y établit contre M. Floquet que ce n'est point à Saint-Pouange, le frère Colbert, l'intendant des Trois-Évêchés, mais à l'évêque suffragant de Metz, Pierre Bédacier, que s'adresse le compliment maladroitement rapporté par dom Déforis au maréchal de Schomberg. Cette petite enquête, fort minutieuse, me semble un modèle du genre ; et d'ailleurs rien n'est petit quand il s'agit du texte d'un grand écrivain.

Un autre mérite de M. Gandar est d'avoir rendu parfaite justice à ses devanciers. Je ne sais si la satisfaction de trouver parfaitement exprimée une

opinion que je partageais depuis longtemps ne m'entraîne pas un peu loin; mais je ne puis qu'applaudir à sa réhabilitation de dom Déforis. Il est de mode aujourd'hui de commencer invariablement toute étude sur les sermons de Bossuet par un impitoyable réquisitoire contre le savant bénédictin sans lequel nous aurions perdu ces chefs-d'œuvre. M. Gandar a rompu avec cette tradition, et le premier à mon avis, posé les questions dans ses véritables termes. Sans doute dom Déforis n'a pas eu cette scrupuleuse exactitude que la critique a introduite plus tard dans nos mœurs littéraires; mais il a eu le mérite, fort rare de son temps, de comprendre toute la valeur des sermons; et il a déployé pour les rassembler un zèle infatigable. On lui disait à Meaux vers 1772 que s'il fût venu vingt ans plus tôt, il aurait pu retrouver encore des discours de toute espèce, alors dispersés en différentes mains; qu'on juge de la perte irréparable qui eût été faite quelques années plus tard! Il est donc juste de payer un légitime tribut d'éloges à celui qui nous a conservé Bossuet orateur. Il faut faire mieux que lui; mais sans lui il n'y aurait rien à faire.

Terminons par le vœu que l'édition des sermons de Bossuet ne se fasse pas trop attendre. Nous pourrons alors, en confrontant son texte avec celui des éditeurs précédents, porter un jugement définitif sur le travail de M. Gandar, et sur l'étendue du service qu'il aura rendu aux études sur Bossuet; en attendant, nous ne pouvons que féliciter l'auteur des résultats obtenus et de ceux qu'il fait entrevoir.

G. A. Heinrich.

---

127. — **L'Année littéraire et dramatique,** revue annuelle des principales productions de la littérature française..... par G. Vapereau. Neuvième année (1866). Paris, L. Hachette, 1867. In-12, 554 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Nous ne pourrions que répéter à propos de ce volume ce que nous avons dit l'année dernière sur le précédent. L'auteur n'a tenu aucun compte de nos observations. La disproportion entre les diverses parties du travail est toujours aussi sensible; la *chronique* est toujours aussi faible; la place que nous réclamions pour les publications périodiques est toujours vide; l'appréciation générale et caractéristique du mouvement littéraire de l'année brille toujours par son absence; enfin l'auteur n'est pas revenu sur la regrettable suppression de l'*Appendice bibliographique*. Les rares qualités que nous avons reconnues chez M. Vapereau subsistent sans doute encore dans ce livre; mais nous constatons avec regret qu'au lieu de se perfectionner, l'œuvre utile qu'il a entreprise porte des marques plus nombreuses chaque année de négligence et de précipitation.

Ξ.

Erratum. — P. 371, l. 15, au lieu de « ou inférieure » lisez : *car alors ces dernières auraient été dans une position inférieure à celles de cités révoltées*, etc. — P. 372. Note 2, lisez : *lex Rubria* (deux fois), *lex Mamilia*, *Aes Neapolit.* — P. 373, à l'avant-dernière ligne de l'article, les lecteurs auront déjà corrigé *Nola* pour *Nolæ*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 26 — 29 Juin — 1867

128. — **Le Pilum de l'infanterie romaine,** par J. QUICHERAT. Paris, imprimerie de Ch. Lahure. (Extrait des Mémoires de la Société impériale des antiquaires de France.) 1866. In-8°, 44 pages et 3 planches.

Les fouilles les plus récentes, entreprises sur les ordres de Napoléon III dans différentes localités de la France, et les trouvailles faites dans ces derniers temps en Allemagne et en Suisse, nous ont fourni des éclaircissements considérables sur le *pilum*, cette arme nationale des Romains sur laquelle nous ne possédions jusqu'ici que les données très-incomplètes des auteurs anciens. C'est en profitant de ces documents nouveaux que M. Quicherat a entrepris de publier une description plus exacte de l'arme en question.

Il nous donne d'abord quelques observations générales sur la destination du *pilum*, et admet non sans raison qu'il a subi dans le cours des temps des transformations importantes : c'est ce dont il est facile de s'apercevoir en examinant les différents spécimens qu'on en a découverts il y a peu de temps. A l'origine on se servait d'un *pilum* long, que Polybe nous a décrit. Dans cette description nous trouvons, comme le fait remarquer l'auteur, deux variétés différentes de cette arme, l'une pesante, l'autre légère [1]; il eût été bon cependant d'ajouter que les écrivains postérieurs à Polybe ignorent complétement cette distinction. Ce qui frappe surtout dans la description de Polybe, ce sont les dimensions gigantesques, « qui dépassent de beaucoup la taille d'un homme et qui donnent » l'image d'une arme impossible à manœuvrer pour le plus grand nombre des » hommes. » M. Quicherat a essayé de résoudre cette difficulté en ne prenant pas à la lettre les expressions de Polybe; il prétend que « cette grosseur prodi» gieuse ne peut s'entendre de l'arme considérée dans toute sa longueur mais » seulement d'une partie de cette longueur, de celle qui constituait le caractère » particulier de l'arme, qui la faisait ressembler à un pilon. » Je ne saurais partager cette opinion; car d'abord rien, surtout dans ce passage, ne nous autorise à admettre que Polybe, écrivain des plus exacts, ait omis certains détails comme trop connus pour les lecteurs de son temps. Ensuite la grande pesanteur de cette arme s'explique tout naturellement quand on considère l'histoire et les

1. Cette observation avait été faite déjà par M. Kœchly, dont M. Quicherat semble ne pas connaître les travaux.

progrès du système militaire des Romains. A l'époque où le *pilum* de Polybe était usité, les armées romaines étaient très-souvent forcées de défendre leur camp, et pour repousser des retranchements une colonne massée en *testudo*, la seule arme efficace était précisément une poutre [1] armée d'une longue pointe en fer. Il était facile, sans grand effort, de la laisser tomber presque perpendiculairement du haut des retranchements ou des tours, et l'on obtenait ainsi le résultat désiré, c'est à dire qu'on arrivait à rompre le *testudo*. Si l'on considère que la seule troupe qui les portât, celle des *triaires*, était une troupe de réserve formée de soldats qui avaient servi dans la légion pendant les années précédentes, et qu'elle n'était employée qu'à la défense du camp (comme l'a expliqué Niebuhr), on reconnaîtra que le *pilum* pesant de Polybe est une arme purement de défense; on n'en fit guère usage dans la suite, et on ne la fabriqua plus que lorsque la nécessité en était démontrée (César, *Bell. gall.*, V, 40, VII, 82). Les dimensions monstrueuses sont donc parfaitement expliquées.

Une seconde modification importante eut lieu plus tard; mais elle fut précédée de plusieurs autres dans les détails (ainsi, p. ex., les anneaux qui maintenaient le fer furent remplacés par deux boulons en fer); cette seconde modification, due au talent militaire de Marius, comme le prouve M. Quicherat, consista en ce que l'on renonça à la consolidation du fer sur le manche, à laquelle Polybe attache une si grande importance. Nous devons la connaissance de ce fait à Plutarque (*Vita Marii*, 25) qui toutefois, comme cela lui arrive souvent, n'est pas très-exact dans sa description. L'auteur pourrait donc bien ne pas se tromper (p. 17) en supposant que les mots qui terminent cette description : τεχνάρου προσπέσοντα τὸν ὑσσὸν — ἐνεχόμενον, proviennent d'un faux raisonnement de Plutarque, qui n'était pas très-compétent.

L'exposé que donne M. Quicherat des changements introduits par César aurait pu être plus clair et mieux ordonné. Le passage d'Appien, *Celt.* fr. I, eût dû y occuper la première place, complété par Denys d'Halicarnasse, V, 46, et par Arrien, Ἐκτ. κατ' Ἀλ. § 15, il remplace la description qui manque dans César, car ce dernier ne nous décrit que les effets de cette arme terrible. Le point essentiel de cette modification, point dont M. Quicherat ne me semble pas avoir assez tenu compte, était que le fer des *pila* était mou (σίδηρος μαλακός) en sorte qu'à peine entré dans le bouclier ennemi, il se recourbait sous le poids du manche [2], auquel il était rivé conformément à l'usage antérieur (*Cæs. b. g.*, I, 25). L'auteur considère les *pila* du monument de Saint-Rémy comme se rapprochant beaucoup de ceux qui ont été décrits par Polybe; ils devraient plutôt représenter ceux de l'époque de César.

Le dernier changement notable que subit le *pilum* est mentionné par Végèce dans la description qu'il donne de cette arme. Il consista en ce que le fer fut

1. C'est l'expression dont se sert avec raison M. Lindenschmidt.

2. On ne m'opposera pas le passage de César, *Bell. Gall.* II, 27, où il dit des Nerviens : *tela in nostros conicerent et pila intercepta remitterent*; car *pila intercepta* ne doit pas s'entendre nécessairement de ceux qui avaient transpercé les boucliers ennemis et peut s'appliquer aussi à ceux qui avaient manqué leur but et étaient tombés à terre.

réduit à un tiers de sa longueur primitive et que, par compensation, le manche fut augmenté d'autant, en sorte que la longueur de l'arme resta à peu près la même. On s'explique ainsi pourquoi les trouvailles qui ont été faites successivement nous ont fourni des *pila* de dimensions différentes. Dans la période la plus récente, il faut noter les noms de *spiculum* et *diverutum*, donnés à cette arme et sur lesquels M. Quicherat s'est plus longuement étendu. Avec la chute de la civilisation romaine on perdit aussi l'idée exacte de ce qu'était le *pilum*; aussi dans Isidore ce mot n'est-il plus qu'un terme générique désignant toute arme de trait ou de jet.

Cet opuscule, où se retrouvent en partie les résultats obtenus par M. Lindenschmidt, ne nous apprend pas beaucoup plus que les travaux de ce dernier et de M. Kœchly, sur les principaux points de la question; mais on y trouvera des observations de détail neuves et perspicaces, et un excellent résumé de tout ce qu'on sait de positif sur le *pilum*. J. KL.

---

129. — **L'An des sept Dames**, avec annotations et remarques de MM. C. RUELLEM et A. SCHELER. Bruxelles, A. Mertens et fils, 1867. In-18, 178 pages.

Il s'agit ici d'une réimpression, tirée à 114 exemplaires seulement, d'une production en vers assez singulière. Elle a du moins le mérite d'une rareté excessive, car on n'en connaît qu'un seul exemplaire qui, sorti deux fois subrepticement de la bibliothèque Sainte-Geneviève, a figuré dans les collections de divers bibliophiles (le duc de La Vallière, mademoiselle d'Yves et M. de Soleinne), et qui a fini par rentrer une seconde fois dans le dépôt où il sera, nous l'espérons, conservé avec une vigilance qui le mettra à l'abri des hasards qu'il a courus. On peut consulter d'ailleurs le *Manuel du Libraire* (5e édition, IV, 163) à l'égard de détails qu'il serait superflu de reproduire ici; *l'An des sept Dames* n'est qu'une portion d'un volume petit in-4° imprimé à Anvers en lettres gothiques et intitulé : *Œuvre nouvelle contenant plusieurs matières*; la date est indiquée d'une manière énigmatique, selon un usage assez goûté à cette époque :

Trois et C. V. X. escrit on
Crois le bien sy aras nombre bon
Tous motz retournez promptement
Vous sarez l'an incontinent.

Ce problème, d'une solution facile, donne l'an 1503, mais est-ce la date de la composition du livre ou bien celle de l'impression? Quoiqu'il en soit, le volume porte la marque dont Gérard Leu et d'autres typographes anversois ont fait usage vers la fin du quinzième siècle; il est donc certain qu'il a paru dans les premières années du seizième.

L'An des sept Dames est partagé en cinquante-deux semaines; et chaque jour de chaque semaine l'auteur adresse un huitain à l'une des sept dames; elles se nomment Walbourg, Jacquelinotte, Katelinette, Jaqueline, Margot et Gomare; la troisième dame n'est pas nommée, mais comme la première lettre de son

nom est indiquée, A, et comme il est dit que saint Antoine est son patron, elle répondait certainement au nom d'Antoinette.

Il ne faut pas demander à ces 364 huitains beaucoup d'intérêt, ni un véritable mérite littéraire; la lecture suivie en est bien fastidieuse; nous en donnerons un échantillon suffisant en transcrivant deux strophes prises au hasard :

Le chastaignier est arbre grant,
Le fruit qu'il porte est bel et bon
Et à plusieurs bien savourant,
Quant il est meur en la saison.
Par dehors pique la chastaigne,
Par dedans a bonne saveur;
Ma quinte fille semble estraigne
Mais elle est plaine de doulceur.

Mes sept filles sont toutes prestes
Se quelque part veulent aler;
A piet n'yront pas n'en charrettes,
Sur beaulx chevaulx les veulz monter;
Dimence yrai partout choisir
Une belle beste et plaisante
Car ma première veulz servir
D'une haguenée bien amblante.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans ce recueil, c'est un *errata*, qui ne contient pas moins de 21 feuillets du texte original; il est intitulé : *Corrections des faultes des impresseurs avec aulcunes additions pour respondre à ceulx qui vouldroyent reprendre le langage ou l'escripture*. On trouve là des détails sur la manière dont la langue française s'écrivait et se prononçait alors à la cour des ducs de Bourgogne. Les corrections fort nombreuses attestent l'intention de l'auteur de rectifier l'orthographe adoptée dans le manuscrit qui avait été remis aux imprimeurs. Les notes des deux éditions belges sont presqu'exclusivement grammaticales; elles signalent dans ce poème des expressions qu'on ne trouve nulle part ailleurs, par exemple, celle de *proussette* (avec vous, proussette, m'amye), expression de gentillesse qui dérive peut-être de *preux, prous* (vaillant, sage), ou du mot rouchi *prouesse* (ardeur, empressement). Observons aussi que le poète indique divers jeux (jouer au furon, à la muchette, au passetans, aux cocquars, etc.) qui ne se rencontrent pas tous dans la longue énumération des divertissements du petit Gargantua; il mentionne aussi quelques danses dont on peut ajouter les noms à ceux qui ont été conservés dans Rabelais et dans les traités spéciaux, tels que l'*Orchesographie* de Thoinot Arbeau, Langres, 1588 (la tricotée, la grant-gorre, la pucelle, etc.). Sous divers rapports, l'*An des sept Dames* peut fournir des indications utiles au philologue et à l'antiquaire. On a le droit de regretter que le libraire bruxellois n'ait pas jugé à propos d'y joindre une courte notice bibliographique qui fasse connaitre à quelle époque a paru cette publication singulière et qui fournisse sur son compte quelques informations dont l'absence se fait sentir.

---

130. — **Les Mystiques espagnols**, Malon de Chaide, Jean d'Avila, Louis de Grenade, Louis de Léon, sainte Thérèse, saint Jean de la Croix, et leur groupe; par Paul ROUSSELOT, agrégé, professeur de philosophie au lycée de Dijon. Paris, librairie académique Didier et C^{ie}, 1867. In-8°, viij-500 pages.

Cet ouvrage se compose d'un avertissement très-bref, d'une introduction historique, et de quatorze chapitres, dont onze d'analyse, et trois de critique. Les auteurs appréciés sont au nombre de onze, car il faut ajouter à ceux qui sont mentionnés dans le titre Alejo Vanegas de Busto (et non pas Alejo Venegas), Juan de los Angeles, Diego de Estella (et non Stella), Geronimo Gracian de la Madre de Dios, Juan de Jesus Maria.

L'auteur de cet ouvrage a pris son sujet au sérieux; il s'y est préparé par des lectures consciencieuses; il a des textes qu'il cite une connaissance suffisante; il possède assez la langue espagnole pour se tirer à peu près d'affaire aux endroits scabreux; il a pu aussi étudier immédiatement les sources, j'entends les écrits dont il a fait la matière de son volume, car il a moins étudié les origines du mysticisme en Espagne que les mystiques, auxquels il a accordé la préférence, et qui appartiennent tous au XVI^e siècle.

Ce travail de longue patience est modeste, honnête et très-estimable; il se recommande moins par de brillantes qualités de pensée et de style, que par l'absence de ces fautes saillantes et grossières qui déparent la plupart des publications françaises ayant pour objet l'Espagne. Nous n'avons pas affaire à un théologien (qui supporterait aujourd'hui un gros volume de théologie mystique?), ni même à un littérateur de profession, mais à un professeur de philosophie, qui s'est naturellement souvenu de ses fonctions et de ses études habituelles. Si nous avions affaire à un philosophe, nous serions tout à fait à l'aise pour traiter sans impiété, mais avec indépendance, des causes et des effets de cette haute spiritualité, qu'on est convenu d'appeler le mysticisme, et qui offre tant d'intérêt au penseur, au physiologiste et au médecin. Il y a là de curieux problèmes de psychologie et de pathologie nerveuse, qu'on n'ose aborder sans réserve, de peur de blesser des convictions respectables et de substituer la clinique à la théologie.

Acceptons l'ouvrage tel qu'il est, sans nous arrêter aux considérations de critique générale, et bornons-nous à discuter des opinions et à signaler des inadvertances.

Dans l'avertissement, il est dit que les mystiques espagnols « constituent le » plus réel de l'apport philosophique de l'Espagne, en sorte que, tout en fournis- » sant un chapitre à l'histoire du catholicisme, ils doivent en fournir un autre à » l'histoire de la philosophie. » Telle est la pensée qui a donné naissance au livre que nous examinons. C'est une thèse qui se trouve développée dans l'introduction, et que nous croyons, à vrai dire, peu soutenable.

Le mysticisme naît-il uniquement du sentiment religieux? et le sentiment religieux est-il un des éléments de la nature humaine? Le mysticisme est-il un des traits originaux du génie espagnol et la vraie philosophie de l'Espagne? Il est facile de répondre affirmativement à toutes ces questions, quand on ne connaît

qu'un des côtés du mysticisme espagnol, et qu'on n'a vu l'Espagne qu'à travers ce mysticisme de convention dont on fait honneur au génie de la race et aux circonstances extérieures et politiques. Cette espèce de fatalisme qui dérive tout du sang et du climat est aujourd'hui en grande faveur; on s'en sert comme d'une formule commode pour résoudre les problèmes les plus complexes et les plus réfractaires à ces solutions générales et systématiques, qui font abstraction des deux éléments les moins réductibles à la simplicité uniforme qui plaît si fort à nos littérateurs algébristes, savoir le génie et la conscience. On s'est trop habitué à juger l'Espagne comme une province de l'Orient. Or de tous les pays de l'Europe l'Espagne est le plus accidenté de toutes les manières, et celui qui offre le plus de surprises à la curiosité. Rien de plus mobile que la physionomie de ce peuple, dont on a fait une sorte de héros de théâtre, silencieux et sombre; et rien de plus faux que la plupart des portraits qu'en ont tracé les médiocres compilateurs que nous prenons pour des historiens. L'Espagne n'est connue que par fragments, et de son histoire on ne connaît que des épisodes. Il n'y a pas, hors de la Péninsule, un bon livre sur la civilisation en Espagne. C'est qu'il faudrait, pour écrire un pareil livre, posséder, non-seulement les faits, mais l'âme et l'esprit de cette nation, étudiée dans son Église, dans ses universités, dans sa riche littérature. Or de tout cela que sait-on, je ne dis pas en France, mais en Allemagne, en Angleterre et ailleurs? Fort peu de chose. Aussi les connaissances qu'ont les plus doctes de la religion, de l'enseignement public et des lettres en Espagne, sont insignifiantes. Ticknor, qu'on ne cesse de citer comme une grande autorité, n'est qu'un bibliographe, dont le catalogue un peu sec est accompagné de notes curieuses, plus propres à satisfaire les amateurs que les savants; ce qu'il dit des mystiques espagnols se réduit à des banalités. Cet homme laborieux avait beaucoup lu, mais en bibliophile plutôt qu'en philosophe. L'auteur de l'ouvrage que nous examinons a vraiment accordé trop de confiance à son livre, ainsi qu'à certaine compilation sur l'histoire d'Espagne, dont le moindre défaut est de n'être point terminée.

« A peine chrétienne, l'Espagne est mystique; le mysticisme y apparaît non dans quelques individus isolés, mais dans la nation tout entière, au point qu'on a pu dire qu'il est *un fruit du sol* » (p. 4). Ce qui apparaît en Espagne à cette époque, c'est une tendance au schisme et à l'hérésie, bien plutôt que le mysticisme. L'Église d'Espagne était fort émancipée, même sous les rois Wisigoths. Ces évêques, si puissants dans les conciles de la nation, et qui étaient presque toujours d'accord pour abaisser l'autorité royale, ne s'entendaient pas aussi bien sur les points essentiels du dogme et de la discipline; le mysticisme les préoccupait fort peu; ils préféraient le droit canon et les disputes théologiques. Peu déférents pour l'évêque de Rome, ils travaillaient à l'établissement d'une église nationale, établissement qui se fût réalisé plus tard, sans la faiblesse d'Alphonse VI, roi de Castille, soumis aux volontés de sa femme la reine Constance, laquelle imposa à l'Espagne, moitié gothique, moitié arabe, la réforme rétrograde qui fut entreprise et menée à bien par les moines cisterciens, sous les auspices de la cour de France et du souverain pontife. L'idée de cet établissement repa-

rait encore en plein XVI^{e} siècle, l'année même de l'abdication de Charles-Quint, dans la fameuse consultation du dominicain Melchior Cano, ce grand théologien philosophe dont M. Rousselot a parlé en termes peu mesurés, comme il eût pu le faire d'un père Garasse. — Mais admettons que l'Espagne ait été constamment orthodoxe, s'ensuivra-t-il, comme on nous l'insinue ici, qu'elle n'eut aucune sympathie pour la Renaissance, pour la réformation religieuse, pour la liberté de penser?

Si l'unité politique avait dû, comme le pense M. R., résulter nécessairement de l'unité religieuse, le Portugal ne formerait pas une nation à part dans la Péninsule, et cette unité politique aurait depuis longtemps assuré à l'Espagne une sécurité qu'elle cherche encore. Il ne faudrait pas oublier la grande révolte des *communeros* sous Charles-Quint; le soulèvement de l'Aragon sous Philippe II, la rébellion ouverte de la Catalogne sous Philippe IV, non plus que la résistance formidable, opiniâtre, que rencontra l'Inquisition à son origine, non-seulement en Aragon, mais encore en Andalousie, notamment à Séville. Les Cortès ne jouèrent pas sous Philippe II un rôle aussi effacé qu'on veut bien le dire. Les représentants des villes des royaumes de Léon et de Castille adressèrent au roi, en maintes occasions, les plus sévères remontrances; et la preuve en est que les historiens qui ont recherché les causes de la décadence de l'Espagne n'ont eu qu'à dépouiller les cahiers des députés aux Cortès pour trouver ce qu'ils cherchaient. Ce qui prouve aussi que ce peuple, qu'on nous représente comme un ramassis d'esclaves tremblants devant leurs maîtres absolus, savait parler haut et ferme quand il s'agissait de défendre les grands intérêts de la nation. Il est passé en habitude de croire qu'en Espagne, sous le plus effréné despotisme, il ne se rencontra personne pour protester contre le système de gouvernement qui préparait la ruine. Le contraire eut lieu. Et ce n'étaient pas seulement les députés des villes qui osaient parler au nom de leurs mandataires : de simples particuliers, des publicistes, mûs par le zèle du bien public, osaient écrire ce que tout le monde pensait, et c'est au roi en personne qu'ils adressaient leurs écrits.

La revue littéraire, qui a pour but de prouver que le mysticisme est au fond de la plupart des compositions poétiques ou légendaires de l'Espagne durant les derniers siècles du moyen-âge, ne prouve qu'une chose, à savoir que l'auteur ne connaît les œuvres dont il parle que par des analyses superficielles. La religion populaire et grossière n'a rien à voir avec le mysticisme, cette religion éminemment spirituelle des esprits raffinés et des âmes tendres.

Sur la Renaissance en Espagne, il y aurait beaucoup à dire. On ne peut traiter ce vaste et magnifique sujet qu'à l'aide des écrits d'Erasme, de Vivès, de Lucio Marineo Siculo, de Pierre Martyr d'Anghiera, et des contemporains de ces savants hommes qui ont vécu dans les principales universités espagnoles. L'auteur n'a pas remarqué que la plupart des chefs de la réforme en Espagne étaient sortis de l'université d'Alcalà, où florissaient les études bibliques. Il nous parle (p. 19) d'un médecin nommé Iriarte, qui n'a jamais existé, et dont il fait un contemporain de Huarte et de Parrez de Herrera. Il s'agit sans doute de

l'érudit Juan de Yriarte, oncle de Thomas Yriarte l'auteur des fables littéraires, et auteur lui-même, entre autres travaux utiles, d'un recueil de proverbes, qui n'a pas été publié. Juan de Yriarte, savant bibliothécaire du roi d'Espagne et bon helléniste, vivait au XVIIIe siècle.

Ce qui est dit de Benito Arias Montano, le plus grand orientaliste de l'Espagne (p. 20), pourrait persuader au lecteur que cet homme universel était moine. Le fait est qu'il appartenait à l'ordre militaire de Saint-Jacques, et qu'il fut, non pas tiré d'un cloître, mais arraché à sa solitude de la Peña de Aracena, où il s'était retiré après son retour du concile de Trente, pour aller par ordre de Philippe II publier à Anvers la Bible polyglotte, imprimée par Plantin. Arias Montano, qui avait étudié à l'université d'Alcalá, rendit d'importants services pendant le concile de Trente à Martin Perez de Ayala, évêque de Ségovie, dont il était le théologien ordinaire.

Sans prétendre atténuer les effets de la Terreur religieuse que l'Inquisition fit peser sur l'Espagne, après la répression sanglante de la tentative des Réformateurs, nous devons dire que l'auteur exagère beaucoup les conséquences de la persécution : « L'éloquence populaire, dit-il, la satire, le genre didactique n'y » eurent pas une grande vogue (p. 25). » Tout au contraire, l'éloquence était si fort du goût de la foule, que les plus beaux sermons étaient ceux qu'on prêchait dans les cérémonies expiatoires, qu'on appelait actes de foi (*autos de fe*, et non pas *auto-da-fé*). Ces sermons étaient réservés aux prédicateurs les plus célèbres. L'éloquence religieuse a toujours été populaire dans la patrie de Vincent Ferrier et de Jean d'Avila. Quant à la satire, il y a peu de littératures aussi riches en compositions satiriques : sans parler de Cervantes et de ses nombreux prédécesseurs et imitateurs, quels terribles satiriques que Gongora et Quevedo! Il est impossible d'ouvrir un recueil de poésies espagnoles sans y trouver des satires et des épigrammes à foison. Le genre didactique a été aussi l'un des plus cultivés par les espagnols; et, il faut le dire à leur honneur, les poètes didactiques sont de beaucoup les plus sensés.

Parmi les poèmes et romans religieux, qu'il a tort de confondre avec les compositions *a lo divino* (c'était une espèce de cultisme mis à la mode par des prédicateurs et des directeurs de consciences de l'école des Jésuites), l'auteur cite (p. 26) la *Christopathue* (1552). Lisez : « Christopathia, o Pasion de » Christo Nuestro Señor (Toledo, 1555, in-8°). »

Pour ce qui est des origines du théâtre espagnol, comme il y aurait matière à de longues discussions si nous soumettions les assertions de l'auteur à un examen sévère, nous le renverrons simplement à l'ouvrage classique de Moratin le jeune : « Origenes del Teatro español, » aux travaux de Martinez de la Roza, de Eugenio de Tapia, de Gonzalo Moron, et à l'admirable catalogue de Cayetano de la Barrera.

L'appréciation de la Renaissance en Espagne accuse une connaissance assez médiocre des sources. Qu'on lise seulement l'accueil enthousiaste que firent les étudiants de Salamanque à Pierre Martyr, le célèbre humaniste, et l'on verra de quelle façon la jeunesse se passionnait pour l'antiquité gréco-latine. La lettre

qui contient le récit de cette ovation classique est une des plus belles de ce savant épistolaire. Les meilleures traductions espagnoles des anciens auteurs, soit en vers, soit en prose, datent de cette époque mémorable, où l'Espagne eut aussi ses Casaubon et ses Saumaise. Honorato Joan, élevé par les doctes humanistes de l'école de Valence, et précepteur du malheureux prince Don Carlos, ressemblait beaucoup par l'élégance de ses goûts et de son langage aux prélats italiens de la cour de Jules II et de Léon X. On ne saurait dire, sans méconnaître le mouvement général qui entraînait tous les esprits vers l'antiquité profane, que l'Espagne « doit tout à la chevalerie et au catholicisme (p. 29). » Si l'Espagne fût restée aussi insensible qu'on le prétend aux charmes de l'antique littérature, on ne trouverait pas dans les auteurs espagnols du XVI[e] siècle cette profusion de textes anciens, qui déplaisait si fort à Cervantes, et qui prouve sans réplique que les réminiscences classiques étaient à la mode parmi les lettrés de tout ordre. Les prédicateurs étaient les premiers à mêler les citations des auteurs profanes aux textes de l'Écriture et des Pères. Louis de Grenade, par exemple, le premier prédicateur de son temps, faisait, dans ses sermons et dans ses écrits, un grand usage des grecs et des latins.

On ne persuadera jamais à un critique médiocrement versé dans l'histoire littéraire de l'Espagne que la philosophie ait été introduite dans ce pays par les Arabes. Le seul philosophe arabe dont on ne puisse pas contester l'originalité, Averroës, n'a pas eu de partisans en Espagne; et Maïmonide, le premier des commentateurs philosophes de l'Écriture, n'y a exercé qu'une influence secondaire, grâce aux rabbins convertis qui tiennent une si grande place dans l'Église d'Espagne, vers la fin du moyen-âge. Avicebron, à qui M. Munk, le regrettable orientaliste, a restitué son vrai nom de Salomon ibn Gebirol, est peut-être le seul penseur de l'Orient dont les doctrines aient trouvé accueil en Espagne. Encore n'est-il pas bien sûr que Ramon Lull, qui connaissait certainement cet auteur, en ait eu connaissance par les Espagnols; il y a grande apparence qu'il le connut par les docteurs arabes, avec lesquels il disputait volontiers, dans ses excursions en Afrique. L'influence des dogmes religieux et philosophiques de l'Orient sur le génie espagnol est une de ces questions toutes neuves, qui ne peuvent être résolues que par une étude approfondie et comparative des théologiens et des scolastiques espagnols, et des compilateurs et commentateurs arabes qu'on décore du titre de philosophes. Voilà un sujet qui devrait tenter M. Lafuente y Alcántara. Il est certain que sous Alphonse le Sage ou le Savant, et sous Pierre le Cruel ou le Justicier, de Castille, deux rois très-mal notés par les chroniqueurs ecclésiastiques, le savoir de l'Orient était fort prisé en Espagne; mais on ne trouve pas dans les écrits contemporains la trace d'un enseignement ou d'une doctrine philosophique.

L'influence des Juifs est plus manifeste que celle des Arabes; or, on sait à quoi se réduisait la philosophie juive. Les rabbins juifs ne disputaient pas sur la philosophie avec les docteurs chrétiens; ils ne traitaient ensemble que des questions de théologie, les uns invoquant l'Ancien Testament et les commentateurs, les autres alléguant les Évangiles, les Épîtres des Apôtres et les Pères de

l'Église. M. Rousselot conteste à Alphonse le Sage le titre de philosophe; peut-être le lui accordera-t-il après avoir médité ses œuvres. Il ne semble pas non plus très-familier avec les écrits de Ramon Lull, qu'il fait naître à Palerme (lisez Palma, ville capitale de l'île Majorque), et qui se serait fait, d'après lui, franciscain à trente ans (p. 44). La vérité est que ce ne fut que dans un âge très-avancé que le docteur illuminé prit l'habit du tiers ordre de Saint-François, après avoir longtemps hésité entre cet ordre et celui des Frères Prêcheurs. Ce n'est pas dans l'ouvrage vieilli de l'abbé Perroquet, ni dans l'étude très-superficielle, pour ne rien dire de plus, de feu Delécluze, qu'on apprend à connaître Ramon Lull, le vrai chef du mysticisme espagnol, et le prédécesseur de Raymond de Sébonde, dont la Théologie naturelle était connue en France dès la fin du xve siècle, et le fut davantage après la traduction de Michel de Montaigne, dont on se rappelle l'apologie pour ce médecin philosophe, peu connu, j'en ai peur, de M. Rousselot. La *Théologie naturelle* est une espèce de traité de la connaissance de Dieu et de soi-même. L'hérésie des Albigeois avait donné lieu à bien des nouveautés philosophiques dans les provinces du nord-est de l'Espagne, c'est-à-dire en Aragon et en Catalogne. Si l'on veut connaître l'esprit d'émancipation qui régnait dans les pays de langue catalane, avant la fin du moyen-âge, il faut lire les vieux chroniqueurs catalans, le *Directorium inquisitorum* d'Aymerich, et les curieux documents qui accompagnent la précieuse collection de Villanueva.

M. Rousselot n'accorde à Vivès que le mérite de l'érudition. Nous prendrons la liberté de le renvoyer aux traités moraux et psychologiques de Vivès, qui justifient pleinement les éloges donnés à ce penseur profond par le savant Forner, dans son *Apologie de l'Espagne* (Madrid, 1786, in-8°). Nous glissons à dessein sur les points qui exigeraient pour être élucidés de longs développements, et nous nous bornons à faire de simples remarques. A la page 56, Vivès est compté parmi les prédicateurs de Charles-Quint. C'est Viruès qu'il faut lire.

M. Rousselot laisse beaucoup à désirer dans le peu qu'il a dit des réformateurs espagnols. Outre que son appréciation de la réformation en Espagne est peu acceptable pour ceux qui connaissent la question, les erreurs de fait annoncent une connaissance très-superficielle de cet épisode si remarquable de l'histoire d'Espagne au xvie siècle. « Enzinas, dit-il (p. 57), dès 1543, parvenait à » y faire pénétrer (en Espagne) la traduction de la Bible. » Enzinas, dont nous avons les très-curieux mémoires en latin et en français, n'avait traduit, de son propre aveu, que le Nouveau Testament. Quant à la Bible, sans compter la fameuse version juive dite de Ferrare, attribuée par Sarmiento à David Kimchi, elle fut traduite pour la première fois en espagnol par Cassiodoro de Reina, réformateur réfugié en Allemagne, et achevée d'imprimer à Bâle en 1569, au mois de septembre. Je possède un exemplaire de cette version de la Bible, refondue plus tard par un autre réformateur espagnol qui appartenait à l'Église de Calvin (Amsterdam, 1602, in-fol.), et nommé Cypriano de Valera, savant et fécond écrivain. « Francesco (lisez Francisco) de San Roman avait prêché le » protestantisme en Italie (p. 57). » Non, mais aux Pays-Bas. La tragique

histoire de ce jeune apôtre exalté est racontée avec détail par Enzinas. « Les » Rodrigo de Valer, les Ponce Ægidius, les Vargas ne pouvaient rien pour son » triomphe (de Luther) (p. 60). » D'abord les réformateurs espagnols de la première période n'étaient point luthériens ; en second lieu, Constantino Ponce de Lafuente, le véritable chef de la réforme à Séville, est un personnage distinct de Juan Gil, chanoine magistral de la cathédrale de Séville. A la p. 62, l'auteur affirme que l'Inquisition, depuis la mort de Ximénès jusqu'en 1559, n'avait allumé qu'une seule fois ses bûchers (en 1545). Que M. Rousselot relise Llorente, Paramo et les historiens espagnols contemporains de Charles-Quint, et il verra que l'Inquisition n'avait point l'habitude de chômer. A la page 63 : « La masse de la nation était si bien contre eux, que, de peur d'en laisser » échapper un seul (hérétique), on dénonçait tout le monde, jusqu'aux Jésuites. » Il eût été plus vrai de dire que les Jésuites se firent les pourvoyeurs et les espions du Saint-Office, et qu'ils profitèrent de l'agitation religieuse qui régnait alors en Espagne pour affermir leur crédit par la délation.

A la page 66 : « Les seuls sectaires de l'Espagne, ce sont des « *alumbrados*, » des mystiques. Si M. Rousselot, qui montre en toute circonstance une grande tendresse pour les mystiques, savait à quelles pratiques honteuses se livraient ces *alumbrados*, dont il ne connaît que le nom, il se serait bien gardé de les confondre avec les mystiques. Ces *alumbrados*, qui étaient des hommes et des femmes perdus de mœurs, ont été représentés par les historiens ecclésiastiques de l'Espagne comme les prédécesseurs immédiats des réformateurs. La vérité est qu'ils annonçaient plutôt ces moines suborneurs qui *sollicitaient* (c'est le mot consacré par Paramo) leurs pénitentes, et qui donnèrent lieu, après l'extinction de la réforme, à une enquête qui dura plus de trois mois et qui fut arrêtée par ordre de l'Inquisition, parce qu'elle aurait entraîné forcément la suppression des communautés religieuses.

Pour conclure sur cette introduction, qui est le morceau capital de l'ouvrage de M. Rousselot, il me semble qu'elle aurait dû être tout autre, tant par rapport à la réalité historique, qu'au point de vue du mysticisme espagnol, que M. Rousselot, selon moi, a compris d'une façon un peu étroite. En effet, ce n'est que par la connaissance approfondie des circonstances générales et individuelles qui présidèrent en quelque sorte à la floraison du mysticisme au XVIe siècle, qu'on peut saisir le caractère et la signification de ce mouvement religieux qui se traduisit par la réforme d'un grand nombre de communautés. Il y a, dans les écrits des vrais mystiques espagnols, un esprit de tolérance et d'émancipation qui contraste singulièrement avec le dogmatisme exclusif des théologiens contemporains.

Nous avons dit que, sauf les trois derniers chapitres, l'ouvrage de M. Rousselot est purement analytique. Nous ne dirons rien de ces trois chapitres, qui se ressentent naturellement de la faiblesse de l'Introduction. Quant aux analyses, nous remarquerons que les détails biographiques se réduisent à bien peu. Non-seulement il n'y a rien de nouveau, mais on y trouve pas même les résultats des travaux les plus récents. C'est ainsi qu'on ne trouve dans l'esquisse biogra-

phique de Fray Louis de Leon aucune mention des publications si estimables de José Gonzalès de Tejada (1863), de Juan Urbina et Manuel Barco (1858), de Don Vicente de La Fuente (1860), et de beaucoup d'autres qui ont paru lors de l'exhumation des restes du grand poète, et à l'occasion du projet d'un monument à élever à l'illustre professeur de l'université de Salamanque. Le fameux début de la première leçon que fit Louis de Leon, dans la grande salle de l'hôpital de Salamanque, en reprenant possession de sa chaire d'Écriture Sainte, après cinq ans de captivité, est rapporté d'une manière inexacte (p. 229). Outre que *deciamos ahora* n'a jamais signifié « nous disions hier, » Fray Luis de Leon professait en latin, comme tous ses collègues de l'Université : les premiers mots de sa lecon furent ceux-ci : « dicebamus heri » ou « hesterna die; » les deux variantes se trouvent dans les principaux récits de sa vie.

Pour ce qui est des traductions partielles des poésies lyriques et mystiques de Louis de Leon, M. Rousselot a suivi un système qui a l'inconvénient de ne pas rendre le rhythme et le mouvement de l'original. Quand on connait le texte, on s'accommode malaisément de ces versions correctes, élégantes et languissantes, qui ne sont pas toujours fidèles; celles de M. Rousselot eussent gagné en fidélité, si le traducteur avait comparé plus attentivement les variantes et profité des excellentes leçons fournies par le père Antolin Merino dans le tome VI des œuvres complètes de Louis de Léon.

Dans les parties biographique et bibliographique de l'article sur sainte Thérèse, il y a des fautes et des inadvertances que l'auteur n'eût pas commises, s'il eût été plus familier avec l'incomparable édition des œuvres de la célèbre carmélite, publiée chez Rivadeneyra par M. Vicente de La Fuente, si versé dans toutes les matières d'érudition sacrée et d'histoire ecclésiastique. Parmi les vingt-sept pièces de vers attribuées à sainte Thérèse et recueillies par M. La Fuente, il y en a sept dont l'authenticité est hors de doute, et quinze qui sont probablement authentiques. M. Rousselot est loin de compte, puisqu'il n'en admet que quatre. De même, pour les lettres de sainte Thérèse : « celles qui ont été publiées jusqu'à présent sont au nombre de 342, avec 87 fragments » (p. 325), ce qui ferait un total de 429 pièces. M. Vicente de La Fuente qui a tout recueilli, lettres et fragments, sans oublier les trouvailles du P. Bouix, n'en compte que 403. On ne peut pas affirmer positivement que sainte Thérèse ne savait pas le latin (p. 332). Le fait est qu'elle entendait assez bien le latin des livres de liturgie, et qu'elle cite souvent des passages de l'Écriture d'après la Vulgate.

Arrêtons ici ces critiques. Aussi bien le métier de *vitilitigator*, pour emprunter le mot du vieux Caton, nous parait plus nécessaire qu'agréable. Nous ne toucherons pas, et pour cause, à la partie médicale du sujet. Quant aux conclusions de l'ouvrage, elles se présentent sous la forme d'une dissertation de philosophie spiritualiste, qui pourrait bien valoir à l'auteur un prix ou tout au moins une mention honorable, à l'académie des sciences morales et politiques. L'ouvrage est digne en somme d'une récompense académique.

J.-M. Guardia.

131. — **Recherches sur la recension du texte posthume de Montaigne**, par Reinhold DEZEIMERIS. Bordeaux, imp. Gounouilhou, 1866. In-8°, 31, 15 pages.

Cette courte brochure est pleine d'intérêt. Elle fixe pour la première fois le véritable rapport entre l'édition donnée des *Essais* en 1595 par Mlle de Gournay (deux ans après la mort de l'auteur), et l'exemplaire annoté par Montaigne qui se trouve à Bordeaux. Par une argumentation qui nous a semblé tout à fait convaincante, M. Dezeimeris établit : 1° que Mlle de Gournay n'avait pas été à Montaigne et n'avait pas revu la veuve et la fille de son *père d'alliance* quand elle donna son édition ; 2° qu'elle n'avait eu sous les yeux qu'*un* exemplaire et non, comme on l'avait cru, tous ceux que Montaigne avait pu annoter ; 3° que cet exemplaire n'était pas celui qui est conservé à Bordeaux ; 4° que c'était, soit un exemplaire annoté en peu d'endroits, sur lequel on avait reporté toutes les annotations de l'exemplaire de Bordeaux, destiné par Montaigne à l'impression, soit un exemplaire vierge, où on avait rassemblé les notes éparses sur plusieurs exemplaires trouvés chez le philosophe après sa mort. Un passage, jusqu'ici incompris, de la *Préface* de Mlle de Gournay sert à M. D. à prouver que ce fut Pierre de Brach (le poète bordelais, ami de Montaigne, dont M. D. a naguère nouvellement publié les œuvres), qui exécuta ce travail [1].

Ces importants résultats donnent à l'exemplaire de Bordeaux une valeur toute nouvelle. Depuis Naigeon, qui en 1802 en fit la base de son édition, les éditeurs l'avaient en général dédaigné, se fondant sur leur conviction très-légèrement formée du voyage de Mlle de Gournay en Gascogne immédiatement après la mort de Montaigne. M. D. indique le parti qu'il y a désormais à tirer de cet exemplaire. Il faut, d'après lui, dans une nouvelle édition des *Essais*, prendre pour base l'édition de 1595, mais en la modifiant ainsi (non sans avertir à chaque fois par les notes ou la disposition typographique) : 1° quand elle concorde avec l'éd. de 1588, adopter le texte de cette dernière, qui émane directement de Montaigne ; 2° quand elle concorde avec les annotations de l'exemplaire de Bordeaux, suivre également celles-ci, qui sont autographes ; 3° quand elle est seule, la suivre avec d'autant plus de confiance que, dans ces parties, elle est sans doute faite aussi sur des notes autographes. — Ce plan paraît excellent, en attendant la grande édition vraiment historique que nous doit M. Payen. Sur un seul point nous différons un peu de M. D. Il prend trop facilement son parti de la bigarrure orthographique qui résulterait de ce système : il se refuse avec raison à récrire les passages que nous possédons de la main de Montaigne dans l'orthographe de 1595, qui est celle de de Brach, de Mlle de Gournay ou de l'imprimeur ; mais pourquoi ne pas ramener l'œuvre entière à la forme que

1. La seconde phrase citée p. 20 nous semble pourtant se rapporter à Montaigne plutôt qu'à de Brach, à en juger par la phrase suivante. — Nous remarquons aussi qu'il reste une certaine confusion sur un point délicat : qu'est-ce que Mlle de Gournay entend par « *cette copie* »? Si c'est celle qui est restée à Bordeaux, M. D. n'aurait pas dû se servir de cette phrase comme il le fait p. 14 (l. 12) ; si c'est celle qui avait été envoyée à Paris, on ne s'explique pas les *difficultés* qu'elle présentait.

tions qui préoccupaient alors les intelligences. Si plusieurs de ces sujets portent la trace de l'engouement qu'il était de bon goût de professer pour les économistes, comme celle-ci : *Quels sont les effets des impôts indirects sur les revenus des propriétaires des biens-fonds?* ou une autre sur la *Manière d'estimer exactement le revenu des biens-fonds dans les différents genres de culture*, d'autres accusent une préoccupation plus directe des besoins auxquels on voulait satisfaire. Ainsi on décerna trois médailles sur les matières suivantes : *Manière de brûler et de distiller les vins la plus avantageuse. — Histoire du charançon et les meilleurs moyens de le détruire. — Substances fossiles propres à suppléer la marne en Limousin.* C'est Turgot qui donna l'impulsion à ce mouvement économique et agricole; malgré ses efforts il ne put qu'imparfaitement remédier au triste état de la province et, en 1789, les villes de Cognac et d'Angoulême, comme tout le pays environnant, étaient arrivées au dernier degré de la misère et du dénûment.

Il règne dans ce livre, sous une apparence de classement, une inextricable confusion, surtout dans la partie consacrée aux pièces justificatives. « Les pièces à l'appui » de notre introduction, disent les auteurs, se divisent en cinq parties que nous » publierons dans l'ordre suivant : Cognac, — Angoulême, — Châteauneuf et » Bouteville, — Agriculture et commerce, — Fiefs dignitaires et fiefs simples, » aveux et dénombrements. — Chaque partie se subdivise en plusieurs séries. » Dans chaque série, nous avons classé toujours les pièces par ordre alpha- » bétique. » Ainsi la première partie consacrée à Cognac comprend huit séries dont quelques-unes sont elles-mêmes partagées en plusieurs paragraphes. Ainsi la série IV comprend cinq divisions : 1° Engagements, caminades et pièces diverses; 2° Cens, rentes et agriers; 3° Fours et moulins banaux; 4° Minage; 5° Droit de coutume. Si on songe que sous chacun de ces titres les pièces sont rangées dans un ordre alphabétique qui laisse toujours une large place à l'arbitraire et que tantôt il faut les chercher sous un nom propre, tantôt sous un titre général comme *péages*, *domaine*, *conseil d'administration* et autres termes aussi vagues, on aura une idée du chaos que crée ce classement en apparence si commode. Pourquoi les auteurs ne se sont-ils pas contentés de suivre modestement l'ordre chronologique qui leur eût épargné tout ce luxe de subdivisions, et de permettre au lecteur, par un système bien simple de renvois, de retrouver les preuves de chacune de leurs assertions? Au lieu de cela aucune note ne relie l'introduction aux pièces justificatives, et c'est à grand'peine qu'on parvient à découvrir ce qu'on cherche.

Nous ferons encore un reproche aux auteurs de la *Charente révolutionnaire :* C'est qu'ils ne citent presque jamais les sources où ils ont puisé les pièces publiées *in extenso;* et pour ce qui est inédit, ils se contentent de renvoyer le lecteur, en indiquant sommairement leur contenu, aux papiers des archives de l'Empire. Ils ne reproduisent presque jamais dans leur intégrité ces pièces importantes; ils se contentent d'en donner quelquefois un résumé très-peu explicite et le plus souvent un simple titre. Si les auteurs ont eu quelque motif sérieux d'en agir ainsi ils auraient bien dû l'expliquer. J.-J. GUIFFREY.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

ANNÉE 1867

TABLE DU PREMIER SEMESTRE

---

1. Une double faute d'impression a changé, dans le corps aussi bien que dans le titre de notre article, ce nom en *Ruellem*.
2. Voy. l'*erratum* à la fin du n° 22, p. 352.

1. Voy. l'*erratum* à la fin du n° 12, p. 192.

1. Voy. l'*erratum* à la fin du n° 18, p. 288.

1. Voy. l'*erratum* à la fin du n° 25, p. 400.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 1 Deuxième année 5 Janvier 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abbadie (M.-A. d'). L'Arabie, ses habitants, leur état social et religieux, à propos de la Relation du voyage de M. Palgrave. In-8°. Paris. (Challamel aîné.) 1 fr. 50

Abhandlungen, philologische und historische, der k. Akademie der Wissenschaften zu Berlin aus d. Jahre 1865. Gr. in-4°. Berlin, (Dümmler.) 25 fr. 90

Ankershofen (G.-Frhr. v.), Handbuch der Geschichte des Herzogthum Kærnten bis zur Vereinigung m. den œsterreichischen Fürstenthümern. 4. Bd. 3. Hft. Klagenfurt (Leon). 4 fr. 80

Barni (M.-J.). Histoire des idées morales et politiques en France au VIII° siècle. Tome II. Gr. in-18. Paris. (Germer-Baillière.) 3 fr. 50

Bibliotheca Numaria. Verzeichniss sæmmtl. in dem Zeitraume von 1800 bis 1866 erschienen Schriften üb. Münzkunde. Hrsg. v. Leitzmann. 2° stark verm. Aufl. Nebst vollstænd. Sachregister. Gr. in-8°. Weissensee. (Grossmann.) 5 fr. 35

Brambach (W.), Trajan am Rhein u. die Inschriftenfælschung zu Trier. Offener Brief an D' Janssen. Lex. 8°. Elberfeld (Friderichs). 80 c.

Bresnier (J.-L.). Djaroumijia. Grammaire arabe élémentaire de Mohammed-ben-Dawoud-el-Sanhadji, texte arabe et traduction française, accompagnée de notes explicatives. 2° édit. In-8°. Paris. (Challamel aîné.) 5 fr.

Bujeaud (K. et J.). La Charente révolutionnaire. T. 1. Introduction et pièces justificatives. In-8°. Angoulême. (Quellin frères.)

Byron (lord). The poetical works, 3 vols. New edit. in-8°. Leipzig. (Brockhaus' Sort.) 6 fr.

Catulle. Poésies. Traduction nouvelle par Develay. In-32. Paris. (Lib. des auteurs.)

Champagny (de). Les Antonins, ans de J.-C., 69-180. Suite des Césars et de Rome et la Judée. 2° édition, 2 vol. in-8°. Paris. (Bray.)

Chroniken (die), der deutschen Stædte vom 14. bis in's 16. Jahrh. 5 Bd. A. u. d. T. Die Chroniken der schwæbischen Stædte. Augsburg. 2 Bd. gr. in-8°. Leipzig. (Hirzel.) 10 fr. 75

Clarus (L.). Die heilige Mathilde, ihr Gemahl Heinrich I u. ihre Sœhne Otto I, Heinrich u. Bruno. Ein Stück deutscher Geschichte. Gr. in-8°. Münster. (Theissing.) 4 fr.

Colleccion de autores espanoles. Tomo 22, in-8°. Leipzig. (Brockhaus.) 4 fr.
Inhalt : Poesias de la America meridional. Colleccionadas por Anita J. de Wittstein. Con noticias biograficas de los autores.

Corpus scriptorum ecclasiasticorum latinorum. Editum consilio et impensis academiæ litterarum cæsareæ Vindobonensis. Vol. I, gr. in-8°. Wien. (Gerold's Sohn.) 4 fr. 25
Inhalt : Sulpicii Severi libri qui supersunt, Recensuit et commentario critico instruxit Carol. Halm.

Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française, recueillie et publiée avec d'autres lettres relatives à la réforme et des notes historiques et biographiques par Herminjard. T. I. 1512-1526, Basel. (Georg.) 10 fr. 75

Crétineau-Joly (J.). Histoire des trois derniers princes de la maison de Condé, duc d'Enghien, duc de Bourbon. D'après les correspondances originales et inédites de ces princes. 2 vol. in-8°. Paris. (Amyot.)

Desor (E.). Die Pfahlbauten des Neuenburger Sees. Mit in den Text gedruckten Holzschnitten. Deutsch bearb. v. F. Mayer. Gr. in-8°. Frankfurt a/M. (Adelmann.) 6 fr.

Desplanque (M.-A.). Inscriptions funéraires et monumentales, par M. V. Delattre; avec notices historiques d'après les monuments et documents de sa collection cambrésienne. In-8°. Lille. (Danel.)

Dilich (Wilh.). Urbs et academia Marpur-

gensis succinte descripta et typis efformata. Librum autographum brevibus annotationibus instructum edidit Prof. J. Cæsar. Gr. in-4°. Marburg. (Elwert.) 5 fr. 35

Drobisch (M.-W.). Die moralische Statistik u. die menschliche Willensfreiheit, Eine Untersuchuug. Gr. in-8°. Leipzig (Voss.) 3 fr. 80

Eichendorff's (J.-Frhr., v.). Vermischte Schriften. 3-5 (Schluss) Band. Gr. in-16. Paderborn (Schœningh.) 1 fr. 60

Gaâb (E). Der Hirte des Hermas. Ein Beitrag zur Patristik. Gr. in-8°. Basel. (Schneider.) 2 fr. 75

Gaucourt (E. de). Les Anciennes Minutes des notaires et la paléographie. In-8°. Rouen. (Brière et fils).

Gerhard (E.). Gesammelte akademische Abhandlungen u. kleine Schriften. 1 Bd. Mit Abbildungen. Gr. in-8°. Berlin (G. Reimer.) 24 fr.

Guibaud (J.). Notice historique sur Notre-Dame du Val-d'Amour, les châteaux de Péchafilou, Château-Vieux et Château-d'Andou de Bélesta. In-8°. Foix. (Pomiès.)

Hauréau (B.). Charlemagne et sa cour. 2° édition. In-18 jésus. Paris. (Hachette et C°.) 1 fr.

Hippocrates. Cura Caroli. Vol. 2 (finis). Gr. in-8°. Athen. (Wilberg.) 9 fr. 35

Historia del Emperador Carlo Magno en la cual se trata de las grandes proezas y hazanas de los doces pares de Francia, y de como fueron vendidos por el traidor Ganalon, etc., traducida por N. de Piamonte. Nueva edicion. In-18. Paris. (Rosa et Bouret.)

Huillard-Bréholle (M.). Titres de la maison ducale de Bourbon. T. I. In-4°. Paris. (Plon.)

Jacob (P.-L.) Les deux Testaments de Villon; suivis du Banquet du Boys. Nouveaux textes, publiés d'après un manuscrit inconnu jusqu'à ce jour, et précédés d'une notice critique. In-16. Paris. (Académie des bibliophiles.)

Katull's Gedichte. Im Versmasse der Urschrift übers v. K. Uschner. In-16. Berlin (Schrœder's Verl.). 2 fr.

Kihn (H.). Die Bedeutung der Antiochenischen Schule auf dem exegetischen Gebiete, nebst einer Abhandlung über die æltesten Christe Schulen. Ingolstadt. (Krull) 4 f. 45

Klotz (R.). Adnotationum criticarum ad E. Tullii Ciceronis orationem Caccinianam pars II. Gr. in-4°. Leipzig. (Durr.) 80 fr.

Lenormand (F.). Introduction à un mémoire sur la propagation de l'alphabet phénicien dans l'ancien monde. In-8°. Paris. (Lainé et Havard.)

Lepsius (R.). Das bilingue Dekret von Kanopus. In der Orginalgrœsse mit Uebersetzung u. Erklærung beider Texte. Hrsg. 1. Thl. Einleitung. Griechischer Text mit Uebersetzung. Hieroglyphischer Text mit Umschrift u. Interlinear übersetzung. In-8° avec des planches in-4°. Berlin (Hertz). 24 fr.

Le Roi (J.-A.). Journal des règnes de Louis XIV et Louis XV, de l'année 1701 à l'année 1744, par P. Narbonne. In-8°. Paris. (Durand et Pedone-Lauriel.) 7 f. 50

Livii, Titi, ab urbe condita. Erklært von Weissenborn, 10 Bd. Buch 43-45, gr, in-8°. Berlin. (Weidmann.) 3 fr.

Lotze (H.). Eine Wallfahrt von Antwerpen nach Jerusalem aus d. J. 1517. Aus der Handschrift mitgetheilt. Gr. in-4°. Leipzig. (Brockhaus' Sort.) 1 fr. 60

Lubbock (J.). L'homme avant l'histoire, étudié d'après les monuments et les costumes retrouvés dans les différents pays de l'Europe; suivi d'une description comparée des mœurs des sauvages modernes. Traduit de l'anglais par M. E. Barbier. Avec 156 fig. intercalées dans le texte. In-8°. Paris. (Germer-Baillière.) 15 fr.

Maness v. **Maneck,** Büdger, Minnesænger aus der Zeit der Hohenstauffen. Im 14. Jahrh. gesammelt. Fosle der Pariser Handschrift v. Mathieu. gr. Fol. geb. Leipzig. (Brockhaus.) 40 fr.

Marle (T.-H.-A. de). Ursprung u. Entwickelung der sogenannten indo-europæischen u. semitischen Sprachen in Begriff u. Laut. Lœsung dieses grossen, m. Unrecht für unlœsbar gehaltenen Problems als Grundlage zu einem System der Sprachenwissenschaft. 1 Bd. 2 Abth. Ursprung der primitiven Sprache. Systematische Entwickelung der Lautformen u. ihre Bedeutungen. Gr. in-8°. Hamm.)de Marte's Selbstverl). 10 fr.

Mauch (J.-M., v.). Die architektonischen Ordnungen der Griechen u. Rœmer u. der neueren Meister. 5. Aufl. im Texte verb. u. verm. durch Lohde. 2. Abdr. 4-6 (Schluss). Gr. in-fol. Berlin. (Ernst et Korn.) 4 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 2 Deuxième année 12 Janvier 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Matthiæ Neoburgensis chronica cum continuatione et vita Berchtholdi de Buchegg, ep. Arg. — Die Chronik des Matthias von Neuenberg. Nach der Berner und Strassburgerhandschrift m. den Lesarten der Ausg. v. Cuspinian u. Urstisius hrsg. im Auftrag der allgem. Schweizerischgeschichtsforsch. Gesellschaft von Prof. G. Studer. Gr. in-8°. Zürich. (Hœhr.) 6 f.

Maximowicz (C.-J.). Rhamneæ orientali-asiaticæ. Mit Tab. Imp. in-4°. Leipzig. (Voss.) 2 fr.

Meyer (H. et W.) Kritisch exegetischer Kommentar üb. das neue Testament. Erste Lieferungsausg. 53-57. (Schluss) Liv. Gr. in-8°. Gœttingen. (Vandenhœck u. Ruprecht's Verlag.) 1 fr. 35

Miot de Melito. Memoiren des Grafen Miot de Melito, ehemaligen Ministers, Botschafters, Staatsraths u. Mitglied des Instituts. Deutsch bearbeitet und aus den hinterlassenen Papieren des Verfassers ergænzt. II. (Schluss) Vol. gr. in-8°. Stuttgart (Schweizerbart.) 8 fr.

Mœrikofer (J.-C.). Ulrich Zwingli nach den urkundlichen Quellen. 1 Vol. gr. in-8°. Leipzig. (Hirzel.) 6 fr.

Montalembert (Graf v.). Die Mœnche des Abendlandes vom h. Benedict bis zum h. Bernhard. Vom Verf. genehmigte deutsche Ausg. v. K. Brandes. III. Vol. g. in-8°. Regensburg. (Manz.) 8 fr. 80

Mücke (J.-F.-A.). Flavius Claudius Julianus. Nach den Quellen. 1. Partie : Julian's Kriegsthaten. G. in-8°. Gotha. (F.-A. Perthes.) 2 fr. 15

Mureti (M.-A.). Epistolæ. Ad optimarum editionum fidem accurate editæ. Editio Tauchnitiana. In-16. Leipzig. (Holtze.) 2 fr.

Mylonas (C.-D.). De Smyrnæorum rebus gestis Pars I, gr. in-8°. Gœttingen (Rente.) 1 fr. 35

Nacht, tausend und eine, arabische Erzæhlungen. Zum erstenmale aus dem Urtext vollstændig u. treu übers. v. G. Weil., 3. Edit. Mit mehreren 100 Illustr. in feinstem Holzschn. 1-40. Livr. gr. in-8°. Stuttgart. (Rieger.) 90 fr.

Oberleitner (K.). Frankreichs Finanzverhæltnisse unter Ludwig XVI, von 1774 à 1792. Gr. in-8°. Wien. (Braumüller.) 2 fr. 75

Palgrave's (Will.-G.). Reisen in Arabien. Aus dem engl. 1. vol. Leipzig. (Dyk.) 8 f.

Panormos. Notata et cogitata. Studien aus dem Gebiete der philos., naturwissenschaftlichen u. allgemeinen Literatur. Gr. in-16. Wien. (Czermak.) 4 fr.

Paul (O.). Die absolute Harmonik der Griechen. Gr. in-4°. Leipzig. (Dœrffling.) 6 fr. 75

Philippi (F.-A.). Kirchliche Glaubenslehre. II Die ursprüngliche Gottesgemeinschaft. 2. verb. Aufl. Gr. in-8°. Stuttgard. (S.-G. Liesching.) 7 fr. 20

Plinii Secundi (C.(. Naturalis historia. D. Detlefsen recensuit. Vol. 1. Liber I-II. Gr. in-8°. Berlin. (Weidmann.) 2 fr. 50

Plitt (G.). Einleitung in die Augustana. 1 Hælfte. A. u. d. T. Geschichte der evangel. Kirche bis zum Augsburger Reichstage. Gr. in-8°. Erlangen. (Deichert.) 8 fr.

Publications de la société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg. Année 1865. Tome XXI, gr. in-4°. Luxembourg. (Bück.) 5 fr. 90

Ræss (A.). Die Convertiten seit der Reformation nach ihrem Leben u. ihren Schriften dargestellt. 3. vol. Von 1590-1601. Gr. in-8°. Freiburg i/Br. (Herder.) 9 fr. 60

Reinisch u. Rœsler. Die zweisprachige Inschrift von Tanis. Gr. in-8°. Wien. (Braumüller.) 13 fr. 35

Riggenbach (C.-J.). Die mosaische Stiftshütte. Mit 3 lith. Tafeln. 2. Ed. gr. in-4°. Basel. (Bahnmaier.) 4 fr.

— Die Zeugnisse für das Evangelium

Johannis neu untersucht. Sammt e. Anh. üb. d. mosaische Stifshütte. Gr. in-4°. Basel. (Le même.) 4 fr.

Robert (C.). Inscriptions de Troesmis expliquées par M. Léon Renier. In-8°. Metz. (Rousseau-Pallez.)

Rochambeau (M.-A.-L., de). Rapport sur la découverte d'une construction gallo-romaine au hameau de la Tunaille, commune de Thoré. Vendôme. (Lemercier.)

Rusen (L.-E.). De futuro indicativi ambigui linguæ græcæ cum lingua latina comparatæ commentatio. Gr. in-8°. Berlin. (Calvary et C.) 2 fr. 75

Sallet (A. v.,). Die Fürsten von Palmyra unter Gallienus, Claudius u. Aurelian. Mit 1 Taf. Abbildungen. Gr. in-8°. Berlin. (Weidmann.) 3 fr. 20

Sammlung, neueste, ausgewæhlter griechischer. u. rœmischer Classiker verdeutscht von den berufensten Uebersetzern 233-238. Liv. Gr. in-16. Stuttgart. (Hoffmann.) 6 fr.

Schaarschmidt (C.). Die Sammlung der Platonischen Schriften zur Scheidung der echten von der unechten untersucht. Gr. in-8°. Bonn. (Marcus.) 8 fr.

Schleicher (A.). Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen. Kurzer Abriss einer Laut u. Formenlehre der indogerm. Ursprache d. Altindischen Alteranischen, etc. 2° édit. gr. in-8°. Weimar. (Bœhlau.) 21 fr. 35

Schliephake (F.-W.-Th.). Geschichte von Nassau, von den ætlesten Zeiten bis auf die Gegenwart, auf der Grundlage urkund. Quellenforschung. 3. Halbbd. Gr. in-8°. Wiesbaden (Kreidel.) 3 fr. 20

Schmid aus Schwarzenber (F.). Grundriss der Geschichte der Philosophie von Thales bis Schopenhauer vom spekulativ monotheistischen Standpunkte. Gr. in-8°. Erlangen. (Deichert.) 8 fr.

Schneider (K.). Rousseau u. Pestalozzi der Idealismus auf deutschem u. auf franzœsischem Boden. Zwei Vortræge. Bromberg. (Carow.)

Schneiderhahn (V.). Die Entwicklung der attischen Demokratie von Perikles bis in die Zeit des Demosthenes. 1. Abth. Vom Sturze Kimons bis zur Capitulation Athens. Nach den Quellen bearb. Gr. in-4°. Tübingen. (Fues.) 2 fr.

Schwab (L.). De codicibus archetypo et Veronensi Catullianis præfatus est. Gr. in-4°. Dorpat. (Glæser.) 2 fr.

Sigwart (C.). Spinoza's neuentdeckter Tractat v. Gott, dem Menschen u. dessen Glückselig-Keit. Erlæutert u. in seiner Bedeutung für den Spinozismus untersucht. Gr. in-8°. Gotha. (Besser.) 2 fr. 75

Starke (C.). Synopsis bibliothecæ exegeticæ in vetus et novum Testamentum, das ist kurzgefasster Auszug der gründlichsten u. nutzbarsten Auslegungen ub. alle Bücher der hl. Schrift. Neue correct. Ausgabe. 20-25. Liv. Lex. In-8°. Berlin. (Beck.) La liv. 70 c.

Stœckl (A.). Geschichte der Philosophie d. Mittelalters. III. Vol. Periode der Bekæmpfung der Scholastik. Gr. in-8°. Mainz. (Kirchheim.) 12 fr.

Théâtre de Sophocle; traduit littéralement en vers par C. Pertus. 1^{re} série. In-18 jésus. Paris. (Tardieu.) 2 fr. 50

Theophili et Stephani Atheniensis de febrium differentia ex Hippocrate et Galeno edidit D. Sicurus. Gr. in-8°. Athen (Wilberg.) 2 fr. 15

Uhland's Schriften zur Geschichte der Dichtung u. Sage 3. Vol. gr. in-8°. Stuttgart. (Cotta.) 13 fr. 35

Urkundenbuch der Stadt Lübeck. Hrsg. von d. Vereine f. Lübeck. Geschichte u. Alterthumskunde. 3. Partie. 7. Liv. gr. in-4°. Lübeck. (Aschenfeldt.) 4 fr.

Virgilii Maronis (P.). Opera recensuit O. Ribbeck. Prologomena critica. Gr. in-8°. Leipzig. (Teubner.) 13 fr. 35

Verhandlungen der 24 Versammlung deutscher Philologen u. Schulmænner in Heidelberg vom 27 bis 30. Septbr. 1865. Mit 6 lithogr. Tafeln. Leipzig. (Teubner.) 12 fr.

Wœrterbuch, mittelhochdeutsches, mit benutzung des Nachlasses von G. Benecke ausgearb. von W. Müller u. F. Zarncke. II. Vol. 2. Partie. 4. Liv. Leipzig. (Hirzel.) 4 fr. 70

Wright (Th.). Histoire de la caricature et du grotesque dans la littérature et dans l'art. Traduite, avec l'approbation de l'auteur, par O. Sachot, editée par A. Pichot. Paris (Bureau de la Revue britannique.)

York v. Wartenburg (Graf P.). Die Katharsis d. Aristoteles u. der Œdipus Coloneus d. Sophocles. Gr. in-4°. Berlin. (Hertz.) 2 fr.

et de statistique, donnant, pour tous les États du globe : Généalogies souveraines, Histoire, Souverains, leur famille, leur cour, Décorations, Administration, Corps diplomatique et consulaire, Constitutions, Territoire, Population, Cultes, Éducation, Finances, Budget, Dette publique, Cours de la rente, Institutions de crédit, Armée, Marine, Commerce, Chemins de fer, Télégraphie, Monnaies, Poids et Mesures. 1 vol. de 1,000 pages relié en toile. 5 fr.

RÉPERTOIRE des traités. Table générale des grands recueils de Dumont, Marteus, Wenck, Clercq, Angeberg, Herstlett, etc., etc., donnant l'indication de la page et du volume du recueil où se trouve le texte de chacun des traités signés entre toutes les puissances du monde depuis 1648, par M. Tetôt, archiviste au ministère des affaires étrangères. 1 vol. gr. in-8°. 12 fr. 50

En vente à la librairie Georges Wigand, à Leipzig, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

J. H. KALTSCHMIDT Kleines vollstændiges praktisches und techno-terminologisches Wœrterbuch franzœsisch-deutsch und deutsch-franzœsisch worin von allen Wissenschaften, Künsten und Gewerben die gebraüchlichen Benennungen und Ausdrücke verzeichnet sind. Tome I français-allemand, tome II, 1re partie, allemand-français (A-Kre). 2 vol. in-8°. 8 fr.

En vente à la librairie Dieterich, à Gœttingue, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

PHILOLOGUS Zeitschrift für das klassische Alterthum. Herausgegeben von E. Leutsch. Année 1867 (le 1er numéro a paru). Prix d'abonnement pour les quatre numéros composant l'année. 20 fr.

En vente à la librairie Sauerlænder, à Francfort-s/-Mein, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

RHEINISCHES Museum für Philologie. Herausgegeben von F. C. Welcker und. F. Ritschl. Année 1867 (le 1er numéro a paru). Prix d'abonnement pour les quatre numéros composant l'annee. 16 fr.

En vente chez E. J. Brill, à Leyde, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

LIBER expugnationis regionum auctore Imamo Ahmed ibn Iahja ibn Djabir al Beladsori quem e codice Leidensi et codice musei Britannici edidit M. J. de Goeje. Pars III Præfatio, Glossarium et indices. In-4° br. 11 fr. 80 c.
L'ouvrage complet, 3 parties. 37 fr. 80 c.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 3 Deuxième année 19 Janvier 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Acta sanctorum quotquot toto orbe coluntur, vel a catholicis scriptoribus celebrantur, ex latinis, græcis, aliarumque gentium antiquis monumentis collecta ac digesta, illustrata a Henschenio et Papebrochio. Ed. nov. T. V. In-folio. Paris. (Palmé.)

Allmer (A.). Découverte à Vienne de quatre belles statuettes antiques d'Hercule et de Mercure et de divers autres objets. In-8°. Vienne. (Savigné.)

Anacreontis carmina cum Sapphus aliorumque reliquiis. Adjecta sunt integræ Brunckii notæ. In-16. Leipzig. (Holtze.) 60 c.

Aristotelis opera omnia. Ad optimorum librorum fidem accurate edita. Editio Tauchnitziana, vol. 2, 8 et 11. In-16. Leipzig (Holze.) 4 fr. 30

Aucapitaine (H.). Ethnographie. Nouvelles observations sur l'origine des Berbers-Tamou, à propos des lettres sur le Sahara adressées par M. E. Desor à M. E. Liebig. In-8°. Paris. (Challamel aîné.) 60 c.

Bach (R.-P.). Mémoire sur les habitations gauloises et sur les vestiges qu'on en trouve dans les provinces de l'Est. In-8°. Metz. (Rousseau-Pallez.)

Barthélemy Saint-Hilaire. Traité de la production et de la destruction des choses, d'Aristote, suivi du traité sur Melisses, Xénophante et Gorgias. Traduit en français pour la première fois. In-8°. Paris. (Durand, Ladrange.)

Beulé (M.). Notice sur la vie et les œuvres de Francisque Duret. In-4°. Paris. (Didot frères, fils et C^e^).

Brandes (H.). Ueber das Zeitalter der Geographen Eudoxos u. des Astronomen Geminos. Ueber die antiken Namen u. die geographische Verbreitung der Baumwolle. Zwei geographisch-antiquar. Untersuchnungen. Gr. in-8°. Leipzig (Hinrichs.) 3 fr. 20

Breton (E.). Ancienne basilique et nouveau cimetière de San-Miniato-al-Monte. In-8°. Paris. (Putois-Cretté.)

Bussy (de). Histoire généalogique de la maison de Rabutin, précédée d'une lettre à M^me^ de Sévigné. In-8°. Dijon. (Rabutot.)

Buxtorfii (J.). Lexicon chaldaicum, talmudicum et rabbinicum denuo eded. et annotat. auxit B. Fischer., fasc. 3. Gr. in-4°. Leipzig. (Schæfer.) 2 fr.

Catulli Veronensis liber, recognovit R. Ellis. In-8°. Leipzig. (Dürr.)., rel. toile. 5 fr. 60

Ciceronis (M.-T.). scripta quæ manserunt omnia. Recognovit R. Klotz. Editio II, Pars II, vol. 2. In-8°. Leipzig. (Teubner.) 2 fr. 50

Cornelii Nepotis vitæ excellentium imperatorum. 3 verb. Aufl. hrsg. v. Eckstein; mit Wœrterbuch von Horstig. Gr. in-8°. Leipzig (Reichenbach.). 2 fr.

Corssen (W.). Kritische Nachtræge zur lateinischen Formenlehre. Gr. in-8°. Leipzig (Teubner.). 9 fr. 10

Courcy (de). L'Empire du milieu, description géographique, précis historique, institutions sociales, religieuses, politiques, notions sur les sciences, les arts, l'industrie et le commerce. In-8°. Paris (Didier et C^e^.) 9 fr.

Egger (E.). Notice historique sur le duc de Clermont-Tonnerre, traducteur et commentateur des œuvres d'Isocrate. 2° ed. gr. in-8°. Paris (Lainé.)

Eusebii chronicorum libri duo. Edidit A. Schoene, vol. 2. Eusebi chronicorum canonum quæ supersunt. Gr. in-4°. Berlin. (Weidmann). 80 c.

Eutropii breviarium historiæ romanæ. Ad optimorum librorum fidem adcuravit Weise. Editio Tauchnitziana. In-16. Leipzig. (Holtze.). 40 c.

Favrot. Mahomet : La science chez les Arabes. In-12. Paris. (Lib. internationale.) 1 fr.

Forcellini (A.), totius latinitatis lexicon,

lucubratum et in hac editione novo ordine digestum, amplissime auctum atque emmendatum adjecto insuper altera quasi parte Onomastico totius latinitatis. Gr. in-4°. Tome III. Leipzig. (Brockhaus Sort.) 3 fr. 35

Goeje (Dr M.-J. de). De belangrijkheid van de beoefening der Arabische taal-en letterkunde. Redevoering den 6 en october 1866 uitgesproken te Leiden. s'Gravenhage. Gr. in-8°. (Nijhoff.) 90 c.

Geschichte der europæischen Staaten. Hrsg. v. Heeren u. Ukert. 34. liv. 2. partie. Gr. in-8°. Gotha (F.-A. Perthes.) 12 f. 80
Contient : Geschichte des russischen Staates v. Hermann. Ergænzungs-Bd. Diplomatische Correspondenzen aus der Revolutions-Zeit 1791-1797.

Geschichtschreiber, die, der deutschen Vorzeit in deutscher Bearbeitung hrsg. von Perz, Grimm u. A. 47. liv. Gr. in-8°. Berlin (Duncker.) 2 fr. 60
Contient : Jahrbücher von Genua.

Handbuch, kurz gefasstes exegetisches, zum alten Testament. 3. liv. Gr. in-8°. Leipzig. (Hirzel.) 8 fr.
Contient : Der Prophet Jeremia von Hitzig.

Hengel (W.-A. van). Geschiedenis der Zedelijke en godsdienstige beschaving van het hedendaagsch Europa. Veel verbeterd door den schrijver en door E. J. Diest Lorgion. Leiden. Gr. in-8°. 3 vol. (Noothoven.) 23 fr. 20

Karl v. Hessen-Kassel, Landgraf. Denkwürdigkeiten des Landgrafen Karl v. Hessen-Kassel. Von ihm selbst dictirt. Gr. in-8°. Kassel (Freyschmidt.) 4 fr.

Langlois (V.). Géographie de Ptolémée, reproduction photo-lithographique du manuscrit grec du monastère de Vatopedi, au mont Athos, exécutée d'après les clichés obtenus sous la direction de M. P. de Séwastianoff. In-4°. Paris (Firmin Didot frères, fils et Ce.)

Latour Saint-Ybars. Néron, sa vie et son époque. In-8°. Paris (Michel Lévy frères.) 7 fr. 50

Lejeal (A.). La princesse de Condé à Valenciennes. 1653-1654. In-8°, Valenciennes. (Prignet.)

Mélanges asiatiques tirés du Bulletin de l'académie impériale des sciences de St-Pétersbourg. Tome V. 4. Livr. Gr. in-8°. Leipzig. (Voss.) 1 fr. 60

Montalembert (de). Les moines d'Occident, depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard. T. 3. Conversion de l'Angleterre par les moines. In-8°. Paris. (Lecoffre.)

Nicollière (St. de la). Une paroisse poitevine. Essai historique et archéologique sur la paroisse de Mazerolles, arrondissement de Montmorillon, département de la Vienne. In-8°. Nantes (Forest et Grimaud.)

Ovidii Nasonis (P.), opera omnia. Edit. Tauchnitiana. Tome II. Metamorphoseon libri XV. In-16. Leipzig. (Holtze.) 1 fr.

Platonis convivium cum epistola ad Thompsonum, ed. C. Badham. Gr. in-8°. Jena (Frommann.) 4 fr.

Polybii historiarum quæ supersunt. Accedunt excerpta Vaticana ab Angelo Majo in lucem emissa. 4 tomi. Edit. Tauchnitiana. In-16. Leipzig. (Holtze.) 1 fr. 60

Posselt (M.). Der General u. Admiral Franz Lefort. Sein Leben u. seine Zeit. Ein Beitrag zur Geschichte Peter's d. Grossen. Mit Portrait, Abbildungen u. Fesles. 2 vol. gr. in-8°. Frankfurt (Baer.) 26 fr. 75

Saint Augustin. Œuvres complètes, traduites pour la première fois en français, sous la direction de M. Poujoulat et M. l'Abbé Raulx. T. IV. Gr. in-8° à 2 col. Bar-le-Duc (Guérin.) 9 fr.

Saint Jean Chrysostome. Œuvres d'après toutes les éditions faites jusqu'à ce jour. Nouvelle traduction française, par l'abbé Bareille, texte grec en regard. T. VI. Gr. in-8°, à 2 col. Paris (Vivès.)

Staatengeschichte der neuesten Zeit. XI vol. gr. in-8° Leipzig (Hirzel.) 4 fr.
Contient : Geschichte der Türkei von G. Roosen.

Souvenirs militaires. Napoléon à Waterloo, ou précis rectifié de la campagne de 1815, avec des documents nouveaux et des pièces inédites; par un officier de la garde impériale qui est resté près de Napoléon pendant toute la campagne. In-8°. Paris. (Dumaine). 6 fr.

Thierry (A.). Lettres sur l'histoire de France. Dix ans d'études historiques. Nouvelle éd. in-8°. Paris. (Garnier frères.)

Tourtual (F.). Bischof Hermann, von Verden, 1149-1167. Gr. in-8°. Münster (Brunn.) 2 fr.

Zenker (J.-T.). Dictionnaire turc-arabe-persan. Türkisch-arabisch-persisches Handwœrterbuch. 10. Hft. Fol. Leipzig. (Engelmann.) 5 fr. 35

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 4 Deuxième année 26 Janvier 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Actes (les) des Saints depuis l'origine de l'Église jusqu'à nos jours, d'après les Bollandistes, Mabillon et les plus récents hagiographes; traduits et publiés pour la première fois en français par une société d'ecclésiastiques, sous la direction de MM. J. Carnandet et J. Fèvre. Mois de Janvier. T. 1. Gr. in-8° à 2 col. Lyon. (Gaultier.) 12 fr. 50

L'ouvrage complet formera environ 80 volumes.

Ayzac (F. d'). Saint-Denis, sa basilique et son monastère. In-18. Saint-Denis. (Moulin.)

Catalogue des livres légués à la bibliothèque de la ville de Montpellier par l'abbé Flottes. In-8°. Montpellier. (Grollier.)

Caumont (M. A. de). Abécédaire, ou Rudiment d'archéologie. Architecture religieuse. 5° édition. In-8°. Caen. (Le Blanc-Hardel.) 7 fr. 50

Chantrel (J.). Nouveau cours d'histoire universelle. T. 5 et 6. Histoire moderne depuis la prise de Constantinople jusqu'à la révolution de 1789. 2° édition. 2 vol. in-12. Paris. (Putois-Cretté.)

Cicéron. Dialogues sur l'éloquence. De Oratore. Brutus Orator. Traduits par P. L. Lezaud. Suivi des Académiques, livre 1er, et du Traité de la vieillesse. In-12. Paris. (Firmin Didot frères, fils et Cie.)

Crétien (L.-T.). Dreux ancien et Dreux moderne, histoire de la ville et de ses sept cantons. In-8°. Clichy. (Loignon et Cie.)

Doublet (P.). Morale de Cicéron. Discours prononcé à la distribution des prix du collége d'Argentan. In-8°. Paris. (Hachette et Cie.)

Dubois (l'abbé). Histoire de l'abbé de Rancé et de sa réforme, composée avec ses écrits, ses lettres, ses règlements et un grand nombre de documents contemporains inédits ou peu connus. In-8°. Paris. (Bray.)

Dufresne de Beaucourt (G.). Les récentes histoires de France. In-8°. Paris. (Divry et Cie.)

Fischer (D.). Die ehemalige Abtei Heffe. In-8°. Mulhouse. (Rissler et Cie.)

Fuentes (F.-A.). Compendio historico de la literatura francesa arreglado segun el plan de estudios de los liceos franceses. In-12. Paris. (Lainé et Havard.)

Gidel (M.). Étude sur la vie et les ouvrages de Saint-Évremond, discours qui a obtenu le prix d'éloquence décerné par l'Académie française dans sa séance publique annuelle du 20 décembre 1866. Gr. in-8°. Paris. (Firmin Didot frères, fils et Cie.)

Gigon (C.). Les victimes de la Terreur du département de la Charente, récits historiques. 1re série, 2° édition. In-8°. Angoulême. (Goumard.)

Gilbert (M.-D.-L.). Etude sur Saint-Évremond, discours qui a obtenu le prix d'éloquence décerné par l'Académie française dans sa séance du 20 décembre 1866. Gr. in-8°. Paris. (Firmin Didot frères, fils et Cie.)

Grotius (H.). Le droit de la guerre et de la paix. Divisé en trois livres où sont enseignés le droit de la nature et des gens et les principaux points de droit public. T. 2 et 3. In-8°. Paris. (Guillaumin et Cie.) 16 fr.

Houssaye (A.). Notre-Dame de Thermidor, histoire de madame Tallien. Portraits, gravures, autographes. 2° édition. In-8°. Paris. (Plon.) 6 fr.

Larchey (L.). Les Joueurs de mots; compilation, pour servir à l'histoire de l'esprit français. In-18. Paris. (Tous les lib.) 2 fr. 50

La Sicotière (L. de). La vie de sainte Opportune, abbesse d'Almenèches, au diocèse de Séez, en Normandie; poème légendaire du moyen-âge, publié pour la première fois avec une introduction et des notes. In-8°. Rouen. (Boissel.)

Nicolaïdès (M.-G.). Topographie et plan stratégique de l'Iliade, avec une

carte topographique et stratégique. In-8°. Paris. (Hachette et Cie.)

Nouvelle Biographie générale, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, avec les renseignements bibliographiques et l'indication des sources à consulter; publiée par MM. Firmin Didot frères, sous la direction de M. Hoefer. T. 46 et dernier. Paris. (Firmin Didot fils et Cie.) Chaque vol. 4 fr.

Nouvelle (la) prosodie latine, ou la prosodie mise en pratique; par J. M. J. In-12. Paris. (Retaux frères.)

Prieur de Sombreuil. La Chine et ses merveilles, ou détails intéressants sur les productions naturelles et industrielles, les mœurs et usages, etc., des habitants de ces contrées. Gr. in-12. Paris. (Ardant frères.)

Puiseux (M.-L.). Siége et prise de Rouen par les Anglais, principalement d'après un poëme anglais contemporain. In-8°. Caen. (Le Gost-Clérisse.)

Quinet (E.). Histoire de la campagne de 1815. 2e édition. In-8°. (Michel Lévy frères.) 5 fr.

Rohrbacher (l'abbé). Histoire universelle de l'Église catholique; continuée jusqu'en 1860 par J. Chantrel; suivie d'une table générale entièrement refondue par L. Gautier, et d'un atlas historique spécialement dressé pour l'ouvrage par A. H. Dufour. 4e édition. T. 13. Gr. in-8° à 2 col. Paris. (Gaume frères et Duprey.)

Rossi (P.). Œuvres complètes; publiées sous les auspices du gouvernement italien. Cours de droit constitutionnel, professé à la Faculté de droit à Paris; recueilli par M. A. Porée, précédé d'une introduction par M. C. Bon-Compagni. T. 3 et 4. In-8°. Paris. (Guillaumin et Cie.) Chaque vol. 7 fr. 50

Schliemann (H.). La Chine et le Japon au temps présent. In-18 jésus. Paris. (Lib. centrale.) 3 fr.

Shakespeare (W.). Œuvres complètes. Traduction de V. Hugo. 2e édition. T. 2. *Féeries*. Le Songe d'une nuit d'été. La Tempête. In-8°. Paris. (Pagnerre.) 3 fr. 50

Simonnet (J.). Documents inédits pour servir à l'histoire des institutions et de la vie privée en Bourgogne, extraits des protocoles des notaires. In-8°. Dijon. (Rabutôt).

Slaughter (E.). Grammatica hebraica; diligenter emmendata variis accessionibus locupletata a V. F. Castellini, et curante Bargès. Editio tertia. In-8°. Paris (Maisonneuve et C°.)

Smet (R. P. de). Voyages aux montagnes Rocheuses chez les tribus indiennes, etc. 5e édition. In-12. Paris. (Mollie.)

Soury (J.). Des études hébraïques et exégétiques au moyen-âge chez les chrétiens d'Occident. In-8°. Paris. (Raçon et Cie.)

Testamentum novum, vulgatæ editionis Sixti V. et Clementis VIII. pontt. maxx. jussu recognitum. In-8°. Münster. (Theissing.) 3 fr. 50

Thomas d'Aquin (saint). Nouvelle traduction en français de la Somme théologique; précédée des éloges du saint docteur et de sa biographie, accompagnée du texte latin en regard, avec des notes scientifiques sur les questions qui l'exigent; traduction seule parfaitement intégrale, par l'abbé J. Carmagnolle. T. 18. Gr. in-8° à 2 col. Paris. (Sarlit.) Chaque vol. 6 fr.

Thomassin (L.). Dogmata theologica. Editio nova in qua textus ipse auctoris diligenter fuit recognitus, et cuncta loca.... adnotationibus illustrata, opera et studio P. F. Ecalle. T. 3. Gr. in-8° à 2 col. Paris. (Vivès.) L'ouvrage complet, formant 6 vol. 80 fr.

Tissot (A.). L'Agonie de Luiz de Camoëns. In-8°. Paris. (Dentu.)

Tourtoulon (C. de). Les Français aux expéditions de Mayorque et de Valence sous Jacques le Conquérant, roi d'Aragon. In-8°. Paris. (Dumoulin.)

Trémeau de Rochebrune (M.-A.). Recherches sur le Puy-du-Chalard et sur les restes qui y ont été découverts. In-8°. Nantes. (Forest et Grimaud.)

Ubicini (A.). Etudes historiques sur les populations chrétiennes de la Turquie d'Europe. Les Serbes sous la domination ottomane. In-8°. Paris. (Dentu.)

Valmy (de). Le Génie des peuples dans les arts. In-8°. Paris (Plon.)

Wit (A. de). De studio et usu theologiæ moralis. S. A. M. de Ligorio. Gr. in-8°. Münster. (Theissing.) 2 fr. 75

Xenophontis opera edidit G. Sauppe. Edit. ster. Vol. V. Scripta minora. In-8°. Leipzig. (B. Tauchnitz.) 1 fr. 25

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 5 Deuxième année 2 Février 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

67, RUE RICHELIEU, 67

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Acta nova regiæ societatis scientiarum Upsaliensis. Ser. III, vol. VI, fasc. I. Gr. in-4°. Stockholm (Bonnier). 13 fr. 35

Almbert (A. d'). La Cour du roi Stanislas et la Lorraine en 1748. In-18 jés. Paris (Amyot).

Arneth (A. von). Maria Theresia und Joseph II. Ihre Correspondenz sammt Briefen Joseph's an seinen Bruder Leopold. Vol. I. 1761-72. Gr. in-8°. Wien (Gerold's Sohn). 10 fr. 75

Baret (E.). Les Troubadours et leur influence sur la littérature du midi de l'Europe, avec des extraits et des pièces rares ou inédites. 2ᵉ édition. In-8°. Paris (Didier et Cᵉ).

Baur (F. C.). Paulus, der Apostel Jesu Christi. Sein Leben und Wirken, seine Briefe und seine Lehre. Ein Beitrag zu einer krit. Geschichte des Urchristenthums. 2. Aufl. besorgt von E. Zeller. 2ᵉ part. Gr. in-8°. Leipzig (Fues). 8 fr.

Bibliothek (deutsche). Sammlung seltener Schriften der ælteren deutschen Nationalliteratur. Herausgegeben und mit Erlæuterungen versehen von H. Kurz. Vol. 8 et 9. In-8°. Leipzig (Weber). 16 fr.
Contient : Johann Fischart's sæmmtliche Dichtungen. Pars I et II.

Bunsen (C. C. J.). Vollstændiges Bibelwerk für die Gemeinde. 15ᵉ et 16ᵉ part. Gr. in-8°. Leipzig (Brockhaus). 8 fr.

Canones et decreta sacrosancti œcumenici et generalis concilii Tridentini sub Paulo III, Julio III et Pio IV, pontificibus maximis. Cum patrum subscriptionibus. Gr. in-8°. Wien (Sartori). 2 fr. 75

Chassant (A.). Paléographie des chartes et des manuscrits du XIᵉ au XVIIᵉ siècle. 6ᵉ édit. 10 planches in-4°. In-8°. Paris (Aubry).

Corpus inscriptionum Rhenanarum consilio et auctoritate societatis antiquariorum Rhenanæ edidit G. Brambach. Gr. in-4°. Elberfeld (Friderichs). 48 fr.

Crousaz (A. von). Die Organisationen des brandenburgischen und preussischen Heeres von 1640-1865. 2ᵉ partie, 1ᵉ livr. 1840-1865. Anclam (Dietze). 4 fr. 75

ΕΡΜΗΣ ΛΟΓΙΟΣ, Σύγγραμμα φιλολογικὸν περιοδικὸν τετράκις τοῦ ἔτους ἐκτιθέμενον ὑπὸ Κ. Σ. Κόντου. Τόμ. Ἀ—Τεῦχ. Ἀ. Gr. in-8°. Ἐν Λουγδούνῳ τῶν Βατάβων. (Τύποις Ε. Ι. Βρίλλιου.) 5 fr. 20

Ewald (H.). Die Dichter des alten Bundes. Part. 2 et 3. Gr. in-8°. Gœttingen (Vandenhœck und Ruprecht). 13 fr. 35
Contient : II. Die Salomonischen Schriften. 2ᵉ édit. — III. Das Buch Job. 2ᵉ édition.

Fontes rerum austriacarum. Oesterreichische Geschichtsquellen. Herausgegeben von der historischen Commission der k. Akademie der Wissenschaften in Wien. 2ᵉ partie. Diplomataria et acta. Vol. 25. In-8°. Wien (Gerold's Sohn). 7 fr.

Frankel (Z.). Hodegetik in die Mischna. Zusætze und Register zu : Einleitung in die Mischna. Text hebraïsch. Gr. in-8°. Leipzig (Hunger). 1 fr. 60

Franklin (O.). Das Reichsgericht im Mittelalter. Geschichte- Verfassung- Verfahren- Rechtsprechung. Vol. I. Geschichte. Gr. in-8°. Weimar (Bœhlau). 8 fr.

Gatschet (A.). Ortsetymologische Forschungen als Beitræge zu einer Toponomastik der Schweiz. Liv. 4. Gr. in-8°. Bern (Haller). 1 fr. 60

Gildemeister (J.). Ueber die an der kœnigl. preussischen Universitæt Bonn entdeckten neuen Fragmente des Macarius, gr. in-8°. Leipzig (Brockhaus). 45 c.

Grotius. Le Droit de la guerre et de la paix ; divisé en trois livres où sont expliqués le droit de la nature et des gens et les principaux points du droit public. Nouvelle traduction par Pradier-Fodéré. 3 vol. gr. in-18. Paris. (Guillaumin et Cᵉ). 15 fr.

Hennes (J.-H.). Geschichte der Erzbischœfe von Mainz. Nebst der politisch. und militærischen Geschichte der Stadt.

2ᵉ éd. gr. in-16. Mainz (Kirchheim). 2 fr. 50

Henkel (W.). Ilias und Odyssee und ihre Uebersetzer in England. Von Chapman bis auf Lord Derby. Gr. in-8ᵉ. Hersfeld (Maier). 1 fr. 35

Horace, Satires, épîtres, art poétique. Trad. en vers français, avec le texte latin en regard, notices et notes, par A. Dethou. T. I. Satires. In-8ᵉ. Marseille (Camoin).

Hübner (E.). Relief eines rœmischen Kriegers im Museum zu Berlin. Berlin (Hertz). 2 fr.

Jacut's geographisches Wœrterbuch aus den Handschriften zu Berlin, St. Petersburg und Paris auf Kosten der deutschen morgenlænd. Gesellschaft herausgegeben von Wüstenfeld. Vol. I, part. 2. Gr. in-8ᵉ. Leipzig (Brockhaus). 22 fr.

Kamil (the) of El-Mubarrad, edited for the german oriental society from the mss. of Leyden, St. Petersburg, Cambridge and Berlin, by W. Wright. Part. III, gr. in-4ᵉ. Leipzig (Brockhaus). 8 fr.

Kvicala (J.). Euripideische Studien. Gr. in-8ᵉ. Wien (Gerold's Sohn). 2 fr. 15

Lassen (C.). Indische Alterthumskunde. 2ᵉ éd. Vol. I. gr. in-8ᵉ. Leipzig (Kittler). 24 fr.

Leben und ausgewæhlte Schriften der Væter und Begründer der lutherischen Kirche. Herausgegeben von Hartmann, Lehnerdt, Schmidt. 4ᵉ partie gr. in-8ᵉ. Elberfeld (Friderichs). 8 fr.

Mémoires et Correspondance du roi Jérôme et de la reine Catherine. T. VI. In-8ᵉ. Paris (Dentu).

Mémoires de Linguet et de Latude, suivis de documents divers sur la Bastille et de fragments concernant la captivité du baron de Trenck. Avec avant-propos et notes par M. Barrière. In-18 jésus. Paris (Firmin Didot frères, fils et Cᵉ).

Mithoff (H.-W.-H.). Mittelalterliche Künstler und Werkmeister Niedersachsens und Westfalens lexicalisch dargestellt. Gr. in-8ᵉ. Hannover (Helwing). 5 fr. 35

Monumenta Boica. Edidit academia scientiarum Boica. Vol. 38. Et. s. t. : Monumentorum Boicorum collectio nova. Vol. XI, in-4ᵉ. München (Franz). 6 fr.

Perez (A.). L'art de gouverner. Discours adressé à Philippe III. Publié pour la première fois en espagnol et en français; suivi d'une étude sur la consultation de Melchior Cano à Philippe II, par J.-M. Guardia. In-8ᵉ. Paris (Plon).

Pijnappel (Gz.-J.) Maleische Spraakkunst. Gr. in-8ᵉ. 's Gravenhage (M. Nijhoff). 4 fr. 15

Plœtz (C.). Manuel de la littérature française des XVIIᵉ XVIIIᵉ et XIXᵉ siècles. 2ᵉ édit. revue et augmentée. Gr. in-8ᵉ. Berlin (Herbig). 5 fr. 35

Prantl (E). Geschichte der Logik im Abendlande. Vol. III, gr. in-8ᵉ. Leipzig (Hirzel). 10 fr. 75

Rabe (T.). Aus dem heiligen Lande. Original-aufnahmen auf Stein gezeichnet und in Farben ausgeführt. Mit Einleitung und Erlæuterungen von Tischendorf. 1ʳᵉ liv. Imp. fol. Berlin (Schlawitz). 24 fr.

Réaux (E.). Histoire de Maule et de ses environs, Aulnay, Bazemont, Herbeville, Mareil, Montainville. In-18 jésus. Meulan (Masson).

Reifferscheid (A.). Bibliotheca patrum latinorum italica. III. Die rœmischen Bibliotheken. II. In-8ᵉ. Wien (Gerold's Sohn). 80 c.

Roland (Mᵐᵉ). Lettres, en partie inédites, de Mᵐᵉ Roland, aux demoiselles Cannet, suivies des lettres à Bosc, Servan, Lanthenas, Robespierre, etc., et de documents inédits, avec introduction et des notes, par C.-A. Dauban. 2 vol. in-8ᵉ. Paris (Plon).

Sandret (L.). L'ancienne Église de France, ou état des archevêchés et évêchés de France avant la constitution civile du clergé de 1790, contenant des notices sur les provinces ecclésiastiques, les diocèses et les monastères, etc. Sommaire et complément de la Gallia Christiana. Province ecclésiastique de Rouen. 1ʳᵉ et 2ᵉ livraison. In-8ᵉ. Paris (Dumoulin).

Shakespeare's Gedichte. Deutsch von K. Simrock. In-8ᵉ. Stuttgart (Cotta). 7 fr. 20

Terrier-Poncel (M.-A.). Du langage; essai sur la nature et l'étude des mots et des langues. Gr. in-8ᵉ. Paris (Franck). 5 f.

Tobler (J.-R.). Das Evangelium Johannis nach dem Grundtext getreu wiedergegeben. Schaffhausen (Brodtmann). 1 fr.

Weber (A.). Ueber ein Fragment der Bhagavatî. Ein Beitrag zur Kenntniss der heil. Sprache und Literatur der Jaina. Part. 1. Von der Sprache der Bhagavatî. Avec 2 pl. gr. in-4ᵉ. Berlin (Dümmler). 5 fr. 10

Nous croyons être agréable aux lecteurs de la *Revue critique*, en leur faisant lire la traduction de l'article par lequel le *Literarisches Centralblatt* a salué l'entrée de la *Revue* dans sa seconde année. Ce jugement emprunte tout son prix à l'autorité incontestée dont jouit en Allemagne la feuille dirigée par M. Zarncke : aucune approbation n'est mieux faite pour encourager l'éditeur aussi bien que la Rédaction.

F. VIEWEG.

« Notre sœur et amie de l'autre côté du Rhin, la *Revue critique*, sur laquelle nous avons déjà attiré plus d'une fois l'attention de nos lecteurs, a accompli son *année d'épreuve* de la façon la plus heureuse, et entre dans la seconde année de son existence avec une nouvelle confiance. Nous ne voulons pas négliger de lui envoyer nos félicitations pour cet événement, et de lui répéter l'assurance de la très-légitime et très-sympathique considération qu'elle s'est acquise auprès de nous et auprès de tous ceux qui ont suivi ses progrès, par la solidité du fond, l'habileté et le bon goût de la forme qui distinguent ses articles. A cette valeur intrinsèque répond maintenant un embellissement extérieur; le papier est devenu meilleur, et les nouveaux caractères méritent par leur élégance toute notre approbation. La rédaction a eu aussi ses étrennes : l'éditeur a mis à sa disposition la feuille tout entière (deux pages de plus qu'auparavant), et consacre à ses annonces et à la bibliographie une couverture blanche, qui, elle-même élégamment disposée, accompagnera dorénavant chaque numéro.

» La nouvelle année fournit à la Rédaction l'occasion de s'adresser en quelques mots à ses lecteurs, de jeter sur les résultats de l'année précédente un coup-d'œil de satisfaction, et de se défendre contre quelques reproches qui lui ont été faits. On sent bien qu'une feuille du caractère de la *Revue critique* était pour les Français quelque chose de tout nouveau, et on comprend qu'ils ne s'y habituent pas immédiatement et sans résistance : mais la Rédaction sait défendre ses principes contre toutes les objections avec autant d'habileté que de dignité et de force. Un passage nous humilie, nous Allemands. La Rédaction semble croire que des objections comme celles qui lui ont été faites en France ne peuvent plus se produire en Allemagne; elle dit de la critique comme elle l'entend : « Elle est » journellement appliquée dans les périodiques d'Allemagne et d'Angleterre; » nous croyons qu'elle ne sera pas déplacée en France. » Elle propose ainsi, en quelque sorte, le public allemand pour modèle à ses compatriotes... Ce passage, nous le répétons, a fait naître en nous le pénible sentiment d'un souhait encore inexaucé, plutôt que le plaisir que donne un éloge mérité. La Rédaction d'une feuille critique allemande aurait, hélas! aussi toute espèce de raison de faire imprimer périodiquement en tête de ses numéros les paroles que la *Revue critique* adresse à ses lecteurs : « On a trouvé nos appréciations en général trop sévères. » Disons-le tout d'abord; nous n'avons pas fondé un nouveau périodique pour » nous rendre agréables aux auteurs, ni pour faire des réclames aux libraires. » A ceux qui considèrent l'éloge comme la partie essentielle d'un compte-rendu, » nous n'avons rien à dire, si ce n'est que la *Revue critique* n'est pas leur fait. »

» Comme par le passé, la *Revue critique* consacre à la littérature allemande une attention particulière; et c'est déjà une raison pour que nous la recommandions de nouveau à nos lecteurs. Nous donnerons désormais régulièrement le sommaire de chaque numéro. »

(*Liter. Centralblatt*, 1867, nº 5.)

N° 6 Deuxième année 9 Février 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abel (Ch.). Le Dit des trois morts et des trois vifs dans le département de la Moselle. In-8°. Metz (Rousseau-Pallez).

Andresen (A.). Albert Christoph Reindel. Katalog seiner Kupferstiche. Gr. in-8°. Leipzig (Weigel). 2 fr. 50

Anzeiger, neuer, für Bibliographie und Bibliothekwissenschaft. Herausgegeben van J. Petzholdt. 1867. 1re livraison. Gr. in-8°. Dresden (Schonfeld). Abonnement pour l'année, 12 livraisons, 10 fr. 75

Baur (F.-C.). Vorlesungen über christliche Dogmengeschichte. Vol. II, gr. in-8°. Leipzig (Fues). 10 fr. 75

Belin (M.). Encore quelques mots sur l'instruction publique en Orient. In-8°. Paris (Challamel aîné). 50 c.

Bellecombe (A. de). Histoire universelle. 2e partie. Histoire générale, politique, religieuse et militaire. T. II. In-8°. Paris (Furne et Ce). 5 fr.

Belot (E.) Histoire des chevaliers romains considérée dans ses rapports avec les différentes constitutions de Rome depuis le temps des rois jusqu'au temps des Gracques. Gr. in-8°. Paris (Durand).

Benvignat (M.). Recherches sur l'authenticité d'un livre de croquis attribué par Wicar à Michel-Ange Buonarotti. In-8°. Lille (Danel).

Biblia hebraica ad optimas editiones imprimis Everardi van der Hooght accurate recensa et expressa. Curavit argumentique notationem et indices nec non clavem masorethicam addidit C. G. G. Theile. Editio stereot. III. Gr. in-8°. Leipzig (Tauchnitz). 8 fr.

Billot (F.). Jacquemin Jean-Louis d'Arles, sa famille et ses œuvres. In-8°. Aix (Makaire).

Bougouin (Ch.) La forteresse de Pirmil. In-8°. Nantes (Mellinet).

Capefigue (M.). Sainte Marie-Marguerite Al-Coq et les congrégations du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, l'Immaculée Conception. In-12. Paris (Amyot).

Carnot (H.). La Révolution française, résumé historique. 1re partie, 1789-1792. Période de création. In-32. Paris (Pagnerre). 60 c.

Chefs-d'œuvre de l'art antique, architecture, peinture, statues, bas-reliefs, bronzes, mosaïques, vases, médailles, camées, etc., tirés principalement du musée royal de Naples, dessinés et gravés par les principaux artistes italiens; mis en ordre avec texte suivi d'une histoire de ce musée et des dernières fouilles de Pompéii, par H. Fèvre. 1re série. Monuments de la vie des anciens, texte par M. Robiou. T. 1. In-4°. Paris (Lévy).

Cohn (T.). Die Moses-Gruppe von Rauch. Eine judisch-wissenschaftliche Kunststudie. Mit dem Bilde der, Moses-Gruppe. Gr. in-8°. Leipzig (Leiner). 1 fr.

Corblet (J.). Notice sur une inscription du XIe siècle, provenant de l'abbaye de Corbie. In-8°. Paris (Putois-Cretté).

Cornut (l'abbé). Causeries historiques sur le Velay. Quelques scènes de la Révolution de 1793 dans le département de la Haute-Loire. T. II. In-12. Le Puy (Marchessou). 2 fr.

Corpus reformatorum. Vol. XXXIII, gr. in-4°. Braunschweig (Schwetschke et fils). 16 fr.

Contient : J. Calvini opera quæ supersunt omnia. Ediderunt Baum, Cunitz, Reuss. Vol. V.

Delpon (J.). Essai sur l'origine des monuments cyclopéens dans les Gaules. In-8°. Toulouse (Rives et Faget). 2 fr. 50

Dupré (A.). Notice sur la paroisse de la Chaussée-Saint-Victor-les-Blois, composée sur des pièces la plupart inédites. In-8°. Blois (Lecesne).

Fauché (S.). Notice sur le bourg, l'église d'Uzeste et le tombeau de Clément V, qu'elle renferme. In-8°. Bordeaux (Gounouilhou).

Fichte (J.-H.). Die Seelenfortdauer und

die Weltstellung des Menschen. Eine anthropologische Untersuchung und ein Beitrag zur Religions-Philosophie wie zu einer Philosophie der Geschichte. Gr. in-8°. Leipzig (Brockhaus). 10 fr. 75

Fœrster (E.). Monuments d'architecture, de sculpture et de peinture de l'Allemagne depuis l'établissement du christianisme jusqu'aux temps modernes. Texte traduit en français par W. et E. de Suckau. In-8°. Paris (Morel).

Friedlænder (L.). Mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins. Traduction libre faite sur le texte de la 2e édition allemande, avec les considérations générales et des remarques par Ch. Vogel. T. II. In-8°. Paris (Reinwald). 7 fr.

Gerbert. Œuvres de Gerbert, pape sous le nom de Sylvestre II, collationnées sur les manuscrits, précédées de sa biographie, suivies de notes critiques et historiques par A. Olleris. In-4°. Paris. (Dumoulin).

Histoire littéraire de la France; par les religieux de la congrégation de Saint-Maur. Nouvelle édition, conforme à la précédente et revue par M. P. Paris. T. 5, comprenant la suite du IXe siècle de l'Eglise jusqu'à la fin. In-4°. Paris (Palmé).

Jal (A.). Dictionnaire de biographie et d'histoire, errata et supplément pour tous les dictionnaires historiques, d'après des documents authentiques inédits. Gr. in-8° à 2 col. Paris (Plon). 20 fr.

Kaulbach (W. v.). Gœthe-Gallerie. 1re partie. Gœthe's Frauengestatten. Mit erlæut. Text von F. Spielhagen. Edition n° IV. Gr. in-4°. München (Bruckmann). Relié 80 fr.

Légendes albigeoises; par L. de C. L. In-8°. Toulouse (Chauvin).

Logique (la), ou l'art de penser, par MM. de Port-Royal. Nouvelle édition par L. Barré. In-12. Paris (Delalain et fils). 2 fr. 50

Morey (l'abbé). Notice sur Baudoncourt. In-8°. Besançon (Jacquin).

Müller (F.). Lohengrin und die Gral-und Schwan-Sage. Ein Skizzenbild auf Grundder Wort und Tondichtung R. Wagner's. Gr. in-8°. München (Kaiser). 12 fr.

Nisard (T.). Hucbald, moine de Saint-Amand-en-Pevèle. In-8° à 2 col. Paris (Repos).

Novum Testamentum græce et latine. In antiquis testibus textum versionis vulgatæ latinæ indagavit lectionesque variantes Stephani et Griesbachii, notavit V. S. venerabili Jager in concilium adhibito C. Tischendorf. Gr. in-8° à 2 col. Paris (Didot frères, fils et Cie).

Quenault (L.). Antiquités romaines et gauloises, découvertes dans l'arrondissement de Coutances. Médailles et monnaies romaines ou gauloises, monnaies et médailles du moyen-âge. In-8°. Coutances (Daireaux).

Quicherat (J.). Le pilum de l'infanterie romaine. In-8°. Paris (Lahure).

Rafael Santi. Eine in chronolog. Anschauung gehaltene Auswahl seiner bedeutedsten Werke seit seinem Austritte aus Perugino's Schule bis zu seinem Tode. Nach den Originalen gezeichnet von Koch. 1re série, 1re liv. gr. in-fol. Cassel (Kay). 24 fr.

Schauer (L.). Marie-Thérèse d'Autriche et Frédéric II. Événements militaires de 1740 à 1763, suivis d'anecdotes historiques sur la Prusse. In-18 jésus. Paris (Amyot).

Scherer (W.). Leben Willirams Abtes von Ebersberg in Bayern. Beitrag zur Geschichte des XI. Jahrhunderts. Wien (Gerold's Sohn). 2 fr. 15

Sénèque. Œuvres complètes; avec la traduction française de la collection Panckoucke. Nouvelle édition, très-soigneusement revue par M. Charpentier. T. I. In-18 jésus. Paris (Garnier frères). 3 f. 50

Tardif (J.). Monuments historiques, cartons des rois. In-4° à deux col. Paris (Claye) avec atlas de 15 pl. 50 fr.

Tholuck's (A.). Werke. Vol. IX. Gr. in-8°. Gotha (F.-A. Perthes). 6 fr. 50

Contenu : Vermischte Schriften. 2e éd. — Die Propheten und ihre Weissagungen. 2e éd.

Tischendorf (C.). De la date de nos évangiles, ou Réponse à cette question : Quand est-ce que nos évangiles ont été composés? 2e édition. In-12. Toulouse (Lagarde). 90 c.

Véron-Réville. Le Régime Colonger en Alsace, d'après les derniers documents. In-8°. Metz (Rousseau-Pallez).

Wanner (M.). Das allemannische Todtenfest bei Schleitheim und die dortige rœmische Niederlassung. Gr. in-4°. Schaffhausen (Brodtmann). 6 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 7 Deuxième année 16 Février 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ampère (J. J.). L'empire romain à Rome. Tomes I et II. In-8°. 908 p. Paris (Lib. nouvelle). 7 fr. 50 le vol.

Anderson (J.-G.-L.). Geschichte der deutschen Ordens-Commende Griefstedt. Gr. in-8°, 442 p. Erfurt (Neumann). 6 f. 75

Ardschi-Bordschi. Mongolische Mæhrchen. Erzæhlung aus der Sammlung Ardschi-Bordschi. Ein Seitenstück zum Gottesgericht in Tristan und Isolde. Mongolisch und deutsch nebst dem Bruchstück aus Tristan und Isolde herausgegeben von B. Jülg. Gr. in-8°, 37 p. Innsbruck (Wagner). 3 fr.

Armana prouvençau per lou bel an de Diou 1867, adouba et publica de la main di felibre, etc. In-8°. 112 p. Avignon (Roumanille).

Asselin (G.). Notice historique et statistique sur Prémont. In-12. 106 p. Saint-Quentin (Moureau).

Bidermann (H.-J.). Geschichte der œsterreichischen Gesammt-Staats-Idee 1526-1804. 1re partie 1526-1705. Gr. in-8°, 174 p. Innsbruck (Wagner). 5 fr. 35

Billuart (F. C. R.). Summa sancti Thomæ hodiernis academiarum moribus accomodata. Editio nova optimæ auctoris simillima a mendis vero vindicata notisque illustrata cum indicibus locupletissimis rerum scilicet et Scripturæ sacræ, sub. J. B. J. Lequette. T. I. In-4° à 2 col. 581 p. Arras (Brunet).

Blætter, historisch-politische, für das katholische Deutschland, redigirt von Edm. Jœrg und Frz. Binder. Jahrgang 1867. 24 livrs. Gr. in-8°. München (Literar.-artistiche Anstatt). 28 fr. 70

Bonaventuræ S. Cardinalis. Ex ordine minorum, episcopi albanensis, eximii Ecclesiæ doctoris, opera omnia, Sixti V, pontificis maximi jussu diligentissime emendata accedit sancti doctoris vita, una cum diatriba historico-chronologico-critica. Editio accurate recognita. A. C. Peltier. T. IX. Gr. in-8° à 2 col. 695 p. Paris (Vivès).

Bulle (C.). De Pindari sapientia. Dissertatio philologica. Gr. in-8°, 60 p. Bonn (Cohen et Sohn). 1 fr. 35

Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque communale de Perpignan, dressé par A. Fourquet. In-8°. 472 p. Perpignan (Alzine).

Chrysostôme (Saint Jean). Œuvres complètes d'après toutes les éditions faites jusqu'à ce jour. Nouvelle traduction française par l'abbé J. Bareille. Texte grec en regard. T. VI. Gr. in-8° à 2 col. 604 p. Paris (Vivès).

L'ouvrage formera 26 vol., papier vergé à la colle animale. 400 fr.

Coy (P.). L'Esprit du catholicisme, étude sur les premiers siècles de l'église chrétienne. 1re partie. In-8°. 97 p. Paris (lib. de la Suisse romande).

Dœllinger (J.-J.-I. v.). Die Universitæten sonst und jetzt. 2e éd. Gr. in-8°, 58 p. München (Manz). 1 fr.

Dureau (A.). Notes bibliographiques pour servir à l'étude de l'histoire et de l'archéologie. 1re année, 1863. In-18 jésus. 276 p. Paris (lib. Joubert). 3 fr.

Eberhard (A.). Verbesserungsvorschlæge zum Text des Babrios. Gr. in-8°, 16 p. Berlin (Calvary et Ce). 2 fr. 75

Fisquet (M.-H.). La France pontificale, histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours. In-8°. Paris (Repos). 5 fr.

Goizet et Burtal. Dictionnaire universel du théâtre en France et du théâtre français à l'étranger, alphabétique, biographique et bibliographique, depuis l'origine du théâtre jusqu'à nos jours; avec biographies de tous les auteurs et des principaux artistes de toutes les époques.

1[re] et 2[e] livraisons. *Gr.* in-8° à 2 col. 32 p. Paris (toutes les lib.).

L'ouvrage complet : 60 fr. — La livraison : 50 cent. L'ouvrage comprendra plus de 150 livraisons.

Graesse (J.-G.-Th.). Trésor de livres rares et précieux ou nouveau dictionnaire bibliographique. Livr. 37. Gr. in-4°. Dresden (Kuntze). 5 fr.

Hœrmann (L. v.). Untersuchungen über die homerische Frage. 1 liv. Die einheitlichen Elemente des ersten Gesanges der Ilias. Gr. in-8°, 83 p. Innsbruck (Wagner). 2 fr.

Homeyer (G.). Ueber die Formel « der Minne und des Rechts eines Andern mæchtig sein. » Gr. in-4°, 28 p. Berlin (Dümmler's Verlag). 1 fr. 35

— Das Friedeguť in den Fehden des deutschen Mittelalters. Gr. in-4°. Ebendaselbst. 1 fr. 35

Ibn-al-Awam. Le livre de l'agriculture d'Ibn-al-Awam. Traduit de l'arabe par J.-J. Clément-Mullet. T. 2. 1[re] partie. In-8°. Paris (libr. A. Franck).

Les Pastorales de Longus, ou Daphnis et Chloé. Traduction par Amyot, revue et complétée par Courrier. Nouvelle édition. In-16. Paris (Picard). 2 fr.

Littré (E.). Auguste Comte et Stuart Mill. Suivi de Stuart Mill et la philosophie positive, par G. Wyrouboff. In-8°. Paris (Germer Baillère).

Müller (I.-E.-P). Obervationes criticæ in Æschyli Chœphoros. Gr. in-8°, 31 p. Erlangen (Deichert). 80 c.

Nake (B.). De Planci et Ciceronis epistulis. In-4°, 40 p. Berlin (Calvary et C[e]). 2 fr. 15

Nisard (Ch.). Des chansons populaires chez les anciens et chez les Français; essai historique, suivi d'une étude sur la chanson de rues contemporaines. 2 vol. In-18 jésus. Paris (Dentu). 10 fr.

OEuvres de Jean sire de Joinville, comprenant : l'Histoire de saint Louis, le Crédo et la Lettre à Louis X; avec un texte rapproché du français moderne mis en regard du texte original, par M. N. de Wailly. Gr. in-8°. Paris (A. Le Clere et C[e]).

Officia propria ss. patronorum regni Poloniæ et Sueciæ. Gr. in-16, 268 p. Regensburg (Pustet). 4 fr.

Osterwald (K.-W.). Griechische Sagen als Vorschule zum Studium der Tragiker für die Jugend bearbeitet. 1[re] part. 1[er] vol. Gr. in-8°, 113 p. Mühlhausen (Heinrichshofen). 1 fr. 60

Contenu : Sophokleserzæhlungen. 1 v. Philokletes auf Lemnos. Der rasende Ajas.

Perrot (G.). De Galatia provincia romana, thesim proponebat Facultati litterarum parisiensi. In-8°. 184 p. Paris (Thorin).

Plath (J.-H.). Confucius und seiner Schüler Leben und Lehren. I. Historische Einleitung. Nach chinesischen Quellen. Gr. in-4°, 106 p. München (Franz). 4 fr. 80

Rohling (A.). Ueber den Jehovaengel des alten Testaments. Gr. in-8°. Münster (Theissing). 1 fr. 35

Roland (M[me]). Lettres choisies, annotées par C. A. Dauban. In-18 jésus. Paris (Plon).

Saint-Marc Girardin. La Fontaine et les Fabulistes. 2 vol. in-8°. Paris (Michel Lévy frères). 15 fr.

Schœppner (A.). Sagenbuch der bayerischen Lande. Aus dem Munde des Volkes, der Chronik und der Dichter. Édit. popul. 3 vol. Gr. in-8°. München (Rieger). 14 fr. 30

Schuchardt (O.). Nikomachos. Eine archæologische Studie. Avec 1 planche. Weimar (Bœhlau). 1 fr. 35

Sévigné (M[me] de). Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis, recueillies et annotées par M. Mommerqué. Nouvelle édition, revue sur les autographes, les copies les plus authentiques et les plus anciennes impressions, etc. Tome 13 et 14. In-8°. Paris (Hachette et C[ie]). 15 fr.

Winer (G.-B.). Grammatik des neutestamentlichen Sprachidioms. Als sichere Grundlage der neutestamentlichen Exegese bearbeitet. 7° édit. Gr. in-8°. Leipzig (Vogel). 9 fr.

Zeitschrift für ægyptische Sprache und Alterthumskunde herausgegeben v. Prof. Lepsius unter Mitwirkung von D[r] H. Brugsch. Jahrgang 1867. 12 Nummern (à 1-1 1/2 feuille). Mit Beilagen und Abbildungen. Haut in-4°. Leipzig (Heinrich's Verlag. 20 fr.

Zirngiebl (E.). F. H. Jacobi's Leben, Dichten und Denken. Ein Beitrag zur Geschichte der deutschen Literatur und Philosophie. Mit dem lithogr. Bildnisse Jacobi's. Gr. in-8°, 367 p. Wien (Braumüller). 10 fr. 75

OEuvres complètes de Théophile, revues, annotées et précédées d'une Notice biographique par M. Alleaume, 2 vol. 10 fr.

Œuvres complètes de Saint-Amant. Nouvelle édition, revue et annotée par Ch. L. Livet. 2 vol. 10 fr.

Œuvres choisies de Senecé. Nouvelle édition, publiée par MM. Emile Chasles et P. A. Cap. 1 vol. 5 fr.

Œuvres posthumes de Senecé, publiées par MM. Emile Chasles et P. A. Cap. 1 vol. 5 fr.

Œuvres de Chapelle et de Bachaumont, publiées par M. T. de Latour. 1 vol. 4 fr.

Ancien Théâtre françois, ou Collection des ouvrages dramatiques les plus remarquables depuis les Mystères jusqu'à Corneille, publiés avec des notices et éclaircissements. 10 vol. 50 fr.

Histoire de la vie et des ouvrages de Corneille, par M. J. Taschereau. 1 vol. 5 fr.

OEuvres complètes de Pierre Corneille, revues et annotées par M. J. Taschereau. Tomes I et II. Chaque volume. 5 fr.

Mélusine, par Jehan d'Arras. Nouvelle édition, publiée par M. Ch. Brunet. 1 vol. 5 fr.

Le Roman de Jehan de Paris. Nouvelle édition, revue et annotée par M. Emile Mabille. 1 vol. 3 fr.

Le Roman comique, par Scarron, revu et annoté par M. Victor Fournel. 2 vol. 10 fr.

Histoire amoureuse des Gaules, par Bussy-Rabutin, revue et annotée par M. Paul Boiteau; suivie des Romans historico-satiriques du XVII[e] siècle, recueillis et annotés par M. C. L. Livet. Tomes I-III. 15 fr.

Six mois de la vie d'un jeune homme (1797), par Viollet-le-Duc. 1 vol. 4 fr.

Les Aventures de don Juan de Vargas, racontées par lui-même, traduites de l'espagnol par Charles Navarin. 1 vol. 3 fr.

Nouvelles françoises en prose du XIII[e] siècle, avec notice et notes par MM. Moland et Ch. d'Héricault, 1 vol. 5 fr.

Nouvelles françoises en prose du XIV[e] siècle, par les mêmes. 1 v. 5 fr.

Le Violier des Histoires romaines, ancienne traduction françoise des **Gesta Romanorum,** revue et annotée par M. G. Brunet, 1 vol. 5 fr.

Les Facétieuses Nuits de Straparole, traduites par Jean Louveau et Pierre de Larivey. 2 vol. 10 fr.

Hitopadésa, ou l'Instruction utile, recueil d'Apologues et de Contes, traduits du sanscrit par M. Ed. Lancereau. 1 vol. 5 fr.

Morlini Novellæ, Fabulæ et Comœdia. 1 vol. 5 fr.

Les Quinze joyes de mariage. 2[e] édition. 1 vol. 3 fr.

Les Évangiles des Quenouilles. 1 vol. Prix. 3 fr.

OEuvres complètes de Rabelais, seule édition conforme aux derniers textes revus par l'auteur, avec des variantes des anciennes éditions, des notes et un glossaire. Tome I. 5 fr.

La nouvelle Fabrique des excellents traits de vérité, par Philippe d'Alcrippe, sieur de Neri en Verbos. 1 vol. 4 fr.

OEuvres complètes de Tabarin, par M. G. Aventin. 2 vol. 10 fr.

Les Caquets de l'Accouchée. Nouvelle édition, revue sur les pièces originales et annotée par M. Edouard Fournier, avec une Introduction par M. Le Roux de Lincy. 1 vol. Prix. 5 fr.

Le Dictionnaire des Précieuses, par le sieur de Somaize. Nouvelle édition, augmentée de divers opuscules relatifs aux Précieuses, et d'une clef historique et anecdotique, par M. C. L. Livet. 2 vol. 10 fr.

OEuvres de Bonaventure des Périers, revues et annotées par M. Louis Lacour. 2 vol. 10 fr.

Relations des trois ambassades du comte de Carlisle, de la part de Charles II, en Russie, en Suède et en Danemark. Nouvelle édition, avec préface, notes et glossaire, par le prince Augustin Galitzin. 1 vol. 5 fr.

Histoire du Pérou, par le P. Anello Oliva, traduite de l'espagnol sur le manuscrit inédit par M. H. Ternaux-Compans. 1 vol. 3 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 8 Deuxième année 23 Février 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Anderson (J.-C.). The Roman City of Uriconium at Wroxeter, Salop : illustrative of the History and Social Life of our Romano-British Forefathers. With numerous cuts drawn on Wood, from the actual objects, by the author. In-8°, 150 p. cart. London (J.-R. Smith). 15 fr. 60

Assing (L.). Piero Cironi. Ein Beitrag zur Geschichte der Revolution in Italien. In-8°, 332 p. Leipzig (Matthes). 6 fr.

Bianchi (P.-J.). Documenta historiæ Forojuliensis sæculi XIII et XIV ab anno 1300 ad 1333 summatium regesta. Suite. Gr. in-8°, 48 p. Wien (Gerold's Sohn). 80 c.

Book (the) of the Sonnet. Edited by Leigh Hunt and S. Adams Lee. 2 vols. In-8°, 680 p. cart. London (Low). 22 fr. 50

Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg. Tome XI, 36 feuilles. Gr. in-4°. Leipzig (Voss). 12 f.

Chrysander (F.-G.). G. F. Hændel. Tome III. 1re partie. Gr. in-8°, 224 p. Leipzig (Breitkopf et Hærtel). 4 fr. 80

Dœhle (W.). De Demosthenis Philippicarum orationum prima. Gr. in-8°. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 50

Du Chaillu (P.-B.). A Journey to Ashango Land, and Further Penetration into Equatorial Africa. In-8°, 518 p. cart. London (Murray). 26 fr. 25

Epictetus Works of Consisting of his Discourses in Four Books, the Encheridion and Fragments, a Translation from the Greek, based on that of Elizabeth Carter by T. W. Higginson. In-8°. London (Low). 13 fr. 10

Europa. Chronik der gebildeten Welt. Redigirt von F. Steger. Jahrg. 1867. 52 numéros. Gr. in-4°. Leipzig (Keil). Le trimestre 8 fr.

Globus. Illustrirte Zeitschrift für Lænder- und Vœlkerkunde mit besonderer Berücksichtigung der Anthropologie und Ethnologie. Herausgegeben von K. Andree. Tome XI en 12 livraisons. Gr. in-4°. Braunschweig (Vieweg et fils). 12 fr.

Goidilica, or Notes on the Gaelic Manuscripts preserved at Turin, Milan, Berne, Leyden, the Monastery of S. Paul, Carinthia, and Cambridge, with Eight Hymns from the Liber Hymnorum, and the Old Irish Notes in the Book of Armagh. Edited by W. S. In-8°, 116 p. 1866. Calcutta.

Goldschmidt (J.). De Judæorum apud Romanos conditione. Gr. in-8°, 32 p. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 50

Hagenbach (K.-R.). Lehrbuch der Dogmengeschichte. 5e édition. Gr. in-8°, 768 p. Leipzig (Hirzel). 12 fr.

Harrisse (H.). Bibliotheca Americana Vetustissima (1492 to 1551). Royal 8°, 519 p. New-York (London, Trübner). 130 fr.

Heinrici (G.). Alexandri Vineti sententiæ de individuo, societate, civitate, ecclesia. Gr. in-8°, 41 p. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 50

Heyne (G.). De Aristotelis casu et contingenti. Gr. in-8°, 32 p. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 50

Holzmann (M.). De comparationis quæ dicuntur in græca et latina lingua particulis. Gr. in-8°, 39 p. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 50

Hub (J.). Die deutsche komische und humoristische Dichtung seit Beginn des 16. Jahrhunderts bis auf unsere Zeit. Auswahl aus den Quellen. Tome III, 2e partie. Gr. in-8°, 449 p. München (Weydner). Complet. 23 fr. 20

Japanese Lyrical Odes. Translated by F. V. Deckins. In-8°, cart. London (Smith et Ce). 13 fr. 10

Keilii (H.). De Plinii epistulis emendandis disputatio. 2 Partes. Gr. in-4°, 46 p. Berlin (Calvary et Ce). 2 fr. 50

Kekulé (R.). Hebe. Eine archæologische Abhandlung. Mit 5 Tafeln in Steindruck.

Gr. in-8°, 76 p. Leipzig (Engelmann). 6 f.

Kersten (O.). Ueber Colonisation in Ost-Afrika. Mit Hervorhebung ihrer Wichtigkeit für Deutschland und besonders für Œsterreich. In-8°, 37 p. Wien (Hilberg). 1 fr. 60

Kiepert (H.). Special-Karte von West-Deutschland in 2 Blættern. 2° édition. Echelle 1 : 666,666. Lith. und color. Gr. fol. en carton. Berlin (D. Reimer). 3 fr. 20

Kiepert (H.). Vœlker- und Sprachenkarte von Deutschland und den Nachbarlændern im Jahre 1866. Echelle 1 : 300,000. Chromolith. gr. fol. En carton. Berlin (D. Reimer). 1 fr. 60

— Vœlker- und Sprachenkarte von Œsterreich und den Unter-Donau Lændern. Echelle 1 : 300,000. Gr. fol. (Le même). 1 fr. 60

Latham (R.-G.). A Dictionary of the English Language, Founded on that of Dr S. Johnson and Rev. H. J. Todd. 2 vols. Vol. 1, Parts 1 and 2. In-4°, cart. London (Longmans). 87 fr. 50

Lossen (C.-A.). De Tauni montis parte transrhenana. Gr. in-8°, 31 p. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 50

Maassen (F.). Bibliotheca latina juris, canonici manuscripta. 1re partie. Die Canonensammlungen vor Pseudoisidor. Gr. in-8°. Wien (Gerold's Sohn). 1 fr. 50

Mackenzie (G.-M.) and **Irby** (A.-P.). The Turks, the Greeks, and the Slavons; Travels in the Slavonic Provinces of Turkey in Europa, with maps and illustrations by J. Kamtz. In-8°, 700 p. cart. London (Bell et D.). 30 fr.

Marshmann (J.-C.). The History of India, from the Earliest Period to the Close of Lord Dalhousie's Administration. 2 vol. in-8°, 880 p. cart. London (Longmans). 18 fr. 75

Marx (A.-B.). Das Ideal und die Gegenwart. Gr. in-8°, 260 p. Iena (Costenoble). 6 fr.

Muecke (J.-F.-A.). De Xanthippo Lacedæmonio Carthaginiensium duce. Gr. in-8°, 30 p. Berlin (Calvary et Ce). 1 f. 50

Mussafia (A.). Beitræge zur Crescentiasage. II. Eine altspanische Prosadarstellung der Crescentiasage. Gr. in-8°, 66 p. Wien (Gerold's Sohn). 1 fr. 35

National Bibliothek sæmmtlicher deutscher Classiker. Erste wohlfeile und vollstændige Ausgabe ihrer Meisterwerke. Livr. 1 à 3. In-16. Berlin (Hempel). La livraison 40 c.

Orgler (P.-F.). Archæologische Notizen aus Süd-Tyrol. Avec une table des pl. Gr. in-8°. Bozen (Promperger). 1 fr. 25

Peter (G.-A.). De dialecto Pindari. Gr. in-8°, 71 p. Berlin (Calvary et Ce). 2 f.

Poole (J.). A Glossary of the Old Dialect of the English Colony in the Baronies of Forth and Bargy. Edited by W. Barnes. In-12 cart. London (J.-R. Smith). 5 f. 60

Revue, deutsch-œsterreichische Monatschrift für die gesammten polit. u. scientif. Strebungen der Gegenwart. Redigirt von J. Gudra. Jahrgang 1867. 12 livrs. Gr. in-8°. Wien (Hilberg). La livraison 2 f.

Rœhrig (E.). De sæcularibus consiliariis Heinrici IV. Gr. in-8°, 56 p. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 50

Rœperi (Th.). Lectiones Abulpharagianæ alteræ: de Honaini vita Platonis. Gr. in-4°, 22 p. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 50

Scherr (J.). Aus der Sündfluth. In-8°, 307 p. Leipzig (O. Wigand). 5 fr. 35

Schmilinsky (G.). De proprietate sermonis Plautini usu linguarum romanicarum illustrato. Gr. in-8°, 50 p. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 50

Sellin (G.). Vita Burchardi II; qui Bucco etiam dictus est episcopi Halberstadensis. Particula I et II. Gr. in-8°, 40 p. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 50

Stark (F.). Die Kosenamen der Germanen, II. Gr. in-8°, 52 p. Wien (Gerold's Sohn). Part. I et II. 3 fr. 35

Suphan (L.-B.). De capitolio romano commentarii specimen. Gr. in-8°, 43 p. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 50

Vierteljahrs-Schrift, deutsche. 30. Jahrgang. 1867. 4 Hefte. Gr. in-8°. Le cahier 7 fr. 35

Vogel (O.). Die Bildung des persœnlichen Fürwortes im Semitischen. Ein sprachvergleichender Versuch. Gr. in-4°, 23 p. Greifswald (akademische Buchhandlung). 1 fr. 75

Walther (C.-H.). Commentationis de græcæ poesis melicæ generibus particula. Gr. in-8°, 73 p. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 50

Zeitschrift für die œsterreichischen Gymnasien. Red. J.-G. Seidl, H. Bonitz, F. Hochegger. Jahrgang 1867. 18me année. 12 livrs. gr. in-8°. Wien (Gerold's Sohn). 21 fr. 35

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 9 Deuxième année 2 Mars 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Beauville (V. de). Recueil de documents inédits concernant la Picardie. 2ᵉ partie. In-4°, 587 p. Paris (Imprimerie impériale).

Bordier (H.). Les inventaires des archives de l'Empire. Réponse à M. le marquis de Laborde, directeur général, contenant un errata pour ses préfaces et ses inventaires. In-4°, 51 p. Paris (Bachelin-Deflorenne).

Breal (M.). De la forme et de la fonction des mots, leçon faite au collége de France pour la réouverture du cours de grammaire comparée. In-8°, 22 p. Paris (Franck).

Brizion (A.). Histoire des villages du canton de Fresnes-en-Wœvre. In-8°, 234 p. Verdun (Bastien). 3 fr.

Buron (L.-L.). Éléments de littérature spécialement destinés aux études françaises. 4ᵉ édit. revue et corrigée. In-12, 240 p. Paris (Ruffet et Cᵉ).

Castaigne (J.-F.-E.). Notice sur J. Boiceau de La Borderie, jurisconsulte du XVIᵉ siècle. In-8°, 19 p. Angoulême (lib. Goumard).

Chassignet (R.-P.). Abrégé de l'histoire du prieuré conventuel de Notre-Dame-de-Vaux-sur-Poligny, de la province du comté de Bourgogne, de l'ordre et étroite observance de Cluny, dressé l'an 1708; publié par le docteur A. Chereau, avec des notes par D.-A. Thiboudet. In-8°, 190 p. Lons-le-Saulnier. (Gauthier frères).

Cherbuliez (V.). Le grand Œuvre. In-18 jésus, 303 p. Paris (Hachette et Cᵉ). 3 fr. 50

Clément (P.). L'Italie en 1671. Relation d'un voyage du marquis de Seignelay, suivie de lettres inédites à Vivonne, Du Quesne, Tourville, Fénelon, et précédée d'une étude historique. In-12, 377 p. Paris (Didier et Cᵉ).

Coriolis (de). Dissertation sur les États de Provence. Ouvrage entièrement inédit. In-4°, 324 p. Aix (Remondet-Aubin). 15 fr.

Coussemaker (E. de). Franche vérité rétablie dans la châtellenie de Bailleul, en 1434. In-8°, 7 p. Lille (Lefebre-Ducrocq).

— Un combat judiciaire à Cassel, en 1396. In-8°, 12 p. Lille (Lefebre-Ducrocq).

Dantier (A.). Les Monastères bénédictins d'Italie, souvenirs d'un voyage littéraire au delà des Alpes. 2ᵉ édit. 2 vol. in-12. 1088 p. Paris (Didier et Cᵉ). 8 fr.

Daudville (Ch.). Physiologie morale des instincts de l'homme et de l'action divine dans l'humanité. In-8°, 315 p. Paris (Didier et Cᵉ).

Demogeat (J.). Textes classiques de la littérature française, extraits des grands écrivains français, avec notices biographiques et bibliographiques, appréciations littéraires et notes explicatives. Recueil servant de complément à l'histoire de la littérature française, et composé d'après les programmes officiels pour l'enseignement secondaire spécial. In-18 jésus, 293 p. Paris (Hachette et Cᵉ). 2 fr.

Du Deffand (Mᵐᵉ). Correspondance complète de Mᵐᵉ Du Deffand avec la duchesse de Choiseul, l'abbé Barthélemy et M. Craufurt, publiée avec une introduction par M. le marquis de Sainte-Aulaire. Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée. 3 vol. in-8°, 1487 p. Paris (Lib. nouvelle). Chaque vol. 7 fr. 50

Gay (A.). Histoire du village, du château et du fort de Buoux, sous le rapport religieux, archéologique, géographique et descriptif. In-8°, 111 p. Forcalquier (Masson). 1 fr. 50

Houdry (R.-P.-V.). La Bibliothèque des prédicateurs. Nouvelle édition, complétement revue et améliorée dans la disposition des matières par l'abbé V. Postel. T. III. Morale III. Gr. in-8°, 679 p. Paris (Josse). Cette réimpressiou formera 20 vol. Chaque vol. 6 fr.

Houssaye (H.). Histoire d'Apelles. 2ᵉ éd. In-18 jésus, 454 p. Paris (Didier et Cᵉ).

Janin (J.). Circé. In-18, 181 p. Paris (Faure). 3 fr.

Jullien (B.). L'harmonie du langage chez les Grecs et les Romains, ou Étude sur la prononciation de la prose élevée et des vers dans les langues classiques. Complément indispensable de toutes les grammaires, prosodies et rhétoriques, grecques et latines. In-12, 232 p. Paris (Hachette et Cᵉ) 2 fr.

Ladevi-Roche. Le vrai et le faux Platon, ou le Timée démontré apocryphe. In-8°, 89 p. Paris (Hachette et Cᵉ).

Léouzon (le duc L.). Les Poëmes nationaux de la Suède moderne; traduits, annotés et précédés d'une introduction et d'une étude biographique et critique. In-18 jésus, 316 p. Paris (Lib. internationale). 3 fr. 50

Luçay (H. de). Des Origines du pouvoir ministériel en France. Des secrétaires d'État sous le règne de Louis XIV. 1ᵉʳ art. In-8°, 63 p. Paris (Durand). 2 fr.

Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. 8ᵉ vol. In-8°, 185 p. Metz (Rousseau-Pallez).

Mémoires de la Société des antiquaires de l'ouest. T. 30. Année 1865. In-8°, 528 p. et 25 pl. Paris (Derache).

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. 2ᵉ série. T. 13. Année 1865. In-8°, 532 p. et 2 pl. Dijon (Rabutot).

Mémoires historiques sur l'arrondissement de Valenciennes publiés par la Société impériale d'agriculture, sciences et arts. T. I. In-8°, 389 p. Valenciennes (Prignet).

Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. 1865-1866. 11ᵉ vol. In-8°, 416 p. Dunkerque (veuve Kien).

Mennessier-Nodier (Mᵐᵉ). Charles Nodier, épisodes et souvenirs de sa vie. In-12, 374 p. Paris (Didier et Cᵉ).

Palma (J.). Un Mot de plus sur deux inscriptions grecques et un terme d'art. In-8°, 15 p. Paris (Dupont).

Pèrin (J.). Les archives départementales, leur avenir. In-8°, 29 p. Paris (Lib. de l'Académie des bibliophiles). 3 fr.

Philippson (M.). Geschichte Heinrichs des Lœwen, Herzogs von Baiern und Sachsen und der welfischen und staufischen Politik seiner Zeit. T. 1ᵉʳ. Gr. in-8°, 381 p. Leipzig (Leiner). 6 fr.

Plauti (M. Acci, Casina). Cum variis lectionibus codicis Ambrosiani, Pareanorum et codicis Parisini in usum loctionum edidit C. E. Geppert. Gr. in-8°, 72 p. Berlin (Calvary et Cᵉ). 3 fr. 70

Procès-verbal de l'assemblée du ban et arrière-ban de la sénéchaussée d'Angoumois et rôle des nobles comparant pour rendre le service en personne, avec le blason des armoiries des gentilshommes convoqués et des annotations sur leurs alliances, leur filiation, la situation de leurs fiefs et leur représentation actuelle; suivi de la Table alphabétique générale des nobles de l'Angoumois maintenus par M. d'Aguesseau. Documents publiés par M. Th. de B. A. In-8°, 105 p. Niort (Clouzot).

Quicherat (L.). Adolphe Nourrit, sa vie, son talent, son caractère, sa correspondance. 3 vol. in-8°, 1535 p. Paris (Hachette et Cᵉ). 18 fr.

Reinke de Vos nach der ælteſten Ausgabe. Mit Einleitung, Anmerkungen und einem Wœrterbuche von A. Lübben. Gr. in-8°, 347 p. Oldenburg (Stalling's Verl.). 6 fr. 75

Revue internationale. Monatschrift für das gesammte geistige Leben und Streben der ausserdeutchen Culturwelt. Année 1867 ou t. 2 et 3 à 6 livraisons. Lex. 8°. Wien (Hilberg). Chaque livr. 4 fr.

Schiller's ausgewæhlte Werke. (Taschenausgabe in 15 Lieferungen). 1ʳᵉ livraison. Gr. in-16. Stuttgart (Cotta). 30 c.

Schwarz (A.). Ueber Lukians Gallus. Gr. in-8°, 70 p. Berlin (Calvary et Cᵉ). 1 f. 50

Shakespeare's dramatische Werke und Sonette in neuen Original-Uebersetzungen von F. Dingelstedt, W. Jordan, L. Seeger, etc. In 10 Bænden. Tome I. Gr. in-8°, 480 p. Hildburghausen (Bibliograph-Institut). 3 fr.

Thukydides erklært von J. Classen. 3ᵉ partie, 3ᵉ livre. Gr. in-8°, 202 p. Berlin (Weidmann). Les 3 parties 6 f. 40

Triber (C.). Quæstiones Laconicæ. Pars I. De Nicolai Damasceni Laconicis. Gr. in-8°, 76 p. Berlin (Weidmann). 2 f. 75

Zeitung (numismatische). Blætter für Münz-, Wappen- und Siegel-Kunde. Red. Leitzmann. 34ᵐᵉ année. Jahrgang 1867. 26 Nos. Mit Beilagen. Gr. in-4°. Weissensee (Grossmann). 6 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 10 Deuxième année 9 Mars 1867

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Benedix (R.). Die Landstreicher. Roman in 3 Bænden. Gr. in-16, 644 p. Leipzig (Payne). 12 fr.

Biblia pauperum. Nach dem Original in der Lyceumsbibliothek zu Constanz herausgegeben und mit einer Einleitung begleitet von Laib und Dr Schwarz. Gr. in-4°, 26 p. avec 17 pl. Zurich (Wœrl). 21 fr. 35

Carlier (J.-J.). La mort du maréchal d'Hocquincourt et la Petite-Chapelle de Dunkerque; rectifications historiques. In-8°, 15 p. Dunkerque (Ve Kien).

Catalogue de la bibliothèque communale de Marseille. Histoire t. 2. In-8°, 464 p. Marseille (Barlatier-Feyssat et Demonchy).

Cicero's ausgewæhlte Reden. Erklært von K. Halm. Tomes II et III. Gr. in-8°. Berlin (Weidmann). 4 fr. 15

Contient: T. II. Cicero's Rede gegen A. Cæcilius und der Anglakerede gegen C. Verres IVe u. Ve Livre. Avec une carte de la Sicile. 5e édition corrigée. 250 p. 2 fr. 50

T. III. Cicero's Reden gegen L. Sergius Catilina f. P. Cornelius Sulla und f. den Dichter Archias. 6e éd. corrigée, 206 p. 1 fr. 75

Colbert. Lettres, instructions et mémoires de Colbert, publiés d'après les ordres de l'Empereur sur la proposition de S. Ex. M. Magne, ministre des finances, par Pierre Clément. T. 4. Administration provinciale, agriculture, forêts, haras, canal du Languedoc, routes, canaux et mines. Gr. in-8°, 679 p. Paris (Imprimerie impériale).

Ducoudray (G.). Histoire de la France depuis l'origine jusqu'à la Révolution française et grands faits de l'histoire moderne, de 1453 à 1789. Ouvrage rédigé conformément aux programmes officiels de 1866 pour l'enseignement secondaire spécial. 2e partie, de 1453 à 1789. In-18 jésus, 450 p. Paris (L. Hachette et Ce). 2 fr.

Font-Réaulx (J. de). Localisation de la Faculté spéciale du langage artitulé. In-4°, 110 p. Paris (A. Delahaye).

Græsse (J.-C.-Th.). Trésor de livres rares et précieux, ou nouveau Dictionnaire bibliographique. Livr. 38. Gr. in-4°. Dresden (Kuntze). La livr. 8 fr.

Hænel (G.). Ad Ciceronis Brutum. XXVII. 106. Gr. in-4°, 27 p. Leipzig (Dürr'sche Buchh.). 1 fr. 25

Heldenbuch (deutsches). 1re partie. Gr. in-8°. Berlin (Weidmann). 10 fr. 75

Contient: Biterolf und Dietleib herausgegeben von O. Jænicke. Laurin und Walberan mit Benutzung der von F. Roth gesammelten Abschriften und Vergleichungen. 308 p.

Hillebrand (K.). La Prusse contemporaine et ses institutions. In-18 jésus, 288 p. Paris (Germer Baillière). 3 fr. 50

Histoire littéraire de la France, par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Nouvelle édition, publiée sous la direction de M. Paulin Paris. T. 4, qui comprend les VIIIe et IXe siècles de l'Église. In-4°, 723 p. Paris (Palmé).

Homère. Iliade d'Homère. Traduction en vers par D. Allemand. 1er vol. In-8°, 333 p. Paris (Delagrave et Ce).

Ibbeken (H.-G.). Das Leben Jesu nach der Darstellung des Matthæus. Ein kritischer Versuch. Gr. in-8°, 95 p. Oldenburg (Schulze). 1 fr. 35

Jahrbücher des Vereins für meklenburgische Geschichte und Alterthumskunde, aus den Arbeiten des Vereins herausgegeben von G. C. F. Lisch. 31e année. Gr. in-8°, 201 p. Schwerin (Stiller). 6 f. 75

— Register über die 30 ersten Jahrgænge angefertigt von J. G. C. Ritter. 4 fr.

Jahrbücher, neue, für Philologie und Pædagogik. Herausgegeben von A. Fleckeisen und H. Masius. 37e année. T. 95 et 96e à 6 livraisons. Gr. in-8°. Leipzig (Teubner). 36 fr.

Jolowicz. Geschichte der Juden in Kœ-

nigsberg. Ein Beitrag zur Sittengeschichte des preussischen Staates. Nach urkundlichen Quellen bearbeitet. Gr. in-8°, 210 p. Posen (Jolowicz). 5 fr. 35

Jurisprudentiæ antejustinianæ quæ supersunt. In usum maxime academicum composuit, recensuit adnotavit P. E. Huschke. Editio altera aucta et multis locis emendata. In-8°, 770 p. Leipzig (Teubner). 7 fr. 20

Kiepert (H.). Wandkarte von Deutschland in seiner Neugestattung zum Schul- und Comptoirgebrauch bearbeitet. Échelle 1 : 750,000. 9 feuilles. Lith. et color. Imp. fol. Berlin (D. Reimer). 13 fr. 35

Kœrting (G.). Ueber die Quellen des Roman de Rou. Gr. in-8°, 67 p. Leipzig (Fues). 1 fr. 60

Krüger (G.). Charon und Thanatos. Avec une pl. gr. in-4°, 14 p. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 75

Leonardi Chiensis de Lesboa. Turcis capta epistola Pio papæ II missa ex cod. ms. Ticinensi primus edidit C. Hopf. Gr. in-8°, 15 p. Berlin (Calvary et C°). 1 f. 25

Meillet (A.). Recherches chimiques sur la patine des silex taillés. In-8°, 15 p. Montauban (Bertuot).

Mittheilungen aus Justus Perthes geographischer Anstalt über wichtige neue Erforschungen auf dem Gesammtgebiete der Geographie von D[r] A. Petermann. Année 1867. 12 cahiers (à 40 p. avec 2 cartes). Gr. in-4°. Gotha (J. Perthes). L'année 16 fr.

—— Ergænzungsheft, N° 18. Gr. in-4°. Le même. 2 fr. 75

Contient : Die Ortler-Alpen. Nach den Forschungen und Aufnahmen v. J. Payer. Avec une carte et une vue, 15 p.

Moniteur des dates, contenant un million de renseignements biographiques, généalogiques et historiques, publié par E. M. Œttinger. Année 1867. Tomes 3 et 4 à 6 Livrs. Gr. in-4°. Dresden (Schœnfeld). 53 fr. 35

Prix de souscription 3 mois 10 fr. 75

Nicolai (A.). Xenophons Cyropædie und seine Ansichten vom Staate. Gr. in-4°, 21 p. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 75

Pediasimus (Joa), od. **Galenus,** Geometrie zum ersten Male herausgegeben und erlæutert von D[r] G. Friedlein. Avec 2 pl. Gr. in-4°, 40 p. Berlin (Calvary et C°). 2 fr. 40

Pohl (C. F.). Mozart und Haydn in London. 1[re] partie, Mozart in London. Nebst Facsimile einer Handschrift Mozart's. In-8°, 188 p. Wien (Gerold's Sohn). 5 fr. 35

Pottier (F.). Étude sur les encensoirs. In-8°, 30 p. Toulouse (Caillot et Bayloc).

Rademacher (E.). Quæstiones de trilogia tragica Græcorum. Gr. in-8°, 55 p. Kœnigsberg (Schubert et Seidel). 1 fr. 50

Reallexikon des classischen Alterthums für Gymnasien. Im Vereine mit mehreren Schulmænnern herausgegeben von F. Lübker. 3° édition corrigée. Gr. in-8°, 1090 p. avec des planches. Leipzig (Teubner). 13 fr. 35

Revillout (Ch.). La Renaissance. Leçon pour l'ouverture du cours de littérature française à la Faculté des lettres de Montpellier, le 8 décembre 1866. In-8°, 31 p. Montpellier (Gras).

Schiefner (A.). Ausführlicher Bericht über Baron P. v. Uslar's kasikumükische Studien. Imp 4°, 136 p. Leipzig (Voss). 5 fr.

Schuchardt (H.). Der Vokalismus des Vulgarlateins. T. 2. Gr. in-8°, 530 p. Leipzig (Teubner). T. 1 et 2. 27 fr. 20

Selden (C.). La Musique en Allemagne. Mendelssohn. In-18 jésus, 358 p. Paris (Faure). 3 fr.

Taine (H.). Histoire de la littérature anglaise. 2° édition, revue et augmentée. T. 3 et 4. In-18 jésus, 917 p. Paris (L. Hachette et C°). Les 4 vol. 14 fr.

Véron (E.). Histoire de la Prusse depuis la mort de Frédéric II jusqu'à la bataille de Sadowa. In-18 jésus, 444 p. Paris (Germer-Baillière). 3 fr. 50

Wattenbach (W.). Anleitung zur griechischen Palæographie. Avec 12 planches (In-fol.). Gr. in-4°. Leipzig (Hirzel). 5 fr. 35

Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin. Als Fortsetzung der Zeitschrift für allgemeine Erdkunde im Auftrage der Gesellchaft herausgegeben von W. Koner. T. 2. 6 livrs. Gr. in-8°. Berlin (D. Reimer). 10 fr. 75

Zimmermann (R.). Philosophische Propædeutik. Prolegomena-Logik-Empirische Psychologie. Zur Einleitung in die Philosophie. 3° édit. gr. in-8°, 400 p. Wien (Braumüller). 8 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 11 Deuxième année 16 Mars 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente chez C. Gerold's Sohn, à Vienne, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

ZEITSCHRIFT für œsterreichische Gymnasien. Red.: J.-G. Seidl, H. Bonitz, F. Hochegger. 18e année, 1867. 12 livraisons. Gr. in-8°. 21 fr. 35

En vente chez Vœrl, à Zürich, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

BIBLIA pauperum. Nach dem Original in der Lyceumsbibliothek zu Constanz herausgegeben und mit einer Einleitung begleitet von Laib et Dr. Schwarz. Gr. in-4°. 26 p. et 17 planches. 21 fr. 35

En vente chez J. Perthes, à Gotha, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

MITTHEILUNGEN aus Justus Perthes geographischer Anstalt über wichtige neue Erforschungen auf dem Gesammtgebiete der Geographie von Dr. A. Petermann. Année 1867. 12 livraisons. Chaque livraison se compose d'environ 40 p. et de 2 cartes. Prix d'abonnement 16 fr.

—— Les mêmes. Ergænzungsheft Nro 18. Gr. in-4°. 2 fr. 75

Contenu : Die Ortler-Alpen. Nach den Forschungen und Aufnahmen von J. Payer. Avec une carte et une vue. 15 fr.

En vente à la librairie Stalling, à Oldenburg, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

REINKE DE VOS nach der ælтesten Ausgabe. Mit Einleitung, Anmerkungen und einem Wœrterbuche von A. Lübben. Gr. in-8°. 347 p. 6 fr. 75

En vente chez V. v. Zabern, à Mayence, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

DIE ALTERTHUMER unserer heidnischen Vorzeit Nach den in œffentlichen und Privatsammlungen befindlichen Originalen zusammengestellt und herausgegeben von dem rœmisch-germanischen Centralmuseum in Mainz durch dessen Director Dr L. Lindenschmit. T. 2, livrais. 4. 6 planches et 8 pages texte. T. I à II, 4. 53 fr. 35

En vente chez B. G. Teubner, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

GRAMMATICI latini ex recensione H. Keilii. Vol. V. Fasc. 1. Grand in-8°. Vol. I à V. 1. 113 fr. 35

Contenu : Cledoni ars grammatica. Pompeji commentum artis Donati. Excerpta ex commentariis in Donatum. Ex recensione H. Keilii. 328 p.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Acta sanctorum quotquot toto orbe coluntur, vel à catholicis scriptoribus celebrantur, ex latinis et græcis, aliarumque gentium antiquis monumentis collecta ac digesta, illustrata a G. Henschenio et D. Papebrochio. Editio novissima J. Carnandet. Maii. In-fol. à 2 col. 1062 p. Paris (Palmé).

Alterthümer (die). Unserer heidnischen Vorzeit. Nach den in œffentlichen und Privatsammlungen befindlichen Originalen zusammengestellt und herausgegeben von dem rœmisch-germanischen Centralmuseum in Mainz durch dessen Director Dr L. Lindenschmit. T. 2. Livr. 4. Gr. in-4°. Mainz (Zabern). T. I à II. 4e livr. 53 fr. 35

Aristophanes. Die Ritter. Griechisch und deutsch mit kritischen und erklærenden Anmerkungen von W. Ribbeck. Gr. in-8°, 333 p. Berlin (Guttentag) 4 fr. 70

Athenæi Deipnosophistæ. Ex recognitione A. Meinecke. Vol. IV. Analecta critica continens. In-8°, 376 p. Leipzig (Teubner). 4 fr.

Bechmann (A.). Das rœmische Dotalrecht. 2e partie. Gr. in-8°, 508 p. Erlangen (Deichert). L'ouvrage complet. 15 fr. 50

Bernard (Saint). Œuvres, traduites par M. Armand Ravelet sous le patronage de Mgr. l'évêque de Versailles. T. 2. Gr. in-8° à 2 col., 530 p. Paris (Palmé).

Bibliographie (allgemeine). Monatliches Verzeichniss der wichtigern neuen Erscheinungen der deutschen und auslændischen Literatur. Année 1867. 12 numéros. Gr. in-8°. Leipzig (Brockhaus'Sort). 2 fr.

Boissard (L.). L'Église de Russie. T. 1. In-8°, 563 p. Paris (Cherbuliez).

Brives-Cazes (E.). Le Parlement de Bordeaux et la Chambre de justice de Guyenne en 1582. In-8°, 206 p. Bordeaux (Gounouilhou).

Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ Regiomontanæ. Fasc. II. Codices historici Caroli Hopfii auspiciis digessit et descripsit Steffenhagen. Gr. in-4°, 24 p. Kœnigsberg (Schubert et Seidel). Les 2 fasc. 6 fr. 60

Censorini de die natali liber recensuit F. Hultsch. In-8°, 98 p. Leipzig (Teubner). 1 fr. 60

Esterno (d'). Des privilégiés de l'ancien régime en France et des privilégiés du nouveau. T. 1. In-8°, 593 p. Paris (Guillaumin et Ce).

Eusebii Cæsariensis opera. Recognovit G. Dindorfius. Vol. 1 et 2. Præparationis evangelicæ liber I-XV. In-8°, les 2 vol. 1062 p. 9 fr.

Geffroy (A.). Gustave III et la cour de France, suivi d'une étude critique sur Marie-Antoinette et Louis XVI, apocryphes, avec portraits inédits de Marie-Antoinette, etc., et fac-simile. 2 vol. in-8°, 906 p. Paris (Didier et Ce).

Gillois (E.). Chroniques du Nivernais. Les comtes et les ducs de Nevers. In-8°, 265 p. Paris (Lib. internationale). 5 fr.

Grammatici latini ex recensione H. Keilii. Vol. V, fasc. 1. Grand in-8°. Leipzig (Teubner). I à V, 1 113 fr. 35

Grosse (E.). Ueber eine trierer Handschrift des Statius. Gr. in-4°, 19 p. Kœnigsberg (Schubert et Seidel). 1 f. 25

Hasenmüller (J.). Die nenniger Inschriften keine fælschung. Fundbericht, Facsimile der Inschriften und Versuch einer Erklærung. Avec 2 planches. Gr. in-8°, 32 p. Trier (Lintz). 1 fr. 35

Langlois (J.-A.). L'Homme et la Révolution, huit études dédiées à P.-J. Proudhon. 2 vol. in-18 jésus, 935 p. Paris (Germer-Baillière). 7 fr.

Lévrier (G.). Dictionnaire étymologique du patois poitevin. In-8°, 195 p. Niort (Mercier).

Steenackers (F.-F.). Histoire des ordres de chevalerie et des distinctions honorifiques en France. In-4°, 381 p. Paris (Lib. internationale). 15 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 12 Deuxième année 23 Mars 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Atti e memorie della R. deputazione di storia patria per le provincie di Romagna. Anno II, fasc. 2°. Gr. in-4°. 159-241 p. Bologna (Monti). 3 fr. 75
— Tome IV. Gr. in-4°. 196 p. 8 fr. 75

Baronius. C. S. R. E. card. Baronii, Od. Raynaldi et J. Laderchii, annales ecclesiastici denuo excusi et ad nostra usque tempora perducti ab A. Theiner. Tome VIII. 449-499. in-4°. VII-616 p. Bar-le-Duc (Guérin et C°). 16 fr.

Blackah. Songs and Poems in the Nidderdale dialect. Pateley Bridge (Thorpe). Cart. 1 fr. 25

Bridger (C.). An Index to printed pedigrees contained in County and local histories, the Herald's visitations, and in the more important genealogical Collections. In-8°, 384 p. London (Smith). 13 fr. 15

Buckle (H. T.). History of Civilisation in England. New edition. 3 vol. in-12. London (Longmans). 15 fr.

Bunsen (C. J. C.). Egypt's place in universal history, 2. edit., with notes and additions by S. Birch. Vol. I. In-8°, 814 p. London (Longmans). 39 fr. 40

Burton (J. H.). The History of Scotland from Agricola's invasion to the revolution of 1688. Vol. I to IV. In-8°. London (Blackwood and S.). 70 fr.

Bussy (C. de). Dictionnaire d'histoire avec la biographie de tous les personnages célèbres et la mythologie. in-18 jésus. 574 p. Paris (Lebigre-Duquesne).

Chamard (F.). Saint Maximin de Trèves, saint Athanase et les semi-ariens. in-8°. 35 p. Le Mans (Monnoyer).

Cicéron. Œuvres. T. IV. Brutus, l'orateur, les orateurs parfaits trad. par Charpentier, les Topiques trad par M. Delcasso. In-18 jésus. XII-453 p. Paris (Garnier frères). 3 fr. 50

Coppi (A.). Annali d'Italia dal 1750 (in continuazione di quei del Muratori). Tomo XIV, l'anno 1859. In-8°. 282 p. Roma (Salviucci). 3 fr.
Les 14 volumes parus. 72 fr.

Corpus Juris civilis academicum parisiense, in quo Justiniani institutiones, Digesta, sive Pandectœ, codex, authenticæ seu novellæ constitutiones et edicta comprehenduntur; præterea Leonis et alior. imper. novellæ, const.. canones sanctor. apostol. ac feudorum libri...... opera et cura Galisset. 8° édit. in-4°. 3064 p. Paris (Cotelle).

Desjardins (E.). Le recensement de Quirinus. In-8°. 63 p. Paris (Palmé).

East Anglian, or Notes and Queries on subjects connected with the counties of Suffolk, Cambridge, Essex and Norfolk, edited by S. Tymms. N° 71. In-8°. London (Whittaker and C°). 35 c.

Ellis (W.). Madagascar revisited, describing the events of a new reign and the revolution which followed. In-8°, 520 p. London (Murray). 20 fr.

Felton (G. C.). Greece ancient and modern. 2 vol. in-8°. Boston. 35 fr.

Freeman (E. A.). The History of the Norman conquest of England, its causes and its results. Vol. I. In-8°, 670 p. London (Mac-Millan). 22 fr. 50

Gainet. Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament par les seuls témoignages profanes avec le texte sacré en regard, ou la Bible sans la Bible. T. III. in-8°. 670 p. Paris (Guenot).

George III. The Correspondence of king George the Third with lord North from 1768 to 1783, edited from the original at Windsor, with introduction and notes by W. Bodham Donne. 2 vol. in-8°, 840 p. London (Murray). 40 fr.

Giuliari (G.-B.). Degli Studi di filologia comparata sopra le antiche lingue d'Italia. In-8°, 19 p. Verona (Zanchi).

Grey (Earl). The Reform Act, 1832. The Correspondence of the late earl Grey with His Majesty king William IV and with sir Herbert Taylor, from november 1830 to june 1832. 2 vol. in-8°. London (Murray). 37 fr. 50

Grote (G.). Histoire de la Grèce depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la génération contemporaine d'Alexandre le Grand, trad. par A. L. de Sadous. T. XVIII, avec cartes et plans. In-8°. 342 p. Paris (Lib. internationale).

Gubernatis (de). Memoria intorno ai viaggiatori italiani nelle Indie orientali, dal secolo XIII a tutto il XVI. In-4°, 171 p. Firenze (Loescher). 3 fr. 75

Harland (J.) and **Wilkinson** (T. T.). Lancashire Folk Lore, illustrative of the supertitious beliefs and practices, local customs and usages of the people of the county Palatine. In-12, 317 p. London (Warne). 7 fr. 50

Hemans (C.-J.). A History of ancient Christianity and sacred art in Italy. In-8°. 600 p. Firenze (Goodban). 9 fr.

Hippeau (C.). Collection de poèmes français des XII° et XIII° siècles. Glossaire. 1re partie. in-8°. XXXIV-252 p. Paris (lib. Aubry).

Hozier (L. P. d') et d'Hozier de Sérigny. Armorial général des registres de la noblesse de France. Résumé et précédé d'une notice sur la famille d'Hozier d'après des documents inédits par E. de Barthélemy. In-8°. LXXX-332 p. Paris (Dentu). 8 fr.

Kugler (F.). Handbook of Painting. The Italian Schools. New edit. 2 vol. in-8°. London (Murray). 37 fr. 50

Levi (G.). Cristiani ed Ebrei nel medioevo. Quadro di costumi con un appendice di ricordi e leggende giudaiche della medesima epoca. In-8°. VII-418 p. Firenze (Lemonnier). 4 fr. 75

Marmi scolpiti del museo archeologico della Marciana di Venezia. Gr. in-8°. XL-266 p. corredato di 58 tav. litog. Torino (Loescher). 18 fr.

Marzolo (P.). Saggio sui segni del prof. di lingue a lettere comparate. In-4°. 80 p. Pisa (Nistri). 3 fr. 75

Mathieu (P.-P.). Rapport sur un mémoire de M. A. Morin et sur trois lettres de M. Bertrandy concernant Uxellodunum. In-8°. 31 p. Clermond-Ferrand (Thibaud).

Mazzarella (B.). Della critica. Libri tre. Vol. I. Storia della critica. Gr. in-8°. 400 p. Genova (Sambolino). 7 fr. 25

Mortillet (G. de). Origine de la navigation et de la pêche. Orné de 38 fig. In-8°. 48 p. Paris (Reinwald). 2 fr.

Negri (Cristoforo). La Storia politica dell' antichità paragonata alla moderna. Vol. I. 360 p. Venezia (Antonelli).

Novella (la) della figlia del Re di Dacia; testo inedito del buon secolo della lingua, con prefaz. e dissert. dell Dr A. Wesselossky. Pisa (Nistri). 3 fr. 75

Pollington. Half Round the old World, being same account of a tour in Russia, the Caucasus, Persia and Turkey, 1865-66. In-8°, 403 pages. London (Moxon). 17 fr. 50

Preisencé (E. de). L'Église et la révolution française. Histoire des relations de l'Église et de l'état de 1789 à 1802. 2e édit. In-8°. VII-467 p. Paris (Meyrueis). 3 fr.

Proust (A.). Archives de l'Ouest, 1789. Poitou. N° 1. Gr. in-8°, 254 p. Paris (Lib. internationale). 5 fr.

Purnell (T.). Literature and its professors. In-8°, 300 p. London (Bell and D.). 9 fr. 40

Riancey (H. et C. de). Histoire du monde ou hist. univ. depuis Adam jusqu'au pontificat de Pie IX. 1863. Édit. nouvelle entièrement refondue. T. VII. In-8°. 550 p. Paris (Palmé). 5 fr.

Rohrbacher. Hist. universelle de l'église catholique continuée jusqu'en 1860 par Chantrel, suivie d'une table générale par L. Gautier, et d'un atlas historique par A. H. Dufour. 4e édit. T. XIV. 1730-1852. Gr. in-8°. 867 p. Paris (Gaume frères et Duprey).

Sabin (J.). A Dictionary of books relating to America: Part. I. A-Allen. In-8°, 96 p. New-York. 13 fr. 15

Sclopis (F.). Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, reine d'Espagne; études historiques. In-16. XIII-170 p. Turin (Civelli). 7 fr. 25

Sette lettere inedite del secolo XIV, pubblicate da P. Dazzi. Gr. in-16. 47 p. Firenze (Sodi). 1 fr. 25

Simon (J.). L'Ouvrier de huit ans. 1res et 2e éditions. In-8°, 352 p. Paris (Lib. internationale). 5 fr.

Trapp (J.). A Commentary on the old and new Testament, edit. by Rev. H. Martin. 5 vol. Vol. I. Gr. in-8°, 720 p. London (Dickinson). 18 fr. 75

Yonge (C.). The History of France under the Bourbons. A. D. 1589-1830. Vol. III and IV. 2 vol. in-8°. London (Tinsley). 37 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 13 Deuxième année 30 Mars 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Album mittelalterlicher Baudenkmale in Photographien v. J. Nœhring. 1re livr. gr. in-fol. 2 feuilles. Hamburg (Gruning). Formera 12 livr. 9 fr. 65

Anzeiger f. Kunde der deutschen Vorzeit. Organ d. germ. Museums. Red. A. Essenwein, G. K. Frommann, A. v. Eye. Nouvelle série. 14e année. 1867. Gr. in-4e. Nürnberg (germ. Museum). 8 fr.
L'année se compose de 12 nos avec illustrations.

Apici (C.) De re coquinaria libri decem. Novem codicum ope adjutus auxit, restituit, emend. et correxit, variar. lect. parte potiss. ornavit, strictem et interim explan. C. T. Schuch. In-8e, 202 p. Heidelberg (Winter). 3 fr. 35

Aretin (C.-M. von). Alterthümer und Kunstdenkmale d. bayerischen Herrscher-Hauses. Hrsg. auf Befehl Sr Majest. d. Kœnigs Ludwig II. 7e livr. gr. in-fol. 12 p. et 6 chromolith. München (Manz). 48 fr.

Bartsch (A.). Le peintre-graveur. Vol. VI à XV. Nouvelle édit. in-8e. Leipzig (J.-A. Barth). 100 fr.

Contient : VI à XI. Les vieux maîtres allemands. — 1re partie (XXII-416 p. et 2 pl.). 12 fr. 45. — 2e partie (552 p. et 6 pl.). 12 fr. 45. — 3e partie (552 p. et 2 pl.). 13 fr. — 4e partie (600 p.). 13 fr. — 5e partie (XIV-200 p. et 33 pl.). 7 fr. 90. — 6e partie (276 p.). 6 fr. — XII à XIII. Les vieux maîtres italiens. — 1re partie (III-112 p. et 1 pl.). 4 fr. 60. — 2e partie (VII-426 p. et 1 pl.). 10 f. 75. — XIV. Œuvre de Marc-Antoine et de ses deux principaux élèves, Augustin de Venise et Marc de Ravenne (XXII-416 p.). 10 fr. 20. — XV. Les graveurs de l'école de Marc-Antoine Raimondi (V-549 p. et 5 pl.). 10 fr. 75.

Batjin (N.). Histoire de l'empereur Napoléon Ier, surnommé le Grand. Ouvrage orné de 6 pl. gravées. 2 vol. gr. in-8e, cart. (1300 p.). Leipzig (Kœhler). 35 f. 40

Beovulf nebst den Fragmenten Finnsburg u. Valdere in kritisch bearb. Texten neu hrsg. m. Wœrterbuch v. Dr C. W. M. Grein. Gr. in-8e, IV-186 p. Cassel (Wigand). 4 fr.

Berichte über die Verhandlungen der kœnigl-sæchsischen Gesellschaft zu Leipzig. Philologisch-historische Classe. 1866. III. Avec 1 pl. lithog. Gr. in-8e. Leipzig (Hirzel). 1 fr. 35

Bibelwerk, theologisch-homiletisches. Hrsg. v. J. P. Lange. Des alten Testamentes. 12. Thl. Gr. in-8e. Bielefeld (Velhagen et Klasing). 3 fr. 50
Contient : Die Spruche Salomonis, bearb. v. Dr O. Zœckler.
— Des neuen Testamentes. Thl. IX b. Gr. in-8e. Ibid. 3 fr. 80
Contient : Die Briefe S. Pauli an die Epheser, Kolosser, Philipper, bearb. v. Dr K. Braune.
— Des neuen Testamentes 3. u. 13. Th. Gr. in-8e. Ibid. 7 fr. 50
Contient : 13. Der Brief d. Jakobus, bearb. v. Dr J. B. Lange u. Dr J. J. van Osterzee. 1 fr. 90. — 3. Das Evangelium nach Lukas, bearb. v. Dr J. J. van Osterzee. 5 fr. 65

Bibliothek, theologische aus Perthes Verlag. Liv. 46 à 48. Gr. in-8e. Gotha (F.-A. Perthes). La livr. 2 fr. 70

Bœhtlingk (O.) u. **Roth** (R.). Sanskrit Wœrterbuch, hrsg. v. der kaiserl. Akademie der Wissenschaften. 32e livr. Gr. in-4e. Saint-Petersbourg. Leipzig (Voss). 4 fr.

Bœttcher (F.). Ausführliches Lehrbuch der hebraïschen Sprache. Nach dem Tode des Verf. Hrsg. u. mit ausführl. Registern, versehen v. F. Mülhau. T. I, 2e partie. Gr. in-8e. Leipzig (A. Barth). 10 fr. 70

Blümner (H.). Archæologische Studien zu Lucian. Gr. in-8e (100 p.). Breslau (Malzer). 2 fr. 70

Buxtorfii (J.). Lexikon chaldaicum, talmudicum et rabbinicum denuo edidit et annotatis auxit Dr B. Fischer. Fasc. 4. Gr. in-4e. Leipzig (M. Schæfer). 2 fr.

Eberty (F.). Geschichte d. preussischen Staats. 1re partie. In-8°. Breslau (Trewendt). 18 fr.

Contient : Geschichte d. preussischen Staats bis zum Regierungs-Antritt Friedrich des Grossen, 1411-1740. (XII-1422 p.)

Fessler (J.-A.). Geschichte v. Ungarn. 2e verm. u. verb. Aufl. bearb. v. E. Klein. Mit einem Vorwort v. M. Horvath. 2e livr. gr. in-8°. Leipzig (Brockhaus). 2 fr. 70

Fontes rerum austriacarum. Œsterreichische Geschichts-Quellen. Hrsg. v. der hist. Commission der k. Akademie d. Wiss. in Wien. 2e partie. Diplomataria. T. 26. Gr. in-8°. Wien (Gerold). 6 fr. 50

Contient : Die Relationen der Botschafter Venedigs. üb. Deutschland u. Œsterreich im 17. Jahrh. Hrsg. v. J. Fiedler.

Ce qui a paru jusqu'à ce jour (I 1 à 6 II 1-23, 25-26). 217 fr. 65

Fœrster (E.). Denkmale deutscher Baukunst, Bildnerei u. Malerei von Einführung d. Christenthums bis auf die neueste Zeit. Liv. 259 à 267. Gr. in-4° (18 pl. et 44 f. de texte). Leipzig (T.-O. Weigel). La livr. 2 fr. 70

Edition de luxe, la livr. 4 fr.

On vend séparément.

Denkmale deutscher Baukunst. Livr. 115-116 à 2 fr. 70

— deutscher Bildnerei und Malerei. Livr. 115-116 à 2 fr. 70

— Raphael. Gr. in-8° avec 1 portrait gravé de Raphaël (XXIX-345 p.). Leipzig (T.-O. Weigel). 9 fr.

Friedrich (J.). Kirchengeschichte Deutschlands. T. I. 1re partie : Die Rœmerzeit. Gr. in-8°. (XII-490 p.) Bamberg (Reindl). 8 fr. 65

Gerhard (E.). Etruskische Spiegel. 3e et 4e partie. Livr. 18. Gr. in-4° avec 10 pl. Berlin (G. Reimer) 12 fr.

Germania. Vierteljahrsschrift f. deutsche Alterthumskunde. Hrsg. v. F. Pfeiffer. 12e année. 1867. Gr. in-8°. Vienne (Gerold). L'année se compose de 4 livr. 13 fr. 35

Græsse (J.-G.-T.). Sagenbuch d. preussischen Staats. Livr. 2 à 6. Gr. in-8°. Glogau (Flemming). La livr. 1 fr.

Grimm (J.) u. **Grimm** (W.). Deutsches Wœrterbuch. Fortgesetzt v. R. Hildebrand u. K. Weigand. T. V. 5e livr. Gr. in-4°. Leipzig (Hirzel). 2 fr. 70

Ce qui a paru jusqu'à ce jour (I à IV 2. V 1 à 5). 81 35

Hilgenfeld (A.). Novum testamentum extra canonem receptum. Fasc. IV. Gr. in-8°. Leipzig (T.-O. Weigel). 4 fr. 85

Contenu : Evangeliorum secundum Hebræos, secundum Petrum, secundum Ægyptios, Matthiæ traditionum, Petri et Pauli prædicationis et actuum, Petri apocalypseos, Didascaliæ apostolorum antiquioris quæ supersunt, addito libro qui appellatus est : « Duæ viæ vel judidium Petri » collegit, disposuit, edidit et adnot. illust. A. Hilgenfeld.

Jahrbuch des historischen Vereins des Kantons Glarus. 3e livr. Gr. in-8° (IV-160 p.). Zürich (Meyer et Zeller). 3 f. 80

Kant's (J.) sæmmtliche Werke in chronolog. Reihenfolge. Hrsg. v. G. Hartenstein. T. I avec 3 pl. lithog. Gr. in-8°. (XIX-487 p.) Leipzig (Voss). 6 fr.

Formeront 8 volumes.

Klenze (L. v.). Die schœnsten Ueberreste griechischer Ornamente der Glyptik, Plastik u. Malerei. 4e livr. gr. in-fol. 24 pl. dont 4 col. München (Liter.-artist. Anstalt). 28 fr.

Kremer (A. v.) Altarabische Gedichte üb. d. Volkssage v. Jemen als Textbelege zur Abhandlg. « Ueb. die Südarabische Sage. » Gr. in-8°, (27 p.) Leipzig (Brockhaus). 1 fr. 35

Levy (J.). Chaldaisches Wœrterbuch üb. die Targumin und einen grossen Theil des rabbinischen Schriftthums. 6e livr. Gr. in-4°. Leipzig (Baumgærtner). 4 fr.

Mége (F.). L'Assemblée provinciale. (1789-1799). In-8°, (VII-182 p.) Paris (Aubry).

Philippi (F.-A.). Commentar üb. den Brief Pauli an die Rœmer. 3e édit. Gr. in-8°, (XVIII-712 p.) Frankfurt a. Main (Heyder et Zimmer). 10 fr.

Sauppe (H.). Commentatio de Antiphonte Sophista. Gr. in-4°. Gœttingen (Dieterich). 1 fr. 10

Weiss (J.-H.). Studien über die Sprache der Mischna. Gr. in-8° (XVIII-128 p.). Wien (Herzfeld et Bauer). 4 fr. 50

Xenophontis opera ed G. Sauppe. Vol. I. Cyropædia edit. ster. In-16. Leipzig (B. Tauchnitz). 1 fr.

Zeitschrift des Vereins f. thüringische Geschichte u. Alterthumskunde. T. VII. 1re livr. Gr. in-8° (III-143 p.). Iena (Frommann). 1 fr. 35

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 14 Deuxième année 6 Avril 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente chez M. Schæfer, éditeur à Leipzig, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

J. BUXTORFII Lexikon chaldaïcum, talmudicum et rabbinicum denuo edidit et annotatis auxit Dr B. Fischer. Fasc. IV, Gr. in-4°. 2 fr.

En vente chez Reindl, éditeur à Bamberg, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

J. FRIEDRICH Kirchengeschichte Deutschlands. T. I. 1e partie. Die Rœmerzeit. 1 vol. gr. in-8°. 8 fr. 85

En vente chez Hirzel, éditeur à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Fkanck, 67, rue Richelieu.

J. GRIMM und W. GRIMM Deutsches Wœrterbuch. Fortgesetzt von Dr R. Hildebrand und Dr K. Weingand. T. V. 5e livr. Gr. in-4°. 2 fr. 70

Tomes I à IV. 2e livr. V. 1 à 5e livr. 81 fr. 35

En vente chez Ebner et Seubert, éditeurs à Stuttgart, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

F. KUGLER Geschichte der Baukunst. T. IV. 2e livraison. Gr. in-8°. 5 fr. 35

Tomes I à IV. 2e livr. 58 fr. 70

En vente chez Baumgærtner, éditeur à Leipzig, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

J. LEVY Chaldaïsches Wœrterbuch über die Targumin u. ein grossen Theil d. rabbinischen Schriftthums. 6e livr. Gr. in-4°. 4 fr.

En vente chez Kirchheim, à Mayence, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

W. E. VON KETTELER Deutschland nach dem Kriege von 1866. 4e édit. 1 vol. in-8°. 4 fr.

En vente chez Neumann, à Erfurt, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

J. G. L. ANDERSON Geschichte der deutschen Ordens-Commende Griefstedt. 1 vol. in-8°. 6 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Codex diplomaticus Silesiæ. Hrsg. vom Vereine f. Geschichte u. Alterthum Schlesiens. 7. Bd. A. u. d. F. : Regesten zur schlesischen Geschichte Namens d. Vereins f. Geschichte u. Alterthum Schlesiens hrsg. v. Dr C. Grünhagen. 2. Abth. Vom J. 1200 bis 1220. Gr. 4°. (S. 55-110). Breslau (Max et Ce). 2 fr. 70
(I-VII, 2. : 81 fr. 35).

Desmarais (P.). Préface du catalogue de la bibliothèque mazarine rédigée en 1751; publiée, traduite et annotée par A. Franklin. In-16. IX-116 p. Paris (lib. Miard).

Eyssette (A.). Histoire de Beaucaire depuis le XIIIe siècle jusqu'à la révolution de 1789. T. II. In-8°. III-369 p. Paris (lib. Gauguet).

Foucart (P.). Mémoire sur l'affranchissement des esclaves par forme de vente à une divinité d'après les inscriptions de Delphes. In-8°. 54 p. (Lib. Thorin).

Guiffrey (J.-J.). L'œuvre de Ch. Jacque, catalogue de ses eaux-fortes et pointes sèches, avec une eau-forte inédite. In-8°. 152 p. (Lib. Mme Lemaire).

Kugler (F.). Geschichte der Baukunst. T. IV. 2e livr. Gr. in-8°. Stuttgart (Ebner et Seubert). 5 fr. 35
Vol. I à IV. Livr. 2. 58 fr. 70

— Handbuch der Geschichte der Malerei seit Constantin dem Grosse. 3. Aufl. nach der v. Dr J. Burckhardt besorgten 2. Aufl. neu bearb. u. verm. v. Hugo v. Blomberg. T. I, 2e partie et II, 1re partie. Gr. in-8°. Leipzig (Duncker et Humblot). 9 fr. 10
Tomes I, II. 1re livr. 13 fr. 65

Lanfrey (P.). Histoire de Napoléon Ier. Tome I. in-18 jésus. 483 p. Lib. Charpentier. 3 fr. 50

Leitschuh (F.). Die Entstehung der Mythologie u. die Entwicklung der griechischen Religion nach Hesiods Theogonie dargestellt. Ein religions-philosoph. Versuch. Gr. in-8°, X-98 p. Wurzburg (Stahel). 2 fr. 50

Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft (der Gesellschaft für vaterlænd. Alterthümer) in Zurich. T. XVI. 1re part. 1re livr. Gr. in-4°. Zürich (Hœhr). 3 f. 65
Contenu : Aventicum Helvetiorum v. Dr C. Bursian.

Montalembert (le comte de). Les moines d'Occident depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard. Tome IV. Conversion de l'Angleterre par les moines. II. In-8°. 509 p. Paris (Lecoffre et Ce).

Pascal (B.). Texte primitif des lettres provinciales d'après un exemplaire in-4° (1656-1657), où se trouvent des corrections en écriture du temps. Édition contenant, outre ces corrections, toutes les variantes des éditions postérieures et précédée d'un avertissement par A. Lesieur. In-4°. XIX-358 p. Paris (L. Hachette et Ce). 20 fr.

Rippold (Privatdoc. Frdr.). Handbuch der neuesten Kirchengeschichte seit der Restauration v. 1814. Bevorwortet v. Geh. Kirchen-R. Dr R. Rothe. Gr. in-8° (XVI et 484 S.). Elberfeld (Friderichs). 9 fr. 35

Statuen, die zwœlf. d. Marmorbades zu Cassel. Gr. in-4°. 12 photog. et 4 pages de texte. Cassel (Krieger). 24 fr.

Stier (W.). Architektonische Erfindungen. Hrsg. v. H. Stier. 1. Heft. Entwurf. zu dem laurentischen Landsitze d. Plinius nebst Atlas von 7 Kpfrtaf. (gr. in-fol.). Gr. in-8°, XIX-42 p. Berlin (Stier). 22 fr. 75

Villon (F.). Œuvres complètes suivies d'un choix de poésies de ses disciples. Edit. préparée par La Monnoie, mise au jour avec notes et glossaire par M. P. Jannet. In-16. XXIV-270 p. Paris (lib. Picard). 2 fr.

Vivien de Saint-Martin. Un chapitre de géographie orientale au moyen-âge, du VIIe au XVe siècle, fragment d'une histoire inédite de la géographie. In-8°. 35 p. Paris (Challamel.) 1 fr.

N° 15 Deuxième année 13 Avril 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Apocryphal Gospels, and other relating to the history of Christ. Translated from the originals in Greek, Latin, Syriac, and with notes, scriptural references and prolegomena. By B. H. Cowper. In-8° cart. London (Williams and N.). 9 fr. 40

Ballads and Legends of Cheshire. In-8° cart., 320 p. London (Longmans). 25 fr.

Brambilla (P.). Osservazioni istorico-morali sul libro di Ester. In-16 (p. 153). Cremona (Fezzi). 2 fr. 40

Bruce (J. C.). The roman Wall. Illustrated with 600 woodcuts, maps and tinted lithographic drawings. In-4° demi-maroq. London (Longmans). 78 fr. 75

Dalla Vecchia (L.). La Canzone « Vergine bella » di F. Petrarca tradotta in esametri latini, con saggio di cinque altre traduzioni latine. In-4° (p. 32). Vicenza (Paroni).

De Sanctis (F.). Saggi critici. In-8°. Napoli (Raimondi). 3 fr. 90

Dizionario della lingua italiana nuovamente compilato da N. Tommaseo e B. Bellini; con oltre 100,000 giunte ai preced. dizionarii. 4 vol. in-4°, 3 col. Torino (Pomba).

Se publie par livraisons de 40 p., à 2 fr. 40 la livr.

64 ont paru; la dernière s'arrête au mot : Fare.

Ewald (H.). Die Dichter des alten Bundes. II Thl. : Die salomonischen Schriften. 2. Ausg. Gr. in-8° (XLVI u. 428 S.). Gœttingen (Vandenhoeck et Ruprecht). 8 fr.

Fayard (E.). Études sur les anciennes juridictions lyonnaises. In-8°, VI-315 p. Paris (libr. Guillaumin).

Fergusson (J.). History of the modern styles of architecture; being a Sequel to the Handbook of architecture. In-8° cart, 544 p. London (Murray). 39 fr. 40

Fœrstemann (Dr Thdr.). Zur Geschichte der preuss. Monarchie. Kaiserl. privilegia de non appelland of. die Reichslande der brandenburg. Hohenzollern. - Kœnigl. poln. privilegium de non appellando f. das Herzogth. Preussen-privilegium Lublinense. — Bildung d. Hœchstgerichts, etc. Eine Quellenarbeit. Gr. in-8° (104 S.). Nordhausen (Fœrstemann). 2 fr. 70

Franck (A.). Philosophie et religion. In-8°, XV-453 p. Paris (Libr. Didier).

Franklin (B.). Essais de morale et d'économie politique, trad. de l'anglais et annotés par E. Laboulaye. In-18 jésus, 352 p. Paris (L. Hachette et Cie). 3 f. 50

Gachard. Don Carlos et Philippe II. In-8°. XIX-503 p. Portr. Paris (M. Lévy frères). 7 fr. 50

Gide (P.) Etude sur la condition privée de la femme dans le droit ancien et moderne et en particulier sur le sénatus-consulte Velléien. In-8°, VIII-563 p. Paris (Durand et Pedone-Lauriel).

Grote (G.). Histoire de la Grèce depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la génération contemporaine d'Alexandre-le-Grand, trad. de l'anglais par A.-L. de Sadous. T. XIX. In-8°, 380 p. Paris (Libr. internationale). 5 fr.

Hazlitt (W. C.). Handbook to the popular poetical and dramatic literature of Great Britain, from the invention of printing to the restoration. Part. I. In-8°. London (J. R. Smith). 3 fr. 15

Housse (Prof. Dr Ludw.). Die Katakomben od. das unterirdische Rom. In gemeinfassl. Vortrage dargestellt. Mit (10 Taf.) lith. Abbildgn. 2. unverænd. Aufl. Gr. in-8° (40 S.). Luxemburg (Brück). 1 fr. 35

Iscrizioni delle chiese e di altri edifici di Roma, dal secolo XI fino ai giorni nostri, raccolte e pubblicate da V. Forcella. Vol. I, Campidoglio. Dispensa 1 e 2 di pag. 48 in-4° gde. Roma (tip. d. scienze mat. e fisiche).

L'ouvrage formera 8 à 10 volumes.

Jacob (V.). Catalogue des monnaies municipales et médailles messines de la col-

lection de la ville. In-8°, 52 p. et pl. Metz (Rousseau-Pallez).

Lasne (J.). Notice biographique sur M. H. Pique, archiprêtre, doyen de Notre-Dame à Valenciennes. In-8°, 32 p. Valenciennes (Giard).

Leggenda di San Giorgio: testo del buon secolo, ora per la prima volta pubblicato da J. G. Isola. Gr. in-8° (p. 36). Genova (Schenone).

Lettere inedite di dotti italiani del secolo XVI, tratte dagli autografi della biblioteca Ambrosiana da A. Ceruti. Gr. in-8°. Milano (Besozzi).

Littré (E.). Etude sur les barbares et le Moyen-Age. In-8°, XXXII-460 p. Paris (Libr. Didier et C^ie).

Luzzatto (S. D.). Il profeta Isaia volgarizzato e commentato. Fascicolo VI. Padova (vedov. dell' autore). 2 fr. 40
Les fascicules 1 à 6. 9 fr. 60

Mallouf (N.). Dictionnaire turc-français, avec la prononciation figurée. T. II. In-12, 781-1489 p. Paris (Maisonneuve et C^ie).

Malte-Brun (V.-A.). Histoire de Marcoussis, de ses seigneurs et de son monastère. In-8°, XII-418 p. et 3 pl. Paris (Libr. Aubry).

Martin (F.). Monographie historique et archéologique de l'église de Villeneuve-Saint-Georges. In-8°, 32 p. Paris (De Soye).

Martin (W.). Catalogue d'ouvrages relatifs aux îles Hawaii. Essai de bibliographie Hawaienne. Petit in-8°, VI-98 p. Paris (Challamel aîné). 3 fr. 50

Montalembert (comte de). Les Moines d'Occident, depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard. T. V. Conversion de l'Angleterre par les moines. T. III. In-8°, 415 p. Paris (Lecoffre et C^ie).

Noailles (marquis de). Henri de Valois et la Pologne en 1572. 3 vol. in-8°, VII-1556 p. Paris (Michel Lévy frères). 22 fr. 50

Niccolò. Due Canzoni inediti di maestro Niccolò Cieco di Firenze (sec. XV) publicate da N. M. Fruscella. In-8° (p. 15). Torino (Cassone e C.).

Perrot (G.). Essais sur le droit public et privé de la république athénienne. In-8°, LX-343 p. Paris (Libr. Thorin).

Pilot (J. J. A.). Recherches sur la sépulture de Bayard. In-8°, 22 p. Grenoble (Prudhomme).

Poesie minori del secolo XIV raccolte e collezionate sopra i migliori codici da E. Sarteschi. In-12 (p. xxxix-108. Bologna (Romagnoli). 4 fr. 80
Forme la 77° livr. de la: Scelta di Curiosità litterarie inedite o rare dal sec. XIII al XVII.

Pozzi (A.). Le prime analisi del pensiero e della parola, ossia avviamento agli studj della logica e della grammatica generale. In-16. Milano. 2 fr. 40

Quintescu (N.-Ch.). De deminutivis linguæ rumanicæ vulgo walachicæ nominatæ. Dissertatio inauguralis philologica. Gr. in-8° (57 S.). Berlin (Mitscher et Rœstell). 1 fr.

Sansas. Premières pages du christianisme à Bordeaux, d'après les monuments contemporains. Symbolisme de l'Ascia. In-8°. 78 p. Bordeaux.

Settembrini (L.). Lezioni di letteratura italiana dettate nell' Università di Napoli. Vol. I. In-8° (p. viij-360. Napoli (Ghio). 4 fr. 80

Stuart-Mill (J.). Système de logique, déductive et inductive, exposé des principes de la preuve et des méthodes de recherche scientifique, trad. sur la 6° édit. anglaise, par M. L. Peisse. T. II. In-8°, XXII-561 p. Paris (Libr. Ladrange). Les 2 vol. 15 fr.

Thierry (A.). Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, de ses causes et de ses suites jusqu'à nos jours en Angleterre, en Écosse, en Irlande et sur le continent, nouvelle édit. revue avec le plus grand soin. T. I et II. In-18 jésus, 557 p. Paris (Garnier frères). 7 fr.

Ticknor (Geo.). Geschichte der schœnen Literatur in Spanien. Deutsch m. Zusætzen hrsg. v. Nikol. Heinr. Julius. Suppl.-Bd., enth. die wesentl. Berichtiggn. u. Zusætze der 3. Aufl. d. Orig.-Werks, bearb. v. Adf. Wolf. Mit e. Vorrede v. Ferd. Wolf. Gr. in-8° (VIII u. 263 S.). Leipzig Brockhaus). 6 fr.

Trepier. La vérité sur saint Hugues et ses cartulaires. Saint Hugues était-il oui ou non, un imposteur et un faussaire? Les cartulaires sont-ils oui ou non, de simples dossiers de procureur? Réponse à M. Gariel. In-8°, 80 p. Grenoble (Prudhomme).

Zenker (D^r Jul. Thdr.). Dictionnaire turc-arabe-persan. Türkisch-arabisch-persisches Handwœrterbuch. 11. Hft. Gr. in-4°. (1. Bd. S. 399-438). Leipzig (Engelmann). 5 fr. 35

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 16 Deuxième année 20 Avril 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ballads and Songs of Derbyshire. With illustrative notes and examples of the original music, etc., edited by L. Jewitt. In-12, 324 p., cart. London (Bemrose). 9 fr. 40

Bertini. Nuovo Dizionario greco-latino-italiano e latino-greco, compilato per cura dei prof. Bertini, Lami e Sanesi. 3 vol. gr. in-4°. Prato (Alberghetti e C.).

Les livr. 20 et 21, formant les deux premières du 2° vol., viennent de paraître. Le prix de la livraison de 40 p. à 3 col. est de 2 fr.

Bolza (G.). Canzoni popolari comasche raccolte e pubblicate colle melodie. Gr. in-8°, 54 p. Wien (Gerold). 2 fr. 75

Cambridge University Calendar for 1867. In-12 cart. London (Bell and D.). 8 fr. 15

Catullus. Poems of V. Catullus translated into English verses, with life of the poet, excursus and illustrative notes by J. Cranstoun. Pet. in-8°, 303 p. Edimburgh (Nimmo). 9 fr. 40

Correspondenzblatt d. Gesammtvereins der deutschen Geschichts- u. Alterthums-vereine. Hrsg. vom Verwaltungsausschusse d. Gesammtvereines in Altenburg. Unter Mitwirkg d. H. v. Quast u. D^r Hase. 15° année 1867. 12 n^os in-4°. Altenburg (Pierer). 4 fr.

Denmark in the early iron age. Illustrated by recent discoveries in the peat-Mosses of Sleswig by C. Engelhardt. In-4° cart. London (Williams and N.). 39 fr. 40

Dufferin. Letters from high latitudes, 5th edition. In-8°, 260 p. 9 fr. 40

Ellis (R.). An Inquiry into the ancient routes betwen Italy and Gaule. With an examination of the theory of Hannibal's passage of the Alps by the little Saint-Bernard. In-8°, 144 p. London (Bell and D.). 7 fr. 50

Florenzi-Waddington (M.). Saggi sulla filosofia dello spirito. In-18, 144 p. Firenze (Lemonnier). 2 fr. 10

Foglietta (U.). La repubblica di Genova: due relazioni dello stato di Genova nel secolo XVI. In-16, 180 p. Milano (tipog. Internazion.). 2 fr. 40

Froude (J. A.). Short Studies on great subjects. 2 vol. in-8° cart., 626 p. London (Longmans). 22 fr. 50

Grote (G.). Plato and the other companions of Sokrates, 2d edit. 3 vol. in-8° cart. London (Murray). 56 fr. 25

Guicciardini (F.). Opere inedite illustrate da G. Canestrini e pubblicate per cura dei Conti P. e L. Guicciardini. Vol. X ed ultimo: Ricordi autobiografici e di famiglia e scritti rari. Grand in-8°, xxxvij-408 pages, avec portrait. Firenze (Cellini e C.). 11 fr. 40

L'ouvrage complet, 10 vol. 100 fr. »»

Les volumes suivants se vendent séparément:

Tomo II. Del reggimento di Firenze. Delle mutazioni e riforme dello stato. 10 fr. 10

Tomo III. Storia fiorentina. 10 fr. 10

Tomi IV e V. La luogotenanza generale. 24 fr. 85

Tomo VI. La legazione di Spagna. 7 fr. 30

Tomo VII. La legazione dell' Emilia. 12 fr. 55

Tomo VIII. La presid. della Romagna. 10 fr. 10

Tomo IX. La prigionia del Papa, la caduta di Firenze, la legaz. di Bologna. 10 fr. 45

Tomo X. (Voir ci-dessus.) 11 fr. 40

Henderson (J.). Memorials of J. H. medical missionary to China. In-12 cart., 220 p. London (Nisbet). 4 fr. 40

Huber (A.). Die ecclesia Patena der Salzbürger Urkunden, als Einleitung zur Geschichte der Verbreitung d. Christenthums in Südostdeutschland. Gr. in-8°, 103 p. Wien (Gerold). 2 fr.

Ibn-El-Athiri chronicon quod perfectissimum inscribitur. Vol. I, historiam anteislamicam continens ad fid. cod. Berol., musei Britannici et Parisin. ed. C. J. Tornberg. Gr. in-8°, 535 p. Leiden (Brill). 15 fr.

Introduction au calcul Gobârî et Harvâî traité d'arithmétique traduit de l'arabe par F. Wœpcke et précédé d'une notice de M. A. Marre sur un ms. possédé par M. Chasles. In-4°. Roma (tip. d. Scienze mat. e fisiche).

Justiniani digestorum seu pandectarum libri XVIII-XXIV. ed. T. Mommsen. Fasc. III. Gr. in-4°. Berlin (Weidmann). 5 fr. 35

Les fascicules I à III. 25 35

Kurschner (F.). Einlœsung d. Herzogthums Troppau durch Wladislaw II, Kœnig v. Bœhmen u. Ungarn, 1507-1511. Nach archival., bisher unbekannten Quellen. Gr. in-8°, 58 p. Wien (Gerold). 85 c.

Laib (F.) et **Schwarz** (F.-J.). Formenlehre d. romanischen u. gothischen Baustyls avec 12 pl. lithog. (gr. in-4°). 2° éd. gr. in-8°, IV-92 p. Zurich (Wœrl). 2 f. 50

Lehmann (M.). De Annalibus qui vocantur colonienses maximi quæstiones critici. Gr. in-8°, 70 p. Berlin (Mittler et fils). 1 fr. 10

Mæder (D.). Ein Wort über aargauische Ortsnamen. In-8°, 45 p. Aarau (Christen). 85 c.

Masson (D.). Recent British philosophy. A review with criticisms, including some comments on Mr. Mill's answer to sir W. Hamilton. 2d edit. In-12, 273 p. London (Mac Millan). 7 fr. 50

Meyer (E.). De Brunone I., archiepisco Coloniensi, Lotharingiæ duce quæstiones VII. In-8°, 36 p. Berlin (Mittler et fils). 1 fr. 10

Miklosich (F. Ritter v.). Die Fremdwœrter in den slawischen Sprachen. Gr. in-4°, 68 p. Wien (Gerold). 4 fr.

Mussafia (A.). Ein Beitrag zur Bibliographie der Cancioneros aus der Marcusbibliothek in Venedig. Gr. in-8°, 54 p. Wien (Gerold). 1 fr. 10

Petermann (H.). Ueber den Dialect der Armenier v. Tiflis. Gr. in-4°, 33 p. Berlin (Dümmler). 1 fr. 50

Plato. The Sophistes and Politicus of Plato, with a revised text and English notes by Rev. L. Campbell. In-8° cart., 280 p. London (Mac Millan). 22 fr. 50

Ranke (L. v.). Sæmmtliche Werke. 1. Bd. Gr. in-8°, XII-350 p. Leipzig (Duncker et Humblot). 6 fr.

Contient : Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation.

Regel (C.). Quæstionum vergilianarum criticarum specimen. Gr. in-4°, 30 p. Celle (Schulze). 70 c.

Roth v. Schreckenstein (K. H. F.). Wolfgang Graf zu Fürstenberg, Landhofmeister d. Herzogth. Wirtemberg als oberster Feldhauptmann des schwæb. Bundes im Schweizerkriege d. J. 1499. Mit urkundl. Beilagen. Gr. in-8°, 90 p. Wien (Gerold). 2 fr. 50

Sakoontala, or the lost Ring. In-8°. London (Quaritch). 26 fr. 25

Smyth (C. Piazzi). Life and work at the great pyramid during the months of January, February, March and April A. D. 1865, with a discussion of the facts ascertained. 3 vol. in-8° avec gravures sur acier et sur bois. Edimburgh (Edmonston and D.). 70 fr.

Thackeray (F. J.). Anthologia græca. Passages from the Greek poets, selected and arranged. In-12 cart., 448 p. London (Bell and D.). 9 fr. 40

Usinger (R.). Forschungen zur Lex Saxonum. Gr. in-8°, VI-74 p. Berlin (Mittler et fils). 1 fr. 65

Wellington. Despatches, correspondence and memoranda, edited by his son. Vol. I, cart., 670 p. London (Murray). 25 fr.

Winckelmann (J.). Versuch einer Allegorie besonders f. die Kunst. Aus des Verf. Hand-Exemplar mit vielen Zusætzen v. seiner Hand, so wie m. inedirten Briefen Winckelmann's und gleichzeit. Aufzeichngn. u. seine letzten Stunden. Hrsg. v. A. Dressel. Mit e. Vorbemerkung v. C. Tischendorf, avec un portrait et fac-simile. Gr. in-4°, XVI-180 p. Leipzig (Mendelssohn). 6 fr.

Wyss (P.-F. v.). Die Haftung f. fremde Culpa nach rœmischen Recht. Gr. in-8°, VII-147 p. Zurich (Schulthess). 3 fr. 25

Zingerle (J. v.). Bericht über die in Tirol angestellten Weisthümer-Forschungen. Gr. in-8°, 16 p. Wien (Gerold). 45 c.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 17 Deuxième année 27 Avril 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bartsch (K.). Die deutsche Treue in Sage und Poesie. Gr. in-8°, 28 p. Leipzig (Vogel). 70 c.

Βερναρδάκις (Γ. Ν.). Σχόλια εἰς τὰς δημηγορίας τοῦ Θουκυδίδου συνταχθέντα κατὰ τὰς ἀρίστας ἐκδόσεις. In-8°, x-271 p. Athen (Wilberg). 6 fr. 60

Beulé. Causeries sur l'art. In-8°, 397 p. Paris (lib. Didier et Cie).

Bindseil (T.). Quæstiones Lucretianæ. Gr. in-4°, 20 p. Anclam (Dietze). 2 fr.

Bladé (J.-F.). Contes et Proverbes populaires recueillis en Armagnac. In-8°, ix-92 p. Paris (lib. A. Franck). 3 fr.

Bluntschli. Geschichte des Rechts der religiœsen Bekenntnissfreiheit. In-8°, 36 p. Elberfeld (Friderichs). 1 fr. 35

Boucherie (A.). Cinq Formules rhythmées et assonancées du VIIe siècle. In-8°, 61 p. Paris (lib. Franck). 3 fr.

Bresc (L. de). Armorial des communes de Provence, ou Dictionnaire géographique et héraldique des villes et villages des Bouches-du-Rhône, du Var, des Basses-Alpes, de Vaucluse et des Alpes-Maritimes. In-8°, lvj-370 p. Aups (lib. Philip). 20 fr.

Chanteau (M. de). De la Corporation des imprimeurs, libraires et relieurs de la ville de Metz. In-8°, 40 p. Metz (Rousseau-Pallez).

Codicis ambrosiani 222 scholia in Theocritum primum edidit C. Ziegler. In-8°, viij-104 p. Tübingen (Daupp). 3 fr. 25

Darras. Histoire générale de l'Église depuis la création jusqu'à nos jours. Tome IX. In-8°, 614 p. Paris (librairie Vivès).

Delestre (J.-B.). Gros, sa vie et ses ouvrages, 2e édit. revue et augmentée, avec 55 gravures dont 44 fac-simile de dessins et compositions inédits du maître. In-8°, 384 p. Paris (ve Renouard).

Dictionnaire de Noëls et de Cantiques, ou Répertoire universel de compositions poétiques appartenant aux diverses époques de la langue française, depuis qu'elle s'est fixée aux XVIe et XVIIe siècles jusqu'à nos jours, etc., par F. Pérennès. In-4°, 720 p. Paris (Migne). 8 fr.

Ducis (C.-A.). L'Histoire et le Regeste genevois. In-8°, 24 p. Annecy (Thésio).

Fallue (L.). Intrigues politiques des princes du sang sous l'administration des cardinaux de Richelieu et Mazarin, d'après les mémoires de H. de Campion et les lettres pouvant servir à l'histoire de son frère Alexandre. In-18 jésus, 207 pages. Paris (ve J. Renouard).

Familie Schœnberg-Cotta (Die). Ein Charakter- und Sittengemælde aus der Reformationszeit. Aus d. engl. übertragen v. C. Philippi. Autoris. Uebersetzung. 2 vol. 2e édit. In-8°, 783 p. Basel (Schneider). 8 fr.

Floss (H.-J.). J. Gildemeister und das Bonner Universitætsprogramm zum 3. Aug. 1866. Eine krit. Würdigg. der aus der Berliner Handschrift Nr 18 veroeffentlichen griech. Fragmente. Gr. in-8°, 61 p. Freiburg im Br. (Herder). 1 fr.

Fœrster (H. v.). Die Bauwerke der Renaissance in Toscana. Nach Aufnahmen der Architekten A. Gnauth und E. von Fœrster u. erlæut. Texte v. E. Paulus. Imp. fol. (8 p. et 8 pl.). Wien (Exp. d. allgem. Bauzeitung). 18 fr.

Gautier (L.). Les Épopées françaises, étude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale. Tome II. In-8°, xv-620 p. Paris (lib. Palmé).

Gervinus (G.-G.). Histoire du dix-neuvième siècle depuis les traités de Vienne, trad. de l'allemand par J.-F. Minssen. Tome XVI. In-8°, 352 p. Paris (Libr. Internationale). 5 fr.

Guillaume. Histoire du diocèse de Toul et de celui de Nancy, depuis l'établissement du christianisme chez les Leuci jusqu'à nos jours, précédée d'une dissertation historique sur l'antiquité de l'église de Toul. T. IV. In-8°, 468 p. Nancy (lib. Thomas et Pierson).

Jacob v. Sarug (d. heiligen). Sechs Homilien. Aus syrischen Handschriften übers. v. P. Pius Zingerle. In-8°, xij-107 p. Bonn (Henry). 1 fr. 35

Κοντόγονις (Κ.). Ἐκκλησιαστικὴ ἱστορία ἀπὸ τῆς θείας συστάσεως τῆς ἐκκλησίας μεχρι τῶν καθ' ἡμᾶς χρόνων. T. I. Gr. in-8°, viij-627 p. Athen (Wilberg). 14 fr. 50

Lehmann (H.-F.). Der Tugendbund. Aus den hinterlassenen Papieren des Verf. Hrsg. v. Dr A. Lehmann. In-8°, xx-224 p. Berlin (Haude et Spener). 5 fr. 35

Lepetit (T.). Précis de littérature classique, ou histoire raisonnée des quatre grands siècles littéraires avec citations et indications de lectures. Siècles de Léon X et François Ier. In-12, 178 p. Paris (Larousse et Boyer).

Maha-Bharata (le) poème épique de Krishna-Dwaipayana plus communément appelé Véda-Vyasa, trad. du sanscrit en français par H. Fauche. T. VI. In-8°, viij-557 p. Paris (Durand et Pedone-Lauriel). 10 fr.

Marc-Aurèle, pensées trad. d'A. Pierron; précédée d'une introduction, accompagnée d'un commentaire et suivie des lettres à Fronton. 2e édit. in-18 jésus, vj-419 p. Paris (lib. Charpentier). 3 fr. 50

Martha-Beker (F.). Spiritualisme et panthéisme. In-8°, 160 p. Paris (lib. Didier). 5 fr.

Mémoires de la Société impériale des antiquaires de France. 3e série. T. IX. In-8°, 562 p. et pl. Paris (lib. Dumoulin).

Meyer's Hand-Atlas der neuesten Erdbeschreibung in 100 Karten. Red. von L. Ravenstein. Neue bericht. Ausg. v. 1867 in 10 Liefgn. 1. Liefg. gr. in-8° (10 cartes col.). Hildburghausen (Bibliog. Institut). 5 fr.

Mittheilungen (neue), aus dem Gebiet historisch-antiquarischer Forschungen. Im Namen d. thuringisch-sachs. Vereins f. Erforschg. d. vaterlænd. Alterthums u. Erhaltg. seiner Denkmale. Hrsg. v. dem Secretair desselben H. J. O. Opel. T. XII, 2e partie. Gr. in-8°, iv-223-522 p. Fig. s. bois et 4 lithog. Nordhausen (Færstermann). 6 fr.

Μυλλέρου (Κ. Ο.). Ἱστορία τῆς Ἑλληνικῆς φιλολογίας μεταφρασθεῖσα ἐκ τῆς γερμανικῆς ὑπὸ Α. Κυπριανοῦ. T. I. Gr. in-8°, xxij-414 p. Athen (Wilberg). 11 fr. 65

Nisard (T.). Monographie de J.-P. Rameau. In-8° à 2 col. 12 p. Paris (lib. Repos).

Pagenstecher (H.-A.). Die Insel Mallorka. Reiseskizze. Gr. in-8°, iv-186 p. et 7 pl. Leipzig (Engelmann). 5 fr.

Pauli (R.). Simon v. Montfort, Graf v. Leicester, der Schœpfer des Hauses der Germeinen. Gr. in-8°, xij-217 p. Tübingen (Laupp). 4 fr. 85

Peter (A.). Volksthümliches aus Œsterreichisch-Schlesien. II. Bd. Sagen und Mærchen, Bræuche u. Volksaberglauben. 1-3. Liefg. In-8°, 192 p. Troppau (Schüler). 1 fr.

Πλουτάρχου Βίοι παράλληλοι. Μετάφρασις ὑπὸ Α. Ρ. Ραγκαβῆ. 10 Τόμοι. In-8°, xxj-3185 pages. Athen (Wilberg). 51 fr. 35

Ponthieu (A.). Légendes du vieux Paris. Ornées d'une composition de M. J. Walker, photog. par Richebourg. in-18 jésus, xj-386 p. Paris (lib. Bachelin-Deflorenne). 3 fr. 50

Ραγκαβῆ (Α. Ρ.). Ἀρχαιολογία Ἱστορία τῆς ἀρχαίας καλλιτεχνίας. 2 Τόμοι. Gr. in-8°, xij-956 p. avec 33 pl. gr. in-fol. Athen (Wilberg). 42 fr. 70

Reise der œsterreichischen Fregatte Novara um die Erde in den J. 1857-1858-1859, unter den Befehlen d. Commodore B. v. Wüllerstorf-Urbair. Linguistischer Theil v. Dr F. Müller. Gr. in-4°, vij-357 p. Wien (Gerold). 32 fr.

Ribéreau (A.). Théorie de l'in bonis habere ou de la propriété prétorienne. Épisode de la lutte du pouvoir prétorien contre le formalisme du vieux droit des Romains. In-8°. 112 p. Paris (Durand et Pedone-Lauriel).

Sallusti Crispi (G.). Libri de Catilinæ conjuratione et de bello Jugurthino. Acc. orationes et epistulæ ex historiis excerptæ ed. R. Dietsch. Edit. IV emendatior. In-8°, xiv-128 p. Leipzig (Teubner). 15 fr.

Suchaux (L.). La Haute-Saône. Dictionnaire historique, topographique et statistique des communes du département, avec plans et dessins. T. I et II. In-8°, xx-816 p. Vesoul (Suchaux).

Tell, langue française. Le langage des désinences. In-8°, 16 p. Paris (lib. Dentu).

Virgili Maronis (P.) opera. In usum scholarum recogn. O. Ribbeck. Præmisit de vita et scriptis poetæ narrationem. In-8°, xxxvj-430 p. Leipzig (Teubner). 1 fr. 55

Voisin (F.). Études sur la nature de l'homme considéré dans ses facultés intellectuelles, industrielles, artistiques et perceptives. In-8°, 23 p. Paris (lib. J.-B. Baillière et fils).

travail le plus complet qui ait été publié jusqu'à ce jour. Il se compose de 8 feuilles présentant une hauteur totale de 95 centimètres sur 1 mètre 54 cent. de largeur. Depuis 1863, époque de sa première publication, il en a été vendu 11,000 exemplaires.

Le prix en feuille est de			16 fr.
— collée sur toile dans un carton			21 35
—	—	avec gorge et rouleau	25 35
—	—	et vernie id.	28 »»

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 18 Deuxième année 4 Mai 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Annales des voyages, de la géographie, de l'histoire et de l'archéologie, dirigées par M. V. A. Malte-Brun. In-8°, 384 p. et 2 cart. Paris (Challamel). 7 fr. 50

Araneo (G.). Notizie storiche della città di Melfi nell' antico reame di Napoli. Fascic. 1-3. In-16, 48 p. Firenze (Sodi).

Baudrillart (H.). Éléments d'économie rurale, industrielle, commerciale. Cours de 4° année. In-18 jésus, xj-516 p. Paris (Delagrave et C^ie). 3 fr. 60

Blanc (L.). Histoire de la révolution française. 2° édition. T. 8. In-8°, 520 p. Paris (Pagnerre, Furne). 5 fr.

Bolza (G. B.). Manuale Ariostesco. In-8°, 383 p. con 3 tav. Venezia (Antonelli). 8 fr. 65

Bonghi (R.). La vita e i tempi di Valentino Pasini corredata da documenti inediti. iij-960 p. Firenze (Barbera). 5 fr. 75

Bourquelot (F.). Renier Accorre, financier et grand propriétaire au XIII° siècle. In-8°, 18 p. Paris (Lainé et Havard).

Brande (W. T.) **and Cox** (G. W.). A Dictionary of science, litterature and art. New edition. 3 vol. Vol. III. In-8° cart. London (Longmans). 26 fr. 25

Camarda (N.). Studi sopra Tucidide. Gr. in-8°, 59 p. Palermo, 1866 (Perino). 2 fr. 30

Caumont (de). Statistique monumentale du Calvados. T. V, arrondissement de Lisieux. In-8°, vj-874 p. Paris (Derache).

Celesia (E.). Storia della Università di Genova dal 1814 fino a' di nostri. Gr. in-8°, 227 p. Genova (Sordo Muti).

2° vol. e compimento della Storia dell' Università di Genova del P. Isnardi. Les 2 vol. 11 fr. 50

Cibrario (L.). Epigrafi latine ed italiane con alcune necrologie. In-8°. Firenze e Torino (Botta).

Cusani (F.). Storia di Milano dall' origine a' nostri giorni, tratta da documenti ufficiali e da cronache inedite. Vol. IV. 400 p. Milano (Albertari).

Prezzo dei vol. I a IV. 9 fr. 25

Daremberg (C.). Recherches sur l'état de la médecine durant la période primitive de l'histoire des Indous. In-8°, 24 p. Paris (lib. J.-B. Baillière).

Esiodo. I Lavori e le Giornate, poema recato in verso sciolto italiano con note filologiche e schiarimenti, pel prof. S. Chiodi. In-8°, 85 p. Cosenza (tip. dell' Indipendenza). 1 fr. 70

Fabretti (A.). Glossarium italicum in quo omnia vocabula continentur ex Umbricis, Sabinis, Oscis, Volscis, Etruscis cæterisque monumentis quæ supersunt collecta et cum interpretationibus variorum explicantur. Fascic. XIV. Gr. in-4°, 96 p. (Corpus inscript. ital. N° 815-2101 cum tab. xxv-xxxviij.) Aug. Taurin. (Bocca). 9 fr. 70

Farrar (F. W.). A brief greek Syntax and Hints on greek Accidences, with some references to comparative Philology and with illustrations from various modern languages. In-12, 217 p. London (Longmans). 5 fr. 65

Ffoulkes (E. S.). Christendom's divisions. Part. 2: Greeks and Latins, being a full and connected History of their dissensions and overtures for peace down to the reformation. In-8°, 604 p. London (Longmans). 18 fr. 75

Five Centuries of the english language and litterature. In-16. Leipzig (Tauchnitz). 3 fr. 15

Frœhner (W.). Sur une amulette basilidienne inédite du musée Napoléon III. In-8°, 17 p. Caen (lib. Leblanc-Hardel).

Graetz (H.). Sinaï et le Golgotha, ou les origines du judaïsme et du christianisme, suivi d'un examen critique des évangiles

anciens et modernes, traduits et mis en ordre par M. Hess. In-8°, 424 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 7 fr. 50

Ieno e de Rada. Rapsodie albanesi. In-8°, 112 p. Firenze (Bencini). 2 fr. 85

Kunz (C.). Miscellanea numismatica. Gr. in-8°, 36 p. con 1 tav. Venezia (Münster). 2 fr. 30

La Lumia (I.). Storia della Sicilia sotto Guglielmo II il Buono (secolo XII). In-18, 403 p. 4 fr. 60

Lizio-Bruno (L.). Canti scelti del popolo Siciliano, pubblic. nel testo orig., posti in versi italiani ed illustrati con raffronti comparativi ed una trad. francese. In-16. Messina (l'Autore).

Mariette-Bey (A.). Aperçu de l'histoire ancienne d'Egypte pour l'intelligence des monuments exposés dans le temple du parc égyptien. In-8°, 111 p. Paris (Dentu). 2 fr.

Odescalchi (L.). L'Egitto antico e l'Egitto moderno. Opera corredata di carte ed illustrazioni. 2 vol in-8°. Milano (Brigola). 17 fr. 25

Pauthier (G.). Dictionnaire étymologique chinois-annamite latin-français. 1re livr. comprenant les 10 premiers radicaux ou chefs de classes. Gr. in-8° à 2 col., xix-56 p. Paris (lib. F. Didot). 7 fr. 50

L'ouvrage formera environ 12 livraisons.

Peladan (A.). Monographie de la façade de la cathédrale de Nîmes, archéologie monumentale et iconographique. In-8°, 35 p. Roanne (Ferlay).

Percy (T.). Reliques of ancient english Poetry. 3 vol. in-16. Leipzig (Tauchnitz). 9 fr. 40

Picone (G.). Memorie storiche Agrigentine. Memoria I e II : sul periodo mitico e sul periodo Elleno. Memoria III : sul periodo Elleno-Cartaginese. Gr. in-4°, 236 p. 21 fr.

Poisson (C.). Mémoire sur l'œuvre historique de la ville de Paris. In-4°, 30 p. Paris (Imp. impériale).

Promis (D.). Monete di zecche italiane, inedite o corrette. In-4°, 47 p. con 2 tav. Torino (Bocca). 5 fr. 75

Puccinotti (F.). Storia della medicina. Fascic. 35, 36. Gr. in-8°, di p. 64 l'uno. Firenze (Usigli).

Ogni fascicolo. 1 fr. 60

Rochambeau (A. de). Quelques vers inédits de P. de Ronsard. Lettre à M. P. Blanchemain. In-8°, 11 p. Paris (Aubry).

Sapeto (G.). Grammatica araba volgare. In-8°, 302 p. Firenze e Genova (Pellas). 9 fr. 25

Schneider (L.). Unsterblichkeitslehre d. Aristoteles. Gr. in-8°, xij-141 p. Passau (Elsæsser et Waldbauer). 2 fr. 50

Starrabba (R.). Saggio di lettere e documenti relativi al periodo del Vicariato della regina Bianca in Sicilia. In-8°, 55 p. Palermo (Lao).

Steinschneider. Intorno ad otto manoscritti arabi di matematica posseduti dal sig. G. Libri. Lettera V a D. B. Boncompagni. Gr. in-4°, 24 p. Roma (tip. delle Scienze matemat.). 2 fr. 85

Stieler's (A.). Karte v. Deutschland, dem Kœnigr. der Niederlande, dem Kœnigr. Belgien, der Schweiz u. den angrenzenden Lændern bis Paris, Lyon, Turin, etc. 25 feuilles sur acier col. Échelle 1.740,000. 1re liv. Gr. in-fol. 3 pl. Gotha (J. Perthes). 2 fr. 15

Strack (K.). Bilder aus der Reformations-Geschichte. 4. Bd. Geschichte der evangelischen Secten. In-8°, viij-167 p. Leipzig (Schlicke). 3 fr. 25

Vol. I à IV. 13 fr. 80

Tesi (C.). Livorno dalla sua origine sino ai nostri tempi. Fascic. 7 a 21. Gr. in-8°, di 40 p. l'uno. Livorno (Serraglini).

Ogni fascicolo. 1 fr. 70

Con questi fascicoli venne compiuto il 1° vol. dell' opera.

Yriarte (C.). Goya, la biographie, les fresques, les toiles, les tapisseries, les eaux-fortes et le catalogue de l'œuvre avec 50 pl. inédites, d'après les copies de Tabar, Bocourt et C. Yriarte. In-4°, 164 p. Paris (lib. Plon). 30 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 19 Deuxième année 11 Mai 1867

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Actes (les) des Saints depuis l'origine de l'Eglise jusqu'à nos jours, d'après les Bollandistes, Mabillon et les plus récents hagiographes. Trad. et publiés pour la première fois en français par M. J. Carnandet et Mgr J. Fèvre. Mois de janvier. T. II. In-4°, 635 p. Lyon (L. Gaultier).

Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde 13. Jahrg. 1867. 4 Nrn. mit Steintaf. In-8°, Zurich (Meyer et Zeller). 3 fr. 65

Aristophanes, ausgewæhlte Komœdien. Erklært. v. T. Kock 2. Bdchn. Die Ritter 2. umgearb. Aufl. In-8°, 192 p. Berlin (Weidmann). 1 fr. 65

Baker (S. W.). Der Albert Nyanza, das grosse Becken d. Nil und die Erforschung der Nilquellen. Aus d. engl. v. J. E. A. Martin. Nebst 33 Illustr. in. Holzchn. 1. Chromolith. u. 2 (Chromolith.) Karten Gr. in-8°, vxj-338 p. Jena (Costenoble). 11 fr. 75

Breton (E.). Notice sur la vie et les ouvrages de Paul Véronèse. In-8°, 19 p. St-Germain (imp. Toinon).

Cicero. Ausgewæhlte Reden. Erklært von K. Halm. In-8°. Berlin (Weidmann). 1 fr. 35

Inhalt : Reden für Sex. Roscius aus Ameria und über das Imperium des Cn. Pompeius.

Ciceronis (M. T.). Lælius de amicitia. Erklært von C. W. Nauck. 5. Auflage. In-8°, 77 p. Berlin (Weidmann). 85 c.

Fortlage (C.). Friedrich Rückert und seine Werke. In-8°, vij-182 p. Frankfurt a. M. (Sauerlander). 3 fr. 40

Gosselin (J.) Lettre à M. le Président de la Société des antiquaires de Picardie sur une trouvaille de monnaies anciennes faite à Warsy (Somme) en mai 1866. In-8°, 8 p. Amiens (lib. Lemer).

Grimm (H.). Holbein's Geburtsjahr. Kritische Beleuchtg. d. v. den neuesten Biographen Holbein's gefundenen Resultate. In-8°, 26 p. Berlin (Dummler). 1 fr.

Klopp (O.). Der Kœnig Friedrich II von Preussen u. seine Politik. 2. neu gearb. Auflage. In-8°, x-602 p. Schaffhausen (Hurter). 12 fr.

Nicolai (R.). Geschichte der gesammten griechischen Literatur. 2. Hælfte : Die Literatur der alexandrin. rœm. u. byzantin. Zeit. 2. Hft. In-8°, xl-429 et 787 p. Magdeburg (Heinrichshofen). 6 fr.

L'ouvrage complet. 12 fr.

Opitz (T.). Die Germanen im rœmischen Imperium vor der grœssen Vœlkerwanderung. In-8°, 41 p. Leipzig (Hinrichs). 1 fr. 50

Ovidius Naso (P.). Metamorphosen. Erklært von M. Haupt. 1. Bd. 4. Aufl. In-8°, 264 p. Berlin (Weidmann). 2 fr.

Richard (J.). Quelques mots sur l'étendue et la formation des anciens archiprêtrés d'Exoudun, Rom, Chaunay, Bouin, Melle, Niort, Saint-Maixent et Lusignan. In-8°, 12 p. Niort (lib. Clouzot).

Sabourin de Nanton. Les anciens couvents de l'Alsace. Luppach. In-8°, 11 p. Colmar (Decker).

Sophoclis Philoctetes ad novissimam optimi codicis conlationem recensuit et brevi adnotatione instruxit M. Seyffertus. In-8°, xvj-166 p. Berlin (Weidmann). 3 fr. 80

Spitta (P.). Quæstiones Vergilianæ. In-4°, 47 p. Gœttingen (Deuerlich). 1 fr. 65

Vogel (W.). Des Ritters Ludwig v. Eyb. d. aelteren Aufzeichnung üb. das kaiserliche Landsgericht d. Burggrafthums Nurnberg m. Einleitg. u. Erlautergn. Habitationsschrift. 1. Abth. In-8°, 81 p. Erlangen (Deichert). 2 fr.

Zeitschrift für Vœlkerpsychologie und Sprachwissenschaft. Hrsg. v. M. Lazarus u. H. Steinthal. 5. Bd. 4 Hfte. In-8°. Berlin (Dummler). 12 fr.

Zezschwitz (G. v.). Der Entwicklungsgang der Theologie als Wissenschaft insbesondere der praktischen. In-8°, 32 p. Leipzig (Hinrichs). 70 c.

LIVRES ANCIENS

RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE,

Qui se trouvent à la librairie A. Franck, 67, *rue Richelieu.*

Catalogue des médailles existant dans la monnaie royale des monnaies. Paris, 1817. In-8° cart. avec un suppl. manuscr. 2 fr. 50

—— d'une collection de monnaies de la baronne v. Brakell. Amsterdam, 1829. In-8° demi-rel. en hollandais. 2 fr. 50

—— d'une collection de monnaies et médailles d'or et d'argent de Liefhebber à Saint-Pétersbourg. Amsterdam, 1828. In-8° demi-rel. Le titre monté, en hollandais. 2 fr.

—— of the Greek and Etruscan Vases in the British Museum. London, 1851. Vol. I. In-8°, cart. en t. pl. 7 fr. 50

—— numismatum tam Græcorum quam Romanorum ex omni ære et maximam partem rarissimorum. Gottingæ, 1754. In-8° br. 2 fr.

—— librorum præstantiss., continens auctores classicos gr. et lat., opera numismatica, etc. Viennæ, 1829. In-8°, demi-rel. avec prix. 2 fr.

Catalog des von Seufferheldischen Münz-Cabinets. Nürnberg, 1785. In-12, demi-v. avec prix. 7 fr. 50

Cattaneo (G.). Equejade. Monumento antico di bronzo consid. ne' suoi rapporti coll' antichita figurata. Milano, 1819. In-4° cart. Pap. vél. 12 fr.

Cavedoni (C.). Annotazioni al Corpus Inscriptionum Græcarum, che si publica dalla R. Accademia di Berlino. Modena, 1848. In-8° br. 5 fr.

—— Dichiarazione degli antichi marmi Modenesi con le notizie di Modena al tempo dei Romani. Modena, 1828. In-8° br. pl. 10 fr.

—— L'era de' Martiri o sia di Diocleziano. Modena, 1848. In-8° br. 2 fr.

—— Ragguaglio critico dei monumenti delle arti cristiane primitive. Modena, 1849. In-8° br. 3 fr.

—— Ricerche critiche intorno all' origine e ragione della forma odierna del Sacro Pallio Ecclesiastico. Modena, 1856. In-8° br. 1 fr.

—— Spicilegio numismatico o sia osservazioni sopra le monete antiche di citta popoli e re. Modena, 1838. In-8° br. 8 fr.

Caylus, Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines. Paris, 1761. 7 vol. in-4°. fig. bas. 120 fr.

Chartarii (V.). Imagines Deorum qui ab antiquis colebantur 88 tab. repres. una c. earum declaratione et historia. Francof., 1687. In-4° vél. 8 fr.

—— Theatrum Ethnico-idololatricum politico-hist. Ethnicorum idololatrias simulacra, templa, sacrificia et Deos, etc. ed P. Hachemberg. Mogunt. 1699. In-4° v. pl. 2 fr. 50

Chiffletii (Cl.). De Numismate antiquo. Acc. Erycii Puteani Pecuniæ Rom. ratio; ejusd. Chiffletii de Ammiani Marcellini vita et libris. Lovan. 1628. In-12 vél. 1 fr. 50

—— (J. J.). Anastasis Childerici I. Francorum Regis s. Thesaurus sepulchralis Tornaci Nerviorum effossus et comm. ill. Antverp. 1655. In.4° vél. pl. 8 fr. 50

—— Le même. v. 8 fr.

Chishull (E.). Antiquitates Asiaticæ Christianam ærum antecedentes ex primariis monumentis Græcis descriptæ, Latine versæ, notisque et commentariis illustratæ. Londini, 1728. F. demi-rel. non rogné. 10 fr.

Ciacconius (P.). De triclinio. Acc. T. Ursini Appendix et H. Mercurialis, De accubitus in cœna antiquorum origine. Amstelædami, 1689. In-32 vél. pl. 2 fr. 50

Cimeliotheca musei nationalis Hungariis sive catalogus historico-criticus antiquitatum, raritatum, etc. Budæ, 1825. In-4° demi-v. portr. 5 fr.

Clavier, Mémoires sur les oracles des anciens. Paris, 1818. In-8° br. 1 fr. 75

Colleccion de retratos de los reyes de Espana desde Felipe II. hasta Carlos III., y desenos de todas las manedas acunados en los respectivos reinados des Felipe III, hasta Carlos III., en varias provincias y ciudades de Espana y America, etc. Madrid, 1817. In-4° v. fig. et portr. 40 fr.

Combrouse (G.). Choix de monnaies et médailles des rois Capétiens, Valois et Bourbons composant la suite iconographique de M. G. Combrouse. Paris, 1845. In-4°, demi-v. 25 fr.

—— Décaméron numismatique. Paris, 1844. In-4°, demi-rel. v. (Avec lettre et dédicace de l'auteur). 100 fr.

—— Le même, br. 85 fr.

Corsini (E.). Dissertationes IV. agonisticæ quibus Olympiorum, Pythiorum, Nemeorum, atque Isthmiorum tempus inquiritur ac demonstratur. Acc. Hieronicarum catalogus. Florentiæ, 1747. In-4° vél. 3 fr. 50

—— Inscriptiones Atticæ nunc primum ex Maffei schedis editæ lat. interpr. brevibusq. observationib. ill. Florent., 1752. In-4° br. 7 fr.

Cousinery (E.). Essai historique et critique sur les monnaies d'argent de la ligue Achéenne. Paris, 1825. In-4° br. pl. Pr. f. 12 fr. 6 fr.

Creuzer (F.). Dionysius sive commentationes Academicæ de rerum Bacchicarum Orphicarumque originibus et caussis. Heidelbergæ, 1809. Vol. I. (seul publ.) en 2 part. In-4°, demi-v. pl. Pr. f. 26 fr. 75 c. 12 fr.

—— Le même, pap. vél. 15 fr.

—— Abriss der Rœmischen Antiquitæten. Leipzig, 1824. In-8° br. Pr. f. 9 fr. 75 c. 3 fr.

—— Zur Gallerie der alten Dramatiker. Auswahl unedirter griechischer Tongefæsse. Heidelberg, 1839. In-8° br. Pr. f. 8 fr. — Avec signature de l'auteur. 5 fr.

Cumberland (G.). Outlines from the Antients exhibiting their principles of composition in figures and Basso-Relievos, etc. London, 1829. In-4° demi-v. pl. Pr. f. 50 fr. 10 fr.

Cuperi (G.). Harpocrates sive explicatio imagunculæ argenteæ perantique. Ejusdem Monumenta antiqua inedita. Acc. Stephani le Moine epistola de Melanophoris. Trajecti ad Rhenum, 1687. In-4° vél. 3 fr. 50

Dale (A. van). Dissertationes IX. antiquitatibus, quiis et marmoribus cum Romanis tum potissimum Græcis, illustrandis inservientes. Cum figuris æneis. Amstelodami, 1743. In-4° cart. 8 fr.

Danet (P.). Dictionarium antiquitatum romanarum et græcarum in usum Delphini. Amstelodami, 1701. In-4° vél. 5 fr.

Daniele (F.). Monete antiche di Capua. Napoli, 1802. In-4°, demi-rel. pl. 10 fr.

Dempsteri (Th.). De Etruria regali libri VII. cur. Th. Coke. Florentiæ, 1723. 2 vol. F. br. portr. de Cosme III, et pl. Brunet 36 fr. 22 fr.

Denkschriften des germanischen Nationalmuseums. 1. Band Zweite Abtheilung. Kunst-und Alterthums-Sammlungen. Nürnberg, 1856. In-8° br. Pr. f. 10 fr. 75 c. 5 fr.

Description d'un Camée antique du cabinet Farnèse conservé autrefois dans le trésor royal à Capo di Monte. St-Pétersbourg, 1819. In-8° br. pl. 3 fr.

—— d'un Camée du Cabinet des pierres gravées de Sa Majesté Impériale l'empereur de toutes les Russies. St-Pétersbourg, 1810. In-8° br. pl. 3 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 20 Deuxième année 18 Mai 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Argovia. Jahresschrift der historischen Gesellschaft des Kantons Aargau durch E. L. Rochholz u. K. Schrœter. 5. Bd. Jahrg. 1866. Beigabe 3 (lith.). Bildtaf. u. 1 (lith.). Karte von Unter-Lunkhofen (in Tondr.). Gr. in-8° (xxxj-367 p.). Aarau (Sauerlænder). 8 fr.

Becker (H.). Lebensbild der Propheten Jesaia. In-4° (38 p.). Gœttingen (Vandenhœck et Ruprecht). 1 fr. 35

Campe (V.). De Pugna Marathonia. In-8° (70 p.). Greifswald (Greiffenberg, Gruss). 1 fr. 35

Caro (E). Gœthe-Studien. Aus d. Franz. v. J. Germak. In-8° (151 p.). Przemysl (Jelen). 2 fr. 70

Cellini (B.). Abhandlungen üb. die Goldschmedekunst u. die Sculptur. Uebersetz u. verglichen m. den Parallelstellen aus Theophilus divers. artium Schedula v. J. Brinckmann (vj-193 p.). Leipzig (Seemann). 4 fr.

Classiker (deutsche) d. Mittelalters. Mit Wort u. Sacherklærgn. Hrsg. v. F. Pfeiffer. 4. Bd. In-8°. Leipzig (Brockhaus). 4 fr.

Inhalt : Hartmann v. Aue. Hrsg. v. F. Bech. 1. Thl. Erec der Wunderaere (xx-352 p.).

Ebeling (F.-W.). Mosaik. Kleine Schriften zur Geschichte u. Litteratur. In-8° (xvj-370 p.). Leipzig (Purfürst). 8 fr.

Elze (K.). Der englische Hexameter. Eine Abhandlg. In-4° (40 p.). Dessau (Aue). 1 fr. 35

Fuchs (J.). De pugna Nordlingensi d. d. 27. sext. — 6. sept. a 1634. In-8° (46 p.). Halis Saxonum. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 10

Fuisting (W.). Morphologie od. Formenlehre der griechischen Sprache zurückgeführt auf die indogermanische Ursprache, f. Gymnasien bearb. In-8° (61 p. et 5 pl.). Münster (Theissing). 2 fr.

Gallerie d. Grafen v. Schœnborn-Wiesentheid zu Pommersfelden in Bayern. 53. Blatt, nach den Orig.-Gemælden photog. 32. München (Bruckmann). In carton. 56 fr.

Geschichtsfreund, der. Beitræge zur vaterlænd. Geschichte, hrsg. v. mehreren Freunden derselben, 2. Jahrg. 1867, 12 Nrn. In-8°. Brixen (Theolog. Berl.-Anst.). 4 fr.

Glasson (E.). Etude sur Gaius et le *Jus respondendi*. In-8°, 112 pages. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel).

Gœthe's Briefe an Leipziger Freunde. Hrsg. v. O. Jahn. 2. verm. Aufl. Mit 3 lith. Bildnissen. In-8° (v-444 p.). Leipzig (Breitkopf et Hærtel). 8 fr.

Græbner (R.). De organis veterum hydraulicis. In-8° (43 p. et 1 pl.). Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 35

Grimm (H.). Rede auf Schinkel. In-8° (32 p.). Berlin (Dümmler). 1 fr.

Güthling (C.-E.). De Titi Livii oratione Caput I, quod est de usu verborum simplicium. In-4° (11 p.). Lauban. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 10

Hahn (W.). Helgi u. Sigrun. 12 Lieder german. Heldensage. Nebst e. Abhandlg. üb. die Helgi-Lieder der Edda. In-8° (xvj-116 p.). Berlin (Schrœder). 2 fr. 70

Haupt (M.). De Emendatione Frontonis. In-4° (11 p.). Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 10

Henry (E.). La Réforme et la Ligue en Champagne et à Reims. In-8°, 485 p. Saint-Nicolas (Trenel).

Jacoby (D.). De Leibnitii Studiis Aristotelicis. Additum est Leibnitii ineditum. In-8° (84 p.). Berlin (Calvary et C°). 2 fr. 15

Jahn (O.). W. A. Mozart. 2., durchaus umgearb. Aufl. (In 2 Thln). 1. Thl. Mit 3 Bildnissen (in Stahlst.) u. 4 Fcsles. In-8° (xxxv-750 p.). Berlin (G. Reimer). 18 fr. 70

Kern (F.). Symbolæ criticæ ad libellum

Aristotelicum περὶ Ξενοφάνους, περὶ Ζήνωνος, περὶ Γοργίου. In-4°, 28 p. Oldenburg (Stalling). 1 fr. 35

Littré (E.). Histoire de la langue française. Etudes sur les origines, l'étymologie, la grammaire, les dialectes, la versification et les lettres au moyen-âge. 4° édit. 2 vol. in-8°, lix-962 p. Paris (lib. Didier et Cie). 14 fr.

Mann (C.-A). Quæ apud Aristotelem inveniantur officii præceptorem quasi semina atque initia. In-8° (64 p.). Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 65

Margraf (H.). Ueber das Verhæltniss d. Kœnigs Georg von Bœhmen zu Papst Pius II. 1458-1462. In-4° (44 p.) Breslau (Maruschke et Berendt). 2 fr.

Marot (C.). Œuvres annotées, revues sur les éditions originales et précédées de sa vie par C. d'Héricault. In-8°, cxix-564 p. Paris (lib. Garnier frères).

Meaux (de). La Révolution et l'Empire, 1789-1815. Etude d'histoire politique. In-8°, v-484 p. Paris (lib. Didier et Cie).

Menzer (O.). De Rheso Tragœdia. In-8° (62 p.). Berlin (Calvary et C°). 1 f. 35

Nicolas (M.). Le Symbole des Apôtres, essai historique. In-8°, xxiij-403 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 7 fr. 50

Noelas (F.). Dictionnaire géographique ancien et moderne du canton de Saint-Haon-le-Chatel, département de la Loire. In-8°, 55 p. Saint-Etienne (v° Thiolier et Cie).

Prinzinger (A.). Die Hœhen-Namen in der Umgebung von Salzburg u. Reichenhall. Ein Beitrag zur Orts- Sprach- und Volkskunde. Gr. in-8° (23 p.). Salzburg (Taube). 60 c.

—— Die Tauern. Gr. in-8° (23 p.). Salzburg (Taube). 85 c.

Reichard (K.). De Domus Habsburgicæ in mare Balticum intentionibus. Part. I. In-8° (32 p.) Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 10

Rousselot (P.). Les Mystiques espagnols, Malon de Chaide, Jean d'Avila, Louis de Grenade, Louis de Léon, sainte Thérèse, saint Jean de la Croix, et leur groupe. In-8°, viij-501 p. Paris (lib. Didier et Cie).

Sachau (E.). De Aljavâlîqî ejusque opera. Adjecta textus particula. In-8° (46 p.). Halis Saxonum. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 35

Sanneg (P.). De Schola Isocratea. Part. I. In-8°, 60 p. Halle (Anton). 1 fr. 65

Schafarik (P.-J.). Elemente der altbœhmischen Grammatik. 2. wohl Ausg. In-8° (iv-144 p.). Prag (Tempsky). 1 f. 65

Schulze (F.). De Brunonis I, Archiepiscopi Coloniensis ortu et studiis præcipuisque rebus ab eo gestis. In-8° (44 p.). Halis Saxonum. Berlin (Calvary et C°). 1 f. 10

Simonnet. Histoire de l'abbé de Rancé et de sa réforme, composée avec ses lettres, ses réglements et un grand nombre de documents inédits ou peu connus, suivie d'une statistique des travaux agricoles des Trappistes par l'abbé Dubois. Compte rendu. In-12, 28 p. Dijon (Rabutot).

Sophoclis Œdipus rex edidit et adnotavit H. van Herwerden Ed. major. Acc. analecta tragica et analecta Ambrosiana. In-8° (viij-216 p.). Trajecti ad Rhenum. Leipzig (Dürr). 6 fr. 70

Souchet (J.-B.). Histoire du diocèse et de la ville de Chartres, publiée d'après le manuscrit original de la bibliothèque communale de Chartres. T. I. 1re partie. In-8°, 324 p. Chartres (Garnier).

Trésor de pièces rares et curieuses de la Champagne et de la Brie. Documents pour servir à l'histoire de la Champagne, recueillis et publiés par J. Carnandet. 2° volume. In-8°, vj-369 p. Chaumont (lib. Lhuillier).

Tüllmann (J.-J.). Beitrag zur Würdigung Kleon's. d. Altheniensers. In-4° (30 p.). Kiel (Schwers). 1 fr. 10

Wackernagel (P.). Beitræge zur niederlændischen Hymnologie. 1. Hft. A. u. d. T. : Lieder der niederlændischen Reformierten aus d. Zeit d. Verfolgg. im 16. Jahrh. Gr. in-4° (xvj-209 p.). Frankfurt a. M. (Heyder et Zimmer). 6 fr.

Wedewer (H.). Das Christenthum und die Sprache. In-8° (43 p.). Frankfurt a. M. (Verlog f. Kunst u. Wiss.). 1 fr.

Wille (E.). De nonnullis Sophoclis locis. In-8° (35 p.). Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 10

Zahn (J.). Ueber die Ordnung der Urkunden am Archive d. st. l. Joanneums in Graz. Gr. in-8° (37 p.). Graz (Leuschner et Lubensky). 3 fr. 40

Zeitschrift f. wissenschaftliche Theologie. In Verbindung mit mehreren Gelehrten hrsg. v. Dr A. Hilgenfeld. 10. Jahrg. 1867. 4 Hfte. In-8°. Halle (Pfeffer). 10 fr. 70

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 21 Deuxième année 25 Mai 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ampère (J.-J.). La science et les lettres en Orient. Avec une préface de M. Barthélemy Saint-Hilaire. 2e édit. in-12. xix-495 p. Paris (lib. Didier et Ce). 3 f. 50

Anjubault et H. **Chardon**. Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la réforme et de la ligue dans le Maine. 1re partie. Papier et registre du consistoire de l'église du Mans (extrait de l'annuaire de la Sarthe). In-12. Le Mans (Monnoyer). 3 fr.

Archæologia Cambrensis. The Journal of the Cambrian archæological Association. Vol. XII. 3d series. In-8e cart. London (Smith). 37 fr. 50

Archives de la ville de Cuers. Acte de la transaction passée entre le seigneur Ismard de Glandèves et les habitants de Cuers; analysé par l'abbé E. F. In-8e (68 p.). Draguignan (lib. Gimbert).

Archives parlementaires publiées par MM. J. Mavidal et E. Laurent. Recueil complet des débats législatifs et politiques des Chambres françaises de 1800 à 1860, faisant suite à la réimpression de l'ancien Moniteur et comprenant un grand nombre de nouveaux documents. T. IX, gr. in-8e, 767 p. Paris (lib. P. Dupont).

Aristophanes. Edited by W. C. Green. The Acharnians, the Knights. In-8e cart., 210 p. London (Rivingtons). 5 fr.

Aurès (A.). Étude des dimensions du Parthenon, au triple point de vue de l'architecture, des anciennes théories sur la valeur des nombres et de la métrologie. 1er fascicule. In-8e, 60 p. et pl. Nîmes (Clavel-Ballivet et Ce).

Beulé. Auguste, sa famille et ses amis. In-8e, 363 p. Paris (lib. Michel Levy frères). 6 fr.

Bunsen (C. C. J.). Egypt's place in universal history. Translated from the german by C. H. Cottrell, with additions by S. Birch. 5 vols. Vol. V. In-8e cart. London (Longmans). 78 fr. 75

Blanc (L.). Révolution française. Histoire de dix ans (1830-1840). 10e édit. augmentée de nouveaux documents diplomatiques et ill. de 25 gr. In-8e, viij-504 p. Paris (Pagnerre). 4 fr.

Candy (T. H.). The greek Testament critically revised with the documentary Evidence for the text; accompanied by the most important readings from a collection of all the earliest mss. and principal versions, with special attention to the codex Sinaïticus. In-8e cart., 224 p. London (Rivingtons). 17 fr. 50

Cartier. Relation originale du voyage de Jacques Cartier au Canada en 1534. Documents inédits (nouvelle série) publiés par H. Michelant et A. Ramée. Accompagnés de deux portraits de Cartier et de deux vues de son manoir. In-8e, vij-134 p. Paris (lib. Trofs). 15 fr.

Catalogue raisonné des livres de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot. T. I. Livres avec fig. sur bois, solennités, romans de chevalerie. 1re livraison. In-8e à 2 col. Paris (lib. F. Didot). 7 fr. 50

Chauvet (E.). La psychologie de Gallien. 2e partie. In-8e, 87 p. Caen (lib. Leblanc-Hardel).

Commentaires de Napoléon. T. I. 2 vol. in-4e, ljv-976 p. et 17 cartes. Paris (lib. Plon).

Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de Napoléon III. T. XXI. In-4e, vij-707 p. Paris (Imp. impériale).

Dareste (R.). Du prêt à la grosse chez les Athéniens. Études sur les quatre plaidoyers attribués à Demosthène contre Zénothémis, Phormion, Lacrite et Dionysodore. In-8e, 62 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel). 1 fr. 50

Delvau (A.). Les sonneurs de sonnets, 1540-1866. In-32, 187 p. Paris (lib. Bachelin-Deflorenne).

Demogeot (J.). Textes classiques de la littérature française, extraits des grands écrivains français, avec notices biographiques et bibliographiques, appréciations,

notes explicatives, etc. XVIII[e] et XIX[e] s. In-18 jésus, viij-293 p. Paris (lib. L. Hachette et C[e]). 2 fr.

Desmaze (C.). Trésor judiciaire de la France. Curiosités des anciennes justices d'après leurs registres. In-8°, 580 p. Paris (lib. Plon).

Duvergier de Hauranne. Histoire du gouvernement parlementaire en France. 1814-1848, précédée d'une introduction. T. VIII. In-8°, 640 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 7 fr. 50

Ernouf. Histoire de trois ouvriers français. Richard Lenoir, Abraham-Louis Breguet, Michel Brézin. In-18 jésus, 267 p. Paris (lib. L. Hachette et C[e]). 1 fr.

Fallue (L.). Études archéologiques sur l'histoire de Jules Cesar par l'empereur Napoléon III et sur la carte officielle des Gaules. In-12, v-119 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel).

Fisquet (H.). La France pontificale (Gallia christiana), histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, divisée en 17 provinces ecclesiastiques. Métropole de Reims, Soissons et Laon. In-8°, 425 p. Paris (lib. Repos). 5 fr.

Franklin (B.). Essais de morale et d'économie politique. Traduits de l'anglais et annotés par E. Laboulaye. In-18 jésus, 352 p. (lib. L. Hachette et C[e]). 3 fr. 50

Grandidier (P.-A.). Œuvres historiques inédites. T. V. In-8°, iij-153 p. Colmar (bureau de la Revue d'Alsace).

Guizot. Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps. T. VIII et dernier. In-8°, 683 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 7 fr. 50

Haddo. Memoirs of Lord Haddo, in his later years fifth Earl of Aberdeen. 2d edit., revised, with additions. In-8° cart., 390 p. London (Seeley). 9 fr. 40

Hamel (E.). Histoire de Robespierre d'après des papiers de famille, les sources originales et des documents inédits. T. III. La Montagne. In-8°, 820 p. Paris (l'auteur). 7 fr. 50

Levasseur (E.). Histoire des classes ouvrières en France, depuis 1789 jusqu'à nos jours. 2 vol. in-8°, xlvj-1111 p. (lib. Hachette et C[e]). 15 fr.

Lloyd (W. W.). Philosophy, Theology and Poetry in the age and the art of Raphael. Gr. in-8° cart. London (Williams and N.). 26 fr. 25

Lock (F.). Histoire de la Restauration, 1814-1830. 2° édit. In-32, 192 p. Paris (lib. Pagnerre). 60 c.

Michaelmarsh and its antiquities, together with notices of the new forest, Hampshire. In-8° br., 56 pages. London (Smith). 3 fr. 15

Milman (H. H.). History of latin Christianity. 9 vols. 4th and revised edition. Vols. I to III. In-8° cart. London (Murray). Le vol. 7 fr. 50

Muller (M.). Outlines of Dictionary for the use of missionaries, explorers, etc. In-12 rel. molle. London (Trubner). 9 fr. 40

Nourrisson. La politique de Bossuet. In-18 jésus, iij-309 p. Paris (lib. Didier et C[e]).

Old London. Papers read at the London Congress, July 1866, Archæological Institute of Great Britain and Ireland. In-8° cart., 386 p. London (Murray). 15 fr.

Péhant (E.). Catalogue méthodique de la bibliothèque publique de la ville de Nantes. T. IV. Histoire. 1[re] partie. In-8°, xvj-692 p. Nantes (lib. Forest et Grimaud).

Plumer (W. S.). Studies in the book of Psalms, being a critical and expository commentary, with doctrinal and practical remarks on the entire psalter. Gr. in-8° cart., 1210 p. London (Longmans). 35 fr.

Pompeii. Its history, buildings and antiquities. An account of the destruction of the city, with a full description of the remains and of the recent excavations, and also an itinerary for visitors. Edited by T. H. Dyer. Illustrated with nearly 300 wood engravings, a large map and plan of the forum. In-8° cart., 596 p. London (Bell and D.). 17 fr. 50

Regnier (Œuvres). Édition Louis Lacour. In-8°, xviij-315 p. Paris (Académie des bibliophiles).

Scott (H.). Fasti ecclesiastici Scoticanæ. The succession of ministers in the parish churches of Scotland, from the reformation 1560 to the present time. Part. II. Synod of Lothian and Tweedale. In-4° cart., 406 p. London (Smith). 37 fr. 50

Slade (A.). Turkey and the Crimean war: a narrative of historical events. In-8° cart. (London (Smith and E.). 18 fr. 75

Spenser. Book I of the fairy Queene. Edited by G. W. Kitchin. In-8° cart., 264 p. London (Macmillan). 3 fr. 15

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 22 Deuxième année 1er Juin 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

On sait qu'une association pour l'encouragement des études grecques en France a été fondée par les principaux hellénistes français. Tous ceux qui aiment les lettres classiques et croient que le génie grec est encore un instituteur fécond pour le génie moderne, voudront s'unir à cet effort généreux. Déjà le chiffre des cotisations souscrites dépasse 4,000 francs, et les membres de l'association n'ont fait appel, sans bruit, qu'à leurs amis et voisins. Ce mouvement, qui s'atteste par un léger sacrifice, montrera combien sont mal fondées les idées de ceux qui voudraient que le grec fût écarté de nos programmes d'études, que l'école d'Athènes fût supprimée et qu'on revînt à la barbarie du moyen-âge, ou qu'on s'en tînt aux études professionnelles, barbarie plus certaine encore.

Voici les règlements de la nouvelle Association :

Article 1er. L'Association est composée d'un nombre illimité de membres.

Art. 2. La cotisation annuelle est fixée à *dix* francs.

Art. 3. L'admission est prononcée par un Comité central ou par son Bureau, sur la présentation d'un membre de l'Association.

Art. 4. Le Comité central est composé de 50 membres, dont 10 peuvent être choisis hors de Paris. Il représente et dirige l'Association.

Art. 5. L'Association favorisera la propagation des meilleures méthodes d'enseignement et la publication des livres les plus utiles pour la connaissance de la langue et de la littérature grecques.

Art. 6. Elle secondera par tous les moyens mis à sa disposition, le zèle des maîtres et des élèves qui se livrent à l'étude du grec. Elle décernera des médailles et des récompenses.

Art. 7. Elle pourra proposer des sujets de prix. Elle entretiendra des rapports avec les hellénistes étrangers.

On peut remettre sa cotisation à M. G. D'Eichthal, trésorier de l'Associa-

tion (100, rue Neuve-des-Mathurins), et à tous les membres du Comité, dont voici la liste :

MM.

Alexandre, membre de l'Institut, inspecteur général de l'Université;
Bertrand, directeur de la *Revue archéologique;*
Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts;
Bréal, professeur au collége de France;
Brunet de Presle, de l'Institut, professeur à l'école des langues orientales;
Burnouf, professeur de littérature ancienne à la Faculté de Nancy;
Campeaux, professeur de littérature ancienne à la Faculté de Strasbourg;
Chassang, maître de conférences de grec à l'École normale;
Daremberg, de la biblioth. Mazarine;
David (Jérôme), vice-président du Corps législatif;
Dehèque, membre de l'Institut;
Deville, ancien membre de l'École d'Athènes;
Didot (Firmin), membre du conseil municipal;
Dübner;
Egger, de l'Institut, prof. de littérature grecque à la Faculté des lettres;
D'Eichthal (Gustave);
Gidel, professeur de rhétorique;
Girard, maître de conférences de grec à l'École normale;
Goumy, directeur de la *Revue de l'instruction publique;*
Guigniaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres;
Havet, profes. au collége de France;
Jourdain, de l'Institut, chef de division au minist. de l'instruction publique;
Heuzey, ancien membre de l'École d'Athènes, prof. à l'École des beaux-arts;

MM.

Hignard, professeur de littérature ancienne à la Faculté de Lyon;
Hildebrand, prof. de littérature étrangère à la Faculté de Douai;
Legouvé, de l'Académie française;
Lévêque, de l'Institut, prof. au collége de France;
Longpérier (de), membre de l'Institut;
Maury, de l'Institut, prof. au collége de France;
Miller, de l'Institut, bibliothécaire du Corps législatif;
Naudet, secrét. honor. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres;
Patin, de l'Académie française, doyen de la Faculté de Paris;
Perrot, ancien membre de l'École d'Athènes, prof. de rhétorique;
Ravaisson, de l'Institut, inspecteur général de l'Université;
Renan, membre de l'Institut;
Renier, de l'Institut, bibliothécaire de l'Université;
Saint-Marc Girardin, de l'Académie française;
Thurot, maître de conférences à l'École normale;
Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française;
Vincent, membre de l'Institut;
Waddington, membre de l'Institut;
Weil, correspondant de l'Institut, professeur de littérature ancienne à la Faculté de Besançon;
Wescher, ancien membre de l'École d'Athènes.

Le Comité a élu pour président M. Patin, pour vice-présidents MM. Egger et Beulé, pour secrétaire M. Chassang, pour trésorier M. Gustave D'Eichthal.

ANNONCES

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ampère (J.-J.). Mélanges d'histoire littéraire et de littérature. T. I et II. In-8°, xx-1048 p. Paris (lib. M. Lévy frères). 12 fr.

Antiquarium od. 10 photograph. Tafeln mit deutschem u. franz. Text. Copieen der aus dem Museum Schwab in Biel v. dessen Gründer an die Pariser Austellg. v. 1867 gesandten, in den Pfahlbauten der Schweiz aufgefundenen Gegenstænde. Gr. in-4°, carton. Biel (Steinheil). 14 fr.

Antiquarius, denkwürdiger u. nützlicher rheinischer, welcher die wichtigsten und angenehmsten geograph., histor. u. polit. Merkwürdigkeiten d. ganzen Rheinstroms, etc., darstellt. Von. e. Forscher in histor. Dingen (C. v. Stramberg). Mitterhein, 2° partie. Vol. XV, 2° et 3° livr. et III° partie. Vol. XIII, 2° et 3° liv. (à 160 p.). Coblenz (Hergt). La livr. 2 fr. 70

Appendix codicum celeberrimorum Sinaitici, Vaticani, Alexandrini. Cum imitatione ipsorum antiqua manu scriptorum nunc prim. ed. Prof. Dr. A. F. C. Tischendorf. In-fol. cart. xx et 52 p. avec 1 pl. Leipzig (Giesecke et Devrient). 72 fr.

Atlas kirchlicher Denkmæler d. Mittelalters im œsterr. Kaiserstaate u. im ehemaligen lombardisch-venetianischen Kœnigreiche. Hrsg. v. der k.k. Central-Commission, zur Erforschung u. Erhaltg. der Baudenkmale unter Leitg. v. Dr J. A. v. Helfert. Red. Dr C. Lind. Imp.-fol. livr. 1 à 3. 18 pl. Wien (Prandel et Ewald). La livr. 2 fr. 70

Bibliotheca geographico-statistica et œconomico-politica od. systematisch geordnete Uebersicht der in Deutschland u. dem Auslande auf dem Gebiete der ges. Geographie, Statistik und Staatswissenschaften, neu erschienen. Bücher. Hrsg. v. W. Wildener. 14me année 1866. 2me cahier, juillet à décembre. In-8°, p. 75 à 182. Gœttingen (Vandenhœck et Ruprecht). 1 fr. 25

Bibliotheca historica od. systematisch geordnete Uebersicht der in Deutschland u. dem Auslande auf dem Gebiete der ges. Geschichte, neu erschienen. Bücher. Hrsg. v. W. Wildener. 14me année 1866. 2me cahier, juillet à décembre. In-8°, p. 96 à 277. Ib. 2 fr.

Bibliotheca philologica od. geordnete Uebersicht aller auf dem Gebiete der class. Alterthumswissenschaft wie der ælteren u. neueren Sprachwissenschaft in Deutschland u. dem Auslande, neu erschienen. Bücher. Hrsg. v. G. Schmidt. 19me année 1866. 2me cahier, juillet à décembre. In-8°, p. 70 à 175. Ib. 1 fr. 25

Bibliotheca theologica od. geordnete Uebersicht aller auf Gebiete der evangel. Theologie in Deutschland, neu erschienen. Bücher. Hrsg. v. C. C. F. W. Ruprecht. 19me année 1866. 2me cahier, juillet à décembre. In-8°, p. 27 à 70. Ib. 60 c.

Krantz. Neue sehr vortheilhafte Cultur der Rebe. In-8°, 15 p. Trier (Trœschel). 1 fr. 35

Mittheilungen der k.k. Central-Commission zur Erforschung u. Erhaltung der Baudenkmale. Hrsg. unter d. Leitg. v. J. A. v. Helfert. Red. A. v. Perger et Ewald. 12me année. In-4°, pl. Wien (Prandel). 11 fr. 25

Stephens (G.). The Ruthwell cross, Northumbria, from about A. D. 680, with its runic verses by Caedmon; and Caedmon's complete Cross-Lay, the Holy rood : a Dream. From a south english transcript of the Xth Century; with translations, comments, etc. In-fol. br., 48 p. London (Smith). 12 fr. 50

Tabari. Chronique de Abou-Djafar-Mohammed-Ben-Djarir-Ben-Yezid Tabari, traduite sur la version persane d'Abou-Ali-Mohammed Belami, d'après les manuscrits de Paris, de Gotha, de Londres et de Canterbury, par M. H. Zotenberg. T. I. In-8°, viij-605 p. Paris (Imp. impériale).

Viel-Castel (L. de). Histoire de la Restauration. T. X. In-8°, 645 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 6 fr.

N° 23 Deuxième année 8 Juin 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Barbier de Montault. La Bibliothèque vaticane et ses annexes, le musée chrétien, la salle des tableaux du moyen-âge, les chambres Borgia, etc. In-8°, 256 p. Roma (lib. G. Spithoever). 2 fr. 30

—— Les souterrains et le trésor de Saint-Pierre à Rome, ou description des objets d'art et d'archéologie qu'ils renferment. In-8°, 91 p. Roma (lib. G. Spithoever). 1 fr. 15

Baudi di Vesme. Di Gherardo da Firenze e di Aldobrando da Siena poeti del secolo XII, e delle origini del volgare illustre italiano. In-4°, gr. di p. 178 con 5 Tavole di fac sim. Torino (fratelli Bocca). 11 f. 50

Bibliorum sacrorum vetustissima fragmenta græca et latina ex palimpsestis codicibus bibliothecæ Chyptoferratensis eruta atque edita a J. Cozza. 2 partes. 1 vol. in-8° di p. lxxiij-338. Roma (lib. G. Spithoever). 21 fr. 10

Biscarra (C.-F.). L'opera di Massimo d'Azeglio artista considerata all' esposizione fatta a cura del municipio di Torino. In-8°. Torino (Eredi Botta).

Bœhtlingk und **Roth.** Sanskritwœrterbuch. Hrsg. v. der kais. Academie der Wissenschaften. In-4°. Part. V, p. 641-800. St.-Petersbourg. (Leipzig, Voss). Livr. 33. 4 fr.

Bombelli (R.). Studi filologici-critici sulla genesi, forma e valore delle lettere dell' alfabeto italiano. In-8° di 173 p. Roma (tip. della Propaganda). 2 fr. 30

Borgognini (A.). Della epistola allo Scaligero attribuito a Dante. Studio terzo. In-8°. Ravenna (tip. Lavagna).

Brigida (Santa). Orazioni, testo di lingua inedito del secolo XIII dato a luce da F. Grottanelli. In-8° di p. 35. Siena (l'autore).

Cantare del Bel Gherardino. Novella Cavalleresca in Ottava rima del secolo XIV non mai fin qui stampata; ediz. fatta per cura del Cav. F. Zambrini secondo un codico Magliabechiano. In-16, di p. 56. Bologna (G. Romagnoli). 2 fr. 30

Carducci (G.). Di alcune poesie popolari Bolognesi del secolo XIII inedite. In-4° di p. 8. Bologna (tip. Fava). 1 fr. 75

Catholici episcopatus historia a divina ejus institutione ad nostra usque tempora, ex synceris ecclesiæ reique publicæ monumentis in obsequium S. romanæ sedis exhibita. — De summis S. R. E. Pontificibus Tom. XX : Acta S. Anteri, XX. Romanæ sedis Pontificis et martyris, ab equite V. B. Diotallevi sac. romana collecta. In-fol. di p. 23. Romæ (typ. Cameræ apostol.).

Chiavacci (E.). Guida della R. galleria del palazzo Pitti. 4. ediz. in-16 di p. 224. Firenze (tip. Cellini e C.). 2 fr. 40

Cozza (G.). Il Tusculano di M. T. Cicerone. Ricerche archeologiche. In-8° di p. 118. Roma (tip. di Propaganda).

Forcella (V.). Iscrizioni delle Chiese e degli altri edificii di Roma dal secolo XI fino ai giorni nostri. Vol. I. Piazza e Palazzi Capitolini. Dispensa 3 e 4. In-4°. Roma (tip. delle Scienze matem.). 3 f. 50

Foresi. La galleria degli Uffizi e il museo nazionale del palazzo del Potestà ; controversia fra il D. A. Foresi e il marchese F. Panciatichi. In-8° di p. 31. Firenze (tip. S. Antonino).

Gravina (B.). Il duomo di Monreale illustrato e riportato in tavole cromolitografiche. Fascic. 33. In-fol. atlante ; cont. p. 131 a 136 del testo e 2 tav. colorate. Firenze (E. Lœscher). 17 fr. 75

Khârezmi. Le Messâhat de Mohammed-Ben-Moussa al Khârezmi ; extrait de son algèbre trad. et ann. par A. Marre. 2° édit. revue et corrigée. In-4° de 14 p. Rome (imp. des Sciences mathém.). 2 fr. 30

Lanci (M.). Lettera filologica al cav. Vincenzo Tommasini. In-8° di p. 80 con 1 tav. Roma (Ferretti). 3 fr.

Lettera mercantile di un pistojese del secolo XIV. Aggiunto : le quattro stagioni, idilli rusticali del Cav. Baly del Rosso Florentino. In-8° di 32 p. Pistoja (tip. L. Vangucci).

Liberate (F.). Ragguaglio delle prose e degli atti della pontif. Accademia tiberina per l'anno 1866. In-8° di p. 23. Roma (tip. B. Morini).

Luzzato (S.-D.). Il profeta Isaia tradotto in lingua italiana coi comm. ebraici. In-8° di p. 650. Padova (eredi dell' autore). 14 f.

Marre (A.). Petit vocabulaire des mots malais que l'usage a introduits dans les langues d'Europe. Gr. in-8°, 14 p. Rome (imp. des Sciences mathém.) 1 fr. 15.

Morbio (C.). Delle monete battute da Carlo Magno in Italia. — Superstizioni singolari, orazioni e monete miracolose. In-8° di p. 15. Asti (tip. Raspi e C.).

Meyer (P.). Le salut d'amour dans les littératures provençale et française. Mémoire suivi de huit saluts inédits. In-8°, 52 p. Paris (lib. Franck). 2 fr.

Narducci (E.). Intorno alla vita del conte G. M. Mazzucchelli ed alla collezione de' suoi manoscritti ora posseduta dalla Biblioteca vaticana. In-8° di p. 79. Roma (tip. delle Scienze). 4 fr.

Nourrisson. Tableau des progrès de la pensée humaine depuis Thalès jusqu'à Hégel. 3° édit. revue et augm. In-8°, vij-608 p. Paris (lib. Didier et C^e^).

Omero. Inni omerici, aggiunti gli epigrammi e la Batracomiomachia, traduzione in versi col testo a fronte pel prof. B. Pozzuolo. In-16. Napoli.

Padovan (V.) e **Cecchetti** (B.). Sommario della nummografia veneziana fino alla caduta della repubblica. In-16 di p. 119. Venezia (tip. del Commercio). 3 fr. 50

Peter. Geschichte Roms. 2° éd. Vol. II. Livre 6 à 10; von den Grachen bis zum Untergange der Republik enth. In-8°, xvj-526 p. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 6 fr.

Pohl. Mozart u. Haydn in London. 2° partie. Haydn in London. In-8°, xvj-390 p. Wien (Gerold's Sohn). 10 fr. 70
L'ouvrage complet. 16 fr.

Prévost (F.). Notice sur le murus gaulois de Cinais (Indre-et-Loire), vulgairement appelé camp des Romains. In-8°, 16 p. et plan. Angers (Belleuvre et Dolbeau).

Rosny (L. de). Des affinités du japonais avec certaines langues du continent asiatique. In-8°, 16 p. Paris (imp. Moquet).

Rossi (F.). Regole grammaticali della lingua albanese. In-8° di p. 349. Roma (tip. della Propaganda). 5 fr. 25

Rozière (E. de). De l'histoire du droit en général du grand coutumier de Normandie et des rapports du droit anglais avec le droit normand. In-8°, 16 p. Paris (lib. Durand).

Sainte-Beuve (C.-A.). Nouveaux lundis. T. VIII. In-18 jésus, 503 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 3 fr.

Schopenhauer. Ueber den Willen in der Natur. Eine Erœrterg. der Bestætiggn., welche die Philosophie des Verf., seit ihrem Auftreten, durch die empir. Wissenschaften erhalten hat. 3. Aufl. Hrsg. v. J. Frauenstædt. In-8°, xxvij-147 p. Leipzig (Brockhaus). 4 fr.

Seneca. Volgarizzemento inedito della Consolazione di Seneca ad Elvia ed a Marcia. Testo di lingua tratto da un codice vaticano pubbl. e di proemio e note illustrato dal cav. G. Spezi. In-8° di p. xxxij-125. Roma (tip. Propaganda). 3 fr.

Sermoni (due). Di Efrem e la laudazione di Josef tratti da un codice pestoiese per cura di Achille Neri. In-16 di p. 72. Bologna (G. Romagnoli). 3 fr.

Servais (V.). Annales historiques du Barrois de 1352 à 1411 ou histoire politique civile, militaire et ecclésiastique du duché de Bar, sous le règne de Robert, duc de Bar. T. II. In-8°, viij-501 p. et 2 gr. Bar-le-Duc (lib. Contant-Laguerre et C^e^).

Tamizey de Larroque (P.). Essai sur la vie et les ouvrages de Florimond de Raymond, conseiller au parlement de Bordeaux. In-8°, 139 p. Paris (lib. Aubry).

Testamentum, nov., Vaticanum. Post Angeli Maji aliorumque imperfectos labores ex ipso codice A. F. C. Tischendorf. In-4°, l-284 p. Leipzig (Giesecke et Devrient). 18 fr. 70

Thomæ Aquinatis (S.). Opera omnia accurate recognita. Fasc. 160-162 idest. Tomi XXI, fasc. I-III (in Aristotelis Stagiritæ nonnullos libros commentaria. Vol. IV, fasc. I-III). In-4° di p. 248. Parma (tip. Ficcadori). 7 fr.

Urkundenbuch des Landes ob der Enns. Hrsg. vom Verwaltungs-Ausschuss d. Museums Francisco-Carolinum zu Linz. Vol. IV. In-8°, 644 p. Wien (Gerold's Sohn). 19 fr. 25

Walter (J.). Le livre de Jade. In-8°, 176 p. Paris (lib. Lemerre). 1 fr.

Wesselofsky (A.). Le tradizioni popolari nei poemi d'Antonio Pucci. In-8° di p. 17. Pisa (tip. Nistri).

—— Classis prætoriæ Misenensis piæ vindicis Gordianæ Philippianæ monumenta quæ exstant studio collecta et commentariis illustrata. Neapoli, 1852. In-4° br. 6 fr.

—— Inscriptions gravées au trait sur les murs de Pompéi, calquées et interprétées. Avec un atlas des calques. Bruxelles, 1854. In-4° br. pl. 20 fr.

Gell (W.). Probestücke von Stædtemauern des Alten Griechenlandes. Mit 47 Abbildungen. Stuttgart, 1831. In-4° br. Pr. f. 7 fr. 4 fr.

Geppert (C. E.). Die Gœtter und Heroen der alten Welt. Leipzig, 1842. In-8° br. Pr. f. 8 fr. 6 fr.

Gerdes (F. J.). De columnis æneis templi Salomonis. Vittembergæ, 1695. In-4°, demi-rel. 1 fr. 50

Gerhard (E.). Ueber Lichtgottheiten auf Kunstdenkmælern. In-4° br. pl. 2 fr. 50

—— Die Heilung des Telephos. Berlin, 1843. In-4° br. avec 1 pl. 1 fr.

—— Ueber Agathodæmon u. Bona Dea. Berlin, 1849. In-4° br. pl. Pr. f. 8 fr. 5 fr.

—— Ueber den Gott Eros. Berlin, 1850. In-4° br. 5 pl. Pr. f. 8 fr. 5 fr.

—— Ueber eine Cista Mystica. Berlin, 1851. In-4° br. pl. Pr. f. 5 fr. 3 fr.

—— Ueber Griechenlands Volksstæmme und Stammgottheiten. Berlin, 1854. In-4° br. Pr. f. 3 fr. 50 c. 2 fr. 50

—— Text zu E. Gerhard's Antiken Bildwerken. München, 1828-44. 3 livr. In-4° br. Pr. f. 30 fr. 20 fr.

Gerhardt (M. R. B.). Taschen-Cabinet der Münzkunde aller Lænder. Vol. I, livr. I (*seule parue*). Portugiesische und spanische Münze. Berlin, 1794. In-4°, demi-rel. v. fig. 5 fr.

—— Le même. br. 4 fr.

Gœbel (J. G. de). De Sepulcror. et Sepultorum religione. Brem. 1746. In-4° cart. 3 fr.

Goldast ab **Heiminsfeld**, Melch., Catholicon rei monetariæ vel leges monarchiæ generales de rebus nummariis. Francofordiæ. 1662. In-4° cart. 4 fr.

Goltzius (H.). Sicilia et Magna Græcia et sive historiæ urbium et populorum Græciæ ex antiquis numismatibus. Antverpiæ. 1618. F. v. pl. 6 fr.

Græfii (F.). Antiquitatis Græcæ et Romanæ loca quæd. e Rossorum lingua et usibus ill. I. Petrop. 1825. In-4° br. 3 fr.

Grimaldi (L.). Studi Archeologici sulla Calabria ultra seconda. Napoli. 1845. In-4° br. 4 fr.

Gruber (J.-G.). Wœrterbuch der altklassischen Mythologie und Religion. Weimar. 1810. 3 vol. in-8° br. Pr. f. 30 fr. 10 fr.

Gruter (J.). Lampas sive fax artium liberalium hoc est thesaurus criticus, quem ex otiosa Bibliothecarum custodia erecit et foras prodire jussit. Florentiæ. 1737. 4 tom. en 2 vol. F. v. 36 fr.

Gualtani (G.-A.). Monumenti antichi inediti, ovvero notizie sulle antichità e belle arti di Roma. Roma. 1784-89. 6 tom. en 3 vol. In-4°. demi-v. Brunet 62 fr. 20 fr.

Gualtherus (G.). Siciliæ objacientium insular. et Bruttiorum antiquæ tabulæ, cum animadversionibus G. Gualtheri. Messanæ (apud P. Bream). 1624. In-4° vél. 8 fr.

Gudii (M.), Antiquæ inscriptiones quum Græcæ, tum Latinæ, olim a M. Gudio collectæ; nuper a J. Koolio digestæ hortatu consilioque J. G. Grævii; nunc a F. Hesselio editæ cum adnot. eorum. Leovardiæ, 1731. F. v. 16 fr.

Guhl (E.), Ephesiaca. Berolini, 1843. In-8° br. avec planches. Prix f. 5 fr. 35. 3 fr.

Guidobaldi, Baroni di S. Egidio, Alessandro e Bucefalo, bassorilievo Pompejano. Napoli, 1851. In-8° br. pl. Prix f. 10 fr. 7 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 24 Deuxième année 15 Juin 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Aristotelis opera omnia. Ad optimorum librorum fidem accurate editi. Editionis Tauchnitianæ. Vol. I et X. 553 p. in-16. Leipzig (Holtze).
Contenu : 1. Physicorum libri VIII-10. Ethicorum ad Nicomachum libri X. Chaque vol. 1 fr. 10

Bachelin (A.). Description du livre d'heures de la dame de Saluces, faisant partie de la bibliothèque de M. Yemeniz. In-8°, 46 p. et grav. Paris (lib. Bachelin-Deflorenne).

Baronius. C. Baronii annales ecclesiastici denuo excussi et ad nostra usque tempora perducti ab A. Theiner. T. IX. 500-545. In-4°, vij-619 p. Bar-le-Duc (lib. Guérin). 16 fr.

Bayle (A.). Massillon, étude historique et littéraire. In-8°, vij-424 p. Paris (lib. Bray).

Bénard (P.). Collégiale de Saint-Quentin. Renseignements pour servir à l'histoire de cette église, comprenant : 1° une recherche sur la patrie et les travaux de Vilard d'Honnecourt ; 2° un mémoire sur des découvertes archéologiques faites dans le sous-sol du chœur ; 3° un rapport de M. le Maire de la ville de Saint-Quentin sur les conditions actuelles de stabilité de ce monument. In-8°, 44 p. et pl. Paris (lib. Centrale d'architecture).

Bernard (A.). Note sur un peuple Gaulois inconnu, mentionné par Cicéron. In-8°, 16 p. Lyon (imp. Vingtrinier).

Bernard (saint). Traité de saint Bernard premier abbé de Clervaux, de l'amour de Dieu, trad. en français par le R. P. Antoine de Saint-Gabriel. In-8°, 137 p. Paris (Acad. des bibliophiles). 5 fr.

Bouix (M.). Œuvres de Sainte-Thérèse traduites sur les manuscrits originaux. Nouv. édit. T. I. Vie de sainte Thérèse, écrite par elle-même. In-12, xix-703 p. Paris (lib. Lecoffre fils et Cᵉ).

Bouquet (F.). Faut-il écrire Jeanne Darc ou Jeanne d'Arc? In-8°, 15 p. Rouen (imp. Cagniard).

Bronn (H.-G.). Die Klassen und Ordnungen des Thierreichs wissenschaftlich dargestellt in Wort und Bild. Mit auf Stein gezeichneten Abbildungen. T. V. Gliederfüssler. Arthropoda. 3. liv. Gr. in-8°. Leipzig (Winter). 2 fr.

Brugsch (H.). Hieroglyphisch-demotisches Wœrterbuch enthaltend in wissenschaftlicher Anordnung die gebræuchlisten Wœrter und Gruppen der Heiligen und der Volkssprache und Schrift der alten Ægypter. Nebst deren Erklærung in franzœsischer, deutscher und arabischer Sprache und Angabe ihrer Verwandtschaft mit den entsprechenden Wœrtern der koptischen und der semitischen Idiome. (En 12 livraisons). 1ʳᵉ livr. in-4°, 96 p. Leipzig (Hinrichs). 33 fr. 35

Cenac-Moncaut. Histoire du caractère et de l'esprit français depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Renaissance. 2 vol. In-12, xiv-1026 p. Paris (lib. Didier et Cᵉ).

Chabas (F.). L'inscription hiéroglyphique de Rosette, analysée et comparée à la version grecque. Avec 2 pl. et un glossaire égypto-grec. In-8°, 128 p. Paris (lib. Maisonneuve et Cᵉ).

Chrysostôme (saint Jean). Œuvres complètes, traduites pour la première fois en français sous la direction de M. Jeannin. T. XI. Gr. in-8° à 2 col. lxx-646 p. Paris (lib. Guérin). 6 fr. 50

Ciceronis, M. Tullii, opera omnia adjectis indicibus et adnotatione iterum edidit Nobbe. Edit. Tauchnitiana. T. III à V. In-16. 1828 p. Leipzig (Holtze). 2 fr. 75

Claudius (F.-M.). Das Leben der Sprache. Gr. in-8°, 18 p. Marburg (Elwert). 70 c.

Curtii Rufi (Q.). De rebus gestis Alexandri magni libri superstites cum supplementis Freinshemii et indice rerum. Rec. Weise. Edit. Tauchnitiana. In-16, 435 p. Leipzig (Holtze). 1 fr. 35

De Lescure. Le château de la Malmaison. Histoire, description, catalogue des objets exposés sous les auspices de Sa Majesté l'Impératrice. Gr. in-18 jésus illustré. Paris (Plon). 3 fr.

—— Les palais de Trianon. Histoire, description, etc. 3 fr.

Destombes (C.-F.). Histoire de saint Amand, évêque-missionnaire, et étude sur l'état du christianisme chez les Francs du Nord au VII[e] siècle. 2[e] édit. T. I-II. In-12, xv-525 p. Douai (imp. Dechriste).

Diefenbach (Lor.). Novum glossarium latino-germanicum mediæ et infimæ ætatis. Beitræge zur wissenschaftlichen Kunde der neulateinischen und germanischen Sprachen. Gr. in-8°, 388 p. Frankfurt (Sauerlænder). 16 fr.

Diniz (A.). Le Goupillon (O Hyssope), poëme heroï-comique, trad. du portugais par J.-F. Boissonnade de l'Institut. 2[e] éd. revue et précédée d'une notice sur l'auteur par M. F. Denis. Gr. in-18, lx-216 p. Paris (lib. Techener). 4 fr.

Dittrich. Dionysius der Grosse von Alexandrien. Eine Monographie. Gr. in-8°, 130 p. Freiburg (Herder). 2 fr. 15

Droz (T.). Frédéric le Grand et ses écrits. Gr. in-8°, 96 p. Bonn (Marcus). 2 fr.

Duemichen (J.). Altægyptische Tempelinschriften in den Jahren 1863 bis 1865 an Ort und Stelle gesammelt. T. I. Weihinschriften aus dem Horustempel von Edfu. 113 hieroglyph. Tafeln in Autographien vom Verfasser. Gr. in-fol. cart. Leipzig (Hinrichs). 150 fr. 75

Erasme. Le Mariage. Traduction nouvelle par V. Develay. In-32, 62 p. Paris (Acad. des bibliophiles).

Essai sur la tradition du chant ecclésiastique depuis saint Grégoire, suivi d'un tonal inédit de Bernon de Reicheneau par un supérieur de séminaire. In-12, viij-371 p. et 5 pl. Toulouse (imp. Ratier).

Fassy (P.). Une page de l'histoire de Paris sous la Terreur. Marat, sa mort, ses véritables funérailles, d'après les documents empruntés aux archives de la préfecture de police. In-8°, 56 p. Paris (lib. du Petit Journal).

Fischer (K.). Geschichte der neueren Philosophie. Tome 2. Leibniz und seine Schule. 2[e] éd. Gr. in-8°, 884 p. Heidelberg (Bassermann).

Forcellini (A.). Totius latinitatis lexicon, lucubratum et in hac editione novo ordine digestum, amplissime auctum atque emendatum adjecto insuper altera quasi parte Onomastico totius latinitatis cura et studio V. De-Vit. Distr. 24 gr. in-4°. Prati 1866. La livraison 3 fr. 35

Forschungen zur deutschen Geschichte. Herausgegeben von der historischen Commission bei der k. bayerischen Akademie der Wissenschaften. T. 7. 1[re] livr. Gr. in-8°, 233. T. I à VII. 1. 75 fr. 80

Frère (E.). Des livres de liturgie des églises d'Angleterre (Salisbury, York, Hereford), imprimés à Rouen dans les XV[e] et XVI[e] s. Etude suivie du catalogue de ces impressions de MCCCCXCII à MDLVII avec des notes bibliographiques. In-8°, 71 p. Rouen (lib. Lebrument).

Fritzsche (T.). De carmine Moscheo cui inscriptum est Epitaphius Bionis quæstiones criticæ. Gr. in-4°, 28 p. Leipzig (Pernitzsch). 1 fr. 35

Follin (C.). Mémoire sur l'importance comparée des langues anciennes et modernes dans l'enseignement secondaire, adressé à M. Duruy. In-8°, 12 p. Nancy (Vanger).

Græsse. Trésor de livres rares et précieux ou nouveau dictionnaire bibliographique. Livr. 39. Gr. in-4°. Dresden (Kuntze). Liv. 1 à 39. 316 fr.

Gresset. Poëmes. In-8°, 139 p. Paris (Jouaust).

Méreaux (A.). Les Clavecinistes de 1637 à 1790. Histoire du Clavecin, portraits et biographies des célèbres clavecinistes; avec exemples et notes sur le style et l'exécution de leurs œuvres. Edit. illust. In-fol., 91 p. 2 pl. et 17 port. Paris (Heugel). 30 fr.
Le même, in-4° 10 fr.

Naville (E.). De l'influence des études morales sur l'idée de la philosophie. In-8°, 28 p. Orléans (Colas).

Nicolas (M.). Des doctrines religieuses des Juifs pendant les deux siècles antérieurs à l'ère chrétienne. 2[e] édit. In-8°. 7 fr. 50

Ribeyre (F.). Voyage en Lorraine de S. M. l'Impératrice et de S. A. le Prince impérial; précédé du voyage de S. M. l'Impératrice à Amiens. Enrichi des portraits de S. M. l'Impératrice et de S. A. le Prince impérial, et 41 pl. In-fol. 66 p. Paris (Plon).

Rouvray (A.). L'Avenir de la langue grecque. In-8°, 14 p. Paris (Lahure).

Stowe (C.-E.). Origin and history of the books of the new Testament both the canonical and the apocryphal designed to show what the Bible is not, what it is, and to use it. In-8°, cart. 570 p. London (Low). 10 fr. 65

LIVRES ANCIENS

RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE,

Qui se trouvent à la librairie A. FRANCK, 67, *rue Richelieu.*

Hagen (J.-G.-F. von). Conventions Münzkabinet, oder Beschreib. der Thaler u. s. w., welche nach dem 1753 errichteten Conventionsmünzfuss gepraegt worden. Nürnberg. 1771. In-8° demi-v. 3 fr. 50

Hagenbuch (G.). De diptycho Brixiano Bœthii consulis epistola epigraphica. Turici. 1748. F. v. fig. 12 fr. 50

Hager (J.). Description des médailles Chinoises du Cabinet Impérial de France, précédée d'un essai de Numismatique Chinoise. Paris. 1805. In-4° cart. fig. gr. pap. 15 fr.

Hallenberg (J.). Historisk Afhandl. om Mynt och Warors Wærde i Severige under Konung Gustaf I. s Regering. Stockh. 1798. In-8° br. 3 fr.

Hamilton (W.). Outlines from the figures and compositions upon the greek, roman and etruscan vases with engraved borders by Kirk. London 1814. In-8° fig. cuir de R. 20 fr.

Hanthaler (P.-Ch.). Exercitationes de numis veterum. Vindob. 1756. 2 part. en 1 vol. In-4° cart. pl. 4 fr.

—— Verzeichniss bisher bekannter alt und neuer merkwürdiger Wiennerischer Schau-, Denck- und Lauf-Müntzen. Lintz. 1745. In-4° cart. pl. 2 fr.

Havercampi (S.). Nummophylacium reginæ Christinæ, quod comprehendit : Numismata Ærea imperatorum Romanorum, Latina, Græca, atque in Coloniis cusa, quondam a P. S. Bartolo incisa tabulis æneis LXIII. Hagæ Comitum. 1742. F. demi-v. gr. pap. 18 fr.

Haym (N.-Fr.). Thesauri britannici s. Museum numarium quo continentur : numi gr. et lat. necdum editi. ab autore cœlati : interprete J. Khell. Vindob. 1763-65. 2 vol. in-4° demi-rel. fig. 15 fr.

Hefner Das Rœmische Bayern in seinen Schrift- und Bildmalen. Munchen. 1852. In-8° br. 8 pl. Pr. f. 21 fr. 35 c. 15 fr.

Heffter (M.-W.). Die Gœtterdienste auf Rhodus im Alterthume. Zerbst. 1827-33. 3 cah. en 1 vol. in-8° demi-marq. Pr. f. 7 fr. 50 c. 5 fr.

Herder (J.-G.) von. Die Vorwelt. Tübingen. 1805. Herausgegeben durch J. von Müller. Tübingen. 1805. In-8° demi-v. Pr. f. 5 fr. 35 c. 2 fr. 50

Herrmann (G.). De veterum Græcorum pictura parietum. Lipsiæ. 1834. In-4° br. 1 f.

—— De græca Minerva. Lipsiæ. 1835. In-4° br. 1 fr. 50

—— Dissertatio de Atlante. Lipsiæ. 1836. In-4° br. 1 fr.

—— Dissertationis de Appolline et Diana pars prior et posterior. Lipsiæ. 1837. In-4° br. 1 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 25 Deuxième année 22 Juin 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abhandlungen der kœnigl. bœhmischen Gesellschaft der Wissenschaften. 5 Folge. 14. Band. Von den Jahren 1865 u. 1866. Avec 7 planches. Gr. in-4°, 330 p. Prag (Tempsky). Cart. 10 fr. 75

Augustini (S.-A.). De civitate Dei libri XXII. 2 Tomi. Editio Tauchnitii. Gr. in-8°, 896 p. Leipzig (Bredt). 6 fr. 75

Bahnsen (J.). Beitræge zur Charakterologie. Mit besonderer Berücksichtigung pædagogischer Fragen. 1. Band. Gr. in-8°, 443 p. Leipzig (Brockhaus). 8 fr.

Bibliothek der æltesten deutschen Literatur-Denkmæler. T. 4. Gr. in-8°. Paderborn (Schœningh). Vol. 1 à 4 24 fr. 70

Contenu : Kleinere aldniederdeutsche Denkmæler. Mit ausführlichem Glossar herausgegeben von Heyne. 190 p.

Brentano (F.). Die Psychologie des Aristoteles, insbesondere seine Lehre vom νοῦς ποιητικός. Gr. in-8°, 252 p. Mainz (Kirchheim). 5 fr. 35

Buch Hiob (Das) und die Salomonischen Schriften. Biblisch-kritische Studien. Gr. in-8°, 32 p. Wien (Hilberg). 1 fr. 25

Clement of Alexandria. The Writings of Clement of Alexandria. Translated by R. W. Wilson. In-8° cart., 470 p. Edinburgh (Clark). 13 fr. 15

Delitzsch (F.). A System of biblical psychology translated from the German by J. Martin. Vol. I. In-8° cart., 470 p. Edinburgh (Clark). 13 fr. 15

Ecce Deus. Essays on the life and doctrine of Jesus Christ, with controversial notes on Ecce homo. 2d edit. revised, etc. In-8° cart., 470 p. Edinburgh (Clark). 13 fr. 15

Fisher (G. P.). Essays on the supernatural origin of Christianity. 2d edit. In-8°. New-York. 13 fr. 15

Gentz (Friedr. v.). Aus dem Nachlasse Friedrichs von Gentz. 1. Band. Briefe, kleinere Aufsætze, Aufzeichnungen. Gr. in-8°, 303 p. Wien (Gerold). 10 fr. 75

Gildemeister (J.). Ueber die in Bonn entdeckten neuen Fragmente des Macarius. Gr. in-8°, 35 p. Eberfeld (Friderichs). 70 c.

Graser (B.). Die Gemmen des kœniglichen Museums zu Berlin, mit Darstellungen antiker Schiffe. Avec 32 pl. Gr. in-4°, 22 p. Berlin (Calvary et C°). 2 fr. 75

Guarini Veronensis, Alda. Carmen elegiacum. Ex editione Lipsiensi a 1511 repetitum, collatis tribus codd. manuscriptis Vindobonensi, Leidensi et Gothano correctum, et annotatione instructum edidit Suringar. Gr. in-8°, 110 p. Leiden (Brill). 3 fr. 35

Guericke (H.-E.-F.). Handbuch der Kirchengeschichte. Mit steter Rücksicht auch auf die dogmengeschichtliche Bewegung. 9° édit. T. 3. Neuere Kirchengeschichte. Gr. in-8°, 542 p. Leipzig (Engelmann). L'ouvrage complet 9 fr. 60

Hænle (S.). Geschichte der Juden im ehemaligen Fürstenthum Ansbach. Mit Urkunden und Regesten. Gr. in-8°, 240 p. Ansbach (Junge). 3 fr. 20

Hamburger (J.). Real-Encyclopædie für Bibel und Talmud. Biblisch-talmudisches Wœrterbuch zum Handgebrauch für Theologen, Juristen, Gemeinde und Schulvorsteher, etc. 2° livr. gr. in-8°. Berlin (Poppelauer). Livraison 1 et 2. 11 fr. 20

Hattala (M.). De mutatione contiguarum consonantium in linguis slavicis. Gr. in-4°, 104 p. Prag (Tempsky). 5 fr. 35

Havelock (H.). Memoirs of Major General Sir Henry Havelock, by J. C. Marshman. 3d edit. In-8° cart., 460 p. London Longmans). 6 fr. 25

Herbst (L.). Ueber ἄν beim Futur im Thukydides. Gr. in-4°, 38 p. Hamburg (Nolte). 1 fr. 60

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden in Rheinlande. XLII. Livraison. Avec 8 planches. Gr. in-8°, 256 p. Bonn (Marcus). 6 fr.

Lehmann (G.). Antiquitates Romanorum domesticæ in Juvenalis saturis illustratæ.

Pars. 1. Gr. in-8°, 39 p. Halle (Anton.). 1 fr.

Lindsay (W.). Lectures on the epistles to the Hebrew. 2 vol. in-8° cart. Edinburg (Oliphant). 26 fr. 25

Macede (A. de). Pèlerinage aux Lieux saints, suivi d'une excursion dans la Basse-Égypte, en Syrie et à Constantinople. In-8°, 495 p. et 1 pl. Paris (Plon). 8 fr.

Maignien (E.). Notice historique sur l'abbaye des Ayes, de l'ordre de Cîteaux. In-8°, 38 p. Grenoble (Prudhomme).

Michaud (abbé). Guillaume de Champeaux et les écoles de Paris au XII° siècle, d'après les documents inédits. In-8°, 551 p. Paris (Didier et C°).

Moland (L.). Molière et la comédie italienne. Ouvrage illustré de 20 vignettes. In-8°, 383 p. Paris (Didier et C°).

Molière. Le mariage forcé, comédie-ballet en trois actes, ou le Ballet du Roi, dansé par le roi Louis XIV, le 29° jour de janvier 1664. Nouvelle édition, publiée d'après le manuscrit de Philidor l'aîné, par L. Celler, avec des fragments inédits de Molière et la musique de Lully réduite pour le piano. In-18 jésus. 157 p. Paris (Hachette et C°). 5 fr.

Molinier (V.). Aperçus historiques et critiques sur la vie et les travaux de Jean Bodin, sur sa démonomanie des sorciers et sur le procès sur sorcellerie au XV° et au XVII° siècles. Gr. in-8°, 36 p. Montpellier (Gras).

Ovide. Œuvres choisies. Les Fastes. Les Tristes. Traduction de la collection Panckoucke, par Burette et Vernadé. Nouvelle édition revue avec le plus grand soin, par E. Pessonneaux. In-18 jésus, 355 p. Paris (Garnier frères). 3 fr. 50

Percy (B.). Folio manuscript, ballads and romances, edited by J. W. Hales and F. J. Furniwall. Vol. I. In-8° br. London (Trübner and C°). 11 fr. 25

Perin (C.). Recherches bibliographiques sur le département de l'Aisne. Catalogue et table des livres, chartes, lettres-patentes, édits, arrêts, lois, biographies, notices et documents imprimés. 2° partie. In-8°, 370 p. Paris (Lainé et Havard).

Prévost (abbé). Manon Lescaut. In-8°, 263 p. Paris (Jouaust). 15 fr.

Révoil (H.). Fouilles archéologiques. Amphithéâtre romain de Nîmes. Crypte de l'église de Saint-Gilles, découverte du tombeau de saint Gilles. Deux tombeaux romains découverts à Courbessac. In-8°, 20 p. Nîmes (Clavel-Ballivet et C°).

Rivoire (de) et **De La Batie.** Armorial du Dauphiné, contenant les armoiries figurées de toutes les familles nobles et notables de cette province, accompagnées de notices généalogiques complétant les nobiliaires de Chorier et de Guy Allard. In-4° à 2 col., 827 p. Lyon (Perrin).

Rogers (C.). Traits and Stories of the Scottish people. In-8° cart., 336 p. London (Houlston). 4 fr. 40

Silver (J. M. W.). Sketches of Japanese manners and customs, with 28 orig. colour. pictures. Gr. in-8° cart. London (Day). 52 fr. 50

Smith (C. J.). Synonyms and Antonyms collected and contrasted. In-8° cart., 410 p. London (Bell and D.). 6 fr. 25

Tatian and **Theophilus.** The Writings of Tatian and Theophilus and the Clementine recognitions. Translated by B. P. Pratten, M. Dods and T. Smith. In-8° cart., 480 p. Edinburgh (Clark). 13 fr. 15

Thompson (J.). An Essay on English municipal history. In-8° cart. London (Longmans). 6 fr. 25

Trendelenburg (A.). Historische Beitræge zur Philosophie. Tome 3. Vermischte Abhandlungen. Gr. in-8°, 444 p. Berlin (Bethge). T. 1 à 3. 25 fr.

Virgile. Œuvres. Texte latin publié d'après les travaux les plus récents de la philologie, avec un commentaire critique et explicatif, une introduction et une notice, par E. Benoist. Les Bucoliques et les Géorgiques. In-8°, 297 p. Paris (Hachette et C°). 4 fr. 50

Wheeler (J. T.). The History of India from the earliest ages. Vol. I: the Vedic Period and the Maha-Bharata. In-8° cart., 650 p. London (Trübner and C°). 22 fr. 50

Wisticenus (H.). Loki. Das Nibelungenlied. Das Dionysostheater in Athen. Drei hinterlassene Abhandlungen. Bevorwortet von E. Bartsch und G. A. Wislicenus. Gr. in-8°, 203 p. Zürich (Schabelitz). 4 fr.

—— Die Symbolik von Sonne und Tag in der germanischen Mythologie. Mit Beziehung auf die allgemeine Mythologie. Untersuchungen. Gr. in-8°, 92 p. (Chez le même.) 2 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 26 Deuxième année 29 Juin 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Annuaire du Sénégal et dépendances pour l'année 1867. Suivi du journal des opérations de guerre et des traités de paix passés avec les divers États indigènes, de 1861 à 1866. In-18, 251 p. Paris (Challamel aîné). 3 fr. 50

Astros (J.-G. d'-). Poésies gasconnes recueillies et publiées par F. T. Nouvelle édition, revue sur les manuscrits les plus authentiques et les plus anciennes impressions. XVII° siècle. T. I. In-8°. 310 p. Paris (Tross).

Baudiau (J.-F.). Le Morvand, ou Essai géographique, topographique et historique sur cette contrée. 2° édition. 3 vol. in-8°. 1818 p. Nevers (Fay).

Bernhardt. Geschichte Roms von Valerian bis zu Diokletians Tode (253-313 n. Chr.). En 3 parties. I^{re} partie. Politische Geschichte d. rœm. Reiches von Valerian bis zu Diokletians Regierungsantritt. (253-284 n. Chr.). Gr. in-8°, xiv et 318 p. Berlin (Guttentag). 7 fr. 25

Bernard (A.). Histoire de l'imprimerie royale du Louvre. In-8°. 315 p. Paris (Hénaux). 8 fr.

Blanc (L.). Lettres sur l'Angleterre. 2° série. T. 2. In-8°. 395 p. Paris (lib. internationale).
Les 2 volumes. 12 fr.

Bonnal (E.). Étude sur l'histoire de la littérature pendant la Révolution. In-8°. 22 p. Toulouse (Bonnal et Gibrac).

Büchting. Bibliotheca musica oder Verzeichniss aller in Bezug auf die Musik in den letzten 20 Jahren 1847-1866 im deutschen Buchhandel erschienenen Bücher u. Zeitschriften. In-8°, 85 p. Nordhausen (Büchting). 1 fr. 35

— Bibliotheca theatralis od. Verzeichniss aller in Bezug auf das Theater in den letzten 20 Jahren 1847-1866 im deutschen Buchhandel erschienenen Bücher und Zeitschriften. In-8°, 48 p. Nordhausen (Büchting). 1 fr.

Calard (T.-F.). Histoire des armes offensives et défensives en Espagne. In-18 jésus. 94 p. Paris (Kugelmann).

Canéto (F.). De l'émaillerie ancienne et moderne et de quelques émaux envoyés du sud-ouest aux galeries de l'histoire du travail. In-8°. 31 p. Auch (Foix).

Cochet (abbé). Archéologie chrétienne. Note sur trois cercueils de plomb trouvés à Dieppe en 1866. In-8°. 16 p. Rouen (Cagniard).

Combes (A.). Raymond-Dominique Ferlus; étude littéraire. In-8°. 68 p. Castres (V° Grillon, Terrisse et Fabre).

Curtius (E.). Griechische Geschichte. Vol. III bis zum Ende der Selbstændigkeit Griechenlands. Gr. in-8°, iv et 784 p. Berlin (Weidmann). 6 fr. 70
Vol. I à III. 17 fr. 50

Curtius (G.). Zur chronologie der indogermanischen Sprachforschung. Gr. in-4°, 77 p. Leipzig (Hirzel). 2 fr. 70

Danko (J.). Historia revelationis divinæ veteris et novi testamenti. Pars 2 et 3. Gr. in-8° (cxxvij et 912 p.). Wien (Braumüller). 30 fr. 70
L'ouvrage complet. 48 fr.

Documents historiques pour servir à l'histoire de la ville de Beaucaire. 1er opuscule : Chapelle de Notre-Dame-de-Vie; 2° à 5° livraison. In-8°. pag. 25 à 117. Beaucaire (Reymond).

Eich (C.-A.). Die rœmische Wasserleitung aus der Eifel nach Kœln, mit Rücksicht auf die zunæchst gelegenen rœm. Niederlassungen, Befestigungswerke und Heerstrassen. Ein Beitrag zur Alterthumskunde im Rheinlande. Avec 1 carte. Gr. in-8°, viij et 187 p. Bonn (Cohen et Sohn). 3 fr. 80

Ettmüller (L.). Herbstabende u. Winternæchte Gespræche üb. deutsche Dichtungen und Dichter. Vol. III. Die hœfischen Minnesinger u. Meister d. 13. Jahrh., das Volkslied u. das Schauspiel d. 14-16. Jahrh. Gr. in-8°, 428 p. Stuttgart (Cotta). 8 fr.
Les 3 volumes. 28 fr.

Etudes historiques et archives des diocèses de Sens et d'Auxerre. N^{os} 2, 3. Calendrier historico-bibliographique des saints des diocèses de Sens et d'Auxerre, par M. l'abbé Duru. In-8°. 63 p. Sens (Duchemin).

Horn (W.-O. v.). Der Rhein. Geschichte u. Sagen seiner Burgen, Abteien, Klœster und Stædte. Avec 36 gr. sur acier. Gr. in-8°. Wiesbaden (Niedner). 12 fr.

Janko (W. Edler v.). Wallenstein. Ein Charakterbild im Sinne neuerer Geschichtsforschung auf Grundlage der angegebenen Quellen. In 3 Büchern. Gr. in-8°, xviij et 238 p. Wien (Braumüller). 5 fr. 35

Ka'idasa. La Reconnaissance de Sakountala, drame en sept actes. Traduit du sanscrit par P. E. Foucaux. In-16. 188 p. Paris (Picard). 2 fr.

Krüger (P.). Kritik des Justinianischen Codex. Gr. in-8°, viij et 218 p. Berlin (Weidmann). 6 fr.

Lalande (P.). Sépultures gallo-romaines de la Corrèze. In-8°. 15 p. et pl. Vendôme (Lemercier).

La Ferrière (H. de). Deux années de mission à St-Petersbourg, manuscrits, lettres et documents historiques sortis de France en 1789. In-8°. 268 p. Paris (Aubry).

Le Pelletier (A.). Les oracles de Michel de Nostredame, astrologue, médecin et conseiller ordinaire des rois Henri II, François II et Charles IX. Edition ne varietur, comprenant : 1° le texte-type de Pierre Rigaud, d'après l'édition princeps conservée à la Bibliothèque de Paris, avec des variantes de Benoist Rigaud, et les suppléments de la réédition de 1605; 2° Un glossaire de la langue Nostre-Dame, avec clef des noms énigmatiques; 3° une scholie historique des principaux quatrains. T. I. In-8°. 382 p. Paris (l'auteur, 40, rue d'Aboukir).
Les 2 volumes. 15 fr.

Martialis (M.-V.). Epigrammata ad optimorum librorum fidem accurate edita. Nova edit. ster. C. Tauchnitiana. Nova impressio. In-16, 406 p. Leipzig (Holtze). 1 fr. 25

Melena. Die Insel Creta unter der ottomanischen Verwaltung. In-8°, 133 p. Wien (Hilberg). 3 fr. 25

Mendelssohn-Bartholdy. Friedrich v. Gentz. Ein Beitrag zur Geschichte Œsterreichs im 19. Jahrh. m. Benutzg. handschriftl. Materials. Gr. in-8°, viij et 127 p. Leipzig (Hirzel). 3 fr. 25

Nascher (S.). Der Gaon Haia. Ein Beitrag zur Entwickelungsgeschichte der semitischen Sprachforschung. Gr. in-8°, 27 p. Berlin (Stuhr). 1 fr. 35

Obermüller (W.). Deutsch-keltisches, geschichtlich-geographisches Wœrterbuch zur Erklærung des Fluss-, Berg-, Orts-, Vœlker- und Personen-Namen Europa's, West-Asiens u. Nord-Afrikas im Allgemeinen, wie Deutschlands insbesondere. Livr. 3. Gr. in-8°, p. 193-288. Leipzig (Denicke). 2 fr.

Orphica. Procli hymni, Musæi carmen de Hero et Leandro, Callimachi hymni et epigrammata. Nova ed. ster. C. Tauchnitiana. Nova impressio. In-16 (256 p.). Leipzig (Holtze). 1 fr. 25

Piderit (T.). Wissenschaftl. System der Mimik u. Physiognomonik. Avec 94 photolithog. Gr. in-8°, xvj et 204 p. Detmold (Klingenberg). 9 fr. 35

Platonis opera omnia ed. G. Stallbaumius. Nova ed. ster. C. Tauchnitiana. Nova impressio. Tom. II. In-16. (iv et 409 p.). Leipzig (Holtze). 2 fr. 25
Cont. Sophista. Euthydemus. Protagoras. Hippias minor. Cratylus.

Plinii (Cœc. Sec., C.). Epistolæ et panegyricus. Recensuit C. H. Weise. nov. ed. ster. Tauchnitiana. Nova impressio. In-16 (iv et 409 p.). Leipzig (Holtze). 1 fr. 25

Poetæ græci gnomici. Nova ed. ster. C. Tauchnitiana. Nova impressio. In-16. (v et 195 p.). Leipzig (Holtze). 75 c.

Prien. Die Symmetrie u. Responsion der rœm. Elegie. Gr. in-4°, 86 p. Lübeck (v. Rohden). 2 fr. 70

Rückert (Fr.). Aus Friedrich Rückert's Nachlass. Hrsg. von Heinrich Rückert. Gr. in-8°, vij et 429 p. Leipzig (Hirzel). 9 fr. 35

Taine (H.). De l'idéal dans l'art. Leçons professées à l'école des beaux-arts. In-18 jésus, 189 p. Paris (Germer-Baillière). 2 fr. 50

Theiner (R.-P.). La Souveraineté temporelle du saint-siége, jugée par les conciles généraux de Lyon, en 1245; de Constance, en 1414, d'après des documents inédits. In-8°, 40 p. Bar-le-Duc (Guérin et C^{e}).

Thierry (A.). Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, de ses causes et de ses suites jusqu'à nos jours en Angleterre, en Ecosse, en Irlande et sur le continent. Nouvelle édition. T. 3 et 4. In-18 jés. 780 p. Paris (Garnier frères).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DE A. GOUVERNEUR.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

DEUXIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27 — 6 Juillet — 1867

Sommaire : 134. Plaute, *Casine*, p. p. Geppert. — 135. Engelhardt, Trouvailles dans le marais de Kragehul. — 136. Prantl, Michel Psellus et Pierre d'Espagne. — 137. Bernays, Critique et histoire du texte de Gœthe. — *Variétés :* la IVe églogue de Virgile.

134. — **M. Acci Plauti Casina,** cum variis lectionibus codicis Ambrosiani Pareanorum et codicis Parisini in usum lectionum edidit C. E. Geppert. Berolini (Trowitzsch), 1866. In-8°, 72 pages. — Prix : 3 fr. 35.

La *Casine* n'est pas une des pièces les mieux conservées de Plaute. Les manuscrits présentent beaucoup de lacunes et d'incertitudes, surtout aux scènes 2e et 3e du cinquième acte, qui semblent avoir été mutilées à dessein à cause de leur contenu peu moral. Le secours qu'apporte le manuscrit Ambrosien est donc très-précieux, car il est conservé pour une grande partie de la pièce : depuis le vers 38 du prologue jusqu'au v. 89 (acte II, scène 2, vers 18), puis du vers 430 au vers 739, enfin de 799 à la fin.

Une des choses qui montrent le mieux l'excellence de l'Ambrosien est qu'il confirme sur beaucoup de points les corrections de détails proposées par les éditeurs ; ainsi p. ex. au vers 10 il a *haud* au lieu du *hic* des autres manuscrits. — Au vers 18 *ubi impetravero* au lieu de *nisi imp.* — V. 26 il a le subjonctif *sit* au lieu de *est*. — V. 645 *curbitam cibi*, tandis que les autres mss. avaient *corbitant ibi* ou *ubi*. — Ailleurs il nous donne d'excellentes leçons, par ex. v. 4 : *quasi umbra quoquo* TU IBIS TE SEMPER SEQUI, où les autres manuscrits portent *ibis tu te persequi*. A la scène 1re du 2e acte, il a une division plus authentique du vers. — V. 70 *huc.....vicinam* au lieu de *huic.....vicinas* et v. 72 : *Non per tempus iter hoc mi incepi*. Voilà pour la première portion conservée par l'Ambrosien. C'est surtout dans la seconde moitié de la pièce que le manuscrit de Milan devient utile. Il a d'abord l'avantage d'avoir laissé en blanc les mots que le copiste ne pouvait pas lire, tandis que les autres manuscrits ont tout simplement rapproché les mots et fait disparaître en apparence les lacunes ; en sorte que, sans l'aide de l'*Ambrosianus*, on serait assez embarrassé pour savoir l'endroit précis où il manque un ou plusieurs mots. Ainsi v. 605 il y a un blanc après *incessisti* et un autre après *aha hodie* ; c'est d'après ces données que M. G. a pu rétablir le vers entier : Stalinon. *Lepide excuratus incessisti, mi amice.* Olymp. *Aha hodie frustra es.* — De même v. 610 le ms. A. a une lacune après *Quis est hic homo* et M. G. ajoute : *odiosus atque molestus*.

Entre les anciens vers 465 et 466 vient s'en intercaler un qui facilite singulièrement l'intelligence du contexte ; d'après les lettres conservées dans le ms. A, et que nous écrirons ici en capitales, M. Studemund a restitué ce vers comme suit :

Nam meO QUideM aNIMO QUI advocatos aDVOcET
Rogitare oportet prius et percontarier, etc.

V. 532. *Nisi hæc meraclo se uspiam percussit flore* LIBERI; on lisait autrefois *libyco*, et si à la rigueur ce mot donnait un sens, la leçon nouvelle est bien plus claire. — V. 619 nous trouvons le mot *bliteus* qui remplacera avantageusement l'ancien *ritus* qui était tout au moins équivoque et banal : *Nihil moror barbarico bliteo*. Stalinon dit qu'il veut un repas abondant, confortable, et qu'il se passera des hors-d'œuvre insipides dont les étrangers avaient l'habitude de charger leurs tables. Ce trait est sans doute, comme le mot *bliteus*, d'origine grecque.

M. Geppert a introduit dans le texte un grand nombre de modifications. D'abord il a supprimé un certain nombre de vers, et au lieu de les mettre entre crochets, comme cela se fait ordinairement, il ne les a indiqués qu'en note, ce qui est regrettable. Passe pour le premier (v. 31) : *Postilla ut semper improbus nihilique sis*, je reconnais qu'il ne signifie rien; mais pour les vers 32 et 33 :

32 *Dabitur tibi amphora una* [*et una semita*,
33 *Fons unus, unum ahenum*] *et octo dolia* :
34 *Quæ nisi erunt semper plena ego te implebo flagris*.

il me semble qu'on eût pu les conserver, sauf de légères modifications.

On ne s'explique pas comment les mots *una semita* et *fons unus* se seraient glissés dans le texte, ce ne peut être par suite de gloses primitivement dans la marge. Olympio ne donne qu'une amphore au lieu de deux qu'il faudrait pour porter à son aise, un seul vase à puiser, tandis qu'il est bon d'en laisser remplir un pendant qu'on verse l'autre dans l'amphore. Par une sorte de plaisanterie qui lui est familière, Plaute ajoute : une seule fontaine, un seul sentier, pour donner plus de comique à la colère d'Olympio.

Au vers 36 les mss. ont *nisi ruri tu acervom ederis*, qui est fort difficile à expliquer. Camerarius proposait déjà de lire *ervom comederis*; M. G. corrige *ruri aut ervom nisi comederis*, qui me semble une construction bien peu claire et peu vraisemblable. En tout cas, si la première syllabe de *comederis* est tombée par suite du voisinage d'*ervom*, il semble peu logique de séparer ces deux mots. — En revanche on peut approuver les changements introduits aux premiers vers de la 2e scène du second acte, surtout celui de *vos* (v. 74) en *vostrorum*, et (v. 81) de *nam ego ibam ad te* en *nunc ego huc ibam ad te*. — Au vers 87 M. G. admet la leçon de l'Ambrosien *vir me habet pessumis* DESPICATU *modis*, au lieu du *despicatam* des autres manuscrits; quoique le supin n'ait ici rien de surprenant, je ne vois pas de raison bien péremptoire pour le préférer au participe, car le même vers est répété un peu plus loin (90) et cette fois l'Ambrosien a conservé le participe; en revanche M. G. a bien fait d'admettre la transposition du vers *nec mihi ius meum obtinendi optio est* après ce vers 90.

Nous croyons qu'il était impossible de restaurer les scènes II et III du cinquième acte d'une manière tout-à-fait satisfaisante; cette partie manque presque tout entière dans l'Ambrosien. Aussi ne pouvons-nous voir dans l'essai de restitution tenté par M. G. qu'un tour de force qui prouve un certain talent de faire des vers dans une versification difficile. — La scène IV du même acte en revanche a beaucoup gagné, grâce aux patientes recherches de M. Studemund, qui est parvenu à lire beaucoup plus que ses devanciers [1]; mais nous ne pou-

1. *Hermès*, 1866, p. 286 et suiv. — Cf. *Rev. crit.*, t. II, p. 330.

vons comprendre pourquoi M. G. a refusé d'accepter (v. 805) le mot *considium* : tandis que la Vulgate donne *consedium* et l'Ambroisien CONS.DIUM, il veut lire « provisoirement » *arbitrum extra* CONIUGEM *captavero*. Il eût mieux valu changer le moins possible. De même un peu plus bas (v. 809) on ne voit absolument aucune raison pour écrire *num* à la place de *nunc*.

En général c'est par une trop grande hardiesse que pèche M. G.; il fait trop de conjectures. Pour une édition *in usum lectionum* il eût mieux valu, croyons-nous, être plus circonspect, et surtout disposer les variantes au bas de la page avec plus de clarté. Néanmoins on doit reconnaître que les travaux de MM. Studemund, Spengel et des critiques plus anciens, ont été utilisés avec intelligence. Le texte a été réparé en maint endroit, et la pièce est déjà beaucoup plus lisible qu'elle ne l'était jusqu'ici. CH. M.

---

135. — **Kragehul Mosefund** (Trouvailles dans le marais de Kragehul. 1751-1865), par Conrad ENGELHARDT. 1867. In-4°. 30 pages avec 40 pl. gravées sur cuivre et des fig. dans le texte par J. M. Petersen. Copenhague, Gad; Paris, Franck. (Cfr. un autre mémoire du même dans *Aarbøger for nordisk Oldkyndighed og Historie*, recueil de la Soc. des Antiq. du Nord. Copenhague. In-8°. 2° livr. 1866. P. 157-172.)

Le marais de *Kragehul* (Trou de la corneille), situé dans la paroisse de Flemlœse (Fionie), à 40 kilom. au N.-E. de celui de Nydam en Slesvig et à 10 kilom. à l'E. d'Assens, est de toutes parts entouré de hauteurs; il n'a que 150 m. c. de superficie. Dès le milieu du siècle passé, on y avait trouvé de curieux objets que S. Abildgaard a décrits dans son journal; il est à regretter qu'il ne les ait pas plutôt dessinés, car ils n'ont pas été conservés; on y fit de nouvelles trouvailles de 1826 à 1828; mais c'est seulement en 1864-65 que le reste de cette tourbière a été exploré scientifiquement par M. C. Engelhardt, l'ex-conservateur du musée de Flensborg, qui avait déjà acquis tant d'expérience dans les fouilles de Thorsbierg et de Nydam en Slesvig. Ce savant a consigné le résultat de ses fructueuses recherches dans un nouvel ouvrage publié sous les auspices de la florissante Société des Antiquaires du Nord. Les fouilles de Kragehul forment la première livraison de *Fynske Mosefund* (Trouvailles dans les marais de Fionie); espérons qu'un gouvernement ou une société, ou même un Mécène, comme on en compte plusieurs dans l'histoire littéraire du Danemark, fera les frais de la seconde livraison qui doit traiter du *Viemose :* les planches qui doivent accompagner les ouvrages de ce genre en rendent la publication très-coûteuse ; et c'est un honneur pour le Danemark d'avoir produit les trois mémoires de M. Engelhardt, qui sont à la fois remarquables par la science de l'auteur, la netteté des gravures, la beauté de l'impression et le choix du papier. Souhaitons aussi qu'ils soient traduits en français, comme ils l'ont été en anglais; car ils méritent d'être connus de tous les historiens qui s'occupent de nos origines germaniques. On ne rapprochera pas sans intérêt l'action du burgonde Hagen, qui jette dans le Rhin le trésor des Nibelungen, de la pratique analogue qui régna longtemps à Borgundarholm (Bornholm), d'où venaient les Burgondes. Quant à l'origine de cette coutume, M. Worsaae a émis l'opinion que l'enfouissement et la submersion d'objets brisés, hachés et tordus à dessein tenait à des croyances religieuses, et il cite à l'appui divers passages de César, de Stra-

bon et de Diodore de Sicile; nous en avons rapproché la description suivante qui se trouve dans l'histoire d'Orose (L. v, ch. XVI, dans D. Bouquet, 2, I, p. 590) : après la victoire qu'ils remportèrent sur les Romains, près du Rhône, non loin d'Orange (en 105 avant J.-C.), les Cimbres « restés maîtres des deux » camps et d'un immense butin, anéantirent avec une fureur nouvelle et inusitée » tout ce qui était tombé en leur pouvoir. Les vêtements furent lacérés et dis» persés, l'or et l'argent jetés dans le fleuve, les côttes de mailles coupées en » morceaux, les phalères mises en pièces, les chevaux eux-mêmes précipités » dans le gouffre et les hommes pendus aux arbres par le cou, de sorte qu'il » n'y eut pas plus de butin pour le vainqueur que de miséricorde pour le » vaincu. » M. Engelhardt est d'avis que ce passage s'applique presque de point en point aux circonstances qui ont accompagné le dépôt des antiquités dans les marais de la péninsule cimbrique et de l'île de Bornholm.

Les antiquités du marais de Kragehul ont été recueillies au fond de la tourbe, sur le sol sablonneux et argileux, à une profondeur de 1 m. à 1 m. 50; elles étaient couvertes d'une couche de tourbe non mûre et d'un lit de gazon; le champ des fouilles était circonscrit par des flèches, des piques et des glaives fichés dans le sol. Il y avait des objets de parure, des fragments de peigne en os, des pinces en bronze, un anneau d'argent, des fragments de boucliers en bois avec des garnitures de métal, un ambon en fer, dix belles épées toutes damasquinées et à double tranchant, des fragments de beaucoup d'autres, des restes de fourreaux composés de planchettes de bois, de cuir et d'argent ou de bronze, des hampes et 80 fers de lances et de javelots, un arc, quantité de flèches avec pointes en fer ou en os, une hache de fer avec des fragments de manche, des couteaux, des pierres à aiguiser, des ciseaux, un vase de bronze et d'autres en bois et en terre, des plateaux de balance; et parmi les objets qui n'ont pas été conservés, on remarquait une voiture entière avec ses roues et une petite corne sur laquelle il y avait des runes anciennes. — Deux autres inscriptions runiques et la forme des objets prouvent que ce dépôt remonte au premier âge de fer; mais les entrelacs qui ornent les hampes de lances et qui rappellent l'ornementation des temps postérieurs indiquent que les antiquités de Kragehul appartiennent à la fin de cette période, c'est-à-dire au IVe ou au Ve siècle. Malheureusement la trouvaille n'a pas fourni de monnaies pour nous fixer à cet égard; aussi, pour déterminer la date du dépôt, M. Engelhardt a-t-il dû rechercher les caractères du moyen âge de fer; il y a joint une liste des trouvailles qui s'y rapportent, et il termine par un tableau comparatif des objets trouvés dans les deux marais du Slesvig et les deux marais de la Fionie, le tout exposé avec la précision qui rend ses ouvrages si précieux pour la science.

E. Beauvois.

---

136. — **Michael Psellus und Petrus Hispanus.** Eine Rechtfertigung von C. Prantl. Leipzig, 1867. In-8°, 22 pages. — Prix : 75 cent.

Cette publication est une réponse aux objections qui ont été adressées à M. Prantl par M. Valentin Rose dans l'*Hermès* (année 1867, p. 146), et par moi dans la *Revue critique* du 30 mars dernier (et précédemment dans la *Revue*

archéologique, 1864, p. 267 et suiv.). M. P. maintient que l'abrégé de logique publié en 1597 par Ehinger sous le titre de *Synopsis organi Aristotelici* et sous le nom de Michel Psellus, est l'original de l'ouvrage latin célèbre au moyen-âge sous le titre de *Summulæ*, et attribué à Pierre d'Espagne, mort pape en 1277 sous le nom de Jean XXI. Je crois devoir de mon côté persister à penser que la *Synopsis* n'est pas de Michel Psellus et n'est qu'une traduction des *Summulæ*. Je vais expliquer pourquoi l'argumentation de M. P. ne m'a pas convaincu.

Tout d'abord l'objection de M. Valentin Rose ne me semble pas détruite. Plusieurs bibliothèques (Milan, Florence, Vienne, Oxford) possèdent des manuscrits qui donnent la *Synopsis* comme une traduction de Pierre d'Espagne faite par Georgius Scholarius, qui fut patriarche de Constantinople en 1453 sous le nom de Gennadius. Le manuscrit de Münich (nº 548) serait le seul où cet ouvrage est attribué à Michel Psellus. M. P. répond (p. 22) que le manuscrit de Münich est au plus tard de la fin du XIVe siècle et qu'à cette époque Gennadius n'était pas né ou était encore enfant. Mais un copiste a pu écrire au commencement du XVe siècle avec les habitudes du XIVe; et qui nous assure que Gennadius, dont nous ne savons pas l'âge au juste, n'avait pas alors fait sa traduction? D'ailleurs l'attribution de la *Synopsis* à Psellus est d'une date plus récente que le reste du manuscrit [1], et elle est contredite par les autres manuscrits qui attribuent l'ouvrage à Scholarius. Elle est donc sans autorité.

D'autre part M. P. ne me paraît lever aucune des difficultés intrinsèques qui s'opposent à ce que l'on considère la *Synopsis* comme l'original des *Summulæ*.

Quand on se rappelle combien les Byzantins étaient orgueilleux de leur savoir, à quel point ils méprisaient ces *barbares* de l'Occident, ces *chiens* de Latins, on ne peut pas admettre qu'un théologien byzantin ait cité Priscien (XV, 1), pour dire que l'adverbe a la valeur d'un adjectif du verbe, Boëce (p. 644), pour dire que l'espèce seule se définit. Je croirais plutôt que Bopp a invoqué l'autorité de Lhomond et que Cobet s'est retranché derrière celle de Burnouf. Sans doute Priscien avait enseigné le latin à Constantinople au commencement du VIe siècle; mais on ne voit pas comment les ouvrages de Priscien et de Boëce, qui n'ont fait que traduire les Grecs, auraient acquis et conservé tant d'autorité sur des hommes qui pouvaient puiser à la même source, dans leur propre langue. Je ne sais si, comme l'avance M. P. (p. 8), les jurisconsultes byzantins emploient dans des exemples familiers les noms de Caton et de Cicéron; mais ce ne serait pas surprenant dans cette portion de la littérature byzantine, qui était comme on sait sous l'influence de la jurisprudence romaine. En tout cas Psellus, dans les ouvrages qui sont certainement de lui, ne cite que Denys le Thrace en grammaire, Ammonius et Philopon en logique; et dans les exemples familiers il n'emploie que les noms de Paul, Jean, Socrate, Platon, Aristote, Simon, etc. Il n'aurait dérogé à ses habitudes que dans la *Synopsis*.

1. D'après les renseignements que je dois à l'obligeance de M. Christ, professeur à l'université de Münich, le titre τοῦ σοφωτάτου Ψελλοῦ εἰς τὴν Ἀριστοτέλους λογικὴν ἐπιστήμην σύνοψις, les deux premiers folios et les folios 33-68 sont écrits d'une main postérieure d'une cinquantaine d'années à celle qui a écrit, sans doute au XIVe siècle, la plus grande partie de l'ouvrage, les folios 3-32, depuis οἷον ἄνθρωπος τρέχει jusqu'au traité περὶ προτάσεων.

J'accorde à M. P. (p. 8) que l'histoire de la langue grecque byzantine n'est pas très-bien connue. Mais on ne se risque pas beaucoup à avancer qu'une idée qui revient aussi souvent que celle qui est exprimée par διὰ ou διὰ μέσου τοῦ λόγου [1], n'aurait pas été rendue par μεσιτεύοντος τοῦ λόγου sans le texte latin *mediante sermone*. Le latin seul, *convertitur cum animali*, a pu induire à changer une expression technique et consacrée comme ἀντιστρέφει πρὸς τὸ ζῶον et à substituer μετὰ τοῦ ζώου. Enfin il m'est impossible de ne pas voir l'influence d'un original latin dans les phrases τὰ ἄτομα et καθὸ δὲ (*Revue critique*, p. 200). Sans doute les Grecs ne s'entendaient pas mieux en étymologie que les Latins, et ils étaient aussi capables d'expliquer πέτρα par τιτρώσκων τὸν πόδα que les Latins d'expliquer *lapis* par *lædens pedem* [2]. Mais il ne fallait pas savoir beaucoup de grec pour analyser les mots composés διαλεκτική et ἀμφιβολία, qui n'offrent pas plus de difficulté que *pervertere* et *circumsonare*; et on aura de la peine à croire qu'un homme ait su le grec quand il dérive *amphibolia* de « *amphi*, quod » est dubium », et « *bole*, quod est sententia; » quand il écrit dès le début : « Dicitur autem dyalectica a *dya*, quod est duo, et *logos*, sermo, vel *lexis*, ratio, » quasi duorum sermo vel ratio, scilicet opponentis et respondentis in disputa- » tione. » Pourtant, suivant M. P. (p. 7), Pierre d'Espagne aurait traduit le grec suivant : λέγεται δὲ ἡ διαλεκτικὴ ἀπὸ τῆς διαλέξεως, ἣ δὲ ἀπὸ τῆς διὰ τῆς σημαινούσης τὸ μεταξὺ καὶ τοῦ λέγω, ἵν' ᾖ ὁ δυοῖν μεταξὺ τοὐλάχιστον λόγος, τοῦ προβάλλοντος [3] δηλονότι καὶ τοῦ ἀποκρινομένου· ἢ ἀπὸ τοῦ διαλελέχθαι καὶ διακεκρίσθαι... Mais Pierre d'Espagne ne s'est pas jeté sur le mot δυοῖν parce qu'il ne pouvait employer la seconde étymologie (διαλελέχθαι); il a tout bonnement donné l'étymologie traditionnelle que M. Hauréau a signalée déjà au IXe siècle dans Heiric d'Auxerre [4]. Il est évident que le traducteur des *Summulæ* a éludé comme il a pu la traduction exacte de Pierre d'Espagne. Si le texte grec était l'original, on ne comprendrait pas que Pierre d'Espagne eût substitué à une analyse raisonnable une interprétation absurde; car qui l'empêchait de traduire exactement en latin μεταξὺ et λέγω? ensuite comment un homme qui sait le grec peut-il interpréter λέξις par *ratio?*

Enfin on ne peut montrer que le terme ὑπόθεσις ait eu chez les Grecs un sens voisin de celui qu'a reçu le mot *suppositio* dans la théorie des *proprietates terminorum*; et on ne sait comment rendre en grec les mots *ampliatio* et *restrictio*. Ces trois termes au contraire se rencontrent en Occident, dès le XIIe siècle, employés, non pas exactement comme ils l'ont été au XIIIe siècle, mais dans une signification tellement voisine que la dérivation est immédiate [5]. Quant aux expressions

---

1. Je rencontre διὰ μέσου plusieurs fois dans David (*Scholia in Aristotelem*, éd. Brandis, 29 b. 4, 6, 9, 14, 27). Psellus dit aussi dans son commentaire sur le *de Interpretatione* (Alde, 1503, f° M) διὰ μέσων δὲ τούτων.

2. Je rétracte ce que j'avais avancé (*Revue archéologique*, 1864, p. 277). Seulement l'étymologie de *lapis* était traditionnelle en Occident; celle de πέτρα l'est-elle chez les Byzantins?

3. Aristote dit toujours en ce cas ἐρωτῶν, et Psellus se conforme à cet usage dans le commentaire sur le *de Interpretatione* (f° N iiij v°). Le mot latin *opponens* se rencontre avec le même sens dans Adam du Petit-Pont (Sorb. 1771, f° 200 et 204 v°). Je ne sais s'il y en a des exemples plus anciens.

4. *Notices et extraits des manuscrits*, XX, 9.

5. Je ne vois pas avec M. P. (p. 12) une distance considérable entre *étendre ou restreindre*

τρόπος τῆς σημασίας, ὄνομα οὐσιῶδες, je n'ai jamais prétendu que les mots qui les composent, τρόπος, σημασία, ὄνομα, οὐσιῶδες, ne se rencontrent pas chez les Grecs. Je citerai même un passage du commentaire de Psellus sur le *de Interpretatione* en apparence plus décisif contre moi que les textes allégués par M. P. (p. 17) : on lit (Alde, 1503, f° M ij) : τῶν ὀνομάτων τὰ μὲν οὐσιωδῶς κατηγορεῖταί τινων, ὡς τὰ γενικὰ τῶν εἰδικῶν, τὰ δὲ ἐπουσιωδῶς, ὡς τὰ συμβεβηκότα τῶν οὐσιῶν, ὡς ἐκεῖ μὲν τὸ ζῷον τοῦ Σωκράτους, ἐνταῦθα δὲ τὸ λευκὸν τοῦ Πλάτωνος. Mais le sens de ces expressions est clair, si on rapproche le passage suivant de Magentinus sur le même traité d'Aristote (Alde, 1503, f° I iiij) : τὸ ῥῆμα ἢ οὐσιωδῶς καὶ καθόλου κατηγορεῖται ὧν κατηγορεῖται, ὡς τὸ περιπατεῖν κινεῖσθαί ἐστι... ἢ ἐπουσιωδῶς καὶ κατὰ συμβεβηκός, ὡς Σωκράτης τρέχει. Psellus a donc voulu dire que les noms sont affirmés οὐσιωδῶς d'un sujet, quand ce qu'ils signifient est de l'essence du sujet, et ἐπουσιωδῶς, quand ce qu'ils expriment n'est qu'un accident du sujet. Le substantif ῥήτωρ serait affirmé ἐπουσιωδῶς. C'est une distinction logique, ce n'est pas la distinction grammaticale entre le substantif et l'adjectif. Cette distinction grammaticale, les logiciens et les grammairens byzantins ne l'ont jamais connue; Théodore Gaza lui-même ne la donne pas. On ne la rencontre pas ailleurs que dans la *Synopsis*. Elle se trouve au contraire chez tous les auteurs occidentaux dès le commencement du XII^e^ siècle. L'expression τρόπος τῆς σημασίας est également isolée dans la littérature byzantine. J'ajouterai que le terme de *copula*, que M. P. a signalé pour la première fois dans Abélard, ne se rencontre non plus nulle part chez les Byzantins [1]; il n'est pas dans le commentaire de Psellus sur le *de Interpretatione*, où il était pourtant naturel de l'employer. Les Byzantins n'emploient jamais μεγίστη, sous-entendu πρότασις, avec le sens de *maxima*, sous-entendu *propositio*, origine de notre mot *maxime*, ni même μεγίστη πρότασις. Ainsi la terminologie des *Summulæ* se rattache, soit par la dérivation, soit par l'identité des acceptions, à la terminologie usitée en Occident au XII^e^ siècle, tandis que celle de la *Synopsis* n'a pas d'antécédents chez les Grecs; et si Psellus est l'auteur de la *Synopsis*, il ne l'a employée dans aucun autre de ses ouvrages. Ensuite, comme l'a montré M. P., cette terminologie a exercé une grande influence sur le développement de la logique en Occident; mais en Orient, après Psellus, elle serait complétement tombée en désuétude. On n'en trouve pas trace dans l'abrégé de logique composé au commencement du XIII^e^ siècle par Nicéphore Blemmydes, qui paraît représenter fidèlement la tradition byzantine.

Jusqu'ici je n'ai fait que défendre mes arguments; je passe maintenant à l'offensive contre ceux de M. P.

M. P. persiste à voir (p. 9) des grécismes dans deux propositions de Pierre d'Espagne, où il est question des mots appelés *relativa*, qui rappellent l'idée d'une chose antérieurement connue. Je m'en vais rapporter son argumentation, que je ne comprends pas encore bien (p. 9) : « *Relativum autem accidentis est, quod* » *refert eandem rem per modum denominationis... Relativorum autem accidentis aliud* » *est relativum identitatis, ut* « *talis,* » *aliud vero diversitatis, ut* « *alter.* » Admettons

---

l'application d'une règle et *étendre ou restreindre l'acception d'un terme.*

1. Le terme même me semble éludé dans la *Synopsis*; le traducteur semble avoir craint d'employer le mot équivoque de σύνδεσμος. Voir *Revue arch.*, 1864, p. 271, note 4.

un instant que Pierre d'Espagne a eu sous les yeux un original grec (cette partie de la *Synopsis* n'a pas été conservée), il devait y lire : τῶν δὲ ἀναφορικῶν τοῦ συμβεβηκότος τὸ μέν ἐστιν ἀναφορικὸν ταὐτότητος, οἷον τοιοῦτος, τὸ δὲ ἀναφορικὸν ἑτερότητος, οἷον ἕτερος. Sous cette forme tout est en ordre; ἕτερος est réellement l'opposé de τοιοῦτος, et dans le fait, le grec seul a un pronom adjectif qui corresponde ainsi exactement. La traduction littérale de ἕτερος par *alter* amène un non-sens; *alter* n'est pas l'opposé de *talis*, et ne signifie dans la langue du moyen-âge que « l'un » (ou l'autre) de deux objets. » Le traducteur aurait été moins naïf, s'il avait mis *diversus;* mais *diversus* n'aurait pas été un pronom. *Alius* convenait bien comme opposé de *talis;* mais il est employé plus haut à propos des relatifs de la substance.... Il en est de même du passage suivant : *item relativorum numerorum* (c'est-à-dire *quantitatis*) *quædam sunt nomina, ut totidem, quædam sunt adverbia, ut totiens.* » Il devait y avoir dans le grec : πάλιν τῶν ἀναφορικῶν τοῦ ἀριθμοῦ (ou τῆς ποσότητος) τὰ μέν ἐστιν ὀνόματα, ὡς τοσοῦτοι, τὰ δέ ἐστιν ἐπιῤῥήματα, ὡς τοσάκις (ou τοσαυτάκις). Encore ici il y a dans le grec une opposition réelle entre le nom et l'adverbe; mais dans le latin il faut que *totidem* passe pour un nom. » J'avouerai (non sans quelque crainte) que je ne comprends pas encore comment *alter* n'est pas l'opposé de *talis* aussi bien que ἕτερος serait l'opposé de τοιοῦτος, comment τοσοῦτοι, qui répond au latin *tanti*, peut passer pour un relatif de *nombre* (car il ne s'agit pas ici de *quantité* en général), ni enfin comment Pierre d'Espagne ne pouvait pas donner pour un nom le mot *totidem*, quand Priscien (II, 30), range parmi les noms les *relativa quantitatis, ut quantus, tantus, vel numeri, ut quot, tot.*

M. P. prétend (p. 15) que la division des jugements hypothétiques en conditionnels, copulatifs, disjonctifs, vient des Stoïciens par l'intermédiaire de la *Synopsis;* car Boèce ne parle pas des jugements copulatifs. Les Stoïciens (Diogène de Laërte, VII, 69) parlent il est vrai de jugements copulatifs; mais ils ne les considéraient pas, non plus que les disjonctifs, comme une espèce de jugements hypothétiques. Ammonius (sur le *de Interpr.* dans les *Scholies* de Brandis, 110 b. 21 et suiv.) divise les jugements hypothétiques en conditionnels [1] et disjonctifs; comme l'a fait Boèce, sans doute d'après la même tradition. Mais plus haut il y a dans son texte (96 b. 15) une leçon fautive, συμπλεκτικῷ pour συναπτικῷ [2], qui a sans doute donné l'occasion d'ajouter les jugements copulatifs aux disjonctifs comme une espèce de jugements hypothétiques [3].

Une des preuves que M. P. (p. 18-20) juge les plus frappantes à l'appui de

1. Le terme qui répond dans la *Synopsis* au latin *conditionalis* est ἐξ ἀκολουθίας. Avec les habitudes de littéralité qui caractérisent les traducteurs de ce temps et qui sont générales, quoi qu'en dise M. P. (p. 10), Pierre d'Espagne aurait mis *ex consequentia.*

2. Cela me semble évident, si l'on rapproche ce passage de ce qui est dit plus bas, 110 b. 21 et suiv. Remarquons en passant que Psellus (sur le *de Interp.*, f° M iij v°) coordonne le jugement copulatif, comme une espèce différente, avec le jugement hypothétique. Encore ici il aurait changé d'idée dans la *Synopsis.*

3. On lit en effet dans la traduction latine d'Ammonius faite au XIII[e] siècle (Sorbonne 1775) : « Ypotetice orationes ex cathogoricis (*sic*) generationem habent. Alterius enim cathegorice prepositionis ad aliam aut continentiam aut disiunctionem significant, copulantes ipsas adinvicem aut copulativa [aut] disiunctiva appellativa (*sic*) coniunctione, ut videatur una esse ex hiis composita oratio. »

son opinion, c'est qu'on trouve dans les *Summulæ* un terme technique (*propositionum materia*) qui ne peut provenir que du commentaire d'Ammonius sur le *de Interpretatione* [1], et une énumération des acceptions du mot *infinitum*, empruntée évidemment à la Physique d'Aristote, et que ces deux ouvrages n'ont été connus en Occident qu'après 1250. Je ne pense pas qu'il soit possible de le démontrer pour le commentaire d'Ammonius; je ne vois pas la moindre raison de penser que la traduction latine de ce commentaire n'ait pas été faite au commencement du XIII^e siècle. Quant à la Physique d'Aristote, M. P. a oublié qu'il a dit lui-même dans son histoire de la logique (III, 3) que le corps entier des ouvrages d'Aristote était accessible dans des traductions latines, environ depuis 1220-1225; la Physique d'Aristote a été connue de Guillaume d'Auvergne, mort en 1248, et commentée par Albert le Grand, contemporain de Pierre d'Espagne [2].

M. P. pense que les particularités qui distinguent la *Synopsis* remontent à Thémistius. Il y a en effet une portion du traité qui appartient à ce commentateur, c'est la théorie des lieux. Mais cette théorie a été exposée longuement par Boëce dans le traité *de Differentiis topicis*, traité qui se retrouve, à quelques changements près, sous le nom de Thémistius, dans deux manuscrits de la Bibliothèque impériale [3]. Je ne vois pas que la théorie de Thémistius se soit conservée dans la tradition byzantine; et sur ce point encore la *Synopsis* est isolée, tandis que les *Summulæ* se rattachent très-directement à la tradition occidentale, qui est exclusivement dominée par Boëce jusqu'au XIII^e siècle.

Il serait très-remarquable que les phrases mnémoniques γράμματα ἔγραψε γραφίδι τεχνικός, etc., qui répondent aux fameux vers *Barbara celarent*, etc., se trouvassent déjà dans l'abrégé de logique de Nicéphore Blemmydes. Mais, comme j'ai déjà eu occasion de le dire [4], elles sont en marge du texte, elles ne sont pas dans le texte même de Blemmydes, qui n'y fait pas la moindre allusion, qui ne donne aucune des explications absolument nécessaires pour qu'on en comprît le sens. Il faut en conclure que Blemmydes ne les a pas connues et qu'elles ont été ajoutées en marge de ses manuscrits par les copistes; il est probable qu'on les a imitées des vers *Barbara celarent*, etc.

Dans toute la discussion de cette question M. P. me paraît avoir été très-préoccupé d'une idée qu'il a eu le mérite de mettre le premier en relief, dont il

---

1. Le mot *materia* dérive évidemment du grec ὕλη. Mais la division qui se trouve dans Ammonius et qui était traditionnelle chez les Byzantins (on la trouve dans Psellus et Blemmydes) ne correspond que pour le sens et non pour les mots (sauf ἐνδεχομένη) à celle que donne Pierre d'Espagne : ἀναγκαία, ἐνδεχομένη, ἀδύνατος, *naturalis*, *contingens*, *remota*. Ici encore Pierre d'Espagne ne peut avoir traduit directement du grec de la *Synopsis*.

2. Voir Jourdain, *Recherches critiques sur l'âge et l'origine des traductions latines d'Aristote*, 1843, p. 292, 310.

3. Sorbonne 1476 (IX^e siècle) : « Themestii (*sic*) de arte dialectica. Scire autem debemus prædicatas species diffinitionum... hæc enuntiatio et proloquium nuncupatur — illa ex contrarietate hic ex contrario (cf. Boëce, p. 887). » 13957 (XI^e siècle) : « f° 1. Incipit liber Themestii (*sic*) philosophi editus vel sumptus de dialecticis locis. Propositio est oratio — f° 8 v° principium prestant motus atque efficiunt (cf. Boëce, p. 868)..... (*le reste manque*). »

4. *Revue archéologique*, 1864, p. 271, note 2.

est par conséquent le véritable auteur, et qui est de toute justesse, mais à condition que l'on fasse les restrictions nécessaires. Sans doute les auteurs scolastiques qui nous ont été conservés, même les plus célèbres, sont absolument dépourvus d'originalité : Abélard, saint Thomas, Duns Scot lui-même (quoiqu'il n'ait pas cette réputation) ne font que reproduire ce qui a été dit avant eux. Il en est de même des grammairiens, par exemple de Pierre Hélie. Pourtant il ne faudrait pas en conclure qu'à aucune époque du moyen-âge la tradition antique n'ait subi absolument aucune modification dans les écoles. *A priori* la chose n'est pas impossible; ainsi en grammaire certainement, et probablement aussi en logique, la tradition antique a subsisté comme momifiée chez les Byzantins. Il en a été autrement en Occident; il y a eu dans les écoles du XIIe siècle un mouvement intellectuel, sans doute plus vif que fécond, mais d'une originalité incontestable [1]. J'accorde que cette originalité n'est pas puissante, qu'elle ne s'est manifestée que par l'introduction de quelques distinctions nouvelles et des termes techniques qui les expriment; mais on ne peut pas la nier. En grammaire on rencontre dès le commencement du XIIe siècle les termes inconnus à l'antiquité, de *modus significandi*, *nomen substantivum*, *ablativus absolutus*. En logique on a imaginé le terme de *copula*, et je crois que c'est à la fin du XIIe siècle qu'on a établi la théorie des *proprietates terminorum*. Mais les documents nous manquent pour suivre le mouvement scolastique de la fin du XIIe siècle au commencement du XIIIe. Le hasard nous a conservé dans la dialectique d'Adam du Petit-Pont une production toute personnelle [2]; seulement ses

---

1. Voir la citation d'Adam du Petit-Pont (*Revue critique*, p. 197). Il faut lire « eorum ad que sunt *artes* », les objets *auxquels les arts libéraux sont relatifs*.

2. M. P. y voit encore une influence byzantine (p. 13). On en jugera d'après la citation suivante (Sorbonne 1771, f° 197 v°) : « Ex coniunctione igitur sophisticum fiet principium, cum in ipso enuntiandi vel interrogandi principio ex ipsa verborum complexione dubitabile est an ut de duobus simul quicquam sit intelligendum, an ut de utroque, vel an ut de pluribus simul, an ut separatim singulis vel secundum certum vel incertum numerum distinctis, ut « a Socrate et a Platone legitur et disputatur. » ..... Ex disiunctione, cum an ut unius enuntiationis unum sit principium, an ut plurium plura dubitabile est, hoc modo : « Diem vel noctem esse semper est verum. » ..... Ex abiunctione, cum idem nunc ut de aliquo, nunc ut abiunctum, ut cum dicitur : « Negatio que fit in probabili responsione, probabilis est. » An in responsione probabili, an responsione inprobabili dubitabit cui de maioribus dubitare rarum..... Ex transunsione (*sic*), cum idem nunc hinc, nunc inde, hoc modo : « Quod concedi vere negatur, non conceditur. » An vere concedi, an vere negatur dubium.... Ex conversione, cum quod hinc inde et quod inde hinc, hoc modo : ..... « vere contradici aliquid verum esse negabit intelligens. » An verum esse quod aliquid vere contradicatur, an vere contradici quod aliquid sit verum intelligentem negaturum dicatur incertum..... Ex perversione, cum ab ordine perturbatior et ex transpositione perplexior complexio, quam ad de quo dicatur prompte comperiendum, hoc modo : « Eorum que sunt falsa quelibet sunt aliqua. » An quelibet aliqua eorum que sunt falsa, an quelibet eorum aliqua, an falsa quelibet eorum que sunt aliqua, dicatur incertum..... Ex traductione, cum, solo usum superante usu, tum ad hoc tum ad illud traducitur non unum verborum, sed plurium complexio, sic : « Quod verum nullum sit falsum negari vere contingit. » An contradici vere dicenti verum esse falsum, an dicenti verum non esse falsum contingere dicatur, ex usus traductione dubium..... Ex intellectione, cum et id quod designatur et ad id ex eo aliud intelligi usus exigit, hoc modo : « Audiri in Grecia que in Egypto dicuntur incontingens est. » ..... Ex defectione, cum an ut si aliquid, an ut si nichil, an ut si aliud addi conveniat, dubium. An ut si aliquid, an ut si nichil, sic : « Probare in disputatione quod probandum est, bene opponentis est. » An quod ibi probandum, an simpliciter, incertum est... Ex innexione, cum de quibusdam aliquorum, ut de diversis

inventions n'ont pas fait fortune. Le nom et les écrits de l'auteur de la théorie des *proprietates terminorum* ne nous sont pas parvenus ou restent encore cachés; mais le sort de ses idées a été plus heureux.

M. P. semble penser que je n'ai pas goûté ses raisons parce que je ne les ai pas examinées assez attentivement. Mais si je ne suis pas de son avis, c'est précisément parce que je l'ai lu avec toute l'attention qu'il mérite. Si je l'avais lu plus légèrement, j'aurais accepté de confiance ses assertions; et les qualités distinguées d'érudition et de critique qu'il montre dans son ouvrage m'auraient imposé. Je ne l'aurais pas contredit aussi opiniâtrement, si je ne voyais pas sur ce point une erreur dans un ouvrage qui a une légitime autorité, et qui la conservera; car je doute qu'on le recommence.

CHARLES THUROT.

---

137. — **Michael Bernays.** Ueber Kritik und Geschichte des Gœtheschen Textes. Berlin, Dümmler, 1866. In-8°, 90 pages.

Ce n'a pas été sans surprise que nous avons appris, il y a quelques années, quand la maison Hachette a entrepris et confié à d'habiles éditeurs sa belle collection des *Classiques français*, toutes les altérations qu'avait parfois subies le texte de nos écrivains les plus illustres, altérations qui allaient jusqu'à enlever tout sens raisonnable à des passages que depuis deux siècles on lisait et on admirait de confiance. Et ce n'étaient pas seulement des ouvrages imprimés après la mort de l'auteur, comme les *Lettres* de Madame de Sévigné ou les *Mémoires* de Saint-Simon, qui offraient ces singulières taches; des œuvres comme celles de Corneille, publiées plusieurs fois par les soins de l'auteur lui-même, avaient été soumises à cette *destinée des livres*, et, par la négligence ou le peu de discernement des éditeurs successifs, les fautes qui se trouvaient dans l'une ou l'autre des éditions anciennes, mais que la comparaison aurait pu corriger, se sont transmises jusqu'à ce que l'exactitude et la pénétration de M. Marty-Laveaux en fissent justice.

On n'aurait pas cru que le même fait dût se reproduire pour les classiques allemands, encore bien plus voisins de notre temps. Cependant Lachmann, qui appliqua à Lessing la critique qu'il avait exercée sur les auteurs de l'antiquité et du moyen-âge allemand, eut beaucoup à faire pour donner enfin un texte pur, et encore son édition a-t-elle gagné dans la réimpression qu'en a donnée M. de Maltzahn. Pour Gœthe on avait à peine eu l'idée qu'un semblable travail pût être nécessaire. Les éditions vulgaires ont toutes en effet pour base les éditions données sous ses yeux, et spécialement l'édition des *Œuvres complètes* pu-

---

ab ipsis, ut: « Contraria aliquorum que sunt contraria, non sunt alia ab ipsis. » ..... Ex connexione, cum varie aliquid alicuius vel aliter ad id, hoc modo: « Que inseparabilis accidentis est diffinitio, separabili non convenit. » An que sit inseparabilis ut indicans quid sit illud, an que illius ut secundum illud assignatura, ex duplici connexione incertum. Ex internexione, cum licet non verba, ea tamen de quibus dicuntur transposite et internexe sibi annecti licet, hoc modo: « Aliqua absunt a locis in quibus sunt. » ..... Que si non secundum enumerationem sufficienter distinximus, inventori primo, si non secundum locutionem convenienter, explicatori primo indulgendum est. Horum enim nec appellationes, nec descriptiones, nec ullam omnino notificationem a prioribus habuimus. »

bliée par lui en 1787. Cependant M. Michel Bernays, frère du célèbre professeur de Bonn, vient de faire là-dessus des découvertes et des révélations tout-à-fait inattendues. Il a remarqué, par exemple, dans le *Werther* qui fait partie de cette édition de 1787, un assez grand nombre de passages fautifs qui sont correctement imprimés dans les éditions isolées antérieures du célèbre roman. Gœthe, il est vrai, remania son chef-d'œuvre pour cette édition, mais les passages en question sont d'évidentes fautes, souvent grossières, et appartenant pour la plupart à la classe de celles qu'en imprimerie on appelle *bourdons* (suppression d'un passage plus ou moins long compris entre deux mots semblables). Comment Gœthe, s'il a réimprimé son œuvre sur une des bonnes éditions antérieures, a-t-il laissé passer de pareilles choses? Par des rapprochements et des raisonnements aussi convaincants qu'ingénieux, M. B. a prouvé: 1° Que Gœthe s'était servi pour ce travail d'une copie exécutée par un secrétaire quelconque; 2° que cette copie avait été faite, non sur une édition originale, mais, chose étrange! sur une contrefaçon donnée à Berlin par un libraire nommé Hinrichs, et contre laquelle Gœthe avait d'ailleurs vivement protesté. Cette contrefaçon avait l'avantage de contenir pour la première fois une collection des œuvres du poète : elle avait eu trois éditions, en 1775, 1777 et 1779, l'une plus fautive que l'autre, et c'est sur un exemplaire de la troisième que fut faite la copie en question. M. B. corrige alors, en s'appuyant sur les éditions émanées du poète, quelques-unes de ces fautes, et nous fait tous rougir d'avoir lu sans y trouver à redire pendant si longtemps les platitudes ou les non-sens que le compositeur de Hinrichs a substitués au texte de Gœthe. Voici un ou deux exemples. Dans la lettre du 30 mai, Werther, parlant de ce paysan épris de sa maîtresse dont le sort et la passion le touchent tant, dit qu'il renonce à décrire « le feu *secret* de ses regards; » de ce feu secret Hinrichs a fait un feu *céleste* (*himmlisch* pour *heimlich*), épithète fort déplacée ici. — « Aujourd'hui, dit Werther, j'étais sorti pour acccorder le clavecin de Lotte; *car* les enfants me persécutaient pour se faire raconter une » histoire, et Lotte me dit elle-même qu'il fallait en passer par là. » Ce *car* n'a-t-il choqué aucun lecteur? il s'explique si on supplée la phrase que Gœthe avait écrite : « mais je ne pus y arriver; *car*, etc. » M. B. nous apprend, en terminant son étude sur *Werther*, qu'il va en donner une édition, avec un *apparatus criticus* complet.

Nous espérons qu'il ne se bornera pas là, et qu'il se décidera à publier l'une après l'autre toutes les œuvres de Gœthe. Sa brochure témoigne d'une connaissance si approfondie et d'un tel amour de ces œuvres, il joint à une profonde et sympathique intelligence de son auteur une telle passion pour ce travail de correcteur qui rebuterait d'autres esprits, que nous ne pensons pas qu'une autre main fût plus digne de mettre à bonne fin cette grande tâche. Nous voyons d'ailleurs qu'il s'y prépare; car, après avoir examiné *Werther*, M. B. consacre le reste de son opuscule à relever rapidement des traits analogues dans les autres ouvrages de Gœthe. C'est dans *Clavigo* qu'il a fait la moisson la plus abondante. La plus piquante de ses corrections est sans doute la suivante (il y a cependant un passage, où on fait parler Marie après sa mort, qui n'est pas sans charme) : Carlos, l'ami intelligent mais peu scrupuleux de Clavigo, s'offre à ac-

complir un acte dangereux et blâmable pour rendre service à son ami. « CLAVIGO. Je te comprends, et je sais que tu es homme à faire ce que tu dis. » — CARLOS. Pardieu ! il ferait beau voir que je ne sûsse pas mener à bout » une farce comme celle-là, moi qui cours le monde et la vie depuis plus de » vingt ans, et qui me suis trouvé en des rencontres où le premier des hommes » avait la sueur au front. » Quel est ce *premier des hommes?* Les commentateurs ont travaillé là-dessus, comme on pense, et sont finalement arrivés à voir dans cette phrase un hommage indirect rendu par Gœthe à Frédéric II. Il est vrai que dans la bouche d'un Espagnol l'allusion est singulière, mais les commentateurs n'y regardent pas de si près. « Ce seul mot, dit ironiquement M. B., peut » servir à composer toute une biographie de Carlos. Esprit curieux et remuant, » désireux de connaître le monde et les hommes, il subit l'attraction de la gloire » qui entourait le héros allemand; il quitta son pays, s'engagea sous le drapeau » prussien, et reconnut, sur les champs de bataille de Bohême et de Silésie, » Frédéric pour « le premier des hommes; » mais il assista aussi à la journée » de Kollin; à la surprise de Hochkirchen, et c'est là qu'il put voir les gouttes » de sueur au front de son héros. » Malheureusement le vrai texte donne : *les premiers* des hommes (*den ersten* au lieu de *dem Ersten*), c'est-à-dire *les hommes les plus forts,* ce qui fait un sens beaucoup plus satisfaisant, mais nous contraint de renoncer à la belle explication qu'on vient de lire. On voit que les recherches de ce genre, quelque minutieuses qu'elles paraissent, ne sont pas inutiles à l'intelligence des ouvrages auxquels elles s'appliquent; il n'est pas indifférent d'enlever d'un tableau de maître ou les grains de poussière qui s'y sont attachés, ou, ce qui est pire encore, les maladroites retouches qu'on prend souvent pour les traits les plus originaux de l'auteur.

Ξ.

VARIÉTÉS.

La IV^e^ églogue de Virgile.

La *Revue critique* ne laissera pas passer la nouvelle édition de Virgile par M. Benoist [1] sans en faire l'objet d'un examen spécial. Elle rendra hommage aux efforts de l'éditeur pour améliorer son texte, et au soin qu'il a pris de se tenir au courant de tous les travaux récents de la critique.

Mais en attendant cette appréciation d'ensemble, je demande la permission de présenter quelques observations de détail. Isoler, dans le *Virgile* de M. Benoist, un passage célèbre pour l'étudier à part, exposer ses idées à propos de ce passage ou les combattre sera le meilleur moyen de prouver l'intérêt que méritent ses travaux.

Je choisis la IVe églogue, dont on connaît la beauté et l'importance. J'ai peu de chose à dire sur la manière dont M. Benoist en a arrêté le texte : il ne présente pas de difficultés sérieuses, et les diverses éditions n'offrent que des différences légères; peut-être, à la place de M. B., aurais-je hésité à accepter

1. Tome I. Paris, Hachette, 1867. Gr. in-8°.

au vers 13 la ponctuation proposée par Ladewig; en rattachant les mots *te duce* à la phrase qui précède, on lui donne assurément plus de vivacité, mais ce rejet me semble peu conforme à la manière dont Virgile coupe ses vers et construit sa phrase poétique à l'époque où il composait ses *Bucoliques*. En revanche, au vers 53, j'aurais volontiers lu avec Ribbeck : *o mihi tum longæ*, etc., au lieu de *tam longæ*. Virgile avait alors 30 ans, et il ne sera pas si décrépit quand l'enfant dont il chante la naissance aura accompli ses premiers exploits. Enfin j'aurais eu le courage d'écrire au vers 62 :

qui non risere parenti,
nec deus hunc mensa, dea nec dignata cubili est.

Cela aurait un peu dérangé les gens qui savent la IVe églogue par cœur et qui sont habitués à dire : *cui non risere parentes*, etc. Mais on a la preuve que Quintilien (éd. Bonnell) lisait ce passage comme je l'ai écrit; il le prend pour exemple de la figure de rhétorique appelée syllepse. Et il faut avouer que de cette façon le sens s'accorde mieux avec le vers qui précède :

incipe, parve puer, risu cognoscere matrem.

Les notes de M. B. sont en général justes et sages. Il faut le louer de s'être tout à fait interdit les critiques littéraires. A l'exemple de MM. Haupt et Sauppe, il s'est contenté d'exposer les raisons pour lesquelles il a préféré une leçon à une autre, d'éclaircir les difficultés de son texte et de donner toutes les explications historiques, géographiques ou mythologiques qui sont nécessaires. Dans la IVe églogue, cependant, il y a un point sur lequel son commentaire aurait pu être plus complet. Cette églogue repose sur l'idée que le monde est au moment de se renouveler. C'était une opinion fort répandue du temps de Virgile. On la retrouvait à la fois dans certaines écoles de philosophie (Pythagoriciens et Platoniciens), chez les savants de l'Étrurie et dans l'enseignement de quelques sectes religieuses. Tous s'accordaient à partager la vie du monde en certaines époques, et croyaient qu'après ces époques écoulées le cycle entier recommencerait. Mais dans le détail il y avait entre eux des différences importantes. Virgile a puisé à toutes ces sources à la fois; et je crois qu'avec un peu d'étude on pourrait parvenir à distinguer ce qu'il doit à chacune d'elles. M. B. ne l'a pas fait, et il a même commis à ce sujet une légère confusion. Il a le tort d'attribuer aux Étrusques cette opinion qu'une divinité différente, Saturne, Jupiter, Apollon, etc., préside à chacune de ces époques de la vie du monde; c'était une croyance orientale. Un passage très-curieux de Nigidius, conservé par Servius (*Buc.* IV, 10), la rapporte à Orphée et aux Mages. Les *sæcula* des Etrusques, que Censorinus nous fait connaître (*de die natali*, 17), ne sont pas la même chose.

La principale question qu'on se pose en étudiant la IVe églogue, c'est de savoir quel pouvait être cet enfant miraculeux dont Virgile annonce la naissance. Les termes dont il se sert sont trop précis pour qu'on puisse adopter l'hypothèse de Heyne, croire qu'il ne s'agit d'aucun enfant déterminé, et que cette naissance est une fiction du poëte qui lui permet de décrire l'âge d'or. Il faut donc trouver quelqu'un à qui cette prédiction puisse convenir. Les critiques admettent géné-

ralement aujourd'hui que c'est Asinius Gallus, le fils de Pollion, et M. Benoist est de leur avis. Cette opinion s'appuie sur le témoignage d'Asconius Pedianus, qui vivait sous Tibère, c'est-à-dire très-près du poète. Il disait, probablement dans son livre intitulé *Contra obtrectatores Virgilii*, qu'il tenait de Gallus lui-même que cette églogue avait été composée en son honneur [1]. Ce témoignage est assurément très-important; il n'en faut pourtant pas tirer plus qu'il ne contient. Il n'est pas douteux que Gallus n'ait affirmé à Asconius qu'il était question de lui dans l'églogue de Virgile, mais il n'est pas aussi certain qu'il ne mentit pas en l'affirmant. Ce personnage vaniteux, si étrangement jaloux de la gloire de sa famille, qu'il avait composé un très-méchant livre, rempli de mensonges, *sur la comparaison de Cicéron et de son père*, était regardé comme un candidat à l'empire. Auguste disait qu'il le désirait sans le mériter. On comprend qu'il ne lui fût pas inutile, pour appuyer ses prétentions, d'affirmer qu'il était cet enfant miraculeux, prédit par Virgile, qui devait gouverner le monde et lui donner la paix et le bonheur. L'affirmation de Gallus était donc intéressée; il y a bien des raisons de douter qu'elle fût vraie. Pollion n'a jamais été qu'au second rang, quoiqu'il ait toujours aspiré au premier. Sa situation, quelque brillante qu'elle fût, ne permettait pas de prévoir pour son fils de si grandes destinées. Virgile annonce qu'il gouvernera le monde :

pacatumque reget patriis virtutibus orbem.

Quoi que dise M. B., ces mots *reget orbem*, surtout en les rapprochant de tout le reste de l'églogue, dépassent l'autorité d'un consul. Il y avait quelque témérité à parler ainsi, en présence des triumvirs, du fils d'un de leurs lieutenants. Virgile a grand soin, quand il s'adresse à Pollion et à Octave, de mettre entre eux quelque différence. Pollion est un grand général et un grand poète; mais Octave est un dieu, *namque erit ille mihi semper deus*. Dans la IV[e] églogue l'enfant dont on chante la naissance est dieu aussi et fils de dieu :

cara deum soboles, magnum Jovis incrementum.

Je ne crois pas que ceux qui étaient alors les maîtres eussent volontiers souffert cet empiétement sur leurs domaines chez un de leurs subordonnés. Ils leur distribuaient les prétures et les consulats, mais ils semblent s'être réservé le ciel. Antoine se prétendait fils d'Hercule, Sextus Pompée fils de Neptune, et Octave laissait dire qu'il était fils d'Apollon. Ce qui me frappe encore davantage, c'est qu'en annonçant à Pollion la naissance de cet enfant de miracle il lui dit toujours qu'il naîtra sous son consulat, que le bonheur du monde commencera sous ses auspices, *te consule, te duce;* pourquoi ne lui laisse-t-il jamais entendre

1. C'est Servius (*Buc.*, 4, 11) qui nous rapporte cette affirmation d'Asconius. A ce propos je ferai remarquer que, depuis les travaux de Weichert sur Horace, les critiques allemands semblent accorder plus de confiance aux témoignages des grammairiens et des commentateurs anciens. Ribbeck s'appuie beaucoup sur eux dans les *Prolegomena* de son édition de Virgile. Heyne au contraire affectait de les maltraiter, et il avait tort. Ils puisaient à des sources fort importantes et aujourd'hui perdues. Sans doute ils s'en sont très-maladroitement servis; mais il est possible, en les étudiant de près, d'arriver à dégager ce qu'ils avaient tiré des excellents ouvrages qu'ils avaient sous les yeux et qu'ils copiaient sans intelligence.

que ce sera son fils? Il est assurément plus glorieux d'être le père d'un enfant qui doit régner sur le monde que d'être seulement une date dans sa vie, et l'on ne comprend pas que, voulant complimenter Pollion, il ait volontairement dissimulé ce qui devait lui faire le plus d'honneur.

On peut donc croire que Gallus se vantait quand il prétendait que Virgile avait voulu chanter sa naissance. On a prouvé aussi qu'il ne pouvait pas être question de Marcellus, comme quelques critiques l'avaient pensé. Il faut donc bien revenir à l'opinion qui veut qu'il soit question de l'enfant de Scribonia et d'Octave. Octave avait épousé Scribonia au commencement de l'année 714; on pensait qu'elle serait mère vers la fin de cette année. Virgile a voulu célébrer d'avance l'enfant de son bienfaiteur, et il n'est pas étonnant qu'il l'ait appelé fils des dieux, puisque dans une églogue composée l'année précédente il avait déifié son père.

M. B. fait à cette opinion quelques objections assez graves. D'après le texte même de la IVe églogue, il lui semble que Virgile avait en vue un enfant qui était déjà né au moment où il écrivait. Il se fonde sur ces vers :

tu modo nascenti puero quo ferrea primum
desinet ac toto surget gens aurea mundo...

Il pense que s'il s'agissait d'un enfant dont la naissance est attendue, il faudrait employer le participe futur *nasciturus*, et non pas le participe présent *nascens*. Mais ne peut-on pas expliquer ce vers comme s'il y avait : *puero, quo nascente*, etc.? En tout cas, si l'on admet avec M. B. que le mot *nascens* « ne puisse se » dire que des choses dont la naissance est commencée, » on peut affirmer que Virgile ne croit pas que tout soit fini, puisqu'il invoque Lucine au secours de la mère. Il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'il s'agit ici d'un poète, et qu'on ne peut pas lui appliquer toute la rigueur des règles grammaticales. Il est permis de ne voir qu'une figure poétique dans cet empressement de Virgile qui regarde comme commencé un événement qu'il souhaite et qu'on attendait. L'autre objection de M. B. est plus importante. Il se demande comment Virgile a pu dédier à Pollion, ami et lieutenant d'Antoine, un poème si favorable à la famille d'Octave. Cela est surprenant, je l'avoue. Mais on sait que Pollion, qui était un homme prudent, se ménageait avec tous les partis. Il venait de servir d'intermédiaire entre les deux amis irrités, comme les appelle Horace, et de les reconcilier ensemble. Probablement ceux qui l'approchaient, comme Virgile, n'avaient pas de peine à démêler ses sympathies pour Octave et à prévoir qu'il ne tarderait pas à se rallier à sa cause.

Je ne vois donc pas de raison grave qui interdise de croire que l'enfant chanté par Virgile était celui d'Octave et de Scribonia. On sait que ce héros qui devait ramener l'âge d'or fut une fille, et quelle fille! Peut-être ce contre-temps, qui était presque comique, empêcha-t-il Virgile de s'expliquer dans la suite. On peut penser qu'il laissa volontairement planer quelques doutes sur une prophétie qui s'était si mal réalisée. C'est ce qui permit à Gallus de s'attribuer le bénéfice de cette grande destinée, et aux chrétiens de prétendre que le poète avait voulu annoncer la naissance du Christ.

GASTON BOISSIER.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — 13 Juillet — 1867

138. — **De arte Romanorum antiquissima,** scripsit D. Detlefsen. Particula I. Glückstadt, 1867. In-4°, 24 pages. (Programme.)

L'auteur s'est proposé de réunir tous les renseignements relatifs à l'art romain jusqu'au vie siècle de Rome. Il énumère les différentes œuvres d'art, surtout les statues dont nous parlent les auteurs. La première date certaine qu'on possède est l'année 170 U. C. avant laquelle Varron (ap. Augustin, *civ. dei*, IV, 31) déclare que les Romains avaient adoré les dieux sans images; le même Varron (ap. Plin. *h. n.* XXXV, 45, 157) raconte que, sous Tarquin l'ancien, on avait commandé à un artiste étrusque une statue en terre cuite de Jupiter pour le temple élevé à ce dieu au Capitole. Jusqu'ici on avait admis que la plus ancienne statue de Rome était celle de la Diane de l'Aventin et M. D. est le premier à signaler le passage de Pline que nous venons de citer. — La dissertation se divise en deux sections dont l'une traite *de primitiis artis Romanæ*, la seconde *de Simulacris deorum*. On y voit comment les Romains ont été réduits à commander les œuvres de sculpture en terre cuite, en bois, en marbre comme en bronze d'abord à des ouvriers étrusques, puis à des Grecs. Un mouvement artistique plus national semble s'être manifesté cependant sous les rois; un second mouvement eut lieu après les guerres samnites, du milieu du ve au milieu du vie siècle; mais si les Romains dédièrent à cette époque un plus grand nombre de statues à leurs dieux, ils dédaignaient les vieilles effigies produites par leurs ancêtres et préféraient les œuvres de l'art grec (T. Live, XXXIV, 4). — Cette brochure sera très-utile à tous ceux qui s'occupent d'histoire de l'art et qui veulent des renseignements exacts et précis.

---

139. — **De verbi britannici futuro et conjunctivo,** scripsit Ebel (dans le *Jahresbericht über das stædtische Progymnasium in Schneidemühl*). 1866. In-4°, 12 pages.

Schneidemühl est une petite ville de Prusse, qui n'a pas 6,000 habitants. Son progymnase comptait dans le second semestre de 1866, 174 élèves, divisés en six classes et l'enseignement était donné par sept professeurs. Le second de ces professeurs est le docteur Hermann Ebel, qui enseigne le latin, le grec, l'allemand, l'histoire et la géographie aux élèves de seconde, de troisième et de quatrième, et qui en même temps s'occupe d'études celtiques. Ses dissertations dans les *Beitræge* de Kuhn et Schleicher sont assez appréciées dans les Iles Britanniques pour avoir été traduites en anglais. Il est aujourd'hui le représentant

le plus éminent de la philologie celtique sur le continent européen. Il prépare (s'il ne l'a déjà commencée) l'impression d'une nouvelle édition de la *Grammatica celtica* de Zeuss. On peut trouver un avant-goût de son travail dans la dissertation qui précède le compte-rendu annuel du *progymnase* de Schneidemühl. Cette dissertation est intitulée *De verbi britannici futuro et conjunctivo*. Elle a pour objet de rectifier plusieurs erreurs de Zeuss.

M. Ebel rend parfaitement justice à ce savant auquel il applique le vers :

Ζεὺς ἀρχή, Ζεὺς μέσσα, Διὸς δ'ἐκ πάντα τέτυκται.

Mais il ne faut pas *jurare in verba magistri* : à défaut d'autres preuves on pourrait citer les notes que Zeuss lui-même a écrites sur son exemplaire de l'ouvrage auquel il doit une si légitime célébrité.

Les erreurs de Zeuss au sujet de la conjugaison bretonne sont nombreuses. Ainsi p. 500 il donne pour une seconde personne du pluriel du présent primaire, la même personne du preterit *gwydauch*, vous savez (comparez le grec οἶδα et le gothique *vait*). Mais ce n'est qu'une question de détail; on ne peut en dire autant de la manière dont la théorie du futur breton est traitée dans la *Grammatica celtica*.

M. Ebel établit que le futur auxiliaire composé avec le suffixe *bhu* qui se trouve en latin et en irlandais n'existe pas en cambrien. Le futur auxiliaire que nous montrent les plus anciens documents cambriens a été évidemment partout, sauf un ou deux cas douteux, obtenu à l'aide du suffixe *byddaf*; qui est un composé relativement récent des racines verbales *bhu*, être, et *dhâ*, placer, être placé.

Toutefois M. Ebel n'a pu nous persuader que le futur auxiliaire latin et irlandais composé avec le suffixe *bhu* n'existe pas en armoricain et n'y soit pas ancien. On le trouve dans le *Grand Mystère de Jésus* comme dans la *Vie de sainte Nonne*. Le *Mystère de sainte Tryphine* en offre des exemples comme le *Barzaz Breiz*. On ne peut donc accuser Dumoulin de l'avoir inventé. Il a le sens de futur primaire en même temps que de futur secondaire. J'ai déjà donné dans la *Revue*[1] des preuves à l'appui de cette doctrine, contre les grammairiens qui lui attribuent le sens de futur secondaire exclusivement. Voici une nouvelle preuve, que j'emprunte à une des meilleures pièces qu'ait produites la poésie bretonne contemporaine.

Nag a wech, ma mamm dener e *renkfet*-hu lenva![2]

« Que de fois, ma tendre mère, devrez-vous pleurer! »

Renkfet est la seconde personne du pluriel du futur primaire de *renkout*, devoir, être forcé. M. Prosper Roux, auteur du vers que nous venons de citer, n'a pas dû se tromper sur le sens de ce vers, et la traduction qu'il a mise en regard, pour être moins littérale que la nôtre, n'en diffère pas quant à la question de temps : « Que de fois, ma tendre mère, *verserez*-vous des larmes! »

On ne peut donc refuser toute valeur historique au futur secondaire armori-

---

1. Ci-dessus p. 103.
2. *Adieux d'un jeune soldat breton* dans *Bombard Kernè*, 1866, p. 16.

cain sous prétexte qu'il n'y a pas en cette langue de futur primaire composé comme lui avec l'auxiliaire *bhu*. Je reconnais toutefois que ce futur est rarement employé.

Celui qui est ordinairement usité n'est pas étymologiquement un futur. C'est, dit M. Ebel, un subjonctif. Je préférerais avec M. Whitley Stokes (*Beitræge zur vergleichenden Sprachforschung*, V, 228-229) voir un optatif dans la 1re et la 2e personne du singulier, dans la 1re et la 3e personne du pluriel qui ont *i* pour lettre caractéristique de temps et un subjonctif dans la 3e personne du singulier et dans la 2e du pluriel où cette lettre caractéristique est un *o*. On a déjà observé que le futur latin de la 3e conjugaison a été obtenu d'une manière analogue : c'est un subjonctif à la première personne ; à toutes les autres c'est un optatif (Schleicher, *Compendium*, 2e édition, p. 718).

Voilà assez de critiques pour une dissertation où il y aurait tant à louer.

On trouvera peut-être que nous donnons trop d'importance au breton armoricain, qui, comparativement au cambrien et au cornique, est si mal pourvu de monuments anciens. Mais le lithuanien n'a pas de monuments plus anciens, et cependant on s'accorde à lui reconnaître une grande importance philologique.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

140. — **Dictionnaire de la langue française**..... par E. LITTRÉ. Tome I, A-H. Paris, Hachette, 1863.[1] Gr. in-4°, lx-2080 pages. — Prix : 45 fr.

Il est peu de langues dont la lexicographie soit tenue au courant des études linguistiques. La composition d'un dictionnaire qui satisfasse aux exigences de la science demande une telle variété de connaissances et une méthode si rigoureuse, elle nécessite un labeur si long et des soins si incessants, que les hommes qualifiés pour l'entreprendre sont rares et reculent ordinairement devant une œuvre qui n'est pas généralement estimée à son prix. D'un autre côté, le préjugé du public en faveur des livres auxquels il est habitué, ce préjugé qui conserve dans nos colléges les grammaires de Lhomond, n'est pas fait pour encourager les éditeurs ni les auteurs à de nouvelles entreprises. De là vient que la plupart des dictionnaires de diverses langues qu'on publie chaque année ne sont guère autre chose que de nouvelles éditions plus ou moins revues et corrigées d'ouvrages surannés. Lorsque le livre qui est en possession d'un tel succès est en lui-même un bon travail, le mal est médiocre. Ainsi il n'y a point inconvénient à ce qu'on réimprime encore en Angleterre le dictionnaire de Johnson. C'est une œuvre puissamment conçue et exécutée sans défaillance par un homme qui possédait de sa langue toute la connaissance qu'on en pouvait avoir au temps où il vivait, et qui de plus avait déjà le sentiment de la méthode historique. On n'y trouve pas toujours ce qu'on y cherche, mais tout ce qu'on y trouve est bon, sauve peut-être l'étymologie qui cependant est traitée d'une façon remarquable pour le temps. Voilà un ouvrage qui, même à côté des dictionnaires plus complets que l'Amérique du Nord fournit maintenant aux pays anglais, conserve

---

1. Les premières livraisons de ce tome ont paru en 1863, mais les dernières sont de 1866.

encore sa valeur propre. Il y a moins d'avantage à réimprimer le vieux dictionnaire de la Crusca, exécuté selon des vues étroites; mais encore est-ce un merveilleux répertoire d'exemples. En France au contraire, nous n'avons eu jusqu'à ces derniers temps aucun dictionnaire qui méritât de devenir classique. Celui de Furetière s'attache plus aux choses qu'aux mots : c'est déjà presque un dictionnaire encyclopédique, et cette tendance est encore plus accusée chez les pères de Trévoux. Le dictionnaire de l'Académie s'engagea dès l'abord dans une mauvaise voie. Son but fut de constater l'usage actuel. Il l'atteignit sans doute lors de sa première apparition, en 1694. Mais il était inévitable qu'il s'en écarterait à chaque nouvelle édition. En effet une société naturellement conservatrice, devait se montrer plus empressée à maintenir dans son œuvre les locutions et les mots vieillissants qu'à enregistrer les nouvelles acquisitions du langage. A l'heure présente l'écart qui existe entre l'état actuel de la langue et la dernière édition du dictionnaire est déjà sensible. Quantité de mots excellents qui sont d'un usage journalier (*infranchissable*, pour ne citer qu'un exemple) sont inconnus à l'Académie. D'autre part elle a retenu un nombre infini de tours, de locutions que personne de notre génération n'a jamais ouï prononcer. De sorte que ce dictionnaire qui, en vertu de son principe même, n'a pas d'autre utilité que celle de constater l'usage, est en voie de devenir suranné. Encore un peu et il aura perdu toute valeur.

Les autres dictionnaires de notre langue sont tous plus ou moins des entreprises de librairie. De même que l'Académie, ils n'ont guère en vue que l'état actuel de la langue, et comme ils datent en général de ces dernières années, ils peuvent encore, à ce point de vue du moins, satisfaire aux besoins courants du plus grand nombre des lecteurs. Il en est même qui justifient par des exemples l'emploi d'un grand nombre de mots, mais ces exemples, ordinairement insuffisants, sont choisis avec peu de méthode. Il n'en ressort point une notion précise du rôle de ces mots, je ne dis pas pendant tout le cours de la langue (on n'en demandait pas tant), mais même pendant les derniers siècles. L'étymologie des mots y est ordinairement ridicule, leur définition n'est guère plus précise que dans le dictionnaire de l'Académie, le classement des sens est fait à peu près au hasard; en un mot ce sont des ouvrages rédigés en dehors de toute vue scientifique.

C'est par l'introduction des vues scientifiques dans la composition de son dictionnaire que M. Littré a relevé la lexicographie française de l'abaissement où elle était tombée depuis Furetière, et qu'il a doté notre littérature d'une œuvre qui chez nous fera époque, comme en Angleterre le dict. de Johnson et en Allemagne celui des frères Grimm. Ces vues sont toutes comprises dans l'idée générale que M. L. a exprimée en disant de son dictionnaire « qu'il embrasse et combine l'usage présent de la langue et son usage passé, afin de » donner à l'usage présent toute la plénitude et la sûreté qu'il comporte » (préf. p. II). Telle est l'idée qui a permis à M. L. de renouveler une matière si souvent traitée, en lui suggérant un plan où peu de chose reste livré à l'arbitraire, et en mettant à sa disposition une quantité considérable d'éléments nouveaux. En effet, pour celui qui en embrasse l'entier développement, la langue apparaît

comme un tout où l'esprit, s'attachant à de certaines modifications lentement accomplies, peut distinguer des périodes, mais où ne se laisse voir aucune solution de continuité. Ce sont à peu près les mêmes éléments qui passent à travers ces périodes, mais combien ils sont plus clairs pour qui peut suivre de l'une à l'autre leur dérivation ou leur formation ! L'étymologie, grâce aux formes de plus en plus entières que les premiers temps de la langue placent entre le mot actuel et son origine, se laisse ordinairement apercevoir ; l'orthographe se déduit de l'étymologie combinée avec la tradition ; les sens des mots se classent naturellement selon l'ordre de leur production. Tout enfin s'éclaire d'un jour nouveau aux yeux de qui considère historiquement le développement général de la langue, tout reste obscur et incertain quand on se confine dans son usage actuel.

L'idéal d'un dictionnaire historique d'une langue serait de placer en tête des articles la forme et le sens étymologiques du mot, et de n'arriver à sa forme et à son sens actuels qu'en passant à travers toutes les formes intermédiaires, en notant les nouvelles acceptions à mesure qu'elles se découvriraient. Ainsi on aurait un article ANIMA où serait donné le sens ecclésiastique *âme* (le sens primitif *souffle* n'ayant point passé aux langues romanes), puis on indiquerait les diverses modifications que ce mot a subies dans sa forme (*aneme*, *anme*, *arme* ou *alme*, *ame*), et on noterait soigneusement l'époque assez moderne (XVIe siècle ?) où il a emprunté au latin *animus* un sens moral (une grande âme, une âme généreuse). On arriverait en dernier lieu aux acceptions techniques que le même mot a reçues à l'époque moderne.

Malheureusement cette conception n'est pas près de pouvoir être réalisée. L'étymologie offre encore bien trop d'obscurité pour fournir toujours un point de départ solide ; en outre il est incontestable qu'un dictionnaire ainsi disposé serait d'un usage peu pratique. On est donc obligé de placer le mot sous sa forme moderne en tête de chaque article (et par conséquent on n'enregistre que les mots encore vivants), puis vient son étymologie et enfin l'exposition historique de ses divers sens avec exemples à l'appui. Tel est du moins l'ordre suivi dans le *Dictionnaire historique de la langue française* dont l'Académie a publié les deux premiers fascicules, et dans le *Deutsches Wœrterbuch* des frères Grimm, avec cette nuance que dans ce dernier on passe rapidement de l'étymologie du mot à son histoire à partir du XVIe siècle, époque d'où date véritablement l'allemand moderne. L'indication des anciennes formes en gothique, en anglo-saxon, en haut et en moyen allemand, sert de renvoi aux glossaires de ces idiomes, et permet d'alléger d'autant un dictionnaire déjà énorme.

M. Littré, tout en ayant conçu son œuvre selon un plan historique, a dû, pour la commodité des recherches, distribuer entre des paragraphes distincts les notions qu'un enchaînement naturel tend à rapprocher. En premier lieu il donne le mot avec sa prononciation figurée entre parenthèses, avec la conjugaison de ses temps difficiles, si c'est un verbe irrégulier ; puis il en expose les diverses acceptions, les justifiant par une grande abondance d'exemples choisis dans les auteurs depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours. Un second paragraphe intitulé REMARQUES traite de l'orthographe du mot ou de son emploi ; un troisième est consacré à sa synonymie, un quatrième à son historique (celui-ci se compose

d'une série d'exemples qui embrasse tout le moyen-âge); le dernier enfin assigne à ce mot son étymologie, et au besoin, discute les diverses origines proposées. De la sorte, si chaque chose n'est pas à la place que lui assigne l'ordre historique, elle est au moins à une place fixe où on peut la trouver sans perte de temps. Il est à peine besoin de le dire, les cinq sections que nous venons de passer en revue n'existent pas pour tous les mots. Beaucoup en effet ne donnent lieu à aucune remarque n'offrant aucune difficulté orthographique ni autre; beaucoup aussi, étant de récente formation, n'ont pas d'historique.

Pour faire ressortir tous les mérites de l'œuvre de M. L., et en même temps pour en signaler toutes les imperfections (car comment ne s'en serait-il pas glissé quelques-unes dans une œuvre d'aussi longue haleine!) il faudrait écrire un volume et posséder une science encyclopédique. Obligés de nous borner, nous considérerons surtout dans le dictionnaire ce qui est entièrement nouveau, l'historique. Mais je ne puis cependant me dispenser de montrer brièvement combien, même dans les parties qu'il a en commun avec tous les auteurs de dictionnaires, M. L. est supérieur à ses devanciers. Cela est visible aussi bien dans la nomenclature des mots que dans la définition et le classement de leurs divers sens. Tout dictionnaire d'une langue vivante est un choix plus ou moins arbitraire. On a beau prétendre se régler sur l'usage, on ne peut arriver à en déterminer exactement les limites. L'archaïsme et le néologisme sont, à l'opposé l'un de l'autre, deux domaines vagues dans lesquels le lexicographe n'a pas d'autre guide que son propre goût. Faut-il rejeter tous les mots tombés en désuétude dont nos classiques ont fait usage? Faut-il admettre tous les termes techniques qui depuis un certain nombre d'années se multiplient en proportion des progrès de la science et de l'industrie? M. L. a bien vu qu'il valait mieux être trop complet que ne l'être point assez, et il a fait son choix aussi large que possible. Ceux qui ont l'amour de leur langue et qui voient avec peine les pertes que l'âge lui fait subir, sauront gré à M. L. d'avoir admis dans son dictionnaire et d'avoir recommandé quelques-uns de ces mots excellents qu'on voudrait voir réintégrer dans notre idiome vieilli. En cette matière on voudrait voir toujours suivie la règle qui a été formulée par Johnson : « insérer les vieux » mots lorsqu'ils se rencontrent dans des auteurs qui n'ont pas vieilli, ou lorsque » par leur force ou leur beauté ils méritent de revivre. »

C'est surtout par la définition précise des mots et par le classement de leurs sens que le dictionnaire de M. L. manifeste son caractère véritablement scientifique. Dans tous nos dictionnaires français, celui de l'Académie en tête, l'acception la plus fréquente de chaque mot est celle qu'on donne tout d'abord. Cela peut être commode à certains égards, mais, comme le remarque justement M. Littré, cet avantage (si avantage il y a) est acheté trop cher; car le sens qu'on place en premier est fort souvent très-éloigné de la signification originelle, et dès lors il ne reste plus aucun moyen de déduire et de ranger les acceptions subséquentes. M. L. classe les sens selon l'ordre de leur filiation. Les observations qu'il présente à cet égard dans sa préface (p. IX-XII), montrent à la fois les avantages de cette méthode et ses difficultés.

La définition des mots a été de la part de M. L. l'objet de soins tout particu-

liers. Il est inutile d'insister sur les difficultés que présente cette partie de l'œuvre du lexicographe : il est d'abord nécessaire de connaître le sens exact de chaque mot (et cela suppose une érudition encyclopédique), puis il faut arriver à exprimer ce sens autrement que par des équivalents vagues dans lesquels se perd la nuance du mot à expliquer. Je n'oserais affirmer que M. L. a toujours triomphé de la seconde de ces difficultés; il y a bien encore çà et là dans son livre quelques définitions vagues auxquelles il n'était peut-être pas possible de donner une plus grande précision, mais au moins a-t-il réussi, soit par ses études personnelles, soit en s'entourant des lumières d'autrui, à surmonter la première. Il connait exactement les objets désignés par les mots, et les quelques erreurs qui ont pu lui échapper ne sont guère que de simples inadvertances [1]. Quiconque prendra la peine de comparer, non point en quelques passages isolés, mais d'une manière suivie, les dictionnaires français, reconnaîtra immédiatement l'incontestable supériorité de celui de M. Littré. Obligé d'épargner la place, je me bornerai à rapprocher trois ou quatre définitions qui me sont fournies par les premières pages du dictionnaire : *Abbé* est selon l'Académie « celui qui possède une abbaye, » définition intéressante assurément, en ce qu'elle rappelle un temps où on n'imaginait pas d'autres abbés que les abbés commendataires, mais par cela même bien étroite. M. L. dit avec plus de raison « celui qui gouverne ou possède une abbaye. » — *Abeille* est défini par l'Académie : « Insecte ailé, sorte de mouche qui produit la cire et le miel. » Sorte de mouche! mouche est-il donc un terme générique? Le dictionnaire historique de l'Académie française ne s'est pas contenté de la définition de son frère aîné. Voici celle qu'il a imaginée : « Insecte à quatre ailes nues, transparentes et veinées, qui est armé d'un aiguillon dont la piqûre est fort douloureuse, qui vit en famille ou en tribu, sous une sorte de police instinctive, qui se colonise par essaim, etc., » il y en a encore quatre lignes. Ce n'est plus ici une définition mais une description, et qui essaie de compenser l'absence de précision par la longueur des explications. Qu'est-ce que des ailes *veinées?* Des ailes membraneuses apparemment. Mais cela n'est pas un caractère à noter chez l'abeille, puisque chez les insectes les ailes ne sont jamais autrement que membraneuses. « *Abeille*, insecte qui produit le miel et la cire et qui appartient au genre des insectes hyménoptères, » dit avec plus de justesse M. L., et sa définition serait irréprochable, si au mot *genre* il avait substitué *ordre*. — « *Abord*, accès, » dit le Dict. de l'Académie, et plus loin « *Accès*, abord. » Nous voilà bien avancés! M. L. s'est soigneusement gardé des cercles vicieux.

Nous arrivons maintenant à la partie la plus nouvelle du travail de M. L., à ce qui a été fait dans ce dictionnaire pour l'histoire des mots. Fidèles à la méthode habituelle de la *Revue critique*, nous examinerons d'abord rapidement les travaux antérieurs sur le même sujet. Ils sont infiniment peu nombreux. Pourtant, dès la fin du XVII^e siècle, la préface anonyme du dictionnaire de Furetière

1. Ainsi M. L. appelle droit de *cassation* le droit qu'eut longtemps l'ancienne Université « de suspendre à volonté les leçons des auditoires et les sermons des paroisses pour faire » triompher ses réclamations. » Il y a là une confusion produite par la presque similitude de deux mots : ce droit s'appelait droit de *cessation*.

avait tracé les lignes générales d'un dictionnaire historique de la langue. Voici ce passage qui mérite d'être cité :

On y pourroit [dans ce dictionnaire] insérer l'histoire des mots, c'est-à-dire le temps de leur règne et celuy de leur décadence, avec les changemens de leur signification. Il faudroit observer à l'égard de ces vieux termes ce qu'on pratique dans les dictionnaires des langues mortes, c'est de cotter les passages de quelque auteur qui les auroit employés. On ne feroit pas mal non plus de se répandre sur les ouvrages des anciens poëtes provençaux, et rien ne serviroit plus à perfectionner la science étymologique qu'une recherche exacte des mots particuliers aux diverses provinces du royaume; car on connoîtroit par là l'infinie diversité de terminaisons et d'altérations de syllabes que souffrent les mots tirés de la même source; ce qui donneroit une nouvelle confirmation et plus d'extension aux principes de cet art, et justifieroit plusieurs conjectures qui ont servi de sujet de raillerie à quelques mauvais plaisans.

Ce plan eût embrassé, comme on voit, les mots tombés en désuétude aussi bien que les mots en usage. Il se fût agi de compiler le *trésor* de la langue. L'immense étendue des recherches qu'exigerait une pareille entreprise en rendra probablement l'exécution à tout jamais impossible. M. P. Paris, dont le court spécimen, publié en 1847, ne doit pas être passé sous silence, se proposait de ne comprendre dans son *Dictionnaire historique de la langue française* que les mots actuellement vivants; et c'est aussi le parti auquel s'est arrêté l'Académie. Le Dictionnaire historique dont elle a publié les deux premiers fascicules se recommande tout d'abord à l'attention par la largeur de son plan, et par la maturité qui est apportée à son exécution. Toutefois, on serait tenté de se plaindre de ces qualités mêmes si elles devaient avoir les conséquences désastreuses qu'on a tenté d'établir par d'ingénieux calculs [1]. On a conjecturé que l'ouvrage complet formerait environ 56 volumes de 900 pages, et que la publication en exigerait plus de trois mille ans. Pour le premier point le résultat prédit est infaillible, à moins que l'Académie ne prenne le parti de resserrer ses explications, ce qui au reste peut se faire sans inconvénient comme on a pu en juger par la description de l'abeille ci-dessus rapportée. Elle pourrait aussi, malgré le précédent créé par les deux fascicules déjà publiés, adopter une disposition typographique plus économique (par ex. imprimer les citations à longues lignes au lieu de commencer un alinéa pour chacune d'elles). Et après tout, si un changement dans la disposition typographique devait amener la réimpression de ces deux fascicules, on aurait une excellente occasion de revenir sur divers points qui sont très-susceptibles d'amélioration, comme on va le voir. Quant à l'appréciation du temps qu'exigera la publication totale de l'ouvrage, elle me semble avoir été exagérée. La base du calcul que j'ai cité est l'espace qu'a exigé la préparation du premier fascicule, 23 ans. Mais je ne puis croire que cette base soit admissible. On ne peut pas supposer que l'Académie ne prépare qu'un fascicule à la fois, qu'elle recommence le dépouillement des auteurs pour chaque lettre. Assurément le dépouillement général doit se faire en une fois pour tout le dictionnaire; et sans doute il est effectué déjà, puisque deux fascicules ont paru. La supposition contraire serait trop absurde. Ce dépouillement fait, il ne reste plus que le travail de rédaction. C'est ce travail qui a exigé les sept années écoulées entre la publi-

1. Voir la *Correspondance littéraire*, 5 janvier 1859.

cation du premier fascicule (1858) et celle du second (1865). Il est permis d'espérer qu'à l'avenir on ira plus vite. Supposons que les fascicules se succèdent à un intervalle de quatre ans. Leur nombre étant évalué avec une approximation suffisante à 144, le dernier devrait paraître dans 568 ans. C'est encore un peu long. Au moins l'Académie aura-t-elle le loisir de peser les observations qui pourront lui être soumises, et d'en profiter, s'il y a lieu, pour la suite de son travail.

Le plan qu'elle a suivi est purement historique et par conséquent excellent : le mot, son étymologie et ses divers sens rangés dans l'ordre de leur généalogie, selon une heureuse expression de la préface. Toutefois, il s'est produit dans l'exécution de ce plan diverses singularités qui nuisent à la perfection de l'œuvre. L'une de ces singularités consiste à avoir adopté pour le rangement des mots un moyen terme entre l'ordre purement alphabétique et l'ordre de la dérivation qu'ont affecté autrefois divers dictionnaires, le *Thesaurus* grec d'Henri Estienne, par exemple[1]. Ce « moyen terme » semble avoir été suivi dans les cas seulement où il dérangeait peu la série alphabétique. Ainsi, dit la préface (p. VIII), « l'ordre » alphabétique rangeait ainsi les mots suivants : *Abondamment, abondance,* » *abondant, abonder.* L'Académie n'a vu aucun inconvénient à le contredire un » peu, pour rétablir entre ces mots leur ordre de génération, qui donne *abonder,* » *abondant, abondance, abondamment,* précisément le contraire de l'autre manière » de les ranger. » Outre que cette disposition est peu favorable aux recherches, elle est certainement contestable dans son principe. Elle force le lexicographe à trancher une question bien souvent douteuse : justement celle de savoir quelle a été la génération des mots qu'on s'occupe de classer. Ici même se manifeste le danger de ce procédé. C'est bien certainement à tort que l'Académie intercale *abondance* entre *abondant* et *abondamment*. Il n'y a pas de doute qu'en ce cas l'adverbe est plus immédiatement dérivé de l'adjectif que le substantif, puisqu'il n'est autre chose que cet adjectif ayant pour affixe le mot *mens* à l'ablatif. Une autre singularité du dictionnaire de l'Académie est que les exemples y sont divisés en deux séries chronologiques, la première pour les exemples en prose, la seconde pour ceux en vers. Cela semble emprunté à la Faculté des lettres de Paris où la littérature française a deux chaires, l'une consacrée aux prosateurs, l'autre aux poëtes. Mais cette distinction ne vaut pas mieux dans un dictionnaire que dans l'enseignement. Comme l'*Avertissement* l'a justement remarqué (p. XIV), il est fort rare en français qu'un mot appartienne exclusivement à la prose ou à la poésie.

Si je m'étais proposé de faire la critique des deux fascicules parus du *Dictionnaire historique*, j'aurais de nombreuses observations à présenter sur la méthode selon laquelle il a été exécuté. J'essaierais de montrer par exemple que les acceptions des mots sont trop multipliées, et qu'en les groupant davantage on arriverait à en faire mieux saisir la génération. Mais je ne veux qu'indiquer rapidement ce qui a été fait avant M. Littré pour l'histoire des mots de notre langue. Je n'entrerai donc pas dans une discussion qui exigerait de longs déve-

1. Et plus récemment, mais avec peu de succès, le *Lexique roman* de Raynouard.

loppements, et je me contenterai de relever çà et là dans le premier des deux fascicules certaines assertions d'où les lecteurs compétents tireront sans peine de justes inductions sur le degré de préparation avec lequel l'Académie a abordé la tâche qu'elle s'est volontairement imposée : P. 4 *b* « au lieu de *au* on écrivait » quelquefois *ou*. » On sait que *au* = *à le* et *ou* = *en le*. — P. 44 *b*, *abaissi*, *abeissi*, *abessi* sont donnés comme des formes anciennes d'*abaissé*. Comme bien l'on pense l'Académie n'a pu fournir aucun exemple de ces prétendues formes qu'elle a, par une fâcheuse méprise, imaginées d'après le féminin *abaissie*. — P. 79 *a*, *abasourdi* est dérivé d'*absurdus*. — P. 131 *a*, le provençal est encore appelé « le langage ou dialecte roman. » — P. 173 *a*, ABOI aurait été « formé, » comme le verbe latin *baubari* et le verbe grec βαΰζειν, desquels on l'a quelquefois » dérivé, par onomatopée. » — P. 225 *a*, « ABONDAMMENT, adv. répondant aux » adverbes latins *abunde*, *abundanter*, mais tiré peut-être directement des mots » qui précèdent, *abonder*, *abondant*, *abondance*. » Hésiter et se tromper sur l'étymologie d'un adverbe en *ment*, est d'un fâcheux augure. — P. 272 *b* : « ABREUVER, » v. a. du latin *bibere* par l'intermédiaire soit du provençal *abeurar*, soit du mot » de la basse latinité *abeuvrare*, soit enfin d'un autre mot bas-latin *beveragium*, » d'où sont venus *beuvrage*, *brevage*, *breuvage*. » Autant d'erreurs que d'assertions.

Chez M. Littré, l'historique des mots est un accessoire; ainsi que je l'ai dit plus haut, on ne l'a pas fondu dans l'exposition des sens des mots; on en a fait un paragraphe à part, à la suite de l'article principal où l'usage moderne est exposé. L'obligation de rendre le dictionnaire aussi pratique que possible a conduit à adopter cette disposition, et on ne peut nier qu'il en résulte une plus grande rapidité pour certaines recherches. Cependant l'histoire en souffre un peu : sous la rubrique HIST. M. L. donne, non l'histoire des mots, mais un recueil d'exemples pour servir à leur histoire depuis leur plus ancienne apparition dans les textes jusqu'au XVIe siècle. Les citations se suivent en lignes serrées sans un seul mot qui attire l'attention du lecteur sur le passage d'une acception à une autre; il arrive même ordinairement que diverses acceptions ayant coexisté pendant plusieurs siècles se trouvent entre-mêlées par l'ordre chronologique. Ainsi un exemple du mot *amer* au sens de fiel est perdu entre des exemples où le même mot est adjectif. Il y a à cela un inconvénient évident. Et puisque M. L. était obligé de mettre à part les exemples antérieurs au XVIIe siècle, il aurait dû, je crois, les distribuer entre les divers sens, et classer ceux-ci selon l'ordre de leur génération. En d'autres termes, l'exposé des sens d'un mot dans la langue moderne aurait dû être suivi d'un exposé parallèle pour la langue d'autrefois. L'espace qu'eût exigé ce second exposé eût pu être facilement regagné. D'abord on y aurait fondu une bonne partie des observations que M. L. a rangées sous la rubrique *Remarques*; en outre le nombre des exemples aurait pu être diminué sans inconvénient. L'historique d'*aler*, mot qui n'a pas une grande variété d'acceptions, occupe quatre colonnes. Au mot *aider* il y a neuf exemples empruntés à la chanson de *Roland*. Il y a là matière à réduction.

A part le dissentiment que je viens d'exprimer sur la disposition de l'historique, je ne trouve rien à reprendre dans le dictionnaire de M. L., sinon en

quelques détails qui ne tirent point à conséquence et que j'indiquerai chemin faisant. Le choix des textes du moyen-âge où ont été puisés les exemples est aussi étendu et aussi satisfaisant qu'il pouvait l'être il y a une dizaine d'années, lorsque M. L. rédigeait la partie de son dictionnaire qui est maintenant publiée. Mais depuis lors ont été mis au jour divers ouvrages auxquels M. L. ne peut se dispenser d'avoir recours. Je citerai, entre tous, les poèmes du cycle carolingien publiés sous la direction de M. Guessard. Il y en a douze [1], tous édités avec le plus grand soin. Il y aurait lieu aussi de dépouiller le *Dolopathos* dont M. de Montaiglon a mis au jour un très-bon texte accompagné de variantes. C'est un roman dont on connait exactement la date (1223-6) et qui est d'autant plus précieux pour l'histoire des mots. Je note en passant que M. L. y eût rencontré au vers 5580 le mot bitume (sous la forme *betume*) dont il n'a pas donné d'exemple antérieur à Bernard de Palissy. — Pour les citations de Froissart il eût été nécessaire d'avoir recours à un ms., l'édition de Buchon présentant une langue systématiquement renouvelée. Ainsi, il est bien connu qu'en ancien français certains verbes renforcent la syllabe du radical lorsqu'elle porte l'accent; *amer* (*amare*) fait *j'aim* et *nous amons*. Plus tard l'usage de diphthonguer le radical s'étendit au verbe entier. Ce fut là un pas considérable de la langue du moyen-âge vers la langue moderne. Mais Froissart suit encore l'usage primitif, c'est un point sur lequel il n'y a pas de doute pour quiconque a consulté les mss. Dans celles de ses poésies que M. Bartsch a publiées dans sa *Chrestomathie* d'après le ms. de Breslau on lit *ama* (400, 33) et non *aima*, *amer* (35) et non *aimer*, *amerai* (401, 7) et non *aimerai*. Et il en devait bien être ainsi, puisque Charles d'Orléans conjugue encore le verbe *amer* à la façon du moyen-âge. On sait le refrain de la ballade *En regardant vers le païs de France* :

De veoir France que mon cuer *amer* doit.

S'en fiant à Buchon, M. L. nous cite cet exemple de Froissart : « Mieux » *j'aimeroie* à mourir », où pour la première fois apparait la diphthongaison à un temps qui selon l'usage du moyen-âge ne la comportait pas. Ce n'est là qu'un exemple des erreurs où entraîne nécessairement l'emploi d'un mauvais texte. A propos de Froissart je me demande pourquoi M. L. le place parmi les auteurs du xve siècle. Étant mort vers 1401, il appartient pleinement au xive. C'est avec plus de raison que M. L. attribue Joinville au xiiie siècle, encore qu'il soit mort et qu'il ait écrit au xive. Mais alors il était si âgé qu'on peut dire véritablement que sa langue est bien celle du xiiie siècle. — Basselin ne peut être cité comme autorité pour la langue du xve siècle, les poésies qui ont été publiées sous son nom étant, comme on sait, d'une époque bien postérieure.

Les glossaires spéciaux sont des sources précieuses que M. L. n'a eu garde de négliger. Toutefois il me semble qu'il aurait pu tirer un plus grand profit du *Glossaire des émaux* de M. le comte de Laborde. Si on compare dans les deux ouvrages les articles *affiches*, *agnus Dei*, *aiguière*, *aiguille* (au sens de boussole),

---

1. J'excepte naturellement *Macaire*, à cause du dialecte corrompu dans lequel il est écrit.

ancolie, etc., on trouvera que le *Glossaire* l'emporte par l'ancienneté et le choix des exemples, ceux-ci étant le plus souvent empruntés par M. de Laborde à d'anciens inventaires qui, mieux que tout autre texte, font connaître l'emploi de l'objet.

Je terminerai ce long compte-rendu par un mot sur les *Remarques* jointes à un grand nombre d'articles, et sur la partie étymologique. Ainsi que je l'ai déjà dit, les premières ont pour objet les difficultés d'orthographe et d'emploi que présentent un grand nombre de mots, et les résolvent de la façon la plus satisfaisante par la méthode historique. M. L. fait ainsi l'application constante des principes qu'il a exposés avec une grande supériorité de vues et une clarté parfaite dans la préface du Dictionnaire. Préface et remarques feront pénétrer dans le gros du public une foule de notions connues seulement du petit nombre de ceux qui ont étudié les phases par lesquelles a passé notre langue.

L'étymologie est traitée avec sobriété et précision. La base sur laquelle M. L. a fondé ses recherches est naturellement l'*Etymologisches Wœrterbuch* de Diez, mais en beaucoup d'endroits il le rectifie ou, en cas de doute, indique les objections que rencontre telle ou telle des étymologies proposées par l'illustre professeur de Bonn. Dans l'alinéa consacré à l'étymologie M. L. commence par rapporter les formes correspondantes des principaux idiomes romans. Cette méthode, déjà employée par Raynouard dans son *Lexique roman* est très-louable, toutefois il est des cas où elle ne peut donner aucune lumière, et où par conséquent il n'y a pas lieu d'y avoir recours. Ainsi il ne sert de rien de citer à l'étymologie d'*agriculture* le provençal et l'espagnol *agricultura*, ni au mot *alphabet*, le prov. *alphabet*, le catalan *alfabet*, l'esp. *alfabeto*; ni au mot *altercation* le prov. *altercatio*, l'esp. *altercacion*, etc. Ce sont là des termes savants transportés par les écrivains de la langue originale dans les idiomes dérivés. — Il ne faut pas non plus citer *ahia* comme une forme provençale (à l'étym. du mot *aide*); *ahia* est le français *aïe* à peine déguisé par la terminaison, et en effet le seul texte où ce mot se rencontre est un poème traduit du français, *Ferabras* (Rayn. *Lex. rom.*, III, 610).

Une œuvre aussi importante que celle à laquelle M. L. a déjà consacré plus de vingt ans méritait bien qu'on fît voir en quoi elle se distingue des productions analogues du milieu desquelles elle s'est élevée; de là les considérations auxquelles j'ai dû me livrer et qui ne m'ont permis d'aborder l'examen de points particuliers qu'autant qu'il le fallait pour justifier les observations générales. La publication des livraisons du second volume nous fournira l'occasion d'entrer plus avant dans la critique des faits. P. M.

---

141. — **Catalogue de la bibliothèque de M. Yemeniz,** membre de la Société des Bibliophiles françois, précédé d'une notice par M. Le Roux de Lincy. Paris, 1867. In-8°, lxiv-863 pages.

Nous n'avons guère l'habitude de nous occuper de ces catalogues de livres livrés aux chances des enchères et qui, chaque année, se succèdent rapidement à Paris; mais le catalogue Yemeniz offre une importance toute spéciale qui le

rend digne de la plus sérieuse attention de la part des bibliographes. Le produit brut de cette vente, 724,252 fr., suffit à indiquer qu'il s'agit d'une circonstance exceptionnelle, et nous ne croyons pas qu'il y ait d'exemple en France d'une bibliothèque particulière ayant atteint un chiffre aussi élevé.[1]

Nous avons déjà rendu compte du catalogue que M. Yemeniz avait fait imprimer à petit nombre (Lyon, 1864, 3 vol. in-4°) pour le distribuer à quelques amis. Ce volume, mis au jour à l'occasion de la vente publique, reproduit l'inventaire déjà dressé par le respectable bibliophile, avec l'addition de quelques articles supplémentaires, de quelques notules succinctes et rares ajoutées aux notes de M. Yemeniz, et de préliminaires étendus où tout n'est pas relatif à la bibliographie. Il y est question entres autres choses d'un petit volume, *privately printed* (comme disent les Anglais) et ayant pour titre : *Recueil d'opuscules en vers et en prose*, par Mme ***, Lyon, 1860, in-8°. Ce recueil est dû à la plume de Mme Yemeniz, personne fort distinguée à tous égards, morte en 1860; on y trouve un choix de 240 *pensées* parmi lesquelles il en est de fines et de délicates; nous ne résisterons pas au plaisir d'en transcrire deux : « Certains hommes ont » assez d'esprit pour paraître avoir du cœur. » — « Le souvenir au cœur de » quelques hommes, c'est la trace que laisse l'oiseau dans les airs. »

Mais revenons aux vieux livres. La vente Yemeniz a constaté de plus en plus ce qu'avaient démontré quelques-unes des belles ventes de ces dernières années (Léopold Double, Radziwil, Chedéau, etc.), la hausse toujours croissante qui s'attache aux volumes véritablement rares et précieux. Un assez grand nombre des volumes de M. Yemeniz avaient déjà figuré dans de riches cabinets; ils ont été portés à des prix bien supérieurs à ceux qu'ils avaient atteints jadis; citons-en quelques exemples pris au hasard : *La Doctrine du Père au fils* (n° 1661), 47 fr. vente Audenet en 1841, revendu 290 fr.; le *débat du vin et de l'eau* (n° 1667), 45 fr. vente Crozet en 1842, 100 fr. Nodier en 1844, revendu 335 fr.; le *Doctrinal des bons serviteurs* (n° 1666), 100 fr. vente Cailhava en 1846, revendu 485 fr.; *Palinodz et chants royaulx* (n° 1731), 300 fr. vente Nodier, revendu 580 fr.; *Rymes de Pernette du Guillet* (n° 1778), 1005 fr. vente Aimé-Martin en 1847, revendu 2900 fr. (Ce prix fort élevé sans doute vient de ce que l'exemplaire n'avait point passé par le couteau d'un relieur; il n'était ni rogné, ni ébarbé, et c'est le seul qui soit connu en cet état); *Marguerites de la Marguerite des Princesses* (n° 1781), 221 fr. Nodier, revendu 830 fr. — Les romans de chevalerie, vivement disputés, offrent des exemples curieux de cette élevation croissante. M. Ambroise Firmin Didot a payé 10,000 fr. le *livre de Cleriadus et Méliadice*, imprimé par Verard en 1495, exemplaire unique sur vélin (on n'en connaît aucun autre, même sur papier, M. Yemeniz l'avait payé 1250 fr., mais avant qu'il ne fût revêtu d'une riche reliure); *Les Quatre filz Aymon* (in-folio, sans lieu ni date, mais Lyon, vers 1480), payé 118 fr. vente La Vallière en 1784, et 32 l. st. 10 sh. chez le duc de Roxburghe en 1812, sont arrivés à 5000 fr. Le *Maugis d'Aigremont* (Paris, veuve Bonfons, sans date,

1. La vente Solar, la plus considérable de celles qui ont eu lieu depuis quelques années, n'a pas dépassé 600,000 fr.; les ventes les plus importantes que nous connaissions à des époques qui s'éloignent de nous, celles du duc de La Vallière en 1784, et du comte de Mac-Carthy en 1816, ont rendu, l'une 464,677 livres, l'autre 404,746 fr.

nº 2298) a été adjugé à 1,000 fr.; cet exemplaire n'avait pas dépassé 18 fr. en 1754, lors de la dispersion de la belle collection de Girardot de Préfon, et en 1833 il avait été payé payé 18 livres sterling à la vente Heber. *L'Histoire de l'excellent roy Florimond* (Paris, 1528, in-4º, nº 2360) avait en 1823 à la vente Morel-Vindé été abandonnée pour 229 fr., étant reliée avec deux autres ouvrages tout aussi précieux; en 1852, à la vente De Bure, ce volume seul atteignit 455 fr.; il a été adjugé à 1500. — *Fierabras*, Lyon, 1489, in-folio, 855 fr. vente Bourdillon en 1847, revendu 1700 fr., nº 2313.—*Le nouble roy Ponthus*, relié avec la *Chronique de Apollin, roy de Thir* (Genève, sans date), 1853 fr. vente du roi Louis-Philippe, en 1852; revendu 3950 fr. (nº 2314), seul exemplaire connu; il avait appartenu au comte de Toulouse qui, en 1724, l'avait payé 24 livres 10 sols, à la vente de Du Fay.

Parmi divers autres romans de chevalerie, qui ont donné lieu à des luttes vaillamment soutenues, nous indiquerons *l'Arbre des Batailles*, 1493, in-folio, 1800 fr., et Lyon, sans date, in-4º, 760 fr. (un exemplaire de cette dernière édition 6 fr. seulement à la vente La Vallière); *Tristan*, Paris, Verard, s. d., 5,000 fr., *Gyron le courtois*, Paris, Verard, vers 1501, in-fol., 3850 fr. (ce même exemplaire 33 l. st. 12 sh. chez le duc de Roxburgha); *Lancelot du lac*, Paris, Vérard, 1494, in-fol. 4400 fr.; *Ponthus et la belle Sidoine*, Lyon, s. d. in-fol., 3350 fr.; *Mélusine*, Lyon, in-fol. sans date, 5,700 fr. Citons enfin les *très-excellentes chroniques des très-louables faictz du très-preux Judas Machabeus* (par Charles de Saint-Gelais), Paris, 1514, in-fol., 8,000 fr.; il est vrai qu'il s'agit d'un exemplaire sur vélin, le seul qui ne soit pas dans un dépôt public.

Parmi les ouvrages sur lesquels la faveur des bibliophiles s'est portée d'une façon spéciale, on distingue : 1º Les livres sur le blason, les généalogies, les fêtes publiques; un petit volume de 50 feuillets, *Le Pas des armes de l'arc triomphal*, Paris, décembre 1524, a été acquis, par M. Didot, à ce qu'on assure, au prix bien élevé de 1620 francs; observons d'ailleurs que c'est un ouvrage rarissime, et qui, relatif aux joutes et passes d'armes qui eurent lieu à Paris pour célébrer le mariage de Louis XII avec Marie d'Angleterre, offre un intérêt historique très-réel, tout en tenant une place importante dans une collection spécialement parisienne.

2º Les anciens voyages. La description du voyage de la Terre-Sainte, par messire Denis Possot, presbtre, Paris, 1536, in-4º (nº 2693) a été payée 1,000 fr.; le *Nouveau monde et Navigations faites* par Emeric de Vespuce, Paris, s. d. 1,105 fr. (299 fr. à la vente Nodier, en 1844), les *Paesi novamente ritrovati da Alberico Vesputio*, Milano, 1508, 1,750 fr. (389 fr. même vente), le *Grand Voyage du pays des Hurons*, par Gabriel Sagard, 400 fr.

3º Les vieux livres ornés de figures sur bois, genre d'ornement fort apprécié aujourd'hui. M. Yemeniz avait réuni à cet égard des raretés fort intéressantes Nous nous bornerons à mentionner les *Simulachres et historiées faces de la mort*, Lyon, 1538, édition originale de cette célèbre suite de Hans Holbein, *la grant Danse macabre hystoriée*, Lyon, 1499, in-fol., 2,000 fr.; le même ouvrage, 1523, in-4º, 1650 fr.

Nous voudrions également indiquer diverses adjudications remarquables, mais il faut savoir se borner; nous ne pouvons résister cependant au désir de noter

le *Pastissier françois*, imprimé chez les Elzevir à Amsterdam, en 1655, petit volume des plus insignifiants, mais un des plus rares de la collection : il est arrivé à 1,050 fr. et on l'obtenait pour quinze sols à l'époque de sa publication. Il y a eu amateur à 6,000 fr. pour le *Dyalogue des Créatures*, recueil de *joyeuses fables et pourfitables*, imprimé à Gouwe (Gouda) en 1482; seul exemplaire connu après celui de la Bibliothèque impériale; M. Yemeniz le paya 2,000 fr. dans une vente faite à Gand en 1849, et la reliure, exécutée par un des premiers relieurs parisiens, coûta 1,000 fr.; l'*Ars moriendi*, édition xylographique (décrite en détail, nº 295), attribuée aux presses de Laurent Coster, 9,550; l'*Estrif de fortune*, poëme de Martin Franc, imprimé à Bruges par Colard Mansion, et manquant dans la réunion très-remarquable des éditions de ce typographe, léguée par Van Praet à la Bibliothèque impériale, 7,000 fr.; *les Faiz maistre Alain Chartier*, Paris, s. d., in-folio, exempl. sur vélin, 11,050 fr. (il avait successivement figuré aux ventes Mac-Carthy, en 1816, 1,100; Hibbert en 1828; 52 l. st. 10 sh. et Bourdillou en 1847, 3,605 fr.; l'*Assertio septem sacramentorum adversus Martinum Lutherum*, Londres, 1521, in-4º, 5,600 fr., ce prix a paru excessif, mais il s'agit d'un roi théologien qui montrait alors une vive ardeur contre le schisme dont il devait, six ans plus tard, se montrer le promoteur, et c'est son exemplaire portant deux fois sa signature et relié aux armes d'Angleterre.

Si nous pouvions développer encore une notice déjà trop étendue sans doute, nous dirions que le catalogue Yemeniz intéresse vivement les bibliographes au point de vue de certains ouvrages précieux qu'il mentionne et que les auteurs les plus soigneux n'avaient pas signalés. Quelques volumes indiqués comme *non cités* et qui ne figuraient pas dans la 4e édition du *Manuel du Libraire* sont en réalité décrits dans la 5e édition de ce répertoire justement estimé, mais d'autres livres n'y figurent point, ce nous semble, et nous rangerons dans cette classe : *La vera perfettione del disegno di varie sorti di ricami*, Venezia, 1591, in-4º (recueil de modèles de broderies), payé 1,130 fr., nº 1,117, et une édition du roman de chevalerie de *Galien restauré*, Lyon, Héritiers de François Didier, 1586, in-4º, adjugé à 380 fr. (nº 2,304). Nous voudrions pouvoir entrer aussi dans quelques détails sur des volumes ayant appartenu à des souverains, à des princes, à des bibliophiles célèbres; M. Yemeniz avait réuni en ce genre de véritables bijoux, et chacun sait à quel point les anciennes reliures sont recherchées; nous ne citerons qu'un seul fait : les livres qui ont fait partie de la collection de Grolier, le plus illustre des amateurs du seizième siècle, sont l'objet des plus vives convoitises; le catalogue que nous parcourons en signale quatorze, chiffre qui, nous le pensons, ne se trouve chez aucun inventaire particulier, et un de ces volumes, le *Imagini degli Imperatori*, 1548, in-4º, qui avait été acquis 1,800 fr. à la vente Parsiou en 1854, est monté, au milieu des enchères les plus chaleureuses, jusqu'à 4,250 francs.

---

142. — **L'unité organique du Faust de Gœthe**, par M. Schœbel. Paris, Challamel, 1867. In-8º.

La brochure de M. Schœbel est courte, mais elle a la prétention d'avoir expliqué une grande énigme, celle du second *Faust* de Gœthe, et l'auteur doute si

peu d'avoir résolu le difficile problème que son travail se termine par un cri de triomphe : εὕρηκα!

Je ne puis, pour ma part, souscrire à une telle conclusion. La découverte de M. S. a pour unique fondement un mot de trois syllabes, inscrit en tête de la première scène du second *Faust*, et que Gœthe, selon lui, aurait dissimulé autant que possible, comme pour se donner le malin plaisir d'égarer les commentateurs. C'est le mot *Schlafsuchend,* cherchant le sommeil. La première scène du second Faust nous montre en effet le héros endormi; pour M. S. il dort pendant les trois premiers actes, et toutes les scènes qui les remplissent ne sont que les épisodes d'un long rêve. Au commencement du 4e acte, Faust se réveille au fond de l'enfer, où Méphistophélès l'a transporté à la fin de la première partie, lorsqu'il l'a violemment arraché de la prison de Marguerite. Là se renoue l'action : le reste n'était qu'un intermède.

J'ai relu attentivement la première scène du second *Faust* : elle me semble contredire formellement le système de M. S. Sans doute Faust cherche le sommeil et les esprits le bercent de leurs chants pour lui procurer le repos. Mais bientôt Faust se réveille. Puisqu'il faut insister sur les minuties du texte, je ferai observer à M. S. que l'explosion formidable (*ungeheures Getœse*) qui précède le lever du soleil est à coup sûr un singulier moyen d'entretenir le sommeil, que d'ailleurs les esprits eux-mêmes convient Faust au réveil, à l'action, à jouir de la lumière du jour :

Du wirst gesunden;
Traue neuem Tagesblick.....
Schaue nach dem Glanze dort.

Enfin le magnifique monologue de Faust saluant l'Aurore n'est pas d'un homme endormi. C'est l'élan d'une généreuse nature dont le repos a réparé les forces :

Des Lebens Pulse schlagen frisch lebendig.

Que devient dès lors tout le système? — Mais en poursuivant l'examen nous arriverions à d'autres impossibilités. Pour n'en citer qu'une, l'empereur, qui, selon M. S., n'existe qu'en songe au 1er acte, est une réalité vivante au 4e, puisque Faust réveillé lui porte secours contre ses sujets révoltés. Comparez les scènes de Gœthe, et vous retrouvez parfaitement le même personnage et des allusions évidentes à la première intervention de Faust dans les affaires du saint empire romain chancelant. En somme, rien n'est plus identique que le ton et le caractère de ces deux parties découpées arbitrairement dans le second *Faust*, et dont une seule cependant se passerait dans le domaine des faits. Il vaudrait mieux soutenir que tout le second *Faust* n'est qu'un rêve. Cette explication ne serait pas plus singulière que beaucoup d'autres, et elle dispenserait de ce partage que rien ne justifie.

En somme, M. S. est loin d'avoir fermé à ses successeurs le champ des conjectures. Ajoutons cependant que cette étude se fait lire avec intérêt. L'explication est inadmissible, mais elle atteste un sérieux admirateur de Gœthe.

G. A. HEINRICH.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — **20 Juillet** — **1867**

Sommaire : 143. SCHAARSCHMIDT, la Collection des Œuvres de Platon. — 144. FOUCART, Affranchissement des esclaves. — 145. SIEGFRIED, Spinoza et sa critique de l'Ancien-Testament. — 146. LANFREY, Histoire de Napoléon Ier. — Variétés : la légion *IIe Parthica* et sa station à Albano.

143. — **Die Sammlung der Platonischen Schriften** zur Scheidung der echten von den unechten untersucht von C. SCHAARSCHMIDT. Bonn, Marcus, 1866. In-8°, 434 pages. — Prix : 8 fr.

M. Schaarschmidt s'est proposé d'établir que les seuls dialogues incontestablement authentiques de Platon sont le *Phèdre*, le *Protagoras*, le *Banquet*, le *Gorgias*, la *République*, le *Timée*, le *Théétète*, le *Phédon* et les *Lois*; suivant lui on ne peut prononcer avec certitude sur l'*Apologie de Socrate* et le *Criton*; tous les autres dialogues, y compris le *Sophiste*, le *Politique*, le *Cratyle*, le *Parménide* et le *Philèbe*, seraient indignes de Platon pour le fond et pour la forme, et doivent être attribués à des imitateurs et à des faussaires.

Il est certain que dans le corps des écrits de Platon, tel qu'il nous est parvenu, sept étaient qualifiés d'apocryphes (νόθοι) dès l'antiquité, à savoir περὶ δικαίου, περὶ ἀρετῆς, *Démodocus*, *Sisyphe*, *Alcyon*, *Eryxias*, *Axiochus*. On avait des doutes sur quelques autres : l'*Epinomis* était attribué à Philippe d'Opunte (Diogène de Laërte, III, 37), le second *Alcibiade* à Xénophon (Athénée, XI, 506 c); on doutait de l'authenticité des ἀντέρασται (Diogène, IX, 37) et de l'*Hipparque* (Ælien, *Var. hist.*, VIII, 2). Les critiques modernes sont encore allés plus loin : non seulement ils condamnent tous les ouvrages que nous venons de mentionner, mais ils rangent d'un accord presque unanime dans la même catégorie *Minos*, *Clitophon*, les *Lettres* et les *Définitions*. Zeller ajoute l'*Hippias major*, le premier *Alcibiade* et l'*Ion*; il suspecte le *Ménéxène* (*Philosophie der Griechen*, II, p. 322). M. S. considère la question comme tranchée pour tous ces dialogues et pense qu'il est inutile d'y revenir (p. 159). Il s'appuie même sur ces résultats pour établir que près d'un siècle après la mort de Platon, Aristophane de Byzance, troisième bibliothécaire d'Alexandrie, ne savait plus distinguer l'apocryphe de l'authentique dans les ouvrages de Platon, puisqu'il lui attribuait l'*Epinomis*, le *Minos* et les *Lettres* (Diogène, III, 61-62). Suivant M. S., le seul témoignage extrinsèque qu'on puisse invoquer en faveur de l'authenticité d'un ouvrage qui porte le nom de Platon, c'est celui d'Aristote. Mais il ne le reconnaît qu'à des conditions qui en restreignent beaucoup la portée. Il accorde au savant qui a le premier examiné de près le sujet [1], que la *République*, le *Timée* et les

1. Ueberweg, *Untersuchungen über die Echtheit u. Zeitfolge Platonischer Schriften*. Wien, 1861.

Lois sont cités sous le nom même de Platon par Aristote; que le *Phédon* et le *Banquet*, sans être cités sous le nom de Platon, sont allégués de telle sorte qu'on ne peut penser qu'à Platon; qu'Aristote attribue à Platon des doctrines qui ne se retrouvent que dans le *Théétète* et le *Gorgias*. Quant au *Philèbe*, au *Sophiste*, au *Politique*, à l'*Euthydème*, au *Ménon*, au *Lysis*, au *Lachès*, à l'*Hippias minor* et au *Ménéxène*, il nie qu'on ait le droit d'invoquer en faveur de leur authenticité le témoignage d'Aristote.

Ses raisons ne me paraissent pas décisives. Ainsi Aristote (*Eth. Nic.*, X, 2. 1172 b 28) attribue à Platon l'argumentation suivante : « Le souverain bien est préférable par soi-même, sans qu'on y ajoute rien. Or le plaisir uni à la sagesse est préférable au plaisir sans la sagesse. Donc le plaisir n'est pas le souverain bien. » Cette argumentation se retrouve exactement dans le *Philèbe* (p. 22 A et suiv.). M. S. prétend (p. 280) qu'Aristote l'a prise au *Protagoras* (353 C–358 C), où Platon développe en quoi consiste ce qu'on appelle être vaincu par le plaisir, et explique que c'est ignorer le bien, comme vaincre ses passions c'est connaître le bien. Je ne vois pas de rapport entre ces idées et l'argument cité par Aristote. De même quand Aristote (*Metaph.*, VI, 2. 1026 b 14. XI, 8. 1064 b. 29) approuve Platon d'avoir placé la sophistique dans le non-être, on ne trouvera pas cette pensée ailleurs que dans le *Sophiste* (p. 254 A); je ne puis la voir avec M. S. (p. 197) dans le passage de la *République* (492 A–494 C) où Platon montre que le sophiste fait son étude des passions et des goûts de la multitude. Quant aux citations de l'*Apologie de Socrate* (27 B–E) et du *Ménéxène* (235 D) que l'on signale dans le troisième livre de la *Rhétorique* d'Aristote (1419 a 8, 1415 b 30), M. S. en écarte l'autorité en soutenant que ce troisième livre n'est pas d'Aristote (p. 108). Il en donne deux raisons : d'abord dans les deux premiers livres, rien, si ce n'est les quelques lignes suspectes qui terminent le second livre, n'annonce qu'Aristote traitera de l'élocution et de la disposition, qui sont la matière du troisième livre; ensuite ce troisième livre est indigne d'un grand penseur comme Aristote; ce n'est qu'un répertoire de sèches formules d'école accompagnées d'exemples. On pourrait répondre [1] qu'Aristote n'avait d'abord eu en vue que de traiter de la preuve, partie de la rhétorique qu'il trouvait trop négligée chez ses devanciers, et que plus tard il a complété son ouvrage en traitant de l'élocution et de la disposition. Quant au second argument, c'est un exemple fort remarquable de la manière dont une idée préconçue peut faire apprécier un ouvrage. Quand même la tradition n'attribuerait pas à Aristote le troisième livre de la *Rhétorique*, on ne pourrait s'empêcher de remarquer la justesse et la finesse des aperçus dont il est rempli. Quant aux passages d'Aristote où l'on retrouve évidemment des idées exprimées dans le *Politique*, l'*Euthydème*, le *Lysis*, le *Lachès*, M. S. ne veut pas qu'on s'en serve pour établir l'authenticité de ces dialogues, parce qu'ils ne sont pas mentionnés sous leur titre et que Platon n'est pas nommé (p. 111). Cependant Aristote réfute le *Gor-*

1. *Aristotelis Rhetorica cum adnotatione L. Spengel*. 1867. II, 354.

gias au 1er chapitre du 1er livre de la *Rhétorique*, sans nommer ni le dialogue ni l'auteur. Enfin l'argumentation de l'*Hippias minor* est rapportée sous ce titre même (ὁ ἐν Ἱππίᾳ λόγος) et réfutée par Aristote (*Metaph.*, V, 29. 1025 a 5). Suivant M. S., Aristote n'a pu croire que cet ouvrage fût de Platon; autrement il aurait traité son ancien maître avec plus d'égards (p. 184). Je ne vois pour ma part rien d'irrespectueux dans la réfutation d'Aristote; il montre seulement où est le paralogisme; et certes l'auteur de l'*Hippias minor* ne prenait pas pour autre chose l'argument qui embarrasse Hippias.

Au fond, pour M. S., le principal, sinon l'unique critérium de l'authenticité des dialogues de Platon, c'est leur conformité avec le type qu'il établit d'après six des dialogues qu'il tient pour authentiques. Car les traits auxquels il reconnaît un ouvrage de Platon manquent évidemment au *Timée* et aux *Lois*. Certes sans le témoignage positif et irrécusable d'Aristote, M. S. aurait refusé de reconnaître Platon pour l'auteur de ces deux ouvrages; et je crois que la majorité aurait été de son avis pour le *Timée*, et que personne ne l'aurait contredit au sujet des *Lois*. Mais quand on est obligé d'admettre deux exceptions aussi éclatantes aux règles que l'on pose, ces règles restent-elles des règles? D'ailleurs on ne peut poser en principe qu'un auteur qui a longtemps vécu et beaucoup écrit n'ait jamais produit que des chefs-d'œuvre, ni que tous ses ouvrages aient le même caractère. C'est plutôt le contraire qui est probable. Ensuite cette critique, entreprise sous l'influence d'un parti pris, conduit à des exagérations toutes semblables à celles des réquisitoires où l'on ne cherche qu'à accumuler et à grossir les charges qui pèsent sur l'accusé. M. S. me paraît traiter le *Cratyle* et le *Philèbe* en particulier, avec une injustice criante. Avouons du reste que les productions faibles et médiocres d'un grand auteur, ne portant pas sa marque, ne peuvent être distinguées par aucun caractère certain des productions faibles et médiocres qui lui seraient faussement attribuées. Comment établir l'authenticité de beaucoup de petits dialogues de Platon, absolument insignifiants pour le fond et pour la forme? On ne peut l'attaquer et la défendre que par des raisons arbitraires. C'est ce qui explique comment le meilleur historien de la philosophie grecque, Zeller, a tantôt rejeté, tantôt admis l'authenticité du *Lachès*, du *Lysis*, du *Charmide*, de l'*Euthyphron*.

M. S. fait preuve d'érudition, il est ingénieux, il expose ses idées avec clarté; s'il ne réussit pas à les faire partager, ce ne sera pas sa faute, mais celle du sujet qu'il a entrepris de traiter. En pareille matière il est impossible d'arriver à l'évidence; on ne sort pas des vagues régions du possible. Au reste il est bon que les opinions établies soient contrôlées sévèrement. C'est désagréable, impatientant, mais salutaire. La science ne vit que de doute, d'examen et de discussion; quand elle s'endort sur l'oreiller de la tradition, elle risque de ne plus se réveiller.

Charles Thurot.

---

144. — **Mémoire sur l'affranchissement des esclaves** par forme de vente à une divinité, d'après les inscriptions de Delphes (extrait des Archives des missions, nouvelle série, 1867), par P. Foucart. Paris, E. Thorin, 1867. In-8°, 50 pages.

Ce mémoire, comme l'indique lui-même l'auteur, fait suite à celui qu'il a publié en 1865 dans le même recueil, sous le titre de *Mémoire sur les ruines et l'histoire de Delphes* et dont la *Revue critique* a rendu il y a quelques mois un compte très-favorable. Ce récent travail mérite tous les éloges qui ont été accordés au premier; c'est la même conscience, la même érudition nette et sûre, la même simplicité et la même sobriété de style. Ici non plus, aucune trace de ce défaut que l'on a pu signaler parfois dans les premiers travaux des pensionnaires d'Athènes, aucune trace de déclamation, point d'abus de l'adjectif. A notre avis même, la dissertation que nous avons sous les yeux marquerait un progrès dans la manière de M. F., ou tout au moins la nature du sujet lui aurait permis d'être plus complet, de mieux satisfaire à toutes les conditions d'une bonne étude historique. En effet, à propos de Delphes et de son oracle, M. F. avait eu à passer en revue tous les siècles de l'histoire grecque, depuis l'époque primitive et légendaire jusqu'à la domination romaine; il avait dû forcément, dans cette longue course à travers les siècles, toucher à bien des questions qu'il lui était impossible d'approfondir. De là, dans ce rapide résumé, certaines vues contestables, ou tout au moins quelques jugements qui auraient eu besoin d'être plus développés, certaines assertions dont on voudrait la preuve. Ici au contraire, dans un sujet plus restreint, l'auteur prête moins le flanc à la critique. Chacune des conséquences qu'il tire de ses inscriptions s'appuie sur des textes nombreux, bien choisis, interprétés avec sagacité. L'auteur commence par déterminer quelle était, réduite à ses traits les plus simples et les plus généraux, la forme ordinaire de ces affranchissements; puis il indique les cas exceptionnels, les clauses particulières que présentent certains contrats; enfin il examine quelle était la pensée inspiratrice de ces affranchissements, et s'il s'y rattachait une idée morale qui pût conduire, par un progrès lent mais continu, à l'abolition de l'esclavage. M. Beulé a donné, dans le *Journal des Savants*, cahier de mai 1867, une analyse très-complète et très-claire du mémoire de M. F.; nous ne la referons pas après lui; nous nous bornerons à indiquer quelques points où nous voudrions un supplément de preuves, ou sur lesquels nous ne partageons pas l'avis de l'auteur.

P. 5, M. F., s'appuyant sur la comparaison de plusieurs actes d'affranchissement où figurent des femmes, observe que la femme y paraît comme une personne civile, qu'elle dispose absolument et sans contrôle de sa propriété, qu'elle engage sa responsabilité pour répondre aux actions futures que pourrait provoquer l'inexécution du contrat. Comme le remarque M. F., il y a là opposition avec la loi athénienne, d'après laquelle la femme ne peut rien faire sans l'intervention de son κύριος. « Faut-il donc supposer, continue-t-il, dans la Grèce » du nord, l'existence d'une législation toute différente de celle de Rome et

» d'Athènes, reposant sur des principes entièrement opposés, et reconnaissant » à la femme des droits qui partout ailleurs lui étaient refusés? Ce serait là un » fait trop grave pour qu'on pût l'affirmer sans autres preuves. Ne faut-il pas » plutôt y voir une exception à la règle commune et l'expliquer par la forme » même de ces affranchissements? » Nous hésiterions à partager ici l'avis de M. F.; quelle qu'en fût la forme, ce contrat entraînait une aliénation réelle, et la femme athénienne, même en déguisant ainsi l'aliénation sous l'apparence d'un acte religieux, n'aurait certes pas pu disposer ainsi, en son propre nom, d'esclaves faisant partie du patrimoine de la famille. Pourquoi ne pas admettre que, dans les états doriens et éoliens auxquels appartiennent les auteurs de ces actes, la situation légale de la femme pouvait être très-différente de ce que nous la trouvons à Athènes? Nous ne connaissons pas bien le détail des institutions civiles de Sparte; mais ne voyons-nous pas, par plus d'un fait que nous attestent Plutarque, Aristote et d'autres écrivains anciens, que les femmes y jouissaient d'une bien autre indépendance d'allures qu'à Athènes, et qu'elles avaient peu à peu concentré entre leurs mains, au moins pour cette époque de décadence à laquelle appartiennent nos inscriptions de Delphes, d'immenses fortunes dont elles disposaient librement? P. 26, à propos de ces termes σῶμα γυναικεῖον, σῶμα ἀνδρεῖον, qui reviennent sans cesse dans ces actes d'affranchissement, M. F. s'exprime ainsi : « Chez ces esclaves que les anciens appelaient dédaigneusement » *des corps* (σώματα), la servitude n'avait pu étouffer le sentiment de la famille. » (Cf. p. 41). Nous craignons qu'il n'y ait ici une légère méprise et par suite une nuance de déclamation : le mot σῶμα répondait assez exactement à notre mot français *une personne*, et s'employait aussi bien, comme le prouvent de nombreux exemples, en parlant d'un homme ou d'une femme de condition libre que d'un esclave [1]. P. 42 M. F. affirme, et je crois qu'il a raison, que ces affranchissements n'ont été inspirés ni par une idée morale, ni par un sentiment religieux. Mais il ajoute : « L'antiquité grecque n'a pas eu de scrupules sur la légitimité de l'esclavage, et la philosophie, loin de le condamner, s'est malheureusement appliquée à le justifier par des sophismes. » Il y a de l'exagération dans ce jugement trop brièvement énoncé; si la philosophie antique (pas plus d'ailleurs que le christianisme) n'a pas nié expressément la légitimité de l'esclavage, on doit reconnaître que les philosophes, et les jurisconsultes leurs élèves, ont contribué puissamment à adoucir progressivement le sort des esclaves et à préparer la transition entre l'ancienne servitude et l'égalité moderne.

Nous n'avons eu, on le voit, que de bien légères chicanes à faire à l'auteur; il ne nous reste qu'à l'engager à persévérer dans cette voie, qu'à lui demander

1. Σώματα δουλικὰ καὶ ἐλεύθερα, Poly. II, 6. Diodore (XV, 95) dit en parlant d'un conquérant qui prit une ville : πολλῶν σωμάτων ἐκυρίευσεν. Démosthènes (p. 121, I), énumérant les ressources d'un état, s'exprime ainsi : καὶ σωμάτων πλῆθος, καὶ χρημάτων πρόσοδοι. Xénoph. *Hellenica*, II, 1, 19 : τὰ ἐλεύθερα σώματα πάντα ἀφῆκε Λύσανδρος. On trouvera dans le *Thesaurus*, s. v., bien d'autres exemples analogues.

de continuer à dégager ainsi des inscriptions les données historiques et morales qu'elles contiennent, et qu'il n'est pas donné à tout le monde d'aller y chercher.

G. PERROT.

---

145. — **Spinoza als Kritiker und Ausleger des Alten Testaments.** Ein Beitrag zur Geschichte der alttestamentlichen Kritik und Exegese von Dr. Carl SIEGFRIED, Professor an der Landesschule zu Pforta. Berlin, 1867, Calvary et C^ie^. In-4°, 53 pages.

Ce travail a pour but de donner un aperçu de la critique biblique et de l'herméneutique de Spinoza, telles qu'elles apparaissent dans le *Tractatus theologico-politicus*; de montrer les jugements que les doctrines du philosophe provoquèrent dès l'époque de leur apparition; et enfin d'établir les résultats définitivement acquis à la science par ces mêmes doctrines.

L'opinion que Spinoza est le créateur de la critique biblique est déjà ancienne; mais elle n'est juste que partiellement. Les premiers doutes relatifs à l'authenticité des livres bibliques remontent aux commencements du christianisme. Les hérétiques et les gentils ne se firent pas faute de chercher dans l'Écriture des armes pour combattre leurs adversaires (voyez pour les attaques des Ebionites, *Homil. Clement.*, II, 38 et 40; III, 47; sur la polémique de Celsus, voy. Orig. *contra Celsum*, IV, 42). Au moyen-âge, il y eut deux rabbins : Isaac Israëli[1] (940), et Abraham Aben-Ezra, qui parlèrent timidement de quelques passages interpolés dans le Pentateuque, dont d'ailleurs ils ne mettent point en question l'origine mosaïque. La Réforme exerça son influence heureuse également sur l'exégèse, quoique la divinisation du texte et de la lettre eût d'abord singulièrement rétréci l'horizon du protestantisme. Le premier savant chrétien qui apporta des arguments contre l'authenticité du Pentateuque dans son ensemble, fut Masius, l'un des éditeurs de la Polyglotte d'Anvers. Cet auteur, dans son commentaire sur le livre de Josué (1574), développa longuement ses vues nouvelles, qui cependant ne furent reprises qu'au siècle suivant. En 1651, Hobbes publia son célèbre traité intitulé *Leviathan*, qui fit faire un pas considérable à la science dont nous parlons. En 1655 parut une brochure anonyme sous le titre de *Præadamitæ s. exercitatio super versibus XII, XIII et XIV, capitis V^ii^ epistolæ D. Pauli ad Romanos, quibus inducuntur primi homines ante Adamum conditi*. Puis un ouvrage également anonyme, portant le titre de *Systema theologicum ex Præadamitarum hypothesi*. Ces deux ouvrages avaient pour auteur un certain Isaac Peyrère ou Le Peyrère, de Bordeaux. Les spéculations aventureuses de l'auteur sur les préadamites, le péché, les habitants de l'Amérique, etc., ont eu le sort qu'elles méritaient, c'est-à-dire qu'elles sont tombées dans l'oubli. Mais dans le second des deux ouvrages que nous venons de mentionner,

---

1. Appelé à tort *Ben-Yasos*.

Le Peyrère énumère un certain nombre de passages du Pentateuque par lesquels il démontre que Moïse ne peut être l'auteur immédiat des cinq livres qui portent son nom, qu'ils ne sont pas *archetypi*, mais *excerpti et exscripti ab alio*.

C'est en 1670 que fut publié le *tractatus theologico-politicus*, dont le chapitre VII traite *De interpretatione scripturæ*. Une notable partie des arguments de Spinoza se trouve déjà dans les ouvrages de Hobbes et de Peyrère, et je me demande par quelle inconcevable inadvertance l'auteur du livre que nous annonçons a pu prétendre, en mettant la date du *Leviathan* en 1670, que c'est Hobbes qui dépend de Spinoza. En 1670, le *Leviathan* fut traduit en latin; mais c'est bien en 1651 que parut l'original anglais que nous avons sous les yeux. On ne peut nier que Spinoza ne dépende de Hobbes; car la ressemblance du raisonnement s'étend jusqu'à l'expression. Nous avons surtout en vue le traité théologico-politique, et non pas l'*Ethique*, qui circula pendant plusieurs années en manuscrit, et dont les idées se répandirent longtemps avant qu'elle ne vit le jour. Il est vrai que dans un écrit antérieur, composé en espagnol et traduit plus tard en latin sous le titre de *Apologia pro Spinozæ a judaismo apostasia*, Spinoza a indiqué les bases de son système, et principalement ses idées sur l'Ancien-Testament; mais cet écrit est également postérieur à 1651.

Après avoir ainsi rétabli la chronologie des faits, hâtons-nous de dire que l'on doit admettre avec M. Carl Siegfried, que les véritables principes de la science biblique ont été définis par Spinoza avec autant de clarté que de précision, et que, si ces principes ont été élargis avec le temps, ils n'ont point été modifiés jusqu'à aujourd'hui. Après tout, il faut le reconnaître, pour créer une science il ne suffit pas d'observer quelques faits isolés, il faut encore dégager la loi générale qui en résulte et établir un système solide. Néanmoins il est nécessaire, pour l'histoire de la science et de l'esprit humain en général, comme pour l'appréciation du développement philosophique de Spinoza en particulier, de tenir compte des faibles germes qui ont contribué à la création. D'ailleurs, Spinoza s'appuie expressément, en ce qui concerne la question de l'auteur du Pentateuque, sur le fameux passage du commentaire d'Aben-Ezra (*Deuter.*, chap. I, vers. I). Il le cite encore ailleurs.

M. Carl Siegfried expose avec détail les différents arguments que Spinoza allègue contre l'authenticité de plusieurs livres bibliques, ainsi que les objections des auteurs orthodoxes. (Chemin faisant, il jette lui-même quelques pierres dans les jardins de l'orthodoxie.) Nous ne le suivrons pas dans ces développements, parce qu'ils nous semblent presque superflus à l'heure qu'il est. Nous voudrions plutôt nous arrêter aux règles de l'hermeneutique formulées par Spinoza que M. C. S. passe en revue. Citons-en une seule, la principale : « La méthode de » traiter et d'expliquer l'Écriture ne diffère pas de celle qui sert à expliquer la » nature. » Qu'y a-t-il à ajouter à cela?

H. Z.

---

146. — **Histoire de Napoléon Ier** par LANFREY. Charpentier, 1867. Tome Ier. I-478 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Le premier tome de l'ouvrage qui se publie sous ce titre a reçu de son auteur les divisions suivantes :

Les matières réparties en ces douze chapitres sont distribuées suivant une mesure qui ne dépasse pas la juste proportion. Sans doute il est permis de concevoir un classement qui aurait pour résultat de resserrer ou d'étendre parfois le tissu du récit. Mais aucun des traits importants de la vie du héros n'y a reçu un développement exagéré aux dépens de certains autres. Le lecteur qui n'aurait pas eu occasion d'apprécier déjà l'ouvrage de M. Lanfrey (il a paru successivement dans différents numéros de la *Revue nationale*) voit en effet sans peine qu'il s'agit là d'un abrégé fort rapide, complet par l'ensemble plutôt que par les détails, et qui, sous peine de changer de caractère, comprendra trois volumes au moins, quatre au plus.

L'œuvre de M. L. a eu du succès dès son apparition ; elle en aura encore; elle le mérite. Cependant elle place la critique dans l'embarras. On voudrait louer l'auteur de l'intention qu'il a eue; on voudrait le louer même de l'exécution à laquelle il est arrivé. Mais on ne peut se dissimuler qu'il y avait mieux et autrement à faire. Le livre est utile pour le public, il ne l'est pas pour les savants. Il ne fait pas avancer la science ; mais le convenu règne tellement et depuis si longtemps dans ces matières, l'opinion commune est si étrangère, si mal préparée aux notions d'une histoire vraie de Napoléon, que la simple rectification d'erreurs accréditées est un travail neuf et estimable.

Pour avoir une idée de l'entreprise de M. L., il suffira de supposer qu'un écrivain de talent et un homme d'esprit droit se place devant un bureau chargé de la correspondance de Napoléon Ier, des mémoires de Bourrienne, de ceux du duc de Raguse, et qu'il compose, à mesure que ses lectures le lui permettent, un résumé sincère, exact et sobre des actes historiques que cette étude lui a fait passer sous les yeux. L'œuvre qui sortira de cette préparation intellectuelle sera l'histoire de Napoléon Ier, si à l'appréciation qui en résulte on veut bien ajouter

deux particularités qui n'y sont point nécessairement attachées : M. L. ne se montre pas dégagé de l'esprit de parti, et il ne s'est point interdit dans certaines occasions, d'ailleurs assez rares [1], de confirmer les indications de ses trois guides par celles d'autres témoins.

On comprend aisément après cela quels reproches encourt le livre de M. Lanfrey.

Les sources dont il a fait usage sont insuffisantes. On n'apprendra rien à personne en rappelant que Bourrienne et Marmont sont des autorités suspectes, et que la discrétion la plus attentive doit être apportée à l'emploi de leurs récits. Non qu'il faille les rejeter absolument. La critique n'est pas fondée à déclarer apocryphes les mémoires de Bourrienne, ainsi que l'a fort bien reconnu M. Rapetti [2], et le duc de Raguse n'a pas toujours méconnu la vérité. Mais ces deux hommes ont besoin d'un contrôle incessant, et on ne peut se rapporter sûrement à leur jugement que lorsqu'il est désintéressé. Dans cette mesure, il est précieux, et nous montrerons que M. L., après l'avoir accueilli sans les précautions nécessaires, l'a parfois au contraire négligé sans motif légitime. Quant à la *Correspondance de Napoléon Ier*, à coup sûr les historiens ont eu rarement à leur disposition une mine plus abondante et d'un usage plus facile. Toutefois, et sans entrer dans un examen critique que M. Lanfrey a lui-même prévenu en signalant l'omission de pièces importantes (p. 51 et 54), — la *Correspondance* ne porte pas à notre connaissance tout l'ensemble des faits. Elle indique ce qu'a désiré, prescrit Bonaparte, non pas ce qu'on lui a proposé de faire, ce qui a été exécuté conformément ou contrairement à ses ordres et à ses vœux. En un mot, nous avons dans ce vaste recueil un profil, non une figure entière. Les documents qu'a employés M. L. sont ceux qui ont reçu la signature ou le visa du général ou de l'Empereur, et qui pour ce motif ont été désignés à l'honneur de la publication. Mais à côté de ces pièces-là, il en est une multitude d'autres qui leur font cortége, qui les expliquent, les interprètent, et en sont le complément indispensable. A tous les points de vue, militaire, administratif, politique et religieux, les rapports, les ordres, les lettres des ministres et de leurs subordonnés forment dans nos grands dépôts publics une source de renseignements aussi précieux que la *Correspondance* de l'Empereur. M. L. paraît avoir ignoré l'existence même de ces documents, si souvent consultés aujourd'hui et avec tant de profit. M. le comte d'Haussonville, par exemple, dans ses études relatives au Concordat, lui marquait le vrai chemin de l'histoire. Sans doute cette méthode, qui est la bonne, exige infiniment plus de temps, de

---

1. Parmi les sources auxquelles M. Lanfrey a eu ainsi recours, il faut signaler les *Mémoires* du prince Eugène, placés par M. Ducasse en tête de la correspondance du vice-roi d'Italie. M. Lanfrey a été très-bien inspiré (notamment p. 472 et 393) en se servant d'un document trop peu connu, très-véridique et dont les informations s'arrêtent malheureusement trop tôt, le prince ayant été surpris par la mort au moment où il commençait à peine de recueillir ses souvenirs.

2. *Notes bibliographiques placées à la suite de l'article* Napoléon *dans la Biographie Didot.*

travail et de savoir que celle qu'a suivie M. Lanfrey. Elle implique quinze ou vingt ans d'études préparatoires et constantes. L'esquisse de M. Rapetti et l'histoire de M. Thiers en sont une preuve bien frappante, puisque, malgré tant de soins, elles sont restées l'une défectueuse et l'autre imparfaite. On ne peut demander aujourd'hui à M. L. de modifier son plan, parce que son ouvrage manquerait d'unité et de proportion. Mais il faut bien le dire, l'histoire critique de Napoléon, soutenue de tout l'appareil de notes et de pièces à l'appui qu'elle comporte, demeure encore à faire.

Le livre de M. L. ne se présente donc point sous la forme d'un ouvrage scientifique. L'auteur ne possède pas suffisamment la matière qu'il traite, il cite vaguement ses autorités et une fois pour toutes [1]. Evidemment il n'écrit pas pour les personnes versées dans la connaissance des choses de la Révolution et de l'Empire; du moins il n'ajoute rien à ce qu'elles savaient d'ailleurs. De là quelques difficultés pour la critique : elle manque à son endroit de points de repère. Relever ses erreurs, c'est la plupart du temps reprendre le procès de Bourrienne ou de Marmont. Tel trait peut paraître neuf à un lecteur, qui n'est que la reproduction d'une appréciation fort ancienne. M. L. nous donne une suite d'essais, vivement conçus, de récits vivement conduits, mais où l'idée politique domine, et qui échappent souvent à un juge attentif aux seuls faits.

Il n'est pas facile de croire cependant que M. L. s'adresse uniquement aux gens du monde et au gros du public. Sa narration suppose bien souvent que le sujet est déjà connu des personnes qui l'écoutent. Le premier chapitre surtout est rempli d'allusions rapides et qui autrement ne seraient pas comprises. Les amours de Valence (p. 13) et le rôle de Bonaparte en Corse (p. 17), par exemple, demeureraient obscurs pour qui n'aurait pas lu Bourrienne, Marmont ou Libri. Il y a là un défaut de composition.

Est-ce bien en effet l'*histoire de Napoléon* ou celle de la *France* pendant la vie de Napoléon, que nous avons ici sous les yeux ? Le doute est permis, la question se renouvelle plus d'une fois dans le cours de la lecture, et l'auteur lui-même serait peut-être embarrassé d'y répondre. Toutefois le titre de l'ouvrage était une sorte d'engagement auquel le premier chapitre, très-incomplet, ne répond pas suffisamment. Dans les derniers, au contraire, où il s'agit beaucoup plus du pays que de l'homme, aucun détail ne manque. Franchement, la faute est excusable, mais elle existe.

Nous avons avancé que M. L. ne s'est pas affranchi de l'esprit de parti. Dans une fort belle page et qu'il faut lire tout entière, il repousse ce travers comme une *honteuse servitude*, et ajoute même qu'il lui est *facile de s'en défendre*. On ne serait pas obligé de nous croire si nous nous contentions d'objecter qu'il y a là une illusion, que le ton du récit ne se maintient pas longtemps à ces hauteurs

---

1. Voici à cet égard la singulière profession de foi de l'auteur. P. 247 on lit en note : « Il est *presque inutile* de dire que toutes ces citations sont extraites de la *Correspondance*. » On voit que M. Lanfrey n'a aucune habitude des procédés de l'histoire sérieuse.

sereines, qu'il devient aisément âpre, amer, et qu'il prend à travers l'ironie la forme d'un réquisitoire. Mais les preuves de cette disposition intellectuelle abondent. On peut voir (p. 148-158) combien l'auteur est préoccupé de signaler dans la conduite de Bonaparte les côtés faibles, de relever les traits qui peuvent tourner à son désavantage, et de donner à tous ses actes une interprétation fâcheuse. Il lui marchande les éloges mêmes qu'il lui accorde. A peine, par exemple, a-t-il loué l'abstention de Bonaparte, cherchant à épargner à Vürmser l'humiliation de paraître devant lui, après la capitulation de Mantoue, qu'il ajoute aussitôt : « Cette abstention dépassait peut-être la mesure, car elle » marquait trop de dédain pour être inspirée par une véritable grandeur d'âme » (p. 205). A-t-il à apprécier la lettre célèbre écrite par Bonaparte à l'archiduc Charles, le 31 mars 1797, il signale un acte d'hypocrisie là où manque peut-être une conviction profonde [1], mais où se trouve certainement une marque de modestie rare et de parfaite courtoisie (p. 241). Il s'inquiète (p. 214 et *passim*) de ce qu'on a dit, pensé avant lui, il faut qu'il réfute : mauvaise préparation au sang-froid ! Aussi un des côtés les plus intéressants, le plus neuf, de la figure historique de Bonaparte, lui échappe. Beaucoup trop tôt, il le montre dévoré d'ambition ; très à tort, il en fait dès l'origine un être tout d'une pièce. C'est dans cette occasion qu'il néglige malheureusement Bourrienne et Marmont. Jusqu'à une époque très-rapprochée de Campo-Formio, Napoléon eut toutes les faiblesses ordinaires à l'homme. Ses deux anciens amis sont très-explicites sur ce point. Ce n'est qu'après Arcole qu'il commença à entrevoir de très-hautes destinées pour lui-même. Il avait avant cette époque, il eut longtemps encore les préjugés, les affections de la commune humanité. Signalons-en deux formes. Son amour patriotique pour la Corse, que M. L. (sans doute d'après le duc de Raguse) a raconté avec insistance, ne s'est pas éteint à la suite de sa lutte malheureuse contre Paoli. Le tome XXI de la *Correspondance* fournit la preuve qu'il s'intéressait encore particulièrement, en 1811, dans un temps où il méditait la campagne de Russie, au sort de l'île où il avait vu le jour [2]. De même, prédilection remarquable ! il eut toujours certain faible pour l'arme dans laquelle il avait servi. Lorsqu'au lieu d'un commandement d'artillerie on lui offre la direction d'une brigade d'infanterie, et qu'il refuse, M. L. attribue cette résolution à un motif d'ambition (p. 59). Il y a là, suivant nous, une véritable méprise ; Marmont exprime bien pour son propre compte le préjugé qui détermina Bonaparte. Pour un officier d'artillerie, il y avait, il y aura toujours une sorte de déchéance à servir dans une autre arme. L'ambition n'était pas encore pour Napoléon le mobile dominant de sa vie et auquel il sacrifiait tout le reste. L'attachement aussi sincère que durable qu'il porta à Joséphine est encore un lien qui le rattache à l'ordinaire humanité. Ainsi le moule de ce puissant génie

1. Il s'agit du désir d'arrêter l'effusion du sang.
2. P. 187, 188, 312, etc. Etudier surtout la petite *Note* rédigée pour son usage personnel.

n'est pas seulement, comme on l'a cru, jeté hors de son temps et de son pays (p. 4); il est aussi de tous les temps, de tous les pays, et par certains côtés, vulgairement humain.

Il y a dans cette vérité de caractère, aujourd'hui paradoxale, un sérieux sujet d'étude pour l'historien futur de Napoléon I[er].

Le dessein de M. L. ayant été de peindre à grands traits la vie de cet homme extraordinaire ou les actes politiques qui se rapportent à sa carrière, on conçoit que les faits militaires tiennent moins de place dans l'ouvrage que les détails administratifs, financiers et sociaux. Le résumé historique des campagnes d'Italie et d'Égypte, d'ailleurs exécuté avec beaucoup de talent, n'offrirait donc à la critique d'autre matière que l'examen de l'esprit qui préside à sa composition, si quelques erreurs matérielles ne s'étaient glissées dans le récit. A propos de Lodi, M. L. raconte par exemple que Bonaparte « avait donné l'ordre à sa » cavalerie de passer le fleuve à gué à quelques centaines de pas au-dessus du » pont » (p. 106), et l'autorité qu'il suit à cet égard est assurément, bien qu'il ne la cite pas, celle de Bonaparte lui-même. Or cet ordre ne fut point donné; il n'y en a aucune trace dans les instructions du général en chef, et il ne fut inventé après coup que précisément parce qu'il aurait dû exister. La vérité est qu'un chef d'escadron du 10[e] chasseurs, chargé d'éclairer avec 150 hommes les routes qui longeaient l'Adda et inspiré par le bruit du canon, prit sur lui de se jeter dans la rivière, et d'attaquer l'ennemi en flanc. Son exemple fut imité par un régiment de hussards; et cette démonstration eut beaucoup de part à la retraite des troupes autrichiennes qui auraient mis bas les armes, si toute la cavalerie française avait passé le fleuve (Archives du ministère de la guerre). La vérité est encore que Napoléon ne fut jamais aussi habile dans le maniement de la cavalerie que dans celui de l'artillerie; qu'à Lodi il ne songea même point à elle, et qu'à Waterloo il l'employa ou la laissa employer deux heures trop tard.

Sans doute la cavalerie n'était pas au début de la campagne d'Italie ce qu'elle fut quelques mois après. M. L. le constate avec tous les historiens. Mais le choix de l'autorité qu'il invoque à cet égard n'est pas heureux. C'est à ce jugement de Marmont qu'il s'en réfère : « Il est difficile de peindre le peu de cou- » rage de nos troupes à cheval » (p. 133). M. L. ajoute : « Mais commandée » par Murat, cette cavalerie fit des prodiges. » Or veut-on savoir l'opinion de ce même Marmont sur Murat? Il déclare que c'était un *lâche*, et, entre autres preuves à l'appui, il nous le montre, dans le plein épanouissement de sa réputation et de ses succès, se cachant derrière une muraille, pendant le combat, et ramenant ensuite triomphalement les canons enlevés par ses cavaliers. Le duc de Raguse, qui était homme d'esprit, devient, quand il s'agit de juger les autres, un témoin inepte. Si M. L. avait consulté les archives de la guerre il y aurait trouvé une lettre de Saliceti [1] au Directoire, autrement importante que les décla-

1. M. Lanfrey, conformément à l'orthographe adoptée par les éditeurs de la *Correspondance*, écrit *Salicetti*. Mais le nom de ce commissaire est toujours signé par lui-même *Saliceti*.

rations de Marmont, où il expose que la cavalerie était moins mauvaise que mal commandée, et où il demande trois ou quatre destitutions que Bonaparte, dit-il, par indulgence ne réclamerait sans doute pas. En effet le général se tut, et l'un des hommes que désignait Saliceti aux colères du pouvoir servait encore avec distinction sous l'Empire [1].

Les journaux du temps sont aussi une source où M. Lanfrey n'a peut-être pas assez puisé. Quand par exemple il parle de « l'incomparable décision de Bona- » parte qui faisait dire qu'un Dieu était en lui (p. 150), » il n'y a dans cette observation rien qui frappe le lecteur habitué à ces expressions d'admiration banale, dès qu'il s'agit de Napoléon. Si l'auteur avait cité une lettre écrite en 1796 par le général Augustin de Lespinasse au *Républicain français*, dans laquelle poussant l'enthousiasme à ses dernières limites, cet officier déclare que Bonaparte lui a paru « au-dessus de l'homme et qu'il l'est en effet, » on verrait mieux qu'on n'est point là en face d'un lieu commun, mais bien dans le vif de l'histoire.

L'omission des sources a d'autres inconvénients. Certaines assertions ne se trouveraient pas sous la plume de M. L. s'il avait serré de plus près son sujet. Évidemment il aurait laissé dans le nuage des légendes où se complait la vanité populaire les 1,200,000 hommes que « la Révolution poussa sur ses ennemis » comme la lave d'un volcan » (p. 35), s'il avait été obligé d'étudier attentivement la force véritable des armées françaises en 1792 et 1793. Réciproquement M. L. s'attache à démontrer que Bonaparte disposa toujours en Italie de troupes bien supérieures en nombre à celles qu'il prétendit avoir reçues (p. 198, 215, etc). Il est possible que Bonaparte, suivant la coutume de tous les généraux, ait en effet cherché à en atténuer l'importance. Toutefois l'étude des *relations* composées sur son ordre après la guerre par chaque chef de brigade et conservées au dépôt de la guerre, fait connaître que presque tous les régiments employés en Italie perdirent la moitié environ de leurs effectifs. Les secours envoyés par le Directoire complétaient donc les cadres plutôt qu'ils ne les augmentaient, et en absence de preuves contraires on est réduit à regarder les chiffres de M. L. comme empreints d'exagération.

Dans son récit de l'expédition d'Égypte, M. L. flétrit le massacre de Jaffa, et le montre à la fois inique et inutile (p. 393-396). Il y a là-dessus deux observations à faire. Jamais les Européens n'ont combattu les Orientaux, et surtout les Musulmans, comme ils se combattent entre eux. Les lois de la guerre n'ont jamais été pour ces peuples ce qu'elles sont pour nous. Témoins les croisés en Palestine au moyen-âge, les Russes aujourd'hui dans les régions du Caucase, et nos propres soldats en Algérie. Epargner la vie des hommes est pour ces peuples la plus grande marque de faiblesse et d'imbécillité. Rebelles à la douceur, ils sont insensibles aux bons traitements. Bonaparte ne fut donc pas à cet égard plus coupable que ceux qui l'ont précédé ou suivi. Il ne faut point présenter

1. Le général de Beaumont.

l'acte de Jaffa comme une odieuse exception, mais l'englober dans le jugement général que comporte la matière et reconnaître en un mot que cette grande violation des lois morales a été jusqu'ici universelle, et qu'elle a pour base l'opinion même des victimes qui y voient l'accomplissement simple et naturel de l'ordre des choses.

Tel est d'ailleurs à nos yeux le défaut principal des appréciations de M. L. sur le caractère et les actes de Napoléon. Il marque trop comme lui étant particuliers les errements communs aux hommes politiques de tous les âges et de tous les pays (p. 387 et *passim*). On ne peut équitablement relever chez lui seul l'oblitération du sens moral qui leur appartient à tous, et le rendre ainsi responsable d'une lacune de la civilisation.

Nous adresserons un dernier reproche et de moindre importance à M. Lanfrey. Comme l'esprit et les conclusions de son œuvre reposent sur la donnée philosophique de la liberté humaine, il importait d'en écarter tout ce qui peut ressembler à une adhésion au principe de la fatalité. Certes, si les images tirées des jeux de la Fortune s'appliquent bien à une figure historique, c'est à celle de Napoléon. Mais il est permis d'estimer que M. L. abuse d'une phraséologie qui sous sa plume ne peut avoir d'autre valeur que celle d'une forme de rhétorique (p. 33, 63, 66, 77, 138, etc.).

Il nous reste à indiquer les côtés par lesquels le livre de M. L. est un bon livre et se recommande au public.

Ainsi qu'on pouvait s'y attendre l'auteur est fécond en mots heureux et qui dépeignent parfaitement les personnages et les choses, soit qu'il parle de Barras, « flottant comme l'écume à la surface des partis » (p. 425), soit qu'il caractérise la réputation de Sieyes « due à quelques mots fortement frappés qui » avaient retenti comme des axiômes et à une flatterie de Mirabeau » (p. 423). Il n'est pas moins exact quand il observe que Napoléon ne voyait dans le monde que « des forces et jamais des principes » (p. 171). De là cette haine fameuse que portait à l'*idéologie* « cet esprit à la fois si positif et si chimérique » (p. 390). Mais le mérite sérieux de l'ouvrage consiste dans l'exposition des actes que connaissaient seuls les amis de la science historique, et que le public a depuis longtemps oubliés ou qu'il n'a jamais appris, et sur lesquels on avait jeté un voile complaisant pour les dérober aux regards. Sans entrer dans des questions de détail trop nombreuses pour figurer ici, il est possible de signaler trois points de la vie politique et militaire de Bonaparte dont l'étude est abordée par M. L. avec une grande supériorité sur tous ses devanciers, et paraîtra neuve à la plupart de ses lecteurs, savoir : la conduite de Bonaparte : 1° à l'égard de l'armée d'Italie, 2° à l'égard de Venise, 3° à l'égard du Directoire. L'esprit qu'il infiltra dans l'armée d'Italie fut celui de la corruption; il en fit des légions de pillards. Il supprima Venise de propos délibéré, malgré les ordres et les répugnances du Directoire. Enfin il sacrifia, pour escalader le pouvoir, les intérêts de la patrie.

Toutes ces propositions sont développées par l'auteur avec la plus grande

vigueur. Peut-être pousse-t-il trop loin la première de ces trois démonstrations (p. 120, 128, etc.); la rapacité demeura moins accentuée chez les soldats que chez les chefs de corps. Il attribue à cet égard trop d'importance aux dépositions et au prétendu désintéressement de Marmont (p. 104), qui se jugeait plus tard sacrifié parce que ses appointements annuels ne montaient qu'à 400,000 fr. (1811). Mais le grand attentat dont Venise fut victime, prélude de tous ceux dont la France et l'Europe contemporaine se sont depuis rendues coupables, a trouvé dans M. L. son définitif historien (p. 132, 240, 256, 323, 333, 339, etc.). C'est le meilleur chapitre de l'ouvrage. Enfin la plupart des fautes commises par le Directoire, et que Bonaparte lui reprocha avec tant de déclamation et si peu de bonne foi, c'est lui qui en inspira le dessein et souvent en facilita l'exécution (p. 100, 101, 160, 170). L'Italie dépouillée, ruinée, divisée et affaiblie comme à plaisir, le gouvernement poussé dans la voie des coups d'état à l'intérieur (18 fructidor, p. 306, 316), des immixtions et des empiétements au dehors, la nation appauvrie de ses meilleures armées au profit d'entreprises chimériques : telle était, la veille du 18 brumaire, l'œuvre politique de Bonaparte (p. 434). Cependant Masséna, qu'il avait oublié d'emmener avec lui en Égypte, avait véritablement sauvé la France : le pays reprenait spontanément la direction de ses affaires. Bonaparte était obligé de renoncer à une discussion qui portait trop visiblement en soi sa propre réfutation (p. 465), et la légitimité de son insurrection contre les pouvoirs publics ne pouvait se faire place dans l'histoire, qui la répudiait par avance, que sous l'aspect d'un solennel mensonge (p. 470-471).

C'est sur cette conclusion que se ferme le 1er tome de l'ouvrage. Il est permis d'espérer que M. Lanfrey fera mieux encore à l'avenir, et qu'il mènera à bonne fin une œuvre dont les commencements peuvent être regardés comme une promesse. H. LOT.

VARIÉTÉS.

La Légion IIe Parthica et sa station à Albano.

Il existe sur les bords du lac Albano un assez grand nombre de tombeaux antiques, en *peperino;* leur structure est simple et presque grossière : aucun ornement ne les décore, et ils ne portent que de brèves inscriptions, très-incorrectes, d'une lecture et d'une interprétation difficiles. Un jeune Russe, M. Nicolas Wendt, en a pris des copies qu'il a soumises à M. Henzen. Ce savant les a comparées avec les originaux et vient de les publier dans les *Annales de l'Institut de Correspondance archéologique* [1]. Il en a tiré des faits intéressants pour l'histoire de la légion *IIa Parthica*.

1. 1867, p.

Les inscriptions copiées par M. Wendt sont au nombre de vingt-six. Elles ont été gravées au deuxième siècle de notre ère, comme le prouvent les *gentilicia* Ælius, Aurelius, des personnages qui y sont nommés. Il y en a six qui mentionnent des soldats, centurions ou vétérans de la légion *IIa Parthica :* quatre autres inscriptions trouvées et copiées déjà dans le voisinage par divers archéologues, sont relatives à des soldats du même corps. On ne peut guère douter, en présence de ces faits, qu'on ne se trouve là dans le cimetière même réservé aux soldats de cette légion et à leur famille, et que la légion n'ait eu son camp sur le *monte Albano*.

Dion Cassius nous apprend [1] qu'elle avait été créée par l'empereur Septime Sévère, et que ses quartiers étaient en Italie. Cette indication trop brève laissait ignorer l'emplacement de son camp. Spartien [2] parle de soldats stationnant à Albe; mais on avait cru jusqu'ici qu'il s'agissait de prétoriens [3]. On voit maintenant que ces *milites apud Albam* sont ceux de la légion IIe Parthique.

Dion [4] dit que la légion *Albaine* (Ἀλβάνιον στρατόπεδον) accompagna Caracalla en Asie et se prononça plus tard pour Elagabale. Spartien de son côté [5] nous apprend que la légion *IIa Parthica* prit part à l'expédition de Caracalla. Les inscriptions nouvelles montrent qu'il s'agit d'un seul et même fait [6].

Les documents épigraphiques prouvent que la dite légion resta en Italie jusque sous le règne de Philippe. A partir de cette époque, ils font défaut; mais le nom de la légion figure sur les monnaies de Gallien et de Carausius, ce qui prouve qu'elle était encore en Occident. Sous Julien, elle était en Mésopotamie, et c'est encore dans cette province que la place la *Notitia Dignitatum*.

C. de la Berge.

---

1. LV, 24. — 2. *Carac.* 2. — 3. Marquardt, *R. A.* III, 2, n° 2149.
4. LXXVIII, 13 et 34. — 5. *Carac.* 6.
6. Hérodien, VIII, 5, 8, dit que les soldats campés sur le mont Albain résolurent la mort de Maximin. C'était encore la légion IIe Parthica.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Loiseleur, Problèmes historiques (Hachette). — Virgilii opera, édition Benoist (Hachette). — Pfeiffer, Freie Forschung (Wien, Braumüller). — Regnier, Œuvres, éd. Lacour (Jouaust). — Conférences de l'Académie de Poitiers (Niort, Clouzot). — La Ferrière, Deux années de mission à Saint-Petersbourg (Impr. Impériale). — Morin, l'Armorique au Ve siècle (Rennes, Verdier). — Littré, Etudes sur les barbares et le moyen-âge (Didier). — Moreau de Jonnès, Etat de la France de Henri IV à Louis XIV (Reinwald). — Dernières livraisons de la *Scelta di curiosità letterarie* (Bologne, Romagnuoli). — Michaud, Guillaume de Champeaux (Didier). — Wohlwill, die landstændische Verfassung von Lüttich (Leipzig, Hirzel). — Fœrster, de Attractionis usu Æschyleo (Breslau, Reumann).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30 — **27 Juillet** — **1867**

147. — **Kirchengeschichte Deutschland's** von Dr J. FRIEDRICH, Prof. der Theologie an der Universitæt München. Bd I : Die Rœmerzeit. Bamberg, O. Reindl. 1 vol. gr. in-8°, x-489 pages. — Prix : 9 fr.

Jusque dans ces derniers temps on ne possédait guère pour l'histoire des premiers siècles de l'Église allemande que de nombreuses monographies, dispersées partout et souvent introuvables. Effrayés sans doute par l'immensité de la tâche, les savants de l'Allemagne ne trouvaient pas l'énergie nécessaire à l'entreprise d'une histoire scientifique et détaillée du développement du christianisme germanique. Rettberg eut l'honneur de l'initiative, et dans le premier volume de son *Histoire ecclésiastique de l'Allemagne* [1] il retraça de main de maître les origines de l'Église sur les bords du Danube et du Rhin. Malheureusement la mort enleva l'éminent professeur de Marbourg au moment où paraissait le second volume de son ouvrage, qui nous mène jusqu'à la mort de Charlemagne. Depuis, M. G. Krafft, professeur à l'université de Bonn, nous a donné le tableau des *Origines de l'Église chrétienne chez les peuples germaniques* [2], et M. Gelpke, professeur à Berne, en racontant les commencements de l'Église en Suisse [3], s'est vu amené à parler à son tour de la plupart des questions générales étudiées par ses prédécesseurs.

Mais depuis l'apparition de ces ouvrages, la critique n'avait point chômé ; de nouvelles trouvailles archéologiques avaient été faites, de nouveaux documents étaient sortis des cartulaires des couvents, et plus d'une affirmation de la science d'hier était réfutée déjà par les résultats acquis depuis; remarquons en outre que les savants nommés plus haut étaient tous protestants. Il était donc désirable sous tous les rapports de voir le travail de Rettberg entrepris à neuf par un savant catholique compétent, reprenant en détail la discussion des points controversés, soit pour confirmer les jugements de ses prédécesseurs, soit pour les modifier ou les détruire. Pour notre part nous ne pouvons que remercier l'auteur de n'avoir point reculé devant cette tâche souvent minutieuse et toujours difficile.

C'est le premier volume de l'ouvrage de M. Friedrich qui doit nous occuper ici ; il embrasse les origines du christianisme germanique jusqu'à la chute de l'empire romain. Nous tâcherons d'indiquer aussi rapidement que possible les matières dont il traite, les controverses scientifiques soulevées par lui et les principaux points sur lesquels il nous a semblé avoir réalisé des progrès.

Un chapitre préliminaire est consacré à un aperçu géographique de la Ger-

1. Gœttingue, 1846-1848. — 2. Berlin, 1854. — 3. Berne, 1856.

manie romaine et des peuplades groupées en dehors des lignes de défense de l'Empire. L'auteur y suit en général les données de l'excellent ouvrage de Zeuss (*Die Deutschen und ihre Nachbarstämme*). Un tableau général de l'état politique et social des provinces dans les derniers temps de la puissance romaine vient terminer cette introduction; l'auteur y emploie peut-être des couleurs un peu trop noires, pour mieux faire ressortir les modifications, au fond peu considérables [1], qu'amena le christianisme dans cet état de choses, avant l'invasion des barbares.

Dans les trois premiers siècles le christianisme n'a point franchi les limites de l'Empire; il est resté sous l'ombre des aigles romaines, et c'est même là qu'il a fait sa première apparition dans les provinces d'Occident. Les premiers chrétiens de Germanie ne furent point en effet des missionnaires, mais des soldats; le fait n'a rien d'étonnant, rien surtout d'exclusivement propre au christianisme. Ainsi le long du Rhin de nombreuses trouvailles attestent le zèle religieux des sectateurs de Mithra, culte implanté dans ces contrées par les légionnaires romains. Les soldats chrétiens furent de même les premiers propagateurs de la foi nouvelle. Longtemps on a discuté la question préjudicielle de savoir s'il y avait eu des soldats chrétiens dans les premiers siècles de notre ère. On s'appuyait pour le contester de certains passages d'Origène et de Tertullien, mais les recherches de la critique moderne, fondées surtout sur les données nouvelles de l'épigraphie, ont définitivement confirmé l'existence très-reculée de légionnaires chrétiens. Tout ce que nous savons d'ailleurs de cette propagande est fort vague, et s'établit plutôt par des hypothèses et des explications ingénieuses que par des faits patents et sûrement établis. En raisonnant par analogie nous pouvons admettre également que le christianisme se répandit par les relations commerciales, mais sans que nous ayons à cet égard des renseignements positifs.

C'est là tout ce que sait l'histoire sur les temps primitifs du christianisme germanique; mais, comme toujours et partout, la légende en sait davantage : c'est aux détails de ces légendes multiples et sans cesse modifiées par l'imagination populaire qu'est consacrée la première partie du livre de M. Friedrich. On sait que l'Église revendique, pour les temps apostoliques déjà, la conversion de la Germanie romaine. Tertullien (*adv. Judaeos*, 7) raconte même que des Germains assistaient à la fête de la Pentecôte. C'est saint Materne, disciple immédiat de saint Pierre (identifié par la légende avec le jeune homme que Jésus ressuscita aux portes de Naïm), qui vint, du vivant même de l'apôtre, évangéliser les bords du Rhin, et qui, ressuscité par lui, fonda, de concert avec ses deux compagnons saint Euchère et saint Valère, les évêchés de Tongres, de Cologne et de Trèves. Telle est la légende officielle à partir du IXe siècle, mais on ne la retrouve pas auparavant dans les premiers martyrologues, et c'est Adon de Vienne qui nous l'a transmise le premier avec tous ses développements. En nous tenant strictement aux données historiques, nous ne voyons pas apparaître saint Valère à

---

1. Voyez chez M. F. lui-même (p. 258) comment l'évêque Ithacius dépeint les chrétiens de son temps.

Trèves avant le IXe siècle, saint Euchère à Trèves avant le VIe, et saint Materne à Cologne avant le IVe. Rien n'est plus intéressant d'ailleurs que de voir se développer la légende primitive à travers les siècles et de suivre dans les savantes analyses de Rettberg et de notre auteur l'aggrandissement successif et continuel du noyau primitif.

Si M. Friedrich n'essaie pas de défendre ces premières légendes, il s'efforce par contre d'établir la réalité du voyage de saint Crescent, disciple immédiat de saint Paul, dans les provinces gauloises. Le fait nous semble au moins problématique, car si nous accordons volontiers à notre auteur que le mot Γαλατία servait également à désigner la Galatie et la Gaule, il ne ressort nullement de cette équivalence de mots, surtout en l'absence complète d'autres preuves, que ce Crescent soit allé d'un côté plutôt que de l'autre; bien au contraire, un disciple de saint Paul avait un champ d'activité tout tracé en Asie-Mineure; la légende d'ailleurs n'apparaît qu'au IXe siècle, comme l'a montré Rettberg (p. 89), et sa naissance s'explique par le désir bien naturel d'associer le nom des deux grands apôtres à l'introduction du christianisme dans ces contrées de l'Occident. Les chapitres suivants sont consacrés à la discussion de deux légendes célèbres au moyen-âge, qui ont également exercé la sagacité des critiques et l'imagination des hagiographes. La première est celle de la légion Thébaine, massacrée, dit-on, à Saint-Maurice-en-Valais, au commencement du IVe siècle, par les ordres de l'empereur Maximin. Rettberg avait nié le fondement historique de la légende, et avait rapporté son origine à certaines traditions orientales. M. F. attaque également les plus récentes versions de la légende; il supprime la plupart des données en chiffres, déclare apocryphes les seconds *actes* publiés par Surius, mais pour conserver plus sûrement le noyau primitif. Déjà avant lui Gelpke (p. 50-86) avait conclu dans le même sens, avec de fortes réserves quant aux détails de la légende. Nous croyons qu'ils ont incontestablement raison contre Rettberg dont la critique, trompée par certaines analogies fortuites, est allée trop loin sur ce point. Nous devons faire cependant à M. F. une objection de détail; conformément à la tradition il nous parle des nombreux restes de martyrs de la légion Thébaine qui se trouvent à Cologne, mais les preuves qu'il nous apporte de l'authenticité de ces reliques semblent peu concluantes, et pour ma part je ne saurais me fier en fait d'archéologie chrétienne aux assurances d'un officier de hussards prussien (p. 141).

Une autre tradition favorite des bords du Rhin, c'est la *Légende des onze mille Vierges*. Rettberg avait supposé qu'elle n'avait aucun fondement historique; il avait prouvé de plus que le chiffre énorme de ces martyres était d'origine assez récente et très-probablement était le résultat d'une méprise de sculpteur, diversement interprétée. D'autres sont allés plus loin : ainsi M. Oscar Schade a vu dans notre récit le développement d'un mythe païen, se rattachant à la mythologie germanique [1]. A cette époque on n'avait pas découvert encore la fameuse inscription de Clematius dont M. Ritschl, après un soigneux examen, décida l'authenticité. Mais, étudiée de plus près, cette inscription ne prouve qu'une

1. *Die Sage von der heiligen Ursula*. Hannover, 1854.

chose, c'est qu'au v^e siècle il y avait à Cologne un cimetière chrétien, ainsi qu'une basilique en l'honneur de vierges martyres. Un historien scrupuleux n'a pas absolument le droit de conclure de l'assertion de ce Clematius que le fait capital de la légende ait eu lieu. Aussi M. F., qui se sent visiblement mal à son aise dans ce premier livre, tiraillé, comme il l'est, entre les exigences d'une science conservatrice qu'il a promise dans sa préface et celles de la critique, renonce-t-il à expliquer en fin de compte la formation de la légende (p. 164). Il émet l'opinion qu'une persécution contre les chrétiens de Cologne, dans laquelle des vierges chrétiennes auraient été tuées, a bien réellement eu lieu à une date inconnue, mais antérieure en tout cas au v^e siècle, et que ces martyres furent enterrées dans le cimetière de Cologne. Réduite à ces données, la tradition n'a rien qui ne nous paraisse vraisemblable, sans que nous trouvions à alléguer des raisons décisives en sa faveur.

Relativement aux évêchés de Toul, Metz et Verdun, l'auteur repousse énergiquement les traditions fabuleuses d'une origine apostolique. Dans la Rhétie première les deux saints principaux sont également dépouillés de leur auréole apostolique : Saint Béat est identifié avec le saint gaulois du IX^e siècle, et saint Lucius descend jusqu'au III^e ou au IV^e siècle, sans qu'on puisse lui assigner une date plus précise. Dans la Rhétie seconde nous rencontrons à Augsbourg la légende de la courtisane sainte Afre, convertie sous Domitien par l'évêque Narcisse. Rettberg avait admis la légende, mais l'avait placée au VI^e siècle; il avait en outre nié l'authenticité des *Actes de sainte Afre*. M. F. scinde ces *Actes* en deux parties; il repousse avec Rettberg les *Actes de la conversion*, mais retient comme authentiques les *Actes du martyre*, qu'il place au IV^e siècle. Nous nous rangeons également du côté de M. F. dans cette question.

Il n'y a que peu de choses à dire sur le christianisme dans les provinces danubiennes à cette époque primitive. Les récits autrefois acceptés sur l'origine apostolique de l'évêché de Lorch (*Lauriacum*) sont définitivement écartés depuis que Duemmler a prouvé sans réplique que tous les documents relatifs à ce sujet ont été fabriqués par l'évêque Pilgerim de Passau, vers la fin du X^e siècle. M. F. est entièrement du même avis. Une seule chose est incontestable, à savoir qu'à la fin du III^e siècle il y avait beaucoup de chrétiens en Norique (p. 203) et le long du Danube. Le récit parfaitement authentique [1] des souffrances des galériens chrétiens dans les carrières de Sirmium, encore inconnu à Rettberg, donne là-dessus de curieux détails [2].

A la fin de ce premier livre sur les *Traditions* de l'Église germanique, l'auteur s'exprime ainsi : « Si nous jetons un regard en arrière sur les commencements » du christianisme dans la Germanie romaine, nous devons avouer, à vrai dire, » qu'il est impossible de trouver aucune confirmation des paroles de saint » Irénée, et que des églises chrétiennes ne se peuvent constater avant la fin du » III^e siècle (p. 215). » Après une déclaration aussi catégorique que conforme aux faits, on est tout étonné de lire à la page suivante : « Le témoignage de

1. Wattenbach, *Deutsche Geschichtsquellen im Mittelalter*, p. 29 ss.
2. *Passio quatuor coronatorum* dans les *Berichte der Wiener Akademie*, vol. X.

» saint Irénée conserve toute sa valeur, *et depuis la seconde moitié du IIe siècle* » *on trouve dans la Germanie romaine des églises organisées sous des évêques* » (p. 216). » De pareilles rétractations vis-à-vis de la tradition de l'Église ne nous étonnent pas en elles-mêmes, seulement nous ne comprenons plus alors pourquoi notre auteur emploie tant d'érudition à établir la vérité dans les détails pour rétablir ensuite dans ses conclusions générales les fictions légendaires qu'il avait si bien détruites.

Le livre suivant déroule devant nous l'histoire du christianisme germanique depuis Constantin jusqu'à la chute de l'Empire, et nous foulons à partir de ce moment un terrain plus ou moins historique. M. F. examine la fondation des évêchés des bords du Rhin et commence par celui de Trèves. Il admet la falsification des *Gesta Trevirorum* et des autres sources qui nous ont transmis la légende confuse de l'impératrice Hélène et du don de la tunique miraculeuse du Sauveur qu'elle fit à l'évêque Agrœcius. Il n'y avait plus moyen de les défendre depuis les recherches et les démonstrations si péremptoires de MM. Gildemeister et de Sybel [1]; mais, par un procédé qu'il emploie quelquefois, notre auteur cherche à regagner pour l'histoire le terrain qu'il vient d'enlever à la légende. Il s'appuie sur une sculpture en ivoire très-ancienne pour établir le fondement historique de la tradition; mais en note (p. 223) il avoue que cette sculpture pourrait tout aussi bien représenter la translation de saint Paulin en Phrygie que le cortége de l'Impératrice Hélène avec la tunique miraculeuse. Pourquoi donc être si affirmatif dans le texte? Les autres évêchés principaux de la Germanie première et seconde datent également du IVe siècle, mais leur histoire primitive reste totalement obscure aux yeux de l'historien, du moment que l'on fait abstraction d'un document unique qui serait de la plus haute importance si son authenticité pouvait être définitivement établie : ce sont les *Actes du concile de Cologne*, de 346. C'est autour de ces *Actes* que s'engage le débat le plus important de ce volume, car de l'opinion qu'on en aura dépend l'existence de toute une série d'évêques et de siéges épiscopaux le long du Rhin, vers le milieu du IVe siècle. Rettberg avait conclu à la fausseté des Actes et par conséquent à la fausseté de tous les renseignements qu'ils renferment sur le christianisme germanique à cette époque. M. F. engage une lutte opiniâtre « sans autre espoir » que d'amener quelques-uns d'entre ses lecteurs capables de juger la question » à concevoir la vérité de ses assertions, et de prouver à quelques autres que » l'opinion contraire n'est point encore absolument inattaquable (p. 272). » Ce manque de confiance s'explique; ce n'est pas en effet la critique protestante seule, ce sont d'illustres champions de l'Église, des théologiens catholiques éminents qui ont conclu à la fausseté des Actes; il suffira de citer, d'après M. F. lui-même, Baronius, Dupin, Cave, Geissel, Hefele et beaucoup d'autres encore. Aucun de ces savants n'a pu comprendre comment le concile de Cologne avait pu, en 346, condamner comme arien l'évêque Euphrate qui fut un des champions les plus marquants de l'orthodoxie au concile de Sardique en 347. Après beaucoup d'autres, Scipion Maffei avait imaginé pour la défense des *Actes* et du

1. *Der heilige Rock zu Trier*. Düsseldorf, 1844, 2e édition.

concile lui-même un système d'interprétation qu'il appuyait sur des fragments d'une chronique inédite d'Alexandrie; cette façon d'expliquer les faits dut être définitivement abandonnée à la suite des recherches de Hefele. Le savant historien des Conciles fixa la date de celui de Sardique à 347, en niant l'existence de celui de Cologne [1]. La question semblait à jamais tranchée quand Cureton publia ses fragments des lettres pastorales d'Athanase, retrouvés dans un couvent égyptien. D'une de ces lettres il ressort qu'Athanase était de retour à Alexandrie vers Pâques 347; or il est à peu près certain que le concile de Sardique eut lieu deux ans avant ce retour, et qu'il faut placer par conséquent ce concile en 345; c'était reculer de deux ans en arrière, c'était surtout placer le concile de Sardique *avant* celui de Cologne, et donner ainsi aux partisans de ce dernier la possibilité d'expliquer la chute d'Euphrate. Hefele, dans un nouveau travail [2], reconnut la nécessité de modifier la date du concile de Sardique, mais en déclarant nettement que cela ne prouvait rien en faveur du concile de Cologne, comme le veut M. F. qui, négligeant les arguments employés jusqu'ici et dont il reconnaît la faiblesse, s'appuie sur ces découvertes récentes pour prouver l'authenticité partielle des *Actes* et l'existence du concile. M. Hefele nous semble avoir tout-à-fait raison; en effet, le concile de Sardique se terminant au plus tôt à Pâques 345, Euphrate, envoyé comme ambassadeur par ce même concile à Antioche auprès de l'Empereur Constance et y séjournant quelque temps, d'après la tradition elle-même, ne pouvait être de retour à Cologne pour l'ouverture du concile, qui, selon les *Actes*, eu lieu en mai 346. En outre comment Euphrate, ce défenseur zélé de la foi orthodoxe en 345, aurait-il succombé à douze mois de distance? M. F. tâche de se tirer d'affaire d'une manière peu satisfaisante. Pour donner à Euphrate le temps de faiblir il recule encore davantage le concile de Sardique et le place sans aucun motif à l'année 343. Il oublie qu'il nous est expressément rapporté par les documents qu'il invoque qu'Euphrate ne tomba pas subitement dans l'hérésie, mais qu'il avait été déjà censuré par ses collègues, en présence d'Athanase (qui se trouvait sur les bords du Rhin en 336) longtemps avant le concile de Sardique, et que sa condamnation n'apparait que comme l'épisode final d'une longue procédure; il est évident qu'entre cette première réprimande et sa condamnation il n'a pu être le champion de l'orthodoxie; pour argumenter comme M. F. il faudrait donc placer le concile de Sardique avant 336, ce qui est impossible. On ne saurait d'ailleurs en agir avec les sources comme le fait notre auteur, qui prend dans la légende ce qui lui plaît, écartant ce qui serait embarrassant pour ses explications. Tâchons de conclure: les actes du concile de Cologne sont inconciliables avec ceux du concile de Sardique; ce dernier nous est sérieusement attesté, ainsi que le rôle qu'y joua Euphrate; du premier au contraire nous ne savons absolument que ce qu'en disent des actes suspects et que M. F. lui-même n'ose défendre en entier. Il avoue qu'en tout cas ils ont été fortement modifiés et étendus par l'abbé Heriger, bien des

1. *Controversien über das Concil von Sardika* dans le *Tübinger* (Katholische) *Quartalschrift*, 1852, p. 359-415.
2. *Tübinger Quartalschrift*, 1853, p. 162.

siècles plus tard. Les assurances tardives des historiens du IXe siècle ne peuvent balancer à nos yeux le silence absolu des contemporains; les lettres pastorales même d'Athanase, si miraculeusement retrouvées, ne diraient-elles pas un mot de cet acte important, s'il avait eu lieu? L'argumentation de M. F. ne nous paraît donc nullement concluante en face de celles de Rettberg et de Hefele. Le grand succès des *Actes du concile de Cologne* dans la suite du moyen-âge s'explique très-bien par le fait qu'ils donnent une large base à l'Église chrétienne de Germanie, en nous montrant avant la fin de la première moitié du IVe siècle des églises florissantes et des évêques illustres à Tongres, à Maestricht, à Mayence, à Worms, Spire, Strasbourg [1], à Bâle, en un mot dans toutes les villes de quelque importance dans ces contrées. Nous sommes loin de prétendre qu'en niant l'existence du concile de Cologne on doive nier aussi l'existence d'évêques et de communautés chrétiennes dans la plupart de ces villes; mais en tout cas les noms propres disparaissent, les traditions attachées à ces noms perdent toute valeur historique et nous retombons dans le vague des conjectures et des probabilités [2]. Toutes ces églises d'ailleurs succombent avec l'Empire et se dispersent et périssent sous les coups des Barbares, chacun connaît le récit tragique de la chute de Trèves par Salvien.

L'histoire des églises chrétiennes sur les bords du Danube est beaucoup moins obscure; ces provinces, plus facilement accessibles et plus près de l'Italie, semblent avoir été à peu près chrétiennes lors de la destruction définitive de l'Empire. Nous avons conservé surtout un document précieux sur l'état de la Norique à cette époque; c'est la vie de saint Sévérin par Eugippe. Cet homme remarquable († 481) défendit pendant près de trente ans, sans aucun titre civil ni ecclésiastique, par l'influence seule de son caractère et de ses vertus, cette malheureuse province, délaissée par la métropole, contre les déprédations des Barbares. Sa biographie, presque contemporaine et d'une authenticité parfaite, est peut-être le document le plus curieux que nous possédions sur le christianisme primitif en Germanie.

Le dernier chapitre est consacré à l'épigraphie et à l'archéologie chrétienne, à l'exposition de l'enseignement dogmatique, à la description des cérémonies et coutumes ecclésiastiques autant que nous pouvons les retrouver encore. On puisera de nombreux et utiles renseignements dans les différents paragraphes dont il se compose. Parmi les appendices nous signalerons le quatrième qui renferme une édition nouvelle de la vie de saint Sévérin d'après quelques manuscrits de de Munich. Un index, si nécessaire pourtant dans un volume qui contient des

---

1. Remarquons en passant que la tradition locale place l'évêque saint Amand de Strasbourg bien plus tard que les actes du concile; elle en fait un contemporain du roi Dagobert (Kœnigshoven's *Elsæssische Chronik*, Ms., fol. 150 *a*).

2. Cet article était terminé quand nous avons reçu le second cahier de la *Quartalschrift* pour 1867; il s'y trouve un compte-rendu détaillé du livre dont nous parlons. M. Gams, qui est l'auteur, admet l'existence du concile de Cologne, mais il attaque l'authenticité des Actes; il fait remarquer que les trente-quatre signataires gaulois du concile de Sardique se retrouvent tous, sauf deux exceptions, au concile de Cologne, et que différents évêchés gaulois avaient à cette époque d'autres titulaires que ceux indiqués par les *Actes* (*Theol. Quartalschrift*, 1867, p. 322 ss.).

milliers de noms propres, manque malheureusement. La forme de l'ouvrage n'est pas toujours très-soignée, et la lecture en est plus fatigante encore que ne l'est d'ordinaire celle des livres d'outre-Rhin.

En somme, c'est avec reconnaissance que nous prenons congé de l'auteur; son livre est un ouvrage scientifique, et sauf de très-rares exceptions, il a su se garder de ces procédés de polémique aussi détestables, hélas! que fréquemment employés, et qui consistent à injurier l'adversaire quand on est à bout d'arguments. C'est à peine si dans deux ou trois passages (p. 32, 360, p. ex.) on voit percer le point de vue confessionnel. Il a rectifié les données de Rettberg pour une infinité de détails, en tenant soigneusement compte de tous les travaux parus depuis l'ouvrage de son prédécesseur. Cependant nous avons quelques objections graves à faire à M. F., tant sur l'ensemble de son ouvrage que contre certaines méthodes historiques employées par lui. Tout d'abord, malgré son érudition solide et sa parfaite bonne foi, M. F. n'a pu s'empêcher de faire un ouvrage de *tendance*, comme on dit en Allemagne. Il en fait l'aveu candide dans sa préface (p. VIII) lorsqu'il promet d'être résolument conservateur vis-à-vis de la « critique négative » de Rettberg. Cette tendance conservatrice l'a entraîné quelquefois trop loin, et d'autre fois encore l'a empêché d'aller jusqu'au bout, lorsqu'il « n'attaque les légendes qu'autant qu'il est couvert lui-même par des » traditions ecclésiastiques contre le reproche d'impiété (p. 125). » Ces ménagements extrêmes, imposés peut-être au théologien catholique par la force des choses, ne laissent pas d'être fort nuisibles à la libre allure de la critique historique. Aussi combien de fois ne rencontre-t-on pas chez M. F. ce procédé si bien décrit par Wattenbach, et qui consiste à rejeter ce qui est tout à fait insoutenable dans la tradition, pour sauver d'autant plus sûrement tout ce qui n'est pas absolument impossible!

Il est une dernière question de méthode qui se débat sans cesse entre Rettberg et M. Friedrich; il s'agit de la valeur comparative des vieux martyrologes et des *Vies des Saints*. Rettberg emploie volontiers comme argument négatif l'absence de tel nom dans un martyrologe local plus ou moins contemporain du fait allégué; M. Friedrich combat très-souvent ces négations par des citations de *Vies des Saints* postérieures de plusieurs siècles. Rettberg nous paraît plus près de la vérité (quoiqu'il ne faille pas pousser sa méthode à bout) : une *Vie* écrite au XII^e^ ou au XIII^e^ siècle ne saurait être qu'un témoignage de la présence d'une tradition à cette même époque et non pas de la réalité d'un fait qui aura dû se passer au III^e^ ou au IV^e^ siècle; quoi qu'en dise notre auteur, il faut donc toujours s'en tenir comme sources premières aux plus anciens martyrologes pour constater l'existence de telle ou telle personnalité; c'est là l'opinion des critiques les plus compétents [1].

Malgré ces réserves nous attendons avec un vif intérêt la suite de l'ouvrage qui doit être terminé dans cinq ans et comptera quatre à cinq volumes. L'auteur s'est assuré le concours de plusieurs savants distingués pour traiter l'histoire particulière des différents évêchés et des principaux monastères allemands pen-

1. Wattenbach, *Geschichtsquellen*, etc., p. 27.

dant le moyen-âge jusqu'à la Réforme. Nous sommes donc sûr d'avance de trouver ici des études sérieuses et approfondies, provenant d'hommes compétents; de tels travaux, quelles que soient les conclusions auxquelles ils s'arrêtent, sont trop rares pour n'être pas toujours les bien-venus.

ROD. REUSS.

---

148. — **La versification de Ronsard,** von Herrn Gymnasiallehrer BÜSCHER (dans le *Jahresbericht über das Wilhelm-Ernstische Gymnasium zu Weimar*). Weimar, Druck der Hof- Buchdruckerei. In-4°, 24 pages.

Le programme du gymnase de Weimar n'a pas fourni à M. Büscher assez de place pour la totalité de son intéressante étude : il nous promet à une autre occasion (c'est-à-dire sans doute à la première fois qu'il aura droit à profiter du programme scolaire) la seconde partie, qui s'occupera des *licences* de Ronsard et de *la mesure qu'il fait des syllabes*. Dans cette première partie, écrite en bon français, M. B., suivant les divisions du *Traité de versification française* de M. Weigand, examine les points suivants : *De la rime*. « Ronsard rime avant tout » pour l'oreille »; de là l'importance de l'étude de ses rimes au point de vue de l'histoire de la langue. M. B. signale les points intéressants, ainsi : « Les rimes » dites normandes fourmillent dans Ronsard (*mer* = *escumer, hiver* = *lever*, » etc.); » *oi* rime souvent avec *ai* (ce qui ne prouve pas nécessairement, comme le pense M. B. que « *oi*, dans ces rimes, sonne comme *ai*; » on peut admettre qu'il sonnait *oué*); *eu* et *u* riment sans difficulté, bien que leur origine et leur histoire les distinguent; dans ce qui regarde la consonne qui suit la voyelle rimante, Ronsard rapproche souvent par l'orthographe ce qui s'accorde par la prononciation, d'où plusieurs indications précieuses (p. ex. *jou* pour *joug*, *lou* pour *loup*, etc.); la muette suivie d'un *s* ne compte jamais à la rime (d'où *seuls* = *eux, Grecs* = *après, mortels* = *tu es, craintifs* = *petits*) suivant la vraie tradition de la prononcation française; les pronoms monosyllabes en *e* affixés aux verbes sont regardés comme des syllabes muettes (d'où *jeunesse* = *est-ce, tasse* = *sera-ce*); les rimes trop faciles ou trop voisines, interdites depuis par Malherbe, ne choquent pas encore Ronsard; après quelques hésitations au début, il adopte définitivement la règle de l'alternance des rimes masculines ou féminines. — *De la césure et de l'enjambement*. Pour la césure, tout en ayant des allures assez libres, Ronsard, dans l'alexandrin comme dans le décasyllabe, est cependant généralement régulier, tandis que « toujours rempli des Grecs et des Romains, Ronsard » et son école pratiquent l'enjambement sans nulle restriction ni réserve. » — *De l'emploi des différents vers*. « Ronsard se sert de l'alexandrin et du décasyllabe dans la chanson, le sonnet, l'épigramme, l'élégie, l'épitaphe, dans ses *mascarades et cartels*, dans l'hymne, le poème didactique, l'épître, le discours en vers; mais il emploie presque exclusivement le grand vers pour l'églogue, et consacre, pour plaire à Charles IX, ce me semble, l'ancien vers héroïque, le vers de dix syllabes, à la Franciade, son épopée. Il n'a rien écrit en vers de onze syllabes. Des vers de deux syllabes et des vers monosyllabiques ne paraissent jamais dans ses œuvres. En vers mesurés il n'a composé que deux odes saphiques, où il introduit la rime. En revanche il a écrit une ode (III, 15) en vers de huit syl-

labes non rimés, qui ont alternativement des terminaisons masculines et féminines. — *De l'arrangement des vers.* Il répète souvent le même vers, et dans deux cas seulement le même groupe de deux vers. — *Les stances régulières* de Ronsard ne diffèrent de celles des poëtes modernes qu'en ce que le poète ne s'y conforme pas à la règle de commencer et de finir chacune par des rimes d'un genre opposé, et que, par conséquent, il termine une stance par une rime de même nature que celle qui commence la stance suivante. Il ne se gêne pas non plus pour continuer le sens d'une strophe à l'autre. Les stances ont de quatre à douze vers, une fois même dix-sept, et dans ses odes pindariques elles ont de huit à vingt vers. Si une strophe ou un couplet n'est pas isomètre, il n'y admet généralement pas plus de deux mètres différents, méthode qu'après lui Malherbe et Rousseau ont consacrée par leur exemple. M. B. donne alors les exemples et la formule des *Quatrains* (5 isomètres, 6 mélangés), *Quintils* (3 isomètres, 1 mélangé), *Sixains* (4 isomètres, 6 mélangés), *Septains* (2 isomètres, 1 mélangé), *Huitains* (4 isomètres, 2 mélangés), *Neuvains* (1 isomètre, 1 mélangé), *Dizains* (1 isomètre, 2 mélangés), *Douzains* (1 isomètre), et considère à part les *Odes pindariques.* Un grand nombre des rhythmes dont s'est servi le poète vendomois sont de son invention. — *De l'hiatus* : Ronsard « *l'admet franchement.* » — *De l'élision et de la synérèse.* De même qu'il considère *sera-ce, dis-je,* comme des rimes féminines, Ronsard élide les enditiques de ce genre dans le corps des vers (Secourez-*le,* ou bientôt il s'en va consumer, etc.). Il compte pour une syllabe l'*e* muet de *Troie, Marie,* etc.; mais il ne regarde les terminaisons verbales en *aient*, ainsi que le subjonctif *soient,* déjà que comme des monosyllabes.

Nous ne pouvons que remercier M. Büscher de cette enquête soigneuse, dont nous désirons vivement voir la suite. On a bien peu fait encore pour l'histoire de notre versification : ce n'est qu'appuyée sur de semblables monographies que la science pourra marcher.

G. P.

---

149. — **Tableaux de la Révolution française,** publiés sur les papiers inédits du département et de la police secrète de Paris par Adolphe SCHMIDT, professeur d'histoire à l'université de Iéna. Tome Ier. Leipzig, Veit et Cie, 1867. In-8°, xij-380 p. — Prix : 6 fr. 75.

Avant de commencer l'examen de cet ouvrage, nous devons un remerciment à l'auteur. Comme il publiait des textes français, il s'est servi de la même langue pour les notes et les éclaircissements. Cette attention ne pourra qu'aider au succès du livre de M. Schmidt auprès d'un public qui s'effraie facilement d'un texte en langue étrangère.

Après cela il y aurait mauvaise grâce de notre part à relever certaines inexpériences de style. Ces taches, peu nombreuses d'ailleurs, n'ont qu'un médiocre inconvénient dans une publication de documents originaux. Le travail de l'éditeur se trouve nécessairement assez borné; il lui suffisait de relier, d'annoncer, d'expliquer en un mot les pièces rangées par ordre chronologique. Pour cela, il n'était pas besoin de beaucoup de rhétorique; il ne fallait que de la précision, de la simplicité et une certaine rapidité; cela admis, nous pouvons garantir que M. Schmidt a très-convenablement rempli sa tâche et que ses annotations, toujours claires, viennent bien à propos aider la mémoire du lecteur.

Le titre de cette publication pourrait sembler à des lecteurs français, ou inexact ou obscur. L'éditeur a traduit par *Tableaux* un mot allemand qui n'a pas d'équivalent en français. Peut-être eût-il mieux rendu sa pensée en disant : Scènes de la Révolution française; mais au lieu de nous arrêter à une question de mot, essayons plutôt de donner une idée du contenu de cette publication. Ce premier volume commence en l'année 1790 et se termine à la chute des Girondins, par les journées du 31 mai et du 2 juin 1793. Des papiers conservés aux Archives de l'Empire, et qui tous concernent ou le département ou la police secrète de Paris, en font tous les frais. Je viens d'indiquer la grande division du travail de M. Schmidt. Il se compose de deux parties : la première embrasse toute la période révolutionnaire jusqu'à la mort de Louis XVI, et ce vaste cadre renferme les matières les plus diverses comme nous allons le voir. Le deuxième chapitre au contraire, de beaucoup le plus intéressant et le plus long, ne dépasse pas les mois d'avril et de mai 1793; il ne comprend que des rapports d'inspecteurs de police, d'observateurs, comme ils se nomment eux-mêmes, gens soldés pour tout voir, tout entendre et venir raconter au ministre les observations qu'ils ont recueillies.

Tous ces documents proviennent des archives du Conseil général du département de Paris. L'éditeur ne publie pas indistinctement tout ce que renferment les cartons de cette série. La tâche serait immense et le résultat peu intéressant. Il choisit les pièces les plus curieuses à son gré; celles qui lui semblent propres à caractériser les événements auxquels elles se rapportent; celles surtout qui peuvent jeter quelque lumière nouvelle sur un fait obscur, rectifier une erreur. A ce titre, dans les chapitres qui forment la première partie, nous avons surtout remarqué les passages relatifs à Danton. A l'aide de ces papiers inédits M. S. rectifie une erreur très-répandue jusqu'ici et qui avait passé sans contrôle, des journaux de l'époque dans les travaux les plus récents des biographes de Danton, tels que le livre de M. Bougeart. Danton, d'après ces auteurs, aurait vivement combattu les sollicitations de Lafayette et de Bailly pour obtenir la loi martiale et les aurait « pulvérisés des foudres de son éloquence populaire. »

Voici maintenant les faits tels qu'ils nous sont révélés par un procès-verbal authentique : séance du samedi 7 mai 1791 (l'auteur a laissé imprimer 1792 par inadvertance) du conseil général du département de Paris : « ..... Les » membres du directoire ont déclaré que le 18 avril ils s'étaient réunis à deux » époques différentes; la première pendant qu'un attroupement considérable » empêchait le départ du roi; que M. Danton n'était pas alors présent; qu'il est » faux que dans cette séance le maire de Paris et le commandant général aient » demandé à être autorisés à faire feu sur le peuple qui s'opposait au départ du » roi. La seconde, après que le roi avait renoncé à partir pour Saint-Cloud, et » qu'à cette seconde séance, M. Danton et plusieurs autres membres du conseil » étaient présents; qu'il n'avait été demandé, dans cette séance, aucun ordre » de faire feu sur le peuple, et que l'attroupement étant alors dissipé, il n'y aurait pas même eu de motif de demander un pareil ordre. » Cette discussion n'a pas en elle-même une bien grande importance, je le veux; mais on est arrivé à pénétrer si profondément dans les plus infimes détails de l'histoire de

cette époque, on a disséqué avec un raffinement si subtil les moindres actions des acteurs du grand drame que la plus légère rectification a son prix et son intérêt. D'ailleurs tout ce débat ne touche-t-il pas à un des faits les plus considérables et les plus diversement jugés de cette époque? Je veux parler de la loi martiale et de l'affaire du Champ-de-Mars.

Peu après cette sanglante aventure, Danton fut dénoncé au conseil général comme un des instigateurs du mouvement insurrectionnel. On citait spécialement plusieurs circonstances critiques où le tribun avait ouvertement tenté de soulever le peuple. Peut-être cette accusation, ignorée jusqu'ici, ne fut-elle pas sans influence sur la résolution que prit Danton de disparaître pendant quelque temps.

La longue séance permanente tenue par le Conseil général du département de Paris pendant la fuite du roi et jusqu'à son retour de Varennes, du mardi 21 juin au lundi 27, offre des détails pleins d'intérêt et sur lesquels il faudrait insister longuement. Bornons-nous à quelques citations caractéristiques. Le Conseil général, sur la demande d'une députation de la section du Palais-Royal avait arrêté que la distribution des lettres serait provisoirement suspendue. Les circonstances étaient solennelles; une épouvante vague planait sur toute la ville, et les administrateurs se croyaient autorisés à user des mesures extrêmes pour conjurer les dangers qu'on redoutait. Mais le 22 juin, le département recevait un décret de l'assemblée nationale « par lequel, sur la connaissance qu'elle avait » eue d'un arrêté du département qui avait provisoirement suspendu la distri- » bution des lettres, elle décrétait que le service de la poste aux lettres ne souf- » frirait aucune interruption. Le département l'a renvoyé sur le champ à la mu- » nicipalité en lui enjoignant de faire donner aux barrières les ordres nécessaires » pour en assurer l'exécution. » Rendu plus circonspect par cette leçon, le Conseil général n'osa plus admettre aussi légèrement les propositions des sections inspirées par la terreur et qui, au nom du salut général, violaient ouvertement la loi et la liberté. Aussi quand la section des Thermes de Julien, dans le courant de cette même séance, vint le requérir d'autoriser les sections à faire chacune dans sa circonscription « des perquisitions dans les maisons soupçonnées » de recéler des personnes mal intentionnées; » le département ne se laissa plus prendre en défaut et déclara qu'il ne pouvait « approuver une mesure de » ce genre qui tendrait à détruire toute tranquillité dans Paris; s'en rapportant » à celles d'ordre public qu'il a chargé la municipalité de prendre à cet effet. »

Nous ne voulons pas insister davantage sur cette première partie. Les passages curieux ne manquent pas; mais nous avons hâte d'arriver à l'autre moitié du volume, de beaucoup la plus considérable et la plus neuve.

A l'institution d'un bureau de l'esprit public, triste et stérile tentative de Roland pour diriger selon les intentions de son parti les instincts versatiles de la foule, Garat avait substitué un système d'administration absolument différent, et par ses moyens et par son but. Le mécanisme de cette innovation de Garat nous est longuement expliqué par M. Schmidt; ces détails étaient nécessaires à l'intelligence des pièces inédites qui suivent.

Garat partait de ce principe qu'avant de diriger l'esprit public, il faut étudier ses tendances, connaître ses erreurs. Certes rien de plus judicieux, si cet exa-

men doit déterminer une règle de conduite basée sur les observations recueillies. Seulement Garat, esprit honnête, mais par-dessus tout timide, ne sut ni profiter de ce qu'il savait, ni agir quand il le fallait. Cette indolence réduisit, comme le dit très-bien M. S., « son système d'observation à un système de contempla- » tion. » Un de ses agents dans un de ses rapports définit avec beaucoup de perspicacité la sécurité habituelle de Garat : « Vous m'avez accusé quelquefois, » m'a-t-on dit, d'avoir des principes contre-révolutionnaires ; et moi, plus im- » partial, je vous ai accusé de ne vouloir faire ni la révolution, ni la contre-ré- » volution. Du *quiétisme* tout pur, voilà ce qu'il me semblait remarquer en vous, » il y a deux mois, etc. (p. 256). » Voilà l'homme qui prétendait par une police occulte prendre la direction de la Révolution, en prévoir et en réprimer les excès.

M. S. a trouvé et publié les relations de sept *observateurs* différents ; quelques-uns n'ont produit qu'un très-petit nombre de rapports, d'autres au contraire, tels que Dutard, Terrasson et Perrière, ont laissé des témoignages nombreux de leurs actives investigations. Les rapports de Dutard commencent le 1er avril et ne s'arrêtent que le 1er juin, alors que la ruine de la Gironde est consommée ; Terrasson et Perrière n'entrent en scène qu'un peu plus tard, les 9 et 12 mai. Il n'est pas douteux que les relations faites par des hommes désintéressés et impartiaux au milieu de pareilles circonstances n'aient une grande valeur historique. Presque tous les témoignages authentiques sur lesquels on s'appuie pour juger les choses et les hommes de cette époque sont plus ou moins entachés d'exagération et d'esprit de parti. Mais quelque confiance qu'ils méritent, les observateurs de Garat n'auront à nos yeux une valeur réelle que s'ils possèdent ce bon sens sûr et droit qui fait voir les choses avec justesse. L'observateur le plus assidu de Garat, Dutard, nous paraît réunir à une grande activité cette qualité indispensable. Homme modéré, quoique bon républicain, il désire le triomphe de la Gironde ; mais sans cesse il se trouve obligé de reconnaître tous les obstacles que leur inertie et leur indécision opposent au succès des Girondins. Il voit partout des hommes sensés et modérés ne montrer que pusillanimité quand ils se trouvent en face de quelques « enragés. » Cependant ils sont les plus nombreux et partant les plus forts ; cela revient à chaque instant ; que leur faut-il donc pour triompher ? Il leur faut vouloir et oser ; il leur faut se montrer et payer de leur personne. Mais ils n'osent pas vouloir ; dès qu'ils ne se sentent plus en nombre, ils ont peur et fléchissent : « Par ce trait, dit Dutard, vous » pouvez juger combien vous devez compter sur les propriétaires de Paris ; il » faudrait les enchaîner tous les uns contre les autres pour pouvoir en tirer » quelque chose (p. 207). » Autre part : « Il est très-remarquable que lorsque » la patrouille de soixante hommes bien serrés les uns contre les autres, ayant » tous des fusils, traversait les groupes et les partageait en deux, les Jacobins » non-seulement ne faisaient aucune résistance, mais même ils ne soufflaient » plus le mot. C'est que chacun d'eux paraissait très-désireux d'aller coucher » avec sa femme après avoir bien bavardé (p. 276). » Plus loin encore Dutard constate l'influence prépondérante des modérés, c'est-à-dire des Girondins jusqu'au dernier moment de la lutte : « Le modéré influence toute la classe

» sans-culottière, et si l'avarice des hommes riches ne les tenait encore, je ne » voudrais pas deux fois vingt-quatre heures pour réduire à six mille tout le parti » jacobin (p. 309); » et il ajoute : « L'esprit du peuple est des meilleurs, frappez » vos coups avec mesure, évitez le sang. » Sur quoi Dutard propose un plan pour assurer le triomphe du parti modéré, plan bien simple assurément et cependant efficace : que tous les électeurs viennent voter et les modérés auront assurément la majorité. Mais rien n'est difficile comme de traîner le modéré au lieu du vote; aussi Dutard se désole, voyant la victoire échapper à ceux qu'il voudrait favoriser, par leur négligence et leur déplorable incurie : « Ah! comme » M. Chaumette travaillerait la marchandise s'il était à votre place et s'il avait » vos moyens (p. 302)! » Et plus loin : « Je vous l'ai dit, le peuple, les sans- » culottes sont mille fois plus raisonnables et plus faciles à conduire que les gens » comme il faut (p. 323). » Ainsi jusqu'au dernier jour, jusqu'au moment où éclate l'insurrection, préparée, prévue, annoncée à maintes reprises par les observateurs de Garat, la Gironde peut opposer à l'audace de ses adversaires le nombre de ses partisans; mais elle continue à déclamer pendant qu'autour d'elle tout s'organise pour sa chute. « La Faction, dit encore Dutard, s'entend beau- » coup en révolution et se concerte beaucoup mieux que la Convention (p. 225). »

Cependant Dutard pressait Garat d'agir; quand tout sera consommé, il ira jusqu'à lui reprocher vivement d'être par son inertie la cause volontaire de la catastrophe. Il veut qu'on s'assure des chefs du parti, qu'on les mette dans l'impossibilité d'agir; mais par-dessus tout, qu'on ne touche pas à leur tête. Aussi modéré que résolu, il écrit : « Que Marat vive, que Robespierre vive, que » Chaumette vive... Vous affligeriez trop le peuple et il croirait trop facilement » à la contre-révolution lors même que vous protégeriez la liberté (p. 258). » Autre part il revient sur cette idée d'une manière encore plus formelle, s'il est possible : « Robespierre, Marat, Lhuillier, Chaumette, sont quatre hommes qui » doivent toujours être sacrés pour vous (p. 279). » Mais cette modération était loin de l'esprit des Girondins. Les premiers ils avaient donné l'exemple de la proscription et la lutte qu'ils avaient engagée, ils la voulaient mortelle.

Dutard, nous avons essayé de le démontrer, ne peut être suspect d'exagération dans aucun sens. Il avait une aversion raisonnée pour les agitateurs et les anarchistes; jamais il ne parle d'Hébert ou de Chaumette que comme de deux énergumènes à moitié fous. La Montagne ne lui inspire pas non plus de grandes sympathies. Le passage qu'on va lire (p. 283) reçoit de cette aversion une singulière autorité : « J'insiste sur Marat parce que je présume que tous ceux qui » vous approchent vous disent que le peuple même le regarde comme un gueux, » qu'il n'y a que les brigands qui aient des égards pour lui. Eh bien, moi j'ose » les contredire et vous assurer que je connais beaucoup de braves gens qui » tiennent beaucoup à la cause de Marat. D'abord le peuple généralement tient » pour acquitté Marat sur tous les meurtres qu'il a occasionnés; et vous avez » prévu la raison pourquoi : c'est que le peuple, qui a partagé les sentiments » de Marat sur l'affaire de septembre, de Versailles, etc., ne pourrait pas con- » damner Marat sans s'accuser lui-même. Le véritable esprit à l'égard de Marat,

» dans toute la classe du petit peuple, est celui-ci : c'est que le peuple ne l'estime » pas, il le regarde même comme un peu fou ; mais soit ses prédictions qui ont » été suivies de quelques réalités, soit sa résistance continuelle aux divers partis » que le peuple haïssait, soit enfin l'idée que le peuple s'est faite de son intégrité » (et l'intégrité est le dieu du peuple), lui a fait des partisans et a obtenu l'a-» mour, la protection du petit peuple. Et moi aussi, je vous l'avoue, je me suis » dit plus d'une fois en lisant les feuilles de Marat : « Cet homme a raison. » » Très-souvent même je l'ai trouvé plus conséquent que nos grands raisonneurs » qui, semblables à l'aigle qui, au moyen de fortes ailes, plane au haut des » cieux, oublie la terre qui lui fournit l'aliment et sur laquelle il doit reposer, » ont oublié essentiellement la cause du peuple, ont voulu travestir tous ses » goûts, ses penchants, ses habitudes pour l'entraîner dans les espaces métaphy-» siques. Marat, lui, est resté avec le peuple et toujours avec le peuple..... » Autre part, jugeant Marat à un autre point de vue, Dutard dit à propos d'un journal qui s'était établi en concurrence de l'*Ami du Peuple* : « Quant au fond, je » crois que le style de l'*Antagoniste* n'a ni la force, ni la précision, ni l'amertume » dévorante de la plume de Marat. »

Nous multiplions les citations parce que c'est, selon nous, la seule manière de donner idée d'un livre de la nature de celui-ci. Nous avons si rarement occasion de rencontrer à cette époque des spectateurs intègres et impartiaux des événements que nous ne saurions trop insister sur le caractère véridique, et par cela même si intéressant de ce journal de police. Mais il faut nous arrêter; nous ne demandons plus qu'à indiquer un dernier point de ces rapports.

En dépit des efforts de l'Assemblée législative et des Girondins, en même temps que les prêtres non assermentés subissaient une dure persécution, la religion conservait au fond sur l'esprit du peuple tout son ancien prestige. En 1793 la fête de la Pentecôte tomba le 19 mai. On craignait une émeute pour ce jour-là. Dutard écrit le 21 à Garat (p. 265) : « Comptez-y bien, cette grande réu-» nion, ce rapprochement de la Pentecôte, vaut plus pour la chose publique que » vos deux réquisitions permanentes.... Au carreau de la halle les revendeurs » d'habits, qui sont presque tous ou Cordeliers ou Jacobins, ont chômé pendant » les trois jours de la fête. Quelques-uns seulement y ont paru avec un habit ou » deux sous le bras; mais à coup sûr ils n'ont rien vendu ; et ceux-là même sont » au nombre de ceux qui vivent au jour le jour. Au cimetière des Innocents sont » des gargottiers qui débitent de la viande et des haricots sous les parasols; » ceux-là ont encore chômé; et cependant il est remarquable que ce sont les » plus enragés suppôts de la faction cordelière et jacobine. »

Un peu plus tard, à l'approche de la Fête-Dieu, Dutard rappelle au ministre comment, à la précédente fête, le peuple avait manifesté son attachement au culte extérieur : « La Fête-Dieu approche. Rappelez-vous que c'est à cette » époque que Péthion, le dieu du peuple, fut accueilli à coups de pierres par les » sans-culottes des Arcis pour avoir déclaré dans une ordonnance qu'on serait » libre ce jour-là de travailler ou de ne pas travailler; qu'à la même époque, » les sans-culottes de Paris délibérèrent pendant quelques jours, s'ils devaient ou » non lapider Manuel pour avoir osé imprimer qu'on serait libre de tapisser ou

» non; que ce jour-là des hommes qui par opiniâtreté ou par irreligion n'avaient » pas tapissé, reçurent de bons coups de bâton; que l'assemblée législative fit » un grand acte de contre-révolution en décrétant qu'elle ne tiendrait pas » séance ce jour-là (p. 302). » Aussi ne fit-on rien pour s'opposer en 1793 aux manifestations extérieures de la ferveur populaire, et il ne semble pas qu'il en soit résulté aucun inconvénient. Quelques églises mêmes firent des processions extérieures.

Notre observateur vit la procession du clergé de Saint-Leu : « tout le long de » la rue, tout le monde s'est prosterné; je n'ai pas vu un seul homme qui n'ait » ôté son chapeau, » dit Dutard (p. 351), et il ajoute un détail curieux : « J'étais » au milieu des halles quelques moments après. Le tambour qui précédait et » ceux qui suivaient ont annoncé la procession. Ah! quel a été l'embarras de » toutes nos citoyennes de la halle. Elles se sont concertées à l'instant pour » examiner s'il n'y aurait pas moyen de tapisser avant que la procession ne » passe. Quand on ne mettrait qu'un drap! Chacune aurait volontiers mis son ta- » blier : une partie se sont prosternées d'avance à genoux, et enfin, lorsque » le Dieu a passé, toutes à peu près se sont prosternées à genoux; les hommes » en ont fait de même. Des marchands se sont mis à rôder devant chez eux; » d'autres ont tiré des coups de fusil, plus de cent coups ont été tirés. Tout le » monde approuvait la cérémonie, et aucun que j'aie entendu ne l'a désap- » prouvée. »

Il est bien entendu que ces mémoires écrits rapidement au jour le jour n'ont aucune prétention au style et à l'élégance. Mais parfois l'écrivain, vivement impressionné par son idée, a rencontré des expressions imagées et singulièrement heureuses. Nous avons parlé de ce *quiétisme tout pur* qu'il reproche à Garat. Il dit dans un de ses rapports (p. 169) : « Le conseil de la commune ressemble à » un enfant égaré qui, conduit par un fou pendant quelques heures, finit par » s'apercevoir que le conducteur le fait courir inutilement, le fatigue, et finit » par l'abandonner en pleurant parce que le fou conducteur ne le fixe nulle » part. » Par le fou conducteur, il désigne Chaumette et les orateurs violents des réunions populaires.

Dans une autre circonstance, Dutard faisant allusion aux levées d'hommes pour la guerre de Vendée, dit : « Donnez de bonnes récompenses et ne craignez » plus; chaque fois qu'il part un sans-culotte, c'est une plume que vous arra- » chez à l'aile de la Faction. »

Il est fort regrettable que l'éditeur n'ait pas fait suivre chaque pièce de l'indication précise des cartons où elle se trouve et de la cote qu'elle porte. Il ne dit même pas dans son introduction sous quelle lettre figure aux Archives la série qu'il a consultée. Si les cartons qu'il a passés en revue sont nombreux et en désordre, raison de plus pour donner autant que possible le moyen de retrouver facilement les pièces citées. M. S. ferait bien de remplir cette lacune dans les prochains volumes qu'il publiera.

J.-J. GUIFFREY.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31 — 3 Août — 1867

150. — **Essais sur le droit public et privé de la République athénienne.** Le droit public, par Georges PERROT, docteur ès-lettres, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand. Paris, Thorin, 1867. In-8°, lx-343 pages. — Prix : 6 fr.

Aucun mémoire plus exact et plus complet n'avait été jusqu'à ce jour publié dans notre pays sur *la constitution d'Athènes,* sur *les sources de sa législation* et sur *son organisation judiciaire.* — M. Perrot, observant fidèlement les préceptes de toute méthode rigoureuse, a commencé par consulter scrupuleusement les sources, et ce n'est qu'après cette étude essentielle des textes originaux qu'il a abordé les travaux de ses prédécesseurs français et étrangers. Rectifiant et redressant alors chacun de ces éléments par l'autre, il est arrivé pour son propre compte à des résultats d'ensemble qui n'avaient pas encore été obtenus.

L'introduction substantielle placée en tête du volume résume parfaitement le but que s'est proposé l'auteur et le point de vue auquel il s'est placé. Il se range hardiment à côté de Grote dans son jugement sur les libres institutions d'Athènes, si mal comprises par la plupart des historiens, et il regrette que ce ne soit pas à la démocratie française que revienne l'honneur d'avoir la première rendu justice « à sa généreuse devancière, à la démocratie athénienne. »

Dans une première partie (p. 1 à 114), M. Perrot nous indique quelle était l'organisation des grands pouvoirs publics d'Athènes, et en quelles mains résidait véritablement la souveraineté. Il nous montre avec détail le mécanisme de cette constitution athénienne, qui ne cessa de progresser dans un sens démocratique, et qui finit par permettre à tous les citoyens, quelle que fût leur valeur personnelle, d'arriver aux postes les plus élevés de la République, le Sénat et l'Archontat. Grâce à l'auteur, nous voyons à l'œuvre l'assemblée du peuple, les magistrats, les orateurs, et cette noble réunion des aréopagites, corps conservateur dans cette turbulente démocratie, mais qui, même quand ses idées étaient impopulaires, ne perdait jamais le respect des citoyens, parce que, dans maintes circonstances, le salut de l'État avait été dû à son énergique patriotisme.

La constitution une fois connue, M. Perrot consacre deux chapitres aux sources du droit (p. 115-187) et à l'organisation judiciaire (p. 189-328).

Après nous avoir fait rencontrer dès l'origine ces prescriptions au caractère éminemment religieux que les établissements (θεσμοί) de Dracon ne firent guères que reproduire, il nous montre dans les lois de Solon l'apparition de l'élément qu'il appelle l'élément *laïque.* Non-seulement l'œuvre de ces deux grands législateurs, mais encore les réformes de Clisthène, d'Aristide, d'Ephialte, de Périclès, et la

révision faite sous l'archontat d'Euclide par le scribe Nicomaque, sont éclairées par une exposition rapide de l'esprit général qui anime l'ensemble des dispositions adoptées à chacune de ces diverses époques. M. Perrot nous dit ensuite quelles étaient les formalités qui présidaient à la confection des lois (νόμοι) ou des décrets (ψηφίσματα), et quelles personnes prenaient part à leur rédaction.

Le livre se termine par un traité complet de l'organisation des tribunaux à Athènes, depuis les tribunaux ordinaires tels que l'Aréopage, les Ephètes et les Héliastes, jusqu'aux tribunaux d'exception, comme celui des Nautodices. C'est là que nous trouvons quels étaient les modes employés pour la nomination et le traitement des juges, ainsi que pour leur réunion en cours de justice; là sont aussi les règles sur la compétence des magistrats, chargés de la présidence et de la direction des débats, soit au criminel, soit au civil.

Tel est en quelques mots le résumé de cette belle étude, dont chaque partie pourrait à la rigueur se suffire, et formerait, quand même on l'isolerait des autres, un tout complet, habilement présenté par l'auteur.

M. Perrot ne se borne pas à exposer; il juge, il apprécie, et ses appréciations montrent qu'il y a en lui toutes les qualités d'un penseur mûri par de fortes études historiques. Qu'on lise, par exemple, les pages, vraiment intéressantes, dans lesquelles l'auteur, développant les inconvénients et les avantages du système représentatif, justifie la République athénienne qui se dispensa d'y recourir, et admit la totalité des citoyens à délibérer sur les intérêts de l'État (p. 10-21); la justesse de notre appréciation deviendra évidente.

Non-seulement il juge, mais encore il compare, il établit des rapprochements ingénieux entre la constitution d'Athènes et les constitutions anciennes ou modernes. Ici, c'est un parallèle entre les magistratures de Rome et celles de l'Attique (p. 75). Là, c'est l'aristocratie anglaise qui se trouve placée en face de la démocratie athénienne (p. 45). Ailleurs, le collége des Logistes est mis en relief, grâce à notre Cour des comptes (p. 90); et le sénat des Cinq-Cents, chargé par Solon de préparer et de diriger les travaux de l'assemblée du peuple, trouve son pendant dans le Conseil d'État et les commissions choisies par les membres du Corps législatif (p. 22, 30, 69).

M. Perrot éclaire le passé par le présent; mais, ce qui vaut mieux encore, il nous montre plus d'une fois qu'il y aurait avantage à améliorer le présent par les enseignements du passé. Ainsi notre loi française, qui protège la vie privée contre d'indiscrètes allégations, et enlève au diffamateur le droit de prouver la vérité des faits diffamatoires (L. 26 mai 1819, art. 20), n'est point, aux yeux de l'auteur, en progrès sur le droit attique, qui, lui, astreignait les citoyens à établir fréquemment que, ni comme hommes publics, ni comme simples citoyens, ils n'avaient jamais forfait à l'honneur (p. 85-86). M. Perrot ne serait pas éloigné non plus de préférer cette responsabilité qui, à Athènes, pesait sur ceux-là mêmes qui avaient agi conformément aux ordres de leurs chefs, à ces théories gouvernementales qui réclament en pareil cas une immunité complète pour les agents (p. 91-92).

Toutes ces graves questions de droit public sont, d'ailleurs, présentées sous une forme des plus séduisantes. Un juriste rigoureux la désavouerait peut-être

dans quelques rares circonstances. Mais nous ne devons pas oublier que l'auteur parle une langue qui n'est point la sienne, et nous lui pardonnerons volontiers les quelques inexactitudes ou impropriétés d'expression qui lui sont échappées [1].

Notre opinion générale ainsi formulée, nous nous sentons maintenant à l'aise pour adresser à l'auteur un certain nombre de critiques, qui porteront sur des points de détail et ne modifieront en rien notre impression sur ce livre excellent. On comprend aisément qu'il ne nous est pas loisible, sans dépasser les bornes qui nous sont assignées par le caractère de ce recueil, de signaler ici tous les points de dissentiment existant entre nous et M. Perrot; mais nous allons rapidement indiquer les plus saillants dans les diverses parties du livre.

1. Les magistrats athéniens, ainsi que chacun le sait, étaient tous tenus, avant d'entrer en fonctions, de subir un examen, portant, non point sur leurs connaissances spéciales, mais seulement sur leurs antécédents. A propos de cet examen, appelé *dokimasie*, nous avons un certain nombre de remarques à soumettre à M. Perrot.

Il semble croire, d'abord, que les archontes étaient soumis à une seule épreuve, qui avait lieu devant le sénat en fonctions (p. 80). — Nous lui opposons, en premier lieu, ce passage de Pollux, relatif aux Parèdres, ou assesseurs des archontes : δοκιμασθῆναι αὐτοὺς ἐχρῆν ἐν τοῖς πεντακοσίοις, εἶτ' ἐν δικαστηρίῳ (VIII, 92). Comment la nécessité de ce double examen n'aurait-elle pas été imposée aux archontes eux-mêmes? — Aussi est-ce précisément ce que nous dit Démosthène : Solon a pensé que les Thesmothètes ne doivent entrer en charge qu'après avoir subi deux dokimasies; δὶς δοκιμασθέντας ἄρχειν, ἔν τε τῇ βουλῇ καὶ ἐν τῷ δικαστηρίῳ (*C. Leptinem*, § 90, R. 484). — C'est enfin ce qui nous paraît résulter d'un autre texte de Démosthène, qui, s'adressant, non pas aux sénateurs, mais à des juges, leur dit : Τοὺς Θεσμοθέτας ἀνακρίνετε (*C. Eubulidem*, § 66, R. 1319 [2]). — Sur ce premier point la preuve nous semble complète. Il y avait pour les Archontes deux dokimasies; l'une devant le Sénat, l'autre devant les tribunaux : cette dernière rentrant dans l'hégémonie des Thesmothètes (Pollux, VIII, 88. — v. aussi Lysias, *C. Alcibiadem*, II, § 2. Ed. Didot, p. 169).

Nous n'oserions pas toutefois, en l'absence de textes formels, étendre la nécessité du double examen à tous les magistrats élus par le sort. Dinarque, après avoir rappelé la désignation d'Aristogiton pour les fonctions d'ἐπιμελητὴς ἐμπορίου, se borne

1. Ainsi, p. 194, M. Perrot écrit que, grâce au jury, il pourra arriver souvent qu'un verdict soit rendu, déclarant *excusable* et renvoyant *absous* et *libre*, celui qui a hautement avoué sa culpabilité. Nous le prions de remarquer que :

1° Les *excuses* ne font point disparaître la criminalité; elles l'atténuent seulement et font que le coupable est puni avec plus d'indulgence. (C. Pénal, 321 et s.)

2° L'*absolution* suppose précisément que le jury a déclaré l'accusé coupable. C'est la Cour d'assises qui vient ensuite reconnaître que le fait dont l'accusé a été déclaré coupable n'est pas défendu par la loi pénale ou est couvert par une exception péremptoire. (C. I. crim., 364.)

Lorsque le jury déclare que l'accusé n'est pas coupable, il n'y a ni *excuse* ni *absolution*, il y a lieu à *acquittement*; et c'est alors seulement que la mise en liberté est un droit pour l'accusé. (C. I. criminelle, 358.)

2. Nous aurions pu citer également la formule du serment des Héliastes (Démosthène *c. Timocratem*, § 150. R. 747). Mais M. Perrot la considère comme apocryphe, et nous n'avons point voulu la lui opposer. — Voir encore Démosth. *c. Eubulidem*, § 70. R. 1320.

à dire qu'il fut déclaré indigne par les juges, ἀπεδοκιμάσθη ὑπὸ τῶν τότε δικαζόντων (*C. Aristogitonem*, § 10. Didot, p. 176); il n'est nullement question du Sénat [1].

Quant aux magistrats élus (χειροτονητοί), il nous paraît établi qu'il n'y avait qu'une seule δοκιμασία, et celle-ci était bien de la compétence des Tribunaux. Ici, nous sommes d'accord avec M. Perrot (v. Démosthène, *C. Bœotum*, II, § 34, R. 1018 — cf. Eschine, *C. Ctesiphontem*, §§ 14 et 15. Didot, p. 99-100).

2. L'énumération, que nous rencontrons quelques lignes plus loin, des conditions requises pour parvenir à l'archontat et à certaines autres magistratures n'est pas tout-à-fait complète. Il faut au moins en ajouter deux qui ne paraissent pas avoir attiré l'attention de M. Perrot [2]. — La première est indiquée par Dinarque comme faisant partie de l'ἀνάκρισις : εἰ τὰ τέλη τελεῖ (*C. Aristogitonem*, § 17, Didot, p. 177). La seconde est assez notable; régulièrement, son existence devait être vérifiée avant le tirage au sort [3]; mais elle pouvait exceptionnellement entrer dans l'ἀνάκρισις, lorsqu'on avait négligé de s'en préoccuper tout d'abord. Cette condition, c'était l'ἀφέλεια, l'ὁλοκληρία. Les infirmes, les invalides (ἀδύνατοι) étaient exclus de l'archontat. La république d'Athènes voulait trouver chez ses premiers magistrats, non pas seulement l'intelligence qui pense, mais encore la force qui exécute (Lysias. *Pro invalido*, XXIV, § 13. Didot, p. 201. Cf. l'*Etymologicum magnum*, v. εἰ ἀφελεῖς). — Pour ce qui est des deux conditions requises chez les stratéges et chez les orateurs; παιδοποιεῖσθαι κατὰ τοὺς νόμους, γῆν ἐντὸς ὅρων κεκτῆσθαι (Dinarque, *C. Demosthenem*, § 71. Didot, p. 166), nous ne croyons pas qu'elles aient été exigées des archontes. — Enfin, la nécessité pour ceux-ci d'être de race pure, c'est-à-dire d'avoir dans la ligne paternelle et maternelle, en remontant jusqu'au troisième degré, des ascendants de sang athénien, εἰ Ἀθηναῖοί εἰσιν ἑκατέρωθεν ἐκ τριγονίας (Pollux, VIII, 85), n'exista pas toujours, ainsi que M. Perrot semble le croire. Au temps de Démosthène ou de l'auteur du discours contre Neæra, les fils des citoyens naturalisés pouvaient remplir ces hautes fonctions (§ 92, R. 1376).

3. Nous lisons au commencement du troisième chapitre : « Athènes avait un » certain nombre de tribunaux, dix, assurent les grammairiens, entre lesquels » se repartissaient toutes les affaires » (p. 189). Nous ferons remarquer à l'auteur qu'il nous place, dès le début, sous l'impression d'un souvenir que nous serons obligé de répudier plus tard. Il sait aussi bien que nous, et il le prouve plus loin (p. 248), que cette indication de dix tribunaux est le résultat d'une erreur, née du double sens qu'avait à Athènes le mot δικαστήριον; et précisément parce que cette erreur est très-répandue, parce qu'on la trouve affirmée dans des livres récents, notamment dans la thèse de M. Cucheval sur les tribunaux athéniens (p. 23), il importe de ne point lui donner une nouvelle autorité, en la mentionnant sans s'insurger immédiatement contre elle.

4. Nous ne chercherons pas à détruire les très-vives sympathies que M. Perrot éprouve pour l'institution du jury, non-seulement en matière criminelle, mais encore

1. Cf. Démosth. *c. Aristogitonem*, I, § 67. R. 790. — V. aussi Lysias, *c. Agoratum*, § 10. Didot, p. 151.

2. Voir même Eschine, *c. Timarchum*, § 21. Didot, p. 33.

3. M. P. l'a indiquée d'une façon générale, p. 3.

en matière civile (p. 189 et s.). Ce n'est point, certes! que nous les partagions complétement, et que nous soyons prêt à dire avec lui : « à sortir de la légalité, il » y a par moments profit réel et suprême équité. » Nous sommes plutôt de cet avis de nos anciens : « *Non licet Judicibus de Legibus judicare, sed secundum » ipsas..... Legum idcirco servi sumus, ut liberi esse possimus.* » (Cf. Lysias, *C. Alcibiadem*, II, § 9. Didot, p. 170). Mais, malgré l'appui de Lysias, les discussions que nous engagerions sur ce point nous éloigneraient beaucoup trop des antiquités juridiques d'Athènes. Une seule remarque nous sera permise, et la voici :

C'est probablement pour avoir voulu pratiquer sur une trop grande échelle les doctrines préconisées par M. Perrot que la législation civile d'Athènes, dans son ensemble au moins, est restée fort au-dessous de celle de Rome. Les *Judices jurati* étaient bien, comme les δικασταί, de simples citoyens; mais ce qui les différenciait de ces derniers, c'est que, presque tous, ils étaient profondément versés dans la connaissance des lois, tandis que l'ignorance des Héliastes fut plus d'une fois l'objet des railleries du théâtre attique; c'est qu'il y avait, à Rome, une jurisprudence qui s'établissait progressivement, grâce à la science de tous ceux qui participaient à l'administration de la justice, tandis qu'à Athènes les décisions étaient aussi variables que le personnel des tribunaux. Les orateurs rappelaient bien quelquefois, pour en argumenter, des jugements antérieurs (Lysias, *C. Simonem*, § 43. Didot, p. 113. Cf. Isocrate, *ad Nicoclem*, § 18. Didot, p. 10). Mais les δικασταί ne se croyaient nullement obligés de respecter ces précédents, et il leur arrivait souvent d'imiter le vieux Philocléon, qui, sans souci du droit, donnait gain de cause à ceux dont les prières avaient su le mieux toucher : ὅστις ἂν ἡμᾶς ἀντιβολήσας ἀναπείσῃ. (Aristophane, *Vespæ*, 586. — Cf. Démosth. *c. Aristocr.* § 32. R. 630.)

5. Les *Onze*, οἱ Ἕνδεκα, sont rangés par M. Perrot parmi les présidents des tribunaux (p. 272). Nous avons bien des doutes sur la légitimité de cette opinion. La loi citée par Démosthène et à laquelle l'auteur semble se référer ne dit pas que les prisonniers seront jugés sous la direction des Onze ; elle déclare, au contraire, que ces magistrats devront remettre les accusés aux Thesmothètes dans les trente jours qui suivront la capture : τοῖς θεσμοθέταις εἰσάγειν τοὺς ἕνδεκα εἰς τὸ δικαστήριον τριάκονθ' ἡμερῶν ἀφ' ἧς ἂν παραλάβωσιν.. (*C. Timocratem*, §. 63, R. 720). N'étaient-ce pas alors les Thesmothètes qui présidaient le tribunal chargé de juger ces malfaiteurs? — Nous devons reconnaître toutefois qu'il est question dans les Guêpes d'Aristophane de δικασταί qui vont juger avec les Onze : οἱ μὲν ἡμῶν.... παρὰ τοὺς ἕνδεκα... δικάζουσι (V. 1108-1109). — La difficulté mérite au moins un très-sérieux examen.

6. Est-il vrai, aussi, comme l'affirme M. Perrot (p. 274), que les malfaiteurs (οἱ κακοῦργοι) ne pouvaient jamais être condamnés sans avoir été jugés? Démosthène, dans le discours que nous venons déjà de citer, nous dit formellement que ceux qui avouent leur crime sont punis sans jugement : τοὺς ὁμολογοῦντας ἄνευ κρίσεως κολάζειν οἱ νόμοι κελεύουσι (*C. Timocratem*, § 65, R. 721). Il nous paraît résulter, en effet, d'un passage du discours de Lysias (*C. Theomnestum*, I, § 10, Didot 134), que les Onze exerçaient, sous leur responsabilité person-

nelle, une juridiction propre sans le concours des Héliastes. Le danger n'était point très-considérable pour la République, à cause de la rigueur qu'elle apportait dans l'appréciation de cette responsabilité des Onze. Isée nous apprend, en effet, que quelques-uns de ces magistrats furent mis à mort pour avoir imprudemment rendu à la liberté des voleurs surpris en flagrant délit (*de Nicostrati hereditate*, § 28, Didot 265). Voici enfin le témoignage de Pollux qui nous paraît s'accorder parfaitement avec tous les précédents : οἱ ἕνδεκα... ἀπῆγον κλέπτας, ἀνδραποδιστάς, λωποδύτας, εἰ μὲν ὁμολογοῖεν, θανατώσοντες, εἰ δὲ μή, εἰσάξοντες εἰς τὰ δικαστήρια (VIII, 102).

7. M. Perrot classe également les juges des dêmes parmi les magistrats qui pouvaient présider les tribunaux (p. 277). Cette formule est-elle bien exacte? il est permis d'en douter. Nous serions, en effet, très-curieux de connaître quel était le tribunal présidé par eux; mais nous ne croyons pas que M. Perrot puisse satisfaire notre curiosité. La vérité est que les κατὰ δήμους δικασταί remplissaient à eux seuls les fonctions de magistrats et celles de juges, par conséquent celles de *présidents* et de *présidés*. En règle générale, l'instruction appartenait aux magistrats, le jugement aux δικασταί; tandis que les juges des dêmes étaient chargés tout à la fois de l'instruction et du jugement des affaires qui leur étaient soumises. Ils ne présidaient donc personne, et, quand, à raison de l'importance du litige, ils ne statuaient pas eux-mêmes, ils renvoyaient l'affaire, soit aux διαιτηταί (Pollux, VIII, 100. Photius, v° τετταράκοντα), soit aux tribunaux ordinaires présidés par les magistrats compétents. C'est ce double caractère de juges et de magistrats (exclusif de l'idée de présidence, dans le sens que les Athéniens donnaient à ce mot), qui justifie, d'une part, le public qui les désignait sous le nom vulgaire de δικασταί; et, d'autre part, Isocrate, qui les mettait sur la même ligne que les Thesmothètes et les Onze (*Antidosis*, § 237. Ed. Didot, p. 232), Démosthène, d'après lequel ils étaient soumis à l'obligation de rendre compte (*C. Timocratem*, § 112, R. 735) et enfin Photius, qui les définit ἀρχὴ κληρωτή (*loc. cit.*).

8. Les opinions sont encore partagées aujourd'hui sur le nombre des arbitres publics (διαιτηταί) à Athènes. Ulpien nous dit, il est vrai, d'une façon très-nette : ἦσαν οἱ διαιτηταὶ μδ' καθ' ἑκάστην φυλήν (*Scholia in Demosthenem*, R. 542. 15. D. 675); ce qui donnerait le chiffre total de quatre cent quarante; mais il s'est trouvé des interprètes dont les uns ont proposé de scinder le signe numérique en deux parties, ἦσαν οἱ διαιτηταὶ μ', δ' καθ' ἑκάστην φυλήν, ce qui réduirait le nombre des arbitres à quarante, tandis que les autres ont rejeté systématiquement le témoignage d'Ulpien. C'est à ces derniers que se joint M. Perrot (p. 289). Les raisons qu'il apporte ne nous semblent pas décisives. L'inscription de Ross qui mentionne cent quatre arbitres sortant de charge auxquels des remerciements sont votés, ne prouve que contre l'interprétation μ', δ'. Elle n'a aucune espèce d'influence sur la lecture μδ'. D'après M. Perrot lui-même, le nombre total des arbitres devait être notablement supérieur à ce chiffre de cent quatre et s'élever au minimum à cent quatre-vingts. Pourquoi donc, au lieu de s'en tenir provisoirement au texte d'Ulpien, jusqu'à ce que l'erreur en soit vraiment démontrée, préférer cette déclaration « qu'on est condamné à ignorer

» combien il y avait d'arbitres désignés pour toute la cité au commencement » de chaque nouvelle année » (p. 293). Rejeter sans aucune raison péremptoire le témoignage d'un grammairien, alors même qu'il serait quelquefois suspect, nous parait aller au-delà des exigences de la critique la plus rigoureuse.

Nous arrêterons ici nos remarques dans lesquelles M. Perrot ne verra qu'une preuve du soin minutieux avec lequel nous avons lu son livre. Puisse-t-il ne pas nous faire attendre trop longtemps la suite annoncée de ses essais sur le droit athénien, et, après nous avoir parlé du droit public, nous entretenir bientôt du droit privé de la République d'Athènes! E. Caillemer.

---

151. — **De ætate rebusque Mariæ Franciciæ** nova quæstio instituitur. Dissertatio inauguralis quam..... defendet auctor Eduardus Mall. Halis Saxonum, MDCCCLXVII. In-8°, 60 pages.

Cette dissertation de docteur, soutenue à l'université de Halle, est une marque de plus de l'intérêt croissant qui s'attache en Allemagne à notre ancienne littérature. Le sujet choisi par le jeune auteur est digne d'attention; sa méthode d'investigation est généralement bonne, et ses conclusions paraissent fondées : mais son travail, fait avec soin, n'apporte rien de bien nouveau.

M. Mall commence par rapporter un peu confusément toutes les opinions exprimées jusqu'ici sur Marie de France; il est surprenant qu'il ne mentionne en aucune façon l'*Introduction* de M. W. Hertz à sa jolie traduction en vers allemands des *Lais* de Marie (Stuttgart, 1862); il y aurait trouvé, exprimés très-brièvement mais très-nettement, les résultats auxquels il arrive lui-même. En revanche il prend la peine de discuter longuement et avec toutes sortes de preuves à l'appui les assertions aventureuses de l'abbé de la Rue, de Roquefort, etc.; c'est de la peine et de la place perdues : on sait assez que les travaux de ces écrivains n'ont aucune espèce d'autorité, et il eût mieux valu se dispenser de cette argumentation stérile pour arriver plus vite aux textes.

C'est ce que fait M. M. dans la seconde partie de sa thèse (p. 14 et suiv.). Il cherche : 1° Où est née Marie et où elle a vécu. *Marie ai nom, si sui de France,* dit-elle elle-même; mais *France* signifie-t-il ici *royaume* en général ou spécialement l'*Ile de France?* Ceux qui sont familiers avec les habitudes du moyen-âge adopteront plus volontiers la seconde explication; la raison qui fait choisir la première à M. M. est sans force : *cest roiaume* ne se rapporte pas nécessairement à *France;* cette expression indique simplement que Marie, en écrivant le passage en question (épilogue des *Fables*) était dans le royaume de France; et comme la phrase : « *si sui de France* » indique, comme on l'a déjà remarqué, qu'elle était hors de son pays natal, le vers allégué par M. M. sert précisément de preuve contre lui. — Il faut par conséquent n'admettre qu'avec des restrictions ce qu'il dit ensuite, que Marie « a vécu en Angleterre. » Elle y était sans doute quand elle composa ses *Lais* et son *Purgatoire,* mais les *Fables* doivent avoir été écrites en Flandre. — M. M. admet que Marie est identique avec la *Marie de Compiegne* citée par Dupin dans l'*Evangile des Femmes;* les arguments qu'il invoque ont été prévus et combattus d'avance par M. Hertz dans l'ouvrage cité; la question me parait au moins très-douteuse.

2° Quelle était la classe et l'éducation de Marie? — L'auteur admet, avec

toutes les vraisemblances de son côté, que Marie était de noble famille (il s'appuie entre autres sur le titre de *dame*, que lui donne Denis Pyramus), et qu'elle avait une instruction très-étendue pour son temps; nous pensons comme lui qu'elle savait l'anglais, le breton et le latin : il a fait un rapprochement intéressant entre un passage de Priscien sur la fable (ch. I), et les vers du prologue des *Lais* où Marie s'appuie sur l'autorité de ce grammairien; Marie n'avait pu évidemment lire Priscien que dans l'original.

3° A quelle époque vivait Marie? — Pour le trouver, M. M. commence par étudier la langue de ses poésies; cette étude, faite avec assez peu de méthode et rendue d'ailleurs très-difficile par l'insuffisance des éditions, ne le mène à aucune conclusion bien précise. — La discussion suivante est au contraire la meilleure partie de son opuscule : s'appuyant sur des textes déjà signalés ou au contraire restés inaperçus, M. M. démontre que Marie a écrit ses *Lais* pour Henri III d'Angleterre, et ses *Fables* pour le comte Guillaume de Flandres (mort en 1251), vraisemblablement vers 1248 : le *Purgatoire* de S. Patrice est une production de son âge mûr, faite en Angleterre. Il paraît donc probable, d'après ce que j'ai dit plus haut, que son séjour en Angleterre fut coupé par un voyage en France, où elle fut présentée au comte Guillaume; car M. M. pense avec beaucoup de vraisemblance que les *Lais* ont été écrits avant les *Fables*. Remarquons, comme surcroît de preuves contre ceux qui ont voulu faire descendre Marie à une époque plus récente, que plusieurs de ses *Lais* ont été traduits en islandais sous le règne d'Haquin V, par conséquent avant 1263. M. M. établit ensuite sans peine que le *Couronnement de Renard* n'est pas de Marie de France.

Tous ces résultats, je l'ai déjà dit, ne sont pas précisément nouveaux; mais ils sont confirmés et en plusieurs points précisés par M. M. Son travail, qui accuse une assez grande inexpérience, montre un goût sérieux pour ce genre d'études et un esprit prudent et investigateur. Nous sommes d'autant plus disposé à l'encourager dans cette voie que nous ne doutons pas qu'il ne perfectionne beaucoup par la suite les qualités que montre déjà cette courte étude. — On doit regretter que le latin de M. M. soit plus défectueux qu'il ne l'est d'ordinaire même dans des travaux de ce genre, et qu'il ait laissé presque à chaque ligne des fautes d'impression souvent graves.

G. P.

---

152. — **Year-books of the reign of king Edward the first,** years XX and XXI, XXX and XXXI, XXXII and XXXIII, edited and translated by Alfred J. Horwood, of the Middle Temple, barrister at law; published by the authority of the lords commissioners of Her Majesty's treasury, under the direction of the master of the rolls. London, Longmans Green, 1863-1866. In-8°, lviij-547, lxvij-566, xxxix-509 pages. — Prix : 37 fr. 50.

L'Angleterre est beaucoup plus riche que la France en recueils de décisions judiciaires importantes pour l'histoire du droit. Celle de nos collections de ce genre qui remonte le plus haut est le Recueil des jugements de l'échiquier de Normandie, qui contient dans le texte publié par M. L. Delisle, vingt-huit sentences de l'année 1207. Ce n'est donc pas à tort, je crois, qu'on attribue aux Normands un goût spécialement prononcé pour la procédure. Ils ont porté ce goût en Angleterre avec la vénération des vieux monuments judiciaires, et de là est résultée la conservation de tant d'antiques débris dont les analogues ont été

beaucoup moins respectés dans la plupart des provinces de France. Les Anglais sont fiers de cette richesse, qui fait honneur à leur esprit conservateur, mais peut, au point de vue du droit, être quelquefois embarrassante : car toute cette vieille jurisprudence est encore vivante chez eux.

Il est certain qu'en France un avocat n'aura jamais la satisfaction d'opposer à son adversaire des précédents établis par un rôle de greffe du temps de Richard Cœur-de-Lion. Mais nos praticiens s'en consolent facilement : ils savent gré au législateur de leur épargner la peine d'aller chercher leurs arguments si loin.

Ce que l'Angleterre a conservé du temps de Richard Cœur-de-Lion, ce sont des rôles contenant des jugements et ne renfermant rien de plus. On peut les comparer à nos *Olim*. Les *Year-books*, dont le plus ancien est postérieur d'un siècle, sont quelque chose de tout différent, car ils donnent le détail des faits qui ont précédé le jugement, c'est-à-dire de la procédure et des dires des parties. Le soin qu'on a eu de garder le souvenir de ces faits juridiques est la preuve de l'importance qu'on leur reconnaissait, et probablement un des effets du grand développement qu'ont pris les études de droit en Angleterre à partir du règne d'Édouard Ier. Ce prince était beau-frère d'Alphonse-le-Sage, auquel l'Espagne doit le fameux code des *Siete partidas* : il invita le célèbre jurisconsulte Accurse à faire un voyage en Angleterre, il l'eut pour représentant à Rome; une de ses lettres nous le montre envoyant en ambassade en France un professeur de droit civil qui devint en 1302 chancelier d'Angleterre. C'est du règne d'Édouard Ier que datent les plus anciens *Year-books* connus, ceux des années 1292, 1293, 1302-1305, et ce sont ceux-là mêmes que renferment les volumes dont le titre a été reproduit en tête de cet article.

Ces antiques monuments de la littérature judiciaire n'ont aucun caractère officiel : leur rédacteur n'avait reçu aucune mission légale, son œuvre était purement privée comme le sont aujourd'hui chez nous les compte-rendus de la *Gazette des Tribunaux*; mais, si cette circonstance peut être importante à signaler au point de vue de la valeur juridique de ces documents, elle ne touche en rien à leur valeur historique.

La juridiction dont ils font connaître les actes est principalement la cour des plaids communs (*the court of common pleas*). L'organisation judiciaire anglaise a le même point de départ que celle de la France des derniers siècles, où tous les tribunaux supérieurs, parlement, chambre des comptes, grand conseil, conseil des parties, conseil d'État, etc., étaient des démembrements d'un corps originairement unique, le conseil ou la cour du Roi. C'est aussi du conseil du Roi, *Aula regia*, que dérivent en Angleterre le Parlement et les quatre tribunaux supérieurs connus sous le nom de *Superior Courts of record* : 1° la chancellerie; 2° le ban du Roi; 3° les plaids communs; 4° l'échiquier. La cour des plaids communs peut être comparée à notre parlement, sauf les attributions criminelles, qu'en France le Parlement possédait, et qui, en Angleterre, ont été données à une cour spéciale, *the king's bench*, le banc du roi; la cour des plaids communs étend sa juridiction à toute l'Angleterre, et en général juge tous les procès civils entre particuliers, à l'exception de ceux qui peuvent, par un artifice de procédure, se produire légalement devant d'autres tribunaux auxquels la logique chez nous interdirait d'en connaître.

Il est inutile d'insister sur l'étendue de cette compétence pour faire comprendre combien la publication de M. Horwood sera utile à ceux qu'intéresse l'histoire du droit civil anglais. Cette histoire tient de près à l'histoire du nôtre; car le droit civil anglais n'est historiquement qu'une dérivation du droit civil d'une province française, c'est-à-dire du droit normand. Le droit normand avait été importé de l'autre côté de la Manche par Guillaume-le-Conquérant, avec la langue de notre pays et bien d'autres usages français. C'est même en français que sont écrits les textes publiés par M. Horwood.

La cour des plaids communs, qui siégeait dès cette époque à Westminster, tenait alors ses sessions, *placita de banco*, à la saint Hilaire (14 janvier), à Pâques, à la Trinité, à la saint Michel (29 septembre) et à Noël. M. Horwood nous donne les comptes-rendus des sessions de Noël 1292, de Saint-Michel 1302 et 1303, de Saint-Hilaire, Pâques, la Trinité et Saint-Michel 1304, de Saint-Hilaire et Pâques 1305. Les juges faisaient aussi des tournées et tenaient des assises qu'on appelait *itinera*. Les trois volumes publiés par M. Horwood contiennent le récit de ce qui s'est passé, non-seulement dans les sessions dont nous venons de parler, mais encore dans plusieurs de ces *itinera* : à Hereford après l'octave de la Trinité, 1292, à Salop, la même année, à Stafford en 1293, à Launceston (en Cornouailles), en 1302. Les jugements rendus en matière criminelle et dans l'intérêt de la couronne dans le dernier de ces *itinera* font l'objet d'un appendice.

En voici un extrait que nous avons seulement un peu abrégé; il donnera au lecteur une idée de ce qu'étaient les tribunaux criminels anglais au commencement du XIVe siècle.

Hugues, accusé, est amené à la barre : Monseigneur, dit-il au juge, je suis clerc et je ne veux pas répondre. — *Le juge :* Vous êtes clerc ? — *Hugues :* Oui, monseigneur, car j'ai été curé de l'église de N. — *L'ordinaire :* Nous le réclamons comme clerc. — *Hugues :* Il le dit. — *Le juge :* Non, nous disons que vous avez perdu le privilége de cléricature parce que vous êtes bigame; en effet vous avez épousé une veuve. — *Hugues :* Monseigneur, elle était vierge quand je l'ai épousée. — *Le juge :* On va le savoir. Et il posa la question aux jurés qui dirent sous la foi du serment qu'elle était veuve quand Hugues l'épousa. — *Le juge :* La cour décide que vous répondrez comme laïc : acceptez pour jurés dans votre cause ces douze honnêtes gens; nous savons qu'ils ne mentiront pas pour nous être agréables. — *Hugues :* Monseigneur, ce sont eux qui m'accusent, je ne les accepterai pas comme jurés. D'ailleurs je suis chevalier, je ne puis être jugé que par mes pairs. — *Le juge :* Puisque vous êtes chevalier, nous voulons que vous soyez jugé par vos pairs. Et plusieurs noms de chevaliers sont proposés; le juge demande à Hugues s'il veut les récuser. — *Hugues :* Monseigneur, je ne les accepte pas comme jurés; faites n'importe quelle enquête ou tel autre acte de vos fonctions qu'il vous plaira, jamais je ne consentirai à rien. — *Le juge :* Seigneur Hugues, si vous refusez d'obéir à la loi, vous subirez la peine établie : alternativement vous mangerez un jour, et le suivant vous boirez. Le jour où vous mangerez vous ne boirez pas, le jour où vous boirez vous ne mangerez pas. Vous n'aurez à manger que du pain d'orge, pas même du sel pour assaisonnement; vous ne boirez que de l'eau. Il n'est pas agréable de vivre

ainsi longtemps. Mieux vaut pour vous accepter les jurés que je vous offre. — *Hugues* : J'accepte mes pairs, mais non les douze qui m'ont accusé; écoutez mes motifs de récusation. — *Le juge* : Volontiers, lisez. — *Hugues* : Monseigneur, je ne sais pas lire, je demande à être assisté de mon avocat. — *Le juge* : Vous n'aurez pas d'avocat puisque c'est le roi qui vous fait votre procès. — *Hugues*: Prenez mon mémoire et lisez-le. — *Le juge* : Non, car vos motifs de récusation doivent être exposés par votre bouche. — *Hugues* : Je ne puis venir à bout de les lire. — *Le juge* : Comment? vous prétendez jouir des priviléges cléricaux et vous n'êtes pas capable de lire vos motifs de récusation? Hugues ne répondit pas et resta confondu. — *Le juge* : Ne vous troublez pas : c'est le moment de parler. Et s'adressant à N. de Seye : Voulez-vous lire les motifs de récusation du seigneur Hugues? — *N. de Seye* : Pour le faire il me faudrait le mémoire qu'il a entre les mains. On le lui remet, et il reprend la parole : Monseigneur, il y a dans ce mémoire des motifs de récusation contre plusieurs personnes; faut-il que je les lise tout haut? — *Le juge* : Non, lisez-les tout bas au prisonnier; c'est de sa bouche que nous devons les entendre. — Ainsi fut fait. L'accusé fit valoir lui-même ses motifs de récusation qui furent trouvés valables; il obtint ainsi l'élimination de plusieurs jurés, puis son acquittement.

Nous n'avons encore rien dit de la manière dont M. Horwood a fait son édition. Pour la bien apprécier il faudrait mieux que nous connaître la procédure anglo-normande. Notre incompétence dans ces matières toutes spéciales nous fait une loi de nous abstenir sur bien des questions de détail dont l'examen fournirait sans doute à un jurisconsulte l'occasion d'adresser à l'auteur des éloges mérités. Disons cependant que le texte nous paraît établi avec soin et aussi intéressant pour le philologue que pour le juriste. Une traduction anglaise, placée en regard, éclaircit une partie des difficultés. Des *index*, un pour les noms de personnes, un pour les matières, facilitent les recherches. Enfin des préfaces donnent la description des manuscrits, nous fournissent d'intéressants commentaires historiques et signalent à l'attention quelques-uns des faits les plus remarquables qui sont énoncés dans le texte publié. Telle est par exemple une provocation en duel faite en 1304, à la cour des plaids communs dans la session de la Trinité (*Year-books*, 32-33 Edward I, p. 318-321). Un des plaideurs jette son gant à la cour; l'autre plaideur se déclare prêt au combat. Les juges refusent leur consentement, etc.

L'édition donnée par M. H. fait honneur à la fois à lui et au gouvernement anglais qui l'en a chargé, puisque les trois volumes dont nous terminons le compte-rendu font partie des *Chronicles and memorials of Great Britain and Ireland during the middle ages*, publiées par ordre de la trésorerie royale d'Angleterre, sous la direction du maître des rôles.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

153. — **De Leibnitii studiis Aristotelicis** scripsit Daniel JACOBY, Dr. Phil. Inest ineditum Leibnitii. Berolini, 1867, Calvary. In-8°, 84 pages.

Dans cette dissertation M. D. Jacoby a rassemblé les passages de Leibniz dans lesquels Aristote est cité ou employé, et il les a rapprochés des textes grecs correspondants. Ce travail est divisé en trois parties : la première comprend les

passages où Leibniz témoigne de son estime pour la philosophie ancienne ; la seconde, les citations d'Aristote qui se trouvent dans les ouvrages antérieurs à 1671 ; la troisième, celles qu'offrent les ouvrages postérieurs, où Leibniz a exposé son système. M. J. a publié à la fin un morceau inédit de Leibniz, vraisemblablement postérieur à 1671, et intitulé : « *In quibus Aristotelis philosophia probanda et improbanda sit.* »

Je ne sais si l'usage interdit en Allemagne aux candidats qui aspirent au grade de docteur en philosophie de formuler dans leur dissertation les conclusions générales auxquelles elle aboutit. M. J. n'explique pas à quoi se réduit en dernière analyse la connaissance que Leibniz a eue d'Aristote et l'emploi qu'il en a fait. L'impression qui résulte des matériaux rassemblés par M. J. lui-même, c'est que les rapprochements qu'on peut établir entre Leibniz et Aristote sont peu nombreux [1] et ne portent pas sur des points importants. Dans le morceau inédit, fort intéressant, que M. J. a publié, Leibniz dit (p. 78) : « *Primis annis » peripateticam disciplinam hausi... adultus Aristotelem non perfunctorie inspexi.* » A-t-il lu Aristote dans le grec ou dans des traductions latines ? La question vaudrait la peine d'être examinée. Je doute que Leibniz ait beaucoup pratiqué le grec. Ce qui est certain, c'est qu'il avait peu étudié les ouvrages d'Aristote dont l'intelligence est difficile, comme les *Seconds Analytiques* et le *de Anima* ; il dit des *Seconds Analytiques* (p. 79) : « *præcepta obscura satis et confusa sunt nullaque » exemplorum luce juvantur.* » Il n'a évidemment pas soupçonné la valeur de cet ouvrage, l'un des plus profonds d'Aristote. Il n'a certainement pas compris le sens de πρώτη ἐντελέχεια dans la fameuse définition de l'âme qui se lit au *de Anima* (II, 1. 412 *a* 27) ; et il identifiait fort mal à propos ses monades avec l'*Entéléchie* d'Aristote [2] ; l'obscurité de l'ouvrage l'a rebuté (p. 79) : « *Quæ de anima reliquit » plus habent subtilitatis, addo et plusculum veritatis* [3], *obscuriora tamen et minus » plena atque absoluta videntur.* » Il est singulier qu'il ne parle qu'incidemment de la Métaphysique. Cet ouvrage ne rentre pas dans le cadre où il place tous les ouvrages d'Aristote : *Ethica*, *logica*, *physica*. Il ne semble pas avoir étudié par lui-même les écrits relatifs à l'histoire naturelle (p. 81) : « *quæ in speciali » physica, imprimis de Animalium generatione ex* (lisez *et*) *partibus dedit... multa » præclara continent, quibus Harvæus* [4] *ipse plurimum tribuebat.* » Je doute qu'il ait beaucoup approfondi les *Physicæ auscultationes*, quoiqu'il en fasse l'éloge, pour faire pièce aux Cartésiens, et à cause de l'analogie de certaines doctrines d'Aristote avec les siennes (p. 80). Son jugement sur la morale d'Aristote est singulier (p. 78) : « *Quæ in doctrina morum scripsit satis pulchra sunt et ex usu vitæ petita et Jurisconsultis perutilia ideoque juvenibus cognoscenda qui ad negotia accessuri sunt, etsi hominem ad sublimem illam virtutem non forment, quam Plato et » Epictetus sibi proposuisse videntur, et quæ proxime accedit ad perfectionem Christianam. Quod eo minus miror, quia moralis scientia proles metaphysicæ est, et qui de*

---

1. Encore peut-on retrancher ceux que M. J. a établis p. 60, 61, 64. — *Anaximandre* pour *Anaxagore* (p. 53) est un *lapsus*.
2. Voir Trendelenburg, *Aristotelis de anima libri tres*, 1833, p. 320.
3. Il les compare aux traités *de Gen. et Corr.*, *de Cælo*, *de Meteoris*, dont il vient de parler.
4. C'est le fameux Harvey, qui a découvert la circulation du sang.

» *providentia Dei atque immortalitate animæ non optime sentit, nimium tribuere cogi-* » *tur huic vitæ.* » On sait pourtant que les considérations de la providence et de l'immortalité de l'âme n'ont pas grande importance dans la morale de Platon ni dans celle des Stoïciens. Ils s'accordent à recommander d'aimer la vertu pour elle-même, et à placer le souverain bien dans la vertu. Il fallait que le sens historique fût encore bien peu développé, pour qu'un homme comme Leibniz ait pu croire qu'Aristote n'avait pas été sincère en exposant dans les traités *de Generatione et Corruptione*, *de Cœlo*, *de Meteoris*, des doctrines aussi éloignées de la vérité et de la science moderne (p. 81) : « *Cum sectam condere vellet, au-* » *dacter de his rebus pronuntiare voluit, ea falsa esse [credens, sed sperans]* [1] *nihil* » *unquam certum ab hominibus repertum iri.* »

En somme, Leibniz était trop préoccupé de ses propres idées (et il en avait le droit) pour faire grande attention à celles des autres. Sa philosophie, profondément originale, est toute moderne; elle s'est développée par opposition au Cartésianisme, comme le Cartésianisme lui-même s'était développé par opposition à la philosophie de l'école. Ce que Leibniz dit çà et là de favorable à Aristote ne me paraît inspiré que par le désir de contredire Descartes, dont l'école témoignait en toute occasion un profond dédain pour le Péripatétisme. Mais au fond Leibniz, en ayant l'air d'estimer Aristote, ne le pratiquait pas beaucoup plus que ceux qui affectaient de le mépriser. CHARLES THUROT.

CORRESPONDANCE.

A Messieurs les Directeurs de la REVUE CRITIQUE.

MESSIEURS,

Je vous demande la permission de présenter quelques observations au sujet de l'article dont mon mémoire sur le *pilum* a été l'objet dans le numéro du 29 juin de la *Revue critique*. Je n'ai pas à coup sûr l'intention de faire une querelle au savant auteur de cet article. Je désire seulement m'expliquer plus clairement que je n'ai fait sur un certain nombre de points, parce que je m'aperçois que mes expressions, ou peut-être la disposition de mes arguments, ont donné le change à M. J. Kl. au point de lui faire comprendre tout autre chose que ce que j'ai dit. Il s'agit d'un instrument qui a contribué pour sa part à la conquête du monde par les Romains. La science s'est mise à la torture pour expliquer ce qu'il était. Quand une idée nouvelle se produit sur un pareil sujet, il me semble y avoir de l'intérêt à ce qu'elle soit bien saisie de tout le monde.

Mon travail se réduit à ceci :

Le mot *pilum* ayant en latin le sens de *pilon*, il faut que l'arme appelée *pilum* ait ressemblé de près ou de loin à un pilon. Mais comment un javelot pouvait-il ressembler à un pilon? On ne l'a jamais trouvé, au moins pour le *pilum* du temps de la république. Un bas-relief du tombeau antique que l'on voit près de Saint-Remy, en Provence, m'en a donné la connaissance. L'arme était faite comme un refouloir d'artillerie à tampon allongé, ou, si l'on aime mieux, comme une fusée, terminée par un dard. Partant de là, j'ai restitué d'après le même principe de

---

1. Il faut évidemment suppléer ces mots ou quelque chose d'analogue dans le texte.

construction le *pilum* décrit par Polybe. Comme je voulais établir la série chronologique des formes affectées par le *pilum*, c'est par celui de Polybe que j'ai commencé. J'ai fait venir ensuite celui de Saint-Remy, qui, par l'âge du monument où il est figuré, appartient au VIII^e siècle de Rome. J'ai terminé en montrant les variations incessantes que l'arme a éprouvées sous les empereurs, variations qui ont à plusieurs reprises changé totalement sa physionomie sans toutefois lui ôter jamais sa ressemblance avec un pilon. Les témoignages des auteurs grecs et latins de toutes les époques, le tombeau de Saint-Remy, la collection des antiquités de l'Allemagne par M. Lindenschmit et les anciens recueils d'inscriptions qui contiennent des monuments figurés, voilà les sources où j'ai puisé, et que j'ai suffisamment indiquées.

Eh bien, M. J. Kl. commence par dire que les fouilles les plus récentes entreprises par ordre de l'Empereur et les trouvailles faites dans ces derniers temps en Allemagne et en Suisse sont ce qui m'a servi pour ma description du *pilum*. Évidemment, pour s'exprimer ainsi, il faut qu'il ne m'ait pas compris du tout. Une seule fois, dans mon mémoire, j'ai parlé des fouilles commandées par l'Empereur, et ç'a été pour nier qu'elles eussent fourni le *pilum*. M. J. Kl. aura entendu que je voulais dire que le tombeau de Saint-Remy, dont cependant il n'est point question en cet endroit, avait été trouvé par suite des recherches exécutées à Alise-Sainte-Reine. Mais Saint-Remy est bien loin d'Alise, et le tombeau en question n'était pas à découvrir. C'est un grand et beau monument, assis sur sa base de manière à défier les siècles; et effectivement il les a traversés presque sans dommage. Beaucoup d'érudits s'en sont occupés depuis trois cents ans; seulement, aucun n'en avait jamais tiré parti pour la question que j'ai traitée.

Étant parti des prémisses qu'on vient de voir, M. J. Kl. est forcément arrivé à la conclusion que je n'avais pas ajouté grand'chose aux notions données par MM. Lindenschmit et Kœchly sur le *pilum*. La logique exigeait qu'il conclût ainsi. Mais comme le *pilum* de M. Lindenschmit est l'angon germanique emmanché d'une manière impossible, comme celui de M. Kœchly est, suivant la définition consignée par M. J. Kl. lui-même, une poutre armée d'une pointe en fer, le mien, qui n'est ni angon ni poutre, mais qui est un javelot en forme de pilon, le mien qui pouvait tenir dans la main d'un homme, le mien qui m'est fourni par un monument d'une incontestable antiquité, le mien, dis-je, a le mérite d'ajouter à ce qu'on savait auparavant un point capital, puisque c'est la conformation même à laquelle l'objet devait son nom.

A la vérité, M. J. Kl. n'admet pas que l'on puisse déduire la forme du *pilum* décrit par Polybe de celle du *pilum* figuré à Saint-Remy; car pour cela il faut supposer l'omission d'une circonstance dans la description de Polybe, et Polybe est un auteur si exact qu'on doit le prendre à la lettre.

Je connais ce raisonnement. Il a été fait maintes fois en ces derniers temps au sujet des Commentaires de César sur la guerre des Gaules. Je sais aussi que les témoignages de l'antiquité, même les plus explicites, n'ont jamais donné aux modernes l'idée exacte d'un objet matériel, et que les restitutions exécutées d'après ces témoignages se sont toujours trouvées pécher par quelque endroit le jour où les monuments eux-mêmes ont apparu.

Si la description du *pilum* par Polybe est si complète, pourquoi en est-on encore à disserter sur cette arme? Il n'y avait qu'à traduire mot à mot, et l'on possédait la chose. C'est précisément ce qu'on a fait à plusieurs reprises depuis trois cents ans, et chaque fois on est arrivé au *pilum*-poutre, qui n'a pas été proposé d'hier, ainsi que le croit M. J. Kl.; mais chaque fois aussi la critique a repoussé le résultat obtenu, parce qu'il n'est pas conforme à la raison qu'un javelot ait été une poutre.

M. J. Kl. lui-même recule devant une pareille conséquence. Il appelle l'hypothèse à son secours pour pallier l'invraisemblance de l'arme qu'il préfère à la mienne. Polybe, dit-il, met dans la main du soldat romain deux *pilum*, un gros et un petit. Or le gros, qui est le seul dont l'auteur grec nous donne la description, ne peut pas être considéré comme une arme de combat. C'était le *pilum murale*, un engin qui ne servait qu'à la défense des camps. On le laissait tomber comme une masse sur l'ennemi, lorsque celui-ci tentait l'escalade en faisant la tortue.

J'avoue que l'explication est ingénieuse; mais voilà bien des choses supposées pour un critique qui n'admet pas que l'on suppose l'omission d'une petite circonstance dans le témoignage de Polybe; et pour établir que les soldats romains, outre toutes les choses dont ils étaient chargés, portaient encore des armes de rempart, il me semble qu'il eût été bon de s'appuyer sur une autorité quelconque, celle de Polybe faisant défaut.

Une autre objection se présente relativement à ce que le soldat aurait fait de son *pilum murale*, quand le moment était venu de tomber sur l'ennemi l'épée à la main. M. J. Kl. prévient cette difficulté en disant que le *pilum* n'était porté que par les *triarii* ou soldats du troisième rang, qui donnaient peu dans les batailles, leur office principal étant de défendre le camp. Mais voici que l'exact Polybe nous apprend que, de tous les soldats qui composaient la troupe de ligne dans la légion, les triaires étaient les seuls qui n'eussent pas de *pilum;* leur arme était la haste : ἀντὶ τῶν ὑσσῶν οἱ τριάριοι δόρατα φοροῦσι (l. VI, c. 23). Il y a donc erreur de mémoire de la part de M. J. Kl. Je la prends à ma charge, attendu que, m'étant donné la peine de dire que le *pilum* fut l'arme des *hastati* et des *principes*, il faut que je ne me sois pas expliqué assez clairement pour être compris.

Je n'avais rien dit, dans mon mémoire, du *pilum* de rempart, faute de renseignements suffisants. Nous ne savons en effet ni ses dimensions, ni à quelle époque on commença de s'en servir, ni s'il était lancé à la main ou au moyen de machines. César, allégué contre moi par M. J. Kl., est, à ma connaissance, le seul auteur qui en ait parlé. Il nous le représente comme une chose qui se fabriquait sur lieu pour le besoin du moment, puisqu'il dit que Quintus Cicéron en fit faire pour défendre son camp menacé par les Gaulois. En quoi ce passage peut-il servir à prouver que le *pilum* de rempart était porté par les fantassins? Supposons cependant qu'il l'ait été. La question qu'il s'agit d'éclaircir est la question de forme; or, relativement à celle-ci, le nom lui seul suffit, ce me semble, pour que nous induisions la ressemblance avec un pilon, autrement dit une construction analogue à celle que m'a révélée le bas-relief de Saint-Remy :

de sorte que, quand même le *pilum* décrit par Polybe aurait été le *pilum* de rempart, cela ne détruirait pas ma restitution.

M. J. Kl. me reproche encore de n'avoir pas fait usage de la description du *pilum* par Appien, pour compléter la restitution du *pilum* du temps de César. Hélas! à quoi me sert-il d'avoir fait ressortir la nécessité de classer chronologiquement les témoignages? C'est par là que j'ai commencé : « Il importe, ai-je » dit, de ne pas confondre les traits descriptifs que nous trouvons dans les écrits » d'époques différentes, attendu que les auteurs ont parlé pour leur temps, et » que ce qui a été dit, par exemple, du *pilum* des légions impériales ne convient » pas au *pilum* des légions de la république. » C'est là le fondement même de la critique archéologique. Or Appien est un auteur du IIe siècle de notre ère. Je l'ai donc invoqué pour la restitution du *pilum* sous Adrien. J'ajoute que si le témoignage des historiens de l'antiquité en pareille matière valait, non pas pour le temps où ils ont vécu, mais pour le temps dont ils racontent les faits, ce n'est pas au *pilum* des légions de César que j'aurais appliqué la description d'Appien, c'est à un *pilum* antérieur de deux cents ans à celui que nous fait connaître Polybe, car l'occasion d'Appien pour parler de cette arme, est la bataille de Sulpicius Peticus contre les Gaulois, laquelle fut donnée l'an de Rome 397, 355 ans avant J.-C. Alors résulterait une conséquence sur laquelle j'appelle toute l'attention de M. J. Kl. Comme le *pilum* d'Appien ne ressemble pas mal à celui du monument de Saint-Remy, il deviendrait difficile de contester à celui de Polybe, qui se placerait entre les deux, la forme que je lui ai assignée.

En voilà assez pour faire voir que l'ingénieux critique par les mains de qui j'ai passé n'a pas saisi le fil de mes raisonnements. C'est ma faute, assurément. Je n'ai pas dit assez longuement les choses. J'avais de quoi faire un volume de trois cents pages, et je me suis renfermé dans quarante. Au lieu d'établir une fois pour toutes les principes en vertu desquels je me proposais d'opérer, j'aurais dû revenir sur chacun à toutes les applications que j'en faisais, et épargner à mes lecteurs la tâche laborieuse de réfléchir; au lieu de passer sous silence les recherches qui ont été faites sans avoir conduit leurs auteurs au résultat que j'ai tiré d'un monument décisif, j'aurais dû insister sur tout ce qui a été dit avant moi et à côté de ce que j'avais à dire moi-même : comme ces démonstrateurs soucieux d'occuper longtemps l'attention du public, qui promettent de faire voir une chose, et qui commencent par en faire passer sous les yeux cent autres étrangères à celle-là. C'est ainsi que l'on montre qu'on en sait long, et qu'on emporte la réputation d'érudit. Mais moi, Messieurs, je ne cherche point à passer pour un érudit. Mon unique ambition est de jeter sur la place les grains de vérité qui me tombent sous la main, et comme je suis tant soit peu Américain dans ma manière de voir, comme je pense que le temps est de l'argent, pour les savants comme pour tout le monde, je me suis toujours fait une loi d'élaguer de mes communications ce qui n'est pas le strict nécessaire. C'est un défaut, sans doute. Je le reconnais, et pourtant je ne sais pas si je parviendrai à m'en corriger.

Agréez, Messieurs, etc. J. QUICHERAT.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32 — 10 Août — 1867

154. — **Kritische Nachtræge zur lateinischen Formenlehre,** von W. CORSSEN. Leipzig, B. J. Teubner, 1866; Paris, A. Franck.

Ce livre, comme son titre l'indique, fait suite à un autre. En 1863, M. W. Corssen a publié des *Kritische Beitræge zur lateinischen Formenlehre* (Apports critiques à la théorie des formes dans la langue latine). Plus tard, il a publié en 1866 des *Kritische Nachtræge zur lateinischen Formenlehre* (Seconds apports critiques, etc.). Ce second ouvrage est le complément et une révision du premier.

Depuis que la grammaire comparée, créée par M. Bopp, a montré les étonnantes ressources que le sanscrit procure pour l'étude du grec et du latin, on s'est mis, surtout en Allemagne, à exploiter le champ ouvert aux nouvelles recherches avec une grande activité et une témérité encore plus grande. De là de nombreuses et belles découvertes qui ont jeté de vives clartés sur l'histoire du langage humain. Mais de là aussi d'innombrables hypothèses, hasardées contre toute vraisemblance, et des systèmes d'autant plus dangereux qu'ils sont plus ingénieux. La rénovation des études étymologiques et grammaticales a été entreprise par des esprits de trempe bien différente. Elle a eu ses aventuriers, qui ont marché à la conquête de la vérité, en véritables enfants perdus de la science, à travers toutes sortes de conjectures plus audacieuses les unes que les autres. On ne doit pourtant pas trop médire de leurs travaux, si désordonnés qu'ils soient; car ils ont été et sont encore utiles. Mais plus le vrai et le faux y sont mêlés, plus il importait qu'ils fussent soumis à un examen critique. Aussi les censeurs ne leur ont-ils pas manqué.

Au premier rang de ces derniers s'est placé M. W. Corssen. Ses beaux travaux sur la langue latine, parmi lesquels il suffit de citer son ouvrage *Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache* (Sur la prononciation, le vocalisme et l'accentuation de la langue latine), ouvrage couronné par l'Académie royale de Berlin, le prédestinaient, pour ainsi dire, au rôle qu'il a pris, en ce qui concerne la langue latine. Possédant, comme bien peu la possèdent, l'histoire des modifications vocales de cette langue depuis ses plus anciens monuments jusqu'aux premiers monuments des langues romanes, familier avec tous les autres dialectes connus de l'ancienne Italie, tels que l'osque et l'ombrien, il s'est donné la mission d'éprouver au creuset de la critique toutes les théories nouvellement écloses dans le domaine de l'étymologie et de la grammaire latines.

Sa méthode de révision est fort sage. On peut la résumer dans ces deux propositions : 1° Une étymologie n'est admissible qu'autant qu'elle rend compte de tous les éléments du mot qu'elle prétend expliquer, sans en omettre un seul; 2° Toute étymologie, qui suppose une modification vocale, doit avoir pour soi au moins un exemple d'une modification vocale bien identique à celle qu'elle suppose; sinon, tant que l'on n'en peut citer aucun, le rapprochement tenté est sans valeur scientifique. Ainsi réprobation absolue des explications qui procèdent par à-peu-près ou par exemples uniques en leur genre, telle est la règle que suit l'auteur dans la révision des travaux de ses devanciers. Cette règle est la bonne. Plus l'on s'était écarté des vrais principes, plus il était nécessaire que la critique les rappelât au respect de novateurs qui n'ont pas craint d'admettre dans leurs études de grammaire comparée la possibilité des plus étranges transformations de sons.

Mais s'ériger en juge d'un certain nombre de savants et les citer à la barre de son tribunal pour leur dire devant le public lettré : Telle opinion est fondée, telle autre ne l'est pas, c'est un rôle qui a nécessairement ses désagréments; car on ne peut le prendre sans avoir l'air de se placer plus ou moins pédantesquement au-dessus de ceux auxquels on fait ainsi la leçon. Aussi quelque urbanité que l'on montre d'ailleurs dans les appréciations de travaux si chers à leurs auteurs, mieux la leçon sera faite, plus elle déplaira. La publication des *Beitræge* ne pouvait donc pas ne pas froisser plus d'un amour-propre et ne pas soulever plus d'une colère dans les universités d'Allemagne. Et en effet il y a eu des réponses acerbes. Pourquoi M. W. Corssen en témoigne-t-il quelque surprise dans ses *Nachtræge?* Il devait bien s'y attendre. Plusieurs de ceux dont il a critiqué les théories faites pour ainsi dire à vue de clochers, loin de renoncer à leurs trop aventureux systèmes après la publication des *Beitræge*, ont fait réimprimer leurs assertions sans tenir compte de ses critiques. Pourquoi cela paraît-il l'avoir affecté plus que de raison? Pourquoi laisse-t-il percer dans les *Nachtræge* une pointe de mauvaise humeur? Il a rempli son devoir de critique en signalant ce qui lui paraît vrai et ce qui lui paraît faux dans les théories qu'il a passées en revue. Ce devoir rempli, qu'importe le reste? Si les lecteurs approuvent les raisons données à l'appui de ses critiques, tout est pour le mieux et leur approbation devrait lui suffire. Mais on dirait qu'il avait encore espéré que les promoteurs des systèmes critiqués s'empresseraient de les abjurer aussitôt après la publication de son premier ouvrage. Il n'en a pas été précisément ainsi, et il ne pouvait pas en être ainsi toujours; car M. W. Corssen ne saurait avoir la prétention de ne s'être jamais trompé dans ses critiques, et en effet il est loin d'afficher une prétention semblable. Qu'il sache donc s'en remettre au temps du soin de décider entre ses adversaires et lui. Si les destins trouvent toujours leur voie, la vérité aussi trouve toujours la sienne.

Après avoir approuvé sans réserve la méthode suivie par l'auteur des *Beitræge* et des *Nachtræge* dans ses recherches étymologiques, je me sens à l'aise pour dire que si je pouvais entrer ici dans le détail des milliers d'étymologies qu'il a

soit acceptées, soit proposées, il en est un certain nombre dont je contesterais la justesse.

A l'exemple de M. Pott (*Etymolog. Forschung.*, I, 95-98), M. W. Corssen pense que les suffixes *-dam* dans *qui-dam* « un certain, » *-dem* dans *i-dem* « le même, » *-de* dans *in-de* « de là, » *-dum* dans *mane-dum* « attends donc, » ainsi que les deux conjonctions *jam* « déjà, » et *dum* « jusqu'à ce que, » viennent soit de l'accusatif de formes sœurs de *dies* « le jour, » soit de l'accusatif même de *dies*, et que tous ces mots tiennent par conséquent à la racine sanscrite *div*, « briller. » Cette explication, qui est une de celles auxquelles il paraît le plus tenir, est longuement développée dans son traité *Ueber Aussprache*, etc., t. II, p. 148, 283, 295, 476, dans ses *Beitræge*, p. 497-505, et dans ses *Nachtræge*, p. 154-168. M. Bopp a admis pour certains mots et rejeté pour d'autres l'explication tirée de la racine en question (*Vergl. Gramm.*, II, 142, 147, 209, 247, 2e édit.). On peut, ce me semble, expliquer les suffixes *-dam*, *-dem*, *-de*, *-dum* et les conjonctions *jam* et *dum* autrement que ne le fait M. W. Corssen. Je les tiens pour d'anciens pronoms qui ont conservé plus ou moins fidèlement la terminaison de nominatif-accusatif neutre singulier *am*. Si cette théorie est fondée, ce serait aussi une ancienne terminaison de nominatif-accusatif neutre singulier qui subsisterait dans les mots indéclinables terminés : 1° en latin par *am*, comme *tam*, *quam*, *clam*, *palam*, etc., 2° en grec par α, εν, ε, comme κα (dorien), κεν, κε (poétique), πόκα (dorien), πότα (éolien), πότε (classique), 3° en sanscrit par *am* dans *ahâm*, *tvâm*, *ayâm*, etc., et par *a* dans *gha* (védique), *ha* (classique), etc. En suivant cette donnée on arrivera peut-être à éclairer d'un jour tout nouveau la déclinaison des pronoms sanscrits à l'aide de la déclinaison des pronoms latins. Ce que sont en latin *-dam* dans *qui-dam*, *quæ-dam*, *quod-dam*, *quam* dans *quis-quam*, *quæ-quam*, *quod-quam*, *p-iam* dans *quis-p-iam*, *quæ-p-iam*, *quod-p-iam*, etc., *-ham*, *-vam*, *-yam*, *-dam* le seraient en sanscrit dans *a-hâm*, *t-vâm*, *a-yâm*, *i-yâm*, *sva-yâm*, *i-dâm*, c'est-à-dire que toutes ces particules seraient des adverbes au nominatif-accusatif neutre singulier. *Ham* dans *a-hâm* serait identique : 1° au védique *gha* et au classique *ha*, seulement *ham* aurait conservé le signe du nom.-acc. neut. sing. que *gha* et *ha* auraient perdu, 2° au grec dorien γα et classique γε dans ἐγώ-γα, ἐγώ-γε, mots où *ham* se trouverait deux fois, 3° au nom.-acc. neut. sing. latin *ho-c*, car au latin *he-i-c*, *ha-e-c*, *ho-c* a dû répondre en sanscrit un **ha-s*, **hâ*, **ha-m* (cf. le védique *itaram*) ou **ha-t* (cf. le classique *itarat*). Le sanscrit *-yam* dans *a-yâm*, *i-yâm*, *sva-yâm* serait identique au latin *jam* ou *-iam* dans *quis-p-iam*, *quæ-p-iam*, *quod-p-iam*. Enfin le sanscrit *-dam* dans *i-dâm* serait identique au latin *-dem* dans *i-dem*, *ea-dem*, *i-dem* et au grec δέ dans ὅ-δε, ἥ-δε, τό-δε. Cela expliquerait pourquoi *a-hâm*, *t-vâm*, *sva-yâm* sont de tout genre : *-dam* n'est-il pas de tout genre dans *qui-dam*, *quæ-dam*, *quod-dam*? Autre conséquence : les soit disant pronoms de la première et de la seconde personne *a-hâm*, ἐ-γώ, *e-go*, *t-vâm*, τ-ύ, *t-u* ne seraient en réalité que des pronoms démonstratifs de la troisième personne. Étymologiquement *a-hâm*, « je, » et *a-yâm*, « ce, » étant composés l'un et l'autre du thème démonstratif *a* et d'une particule confirmative

au nom.-acc. neut. sing., signifieraient également et uniquement « celui-ci. » Comment, par exemple, le pronom de la première personne *a-hâm*, ἐ-γώ, *e-go*, a pu naître d'un pronom démonstratif de la troisième personne, c'est ce que montre parfaitement le démonstratif *hi-c*, « ce, » si souvent synonyme de « je » en latin : *Quod si militibus parces, erit hic quoque miles* (Tibull., II, 6, 7). « Si tu épargnes les soldats, moi aussi je me ferai soldat. »

M. W. Corssen (*Kritische Beitræge*, p. 205) dérivait *furere*, *furor*, *Furiæ*, d'accord en cela avec Schweitzer (*Zeitschr. für vergleich. Sprach.*, XIII, 309; XIV, 148) de la racine sanscrite *ghar* « luire, briller. » Aujourd'hui (*Kritische Nachtræge*, p. 224) d'accord avec L. Meyer (*Vergleich. Grammat.*, II, 68) et Frœhde *Beitr. z. Lat. Etym.*, p. 4) il dérive *furere*, *furor*, *Furiæ* de la racine *sanscrite *bhar-*, *bra-*, « rôtir. » Il est à peine nécessaire de faire remarquer combien les sens des racines indiquées s'accordent peu avec celui de *furere* « être en transport. » La véritable racine me paraît être dans le sanscrit *dhu* « exhaler de la fumée. » Le sanscrit *dhumâs*, le grec θυμός (par un υ long) et le latin *fumus* signifient tous les trois « fumée. » Le σ du grec θυσ-ία, « sacrifice, » permet de croire que l'on a dit *Θυσιάδες par un σ avant de dire Θυιάδες sans σ, « Bacchantes. » Puis Quintilien nous dit (I, 4) : *Valesii* et *Fusii* in *Valerios Furios* que venerunt. « Les Valesius et les Fusius sont devenus les Valerius et les Furius. » Les mots *furere*, *furor*, *Furiæ* sont donc pour **fusere*, **fusor*, **Fusiæ*. On voit dès lors comme les formes et les sens s'accordent : **Fusiæ* ou *Furiæ*, « Furies, » et *Θυσιάδες ou Θυιάδες « Bacchantes, » *furor*, « fureur, » et θυμός, « colère, » *furere*, « être en transport » et θύω, « brûler des parfums, offrir un sacrifice, être en transport. » Seulement dans *dhu-mâs*, θυ-μός, *fu-mus* la racine est simple et dans θυσ-ία et *fur-ere* pour **fus-ere* elle a un élément de plus un *s*, ce qui est loin d'être sans exemple.

Si M. W. Corssen (*Kritische Nachtræge*, p. 237-242) a raison de ne pas croire avec Ascoli (*Zeitsch. für vergl. Sprach.*, XII, 421) que le latin *arguere* puisse venir du sanscrit *adhi-gam-*, « approcher, » il a tort d'admettre avec Curtius (Gr. Etymol. n. 121, 2 A.) que l'on puisse placer en regard du latin *arguere*, *argumentum*, *argutus*, *argutiæ* le grec ἀργός et le sanscrit *argunas* qui signifient tous les deux « clair, brillant. » Le latin *argentum*, l'osque *aragetom*, le grec ἄργυρος et le sanscrit *ragatam*, qui signifient tous *argent*, n'ont rien de commun avec *arguere*. Ce verbe contient la préposition latine *ar*, employée pour *ad*, et la racine *gur*, en grec γοϝ, en sanscrit *gu* ou *gar* avec gouna. On a en sanscrit *gâvatai*, « il se fait entendre, il résonne, » en grec γόϝος, d'où γόος, « plainte, gémissement, » en latin *ar-guit*, « il accuse. » Le sens radical, celui de « son » est manifeste dans *arguta hirundo* (Virgile), *arguta serra* (Virgile), « l'hirondelle criarde, la scie criarde. » L'u long dans *argutus*, *argumentum*, etc., prouve que l'on a dit d'abord **ar-guvere* en latin, ce qui d'accord avec le grec γόος pour γόϝος et le sanscrit *gâv-atai* suppose bien la racine *gav*, ou *gu* en retranchant le gouna.

Je ne crois pas que la signification de *necessarius*, « parent, allié, ami, » et surtout celle de *necessitudo* « lien, » par exemple dans *necessitudo sortis* (C. Nep.) « lien créé par le tirage au sort entre le questeur et le consul, » permettent de

séparer, comme le fait M. W. Corssen (*Kritische Nachtræge*, p. 272-274), *necesse*, « obligatoire, » du verbe *nectere*, « lier. » Ce que *πλέκω* est à *plec-tere*, un **nec-ere* le serait à *nec-tere*, et ce que *cl-assis* est à *cal-are*, l'adjectif *nec-essis*, *nec-esse*, le serait à ce **nec-ere*. F. MEUNIER.

---

155. — **Nouveau recueil de pierres sigillaires d'oculistes romains** pour la plupart inédites, extrait d'une monographie inédite de ces monuments épigraphiques, par le D^r J. SICHEL. Paris, 1867, librairie V. Masson et fils.

En 1846, je rendais compte dans le *Journal général de l'Instruction publique*, d'une brochure de M. Sichel, intitulée : *Cinq cachets inédits d'oculistes romains*, et après vingt et un ans je suis appelé à dire mon sentiment sur une plus ample collection de ces intéressants monuments d'épigraphie médicale. On ne pardonnerait pas à M. Sichel un si grand intervalle, on ne lui pardonnerait pas non plus d'ajourner encore la monographie complète qu'il nous fait espérer depuis longtemps, si on ne savait que la pratique et la publication d'ouvrages scientifiques absorbent presque tous les instants de notre savant confrère, et qu'il ne satisfait sa passion pour l'érudition qu'aux dépens de ses heures de délassement ou de sommeil. Après avoir parcouru avec quelque attention les cent dix-neuf pages consacrées au nouveau recueil de pierres sigillaires, on s'étonnera donc plutôt que M. Sichel ait pu se livrer à tant de recherches difficiles, délicates, et nous donner des résultats, en général aussi exacts.

Au moment où paraissait la dissertation sur les *cinq cachets inédits*, il y avait dans notre jeune génération une faveur marquée pour les études d'histoire et d'archéologie médicales; le sujet restreint traité par M. Sichel, avait même le privilége de captiver quelques érudits distingués, et de ramener l'attention sur les travaux des Walch, des Saxius, des Tôchon d'Annecy, etc. — Depuis 1846 les choses ont changé, surtout à Paris, où l'on ne se soucie guère ni des petits cachets ni des grandes questions; on pense même dans certaines régions officielles, que le profit qu'on tire des études historiques, ne vaut ni la peine qu'on y prend, ni le temps qu'on y perd. Cependant le découragement et l'abandon ne sont pas universels; et pour ne parler que des oculistes anciens, des savants modestes et pleins de mérites, publient de temps en temps dans les mémoires de nos sociétés de provinces quelques pierres inédites, ou quelques mémoires sur des pierres déjà connues. M. Sichel dépouillant tous ces travaux et possesseur lui-même d'une assez riche collection, a réuni les inscriptions de cent cachets; il croit ce nombre « bien supérieur » à celui qu'indiquent les personnes qui se sont occupées du même sujet dans son ensemble. Cette réflexion n'est pas absolument exacte, car je trouve quatre-vingts numéros dans la monographie (et supplément) de M. Grotefend, monographie que je suis surpris de ne pas voir citée dans la dissertation de M. Sichel[1]. Un autre recueil, mais encore inédit, et dont je dois

---

1. *Drei und siebenzig Stempel rœmischer Augenærzte* dans *Philologus*, t. XIII, p. 122,

la communication à notre maître en épigraphie latine M. Léon Renier, contient quatre-vingt-quatorze cachets.

M. Sichel s'est tenu dans les détails et se réserve de traiter plus tard les questions générales fort intéressantes et encore controversées que soulève l'examen des cachets d'oculistes. Les érudits ne sont d'accord ni sur les premières origines de ces cachets, ni sur leurs divers usages, ni sur leur âge, ni même sur la valeur des noms propres qu'on y lit; on n'a pas encore fait une classification méthodique de ces monuments; on ne s'est pas toujours non plus rendu compte de leur présence dans certains lieux plutôt que dans certains autres, enfin bien des faits restent obscurs touchant la condition et les habitudes des *medici ocularii* sur lesquels le célèbre Kühn de Leipzig a appelé l'un des premiers l'attention des historiens de la médecine. On aimerait aussi à posséder une bibliographie des travaux fort dispersés relatifs aux cachets des oculistes, de bons index des noms propres, des formules de médicaments, des maladies; de telles tables rendraient de vrais services pour l'avenir, et aideraient singulièrement à l'explication des cachets qu'on ne peut manquer de découvrir encore. Espérons que prochainement la monographie de M. Sichel comblera toutes ces lacunes. En attendant voyons d'abord quels sont les principes de critiques de l'auteur et quelles applications il en a faites. Je trouve que parfois M. Sichel a des principes ou trop larges, ou peu sûrs, conséquemment dangereux. A propos de la pierre de Saint-Privat d'Allier (Haute-Loire), il dit (p. 12) : « Toute conjecture est » licite dans des inscriptions aussi défigurées, pourvu qu'on prenne pour base » des mots déjà inscrits sur d'autres monuments épigraphiques de la même » nature. » Plus loin il écrit, et toujours à propos des fautes vraies ou prétendues[1] des graveurs (p. 118) : « Par suite la critique a libre carrière quand » aux émendations et restitutions, pourvu que celles-ci suivent d'aussi près que » possible les lettres des inscriptions et qu'elles ne sortent pas du cercle des » médicaments et des locutions employés par les médecins de l'antiquité, con- » sacrés par les cachets d'oculistes eux-mêmes. » Il me semble qu'on doit traiter les inscriptions comme les manuscrits, et que plus un texte est altéré irremédiablement plus il faut s'abstenir de conjectures, parce qu'alors toute conjecture est aussi facile qu'incertaine, quand on ne tient que peu ou pas de compte des débris du texte. D'un autre côté une conjecture n'est pas justifiée par la simple analogie, lorsque cette analogie n'est pas évidente de soi; en troisième lieu les conjectures sont d'autant plus vaines ou plus dangereuses que le texte sur lequel on les fait est moins authentique, c'est-à-dire qu'il provient non d'une empreinte régulière et pratiquée avec habileté, mais d'une transcription faite par une main peu exercée.

Gœttingue, 1848, et Supplément, *ibid.*, t. XIV, p. 627. Voy. aussi du même auteur *Epigraphisches : Ein Stempel eines ræmischen Augenarztes*; Hannov., 1857, in-8°.

1. Il arrive à M. Sichel de prendre pour des fautes du graveur des formes orthographiques tenues pour légitimes par la critique moderne, ou des substitutions de lettres admises dans les anciens textes.

Dès le premier cachet je trouve la justification de ces réflexions. Sur la *Pierre de Saint-Privat* transcrite et décrite par M. Herbert. Un des côtés porte : SEXPOLLESOLLEFAFONADLIP, je n'ai rien à dire ici des étranges restitutions et traductions que M. Herbert a données de tout ce cachet, elles prouvent qu'il n'était pas du tout au courant de la matière. Comme M. Sichel, je lis pour l'inscription que je viens de transcrire *Sexti Pollennii* (ou *Pollenii*) *solemnis..... ad lippitudinem ;* mais que faire des lettres intermédiaires : FAFON ? Je demande si c'est « suivre d'aussi près que possible les lettres des inscriptions » que de proposer SOL[EMNIS] LE [1] [NE] ADO[M]N[EM] au lieu de FAFON. D'ailleurs il faut, pour arriver à la conjecture de M. Sichel, non-seulement changer presque toutes les lettres, mais supposer de petites lacunes dont la transcription ne porte pas trace. Dans un cas aussi désespéré on devait tâcher d'avoir une empreinte exacte, ou renoncer à toute correction de cette nature.

Mais voici que précisément cette meilleure empreinte condamne complétement le système de libre restitution proclamé par M. Sichel [2] : En effet, si de la page 11-12 de son mémoire vous vous transportez aux pages 97-99, vous voyez qu'une lecture plus exacte met à néant toutes les conjectures [3] ; cette pierre porte FAEON, au lieu du mot barbare FAFON, c'est-à-dire le *collyre brun* (φαιόν, *phaeon*) bien connu.

Je dois à la parfaite obligeance de M. Calemard de Laffayette fils, président de la société d'agriculture du Puy en Velay, une série de très-belles empreintes de la pierre en litige. D'abord ces empreintes confirment la lecture FAEON ; de plus elles donnent SOLLEMNIS et non SOLEMNIS pour la première inscription, et le contraire pour la troisième. Quant à la quatrième on lit très-distinctement, comme M. Sichel l'a reconnu à la p. 99 : SEXPOLLESOLE | MHAEMADASP (l'M et l'H sont entremêlés MH) et non pas SEXPOLLESOLE | MNIAEMADASP dont M. Sichel avait fait : .....SOLEN[ISD]IA(E delet)M[YSIOS]-ADASPRIT. Maintenant il s'agit, sans aucun doute, d'un des collyres *hæmotinum* (αἱμάτινον ou αἱματίτινον) tels que Galien (*Sec. loc.* IV, 7, t. XII, p. 775, éd. de

1. En faisant servir ces deux lettres à la fois à *sollemnis* et à *lene*, ou en supposant l'abréviation invraisemblable *so* pour *sollemnis*, et en tout cas l'abréviation tout aussi invraisemblable LE pour LENE.

2. Quand il s'agit d'inscriptions, surtout d'inscriptions inédites, il ne suffit pas d'avoir des transcriptions en longues lignes, mais des fac-simile reproduisant les moindres particularités de la disposition, de la forme, de la suite, de l'entrelacement et même des accessoires des lettres. Les reproductions données par M. Sichel satisfont rarement à ces conditions ; ce défaut tient, non pas à lui, mais soit à des transcriptions défectueuses, soit à l'insuffisance des ressources typographiques dont pouvaient disposer les *Annales d'oculistique de Bruxelles*.

3. Les restitutions de la pierre de Bath (p. 61 et suiv.) sont encore plus audacieuses ; M. Sichel, qui reproche à M. Simpson de s'être « trop éloigné des lettres qu'offrent les « inscriptions », a transformé HOFSUMAδρVECUMODELICTAMEDICIS de la seconde inscription en ŌP*obal*SAMA*tum* STAC*t*UM DELACR*ima*TO*ri*UM AD CIC*atrices !* Il est probable qu'une bonne empreinte de ce cachet si altéré par les accidents et par les copistes fera justice des hardiesses de M. Simpson et de celles de M. Sichel. En pareil cas, mieux vaut s'abstenir et attendre de nouveaux renseignements.

Kühn) les décrit sous ce titre : Αἱμάτινον Συνέρωτος τραχωματικὸν ἀγαθόν (*aspritudinibus commodum*); cf. aussi *Ibid.*, p. 732, etc.

Si j'ai insisté sur les premiers essais de restitution de M. Sichel pour la pierre de Saint-Privat, même après les corrections qu'entrainait forcément une meilleure lecture, ce n'est point pour faire une vaine querelle à mon savant confrère, mais pour démontrer par un exemple des plus frappants combien il faut être circonspect dans les conjectures et se défier des copies.

Donc la première condition pour essayer la restitution d'une inscription ou d'un ms., c'est d'avoir un *texte authentique*; la seconde de rester le plus près possible des débris du texte; la troisième de tenir compte des habitudes et des erreurs possibles ou probables des copistes et des graveurs; la quatrième enfin d'avoir présents à la mémoire ou sous les yeux les textes parallèles qui peuvent éclairer celui dont on s'occupe.

La règle posée par M. Sichel qu'on peut se livrer aux hasards des conjectures « pourvu qu'on ne sorte pas du cercle des médicaments prescrits et des » locutions usitées sur les cachets » ne doit pas non plus être acceptée sans réserve, car on peut d'après les éléments paléographiques arriver à restituer un mot ou un médicament qui ne figurerait encore sur aucun cachet [1]; d'une autre part, pour entrer dans le « cercle » tracé par M. Sichel, il faudrait se conformer rigoureusement aux éléments paléographiques. Enfin, comme je disais plus haut, il manque un travail préliminaire : le recueil de toutes les formules décrites ou indiquées pour les maladies des yeux, jusqu'aux environs du v^e, peut-être même du vi^e siècle. Ce recueil fournirait, pour ainsi parler, toutes les pièces justificatives.

Les restitutions de la sixième pierre de Paris (p. 17-19) n'ont pas toutes une égale certitude, surtout pour la première inscription où le changement de DIAELYDRIU (si ce texte est vrai, ce dont je doute), en DIALEPIDIUM pour DIALEPIDOS me semble arbitraire, quoique M. Sichel le tienne pour « presque » certain ». En effet DIAELYDRIU, même en supposant une faute de gravure, est beaucoup plus près de DIAHYDRIU (transcription de διὰ ὑδρίας. Voy. Paul d'Egute, VII, 16, cité par M. Sichel lui-même) que de DIALEPIDIU qu'il faut métamorphoser ensuite en DIALEPIDIUM pour DIALEPIDOS! Puis, est-il bien sûr que la pierre porte EL? N'est-ce pas un H défiguré par le temps ou par l'empreinte? Qu'on veuille bien y regarder de près. De même pour la pierre de Thérouane (p. 20), je préfère (puisqu'on lit manifestement COR) COR[NELIUS] à CROCODES, ou COLLYRIUM, qui sont encore des restitutions où les éléments paléographiques ne sont pas assez respectés. A propos de la première pierre de Reims, M. Sichel, parlant incidemment d'un cachet publié par Bottin et Duchalais, dit que la restitution du texte .....ETONOROBADCALIGI en STACTON OPOBALSAMUM AD CALIGINES est si naturelle qu'il s'étonne de l'avoir

---

1. Ainsi DIACHOLES ne figure que sur la pierre de Compiègne; l'abréviation d'un mot unique pourrait donc se trouver sur tel autre cachet qu'on découvrira.

trouvée le premier; mais Grotefend (nº 15) l'a donnée et justifiée dans le mémoire précité. La pierre d'Autun (p. 38) a été expliquée sous le nº 22 par le même auteur, qui pour la seconde inscription lit OM et non OI et restitue AR[OM]ATICUM conformément à la pierre de Nîmes (nº 70 de Grotefend). Mêmes remarques pour la troisième pierre de Nîmes; en partie pour la seconde pierre de Londres, et aussi pour d'autres.

C'est au contraire en se tenant scrupuleusement dans les limites d'une critique prudente que M. Sichel a très-bien restitué la pierre de Cond-sur-Ton, — la première de Reims, — la troisième, la quatrième et la cinquième de Bavay[1], — la pierre de Vichy[2], — celle d'Orange, — la troisième de Nîmes, — la seconde de Reims, — celles de Compiègne et de Besançon et bien d'autres que je pourrais citer. Car à l'exception des quelques observations que j'ai dû soumettre à M. Sichel, je me plais à répéter que son mémoire nous fournit une nouvelle preuve de son érudition aussi judicieuse que variée.

Plus d'une fois mon attention a été ramenée sur les cachets d'oculistes romains, et presque toujours je me suis trouvé arrêté dans l'étude de ces monuments, par les défauts évidents des transcriptions. Je ne saurais trop engager mon savant confrère à ne publier sa monographie qu'après s'être procuré des empreintes d'une fidélité irréprochable et à nous donner des fac-simile photographiques, sinon de tous les cachets, du moins des plus importants, des inédits, de ceux surtout dont le mauvais état laisse des doutes sur la valeur des débris de certaines lettres[3]. J'aime à croire qu'aucun des possesseurs de ces petits monuments ne se refusera à répondre à un vœu aussi légitime, et que l'Imprimerie impériale voudra bien prêter son concours à une œuvre, dont l'importance est plus grande qu'il ne semble au premier abord.

Si j'ai bien compté, M. Sichel a expliqué dans la brochure que nous analysons trente-trois cachets, dont vingt et un inédits, ce qui est une riche moisson; dans le recueil de Grotefend, je ne trouve qu'une seule pierre inédite, le nº 10 (de Mayence) : Q. CARMINI. QUMTILIANI ‖ PENICILLE AD OMNEM LIPP*itudinem* EX OV*o* ‖ Q. CARMINI QUINTILIANI ‖ DIALEP*idos*. CROCODES. AD ASPRIT*udines*. Mais l'habile archéologue a exhumé, de collections assez rares, plusieurs cachets à peu près oubliés. — Le recueil manuscrit de M. Léon Renier, qui reproduit les cachets de Grotefend et ceux de la première publication de M. Sichel, contient aussi cinq, peut-être six pierres que je crois inédites; depuis, le même savant a reçu diverses communications importantes, dont il compte faire bientôt jouir le public.

A propos de la troisième pierre de Mandeure (p. 87 et suiv.), M. Sichel a été amené à parler des formules d'incantations sur les maladies des yeux, et incidemment de celles que rapporte Marcellus *l'empirique* ou *de Bordeaux*, et que J.

1. J'ai quelques doutes sur le texte et l'interprétation de la quatrième inscription de la troisième pierre.
2. Sauf peut-être pour la seconde ligne.
3. Malheureusement quelques-uns des cachets décrits anciennement sont perdus, par exemple le nº 73 de Grotefend.

Grimm a voulu expliquer par le gaëlique. Il ne m'appartient pas de prendre parti dans une discussion pour laquelle je n'ai aucune compétence, puisque je ne connais pas les langues celtiques; je puis donner du moins quelques renseignements nouveaux sur le texte de Marcellus et sur ses formules. Ce sera l'objet d'un prochain article dans cette *Revue*.

Ch. Daremberg.

---

156. — **Del Codice Estense di rime provenzali,** relazione di Adolfo Mussafia. Vienna, Gerold, 1867. In-8°, paginé 339-450. (Extrait des comptes-rendus de l'Académie de Vienne.)

Le ms. d'Este est l'un des plus connus entre les chansonniers provençaux. Ce n'est pas qu'il se recommande par la pureté de son texte : il a été écrit par des scribes italiens, et par conséquent, pour l'orthographe au moins, sans parler des leçons, il laisse à désirer. On ne peut pas dire non plus qu'il contribue pour une part considérable à combler les lacunes énormes dont souffre la poésie des troubadours, car il s'y trouve bien peu de pièces qui ne soient connues par d'autres mss.; mais il a l'avantage de l'ancienneté, car plus des deux tiers de ce volume ont été écrits en 1254, et je ne crois pas qu'aucun des chansonniers provençaux puisse être rapporté à une date antérieure. Cet avantage n'est du reste pas très-considérable : il l'est d'autant moins qu'une observation, qui prendra place dans le cours de cet article, tend à diminuer singulièrement l'intérêt d'une des parties dont se compose le ms. d'Este. De sorte que, tout compensé, si j'avais à classer par ordre de valeur les vingt et quelques chansonniers que l'on possède [1], je ne placerais pas le ms. d'Este à un rang bien élevé, faisant passer d'abord les mss. Puymisson [2] et d'Urfé [3], si précieux à cause du grand nombre de pièces uniques qu'ils renferment, le ms. du Vatican 5232, les mss. de la Bibl. imp. 854 (anc. 7225) et 12473 (anc. suppl. fr. 2032) qui sont deux copies d'un même original, et peut-être encore les mss. 1592 (anc. 7614), 12474 (anc. suppl. fr. 2033, Vat. 3794), et 1749 (anc. 7698). Ce qui a donné au ms. de Modène une assez grande notoriété, c'est l'usage qui en a été fait à diverses époques par les érudits italiens, et en dernier lieu par l'illustre abbé Cavedoni dans son excellent travail sur les troubadours de la cour des marquis d'Este [4], et par M. le comte Galvani dans des publications moins recommandables. Cette notoriété était suffisante pour que le dernier duc de Modène ait pu considérer le dit ms. comme l'un des plus précieux joyaux de sa couronne; aussi lorsqu'il dut se retirer en Autriche, jugea-t-il à propos de l'emporter avec soi. C'est grâce à

---

1. Il n'est pas possible d'arrêter définitivement la liste des chansonniers provençaux, parce qu'il y a en Italie, notamment à Florence et à Milan, plusieurs recueils de poésies de troubadours qui sont postérieurs à la Renaissance, et qu'on ne peut faire entrer en ligne de compte avant d'avoir constaté qu'ils n'ont point été composés à l'aide des chansonniers que nous connaissons. Ce travail n'a pas été fait jusqu'à présent.

2. Bibl. imp., fr. 856, anc. 7226.

3. La Vall. 14.

4. *Ricerche storiche intorno ai Trovatori provenzali accolti ed onorati nella corte dei Marchesi d'Este nel secolo XIII*. Modena, 1844.

l'obligeance de ce prince que M. Mussafia a été mis à même de faire la notice dont je vais rendre compte.

M. M. donne dans les premières pages de son travail des indications sommaires sur les chansonniers provençaux des bibliothèques italiennes. Ces indications ne sont pas sans intérêt, même après les descriptions étendues que M. le Dr Grüzmacher a publiées de la plupart de ces mss. dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen* [1]. Sur un point qui n'a pu être vérifié par ce savant non plus que par M. M. je puis fournir un renseignement précis. Le ms. Chigi 2348 [2] est bien une sorte de *florilegio* contenant plutôt des fragments de pièces que des pièces entières, mais ce *florilegio* ne ressemble aucunement à celui de Ferrari que renferme le ms. de Modène. Le ms. Chigi est l'original du Riccardi 2981 dont M. Grüzmacher a donné une notice dans l'*Archiv*. XXXIII, 425 et suiv. Ce fait avait déjà été reconnu par Sainte-Palaye, et il est confirmé par des notes étendues de M. Guessard que j'ai sous les yeux [3].

M. M. produit ensuite divers témoignages, principalement de Barbieri (XVIe siècle), sur des chansonniers provençaux aujourd'hui perdus, ou non identifiés. Le ms. de la bibliothèque Scribante, actuellement égaré, est bien, comme le suppose M. M., une copie de Vat. 5232; Sainte-Palaye l'affirme positivement, et ses notes en donnent la preuve [4].

Venons-en maintenant au chansonnier d'Este. A première vue il se compose de deux parties bien distinctes, l'une sur parchemin, contenant 260 feuillets écrits plus un feuillet blanc, l'autre sur papier, paginée 262-345. Ce sont réellement deux manuscrits reliés en un. Mais la première partie peut elle-même se décomposer en plusieurs sections :

I. fol. 1^a à 151^d, un recueil de 526 pièces appartenant à 93 troubadours;

II. fol. 153^a à 211^b, un second recueil de 251 pièces (numérotées par M. Mussafia 527-777).

Ces deux sections sont de la même main et datées de l'année 1254. Négligeant une pièce française en vers octosyllabiques, *le Trésor* de Peire de Corbiac et une soixantaine de chansons françaises, le tout écrit sur les folios 211 à 230 et portant dans la table de M. M. les numéros 778 et 779, nous arrivons à la section :

III. fol. 232^a-260^d, contenant un recueil des poésies de Peire Cardinal (nos 780 à 822), la biographie de maître Ferrarri de Ferrare et son anthologie provençale (nos I à CCXXI).

La partie sur papier qui termine le volume contient 241 chansons numérotées 1^2 à 241^2.

---

1. Les notices de M. Grüzmacher sont éparses dans les tomes XXXII (1862) à XXXIV (1864) de ce recueil.

2. C'est l'ancien n°; ce ms. porte maintenant (ou du moins il portait en 1855) le n° L. IV. 106.

3. Sainte-Palaye désigne ces deux mss. par les lettres O^1 et O^2. — Il paraît, d'après ce que dit M. Mussafia, p. 340 n. 4, que le ms. du chanoine Riccardi aurait disparu dans ces derniers temps. C'est au commencement de 1863 que M. Grüzmacher l'a décrit.

4. Il a fait la notice de Vat. 5232 (qu'il désigne par T) tant à l'aide de l'original qu'au moyen d'une copie partielle du Saibante que lui avait fournie Seguier.

M. M. nous fait espérer qu'un jour il publiera le texte complet de ce manuscrit, imitant ainsi l'exemple que M. Grüzmacher a donné en éditant avec l'exactitude d'un fac-simile le chansonnier de Venise et le meilleur de ceux qui sont conservés à la Laurentienne de Florence. La réalisation de ce projet est d'autant plus à souhaiter que le ms. d'Este est maintenant devenu, comme on l'a vu, propriété privée.

M. M. a rédigé de ce précieux recueil une notice préparée avec ce soin minutieux, cette attention scrupuleuse dont il a donné maintes fois la preuve dans d'autres travaux. L'objet qu'il devait se proposer était naturellement de déterminer les rapports que les différentes parties du ms. ont entre elles et avec les autres chansonniers. Malheureusement c'est là un but qui ne peut être atteint qu'à condition d'avoir de tous les chansonniers provençaux des tables complètes. Ces tables existent, mais elles ne sont accessibles qu'à Paris. Car, s'il est vrai qu'en ce qui concerne les mss. d'Italie, les descriptions de M. Grüzmacher rendent inutile une bonne partie des notices et extraits que Sainte-Palaye avait faites ou fait faire au prix de tant de peines, on sait que rien de pareil n'a été jusqu'à présent publié pour les deux manuscrits qui sont maintenant en Angleterre, ni pour les mss. de Paris. Les nombreux extraits mis au jour par M. le Dr Mahn sont loin de donner une idée suffisante des mss. auxquels ils sont empruntés. Comme texte, les *Gedichte der Troubadours* de ce savant restent ordinairement au-dessous des copies de Sainte-Palaye; comme arrangement, elles ne sont comparables à rien, car on n'y saurait découvrir la moindre trace d'un plan quelconque. Si au lieu de publier sans ordre un amas de copies prises au hazard, M. Mahn avait donné, à l'exemple de Sainte-Palaye et de M. Grüzmacher, la table et des extraits bien choisis de chaque chansonnier, il nous aurait mis en état de classer par familles ces précieux recueils et de nous rendre compte de leur valeur relative. C'est un travail qui se fera prochainement.

Manquant de renseignements suffisants sur les mss. de Paris et d'Angleterre, M. M. n'a pu donner la concordance de chaque pièce du ms. d'Este avec les autres chansonniers, ce qui eût été nécessaire pour faire apprécier exactement la valeur de ce ms.; il a dû se borner à indiquer les éditions et leurs sources. Cela seul constituait déjà un travail long et minutieux, mais, à mon avis, un travail dont on pouvait se dispenser, car les personnes (en bien petit nombre!) qui s'occupent autrement qu'en amateurs de la littérature provençale, ont en général le soin de se confectionner pour leur usage particulier une table générale des poésies des troubadours avec le plus possible de renseignements bibliographiques. Quoi qu'il en soit, les indications fournies par M. M. m'ont paru complètes et exactes. Les additions très-peu nombreuses qu'il serait possible d'y faire, ne valent pas la peine d'être mentionnées ici.

A la suite de la table du ms., M. M. a expliqué de quelle manière il conçoit la formation de ce manuscrit, qui, ainsi qu'on l'a vu, est assez compliqué; il en a extrait, à titre de spécimen, quelques variantes, et le texte de vingt pièces, les unes déjà publiées, les autres inédites.

Étudiant la composition du ms. d'Este M. M. est arrivé à des résultats inté-

ressants; à l'aide d'éléments qui n'étaient point à sa disposition, il me paraît possible d'aller plus loin encore. On a vu que la partie la plus ancienne du ms., celle qui est datée de 1254, se divise en deux sections. M. M. a justement remarqué la relation qui existe entre elles. L'ordre des auteurs est le même de part et d'autre et les deux séries se complètent mutuellement. Il est évident que le copiste, ayant eu communication de deux recueils différents, a d'abord copié l'un, puis a pris dans le second ce qui manquait au premier afin d'en former un supplément; et pour qu'il fût plus facile de recourir de l'une à l'autre section, il a disposé la seconde dans l'ordre de la première. Ce scribe a même pris le soin de désigner d'une façon très-explicite le recueil au moyen duquel il a fait son supplément. Au début de la table de la section II il a écrit : *Hec sunt inceptiones cantionum de libro qui fuit Domini Alberici, et nomina repertorum earumdem cantionum.* Ne nous arrêtons pas à de vaines recherches sur cet Alberico, voyons plutôt comment il faut classer les deux recueils qui ont fourni le texte des deux premières sections du chansonnier de Modène. Pour la première, je ne vois point dans quelle famille de mss. elle pourrait trouver place; considérons-la provisoirement comme formant une classe à part, circonstance qui lui donne d'autant plus de valeur. Quant à la seconde section, celle qui est dérivée du ms. d'Alberico, je lui attribue une double origine. Pour une part elle est tirée d'un recueil inconnu, et pour une autre, la plus considérable, elle se rattache à la catégorie où se trouvent déjà les mss. fr. 854 et 12,473. Il y a en effet, dans un grand nombre de ces cas, un parfait accord entre ces deux mss. et la section II du ms. d'Este pour l'attribution des pièces, pour l'ordre dans lequel elles sont rangées sous chaque nom, enfin pour les leçons. Cela résulte d'une comparaison complète dans le détail de laquelle je ne puis entrer ici. Je me bornerai à donner la liste des pièces que le recueil d'Alberico (représenté par l'extrait que nous en a conservé la section II du ms. d'Este), me paraît avoir prises ailleurs que dans la classe 854-12473. Voici ces pièces; je les désigne par les chiffres de M. Mussafia :

548, 567 [1], 568, 581 [2], 595, 600, 610 [3], 615 [4], 633, 646, 647, 652, 653, 657-660, 675-677, 681 [5], 690, 700-708 [6], 711 [7], 712-716, 718-720, 728, 729, 733, 735-738, 741, 742, 744-746, 748, 749, 751-753, 755-776 [8].

---

1. C'est à tort que M. M. indique pour cette pièce les mss. 1749 (anc. 7698), 854 et 12473; voir Bartsch, *P. Vidal*, p. 92.

2. Cette pièce se trouve à la vérité dans 854-12473, mais sous le nom du moine de Poicibot (854 f. 81), tandis que la section II d'Este l'attribue au moine de Montaudon. Pour plus de certitude il faudrait comparer les deux textes.

3. Dans 854 f. 148 sous le nom d'*Ugo de la Bacalaria*, au lieu que la section II d'Este l'attribue à P. Raimon de Toulouse.

4. Dans 854 f. 129, mais il y a au premier vers une variante qui me fait supposer à la leçon d'Este une autre provenance.

5. Il faudrait avoir le texte complet de cette pièce pour reconnaître dans quel rapport elle est avec la pièce *Emperaire per mi mezeis* (854 f. 119).

6. La pièce 708 se retrouve dans 854 (f. 87), mais sous le nom de P. Raimon, au lieu que la section II d'Este l'attribue à Lambertin de Buvarel.

7. M. M. a bien fait de publier cette pièce à l'appendice. C'est bien celle-là que Raynouard a citée, *Lex.* III, 530, et que recherchait le Dr Mahn (*Jahrbuch f. rom. Lit.* I, 87), mais qu'il confondait avec une pièce de Pons de Capdolh.

8. La pièce 761 se trouve, mais avec des variantes importantes, dans 854-12473 (fol.

Ainsi donc, sur 251 pièces qui en 1254 ont été extraites du ms. Alberico, il y en a, si j'ai bien compté, 167 qui appartiennent à la famille 854-12473 et 84 dont la source est autre. Ces dernières sont donc les seules que la critique ait à prendre en considération. Plusieurs ne se rencontrent, à ma connaissance, dans aucun autre ms. [1], et les autres offrent sans doute des variantes nouvelles. Si ces 84 pièces manquaient toutes aux mss. 854-12473, on pourrait avec vraisemblance supposer que le chansonnier d'Alberico appartenait à la même famille que ces deux mss., tout en étant plus complet. Mais il n'en est pas ainsi. On vient de voir que plusieurs des 84 pièces en question se retrouvent dans 854-12473 avec une attribution différente; c'est le cas pour les pièces 581, 610, 708; d'autres ont bien la même attribution, mais présentent une leçon différente (615, 681, 761). Voilà donc plusieurs pièces qui ne peuvent aucunement dériver de la même source que les mss. 854-12473; conclusion qu'on peut, je crois, légitimement étendre à toutes celles qui manquent aux deux mêmes mss. Il est par là établi que le chansonnier d'Alberico, mis à contribution par le copiste de Modène, a été composé à l'aide de la famille que représentent les mss. 854 et 12473, et d'une collection d'ailleurs inconnue. Ce résultat conduit à un autre. Il sera acquis désormais que le recueil dont nous avons dans les mss. 854 et 12473 deux exemplaires, a été composé avant le milieu du XIIIe siècle, puisqu'on l'a fait entrer pour une part dans la composition de ce ms. d'Alberico, qu'utilisait dès 1254 le copiste du ms. d'Este. L'autorité du recueil s'accroît à proportion de son ancienneté, et ceux qui connaissent la matière comprendront comment cette ancienneté une fois constatée conduit à reculer la limite inférieure du temps où se place la composition des Vies des troubadours. Ceci pourrait être l'objet d'une dissertation qui ne serait pas à sa place ici.

Il me reste une observation à faire au sujet de la partie du chansonnier d'Este qui est écrite sur papier. Cette partie, où les troubadours sont rangés par ordre alphabétique, est encore tirée de la famille 854-12473, comme l'a justement remarqué M. M.; mais c'est à tort qu'il attribue (p. 423) à 854 un arrangement qui, à ma connaissance, est spécial à la partie sur papier du ms. d'Este. Les pièces contenues dans les mss. 854 et 12473 sont réparties entre trois séries : chansons, tensons et sirventes, et dans aucune l'ordre alphabétique des noms d'auteurs n'est observé.

En appendice à son mémoire, M. M. a donné une notice du chansonnier de Bologne, d'où il résulte que ce recueil est identique aux mss. fr. 12474 (anc. suppl. fr. 2033) et Vat. 3205. C'est aussi ce que constatent les notes de M. Guessard.

P. M.

---

103 de ce dernier ms.; dans 854 il n'en reste plus qu'un fragment au fol. 117, à cause de la perte d'un feuillet). — Les pièces 767 et 768 se trouvent aussi dans 854 (fol. 156), mais la leçon me paraît différente.

1. 675 et 676 (Guilhem de la Tor), 701, 703, 704 (Lambertin de Buvarel), 711 (Cercamon), 729 (Ugo de Saint-Circ), 733 (Rambaut de Vaqueiras), 753 (Palais), 760 (tenson d'Ugo Catola avec Marcabrun), 762 (Marcabrun), 772 (Ugo de Saint-Circ), 774 (Rambaut de Vaqueiras). Plusieurs de ces pièces ont été publiées par M. M. (675, 676, 701, 703, 704, 711); il est bien à regretter qu'il n'ait pas fait de même à l'égard des pièces 760 et 762, tout ce qui se rapporte à Marcabrun offrant un extrême intérêt.

VARIÉTÉS.

Centralblatt fur slavische Literatur und Bibliographie. Rédacteur, J. A. SCHMALER. Feuille hebdomadaire paraissant à Bautzen (Saxe). In-4° à 2 colonnes.

Je suis heureux de signaler une publication dont l'idée première est fort bonne, et qui mieux dirigée pourrait rendre de vrais services. Je voudrais, en même temps, puisque l'occasion se présente, indiquer les défauts que j'y ai remarqués.

Disons d'abord un mot de M. Schmaler. Son nom inconnu chez nous est populaire chez les Slaves : il appartient à ce petit peuple vende ou serbe[1] qui subsiste encore dans quelques districts de la Lusace en Prusse et dans le royaume de Saxe. Ces Vendes, qui ne s'élèvent pas en tout à 200,000 âmes, sont un dernier et fort intéressant débris des Slaves de l'Elbe et de la Baltique, naguères absorbés par les Allemands. Ils ont ressenti dans notre siècle le contre-coup de la renaissance tchèque-slave, et dans le royaume de Saxe ils ont fait reconnaître officiellement leur nationalité : ils ont été admis à la *Gleichberechtigung*. Ils ont leurs tribunaux, leurs écoles, leurs prêches, leurs sociétés savantes et leur littérature. Leur centre principal est à Bautzen : c'est là que parait le *Centralblatt*. Du reste les Vendes sont gens pratiques : ils n'aspirent ni à se créer une existence individuelle, ni à se fondre dans la chimérique unité panslave. Mais leur terrain propre étant nécessairement fort restreint, ils font de fréquentes excursions sur celui de leurs voisins slaves : leur histoire et leur langue les y ramènent constamment. Ils s'appliquent à réaliser autant qu'il est en eux la fameuse doctrine du poète bohême Kollar sur la solidarité littéraire des Slaves. — M. Schmaler a été l'un des chefs les plus énergiques de cette renaissance slave en miniature. Depuis de longues années il s'occupe avec un zèle digne de louange à servir les intérêts de la littérature vende et de la littérature slave en général. On lui doit de nombreuses publications en vende et en allemand. Tout ensemble publiciste et libraire, il a successivement créé un certain nombre de journaux allemands destinés à servir d'organe commun aux peuples slaves, et à faire connaître leurs travaux en Allemagne. Je citerai la *Zeitschrift für slavische Literatur* créée en 1862, supprimée en 1865, le *Slavisch Centralblatt*, journal politique et littéraire qui n'a vécu qu'un an (1866), enfin le nouveau *Centralblatt*, dont je m'occupe en ce moment, et sur lequel je tiens à m'exprimer avec une entière franchise.

Le dernier numéro du *Centralblatt* annonce que le rédacteur en chef étant parti pour Moscou, la publication sera suspendue jusqu'à son retour. C'est toujours chose fâcheuse qu'une absence d'un rédacteur oblige un journal à suspendre sa publication : cela donne à penser qu'il est bien peu rédigé. Tel est malheureusement le cas du *Centralblatt* : à proprement parler il n'a point de rédaction. Il se compose en général de trois parties : 1° un article de fonds emprunté le plus souvent à quelque journal allemand ou slave, parfois quelque fragment d'un livre nouveau ou inédit; 2° quelques faits divers, relatifs à la littérature et aux

---

1. Schafarik a démontré que ces deux noms Vendes et Serbes (Οὐνετοί, Σπυροί) ont été synonymes dès la plus haute antiquité.

beaux-arts, et qui ne renferment rien de bien nouveau; 3° le sommaire des principales revues slaves et quelques indications bibliographiques. Je comprends qu'un seul rédacteur suffise à cette facile besogne; mais je m'étonne que M. Sch. n'ait pu se faire remplacer en son absence. Toutefois je ne regretterais pas la suspension provisoire du *Centralblatt*, s'il ne doit reparaitre qu'avec une rédaction sérieusement organisée.

Des trois parties que j'ai indiquées il n'en est aucune à qui on ne puisse faire quelque reproche : l'article de fonds en général n'est pas inédit et n'est pas en rapport avec l'ensemble du journal : on sent qu'il dépend du hasard ou de l'arbitraire. Les nouvelles sont incomplètes : la bibliographie est insuffisante et inexacte. Ce n'est point assez d'annoncer qu'un livre vient de paraitre. Il faudrait en faire connaitre l'éditeur, le prix, et aussi la valeur littéraire. Mais M. Schmaler est libraire et il ne donne guère de notices que sur les livres dont il a un dépôt. Rien de dangereux comme ces réclames. Il m'est arrivé sur la foi du *Centralblatt* de faire venir à grand prix de Russie tel volume illustré que j'avais pris pour un livre scientifique.

Ce qu'on serait en droit, d'après le titre même du *Slavisch-Centralblatt*, d'attendre de cette feuille, c'est un catalogue de tous les livres sérieux qui paraissent chez les Slaves. On pourrait grouper dans quelques notices des observations critiques sur les œuvres principales. C'est là une besogne minutieuse et délicate à laquelle un seul homme ne suffit pas. Il faudrait à M. Sch. quelques collaborateurs zélés à Prague, à Agram, à Moscou, à Paris même. — Le *Centralblatt* s'efforce d'enregistrer les livres relatifs aux choses slaves qui paraissent en langue française, anglaise ou autre. Mais il est assez mal renseigné. Tel livre essentiellement slave de fonds, paru à Paris ou à Londres, ne sera jamais mentionné, ou ne le sera que six mois après son apparition. Au contraire, le *Centralblatt* enregistrera, comme ayant trait aux choses slaves, des ouvrages de médecine ou de marine, où un chapitre sera consacré soit aux hôpitaux, soit aux ports de la Russie.

Je ne veux pas trop insister sur les défauts du *Centralblatt* : peut-être tiennent-ils non pas tant à M. Schmaler, qu'au lieu même où il publie son journal. Est-ce bien à Bautzen, dans une petite ville perdue au fond de la Saxe, que l'on peut publier une feuille digne du nom de *Centralblatt?* Bautzen n'est point le Leipzig des Slaves; ne serait-ce pas dans une grande ville, à Prague par exemple, que se trouverait la véritable place d'une revue centrale? Ce serait aux savants de la Bohême à y songer. L'Occident a besoin de connaître le monde slave : il n'en a pas les moyens. Une feuille destinée à en analyser les productions intellectuelles pourrait, bien faite et bien lancée, trouver des sympathies, non-seulement en Allemagne, mais même en France et en Angleterre. J'apprécie les efforts de M. Sch., je rends justice à son zèle : si je critique son œuvre, c'est par suite d'une profonde sympathie pour elle. J'espère qu'il ne négligera rien pour l'améliorer dans l'intérêt des Slaves et de la science.

LOUIS LEGER.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33 — 17 Août — 1867

157. — **Voyage d'un Égyptien** en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIV^{e} siècle avant notre ère. Traduction analytique d'un papyrus du Musée Britannique, comprenant le fac-simile du texte hiératique et sa transcription complète en hiéroglyphes et en lettres coptes, avec treize planches et un glossaire par F. CHABAS avec la collaboration de Ch. WICLIFFE GOODWIN, esq. M. A. Chalon-sur-Saône et Paris, Maisonneuve et C^{ie}, 1866. Gr. in-4°, 420 pages. — Prix : 70 fr.

I.

Parmi les nombreux papyrus hiératiques que possède le Musée Britannique à Londres, il en est un qui, par ses indications géographiques, a attiré depuis longtemps l'attention et la curiosité du monde savant. C'est le papyrus appelé, d'après le nom de son ancien propriétaire, Anastasi n° 1. La mention dans ce document, qui remonte au XIV^{e} siècle av. J.-C., d'un grand nombre de villes et de lieux situés en Asie, a été l'occasion de recherches de la part de plusieurs savants français et étrangers. M. Hincks, dont nous regrettons tant la mort prématurée, établit le premier, par des comparaisons philologiques entre les noms égyptiens et leurs correspondants sémitiques, son alphabet semitico-égyptien avec une justesse de vue dont la valeur est confirmée aujourd'hui par la science. M. de Rougé, avec cette critique judicieuse que nous lui connaissons tous, a soumis les passages les plus importants de ce papyrus à un nouvel examen. L'auteur du présent article a été, lui aussi, amené à faire du document en question une étude approfondie, et il a fait servir à ses recherches géographiques le résultat de ces études. C'est après les publications des savants que nous venons de nommer et d'autres dont nous avons passé les noms sous silence, que M. Chabas vient de publier son important travail qui comprend un examen philologique et géographique des pages 18 à 28 de ce papyrus.

Le savant auteur a parfaitement raison de dire que c'est seulement par l'analyse et l'interprétation complète de la partie intéressante du papyrus en question, qu'on parviendra à bien comprendre les riches notions géographiques que fournit ce document antérieur de plus d'un siècle à la guerre de Troie. Mais en lisant la traduction suivie qui termine l'analyse du *Voyage d'un Egyptien* (pag. 311-317), nous n'avons trouvé de changements notables ni dans les vues ni dans les faits aux résultats acquis jusqu'à présent par la science sur les notions géographiques contenues dans ce papyrus. Nous aurons même à démontrer que M. Chabas a méconnu entièrement l'arrangement du texte et la vraie intention de son auteur. En réalité, ce que les études égyptiennes doivent une fois de plus à M. Chabas et à son savant collaborateur anglais, c'est, il nous

semble, d'avoir enrichi la philologie égyptienne par une analyse et par une interprétation excellente de plusieurs groupes hiéroglyphiques, mal connus ou même inconnus jusqu'à la présente publication, et c'est à ce titre que nous nous empressons de saluer cette œuvre comme un progrès dans l'égyptologie.

Les expositions philologiques qui forment une sorte d'introduction à l'ouvrage, et qui s'étendent jusqu'à la transcription de textes hiéroglyphiques en lettres coptes, ont en général pour objet des détails dont l'importance est incontestable pour la science, mais qui n'influent nullement sur la marche des études et sur les progrès dont l'égyptologie a droit de se glorifier. Que M. Ch. se refuse à reconnaître les différences phonétiques qui existent entre plusieurs lettres de l'alphabet antique, qu'il persiste dans son système de transcription en lettres coptes, etc., ce sont là des controverses qui n'arrêtent nullement la marche de la science, mais qui sont bonnes à étudier comme éléments d'introduction à l'étude de la langue et de l'écriture des anciens Égyptiens. Quant à moi personnellement, et je vois avec plaisir que cette opinion est partagée par M. de Rougé et d'autres savants, j'avoue franchement que les vues de M. Ch. me paraissent peu fondées et plus propres à embrouiller qu'à éclaircir les points en litige.

Après avoir présenté quelques bonnes remarques sur la date du papyrus, ainsi qu'un sommaire très-instructif de l'ensemble du document, M. Ch. procède, à partir de la page 73, à la traduction analytique du voyage. Avant de l'y suivre je crois devoir m'arrêter à quelques passages des parties précédentes, pour présenter quelques objections de nature philologique, car comme nous l'avons dit, c'est uniquement à ce point de vue que nous apprécions l'ouvrage.

Dans le passage, p. 35, que M. Ch. rend par : « Tes phrases sont brouil-» lées, cela est pour intriguer, » le mot égyptien *s'ebennu* [1] (brouillées) ne répond pas du tout au copte ϣⲃⲏⲣ, ϣⲫⲏⲣ, *socius, proximus, particeps*. Ni le sens ni la forme du mot copte cité se prêtent à l'identification proposée par M. Chabas. *S'ebennu* (en démotique *s'eben*, cf. Rhind-pap.) se présente plutôt en copte sous la forme bien plus proche ϣⲉⲱⲛⲃ, *conjunctio, consensus, unire, conjungere, tradere, insidiari, negligere*. C'est le sens du verbe *negligere* qui convient au passage en question.

Le mot *nefa, nefau* que M. Chabas traduit par « intriguer » et dont il précise le sens (p. 36) comme exprimant l'idée de « désordre, complication, irrégula-» rité, perplexité, » en le comparant au mot copte ⲛⲉϥϯ, *flectere,* s'est conservé très-clairement dans le copte ⲛⲟⲃⲉ, ⲛⲟⲃⲓ, *errare, peccatum, culpa*.

Le texte d'un monument d'Abydos, dont je dois la communication à M. Ma-

---

1. L'auteur du présent travail a adopté pour la notation de l'*s* répondant au ϣ copte un signe qui n'existe pas dans la typographie ordinaire; nous sommes obligés de le remplacer par la virgule renversée ('). De plus, dans le deuxième article, il s'est vu forcé de revenir à son ancien système de transcription sémitico-égyptien pour des noms tels que *Zarepta* (Sarepta), *Jurduna* (le Jourdain), etc. — Afin d'éviter les difficultés qu'occasionnent pour l'impression les différents pointages du *t*, du *k* et de l'*h*, sans parler des voyelles, et en même temps pour donner de l'unité à l'ensemble, nous avons dû ramener toutes les transcriptions à ce même système. — (*Rédaction.*)

riette, parlant de tombeaux détruits et négligés par les descendants des gens y ensevelis, exprime cette idée par la phrase *maa nefau Xrodu Xemi hi atef* « comme » c'est la faute d'enfants qui méconnaissent leur père. » La phrase du papyrus Anastasi, citée plus haut, est donc à rendre ainsi : « Tes phrases sont négligées, » outre cela elles sont fautives (ⲛⲟⲃⲉ). » Tel est le seul et vrai sens des mots *s'ebennu* et *nefa*.

Le mot que M. Ch. transcrit ⲉⲃⲙⲣ et qu'il traduit « malade » (p. 39) doit être rectifié. Il se rattache à un radical très-complexe, dont la vraie lecture est *mer*, ainsi que M. de Rougé, le premier, l'a fait connaître.

Nous ignorons les raisons qui ont engagé M. Chabas à lire le signe qui forme le nom sacré de Dendéra, *han* au lieu de *an*, comme nous l'avons démontré dans nos recherches géographiques. La preuve évidente que l'initial de ce signe était *a* et non pas *h* est fournie par des variantes (telles que *aah* « la lune ») dans lesquelles l'*a* initial se trouve remplacé par le signe en question. Et pourquoi M. Ch. ne se sert-il pas de cette nouvelle lecture, en transcrivant les noms ⲁⲟⲩⲗⲛⲁ (p. 117), *Anrota* ou *Oronta* (p. 109) et *Ankefkef* (p. 272), au lieu de *Hanulna*, *Hanrota* et *Hankefkef?*

Le « mont Rouge, » cité à l'occasion d'une phrase à la page 57, est effectivement le nom géographique donné, par les Égyptiens, aux carrières de granit près de la ville d'Assuan. Quelques inscriptions gravées sur les rochers près de cette ville, que j'ai copiées lors de mon voyage en Nubie, mentionnent des personnages appelés « chargés des travaux du mont Rouge. »

Les troupes nommées *menfit*, si fréquemment dans les textes de toutes les époques de l'histoire égyptienne, ne sont pas jusqu'à présent identifiées au nom copte qui dérive de la forme antique *menfit*. Aussi M. Chabas, au passage relatif à ce nom (p. 54), n'a pas remarqué que c'est en copte ⲙⲛⲟⲩⲧ, ⲙⲛⲟⲧ, *custos carceris, janitor*. Les *menfit* étaient en quelque sorte les gardes du corps des Pharaons ; ils accompagnaient partout la personne de leur souverain.

A l'occasion du mot assez rare *aad* (p. 60), que M. Ch. rend par « le logis, » je dois dire que je ne crois guère à cette interprétation, vu qu'un texte de Dendéra, se rapportant au Nil montant, s'énonce ainsi : *an-f ten arti hi arar adi-u ar-f-f em se-t ka* « il conduit vers toi le Nil montant pour monter sur les *adi*, c'est » lui qui s'établit sur les endroits élevés. » Il résulte de ce passage que *adi* désignait un endroit auquel s'appliquait l'idée de hauteur. En démotique le radical antique s'est conservé très-clairement dans le mot *ad*, que le texte bilingue du décret de Rosette nous explique dans ce passage *en pe ad pe im* (lign. 12) auquel la traduction grecque donne le sens de « par terre et par mer. » En tout cas il n'est nullement question, dans les deux exemples que je cite, de l'idée de logis ou résidence comme M. Ch. le suppose.

Les remarques sur le mot *anX* (p. 71) que M. Ch. explique « bétail, animaux » de boucherie, » perdent leur valeur en présence de ce fait que sur les monuments la chèvre est appelée *anX*, groupe écrit qui accompagne la figure très-exacte de cet animal.

Après ces observations qui se rapportent aux mots les plus importants de la première partie du papyrus Anastasi, nous passons à la révision philologique de quelques groupes, en suivant l'ordre du récit.

Les remarques relatives au sens du mot *maa-t* (p. 84) devraient être complétées, en ce qui touche certaines nuances dont les textes nous présentent d'assez riches exemples. La première signification en est assurément « vrai, » juste, » comme dans cette phrase : *un maa-t* « c'est la vérité, c'est juste. » Une autre formule composée à l'aide de *maa-t* est *en maa-t* « véritable, véritable- » ment, réellement, » et alors les textes (p. ex. les papyrus gnostiques du musée égyptien à Leide) le mettent en parallélisme avec *en meter*, ayant tout-à-fait le même sens. Enfin le mot *maa-t* paraît dans une locution dont l'importance est d'autant plus visible que les textes en font fréquemment usage et que les traducteurs, sans excepter M. Ch., n'en ont jamais pu saisir le vrai sens. C'est la formule *em hebs maa*, qu'on a l'habitude de traduire trop littéralement par « dans l'habit de la vérité », mais qui ne signifie autre chose que « comme cela doit être, comme cela est » convenable, *ut decet*, *rite*. »

Quant à la description du char égyptien (p. 85, suiv.), M. Ch. aurait bien fait de citer les curieux passages de la litanie d'Osiris à Dendéra, publiée dans le quatrième vol. du *Recueil*, dans lesquels on décrit les différentes parties d'un char et tout ce qui a rapport à l'attelage. Le mot *neheb*, en copte ⲛⲉϩⲃⲉ, *jugum*, cité et discuté par M. Ch., y occupe une place importante (cf. pl. 10 du Recueil).

A l'occasion du texte (p. 86) qui énonce que les chevaux sont rapides comme les chacals, je ne puis partager l'opinion de M. Ch., quand analysant le mot *s'ares'* qui se retrouve sur un autre monument pharaonique de l'époque de Thothmosis III et qu'il traduit, peut-être avec raison, par « agile, rapide, » prompt, » il veut le rapprocher du radical antique qu'il transcrit ϣⲁⲣ. Ce dernier mot n'a rien de commun avec le *s'ares'* du papyrus Anastasi ; ce que M. Ch. lit ϣⲁⲣ se transcrit *Xar* et le sens n'en est pas « rapide, » mais « être » furieux, être fâché », étant construit régulièrement avec *er* « à cause de.... » Dans quelques exemples le singe lui sert de déterminatif comme dans le mot *kent*, furor. La traduction proposée dans le passage en question n'est donc pas « rapide comme la panthère », mais « furieux comme une panthère. »

Malgré de bonnes remarques relatives au groupe que M. Ch. transcrit provisoirement ⲟⲩⲁϩ (p. 91 et suiv.), l'étude de ce radical très-important pour l'analyse et l'interprétation des textes égyptiens est incomplète, et les observations qui se rapportent à deux passages du décret de Rosette, sont dénuées de tout fondement. Le premier sens de ce mot, que nous étudierons dans un travail spécial dans lequel nous nous réservons d'en donner la vraie lecture, est *convertere*, d'où dérive le second : *interpretari*. Ce que M. Chabas voudrait

regarder, dans l'inscription de Rosette, comme une espèce de formule, qu'il traduit (p. 93) « qu'il vive » ou « qu'il prospère, Ptolémée! » — et, en second lieu « qu'il prospère, le seigneur des diadèmes! » — a un sens tout à fait différent. Dans le premier passage du décret la traduction complète est celle-ci : « Que (cette image) soit appelée Ptolémée-*Net-Baki* ce qui se tourne (ou « ce » qui s'interprète ») Ptolémée qui a vengé l'Égypte. » De même au second passage, après avoir exposé l'arrangement à faire pour les couronnes royales, on lit : « ce qui signifie : roi des diadèmes, etc. » Si M. Ch. avait pris la peine d'étudier et de comparer le texte démotique du décret de Rosette, il se serait aperçu de la grave erreur de sa traduction, et se serait épargné les fausses déductions philologiques qu'il en tire. A la page 122 M. Ch. cite un groupe que nous lisons *s'u*, comme étant une variante du mot si connu *maau* pour dire « lion » ou « chat. » Le savant égyptologue traduit dans ce cas le mot en question par chèvre. Nous pouvons assurer que les deux groupes n'ont rien de commun entre eux et de plus, que M. Ch. s'est trompé singulièrement sur le vrai sens de toute une série de mots qu'il lit invariablement *mau* et qui doivent se lire *s'u*, tels que *s'u* ou *s'uu* (déterminé par le soleil rayonnant), en démotique *s'ui* (voy. ma Gramm. dém. p. 39), en copte ϣⲟⲩ, ϣⲟⲟⲩⲉ, etc., *siccus, siccum esse; s'u* (déterminé par l'oiseau du mal), en copte ϣⲟⲩⲟ, ϣⲟⲩⲱ, *evacuare, vacuum reddere, κενόω*; *s'uiti*, en copte ϣⲟⲧ, ⲉϣⲱⲧ, *mercator, mercatura; s'ub* ou *s'ubu* « le pain, la nourriture », *s'u* « le territoire », *s'u* « livre », *s'u* « feuille », *s'u* ou *s'uti* « plumes » et bien d'autres encore, parmi lesquels je signalerai la composition *s'u-bennu* (voy. *Rec.*, IV, 90), conservée en copte dans la forme ϣⲟⲩⲃⲉⲛ, *filamentum* seu *fibra palmæ*.

Pour prouver l'exactitude de la comparaison établie entre *tesi* et le copte ϫⲁⲥ, ϭⲁⲥ, ϭⲓⲥⲓ, M. Ch. aurait bien fait de citer, pour l'exemple *tesi hetra* « monter à cheval » (p. 128) que j'ai discuté dans ma publication des Rhind-papyri, l'analogie frappante de cette composition avec le copte, où ϭⲁⲥⲓϩⲑⲟ signifie *eques*, le cavalier.

L'étude du mot *Xenem* (p. 136), que M. Ch. compare aux mots coptes ϩⲛⲙ, ϩⲛⲏⲃ, *dormire, dormitare, somnum capere*, ne me paraît ni complète ni concluante. Remarquons d'abord, et M. Ch. a omis cette observation bien nécessaire pour connaître la nature intime de la racine *Xnem* ou *Xnemem* (voy. p. ex. Rituel de Turin 64, 10), que ce mot, déterminé généralement par le nez de veau, s'est conservée très-clairement dans le copte ϣⲱⲗⲉⲙ, ϣⲟⲗⲙ̅, *odoratus, odorari*. Le changement de la lettre *n* hiéroglyphique en *l* copte est un fait prouvé par bien d'autres exemples. C'est l'odeur, surtout l'odeur des parfums qui est exprimée par le mot en question, ainsi que la signification *sentir bon*, qui en dérive très-naturellement. Dans notre exemple que M. Ch. traduit « [tu es] assoupi par le sommeil, » il faut admettre ce sens d'odeur malgré la difficulté de la tournure. Déterminé par une femme ou par une femme qui tient un enfant sur son sein, ou par un homme et une femme et même par l'homme seul, la racine que nous venons d'étudier désigne les

domestiques chargés de garder les enfants. Je ne sais pas ce qui a conduit M. Chabas à donner à ce groupe, qui se rencontre deux fois à la page 136, le sens de « dormeur. »

Le groupe si fréquent dans les textes historiques *mahaut* est traduit dans un passage (p. 146) par des « chefs d'ordre secondaire. » Ce mot important, qui entre autres exemples se rencontre dans les deux papyrus bilingues de M. Rhind, s'est conservé ainsi sous la même forme en démotique. Il signifie, comme je l'ai déjà dit ailleurs, « famille » en parlant d'Égyptiens, et « tribus » en parlant de peuples étrangers, sans comprendre cependant les esclaves. C'est de ce mot, il parait, que dérive le copte ⲣⲉⲙϩⲉ (au lieu de ⲣⲉⲙ-ⲙϩⲉ), désignant « une personne d'état libre » de même que « la liberté. »

La phrase que M. Chabas traduit : « Il se mêle avec les conducteurs des Shasous » est à interpréter, « il se mêle avec les tribus arabes; » et au même endroit cet autre exemple : « leurs grands et leurs Mohaauts sont à moi en adoration, » doit être lu : « Leurs chefs de tribus me rendent hommage. » Si le mot *mahaut* signifiait comme le prétend M. Ch. un chef, et non une tribu, comment expliquer ce fait, que sur une des stèles éthiopiennes dont M. Mariette prépare la très-prochaine publication, le groupe *mahaut* (au pluriel) est suivi de trois noms propres, chacun déterminé par l'image d'un homme accroupi et accompagné des marques usuelles du pluriel? C'est qu'on n'y parle pas de chefs, mais de trois différentes tribus, formant une espèce de secte qui abhorrait le culte du dieu Amon de Napata et contre lequel le roi régnant alors publia un édit.

Passons maintenant à la p. 161 dans laquelle M. Ch. s'est proposé de traiter la locution assez rare *meti mai-r*. Il remarque que cette formule invitative, comme il l'appelle, est facile à décomposer. Si *meti* (M. Ch. transcrit ⲙⲟⲩϯ) est un vocatif, pourquoi y a-t-il aux quatre passages où il se rencontre le caractère hiéroglyphique qui marque la première personne du masculin, au lieu du déterminatif bien connu pour tous les mots qui se rapportent aux différentes actions de la bouche et parfois de l'intelligence, telles que manger, boire, parler, penser, etc.? Et de plus, si *mai* signifie « viens!, » pourquoi trouvons-nous quatre fois le rouleau de papyrus comme déterminatif à la place des deux jambes qui caractérisent les mots ayant rapport à la locomotion?

Pour ne pas prolonger cet article, nous nous bornons à dire que le mot *meti*, qu'il faut plutôt lire *meter* ou *mater* (le *r* dans le papyrus est très-reconnaissable), nous représente la forme antique du mot copte ⲙⲉⲧⲣⲉ, *testis*, indiquant le témoignage authentique. Le mot *mai* n'est autre chose que le copte ⲙⲁⲓⲏ, *tantus, quantus, æqualis*, c'est-à-dire *tel quel*. Nous avons donc la phrase complète : « Je te donne témoignage, ou je te certifie la condition des villes Béryte, » Sidon, Sarepta, l'emplacement de *Nazana*, etc. »

Les lignes suivantes du papyrus étudiées par M. Ch. avec une attention toute particulière, ne contiennent pour les expressions principales que des répétitions des formules précédentes. Je m'arrête aux pages 227 et suiv., où il y a une

remarque à faire au sujet du correspondant copte du mot *an*, déterminé par l'œil. Ainsi que M. Ch. l'a bien observé, le mot *an* se trouve très-fréquemment en parallélisme avec *nefer* « bon, utile, gracieux, etc.; » mais où est la descendance copte? En étudiant les textes bilingues hiéroglyphico-démotiques on rencontre un mot *an* et *nan* en regard du mot antique *an* ce qui nous met à même de définir sans le moindre doute le correspondant copte qui se présente sous les formes ⲁⲛⲁⲓ, *pulchritudo, benefacere, bonum esse*, et ⲛⲁⲛⲉ, ⲛⲁⲛⲟⲩ, *bonus, pulcher*.

A la page 236 de l'ouvrage, traitant les lignes 4 et 5 de la page 24 du papyrus, M. Ch. fait connaître un mot *maza* dont il a méconnu les signes déterminatifs et, de plus, la véritable racine. Loin de ne se rencontrer dans aucun autre texte, comme le dit M. Ch., ce mot se présente au contraire à plusieurs reprises dans les textes égyptiens. Je l'ai discuté dans la *Zeitschrift*, en étudiant le nom de la ville appelée ⲡⲉⲙϫⲉ par les Coptes, Oxyrynchos par les Grecs, tout en fixant l'attention des égyptologues sur le déterminatif [hieroglyph] inconnu jusqu'alors. La figure en question représente un pressoir. Aussi *maza* ne signifie-t-il pas « le choc », comme M. Ch. le traduit, mais tout d'abord *presser*, puis *ouvrir*. « Les précipices, dit le scribe du papyrus, sont à l'un de tes côtés, la paroi de » la montagne à l'autre côté, ton char heurte (??) sur elle, tes chevaux sont » effrayés d'être pressés. »

Quant au mot transcrit ϣⲟⲩⲧⲛ « le sol, la terre, la poussière » (cf. p. 265), la comparaison avec le copte ϩⲟⲟⲩⲧⲉⲛ, qui signifie *stadium* et *via publica* (??), n'est pas exacte. La forme démotique de ce mot *aiten* nous amène directement au copte ⲉⲓⲧⲉⲛ, ⲉⲓⲧⲛ̄, *stercus, fimus*. C'est la boue, le terrain sale qui est désigné par le mot en question.

Dans un passage du papyrus cité par M. Ch. p. 260 (il le traduit : « tu te » couches chaque soir, une couverture de poils (*sga*) est sur toi »), le mot *sga*, dont j'admets pleinement comme M. Ch. l'identité avec *gesa* ou *gas* (voy. p. 261), me paraît être pris dans le sens de « deuil » ou « tristesse, désagrément », comme dans cette phrase du papyrus d'Orbiney : *au-f hems em gas en paif son s'eri*, « il s'assit en portant deuil pour son frère cadet. » Le passage en question serait donc à traduire : « chaque soir que tu te couches et il y a lieu à un désa- » grément. »

Quant au groupe *Xa* (signifiant comme le copte ϣⲁ, se lever), je puis assurer à M. Ch. que ni sa lecture *s'a*, ni celle (*sa*) que j'avais proposée autrefois, n'est exacte. Des preuves qu'un de mes amis à bien voulu me communiquer et qui formeront prochainement le sujet d'un travail spécial, m'ont ôté toute espèce de doute quant à la lecture *Xa*.

Dans la phrase citée p. 265 et transcrite par M. Ch. : ϧⲡⲣⲟⲩ ⲙ ⲙⲟⲩⲓ ⲧⲃϩ « il est besoin de prier », il y a deux remarques à faire. D'abord *moui* doit être rectifié en *s'ui* (*vacuum esse*) et puis *debh*, à cet endroit, ne signifie pas « prier, » mais ce mot paraît plutôt exprimer « la nourriture » (voy. p. ex. rit.

de Turin, 125, 8). Le groupe qui précédait le verbe *Xeper « esse »* a disparu par suite d'une lacune, mais il est clair, et ceci résulte d'un simple examen du passage en question, qu'il y avait une expression telle que « panier » ou quelque chose de semblable. « Ton panier ne contient plus de vivres. » Voilà le vrai sens du passage, auquel répond parfaitement bien la demande du scribe, quelques mots plus loin : « donnez des aliments avec de l'eau ! »

Le verbe *teni* ou *tennu* (p. 290) que M. Ch. traduit « différencier, distinguer » a primitivement un autre sens. Grâce aux textes bilingues rédigés en écriture hiéroglyphique ou hiératique et démotique, nous savons que le premier sens est « rendre grand, élever, » et, avec le *s* causatif « s'étendre. » Dans la phrase en question, *setennu*, que M. Chabas traduit « éminent, » ne se rapporte pas au Mohar, mais à la phrase suivante, qu'il faut traduire : « l'étendue de Raphia et » de ses fortifications (?), comment est-elle ? »

Comme je l'ai dit au commencement de cette critique, les objections que j'ai faites à quelques points du travail de M. Ch. et dont j'aurais pu augmenter considérablement le nombre si j'avais voulu entrer dans une discussion spéciale, ne diminuent pas la valeur des recherches philologiques de ce savant. Nous devons, au contraire au *Voyage d'un Égyptien* un certain nombre de mots nouveaux ou peu connus, que M. Chabas a méthodiquement examinés et déterminés.

A parler franchement, nous regrettons seulement que M. Ch., qui aime à renvoyer aux recherches qu'il a publiées antérieurement, n'ait pas toujours rendu la même justice à ses devanciers, de manière à mettre le monde savant en état d'apprécier exactement les véritables progrès que son travail fait faire à la science. Des mots discutés et déterminés par d'autres savants longtemps avant l'apparition de son livre s'y trouvent traités comme étant inconnus jusqu'à présent; des phrases entières expliquées et traduites par d'autres égyptologues de longues années avant sa publication sont presque textuellement reproduites dans la version de M. Ch. sans indication de source. Un auteur qui lui-même fait ressortir l'exactitude de sa méthode, a mieux à faire que de relever les fautes des confrères et d'ignorer la plupart du temps les résultats de leurs travaux. La note 3 de la page 332 et toute la page 352 qui termine les discussions contenues dans son ouvrage, suffisent à donner une idée du système que nous reprochons à M. Chabas. Plus une science avance, plus les progrès augmentent, et plus il devient aisé de critiquer, mais le critique ne doit pas oublier qu'il se sert d'instruments que ceux dont il relève les fautes lui ont mis entre les mains.

L'ouvrage de M. Ch. se termine par une traduction du voyage de laquelle nous allons parler tout à l'heure, et par une discussion sur les peuples de Ruten et Khéta, à l'occasion de la publication du décret de Canope, dont la valeur, pour la philologie égyptienne paraît à M. Ch. très-insignifiante. Les remarques géographiques, historiques et philologiques qui forment le sujet principal de cette discussion, sont de nature à intéresser même les lecteurs étrangers aux études philologiques.

Des vocabulaires très-complets ont pour but de faciliter la recherche de chacun des mots et des groupes cités dans le courant de l'ouvrage.

L'impression du livre, dans lequel on s'est servi du caractère hiéroglyphique du gouvernement prussien, serait tout à fait satisfaisante si nous n'y avions remarqué un certain nombre d'erreurs typographiques.

Dans un prochain article nous examinerons le sens général du texte égyptien.

H. BRUGSCH.

---

158. — **Diodori Siculi bibliothecæ historicæ** libri XI cap. 1-12 e codice Patmio edidit Richardus BERGMANN. Berolini apud S. Calvary et soc., 1867. In-4°, 13 pages.

L'existence d'un manuscrit de Diodore au couvent de Saint-Jean à Patmos avait été révélée pour la première fois au monde savant en 1845 par L. Ross[1]. Plus tard, Tischendorf s'en servit pour rétablir un assez long passage resté jusqu'ici défectueux dans les éditions et qu'il publia à titre de spécimen dans sa *Notitia editionis codicis bibliorum Sinaïtici*, p. 74 (Leipzig, 1860). La valeur incontestable du manuscrit étant ainsi démontrée à la critique, on attendait avec impatience le moment où il pourrait en être pris une copie complète et où il serait mis à la disposition de tous les savants. M. Bergmann s'est chargé d'accomplir cette tâche et provisoirement il donne au public le texte des douze premiers chapitres du XI^e livre. Voici d'abord en quels termes il s'exprime sur le manuscrit : « Foliis constat 310 membranaceis formæ quaternariæ maioris, quæ omnia sunt » bene conservata nisi quod primum duoque postrema, quia codex longum per » tempus tegumento caruit, colorem duxerunt luteum atque ultimi pars dimidia » ad dextram abscisa est. Munitus nunc tegumento ligneo, super quod inductum » habet corium colore nigro infectum, in bibliothecæ catalogo a Joh. Saccelione » græce conscripto recensetur sub nota numerali N=50. Exaratus est autem » exceptis tribus foliis posterius scriptis (1,309,310) litteris minusculis exeuntis » sæculi decimi vel ineuntis undecimi, itaque ceteros omnes, quorum quidem » habemus notitiam, Diodori codices ætate longe superat. Comprehendit sex illos » libros a Tischendorfio indicatos XI-XVI finiturque horum postremus folio 309 » verso. Literæ claræ atque compositæ proxime accedunt ad similitudinem earum » quæ reperiuntur in codicibus Eusebii historiæ ecclesiasticæ Mazarinæo et » Vaticano. » Nous apprenons en outre que malgré les espérances suscitées par la publication de Tischendorf le manuscrit, loin de combler d'autres lacunes importantes, en contient lui-même quelques petites, provenant d'ὁμοιοτέλευτα (c'est-à-dire de ce que deux phrases qui se suivent se terminent par le même mot). En revanche, au dire de M. B., il est beaucoup plus correct que les autres manuscrits ; tantôt il a conservé la vraie leçon, tantôt il en présente une qui nous met sur la voie de la correction à faire.

Il suffit, pour s'en convaincre de parcourir les douze chapitres publiés. Citons-en quelques exemples : XI, 5, 1 : τῇ πεζῇ στρατιᾷ πορευομένῃ où les autres manuscrits ont πορευομένου que Dindorf avait corrigé en πορευομένῃ. — XI, 5, 4 : τοὺς ἅμα μὲν κατασκεψομένους où Dindorf avait déjà introduit (éd. Didot) μὲν par conjecture.

1. *Reisen auf den griechischen Inseln des ægæischen Meeres.* Stuttgard, 1840-45, in-8°.

— XI, 5, 5 : περὶ δὲ τῆς χώρας ἣν ὑπισχνεῖται δώσειν ὁ βασιλεύς, ces mots qui aident beaucoup à l'intelligence de la phrase manquent dans tous les autres manuscrits. — XI, 9, 2 : ἕτοιμος ἦν ὑποδέξασθαι τὸν ὑπὲρ τῆς Ἑλλάδος θάνατον; ici tous les mss. ont ἀποδέξασθαι sauf le *Laurentianus* qui indique la vraie leçon par un ὑ écrit au-dessous de l'ἀ. — XI, 9, 4 : νομίζων οὕτω δυνήσεσθαι πολὺν χρόνον ἰσχύειν καὶ φέρειν τὴν ἐν τοῖς κινδύνοις ὑπομονήν, où νομίζων manque dans tous les mss. et dans les éditions. — XI, 11, 3 : καὶ τὴν μὲν μάχην ἑαυτοῖς εἶναι κρίνοντες πρὸς τοὺς βαρβάρους, ce qui confirme la correction d'Eichstædt ἑαυτοῖς pour ἐν αὐτοῖς ou αὐτοῖς qu'on trouvait dans les mss. — Le passage XII, 4, 1 semblerait indiquer que le manuscrit de Patmos appartient à une autre famille que ceux qui étaient connus jusqu'ici; au lieu de : προάγειν ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα τοὺς βαρβάρους, on lit προάγειν ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα τὰ περσῶν αἱρουμένους, mais le mot περσῶν et les lettres υμένους du mot αἱρουμένους sont écrits sur des ratures.

D'un autre côté le spécimen si court que nous donne M. B. de ce manuscrit, le meilleur qui ait encore été découvert, prouverait que, en apparence du moins, il est exempt d'interpolation, je dis *en apparence*, car je crois en trouver une trace dans le passage XI, 6, 3, qui est écrit dans le ms. de Patmos : συνέβη δὲ ἐν τοῖς Μήδοις εἶναι καὶ τῶν ἐν Μαραθῶνι τετελευτηκότων ἀδελφοὺς καὶ υἱοὺς νομίζων κτλ. C'est-à-dire qu'il conserve la phrase que Dindorf et Bekker ont rejetée comme troublant le sens du contexte et il me paraît dès lors très-probable que la phrase suivante : συνεπέδειξε δὲ τοῖς Μήδοις καὶ τῶν ἐν Μαραθῶνι τετελευτηκότων existait dans l'exemplaire dont s'est servi le copiste du manuscrit et qu'il n'a disparu qu'à cause de la répétition du mot τετελευτηκότων. Aussi je m'étonne comment M. B., après nous avoir dit lui-même : « Lacunæ minores ut existerent plerumque ea re » factum est, quod vocabula paria vel ὁμοιοτέλευτα librario occasionem dederunt » ab uno ad alterum aberrandi » a pu admettre que la première phrase était authentique; en tout cas lorsqu'il propose de changer συνέβη en συνεπήγετο, il essaie là une restitution qui, quoiqu'il en dise, ne semble pas vraisemblable au point de vue de la paléographie.

Nous ne terminerons pas ce compte rendu sans exprimer à M. Bergmann le vœu qu'il publie bientôt intégralement les livres conservés dans ce nouveau manuscrit.[1]

J. Kl.

---

1. [En février 1866 MM. Decharme et Petit de Julleville, membres de l'École d'Athènes, envoyés à Patmos par M. Daveluy, ont également pris connaissance de ce manuscrit; mais ils n'ont pu en faire qu'une collation très-superficielle. Ils ont consigné le résultat de leur mission dans un mémoire spécial (*Note sur les manuscrits d'auteurs anciens qui se trouvent dans la bibliothèque du monastère de Saint-Jean à Patmos*. Paris, Lainé et Havard, 1866, in-8°). On y trouve entre autres un tableau des principales variantes et additions qu'offre le ms. de Diodore; mais il suffit de comparer ce tableau avec la brochure de M. Bergmann pour voir que le choix des variantes a été fait d'une façon tout à fait arbitraire; des leçons de la plus haute importance y sont omises. En attendant la suite du travail de M. Bergmann, on pourra néanmoins profiter des variantes peu nombreuses données pour les livres XI (depuis le ch. XIII) à XVI. — *Réd.*]

159. — **Index chronologicus chartarum pertinentium ad historiam Universitatis parisiensis** ab ejus originibus ad finem decimi sexti sæculi, adjectis insuper pluribus instrumentis quæ nondum edita erant; — Histoire de l'Université de Paris au XVIIe et au XVIIIe siècle par Charles JOURDAIN, membre de l'Institut. Paris, Hachette, 1862-1866. 2 vol. in-folio, viij-433 et viij-516-293 pages. — Prix : 72 fr.

Parmi les grands ouvrages historiques dont nous a enrichis l'érudition française des deux derniers siècles, l'*Historia Universitatis parisiensis* n'est pas un des moins estimés. Elle se compose de six volumes in-folio qui ont paru de 1665 à 1673, et elle embrasse l'histoire de l'Université de Paris depuis son origine jusqu'à la dernière limite du XVIe siècle. Égasse du Boulay, auteur de ce grand travail, n'a pas toujours une critique sûre, il est loin de posséder cet art de la composition qui donne de l'attrait aux matières en apparence les plus arides : il ne sait pas écrire; mais il a réuni dans ses six volumes une magnifique collection de documents authentiques. Les historiens qui lui ont succédé n'ont fait qu'analyser avec plus ou moins de bonheur et de développement les pièces qu'il a recueillies.

Cependant, ce volumineux ouvrage ne donne pas l'histoire complète de l'Université de Paris : il s'arrête en 1600, et c'est seulement en 1793 que la savante corporation a terminé sa carrière. Une continuation était nécessaire : elle fut entreprise par M. Taranne, ancien professeur de rhétorique au collége Stanislas, bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine. M. Taranne prit un grand nombre de copies de pièces, en analysa beaucoup d'autres, recueillit quantité de notes, mais il n'avait encore ni fixé son plan, ni commencé la rédaction, quand il mourut, ne laissant après lui qu'un amas de matériaux, incomplets et non coordonnés.

M. Jourdain résolut de continuer le travail commencé par M. Taranne. Après avoir revisé et complété par de nouvelles recherches les matériaux colligés par ce regrettable savant, il reconnut qu'il y avait deux ouvrages à faire, non-seulement une continuation de celui de Du Boulay, mais un supplément. M. Taranne avait déjà recueilli nombre de documents importants que Du Boulay avait laissés de côté, soit de parti pris, soit à son insu. M. J. en trouva beaucoup d'autres dans divers recueils soit imprimés, soit manuscrits : de là l'*Index chronologicus chartarum*. Pour lui donner plus d'intérêt et en faire un ouvrage qui puisse exister même indépendamment de celui de Du Boulay, et dans quelques bibliothèques en tenir lieu jusqu'à un certain point, le savant auteur y a compris l'analyse des pièces publiées par Du Boulay, l'indication des manuscrits où elles se trouvent et des autres éditions s'il y en a eu. Le nombre des pièces analysées ou reproduites *in-extenso* est de 2180, la plus ancienne date de 1200, la plus récente de 1600. Naturellement celles du XIIIe siècle ont le plus fixé notre attention, il y en a 343 en tout, 134 avaient été négligées par Du Boulay et une bonne partie de celles-ci étaient encore inédites.

Tel est un des premiers actes où l'on voit les maîtres et les écoliers de Paris agir en corps. Il s'agit d'une transaction entre eux et le chancelier de Notre-Dame, qui prétendait avoir le droit d'exiger d'eux le serment de fidélité, de les faire mettre en prison, de leur faire payer la licence d'enseigner, de les con-

damner à l'amende en cas de crime ou de délit, et de s'attribuer à lui-même le produit de l'amende. Cette transaction, toute à l'avantage de la corporation naissante, est de novembre 1213 (nº XV, p. 3-4). Nous citerons aussi la bulle d'Innocent IV, qui accorda pour la première fois droit de sceau aux maîtres et aux écoliers de Paris, et qui par conséquent peut être considéré comme ayant constitué définitivement l'Université, 1252. Déjà en 1225 les maîtres et les écoliers s'étaient fait graver un sceau : le cardinal-légat Romain de Saint-Ange l'avait fait briser à la demande du chapitre de Notre-Dame, qui considérait cet acte d'indépendance comme une atteinte à sa juridiction. Mais l'esprit public se prononçait de plus en plus en faveur des corps enseignants, et Innocent IV ne crut pas pouvoir faire autrement que de revenir sur cette décision. La mesure nouvelle eut d'abord un caractère provisoire. Le droit de sceau fut accordé pour sept ans, puis pour dix-sept ans, mais cette limitation de temps n'était que style et la concession était définitive (nº XCIV, p. 14).

Signalons encore dans un autre ordre d'idées, une bulle du même pape qui ordonne la nomination de commissaires chargés de fixer le taux des loyers que paient les maîtres et les écoliers et de contenir dans de justes limites les prétentions exorbitantes des propriétaires parisiens (nº XCII, p. 13).

Les documents déjà connus ont été aussi l'objet de rectifications notables : une de ces rectifications est relative à la charte par laquelle saint Louis donne l'emplacement destiné au collége de Sorbonne. La date reçue était 1250. M. J. démontre que la date réelle est le mois de février 1256. La différence n'est pas énorme. Cependant on est heureux de pouvoir fixer avec précision tout ce qui concerne l'origine d'un établissement qui a eu une importance si grande au point de vue de l'enseignement, de la religion et de la politique, et qui tient encore une certaine place dans la France renouvelée par la Révolution (nº CL, p. 20).

L'*Index chartarum* est précédé d'une préface où M. J. esquisse à grands traits les débuts de l'Université de Paris. Il y examine par exemple à quelle date remonte la division de ce grand corps en quatre facultés, et de celle des arts en nations. Les quatre facultés, théologie, droit, médecine, arts, figurent déjà dans la transaction de 1213 citée plus haut. Quant aux nations, la première mention expresse se trouve dans une bulle de l'année 1245, mais le savant académicien croit que cette division des écoliers et des maîtres d'après leurs patries a dû exister au moins en germe à une date beaucoup plus ancienne, et il en reconnaît la trace au XIIe siècle dans la suscription d'une lettre adressée par Henri II, roi d'Angleterre, aux maîtres enseignant à Paris, que ce prince appelle *Scholares diversarum provinciarum*.

L'*Index alphabeticus chartarum* se termine par une table détaillée des noms de personnes, des noms de lieux et des matières.

Ce premier volume qui a paru par livraisons de 1862 à 1866, en même temps que l'*Histoire de l'Université de Paris au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècle*, ne s'adresse qu'aux érudits. Nous parlerons en d'autres termes du second volume de M. Jourdain. L'auteur s'y est attaché à éviter le reproche qu'on adresse ordinairement à Du Boulay. Il a cherché à composer un livre qui puisse se lire, qui soit

à ce point digne d'un corps où l'on a la prétention justifiée de savoir écrire; il a voulu en même temps que la continuation de Du Boulay eût la valeur scientifique qu'on s'accorde à reconnaître à cet éminent historien de l'Université. Il nous semble avoir atteint ce double résultat.

Son volumineux travail est divisé en quatre livres, correspondant chacun à une période historique : la première de ces périodes se termine à la mort de Louis XIII, la seconde à la fin du XVII[e] siècle, c'est-à-dire avec les beaux temps du règne de Louis XIV, la troisième à l'expulsion des jésuites, la quatrième à la suppression de l'Université. M. J. a suivi l'ordre chronologique; et les événements divers : réglementation de la discipline intérieure, lutte contre des rivaux, intervention dans les affaires politiques et religieuses de la France, se succèdent et s'enchaînent dans le récit sans effort apparent.

Les questions politiques tiennent une très-petite place dans les affaires de l'Université. Cependant elle rédigea des cahiers pour les États généraux de 1614. En 1652 elle s'attira la disgrâce de la cour pour avoir demandé la liberté du cardinal de Retz.

Les affaires religieuses avaient dans son sein beaucoup plus d'importance. Ce n'est pas que l'ancienne Université fût très-libérale. En 1638, à une époque où l'exercice de la religion réformée était licite en France, on la vit refuser à un adepte de cette religion, sans autre motif que la raison de culte, l'admission au doctorat en médecine. La faculté de théologie donna presque toujours son appui à la cause de l'orthodoxie, ne se soumit que par force à la déclaration de 1682, et plus tard protesta contre la constitution civile du clergé, mais, sous la régence du duc d'Orléans, elle se prononça solennellement en faveur du jansénisme, et les doctrines du célèbre évêque d'Ypres eurent toujours dans l'Université des partisans qui attirèrent sur eux à plusieurs reprises les rigueurs de l'autorité.

Les rapports de la religion avec la philosophie, de la foi avec la raison, étaient encore une source de difficultés fréquentes.

Mais si nous prétendions signaler ici tous les faits intéressants rapportés par M. Jourdain, dans un ouvrage si considérable et si bien rempli, notre notice n'aurait pas de terme.

Nous signalerons en finissant la table des noms de personnes et des matières qui est placée à la fin du récit et les 236 pièces justificatives qui complètent le volume. L'avant-dernière est le procès-verbal de la distribution des prix du concours général, célébrée le 4 août 1793, peu de jours avant la mesure législative qui dispersa les membres de la savante et vénérable compagnie.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

160. — **OEuvres de Regnier**, édition Louis LACOUR, imprimée par D. Jouaust. Paris, Académie des Bibliophiles, MDCCCLXVII. In-8°, xviij-310 p. — Prix : 20 fr.

L'éditeur et l'imprimeur de ce volume figurent ensemble sur le titre et comme signataires de l'*Avertissement*. On est donc autorisé à attribuer à ce dernier une part plus large que celle qui lui revient d'habitude : c'est à lui sans doute qu'on doit, outre l'exécution purement matérielle du livre, le soin apporté à la correc-

tion des épreuves, ouvrage délicat, puisqu'il s'agissait en général de donner une sorte de photographie d'une édition ancienne. A l'éditeur appartiennent le plan adopté pour l'édition, la *Préface*, le *Glossaire* et les *Notes*. Nous tenons à distinguer ces deux parts; car autant la première mérite d'éloges, autant la seconde appelle la critique. Disons donc tout d'abord que l'exécution de ce livre est vraiment splendide : le papier est d'une qualité tout-à-fait supérieure; les caractères, italiques et romains, aussi nets qu'élégants, la disposition commode, le format agréable; le rejet des notes et variantes à la fin du volume (que nous avons déjà recommandé pour les éditions destinées aux amateurs plutôt qu'aux savants) a permis, comme le dit l'*Avertissement*, « de donner aux pages les pro- » portions harmonieuses qui sont le principal élément de la beauté typogra- » phique; » enfin c'est un de ces livres qu'un vrai bibliophile aura toujours plaisir à considérer. Nous ne pouvons que féliciter M. Jouaust.

Mais ce n'est pas précisément du point de vue des bibliophiles que la *Revue critique* juge les éditions de nos anciens auteurs; elle leur demande surtout si elles satisfont aux diverses exigences de la science, de la critique et de la logique; elle doit principalement examiner de la sorte une publication qui a les prétentions de celle-ci : l'éditeur compare en effet, dans sa *Préface*, ce qu'il a fait pour Regnier à ce que M. Viollet-le-Duc a fait pour la cathédrale de Paris, et pense évidemment que son travail est destiné à faire époque. Voyons donc successivement les différentes parties de ce travail.

L'*édition* proprement dite se compose de trois parties, dont la première est la reproduction de l'édition de 1613, l'année de la mort de Regnier (Paris, Toussaincts du Bray). Pour un auteur aussi souvent publié que Regnier, on comprend qu'on ait l'idée de reproduire textuellement une édition ancienne et contemporaine; mais alors il faut le faire tout-à-fait, en offrir, comme nous le disions tout-à-l'heure, une photographie. Ainsi conçue, une telle reproduction est une curiosité de bibliophile, et en même temps elle a le mérite de pouvoir remplacer l'original pour les érudits. Il est clair qu'alors il faut conserver toutes les particularités et même les fautes du modèle. — Mais si on se contente de prendre pour base une ancienne édition, si on se permet, soit de la moderniser par certains côtés, soit de corriger quelques passages à l'aide d'autres éditions, il faut alors faire un travail vraiment critique, et partout où il y a dans cette édition une leçon fautive, la remplacer par celle que donnent les meilleurs textes. Entre ces deux chemins il n'y en a pas un troisième : moderniser ici, archaïser là, — corriger certaines fautes, en laisser subsister d'autres, c'est le plus mauvais de tous les systèmes, et il enlève, si on le suit, toute valeur scientifique à l'édition. Or quels sont là-dessus les principes de M. Lacour. En théorie, voici quelques passages où on verra combien ils sont vagues : « (L'édition) est une reproduc- » tion *textuelle* de l'édition de 1613, modifiée par quelques variantes tirées de » l'édition *princeps* de 1608 (p. II)..... Nous avons suivi l'orthographe originale, » mais sans pousser le scrupule jusqu'à reproduire certaines coquilles ou fautes » trop évidentes. Nous n'avons pas gardé non plus dans le texte les *u* pour les » *v*, ni les *i* pour les *j*....... Quant à la ponctuation, nous ne l'avons observée » qu'avec mesure...... On n'ignore pas que la ponctuation était alors aban-

» donnée complètement (!) au hasard. » Mais la pratique montre encore bien mieux le défaut de méthode et de conséquence de l'éditeur. Tandis qu'il corrige, *sans prévenir*, les « coquilles ou fautes trop évidentes » de son modèle, il introduit dans son texte plusieurs variantes de l'édition de 1608 (en prévenant), et il en néglige d'autres sans qu'on puisse trouver aucune raison à son choix capricieux. Ainsi il admet des variantes de 1608 bien moins nécessaires que d'autres qu'il rejette. Par exemple, p. 15, v. 9, il garde *seché* au lieu de *seche*, évidemment bon; p. 16, v. 10, *par* au lieu de *pour;* p. 22, v. 16, *touche* au lieu de *couche ;* p. 27, v. 14, *n'est* au lieu de *est,* ce qui donne un sens absurde; p. 81, v. 21, *esclaté* au lieu *d'esclate;* p. 119, v. 10, *Lyncé*, au lieu de *Lyncé'* (virgule au lieu d'apostrophe, ce qui fausse le sens, outre que dans ce cas les poètes du temps mettent toujours l'apostrophe); p. 183, v. 11, *D'une* au lieu de *Une* (ce qui ne donne aucun sens); m. p., v. 20, *invocque* au lieu *d'invocqué*, etc., etc. Dans le vers 25 de la p. 28, ce vers si connu,

Et le surnom de bon me va-t-on reprochant,

M. L. n'ose pas changer le *tout* de 1613, le *tou* de 1608, en *-t-on*. Après de tels exemples d'une fidélité servile, n'est-on pas étonné de voir admettre dans le texte des variantes bien moins nécessaires, comme p. 13, v. 27, *sinon qu'en* au lieu de *sinon en ;* p. 14, v. 23, *m'adopte* au lieu de *m'adore;* p. 27, v. 21, *ils disposent de tout* pour *du tout* (de même p. 36, v. 20)? — De voir effacer des particularités orthographiques très-légitimes, écrire *bijarrement* quand le texte donne *bigarrement* (p. 52, v. 8), *fou* (p. 53, v. 15) au lieu de *fol, mœurs* (p. 67, v. 1) au lieu de *meurs?* — De voir même substituer au texte qu'on est censé reproduire des leçons certainement moins bonnes, comme p. 43, v. 19, *la viande* pour *leur viande;* p. 49, v. 23, *exèmple* pour *exemples,* etc.? — Pourquoi, ajouterons-nous, M. L. n'a-t-il compris que l'édition de 1608? Il en a paru plusieurs du vivant de Regnier, et toutes avaient aussi bon droit à être consultées : il ne cite cependant que l'édition de 1612, et seulement pour ce que ne contenait pas celle de 1608. C'est se rendre le travail facile, mais il n'y a là rien qui justifie les prétentions de la *Préface*. M. L. traite d'ailleurs fort dédaigneusement les éditions subséquentes; pour nous, nous attachons beaucoup d'importance à celle de 1652, dont l'éditeur a peut-être été quelquefois trop hardi, mais avait certainement d'excellents matériaux [1]. — En résumé, le travail de M. L. n'a ni la rigueur d'un calque diplomatique, ni la valeur d'un texte critique.

La seconde partie comprend les *Œuvres nouvelles publiées après la mort de Regnier*. Cette dénomination n'est pas tout à fait exacte, puisqu'une bonne partie de ces pièces ont paru dans différents recueils du vivant du poète; seulement elles n'ont été ajoutées à ses œuvres que dans l'édition de 1652. M. L. dit que « la plupart de ces pièces paraissent l'œuvre d'imitateurs de talent. » Rien n'est moins fondé. Sauf peut-être les *Louanges de Macette*, toutes ces pièces portent le cachet du maître, et quelques-unes comptent parmi ses chefs-d'œuvre

1. Le dernier vers de la p. 181 n'a ni sens ni rime. L'édition de 1613 l'a altéré par décence; il fallait donner au moins en note le vrai texte, qui est dans le *Cabinet satyrique*.

(par exemple les admirables *Stances : Quand sur moi je jette les yeux*, etc.).

La troisième partie est intitulée : *Pièces apocryphes*. M. L. est « persuadé que » ces œuvres ordurières ne sont pas sorties de la plume de Regnier. » Il y en a d'abord dans le nombre qui ne sont nullement ordurières, et la plupart sont tout à fait semblables aux poésies diverses qui terminent l'édition de 1613 ; nous ne retirerions guère à Regnier que l'*Ode sur une vieille maquerelle*.

On sait que M. Édouard de Barthélemy a publié dans son édition de Regnier (Paris, Poulet-Malassis, 1862) un assez grand nombre de pièces inédites qu'il attribue à Regnier. M. L. se contente de dire que « Regnier et son éditeur ont » été les victimes d'une fraude » (p. xiij).

C'est vite dit. La chose eût mérité discussion. S'il est incontestable que beaucoup de ces pièces sont absolument indignes du poète (M. de Barthélemy lui attribue entre autres une satire qui en réalité est de Berthelot et dirigée en bonne partie contre Regnier), nous pensons que tout n'est pas à rejeter dans ce fatras, et qu'il y avait matière à un sérieux examen critique dont les résultats eussent jeté de la lumière sur la vie même du poète chartrain. — Quant aux poésies obscènes que M. Tricotel et après lui M. de Barthélemy ont relevées dans des recueils satiriques du temps, M. L. n'en dit mot. — Des pièces même admises par tous les éditeurs sont supprimées sans mot dire, comme la charmante élégie, imprimée du vivant de Regnier sous son nom, qui a ce refrain mélancolique : *Pourquoi ne m'aimez-vous!* De même la boutade que rapporte Tallemant des Réaux, qui faillit brouiller Desportes avec le poète outragé par son neveu, a un cachet d'authenticité qui devait la faire admettre. Mais le nouvel éditeur s'est dispensé de toutes ces recherches.

Sa *Préface* contient une vie de Regnier, sans aucun intérêt, et une appréciation banale de ses œuvres. Le livre se termine par un *Index* (des noms propres) *et Glossaire*. Celui-ci est d'une pauvreté rare. Comme il n'indique pas les passages où sont les mots cités (ce qui est, on ne saurait trop le répéter, indispensable), il n'est pas toujours aisé de contrôler ses traductions ; mais on peut cependant juger par quelques-unes que M. L. connait bien mal la langue du XVIe siècle et n'a pas pris la peine d'ouvrir même un Cotgrave ou un Nicot pour s'instruire. Ainsi il traduit *chifflé* par *gifflée* (sic); c'est évidemment à propos du vers :

Il meritoit au Louvre estre *chifflé* des pages ;

chifflé veut dire *sifflé*. Il rend *se degoiser* par *se répandre*, — *entrant* par *entreprenant, hardi*, — *marjollet* par *fanfaron*, — *chopper* par *commettre une faute*, — *recreu* par *médiocre*, etc.

Après les observations que nous venons de présenter, il n'est pas besoin de dire qu'à nos yeux une édition de Regnier reste à faire. Nous croyons que malgré les efforts successifs des éditeurs qui ont précédé M. Lacour, le sujet, dans toute son étendue (comprenant une *Histoire de Regnier*, un *texte critique* et un *commentaire*), est encore assez neuf et assez ardu pour tenter un vrai savant.

G. P.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34 — 24 Août — 1867

161. — **De attractionis in Græca lingua usu** quæstionum particula I : de attractionis usu Æschyleo. Dissertatio inauguralis philologica quam scripsit Riccardus Fœrster. Breslau, 1866. In-8°.

Une matière aussi restreinte veut être épuisée : M. Fœrster, si nous ne nous trompons, a laissé fort peu de chose à dire aux philologues qui voudraient traiter après lui le même sujet. Il examine successivement les passages d'Eschyle où il y a attraction ; les passages où l'on a cru trouver une attraction qui n'existe pas ; ceux où une attraction inadmissible a été introduite par conjecture ; ceux enfin où les manuscrits autorisent une attraction fautive, que la critique doit éliminer. En citant, en commentant ces passages, M. Fœrster a constamment sous les yeux, non-seulement les variantes des manuscrits, mais encore les conjectures proposées par les critiques et les explications des différents interprètes. Il sait à fond, non-seulement ce qui se trouve dans son auteur, mais encore ce qui ne s'y trouve pas. Il vous dira par exemple qu'Eschyle, non plus que les autres tragiques, n'a jamais employé avec attraction les formes τῆς, τῶν, etc., prises au sens relatif. Il fera la même remarque au sujet de ὅσος, et il se croira même en droit d'ajouter qu'en ce dernier point la syntaxe des tragiques est peut-être celle de tous les écrivains.

Toutes ces observations sont utiles, car il n'en est point qui ne puisse servir à purger de quelque faute le texte d'Eschyle. Ce n'est pas que nous n'ayons quelques objections ou plutôt quelques doutes à soumettre à M. Fœrster. Ainsi, à propos de ὅσος, il aurait pu ou dû nous dire comment il interprète le vers 690 de l'*Électre* de Sophocle (éd. Dindorf), où l'on peut croire à une attraction, bien que l'état du vers suivant, altéré ou interpolé, ne permette pas de rien affirmer à cet égard. Le vers 169 de la même tragédie, si on l'interprète comme le scholiaste, peut être invoqué à l'appui d'un vers d'Aristophane (*Chevaliers*, 876), que M. Fœrster corrige de manière à faire disparaître une autre attraction de ὅσος [1]. Mais ces objections mêmes rendent hommage en quelque façon à l'exactitude de M. F., puisqu'elles sont exclusivement fondées sur des passages dont le texte ou le sens restent matière à controverse.

Ed. Tournier.

---

1. Nous pourrions alléguer encore le vers 1499 d'*Œdipe à Colone*, s'il n'était défiguré par une lacune que chacun est libre de combler à sa fantaisie.

162. — **De fide atque auctoritate codicis Sallustiani qui Parisiis in bibliotheca imperiali n. 1576 asservatur commentatio,** scripsit Io. Casp. Wirz, Turicensis. Accedit varietas scripturæ ex eodem codice itemque ex Einsiedelensi et Turicensi exscripta. Arau, Sauerlænder, 1867. In-4°, 20 pages. — Prix : 85 c.

On sait que les meilleurs manuscrits de Salluste se trouvent à la Bibliothèque impériale. On le sait du moins en Allemagne ; car en France ces sortes de trésors n'ont pas le don d'intéresser les amateurs de lettres classiques. M. Dietsch, puis M. Jordan, ont eu l'idée de s'en servir et en ont obtenu de bons résultats ; seulement le premier a eu des collations très-inexactes et le second a dédaigné complétement le *Parisinus* 1576 (P 1) pour s'attacher au *Parisinus* 500 (P). M. Wirz, qui préparait lui-même une édition de Salluste, avait examiné d'une façon toute spéciale ces deux manuscrits et avait pu constater que le n° 1576 n'était point inférieur au n° 500, qu'il provenait de la même source et avait conservé souvent la vraie leçon là où le ms. 500 était fautif. Aussi a-t-il jugé utile de publier la collation de tout le n° 1576, faite sur l'édition de Dietsch. Il y a joint les variantes du manuscrit d'Einsiedlen et de celui de Zurich qui semblent tous deux dérivés de la même famille que ceux de Paris.

Mais M. W. ne s'est pas borné à ce travail purement mécanique ; il a tenu d'abord à démontrer bien nettement le parti qu'on pouvait tirer du second ms. de Paris, puis à profiter des variantes nouvelles qu'il offre pour rétablir quelques passages obscurs. En voici quelques exemples parmi les plus saillants et où nous donnons notre entière approbation aux corrections de l'auteur : Catil. 27, 3, le ms. portait d'abord : *coniurationis principes convocat M. Porcium Læcam*, le mot *per* a été ajouté par une main postérieure ; il est donc vraisemblable que dans l'origine il y avait *ad* et que ce mot était tombé par suite de sa ressemblance avec la fin du mot *convocat* ; cette conjecture est appuyée aussi par le mot *ibique* qui suit la phrase citée. — 28, 4, le ms. a *nonnullos ex Sullanis colonis* ce qui est évidemment préférable au *coloniis* du ms. P. admis par Jordan. — 34, 1, le ms. a *ad senatu* qui se rapproche de la correction universellement adoptée *ab senatu* (pour *ad senatum* des autres mss.). — 50, 4 : au lieu de QUOD *de ea re præsidiis additis referendum censuerat* le ms. a la leçon bien préférable QUI *de ea re*. — Dans le passage 35, 3, où M. Jordan avait tenté une correction que la *Revue critique* [1] a signalée comme heureuse, le 2e ms. de Paris a omis le *non* avant *possem*, ce qui rend la correction superflue. — En revanche je ne sais si l'on doit approuver la restitution proposée par M. W. (d'après les conseils de M. Kœchly) du passage 14, 2 : *Quicumque impudicus adulter, ganeo, manu, ventre, pene bona patria laceraverat*, où il veut changer *adulter* en *aleator* (Cf. Cic. *Catil.* II, 10, 23) ; ses raisons (le mot *alea* ajouté par plusieurs mss. soit dans le texte, soit en marge ; puis la synonymie entre *adulter* et *impudicus*) ne me paraissent pas absolument concluantes ; cependant je reconnais que la correction est facile et qu'elle donne à la phrase une tournure plus symétrique.

En résumé on peut dire que cette brochure est pleine d'observations excellentes. Les collations qu'elle donne sont faites avec le plus grand soin, ainsi

1. Année 1867, 1er semestre, art. 11.

que j'ai eu l'occasion de le vérifier en ce qui concerne le ms. 1576, et sont désormais indispensables à quiconque s'occupe du texte de Salluste; elles sont le complément obligé des éditions de Dietsch et Jordan.

CH. M.

---

163. — **La Pancarte noire de Saint-Martin de Tours** brûlée en 1793, restituée d'après les textes imprimés et manuscrits par Émile MABILLE. Paris, Hénaux, 1866. 1 vol. in-8°, 240 pages.

Les archives de l'église collégiale de Saint-Martin de Tours ont été brûlées en 1793. Elles renfermaient un nombre considérable de titres originaux et trois cartulaires : le plus ancien de ces cartulaires était la Pancarte noire qui contenait la copie des chartes les plus anciennes depuis l'année 674 jusqu'en 1131; venaient ensuite la Pancarte rouge où avaient été transcrites des chartes du XI^e^, du XII^e^ et du XIII^e^ siècle, enfin la Pancarte blanche, écrite en 1300 ou 1301, et où ne se trouvait qu'un seul acte antérieur à 1143.

La *Pancarte noire* était le plus important de ces trois recueils. C'était un registre in-folio de 157 feuillets à deux colonnes. Elle avait été rédigée peu avant l'année 1137, probablement par Joubert, écolatre du chapitre. Le nombre des pièces qui avaient été originairement copiées dans ce cartulaire était de 141, dont sept peuvent être retranchées comme faisant double emploi; sept autres chartes y avaient été ajoutées postérieurement, ce qui donne un total de 148 actes, ou, les doubles déduits, de 141.

Il ne nous a été conservé aucune copie intégrale de la *Pancarte noire*, mais plusieurs savants en ont fait des extraits qui se trouvent dans les collections de la Bibliothèque impériale; un certain nombre de pièces ont même été imprimées. M. Mabille a eu la patience nécessaire pour retrouver, à l'exception d'une, toutes ces chartes, les unes inédites, les autres déjà publiées. Il a fait l'analyse de chacune, a rangé ces analyses dans l'ordre des numéros que les titres analysés portaient dans la *Pancarte*, et a joint à chaque analyse l'indication du folio de la *Pancarte* et le renvoi aux collections manuscrites ou imprimées dans lesquelles on peut consulter le texte original.

Trois tables fort utiles terminent ce travail. L'une présente par ordre chronologique l'analyse sommaire de toutes les chartes données en faveur de Saint-Martin de Tours avant l'année 1132 : elles sont au nombre de 226 : il y en a ainsi 85 qui manquent dans la *Pancarte noire*. M. M. renvoie, pour chacune de celles-ci, à la source à laquelle il a puisé. Pour celles qui sont contenues dans la *Pancarte*, l'article de la table se termine par le numéro d'ordre que la pièce portait dans ce cartulaire.

La seconde table est celle des noms de personnes; ces noms sont reproduits en latin tels qu'ils se trouvent dans le texte : nous en dirons autant des noms de lieux qui sont l'objet de la troisième table. M. M. a compris dans ces tables tous les noms de personnes et de lieux contenus dans les chartes, quand même ces noms sont absents des analyses qu'il nous a données. Les noms de lieux sont suivis d'une traduction.

Cette traduction est une des parties intéressantes du travail de notre confrère :

le chapitre de Saint-Martin étendait ses possessions bien au-delà des limites de la Touraine, jusqu'en Berry, en Champagne, en Bourgogne, et même hors de France, en Italie. Or M. M. indique 155 chartes de ce chapitre antérieures à l'avénement d'Hugues Capet : on peut en conclure *a priori* qu'il y a là une mine précieuse à exploiter pour l'étude de la géographie carlovingienne. Cette géographie présente encore bien des difficultés malgré les nombreux travaux dont elle a été l'objet. Pour en donner un exemple nous allons citer une erreur commise par notre confrère. Nous sommes d'autant plus à l'aise pour le faire que nous y sommes tombé nous-même avant lui.

Le 11 octobre 849, Charles-le-Chauve donna au comte Eudes la *villa* de *Novientum* dans le *pagus otmensis* (*Pancarte noire*, n° L). Après la mort du comte Eudes, ses exécuteurs testamentaires transférèrent la propriété de cette *villa* au chapitre de Saint-Martin (*ibid.*, n° CXLV). Où était situé le *pagus otmensis?* M. Guérard a émis (*Annuaire de la Soc. de l'Hist. de France*, 1837, p. 132) l'hypothèse qu'on pouvait l'identifier avec la forêt d'Othe (Aube et Yonne). C'était une hypothèse, et nous l'avons reproduite dans l'*Histoire des comtes de Champagne* (I, p. 156). Mais l'erreur que nous commettions a été démontrée par M. J. Desnoyers et par les recherches encore inédites de M. A. Longnon. Ce *pagus* était situé dans le département de la Marne, arrondissements de Reims et d'Épernay. En effet nous connaissons quatre *villæ* qu'il contenait : *Vincella*, Vincelles, *Velcianæ*, Vauciennes, toutes deux dans l'arrondissement d'Epernay, *Vedeniacus*, Vinay, arrondissement de Reims, seront difficilement l'objet d'une contestation : quant à *Novientum*, c'est probablement Nogent, commune de Sermiers, arrondissement de Reims, mais ce ne peut, en aucun cas, être Nogent-en-Othe. M. M. qui, à notre exemple, prend le *pagus otmensis* pour la forêt d'Othe, se trompe évidemment.

Il est inévitable de commettre quelques erreurs analogues dans des travaux de ce genre, où forcément on touche nombre de questions géographiques encore mal éclaircies. C'est une des raisons qui nous font regretter que notre confrère, limité par l'espace, n'ait pu nous donner le texte des chartes inédites qu'il se borne à indiquer par une analyse et par des renvois aux manuscrits. Cependant sa restitution, quelque brève qu'elle soit, est un grand service rendu aux érudits qui veulent approfondir les détails de l'histoire carlovingienne comme des premiers temps de la période capétienne.

H. d'Arbois de Jubainville.

---

164. — **Anselmi cantuariensis philosophia** cum aliorum illius ætatis decretis comparatur eiusdemque de satisfactione doctrina diiudicatur. Dissertatio inauguralis, quam ad summos in philosophia honores auctoritate amplissimi philosophorum ordinis in universitate Lipsiensi rite impetrandos scripsit Æmilius Hohne Niederfæhrensis. Leipzig, Fues's Verlag, 1867. In-8° de 64 pages. — Prix : 1 fr. 35 c.

Dans la première partie de cette dissertation l'auteur traite successivement du caractère de la scolastique par rapport à saint Anselme et des opinions de saint Anselme et de ses contemporains sur la raison et la foi, le nominalisme et le réalisme, Dieu, le péché. Dans la seconde partie, qui « nunc paululum immutata

» venerabili theologorum ordini Lipsiensi digna visa est, quæ præmio ornaretur, » il expose et apprécie la manière dont saint Anselme a cru pouvoir expliquer pourquoi le fils de Dieu s'est fait homme.

M. H. paraît être au courant de tout ce qui s'est publié en Allemagne relativement à son sujet. Il ne semble pas avoir connu l'important ouvrage de M. Rémusat sur saint Anselme. En général il a exposé avec exactitude les idées de saint Anselme, et son appréciation de la théorie de la satisfaction paraît judicieuse. Je ne sais s'il assigne bien la place que saint Anselme occupe dans l'histoire de la scolastique. Les idées qui ont cours en Allemagne sur la division de cette histoire ne me semblent pas très-justes. On attache trop d'importance à la question des rapports de la raison et de la foi. La manière dont les différents auteurs ont résolu cette question ne peut fournir le fondement d'une division historique. Il résulte des travaux de MM. de Rémusat, Hauréau, Prantl, que l'histoire de la théologie au moyen-âge se divise en trois périodes bien tranchées, la première de l'invasion des Barbares à la fin du XIe siècle, la seconde de la fin du XIe siècle au commencement du XIIIe, et la troisième du commencement du XIIIe au XVIe. Dans la première période, comme l'a très-bien dit Fleury (discours sur l'Hist. ecclés. III, 21), « on étudiait les dogmes de la religion dans l'Écri» ture et dans les Pères et la discipline dans les canons. Il y avait peu de » curiosité et d'invention, mais une haute estime des anciens; on se bornait à » les étudier, les copier, les compiler, les abréger. » Dans la seconde période la dialectique s'introduit dans la théologie et il y a tendance marquée à l'employer de préférence à l'autorité. Dans la troisième période les traductions des ouvrages d'Aristote, jusque là inconnues à l'exception des Catégories et du *de Interpretatione*, donnent en théologie au péripatétisme une autorité égale à celle de l'Évangile. La dialectique est employée à discuter et à concilier les autorités nouvelles. Les formes de la dispute prévalent dans l'exposition; on pose des questions sur tout; et on les traite en comptant les arguments, les objections, les propositions, en discutant le pour et le contre suivant les formes syllogistiques. La seconde période est la seule où l'on ait montré quelque originalité, et saint Anselme en est un exemple éclatant. Dans la troisième période on était asservi aux textes qui faisaient autorité et on n'en lisait pas d'autres. On ne pratiquait pas les Pères, et même les auteurs plus modernes qui avaient brillé en leur temps étaient à peu près inconnus, comme Scot Erigène, saint Anselme, Abélard. Il ne faudrait pas croire qu'ils aient eu dans la tradition de l'école l'importance que nous leur attribuons aujourd'hui.

Charles THUROT.

---

165. — **Etat économique et social de la France** depuis Henri IV jusqu'à Louis XIV, de 1589 à 1715, par A. MOREAU DE JONNÈS, membre de l'Institut. Paris, Reinwald, 1867. In-8°, 491 pages.

Voici un livre d'une lecture plus attrayante que la plupart des ouvrages d'économie politique que nous avons rencontrés jusqu'ici. Que de verve! que d'entrain! Si l'auteur ne nous parlait d'une campagne faite par lui aux Antilles il y a soixante ans, qui se douterait de son âge? Le *Dictionnaire de l'économie politique* de Guillaumin et la *Nouvelle biographie générale*, nous apprennent que M. Moreau

de Jonnès est né le 19 mars 1778 : il est donc entré dans sa quatre-vingt-dixième année ; et cependant quelle jeunesse de style !

C'est que M. Moreau de Jonnès ne se borne pas à des nomenclatures de chiffres et à de froids résumés comme dans les grands in-4° de la *Statistique générale de la France*. Souvent il laisse de côté l'arithmétique officielle et entre dans un tout autre ordre de faits. « Sans sortir de la chambre où le roi trônait » avec les plus grands seigneurs, la duchesse de Bourgogne passait derrière un » paravent et se faisait donner un lavement par la vieille servante de madame de » Maintenon. Le duc de Vendôme qui était général en chef de notre armée d'Italie » recevait ses officiers et les ambassadeurs étant assis sur sa chaise percée et le » bassin qu'on en retirait était passé sous leur nez (p. 484). » Nous citons ce qu'il y a de moins risqué.

M. Moreau de Jonnès pour se reposer de ses fatigues bureaucratiques a fait une étude approfondie de la chronique scandaleuse des deux derniers siècles. Il a vu les maîtresses d'Henri IV, de Louis XIV et de Louis XV, il a causé avec elles. Il trouve Gabrielle d'Estrée charmante, la Dubarry séduisante, mais il plaint le grand roi de n'avoir pu trouver que des borgnes, des boiteuses, ou de vieilles femmes. Sa cour était une véritable « infirmerie » (p. 132, 481) !

Les anecdotes que raconte M. M. de J. n'ont rien de bien neuf. Ce n'est pas dans cette partie du livre qu'un homme sérieux ira chercher l'instruction, ce sera dans les chapitres où sont traitées les matières auxquelles l'auteur était si bien préparé par ses études spéciales.

Mais pour sortir du domaine de la statistique contemporaine et pour entreprendre celle des siècles passés, M. M. de J. avait-il des connaissances historiques suffisantes ? On est tenté d'en douter.

P. 26, il veut prouver que du temps de Philippe de Valois la moitié de la France était en friche. Il allègue un témoignage « positif », dit-il. Celui d'un contemporain sans doute ? Ce témoignage est celui de Jean Bodin. M. M. de J. oublie-t-il donc que Jean Bodin est né deux siècles après l'avénement de Philippe de Valois ?

P. 31. « Pendant la domination féodale, la noblesse formant, comme dans » l'ancienne Égypte, une caste d'hommes de guerre, le peuple était exclu des » armées. » Rien n'est plus faux. Voir le travail de M. Yanoski sur cette question dans les Mémoires des savants étrangers publiés par l'Académie des Inscriptions (2e série, t. IV, 2e partie), et l'ouvrage de M. Boutaric intitulé *Institutions militaires de la France* (p. 197 et suiv.).

P. 80. M. M. de J. reproche à Henri IV son abjuration « qui devait amener » la destruction du culte de ses pères. » Ne sait-il donc pas qu'Antoine de Bourbon, père d'Henri IV, était un des chefs du parti catholique et qu'il mourut catholique d'une blessure faite par une balle protestante ?

P. 48 et suiv., le savant statisticien veut évaluer la production agricole de la France sous Henri IV ; il prend pour base le revenu tiré des dîmes par le clergé, il le multiplie par dix, et le résultat de l'opération est à ses yeux le chiffre qu'il cherche. On voit qu'il n'a pas consulté le *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence* de Guyot (Paris, 1784-1785, in-4°) ; on y lit, t. VI, p. 15 : « La dixme n'est » pas toujours la dixième partie des fruits comme ce mot semble l'indiquer ; » c'est quelquefois la douzième, la quinzième et même la cinquantième partie. »

L'article 50 de l'ordonnance de Blois s'exprime ainsi : « Déclarons que les » dixmes se leveront suivant la coutume des lieux et la cote accoutumée en » iceux. » J'ouvre la *Topographie ecclésiastique de la ville et du diocèse de Troyes*, Troyes, 1783-1784, 3 vol. in-8°, et j'y trouve, t. III, le taux des dîmes des différentes paroisses, Aix en Othe au 17e compte (p. 4), La Chapelle-Saint-Luc au 20e compte (p. 6), Lambressel au 20e compte, au 13e et au 40e (p. 9), Les Noes au 20e compte (p. 10), Thennelières au 25e, au 13e et au 50e (p. 15), Pont-Sainte-Marie au 30e compte (p. 20), Saint-André au 16e compte (p. 22), Saint-Germain au 20e compte (p. 16), Saint-Lyé au 25e compte (p. 61), Saint-Martin-ès-Vignes au 20e compte (p. 67), etc.

Les dîmes ne représentaient donc pas le dixième du produit brut du sol. Ajoutons qu'une partie des dîmes était louée, qu'en ce cas, pour trouver le produit brut du sol, il ne suffisait pas de multiplier la recette du décimateur par le taux de la dîme : il ne fallait pas négliger le bénéfice du fermier. Enfin une partie des dîmes appartenait à des laïcs.

Il suit de là que, si on multiplie par dix le produit des dîmes ecclésiastiques, on arrive à un chiffre inférieur de beaucoup à la productions réelle du sol. M. M. de J. aurait dû le comprendre quand il est venu (p. 86) à conclure que sous Henri IV le total des impôts payés, soit à l'État, soit au clergé, soit à la noblesse, dépassait le revenu agricole net de la France. « Ainsi, dit-il, le pays » devait être en perte chaque année et vivre en partie sur le capital. » Quand on obtient un pareil résultat, on ne peut mieux démontrer *per absurdum* qu'on part d'une donnée fausse.

Enfin lorsqu'on veut savoir quel revenu le clergé tirait des dîmes, on n'a plus aujourd'hui le droit de se contenter, comme M. M. de J., des appréciations de Froumenteau, Vauban ou Mirabeau. Les papiers du clergé de France aux archives de l'Empire, série L, ceux des chambres ecclésiastiques de chaque diocèse dans les archives départementales, série G, sont à la disposition de tout le monde. Les déclarations qui ont servi de base à l'assiette des décimes étaient l'objet d'un contrôle incessant : les décimes étaient un impôt de répartition, l'intérêt de chaque diocèse exigeait qu'aucun déclarant ne cachât une partie de son revenu. Rien n'est facile du reste aujourd'hui comme de contrôler les déclarations au moyen des baux. Voilà la source où doit puiser quiconque veut parler des revenus du clergé français avec quelque chance d'exactitude.

Ainsi ce que le savant statisticien nous dit de la production agricole de l'ancienne France ne mérite aucune confiance.

Ses assertions au sujet des frais occasionnés par la perception des impôts directs n'ont pas plus de valeur. Suivant lui, p. 209, les tailles produisaient, en 1626, 51,300,000 fr., mais, les frais de perception déduits, il n'entrait dans les caisses de l'État que 16,200,000 fr. « Par conséquent la perception coûtait » 35,100,000 fr. ou près de 220 pour 100 », lisez 70 pour 100. M. M. de J. met cette énormité sur le compte du surintendant d'Effiat. Nous n'avons pas entre les mains le texte du mémoire écrit par d'Effiat. Mais une analyse en a été donnée par Bailly, *Histoire financière de la France*, I, 356. La caisse où entraient les 16,200,000 fr. dont parle M. M. de J., était le *Trésor de l'épargne* établi par François Ier en 1523 (voy. Dareste de la Chavanne, *Hist. de l'administration*,

I, 352, Isambert, *Rec. gén. des anciennes lois françaises*, XII, 204). On ne versait dans cette caisse que la partie des recettes de l'État non absorbée par des affectations antérieures. Les receveurs généraux des départements n'envoient encore aujourd'hui au Trésor à Paris qu'une partie de leurs recettes, celle qui reste entre leurs mains après avoir payé les créanciers de l'État dans les départements. Autrefois on opérait d'une manière analogue et le trésorier de l'épargne ne recevait qu'une petite partie des revenus de l'État : mais la différence entre la recette et la somme versée par les contribuables n'était pas plus qu'aujourd'hui absorbée par les frais de perception. Les frais de perception étaient considérables sans doute, mais beaucoup moins que M. M. de J. ne le croit. Ainsi les 22,000 collecteurs dont il parle (p. 209), touchaient 6 deniers par livre, soit 1/40e de l'imposition ou 2 1/2 pour cent; nous sommes loin de 70 pour cent; pour atteindre ce chiffre il aurait fallu que les 160 receveurs et les 21 receveurs généraux s'attribuassent 67 1/2 pour cent des fonds versés entre leurs mains. Jamais la perception des contributions directes n'a coûté si cher. Car là, les abus sont trop clairs pour être aussi criants. Nous n'en dirons pas autant des impôts indirects, où le chiffre réel de la perception se cache avec tant de facilité.

M. M. de J. raisonne donc à faux quand il parle des finances de l'État. Nous avons montré qu'il n'est pas plus heureux quand il veut fixer la production agricole de la France. Ses calculs nous paraissent plus vraisemblables quand il parle de la population. Nous croyons qu'il a raison quand il refuse d'admettre que le nombre des individus atteignit cinq par feu : il est en cela d'accord avec nos observations. Mais il y a encore un certain nombre de points sur lesquels nous ne sommes pas convaincu de son exactitude. Ainsi, p. 35, il évalue à 12,000 le nombre des religieuses existant en France à la fin du XVIe siècle. Comment se fait-il qu'en 1610 leur nombre atteignit 80,000 (p. 100).

Ailleurs il admet que sous Louis XIV les sept huitièmes des habitants de la France se composaient de prolétaires et que le sol entier appartenait à un seul huitième de la population (p. 276-278). Nous avons la conviction qu'il se trompe; sans doute, avant la Révolution une partie considérable du territoire était entre les mains des classes privilégiées et les paysans étaient fort loin du but auquel ils sont si près d'arriver et que dans bien des communes ils ont atteint, ils étaient fort loin d'être, comme aujourd'hui déjà dans nombre de localités, les propriétaires exclusifs du sol. Mais la portion du territoire que les classes privilégiées ne possédaient pas était alors, comme aujourd'hui, divisée en une foule de parcelles, la plupart des habitants de la campagne étaient propriétaires, les journaliers comme les laboureurs, et l'on est dans l'erreur quand on croit devoir ranger les premiers, tous sans exception, ou même généralement parlant, dans les rangs du prolétariat. Nous sommes heureux de pouvoir alléguer ici l'autorité d'un homme qui n'était pas seulement un écrivain distingué, mais qui avait étudié les sources. M. de Tocqueville, ayant examiné dans un certain nombre de villages les états de propriétés dressés en exécution de la loi de 1790 qui a établi l'impôt foncier, a reconnu qu'au moment de la Révolution « le nombre des » propriétaires fonciers s'élevait à la moitié, souvent aux deux tiers du nombre » actuel, ce qui paraîtra bien remarquable, si l'on pense que la population totale » de la France s'est accrue d'un quart depuis ce temps. » (*L'ancien régime et la*

Révolution, 3e édition, p. 60). En Champagne il a été dressé des matrices de rôles à partir du milieu du XVIIIe siècle, une partie de ces matrices existe encore, la grande majorité des paysans qui y figurent sont propriétaires. Les innombrables rôles de censives qui remplissent nos archives, prouvent qu'il en était de même dès le moyen-âge.

Sans doute les descendants de ces paysans sont aujourd'hui beaucoup plus à l'aise que leurs prédécesseurs, mais ce n'est pas que parmi eux le nombre des propriétaires ait considérablement augmenté, c'est parce que leurs propriétés sont beaucoup plus importantes que celles de leurs aïeux.

M. M. de J. a voulu sans doute éviter de tomber dans le défaut du *Laudator temporis acti*, dont parle Horace. Nous craignons que pour échapper à cet inconvénient, il ait exagéré la critique du passé. Nous ne regrettons ni les priviléges, ni la famine, ni les favorites, ni les abus. Mais quelque malheureux et quelque méchants qu'aient été nos ancêtres, nous aimons à croire qu'ils n'étaient ni si malheureux ni si méchants que nous les dépeint le savant académicien.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

166. — **Histoire de Robespierre** d'après des papiers de famille, les sources originales et des documents entièrement inédits, par Ernest HAMEL. Tome III. Paris, chez l'auteur. In-8°, 816 pages. — Prix : 7 fr. 50.

L'auteur donne à la fin de ce volume le résumé et les conclusions du long travail qu'il a consacré à la réhabilitation de Robespierre. Nous allons citer ce passage en entier; il fera connaître, bien mieux que toute appréciation, le but et les principes de M. Hamel, proclamés déjà dans l'épigraphe que l'auteur a inscrite sur la couverture de son livre : « *Scribitur ad narrandum et probandum.* » D'un autre côté, nous ferons de cette citation la base de nos critiques qui ne sauraient, à propos d'un ouvrage aussi étendu [1] et, il faut bien le reconnaître, aussi consciencieux, porter sur des détails peu importants et des inexactitudes insignifiantes [2]. Voici les dernières lignes de l'histoire de Robespierre; elles renferment la substance, le but, l'idée de tout l'ouvrage :

« La postérité, je n'en doute pas, mettra Maximilien Robespierre à la place » d'honneur qui lui est due parmi les martyrs de l'humanité; et nous serons » trop payé, pour notre part, de tant d'années de labeur consacrées à la » recherche de la vérité, si nous avons pu contribuer à la destruction d'une » iniquité criante. Ceux qui ont suivi avec nous, pas à pas, heure par heure, » l'austère tribun, depuis le commencement de sa carrière, peuvent dire la » pureté de sa vie, le désintéressement de ses vues, la fermeté de son caractère, » la grandeur de ses conceptions, sa soif inextinguible de justice, son tendre et » profond amour de l'humanité, l'honnêteté des moyens par lesquels il voulut » fonder en France la liberté et la République. Supérieur à Mirabeau par la » conscience, aux Girondins et aux Dantonistes par les principes, est-ce à dire » pour cela qu'il ne se soit pas trompé lui-même en certaines circonstances?

---

1. L'histoire de Robespierre comprend trois volumes de 800 pages à peu près chacun. Nous avons rendu compte du deuxième l'année dernière (*Revue critique*, 1866, art. 107).
2. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de regretter qu'une négligence évidente ait laissé échapper un très-grand nombre de fautes typographiques.

» Certes, il serait insensé de le soutenir. Il était homme; et, d'ailleurs, les fautes » relevées par nous-même à sa charge, d'autres les eussent-ils évitées? C'est » peu probable. Sans doute, nous aurions aimé qu'échappant à la tradition » girondine, il eût énergiquement défendu le principe de l'inviolabilité des mem- » bres de la représentation nationale; mais, outre qu'au milieu des passions » déchainées il se fût probablement épuisé en vains efforts, il faut tenir compte » des temps extraordinaires où il vécut, et surtout lui savoir gré de ce qu'à » l'heure de sa chute il mérita l'honneur de s'entendre reprocher comme un » crime d'avoir élevé la voix en faveur de Danton et de Camille Desmoulins. » Un jour, c'est notre plus chère espérance et notre intime conviction, quand » les ténèbres se seront dissipées, quand les préventions se seront évanouies » devant la vérité, quand l'histoire impartiale et sereine aura décidément vaincu » la légende et les traditions menteuses, Robespierre restera non-seulement » comme un des fondateurs de la démocratie, dont il a donné la véritable for- » mule dans sa déclaration des droits de l'homme, mais, ce qui vaut mieux » encore, comme un des plus grands hommes de bien qui aient paru sur la » terre. »

Tout a concouru à fausser jusqu'ici le jugement de l'histoire sur Robespierre. Il faut avouer qu'il a été victime d'une réunion de circonstances peut-être unique dans l'histoire. Il lui a été donné de suivre depuis ses débuts jusqu'à son complet épanouissement un des cataclysmes les plus violents qu'ait jamais subis une société. Autour de lui sont successivement tombés, lassés d'un effort surhumain, ou détournés du but par de mesquins intérêts, tous ceux qui avaient pris part aux premières luttes. Seul, sans faiblesse et sans pitié, il a poursuivi sa tâche jusqu'au bout, sacrifiant à des principes implacables, mais élevés, aussi bien l'opposition réactionnaire que l'anarchie désorganisatrice. Aussi que d'ennemis devaient s'élever de toutes parts pour jeter l'outrage à sa mémoire!

Quand il veut s'arrêter, il se trouve devenu, aux yeux de quelques-uns de ses partisans eux-mêmes, un modéré et un réactionnaire. Il tombe sous les coups d'une faction qui compte bien ne pas s'arrêter dans les voies sanglantes où la Révolution est engagée. Mais, Robespierre mort, personne n'est capable de prendre la direction suprême, la direction morale de la République. La Montagne, toujours inférieure par le nombre aux autres partis de la Convention, manque désormais de chef; l'anarchie est dans ses rangs. De plus, il faut l'avouer, une nation ne peut prolonger pendant longtemps un effort comme celui que la France vient de subir. Le peuple harassé, demande le repos et incline à la paix, coûte que coûte. La voix des grands citoyens qui flagellait jadis de paroles embrasées la torpeur des masses s'est éteinte; la nation n'a plus foi en ceux qui la dirigent.

Les chefs du mouvement thermidorien sont bientôt contraints d'obéir à ce violent revirement qu'ils ne prévoyaient pas. Quelques-uns, les plus habiles, prennent leurs précautions et se retournent vivement contre leurs anciens principes : la réaction commence. Elle commence, en dépit de plusieurs montagnards à courte vue, dès le 9 thermidor. Dès lors celui dont le supplice a été le signal inattendu de cette réaction, devient comme le symbole et l'incarnation d'un ordre de choses exécré. Ses partisans l'abandonnent, ses amis, ceux du moins qui

n'ont pas su mourir avec lui, le renient; beaucoup achètent le pardon et l'impunité par une lâcheté méprisable; ils calomnient leur ancienne idole. Qui prendrait sa défense dans de pareilles circonstances, non-seulement courrait de grands dangers, non-seulement deviendrait un objet de mépris et d'horreur, mais n'aurait aucune chance de faire entendre la voix de l'équité et de la raison. L'acte d'accusation est dressé; Courtois s'en charge. La tâche d'ailleurs est commode. On admettra les calomnies les plus grossières, les mensonges les plus impudents.

A défaut d'amis, Robespierre laissait des défenseurs fidèles et incorruptibles. Ses papiers pouvaient plus tard rétablir dans leur véritable jour bien des faits traîtreusement dénaturés par ses ennemis. Mais cette ressource lui manque encore; ils n'ont eu garde, ceux que d'anciennes relations avec le proscrit pourraient compromettre, de laisser subsister les témoignages de leur liaison. Les papiers de Robespierre mis au pillage, détruits ou dispersés, nous privent d'un élément historique des plus précieux. Les rares épaves, sauvées par des circonstances diverses de ce naufrage, nous font d'autant plus regretter la perte de ce qui nous manque. Néanmoins ces documents perdus, s'ils sont une présomption en faveur de celui qu'on prenait à tâche d'accabler irremédiablement, ne peuvent être invoqués comme preuves.

Nous avons essayé de donner une idée des difficultés de la tâche que M. H. a entreprise et qu'il vient de terminer. Examinons maintenant comment il l'a remplie.

Notre historien a judicieusement pensé que tout en faisant un certain cas des journaux et des imprimés de l'époque, du *Moniteur* et des procès-verbaux des diverses assemblées, tout en consultant les rapports et les discours imprimés, dispersés dans plusieurs dépôts publics, il était bon de recourir à des documents plus fidèles et plus nouveaux. C'est ainsi qu'il a passé en revue les Archives du Comité de Salut Public dont les délibérations et les arrêtés sont fréquemment cités dans le volume qui nous occupe particulièrement. A côté des procès-verbaux des séances de l'Assemblée, le garde général des Archives de la Convention a soigneusement groupé toutes les pièces explicatives telles que rapports, pétitions, lettres, adresses, dénonciations; ces documents sont presque toujours mentionnés au procès-verbal, mais souvent par un seul mot, et on comprend quelle lumière peut jeter sur tout un débat la citation des pièces elles-mêmes. Quelques papiers de Robespierre, notamment un cahier sur lequel il inscrivait ses idées et parfois ses projets, ont échappé au pillage des Thermidoriens; ils ont aussi fourni à l'historien leur contingent. Le carnet de Robespierre se trouve souvent cité dans le troisième volume de M. H.; et cela s'explique, car Courtois avait défiguré et envenimé à plaisir les passages les plus inoffensifs de ce memento.

Mais notre historien ne s'est pas contenté de puiser aux Archives de l'Empire dans les fonds de la Convention et des Comités. Il n'a eu garde de négliger les renseignements que pouvaient lui donner les Archives de la municipalité de Paris et celles de la Préfecture de police. Enfin il a soigneusement recueilli, dans les collections particulières, tous les autographes relatifs à l'histoire de la période révolutionnaire. On sait que la plupart de ces pièces proviennent des larcins faits par les membres de la Convention après la catastrophe de Thermidor.

Chacun s'empara des papiers qui le concernaient particulièrement et quelques-uns des thermidoriens conservèrent ces documents. Depuis lors, ils ont été soigneusement recherchés par les amateurs, et la collection de Portiez (de l'Oise) était, sous ce rapport, d'une richesse particulière. L'origine de ces pièces étant connue et leur date n'étant pas encore assez éloignée de nous pour qu'on ignore leur destinée et leurs propriétaires successifs, elles peuvent être employées en toute sécurité. M. H. a donc eu, selon nous, bien raison de s'en servir; d'autant plus que pour les recueillir de côté et d'autre, il fallait une patience et une persévérance dont tous les historiens ne seraient point capables. Maintenant elles peuvent disparaître, elles sont désormais acquises à l'histoire.

Il est enfin une dernière source de renseignements qui a bien son prix et dont nous ne voudrions pas médire, mais dont on ne doit faire usage qu'avec une extrême prudence et la plus grande circonspection. Je veux parler des souvenirs personnels des témoins de la Révolution. Outre que ces témoins deviennent de jour en jour plus rares et que déjà, dans beaucoup de cas, entre eux et nous se trouve un intermédiaire, c'est-à-dire une chance d'inexactitude, on sait par expérience quelle importance les témoins oculaires sont tentés de donner à certains détails insignifiants, au détriment de l'ensemble. Mais si pour les événements publics, les souvenirs des témoins et même des acteurs ne doivent avoir qu'une valeur secondaire, il en est tout autrement quand il s'agit du caractère et de la vie privée des individus. A ce titre les Mémoires manuscrits de Mme Lebas méritent une sérieuse attention. Ajoutons que M. H. ne dédaigne pas de citer parfois certains souvenirs personnels, auxquels il n'accorde pas d'ailleurs plus d'intérêt qu'il ne convient.

Enfin, à peine est-il besoin de le dire, il est au courant de toutes les publications tant récentes qu'anciennes; l'histoire parlementaire, la collection de Barrière et Berville, l'histoire de la Révolution par M. Michelet, celle de M. L. Blanc, celle plus récente de M. Quinet lui fournissent tour à tour des preuves ou des motifs de rectifications. Peut-être même pousse-t-il un peu loin le soin de ne rien oublier, quand il fait à des écrits comme le roman de M. A. Houssaye sur Mme Tallien, l'honneur de les réfuter.

Les sources de l'historien de Robespierre offrent, on le voit, toutes les garanties d'exactitude qu'on peut exiger d'un ouvrage qui prétend restituer la vérité historique méconnue. On ne saurait lui demander davantage. Cependant M. H. aurait bonne grâce à montrer un peu plus d'indulgence pour ses devanciers, d'autant plus qu'il tombe à ce propos dans des répétitions fastidieuses. La légèreté de M. Michelet est aussi connue que sa faculté intuitive en matière historique. Relever toutes ses inexactitudes et ses contradictions, serait un labeur ingrat et à peu près inutile; dès lors pourquoi prendre à tâche, à propos de chaque événement, de démontrer la fausseté de ses appréciations, et ne faire ce travail que pour le seul livre de M. Michelet?

Nous avons dit dans notre précédent article comment l'ardeur des convictions et, il faut l'avouer, la violence de la passion politique emportait M. H. à des exagérations de langage blâmables vis-à-vis de ses adversaires. Nous ne nous étendrons pas sur ce point. Il suffit de feuilleter quelques pages du présent volume pour voir que la même cause a entraîné l'auteur aux mêmes excès.

Cependant, pas plus que personne, M. H., fort exact d'ordinaire, ne peut échapper à la loi commune et prétendre à l'infaillibilité. Nous ne voulons pas nous étendre longuement sur des détails de peu de valeur; nous donnerons seulement deux exemples de ces inexactitudes.

A propos d'un des incidents du procès de Custine M. H. dit (p. 80) : « Coffinhal, qui du tribunal de cassation avait passé au tribunal révolutionnaire... » Or Coffinhal, ancien médecin, ancien commissaire national au tribunal du deuxième arrondissement de Paris, arriva au tribunal révolutionnaire sans avoir jamais siégé dans un tribunal de cassation. M. H. a confondu le partisan de Robespierre avec son frère qui répudia le nom de Coffinhal, se fit appeler baron Dunoyer, fut conseiller d'État et conseiller à la cour de cassation et mourut en 1832, après avoir su se maintenir par sa prudence dans les postes qu'il occupait sous tous les gouvernements. Le vice-président du tribunal révolutionnaire, homme grossier et illettré, mais énergique et intègre, montra des convictions plus sincères et plus de désintéressement. La réhabilitation de Hanriot, le général de la garde nationale de Paris, ne laisse pas que de surprendre aussi, et son défenseur a beau faire, nous demeurons incrédules quand il le représente comme un patriote doux et sobre. M. H. a d'ailleurs une bienveillance générale un peu trop marquée pour tous les partisans dévoués de Robespierre, pour ceux surtout qui n'hésitèrent pas à embrasser sa cause au 9 thermidor.

A propos de l'exécution de Robespierre, M. H. écrit : « Par un raffinement » cruel, on avait réservé Robespierre pour le dernier. N'était-ce pas le tuer » deux fois que d'achever sous ses yeux son frère Augustin, ce pur et héroïque » jeune homme qu'on attacha tout mutilé sur la planche? » Le fait a par lui-même un médiocre intérêt. Il ne prend de gravité que par l'intention que l'auteur veut lui donner. Or le fait est faux. Voici, d'après l'interrogatoire de Fouquier-Tinville, subi le 1er frimaire an III, et cité par M. Em. Campardon dans son Histoire du Tribunal Révolutionnaire (t. I, 428), comment les choses se passèrent. Fouquier Tinville répond à une question qui lui a été posée sur l'exécution de Lescot-Fleuriot : « Que les huissiers étaient dans l'usage de lui rendre » compte des exécutions et s'il y était arrivé quelque événement; que le jour de » l'exécution des Robespierre, Saint-Just, Fleuriot et autres, Tavernier, lors » huissier, vint lui rendre compte que l'exécution était finie; alors le répondant » lui observa : « Vous avez eu sans doute la précaution de faire exécuter en der- » nier les triumvirs Saint-Just, Couthon et Robespierre; » et sur sa réponse » que c'était le maire qui avait été exécuté le dernier, le répondant lui a dit : « Vous êtes un bon garçon, mais vous faites toujours des sottises; est-ce que » vous n'avez pas senti que des chefs tels que ceux-là devaient être exécutés les » derniers et non pas le maire et autres qui n'étaient que les accessoires? » Et » le répondant ajouta : « Votre bévue m'occasionnera des reproches, » et dans » le fait on a trouvé très-extraordinaire dans le public que ces trois individus » n'avaient pas été exécutés les derniers, etc., etc. »

Cette citation trahit un des procédés accoutumés de notre auteur, procédé qui fait le plus grand tort à la cause qu'il défend. Trop souvent M. H. accepte sans un examen assez sérieux des faits incertains ou apocryphes, mais favorables à sa thèse; trop souvent il admet des formules dubitatives et

grâce à un *peut-être* ou à un *sans doute* bien placés, il entremêle son récit de suppositions très-arbitraires, destinées à émouvoir ou à ébranler le lecteur, mais réprouvées par la franchise de l'histoire consciencieuse. C'est ainsi qu'à la suite du passage que nous citions, à propos de l'exécution des Robespierristes, l'auteur s'écrie : « Fervent royaliste, le bourreau dut tressaillir d'aise, car il sentait » qu'il venait d'immoler la Révolution et de décapiter la République dans la » personne de son plus illustre représentant. » M. H., pas plus que nous, ne sait si le bourreau tressaillit d'aise. Il le suppose uniquement pour rendre sa phrase dramatique; mais au lieu de nous toucher, comme pourrait le faire le simple récit des événements, cette enflure de forme provoque plutôt un sourire. Ce reproche pourrait s'adresser à beaucoup d'autres passages. Qu'il nous suffise d'en avoir indiqué un comme exemple.

Une des parties neuves et intéressantes du volume est la peinture de la vie privée de Robespierre chez les Duplay. A l'homme politique, austère et inanimé, au froid et implacable théoricien, devenu un type légendaire, M. H. a déjà substitué un patriote incorruptible et enthousiaste, zélé pour le bien public et plein de chaleur et de passion quand il défend les principes de la justice et de la vérité. Aujourd'hui il ajoute à ce portrait des couleurs qui complètent cette physionomie de philosophe, de disciple de Rousseau, cette imagination faite pour les soins tranquilles et les paisibles jouissances de la vie de famille et que la destinée a jetée dans la mêlée ardente et sans pitié. M. H., pour cette restitution, n'a guère consulté que les Mémoires manuscrits de madame Le Bas et les *Souvenirs de Buonarotti sur Maximilien Robespierre*. Nous avons dit les motifs qui rendent suspects tous les écrits du temps quand ils parlent des vaincus de thermidor et M. H. a prouvé de reste la prévention et la mauvaise foi qui n'avaient cessé de présenter la victime sous les plus fausses couleurs.

Mais ce côté de la vie et du caractère de Robespierre ne saurait avoir qu'une importance secondaire; ce qui importe à l'histoire c'est son rôle politique. C'est dans l'appréciation des grands événements auxquels Maximilien a pris une part active que nous pouvons surtout juger la valeur historique du livre de M. H.

Ayant à combattre des écrivains que la peur, la lâcheté ou la passion politique a jetés dans les excès d'un dénigrement systématique, l'auteur n'a pas su se garder du défaut contraire. Il a cédé à la violence habituelle aux réactions. Il veut à tout prix laver la mémoire de son héros de tous les reproches qui lui ont été faits. Il aura bien de la peine à justifier sa participation à la condamnation des Dantonistes. En vain il s'écrie : « Nul doute que le cœur de Robes» pierre n'ait saigné cruellement à l'heure tardive où il consentit aussi à l'abandon » de Camille. » De tels arguments sont puérils. Si Robespierre eut les remords que lui prête son biographe, que ne suivait-il l'exemple que lui donnait Robert Lindet en refusant de signer le mandat d'arrêt lancé par les Comités contre les Dantonistes, que ne se taisait-il surtout quand un ami timide essaya d'exciter la compassion de la Convention en faveur de Danton et de ceux qui avaient été arrêtés avec lui, que ne réclamait-il enfin contre l'inique décret qui enlevait aux accusés jusqu'au droit de se défendre? Si Robespierre n'a pas été le premier instigateur de la chute des Dantonistes, sur lui pèse la principale responsabilité; quel que soit le mobile qui l'a déterminé, il a commis en cette occasion une des

fautes les plus funestes à la Révolution. Le livre de M. H. gagnerait singulièrement à l'avouer franchement.

Au moins nous devons à notre biographe la justice qu'il condamne ouvertement la loi du 22 prairial ayant pour objet la réorganisation du tribunal révolutionnaire. Encore voit-on combien M. H. a peine à réprouver sans restriction un acte dont toute la responsabilité pèse sur Robespierre et sur Couthon. « Parce » que certains défenseurs, dit-il, rançonnaient indignement les accusés, parce » que les malheureux étaient obligés de s'en passer, il crut qu'il était plus simple » de supprimer la défense; ce fut un tort, un tort irréparable, et qu'il a, Dieu » merci! cruellement expié, puisque cette loi de prairial est restée sur sa mé» moire comme une tache indélébile..... Otez de la vie de Robespierre cette loi » du 22 prairial et ses ennemis seront bien embarrassés pour produire contre » lui un grief légitime. » En est-il donc besoin d'autre? En vain la loi aurait-elle par la suite été détournée de l'usage auquel la destinait son auteur, la mémoire de Robespierre n'en reste pas moins chargée d'une des mesures les plus sanguinaires et les plus iniques qu'ait jamais prises la Révolution.

Si M. H., malgré des tempéraments pour adoucir la dureté de son blâme, reconnait la culpabilité de son héros à l'occasion de la loi de prairial, il est telle autre circonstance où son jugement nous paraît avoir complètement fait fausse route.

Nous sommes dans la nuit du 9 au 10 thermidor. La Convention a mis les partisans de Robespierre en état d'arrestation, la Commune les a délivrés; le Conseil général de Paris est réuni à l'Hôtel de ville; la Société des Jacobins s'est énergiquement prononcée pour les proscrits; les Sections sous les armes n'attendent qu'un mot pour marcher sur la Convention et la dissoudre. La victoire revenait aux adversaires de la Convention; mais à quel prix? Robespierre comprit, et cela lui fait honneur de n'avoir pas failli aux principes de toute sa vie dans cette circonstance critique, que rien ne pouvait justifier un attentat de cette nature. Homme de principe avant tout, il n'admettait pas les compromis hypocrites de la politique. On le pressait de signer l'appel aux Sections : « Au » nom de qui? » répondit-il. Comment M. H. a-t-il eu le courage de dire : « On peut être fâché que Robespierre n'ait pas résolument exécuté ce que » Bonaparte fera au 19 brumaire, parce qu'il eût agi, lui, uniquement dans » l'intérêt de la liberté et de la démocratie. » L'histoire ne saurait admettre d'aussi subtiles distinctions. L'intention n'absout pas le crime, et, devant l'histoire impartiale, le plus haut attentat sera toujours la violation de la légalité personnifiée dans les représentants de la nation. Ce n'est donc pas cette résistance aux sollicitations d'amis plus dévoués que scrupuleux qu'il faudrait reprocher à Robespierre.

Cependant, tandis que les conjurés hésitaient et se concertaient, la Convention n'avait pas perdu de temps. Le décret de mise hors la loi rattache à l'Assemblée les canonniers qui inclinaient vers les proscrits; l'Hôtel de ville se trouve investi par une troupe nombreuse. Que se passe-t-il alors? Voici comment M. H. raconte cette dernière scène : « En ce moment Robespierre, vaincu par les » obsessions de ses amis et songeant un peu tard à la gravité des circonstances, » se décidait enfin à signer l'adresse à la Section des Piques. Déjà il avait écrit

» les deux premières lettres de son nom, *Ro*, quand un coup de feu parti du couloir » séparant la salle du Conseil général de celle du Corps municipal, retentit sou- » dainement, etc. » L'auteur cite, à l'appui de ce récit, un document de la collection Beuchot : *Renseignements donnés par les employés au secrétariat sur ce qui s'est passé dans la nuit du 9 au 10 thermidor.* Il ne soupçonne pas sans doute la gravité immense de ce fait qui lui paraît si naturel. Il ne voit pas que si Robespierre a signé les deux premières lettres de son nom au bas de l'appel à l'insurrection, il commet ce crime politique dont il comprenait si bien l'étendue tout à l'heure. Ou bien si la pièce existe, et si le fait est certain, Robespierre se rend coupable d'un attentat d'autant plus grand qu'il en sait toute la gravité; les sollicitations pressantes de ses amis, sa longue résistance, la crainte d'entraîner dans sa perte des partisans nombreux et dévoués, même la certitude de laisser la République en proie aux factions et aux fureurs réactionnaires, tout cela ne peut lui compter que comme circonstances atténuantes. Ou bien le rapport des employés du secrétariat ne suffit pas, en l'absence de la pièce elle-même, à faire admettre que Maximilien ait donné ce démenti aux principes de toute sa vie, à ces principes pour lesquels il se résignait tout à l'heure à mourir sans résistance. Or il est difficile d'accepter l'authenticité d'un fait aussi important sur la seule pièce dont M. H. invoque le témoignage, sur des renseignements fournis par des employés. Encore serait-il bon d'être édifié sur la moralité et l'intelligence de ces témoins. M. H. a démontré autant qu'il est possible, un fait que M. L. Blanc avait déjà bien éclairci dans son histoire de la Révolution. Le suicide manqué de Robespierre rentre désormais dans le domaine des fables historiques.

Nous devons aussi à ce livre bon nombre de rectifications importantes. Il nous édifie complètement sur la prétendue dictature du triumvirat qui se composait, avec Maximilien, de Couthon et de Saint-Just. Il détruit cette ancienne tradition de la pression exercée non-seulement sur les membres du Comité de salut public et par suite sur la Convention, mais encore sur le Tribunal révolutionnaire. Il prouve avec les registres du Comité de salut public qu'au moment où le régime de la Terreur sévit avec le plus de rigueur, c'est-à-dire après le 22 prairial, Robespierre s'était peu à peu éloigné du Comité, son activité s'était ralentie et avait pris fort peu de part aux arrêtés du Comité pendant cette période. Voilà des faits que M. H. a établis d'une manière à peu près certaine et c'est ce qui donne beaucoup de prix à son travail. Pourquoi un malheureux esprit de parti l'a-t-il parfois entraîné au-delà des limites hors desquelles l'histoire n'est plus qu'un pamphlet?

En somme la biographie de Robespierre est un panégyrique, un plaidoyer opposé à des calomnies et à des diffamations. La vérité absolue n'est ni d'un côté ni de l'autre; elle tient le milieu entre l'opinion de M. H. et celle de ses adversaires. Toutefois il sera désormais impossible de connaître le personnage sans tenir grand compte du travail que nous venons d'analyser et surtout des renseignements nombreux qu'il met au jour. L'impartialité de l'histoire saura se garder des exagérations que l'animosité politique a suscitées et se défendre à la fois des haines aveugles et des admirations passionnées.

J.-J. Guiffrey.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 35 — 31 Août — 1867

163. — **Hermès Trismégiste**, traduction complète précédée d'une étude sur l'origine des livres hermétiques, par Louis Ménard, docteur ès-lettres, ouvrage couronné par l'Institut (académie des inscriptions et belles-lettres). Paris, Didier et Cᵉ, 1866. In-8° de cxj et 302 p. Prix : 7 fr. 50 c.

Cette traduction française des divers écrits philosophiques qui portent le nom d'Hermès Trismégiste est telle qu'on pouvait l'attendre d'un homme profondément versé dans la connaissance de la langue et de la littérature grecque. Si elle présente parfois des obscurités, il faut s'en prendre aux auteurs de ces écrits qui, par la nature même des choses, se sont trouvés dans l'impuissance d'exposer avec clarté des pensées obscures et confuses, plus voisines des rêves de la fièvre, *ægri somnia*, que des conceptions réfléchies d'un esprit calme et maître de lui-même.

Que sont ces livres ? D'où viennent-ils ?

Ceux des Pères de l'Église qui les ont connus et qui en parlent, n'en mettent jamais en doute l'authenticité ; ils les attribuent à Thoth, personnage de la mythologie égyptienne, identifié dès le temps de Platon avec l'Hermès hellénique, et regardé comme le révélateur primitif de la morale et de la religion, et comme l'inventeur du langage, de l'écriture, de l'arithmétique, de la géométrie, de la médecine, en un mot de toutes les sciences et de tous les arts ; et ils se plaisent à en citer comme des prophéties relatives au christianisme certains passages qui ne sont pas en effet sans quelque rapport avec les croyances chrétiennes. Au quinzième et au seizième siècle, on ne s'en fait pas une autre idée. Marsile Ficin y trouve une philosophie divine tout-à-fait analogue à celle qui est contenue dans les livres saints ; Baronius en place l'auteur parmi les prophètes payens qui ont annoncé longtemps à l'avance l'avènement de Jésus-Christ, et François de Foix, évêque d'Ayre, dans les longs commentaires qu'il a joints à sa traduction du Pimandre, fait ressortir à chaque page la ressemblance de la doctrine exposée dans ce livre avec les plus profonds mystères de la religion chrétienne.

Cette opinion ne tarda pas cependant à trouver des contradicteurs. Casaubon, le premier, si je ne me trompe, rejeta les écrits d'Hermès Trismégiste parmi les nombreux livres apocryphes que virent naître les premiers siècles de l'ère chrétienne, et il prouva sa thèse en montrant qu'on y rencontre des idées et des mots qui n'avaient été en usage qu'après l'établissement du christianisme. D'après lui, ils sont de la main d'un homme moitié platonicien et moitié chrétien.

In eo libro (le Pimandre) *contineri non ægyptiacam Mercurii doctrinam sed partim græcam e Platonis et Platonicorum libris, et quidem persæpe ipsis eorum verbis, depromptum, partim christianam e libris sacris petitam* [1].

Entendu dans un sens général, ce sentiment de Casaubon est d'une incontestable vérité; seulement il est trop vague et demande à être déterminé avec plus de précision. C'est ce qu'a fait M. Louis Ménard dans l'*Étude sur l'origine des livres hermétiques*, dont il a fait précéder la traduction de ces écrits.

La plupart des questions qui y sont traitées me paraissent avoir reçu des solutions satisfaisantes.

En disant que ces livres sont d'un homme à demi-chrétien et à demi-platonicien, Casaubon peut laisser supposer qu'ils sont une sorte de production unique dans son genre, l'œuvre d'un écrivain excentrique, exceptionnel, qui aurait eu la fantaisie de fondre ensemble le platonisme et le christianisme. Il n'aurait pas suffi toutefois d'ajouter que cette fantaisie était assez commune dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, pour déterminer nettement l'origine de ces écrits. Une foule de questions importantes restaient encore indécises. M. L. M. les tranche et entre pleinement dans la vérité historique, en rangeant les livres hermétiques parmi les nombreux monuments dans lesquels le paganisme à sa dernière heure, pénétré de toutes parts d'idées issues du judaïsme, du christianisme et des théosophies d'origine orientale, essayait, par un spiritualisme exagéré et mal conçu, de ressaisir la vie qui l'avait décidément abandonné.

Un des traits les plus marqués et les plus caractéristiques du moment de transition entre le monde ancien et le monde moderne, moments auxquels appartiennent ces écrits, fut un mélange bizarre des doctrines les plus diverses. En certaines sectes chrétiennes, le christianisme différait si peu du paganisme, que l'empereur Hadrien, pendant un séjour qu'il fit à Alexandrie, ne paraît pas avoir réussi à distinguer les évêques du Christ des dévots à Sérapis [2], et en un grand nombre d'écoles payennes, le paganisme semblait si voisin du christianisme, que les Pères de l'Église eux-mêmes s'y trompaient. Lactance cite des passages des écrits hermétiques comme des preuves de certaines croyances chrétiennes [3], et saint Augustin est d'avis que les néoplatoniciens n'auraient qu'à changer quelques mots à leur système pour devenir chrétiens [4].

C'est surtout à Alexandrie qu'eut lieu, pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, cette fusion ou, pour mieux dire, cette confusion d'éléments d'origines si diverses, en présence à cette époque. Aussi je crois que M. L. M. est tout à fait dans le vrai en donnant les écrits dans lesquels « les croyances qui » meurent se rencontrent et se donnent la main, » comme l'expression de « l'opinion commune de cette population alexandrine si mêlée, sans cesse » tiraillée en sens contraire par des religions de toute sorte, et faisant un mélange » confus de dogmes hétérogènes. ».

1. *De rebus sacris et ecclesiasticis exercitationes*, p. 71.
2. *Étude sur l'origine des livres hermétiques*, p. lxix.
3. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que quelques-uns de ces passages ont un caractère payen incontestable. *Ibid.* p. xcvij-ciij.
4. Paucis mutatis verbis atque sententiis, christiani fierent. De vera religione, § 7.

Ce n'est pas seulement le caractère et la patrie de ces livres qui me paraissent ici heureusement déterminés. Il est un autre point sur lequel M. L. M. a émis une opinion aussi juste que nouvelle. Jusqu'à présent on avait attribué tous ces écrits à un seul et même auteur. M. L. M. est d'avis qu'il faut les prendre pour l'œuvre, non d'un seul homme, mais d'une école. Il est vrai qu'il n'y a pas d'autres traces d'une école hermétique que les livres hermétiques eux-mêmes. Mais ces livres témoignent assez clairement qu'ils ne sont pas tous ni de la même main ni de la même date. Il est impossible de ne pas y voir, sur un point commun, des nuances diverses, et les allusions qu'on y remarque à des événements contemporains, sont des preuves manifestes d'une différence d'âge. Ce sont là des faits que M. L. M. me paraît avoir mis en pleine lumière et qu'on peut désormais regarder comme acquis.

Sur d'autres points, j'aurais bien des réserves à faire. La division des livres hermétiques en trois classes se distinguant l'une de l'autre par la prédominance relative de l'élément juif, de l'élément grec ou de l'élément égyptien, me paraît un peu artificielle et, dans tous les cas, systématique. Parce que ces livres ont été composés à Alexandrie, et que la population de cette ville était formée d'égyptiens, de juifs et de grecs, ce n'est pas une raison pour que chacun de ces trois groupes ait apporté son contingent dans l'école hermétique.

Que l'hellénisme et le judaïsme, — et pourquoi n'ajouterait-on pas le christianisme ? — soient mêlés à des degrés différents dans les différents écrits hermétiques, c'est ce qui est incontestable. Mais les quelques idées que M. L. M. y signale comme appartenant à la religion égyptienne, en viennent-elles réellement? C'est possible; mais les preuves qu'il en donne ne me paraissent pas suffisantes.

Je ne suis pas non plus tout-à-fait convaincu que les dates assignées au Poimandrès et à l'Asclépios soient incontestables. Le rapprochement que M. L. M. fait, après Casaubon, du premier de ces deux écrits avec le Poimèn d'Hermas est sans doute très-ingénieux. Mais quand on rencontre dans ce livre des termes qui ne datent que du concile de Nicée, il faut bien admettre ou qu'il n'est pas de la seconde moitié du IIe siècle, ou qu'il a été interpolé.

Enfin n'aurait-il pas été convenable, non sans doute de traduire les ouvrages de médecine, d'astrologie et d'alchimie qui portent le nom d'Hermès Trismégiste, mais d'en dire quelques mots, et dans tous les cas d'expliquer pourquoi on les a laissés de côté? Ce silence étonnera peut-être le lecteur qui en a entendu parler; il pourra se faire qu'il ne comprenne pas comment, avec cette lacune, M. L. M. a donné à son volume le titre de traduction complète des livres hermétiques. Les écrits de médecine, d'astrologie et d'alchimie ont tout autant de droits à se parer du nom d'Hermès Trismégiste que ceux de philosophie, puisque, d'après ce que nous apprend Clément d'Alexandrie dans le sixième livre de ses Stromates, plusieurs des livres de Thoth contenaient des recettes médicales. Ils n'ont pas, il est vrai, la moindre valeur scientifique; mais les autres ne valent pas davantage dans leur genre; ils ne peuvent être pour nous que des témoins de l'état des esprits à l'époque où ils furent composés; et par-

mi ceux qui traitent de médecine et des arts secrets, il en est qui appartiennent au même moment et qui, bien certainement, pourraient aussi contribuer à nous le faire connaître, et fournir quelques traits nouveaux à ajouter au curieux tableau qu'en a tracé M. L. Ménard.

MICHEL NICOLAS.

---

164. — **Guillaume de Champeaux** et les écoles de Paris au XII[e] siècle, d'après des documents inédits par M. l'abbé E. MICHAUD, chanoine honoraire de Châlons, vicaire à la Madeleine. Paris, Didier, 1867. In-8° de iij et 547 p. Prix : 7 fr.

Malgré toute la sympathie que nous inspire l'esprit qui anime ce livre, nous ne pouvons nous empêcher d'avouer que l'exécution nous paraît un peu inexpérimentée; sans nous arrêter au style qui, dans un travail de ce genre, est chose secondaire, nous avons à faire à l'auteur deux reproches principaux : il a étiré son sujet et grossi son personnage; il n'est pas assez souvent remonté aux sources.

On savait très-peu de chose de la vie et des doctrines de Guillaume de Champeaux, et les documents inédits n'en apprennent guères d'avantage [1]. Il est né à Champeaux en Brie vers le milieu du XI[e] siècle, il était archidiacre de Notre-Dame et professait à l'école de l'église cathédrale au commencement du XII[e]; ensuite il s'est retiré auprès de la chapelle de Saint-Victor, où il a recommencé à enseigner pendant quelque temps; enfin il a été nommé en 1113 évêque de Châlons-sur-Marne, a pris part à plusieurs conciles et est mort en 1121. On est réduit à de pures conjectures sur son caractère personnel, sa méthode d'enseignement, son administration; l'homme, le professeur, l'évêque nous sont inconnus. M. l'abbé M. a cru pouvoir pourtant en parler avec quelque détail. Ainsi il dit (p. 415) que sa conversation était enjouée [2], mais qu'il avait néanmoins une grande autorité sur ses chanoines; qu'il était « poussé en avant par » la hardiesse de son esprit, mais équilibré par l'exactitude de sa raison et la » vivacité de sa foi (p. 525); » qu'il fut « un grand moteur de l'esprit humain » (*ibid*); » qu'il sut « concilier par sa largeur d'esprit et sa bonté ce que les » passions des hommes cherchaient à mettre en lutte, la nature et la grâce, la » science et la foi, l'État et l'Église, le zèle et l'exactitude, l'humilité et le res- » pect de soi-même, le devoir et le droit, l'autorité et la liberté (p. 526). » M. l'abbé M., en prêtant ainsi à Guillaume tous les traits de son idéal, lui a donné des proportions qui dépassent de beaucoup celles que les faits attestés autorisent à lui attribuer. J'en dirai autant de ses doctrines. On n'a conservé

---

1. Les documents inédits employés par M. l'abbé M. sont le manuscrit de Notre-Dame 222 (*Sententie Guillelmi*), une charte de Guillaume (archives de Châlons), les quarante-deux fragments du manuscrit de Troyes (n° 425), une histoire des évêques de Châlons-sur-Marne de Pierre Garnier, curé de Férebrianges en 1693 (Bibliothèque du chapitre de la cathédrale de Châlons-sur-Marne), une histoire du diocèse de Châlons de Dom François, mort en 1791, des mémoires concernant l'évêché et la ville de Châlons par M. Fradet, une histoire de Vertus par M. Culoteaux.

2. Dans Jean de Salisbury (*Metal*. III, 9) : « hilaris memoriæ Willelmus de Campellis, » signifie : « Guillaume de Champeaux de bienheureuse mémoire. »

sous son nom que des opuscules et des fragments théologiques assez insignifiants, mais rien qui se rapporte à la seule partie de son enseignement qui lui donne une place dans l'histoire de la philosophie, l'enseignement de la dialectique et du réalisme. Un mot de Jean de Salisbury [1] et quelques passages de la dialectique d'Abélard [2], nous font connaître ses opinions sur quelques points de logique. Quant à la manière dont il traitait la question des universaux, ce qui est le point le plus important, puisqu'il est l'un des premiers (du moins dans l'état de nos connaissances historiques [3]) qui aient formulé scientifiquement le réalisme, nous sommes réduits à quelques lignes de l'épître d'Abélard connue sous le titre de *Historia calamitatum*. C'est loin de suffire à une exposition détaillée et à une discussion approfondie de ses doctrines. Cependant M. l'abbé M. a cru devoir verser dans son livre tout ce qu'il pense des questions agitées aujourd'hui en théologie et en philosophie. Il en résulte que le caractère des doctrines de Guillaume de Champeaux est altéré par le rapprochement et le mélange avec des opinions toutes modernes. La question des universaux était traitée au XII[e] siècle à un point de vue tout logique, avec des arguments tirés de l'Introduction de Porphyre, des Catégories d'Aristote, du *de Interpretatione* et des commentaires de Boëce sur ces différents ouvrages. La question de l'espèce, telle que les naturalistes l'ont posée, est toute différente. Les opinions de Spinoza, Schelling, Hegel, Gœthe, La Mennais, Buchez, Linné, Bacon, Buffon, celles de MM. Laugel, Littré, Jamin, Maury, Flourens, Ubaghs, Darwin, Naville, Radau, Chevreul, Cl. Besnard, P. Janet (noms associés avec quelque pêle-mêle) n'ont rien à démêler avec le réalisme de Guillaume de Champeaux; et on ne peut pas dire que Guillaume ait donné à la question des universaux « une étendue et une profondeur qui n'ont pas encore été épuisées (p. 8). »

---

1. *Metal.* III, 9.

2. Voir Cousin, *Fragments de philosophie scolastique*, p. 112. Il signale huit personnages de la dialectique (ouvrages inédits d'Abélard. 1836. pp. 179-201, 210, 124, 219, 224, 250, 267-274, 335), où l'opinion exposée et réfutée par Abélard, est attribuée à « magister » noster W. » ou « magister noster V. » ou « magister noster. » Prantl (*Geschichte der Logik im Abendlande*, II, 128, note 102), pense qu'on n'a pas le droit d'attribuer à Guillaume les opinions attribuées à « magister noster V. » ou à « magister noster; » qu'Abélard ayant recherché tous les dialecticiens célèbres de son temps, a pu désigner beaucoup d'entre eux par « magister noster. » Mais il me semble que cette expression ne peut se traduire que par *notre maître* et non par *un de nos maîtres* et ne peut désigner dans ces différents passages qu'une seule et même personne, qui ne saurait être autre que Guillaume. La substitution de *V* à *W* n'a rien d'étonnant, surtout dans un manuscrit aussi fautif. Ainsi il faut lire : p. 224, l. 7 « *singularum* (au lieu de *significatarum*) significationem; » — p. 224, l. 11 « *nec* (au lieu de *sed*) significationem; » — p. 224, l. 9 « preter *substan-* » *tivum* (au lieu de *subjectum*) et nuncupativum verbum; » — p. 244, l. 15 « *inter* (au » lieu de *in*) quaslibet; » — p. 248, l. 13 « quidam tamen transitivam (*copulationem* omis) » grammatici (au lieu de *grammaticam*); » — p. 251, l. 11 « *at* (au lieu de *aut*) si Homerus » (*non* omis) nomen est dictaminis; » — p. 251, l. 9 (à partir du bas), il faut mettre entre parenthèses « ex eo... componit » et ne pas ajouter *de poeta*; — p. 251, l. 5 (à partir du bas) « pro *Homeri* (au lieu de *Homero*) *utamur* (au lieu de *utimur*). »

3. Il faut toujours ajouter cette restriction quand on parle d'opinions qui ont eu cours dans la tradition des écoles du moyen-âge; on n'en connaît jamais le premier auteur. Au XII[e] siècle et même dans les siècles suivants on ne citait presque jamais de nom propre moderne; on disait *antiqui* ou *quidam*, parce qu'on ne savait pas quel était l'auteur de l'opinion transmise.

Je crois que M. l'abbé M. aurait présenté un tableau plus exact, s'il s'était mis plus directement en présence des documents originaux. Il s'est contenté trop souvent d'employer des ouvrages de seconde main sans contrôler leurs assertions avec une critique assez serrée et assez attentive. Ainsi l'histoire universelle de Cantù (comme toute histoire universelle) ne peut être citée comme une autorité. Cet auteur affirme en passant qu'Abélard savait le grec et même l'hébreu. M. l'abbé M. fait remarquer en note (p. 14) que Cousin a soutenu la thèse opposée. Mais lequel a raison? Il fallait avoir une opinion sur ce point; et il n'était pas difficile de reconnaître que Cantù s'est complètement trompé. M. l'abbé M. nous rapporte ailleurs (p. 73) que la naissance de Guillaume de Champeaux est placée par M. Hauréau vers l'an 1070 et par M. Rousselot vers l'an 1068. Sur quelles autorités et sur quels arguments s'appuient MM. Hauréau et Rousselot? Leurs opinions sont-elles l'une et l'autre également incertaines? ou l'une est-elle plus probable que l'autre? M. l'abbé M. ne l'a pas recherché. Les opinions de différents auteurs modernes sur la date et les circonstances de la mort de Guillaume de Champeaux sont rapportées, mais ne sont ni contrôlées ni discutées, et M. l'abbé M. essaye de les concilier (p. 485) par des raisons plus sentimentales que scientifiques.

Il est un point important que M. l'abbé M. a contribué à éclaircir, c'est ce que dit Abélard de la seconde opinion de Guillaume sur la question des universaux. Suivant Abélard (*Historia calamitatum*, ch. 2), Guillaume avait d'abord soutenu pendant longtemps « eandem essentialiter rem totam simul singulis suis » inesse individuis; » c'est-à-dire que le genre est essentiellement le même et existe tout entier à la fois dans les individus qui y participent. Mais il renonça ensuite à cette opinion, ajoute Abélard : « Sic autem istam suam correxit sen» tentiam, ut deinceps rem eandem non essentialiter, sed *individualiter* diceret. » La leçon *individualiter* que présente l'édition d'Amboise n'a aucune autorité. Cette édition même porte en marge la variante *indifferenter*, qui se lit aussi dans les deux seuls manuscrits de l'*historia calamitatum* que je connaisse à Paris (Bibl. imp. 2923, XIVe s., et 13057, XVIe s.), et suivant M. Rémusat (Abélard, I, 29, note 1), dans le manuscrit de Troyes (no 802) et dans tous les manuscrits que l'anglais Rawlinson dit avoir consultés. Quant au sens lui-même, on ne peut tirer rien de satisfaisant du mot *individualiter*. Si on le construit avec *eandem* (comme l'indique la construction d'*essentialiter* dans le passage parallèle *rem essentialiter eandem*), on n'a qu'un non-sens; si par une construction qui est en contradiction avec celle du passage parallèle qui précède, on rapporte *essentialiter* et *individualiter* à *inesse* sous-entendu, il faut traduire : « les universaux » existent dans les individus *individuellement* » par « n'y sont pas intégrale» ment[1] » ce qui ne me semble pas synonyme. La leçon *indifferenter* a pour elle et les manuscrits et le sens. Le genre se retrouve dans tous les individus le même, non pas en essence, mais comme s'y trouvant sans différence; l'humanité

1. C'est ce qu'a fait Prantl (Gesch. der Log. II, 130) : « Die Universalien in indivi» dueller Weise, also bereits nicht mehr in total einheitlicher Weise, den Individuen » einwohnen. »

de Socrate n'est pas la même en essence que celle de Platon; elle est la même parce que les attributs de raison et de mortalité ne diffèrent pas en Socrate de ce qu'ils sont en Platon. M. l'abbé M. a eu l'heureuse idée (p. 231) de rapprocher du texte d'Abélard le passage suivant d'un fragment théologique de Guillaume, déjà publié par M. Patru [1] : « Vides idem duobus accipi modis, » secundum indifferentiam, et secundum identitatem eiusdem prorsus essentiæ : » secundum indifferentiam, ut Petrum et Paulum idem dicimus esse in hoc quod » sunt homines; quantum enim ad humanitatem pertinet, sicut iste est rationalis, et ille. Sed si veritatem confiteri volumus, non est eadem utriusque » humanitas, sed similis, cum sint duo homines. Sed hic modus unius ad » naturam divinitatis non est referendus. » La seconde opinion de Guillaume est donc celle qui est souvent mentionnée et discutée dans les auteurs du XII^e siècle sous le nom de *sententia indifferentiæ;* et sa première comme sa seconde opinion formaient la double division de l'opinion opposée au nominalisme et qui reconnaissait que les universaux n'étaient pas seulement des sons (*voces*), mais encore des choses (*res*), qu'ils étaient *principaliter* des choses, et *secundarii* des sons [2].

---

1. Willelmi Campellensis de natura et de origine verum placita. Parisiis, 1847, p. 55.

2. L'auteur du traité que Cousin a intitulé *de generibus et speciebus* et a attribué sans autorité à Abélard (cf. Prantl, *Gesch.* etc., II, p. 143, note 148), et Abélard lui-même (dans M. Rémusat, *Abélard*, II, pp. 96-101), ne reconnaissent que deux opinions sur la question des universaux, celle des nominalistes, et celle des réalistes, qui est subdivisée en deux, la première opinion de Guillaume, la seconde; Abélard en ajoute une troisième (p. 101). Dans une glose anonyme du XII^e siècle sur l'*Introductio* de Porphyre (Bibl. imp. 3237, fol. 125-126), on retrouve la même division que dans le *de gen. et spec.* : « Quorundam est sententia voces tantum esse genera et species et universales, res autem nihil » horum esse confirmant... Alii autem aliter de universalium natura confirmant, quibus » res principaliter videntur esse genera et species universalia de pluribus prædicabilia, » voces autem genera et species et cetera secundario genera rerum esse dicunt, et secundum » eos aliud ponunt predicta vocabula in rebus et aliud in vocibus... Cum autem in prædictis de universalitate rerum et vocum omnes fere conveniant, tamen in sequentibus » non parva eorum diversitas repperitur. Quorundam enim eorum est sententia eamdem » rem universalem totam indivisam in diversis et oppositis individuis esse : ut vere dici » possit « idem animal in essentia est materia Socratis et Brunelli. » Ponunt etiam genus » et quodlibet universale in simplici natura acceptum rei singulari oppositum esse, inferioribus vero formis vestitum idem esse cum singulari... Nunc ad sententiam aliorum » accedamus, qui similiter ut predicti genera et species in utrisque, id est in rebus et » vocibus constituunt. Quorum sententiæ positio est nullum universale materiam esse diversorum; sed, sicut unum individuum nequit esse aliud, ita materiæ eorum idem esse » nequeunt. Itaque materiæ et species et genera diversorum sic essentialiter inter se » discretæ sunt, sicut individua, ut verum sit dicere tot genera, tot species esse in numero » quot sunt individua. Nec aliquid universale commune vel prædicabile de pluribus est, ita » quod essentialiter pluribus insit; sed commune appellatur idcirco, quod, cum ipsum » universale in uno sit individuo, et simillimum in materia et forma est in alio : ut vox » dicitur communis, non quod eadem vox essentialiter veniat ad diversos, sed consimilis. » Prædicabile autem de pluribus dicitur, non ideo quod conveniat essentialiter pluribus, » sed quia ipsum est materia unius, et suum indifferens vel est vel esse potest materia » alterius. Nec ideo eadem species diversorum dicitur, quod essentialiter sit eadem, sed » quia sunt consimiles. Illas autem species diversorum similes et indifferentes esse dico, » quæ, cum discretæ sint, tamen ex materiis et formis consimiles effectus exigentibus » componuntur; ut homo Socratis et homo Platonis cum essentialiter differant, tamen » materiæ et formæ eorum consimiles effectus operantur; asinus vero et lapis diversæ » species et in essentia et secundum indifferentiam sunt, cum dissimiles status habeant et » effectus dissimiles exigant. Status autem appello vel res ex materia et formis constitutas,

Je terminerai en louant sans réserve l'esprit de modération et de libéralisme qui respire dans tout l'ouvrage et qu'on y trouve avec d'autant plus de plaisir que la chose devient de plus en plus rare, non pas seulement dans le clergé, où elle n'a jamais été et ne peut être commune, mais chez les laïques mêmes qui y sont tenus par leurs principes.

Charles THUROT.

---

165. — **Hartmann von Aue**, herausgegeben von FEDOR BECH. Erster Theil. *Erec der Wunderære.* Leipzig, Brockhaus, 1867. In-8°, xx-352 p. (IVe vol. den *Deutsche Classiker des Mittelalters*). — Prix : 4 fr.

Les œuvres épiques de Hartmann von Aue, le plus aimable et le plus gracieux entre les conteurs du moyen-âge allemand, ont pour les amis de la littérature française un intérêt particulier en ce qu'elles sont presque toutes sorties de sources romanes. Ses deux principaux poèmes, *Erec et Enide* et *Iwein* sont des imitations des romans de Chrestien de Troyes qui portent les mêmes noms; son *Gregorius* suit la *Vie de saint Grégoire* qu'a publiée M. Luzarche[1] et pour le *Pauvre Henri* seulement on n'est point arrivé à déterminer la source. L'*Erec* qui forme le premier volume de l'édition des œuvres d'Hartmann que publie M. Bech, *Erec der Wunderære*, selon le titre qu'il a adopté d'après le v. 10,044, est reconnu de tout le monde pour être le début de Hartmann. Il s'y désigne lui-même comme un jeune homme, dans ses autres ouvrages au contraire comme un chevalier. En outre, il y a dans la composition une telle différence entre *Erec* et *Iwein* qu'il faut supposer à tout le moins un espace de dix ans de l'un à l'autre de ces poèmes. Comme l'*Iwein*, le plus récent des deux, appartient aux premières années du XIIIe siècle (il est antérieur à 1204), *Erec* doit avoir été composé très-peu après 1190. Selon l'opinion commune il l'aurait été avant la croisade; mais, comme le montre M. Bech, il y a à cela une objection; c'est une allusion précise à un voyage sur mer déjà accompli (*Erec*, 7634). Si Hartmann a pris part à la croisade de 1197, l'*Erec* doit être postérieur à cette date, ce que la grande différence qui consiste entre ce poème et *Iwein* rend complétement invraisemblable. Il faut donc admettre avec l'éditeur que le premier au moins des deux chants de croisade qui nous sont conservés, se rapporte au passage de 1189-91. Si maintenant Hartmann a pris aussi part à celui de 1197, ou si le chant en question est authentique, c'est ce qui doit pour le présent rester indécis.

L'examen du texte français de l'*Erec*, tout en établissant la dépendance de l'ouvrage allemand, y fait reconnaître une différence considérable dans la con-

---

» vel passiones, id est constitutiones quæ in rebus sunt constitutis, vel partes quæ ipsas » res constituunt. Affirmat quoque hæc sententia genus et speciem et individuum sic esse » idem prorsus, ut vere possit dici *Socratis individuum est homo species et animal genus* » et e converso, et *singulare est universale* et e converso. » L'auteur de cette glose réfute les deux premières opinions, et semble adopter la troisième; car il passe en revue et résoud toutes les objections qu'on lui faisait.

1. Il ne peut plus y avoir de doute à cet égard; il est donc surprenant que M. Bech parle (p. vij) d'une simple vraisemblance en même temps qu'il renvoie à Littré, *Hist. de la langue fr.*, II, 171.

ception du sujet et dans la façon de traiter les caractères. Pour l'art de justifier moralement les événements d'un conte où les invraisemblances abondent, le poète allemand est supérieur à son modèle, de même que Chrestien lui-même s'est certainement élevé de beaucoup au-dessus des sources qu'il a utilisées. Ce progrès est dans la nature des choses; et la valeur de Chrestien n'est aucunement diminuée parce qu'il a été dépassé dans *Erec* et dans *Iwein* par Hartmann et dans *Perceval* par Wolfram. — Les fautes d'un débutant sont bien plus sensibles dans *Erec* que dans *Iwein;* elles se manifestent surtout dans des descriptions longues et fatigantes.

Le texte du poème ne nous est parvenu que dans un ms. bien postérieur à la composition, le recueil bien connu qui a été exécuté par l'ordre de Maximilien Ier; aussi est-il fort corrompu. Depuis l'année 1837, époque à laquelle Haupt a donné la première édition critique de l'*Erec*, une suite de savants distingués se sont essayés à en corriger le texte. On est ainsi graduellement arrivé, pour ce poème comme pour *Kudrun* qui nous a été conservé par le même ms., à obtenir une leçon qui, si elle n'est pas partout très-sûre, est du moins digne du poète. Le volume que nous annonçons, conçu selon un plan que les lecteurs de la *Revue critique* connaissent déjà [1], avec ses explications placées au-dessous du texte et son introduction littéraire, produit une excellente impression, et on peut espérer que la première édition des œuvres complètes d'Hartmann, dont nous avons ici le premier tome [2], vaudra à l'aimable poète une nouvelle popularité et un nouvel accueil de la part de notre génération.

Karl Bartsch.

---

166. — **OEuvres complètes de Remy Belleau,** nouvelle édition publiée d'après les textes primitifs avec variantes et notes, par A. Gouverneur. Paris, Franck; Nogent-le-Rotrou, A. Gouverneur, 1867. 3 vol. pet. in-8°, lvj-248, 366, 334 pages. — Prix : 15 fr.

Ce n'est guère que dans ces dernières années que les efforts faits il y a quarante ans par M. Sainte-Beuve, avec une si grande perspicacité d'intelligence et une justesse de goût qu'on ne saurait trop admirer, en faveur des poètes du XVIe siècle, ont commencé à produire leurs résultats définitifs. Jusque-là, on lisait dans les divers ouvrages de l'illustre critique les appréciations qu'il avait données de chacun d'eux, les citations qu'il avait jugées les plus propres à les faire au moins entrevoir; mais on ne les lisait pas eux-mêmes. Seul, Ronsard, grâce au *choix* délicat mais bien restreint de M. Sainte-Beuve, avait été directement présenté au grand public. — Les choses ont bien changé. En même temps que M. Blanchemain termine, dans la *Collection elzevirienne*, son édition complète des œuvres du grand poète vendômois, M. Marty-Laveaux en commence une autre, qui fait partie d'une édition de la Pléiade tout entière, et qui vient d'être précédée par les œuvres de Du Bellay. Et sans être découragé par la prochaine

1. Voir le compte-rendu des deux premiers volumes des *Deutsche Classiker*, 1866, art. 44.
2. L'édition doit en comprendre trois.

publication, dans ce même recueil, des poésies de Remy Belleau, voici que M. Gouverneur donne à la collection elzevirienne trois charmants volumes consacrés tout entiers au poète de Nogent-le-Rotrou. Nous devons avoir bientôt Jodelle, Baïf et jusqu'à Jamin. Toutes ces publications ont des acheteurs assurés et de nombreux lecteurs, et leur influence est visible dans plus d'un des essais de la jeune poésie contemporaine. Tirée par M. Sainte-Beuve du ridicule et de l'oubli plus fâcheux encore, la poésie de la Renaissance a franchi maintenant le cercle étroit des érudits, en même temps qu'elle osait ne plus se borner à donner d'elle-même de courts échantillons, et elle est pour la première fois redevenue *vivante :* en un mot, et c'est là ce que je veux faire remarquer, il y a maintenant des gens qui la lisent *pour leur plaisir,* auxquels elle donne des jouissances poétiques, et non plus seulement des curieux qui la parcourent par devoir et ne lui demandent que des renseignements. Seul, défendu par la bizarrerie et l'austérité de son génie, Du Bartas a jusqu'ici peu ressenti les effets de ce regain de la faveur publique : il ne tardera pas sans doute à en avoir sa part légitime; et de même qu'il a fallu jadis l'exemple et le succès de la Pléiade pour susciter l'auteur de la *Semaine* et pour le faire comprendre de ses contemporains, de même aujourd'hui l'intelligence et le commerce de Ronsard et de ses disciples prépareront à supporter, puis à admirer « le Bartas » des esprits que sans cette transition il aurait rebutés du premier coup.

C'est avec joie, pour ma part, que je constate cette lente conquête et cette récompense tardive des peines de la critique. Tout ce qui contribue à étendre notre domaine poétique, à substituer dans la conception de notre passé littéraire l'idée de liberté et de variété à celle d'unité et de règle, tout ce qui peut servir à nous affranchir du joug classique, que nous croyons avoir secoué et qui pèse encore lourdement sur nos épaules, tout ce qui ouvre un horizon, tout ce qui brise une barrière, est à mes yeux heureux et bienvenu. Et quelle satisfaction toute particulière ne goûte-t-on pas à voir rendre enfin justice à ces nobles poètes du XVIe siècle, auxquels le siècle ingrat qui les suivit devait tant, auxquels nous avons nous-mêmes tant d'obligation, qui les premiers ont ramené les Muses dans notre patrie, ont rendu à notre langue les ailes qu'elle avait perdues et ont su exprimer de grandes pensées, des passions vives, des sentiments humains dans des rhythmes rajeunis et dans un langage ample, sonore et nuancé! Il est facile de dire et je n'ignore pas en quoi ils ont failli, quelles ont été sur plus d'un point leurs impuissances et leurs erreurs, quelles surtout leurs étranges illusions; je reconnais le vague de leurs théories, l'inexpérience de leur pratique, le côté trop facile et, disons le mot, enfantin de leur art, le fond trop souvent *bourgeois* de leur inspiration gauchement dithyrambique, le *lâché* de leur forme trop peu plastique; je regrette surtout leur peu d'initiative, leur petite provision d'idées, leur commerce trop rare et trop peu direct avec la nature et le cœur humain, sources de toute poésie; mais en voyant ce qui était avant eux, ce qu'ils ont conçu, ce qu'ils ont osé et ce qu'ils ont fait, je ne puis m'empêcher d'éprouver pour eux une admiration presque émue et de placer les plus grands d'entre eux bien près du rang où les avaient mis leurs contemporains. Ce n'est pas ici le lieu d'insister

sur ces considérations générales; je ne veux qu'engager nos lecteurs à faire, s'ils ne l'ont déjà faite, plus ample connaissance avec ces ancêtres qu'on rapproche d'eux avec un zèle nouveau, et à instruire par eux-mêmes et sans prévention le procès qui n'est pas encore suffisamment révisé. Indépendamment de l'intérêt historique qui s'attache à de semblables lectures, ils y trouveront bien souvent un véritable plaisir.

Remy Belleau, par exemple, a des pages charmantes. Tout le monde connait, grâce à M. Sainte-Beuve, la chanson d'*Avril;* mais le reste est jusqu'à présent ignoré. Il mérite mieux que cela. Je n'ai pas l'intention de l'étudier ici et de le caractériser en détail. Ses deux traits distinctifs ont d'ailleurs été mis en lumière, l'un par Ronsard, qui l'appelait le « Peintre de la Nature, » l'autre par tous les critiques qui se sont occupés de lui et qui ont signalé sa « grâce. » Ce qui me paraît le distinguer en outre, c'est sa préoccupation et pour ainsi dire sa quête de sujets poétiques. Ce souci, moins marqué, est commun aux autres poètes de la Pléiade : il est parfaitement naturel. On le retrouve à toutes les époques où une poésie se renouvelle : on est las du vieux, on veut du nouveau; mais où le prendre, où le chercher? Toute école commence par changer la forme poétique : mais à quoi l'appliquera-t-on? L'école de Marot n'avait dans le genre sérieux qu'un très-petit nombre de sujets : l'amour gracieux, jamais passionné ni sévère, moule poétique plutôt qu'inspiration, — la piété, — puis les sujets de circonstance, matière aussi abondante que mauvaise, les fêtes, les tournois, les mariages royaux, les morts, les naissances, etc. Cette dernière partie, malheureusement, l'école de Ronsard ne put l'abandonner : nourrie et grandie à la cour, elle dut accepter les conséquences, fâcheuses et funestes en bien des points, d'une protection qui avait contribué à son triomphe. Elle traita peu les sujets religieux, aussi éloignée de la dévotion catholique que de l'exaltation protestante, et assez indifférente aux discussions qui passionnaient alors la foule. Elle continua les traditions antérieures dans la poésie amoureuse, en changeant seulement le dizain marotique en sonnet pétrarquiste, et en renouvelant cette galanterie de convention par la lasciveté italienne ou par l'étalage d'une érudition ingénieuse, mais fatigante. Mais sa grande ambition était de conquérir à la poésie d'autres domaines; là était à ses yeux sa grande œuvre et sa mission. Laissons la poésie épique et dramatique, pour lesquels la recherche des sujets avait naturellement un autre caractère. L'école avait conçu l'ode sur le modèle de Pindare bien plutôt que sur celui d'Horace : qui devait remplacer les athlètes vainqueurs, sujets habituels du poète dorien? On se représentait volontiers le poète comme l'instituteur des peuples, comme un Orphée, moralisant et élevant les âmes. On chercha pour les *odes* et les *hymnes* des sujets philosophiques et moraux. L'idée était grandiose, mais elle avait de mauvais côtés : ces poètes n'avaient pas des pensées assez digérées; ils manquaient trop souvent de clarté, d'originalité et de largeur ; et leur magnifique tentative avorta. Une autre carrière de sujets, pour ainsi parler, fut la mythologie classique; on raconta en français les belles histoires qu'on avait lues en grec ou en latin. Mais cela ne suffisait pas : en somme la forme nouvelle ne donnait pas tous les résultats qu'on

avait pu s'en promettre. Belleau paraît l'avoir particulièrement senti. Il se tourna, pour trouver des sujets nouveaux, du côté de la nature. Il publia ainsi un recueil de ce qu'il appelle « *Petites Inventions;* » c'est une suite de pièces familièrement lyriques, de petits tableaux dans lesquels il cherche à peindre un objet naturel, à le faire connaître scientifiquement (là est le côté original), et à lui donner un intérêt poétique, en en faisant le sujet d'une allégorie ou d'une petite fable mythologique dans le goût des anciens. Voici quelques titres, qui font juger l'idée : *la Cerise, le Coral, l'Escargot, l'Heure, l'Ombre, le Papillon,* etc. Les « inventions » sont souvent ingénieuses; le talent souple et facile du poète se joue autour de ces sujets légers et rend avec grâce des détails souvent heureusement choisis. Mais les titres indiquent déjà le goût du mignard et du léché qui gâte presque toutes les descriptions des poètes de la Pléiade, et cette courte haleine qui les rend parfois ridicules dans les grands sujets et les retient d'habitude dans les petits. On y trouve souvent aussi la trivialité et même la platitude à laquelle tous sont plus ou moins sujets, dont le doux Belleau est moins exempt qu'un autre. Ces poètes, naïfs dans leur science et leur enthousiasme, croyaient en général, parce que rien dans ce genre n'avait été dit avant eux, que tout valait la peine d'être dit : ils n'avaient pas le regard exercé, le goût sûr et ferme qui, dans un sujet, fait discerner rapidement les traits intéressants et l'unité organique. Aussi Belleau est-il parfois bien traînant. Néanmoins ces petites pièces intéressent par leur caractère particulier et se font lire avec un vrai charme : elles abondent en vers heureux et bien tournés, en strophes aimables et faciles, comme celle-ci sur la libéralité de la nature (t. I, p. 70) :

Au vague repli des nuës
Elle attache les oyseaux,
Dedans les forests chenuës
Les plus sauvages troupeaux,
Et la brigade muette
Du peuple escaillé ell' jette
Dessous le marbre des eaux.

C'est la même idée qui a inspiré à Belleau son œuvre assurément la plus remarquable et la moins connue, *les Amours et nouveaux Eschanges des Pierres précieuses, vertus et propriétés d'icelles.* Il exprime lui-même très-clairement au début son désir de trouver du nouveau et de quitter « le sentier battu. » Il crut avoir rencontré un sujet de poésie didactique dans la description des pierres précieuses; il ne prit d'ailleurs aux poèmes du faux Orphée et de Marbode que leur partie superstitieuse, ce qui concerne les *vertus et propriétés* des pierres. C'était une singulière matière à poésie que ces recettes triviales et le plus souvent grossières, résidu des plus basses superstitions orientales, et la fidélité servile avec laquelle le pauvre Belleau s'est attaché à suivre en ce point ces modèles lui a fait écrire d'étranges vers. Il est plus à son aise quand il *décrit* les pierres et leurs différentes espèces, et il mérite souvent l'éloge de Colletet, qui dit « qu'en » le lisant on croit voir les objects mesmes. » Mais la meilleure partie de ce poème est ce qui lui appartient tout-à-fait, les fables, imitées des *Métamorphoses* d'Ovide, par lesquelles il explique la naissance de chaque pierre. Outre que ces

petits récits sont en général simples, variés et, une fois la donnée admise, bien inventés, Belleau y a déployé une grande souplesse de style : on y remarque également la richesse de certains tableaux [1] et la grâce naïve, facile et presque populaire de certains autres [2]. Les rhythmes sont agréablement diversifiés; chaque pièce est d'une dimension restreinte qui ne fatigue pas, et si le motif général était plus heureux, on ne pourrait vraiment que louer cet ouvrage, le dernier du poète. Il eut d'ailleurs un grand succès, et trois quarts de siècle après la mort de Belleau, Guillaume Colletet écrivait encore : « Ouvrage si beau et si » considérable, qu'en son genre ny les siècles passez ny les âges suivants n'ont » peu ny ne pourront peut-estre jamais rien produire de plus riche ny de plus » esclattant. »

Outre ces essais qui lui sont propres, Belleau a fait, comme les autres poètes de la Pléiade, des odes, des hymnes, des poèmes de circonstance et surtout des sonnets. Il a réuni un grand nombre de ces productions diverses dans ce qu'il appelle sa *Bergerie*, en deux journées. Le costume pastoral dont il affuble à demi les princes de son temps, ses amis, et lui-même dans un grand nombre de ces poésies est d'une gaucherie remarquable : jamais convention n'a été plus inutile et plus fausse. Ce qui faisait aux yeux de Belleau et de ses contemporains l'originalité de la *Bergerie*, c'est qu'un cadre en prose servait à amener les morceaux en vers, invention italienne transportée par lui en France, mais avec une grande infériorité. Il ne se peut rien voir de plus décousu et de plus faible que le semblant de récit qui sert de prétexte aux divers poèmes; le style est lui-même mou et recherché; on y peut seulement relever quelques essais de paysage assez remarquables à cette date, ce morceau par exemple (II, 42) : « Le pendant de ceste terrace n'estoit point tant sur le roc qu'il fust demeuré » stérile : car si iamais le bon pere Bacchus respandit largement de sa féconde » et libérale cuisse ses douces liqueurs, ç'a esté en ce vallon, que je vey si à » propos et en si belle saison, que la vigne commençoit à ébourrer le coton de- » licat de son bourgeon, allongeant entre ses feuilles tendrettes deux petites

1. Voici par exemple comment il représente les Bacchantes attelant le char de leur dieu (III, 39) :

D'un pied prompt et leger ces folles Bassarides
Environnent le char : l'une se pend aux brides
Des onces mouchetez d'estoiles sur le dos,
Onces à l'œil subtil, au pied souple et dispos,
Au mufle herissé de deux longues moustaches;
L'autre met dextrement les tigres aux attaches,
Tisonnez sur la peau, les couple deux à deux :
Ils ronflent de colere et vont rouillant les yeux;
Un fin drap d'or frisé, semé de perles fines,
Les couvre jusqu'au flanc; les houpes à crespines
Flottent sur le genou.....

2. Quoi de plus gracieux dans ce genre que ce début (III, 146)?

C'estoit une belle brune,
Filant au clair de la lune,
Qui laissa choir son fuseau
Sur le bord d'une fontaine,
Mais courant apres sa laine
Plonge la teste dans l'eau

Et se noya la pauvrette.....

» manottes, tortillees et recourbees comme deux petites cornes de limaçon. En » quelques lieux se voyait le pampre verdissant qui commençoit à desvelopper » ses feuilles largettes decoupees, un peu iaunissantes sur les bords et emperlees » de rosee, comme de petit duvet, qui les rendoit argentees quand le soleil » rayonnoit sur ce coustau. » — Quant aux poésies, elles sont de toutes natures, depuis un poème sacré sur David et Bethsabée jusqu'à des *Baisers* en sonnets. Ce sont toujours les descriptions et les morceaux rustiques qui valent le mieux : il faut y remarquer, outre la vérité et la grâce des peintures, la propriété constante de l'expression et la vérité des détails [1]; on voit que le poète connaissait et aimait la campagne et ne la chantait pas du fond de son cabinet. C'est là que se trouve la fameuse chanson d'*Avril*.

Belleau s'est essayé dans le genre dramatique; il a écrit une comédie, *la Reconnue*, qui n'a été publiée qu'après sa mort et n'a pu, disent les éditeurs posthumes, « recevoir la dernière lime de l'auteur. » Cette lime n'aurait jamais pu la rendre bonne : il est difficile de se faire une idée de la faiblesse (ce mot revient souvent avec Belleau) de cette prétendue comédie, de la naïveté de l'intrigue, de la platitude du style. Elle eut cependant du succès (au moins à la lecture), mais cela ne prouve que l'excessive indulgence d'un public encore tout-à-fait neuf; il ne dura pas d'ailleurs. Le bon Colletet lui-même, si volontiers admirateur, a dit fort justement : « Sa comédie de *la Reconnue* a des naïf- » vetés dont sans doute son siècle fit beaucoup d'estat, mais qui ne passeroient » au nostre que pour des laschetés et des bassesses. »

Outre ses productions originales, Belleau a fait plusieurs traductions. La première est celle des *Odes d'Anacréon*, qu'il publia avant d'avoir vingt ans. Il fut le premier à mettre en français ces élégantes bagatelles, dont M. Sainte-Beuve a suivi si ingénieusement la trace dans les œuvres des poètes contemporains et postérieurs (*Anacréon en France au XVIe siècle*) : il est peut-être un peu sévère pour Remy Belleau, dont la version est sèche, il est vrai, mais sobre, élégante et très-fidèle, tandis que les autres poètes n'ont guère fait que des paraphrases. Ses traductions des *Phénomènes* et des *Pronostics* d'Aratus, et même d'une partie de l'*Ecclesiaste*, n'offrent pas grand intérêt; mais on doit signaler celle du *Cantique des Cantiques*, où Belleau, soutenu par cet incomparable modèle, a rencontré parfois une tendresse, une douceur et même une ampleur des plus remarquables, et que n'a égalées depuis aucun des traducteurs en vers. On m'excusera de donner encore deux citations à l'appui. Voici un des couplets de l'*Espouse* (III, 208) :

Si tost que mon ami entre dedans sa couche,
Et pour prendre un baiser entre mes bras se couche,
Un gracieux parfum part et coule de moy,
Qui parfume le lict, et la chambre, et mon roy.
Mon ami reposant entre mes mammelettes
M'est aussi odoreux que les branches tendrettes
Et les rameaux couplez de myrrhe bien-fleurant;
Il resemble en douceur et parfum odorant
Au raisin Cyprian, que la vigne muscade
Nourrist sur le coupeau des montagnes d'Engade.

---

1. Voyez par exemple la pièce intitulée *Vendangeurs* (t. II, p. 78); tout le début est une description très-technique et cependant très-vivante de tous les travaux de la vendange.

En voici un de l'*Espous* (III, 210) :

> Filles, je vous supply par les jeunes brocars,
> Par les cerfs de ces bois, et par les daims fuyars,
> Par le long poil frisé de mes chévres barbues,
> Par les fans mouchetez de ces forests chenues,
> Ne faites point de bruit, et retenez la vois
> De vous et de vos chiens, à fin que leurs abois
> Ne troublent le repos de celle qui ma vie
> Retient dedans ses yeux mollement endormie.

Outre un commentaire sur le second livre des *Amours* de Ronsard, que M. Gouverneur n'a pas compris (et à bon droit) dans sa réimpression, tel est le bagage de Remy Belleau. Il n'est pas très-considérable et ne contient rien à vrai dire qui s'impose et soit de premier ordre; mais il suffit, tel qu'il est, pour assurer à Belleau un rang honorable dans l'histoire de notre poésie et une bonne place dans le souvenir de tous ceux qui auront fait une fois connaissance avec lui.

Un mot maintenant sur cette édition. On voit qu'elle est faite avec amour. M. G. a établi le texte du poète nogentais par la comparaison soigneuse des éditions : il a pu, grâce à d'heureuses recherches, ajouter un assez grand nombre de pièces à celles qui figuraient dans les éditions antérieures. Il a conservé scrupuleusement l'orthographe du temps, sans distinguer même l'*i* du *j* et l'*u* du *v*, et je ne l'en blâmerai pas, surtout dans une édition destinée naturellement à un public familier avec les anciens livres; j'aurais voulu en revanche qu'il se permît plus souvent de corriger la ponctuation, qui ne me paraît avoir rien de bien respectable quand elle est défectueuse : ce défaut est surtout sensible dans un petit poème en latin macaronique, le *Dictamen metrificum de bello huguenotico* (un chef-d'œuvre du genre, par parenthèse), que la ponctuation aventureuse rend souvent inintelligible. Ce même poème offre quelques fautes d'impression; je ne sais si elles pouvaient se corriger à l'aide des éditions antérieures. Ainsi, p. 129 (t. I), v. 5, au lieu de *rareforqua*, l. *careforqua* (carrefours); p. 130, v. 1, il manque un mot, p.-ê. *canibus* entre *lupis* et *que*; p. 127, v. 8, *procaresmo*, l. *pro caresmo*; v. 27, *Pretorum*, l. *Pretrorum*; v. 30, au lieu de *Marineras*, je lirais volontiers *Marnieras*. — Il y a d'ailleurs quelques autres petites fautes d'impression : ainsi p. XXIV, l. 4, au lieu de *geminea*, l. *gemmea*; p. XV, v. 1, Marbode est mort *en* 1123, et non *en* 1523.

Les notes de M. G. sont très-sobres; elles se bornent en général aux renseignements nécessaires sur les personnages dont il est parlé dans le texte. Les œuvres de Belleau, comme celles des autres poètes de la Pléiade, sont susceptibles d'un autre genre de commentaires : on pourrait signaler presque à chaque page les emprunts faits aux auteurs anciens ou modernes et habilement intercalés dans l'œuvre. M. G. a voulu laisser au lecteur le plaisir de ces rapprochements : nous n'en relèverons qu'un. L'épigramme de la p. 221 : *Carle est borgne d'un œil*, etc., est imitée de la célèbre épigramme ancienne : *Lumine Acon dextro*, etc., que Pascal a blâmée (voy. les *Pensées*, éd. Havet, t. I, p. 86). On ne s'étonnera donc pas que M. G. n'ait « pu découvrir le nom de ce Carle » si agréablement maltraité. »

M. G. a rassemblé sur la vie de Belleau tous les renseignements qu'il a trouvés; ils sont malheureusement rares. Colletet disait déjà que c'était une vie « très-particulière et dont il a esté tres-difficile assurément de découvrir les » particularités » réunies par lui. M. G. a joint à ces renseignements un éloge très-vif et de Belleau et de la Pléiade en général, auquel je ne reprocherai qu'un peu trop de dureté pour ceux qui n'ont pas goûté la poésie de la Renaissance. — M. G. a mis en tête de son édition la *Vie* de Remy Belleau par Guillaume Colletet, que j'ai citée plus d'une fois (il faut la joindre aux *Vies* des poètes extraites du manuscrit de Colletet que la *Revue critique* a déjà signalées (t. II, p. 189), et le *Tombeau* de Belleau, en vers grecs, latins et français [1].

M. G. nous dit que ses trois volumes sont destinés aux bibliophiles. Je le crois sans peine, et ils iront à leur adresse. Il est impossible d'exécuter un livre avec plus de goût et d'élégance; M. G. a parfaitement réussi à ce que l'aspect de son édition « rappelât promptement le lecteur à l'époque de la composition; » c'est bien là en effet le type des plus jolis produits typographiques du XVI[e] siècle. On ne doit donc pas moins d'éloges, pour cette charmante publication, à l'imprimeur qu'à l'éditeur, et ils ne seront pas jaloux l'un de l'autre. — G. P.

---

1. M. G. a pu, « grâce à la bienveillante collaboration de l'érudit principal du collége » de Nogent, M. Poirel », donner la traduction des pièces grecques, « mise en vers avec » autant de fidélité que d'élégance » par M. Prosper Blanchemain. Je n'ose faire remonter à M. Poirel la responsabilité des contre-sens de ses traductions; mais ils abondent, principalement dans la pièce de Nicolas Goulet. Ainsi, pour n'en citer qu'un,

> Τοὔνομα καλὸν ὕδωρ κρήνης λιβάς, ἥν ποτε πτηνοῦ
> Καὶ προπετοῦς ἵππου σκληρὸς ἔπηξεν ὄνυξ.

est rendu très-faussement par :

> D'un pied cruel Pégase a troublé la fontaine
> Où, poëte, il puisa le doux nom de Belleau.

Ces vers signifient : « Il avait pris son nom, Belleau, de la fontaine que jadis fit jaillir » l'ongle dur du cheval aux ailes rapides. »

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Registres consulaires de Limoges (Limoges, Chapoulot). — REUMONT, Geschichte der Stadt Rom (Berlin, Decker). — Mose Prophetie und Himmelfahrt, von G. VOLKMAR (Leipzig, Fues). — RITTER, An Leopold Ranke (Leipzig, Fues). — PINDER, der Fünfkampf der Hellenen (Berlin, Hertz). — LITTRÉ, Dictionnaire, t. II, liv. 1-2 (Hachette). — DESCHANEL, Études sur Aristophane (Hachette). — SICKEL, Acta regum et imperatorum Karolinorum, t. I, II (Vienne, Gerold). — BOULLÉE, Histoire de Démosthène (Didier). — Jehan de Paris, p. p. de MONTAIGLON (Picard). — HILSE, Das Gottesurtheil der Abendmahlsprobe (Berlin, Calvary). — PROUST, Archives de l'Ouest, n° 2 (Libr. internationale). — CLOUET, Histoire de Verdun (Verdun, Laurent). — BEAUVOIS, Histoire légendaire des Francs et des Burgondes (Agence gén. de la librairie). — DELISLE, Histoire de Saint-Sauveur-le-Vicomte (Valogne). — PIERRE DE LANGTOFT, Chronicle edited by TH. WRIGHT (London, Longmans). — DUGIT, Étude sur l'aréopage athénien (Thorin). — Ch. ROBERT, Les légions du Rhin (Franck).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 36 — 7 Septembre — 1867

167. — **Voyage d'un Égyptien** en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIV[e] siècle avant notre ère. Traduction analytique d'un papyrus du Musée Britannique, comprenant le fac-simile du texte hiératique et sa transcription complète en hiéroglyphes et en lettres coptes, avec treize planches et un glossaire par F. Chabas avec la collaboration de Ch. Wicliffe Goodwin, esq. M. A. Chalon-sur-Saône et Paris, Maisonneuve et C[ie], 1866. Gr. in-4°, 420 pages. — Prix : 70 fr.

(*Deuxième article*).

En lisant la traduction suivie du *Voyage*[1], et même après l'avoir relue à plusieurs reprises, nous sommes hors d'état d'en saisir le sens général. Nous avons pu reconnaître des mots bien déterminés, sans trouver cependant le lien qui les réunit. A notre grand étonnement nous nous sommes aperçu que M. Ch. avait méconnu tout à fait l'intention du scribe qui a composé la lettre, et qu'il a remplacé la construction originale par des phrases exclamatives et interrogatives que nous ne pouvons pas supposer dans l'intention du texte égyptien.

Les différences qui ressortiront d'un examen comparatif de ma traduction et de celle de M. Ch. montreront les points dans lesquels j'ai dû juger autrement que ce savant, et dont la discussion spéciale aurait dépassé notablement les limites que comporte la *Revue critique*. Observons seulement que le mot *mohar* du texte égyptien, dont M. Ch. n'a pas osé donner la traduction, a le sens de « être fort, héroïque, héros » (nous prouverons ce sens à un autre endroit, en ajoutant les formes coptes dérivées de ce radical).

L'intention de celui qui répondait par l'épître qui nous occupe, à son collègue, scribe comme lui, était certainement de lui reprocher la fantaisie de se faire héros. Le scribe auquel la lettre fut adressée, avait, sans doute, exposé ses pensées au sujet de ses idées héroïques, dans une autre lettre pleine de phrases obscures et emphatiques. La réponse de la part de l'autre scribe contenue dans notre papyrus, est tout simplement celle-ci : « Avant de te faire héros, et de » vouloir briller dans des expéditions lointaines, considère ce que c'est qu'un » héros, et suis-moi dans la description que je vais te donner de la condition de » héros. » C'est la même forme d'exposer la pensée que celle que nous retrouverons dans les répliques qui se rapportent aux scribes qui veulent échanger leur profession contre celle du soldat ou du cultivateur, répliques dont nous devons la première interprétation aux travaux et aux recherches scientifiques de M. le vicomte E. de Rougé et de M. Goodwin.

1. P. 311 à 317.

Voici les deux traductions l'une en regard de l'autre :

TRADUCTION DE M. CHABAS.

Première Section.

Ta lettre qui abonde en coupures, est chargée d'expressions prétentieuses; voilà le lot de ceux qui cherchent à le comprendre; c'est une charge[1] — que tu as chargée à ton gré : Je suis un scribe, un Mohar, as-tu dit de nouveau; faisons droit à ta parole; partons!

— Tu as vérifié l'attelage; tes chevaux sont rapides comme des chacals; leur œil est enflammé; ils sont semblables à un ouragan lorsqu'il éclate. Tu prends — les rênes; tu saisis l'arc; nous contemplons les actes de ta main. Je te renvoie le portrait de Mohar; je te fais connaître — ses actions.

N'es-tu pas allé au pays de Khéta? N'as-tu pas vu le pays d'Aup? Khatuma ne le connais-tu pas? Ika — taï pareillement; comment est-il? Le Tsor de Sésostris, la ville de Khéleb qui en est limitrophe? — son gué, comment est-il?

N'as-tu pas fait une expédition à Qodesh et à Tubakhi? N'es-tu pas allé chez les Shasous — avec le corps auxiliaire? N'as-tu pas suivi le chemin de Pamakar? Le ciel est obscurci au jour où y — *florissent* les cyprès, les chênes et les cèdres, qui atteignent jusqu'au ciel; il y a beaucoup de lions, de loups

1. Le tiret indique la séparation des lignes.

TRADUCTION DE H. BRUGSCH.

(Page 18, 3) Ta lettre abonde en paragraphes, elle est chargée de nombreuses paroles, c'est une marchandise pour ceux qui cherchent la charge. (4) Tu l'as chargée suivant ta fantaisie. « Moi, je suis un scribe héroïque, » voilà ce que tu as dit. En réponse nous allons te dire ce qui est la vérité en ce que tu as dit. Sors (5), examine le joug de ton char, les chevaux sont rapides comme des léopards, leur (course?) est ....[1], ils sont comme les souffles du vent qui se lève. Prends (6) ton armure, saisis ton arc. Que nous voyons ce que ta main fera. Je vais t'expliquer ce que c'est que d'être un héros, je te ferai (7) voir ce qu'il a à faire.

Tu n'es pas parti pour le pays de *Chéta;* tu n'as pas vu le pays d'*Aup,* (ni) *Chatuma*; tu n'as pas fait leur connaissance, (ni celle) d'*Iuka*-(8)-*tai* pareillement; comment est-il? et le *Zar* de *Sesostris* et la ville de *Chirobu* qui en est limitrophe(?)

(P. 19, 1) Et son courant comment est-il? Tu n'a pas fait une expédition à *Kadesh* (ni) à *Tubachi;* tu ne t'es pas rendu chez les Arabes (2) *Schasu,* avec des guerriers, tu n'as pas marché sur le chemin du *Makar,* le ciel y est obscurci (?) dans le jour; il y pousse des cyprès (?), des chênes et les cèdres (3) qui touchent le ciel; il y a quantité de

1. D'après ce qui reste du papyrus en cet endroit, le passage devait se rapporter aux pieds ou à la course des chevaux. Le signe représentant les deux jambes en marche est encore visible et ne peut pas être confondu avec l'œil qui figure une ligne plus bas dans le mot *ar* « faire ».

TRADUCTION DE M. CHABAS.

et d'hyè — nes, que les Shasous traquent de toutes parts. N'es-tu pas monté à la montagne de Shaoua? N'as-tu pas cheminé, les bras — posés sur l'arrière de ton char séparé de ses attaches par les chevaux qui le traînaient? — Oh! viens à ....barta. Tu te hâtes pour y monter; tu traver — ses son gué. Tu vois les épreuves d'un Mohar; ton char — est placé sur ta main; tes forces s'épuisent. Au retour tu arrives à la nuit; tous tes membres — sont broyés, rendus; tes os sont brisés; tu t'endors par l'excès du sommeil; tu

t'éveilles. — C'est l'heure où commence la nuit triste; tu es absolument seul. Ne vient-il pas un voleur pour voler les — choses restées à l'écart; il entre dans l'écurie; les chevaux s'agitent; le voleur rétrograde dans la nuit, — en emportant tes vêtements. Ton valet s'éveille pendant la nuit; il emporte le reste; — il entre parmi les mauvais et se mêle aux conducteurs des Shasous; il se transforme en asiatique. — L'ennemi vient pour se livrer au pillage; il ne trouve que les débris. Tu t'éveilles; ne les trouves-tu pas — dans leur fuite? Ils portent les bagages.

Tu deviens un Mohar actif et d'oreille sensible.

Deuxième Section.

— Je te décris aussi l'autre ville sainte, dont le nom est Kapaon (Gabal). Comment est-elle? De leur déesse (nous parlerons) une autre fois. N'y — as-tu pas pénétré? Viens donc à Béryte, à Sidon, à Sarepta. Le gué — de

TRADUCTION DE H. BRUGSCH.

lions, d'ours et d'hyènes, et (4) des Arabes qui infestent tous ses chemins; tu n'es pas monté sur la montagne de *Schaua;* tu n'as pas marché les mains (5) appuyées sur le [....] du char [......] par les chevaux qui le tirent. (6) Eh bien! viens donc à [ ]-*barta*, hâte-toi (?) pour y monter, traverse (7) son courant, [....]; tu connaîtras le goût de (la condition de) héros! Ton char (8) reste dans ton [.........], ta [force (?)] s'affaiblit, (tu) vas retourner à la nuit; toutes tes chairs (9) sont broyées [.........] tes [os..?..] sont cassés, tu [voudras t'endormir?], tu restes éveillé;

(P. 20, 1) C'est le moment qui apporte la nuit mauvaise, car tu es perpétuellement seul sans qu'un compagnon vienne vers (son) compagnon. Un petit nombre de (2) cochers sont entrés dans l'écurie, les chevaux [....], des (voleurs?) viennent à pas rétrogrades pendant la nuit (3) pour voler tes [....?.....], ton cocher se réveille la nuit, il voit ce qu'on lui a fait. Il emporte le reste; il (4) tourne au mal; il se mêle avec les tribus des Arabes-*Schasou*, il se transforme en pasteur. (5) L'ennemi vient, il se livre au pillage (?), il trouve les débris. Tu t'éveilles, (mais) tu ne retrouves pas leurs traces, (6) ils ont emporté tes affaires (litt. choses). Deviens donc un héros actif! Dresse ton oreille.

(7) Je te parle maintenant d'une autre ville cachée dont le nom est *Kapuna*. Comment est-elle? et leur (lisez : *sa*) déesse? Encore une fois, (8) tu n'y a pas mis le pied. Je (puis te) certifier la condition de *Baluta*, de *Zidana* et de *Zarepta*, du courant (p. 21, 1) de *Nazana*, et de l'emplace-

TRADUCTION DE M. CHABAS.	TRADUCTION DE H. BRUGSCH.
Nazana, où est-il? Aoutou, comment est-il? Ils avoisinent une autre cité dans la mer : Tyr-le-Port est son nom; l'eau y est apportée dans des barques; elle est plus riche en poissons qu'en sable.	ment d'*Autu*. Comment sont-ils? Ils avoisinent (?) une autre ville dans la mer, « *Zar* (Tyrus) (2) du port » est son nom. On lui apporte l'eau (pour boire) dans des barques. Elle est plus riche en poissons qu'en pain.
Troisième Section.	
Je te parlerai encore de deux autres — petits chapitres. L'entrée à Djaraou et l'ordre que tu as donné de livrer cette ville aux flammes. C'est un très-pénible état que celui de Mohar.	Je t'entretiens d'un autre (3) désagrément! Entré dans la ville de *Zarau* (צרעה) [1], tu diras : « On y brûle d'une piqûre très-douloureuse! » (4)
Viens, mets-toi en chemin pour revenir vers Pakaïkna (*Pakanana?*) Où est la route d'Aksaph? — Aux alentours de la ville.	O héros, va! mets-toi en route pour monter à *Pakaikna*, où est le chemin de *Aksapu* (5) aux alentours (??) de cette ville. Je te certifie la condition
Viens-donc à la montagne d'Ousor; sa cime, comment — est-elle? Où est la montagne d'Ikama? Qui pourrait s'en rendre maître?	de la montagne d'*Ouser*, sa cime, comment est-elle? (6) Il y existe la montagne d'*Iuk-kama*. Qui pourrait s'en rendre maître? Le héros qui voudrait le faire (7) doit marcher vers le lieu où
Par où le Mohar est-il allé à Hazor? Son gué, comment est-il? Fais que j'aille à Hamath, — à Takar, à Takar-Aar, le lieu de concours de tous les Mohars. Viens — donc sur le chemin qui y mène.	est *Huzal*; son courant, comment est-il? Permets-moi de marcher vers *Netamata*, (8) vers *Takar* et vers *Takar-aar*, c'est le lieu du concours de tous les héros.
Fais que je voie Iâh. Par où est-on allé à Matamin? — Ne nous repousse pas de tes enseignements; forme-nous à les connaître.	(P. 22, 1) Je te certifie la condition de sa route. Je jette l'œil sur la ville de *Juah* (?), par où on marche vers *Moutemem*. (2) Ne repousse pas celui qui veut t'enseigner, suis-nous pour les connaître.
Quatrième Section.	
Je te parlerai des villes — autres que les précédentes. N'es-tu pas allé au pays de Takhis, à Cofer-Marlon, à Tamena, — à Qodesh, à Dapour, à Adjaï et à Har-Nemmata? N'as-	Viens que je te parle encore d'autres (3) villes outre les sus-mentionnées. Tu n'as pas marché vers le pays de *Tachis*, (vers) *Kafir-Marlena*, (vers) *Tamnat* (4), (vers) *Kadesch*, (vers) *Tapur*, (vers) *Azai*, (ni vers) *Harnemma*,

1. C'est-à-dire de צרעה, guêpe, d'après l'excellente remarque de M. de Rougé.

TRADUCTION DE M. CHABAS.

tu pas vu Keriath-Anab près de — Beith-Tuphar? Ne connais-tu pas Odulam et Tsidphoth? Ne sais tu pas le nom de — Khaouretsa, qui est au pays d'Aup? C'est un taureau sur sa frontière, le lieu où l'on voit la mêlée — des braves. Viens donc vers l'image de Sina; fais-moi connaître Ro — hob; représente-moi Beith-Sheal ainsi que Keriath-Aal. Les gués du — Jourdain, comment les traverse-t-on? Fais-moi connaître l'affaire du trajet pour entrer à Mageddo dont il nous reste à parler.

Tu es un Mohar — expert en actes de courage. Trouve-t-on un Mohar semblable à toi pour marcher à la tête des soldats, un Mar — ina supérieur à toi pour lancer la flèche! Prends garde au gouffre qui est à la ravine profonde de deux milles coudées, remplie de rocs et de cailloux roulants. — Tu fais un détour; tu saisis l'arc; tu prépares le fer à ta gauche; tu te montres aux bons chefs; — leur œil s'abaisse sous ta main. Esclave, du chameau au Mohar pour manger! Tu te fais un nom de Mohar, — maître des capitaines de l'Égypte. Ton nom devient comme celui de Kadjarti, le chef d'Assur, après sa rencontre avec — les hyènes dans le bois, sur le défilé qu'infectent les Shasous cachés sous les arbres. — Il y en avait de quatre coudées du nez au talon; farouches, elles n'ont pas de douceur, elles n'écoutent pas les caresses.

— Tu es seul; pas de guide avec toi, pas de troupe derrière toi. Ne ren-

TRADUCTION DE H. BRUGSCH.

tu n'as pas vu *Karta-anebu*, (5) *Beta-Tupar*, tu ne connais pas *Adulam*, et pareillement *Zitputa*, tu ne connais pas le nom de la ville de (6) *Chanaroza* qui est situé dans le pays d'*Aup*. C'est un taureau sur son champ, c'est le lieu où l'on voit les batailles entre (7) tous les braves. Je te certifie la condition de *Sina*. Fais-moi donc connaître *Rehobu?* (8) je t'explique *Bita-Schaar* et *Tarka-aar;* le courant (p. 23, 1) du *Jurduna*, et son cours, comment est-il? Fais-moi connaître la direction pour entrer à *Maketa* qui est au-dessus de lui? O toi, héros (2) dont la dignité se compose d'actes de bravoure et de courage! on trouve encore un héros comme toi pour marcher à la tête des soldats et il y a des chefs (3) outre toi, pour lancer des flèches. Fais donc attention aux ravines profondes (?) en forme de gouffre d'une profondeur de 2,000 coudées, remplies de rocs et de pierres. (4) Tu dois faire des détours, tu dois porter ton arc, la [lance?] est dans ta gauche, regarde les chefs dont les yeux (5) sont (d'ailleurs) si excellents, (mais) dont la main s'affaiblit, et qui demandent (?) des chameaux. O héros!, de grâce fais-toi un nom parmi tous les héros, (6) capitaines de l'Égypte, que ton nom soit pareil à celui de *Kazaro[n?]i*, le roi d'*Asal*, lorsque l'ont rencontré (7) des hyènes au milieu de la forêt (?) au défilé occupé par les Arabes-*Schasou* qui se cachent sous les bois; (8) (des hyènes) qui y sont ont 4 coudées de longueur du nez jusqu'au talon; terribles à voir, leur cœur n'écoute pas les caresses. (9)

Tu es seul, il n'y a pas de guide avec toi et pas de troupes derrière toi. Tu

TRADUCTION DE M. CHABAS.

contres-tu pas le Marmar ? Il te fait — passer ; tu as à décider le départ et tu

ne connais pas le chemin. L'anxiété te saisit ; tes cheveux se hérissent ; — ton âme se place sur ta main ; ton chemin est plein de rocs et de cailloux roulants ; pas de passage praticable, la voie est obstruée par des houx, — des Nopals, des aloès, et des buissons nommés *Souliers de chiens-loups*. D'un côté est le précipice, de l'autre s'élève la paroi verticale de la montagne. — Il faut que tu avances en descendant. Ton char heurte contre la paroi, et tes chevaux sont épouvantés par le contre-coup ; — ils restent au bout de la pièce d'attelage ; tes attaches sont précipitées et laissées par derrière ; tout tombe ; tu passes. — Les chevaux brisent la pièce d'attelage et la jettent hors du sentier ; il n'y a pas à songer à un moyen de la rattacher ; tu ne peux pas la racom — moder. Les sellettes sont précipitées de leur place ; les chevaux refusent d'en rester chargés. Ton cœur se décourage. Tu te prends — à chanceler ; le ciel est ouvert ; la soif te tourmente ; l'ennemi est derrière toi ; le tremblement te saisit ; — un arbuste épineux te fait obstacle, tu le places de l'autre côté ; les chevaux se blessent ; — à ce moment tu te trouves étendu et tu vois les douloureuses satisfactions (de ton état).

En entrant à Joppé, — tu trouves un enclos verdoyant en sa saison de maturité. Tu te fais une ouverture pour

TRADUCTION DE H. BRUGSCH.

ne trouves pas même un marchand (?) qui t'indique la direction à

(P. 24, 1) suivre, et qui cause en marchant devant toi. Tu ne connais pas la route, l'anxiété te saisit, les cheveux de ta tête se hérissent, (2) ton âme se place dans ta main [1]. Ton chemin est plein de rocs et de pierres, tu ne peux pas avancer, le chemin est couvert par des houx, (3) des nopals (?), des aloës et des buissons de la plante « souliers du loup. » Des précipices (se trouvent) sur un côté (de ton chemin) et la paroi de la montagne sur (4) l'autre. Tu marches en faisant descendre ton char sur lequel tu es, alors les chevaux sont épouvantés de la pression (5) qu'ils ne soient précipités dans la profondeur. Ton timon tombe en se déliant. Tes attaches sortent. Tu attaches (6) les chevaux à cause de la fracture du timon sur la route étroite. Tu ne sais pas la manière de le rattacher, tu n'es pas à même de l'arranger (?). (7) L'essieu sort de sa place. La charge du char est trop lourde pour les chevaux. Ton cœur est découragé. (8) Tu te mets à trotter, le ciel est ouvert, la soif s'empare de toi, les ennemis sont derrière toi, la terreur te saisit,........

(P. 25, 1[2]) (2) à ce moment. Tu te trouves étendu et tu t'aperçois du goût d'un état malheureux.

Tu arrives à *Iupu*. (3) Tu y trouves la campagne verdoyante à sa saison. Tu as satisfait ton appétit, tu

1. Locution égyptienne qui veut dire : « Tu te sens défaillir. »

2. La première ligne est trop endommagée par des lacunes.

TRADUCTION DE M. CHABAS.

avoir des fruits à manger. Tu trouves la jolie — jeune fille qui garde les jardins; elle s'abandonne à toi comme une compagne; elle te livre ses charmes — secrets. Tu es aperçu; on te soumet à une interrogation; tu es reconnu pour un Mohar. Ton lien de — doux servage, tu le paies d'un ajustement. Tu te couches chaque soir; une étoffe de poils — est sur toi; tu te livres imprudemment au sommeil. Un voleur enlève ton arc, ton poignard — et ton carquois; tes rênes sont coupées pendant l'obscurité, et tes chevaux — s'enfuient. Ton valet prend par un sentier glissant; le chemin est montant devant lui; il met — en pièces ton char.........; tes armures tombent sur le sol; elles s'enfoncent dans le sable.

Il te faut recourir aux prières, et tu t'embrouilles dans ton allocution : Donnez-moi des vivres et de l'eau, et je — parviendrai à me sauver. Ils font les sourds; ils n'écoutent pas, ils ne consentent pas. Tu formules tes ordres : Que — l'on passe à la forge! Qu'on parcoure les ateliers! Des ouvriers en bois et en métaux, et des ouvriers en cuir viennent au-devant de toi; ils font — tout ce que tu désires. Ils réparent ton char, laissant de côté tout ce qui est hors de service; ils te reclouent — un timon neuf; ils en replacent les emboîtages; ils remettent les courroies de la pièce d'attelage et de l'arrière; ils — consolident ton joug; ils replacent tes ornements de métal; ils incrustent les marqueteries; ils posent la gaîne de ton fouet et en arrangent les lanières.

Tu sors en grande hâte — pour com-

TRADUCTION DE H. BRUGSCH.

trouves une belle jeune fille, (4) qui garde les jardins, elle s'offre à toi comme compagne, elle te montre la couleur de (5) son sein, on t'aperçoit, tu es jugé; seras-tu sauvé à cause du titre de héros?

Le lien (6) qui est d'un bon service, tu dois le payer d'un *zedna* (?) Tu te couches au soir, il y a un sac pour toi. (7) Tu t'endors par fatigue, un voleur (??) prend ton arc et ton poignard, ton carquois et ta cuirasse seront coupés dans l'obscurité. Tes chevaux (8) arrivent, ton cocher prend par un sentier glissant (??), le chemin en montant devant lui, (p. 26, 1) il met en pièces ton char, il fait ton [.......], les objets qui t'appartiennent tombent dans la boue, (ils s'enfoncent?) dans le sable, les (2) [.........] manquent de vivres. Tu t'exprimes mal en

voulant dire : donnez des provisions et de l'eau, et je (3) parviendrai à me sauver! Ils font les sourds à ta voix, ils n'écoutent pas, ils n'obéissent pas à tes paroles. (4) Quelqu'un sort de la forge (?), il parcourt les ateliers. Les ouvriers en bois et en cuir se présentent à toi, ils font tout ce que tu désires, (5) ils arrangent ton char, ils en éloignent ce qui est hors de service, ils reclouent (??) (6) ton timon à neuf, ils en replacent les emboîtages (?), ils remettent les courroies (?) de la pièce (?) postérieure, (7) ils replacent ton joug, (?) ils relèvent ton siége, ils disposent ... ., ils incrustent (?) les marqueteries, (?) (8) ils posent la gaine (?) de ton fouet, ils en arrangent la lanière.

Tu t'élances dans (9) la bataille pour

TRADUCTION DE M. CHABAS.

battre au poste périlleux, pour faire des actes de vaillance.

Cinquième Section.

Mapou, ô scribe d'élite! Mohar — qui connait sa main, conducteur des Arunas, chef de Tsebaou (*armée?*), explorateur des limites les plus reculées du pays de Pa....., tu ne — me réponds en aucune manière; tu ne me rends nul compte!

Viens, que je te dise tout ce qui t'est survenu, à la clôture de ta route.

Je commence — pour toi à la demeure de Sestsou (Ramsès); n'y as-tu pas pénétré de force? N'as-tu pas mangé des poissons de ....? — Ne t'y es-tu pas baigné?

Oh! viens que je te décrive Atsien : Où est sa forteresse?

— Viens à la maison d'Ouati de Sestsou (Ramsès) en ses victoires Ousormara, à Sats..aal, — ainsi qu'à Absakabu?

Je t'ai dépeint Atinini; n'en connais-tu pas les coutumes?

Nekhaï — et Rehobroth, ne les as-tu pas vues depuis ta naissance, ô Mohar éminent? Raphia, — comment est son retranchement? Il couvre l'étendue d'un *aour* en allant jusqu'à Gaza.

— Réponds vite, et parle-moi de ce que j'ai dit d'un Mohar à propos de toi. J'ai frappé de stupeur — les étrangers à ton nom de Marina; je leur ai dit ton humeur farouche, selon la parole que tu avais dite : Je suis apte pour tous les travaux; j'ai été instruit par mon père qui avait éprouvé son jugement des millions de fois; je — sais tenir les rênes, et de plus je suis ha-

TRADUCTION DE H. BRUGSCH.

combattre et pour faire des actions de bravoure et de courage.

O *Mapu*, scribe, j'ai choisi un héros (P. 27, 1) qui connait sa profession, tel qu'un capitaine des *Aaluna* et chef des armées qui (marche jusqu'aux) extrémités du monde [......] (2) [Ne] réponds ni bien ni mal, ne me réplique pas un exposé. Viens, que je te communique ce qui arrivera à la clôture de [ton] voyage. Je commence (3) par la ville de Sésostris; tu n'y as pas mis le pied, exposé aux privations, tu n'as pas eu besoin de manger du poisson de la ville de [.......]; (4) tu n'as pas pris un bain en elle. Permets que je te rappelle le pays (5) de *Huzaina* et sa forteresse; par où es-tu venu à la ville Buta de Sésostris la Victorieuse-Ramsès et à la *Sa.....ar*, (6) et à *Absaqabu*.

Que je te rappelle ce que c'est qu'*Atinini*. Tu ne connais pas ses usages, et *Nachai*, (7) vers *Huburta*, tu ne les as pas vues depuis ta naissance. O héros, très-étendue est la ville de *Ropeh* (8) ses fortifications, comment sont-elles pour avoir la grandeur d'un schœne en allant jusqu'à *Kazata?* (9) Réponds vite à ce que je t'ai dit [.....] je te dis encore : sois un héros, je voudrais même rendre fiers

(P. 28, 1) ces peuples par ton nom, sois un grand chef pour eux. Tu entreras en colère à cause de ce que je t'ai dit, mais je juge ton esprit d'après toutes les dignités que mon père m'a enseignées, et il avait exercé son jugement des millions de fois. (2) Je sais

TRADUCTION DE M. CHABAS.

bile pour l'action. Jamais le courage ne se sépare de mes membres. Je suis de la race de Mentou.

Tout ce qui sort de ta langue est très-contrariant; tes phrases sont — très-embrouillées; tu viens à moi enveloppé de difficultés, chargé d'amphibologies; tu rejettes des mots venant de toi-même; tu ne te fatigues pas de tâtonnements, et, — la face assurée, tu dis : Qu'on se presse; ne cesse pas!

Comment ne pas réussir en cela et de quelle manière réussir? Non, je ne m'arrête pas, car j'arrive; que tes préoccupations se calment; — tranquillise ton cœur; ne prépare pas de privations à qui se présente pour manger.

J'ai tronqué la fin de ton livre et je te le renvoie, ainsi que tu l'as prescrit; tes ordres s'accumulent sur ma langue, ils demeurent sur mes lèvres; — mais ils sont difficiles à comprendre; ce n'est point un homme inhabile qui les distinguerait : ils sont semblables aux paroles d'un homme d'Athou avec un homme d'Abou.

Cependant tu es un scribe de Pharaon dont la bonté est comparable à l'eau des mondes. — Sois gracieux en voyant ce travail, et ne dis pas : Tu as rendu mon nom répugnant au public, à tous les hommes!

Vois! je t'ai fait le portrait de Mohar; j'ai parcouru pour toi les provinces étrangères; j'ai rassemblé — pour toi les nations, et les villes selon leurs coutumes. Sois gracieux pour nous; regarde-les avec calme. Trouve la parole et parle d'elles lorsque tu seras avec le prince Ouah.

TRADUCTION DE H. BRUGSCH.

que saisir l'armure est en dehors de tes facultés, et que c'est comme l'œuvre d'un homme sans bravoure [...........] Tout ce qui sort de ta langue est très-contrariant; (3) tes phrases sont compliquées; tu t'adresses à moi, enveloppé d'idées confuses, chargé de fautes. Tu brises les paroles qui te sont adressées, tu ne te rebutes pas à les examiner (4). Fort en toi-même, (tu dis :) allons vite! mais tu n'arrives pas. Comment est celui qui ignore le but à atteindre, est celui qui l'a atteint, comment est lui?! Moi, je ne retourne pas, car me voilà arrivé.

De grâce si ton cœur se trouve (5) blessé par là, que ton cœur reste tranquille, ne prépare pas une privation (?) à celui qui vient manger. J'ai corrigé la fin de ta lettre, je te renvoie tes paroles. Tes communications s'accumulent sur ma langue, et restent sur mes lèvres; (6) elles sont confuses pour le sens. Un inhabile ne pourrait pas les interpréter. Elles sont comme l'entretien d'un homme de la Basse-Égypte avec un homme d'Éléphantine.

Mais toi, tu es le scribe du pharaon [.........] (7) Sois aimable voyant cela. Que tu ne dises pas : « Tu as rendu » répugnant mon nom au public. »

Vois! je t'ai dit ce que c'est qu'un héros, je t'ai déroulé le tableau des pays étrangers, je t'ai guidé (8) en réunissant l'ensemble des villes selon leur ordre. Sois gracieux pour nous. Regarde ces (choses) avec faveur; tu trouveras l'occasion pour le communiquer quand tu seras avec le maître *Uah*.

Nous laissons au lecteur le soin de juger si notre traduction le met à même de comprendre, malgré les lacunes qui parfois interrompent le sens, l'ensemble de

cette épitre du XIV^{e} siècle avant notre ère, et d'en tirer profit pour ses études historiques et géographiques. Tandis que M. Ch. considère le texte comme la description d'un voyage réellement accompli par un guerrier égyptien en Syrie et en Palestine, nous sommes convaincu que la lettre ne donne qu'une esquisse tracée rapidement et sans ordre géographique, des villes, des localités et des courants les plus difficiles à passer, dans les pays nommés, qui s'étendent jusqu'à la frontière égyptienne. Cette esquisse a évidemment été composée par l'auteur du manuscrit aux seules fins de montrer à son collègue les difficultés d'un voyage projeté et de le retenir dans les affaires paisibles de la profession littéraire, quoique son talent fût encore incomplet. C'est sous ce point de vue seulement que les mentions historiques et géographiques contenues dans ce curieux document doivent être jugées et étudiées. H. BRUGSCH.

---

168. — **Le Romant de Jehan de Paris,** revu pour la première fois sur deux manuscrits de la fin du XV^{e} siècle, par M. Anatole DE MONTAIGLON. Paris, Picard, MDCCCLXVII. In-16, xlviij-160 p. (Nouvelle collection Jannet.) — Prix : 2 fr.

Jusqu'à ces dernières années, on ne connaissait pas de manuscrit de *Jean de Paris*. M. Em. Mabille, qui en avait donné une fort bonne édition dans la *Bibliothèque elzevirienne* (1855), n'avait eu à sa disposition, pour restaurer le texte, que les anciennes impressions (la première, de Lyon, sans date, est antérieure à 1532). L'époque où ce roman fut imprimé pour la première fois avait été regardée jusqu'ici par la plupart des éditeurs comme celle de sa composition, et on voyait dans le récit une allusion (bien peu claire) au mariage de François I^{er}. Les deux mss. que M. de Montaiglon a pris pour base de l'édition nouvelle (l'un appartenant à un amateur suisse, M. Gaullieur, l'autre à la Bibl. Imp.) sont tous deux de la fin du XV^{e} siècle, ce qui détruit cette hypothèse hasardée. M. de M. fait remarquer d'ailleurs avec raison que le livre la combattait lui-même, et que tout s'y rapporte bien mieux au temps de Charles VIII ou de Louis XII qu'à celui de François I^{er}. Substituant alors une explication historique à une autre, il reconnaît dans Jean de Paris le jeune Charles VIII, dans la princesse d'Espagne (qu'un titre de chapitre nomme précisément *Anne*) Anne de Bretagne, dans le roi d'Angleterre enfin, qui, après avoir fiancé la belle par procureur, se voit supplanté par son jeune rival le roi de France, l'empereur Maximilien d'Autriche, qui avait épousé par procuration la duchesse de Bretagne et n'en fut pas moins évincé par Charles VIII. Rien n'est plus vraisemblable que cette supposition, au point qu'on s'étonne qu'elle ne soit venue à l'esprit de personne jusqu'ici, et malgré notre peu de goût en général pour l'explication historique des livres de ce genre, nous ne pouvons lui refuser notre acquiescement : mais il est bien entendu que l'allusion est légère, lointaine, assez accentuée juste pour ajouter du piquant au récit aux yeux des initiés, mais sans qu'il cesse pour cela d'avoir sa valeur propre, comme l'a bien prouvé son succès. Rien ne s'oppose à ce que, comme le présume M. de M., ce conte ait été conté pour distraire la reine Anne et lui rappeler directement sa propre histoire tout en l'amusant d'une aventure agréable. Si c'est à Lyon que se fit la chose, c'est une question

que l'habile éditeur soulève sans la résoudre, et à laquelle des recherches dont il indique la voie permettront peut-être de répondre.

Les deux mss. en question sont frères : c'est le même texte, la même orthographe, peut-être la même écriture. M. de M. a eu raison de les prendre pour base de son édition ; cependant en quelques endroits le texte des anciennes impressions valait peut-être mieux. Sans parler de formes orthographiques ou grammaticales meilleures (p. ex. p. 22, l. 9, ms. *fit*, ed. *feist*, p. 23, l. 15, ms. *fit*, ed. *fist*, p. 36, l. 9 ms. *s'enquerist*, ed. *s'enquist*; p. 52, l. 15, ms. *tardist*, ed. *tardast*), il y a des cas où les éditions donnent un sens plus satisfaisant et s'approchent certainement plus du texte de l'auteur, qui est ce qu'on doit toujours chercher à reproduire autant que possible. Ainsi p. 12, l. 25, le mot *Comment*, qui commence le chapitre, est répété mal à propos de la rubrique et fausse le sens de la phrase ; p. 18, l. 14, *je vous remercie la grant affection* n'a jamais été français ; il faut *de* ; — p. 43, l. dern. *Jehan de Paris fit porter au roy .. de viande de toutes sortes* est inadmissible ; il faut *des viandes*, et p. 48, l. 15, au lieu de *de viande toute chaulde*, il faut *de la viande toute chaulde* ; — p. 56, l. 14, le mot *impencer* n'est pas français, il faut simplement *penser* (l'original disait s. d. *empenser* ou *mie penser*) ; — p. 60, l. 28, le mot *bastante* trouble le sens ; il faut lire : *de la vexelle.... est assez pour achepter ung royaulme* (c.-à-d. il y a assez). Dans tous ces endroits, le texte de M. Mabille donne la bonne leçon, tandis qu'en d'autres ce sont les mss. qui l'ont conservée : *Jean de Paris* n'ayant pas assez d'intérêt philologique pour mériter qu'on en reproduise une copie textuellement, il eût peut-être été bon de s'attacher surtout à donner un texte aussi lisible que possible. Du reste, les premières éditions ont été faites sur des mss. absolument semblables à ceux qui se sont conservés, et les différences sont minimes [1] : ajoutons que le texte de ces derniers est généralement très-bon, et que les passages cités sont à peu près les seuls où quelque correction fût nécessaire. Il est inutile de dire que M. de M. les a copiés avec soin et imprimés avec discernement [2]. Il a coupé le texte aux courts paragraphes et spécialement distribué en alinéas les nombreux dialogues : cette disposition est certainement commode et agréable au lecteur ; elle dégage ces vieux récits, leur donne plus de légèreté et de vie, et fait mieux saisir la finesse et l'esprit souvent un peu empêtrés dans les longues pages sans blancs [3]. Peut-être lui reprocherions-nous, si nous ne craignions de passer pour trop méticuleux, de changer l'aspect des anciens textes, et de ne pas rendre la forme que l'auteur lui-même donnait à son manuscrit ou prévoyait pour son livre. Mais on peut répondre que cette disposition n'est en quelque sorte qu'une variété de la ponctuation, que personne n'hésite, pour la commodité du lecteur moderne, à distribuer autrement que les anciens imprimeurs.

1. P. 44, une ligne (de *et*, l. 5, à la fin du paragraphe) manque aux éditions. Nous ne pouvons admettre qu'il faille lire *actendre* ; il faut certainement *actendu*.

2. Nous ne lui reprocherons que d'avoir un peu prodigué les accents : il nous semble que *herault*, *Jesus*, *residu*, sont aussi lisibles que *hérault*, *Jésus*, *résidu* ; surtout nous n'écririons pas *fût*, *rêverie*, *parlât* ; nous n'hésiterions pas, dans ces mots, à rétablir l'*s*.

3. Elle a déjà été employée par MM. Moland et d'Héricault dans leurs *Nouvelles du XIII[e] siècle*.

M. de M. a joint à son édition des notes courtes et souvent intéressantes, un fort bon *Glossaire-Index*, et une jolie *Préface*, où il apprécie on ne peut mieux l'œuvre charmante et originale qu'il publie, mélange de bonhomie naïve, de patriotisme un peu vantard et de spirituelle malice, qui reste à coup sûr une des perles de notre littérature populaire et un des meilleures contes qui existent.

L'auteur l'a-t-il inventé, ce conte qu'il conte si bien? M. de M. remarque avec raison que le point central, le nœud du récit, c'est le cortége, de plus en plus splendide et qui n'en finit pas, de Jean de Paris entrant dans Burgos. A chaque bande qui arrive, les spectateurs émerveillés croient que c'est le maître, et leur admiration, toujours trompée et surexcitée, ne connaît plus de bornes quand, après ce défilé interminable, il paraît enfin lui-même, éclipsant tout ce qui l'avait précédé. M. de M. rapproche avec raison le fameux passage du moine de Saint-Gall où le roi Didier, debout avec Otker sur les murailles de Pavie, voit arriver l'armée de Charlemagne, et croit successivement trouver l'empereur dans chacune des divisions qui le précèdent. Le rôle d'Otker échoit ici au page Gabriel, mais l'aventure a passé du tragique au galant [1]. On peut faire un rapprochement plus voisin encore. La scène de Didier et Charlemagne a un pendant dans un passage du *Chevalier au Cygne*, dont la parenté avec le grand morceau de *Jehan de Paris* ne peut être méconnue. Cornumarant, roi sarrazin, a entendu dans son pays des prophéties qui annoncent que Godefroi de Bouillon conquerra Jésusalem. Il désire voir ce futur vainqueur, bien qu'il ne veuille pas croire à la prédiction, et il arrive en Flandre. Il trouve le pays misérable, et prend une très-petite idée de ce *pauvre duc*. L'abbé de Saint-Trond, qui le connaît, l'engage à regarder le cortége du duc, qui va passer; il a fait sous main prévenir Godefroi, qui s'est préparé à éblouir le païen. L'abbé joue dans cette scène le rôle d'Otker et de Gabriel. D'abord arrive une première *chevaucie*, composée de cinq cents chevaliers, les plus beaux qu'on puisse voir; et Cornumarant de s'écrier :

> Abes, vechi chelui pour qui vins par deça,
> C'est li dus Godefrois, or le me monstrès jà.
> — Non est, ce dist li abes, par Dieu qui tout crea;
> Ançois sont de sa gent, ne vous mentirai ja,
> Qui s'en vont engibier là où il leur plaira.

Après cette troupe, commandée par le duc de Brabant, vient une autre *chevaucie*, plus magnifique encore, avec l'évêque de Liége; cette fois Cornumarant est sûr de son fait :

> Il a dit à l'abé : Or puis bien esperer
> Que vechi Godefroi qui me doit conquester.
> — Non est, ce dist li abes, foi que doi saint Omer,
> Ch'est ses priestres qui doit par devant li canter.

Arrive ensuite Robert de Flandre, avec six cents Flamands, somptueusement vêtus :

1. Voy. G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 330 ss. Cf. un autre passage du moine de Saint-Gall, où ce sont les envoyés de l'empereur grec qui ont la même série de surprises dans le palais même de Charlemagne (L. II, ch. 6).

Sire, vecha le duc, j'en sui certains et fis.
— Non est, ce dist li abes, ch'est uns aultres marchis,
Qui trenche devant lui as fiestes de haut pris.

Puis viennent les Frisons et les Hollandais avec leur duc Raimbaut. Puis le comte de Saint-Pol et le comte de Namur, avec les Hainuiers et les Allemands. Et le païen :

Vechi duc Godefroi, bien me vois parchevant!
— Non est, ce dist Gerars li boins abes poissant,
Ançois sont de ses gens qui se vont esbatant.

Enfin arrive Godefroi lui-même, et Cornumarant se désespère de le voir si puissant et si riche [1]. On voit que cette situation n'est pas rare dans les anciens poèmes; ce qui rapproche ce passage de celui de *Jean de Paris*, c'est que dans tous les deux il y a une part de mystification pour une partie des spectateurs, aux yeux desquels ce train splendide ne convient pas à la qualité de celui qui le mène .[2] Il y a dans le joli roman qui nous occupe une autre partie qui n'est pas de l'invention de l'auteur, qu'il a même empruntée à la tradition populaire plus fidèlement que celle-ci. C'est la série des trois réponses énigmatiques que Jean fait au roi d'Angleterre quand il voyage avec lui. Comme il pleut, Jean dit au roi qu'il devrait emporter des maisons avec lui en voyage pour garantir ses gens de la pluie. Au passage d'une rivière, plusieurs Anglais sont noyés, et Jean dit au roi qu'il devrait bien avoir avec lui un pont pour ces occurrences. Enfin, le roi lui demandant ce qu'il va faire en Espagne, il dit que son père, quinze ans auparavant, y a tendu un lacet à une cane, et qu'il va voir si la cane est prise. Par les *maisons qui garantissent de la pluie*, il entend des *manteaux* ou *chapes à pluie*; par le *pont* qu'on doit avoir avec soi, *de bons chevaux* pour passer les rivières; par la *cane*, la princesse d'Espagne que son père, il y a quinze ans, a demandée en mariage pour lui. — Ces mêmes devinettes, ou à peu de chose près, se retrouvent dans un poème de Philippe de Beaumanoir, le *Roman de Blonde d'Oxford* (publié en 1858, pour la *Cambden Society*, par M. Le Roux de Lincy). Jean (notez que le nom est le même) revient pour trouver Blonde, qui lui a promis en le quittant de n'épouser personne avant une année : il doit arriver le jour où l'année expire; il fait route avec un comte de Glocestre, prétendant à la main de Blonde, et qu'elle a remis aussi à ce jour. En chemin, il pleut; le comte est mouillé, Jean lui dit :

Se j'estoie aussi rices hom
Com vous estes, une maison
Tous jours o moi emporteroie,
En quoi mon cors esconseroie;
Si ne seroie pas soilliés,
N'aussi com vous estes moilliés.

---

1. Ce passage a déjà été rapproché de celui du moine de Saint-Gall par MM. de Reiffenberg (*Chevalier au cygne*, t. II, p. xlvj et 32) et P. Paris (*Hist. litt.*, t. XXII, p. 399).
2. Nous pensons qu'il y a entre cet épisode et certaines parties d'*Aimeri de Narbonne* plus d'analogie que l'analyse, jusqu'à présent seule publiée, de ce roman (*Hist. litt.*, XXII, 463-66) ne permet de l'affirmer.

Plus tard, le comte manque d'être noyé dans un marais. Jean lui dit :

Se mener pooie tel route
Com vous faites pour vostre avoir,
Ja perilleuse iauue, pour voir,
Sans pont pour rien ne passeroie ;
Mon pont avocques moi merroie
Que j'auroie bon et seür :
Adont passeroie asseür.

Enfin le comte demande à Jean où il va ; celui-ci répond :

Antan et auques pres de chi
Un trop bel espervier coisi :
De l'avoir sui en tel proueche,
Que je i tendi ma bouresche :
Or vois veoir si je l'ai pris.

Et le dénouement et l'explication sont naturellement presque semblables [1]. Les récits de ce genre sont généralement d'origine orientale ; ce qui rend le fait plus probable encore pour celui-ci, c'est qu'il se trouve dans les versions anglaise et allemande des *Gesta romanorum* (éd. Græsse, t. II, p. 139, 225), qui, on le sait, contiennent en grand nombre des fables venues d'Asie. Celle-ci est restée populaire en Allemagne, où M. Simrock l'a récemment recueillie (c'est le nº 43 de ses *Deutsche Mærchen*), et elle l'était sans doute en France au xve siècle, quand l'auteur inconnu de *Jean de Paris* l'encadra dans sa nouvelle [2].

Mais ces emprunts à la tradition, qui ont certainement donné à ce petit livre son caractère et son succès populaires, ne diminuent en rien le mérite de l'auteur ; il a donné à ces vieux contes un sens tout-à-fait nouveau, une valeur propre, et, ce qui est le plus précieux, une forme des plus agréables : son spirituel fabliau sera toujours lu avec plaisir, surtout dans l'excellente et élégante édition de M. de Montaiglon.

G. P.

---

169. — Die Unabhængigkeit der deutschen xylographischen *Biblia Pauperum* nachgewiesen von Dr A. C. A. ZESTERMANN, mit 1 Tapel. Leipzig, 1866. In-fol. 23 pages.

On connait l'extrême rareté de cette *Bible des Pauvres* qui figure parmi les productions les plus anciennes de l'art typographique, au moment de ses débuts,

1. Seulement par le pont Jehan entend, non un bon cheval, mais un serviteur qui s'assure d'avance que l'eau est guéable. — Notons que l'auteur fait parler au comte de Glocestre une sorte de baragouin mi-parti d'anglais et de français. — C'est le père de Blonde qui explique plus tard au comte le sens des réponses de Jehan et qui devine, en entendant la dernière, que sa fille est partie avec l'écuyer.

2. Dans les récits allemands il y a une troisième énigme. Le fils du roi (qui remplace ici le roi d'Angleterre et le comte de Glocester) n'a pas de provisions ; le chevalier (Jehan) lui donne à boire et à manger, et lui dit qu'il a eu tort de ne pas amener avec lui *père et mère*, c'est à dire, comme l'explique plus tard le père de la princesse, *le pain et le vin*. — C'est M. Liebrecht qui a rapproché le conte de Simrock des *Gesta romanorum* (*Orient und Occident*, III, 375) ; et à ce propos M. Mussafia a cité les passages de *Blonde d'Oxford* (*Jahrbuch für romanische Literatur*, t. VI, p. 227) ; M. Le Roux de Lincy les avait déjà rapprochés des *Gesta* anglais. M. Mussafia renvoie encore à un article de M. Reinhold Kœhler, que je ne connais pas, dans *Orient und Occident*, t. II, p. 302.

et qui n'est aujourd'hui à la portée que des bibliophiles les plus opulents. Ce titre consacré par l'usage n'est peut-être pas celui qu'il faudrait adopter; celui d'*Historiæ notabiles veteris et novi Testamenti* serait plus exact; toutefois quelques manuscrits portent en tête : *Biblia Pauperum*; d'autres n'ont aucun intitulé.

Le moyen-âge avait produit un grand nombre de traités ascétiques qui paraissent d'origine allemande, car c'est en Allemagne que se rencontrent ceux de leurs manuscrits qui remontent aux périodes les plus reculées; le plus remarquable de ces écrits, celui dont l'influence fut la plus profonde, porta le titre de *Biblia Pauperum*; c'était un récit succinct des principaux événements racontés dans l'Écriture sainte; il était accompagné d'images destinées à parler aux yeux, à édifier les personnes illettrées (et le nombre en était grand à cette époque). L'artiste divisait en trois compartiments parallèles l'espace sur lequel il traçait son dessin; au-dessous on plaçait des vers; la poésie, mieux que la prose, se grave dans la mémoire. Dès le XII[e] siècle on trouve des traces de compositions de ce genre. Les manuscrits se multiplient au XIII[e] et au XIV[e] siècle; leur nombre démontre la vogue fort explicable qu'obtint cette production; ce fut une de celles que l'imprimerie s'attacha à reproduire lorsque, n'employant pas encore les caractères mobiles, elle gravait sur des plaques en bois, faisant ainsi usage d'un procédé depuis longtemps employé en Chine et qui s'y est maintenu. On connait cinq éditions xylographiques du texte latin et quatre du texte allemand. Heinecken, dans un ouvrage estimable pour l'époque, mais bien arriéré aujourd'hui (*Idée d'une collection générale d'estampes*, 1771, p. 323), ayant avancé trop légèrement que la *Bible des Pauvres* avait été *traduite en allemand*, cette assertion a été reproduite sans examen par de nombreux bibliographes, et on a supposé également que les figures des impressions allemandes n'étaient que des reproductions de celles dont le texte latin était accompagné.

Un bibliophile laborieux et exact, Panzer, avait rectifié cette erreur; mais son observation était restée enfouie dans un ouvrage fort peu répandu hors de l'Allemagne (*Annalen der altern deutschen Litteratur*), et il ne l'avait pas appuyée sur des observations détaillées. C'est ce que le docteur Zestermann a entrepris d'une façon qui ne laisse aucune incertitude. Il constate que plusieurs fois les figures allemandes offrent, pour les mêmes sujets, des compositions fort différentes de celles qui accompagnent le texte latin. Lors même qu'on serait disposé à croire, d'après un coup-d'œil superficiel, qu'il n'y a qu'une copie, un examen attentif révèle des différences sensibles. Les quarante sujets empruntés à l'histoire évangélique sont d'ailleurs les mêmes; on a également voulu placer au sommet et à la base du rectangle qui, divisé en trois compartiments, renferme les images, des bustes de prophètes de l'ancienne loi (Isaïe, Ezéchiel, David, etc.) avec de courtes citations empruntées à leurs écrits, mais parfois ces personnages ne sont pas les mêmes (par exemple, planche 24, Jérémie dans le texte latin et Salomon dans la rédaction allemande). Quelque barbare que soit le dessin des images dans l'édition latine, il faut reconnaitre dans l'impression allemande un art encore moins avancé.

Voici les conclusions auxquelles conduit une étude de ces vieux et respectables monuments de la typographie naissante.

La *Bible des Pauvres* allemande n'est point une traduction du *Biblia Pauperum*; elle n'est pas sortie du même manuscrit, mais elle provient d'une source fort rapprochée. Lorsqu'il y a traduction des mêmes passages, cette version est habituellement lourde et embarrassée. Quant au texte qui accompagne les gravures, il est sur dix-sept planches moins étendu en allemand qu'en latin; c'est la circonstance tout opposée qui se rencontre sur douze autres planches. Neuf fois les légendes inscrites, soit au-dessus, soit au-dessous des gravures sont tout à fait différentes. Une observation essentielle, c'est que l'édition en caractères mobiles et en langue allemande, publiée par Pfister à Bamberg, vers 1462, diffère complétement de l'impression xylographique allemande, et que pour les images tout comme pour le texte qu'elle traduit souvent d'une manière assez défectueuse, elle est entièrement conforme à une autre édition latine mise au jour par le même typographe [1].

A la suite de ces détails dont nous n'offrons qu'une analyse rapide, M. le docteur Zestermann donne des diverses éditions allemandes de la *Bible des Pauvres* une description bien plus minutieuse que celles qu'on avait retracées jusqu'ici, et il indique dans quelles bibliothèques se trouvent les très-rares exemplaires que le temps a épargnés et qui se rencontrent tous dans des bibliothèques allemandes, à Munich surtout. Un fac-simile, exécuté avec beaucoup de soin, de la planche représentant le couronnement de la Vierge, accompagne le mémoire dont nous venons d'indiquer le contenu et qui présente une valeur véritable au point de vue des connaissances bibliographiques.

1. Il y a peu de livres aussi rares que cette *Biblia Pauperum* de Pfister, puisqu'on n'en connaît qu'un seul exemplaire, celui de lord Spencer; Dibdin la décrit dans la *Bibliotheca Spenceriana*, t. I, p. 101, en donnant des fac-simile des gravures. Quant à l'édition allemande, il en existe trois ou quatre exemplaires; un d'eux se trouve à Paris à la Bibliothèque impériale; il a été en l'an VII l'objet d'un mémoire spécial de la part de Camus : *Notice d'un livre imprimé à Bamberg;* mais ce travail devrait être refait : il n'est plus en harmonie avec les progrès de la science des livres.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Gide, Études sur la condition de la femme dans le droit ancien et moderne (Thorin, Durand). — Barzoletti, Doctrine filosofiche nei libri di cicerone (Firenze, Barbèra). — Littré, Dictionnaire. Liv. 16 (lib. Hachette et Ce). — Pelay Briz y Salto, Cants populars catalans (Barcelona, Roca y Bros). — Michiels, Histoire de la peinture flamande. T. IV (Libr. internationale).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 37 — 14 Septembre — 1867

170. — **Das Evangelium Johannis** nach dem Grundtexte (codex sinaïticus) getreu wiedergegeben, par J.-A. Tobler. Schaffouse, 1867. In-8°, 23 p. — Prix : 1 fr.

M. Tobler pense que le premier fond de notre quatrième Évangile est un petit écrit de l'apôtre saint Jean. Ce petit écrit aurait eu pour but d'exposer les traits principaux de l'œuvre de Jésus-Christ, en tant qu'elle est le dernier mot de l'histoire d'Israël. Composé en hébreu-araméen, langue maternelle de l'apôtre, et par cela même inaccessible au plus grand nombre des lecteurs, il aurait été traduit en grec par un helléniste lettré qui y ajouta quelques courtes explications. Cette traduction grecque aurait ensuite reçu un certain nombre d'additions plus étendues, ayant un caractère historique, et trahissant à la fois un développement dogmatique déjà avancé et le dessein de sanctionner ou de faire prévaloir une *disciplina ecclesiastica*.

Ce petit écrit de saint Jean, M. Tobler a essayé de le dégager de notre quatrième Évangile. Il se composerait de quatre-vingt-trois versets ou fragments de versets. M. Tobler les a fait imprimer d'après le codex sinaïticus. Nous avons vainement cherché à deviner pourquoi les versets ou fragments de versets sont attribués plutôt que d'autres à l'apôtre Jean. Nous n'avons pas été plus heureux dans la recherche des faits sur lesquels pourrait se fonder l'histoire qu'on nous fait ici de la formation de notre quatrième Évangile. Mais M. Tobler annonce la publication d'un grand ouvrage dans lequel il donnera toutes les explications nécessaires. Nous n'avons donc, en attendant la réalisation de cette promesse, qu'à prendre note de cette nouvelle hypothèse sur un sujet qui semble destiné à exercer sans fin la sagacité, l'érudition et l'imagination des théologiens.

Michel Nicolas.

---

171. — **Cogadh Gaedhel re Gallaibh.** The war of the Gaedhil with the Gaill, or the invasions of Ireland by the Danes and other Norsemen. The original Irish text, edited with translation and introduction by J. H. Todd, D. D., M. R. I. A., F. S. A. Published by the authority of the Lords commissioners of Her Majesty's treasury, under the direction of the Master of the Rolls. London, Longman, Green, Reader and Dyer, 1867. In-8°, ccvij-348 pages. — Prix : 12 fr. 50.

Il y a quelque vingt ans, on racontait les premiers temps de l'histoire irlandaise de la façon qu'Anquetil écrivait sur nos antiquités. On affirmait la parenté du celtique et du carthaginois; on transportait en Irlande le culte de Baal; et

quand on divaguait sur ce qu'on ne pouvait savoir, on négligeait ce qu'il était possible d'apprendre dans les manuscrits et dans les documents inédits. Un meilleur esprit règne aujourd'hui en Irlande, du moins parmi les érudits. On s'abstient de théories hasardées; les vieilles chroniques voient peu à peu le jour, et l'histoire authentique de l'Irlande s'en dégage. L'ouvrage que nous annonçons contribue à en éclairer une partie importante d'une vive lumière : il raconte la conquête successive d'une grande étendue de l'Irlande par les pirates du Nord.

Le titre : *Cogadh Gaedhel re Gallaibh*, renferme une de ces allitérations si chères aux écrivains irlandais du moyen-âge. Avant le VIII[e] siècle le nom de *Gall* désigne un étranger en général; du VIII[e] au XII[e] siècle on l'applique aux pirates du Nord. Dès le XII[e], il signifie « Anglais. » Il est probable que les Gaulois étant les premiers étrangers connus de l'Irlande, leur nom a pénétré dans l'usage pour signifier « étranger » comme celui de Franc signifie « Européen » en Orient.

La Guerre des Gaëls avec les hommes du Nord a été publiée d'après trois manuscrits. Deux, l'un du XII[e], l'autre du XIV[e] siècle, sont malheureusement fragmentaires. Le troisième est complet, mais date de 1635, et renferme mainte interpolation. L'œuvre est probablement du XI[e] siècle, et la précision de certains récits montre que l'auteur était contemporain des derniers événements qu'il raconte. C'est ainsi que dans son récit de la bataille de Clontarf (livrée le 23 avril 1014), il remarque que la marée haute coïncida avec le lever du soleil et que le même soir, le retour de la marée aida considérablement à la défaite de l'ennemi. Sur la prière du D[r] Todd, le D[r] Haughton, professeur à l'Université de Dublin, se livra à des calculs astronomiques (le D[r] T. les donne dans son introduction) qui établissent que le 23 avril 1014, la marée était haute à Clontarf à 5,30 du matin, et de nouveau le soir à 5,55. Le retour de la marée avait cette importance qu'elle empêcha les Danois d'échapper, comme ils eussent pu le faire en gagnant du rivage de Clontarf la rive septentrionale de la Liffey. Voilà une curieuse et solide démonstration de la véracité du chroniqueur.

La chronique commence par raconter les déprédations des pirates du Nord, et leurs courses sur les villes et les monastères. Çà et là se présentent des témoignages curieux. Celui-ci par exemple est d'un triste intérêt pour les archéologues. Lorsqu'en 866, les hommes du Nord dévastèrent Ciarraighe (aujourd'hui Kerry), « ils ne laissèrent pas une cavité souterraine sans l'explorer » (p. 25). Ainsi tous ces monticules artificiels (qu'on les nomme tumuli ou habitations primitives), que l'ignorance populaire appelle en Irlande *Danish Forts*, forts des Danois, ont été dévastés il y a mille ans! Peu à peu les hommes du Nord s'établissent sur le sol irlandais. L'Irlande était divisée en de nombreux royaumes, et les Irlandais manquaient de cet esprit d'organisation, dont l'absence a été si souvent fatale aux races celtiques. Les hommes du Nord, bien qu'ils guerroyassent fréquemment entre eux, furent bientôt maîtres d'une grande partie du pays. Les Irlandais étaient parfois vainqueurs dans leurs rencontres avec les envahisseurs; ils le furent dans la bataille de Clontarf (dont le long récit clot notre chronique) et où, si leur vieux roi Brian Boru fut tué, ils mirent les Danois en déroute. Malgré ces avantages partiels, les Irlandais durent toujours céder, et en les voyant à travers

les siècles, lutter bravement, mais sans succès, contre les dominations étrangères qui se sont succédées dans leur pays, on pourrait leur appliquer ce vers d'Ossian : « Ils allaient vaillamment à la guerre, mais toujours pour succomber. »

They went forth to the war, but they always fell[1].

Le texte de la chronique et sa traduction n'occupent qu'une partie du volume. L'éditeur y a ajouté de nombreux appendices et une longue introduction où il discute et complète les faits relatés dans la chronique. L'édition en somme est digne de l'érudit éminent que le Maître des rôles avait chargé de cette tâche et qui vient de rendre un nouveau service à la littérature irlandaise. Puisse-t-il nous donner bientôt la seconde partie du *Liber Hymnorum*[2] annoncée depuis si longtemps!

HENRI GAIDOZ.

---

172. — **Freie Forschung.** Kleine Schriften zur Geschichte der deutschen Litteratur und Sprache, von Franz PFEIFFER. Vienne, Tendler, 1867. In-8°, xiv-463 pages. — Prix : 8 fr.

Sous le titre de *Libre recherche*, l'éditeur de la *Germania*[3] a rassemblé une série d'opuscules qu'il avait publiés en divers lieux, et qui éclairent des points intéressants de l'histoire de la littérature ou de la langue allemande. Ils se distribuent sur une période de douze ans (1855-1867), et si l'on songe à tout ce que, dans ces douze années, l'auteur a fait en dehors de ce qu'il nous donne ici, on ne lui marchandera pas la reconnaissance et le respect. Le sujet de ces opuscules et leur forme toujours élégante malgré l'érudition du fond, leur vaudront sans doute des lecteurs en dehors des gens du métier. Les questions qui sont abordées ici sont des plus variées, et l'auteur a su choisir, avec une grande pénétration, des points de vue originaux intéressants, et parfois complétement neufs.

Les six premiers articles concernent purement la littérature. Le livre s'ouvre par la dissertation sur l'auteur du *Nibelungenlied* (1862), opuscule qui fait vraiment époque, et où M. Pf., s'appuyant sur la forme poétique, entreprit le premier de démontrer que la chanson des Nibelungen est l'œuvre d'un chevalier autrichien du XII° siècle, Kürenberg. C'est en partant de ce résultat et pour le confirmer et le développer que j'ai entrepris mes *Recherches sur le Nibelungenlied* (1865), dont les conclusions sont, je pense, inattaquables[4].

Le n° II traite de l'ouvrage perdu d'un poète du commencement du XIII° siècle, Bligger de Steinach, ouvrage loué par Gottfried de Strasbourg et autres, appelé *La Tapisserie* (*Umbehanc*, tapis servant de tenture), et qui contenait, dans la description d'une tapisserie, des récits variés, en partie d'origine française, rattachés l'un à l'autre par ce cadre, comme plus tard les nouvelles italiennes. Un frag-

---

1. Ce beau vers sert d'épigraphe au livre récent de M. Matthew Arnold *On the study of Celtic litterature* dont la *Revue* parlera prochainement.
2. Recueil d'hymnes irlandais de l'ancienne église d'Irlande.
3. Recueil périodique paraissant à Vienne et consacré à des recherches sur la langue et la littérature allemandes du moyen-âge.
4. Voy. sur ce livre de M. Bartsch et sur l'opuscule de M. Pfeiffer, la *Revue critique*, t. II, art. 189. — (Réd.)

ment qui nous est parvenu sans nom d'auteur et qui a été imprimé il y a longtemps, appartenait à ce poème : M. Pf. a réussi à le démontrer.

Le n° III s'occupe de Wolfram d'Eschenbach, et comprend deux parties. Dans le petit article sur *Titurel* (1859), on démontre que ce poème incomplet n'a pas été, comme on le croyait jusqu'ici, composé après le *Perceval*, mais que c'est un ouvrage de la jeunesse de l'auteur, qui ne le termina pas. — La seconde partie traite de la langue de Wolfram, à laquelle Lachmann et son école reprochaient d'admettre un grand nombre de mots *non courtois* (c'est-à-dire non admis dans la langue de la poésie courtoise); M. Pf. montre que cette expression n'est pas juste en ce cas. Un des derniers articles du volume définit ce qu'on doit entendre, en fait de langage, par *courtois* (*hœfisch*) et *non courtois* (*unhœfisch*), et le fait comprendre par des exemples.

Le n° IV démontre que c'est à tort qu'on a attribué à Gottfried de Strasbourg le poème à la louange de Jésus et de Marie qui figure dans ses œuvres, et qui ne peut être antérieur au déclin du XIIIe siècle; il réfute en outre une série d'assertions insoutenables qui se sont produites à propos de la biographie de ce poète.

Le n° V est consacré à Konrad Fleck, l'auteur de *Flore et Blancheflor* et du poème perdu de *Cligès*, qu'il composa tous deux d'après des modèles français, le dernier sans doute d'après le *Cligès* de Chrestien de Troyes. M. Pf. montre que ce poète florissait dans les dix premières années du XIIIe siècle.

Dans le n° VI l'auteur examine le poème didactique de *Freidank* dans ses rapports avec le célèbre *Minnesinger* Walther de la Vogelweide, et combat victorieusement l'hypothèse de Wilhelm Grimm, qui faisait de Walther l'auteur de cet ouvrage.

Après quelques pages « sur les tombeaux de héros, etc. (1855), » viennent trois dissertations linguistiques. La première : « De la nature et du développe- » ment de la langue courtoise au moyen-âge (1861), » prouve que ce n'est point du tout le dialecte souabe qui a été la base de ce qu'on appelle la *langue courtoise*, mais que c'est dans l'Allemagne orientale, en Autriche et en Bavière, que s'est d'abord développée une langue poétique plus ou moins commune. La meilleure manière de faire comprendre ce phénomène paraît être de dire que dans une certaine période (de la fin du XIIe au milieu du XIIIe siècle) les poètes s'efforcèrent de faire disparaître de leurs productions les particularités et les marques distinctives de leurs dialectes respectifs, ce à quoi, naturellement, ils ne réussirent que jusqu'à un certain degré. Nous voyons le même phénomène se produire dans la France du moyen-âge, au sud plus complètement qu'au nord.

On lira avec plaisir les pages consacrées à la mémoire de Wilhelm Grimm (1859) et de Louis Uhland (1863); deux comptes-rendus terminent le volume.

Le livre entier caractérise à merveille la méthode et l'attitude de l'auteur, auquel nulle autorité n'en impose, et qui, uniquement préoccupé de la vérité, a pu donner à bon droit au fruit de ses travaux indépendants le titre de : « *Libre* » *Recherche.* »

KARL BARTSCH.

173. — **Les Contes de Pogge Florentin,** avec introduction et notes par P. RISTELHUBER. Paris, 1867. In-12, xxxij et 160 p.

Les *Facetiæ* de Pogge sont un des livres qui obtinrent le plus de succès vers la fin du xv^e siècle. La première édition ne porte aucune indication de lieu, de date, de typographe, mais on y reconnaît les caractères qui servirent à imprimer en 1470, à Rome, dans le monastère de Saint-Eusèbe, une traduction latine des *Homélies* de saint Jean-Chrysostome; il serait piquant de voir un livre aussi leste dans son allure, aussi irrévérencieux pour le clergé, exécuté dans un couvent et à côté de la résidence du souverain pontife, mais il faut se souvenir qu'à cette époque et jusqu'au moment où la voix de Luther vint effrayer la cour de Rome, on tolérait des libertés qui furent plus tard réprimées avec sévérité, et personne ne songeait à se scandaliser d'une licence qu'excusait la naïve insouciance des mœurs [1]. Quoi qu'il en soit, jusqu'à 1492, on compte une vingtaine d'éditions séparées, publiées à Rome, à Milan, à Venise, à Anvers, etc.; elles attestent à quel point le public prenait goût à la lecture de ces *joyeusetés*. Il se fait ensuite un grand silence; les facéties sont comme noyées dans les in-folio qui renferment les autres écrits de Pogge (Lyon, 1497, Strasbourg, 1510 et 1513, Bâle, 1538, etc.). En fait d'anciennes traductions françaises, le *Manuel du Libraire* en énumère une du xv^e siècle, et deux du commencement du xvi^e, l'une imprimée par Jehan Trepperel, l'autre par sa veuve [2], et toutes trois sans date; il signale aussi six autres éditions de 1549 à 1605; toutes sont devenues fort rares, les plus anciennes surtout. M. Ristelhuber entre à leur égard dans des détails assez étendus, mais il a dédaigné, nous ignorons pour quel motif, de mentionner le volume in-12, de 3 feuillets et 240 pages, imprimé à Amsterdam en 1712, chez J. F. Bernard, et qui reproduit la traduction, en style du xvi^e siècle, de soixante-treize contes accompagnés de réflexions assez lourdes et peu spirituelles. On les a attribuées à un savant estimable, D. Durand, mais il y a tout lieu de croire, avec Barbier (*Dictionnaire des Anonymes*, n° 17706) qu'elles sont sorties de la plume de Bernard lui-même. Ce libraire se mêlait d'écrire, et il y réussissait assez mal. Vers la fin du siècle dernier, un compilateur actif, un inspecteur général des études qui avait un goût décidé pour la littérature badine, François Noël [3] réimprima à Paris, sous la rubrique de Londres, les *Facetiæ* en deux volumes in-24 (1797, t. I, XXII, IV et 282 pages, t. II, XII, 300 p.). Le second volume contient 270 anecdotes (quelques-unes ne

1. Ce fut à Rome que Sweynheym et Pannartz, en imprimant les deux premières éditions de Virgile, y comprirent les *Priapeia*, qui depuis plus de trois siècles et demi, sont exclues des œuvres de l'auteur de l'Énéide. En 1503, Jean de Beriken signait comme imprimeur les *Opuscules* d'Elisius Calentius, recueil où se trouvent des pièces de vers très-licencieuses. En 1520, un privilége papal était accordé pour dix ans, à Jean Parquet de Sallo qui publiait à Naples les *Novellæ*, souvent fort obscènes, de Jérôme Morlinus. On pourrait multiplier ces exemples.

2. Un exemplaire de cette édition est inscrit au n° 2088 du catalogue de la belle bibliothèque de M. Cigongne, acquise par M. le duc d'Aumale.

3. Le catalogue des livres de cet amateur, publié à Paris en 1841, fit scandale, à cause du grand nombre d'ouvrages qui s'y trouvaient et qui ne sont pas habituellement inventoriés après décès; ils ne parurent point aux enchères.

se composent que de quelques lignes). Le volume publié en 1867, offre 112 contes; il s'en trouve, ce nous semble, vingt-huit insérés dans le volume d'Amsterdam. On arrive ainsi à un total de 157 facéties dont la version est imprimée soit en 1712, soit en 1867, et il reste 103 récits qui ne figurent point dans ces deux volumes.

Ils ont sans doute été laissés de côté, parce qu'on les a regardés comme insignifiants et offrant fort peu de sel, parfois aussi à cause de leur licence. « Le » latin dans les mots brave l'honnêteté, » Pogge usait sans scrupule de toute la tolérance accordée à la langue de Catulle et de Martial, mais il ne faudrait pas songer à faire passer en style moderne des gaillardises de cette force; tout au plus, pourraient-elles se présenter sous le couvert de l'idiome des contemporains de Charles VIII et de Louis XII; la diction des *Cent Nouvelles* ou de Rabelais fait passer des choses qu'on ne pourrait admettre dans la langue du XIX[e] siècle. Le rédacteur du *Poggiana* (Amsterdam, 1720, 2 vol.) qui, sous le titre de *Bons Mots* a inséré dans son second volume, la version d'un assez grand nombre des anecdotes contenues dans les *Facetiæ* a, lui aussi, reculé devant les effronteries que présente trop souvent le texte original.

La traduction de M. Ristelhuber nous paraît facile et fidèle. Les intitulés des contes ont été modifiés; par exemple le premier : *Gratia Dei plus æquo favens* est devenu : *D'un pauvre matelot de Gaëte*, et le second : *Insanus Sapiens* est devenu : *D'un médecin qui guérissait les fous*. A chaque récit, le traducteur a joint l'indication des sources et des imitations, renseignements utiles qui ajoutent un véritable prix à des travaux de ce genre. Noël avait inséré dans son second volume les résultats de ses recherches sur le même objet, et un certain nombre des récits de Pogge se retrouvant dans les *Cent Nouvelles*, dans les *Novellæ* de Morlinus, dans les *Nuits* de Straparole; les investigations de MM. Le Roux de Lincy et Jannet fournissent aussi de bons matériaux pour compléter les observations relatives aux narrations de notre auteur. Il serait facile d'ailleurs d'ajouter parfois quelques traits à ceux qu'a recueillis le nouveau traducteur. Son conte 13 (*d'une fille de Constance*) est la source de celui de J. M. Chénier, qui lui a donné des développements étendus et dans les œuvres duquel il a été inséré. Le travail de Noël et celui de l'éditeur de 1867 peuvent parfois se compléter l'un par l'autre; c'est ainsi que pour le conte intitulé *Fraus muliebris* ou *Tromperie de femme*, Noël fournit onze indications; M. Ristelhuber en donne quatorze, mais l'édition de 1797 signale un ouvrage italien : *Conti da ridere*, que le volume de 1867 ne mentionne pas; ni l'un ni l'autre ne signale un récit semblable qui se rencontre dans les *Facetiæ* de Frischlinus.

Au sujet du *Médecin des ânes* (*Circulator* de Pogge, conte XLIV) M. Ristelhuber aurait pu mentionner la nouvelle 58 du *Recueil des plaisantes nouvelles*, et une épigramme d'Enricius Cordus insérée dans les *Delitiæ poetarum germanorum*. Une autre épigramme du même auteur insérée dans le même recueil se rapporte au conte des *Brayes de saint François* (p. 132 du volume de 1867); Noël indique de plus que M. Ristelhuber, le conte 5 des *Contes mis en vers* par M. D., 1688, le conte intitulé *le Magicien* dans les *Nouveaux contes à rire*, et le *Passe-partout de*

l'Église romaine, 1717, t. III, p. 414; l'un et l'autre signalent la *Culotte de saint Raymond de Pennafort*, inséré dans les *Contes et poésies du C. Collier*, Saverne, 1792, 2 vol. in-16, et nous saisissons cette occasion pour constater, au sujet de ce dernier recueil, une circonstance qui, nous le croyons, est très-peu connue. L'auteur de ces contes s'est amusé à les présenter comme l'œuvre du cardinal de Rohan que la scandaleuse affaire du collier a rendu tristement célèbre et qui résidait habituellement à Saverne. Plusieurs de ces récits se trouvent encadrés dans un petit volume, partie en prose, partie en vers, intitulé *Étrennes aux émigrés*, et qui est l'œuvre d'un littérateur complètement ignoré d'ailleurs, P. E. Jacquand, auquel on peut donner la totalité des compositions publiées sous la rubrique de Saverne [1]. En fouillant dans les nombreux recueils de facéties latines ou françaises, en parcourant les *Jocorum Centuriæ* de Melander, les *Joci ac Sales* de Luscinius, et autres ouvrages semblables, nous réunirions bien des notes qui étendraient considérablement le cercle des imitations de Pogge, mais ces recherches n'offriraient pas un intérêt assez vif pour qu'il fût nécessaire d'en consigner ici laborieusement les résultats.

Y.

---

174. — **Problèmes historiques**, par M. Jules Loiseleur, bibliothécaire de la ville d'Orléans. Paris, Hachette, 1867. In-18 jésus, 372 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Loiseleur devait-il donner le titre de *Problèmes historiques* à un volume dans lequel il traite ces deux sujets : *Mazarin a-t-il épousé Anne d'Autriche? Gabrielle d'Estrées est-elle morte empoisonnée?* Pour la plupart des érudits il n'y a là rien de problématique, et l'opinion générale a depuis longtemps devancé sur ces deux points la réponse négative de M. Loiseleur. En ce qui regarde le prétendu mariage de Mazarin avec Anne d'Autriche, j'ai eu l'occasion de rappeler, dans l'*Intermédiaire* du 25 janvier et du 25 avril 1865, que ce qui en a été dit par la princesse Palatine et par quelques obscurs pamphlétaires du xviie siècle, est tout-à-fait inadmissible. Quant à la mort de Gabrielle d'Estrées, elle n'a été attribuée à un crime que par un petit nombre d'auteurs qui ont eu le tort d'accepter trop facilement le sentiment de Mézeray. La croyance à une attaque d'apoplexie prévalut dès les dernières années du xvie siècle. Il me semble, après cela, que point n'était besoin de près de 400 pages pour nous prouver que la mère de Louis XIV n'avait point fait de Mazarin son mari, et que la plus charmante des innombrables maîtresses du plus galant de nos rois périt au milieu des convulsions dont les femmes enceintes sont souvent les victimes. Quand on prêche des convertis, on doit au moins leur épargner les trop longs discours. L'auteur se félicite, dans sa préface, d'avoir appliqué à sa critique historique les procédés de l'instruction judiciaire. Ce système est excellent, mais encore ne faut-il pas en abuser. Pour retourner contre M. L. la comparaison qu'il emploie, est-ce qu'un juge d'instruction qui aurait devant lui deux causes autour

---

1. Jacquand a fait si peu de bruit qu'on chercherait vainement son nom dans cette *France littéraire* où Quérard s'est proposé d'enregistrer *tous* les écrivains français à partir de l'an 1700.

desquelles la lumière jaillirait à flots, les traiterait comme ces causes qu'enveloppe une obscurité redoutable et qui semblent défier la sagacité du magistrat le plus expérimenté? Une discussion serrée, concluante, aurait pu tenir en une cinquantaine de pages. Du reste hâtons-nous d'ajouter que l'ouvrage de M. L. se fait jusqu'à un certain point pardonner ses longueurs soit par l'agrément du style, soit par l'intérêt de beaucoup de détails. Si des généralités sur le caractère bien connu d'Anne d'Autriche, de Mazarin, de Henri IV, de la duchesse de Beaufort, etc., pouvaient sans nul dommage en être retranchées, je serais le premier à regretter de n'y avoir pas trouvé plus d'une rectification des erreurs échappées à M. Victor Cousin, à M. Michelet, etc. Reconnaissons aussi que M. L. a eu le premier le mérite de tirer parti des dates minutieusement relevées dans les carnets autographes de Mazarin, et qu'il a aussi établi le premier, d'après un procès-verbal qui lui a été communiqué par le savant archiviste du Vatican, le R. P. Theiner, que le cardinal, quoiqu'on en ait dit, était réellement prêtre. J'appellerai encore l'attention du lecteur sur une note importante dans laquelle (p. 322-324) M. L. maintient, contre M. Paulin Paris, que les *Amours du grand Alexandre* ont eu pour auteur la princesse de Conti. Je n'ose me prononcer entre l'annotateur des *Historiettes* et M. L., et j'attendrai que, dans une nouvelle édition du livre de Tallemant des Réaux, M. P. Paris réponde aux objections de son adversaire. Mais ce que je n'hésite pas à repousser dès aujourd'hui, c'est cette vaine et gratuite assertion de la page 46, que le *Masque de fer* était un fils naturel d'Anne d'Autriche et de Mazarin. C'est là une thèse qu'il faut abandonner aux auteurs des *Trois Mousquetaires*, mais qu'un auteur sérieux est impardonnable d'accepter, surtout depuis que M. Camille Rousset, dans sa belle *Histoire de Louvois*, a donné de l'énigme une si satisfaisante explication.

T. de L.

---

175. — **Paulus Potter,** sa vie et ses œuvres, par T. Van Westrheene. La Haye, Martinus Nijhoff, 1867. In-8°, 208 pages.

Si chaque grand artiste était l'objet d'une étude aussi attentive, rédigée avec autant de soin, l'histoire universelle de l'art trouverait dans de pareils travaux les plus précieuses ressources. C'est ce que démontrera, ce nous semble, une analyse rapide du volume que nous avons sous les yeux. Après quelques considérations sur les premières traces du réalisme dans l'art néerlandais, sur les peintres d'animaux en Hollande, sur les prédécesseurs et les contemporains de Paulus Potter, l'auteur aborde la biographie de son héros, il rectifie quelques erreurs, il suit le grand peintre dans tous les événements de sa vie jusqu'au moment de sa mort survenue en 1654, lorsqu'il n'avait encore que vingt-neuf ans. Quoique frappé dans sa jeunesse, Potter avait déjà, à force d'activité, produit de nombreux chefs-d'œuvres où l'on ne se lasse pas d'admirer une vérité frappante dans les caractères des animaux, et une intelligence parfaite dans la distribution des groupes. Une portion importante du livre de M. Van Westrheene se compose d'une liste générale des œuvres de ce grand artiste. Les tableaux du maître qui se trouvent dans les musées et les collections particulières sont

indiqués avec grand soin; les provenances sont mentionnées; cette liste comprend 106 tableaux (l'authenticité de quelques-uns d'entre eux, il est vrai, est douteuse); il faut en ajouter 31 autres mentionnés dans l'ouvrage de Smith [1], mais dont les possesseurs actuels sont ignorés. Le musée d'Amsterdam possède cinq tableaux, celui de la Haye quatre; treize sont disséminés dans diverses collections hollandaises. Le duc d'Aremberg à Bruxelles en conserve un (*le Repos près de la grange*) qui fut acheté à Londres en 1816, 330 guinées et qui, en 1749, avait été adjugé à 375 florins; c'est un des exemples si nombreux de l'augmentation du prix des œuvres d'art d'un haut mérite. Selon M. Bürger, ce tableau vaudrait aujourd'hui dix fois ce qu'il a coûté il y a cinquante ans. En Angleterre, 34 tableaux dont cinq dans la collection particulière de la reine. Peut-être cette énumération devrait-elle recevoir quelques additions. L'habile conservateur du musée de Berlin mentionne comme se trouvant chez lord Ashburton (*Kunstwerke und Künstler in England*, II, 92) deux tableaux de Potter : l'un sur bois, signé et daté de 1652, représente six vaches, un bélier et deux moutons dans une prairie; il provient de la collection du comte de Fries, à Vienne, et il a été payé 800 guinées [2]; l'autre, daté de 1653, montre deux bœufs et une vache; — chez lord Hatherton (t. II, p. 207), deux chevaux, un blanc et un noir, qu'un paysan est occupé à prendre en main sur une prairie, signé et daté 1653. Le musée du Louvre a deux tableaux; l'un, représentant deux chevaux à la porte d'une auberge, ne coûta en 1763 que 480 livres; l'autre (une prairie avec trois bœufs) est une des œuvres les plus remarquables de l'artiste; elle fut acquise en 1784 pour la somme de 15,000 livres, chiffre élevé à cette époque. Quatre tableaux dans des collections particulières de Paris; trois au musée de Dresde; quatre à Vienne; il n'y en a pas à Berlin. L'empereur de Russie en possède dix, entre autres une vache célèbre qui fit partie de la collection de l'impératrice Joséphine, à la Malmaison et qu'en 1815 Alexandre Ier paya, dit-on, 190,000 fr.

Une énumération de tableaux attribuée à Potter dans les catalogues de diverses ventes fait connaître bien des morceaux que les amateurs ont sans doute repoussés comme apocryphes. Deux vaches qui n'ont pas dépassé 200 florins en 1824, et d'autres vaches dans une prairie qui, en 1862, à Cologne, sont restées au prix de 40 thalers, étaient sans doute des suppositions inacceptables. En fait de dessins, on en connait quarante dans diverses collections, et il en a passé en vente un certain nombre dont l'authenticité est contestable, et dont les traces sont perdues. [3] Les gravures à l'eau-forte exécutées par Paulus Potter sont au nombre de trente-une; plusieurs sont fort précieuses; en 1817, à Paris, à la vente Logette, le *Vacher*, premier état, atteignit le prix de 591 fr. La septième et dernière section du travail de M. Van Westrheene contient un catalogue des

1. *Catalogue raisonné of the works of the most eminent dutch, flemish and french painters.* London, 1834, 5 vol. in-8°.

2. C'est peut-être le même tableau que celui que M. Van Westrheene indique comme étant en la possession de M. Alexandre Baring.

3. M. Rudolph Weigel, dans l'important travail qu'il a publié en 1865 : *Die Werke der Maler in ihren Handzeichnungen*, Leipzig, 1865, mentionne, p. 518, douze gravures, lithographies ou photographies d'après des dessins de Potter.

lithographies et gravures, au nombre de quatre-vingt-six, faites d'après les compositions de l'artiste hollandais. Ces diverses listes peuvent servir de modèle pour des travaux du même genre. M. Passavant, dans son histoire de Raphaël (il en existe une traduction française, 1860, 2 vol. in-8°); M. Bürger, dans l'appendice qu'il a joint à la traduction mise au jour en 1865 de la vie de Velasquez, écrite en anglais par M. Stirling, ont publié à l'égard de ces deux grands maîtres des recherches du même genre; mais rien ne serait plus digne d'éloges que des monographies concernant Jules Romain ou Corrège, Murillo ou Ruysdael, exécutées avec l'attention scrupuleuse qui a dirigé celle qui vient d'être consacrée à Paulus Potter. On peut d'ailleurs constater quel progrès a accompli l'histoire de l'art néerlandais et à quel point il est possible de porter à un degré élevé un travail déjà entrepris en comparant la notice de Ch. L. Lecarpentier : *Paulus Potter*, 1818. In-8°, avec celui qui vient d'être mis au jour à la Haye. Ajoutons que ce dernier est imprimé avec cette élégance de bon goût qui est fort à sa place dans un ouvrage consacré à un artiste des plus éminents.

---

176. — **Trésor des livres rares et précieux** ou **Nouveau Dictionnaire bibliographique**, contenant plus de cent mille articles de livres rares, curieux et recherchés, d'ouvrages de luxe, etc., avec des notes sur la rareté et le mérite des livres cités, et les prix qu'ils ont atteints dans les ventes les plus fameuses, par J. G. Th. Græsse, conseiller aulique, bibliothécaire du feu roi Frédéric-Auguste, etc. Dresde, R. Kuntze. Six vol. in-4°. — Prix : 316 fr.

Entreprise en 1858, cette importante publication est enfin arrivée à son terme, mais un supplément, annoncé comme devant paraître à la fin de l'année, contiendra, indépendamment de la préface générale, les additions et corrections nécessaires. Des discussions qui n'ont pas toujours été exemptes de quelque aigreur, se sont engagées sur la question des mérites respectifs du *Manuel du Libraire* de M. J. Ch. Brunet et du *Trésor* de M. Græsse; nous n'envisagerons pas la question à ce point de vue; l'un et l'autre de ces grands ouvrages attestent des recherches fort étendues et de vastes connaissances bibliographiques. Traitant un sujet identique, le savant allemand a souvent suivi les mêmes voies que son prédécesseur parisien; il l'a reproduit; il a également fait, pour la littérature anglaise, un fréquent usage du *Manual* de Lowndes, mais il n'y a là nul motif de reproches; il a maintes fois ajouté aux travaux de ses devanciers. Accordant à la bibliographie française moins de place qu'elle n'en a obtenu, qu'elle avait droit d'en réclamer dans le *Manuel*, il s'est étendu bien davantage à l'égard des ouvrages appartenant à l'Allemagne ou aux pays du nord de l'Europe, lesquels, à de rares exceptions près, sont restés étrangers au plan que M. J. Ch. Brunet s'était tracé. Nul doute qu'une critique minutieuse ne put relever quelques erreurs dans le *Trésor*; il y en a dans le *Manuel* en dépit de l'exactitude si attentive de son respectable auteur[1]; nous en avons noté un assez grand nombre

1. Quelques-unes de ces erreurs sont certainement le résultat de fautes d'impression; c'est ainsi que la *Bibliothèque des romans grecs*, Paris, 1797, 12 vol. in-18, est indiquée comme se composant de traductions en *vers français*. On lit tom. V, col. 340, qu'un exemplaire du Shakespeare de Boydell, 9 vol. in-fol., abondamment illustré et partagé en 44 volumes, a été payé 495 francs en juin 1860; lisez 495 livres sterling.

dans les ouvrages de Quérard; le *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier n'en est pas exempt [1]. Personne ne saurait, dans d'aussi longs travaux, se préserver de quelque méprise. Une autre observation qu'on serait fondé d'adresser au savant saxon, c'est que parfois il s'énonce peu correctement en français; il commet des germanismes qui choquent un peu nos oreilles. Sans doute il a le droit d'invoquer des circonstances atténuantes, mais n'aurait-il pas eu la facilité de faire relire ses épreuves par un Français instruit qui eût sans peine modifié quelques mots, rectifié quelques tournures de phrases?

Il serait beaucoup trop long de vouloir signaler avec détail les additions que le *Trésor* ajoute au *Manuel* et de consigner ici les observations que pourraient provoquer quelques-uns de ses articles. Nous nous bornerons à dire à cet égard quelques mots en nous en tenant à la trente-neuvième et dernière livraison. La précédente se termine avec ce qui concerne Virgile. Au mot *Viridarium* M. Græsse signale trois ouvrages dont le *Manuel* ne fait pas mention. La première colonne de la page 370 du 6e volume du *Trésor* mentionne des ouvrages de Virvesius, de Viscanio, de Viscardo et trois de Vischer; ces six productions n'ont pas semblé à M. Brunet dignes d'être indiquées; c'est un exemple que nous citons (et chaque volume dans chaque page en présente quelques-uns) pour montrer que le bibliographe saxon, donnant plus d'étendue à son cadre, y a fait entrer beaucoup de productions qui ne sont pas d'une grande valeur commerciale, mais qui présentent à l'homme studieux une utilité réelle. Au mot Visscher, le *Manuel* n'indique qu'un seul livre; le *Trésor* en enregistre huit, dont trois en hollandais et trois en latin. A l'article *Vita del nostro signore misere Jehsu Xpo* (Venetia, 1482, in-4°), M. Græsse ajoute au prix d'adjudication de 58 fr., vente Costabili indiquée au *Manuel*, ceux de 2 fl. Butsch, 1 th. Weigel, prix portés sur des catalogues de libraires d'outre-Rhin. C'est un genre de renseignements qu'il fournit fréquemment, mais on sait que pour ces vieux livres, le degré de conservation, la grandeur des marges, l'absence de taches et de piqûres de vers, constitue aux yeux des amateurs, le prix qu'il s'agit de donner. Tel exemplaire d'un livre rare payé 300 francs est souvent regardé comme beaucoup moins cher que tel autre exemplaire du même livre, même édition, abandonné pour 30 fr. Les prix proposés sur les catalogues des libraires ne sauraient servir de règle; on peut même dire qu'il n'y en a plus à certains égards, et le *Manuel* nous offrirait encore sur ce point des exemples assez décisifs.

M. J. Ch. Brunet évalue dans sa cinquième édition (III, 581) à 12 ou 15 fr. la *Fidelle ouverture de l'art du Serrurier*, par Mathurin Jousse (La Flèche, 1627, in-folio); un exemplaire de ce volume s'est adjugé à 750 fr. à la vente Yemeniz, n° 1004; la *Topographie françoise*, par Claude Chastillon, mise en lumière par J. Boisseau, Paris, 1641, in-fol., est estimée (t. I, 1071) 36 à 60 fr.; des

---

1. Barbier avance que le *Rabelais ressuscité*, par Thibaut le Nattier (N. de Horry). Rouen, 1611, in-12, est le même ouvrage que la *Navigation du compaignon à la bouteille*, facétie de l'école rabelaisienne dont il existe diverses éditions exécutées au seizième siècle et devenues rares. De fait, ce sont des ouvrages tout différents. Ajoutons que le *Rabelais ressuscité* est fort goûté des bibliophiles et qu'en 1865, il a été payé 125 fr. à la vente Chédeau. Il vient, ainsi que la *Navigation*, d'être réimprimé à petit nombre.

exemplaires ont été adjugés à 400 fr. vente Bodin, en 1853, et à 326 fr. dans une vente faite par M. Tross en décembre 1857. — Nous indiquerons parmi les vies des saints un volume assez intéressant au point de vue historique : *Vita beatissimi patris Petri Cœlestini quinti, Pontificis maximi*, Paris, 1539, in-4°, livre que Renouard, dans ses *Annales des Estienne*, signale comme fort rare et presque inconnu. Nous demanderons aussi la permission de consigner ici quelques-unes des notes que nous avons tracées sur les marges de notre exemplaire du *Trésor : Vitruvius*, 1513; un exemplaire médiocre sur vélin, se trouve dans la bibliothèque du duc de Devonshire. La traduction italienne, Rome, 1521, in-fol., est curieuse à cause des figures sur bois qui représentent des procédés dont on a depuis fait des applications heureuses. On y distingue un nouveau navire fendant l'eau au moyen de roues à aubes, et une machine à draguer. Hawkins, dans son *History of architecture* (Londres, 1813, in-8°), consacre sept pages (p. 156-163) à la description de ce volume rare. — *Vocabolario degli academici della Crusca;* voir des détails sur cet ouvrage célèbre dans Melzi : *Dizionario degli anonimi*, t. III, p. 261. Indiquons quelques faits relatifs à la bibliographie de Voltaire. L'édition originale de la *Henriade* publiée par l'auteur à Londres en 1728 (nous ne tenons pas compte des impressions subreptices de 1723 et 1724) a été portée au prix exorbitant de 1,500 fr. à la vente Radziwil, n° 773; il est vrai qu'il s'agissait d'un exemplaire somptueusement relié par Padeloup. L'édition des *Romans et Contes*, Bouillon, 1778, avec 58 figures de Monnet, est recherchée; de jolis exemplaires ont été payés récemment de 85 à 135 fr., en vente publique; la figure 8 du tome III a quelquefois été enlevée. L'édition de *Candide*, Berlin, 1778, in-8°, peu commune en France, se recommande par une spirituelle série de figures dessinées et gravées par Chodowiecki. Au sujet d'une traduction anglaise de la Pucelle, Londres, 1796-1797, 2 vol. in-8°, le *Manuel* avance que ce livre est « doublement remarquable comme l'ouvrage d'une femme et comme » rareté typographique, la plupart des exemplaires ayant été détruits. » M. Græsse reproduit les mêmes assertions, mais d'après l'*Edinburgh Review* (n° 244, avril 1864, p. 318), il y a là une supposition inexcusable. Catherine, femme du premier comte de Charleville, était une *lady* instruite et rigide, morte dans un âge fort avancé en 1849; elle n'écrivit jamais une ligne de l'ouvrage que des catalogues de libraires lui attribuent et qu'on pourrait regarder plutôt comme une œuvre du comte Charleville. Le *Gentleman's Magasine* (nouvelle série, t. XXXV, p. 429) s'accorde avec l'assertion émise par le *Reviewer* écossais.

Signalons à cause de sa rareté le *Voyage d'Amathonte*, en vers et en prose (par le chevalier de Resseguier), 1750, in-8°, petit volume qui fut saisi et supprimé; à la vente Delatour, en 1812, on adjugea à 15 fr. un exemplaire où se trouvait jointe en manuscrit une seconde partie demeurée inédite. — Le livre d'Alexandre White : *Schismatis Anglicani Redargutio*, Lovanii, 1651, in-8° (8 f., 352 p. et 4 f.) est recherché en Angleterre, ainsi que le sont d'ailleurs tous les écrits imprimés au XVI^e et au XVII^e siècle sur le continent et relatifs à l'histoire britannique. Au sujet des *Chefs-d'œuvre du théâtre indien*, traduit du sanskrit en anglais par H. Wilson, et de l'anglais en français par Langlois, nous avons noté

un article intéressant dans la *Revue française* (nº 8, mars 1829), et un autre emprunté par la *Revue britannique* (août 1834) au *Blackwood's Magazine* d'Edinburg. Le livre de C. Wishart : *De rebus sub imperio Caroli...*, Paris, 1648, où l'on trouve le récit de la guerre d'Écosse sous le commandement du marquis de Montrose, mérite d'être recueilli par les curieux qui le découvriraient chez quelque bouquiniste, sur les bords de la Seine; il a un grand prix sur les rives de la Tamise ou de la Clyde. Au sujet des traductions de Xénophon, observons qu'un juge compétent, Letronne, signale celle des *Économiques*, par Dumas, comme tout-à-fait inexacte et défigurée; celle de l'*Equitation*, par M. le baron de Carnieu, Paris, 1840, in-8°, est fidèle, les notes sont bonnes, mais le texte qu'elles accompagnent laisse à désirer pour la correction. — Nous ne trouvons pas indiqué le livre d'Ydeliz : *Des secrets souverains et remèdes contre la peste*, Lyon, 1581, volume fort rare et qui est susceptible d'avoir quelque valeur aujourd'hui. — A propos de la *Grammar of the sanscrit language* de W. Yates, nous avons inscrit le jugement du *Journal asiatique* (janvier, 1832) : « il n'existe en aucune langue une grammaire plus imparfaite et plus maigre. » — Nous sommes surpris de ne pas voir indiqué l'ouvrage de Jacques de Zaborova : *Statuta regni Poloniæ*, Cracoviæ, 1532, in-folio, signalé dans la *Biographie universelle* comme un ouvrage rarissime dont on ne connaît que deux ou trois exemplaires. C'est également un livre des plus rares que le *Discorso* de Giovanni Zanti *sopra la reforma dell' anno fatta da Gregorio XIII*, Bologna, 1583, in-4°.

Les *Proverbia teutonica, latinitate donata* de Zeglers. Anvers, 1550, in-8°, auraient pu être l'objet d'une mention rapide; il faut que ce volume soit bien rare, car il nous semble qu'il n'en est pas fait mention dans la *Bibliographie parémiologique* de M. G. Duplessis. Signalons aussi le petit volume de Zerenglio devenu introuvable aujourd'hui : *Vera descrittione dell' hippopotamo*, Milano, 1603, in-4°; il a eu l'honneur d'être de la part de Buffon l'objet d'une citation honorable. L'écrit de Zanclaius, *Cittadinus maccaronice metrificatus*, Messine, 1647, est l'objet de détails dans le volume de M. Delepierre *Macaroneana andra* (Londres, 1862), p. 251-279. N'oublions pas Zuallardo, *Viaggio di Gierusalemme*, 1595; ce volume dont on a enregistré des adjudications de 6 à 12 fr., a été payé jusqu'à 122 fr. à la vente Yemeniz, où l'on a vu monter à 1000 fr. un exemplaire (richement relié, il est vrai) de la *Très-ample et abondante description du voyage de la Terre-Sainte*, par Denis Possot (Paris, sans date, (1536, in-4°); ces anciennes pérégrinations, négligées pendant longtemps, sont aujourd'hui l'objet des convoitises des bibliophiles. — Nous ne terminerons pas sans indiquer les précieuses ressources qu'offre pour compléter bien des lacunes dans le *Manuel* comme dans le *Trésor*, le grand travail entrepris par B.-J. Gallardo, mis en ordre et publié par MM. M.-R. Zarco del Valle et Sancho Rayon : *Ensayo de una Biblioteca de libros raros y curiosos*, Madrid, gr. in-8°. Les deux premiers volumes de cet important répertoire (il y en aura quatre), ont paru en 1863 et en 1866. On y trouve pour la première fois l'indication d'une foule d'éditions anciennes et rares; bornons-nous à un exemple pris au hasard : la première édition citée du *Libro del noble canullero Lepolemo*, est celle de Valence, 1525, mais le titre indiquant ce *libro* comme *mejorado y de nuevo reconocido*, indiquait

qu'il existait une édition antérieure. L'*Ensayo*, t. I, col. 895, nous apprend en effet qu'il y en a une dont l'impression a été achevée à Valence, le 10 avril 1520, et qui est portée au catalogue de la bibliothèque formée à Séville, par Fernand Colon, fils du célèbre navigateur. Il décrit aussi une édition restée ignorée, Tolède, Luys Perez, 15 septembre 1573, in-fol., caractères gothiques, 99 ff. à 2 colonnes, faisant partie du précieux cabinet d'un financier de Madrid, M. de Salamanca. Cette collection renferme de nombreuses éditions de romans de chevalerie espagnols, que les bibliographes avaient complétement ignorées, et qui désormais doivent occuper un rang honorable dans toute publication consacrée aux livres rares et précieux. B.

VARIÉTÉS.

Revue archéologique du midi de la France, recueil de notes et mémoires relatifs aux monuments de l'histoire et des beaux-arts dans les pays de Langue d'Oc. Directeur, B. Dusan. Vol. Ier. Gr. in-4°, 264 p. à 2 col. Toulouse, Rue de la Pleau, 1866-1867.

On a fait pendant dix ans beaucoup de bruit en faveur de la décentralisation scientifique et littéraire. Le gouvernement, croyant pousser les esprits dans une voie où ils s'engageaient d'eux-mêmes, créa les réunions de la Sorbonne, et les concours des sociétés savantes, dans l'intention d'aider ainsi à fonder dans chaque département un petit foyer intellectuel, calqué sur celui de Paris. Je crois que l'expérience est faite et que l'on sait maintenant qu'il en est de la décentralisation intellectuelle comme de certaines plantes qu'on ne peut naturaliser sous un climat différent du leur, ou dans un terrain qui ne les a pas vues naître. A force de soins assidus, de procédés de serre chaude, on peut pendant plusieurs années donner le change à leur organisme et les voir conserver l'aspect qui leur est naturel; mais que la sollicitude de l'homme vienne à se ralentir, on les verra bientôt dépérir et finir par disparaître. En un mot les centres intellectuels ne peuvent exister en France que dans les villes qui ont un passé, des traditions et le sentiment de leur ancienne importance, dans les villes qui avant la Révolution possédaient elles-mêmes un mouvement d'expansion indépendant de la capitale. On pourra bien pour les autres déterminer un certain essor, mais il sera toujours factice, de faible durée et incapable de se maintenir par lui-même. On l'a bien vu aux concours des sociétés savantes, où les lauréats sont presque toujours d'anciens élèves de l'école des chartes, des magistrats ou des universitaires, c'est-à-dire des hommes qui, par leur origine, leur éducation professionnelle, et leurs relations, doivent être considérés comme faisant encore partie du grand centre parisien, où plusieurs aspirent à rentrer.

Toulouse est assurément une de ces villes où la décentralisation intellectuelle n'a pas besoin d'être prêchée, parce qu'elle y existe réellement et qu'elle y a toujours existé. Nous n'en voulons pour preuve que le succès de la revue dont nous avons inscrit le titre en tête de cet article. Les rédacteurs sont tous du pays ou à peu près (il en est qui y résident depuis si longtemps, qu'ils peuvent être considérés comme ayant droit de cité). Quant à la valeur de l'œuvre, elle est remarquable. Les articles sont tous consacrés à l'histoire et à l'archéo-

gie du midi, ils sont intéressants et quelques-uns méritent une attention toute particulière.

Nous signalerons d'abord une monographie très-curieuse, celle *des croix tumulaires de Lauraguais* (Aude), par M. Dusan.

« On connaît, dit l'auteur, les divers types de croix gravées sur les *tituli*, les » sarcophages, les dalles tumulaires des premiers siècles; les croix proprement » dites, les croix plantées sur les fosses, dans le sol des cimetières, à partir d'une » époque inconnue, n'ont peut-être pas encore été étudiées. Elles offrent cependant un sujet neuf et des séries de questions à résoudre. On en jugera par les » résultats d'une rapide excursion faite dans quelques cimetières du pays de » Lauraguais, aux environs de Castelnaudary. Il y a là un certain nombre de » centres actuels d'habitations très-anciennement peuplés dont les habitants n'ont » pas d'autres cimetières que celui où depuis un temps immémorial se firent » inhumer leurs prédécesseurs. Dans ces cimetières existent un grand nombre de » croix de pierre de diverses époques et de formes tellement variées, que dans » les neuf ou dix localités explorées, j'ai pu compléter une série de types commençant peut-être au xe siècle, et dont la terre cache probablement les plus » anciens modèles. Cette variété de formes se combine avec l'emploi de certains signes se rattachant soit aux croyances, soit à l'état social de ceux sur » la tombe desquels ils ont été placés. A défaut de dates ou d'inscriptions, ces » signes et ces formes générales peuvent servir de base à des classifications.... » la classification chronologique est la plus importante de toutes. »

Et c'est en effet un essai de classification chronologique que tente M. Dusan, sur les quarante types de croix représentées sur les planches qui accompagnent son article, essai dans lequel il montre un sentiment critique très-délicat, et une étude approfondie de la matière. Cette monographie devra être désormais rapprochée de l'étude de M. L. Rosenzweig, sur les croix de pierre du Morbihan.

Une monographie d'un tout autre genre, mais qui n'est pas moins curieuse, est celle entreprise par M. Roschach. « *Les signets authentiques des notaires de Toulouse.* » L'existence à Toulouse d'officiers publics, chargés sous le nom de *notaires*, *notarii publici*, de donner par leur affirmation l'authenticité légale aux contrats est attestée par les documents dès les premières années du XIIIe siècle... Les actes officiels de la commune étaient à cette époque uniquement conservés chez les notaires sans qu'il en existât un dépôt public; comme cet état de choses présentait des inconvénients, les consuls décidèrent en 1227, qu'à l'avenir quatre notaires seraient chargés de tenir registre des ordonnances et établissements consulaires. Ces notaires, ainsi que tous ceux qui voulaient acquérir le droit d'instrumenter publiquement, relevaient des consuls de Toulouse, et étaient tenus de se faire inscrire moyennant finance sur un registre tenu à cet effet. Les archives de l'Hôtel de ville de Toulouse possèdent la série de ces registres intitulés tantôt *livre*, tantôt *matricules des notaires*. Ces registres au nombre de neuf, commencent à l'année 1266 et s'arrêtent à l'an 1536. Pour cet espace de 228 ans, ils ne renferment pas moins de 11,026 signatures de notaires créés par l'autorité municipale, ce qui prouve, dit M. Roschach, que si jamais les contrats ont

manqué dans le pays toulousain ce ne fut pas faute de tabellions. « A dater de la fin du XIII^{e} siècle, les notaires ne se contentent plus d'inscrire au registre leurs noms et la date de leur promotion ; ils y ajoutent le signet authentique *signum authenticum*, dont ils s'engagent à faire usage au bas de leurs actes. A ces époques où la forme savait revêtir toute chose d'une parure originale et appropriée, cette marque personnelle que le notaire calligraphe adoptait comme un sceau, comme une armoirie, pour être le symbole le plus sérieux de son autorité légale, ne pouvait pas être un paraphe banal. Aussi les 11,000 signets qui émaillent les belles pages de parchemin des registres, offrent-ils un ensemble de variétés assez curieuses, » dont M. Roschach a détaché un certain nombre de spécimens qu'il a groupés en quelques séries principales aussi peu arbitraires que possible : *signets parlants*, *signets héraldiques*, *signets alphabétiques*, *signets géométriques*. « Au point de vue iconographique, ces signatures historiées se rattachent à bien des choses que la curiosité moderne recherche et rassemble aux marques d'ouvriers, aux filigranes, aux types de sigillographie, aux emblêmes héraldiques, à toutes ces combinaisons de traits et de formes, où l'esprit cherche à surprendre une pensée, à deviner des lois, à signaler des courants d'émotions et de préoccupations populaires ; sorte de cristaux à mille facettes, qui malgré leurs proportions exiguës, reflètent quelquefois de larges espaces. » L'article de M. Roschach se lit avec intérêt, il est une preuve vivante du résultat que peuvent donner, dépouillés par un homme habile, les registres les plus arides. Empruntons-lui encore, avant d'en finir, cette historiette. « Antoine Cortes, notaire du diocèse de Tarbes, avait » adopté en 1501 un signet fort compliqué, sorte d'échiquier gironné, inscrit » dans une figure à huit lobes. Le bon notaire avait trop présumé de ses forces ; » sept ans après, excédé de calligraphie, il demande grâce et obtient des capitouls, » juges suprêmes en ces graves affaires, l'autorisation de substituer à son chef-» d'œuvre un paraphe banal, consistant en une petite grille placée après son » nom. Aussi lisons-nous en marge du registre cette grave annotation : *Anno » Domini millesimo quingentesimo septimo et die undecima maii de permissione dic-» torum dominorum de Capitulo ego prædictus Cortes mutavi signum meum authen-» ticum de quo in futurum uti intendo prout sequitur.* »

L'espace nous manque pour parler convenablement des autres articles contenus dans ce volume ; je le regrette, car plusieurs méritent d'être signalés. Je ne puis m'empêcher néanmoins de citer les inscriptions chrétiennes publiées par MM. Dusan, Figuères et de Rivières, publications dans lesquelles les inscriptions sont représentées avec une exactitude qui ne laisse rien à désirer, à l'aide d'un procédé dont M. Dusan est l'inventeur ; et deux articles de M. E. Barry, le savant épigraphiste du midi ; l'un sur une *inscription inédite des Auscii*, l'autre intitulée : *notes relatives à l'histoire de la stathmétique en France aux époques barbare et féodale*. Je n'ai pas besoin d'insister sur ces deux derniers, le nom de leur auteur les recommande assez.

E. MABILLE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38 — 21 Septembre — 1867

Sommaire : 177. ARISTOTE, *Rhétorique*, p. p. SPENGEL. — 178. MORIN, l'Armorique au Ve siècle. — 179. SICKEL, Actes des Carlovingiens. — 180. Procès-verbal de délivrance à Jean Chandos des places françaises abandonnées par le traité de Bretigny, p. p. BARDONNET.

177. — **Aristotelis ars rhetorica** cum adnotatione Leonardi SPENGEL. Accedit vetusta translatio latina. Lipsiæ, Teubner, 1867. 2 vol. in-8°, xiv-356 p. et 456 p. — Prix : 20 fr.

Le premier volume de cette édition de la rhétorique d'Aristote comprend le texte, un fragment περὶ ἐρωτήσεως καὶ ἀποκρίσεως qui est une sorte de commentaire des préceptes d'Aristote sur ces deux points (III, 18), des scholies grecques inédites tirées du manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 1869, qui se rapportent à la fin du IIIe livre (ch. 14-19), la traduction latine de la rhétorique faite à la fin du XIIIe siècle par Guillaume de Meerbeken, archevêque [1] de Corinthe, et un *index Græcitatis*. Le second volume contient le commentaire critique et exégétique de M. Spengel.

Le manuscrit fondamental de la rhétorique d'Aristote est le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 1741 (XIe siècle). Il est plus ancien et beaucoup meilleur que les autres. M. S. fait remarquer (p. IV) que ceux-ci dérivent pourtant d'une source commune assez ancienne, puisqu'ils comblent des lacunes du manuscrit 1741, par exemple 1357 *b* 27, 1374 *b* 31, 1383 *b* 22, 1398 *b* 21, 1400 *b* 3. J'ai peine à attribuer à une simple conjecture l'excellente leçon τηλίαν qu'ils offrent (1411 *a* 14) au lieu de τὴν λείαν qui se trouve dans le manuscrit 1741. M. S. se demande (p. V) pourquoi des leçons du manuscrit 1741 comme δικαστῶν (1377 *a* 27), νομίζουσιν (1380 *b* 16), χρὴ (1417 *a* 16) sont remplacées dans les autres par κριτῶν, οἴονται, δεῖ. Ces substitutions de synonymes sont encore bien plus fréquentes dans le traité d'Aristote *de Partibus animalium ;* elles ne sont pas rares dans le *de Anima ;* elles sont habituelles dans les manuscrits des auteurs scolastiques du moyen-âge. Je crois qu'elles proviennent de ce que ce genre d'ouvrages a été souvent copié non par des copistes de profession, exécutant machinalement leur besogne, mais par des maîtres et des étudiants qui reproduisaient à peu près et de mémoire le texte qu'ils avaient sous les yeux. Du reste M. S. admet avec raison (p. VI) que tous nos manuscrits de la rhétorique d'Aristote dérivent d'une même source, déjà fort altérée, puisque, sans parler du grand nombre de fautes qui leur sont communes, ils offrent tous après ἴσασιν (1416 *b* 29) une lacune considérable, comblée par la répétition de 1367 *b* 26-1368 *a* 10. M. S. a pris pour base de son texte celui du manuscrit 1741 en indiquant au bas de la page la leçon du manuscrit, quand il croyait

1. Mais non évêque, comme le dit M. S., p. 177.

devoir s'en écarter. Il a laissé de côté les variantes des autres manuscrits qui sont sans importance, et n'a admis dans son texte qu'un petit nombre de conjectures qui lui paraissaient certaines.

La traduction latine de Guillaume a été faite, comme le montre M. S. (pp. 166, 168-169), sur un texte intermédiaire entre celui du manuscrit 1741 et celui des autres manuscrits, et qui a un assez grand nombre de leçons qui lui sont propres. Comme elle est faite avec une exactitude plus littérale qu'intelligente, elle n'est pas sans importance pour la critique du texte d'Aristote. Malheureusement les ressources que M. S. a eues à sa disposition (l'édition de Venise de 1481, le manuscrit de la Bibliothèque de Münich nº 307, et les variantes consignées par Victorius à la marge de son exemplaire) étaient tout-à-fait insuffisantes pour constituer le texte de cette traduction, et je crains qu'il n'ait perdu sa peine. Nous avons à la Bibliothèque impériale huit manuscrits de la traduction de Guillaume, tous du XIVe siècle, que je désigne par les lettres *a* (6307), *b* (7694), *c* (7695), *d* (saint Victor 336), *e* (Sorbonne 928), *f* (Sorb. 939), *g* (Sorb. 1773), *h* (Sorb. 1781). Voici les leçons que j'y ai relevées seulement dans le premier chapitre du premier livre et dans les passages que cite M. S. (p. 170 et suiv.) [1] : 178, 8 quum] [2] quoniam; 11 utique] utique iam; 18 ad iudicem] *cd* ad invicem *aeh* ad iudicem aliter ad invicem *b* ad invicem vel ad iudicem *f* ad invicem *pr. g* iudicem *corr.* 179, 3 sic etiam] sicut et *acdefgh* sicut *b*; 6 qua oportet] *e* qua *a* qua debet *cg* cum vult *dfh* cum vult aliter qua oportet *b*; 9 aut iniusta] *bc* vel iniusta *adefgh*; 26 quod factum] quod est factum; 31 procemium habere aut narrationem] prohemium aut narrationem habere. 180, 8 differre] *b* disserere *acdefgh*; 12 habent] habet; 15 condonant] donant *c* condoiant *pr. g* condonant *corr.* condolentis *pr. e* condonant *corr.* condoleant *ab* condolent *dh*; 19 artificialis] artificialis quidem. 181, 2 simile autem] simul autem *abdefgh* similiter autem *c*; 8 iusta sunt] *ce* iusta est sunt *abdfgh*; 12 doctrinæ] *cg* declarare *pr. e.* doctrine *corr.* doctrina *abdfh*; 19 iuste] *ce* iure *abdfgh*; ipsis] ipsi; 27 autem quoniam] ante quam. 182, 2 nocebit iniuste] *cg* nocebit *abdefh*; 11 ut] sicut; 18 addiscere] adipisci. 243, 4 impediat aliquid] aliud parvipendat [3]. 244, 13 parvipendentibus] *h* parvipendentibus aut (ut *a*) inimicis amici enim condolent inspicientes autem (*om. b*) mala dolent (dolens *d*) omnes adhuc autem (*om. a*) parvipendentibus *acd* (*marge de*) *befg*. 258, 8 at] aut; 10 succurrerunt aut succurrunt] succurrunt aut succurrerunt. 267, 31 est] *abdefgh* est qui quidem igitur iuvenum mos talis est *c*. 288, 16 quodcunque omnes] quodcun-

---

1. Je cite d'après la page et la ligne de l'édition de M. S. La leçon qu'il a adoptée est suivie d'un crochet. L'abréviation *pr.* désigne la première main, et *corr.* la correction. Quand je ne mentionne aucun des huit manuscrits, c'est que la leçon est dans tous.

2. On écrit toujours *cum* à cette époque, et on l'emploie toujours en ce sens avec le subjonctif.

3. Voici comment Gilles de Rome explique cette phrase dans son commentaire (*b* fº 21 vº) : « Deinde cum dicit *si autem non*, ostendit etiam quod alia molestia causat iram. » Unde ait quod si sic passionati non parvipendantur vel molestentur in hiis quorum » passione tenentur, ut puta qui amans non molestetur in se amata, tamen quodcunque » aliud parvipendat quis, id est in quocunque alio ipsum molestet, irascitur qui est in » passione, quia unusquisque preparatur ad iram uniuscuiusque ab existente passione, » id est propter passionem que existit in ipso. »

que. 295, 19 immorebatur] immorabatur [1] *ach* in monte morabatur *bdfg* in yda morabatur c_4 330, 4 quod maxime] quia maxime. — J'ajouterai que l'orthographe suivie par M. S. n'est conforme ni à l'usage ni aux préceptes du XIII[e] siècle. On écrivait toujours alors les diphthongues *ae*, *oe* par un *e* simple, excepté *solœcismus*, *solœcisare* qu'on écrivait et qu'on prononçait avec diérèse. On écrivait toujours *hii*, *hiis*, *Ariopagus*, *prohemium*, *temptare*, *diffinire*, etc.

Le manuscrit de Sorbonne 1779 (XIV[e] siècle) contient une traduction beaucoup plus barbare que celle de Guillaume, faite sur un manuscrit peut-être encore plus voisin du manuscrit 1741, d'ailleurs très-semblable à celui de Guillaume; car elle offre un certain nombre de leçons qui ne se rencontrent ailleurs que dans Guillaume [2]. La copie de cette traduction est très-fautive; et le copiste a

---

1. Gilles de Rome avait sans doute cette leçon dans son manuscrit; car il dit (*b* f° 36): « Alexander magnanimus despiciebat societatem multorum et morabatur solus. » J'ajouterai ici en passant qu'il avait bien lu dans son manuscrit *depredatus sum* (325, 13); car il amplifie ainsi l'exemple (*b* f° 43 v°): « Iste depredatus est nos, iste seduxit nos, iste » est qui tandem conatus est perdere nos. » — La rhétorique d'Aristote passait alors et non sans raison pour un ouvrage difficile à comprendre. Gilles de Rome commence ainsi son commentaire (*b* f° 1): « Quia qualis unusquisque est talis sibi finis videtur......., » vestra discretio a me homine romano cum instantia requisivit ut super libro rethoricorum » Aristotelis per modum sententie aliqua scripta componerem, quatenus dicte artis habe» retur facilis intellectus. Quam petitionem licet michi gravem non modicum etiam propter » difficultatem que in dicto consurgit opere non solum ex greca editione, sed ex multipli» citate exemplorum et paucitate auxiliorum, reddat occupationum pluralitas..., aggre» diar postulata. »

2. Voici les variantes qu'offre pour le premier chapitre du premier livre, cette traduction collationnée sur le texte de Bekker (Berlin, 1831). 1354, 2 quibusdam huiusmodi; 4 aliquem modum; utramque; 5 ὑπέχειν percipere; 6 ἐγχειροῦσιν argumentantur; εἰκῇ vane; ταῦτα *om.*; 8 contingens sit; αὐτὰ eadem; ὁδοποιεῖν declarare; 9 δι' ὃ γὰρ ex eo quod; οἵ τε hii quidem; καὶ οἱ hii vero; ἀπὸ ταὐτομάτου subito; 10 *huius* causam; τὸ δὲ τοιοῦτον hoc autem; 11 ἤδη *om.*; opus artis; 12 ὀλίγον... 13 μόριον nullas ut dicam attribuerunt eiusdem partem; 14 μὲν *om.*; 16 καί devant ἔλεος *om.*; 17-18 non sunt de causa; 18 πρὸς penes; 19 iudicia essent; τε *om.*; civitatibus; 20 bene ordinatis legibus; εἶχον possent; 24 perverti; 25 tendentem; φθόνον... ἔλεον aut timorem aut odium; κἂν *om.*; 25-26 canonem quo debet uti; 27 οὐδὲν non; 29 parva aut magna; *et* quecunque legislator non; 30 oportet utique ipsum quidem iudicem; 33 αὐτοὺς *om.*; 34 unum aut paucos accipere facilius est. — 1354 *b*, 1 ἔπειθ' quoniam autem; a providentibus multo tempore; 3 difficile est bene assignare; 4 τοὺς κρίνοντας *om.*; 4-5 et omnium maximum; μὲν *om.*; non *est* particulare; 6 τε quidem; 7, 8 ἤδη utique; 9 multociens commiscentur; 10 ὥστε... δύνασθαι propter id quod non possunt; 11 *et* proprium; οὖν *om.*; 12 diximus; 12-13 *de* minimis facere iudicem principalem; 13-14 de eo autem quod factum est aut non factum aut erit aut non erit aut esse aut non esse; 14-15 ἀνάγκη... καταλείπειν *e* converso a iudicibus relinquendum est; 15 possibile *est*; 15-16 legislatorem hoc; 16 δὴ vero; hoc; manifestum *est*; 17 τεχνολογοῦσιν artificialiter sermocinantur; 19 ἕκαστον quibuslibet; nichil enim aliud; 21 de fide vero artificiali; 23 disciplina existente; et *existente* meliore; 24 τῆς δημηγορικῆς πραγματείας causa perorabili; 26 omnia; 28 minus malum opus est; 29 γὰρ *om.*; 31 dixit; 32 ἀναλαβεῖν assumere. — 1355, 1 *les deux* καὶ *om.*; 2 diximus; prohibet *non* dicere; 5 τις *om.*; 7 magis proprium fidei; 9 ὁμοίως semper; ἅπαντος omne; αὐτῆς eiusdem; 10 cuiusdam partis; δ' *om.*; 12 προσλαβὼν opinans; τ' *om.*; est entimema; 14 τε *om.*; verisimile; 15 potentie est; 16-17 plurimum veritatis adipiscentur; 21 τε *om.*; meliora sunt natura vera; 22 ἐὰν utique si; 23-24 dignum est; 24-25 οὐδ' εἰ... ἔχοιμεν non oportet... habere; 25 persuaderi; doctrina; 28-29 de obviatione ad multos; 30 persuaderi; 32 lateat *nos*; 32-33 alius utentis sermones *nos* ipsi; 33-34 nulla igitur aliarum; 36 *de* contrariis; μέντοι autem; 37 ὁμοίως semper; optima; τῇ φύσει vera; 38 sillogizabilia et probabilia; ut vere dicam; 39 τῷ σώματι *post b* 1 ἑαυτῷ; αἰσχρὸν malum *est*. — 1355 *b*, 1 ἑαυτῷ ipso corpore; 2 iuvamento corporis; τῇ τοιαύτῃ eadem; 4 γε autem; κατὰ *om.*; 7-8 quoniam quidem igitur rethorica non sit; 9 manifestum *est*; 10 non *est* opus ipsius; 12 πάσαις

laissé en blanc une foule de mots que sans doute il n'a pu lire. La copie (ou la traduction) est incomplète; elle s'arrête à *multi* (πολλοί 1416 *b* 29); ce mot est suivi d'un blanc et de la répétition de la traduction de 1367 *b* 26-1368 *a* 10; le reste manque. La copie se termine par une sorte de glossaire des mots grecs qui reviennent le plus souvent dans l'ouvrage.

On trouvera dans le commentaire beaucoup de secours pour l'intelligence du texte d'Aristote. M. S. est au courant de tous les travaux dont cette rhétorique a été l'objet; je lui reprocherai seulement d'avoir oublié l'opuscule si distingué de M. Havet : *Étude sur la rhétorique d'Aristote*, 1846. M. S. a rassemblé tous les textes des rhéteurs anciens qui ont quelque rapport aux préceptes d'Aristote et tous les passages des orateurs anciens où ces préceptes sont appliqués ou applicables. Il a manié la critique du texte avec autant de circonspection que de sagacité. Seulement il aurait dû signaler les difficultés, même quand il ne se sentait pas en état de les résoudre. Il garde le silence sur beaucoup de passages embarrassants, comme s'il les entendait ou comme s'il tenait le texte pour exempt d'altération. Il fallait avertir le lecteur; c'est une obligation que l'on contracte quand on édite un texte. Mais je ne veux pas insister davantage sur

---

om.; non enim *est* medici; 15 *est scire* probabile; 17 τε quidem; sophistici; 18 voluntate *est*; 18-19 πλὴν... ἔσται verum hoc est; 22 ἤδη *om.*; 24 dicimus. — J'ajouterai ici les leçons différentes du texte de Bekker que ce manuscrit offre dans les passages cités par M. S. (p. 171 et suiv.) et dans quelques autres : 1356 *a* 25 παραφυές τι innatam partem quandam. 1360 *a* 12 ποία... 13 εἰσαγώγιμος quantum ibidem factum et quantum introducendum; 31 πολιτεία civilitati. 1361 *a* 12 νομίσματος... 15 διαφερόντων multitudo pecunie prediorum terre possessio et magnitudine et pulcritudine differentium amplius autem et possessio bestiarum et magnitudine et pulcritudine differentium. 1366 *a* 14 διὰ τῶν αὐτῶν per se; *b* 15 ἀκολασία incontinentia. 1367 *b* 24 πολλάκις... πεπραχότα videri multociens secundum voluntatem factum. 1369 *a* 7 τὸ... 8 περίεργον hoc quidem potest subdividi secundum etatem aut habitus aut alia qualia agenda; *b* 34 ἀθρόαν momentaneam. 1370 *b* 27 ἃ... 28 ἦν quibus operatus est et sicut fuit. 1372 *a* 10 κοινὰ... 11 λόγων communia partium rethorice hec omnia; *b* 10 οἷοι... 11 ἡδύ qui utique simul amacheseste lie osan parachrima pugnare et quibus utique est delectabile. 1373 *a* 19 καὶ... προδιακεχωρηκότες et quibus utique sine crimine sunt et propter aliquid dantes. 1374 *b* 2 φανερὸν... 5 ἀδικήματα palam quoniam quecunque sunt modesta et peccata et iniustificationes; 22 διαιτητὴς εὑρέθη dieticus dictus est. 1376 *b* 23 πρὸς... 24 τινι ad hos vero si contraria cuidam. 1377 *b* 20 ἰδίᾳ τὸ γένος propria ad genus. 1379 *a* 21 καὶ... προωδοποίηται et alii si vero non et quoniam utique aliud parvipendit aliquid preparatur. 1384 *a* 14 ἂν... μᾶλλον *om.* 1388 *b* 5 ταῦτα huiusmodi. 1389 *a* 13 μᾶλλον maxime; *b* 12 ἤθος mores. 1393 *b* 23 συνηγορῶν... 24 κρινομένῳ perorans (cf. 1394 *a* 3 δημηγορικοὶ perorabiles) iudicante demagogo. 1394 *b* 5 πρὸς... ἐνθύμημα habenti vero enthimemati. 1395 *b* 12 ταύτην... γνωμολογεῖν hanc autem oportet unum usum proverbiari. 1396 *a* 13 τὰ... πραχθέντα que dicta sunt Herculeia. 1397 *b* 15 τὸ δ'... 17 οὐ hoc vero quoniam vicinos verberat qui vero et patrem verberat ex minori inest et maius inest secundum utrum si oportuerit demonstrare verberat quoniam si minus inest et magis inest patres enim minus verberant quam vicinos aut utique sic aut cui maius inest non inest quam qui minus inest utrum oportet ostendere sive quoniam inest sive quod non; 24 ἡττῶνται mortificantur. 1398 *b* 11 honorant igitur; 32 et gisippus. 1401 *a* 31 οὕτω 32 ὧδε huic; 1401 *b* 22 ἐν... διέτριβε in perseverabat. 1402 *b* 3 Καύνιος et victoriosus. 1404 *b* 2 ἐὰν sicut si; 20 πρὸς... 21 διαβάλλονται insidiando deponuntur; 32 metafore. 1405 *a* 35 ἔτι... 36 ὠνομασμένως amplius autem non de longe altercanti uni cognatorum et similium conferre equivoca nominate instrumenta (?). 1405 *b* 30 et bonum et malum. 1406 *a* 2 μόνους μὲν quidem quos quidem; *b* 2 οὗτοι... 3 ἰαμβείοις *om.* 1408 *a* 15 εἰ *om.*; 33 ᾧ κατακόρως cui studet; 34 ἴσασιν rectificaruut. 1409 *a* 22 τίνες... 23 ῥυθμοὶ quidam rithmi bene rithmi causa faciunt et quidam hii. 1413 *a* 5 ἔστι... φιάλη est autem assimulare telum scutum sciphum; *b* 29 ἦλθον... ἐδεόμην veniens obviam supplicabam. 1415 *a* 35 ἐνίοτε... 36 διὸ quandoque intentivum ideoque; *b* 14 ἐρῶ dico.

ce point, et c'est de grand cœur que je me rends à l'invitation de l'auteur qui réclame l'indulgence pour ce qu'il a omis et la reconnaissance pour ce qu'il a trouvé. Charles THUROT.

---

178. — **L'Armorique au V^e siècle**, par E. MORIN, professeur à la faculté des lettres de Rennes. Rennes, Verdier, 1867.

Depuis quelques années, les savants de la Bretagne se sont appliqués avec une ardeur toute patriotique à élucider les commencements de l'histoire de leur province : deux écoles se trouvent en présence, les *bretons* et les *gallo-romains* : on voit se renouveler les discussions ardentes qui exercèrent jadis les plumes de D. Morice, de D. Lobineau, de D. Le Gallois, de D. Briant, des abbés Dubos et Gallet, de d'Argentré, etc., etc. Seulement, autrefois il se mêlait beaucoup de politique dans cette lutte d'érudition, tandis que, maintenant, le but à atteindre est exclusivement scientifique.

Aujourd'hui, pas plus qu'au XVI^e, au XVII^e et XVIII^e siècle, on ne peut s'entendre sur l'état de la péninsule armoricaine du V^e au VIII^e : les uns tiennent à maintenir le souvenir d'une indépendance qui flatte singulièrement l'amour-propre breton : les autres ne veulent pas admettre cet état social qui aurait été établi par des émigrations venues de l'île de Bretagne.

M. Morin, connu déjà par de nombreux mémoires qui prouvent son érudition, vient de reprendre encore cette question : il appartient à l'école opposée aux *bretons*, et combat leurs principaux champions, MM. de Courson et de La Borderie : de part et d'autre, on le voit, les Bénédictins ont des successeurs dignes d'eux.

Je n'aborde pas cette question sans une certaine hésitation : personnellement, en effet, j'ai, moi aussi, étudié ce problème historique. Dans un temps, je le confesse, j'ai peut-être adopté avec trop d'enthousiasme les conjectures très-séduisantes de l'école bretonne : j'ai été assez malmené par l'école gallo-romaine. J'ose espérer que mon aveu sera une garantie de mon impartialité. En mettant de côté toute espèce de susceptibilité, tout amour-propre et toute idée de récrimination, je vais essayer d'examiner si, dans ce débat, la vérité historique a fait quelques conquêtes.

A dater de la fin du V^e, ou plutôt des premières années du VI^e siècle, au mot *Armorique* succède la désignation de *Bretagne* : ce nom est dû aux bretons insulaires venus de par delà la Manche : à quelle époque remonte cette émigration?

L'hypothèse la plus répandue, presque jusques à nos jours, est fondée sur une histoire fabuleuse compilée au milieu du IX^e siècle. En 383, Magnus Maximus qui usurpa l'empire en Bretagne, et eut les Gaules et l'Espagne sous sa domination, aurait récompensé les insulaires qui étaient dans son armée en leur concédant des terres en Armorique. Or, à leur tête, il aurait mis un prince breton, Conan Mériadec, fondateur ainsi d'un royaume de *Petite Bretagne*, et chef d'une dynastie composée de douze rois, de l'an 386 à l'an 690. L'amour-propre national, et l'orgueil privé contribuèrent à accréditer cette fable : d'Argentré s'en servit pour établir l'indépendance de la Bretagne contre les légistes du domaine royal qui soutenaient que le roi de France était propriétaire de tout son royaume : avant d'Argentré, d'autres jurisconsultes avaient invoqué les mêmes

arguments en faveur de la souveraineté des ducs. D'un autre côté, plusieurs grandes familles de la province, les Rohan en tête, trouvèrent des généalogistes complaisants qui les rattachaient à Conan Mériadec : aussi ce conte qui n'a pas même la valeur d'une légende fut accepté avec faveur. On alla même jusqu'à montrer le tombeau où reposa le corps de Conan Mériadec qui n'a jamais existé. Le chef de la monarchie bretonne de 386, attaqué déjà par D. Lobineau a complétement disparu devant les recherches de M. de la Borderie.

L'école bretonne soutient que, au milieu du v^e siècle, l'Armorique était à peu près déserte. Refoulés par les Pictes, les Scots, les Saxons et les Angles, les Bretons insulaires vinrent débarquer par clans en bandes successives. L'essaim de moines qui accompagnait les émigrés convertit au christianisme le peu qui restait de population indigène : ces religieux apportèrent l'instruction, l'agriculture et la civilisation dans cette région où régnaient encore les superstitions druidiques : une monarchie bretonne, qui sous un chef nommé Grallon se serait établie en Cornouailles vers 480, aurait été le centre d'une Bretagne indépendante : les chefs de clans auraient accepté d'abord la suprématie nominale des rois francs, puis il y aurait eu une lutte acharnée pendant le vi^e et une partie du vii^e siècle : enfin vers 640 la paix aurait été conclue entre les deux races jusqu'à la conquête de la Bretagne armorique par Charlemagne.

Dans ce système on cherche à retrouver outre la dynastie de Grallon, les premiers chefs de clans bretons établis sur le continent : c'est d'abord Riothime (470), qui vint au secours de l'empereur Anthemius, fut battu en Berry, se sauva en Bourgogne, puis disparut de l'histoire. Il aurait été dans le pays de Vannes. C'est Fracan, ce sont les deux Riwald, Conan, Conothec, établis dans le nord de l'Armorique, pays de Saint-Brieuc et de Tréguier; c'est Riwelen Mur Marc'hou, Riwelen Marc'hou, Congar, établis dans la Cornouaille.

Un archéologue qui, toute sa vie, s'occupa avec passion des antiquités de son pays, Bizeuil s'éleva avec force contre ce système. Tout était romain pour lui; l'idée du désert dans lequel on transformait l'Armorique pour y loger les émigrés bretons au v^e siècle, le révoltait. Il faisait peu de cas des légendes des saints. En cela il avait grand tort. La critique historique peut trouver dans les traditions hagiologiques de précieux documents : s'il fallait mettre de côté les légendes, tout d'une pièce, il ne resterait pas grand chose de l'histoire des Grecs et des Romains.

En 1865, M. le D^r Halléguen fit paraître le premier volume d'un travail considérable sur l'Armorique[1]. Ce livre révèle une infatigable tenacité en même temps que des recherches multipliées : on y remarque cette âpreté, dont ne savent pas toujours se défendre les auteurs qui ont une confiance aveugle dans la bonté de leur cause, et une certaine exaspération contre leurs contradicteurs. Je ferai en passant à M. le D^r Halleguen un reproche qui porte surtout sur la forme. Son livre est émaillé de fautes typographiques qui indiquent peu de soin dans les corrections des épreuves; il y a des arguments qui sont répétés de manière à laisser croire que l'auteur n'a pas pris la peine de relire son manuscrit

---

1. L'Armorique bretonne, celtique, romaine et chrétienne, ou les origines armorico-bretonnes, par le D^r E. Halléguen, t. 1, Paris, Durand, 1865. In-8° de 478 pages.

dans son ensemble : pourquoi trouve-t-on, sans pagination à la vérité, mais avant la *table des matières* deux chansons très-spirituelles sans doute, mais qui ne servent à rien au point de vue scientifique? L'érudition calme et mesurée est toujours plus éloquente que le persiflage, les gros mots et les plaisanteries gauloises. Je n'insiste pas : il suffit de rappeler que, d'après le rapport fait à l'Institut par M. Hauréau, les *vivacités de polémique*, *les défauts d'une rédaction trop précipitée*, *et les écarts d'une discussion trop passionnée*, ont seuls empêché l'Académie de décerner une mention à un livre qui contient de très-bonnes choses.

Le fond de la thèse de M. Halléguen, autant qu'on peut le saisir dans un livre où l'ordre ne règne pas, c'est que la monarchie du roi Grallon n'est pas plus authentique que celle du roi Conan Mériadec; c'est que l'Armorique était chrétienne avant l'arrivée des Bretons insulaires, qui n'ont pas eu par conséquent à lui apporter la foi : c'est qu'avant l'émigration de l'île il y avait dans la province, dont Tours était la métropole, cinq diocèses correspondant aux cinq cités gallo-romaines, à savoir les Namnetes, les Redones, les Venetes, les Curiosolites et les Osismes. Les contradicteurs de M. Halléguen n'admettent comme gallo-romains que les trois premiers siéges épiscopaux et attribuent les deux autres aux insulaires fixés sur le continent. C'est que ces insulaires émigrés ne vinrent pas s'établir dans une région déserte, et redevenue barbare, mais qu'ils rendirent la vie à des populations énervées par la civilisation gallo-romaine et par les invasions des barbares du nord; c'est enfin que l'Armorique soumise à des préfets gallo-romains, passa ensuite sous la suzeraineté des Franks, héritiers de la suprématie romaine dans les Gaules, et que les émigrés bretons ne se fixèrent dans le pays qu'avec l'agrément des Armoricains et des rois qui étaient à Paris.

Je ne rappelle ici que les principales propositions de M. Halléguen : pour résumer ses opinions sur la géographie ancienne, sur la formation des diocèses, sur l'origine des comtés, il faudrait sortir des limites que cet article doit avoir.

M. Morin avec plus de méthode dans la discussion, plus de sobriété de style, plus de calme dans l'argumentation, a repris la thèse de M. le Dr Halléguen, en a mis en relief les principaux points : quelquefois il les a complétés. Sous sa plume la question est nettement posée : l'indépendance des cités armoricaines remplit tout le ve siècle; par conséquent elle est antérieure à l'émigration bretonne; l'émigration bretonne se fait sous la suzeraineté du roi des Franks, par conséquent il ne faut pas lui attribuer la nationalité bretonne; la foi chrétienne existait dans toute la province de Tours avant que les moines et les évêques de l'île soient venus sur le continent. Au fond, on le voit, c'est la contradiction complète du système de M. de La Borderie.

M. M. insiste sur un point que M. Halléguen avait à peine touché; je veux parler de la sécession de 409, attestée par Zosime, Rutilius et Jornandès, qui finit à la fin du ve siècle, lorsque les Armoricains, toujours confédération libre, mais devenue alliée des Romains, s'allièrent aux Franks qu'ils avaient combattus jusque-là; ils acceptèrent alors la suzeraineté de Clovis, récemment converti au christianisme; et l'on sait la part que, dans toutes les Gaules, les évêques gallo-romains prirent au développement de la puissance de Clovis, qui représentait le catholicisme opposé à l'arianisme. Il paraît certain que les évêques gallo-romains

d'Armorique eurent une grande influence dans la soumission de la province de Tours.

A l'appui de l'établissement de la hiérarchie ecclésiastique chrétienne avant l'établissement des Bretons, M. M., comme M. Halléguen, invoque surtout le concile de Vannes, en 460, pour conclure qu'il y avait un siége osismien et un siége curiosolite : si on est à peu près certain que le second fut à Alet, on n'est pas encore parfaitement fixé pour le premier, tout en désignant Brest : Saint-Pol de Léon, Quimper, Tréguier, Saint-Malo et Dol, seraient des diocèses formés sous l'influence bretonne, ou pour parler plus exactement, des démembrements postérieurs des deux siéges que je viens de nommer. Sur ce point je ne crois pas qu'il y ait de divergences d'opinions.

M. M. considère Riothime, venu en 468 avec 12,000 combattants au secours de l'empereur Anthémius comme un chef insulaire, accouru de l'île, à titre d'auxiliaire, et non comme un roi des Bretons déjà établis dans le pays de Vannes. Il distingue du reste deux époques bien marquées dans le passage des insulaires sur le continent; pendant la première, il n'y a que des établissements partiels, contemporains de l'autonomie armoricaine, et les nouveaux venus disparaissent dans le sein de la population à laquelle ils se mêlent. Pendant la seconde période, les émigrations se font en masse, et cela à dater de la mort de Clovis, avec l'agrément des Franks : les rois de Paris exercent alors sur les Armoricains comme sur les Bretons, une suzeraineté dont des traces nombreuses se trouvent dans les légendes des saints.

Quant à Grallon et à sa dynastie en Cornouailles, M. M. est aussi peu convaincu que M. Halléguen : il ne voit rien qui puisse sérieusement placer ce personnage en 480, et penche plutôt à le faire vivre dans la seconde moitié du VI^e siècle; ces dates, si elles sont admises, renversent l'hypothèse proposée par M. de La Borderie.

Voilà l'état de la question : il me reste maintenant à établir ce qui, suivant mes opinions personnelles, paraît être acquis à l'histoire.

Les cités gallo-romaines, dites armoricaines, vers 409, brisèrent le lien qui les rattachaient à l'empire romain, et tout en conservant le système d'administration romaine, commencèrent à jouir d'une autonomie qui dura jusqu'au moment où elles reconnurent la suzeraineté des rois Franks, à la fin du V^e siècle. Maintenant faut-il voir dans ces *cités armoricaines* celles qui formaient la péninsule qui devint la province de Bretagne; ou la province de Tours, c'est-à-dire la VI^e lyonnaise; ou encore l'ancien territoire soumis au gouvernement des ducs du *Tractus Armoricanus et Nervicanus*[1]? La question est encore à étudier : jusqu'à preuve du contraire, je penche pour la première hypothèse.

1. M. Morin penche pour cette dernière opinion, puisqu'il avance franchement que Paris était une des places fortes de la confédération : il ajoute que le siége de Paris par Childéric fut l'événement le plus considérable de la guerre des Armoricains contre les Franks : le passage de la légende de Sainte-Geneviève, seul texte invoqué ici, ne contient rien de bien précis à l'appui de cette conjecture. Le siége de Nantes, rappelé dans Grégoire de Tours (Gl. martyr, c. 60), comme ayant donné lieu à un miracle sous le règne de Clovis, et qui fut tenté par une armée *barbare* conduite par Chillo ou Chillinus, peut à grand peine être attribué aux luttes des Franks contre les Armoricains. — Ce qu'il y a de plus clair, c'est encore le passage de Procope, témoignage du milieu du VI^e siècle :

L'établissement du christianisme en Armorique est antérieur à l'arrivée des Bretons insulaires : il me semble difficile de mettre en doute l'existence des siéges épiscopaux établis dans les chefs-lieux de cités, Nantes, Rennes, Vannes, Alet et la *Civitas Osismorum*. Il reste à déterminer la résidence désignée sous cette dernière dénomination et qui pourrait bien avoir changé à certaines époques : est-ce Brest ? Il me semble que la légende de Saint-Tugdwal indique approximativement le moment où la *Civitas Osismorum* fut démembrée pour former les diocèses de Tréguier et de Saint-Pol de Léon.

La domination de Riothime dans le pays de Vannes, semble être une hypothèse que rien ne confirme.

La dynastie, comme le royaume de Grallon, ne sont guères plus solides que la dynastie et le royaume de Conan Mériadec; on cherche une date dans la contemporanéité de ce personnage avec saint Patrice, et rien ne s'oppose cependant à croire que Grallon vécut longtemps après la mort de saint Patrice. Notons que M. le Dr Halléguen est le premier qui ait attaqué le royaume de Cornouailles de Grallon, avec non moins d'ardeur que M. de La Borderie avait montrée à démolir le royaume de petite Bretagne de Conan Mériadec.

Les émigrations bretonnes d'abord disséminées, ensuite plus nombreuses et plus fréquentes, furent accueillies pacifiquement par les Armoricains, et avec l'agrément des rois Franks : elles arrivèrent dans une région qui était peut-être moins déserte qu'on ne se plaît à le dire, puisque, d'après un passage de Gurdestin, dans la vie de saint Gwennolé, les fugitifs n'y venaient que parce qu'ils savaient qu'il y régnait une paix profonde. Sous le patronage des rois franks, les émigrés formèrent une agglomération importante dans les pays de Saint-Malo, Saint-Brieuc, Tréguier et Vannes (*Curiosolites* et *Venetes*) : ils obtinrent la création de diocèses nouveaux qui furent Léon ?, Tréguier, Saint-Brieuc, Dol, Quimper : enfin ils donnèrent leur nom à l'Armorique. Je mets un point d'interrogation après Léon, parce qu'il y aura lieu d'examiner si la capitale du Léon ne fut pas, à un moment, la résidence de l'évêque gallo-romain des Osismiens.

Pendant le VIIe et VIIIe siècle, la Bretagne n'a pas d'histoire : or on sait que les pays sans histoires sont ceux où règne un calme au moins relatif. Nous apercevons des révoltes, par exemple sous Dagobert et sous Pépin : il s'agissait de séditions occasionnées par le plus ou moins de bonne foi et l'exactitude à payer le tribut aux Franks. En 799, une révolte plus grave et plus générale amena la conquête de la province sous Charlemagne, par Guy, comte de la Marche franco-bretonne.

Pendant cette période, la fédération bretonne s'était établie en Armorique : les chefs de clans ou de paroisses avaient fondé une féodalité; les prélats des nouveaux diocèses aspiraient à former une province ecclésiastique indépendante de la métropole gallo-romaine, puis franque de Tours. Tout s'était préparé pour la fondation de la véritable nationalité bretonne; il ne manquait qu'un chef, et

---

on y retrouve le souvenir de l'autonomie reconquise par les Armoricains, de leurs luttes contre les Franks qui voulaient les soumettre, de leur dévouement à titre d'alliés aux Romains, de leur alliance volontaire avec les Franks lorsque ceux-ci représentèrent le catholicisme, et qu'il s'agissait de s'unir contre les Ariens.

ce chef fut Nominoé, roi de Bretagne, et fondateur de l'archevêché de Dol.

Voilà les réflexions que m'a suggérées la lecture attentive de tout ce qui a été publié depuis quelques années sur les commencements de l'histoire de la Bretagne continentale. Mes idées seront probablement encore modifiées par les travaux qui ne manqueront pas de venir élucider tout ce qui reste de mystérieux dans ces annales; mais ces modifications ne porteront que sur des détails, et j'ai la confiance que les grandes lignes resteront. — ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

---

179. — **Acta regum et imperatorum Karolinorum digesta et enarrata.** — Die Urkunden der Karolinger gesammelt und bearbeitet von TH. SICKEL. xviij, 433; 206 pages.

Il y a bien des manières d'écrire l'histoire diplomatique d'un personnage. Quand on ne craint pas la dépense, on peut donner les actes *in extenso*, c'est ce qui vaut le mieux, car les textes seront toujours préférables à la meilleure analyse : nous citerons comme exemple le grand travail de M. Huillard-Bréholles sur Frédéric II. Mais des publications de cette étendue ne sont pas toujours possibles : si elles se multipliaient beaucoup, la bourse et le logement des érudits seraient bien vite insuffisants. De là d'autres ouvrages où le texte des actes est remplacé par un court résumé, tels sont les *Regesta pontificum romanorum* de Jaffé, et le *Catalogue des actes de Philippe Auguste*, par M. L. Delisle.

L'idée de publier des catalogues de chartes remonte à un siècle et demi. Le premier fut une table des diplômes de l'empereur Othon Ier mise au jour par Buder en 1722. Les 4 volumes in-folio donnés par Georgisch, sous le titre de *Regesta chronologico-diplomatica*, parurent de 1740 à 1744, et, après l'essai si imparfait de l'abbé de Foy, en 1767, la France mit en regard de l'ouvrage du savant allemand la *Table chronologique des diplômes* de Bréquigny, dont le premier volume est daté de 1769, et qui en a sept aujourd'hui.

Bréquigny voulait donner la nomenclature de tous les actes imprimés concernant l'histoire de France. Son travail est bien incomplet aujourd'hui. Le recommencer dépasserait les forces d'un homme. On peut en dire autant de l'ouvrage de Georgisch, qui en est à peu près l'équivalent en Allemagne. Mais ce qu'un homme peut faire, c'est de recueillir une certaine catégorie de documents, par exemple ceux qui émanent d'un ou de plusieurs souverains. Bœhmer a dans notre siècle réalisé cette entreprise pour les empereurs d'Allemagne. Déjà il est arriéré, bien qu'il n'ait terminé son travail qu'en 1846. M. Sickel, connu par d'importants travaux d'histoire, de diplomatique et de paléographie [1], veut traiter le même sujet en se mettant au niveau de la science.

Il n'est qu'au début. Son premier titre annonce une table des diplômes de tous les empereurs et de tous les rois carlovingiens. Mais un second titre nous apprend qu'il n'est quant à présent question, que des premiers, c'est-à-dire de

1. *Monumenta graphica medii ævi*, planches photographiques et texte imprimé, 8 livr., gr. in-fol.; *Beitræge zur Diplomatik* (cinq mémoires, dans les comptes-rendus des séances de la classe de philosophie et d'histoire de l'Académie des sciences de Vienne. t. 36, 39, 47, 49; on les trouve aussi séparément); *Frankreich und Burgund am die Mitte des 15ten Jahrhunderts.*

Pépin le Bref, Carloman, Charlemagne, Pépin, roi d'Italie, et Louis le Débonnaire. Encore les deux volumes que nous avons entre les mains ne contiennent-ils qu'une partie du travail de M. Sickel sur ces cinq princes. Ce travail doit se composer : 1° d'une introduction diplomatique; 2° du catalogue proprement dit; 3° de remarques sur chacun des actes qui exigent des observations spéciales; 4° d'un atlas contenant des fac-simile de diplômes et des reproductions de sceaux. Nous n'avons encore que l'introduction et le catalogue.

Le catalogue par lequel nous commencerons, parce qu'il est le fondement de l'ouvrage, bien qu'il se trouve dans le second volume, est intitulé : *Regesten der Urkunden der ersten Karolinger* : il contient l'analyse de 697 actes, savoir : Pépin le Bref, 36; Carloman, 13; Charlemagne, 251; Pépin, roi d'Italie, 4[1]; Louis le Débonnaire, 393[2]. M. Sickel n'y a inséré que les actes émanés de ces cinq princes. Il n'y a pas compris ceux qui leur sont adressés; son travail diffère à ce point de vue du *Catalogue des actes de Philippe Auguste*, qui, sauf quelques inévitables omissions, renferme toutes les chartes relatives à l'histoire de ce roi. M. S. n'a pas non plus intercalé entre ses analyses les indications chronologiques fournies par les chroniques. Jaffé a donné un modèle en ce genre : les extraits de chroniques établissent une liaison entre les bulles qu'il indique et ajoutent beaucoup à l'intérêt de ses *Regesta*. M. Sickel a cru devoir suivre un système différent et il a exclu de son livre tous les documents qui ne sont pas diplomatiques : il a par là rendu la lecture de son recueil moins facile; les remarques historiques et autres qui doivent le terminer, remédieront sans doute à cet inconvénient, mais nous ne pouvons en juger, puisqu'elles n'ont pas encore paru; d'ailleurs il n'est pas commode, quand on veut lire un ouvrage, de le tenir toujours ouvert dans deux endroits, et, à chaque page du texte, d'aller une fois, deux fois ou davantage, chercher à deux cents pages plus loin d'indispensables explications. Le système de M. Sickel n'est donc pas le bon, suivant nous : on ne peut nous objecter l'exemple de M. Delisle, qui a pu sans inconvénient exclure de son *Catalogue des actes de Philippe Auguste*, les indications chronologiques fournies par les chroniques : dans le livre du savant français, les documents diplomatiques sont assez multipliés pour s'expliquer les uns par les autres : pour une période qui n'est pas la moitié de celle dont s'est occupé M. Sickel, il a réuni plus de quatre fois autant d'actes.

Nous n'entendons pas faire de cette comparaison de chiffres un reproche à l'adresse de l'érudit viennois : les diplômes du temps de Charlemagne sont plus rares que ceux du temps de Philippe Auguste, et d'autre part M. Sickel, suivant son plan, a dû laisser de côté une catégorie nombreuse d'actes que M. Delisle a admis dans son recueil.

M. S. a rempli son rôle de chercheur aussi consciencieusement qu'on pouvait le désirer. Il ne s'est pas contenté de compulser les collections imprimées : il a visité en Allemagne, en France, en Italie et jusqu'en Angleterre les dépôts d'archives et les bibliothèques. Aussi son recueil est-il beaucoup plus complet

---

1. Les nos 89 *bis*, 115 *bis*, 116 *bis*, 180 *bis* de Charlemagne.
2. En y comprenant le no 263 *bis*.

que ceux de ses prédécesseurs. Un exemple nous montrera le progrès qui s'est accompli depuis le milieu du siècle dernier. Le nombre des diplômes de Louis le Débonnaire pour l'année 814 est de 10 dans Georgisch, 24 dans Heumann (*Commentarii de re diplomatica imperatorum et regum Germaniæ*, 1745-1753), 19 dans D. Bouquet, 21 dans Bréquigny, 31 dans Bœhmer, 38 dans Sickel. Toutefois ce dernier ne peut se flatter d'avoir épuisé la matière ; il n'a pu obtenir communication des copies de diplômes réunies pour la 3e série des *Monumenta Germaniæ historica* par les agents de la société de l'histoire ancienne d'Allemagne ; et nous serions étonné si l'on ne trouvait pas. ailleurs encore, notamment dans les collections de la Bibliothèque Impériale, nombre de documents manuscrits qui, bien que plus accessibles, lui ont échappé. Quoique habitant la province, quoique n'ayant jamais fait là-dessus de recherches à Paris, nous pouvons lui indiquer comme exemple deux chartes de Louis le Débonnaire, l'une du 30 août 816, l'autre du 1er juillet de l'année suivante. Par la première l'empereur accorde à l'abbaye de Saint-Martin de Tours exemption de tonlieu pour douze bateaux sur la Loire, l'Allier, le Cher, la Vienne, la Mayenne, la Sarthe et le Loir. La seconde est une confirmation générale des biens de la même abbaye. L'analyse de ces actes et l'indication des copies que nous en possédons ont été données par M. Mabille, *Pancarte noire de Saint-Martin de Tours*, nos XIX et XVI, p. 69 et 67. M. Sickel n'a pas non plus signalé toutes les éditions. Ainsi pour les documents émanés de Charlemagne, toutes les fois que l'occasion se présente, il renvoie soigneusement au recueil publié par M. Migne dans les tomes 97 et 98 de la *Patrologie latine*, sous le titre de *Caroli Magni opera*. Il déclare ce recueil utile malgré ses défauts. En effet, on ne trouve nulle part réunis dans deux volumes autant d'actes du grand empereur (p. 46, note 2). Si M. S. connaissait mieux la *Patrologie latine*, il saurait que les actes de Pépin le Bref, de Carloman et de Louis le Débonnaire ont été dans la même collection l'objet d'un travail analogue ; il aurait trouvé, dans le tome 96 (col. 1503-1582), 32 diplômes de Pépin le Bref et 8 de Carloman ; dans le tome 104 (col. 1131-1306), 224 diplômes de Louis le Débonnaire. Les tomes 96 et 104 de la *Patrologie* ont, tout autant que les tomes 97 et 98, le droit d'être signalés aux érudits. M. S. y aurait peut-être rencontré des indications de quelque utilité. Nous avons en vain cherché dans son livre un diplôme du 2 septembre 814 accordé par Louis le Débonnaire à Hildegrin, évêque d'Halberstadt, publié par Migne, t. 104, p. 989. La *Patrologie latine* n'est pas la seule collection qui, craignons-nous, n'aura pas été suffisamment dépouillée par le savant allemand. Nous ne savons s'il a pris connaissance d'un diplôme de Charlemagne sans date, publié par M. Guérard, *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, t. I, p. 240, et attribué par ce savant à l'année 795 ou environ. Tant que M. S. n'aura pas joint à son catalogue d'actes une table des noms de personnes et de lieux, on pourra difficilement acquérir la certitude absolue qu'il ait omis telle ou telle charte dépourvue de date ou peut-être mal datée dans les imprimés ou dans les copies. Mais il se peut qu'une fois cette table publiée, il verra rapidement se former une liste assez étendue de documents oubliés. Il prévoit lui-même ce résultat, puisqu'il nous annonce un supplément (p. IX). Bœhmer a aussi donné des *additamenta*.

Le catalogue des actes, qui forme la portion publiée du tome II, est le fondement du traité de diplomatique carlovingienne (*Lehre von den Urkunden der ersten Karolinger*) qui compose le tome Ier. Ce catalogue offrait à l'auteur une base beaucoup plus solide que celle des travaux exécutés antérieurement sur le même terrain. En effet, non-seulement il est plus complet, mais il est beaucoup plus exact. On sait de combien d'erreurs fourmillent les anciennes éditions faites d'après de mauvaises copies ou sans une attention suffisante. M. S., à l'aide d'éditions plus récentes, et en collationnant lui-même ou en faisant collationner sur les originaux ou sur les copies les plus anciennes le texte publié jusqu'à présent, est arrivé à faire disparaître un nombre considérable de fautes, à préciser des dates, à rectifier l'orthographe de noms propres défigurés, à constater des interpolations, à établir la fausseté de certains actes, à déterminer dans quelle limite certains autres dont les originaux n'ont pas été conservés méritent la confiance. Ainsi son étude sur la diplomatique carlovingienne, bien que probablement susceptible d'amélioration, puisqu'il n'a pas connu tous les textes, rend inutiles la plupart des travaux antérieurs sur le même sujet.

Elle est divisée en huit parties.

La première est une introduction historique : c'est un morceau intéressant; mais ce n'est pas celui où l'on trouvera le plus de choses neuves. Nous croyons cependant devoir signaler à l'attention des érudits le § 4, qui traite des archives sous les Carlovingiens et principalement des archives des souverains; le § 5, intitulé de la multiplication des actes, et le § 6, où il est question de leur distinction en originaux et en copies.

La seconde partie a pour objet la cour et la chancellerie. Un paragraphe fort curieux et par lequel un détail de diplomatique touche aux questions les plus graves de la politique du IXe siècle est le § 26 : c'est une étude détaillée sur les *ambasciatores* : on appelait ainsi les personnages par l'influence desquels une faveur était obtenue; leur nom était inscrit sur les diplômes. « Plus on approche de la fin du règne de Louis le Débonnaire, plus on voit devenir rares » les originaux dans lesquels aucun *ambasciator* n'est nommé (p. 72) ». « Ainsi » les diplômes apprenaient à tout le monde que l'empereur donnait seulement son » nom à des concessions que d'autres accordaient (p. 69). » L'étude sur la chancellerie qui occupe les §§ 27 à 36 devra dans les prochains travaux d'ensemble sur la chancellerie française prendre la place des recherches antérieures sur la chancellerie des premiers Carlovingiens. Des douze chanceliers attribués à Charlemagne par la dernière édition du *Glossaire* de Ducange, II, 79, quatre seulement peuvent être conservés : *Hitherius*, 768-776; *Rado*, 776-794 (peut-être 797); *Ercanbaldus*, 794 (ou 797)-812; *Hieremias*, 813. Les dix chanceliers de Louis le Débonnaire (*ibidem*) doivent être réduits également à quatre : *Helisachar*, 814-819; *Fridugisus*, 819-832; *Theoto*, 832-834; *Hugo*, 834-840 (p. 77-100)[1]. De même sur les treize archi-chapelains qui d'après ce glossaire (II,

1. M. S. fait observer avec raison qu'il ne faut pas confondre les chanceliers avec les secrétaires qui écrivaient la correspondance du prince. Alcuin paraît avoir été secrétaire de Charlemagne, Eginhard, secrétaire de Louis le Débonnaire. Ni l'un ni l'autre n'a été chancelier, p. 104, 105.

128-129) se seraient succédé de 768 à 840, cinq seulement peuvent être maintenus : Fulrad, abbé de Saint-Denis, 768-784; *Engilrammus*, évêque de Metz, 784-791; *Hildiboldus*, archevêque de Cologne, 791-794; *Hilduinus*, 819-830; *Fulco*, abbé de Jumièges, 830?-834; *Drogo*, évêque de Metz, 834-840 (p. 71). Les recherches de M. Sickel sur les chanceliers et les archichapelains des premiers Carlovingiens peuvent être mises en regard de celles de M. Delisle sur les grands officiers de Philippe Auguste.

La troisième partie est consacrée à la diplomatique proprement dite, c'est-à-dire aux caractères internes des diplômes. M. S. y fait un usage très-heureux des formules mérovingiennes et carlovingiennes dont l'usage est devenu si facile depuis la récente publication où M. de Rozière les a réunies méthodiquement. Ce n'est pas la première fois qu'on remarque l'intérêt des formules au point de vue des études diplomatiques (voy. par ex. N. de Wailly, *Éléments de Paléographie*, p. 201-202). Mais M. S. va plus loin que ses prédécesseurs en faisant de l'étude des formules la base de la diplomatique carlovingienne. Il a de bonnes raisons pour cela. En effet, les notaires des chancelleries carlovingiennes n'étaient guère que des copistes et se bornaient à peu près à transcrire sur des parchemins les actes qu'ils trouvaient tout faits dans des manuels. Ces manuels n'existent plus : mais d'importants débris en ont été gardés par les recueils de formules, et il serait facile de les reconstituer en grande partie au moyen des actes qui nous ont été conservés. Ainsi donner les formules pour fondement à la diplomatique carlovingienne, nous semble la vraie méthode. Partant de là, M. S. trouve dans chaque diplôme deux éléments : l'un immuable ou qui ne changea que très-lentement, c'est le milieu de l'acte, ce qu'il appelle le *texte* ou la *formule*; l'autre essentiellement mobile, ce sont les phrases ou membres de phrases du commencement et de la fin, ce qu'il appelle le *protocole*. Le texte se compose : 1° de l'*arenga*, c'est-à-dire du préambule ou des considérants; 2° de l'adresse; 3° dans certains actes de la promulgation [1]; 4° de l'exposé des faits; 5° du dispositif; 6° des formules de corroboration dans lesquelles sont comprises l'annonce du sceau, les menaces de peine et, quand il y a lieu, la mention des noms des témoins. Le protocole comprend : 1° l'invocation; 2° le nom et le titre du prince (ces deux parties précèdent le texte); 3° la souscription du prince ou ordinairement son monogramme écrit par le scribe; 4° la souscription du chancelier ou du notaire; 5° la date. 6° l'apprécation ou invocation finale à Dieu, souvent ainsi conçue : *in Dei nomine feliciter, Amen*. Ces dernières parties suivent le texte. Chaque souverain a eu son protocole, quelques-uns en ont eu successivement plusieurs, tandis que le texte ou la formule ne changeait guère.

Aussi le protocole manque-t-il dans le recueil de formules que nous a donné Marculfe [2]. La distinction du protocole et du texte permet à M. Sickel de faire l'histoire des différentes parties des diplômes carlovingiens d'une manière plus

1. Exemple : *Cognoscat magnetudo vestra*.
2. M. Sickel s'excuse de la nouveauté du mot *protocole* dans la langue de la diplomatique. Il a employé ce mot dans le sens indiqué par le *Dictionnaire de l'Académie* : « Style » communément adopté pour l'intitulé et la clôture des actes et des procès-verbaux, » p. 209, note.

complète et plus claire qu'on ne l'avait pu jusqu'à présent. Il établit par exemple que l'avénement de Louis le Débonnaire donna le signal d'un renouvellement des formules : le recueil publié par Carpentier en fournit la preuve, quand on le compare aux diplômes de ce temps, aux diplômes antérieurs et aux formules de Marculfe.

La quatrième partie du premier volume est consacrée à la paléographie et à la sigillographie, c'est-à-dire aux caractères externes des diplômes : elle acquerra plus d'intérêt quand l'atlas annoncé par l'auteur aura paru.

La cinquième partie traite des *placita*, c'est-à-dire des jugements, qui étaient, comme on sait, rédigés par des notaires différents de ceux qui écrivaient les diplômes.

La sixième a pour objet la critique des diplômes, c'est-à-dire la question de savoir s'ils sont originaux, altérés, interpolés, supposés. Un des principaux caractères qui établit qu'un diplôme est original, c'est l'authenticité de la souscription du notaire (p. 371). M. S., dans la partie de son ouvrage affectée à la paléographie, cite deux textes qui établissent quelle importance les contemporains attachaient à l'authenticité de la souscription (p. 322, note 6). Il a fait des souscriptions des notaires carlovingiens une étude spéciale (p. 323-326) qui ne sera complète que quand auront paru les fac-simile qu'il nous annonce. Suivant lui les diplômes revêtus de la souscription originale du notaire peuvent seuls être rangés dans la catégorie des actes qu'on appelait *chartæ authenticæ;* toutefois il admet que, parmi ceux auxquels manque cet important caractère, quelques-uns peuvent être originaux, c'est-à-dire émaner comme les premiers de la chancellerie royale (p. 371-372). Ces originaux dépourvus de la souscription étaient désignés sous le nom d'*exemplaria* (p. 13-16, 404).

Dans la septième partie il est question des lettres et des capitulaires.

La huitième expose en détail le système suivi dans la rédaction du catalogue.

Ce volume, écrit avec méthode et clarté, nous paraît destiné à faire époque dans l'histoire de la diplomatique. Nous avons vu avec plaisir que l'auteur sait rendre justice aux travaux de nos compatriotes morts ou vivants, non-seulement à Mabillon et aux bénédictins qui ont écrit le *Nouveau Traité de diplomatique*, mais à nos contemporains. Les noms de MM. de Wailly, Delisle, de Rozière, Tardif, Huillard-Breholles, Bordier, J. Quicherat, etc., nous semblent même tenir dans le texte et les notes plus de place que ceux des érudits allemands de notre époque.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

180. — **Procès-verbal de délivrance** à Jean Chandos, commissaire du roi d'Angleterre, des places françaises abandonnées par le traité de Bretigny ; publié d'après le manuscrit du Musée britannique, par A. BARDONNET. Niort, 1867. L. Clouzot, libraire-éditeur. In-8°.

Le procès-verbal de délivrance à Jean Chandos des places fortes, abandonnées aux Anglais par le traité de Bretigny, qui fait l'objet de cette publication, est un document très-important ; l'histoire générale et l'histoire particulière de nos provinces du centre pourront chacune y trouver leur profit. Froissart, au chapitre CXLI du livre Ier de ses chroniques, avait bien mentionné la mission de Jean Chandos, mais cette mention était fort sommaire : « En l'année 1361,

» dit-il, passa messire Jehan Chandos, comme regent et lieutenant de par le roi » d'Angleterre, et vint prendre la possession de toutes les terres dessus-dites et » les fois et les hommages des comtes, des vicomtes, des barons et des cheva- » liers, des villes et des forteresses; et mit et institua partout sénéchaux, baillifs » et officiers à son ordonnance et vint demeurer à Niort. » Par le procès-verbal, nous connaissons maintenant toutes les circonstances de cette reddition et le nom de toutes les personnes qui y ont pris part. Il est certain que le principal intérêt de la publication de M. Bardonnet, consiste dans les listes de notables, d'échevins et de jurés qui viennent prêter serment de fidélité au roi d'Angleterre, à la reddition de chaque place : ces listes rectifient la série des maires de plusieurs villes du Poitou, c'est ainsi que nous voyons figurer en 1361 un maire de Poitiers, Jean Barré, inconnu à Dubouchet et à Thibaudeau, et que nous voyons Jehan Senné occuper les mêmes fonctions à Niort, du 11 juin 1361 au 11 juin 1362. Ce maire n'a point été mentionné par M. Bonneau, auteur d'un armorial des maires de Niort. Saint Maixent, Fontenai-le-Comte, Maran, la Rochelle, Saint-Jehan-d'Angely, Saintes, Angoulême, Melle, Parthenay, Thouars, Montreuil-Bellai, Limoges, Sarlat, Cahors, Moissac, Montauban, Figeac, Villefranche, et bien d'autres villes trouveront ici de précieux renseignements pour l'histoire de leur échevinage, et l'on sait que parmi ces villes il en est peu dont les listes d'échevins puissent remonter d'une manière suivie jusqu'au XIVe siècle.

M. Bardonnet a publié ce document d'après la transcription, qu'avait fait faire le roi d'Angleterre, Henri V, par David de Montferrand, archevêque de Bordeaux, des actes et pièces relatives au traité de Bretigny, pour s'en servir en tant que de besoin dans les négociations de la paix de Troyes en 1419. M. Delpit qui avait retrouvé aux archives de l'échiquier d'Angleterre le dossier de ces actes copiés par l'archevêque de Bordeaux, l'a publié sous les numéros 192 et 355 de sa collection de *Documents français qui se trouvent en Angleterre* (Paris, Dumoulin, 1847. 1 vol. in-4°), mais la pièce la plus importante, celle dont nous nous occupons, manquait au dossier. Elle en avait été distraite et se trouve actuellement dans la Bibliothèque cottonienne. M. Bardonnet, mis sur la voie par une copie trouvée dans la collection de Brequigny, à Paris, rechercha et découvrit l'original à Londres, et c'est après avoir collationné sa copie sur cet original qu'il a publié cette pièce dans le VIe volume des mémoires de la Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres, publication dont il a fait faire un tirage à part sur papier chamois, qui sera fort recherché des bibliophiles.

L'éditeur a joint à ce document le procès-verbal de la reddition spéciale de la Rochelle et le compte de la réception des provinces rendu par Jean Chandos au roi d'Angleterre, qu'il a retrouvé aux archives de l'échiquier. Des notes placées au bas des pages fournissent sur les personnages, ou sur les points obscurs des renseignements précieux et prouvent que leur auteur possède une connaissance parfaite du Poitou.

Em. MABILLE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39 — 28 Septembre — 1867

181. — **The study of celtic literature**, by Mathew ARNOLD, professor of poetry in the University of Oxford. 1867, London, Smith, Elder and Co. xviij-181 pages.

L'objet de ces essais, qui paraissent en volume après avoir vu le jour dans le *Cornhill Magazine*, est d'appeler l'attention du public anglais sur les études celtiques. « Mon but, dit l'auteur dans son introduction, n'est pas de traiter » une branche spéciale des études celtiques (tâche pour laquelle je suis tout-à-» fait incompétent), mais de montrer les directions nombreuses dans lesquelles » les résultats de ces études offrent un intérêt général, et d'insister sur le profit » que nous pouvons retirer d'une connaissance plus approfondie des Celtes et » des choses celtiques (p. 1). »

M. Arnold termine son livre en demandant qu'on fonde à Oxford une chaire des langues et des littératures celtiques, et pourtant il l'ouvre en reprochant au pays de Galles sa ténacité à conserver sa langue et ses usages. Les autres langues celtiques de la Grande-Bretagne cèdent la place à l'anglais. Le cornouaillais est mort en 1778 dans la personne de Dorothée Pentreath. L'irlandais, combattu par les *National schools*, qui portent la connaissance de l'anglais jusque dans les plus petits hameaux [1] et combattu surtout par les nécessités de l'émigration [2], perd tous les jours du terrain. Le gaëlique d'Écosse et celui de l'Ile de Man se restreignent de plus en plus aux derniers rangs de la population. Mais dans le pays de Galles la langue nationale est en honneur, même parmi les *gentlemen* : on la parle, on l'écrit : nombre de *magazines* et de journaux sont rédigés exclusivement en gallois; et des fêtes annuelles (*Eisteddfods*) voient se renouveler les vieilles cérémonies bardiques. Grand sujet de colère pour le *Times* et pour la masse du public anglais qui ne veut rien savoir de la langue et de la littérature du pays de Galles. Bien qu'il recommande l'étude de la littérature galloise,

1. Elles ont été avec raison appelées « les tombeaux de la langue nationale » par Mgr Mac Hale, archevêque de Tuam et traducteur en vers irlandais de l'Iliade d'Homère et des *Irish Melodies* de Moore.

2. Le paysan irlandais sait que ses enfants ont chance d'émigrer, et qu'en Amérique ou en Australie la connaissance de l'anglais sera pour eux une nécessité de premier ordre. Il les force donc à apprendre l'anglais et à parler anglais plutôt qu'irlandais. J'ai maintes fois observé ce fait dans mes voyages en Irlande. C'est là une des principales causes qui concourent à la propagation de la langue anglaise en Irlande, et M. A. eût dû la mentionner.

M. A. se prononce contre la culture de la langue. Dans son opinion, le grand nombre des langues est un obstacle à la civilisation générale, surtout quand une langue est parlée par un peuple petit en nombre. Si des œuvres importantes sont écrites dans une langue peu connue, elles sont perdues pour le grand public européen, et si un petit peuple veut que ses littérateurs et ses savants écrivent dans sa langue, il reste en arrière de la civilisation générale. Bien que le sentiment proteste contre ce jugement porté sur les petits peuples, il y a là un fonds de vérité qui s'impose à la raison. M. A. se borne au pays de Galles : qu'on me permette de donner un autre exemple. La Hongrie possède, paraît-il, un philologue distingué, M. Reguly : mais il écrit en magyar : qui le connaît?

Derrière leur langue, rempart plus solide que n'eût été un nouveau mur d'Agricola, les Celtes de la Grande-Bretagne sont restés totalement étrangers à leurs voisins, aucun écho de leur littérature n'a retenti dans la littérature anglaise [1]. Un anglais instruit ne sait rien de la brillante littérature galloise; il commence à peine à apprendre que les races teutoniques et celtiques sont sœurs. Il n'y a guère plus de vingt ans que lord Lyndhurst, dans un discours resté célèbre, appelait les Irlandais un peuple étranger à l'Angleterre « par le langage, par la religion et par le sang. » Mais d'illustres savants ont retrouvé les titres perdus des langues celtiques; de bons travaux ont révélé les littératures néo-celtiques, galloise et irlandaise. Le terrain est déblayé des vieilles erreurs et des exagérations de patriotismes locaux. M. A. proteste quelquefois contre la forte critique de M. Nash; mais cette voix qui s'élève en lui, est, je croirais volontiers, la voix du poète qui regrette les nuages brillants des légendes bardiques et druidiques.

M. A. veut intéresser le public anglais à ces questions, et dans ce but il lui rappelle que le peuple qu'on nomme de nos jours les « Anglo-Saxons » a du sang celtique dans les veines. Les pirates saxons venus sur leurs frêles barques à travers l'Océan, n'ont pas dû exterminer la population primitive. Ils l'ont asservie, se la sont assimilée, se sont donc mêlés avec elle. M. A. ne raisonne ici que par des inductions fort probables. Il serait utile que cette question fût étudiée de près. On pourrait peut-être arriver à sa solution par l'étude des diplômes et des documents du moyen-âge. Voici par exemple un témoignage que j'ai recueilli dans une vie de saint : « Dedit ei (S. Cuthberto) Egfridus rex terram quæ » vocatur Carthmel et *omnes Britannos cum eâ*. » [2] Voilà un point du Lancanshire où l'hagiographe nous montre les anciens Bretons subsistant encore, quoique réduits en servage.

Mais revenons à M. A. et à son livre.

Il entre maintenant dans la région des subtilités; il veut expliquer le caractère anglais et le déclare composé de trois caractères, le caractère celtique, le caractère saxon, et le caractère normand qui, pour lui, est latin par éducation.

---

1. Les Gaëls d'Ecosse font une exception; mais cela est dû au succès littéraire des fabrications ossianiques de Macpherson et à celui des romans de Walter Scott.

2. Colgan, *Acta Sanctorum*, t. III, p. 683. — Egfrid a régné de 670 à 685.

Il définit chacun de ces caractères et détermine en quelle proportion ils se sont fondus dans le caractère anglais. Il procède comme un chimiste; mais un chimiste a dans ses expériences une base certaine et M. A. n'a que ses entités. Admettrons-nous que sans le sang celtique qui coule dans ses veines « la germanique Angleterre n'eût jamais produit un Shakspeare (p. 96)? » C'est l'opinion de M. Morley et M. A. s'y range. Exagération opposée à l'autre exagération qui fait de Shakspeare un pur germain.

D'après M. A. l'élément normand a donné à l'Angleterre son éloquence, l'élément germanique sa gaucherie et son honnêteté. Que lui a donné l'élément celtique? Les Anglais eux-mêmes seront le plus étonnés de l'apprendre. C'est la présence de l'élément celtique qui rend l'Angleterre inférieure dans le domaine de l'art, mais c'est l'élément celtique qui fait la poésie anglaise. « Si l'on me » demandait d'où la poésie anglaise a reçu ces trois choses, son tour (*its turn*) » au style, son tour à la mélancolie, son tour à la magie naturelle qui lui fait » saisir et rendre le charme de la nature d'une façon si admirablement vraie et » vive, — je dirais avec un léger doute qu'elle a reçu beaucoup de son tour au » style d'une source celtique, avec moins de doute qu'elle a reçu beaucoup de » son tour à la mélancolie d'une source celtique, sans aucun doute que c'est » d'une source celtique qu'elle a reçu presque toute sa magie naturelle » (p. 135), plus loin il dit que « le titanisme de Byron est celtique » (p. 152), et il appelle « Pindarisme celtique » (p. 157), le pouvoir de style qu'il trouve dans la littérature anglaise. Voilà de quoi rendre les Celtes bien fiers!

M. A. essaye de démontrer ces thèses. Selon lui, la poésie germanique est sans style. Mais il rencontre sur son chemin les sagas et les poésies islandaises où la force de style est si puissante et si marquée. Pour se débarrasser de cet argument, il attribue le style des poésies islandaises à une influence celtique; le seul témoignage sur lequel repose cette étrange assertion sont les quelques mots d'Ari Frodi, cités par Zeuss (*Grammatica celtica*, intr. p. XII. n.): Je les cite dans la traduction latine de Zeuss : « Islandia inculta est primum ex Norwegia » diebus Haraldi Harfagri, annis 870 præterlapsis post Christum natum. Fuerunt » ibi viri Christiani, quos Nordmanni dicunt papas (præsbyteres), *et hi abierunt* » *inde, quia noluerunt manere ibi cum viris paganis* et reliquerunt libros hibernicos » et tintinnabula et virgas episcopales, unde poterit colligi quod ipsi fuerunt viri » hibernici. » Armé de ce seul texte, M. A. ne juge-t-il pas un peu légèrement de l'esprit de la littérature islandaise?

On ne peut pas non plus admettre la façon dont il prétend trouver au fond de son creuset l'esprit d'une littérature : par quelques lignes d'un auteur, il juge toute une race, toute une littérature, sans examiner si ces lignes ne réflètent pas plutôt une époque déterminée ou le caractère particulier de l'auteur. M. A. est si sûr de son flair que dans les fragments qu'il cite des poètes anglais, il note avec précision et imprime une fois même en caractères italiques (p. 168), les passages où il sent passer le souffle de l'esprit celtique.

Sans doute il est permis de montrer dans la littérature d'une nation les tendances où se révèle le caractère de la race, mais dans une tâche aussi difficile

on ne doit procéder que par à peu près. A résoudre ces problèmes de psychologie historique, on ne saurait entourer sa parole d'assez de restrictions. Dans le développement que prennent les études celtiques, on ne tardera pas, sans doute, à faire pour Rome ce que M. A. vient de faire pour l'Angleterre. On montrera les Latins mêlés de bonne heure avec les Gaulois de l'Italie septentrionale; on réclamera comme Celtes les écrivains latins du nord, Catulle, Virgile, Tite-Live, Pline, Silius Italicus... Ce ne sera pas, il faut l'avouer, sans quelque raison, puisque leurs noms sont celtiques et qu'ils sont nés dans un pays gaulois. Sur les ruines de la littérature latine, on installera l'influence celtique à côté de l'influence grecque, et la Gaule vaincue aura triomphé de ses vainqueurs.

Avant de finir, adressons une critique de détail à M. Arnold. Il place sur la même ligne Zeuss et O'Curry : il a même pour ce dernier des louanges particulières. Il l'appelle (p. 27) « un géant dans les recherches littéraires » Tout en respectant la mémoire d'O'Curry, nous ne pouvons laisser passer cette assimilation sans protester hautement. Zeuss était un homme de génie, O'Curry un travailleur. Zeuss a fondé la philologie celtique; tout celtiste relève de lui, et M. Whitley Stokes n'a fait que lui rendre justice en lui appliquant le vers d'Orphée :

Ζεὺς ἀρχή, Ζεὺς μέσσα, Διὸς δ'ἐκ πάντα τέτυκται.

O'Curry a passé sa vie à copier et à lire des manuscrits irlandais : il y a acquis de grandes connaissances dont il a fait profiter le public dans ses *Lectures on the mss. materials of ancient Irish history*. Mais son savoir se bornait à l'histoire de la littérature irlandaise; c'est tout ce qu'il eût pu enseigner dans cette chaire celtique que M. A. eût voulu voir fonder pour lui à Oxford, et la philologie lui était chose entièrement étrangère.

Malgré ces quelques critiques, nous devons dire que le livre de M. Mathew Arnold est finement pensé et admirablement écrit. Il mérite d'être lu, et renferme d'intéressants détails sur l'opinion qu'on se fait en Angleterre des choses celtiques. La publication de semblables ouvrages est un signe du temps. Ils montrent l'intérêt qui s'attache aux études celtiques et l'importance de leurs résultats. Le curieux roman que la *Revue des Deux-Mondes* publiait, il n'y a pas longtemps, *Callirhoé*, par M. Maurice Sand, est un symptôme du même genre. Rien n'est plus fait pour encourager les celtistes que la curiosité toujours croissante des littérateurs et du grand public.

Henri Gaidoz.

---

182. — **La Châsse de saint Taurin,** premier évêque d'Évreux, décrite et dessinée par M. L. T. Corde, suivie de la légende du même saint publiée et revue sur un manuscrit du XI[e] siècle de la Bibliothèque impériale de Paris. Evreux, Pierre Huet, 1866. In-4°, 47 pages et 6 planches. — Prix : 5 fr.

La châsse de saint Taurin, qu'on admire en ce moment dans la galerie de l'histoire du travail à l'Exposition universelle, est à bon droit classée parmi les plus remarquables chefs-d'œuvre de l'orfévrerie du XIII[e] siècle. Elle a été, dès l'année 1828, l'objet d'une savante dissertation d'Aug. Le Prevost, insérée dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie* (1[re] série, IV, 293-356),

et publiée à part, une première fois en 1829 (Caen, in-4° de 50 pages), une seconde en 1838 (Évreux, in-8° de 62 pages). Le P. Arthur Martin l'étudia en 1850 dans un mémoire qui occupe les 38 premières pages du deuxième volume des *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature,* et qui est accompagné d'excellentes planches.

Après les descriptions et les explications de Le Prevost et du P. Martin, il n'y avait plus rien d'important à dire sur la châsse de saint Taurin. M. Corde a cependant complété sur quelques points le travail de ses devanciers, et il a terminé son opuscule par le texte de la vie et des miracles de saint Taurin, tel qu'il nous est fourni par un manuscrit du XIe siècle (n° 989 du fonds latin de la Bibliothèque imp.). La Vie, dont l'éditeur a vainement essayé de soutenir la quasi-authenticité, avait déjà été publiée, d'après le même manuscrit, par M. Ch. Lenormant (*Découverte d'un cimetière mérovingien à La Chapelle-Saint-Éloi*, Paris, 1854, in-8°, p. 47-61). Mais les Miracles étaient restés inédits et il faut savoir gré à M. Corde de nous les avoir fait connaître. C'est, en effet, l'un des rares documents qui nous sont parvenus sur l'histoire du diocèse d'Évreux avant l'établissement des Normands. L'éditeur, s'est, en quelque sorte, proposé de donner un calque du ms. 989. Il eût peut-être fait une œuvre plus utile si, conformément au système généralement adopté, il eût distingué les *i* et les *u* des *j* et des *v*, mis des lettres majuscules au commencement des noms propres et ajouté une ponctuation régulière. L. D.

---

183. — **The Chronicle of Pierre de Langtoft,** in french verse, from the earliest period to the death of king Edward I, edited by Thomas WRIGHT, Esq., M. A., F. S. A., etc. Vol. I (published by the authority of the Lords commissioners of Her Majesty's treasury, under the direction of the Master of the Rolls). London, Longmans, Green, Reader and Dyer, 1866. In-8°, XXX-497 p. — Prix : 12 fr. 50.

Nous avons déjà eu plus d'une fois l'occasion d'entretenir nos lecteurs des publications historiques qui se font en Angleterre sous la direction du Maître des rôles [1], et nous ferons tous nos efforts pour leur faire connaître les progrès d'une entreprise qui mérite d'être appréciée en France aussi bien qu'en Angleterre. C'est qu'en effet la collection des *Chronicles and Memorials of Great Britain and Ireland during the middle ages* se recommande par diverses qualités qu'on trouve rarement unies dans les publications qui ont une attache officielle. D'une part le choix des éditeurs est fait avec discernement, et partant ces éditions laissent en général peu à désirer; d'autre part les conditions extérieures dans lesquelles elles se présentent, tout en étant de nature à satisfaire ceux qui prisent un beau papier et une impression soignée, n'empêchent pas les volumes de se vendre à un prix très-modéré. Un grand nombre des ouvrages publiés jusqu'à ce jour dans cette collection n'intéressent guère moins notre histoire que celle de l'Angleterre. Tel est assurément le cas des textes du moyen-âge écrits en français, comme les vies d'Édouard le confesseur publiées par M. Luard (1858),

---

1. Voir la *Revue critique*, 1867, art. 67, 152 et 171.

ou le *Livre des rois de Bretagne*, édité par M. Glover (1865). On peut en dire autant des recueils d'un intérêt général, tels que les *Monumenta franciscana* (1858), les œuvres inédites de Roger Bacon (1859), les lettres de Robert Grossetête (1861), ou des chroniques de Waurin (1864), de Mathieu Paris (1866) et du recueil que M. Stubbs a formé des documents relatifs à Richard Cœur de Lion.

La publication dont nous allons rendre compte mérite aussi bon accueil.

Pierre de Langtoft est l'auteur d'une chronique d'Angleterre en vers français qui se divise en trois parties. La première est un simple abrégé de l'*Historia Britonum* de Geoffrey de Monmouth; la seconde contient l'histoire des rois saxons et normands jusqu'au temps de Henri III. Elle a été rédigée en grande partie d'après des ouvrages connus, tels que ceux de Henri de Huntingdon et William de Malmsbury, mais cependant on y rencontre de temps en temps, surtout à partir du règne d'Étienne, des faits dont la source ne se laisse point déterminer, et qui peuvent avoir une valeur historique. La troisième partie, qui est consacrée au règne d'Édouard I, est assurément la plus importante, car l'auteur y raconte l'histoire de son temps.

La chronique de Pierre de Langtoft eut un succès qu'attestent les nombreux mss. qui en ont été conservés [1], et la traduction anglaise qu'en fit un peu avant le milieu du XIVe siècle Robert de Brunne. Jusqu'à ce jour, cependant, elle était restée inédite. A la vérité, l'ancienne traduction anglaise avait été publiée en 1725 par Thomas Hearne, mais cette reproduction, bien imparfaite d'ailleurs, ne pouvait tenir lieu de l'original. En outre, des assertions dénuées de tout fondement, une fois émises sur le compte de notre auteur, s'étaient définitivement accréditées et se reproduisaient avec peu de variantes sous la plume de chaque biographe. M. Th. Wright avait à soumettre à une critique sévère les données fournies par ses devanciers, en même temps qu'à mettre au jour la première édition de la chronique. Il s'est acquitté de cette double tâche de la façon la plus satisfaisante. Alors que l'abbé de la Rue attribue, avec sa légèreté habituelle, six ouvrages à Pierre de Langtoft, M. W. montre sans peine que trois de ces ouvrages ne sont autre chose que les trois parties de la chronique, que le quatrième est d'un tout autre poète, *frère Benet* [2], qu'enfin on ne saurait rien dire de

---

1. M. Th. Wright en signale huit, dont quelques-uns à la vérité ne contiennent qu'une partie de l'ouvrage. Au nombre de ces derniers il faut ajouter le ms. 44 de la collection Savile, vendue aux enchères en 1861, dont il sera question tout à l'heure. Un autre ms., qui figurait à la même vente sous le n° 28, paraît avoir contenu le texte, probablement complet, du même ouvrage. Il est attribué par le catalogue au XIVe siècle et désigné ainsi qu'il suit : « *Chronique métrique d'Angleterre*, qui commence :

» Dieu lui tut puissant que ciel et terre fette,
» Et Adam nostre piere homme de terre soul mette. »

A part la rime, qui est évidemment corrompue, ces deux vers sont identiques avec ceux par lesquels s'ouvre la Chronique :

Deus le tot pussaunt ke cell e terre crea,
Adam nostre pere homme de terre fourma...

2. Mais il n'est pas du tout certain que ce *frère Benet* doive être identifié avec l'auteur de la Chronique des Ducs de Normandie.

certain sur l'auteur des deux derniers. Abstraction faite des suppositions aventurées ou même absolument contredites par les faits qu'ont émis Pitseus, Leland, Hearne, tout ce que nous savons de positif sur Pierre de Langtoft, c'est qu'il était chanoine de Bridlington (Yorkshire). A l'appui de cette assertion M. W. produit le témoignage du traducteur Robert Brunne :

Pers of Langtoft, a chanon
Of the hous of Brydlingtoun,
On frankis stile thie storie wrote
Of Inglis kynges.

Mais il en est un autre qui n'est pas moins sûr et qui est fourni par l'un des deux mss. de Pierre de Langtoft qui ont figuré à la vente Savile. La rubrique initiale de ce ms. est ainsi conçue : *Ci comence la lettre que l'apostoille Boneface manda al bon Rois Edwarde por le realme d'Escoce, translatez en franceoise par sir Piers de Langetoft, chanoine de Bridelington, et respount le rois Edwarde* [1].

Pierre de Langtoft nous fournit une preuve remarquable de la rapidité avec laquelle le français se corrompit en Angleterre. J'ignore si, comme la prieure de Chaucer, il parlait le français de « Strattford atte Bowe, » mais sûrement il ne connaissait pas celui de Paris. Sa langue et sa versification sont également incorrectes. Et il ne faudrait pas attribuer au scribe ces incorrections : il en est, et des plus graves, qui sont fixées par la rime, et dont par conséquent la responsabilité doit, sans aucune hésitation, être laissée à l'auteur du poème. Ainsi dans les tirades en *ait* on rencontre fréquemment des imparfaits qui usurpent la place du prétérit défini. C'est, comme on sait, une faute que commettent fréquemment les Anglais et les Allemands, qui pour ces deux temps n'en ont dans leurs langues qu'un seul. Voici quelques exemples :

Si tost com l'emfaunt fu né, la mere mort *cochait* (p. 4). [2]
As exyllyez de Troye en Grece s'en *fuayt* (p. 5).
Brutus de dormir affraé se *levayt* (p. 12).

Et les 18 vers en *ayent* de la tirade des pages 12-14 fournissent dix-huit exemples semblables.

En présence d'un texte où les incorrections doivent être imputées à l'auteur et non aux copistes, la critique demeure à peu près impuissante, privée qu'elle est de ses ressources ordinaires. Il ne reste plus à l'éditeur qu'à publier le ms. le moins impur en se bornant à faire les corrections que réclame le sens, puisque ni la grammaire ni la versification ne peuvent lui servir de guides. C'est aussi ce qu'a fait M. Wright. Il a même fait plus que ne font ordinairement les éditeurs d'anciens textes français, car il a joint à une édition une traduction anglaise. Cette traduction m'a paru très-digne d'éloges : elle suit exactement le texte, précisant parfois et éclaircissant en même temps les expressions un peu vagues de l'ori-

1. Catalogue de la vente Savile, n° 44 (London, Sotheby); cf. *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, 5, II, 278. Il serait intéressant de savoir où est passé ce ms. qui contient quelques pièces uniques. Je crois pouvoir affirmer qu'il n'est point entré dans un établissement public.

2. Je suis obligé de citer par pages parce que M. Wright a négligé de numéroter les vers.

ginal. Il est maint endroit où l'interprétation de M. W. ne m'a pas semblé incontestable, mais en ce cas j'aurais grand'peine à présenter rien de plus satisfaisant. Seulement il eût été à désirer que le texte fût constamment maintenu d'accord avec la traduction, c'est-à-dire que M. W. eût introduit dans son texte les variantes qu'il a traduites de préférence à la leçon du ms. A. Ainsi p. 174 ce vers :

En Aquytaigne cum al rays apent.

a pour correspondant cette ligne de la traduction : *as pertains to the king in antiquity*, ce qui de prime abord surprend le lecteur. Il eût fallu admettre dans le texte la variante laissée au bas de la page : *En antiquité cum à reis apent.*

La portion de la chronique de Pierre de Langtoft comprise dans le premier volume s'étend jusqu'à la mort du roi Étienne. Ainsi que je l'ai dit précédemment, elle n'offre guère de traits originaux. Mais il n'en sera pas de même de la partie que comprendra le second volume ; et nous espérons que M. W. nous mettra prochainement à même d'en rendre compte. P. M.

---

184. — **Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte,** suivie de pièces justificatives, par Léopold Delisle, membre de l'Institut. Valognes, Martin; Paris, Durand; Caen, Legost-Clérisse. 1867. In-8°, xij-311 et 368 pages. — Prix : 7 fr. 50 c.

La petite ville de Saint-Sauveur qui, nous dit M. Delisle au début de sa préface, « s'élève sur les bords de l'Ouve [1], au milieu d'une des plus larges et des » plus vertes vallées du Cotentin, montre avec un certain orgueil les ruines de » deux établissements qui ont eu leurs jours de gloire et dont le nom revient » souvent dans les annales religieuses et militaires de la Normandie : une abbaye, » fondée sous le règne de Guillaume le Conquérant et détruite à la fin du dernier » siècle, mais que notre génération a vu renaître et qui brille aujourd'hui d'un » aussi vif éclat qu'aux plus beaux temps du moyen-âge; — un château, qu'ont » possédé les plus illustres barons de la Normandie, les Néel, les Taisson, les » Harcourt, et sur lequel s'est plus d'une fois fixée avec une inquiète sollicitude » l'attention de la France tout entière. »

M. D. déroulera plus tard devant nous, je l'espère, les annales du monastère de Saint-Sauveur-le-Vicomte : aujourd'hui il a seulement voulu nous raconter l'histoire du château de ce nom et des seigneurs qui l'ont successivement possédé depuis la fin du xe siècle jusqu'à la révolution de 1789. Pour la période la plus ancienne, comme il nous en avertit (p. VIII), les principaux cartulaires de la Normandie lui ont fourni des renseignements précis sur la famille à qui doit

---

1. L'Ouve et non la Douve, comme on le répète très-souvent, comme on le lit, par exemple, dans le *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie* de M. Bouillet, dans le *Dictionnaire général de biographie et d'histoire* de MM. Dezobry et Bachelet, dans le *Dictionnaire des communes de la France* de M. Ad. Joanne, etc. M. D. rappelle (p. xj) que tous les textes anciens exigent que l'on emploie la forme *l'Ouve*, et il proteste énergiquement contre l'usage qui, de nos jours, tend à substituer l'antique nom de Saint-Sauveur-le-Vicomte au nom barbare de Saint-Sauveur-sur-Douve.

être attribuée la fondation du château, de l'abbaye et du bourg de Saint-Sauveur, la famille des Néel. C'est aussi aux cartulaires qu'il a emprunté la plupart de ses renseignements sur les membres de la famille Taisson et de la famille de Harcourt qui ont été seigneurs de Saint-Sauveur du milieu du XIIe siècle au commencement du XIVe.

« A partir de cette dernière époque, » ajoute-t-il, « mon récit change de ca- » ractère. Les événements dont le château de Saint-Sauveur est le théâtre » depuis l'année 1340, ou environ, jusqu'en 1375, appartiennent à l'histoire » générale de la France et de l'Angleterre; ils constituent l'un des épisodes les » plus dramatiques de la guerre de Cent ans. Je me suis efforcé d'en » retracer les moindres circonstances et d'en bien établir les rapports avec » les autres événements contemporains. Les écrivains qui ont jusqu'à pré- » sent traité ce sujet ont pris pour guides Froissart, le rédacteur des chroniques » de Saint-Denis et le continuateur de Guillaume de Nangis : le premier donne » souvent un trop libre cours à son imagination [1]; les deux autres sont générale- » ment exacts, mais n'entrent guère dans les détails. J'ai puisé à des sources » nouvelles des notions beaucoup plus sûres et plus complètes; diverses chroni- » ques normandes, celle que M. Siméon Luce a publiée en 1862 pour la Société » de l'histoire de France, celle de l'anonyme de Caen, celle de pierre Cochon, » et plusieurs autres, qui n'ont pas encore trouvé d'éditeurs, m'ont été d'un » grand secours. Mais si le livre que je publie aujourd'hui offre quelque intérêt, » je le dois avant tout aux documents officiels que j'ai recueillis soit aux Ar- » chives de l'empire, soit à la Bibliothèque impériale. Les registres du Trésor » des chartes, ceux du Parlement et les débris de la Chambre des Comptes que » le temps a épargnés, ont été pour moi des mines dont la richesse a dépassé » mes espérances. Il m'a semblé nécessaire de reproduire textuellement à la fin » du livre les principaux documents que j'ai mis en œuvre, et dont plusieurs » m'ont été gracieusement communiqués, il y a plus de quinze ans, par » M. Léon Lacabane, l'un de mes maîtres à l'École des chartes. Le recueil de » pièces que j'ai formé sur l'histoire politique et militaire du château de Saint- » Sauveur pendant les règnes de Philippe VI, de Jean et de Charles V, pourra » donner une idée des immenses ressources que les anciennes pièces de procé- » dure et de comptabilité fournissent pour éclaircir les annales de la France au » XIVe siècle. »

L'ouvrage de M. D. se divise en huit chapitres qui roulent sur les Néel, seigneurs de Saint-Sauveur, du Xe siècle au milieu du XIIe; sur les Taisson et les Harcourt, seigneurs de Saint-Sauveur, du milieu du XIIe siècle jusqu'à l'année 1330 ou environ; sur Godefroi de Harcourt (de 1330 à 1356); sur l'occupation anglaise du château de Saint-Sauveur depuis la mort de Godefroi de Harcourt jusqu'à la mort de Jean de Chandos (de 1356 à 1370); sur la suite de l'occupation anglaise de Saint-Sauveur jusqu'à la reddition de cette place aux Fran-

---

1. Le futur éditeur de la Chronique de Froissart aura beaucoup à profiter, pour ce qui regarde la Normandie, de 1340 à 1375, des décisives remarques de M. Delisle.

çais (de 1370 à 1375), sur le château et la baronnie de Saint-Sauveur sous la domination française pendant les règnes de Charles V et de Charles VI (de 1375 à 1418). sur la nouvelle occupation du château de Saint-Sauveur par les Anglais (de 1418 à 1450), enfin sur le château et la baronnie de Saint-Sauveur depuis le recouvrement de la Normandie par Charles VII jusqu'aux temps modernes (de 1450 à 1789). A la suite on trouve (p. 301-311) une excellente note sur les sceaux et les armes des seigneurs de Saint-Sauveur.

La seconde partie du volume, consacrée aux pièces justificatives, contient, soit *in extenso*, soit en extraits, la masse énorme de 260 documents la plupart inédits. Quelques-uns de ceux qui avaient été déjà publiés ont été reproduits beaucoup plus correctement; par exemple (p. 155) un document du 11 septembre 1361 inséré par Secousse dans ses *Preuves* des *Mémoires sur Charles II* [1]. D'autres fois, des notes géographiques ou historiques ont rendu plus précieuse la nouvelle édition donnée ici de telle ou telle pièce. Je citerai, entre autres, cette note de la page 32 : « Cette charte permet de fixer la mort de Henri Ier au » 4 août (1060), date qui est également fournie par plusieurs chroniques imprimées dans Bouquet, XI, 169, 287 et 291, et à l'appui de laquelle peut encore » être invoqué, jusqu'à un certain point, l'obituaire de Notre-Dame de Paris, à » l'article du 2 août. La mort de Henri Ier est rapportée au 4 août 1060 dans » la première édition de l'*Art de vérifier les dates* (p. 498). J'ignore par quel » motif les auteurs de la huitième édition du même ouvrage (I, 570) ont assigné pour date à cet événement le 29 août 1060. C'est là une inexactitude qu'il » importe de signaler, parce qu'elle a passé de nos jours dans plusieurs livres » qui font autorité. [2] »

On ne saurait donner trop d'éloges à la parfaite exactitude qui règne dans les deux parties du livre de M. D. Les récits que nous devons à l'historien ne sont pas moins irréprochables que les textes que nous devons au paléographe, et cette monographie où rien d'essentiel n'a été omis, où rien d'inutile n'a été introduit, mérite de servir à jamais de modèle à tous ceux qui voudront sérieusement retracer l'histoire de quelque ville ou de quelque château.

T. de L.

---

1. Ailleurs (p. 6 de la 1re partie) M. D., qui s'est très-utilement servi du roman de Rou pour raconter la bataille du val des Dunes, sur laquelle le poète donne de plus abondants et même de plus sûrs détails que Guillaume de Jumièges, Guillaume de Poitiers, Guillaume de Malmesbury, Orderic Vital, etc., a rectifié, d'après le manuscrit français de la Bibliothèque impériale 375, plusieurs passages de l'édition de Pluquet.

2. Voici quelques autres notes rectificatives bonnes à recueillir : « Les auteurs du *Gallia christiana* (I, 907, et XI, 84) ne semblent pas avoir reconnu que le même prélat (Guillaume de l'Estrange) fut successivement évêque de Carpentras et archevêque de Rouen, comme l'établissent de la façon la plus claire les documents publiés par Rymer. » (p. 208.) — « Suivant M. Vallet de Viriville (édit. de Jean Chartier, II, 213 et 224; III, 394; *Histoire de Charles VII*, III, 245), Charles VII serait venu à Saint-Sauveur-le-Vicomte après la soumission de Caen, mais il n'en est rien; le Saint-Sauveur qui reçut alors la visite de Charles VII doit être cherché du côté de Falaise. C'est, selon toute apparence, la localité qui est appelée Saint-Sauveur-de-Dive dans un document de l'année 1449 que M. Jules Quicherat a publié à la fin de son édition de Thomas Basin, IV, 313 et 325. » (p. 276.)

185. — **Opere inedite di Francesco Guicciardini** illustrate da Gius. Canestrini e pubblicate per cura dei conti Pietro e Luigi Guicciardini. Firenze, Barbera, 1855-67, 10 vol. in-8°.

Le dixième volume des œuvres inédites de Guichardin, publiées à Florence, d'après les manuscrits originaux conservés dans la famille du grand historien, vient de nous arriver. Ce n'est que justice de proclamer qu'une telle publication, accomplie en de telles circonstances, au milieu des embarras de toute sorte que cause à l'Italie son émancipation subite, fait grand honneur au pays et aux éditeurs qui l'ont entreprise. — Les documents contenus dans ce vaste recueil sont divers de nature et d'intérêt. Les premiers volumes offrent en particulier des morceaux d'une valeur inappréciable. C'est d'abord une collection de *Ricordi*, ou maximes politiques et morales. On en connaissait un certain nombre, qui avaient jadis fait fortune en Italie et en France, sous les auspices de Catherine de Médicis; mais nous en avons ici, d'après les manuscrits autographes, plusieurs centaines qui étaient ignorées. Les notes de Guichardin nous montrent que ces maximes n'ont pas été composées dans un même temps, comme l'œuvre factice d'un bel esprit oisif, mais qu'elles furent au contraire le résultat des continuelles réflexions d'un homme mêlé aux grandes affaires, d'un observateur spirituel et fin, préoccupé de la signification des événements politiques, avide d'apprendre comment on peut attirer et fixer la fortune. C'est un livre de morale pratique, où se voient aux prises l'action et la pensée, dans le terrible combat du XVIe siècle.

Le second volume contient un beau *Dialogue* et plusieurs *Discours* sur les changements du gouvernement florentin. Le cadre du dialogue, tracé à la manière de Platon, transporte le lecteur en pleine Renaissance italienne. Les Médicis viennent d'être chassés; trois jeunes hommes, ardents amis de la nouvelle république, s'entretiennent dans un beau lieu avec un grave et aimable vieillard qui loue le temps passé. De là un échange de réflexions et d'idées qui nous en apprend plus sur la politique ardente et les institutions complexes de l'Italie au temps de la Renaissance que beaucoup de traités didactiques ou de livres d'histoire.

Mais le troisième volume est plus remarquable encore par l'*Histoire florentine* qu'il nous fait connaître. Écrite en 1509, l'auteur n'ayant encore que vingt-sept ans, c'est une œuvre toute personnelle, non destinée à la publicité, apprentissage du futur historien. Ses grandes qualités y apparaissent mieux peut-être que dans la classique *Histoire d'Italie* que seule nous possédions. Point de discours à la façon de Thucydide et de Tite-Live; point de narrations trop étudiées en vue des lecteurs à venir; mais, au lieu de cela, une franchise d'impressions, des aveux et des scrupules que la dure pratique d'une redoutable époque fera bientôt disparaître, comme n'étant pas de mise à l'école d'un Machiavel.

A côté de ces trois premiers volumes il faut mentionner le dixième, qui donne les souvenirs personnels de Guichardin sur les principaux membres de sa famille

et sur lui-même : précieuse galerie de portraits d'un vigoureux réalisme, où les fautes et les ridicules ne sont pas plus dissimulés que les mâles vertus; fines peintures de mœurs, où les détails de finance, les conditions de la vie de chaque jour, l'empire des préjugés, l'influence des usages, figurent avec la même valeur qu'ils avaient alors.

Les autres volumes comprennent les diverses correspondances de Guichardin, ambassadeur en Espagne (1512-13), gouverneur de Modène, Reggio et Parme (1516-1523), gouverneur de la Romagne et chargé de la lieutenance-générale par le pape Clément VII. Il faut lire ces dépêches si l'on veut savoir ce qu'était, au plus beau temps, le gouvernement temporel des papes. Une magnifique dépêche sur l'état de l'Espagne sous Ferdinand le Catholique (au tome VI) et une série de lettres sur la prise de Rome en 1527, dépassent l'intérêt de simples documents diplomatiques et sont de belles pages d'histoire.

M. Canestrini, l'habile conservateur de la *Magliabecchiana*, si familier avec les riches archives florentines et si bien connu parmi nous pour sa collaboration à la collection des *Documents inédits relatifs à l'histoire de France*, a fait précéder chaque volume de préfaces par lui composées. Ces préfaces traitent à peu près exclusivement des idées et des aspirations de l'Italie actuelle. Quelque généreuse que soit cette préoccupation, nous eussions préféré des notes savantes commentant le texte de Guichardin, qui en a grand besoin. L'entraînement auquel M. Canestrini a cédé s'explique d'ailleurs par le pressant intérêt des écrits de Guichardin et par certaines analogies des temps.

A. Geffroy.

---

186. — **Des Livres condamnés au feu en Angleterre.** Londres, 1867. In-8°, 15 pages. — **De la Bibliophagie.** Londres, 1867. In-8°, 15 p. — Par M. Octave Delepierre.

Ces divers opuscules sont sortis de la plume d'un écrivain judicieux, épris des curiosités de l'histoire littéraire et déjà connu par des travaux justement estimés[1]. Ils sont destinés à passer sous les yeux de bien peu de lecteurs, puisqu'ils font partie des *Mélanges* publiés à Londres par la Société des Philobiblon[2] et qu'il n'en a été tiré à part que trois exemplaires. Leur rareté, jointe à l'intérêt qu'ils présentent, est pour nous un motif de les faire connaître. Peignot dans son *Dictionnaire des livres condamnés*, ouvrage encore recherché quoiqu'il date de 1806 et que, même pour les ouvrages antérieurs à cette époque, il laisse fort à désirer, Peignot, disons-nous, dépourvu de renseignements sur la bibliographie étrangère, s'est fort peu occupé des livres anglais qui ont été l'objet de poursuites. Il n'existe

---

1. Nous nous bornerons à mentionner *Macaroneana, ou Mélanges de littérature macaronique*, 1852; *Macaroneana Andra*, 1862; *l'Histoire littéraire des fous*, 1860, in-8°; *le Livre des visions, ou le Ciel et l'Enfer décrits par ceux qui les ont vus*, Londres, sans date (1866), petit in 4°, 173 p., tiré à un très-petit nombre d'exemplaires.

2. M. Delepierre, membre de cette Société, a publié en 1862 (petit in-4°, 134 p.) une analyse raisonnée des six premiers volumes de *Mélanges* qu'elle a mis au jour.

à cet égard aucun travail spécial et complet, mais il y aurait diverses sources à consulter; le curieux recueil des *Notes and Queries* renferme des notices éparpillées mais utiles; un volume in-4° publié par ordre du Parlement et contenant les mandats d'arrêt (*warrants*) lancés par les secrétaires d'État contre les auteurs de livres condamnés depuis la restauration de Charles II jusqu'en 1763, fournit également des détails utiles et très-peu connus. Un des exemples les plus anciens et les plus rigoureux est celui qui se rattache à l'ouvrage de Doleman : *Conférence sur la prochaine succession à la couronne d'Angleterre*. Écrit dans le sens catholique, ce livre publié en 1594, attaquait vivement les droits d'Élisabeth; l'imprimeur fut pendu et écartelé; il fut déclaré que conserver un exemplaire de cet écrit séditieux, c'était commettre le crime de haute-trahison; l'auteur avait prudemment eu le soin de s'éloigner de la Grande-Bretagne; il échappa ainsi à l'échafaud [1].

En 1599, l'autorité ecclésiastique fit livrer aux flammes une traduction des trois livres des *Élégies* d'Ovide, écrite par Christophe Marlowe [2].

Une proclamation de Charles II, datée du 13 août 1660, ordonna de brûler divers ouvrages de Milton, notamment la *Defensio pro Populo Anglicano* comme trop empreints de doctrines républicaines et anti-monarchiques [3]. On sait que le célèbre De Foe, l'auteur de *Robinson Crusoé*, prenant une part très-vive aux débats politiques de son époque, et fort mal vu d'un parti qui eut momentanément le pouvoir, fut, à diverses reprises, mis au pilori, et emprisonné, tandis que le bourreau brûlait ses livres. Les *Mémoires* d'Evelyn racontent que le 5 mai

1. Doleman est un pseudonyme; l'ouvrage fut écrit par le jésuite Parsons, qui eut pour collaborateurs le cardinal Allen et sir Francis Englefield. Le but de cet écrit était de soutenir les droits de l'infante d'Espagne au trône d'Angleterre après la mort d'Elisabeth. Devenu très-rare et fort recherché des bibliophiles anglais, ce volume s'est payé de 7 à 15 livres sterling dans quelques ventes publiques. Il a été réimprimé en 1681, à une époque où la question politique était oubliée. Voir l'ouvrage de Wood : *Athenæ Oxonienses*, t. II, p. 71, édition donnée par le docteur Bliss, 1813-1820, 4 vol. in-4°, et Dodd, *Church History*, édit. de 1839, t. III, p. 19-35. Le *Bibliographer's Manual* de Lowndes contient (2e édit., p. 1791-1793) une longue énumération des très-nombreux écrits de Parsons.

2. Marlowe est un de ces auteurs dramatiques qui, au commencement du XVIIe siècle, ont fait preuve d'un talent des plus distingués, mais que la gloire attachée au nom de Shakespeare a relégués dans une demi-obscurité. M. Taine a apprécié d'une manière remarquable cet écrivain réhabilité depuis quelques années. Consulter aussi le travail de M. Mézières : *les Contemporains de Shakespeare*. Il existe deux éditions de ses œuvres : Londres, 1826, 3 vol. in-8°, et 1850, 3 vol. in-8°. Cette dernière, revue par M. A. Dyce sur les éditions originales, est estimée.

3. Publié en 1650, à l'époque de la domination de Cromwell, cet écrit remarquable fut réimprimé à diverses reprises en 1651 et en 1652. Une traduction anglaise vit le jour à Amsterdam, sans nom de lieu, en 1692. Milton avait pris la plume afin de combattre la *Defensio regia*, écrit de Saumaise en faveur de Charles Ier; il fut réfuté dans un petit volume publié à Anvers en 1652 : *Pro rege et populo Anglicano apologia*. L'*Eikonoklastes*, autre ouvrage de Milton, en langue anglaise, fut tout comme la *Defensio* condamné au feu; c'était une réponse au livre célèbre : *Eikon Basilike*, ou portrait de Charles Ier. Imprimé à Londres en 1649 et en 1650, l'*Eikonoklastes* n'a été remis sous presse que plus d'un siècle plus tard, comme document historique. Une traduction française avait vu le jour à Londres en 1652. Consulter sur ces diverses productions l'*Etude* de M. A. Geffroy *sur les pamphlets politiques et religieux de Milton*, 1848, in-8°.

1686, on brûla publiquement, à la demande de l'ambassadeur de France, personnage tout-puissant à la cour de Jacques II, un volume dont l'auteur était un certain M. Claude et qui contenait un récit de la Saint-Barthélemy.

Un écrivain, James Drake, joua de malheur; un de ses livres publié en Angleterre, fut brûlé et lui valut une longue détention; il passa en Écosse, pays qui n'était pas encore réuni à l'Angleterre, il y publia une *Histoire impartiale des relations entre les rois d'Angleterre et d'Écosse*; elle fut également foudroyée par l'autorité. — M. Delepierre mentionne divers ouvrages saisis le siècle dernier comme outrageant la morale, mais il n'a point voulu épuiser la nomenclature des livres condamnés en Angleterre.

Il sait très-bien que l'*Histriomastrix* de William Prynne, livre qui, tout en attaquant les abus du théâtre, se montrait fort peu respectueux à l'égard du roi, accusé de trop de sympathie pour l'art et pour les artistes, valut à l'auteur une amende de 5000 livres sterling, l'expulsion du corps des avocats et la mise au pilori avec amputation des oreilles.

John Biddle, ayant écrit en faveur du socinianisme, fut jeté en prison, et l'exécuteur des hautes-œuvres brûla ses livres [1].

Le 16 juin 1693, l'imprimeur Anderton fut condamné à mort et exécuté pour avoir composé et imprimé deux pamphlets politiques contre Guillaume III (Timperley, *Encyclopædia of anecdote*, 1842, p. 576). L'*Apologia Montmulthiana*, par Robert Ferguson, écrite en faveur du malheureux duc de Monmouth fut aussi l'objet d'une condamnation sévère.

En 1698, John Asgille fit un livre pour démontrer que l'homme peut passer dans la vie éternelle sans subir les épreuves de la mort ordinaire. Cet ouvrage, imprimé à Dublin en 1698, fut poursuivi, et l'auteur expulsé du Parlement d'Irlande.

William Atwood fit paraître en 1704, à Londres, un traité intitulé : *Supériorité et domination directe de la couronne impériale d'Angleterre sur la couronne et royaume d'Écosse*. Le Parlement écossais fit un très-mauvais accueil à cet écrit, lequel fut livré aux flammes par la main du bourreau. — Nous pourrions prolonger cette énumération, mais ce serait sortir du cadre où nous devons nous renfermer. Passons à l'autre écrit de M. Delepierre, dont nous avons transcrit le titre. Les livres sont assujettis à de nombreuses vicissitudes, à des chances de destruction multipliées; les bibliographes se sont occupés des volumes détruits par les flammes, engloutis par les eaux, perdus par suite des dévastations de la guerre, mais il en est bien peu qui aient songé à nous parler des livres *mangés*. Schelhorn a cru mentionner tous les malheurs auxquels le papier imprimé peut être sujet [2]; il a

1. Il existe un petit volume publié à Londres en 1682 : *Iohannis Bidelli vita;* on trouve des détails étendus sur cet unitaire et la liste de ses écrits dans l'ouvrage de Wood : *Athenæ Oxonienses*, t. III, p. 593-603, édition du docteur Bliss.

2. *Historia litteraria de variis pœnis in Libros statutis*, inséré dans les *Amœnitates litterariæ*, Francofurti, 1730-31, 14 vol. in-8°, t. VIII, p. 338.

oublié celui-ci, M. Delepierre s'est efforcé de remplir cette lacune. Il s'occupe d'abord du passage que présentent les prophéties d'Ezéchiel : « Le Seigneur me » dit : Fils de l'homme, mange ce livre et va parler aux enfants d'Israël. J'ouvris » la bouche, et il me fit manger le livre[1]. » Nous n'avons pas besoin de dire que cette idée est reproduite presque dans les mêmes termes dans un passage de l'Apocalypse[2]. Si nous passons du sens figuré au sens littéral, nous trouvons dans la quatrième des lettres de A. G. Busbèque, que les Turcs lui avaient raconté que les Tartares mangeaient des livres dans l'idée d'avoir en eux les connaissances que renfermaient ces feuillets de papier[3]. Au XIVe siècle, l'histoire nous présente le premier exemple de livres mangés comme punition. Le pape Innocent VI envoya en mission auprès du prince de Milan, l'abbé de Marseille qui, plus tard, devint pape à son tour, et prit le nom d'Urbain VI. Les lettres du successeur de saint Pierre provoquèrent le courroux du prince au point qu'il exigea que l'envoyé de Sa Sainteté les mangeât en punition de l'offense[4]. Longtemps après on rencontre un livre publié sous le voile du pseudonyme et sous la rubrique supposée de Cosmopolis : *Constantini Germanici ad Justum Sincerum Epistola de peregrinationibus Germanorum*, 1668; cet ouvrage qui traçait le tableau des cours de l'Allemagne, déplut tellement à un prince, que l'auteur, Philippe André Oldenburg, fut condamné, comme punition, à en manger deux pages, et par-dessus le marché, à être battu de verges[5]. J. Deckher, cité dans le *Theatrum anonymorum* de Placcius, raconte que l'auteur d'un écrit intitulé *Dania ad exteros, de perfidia Suecorum*, ayant été découvert en Suède, on lui donna le choix d'être décapité, ou de manger son pamphlet dans sa bouillie; il choisit ce dernier parti. Le duc Bernard de Saxe s'étant saisi d'un nommé Volmar, qui l'avait insulté dans ses libelles, le força de tenir entre les dents, pendant une heure entière, un de ses pamphlets et de le mâcher. L'Allemagne fournit encore deux ou trois autres exemples de ce genre. M. Delepierre demande si on n'a pas le droit de mettre au rang des livres mangés ceux qui sont devenus la proie des poissons. Il y a un siècle environ, un savant prussien, C. C. Œlrichs, a traité ce sujet dans une dissertation à laquelle il a donné le titre singulier : *De Bibliotheca Neptuni* (Berolini, 1760)[6]; il signale une Bible imprimée en 1637, la Poly-

---

1. Ch. III, v. 1-2. Indépendamment des commentateurs d'Ezéchiel qui se sont efforcés d'expliquer ce passage, il existe deux dissertations spéciales qu'il serait sans doute bien difficile de rencontrer en France : l'un d'A. Rechenberg, *De Ezechielis* βιβλιοφαγία, *Lipsiæ*, 1710; l'autre d'A. Schumacher, *De Ezechielis* βιβλιοφαγία, *Bremæ*, 1720.

2. « Et j'entendis la voix qui me dit : Vas et prends le livre de la main de l'ange... Je pris le livre de la main de l'ange et je le dévorai. » (Ch. X, v. 8-10.)

3. Voir les *Epistolæ* de Busbèque publiées par les Elzevier en 1633 et en 1660. Il en existe une traduction par l'abbé de Foy avec des notes, Paris, 1748, 3 vol. in-12.

4. Baptiste Fulgose rapporte ce trait dans son ouvrage : *De Factis Dictisque memorabilibus*, lib. VIII, c. 5, et il le qualifie de *rem procul dubio superbam et insolentem*.

5. A l'appui de ce détail M. Delepierre invoque l'autorité de Jœcher, *Lex. Erudit.*, et des *Monatl. Nouvellen* de Zeiner. Peignot n'en fait pas mention.

6. N'ayant pu nous procurer le travail d'Œlrichs sur la bibliothèque de Neptune, nous ignorons s'il y a fait figurer le *Rituel du diocèse de Québec*, Paris, 1703, détruit presque

glotte d'Arias Montanus, une Bible en langue russe, que Pierre le Grand fit imprimer en Belgique. M. Delepierre ne cherche pas à étendre ces indications étrangères à la *Bibliophagie*; nous imiterons son exemple. Nous mentionnerons seulement un volume grec de la Byzantine, Leon Diacre, publié à Paris par les soins de M. Hase, à la demande du comte de Romanzoff; l'édition presque entière embarquée pour Saint-Petersbourg, périt en chemin. Renouard, dans une note curieuse qu'il a consacrée aux *licences*, accordées par le gouvernement impérial en 1811 et 1812, pour trafiquer avec l'Angleterre (*Catalogue d'un amateur*, t. I, p. 286), parle de nombreux volumes qui furent jetés à la mer par suite de combinaisons étranges qu'amenèrent ces opérations; on parlait alors d'éditions *Delphinorum*; ce n'était pas au Dauphin qu'elles étaient destinées.

G. B-T.

VARIÉTÉS.

Nous avons fait part à nos lecteurs, l'année dernière, du projet de publication d'un nouveau recueil périodique, consacré exclusivement aux études relatives à l'Ancien Testament[1]. Nous avons devant les yeux la première livraison de cette revue[2], contenant une série de dissertations du plus grand intérêt. Après une courte introduction de l'éditeur, nous y trouvons : 1° une étude ethnographique sur les Sémites, par M. Fürst; 2° le texte et la traduction allemande de la version arabe d'Hosée conservée dans un manuscrit de la Bibliothèque bodléienne (Cod. Hunt. 206), par M. Schrœter; 3° dissertation sur l'accent appelé *Metheg*, d'après la traduction juive, par S. Bær; 4° une dissertation sur la tribu de Lévi, par M. Graf. — La livraison se termine par quelques variétés : 1° étymologies de noms propres bibliques, par M. Hitzig; 2° mélanges épigraphiques, par M. Merx.

Nous recommandons de nouveau ce journal à nos lecteurs et nous serions heureux de trouver dans une des livraisons suivantes quelque travail d'un savant français. Les travaux contenus dans ce premier numéro se distinguent tous par des consciencieuses recherches. Nous signalerons notamment l'essai de M. Graf sur la tribu de Lévi. On sait que les conditions des Lévites dans les différentes époques de l'histoire juive, constituent un point d'appui fort important pour la critique biblique. M. Graf a élucidé dans sa monographie plusieurs côtés de la question avec beaucoup de justesse.

H. Z.

---

en entier dans un naufrage (Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*, n° 16635), ainsi que le *Poema Tograi*, 1707 (*Man. du libr.*), t. V, 875, d'après Vogt.

1. Voyez *Rev. crit.*, 1866, 2e série, p. 306.

2. *Archiv für wissenschaftliche Erforschung des Alten Testamentes. Herausgegeben von Dr. Adalbert Merx... Erstes Heft.* Halle. Verlag der Buchhandlung des Waisenhauses. In-8°. 110 pages.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40 — **5 Octobre** — **1867**

187. — **Æschyli Persæ.** Recensuit, adnotationem criticam et exegeticam adjecit Henricus Weil, in facultate litterarum Vesontina professor. Gissæ. Impensas fecit J. Ricker. 1867. In-8°, xix-132 pages. — Prix : 3 fr.

Cette publication termine l'édition d'Eschyle entreprise par M. Weil en 1858 et couronne ce monument de goût délicat et de solide érudition.

Dans la préface M. W. discute les données fort insuffisantes qui nous restent sur la trilogie dont les *Perses* faisaient partie. Cette tragédie fut représentée avec deux autres intitulées Phinée et Glaucus. M. W. fait voir qu'il est impossible de déterminer avec précision le lien qui unissait aux Perses soit le Phinée, soit le Glaucus, et que cette dernière pièce tirait son nom du fils de Sisyphe qui nourrissait à Potnie ses cavales avec de la chair humaine et qui fut dévoré par elles aux jeux funèbres célébrés en l'honneur de Pélias.

Les Perses sont la tragédie la mieux conservée d'Eschyle après le Prométhée. Le texte n'est pourtant pas exempt de difficultés, comme on peut en juger d'après l'état où l'offre le manuscrit de Florence, le seul qui puisse servir de base à la critique du texte d'Eschyle, et dont M. W. a indiqué toutes les leçons. Il restera probablement toujours quelque chose à faire, malgré la sagacité de tant de philologues, parmi lesquels M. W. ne tient pas la dernière place. Ainsi la grammaire ne me semble pas permettre qu'on puisse entendre les vers (87-90):

δόκιμος δ' οὔτις ὑποστὰς
μεγάλῳ ῥεύματι φωτῶν
ἐχυροῖς ἕρκεσιν εἴργειν
ἄμαχον κῦμα θαλάσσης,

de la manière suivante : « nemo potest neque ingenti virorum torrenti resistere » neque maris fluctus aggere continere. » Le participe ne se prête pas à cette coordination; on peut substituer la coordination à la subordination, mais l'inverse ? — La reine Atossa communiquant au chœur ses inquiétudes au sujet de son fils, dit (165) :

ταῦτα μοι διπλῆ μέριμν' ἄφραστός ἐστιν ἐν φρέσιν
μήτε χρημάτων ἀνάνδρων πλῆθος ἐν τιμῇ σέβειν,
μήτ' ἀχρημάτοισι λάμπειν φῶς, ὅσον σθένος πάρα.

Faut-il entendre ces vers ainsi : « Duplex cura inde nascitur, quod virorum » et auri copiæ, neutræ sine alteris valituræ, tam longo terrarum intervallo » sejunctæ sunt ut inter se auxilio esse nequeant. » Malgré la distance, Xerxès n'est pas privé de ses richesses. On comprendrait plutôt en lisant τοῖς τ' ἀχρημάτοισι :

« La richesse sans courage ne reste pas en honneur et la pauvreté courageuse » réussit. » Atossa parlerait ici plutôt dans le sens des Grecs que dans celui des Perses; défaut de costume qui n'est pas rare dans cette pièce. — Je doute qu'on puisse sous-entendre τοῦδ' ἄνακτος δῖον avec le relatif οἵ (880), lorsque ces mots ne sont pas sous-entendus dans l'intervalle aux vers 875-877. — Dans ce que Xerxès dit (1017) : ὁρᾷς τὸ λοιπὸν τόδε τᾶς ἐμᾶς στολᾶς; le mot στολᾶς doit-il être entendu des vêtements déchirés de Xerxès (voir 832 et suiv.), ou de son armée, comme l'a fait le scoliaste ? Si, conformément à l'usage, le démonstratif τόδε désigne Xerxès lui-même, ce serait bien hyperbolique de dire que son armée est réduite à lui seul. On a objecté que mettre sur la scène Xerxès les habits déchirés, c'était un effet dramatique plus conforme aux habitudes d'Euripide qu'à celles d'Eschyle; mais Euripide a pu user plus souvent et abuser d'un moyen déjà employé avant lui. Il est vrai qu'Atossa, à qui Darius a ordonné d'aller à la rencontre de son fils avec d'autres vêtements, a quitté la scène pour aller les chercher. Mais rien n'autorise à penser que la chose soit déjà faite. Pour ma part j'incline à penser qu'il s'agit ici des vêtements déchirés de Xerxès, et on n'a pas besoin de supposer, comme l'a fait Hermann, qu'un homme de sa suite les portait à la main, parce qu'il était indigne d'Eschyle de représenter Xerxès en cet état.

Sur ces différents points on peut ne pas partager la manière de voir de M. W. Mais il me paraît difficile de n'être pas de son avis sur la plupart des vers où il a proposé une interprétation ou une correction. Ainsi il a le premier bien expliqué ce qu'Eschyle désigne (868) par πόλεις Στρυμονίου πελάγους Ἀχελωΐδες. Hérodote (V, 16) rapporte que des Péoniens voisins des Thraces habitaient des huttes bâties sur un lac formé par le Strymon. D'autre part les poètes, au témoignage d'Eustathe (ad *Il.* XXI, 194) appelaient Ἀχελῷος πᾶν πηγαῖον ὕδωρ. Eschyle désigne le lac par Στρυμόνιον πέλαγος, et Ἀχελωΐδες signifie *fluviales, lacustres*. M. W. fait une remarque intéressante sur les rapports vraiment très-frappants qui se rencontrent entre certains vers d'Eschyle et certains passages d'Hérodote, par exemple 753 et VII, 16, 1; 243 et VII, 103; 453 et VIII, 76; 794 et VII, 49. Il semble qu'Hérodote ait eu la pièce d'Eschyle entre les mains et s'en soit servi.

En résumé cette édition montre partout les qualités distinguées de justesse et de sagacité qui ont assuré à l'auteur la haute estime des juges compétents.

Charles THUROT.

---

188. — **Dissertation sur les États de Provence,** par l'abbé DE CORIOLIS, d'Aix, ancien Conseiller du roi à la Cour des comptes, aides et finances. Ouvrage entièrement inédit. Aix, Remondet-Aubin (Paris, Thorin), 1867. In-4°, xij-324-ccxxviij pages. — Prix : 15 fr.

Lorsque les États de Provence se réunirent à Aix le 31 décembre 1787, après une interruption d'un siècle et demi[1], une nouvelle ère de prospérité et de

1. Les États s'étaient réunis pour la dernière fois en 1639, et depuis, les affaires de la

liberté sembla s'ouvrir pour la nation provençale, qui jusque là avait réussi à conserver à peu près intacte sa constitution, grâce à une vigilance continuelle et aux sacrifices qu'elle s'était imposés. L'abbé de Coriolis, conseiller clerc à la Cour des comptes d'Aix, résolut alors d'écrire sur les États de son pays un livre, ou, selon l'expression plus modeste qu'il a adoptée, une dissertation. Il entendait en faire le complément de son *Traité sur l'administration du comté de Provence*, auquel il mettait à ce moment la dernière main [1]. Cette dissertation, il eut le loisir de la faire, mais non de l'imprimer. En effet, deux ans après l'époque où il s'était mis à l'œuvre, au commencement de l'année 1790, la constitution provençale avait cessé d'exister, et l'abbé de Coriolis jugea sans doute inopportune la publication d'un ouvrage dont le rétablissement des États lui avait suggéré la pensée. Il vécut encore de longues années (car il mourut dans un âge très-avancé en 1824); mais les ouvrages qu'il fit paraître depuis lors n'ont aucun rapport avec les travaux qui l'avaient occupé pendant la première moitié de sa carrière : ce sont des traités ecclésiastiques de médiocre importance.

Le progrès du temps a fait surgir de nouveaux points de vue. Les institutions dont l'abbé de Coriolis avait exposé le jeu en même temps qu'il en racontait les vicissitudes, appartiennent maintenant à l'histoire. Sa *Dissertation* a perdu l'utilité pratique en vue de laquelle il l'avait composée : elle a conservé sa valeur comme recueil de documents, et, portant la vive empreinte des préoccupations qu'avait fait naître le rétablissement tout récent des États, elle est elle-même un document de leur histoire. Aussi ne peut-on qu'applaudir à l'idée qu'a eue un libraire provençal, M. Remondet-Aubin, en mettant au jour l'ouvrage demeuré inédit de l'abbé de Coriolis, en adoptant pour cette publication des caractères et un format qui permettent d'en faire, selon la pensée de l'auteur, le supplément du *Traité sur l'administration du comté de Provence*.

En raison même du but que se proposait son auteur, la *Dissertation* est surtout un recueil de précédents sur la plupart des questions que pouvait faire surgir la tenue des États. Ainsi dans le premier chapitre sont longuement discutés la proportion dans laquelle les trois ordres doivent être représentés à l'assemblée, le droit qu'ont telles ou telles communautés à envoyer des députés aux États, les motifs d'exclusion contre certaines classes de personnes, et dans le second, certains droits de préséance. Tous ces points, qui seraient naturellement rejetés au second plan dans un travail purement historique, sont ici débattus avec l'attention qu'on apporte à des questions actuelles. Mais il reste assez d'autres sujets, plus importants à nos yeux, sur lesquels l'ouvrage de l'abbé de Coriolis sera consulté avec fruit. On pourra contester l'opinion qui rattache les États de Provence aux assemblées tenues au temps de l'Empire sous la présidence du préfet du prétoire; mais on lira avec intérêt les pages que l'auteur, se fondant cette fois sur des documents nombreux et explicites, a consacrées aux assemblées intermédiaires, qui étaient en réalité une continuation des États et s'occupaient des affaires du comté dans l'intervalle des sessions

---

province avaient été traitées dans l'assemblée générale des communautés.

1. Ce remarquable ouvrage parut, en trois volumes in-4°, de 1786 à 1788.

(chap. II), et celles où il raconte les efforts incessants de la nation provençale pour conserver ses priviléges, « s'il est permis, dit-il, de nommer ainsi ce qui » est devenu pour nous lois constitutives et fondamentales » (chap. V, § II).

L'ouvrage de l'abbé de Coriolis est accompagné de 228 pages de pièces justificatives qui ne laissent pas d'en augmenter notablement la valeur. Elles sont en général empruntées à des registres de la Chambre des comptes, maintenant conservés à Marseille, sur lesquels les inventaires administratifs rédigés sous la direction peu intelligente du ministère de l'intérieur sont malheureusement fort loin de donner des renseignements suffisants [1]. Cette partie de l'ouvrage aurait dû être revue avec soin par une personne ayant l'usage des textes du moyen-âge. C'est ce qui n'a point été fait. Aussi est-il arrivé que ces textes sont remplis de fautes dont la responsabilité ne doit certainement pas remonter à l'abbé de Coriolis. Dans un très-court extrait cité p. xciij on lit *altemplata* pour *attemptata*, et deux lignes plus bas ce fragment de phrase où je signale par des capitales les fautes évidentes : *volumus... quod nonobstante quAcumque casu contrario, seu quaI possessionIS, dicta privilegia et libertates, conventiones et excambia per illos ad quos expectaverit, prout de jure servando fuerint eis debeant observarE*. C'est là un exemple pris au hasard, car tous les textes latins ou provençaux publiés dans les pièces justificatives ou insérés dans le texte de la *Dissertation*, présentent la même proportion de fautes. Inutile de dire que la ponctuation en est également fort défectueuse. La *Dissertation* elle-même n'offre pas toujours un texte très-sûr. Ainsi dans cette phrase de la page 43 : « Sa Majesté fit déclarer... qu'elle main- » tenoit la Noblesse dans le droit d'*être* librement et volontairement ses repré- » sentants aux États », il faut évidemment *élire* [2]. Il est certainement fâcheux d'être obligé, pour avoir la pleine intelligence d'un ouvrage écrit il y a moins d'un siècle, de le soumettre aux procédés de la critique verbale, ni plus ni moins que s'il s'agissait d'un texte de l'antiquité.

P. M.

---

189. — **Voltaire et la Police**, dossier recueilli à Saint-Pétersbourg parmi les manuscrits français originaux enlevés à la Bastille en 1789, avec une introduction sur le nombre et l'importance des dits manuscrits et un essai sur la bibliothèque de Voltaire, par L. Léouzon Le Duc. Paris, Bray, 1867. In-8°, 265 p. — Prix : 3 fr. 50.

Une publication peut être faite à la hâte, sans soin, sans connaissance du sujet, et présenter cependant aux hommes d'étude une lecture utile. Ce jugement est particulièrement applicable à l'ouvrage que nous annonçons. Recueil de notes prises rapidement dont les unes sont inédites, dont les autres ont été publiées

---

1. On sait que les bureaux du ministère de l'intérieur se sont opposés jusqu'ici à ce que les documents cités dans les inventaires des archives départementales, communales ou hospitalières, soient accompagnés de dates précises. Grâce à cette étrange interdiction, il est dans le cas présent à peu près impossible d'identifier les registres cités par l'abbé de Coriolis avec ceux dont l'inventaire sommaire des archives des Bouches-du-Rhône (série B) donne la notice. Les dates extrêmes fournies par l'inventaire, laissant ordinairement entre elles un espace de plusieurs siècles, sont loin de fournir un élément suffisant d'identification.

2. Cf. le texte du message royal aux pièces justificatives, p. xix.

il y a quelques années, l'auteur n'a pas voulu, il le déclare lui-même, en faire un livre. L'occasion lui a paru bonne de verser ce que son porte-feuille contenait au sujet de Voltaire; et comme ses manuscrits provenaient d'une double visite accomplie par lui, aux noms du gouvernement français et de l'Académie des inscriptions, dans la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, il y a joint une sorte d'analyse des résultats de cette mission. Il a divisé le tout, ainsi que l'indique le titre transcrit plus haut, en trois parties. Voici en outre les subdivisions de ces fragments qui n'ont guère de lien entre eux :

1re partie, Manuscrits français enlevés à la Bastille en 1789 et transportés en Russie. Ch. 1er, Manuscrits historiques, p. 19. Ch. 2e, Manuscrits diplomatiques, p. 33. Ch. 3e, Manuscrits spéciaux. Conférence secrète de Henri le Grand, p. 41. Ch. 4e, Manuscrits spéciaux. Archives de la Bastille, p. 67.

2e partie, Voltaire et la Police. Ch. 1er, Voltaire, la police et ses éditeurs, p. 91. Ch. 2e, Voltaire, la police et ses critiques, p. 171. Ch. 3e, Voltaire, la police, ses censeurs et ses parodistes, p. 199.

3e partie, Essai sur la bibliothèque de Voltaire, p. 233.

Il n'est pas possible de signaler ce que renferme la première partie. Comme elle consiste en une énumération de documents, il faudrait répéter ici cette énumération même. Il est seulement nécessaire d'observer que les pièces indiquées par M. Léouzon Le Duc appartiennent pour la plupart aux deux derniers siècles, et qu'elles ne remontent point au-delà du XVIe. A vrai dire leur description n'en donne pas une haute idée, et il n'est pas probable que la science historique y trouve beaucoup à glaner. Dans tous les cas l'index est trop sommaire et souvent trop vague pour en faire apprécier exactement le contenu. Les copies y sont en plus grand nombre que les originaux. La partie la plus intéressante paraît être une correspondance assez volumineuse de rois de France et de personnages historiques, p. 30 et 31. Mais on ignore l'objet de ces lettres. Le no 10 de la p. 28, intitulé : « Registre des prisonniers civils et criminels du grand Castel de Paris » a certainement de l'importance s'il est authentique (à quelle époque appartient-il?). Les chapitres 3 et 4 où M. L. a placé plus qu'ailleurs des extraits, sont malheureusement d'une grande insignifiance et donnent une médiocre opinion du reste. Bref, M. L. n'a évidemment réédité ces notices que pour prendre date, et rappeler, ce sont ses termes (p. 17), que ses recherches ont servi de point de départ à tous les travaux de ce genre entrepris à Saint-Pétersbourg depuis l'accomplissement de sa mission.

De la troisième partie, disons tout de suite qu'elle ne répond pas aux promesses de son titre, et qu'elle est absolument dénuée d'intérêt. Elle signale des lettres et des manuscrits depuis longtemps publiés et les mémoires fournis à Voltaire par la cour de Russie pour ses travaux historiques. Il y a 80 ans que la *Correspondance* a initié la critique à tous ces détails. Quant à la bibliothèque de Voltaire, quant aux livres qui la composaient, seul point qui pût piquer la curiosité, M. L. ne s'est pas inquiété de fournir là-dessus des renseignements qui sans doute lui manquaient, mais qui étaient nécessaires pour justifier son programme.

Passons à l'examen de l'œuvre principale du volume : Voltaire et la Police.

C'est elle qui nous inspirait la réflexion qu'un livre médiocre peut n'être pas inutile. En effet les documents que M. L. y édite pour la première fois ne modifient en rien l'opinion que les lettres de Voltaire avaient donnée de son caractère. On savait quelle lutte il eut à soutenir contre les préjugés de son temps, les caprices de la mode, les défiances d'une administration ombrageuse et inconsistante pour faire accepter ses productions littéraires; à quelles ruses, à quelles négociations, à quels mensonges, à quelles complaisances de toutes sortes il fut obligé de recourir pour triompher de difficultés sans cesse renaissantes. La *Correspondance* est remplie des témoignages de cette bataille. Mais il est bon d'avoir sous les yeux le texte même des mémoires et des écrits officiels échangés à cette occasion entre le grand écrivain, emmailloté par les entraves du despotisme, et les agents de l'autorité administrative. M. L. a donc rendu quelque service en publiant les lettres de Voltaire à Hérault et à Berryer avec les réponses de ces deux personnages. Les enseignements qui en résultent confirment pleinement le jugement qui est dû au triste gouvernement de Louis XV. Peut-être M. L. aurait-il sagement agi en s'abstenant des réflexions, dont il a fait précéder et suivre chacune de ces pièces intéressantes. Elles en embarrassent inutilement l'étude et font double emploi avec celles de l'abbé Maynard qui, au point de vue des interprétations hostiles à Voltaire, a épuisé la matière[1]. Elles ont l'inconvénient de montrer avec quelle légèreté, nous répugnons à dire quelle ignorance, M. L. a abordé le sujet qu'il a désiré traiter. Nous n'en citerons qu'un exemple. Il est significatif et suffira au lecteur. A propos d'un mémoire écrit en 1750 par Voltaire, contre Desfontaines, où se lit cette phrase : *Nous avons de quoi faire un procès criminel plus funeste que celui qui priva le sieur Rousseau de sa patrie*, M. L. s'écrie : « Écoutons surtout cette péroraison où le nom de JEAN-» JACQUES ROUSSEAU vient se mêler à celui de l'abbé Desfontaines, Voltaire » voulant frapper du même coup *les deux hommes qu'il regarde comme ses plus » mortels ennemis* (p. 190). » Que dire d'une pareille confusion entre des hommes aussi diversement célèbres! Faut-il apprendre à M. L. que le premier ouvrage de Jean-Jacques est de 1749, et que Voltaire, comme tout le monde alors, le connaissait à peine? C'est de *Jean-Baptiste* Rousseau qu'il s'agit dans le mémoire contre l'abbé Desfontaines! Et comment un écrivain qui prétend juger Voltaire peut-il ignorer un procès qui excita la curiosité de la France lettrée pendant quarante ans?

Il nous reste à exprimer un doute sur la provenance attribuée par M. L. aux documents qu'il édite. *Manuscrits français enlevés à la* BASTILLE *en* 1789, voilà un titre alléchant. Cette origine est-elle bien exacte? Voyons comment M. L. l'explique : « En 1789, après la prise de la Bastille, dit-il, le peuple, poussé » d'une rage aveugle, la saccagea de fond en comble. Or c'est à la Bastille (et » dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés) que se trouvait *le dépôt de nos » archives nationales* (!!). » On jeta tant qu'on put « les papiers par les fenêtres. » Ils devinrent « le butin de l'étranger » et notamment d'un amateur nommé Dubrowski « agent habile et éclairé » que la Russie avait alors à Paris, et qui

1. *Voltaire, sa vie et ses œuvres*, Bray, 1867. Deux volumes in-8°.

vendit sa collection en 1805, au czar Alexandre (p. 15 et 16). — Il y aurait grand intérêt à vérifier tout cela. Pour notre part, nous sommes porté à croire à l'*habileté* du sieur Dubrowski, mais à une habileté un peu antérieure à l'année 1789. Les manuscrits les plus importants de la collection de Saint-Pétersbourg, proviennent évidemment du Châtelet de Paris. (Voir notamment la correspondance de Voltaire et le n° 10 de la p. 28). Or si des archives ont été honteusement pillées avant la Révolution, ce sont bien celles-là. Et pourquoi se seraient-elles trouvées à la Bastille le 14 juillet, ou à Saint-Germain-des-Prés, peu de temps après? Il y a lieu de supposer que Dubrowski a, comme bien d'autres, pratiqué la corruption, et soustrait ainsi au dépôt du Châtelet un certain nombre de liasses et de registres. L'hypothèse que nous émettons ici n'a pas seulement pour objet de rectifier ce qu'il peut y avoir d'erroné dans le récit de M. L.; il nous semble qu'elle pourrait mettre sur la voie de précieuses découvertes, et faire retrouver la trace de documents judiciaires qui font particulièrement défaut à l'étude du droit français, savoir : les registres criminels et civils du Châtelet de Paris.

H. Lot.

---

190. — **Archives de l'Ouest.** Recueil de documents concernant l'histoire de la Révolution, de 1789 à 1800, par M. Antonin Proust. Série A : Opérations électorales de 1789. N° I, Poitou. N° II, Aunis, Saintonge, Angoumois. Paris, librairie Internationale. Gr. in-8°, 244 et 272 p. — Prix de chaque volume, 6 fr.; par souscription, 5 fr.

L'histoire des provinces de France pendant la Révolution, ou, si on veut, de la Révolution en province, est encore à faire. Depuis peu d'années quelques travailleurs s'en occupent avec ardeur. Ce n'est que quand ces publications auront pris toute leur extension et auront produit leurs résultats qu'on pourra enfin écrire une histoire impartiale et complète de la Révolution française.

M. Antonin Proust n'a pas reculé devant un labeur considérable, et la collection que nous annonçons aujourd'hui n'est que la préparation d'un livre plus personnel annoncé pour les premiers mois de l'année 1868. L'auteur prépare une histoire de la Révolution en province, et il commence par en publier les pièces justificatives. Il est nécessaire tout d'abord d'entrer dans quelques détails sur les divisions peut-être un peu multipliées de l'œuvre de M. P. Si elles effrayent et embarrassent au premier abord, dès qu'on en possède la clef on en reconnaît la commodité.

Les Archives de l'Ouest comprendront un certain nombre de séries, consacrées chacune à un sujet restreint et bien déterminé. Deux de ces séries seulement sont annoncées jusqu'ici. L'une en cours de publication porte ce titre général : *Opérations électorales de* 1789. La série B qui viendra ensuite aura pour sujet les *Clubs et administrations départementales* (années 1790, 1791 et 1792).

La série A se décompose en quatre fascicules ayant rapport chacun à une des provinces de l'ouest. En voici la liste :

1er fascicule : Poitou et Marches communes (publié).
2e — : Aunis Saintonge et Angoumois (id.).
3e — : Bretagne et Guyenne.
4e — : Maine, Anjou et Berry.

Deux fascicules peuvent se réunir en un volume. A cette fin, un double numérotage a été adopté. En haut des pages sont les numéros du fascicule pris isolément ; tandis qu'au bas des mêmes pages un chiffre romain suivi d'un autre numéro courant, par exemple : I, 349, indique que c'est la page 349e du premier volume, tandis que le chiffre 105 mis en haut du texte à la place ordinaire signifie que cette 349e page du premier volume est la 105e du second fascicule. Ces subdivisions et ce double numérotage ne sont certainement pas d'une simplicité extrême ; mais cette complication ne présente pas d'aussi grands inconvénients qu'on pourrait le supposer, l'auteur ayant indiqué dans une table, qui peut être à volonté conservée à la fin de chaque fascicule ou rejetée à la fin du volume complet, l'ordre de chaque feuillet, et dans son fascicule, et dans son volume.

Dans cette table des matières l'éditeur indique avec soin l'origine de chaque document. La plupart bien entendu proviennent des Archives de l'Empire. Presque tous appartiennent à la même série ; cependant comme un certain nombre de pièces ne sont pas transcrites dans les registres qui portent la lettre B III, peut-être aurait-il fallu préciser l'indication en donnant les cotes exactes que les documents ont reçues dans le classement des archives. Les autres grandes collections qui ont complété les renseignements fournis par les Archives sont : les archives départementales des Deux-Sèvres, les Bibliothèques Impériale du Louvre et de Niort, enfin le greffe du tribunal de La Rochelle. A ces recherches, M. P. a joint quelques notes empruntées à diverses sources.

L'histoire des provinces, on le voit, ne peut s'écrire exclusivement à Paris. Bien qu'aux Archives de l'Empire se trouve encore la mine la plus riche en documents de toute nature sur l'époque révolutionnaire, il faut voyager à travers les archives et les bibliothèques de province pour retrouver des papiers indispensables à l'explication des faits. Aussi ce travail appartient-il de droit aux savants, aux bibliothécaires, aux archivistes des différentes villes de province. Quand le mouvement de décentralisation scientifique que nous voyons s'organiser de nos jours aura pris toute son extension, non-seulement cette activité intellectuelle ramènera dans des membres engourdis du grand corps qu'on appelle la France une vie et des lumières qui semblent s'en être retirées ; mais encore l'histoire générale gagnera singulièrement à tous ces travaux minutieux et utiles, et souvent les plus petits faits viendront jeter une lueur inattendue sur des événements considérables.

Ce travail de décentralisation doit recevoir son impulsion de l'initiative privée. Nous ne voulons pas entrer ici dans des considérations qui sortent de notre sujet ; mais il nous semble que les travaux du genre de ceux de M. P. et de plusieurs autres écrivains que nous avons eu déjà l'occasion de signaler à nos lecteurs, font davantage pour cette œuvre de décentralisation que les circulaires et les programmes ministériels.

L'Aunis, la Saintonge et l'Angoumois au début de la Révolution ont été, de la part des écrivains provinciaux, l'objet d'une sollicitude toute particulière. Récapitulons les principaux ouvrages venus à notre connaissance :

1° La noblesse de Saintonge et d'Aunis, convoquée pour les états

généraux de 1789, par M. de la Morinerie. Paris, Dumoulin, 1861, in-8°.

2° Pièces pour servir à l'histoire de Saintonge et d'Aunis, par M. de Brémond d'Ars; plaquette in-8°, publiée à Saintes en 1863, chez Fontanier, contenant la liste du clergé et du tiers-état de la Saintonge.

3° L'Angoumois en 1789, par Charles de Chancel, Angoulême, 1847, in-8°. Ce volume contient les listes des trois-ordres pour l'Angoumois.

4° La Charente révolutionnaire de MM. Victor et Jérôme Bugeaud, dont le premier volume, contenant l'introduction, a seul paru, a été analysée ici même.[1]

5° Enfin M. P. lui-même nous indique qu'un M. Jourdan de la Rochelle prépare un travail analogue sur l'Aunis.

Quant au Poitou, une liste des députés de la noblesse à l'assemblée de Poitiers en 1789, a été publiée dans le tome XV des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, par M. Bardy; mais elle pèche par de trop nombreuses incorrections.

Enfin signalons la compilation volumineuse que prépare sous le patronage du Corps législatif M. Paul Dupont. Dans les *Archives diplomatiques* seront réunies, et on peut dire enfouies, toutes les pièces diverses relatives aux élections de 1789 dans toutes les provinces. Ce recueil a commencé par la période impériale, il retourne en arrière aux premiers jours de la Révolution. Or, si d'un côté l'immensité de la tâche et la rapidité avec laquelle elle est menée ne nous donnent pas grande confiance dans le résultat, il nous semble d'autre part que cette publication revenait de droit aux travailleurs et archivistes de province, et la concurrence écrasante faite par le Corps législatif est de nature à décourager toute tentative isolée.

Il était important de constater dès maintenant les nombreux travaux dont les assemblées de l'Ouest ont été l'objet. M. P. non-seulement pouvait réunir en un seul faisceau tous ces travaux épars et leur donner ainsi un nouvel intérêt, mais beaucoup de pièces restaient encore inédites. Les documents qui ont rapport aux élections de 1789 peuvent, d'après leur importance, se diviser en trois catégories :

1° Les cahiers de doléances, non-seulement des bailliages principaux, remis aux députés qu'on envoyait aux États généraux, mais encore ceux des bailliages secondaires. Ces bailliages secondaires remettaient ces cahiers aux électeurs qui devaient contribuer à la nomination du député. Et si les cahiers de la ville capitale d'une province nous renseignent sur les besoins et les demandes de la province en général, ces cahiers particuliers nous donnent des renseignements précis sur l'administration et l'état des esprits dans les villes peu importantes.

Ces cahiers de doléances doivent donc être tous publiés *in extenso*. L'histoire de nos pères ne nous a pas laissé de documents plus précieux sur l'état de la France à la fin du dix-huitième siècle. Même les cahiers des bailliages les plus obscurs méritent les honneurs de l'impression.

2° Ensuite nous signalerons les listes des électeurs des trois ordres qui prirent part à la nomination des députés. On sait que l'élection des députés aux États

---

1. 1866, 1er semestre, art. 133.

de 1789 était une élection à deux degrés. Les personnes qui étaient seulement nommées pour prendre part à l'élection définitive avaient déjà une certaine importance dans leur pays : raison déjà suffisante pour conserver leurs noms. Ensuite on n'admit à voter dans l'ordre de la noblesse que des personnes ayant fourni leurs preuves de noblesse. Par conséquent tous les votants dans l'ordre de la noblesse étaient nobles. On comprend dès lors toute l'importance de ces listes après la destruction générale des titres nobiliaires pendant la Révolution. On admet encore maintenant comme une preuve suffisante de noblesse l'existence d'un ancêtre ayant figuré parmi les votants de la noblesse en 1789. De là les nombreuses publications, il faudrait peut-être dire spéculations, dont ces listes sont devenues l'objet depuis quelques années. On comprendra qu'un travail d'ensemble comme celui de M. P. exigeait la reproduction complète de toutes ces listes quand bien même elles auraient déjà paru autre part.

3° Les cahiers de doléances et les procès-verbaux d'élection sont toujours accompagnés de lettres, mémoires, réclamations et autres documents dont la publication entière n'était peut-être pas toujours nécessaire. Mais sur ce genre de pièces seulement l'auteur pouvait se permettre des réductions.

Voyons maintenant comment il s'est acquitté de sa tâche relativement à chacun de ces trois points. Tout d'abord signalons une certaine incertitude dans le classement des documents. Il fallait ou bien commencer toujours par le cahier de doléances de chaque ordre, puis arriver au procès-verbal des séances, ou bien, débutant par ce procès-verbal, ce qui peut paraître plus logique, venir ensuite au cahier de doléances. Dans la publication de M. P. le cahier tantôt précède, tantôt suit ce procès-verbal d'élection. Ce désordre est surtout notable dans le classement des pièces relatives à la Gironde. A ce propos nous ferons remarquer à M. P. que le cahier des habitants de la ville de Chalais devrait être placé, non pas après la ville de Saintes; mais après celle de Saint-Jean-d'Angély dans la dépendance de laquelle se trouvait le bailliage secondaire de Chalais.

En publiant le cahier de Chalais, M. P. ajoute en note : « J'ai entre les mains » les cahiers des bailliages de Taillebourg, Brouage, Tonnay-Charente et ceux » de la sénéchaussée de Pons et de la ville de Chalais. Je me contente de publier » ici celui de Chalais, rédigé par M. Quichaud Lion, comme le plus curieux au » point de vue de la forme, et des idées qui y sont exprimées. » Il est très-regrettable que M. P. ait cru devoir supprimer ces cahiers, les raisons, nous les avons déjà dites plus haut. Si ces cahiers sont déposés aux Archives de l'empire, assurément il sera facile de compléter l'ouvrage de M. P.; mais s'il les a découverts dans quelque dépôt de province, ne valait-il pas mieux, au prix de quelques longueurs, épargner aux historiens les recherches et les peines que M. P. s'était données pour les trouver.

Le cahier du clergé de l'Aunis (La Rochelle), ceux de la noblesse et du tiers du bailliage de Saint-Jean-d'Angely manquent aussi; mais pour ceux-là du moins il n'y a point de reproche à faire à l'auteur qui n'a pas réussi à les retrouver.

Pour ne donner qu'un seul exemple de l'importance de ces documents et de leur intérêt encore plein d'actualité, nous reproduirons seulement quelques passages sur la liberté de la presse. Le clergé, naturellement, considère la presse

comme la plus déplorable des inventions modernes, et, s'il n'ose pas dire toujours toute sa pensée, il insiste à peu près unanimement pour la répression de cette puissance dangereuse. Presque tous les cahiers du clergé ont reproduit comme un écho ce passage du discours de l'évêque d'Angoulême prononcé le jour de l'ouverture des séances : « La liberté de la presse, tant sollicitée de nos jours » ne doit-elle pas être représentée comme la première cause de nos malheurs? » Les philosophes qui veulent donner des lois au monde entier, n'ont-ils pas » commencé par jeter de l'incertitude sur nos principes, du ridicule sur les pra- » tiques et les cérémonies de notre religion? La perversité de leurs doctrines » n'a-t-elle pas fini par faire adopter indifféremment toutes les opinions qui » peuvent éloigner les fidèles de leurs premières croyances? Notre monarque » peut être persuadé comme nous que ces philosophes orgueilleux, en attaquant » la religion, veulent affaiblir les liens de la subordination et de la dépendance » de ses sujets envers lui, et qu'en semant la division parmi tous les ordres des » citoyens qu'ils voudraient confondre, ils parviendront à donner ce grand » mouvement qui amène la chute des empires. »

Sur cette question le tiers-état ne pouvait se prononcer que dans le sens de la liberté. Mais la noblesse? Sans doute elle va suivre l'exemple du clergé! Lisez l'art. 21 du cahier de la noblesse du Poitou : « La liberté indéfinie de la » presse sera établie par la suppression absolue de la censure, à la charge par » l'imprimeur d'apposer son nom à tous ouvrages et de répondre personnelle- » ment, lui ou l'auteur, de tout ce que les écrits pourraient contenir de con- » traire à la religion dominante, à la constitution et aux lois du royaume, au » respect dû à la personne sacrée du roi, à l'honnêteté publique et à l'honneur » des citoyens. » Sans doute les restrictions nombreuses laissent trop de place à l'interprétation, mais le principe n'en est pas moins admis par une caste qui a plus à perdre qu'à gagner par le libre exercice de ce droit. Tournez quelques feuillets et lisez ces observations d'un gentilhomme poitevin sur le cahier de la noblesse du Poitou : « La liberté de la presse a sans doute ses inconvénients; » mais ils sont bien frivoles, si on les compare aux avantages qu'on en peut » retirer. Il vaut mieux, dit un auteur du siècle, qu'un peuple soit parfois turbu- » lent que s'il était éternellement abruti... Accordez la liberté de la presse, vous » aurez d'excellents livres, et n'y mettez pas de bornes sous peine de rendre » cette liberté absolument nulle... » On sera curieux de connaître le nom de ce gentilhomme si libéral. Il s'appelait le marquis d'Orfeuille. Rien de plus curieux que de comparer avec cette proclamation des droits de la presse les notes dans lesquelles Louis XVIII reprochait, pendant son exil, à la noblesse du Poitou « d'avoir » manqué de respect au roi, d'avoir emprunté aux révolutionnaires leur langage. »

Nous croyons avoir suffisamment insisté sur l'intérêt de ces cahiers de doléances et sur la nécessité de les publier intégralement.

Il n'est pas moins nécessaire de reproduire en leur entier les procès-verbaux d'élection contenant les listes des électeurs des trois ordres. Quoique la liste de la noblesse du Poitou eût été donnée par M. Bardy, comme nous l'avons dit ci-dessus, cependant M. P., voyant quelques rectifications à apporter à la publication de son devancier, n'a pas hésité à reproduire la même liste.

Dans le second fascicule, M. P. a supprimé tous les noms des électeurs de l'Aunis, de la Saintonge et de l'Angoumois, se contentant de renvoyer aux nombreuses publications déjà faites sur ce sujet. Ce scrupule est fâcheux; les personnes qui consultent un livre aussi considérable que les Archives de l'Ouest doivent s'attendre à y trouver réunis tous les renseignements disséminés dans cinq ou six volumes plus difficiles à se procurer qu'un seul ouvrage. Quand bien même la place eût été mesurée à M. P. ce n'est pas sur cette partie des documents qu'il aurait dû faire porter les suppressions.

Restent ces correspondances des officiers royaux et des ministres, ces mémoires de toute nature, ces réclamations et protestations des particuliers qui peuvent à la rigueur être analysés en quelques mots. Sans doute la publication complète de toutes les pièces qui ont rapport à des circonstances aussi solennelles est encore préférable au choix le plus judicieux; mais s'il faut sacrifier une partie des documents, ceux-là nous paraissent les moins importants à reproduire.

Le travail de l'éditeur ne pouvait être que réduit aux moindres proportions, du moment que ces volumes contiennent les pièces justificatives d'une histoire qui paraîtra plus tard. Une courte introduction au commencement de chaque fascicule nous donne les renseignements indispensables. Peut-être pourrait-on demander à l'auteur un style plus simple? Nous lisons à propos de Louis XVI au début du volume : « D'un esprit lent et d'un tempérament *adipeux*, il étudiait » par raison et chassait par hygiène. » *Adipeux*, voilà qui est bien technique.

Des notes viennent de temps en temps expliquer ou commenter les passages obscurs du texte, combler une lacune, nous fournir sur les personnages cités des renseignements suffisants. Toutefois, attendons l'Histoire de la Révolution en province pour juger M. P. comme écrivain et comme historien. Pour aujourd'hui nous avons essayé de tracer aux travailleurs qui entreprendraient en province des publications analogues la marche à suivre pour les rendre aussi utiles et aussi irréprochables que possible. Il faut enfin que chacun prenne part à l'œuvre commune, et cette décentralisation scientifique et littéraire que nous appelons de tous nos vœux ne peut s'accomplir que par le concours de tous les esprits distingués et laborieux.

J.-J. GUIFFREY.

---

191. — **Goya**, sa biographie, les fresques, les toiles, les tapisseries, les eaux-fortes et le catalogue de l'œuvre, avec 50 planches inédites, par Charles YRIARTE. Paris, H. Plon, 1867. In-4°. — Prix : 30 fr.

François Goya, le plus remarquable, le plus original de tous les artistes que l'Espagne ait produits depuis un siècle, était, il y a une trentaine d'années encore, complètement ignoré en France; son nom n'était cité nulle part, et le catalogue des tableaux du baron Denon, directeur général des Musées, rangeait une de ses toiles parmi les productions de l'école italienne. M. Théophile Gautier est le premier qui vint révéler aux amateurs l'existence de ce talent si incisif et si énergique. L'éminent critique et conteur traça, avec sa plume colorée et entraînante, une esquisse rapide de la vie et du talent de Goya; elle parut en 1842, dans une publication périodique intéressante qui, malheureusement a,

comme tant d'autres, cessé d'exister (*le Cabinet de l'artiste et de l'amateur*, tom. I, p. 337); elle précédait un catalogue raisonné, incomplet encore, mais cependant assez étendu et rédigé avec soin, des gravures et des lithographies du maître aragonais. Goya fut dès lors connu et apprécié; ses caricatures (nous employons ce mot faute de mieux), ses caricatures fantaisistes, où le grotesque arrive fréquemment jusqu'au lugubre et jusqu'au terrible et qui composent le recueil des *Caprices*, commencèrent à circuler; quelques-unes d'entre elles furent reproduites dans des publications pittoresques; les désastres de la guerre, ces scènes poignantes de mort, de supplices, des horreurs où s'emporte la licence du soldat, ne passèrent les Pyrennées que plus tard; aujourd'hui même, ce recueil est bien peu connu en France, et celui des *Proverbios* est presque complètement ignoré. La glace était rompue; divers travaux parurent successivement au sujet de Goya. Le petit et fort intéressant volume de M. Laurent Matheron (*Goya*, Paris, 1858, in-16 [1]), la publication de M. G. Brunet, accompagnée de photographies reproduisant diverses gravures de Goya, l'*Essai de catalogue raisonné*, que M. Paul Lefort publie dans la *Gazette des Beaux-Arts* [2] ont de plus en plus fait connaître le grand artiste; en Espagne, il attire une légitime attention de plus en plus prononcée; on reproduit par la gravure quelques-unes de ses compositions, et une revue, *El Arte en Espana*, lui a, en 1864, consacré plusieurs articles écrits par M. Melida.

Quel que fut le mérite de ces divers travaux, ils envisageaient surtout Goya comme dessinateur et comme graveur; ses fresques, ses tableaux avaient été beaucoup moins étudiés; pour s'en faire une idée exacte, il était indispensable d'aller en Espagne les examiner avec amour. C'est ce qu'a fait M. Yriarte, et il a rapporté, de son pélerinage artistique, de riches matériaux qu'il place sous les yeux du public. Il ne se borne point à décrire les œuvres de Goya, il reproduit par des gravures exécutées avec le plus grand soin celles qui méritent le mieux d'attirer les regards. Une partie de ces peintures retracent des sujets de piété; les couvents et les églises de la Péninsule étaient alors le champ presque exclusif offert à l'activité des artistes, et malgré tout son talent, Goya ne s'est jamais élevé bien haut lorsqu'il s'est proposé de retracer des scènes bibliques ou des épisodes de la vie des saints; il est resté, au point de vue de la composition, à une distance immense au-dessous de Murillo et de Zurbaran; la foi sincère, condition indispensable pour réussir en ce genre, lui faisait complètement défaut; adepte des principes de la philosophie du XVIIIe siècle, il était tout aussi sceptique qu'il était possible de l'être à Madrid vers l'an 1800 sans se brouiller à mort avec le tribunal encore redoutable de l'Inquisition. Il pouvait bien mieux donner l'essor à son talent dans d'autres compositions des plus remarquables que conservent des musées royaux ou des habitations princières, et dont on peut aujourd'hui, grâce à M. Y., se faire une idée sans aller jusque sur les bords arides du

1. Cette notice écrite avec verve et fort étendue au point de vue biographique, est loin d'être aussi complète qu'on le désirerait pour l'indication des productions du maître.

2. La *Gazette des Beaux-Arts* avait déjà consacré des articles à Goya (15 avril 1860 et 1er septembre 1863). Le *Magasin pittoresque* en 1834, l'*Artiste* en 1835, avaient déjà dit quelques mots de l'artiste. La *Revue encyclopédique* (tom L, p. 329) l'avait apprécié.

Manzanarès. On distinguera le vaste tableau qui montre réunie toute la famille royale, le débonnaire et insouciant Charles IV, l'impérieuse reine Marie-Louise, le fils de la reine, le jeune Ferdinand, destiné à régner plus tard sur la malheureuse Espagne, sa femme, ses frères, ses belles-sœurs; tous ces personnages au nombre de treize sont groupés avec art, et de manière à ne pas laisser apercevoir ce qu'offre de monotone et de conventionnel une réunion d'individus debout et sans action. Un autre portrait plus intéressant est celui de la belle duchesse d'Albe, qui fut la protectrice très-zélée de Goya; debout, avec un costume assez singulier qui était celui de l'époque, la tête nue et encadrée dans une épaisse forêt de cheveux noirs et flottants, cette jeune femme ressort sur un paysage aride, et d'un geste agité, elle montre la terre. Parmi les sujets de fantaisie, mentionnons le *Dîner sur l'herbe*, réunion de gais convives dont les larges bouches se distendent par le plus franc des rires, et les *Manolas au balcon*, deux charmantes femmes dont les frais et joyeux visages contrastent avec les mines sombres de deux hommes placés derrière elles et qui couvrent presque en entier leurs figures sous les plis de leurs épais manteaux. *La Lampe du Diable* est un *caprice* resté inédit et qui était de nature à déplaire fortement au clergé. Notons à cet égard qu'un amateur de Madrid, don Federico de Madrazo, possède une collection fort précieuse de dessins de Goya destinés à former une seconde série des *Caprices* et qui n'ont point vu le jour. Il y a là 170 dessins dont 50 de premier choix. Ces trésors sont-ils destinés à demeurer enfouis?

Se proposant surtout de mettre en lumière le point de vue le moins connu des travaux de Goya, le volume de M. Y. donne sur la bibliographie de cet excentrique personnage de curieux détails et se termine par une liste de ses productions en tous genres. Cette énumération pourrait provoquer de notre part deux ou trois observations bien légères. Il est question d'un tableau appartenant à M. de Kaunitz, ambassadeur d'Espagne à Vienne; ne faut-il pas lire ambassadeur d'Autriche à Madrid? Deux compositions sont indiquées comme se trouvant à Bordeaux, l'une chez M. Brown, l'autre chez M. Lacour; la première de ces collections est dispersée depuis longtemps; l'autre a changé de mains il y a quelques années, après le décès de M. Lacour, et le petit tableau qu'elle conservait est devenu la propriété d'un littérateur instruit et connu par de bons travaux historiques, M. Jules Delpit.[1] Nous croyons le beau volume de M. Y. indispensable à toutes les personnes qui veulent avoir une idée exacte du talent si varié, si saisissant de Goya, et plus on connaîtra cet artiste, plus la faveur qui s'attache à ses œuvres ira en croissant. On a été dans le vrai lorsqu'on a dit de lui : « Dans sa verve âpre et mordante, Goya a profondément compris les vices » qui rongent l'Espagne; il les a peints comme il les haïssait. C'est un Rabelais » le pinceau et le crayon à la main, mais un Rabelais espagnol sérieux et dont » la plaisanterie fait frémir; un dessin de Goya en dit plus sur l'Espagne que » tous les voyageurs. »

1. C'est une pochade offrant le même sujet que le n° 55 des *Caprichos : Hasta la Muerte*. Une horrible vieille, assise devant un miroir, ajuste un ornement sur sa tête. Deux hommes, placés près d'elle, dans une attitude admirative, paraissent s'extasier sur sa beauté.

192. — **Dictionnaire général théâtral biographique et bibliographique,** par M. J. Goisset. Paris, gr. in-8° à 2 col. 50 cent. la livraison (150 livr. sont annoncées).

L'ouvrage que nous venons d'indiquer est très-loin d'être achevé; nous croyons toutefois devoir le signaler; il mérite d'être connu; il est le fruit de recherches continuées pendant trente années avec une rare persévérance. Ce n'est d'ailleurs pas le début de M. Goisset dans la bibliographie théâtrale; c'est lui qui a rédigé les tables du catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne et qui classa, qui inventoria la partie moderne de cette admirable collection malheureusement dispersée. La nouvelle publication qu'il entreprend est rangée par ordre alphabétique des titres des pièces; celles qui sont restées inédites sont enregistrées tout comme celles qui ont eu les honneurs de l'impression; les noms des auteurs, parfois difficiles à bien démêler au milieu d'une foule de pseudonymes et de collaborations, sont donnés avec un soin scrupuleux. C'est donc un inventaire complet de toute la littérature dramatique de la France, et on y trouve bien des renseignements curieux. On apprend par exemple que certaines pièces jouées sans succès ont, à des périodes plus ou moins éloignées, reparu sur la scène avec des noms nouveaux et presque toujours pour être de rechef l'objet des dédains du public. C'est ainsi qu'une comédie-vaudeville, intitulée l'*Absinthe*, représentée et imprimée en 1805, a longtemps après été rajeunie sous le titre de : *La Mort aux Rats*. Les *Hommes de septembre*, représentés à Bruxelles en 1838, ont reparu à Paris en 1840, transformés en les *Amis de la joie*. Une autre comédie a trois fois changé d'étiquette, sans réussir à conquérir la faveur du parterre.

Des notes succinctes viennent parfois fournir des renseignements utiles aux bibliophiles. Souvent ces notes pourraient être plus développées, quelquefois aussi il eût été opportun d'entrer dans des détails rapides à l'égard de certaines publications très-rares et très-peu connues. Le ballet des *Andouilles portées en guise de momon* n'obtient d'autre mention que celle du titre. On aurait pu renvoyer au catalogue Soleinne, tom. III, p. 91, nº 3266; ce livret de 12 feuillets, non relié, fut payé 41 fr. à cette vente, et sa singularité le rend digne de l'attention des curieux [1].

Si à l'égard de quelques productions intéressantes à divers égards, M. Goisset avait indiqué les livres auxquels on peut recourir pour trouver des détails qu'il n'entrait point dans son plan de donner, ces additions auraient bien peu accru son travail, et elles en auraient, ce nous semble, accru sensiblement l'utilité [2].

Certains articles seraient susceptibles d'être complétés. Bornons-nous à citer une comédie de Collé : *Alphonse*. M. Goisset en indique quatre éditions, mais il ne mentionne pas celle imprimée en 1864 à Luxembourg (Bruxelles), in-18 à

---

1. Nous avons eu dans les mains l'exemplaire Soleinne, et nous y avons pris quelques notes. Il est presque impossible de rien transcrire de cette œuvre trop rabelaisienne. Les personnages mis en scène sont un sergent, une matrone, la grande Cataut, etc.

2. Au sujet d'*Amsterdam hydropique*, 1673, in-12, il renvoie à la note du catalogue Soleinne, nº 3750.

106 exemplaires; on y trouve des variantes publiées pour la première fois d'après un manuscrit autographe de l'auteur.

Le répertoire que nous avons sous les yeux montre combien il existe de pièces portant le même titre. Au mot *Amphytrion* par exemple, nous trouvons six traductions de la pièce de Plaute, onze éditions isolées et deux traductions en italien de la comédie de Molière, et sept pièces diverses ayant ce nom. Anacréon a donné son nom à quatorze compositions différentes et il existe plus de trois cents pièces intitulées Arlequin[1]. Quelques faits curieux sont indiqués çà et là; la tragédie d'*Alexandre* de Racine, fut en 1665, jouée neuf fois par la troupe de Molière; les deux premières représentations produisirent 1294 et 1262 livres, mais l'empressement du public dura peu; les huitième et neuvième soirées ne donnèrent que 216 et 227 livres. Vivien de Châteauneuf avait écrit deux tragédies : *Ajax* et *Antigone*; il les oublia dans le tiroir d'une commode, et son domestique s'en servit pour envelopper des côtelettes. Desrois, l'auteur de l'*Anti-philosophe*, ne fit imprimer en 1800 que les quatre premiers actes de sa pièce, et il prévient ses lecteurs que s'ils désirent connaître le cinquième, ils n'ont qu'à exiger la représentation de cette comédie au Théâtre français.

M. Goisset a relevé avec soin la date de la première représentation de chaque pièce, et ce renseignement est souvent utile; il n'oublie point les compositions dramatiques que leurs auteurs se sont donné le plaisir de faire imprimer, mais qui n'ont point été jouées. Dans cette catégorie assez nombreuse, on distingue un drame en cinq actes de M. Benoît Sablon, imprimé à Orléans en 1823 et ayant un titre effrayant : *Angiolina, ou le Viol.*

La bibliothèque du Sénat possède une riche collection de pièces de théâtre de l'époque révolutionnaire, achetée à la vente Pixerécourt; M. Goisset dit n'avoir pu en voir une qu'il désigne. La bibliothèque dont il s'agit n'est point publique, mais elle doit, ce nous semble, s'ouvrir devant des travailleurs sérieux, d'autant plus que les œuvres dramatiques de 1792, 93 et 94, ne se rencontrent aujourd'hui que très-difficilement, et qu'elles sont à coup sûr un témoignage fort curieux de l'état des mœurs et du mouvement des idées à cette époque.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

De Valroger, les Barbares et leurs lois (Durand). — Elze, der englische Hexameter (Dessau, Desbarats). — Classen, Beobachtungen über den homerischen Sprachgebrauch (Franckurt, Winter). — Labatut, les Édiles et les Mœurs (Thorin). — Rangabé, Grammaire abrégée du grec actuel (Durand). — Mülhau, Ausführliches Lehrbuch der hebræischen Sprache (Leipzig, Barth). — Gutierre Diaz de Gomez, le Victorial, traduit par A. de Circourt et de Puymaigre (Palmé).

---

1. Les mots joints à ce nom sont souvent singuliers et de nature à piquer la curiosité du public, du moins on en avait l'espoir. Nous trouvons : *Arlequin ainsi soit-il*, 1800; *Arlequin au désespoir de ne pas aller en prison*, 1740; *Arlequin au sabbat* (il y en a trois); *Arlequin avalé par la baleine* (il y en a deux); *Arlequin barbet et pagode*, 1723; *Arlequin camarade du diable*, 1735; *Arlequin cochon de lait*; *Arlequin dogue* (il y en a trois); *Arlequin statue, perroquet, squelette et notaire arabe*, etc.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — **12 Octobre** — **1867**

Sommaire : 193. Hommage catholique polyglotte à saint Pierre et saint Paul. — 194. EUCKEN, de la Langue d'Aristote. — 195. PINDER, le Pentathle. — 196. HILSE, le Jugement de Dieu par l'épreuve de la communion. — 197. Registres consulaires de Limoges. — 198. ASENSIO, Œuvres artistiques et littéraires de François Pacheco.

---

193. — **Omaggio cattolico in varie lingue ai principi degli apostoli Pietro e Paolo** nel XVIII centenario dal loro martirio. Roma, dalla tipografia editrice di E. Sinemberghi, 1867. In-8°, xvj-574 pages. — Prix : 11 fr.

Au moment où des prélats du monde entier se rendaient au siége de la catholicité pour prendre part aux délibérations du récent concile, on disait que chacun d'eux apportait avec soi une prière aux apôtres Pierre et Paul priée dans la langue de son pays. On ajoutait que ces prières, imprimées ensemble, formeraient un monument linguistique destiné à rappeler le concile de 1867. Une pareille publication eût été intéressante si elle eût contenu un grand nombre de langues et si le texte eût été le même dans les différents idiomes; mais ce projet ne s'est pas réalisé, et le tout s'est borné au volume assez insignifiant que nous annonçons.

Il contient des élucubrations (prose et vers) en l'honneur des apôtres Pierre et Paul et de la papauté. Ce sont des poésies édifiantes adressées à saint Pierre ou au pape actuel, des fragments de sermons, de petites dissertations d'histoire ecclésiastique sur les origines de la papauté. Les trois quarts sont écrits en italien et en espagnol. Différentes langues se partagent le reste. Donnons-en un court sommaire :

Une poésie hongroise de M. Bocnar;

Une poésie illyrienne de M. Cerncic, directeur du collége illyrien à Rome;

Un morceau de prose turque par le chevalier Chirico;

Un poëme en grec ancien de M. Erculei, Dr Theol.;

Une poésie syriaque du père Jovino, de la Société de Jésus;

Un fragment de prose rutène de Mgr Sembratowicz;

L'édition princeps, donnée avec traduction latine par le père Toscani, d'un hymne grec du XIe siècle [1];

---

1. Cette publication est accompagnée de la note suivante : Questo inno tratto da antichi manoscritti, e che non trovasi in alcun altra liturgia greca, ci è stato cortesemente inviato dai Monaci Basiliani di S. Maria di Grottaferrata. Esso fu composto nel secolo undecimo da S. Bartolomeo il Giuniore, uno de' fondatori di quel monastero, e forma parte degli offici che ivi si recitano nella festività del Principe degli Apostoli, di cui l'autore fu tenerissimo devoto. La versione che abbiamo posta di fronte è opera del P. D. Teodoro Toscani, Bibliotecario del stesso monastero.

Une prière irlandaise à saint Pierre, due à notre collaborateur M. Hennessy (il l'a signée de la forme irlandaise de son nom : Aenghusa).

Si la catholique Irlande n'a fourni qu'un morceau à ce recueil[1], le pays de Galles, où les catholiques sont si rares, est représenté par deux poésies, l'une de M. Joseph Jones (Caradog), l'autre de M. Lloid Howel.

Pour être complet, il nous faut mentionner quelques morceaux (prose et vers) en latin, anglais, allemand et français. Parmi ceux écrits dans notre langue, notons deux véritables dissertations qui présentent de l'intérêt pour les slavistes : l'une du Père Xav. Gagarin, intitulée : *Le texte* TU ES PETRUS ET SUPER HANC PETRAM (mt. XVI, 18), *dans la version slavonne de la Bible*. L'autre de 30 pages environ, a pour auteur le Père Cesaire Tondini, et pour titre : *La suprématie de saint Pierre prouvée par les titres que lui donne l'Église russe.*

Dans une note ajoutée à la fin du volume, les éditeurs demandent qu'on excuse les fautes de l'imprimeur. La hâte avec laquelle le volume s'est imprimé a empêché qu'on envoyât les épreuves aux auteurs. Cela est d'autant plus regrettable qu'il s'agit d'une publication polyglotte, et nous avons noté un grand nombre de fautes d'impression.

HENRI GAIDOZ.

---

194. — **De Aristotelis dicendi ratione.** Pars prima. Observationes de particularum usu. Dissertatio inauguralis quam auctoritate atque consensu amplissimi philosophorum ordinis Academiæ Georgiæ Augustæ ad summos in philosophia honores capessendos scripsit Rudolfus EUCKEN Frisius. Gottingæ, 1866. In-8°, 81 pages. — Prix : 1 fr. 60 cent.

Dans cette dissertation M. Eucken expose quel est l'emploi des particules dans la Métaphysique, la Physique, le *de Anima*, la Morale à Nicomaque, la Politique, la Rhétorique et la Poétique, en comparant ce qu'il a remarqué dans une partie des ouvrages pseudo-aristotéliques (Morale d'Eudème, grande Morale, *de Virtutibus et Vitiis*, Économiques, Rhétorique à Alexandre, *de Xenophane, Zenone, Gorgia, Physiognomica*), dans l'*Historia plantarum* et les Caractères de Théophraste.

M. E. fait preuve d'un tact grammatical en général très-sûr. Ainsi il soutient avec raison que τε γάρ, τε δή ne sont jamais dans Aristote synonymes de καὶ γάρ, καὶ δή et que le τε a toujours un corrélatif (pp. 17, 21). Il a également raison de nier (p. 59 et suiv.) qu'Aristote construise le subjonctif avec εἰ. Mais il n'a pas bien réfléchi en écrivant (p. 13) : « Utitur... Aristoteles particula τε iis maxime locis ubi rei » quam oculis nostris subjicere vult, imaginem accurate et perspicue depingit. » Il a tort de restreindre à la particule δέ les constructions dont on trouve l'exemple suivant dans la Physique (208 *b* 35) : οὐ γὰρ ἄνευ τῶν ἄλλων οὐδέν ἐστιν, ἐκεῖνο δ' ἄνευ τῶν ἄλλων, ἀνάγκη πρῶτον εἶναι. En grec on ne répète jamais le relatif après une conjonction copulative ou adversative (voir Krüger, *Griechische Sprachlehre*, § 60, 6). Je ne puis admettre que δέ soit employé à l'apodose (p. 26) dans

1. Écrit en irlandais, veux-je dire; car plusieurs des fragments anglais ont des Irlandais pour auteurs.

Polit., 1287 *b* 13, *Phys.*, 215 *b* 12, 225 *a* 30; la confusion de δέ et de δή est si ordinaire qu'on ne peut considérer comme démontrée une construction aussi exceptionnelle. Je lirais également δή au lieu de δέ (p. 26) dans *Phys.*, 188 *a* 16 : καὶ οὐχ ὁ αὐτὸς τρόπος, ὡς πλίνθοι ἐξ οἰκίας καὶ οἰκία ἐκ πλίνθων, οὕτω δὲ καὶ ὕδωρ καὶ ἀὴρ ἐξ ἀλλήλων καὶ εἰσὶ καὶ γίγνονται. Les mots ὁ αὐτὸς τρόπος annoncent la proposition οὕτω... qui est construite en apposition, et δέ détruirait ce rapport. Il me semble impossible d'accepter l'explication que M. E. donne (p. 19-20) de la particule τε [1] dans le passage de la Politique (1318 *b* 33) : Aristote dit que la meilleure démocratie est celle où le peuple n'a que le contrôle tandis que les magistratures sont exercées par les citoyens appartenant aux classes supérieures, et il continue ainsi : ἀνάγκη δὲ πολιτευομένους οὕτω πολιτεύεσθαι καλῶς (αἵ τε γὰρ ἀρχαὶ ἀεὶ διὰ τῶν βελτίστων ἔσονται τοῦ δήμου βουλομένου καὶ τοῖς ἐπιεικέσιν οὐ φθονοῦντος) καὶ τοῖς ἐπιεικέσι καὶ γνωρίμοις ἀρκοῦσαν εἶναι ταύτην τὴν τάξιν· ἄρξονται γὰρ οὐχ ὑπ' ἄλλων χειρόνων, καὶ ἄρξουσι δικαίως διὰ τὸ τῶν εὐθυνῶν εἶναι κυρίους ἑτέρους. Quel est le corrélatif du τε de la proposition αἵ τε γάρ ? M. E. croit le trouver dans le génitif absolu τοῦ δήμου βουλομένου, qui serait l'équivalent de καὶ ὁ δῆμος βουλήσεται : ce qui me parait absolument contraire aux principes de la grammaire. Le corrélatif doit, à mon avis, être cherché dans καὶ ἄρξουσι δικαίως, et les mots καὶ τοῖς (ligne 35) ... χειρόνων doivent être transposés après φαῦλον (1319 *a* 1). Voici quelle est la suite des idées : « D'abord on se gouvernera bien (car les magistratures seront exercées » par les plus capables du consentement du peuple, et ils les exerceront avec » justice parce qu'ils seront assujettis à un contrôle.....); ensuite cet ordre de » choses ne mécontentera pas les citoyens des classes supérieures qui n'auront » pas à obéir à des gens qui leur seront inférieurs. » La parenthèse est longue, mais c'est tout-à-fait conforme aux habitudes d'Aristote.

Dans la Morale à Nicomaque, Aristote dit (VIII, 13) qu'il y a amitié entre un roi et ses sujets, un père et ses enfants, les ancêtres et leurs descendants, par suite des bienfaits du roi, du père, des ancêtres, et il ajoute (1161 *a* 18) : φύσει τε ἀρχικὸν πατὴρ υἱῶν καὶ πρόγονοι ἐκγόνων καὶ βασιλεὺς βασιλευομένων· ἐν ὑπεροχῇ δὲ αἱ φιλίαι αὗται. M. E. ajoutant, après τε, γὰρ avec certains manuscrits, voit le corrélatif de τε dans le δέ de la phrase suivante. Mais d'abord le γὰρ ne se lie pas bien avec ce qui précède; ensuite on ne voit pas la raison pour laquelle Aristote aurait changé de tour et substitué δὲ à καὶ dans la phrase suivante; enfin la proposition ἐν ὑπ. est la conséquence de la précédente. Je crois qu'il vaut mieux lire δὲ au lieu de τε, et δὴ au lieu de δέ.

M. E. est arrivé à des résultats intéressants pour la critique d'Aristote et la discussion des questions d'authenticité que soulèvent certains ouvrages. Il montre que l'usage des particules est dans les écrits authentiques d'Aristote très-différent de ce qu'il est dans les ouvrages contestés et dans ceux de Théophraste. Il constate qu'Aristote n'emploie jamais καὶ μήν, γε μήν, ἄχρι, tandis que ces locutions

---

1. J'abandonne ce que j'avais proposé dans mes *Etudes sur Aristote*, p. 89; mais je persiste dans ce que j'ai dit sur quelques autres passages de la Politique traités par M. E, pp. 28-29, 29-30, et sur le passage de la Rhétorique (pp. 30-31).

se rencontrent chez Théophraste (p. 12, 67), qu'il ne construit pas comme Platon et Théophraste δή avec γε ni avec ἵνα, πολύς ou les adverbes de temps (p. 49), qu'il emploie κἂν εἰ et Théophraste καὶ εἰ (p.62), que l'emploi des particules ne diffère pas dans la morale d'Eudème de ce qu'il est dans les écrits d'Aristote (p. 77). Les passages de la Politique (p. 80-81) me paraissent heureusement restitués. Enfin la dissertation de M. E. est certainement un début très-distingué dans la carrière philologique; elle autorise à concevoir les meilleures espérances de l'avenir scientifique de l'auteur.

Charles THUROT.

---

195. — **Ueber den Fünfkampf der Hellenen** von Dr Eduard PINDER. Berlin, Hertz, 1867. In-8°, 135 pages (avec 2 planches). — Prix : 3 fr. 25 c.

Jusqu'ici on n'avait pu donner du *pentathle* une explication satisfaisante. On savait seulement que ce concours de gymnastique était composé, comme son nom l'indique, de cinq parties, de cinq combats successifs. Mais quant à la nature de ces combats, quant à l'ordre dans lequel ils se suivaient et aux conditions de la victoire, on n'avait pu se mettre d'accord. La dissertation de M. Pinder vient jeter une vive lumière sur ces questions. Écrite avec cette clarté et cette méthode qui distinguent depuis quelques années la plupart des travaux allemands, elle épuise la matière et donne, sur tous les points où la chose était possible, une solution définitive.

Après avoir, dans une courte introduction, indiqué les sources anciennes et modernes, l'auteur rappelle que l'origine du pentathle remonte probablement à la 18e olympiade. Les écrivains de l'antiquité et les inscriptions nous révèlent l'introduction de ce concours non-seulement aux quatre grands jeux nationaux des Grecs, mais encore dans treize autres fêtes instituées, soit à l'époque de l'indépendance grecque, soit sous l'empire romain, entre autres aux *ludi Augustales* de Naples et de Byzance. Ensuite M. P. détermine (p. 14-24) les cinq combats dont se composait le pentathle. Il montre que les auteurs anciens les plus dignes de foi indiquent tous : le saut, le javelot, la course, le disque et la lutte, tandis que les quelques lexicographes qui remplacent le javelot par le pugilat suivent une source évidemment plus moderne. Pour expliquer l'origine de cette erreur, M. Pinder suppose qu'un scoliaste, ignorant la composition du concours, aura pris la liste des cinq combats mentionnés dans Homère comme ayant figuré aux jeux des Phéaciens; cette explication nous paraît très-satisfaisante. — Les monuments de l'art ne nous ont conservé aucune représentation complète du pentathle; mais on en rencontre un certain nombre (ce sont principalement des vases peints) qui reproduisent un ou plusieurs des combats. L'une des plus curieuses pièces de ce genre est un disque de bronze portant sur une de ses faces un athlète armé du javelot, tandis que le gymnaste figuré de l'autre côté tient des haltères et se prépare à sauter. On trouve à la fin du volume deux planches gravées reproduisant les deux faces du disque.

Les questions archéologiques relatives à l'ordre des cinq luttes et aux conditions de la victoire ont une importance assez grande pour le philologue en ce qu'elles

éclaircissent plusieurs passages obscurs des auteurs anciens. M. P. s'est efforcé d'expliquer d'une façon naturelle et sans parti pris la septième Néméenne de Pindare et surtout le passage (v. 70) où le poète se compare à un πένταθλος. Après avoir discuté les opinions émises précédemment par Bœckh, Hermann et Philipp et déterminé nettement la signification de termes techniques (tels que τέρμα προβαίνειν dans le jet du javelot, ἐσκαμμένα et ὅρος dans l'exercice du saut, πρωτεύειν, etc.), il examine l'usage et l'utilité des haltères et arrive sur la question générale aux conclusions suivantes :

Le concours commence par le *saut* et les concurrents, en nombre indéterminé, qui ont franchi l'espace réglementaire entrent en lice pour la seconde épreuve, celle du *javelot*. Les quatre meilleurs joûteurs ont seuls le droit de se présenter pour la *course*, qui à son tour élimine un concurrent. Il en est de même du jet des *disques* qui ne maintient que deux concurrents pour l'épreuve définitive de la *lutte*. Le vainqueur à ce dernier combat, eût-il été second ou troisième dans les autres exercices est proclamé vainqueur du pentathle. Les listes chronologiques et alphabétiques des vainqueurs dont le nom nous a été conservé, terminent ce volume dont nous regrettons de ne pouvoir donner qu'une si rapide analyse.

CH. M.

---

196. — **Beitræge zur Kenntniss der Kirchlichen und Rechtsalterthümer in Deutschland.** — I. Das Gottesurtheil in der Abendmahlsprobe von Dr Benno HILSE. Berlin, Calvary und Comp., 1867. Gr. in-8°, 51 p. — Prix : 1 fr. 35 c.

L'auteur du présent travail, membre du tribunal d'une petite ville prussienne, se propose de remplir ses loisirs officiels par la publication d'une série d'études relatives à l'histoire du droit civil et ecclésiastique en Allemagne. M. Hilse a choisi pour sujet de sa première monographie un épisode des coutumes judiciaires du moyen-âge, l'emploi de la Sainte-Cène comme épreuve du jugement de Dieu. Nous applaudissons volontiers au zèle louable de l'auteur et nous sommes tout disposé à lui accorder cette indulgence qu'il réclame pour un premier travail. Cependant la vérité nous oblige à lui déclarer que sa méthode nous semble peu scientifique, son érudition très-défectueuse et ses raisonnements formulés quelquefois en dépit de la logique. Ajoutons à cela que M. Hilse aborde évidemment son étude avec un parti pris qui ne permet en aucune manière l'exercice d'une critique indépendante et sérieuse, et que son amour pour le moyen-âge l'entraîne parfois à de singuliers aveux (voy. p. ex. p. 25).

La valeur des témoignages que nous possédons sur ce sujet n'avait jamais été mise en doute jusqu'ici. Les auteurs profanes et ecclésiastiques, historiens et jurisconsultes, théologiens catholiques et protestants, admettaient cet emploi du sacrement de l'Eucharistie comme parfaitement démontré ; aussi ne nous arrêterons-nous pas à citer des noms propres en sa faveur [1]. L'origine seule de cette cou-

1. Disons à ce propos que notre auteur estropie trop souvent les noms de ses sources. Il appelle à plusieurs reprises le cardinal Wiseman, Wesemann, D. Martene, Matterne ; il écrit Streitz pour Steitz, Rhegino pour Regino, etc., etc.

tume judiciaire, sa durée, ses formes variées avaient donné lieu à quelques controverses. M. Hilse vient battre en brèche le premier dans son travail une croyance aussi solidement établie. Il s'agit donc d'étudier les arguments qu'il avance et de voir s'il est en droit de réclamer la victoire. Une simple analyse suffira pour faire apprécier le désordre qui caractérise son travail.

M. Hilse commence par établir, sans aucune preuve à l'appui, que l'emploi de la communion dans les jugements de Dieu n'a pu prendre naissance avant le VIII[e] siècle (p. 15), puis il cite un passage de saint Thomas d'Aquin, duquel il appert que cette coutume n'existait *plus* au XIII[e] siècle. Elle n'aurait donc pas duré 500 ans et n'aurait pu pénétrer bien avant dans les habitudes populaires. Cette durée si courte (?!) fait naître à elle seule de fortes préventions contre l'existence d'une coutume pareille (p. 17), et ces doutes se changent en certitude de non-existence quand on examine les sources citées à l'appui des allégations des auteurs modernes.

Les sources dont notre auteur parle avec tant de dédain sont de nature diverse et peuvent se ranger sous trois rubriques différentes : les législations barbares, les canons ecclésiastiques, les récits des chroniqueurs contemporains. Nous avouons n'avoir pas recherché si M. Hilse avait épuisé tous les documents relatifs à son sujet, ceux qu'il cite étant plus que suffisants pour éclaircir la question. Il nous parle d'abord de la législation d'Æthelred et de Canut le Grand. Les textes cités par lui [1], parlent on ne peut plus clairement du fait qu'il essaie de nier. Le prêtre ou le laïque, accusé d'un crime, doit s'approcher de l'autel, y recevoir l'hostie consacrée, après quoi « il en adviendra selon la volonté de » Dieu. » Disons en passant que cet usage est évidemment d'origine payenne et qu'on l'a greffé comme tant d'autres sur les cérémonies du culte nouveau. Il est difficile de comprendre comment l'auteur écarte des témoignages pareils. Il y réussit, grâce à une distinction subtile entre l'hostie consacrée et la communion prise dans son ensemble. « Encore de nos jours, dit-il, personne, pas même les » gens frivoles (!), ne disent *prendre l'hostie consacrée* pour *participer à la Sainte-* » *Cène*; les rois Knuth et Æthelred n'ont donc pu vouloir exprimer, eux aussi, » deux choses aussi différentes en parlant de l'hostie consacrée (p. 31). » L'auteur a tout simplement oublié que pendant le moyen-âge, les laïques ne communiaient pas sous les deux espèces. Il est vrai qu'il prétend quelque part (p. 28), que le calice ne leur fut interdit que par le concile de Constance en 1415, mais il pourra facilement vérifier la fausseté de cette assertion (voy. Herzog, *Theol. Realencyclopædie*, vol. 7, p. 507). En tout cas ce n'est pas en citant des passages d'ouvrages *théologiques*, tous antérieurs à la fin du IX[e] siècle, dans lesquels on définit la nature *dogmatique* de l'Eucharistie, qu'il établirait ses affirmations (p. 29). Aussi sa théorie favorite, que « l'acceptation de l'hostie consacrée ne constitue » pas la communion, si elle n'est accompagnée de toutes les cérémonies instituées » par N. Seigneur, ni célébrée en mémoire de lui, pour le pardon des péchés de

---

1. Lois de Canut, chap. 5, § 1 et 3; lois d'Æthelred V, chap. 14 et 17; voy. Schmidt, *Gesetze der Angelsachsen*, p. 133, 141, etc.

» celui qui la reçoit (p. 29 et 30) » ne prouve-t-elle rien au point de vue historique, quelque orthodoxe qu'elle puisse être au point de vue théologique. Il est très-certain, que ceux qui se soumettaient à cet usage, moins grands dogmatistes que notre auteur, croyaient recevoir le sacrement divin qui devait établir d'une façon miraculeuse leur innocence ou leur culpabilité. Quant au récit des miracles d'Ocatius et de Satyrus, introduits sans doute en cet endroit pour montrer que l'auteur a lu S. Augustin et S. Ambroise, nous n'en voyons pas très-clairement l'utilité démonstrative, pas plus que de l'historiette sur Don Carlos que nous trouvons à la fin du travail.

Si nous passons aux canons ecclésiastiques, les prescriptions du concile de Worms de 868 (can. 15), ne sont pas moins formelles. Quand même la phrase : *Corpus Domini sit mihi ad probationem hodie* serait supprimée et remplacée par la variante de Hartzheim (*Concil. Germ.* Vol. II, p. 313), le sens resterait toujours le même. Il est question dans l'une et dans l'autre de clercs appelés à prouver leur innocence par un jugement de Dieu et prenant dans ce but l'hostie consacrée. M. Hilse n'a pas compris d'ailleurs que si même Burchard avait faussé le texte des canons du concile en cet endroit, le texte falsifié, remontant aux années 1012-1023 (p. 33), conserverait encore sa valeur pour l'époque indiquée. Il en est de même des prescriptions du concile de Fribourg, qui datent de 895 et qu'il est inutile de discuter ici, l'auteur s'en tenant partout à son unique argument. Nous nous contenterons de citer une dernière phrase qui montre bien l'absence de tout esprit critique chez notre écrivain. « Il est vraiment incompré-
» hensible, dit-il, que les partisans de cette opinion (celle qu'il combat) ne
» tiennent aucun compte des canons du concile de Vérone, qui défendent abso-
» lument l'emploi des sacrements pour deviner l'avenir, car la différence entre
» la recherche des mystères du passé et de ceux de l'avenir, n'est pas si grande
» que l'Église ait pu tolérer l'une et défendre l'autre (p. 42). »

Il est inutile d'aborder les récits des chroniqueurs; aux huit exemples qu'il cite, on pourrait en ajouter beaucoup d'autres; mais ils ne font tous que confirmer plus ou moins explicitement cette coutume que M. Hilse s'acharne à nier contre toute évidence. Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses considérations finales sur le sacrement de l'Eucharistie; ce n'est plus de l'histoire. Évidemment il était décidé d'avance « à rayer une profanation pareille du propre corps et du propre » sang du Sauveur » (p. 51) du catalogue des méfaits du moyen-âge, quand il entreprit son travail. On va bien loin, quand on est animé d'un pareil esprit; souhaitons que M. Hilse soit mieux inspiré dans la suite ou qu'il traite du moins des sujets où ses sympathies politiques et religieuses soient d'accord avec la vérité historique.

ROD. REUSS.

---

197. — **Registres consulaires de la ville de Limoges**, publiés sous la direction de M. Emile Ruben, secrétaire général de la Société archéologique et historique du Limousin, avec le concours de MM. Emile Hervy, Joseph Garrigou-Lagrange, Gabriel Debart et Alfred Chapoulaud, membres de la même Société. *Premier registre*, première partie : 1504-1552. Limoges, Chapoulaud frères, 1867. In-8°, 491 pages. (Publication de la Société archéologique du Limousin.)

Un rapport présenté à la Société archéologique du Limousin par M. E. Ruben, son secrétaire, nous apprend que la ville de Limoges possède trois manuscrits in-folio « qui contiennent, année par année, l'histoire politique, civile et religieuse, non seulement de la ville de Limoges, mais encore de la province du » Limousin, pendant une période de trois cents ans, c'est à dire pendant les » XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. »

Sur l'avis de sa commission, la Société décida l'impression complète de ces manuscrits, et le volume dont nous avons à rendre compte est le premier de cette publication.

Le contenu de ce volume ne justifie pas les espérances que fait concevoir le rapport dont on vient de lire un fragment. On y trouve des provisions d'offices en grand nombre (juge criminel, avocat des consuls, garde-portes, etc.), des procès-verbaux d'élection de consuls et de conseillers répartiteurs, des règlements municipaux, des lettres patentes, des arrêts et sentences relatifs aux affaires de la ville, des quittances et autres documents inscrits pêle-mêle selon l'ordre chronologique. Dans les archives municipales qui dès le moyen-âge ont été tenues avec ordre, ces divers genres d'actes sont recueillis en des registres différents. Ce qui, dans ce premier volume, offre le plus d'intérêt, ce sont quelques *mémoires* contemporains insérés de temps à autre par les greffiers de la commune, et qui réunis forment une sorte de chronique, bien maigre, il faut le dire, du Limousin. On y remarquera la mention fréquente de disettes et d'épidémies (sous le nom de peste). L'une de ces dernières parait avoir été particulièrement funeste, car le narrateur n'évalue pas à moins de six à sept mille le nombre de ceux qui en moururent à Limoges et dans les environs pendant les années 1546 et 1547 (p. 413). Nous signalerons encore à l'année 1516 (p. 87) le § consacré au « grant pardon general appellat de la croisade per anar contre » lous Turcz et infideles »; aux années 1522 et 1523 (p. 119 et 128) quelques détails sur des bandes de vagabonds qui, sous le nom des *mille diables*, dévastaient le pays, et sur leur défaite; en 1544 encore, nous voyons Limoges assaillie par une bande de Gascons. Aussi la ville éprouvait-elle le besoin d'être constamment en état de défense, et c'est un curieux indice de cette nécessité que la délibération par laquelle le conseil arrête que les nouveaux consuls, tenus jusqu'alors d'offrir « un sumptueulx banquet à leur plaisir à tous messieurs leurs » compaignons, conconsulz et à leurs officiers, qu'estoit une choze vaine et inu- » tile à la choze publique, ... sont et seront tenus, pour et au lieu du dit » banquet, ... fere à leur despens certaines pieces d'artillerie, lesquelles demeu- » reront perpetuellement à la maison de consulat pour la tuicion et deffence de » la ville » (p. 256). Ces pièces d'artillerie pouvaient du reste servir en plus

d'une manière, comme nous l'apprenons par une délibération de 1541, en vertu de laquelle sont recouvrés les sceaux d'argent de la ville et deux pièces d'artillerie engagés pour cent livres tournois (p. 336). Signalons enfin un genre de renseignements qui doit être généralement cherché dans les registres municipaux : la mention de mystères représentés à l'occasion de réjouissances publiques. En 1521 on joua à Limoges le mystère de la Passion (p. 108), et en 1533 celui de Sainte Barbe et de Théophile (p. 226).

Tous ces petits faits, joints aux actes officiels transcrits dans les mêmes registres, constituent assurément un ensemble intéressant; mais on serait fort en peine si on voulait à l'aide de ces bribes recomposer l'histoire « politique, » civile et religieuse de la ville de Limoges et de la province du Limousin. »

En présence de documents qui contiennent généralement peu de matière historique, eu égard à leur étendue, on peut se demander si une publication intégrale était nécessaire. Assurément la Société du Limousin est bien libre d'employer comme elle l'entend les fonds dont elle dispose, mais toutefois on ne peut s'empêcher de remarquer qu'on augmente sans utilité le volume et le prix d'une publication quand on y insère *in extenso* des pièces qui ne perdraient rien à être simplement analysées, des provisions d'office, par exemple. Et puis, lorsqu'on voit faire un tel honneur à d'aussi pauvres documents, on ne peut se défendre d'un sentiment de commisération pour ces belles et riches archives du Midi, telles encore la plupart qu'elles étaient à la fin de l'ancien régime, et dont la plus belle chance est d'être présentées au monde savant sous la forme d'un inventaire sommaire approuvé par le ministère de l'intérieur!

Le travail de la commission chargée d'éditer les *Registres consulaires* s'est à peu près borné à en exécuter une copie et à la faire imprimer. Cette copie paraît très-exacte; toutefois les textes latins ne sont pas de tout point irréprochables : maint passage est rendu obscur par une ponctuation vicieuse ou par des fautes de lecture. Ainsi, p. 17, l. 4, *moneta nunc currente*, sans doute abrégé dans l'original, doit être lu au génitif. Une faute du même genre a fait écrire, p. 252, 9e av. dern. l., *astante duce et cunctis optimatis ejus*. Les quelques notes jointes aux textes ont en général pour objet d'expliquer les mots qui ont paru difficiles à la commission. En général elles n'ont donné à leurs auteurs que la peine de transcrire une ligne ou deux de Du Cange, de Roquefort ou du Dictionnaire de Trévoux. Un autre genre de commentaires eût été à désirer. Ces registres ont conservé la trace de quelques faits d'histoire générale ou locale qui auraient pu sans doute être éclairés par la comparaison avec d'autres documents contemporains. Il est à regretter qu'aucun rapprochement de ce genre n'ait été fait. Une introduction générale à la publication entière serait peut-être maintenant le meilleur moyen de remédier à cette lacune. P. M.

---

198. — **Francisco Pacheco.** Sus obras artisticas y literarias, especialmente el libro de descripcion de verdaderos retratos de illustres y memorables varones, que dejo inedito. Apuntes que podran servir de Introduccion a este libro, si alguna vez llega a publicarse. Por don Jose Maria Asensio y Toledo. Sevilla, imprenta, litografia y liberia espanola y extrangera de D. José Ma. Geofrin, 1867. In-8°, 130 pages.

Cet opuscule, dont le titre est un peu long, ne laisse rien à désirer au point de vue de l'exécution typographique : papier de Hollande, beaux caractères, sept photographies, tirage à cent exemplaires, enfin de quoi tenter les bibliophiles, disons mieux, de quoi les désespérer; car M. Asensio, qui est un véritable amateur, n'écrit que pour ses amis et ne vend pas ses livres.

M. Asensio n'a point écrit la biographie de Pacheco; il s'est proposé tout simplement de réunir des matériaux, des notes, comme il dit, pour les futurs biographes de ce peintre plus savant qu'original, qui était un professeur plutôt qu'un maître, aussi habile à manier la plume que le crayon; Pacheco a beaucoup écrit, sans être précisément un écrivain, et il a fait des vers, comme en faisaient beaucoup de ses contemporains qui avaient la manie de rimer. Chose singulière! cet homme qui n'était qu'un artiste modeste et un versificateur, sentait vivement les beautés de l'art et de la poésie; il connaissait à fond les règles de la peinture; il dessinait correctement, et ses principes se retrouvaient dans ses leçons. On sait que Velasquez, le grand artiste et le grand peintre de portraits, s'était formé à l'école de ce professeur-modèle, dont il épousa la fille. La gloire éclatante du gendre a un peu éclipsé la réputation du beau-père; il n'en est pas moins vrai que Pacheco fit éclore, pour ainsi dire, dans son atelier de peinture le génie de Velasquez.

A défaut de documents officiels (actes de naissance, de mariage, de décès, testaments, donations, contrats, etc.) M. Asensio a puisé dans les écrits imprimés et inédits du peintre, sans négliger les tableaux signés de son nom et ceux qui lui sont attribués. Les recherches ont été faites de telle façon, que les résultats indiscutables de cette enquête minutieuse et patiente peuvent être considérés comme les éléments d'une véritable autobiographie. Les renseignements qu'a pu recueillir M. A. sont tirés de l'ouvrage classique de Pacheco sur la peinture, *Arte de la Pintura, su antiguedad y grandezas* (Séville, 1649, in-4°), du tome 71° de Mélanges de la Bibliothèque colombine, et enfin du recueil inédit et aujourd'hui incomplet, ayant pour titre « *Libro de descripcion de ver daderos retratos.* » M. A. est surtout intéressant dans ce qu'il dit de cette collection de portraits authentiques, qu'accompagnent des notices biographiques, qui nous montrent à la fois Pacheco dessinateur et écrivain. Analysons brièvement l'opuscule de M. Asensio.

Varflora fait naître Pacheco à Séville, en 1580 [1]. M. Viardot qui rejette cette date, pour adopter celle de 1571, écrit aussi hardiment que Varflora : « C'est à » Séville, d'une famille distinguée, qu'est né Francisco Pacheco [2]. » M. A., moins affirmatif, croit que Pacheco vint au monde en 1573 ou 1574, et avoue

1. « Francisco Pacheco, hijo de un hermano del canonigo don Francisco Pacheco, » nacio en Sevilla por los anos de 1580. » *Hijos de Sevilla*, n° II, p. 46 (1791, in-4°).
2. *Notices sur les principaux peintres de l'Espagne*, p. 131. Paris, 1839. Gr. in-8°.

ne pas connaître le lieu de sa naissance. La question des dates n'est pas d'une solution aisée, attendu que les trois passages de Pacheco, rapportés par M. A., loin d'être démonstratifs, peuvent donner lieu à des conjectures diverses. Quant à la question d'origine, M. A. ne prétend pas la résoudre, toujours faute de documents, mais il présente quelques preuves négatives, qui ne sont pas sans valeur, et desquelles on peut s'autoriser pour soutenir avec quelque vraisemblance que Pacheco était *vecino* et non pas *natural* de Séville, en autres termes, qu'il habitait cette ville, et qu'il n'y était pas né. Son oncle le chanoine, homme érudit et excellent humaniste (mort en 1599), était originaire de Xérès de la Frontera. M. A. incline à croire que le peintre Pacheco était originaire du même lieu. Nicolas Antonio fait naître à Séville l'oncle et le neveu; mais ce modèle des bibliographes est sujet à caution dans ses notices biographiques. Palomino, dans son ouvrage classique sur les peintres espagnols, a suivi Nicolas Antonio; il assure que Pacheco, le peintre, appartenait à une famille en grande réputation à Séville. M. A. a pour lui la grande autorité de Zuniga. Cet annaliste exact et bien informé déclare expressément que Pacheco le chanoine n'était pas sévillan.

Pacheco le peintre étudia d'abord sous Luis Fernandez, qui fut aussi le maître d'Herrera le Vieux. Il fit son apprentissage à Séville, et non pas à Madrid. Varflora, dans la notice citée plus haut, hésite entre ces deux villes, parce qu'il y avait, selon lui, à la fin du XVI^e siècle, deux peintres nommés Luis Fernandez qui résidaient l'un à Séville, l'autre à Madrid. Le Luis Fernandez de Madrid était en réalité postérieur d'environ quarante ans à son homonyme de Séville. Cet écart de chronologie prouve que le compilateur Varflora n'était pas mieux informé que Palomino, qu'il a suivi servilement.

Dès l'année 1594, Pacheco peignait des étendards pour la flotte espagnole de la mer des Indes. En 1598, il travailla à la décoration d'un des côtés du somptueux catafalque que la municipalité de Séville avait fait élever dans la cathédrale, pour la célébration des obsèques de Philippe II. Un sonnet de Cervantes a immortalisé ce monument funèbre. En 1599, Pacheco fit deux tableaux qui représentaient saint Antoine et saint François, pour une communauté religieuse. Le premier de ces tableaux, signé FRAN. PACIECUS, 1599, appartient depuis six ans à M. Asensio. La même année, Pacheco, concurremment avec Alonjo Vazquez, fut chargé par le prieur des frères de la Merci, ou de la rédemption des captifs, Fray Juan Bernal, de peindre les toiles qui devaient rester pendant plus de deux siècles dans le cloître de cette communauté.

M. A. ne s'est pas proposé de dresser un catalogue des tableaux et dessins de Pacheco; il s'est borné à signaler les débuts de ce peintre. Pacheco épousa, on ne sait en quelle année, dona Maria del Paramo, dont il en fit le portrait, qui était, d'après son propre jugement, la plus remarquable de ses toiles. Pacheco n'eut qu'une fille, nommée Juana de Miranda, qui devint en 1618 la femme de Diego Velazquez. M. A. a donné l'acte de mariage de ce grand artiste, d'après les archives de la paroisse de San Miguel. Parmi les témoins figure le *licenciado* Rioja, critique judicieux, publiciste hardi et très-grand poète, dont les vers admirables viennent enfin d'obtenir les honneurs d'une édition magnifique, par les soins intelligents de la Société des bibliophiles de Madrid.

A la date du mariage de sa fille, la réputation de Pacheco était universelle. On n'estimait pas moins le peintre que l'écrivain qui avait osé se mesurer avec le redoutable satirique Quevedo, et rabattre les prétentions exorbitantes du célèbre sculpteur Juan Martinez Montanes. Pacheco défendit contre Quevedo les droits de sainte Thérèse au patronage de l'Espagne, et la dignité de son art contre le représentant le plus autorisé de la sculpture.

Tout en cultivant avec passion la peinture et les lettres, Pacheco ne perdait point de vue les choses de ce monde, et il veillait aux intérêts et à la prospérité des siens. Velasquez fut redevable à son beau-père de la position qu'il obtint à Madrid, en 1623. Son génie fit le reste, mais ce fut Pacheco qui lui ouvrit le chemin de la gloire et de la fortune. M. A. a donné sur la naissance, la jeunesse et le mariage de Velazquez des détails nouveaux et fort curieux, avec des documents inédits qui seront d'un grand secours aux futurs biographes de ce grand peintre.

Le 7 mars 1618, Pacheco fut nommé par les inquisiteurs de Séville, censeur des tableaux d'église. M. A. a rapporté le décret du Saint-Office, d'après lequel Pacheco avait le droit d'inspecter les toiles exposées chez les marchands et dans les lieux publics [1]. L'Inquisition donnant à Pacheco un *satisfecit*, en même temps qu'une commission aussi délicate, c'est là un fait qui peint bien l'esprit et les mœurs d'une société dévote et corrompue. M. A. voudrait voir rétablie cette espèce de censure. Il prétexte le respect de la religion; mais je crains fort que ce ne soit son admiration pour Pacheco qui lui a fait émettre un vœu tout au moins intempestif. Pacheco, encouragé peut-être par le témoignage de confiance que lui avait donné le Saint-Office, se mêlait volontiers de théologie. En 1620, il écrivit un dialogue en faveur de l'immaculée conception de la Vierge, contre saint Thomas et ses partisans; et il obtint sans peine l'approbation des Jésuites. Ce dialogue n'a pas été imprimé; non plus que sa défense de la peinture contre le sculpteur Juan Martinez, et sa controverse avec Quevedo, au sujet de saint Jacques et de sainte Thérèse.

Pacheco avait terminé dès 1638, son traité classique de la Peinture, traité qui fut imprimé seulement en 1649, chez Simon Faxardo, à Séville, sans la préface de l'auteur, publiée en 1800 par Céan Bermudez.

Varflora affirme, toujours d'après Palomino, que Pacheco passa quelques années en Italie, se livrant tout entier à l'étude des tableaux de Raphaël [2]. Cette assertion ne repose que sur la fausse interprétation de quelques textes. La vérité est que jamais Pacheco ne quitta l'Espagne : En 1611 il fit son premier voyage à Madrid, où il eut mainte entrevue avec Carduccho, qui s'est souvenu de lui dans ses dialogues sur la Peinture (Madrid, 1633), et qui l'appelle un peintre

1. Voici un extrait de cette pièce curieuse : « Por tanto, por la satisfaccion que tenemos de la persona de Francisco Pacheco, vecino desta ciudad, pintor exelente, y Evenano de Juan Perez Pacheco, familiar de este Santo Oficio; y teniendo atencion a su corduva y prudencia, le cometemos y encargamos que de aqui adelante tenga particular cuidado de mirar y visitar las pinturas de cosas sagradas que estuviren en tiendas y lugares pubblicos. »

2. Estuvo algunos anos en Italia, donde estudio mucho por las obras de Rafael, de quien fue sumamente aficionado. l. c.

plein de talent et d'érudition, « Sugeto muy conocido por ingenioso y erudito » pintor. » Pacheco visita ensuite l'Escurial, et fit la connaissance à Tolède du fameux peintre Dominique Theotocopuli, surnommé le Greco. De ce voyage date sa seconde manière. Pacheco, qui ne connaissait que le dessin, apprit à se servir de la couleur, sans laquelle il n'y a point de peinture; cet excellent dessinateur ne fut jamais coloriste, mais il fit tous ses efforts pour profiter des modèles et des exemples qu'il avait eu le loisir d'étudier pendant son absence de Séville.

Nous laissons de côté la question d'authenticité d'un magnifique tableau signé Francisco Pacheco, 1589, et que M. A. croit pouvoir attribuer au chanoine Francisco Pacheco, oncle du peintre, pour résumer la notice très-intéressante et très-instructive que le savant amateur de Séville a consacrée au recueil de portraits d'hommes célèbres, contemporains de Pacheco.

L'atelier de Pacheco était ce qu'on appelait alors une académie, c'est-à-dire un lieu de réunion pour les beaux esprits et les artistes, qui ne manquaient pas à Séville. Les hommes célèbres qui allaient passer leur temps dans l'atelier du peintre, posaient, sans s'en douter, devant lui. Pacheco eut l'idée de dessiner les têtes des visiteurs et des amis qu'il recevait dans sa demeure hospitalière. Son album, commencé en 1599, contenait, au moment où il achevait son traité de la Peinture, plus de cent-soixante-dix portraits, aux deux crayons, rouge et noir, parmi lesquels il se proposait de faire un choix, et de réduire à une centaine ces images d'hommes et de femmes célèbres, qu'il avait dessinées avec un véritable amour d'artiste : « Haré memoria de los mios, de lapiz negro y roxo, » tomando por principal intento entresacar de todos hasta ciento, eminentes en » todas facultades.... peleando por vencer las dificultades de luces y pertiles;... » bien pasaran de ciento y setenta los de hasta aqui, atreviendane a hacer al- » gunos de mugeres. »

Le titre exact de ce recueil est donné par M. A. et nous le transcrivons :

LIBRO
DE DESCRIPCION
DE VERDADEROS RETRATOS, DE
ILUSTRES Y MEMORABLES
VARONES
POR
FRANCISCO PACHECO
EN SEVILLA
1599.

Pacheco avait fait une réduction de deux portraits de sa collection, celui du P. Pedro de Valderrama, de l'ordre de Saint-Augustin, auteur de quelques bons ouvrages de piété, et celui du grand poète lyrique Herrera. M. A. incline à croire que le portrait d'un savant jésuite, nommé Luis del Alcazar, fut réduit par Pacheco lui-même et publié de son vivant. M. A. prouve irréfutablement que la collection n'était point terminée à la mort de Pacheco. En effet, quelques-uns des portraits qui restent, sont inachevés, ou bien ils ne portent aucune indication, ou bien encore la page qui devait contenir la notice n'a pas été remplie ou ne l'a été qu'incomplètement. Pacheco fut moins heureux que Perrault, dont

les *Hommes illustres* parurent dans une édition magnifique et enrichie d'admirables portraits gravés.

L'histoire de la collection de portraits accompagnés de notices par le peintre Pacheco, a été très-bien faite par M. Asensio. Il est désormais démontré que le passage tant cité de Rodrigo Caro, dans lequel il est dit que Pacheco avait offert son recueil de portraits et de notices au comte-duc d'Olivarès, n'est point de Rodrigo Caro, attendu que ce savant archéologue mourut le 10 août 1647, c'est-à-dire sept ans avant Pacheco, décédé en 1654. Or, l'auteur anonyme du passage allégué mentionne quelques lignes plus haut l'édition du traité de la Peinture, imprimé à Séville en 1649. Cette réfutation est sans réplique. De plus, au moment où ce traité fut imprimé, Pacheco travaillait encore à son recueil, nous le savons par ce qu'il en a dit lui-même. Or, le comte-duc d'Olivarès, disgrâcié en 1643 (le 23 janvier), décéda le 22 juillet 1645; Pacheco ne pouvait offrir au ministre déchu ou en faveur un recueil qui n'était point terminé en 1649.

Je ne fais qu'un reproche à l'argumentation de M. A., qui en raisonnant d'après la chronologie, semble avoir oublié que le traité de la peinture, imprimé en 1649, était achevé et prêt pour l'impression dès 1638. Entre ces deux dates, il y a un intervalle d'onze années, et l'on ne sait pas si Pacheco revit le manuscrit au moment de l'impression. S'il ne l'a point revu, la date de sa naissance se trouverait reculée de dix années au moins; et au moment où parut le traité de la Peinture, il aurait eu, non pas soixante-dix ans, comme il est écrit dans cet ouvrage, mais quatre-vingts. On voit que M. A., homme instruit et ingénieux, n'a pas tout-à-fait renoncé à son goût très-prononcé pour les conjectures. Nous reconnaissons cependant que son opuscule sur Pacheco est infiniment supérieur à la dissertation qu'il a publiée en 1864 sur le portrait de Cervantes [1]. Un peu de scepticisme ne nuit point aux érudits; il faut savoir s'abstenir de prononcer quand les preuves manquent, et suspendre son jugement, comme les anciens philosophes sceptiques. Sextus, surnommé l'Empirique, a donné en matière de scepticisme des préceptes qu'on ne saurait trop recommander aux auteurs et aux critiques.

D'un passage des *Annales de Séville*, par Diego Ortiz de Zuniga, il résulte que la collection de portraits et de notices que le peintre Pacheco formait dans sa vieillesse, fut partagée après lui entre plusieurs amateurs. Citons dans l'original cette grande autorité : « Francisco Pacheco, sobrino del canonigo, pintor excelente » en el dibuxo, y docto en buenas letras, escribio para los de su arte el de la » pintura, y *iba formando* un libro de retratos y elogios de personas notables de » Sevilla, con elogios, y breves compendios de sus vidas, de que he visto y » tenido algunos. Perdiose en su muerte dividiendose en varios aficionados [2]. »

1. *Nuevos documentos para ilustrar la vida de Miguel de Cervantes Saavedra, con algunas observaciones y articulos sobre la vida y obras del mismo autor, y las pruebas de la autenticidad de su verdadero retrato; ..... ilustrados con la copia del retrato que pinto Francisco Pacheco, sacada de un dibujo del Sr. Eduardo Cano.* Sevilla, libreria de D. Jose M. Geofrin. 1864. In-4°, xviij-95 p.

2. *Anales eclesiasticos y seculares de la muy noble ciudad de Sevilla.* Madrid, imprenta real, ano 1677, p. 588.

Il me semble que M. A. n'a pas assez pressé le sens du texte qu'on vient de lire. Ortiz de Zuniga déclare en termes exprès qu'il avait vu et tenu entre ses mains, possédé peut-être, quelques-uns des portraits de la collection dispersée. C'est là un témoignage important. Mais ce qui me frappe le plus dans ce texte, c'est l'expression *iba formando*, ce qui signifie que Pacheco était occupé à former sa collection, lorsque la mort le surprit, et arrêta l'œuvre commencée. Si nous rapprochons ce texte de Zuniga, de celui de Pacheco, cité plus haut, il nous sera aisé de conclure que le peintre travaillait dans ses dernières années à former cette collection de choix, qui ne devait renfermer que cent portraits de personnages célèbres, collection différente de celle qu'il avait déjà formée, quand parut le traité de la Peinture, et qui se composait de plus de cent soixante-dix portraits. Par conséquent, nous avons deux collections, une préparatoire, pour ainsi dire, et l'autre définitive. Celle-ci, la moins nombreuse, est restée inachevée, et c'est de cette collection inachevée qu'il reste encore aujourd'hui un fragment considérable. M. Asensio, qui ne s'est pas arrêté à ce dédoublement, ne s'est pas demandé si c'était la première collection, de cent soixante-dix et quelques portraits, ou la seconde, qui devait en contenir une centaine seulement, qui fut partagée entre quelques amateurs, après la mort du peintre. Il y a là un curieux problème à résoudre, et M. Asensio ne l'a pas même posé. C'est un oubli grave et une regrettable lacune.

L'hypothèse d'après laquelle le fragment considérable de la collection de portraits et notices (ils sont au nombre de 56) se serait conservé dans la bibliothèque d'une communauté religieuse, ne repose sur aucun fondement solide; et les textes que cite M. A. pour étayer sa conjecture, ne sont que curieux : ils prouvent seulement qu'en l'année 1663, le souvenir de la collection de Pacheco était encore vivant, puisqu'on empruntait à cette collection des portraits et des notices.

De 1663 à 1827, silence absolu sur le recueil de Pacheco. Palomino ignore évidemment l'existence de ce recueil (1724) et Céan Bermudez, auteur d'un dictionnaire historique très-estimé des maitres de l'art en Espagne (1800), semble l'ignorer également. En 1829, dans un grand ouvrage de Llaguno Amirola, sur l'architecture et les architectes de l'Espagne, ouvrage revu, augmenté et annoté par Céan Bermudez, parut une notice sur Juan de Oviedo, premier architecte et jurat de Séville (tom. III, p. 164), notice que les éditeurs attribuaient à Pacheco, « escrita por el erudito pintor Francisco Pacheco, » et qui est en effet conforme de tout point à celle qui accompagne le portrait de cet architecte-magistrat, dans le fragment du recueil. Ce recueil mutilé se trouvait, dès l'année 1827, entre les mains d'un médecin, nommé Vicente Avilés, antiquaire-amateur et collectionneur passionné. Ce qui met le fait hors de doute, c'est que le docteur Avilés présenta à l'académie royale des belles-lettres de Séville, une étude biographique sur le poète Balthazar del Alcazar, portant la date du 4 décembre 1827, et dans laquelle il avait suivi servilement la notice de Pacheco sur le même poète. En 1830, le docteur Avilés fut nommé membre correspondant de l'académie royale d'histoire, et pour témoigner sa reconnaissance à la docte compagnie, il lui fit hommage du portrait du grand orientaliste

Benito Arias Montano; ce portrait fut gravé et joint à l'éloge historique d'Arias Montano, par D. Tomas José Gonzalez Carvajal, inséré dans le tome VII des mémoires de l'Académie. Une note de la main du Dr Avilés atteste que le portrait dont il fit hommage à l'Académie d'histoire, avait été détaché du recueil dont il était en possession, à ce qu'il paraît, depuis 1820. Il le tenait, dit-on, d'un ami, qui le possédait lui-même depuis 1808. Le portrait de Montano, une fois gravé ou lithographié par C. Rodriguez, retourna au Dr Avilés, qui le remit à sa place, dans le recueil, en le laissant détaché.

Ici se présente un fait qui prouve combien M. A. a eu tort de négliger la question de dédoublement que nous avons soulevée plus haut. Dans la biographie du poète Francisco Lopez de Zarate, par Fernandez de Navarrete, publiée dans le *Semanario pintoresco espanol* (16 mars 1845), avec un portrait, le savant biographe déclare que le portrait du poète a été copié au crayon par Goya, d'après un cahier de la collection de Pacheco; qu'est devenu ce cahier? Navarrete dit lui-même qu'il n'en sait rien, « no sabiéndoze ya donde para aquel » cuaderno. »

Le Dr Avilés ne montrait pas volontiers son trésor. Cependant il laissa prendre copie de quelques notices qui furent publiées par Villanueva dans le *Semanario pintoresco* (1844-1845). Le Dr Avilés publia, de son côté, trois notices du recueil dans une revue littéraire de Séville, *la Floresta andaluza*. Quant aux portraits, il se montra moins libéral; le portrait d'Arias Montano est le seul qu'il ait fait connaître par l'intermédiaire de l'Académie d'histoire.

Nous ne raconterons pas toute l'histoire du précieux volume. Après la mort du Dr Avilés, le recueil de Pacheco se trouva entre les mains d'un homme peu délicat, qui faillit le jeter au feu, pour alléger sa conscience. La veuve du dépositaire infidèle remit le volume à un archiprêtre, qui le garda en dépôt, et finit par le restituer aux héritiers du médecin; et c'est d'eux que M. A. l'a acquis, moyennant la somme de 12,000 réaux de billon, soit un peu plus de 3,000 fr.

Arrêtons ici l'analyse de cet opuscule, dans lequel M. A. a oublié entre autres choses, de nous donner une description fidèle de ce fameux volume, qui renferme cinquante-six portraits et quarante-quatre notices. Nous aimons à croire que cet opuscule n'est qu'une préface, et que l'heureux possesseur du recueil de Pacheco, publiera tôt ou tard ces portraits et ces notices, qui sont des documents inappréciables pour l'histoire littéraire de l'Espagne.

La notice sur Lope de Vega, que M. A. a reproduite à la fin de son opuscule, d'après une copie qui lui a été communiquée par l'érudit bibliographe, D. Cayetano de la Barrera, ne fait pas précisément honneur à la judiciaire de Pacheco. Nous savons aujourd'hui ce que valait le génie si prodigieusement fécond du célèbre dramaturge, et nous connaissons aussi sa complaisance plus que servile pour le duc de Sesa. Ce dernier protégeait le poète, et le poète, par reconnaissance apparemment, s'était fait son pourvoyeur. Ce phénix des beaux esprits, comme on le surnommait de son temps, ce prêtre vénérable, familier du Saint-Office, était en même temps un entremetteur au service d'un grand d'Espagne. La vérité finit toujours par sortir de son puits.

J.-M. GUARDIA.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42 — **19 Octobre** — **1867**

199. — **Beobachtungen über den homerischen Sprachgebrauch** von Dr. Joh. Classen, Director der gelehrten Schule des Johanneums zu Hamburg. Frankfurt am Mein, Winter, 1867. In-8°, ij-231 pages. — Prix : 5 fr. 35 c.

M. Classen a rassemblé dans ce volume plusieurs *programmes*, c'est-à-dire plusieurs dissertations publiées avec le compte-rendu annuel de la situation du gymnase dont il était directeur (Francfort-sur-le-Mein, 1854, 1855, 1856, 1857; Lübeck, 1851). Les quatre premières traitent des particularités que présente la syntaxe homérique dans la coordination des propositions et dans l'emploi du participe; dans la dernière, M. C. essaye d'expliquer un certain nombre d'hellénismes par une tendance propre à l'esprit grec.

La méthode suivie par M. C. est excellente, et il l'applique avec autant de sûreté que de finesse. On peut ne pas apprécier comme lui certains faits de langage souvent très-délicats, mais on est toujours instruit et intéressé.

M. C. fait remarquer avec raison qu'Homère use souvent de ce que nous appelons parenthèse, que par exemple dans l'Iliade (IX, 158) il faut mettre entre parenthèses les mots qui séparent δμηθήτω de καί μοι ὑποστήτω (p. 14), et dans le même poème (X, 25) ceux qui se trouvent entre τρόμος et μή (p. 15). Mais je n'en mettrais pas dans les vers où Achille envoie Patrocle au secours des Grecs (IX, 126) :

> ὄρσεο, διογενὲς Πατρόκλεις, ἱπποκέλευθε·
> λεύσσω δὴ παρὰ νηυσὶ πυρὸς δηΐοιο ἰωήν.
> μὴ δὴ νῆας ἕλωσι καὶ οὐκέτι φυκτὰ πέλωνται.
> δύσεο τεύχεα θᾶσσον, ἐγὼ δέ κε λαὸν ἀγείρω.

Si l'on place le second vers entre parenthèses (p. 16), on ralentit beaucoup trop le mouvement et on relègue comme sur le second plan une idée importante. Je mettrais plutôt une virgule après πέλωνται et je rattacherais ce vers à l'impératif suivant, qui me paraît acquérir ainsi plus de force. Je n'envisage pas non plus comme M. C. (p. 7) la suite des idées dans le discours où Achille relève la prétention d'Agamemnon, qui réclame une compensation pour céder sa captive Chryséis (I, 122) :

> Ἀτρεΐδη, κύδιστε, φιλοκτεανώτατε πάντων,
> πῶς γάρ τοι δώσουσι γέρας μεγάθυμοι Ἀχαιοί;
> . . . .
> ἀλλὰ σὺ μὲν νῦν τήνδε θεῷ πρόες· αὐτὰρ Ἀχαιοὶ
> τριπλῇ τετραπλῇ τ' ἀποτίσομεν, αἴ κέ ποθι Ζεὺς
> δῷσι πόλιν Τροίην εὐτείχεον ἐξαλαπάξαι.

M. C. rapporte, par une prolepse qui est fréquente d'ailleurs dans Homère et

dans Hérodote, la particule γάρ à la proposition οὐ... πρόες : « cède la captive; » car les Grecs ne peuvent te donner de compensation. » Il me parait plus naturel qu'Achille soit d'abord tout entier à la colère que lui cause la prétention d'Agamemnon; l'épithète de φιλοκτεανώτατε indique qu'il faut plutôt sous-entendre quelque chose comme : « ta prétention est déraisonnable. » Ensuite Achille songe à la nécessité de faire céder Chryséis par Agamemnon, et il lui présente une perspective plus agréable. La particule *donc* s'emploie souvent en français, comme ici la particule γάρ.

On sait qu'Homère et en général les Grecs coordonnent souvent des propositions que nous subordonnons. Mais les éditeurs n'y ont pas toujours pensé, et M. C. a raison de le leur rappeler; ainsi il montre (p. 25) qu'il faut mettre une virgule au lieu d'un point en haut dans l'Iliade (I, 588) après θεινομένην; car les mots τότε δ' signifient « *sans que* je puisse malgré ma douleur te venir en aide; » de même dans l'Odyssée (XX, 20) après ἑτάρους.

M. C. admet sans difficulté l'opinion établie que δέ sert souvent dans Homère à marquer la transition de la proposition dépendante à la proposition principale, comme dans (Il. I, 137) εἰ δέ κε μὴ δώωσιν, ἐγὼ δέ κεν αὐτὸς ἕλωμαι. Je ne sais si à l'époque d'Homère δέ n'est pas parfois employé pour δή dont il vient et pour la forme et pour le sens (comme le latin *vero*); du moins il me semble plus naturel de donner à δέ cette valeur dans καὶ δὲ (Od. XVI, 418), τί ἢ δέ (Od. XVI, 421), et dans οὐδέ, quand il n'est pas copulatif, comme dans l'Od. XVI, 423, et ailleurs.

M. C. a fait une étude complète de l'emploi du participe dans l'Iliade et dans l'Odyssée; tous les faits sont rassemblés, classés, expliqués. Dans une sorte d'introduction qui précède ce travail, il fait remarquer combien le participe sert efficacement à l'expression de la pensée, et combien son emploi est étendu en grec et restreint en allemand. J'ajouterai que l'emploi du participe ne dépend pas uniquement de la richesse de ses formes verbales. Elles sont moins nombreuses en latin qu'en grec, et encore moins nombreuses en français qu'en latin; car non seulement nous n'avons que deux formes de participe, mais encore les caractères de la voix et du temps sont souvent effacés, puisqu'on ne peut dire que le participe soit passif dans *j'ai marché*, ni passé dans *je suis aimé, estimé.* Cependant le participe français, qui ressemble beaucoup pour la forme et la valeur au participe allemand, est beaucoup plus employé. Il est certain que le participe grec tient plus du verbe, et les participes latin et français plus du nom. Il en est résulté que la ligne de démarcation qui sépare le participe du nom est très-sévèrement observée en grec, est beaucoup moins sensible en latin, et est complètement effacée en français. En latin et en français on emploie le substantif et l'adjectif dans un grand nombre de constructions où l'usage exigerait en grec qu'on ajoutât le participe de εἰμί. Ainsi on peut dire en latin *Cicerone consule;* mais on ne dira pas en grec Κικέρωνος ὑπάτου, du moins ordinairement[1], et des constructions comme πλούσιος πένης ἔσῃ[2] « quoique riche tu seras pauvre » sont

1. On lit dans Sophocle, *Œdipe à Colone*, 1579 : εἷρπε.... ὑφηγητῆρος οὐδενὸς φίλων.
2. Cf. Krüger, *Griech. Sprachl.* § 57, 2, 5.

exceptionnelles. En français elles sont habituelles; on peut même dire : « Issue » de cette race, fille de Henri le Grand et de tant de rois, son grand cœur a » surpassé sa naissance. » L'emploi de ces tours est précieux pour notre versification, parce qu'ils permettent au poète de se débarrasser des locutions conjonctives et des pronoms personnels et d'enfermer ainsi l'expression de la pensée dans les bornes du vers. « Vous l'avez eu par brigue, étant vieux courtisan » est plus bref que « parce que vous êtes un vieux courtisan. »

M. C. traite successivement de l'emploi du participe comme substantif, comme épithète, comme attribut. Il comprend sous ce dernier chef la construction du participe que quelques grammairiens allemands appellent *appositive*. Cette dénomination a l'inconvénient de rappeler celle d'une construction toute différente. Cependant la distinction elle-même me paraît nécessaire; et la construction du participe n'est certainement pas la même dans ταῦτα ποιήσας ἀπῆλθε et dans ἐλάνθανε ταῦτα ποιῶν, dans « vous l'avez eu par brigue, étant vieux courtisan » et dans « sa fortune va grandissant. »

Il n'est pas toujours facile, comme le dit M. C. (p. 53), de distinguer le participe épithète du participe attribut qui a la valeur d'une préposition dépendante. Ainsi, des trois exemples que cite M. C., le dernier (Il. I, 482), ἀμφὶ δὲ κῦμα Στείρῃ πορφύρεον μεγάλ' ἴαχε νηὸς ἰούσης, est le seul où le rapport signifié par le participe me paraisse susceptible d'être exprimé par « pendant qu'il marchait. » Dans le premier (Il. II, 294), νηΐ... ὅνπερ ἄελλαι χειμέριαι εἰλέωσιν ὀρινομένη τε θάλασσα, le participe et le substantif me paraissent trop étroitement unis pour que les idées puissent être séparées, comme elles le seront, si l'on tourne par « lorsqu'elle se soulève. » Enfin dans le second exemple (Od. V, 478), τοὺς μὲν ἄρ' οὔτ' ἀνέμων διάη μένος ὑγρὸν ἀέντων, le participe semble inséparable de son substantif; il exprime une qualité qui est de l'essence du sujet, et ce rapport ne me paraît pas rendu, si l'on tourne par « lorsque leur souffle est humide. » Il s'agit ici des vents violents du midi, et de leur violence plutôt que de leur humidité. Au reste, dans cette partie de sa dissertation, M. C. explique, à mon avis, fort heureusement (p. 60-61) le mot οὐλόμενος (participe moyen aoriste 2 de ὄλλυμι) par *frappé de malédiction*, *maudit;* et il me semble également avoir raison en ne reconnaissant pas comme mots composés εὐναιόμενος, εὐναιετάων, εὐκτίμενος, εὐρυρέων, εὐρυκρείων, καρηκομόωντες, πασιμέλουσα, δαϊκτάμενος, Ἀρηικτάμενος. Il montre (p. 65 et s.) qu'on doit écrire en deux mots ces différentes expressions qu'un usage sans autorité réunit en un seul; ainsi on ne sera plus en contradiction avec la loi fondamentale trouvée par notre grand Scaliger : aucun verbe grec ne peut se composer avec d'autres mots que des prépositions; des formes comme εὐαγγέλω sont impossibles, mais on dira εὐάγγελος et par dérivation εὐαγγελέω. D'autre part je ne suis pas persuadé que les participes κιών, ἰών, βιβάς, θέων, παραστάς, μολών, ἐλθών, ne soient pléonastiques qu'en apparence et ajoutent à la pensée une nuance particulière (p. 86). Ils ne me paraissent servir qu'à remplir le vers. Les nécessités de la versification exercent sur la langue de la poésie homérique et en général de toute poésie une influence considérable, dont M. C. n'a peut-être pas tenu assez de compte.

Elle s'exerce (ce me semble) très-souvent sur le choix des formes. Ainsi la nuance délicate que M. C. établit entre le participe parfait et le participe aoriste importe sans doute au sens en bon nombre de passages; j'accorderai sans difficulté que dans les verbes qui signifient un état de l'âme, δεδιώς, κεχολωμένος, par exemple, désignent le sujet qualifié comme étant dans cet état, « plein de crainte, de colère », tandis que les aoristes δείσας, χολωθείς, le désignent comme *entrant* dans l'état signifié par le verbe, « saisi de crainte, de colère » (p. 97). De même τὸν δ' ἄρ' ὑπόδρα ἰδὼν προσέφη signifie « jetant sur lui un regard sombre, il lui dit... » et καί μιν φωνήσας ἔπεα πτερόεντα προσηύδα « élevant la voix il lui adressa ces mots » ou « prenant la parole il lui adressa ces mots. » Il faut reconnaître que le parfait exprime que les conséquences de l'action subsistent et marque une sorte de permanence et de durée[1] dont l'idée n'est pas contenue dans l'aoriste qui signifie que l'état ou l'action se produisent dans la réalité. Cependant cette nuance n'est pas toujours essentielle à marquer; et je crois que le choix des temps dépend souvent de la mesure du vers. Ainsi les âmes des *morts* voltigeant devant Ulysse sont ψυχαὶ νεκύων κατατεθνηώτων (Od. XI, 541, 564, 567), et les honneurs funèbres sont le lot de ceux qui ont été *frappés par la mort :* τὸ γὰρ γέρας ἐστὶ θανόντων (Il. XVI, 457, 657. XXIII, 9. Od. XXIV, 190, 296). Faut-il admettre avec M. C. (p. 57) qu'Homère a choisi l'aoriste pour marquer que les hommages des survivants ne peuvent plus rien sur la situation de ceux à qui on les rend, une fois que le moment décisif qui met fin à la vie est arrivé? Cela n'est-il pas un peu subtil? Homère n'aurait-il pas choisi l'aoriste parce qu'il avait besoin d'une brève suivie de deux longues, tandis que dans l'autre formule le parfait lui fournit deux brèves et quatre longues? Je vois également le résultat d'une exigence de métrique dans le passage de l'aoriste au présent qu'offrent les vers suivants cités p. 123 : ταρβήσαντε καὶ αἰδομένω (Il. I, 331), δείσας αἰσχυνόμενός τε (Od. VIII, 305), ἀλεῦσά τε περθομένη τε (Il. II, 374. IV, 291). M. C. fait la remarque curieuse (p. 98) que les participes qui signifient *crier*, comme γεγωνώς, κεκληγώς, βεβρυχώς, λεληκώς, μεμηκώς, μεμυκώς, τετριγώς, sont régulièrement employés au parfait avec la valeur d'un présent[2] : αὐτοῦ δ' εἰνὶ θύρῃσι κατήσθιε κεκληγῶτας (Od. XII, 256). Je suis peu disposé à admettre qu'Homère ait choisi

---

1. Le plus-que-parfait exprime souvent cette permanence dans le passé et devient ainsi synonyme de l'imparfait, comme le parfait est synonyme du présent. Cependant, très-souvent, particulièrement dans le style historique, le plus-que-parfait exprime, comme en latin, purement et simplement l'antériorité d'une action passée à une autre action passée; rapport qu'il est essentiel de pouvoir exprimer en une foule de cas et que l'aoriste ne rendrait pas toujours clairement. Ainsi dans Xénophon ἐδεδώκει (*Cyrop.* 8, 3, 25. cf. ἐδόθησαν 34), ἐδεδειπνήκεσαν (*ibid.* 35 et 4, 7), διεπεπόμφει (*ibid.* 4, 7), κατεδεδραμήκεσαν (*ibid.* 7, 2, 5, et *Hell.* 5, 3, 1), ἀπεστάλκει (*ibid.* 4, 8). On ferait même un contre-sens si on traduisait *ils n'avaient pas achevé de déjeûner* dans le passage suivant (*Hell.* 4, 5, 8) : τοῖς μὲν ἄλλοις εἶπεν (οὐ γὰρ ἠριστοποίηντο) ἐμφαγοῦσιν ὅ, τι δύναιντο ἥκειν τὴν ταχίστην.

2. Remarquons en passant qu'appliquées au participe, les dénominations de *présent* et de *passé* sont très-inexactes; le participe présent marque *simultanéité*, et le participe passé *antériorité*, relativement à l'action signifiée par le verbe principal, qui peut être présente, passée ou future. Le participe futur n'a pas non plus la valeur d'un véritable futur; il signifie *destiné à*, *disposé à*.

le parfait pour peindre l'invariabilité des cris naturels pour lesquels la nature a disposé les organes d'une façon permanente. Les participes présents de ces verbes auraient une syllabe de moins. Ensuite il est possible que le poète ait tenu compte de l'effet produit par le redoublement, qui dans toutes langues est employé pour représenter par onomatopée les cris inarticulés [1].

Je ne puis signaler ici toutes les observations précises et ingénieuses par lesquelles M. C. fait pénétrer plus avant dans l'intelligence d'Homère. Je recommanderai seulement à l'attention l'explication plausible par laquelle M. C. (p. 176 et suiv.) ramène l'origine fort obscure du génitif absolu [2] aux constructions où le génitif est uni par un lien assez lâche au substantif, comme dans : πατρὸς χωομένοιο κατὰ μέγαρα στρωφᾶσθαι (Il. I, 463), τῆς δ' ἄρ' ἀκουούσης ῥέε δάκρυα (Od. XIX, 204). M. C. a d'ailleurs rassemblé tous les exemples de génitif absolu qui se trouvent dans Homère.

La dissertation qui termine le volume appartient à cet ordre de recherches qui a pour objet de retrouver dans une langue les traits du caractère de la nation qui la parle ; elle traite un point de « psychologie nationale » (Volkspsychologie). J'avouerai que les considérations développées par M. C. me paraissent plus ingénieuses que convaincantes. Entre les notions précises que nous avons de la langue grecque et l'idée toujours vague que nous pouvons nous faire des dispositions morales et intellectuelles du peuple qui la parlait, la distance est tellement grande, il manque tant d'intermédiaires, qu'il est bien difficile de reconnaître dans les hellénismes le tour particulier de l'esprit grec ; et on peut en dire autant de toutes les langues et de tous les peuples. Les ὕστερα πρότερα homériques dont M. C. donne une curieuse énumération, l'emploi des modes dans la proposition qui exprime la conséquence d'une supposition, le redoublement d'une idée négative, l'emploi du subjonctif avec ὅπως, ἵνα dépendant d'un verbe qui est à un temps historique, l'attraction du pronom relatif, ces différents idiotismes doivent-ils être attribués à ce que les Grecs étaient particulièrement disposés à se représenter et à exprimer les choses plutôt comme elles frappent les sens que comme elles se passent réellement, à sacrifier l'ordre logique à l'ordre sensible ? Je ne puis sauter aussi lestement du principe aux conséquences qui lui sont attribuées. Il est fort étrange assurément qu'Homère représente Ulysse *mettant son manteau et sa tunique* : αὐτίχ' ὁ μὲν χλαῖνάν τε χιτῶνά τε ἕννυτ' Ὀδυσσεύς (Od. V, 229. cf. X, 451 ; XIV, 320 ; XXIII, 155). C'est comme si l'on disait : « Il mit son paletot et » sa chemise. » Faut-il admettre (p. 200) que la vue habituelle de l'homme habillé qui a son manteau par dessus sa tunique préoccupait l'imagination d'un grec plutôt que l'ordre dans lequel on passe ces deux vêtements ? Ne peut-on pas

1. Voir sur le redoublement l'ouvrage (*Doppelung*, Lemgo, 1862) où M. Pott a accumulé les trésors d'une érudition aussi ingénieuse qu'étendue.

2. C'est au commencement du XII[e] siècle (voir *Revue archéologique*, 1864, p. 279) que le mot *absolutus* a été appliqué à l'ablatif que nous désignons encore ainsi. Ce terme était opposé à *regere* ; il signifie : ablatif indépendant d'un mot qui le gouverne en particulier. Quant au mot *regere*, le plus ancien exemple que j'en connaisse est dans Consentius, p. 2074 P. Ce terme n'est devenu commun chez les grammairiens qu'à la fin du XI[e] siècle.

répondre que quand on se représente en imagination un homme qui s'habille, le plus naturel et le plus sensible est de se le représenter s'habillant comme on s'habille soi-même tous les jours? La quantité de l'accusatif χιτῶνα, χιτῶνας, ne serait-elle pas l'explication de la place que le poète donne ici aux mots?

Au reste le lecteur sera d'accord avec M. C. sur la plupart des points; il ne sera guère en dissidence avec lui que dans ces problèmes indéterminés qui comportent plusieurs solutions. Encore là même où M. C. ne fait pas partager son avis, il communique des connaissances positives et précises et il donne beaucoup à penser.

Charles THUROT.

---

200. — **Études sur les Barbares et le moyen-âge,** par E. LITTRÉ, de l'Institut. Paris, Didier, 1867. In-8°, xxxij-456 p. — Prix : 7 fr. 50 c.

Les articles qui composent ce volume, que M. Littré appelle assez justement un demi-livre, ont paru dans divers recueils, et principalement dans le *Journal des savants*. Nos lecteurs connaissent les principes philosophiques et la méthode scientifique de M. Littré; ils savent que, comme il le dit fort bien lui-même, « il » n'écrit rien qui, par un lien certain, ne dépende de ce qu'il regarde comme » les grandes généralités et les hautes pensées. » Abstraction faite du système général du positivisme, qui forme ainsi le fond de toutes les productions, quelque diverses qu'elles puissent paraître, de l'illustre écrivain, il y a dans ce « demi-livre » une pensée unique, « à savoir que le moyen-âge n'est point une » ère stérile et déshéritée dans laquelle se brise la tradition, mais qu'au contraire » il a continué, à travers les difficultés léguées et acquises, le développement » dont il n'a changé ni la nature ni la direction. » Prise dans sa généralité, cette pensée est la base même de toute étude scientifique du moyen-âge; prise dans les termes que l'auteur a choisis, elle nous paraît trop absolue. On ne peut contester ni qu'en plus d'un cas le moyen-âge ait *brisé la tradition*, ni qu'en beaucoup d'autres il ait *changé la nature ou la direction du développement*. C'est là qu'est son originalité. Mais la discussion sur ce point de théorie nous entraînerait hors des limites de la *Revue*. — Cette même pensée est expliquée et éclaircie par une remarquable *introduction*, dans laquelle se trouve le lien et l'enchaînement des morceaux détachés qui suivent. Par la grandeur des vues, la justesse des conclusions, l'élévation du ton, ces pages, qui se terminent par un ferme regard jeté sur le passé de l'humanité et une prévision sereine de l'avenir, comptent parmi les plus belles qu'ait tracées la noble plume de M. Littré. On ne peut que les recommander à la lecture et à la méditation.

Les quatre articles qui suivent, et qui forment la moitié du volume, s'occupent spécialement de l'époque encore bien obscure, quoique récemment très-étudiée, qui sert de transition entre l'antiquité et le moyen-âge. Les deux premiers sont consacrés aux deux premières parties du livre de M. Albert de Broglie, l'*Église et l'Empire romain au* IVe *siècle*, le troisième aux deux premiers volumes des *Moines d'Occident*, de M. de Montalembert, le quatrième, en partie beaucoup plus ancien, au *Polyptyque d'Irminon*, publié par M. Guérard. — Nous n'insis-

terons pas sur l'admirable impartialité avec laquelle M. Littré, parlant de livres écrits par des catholiques convaincus et consacrés à la gloire du catholicisme, leur a donné raison partout où il y avait lieu, sans marchander jamais les éloges qu'il croyait dus à eux ou à leurs doctrines, et sans cependant jamais prononcer une parole ambigüe ou faire la moindre concession de principes. Cette impartialité, on s'en souvient peut-être, fut blâmée de quelques-uns au temps où ces articles parurent; des personnes habituées à ne voir dans l'histoire qu'un instrument de polémique reprochèrent à l'auteur de prêter complaisamment des armes aux défenseurs des idées qu'il combat le plus énergiquement sur un autre terrain. M. Littré le dit quelque part dans ce volume, avec une certaine mélancolie exempte de toute faiblesse : « De ce côté j'ai perdu des amis, sans en gagner de » l'autre côté; » et il ajoute immédiatement ces paroles si justes et si dignes de la science : « Et ce n'est que justice de n'en avoir pas gagné; car il est bien » vrai qu'une telle doctrine historique (celle du développement), qui ne donne aux » phases sociales qu'une valeur relative, ne satisfait pas ceux qui leur[1] donnent » une valeur absolue, et qu'à ce point de vue les religions et les institutions sont » des degrés d'une évolution déterminée par l'avancement corrélatif du savoir » humain et de la moralité humaine. » Ce ne sont pas nos lecteurs qui seront tentés de reprocher à l'éminent penseur une impartialité qui est la condition indispensable de toute étude sérieuse.

Au milieu des idées très-justes que M. L. a répandues dans ce groupe d'articles, il s'en trouve une que nous n'hésitons pas au contraire à regarder comme erronée, et qui est celle peut-être sur laquelle il insiste le plus. Il admet comme évident, et nous sommes d'accord avec lui, que le monde gréco-romain se mourait fatalement, et que l'invasion des Barbares a été l'effet et non la cause de sa ruine. Il voit dans le christianisme l'élément régénérateur qui a rendu possible un nouvel avenir, et, reprenant dans l'ancien monde ce que la tradition avait de bon et de viable, l'a transmis à l'âge moderne. Avec certaines nuances, cette opinion est à peu près la nôtre. Mais où nous nous séparons tout à fait de M. Littré, c'est dans son appréciation des Germains et de leur rôle. Il repousse complètement l'opinion, ou plutôt « le lieu commun fort rebattu » d'après lequel l'invasion germanique fut à un certain point de vue un bienfait, renouvela le sang épuisé des peuples sujets à l'empire et introduisit dans la décadence un germe analogue à celui qu'apportait le christianisme. « A mon gré, ajoute-t-il, » rien de plus erroné qu'une pareille assertion. On peut dire, d'une façon peut-» être absolue, que l'invasion germanique n'a causé que des maux sans com-» pensation. » Il serait intéressant de faire voir par quels liens secrets et puissants cette théorie se rattache aux doctrines générales du positivisme, et spécialement à sa conception de l'État, de la liberté et de la nature de la civilisation; mais nous devons renoncer à cette étude. Bornons-nous à prémunir nos lecteurs contre cette assertion, reproduite un grand nombre de fois dans ce volume : à nos yeux le moyen-âge est le produit des trois éléments qu'on veut réduire à

1. Le texte (p. 378) porte *lui* : c'est évidemment une faute d'impression.

deux. Le germanisme, selon M. Littré, n'a été qu'une perturbation passagère, un ouragan qui a passé en dévastant tout, mais après la fin duquel ce qui était semé a continué à pousser, non modifié, froissé seulement et diminué; à nos yeux, l'orage a été fécond, et il a versé à flots sur les terres stérilisées des trésors qui plus tard ont fait croître les riches moissons. Plus on étudie l'histoire des institutions, du droit, de la poésie au moyen-âge, plus on pénètre, à travers la forme romane, jusqu'au vrai fond germanique; plus on suit, dans toutes ses phases successives, le développement un et complexe qui n'existerait pas sans son élément germain; plus on se convainc que la terrible secousse du cinquième siècle est la vraie date à laquelle commence le monde moderne. M. Littré dit quelque part : « Une manière souvent utile d'apprécier l'histoire, c'est de juger » ce qui devait être par ce qui a été en effet, ce qui devait advenir par ce qui a » réellement été. De cette façon on spécule sur une hypothèse réelle. » Le correctif de cette méthode, c'est de spéculer aussi sur l'hypothèse qui ne s'est pas réalisée, et c'est ainsi, fort à propos, que procède plus d'une fois M. Littré. Or les deux systèmes, ici, donnent raison au parti que nous soutenons. D'une part en effet la féodalité, qui, comme l'a très-bien fait voir l'auteur, est la transition nécessaire du monde ancien au monde moderne, la féodalité a ses racines les plus profondes dans le germanisme, et c'est se faire illusion que de l'établir tout entière sur la transformation de la petite propriété à la fin de l'empire : cette transformation n'a été que la condition à laquelle la féodalité a pu se produire; elle ne l'a pas produite. Et quant à l'hypothèse dans laquelle les Germains ou n'auraient pas envahi l'empire, ou auraient été au temps des Césars conquis comme les Gaulois, elle ne nous laisse pas voir comment de l'empire romain, se décomposant de plus en plus, seraient sorties les nationalités nouvelles et les institutions qui devaient continuer la vie sociale. Le christianisme, à nos yeux, était loin d'être suffisant (Byzance l'a montré, et est là pour faire la preuve de notre hypothèse non réalisée); et pour dire toute notre pensée, à laquelle nous ne pouvons donner ici le développement qui l'éclairerait, des deux éléments nouveaux qui sauvèrent la civilisation occidentale, nous sommes porté à croire que le christianisme aurait pu faire défaut plus aisément que le germanisme.

Le cinquième article s'occupe, à propos des beaux travaux de M. Daremberg, de l'histoire de *La Science en Occident avant l'introduction des livres arabes*; on y fait voir que cette période qui va du v^e^ siècle au xi^e^, et que M. Littré appelle assez justement le *pré-moyen-âge*, n'a pas été aussi déshéritée de toute science qu'on l'a cru pendant longtemps, et que la connaissance des livres grecs, traduits par les Arabes, n'a fait que grossir un trésor qui n'avait jamais été entièrement dilapidé.

Nous entrons dans le vrai moyen-âge, et spécialement dans le moyen-âge français, avec les articles qui suivent. Le premier, sur *Saint Louis et Joinville*, rend à Louis IX et à son époque une impartiale justice. « Ce fut, dit M. Littré, » un bon temps et un bon roi; » ce qui ne l'empêche pas de voir les côtés par lequel le siècle est inférieur et le roi est de son siècle. Cet article est écrit à propos de la traduction de Joinville par M. de Wailly.

Dans les nombreux articles qu'il a donnés à l'*Histoire littéraire* sur les *Poèmes d'aventures*, M. Littré en a choisi deux qu'il a réimprimés dans ce volume, celui sur *Robert le Diable* et celui sur *Flore et Blanchefleur*. Nous ne voyons pas bien ce qui a déterminé ce choix. Ces articles ne sont pas tout à fait, il faut bien le reconnaître, au courant de la science actuelle. La légende de *Robert le Diable* méritait autre chose que l'explication vague, l'analyse rapide et les remarques toutes littéraires que nous trouvons ici; on ne pouvait surtout réimprimer ce court travail, qui remonte à quinze ans, sans tenir aucun compte de la monographie si curieuse et si instructive de M. Edelestand du Méril. — Il n'est pas moins étrange, dans la réimpression de l'article, également bien insuffisant, sur *Flore et Blanchefleur*, de ne voir mentionner d'autre édition que celle de Bekker, douze ans après celle de M. du Méril, dont l'*Introduction* eût fourni à M. Littré des renseignements littéraires bien autres que ceux qu'il a reproduits. — Le troisième article compris dans la série intitulée : *Poèmes d'aventures* est plus satisfaisant. Il a pour objet l'édition de *Barlaam et Josaphat* qu'ont donnée nos collaborateurs, MM. Meyer et Zotenberg. Après une courte analyse et l'indication de l'origine bouddhique de ce curieux livre (découverte par M. Liebrecht), viennent quelques corrections ou conjectures, en général dignes d'approbation, sur le texte. Nous ne pouvons cependant admettre qu'on ait dit *chiaus* pour *cheveux* (p. 335); nous ne pensons pas non plus qu'au moyen-âge on trouve *guères* avec un substantif sans la préposition *de*. Les éditeurs ont lu :

Dens aguares et de chiaus poi;

M. L. propose :

Dens n'a guares, de chiaus poi;

nous croyons qu'il faut :

Dens a gaunes et de chiaus poi.

Gaunes, jaunes; *chiaus* veut dire ceux-ci (*dent* est masculin en vieux français). — Aux vers cités p. 342, nous lirions, autrement que les éditeurs et que M. L., en supprimant le point d'interrogation :

Ç'ai jou forfait, ç'ai jou cachié;
C'est avenu par mon pechié!

Le sens convient mieux de cette façon; *avenu* pour *emeü* est une correction très-acceptable. — Mais en général les conjectures de M. L. sont heureuses, et ces observations minutieuses, arides par elles-mêmes, sont intéressantes sous sa plume, parce qu'il a soin d'exposer les principes sur lesquels elles s'appuient et de faire rentrer autant que possible chaque fait sous une loi : c'est ainsi qu'il propage de plus en plus les notions fondamentales de la connaissance de notre ancienne langue. — L'article suivant, sur le *Grand mystère de Jésus* publié par M. de la Villemarqué et le drame cornique publié par M. Morris, parut au *Journal des Savants* quelques mois avant celui de M. Paul Meyer, sur le mystère breton, que connaissent nos lecteurs.[1] M. Littré a admis, dans la réimpression de son article, le résultat capital et incontestable de celui de M. Meyer, le fait que le drame

1. *Revue critique*, 1866, art. 85.

breton est traduit du français; et ce fait, qui change naturellement toute l'appréciation de l'œuvre, a causé la modification de l'article en plus d'un point; on sent encore pourtant çà et là quelques traces de contradiction. Ajoutons que là, comme pour les poèmes d'aventures, M. Littré n'est pas tout à fait aussi familier qu'on pourrait le souhaiter avec la riche *littérature* dont on dispose maintenant. Ainsi l'hypothèse de M. de la Villemarqué sur l'identité de Maximilla et de Jeanne d'Arc ne doit pas se réfuter par des preuves morales quand on suit jusque dans les premiers siècles du christianisme cette historiette apocryphe (voy. du reste l'article cité de M. Meyer). Nous trouvons inexacte la phrase que voici : « Les » faiseurs de mystères puisaient beaucoup dans l'Évangile apocryphe de Nico» dème; cela se voit surtout dans le drame cornique; c'est là que ce drame a » pris, etc. » Il est fort vraisemblable que l'auteur de ce drame, qu'en général les *faiseurs de mystères* n'avaient jamais lu les évangiles apocryphes. L'art et la poésie du moyen-âge sont imprégnés de ces légendes, devenues tout à fait populaires; fruits pour la plupart de l'imagination orientale qui s'exerça beaucoup, du IVe au VIIe siècle, sur les données de l'histoire évangélique, elles étaient entrées, en Occident, dans le domaine commun. Les sculpteurs de nos cathédrales ou les auteurs de nos mystères ne lisaient pas eux-mêmes les ouvrages auxquels ils empruntaient leurs récits; il y avait longtemps que ces récits étaient mêlés, dans la croyance populaire, à ceux que l'Église en distinguait comme seuls officiels. Mille sources les amenaient à l'artiste ou au poète, qui les présentait à un public déjà familier avec eux.

Le volume se termine par une très-belle étude sur le XIVe siècle, faite sur les pas de MM. Victor Le Clerc et Renan. Cette étude, où le caractère dominant de cet âge, qui fut la transition du moyen-âge aux temps modernes, est très-bien mis en relief, se place dignement à côté de celle qui ouvre le livre, sur la transition de l'antiquité au moyen-âge. C'est là, à notre avis, que se développent avec le plus de liberté et d'avantage les grandes qualités de M. Littré : il lui convient mieux de résumer des recherches soigneusement faites et d'en donner le sens supérieur et les grands résultats que de se trouver directement en face des faits qu'il étudie. Il dit fort bien, à propos du grand ouvrage de Guérard : « Le but » véritable de l'érudition est de fournir des matériaux à la science de l'histoire; » c'est cette science-là où M. Littré excelle', dont il possède les méthodes et remplit les conditions, et à laquelle il fait faire de véritables progrès.

G. P.

---

201. — **Deux années de mission à Saint-Pétersbourg.** Manuscrits, lettres et documents historiques sortis de France en 1789, par M. le comte Hector DE LA FERRIÈRE. Paris, Aug. Aubry, 1867. Gr. in 8°, 269 p. — Prix : 6 fr.

M. de la F. a réuni dans ce beau volume, provenant de l'imprimerie impériale, deux rapports qui, à diverses dates, ont paru dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires*, sous ce titre : *Rapports sur les recherches faites à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, concernant les lettres originales et manuscrits français sortis de France.*

Dans le premier rapport (janvier 1863), M. de la Ferrière rappelle que sa mission était d'abord limitée à la copie des lettres de Catherine de Médicis, mais que d'elle-même cette mission s'est élargie, et qu'en présence de milliers de chartes, de lettres autographes de nos rois, de nos reines, de nos hommes d'état, de nos hommes de guerre, de nos ambassadeurs, de nos savants, il n'était guère possible de s'en tenir à une seule correspondance, et de laisser de côté tant d'autres documents qui intéressent à un égal degré notre histoire nationale. C'est ainsi qu'il a été amené à cataloguer et à analyser la plupart des documents historiques français qui se trouvent à Saint-Pétersbourg, ceux du moins qui se rapportent aux trois ou quatre derniers siècles.

On n'ignore pas que ces manuscrits et ces correspondances furent acquis à la fin du siècle dernier par un jeune secrétaire de l'ambassade russe, nommé Pierre Dubrowski, qui profita habilement, pour former ses collections, du pillage de la Bastille et de l'incendie de Saint-Germain-des-Prés (si toutefois il n'avait point acquis avant cet accident les plus beaux manuscrits de la célèbre abbaye), M. de la F. rappelle en peu de mots ce que l'on sait à ce sujet.[1]

Méon ayant dressé le catalogue des manuscrits latins et français de la collection de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, il lui a été facile de relever très-exactement les déficits, et il a pu constater que la plus grande partie des manuscrits perdus pour nous, se trouve à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, mais il ne nous donne que les résultats généraux de son examen. M. de la F. signale divers manuscrits sur vélin et ornés de miniatures, notamment un manuscrit sur Louis XII avec portrait d'Anne de Bretagne, et un manuscrit du roi René sur ses amours avec Jeanne de Laval, et parmi les manuscrits des autres collections qui sont venues à Saint-Pétersbourg, il énumère, mais sans aucun détail, le livre d'heures de Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe-le-Long, le livre d'heures de Louis XII, celui de Marie Stuart, tous dignes de notre Musée des Souverains. Passant aux chartes, il se borne à dire que la plus ancienne est de 1110, et que la série la plus nombreuse provient du couvent de Saint-Antoine de Paris; c'est trop peu. Plus loin, il indique un volume qui renferme uniquement des lettres du xv^{e} siècle : Louis XI, Charles VIII, Philippe de Clèves, Hugues et Jean de Châlons, l'amiral Coulon, André d'Harcourt, le grand Sénéchal de Brézé, Charles d'Armagnac, Guy de Laval, Jean sire d'Albret, Guillaume de La Marche, le comte de Dunois, Robert de la Mark, Philippe de Crèvecœur, François d'Avaugour, François, bâtard de Bretagne, Philippe de Commynes, Louis II de la Trémouille, les sieurs de Chabannes et d'Albon, Gilbert de Bourbon comte de Montpensier, Louis Malet sieur de Graville, voilà les noms qui remplissent les pages de ce précieux volume. « Ici, dit M. de

1. [M. de La F., comme M. Léouzon Le Duc, a naturellement suivi la version des bibliothécaires de Saint-Pétersbourg; mais on a lieu de croire que les choses se sont passées tout autrement, et les conjectures de notre collaborateur M. Lot (art. 189) se rapprochent beaucoup de la vérité. — *Réd.*]

» la F., je ne puis plus me contenter d'une simple mention; il faut citer en entier » les documents. » Et il cite, en conséquence, une lettre de Louis XI au chancelier, une lettre du sire d'Estouteville, le prévôt de Paris, à Louis XI, une lettre de Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie, au même prince, une lettre de l'amiral Coulon au même, une lettre du duc d'Orléans (depuis Louis XII) à Charles VIII, une lettre du même au grand maître des arbalétriers, deux lettres du même à Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, deux lettres de Charles VIII à ce même sire de Beaujeu, etc. Abordant les recueils du XVIe siècle, M. de la F. transcrit une lettre de François II à Philippe II, pour lui recommander Élisabeth de Valois, et une lettre de Marie Stuart au même prince, lui recommandant aussi la compagne de son enfance. Des lettres originales d'Élisabeth de Valois à Catherine de Médicis sont mêlées à soixante-douze lettres également originales de Philippe II à la mère de sa femme, « collection d'un immense intérêt qui » mériterait d'être réunie à notre collection de Simancas des Archives impériales. » M. de la F. a retrouvé encore un journal privé d'Élisabeth de Valois, adressé à Catherine de Médicis par une des dames françaises qui avaient suivi la princesse en Espagne, et il en cite un fragment qui en montre assez la singulière importance. M. Louis Paris, dans la *Collection des documents inédits snr l'Histoire de France*, a consacré un volume aux *Négociations sous François II*, et M. de la F. ne craint pas d'affirmer qu'il y a assez de documents à Saint-Pétersbourg pour en composer un second volume, dont la plus grande partie serait formée par les lettres de François II et par celles de l'habile diplomate L'Aubespine, évêque de Limoges. Ce que M. de la F. nous dit des lettres de Catherine de Médicis, rapportées par lui de Russie au nombre de 500, fait bien vivement désirer qu'il ne tarde pas trop à mettre dans nos mains le recueil de la correspondance de cette grande reine. Il analyse ensuite les lettres de Charles IX, de Henri III, du duc d'Alençon, et passant aux filles de Catherine de Médicis, il transcrit une lettre d'Élisabeth où elle parle à sa mère de don Carlos, et une lettre de Claude de Lorraine, écrite à l'occasion de la mort de sa sœur, la reine d'Espagne. Puis viennent diverses lettres de Jeanne d'Albret. M. de la F. n'a pas rapporté de Saint-Pétersbourg moins de 74 lettres de cette princesse; il compte les réunir à celles qu'il a déjà recueillies en France, et publier, plus tard, dans son ensemble la correspondance de la mère de Henri IV. Un volume entier des lettres de Marguerite de Valois est venu en Russie : il y en a là 42, inconnues à M. Guessard et à tous ceux qui après lui se sont occupés d'elle. Celle que reproduit M. de la F. est des plus curieuses. La négociation du mariage de Marguerite, ajoute M. de la F., se trouve tout au long dans les dépêches de Biron, envoyé par Catherine de Médicis et Charles IX, pour en traiter. Je me plais à croire, qu'après avoir publié les lettres de la belle-mère, M. de la F. publiera les lettres de la belle-fille. Nous trouvons ensuite une lettre d'Antoine, roi de Navarre, une lettre de son frère le prince de Condé, l'analyse des lettres des princes et princesses de la maison de Lorraine et de Guise, celle des lettres des Montmorency, celle des lettres de Blaise de Monluc, généreusement cédées à M. de Ruble, pour le qua-

trième volume de son édition des œuvres complètes du terrible Capitaine et qui occupent plus de 500 pages[1], celle des lettres du premier maréchal de Biron[2], etc. M. de la F. indique encore sur la Bretagne un volume entier des lettres du duc d'Étampes, sur la Provence 32 lettres de Henri d'Angoulême, le bâtard de Charles IX, et, pour les affaires générales, 62 lettres du cardinal d'Armagnac, écrites de 1562 à 1585, à Charles IX, à Catherine de Médicis, à Henri III, 99 lettres de Villeroy, diverses lettres de nos ambassadeurs en Espagne, au concile de Trente, en Angleterre[3], en Portugal, etc., enfin près de 900 lettres des gouverneurs de provinces, tels que Soubise, Burie, Noailles, Sansac, Tavannes, Mandelot, etc. Ces dernières lettres, qui embrassent toute la seconde moitié du XVIe siècle, appartenaient au fonds de Saint-Germain-des-Prés, et c'est une des plus grandes lacunes que nous ayons à déplorer. M. de la F. s'occupe enfin d'une autre série de documents sortis de France, la correspondance de tous les potentats ou princes de l'Europe avec nos rois et nos reines : il y a là notamment les brefs originaux des papes, depuis 1492 jusqu'en 1628, 4 volumes in-fol. de lettres des princes et princesses de la maison de Savoie à la cour de France, diverses lettres originales des hommes illustres d'Angleterre, d'Espagne (parmi celles-là plusieurs adressées par le duc d'Albe, à Catherine de Médicis), d'Italie, de Portugal, d'Allemagne et de Danemark.

Le second rapport (novembre 1863) roule sur les lettres de Henri IV (toutes n'ont pas pris place dans la publication de M. Berger de Xivrey), sur les lettres de Sully, sur les lettres de Maurice le savant, le landgrave de Hesse (M. de la F. nous donne celles de ces lettres qui n'ont pas été publiées par M. de Rommel), sur les lettres de Marie de Médécis, sur celles de Louis XIII, de M. de Puisieux, de M. de Baugy, notre ambassadeur à Vienne, du secrétaire d'État Phélipeaux d'Herbault, du Père Joseph[4], de M. de Césy, de Bouthillier, sur les lettres et rapports au chancelier Séguier, que renferment six gros volumes, lettres et

---

1. M. de La F. n'a pas moins généreusement cédé à M. de Cherrier toutes les lettres du duc d'Orléans et de Charles VIII qui concernent l'expédition de Naples. Elles viendront s'encadrer, dit-il, dans le grand travail que l'habile et expérimenté historien va faire paraître sur Charles VIII.

2. M. de La F. exprime le regret de n'avoir pu faire copier 125 lettres originales de ce grand homme de guerre, la plupart relatives aux affaires de la Guyenne. Il a aussi été obligé de laisser de côté 61 lettres du duc de Joyeuse sur les luttes religieuses du Languedoc.

3. Beaucoup des lettres de Bertrand de Salignac de La Mothe-Fénelon, qui appartiennent à la collection de Saint-Pétersbourg, n'ont pas été connues de M. Teulet, l'éditeur de la *Correspondance diplomatique* du gentilhomme périgourdin.

4. M. de La F. reproduit ici quatre lettres du célèbre capucin. N'oublions pas de dire qu'il a publié (p. 86) une lettre du cardinal de Richelieu dont le titre seul avait été donné par M. Avenel, sur une indication de M. Léouzon Le Duc. C'est évidemment par suite d'une faute d'impression qu'est indiqué, à cette occasion, le huitième volume des *Papiers d'Etat* du cardinal de Richelieu. Le recueil n'aura que sept volumes, et cinq seulement ont paru. Signalons une autre faute d'impression (p. 150, n. 1) : au lieu de « lettre de M. *Lane* au chancelier Séguier, » il faut lire « lettre de M. Lalanne. » Enfin (p. 152) le nom du conseiller au parlement de Bordeaux *Andrant* doit être écrit Andraut.

rapports signés Laubardemont, Laffemas, Molé, d'Argenson, Schomberg, de Brézé, Verthamont, Machaud, d'Aguesseau, etc. M. de la F. examine, à l'aide des nombreuses dépêches adressées de tous les points de la France, au chancelier Séguier, l'état intérieur du pays, et cette partie de son ouvrage est des plus intéressantes. Il ne tire pas un moindre parti des correspondances diplomatiques, notamment de celle de Brienne, pour caractériser la politique extérieure de Mazarin. On lira avec plaisir diverses lettres de ce ministre à nos ambassadeurs, et particulièrement (p. 135) une lettre écrite à M. de Grignon au moment où venait d'arriver en France la nouvelle de la mort de Charles I^er, lettre que M. de la F. me semble pourtant surfaire beaucoup, quand il en dit (p. 3) : « Par l'élévation » des pensées, l'ampleur du langage, elle rappelle les magnificences du style de » Bossuet. » Au récit, avec pièces à l'appui, des troubles qui éclatèrent à Bordeaux en 1649, succède (p. 170 à 196) un journal rédigé, pour ainsi dire, heure par heure, par un familier du cardinal et de la reine, Du Basc. M. de la F. énumère encore des recueils de lettres originales de Chamillard (600 lettres), de Vendôme, du maréchal de la Feuillade (303), lettres de Pontchartrain, et, parmi de nombreux documents divers, des lettres de Descartes, de Pellisson, de Segrais, de Moreray, du peintre Lebrun, de Voltaire [1], les papiers de Diderot, enfin quelques-uns des papiers sortis de la Bastille en 1789.

A l'appendice, M. de la F. a reproduit, sur la correspondance inédite de Blaise de Monluc (et non *Montluc*), un mémoire lu à la Sorbonne en 1864, la suite du journal privé d'Élisabeth de Valois, peinture fidèle de la cour d'Espagne vers 1560, et avec une lettre d'une des dames d'honneur d'Élisabeth, diverses lettres adressées par la reine d'Espagne à Charles IX et à Catherine de Médicis. Ces documents complètent admirablement ceux qui ont été déjà publiés par M. le marquis du Prat dans son *Histoire d'Élisabeth de Valois* (1859).

M. de la F. termine ainsi son avant-propos : « Le dernier mot n'est pas dit » sur la Russie. Si jamais j'en ai la force et la liberté, j'espère bien y retourner » une dernière fois. Il y a là des gisements d'or merveilleux à exploiter; il suffit » d'avoir la main heureuse, la volonté et la patience de chercher. » Tous ceux qui auront lu le volume dans lequel M. de la F. a rendu compte de ses deux fécondes missions à Saint-Pétersbourg, formeront des vœux pour que, dans une troisième mission, ce zélé et habile érudit se livre avec plus d'ardeur que jamais à de nouvelles investigations, et nous dédommage le plus possible, par le riche butin qu'il rapportera, des vides qui existent dans nos collections.

T. DE L.

---

1. M. de La F. nous donne (p. 209) deux lettres de Voltaire adressées au prince Cantemir.

202. — **An Leopold von Ranke,** über deutsche Geschichtsschreibung. Ein offener Brief von Heinrich RITTER. Leipzig, Fues, 1867. Gr. in-8°, 77 pages.

Léopold de Ranke, l'illustre historien de Berlin, célébrait, il y a quelques mois, le cinquantième anniversaire de son doctorat et de ses débuts dans le monde scientifique. Les représentants les plus autorisés de l'érudition allemande étaient venus lui témoigner par leur présence, par leurs adresses et par de nombreuses publications, toute leur reconnaissance pour les services rendus à la science historique. On ne s'étonnera pas des ovations faites au célèbre professeur, si l'on songe que c'est à lui, que c'est aux libres conférences de son *Séminaire historique*, que l'Allemagne doit la plupart de ses grands historiens contemporains. Les maîtres actuels de la science, les Waitz, les Jaffé, les Sybel, les A. Schmidt, les Hæusser, les Giesebrecht, ont tous été les élèves de Ranke avant d'être ses émules. A l'occasion de ce jubilé littéraire un banquet réunit le maître et les élèves; vers la fin du banquet le premier essaya de définir le but des sciences historiques dans une improvisation vivement applaudie et traça, pour ainsi dire, la route à suivre aux futurs historiens de l'Allemagne. Sa parole ingénieuse et hautement impartiale y traçait le tableau comparatif de la science de l'histoire chez les nations cultivées de l'Europe, indiquant les points où selon lui la France, l'Angleterre et l'Italie pouvaient servir encore de modèle aux savants d'outre-Rhin. C'est à ce discours, improvisé au milieu des émotions bien naturelles du moment, que s'attaque la brochure dont le titre se trouve en tête de notre article. Elle est écrite sous forme de lettre, à l'adresse même de l'historien de Berlin, qui n'a guère dû se sentir touché de cet hommage et chez les disciples duquel elle a soulevé de violentes colères. On ne comprend pas en effet comment M. Henri Ritter, professeur à Gœttingue, auteur d'une savante et volumineuse histoire de la philosophie, a pu choisir un tel moment pour une attaque directe contre un ancien collègue et ami. Cette attaque, outre qu'elle semble inspirée çà et là par un sentiment de vanité froissée nous paraît souverainement injuste. Est-il même tout-à-fait loyal d'appliquer à quelques paroles échappées au hasard de l'improvisation le scalpel d'une critique impitoyable et de les torturer en tous sens pour en extraire un système de philosophie et une méthode historique? M. Ritter, qui certes avait le droit de n'être pas de l'avis de son adversaire, eût mieux fait de lui exprimer ses scrupules de vive voix ou dans une lettre intime, que d'admettre le public dans le secret de confidences aussi déplaisantes pour un ami. Nous sommes loin cependant de nier le mérite d'une foule de pages de notre auteur. Il dit d'excellentes choses sur les dangers auxquels s'expose l'historien qui s'abandonne trop aux impressions du moment et dont la plume court à bride abattue sous l'inspiration fiévreuse de la fantaisie et de la passion. Nous avons sous les yeux des exemples trop frappants de telles aberrations pour ne pas être de son avis. Nous signalerons aussi son appréciation des différences entre l'art de la composition et la science historique, différences dont trop souvent la science allemande ne tient aucun compte. Seulement rien n'est plus

injuste que de faire l'application indirecte de ces vérités au savant de Berlin, car nul n'écrit mieux que lui de tous les historiens de l'Allemagne, et si jamais, par suite des progrès incessants de la science, il devait être négligé comme savant, il resterait encore dans les bibliothèques comme un des meilleurs prosateurs de son pays. Enfin nous nous associons à la pensée de M. Ritter quand il signale comme un danger pour la science, la tendance générale de notre époque d'émietter son savoir sur un terrain de plus en plus vaste, pendant que chaque travailleur se restreint individuellement à un champ d'études de moins en moins étendu. Le résultat naturel de ces procédés est de rendre le savant étranger aux études et aux progrès qui se font à côté de lui, et loin de favoriser le développement de la science par le fractionnement extrême du travail, on finit par le stériliser. Seulement il est injuste de prétendre que ceux dont les monographies minutieuses fouillent les recoins de l'histoire, veuillent en détruire pour cela l'ensemble; il est tout simplement absurde de croire que des conseils en ce sens aient pu émaner d'un Ranke, dont les grands ouvrages (*Histoire des papes au* XVI*e et* XVII*e siècles*, *Histoire d'Allemagne au temps de la Réforme*, *Histoire de France au* XVI*e et* XVII*e siècles*, etc.) forment tous de magnifiques tableaux d'ensemble, basés, il est vrai, sur une étude approfondie des sources et des documents inédits. Nous ne partageons pas la tristesse de M. Ritter sur la déchéance de la philosophie et nous croyons que ses plaintes trouveront peu d'échos. Il nous semble que le règne de la métaphysique a duré bien longtemps en Allemagne et que ses systèmes fantastiques et ses classifications arbitraires, appliquées aux sciences historiques et naturelles, ont fait suffisamment de tort à la science raisonnable sous la main des Hegel, des Schelling et de leurs disciples. Si dans la seconde moitié de notre siècle, les sciences positives et historiques ont pris le pas sur elle ,ce n'est que justice. L'auteur termine son opuscule par quelques belles paroles sur la lutte pacifique des peuples dans le champ clos de la science. La vérité, dit-il, doit être la même pour la France et l'Allemagne; il ne doit, il ne peut y avoir de jalousie scientifique entre les nations et leurs communs efforts doivent avoir pour but unique de rendre la science de plus en plus abordable pour elles-mêmes et leurs voisins et d'en répandre les progrès aussi efficacement et aussi loin que possible. Ce sont là des vérités bonnes à répéter, malgré leur apparente simplicité, et nous n'avons qu'un regret, c'est de les trouver en pareil endroit. Nous le répétons en terminant, nous ne pouvons que regretter la publication de cet écrit, tout en restant bien convaincu qu'il fera plus de tort à son auteur qu'à l'illustre savant auquel il est adressé.

Rod. REUSS.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — 26 Octobre — 1867

203. — **Histoire de Démosthènes** accompagnée de notes historiques et critiques, avec un choix de maximes extraites de ses discours et de jugements portés sur son caractère et ses ouvrages, par A. BOULLÉE, ancien magistrat. 2ᵉ édition, corrigée et augmentée. Paris, Didier, 1867. In-8°, 400 pages. — Prix : 7 fr.

Le livre de M. B. témoigne d'un goût honorable et persévérant pour des études que sa profession ne l'obligeait point à poursuivre : tous les amis des lettres classiques ne sauraient que se réjouir de les voir cultivées hors du cercle nécessairement étroit de ceux qui les enseignent. Ce n'est d'ailleurs qu'à ce prix que les lettres anciennes peuvent conserver leur autorité et leur prestige : leur crédit aura fort baissé le jour où elles n'auront plus d'autres fidèles que ceux qui en vivent, où elles ne paraîtront plus qu'un gagne-pain. A ce titre, on ne saurait trop s'applaudir de voir un sujet comme celui du livre qui nous occupe, traité par une personne étrangère à l'Université. M. Boullée a continué une tradition qu'il serait fâcheux de voir s'interrompre et se perdre ; il suit des exemples célèbres qui trouvent heureusement encore quelques imitateurs dans les rangs de notre magistrature française.

D'autre part, le danger de ces livres où l'antiquité est étudiée et racontée par des hommes qui n'ont pu lui consacrer, au milieu des devoirs et des soucis de leur profession, que leurs heures de loisir, c'est que souvent leurs auteurs n'ont pas eu le temps de se tenir au courant ; les secours leur manquaient dans le milieu où ils étaient appelés à vivre, et leurs souvenirs de collége restaient le principal et le plus solide fonds de leurs connaissances. Il faut tant lire aujourd'hui, il faut tant de curiosité d'esprit et d'effort soutenu rien que pour ne pas se laisser mettre en retard, pour profiter, en toute recherche, des corrections, additions et découvertes quotidiennes, il faut, à cet effet, parcourir tant de recueils périodiques, compulser tant de gros ouvrages, tant de courts opuscules écrits en différentes langues et souvent difficiles à réunir, que l'on ne peut s'étonner beaucoup de trouver quelques erreurs et quelques lacunes dans un ouvrage que n'a point signé un érudit de profession. Sachons donc gré à M. B. de nous avoir donné un livre écrit d'un style courant et clair, une étude qui peut faciliter l'accès des discours de Démosthènes aux écoliers et aux hommes du monde ; qu'il nous permette seulement de lui signaler quelques inexactitudes qu'il lui serait aisé de corriger dans une prochaine édition.

P. 27, Isée, le maître de Démosthènes, est défini seulement par ces mots : « Rhéteur habile, avocat disert. » Est-ce suffisant ? Tout condamné qu'il fût, par

les limites où il s'était renfermé, à être bref, M. B. ne pouvait-il caractériser avec plus de précision, en quelques lignes, un homme qui a eu une influence aussi marquée sur le développement du génie de Démosthènes et sur le tour particulier de son éloquence? N'aurait-il pu indiquer ce qui fait l'originalité d'Isée, l'érudition juridique dont il fait preuve, la netteté avec laquelle, dans les plaidoyers qui nous ont été conservés, il établit et discute les principes du droit successoral d'Athènes? N'y aurait-il pas eu quelque intérêt à montrer comment ce fut surtout à Isée que Démosthènes dut cette connaissance profonde des lois de sa patrie qui éclate dans tous ses discours et qui le fit rechercher comme avocat, ou, pour mieux dire, comme *logographe*, par ses contemporains? Démosthènes est bien plus jurisconsulte que Lysias ou qu'Eschine, et, comme l'a très-bien remarqué M. Arnold Schæffer, dans son beau livre intitulé *Demosthenes und seine Zeit*, il est juste de croire que le maître, Isée, contribua beaucoup à porter de ce côté l'attention de son élève et à lui assurer cette supériorité sur ses rivaux.

P. 37, M. B. mentionne le *monument choragique* de Lysicrate en quelques lignes où il y a presque autant d'erreurs que de mots. C'est sans doute par suite d'une faute d'impression que M. B. appelle ce charmant petit édifice un monument *chorégraphique;* mais ce qui est plus grave, c'est de paraître prendre au sérieux le nom populaire de *Lanterne de Démosthènes* donné à cette ruine, c'est de parler « de jeux publics auxquels Lysicrate avait présidé, » tandis que Lysicrate y paraissait comme l'un des concurrents, avec le chœur dont il avait fait les frais. Quant à l'inscription qui nous apprendrait que Praxitèle a mis la main à ce monument, M. B., averti qu'elle est suspecte, comme il l'indique en note, aurait mieux fait de n'en point parler dans son texte : l'inscription est fausse, et M. B., une fois pour toutes, doit être prévenu du peu de crédit que méritent les assertions de Pittakis, quand elles ne sont pas confirmées par quelque autre témoignage. Il a fallu l'inexpérience et les préventions des premiers voyageurs, pour voir dans le fleuron dont l'épanouissement supportait le trépied « la forme » emblématique d'une lampe, par allusion aux laborieuses veilles de l'orateur. » C'est là une méprise qui ne soutient pas l'examen, et que nous aurions voulu ne pas trouver dans un livre sérieux. Je ne sais aussi ce qu'entend M. B. en disant que la Lanterne de Démosthènes a été complètement restaurée, vers la fin du siècle dernier, sur les dessins de l'architecte Legrand.

P. 45, M. B., en affirmant que Démosthènes écrivit ses discours, ajoute : « Si l'éloquence de Démosthènes eût été purement improvisée, il est vraisem» blable que ses compositions oratoires auraient subi le sort des discours de » Périclès, de Cimon, de Démade, d'Hypéride, de Phocion... » Il y a là une assimilation tout-à-fait inexacte et des noms étonnés de se trouver ensemble. Aucun souvenir ne s'était conservé, dans l'antiquité, des discours de Cimon, qui passait pour mieux aimer le champ de bataille que la tribune; Périclès et Phocion n'ont écrit ni l'un ni l'autre de discours, c'étaient des hommes d'État qui se servaient de la parole; mais Hypéride est tout-à-fait dans la même situation que Démosthènes; avocat et orateur, il avait laissé un très-grand nombre de discours écrits, dont trois ont été, dans ces dernières années, retrouvés, ce que

semble ignorer M. B., parmi les papyrus égyptiens, et publiés au moins par fragments.

P. 46, tout ce que dit M. B. des *liturgies* est bien insuffisant ; qu'est-ce aussi que cette forme de langage : « aux liturgies commandées appartenaient les » *Chorèges?* » On attendrait plutôt : « les Chorègies. » P. 49, M. B. ne paraît pas savoir comment étaient choisis les *proëdres* à l'époque de Démosthènes ; il dit qu'ils étaient au nombre de sept, chiffre que rien n'expliquerait tandis qu'il résulte de leur institution même qu'ils devaient toujours former un collége de neuf membres [1]. P. 50, sur les *nomothètes*, c'est la même absence de précision ; M. B. dit « qu'ils étaient choisis au nombre de 1001 parmi les magistrats des » divers tribunaux. » Athènes comptait donc ses magistrats par milliers ? C'est *juges* ou *jurés* qu'il aurait fallu écrire.

Nous ne pousserons pas plus loin cet examen auquel nous avons soumis les trois premiers chapitres du livre. Il suffit à montrer par où pèche un ouvrage qui se recommande d'ailleurs par d'estimables qualités, par une sincère admiration pour Démosthènes, par un goût pur et une morale honnête. L'ouvrage gagnerait beaucoup si, en prenant connaissance de divers travaux publiés dans ces derniers temps, M. Boullée arrivait à se faire une idée plus juste des institutions politiques et judiciaires de l'ancienne Athènes.

G. PERROT.

---

204. — LÉON GAUTIER. **Les Épopées françaises.** Études sur les origines et l'histoire de la littérature nationale. Tome II. Paris, Palmé, 1867. In-8°, xvj-620 pages. — Prix : 10 fr.

I.

On se souvient que le premier volume de cet ouvrage exposait l'histoire de l'épopée nationale française (voy. *Revue critique*, 1866, art. 255) : celui-ci a pour sujet le contenu des chansons de geste. L'auteur a divisé cette riche matière en cinq groupes, en s'appuyant sur la classification déjà adoptée au moyen-âge : I. *La geste du roi*. II. *La geste de Garin de Montglane*. III. *La geste de Dom de Mayence*. IV. *Les petites gestes ou gestes provinciales*. V. *Le Cycle de la Croisade*. De ces cinq groupes, le volume que nous avons sous les yeux n'embrasse que le premier, qui est aussi le plus important, et contient déjà l'analyse de 22 chansons de geste. Dans l'intérieur de chaque groupe, M. Gautier a suivi l'ordre chronologique. Il commence par les parents de Charlemagne (*Berte aux grands pieds*), raconte ensuite les traditions sur la jeunesse de Charles (le *Charlemagne* de Girard d'Amiens), puis ses premières guerres, la délivrance de Rome (*Enfances d'Ogier*), les premiers exploits de Roland, le neveu de l'empereur (*Enfances de Roland*, *Chanson d'Aspremont*), pour passer aux luttes de Charles contre ses vassaux, dont la première est celle contre Girard de Viane. Ici l'auteur fait une

---

1. Il suffit de renvoyer M. B. à Pollux, VIII, 96. Qu'il consulte aussi la remarquable dissertation de K. Fr. Hermann, *Epicrisis quæstionis de proëdris apud Athenienses*, Gottingæ, 1843, in-4°, 24 p.; ainsi que G. Fr. Schœmann, *Griechische Alterthümer*, t. I, p. 379.

première halte et résume les pages précédentes. Vient alors un portrait de l'empereur, tracé à l'aide de toutes les chansons de geste, auquel se rattache une peinture de sa cour, de son palais et de sa manière de vivre, également empruntée à tous les poèmes : mais M. G. a su donner à ces descriptions une base assurée et une valeur scientifique, en désignant toujours les poèmes auxquels il demande chaque trait particulier. C'est par la même méthode que sont ensuite représentés dans leur caractère propre les douze pairs, spécialement Roland, Olivier et Turpin. Reprenant le fil de la narration historique, M. G. nous fait assister aux combats de Charlemagne contre ses vassaux, les fils d'Aimon (*Renaut de Montauban*), Ogier (*Chevalerie Ogier de Danemarche*), Jean de Lanson (*Chanson de Jehan de Lanson*). Le chapitre suivant s'occupe du voyage de Charles en Orient (*Voyage à Jérusalem et à Constantinople*, *Galien le Rhétoré*, *Simon de Pouille*), — le prochain de la guerre de Bretagne (*Acquin*) et des combats contre les infidèles, précurseurs de la grande expédition d'Espagne (*Fierabras*, *Otinel*). Ici encore l'auteur trouve à propos de faire une station et de jeter un regard en arrière. La troisième partie raconte la guerre d'Espagne, dont le point culminant est la bataille de Roncevaux (*L'Entrée en Espagne*, *la Prise de Pampelune*, *Gui de Bourgogne*, *Chanson de Roland*, *Gaidon*, *Anseïs de Carthage*). Après une nouvelle halte rétrospective, les derniers chapitres sont consacrés aux guerres de Saxe (*Chanson des Saisnes*), à la vie privée et à la famille de Charlemagne (*Macaire*), à une nouvelle querelle du vieil empereur avec ses vassaux (*Huon de Bordeaux*), et se terminent par l'abdication et la mort du héros (*Coronement Loeïs*) : ici peut-être l'ordre de *Macaire* et *Huon* aurait dû être interverti. — Cet arrangement chronologique a forcément l'inconvénient de rapprocher les plus jeunes chansons des plus anciennes; c'est ainsi que la *Chanson de Roland* occupe un des derniers rangs et se trouve confondue au milieu de poèmes très-récents. M. G. a cherché à réparer ce mal inévitable en donnant toujours, en tête de chaque article, l'indication et la caractéristique de la source qu'il a suivie. Une tâche bien autrement ardue et qui ne pourrait jamais être accomplie que d'une façon approximative, à l'aide de restitutions habiles, serait de reconstruire le Cycle entier de la tradition épique, tel qu'il a existé dans un siècle donné ou dans les divers siècles, de retracer l'histoire poétique de la France carolingienne dans les phases successives de son développement : c'est alors seulement qu'on verrait clairement la souche primitive pousser de grands rameaux, et chacun de ces rameaux développer à son tour, l'un dans une direction, l'autre dans l'autre, toute sa richesse de branches et de fleurs. Cette tâche n'était pas, ne pouvait être celle de M. G.; mais celui qui quelque jour entreprendra d'écrire l'histoire de l'ancienne littérature francaise ne pourra négliger ce point de vue. — Dans l'analyse des chansons de geste, M. G. n'a pu, naturellement, observer la méthode rigoureuse dont nous avons des modèles dans les sommaires de la *Collection des anciens poètes de la France*; il n'a pris que l'essentiel, mais il a eu soin, en citant les chiffres des pages ou des vers, de mettre toujours le lecteur à même de le contrôler. Plus d'un connaisseur de la littérature du moyen-âge trouvera bien çà et là la forme de ses compte-rendus un peu trop moderne; au lieu de la naïve simplicité des

anciens récits, on trouve ici plus d'une fois un style qui vise à l'effet par l'éclat. Moderniser n'est pas toujours embellir, ici surtout; mais puisqu'il s'agissait de faire revivre les vieilles *matières* et de leur conquérir la sympathie du public actuel, on ne pouvait éviter quelque rajeunissement de forme et de manière. Quant à cette pensée en elle-même, nous ne pouvons que la louer et l'approuver; il y a longtemps que le besoin de ce tableau d'ensemble de l'ancienne épopée française se faisait sentir, et nous saluons avec une joie sympathique ce volume et ceux qui le suivront. Peut-être l'auteur parviendra-t-il à l'avenir à atteindre une plus sévère simplicité de style : cette simplicité ne peut manquer de faire impression sur les âmes non blasées, tandis que ce coloris miroitant, qu'on obtient parfois aux dépens de la vérité, est, même artistiquement, d'un effet douteux. Cette même pensée du reste a été au moins abordée et ébauchée dans les *Anciennes traditions françaises* de Keller, bien qu'il n'ait cherché à faire une œuvre complète ni au point de vue de la science, ni à celui de l'art; avec quel succès, pour l'épopée nationale allemande, Simrock, tantôt interprète des anciens poèmes, tantôt poète lui-même, a tenté et accompli cette entreprise, M. G. l'a signalé lui-même. Une telle résurrection profite non-seulement au grand public, mais encore à la science sérieuse et sévère. C'est ainsi que le cercle des chercheurs voués à ces études s'agrandit peu à peu, et que des forces dont elle n'aurait pas disposé sont acquises à la science. Et le savant travaille avec une ardeur et une joie bien plus vives, quand il est certain que le résultat de ses recherches solitaires trouvera de l'écho dans le cœur de ses concitoyens. A un autre point de vue encore il est bon que l'ancienne poésie redevienne vivante : elle féconde et nourrit la poésie des peuples modernes. Ce fut le cas quand l'école des romantiques allemands appela pour la première fois l'attention sur la poésie du peuple, la chanson populaire, source où s'abreuva largement la jeune poésie allemande. Si l'essai de Victor Hugo, dont parle M. G. (p. 101) n'est pas plus réussi, c'est que le poète ne connait pas assez le moyen-âge pour pouvoir traiter ses sujets épiques; mais l'idée en elle-même était bonne. A la vérité il ne faudrait pas vouloir *renouveler* la *Chanson de Roland;* on n'approcherait jamais de l'original, même de loin, on n'atteindrait pas la naïveté du style simple et sévèrement épique de l'ancien poème; il en serait de même d'une tentative analogue faite sur le *Nibelungenlied*, ce qui ne veut pas dire que la forme de *Roland* ou des *Nibelungen*, telle qu'elle nous est parvenue, soit l'idéal de celle qui convenait à la matière. Mais pour d'autres récits, que nous ont seuls conservés des poèmes récents et mauvais, une restauration adroite servirait même à la légende; tel serait le cas par exemple pour certaines traditions, recueillies dans le *Charlemagne* de Girard d'Amiens, et qui, sous la main de ce barbouilleur, se sont tellement défigurées qu'on a peine à reconnaître çà et là quelque vestige de leur forme et de leur beauté originaires. — Pour donner une image plus fidèle des anciennes poésies, M. G. a traduit les plus beaux passages, ou les a insérés textuellement dans les notes; le philologue trouvera bien çà et là quelques objections à faire soit pour l'exacte fidélité, soit même pour le sens, par exemple à la page 441, où le vers 1269 de la *Chanson de Roland*, *E piez e poinz, espalles et costez* est

rendu par « les pieds, les poings, les selles des chevaux et les flancs des cavaliers; » mais en général on doit reconnaitre que ces traditions sont satisfaisantes.

Si la plus grande partie de ce volume semble destinée au public plutôt qu'aux savants dans le sens rigoureux du mot, ceux-ci trouvent aussi leur compte dans les indications et notions soigneuses consacrées à chaque poème. Cette partie du travail mérite d'autant plus d'éloges que l'auteur est généralement exact et à peu près complet. L'arrangement est le même pour chaque notice : elles se divisent toutes en trois parties : *Bibliographie*, — *Éléments historiques*, — *Variantes et modifications de la légende*. La première a pour objet « la date de la composition, » l'auteur, le nombre des vers et la versification, les manuscrits, les éditions, » les versions en prose, la diffusion à l'étranger, les travaux dont chacun des » poèmes a été l'objet et la valeur littéraire. » On ne peut nier qu'il n'y ait dans ces formules invariables quelque chose de monotone, et les phrases qui répondent à chaque division se répètent parfois textuellement pour les divers poèmes; mais cette méthode a en revanche l'avantage d'être commode et de permettre de bien embrasser le sujet. Nous aurions, à propos de ces notices, à présenter quelques additions ou observations. On ne peut, cela va de soi, demander à un seul homme de faire par lui-même toutes les recherches, aussi variées que pénibles, que provoquerait chacun des points traités ici; on est souvent obligé de s'appuyer sur des travaux étrangers; bien des questions sont encore pendantes et ne peuvent être résolues que par des monographies. Aussi sommes-nous loin d'adresser à ce propos des reproches à l'auteur; nous aurions seulement souhaité qu'il eût désigné plus nettement les questions dont la solution est réservée à l'avenir de notre science; il nous semble que M. G. admet parfois trop facilement comme certain ce qui ne sera établi qu'à l'aide de recherches spéciales et même d'une série plus ou moins longue de ces recherches. Nous bornant à cette réserve générale, nous ne ferons qu'un petit nombre de remarques de détail.

P. 10, M. G. repousse l'explication mythologique proposée pour la figure de Berte aux grands pieds. Je crois qu'il a grand tort, et il me parait, d'après cela, que le rapport des traditions nationales avec les mythes est loin d'être clair pour lui. L'interprétation que Simrock a donnée du mythe de Berte la fileuse peut paraître douteuse en plus d'un point; mais on ne peut douter que le personnage de Berte soit mythique dans son essence et son origine; c'est ce que montrent non-seulement les traits mythiques qu'elle a conservés (par exemple le pied d'or), mais, et mieux encore, la comparaison avec une masse de légendes voisines, dont quelques-unes se retrouvent chez tous les peuples. Ne voir dans Berte que « le » type de l'épouse calomniée, innocente et enfin réhabilitée, » c'est ne comprendre la tradition qu'extérieurement et superficiellement : cet élément moral est partout, dans l'histoire des légendes, postérieur à l'élément mythique. Le rapprochement avec Geneviève de Brabant, qu'indique M. G. lui-même, aurait dû précisément lui montrer que le fondement des deux récits est mythique. — Parmi les diverses formes de la légende l'auteur a oublié le *Miracle de Notre-Dame de Berthe*, qui, à la vérité, a pour source immédiate le roman d'Adenés (voy. ma *Chrestomathie de l'ancien français*, p. 411-416).

L'auteur affirme que dans *Renaut de Montauban*, Galafre est devenu par méprise le nom d'un port de mer au lieu de celui d'un homme; mais cela ne résulte pas du passage cité (éd. Michelant, p. 266) : *En Espaigne en alai à Galafre sur mer; Galafre* peut très-bien être ici un nom d'homme; tout au plus pourrait-on conclure de ce vers que le poète se représentait le voyage d'Espagne comme une traversée par mer, et que par conséquent ses connaissances géographiques étaient défectueuses.

Parmi les sources où se trouve l'histoire du péché de Charlemagne, plusieurs, allemandes ou latines, manquent ici. On les trouve dans Massmann (*Kaiserchronik*, III, 1017-1023), ainsi que les récits qui montrent que ce péché n'est pas l'inceste de Charles avec sa sœur, mais son commerce criminel avec une femme morte[1].

C'est avec raison que M. G. assigne au *Voyage à Constantinople* une date plus ancienne que celle qu'on lui reconnaît d'ordinaire, celle de 1120 environ, en se fondant sur les assonances, pareilles à celles de *Roland*. Il compte à bon droit la langue comme une preuve supplémentaire; mais il y a d'autres cas où d'anciens poèmes, n'étant conservés que dans des manuscrits récents, ont été modernisés par les scribes, qui remettaient les textes qu'ils copiaient dans la langue de leur temps et de leur pays, et ces poèmes peuvent être aussi anciens ou plus anciens que ceux que nous ont transmis des manuscrits bien antérieurs. L'histoire de la tradition qui fait le sujet de ce poème est traitée par M. G. avec un soin particulier et digne d'éloges; on voit qu'ici l'auteur a travaillé de première main. La supposition que le récit en prose, conservé à l'Arsenal, repose sur un poème *dérimé* (p. 270), est certainement juste et augmente le prix de cette source, qui diffère notablement des autres.

A propos d'*Acquin* il eût été bon de tenir compte du nom du héros pour montrer que les Sarrasins de ce poème sont primitivement des Normands; car ce nom est sûrement d'origine germanique, et sa première forme est *Agiwin*, qu'on trouve remplacé par *Acuin*, *Akuin*, *Acoin*, etc. (voy. Fœrstemann, *Altdeutsches Namenbuch*, I, 20).

L'étude sur l'*Entrée en Espagne* est très-détaillée (p. 328-346); M. G. d'ailleurs s'était déjà occupé de ce sujet. Il soutient contre M. Gaston Paris que Nicolas de Padoue n'est pas l'auteur de la *Prise de Pampelune* comme il l'est de l'*Entrée en Espagne*; sa démonstration m'a complétement convaincu et fait honneur à la pénétration philologique de l'auteur[2]. On peut ajouter aux preuves qu'il donne le fait que le déplacement de l'accent, pratiqué pour les besoins de la rime par l'auteur de la *Prise de Pampelune*, et qu'a signalé M. Mussafia, ne se trouve pas dans l'*Entrée en Espagne*[3].

---

1. [Dans quelques récits allemands, mais non dans la *Karlamagnus-Saga*, qui est plus ancienne. Au reste, ces trois légendes sont originairement isolées, et on a rattaché à la troisième, arbitrairement, tantôt la première, tantôt la seconde; voy. *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 378-385. — G. P.]

2. [On me permettra de dire que la discussion de M. Gautier, quelque habile qu'elle soit, ne m'a pas entièrement convaincu. La question ne sera vidée que par la publication de l'*Entrée en Espagne* dans son entier. — G. P.]

3. [On ne peut dire qu'une chose *ne se trouve pas* dans un poème dont on n'a publié

Pour ce qui regarde les textes rajeunis de la *Chanson de Roland* (p. 394), il aurait fallu les diviser en deux familles; car il y a bien réellement deux renouvellements indépendants l'un de l'autre de l'ancienne chanson. Comparez par exemple ce passage du texte primitif :

Ço dist Marsilies: Carles li emperere
Mort m'ad mes homes, ma tere deguastée,

avec la manière dont il est refait dans l'une des rédactions postérieures :

Ahi, rois Karles, dist Marsilles li ber,
Mors as mes homes, mon païs fait gaster,

et dans l'autre :

Ce dist Marsille : Oiez raison membrée;
Karles de France a mot sa gent menée,
Morz a mes homes et ma terre gastée.

Le texte le plus jeune n'est pas un *rifacimento* de l'autre; tous deux sont des rajeunissements indépendants du même original. C'est précisément le même rapport que j'ai constaté pour le *Nibelungenlied*, qui nous est parvenu dans deux rajeunissements du poème primitif indépendants l'un de l'autre. — Parmi les traductions de la *Chanson de Roland*, celle de Wilhelm Hertz, en vers allemands (Stuttgart, 1861), méritait une mention, non-seulement à cause de sa valeur poétique, mais aussi à cause du texte sur lequel elle est fondée. M. G. a l'intention, à ce qu'il nous apprend (p. 326), de publier lui-même une nouvelle traduction, en prose; je n'approuve pas cette pensée. Le rhythme est ici quelque chose d'essentiel, et je trouve que le système de d'Avril et de Hertz, qui remplacent les tirades assonantes par des décasyllabes non rimés, est le meilleur[1]. — Le *Rolandslied* allemand est placé (p. 401) vers 1150; c'est une erreur : il faut ou bien le rapporter avec Wilhelm Grimm à l'époque d'Henri le Lion (c'est-à-dire avant 1177), ou l'attribuer au règne de son père Henri le Superbe (avant 1139).

Nous relèverons en passant quelques légères méprises. P. 57, *Gille* et *Gillain* sont regardés comme des noms différents, tandis que *Gillain* n'est que la forme oblique de *Gille* et est à ce nom comme *Bertain* à *Berte*, *Audain* à *Aude*. — Le nom *Estous* (p. 166) doit sans doute être rapporté au mot allemand *stolz* plutôt qu'à « *stultus*; » il est vrai que ces deux mots se rattachent à la même racine. — Le mélange du décasyllabe avec l'alexandrin, signalé p. 328, se retrouve quelquefois dans d'autres poèmes; ainsi on trouve dans la *Bible de Sapience*, d'Herman de Valenciennes, qui est écrite en alexandrins, une série de tirades en décasyllabes.

Nous terminerons en exprimant le vœu que cet ouvrage, entrepris et continué avec tant d'amour, puisse contribuer à éveiller et à propager dans le public la connaissance et le goût de l'ancienne épopée française. Car cette épopée mérite

---

que quelques fragments. — G. P.]

1. C'est l'avis que la *Revue critique* a aussi exprimé à propos de la traduction de M. d'Avril (1866, art. 6).

d'être connue, et c'est pour la France un juste sujet de fierté que d'avoir été une des rares nations qui aient vu la naissance, le développement et la riche floraison d'une véritable épopée nationale.

KARL BARTSCH.

II.

Nous joignons au compte-rendu qui précède un petit nombre de remarques que nous a suggérées une rapide lecture du livre de M. Gautier. Elles se renferment dans le domaine des faits, laissant de côté l'appréciation des doctrines. — P. 36. M. G. cite un fragment du ms. XIII de Venise avec une restitution française qui me paraît inadmissible : Les mots tels que *cher*, *chevaler*, *acer*, ne peuvent rimer avec *coroner*, *conter*, *escolter*; les premiers doivent être écrits *chier*, *chevalier*, *acier*, les seconds au contraire ne reçoivent pas l'*i* parasite[1], partant plus de rime. De là on doit conclure que les vers où ils se font écho dans la même tirade ont été composés ou au moins entièrement refaits par un italien peu au courant des détails de notre langue. Et cette conclusion doit vraisemblablement s'étendre à tout le poème. — La tirade citée p. 38 n'offre pas le même criterium puisqu'elle rime en *ant*. Elle ne fournit d'argument dans aucun sens, et les rimes n'y font point obstacle à la restitution. Toutefois il y a quelques fautes dans l'essai de M. G. : v. 2, *tant l'amoient Galafre et Baligant*, la dernière syllabe d'*amoient* ne peut, à cette place, compter pour la mesure ; v. 6, *falcons mus* me semble douteux; v. 24, *soie* est la première personne, non la troisième, il faut *soit*, et alors il n'y a plus de vers. — P. 45 et suiv., le chapitre sur les *Enfances Ogier* (chap. IV), laisse entière une question que soulève l'étude du poème d'Adenet et de la chanson attribuée à Raimbert. Dans celle-ci, le début[2] est brusque, le récit rapide et bref semble supposer les lecteurs au courant des faits et gestes du père d'Ogier, Geoffroi de Danemarck. Il y avait donc une tradition sur ce personnage. En retrouve-t-on trace dans Adenet et dans *Gaufroi* (ou *Gaufrey* selon l'orthographe picarde du ms. de Montpellier) ? — Le même chapitre montre clairement les inconvénients du plan adopté par M. G. (plan dont je ne saisis pas bien l'ordonnance), car de la chanson de Raimbert, l'auteur n'y fait connaître qu'un tronçon ; l'autre, le plus gros, est analysé dans le chapitre X, les chapitres intermédiaires étant consacrés à des poèmes qui n'ont aucun rapport avec le commencement ni avec la fin d'*Ogier*. — P. 63, les nombreux mss. qu'on possède de la chanson d'Aspremont renferment des versions très-différentes. Il eut donc mieux valu les classer par familles que par provenance. — P. 106 et suiv., le portrait de Charlemagne abonde en traits inattendus dont M. G. n'a sans doute pas toujours calculé l'effet; ainsi lorsqu'il dit : « Le devoir des peintres, s'ils » savaient leur métier, serait de toujours représenter Charlemagne avec un bel

---

1. Voir sur cette loi de notre ancienne langue le résumé donné par M. Mussafia, *Jahrbuch f. rom. Liter.*, VI, 115.
2. Ou comme on dit ordinairement, mais à tort, la première chanson. C'est la fantaisie de M. Barrois qui a imaginé des divisions dont il n'y a pas trace dans les mss.

» ange volant au-dessus de sa tête ou marchant à ses côtés » (p. 139; ailleurs on est tout surpris d'apprendre ce que l'auteur ferait, « s'il avait l'honneur d'être » membre du Jockey-Club » (p. 201). Ces échappées ouvrent au lecteur des perspectives trop lointaines. — P. 158, M. G. affirme que dans *Roland* la France « c'était le pays entre le Rhin et les Pyrénées, c'était notre France... avec ses » frontières naturelles. » Et il ajoute : « Nous l'avons ailleurs démontré. » M. G. a en effet émis cette opinion dans son premier volume (p. 111). Il l'a même appuyée d'une citation du poète Jasmin, mais je ne pense pas qu'il l'ait « démontrée »[1]. — P. 164, M. G., parlant du rôle plus que comique d'Olivier dans le *Voyage de Charlemagne à Jérusalem*, dit avec raison que « ces ridicules, ces ignobles fictions, » n'ont aucun fondement dans notre tradition épique. » Mais alors on s'étonne de le voir fixer la composition de ce roman au premier tiers du XIIe siècle, d'autant plus que M. G. a généralement une tendance marquée à rapprocher la date des chansons de geste. La même opinion est, comme on l'a vu, partagée par notre collaborateur M. Bartsch. Quant à moi, je crois pour diverses raisons, au nombre desquelles je fais entrer le caractère même de l'œuvre, que le *Voyage à Jérusalem* n'est pas antérieur à la fin du XIIe siècle. Le seul argument qu'on oppose à cette appréciation est tiré des assonances; mais j'ai fait voir ici-même que ce caractère constitue une présomption d'ancienneté, non une preuve absolue[2]. — L'unique ms. du *Voyage* n'est pas, comme le dit M. G., du XIIe siècle, mais environ du milieu du XIIIe siècle. — P. 270, M. G. essaie de remettre en vers quelques lignes du texte en prose du Voyage de Charlemagne (Ars. B. L. F. 226), dont on lui doit la découverte. Il adopte le vers de dix syllabes, avec peu de vraisemblance, ce me semble, car les rédactions en prose prenaient ordinairement pour base des textes en alexandrins, sans compter que le texte en vers que nous possédons est lui-même en alexandrins. Le second des sept vers restitués par M. G. n'est guère intelligible : « Qui l'eüst » or *abonné* ne veü »; le texte en prose imprimé par M. G. porte : « Sy que » qui l'eust abonnés (sic) certes veu », et doit être lu, sans aucun *sic*, « à bonnes certes ». Au cinquième vers, *hom* est employé comme régime, ce qui n'est guère légitime. — P. 313, on lit ceci : « En 1827, M. Diez parla rapidement de *Fierabras* » dans son livre : *Die Poesie der Troubadours*, p. 209. » Rien de semblable ne se rencontre à la p. 209 ni à aucune autre du livre cité. En 1827, Diez ne connaissait pas encore le Fierabras. Mais en 1841, M. de Roisin intercala dans sa traduction de la *Poesie der Troubadours* des notices de sa façon sur les romans qui avaient été publiés ou analysés depuis 1827. Entre ces notices s'en trouve une sur *Fierabras*, et elle est à la p. 209. Par quelle confusion M. G. a-t-il attribué au livre allemand une indication qu'il a nécessairement prise dans la traduction? — A la même page intervient un éloge très-intempestif de la correction des textes édités par Raynouard : « Les critiques allemands eux-mêmes (!), » dit M. G., n'y sauraient signaler aucune erreur vraiment grave. » Il n'échappe

---

1. Voir ce que je dis sur ce sujet, *Bibl. de l'Ecole des chartes*, 6e série, III, 334.
2. 1866, art. 102, p. 334.

à personne que la valeur d'une assertion ainsi présentée dépend uniquement de la compétence de son auteur. En fait, le mérite considérable de Raynouard est d'avoir fondé les études provençales et d'avoir le premier appliqué la méthode comparative à la grammaire des langues romanes. Mais ses textes fourmillent de leçons qui altèrent le sens, abstraction faite, bien entendu, des formes grammaticales dont on ne pouvait de son temps songer à entreprendre la restitution. — Le mérite d'avoir le premier reconnu l'origine française de *Ferabras* doit être attribué à Uhland et non à un autre; voir la note de Diez, *Leben und Werke der Troubadours* (1829), p. 613-4. — P. 314, c'est perdre toute mesure dans l'expression qu'appeler le *Ferabras* provençal un « insigne plagiat » du *Fierabras* français. Les exemples de plagiat bien caractérisés ne manquent pas au moyen-âge; mais ici n'est pas le cas : il y a simplement traduction. — P. 390, je constate avec satisfaction que M. G. revient sur plusieurs des idées qu'il a émises antérieurement; ainsi il attribue maintenant, avec raison, le *Roland* d'Oxford à la fin du XI[e] siècle, et non plus, comme dans son premier volume (p. 182), au commencement du XII[e]. — P. 461, on ne peut pas dire que *Gaydon* soit rimé; ce poëme est tout plein d'assonances malgré sa date relativement récente. — P. 524-5, la question de l'originalité de *Macaire* n'est pas très-bien posée. Je pense comme M. G. que le langage de ce poëme ne peut être considéré comme un dialecte ayant une existence propre. C'est du français très-corrompu. Mais comment s'est produite cette corruption? Faut-il supposer un copiste déformant la langue du manuscrit qu'il copiait afin de la mettre à la portée d'un public italien? ou un auteur italien s'efforçant d'écrire en français? M. G. adopte la première alternative, je choisirais plutôt la seconde. — P. 526, M. G. cite d'après M. Guessard les recherches de Svend Grundtvig sur la légende de la Reine Sibile, et M. Guessard les citait d'après M. Wolf. Il serait pourtant bien à désirer qu'on reprît la question traitée par le savant danois, au lieu de se transmettre toujours le même résumé de ses recherches. — P. 555, M. G. mentionne, probablement de seconde main, un article publié dans la *Revue germanique* de juillet 1861, sur *Huon de Bordeaux*. Il ne paraît pas avoir lu cet article qui est de M. G. Paris; il y aurait trouvé les origines de la légende d'Huon de Bordeaux exposées pour la première fois d'une façon très-sagace et fort probable. Les recherches de M. G. Paris enlèvent toute valeur aux vues que M. de La Villemarqué, suivi par M. G., a émises sur le même sujet

P. M.

---

305. — **La Fontaine et les Fabulistes,** par M. SAINT-MARC GIRARDIN. 2 vol. in-8°, viij-448 et 484 pages. Paris, Michel Lévy frères, 1867. — Prix : 5 fr.

Après les nombreux travaux publiés sur les fables de La Fontaine et parmi lesquels il s'en trouve de fort estimables, notamment les *Études sur La Fontaine, ou notes et excursions littéraires sur ses fables* (par Solvet), il pouvait paraître inutile de consacrer derechef un travail étendu au recueil du premier de nos fabulistes. Un ingénieux et docte écrivain n'en a pas jugé ainsi, et nous ne pou-

vons que nous féliciter de l'opinion qu'il a cru devoir adopter, puisqu'il en est résulté d'abord un cours plein d'intérêt pour les auditeurs auxquels il s'adressait, puis un livre qui restera. Dans une préface de quelques lignes, M. Saint-Marc Girardin rappelle que son ouvrage n'est autre chose qu'un cours professé à la Sorbonne en 1858 et 1859. Les piquantes et solides leçons faites aux nombreux auditeurs qui se pressaient autour de la chaire de poésie française méritaient vraiment d'être recueillies pour le plus grand avantage du public lettré. On peut seulement regretter que l'auteur, distrait sans doute par d'autres occupations, n'ait pas apporté un soin plus scrupuleux à la révision de ses notes, avant de les livrer à l'impression.

Il serait difficile, peut-être même impossible, de donner une idée complète des sujets très-variés traités dans le livre de M. S.-M. G. Ce n'est pas moins qu'une histoire de l'apologue depuis ses origines jusqu'à nos jours. Mais les appréciations du critique et du moraliste viennent constamment assaisonner les recherches de l'historien; parfois même elles empêchent d'apercevoir ce que celles-ci peuvent avoir d'insuffisant, surtout au point de vue des origines de telle ou telle fable. C'est ainsi que M. S.-M. G., parlant du Père Desbillons, reconnaît (t. II, p. 327, 328) le mérite des allégories qu'il invente, et cite en preuve sa fable intitulée *la Goutte d'eau, la Mer et l'Huître*. Or cette fable est empruntée au poëme persan de Sady, qui a pour titre *Bostân* ou le *Verger*. C'est dans le même ouvrage qu'a été racontée pour la première fois la fable d'*Abraham et le Vieillard* [1], que M. S.-M. G. donne (t. II, p. 377) d'après Jérémie Taylor, et que Benjamin Franklin a imitée en style biblique, sous le titre de *Parabole contre la Persécution* [2]. La fable de *l'Arabe et le sac de perles*, par Schubert (M. S.-M. G., t. II, p. 430), a été prise dans un autre ouvrage de Sady [3]. Enfin, l'allégorie de sir Ch. Lyell, dont on lit la traduction à la fin de la XXVIe leçon (t. II, p. 378, 379), n'est autre chose qu'un récit placé par le naturaliste arabe Kazouîny dans la bouche du prophète Khidhr [4].

Plusieurs portions du livre de M. S.-M. Girardin méritent des éloges sans restriction. Telles nous paraissent être surtout la VIIIe leçon, où La Fontaine est comparé aux fabulistes du XVIe siècle, et la XXIIe, consacrée aux fabulistes contemporains du *bonhomme*. On remarquera dans ce dernier chapitre les pages (t. II, p. 231 à 235; cf. t. Ier, p. 44) où il est parlé de Lenoble, un des plus féconds, sinon des meilleurs écrivains du siècle de Louis XIV. Il serait injuste d'oublier une leçon fort piquante sur Florian, où cet écrivain est considéré non-seulement comme fabuliste, mais encore comme auteur de pastorales et de

---

1. Le texte de Sady a été traduit par M. Garcin de Tassy, dans un article de la *Revue orientale et américaine* dont il a été fait un tirage à part. On peut voir aussi sur le même sujet une note spéciale que j'ai donnée à la *Correspondance littéraire*, n° du 20 juin 1859, p. 324, 325.

2. Voyez les *Essais de morale et d'économie politique*, traduits et annotés par Ed. Laboulaye. Paris, 1867, p. 140, 141.

3. *Gulistan ou le Parterre de roses*, traduit par Ch. Defrémery. Paris, Didot, 1858, p. 172, 173.

4. Voyez la *Chrestomathie arabe*, par Silvestre de Sacy, 2e édition, t. III, p. 430, 431.

pièces de théâtre; une autre sur le Père Desbillons et ses fables latines, et enfin les pages vraiment exquises qu'a inspirées à M. S.-M. G. la vie du fabuliste allemand Gellert (t. II, p. 401 à 417).

Nous voudrions pouvoir louer aussi complètement l'exactitude des détails historiques ou biographiques, consignés dans ces deux volumes; mais la chose est de toute impossibilité : sur ce point, ainsi qu'en ce qui concerne la correction typographique, l'attention de l'auteur se trouve trop souvent en défaut. Nous allons signaler brièvement ses principales défaillances :

Ce n'est pas chez madame Henriette, duchesse d'Orléans, que La Fontaine obtint, comme il est dit (t. I, p. 299), une charge de gentilhomme; mais bien chez Marguerite de Lorraine, veuve de Gaston, et duchesse douairière d'Orléans [1]. De plus, ce fut en 1670 que mourut madame Henriette, et non en 1671. On lit (t. I, p. 397, note 4) que Pellisson, Racine et Boileau furent les *premiers* et les *derniers* historiographes de France. Une telle assertion a droit de nous étonner doublement. En effet, on sait que le titre d'historiographe de France a été porté avant les trois écrivains cités, par un très-grand nombre de savants ou de littérateurs, parmi lesquels il suffit de nommer André Duchesne, Denis et Théodore Godefroy, du Haillan, Scipion Dupleix, La Serre, Charles Sorel, les frères Valois, Nicolas Vignier. De plus, un membre de l'académie française, l'éditeur de deux volumes de la *Correspondance* de Voltaire, n'aurait pas dû oublier que, parmi les successeurs de Racine et de Boileau, se trouvèrent quatre membres de l'académie, Valincour, Duclos, Marmontel et surtout Voltaire. Le mot *houret*, employé dans une fable de Sénecé, est expliqué en note (t. II, p. 212) par hobereau. C'est une erreur : le dictionnaire de l'Académie explique ce mot par « mauvais petit chien de chasse, » et l'on connaît les vers de Molière, dans les *Fâcheux* :

> De ces gens qui, suivis de dix hourets galeux,
> Disent *ma meute*, et font les chasseurs merveilleux.

A la page 443 du second volume, le comte François de Neufchâteau semble avoir été confondu avec le comte Français de Nantes. En effet, cette phrase : « La littérature doit avoir un souvenir reconnaissant pour M. François de Neuf» château, qui aimait les lettres et qui, pendant son ministère, plaça dans les » emplois publics le plus qu'il put de poètes et d'hommes de lettres, parmi ceux » qui avaient plus d'esprit que de fortune, si bien que le ministère de l'intérieur » semblait devenu une des succursales du Parnasse. » Cette phrase, disons-nous, s'applique bien plus exactement au directeur général des droits réunis pendant toute la durée de l'Empire, qu'au ministre de l'intérieur sous le Directoire.

---

1. Cf. Walckenaër, *Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de La Fontaine*, 3e édition, 1824, page 219. — On voit que c'est bien à tort que le dernier éditeur de l'*Histoire de l'Académie française*, par Pellisson et d'Olivet, M. Ch. L. Livet, a accusé d'erreur (t. II, p. 298, 299, n.) M. Walckenaër, en se fondant sur ce que le nom de La Fontaine ne se trouve pas sur un état de payement des gages et appointements des officiers de la maison de Madame Henriette, fait et arrêté le 15 mars 1668.

Venons maintenant aux fautes d'impression, ou aux erreurs que l'on peut considérer comme de simples fautes d'inattention :

Dans l'avant-dernier vers de la fable XVII du XII^e livre de L. F., tel qu'il est cité page 256 du 1er volume, on a substitué au mot *écrit*, que porte le texte, le mot *peint*, qui détruit la rime. Dans les vers à Madame de La Sablière, cités page 305 du même volume, L. F. a écrit : qui savez plaire *en* un degré suprême, et non plaire *à* un, ce qui ferait un hiatus. *Ibidem*, p. 345, dans les vers de Saint-Évremond à la duchesse de Mazarin, à l'expression les *discours* sensés de la philosophie, on a substitué les *diseurs*. *Ibidem*, p. 348, dans la lettre du même auteur, adressée au marquis de Canaples, au lieu de en *certains termes*, il faut lire en *certain temps*. *Ibidem*, p. 354 et 355, en place de l'abbé Verger, on doit lire Vergier, comme dans le second volume. La table alphabétique des auteurs cités dans l'ouvrage donne l'abbé Verger et Vergier comme deux auteurs distincts. On sait qu'il ne s'agit que d'un seul et même personnage, qui, après avoir porté la soutane et le titre d'abbé, entra dans l'administration de la marine [1]. La distinction n'existe pas dans le texte, malgré la différence d'orthographe, qui n'est d'ailleurs qu'apparente, puisque Vergier est la forme archaïque de Verger. Fouquet ne fut pas arrêté en 1662, ainsi qu'il est dit à la page 285 du même volume, mais bien le 5 septembre 1661. Par conséquent, à la date de septembre 1662, donnée entre parenthèses à la page suivante, en tête d'une lettre de L. F. à Maucroix, on doit substituer septembre 1661. Ailleurs (*ibidem*, p. 335), on trouve exactement 1661. Dans le tome II, page 190, dans la fable de *l'Huître et les Plaideurs*, on a imprimé pour *ramasser* la proie, au lieu de pour *amasser*, que porte le texte de La Fontaine [2]. Enfin, la véritable orthographe du nom de l'auteur d'une fable citée à la page 336, est de Lisle ou mieux de l'Isle, et non de Lille [3].

Peut-être trouvera-t-on que plusieurs de ces observations auraient pu sans inconvénient être passées sous silence. Nous aurions pensé de même si l'ouvrage de M. S.-M. G. ne nous avait pas semblé de ceux qui ne peuvent manquer d'obtenir une seconde édition, et si nous n'avions pas voulu faciliter au savant écrivain le moyen de faire disparaître de celle-ci les taches qui déparent la première. La Fontaine lui-même a pris soin de donner à son illustre commentateur un exemple que l'on ne peut trop lui recommander. « Il s'est glissé, écrit-il en » tête de la première édition de son second recueil, il s'est glissé quelques fautes » dans l'impression ; j'en ay fait faire un *errata* ; mais ce sont de légers remèdes » pour un défaut considérable. »

CH. DEFRÉMERY.

---

1. Voyez Walckenaër, p. 490, et cf. les *Lettres bourguignonnes ou Correspondance sur divers points d'histoire littéraire*, etc., par C. N. Amanton, Paris et Dijon, 1823, p. 11. C'est par inadvertance que M. S.-M. Girardin a placé (t. II, p. 192) la mort de Vergier en 1721. La date exacte est le 23 août 1720, comme M. Jal l'a démontré en publiant l'acte d'inhumation du poète. Voir le *Dict. critique de biographie et d'histoire*, p. 1252 B.

2. On peut voir à ce sujet une intéressante remarque de M. Littré, dans son *Dictionnaire*, v° *amasser*.

3. Voir l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, n° du 25 janvier 1865, colonnes 61, 62 ; et cf. Solvet, *Etudes sur La Fontaine*, I, 59.

306. — **Bibliothèque américaine.** Catalogue raisonné d'une très-précieuse collection de livres anciens et modernes sur l'Amérique et les Philippines classés par ordre alphabétique de noms d'auteurs, rédigé par Ch. Leclerc. Paris, Maisonneuve et Cᵉ, quai Voltaire, 15. In-8°, vij-407 pages. — Prix : 5 fr.

Les catalogues de livres exposés aux enchères se succèdent rapidement à Paris; ils ne méritent de fixer l'attention de la critique que lorsqu'ils présentent des matériaux utiles à la bibliographie. Celui dont nous venons de transcrire le titre offre, sous ce rapport, un très-grand intérêt. Il sort complétement de la catégorie des catalogues habituels. Presque tous les articles (au nombre de 1647) sont accompagnés de notes; chaque ouvrage est décrit avec soin. M. Leclerc annonce qu'il a voulu, avant tout, faire un livre utile aux collectionneurs et aux libraires. Il a donné la collation exacte de chaque ouvrage, en faisant connaître toutes ses particularités dignes de remarques, toutes les opinions sur son mérite. D'assez nombreux ouvrages, qui ne sont indiqués par aucun bibliographe, sont dignes d'une attention spéciale. Nous mentionnerons parmi les écrits qui ne sont pas signalés au *Manuel du Libraire* (et c'est une démonstration bien positive de leur rareté), l'édition originale (Lisbonne, 1681) de l'*Arte da grammatica da lingua do Brasil* de Luiz Figueira; l'*Epistola* de J. A. Flaminius *ad Paulum III* (Bononiæ, 1536, 4°), livret où se trouve une relation de la découverte de l'Amérique[1]; la *Historia general de las Indias*, de Lopez de Camara (Çaragoça, Miguel de Çapila, 1555, in-fol., édition non citée); la traduction en langue tagale du *Traité de l'amour de Dieu*, par Pedro de Herrera (Manila, 1639, in-12), l'ouvrage du Père Joseph Insaurralde : *Ara poru aguiyey*..... (titre dont la traduction abrégée en espagnol est : *Buen uso del tiempo*), imprimé à Madrid, chez l'habile typographe Ibarra, 1759-60, 2 vol. in-8°[2]; la seconde édition, Mexico, 1576, in-8°, de l'*Arte de la lengua Mexicana*, par Pedro de Molina; le *Rituale, seu Manuale Peruanum* de L. H. Ore (Naupole, 1607, in-4°); l'*Arte y vocabulario en lengua mame* (Mexico, 1644, in-4°), par Diego de Reynoso[3]; le *Catecismo mexicano* de C. de Ripalda (Mexico, 1758, in-8°), le *Llanto sagrado de la America meridional*, par F. de Romero (Milan, 1693, in-4°), ouvrage intéressant; exemplaire provenant de la collection Ternaux et le seul dont il ait été fait mention; la seconde édition du *Compendio de la Arte de la lengua Tagala*, par Gaspard de San Augustin (Sampaloc, 1787, in-8°; le *Manuel* ne mentionne que la première édition de 1703); la *Noticia de la lengua Huasteca*, par C. de Tapia Zentano (Mexico, 1767, in-4°); la traduction en langue tagale des *Exercices spirituels* de Th. de Villacastin, imprimé à Manille en 1760. — Nous pourrions aussi indiquer,

---

1. M. Ternaux n'a pas connu cette pièce, et M. Harisse, dans sa *Bibliotheca vetustissima*, ne la mentionne que d'après les *Annales typographici* de Panzer.

2. C'est l'ouvrage le plus étendu qui ait été mis au jour en langue guarani. Les PP. de Backer n'indiquent que le second volume dans leur bibliographie des ouvrages composés par des Jésuites.

3. Il paraît qu'on ne connaît pas d'exemplaire de ce livre dans les bibliothèques publiques de l'Europe. La langue mamé est celle que parlent les Indiens du même nom établis dans le Guatemala.

mais il faut savoir se borner, les secours qu'offre le catalogue en question pour la description minutieuse de quelques ouvrages très-rares dont le *Manuel* se borne à donner le titre (par exemple la *Doctrina christiana en lengua castellana y mexicana*, par Domingo de la Anunciacion. Mexico, 1567, in-4°). — Une des portions les plus importantes du catalogue dont il s'agit, se compose de manuscrits relatifs à la linguistique et à l'histoire de l'Amérique; renvoyons aux numéros 24, 155 (*Historia de los Evangelios en lengua Aymara*), 274 (Lettres de missionnaires de 1580 à 1588), 728 (*Historia D. N. J. C. in lengua Pacasa*), 781, 789, 1049 (*Anales de la villa de Potosi*, par don B. Munez y Vela), 1097 (*Arte de la lengua Mexicana*, par Andres de Olmos (il paraît que c'est à tort que des bibliographes ont avancé que cette grammaire avait été imprimée, mais on annonce qu'elle sera bientôt mise sous presse à l'Imprimerie impériale par les soins de la Commission scientifique du Mexique), 1552, *Vocabulario de la lengua de los Campas* (au Pérou), etc. — Il serait beaucoup trop long de vouloir énumérer une partie des livres précieux et rares, réunis dans cette collection; nous signalerons seulement un exemplaire de l'édition allemande des *Grands et petits voyages*, publiés par les De Bry[1] et une réunion nombreuse de livres relatifs pour la plupart aux langues de l'Amérique du Nord et qu'un amateur a fait réimprimer à New-York à 100 exemplaires. — Quelle que soit son importance, la bibliothèque qui nous occupe est loin d'ailleurs d'être complète en son genre; les livres que le collectionneur a eus en vue sont tellement rares qu'il en est beaucoup qu'il faut renoncer à se procurer. Parmi ces *desiderata*, nous remarquons l'ouvrage de Carlos de Tapia : *Arte novissima de la lengua Mexicana*, Mexico, 1753. Nous nous résumons en disant que le catalogue en question forme un supplément fort utile des bibliographies spéciales consacrées à l'Amérique; les ouvrages de Riche, de Ternaux-Compans, de Ludewig, de Squiers et quelques autres trouvent là des additions utiles, et si pour les diverses régions du globe on possédait des catalogues aussi détaillés et aussi soignés de collections spéciales, ce serait pour la science des livres un avantage des plus précieux. G. B.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Les Faits merveilleux de Virgile (Genève, Gay). — Regnier, Œuvres, p. p. Jannet (Picard). — Sainte-Beuve, Histoire de Port-Royal, 3e édit. (Hachette). — Müller, die Schlacht an der Trebia (Berlin, Calvary). — Bastian, Reisen in Siam, tome III (Iena, Costenoble). — Kern, Over het Woord Zarathustra (Amsterdam). — Barzelotti, Dottrine filosofiche di Cicerone (Florence). — Vermesse, Dictionnaire du patois de la Flandre française (Douai, Crépin).

---

1. Il paraît qu'on ne connaît à Paris qu'un seul exemplaire de cette traduction, celui de la Bibliothèque impériale; encore n'est-il pas bien complet.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — 2 Novembre — 1867

207. — GEORG CURTIUS. **Zur Chronologie der indogermanischen Sprachforschung.** Leipzig, Hirzel, 1867. In-4°, 76 p. — (Extrait des *Mémoires de la classe historico-philologique de la Société royale des sciences de Saxe*, t. V.) — Prix : 2 fr. 50.

Il y a déjà longtemps qu'on admet comme très-probable que les langues même les plus parfaites se sont développées peu à peu, et qu'elles ont eu pour point de départ un état fort analogue à celui des langues moins perfectionnées que nous pouvons encore observer sur divers points de notre globe. Mais précisément parce que le point de départ est le même dans des langues devenues très-différentes, on ne peut contester que des développements divergents n'aient leur cause à l'origine dans des aptitudes également divergentes. Il est bien vrai que toutes les langues débutent par la création de certains groupes phoniques, qui expriment une sensation ou une notion, sans la préciser par l'adjonction d'une modalité quelconque ; mais une fois ce premier travail accompli, chaque race suit sa propre voie, qui s'éloigne de plus en plus de celle des autres ; ce qui distingue, dans leur développement historique, les grandes familles de langues, ce n'est pas leur ancienneté plus ou moins grande, c'est le caractère même de leur structure intime. Or il est clair qu'on ne peut trouver la raison de cette variété que dans une manière de penser et de sentir déjà différente chez les diverses races au moment même de la création des éléments primitifs. Plus une langue est parfaite, plus elle a dépassé cette phase primitive, plus il sera naturellement difficile de démontrer l'existence de cette phase et d'en déterminer le caractère. Heureusement la linguistique est arrivée maintenant à une analyse si pénétrante, surtout des langues indo-européennes, que non-seulement elle a pu faire toucher du doigt le mécanisme de la formation des mots, mais qu'encore, grâce à la connaissance de la nature d'un grand nombre de phénomènes longtemps mal définis, on peut, sur plus d'un point, entreprendre avec sûreté la reconstruction idéale d'une période dès longtemps oubliée et restituer une langue indo-européenne primitive. Mais cette langue elle-même, que nous appelons primitive par rapport aux idiômes qui en sont dérivés, cette langue que tant de milliers d'années séparent de nous, n'est que le produit d'une série de phases ascendantes, le dernier terme d'un long développement. Elle était susceptible sans doute d'une culture plus grande et devait se modifier et s'enrichir sans cesse par la civilisation toujours croissante des peuples qui la parlaient ; mais, en ce qui touche à son organisme intime, elle avait déjà atteint, au mo-

ment où nous la restituons par la pensée d'après les méthodes indiquées ci-dessus, la perfection vers laquelle elle tendait auparavant. — C'est au-delà de cette limite, avant cette perfection relative, au milieu de l'activité organisatrice dont elle est le terme, que nous transporte l'ouvrage de M. Georg Curtius; il a porté dans ces études, si neuves et si intéressantes, autant de circonspection que de hardiesse; il a rassemblé un grand nombre de faits, et il a su les mettre dans une juste lumière. Nous signalerons particulièrement quelques points.

Un fait qui n'est pas rare et qui ne laisse pas que de surprendre, dans l'analyse des langues indo-européennes, c'est l'emploi qu'elles font d'un seul et même élément formatif pour l'expression de rapports complètement différents. Comment se fait-il par exemple que la racine pronominale *sa* ait pu être également employée à la formation du nominatif, ὁδός, et à celle du génitif, ποδός? On ne peut pas dire qu'on a attribué à l'élément *s* deux sens différents; car dans le langage un seul moyen ne sert jamais à deux fins. Les deux formations doivent être assignées à deux périodes distinctes; il faut qu'on ait eu recours à la seconde à une époque où on n'avait plus conscience d'avoir déjà employé le même procédé à une autre fin; — dans notre espèce, nous dirons que l'*s* du nominatif appartient à une époque autre et plus reculée que l'*s* du génitif. — Voici un autre cas. Le suffixe pronominal *ta* sert à la formation de la troisième personne du singulier, ἐστι, mais il sert aussi à celle du nom et du participe parfait passif. On ne peut admettre que la langue ait employé une seule et même racine d'un côté comme prédicat pour une personne verbale, de l'autre comme attribut pour le participe passé; quand on employa *ta*, dans ce dernier cas, comme nouvel élément formatif, on avait oublié sa présence dans la première formation, la 3e pers. du sing., et il est bien vraisemblable que cet oubli fût dû en partie à ce que dès lors ce suffixe avait pris la forme spéciale *ti* sous laquelle nous le connaissons dans la langue. — Ainsi l'observation exacte des phénomènes jette de la lumière sur l'ordre dans lequel ils se sont succédé. Donnons-en encore un exemple. Les langues sémitiques distinguent dans le verbe un genre masculin et un genre féminin, ce dont l'indo-européen, comme on sait, n'offre pas trace. L'explication la plus naturelle de ce phénomène est d'admettre que dans cette dernière famille de langues le verbe était déjà arrivé à une certaine perfection quand on s'avisa de marquer par des suffixes distincts la division des genres, en sorte qu'il ne fut pas affecté de cette innovation. — Tandis que les Sémites ne formèrent leur verbe qu'après que cette distinction des genres eût été établie, ou pour mieux dire après la constitution définitive, et par conséquent la détermination par genres, du nom, — dont ensuite ils formèrent le verbe.

Après avoir indiqué les périodes, — et pour ainsi dire les couches successives, — qu'il admet dans l'histoire du langage, M. Curtius les caractérise et les décrit dans la mesure que lui commandait son travail, c'est-à-dire qu'il n'entre pas dans les détails, mais se borne à esquisser les contours généraux et les traits essentiels. La première période est celle des racines pures; il y a peu de chose à en dire, si ce n'est qu'elle avait à sa disposition des racines soit *nominatives*, soit *indicatives*, qu'elle juxtaposait et combinait à peu près comme le font les langues

monosyllabiques. — La seconde période, ou période déterminative, créa des déterminatifs radicaux, profondément distincts, tant par leur origine que par leur emploi, des suffixes formés de racines pronominales qui servirent beaucoup plus tard à constituer le nom; ces déterminatifs ne firent que développer les racines, sans leur enlever leur caractère de racines, mais en les rendant susceptibles de modifications de sens; ils facilitèrent beaucoup la désignation précise d'idées voisines que la première période n'avait pas éprouvé le besoin de distinguer. Nous voyons un déterminatif de ce genre par exemple dans l'*n* de la racine *gan* (qui se trouve dans γέν-ος); *gan* est une racine nouvelle engendrée par ce déterminatif et l'ancienne racine *ga* (qui existe pure dans γέ-γα-μεν). — La troisième période est marquée par un pas décisif, l'usage nouveau que fit la langue des racines pronominales. Jusque-là elles avaient existé à côté des racines verbales sans se joindre avec elles, et pouvant comme elles servir de déterminatifs radicaux; la langue les fondit en un seul corps avec celles-ci, et créa ainsi véritablement la *proposition*, sans laquelle la formation des cas n'aurait jamais été un besoin. On peut placer à côté de cette innovation l'usage du *redoublement* pour insister sur une idée, et de l'*augment* pour transporter une idée dans le domaine du passé. Ainsi une distinction s'établit entre les racines, qui jusque-là n'avaient été ni verbales ni nominales. L'accession des racines pronominales fit d'un certain nombre d'entre elles des *racines verbales*, tandis que les racines nues servirent à désigner ce que désigna plus tard le *nom*. Ce ne fut que par une nouvelle évolution du langage, quand la distinction du nom et du verbe se fut fait sentir par l'adjonction à celui-ci de l'élément formatif en question, que le nom fut aussi muni d'affixes propres. Les créations de cette période qui subsistent dans les langues récentes de la famille sont excessivement rares; dans les plus anciennes, on trouve encore en assez grand nombre ces vénérables vestiges d'une époque où le génie de la langue se construisait sa forme et opérait encore sur des éléments bien imparfaits. Telle est la deuxième conjugaison sanscrite, en y comprenant ce qui, dans les autres langues, se rattache à elle. Tels sont encore les substantifs qui ne sont que la racine pure, et dont on doit chercher l'origine dans cette période où on n'éprouvait pas encore le besoin d'affixes spéciaux pour caractériser le nom; la distinction des genres fait défaut à ces substantifs aussi bien qu'aux verbes, et quand plus tard on eut inventé cette distinction, une convention tacite les assigna à l'un ou à l'autre genre sans qu'ils en portassent les marques habituelles. — Ce n'est que la quatrième période, ou *période de la formation thématique*, qui introduisit la distinction des genres. M. C. rapporte encore à la troisième période la création d'affixes comme *tar, ant*, formés de *ta-ra*, *an-ta*, c'est-à-dire de deux racines pronominales; il pense que plus tard la flexion casuelle, que créa la quatrième période, aurait préservé la voyelle finale de ces affixes, qu'ils ont perdus par conséquent avant cette période (p. 223). Cette quatrième période est celle qui a formé des thèmes, c'est-à-dire qu'elle a accolé des affixes personnels à des noms : la distinction créée par la période précédente amena à regarder le nom comme une racine verbale privée de modalité subjective, et c'est ainsi qu'on en vint à le soumettre à cette

modalité en le faisant suivre d'affixes personnels. Ainsi naquirent les *thèmes verbaux*: « *bodha-ti*, un connaissant — il est, il connaît. » M. Ascoli, dans ses *Studj Ario-semitici*, pense que non-seulement les verbes comme celui-là, mais encore ceux qui appartiennent à la 2e conjugaison sanscrite, doivent être ramenés à des noms; ce qui parlerait en faveur de l'opinion de ce savant ingénieux, c'est qu'on est tenté de mettre de la conséquence dans la formation des différentes conjugaisons, et par conséquent de les faire dériver toutes, la deuxième comme les autres, de noms qui auraient reçu la flexion verbale; mais cette présomption est peut-être le seul argument solide en faveur de cette hypothèse. En effet, si on examine les verbes de la 2e conjugaison, leur forme même ne s'y prête pas : comment découvrir dans *ad-mi* par exemple un élément formatif nominal? on ne le pourrait qu'en admettant avec M. Ascoli un nom *ada* qui est plus que problématique. M. Curtius remarque avec raison que M. Ascoli prête les qualités d'époques beaucoup plus récentes à la période, en tous cas très-ancienne, où ces formations se sont opérées. La langue disposait alors de peu de moyens, et elle n'en était que moins portée à renoncer à l'un d'entre eux : les exemples de créations doubles ou multiples ne sont pas rares dans ces périodes; le besoin de conséquence et d'analogie ne se développe que plus tard; on commence par essayer divers moyens d'atteindre le même but, et il arrive par la suite ou que l'un de ces procédés supplante tout-à-fait les autres, ou qu'ils continuent à exister côte à côte. Les formations différentes des diverses conjugaisons sanscrites doivent d'ailleurs d'autant moins surprendre que M. C. les rapporte à deux périodes successives. Mais M. C. fait tort au savant italien quand il lui reproche (p. 203) de vouloir ramener à un nom chacune des six (ou neuf) personnes du verbe. M. Ascoli n'a rien dit de semblable; il n'explique pas *bharâmas*, etc., autrement que par l'adjonction d'une personne au thème verbal; ce n'est que la troisième personne du pluriel, où la désignation pronominale de la personne paraît inutile (cf. les langues sémitiques et le futur sanscrit en *tar*, *tâ*), qu'il regarde comme un véritable nom, en sorte que *bharanti* signifie étymologiquement *ferentes*, et non *ferentes-illi* (*sunt*). Ainsi quand M. C., pressant son adversaire, lui demande s'il regarde le *-mas* de la 1re pers. plur. comme identique au suffixe nominal *-mas* (p. ex. dans *bhâ-mas*), il n'est pas autorisé à lui adresser cette objection, à laquelle ne prête pas la théorie qu'il discute. Il n'est pas juste non plus de reprocher à un esprit aussi critique et aussi pénétrant que M. Ascoli de confondre des éléments qui n'ont d'analogie que dans la forme et non dans la fonction. On peut voir la réponse d'Ascoli dans ses *Frammenti linguistici* (*Rendiconti del R. Istituto Lombardo*, t. IV, fasc. VI, p. 26-27).

L'œuvre de la cinquième période fut de joindre un verbe auxiliaire à une racine. En effet la constitution de la proposition rendait nécessaire la distinction du prédicat et de l'attribut : c'est pour désigner le prédicat qu'on introduisit le verbe *être*, qui servit de copule et finit par se fondre avec le verbe (p. ex. dans l'aoriste composé). Suivant que l'auxiliaire fut ainsi accolé à des noms qui n'avaient pas reçu de déterminatifs dans la période antérieure (racines pures), — on a des noms

déjà revêtus de ces déterminatifs (thèmes), son adjonction donna naissance à des verbes de nature différente : dans le premier cas, par exemple, on eut l'aoriste *a-dik-sat*, dans le second le présent *Kâma-yâ-mi*. Si au moment de cette opération la formation des cas eût déjà été accomplie, on aurait eu *Kâmam-yâ-mi*, de même que bien plus tard, quand on créa le parfait périphrastique, on eut *corayâm babhûva*. On pourrait, il est vrai, objecter que la composition même a bien pu faire perdre au premier membre du composé son affixe casuel ; mais M. Curtius pense en effet qu'on ne peut rapporter à une période postérieure à la formation des cas un procédé de composition qui forme son premier membre avec le thème nu ; car du moment où la flexion casuelle fut établie, le thème nominal n'exista plus que virtuellement ; les peuples qui parlaient la langue ne le connurent plus, et on ne le retrouve que par une abstraction grammaticale. On ne peut nier cependant que, bien après cette période, la langue n'ait formé des composés dont le premier membre est un thème nu et remonte par conséquent à une époque bien plus reculée que celle de la composition ; mais ce n'est là que la reproduction du procédé de notre période, procédé dont le fonctionnement avait habitué à ne pas donner au premier membre des composés de flexion casuelle. L'instinct et la logique appuyaient d'ailleurs cet usage : on sentait que le premier membre, ne se mouvant dans la proposition, n'ayant d'existence définie et de rapport avec les autres mots que grâce au second composant, devait être privé du cas, signe de rapports propres qui lui manquaient ; ainsi on eut l'intention vague de ne prendre que le thème pur pour former le premier composant, et quant à la forme de ce thème, elle était donnée par le vocatif, qui, tout en exprimant un certain sens comme les autres cas, ne recevait pas de flexion casuelle. Bien que cette concession puisse inspirer quelques doutes sur la certitude de l'argumentation de M. C., nous pensons qu'il a pu la faire sans détruire son premier raisonnement, et que son système, examiné et médité, a pour lui toutes les vraisemblances. Ainsi les composés où le premier membre est affecté de la flexion ne furent, même à l'époque postérieure, qu'une tentative isolée, et plus tard abandonnée, pour introduire la modalité casuelle dans un procédé de composition qui existait avant elle et où elle était superflue.

Dans la sixième période on eut l'idée d'exprimer les différents aspects d'un même nom par des affixes mobiles : ce fut l'origine de la flexion casuelle. Il est probable *à priori* qu'on commença par consacrer à cet usage, pour exprimer le même aspect, différents affixes pour différents mots : cette conjecture est confirmée par la diversité des affixes qu'offre par exemple le nominatif, qui pour le nom prend *s*, pour le pronom *m* ou *d*. Ainsi nous voyons encore ici, comme pour le verbe, la langue employer plusieurs moyens pour atteindre la même fin. Les affixes du nominatif et de l'accusatif, qui, avec le vocatif, sont bien certainement les cas les plus anciens, offrent un caractère essentiellement différent de celui des autres cas, qui sont composés d'éléments moins simples. On remarque surtout par exemple le génitif pluriel de la déclinaison vocalique, et les cas où se présente un infixe caractérisé par une labiale : ainsi le gén. plur. *devânâm* est

formé d'un thème allongé, *devan* au lieu de *deva* [1]; dans le *bhi* de l'abl. plur. *devebhis* M. C. ne voit pas, comme les autres savants, la préposition *abhi* qui aurait été insérée entre le mot et l'affixe, mais bien un nouvel affixe, destiné à porter la flexion, affixe qui se retrouve ailleurs dans la langue (p. ex. dans le sanscr. *kakubh*, le gr. ἔλαφος, etc.), et qui offre la plus grande analogie avec les affixes grecs θιν, θι, θα.

A la septième et dernière période appartiennent les adverbes formés de cas pour ainsi dire pétrifiés, et les infinitifs, qui ne se constituent toutefois pleinement que dans le second âge de la langue, celui où le produit de ce long développement préparatoire se fixe, s'organise et se perfectionne.

Les diverses périodes que nous venons, guidé par M. Curtius, de passer en revue, ne sont en effet que les degrés successifs par lesquels le langage indo-européen passe pour arriver à prendre possession de lui-même. Au bout de la dernière, il a tous ses éléments essentiels, tous ses procédés caractéristiques : il existe réellement, et c'est alors seulement que son histoire va commencer.

F. JUSTI.

---

208. — **Lataifo'l-ma'arif**, auctore ABU MANÇUR ABDOLMALIK ibn Mohammed ibn Isma'il at-Tha'alibi, quem librum e codd. Leyd. et Goth. edidit P. DE JONG, prof. interpres leg. Warn. Lugduni Batavorum, E. J. Brill, 1867. In-8°, xlj-158 pages. — Prix : 4 fr. 70.

La littérature arabe est très-riche en ouvrages que, faute de terme de comparaison plus exact, on peut assimiler à nos *ana*, ou mieux à ces mélanges de littérature, si goûtés dans le siècle dernier. Les auteurs de ces recueils, dont plusieurs ont obtenu chez les Orientaux une grande réputation, ont eu plus en vue l'amusement que l'instruction de leurs lecteurs. Ils se sont proposé surtout de fournir des renseignements sur des points curieux d'histoire et de littérature, des thèmes tout préparés pour une conversation piquante ou érudite. De là vient que beaucoup de ces ouvrages sont rangés par les bibliographes arabes dans une division de la littérature désignée sous le nom de *'ilm-al-mohadhérah* (la science de la conversation). Un célèbre compilateur, qui vécut de l'année 961 à l'année 1038 de notre ère, Abou-Mansour Attha'aliby, a composé plusieurs recueils de ce genre, dont deux ont été publiés en Allemagne et en Hollande. Un troisième vient de l'être pour la première fois dans ce dernier pays, par un laborieux philologue, placé à la tête du département oriental de la bibliothèque de l'université de Leyde. Le titre de l'ouvrage dont il s'agit : *Lathayf-al-me'arif*, ce que l'on peut traduire par « les connaissances élégantes, » ne donne qu'une idée incomplète de son contenu. Dans dix chapitres, en général fort courts, il y est question de l'origine de diverses choses ou coutumes; des poètes qui ont dû à quelqu'un de leurs vers le surnom sous lequel ils ont été

---

1. M. A. Ludwig a aussi, tout récemment, exprimé cette opinion (*Sitzungsberichte der Wiener Akad.*, t. LV, p. 161).

désignés; des autres surnoms donnés depuis l'islamisme à des princes ou à de grands personnages; des secrétaires de Mahomet ou des anciens califes, des individus dans la famille desquels certains dons, certaines dignités ou certains talents, ont été héréditaires; des personnes les plus distinguées dans différentes classes de la société; des rencontres plaisantes qui ont eu lieu à l'occasion de certains noms ou sobriquets, etc. Le dernier chapitre a pour objet les particularités remarquables d'un grand nombre de villes ou pays, et l'indication de ce qu'ils présentent à louer ou bien à blâmer.

On voit que sous un mince volume l'ouvrage de Tha'aliby traite de matières fort variées, et le plus souvent fort intéressantes. Il méritait donc d'être publié, et l'on ne peut que féliciter M. De Jong, sur la manière dont il s'est acquitté de sa tâche d'éditeur, qui offrait de nombreuses difficultés. Le savant hollandais n'a eu à sa disposition que deux manuscrits, dont un fort mauvais et même incomplet. Mais grâce au soin qu'il a pris de recourir à deux autres ouvrages du même auteur, dans lesquels celui-ci s'était copié ou répété, et à diverses autres sources orientales, il a pu donner presque partout un texte correct. Il nous fournit même le moyen de rectifier des erreurs échappées à d'autres savants.

On remarquera, par exemple, à la page 120, deux vers d'un poète nommé Abou-Aly Assadjy. Ces vers ont été transcrits par Tha'aliby, dans sa célèbre anthologie intitulée *Yétimet addehri* (la Perle du siècle) et reproduits, d'après cet ouvrage, dans un travail de M. Barbier de Meynard, inséré au *Journal asiatique*[1]. Mais ainsi que M. De J. en fait l'observation, il n'y est pas question de la ville de Kom, dans l'Irak Persique, comme l'a supposé M. Barbier de Meynard, mais bien de la ville de Merv, dans le Khoràçàn. En effet, le poète a joué sur le nom de cette ville, prononcé *Mérev* (en persan, ne pars pas, ne t'en va pas), et non sur celui de Kom (en arabe, reste, demeure). Cette observation, que M. De J. aurait pu faire, est une preuve de plus en faveur de l'application de ces vers à Merv.

Nous n'avons remarqué qu'un petit nombre de passages où l'édition de M. De J. nous ait paru laisser prise à la critique. Dans le récit des noces du calife Mamoun avec Bouràn (p. 73, l. 14), au lieu de *acrimnaha*, il faut lire évidemment *acrimnaho*, puisqu'il s'agit d'un homme (Abou-Mohammed, prénom du père de Bouràn), et non d'une femme. Dans la note *e*, à la page suivante, en place de *dhahara*, ce qui signifierait « apparut, se montra, » on doit lire *thahhara* « il fit circoncire. » La signification de circoncire n'a pas été donnée par Freytag au verbe *thahhara*, mais elle a été indiquée par le savant M. Fleischer[2], qui a également prouvé que la cinquième forme du verbe (*téthahhara*) a le sens passif (être circoncis)[3]. L'opération elle-même s'exprime par les mots *thohour* et *tathhyr*. — A la page 133, l. 4e, on trouve mentionné le camphre de Fanssour. Peut-être aurait-il été à propos de remarquer dans une note que ce

1. Février-mars 1853, p. 198. Cf. p. 231, note.
2. *De glossis Habichtianis in quatuor priores tomos MI Noctium dissertatio critica*, p. 20.
3. *Abulfedæ historia anteislamica*, p. 207.

nom de lieu est parfois écrit Fayssour, et qu'il s'applique à la contrée de Sumatra, appelée Pasouri, dans une chronique malaye, citée par M. Ed. Dulaurier. Comme l'a fait observer ce savant, la leçon Fayssour parait être la plus rapprochée de la forme originale malaye, et par conséquent la meilleure [1].

Page 29, ligne 12, les paroles placées dans la bouche de Yézid, fils de Mohalleb, nous paraissent altérées; du moins nous ne pouvons en tirer aucun sens satisfaisant. N'ayant rencontré le récit du même fait dans aucun autre ouvrage, malgré toutes nos recherches, nous ne pouvons offrir à ce sujet que des conjectures. Mais il nous semble fort vraisemblable qu'il faut lire : *min ghadinn netébarrao min*, etc. « Demain nous renoncerons à toute dépendance » envers, etc. » D'après cette supposition, Yézid entendait dire par là que son intention était de ne pas reconnaître Omar, fils d'Abd-Alazyz, pour calife, après la mort de Soleymân.

M. De J., suivant en cela l'exemple de plusieurs orientalistes allemands ou hollandais, n'a pas jugé à propos d'ajouter une traduction au texte de son auteur. Il a du moins remédié en partie au défaut de ce secours, en donnant un glossaire assez développé, puisqu'il forme plus de trente pages, où sont indiqués, le plus souvent avec des exemples à l'appui, les mots qui manquent dans le dictionnaire de Freytag, ou n'y ont été expliqués que d'une manière inexacte. Ce travail très-méritoire et très-utile nous fournira la matière de quelques observations.

Dans son glossaire (p. XXXIV), M. De J. fait observer que le verbe actif *cahala* signifie très-souvent « aveugler. » Puis il ajoute que peut-être est-il permis de conclure d'un passage d'Ibn-Alathyr, transcrit par lui, que le supplice de l'aveuglement avait lieu en oignant les yeux du patient d'un collyre quelconque. Cette conjecture n'est pas exacte. Le mot arabe *cahala*, comme l'expression persane correspondante : *myl kéchyden*, signifie : « aveugler quelqu'un en » faisant passer entre ses paupières, après l'avoir fait rougir au feu, le poinçon » d'argent (*mikhal*, en arabe, *myl*, en persan), dont on se sert habituellement » pour appliquer sur les yeux la poudre de zinc ou d'antimoine, destinée à en » rehausser l'éclat. [2]. » C'est ainsi que chez les Grecs du Bas-Empire, comme l'a rappelé Étienne Quatremère, on faisait passer un bassin de cuivre, chauffé au plus haut degré, devant les yeux de la personne que l'on voulait aveugler.

---

1. *Journal asiatique*, août-septembre 1846, p. 190, note.
2. Cf. Quatremère, *Notices et extraits des manuscrits*, t. XIV, 1re partie, p. 49, note. Dans cette note, le savant orientaliste, après avoir cité un passage de Noweiry, identique à celui d'Ibn-Alathyr mentionné ici, en rapporte un second, qu'il traduit ainsi : « L'un d'eux eut les yeux crevés, et l'autre fut aveuglé au moyen d'un poinçon ardent. » Mais il a confondu le verbe *sommira*, que porte le texte, avec le verbe *somila*. Le second veut bien dire « il fut aveuglé », tandis que le premier signifie à la voix active « il fit clouer quelqu'un sur une pièce de bois, sur une croix », genre de supplice autrefois fort en usage en Orient, et dont on peut voir des exemples dans une note de M. Dozy, *Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les Arabes*, p. 269, 270. Cf. ces mots de Makrizy : *thomma sommira ouithyfa bihi'schéwârio*; « on le cloua ensuite sur une croix, et on le promena en cet état par les rues » (*Description de l'Egypte*, édit. du Caire, t. II, p. 314). Dans la note de M. Quatremère il faut donc lire : « L'un d'eux fut mis en croix. »

Les mots d'Ibn-Alathyr, cités par M. de J., signifient seulement : « il fit passer » le poinçon sur ses yeux et les priva ainsi de la vue. »

Sous l'article *thamaça* « détruire, anéantir, » M. De J. fait observer que ce verbe régit son complément au moyen de la préposition *ala* « sur. » Il aurait pu citer à l'appui de cette remarque un passage du cosmographe Kazouïny [1], où il est dit que dans la province de Sidjistân la violence du vent est telle, qu'il transporte le sable d'un lieu dans un autre, et que si les habitants n'y portaient pas remède, il détruirait villes et bourgades (*thamaçat ala'lmodoni ouelkora*).

Page 131, l. 7 du texte, le mot *dhay-ah* est employé dans le sens de village, sens omis dans le dictionnaire de Freytag, quoiqu'il soit très-usité, ainsi que MM. Dozy, De Goeje et l'auteur de cet article en ont fait l'observation [2]. M. De J. aurait donc dû l'indiquer dans son glossaire.

A la page 112 du texte, l'auteur rapporte qu'Abou-Obâda Thâbit, fils de Yahia, étant entré un jour dans le palais du calife Mamoun en marchant d'un air orgueilleux, le calife prononça deux vers dont voici le sens : « L'orgueil » du Khorâçân, l'arrogance des Nabathéens, la superbe des Khouzes (habitants » du Khouzistân, ancienne Susiane), la perfidie des soldats du guet, ont été » réunies en toi, et, par surcroît, tu es un Râzy (habitant de Rey), coupable » de nombreuses erreurs. » Assouly, ajoute le compilateur, fait la remarque suivante : « Le calife, par ces mots : tu es un Râzy, a voulu dire que Thâbit acceptait des présens corrupteurs. Aussi l'accuse-t-il de vol, parce que les voleurs » adroits étaient dits originaires de Rey. » J'ai traduit le verbe *yartafiko* par « acceptait des présents corrupteurs, » en me fondant sur un passage de la *Description de l'Égypte*, de Makrîzy, où il est dit qu'un calife fathimite d'Égypte défendit à son ministre d'accepter des présents corrupteurs, ni même aucun cadeau [3]. Le polygraphe égyptien se sert dans cet endroit du verbe en question, en prenant soin d'en déterminer le sens par une glose. Ce sens manque dans Freytag, et aussi dans le glossaire de M. De Jong.

Page 121 du texte, on trouve un vers à la louange d'un vizir surnommé Chems-alcofât (le soleil des administrateurs), qui était originaire de la ville de Bost, dans le Sidjistân. L'auteur de ce vers, s'adressant au vizir, lui dit : « Voici une ville que tu as élevée à la gloire : il n'est donc pas surprenant que » l'on t'appelle le ciel de son ciel. » L'expression « que tu as élevée à la gloire, » signifie littéralement : « Tu as été la tirant par le bras » *djadziba dhab'iha*. Comme elle manque dans le dictionnaire de Freytag, il eût été à propos que M. De J. en donnât l'explication, ne fût-ce qu'en renvoyant à une note de Silvestre de Sacy [4].

En résumé, et malgré de légères imperfections, le travail de M. De J. fait

---

1. *Athâr Albilâd*, édit. Wustenfeld, p. 134, ligne avant-dernière.
2. *Journal asiatique*, n° d'octobre-novembre 1866, p. 425. Cf. *Catalogus codicum orientalium bibliothecæ Academiæ Lugduno-Batavæ*, auctore R. P. A. Dozy, vol. I, p. 340, n. 3.
3. *Oué amaraho' lazyzo billahi an la yartafika ey yartachia oué la yartazika yany annaho la yakbola hâdyatann*. T. II, p. 31, l. 6 et 7.
4. *Chrestomathie arabe*, 2e édition, t. I, p. 397, n. 10.

le plus grand honneur aux connaissances et à l'esprit d'exactitude de ce savant. Il permet d'augurer très-favorablement des nouvelles publications que l'on peut attendre du zèle de l'auteur, et dont il trouvera facilement les matériaux dans le riche dépôt confié à ses soins. Il prouve en outre, avec les travaux de MM. Dozy et De Goeje, que la savante école de Leyde, à laquelle les lettres orientales ont eu de si grandes obligations depuis plus de deux siècles, n'est pas près de dégénérer, et que les Golius et les Schultens ont de nos jours de dignes successeurs.

Ch. DEFRÉMERY.

---

209. — **Etudes sur Aristophane**, par Emile DESCHANEL, ancien maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. Paris, Hachette, 1867. In-18 jésus, 469 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'esprit gaulois est bien fait pour comprendre le sel attique. La Gaule a ses chansons gaillardes et son Rabelais; Athènes a ses poèmes bachiques, sa comédie, et son Aristophane. Mais tandis qu'en France la littérature du grand siècle, produit d'une société choisie et raffinée, a jeté chastement un voile sur la liberté du langage et répudié la grossièreté naïve de la verve populaire, à Athènes le gros sel et la plaisanterie libertine se mêlent aux plus nobles productions du siècle de Périclès. Nous avons quelque peine à nous rendre compte de ce qu'était l'époque, des conditions dans lesquelles étaient placés les poètes comiques, aussi Aristophane a-t-il donné lieu dans presque tous les ouvrages classiques, dans les histoires littéraires rédigées en français, à des déclamations bien senties contre l'indécence de ses pièces; bien peu de critiques sont disposés à lui pardonner les obscénités de son langage en faveur de son génie exceptionnel.

Le livre de M. Deschanel vient protester contre ces récriminations exagérées, c'est une de ces études vives et brillantes, qui conviennent si bien à l'esprit français et qui, sous une forme légère, font pénétrer dans un cercle plus large de lecteurs des conceptions saines et justes sur des matières peu ou pas connues du public. Il a soin d'avertir, dès les premières lignes, que « les bégueules de » l'un ou de l'autre sexe feront bien de ne pas ouvrir ce livre, » recommandation presque superflue d'ailleurs, et à laquelle nous ajouterions celle de le lire sans pédantisme scientifique. Ce volume n'a pas pour but d'expliquer toutes les difficultés de texte ou d'interprétation, il ne se propose pas d'élucider toutes les questions ardues. Il y aurait donc mauvaise grâce à faire ici une critique de détail; il suffira de voir si l'auteur nous donne une vue d'ensemble satisfaisante, s'il nous fait comprendre le talent d'Aristophane, s'il expose avec netteté le contenu de ses pièces. Nous croyons pouvoir répondre affirmativement. Après avoir résumé les commencements et le caractère propre de la comédie athénienne, M. D. nous donne l'analyse de chaque pièce. Une bonne analyse n'est pas chose facile à faire; il faut bien du talent pour n'être pas ennuyeux, nous pouvons dire que l'auteur a pleinement réussi à nous intéresser. Il s'est appliqué à mettre en relief la profonde originalité, la féconde imagination du poète; et si

parfois il reproduit avec quelque complaisance un passage obscène, c'est pour le mettre à la charge du public athénien. Les mots intraduisibles sont, d'après un usage adopté dès longtemps dans les traductions françaises, donnés en latin au bas des pages, disposition qui sent bien fort la feuille de vigne, contre laquelle M. D. s'élève si vivement dans sa préface. Cette disposition a tout au plus l'avantage de faire ouvrir quelquefois un dictionnaire latin aux ignorants ; mais au fond elle signale du premier coup d'œil les passages saugrenus aux gens curieux de ces sortes de choses et rappelle les éditions expurgées où l'on réunissait à la fin du volume tous les passages retranchés. Ne serait-ce pas le cas de parler d'une « décence indécente ? »

Mais il est surtout intéressant d'étudier le côté sérieux de la comédie d'Aristophane. Pour M. D. « elle n'est ni frivole, ni stérile ; elle assaisonne » de gaîté les idées graves pour allécher le peuple et le nourrir à son insu, » pendant qu'il croit seulement s'enivrer du vin des Dionysies. » Et en effet, si l'on remonte à l'origine de ces fêtes annuelles, on voit que c'étaient de grossiers chants bachiques qui en faisaient tous les frais ; sans ces chants il n'y avait plus de comédie, et la gloire des poètes est d'avoir élevé ces orgies au rang qu'elles occupent dans l'histoire littéraire, d'avoir fait du théâtre une tribune. La liberté de la comédie équivalait pour les Athéniens à ce qu'est de nos jours la liberté de la presse. Le théâtre attaquait violemment les institutions et les personnes ; parfois le mensonge et la licence dépassaient toutes les bornes. Le gros du peuple voulait surtout rire et s'égayer aux dépens de n'importe qui ; mais aussi que de vérités souvent dures, que de bons conseils il entendait [1], et quelle action ces pièces ne devaient-elles pas exercer sur l'opinion, tandis que la diffamation et la calomnie permises et publiques étaient loin d'avoir l'influence qu'elles acquièrent, lorsqu'elles se glissent dans le secret des conversations privées.

Il y a donc à faire ressortir dans Aristophane, à côté du talent comique, la haute philosophie, l'esprit patriotique et surtout l'honnêteté convaincue. Il y a à étudier la vie sociale, et les institutions libres d'Athènes. La peinture des caractères, les habitudes politiques, les réflexions sur les artifices des démagogues, sur le peuple qui se laisse conduire trop facilement et pas toujours par les plus dignes ; tout cela fournit l'occasion de maint retour sur notre vie actuelle. C'est ce qu'a fait M. D., dont le livre avait encore plus d'actualité peut-être lorsqu'il parut pour la première fois en articles de revue, dans la *Liberté de penser* (1849) ; mais il a conservé presque tout son sel ; si quelques allusions contenues dans la première rédaction ont été éliminées ou modifiées, il reste encore un bon nombre de rapprochements heureux qui nous font souvent comprendre la comédie ancienne bien mieux que les notes les plus savantes. M. D. a surtout tenu à défendre la démocratie athénienne contre ses détracteurs et contre Aris-

---

1. Surtout dans la *Parabase* ; M. D. donne, p. 355-398, une excellente appréciation du rôle qu'elle joue dans la comédie ancienne et dans Aristophane en particulier.

tophane lui-même. Il a consulté pour cela les meilleures sources, l'excellente histoire de M. Grote en particulier. L'histoire, telle que nous l'avons apprise dans les ouvrages classiques nous donne une idée tout-à-fait fausse du peuple qu'on veut bien appeler le plus spirituel de la terre, nous sommes loin de soupçonner tout ce qu'il y avait d'ordre, d'économie, de régularité dans son administration. Le jour se fait cependant sur ces questions; les travaux de Bœckh et de Curtius en Allemagne commencent à être mieux connus en France. Dernièrement la *Revue* annonçait l'ouvrage de M. G. Perrot sur le *droit public athénien*, conçu dans un esprit vraiment libéral; aujourd'hui nous pouvons recommander les *Études* de M. Deschanel comme donnant sous une forme plus légère et moins scientifique, des idées fort justes sur la société athénienne. L'allusion aux choses contemporaines, qui n'est pas un des moindres attraits du volume, ne rentre pas directement sous notre appréciation; la conclusion, en particulier (p. 399-415), est pleine de considérations politiques ou d'économie sociale dont le domaine nous est interdit. L'appendice comprend quelques fragments traduits de Grote, la reproduction du fameux procès Machado, dont je ne saisis pas bien l'analogie avec les *Oiseaux* d'Aristophane; enfin un article publié en 1847 dans la *Revue des Deux Mondes*, sur *les derniers jours du théâtre grec*.

Ch. M.

---

210. — C. Robert. **Les légions du Rhin et les inscriptions des carrières.** In-4°, 54 pages. Paris, lib. Franck. — Prix : 3 fr.

L'auteur de ce livre ne se proposait d'abord que de publier, avec quelques commentaires, les inscriptions laissées dans les carrières de Noroy (Meurthe) par les soldats romains employés à leur exploitation. Mais ces soldats étaient détachés des légions cantonnées sur les bords du Rhin. M. R. a donc été conduit d'une part à étudier l'histoire de ces légions, de l'autre à recueillir les faits propres à déterminer la signification, encore indécise, du mot *vexillatio*. De là un long travail, dont il publie aujourd'hui l'introduction.

L'ouvrage doit se composer de quatre parties : 1° l'histoire des légions de Germanie; 2° l'étude des monuments qu'elles ont laissés dans les carrières, monuments dédiés le plus souvent à *Hercule Saxan*; 3° des recherches sur cette divinité; 4° enfin l'organisation des *vexillarii*.

Les destinées des légions qui ont défendu pendant près de quatre siècles la frontière du Rhin contre les forces croissantes de la barbarie sont intimement liées à celles de l'empire Romain. Leur histoire mérite donc d'être étudiée et poursuivie dans les moindres détails. Au premier abord, il semble puéril de rechercher, après tant de siècles, à quel moment un corps a quitté la Germanie pour l'Illyrie ou la Bretagne. Cependant ces changements sont toujours motivés par des guerres extérieures ou par des révoltes dont l'histoire est mal connue, et dont l'importance se mesure précisément au nombre des légions qu'il a fallu mettre en mouvement. Cette connaissance est d'ailleurs indispensable pour la constitution des textes des auteurs, pour l'interprétation des monnaies frappées

par plusieurs empereurs aux noms des légions qui les avaient acclamés les premières : elle donne une date à un grand nombre de monuments épigraphiques. L'importance du problème a été sentie depuis longtemps par Bimard Borghesi, Grotefend, Marquardt. La question particulièrement complexe des établissements militaires des Romains dans les deux Germanies est depuis longtemps étudiée dans l'annuaire de la Société des bords du Rhin, et a fourni le sujet d'un nombre considérable de mémoires chez nos voisins. M. R. possède toute la littérature de son sujet, et cette introduction est un gage de la valeur qu'offrira un livre entrepris avec une connaissance complète de l'état actuel des questions.

Nous n'avons dans ces premières pages que l'énumération des légions dont l'histoire formera la première partie du livre, avec les dates de leur création ou de leur licenciement, et leurs quartiers à six époques différentes : la fin du principat d'Auguste, la mort de Néron, la période Antonine, le règne d'Alexandre Sévère, le commencement du IVe siècle et le règne de Valentinien III. Tous ces résultats sont consignés dans un tableau dressé au moyen des documents fournis par Tacite, Ptolémée, Dion, l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Notitia Dignitatum*. M. R. admet que la composition de l'*Itinéraire d'Antonin* ne remonte pas au-delà du règne de Dioclétien, ce qui serait matière à discussion. Ce premier tableau est conforme aux idées de Borghesi, sauf sur quelques détails très-secondaires. M. R. veut que la légion Ia Minervia ait été instituée par Vespasien et non par Domitien, mais les raisons qu'il allègue ne me paraissent pas suffisantes pour abandonner une opinion qui s'appuie sur un passage très-clair de Dion. Sur un autre passage difficile de cet auteur (la présence d'une XXe légion en Germanie au milieu du IIIe siècle), l'opinion de M. R. me semble, au contraire, digne d'être accueillie; il montre du moins que les corrections proposées pour faire cadrer ce passage avec les faits ne sont pas soutenables.

Un deuxième tableau donne la position des corps énumérés dans la *Notitia Dignitatum*. M. R. annonce qu'il commentera, dans le courant de son livre, les passages d'Ammien Marcellin relatifs à l'organisation de l'armée romaine : ce travail, absolument nouveau, sera très-utile.

Enfin le troisième tableau récapitule les légions dont les noms sont inscrits sur les monnaies de Septime Sévère, de Gallien, de Victorin et de Carausius. Pour les deux premières catégories, les listes avaient été déjà dressées par Borghesi (t. IV, p. 265). M. R. n'admet pas la légion XXXa Ulpia, cantonnée dans la Germanie Inférieure, au nombre de celles qui acclamèrent Gallien. Cependant M. Cohen a cité trois médailles qui portent le nom de cette légion (Gallien, 320, 321, 322) : l'une d'elles, conservée au Cabinet de France, ne présente aucun doute d'authenticité ni de lecture.

On ignorait la présence, sur les monnaies de Victorin, des légions I, II, V, XIII, XIV. M. de Witte a été assez heureux pour retrouver ces pièces qu'il publiera dans ses Recherches, si impatiemment attendues, sur les empereurs qui ont régné sur les Gaules au IIIe siècle de l'ère chrétienne; son amitié a permis à M. R. de les citer dès aujourd'hui. Ces monuments prouvent que Victorin fut

acclamé non-seulement par les armées de Bretagne et du Rhin, mais encore par celles du Danube.

Au nombre des légions de Carausius, M. R. a compté avec raison la Iª Minervia. Il n'en connaissait qu'une monnaie, à légende incomplète, citée avec un point d'interrogation par M. Cohen (Carausius, 138), d'après Hunter, et il a basé son attribution sur la présence au revers de la pièce d'un bélier, épisème des *Minerviens*. Mais on possède actuellement, dans plusieurs collections d'Angleterre, des exemplaires de cette monnaie où la légende LEG. MIN est parfaitement lisible. Le mieux conservé est gravé dans Roach Smith *Collectanea antiqua*, VI part. II pl. XXI. nº 7.

M. R. ne compte pas parmi les légions de l'usurpateur la XXª Valeria Victrix, cependant il a établi dans une note qu'une légende lue LEG. XXV. V sur une pièce dont l'authenticité n'est pas contestée d'ailleurs, devait se lire LEG. XX. V. V.

Nous désirons vivement la continuation de cet utile et considérable travail.

C. de la Berge.

---

211. — **Der englische Hexameter,** eine Abhandlung, von Karl Elze. Dessau, Desbarats, 1867. In-4°, 40 pages.

Cette brochure est un résumé concis et intéressant de l'histoire des tentatives faites à diverses reprises pour acclimater l'hexamètre dans la poésie anglaise. Essayé pour la première fois au xviᵉ siècle par Harvey, employé aussitôt avec prédilection par sir Philip Sidney, l'hexamètre, après un oubli assez long, a refleuri de nos jours : Southey s'en est servi dans sa *Vision of Judgment* et l'a chaleureusement patroné; il est arrivé presque à la popularité dans l'*Evangelina* de Longfellow, et il a surtout servi dans ces derniers temps à plusieurs de ces traducteurs de l'*Iliade* qui forment un groupe si nombreux dans la littérature contemporaine; on en a donné récemment à plusieurs reprises la théorie, flottante il est vrai et différente chez chaque auteur. M. Elze raconte ces essais et analyse ces théories. Sa conclusion est que l'hexamètre est contraire au génie de la langue anglaise et qu'il est, à présent comme à l'origine, une curiosité de lettrés qui ne peut trouver place dans la versification nationale.

Nous partageons complètement cette opinion. L'hexamètre anglais moderne ne procède pas de celui du xviᵉ siècle, qui prétendait s'appuyer sur la quantité : imité de l'hexamètre allemand, il a comme lui l'accent tonique pour principe (nous ne parlons pas de quelques essais où on a voulu le baser sur la quantité et qui ne sont que ridicules). Or l'hexamètre allemand a des défauts considérables, qui se font de plus en plus sentir à mesure qu'on étudie le génie des langues et l'histoire de la versification. Il remplace presque partout le spondée par le trochée, ce que ne peut éviter aucune versification rhythmique, et il donne à la césure un caractère qui est directement opposé à celui de la césure antique. Bien loin d'être le calque de l'hexamètre grec ou même latin, il n'en est presque que la parodie : aussi disparaît-il et disparaîtra-t-il de plus en plus

de la poésie allemande. — L'hexamètre anglais est encore bien inférieur à l'allemand, parce que l'accent est plus marqué en anglais et que la syllabe tonique y rejette plus violemment dans l'ombre les atones qui la précèdent et surtout celles qui la suivent. Aussi les poètes comme Longfellow, les théoriciens comme Lord Lindsay, qui n'ont pas renoncé de parti pris à toute harmonie rhythmique, fondent-ils essentiellement leurs vers sur la césure, et on peut dire que pour les *laïques* le rhythme de l'hexamètre anglais n'est perceptible que dans la césure et dans les deux derniers pieds. Mais alors il ne reste presque rien du mètre antique. M. E. reconnaît, avec le professeur Arnold, que l'hexamètre, même si éloigné de son modèle, a l'avantage de permettre au traducteur d'Homère de se rapprocher du mouvement de l'original, plus que tout autre vers : « mais, ajoute-t-il, cela ne fait pas disparaître les difficultés signalées plus » haut. » Le dactyle, entre autres, ne sera jamais vraiment un dactyle pour une oreille anglaise non prévenue; et quant aux trochées qui remplacent les spondées, le mouvement iambique de la langue anglaise fait qu'on les prononce à rebours, comme des iambes et non comme des trochées, ce qui arrive aussi nécessairement dans la versification française (voy. *Revue critique*, t. I, p. 208). Un défenseur anglais des hexamètres métriques dit que « comparer le rhythme » de l'accent à celui de la quantité, c'est comparer le tapage du piano à l'har» monie de la lyre. » C'est peut-être juste; mais comme nous ne disposons dans nos langues modernes, que d'un piano, il ne faut pas vouloir reproduire l'harmonie de la lyre sur un instrument d'un caractère tout autre. Là est réellement la question. La conciliation dans les vers grecs de la quantité, de l'accent tonique et du temps métrique est un fait que nous sommes obligés d'accepter, mais que, malgré les théories les plus diversement ingénieuses, nous sommes hors d'état de bien comprendre. Que dire de ceux qui croient pouvoir le reproduire dans des langues qui reposent sur des principes tout autres que la langue grecque (nous ne parlons pas de l'hexamètre latin, qui à quelques égards est un acheminement vers la versification moderne, et qui d'ailleurs est, comme les hexamètres allemands, bien qu'avec une tout autre excellence, une imitation savante du vers grec et non un rhythme populaire)? — Nous ne pouvons nous empêcher de dire que la vraie épithète qui convient à ces violences faites au génie des langues et des versifications modernes, par des érudits ou pour des érudits, c'est celle de *barbares*. La vraie barbarie en effet ne consiste pas à ignorer, mais à copier gauchement. Au moyen-âge les gens qui parlaient roman et qui ne savaient pas le latin étaient dans leur droit; ceux qui affublaient de formes latines mal appliquées leurs phrases romanes produisaient de véritables monstres : la versification calquée grossièrement sur celle des anciens qu'on a essayé de greffer sur les langues modernes est, à sa manière, comme le latin des notaires des bas siècles, pleine de véritables *barbarismes*. G. P.

---

212. — **Du commencement de l'année en Angoumois** au moyen-âge et dans les temps modernes, par G. BABINET DE RANCOGNE, archiviste de la Charente. Angoulême, Gonmard, 1867. In-8°, 30 pages.

Sous les premiers rois de la troisième race, un usage très-commun en France a été de commencer l'année à Pâques. Cet usage a cessé dans la seconde moitié du XVIe siècle, en exécution d'un édit rendu en janvier 1563. Mais de ce qu'il était très-commun, il ne faut pas conclure qu'il fut général. Ainsi les statuts des églises de Cahors, Rodez et Tulle, dressés en 1289, contiennent ces mots : *Anni incarnationis Domini mutantur in terra ista in festo annunciationis beatæ Mariæ* [1]. Au XIIIe siècle, au XIVe, au XVe et au XVIe, jusqu'en 1565, le commencement de l'année fut en Angoumois le même que dans les diocèses de Cahors, Rodez et Tulle. M. de Rancogne l'établit par des chartes et par des registres de tabellions. Cet usage s'étendait à trois diocèses voisins, ceux de Poitiers, de Limoges et de Saintes. Pour le diocèse de Poitiers, M. de R. reproduit des notes que lui a fournies M. Rédet, archiviste du département ; pour celui de Saintes, il s'appuie sur les recherches de M. l'abbé Chollet, chanoine de La Rochelle ; pour celui de Limoges, il ne fait que répéter la démonstration donnée par les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* [2]. Mais ce qu'il dit de l'Angoumois lui appartient au propre. Le résultat auquel il est arrivé n'est pas d'accord avec une observation des Bénédictins : « Dans le Poitou, » disent-ils, « dans la Guienne, » la Normandie et l'Anjou, l'usage fut de commencer l'année légale à Noël » depuis que ces provinces furent tombées sous la puissance des Anglais et tant » qu'elles y restèrent. [3]. »

Il serait à désirer que des recherches analogues eussent lieu dans chaque département. Autrement on ne pourra pas lever le doute qui reste encore sur la date réelle de bien des documents rédigés en France dans l'intervalle qui sépare le 25 décembre du 25 mars ou de la fête de Pâques.

H. D'A. DE J.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

CÉNAC-MONCAUT, Histoire du caractère et de l'esprit français (Didier). — MOLAND, Molière et la comédie italienne (Didier). — MÉZIÈRES, Pétrarque (Didier). — ARNOLD SCHÆFER, Geschichte des siebenjæhrigen Kriegs (Berlin, Hertz). — H. LANGENBECK, die theoretische Philosophie Herbarts und seiner Schule (Berlin, Hertz). — GROTEFEND, die Stempel der rœmischen Augenærzte (Hanovre, Hahn). — FIRMENICH-RICHARTZ, Neugriechische Volksgesænge (Berlin, Hertz). — BOUTARIC, Actes du Parlement (2 vol. gr. in-4°, Plon).

---

1. Martene, *Thesaurus*, IV, 764 ; *Art de vérifier les dates*, éd. de 1783, t. I, p. iv.
2. Ed. de 1770, p. x, note ; éd. de 1783, t. I, p. xij, note.
3. *Art de vérifier les dates*, éd. de 1783, p. xij, note.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45 — 9 Novembre — 1867

213. — **Odes de Pindare.** Traduction nouvelle par J. F. BOISSONADE, complétée et publiée par E. EGGER, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris. Grenoble, Ravanat; Paris, Hachette. 1867. In-32, xxiv-286 pages.

L'illustre helléniste, Boissonade, avait préparé pour son cours cette traduction de Pindare; il ne manquait que les Pythiques 5, 8, 10, les trois dernières strophes de la troisième Néméenne, les Isthmiques 1, 2, 4, 5 et les douze dernières strophes de la troisième. M. G. Boissonade, professeur agrégé à la Faculté de droit de Paris, qui porte honorablement le nom de son père, a pensé qu'il rendrait service aux amateurs des lettres grecques, en publiant cette traduction avec le concours de M. Egger, qui a complété et revu le travail de son ancien maître en restant fidèle à son esprit, à sa méthode, à son goût délicat, à sa solide érudition.

B. savait le français aussi bien que le grec; il avait même étudié philologiquement la langue de nos classiques, puisqu'il avait rassemblé les matériaux d'un dictionnaire analogue à celui que publie en ce moment M. Littré. Il était donc tout préparé à rendre le grec avec une exactitude qui ne fît pas violence au génie du français. C'est une tâche toujours délicate, quel que soit l'auteur qu'on traduit; mais elle offre des difficultés toutes particulières, quand on s'applique à un poète et surtout à un poète lyrique. Dans toutes les littératures la poésie lyrique se permet des hardiesses qui font le désespoir des traducteurs, parce qu'elles les placent dans l'alternative d'être plats ou grotesques. Pindare surtout expose à ces dangers. Horace trouvait qu'il était téméraire de l'imiter; il faudrait renoncer à le traduire, si le travail moins ambitieux du traducteur n'avait pas droit à plus d'indulgence.

Une difficulté où l'on se heurte fréquemment en traduisant Pindare, c'est la grande abondance d'images accumulées dans une même période poétique. Tel est le début de la VII^e Olympique. La surcharge ne se fait pas sentir désagréablement dans la traduction qui reste aisée et fidèle (p. 38) : « Comme un » père qui, saisissant d'une main opulente une coupe d'or massif, richesse parmi » ses richesses et charme des festins, l'offre toute bouillonnante de la rosée de » la vigne au jeune époux de sa fille, et, par le don de ce vase, qui sera trans» posé de sa maison dans l'autre maison, honore le fils de son alliance et le » rend un objet d'envie pour les amis témoins de l'amoureux hyménée; de

» même, j'envoie aux athlètes couronnés un liquide nectar, présent des muses; » et des suaves fruits du génie je charme les vainqueurs d'Olympie et de » Pytho. »

Un autre embarras que Pindare donne à ses traducteurs, c'est l'incohérence réelle ou apparente des images. Les poètes grecs étaient d'ailleurs moins délicats que nous sur ce point. Dans le passage même que nous venons de citer « bouillonnante » (καχλάζοισαν) ne s'accorde pas très-bien avec « rosée » (δρόσῳ). Mais ailleurs le poète est plus hardi, comme Olymp. II, 50 : πολλά μοι ὑπ' ἀγκῶνος ὠκέα βέλη Ἔνδον ἐντι φαρέτρας φωνᾶντα συνετοῖσιν. « J'ai sous le bras un carquois » plein de flèches rapides. *Leur voix* n'est comprise que des oreilles habiles » (p. 16). » Le traducteur, en coupant la phrase, adoucit ce que la figure aurait eu de trop dur en notre langue. Mais j'ai de la peine à admettre : « re- » gimber contre l'aiguillon est une route glissante (p. 101). » ποτὶ κέντρον δέ τοι λακτιζέμεν τελέθει ὀλισθηρὸς οἶμος (Pyth. II, 174). Il arrive souvent dans toutes les langues que la signification propre et primitive d'un mot s'effaçant par un long usage permet des associations qui deviennent impossibles, si elle est ravivée. Un étranger qui traduirait le récit de Théramène donnerait fort mal à propos au mot *reculer* toute son énergie primitive dans le vers : « le flot qui l'apporta » recule épouvanté. » Οἶμος peut avoir dans Pindare un sens aussi général que notre mot *conduite*; et je crois avec Bœckh que le passage (Olymp. VIII, 91) où Pindare dit, en parlant de ceux qui ont été vaincus dans les jeux où ils ont concouru, νόστον ἔχθιστον καὶ ἀτιμοτέραν γλῶσσαν καὶ ἐπίκρυφον οἶμον, doit être entendu ainsi : « leur retour est triste, leur langage est humble, *leur vie est cachée*. » A mon avis, « ils marcheront dans l'ombre (p. 51), » donne un sens moins satisfaisant.

Je ne suivrais pas non plus B., lorsqu'il emploie en prose les inversions de notre langue poétique, sans doute pour reproduire quelque chose des hyperbates si ordinaires chez Pindare. Je ne pense pas que ces hyperbates soient essentiels à rendre. En grec, même en prose, on ne s'inquiétait pas toujours de rapprocher les mots qui sont unis par un rapport grammatical. Thucydide, Aristote lui-même fourmillent d'hyperbates aussi audacieux qu'aucun de ceux qu'on rencontre dans Pindare. Je ne citerai pas d'exemples de Thucydide; cette particularité de sa langue est trop connue; mais elle n'est pas moins fréquente chez Aristote; ainsi : 647 *a* 27 τὸ ἔχον πρῶτον μόριον τὰς τοιαύτας ἀρχάς pour τὸ πρ. μόρ. ἔχον τὰς κ. τ. ἑ.; 652 *a* 26 διὰ τὸ συνεχῆ τὴν ῥαχίτην αὐτῷ ὁρᾶν μυελόν pour διὰ τὸ ὁρ. τὸν ῥ. μ. συνεχῆ αὐτῷ; 781 *b* 2 ἡ μὲν οὖν περὶ τὰς διαφορὰς ἀκρίβεια τῆς κρίσεως καὶ τῶν ψόφων καὶ τῶν ὀσμῶν, οὗ καὶ τῶν κ. τ. ἑ. dépend de διαφοράς. Si de semblables constructions sont plus fréquentes dans Pindare et dans la poésie lyrique, il faut en chercher, je crois, la raison dans les exigences de la versification : il devait être malaisé de reproduire (sauf à la fin des κῶλα) beaucoup de brèves et de longues dans le même ordre un grand nombre de fois.

En général la traduction de B. est exacte et d'un tour aisé; elle est digne de sa réputation d'helléniste et d'homme de goût.

Charles Thurot.

214. — **Die Anfænge der landstændischen Verfassung im Bisthum Lüttich** von Adolf WOHLWILL. Leipzig, S. Hirzel, 1867. In-8°, 212 pages.

L'histoire des territoires nombreux composant autrefois le saint-empire romain n'a pas été cultivée avec une ardeur également soutenue par les savants de l'Allemagne moderne, et le pays de Liége est au nombre de ceux qu'ils ont trop négligés. C'est à peine si l'on pourrait citer dans toute la littérature moderne quelques pages de Henri Leo, quelques chapitres de Warnkœnig, sur le sujet traité par M. Wohlwill. Les savants locaux ne manquent pas, il est vrai; les travaux de MM. Polain, Bormans et Hénaux — pour ne citer que quelques-uns des plus distingués — ont beaucoup de mérite, mais sont généralement trop peu connus. On doit donc accueillir avec faveur un ouvrage ayant pour but de nous familiariser avec les institutions particulières de ce coin de pays de langue française, rattaché par des liens peu solides au grand corps germanique. Le livre de M. Wohlwill a tous les mérites requis en pareille matière; son étude sur la formation et le développement des États du pays de Liége est consciencieuse et soignée; elle abonde en renseignements précieux et puisés aux meilleures sources. L'ouvrage lui-même parait sous d'excellents auspices, puisque M. Waitz, de Gœttingue, l'homme le plus compétent d'Allemagne dans les questions de cette nature, a bien voulu secourir son ancien élève de son vaste savoir et de ses conseils.

Avant d'aborder l'analyse du travail de M. Wohlwill, disons quelques mots des sources qui ont servi à son étude et dont une bonne part est inédite. Tout d'abord M. W. a largement puisé aux archives de l'ancien chapitre de Saint-Lambert à Liége, ainsi qu'à celles de cette ville, dont M. Schoonbroodt a publié l'inventaire en 1863. Il a de plus fait de nombreux emprunts au *Liber Cartarum ecclesiæ Leodiensis,* manuscrit précieux appartenant à M. Hénaux qui a eu l'obligeance de le communiquer à l'auteur. Un autre cartulaire de l'église de Liége renfermant plus de 2000 pièces, allant du IXe au XVIIe siècle, a malheureusement disparu pendant la révolution, mais les regestes qu'en a fait Hinnisdael au XVIIe siècle ont été retrouvés depuis et renferment de précieuses notices. Une autre catégorie de sources, ce sont les *Pawilhars*, recueils de chartes, de règlements, de décisions judiciaires, etc., compilés à l'usage des échevins et de leurs assesseurs, et qu'on trouve encore en grand nombre soit dans les bibliothèques publiques, soit entre les mains des particuliers. A côté de ces collections de documents inédits, M. W. a pu puiser encore dans le *Recueil des édits*, etc. de Louvrex, les *Opera diplomatica* d'Aubertus Miræus et dans la collection du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.*

Parmi les chroniqueurs il faut citer avant tout Jean Hocsem, le continuateur des *Gesta pontificum Leodiensium* de Gilles d'Orval. Hocsem était chanoine à Liége; né en 1279, il ne commença à écrire qu'en 1334, et son histoire des évêques de Liége s'étend de 1247 à 1348. C'était un homme très-intelligent, politique habile, intimement mêlé aux affaires qu'il nous décrit; la seconde partie surtout de son récit renferme des documents de la plus haute importance. A

côté de la chronique de Jean Hocsem, il faut citer celle de *Joannes Presbyter*, ou plutôt les chroniques qui en sont dérivées, comme le montre M. Wohlwill, car l'ouvrage lui-même est perdu. Outre l'histoire des évêques du chanoine Mathias de Lewis et le *Myror des Histors* de Jean des Prez d'Outre-Meuse, nommons en dernier lieu les divers ouvrages de Jacques de Hemricourt, bourguemestre de Liége, mort en 1403. Deux d'entre eux, le *Miroir des Nobles* et la *Werre d'Awans et de Waroux*, sont consacrés à la glorification de l'ancienne chevalerie liégeoise; le troisième, bien plus curieux, est intitulé *Li Patron delle Temporaliteit;* c'est un essai de publiciste, sur les droits politiques des évêques de Liége, dont une partie seulement a vu le jour. Il est inutile d'ajouter que M. Wohlwill a soigneusement tenu compte de tous les travaux récents des savants liégeois. C'est appuyé sur cet ensemble de sources et de documents recueillis dans les bibliothèques et les archives locales que notre auteur entreprend de nous raconter la naissance et le développement des États du pays de Liége au XIIIe et au XIVe s., institution curieuse autant par la longue durée de son existence que par l'ancienneté de ses origines relativement aux autres territoires de l'empire.

Dans le premier livre de l'ouvrage, nous apprenons à connaître l'état social et politique de l'évêché de Liége au commencement du XIIIe siècle, tel qu'il s'était constitué peu à peu autour de la cathédrale de Saint-Lambert, soit par les donations souveraines, soit par des transactions et des achats. Grâce aux priviléges des empereurs saxons, l'évêque, prince du saint-empire, ne laissait que peu d'autorité véritable à son suzerain; à part l'investiture royale qui devait être réclamée après chaque nouvelle élection, la main du pouvoir central ne s'est jamais fait sentir à Liége. Par contre l'évêque lui-même jouissait de prérogatives très-étendues. L'organisation de la justice et du service militaire est exposée en détail, ainsi que les attributions politiques du chapitre, qui servit plus d'une fois de frein aux volontés épiscopales dans la garantie du patrimoine ecclésiastique, quand bien même M. Wohlwill aurait légèrement exagéré son dévouement aux libertés du pays. La noblesse était nombreuse et indépendante, mais continuellement divisée par des rivalités qui dégénéraient souvent en guerres civiles. C'est dans les réunions habituelles de la noblesse à la cour de l'évêque, réunions que nous pouvons constater jusqu'au XIe siècle, que nous sommes en droit de chercher les origines des États du pays. Sans doute elles n'offrent qu'une analogie fort vague avec les assemblées politiques postérieures, car comme le fait judicieusement remarquer notre auteur, il ne s'agissait alors nullement de représenter des droits ou des intérêts quelconques, mais simplement d'accomplir un devoir de vassalité. Parmi les villes plus importantes, Liége et Huy n'avaient jamais été complétement soumises au pouvoir épiscopal, et vers le commencement du XIIIe siècle, Dinan, Maestricht, Tongres, etc., viennent prendre à côté de ces deux cités le rang de communes privilégiées. Ces priviléges étaient précieux et renfermaient toutes les garanties qui peuvent contribuer à la fondation d'un État libre. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, ils assuraient l'inviolabilité absolue du domicile, que l'instruction judiciaire elle-même ne pouvait forcer (p. 75). Le

développement intérieur des villes fut malheureusement trop souvent interrompu par les luttes entre les *grands* ou familles échevinales et le petit peuple; aussi jamais les villes du pays de Liége n'atteignirent-elles l'indépendance complète des villes libres impériales d'Allemagne.

Après avoir ainsi largement esquissé le tableau de l'état des choses vers le milieu du XIIIe siècle, M. Wohlwill entame son sujet plus immédiat et nous détaille l'activité commune du chapitre, de la noblesse et des bourgeois jusqu'à l'époque de l'évêque Adolphe de la Marck. La première fois que nous voyons opérer en commun les représentants des trois ordres, c'est en 1271, à propos d'un traité de réconciliation entre l'évêque Henri de Gueldre et ses bonnes villes, révoltées contre lui. La garantie des deux autres ordres devait affermir la paix. Ici se place naturellement une remarque que nous aurions pu faire déjà plus haut. M. Wohlwill s'élève dans son introduction contre ceux qui n'expliquent la naissance et le développement des États dans les différents pays que par un besoin pressant d'argent chez les princes, besoin qu'exploitaient plus ou moins habilement les contribuables; il proteste en même temps contre l'opinion de quelques auteurs qui les font dériver des anciens plaids germaniques. Pour ce dernier point, il n'y a pas matière à contestation; mais quant au premier, nous ne saurions nous ranger absolument de l'avis de M. Wohlwill. Le progrès des libertés nationales se fait toujours par suite des efforts de ceux qui y sont intéressés; les constitutions ne tombent pas du ciel, et, au moyen-âge, elles ne s'édictent pas non plus d'un jet. On n'a vu nulle part des souverains diminuer sérieusement leurs prérogatives ou renoncer à des priviléges rémunérateurs sans que la force brutale ou du moins la pression de l'opinion les y contraignît. Nous accordons à notre auteur que ces transactions constitutionnelles ne se soient pas toujours soldées en argent comptant; mais c'était toujours en échange de services pratiques et d'un concours nécessaire, ne fût-il que moral, et à des moments de faiblesse relative, que le pouvoir souverain faisait des concessions à ses sujets. L'histoire de Liège ne fait pas exception à ces règles générales, et bien que M. Wohlwill prétende que les libertés des États « ne furent pas dues aux efforts » des différents ordres » (p. 7), les faits mêmes qu'il relate nous semblent montrer assez clairement que ce fut sous la pression des événements que les évêques de Liége accordèrent peu à peu de nouveaux priviléges aux nobles et aux villes. Si ce n'était pas pour obtenir d'eux de nouveaux impôts, — le pays de Liége n'en connut pas au moyen-âge, — c'était pour s'assurer de leur concours à l'intérieur aussi bien que dans les relations extérieures; et quand ils croyaient pouvoir le faire sans péril, ces mêmes évêques ne se faisaient pas faute de rétracter leurs promesses.

La première convocation formelle des États eut lieu en 1315; mais leur existence ne fut pas de si tôt reconnue, ni leur compétence dès lors admise sans conteste. Dans les longues luttes qui signalèrent l'épiscopat d'Adolphe de la Marck (1313-1344), on les vit tantôt remporter des avantages et tantôt s'éclipser. En 1316 la paix de Texhe établit que dorénavant les droits de l'évêque ne

pourraient plus être interprétés ni étendus qu'en vertu d'une déclaration des États, nommés pittoresquement *le Sens du païs*. Plus tard, à la suite de nouveaux malheurs, Adolphe dut permettre la réunion d'un comité de seize délégués des États et de quelques-uns de ses conseillers pour réviser les institutions existantes. La *Lettre des Vingt* donnait aux États le droit de forcer l'évêque à renvoyer les fonctionnaires prévaricateurs. S'il résistait à la suspension des cours de justice, prononcée par le chapitre, les États avaient pouvoir d'aviser par tout autre moyen. Adolphe de la Marck refusa d'apposer son sceau à des conditions qu'il considérait comme dégradantes, et pour un temps les succès qu'il remporta le dispensèrent de se plier à de pareilles exigences. Mais plus tard, en 1344, les États réussirent à lui arracher de nouvelles garanties et il dut consentir à la création d'un *Tribunal des États*, composé de vingt-deux membres et destiné à juger sans appel les fonctionnaires épiscopaux. Cette conquête un peu prématurée fut, il est vrai, perdue bientôt après; mais en 1374, sous l'épiscopat de Jean d'Arckel, ce tribunal, garantie suprême des libertés du pays, fut constitué d'une manière définitive.

Après cet exposé du développement de la constitution liégeoise, M. Wohlwill nous donne un aperçu des privilèges des États vers la fin du XIVe siècle. Les trois ordres ne siégeaient pas comme représentants de leur caste, mais comme représentants du pays tout entier; aussi s'appellent-ils toujours *consilium patriæ*, *université du pays*, *le commun pays*, etc. On y voyait quelquefois des paysans, mais c'était une exception. D'ordinaire l'évêque ou le chapitre convoquait les États, mais ces derniers jouissaient du droit de se réunir de leur propre mouvement. On délibérait en trois curies, chapitre, noblesse et villes, mais non pas nécessairement dans des locaux différents. L'autorisation des États était nécessaire pour que l'évêque pût lever les milices urbaines, et dans l'ordre judiciaire c'étaient eux qui avaient la haute main. Grâce à cet ensemble de mesures protectrices, les privilèges du pays de Liége restèrent dorénavant intacts.

Tel est, autant qu'un rapide résumé peut y suffire, le contenu du livre de M. Wohlwill, ouvrage laborieusement étudié, basé sur les plus consciencieuses recherches. On ne peut lui reprocher qu'une certaine lourdeur de style qui fatigue l'attention, et l'absence trop complète peut-être de détails historiques ou de peintures de mœurs et de caractères qui auraient avantageusement interrompu l'inévitable monotonie d'un sujet de droit constitutionnel. Nous aurions désiré, pour notre part, que M. Wohlwill, au risque de grossir un peu son volume, eût mêlé davantage l'histoire vivante du pays de Liége au savant tableau qu'il a tracé du développement de ses droits politiques. Quel mal y aurait-il eu à emprunter à ces luttes si longues et si chevaleresques des Awans et des Waroux, à ces querelles continuelles entre les évêques et les bonnes villes, quelques épisodes vivants qui eussent animé davantage le récit? Mais ce sont là des préférences personnelles que la critique ne saurait imposer à l'historien, et nous serions bien injuste en ne saluant pas avec sympathie un aussi savant et aussi utile début dans la carrière historique.

Trois appendices sur les *homines de casa Dei*, sur la présence de Charles IV, roi d'Allemagne, à la bataille de Voltem, en 1346, et sur la date précise de la *Lettre des Vingt*, terminent le volume, qui malheureusement n'est point pourvu d'une table des matières.

ROD. REUSS.

---

215. — **De l'H initiale dans la langue d'Oïl,** von Dr Süpfle (*Programm des herzoglichen Gymnasium Ernstinum zu Gotha*). Gotha, 1867. In-4°, 12 p.

Nous n'avons ici que la première partie d'un travail fait avec soin, érudition et méthode. L'auteur, après quelques mots sur la nature de l'*h*, son histoire dans les langues indo-germaniques et particulièrement en latin, arrive aux mots latins qui : 1° ayant l'*h* en latin l'ont gardée en français, mais comme simple signe orthographique (*homme, humeur, habit*, etc.), ou l'ont perdue même dans l'écriture (ce sont les quatre mots : *avoir, on, or, orge*); 2° n'ayant pas l'*h* en latin l'ont prise en français comme simple signe orthographique (*heur, heureux, hermine*) ou même comme aspirée (*herse, hérisson, hideux, — haut, hurler, huppe*). Il résulte de cette opération le fait que *dans le latin rustique comme dans le français le son aspiré de l'h était perdu;* les mots comme *haut*, etc., ont subi l'influence de mots germaniques qui leur correspondaient et qui avaient une *h* aspirée; ceux comme *herse*, etc., ont également subi une influence germanique, mais indirecte et sans doute arbitraire. Il faut mettre à part les mots *huile, huis, huit* et *huître :* l'*h* qui les précède marque à la fois l'aspiration douce que la diphtongue *ui* initiale appelle nécessairement avant elle (de là la prononciation vulgaire *vuit*, et de même *voui*), et la répugnance des scribes à admettre un début de mot aussi inusité (au moyen-âge on écrivait bravement *uis, uit, uistre* et *uile;* M. Süpfle remarque que le diminutif d'*huile*, *œillette*, n'a pas pris l'*h*); on peut en dire autant d'*hièble* (*ibulum*) : nous voyons pour ce mot qu'on a essayé de se tirer autrement des deux difficultés : pour éviter d'avoir un mot commençant par *ié*, l'Académie permet d'écrire *hièble* ou *yèble ;* et la légère aspiration qui précède *ié* s'est traduite en berrichon par un *j, jèble* (comme *vuit* pour *huit*). La seconde partie s'occupera de l'*h* germanique et de son histoire en français. Bien que les faits apportés par M. S. soient généralement vrais et ses conclusions judicieuses, on serait tenté de trouver trop peu de renseignements sur l'histoire de l'orthographe et de la prononciation, si on ne réfléchissait que son opuscule est le programme du gymnase de Gotha. Ajoutons qu'il est écrit en très-bon français. — P. 4, l. 19, *haïsme*, l. *haisme ; hakesin* n'appartient pas aux mots rassemblés ici; l'arabe *haschischin* a l'*h* aspirée, et ce mot rentre dans la catégorie des mots orientaux, dont M. S. devra parler. P. 5, « *ue* en espagnol est » toujours précédé d'une *h* fortement aspirée; cf. Diez, I, 370 »; ce n'est ni ce qui a réellement lieu en espagnol, ni ce que dit M. Diez au lieu cité, auquel nous renvoyons M. S. P. 9, l. 9, *haltères*, si nous ne nous trompons, n'a pas l'*h* aspirée ; l. 27, il n'est pas besoin de faire venir *haveron* d'*avena* influencé par le v. h. a. *habaro* (all. *hafer*), quand rien ne s'oppose à ce qu'il vienne directement de *habaro*.

G. P.

216. — **Les Faictz merveilleux de Virgile,** réimpression textuelle de l'édition sans date publiée à Paris, chez Guillaume Nyverd, suivie d'une Notice bibliographique par PHILOMMESTE (sic) junior. Genève, Gay, 1867. In-24, 64 p. — Prix : 6 fr.

L'ouvrage du xv^e siècle dont ce livret donne, comme le dit le titre, la réimpression textuelle, est connu des bibliophiles et des érudits : il représente le dernier terme, le plus grossier et le plus fabuleux, de la légende de Virgile. L'édition de Nyverd, comme toutes ces vieilles impressions populaires, est pleine de fautes, et à notre point de vue il aurait mieux valu établir un texte raisonnable à l'aide de diverses éditions que de reproduire servilement celle-là; mais nous croyons que les bibliophiles auxquels est destinée cette plaquette (tirée à cent exemplaires) en jugent autrement. — M. Philomneste Junior, dont le vrai nom n'est sans doute inconnu à aucun lecteur de la *Revue critique*, bien qu'il aime le pseudonyme et l'anonyme, a joint à cette réimpression une bibliographie ou plutôt l'esquisse d'une bibliographie du sujet, qui pourrait être plus critique et plus méthodique : elle contient cependant divers renseignements précieux [1]. Ξ.

---

217. — **Recherches sur les jeux d'esprit,** les singularités et les bizarreries littéraires, principalement en France, par A. CANEL, membre de la Société des bibliophiles normands. Evreux, 1867. 2 vol. in-8°, 414 et 357 pages.

L'auteur de cet ouvrage curieux a pris pour base de son étude les recherches sur le même sujet, entreprises par Gabriel Peignot, qui en a consigné les résultats dans ses *Amusements philologiques*; il a également puisé, plus que ne l'avait fait son devancier, dans les *Bigarrures* du seigneur des Accords (E. Tabourot); il a consulté les *Curiosités littéraires* de M. Lalanne et quelques autres compilations plus ou moins judicieuses; il a enfin recueilli dans un certain nombre d'ouvrages rarement consultés des détails parfois assez piquants. De tout ceci, il est résulté deux volumes qui font faire des progrès à l'histoire, un peu futile, il est vrai, d'une portion de la littérature. Mais le champ est si vaste en ce genre qu'il s'en faut de beaucoup que M. Canel l'ait parcouru en totalité; ce qu'il signale n'est qu'une faible partie de ce qu'on pourrait mentionner. Nous n'essayerons pas d'offrir une analyse de son livre; un coup-d'œil jeté sur la table des matières donne à cet égard une idée des plus complètes; nous préférons placer ici quelques indications bibliographiques au sujet des divers jeux d'esprit qu'il passe en revue. Peut-être ces notes seront-elles utiles à quelqu'un qui voudra un jour occuper ses loisirs en abordant de nouveau l'examen de ces bizarreries, de ces *nugæ difficiles* pour lesquelles il faut avoir un peu d'indulgence; un heureux désœuvré peut faire de son temps un pire emploi.

Parlons d'abord des vers ou des compositions qui offrent une figure. Dans le

---

1. Nous avons reçu récemment un opuscule de M. Comparetti, *Virgilio mago ed innamorato*, qui sera prochainement continué et promet d'être le travail le plus complet et le plus critique sur cette curieuse légende. Nous en rendrons compte quand il sera terminé.

frontispice de l'Athénée publiée par Alde en 1514, le titre présente un relevé des sommaires de l'ouvrage; il est partagé en deux pyramides dont les pointes se touchent. Le *Triumphus poeticus* d'Aldringen, 1612, montre des vers disposés en pyramide; l'*Instrumentum musicum metricum* de Simon Ammonius (Friburgi, 1596, in-4°), présente des pièces de vers latins ayant la forme d'un violon. N'oublions pas un volume peu commun; les *Amours de Diane*, par Robert Le Rocquez (Coutances, 1605, in-12), renferment des pièces de vers disposées de manière à représenter des tours, des verres à boire, des ailes, des colonnes, des pyramides dressées ou renversées.

Deux ouvrages peu connus offrent, en fait de vers figurés, ce qu'il est possible d'imaginer de plus complet; c'est d'abord l'*Urania* de Balthazar Bonifacio (Venise, in-4°); vingt objets différents s'y montrent en vers artistement dessinés : *Turris, clypeus, columna, clepsydra, organum, scala, cor, cochlea, cubus, calix*, etc. La *Metametrica* de Caramuel (Rome, 1643, in-folio) est un énorme volume de 834 pages qui contient non-seulement des vers figurés, mais encore des jeux d'esprit de tout genre; l'auteur y a accumulé *recurrentes, adscendentes, descendentes, necnon circumvolantes versus*; le livre est divisé en huit parties : *Apollo centricus... anagrammaticus.... analexicus.... centonarius.*

Parlons un peu des vers monorimes. Une longue tirade de vers se terminant en *if* se rencontre dans le *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac. Un virelay du malheureux Claude Le Petit[1], inséré à la suite du *Tableau de la vie et du gouvernement des cardinaux Richelieu et Mazarin* (Cologne, 1693 et 1694), présente une série de vers monorimes écrits avec beaucoup de vivacité et d'entrain; un opuscule imprimé en 1832 : *Singulière profession d'un vieil actionnaire de l'Ambigu-Comique*, est en vers monorimes.

Si nous nous arrêtions aux vers métriques, nous parlerions des *Œuvres de poésie* de S. Certon (Sedan, 1620, in-12), se terminant par des odes et des traductions de psaumes en vers mesurés par longues et brèves. On peut à cet égard mentionner aussi les vers *blancs* (c'est-à-dire sans rime) qui, admis dans la poésie anglaise, ont toujours été repoussés en France. M. Bruguière de Sorsum les a employés dans une partie de sa traduction des *Chefs-d'œuvres dramatiques* de Shakespeare (1826, 2 vol. in-8°), et le comte de Saint-Leu (Louis Bonaparte) a mis l'*Avare* de Molière en vers blancs, dans son *Essai sur la versification*, 1825-1826, 2 vol. in-8°.

Le chapitre consacré aux vers monosyllabiques, disyllabiques et trisyllabiques est un des plus curieux de l'ouvrage; il fournit des exemples empruntés à des poëtes contemporains, et on pourrait en ajouter d'autres. Bornons-nous à dire qu'il existe une épître du duc de Nevers au prince de Condé, en vers d'une

---

1. Consulter à l'égard de cet écrivain, dont il a été souvent parlé d'une façon peu exacte, les *Variétés bibliographiques* de M. Ed. Tricotel; Paris, 1863, p. 317-343. Le virelay dont il est question est réimprimé pages 69-74 d'un volume publié à Paris (Bruxelles?) en 1866 sous le titre de *Pièces désopilantes*.

syllabe, et nous trouvons dans les Œuvres du lyonnais Charles Bordes (1786, in-8°) un *poème philosophique composé* par Pépin le Bref :

Que les villes
Semblent viles!
Que de maux
Pour des mots!
Que de vent
Là se vend!
Vers la Seine
Quelle scène!...

Nous ne nous arrêterons guère au sujet des parodies. Un grand nombre des pièces de théâtre de Voltaire et d'autres écrivains célèbres ont eu les honneurs de la parodie. Les drames de M. Victor Hugo ne pouvaient y échapper. On connait trois ou quatre parodies d'*Angelo*.

Parmi les morceaux réussis en ce genre, on a signalé *le Roi Lu*, parodie du *Roi Lear*, et une parodie de l'*Oriflamme* de Baour-Lormian, faite par l'Allemand Rehfues et imprimée à Leipzig. Nous avons vu une parodie licencieuse, et vers pour vers, de l'*Art poétique* de Boileau. Un grand nombre de parodies sont indiquées dans le catalogue de la bibliothèque Soleinne, t. III.

Nous passerons très-rapidement sur le genre assez méprisable des amphigouris; nous dirons seulement qu'il s'en trouve un fort original dans un petit recueil de mélanges composé par le prince de Ligne et dont on ne connait qu'un ou deux exemplaires (il a été récemment réimprimé à Bruxelles à fort petit nombre).

M. Canel consacre une quarantaine de pages aux vers burlesques, mais ce sujet est tellement vaste qu'il pourrait à lui seul former un volume. On trouverait des citations à prendre dans les *Œuvres burlesques* de Nouguier, Orange, 1650, in-8°; dans la *Relation du voyage de Brême, en vers burlesques*, par Clément, Leyde, 1676, volume d'impression elzevirienne qui a été cette année même réimprimé à Bruxelles; dans le *Tracas de Paris, en vers burlesques*, par Colletet; dans le *Procès des Précieuses, en vers burlesques*, par de Somaize, Paris, 1660; dans le *Tracas de la foire du Pré, dialogue burlesque* (Rouen, 1612, réimprimé en 1836, à petit nombre); dans la *Ville de Lyon, en vers burlesques*, 1666; dans les ouvrages du chanoine Jacques Jacques : *Le Faut mourir*, 1657, souvent réimprimé; l'*Ami sans fard*, 1664, etc.; dans la *Petite Varlope, en vers burlesques*, recueil de chansons d'ouvriers qui n'offre rien que de fort plat et qui est cependant très-recherché des bibliophiles.

L'*Histoire des amours d'Abailard, en vers burlesques*, ne saurait être oubliée, non plus que diverses mazarinades : *Agréable récit de ce qui s'est passé aux dernières barricades, en vers burlesques*; le *Courrier françois*, le *Babillard du temps*, etc. Nous avons vu passer en vente (Catalogue W. et A. A. n° 765), le *Pater noster de M. de Colbert en vers burlesques*, Cologne, 1684.

L'ouvrage que nous parcourons entre dans des détails étendus au sujet des traductions ou imitations burlesques qu'on a faites de quelques poëtes anciens; il aurait pu ajouter que des rimeurs patois se sont exercés en ce genre; la

Batrachomyomachie a été l'objet d'une paraphrase badine fort développée : *La Cranoul Ratomacheo*, par B. G. T. (Bernard Grimau, Toulousain), Toloso, 1664, in-12[1]. Un avocat de Béziers, L. E., émule de Scarron, a mis en vers languedociens et bouffons le premier livre de l'Énéide (1682, in-12). Bergoing avait déjà *habilhat à la brullesco* le quatrième livre, et Vallés de Mountech a fait imprimer en 1648 à Toulouse un *Virgilio deguisat*, contenant les quatre premiers livres[2].

Des poètes étrangers se sont essayés dans le même genre; l'*Eneide travestita* de Lalli jouit d'une grande réputation; Ch. Cotton a publié en anglais un Virgile *burlesqued* qui a été plusieurs fois réimprimé; Wicherey s'exerça sur l'Hero et Leandre de Musée ; Th. Brydges a mis au jour *A burlesque translation of Homer*, dont la 4e édition a paru en 1797. L'*Enéide burlesque* du poète autrichien Blumauer est encore populaire en Allemagne.

Les vers rétrogrades peuvent nous fournir quelques indications nouvelles. Dans un ouvrage très-ennuyeux, mais fort goûté à la fin du XVe siècle, *les Lunettes des princes* de J. Meschinot, on trouve une « oraison qui se peult dire » par huyct ou par seize vers tant en retrogradant que aultrement, tellement » qu'elle se peult lire en trente-deux manieres differentes. » M. Ed. Du Méril (*Poésies populaires latines antérieures au douzième siècle*, p. 152) cite : « L'Oraison » de Nostre Dame entrelachée et retrogradée dont chacun mot contre mot est » de rime leonine et se peult lire à l'envers et à l'endroit. » M. Thomas Wright (*Biographia litteraria britanica, Anglo-saxon period*. p. 313) indique un poème en vers rétrogrades par Serlo.

En 1623, un écrivain peu connu, André Mestral, publiait à Avignon un volume de vers, où il y en a bon nombre de rétrogrades, en grec, en latin et en français ; on trouve cinq pages remplies de ces derniers, et c'est probablement le seul exemple qu'on puisse citer en ce genre. Il est vrai que ces prétendus vers n'ont guères le sens commun ; on va en juger :

Iuste, Sire, peine remenée, ne me ren, ie peris et sui
Las, sauf venu neuf vassal,
D'un Tite pere, petit nud
Seruir à pere mere parjures.

Une assez longue pièce de vers en l'honneur de saint François-Xavier débute ainsi :

Oro da robor riuo vir robor adoro,
Aulas emissi, timidi (mitissime) salva.

---

1. On trouve des extraits étendus de ce poème burlesque dans les *Notices et extraits de divers ouvrages en patois du Midi*, par G. Brunet. Il en est aussi longuement question dans un curieux volume publié par M. J. B. Noulet : *Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France au XVIe et au XVIIe siècle*, 1859, in-8°.

2. M. Noulet de Toulouse possède le manuscrit autographe des huit autres livres. Il en parle en détail, ainsi que des autres imitations burlesques de Virgile, dans l'ouvrage que nous venons de citer.

Transcrivons pour en finir les deux premiers vers d'un éloge de saint Bruno :

Si loca iunior iure caste Ere et sacer, vir omnia colis,
Et almum ara tum si vere mutum, Ere, vis muta ramum late.

Mais ces citations ne sont-elles pas déjà beaucoup trop longues?

Les acrostiches sont assez nombreux pour former à eux seuls la matière d'un assez gros volume. Des ouvrages en diverses langues de l'Europe sont enrichis d'acrostiches; la *Bibliotheca poetica anglicana* (1817), en signale (p. 87 et 104) de compliqués dans divers livres anglais. Gilles Dewes ou du Guez, qui écrivit vers 1550 une grammaire curieuse et rare, se nomme dans un acrostiche. Boccace a placé dans son *Amorosa visione* un acrostiche d'une longueur extraordinaire, qui se trouve en entier dans l'édition de Venise, 1531, mais qui a été tronqué dans des éditions plus récentes et qui forme deux sonnets et deux *canzoni* adressés à *Madonna Fiametta*.

L'alphabet en acrostiche se trouve dans un *Capitolo*, publié à Florence, vers 1550 (Catalogue Libri, 1847, nº 1620). Antonio de Tempo a mis des acrostiches et d'autres jeux d'esprit (un même mot appartenant à deux vers qui se succèdent, etc.) dans un volume devenu fort rare : *De Rithmis vulgaribus* (Venetiis, 1509, in-8º); un exemplaire figure au catalogue Libri, nº 2949, et il a été payé 231 fr. Une composition espagnole célèbre, *la Celestina*, renferme, dans l'édition de Séville, 1502, onze octaves formant un acrostiche [1] qui donne entre autres détails le nom de l'auteur (Fernando Rojas). Les acrostiches avaient été cultivés avec zèle par de beaux esprits à une époque éloignée.

On trouve sur les murs de Philé une composition de Catilius Nicanor; c'est un acrostiche syllabique, c'est-à-dire que non pas les premières lettres, mais les premières syllabes des dix vers élégiaques dont il se compose, forment quatre mots ayant juste dix syllabes. Les acrostiches syllabiques grecs, très-rares dans les ouvrages de la haute antiquité, deviennent plus fréquents dans la période byzantine. Tel est du moins en partie celui que Montfaucon (*Palæographia græca*, p. 295) a publié, d'après un manuscrit exécuté pour l'impératrice Eudoxie, femme de Romain Diogène, mort en 1071. Dans ce petit poème dédicatoire, les premières syllabes ou lettres de chaque ligne forment un vers iambique [2]. Letronne (*Inscriptions de l'Égypte*, t. II, p. 155) cite également un acrostiche syllabique. Un acrostiche très-compliqué se trouve dans les Œuvres de Fortunat; il a été reproduit dans la *Revue de philologie*, t. II, p. 175. Divers ouvrages du XVIe siècle en présentent : le *Sotherologium* de Bertrand Apcher (Paris, s. d. mais vers 1507) nous montre une prière à la Vierge, en 80 vers élégiaques, dont

---

1. Le *Manuel du Libraire* (I, 1717) donne en entier la phrase que présentent ces vers. Observons en passant que l'exemplaire indiqué par M. J. Ch. Brunet comme payé 3 l. st. 3 sh. chez Heber, a été porté à 310 fr. vente Solar, nº 1807.

2. Hase, *Journal des Savants*, 1848, p. 536. Un manuscrit copte indiqué au *Catalogus codicum copticorum* de Zoega (Romæ, 1810, in-fol.) présente des acrostiches; voir les observations de Champollion sur ce catalogue, 1811, p. 13.

chaque première lettre est prise de la suite des lettres de l'*Ave Maria*. La *Christomachia* de Jean Diophylax (Lugduni, 1527, in-4°) offre en ce genre un tour de force remarquable ; la réunion des premières lettres de chaque vers forme un sens complet ; en ajoutant ces premières lettres les unes aux autres, on trouve le début de l'Évangile de saint Jean : *In principio erat Verbum*, etc.

Un grand nombre d'écrivains ont déguisé leurs noms sous le voile transparent de l'acrostiche ; nous en mentionnerons seulement quelques uns. Gilles Corrozet, écrivain cher aux curieux qui étudient les antiquités de Paris, a mis son nom dans un acrostiche de huit vers à la suite du *Blason du mois de may ;* il l'a indiqué aussi de la même manière dans deux opuscules indiqués au *Manuel du Libraire* (I, 303). Un volume fort rare dont il existe cependant plusieurs éditions : *Le Liure du Faulcon*[1], porte au verso du frontispice un rondeau qui donne en acrostiche les mots : *Isabeau Faucon*. Un autre livret de la même époque : *Le Messagier damours*, doit être attribué à un certain Pilvelin, dont le nom se trouve par acrostiche dans les huit derniers vers du poème. Un opuscule en vers réimprimé dans la collection publiée par M. Silvestre en caractères gothiques (*Les grans regretz et complainte de mademoiselle du Palais*), est suivi d'un rondeau où le nom de l'auteur se montre en acrostiche : *Jehan Chaperon*. Un poète fécond au commencement du XVIe siècle, Gringore, s'est nommé dans un acrostiche de huit vers placé à la suite de son *Chasteau de Labour ;* il a même placé dans une des éditions de ce poème un triple acrostiche offrant les noms de l'imprimeur (Pigouchet), du libraire (Simon Vostre) et de l'auteur. L'auteur du *Livre des prestres* (in-4°, 11 feuillets, 1498) a employé un acrostiche en neuf vers latins pour énoncer la date et le lieu d'impression (*Roen*) de son écrit.

M. Canel mentionne quelques ouvrages spéciaux en matière d'acrostiches ; nous pouvons augmenter ses indications en citant : *Les Anagrammes et sonnetz de Jacques de Fontenoy dediez à la royne Marguerite ;* un exemplaire sur vélin est à la Bibliothèque impériale ; Van Praet l'a décrit : *Catalogue des livres sur vélin*, t. IV, p. 203.

Aborder le chapitre consacré aux anagrammes nous mènerait trop loin ; nous nous en tenons à ajouter trois ouvrages à ceux dont M. Canel donne les titres : *Decadum Anagrammatismorum præmetium*, par J. Neander, Brême, 1632 ; *Primitiæ anagrammatographiæ* de F. Coler, Leipzig, 1621 ; *Anagrammata latina et germanica* de F. D. Stender, Hambourg, 1666, in-12.

Nous aurions beaucoup de choses à ajouter au chapitre consacré aux bouts rimés. Un sonnet en ce genre se trouve dans les *Œuvres* de Madame de Saintonge (1660, in-12). Nous en avons rencontré dans les *Œuvres* de Lamotte, 1754, t. X, p. 213 et suiv., dans les *Lettres* de Madame Du Noyer, 1739, t. I, p. 343, t. II, p. 351 et 555, dans les *Poésies badines*, Londres, 1757, p. 19, dans les *Pièces intéressantes et peu connues*, publiées par La Place, t. VI, p. 342, etc. Il y

---

1. Voir le *Manuel du Libraire*, t. III, col. 1127. Un exemplaire d'une de ces éditions, in-8°, payé en 1844 141 fr., vente Nodier, n° 334, vient de se revendre 240 fr., vente Yemenz, n° 1646.

a sur la mort d'un débauché dans les *Délices de la poésie galante*, dans un recueil licencieux : *Les Epices de Vénus* (Londres, 1787); il s'en trouve aussi dans les *Nouvelles fleurs du Parnasse*, Lyon, 1667, et Beffroy de Regny en a mis beaucoup trop dans l'ouvrage singulier qu'il a intitulé *Les Lunes du cousin Jacques*, 1785-1787, 24 vol.[1] Le burin n'a pas dédaigné ce genre, comme on peut s'en convaincre en remontant à l'*Almanach pour* 1803 *des Amis de la plaisanterie et de la satire* (en allemand), il contient douze planches de bouts-rimés gravés par Haller von Hallerstein.

En fait de vers brisés nous devons mentionner le *Tractatus de planctu ruine ecclesie* (Memmingen, *sine notâ*, in-4°); chaque vers est coupé en deux parties; l'une en latin, l'autre en allemand, et le sens se suit tant bien que mal. Dans un livre français : *Utile et plaisant passe-temps pour tous les chrétiens*, Rouen, 1615, in-12, au moyen de la disposition des pages, on peut lire le texte dans deux sens différents.

Nous aurions également bien des choses à dire à l'égard des chronogrammes; on en trouve de singuliers dans un livre que le hasard seul peut faire rencontrer aujourd'hui : *État de la France et description de Paris en* 1815, *par..., ancien professeur d'histoire et bibliothécaire*, Paris, Eberhart, 1820, in-12. M. Noulet a publié à Toulouse en 1847, *Cinq chronogrammes inédits en langue romane*. Kehrein (*Dramatische Poesie* t. I, 152) indique une *tragicomedia* en allemand, imprimée en 1617 et dont la date est énoncée par un chronogramme; il en est de même de deux autres productions dramatiques mentionnées par M. Græsse (*Trésor des livres rares*, au mot *Spiel*).

Quant à la contrepeterie, nous nous en tiendrons à un exemple que nous présente la littérature italienne; nous lisons dans la *Trinuzia* de Firenzuola : *Tu faresti invergiliare Parezzio* pour *impazzare Virgilio*. — S'il s'agit de vers enchaînés ou serpentins, l'*Élégie satyrique sur la mort de Gaspard de Coligny*, Paris, 1572, en offre un exemple curieux. — Le chapitre consacré aux centons serait susceptible d'augmentations étendues. On trouve un centon virgilien[2], dû à Daniel Heinsius, dans un volume imprimé en Hollande en 1638 et qu'on joint à la collection elzevirienne : *Baudii Amores*[3]. L'ouvrage de Bellenden : *De tribus hominibus Romanorum*, Paris, 1634, est une espèce de centon formé de phrases de Cicéron. Un médecin célèbre, Ramazzini, publia à Modène en 1677, un *De bello siculo cento ex Virgilio*, en l'honneur de Louis XIV. — L'*Hermes romanus* a

---

1. On trouve une notice sur cet écrivain bizarre et fort oublié aujourd'hui dans l'ouvrage de M. Monselet : *les Oubliés et les Dédaignés*, 2 vol. in-12.

2. Les centons virgiliens sont les plus communs; le *Manuel du Libraire* en signale plusieurs, notamment le *Virgilii evangelisantis Christiados* de Rosæus, imprimé en 1634, en 1655, en 1664. On peut mentionner en raison de sa singularité le *Virgilii Sibylla capitolina*, Oxonii (Hollande), 1726; c'est un centon relatif aux controverses provoquées par la bulle *Unigenitus;* on ne se doutait pas que le chantre du pieux Enée eût à intervenir dans cette question. Un écrivain instruit et aimé du public, M. Ed. Fournier, a publié une notice curieuse sur les centons dans la *Revue française*.

3. Voir sur cet ouvrage une note du catalogue Renouard, 1818, t. II, p. 344. Nodier le qualifie de « recueil fort bien fait de pièces pour la plupart exquises. »

donné (p. 649), un centon de 27 vers tirés de Claudien et s'appliquant au retour de Louis XVIII. — Le catalogue des livres imprimés du Musée britannique nous présente deux ouvrages assez rares sans doute : *Satyricon in hodiernus motus septentrionis concinnatus*, et *Historia ac miracula sacratissimæ Hostiæ Middelburgi, centone Virgiliano expressa, Lovanii*, 1680.

Au sujet des vers en écho, M. Canel fournit (t. II, p. 18) deux indications bibliographiques; nous en ajouterons quelques autres : *Avertissement à MM. Du Puy touchant l'idolâtrie qu'ils commettent* (en vers), *plus un écho qui déclare par ses réponses la source des troubles de la France*, Lyon, 1563, in-8°; l'*Écho dauphinois, sur le congé donné à Madame la Connétable de sortir de la cour*, 1586; l'*Écho sur la prinse et sac de la ville de Charlieu*, 1590, in-8°, 4 ff. Nous connaissons aussi l'*Echo, sive lusus imaginis jocosæ*, distraction d'un érudit batave; une pièce de vers en écho se trouve dans l'*Hermes romanus* de M. Barbier-Veymars, p. 400. La littérature italienne n'a pas dédaigné ce jeu d'esprit. Nous rencontrons au Catalogue Libri (1847, n° 1612), un livret de 4 ff. sans lieu ni date : *Consonancie di echo*, et le catalogue Reina nous offre (n° 1399) : *Napolitane madrigali... con la famosa pastorale in echo*, Mantova (sans date). L'Écho est un des personnages qui figurent dans une *rappresentatione spirituale*, que nous trouvons au Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, n° 4046 : *Il Parto della Vergine*.

En fait de vers protées, en peut signaler le livret de C. Daum, imprimé à Zwickau en 1652 : *Versiculus ex Anthologia græca latinis hexametris plus trecentis redditus*. Un autre allemand qui, sans doute, avait aussi beaucoup de loisir, Gaspard von Dachrœten, fit paraître en 1621, à Erfurt, un volume intitulé : *Ingenii lusus tempore luctus* et qui se compose du prétendu vers suivant :

Jesus, dux vitæ, fer tu nova tempora pacis

retourné de 2059 manières différentes. Les amateurs citent avec admiration un autre vers imaginé par Th. Lansius :

Crux, fæx, frausus, lis, mars, mors, nox, pax, sors mala, styx, vir,

lequel peut former, dit-on, 39,916,800 combinaisons différentes, dépourvues de sens, il est vrai.

Si nous passons aux vers lettrisés ou tautogrammes, nous trouvons que M. Edelestand Du Méril (*Poésies populaires latines du moyen-âge*, p. 61), indique une hymne en l'honneur de saint Laurent, conservée dans un manuscrit du XIVe siècle (Bibliothèque impériale, n° 4880); tous les mots commencent par la lettre L. Des vers du même genre sont imprimés dans le recueil des *Opuscules* de J. Despierres du Fay (Louvain, 1623, 2e partie, Mons, 1628, in-8°); cet écrivain s'est également attaché à composer des anagrammes, des vers gemmés, et autres tours de force. Nous avons rencontré sur un catalogue du libraire Thorpe de Londres, un écrit intitulé : *Materia more magistralis*... M. Canel mentionne deux petits poèmes lettrisés de C. Pierini; il en existe d'autres : *Paupertas poetarum, Christus crucifixus*.

Quant aux lipogrammatiques, nous pouvons nommer un médecin spirituel, J. C. Fray, lequel a composé une des plus jolies macaronées qu'on puisse lire[1]. On trouve parmi ses écrits un fragment de 4 feuillets : *Panegyris in qua litteræ R. et S. penitus desunt* (Paris, 1616, in-4°). Nous avons eu la satisfaction de découvrir en ce genre un opuscule anglais : *The Drove in the Bell-room, or lucky escape from a mass of distress : a poem written without the intervention of the letter* S, *edited by Newnham*, 1829, in-8°, mais pourquoi l'auteur, qui avait proscrit la lettre S, lui a-t-il laissé tant de place dans son titre? C'est contraire à toutes les règles.

Nous n'avons passé en revue qu'une faible partie des sujets traités par M. Canel; il s'occupe aussi des vers macaroniques, des vers proverbialisés, des vers techniques, des rébus et de bien d'autres choses du même genre. Nous nous dispenserons, pour le moment du moins, de le suivre sur ce terrain.

---

218. — **Journal d'un voyage dans l'Inde anglaise,** à Java, dans l'archipel des Moluques, sur les côtes méridionales de la Chine, à Ceylan (1864), par F. Devay. 2 vol. in-8°, xxxij-407 et 472 pages. Paris, Firmin Didot, 1867.

Ce voyage a été accompli par un touriste qui n'avait d'autre but, en se rendant à un âge avancé dans l'extrême Asie, que la curiosité et l'instruction personnelle. La relation est écrite dans un style familier et sans prétention qui en fait une lecture fort agréable. L'auteur a consigné, sous forme de journal, au fur et à mesure qu'il les a éprouvées, ses impressions et ses aventures; et comme il est homme d'esprit et de bon sens, il présente les faits sous leur vrai jour. On n'y rencontre point ces appréciations paradoxales si fréquentes chez certains voyageurs. C'est là un grand mérite. En Angleterre, ce genre de livres n'est pas rare; il l'est beaucoup plus en France, pour des raisons que tout le monde connaît. Nous ne pouvons qu'applaudir aux paroles généreuses et patriotiques que M. Devay a mises en tête de son livre. Puisse-t-il être entendu de la jeunesse française! Voilà tout ce que nous avons à dire d'un livre qui ne rentre pas entièrement dans notre cadre.

H. Z.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Benndorf und Schœne, Die antiken Bildwerke des lateranischen Museums (Leipzig, Breitkopf et Hærtel). — Herzog, Das Recht der traditionellen Grammatik (Stuttgart, Kleeblatt). — Rossi, Carmina (Faenza, Conti). — Maury, Les Forêts de l'ancienne France (Ladrange). — Derenbourg, Essai sur l'histoire et la géographie de la Palestine (Imprimerie Impériale).

---

1. *Recitus veritabilis super terribili esmeuta païsanorum de Ruellio* (s. l. n. d.). Nodier appelle cette composition « une plaisanterie charmante. »

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — 16 Novembre — 1867

219. — **OEuvres de Virgile.** Texte latin publié d'après les travaux les plus récents de la philologie, avec un commentaire critique et explicatif, une introduction et une notice, par E. BENOIST, ancien élève de l'École normale, docteur ès-lettres. Tome I. Bucoliques et Géorgiques. Paris, Hachette, 1867. In-8°, lxxix-293 p. — Prix : 6 fr.

« Ce volume inaugure une série d'éditions savantes destinées, nous l'espérons, » à faire honneur à l'érudition de notre pays, à fonder une école de philologie » française, à bien mériter et du monde savant et du monde universitaire. — » Au XVIe et au XVIIe siècle la France ne le cédait pour l'étude des textes à » aucune nation : il est digne d'elle de reconquérir sa supériorité en ce genre. » C'est en ces termes que la maison Hachette annonce sa nouvelle collection de classiques grecs et latins. Il appartenait certes à la librairie qui publie les excellentes éditions critiques des auteurs français de prendre en main, avec un égal désintéressement, la cause des auteurs anciens. Une librairie peut faire fortune en suivant le goût du siècle et la routine établie, mais à la longue elle ne saurait maintenir son rang qu'en favorisant, qu'en sollicitant même le progrès. Tout le monde a pu voir à l'exposition universelle de 1867 les beaux spécimens de cette collection, représentée pour le grec par des feuilles de l'*Euripide* de M. Weil et du *Sophocle* de M. Tournier; pour le latin par le volume que nous annonçons aujourd'hui. Il suffit d'un coup d'œil jeté sur ces pages pour s'assurer que, sous le rapport de l'impression et de la disposition des notes, ces éditions peuvent rivaliser avec ce qui se fait de mieux en Allemagne; et ce qui est plus précieux encore, c'est qu'on laisse à chaque éditeur une liberté d'allures qu'on est peu habitué à rencontrer dans les collections publiées en France. Jusqu'ici on était trop disposé à tout sacrifier à l'uniformité; on exigeait la même disposition pour les notes de chaque auteur, la même moyenne de commentaires pour chaque page. Ici l'initiative personnelle de chaque éditeur peut se donner carrière : l'un sépare les variantes et les observations critiques du commentaire proprement dit, l'autre amalgame le tout, suivant le point de vue auquel chacun se place. En outre on n'est plus astreint à suivre le texte vulgairement admis dans les classes; on peut tenir compte des progrès accomplis par la critique depuis cinquante ans et plus. Il n'y a de limite à cette liberté que dans la hardiesse plus ou moins grande du savant chargé de préparer l'édition. Les uns croiront devoir compter encore avec l'usage, la routine et les préjugés; d'autres s'affranchiront complètement de ces entraves; mais chacun porte la responsabilité de son œuvre devant le monde érudit. On ne saurait donc savoir assez de gré à

MM. Hachette de l'intelligente et libérale initiative qu'ils viennent de prendre.

Les nouvelles éditions ne sont point destinées aux élèves; elles s'adressent au public lettré qui aime à relire les auteurs classiques et surtout aux professeurs des lycées. Quiconque connaît un peu la manière dont on se prépare en France à l'enseignement secondaire sait que la plupart des maîtres chargés de faire comprendre les auteurs anciens à la jeunesse n'ont que de bien faibles notions sur les travaux récents de la philologie et de l'archéologie. Il en est fort peu à qui l'on ait appris ce qu'est un manuscrit, une variante, — qui connaissent, même superficiellement, les antiquités, et même dirons-nous la grammaire scientifique. Ceux qui ont beaucoup travaillé, sous des maîtres illustres, savent qu'à tel endroit il y a une belle sentence morale ou une tournure élégante; ils vous diront que Boileau, Racine, Delille ou tel autre, ont imité ce passage; mais placez-les en face d'une difficulté réelle d'interprétation, ils seront forcés de consulter des traductions; les plus scrupuleux s'adresseront à Lemaire, s'ils peuvent se le procurer. Pour justifier cet état de choses, on dit que l'esprit critique et scientifique est hostile à la culture du goût littéraire et de la phrase académique. A cette objection nous nous contenterons d'opposer le sentiment de Montaigne : « Retournant à la vertu parliere ie ne treuve pas grand choix » entre, Ne sçavoir dire que mal; ou, Ne sçavoir rien que bien dire. »

Il faut donc, pour juger impartialement l'édition de M. Benoist, se placer au point de vue d'un homme pour qui tout est à refaire, qui doit d'un même coup réagir contre la routine établie, indiquer les progrès accomplis depuis le commencement du siècle, expliquer, d'après les travaux récents et d'après ses réflexions personnelles, des passages qu'on entendait jusqu'ici d'une autre façon, rétablir un texte authentique, et tout cela sans choquer trop directement les habitudes générales. Si l'on tient compte des innombrables difficultés que présente une tâche pareille, je crois qu'on ne peut porter sur l'ensemble de la nouvelle édition de Virgile qu'un jugement des plus favorables.

Une introduction très-substantielle résume l'état actuel de la critique du texte; on y trouve la bibliographie raisonnée des principales éditions et des meilleurs mémoires à consulter [1], des indications précises sur les manuscrits de Virgile et sur l'orthographe adoptée. Cette introduction est suivie d'une notice sur la vie du poète, avec des jugements sur ses œuvres. Tout ce qu'il y a d'essentiel s'y trouve exposé avec goût et clarté; elle permet au lecteur d'aborder le texte avec les connaissances générales les plus indispensables. Mainte digression qui, en Allemagne, paraîtrait une banalité, est justifiée par les préjugés nombreux qui règnent encore en France. M. Benoist est sans cesse obligé de plaider la cause de la critique contre l'esprit de routine (v. p. ex. p. XV-XVIII).

A propos de la Notice sur Virgile nous ferons observer qu'un séjour de

1. Les *Prolegomena* de l'édition de Ribbeck (Leipzig, Teubner, 1867) et les *Scholia Bernensia* de Hagen (ibid. id.) ont paru, les premiers pendant l'impression de l'édition de M. B., les autres tout dernièrement. Quoique ces ouvrages aient une importance capitale, on ne peut pas dire qu'ils eussent pu modifier beaucoup le travail dont nous rendons compte.

Virgile à Rome pendant le temps de ses études, loin d'être contredit par Donat, est au contraire confirmé par lui; la leçon vulgaire de ce grammairien envoie, il est vrai, Virgile à Naples (*Neapolim transiit*), mais le texte authentique est *et inde paulo post transiit in urbem*, fait qui est attesté également par S. Jérôme (Olymp. 181, 4). J'ai peine à m'expliquer d'ailleurs comment M. B. peut assurer que « dans tous les cas ce séjour n'eut sur le développement de son génie » aucune influence particulière. » S'il n'avait pas été à Rome, cette réflexion serait simplement superflue. Si au contraire il y a été, il est peu probable que cette période de sa vie (17-25 ans) n'ait pas eu une influence considérable sur l'esprit du poète. C'est à cette époque que doivent remonter les relations plus ou moins intimes qui l'unirent à plusieurs hommes illustres et aux cercles littéraires de la capitale. N'est-ce point dans ces cercles, encore plus qu'auprès des grammairiens et philosophes, que dut se développer le génie de Virgile? Il n'est pas sûr non plus que Parthenius ait été son maître de grec. Mais ces détails n'ont été mis parfaitement en lumière que par des travaux tout récents et dont M. B. ne pouvait pas avoir connaissance [1].

Dans une édition de ce genre, il faut considérer surtout d'une part la critique du texte et l'orthographe, de l'autre les notes explicatives.

En ce qui concerne le premier point, la critique du texte, il est à noter que nous sommes exceptionnellement en face de manuscrits d'une haute antiquité, d'un auteur qui a été lu, expliqué, commenté et cité par un grand nombre de grammairiens; il semble donc au premier abord que le doute fût à peine permis sur la vraie leçon. Cependant on voit que les anciens, les plus anciens commentateurs connaissaient déjà des variantes. Ceci n'a rien d'étonnant quand on réfléchit que les textes de nos auteurs français d'il y a deux cents ans et même cent ans présentent eux-mêmes des variations notables, et qu'en outre l'absence de la typographie devait rendre singulièrement difficile la correction des copies successives. On sait que l'auteur lui-même avait dans mainte occasion des versions diverses, qu'il se corrigeait, se perfectionnait, qu'il faisait disparaître des chevilles [2] à mesure qu'une tournure plus heureuse se présentait à son esprit. Ceci indique suffisamment que la critique du texte de Virgile est essentiellement une question de goût, qu'il y a souvent à choisir entre deux ou plusieurs variantes, tandis qu'il ne reste qu'un champ très-restreint à la critique conjecturale, à la restitution proprement dite de la pensée du poète. Cette observation ne s'applique pas toutefois aux interpolations, ni surtout aux transpositions du texte des Géorgiques. La question devient plus compliquée lorsqu'il s'agit de l'Enéide, laissée par l'auteur dans un état encore imparfait, et des *carmina minora*, où surgit le débat sur l'authenticité de chaque pièce. Pour le moment nous devons nous en tenir au volume publié de l'édition de M. B.

La critique a fait un pas décisif par l'édition de Wagner, en 1841. La révi-

---

1. Voir Ribbeck, *De vita et scriptis P. Vergilii Maronis narratio*, en tête de la petite édition Teubner de 1867.
2. Voir la notice sur Virgile en tête de l'édition de M. Benoist, p. lxxij, note 2.

sion de l'Énéide par Hofmann Peerlkamp (Amsterdam, 1843) se distinguait par une hardiesse excessive et ne trouva pas d'écho. Ribbeck a donné (1859-66, 3 vol in-8°; les prolégomènes déjà cités forment le 1er volume, le 5e contiendra les *carmina minora*) une édition très-supérieure par l'*instrumentum criticum*, mais un peu trop téméraire parfois, surtout en matière de transpositions et sous le rapport de la disposition des églogues en strophes symétriques. Forbiger (3e éd., 1852) et Ladewig (4e éd., 1865) ont admis tout ce qu'il y avait de définitif dans cette révision et contribué dans une certaine mesure à l'améliorer encore. M. Benoist, profitant de ces travaux, a introduit les changements définitivement acquis.

Il est bon de constater que, sous le rapport de la révision du texte, on en est encore en France au P. de la Rue, enrichi de quelques erreurs typographiques, que se transmettent de siècle en siècle les éditions classiques. Les éditeurs qui veulent paraître originaux « suivent Heyne ou prétendent le suivre *quand ils ne le condamnent pas comme téméraire;* les plus hardis s'arrêtent à Wagner, auquel ils font *quelques emprunts*. » Il est équitable, lorsqu'on veut émettre un jugement sur l'édition de M. B., de tenir compte de cet état de choses. En reconnaissant avec douleur qu'en France on est obligé d'employer une mesure peu rigoureuse, on explique à la critique allemande comment il se fait qu'une édition où l'on ne trouve guère de résultats nouveaux doive être chez nous l'objet d'éloges exceptionnels. Remarquons en outre que, dans son introduction, M. B. signale lui-même mainte question sur laquelle il a cru devoir transiger avec la routine. Le seul fait d'avoir connu presque tous les travaux de l'Allemagne, de la Hollande et de l'Angleterre constitue une exception trop digne de remarque pour qu'on ne soit pas bien disposé en sa faveur.

Quoique les éditions de MM. Hachette soient annoncées comme devant être des éditions *savantes*, on ne trouve point dans celle-ci l'indication des variantes; l'éditeur n'en donne qu'un petit nombre, et cela dans ses notes explicatives, lorsqu'il a cru devoir adopter une leçon inconnue au texte vulgaire, ou maintenir ce dernier dans des cas douteux. Nous regrettons vivement cette lacune. Quoi qu'en dise M. B., nous pensons que le seul moyen efficace de répandre en France le goût de la philologie ancienne est de la montrer bien nettement telle qu'elle est, telle qu'elle doit être, avec tous les moyens dont elle dispose. Les esprits routiniers seront révoltés déjà à la vue d'un seul des changements introduits; les esprits sérieux ne seront pas satisfaits et devront avoir recours à l'édition de Ribbeck. Si, chez nous, on est prévenu contre la critique, c'est surtout parce qu'on ne connaît pas le matériel (*apparatus criticus*, *instrumentum criticum*) sur lequel elle appuie ses rectifications; c'est qu'on ne se doute pas que, comme dans les sciences exactes, on n'opère qu'après de minutieuses constatations et vérifications. En revanche je reconnais que dans une édition avec notes, il est superflu de discuter à part les questions de critique, et que le commentaire explicatif se confond continuellement avec les raisonnements relatifs au texte même.

Un des points les plus importants de la révision du texte de Virgile est

l'orthographe. On connait aujourd'hui d'une façon à peu près certaine quelle elle devait être. Or l'orthographe est un des éléments les plus essentiels de la langue à chaque époque, elle donne en partie la couleur et le ton au style et à l'élocution d'un écrivain. Il serait donc à désirer qu'elle fût rétablie dans son état primitif, mais ce qui prouve le mieux combien ce désir est difficile à réaliser, c'est qu'en Allemagne même on n'en est pas encore arrivé à ce point, c'est que M. Ribbeck, dans sa petite édition qui vient de paraître, a cru devoir compter avec l'habitude, afin de ne pas dérouter les élèves des colléges. Mais M. B. est resté de beaucoup en deçà de son concurrent allemand; pour compenser autant que possible ce sacrifice, il a donné dans sa préface les indications complémentaires les plus indispensables en renvoyant aux ouvrages spéciaux sur la matière. Il déplore surtout de n'avoir pu mettre en tête de son volume le nom de *Vergilius*, car telle est la vraie forme latine [1]. Depuis que nous avons entendu un professeur reprocher vivement aux Allemands d'avoir *changé* le nom de Virgile, nous comprenons que M. B. se soit résigné même dans ce cas, où pourtant les élèves n'auraient pas été embarrassés. L'amélioration de l'orthographe est donc peu sensible dans cette édition; un progrès qu'il ne serait pas difficile de réaliser cependant, serait d'admettre les accusatifs en *is* au lieu de *es*.

Les procédés suivis dans la révision proprement dite du texte ont une teinte passablement éclectique. Ladewig semble avoir été le guide principal de M. B., celui du moins qui a su le mieux acquérir ses bonnes grâces; Forbiger et Ribbeck, le premier plus conservateur, le second plus téméraire, lui ont fourni cependant un bon nombre d'arguments et de restitutions. Ce point de vue éclectique est du reste imposé, tant par la multitude des essais et des éditions que par la nature des variantes, où tout se réduit souvent à une question de goût. Ainsi, par exemple, dans ce vers (*Eclog.*, I, 60) : *Ante leves ergo pascentur in æquore cervi*, on a la leçon *æthere* qui, en regardant bien au fond des choses, ne change absolument rien au sens, et pourtant a suscité de longues discussions. — Une des plus grandes hardiesses de M. Ribbeck que M. B. ait introduites dans son texte, est la modification du vers 110 de la III^{e} églogue : *Et quisquis amores* HAUD TEMNET *dulces*, HAUD *experietur amaros*, où les manuscrits ont *aut metuet... aut*. — *Georg.* II, 22, la conjecture de Scaliger : *Sunt aliæ quas ipse vias*, eût pu être admise dans le texte, car il est bien difficile de sous-entendre *modi*. — Bon nombre de transpositions ont été acceptées pour les Géorgiques; quelquefois M. B., sans les introduire dans le texte, les mentionne en note et leur donne son approbation. — *Georg.* I, 173, eût dû être transposé après le vers 174 [2].

Le commentaire est bien rédigé et, dans son ensemble, il donne tout ce qui

---

1. M. Schuchardt, *Vocalismus des Vulgærlateins*, t. II, p. 58, a essayé de défendre l'orthographe *Virgilius* et a soutenu que *Vergilius* était une forme de latin vulgaire. Son opinion a été réfutée avec de très-bons arguments par M. Hagen, dans la *Zeitschrift für Philologie u. Pædagogik*, 1867, tom. XCV, p. 608.

2. Voyez aussi l'article de M. G. Boissier. *Rev. crit.*, 1867, 2^{e} semestre, p. 13.

est nécessaire à l'intelligence du texte. Il explique surtout les passages difficiles, ce qui ne s'observe pas toujours dans les éditions annotées. Les remarques purement esthétiques ont été laissées de côté, sauf en un seul cas : *Ecl.* I, 49, nous lisons en note : « Ces deux vers sont une description du domaine de » Virgile, » et M. B. compare à ces deux vers une longue description tirée de *M. Sylvestre*, de George Sand ; mais j'estime qu'il y a entre l'idée de Virgile et celle de George Sand une différence essentielle. Les deux vers 48 et 49 ne nous dépeignent point les charmes d'un endroit où des blocs de pierre, entourés d'une riche végétation, sont semés dans l'herbe, où le ruisseau est bordé de fleurs charmantes et de frais ombrages (cette description se trouve plus loin, v. 52-57). Après *Et tibi magna satis*, s'ouvre une parenthèse rappelant, au contraire, le mauvais état dans lequel se trouvaient les pâturages couverts de rocailles nues et de marécages, par suite de l'absence du propriétaire. — Les allusions aux circonstances personnelles de la vie du poète, aux événements de son temps, abondent dans les Églogues et fournissent une ample matière aux commentateurs ; cependant il faudrait éviter de voir des allusions partout ; ainsi, *Ecl.* VI, 3, je ne puis me persuader que *reges* signifie les chefs des partis, et *prælia* la guerre civile [1] ; et il me semble plus naturel et bien assez clair de traduire *cum canerem reges et prælia* : « lorsque je voulus m'essayer dans la poésie épique. »

Les notes grammaticales [2], historiques et mythologiques sont exactes et rédigées avec précision ; M. B. a renvoyé, toutes les fois que la question en valait la peine, aux traités spéciaux et, chose triste à dire, il n'en a pas trouvé de suffisants en France ; n'est-il pas singulier que nous ne possédions ni bonne Grammaire latine, ni Histoire de la littérature, ni Mythologie romaine [3], rédigées dans un esprit scientifique ? Ceci nous fournit l'occasion de constater une fois de plus le zèle infatigable que M. Benoist apporte dans ses études, la manière vraiment consciencieuse avec laquelle il s'enquiert de tout ce que la science étrangère produit sur les questions dont il s'occupe, et se tient journellement au courant des progrès accomplis. Nous espérons les meilleurs résultats de l'exemple qu'il donne, et nous ne doutons pas que son Virgile ne rende en France d'excellents services. Il ne nous reste qu'à faire des vœux pour que son second volume, qui sera sans doute digne du premier, ne se fasse pas trop attendre.

CH. M.

---

1. Cette explication a été proposée en premier lieu par Jahn.
2. Pourtant je me trouverais parfois en désaccord avec M. B. Ainsi, *Georg.* I, 412, je ne pense pas qu'il faille rapporter *præter solitum* à *dulcedine*, mais bien à *læti*.
3. On sait que la traduction de celle de Preller a été écourtée et mutilée par le libraire, en sorte qu'on ne peut plus y renvoyer les personnes qui ont envie de remonter aux sources. Voy. *Rev. crit.*, t. I, p. 33.

220. — **Les Barbares et leurs lois.** Etude sur les monuments du droit primitif de la monarchie française par M. L. DE VALROGER, professeur d'histoire du droit à la Faculté de Paris. Paris, A. Durand et Pédone-Lauriel, 1867. Gr. in-8°, 114 pages. (Extrait de la *Revue critique de législation et de jurisprudence.*)

M. de Valroger se propose de parler dans son *Étude* des peuples barbares sous lesquels l'empire succomba, des États qu'ils formèrent et de la destinée de ces États; il veut nous apprendre ensuite où, quand et comment furent composées les lois de ces peuples, dans quelle condition elles nous sont parvenues, à quelles publications on en peut demander connaissance et sous quelles formes elles s'y présentent (p. 2). Ce programme présente de grandes lacunes, et cependant il est si vaste qu'on s'effraye d'avance de le voir traité dans un opuscule d'une centaine de pages, où bien des questions importantes n'ont pu qu'être superficiellement effleurées. L'auteur a eu le mérite véritable d'aborder l'étude des travaux allemands, si nombreux et souvent si contradictoires, relatifs à son sujet. S'il en a négligé plusieurs, nous ne lui en ferons pas de reproches. Mais son esprit français s'est peut-être un peu trop effrayé « des audaces de conjecture de » la science allemande » (p. 79), et lorsque nous aborderons les détails nous verrons qu'on pouvait arriver çà et là à des résultats plus précis. Nous ne pouvons d'ailleurs regarder son travail que comme une introduction à l'étude des lois barbares; il ne traite que leur histoire externe, et il est fâcheux que le titre ne le dise pas plus clairement.

On se passerait bien en revanche des *Introductions* historiques placées en tête des chapitres; cet ouvrage, publié dans un recueil spécial, est écrit sans doute en vue des savants; à quoi bon dès lors ces précis élémentaires, qui n'apprendront même rien aux ignorants, car les dates les plus importantes et les noms propres les plus connus y font étrangement défaut?

Après ces observations générales, nous allons indiquer les différents chapitres de l'ouvrage, y rattachant au fur et à mesure nos observations critiques, sans nous arrêter davantage aux points très-nombreux où nous sommes d'accord avec l'auteur. Le premier chapitre est consacré à l'établissement des Ostrogoths en Italie; M. de V. n'y donne pas même la date de l'Édit de Théodoric (500 après J.-C.). Il affirme d'ailleurs trop exclusivement, selon nous, la soumission complète des Goths aux lois romaines. On trouve dans Cassiodore (*Var. ep.* III, 3) une ordonnance chargeant des comtes goths de rendre la justice entre Goths; les procès entre Romains sont réservés aux seuls juges romains, « *ut* » *unicuique sua jura serventur.* » Des Ostrogoths M. de V. passe aux Lombards. Ici encore pas de date indiquée pour leur invasion en Italie, pas de date non plus pour la promulgation de l'Édit de Rotharis (643 ap. J.-C.). En parlant de la *Lex Lombarda*, l'auteur se contente de dire qu'elle « ne vit le jour que long- » temps après que des rois lombards avaient cessé de régner sur l'Italie » (p. 8). On peut préciser davantage et placer sa composition définitive vers le commencement du XII^e siècle [1]. Pour les lois lombardes M. de V. aurait dû se servir d'un excellent travail de M. A. Boretius, intitulé : *Die Capitularien im Langobardenreich*

---

1. Eichhorn, *Deutsche Staats- und Rechtsgeschichte*, I, 329.

(Halle, 1864), dans lequel il a signalé les nombreuses erreurs que renferme encore l'édition des *Monumenta* de Pertz, et qui nous offre des indications précieuses sur la législation lombarde[1]. Après les Lombards nous voyons arriver les Vandales; nous ne savons trop pourquoi M. de V. nous en parle ici, car l'Édit de persécution dirigé par Hunéric contre les catholiques ne saurait passer pour un code de lois. Du reste ici, comme partout, — nous en faisons la remarque pour la dernière fois, — pas de dates; l'auteur nous raconte toute l'histoire des Vandales sans nous dire en quelle année fut fondé leur empire, ni à quelle époque il fut détruit. Le chapitre III s'occupe des Anglo-Saxons. Remarquons en passant que ce n'est pas en Allemagne seulement et en Angleterre que l'antiquité de la version française des lois de Guillaume et sa valeur comme texte de langue « ont trouvé de savants contradicteurs » (p. 21) : dans cette *Revue* même M. Paul Meyer a exprimé la même opinion (1867, I, p. 56). Le quatrième chapitre traite des Anglo-Saxons et des Bas-Bretons en Gaule, le cinquième des Visigoths. Nous ferons remarquer à l'auteur que ce n'est pas seulement « vaguement » que l'histoire mentionne l'alliance conclue entre Ataulph et Honorius; il n'a qu'à relire le septième livre de l'*Histoire* de Paul Orose pour s'en assurer. A propos des relations assez peu nettes de l'empire romain et du royaume visigoth, nous lui signalerons un travail détaillé et consciencieux de M. G. Kaufmann sur la question[2]. Pourquoi M. de V. nous parle-t-il d'abord du *Breviarium* d'Alaric qui date de l'année 506 et plus tard seulement des lois d'Euric, que nous devons placer entre 466-483? Nous savons bien qu'il ne croit pas que nous possédions encore actuellement ces lois, mais l'interversion n'en était pas moins inutile. Notre auteur partage en cet endroit l'opinion de M. Bluhme qui attribue les fragments du palimpseste de Paris à la législation de Reccared Ier (586-601). Le savant travail de M. Gaupp *sur les lois écrites les plus anciennes des Visigoths*[3], nous a convaincu pour notre part de la fausseté de cette théorie. Son opinion se trouve confirmée en majeure partie par le jugement de Hænel, qui a publié la *Lex romana Visigothorum* à Leipzig en 1849. Si notre auteur se reporte à la page 51 du travail de Gaupp, il y trouvera une explication très-plausible de ce « pater noster bonæ memoriæ » qu'il ne croit applicable qu'au roi Léovigild. Nous n'avons pas de remarques à faire sur le chapitre suivant, consacré aux Burgondes, et auquel une erreur typographique a fait donner une seconde fois le titre de *cinquième* chapitre. Avec le chapitre VI, nous arrivons à l'établissement de la monarchie franque. A la page 57, M. de V. nous parle de la bataille de Tolbiac; il serait désirable qu'un savant français entreprît de nous éclairer au sujet de cette bataille, dont les savants allemands ont depuis vingt ans rayé le nom de l'histoire. Junghans surtout et M. de Sybel, le premier dans

---

1. Entre autres erreurs curieuses qui prouvent jusqu'à quel point les plus savants peuvent se fourvoyer, il nous montre M. Pertz publiant comme un Capitulaire un fragment de Cicéron enchâssé dans un passage de saint Augustin. — On trouve un compte-rendu détaillé du livre de Boretius dans la *Histor. Zeitschrift* de Sybel, année 1865, t. I, p. 291.
2. *Ueber das Fœderatverhæltniss des tolosanischen Reiches zu Rom*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, année 1866.
3. *Germanistische Abhandlungen*, Mannheim, 1853, p. 27 ss.

son beau livre sur Childéric et Clovis[1], le second dans les *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinland* (III, p. 31-42), ont démontré d'une manière définitive que la bataille dans laquelle les Alamans succombèrent sous les coups de Clovis ne fut pas livrée à Tolbiac. C'est à tort qu'on rapporte à cette défaite anonyme la lettre de Théodoric à Clovis[2]. Les Alamans habitaient au sud du Neckar; comment Clovis serait-il allé les chercher entre Bonn et Aix-la-Chapelle[3]? Le septième chapitre nous entretient des suites qu'eut l'établissement de la monarchie franque. M. de V. signale avec raison (p. 57) une différence profonde entre les invasions précédentes et la conquête de Clovis, mais il n'indique pas assez les motifs de cette différence. Jusque là les *peuples* étaient venus se jeter en masse sur les terres romaines; ici, ce fut le *roi* qui s'avança suivi de son *armée;* le *peuple* franc ne quitta point à sa suite les territoires où il vivait; c'est ce fait qui, mieux que toute autre conjecture, explique aussi pourquoi l'on ne dut point procéder à un partage général des terres[4]. Dans son huitième chapitre, M. de V. traite des lois de la monarchie franque et spécialement des capitulaires. Ici encore nous ne voyons pas bien pourquoi l'auteur nous parle des lois de Charlemagne et de Louis le Débonnaire avant d'examiner les anciennes lois nationales, antérieures à cette législation nouvelle. M. de V. s'est refusé en cet endroit à rechercher comment se faisaient les lois dans la monarchie franque, si c'était par la seule volonté du prince ou avec le concours de la nation (p. 62). Charlemagne, on le sait, promulguait d'ordinaire ses capitulaires dans les assemblées de l'empire; mais il semble y avoir eu cependant des façons de procéder différentes, témoin ce curieux passage d'Hincmar, cité par Eichhorn : « Quando » vero per legem non æstimant acquirere, ad capitula confugiunt », où l'on pourrait voir, si les comparaisons modernes étaient permises, le sénatus-consulte substitué pour ainsi dire au vote de la Chambre élective[5]. Après un chapitre consacré à une appréciation sommaire des lois nationales, c'est-à-dire plus ou moins primitives des peuples germaniques, l'auteur les aborde en détail et nous parle d'abord de la loi salique. Nous ne connaissons pas la date exacte de la composition de cette loi, mais on peut cependant préciser plus que ne l'a fait M. de V. La *Lex salica* doit s'être formée au commencement du v[e] siècle, alors que Clodion commençait à peine ses courses d'invasion et que la nation franque habitait encore sur les rives de l'Escaut[6]. En tout cas il ne faut pas songer à Clovis comme son auteur, ainsi que M. de V. en admet la possibilité (p. 80). Le chapitre XI nous parle de la loi ripuaire. Notre auteur dit à ce propos qu'on « peut conjecturer que la loi ne fût pas rédigée d'un seul jet » (p. 87). Le

---

1. *Die Geschichte der frænkischen Kœnige, Childerich und Chlodovech, kritisch untersucht.* Gœttingen, 1857.
2. *Cassiodori Ep. Var.* II, 41.
3. Waitz, *Deutschen Verfassungsgeschichte*, II, 56-57.
4. Waitz, *D. Verfassungsgeschichte*, II, p. 47.
5. Eichhorn, I, p. 331.
6. Waitz, *Das alte Recht der salischen Franken*, Kiel, 1846. Nous signalerons aussi à M. de V. le travail de Bethmann-Hollweg, *Die Vorreden zur Lex Salica*, qui se trouve dans la *Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, excellent recueil dirigé par Ad. Schmidt et qui paraissait à Berlin avant la révolution de 48. Année 1848, p. 49 ss.

prologue commun de cette loi et de celles des Alamans et des Bavarois dit en toutes lettres : « .....Et quicquid Theodericus rex propter vetustissimam paga» norum consuetudinem emendare non potuit, post hæc Childebertus rex inchoa» vit corrigere, Chlotarius rex perfecit. .....Hæc omnia Dagobertus rex glorio» sissimus renovavit, etc.[1] »

Le chapitre XII traite du texte dans lequel Pertz avait cru découvrir la coutume du pays de Xanten et que Gaupp avait qualifiée de loi nationale des Francs Chamaves. M. de V. n'y voit qu'une constatation de coutumes, un *Weisthum* se rapportant à un territoire germanique vers le Nord, non encore nettement déterminé. La loi des Alamans occupe le treizième chapitre. Notre auteur nous semble trop absolu lorsqu'il nous dit qu'après leur défaite par Clovis, les Alamans furent désormais sujets des rois francs (p. 91). Il faut remarquer tout d'abord que pendant l'époque mérovingienne presque entière les Alamans n'eurent pas un chef unique. Ceux qui demeuraient sur la rive gauche du Rhin avaient à leur tête les ducs d'Alsace, et sans aucun doute obéissaient aux Mérovingiens; mais quant à ceux qui étaient demeurés au fond de l'Allemagne, nous n'en savons rien pendant très-longtemps, et quand nous les retrouvons au temps de Pépin ils prétendent conserver une indépendance absolue[2]. Disons encore qu'un savant très-compétent, M. P. Hinschius déclare indignes de créance les indications qui dans quelques manuscrits de la *lex Alamannorum* en attribuent la dernière révision au duc Landfrid[3]. En passant au chapitre suivant, qui traite de la *lex Bajuvariorum*, nous devons répéter tout d'abord l'observation déjà présentée à propos des Alamans. M. de V. nous parle de la soumission des Bavarois aux Francs comme ayant suivi d'assez près celle des Alamans (p. 95). Si les Francs ont battu quelquefois les Bavarois avant l'avénement de la race carolingienne, on ne saurait dire qu'ils les aient sérieusement soumis. M. Waitz est allé jusqu'à affirmer qu'on ne trouvait pas chez eux l'ombre d'une influence franke avant les carolingiens[4], et M. Hinschius émet l'opinion que le titre de la loi qui prescrit au duc du pays l'obéissance envers son souverain est une addition postérieure au reste de la législation[5]. A la p. 98 M. de V. parle un peu trop dédaigneusement du savant travail dans lequel M. Paul Roth a essayé de ramener les différentes parties de la loi à leur date respective[6]. Il s'effraye de ces « pures hypothèses, dénuées de toutes preuves extérieures, » mais il se console en pensant que M. Roth avait publié son travail avant l'apparition de l'édition de Merkel, et en doutant qu'aujourd'hui il osât encore soutenir ses anciennes conjectures. Il sera donc très-étonné d'apprendre que ce même Merkel (l'éditeur de la loi dans les *Monumenta* de Pertz) a modestement avoué lui-même que « le plus grand mérite de son travail consistait à avoir appuyé par

1. Waitz, *Verfassungsgeschichte*, II, p. 84.
2. Waitz, *Verfassungsgeschichte*, II, 642.
3. *Die germanischen Volksrechte*, dans la *Histor. Zeitschrift* de Sybel, année 1864, v. I, p. 396.
4. Waitz, *loc. cit.*
5. Hinschius, *libr. citat.* p. 404.
6. *Ueber Entstehung der Lex Bajuvariorum*, München, 1849.

» des preuves positives la critique interne appliquée d'une façon si brillante et si » généralement approuvée par Roth dans son opuscule relatif à cette loi.[1] » — La loi des Frisons remplit le quinzième chapitre; notre auteur en attribue la rédaction à Charlemagne. Elle se compose de la *lex* elle-même et d'une seconde partie intitulée *additio sapientum*, dont l'existence a causé bien des soucis aux érudits. La difficulté d'apprécier les questions d'origine, déjà très-grande pour les autres lois, devient ici particulièrement embarrassante, vu qu'aucun texte ancien n'est venu jusqu'à nous et que nous n'avons pour nous guider que l'édition faite par Herold au XVI[e] siècle, sur un manuscrit perdu depuis. On ne peut donc s'aider de la comparaison des textes pour établir l'âge de la loi. M. de Richthofen, le dernier éditeur de la *lex Frisonum*, dans les *Monumenta*, y distingue trois parties; la rédaction de la plus ancienne remonte à l'année 734; l'*additio sapientum* au contraire ne date que 802[2], mais en tout cas les trois parties furent le résultat d'une codification officielle. M. Gaupp avant lui s'était prononcé pour la rédaction simultanée de la *lex* et de l'*additio*[3]. Il nous semble impossible en tout cas que certains articles, par exemple celui qui ordonne de sacrifier aux dieux offensés les violateurs de leurs temples, aient été rédigés sous l'influence de la domination franque ou de l'Église; si cette législation datait seulement de Charlemagne, on n'aurait certainement pas noté des articles semblables, qui n'avaient plus d'application pratique; quant à l'intérêt de la conservation d'un monument historique, il n'existait pas à cette époque. Le chapitre XVI est consacré à la *lex Saxonum*, le XVII[e] à la loi des Thoringes. Notre auteur écrit Thuringes, mais il faut établir une distinction entre les Thuringes, habitant la Thuringe actuelle au cœur de l'Allemagne, et les Thoringes, dont les demeures se trouvaient sur le cours supérieur du Rhin; c'est à ces derniers que se rapporte la loi[4]. Les *judicia* de Wulemar (pourquoi M. de V. écrit-il toujours Vlemar?), qui se trouvent à la suite de cette loi dans l'unique manuscrit que nous en ayons conservé, font partie de la loi des Frisons; c'est avec raison que M. de Richthofen les y a réunis[5]. Les deux derniers chapitres de l'ouvrage sont consacrés à l'histoire du droit romain pendant cette époque, ainsi qu'aux formulaires et aux monuments de la pratique. Après avoir ainsi passé en revue les différentes parties de ce travail, nous poserons une dernière question à M. de V. Pourquoi le sous-titre de son ouvrage? Est-ce que les Ostrogoths, les Vandales ou les Anglo-Saxons ont jamais fait partie de l'empire franc? Nous ne voulons point parler de la *monarchie française*, qui vraiment ne peut revendiquer qu'un bien petit nombre d'entre les nationalités qui nous ont occupés jusqu'ici.

Nous n'avons point épargné les critiques à M. de Valroger; il y verra la preuve du soin consciencieux avec lequel nous avons étudié son ouvrage. Malgré des erreurs assez nombreuses, et que nous avons signalées d'autant plus sincèrement

---

1. Pertz, *Archiv f. Kunde d. ælter. deutsch. Vorzeit*, XI, 635-636; voy. aussi Hinschius, *libr. citat.* p. 401.
2. *Leges*, III, p. 652-654.
3. *Germanistische Abhandlungen*, p. 7.
4. Waitz, *Verfassungsgeschichte*, II, p. 85.
5. *Leges*, III, p. 655 et 698.

que M. de V. est dans nos facultés le seul professeur d'histoire de droit, cet ouvrage fait honneur à son auteur : c'est le premier travail d'ensemble qu'un Français écrive sur ces matières. L'histoire interne du droit est le complément nécessaire de ce livre. Nous engageons vivement l'auteur à nous le donner lui-même, persuadé que nous sommes que sa science suffira pour atteindre honorablement le but. En tout cas, quelles que soient les imperfections de son travail, l'idée même en est louable, car elle nous montre ce que nous avons fait de chemin depuis le temps où M. Guizot se plaisait à comparer les peuplades germaines, en les englobant dans une même sentence, aux sauvages d'Amérique, et se croyait obligé en parlant des mœurs et de l'état social des Barbares « de » les deviner..... par un effort d'imagination.[1] » Sans doute il reste encore beaucoup à faire, mais les documents sont assez nombreux, les textes assez bien établis pour qu'on entreprenne de tracer en France un tableau scientifiquement exact de ces peuples divers, dont l'organisation sociale a laissé par toute l'Europe des traces si profondes, et dont l'influence en définitive a régénéré le monde[2].

ROD. REUSS.

---

221. — **Histoire des ducs et des comtes de Champagne**, par M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, avec la collaboration de M. L. PIGEOTTE. Paris, Durand, 1859-1867. In-8°, 6 tomes en 7 volumes, xvj-520, 432-cxliv, 487, 931, 519, 459 pages. — Prix : 56 fr.

L'ouvrage de M. d'Arbois de Jubainville est incontestablement beaucoup plus considérable que tous ceux qui ont traité antérieurement le même sujet. Le plus important, celui de Le Pelletier, intitulé : *Histoire des comtes de Champagne et de Brie*, n'a que 560 pages d'un format in-8° qui égale à peine celui de nos in-12. Mais Le Pelletier écrivait au milieu du XVIIIe siècle; combien de documents alors inédits que M. d'A. de J. a trouvés imprimés, combien d'autres encore manuscrits que Le Pelletier n'a pu consulter et dont l'auteur moderne a eu la communication facile, grâce à la centralisation révolutionnaire des archives ecclésiastiques, dans les dépôts d'archives et les bibliothèques de Paris et des départements! Enfin M. d'A. de J. a eu à sa disposition à la Bibliothèque impériale un recueil de copies de pièces formé par Levesque de La Ravalière, qui prépara au siècle dernier une *Histoire des comtes de Champagne*, et qui mourut sans la terminer.

Le tome Ier contient l'histoire des ducs de Champagne, celle de trois comtes de Troyes qui ont précédé la maison de Vermandois, l'histoire de la maison de Vermandois-Champagne et celle des premiers comtes de la maison de Blois, jusque vers la fin du XIe siècle. Sur les ducs de Champagne il ne nous apprend

---

1. *Histoire de la civilisation en Europe*, édit. de 1848, p. 56-57.
2. C'est ce point qu'il faudrait surtout développer en face de l'opinion d'hommes aussi éminents que M. Guérard, et plus récemment M. Littré (voy. *Rev. crit.*, 1867, n° 42), qui ont soutenu l'inutilité de l'élément germanique en Europe et ont absolument nié son influence salutaire sur le développement de la civilisation. Nous recommandons à ce sujet la lecture d'un travail de M. Waitz : *De l'élément germanique dans l'histoire de l'Europe renouvelée*, qu'on trouvera dans la *Zeitschrift f. Geschichtswissenschaft*, année 1848, p. 95 ss. Il y réfutait les vues du savant éditeur du *Polyptique d'Irminon*, mais ses arguments n'ont rien perdu de leur valeur et l'on peut encore les opposer avec succès à ceux de M. Littré.

rien de bien nouveau. Mais les trois comtes qui régnèrent à Troyes au IXe siècle n'avaient jusqu'à présent paru dans aucune liste des comtes de Champagne. L'un, Alédramne, appartenait à une famille inconnue, les autres furent Eudes, duc, puis roi de France, et Robert II, frère de ce dernier, son successeur au duché de France, en dernier lieu couronné roi et concurrent de Charles le Simple. Robert II avait entre autres enfants une fille, dont le nom est jusqu'à présent resté inconnu, et à laquelle M. d'A. donne, sous l'autorité de Du Bouchet, le nom d'Hildebrante. Elle épousa Hubert II, comte de Vermandois, et lui porta en mariage les comtés de Troyes et de Meaux. Telle est l'origine de la maison de Vermandois-Champagne. M. d'A. de J. a fait l'histoire de cette maison en s'appuyant principalement sur Flodoard et Richer. De plus savants que nous pourront examiner s'il n'a pas quelquefois accordé une confiance excessive aux récits de Flodoard, qui a été trop mêlé aux luttes de son temps pour ne pas laisser pénétrer dans ses froides annales, sans qu'il y paraisse, un peu de ressentiment et de passion.

Vient ensuite l'histoire de la maison de Blois. Ici se place une critique qui pourrait être répétée à l'occasion du volume suivant. Pourquoi dans une histoire des comtes de Champagne donner tant de développement à la partie de la biographie de ces personnages qui concerne Blois, Chartres, Tours et les environs? M. d'A. de J. aurait pu, ce nous semble, abréger cette partie de son récit, qui paraît être un hors-d'œuvre. Deux des comtes de la maison de Blois mentionnés dans ce volume manquent dans les catalogues publiés jusqu'ici. La découverte du premier, Eudes II, est due à M. E. de Barthélemy, qui dans son *Histoire de Châlons-sur-Marne* a publié une charte de lui. La découverte du second, Eudes III, appartient à M. d'A. de Jubainville. Mais l'histoire de ce personnage, comme celle du premier, offre encore bien des obscurités. Le volume se termine par des pièces justificatives, dont la plus grande partie avait déjà été imprimée. Il est regrettable que M. d'A. de J. n'ait pas préféré nous donner quelques-unes des chartes inédites des comtes de Blois, dont fourmillent les collections de la Bibliothèque impériale.

Nous ne ferons pas le même reproche au tome second qui se termine par un recueil intéressant de documents relatifs à la géographie de la Champagne. Ce tome contient l'histoire de Hugues et de Thibaut II, comtes de Champagne. L'un est un personnage assez obscur qui mourut templier : l'autre est célèbre par ses guerres contre Louis VI et Louis VII et par son amitié pour saint Bernard. M. d'A. a fait sur ces deux barons l'étude la plus complète qui ait été publiée jusqu'ici. Cependant il n'a pas épuisé la matière. Ainsi il ne dit rien d'un voyage du comte Hugues à Vézelay en 1113[1], rien de la confirmation par le même d'une donation faite à l'abbaye de Molêmes de propriétés à Coclois (Aube) par Pierre, comte de Dammartin, rien des assemblées de barons tenues plus tard par Thibaut II à Sézanne et à Troyes, et où Mathieu, fils de Grimaud, transigea avec l'abbaye de Molêmes[2], etc.

1. Voy. A. de Barthélemy dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 5e série, t. II, p. 385.
2. Cartulaires de Molême aux archives de la Côte-d'Or.

Le tome III est consacré au règne d'Henri Ier, dit le Libéral, comte de Champagne, et expose avec développement quelle était l'administration de ce prince, qui régna de 1152 à 1181. On y remarque une assertion qui a trouvé bien des incrédules. Suivant M. d'A. le servage aurait été la condition commune des habitants de la Champagne au XIIe siècle. Le principal argument de l'auteur est que les coutumes du XIVe et du XVe siècle présentent encore le servage comme la règle générale. Mais ces coutumes expriment-elles bien le véritable état des populations? M. d'A., qui a fait une étude approfondie du cartulaire de Clairvaux, n'a-t-il pas remarqué, parmi les donateurs si nombreux que ce recueil mentionne, beaucoup d'hommes qui ne pouvaient être que de simples paysans, et qui étaient libres, puisqu'ils faisaient des donations? — Ailleurs, p. 270, 271, un texte mal compris a conduit M. d'A. à une singulière conclusion. Les usagers des bois d'Isle-Aumont, près Troyes, payaient une redevance en avoine au comte de Champagne, seigneur d'Isle-Aumont. Les seigneurs de ce village percevaient encore cette redevance au XVIIIe siècle. La preuve s'en trouve dans un ouvrage de M. d'A. de J., *Inventaire sommaire des archives de l'Aube*, série C, p. 203, article coté C. 1419. Henri Ier, comte de Champagne, donna au chapitre de Saint-Étienne de Troyes la dime de cette redevance, que dans sa charte il appelle *avoine des bois d'Isle*. M. d'A. a cru qu'il s'agissait d'avoine récoltée dans les bois d'Isle et en a conclu que ces bois avaient été en partie défrichés. Reconnaissons toutefois que d'ordinaire il interprète d'une manière très-exacte les chartes qui forment la base presque unique de son étude administrative. Le tome III se termine par des preuves : 1° les 445 premiers articles d'un catalogue des actes des comtes de Champagne, depuis Henri Ier jusqu'à Philippe le Bel; 2° des pièces justificatives publiées *in extenso*, celles-ci inédites comme celles du tome II.

Le tome IV est divisé en deux parties. La première donne l'histoire des derniers comtes de Champagne. Deux d'entre eux ont été rois de Navarre. L'auteur a tiré bon nombre de renseignements utiles des écrits de deux historiens navarrais, mais il est fâcheux qu'il n'ait pas été à la source, qu'il n'ait pas pu aller consulter lui-même les riches archives du royaume de Navarre, et qu'il se soit contenté des analyses et du petit nombre de reproductions de textes données par Joseph Moret et D. Jose Yanguas y Miranda.

La seconde partie est un tableau de l'administration de la Champagne pendant environ un siècle, de 1181 à 1285. Un chapitre (le 4e du livre XII) y est consacré aux lettres et à l'instruction publique en Champagne, pendant le XIIIe siècle. L'idée est très-digne d'approbation. On ne peut en effet que se féliciter en voyant les historiens réserver dans le cadre qu'ils se tracent une place de plus en plus grande au mouvement littéraire de la période qu'ils étudient. Déjà dans son troisième volume (pp. 184-208) M. d'A. de J. avait écrit un chapitre sur les lettres en Champagne au XIIe siècle. Mais ce chapitre, bien qu'utile, ne se recommande à un examen spécial ni par la richesse de l'information, ni par la nouveauté des vues. Pour le XIIIe siècle, le travail de M. d'A. de J. est plus satisfaisant. Bien qu'il manifeste en général peu de sympathie pour la littérature vulgaire, l'auteur ne s'est cependant pas dispensé de l'étudier. Aussi peut-il en parler avec une

certaine compétence. Les résultats de ces études sont manifestes dès le volume précédent. La partie de l'ouvrage qui est relative à Thibaut le chansonnier (livre X, surtout chap. II et III) est parsemée d'extraits de chansons de Thibaut lui-même ou de ses contemporains qui, bien souvent pour la première fois, sont rapprochés des événements auxquels elles font allusion. Il y a là de précieuses indications dont l'histoire de notre littérature devra profiter. Le chapitre spécialement consacré au mouvement littéraire en Champagne au XIII[e] siècle contient le résultat de recherches nouvelles. On remarquera les pages qui se rapportent à la Genèse en vers français, et à la longue paraphrase, également en vers, du psaume *Eructavit*, qui furent exécutées pour Marie de France († 1197). Toutefois on ne doit pas dissimuler que les études de M. d'A. de J. n'épuisent pas la matière. Ainsi en ce qui concerne les chansons lyriques, tous ses renseignements sont puisés dans l'*Histoire littéraire* et dans une source bien peu sûre, les *Chansonniers de Champagne* de M. P. Tarbé. La comparaison des manuscrits aurait en plus d'un cas mis M. d'A. de J. en état de déterminer avec certitude l'auteur des chansons attribuées à divers trouvères[1]. En outre, ce chapitre pèche par l'absence de ces vues générales, qui ne manquent pourtant pas chez M. d'A. de J., lorsqu'il parle d'un sujet avec lequel il est familier.

Le tome V contient la suite du catalogue des actes qui se termine dans le tome VI, renferme l'analyse de 3872 pièces, et cependant pourrait être l'objet d'un supplément. Le tome VI, met en outre sept tables à la disposition des chercheurs, table des noms de personnes et de lieux contenues dans le catalogue, table des noms de personnes contenus dans l'histoire, table des noms de lieux contenus dans l'histoire, table des matières contenues dans l'histoire (pourquoi n'avoir pas réuni ces quatre tables en une?), tables des livres et chapitres, table des noms des personnes contenus dans le *Feoda Campaniæ*, table générale des preuves.

Que de tables!

M. d'A. de J. semble avoir voulu remédier par là au vice de composition qui est le principal défaut de son ouvrage. On sent que ces volumes ont été écrits au jour le jour, au fur et à mesure des études de l'auteur. A vrai dire, cette façon trop rapide de procéder est un peu la conséquence des concours académiques, qui, s'ils provoquent les recherches nouvelles et aident à la publication de bons ouvrages, exercent presque nécessairement sur les auteurs une sorte d'attraction qui les conduit à se hâter un peu trop et à produire leurs idées avant de les avoir suffisamment mûries.

Le style surtout se ressent de la hâte avec laquelle l'Histoire des comtes de Champagne a été rédigée : il est trop lâche; il ne concentre pas assez les idées. Cependant sur ce point les avis sont partagés : « Son style, en général très-

---

1. A ce propos on ne reprochera pas à M. d'A. de J. d'avoir identifié le châtelain de Couci, l'un de nos meilleurs trouvères, avec Gui de Couci (IV, 652). Cette attribution, qu'il a empruntée à M. P. Paris, pouvait présenter beaucoup de probabilité au moment où ce chapitre a été écrit; mais elle n'en a plus guère maintenant depuis que le nom de ce personnage a été trouvé tout au long dans un ms. de Londres : « Mess. Reignaut » castellain de Couchy » (*Arch. des Missions scient. et litt.*, 2[e] série, III, 296). C'est donc Amaury Duval qui avait raison (voir *Hist. litt.*, XVII, 625).

» lucide, a même dans certains passages de la chaleur et de l'élévation, » a dit un élégant écrivain. Citons une autre appréciation, comme correctif : « Nous » trouvons dans M. de Jubainville le disciple et l'émule des anciens Bénédictins. » Il en a tellement pris les habitudes et les allures, que si nous avions un seul » reproche à lui adresser, ce serait de les avoir suivis jusque dans leur façon de » raconter et d'avoir partagé la crainte qu'ils semblaient avoir de porter atteinte à » l'austérité de l'histoire en la revêtant des meilleures formes de l'art d'écrire. »

Quoi qu'il en soit des défauts de style et de composition qu'on peut reprocher à M. d'A. de J., on ne refusera pas à son livre une qualité qui compense bien des imperfections de forme : la clarté. Les faits y sont clairement exposés et classés avec ordre. Mais l'*Histoire des comtes de Champagne* se recommande encore par un mérite qui, à mesure que les études progresseront, sera placé de plus en plus haut. Les documents y sont utilisés, non point en proportion des arguments qu'ils peuvent fournir à une thèse préconçue, ou en raison du pittoresque qu'ils peuvent ajouter au récit, mais selon l'autorité que leur assigne une juste appréciation de leur valeur; et c'est là un scrupule qui a manqué à des *Histoires* plus célèbres.

P. Boisard.

---

222. — **Preussens moderne Entwickelung,** drei Vortræge von Theodor Bernhardt. Berlin, J. Guttentag. 1867. Gr. in-8°, iv-74 pages.

L'auteur de cet intéressant opuscule, M. Théodore Bernhardt, professeur agrégé à l'Université de Bonn, et longtemps sous-directeur de la *Revue historique* de M. de Sybel, a voulu retracer, dans ces trois Conférences, la marche et le développement de la Prusse et de son influence en Allemagne. Nous n'avons pas à nous occuper ici du côté politique de la question; et la nature même de cette Revue nous empêche de discuter les considérations que notre auteur, quoique libéral convaincu, fait valoir en faveur de sa conviction profonde d'une mission providentielle de la monarchie prussienne. Mais nous pouvons signaler l'exposé historique qui forme le fond de son écrit comme un tableau aussi fidèle que bien composé de l'histoire politique et du mouvement intellectuel et social du royaume des Hohenzollern, depuis le grand Électeur, Frédéric-Guillaume, jusqu'à nos jours. L'auteur y montre bien par quelles vertus domestiques et publiques, la sobriété, l'épargne, des encouragements intelligents sans cesse prodigués à l'industrie et à l'agriculture, la constitution d'une armée nationale, les margraves de Brandebourg sont arrivés à occuper une si haute place dans le concert européen. Le travail de M. Bernhardt n'est point d'ailleurs une de ces brochures politiques qui perdent toute valeur au lendemain de leur apparition; faites devant un auditoire universitaire, elles ont un cachet scientifique, en même temps qu'elles charment par une forme élégante, ce mérite rare encore chez nos voisins d'Outre-Rhin. Nous les recommandons à tous ceux qui voudront, sans trop de peine et d'études, s'expliquer les causes premières et les motifs historiques des changements politiques opérés en Europe dans ces derniers temps.

Rod. Reuss.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — **23 Novembre** — **1867**

223. — **Le Catholicon de Jehan Lagadeuc, dictionnaire breton, français et latin,** publié par F. Le Men d'après l'édition de M° Aufret de Quoetqueueran imprimée à Tréguier chez Jehan Calvez en 1499. Lorient, Corfmat, 1867, xvj-232 p.

Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord, t. V, 1re livraison. Saint-Brieuc, Prudhomme, 1867. Brochure in-8°, 96 pages.

On peut distinguer trois époques dans l'histoire du breton armoricain. La première commence à l'établissement des Bretons en Armorique et se termine au commencement du xve siècle, la seconde dure pendant le xve et le xvie siècle, la troisième est la période moderne qui comprend le siècle présent et les deux qui ont précédé. La première époque nous est fort mal connue; des noms propres, quelques mots épars dans des chartes latines, voilà tout ce qui nous en reste. Pour la seconde nous sommes plus heureux : elle est représentée par plusieurs documents d'une certaine étendue, mais qui au commencement de ce siècle étaient ou inédits ou conservés dans des imprimés aussi rares que des manuscrits. Le premier qui ait été rendu accessible aux philologues est le mystère de *la Vie de sainte Nonne*, publié en 1837. Zeuss n'a pas eu d'autre texte à sa disposition pour étudier le breton armoricain de cette période. Depuis, M. de la Villemarqué a fait paraître son édition du *Grand mystère de Jésus*. Ces deux mystères ne sont pas les seuls monuments de l'art dramatique breton qui datent du xvie siècle: on peut citer encore *le Mont du Calvaire*, imprimé en 1517; *la Vie de l'homme*, 1530; *la Mort de la Vierge*, 1530; *la Vie de sainte Barbe*, 1550[1]; mais heureux ceux qui peuvent les consulter! Le troisième monument de la langue armoricaine de cette époque qui ait été publié dans notre siècle est l'ouvrage dont nous allons rendre compte en premier lieu.

« Jean Balbi, dominicain génois, qui vivait au xiiie siècle, et qui est plus » connu sous le nom de Jean *de Janua*, est l'auteur d'une sorte d'encyclopédie » classique ayant pour titre *Catholicon*, et contenant une grammaire, une rhéto- » rique et un dictionnaire. Cet ouvrage, qui paraît avoir joui d'une grande vogue

1. Voyez Luzel, *Sainte Tryphine et le roi Arthur, mystère breton*, p. xxxviij. Cet ouvrage, dont la savante introduction est ce que nous connaissons de mieux sur l'art dramatique en Bretagne, mériterait d'être plus connu. Voir aussi E. Souvestre, *Les derniers Bretons*, édit. de 1866, t. I, p. 233-246, t. II, p. 1-108.

» au moyen-âge, fut imprimé à Mayence en 1460[1], ...et servit quatre ans plus » tard de modèle à Jean Lagadeuc, prêtre, né à Plougonven près de Morlaix, » pour composer un dictionnaire breton, français et latin à l'usage des pauvres » clercs de son pays. »

Un manuscrit de cet ouvrage existe à la Bibliothèque impériale; il paraît contemporain de l'auteur. Il s'arrête au mot *Press*, f° 130; et f° 110, v° *Instruction*, commence une autre lacune de cinq feuillets. M. Le Men a pris pour base de sa publication l'édition donnée à Tréguier en 1499, dont il connaît deux exemplaires complets, l'un à la Bibliothèque impériale, X. 1429 a, l'autre à la Bibliothèque de la ville de Quimper. Cette édition a 210 pages in-folio. La réimprimer en entier aurait été fort cher et fort inutile. Jean Lagadeuc donne pour chaque mot latin les dérivés et les synonymes en cette langue, et entre sur cette matière dans des développements qui pouvaient rendre grand service aux étudiants bretons du xv[e] siècle, mais dans lesquels la philologie celtique n'a en général aucun enseignement à puiser. M. Le Men a laissé de côté la presque totalité de cette partie du livre du prêtre armoricain; il s'est borné en principe à réimprimer la nomenclature des mots bretons et la double traduction qu'en a donnée en français et en latin l'auteur du xv[e] siècle. Si, par exception, il a quelquefois accueilli dans sa publication quelques portions des développements dont Jean Lagadeuc fait suivre les mots bretons et leur traduction, c'est quand dans ces développements un mot latin est accompagné de sa traduction bretonne. Pour faciliter les recherches il a cru devoir intercaler ces mots bretons dans la nomenclature alphabétique du lexicographe armoricain : il a eu raison, nous regrettons seulement qu'il n'ait pas distingué ces additions par un signe typographique quelconque. Le *Catholicon* est loin de donner le vocabulaire complet de la langue parlée dans la Bretagne armoricaine à l'époque où il a été composé: on y trouve environ 5000 mots; il serait facile, rien qu'avec la *Vie de sainte Nonne* et le *Grand mystère de Jésus*, d'y faire un supplément d'une certaine importance; mais cette considération ne diminue pas la reconnaissance à laquelle a droit l'éditeur, quand on pense au progrès considérable que les études celtiques devront nécessairement à sa publication.

Le *Catholicon* a, sur les autres monuments de la seconde période du breton armoricain, l'avantage d'être daté, de rendre par conséquent inadmissible désormais pour les documents de la même époque une antiquité hypothétique, flatteuse sans doute pour la vanité celtique, mais dépourvue de tout fondement historique. Il indique d'une manière précise le sens d'un certain nombre de mots qui pouvaient donner lieu à contestation; enfin, quoique moins riche en formes grammaticales que la *Vie de sainte Nonne* et que le *Grand mystère de Jésus*, il peut à ce point de vue offrir matière à bon nombre d'observations intéressantes. Ainsi nulle part des études sur l'infinitif breton ne trouveront une base plus étendue. Signalons encore quelques faits.

---

1. Voir, sur cette édition et sur les autres éditions de cet ouvrage, Brunet, *Manuel du Libraire*, au mot *Janua*, 5[e] édition, col. 501-503.

Zeuss, *Grammatica celtica*, p. 571, parle de l'usage armoricain de donner à un adjectif le sens d'adverbe, en le faisant précéder de la particule *en*, en cambrien *in*, *yn* (p. 570). Il fait observer que quelque chose d'analogue existe dans l'ancien irlandais, et qu'à ses yeux la particule irlandaise qui dans ce cas précède l'adjectif, *in*, *ind*, *int*, est identique à l'article (p. 562, 563). Cette opinion du savant celtiste est confirmée par le *Catholicon* qui, à la forme *en* de la particule adverbiale bretonne, citée par Zeuss, juxtapose la forme *ent*. *En* correspond à l'irlandais *in* et s'emploie comme lui devant les consonnes, *ent* correspond à l'irlandais *ind* et s'emploie comme lui devant les voyelles. *Ent* ou *ind* nous semblent la forme la plus complète, qui pourrait être comparée à la flexion de la 3e p. du pluriel dans les langues indo-européennes.

On sait que le breton partage avec le haut-allemand un caractère singulier. Les muettes, qui avancent d'un degré en gothique, en anglais et dans les autres langues germaniques, avancent de deux degrés en breton et en haut-allemand. Ainsi la ténue primitive se change en moyenne dans les deux langues, par ex. le *t* en *d*. Seulement le breton a ceci de particulier que cette substitution de lettres a lieu seulement quand la muette est à la fois immédiatement précédée et immédiatement suivie d'une voyelle. Dans le breton moderne, quand il s'agit d'appliquer cette règle, deux mots subséquents sont souvent comptés pour un. Les règles modernes sur cette matière n'existaient pas encore, pour la plupart, dans le breton de la 2e époque, qui cependant opérait déjà la substitution des lettres dans l'intérieur des mots (ex. *Abades* = *Abbatissa*). Le *Catholicon* donne cependant des exemples de l'application des règles modernes; nous citerons *a zor en dor*, de porte en porte, *zor* pour *dor*, *a dor* étant compté pour un seul mot (p. 83, v° *dor*). Zeuss a fait des observations analogues, mais tous les exemples de ce genre, étant des exceptions, doivent être notés; d'ailleurs ceux que donne le *Catholicon* ont l'avantage d'être datés, chose fort importante pour l'histoire de la langue. Une autre altération des formes primitives est l'assimilation des muettes à la dentale précédente; Zeuss l'appelle *infectio nasalis;* elle joue un rôle important en irlandais et en cambrien. L'armoricain moderne en fournit quelques exemples: *an nor*, la porte, pour *an dor; unnek*, onze, pour *undek*. C'était autrefois une chose bien plus fréquente, voy. Zeuss, p. 225, et le *Catholicon* aux mots *Barren*, *Guignol*, *Ioentaff*, *Crochenn*, etc.

Il est inutile d'entrer dans de plus longs développements pour montrer l'utilité de la publication de M. Le Men.

On pourrait objecter que M. de la Villemarqué s'est servi du *Catholicon* dans l'édition qu'il a donnée du *Dictionnaire breton-français* de Le Gonidec, et que dans cette édition on trouve des extraits du livre de Jean Lagadeuc. Mais ces extraits sont en petit nombre et peu exacts en général. M. Le M. donne quelques exemples qui montrent combien, dans cette partie du *Dictionnaire breton-français*, la correction laisse à désirer. A ces exemples il joint une note qui énonce des faits assez graves pour mériter d'être reproduite en son entier. Elle a eu deux rédactions, l'une imprimée primitivement, l'autre contenue dans un carton et plus modérée dans les termes; c'est la seconde qu'on va lire ici :

« Les citations galloises et corniques qui *enrichissent* cette édition [du dict. de » Le Gonidec] ne sont pas plus exactes que celles [qui sont extraites] du dict. de » Lagadeuc. Il s'y trouve en outre bon nombre de mots bretons, dont M. de la » Villemarqué serait bien en peine de *justifier l'accueil et l'emploi et de donner des » exemples tirés de l'usage ou d'auteurs bretons*. Mais l'on regrette surtout d'y » rencontrer des exemples tirés du *Barzaz Breiz*, recueil dont le succès fait le » plus grand honneur à l'imagination de son auteur, mais qui n'a pas la moindre » authenticité au point de vue littéraire ou historique. Des pièces qui la compo- » sent en effet, celles qui sont relatives à Gwenchlan, à la ville d'Is, au vin des » Gaulois, à Arthur, à Lez-Breiz, à Nomenoë, ne peuvent être regardées que » comme le produit du génie inventif de M. de la Villemarqué. On en cherche- » rait vainement des traces en Bretagne. Quant à celles qui existent réellement » dans nos campagnes, elles ont été si habilement transformées par le savant » éditeur, dans le but de leur donner un cachet d'antiquité (la grande préoccu- » pation de M. de la Villemarqué), qu'elles sont devenues méconnaissables. » C'est ainsi que la *Ballade de Sylvestric*, simple épisode d'embauchage militaire » au XVIIIe siècle, est devenue sous l'inspiration poétique de l'ingénieux écrivain[1] » le *Retour d'Angleterre*, qui a obtenu à Paris un si beau succès, au début de la » carrière littéraire de notre auteur. De même la pièce du *Barzaz Breiz* intitulée » *Héloïse et Abailard* n'est autre chose que la complainte très-populaire de » *Jannedic ar Zorcerez* ou *Jeannette la Sorcière*. Ailleurs on retrouve sous les traits » du fier *Vassal de Duguesclin* le petit marchand *Jannik ar Bon-Garçon*, prosaïque- » ment dévalisé dans une auberge. Quant à la pièce qui, sous le titre de *Ar » rannou* (les séries), ouvre le recueil de M. de la Villemarqué, et a la préten- » tion d'en être la plus importante, nous en avons recueilli plus de dix versions » dans les diverses régions de la Bretagne Bretonnante, et *j'affirme :* 1° que le » véritable titre de cette pièce est *Gousperou ar raned* (Vêpres des Grenouilles); » 2° qu'il n'y est question ni des druides, ni de leur doctrine, ni de la ville de » Vannes; 3° que, loin d'avoir une importance historique ou une portée philo- » sophique quelconque, elle n'est qu'une réunion de phrases banales et sans » liaison. Au reste le texte de ces versions sera publié prochainement[2], car il » importe d'établir la valeur véritable d'un document auquel M. de la Ville- » marqué a su donner une importance trop facilement accueillie par quelques » écrivains. »

Ici se plaçaient dans la rédaction primitive des conclusions blessantes, que suivant nous M. Le Men a eu raison de supprimer.

Avant de nous former une opinion sur la question délicate que cette note soulève, nous avons désiré de plus amples informations. M. Le Men nous a envoyé la dernière livraison des *Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord*, où vient d'être publiée la pièce intitulée *Gousperou ar raned*. La voici avec une traduction que j'ai été obligé de refaire en partie, vu les

---

1. La première rédaction portait : « Par l'altération des premiers et derniers couplets. »
2. Par M. Luzel, à qui l'on doit déjà la publication du mystère de *Sainte Tryphine*.

contre-sens évidents que la manie du druidisme avait introduits dans celle qu'a donnée la société savante dont je viens de dire le nom.

« Kill, chante de belles choses, réponds-moi. — Jolik, que te faut-il ? — Une chanson de toi. — Que te chanterai-je ? — La plus belle série que tu saches. — 1. Demi soleil à Marie ; — Passe le soleil à Marie. — La plus belle série que nous sachions.

Kill, chante, etc. — Les deux plus belles séries que tu saches. — 2. Deux propriétaires en pari. — 1. Demi soleil, etc. — Les deux plus belles séries que nous sachions.

Kill, chante, etc. — Les trois plus belles séries que tu saches. — 3. Trois anneaux d'argent pour jouer. — Petit passant, dis-moi — Où sont les fils de la maison ? — 2. Deux propriétaires en pari. — 1. Demi soleil, etc. — Les trois plus belles séries que nous sachions.

Kill, chante, etc. — Les quatre plus belles séries que tu saches. — 4. Quatre canards — Chantant l'*Exaudi*. — 3. Trois anneaux, etc. — 2. Deux propriétaires en pari. — 1. Demi soleil, etc. [1]

En voilà assez pour faire comprendre l'ordonnance de la pièce. Voici les huit dernières séries sauf une, la sixième, que la Société archéologique des Côtes-du-Nord a cru devoir remplacer par des points.

5. Cinq vaches noires sèches à faire pitié, — Traversant la terre de Dieu ; — Beuglements et gémissements depuis.

1.
Kan kaer, Kill, ore.
— Jolik, pera fot d'id-de?
— Eur ganaouen digan id-de.
— Pera ganinn me d'id-de?
— Kaeran rannek a gement ouzout-te.
1° Hanter heol da Vari;
Tremen an heol da Vari.
Kaeran rannek a gement ouzomp-ni.
Kan kaer, etc.
Kaeran daou rannek a gement ouzout-te.
2° Daou berchen e bari.
1° Hanter heol, etc.
Kaeran daou rannek a gement ouzomp-ni.
Kan kaer, etc.
Kaeran tri rannek a gement ouzout-te.
3° Tri bis arc'hant da c'hoari.
Tremenedek, lavar d'in
Pelech man tri mab an ti?
2° Daou berchen, etc.
1° Hanter heol, etc.
Kaeran tri rannek a gement ouzomp-ni.
Kan kaer, etc.
Kaeran pevar rannek a gement ouzout-te.
4° Pevar a ouidi
O kanan an essaoudi.
3° Tri bis, etc.
2° Daou berchen, etc.
1° Hanter heol, etc.
Kaeran pevar rannek a gement ouzomp-ni.

7. — Sept jours de sept lunes, — Sept frères de sept sœurs.

8. Huit vieilles sur l'aire — Battant des pois, battant des pampres.

9. Neuf prêtres (*alias*, moines, fils, petits hommes) armés, — Venant de la neuvaine — On ne pourrait les regarder longtemps.

10. Dix navires sur le rivage, — Chargés de vin et d'étoffes, — Rebut de la tempête.

11. Grognant et regrognant — Onze truies semblables — Vont à l'accouplement.

12. Douze épées amies — Démolissent le pignon — Aussi menu que son.[1]

C'est une ronde comme il y en a beaucoup; nous donnons en note une chanson de ce genre qui se chante à Besançon dans les pensions de filles[2]. Là

---

1. 5° Pemp buc'h du sec'h true,
O tremen douar Doue
Bug a klem abaoue.
7° Seiz de deus a seiz loar
Seiz breur deus a seiz c'hoar.
8° Eiz groac'h war al leur
O tornan pis, o tornan kleur.
9° Naw belek * armet
O dont deus an novet :
Na padfe den ho sellet.
10° Dek lestr war an litter,
Karget a win a verzer,
Diewen a bar amser.
11° Ourchal a diourchal
Unek gwis hag hi hanval
O monet d'an tourchal.
12° Daouzek kleze mignon
Tifreusin ar pignon
Ken munut a brignon.

2. Notre âne a bien mal à la tête;
Madame lui a fait faire un bonnet pour ses fêtes,
Et des souliers lilas, la la la!
Et des souliers lilas!
Notre âne a bien mal à ses yeux;
Madame lui a fait faire une paire de lunettes bleues,
Un bonnet pour ses fêtes,
Et des souliers lilas, la la la!
Et des souliers lilas!
Notre âne a bien mal à ses dents;
Madame lui a fait faire un râtelier d'argent,
Une paire de lunettes bleues,
Un bonnet pour ses fêtes,
Et des souliers lilas, la la la!
Et des souliers lilas!
Notre âne a bien mal à l'estomac;
Madame lui a fait faire une tasse de chocolat,
Un râtelier d'argent,
Une paire de lunettes bleues,
Un bonnet pour ses fêtes,
Et des souliers lilas, la la la!
Et des souliers lilas! Etc., etc.

* D'autres versions populaires portent *manach*, moines, *mab*, fils, *denik*, petits hommes.

on n'y entend pas malice; mais en Bretagne les choses se passent autrement qu'en Franche-Comté, et les *Vêpres des Grenouilles* y sont devenues un traité de haute philosophie druidique.

Le Druide. — Tout beau, bel enfant de Druide, réponds-moi, tout beau, que veux-tu que je te chante?

L'Enfant. — Chante-moi la série du nombre un jusqu'à ce que je l'apprenne aujourd'hui.

Le Druide. — Pas de série pour le nombre un : la nécessité unique, le trépas, père de la douleur, rien avant, rien de plus.

Tout beau, bel enfant du Druide, réponds-moi, que veux-tu que je te chante?

L'Enfant. — Chante-moi la série du nombre deux, jusqu'à ce que je l'apprenne aujourd'hui.

Le Druide. — Deux bœufs attelés à une coque, ils tirent, ils vont expirer, voyez la merveille! — Pas de série pour le nombre un, etc. — Tout beau, bel enfant, etc.

L'Enfant. — Chante-moi la série du nombre trois, etc.

Le Druide. — Il y a trois parties dans le monde, trois commencements et trois fins, pour l'homme comme pour le chêne. Trois royaumes de Merlin, plein de fruits d'or, de fleurs brillantes et de petits enfants qui rient. — Deux bœufs attelés à une coque, etc. — Pas de série pour le nombre un, etc.

L'Enfant. — Chante-moi la série du nombre quatre, etc.

Le Druide. — Quatre pierres à aiguiser, pierres à aiguiser de Merlin, qui aiguisent les épées des braves. — Il y a trois parties dans le monde, etc. — Deux bœufs, etc. — Pas de série pour le nombre un, etc.

Il est inutile de donner en son entier une pièce aussi facile à consulter[1]. L'ordonnance de ce morceau est identique à celle des *Vêpres des Grenouilles*, seulement dans le *Barzaz Breiz* les interlocuteurs sont changés ainsi que le sujet de la plupart des séries. Cependant quelques-uns sont reconnaissables. Les huit vieilles femmes des *Vêpres* sont devenues neuf fées (Korrigan) qui dansent avec des fleurs dans les cheveux, au lieu de battre des pois. Les onze truies qui grognent sont remplacées par une truie et neuf marcassins qui grognent aussi. Les neuf prêtres armés sont augmentés de deux et par conséquent au lieu d'arriver de la neuvaine, c'est de Vannes qu'ils reviennent.

Les *Chants populaires de la Basse-Bretagne*, que va faire paraître M. Luzel, renfermeront nombre d'autres pièces qui semblent être également le type primitif de beaucoup d'autres chansons contenues dans le *Barzaz Breiz*.

Citons le *Vassal de Duguesclin*, Jean de Pontorson, qui va dans un château occupé par les Anglais, y reçoit l'hospitalité pour une nuit, est prévenu par une servante qu'on doit l'assassiner et s'échappe avec elle. Ce noble baron, dans l'origine, n'était qu'un marchand qui, allant à la foire de la Toussaint de Carhaix descendit à Rohan, non dans un château, mais dans l'auberge dite de la *Grande*

1. *Barzaz Breiz*, 6e édit., p. 2 et suiv.

maison. — Dans le livre de M. de la Villemarqué, la chanson commence ainsi : « Un grand château s'élève au milieu des bois de Mael, tout autour une eau » profonde, à chaque angle une tour » (*Barzaz Breiz*, 6e édition, p. 22). — La complainte populaire est plus modeste :

Marchands de Paris, marchands de Rouen, — Quand vous irez à Carhaix à la foire de la Toussaint — N'allez pas loger dans la grande maison de Rohan. — Jannik le Bon Garçon n'a pas suivi ce conseil — 5. Il est allé loger dans la grande maison de Rohan.

— Dites-moi, hôtesse, me logerez-vous ? — Et me donnerez-vous une belle écurie pour mes chevaux ? — Descendez, marchand, descendez, venez à la maison, — Mettez vos chevaux à l'écurie, — 10. Mon valet va leur donner à boire. — Approchez, marchand, approchez du feu, — Pour prendre une goutte en attendant votre souper. — Vous aurez à souper du poisson d'eau douce, — Quand mon mari sera revenu de la foire de la Toussaint. — 15. Petite servante Marguerite, dépêchez-vous vite — D'allumer la chandelle et de souffler le feu ; — Allez faire le lit du petit marchand.

Quand entra le marchand, quand il entra dans la chambre, — Il tirait des sons clairs de son fifre d'argent — 20. Et réjouissait le cœur de la jeune fille. — Quand la servante Marguerite alla faire le lit, — Jean le Bon Garçon badinait avec elle (*bis*) ; — La servante Marguerite soupirait en le regardant. — Petite servante Marguerite, dites-moi, — Quand vous me regardez pourquoi soupirez-vous ? — 25. Monsieur le marchand, dites-moi, — Êtes-vous fiancé à quelque jeune fille ?

— Petite servante Marguerite, je ne vous tromperai pas : — Il y a trois semaines que je me suis marié.

— Que Dieu vienne en aide à vous et à votre femme ; — 30. Car vous êtes ici dans l'endroit où vous serez tué. — Regardez dans votre lit, vous verrez une épée nue ; — Après avoir tué trois autres elle n'a pas encore été lavée ; — Il y a là trois corps morts qui attendent l'occasion pour être enlevés ; — Vous, Jean le Bon Garçon, vous serez le quatrième. — 35. Quand même ma haquenée et ma selle dorée — Et ma valise d'argent seraient tous perdus, — Et moi dans la ville de Rouen avec mon épouse Marie, — Petite servante Marguerite, je n'en aurais aucun souci, — Petite servante Marguerite, sauve-moi la vie. — 40. Tu auras, Marguerite, le choix de mes frères (*bis*) — Garçons des plus terribles, marchands comme je suis.

Quand sonna une heure, une heure après minuit, — La servante Marguerite ne pouvait plus reposer. — Petit marchand lève-toi de ce lieu-ci. etc. [1]

---

1. Marchadourien Paris, marchadourien Rouan,
Pa iefet da Gerhaez da foar galan-goan
Na et ket d'an ti bras a Rohan da lojan.
Jannik ar Bon-Garçon n'a n'euz ket bet senntet,
D'ann ti bras a Rohan da lojan eo bet et
— Laret d'in me, hostisez, ha me a ve lojet?
Hag ur marchossi kaer da lakad ma ronsed?
— Diskennet, marchadour, diskennet, deut en ti,

Presque tous les détails que donne cette chanson se retrouvent dans le *Vassal de Duguesclin*. Le petit marchand a un fifre d'argent, le vassal un cor d'ivoire. On envoie la servante faire leur lit à tous deux : en les regardant tous deux elle soupire. Puis elle leur indique à tous deux une arme cachée dans leur lit et qui a tué trois hommes avant eux; à tous deux elle demande s'ils sont mariés, tous deux répondent qu'ils le sont depuis peu, mais qu'ils ont des frères à marier, au choix de la jeune fille.

Il y a là une concordance singulière.

Je n'en tire aucune conclusion. On ne doit pas condamner un homme sans l'entendre, et jusqu'à présent l'auteur du *Barzaz Breiz* n'a eu le temps de donner aucune explication. Nous ne cesserons jamais d'admirer le charmant talent de M. de la Villemarqué, nous ne pourrons jamais oublier ce qu'il a fait pour les études celtiques, dont il a été si longtemps en France le représentant unique, et le représentant si zélé. Nous souhaitons donc de grand cœur le voir fournir la preuve que les chants historiques du *Barzaz Breiz* ne sont pas l'œuvre d'un autre Mac-Pherson.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

Lakaet ho ronsed ebars ar marchosi
Ez ia ma mevel bras ewit ho abreuvi.
Tostaet, marchadour, tostaet tal an tan
Da gemer ur hanne ewit gortoz ho koan
Pesked euz an dour douss ho pezo da goania
P'vo erru an ozac'h euz foar kalan-goan
Matezik Margodik, depechet chui buhan
D'enaoui ar goulou ha da choueza an tan (*bis*)
Monet d'ober he wele d'ar marchadour bihan. —
P'antree 'r marchadour, p'antree en he gambr
Hen a c'houistelle sklezr gant he biffer arc'hant (*bis*)
Hag a rejouisse kalon ar plac'h iaouank.
Pa ie'r vatez Margod' wit ober ar gwele,
Jannik ar Bon-Garçon gant hi a vadine; (*bis*)
Ar vatez Margodik oud han c'huanade.
— Matezik Margodik, na d'in me lavaret,
Pa zellet u ouz im, perag chuanedet?
— Aotro ar marchadour, na d'in me lavaret,
Ita chui 'ch euz promese gant plach iaouank er bed
— Matezik Margodik, me n'ho trahisin ket
Hirio a zo ter zun a oa de ma eured.
— Doue da gonzolo ha chui hag ho pried
Rag och aman er plas lec'h ma vefet lazet.
Sellet indan ho kwele, welfet ur c'hleze noaz,
Baoue lazaz tri all na eo ket gwalchet choaz,
Aze zo tri chorf maro o chortoz ar mare;
Chui, Jannik 'r Bon-Garçon, vezo ar bevare.
— Pa ve ma hinkane ha ma zibr alaouret
Ha ma valizenn arc'hant ha pa vent holl kollet,
Ha me er ger a Rouan gant Mari ma fried,
Matezik Margodik, na refenn kaz er bed.
Matezik Margodik, rekour d'inn ma buhe.
Ar choaz ma breudeur Margodik az po te, (*bis*)
Paotred an terrupla, marchadourien vel an me. —
Na pa zone an heur, an heur a anter noz
Ar vatez Margodik na halle mui repos :
— Na, marchadour bihan, savez te al lech se, etc.

(Dicté par Marie Job Kadò, à Plouaret (Côtes-du-Nord), 1844.)

224. — **Die germanischen Elemente in der franzœsischen Sprache.** Ein Versuch, von Felix ATZLER. Cœthen, Schettler, 1867. In-8°, xlvij-212 p. — Prix : 4 fr.

Le titre de cet ouvrage promet plus qu'il ne tient. Il aurait dû être ainsi formulé : « Vocabulaire des mots du français moderne qui viennent des langues » germaniques, précédé d'une introduction. » Les cinq chapitres qui précèdent ce vocabulaire n'ont pas assez d'importance pour justifier la prétention de l'auteur. Ils n'apportent pas de nouveau sur un sujet où il y en aurait beaucoup à trouver. M. Atzler se contente en général de résumer ce qu'on a dit avant lui, en le soumettant il est vrai à une critique assez judicieuse, mais sans faire de nouvelles recherches. Ces chapitres sont les suivants :

I. *De l'origine des langues romanes* (p. VIII-XIII). — II. *Coup d'œil sur l'histoire des peuples qui sont le sujet de ce travail* (p. XIV-XXV). Ces deux chapitres ne contiennent que des généralités sans grande valeur. Ce qui est personnel à l'auteur, c'est surtout un patriotisme qui le conduit jusqu'à des exagérations comme celle-ci : « Chez les Germains (au moment de l'invasion !) cette race douée entre » toutes des facultés intellectuelles les plus riches et de l'énergie la plus indes» tructible, la nature humaine était arrivée pour la première fois à la plénitude » de la conscience (*zum bewusstsein ihrer totalitæt*). » — III. *Résultats pour la langue* (p. XXVI-XXX). Rien de nouveau non plus, si ce n'est l'assertion, nouvelle du moins pour nous, qu' « au temps de Pépin et peut-être même de » Charlemagne, la langue gauloise se montrait encore. » — IV. *Des éléments germaniques, particulièrement dans la langue française* (p. XXXIII-XL). Ici l'auteur reproduit l'esquisse tracée par Diez des lois qui ont présidé au passage des lettres allemandes en français : il n'essaie pas de pénétrer plus avant dans cet intéressant et difficile sujet. Il y a du moins des additions au tableau des mots germaniques devenus français, rangés d'après les idées qu'ils expriment, qu'avait sommairement donné Diez pour l'ensemble des langues romanes. Mais ce qui touche la flexion est tout à fait insuffisant. — V. *L'influence des langues allemandes sur la dérivation, la composition et la syntaxe* (XL-XLVII). M. A. discute les opinions de MM. du Méril et Max Müller sur quelques points de cette importante question, mais il ne fait rien pour apporter à sa solution de nouveaux éléments. Il remarque la prudence avec laquelle Diez aborde ces points si délicats et imite la réserve du maître, avec moins de droits, traitant spécialement ce sujet.

Cette introduction a été sans doute ajoutée au vocabulaire pour faire *un livre* ; le vrai travail de M. A. est la seconde partie de sa brochure. L'auteur n'y est pas d'ailleurs, à quelques exceptions près, plus original que dans la première ; nous devons reconnaître qu'il a travaillé avec soin, mais nous ne savons trop si son ouvrage aura une grande utilité. S'il était écrit en français, il aurait l'avantage de porter à la connaissance de notre public un grand nombre des résultats des travaux allemands ; mais en Allemagne il ne servira guère qu'à faciliter quelque peu les recherches, et il ne dispense même que bien rarement de recourir à la source. M. A. a cherché à donner quelque prix à son recueil en notant soigneusement (bien qu'assez incomplètement) les dérivés de chaque

mot; mais c'est là une addition assez mince, et il y avait bien plus à faire dans le cadre que l'auteur s'était tracé. Il a exclu de son vocabulaire tous les mots qui appartiennent en propre à l'ancien français, et c'est précisément ceux-là qu'on aurait le plus besoin d'y trouver. Il aurait fallu aussi, pour faire une œuvre scientifique, indiquer la date de la plus ancienne apparition de chaque mot et le sens qu'il a à l'origine : l'auteur pouvait difficilement, il est vrai, accomplir cette tâche en Allemagne; mais il n'aurait pas dû alors aborder une entreprise qu'il ne pouvait mener à bonne fin. Ce que nous étions plutôt en droit d'attendre de lui, c'était la détermination aussi rigoureuse que possible du dialecte allemand auquel appartenaient les vocables empruntés par le français, et la date de leur admission (quand elle a eu lieu) dans le bas-latin. Sans aller même aussi loin, on voudrait du moins voir classés à part les mots pris dans la période moderne de l'anglais, du néerlandais ou de l'allemand, et ceux qui remontent à l'époque des invasions ou que les Romains eux-mêmes avaient déjà acceptés des barbares. On voudrait aussi ne voir figurer que pour mémoire, dans cette liste de mots français, tous ceux qui viennent directement de l'italien et dont le rapport avec leur source germanique doit être étudié dans l'histoire de la langue italienne et non française (tels sont entre autres *balcon*, *baster*, *buste*, *catafalque*, *défalquer*, *estrapade*, *faquin*, *leste*, *ruffien*, *sentinelle*, *stuc*); on supprimerait également des mots formés par la science la plus récente, comme *alrunes*, *ordalies*, etc., qui ne sauraient véritablement compter parmi les éléments du français.

Ces restrictions faites, nous louerons le travail de M. Atzler. Il a lu avec attention les ouvrages des philologues les plus autorisés, surtout de Diez, Diefenbach, Scheler et Grandgagnage, et il a en général pesé leurs arguments avant de les accepter. Nous lui reprocherons encore d'avoir un peu trop souvent admis dans sa liste des mots qui, lui-même le reconnaît, n'ont pas une origine germanique, parce qu'on leur en a longtemps attribué une (tels sont *alcôve*, *bouger*, *sergent*, *trouver* et beaucoup d'autres). On peut faire enfin à un certain nombre d'étymologies des objections qui, il est vrai, s'adressent souvent aux garants de M. A. plutôt qu'à lui-même; nous en donnerons ici quelques-unes, en signalant en même temps divers points où l'auteur a exposé des recherches personnelles.

Abri. L'étymologie de Diez est loin d'être satisfaisante; celle d'*apricus* est aussi très-douteuse : c'est un problème encore non résolu; mais le mot a une physionomie latine plutôt que germanique. — *Alose* vient du lat. *alausa*, et non de l'all. *else*. — *Banne* est celtique plutôt que germanique (Diez s. v. *benna*). — Il en est certainement de même de *bec* (voy. Diez, s. v. *becco*). — L'étymologie proposée par l'auteur pour *belistre* (*beneistre* = *benedicere*) n'a aucune vraisemblance. — La forme *biber* pour *fiber* est si ancienne en latin que *bièvre* s'explique sans le secours de l'allemand. — L'explication de *boulevard* par *burgwall*, proposée par M. A., est inadmissible en face de formes comme *bolleverque*; elle est d'ailleurs en soi très-peu probable. — *Braie* est encore un mot bien évidemment celtique (Diez, s. v. *braca*). — *Bredouiller* paraît avoir sa racine dans une onomatopée; cf. *bredi-breda*, le v. fr. *bredin*. — Il n'y a pas à hésiter sur l'origine

du fr. *causer* (a. fr. *choser*) et de l'all. *kosen;* tous deux viennent de *causari.* — *Cercueil* vient sans doute de *sarcophagus*, anc. fr. *sarqueu;* la terminaison est postérieure et due à l'analogie; de *sarcophagus* vient aussi d'ailleurs l'all. *sarg.* — *Coq* paraît être celtique aussi bien que germanique, et c'est un mot que les Allemands n'ont pas dû apporter avec eux. — Sur *criquet* M. A. fait de bonnes observations; le sens primitif est sûrement *sauterelle.* — *Drôle* me paraît être le mot scandinave *troll;* dans le midi il signifie encore *lutin.* — *Etriper,* dans la locution : *à étripe-cheval,* a son sens ordinaire, et veut autant dire que *crever.* — M. A. fait bien à tort deux mots distincts de *regain*, « seconde jeunesse, » et *regain*, « seconde récolte; » le premier n'est que le second pris métaphoriquement, et le second nous offre encore le mot *gain* dans son sens primitif; l'étymologie *roughings* est absurde. — Le mot *frise* a suggéré un bon commentaire à M. A. — Sur *gabelle* je remarquerai que la forme primitive est *gable,* avec le sens d'« usure; » *gableur* = usurier (voy. entre autres *Bestiaire divin*, v. 3369; Phil. de Thaon, *Bestiaire,* v. 489; Psaut. Oxf., CVIII, 10). — On a proposé récemment (*Herrig's Archiv*, t. XL, p. 228) une étymologie très-vraisemblable de *gamin* [1]. — *Gaz* est un mot inventé par Van Helmont, qui le faisait venir, je crois, d'un mot hébreu et l'écrivait *gas.* — *Gille*, dans le sens de farceur, est le nom d'un personnage typique de notre ancienne farce; et de là sans doute aussi l'expression *faire Gille;* on disait également *faire Gille Déloge.* — Il n'y a aucune raison de tirer *maigre* de l'allemand, quand on a le latin *macer.* — *Ogive* vient de *augiva* (au masc. *augivus, arcus augivus, arc ogif,* et ne veut pas dire ce que veut l'auteur; c'est un arc destiné à renforcer, à *augmenter* une voûte (voy. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*, s. v.). — L'origine proposée par M. A. pour *omelette* (*oblata*) est insoutenable; celle de Scheler pour *patois* (*platt*) aussi peu admissible que celles qu'on a données jusqu'à ce jour. — Pourquoi le bas-lat. *perula* viendrait-il de l'a. h. all. *perula,* quand tous deux ont leur source commune dans *pirula,* d'après M. A. lui-même? — La conjecture de l'auteur sur *pilote* a peu de vraisemblance. — *Pousse,* d'un cheval, ne veut pas dire « étroitesse de poitrine, » mais « toux; » *pousser* = tousser; ces mots viennent de *pulsare.* — Sur *renard* il eût été bon de dire que ce mot est originairement un nom propre, celui du *goupil* (*vulpecula*) dans le roman de *Renart,* et qu'il n'a supplanté le mot antérieur que par suite de la grande popularité des récits où il figurait. — Pour *rime*, je penche plutôt, malgré M. Diez, vers *rhythmus* que vers *rîm;* l'objection tirée de l'italien me touche peu, parce que le mot italien peut très-bien venir du français. — *Rincer* me semble aussi venir de *rains, rainsel,* plutôt que de *hreinsa* [2] (cf. *balayer, housser, brosser*).

1. *Gemein; ein gemeiner* est un simple soldat, un troupier; de là *gamin,* qui a passé de son sens primitif à celui d'*aide, ouvrier en second,* puis *enfant.* Le mot n'est pas ancien; il remonte sans doute à nos guerres allemandes du XVIII[e] siècle.

2. Un mot qui doit au contraire se rattacher à cette racine allemande, c'est *fringuer* dans la locution *fringuer les verres,* c'est-à-dire les nettoyer. M. Littré et M. Charles Nisard (*Curiosités de l'étymologie française,* p. 133) rattachent ce mot à *fricare,* ce qui offre de grandes difficultés phonétiques et historiques. Il vient au contraire très-naturellement d'un a. h. all. *hraingan,* gothique *hrainigôn,* qui correspondent mieux que *hrainsan, hreinisôn,* à l'all. actuel *reinigen.* Sur *hr* — *fr* comp. *hruoch* — freux, *hripa* — friper, *hrockr* — froc, etc.

Nous devons répéter, en terminant cette critique, qui pourra paraître un peu sévère, que le vocabulaire de M. Atzler prouve du soin et de l'attention : si ce travail est le début de l'auteur, on peut espérer qu'il fera de bonnes choses quand il abordera les questions avec des dispositions plus rigoureusement scientifiques. Encore une fois, si son livre avait paru en France, nous n'aurions que des éloges à lui donner; écrit en Allemagne il en mérite moins, bien que d'un autre côté les efforts faits par des étrangers pour éclaircir notre langue aient toujours droit à notre reconnaissance. G. P.

---

225. — **Dictionnaire du patois de la Flandre française ou wallone**, par Louis VERMESSE. Douai, L. Crépin, 1867. In-8°, xxix-508 pages. — Prix : 10 fr.

Une notice placée en tête de l'ouvrage par l'éditeur, M. L. Crépin, nous donne sur l'auteur et sur les circonstances dans lesquelles le *Dictionnaire du patois de la Flandre française* a été composé des renseignements dont la critique doit tenir compte. M. L. Vermesse est mort à vingt-huit ans, en 1865. Bien que son éducation ne l'eût point préparé aux travaux littéraires, de très-bonne heure il se fit connaître par des articles de journaux qui eurent un certain succès. L'étude du patois de son pays semble avoir eu pour lui un attrait particulier, car dès 1861 il publiait un vocabulaire du patois lillois. Ce premier essai fut favorablement accueilli. M. V. entreprit alors de refaire son travail sur une base plus large, y ajoutant les mots usités dans la contrée environnante. Ainsi fut composé le *Dictionnaire* dont nous avons à rendre compte. La critique doit se montrer indulgente pour une œuvre à laquelle son auteur n'a pu mettre la dernière main, et qui d'ailleurs est exécutée avec soin, et, mérite rare dans les œuvres de ce genre, n'affiche aucune prétention à la science. J'ai exposé ici même les conditions auxquelles doivent présentement satisfaire les glossaires de patois [1]. Ce qu'on demande aux auteurs de ces utiles travaux, ce n'est point de faire parade d'une érudition philologique qui ne peut s'acquérir sans une longue étude, c'est simplement de nous donner la nomenclature la plus complète et l'explication la plus exacte des mots de leur patois. Il sera toujours temps de rechercher l'origine des mots recueillis, et on le fera avec d'autant plus de succès qu'on pourra se fonder sur la comparaison d'un plus grand nombre de glossaires. M. V. a sagement circonscrit son sujet. Il s'est en général abstenu d'étymologies, se contentant de rapporter parfois celles qu'ont imaginées ses devanciers; soin dont il aurait pu la plupart du temps se dispenser sans grande perte. Sa tâche presque unique a été de recueillir les mots et de les expliquer. J'ai montré précédemment [2] comment ce travail doit être exécuté. Il faut s'efforcer de former la nomenclature complète des mots du patois qu'on étudie, et il faut se garder d'y faire entrer des mots purement français que la prononciation locale a altérés. Sur la façon dont M. V. a satisfait au premier point, il est bien difficile, à moins d'être du pays, de porter un jugement; cependant, si on considère que les patois de la Flandre française ont été l'objet d'assez nombreux travaux, on reconnaîtra qu'il était moins difficile qu'ailleurs d'en dresser la nomenclature, et si le glos-

1. *Revue critique*, 1866, art. 125 et 129. — 2. *Revue critique*, art. 125.

saire de M. V. n'est pas absolument complet, comme on le voit par la comparaison avec ceux de ses prédécesseurs, il faut se souvenir que la mort ne lui a pas laissé le temps de parachever son œuvre. Sur un point il ne semble pas à l'abri du reproche. Son recueil n'étant plus maintenant, comme en 1865, le *Vocabulaire lillois*, mais le Dictionnaire de toute la Flandre française, il fallait indiquer les variations subies par la prononciation de chaque mot dans les diverses parties de la province; et c'est ce que M. V. a rarement fait. Pour le second point M. V., comme la plupart de ses devanciers, donne prise à la critique. Il a accueilli quantité de mots et de locutions qui sont empruntés au français, je citerai dans les deux premières lettres : *aller sin p'tit bonhomme de qu'min; amoncheler; arias* (faire des —); *atout* « coup qui laisse une marque; » *bavette* (tailler une —); *bedaine; blette* (en parlant d'un fruit); *bichonner* (se); *boulant* (bouillant); *bouloire* (bouilloire); *bout de champ* (à tout —); *brandevin.*

Le sens des mots est justifié le plus souvent par des exemples empruntés à des poésies lilloises ou autres, qui forment, comme on le sait, une littérature assez considérable. J'ai dit pourquoi cet usage était mauvais[1]; mieux vaut cent fois se borner à enregistrer les locutions, les proverbes, les dictons populaires. Souvent M. V. rapporte des exemples empruntés à notre ancienne littérature, usage très-recommandable, mais qu'il aurait pu suivre d'une façon plus constante. L'interprétation des mots paraît satisfaisante. Toutefois la comparaison avec d'autres glossaires n'est pas toujours à l'avantage de M. Vermesse. Ainsi il explique *abrinoque* par « objet de peu de valeur, » et il ajoute que ce mot est en usage à Mons; mais dans le *Glossaire montois* de M. Sigart ce mot (écrit *habrunoque*) est expliqué par : « vieux meuble, ustensile hors de service qui mérite d'être mis » au rebut. » Cela est plus précis.

Il y aurait peu d'utilité à relever un certain nombre d'erreurs qui se sont glissées dans le Dictionnaire de M. Vermesse. La plupart en effet se rencontrent dans le petit nombre d'étymologies que l'auteur a cru pouvoir risquer, et on sait ce que valent en ce genre les recherches de ceux qui n'ont point spécialement étudié la matière. Pour édifier le lecteur à ce sujet, il suffira de dire que M. V. dérive *ainck* « exclamation enfantine servant à exprimer un refus » de *ainc mais*, « *braire* » du bas-latin *briare;* qu'il regarde *alou* comme l'abréviation d'alouette, etc.

Comme il arrive fréquemment dans les publications posthumes, la correction de ce glossaire laisse parfois à désirer, ainsi p. 20, *Néon* pour *Méon;* p. 39, « *Nouskes*, XV[e] siècle » pour « *Mouskes*, XIII[e] siècle. » P. M.

---

226. — **Shakspeare-Studien** von Karl KŒSTLIN. VI : Hamlet. In-8°, 47 pages. (Extrait du *Deutsches Museum.*)

Cette étude sur *Hamlet* se distingue par deux qualités : elle résume avec une grande clarté toutes les questions qui se rattachent à ce drame et les résultats positifs auxquels on est parvenu pour les éclaircir; en second lieu elle nous donne, tant au point de vue esthétique qu'historique, une appréciation nouvelle

1. *Revue critique, l. l.*

de l'œuvre de Shakspeare qui doit être regardée sur la plupart des points comme très-plausible, sur d'autres comme satisfaisante, sur quelques-uns comme définitive. L'auteur parle d'abord de l'origine du drame. Il nous montre la légende danoise relative à Hamlet ou Amleth dans sa forme primitive, telle qu'elle se trouve dans Saxo, l'historien danois du XIIIe siècle; ensuite sa modification par Belleforest et enfin sa mise en œuvre par Shakspeare. Il reproche avec raison à ses prédécesseurs (Echtermeyer und Simrock, *Quellen des Shakspeare*), d'avoir dérivé le sujet du drame directement de la légende danoise. M. K. démontre jusqu'à l'évidence la parenté étroite du Hamlet anglais et du Hamlet français. Il recherche ensuite la cause qui a dû déterminer le poète à changer le caractère du héros, à tel point que d'un sujet presque comique il a fait la trame d'une sombre tragédie. A cet effet, M. K. étudie le caractère de Hamlet, celui des autres personnages, et le plan général de l'action poétique. Nous ne pouvons pas suivre l'auteur dans ces développements. L'appréciation, pour ainsi dire physiologique, du tempérament du héros, nous a paru en général d'une grande vérité; nous ne voudrions pas prétendre cependant que M. K. ait réussi plus que tous ceux qui se sont occupés de ce sujet (y compris Gœthe), à trouver la clef de cette création si étrange et si réelle en même temps. Mais il a certainement raison de prétendre que cette figure est l'âme et le sens du drame entier. L'auteur discute enfin la question de savoir si le poète a réellement voulu exprimer ses propres idées par la bouche du héros, question débattue depuis longtemps. M. K. adopte cette manière de voir, et cherche à l'appuyer entre autres par ce fait que beaucoup de passages, d'idées et d'expressions du drame se trouvent être presque identiques à des passages des *Essais* de Montaigne. Que ce livre ait eu une grande influence sur le poète, cela a été prouvé récemment par Delius [1]. Il est vrai que la traduction des *Essais* parut seulement en 1603, tandis que le drame de *Hamlet* avait été commencé avant cette époque. Mais les citations que relève M. K. ne peuvent laisser le moindre doute sur l'emploi des *Essais* par Shakspeare, dans plusieurs de ses autres drames, et principalement dans *Hamlet*. M. K. soutient que le poète a voulu représenter dans la personne de Hamlet un héros de l'*intelligence*, en lutte avec les personnages vulgaires qui l'entourent, et que les maximes tirées des *Essais* et mises dans la bouche de ce héros prouvent suffisamment que ce fut là le but du poète. H. Z.

---

227. — **Le Songe du Resveur** réimprimé pour la première fois d'après l'exemplaire unique conservé à la bibliothèque de l'Arsenal, avec une préface du bibliophile Jacob. Genève, J. Gay et fils, 1867. In-18, x-27 pages.

Le titre de ce livret ne donne, il faut en convenir, aucune notion sur son contenu; hâtons-nous donc de dire qu'il s'agit d'une production qui intéresse Molière et l'histoire littéraire de l'époque. Notre immortel auteur comique fut en butte aux déprédations des plagiaires, qui l'auraient moins volé s'il avait eu moins de génie. Baudeau de Somaize mit en vers (et quels vers!) les *Précieuses ridicules*; les libraires qui éditaient les pièces de Molière voulurent s'opposer à

---

1. On sait qu'un exemplaire de la traduction anglaise des *Essais*, avec la signature autographe de Shakspeare, est conservé au *British Museum*.

cette mauvaise contrefaçon; ils n'y réussirent pas, et Somaize en fut quitte pour modifier le titre de sa production; il écrivit en tête les *Précieuses vengées*, et la donna comme une édition nouvelle [1]. Ces faits, qui n'avaient pas encore été bien établis, sont exposés avec lucidité dans l'*Histoire de Molière*, par M. Taschereau (5e édition, Paris, 1863, in-8°). Sur ces entrefaites Scarron vint à mourir (octobre 1660), et il parut aussitôt un écrit : *Pompe funèbre de M. Scarron*, qui était une vive attaque contre la plupart des littérateurs du temps. L'auteur avait gardé l'anonyme, mais Somaize fut promptement reconnu; les auteurs contre lesquels il avait dirigé ses traits se réunirent pour lui décocher force épigrammes. C'est la réunion de ces petites pièces de vers qu'un libraire publia sous le nom de *Songe du Resveur*. Telle est du moins l'opinion du bibliophile Jacob. M. Taschereau pense de son côté qu'il y a là supposition d'auteurs et que ces épigrammes sont sorties de la plume d'un écrivain resté inconnu. Quoi qu'il en soit, ce petit volume renferme des pièces portant les signatures de Quinault, Boyer, Boisrobert, Molière, Boileau, Cotin, de Pure, de Villiers, Magnon, Furetière, Benserade, les deux Corneille, La Mothe Le Vayer, Montauban et quelques autres. On ne connaît plus qu'un seul exemplaire de ce livret, et sa réimpression inaugure une série de raretés relatives à Molière et à ses œuvres, série que MM. Paul Lacroix et Édouard Fournier, deux *molièrologues*, s'il est permis de hasarder cette expression, qui ont fait leurs preuves, se proposent de mettre au jour avec des notices. Le *Songe du Resveur* n'est tiré qu'à 100 exemplaires; c'est un de ces écrits qui ne sont destinés qu'à un petit nombre de curieux. On annonce, comme devant paraître successivement : *Joquenet ou les Vieillards dupés*, première forme des *Fourberies de Scapin*, imprimé pour la première fois d'après un manuscrit du temps; *le Roy glorieux au monde*, pamphlet dirigé contre Molière et que son auteur, curé de la paroisse Saint-Barthélemy, présenta à Louis XIV (on croit qu'il n'existe d'autre exemplaire que celui de la Bibliothèque Impériale); *Elomire hypocondre*, comédie par Le Boulanger de Chalussay [2], 1670; *la Fameuse Comédienne*, ou *Histoire de la Guérin, auparavant femme et veuve de Molière* [3]. Nous signalerons ici, comme ayant droit à une place dans cette intéressante collection, trois productions bien peu connues et qui sont importantes pour l'histoire littéraire de Molière : *Panégyrique de l'École des femmes* (par de Nonantes), Paris, 1664; la *Guerre comique*, ou *Défense de l'École des femmes*, par Delacroix; la *Critique du Tartufe*, Paris, 1670.

1. Quoique dépourvues de tout mérite, les pièces de Somaize qui se rattachent à Molière sont très-recherchées des bibliophiles. On sait qu'on doit à ce mauvais écrivain le *Grand Dictionnaire des Précieuses*, 1661, 2 vol. in-12, dont M. Livet a publié dans la *Bibliothèque Elzevirienne* une excellente édition. Consulter aussi sur cet ouvrage une notice de M. E. de Barthélemy insérée dans la *Revue française*, t. VII (1856-57), p. 118.

2. Cette pièce, qui fut réimprimée par les Elzevier, est curieuse à plusieurs égards; elle mérite d'être l'objet d'une étude spéciale.

3. Il existe diverses éditions de cet ouvrage, et M. Lacroix a cru pouvoir l'attribuer à La Fontaine, ce qui est inadmissible. On a lieu de supposer que, parmi des méchancetés inventées, il y a un fond très-réel fourni par une femme Chateauneuf, dont le mari était en 1668 concierge du théâtre Guénégaud, et qui, après avoir été la confidente de madame Molière, se brouilla avec elle.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — 30 Novembre — 1867

Sommaire : 228. Kekulé, Ménélas et Hélène, miroir étrusque; Vase peint du Musée de Naples. — 229. Gaius, *Institutes*, p. p. Bœcking. — 230. Quicherat, de la Formation française des anciens noms de lieux. — 231. Delion, Catalogue de la Bibliothèque de M. de l'Escalopier.

228. — **Menelao ed Elena**, specchio graffito del Museo Britannico, da Rinaldo Kekulé (Estratto dagli Annali dell' Instituto di corrispondenza archeologica, tomo XXXVIII). Roma, tipografia Tiberina, 1866. In-8°, 20 p. avec planches.

Vaso dipinto della raccolta già Santangelo ora nel Museo nazionale di Napoli, interpretato da Rinaldo Kekulé. Strenna festosa offerta al chiarissimo cavaliere Guglielmo Henzen in occasione del XXV^mo annovale della feconda sua attività nell' Instituto di corrispondenza archeologica. Roma, tipogr. Tiberina, 1857. In-fol., 15 p.

Le premier de ces mémoires contient l'explication d'un miroir étrusque qui représente Ménélas retrouvant Hélène après la prise de Troie. Ce miroir est l'un des plus remarquables spécimens de l'art étrusque. Il se distingue autant par la rare perfection du dessin que par la conception originale de la scène représentée. Les poëmes homériques ne nous parlent pas d'une vengeance que Ménélas aurait voulu exercer sur Hélène, mais d'autres traditions rapportent qu'il fut sur le point de la tuer, et n'en fut empêché que par l'intervention de Vénus. Il y a d'ailleurs différents récits de ce fait; M. K. les a rappelés dans son mémoire. L'artiste a représenté ici Hélène demi-nue, embrassant la statue de Pallas. Ménélas la tient par les cheveux et va la frapper, lorsque, derrière lui, apparaît Vénus, qui fait resplendir Hélène d'une nouvelle beauté, tandis que Thétis retient la main du héros. Tout ce groupe est placé à gauche de la statue de Minerve, qui occupe le milieu. A droite se trouvent Ajax et une femme désignée, dans le bord du miroir, sous le nom de *Phulphsna*, c'est-à-dire Polyxène; la présence de ces deux personnages n'a rien d'étonnant. Au-dessus du groupe principal on voit l'Aurore dans son quadrige; au-dessous, près du manche, Hercule. — Les noms des personnages sont tous écrits en lettres étrusques. A côté de l'image de Minerve on lit *Cvera*, nom que M. K. rapproche de *cver* (*puer*, en latin), et considère comme une traduction de Παρθένος.

La seconde dissertation est consacrée à l'étude d'un vase du musée de Naples, jusqu'ici mal expliqué, quoiqu'il ait excité depuis longtemps l'attention des savants par la beauté de sa forme et de ses peintures (v. E. Vinet, dans la *Revue Archéol.*, 1845, p. 476); le dessin en avait même été donné dans le *Bulletino Napoletano* de Minervini, 1860, (pl. VI-VIII). M. K. démontre, par d'excellents arguments, que le sujet représenté sur l'une des faces du vase est la mort de Méléagre. L'autre face est occupée par une scène où se trouvent réunies plusieurs divinités infernales; selon l'auteur, il faudrait reconnaître au centre Proserpine et Iacchus. Beaucoup de textes et de monuments de l'art sont rapprochés et commentés

dans ce mémoire avec cette méthode et cette clarté qui tendent à s'introduire de plus en plus dans la science archéologique et dans l'étude des monuments figurés.

CH. M.

---

229. — **Gai institutiones,** codicis veronensis apographum, publ. Eduardus Bœcking. Leipzig, Hirzel, 1866. In-8°, xiv-251 pages. — Prix : 10 fr.

Il y a plus d'un demi-siècle que la savante Allemagne ne cesse de fouiller avec un zèle infatigable dans les plus ténébreuses antiquités du droit romain, et, loin de s'épuiser, cette mine semble devenir sans cesse, sous la main d'habiles ouvriers, plus riche et plus féconde. Depuis le jour où la découverte des Institutes de Gaius ouvrit des horizons inattendus à l'histoire de la jurisprudence, plus de cinquante ans sont écoulés; la plupart des illustres jurisconsultes qui fondèrent alors l'école historique ou qui l'ont dirigée depuis, Savigny, Puchta, Keller, sont déjà morts. Mais de nouveaux maîtres ont pris leur place, l'œuvre qu'ils avaient commencée se développe et grandit de jour en jour, et une année ne se passe pas sans que chaque université allemande soit venue apporter sa pierre à cet immense travail de reconstruction qui comprend tous les monuments de la législation romaine, depuis la loi des XII Tables jusqu'à la vaste encyclopédie juridique de Justinien.

Parmi tous ces travaux juridiques de nos voisins, il en est qui sont de nature à intéresser les philologues autant et plus que les légistes, et qui à ce titre méritent plus particulièrement d'être signalés aux lecteurs de cette revue. Nous voulons parler de ceux qui ont pour objet la critique des textes de droit romain, la collation des manuscrits et la révision des éditions vulgaires. Sous ce rapport, les années qui viennent de s'écouler ont été particulièrement fécondes pour la science, et il n'est guères de monument du droit romain qui n'ait fait l'objet de travaux philologiques importants. Nous pouvons citer (en nous bornant à ceux que nous avons sous les yeux), pour la loi des XII Tables, l'édition accompagnée de prolégomènes que vient de publier M. Rodolphe Schœll [1]; pour les Institutes de Gaius, les deux éditions, déjà anciennes, mais tout récemment revues et corrigées, des deux savants professeurs de Bonn et de Breslau, MM. Edouard Bœcking et Edouard Huschke [2], et le fac-simile du manuscrit, que nous annonçons aujourd'hui; pour les Institutes de Justinien, la nouvelle édition que vient de nous donner M. Paul Krüger, *privat-docent* à l'université de Berlin [3]; pour le Code de Justinien, la *Kritik des Justinianischen Codex* du même M. Krüger [4]; pour le Digeste enfin, les *Études critiques* de M. Fuchs, professeur à Marbourg [5], et la grande édition de M. Théodore Mommsen, qui

---

1. *Legis duodecim tabularum reliquiæ*, edidit constituit prolegomena addidit Rudolfus Schœll. Lipsiæ, 1866.
2. *Gai institutiones*, quintum edidit Ed. Bœcking. Lipsiæ, 1866. *Jurisprudentiæ antejustinianæ quæ supersunt*, composuit, adnotavit Ed. Huschke, editio altera. Lipsiæ (bibliotheca teubneriana), 1867.
3. *Justiniani institutiones*, ed. Paulus Krüger. Berolini, 1867.
4. Berlin, 1867.
5. *Kritische Studien zum Pandektentexte*, von C. Fuchs. Leipzig, 1867.

n'est encore qu'à demi publiée [1]. Pour aujourd'hui, je voudrais m'arrêter seulement sur celle de ces publications qui est, sinon la plus considérable, du moins la plus curieuse et la plus surprenante : c'est le fac-simile complet du volumineux manuscrit contenant les Institutes de Gaius, publié par M. Bœcking.

On n'a pas oublié l'histoire de la découverte de ce fameux palimpseste, que Niebuhr, alors ambassadeur de Prusse et se rendant à Rome, déchiffra le premier en partie, à Vérone, en 1816. Il a raconté lui-même sa découverte et ses émotions dans une lettre à Savigny, à laquelle il avait joint quelques fragments copiés à la hâte. Ce fut Savigny qui eut le mérite de reconnaître à première vue dans ce fragment les Institutes de Gaius [2], et de donner ainsi toute son importance à la trouvaille de Niebuhr.

C'était en effet une grande conquête pour la science que le livre de Gaius. Ce jurisconsulte du siècle des Antonins, dont on ne connaît ni l'histoire, ni la patrie, ni même le nom [3], et qui vécut sans doute fort ignoré de ses contemporains eux-mêmes, car ils ne le citent jamais, a eu cette singulière fortune de faire plus de bruit dans le monde seize ou dix-sept siècles après sa mort qu'aucun jurisconsulte n'en a fait, je crois, de son vivant. C'est que Gaius, sans être supérieur peut-être à la plupart des jurisconsultes classiques de cette grande école, eut le mérite de concevoir et de réaliser le premier une idée ingénieuse et féconde : jusqu'alors les livres de droit n'étaient faits que pour les praticiens, les plaideurs et les juges; Gaius eut l'idée d'écrire un livre d'enseignement, une sorte de traité élémentaire, de manuel pour la jeunesse ; de faire, en un mot, pour l'art de la jurisprudence ce que Quintilien et quelques rhéteurs avaient fait pour l'art oratoire, des *Institutiones*. Nombre de juristes après lui suivirent son exemple; mais Gaius a gardé le grand avantage d'être venu le premier et d'avoir pu ainsi voir plus clair et plus avant dans des antiquités juridiques dont le souvenir s'effaçait de jour en jour. Aussi son livre demeura-t-il le manuel de la jeunesse studieuse ; il l'est encore aujourd'hui, et tant que vivra l'enseignement du droit romain, Gaius ne cessera de régner dans l'école. Nous possédons, il est vrai, dans le Digeste de Justinien, des documents juridiques bien plus étendus, et émanés de jurisconsultes que Gaius lui-même eût reconnus pour ses maîtres. Mais tous ces documents si précieux ne nous sont parvenus que par l'entremise de Justinien, qui les a mutilés et défigurés parfois pour les mettre d'accord avec les lois qu'il avait faites lui-même. Si l'on veut connaître le droit romain tel qu'il était, non pas dans le Bas-Empire, mais au beau temps de la jurisprudence classique, c'est Gaius seul qui peut nous l'enseigner. Car son œuvre a échappé aux mains des compilateurs et des faussaires, et de plus, comme il écrivait, non pas pour la pratique, mais pour l'enseignement et la science, il ne s'est pas borné à exposer le droit tel qu'il était de son temps, il en

---

1. *Justiniani Digestorum seu Pandectarum libri I-XXIV*. Pars prior, fasc. I-III. Berolini, 1866-67.

2. *Zeitschrift für geschichtliche Rechtswissenschaft*, t. III, p. 129-172 (Berlin, 1816); — *Vermischte Schriften*, t. III, n° XXVIII (Berlin, 1850).

3. Chacun sait que Gaius ou Caius n'est qu'un prénom.

a recherché le développement et les origines, et son livre ouvre des perspectives profondes sur les époques les plus obscures et les plus reculées de la législation romaine.

La critique du texte de Gaius est donc, comme on le voit, d'une haute importance scientifique, mais elle est malheureusement non moins difficile qu'importante. Il semble, au premier abord, que la tâche de l'éditeur des *Institutiones* soit des plus simples : il n'a pas de nombreux manuscrits à collationner et à comparer; il n'existe qu'un seul manuscrit de Gaius, le palimpseste de Vérone. Mais ce manuscrit n'est point aisé à déchiffrer. L'ancienne écriture a été presque partout effacée, et, pour la faire disparaître, les copistes ne se sont pas contentés de laver le parchemin, ils l'ont parfois gratté avec le canif, et l'on comprend qu'alors tous les réactifs chimiques sont inutiles; de plus certains feuillets ont été à deux reprises lavés ou grattés et couverts d'une nouvelle écriture; trois autres feuillets ont été détachés et perdus. Ce n'est pas tout, et lors même que l'on parvient à restituer dans leur intégrité les caractères primitifs, on n'est pas encore au bout des difficultés : il ne suffit pas de lire ces caractères, il faut les entendre, et ce n'est pas chose facile, car ils sont l'œuvre d'un copiste aussi négligent qu'ignorant et que M. Huschke qualifie à bon droit de stupide [1]. Les omissions, les interversions, les erreurs les plus grossières foisonnent sous sa plume, et, pour rectifier son texte fautif, il faut souvent recourir à des conjectures plus ou moins arbitraires. Ces conjectures se sont multipliées à mesure que se succédaient les éditions nouvelles, et si l'on compare aujourd'hui l'œuvre de tous les éditeurs de Gaius, depuis le premier, M. Gœschen, jusqu'au plus récent, M. Huschke, l'on sera effrayé de la divergence des leçons et de la multiplicité des variantes.

C'est pour mettre des bornes à ces divergences et assurer à la critique du texte une base solide, que M. Bœcking a cru devoir placer sous les yeux du public le document qui doit servir à toutes les éditions de contrôle et de régulateur, je veux dire le manuscrit lui-même. Après avoir copié, avec la plus scrupuleuse exactitude, les 251 pages du manuscrit, il a fait lithographier cette copie, et mis ainsi, pour ainsi dire, dans le domaine public le précieux palimpseste de Vérone. Nul n'était plus propre que M. Bœcking à accomplir ce délicat et minutieux travail. Auteur d'un traité des Pandectes qui, bien que resté inachevé, est devenu classique, éditeur du *Notitia dignitatum* et, si nous ne nous trompons, des œuvres complètes d'Ulrich de Hutten, le savant professeur de Bonn a fait également ses preuves et comme jurisconsulte et comme philologue. Il connaît à fond son Gaius, dont il a déjà donné cinq éditions successives. Il n'a rien négligé pour que le fac-simile qu'il publie aujourd'hui fût aussi parfait que peut l'être un travail de ce genre, et tous ceux qui l'examineront de près s'accorderont à rendre hommage à l'habileté, à la science, au zèle consciencieux de l'éditeur. Mais, si le mérite de ce livre est incontestable, son utilité sera sans doute fort contestée, et sous ce rapport, il a déjà fait l'objet, en Allemagne, des jugements

1. *Jurisprudentia antejustiniana*, p. 98.

les plus contradictoires : tandis que quelques-uns, comme M. Danz, le considèrent comme un document « d'un prix inestimable[1], » d'autres, comme M. Huschke, n'y voient qu'une « curiosité propre à flatter les yeux plutôt qu'à » rendre de sérieux services à la science[2]. » C'est entre ces deux appréciations excessives que se place, à nos yeux, la vérité.

Il est dans tout manuscrit, et surtout dans tout palimpseste, des détails, des nuances que le fac-simile le plus fidèle sera impuissant à reproduire : c'est le degré d'effacement de certains caractères, ce sont ces traits indécis et insaisissables que l'œil du paléographe devine plutôt qu'il ne les voit; or c'est précisément là ce qu'il importerait le plus de connaître, car c'est sur ces caractères presque illisibles, sur ces vestiges plus qu'à demi effacés, que s'appuyent le plus souvent les conjectures des jurisconsultes, les essais de restitution des philologues. Mais il est un reproche plus grave encore qu'encourt le fac-simile de Gaius : ce n'est pas le manuscrit original lui-même que M. Bœcking a copié; ce manuscrit a trop souffert par suite de toutes les manipulations qu'il a dû subir, pour qu'on pût songer à le reproduire dans son état actuel. C'est d'après les copies, faites, lors de la découverte du manuscrit, par MM. Gœschen, Bethmann-Hollweg et Bluhme, que M. Bœcking a composé son travail; et, bien qu'il ait calqué ces diverses copies avec la plus minutieuse exactitude, bien que, dans tous les passages où elles différaient entre elles, il ait eu soin de nous donner les variantes, son fac-simile n'est après tout qu'une copie de seconde main. Tel qu'il est cependant, il peut et il doit, à notre avis, rendre à la science d'importants services : si la critique des textes est toujours sujette à s'égarer en d'aventureuses conjectures, cela est vrai surtout pour la critique des textes de jurisprudence : les jurisconsultes, habitués, par l'exercice de leur art, à subtiliser sur les textes, à les plier et à les tordre dans tous les sens, sont plus enclins que d'autres aux corrections et aux restitutions arbitraires, et comme ils ignorent souvent les notions les plus élémentaires de la philologie, rien ne met un frein à la témérité de leurs conjectures. C'est contre ces funestes tendances que cherchent aujourd'hui à réagir quelques rares savants qui sont à la fois philologues et jurisconsultes, M. Mommsen par son édition des Pandectes, M. Krüger par son édition des Institutes, M. Bœcking enfin, par le livre que nous annonçons. Sans doute l'*Apographum Gai* n'aura pas tranché toutes les questions que soulevait la critique; il n'aura pas mis fin aux divergences de leçons et aux conjectures; mais du moins il les aura resserrées dans un cercle infranchissable et nettement défini. Désormais les futurs éditeurs de Gaius ne pourront plus, par des rectifications et des restitutions imaginaires, interpoler leurs idées personnelles dans le texte du jurisconsulte romain; ils ne pourront plus s'égarer hors du droit chemin de la critique; ils devront tous venir se régler sur un type commun et invariable, l'*Apographum* de M. Bœcking.

PAUL GIDE.

---

1. *Zeitschrift für Rechtsgeschichte*, t. VI, p. 363, note 64.
2. *Jurisprudentia antejustiniana*, p. 100.

230. — **De la Formation française des anciens noms de lieux.** Traité pratique suivi de remarques sur des noms de lieux fournis par divers documents, par J. Quicherat, professeur à l'École impériale des Chartes. Paris, Franck, 1867. In-12, 176 pages. — Prix : 4 fr.

L'étude des noms de lieux, ou, comme dit l'auteur d'un des meilleurs ouvrages qui aient paru sur ce sujet dans les derniers temps [1], la *Toponomastique*, est une science encore bien peu cultivée, dont les principes mêmes sont loin d'être suffisamment établis, et qui est appelée à rendre à l'ethnologie, à l'histoire et à la linguistique des services de premier ordre. Les noms de lieux sont souvent les seules traces que des populations entières aient laissées de leur séjour dans une contrée; leur explication peut non-seulement fournir de précieuses indications sur la place qui revient à ces peuples dans l'une ou l'autre des grandes familles ethnographiques, mais ouvrir des aperçus inattendus sur leurs mœurs, leur civilisation et leur religion. D'autre part, l'identification, souvent si difficile, des noms de lieux fournis par les anciens documents, n'est autre chose que la constitution même de la géographie historique, cette lumière de toute histoire sérieuse. Enfin l'analyse des formes qu'ont revêtues ces noms met à la disposition du linguiste des renseignements que ne lui offre guère l'étude des mots de la langue usuelle; car ces renseignements présentent des garanties de localité et de date qui permettront seules peut-être de résoudre quelques-unes des questions les plus délicates de la phonétique. On ne saurait donc trop louer les efforts qui se produisent dans diverses directions pour soumettre ces matériaux si riches et encore si peu utilisés à une exploitation régulière et vraiment scientifique. Le livre que nous annonçons se place, comme doit le faire présumer le nom de son auteur, au premier rang des travaux de ce genre qui concernent notre pays.

Le petit volume de M. Quicherat, exécuté avec une élégance assez rare dans les livres d'érudition, contient plusieurs opuscules, qui ont tous paru antérieurement dans divers recueils, mais qui prennent de leur assemblage une valeur toute nouvelle. Nous commencerons par le premier, qui est le plus important, contenant l'essence de la théorie dont les autres nous offrent l'application.

Pour bien apprécier le *Traité pratique* de M. Quicherat, il faut ne pas perdre de vue ce titre même, que l'auteur commente d'ailleurs, avec sa concision et sa clarté habituelles, dans les premières pages. Frappé du nombre d'erreurs « où tombent les personnes, très-instruites d'ailleurs, qui s'exercent sur les » anciens monuments de notre histoire, » voyant que la ressemblance lointaine et superficielle suffit d'ordinaire pour faire admettre des identifications qui, n'étant fondées ni sur la comparaison, ni sur les vraies lois de la phonétique, reposent le plus souvent sur la fantaisie, l'auteur a voulu grouper méthodiquement un certain nombre d'exemples qui missent en relief les règles les plus nécessaires à bien connaître. Tel est son but, fort bien indiqué et rigoureusement restreint. Il ne s'attache donc nullement au sens des noms, mais seulement

---

1. Gatschet, *Ortsetymologische Forschungen oder Beitræge zur Toponomastik der Schweiz.*

à leur forme, et se propose de mettre dans la main des travailleurs les instruments convenables pour ces deux opérations pratiques : la détermination du nom de lieu moderne qui correspond au nom qu'offre un document ancien, — ou, au rebours, du nom ancien dont le vocable moderne suppose l'existence. Il ne s'agit donc pas ici d'un travail à proprement parler philologique; l'objet de l'auteur n'est pas d'étudier en elles-mêmes les transformations, aux diverses époques et dans les différentes provinces, des sons qui constituent les noms de lieux; la phonétique n'est pour lui qu'un moyen, — et non pas le seul, comme nous le verrons, — pour arriver à un résultat qui appartient réellement à l'histoire. C'est sous ce jour qu'il convient d'examiner le *Traité pratique de la formation française des anciens noms de lieux*.

De là vient que les faits philologiques, qui occupent nécessairement la plus grande place du traité, y sont groupés et présentés non dans l'ordre et d'après la méthode propres à la philologie, mais dans l'ordre et d'après la méthode qui sont le plus convenables et le plus commodes pour les travailleurs auxquels s'adresse M. Quicherat. Celui qui voudra dépouiller les mêmes matériaux au profit de la linguistique (et il ne s'acquerra pas un petit mérite) devra comme de raison employer des procédés différents. — Ceci dit, nous allons examiner les moyens que l'auteur emprunte à la philologie pour atteindre le but qu'il se propose.

Faisant un *traité pratique*, il pose peu de principes généraux; il préfère rassembler des exemples, qui parlent plus clairement aux esprits. Au début toutefois, il établit certaines règles générales. La première, c'est que « la forme » latine est l'habillement le plus ancien sous lequel se rencontrent les noms de » lieu. » Le fait est incontestable, et sert fort justement de base à tout le travail. On peut espérer qu'un temps viendra où les études celtiques, plus avancées, nous permettront, sous cet habillement, de reconnaître le vrai nom primitif; mais actuellement il faut à coup sûr s'en tenir à la forme latine. Nous ferons cependant une réserve pour les noms d'origine germanique; il serait plus facile, pour ceux-là, de retrouver la forme nationale, et il est douteux que dans la bouche du peuple ils aient jamais passé par la forme latine; on peut même le nier à coup sûr pour les noms importés par les Normands au xe siècle : pour ceux-là, c'est à la forme islandaise, parfaitement déterminable, qu'il faut s'adresser. M. Quicherat excepte d'ailleurs de la règle certains pays « où la dépopulation avait été telle au ve siècle, que les étrangers qui vinrent » s'y établir depuis ne purent ni recevoir la transmission d'une nomenclature » territoriale, ni subir l'influence du latin pour la nomenclature qu'ils créèrent » eux-mêmes. » L'auteur compte à bon droit parmi ces pays la Flandre, la Lorraine allemande et l'Alsace; mais il nous semble que la *Bretagne bretonnante* ne devrait être assimilée à ces contrées qu'avec certaines réserves, et quant au *Pays basque*, les peuples qui l'occupent encore sont-ils donc des étrangers arrivés dans une région abandonnée par les Romains? Leurs noms de lieux ne se sont-ils pas plutôt transmis jusqu'à nous sans interruption de continuité depuis une époque antérieure à la conquête romaine? — Un fait très-important, signalé

par l'auteur, c'est qu'à compter d'une certaine date l'*habillement latin* des noms subit l'influence de la forme romane qui est la seule vivante; de sorte qu'à partir du XII[e] siècle on ne peut accorder de valeur aux noms cités dans les documents latins que s'ils sont confirmés par des mentions antérieures; mais ce cas, déjà très-fréquent au XI[e] siècle et même au X[e], se présente quelquefois dès le VI[e], ce qui exige une grande critique dans l'emploi des formes que fournissent les textes.

La seconde règle générale que pose l'auteur, c'est que les lois applicables aux mots de la langue usuelle le sont également aux noms de lieux : « Il n'y a » pas, dit-il, deux logiques dans la tête des peuples, » ni deux phonétiques dans leur gosier. Cette règle est évidemment d'une grande justesse générale; dans les détails il faudrait peut-être la modifier légèrement. Les noms de lieux paraissent avoir souvent subi des altérations plus violentes et plus arbitraires que les mots ordinaires; et cela tient à l'impossibilité, pour les gens qui s'en servaient, de se tromper sur l'identité du lieu qu'ils désignaient. On ne peut rejeter de prime abord, dans la nomenclature locale, des dérivations qui seraient inadmissibles dans la lexicologie commune. Mais ce sont là des exceptions, et la règle de M. Quicherat n'en est pas moins la lumière de toute étude de ce genre.

Après ces courts préliminaires, l'auteur aborde son sujet. Le chapitre I traite des *Accidents généraux de la formation française*. Ils sont énumérés, nous le répétons, dans l'ordre qui a paru le plus clair et le plus commode. Voici ceux qui figurent ici : 1. *Perte de la désinence*. « Elle s'est perdue totalement dans les » vocables de la seconde déclinaison, masculins et neutres, employés au singu- » lier. » Cette règle est trop absolue : *Avenche* (Aventicum), *Dèvre* (Doverum), *Domèvre* (Domnus Aper), *Mesvre* (Magaverum), *Uriage* (Uriaticum), etc. [1], sans compter beaucoup de noms en *ium* et tous ceux en *durum*, nous offrent des exemples de la représentation de la désinence par un *e* muet; ici comme dans la langue usuelle, cela dépend des consonnes qui précèdent. « Elle est devenue » muette dans les noms féminins de la première déclinaison, ainsi que dans les » pluriels de la même déclinaison employés aux cas obliques d'une manière » indéclinable, sauf quelques exceptions .... » Toutes ces règles sont démontrées par des exemples bien choisis. — 2. *Mutation de voyelles*. L'auteur ne pouvait, on le conçoit, faire ici dans ses détails un travail qui ne serait autre chose que l'histoire du vocalisme de la langue française; il se contente d'indiquer quelques traits généraux : on voudrait seulement qu'il eût plus insisté sur la distinction des voyelles qui ont l'accent et de celles qui ne l'ont pas (toniques et atones). — 3. *Suppression ou syncope des voyelles*. Ce paragraphe est un peu court; il eût été bon de distinguer les cas d'hiatus, et surtout de séparer les voyelles qui suivent la tonique de celles qui la précèdent; pour ces dernières,

1. Nous n'employons pas dans cet article d'autres exemples que ceux que nous fournit le livre même de l'auteur. Les tables ne contiennent pas moins d'environ douze cents noms latins et quatorze cents noms français qui sont expliqués dans le volume. C'est une collection d'autant plus précieuse qu'on peut y puiser en toute sûreté.

un récent opuscule de M. A. Brachet, *Du rôle des voyelles atones dans les langues romanes* (Leipzig, 1867, tirage à part du *Jahrbuch für romanische Literatur*) a jeté sur la question un jour tout nouveau. — 4. *Addition intérieure ou épenthèse de voyelle;* c'est ce que nous appellerions plutôt la diphtongaison. — 5. *Mutation de consonnes.* Nous répéterons ici ce que nous avons dit pour la mutation des voyelles : on ne doit s'attendre à trouver qu'une esquisse. — 6. *Déplacement ou Métathèse de consonnes.* — 7. *Contraction.* L'auteur appelle ainsi l'« accident par » suite duquel une liquide, placée immédiatement devant une liquide semblable » ou une autre consonne, s'est écrasée » en *u;* le mot de *contraction* ayant généralement en phonétique un autre sens, nous préférons employer pour ce phénomène celui de *vocalisation* de l'*l* ou de l'*n*. — *Fusion d'une consonne et d'une voyelle en une seule articulation.* C'est « lorsque l'*e* ou l'*i*, suivis d'une autre voyelle, » *a* ou *o*, s'assemblaient avec une consonne labiale ou dentale, » d'où *gn* (*Dinia* = Digne) ou *ge* (*Andiacum* = Angeac); en un autre lieu l'auteur revient sur ce point. — 9. *Suppression ou syncope d'une consonne.* On ne peut reprocher encore ici à l'auteur de ne pas entrer dans des détails qui iraient à l'infini; nous aurions souhaité toutefois qu'il traitât au moins séparément les dentales, les labiales et les gutturales. Un autre *desideratum* que nous relèverons ici, mais que l'on pourrait signaler dans d'autres parties, c'est la distinction des deux grandes régions linguistiques de la France (pour ne rien dire des divisions secondaires). Les muettes qui se trouvent dans l'intérieur du mot ne sont pas traitées de même au nord et au midi; le *d* par exemple se syncope toujours dans les pays de langue d'oïl, au lieu qu'il persiste dans ceux de langue d'oc. Ainsi *Laudon* de *Adavum* (Gard), *Caderousse* de *Cadarosca* (Vaucluse), *Caderot* de *Cadaroscus* (Bouches-du-Rhône), ne seraient pas possibles au nord, tandis qu'au sud, des formes telles que *Caen* de *Cadomum*, *Rouen* de *Rotomagus*, *Chaourse* (Aisne et Aube) de *Cadusia* seraient au moins rares; le *d* devant l'*i* pourra bien devenir *z* même dans les pays français (*Vidiliacus* — Vezelay), mais ce changement n'aura lieu devant l'*a* que dans les pays provençaux (*Madalicæ* — Mazauges). Il en est de même, dans l'ordre de faits qui se rattache aux mutations de consonnes, du changement de *c* en *ch* devant l'*a*. En dépouillant les exemples qu'en offre le livre de M. Quicherat, nous voyons le *c* devenir *ch* dans les départements suivants : Aisne, Allier, Aube, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Eure-et-Loir, Haute-Loire, Indre-et-Loire, Jura, Loir-et-Cher, Loiret, Maine-et-Loire, Mayenne, Nièvre, Oise, Orne, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Yonne, tandis que le *c* persiste dans ceux-ci : Bouches-du-Rhône, Lot, Lozère, Tarn-et-Garonne, Vaucluse; en outre quelques départements, comme Saône-et-Loire, Yonne, situés entre les deux contrées, mais plus au nord, offrent avec une forte majorité d'exemples du premier cas quelques-uns du second; et dans le nord même les départements où on a parlé picard offrent soit ce mélange [1], soit la prédominance du *c*, qui est ordinaire dans les départements normands. Ces faits ap-

1. On voit quelquefois l'hésitation se produire sur un même nom, comme pour Carisiacum (Aisne) qui a donné *Cherizy* et *Quierzy*.

partiennent sans doute à la phonétique générale, mais leur constatation dans la nomenclature topographique aurait rendu service aux travailleurs. Il ne faut pas oublier toutefois qu'en accueillant des détails de ce genre, M. Quicherat aurait nécessairement dépassé de beaucoup les limites qu'il s'était assignées. — 10. *Syncope d'une consonne avec la voyelle qui la précède ou qui la suit.* Le phénomène, par l'analyse, se décompose en deux : 1° suppression d'une voyelle atone ; 2° par là, mise en présence de deux consonnes dont l'une disparaît : ainsi *Massava* devient d'abord *Ma's'va*, puis *Mèves* (Nièvre). Ou bien c'est l'inverse : 1° suppression d'une consonne médiane ; 2° par là, mise en présence de deux voyelles dont l'une disparaît ou se fond avec l'autre : *Itiscoana*, *Itscoana*, *Escouen*. — 11. *Syncope de deux consonnes et d'au moins une voyelle.* A propos de ce phénomène assez rare, l'auteur donne du nom de *Mende* une explication qui paraît peu probable : suivant lui, ce mot viendrait de *Mimatensis* (urbs) en passant par *Mé-enze*, *Mé-ende*. Mais sans parler de la syncope tout à fait insolite de l'*m*, on n'a pas d'exemples de pareille transformation de la terminaison *-ensis* : dans *Mimate* l'accentuation était sans doute hésitante ; les uns la mettaient sur l'*i*, d'où *Mimate*, *Mim'te*, *Mende* ; les autres sur l'*a*, d'où le nom du mont *Mimat*, près de la ville. Le même fait se présente pour *Cóndate*, (voy. p. 42-43), qui est tantôt *Condáte* (Condat, Condé), et tantôt *Cóndate* (Condes, Candes). — 12. *Apocope.* L'auteur en cite une d'une violence bien extraordinaire dans *Noųi* de *Noviento* (Indre-et-Loire) : nous nous demandons s'il n'y a pas pour ce lieu d'autres formes anciennes. — 13. *Aphérèse.* Ce paragraphe est des plus intéressants, et pour les faits qu'il signale et pour leur ingénieuse explication. — 14. *Epenthèse ou addition intérieure de consonnes.* Elle est tantôt phonétique, et alors elle se réduit à deux cas (nasalisation, — insertion d'une muette entre deux liquides), — tantôt purement orthographique, et alors elle est aussi arbitraire que fâcheuse. Et à ce sujet nous dirons qu'il est à souhaiter qu'on réforme l'orthographe des noms de lieux. Elle est plus barbare encore et plus capricieuse que celle de nos mots usuels, et par bonheur elle n'est pas sanctionnée par l'Académie : les partisans de l'autorité peuvent donc sans scrupules la laisser réformer. Elle est souvent l'œuvre spéciale et récente de l'administration des postes, qui ne demandera sans doute pas mieux que de la modifier d'après les indications de la science. Des mots comme *Bard* au lieu de *Bar* (Barrum), *Fécamp* au lieu de *Fécan* (Fiscannum), *Saint-Tron* au lieu de *Cintron* (Centrone), sont monstrueux. L'administration des postes est déjà entrée dans la bonne voie par sa tendance à supprimer les *y* qui décorent sans aucune raison les noms terminés en *i* ; elle fera, en continuant à progresser ainsi, une œuvre utile et qui pourra avoir une heureuse influence sur tout notre système orthographique. — 15. *Prosthèse*, soit de l'*e* devant l'*s* suivi d'une muette, soit d'une consonne, provenant d'habitude d'erreurs qu'explique fort bien l'auteur. — 16. *Diérèse.* 17. *Synérèse.* L'auteur appelle ainsi, soit la division en deux mots d'un nom originairement unique (*Lauretum*, *lou Rouet*), soit la réunion en un de deux noms originairement distincts (*Fanum Martis*, *Famars*). Ces termes ayant en phonétique un sens tout autre, nous aurions préféré pour exprimer le

second phénomène celui d'*agglutination;* quant au premier, il est rare, accidentel, et le fruit d'une confusion ; il n'a pas besoin de dénomination propre. — 18. *Altération de syllabes par homophonie.* L'auteur veut dire par là que souvent des syllabes, ayant le même son, mais s'écrivant de même, ont été mises dans l'écriture l'une pour l'autre : c'est encore le plus souvent affaire de pure orthographe.

Nous passerons plus vite sur les chapitres suivants, qui sont consacrés au développement dans tel ou tel cas des principes exposés plus haut, et qui offrent moins de prise à la critique. Ils abondent en faits nouveaux, en indications précieuses, en observations justes et fines ; nous voudrions les signaler ; mais l'auteur écrit avec une telle concision qu'il faudrait presque réimprimer toutes ces excellentes pages.

Chapitre II. Accidents particuliers de la désinence. L'auteur, après avoir établi que l'étude des familles de désinences est essentielle au sujet qu'il traite, examine ce que sont devenues les suivantes : 1. *Désinence féminine* ia. — 2. *Désinence neutre* ium. — 3. *Désinence masculine* ius. — 4. *Désinences* icus, ica, icum. — 5. *Désinences* anicus, enicus, onicus. L'auteur remarque fort à propos que dans ces désinences *n* est devenu *r* et *c* est devenu *g* « dans la bouche des » méridionaux » et sans doute du XIe au XIIe siècle, faisant ici cette constatation de lieu et de temps que nous demandions plus haut. Seulement il ajoute : « Cette » mutation, si étrange qu'elle paraisse, n'en est pas moins une des lois fonda» mentales de la formation du français. Toutes les fois que *c* ou *g* dur, soulevés » en quelque sorte par l'accent qui les précédait, se sont rencontrés avec la » finale *ne*, ils l'ont changée en *re : diaconus, diac'ne,* puis *diacre,* etc. » Il y a ici une petite confusion : *diaconus* = *diacre* n'est pas la même chose que *Mairanicæ* = *Mayrargues;* dans le premier cas l'*n* qui se change en *r* suit le *c*, tandis que dans le second elle le précède ; et c'est *le premier cas seul* qui se rencontre en français ; le second, dans les noms communs comme dans les noms de lieu, est tout à fait propre à la langue d'oc. — 6. *Désinence* iacum *et ses équivalents* iaca, iacus, etc. C'est un des meilleurs morceaux de ce traité : l'auteur y divise par régions les produits divers de ce suffixe si extraordinairement fréquent. — 7. *Désinence* acus, aca. L'auteur signale ce fait important qu'elle « a été produite » par un radical celtique différent de celui qui figure dans *iacum.* » — 8. *Désinences* ate, atis, atus, *et leurs équivalents.* — 9. *Désinence* etum. — 10. *Désinence* avus, avum, *et par syncope* aus, aum. La syncope, fait remarquable, remonte jusqu'aux temps mérovingiens. — 10. *Désinence* ava. — 11. *Désinence* ivus, ivum. — 12. *Désinences* arus, arum, irus. — 13. *Désinences* verus, verum. — 14. *Désinence* inus, inum. — 15. *Désinence* iscus, isca, iscum. — 16. *Désinence* oscus, oscum. — 17. *Désinence* osca, usca. — 18. *Désinence* onus, ones, onis. — 19. *Désinence* onnus, onnum. — 20. *Désinence* onna. — 21. *Désinence* dunum. — 22. *Désinence* durum *ou* dorum. — 23. *Désinences* magus, omaus, omus, omum. Paragraphe très-important : la forme *omus, omum,* syncope de *omagus*, apparaît dès le Xe siècle ; d'où il suit qu'on doit restituer *omagus* aux noms qui, comme *Cadomum* (Caen), ne nous sont connus que par des documents posté-

rieurs à cette date. — 24. *Désinences* ogilus, ogilum, oialus, etc. C'est bien à tort qu'un savant estimable, M. Housez, a regardé le g de ce suffixe comme adventice. M. Quicherat dit fort justement : « *Ogilus* est le thème primitif; *oialus*, » *oilus*, sont des produits de l'époque barbare; *olium* a prévalu depuis le XI^e » siècle et n'est que l'image du français *euil, eil, eul, uel*, qui répond à tous les » types précédents. » — 25. *Désinences* inius, inium, onium, *de la plus basse latinité*. — 26. *Désinences* ingus *ou* angus, inga, ingas, etc. — 27. *Désinences* encum, incum, ingum. Ces trois dernières classes sont des imitations de suffixes germaniques (sauf *encum*, *incum*, qui est quelquefois celtique).

CHAPITRE III. DES NOMS COMPOSÉS DE DEUX OU PLUSIEURS MOTS DE FORME LATINE. Après une très-intéressante énumération des principaux composants de ce genre [1], M. Quicherat examine les cas spéciaux : 1. *Noms composés dont les éléments ne se sont pas fondus dans le dérivé;* excellentes remarques sur le caractère de la flexion dans ces mots : il est naturellement conforme à celui qu'offre la langue usuelle. — 2. *Noms composés dont les éléments se sont fondus dans le dérivé.* Ici l'auteur nous montre à combien d'accidents, de déformations bizarres sont exposés les noms de cette classe; c'est là un des embarras les plus sérieux des recherches de ce genre, et pour en venir à bout, ce sera le plus souvent à des preuves historiques qu'il faudra recourir plutôt qu'au secours de la phonétique. — 3. *Du génitif pluriel masculin* orum *de la seconde déclinaison en composition.* Ce paragraphe fort intéressant nous montre le génitif pluriel en *orum* dans plusieurs noms de lieux où on ne le soupçonnait pas, rendant ainsi plus probable que ne pouvaient le faire les quelques exemples découverts dans la langue usuelle l'emploi assez ordinaire, en français du X^e siècle, du génitif plur. en *or* : tels sont *Confracourt*, *Confrécourt*, *Confrancon* (Curtis Francorum), *Ville preux*, anciennement *Ville peror* (Villa pirorum), *Mignaloux* (Villa Magnalorum, etc.). — 4. *Noms germaniques préfixes ou suffixes.* Après avoir traité des noms masculins, M. Quicherat arrive aux noms germaniques de femmes, et établit ce fait très-important et jusqu'à lui inconnu, que « les noms de femmes latinisés sur le type de la » première déclinaison » ajoutent aux cas obliques la syllabe *an* entre le radical et la désinence (*Truta*, *Trutanæ*, *Trutanam* ou *Trutanem*, etc.), ce qui donne en français *ain* dans *Attainville* (Adtanæ villa), *Flexainville* (Flarsanæ villa), *Gouzainville* (Gunzanæ villa), *Comblanchien* (Curtis Blancanæ), etc. D'où il suit que la même origine doit être attribuée aux formes *Bertain* de *Berte*, *Ydain* de *Yde*, etc., qui ont jusqu'à présent fort embarrassé les linguistes. C'est là une vraie découverte philologique, et qui doit être le point de départ de recherches toutes nouvelles et d'importants résultats [2] : on doit savoir à M. Quicherat d'autant plus

---

1. M. Quicherat admet que *cantus*, dans les composés où il apparaît, représente *canthus*, coin, plutôt qu'il ne se rattache à *cantare* : il nous semble que M. Housez a donné des arguments assez solides en faveur de l'opinion contraire.

2. Développant ces précieuses indications, nous avons recherché : 1° si d'autres noms que ceux que cite M. Quicherat offraient cette flexion : nous en avons recueilli à peu près quatre-vingts; 2° quelle était la cause de ce phénomène; 3° en général comment les noms propres germains avaient passé en français. C'est le sujet d'une étude qui paraîtra dans les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*.

de gré de cet enrichissement de la science que, ne s'occupant de linguistique qu'autant qu'il faut pour être historien, il a trouvé ce qui avait échappé à ceux qui en font leur étude spéciale.

CHAPITRE IV. DES NOMS DE SAINTS. — CHAPITRE V. NOMS QUI NE DÉRIVENT PAS DU THÈME LATIN FOURNI PAR LES ANCIENS TEXTES. Ces deux chapitres, extrêmement riches en faits curieux, en rectifications, en identifications nouvelles, sont plutôt historiques que philologiques; comme tels ils n'offrent pas de ces lois qui permettent de les résumer; il faut les lire en entier; on ne le fera pas sans en tirer une grande instruction. — CHAPITRE VI. *Des noms de rivières*. Ils sont sujets naturellement aux mêmes règles que les autres.

Tel est le *Traité* de M. Quicherat. Nous l'avons examiné minutieusement, signalant sans réticence les points où il peut sembler incomplet; l'impression générale qui résulte de nos critiques ne saurait être que des plus favorables. L'auteur pourra, nous l'espérons, apporter par la suite quelques perfectionnements à son œuvre, qui est le premier essai méthodique sur ces matières; mais telle qu'elle est, elle doit être le manuel de tous ceux qui s'occupent de ces études, et nul ne devra travailler sur la géographie historique de la France sans l'avoir sur son bureau.

Les dissertations qui suivent sont des applications de la doctrine du *Traité pratique*. Elles lui sont peut-être supérieures; elles montrent que M. Quicherat est loin d'avoir donné dans son *Traité* toutes les règles qu'il possède et qu'il applique; rien n'est plus instructif et plus profitable que de le voir à l'œuvre, employant avec une égale supériorité les procédés invariables de la philologie et les secours fournis à sa vaste érudition par l'histoire et l'archéologie. Le morceau le plus important contient des *Remarques sur quelques noms de lieux des monnaies mérovingiennes;* les lecteurs de la *Revue critique* en ont eu un avant-goût (1866, art. 17); il a paru peu de temps après dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Il est consacré à établir l'identité d'un assez grand nombre de lieux mentionnés sur des monnaies mérovingiennes, et les résultats de l'auteur sont généralement aussi probables que bien obtenus. Quelques-uns sont très-importants pour l'histoire, comme la détermination d'*Arisitum* et du *pagus Arisitensis* dans le département du Gard (pays d'Hierle), et non dans celui de l'Hérault (Larzac): il faudra refaire d'après cela les cartes historiques de la Gaule mérovingienne, qui d'ailleurs ont tant besoin d'être refaites. — Sur *Cociaco*, M. Quicherat, qui penche à retrouver dans ce nom *Choisy-au-Bac* (Oise), fait remarquer que dans les historiens du VIIIe siècle le nom de ce *Choisy* est toujours orthographié *Cauciacum;* c'est cette orthographe qui est la bonne, et *Cociacum* n'en est qu'une altération; car le *c* ne se change jamais en *ch* devant *o*, mais bien devant *a* ou *au*. —Nous ne pouvons admettre qu'*Odomum* (pour *Odomagus*) réponde à *Oudon* (Loire-Inférieure); si cette localité est dans la France du Nord, le nom n'a pu conserver son *d*, et il faut chercher un lieu comme *Oen*, *Ouen*, *Ouan*, ou peut-être *Louan*.

Les deux petites dissertations qui terminent le volume, *Correction d'un diplôme de Louis le Bègue* (au lieu de *Merlaum*, *sitam in pago Camsiacinse super fluvium Ingeram*, il faut lire *Vigeram*, et voir dans ce domaine *Merlaut* près de *Changy* (Marne), sur la *Chée* qui a dû s'appeler autrefois *Vière*), — et *Du lieu où mourut*

Henri Ier (non pas à un *Vitry* qui n'a jamais existé dans la forêt de Fontainebleau, mais bien à *Vitry-aux-Loges*, qui a dû s'appeler *Vitry-en-Brière*, dans la forêt d'Orléans), — ces deux dissertations, disons-nous, peuvent être regardées comme de petits chefs-d'œuvre de discussion scientifique auxquels ne manque pas cette élégance sévère qui consiste dans la justesse et la propriété. Elles ferment dignement cet intéressant volume.

Nous espérons que l'ouvrage de M. Quicherat aura sur ces études une heureuse influence. Les dictionnaires topographiques qui se font en province avec l'appui du gouvernement sont d'excellents recueils de matériaux : nous voudrions qu'on les exploitât activement dans tous les sens. Une œuvre grandiose serait un *Dictionnaire général* de tous les noms de lieux qui, antérieurement au XIIe siècle, se trouvent dans des documents quelconques; Fœrstemann l'a exécutée en partie pour l'Allemagne, où la tâche était moins vaste. Chez nous, pour être menée à bonne fin, elle excèderait sans doute les forces d'un seul homme; mais elle serait digne d'un corps savant. Le jour où on posséderait un pareil ouvrage, l'histoire de notre pays, dans le sens le plus large du mot, aurait fait un grand pas en avant; et ce n'est pas seulement le mérite de l'initiative qui reviendrait à M. Quicherat. G. P.

---

231. — **Catalogue de la bibliothèque de M. le comte Charles de l'Escalopier,** membre de la Société des Antiquaires de France, etc., avec une notice sur sa vie, des notes historiques, littéraires, biographiques et bibliographiques, et des tables, publié par les soins de J. B. Delion. Paris, Delion, 1866-67. 3 vol. in-8° : tom. I, xxxj-473 p.; tom. II, 505 p.; tom. III, 318 pages.

Hâtons-nous de le dire; ce catalogue ne ressemble nullement à ceux qu'on rédige avec précipitation pour une vente publique et qui méritent rarement d'être conservés[1]. Celui-ci est une œuvre à part. La très-importante collection dont il offre l'inventaire (5962 numéros) échappe à la dispersion qui est le sort presque inévitable des plus riches bibliothèques. Celle-ci, grâce à une générosité qu'on ne saurait voir avec trop de reconnaissance, se conservera intacte, d'après les volontés de madame de l'Escalopier, dans une paisible cité provinciale. Avant de parler de ces livres, disons quelques mots de l'amateur aussi zélé qu'instruit, qui les avait rassemblés avec patience et avec amour, non dans un but de vaine curiosité ou en obéissant à un caprice passager, mais en se conformant à une idée arrêtée, à un plan bien défini et à une volonté studieuse des plus fermes. Né le 9 avril 1812 à Liancourt (Somme), M. de l'Escalopier manifesta de très-bonne heure le goût le plus vif pour de graves études. A vingt-trois ans, il publiait un travail remarquable sur la châtellenie de Saint-Just. Possesseur d'une fortune qui lui donnait l'indépendance, il pouvait, à son gré, travailler et voyager. En 1836, il se rendit à Jérusalem; plus tard il parcourut l'Italie et

1. Relevons en passant une méprise singulière qu'offre le catalogue d'une bibliothèque dont la vente a commencé le 20 novembre. Une facétie de l'école rabelaisienne, le *Formulaire de tous contratz, donations... et autres actes faicts et passez par devant notaires et tesmoings. Faict par Bredin, notaire rural*, etc. (la plus ancienne édition est de 1594) est, sur la foi d'un titre examiné bien légèrement, rangé parmi les livres de jurisprudence.

s'arrêta quelque temps à Rome. La seule fonction publique qu'il accepta fut celle de conservateur honoraire à la bibliothèque de l'Arsenal, emploi qu'il remplit d'ailleurs avec zèle et qui l'avait tenté comme lui donnant un accès immédiat et continuel à toutes les ressources que contient ce riche dépôt. Diverses publications justement estimées des érudits, le firent connaître; citons les *Annales mundi ad annum* 1264, qu'il mit au jour en 1842, et le texte latin, avec une traduction française, de l'*Essai sur divers arts*, par le moine Théophile, traité dont l'importance a été proclamée par les juges les plus compétents [1]. Signalons aussi l'ouvrage inédit de Sicardi, évêque de Crémone (1185-1215) : le *Mitrale, sive de officiis ecclesiasticis Summa* (1855, in-4°), l'*Hagioglypta* de Jean L'Heureux (Macarius), 1856. Il préparait d'autres travaux importants, lorsqu'une mort prématurée vint le frapper le 11 octobre 1861. Les titres des publications que nous venons de mentionner, montrent quel était le terrain de la science sur lequel M. de l'Escalopier s'était placé, l'histoire et spécialement celle de l'Église au moyen-âge; l'archéologie, et surtout les antiquités chrétiennes. Sa bibliothèque fut formée dans le but de fortifier ses recherches; les sciences naturelles, la littérature y tiennent fort peu de place, mais la théologie revendique 1864 numéros, et l'histoire occupe le second volume tout entier. On trouve sur la liturgie, sur l'hagiographie, sur les rites ecclésiastiques, une foule d'ouvrages précieux et rares, et une multitude d'opuscules imprimés à l'étranger et qu'il serait sans doute fort difficile de se procurer parfois dans les pays où ils ont vu le jour. Ce qui recommande surtout ce catalogue, c'est qu'il présente à chaque page des notes souvent assez longues et renfermant des indications exactes et instructives sur les auteurs et sur les livres. Quelques-unes fournissent d'utiles indications à ajouter au *Manuel du Libraire*, c'est ainsi qu'au n° 1228, nous apprenons que la seconde édition datée de 1738 du livre du chanoine milanais Fr. Collius : *De animabus paganorum libri V*, présente, comparativement à l'édition originale de 1622, de si grandes suppressions (surtout dans le second volume) que les idées primitives de l'auteur sont tout à fait modifiées [2]. Signalons aussi, au hasard, les notes concernant la *Bibliotheca cisterciencis* (n° 1032), les *Historiæ mirabiles* de Césaire d'Heisterbach (n° 1396), la chronique du pseudo-Turpin (n° 4483), et celles qui concernent les voyages en Palestine, les descriptions de la Terre-Sainte. M. de l'Escalopier avait formé à cet égard une réunion des plus complètes et des plus intéressantes; il possédait des volumes fort rares (les voyages de Brocard, de Ludolphe de Suchen, deux éditions, 1486 et 1502, des

---

1. Voir le *Moniteur*, 1844, p. 1651, la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1844, t. V, p. 176-187, la *Revue de bibliographie analytique*, 1842, p. 979, etc. Cet *Essai* a reparu à la suite du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne* par l'abbé Bourassé, Paris, 1852, 2 vol. gr. in-8°. Il a été traduit en anglais par M. Robert Hendrick (London, 1846, in-8°), qui y a joint une introduction et des notes.

2. Dans cet ouvrage singulier et où s'étale une érudition intempestive, l'auteur traite du salut d'une foule de personnages de la Bible ou de l'antiquité; Adam, Samson, la reine de Saba, Nabuchodonosor, Homère, Diogène, Sénèque, etc., sont successivement passés en revue. Assez favorable aux individus cités dans l'Écriture-Sainte, Collius repousse la plupart des philosophes du paganisme, tels que Pythagore et Aristote.

Sanctæ Peregrinationes de Bernard de Breydenbach et la traduction française de 1518; il avait réuni sept éditions (dont une non citée, *Venetia*, *Aloise de Torti*, 1534, in-8°) en diverses langues et deux précieux manuscrits de la curieuse relation du naïf chevalier Jean de Mandeville, n° 5200-5208 [1]. N'oublions pas un exemplaire sur vélin, resté jusqu'ici inconnu, ce nous semble, de la *Très-ample description du voyage de la Terre-Sainte*, par Denis Possot (Paris, 1536, in-4°), volume curieux et très-rare, qui s'est payé récemment jusqu'à 1000 fr. à la vente Yémeniz.

Nous observons dans quelques-unes de ces notes des faits qui ne sont d'ailleurs sans doute point présentés comme positifs et que nous sommes très-disposé à ranger dans la catégorie de ces anecdotes apocryphes dont l'histoire a été encombrée. Nous ne croyons pas du tout que des juifs aient, lors du dernier siége de Gênes (celui de 1800, si remarquable par la fermeté de Masséna), avancé plusieurs millions garantis par le dépôt, en leurs mains (voir n° 4063) du *Sacro Catino* [2]. Nous avons bien de la peine à admettre que lorsque parut en 1688, l'*Histoire* (très-oubliée aujourd'hui) *de saint Louis*, par Filleau de la Chaise, l'empressement du public pour se procurer ces deux volumes in-4°, fut tel que le libraire Coignard se trouva forcé, dans les premiers jours de la vente, de mettre des soldats à sa porte, afin de contenir l'affluence des acheteurs. — Il est juste de signaler le soin bien rare et bien méritoire qui a été apporté à la confection des tables; il y en a trois, noms d'auteurs, ouvrages anonymes, matières; les recherches y sont des plus faciles, et ce travail qui a exigé beaucoup de temps, d'attention et de patience dévouée, est un véritable service qu'a rendu M. A. de Montaiglon. Des savants qu'il suffit de nommer, MM. L. Paris et Jannet ont collaboré au catalogue que nous indiquons; c'est à M. H. Fisquet qu'appartiennent plus particulièrement les détails biographiques consignés dans les notes. Imprimés avec une attention scrupuleuse à 250 exemplaires seulement, ces trois volumes se recommandent à l'attention des hommes d'étude, tout comme à celle des amis des bons livres.

---

1. Un bibliophile anglais très-zélé, Thomas Grenville, qui a légué ses riches collections au *British Museum*, était encore mieux partagé au point de vue de Mandeville; il en possédait deux manuscrits et vingt-sept éditions en diverses langues. Voir au sujet de ce voyageur un judicieux article dans la *Retrospective Review*, t. III, p. 269, et quant à la bibliographie consulter les *Untersuchungen* de Schœnborn, Breslau, 1840, in-8°.

2. Ce vase, qu'une tradition aujourd'hui abandonnée donnait comme celui qui servit à Jésus pour la cène, était conservé à Gênes, dans la cathédrale, comme une relique d'un prix inestimable, et enfermé dans une armoire de fer; sa garde, lorsqu'on le montrait au public, une fois l'an, était confiée à un corps spécial de chevaliers; une loi de 1476 décrétait la peine de mort contre ceux qui essayeraient de le toucher avec de l'or, de l'argent, du corail ou quelque autre matière dure. On le disait formé d'une seule émeraude; en réalité, c'était du verre fondu. M. de l'Escalopier avait en sa possession deux écrits relatifs à ce vase, mais il paraît qu'il n'avait rencontré ni le traité spécial de Bossi (Turin, 1809, in-8°), ni le volume in-4° (de 345 pages) du moine de l'ordre des Augustins Fra Gaetano : *Il Catino di smeraldo orientale* (Genova, 1727); le bon père affirme sans hésiter que ce fut la reine de Saba qui offrit cette *gemma* à Salomon, comme le présent le plus précieux qu'elle pût lui faire. Voir la *Revue archéologique*, 1845, p. 149.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49 — 7 Décembre — 1867

232. — **Régeste genevois** ou Répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312, publié par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. — Genève, imp. Ramboz et Schuchardt (Paris-Genève, Joël Cherbuliez), 1866. In-4°, xxxiv-542 p., 2 cartes et 4 tabl. généalogiques. — Prix : 20 fr.

On désigne sous le nom — peu connu et encore moins usité en France — de *Régestes*, les répertoires chronologiques dans lesquels sont enregistrés les actes émanés des pouvoirs publics ou intervenus entre les particuliers, durant une période déterminée. Ils ont pour but de remédier à la dissémination des textes historiques imprimés dans une multitude de recueils et d'ouvrages très-divers, et tendent à constituer une branche importante ou du moins un des principaux éléments de l'histoire critique. Une certaine divergence règne dans le cadre et la composition des Régestes publiés jusqu'à ce jour : les uns sont consacrés à une série de souverains, parfois à un seul plus illustre, dont ils mentionnent les actes, soit expédiés par leur chancellerie, soit concernant leur personne ou leur couronne; les autres embrassent l'ensemble des chartes ou même des documents de toute nature qui se rapportent à l'histoire d'un état ou d'une contrée. Certains rédacteurs, en consignant la date et la source du texte intégral d'une pièce, ne la caractérisent elle-même que par son titre ou une mention sommaire, tandis que d'autres en fournissent une analyse plus détaillée et signalent les principaux renseignements qu'on peut en tirer. Enfin les Régestes diffèrent en mérite et en utilité, suivant qu'ils n'ont eu pour éléments que les ouvrages imprimés ou qu'ils offrent en outre l'indication des documents manuscrits restés jusque là inédits. Quels qu'en soient l'objet et le plan, ces répertoires sont destinés à rendre à la science d'incontestables services, et on peut dire qu'ils ont déjà donné une forte impulsion à l'étude exacte du moyen-âge.

Les principaux recueils de ce genre ont été, il faut le dire, presque tous publiés en Allemagne ou dans les pays limitrophes qui reçoivent son influence; en voici d'ailleurs la liste par ordre chronologique : *Regesta chronologico-diplomatica, in quibus recensentur omnis generis monumenta et documenta publica, uti sunt Tabulæ conventionum, fœderum, pacis, armistitiorum, mutuæ amicitiæ*, etc., *nec non Capitulationes, concordata, sanctiones, pragmaticæ, pacta*, etc., *Litteræ item feudales, clientelares, homagiales, reversales*, etc., *et quæ sunt alia publico nomine ac solenniter acta litterisque consignata, rerum præcipue Germanicarum præsidia :* omnia in summas suas contraxit, iuxta annorum dierumque quos præferunt

seriem digessit, temporisque subnotationes medii ævi more expressas cum nostro computandi modo composuit Petrus GEORGISCH[1]; — *Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France*, par Feudrix DE BRÉQUIGNY, continuée par MM. PARDESSUS et LABOULAYE[2]; — *Regesta chronologico-diplomatica Regum atque Imperatorum Romanorum* a Conrado I usque ad Henricum VII, 911-1313, digessit Joh. Fried. BŒHMER[3]; — *Regesta chronologico-diplomatica Karolorum*, ab eodem[4]; — *Regesta Badensia*, auct. DÜMGÉ[5]; — *Regesta imperii* ad anno 1314 usque ad anno 1347, digessit Joh. Fried. BŒHMER[6]; — *Regesta imperii* ad an. 1246 usq. ad an. 1313, ad eodem[7]; — *Regesta imperii* ad an. 1198 usq. ad an. 1254, ad eodem[8]; — *Regesta historiæ Westphaliæ*, auct. ERHARD[9]; — *Regesta Pontificum Romanorum* ab condita Ecclesia ad annum post Christum natum MCXCVIII, edidit Philippus JAFFÉ[10]; — *Catalogue des actes de Philippe-Auguste* avec une introduction, etc., par Léopold DELISLE[11]; — *Régeste soit répertoire chronologique de documents relatifs à l'histoire de la Suisse romande*, par Fr. FOREL[12].

Le *Régeste genevois* vient prendre une place, pour le moins honorable, à la suite de ces travaux. L'histoire de Genève, disent les auteurs de l'introduction (MM. Paul LULLIN, docteur en droit, et Charles LE FORT, doct. et prof. en droit), se répartit au point de vue politique en quatre périodes bien tranchées. Durant la première, qui s'étend jusqu'en 1032, la ville de Genève est successivement comprise dans la confédération des peuples Allobroges, dans l'empire romain, dans le royaume des Burgondes, dans l'empire des Francs et enfin dans le second royaume de Bourgogne sous la dynastie Rodolphienne. A la mort du dernier membre de cette famille, Genève devient, sous la suzeraineté impériale, le siége d'une organisation politique distincte, à la tête de laquelle est placé un prince ecclésiastique : cette deuxième période, qui offre le spectacle de luttes animées entre l'évêque, les seigneurs laïques du voisinage et les citoyens, dure cinq siècles et aboutit à l'entière émancipation de la commune, à son alliance avec des cités helvétiques et à l'établissement de la Réforme. L'existence de la République indépendante appartient à la troisième période, et l'ère actuelle voit

1. Francofurti et Lipsiæ, 1740-2, 3 vol. in-fol.; un quatrième vol. (Halæ Magdeburg., 1744) a pour titre : *Index geographico-topographico-alphabeticus in tomos tres Regestorum chronologico-diplomaticorum*... Ouvrage important et peu connu qui va de l'an 314 à 1730.
2. Paris, impr. roy., nat. et imp., 1769-83, 1837-63, 7 vol. in-fol. Le tome VIII et dernier conduira cette table jusqu'à l'avénement de Philippe de Valois, en 1328.
3. Francofurti, 1831, in-4°.
4. Ibid., 1833, in-4°. Ce vol. comprend les Régestes des Carolingiens dès 752 et ceux des Rodolphiens jusqu'en 1032.
5. Carlsruhe, 1836, in-4°.
6. Francof. ad Mœn., 1839, in-4°.
7. Stuttgart., 1844, in-4°.
8. Ibid., 1849, in-4°.
9. Monaster., 1847, in-4°.
10. Berolini, Veit, 1851, in-4°.
11. Paris, Durand, 1856, in-8°.
12. Première série, dès les premiers temps jusqu'à l'an 1316. Lausanne, 1862, in-8°. — Entre toutes ces publications les *Acta regum et imperatorum Karolinorum* de M. Th. Sickel viennent maintenant prendre une place éminente.

se dérouler les destinées de cette République devenue l'un des États de la Confédération suisse. — Le présent volume embrasse la première de ces périodes et trois siècles environ de la seconde, jusqu'en 1311; les auteurs ont pris pour limite la mort de l'évêque Aimon du Quart, qui correspond à des changements essentiels dans la situation politique du pays : constitution définitive du pouvoir communal, prépondérance de la maison de Savoie acceptée par celle de Genève. La seule circonscription en rapport avec le caractère de l'époque à étudier était celle du diocèse, dont les territoires, bien que répartis entre diverses seigneuries, étaient tous soumis à l'autorité du même prélat : ils l'ont adoptée. Révélée seulement, pendant les dominations étrangères de la première période, par les mentions incidentes des auteurs classiques, des anciens chroniqueurs et des actes ecclésiastiques, l'histoire politique de Genève ne commence à s'affirmer que sous la dynastie Rodolphienne : alors apparaissent les chartes, qui deviendront d'une extrême abondance aux XIVe et XVe siècles. — Après avoir fait connaître l'objet de leur travail, nous ne suivrons pas les auteurs dans leur aperçu préliminaire sur la topographie du diocèse de Genève, dont les limites générales et les grandes divisions ne varièrent pas du Xe siècle à la Réforme (p. VI-X), et sur les dominations successives et les principaux pouvoirs (évêque, comtes de Genevois et de Savoie, communauté des citoyens), auxquels la cité et son territoire furent soumis (p. X-XVIII).

Leur *Régeste* s'ouvre à l'an 218 av. J.-C., par la première mention des Allobroges et de Genève, dans les Commentaires de César (*de bel. Gal.* l. I, c. 6) : c'était, comme on le voit, remonter aux temps historiques les plus anciens. En 120 av. J.-C., Genève tombe sous la domination romaine (p. 3); elle est successivement soumise au 1er royaume de Bourgogne, 443-534 (p. 14), à la domination des Francs, 534-888 (p. 23), au second royaume de Bourgogne, 888-1032 (p. 32). A la disparution de ce dernier, elle passe sous la souveraineté impériale (p. 51); cette deuxième période se divise par épiscopats : Frédéric, 1032 env.-1073; Borzadus, 1073-78 env.; Guy de Faucigny, 1078-1120 env.; Humbert de Grammont, 1120 env.-1135; Arducius de Faucigny, 1135-85; fr. Nantelme, 1185-1206; Bernard Chabert, 1206-13; vacance, Pierre év. élu, 1213-14; Aimon de Grandson, 1215-60; fr. Henri de Bottis, 1260-67; fr. Aimon de Menthonay, 1268-75; Robert de Genève, 1276-87; vacance, janv.-nov.[1]; Guillaume de Conflans, 1287-95; Martin de Saint-Germain, 1295-1303; Aimon du Quart, 1304-11. Chaque période secondaire et chaque épiscopat sont précédés d'un préambule historique qui en signale le caractère. — Le Régeste proprement dit comprend 1690 articles, auxquels il faut ajouter les 50 numéros du supplément (p. 429 sqq.). Chacun se compose de deux paragraphes. Le premier et le principal offre, dans le commencement, la traduction et parfois la reproduction intégrale des fragments de géographes ou d'historiens de l'antiquité, des épitres des prélats, des signatures des conciles; pour les chartes, qui en

1. Cette date est celle du Régeste (p. 302); la table des matières et l'index alphabétique portent : *janv.-mars* 1287.

constituent le contingent normal, c'est une analyse, souvent assez développée, toujours suffisante, accompagnée des fragments de texte jugés nécessaires, surtout pour les notes chronologiques. Le deuxième indique les sources imprimées du fait ou de l'acte en question, puis en fait ressortir, s'il y a lieu, la nature générale, le but et l'occasion, ainsi que les renseignements historiques, topographiques et parfois juridiques qui découlent du texte original [1].

En principe, nous croyons que les rédacteurs de Régestes d'une étendue géographique et politique limitée ne doivent pas borner le champ de leurs recherches aux seuls documents publiés [2] : s'ils ne se condamnent à affronter la poussière des archives, il est à craindre que leur travail ne devienne, surtout à notre époque si riche en exhumations historiques de toute espèce, incomplet après quelques années; de plus, il est des pièces, principalement à la fin du moyen-âge, qui n'ont pas assez d'intérêt pour être de longtemps publiées intégralement, et dont il importe cependant à l'histoire de connaître la substance. Nous n'insisterons pas sur cette vérité, incontestable quand il s'agit d'une circonscription aussi restreinte que celle d'un diocèse. A l'exemple de Jaffé, les auteurs du Régeste genevois ont fait précéder leur travail d'une *Liste des ouvrages contenant le texte ou la traduction des documents analysés* par eux (p. XXII-VII) : il y a très-peu d'omissions à y signaler. Ils ne semblent pas cependant avoir connu les *Regesta chronologico-diplomatica* de Georgisch indiqués plus haut, mais toutes les pièces qu'ils renferment relativement à Genève sont mentionnées par eux, bien qu'à des dates souvent différentes. L'*Essai histor.* de M. Giraud, *sur l'abbaye de Saint-Barnard et la ville de Romans,* leur aurait permis d'ajouter un *bis* au nº 541 : le *Cartulaire* de ce monastère contient en effet, sous le nº 387, une transaction intervenue entre l'archevêque de Vienne et le chapitre de Saint-Barnard d'une part et les citoyens de Romans de l'autre, par la médiation de Bournon, évêque de Viviers, de *Bernard* [Chabert], évêque de Genève, et autres commissaires [3]. —

---

1. Ces notes, où abonde une érudition saine et très-variée, sont destinées à servir de commentaire aux nombreux documents mis successivement au jour par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève; nous les indiquons ici selon l'ordre chronologique : *Documents des archives de Genève avant* 1202, avec introduction par Edouard Mallet (*Mémoires*, t. II, 2ᵉ part.); — *Documents inédits originaux et indigènes de* 1113 à 1250, par le même (*ibid.*, t. IV, 2ᵉ part.); — *Documents sur Guillaume de Conflans*, par le même (t. I, 2ᵉ part.); — *Documents sur Aimon du Quart*, par le même (t. IX, p. 89 ss.); — *Chartes inédites relatives à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève et antérieures à l'année* 1312, recueillies par le même et publiées avec quelques additions par MM. Lullin et Le Fort (t. XIV, 1862, xx-500 p.); — *Supplément* au précédent recueil, par les mêmes (t. XV, 2ᵉ part., vj-46 p.); — *Recueil des franchises et lois municipales des principales villes de l'ancien diocèse de Genève*, par les mêmes (t. XIII, 2ᵉ part., xxviij-248 p.).

2. Jaffé lui-même, dans son ample Régeste des papes, a admis l'inédit; il est toutefois à déplorer que dans cette circonstance (comme dans bien d'autres) les érudits français n'aient pas été mis à contribution ou n'aient pas répondu à l'appel de leur confrère d'outre-Rhin : c'est par centaines qu'on rencontre dans nos archives des bulles qui ne figurent pas dans son répertoire.

3. 1ʳᵉ part., pr. p. 264; 2ᵉ part., pr. p. 95 : *Barnardus Gebenn. episcop.* Depuis, nous avons retrouvé l'original de cet acte, qui est de 1212 environ, bien qu'il ne porte aucune date. — Signalons encore dans l'*Obituarium Lugdunensis ecclesiæ*, bien que publié postérieurement par M. Guigue (Lyon, 1867, in-4ᵉ), l'article consacré à l'évêque Guy de Fau-

Les sources de chaque acte ne sont pas toutes indiquées : la fréquence de ces omissions nous porte à croire à un dessein arrêté de ne citer que les principales et nous dispense de fournir les preuves de ce déficit, qui n'a d'importance que pour les pièces d'intérêt local. Un plus grave défaut serait d'avoir omis la mention de la source première (ms. ou imprimé) d'après laquelle la pièce signalée a été mise au jour dans l'ouvrage indiqué : ce système, suivi dans la grande *Table* de Bréquigny, a le précieux avantage de permettre d'apprécier la valeur de chaque transcription et de suivre comme à la piste les erreurs qui se perpétuent faute de vérification.

La date précise ou approximative de chaque pièce est indiquée en marge. Nous n'avons que peu de rectifications à proposer à la chronologie établie avec beaucoup de soin par les auteurs : quelques chartes placées sous le règne de deux premiers Rodolphe, appartiennent probablement à Rodolphe III : ils l'ont eux-mêmes reconnu; de même pour les discordances que l'on constate entre les dates marginales et les notes chronologiques de certains actes. Plusieurs bulles d'Innocent IV sont en retard d'une année : ainsi les numéros 766 et 769 sont de 1246 et non de 1245, 794 est de 1247, 817 et 818 sont de 1251 (Cf. nº 804 et p. 517).

Une ample table (près de 100 p.) suit le Régeste et le reproduit en grande partie sous la forme alphabétique; on pourra trouver qu'elle est un peu trop synthétique et chronologique et pas assez analytique; ainsi tous les évêques de chaque siége sont groupés sous le nom de leur diocèse respectif; quant à ceux de Genève, on s'étonne un peu de les rencontrer sous la rubrique *Évêques*.

Nous regretterions ces critiques de détail s'il ne nous restait maintenant à rendre toute justice au *Régeste genevois*, ouvrage remarquable, qui fait grand honneur à la Société savante qui l'a patroné et à ceux qui en ont réuni les éléments avec autant d'intelligence que de persévérance. En raison même de ses difficultés et surtout de la multitude des autorités qui y sont invoquées, la première période semblera la plus travaillée : on y a joint une réduction aux deux tiers de la section de la *Table de Peutinger* qui concerne les Gaules (p. 9); outre les tableaux généalogiques des chefs Burgondes, de la dynastie des Rodolphiens, etc., insérés dans le texte, on trouve à la fin du volume ceux des comtes de Genevois, des barons de Faucigny, des sires de Gex et des barons de Vaux, des comtes de Savoie, rédigés d'après les auteurs les plus récents. Une carte du diocèse de Genève, dressée d'après le pouillé de 1306[1], accompagne également le volume.

MM. Lullin et Le Fort nous apprennent que la Société générale d'histoire

---

cigny : *Kalend. novembris, obierunt...... Guido, episcopus Gebennensis atque canonicus Sancti Stephani, qui dedit ad tabulam faciendam centum solidos Gebennensis monete* (p. 147); la Bible de Saint-Pierre dit qu'il mourut le 30 octobre (*Rég. gen.*, p. 61).

1. Les érudits genevois connaissent, par une copie de M. H. Bordier, le *Pouillé* de leur diocèse, différent de celui qui a paru dans les *Mémoires et Documents* de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (t. IX, p. 233-36), qui fait partie du ms. lat. 10031 (*olim* suppl. l. 982) de la Bibl. impériale à Paris (fº 87 ss.), bien qu'ils ne l'aient pas mis à contribution.

suisse, a chargé M. le professeur Hidber, de publier un inventaire des documents relatifs au territoire entier de la Confédération. Puissent de pareils exemples être imités par nos sociétés savantes! car l'*Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à* 1790, publié par le ministère de l'intérieur, peut à peine être considéré comme le préambule de véritables *Régestes*.

C. U. J. CHEVALIER.

---

233. — **Early English Text Society.** — *Seinte Marherete the Meiden ant Martyr*, in old english, first edited from the skin books in 1862, by Oswald COCKAYNE, and now reissued. London, Trübner, 1866. In-8°, viij-114 pages. — Prix : 2 sh.

King Horn, with fragments of Floriz and Blauncheflur and of the Assumption of Our Lady... edited with notes and glossary by J. Rawson LUMBY. London, Trübner, 1866. In-8°, xx-142 pages. — Prix : 3 sh. 6 d.

Political, religious, and love poems, from the Lambeth's ms. n° 306, and other sources, edited by Frederick J. FURNIVALL. London, Trübner. In-8°, xlviij-267 p. — Prix : 7 sh. 6 d.

The Book of Quinte essence, or the fifth being... edited from the Sloane manuscr. 73, about 1460-70 A. D., by Frederick J. FURNIVALL. London, Trübner, 1866. In-8°, vj-30 p. — Prix : 1 sh.

Parallel Extracts from twenty nine manuscripts of Piers Plowman, with comments, and a proposal for the Society's three-text edition of this poem, by the Rev. Walter W. SKEAT. London, Trübner, 1866. In-8°, 22 p. — Prix : 1 sh.

Hali Meidenhad..... an alliterative homily of the thirteenth century, edited by Oswald COCKAYNE. London, Trübner, 1866. In-8°, viij-50 p. — Prix : 1 sh.

English prose treatises of Richard Rolle de Hampole, edited from Robert Thornton's ms. by George G. PERRY. London, Trübner, 1866. — Prix : 1 sh. [1]

La Société des anciens textes anglais poursuit ses publications avec une ardeur croissante. Grâce à des adhésions de plus en plus nombreuses, grâce surtout au désintéressement de ses membres actifs, qui appliquent à de nouvelles impressions tout l'argent perçu, la rente en volumes qu'elle offre annuellement à ses souscripteurs est plus forte encore maintenant que l'an passé. On a vu par les précédents comptes-rendus [2] que l'activité n'est pas son seul mérite. Il faut aussi porter à son crédit le soin scrupuleux avec lequel les textes sont édités. Ce soin, nous l'avons dit, consiste jusqu'à présent dans l'exactitude matérielle des copies. Sans être encore de la critique, c'en est l'acheminement. La science ne s'improvise pas, et des éditeurs qui se sont mis au travail avec, pour fonds principal, un grand amour de leur œuvre, sont dignes de tous encouragements, pourvu que, par leur propre expérience et par la considération des travaux qui se font dans des pays plus avancés, ils apportent à leur entreprise le perfectionnement nécessaire. Actuellement les Anglais en sont encore à la période du zèle. En Allemagne, depuis vingt ou trente ans, on en est à la période de la critique. Ce qui doit nous rendre indulgents pour les autres, c'est que nous, Français, ne saurions trop dire où nous en sommes.

---

1. Ces volumes sont numérotés, dans l'ordre de leur publication, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 20. La Société a encore publié pendant l'année 1866, sous le n° 19, le second volume des poésies de David Lindesay, et sous le n° 21 le second volume de Merlin. Nous rendrons compte de ces deux publications lorsqu'elles seront terminées.

2. *Revue critique*, 1866, art. 52 et 206.

Ces observations préliminaires ont pour but de conserver leur portée réelle aux remarques qui vont suivre. Pour apprécier le mérite de la Société nous devons nous placer au point où en sont actuellement en Angleterre les études qu'il s'agit de faire progresser, et nous tenant sur ce terrain, nous n'avons que des félicitations à lui adresser; mais pour apprécier la valeur scientifique de son œuvre, il nous faut bien nous élever au niveau que ces mêmes études ont atteint par les efforts réunis des savants de tous pays, et alors notre approbation doit être accompagnée de bien des réserves.

La première des publications dont nous avons à parler, *Seinte Marherete the meiden ant martyr*, n'a pas été originairement faite pour la Société des anciens textes anglais. Mise au jour pour la première fois en 1862, et cotée à un prix trop élevé, elle s'était peu vendue; l'édition presque entière a été acquise par la Société, et reparaît maintenant, sous une nouvelle couverture, avec de meilleures chances de succès. Elle contient trois vies de sainte Marguerite; la première, à laquelle appartient spécialement le titre transcrit plus haut, est publiée d'après deux mss., l'un du Musée britannique, l'autre de la Bodléienne. Elle est en vers allittérés. M. Cockayne l'a imprimée à lignes pleines, conformément à l'usage suivi dans ses mss., et généralement dans tous les mss. du même temps. C'est ainsi que M. le Dr Mahn publie les poésies des troubadours. *Seinte Marherete the meiden ant martyr* est, par sa date (fin du XIIe siècle), un texte important. La seconde et la troisième vie sont en vers et appartiennent au commencement du XIVe siècle. Pour faciliter l'intelligence du plus ancien de ces textes, M. Oswald Cockayne l'a fait suivre d'une traduction, ou pour mieux dire, il en a une seconde fois reproduit le texte en le modernisant pour l'orthographe, insérant entre parenthèses l'équivalent moderne des mots tombés de l'usage. Une simple traduction eût peut-être été préférable, et surtout eût été à sa place en regard de l'original. La fin du volume est occupée par des observations sur la langue de *Seinte Marherete* (p. 79-96) et par un court glossaire (p. 97-113). Ce glossaire, où sont expliqués environ 80 mots, est un prétexte à des recherches étymologiques souvent très-aventurées. Les observations sur la langue de *Seinte Marherete* laissent aussi paraître plus d'érudition que de méthode. M. O. Cockaine a tort de ne s'être pas occupé davantage de la source de ces vies. Elle doit être cherchée dans la légende latine qui a été imprimée avant 1480 par Mombritius, et que les Bollandistes ont trouvée trop absurde pour la publier[1]. C'est de la même source qu'est aussi sortie la légende française dont on a tant de manuscrits et qui, imprimée à la Renaissance, faisait naguère encore partie de la Bibliothèque bleue[2].

Au titre nouveau, qui a été composé pour l'édition de la Société, M. Cockayne a joint sous le titre de *review* une page contenant diverses additions à son travail, et où au lieu du *th* il se donne la fantaisie d'employer les deux caractères

1. Ils se sont bornés à en citer quelques extraits. Jul. V, 31, 32.
2. Elle a été publiée en dernier lieu par M. Holland (Hanovre, 1863), mais malheureusement d'après un bien mauvais manuscrit.

saxons qui correspondent à ce groupe de lettres. Quand on sait que les mss. anglo-saxons ont déjà perdu le sentiment de la nuance qui distinguait les deux formes du *th*, et les emploient indifféremment, l'idée de les faire revivre et de les appliquer à l'anglais moderne paraît à la fois peu scientifique et prétentieuse.

La même fantaisie se fait remarquer dans la préface du sermon sur la Virginité, mis au jour, expressément pour la Société, par le même éditeur. M. Cockayne, qui est *clergyman*, croit nécessaire de faire dans cette préface, ses réserves sur la doctrine de cet opuscule, préoccupation qui paraîtra bizarre à ceux qui recherchent simplement dans les publications de ce genre des textes de langue. Au moins eût-il convenu qu'elle se contînt dans la préface, et qu'elle ne se manifestât pas jusque dans le sommaire qui s'étend en manchettes sur les marges du texte[1].

Le volume dont nous avons maintenant à rendre compte est par son contenu l'un des plus intéressants qu'ait publiés jusqu'ici la Société. Il contient :

1. *Horn* (1530 vers), d'après le ms. de Cambridge Bibl. de l'Université. Gg. 4. 27. 2.
2. *Assomptioun de Nostre Dame*, fragment de 240 vers, d'après le même ms.
3. *Floriz and Blauncheflur*, fragment de 824 vers, d'après le même manuscrit.
4. *Assumpcio beate Marie*, même ouvrage que le nº 2, mais complet (904 vers); d'après le ms. du Musée britannique addit. 10036.
5. *Floyres and Blancheflur*, fragments très-mutilés de l'ouvrage indiqué sous le nº 3; Musée britannique, Cott., Vitellius, D. III.

On voit que ces textes sont rangés, non selon le rapport qu'ils ont entre eux, mais selon leur provenance, ce qui est évidemment vicieux. Examinons-les successivement.

La rédaction de Horn et Rimenhild publiée par M. Rawson Lumby d'après le ms. de Cambridge ci-dessus indiqué se rencontre dans deux autres mss., l'un conservé au Musée britannique (Harl. 2253), l'autre à la Bodléienne (Laud 108)[2]. Naturellement, ces trois mss., bien que reproduisant le même texte, présentent entre eux de notables variantes. Or M. R. L. nous donne la transcription fidèle du premier et néglige absolument les deux autres. C'est là un système qui ne peut en aucune façon être admis. On conçoit, lorsqu'il s'agit d'ouvrages d'une grande importance, ou dont le texte présente des difficultés particulières, qu'on en imprime textuellement les principaux manuscrits : c'est mettre à la portée de tous les matériaux d'une édition; mais publier un ms. sans tenir compte des autres, c'est dénier toute valeur à ceux qu'on laisse de côté, ou se condamner à donner une édition nécessairement imparfaite. Un simple coup-d'œil sur les spécimens donnés par M. R. L. dans sa préface (p. vj), prouve surabondamment

1. Par exemple, p. 34, on lit dans ce sommaire, en regard d'une citation faite par l'auteur du sermon : « A text (Romans, VI, 18) against fornication, applied by this *ranter* » to marriage. » M. C., qui qualifie de la sorte son vieux sermonnaire, devrait bien lui-même citer exactement; lisez : *I, Corinthians*, et non *Romans*.

2. Je ne parle pas du texte renfermé dans le célèbre ms. Auchinleck, à la Bibliothèque des Avocats d'Edimbourg; c'est une autre rédaction, qui a été publiée par M. Fr. Michel, *Horn et Rimenhild*, p. 341-389.

que le texte de Cambridge peut en mainte occasion être amélioré à l'aide des mss. d'Oxford et de Londres; il fallait donc les utiliser. Encore une fois il n'y a pas de milieu entre fournir tous les matériaux d'une édition critique, ou faire soi-même cette édition. L'œuvre trop aisée à laquelle M. R. L. a cru devoir borner sa tâche, perd d'autant plus de son utilité que le même ms. de Cambridge avait déjà été publié par M. Fr. Michel dans son recueil des poèmes relatifs à Horn et Rimenhild. Antérieurement Ritson avait donné le texte du ms. Harléien, « very badly » dit M. R. L., j'y consens, et j'accorde aussi que l'édition de M. Michel ne soit pas irréprochable, mais toujours est-il que M. R. L. est arrivé le troisième et ne nous a pas donné une édition satisfaisante du poème anglais de Horn[1].

Si l'édition de M. R. L. vaut peu par le texte, vaut-elle plus par l'introduction? Hélas non! La légende de Horn et de Rimenhild, la variété des rédactions qui nous l'ont conservée, soulèvent de nombreuses et intéressantes questions. Nous ne prétendons pas que la Société des anciens textes anglais soit tenue de joindre des dissertations d'histoire littéraire aux textes qu'elle met au jour, nous nous bornons à constater qu'aucune de ces questions n'a été traitée par M. R. Lumby. Il en est une cependant, qu'il a abordée et dont il indique même la solution, mais de quelle façon! Il s'agit du rapport qui peut exister entre le poème anglais de Horn, et le poème français que nous possédons sur le même sujet. Celui-ci a 5250 vers, celui-là 1530. Voici maintenant l'opinion de M. Lumby : « L'origine » plus récente du poème français est montrée par le développement auquel » l'histoire est parvenue dans cette langue. Le texte français publié par » M. Michel a 5250 vers. Qu'une longue histoire dût sortir d'une plus courte, » par l'addition de discours et de dialogues, c'est exactement ce qu'on devait » attendre » (p. vij). Voilà, en vérité, une commode façon de résoudre les questions de priorité! Ainsi, toutes les fois que deux rédactions d'une même légende seront d'inégale longueur, la plus courte sera nécessairement la plus ancienne! C'est le procédé qui suffisait à M. de La Villemarqué pour déclarer que le texte breton du mystère de la Passion était antérieur au texte français[2]. Il n'est pourtant pas besoin d'avoir une bien grande connaissance de l'histoire littéraire, pour savoir que partout et toujours les imitateurs abrégent leurs modèles au moins aussi souvent qu'ils les développent. C'est d'après des observations moins superficielles que ces questions se résolvent. Dans le cas présent, si on compare les deux rédactions, on reconnaîtra que chacune a en propre des traits particuliers qui ne permettent pas de supposer que l'une soit dérivée de l'autre; pour ne citer qu'un fait, les noms de plusieurs des personnages sont différents. Si maintenant, tout compensé, on recherche où se trouvent le plus de traits anciens, on en découvrira le plus grand nombre dans le poème français.

1. Cette édition, nous l'avons maintenant. Elle vient d'être donnée par M. Mætzner, qui a compris le *Horn* dans ses *Altenglische Sprachproben*, remarquable publication dont le premier fascicule a paru tout récemment, et dont nous ne tarderons pas à rendre compte. M. Mætzner a publié *Horn* d'après les trois mss., prenant pour base le texte de Cambridge. Son travail annule complètement l'édition de M. Lumby.

2. Voir *Revue critique*, 1866, I, p. 225.

Ainsi c'est là seulement qu'apparaissent des renseignements extrêmement précieux sur les antécédents du poème, sur Aaluf, le frère de Horn, sur le roi Silauf qui accueillit Aaluf et fut par lui défendu contre ses ennemis (tirades XI, LXIX, LXXXVIII). Voilà des allusions qui se réfèrent à un cycle, ou au moins à une tradition épique, et que le poème français n'a pas empruntées au poème anglais, puisqu'elles manquent à ce dernier. Il faut donc admettre : 1° que ces deux rédactions sont indépendantes l'une de l'autre; 2° que le poème français représente un état plus entier de la légende.

Les mêmes critiques sont de tout point applicables au travail de M. L. sur *Floire et Blancheflor*. Il publie le texte du ms. de Cambridge qui lui a fourni *Horn*, et de plus tout ce qu'il a pu déchiffrer du ms. cottonien (Vitellius D. III) qui a été à peu près détruit dans l'incendie d'Ashburnham-house en 1731. Puis il ajoute qu'il existe deux autres mss. du même ouvrage, l'un dans la Bibliothèque de Bridgewater-house, qui, pour le présent, n'est pas accessible, l'autre dans le ms. Auchinleck à Édimbourg, ce dernier ayant déjà été édité en 1857 par le club d'Abbotsford. Voilà pour la bibliographie du poème anglais, nous verrons tout à l'heure ce que l'éditeur sait de l'histoire du roman.

M. L. nous devait au moins des renseignements précis sur les mss. du poème et sur les travaux dont il a été l'objet. Il sait bien que ces renseignements sont à chercher dans des livres rares qu'il a sous la main à Cambridge, et qu'on ne sait où trouver hors d'Angleterre. J'essaierai de combler cette lacune.

Le ms. Auchinleck contient les 860 derniers vers du poème. Ils ont été publiés : 1° par Hartshorne dans ses *Ancient metrical tales*[1], d'après une copie que lui avait donnée M. David Laing, d'Édimbourg; 2° par M. D. Laing lui-même pour le club d'Abbotsford, dans le livre intitulé : *A penni worth of witte; Florice and Blauncheflour and other pieces of ancient english poetry selected from the Auchinleck manuscript*, p. 15-44[2]. Ce texte, dont M. L. ne tient aucun compte, est identique à celui du ms. cottonien, dont, comme on l'a vu plus haut, il ne reste plus que des débris. Je dois même dire que comparant avec ces débris la transcription donnée par M. L. (p. 101-114), il m'a semblé qu'on aurait pu lire quelques lettres de plus en s'aidant, pour faciliter la lecture, de la leçon de l'Auchinleck. Mais cela n'a guère d'importance. Ce qui donne aux débris du ms. cottonien une certaine valeur, c'est qu'ils fournissent environ 140 vers ou fragments de vers qui manquent aux manuscrits d'Edimbourg et de Cambridge, ceux-ci ayant perdu les feuillets qui contenaient le commencement du poème [3].

1. London, 1829, p. 81-116. — C'est à tort qu'Ellis (*Specimens of early english metrical romances*, éd. Halliwell, p. 453) prétend qu'Hartshorne a publié le texte de Cambridge, erreur qui a été reproduite par M. E. du Méril, *Floire et Blancheflor*, p. lvij (paginée à tort lxvij), note 6.

2. M. Laing déclare dans sa préface qu'il n'avait point fait lui-même la copie qu'il a donnée à Hartshorne pour son édition, mais que cependant il ne peut imaginer qu'elle ait contenu « such blunders as the printed pages exhibit. »

3. Le début de l'Auchinleck correspond à peu près au v. 990 du texte français (édit. Du Méril, première rédaction); celui du ms. de Cambridge au vers 1001. Les vingt premiers vers du cottonien sont si endommagés qu'il n'est pas aisé de savoir à quelle partie du texte français ils se rapportent. Ils paraissent contenir sous une forme très-abrégée le récit de la vente de Blanchefleur (texte français v. 413 et suiv.). Les vers 24 ss. corres-

M. L. n'a même pas mentionné cette particularité intéressante. A plus forte raison n'a-t-il pas pris la peine d'indiquer par des renvois la concordance des deux textes qu'il publiait. — Si l'Auchinleck et le cottonien appartiennent à la même famille, le ms. de Cambridge présente au contraire une leçon assez différente. C'est ce que démontre le rapprochement suivant :

AUCHINLECK.
(Edit. Laing, v. 192 ss.)

Nou Florice answered him :
« Yis Sire, bi Godes hore,
» So god i ne hadde yore;
» God late me bide thilke dai
» That ich the yelde mai.
» Ac i thenke in alle wise
» Wpon min owen marchaundise,
» Werefore ich am hider come
» Lest i ne finde hit nowt ate frome.
» And yit is that mi meste wo
» Yif ich it finde and schal forgo. »
— Child, woldest thou tel me thi [gref?
« To help me were ful lef. »
Nou everich word he had him told,
Hou the maide was from him sold
And hou he was of Speyne a kinges [sone,
And *for* hire love thider icome
For to fond with som ginne
That faire maide to biwinne.
Daris nou that childe bihalt
And for a fol he him halt.

COTTONIEN.
(Ed. Lumby, v. 191 ss., p. 106.)

Bot Floyres answerede him :
« Nay, Sire, bi Godes ore,
» So god....... wel yore ;
» God lete me abide thane day
» That ich it the yelde may.
» Ac ich thenche on alle wise
» Uppon mine marchaundise,
» Warevore ich am hider icome
» Lest ich ne feynde hit ate frome.
» And that is yet mi meste wo
» Yif ich hit finde and hit forgo. »
— Child, woldest thou telle me of [thi gref?
« To helpe the me were wel lef. »
And nou Floyres him haveth itold
Hou that mayd from him wa sold,
And hou he was of Spayne one kin-[ges sone
Vor hire love thider icome.

(*Deux vers oubliés.*)

Nou Doyres that child byhalt
And for a fol he hine halt.

CAMBRIDGE.
(Ed. Lumby, v. 172 ss., p. 56.)

Tho Floriz ansuerede him :
« Sire, he sede, bi Godes ore,
» So god in navede ihc wel yore;
» Ure Loverd me lete ibide the day
» That ihc hit the yulde may.
» Ihc thenche, Sire, on fele wise
» Nu upon mi marchaundise,
» Last i ne finde nogt atte frume
» That thing for whi ihc am hider [icume.
» And they ihc hit finde, hit is my wo
» Lest ihc schulle hit forgo. »
Tho sede Daris the freo burgeis
That was wel hende and curteis :
« Fain ihc wolde the rede and lere
» That thu muche the betere were,
» Yef thu toldest me thi gref
» To rede the me were lef. »
Tho Floriz bigan his consail schewe
And to Daris beon iknewe.
Ord and ende he hath him told
Hu Blauncheflur was isold;
And hu he was a kinges sune
For hire luve thider icume,
To fonde thureg sume cunnes ginne
His lemman Blauncheflur biwinne.
Daris thanne Floriz bihalt
And for more thane fol him halt.

Il est donc évident qu'un rapport très-étroit unit l'Auchinleck et le cottonien. Dans une édition critique de *Floriz and Blauncheflur*, ces deux mss. auraient été désignés par *A* et *B*, et le ms. de Cambridge, qui contient le même texte un peu développé, n'eût été placé que le troisième.

On a vu par ce qui a été dit plus haut de *Horn* que M. L. n'est pas plus exercé aux recherches d'histoire littéraire qu'à la critique des textes. Cependant, même après cette épreuve défavorable, on ne pouvait guère s'attendre aux énormités qu'il a entassées en quelques lignes de sa préface. Il dit en propres termes ceci : « La version anglaise (de *Floire*) est la traduction d'une version » française qui a été publiée par M. P. Paris, dans son *Romancero français*[1]. » On suppose généralement que la version française a été tirée d'un original espa-

---

pondent bien exactement aux vers 663 ss. du français :

Mais il est moult tost repairié	...... faderlonde he is icome.
Quant de son maistre ot le congié.	.... halle he is alygt,
Il descent jus del palefroi	.... he grette anonrygt,
En la sale devant le roi;	... the quene he grette also;
Son pere et sa mere salue,	...... haveth his gretinge ido,
Puis lor demande de sa drue.	.... asketh war that maide beo,
	..... were nou targeth heo.

1. En réalité on sait qu'il y a dans le *Romancero* français une chanson sur *Floire et Blancheflor* (p. 64), et, à titre de rapprochement, un court extrait du roman (p. 57).

» gnol (!!) » (p. ix). Ainsi M. L. n'a pas soupçonné qu'il existait du texte français de son poème deux éditions, celles d'I. Bekker et de M. Du Méril, et il ne s'est trouvé dans le comité de publication de la Société personne pour le renseigner! Aussi a-t-il dû se borner à dire vaguement « que la partie conservée du texte de » Cambridge ne devait être qu'un très-faible fragment du poème entier, » lorsqu'une rapide comparaison avec le roman français lui eût permis de constater que la lacune correspond exactement aux 1000 premiers de l'original[1]. Enfin voulant que le lecteur eût une idée complète du roman, il en a fait l'analyse d'après le comte de Tressan!

En ce qui concerne l'*Assomption de Notre-Dame*, M. R. Lumby a été moins malheureux. Il a su reconnaître que la source de ce poème devait être cherchée dans le *Transitus beatae Mariae*[2]; mais c'est plutôt au texte A de Tischendorf qu'au texte B, que se rapporte la version anglaise. C'est en effet dans le premier de ces deux textes seulement qu'il est question de la ceinture jetée du ciel à Thomas par la Vierge[3]. On pourrait aussi, considérant l'étendue de la version anglaise, supposer que celle-ci a été composée d'après un texte latin plus développé que le texte A de Tischendorf.

La publication à laquelle nous arrivons maintenant n'est pas de nature à effacer l'impression fâcheuse que produit celle dont nous venons de parler. Je ne prendrai pas sous ma responsabilité la qualification mal sonnante que lui a appliquée l'un des amis de l'éditeur, ainsi que l'éditeur lui-même, M. Furnivall, veut bien nous l'apprendre. Je ne me permettrai pas de dire que l'édition des *Political, religious and love Poems* est un *pig-sty*, mais je ne puis me dispenser de constater que c'est une véritable *farrago* de pièces imprimées sans ordre et sans choix, et commentées au hasard des notes que quelques amis ont fournies à l'éditeur. Ainsi une longue pièce (914 vers) sur les *Stations* de Rome, donnant

---

1. Je mets en regard le début de ce fragment et la partie correspondante du texte français. Naturellement M. L. place les capitales à tort et à travers, comme dans le ms., ce que je ne fais pas.

Ed du Méril, v. 1001 ss. :

Et la roïne son anel
A mis el doit au damoisel.
« Fius, fait ele, gardez le bien;
» Tant com l'arez mar cremez rien,
» Car vous ja rien ne requerrez
» Que tost ou tart vous ne l'aiez. »
Il prent l'anel et l'en mercie,
Et dist qu'encor rara sa mie.
  Atant a congié demandé;
Li rois en plorant l'a doné;
A sa mere ra pris congié,
Et ele l'a cent fois baisié.
Là les veïssiez moult plorer,
Lor puins batre, lor crins tirer
Et tel doel faire au departir
Com s'il le veïssent morir.

Ed. Lumby, p. 51 :

Heo tok forth a wel fair thing,
Of hire finger a riche ryng.
« Mi sone, heo sede, have this ring;
» Whil he is thin ne dute nothing
» That fur the brenne ne adrenche se,
» Ne ire ne steil ne mai the sle,
» And to thi wil thu schalt habbe grace
» Late and rathe in eche place. »
  Floris nimeth nu his leve,
No longer nolde he bileve;
He custe hem with soft muthe,
Al wepinge hi departeth nuthe,
Ne makede his moder non other chere
Bute also he were ileid on bere.

On voit qu'ici la traduction est assez libre, mais il est plusieurs passages où l'anglais suit le texte français de plus près.

2. Tischendorf, *Apocalypses apocryphae*, p. 113-123, texte A, et p. 124-136, texte B.

3. Voy. sur cette légende *Revue crit.*, 1866, II, p. 4. — Cf. *Apoc. apocr.* p. 119-120, et le poème anglais v. 783 ss.

l'indication des indulgences qu'on peut gagner en chaque église ou chapelle, a été l'objet d'une dissertation topographique qui paraît très-étudiée, et dont l'auteur est M. Rossetti, le traducteur de Dante (p. xxj-xlviij); ailleurs (p. 13) M. Gairdner, du Record-Office, a fourni l'explication d'une pièce historique; mais ces éclaircissements, je le répète, sont donnés sans système, sans idée de suite. M. Furnivall n'a même pas pris la peine de distinguer les pièces inédites de celles qui sont déjà publiées. Il s'explique d'ailleurs à cet égard avec une franchise pleine de sans façon : « Des pièces ici publiées, dit-il dans sa préface, » plusieurs ont été imprimées ailleurs, et il se peut que pour beaucoup il existe » un meilleur texte, mais il faut tant de temps pour rechercher si un poème a » été imprimé ou non, quel est le meilleur ms., en quoi les versions diffèrent, etc., » qu'après quelques essais, j'ai trouvé que le meilleur parti pour un homme » engagé dans d'autres affaires, et désireux cependant de donner un peu de son » temps à la Société, est de se débarrasser de toute préoccupation et d'imprimer » tout ce qu'il ne connaît pas ou tout ce dont il ne peut avoir aisément l'accès, » laissant à d'autres qui ont plus de loisir le soin d'imprimer les meilleurs textes. » Après cette déclaration, M. Furnivall ne trouvera pas mauvais que la critique se dispense de rechercher dans ses publications un intérêt que lui-même n'a pas pris la peine de mettre en lumière. Nous n'en dirons donc pas plus long sur les *Political, religious and love Poems*. Pour le même motif nous nous bornerons à mentionner le *Book of Quinte essence*, petit ouvrage du xv[e] siècle, fondé selon toute apparence sur un original latin que naturellement M. F. n'a pas pris la peine de rechercher.

C'est au contraire avec beaucoup de satisfaction que nous ferons connaître l'entreprise que M. Skeat, l'éditeur de *Lancelot of the Laik*, annonce dans sa brochure intitulée : *Parallel extracts from twenty nine manuscrits of Piers Plowman*. La Société se propose de donner une nouvelle édition de ce poème si remarquable et surtout si anglais. Ne voulant pas tenter une édition critique, et cependant comprenant cette fois qu'il y aurait peu d'utilité et peu de sens à publier le premier texte venu, elle a ouvert une enquête sur les nombreux mss. qu'on possède de *Piers Plowman*, et s'occupe de les classer. Déjà M. Skeat, l'éditeur désigné, a déterminé trois familles entre lesquelles se répartissent tous ceux, au nombre de vingt-neuf, dont il a eu connaissance. En conséquence il a été décidé que l'édition de la Société serait publiée en triple texte, chaque famille étant représentée par son meilleur type. C'est pour préparer à ce choix tous les éléments nécessaires que M. Skeat a fait imprimer dans la présente brochure un même passage selon chacun de ses vingt-neuf manuscrits, invitant les personnes qui viendraient à rencontrer un nouveau ms. du même ouvrage à lui en envoyer l'extrait choisi comme spécimen.

Les Traités en prose de Richard Rolle de Hampole sont tirés du célèbre ms. Thornton, de Lincoln, d'après lequel la Société a déjà publié la *Morte Arthure*. M. George Perry, l'éditeur du second de ces poèmes, a publié ces traités tels que les lui offrait le ms., y ajoutant cependant, ce dont il faut lui savoir gré, les

variantes d'un ms. de la Bibliothèque Harléienne. Il n'a point eu l'intention de traiter les questions d'authenticité et d'originalité que soulèvent les œuvres de l'hermite de Hampole, personnage sur lequel il reste beaucoup d'obscurité. Il a néanmoins apporté un élément précieux à l'examen critique de sa vie et de ses œuvres, en publiant, d'après un ms. de Lincoln, son office latin composé dans la supposition, non réalisée, que ce personnage serait canonisé. La rubrique initiale est très-explicite à cet égard : *Officium de sancto Richardo heremita, postquam fuerit ab ecclesia canonizatus, quia interim non licet publice cantare de eo horas canonicas vel solempnizare festum de ipso. Potest tamen homo evidentiam hujus sue eximie sanctitatis et vite venerari*, etc. Ce document avait été signalé anciennement[1] dans un ms. cottonien (Tib. A. 15), qui fut détruit par l'incendie de 1731 ; on saura gré à M. P. d'en avoir retrouvé et publié un autre exemplaire, car il s'y trouve quelques renseignements très-précis sur l'hermite de Hampole.

Bien que M. P. se soit de propos délibéré abstenu d'entrer dans l'examen critique des œuvres attribuées à son auteur, il n'a pu cependant éviter une question qui se posait devant lui : il s'agit de savoir si le premier des traités publiés « sur les vertus du saint nom de Jésus, » dont il existe aussi un texte latin, a été originairement composé en anglais. M. P. se décide pour l'affirmative; pour moi je suis de l'avis opposé, me fondant précisément sur l'argument que fait valoir M. Perry. Cet argument est celui-ci : « Il est prouvé, dit l'éditeur, » que Richard Rolle était dans l'habitude d'écrire la même matière en latin et » en anglais. » Et il cite comme preuve les vers du *Pricke of conscience* où Richard Rolle dit qu'il a écrit son livre en anglais pour la commodité des laïcs qui n'entendent pas le latin, formule bien connue de tous ceux qui ont quelque expérience de la littérature du moyen-âge, et d'où il ne ressort pas du tout que l'auteur ait d'abord traité sa matière en latin avant de la mettre en langue vulgaire. Ce que M. P. ne sait pas, c'est que le *Pricke of conscience* a été compilé par Richard Rolle, d'après divers ouvrages latins, et notamment d'après le traité *De miseria humane conditionis* d'Innocent III (écrit avant son élévation au pontificat). Cela a été récemment prouvé par M. R. Kœhler[2]. Au moins dans ce cas l'hermite de Hampole a fait l'office de simple traducteur, et c'est là un fait dont en l'absence de preuves contraires, il est permis de tirer une induction applicable à ceux de ses autres ouvrages dont il existe des textes latins.

On ne se méprendra pas sur la pensée qui a inspiré nos critiques : la Société des anciens textes anglais mérite la sympathie de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la langue anglaise, et, plus généralement, à l'histoire littéraire du moyen-âge. Pour nous en particulier, nous applaudissons sincèrement à ses efforts et nous considérons sa prospérité comme très-désirable. Mais nous voudrions la voir tirer tout le parti possible des forces qu'elle a su se créer; et pour y arriver, elle n'aurait, comme nous croyons l'avoir montré, qu'à tenir plus de compte des résultats acquis dans les études qu'elle est appelée à faire progresser.

P. M.

---

1. Oudin, *De script. eccles.* III, 927.
2. *Jahrbuch für englische und romanische Literatur*, VI, 190 ss.

234. — **Geschichte der evangelischen Kirche von Cleve-Mark und der Provinz Westphalen,** von Dr Heppe. Iserlohn, J. Bædeker, 1867. Gr. in-8°, viij-568 pages.

M. Heppe, professeur à la faculté de théologie de Marbourg, se propose de consacrer une série de volumes à l'histoire de l'Église protestante des bords du Rhin et de la Westphalie. Le premier de ces volumes embrasse l'histoire ecclésiastique des anciens duchés réunis de Juliers et de Clèves et du comté de la Mark, depuis la Réforme jusqu'à nos jours. Son récit s'ouvre par un aperçu très-court de la situation du pays avant le XVIe siècle. Puis nous assistons aux progrès rapides du protestantisme de 1525 à 1533. Cette marche ascendante fut entravée d'abord par le mouvement anabaptiste et la prise de Münster en 1535. Plus tard vinrent les obstacles provenant de la résistance des pouvoirs politiques du pays. Depuis la seconde moitié du XVIe siècle, l'Église protestante de ces contrées eut à traverser plus d'un siècle des plus dures épreuves. Cette époque est d'ailleurs de beaucoup la plus intéressante dans son histoire, car le mouvement religieux s'y rattache étroitement au sort politique du pays; le terrain ouvert aux investigations de l'historien s'élargit ainsi et permet à son récit de se développer plus à l'aise.

L'histoire de la malheureuse Jacobée de Bade, épouse du dernier duc de Clèves, l'idiot Jean-Guillaume, se détache d'une manière lugubre sur le fond des luttes religieuses de la fin du XVIe siècle et nous montre une de ces catastrophes intimes dont les petites cours d'Allemagne nous ont souvent fourni des exemples. Accusée d'adultère par sa belle-sœur Sybille, empoisonnée sans succès, cette princesse qui, catholique elle-même, favorisait par politique les protestants de ses états, fut étranglée dans sa prison en 1597. Quand son mari imbécile, et qu'on avait vainement remarié, mourut quelques années plus tard sans laisser d'héritiers, l'électeur de Brandebourg, l'électeur de Saxe, le comte palatin de Neubourg, se disputèrent son territoire sur lequel les Espagnols vinrent s'abattre au sud, prétendant le défendre, tandis que sous des prétextes analogues les Hollandais l'occupaient au nord, et que l'empereur Rodolphe II, dans des vues intéressées, mettait le tout sous son séquestre. On sait que l'affaire des duchés de Clèves et de Juliers fut un des préludes de la guerre de Trente-Ans. La misère de ces contrées vint se perdre dans la misère générale et les luttes sanglantes de l'Allemagne tout entière, auxquelles les traités de Westphalie mirent une fin si tardive. La question de succession ne fut même réglée qu'en 1666, alors que les territoires disputés furent partagés entre la maison protestante de Brandebourg, qui jeta ainsi les fondements de la domination prussienne sur les bords du Rhin, et la maison palatine de Neubourg qui s'était faite catholique pour s'assurer de plus puissants appuis. Cependant une convention supplémentaire assura plus tard à tous les protestants du pays le protectorat de l'électeur de Brandebourg dans les questions religieuses. A partir de 1672 l'intérêt général de cette histoire diminue sensiblement, par la nature même des choses. Le protestantisme, à couvert désormais contre les persécu-

tions religieuses et les attaques du dehors, suit une marche plus régulière; aussi l'historien ne peut-il plus guère nous entretenir que du développement des idées et des tendances diverses issues de la Réforme. Ce n'était certes pas la partie la moins intéressante du travail pour un théologien, et le savant professeur l'a bien montré en consacrant à ces temps rapprochés de nous, plus de la moitié de son ouvrage; mais nous ne saurions apprécier d'une façon compétente la manière dont il s'est acquitté de cette partie de sa tâche, et nous devons nous abstenir de le suivre sur un terrain qui touche de bien plus près à la théologie qu'à l'histoire. Signalons seulement le chapitre qui traite de l'administration ecclésiastique du grand-duc de Berg, Joachim Murat, et du roi Jérôme de Westphalie. Les 200 dernières pages du volume sont presque exclusivement consacrées à l'histoire de l'organisation synodale des églises prussiennes depuis 1815 ainsi qu'aux luttes poursuivies jusqu'en 1866 entre les différents partis religieux qui s'y disputent la suprématie.

Nous ne croyons pas que l'auteur ait voulu faire un livre exclusivement scientifique: la manière très-inégale dont il a développé son récit, l'absence presque complète d'indications de sources, nous montrent qu'il poursuivait plutôt un but pratique en mettant sous les yeux du lecteur un tableau détaillé des questions actuelles et des tendances religieuses de l'époque. Sans regarder, ainsi que le fait d'ordinaire la science allemande, un vaste *apparatus criticus* comme la marque de fabrique indispensable à tout livre sérieux, nous n'aurions vu pourtant aucun inconvénient à ce que M. Heppe eût multiplié davantage ses renvois aux sources.

Nous avons regretté plus d'une fois, pendant la lecture de son livre, de ne pas connaître les auteurs ou les documents dans lesquels il avait puisé son récit, pour pouvoir en apprécier la valeur. M. H. n'a point complètement échappé non plus à l'écueil ordinaire de tous ceux qui traitent avec de grands développements des sujets restreints de leur nature. Surtout en approchant de l'époque contemporaine nous rencontrons dans ses pages bien des détails sans importance et bien des noms propres inconnus et qui méritent de l'être. Par contre le fond du tableau, — j'entends par là le mouvement général des idées et des faits de chaque époque, — qui ne doit jamais manquer dans les histoires spéciales, nous semble un peu trop négligé. — L'index alphabétique qui se trouve à la fin du volume ne renferme pas à beaucoup près tous les noms propres que l'on trouve dans le cours du récit. Nous nous plaisons à signaler en terminant l'impartialité parfaite dont le savant professeur fait preuve dans son ouvrage et à laquelle d'ailleurs ses autres travaux scientifiques nous ont habitué de longue date. Le présent volume est une pierre de plus apportée à la construction de cet édifice d'une *Histoire ecclésiastique de l'Allemagne*, tâche immense, déjà plusieurs fois tentée par des écrivains d'élite et que personne encore jusqu'à ce jour n'a pu réaliser.

Rod. Reuss.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — 14 Décembre — 1867

235. — **Die Schlacht an der Trebia,** von Hermann MÜLLER. Berlin, Calvary, 1867. In-4°, 34 pages.

Cette dissertation sur la bataille de la Trebia présente un grand intérêt, en ce qu'elle touche à la question plus générale de l'exactitude et de la critique des sources dans Tite-Live. L'auteur compare le récit de cet historien à celui de Polybe et montre la supériorité incontestable de ce dernier. Il suit pas à pas sur le terrain les mouvements des armées depuis l'arrivée d'Hannibal dans la Transpadane jusqu'à l'issue du combat, et arrive à la conclusion qu'il a dû être livré sur la rive gauche de la Trebia. En opposition avec Peter (*Ueber die Quellen des XXI u. XXII Buches des Livius*), il admet que Tite-Live, loin d'avoir simplement copié Polybe, a puisé comme lui dans Fabius Pictor, mais avec moins de sens critique, en intercalant des anecdotes et en dénaturant certains faits à l'avantage des généraux romains. Les notes nombreuses qui accompagnent ce mémoire renferment de précieux renseignements bibliographiques, qui seront de la plus grande utilité à tous ceux qui s'occupent de l'histoire romaine en général, et de Tite-Live en particulier. On y constate le nombre immense de travaux publiés en Allemagne, depuis Niebuhr, sur les questions de détail qui se rattachent plus ou moins directement au sujet traité par M. Müller. La discussion est serrée et complète. On regrette seulement l'absence d'une carte ou d'un plan.

M. C.

---

236. — **Le Symbole des Apôtres.** Essai historique par Michel NICOLAS. Paris, Michel Lévy frères, 1867. In-8°, xxiij-403 pages. — Prix : 7 fr. 50.

La confession de foi connue sous le nom de Symbole des Apôtres est regardée assez généralement encore aujourd'hui, tant par les protestants que par les catholiques, comme l'œuvre des Apôtres eux-mêmes, ou du moins comme remontant à une époque voisine de l'âge apostolique. Quoique les grands réformateurs du XVI° siècle, comme Luther, Calvin, Jean Brentius, Zwingle, et plus tard G. I. Vossius, Usserius, Witsius, Basnage, etc., et même des théologiens catholiques, comme Ellies Dupin et Fantin Des Odoards, eussent émis sans réticence leurs doutes à cet égard, la tradition erronée n'en persiste pas moins. M. Michel Nicolas a entrepris de démontrer, par

l'étude de l'histoire, que ce formulaire a été composé successivement, et que les différents éléments qu'il renferme et les modifications qu'il a subies portent les traces évidentes des phases diverses que l'Église a traversées.

Dans un premier chapitre, M. N. prouve que le Symbole des Apôtres fut inconnu pendant les deux premiers siècles. Les écrivains chrétiens de cette époque gardent un silence complet sur ce formulaire. « Avant la dernière partie » du IIIe siècle, il n'en est pas fait mention une seule fois; et ce ne fut qu'à la » fin du siècle suivant que quelques écrivains ecclésiastiques le donnèrent pour » l'œuvre des Apôtres. » L'auteur remarque avec raison qu'une profession de foi rédigée par les disciples immédiats de Jésus-Christ aurait pesé d'un grand poids dans les nombreux et ardents débats qui troublaient l'Église; qu'elle aurait été le juge suprême des controverses; que, si elle avait existé seulement au milieu du IIe siècle, elle aurait certainement été insérée dans le recueil des écrits sacrés de la nouvelle alliance; et enfin qu'il ne serait jamais venu à l'esprit des Pères apostoliques et des Pères de l'Église de composer tant de règles et de confessions de foi (Ignace, *Epist. ad Trellens.* §§ 9 et 10; — *Ep. ad Smyrnæos* §§ 1 et 3; — Irénée, *Adv. Hæres.* I, 10, 1; — Tertullien, *De veland. virg.* § 1, etc.), si de leur temps il y avait eu une profession autorisée, s'ils avaient eu entre les mains un document apostolique. Du reste, le Symbole des Apôtres n'a jamais été employé que dans la cérémonie du baptême; et comme du temps de Tertullien et d'Origène (ces deux docteurs nous l'apprennent eux-mêmes) la profession de foi des néophytes était une autre formule, il faut conclure que le Symbole n'existait pas alors.

Ce n'est que dans la seconde moitié du IIIe siècle qu'on trouve une preuve positive de l'existence du Symbole des Apôtres. Saint Cyprien nous donne un symbole qui servit de profession de foi aux catéchumènes, et qui est sinon identique, au moins fort analogue à celui qui fut plus tard en usage dans la plupart des Églises latines. A peu près vers la même époque, une formule semblable est insérée dans un écrit apocryphe portant le titre de *Constitutions Apostoliques;* et un troisième, du même temps, se rencontre dans les canons de l'Église copte. Ces trois symboles sont les plus anciens que l'on connaisse. C'est seulement vers la fin du IVe siècle que saint Ambroise, évêque de Milan, désigne le premier ce formulaire sous le nom de *Symbole des Apôtres*, et l'attribue aux disciples du Christ. La discussion qui précède, ainsi que quelques pages fort intéressantes sur la légende de l'origine apostolique du *Credo* et sur les explications non moins légendaires que le mot *symbole* a reçues durant le moyen-âge, remplissent le deuxième chapitre de l'ouvrage de M. Nicolas. Dans les chapitres suivants, l'auteur établit que le Symbole des Apôtres n'a jamais eu dans l'Église une autorité analogue à celle des écrits canoniques du Nouveau Testament; dans les Églises de Constantinople, dans la plupart des Églises de l'Asie-Mineure, dans celles de l'Espagne et de la Gaule méridionale c'était, à la fin du IVe siècle, non le Symbole des Apôtres, mais le Symbole du concile œcuménique de Nicée ou celui du premier concile œcuménique de Constantinople, que récitaient les catéchumènes avant d'être admis au baptême. Plusieurs Églises

d'Orient qui, à un certain moment, avaient reçu le Symbole des Apôtres, cessèrent d'en faire usage dans le courant du v^e^ siècle. Il est à remarquer enfin que le *Credo* n'a pas été le même ni dans tous les temps, ni dans toutes les Églises qui l'avaient reçu.

La deuxième et la troisième partie de l'ouvrage de M. N. traitent de l'origine du Symbole des Apôtres et des diverses modifications qu'il a subies. Le *Credo*, tel que nous l'avons, ne peut être attribué ni à un seul auteur, ni à une assemblée d'hommes réunis pour dresser un résumé de la foi chrétienne. Il n'a pas été fait en une seule fois; les articles dont il se compose sont venus se joindre à un premier fond, à une formule primitive, très-brève, dont ils doivent être regardés comme des développements. C'est seulement au VI^e^ siècle que cette profession de foi a décidément reçu sa forme actuelle et définitive.

Ce fond premier a été la profession de foi qu'on demandait au néophyte au moment de son baptême. Elle fut d'abord déterminée par la formule même du baptême : « Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit; » elle devint en conséquence : « Je crois au Père, au Fils et au Saint-Esprit. » Au commencement du III^e^ siècle, un quatrieme terme avait été ajouté, et on disait alors : « Je crois au Père, au Fils, au Saint-Esprit et à la sainte Église. » Comme le baptême était regardé, dans les premiers siècles, comme une initiation, et la profession de foi des néophytes comme une formule secrète, qu'il était interdit de mettre par écrit (de même qu'il était interdit de mettre par écrit les formules et les symboles des mystères païens), il arriva que cette profession de foi resta pour ainsi dire ouverte et put recevoir toutes les additions qu'on jugeait nécessaire d'y introduire.

L'auteur, avec cette clarté et cette exactitude qui lui sont habituelles, montre une à une et dans l'ordre chronologique, toutes les modifications ou augmentations que le *Credo* a subies depuis le III^e^ siècle, augmentations dues, les unes aux nécessités de la polémique et de la préservation contre les erreurs des hérétiques; les autres aux doctrines nouvelles que l'Église avait adoptées successivement. M. N. a résumé lui-même très-nettement toute cette partie de son ouvrage, relative aux modifications du Symbole des Apôtres. Voici comment il les présente :

« *Première modification.* Dans la seconde moitié du II^e^ siècle, on ajoute à la formule primitive un quatrième terme relatif à l'Église, pour affirmer qu'elle seule, à l'exclusion de toutes les sectes dissidentes ou rivales, possédait et continuait la véritable tradition apostolique. La confession de foi, pour être admis au baptême, fut alors : « Je crois au Père, au Fils, au Saint-Esprit et à la sainte » Église. » Cette nouvelle formule a été le cadre du Symbole des Apôtres, qui n'en est qu'un développement.

» *Seconde modification.* A mesure qu'il fut nécessaire de mettre les fidèles en garde contre les erreurs, d'abord des gnostiques de toute dénomination, et ensuite des novatiens et des donatistes, il fallut marquer en quel sens l'Église entendait chacun des quatre termes de la formule précédente. C'est ce qu'on fit

en ajoutant à chacun d'eux, selon les besoins du moment, des articles explicatifs. Il résulta de là des formulaires plus ou moins confus, d'une étendue relativement trop considérable, et par cela même ne répondant pas très-bien à l'usage auquel ils étaient destinés.

» *Troisième modification*. Il fallut les simplifier, en en élaguant tout ce qui n'était pas strictement nécessaire. De ce premier travail de révision sortirent les différents Symboles des Apôtres qu'on trouve en usage à la fin du IVe siècle à Jérusalem, à Alexandrie, à Rome, à Aquilée, dans les Églises de l'Afrique proconsulaire.

» *Quatrième modification*. Vers le commencement du Ve siècle, le Symbole des Apôtres, désormais en usage seulement dans les Eglises latines, fut complété de différents articles, empruntés principalement, à ce qu'il semble, à celui de l'Eglise de Jérusalem, et quelques-uns des articles en furent remaniés dans l'intention évidente de les rendre des expressions plus claires ou plus exactes des croyances qui y sont exposées. Le travail eut lieu en Afrique, par les soins de saint Augustin.

» *Cinquième modification*. Enfin, au VIe siècle, on y ajouta, en outre de quelques mots d'une importance secondaire, deux articles, celui de la descente de Jésus-Christ aux enfers, qui n'avait été jusqu'alors que dans le *Credo* de l'Église d'Aquilée, et celui de la communion des saints, qui était entièrement nouveau. Le Symbole des Apôtres se trouve dès ce moment définitivement constitué. »

Nous devons remercier M. Michel Nicolas d'avoir traité ce sujet aussi important que plein d'intérêt. En effet, il n'échappera à personne que l'histoire du Symbole des Apôtres se lie étroitement à l'histoire même de l'Église. Rien de plus curieux que de voir se réfléchir les évolutions de la doctrine chrétienne dans ce petit texte. Avons-nous besoin de dire que M. N. a toujours recours aux meilleures sources et que son exposition dans ce livre, comme dans tous ses ouvrages, est un modèle de lucidité et de précision ? H. Z.

---

237. — **Histoire du caractère et de l'esprit français** depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Renaissance, par Cénac-Moncaut. Tomes I et II. Paris, Didier, 1867. In-12, xiv-432 et 670 pages. — Prix : 7 fr.

Des livres comme celui dont on vient de lire le titre échappent à la critique. Les deux volumes de M. Cénac Moncaut montrent une si complète ignorance de tous les éléments du sujet qu'il prétend traiter, une si incroyable légèreté, une si totale absence de justesse dans les vues et de sérieux dans le travail, qu'on ne saurait vraiment exiger de nous que nous exposions et que nous réfutions, avec une attention qu'il n'a pas apportée à les fabriquer, les théories aventureuses de l'auteur. Bornons-nous à dire que l'idée fondamentale du livre est que l'élément celtique, que l'auteur distingue de l'élément gaulois (bien qu'à d'autres endroits il les fusionne dans un élément gallo-celte), est le vrai fond du caractère et de l'esprit français, et qu'il s'affirme à toutes les périodes de notre

histoire, soit en combattant, soit en s'assimilant dans une certaine mesure les éléments étrangers, grec, romain, germanique, scandinave, etc. La langue que les Celtes parlaient lors de l'invasion romaine existe encore à peu de chose près dans les patois du midi et spécialement de la Gascogne et du Limousin (et l'auteur a l'honneur de se rencontrer dans cette belle idée avec M. Granier de Cassagnac); — les Celtes gardèrent leur caractère propre sous la conquête romaine, le maintinrent victorieusement contre les tentatives faites par Charlemagne pour germaniser la Gaule, l'exprimèrent admirablement dans les poésies des troubadours (tandis que la poésie jusqu'au nord de la France est bretonne ou germanique) et, bien que subissant, depuis la guerre des Albigeois, l'influence de la France septentrionale, exercèrent à leur tour sur leurs vainqueurs une grande action littéraire et morale, dont le développement est réservé aux volumes qui suivront ceux-ci (le second s'arrête au XIIIe siècle). Tel est le résumé de l'ouvrage. Nous nous abstenons de discuter ces conclusions, mais pour mettre nos lecteurs à même de se prononcer sur l'autorité que peut avoir l'ouvrage de M. C. M., nous leur offrons quelques citations qui suffiront. Nous les empruntons aux diverses périodes traitées dans le livre de M. C. M.; on verra qu'il est également compétent sur tous les points qu'il aborde. Il va sans dire que nous ne choisissons que la fleur.

Tome I, p. 14. « S'il est un point positif, hors de doute aujourd'hui dans » l'histoire des Gaulois, c'est que les Bas-Bretons descendent des Armoriques, » et que les Gallois et les Gaëls d'Angleterre se confondent avec ces derniers. » C'est parfaitement vrai; sauf : 1° qu'il est très-douteux que les Bas-Bretons descendent des Armoriques (voy. *Rev. crit.*, 1867, art. 178); 2° qu'il n'y a pas de Gaëls en Angleterre, mais seulement des Gallois, qui seuls sont proches parents des Bas-Bretons; 3° que les Gaëls d'Écosse sont des Irlandais d'origine (voy. *Rev. crit.*, 1867, art. 81) et ne se confondent aucunement avec les Gallois ou les Bas-Bretons.

P. 20 et suiv. Pour prouver que les Gaulois du temps de César parlaient les patois actuels du midi, M. C. M. donne une série d'étymologie des plus réjouissantes, nous en détachons trois ou quatre : « Ambigat, nom d'un roi biturige, » vient de *en-bigat*; il signifie : qui a une grande perche devant sa porte; — » Sigovèse, en patois méridional *Sicaoubesé, Sicobesé*, il faut s'y voir; c'est-à- » dire il faut prendre garde; homme avec lequel il ne faut pas plaisanter; — » Autun vient de *haouto*, hauteur, et de *tun, dun*, montagne; — Amageto-briga, » de *amaga, abriga*, ramasser et mettre à l'abri, entrepôt d'objets utiles; — » Orgetorix, de *horo jeto*, qui jette dehors, qui expulse les étrangers; *rix*, chef, » riche, puissant; — Sénat, de *sena*, faire signe de la tête, etc., etc. » M. C. M. semble ignorer qu'il a un rival sérieux dans la personne d'un M. Le Duc du Roussillon, qui a soutenu la même thèse que lui il y a quelques années déjà, seulement avec une addition importante, à savoir que ce celtique, qui est le père de nos patois méridionaux, se parle encore en Crimée, et explique aussi bien les noms de lieux de ce pays-là que ceux du nôtre. D'ailleurs M. Le Duc du Roussillon propose pour les noms de chefs gaulois des étymologies dont M. C. M. aurait

bien fait son profit; telle est celle-ci : « Vercingetorix, vrai (*ber*) riche (*ric*), » sans un jeton (*sin jeto*) », et il est certain qu'on peut être très-riche et ne posséder aucun jeton [1]. Nous sommes heureux d'indiquer à M. C. M. cet auxiliaire, qui est en même temps un précurseur [2].

M. C. M. trouvera sans doute en lui ce celtiste national qu'il souhaite à la France quand il s'écrie (p. 34) : « Il est regrettable et peut-être honteux pour » la France qu'elle ne puisse pas placer à côté des travaux d'Owen, de Malmes- » bury, de Myvyrian, de Walter sur le gallois et le gaëlique de la Grande- » Bretagne, des études analogues concernant les dialectes de nos provinces » centrales et méridionales. » Vraiment l'auteur n'a pas eu de bonheur; voulant rassembler quatre noms de savants anglais qui se soient occupés de celtique, et les prenant au hasard je ne sais trop où (car quelles sont les sources de M. C. M. ?), il s'est trompé, et de la façon la plus étrange, deux fois sur quatre; Owen était, on le sait, le prénom d'un Gallois appelé Jones, qui avait pris le surnom de Myvyr, emprunté au nom gallois du lieu de sa résidence; il publia un recueil d'anciens poèmes gallois plus ou moins authentiques, auxquels il donna le nom *Myvyrian*, et le sous-titre d'*Archæology of Wales*; ce *Myvyrian* est devenu le troisième celtiste de M. C. M.; dans le second il faut voir sans doute un souvenir confus de Guillaume de Malmesbury, chroniqueur du XIIe siècle qui a parlé des Gallois. Au reste M. C. M. connaît encore un autre Owen gallois; mais celui-ci, qui a écrit des biographies en grand nombre (M. C. M. cite sa 334e biographie), s'appelait de son nom de famille *Cambrian* (voy. p. 54); nous craignons qu'il ne doive son existence au titre mal compris de la biographie *cambrienne* de ce même Owen Jones, qui a seul ainsi fourni à M. C. M. trois savants dont il fait grand cas : *triplex et unus* [3].

Après ces échantillons, il est peut-être inutile d'aller plus loin. Nous nous dispenserons du moins dorénavant de commenter les citations. P. 75 : « Un » moyen de se préparer au combat, qui n'appartient qu'à cette race (gauloise), » c'est de chanter. » — P. 134. « Le mot *Ambra* (qui était, suivant M. C. M., » le cri de guerre des Ambrons) ne serait-il pas le même que l'espagnol » *hombre?* » — P. 215. « Il reste à peu près établi que Pétrone vécut au » IIIe siècle. » — P. 273. M. C. M. citant les *Vies* des Pères du Désert d'Arnauld d'Andilli, l'appelle « le grand Arnaud, » le confondant ainsi avec son

1. M. Le Duc du Roussillon n'est cependant pas toujours de l'avis de M. C.-M. Ainsi pour lui Ambigat signifie « poutres à leur place » et Sigovèse « tu répands le blé sous ta » faucille (*cega bessas*) »! Mais en revanche, que d'interprétations heureuses, telles que celles-ci : Bellovesus — tu baises la toison (*bello besic*), Convictolitanis — j'invite les biches (*convido las daynes*), Cativulus — chat tu y touches (*cat y boulques*), Nasua — il transpire (*na sua*), Ollovico — vive la marmite (*oulla visquè*), Piso — voies urinaires (*pixo*), Taximagulus — je taxe mes bouches à nourrir (*taxi mas goulous*), etc.!

2. Le curieux mémoire de M. Le Duc du Roussillon *Sur l'origine scytho-cimmérienne de la langue romane* a paru en 1863, à Londres, dans les *Transactions of the royal Society of Literature*. Comment cette Société a pu éditer pareille chose, c'est ce qui semble difficile à comprendre.

3. M. C.-M. aime d'ailleurs à s'appuyer sur des écrivains anglais. Il nous cite (p. 81) « l'humoriste anglais Zeising » que nous avouons ne pas connaître.

illustre frère. — P. 310. « Bien que ce poème (les *Nibelungen*, dont *le carac-* » *tère*, dit M. C. M. *est plus rêveur que violent*) retrace la lutte de la famille des » Nibelungen contre Etzel, et qu'il soit composé de chants primitifs remontant » à cette époque, le texte que nous possédons n'est que du XIIIe siècle : il eut pour » auteur Henri d'Ofterdingen.[1] » — P. 371. « Baron, de *bar*, montagne, » homme de la montagne. » — P. 412 et suiv. Des divagations sur l'art aux temps mérovingiens se terminent ainsi : « ...aux charpentiers germains l'architec- » tecture ogivale. Les Goths se montrèrent probablement les plus habiles dans » les travaux de ce genre; ils laissèrent leur nom au style gothique. »

On pourrait croire qu'il y a moins de fautes dans le second volume, consacré à une époque déjà plus éclairée pour nous. Il n'en est rien. L'auteur continue à parler de tout sans avoir rien étudié. Si une prétendue tentative, faite par Charlemagne pour germaniser la Gaule du midi, a échoué, si, entre autres, la scolastique, science allemande (p. 20, 26, etc.), n'a pu réussir dans cette région, c'est que les Gaulois n'avaient de prédilections que « pour la philosophie » lucide et pratique de la Grèce » (p. 27). — Pour M. C. M., le moine de S. Gall (fin du IXe siècle) représente « la persistance du caractère, du style et du » génie gaulois » (p. 68); c'est « un des philosophes les plus finement observa- » teurs, les plus sensément satiriques de la période carlovingienne » (p. 70); le monastère de S. Gall était d'ailleurs « incontestablement peuplé et dirigé par » des religieux gaulois » (p. 89). — Parlerons-nous de ce qui dans ce volume concerne la littérature ? M. C. M. reproduit, à la p. 38, le fameux « chant » d'Altabiçar, » fabriqué par Garay de Montglave : on peut s'étonner qu'il ne connaisse pas le travail où son compatriote M. Bladé a démontré la fausseté de cette pièce (voy. *Rev. crit.*, 1866, art. 199). Mais que n'ignore-t-il pas ? Il ignore que la *Chanson de la guerre des Albigeois* est l'œuvre de deux auteurs[2]; il ignore qu'on possède l'original français du *Ferabras* provençal; il ignore que les *Cours d'amour* n'ont jamais existé; il ignore que tous les mots qu'il donne, en les défigurant plus ou moins (p. 515-16), comme des emprunts faits au provençal par le français, sont aussi anciens dans l'une des langues que dans l'autre (croirait-on qu'il range dans cette classe des mots comme *cop*, *jamès*, *mautalent*, *oisel*, etc. !); il ignore enfin toutes les questions qu'il n'en aborde et n'en traite pas moins avec une aisance et une assurance sans pareilles[3]. On conçoit que nous n'engagions pas, contre les idées et les jugements qui s'appuient sur de pareilles bases, une polémique stérile et rebutante.

Quelques-unes des citations que nous avons données ont pu faire sourire nos

1. Il est vrai qu'ailleurs (t. II, p. 324) « ils furent réunis en corps de poème dans le » cours du IXe siècle. »

2. P. Meyer, *Recherches sur les auteurs de la chanson de la croisade albigeoise* (Paris, Franck, 1865).

3. Le style est à l'avenant, à la fois traînant et prétentieux, et l'expression presque toujours le contraire de l'expression juste. Nous ne relèverons qu'une phrase assez piquante sur Charles d'Anjou, « si malheureusement mêlé à la mort de l'infortuné Conradin » (p. 517). C'est comme si on disait : Napoléon, si malheureusement mêlé à la mort de l'infortuné duc d'Enghien !

lecteurs. L'impression finale que laisse ce livre n'en est pas moins fort triste. Comment est-il possible qu'on écrive aussi longtemps sur un sujet sans en avoir les premières notions? et surtout qu'on livre à la publicité le produit d'un tel travail? Il y a lieu sans doute d'espérer que M. C. M. n'a pas beaucoup de lecteurs; nous désirons vivement surtout qu'il en trouve peu à l'étranger, où de pareils ouvrages donnent de trop belles armes à ceux qui aiment à reprendre l'ignorance et la légèreté françaises.

G. P.

---

238. — **Essai sur l'introduction du christianisme dans le Hainaut**, par Gustave Lejeal. (Extrait des Mémoires historiques publiés par la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes.) Valenciennes, E. Prignet, 1867. Gr. in-8°, 45 pages.

Le mémoire de M. Lejeal débute par nous tracer le tableau des commencements du christianisme dans les îles britanniques et surtout en Irlande. Si nous en croyions une parole de Tertullien diversement interprétée (*adv. Judæos*, cap. 7) il y aurait eu des chrétiens dans l'ancienne Scotie dès le IIe siècle [1]. En tout cas nous y rencontrons au IVe siècle des églises, des monastères et des écoles florissantes. Fondée à une époque où la suprématie de l'évêque de Rome n'existait pas encore, longtemps séparée plus tard du mouvement général des idées par la chute de l'empire et les invasions des barbares, l'Église d'Irlande avait beaucoup conservé de sa simplicité primitive. Mais ces caractères distinctifs ne sauraient être attribués à l'influence des druides dont le système théologique aurait été, selon quelques écrivains, simplement recouvert d'un vernis extérieur de christianisme: c'est en méconnaissant les faits ou en exagérant leur portée que M. Lejeal en est venu à de telles conclusions [2]. Les *Culdéens* mystérieux dont on a voulu faire des druides masqués composaient tout simplement le clergé régulier d'Irlande; leur nom ne se présente même qu'au XIIe siècle, comme un sobriquet peut-être, au moment où ils succombent sous l'autorité du saint Siége [3]. Après avoir mélangé le christianisme irlandais de doctrines druidiques, M. L. rend l'Église irlandaise « pélagienne à son origine » (p. 16); mais il doit savoir que Pélage ne commença à répandre ses doctrines qu'en 410, alors que l'Église chrétienne existait depuis longtemps en Irlande. Il n'est pas nécessaire non plus d'évoquer les Druides pour expliquer l'origine des couvents mixtes: c'est une forme du monachisme qui se montra de bonne heure en Orient. Le druidisme et Pélage servent à expliquer, selon M. L., la lutte prolongée et opiniâtre entre l'Église d'Irlande et la papauté, car notre auteur ne veut point admettre que la lutte n'ait pas été dogmatique. Il a sans doute raison quand il soutient contre Ozanam que cette lutte avait des motifs sérieux et ne se rattachait pas uniquement à des minuties telles que la tonsure ou la date de la fête

---

1. F. Münter, *Die altbritische Kirche* dans les *Theologische Studien und Kritiken*, année 1833, vol. I, p. 54 ss.
2. C. Schœll, *De eccl. Britonum Scotorumque historiæ fontibus*. Berol., 1851.
3. C. Schœll, à l'art. *Culdeer* de la *Theol. Realencyclopædie* de Herzog, vol. III, p. 196.

de Pâques [1]; mais il se trompe en y cherchant à tout prix l'hérésie aux prises avec les doctrines orthodoxes. Ce qui était en jeu dans cette lutte, non pas seulement en Irlande du reste, mais ailleurs également, c'était en premier lieu la suprématie absolue de la cour de Rome, en second lieu, le mariage des prêtres; deux points de discipline ecclésiastique auxquels il fallut l'indomptable énergie de Grégoire VII pour triompher d'une manière définitive. Quand les religieux de la Gaule septentrionale entrèrent en conflit avec les évêques franks ce ne fut pas non plus pour des causes dogmatiques comme le veut notre auteur. Saint Columban ne fut point chassé par le roi d'Austrasie pour avoir prêché les doctrines de Pélage, mais pour avoir entravé le pouvoir régulier des évêques. Partout où le christianisme avait pénétré par l'influence irlandaise, c'étaient les abbés de leurs vastes monastères qui exerçaient l'autorité spirituelle. Mais à mesure que la monarchie franke, et avec elle l'influence de la cour de Rome, s'étendait sur les territoires germaniques, le pape fondait des évêchés réguliers et ordonnait évêques des hommes dévoués à sa cause. Entre ces deux autorités rivales devaient éclater naturellement des luttes d'influence d'abord, et bientôt aussi la question de suprématie se posa partout entre l'abbé, premier occupant et en outre très-souvent possesseur d'immenses territoires, et l'évêque, son supérieur dans la hiérarchie romaine; ces luttes durèrent parfois des siècles lorsque les abbayes étaient particulièrement puissantes : ainsi ce fut le cas pour celle de Saint-Gall en Suisse contre l'évêque de Constance, etc. [2]. — Ce qui prouve combien notre auteur est fasciné par ses idées préconçues, c'est qu'il a pu écrire la phrase suivante : « La propagande irlandaise ne rencontra d'échecs » que lorsque s'écartant des populations wallonnes elle se rencontra avec » des populations germaniques qui n'étaient pas avec elles en communion » d'idées. » D'abord il nous semble qu'au VII[e] siècle l'élément germanique devait être suffisamment représenté dans tout le royaume d'Austrasie; mais surtout un peu d'histoire suffirait pour savoir avec quelle rapidité les religieux irlandais s'établirent en Thuringe, en Bavière, en Suisse, où jamais les idées druidiques n'avaient pénétré. Ils étaient en « communion d'idées » si parfaite avec les peuplades germaniques que Boniface eut toute la peine du monde à les combattre. Il est donc permis de douter, « sans manquer à la logique la plus élé» mentaire, » de cette vérité « manifeste qu'au VII[e] siècle les chrétiens de » Flandres étaient sectateurs de Pélage *ou quelque chose d'approchant* » (p. 23). Après ces longs préliminaires M. L. aborde enfin son sujet, ou plutôt il le néglige, car en pénétrant à sa suite pour la première fois dans le Hainaut nous y trouvons déjà le clergé frank (p. 32). Nous n'assistons donc pas à l'*introduction*

1. Ozanam, *La civilisation chrétienne chez les Francs*. Paris, 1849, p. 99. Ozanam s'efforce trop d'effacer complètement les conflits entre la papauté naissante et le christianisme plus indépendant des premiers siècles, transplanté en Occident, dans ses deux chapitres sur *la prédication des Irlandais* et *S. Boniface;* cela nuit à la valeur de son livre, si intéressant d'ailleurs.

2. H. Joh. Royaards, *Geschiednis der invœring en vestiging van het Christendom in Nederland*. Utrecht, 1842, p. 117. — Notre auteur aurait pu beaucoup puiser dans cet excellent ouvrage. — Voy. aussi Rettberg, *Kirchengeschichte Deutschlands*, I, 317 ss.

du christianisme dans ce pays. Il existe une tradition fabuleuse, rapportée par Jacques de Guise, sur une invasion des Scots faite en Hainaut au VIII[e] siècle *avant* J.-C., je n'essaierai pas d'expliquer par quelle série de raisonnements M. L. tente de démontrer que cette légende se rapporte à l'arrivée des moines irlandais au VII[e] siècle *après* J.-C. et à leurs luttes avec le clergé frank. Il n'est pas permis à la science sérieuse, quels que soient ses penchants à résoudre les mythes en histoire, de se lancer ainsi dans la pure hypothèse, de nous montrer la guerre allumée entre les Pélagiens et les orthodoxes, qui auraient emprunté le bras séculier de l'époque et auraient poursuivi à outrance les hérétiques, etc. etc., cela rentre dans le domaine de la fantaisie, car l'histoire ne dit pas un mot de toutes ces choses; l'influence même du clergé nous paraît invraisemblable au VII[e] siècle dans un pays encore désert et presque tout payen [1]. Quant aux remarques philologiques sur le droit d'*aubaine*, rattaché aux *Albani*, c.-à-d. aux moines irlandais, nous les abandonnons à de plus compétents que nous. Notons encore en passant (p. 27) que ce ne fut pas Gertrude, fille de Pépin, faussement dit de Landen [2], qui fonda le couvent de Nivelles, mais bien sa mère Itta. — P. 28, la tentative de rattacher l'existence des chapitres nobles à ces influences druidiques, qui reparaissent partout, nous paraît malencontreuse; ils sont un produit naturel du système féodal. — P. 37, le fait qu'on a découvert à Cambray dans un manuscrit « une espèce d'exhortation *qu'il y a tout lieu de prendre » pour de l'ancien irlandais,* » ne suffit pas à lui seul pour prouver que le Hainaut était peuplé d'Irlandais. — P. 43, l'hérésie combattue par Gérard de Cambray en 1020 ne saurait être une hérésie irlandaise puisqu'ils « tenaient le mariage » pour abominable, » et c'est précisément son attachement au mariage qu'on reproche au clergé d'Irlande. — Les fautes d'impression sont malheureusement assez nombreuses. — En somme le mémoire de M. Lejeal a cela de bon qu'il remet nettement en lumière l'antagonisme trop souvent nié de la curie romaine et des églises primitives d'Occident; mais il a le grand défaut de chercher les motifs de cette lutte dans des discordances dogmatiques qu'il croit devoir attribuer à leur tour à des influences de race, antérieures au christianisme lui-même; ce sont ces données fausses qui l'ont trop souvent entraîné loin du domaine des faits sur le terrain vague des hypothèses et parfois même dans l'erreur la plus complète.

Rod. Reuss.

---

239. — **Le Roy glorieux au monde**, par Pierre Roulin, curé de Saint-Barthélemy. Pamphlet contre Molière et Turenne, réimprimé d'après l'exemplaire unique existant aujourd'hui et précédé d'une notice de M. Paul Lacroix. Genève, J. Gay et fils, 1867. In-18, xv-61 pages. Tiré à 102 exemplaires dont 2 sur vélin.

Il s'agit ici d'un de ces livrets devenus introuvables qui se rattachent à l'histoire du plus grand de nos auteurs comiques et que reproduit, à petit nombre, le zèle de quelques amis fervents de notre grande littérature. M. Taschereau en

---

1. Royaards, p. 85.
2. Bonnell, *Die Anfænge des Karolingischen Hauses*, p. 61; cf. *Revue crit*, 1866, art. 46.

a le premier, dans son *Histoire de Molière*, constaté l'existence d'après une copie manuscrite d'un *placet* adressé au roi, et qui est imprimé, mais d'une façon incomplète, dans la plupart des éditions de *Tartuffe*. M. Aimé Martin, un des nombreux éditeurs de Molière, eut, en 1822, la bonne fortune d'en découvrir un exemplaire; il le confia à M. Amar, conservateur de la Bibliothèque alors royale, mais ce livret précieux s'égara et n'a pas été retrouvé. Depuis on en a retrouvé un autre, qui était resté enfoui dans quelque coin obscur de l'immense dépôt de la rue de Richelieu; c'est celui qui fut présenté à Louis XIV; le privilége manque, il n'y a qu'un faux titre, et on a lieu de conjecturer que cet exemplaire, relié en maroquin, avait été, avant l'obtention du privilége, remis au roi qui en ordonna sans doute la suppression. Quelques détails relevés avec soin montrent que ce fut entre le 16 mai et le 13 août 1664 que ce pamphlet fut imprimé. Le curé de Saint-Barthélemy, chez lequel le zèle l'emportait sur la discrétion, attaqua Turenne d'une façon assez vive et le maréchal de France eut probablement plus de crédit que le comédien pour faire supprimer un écrit dont ils avaient l'un et l'autre à se plaindre. On ne saurait douter, par suite de l'absence de tout privilége, que la circulation de ce libelle n'eût été arrêtée, mais la représentation de *Tartuffe* fut interdite. Il fallut attendre cinq ans pour qu'un ordre du roi permît à ce type de l'hypocrisie de se montrer sur la scène. Il y fit son apparition le 5 février 1669. Le curé n'eut pas la douleur d'être témoin de ce scandale contre lequel il aurait sans doute fulminé tout au moins en ses discours. Il était mort le 8 juillet 1666. Quelques citations donneront une idée suffisante de son style et du tour de ses pensées. Il se livre, vis-à-vis de Louis XIV, à d'excessives et continuelles adulations : « Si jamais Roy a eu de la gloire sur » la terre, et si au monde il y a eu monarque illustre et glorieux, c'est sans » flatterie Louis XIV dont la réputation est si universelle, la gloire si générale- » ment estendue qu'elle n'a de toutes parts ny bornes, ni limiteur qui l'arres- » tent; elle est aucunement semblable sur ce point à celle de Dieu, qui est plus » haute que les cieux en son élévation. » Tout est de cette force. Voici une portion de ce qui concerne Turenne : « Il n'est point de la religion véritable » et catholique qu'il faut nécessairement professer pour être agréable à Dieu et » se sauver... Il a beaucoup d'industrie et d'adresse au fait des armes et à la » conduite des armées; on ne le peut nier sans vouloir estouffer de si glorieux » succès si ce n'est qu'on veuille dire aux termes de l'Évangile que les enfans » du siècle et des ténèbres sont advisés et moralement sages et prudents, ou » pour mieux dire, fins et rusés, et plus bien souvent mesme que les enfans de » la lumière, Dieu permettant cette disposition des choses du monde pour des » raisons secrettes qu'on ne doit pas sonder. » Quant à Molière, le courroux du curé ne connaît aucune borne. Louis XIV s'est immortalisé en interdisant *Tartuffe*. « Le roy n'est allé en son chasteau royal de Fontainebleau qu'après une » action héroïque et royale, véritablement digne de la grandeur de son cœur et » de sa piété... Un homme, ou plus tost un démon vestu de chair et habillé en » homme, et le plus signalé impie et libertin qui fust jamais dans les siècles » passés, avait eu assez d'impiété et d'abomination pour faire sortir de son es-

» prit diabolique une pièce toute preste d'estre rendue publique en la faisant » exécuter sur le théâtre, à la dérision de toute l'Eglise et au mépris du carac- » tère le plus sacré et de la fonction la plus divine. Il méritait, par cet attentat » sacrilége et impie, un dernier supplice exemplaire et public, et le feu mesme » avant-coureur de celuy de l'enfer pour expier un crime si grief de lèze-Majesté » divine, qui va à ruiner la religion catholique en blasmant et jouant sa plus » religieuse et sainte pratique, qui est la conduite et direction des âmes et des » familles par de sages guides et conducteurs pieux. Mais Sa Majesté, après lui » avoir fait un sévère reproche, animé d'une forte colère, par un trait de sa » clémence ordinaire en laquelle il imite la douceur essentielle de Dieu, luy a » par abolitoire remis son insolence et pardonné sa hardiesse démoniaque pour » lui donner le temps d'en faire pénitence publique et solennelle toute sa vie. Et » afin d'arrester avec succès la veuë et le débit de sa production impie et irréli- » gieuse et de sa poésie licentieuse et libertine, elle luy a ordonné, sur peine de » la vie, d'en supprimer et déchirer, étouffer et brûler tout ce qui en estoit fait, » et de ne plus rien faire à l'advenir de si indigne et infamant, ny rien produire » au jour de si injurieux à Dieu et outrageant à l'Eglise, la religion et les offi- » ciers les plus nécessaires au salut..... Sa Majesté pouvait-elle mieux faire » contre l'impiété de cet impie que de luy temoigner un zèle si sage et si pré- » cieux, et une exécration d'un crime si infernal? » Peut-être, en ce moment-ci, n'est-il pas inutile de remettre sous les yeux ces échantillons de l'acrimonie d'il y a deux siècles. Si le pasteur peu charitable qui anathématisait ainsi Molière vivait de nos jours, que dirait-il à l'égard de Voltaire?

---

240. — **Josephi Rossii Carmina.** Editio tertia ab auctore emendata et prioribus locupletior. Faventiæ, ex officina Petri Contii, MDCCCLXVII. In-8°, 213 pages.

Ce livre ne rentre pas dans notre cadre; nous n'en dirons que deux mots. Il nous prouve que la poésie latine est assez cultivée en Italie; non-seulement le recueil de M. Rossi en est à sa troisième édition, mais les amis qui lui ont donné des vers latins pour *recommander* son volume (suivant l'usage du XVIe siècle) sont nombreux, et encore il ne donne que les *Selecta illustrium poetarum de I. Rossio testimonia*. Ainsi l'Italie partage avec l'Angleterre l'honneur d'être le dernier asile de la poésie latine : mais si on en juge d'après ce volume, les versificateurs d'Oxford et de Cambridge sont très-supérieurs à ceux des bords du Tibre. M. R. a une forme lâche, sans relief et sans éclat; il prend dans sa versification des licences beaucoup trop fréquentes, quelquefois même inadmissibles (p. ex. *persoluo* à la fin d'un pentamètre); il se permet, même aux derniers pieds, les élisions les plus dures; il termine à chaque instant les pentamètres par des mots de trois syllabes, ce qui ne doit se faire que fort rarement, et jamais dans des pièces aussi courtes que les siennes; il termine l'hémistiche du pentamètre sans couper suffisamment le sens; il multiplie aussi beaucoup trop une autre liberté, qui choque particulièrement l'oreille habituée au rhythme de Tibulle ou d'Ovide; c'est l'enjambement d'un distique sur l'autre, enjambement qui consiste quel-

quefois en un seul mot! Quant aux idées, elles sont généralement des plus communes. Nous citerons cette *épigramme*, destinée à un buste de Napoléon; elle donne à peu près l'idée du mérite poétique de M. Rossi :

Vir sum Cyrnæus; toto dominarier orbe
 Molitus; casu at spes cecidere gravi;
Namque, ubi captivum deserta Helenæ insula terra
 Detinuit, curis victus et ira obii.
Quod non me sacro gessi Pastore minorem
 Corruit imperium, servitiumque tuli.

Σ.

---

241. — **Catalogue de la Bibliothèque,** manuscrits, ouvrages xylographiques, incunables, ouvrages d'estampes, livres rares et curieux, formée pendant le XVIII[e] siècle par MM. Izaak JOHANNES et le D[r] Johannes ENSCHEDÉ, imprimeurs-libraires à Haarlem, dont la vente aura lieu à Haarlem en décembre 1867. Amsterdam, F. Muller, 1867. In-8°, xxviij-266 pages.

On nous excusera de signaler parfois quelques catalogues de livres ; nous le faisons parce que les ouvrages de ce genre ne passent habituellement que sous les yeux d'un assez petit nombre de personnes, et cependant ils offrent aux bibliographes une utilité incontestable. Nous ne nous occupons d'ailleurs que des collections qui se recommandent par leur importance ou par leur spécialité; celle dont nous venons de transcrire le titre est célèbre depuis longtemps : elle a été signalée dans les termes les plus honorables par des bibliographes éminents qui se sont occupés des origines de la typographie; les plus anciens monuments de cet art avaient été l'objet des recherches persévérantes de ces dignes Hollandais qui y rattachaient des questions d'orgueil national. Le premier article du catalogue est l'*Abecedarium* ou *Horarium*, sur vélin, livret fameux qu'on a signalé comme le premier de tous les ouvrages imprimés en caractères mobiles. M. Enschedé le découvrit en 1751 dans un bréviaire manuscrit du XV[e] siècle, auquel les deux feuillets de vélin dont il se compose servaient de gardes. Meerman en a donné une description, accompagnée d'un fac-simile dans ses *Origines typographicæ* (tom. I, p. 76-78), M. Holtrop en a parlé avec détail dans ses *Monuments typographiques des Pays-Bas au* XV[e] *siècle* (20[e] livraison), les types sont mal faits, l'encre de très-mauvaise qualité, les lignes sont inégales, mais tout indique une origine hollandaise et un des premiers essais de l'art typographique. Signalons aussi un bel exemplaire du *Speghel des menscheliker behoudenisse*, traduction flamande du *Speculum humanæ salvationis;* c'est l'édition en 62 feuillets que Ottley et Sotheby regardent comme la première, tandis que Meerman et Koning croient qu'elle n'est que la seconde[1]. M. Holtrop en a donné un fac-

---

1. L'auteur du *Manuel du Libraire* partage à cet égard l'avis des deux Anglais; on connaît une dizaine d'exemplaires de ce volume, mais il paraît qu'il ne s'est, depuis un siècle, montré que deux fois en vente publique, chez Crevenna et chez Willett, où lord Spenser le paya 252 livres sterling. Voir la description, accompagnée d'un fac-simile, que donne Dibdin dans le tome IV de la *Bibliotheca Spenseriana*. La seconde édition est encore plus rare; il paraît qu'on n'en connaît que deux exemplaires; et quant à la troisième, nous n'en rencontrons aucune adjudication.

simile dans ses *Monuments typographiques* (2e et 6e livraisons). On connaît l'extrême rareté de cet ouvrage; Meerman en avait rencontré un exemplaire qui, acquis à sa vente par le baron de Weestreen, a été, avec la précieuse collection de ce bibliophile des plus fervents, légué à la bibliothèque de La Haye. Le *Speghel* se recommande par ses gravures sur bois, dont le dessin est fin et délicat; un excellent juge, M. Waagen, les regarde comme offrant le cachet de l'école de Van Eick, et M. J. Renouvier s'en est occupé d'une façon spéciale dans son beau *Mémoire sur la gravure dans les Pays-Bas au* XV*e siècle* (inséré dans le tome X des *Mémoires couronnés par l'Académie royale de Bruxelles*). M. Enschedé s'était également procuré la troisième édition du *Speghel*, datée de 1483, petit in-4°; on y retrouve les planches employées dans les éditions précédentes que l'éditeur Veldenaer fit scier en deux pour les adapter au format de son livre. On sait qu'il existe deux tirages de ce volume, l'un divisé en 29 chapitres avec 116 figures ayant déjà servi, l'autre augmenté de trois nouveaux chapitres et de 12 figures nouvelles, inférieures aux anciennes, mais dans le même goût. C'est au tirage le plus complet qu'appartient l'exemplaire Enschedé, et M. Holtrop s'en est servi pour la description de cet incunable précieux qu'il a placée dans la 6e livraison de ses *Monuments*. — Nous pouvons indiquer encore, entre autres raretés des plus remarquables : 1° les *Facetie morales Laurentii Vallensis*, sans lieu ni date, in-4°, volume imprimé avec des caractères très-semblables (quoique non identiques), à ceux qui ont servi pour le *Speghel*; on ne les a retrouvés jusqu'ici dans aucun autre livre[1]; 2° *Ludovici* (*Pontani*) *de Roma singularia juris*; ce volume se compose de deux parties; la première qui occupe 87 pages, est imprimée avec un caractère assez gros qui se rapproche de celui de la Bible à 22 lignes attribuée à Guttenberg; la seconde contient : *Pii II Tractatus et Epitaphia*; elle est exécutée avec de tout autres types, un peu plus grands que ceux du *Speghel*, mais de la même taille. On regarde comme sorti d'un atelier néerlandais ce livre rarissime qui doit avoir été publié vers 1470. Huiis l'a mentionné dans son *Repertorium bibliographicum*, mais il ne l'avait jamais vu; la bibliothèque de La Haye en possède un exemplaire complet acquis récemment et des fragments d'un autre[2].

La bibliothèque Enschedé renferme en tout 248 éditions du XVe siècle; une bonne partie se compose d'impressions néerlandaises recueillies avec une affection toute spéciale, mais on y trouve aussi des productions fort précieuses des presses italiennes et allemandes. Mentionnons rapidement quelques-unes de celles qui sont le plus dignes d'attention :

Petrarcha, *de historia Griseldis*, Coloniæ, circà 1467; la *Civitas Dei* de saint

---

1. Un exemplaire de ce volume rarissime, qui a été attribué à Coste, se trouvait dans la collection, si riche en incunables, du docteur Kloss de Francfort, vendue en 1831, à Londres; peut-être est-ce le même que celui qui a passé dans la *Bibliotheca Grenvilliana*, léguée au Museum britannique. Voir Ottley, *Enquiry*, t. I, p. 249, et Sotheby, *Principia*, t. I, p. 140.

2. M. Holtrop a inséré dans la seconde livraison de ses *Monuments typographiques* un fac-simile de ce livre. Voir aussi Sotheby, *Principia typographica*, tome I, p. 181, et le savant ouvrage de M. Auguste Bernard sur l'*Origine de la typographie*.

Augustin et le Lactance publiés à Rome par Sweynheym et Pannartz; le *Tyturell* de W. von Eschenbach, imprimé à Augsbourg en 1470, par G. Zainer; l'*Ortus sanitatis* (absque notâ, circa 1480), la *Genealogia Deorum* de Boccace, Regii (sans nom d'imprimeur) 1481; le *Conciliumbuch zu Costenez*, Ausgburg, 1483, volume intéressant à cause des figures sur bois qu'il renferme; les *Peregrinationes* de B. de Breydenbach, Moguntiæ, 1486, l'édition allemande du même ouvrage, 1488, celle de 1490 et celle en français de 1488 (il n'y a peut-être pas d'autre exemple d'une bibliothèque particulière réunissant ainsi ces trois rédactions de cette curieuse et importante relation), le *Belial* en allemand mis au jour à Augsbourg en 1487, le *Liber chronicorum* de Schedel, édition de 1493 et de 1497, ayant du prix à cause des nombreuses gravures sur bois qui les accompagnent; même recommandation pour la *Stultifera navis* de S. Brandt (deux éditions). En fait de livres français antérieurs à 1500, nous en rencontrons deux : *Les Fleurs et manières du temps*, Genève, Loys Cruse[1], 1495, in-fol. (c'est une traduction des *Fasciculus temporum*) de Boccace : *De la généalogie des Dieux*, imprimée par Verard, en 1498. N'oublions pas trois importantes publications d'Alde l'Ancien, l'Aristophane de 1498, les *Astronomici* et l'*Hypnerotomachia Poliphili* de 1499[2]. Ce qui fait d'ailleurs le prix du catalogue que nous signalons, c'est que des notes, parfois assez étendues, viennent offrir sur les plus rares de ces impressions, des détails qu'on ne rencontrerait pas ailleurs. Mentionnons aussi les deux fac-simile qui reproduisent avec beaucoup de soin les types de l'*Abecedarium*, dont nous avons déjà parlé et ceux de la Bible en hollandais, stéréotypée à Leyde en 1718, Bible, dont il est dit (nº 254), qu'il n'existe aujourd'hui que deux pages, celle de la collection Enschedé et celle de la bibliothèque royale de La Haye. Nous passons sous silence un fort grand nombre de très-bons ouvrages en tout genre et parfois devenus rares[3], mais qui ne sauraient être mentionnés ici; nous ne pouvons toutefois nous dispenser de signaler une réunion considérable de manuscrits; plusieurs sont en français et sur vélin : *Légende de sainte Marguerite*, avec miniatures; *Histoire du monde jusqu'à la mort de Jules César* (avec 49 miniatures)[4]; parmi les manuscrits sur papier, des pièces du xvᵉ siècle relatives aux

1. Le *Manuel*, 5ᵉ édit., t. II, col. 1188, décrit cette édition extrêmement rare; il n'en cite aucune adjudication. Serait-ce parce qu'elle n'a encore paru sur le catalogue d'aucune collection particulière?

2. A cette édition on peut joindre celles de 1545 en italien, de 1554 et de 1600 en français. La prédilection de M. Enschedé pour cet ouvrage bizarre est justifiée; les gravures sur bois qui accompagnent le texte sont charmantes, et le livre a paru à de bons juges une production charmante et profonde, renfermant, on peut le dire, la chevalerie des beaux-arts. Voir le *Complément de l'Encyclopédie moderne* (Didot), t. XII, p. 719.

3. Les amateurs sauront distinguer cinq éditions différentes d'un fort curieux ouvrage allemand exécuté par ordre de Maximilien Iᵉʳ (le *Theuerdanks*), d'anciens et importants voyages, des écrits relatifs à l'Amérique et spécialement au Brésil, le *Champ fleury* de Geofroy Tory, Paris, 1529, volume des plus recherchés aujourd'hui.

4. [C'est sans doute l'ouvrage souvent désigné sous le titre insuffisant d'*Histoire d'Orose*, et dont il existe un grand nombre de mss., par exemple Bibl. impér., fonds français, nºˢ 39-40, 64, etc. — Il y en avait à la vente des mss. de la duchesse de Berry (1864) un exemplaire, présentant dans sa rédaction diverses particularités, qui a été acquis par le Musée britannique, où il est maintenant classé *addit.* 25884. — *Réd.*]

ducs de Bourgogne; une *Relation du voyage du duc de Bourgogne en Hongrie*, datée de 1401; nous rencontrons aussi des lettres autographes de Ruyter et de J. de Witt, des monuments orientaux, quelques-uns en langues de l'Indo-Chine. Ces détails démontrent, ce nous semble, que le catalogue Enschedé (lequel ne comprend pas moins de 3009 numéros), ne doit point être confondu avec ceux qui ne servent qu'aux exigences éphémères d'une vente publique, et qu'on détruit sans regrets; celui-ci mérite d'être conservé sur les rayons de tout bibliographe éclairé.

VARIÉTÉS.

Nous avons parlé récemment ici[1] du livre de M. Wohlwill sur les États de Liège. L'auteur nous écrit pour réclamer contre un passage de notre compte-rendu. Il résulte de ses explications que nous avons en effet mal saisi le sens de la phrase dans laquelle il semblait nier que les libertés du pays fussent dues aux différents ordres (*Anfænge*, etc., p. 7). Une légère incorrection grammaticale avait causé notre erreur, car c'est bien à la coopération des différents ordres que M. Wohlwill attribue le développement des libertés du pays, et nous nous empressons de le reconnaître. Quant à l'appréciation de ce développement lui-même, nous ne saurions être entièrement de l'avis de l'auteur, et nous maintenons nos réserves à l'égard de plusieurs des considérations générales de la préface de M. Wolhwill (p. 6-8). Pour les développer encore, il faudrait un espace dont nous ne disposons pas ici, ce que nous regrettons d'autant moins qu'elles n'enlèvent rien aux nombreux mérites de l'ouvrage que nous analysions naguère et que nous recommandons encore aujourd'hui.

Rod. Reuss.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Campardon, Madame de Pompadour et la cour de Louis XV (Plon). — Fricz et Léger, la Bohême historique, pittoresque et littéraire (Libr. Internationale). — Greith, Geschichte der altirischen Kirche (Freiburg im Br., Herder). — Hartwig, Das Stadtrecht von Messina (Rinteln, Bœsendahl). — Jacquemont, Correspondance inédite (M. Lévy). — Lanfrey, Histoire de Napoléon, t. II (Charpentier). — Menzer, de Rheso tragœdia (Berlin, Schade). — Trieber, Quæstiones laconicæ (Berlin, Weidmann). — Windisch, Der Heliand und seine Quellen (Leipzig, Vogel). — Xenophontis Anabasis, ed. Breitenbach (Halle, Waisenhaus Buchhandlung).

---

1. Ci-dessus, art. 214.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — 21 Décembre — 1867

242. — **Baden unter rœmischer Herrschaft,** von Dr Wilhelm BRAMBACH, a. o. Professor an der Universitæt zu Freiburg. Freiburg im Br., J. Diernfellner's Universitæts-Buchhandlung, 1867. In-4°, 31 p. (Denkmale der Kunst u. Geschichte Badens.)

Les archéologues allemands ont abordé bien des fois le sujet de ce mémoire. Le plus souvent ils n'en ont traité que quelques points, dans des dissertations spéciales, au fur et à mesure que la découverte de monuments romains éveillait la curiosité sur l'histoire ancienne des localités et apportait une addition ou une rectification aux idées reçues. D'autres fois aussi, ils ont publié des travaux embrassant toute cette période de leur histoire nationale. M. B. rend un véritable service à ceux qui n'ont pu se tenir au courant de cette littérature en résumant les observations de ses devanciers et en les complétant au moyen des découvertes les plus récentes.

Il étudie d'abord, au moyen des textes, l'histoire extérieure du pays badois sous la domination romaine. Cette histoire, jusqu'aux invasions alemanniques, est bien peu de chose. Rome prit paisiblement possession d'un pays si pauvre que les précédents envahisseurs l'avaient tour à tour abandonné. Les colons gaulois qui vinrent s'y établir dans le premier siècle de notre ère y restèrent jusqu'à la fin de l'empire, protégés par le *limes romanus* contre les invasions germaniques. Une grande voie qui reliait Vindonissa (Windisch) à Reginum (Ratisbonne) traversa le pays et le mit en relations avec le nord de l'Italie et l'est de la Gaule. C'est seulement dans la deuxième moitié du premier siècle, quand cette voie eut été ouverte et le *limês* terminé, que la civilisation romaine pénétra dans les *terres Décumates*. Les auteurs nous donnent bien peu de renseignements sur la condition de ce pays. La phrase de Tacite : « Mox limite acto, » promotisque præsidiis, sinus imperii, et pars provinciæ habentur » germ. 29 a été examinée et torturée dans tous les sens [1]. M. B. fait remarquer que les mots *pars provinciæ* ne signifient point que ces terres faisaient partie d'*une* province, mais du territoire provincial, car en réalité elles dépendaient de deux provinces, la Germanie supérieure et la Rhétie. On peut fixer approximativement les limites des deux gouvernements : 1° par les inscriptions légionnaires; 2° par les bornes milliaires, les distances y étant indiquées en *leugæ* celtiques dans la province de Germanie, et en milles romains dans la Rhétie.

1. Voir les diverses opinions dans l'*Encyclopédie* de Pauly, au mot *Germania*, article de M. Baumstark.

P. 7. M. B. se demande quel est le nom véritable du successeur de Posthume, appelé Lollianus dans l'histoire, Auguste Tyranni. Pasien. Trebell Poll, XXX, L. Ælianus par Aurelius Victor et Eutrope (c'est le nom adopté par M. Th. Bernhardt. Geschichte Roms. von Valerian bis Diocletian Tode, p. 291), ou enfin Lælianus, sur une médaille étudiée par Eckhel VII, p. 449. Ce dernier nom est le véritable. Le lieutenant de Posthume s'appelait Cornelius Ulpius Lælianus [1].

Arrivé au IVe siècle, époque à laquelle les Germains sont définitivement maîtres du pays, M. B. revient sur ses pas pour faire l'histoire intérieure de la contrée soumise aux Romains. L'auteur était parfaitement préparé à un tel travail par la publication qu'il a faite de toutes les inscriptions latines trouvées dans les pays rhénans [2]. Dans le silence absolu des textes les inscriptions et les restes de constructions antiques sont ici les seuls éléments dont on dispose [3].

Les vues de M. B. sur le système des fortifications romaines, sur les légions cantonnées dans la Haute Germanie, sont exactes, et méthodiquement exposées.

Je me séparerai de lui sur un point qui exige quelque développement pour être bien compris, et qui est du reste l'un des plus importants du mémoire. Rappelons d'abord que « *civitas* était le nom par lequel on désignait, dans les » Gaules et dans les deux Germanies, les agrégations de citoyens romains pour- » vues d'institutions municipales, auxquelles on donnait ailleurs le nom de mu- » nicipes [4]. » *Civitas* désigne également le chef-lieu de cette agrégation politique, qui réunissait plusieurs *vici*. Les noms des *civitates* germaines figurent sur les monuments publics, et leur territoire peut être fixé approximativement parce que, quand une voie pénétrait sur le territoire d'une civitas, les distances itinéraires inscrites sur les bornes milliaires étaient comptées à partir du chef-lieu. Cela posé, on connait depuis longtemps une inscription trouvée à Ladenburg [5] :

imPCAes
SEPTImio
SEVERo
PERTInaci
AVG
CIVITas
VLP.S...

Cette découverte avait fait supposer avec beaucoup de vraisemblance, que Ladenburg était le chef-lieu même d'une *civitas* fondée ou agrandie par Trajan. Mais au commencement de cette année, on a découvert à Ladenburg des inscrip-

---

1. De Witte, *Revue numismatique*, 1861, p. 210.
2. *Corpus inscriptionum Rhenanarum*.
3. M. B. dit avec raison que les dépôts de médailles romaines trouvés en *Germanie* n'indiquent pas une prolongation du séjour des Romains dans la contrée, mais seulement l'existence de relations commerciales entre les deux rives du Rhin.
4. L. Renier, *Bulletin archéologique de l'Athenæum français*, 1856, janvier, p. 3.
5. *Corpus inscriptionum Rhenanarum*, 1713.

tions où les mots VIC(ani) LOPODVN(enses) sont répétés trois fois. Elles nous conduisent à identifier définitivement Ladenburg avec Lopodunum, cité dans Ausone; cette identification avait été déjà proposée, mais sans preuves à l'appui [1]. Voilà un premier point acquis à la géographie ancienne. Mais pouvons-nous encore regarder Ladenburg comme le chef-lieu d'une *civitas*? Les inscriptions récemment découvertes, où Lopodunum, n'est qu'un simple *vicus*, devraient alors être antérieures au règne de Trajan. Mais puisque la localité conservait encore son nom celtique du temps d'Ausone, il est bien plus probable qu'elle est restée un *vicus* pendant toute la durée de l'empire et qu'il faut chercher ailleurs le chef-lieu de la civitas Ulpia dont ce *vicus* dépendait.

Tel est l'avis de M. Brambach, et tel a été aussi celui d'autres savants au moment de la découverte. M. Mommsen a proposé de lire dans l'inscription déjà connue : *civitas Ulpia S[umelocenne]* [2]. Mais une découverte tout à fait récente montre que cette S doit être le commencement du mot *Severiana*, et que cette *civitas*, portant les noms de Trajan et de Septime Sévère, était celle d'un peuple, dont le nom commençait par un N, peut-être par NEM, les inscriptions qui servent à établir ce fait n'offrant que des mots très-abrégés, souvent par un sigle. Ici s'arrêtent les renseignements positifs et commencent les conjectures. M. B. veut lire *civitas Nemetum* et place Lopodunum et tous les *vici* de la vallée du Neckar inférieur dans la dépendance de Spire, placée sur la rive gauche du Rhin. Il me paraît tout à fait impossible de supposer des intérêts municipaux communs à des points si éloignés les uns des autres, et séparés par une telle barrière. Il vaut mieux attendre des progrès de la géographie la connaissance de quelque peuple encore inconnu, et dont le nom satisfasse aux conditions dans lesquelles nous renferment les inscriptions d'une part et la topographie de l'autre. Peut-être serait-il permis de songer ici aux *Nemaginenses* qui servaient comme auxilaires l'armée romaine et dont les détachements ont laissé des monuments dans les environs d'Aschaffenburg [3]. Comme spécimen de l'art romain dans la Germanie, M. B. publie un bas-relief du musée de Carlsruhe, représentant Apollon, Minerve et Mercure, et un autel, provenant de Sulzbach, dédié à *Dis Pater* et à la déesse *Ærecura*. Dans une communication sur cette dernière divinité, M. Mommsen avait déjà parlé de l'autel de Sulzbach [4]. La planche annexée au mémoire de M. B. offre quelques variantes sans importance pour la lecture de l'inscription dédicatoire. La déesse Ærecura est naturellement assimilée à Proserpine, à cause de son parèdre Dis ou Pluton, auquel elle est

---

1. Valentinien I[er] battit les Germains à Lopodunum en 368. Il est fait allusion à cette victoire dans ces vers d'Ausone (Moselle, 420 et suiv.) :

Nec præmia in undis
Sola, sed Augusta veniens quod mœnibus urbis
Spectavit iunctos Natique Patrisque triumphos,
Hostibus exactis Nicrum super, et Lupodunum,
Et fontem Latiis ignotum annalibus Histri.

2. *Arch. Anzeig.* 1867, 8*.
3. *Corpus inscriptionum Rhenanarum*, 1752, 1757.
4. *Arch. Anzeig.* 1865, 88*.

d'ailleurs associée dans une peinture qui décore le tombeau d'un sectaire de Mithra, voisin du cimetière de Saint-Prétextat à Rome [1], comme on trouve des monuments dédiés à Ærecura, non-seulement en Allemagne, mais en Italie (Rome et Aquilée) et en Afrique, on ne peut y voir une divinité locale.

L'autel de Sulzbach nous offre les statues assises malheureusement acéphales des dieux parèdres. *Dis* est vêtu d'une tunique courte serrée à la taille, il tient des deux mains un volumen à demi-déroulé, posé sur ses genoux.

Ærecura vêtue d'une longue tunique talaire à manches, tient une corbeille ou un van? plein de fruits.

Cette publication d'un monument où les divinités infernales se montrent avec des attributs qu'on ne leur connaissait point jusqu'ici, ajoute à l'intérêt qu'offrait d'ailleurs le mémoire de M. B. et que nous avons essayé de faire ressortir.

C. de la Berge.

---

243. — **OEuvres complètes de Regnier,** revues sur les éditions originales, avec préface, notes et glossaire, par M. Pierre Jannet. Paris, Picard, 1867. In-18, xxiv-264 pages. — Prix : 2 fr.

Nous avons indiqué il y a quelques mois dans cette *Revue* (1867, art. 160) à quelles conditions devait, suivant nous, satisfaire une édition définitive de Regnier; nous pouvons donc être bref sur celle que vient de publier M. Jannet. Elle se recommande surtout, comme les autres volumes de la collection dont nous avons déjà parlé (1867, art. 79 et 168) par l'élégance de l'exécution, la commodité du format et la modicité du prix; elle n'apporte du reste rien de bien nouveau.

Le texte est celui de l'édition de 1613 pour les pièces qu'elle contient, avec des variantes empruntées aux éditions antérieures et signalées en note. Quant aux autres pièces, M. Jannet, sans discuter l'authenticité de chacune, les a données à la suite, comme les autres éditeurs. Il n'est pas entré dans l'examen des morceaux publiés par M. Ed. de Barthélemy; il n'en a reproduit qu'un, bien qu'il en admette un autre comme authentique [2]; nous répèterons que cette question importante demande des recherches sérieuses et ne saurait être désormais éludée; pour notre part, nous ne doutons pas de la bonne attribution d'un certain nombre de ces pièces. Quant aux poésies qui viennent du *Cabinet satyrique* et autres recueils de ce genre, M. J. aurait pu quelquefois en améliorer le texte [3]. En revanche, on devrait bien exclure définitivement des œuvres de Regnier certaines pièces qui ne sont évidemment pas de lui, comme les stances amphi-

---

1. Voir le *Bullet. archéol. di Rome*, 1853, p. 88. On avait lu jusqu'ici *Abracura* dans ce dernier monument, mais M. Mommsen (l. c.) avait déjà exprimé des doutes sur cette lecture.

2. Ni M. de Barthélemy, ni M. J. ne semblent avoir vu que cette pièce : *Encor que ton œil soit esteinct*, est la même que celle qui est dans les *Délices satyriques : Encor que ton teint soit desteint*.

3. Ainsi le dernier vers des *Stances : Le tout-puissant Jupiter* (p. 148), n'a, comme dans l'édition de M. Lacour (p. 181), ni sens ni rime, et peut se corriger à l'aide du *Cabinet satyrique*.

gouriques (p. 179) qui portent le nom de *Complainte*[1]. — En somme, pour ce qui regarde le texte, l'édition de M. J. vaut autant ou mieux qu'aucune de celles qui l'ont précédée.

La *Préface* contient une notice sur Regnier, ses œuvres et leurs éditions, sobre, mais peu approfondie. — Les *Notes* ne sont guère que des variantes, et il faut avouer que Regnier n'est pas facilement compréhensible si on n'aide pas le lecteur, même le plus versé dans la littérature de cette époque, par de fréquentes explications. — Le *Glossaire* enfin est très-supérieur à celui de M. Lacour; il renvoie aux passages où se trouvent les mots cités et les interprète généralement bien. Nous ne voyons à relever qu'une ou deux méprises. *Bourrier* ne veut pas dire *grain de poussière, ordure*, mais *brin de paille*; c'est, comme dit Racine, inspiré par le même passage biblique auquel pensait Regnier, « la paille légère » que le vent chasse devant lui. » Dans ce vers, adressé à *une vieille maquerelle*, « Des rufiens la calamite », M. J. traduit *calamite* par *calamité*; c'est une erreur: *calamite* au XVI[e] siècle signifie *aimant*, comme l'italien *calamita*, et les poètes du temps le prennent souvent au figuré.

Tout en rendant justice au soin apporté par M. Jannet à ce joli volume, nous devons répéter ce que nous disions en terminant l'article cité plus haut : « Une » édition de Regnier reste à faire, et le sujet, dans toute son étendue (compre- » nant une *Histoire de Regnier*, un *texte critique* et un *commentaire*), est encore » assez neuf et assez ardu pour tenter un vrai savant. » G. P.

---

244. — **Die theoretische Philosophie Herbart's und seiner Schule**, und die darauf bezügliche Kritik. Untersuchungen von Hermann LANGENBECK. Berlin, Hertz, 1867. In-8°, xviij-380 pages. — Prix : 8 fr.

Herbart (Jean-Frédéric) né en 1776 à Oldenbourg, mort en 1841, suivit à Iéna les leçons de Fichte, qui exposait alors la doctrine de la science (*Wissenschaftslehre*). Il se reconnaissait envers son ancien maître une double obligation : Fichte, en insistant sur la nécessité de mettre de la rigueur (*Genauigkeit*) dans les recherches philosophiques, lui en avait inspiré le goût; et en faisant de l'étude du moi, c'est-à-dire des conditions auxquelles l'homme arrive à prendre conscience de lui-même, la base de sa philosophie, il avait appelé l'attention de Herbart sur un problème qui n'avait pas encore été posé et qui était le problème fondamental de la psychologie[2]. Herbart professa la philosophie à Kœnigsberg et à Gœttingue. Ses principaux ouvrages ont paru de 1808 à 1829. Assez isolé pendant sa vie, il trouva après sa mort un grand nombre de disciples qui se sont perpétués jusqu'à ce jour. La philosophie de Herbart a été attaquée par des adversaires, dont les principaux sont MM. Trendelenburg et Lotze[3]. Elle

---

1. Cette pièce a été tirée par Viollet Le Duc du *Cabinet satyrique*; mais les attributions de ce recueil sont très-souvent fausses, et M. J. dit lui-même que L'Estoile donne ce galimatias à la reine Marguerite.
2. Herbart, *Œuvres complètes* (éd. Hartenstein), VII, 151-152.
3. Trendelenburg a discuté la métaphysique de Herbart dans *Logische Untersuchungen* et

a été défendue par ses disciples, parmi lesquels on distingue MM. Drobisch et Hartenstein. M. Langenbeck discute, dans l'ouvrage que nous annonçons, les doctrines métaphysiques et psychologiques de Herbart et les objections qui leur ont été adressées. Il suppose que son lecteur non-seulement connait, mais encore a présent à l'esprit ce qui a été écrit de plus important par, pour et contre Herbart. Je ne sais s'il exige trop d'un lecteur allemand. Mais comme nous ne pouvons exiger rien de semblable d'un lecteur français, nous sommes obligé de donner une idée, au moins de la psychologie de Herbart; car nous ne pouvons suivre ici M. L. dans la discussion de la métaphysique, qui a été d'ailleurs exposée avec plus de détails, et par conséquent avec plus de clarté que la psychologie [1].

Herbart divise la psychologie en deux parties : la partie synthétique, où il fonde la psychologie sur la métaphysique, et développe au moyen du calcul mathématique les conséquences des principes ainsi établis; la partie analytique, où il compare avec l'expérience les principes développés dans la partie synthétique [2].

Herbart pense échapper aux contradictions qu'il croit trouver dans l'idée du moi, telle que la donne l'expérience interne, en admettant qu'il y a une âme distincte du corps, et que cette âme est un être absolument simple, inétendu, placé au milieu du cerveau, qui est composé, ainsi que tous les corps, d'êtres également simples et analogues à l'âme, enfin qu'elle est par elle-même invariable. Mais quand un mouvement est transmis par les nerfs sensitifs au cerveau, l'âme se maintient (*erhælt sich selbst*) contre la perturbation (*stœrung*) qu'elle va éprouver, en représentant quelque chose à l'esprit, en produisant une sensation ou (pour nous tenir plus près du langage de Herbart) une *idée* (*vorstellung*) [3]. Si l'on regarde pendant le jour un ciel sans nuages, l'âme se maintient contre la perturbation dont la menacent les ondulations de l'éther propagées jusqu'au cerveau par le nerf optique, en produisant une idée de bleu; si 264 vibrations se communiquent en une seconde au nerf acoustique, l'âme se maintient en produisant l'idée d'un *ut*. Celui qui dans le premier cas voit le bleu du ciel le voit sans opposition avec une autre couleur; celui qui dans le second cas entend un *ut* l'entend sans opposition avec aucun autre son. Mais si l'on voit en même temps

---

dans *Historische Beytræge zur Philosophie*, II, 313. — Lotze a discuté certains points de la psychologie de Herbart dans *Microkosmus*, I, 193-195, 198, 213-230, 239-246.

1. Voir Willm, *Histoire de la philosophie allemande*, IV, 509 et suiv.

2. L'exposition que l'on va lire est faite avec des extraits de Herbart lui-même. Dans la partie synthétique, j'ai suivi principalement la grande Psychologie, V, 316 et suiv. L'exposition est plus développée et par là même plus claire que dans aucun autre ouvrage de Herbart. J'ai fait des emprunts à la première partie de la dissertation latine *de Attentionis mensura causisque primariis* (VII, 73 et suiv.) et au discours *sur la possibilité et la nécessité d'appliquer les mathématiques à la psychologie* (VII, 129 et suiv.). Pour la partie analytique j'ai suivi principalement le résumé donné par Herbart dans son *Manuel d'introduction à la philosophie* (I, 299 et suiv.).

3. Herbart comprend ou plutôt confond sous ce mot ce que nous appelons *sensation* et ce que nous appelons *idée*. Il le traduit en latin par *notio* (VII, 83). Le mot *idée* n'a pas en français les inconvénients qui ont fait rejeter à Herbart le mot allemand correspondant (*ibid.*). Dans tout ce qui suit, le mot *idée* designe ce que nous appelons ordinairement *sensation*.

du bleu et du rouge, si l'on entend en même temps un *ut* et un *ré*, on ne voit pas seulement les deux couleurs, on n'entend pas seulement les deux sons ; on perçoit en outre le contraste qui est entre les deux couleurs ou les deux sons ; et alors ces deux idées produites par l'âme deviennent des forces qui s'arrêtent (*sich hemmen*) [1] réciproquement; et le résultat de cet *arrêt* (*hemmung*) est d'obscurcir chacune des deux idées en raison inverse de leurs intensités [2] et en raison directe de leur opposition. Chaque idée a en effet par elle-même une certaine intensité; ainsi une idée de couleur est plus ou moins intense suivant qu'on est plus près de l'objet coloré, qu'on le contemple plus longtemps, ou à une lumière plus vive etc. Chacune des deux idées qui subissent l'action d'arrêt sera obscurcie en raison inverse de son intensité; car plus une idée est intense, plus elle est en état de résister à l'action d'arrêt et moins elle sera obscurcie. L'opposition entre deux idées simultanément présentes à l'esprit [3] est complète, quand l'une doit être complètement obscurcie pour que l'autre n'éprouve aucun obscurcissement, comme l'idée de rouge et celle de bleu [4]; alors l'action d'arrêt est entière. L'opposition est partielle entre le violet et le bleu ou entre le violet et le rouge; alors l'action d'arrêt est partielle, et les deux idées s'unissent, *se fondent* (*sich verschmelzen*) dans la mesure que permet l'action d'arrêt. Enfin l'opposition est nulle entre des idées identiques comme rouge et rouge, ou entre des idées disparates comme celle d'une couleur et celle d'un son; alors l'action d'arrêt est nulle, les deux idées *se compliquent* (*sich compliciren*) et ne forment plus qu'une seule force. Quand une idée est complètement obscurcie, l'image sensible qui la constituait cesse d'être présente à l'esprit ; mais l'action par laquelle l'âme l'avait produite subsiste sourde et latente à l'état de tendance (*streben*); elle tend incessamment à la remettre en présence de l'esprit, et l'image sensible, y revient en effet, *est reproduite*, aussitôt que l'arrêt qui l'avait obscurcie a cessé. Herbart dérive tous les phénomènes psychiques de l'action que les sensations simultanées exercent les unes sur les autres.

L'action d'arrêt que les idées simultanément présentes à l'esprit exercent les unes sur les autres, le degré d'obscurcissement qui en résulte pour chacune d'elles, leurs degrés d'intensité et d'opposition, tout cela est autant de quantités dont le calcul mathématique peut et peut seul déterminer les rapports. Vainement objecterait-on que ce sont des quantités qui ne peuvent se mesurer, et

---

1. Herbart traduit cette expression par *sibi invicem esse impedimento* (VII, 85). La métaphore du mot allemand ne me paraît pas claire.

2. En allemand *stærke*, en latin *robur* (VII, 84). Herbart rejette le mot *intensitas*, parce qu'il rappelle l'idée de *tension*, qui est ici étrangère. Le mot français n'a pas cet inconvénient.

3. En allemand *im Bewusstseyn seyn;* Herbart traduit *Bewusstseyn* par *animus*, et *Seele* par *mens* (VII, 86). Il dit *notionum animo præsentium* (VII, 91). Nous ne pouvons traduire *Bewusstseyn* par *conscience;* car Herbart dit (V, 18) : « On doit distinguer *eine Vorstellung* » *ist im Bewusstseyn* (une idée est présente à l'esprit) de *ich bin meiner Vorstellung bewusst* » (j'ai conscience de mon idée). Le dernier suppose l'observation interne, le premier ne la » suppose pas. »

4. Je choisis cet exemple dans VII, 92. La définition de Herbart n'est pas facile à appliquer. Je ne sais comment il faut entendre l'opposition entre trois idées.

que ce qui ne peut pas se mesurer ne peut pas se calculer. Tout rapport hypothétique admis entre des grandeurs peut se calculer; c'est ainsi que Kepler a *essayé* l'ellipse pour y rapporter l'orbite des planètes, qu'il a comparé le carré de leurs révolutions avec le cube de leurs distances moyennes avant de trouver la proportion de ces éléments; que Newton a essayé si la gravitation agissant en raison inverse du carré des distances suffisait pour maintenir la lune dans son orbite. Les mathématiques permettent de calculer les conséquences des hypothèses, jusqu'à ce que l'on trouve celle qui s'accorde avec l'expérience. On a pu étudier les lois du mouvement uniformément accéléré, avant de savoir exactement quelle est l'intensité de la pesanteur en un lieu déterminé. — Une autre objection, c'est que les mathématiques opèrent sur des *quantités* et que la psychologie étudie des états et actions de *qualité* très-diverse. Mais on ne peut nier que la *quantité* n'ait une très-grande importance dans tous les phénomènes psychiques. Nos idées sont plus ou moins claires; elles vont et viennent plus ou moins vite; elle sont présentes à l'esprit en nombre plus ou moins grand; notre sensibilité aux impressions physiques ou morales flotte incessamment entre le plus et le moins. C'est bien à tort que l'on considère ces circonstances de quantité comme accessoires. Il est constant qu'à chaque instant il n'est qu'un fort petit nombre des idées que nous portons en nous qui soient présentes à notre esprit; la plupart sont latentes. Eh bien! ce fait fondamental ne s'explique que par ces circonstances de quantité que l'on traite d'accessoires. La psychologie qui n'en tient pas compte est dans l'état où était la théorie de la chaleur, avant que l'on distinguât la chaleur latente de la chaleur libre.

Le calcul mathématique peut et doit donc s'appliquer aux phénomènes psychiques. Mais on doit l'appliquer d'abord à des phénomènes aussi simples que possible, comme les idées d'une couleur, d'un son. Des idées comme celles d'un homme, d'un cheval, d'une maison, sont composées d'un trop grand nombre d'éléments, pour que le calcul puisse d'emblée les suivre dans l'action qu'elles exercent les unes sur les autres.

Si on n'a pas quelque idée des mathématiques appliquées, on objectera que des hypothèses qui simplifient ainsi les phénomènes psychiques, ne répondent pas à la prodigieuse complication qu'ils offrent à l'expérience interne. Mais la statique des corps débute également par des recherches qui ne s'appliquent pas directement à la réalité. Le levier considéré abstraction faite de la pesanteur, le mouvement des corps qui tombent considéré dans le vide, le centre de gravité de surfaces mathématiques, ce sont là autant d'êtres de raison qui ont dans la science le pas sur les objets réels, parce que les principes s'y appliquent mieux. En psychologie les observations de cas déterminés sont tellement difficiles qu'on ne doit pas tant s'attacher à étudier et à expliquer un phénomène psychique particulier et réel, qu'à reconnaître les lois simples et élémentaires dont les combinaisons extrêmement variées déterminent le cours de la réalité.

La mécanique psychique se divise, comme la mécanique des corps, en statique et en dynamique.

Le problème fondamental de la statique psychique est de rechercher, étant

donnés les degrés d'intensité et d'opposition de plusieurs idées simultanément présentes à l'esprit, combien est grand l'obscurcissement de chacune d'elles. C'est un problème de statique ; car on recherche ce que sera pour chaque idée l'action d'arrêt qui satisfait à l'opposition, de telle sorte que les forces mises en jeu ne puissent plus produire aucun effet et que les idées soient comme en équilibre. Pour la commodité du calcul on suppose d'abord que l'opposition entre les idées est complète, comme entre rouge et bleu. L'action d'arrêt forme un total, ce qu'Herbart appelle *une somme d'arrêt* (*Hemmungssumme*)[1], qui est égale à l'intensité de la plus faible. En effet cette somme doit être aussi petite que possible ; car chaque idée résiste autant qu'elle peut à l'action d'arrêt. La somme d'arrêt se répartira entre les idées en raison inverse de leur intensité, et si l'opposition est complète, elle aura l'unité pour coefficient. Soit deux idées dont les intensités respectives sont égales à 1, la somme d'arrêt égale à 1 se répartira par moitié entre chacune d'elles ; elles perdront la moitié de leur intensité. Soit l'intensité de l'une = 2, celle de l'autre = 1, la somme d'arrêt, égale à 1, se partagera en trois parties égales qui se répartiront entre les deux idées en raison inverse de leurs intensités, 2, 1. 1 perdra $\frac{2}{3}$ de son intensité ; 2 n'en perdra qu'un tiers. La formule [2] montre que quelle que soit la différence entre les intensités de deux idées, la moins intense ne peut jamais être complètement obscurcie et reste toujours en présence de l'esprit. Il en est autrement si trois idées sont produites simultanément devant l'esprit. Soit trois idées dont les intensités sont représentées par 1, 2, 3. La somme d'arrêt est égale aux intensités des plus faibles, $2 + 1 = 3$. La répartition se fait en raison inverse des intensités, 1, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$ ou (pour la commodité du calcul) 6, 3, 2. La somme d'arrêt 3 se divisera en 11 parties, égales chacune à $\frac{3}{11}$, dont 6 au compte de la plus faible, 3 de l'intermédiaire, 2 de la plus intense. L'idée 3 perd $\frac{2 \times 3}{11}$ de son intensité, l'idée 2 perd $\frac{3 \times 3}{11}$, l'idée 1

---

1. Herbart traduit par *jactura* (VII, 85), parce que cette somme est égale à tout ce que les idées perdent en intensité.

2. On obtient le degré d'obscurcissement de chaque idée en calculant le quatrième terme d'une proportion dont les rapports dans lesquels les idées subissent l'action d'arrêt fournissent les deux premiers termes, et la somme d'arrêt le troisième. Soit les intensités des deux idées représentées par a, b, la somme d'arrêt par b ; le rapport d'arrêt sera comme b est à a. On substituera, pour la commodité du calcul, b à $\frac{b}{ab}$ ou $\frac{1}{a}$ et a à $\frac{a}{ab}$ ou $\frac{1}{b}$. La somme d'arrêt est à chacune de ses parties ce que la somme des rapports d'arrêt est à chaque rapport d'arrêt, ou :

$$a+b : b :: b : \frac{b^2}{a+b}$$

$$a+b : a :: b : \frac{ab}{a+b}$$

a perd de son intensité $\frac{b^2}{a+b}$, b perd $\frac{ab}{a+b}$ et reste toujours plus grand que cette quantité ; car $b - \frac{ab}{a+b} = \frac{b^2}{a+b}$.

perd $\frac{6I^3}{11}$ et par conséquent au delà de son intensité. Mais les quantités négatives ne sont d'aucun usage dans la mécanique psychique. L'extrême limite de l'obscurcissement d'une idée, c'est qu'elle cesse d'être présente à l'esprit et dès lors de compter pour la somme d'arrêt. La formule [1] montre avec quelle facilité des idées plus faibles peuvent être obscurcies par des idées plus intenses, et comment une foule d'idées peuvent être enfouies dans notre âme sans exercer la moindre action sur celles qui la préoccupent. Herbart appelle *seuil de l'esprit* (*Schwelle des Bewusstseyns*) la limite que l'intensité d'une idée doit dépasser pour être présente à l'esprit; cette limite est déterminée par la formule qui représente la répartition de la somme d'arrêt entre trois idées [2].

Quand les idées sont arrivées au degré d'obscurcissement que comportent leurs degrés d'intensité et d'opposition, elles sont en équilibre. Mais cet équilibre ne s'établit pas tout d'un coup; les idées passent successivement par tous les degrés d'intensité, du plus haut au plus bas. Il y a là une sorte de mouvement dont le calcul est le problème fondamental de la dynamique psychique. Herbart suppose qu'au commencement même, lorsque les idées simultanément présentes à l'esprit n'ont encore exercé aucune action les unes sur les autres, la somme d'arrêt est entière. Cette somme *tombe* (*sinkt*) [3] à mesure que chaque idée perd de son intensité. L'obscurcissement des idées au bout d'un certain temps, est proportionnel à ce qui reste de la somme d'arrêt au bout de ce même temps. La formule [4] donnée par cette hypothèse montre : 1° que l'obscurcissement est d'autant moins rapide qu'il est plus près du terme qu'il doit atteindre;

---

1. On a, comme dans le cas précédent, l'intensité de la plus faible idée étant représentée par c, et la somme d'arrêt par $b+c$:

$$bc+ac+ab : \begin{cases} bc \\ ac \\ ab \end{cases} :: b+c : \begin{cases} \dfrac{bc(b+c)}{bc+ac+ab} \\ \dfrac{ac(b+c)}{bc+ac+ab} \\ \dfrac{ab(b+c)}{bc+ac+ab} \end{cases}$$

b reste toujours plus grand que $\frac{ac(b+c)}{bc+ac+ab}$, parce qu'autrement on pourrait avoir $bbc+abb-acc=0$; ce qui est impossible puisque c est plus petit que b. Mais $c-\frac{ab(b+c)}{bc+ac+ab}$ peut être égal à zéro ou même plus petit que zéro. Quand il est égal à zéro, on a $c=b\sqrt{\frac{a}{b+a}}$. Cette équation donne la limite que c doit dépasser pour être présent à l'esprit.

2. Voir la note précédente.

3. Cette métaphore ne me semble pas claire. Herbart traduit en latin par *deprimitur* (VII, 87).

4. Soit s la somme d'arrêt, σ l'effet d'obscurcissement produit au bout du temps t; au bout de ce temps il restera $s-\sigma$ qui agira dans le moment suivant dt et produira l'effet $d\sigma$. On aura l'équation $(s-\sigma)\,dt=d\sigma$; d'où $t=\log.\frac{const.}{s-\sigma}$. Pour $t=0$, on aura $\sigma=0$; d'où $const.=s$. Par conséquent $t=\log.\frac{s}{s-\sigma}$, et $\sigma=s(1-e^{-t})$, $s-\sigma=se^{-t}$. Il n'y a jamais un équilibre complet, puisqu'on n'a $\sigma=s$ que quand t est infini.

2° que ce terme n'est jamais atteint; d'où il résulte que l'équilibre des idées est très-près d'être atteint sans jamais l'être complètement, et que l'esprit n'est jamais dans un état de repos absolu. Un autre problème de dynamique psychique non moins important est celui qui a pour objet de calculer la loi suivant laquelle croît l'intensité d'une idée, pendant que dure la perturbation contre laquelle l'âme se maintient en la produisant. Tant que dure cette action perturbatrice, l'âme ajoute à l'intensité de l'idée qu'elle produit. On a ainsi une intégrale dont la différentielle est donnée par ce que l'âme produit à chaque moment. Cette différentielle serait constante, et son intégrale serait proportionnelle au temps, si l'accroissement de l'intensité à chaque instant était le même. Mais comme il y a un maximum d'intensité pour chaque idée, il en résulte que la différentielle sera proportionnelle à l'éloignement du maximum. La formule [1] montre : 1° qu'il faut à chaque perception un certain temps, fort court, pour atteindre un certain degré d'intensité; 2° que si une perception se prolonge au delà d'un certain temps, il n'en résulte pas d'accroissement sensible pour l'intensité de l'idée.

Herbart reconnaît d'ailleurs que la mécanique psychique n'est pas identique à la mécanique physique. La mécanique psychique ne connaît ni composition ni décomposition de forces, ni angles, ni sinus, ni cosinus, ni mouvement de rotation, ni espace indéfini. Tout mouvement des idées s'accomplit entre deux points fixes, l'état où elles ne subissent aucun obscurcissement et l'état d'obscurcissement complet. Il n'y a pas non plus de persistance du mouvement du mobile, par conséquent pas d'accélération; tout mouvement d'une idée à chaque instant est le résultat immédiat des forces qui le produisent. Les conceptions fondamentales sont donc tout autres que celles de la mécanique physique. Et elles resteraient différentes, quand même la mécanique des corps chercherait dans les pressions réciproques de corps élastiques une analogie avec l'action réciproque des idées les unes sur les autres. La mécanique psychique offre pourtant l'analogue de la pesanteur dans la tendance constante de toutes les idées à reprendre leur état d'intensité originaire.

Si on reconnaît quelque chose de Leibniz dans la partie métaphysique de la psychologie de Herbart, la partie expérimentale rappelle Condillac, qu'Herbart ne semble pas avoir seulement connu. Mais il tenait Locke en haute estime; il trouvait qu'il était resté plus fidèle à l'expérience que la plupart de ses successeurs. Comme Herbart n'attribue pas à l'âme d'autres actes que ceux par lesquels elle se maintient contre les perturbations du dehors et que ces actes sont des sensations, dont tous les autres phénomènes psychiques dérivent, il nie que l'âme ait plusieurs facultés distinctes et des formes *a priori* telles que Kant lui en attribue; toute cette théorie des facultés établie par Wolf et développée par

1. Soit le pouvoir de produire la sensation, ou la sensibilité *(empfænglichkeit)* $= \varphi$, qui est une constante, soit au bout du temps t l'intensité produite $= z$; alors la sensibilité sera $\varphi - z$; soit l'intensité de la perturbation (comme l'éclat d'une couleur, l'intensité d'un son) $= \beta$ et supposée constante à cause de la brièveté du temps; on aura $\beta\,(\varphi - z)\,dt = dz$; d'où $z = \varphi\,(1 - e^{-\beta t})$. Dans un temps infini $z = \varphi$.

Kant lui parait d'ailleurs en contradiction avec l'observation et l'expérience. D'abord les phénomènes psychiques se changent si souvent l'un dans l'autre et par degrés si imperceptibles, qu'on ne peut établir entre eux de limites fixes ni les partager en classes distinctes. On ne peut distinguer rigoureusement l'imagination de la mémoire. Quand une idée est ramenée en présence de l'esprit parce que l'action persistante et latente de l'âme ne trouve plus d'obstacle, c'est un fait d'imagination; quand le retour de l'idée est amené par sa liaison avec une autre idée qui a acquis une intensité suffisante, c'est un fait de mémoire. Ces deux ordres de faits ne sont séparés que par des différences quantitatives, et l'un peut très-aisément se transformer en l'autre. Comment séparer les sentiments, comme le plaisir et la peine, des désirs, comme la faim et la soif? En second lieu cette théorie des facultés de l'âme est établie d'après l'homme civilisé et même raffiné par une éducation philosophique complète. Comment peut-on attribuer à des sauvages la *raison* (*Vernunft*) de Kant, c'est-à-dire la faculté d'étendre jusqu'à l'absolu l'unité synthétique qui est dans les catégories de l'entendement, la faculté de raisonner sur la nature de l'âme, sur les limites de l'univers dans l'espace et dans le temps, sur la divisibilité de la matière, sur la liberté, sur l'existence de Dieu? Trouvera-t-on grand' chose de cette raison dans des Boschimans et des Hottentots? Ce n'est pas là une faculté; c'est une collection d'idées introduites par la tradition dans l'esprit de certains hommes vivant à une certaine époque dans certains pays. La psychologie expérimentale, séparée de l'histoire, ne fournit rien de complet. Le créateur a donné à l'homme des mains, un cerveau plus développé, un système nerveux plus délicat; ce sont les psychologues qui ont implanté en lui la sensibilité et la raison. Les *catégories* de l'entendement ne se rencontrent pas plus chez les hommes que les *idées* de la raison pure. La catégorie est une sorte d'idéal logique dont notre pensée se rapproche plus ou moins, mais dont elle reste fort éloignée chez la plupart des hommes. On n'a qu'à feuilleter un dictionnaire pour voir que chaque mot répond à une pensée qui flotte entre une multitude d'attributs différents, souvent presque incompatibles. Aussi ne faut-il pas s'étonner si les hommes ne peuvent pas donner de définition satisfaisante, quand on leur demande la signification de tel ou tel mot. En réalité une idée générale se forme par le retour fréquent de la perception d'objets semblables. Les idées qui en restent se fondent en une idée totale où les éléments semblables prédominent sur les différences, quoiqu'il reste toujours quelque chose qui empêche l'idée d'être vraiment générale. Pour qu'elle prenne ce caractère, il faut un effort de l'esprit qui s'applique à l'idée ainsi acquise. Herbart déduit de ce mécanisme psychique les formes de l'espace et du temps et les catégories de l'expérience *commune*, qui ne sont pas celles de Kant; car l'idée de *chose*, qui appartient à tous les hommes, n'est pas l'idée de *substance* qui est une création de la réflexion philosophique. Quant aux sentiments et aux désirs, ils ne sont rien en dehors et à côté des idées; ils ne sont que des états variables des idées où ils ont leur siége. La liberté transcendentale de Kant est une chimère. La liberté de la volonté est acquise, comme la raison, et elle est bornée, comme elle. Elle consiste dans la

possibilité que les masses d'idées les plus fortes prédominent d'une façon décisive et permanente sur les excitations et les mouvements particuliers du mécanisme psychique.

Comme dans toutes les philosophies, la partie polémique et négative des doctrines de Herbart est plus satisfaisante que la partie affirmative, et les observations tirées de l'expérience sont plus solides que les hypothèses imaginées pour en rendre raison. La partie synthétique de la psychologie de Herbart prête le flanc à un grand nombre d'objections, dont M. Langenbeck n'a discuté qu'une faible partie, sans doute parce qu'il a supposé le reste connu de son lecteur, et qu'il n'a voulu mentionner que ce qu'il trouvait contestable. Il aurait cependant dû s'expliquer sur ce point. Par exemple ne conteste-t-il que celles des objections de M. Lotze qu'il rapporte? Considère-t-il comme solides celles dont il ne parle pas? Croit-il qu'Herbart fasse une réponse satisfaisante à l'objection tirée de ce que les mathématiques n'ont pour objet que des quantités, tandis que la qualité joue le rôle principal dans les phénomènes psychiques et même ne se rencontre que dans l'âme, puisqu'en dehors de nous il n'y a que figure et mouvement? L'exposition de M. L. n'a pas d'ailleurs toujours toute la clarté désirable. Je sais bien qu'un auteur n'est tenu à être clair que pour un lecteur attentif; mais il semble qu'en philosophie les symboles algébriques ne sont pas aussi clairs que des exemples concrets. En outre dans la discussion du pour et du contre, la conclusion définitive et précise de M. L. ne se détache pas toujours assez nettement. Il a d'ailleurs étudié à fond son sujet et adresse à Herbart des objections qui me semblent plausibles. En voici quelques-unes.

On ne sait trop ce que c'est qu'une tendance à reproduire une idée qui, en réalité, ne reproduit rien. C'est une force appliquée à mouvoir qui ne remue rien (p. 221). L'action d'arrêt qui obscurcit les idées et la tendance à les reproduire sont deux actions contraires de l'âme, qui pourtant, suivant Herbart, doit être absolument simple (p. 222). Herbart admet que l'acte par lequel l'âme se maintient contre une perturbation doit être aussi simple qu'elle-même. Pourquoi ne reconnaît-il ce caractère de simplicité qu'aux sensations, et non aux désirs et aux sentiments de plaisir et de peine (p. 228)? Une sensation n'est pas absolument simple, quand, outre la qualité sentie, elle a une certaine intensité et une certaine durée (p. 229). L'intensité d'une sensation est mesurée par celle de son objet. Mais quand une sensation ne subsiste plus qu'à l'état de souvenir, quelle sera la mesure de son intensité? Quelle est la mesure de l'intensité d'une idée (p. 230-232)? Pourquoi une idée subsisterait-elle dans l'âme, après qu'a cessé la perturbation contre laquelle l'âme s'est maintenue en la produisant? La perturbation cessant, l'action par laquelle l'âme se maintient doit cesser aussi, et l'idée qui en est le produit ne peut plus subsister (p. 233).

Si M. L. n'est pas un guide aussi commode pour le lecteur que MM. Trendelenburg et Ueberweg, son livre n'en est pas moins indispensable à quiconque veut étudier la philosophie de Herbart. Car on ne comprend bien une philosophie, qu'autant qu'on voit nettement les difficultés qu'elle soulève, qu'elle n'a pas résolues, et que pourtant elle dissimule, sans réussir toutefois à les cacher

complètement à celui qui l'étudie et qui n'en a pas l'intelligence avant de les avoir démêlées. Car on ne comprend bien une proposition fausse, que quand on sait qu'elle est fausse et en quoi elle est fausse.

CHARLES THUROT.

---

245. — **Archives de l'Ouest.** Recueil de documents concernant l'histoire de la révolution (1789-1800), par Antonin PROUST. Série A : Opérations électorales de 1789. N° III : *Guyenne et Bretagne*. Paris, Librairie Internationale, 1867. 356 pages. — Par souscription, 5 fr.

M. Proust poursuit activement, on le voit, la publication considérable dont nous avons annoncé les premières livraisons il y a peu de temps [1]. Il est inutile de répéter les observations que nous avons déjà présentées à l'occasion des deux premiers fascicules de cette série A. Nous nous contenterons d'y renvoyer le lecteur. Cependant nous insisterons sur un point; nous croyons avoir démontré l'importance capitale des cahiers de doléances de 1789 et la nécessité de les publier en entier, quelle que soit leur étendue.

M. P. donne les « demandes et remontrances de l'assemblée diocésaine de » Nantes » et ajoute dans une note : « Les cahiers des autres assemblées diocé» saines ne différant pas essentiellement de celui-ci et paraissant avoir été rédi» gés sur un même mot d'ordre, je donne seulement ici le cahier de l'assemblée » nantaise. » Cette omission volontaire est regrettable et d'autant plus que les cahiers du clergé de Bretagne manquent à la grande collection des Archives de l'Empire formée par Camus. Il faut aller les chercher dans les Archives de Nantes; cette circonstance en rendait la publication encore plus nécessaire.

Toutefois cette lacune peut encore être comblée. M. P. dit à la fin de son volume : « Le grand nombre de documents contenus dans ce fascicule n'a pas » permis de publier quelques pièces antérieures à 1789, qui avaient trouvé » place dans l'*introduction* à la Guyenne, et de même que cette *introduction* a dû » être abrégée, quelques cahiers émanant des bailliages secondaires de la Bre» tagne n'ont pu être insérés à la suite des cahiers des bailliages principaux. » Un volume de supplément à la série A réparera ces omissions sans préjudice » pour les souscripteurs. » Puisque M. P. songe à réunir dans un supplément les pièces omises, nous croyons qu'il est indispensable de publier en premier lieu les doléances des assemblées diocésaines de Bretagne. Les cahiers de doléances peuvent se diviser, sous le rapport de leur importance, en trois catégories : les cahiers généraux, les cahiers préliminaires et les cahiers particuliers. L'importance des cahiers généraux n'a pas besoin de démonstration, et leur publication offre sans contestation un plus haut intérêt que celle des autres doléances. C'est pour cela que M. P. ne saurait omettre aucun de ces cahiers généraux, bien qu'ils aient l'air de se répéter. On sait que les cahiers préliminaires furent rédigés par les bailliages secondaires ou les villes qui envoyaient des députés au bailliage principal. Quoique d'une importance moindre que les doléances rédigées pour être envoyées aux États-Généraux, ces documents méritent

1. Voir *Revue critique*, 1867, art. 190.

cependant de ne point être laissés de côté. Il ne faudrait pas non plus passer tout-à-fait sous silence les doléances particulières de certains corps de métiers, de certaines communautés d'artisans, qui n'auraient plus maintenant qu'un médiocre intérêt historique.

Pour toutes ces pièces, il est d'ailleurs possible d'économiser de la place et d'éviter les répétitions fastidieuses que craint M. Proust. Quand deux ou plusieurs cahiers n'offrent, comme il arrive, que des reproductions du même type avec un certain nombre de variantes, il faut se borner à donner ces dernières, en renvoyant aux autres cahiers pour les paragraphes qui sont identiques.

M. P. cite Bouillet comme autorité (p. 165). Dans un livre aussi spécial que celui-ci, on aurait pu remonter à des sources plus directes. La plupart des renseignements géographiques ou topographiques sont tirés du Dictionnaire universel de la France de Robert de Hesseln; quelquefois aussi le Dictionnaire géographique de l'abbé Expilly a fourni des renseignements. — La Guyenne et la Bretagne peuvent assurément prendre place dans un recueil qui a pour titre général *les Archives de l'ouest*; mais M. P. nous annonce pour le quatrième fascicule l'Anjou, le Maine, le Berry. Si le Berry fait partie de l'ouest, la Normandie n'a-t-elle pas le droit de réclamer ? L'auteur justifiera cette anomalie dans son prochain volume. — A la seizième ligne de la p. 173, il y a évidemment une erreur de copie. Au lieu de 1789 il faut 1788 ou une autre date; mais dans tous les cas 1789 est impossible.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce livre : en insistant sur une publication qui nous avait longuement occupé et sur laquelle nous aurons encore à revenir, nous voulions appeler l'attention de nos lecteurs sur une entreprise qui mérite à tous égards d'être encouragée. J.-J. GUIFFREY.

VARIÉTÉS.

LE BOOK-WORM.[1]

Cette publication mensuelle, consacrée à la science des livres rares, et dont le premier numéro est daté du 1er janvier 1866, mérite d'être plus connue qu'elle ne l'est encore en France. Elle fait suite d'ailleurs à des œuvres du même genre qu'avait entreprises M. Berjeau et qui ont attiré l'attention des biographes et des curieux (le *Bibliomane*, 1861; le *Bibliophile illustré*, 1862-1865, 25 numéros, etc.).

Le *Book-Worm* présente dans chacun de ses numéros des reproductions très-exactes et très-soignées de quelques-uns de ces anciennes gravures sur bois qui décorent de très-vieux volumes et qui, malgré leur travail grossier, offrent le plus vif intérêt aux amateurs; on y retrouve, sous une forme naïve, les costumes, et souvent une image des mœurs de l'époque. L'exécution de ces fac-simile est chez M. Berjeau une spécialité véritable; il l'a portée à un rare degré de perfection[2]. Le volume de 1866 contient cent illustrations, sans parler de deux

1. *The Book-Worm*, an illustrated litterary and bibliographical Review, edited and illustrated by J. Ph. BERJEAU. London, 1866-67. In-8°.
2. On doit à M. Berjeau des reproductions fac-simile : 1° du *Speculum humanæ salva-*

grandes planches qui se replient, et il y en aura autant dans le volume de 1867. Nous mentionnerons, sans aucun choix, les figures empruntées au curieux traité : *De miseria curatorum*, 1489, à l'édition allemande xylographique des *Mirabilia Romæ*[1]; signalons aussi les détails sur le premier livre imprimé en Amérique : *Doctrina cristiana para instrucion y informacion de los Indios compuesta por el padre fray Petro de Cordova*, Mexico, J. Cromberger, 1544, in-4°, volume rarissime, avec signatures a-d vi (la suscription dit qu'un très-grand nombre d'Indiens savaient lire, circonstance remarquable si elle est exacte); sur l'*Historia judaica* de Joseph ben Gorion, etc. N'oublions pas la grande planche copiée sur une des pages de la *Biblia pauperum* et qui montre toute la rudesse des premiers débuts d'un art qui depuis a accompli tant de progrès.

Le *Book-Worm* rend compte des principales ventes publiques de livres qui ont lieu à Londres, et il signale les prix les plus élevés auxquels arrivent quelques ouvrages importants. Il consacre, dans chacun de ses cahiers, plusieurs pages à des notices sur d'anciens typographes anglais, allemands et néerlandais dont il reproduit les *marques* avec une fidélité scrupuleuse, en laissant de côté ce qui concerne les imprimeurs français (objet d'un travail étendu publié par M. Silvestre) et les italiens, qui mériteraient bien qu'on leur consacrât un livre spécial. Des questions relatives à la bibliographie sont posées, et les réponses qu'elles provoquent trouvent place à leur tour. Des notices toujours succinctes font connaître des livres fort rares et quelquefois restés ignorés. Nous avons remarqué, entre autres, des détails curieux : sur le *Liber Apum* de Thomas de Cantimpré[2], et sur une édition des *Bucoliques* de Virgile, publiée en 1522, par Wynkyn de Worde, un des plus anciens typographes anglais; l'existence n'en était pas même soupçonnée. Observons que dans la sixième églogue on trouve ce distique, dont le second vers ne figure dans aucune édition moderne :

> Nec tantum Rhodope miratur et Ismarus Orphea ;
> Quantum omnis mundus gaudet cantante Sileno.

Ajoutons qu'indépendamment des divers travaux que nous mentionnons, M. Berjeau annonce qu'il en prépare d'autres qui attireront certainement l'attention des curieux, entre autres une *Histoire de la papesse Jeanne*, illustrée d'après les figures que des livres du XV[e] et du XVI[e] siècle renferment au sujet de cette apocryphe histoire, longtemps admise comme un fait des plus authentiques.

---

tionis, le plus ancien monument connu de la xylographie et de la typographie réunies, in-folio, tiré à 155 exemplaires, 63 planches, avec une introduction bibliographique et littéraire; 2° de l'*Histoire de la sainte Croix*, autre ouvrage xylographique et rarissime, publié par Veldener en 1483, en dialecte flamand (33 fts et 64 gravures). Citons aussi le *Catalogue illustré des livres xylographiques*, in-8°, imprimé à 100 exemplaires.

1. M. J. G. Th. Græsse a consacré à ce livre curieux et plusieurs fois imprimé en diverses langues une notice intéressante dans ses *Beitræge zur Literatur und Sage des Mittelalters*, 1850, in-4°. Voir également le *Bulletin du bibliophile belge*, seconde série, t. II.

2. Le *Manuel du Libraire* entre dans quelques détails sur cet ouvrage dont le succès est attesté par ses diverses éditions, par ses traductions en plusieurs langues, et que personne ne lit aujourd'hui. Il mérite cependant d'être consulté, car il renferme des traits nombreux qui jettent du jour sur la connaissance des mœurs et des idées au XIII° siècle.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52 — **28 Décembre** — **1867**

246. — **Djawâlîki's Almu'arrab.** Nach der Leydener Handschrift mit Erlæuterungen herausgegeben von Ed. SACHAU, Dr Phil. Leipzig, 1867. — Prix : 10 fr. 70.

En feuilletant le lexique de Freytag, on trouve cité plusieurs fois *Cod. Lugd. n° 124, de vocibus peregrinis*. Le titre de ce livre est al-Mo'arrab, et son auteur est connu sous le nom d'Abou Mançour al-Djawâlîkî. Né en l'an 465 ou 466 de l'hégire, il étudia sous le célèbre commentateur de l'Hamâsa, at-Tibrîzî, et s'établit ensuite comme professeur de philologie à Bagdad. Il mourut en 539 ou 540. Nous le connaissons d'après son Mo'arrab, le seul de ses livres qui nous soit parvenu, comme un homme savant et consciencieux, digne de la réputation dont il jouissait en Orient. Le but qu'il se proposa en composant ce livre, était de passer en revue tous les mots d'origine étrangère qu'on rencontre dans le Coran ou dans la tradition et chez les anciens poëtes. Il s'en faut beaucoup qu'il ait reconnu tous les emprunts que la langue arabe a faits ailleurs; aussi les explications qu'il donne ne sont-elles pas toujours exactes. Mais pourtant son livre nous est d'une grande importance, puisqu'il nous fait connaître les opinions des anciennes écoles grammaticales sur les mots étrangers, plus complètement encore que ne le font les livres de Djauharî et de Firouzabâdî, et que l'auteur non-seulement a rassemblé quantité d'exemples, puisés principalement dans les anciens poëmes, mais fait preuve d'un esprit de critique tel qu'on le rencontre rarement en Orient.

En publiant une édition de ce livre, M. Sachau, jeune orientaliste de Leipzig et disciple de l'illustre M. Fleischer, a bien mérité de la philologie arabe. En effet, les extraits du Mo'arrab que Freytag avait donnés n'en rendaient la publication nullement superflue, surtout parce qu'il n'y a que le seul manuscrit de Leide qui soit facilement accessible aux orientalistes, et qu'il n'est aucunement exempt de fautes. Outre ce manuscrit, l'éditeur n'a eu à sa disposition qu'une copie des premières pages de celui de l'Escurial, et un extrait du Mo'arrab, publié à Boulak, sous le titre *Chafâo'l-ghalîl*. Néanmoins il a réussi, à l'aide d'autres ouvrages arabes et quelquefois avec le secours de M. Fleischer, à donner un texte assez pur, dont il a rehaussé la valeur par une série de notes excellentes.

Voici sur l'un et l'autre quelques remarques. Il n'y a, je crois, personne qui, en copiant un manuscrit arabe, n'introduise pas un nombre plus ou moins grand de fautes dans sa copie, en sautant des mots ou bien en les copiant mal. L'éditeur en corrige la plupart en préparant le texte; mais pour les

éliminer entièrement, il est absolument nécessaire de collationner le texte sur le manuscrit, avant de le faire imprimer. C'est ce que M. Sachau paraît avoir négligé. De là quelques déviations du manuscrit, non justifiées, et quelques omissions.

Par exemple, p. 6, l. 6, le manuscrit porte *qâla ouaïdzâ*, l. 8, *i'tanafouho*. P. 14, l. 2, il y a *oua'l-içfind* avec un *çad*; l. 7 et 8, entre les mots *al-asnâni* et *faqâla*, il faut insérer *ouagharbo kolli chaïin haddoho ouaarâda an jaqoula bâkarathâ'-lasnâno*; l. pénult. lis. *a'djamîyon* au lieu de *'adjamîyon*. P. 15, l. 1, après *ma'arrabon* il faut ajouter *oualaïsa bidjam'in* « ce n'est pas un pluriel, quoiqu'il » en ait la forme. » P. 16, l. 5, le manuscrit donne *bi't-takhfîfi*, sans *ouaou*. S'il n'y a pas de mot omis, il faut lire *oua'l-âdjoro*, sans *techdîd*. A la troisième ligne de la même page, il y a la note marginale suivante : *qâla 's-chaïkho Abou Mohammed Ismâ'îl : çaouâboho Nihmon bikasri 'n-nouni ouahya qabîlaton oua-Nohm bidhammi 'n-nouni 'smo çanamin*. A la ligne pénultième le manuscrit porte *ka'l-'âqouli*, avec l'article, et à la dernière ligne, au lieu des mots du texte imprimé *allatî thabatat*, on y lit *allatî thabata annahâ açlon*. L'omission des deux derniers mots paraît avoir obligé l'éditeur à changer *thabata* en *thabatat*, et puis à substituer à *âdjorrin* la forme *âdjourin* (voy. *Berichtigungen*, p. 183). L'auteur veut dire que, s'il est certain que le hamza est radical en *âdjouron*, « alors le hamza » en *âdjorron* est également radical. »

P. 17, l. 7, à propos de l'adjectif relatif *al-'ibâdî*, il y a en marge cette glose : *al-Ibâdo qabîlaton mina'l-Azdi*, note qui n'est pas sans valeur pour déterminer la population mixte de Hira; comp. l'annotation de M. Veth sur le *Lobbo 'l-Lobâb*, de Soyouti, p. 161. L. 10, il faut lire *iblîs*, sans article.

P. 18, l. 9, l'éditeur aurait dû conserver le mot *açlon* du manuscrit, comp. p. 16, l. dern., et voyez Lane I, p. 65 *a*. P. 20, l. antepén., lisez *at-taksîri* et *oua't-tâo*. P. 23, l. 11, on aurait pu suivre la leçon du manuscrit, à l'exception de la correction de *anna* en *ibno*. Le pronom en *akhbarnâho* (le dhamma n'est pas dans le manuscrit) se rapporte à *qâla 'l-A'châ*, tout comme si l'antécédent était *qaoulo 'l-A'châ*.

Les notes *a* et *b* de la même page doivent leur origine à la même cause. Le manuscrit porte aussi bien *yoouâzîrohâ* que *al-motanaqqâ*, et cette même remarque peut s'appliquer encore à d'autres notes que je passe sous silence.

P. 25, l. 7 et ailleurs, M. Sachau prononce le nom arabe de la ville de Damas *Dimichqo*. Le manuscrit a toujours *Dimachqo*, et cette prononciation est préférable. P. 28, l. dern., lisez *fî* au lieu de *min*.

P. 32, l. 6, on lit dans le texte imprimé *al-qahramâni*, correction de l'éditeur, au lieu de *al-fazmâni*. Mais cette leçon n'est pas dans le manuscrit; on y trouve *al-qadamâni* « les deux pieds », le signe que M. Sachau a pris pour un *socoun* n'étant que l'indication qu'il faut lire *dal* et non pas *dzal*. Traduisez : « vraiment, si ce n'eût été à cause de Hâdjib, mes pieds n'eussent pas été souillés » par la boue de Bagdad. »

P. 33, l. 2, au lieu de *çâiho*, lis. *mâiho*, et l. 3 : *falam o'ad*, au lieu de *falam a'od*. Il n'est pas nécessaire d'expliquer *mâiho* comme un *khabaro mobtadâin*

mahdzoufin, pour *ouahoua mâihon;* le verbe *mâha* signifie « marcher d'un pas » chancelant », et se dit d'un ivrogne, comme ici d'un convalescent. Traduisez : « Marchant d'un pas chancelant par les rues de Bagdad, j'y promène mes regards » dans le vain espoir de voir l'aurore vermeille, ou bien un coq. Ah! quelle ville » misérable! j'y ai été malade longtemps, et personne n'est venu me visiter; et » que j'y eusse succombé, les pleureuses n'eussent pas assisté à mes funérailles. »

En voilà assez pour prouver ce que j'ai avancé. Une seconde collation du manuscrit aurait épargné à l'éditeur toutes ces remarques. Il me reste, dans la partie que j'ai examinée avec le manuscrit, deux passages, à l'égard desquels je diffère d'opinion avec M. Sachau. Le premier, c'est la construction p. 24, *ouaïnnama sommiya Qaïso 'bno Mas'oudini 'bnoho Bistâman*, où l'éditeur a suivi la vocalisation du manuscrit. C'est comme si on disait en Hollande et en Allemagne, mais en langue vulgaire : « Pierre, son fils est venu », au lieu de « le » fils de Pierre est venu ». Je ne crois pas qu'on puisse appliquer ainsi en arabe le *badlo 'l-ichtimâli* (de Sacy, *Grammaire arabe*, t. II, p. 528 et suiv.), du moins je ne me rappelle pas d'en avoir rencontré d'exemple, mais je n'ose pas décider. Si mes doutes sont fondés, il faut lire *sammâ-ibnaho*.

Le second passage est le vers récité par al-Kisâî, qui se lit p. 32. L'éditeur (*Berichtigungen* p. 183, p. 17 de l'annotation) veut changer *khorsa* en *kharsâ*, et puis dans le commentaire *khorsan* en *kharsâa*. Cette dernière correction ne saurait être admise, car l'adjectif doit s'accorder en genre avec le nom suivant (Wright, II, p. 201; de Sacy, II, p. 277). On dit aussi bien *raaïto radjolan mardhâ ghilmânoho* que *raaïto radjolan marîdhan ghilmânoho* (de Sacy, l. c.); et comme les noms collectifs se construisent comme les pluriels (de Sacy, II, p. 233, 264, 266), on dit aussi : *raaïto radjolan mardhâ khaïloho*. Donc il n'y a pas de raison pour rien changer dans les mots *yâ laïlatan khorsan dadjâdjohâ*. Quant au vers, il y faudrait lire à la rigueur *yâ laïlatan kharsâa 'd-dadjâdji* (de Sacy, p. 276), mais il est évident qu'al-Kisâî a récité *khorsa 'd-dadjâdji*, comme nous lisons non-seulement dans le manuscrit de Djawâlîkî, mais aussi dans ceux de Djauharî. Il y a dans le vers une licence poétique, mais non pas celle que veut y trouver M. Sachau.

Je veux terminer cette notice par quelques observations sur les notes que l'éditeur a jointes au texte. Un des capitaines de l'armée byzantine dans la bataille d'Adjnâdaïn est appelé *Artaboun* dans un poème de Ziyâd ibn Hanthala, chez Yacout, et dans quelques chroniques. Lorsque je publiai mon *Mémoire sur la conquête de la Syrie*, je ne savais que faire de ce nom (voy. p. 41 et 46. Dans l'édition de Yacout par M. Wüstenfeld, on lit, I, p. 137, *Artayoun* avec un *ya*, ce qui est une faute typographique). Grâce à un article de Djawâlîkî, p. 19, et à une note de l'éditeur, p. 11, je suis maintenant en état de l'expliquer. C'est simplement une autre forme de *Atraboun*, et ce dernier est la transcription du titre militaire *tribunus*.

Dans le même mémoire j'ai parlé d'*al-Barîç*, que j'ai dit être le nom arabe de la *via recta* de Damas (v. p. 75). Il paraît que j'ai eu tort. L'arabe *barîç* (Djawâlîkî, p. 25, p. 13 de l'annotation) est la transcription du grec βάρις, et

celui-ci du mot chaldéen *bîrâ* ou *bîrtâ*. Comp. Robinson, *Neue Untersuchungen über die Topographie von Jerusalem*, p. 106.

La traduction donnée par M. Sachau, p. 20, d'un vers du poète Farazdac (p. 40 du texte) renferme une erreur. Le verbe *chariba*, boire, se construit non-seulement avec l'accusatif, mais aussi avec la préposition *bi*, et *charibnâ birâhin* ne signifie pas « nous avons bu un jour de vent (an einem windigen Tage) », mais « nous avons bu du vin. »

Le manuscrit de Djauharî employé par l'éditeur n'est pas des meilleurs, et parmi les variantes qu'il donne comme celles de cet auteur, il y en a plus d'une qui n'est qu'une faute de copiste, p. ex., p. 21, l. 5, *ghâmizo*, où nos manuscrits ont *ghâmiro;* p. 48, l. 8 a. f., *atfa*, où les mêmes ont *akfa*, comme Djawâlîkî. Quant au passage p. 47, l. 7, l'article *taraza* de Djauharî se termine par les mots *aï mina 'n-namati 'l-aououali*. L'article suivant commence ainsi : *at-tanzo 's-sokhriyato*.

Il est remarquable que le mot *sanaououaron* (p. 43 de l'annotation, p. 90 du texte) a en arabe la signification de « cuirasse »[1], tandis qu'il signifie en syrien un « casque », ce qui en est la signification originelle; voy. Lagarde, *Gesammelte Abhandlungen*, p. 72. Il me semble qu'il faut chercher la cause de ce changement de signification dans une confusion de ce mot avec un autre, qui n'en diffère dans sa forme arabe que par la première consonne. C'est le mot *tannouron* ou *tanaououaron*, avec le pluriel *tanânîro*, qui signifie une espèce de cuirasse. On célébrait en Orient David comme l'inventeur de la cotte de mailles (*dir'on*); voyez p. ex. Djawâlîkî, p. 25, 85, 86. Avant lui, dit Thaâlibî, dans son *Latâïfo 'l-Ma'ârif*, edit. de Jong, p. 5, on se servait de *tanânîro* de fer. Dans le *Kitâbo 'l-hiyali oua'l-horoubi* on trouve énumérés (ms. 499, f. 99 v.) *al-maghâfiro oua'l-dorou'o oua'l-djaouâchino oua't-tanânîro*. D'après une communication de M. Dozy, Pedro d'Alcala a : « *coraças-tannôr*, pl. *tanînir* et *encoroçado con coroça* (sic) — *mutânnar*, pl. *mutannarîn*. »

Le mot *tannouron*, d'origine arienne, comme peut-être *sanaououaron* (garde-tête (*ser*)?), peut se traduire proprement par « garde-corps » (*ten*). Cette notion générale a eu une double application. Vullers, chez qui le mot a la forme *tanoura*, lui donne premièrement la signification de « armatura quædam, loricæ (*djauchan*) » similis, cujus tamen partes vel membra ferrea e quibus composita est, longiora » sunt quam loricæ », et en second lieu de « corium quo monachi *Qalanderân* » dicti ad pudenda tegenda se præcingunt. » Dans ce dernier sens le mot est employé par Ibn Batouta, édit. Defrémery et Sanguinetti, t. IV, p. 23, où nous lisons que l'ermite Mohammed le Nu portait une *tannoura*, c'est-à-dire un pagne qui le couvrait depuis le nombril jusqu'aux pieds.

Je ne sais pas s'il est permis de rapprocher de la première signification du mot *tannour*, celle qu'il a chez Ibno 'l-Athîr, t. VII, p. 25, où il désigne une espèce de tonneau étroit, garni à l'intérieur de clous, un instrument de torture.

M. Sachau accuse à tort (p. 45) Freytag d'avoir oublié le mot *çâbounon*. Il

1. Djauharî, *labouson min qiddin ka'd-dir'i* « cuirasse faite de courroies. »

s'y trouve t. II, p. 474 *a*. Quant à l'article de Djawâlikî, p. 100, *oua'ç-çaramo 'l-harro*, je n'oserais suivre l'éditeur (p. 46) dans sa correction audacieuse *oua'ç-çarmo 'l-djildo*. En effet, il me semble que nous avons ici une bévue de l'auteur arabe, qui a pris *çaramon* pour la forme arabe de *garam*, ou bien plutôt, en rédigeant l'article p. 42, *oua'l-djaramo 'l-harro*, l'auteur a commis un *lapsus calami*, pensant au mot *aç-çardo* qui en est le contraire. L'article a été placé fautivement sous le *çad* où il s'est maintenu, et un nouvel article *djaramon* a été suppléé.

J'ai noté en marge quelques fautes typographiques, dont je donnerai ici les trois plus graves : p. 34, l. 5, il faut lire *an-Nadhro* au lieu de *an-Nathro*. P. 52, l. 5, il faut changer *moharzaqo* en *mohazraqo*, et enfin, p. 52, l. 4, et p. 83, l. 6, *moouarrikhon* doit être lu *Moouarridjon*. C'est le nom d'un grammairien célèbre qui mourut l'an 195 de l'hégire (voyez Ibn Khallicân, n° 755).

M. Sachau voudra bien considérer ces remarques comme une preuve du grand cas que je fais de sa publication et de l'attention avec laquelle je l'ai lue.

J. DE GOEJE.

---

247. — **Justiniani Digesta seu Pandectæ,** ed. Th. MOMMSEN. Fascic. I-III, accedunt tabulæ duæ. In-4°, x-704 pages. — Prix : 25 fr. 35.

Un groupe de savants allemands qui ont su allier l'étude de la philologie à celle de la jurisprudence, a entrepris, dans ces dernières années, une révision critique de tous les textes du droit romain. J'ai essayé, à l'occasion d'un précédent article [1], d'indiquer dans une revue rapide la plupart de ces récents travaux; mais parmi eux, il en est un qui mérite un examen tout spécial, car il surpasse de beaucoup tous les autres par son importance comme par son étendue : c'est l'édition du Digeste de M. Mommsen.

Entre tous les monuments du droit romain que nous possédons encore, le Digeste occupe sans contredit la première place. Chacun sait que cet immense recueil de lois, bien que promulgué par Justinien, est l'œuvre, non pas des légistes du Bas-Empire, mais des plus illustres jurisconsultes de l'ancienne Rome, dont les écrits, rassemblés par fragments et dans un ordre méthodique, ont formé cette vaste compilation que Justinien a revêtue de la sanction législative. C'est dans le Digeste qu'il faut étudier cette méthode juridique, à la fois si simple et si savante, si pratique et si élevée, dont Papinien et ses disciples nous ont laissé l'incomparable modèle. C'est à l'étude du Digeste que se sont formés tous les jurisconsultes, depuis les glossateurs jusqu'à nos jours. De tous les fragments qui nous sont restés de la jurisprudence romaine, il n'en est aucun dont la critique soit aussi utile et aussi importante; et cependant, chose étrange, il n'en est aucun dont la critique ait été jusqu'à ce jour aussi négligée. M. M. le déclare dans la préface de sa nouvelle édition : « La critique du Digeste est » morte avec Cujas; Cujas est resté, non pas le premier, mais l'unique maître » en cette science. »

1. Voir *Revue critique*, 1867, art. 229.

Comment une œuvre si nécessaire à la science a-t-elle tardé si longtemps à s'accomplir? On se l'expliquera sans peine, si l'on veut réfléchir un instant aux difficultés de toute sorte qu'elle présentait. Elles étaient de nature à décourager les savants les plus intrépides. La révision critique du texte des Pandectes ne nécessite, en effet, rien de moins que trois opérations successives, dont chacune suffirait à elle seule pour lasser la patience de bien des érudits et mettre leur science en défaut. Il faut d'abord comparer entre eux les nombreux manuscrits du Digeste, et distinguer entre tous celui ou ceux qui, par leur ancienneté, leur authenticité, leur correction, paraissent les plus dignes de servir de guide à l'éditeur. Puis, ces manuscrits choisis, il faut les déchiffrer et en établir exactement la leçon; il faut, à travers les ratures, les notes, les surcharges, distinguer l'œuvre du copiste primitif d'avec les retouches et les corrections plus récentes. Ce n'est pas tout : le meilleur copiste est faillible et le meilleur manuscrit fautif; il faut découvrir ces fautes, et, ce qui est plus difficile et plus périlleux encore, il faut les corriger. Tels sont les trois problèmes qui viennent se poser un à un devant tout éditeur des Pandectes. Examinons-les un moment et voyons comment chacun d'eux a été résolu par M. Mommsen.

I. Les manuscrits du Digeste sont fort nombreux et le principal soin des éditeurs, jusqu'ici, semble avoir été d'en réunir et d'en collationner le plus grand nombre possible. Les dangers d'une telle méthode n'ont pas tardé à se faire sentir. Placé en face d'une multitude de manuscrits, et par conséquent d'une multitude de variantes, que va faire le critique, et quelle leçon va-t-il choisir? celle qui s'appuie sur la majorité des manuscrits? bien des éditeurs ont suivi ce principe, mais ils ont oublié qu'il en est des manuscrits comme des témoignages, qu'il faut les peser et non les compter. Choisira-t-il alors celle des leçons qui lui paraîtra la plus vraisemblable? C'est là, je dois en convenir, la méthode de la plupart des jurisconsultes, qui, ayant d'ordinaire un système préconçu sur l'interprétation des textes qu'ils éditent, ne manquent pas de préférer la leçon qui s'accommode le mieux à leur système, fût-elle d'ailleurs la moins autorisée; ils ont beau jeu avec un livre comme le Digeste, dont tous les passages sujets à controverse ont été tellement remaniés et torturés depuis les glossateurs jusqu'à nous, qu'il en est bien peu qu'on ne puisse, grâce à ce système, lire et interpréter à sa façon. — Tout autre est la méthode des vrais philologues : loin d'accumuler les manuscrits sans ordre et sans choix, ils en font la classification et pour ainsi dire la généalogie, remontant de copie en copie, rejetant au fur et à mesure les copies de seconde main qui n'ont par elles-mêmes aucune autorité, et s'approchant ainsi par degrés le plus possible du manuscrit original; puis, une fois parvenus à l'archétype ou du moins au manuscrit qui s'en rapproche le plus, ils s'y attachent étroitement, s'interdisant ainsi tout choix de leçon individuel et arbitraire. Telle est la vraie méthode scientifique, telle est celle de M. Mommsen : « La critique des anciens auteurs, dit-il dans sa préface » (p. viij), ne consiste pas à rassembler tous les manuscrits quels qu'ils soient pour » en composer son texte, mais à choisir les meilleurs pour les suivre à l'exclu- » sion de tous les autres. » Mais quel sera donc, parmi les nombreux manuscrits des Pandectes, celui que l'éditeur devra choisir?

Il en est un célèbre entre tous, celui de Florence. Son influence a été grande dans le monde, son histoire touche à la légende. Si l'on en croit la tradition, ce manuscrit ne serait autre que l'exemplaire officiel et authentique que Justinien, lors de la promulgation des Pandectes, avait envoyé en Italie. Oublié et caché à Amalfi durant six siècles, puis deux fois conquis et enlevé comme un trophée par les Pisans vainqueurs d'Amalfi et par les Florentins vainqueurs des Pisans, ce manuscrit fut conservé, à Pise comme à Florence, avec une vénération presque superstitieuse et consulté comme un oracle, « oraculi loco habebant et » velut archetypum venerabantur [1]. » Quoi qu'il en soit de cette histoire que la critique moderne a, sur plusieurs points, révoquée en doute, il est certain que le manuscrit de Florence a droit à l'autorité dont il a toujours joui. Si sa date est douteuse, son antiquité est incontestable, et il est l'œuvre d'un copiste si exact et si soigneux que, grâce à lui, le texte du Digeste nous est parvenu plus pur, c'est M. M. qui le remarque (*præf.* p. viij), que la plupart des autres textes de l'antiquité. Le manuscrit de Florence est donc, sans conteste, un manuscrit de premier ordre; mais est-ce le seul qui mérite ce titre? là est le point discuté.

Il est certain que les glossateurs de Bologne qui, les premiers, firent connaître le Digeste en Occident, n'avaient pas à leur disposition le ms. que Florence gardait avec un soin jaloux. Ils travaillaient sur un autre ms. dont la leçon était, en bien des points, fort différente, car ils la désignaient sous le nom de *littera communis* ou *vetus*, par opposition à la leçon florentine qu'ils appelaient *littera pisana*. C'est cette *littera communis*, on le présume, qu'aujourd'hui encore on oppose au texte florentin sous le nom de *la Vulgate*, et que l'on retrouve dans un groupe de mss. qui présentent entre eux plus d'une ressemblance frappante et qui sont sans doute autant de copies d'un ms. perdu. Désignons par Z ce ms., pour parler comme M. M., et demandons-nous quelle est sa valeur. Elle est nulle, disent certains critiques, car ce ms. n'était lui-même qu'une copie de celui de Florence, et pour preuve, ils citent maint passage où les particularités et les erreurs constatées de la leçon florentine se trouvent reproduites dans la leçon vulgaire. Au contraire, si l'on en croit Cujas, Savigny et la plupart des jurisconsultes modernes, le manuscrit Z. aurait sa valeur propre et indépendante, et, de leur côté, ils donnent pour preuve plus de vingt passages où la Vulgate complète la Florentine par des additions que les copistes ne peuvent avoir imaginées. La question a paru si difficile (*intricatissima*) à M. M. lui-même, qu'il n'a osé la résoudre que par une espèce de compromis qui, peut-être, ne satisfera complètement personne. « Le manuscrit Z, dit-il » (*præf.* p. vj et vij), a été certainement copié d'abord sur celui de Florence, » mais ensuite il a dû être corrigé en certains points d'après quelque autre manuscrit perdu (Y), non moins ancien et non moins authentique que le ms. » florentin; toutefois ces corrections se renferment dans les trente-cinq » premiers livres du Digeste (*Digestum vetus*), et même dans cette partie elles

1. Grandi, *Epist. de Pandectis*.

» sont rares et fort clair-semées. » Il en résulte que, aux yeux de M. M. le ms. de Florence est, en somme, le seul texte complet de premier ordre. Tous les autres ne sont que des *deteriores codices*. L'édition qu'il nous donne est donc, avant tout, la reproduction littérale du texte florentin, et les passages très-rares où il a dû s'en écarter sont signalés au lecteur par des astérisques ou des lettres italiques. — Quant aux *libri deteriores*, M. M. était assez tenté, il le confesse, de les laisser de côté comme un bagage inutile et fort embarrassant dans un ouvrage aussi volumineux; s'il a cru cependant devoir leur accorder une place dans son œuvre, c'est, nous dit-il, moins à cause des très-rares variantes dérivées du ms. Y qu'ils pouvaient lui fournir, que par égard pour l'opinion de ses nombreux adversaires, qui auraient tenu pour suspecte une édition où la Vulgate n'aurait pas été représentée. Pour représenter la Vulgate, il a choisi, parmi les mss. cités en note [1], celui qui lui a paru le plus exact et le plus fidèle, le ms. de Paris; il l'a collationné lui-même et en a relevé toutes les variantes. De plus, comme ce ms. a été corrigé à des dates et par des mains différentes, il a eu soin de distinguer, dans ses citations, par des signes typographiques, l'écriture primitive (P^a) d'avec les premières corrections (P^b) et d'avec les corrections subséquentes (P^c, etc.). Quant aux trois autres mss. de la même famille que j'ai cités, il n'en a noté les variantes que dans les passages où le ms. de Paris s'écarte du texte florentin.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des mss. complets des Pandectes ou du *Digestum vetus*; si je voulais énumérer tous les documents dont M. M. s'est servi, je devrais ajouter : 1° quelques mss. incomplets, que M. M. place sur la même ligne que le ms. florentin lui-même, mais que je puis négliger ici, car ils ne contiennent chacun que quelques pages des Pandectes (afférentes aux livres X et XLV); — 2° les Basiliques, où nous trouvons l'interprétation et la traduction libre du Digeste par les juristes grecs du Bas-Empire. « Quiconque, dit M. M., voudra » entreprendre une critique sérieuse du texte des Pandectes, devra sans cesse » revenir aux Basiliques. » Le nouvel éditeur a donné à la fois le précepte et l'exemple.

II. Ayant pris pour guide le manuscrit de Florence, M. M. a dû en faire une étude spéciale et approfondie. C'est ici la partie principale de son œuvre. Il ne s'est pas contenté de mettre à profit les travaux de Torelli, de Gronovius, de Brenckmann, qui, avant lui, avaient édité ou collationné le texte florentin. Il a envoyé à Florence deux savants, MM. A. Kiessling et A. Reifferscheid, pour lui rapporter une collation nouvelle et plus complète, et comme ce nouveau travail ne suffisait pas encore pour lever tous les doutes de M. M. sur certains passages, il a fallu que M. Reifferscheid repartit une seconde fois pour Florence et procédât encore à une nouvelle révision du précieux manuscrit.

Quelles difficultés si grandes peut donc présenter aux paléographes la lecture d'un manuscrit, remarquable, je l'ai déjà dit, par sa netteté et sa correction ?—

1. Notamment le ms. 4450 de la biblioth. impér. de Paris, le ms. 1406 de la bibl. du Vatican, le ms. 873 de la bibl. de l'univ. de Leipzig, le ms. 941 de la bibl. de l'univ. de Padoue.

C'est que ce manuscrit a subi, à diverses reprises, des retouches, et qu'il réunit de la sorte, pour ainsi dire, en un seul texte, plusieurs leçons, et jusqu'à quatre leçons différentes : d'abord celle du texte primitif, le plus souvent lisible quoique corrigé [1]; ensuite celles de trois correcteurs différents qu'il faut bien distinguer les uns des autres : le premier est le copiste primitif, qui parfois se corrigeait lui-même à mesure qu'il écrivait; le second serait un copiste fort ancien, et, à ce que semble croire M. M., presque contemporain du premier, qui aurait corrigé le manuscrit de Florence dans toutes ses parties d'après quelque autre manuscrit non moins ancien et non moins excellent (*emendator ordinarius*); enfin viennent en troisième lieu les glossateurs de Bologne et leurs élèves, qui se sont permis parfois de corriger à leur tour le manuscrit qui eût dû être sacré pour eux. — Démêler ces trois classes de corrections les unes des autres, c'était, on le comprend, une opération fort délicate, et en même temps fort nécessaire, car si ces diverses corrections diffèrent par leurs dates, elles ne diffèrent pas moins en valeur et en autorité. On comprend, par exemple, que M. M. devait rejeter la correction toutes les fois qu'elle était l'œuvre d'un glossateur bolonais, qu'il devait l'admettre au contraire lorsqu'elle émanait du copiste primitif. Reste la classe intermédiaire, les corrections de l'*emendator ordinarius* : fallait-il les rejeter ou les admettre ? M. M. confesse que cette question lui a paru trop difficile pour être résolue en thèse générale, et que c'est suivant les circonstances qu'il a opté, tantôt pour la leçon du copiste, tantôt pour celle du correcteur; — incertitude fâcheuse et à laquelle le scrupuleux éditeur ne se sera sans doute résigné qu'à regret.

Au reste M. M. s'est fait une loi de reproduire dans son édition toutes les corrections du manuscrit florentin, à quelque catégorie qu'elles appartinssent, et pour distinguer ces catégories les unes des autres, il a eu recours, dans ses notes, aux signes suivants : F^b indique les corrections du copiste lui-même, F^2 celles de l'*emendator ordinarius*, F^3 celles d'autres anciens correcteurs, *f* celles des correcteurs bolonais; quant au texte corrigé lui-même, il est indiqué par les signes F^a, F^1, F^{em}, suivant que la correction émane du copiste, de l'*emendator ordinarius* ou d'un autre correcteur; enfin des crochets de formes diverses renferment les lettres supprimées ou ajoutées par les correcteurs. Grâce à ces divers signes, dont tout lecteur attentif aura bientôt la clé, M. M. a su renfermer dans son édition, sans la surcharger ni la grossir, toute l'histoire du ms. de Florence et le tableau complet des retouches successives qu'il a subies.

III. Mais l'éditeur des Pandectes n'est pas encore au terme de sa tâche; il ne suffit pas qu'il nous donne une reproduction intégrale et fidèle du ms. florentin. Quelque excellent qu'il soit, ce ms. n'est qu'une copie, il peut donc contenir des fautes qu'il faut, autant que possible, découvrir et rectifier.

Que le ms. de Florence contienne des fautes, et en grand nombre, c'est ce qui n'est malheureusement que trop bien constaté, et si l'on pouvait se

---

1. On sait que les copistes anciens, au lieu d'effacer par des ratures les mots à supprimer, en marquaient chaque lettre d'un simple point (*expungebant*).

faire quelque illusion à cet égard, il suffirait pour la dissiper d'un court passage des Pandectes que l'on retrouve cité dans deux mss. du *corpus gromaticorum*, mss. tout aussi dignes de foi que le florentin lui-même [1] : ce fragment n'a que 74 lignes, et il révèle et rectifie douze erreurs du ms. de Florence. Il est donc permis de soupçonner quantité de fautes dans cet énorme manuscrit; mais il faut convenir que les jurisconsultes ont abusé de cette permission : ils se sont mis à corriger chacun à sa manière, et à rectifier comme fautifs des textes dont le seul tort était de contrarier leurs théories préconçues ; et comme ce travail n'a cessé de se poursuivre depuis sept siècles, on peut concevoir à quel degré de confusion l'on en est parvenu aujourd'hui. C'est contre ce détestable abus de l'exigèse juridique qu'ont protesté récemment M. Mommsen et tous les vrais philologues. Ce n'est pas que la science philologique n'autorise dans une certaine mesure la critique conjecturale (j'appelle ainsi celle qui ne s'appuie pas sur les manuscrits); mais, en l'autorisant, elle a soin de la discipliner et de la soumettre à certaines lois. Elle veut que l'éditeur constate d'abord, par une étude attentive du manuscrit tout entier, quels sont les genres de fautes qui sont habituels et particuliers au copiste; ces divers genres de fautes une fois constatés, la rectification n'aura plus rien d'arbitraire. Ce procédé est assez sûr, lorsqu'on l'applique à un manuscrit volumineux et d'une écriture uniforme, comme celui de Florence. D'après les recherches intéressantes de M. Fuchs [2], ce manuscrit ne présenterait que quinze espèces de fautes, et ne serait susceptible par conséquent que de quinze espèces de corrections. Toutes les autres devraient être rejetées comme arbitraires.

M. M., poussant plus loin encore que M. Fuchs la réaction contre la critique conjecturale, n'accorde à cette critique qu'une place secondaire et très-accessoire dans son œuvre. Il a soin tout d'abord de séparer nettement les rectifications des variantes, en sorte que le lecteur, au premier coup d'œil, distingue à chaque page, par les places respectives qu'elles y occupent, les leçons que donnent les manuscrits de celles qu'imaginent les interprètes. Ces dernières, qui eussent facilement encombré et surchargé le volume, ont été choisies par le nouvel éditeur avec une sage discrétion : s'il a lui-même proposé des conjectures nouvelles, et parfois très-ingénieuses [3], ç'a été, nous dit-il, à l'occasion et comme en passant, « subitariam magis et prout res incidit operam eis dedi » (*præf.*, p. viij). Car le but que M. M. s'est proposé, ce n'est point de clore, par son édition, l'œuvre de la critique et d'en dire le dernier mot; c'est tout simplement de fournir aux recherches ultérieures un terrain plus solide et mieux limité. Ce que M. Bœcking vient de faire pour le petit livre de Gaius, M. M. l'a fait, par des moyens différents, pour l'immense recueil des Pandectes; car son

---

1. Ce sont les mss. n° 1564 de la Vaticane et n° 105 (codex Gudianus) de la bibl. de Wolfenbüttel.
2. *Kritische Studien zum Pandektentexte*, Leipzig, 1867.
3. J'en citerai un seul exemple. La loi 1re, au 2e titre du Digeste, porte : « Facturus legum vetustarum interpretationem necessario *prius* ab urbis initiis repetendum existimavi.... » Au lieu de *prius*, M. Mommsen propose de lire « p(opuli) r(omani) jus. »

édition est avant tout une reproduction fidèle et, pour ainsi dire, un fac-simile des meilleurs manuscrits.

Nous ne devons pas terminer sans remercier, avec M. M., tous ceux qui l'ont aidé dans l'exécution de ce grand ouvrage : M. Jaffé, le professeur de paléographie de l'université de Berlin, MM. Paul Krüger et Degenkolb, l'un et l'autre *privat-docent* à la même université, M. Hermann Fitting, professeur de droit à l'université de Halle, MM. Kekulé, Zangemeister, etc. Grâce à l'assistance de ces savants, tous dirigés par la même méthode et animés du même zèle, nous verrons bientôt, j'espère, s'achever la grande œuvre scientifique à laquelle M. Mommsen a attaché son nom, et cette œuvre restera l'un des plus beaux monuments de l'érudition allemande au XIXe siècle.

PAUL GIDE.

---

248. — **Madame de Pompadour et la cour de Louis XV** au milieu du XVIIIe siècle. Ouvrage suivi du catalogue des tableaux originaux, des dessins et miniatures vendus après la mort de Mme de Pompadour, du catalogue des objets d'art et de curiosité du marquis de Marigny, et de documents entièrement inédits sur le théâtre des petits cabinets, avec un portrait gravé d'après le pastel de La Tour et le fac-simile d'une lettre, par Em. CAMPARDON. Paris, H. Plon, 1867. In-8°, iv-516 pages. — Prix : 8 francs.

Nous transcrivons avec intention ce titre dans tout son développement ; car il énumère à peu près complétement les documents variés dont l'auteur a formé l'appendice de son ouvrage. Ces documents occupent, à eux seuls, une place considérable. Quelques-uns, comme les catalogues des ventes de Mme de Pompadour et de son frère, imprimés au XVIIIe siècle, étaient devenus tellement rares qu'il était utile de les réimprimer. D'autres sont publiés par M. Campardon pour la première fois. Dans cette catégorie il faut ranger tout ce qui concerne le théâtre des petits cabinets. Si l'on joint à cet appendice d'autres renseignements sur ce théâtre, intercalés dans la narration, on verra que les documents prennent presque la moitié du volume. Puisque nous avons parlé des pièces qui viennent s'ajouter comme preuves au récit de M. C., nous allons d'abord présenter quelques observations sur cette partie pour nous occuper ensuite de la biographie même.

Les documents sur le théâtre des petits cabinets, extraits d'un manuscrit ayant appartenu au duc de La Vallière, ont pour principal mérite de paraître pour la première fois. Leur intérêt d'ailleurs est assez borné. Les dépenses du coiffeur, le détail des costumes pour les différents rôles sont notés avec un soin un peu méticuleux ; ce détail devient fastidieux au bout de peu de pages ; mais pour les personnes qui s'occupent du costume au théâtre, la précision de ces renseignements a son prix. — M. C. publie *in extenso* le catalogue des tableaux de Mme de Pompadour et celui des différents objets de curiosité qui composaient le cabinet de M. de Marigny, frère de la marquise. Nous avons dit la raison qui rendait cette réimpression utile et opportune ; mais M. C. aurait pu sans beaucoup de peine augmenter sensiblement l'intérêt de sa publication, en ajoutant aux divers objets les prix de vente. En cherchant un peu, M. C. aurait retrouvé des cata-

logues avec ces prix. M. C. nous dit que l'exemplaire de la Bibliothèque impériale porte des chiffres en marge; mais que leur extrême modicité l'empêche de les regarder comme les prix de vente. Il y voit une estimation réduite autant que possible, à cause des droits. L'éditeur aurait dû chercher des documents de nature à le tirer d'incertitude. Nous doutons, quant à nous, de la justesse de son explication; mais quand bien même les chiffres du catalogue de la bibliothèque ne seraient que des prix d'estimation réduits au minimum, ils n'en seraient pas moins curieux à noter, car on dut conserver dans cette diminution une certaine proportion entre les différents objets mis en vente.

Le volume est orné d'un portrait au burin par M. Nargeot, d'après le beau pastel de La Tour du musée du Louvre. Le graveur a coupé l'original à la hauteur des jambes et l'a enfermé dans un encadrement ovale. Malheureusement la tête si fine et si vivante chez La Tour, paraît avoir subi des retouches qui ont enlevé toute finesse au nez et à la bouche, alourdi le travail et détruit ainsi le caractère de cette jolie tête. La reproduction du portrait de La Tour paraît au reste fort difficile; car ceux qui l'ont tentée jusqu'ici n'ont pas été heureux. Une eau-forte de M. Flameng publiée dans la *Gazette des beaux-arts* (et que M. C. a oublié de mentionner) laissait beaucoup à désirer. Parmi les portraits gravés que M. C. a trouvés dans les cartons du cabinet des estampes, celui qu'il décrit sous le nº 15 paraît, d'après sa description, une copie du fameux pastel. Un mot aurait suffi pour changer nos conjectures en certitude. — Nous regrettons qu'à cette liste des portraits gravés n'en soit pas jointe une autre des portraits peints. M. C. en cite un certain nombre; il aurait pu dresser un catalogue sommaire de ceux qui étaient venus à sa connaissance, dans ses laborieuses recherches sur son héroïne. Même fort incomplet, ce catalogue n'en aurait pas moins été utile à titre de renseignement.

Le travail même de M. C., la biographie de la marquise de Pompadour prouve une connaissance approfondie de tous les historiens du XVIIIe siècle. L'auteur a lu tous les mémoires, tous les recueils d'anecdotes ou de vers satiriques. De plus il se tient parfaitement au courant des publications récentes. MM. de Lescure, de Goncourt, de La Fizelière, Le Roy, Sainte-Beuve, Jules Cousin sont fréquemment appelés en témoignage. On peut au reste facilement vérifier l'exactitude des citations, car aucun fait n'est avancé sans que la source soit indiquée avec soin.

Jamais aucune époque, on le sait, n'a produit autant de mémoires particuliers que le XVIIIe siècle. Si le dépouillement de ces volumineux documents exige un travail considérable, il récompense aussi l'historien par une riche moisson. Aucune époque en effet, grâce à cette manie d'écrire ne nous est aussi complétement connue. Mais cette abondance même de matériaux présente ses écueils. Il faut que l'historien contrôle avec une extrême circonspection tous ces récits que la passion, la vengeance, le dépit, ou même seulement une notion imparfaite des événements ont pu défigurer. Tel écrivain mérite toute confiance, tandis qu'un autre ne saurait être écouté qu'avec de grandes précautions. Un travail critique fort délicat, en même temps que très-ardu, nous paraît donc indispen-

sable en semblables circonstances. M. C. accepte peut-être avec trop d'indifférence tous les témoignages. Sans doute, il n'a oublié aucun détail, si mince qu'il paraisse; aucune anecdote ne lui a échappé; mais il aurait fallu écarter ou juger la valeur de ces commérages de cour et ne pas se contenter d'entasser sans examen les extraits des mémoires de d'Argenson, du duc de Luynes, de Marmontel, de Duclos, du duc de Richelieu, de Barbier, de Maurepas, de Mme du Hausset. Mais tout est admis également, ou du moins l'absence de discussion critique permet de le supposer; cet éclectisme a pour résultat une compilation curieuse, intéressante même, mais quelque peu confuse. Parmi ces anecdotes, il en est cependant d'assez répandues pour que nous désirions savoir enfin ce qu'il en faut croire et ce qui doit être rejeté. Tel est le mot si caractéristique de Louis XV après la mort de Mme de Pompadour : « Quel mauvais temps cette » pauvre marquise va avoir pour son dernier voyage! » Le caractère connu du prince, sa conduite ordinaire envers ses ministres, ses favoris et ses maîtresses, le rendent très-vraisemblable. Mais ces preuves sont-elles suffisantes? N'a-t-on pas bien souvent inventé après coup de ces mots fort ingénieusement ajustés au caractère des personnages, sans qu'ils soient plus vrais pour cela? Voilà ce que nous cherchions chez M. C. et ce que nous n'y avons pas trouvé. Le mot de Louis XV n'y est pas mentionné. L'auteur se borne à constater que le roi se montra fort indifférent, presque insensible, à la perte de sa maîtresse.

M. C. a divisé son récit en onze chapitres. Dans chacun il examine Mme de Pompadour sous un aspect différent. Un de ces chapitres par exemple est consacré au théâtre des petits cabinets et aux fêtes organisées par la favorite pour la distraction du roi; — dans un autre, nous la voyons diriger la politique de la France, bouleverser toutes nos alliances séculaires, séduite par les avances de Marie-Thérèse, faire et défaire des généraux, et entraîner le pays dans les désastres de la guerre de Sept Ans; — plus loin on nous raconte sa lutte avec les ministres, les parlements et les jésuites; — puis nous assistons au triste spectacle de ses rivalités avec les dames de la cour qui aspiraient à la supplanter et de ses concessions aux caprices de son royal amant; — enfin elle se relève un peu par la protection intelligente qu'elle ne cessa d'accorder, tout le temps de son règne, aux artistes et aux hommes de lettres. On comprend cette division; du moins elle est commode; mais comme elle force souvent l'auteur à revenir sur ses pas, elle jette un certain trouble dans la chronologie; il eût été nécessaire pour éviter cet inconvénient de multiplier les dates afin que le lecteur pût lui-même établir la corrélation des différents chapitres. Au reste, une division chronologique nous eût semblé meilleure. L'auteur pouvait s'éviter des répétitions inutiles et des obscurités, en suivant dans son récit l'ordre tracé par la date des faits, avec les interruptions exigées par les digressions nécessaires.

M. C. se montre justement sévère pour cette femme sans cœur et sans moralité, qui calcula froidement le moyen de devenir maîtresse du roi et, parvenue à cette ignominieuse faveur, ne recula devant aucun expédient si honteux qu'il fût, pour se maintenir au pouvoir.

L'existence du Parc-aux-Cerfs, si contestée, est suffisamment prouvée aujour-

d'hui. M. C. a réuni toutes les preuves indiscutables et il n'est plus permis de douter. La marquise, menacée dans sa position par quelques grandes dames, se fit l'instrument des plaisirs du roi pour n'avoir que des rivales sans portée. Louis XV se laissa insoucieusement diriger par l'adroite favorite sans avoir conscience de l'abjection de sa conduite. Il avait déjà tout sacrifié à sa maîtresse : ses ministres, ses favoris les plus chers, les meilleurs généraux, les hommes les plus utiles à l'État ; pour elle il avait abaissé sa dignité de roi ; il alla plus loin, il perdit sa dignité d'homme. Mme de Pompadour fut sans doute la première cause de son avilissement ; mais elle ne faisait que jouer un rôle, dont elle avait accepté tout l'opprobre avec les bénéfices. Louis XV, ce prince lâche, avare, ingrat et dépravé, en succombant aux tentations de son mauvais génie, fut plus coupable que sa complice, et ses fautes pesèrent lourdement sur son successeur et sur la France. M. C. se montre trop indulgent pour ce roi méprisable, s'il en fût.

Dans une telle histoire, les épisodes risqués ne pouvaient faire défaut. M. C. n'a peut-être pas assez résisté à la tentation de s'assurer cette chance de succès. Seulement il se contente de citer les mémoires du temps quand les anecdotes sont trop difficiles à faire passer. Telle est l'aventure de Mme de Choiseul-Romanet dont Marmontel nous a raconté toutes les circonstances. Il est aussi certains détails sur le tempérament de Mme de Pompadour qui conviennent mieux à des recueils d'anecdotes scandaleuses qu'à un livre d'histoire sérieuse.

Il nous reste un dernier point à examiner. La conduite de Mme de Pompadour a été quelque peu rachetée, dit-on, par son heureuse influence sur les beaux-arts. Les grandes courtisanes ont toujours su se ménager, par une habile tactique, l'indulgence des artistes et des écrivains. Mme de Pompadour, comme toutes les autres favorites célèbres, a mis sans doute du calcul dans ses avances aux hommes remarquables dans les lettres et dans les arts ; mais cependant une aptitude très-réelle pour les choses de l'esprit, pour les arts du moins, prouve qu'en cela elle écoutait son penchant naturel aussi bien que les intérêts de sa réputation. Musicienne consommée, elle savait tirer des effets merveilleux d'une voix peu étendue. Elle jouait la comédie à ravir, est-il besoin de le dire ? Toute sa vie ne fut qu'une intrigue, un rôle consciencieusement étudié, supérieurement joué et soutenu jusqu'au bout sans défaillance. M. C. nous a donné tout le détail de ses rôles, de ses costumes ou des ses succès ; il nous a dit ses agaceries à Voltaire, sa prédilection pour les flatteries de Marmontel et les petits vers de l'abbé de Bernis. Il aurait pu s'étendre davantage, nous semble-t-il, sur ses rapports familiers avec les peintres, sculpteurs ou graveurs qu'elle protégea. Les renseignements ne manquent pas. M. de La Fizelière, en épuisant la matière, s'il enlevait à ses successeurs l'avantage de la nouveauté, rendait en même temps leur tâche assez commode.

M. C. est même tombé dans des erreurs, peu graves sans doute, mais qui dans un sujet aussi spécial ont leur importance. Ainsi M. C. dit : « Adroite à » promener sur le cuivre et sur la pierre fine la pointe ou le burin, elle a gravé » sous la direction de l'habile Guay, avec plus de zèle que de dispositions, à ce

» qu'assurent les gens compétents, toute une série de sujets. » Cette phrase contient une double erreur. Mme de Pompadour n'a jamais gravé sur pierres fines, genre de travail qui demande une étude toute spéciale et une longue pratique. Elle faisait exécuter ces pierres par Guay, donnant elle-même le sujet, indiquant la composition; puis elle reproduisait par le procédé de l'eau-forte, avec fort peu de burin, les intailles exécutées par son graveur. Elle a seulement fait deux ou trois camées; le cabinet des médailles de Paris en possède un qui est signé, ce qui ne prouverait pas encore qu'elle y eût travaillé seule. En parlant des gens compétents qui reconnaissent à Mme de Pompadour plus de zèle que de dispositions, M. C. fait allusion probablement aux articles de M. de La Fizelière, mais telle n'est pas l'appréciation de ce critique. M. de La Fizelière dit en effet que Mme de Pompadour se sentait mal à l'aise quand il s'agissait de reproduire les compositions classiques de Vien, qu'elle ne cessa cependant de protéger et de soutenir, mais qu'elle savait au contraire admirablement rendre la grâce un peu efféminée des dessins de Boucher. Et les gravures de Mme de Pompadour prouvent en effet qu'elle possédait, pour un amateur, un talent fort estimable.

La marquise voulut attacher son nom à la fondation de deux établissements publics : l'école militaire et la manufacture de Sèvres, primitivement établie à Vincennes. M. C. aurait pu nous donner des détails plus complets sur les origines de la célèbre manufacture; il aurait pu examiner aussi l'opportunité de cette création; chercher si cet objet de luxe méritait toutes les dépenses qu'il a nécessitées, si la ruine de toutes les manufactures particulières de porcelaine qui existaient aux environs de Paris ne nous a pas fait payer un peu trop cher la vaine gloire de rivaliser avec les porcelaines de Saxe.

Mais nous voulons nous arrêter; car ce livre nous entraînerait trop loin si nous passions en revue toutes les discussions qu'il soulève.

Signalons cependant à la p. 153 une inexactitude évidente. Mme de Pompadour ne peut avoir dépensé seulement 95,169 liv. 6 s. pour tous les aménagements et tout le mobilier de l'hôtel d'Évreux, quand une paire de rideaux pour le salon coûtait seule 5 ou 6000 livres. Il faut probablement lire 951,690 livres.

L'éditeur de M. C. ne semble pas avoir apporté à l'impression de cet ouvrage tout le soin qu'il est accoutumé de mettre à ses livres. Sans parler d'un papier fort médiocre, nous avons remarqué beaucoup de lettres ou de chiffres sautés, surtout dans les renvois.

Une table alphabétique bien faite, termine le volume. Ainsi l'article *Pompadour* renvoie, par une analyse très-sommaire, aux principaux points de la biographie. Il eût peut-être été bon de faire une analyse analogue pour ce qui concerne Louis XV.

J.-J. GUIFFREY.

VARIÉTÉS.

La Littérature bohêmo-slovène.[1]

Les lecteurs de la *Revue critique* n'ont sans doute pas oublié l'article de M. G. Paris sur les chants bohêmes du moyen-âge (1866, art. 229). M. Paris y a exposé le grand procès littéraire auquel ont donné lieu les manuscrits tchèques de Grunberg et de Kœniginhof (Zelena Hora et Kralove-Dvor). J'espère pouvoir revenir un jour sur cette question. En attendant je me contente de signaler comme pièce importante au procès la nouvelle brochure de M. Hanusch. Elle a paru à l'occasion du cinquantième anniversaire de la découverte du fameux manuscrit. Ce n'est pas cependant une simple *Flugschrift*, mais un travail sérieux qui résume de longues années d'études. M. Hanusch considère la discussion comme finie et ne la reprend pas. Mais il ajoute d'intéressants détails sur la paléographie tchèque, une savante traduction littérale et un commentaire du poëme, et enfin une bibliographie détaillée de tous les travaux auxquels il a donné lieu; secours précieux qui m'ont manqué à l'époque où j'ai publié ma traduction. Je recommande spécialement sa bibliographie, qui est une véritable histoire de la question : elle complète le savant livre des frères Jireczek (*Die Echtheit*, etc.). J'y relèverai en ce qui me concerne une légère erreur : M. H. en signalant ma traduction (1866) ajoute : « Le même auteur a publié » aussi en 1867 à Paris la chronique de Dalimil. » M. H. se trompe. Je n'ai pas publié la chronique de Dalimil, mais seulement fourni à un livre sur la Bohême un article dont il a été fait un tirage à part qui n'a pas été mis dans le commerce.

LOUIS LEGER.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Die vorgebliche Tochter der Kaiserin Elisabeth (Berlin, Dunker). — CAYX DE SAINT-AYMOUR, la Langue latine étudiée dans l'unité indo-européenne (Maisonneuve). — KISSNER, Chaucer in seinen Beziehungen zur italienischen Literatur (Bonn, Marcus). — KŒPKE, Widukind von Korvei (Berlin, Mitler). — LECOQ-KERNEVEN, Étude sur le monogramme monétaire de Conan II (Rennes, Verdier). — PAWIUSKI, Zur Entstehungsgeschichte des Consulats in den Communen Nord- und Mittel-Italiens. — REUMONT (von), Geschichte der Stadt Rom, t. II (Berlin, v. Decker). — USINGER, Forschungen zur Lex Saxonum (Berlin, Mittler). — WÜNSCHE, Der Prophet Hosea (Leipzig, Weigel).

---

1. *Das Schriftwesen und Schriftthum der bœhmisch-slovenischen Vœlkerstæmme*, etc., von Dr HANUSCH. Prag, 1867. In Kommission bei Rziwnatz.

M. Hanusch, né à Prague en 1828, successivement professeur à Lemberg et à Olmutz, destitué pour cause d'*hégélianisme*. M. H. est aujourd'hui bibliothécaire à Prague. Il a publié en tchèque et en allemand un grand nombre de mémoires dans les recueils de Vienne et de Prague, une mythologie slave, un calendrier de la mythologie slave (excellent ouvrage), une étude sur le philosophe Tomas Stitny, etc.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

ANNÉE 1867

TABLE DU SECOND SEMESTRE

1. Par suite d'une erreur, le nº 35 répète les quatre derniers numéros des articles du nº 34; ce sont les nºs 163, 164, 165, 166. Nous ajoutons *a* aux quatre chiffres qui se trouvent dans le nº 35.

1. Voyez ci-dessus, p. 417, n. 1.

1. Voyez ci-dessus, p. 417, n. 1.

1. Ajoutez le quatrième article *Variétés*.
2. Ajoutez le cinquième article *Variétés*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 27 Deuxième année 6 Juillet 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

Ce numéro est le premier du second volume de 1867. — Nos abonnés recevront prochainement le titre et la table du premier volume.

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Actes (Les) des Saints depuis l'origine de l'Église jusqu'à nos jours, d'après les Bollandistes, Mabillon et les plus récents hagiographes. Traduits et publiés pour la première fois en français par M. J. Carnandet et Mgr. J. Fèvre, avec le concours d'une société d'ecclésiastiques. T. IV. In-4° à 2 col. 720 p. Chaumont, imp. Cavaniol; Lyon, lib. Gaultier. L'ouvrage formera environ 80 vol. Chaque vol. 12 fr. 50 c.

Ampère (J.-J.). Histoire littéraire de la France avant Charlemagne. 2° éd. 2 vol. in-8°, 846 p. Paris (Didier et C°). 15 fr.

Annuaire de la Mayenne, administratif et commercial pour l'année 1867. Suivi de : Le Maine sous l'ancien régime, administration, justice, finances; par L. Maître. In-18, 383 p. Laval (Moreau).

Annuaire du comité d'archéologie américaine, publié sous la direction de la commission de rédaction, par les sociétaires. 1866-1867. In-8°, 80 p. Paris (Maisonneuve et C°).

Baillon. Lord Walpole à la cour de France, 1723-1730, d'après ses mémoires et sa correspondance. In-18 jésus, xxv-396 p. Paris (Didier et C°). 3 fr. 50

Barthélemy (E. de). Les ducs et les duchés français avant et depuis 1789. In-8°, 364 p. Paris (Amyot). 4 fr.

Bayle (A.). Massillon, étude historique et littéraire. In-18 jésus, vij-424 p. Paris (A. Bray).

Blanc (Ch.). Grammaire des arts, du dessin, architecture, sculpture, peinture, jardins, gravure en pierres fines, gravure en médailles, gravure en taille-douce, eau-forte, etc. In-8°, 724 p. Paris (V° J. Renouard). 20 fr.

Bourquelot (F.). Renier Accorre, financier et grand propriétaire au XIII° siècle. In-8°, 18 p. Paris (Lainé et Havard).

Breton (E). Notice sur la vie et les ouvrages du Dominiquin. In-8°, 19 p. Saint-Germain (Toinon et C°).

Bridges (J.-H.). De l'unité de la vie et la doctrine d'Auguste Comte, réponse aux critiques des derniers écrits de Comte, adressée à J.-S. Mill, esq., M. P. Traduit de l'anglais par M. Debergne. In-8°, xj-147 p. Paris (Dunod).

Cantu (C.). Histoire universelle. Traduite par E. Aroux et P. Leopardi. 3° édit. entièrement revue par M. Lacombe. T. I à X. In-8°, 5733 p. Paris (Didot frères, fils et C°). Chaque vol. 6 fr.

Cesinale (R. da). Storia delle missioni dei cappuccini. T. I. In-8°, 520 p. Paris (Lethielleux).

Chaix (L.-A.). Saint Sidoine-Apollinaire et son siècle; ouvrage couronné par l'Académie de Clermont. T. I. In-8°, 466 p. Clermont-Ferrand (Thibaud).

Charencey (H. de). Des degrés de dimension et de comparaison en basque. In-8°, 12 p. Paris (Challamel aîné). 1 fr.

Clouët (M. l'abbé). Histoire de Verdun et du pays verdunois. T. I. In-8°, 542 p. Verdun (Laurent).

Coquerel fils (A.). La conscience et la foi. In-18 jésus. Paris (Germer-Baillière) 2 f. 50

Courtilloles (E.-F.-L. de). Recueils de documents relatifs à la tenue des États-généraux du grand baillage d'Alençon en 1789. In-8°, 391 p. Cherbourg (Feuardent).

Delgove. L'abbaye du Gard. In-8°, 204 p. Amiens (Lemer aîné). Extr.

Deschanel (E.). Études sur Aristophane. In-18 jésus, iij-475 p. Paris (Hachette et C°). 3 fr. 50

Dugit (E.). Étude sur l'Aréopage athénien, thèse présentée à la faculté des lettres de Paris. In-8°, 224 p. Nice (Thorin).

Duruy (V.). Histoire de France et des temps modernes, depuis l'avénement de Louis XIV jusqu'à 1815, avec des cartes géographiques. Nouvelle édition. In-12, 568 p. Paris (Hachette et C°). 5 fr. 50

Gabourd (A.). Histoire contemporaine, comprenant les principaux événements qui se sont accomplis depuis la révolution de 1830 jusqu'à nos jours et résumant, durant la même période, le mouvement social, artistique et littéraire. T. VII. In-8°, 580 p. Paris (Didot, frères, fils et C°). 6 fr.

Gabriel. Panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé dans la cathédrale d'Orléans, à la fête du 8 mai 1867. In-8°, 175 p. Verdun (Doublat).

Gaidoz (H.). De quelques registres de l'inquisition soustraits aux archives romaines. In-8°, 16 p. Paris (Lahure).

Germer-Durand (E.). Notes archéologiques. Quatre inscriptions nouvellement entrées au musée de Nîmes; de l'antiquité des eaux des Fumades; à propos d'un fragment d'inscription chrétienne trouvé à Nîmes, en 1866. In-8°, 31 p. Nîmes (Clavel-Ballivet et C°).

Glaize (P.). Les inscriptions cunéiformes et les travaux de M. Oppert. In-8°. 89 p. Paris (Dentu).

Goncourt (E. et J. de). Latour, étude contenant quatre dessins gravés à l'eau-forte. In-4°, 44 p. Paris (Dentu). 5 fr.

Tiré à 200 exemplaires. Les pl. seront effacées après le tirage.

Grasset (J.). De l'Idée de cause et du principe de causalité. Indiquer les applications les plus importantes de ce principe, notamment en théodicée. In-8°, 22 p. Montpellier (Martel).

Histoire littéraire de Fénelon, ou revue historique et analytique de ses œuvres pour servir de complément à son histoire et aux différentes éditions de ses œuvres par M..., directeur au séminaire de Saint-Sulpice. Gr. in-8° à 2 col. 480 p. Paris (Lecoffre fils et C°).

Jobez (A.). La France sous Louis XV. T. IV. Madame de Pompadour de 1746 à 1757. In-8°, 365 p. Paris (Didier et C°).

Joret-Desclosières (G.). Procès de Jacques Cœur, argentier du roi Charles VII. In-8°, 16 p. Paris (Thorin).

Justini historiarum ex Trogo Pompeio excerptarum libri XLIV. Édition accompagnée d'une notice sur l'ouvrage, de sommaires, de notes et d'un index des noms historiques; par L. Passerat. In-12, viij-412 p. Paris (Delagrave et C°). 1 f. 25

La Chenaye-Desbois et **Badier.** Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de la France, l'explication de leurs armes et l'état des grandes terres du royaume possédées à titre de principautés, duchés, marquisats, etc. On a joint à ce Dictionnaire le tableau généalogique et historique des maisons souveraines de l'Europe et une notice des familles étrangères les plus anciennes, les plus nobles et les plus illustres. 3° édit. entièrement refondue, augmentée d'une table générale de tous les noms de familles, ainsi que d'un Armorial représentant les blasons de maisons dont les généalogies sont comprises dans cette édition. T. X. In-4° à 2 col. 999 p. Paris (Schlesinger frères).

L'ouvrage aura 17 vol. et un Armorial de même format. Il est distribué par demi-vol. au prix de 10 fr. et de 30 fr. pour l'Armorial.

La Gournerie (E. de). Rome chrétienne, ou tableau historique des souvenirs et des monuments chrétiens de Rome. 4° édit. 3 vol. In-18 jésus, 1296 p. Paris (Bray).

Léouzon Le Duc (L.). Voltaire et la police, dossier recueilli à Saint-Pétersbourg parmi les manuscrits français, originaux enlevés à la Bastille en 1789. Avec une introduction sur le nombre et l'importance des dits manuscrits, et un essai sur la bibliothèque de Voltaire. In-18 jésus, 265 p. Paris (Bray).

Lucas (F.). Le Procès du matérialisme, étude philosophique précédée d'une lettre à Mgr. l'évêque d'Orléans. In-18 jésus, 260 p. Paris (Didier et C°).

Marmier (X.). De l'Est à l'Ouest, voyages et littérature. In-18 jésus, 419 p. Paris (Hachette et C°). 3 fr. 50

Mémoires pour servir à l'histoire de la Ligue en Provence. Besaudun, Bausset, Cassaignes. In-8°, xx-316 p. Aix (Makaire).

Moreau de Jonnès (A.). État économique et social de la France depuis Henri IV jusqu'à Louis XIV (1589-1715). Paris (Reinwald).

Thierry (A.). Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, de ses causes et de ses suites jusqu'à nos jours en Angleterre, en Ecosse, en Irlande et sur le continent. Nouvelle édition. 2 vol. In-18 jésus, 1123 p. Paris (Michel Lévy frères). 6 fr.

Truchet. Histoire hagiologique du diocèse de Maurienne. In-8°. xj-342 p. Chambéry (Puthod).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 28 Deuxième année 13 Juillet 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Antonelli (G.). Lettera intorno ad una iscrizione scoperta in Voghenza nel Ferrarese. In-8°, 24 p. Roma (tipogr. delle Belle Arti).

Atti della Società ligure di Storia patria. Fasc. 3°. In-8°, 260 p. Genova (tip. dei Sordo-Muti). 8 fr.

Balan (P.). Storia di S. Tomaso di Cantorbery e de' suoi tempi (in 2 vol.). Vol. I. In-8°, 402 p. Modena (tipogr. Immacol. Concezione). 6 fr.

Botta (C.). Dodici lettere, edite per cura di G. Campori. In-12, 29 p. Bologna (G. Romagnoli). 1 fr. 75

Calligaris (L.). Le nouvel Erpénius, ou cours théorique-pratique de langue arabe écrite et parlée. In-8°, 143 p. Turin (imp. Royale). 4 fr. 75

— Dictionnaire polyglotte en onze langues : français, latin, italien, espagnol, portugais, allemand, anglais, grec moderne, arabe écrit, arabe parlé, turc. Liv. VIII (jusqu'au mot Front). Gr. in-4°. P. 281 à 320. Turin (Lœscher). 2 fr. 50

Canale (G.). Storia del commercio, dei viaggi, delle scoperte e carte nautiche degl' Italiani. In-12, vij-495 p. Genova (tip. Sociale).

Capitoli della compagna dei Disciplinati di Siena de' secoli XIII, XIV e XV, restituiti alla vera lezione con l'aiuto degli antichi mss. da L. Bianchi. In-12, xvj-118 p. Siena (Gatti).

Cecchetti (B.). Una Visita negli archivi della repubblica di Venezia. In-8°. Venezia (Naratovitch).

Cecchetti (B.) e **Gregolin** (F.). Il R. Archivio dei Frari a Venezia, note statistiche. In-8°. Venezia (Naratovitch).

Chronicles (the) of the reigns of Henry II and Richard I, 1169-1192. Edited by W. Stubbs. Vols I and II. In-8° cart. London (Longmans). 25 fr.

Colet (J.). A Treatise on the Sacraments of the Church. Now first published, with an introduction by J. H. Lupton. In-8° cart., 96 p. London (Bell and D.). 3 fr. 65
This treatise is supposed to have been written soon after 1498.

Di Giovanni (V.). Dell' uso del volgare in Sardegna ed in Sicilia nei secoli XII e XIII. In-8°, 55 et 16 p. Palermo (Amenta). 2 fr. 30

Dora d'Istria. La Nazionalità albanese secondo i canti popolari, versione di E. Artom con la vita ed il ritratto dell' autrice. In-8°. Cosenza (Migliaccio).

Documenti di Storia italiana pubblicati a cura della R. deputazione sugli studi di storia patria per le provincie di Toscana, Umbria e Marche. Vol. I : Commissioni di Rinaldo degli Albizzi per il commune di Firenze dal 1399 al 1433. Tratte dal Codice originale ed edite da C. Guasti. Tomo I. 1399-1423. Gr. in-4°, xxiij-592 p. Firenze (Vieusseux). 17 fr. 25

Foresi (R.). Sopra una collezione composta d'oggetti anti-storici trovati nelle isole dell' arcipelago toscano e inviata alla mostra universale di Parigi. Lettera al prof. L. Simonin. In-8°, 44 p. Firenze (tip. del Diritto).

Gallo (A.). Sulle antiche Leggi di Sicilia e sui legislatori greco-sicoli. In-8°. Palermo (F. Lao).

Horace. Odes, epodes, carmen seculare, and first satire. Translated into english verse by C. Hughes. In-8° cart. Northampton (Dorman). 12 fr. 50

Lanci (F.). Sopra alcuni particolari della Dantesca nella sfera di Giove. In-8°, 16 p. Roma (tip. Tiberina).

Lane (E. W.). An arabic-english Lexicon. Book I. Part. 3. In-4°. London (Williams and N.). 30 fr.

Lightfoot (J. B.). St Paul's epistle to the Galatians. A revised text, with introduction, notes and dissertations. 2d edition revised. In-8° cart., 370 p. London (Macmillan). 15 fr.

Livaditi (D.). Introduzione alla filosofia

della storia. In-8°, vij-83 p. Reggio (Barbieri). 2 fr. 30

Malmusi (C.). Sopra alcuni noccioli di persico vagamente intagliati nel secolo XVI. 2a edizione. In-8°, 16 p. Modena (Moreni).

Martin (G. A.). Essai historique sur Rozoy-sur-Serre et les environs, comprenant une partie de la Tiérache et du Porcien et quelques communes du Laonnais. T. 2 et supplément. Gr. in-8°, 909 pages, 4 grav. Laon (Fleury).

Mietral (Fr.). Calendau, pouèmo. Traduction française en regard. In-8°, 537 p. et portr. Avignon (Roumanille). 7 fr. 50

Montalembert (de). Histoire de sainte Elisabeth de Hongrie, duchesse de Thuringe. 11° édition. In-18 jésus, 741 p. Paris (Bray).

Montzey (C. de). Institutions d'éducation militaire depuis 1789. In-8°, vj-476 p. Paris (Dumaine). 6 fr.

Morpurgo (M.). Di Aldo Manuzio e della sua influenza sugli studi. Saggio storico-biografico. In-12, 16 p. Padova (Prosperini).

Mullinger (J. B.). Cambridge Characteristics in the 17th century, or the studies of the university and their influence on the character and writings of the most distinguished graduates during that period. In-8° cart., 196 p. London (Macmillan). 5 fr. 65

Negri (C.). La Storia politica dell' antichità paragonata alla moderna. Vol. III. In-18, 306 p. Venezia (Antonelli).
Les 3 volumes, 14 fr.

Nervo (de). Etudes historiques. Les finances françaises sous la restauration, faisant suite aux finances sous l'ancienne monarchie, la république, le consulat et l'empire. T. III. In-8°, 456 p. Paris (Michel Lévy frères).

Niccolini (A.). Alcune lettere a Monsig. Giov. Bottari intorno la corte di Roma, 1724-1761. Edite con pref. di G. Amati. In-12, xix-47 p. Bologna (Romagnoli). 3 fr.

Nicolas (M.). Des doctrines religieuses des Juifs pendant les deux siècles antérieurs à l'ère chrétienne. 2° édition. Paris (Lévy frères). 7 fr.

Outline Dictionary for Missionaries. In-12 rel. London (Trübner and C°). 8 fr. 75

Piccini (G.). Sul bel Gherardino, novella cavalleresca del secolo XIV, con alcune poesie inedite di L. Bellini e di S. Vai. In-8°, 11 p. Firenze (Cellini e C.).

Pigorini (L.). Monete, medaglie e sigilli dei Marchesi e Principi di Soragno. In-8°, 24 p. e 1 pl. Parma (Rossi-Ubaldi).

Pistofilo (B.). Vita di Alfonso I d'Este, Duca di Ferrara, ec., pubblicata per cura di A. Cappelli. In-4°, 90 p. Modena (Vincenzi). 3 fr. 50

Pogge. Les Contes de Pogge, florentin. Avec une introduction et des notes par P. Ristelhuber. In-16, 160 pages. Paris (Lemerre). 5 fr.

Pougin (A.). De la Littérature musicale en France. In-8°, 39 p. Paris (Liepmannsohn et Dufour). Extr.

Quérard (J. M.). A Martyr to bibliography: a notice of the life and works of J. M. Quérard by O' Hamst. In-8° cart. London (J. R. Smith). 4 fr. 40

Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine. La guerre de Trente Ans en Lorraine. 2° partie. In-8°, 299 p. Nancy (Wiener).

Reprise (la) de la Floride, publiée avec les variantes, sur les manuscrits de la Bibliothèque impériale et précédée d'une préface par M. Ph. Tamizey de Larroque. In-8°, 80 p. Paris (Aubry).

Reusch (F.-H.). La Bible et la nature, leçons sur l'histoire biblique de la création dans ses rapports avec les sciences naturelles. Ouvrage traduit de l'allemand sur la 2° édition, par X. Hertel. In-8°. Paris (Gaume frères et Duprey).

Simon (J.). Le Devoir. 8° édition. In-18 jésus, 468 p. Paris (Hachette et C°). 3 fr. 50

Statistique archéologique du département du Nord. 2 vol. in-8°, 1039 p. et 8 cartes. Paris (Durand).

Tiraboschi. Vocabolario dei dialetti bergamaschi antichi e moderni. Dispense 2 e 3 (lett. A-Basera, pag. 49 a 144). Gr. in-8° a 2 col. Bergamo (Bolis). 1 fr. 15

Townsend (G. H.). The Manual of dates: a dictionary of reference to the most important events in the history of Manhood to be founded in authentic records. 2d edit. revised and enlarged. In-8° cart., 1108 p. London (Warne). 20 fr.

Wegwood (H.). Dictionary of english Etymology. 3 vols in-8° cart. London (Trübner and C°). 55 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 29 Deuxième année 20 Juillet 1867

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Æschyli quæ supersunt tragœdiæ. Vol. II. Sect. 4. In-8°. Giessen (Ricker). 2 fr. 70
Vol. I-II, 4 19 fr. 25

Amther (E.) und **Issleib** (W.). Volks-Atlas über alle Theile der Erde für Schule und Haus. 24 (lith.) Karten in Farben. Gr. in-4°. Gera (Amther, Issleib et Rietzschel). 1 fr.

Arneth (A. von). Maria Theresa und Joseph II. Ihre Correspondenz sammt Briefen Joseph's an seinen Bruder Leopold. 2. Bd. 1773-Juli 1778. In-8°, 402 p. Wien (Gerold's Sohn). 10 fr. 70

Aristotelis ars rhetorica cum adnotatione L. Spengel. Acc. vetusta translatio latina. 2 vol. in-8°, xiv-812 p. Leipzig (Teubner). 21 fr. 40

Baker (S.-W.). Der Albert Nyanza, das grosse Becken d. Nil u. die Erforschung der Nilquellen. Aus d. engl. v. J. E. A. Martin. Nebst 33 Illustr. in Holzschn. 1 Chromolith. u. 2 (Chromolith.) Karten. 2. Bd. Gr. in-8°, viij-303 p. Iena (Costenoble). 11 fr.

Baur (F.-C.). Lehrbuch des christlichen Dogmengeschichte. 3. Ausg. In-8°, xx-403 p. Leipzig (Fues). 7 fr. 10

—— Geneographische Karte von Deutschlands geistige Grœssen nach ihren Geburtsorten zusammengestellt. Lith. u. color. Imp. fol. (8 p. texte, gr. in-4°). Stuttgart (Rieger). 2 fr.

Beer (A.) und **Hochegger** (F.). Die Fortschritte des Unterrichtswesens in der Culturstaaten Europa's (in 3 Bd.). 1. Bd. In-8°, vij-711 p. Wien (Gerold's Sohn). 16 fr.

Beheim (M. v.). Evangelienbuch in mitteldeutscher Sprache 1343. Hrsg. v. R. Bechstein. In-8°, lxxx-336 p. Leipzig (T. O. Weigel). 10 fr. 70

Beitræge zur Geschichte der Vœlker Mittelasiens. 1. Bd. In-8°. Leipzig (Voss). 9 fr. 35

Contenu : Untersuchung über die Kasimofschen Zaren und Zarewitsche von Weljaminof-Zernof. Aus d. russ. übers. v. T. Zenker.

Bruder (C.-H.). Ταμιεῖον τῶν τῆς καινῆς διαθήκης λέξεων. Sive concordantiæ omnium vocum novi Testamenti græci primum ab Erasmo Schmidio editæ, nunc secundum critices et hermeneutices nostræ ætatis rationes emendatæ, auctæ, meliori ordinæ dispositæ. 2 partes. Edit. ster. C. Tauchnitii tertiæ auctior et emendatior. Gr. in-4°, xxxviij-879 p. Leipzig (Bredt). 32 fr.

Classen (J.). Beobachtungen über den homerischen Sprachgebrauch. In-8°, iij-231 p. Frankfurt a. M. (Winter). 5 f. 35

Codex diplomaticus Silesiæ. Hrsg. vom Vereine für Geschichte und Alterthum Schlesiens. 8. Bd. A. u. d. T. Schlesische Urkunden zur Geschichte des Gewerberechts insbesond. d. Innungswesens aus d. Zeit vor 1400. Namens d. Vereins f. Geschichte u. Alterthum Schlesiens hrsg. v. Dr G. Korn. In-4°, xlix-139 p. Breslau (Max et Ce). 8 fr.
Volumes I à VIII. 89 fr. 35

Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum. Editum consilio et impensis academiæ litterarum cæsareæ Vindebonensis. Vol. II. In-8°. Wien (Gerold's Sohn). 2 fr. 70

Contenu : Minucii Felicis Octavius, J. F. Materni liber de errore profanorum religionum recensuit et commentario critico instruxit C. Halm. xxix-137 p.

Deuschle (J.). Dispositionen der Apologie u. d. Gorgias v. Platon u. logische Analyse d. Gorgias. Anhang zur Ausg. d. Gorgias v. Deuschle. Neu bearb. v. C. Cron. In-8°, iv-76 p. Leipzig (Teubner). 1 fr. 65

Dionysi Halicarnensis antiquitatum romanarum quæ supersunt. Recensuit A. Kiessling. Vol. III. In-8°, xxxvj-329 p. Leipzig (Teubner). 3 fr. 25

Dreves (L.). Annuæ missionis Hamburgensis a 1589 ad 1781 quas ex manuscriptis, ad breviorem formam summatum contractas, nunc primum edidit variisque

adnotationibus instruxit autor. In-8°, 272 p. m. 1 Steintaf. Freiburg im Br. (Herder). 5 fr. 90

Duncker (M.). Geschichte d. Altherthums 3. verm. u. verb. Aufl. 2. Bd. A. u. d. T. Geschichte der Arier in der alten Zeit. Gr. in-8°, xij-962 p. Leipzig (Duncker et Humblot). 18 fr.

Les 2 vol. 34 fr.

Eyssenhardt (F.). Lectiones panegyricæ. In-4°, 24 p. Berlin (Calvary et C°). 1 f. 50

Forschungen, Mærkische. Hrsg. v. dem Vereine für Geschichte der Mark Brandenburg. 10. Bd. Gr. in-8°, 416 p. Berlin (Ernst et Korn). 8 fr.

Les 10 volumes. 90 fr.

Geschichte, die Calwer biblische, in der Nama Sprache. Hrsg. v. J. G. Krœnlein. In-8°, viij-191 p. m. eingedr. Holzschn. Berlin (Hertz). 6 fr.

Gottesweisheit (die). Gr. in-8°, xxxix-305 p. Berlin (G. W. F. Müller). 10 fr.

Hachfeld (H.). Martin Chemnitz nach seinem Leben u. Wirken, insbesond. nach seinem Verhæltnisse zum Tridentinum. Unter Benutzg. vieler zum Theil wenig bekannter Handschriften. In-8°, viij-491 p. Leipzig (Breitkopf et Hærtel). 10 fr. 50

Helfferich (A.). Dem grossen Meister Leopold von Ranke. Das deutsche Mark u. Weichbildrecht. In-8°, 64 p. Berlin (Springer). 2 fr.

Hirsch (A. v.). Paris und seine vorzüglichsten Umgebungen nebst Plænen und Illust. Nach eigenen Anschaugn. u. den besten Hilfsquellen bearb. (in 2 Bdn.). 1. Bd. In-8°, xviij-624 p., pl. et plan col. München (Fleischmann). 8 fr.

Hœhne (E.). Anselmi Cantuariensis philosophia cum aliorum illius ætatis secretis comparatur ejusdemque de satisfactione doctrina dijudicatur. Dissertatio inauguralis. In-8°, 64 p. Leipzig (Fues). 1 fr. 35

Horatii Flacci (Q.). Opera omnia. Recognovit et commentariis in usum Scholarum instruxit D^r G. Dillenburger. Editio 5. Addita est tabula villæ Horatianæ (lith.). In-8°, xxiv-640 p. Bonn (Marcus). 6 fr. 70

Jahrbücher, neue f. Philologie u. Pædagogik. 1. Abth. Für class. Philologie. Hrsg. v. A. Fleckeisen. 4. suppl. Bd. 5. Hft. In-8°, p. 673-1014. Leipzig (Teubner). 7 fr. 50

Les vol. I à V. 63 fr. 80

Keck (K.-H.). Lie Gudrunsage. 3 Vortræge über ihre Wiederbelebg. gehalten in Schleswig im Jahre 1867. In-8°, iv-84 p. Leipzig (Teubner). 2 fr. 15

Kiefer (F.-J.). Légendes et traditions du Rhin de Bâle à Rotterdam. 2° éd. revue et augmentée. In-8°, vj-319 p. m. 1 Stahlst. Mainz (Kapp). 6 fr.

Klostermann (A.). Das Markusevangelium nach seinem Quellenwerthe für die evangelische Geschichte. In-8°, iv-384 p. Gœttingen (Vandenhœck et Ruprecht). 6 fr. 50

Lagarde (P. de). Materialen zur Kritik und Geschichte des Pentateuchs. In-8°, xvj-413 p. Leipzig (Teubner). 1 fr. 35

Lobe (J.-C). Lehrbuch der musikalischen Komposition. 4. Bd. In-8°. Leipzig (Breitkopf et Hærtel). 12 fr.

Les 4 vol. 50 fr.

Lorentz (F.). Neueste Geschichte im d. Wiener Vertrægen bis zum Frieden von Paris (1815-1856). Hrsg. von T. Bernhardt. In-8°, xvj-492 p. Berlin (Guttentag). 9 fr. 35

Luther (M.). Opera latina varii argumenti ad reformationis historiam imprimis pertinentia. Curavit H. Schmidt. Vol. IV. In-8°, iij-492 p. Frankfurt a. M. (Heyder et Zimmer). 4 fr.

—— Catechismus in der Nama-Sprache. Hrsg. v. der Rhein. Missions-Gesellschaft. In-8°, 17 p. Berlin (Hertz). 2 fr. 70

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. VII série. T. X, n^os 15 et 16 et T. XI, n^os 1-3. Leipzig (Voss). 11 fr. 10

Pinder (E.). Ueber den Fünfkamp der Hellenen. Mit 2 (lith. Taf.) Abbildungen (in-4°). Gr. in-8°, iij-135 p. Berlin (Hertz). 3 fr. 25

Quellenbuch, historisches, zur alten Geschichte f. obere Gymnasialklassen. 2. Abth. Rœmische Geschichte bearb. v. A. Weidner. 2 Hfte. In-8°. Leipzig (Teubner). 4 fr. 25

Ritter (H.). An Leopold v. Ranke über deutsche Geschichtschreibung. Ein offener Brief. In-8°, 77 p. Leipzig (Fues). 2 fr.

Süpfle. De l'H initiale dans la langue d'oïl. In-4°, 12 p. Gotha (Thienemann). 75 c.

Zupitza (J.). Ueber Franz Pfeiffers Versuch den Kürenberger als den Dichter der Nibelungen zu erweisen. In-8°, 7 p. Oppeln (Reisenwetz). 30 c.

LIVRES ANCIENS

RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE,

Qui se trouvent à la librairie A. Franck, 67, *rue Richelieu.*

Hoffmann (S.-E.-W.). Die Alterthumswissenschaft. Leipzig 1835. In-8° demi-v. pl. Pr. f. 21 fr. 10 fr.

Homberg (T.). Mythologie der Griechen und Rœmer. Leipzig. 1835. In-8° demi-v. Pr. f. 12 fr. 7 fr. 50

Horner (J.). Bilder des Griechischen Alterthums oder Darstellung der berühmtesten Gegenden und der wichtigsten Kunstwerke des alten Griechenlandes. Zürich. 1823. In-4° demi-v. pl. Pr. f. 32 fr. 10 fr.

Hüllmann (K.-D.). Griechische Denkwürdigkeiten. Bonn. 1840. In-8° br. 3 fr.

—— Rœmische Grundverfassung. Bonn. 1832. In-8° d. v. Pr. f. 8 fr. 6 fr.

—— Ursprünge der Rœmischen Verfassung. Bonn. 1835. In-8° demi-v. 3 fr.

Hummel (B.-F.). Compendium deutscher Alterthümer. Nürnberg. 1788. In-8° demi-v. 2 fr.

Illustrations of the Anglo-French Coinage taken from the Cabinet of a fellow of the Antiquarian Societies of London and Scotland, of the Roy. Societies of France, etc. pl. Lond. 1830. gr. in-4° toile. Pr. f. 65 fr. 35 fr.

Inscriptions grecques et lat. recueillies en Grèce par la Commission de Morée et expliquées par Ph. Le Bas. Paris. 1835. 3 fasc. In-8° br. 10 fr.

Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio ad illustrandam Romanæ antiquitatis disciplinam accommodata ac magnarum collectionum supplementa complura emendationesque exhibens; ed. J. C. Orellius. Acc Præter Fogginii Kalendaria antiqua epistolæ dis. Turici. 1828-56. 3 vol. in-8° br. Pr. f. 50 fr. 42 fr.

Jacobs (F.-W.). Sammlung rarer und anderer Thaler und Medaillen Gotha. 1735. In-8° demi-rel. v. 4 fr.

Janssen (L.-J.-F.). Grieksche en Romeinsche Beelden en Beeldwerken uit het Museum van Oudheden te Leyden. Leyden. 1849. F. demi-maroq. pl. 15 fr.

—— Musei Lugduno-Batavi inscriptiones Græcæ et Latinæ. Lugduni Batavorum. 1842. In-4° br. 33 pl. Pr. f. 34 fr. 20 fr.

Jaumann Colonia Sumlocenne. Rottenburg am Neckar unter den Rœmern. Stuttgart. 1840. In-8° br. 26 pl. Pr. f. 6 fr. 75 c. 3 fr. 50

Jonge (J.-C. de). Notice sur le cabinet des médailles et des pierres gravées de S. M. le roi des Pays-Bas. A la Haye. In-8° br. 4 fr. 50

Jorio (A. de). Guida di Pozzuoli e Contorni. Napoli. 1822. — Le même, Viaggio di Ene, all infero, ed agli Elisii. Napoli. 1825. pl. — Palladini (L.). Descrizione d'un sepolcreto scoperto in Pozzuoli. Napoli. 1817. 1 vol. in-8° cart. 3 fr. 50

—— Metodo per rinvenire e frugare i sepolchri degli antichi. Napoli. 1824. In-8° br. pl. 7 fr. 50

Junii (F.). De pictura veterum libri tres. Acc. catalogus adhuc ineditus, architectorum, mechanicorum, sed præcipue pictorum statuariorum, etc. Roterodami. 1694. In-8° vél. cordé. 10 fr.

Katalog einer grossen Sammlung Silbermünzen und numismatischer Bücher des Herrn J. v. Müller. Wien 1824. In-8° cart. en t. avec prix. 3 fr. 50

—— des grossen Freiherrlich von Wambolt'schen Münzkabinets in Heidelberg. Zweiter Band. Enthaltend : Thaler, Goldmünzen und Medaillen. Heidelberg. 1833. In-4° br. 2 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 30 Deuxième année 27 Juillet 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Catalogue des imprimés de la bibliothèque de la ville de Reims. Belles lettres. 1re partie. In-8°. XII-512 p. Reims (Imp. Dubois et Ce).

Catalogue général de la librairie française pendant 25 ans (1840-1865), ou Dictionnaire bibliographique de tous les ouvrages publiés en France ou en langue française à l'étranger, depuis 1840 jusqu'au 31 décembre 1865, rédigé par O. Lorenz. In-8° à 2 col. Paris (Lorenz). 20 fr.

Le catalogue sera publié en 16 livr. d'environ 10 feuilles et formera 4 vol. Chaque livr. 5 fr.

Colas de la Noue (E.). Du prêt à intérêt en Grèce, à Rome, en Judée, dans le droit canonique, le droit barbare et les coutumes féodales, d'après les ordonnances des rois de France, le code Napoléon, les lois de 1807 et de 1850, suivi d'une étude sur les législations étrangères et sur les réformes à introduire dans le droit français. In-8°. 278 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel).

Dadian (M.-B.). La Société arménienne contemporaine. Les Arméniens de l'empire ottoman. In-8°. 55 p. Paris (lib. Franck). 4 fr.

Demmin (A.). Guide de l'amateur de faïences et porcelaines, poteries, terres cuites, peintures sur lave, émaux, pierres précieuses, artificielles, vitraux et verreries. 3e édition, accompagnée de 160 reproductions de poteries, de 1800 marques et monogrammes dans le texte et de trois tables dont deux de monogrammes, portraits. In-18 jésus. Paris (Renouard).

Devay. Journal d'un voyage dans l'Inde anglaise, à Java, dans l'archipel des Moluques, sur les côtes méridionales de la Chine, à Ceylan (1864). Avec 2 photog. et 2 lithog. 2 vol. in-8°. Paris (Didot frères, fils et Ce). 14 fr.

Duclos (H.). Histoire de Royaumont et d'Asnières-sur-Oise. Avec dessins, vues et portraits. 2 vol. in-8° cxiv-1370 p. Paris (Douniol).

Ernouf. Le général Kléber. In-12 vij-355 p. Paris (lib. Didier et Ce). 3 fr. 50

Fillioux (A.). Nouvel essai d'interprétation et de classification des monnaies de la Gaule. 2e édit. In-8°. 352 p. et 6 pl. Paris (lib. A. Franck). 6 fr.

Flammarion (C.). La pluralité des mondes habités, étude où l'on expose les conditions d'habitabilité des terres célestes, discutées au point de vue de l'astronomie, de la physiologie et de la philosophie naturelle. In-18 jésus viij-459 p. Paris (lib. Didier et Ce). 3 fr. 50

—— Dieu dans la nature. In-8°, xx-556 p. Paris (Didier et Ce).

Germain (J.). Historia bravissima Caroli V. Imperatoris a provincialibus paysanis triumphantor. Nouvelle édit. conforme à celle de 1536, précédée d'une notice biographique par D. Arbaud. Petit in-8°. 76 p. Marseille (Boy).

Guilhermy (F. de). Description de la Sainte-Chapelle, avec 6 grav. de M. Gaucherel. in-18. 79 p. Paris (à la Sainte-Chapelle).

Horace. Odes, traduction Variorum en vers. Ouvrage d'un genre nouveau dans lequel on a cherché à réunir, à coordonner et à fondre tout ce qu'offrent de meilleur les nombreuses traductions en vers d'Horace publiées depuis le siècle dernier jusqu'à nos jours, avec le texte latin, des arguments et des notes par M. Potier. In-18 jésus. xxxij-343 p. Paris (lib. Potier). 3 fr. 50

Mettenleiter (D.). Musikgeschichte der Oberpfalz. Aus Archivalien und andern Quellen zusammengestellt (2. Bd. der Musikgeschichte Bayerns). In-8°, xij-268 p. Amberg (Pohl). 8 fr.

Prokesch-Osten (A. v.). Geschichte d. Abfalls der Griechen v. türkischen Reiche im Jahre 1821 und der Gründung des hellenischen Kœnigreiches. Aus diplomat. Standpunkte (in 6 Bdn.). I-IV Bd. Gr. in-8°, xj-1717 p. mit 1 lith. und color. Karte in. gr. 4°. Wien (Gerold's Sohn). 32 fr.

Ritschelii (F.). Opuscula philologica. Vol. I. Ad litteras græcas spectantia. Fasc. II. In-8°, p. 449-851, m. 5 Steintaf. in gr. in-4°. Leipzig (Teubner). 11 f. 50

Le 1er volume complet. 23 fr. 25

Ruehl (F.). Die Quellen Plutarchs im Leben d. Kimon. Inaugural-Dissertation. In-8°. 55 p. Marburg, Leipzig (Teubner). 1 f. 65

Senecæ (L.-A.). Tragœdiæ. Acc. incertæ originis tragœdiæ tres. Recensuerunt R. Peiper et G. Richter. In-8°, xlviij-592 p. Leipzig (Teubner). 6 fr.

Scholia Berniensa ad Virgili Bucolica atque Georgica edidit, emendavit, præfatus est H. Hagen (Commentatio ex supplementis Annalium philologicorum exscripta). In-8°, 343 p. Leipzig (Teubner). 8 fr.

Schott (W.). Altajische Studien od. Untersuchungen auf dem Gebiete der tatarischen (turanischen) Sprachen. 3. Hft. In-4°, p. 89-153. Berlin (Dümmler). 2 f. 90

Livraisons 1 à 3. 5 fr. 80

Schreiber (A.). Kurzer Abriss einer Batta'schen Formenlehre im Toba-Dialekte nach e. Dictat von H. N. van der Tuuk verdeutsch. In-8°, vj-109 p. Barmen (Berlin, Hertz). 6 fr. 70

Sickel (T.). Acta regum et imperatorum Karolinorum digesta et enarrata. Die Urkunden der Karolinger. 2 Bd. In-8°. Wien (Gerold's Sohn). 26 fr. 70

Contenu : I. Lehre von den Urkunden der ersten Karolinger (751-840). II. Regesten der Urkunden der ersten Karolinger (751-840).

Siegfried (C.). Spinoza als Kritiker und Ausleger des alten Testaments. Ein Beitrag zur Geschichte d. alttestamentl. Kritik u. Exegese. In-4°, 53 p. Berlin (Calvary). 3 fr.

Studien, indische Beitræge f. d. Kunde d. indischen Altherthums. Im Vereine mit mehreren Gelehrten. Hrsg. v. A. Weber. Mit Unterstützg. der deutschen Morgenlænd. Gesellschaft. 10. Bd. 3 Hfte. In-8° (1. Hft. 160 p.). Leipzig (Brockhaus). 16 fr.

Symbola philologorum Bonnensium et in honorem F. Ritschelii collecta. Fasc. posterior (finis). Gr. in-8°, p. 455-860. Leipzig (Teubner). 12 fr.

Thœmmel (G.). Geschichtliche, politische und topographische Beschreibung der Vilajet Bosnien, das ist das eigentl. Bosnien, nebst turkisch Croatien, der Hercegovina und Rascien. In-8°, xij-212 p. Wien (Wenedikt). 6 fr.

Valentinelli (J.). Regesta documentorum Germaniæ historiam illustrantium. Regesten zur deutschen Geschichte aus den Handschriften der Marcusbibliothek in Venedig, bearb. II, in-4°, p. 200-567. München (Franz). 15 fr. 50

Les deux parties. 22 fr. 60

Vogel (T.). Symbolæ ad linguæ latinæ Thesauros. Gr. in-4°, 22 p. Meissen (Mosche). 1 fr.

Volkmar (G.). Mose Prophetie u. Himmelfahrt. Eine Quelle f. das neue Testament, zum ersten Male deutsch hersg., im Zusammenhang der Apogrypha u. d. Christologie überhaupt. Hierbei der Codex nach neuer Collation nebst Fcsle und die Zeitaf. In-8°, ix-162 p. Leipzig (Fues). 4 fr.

Wattenwyl von Diesbach (E. v.). Geschichte der Stadt und Landschaft Bern. 1. Bd. 13. Jahrh. In-8°, iv-371 p. Schaffhausen (Hurter). 11 fr. 25

Werner (K.). Geschichte der apologetischen und polemischen Literatur der christlichen Theologie. 5. Bd. A. u. d. T. Geschichte der neuzeitlichen christlich-kirchlichen Apologetik. In-8°, xvj-563 p. Schaffhausen (Hurter). 10 fr.

L'ouvrage complet. 58 fr. 40

Wohlwill (A.). Die Anfænge der landstændischen Verfassung im Bisth. Lüttich. In 8°, 213 p. Leipzig (Hirzel). 2 fr. 70

Wolff (P.). Arabischer Dragoman. Grammatik, Phrasensammlung. und Wœrterbuch der neu-arab. Sprache. Ein Vademecum f. reisende in Ægypten, Palæstina und Syrien, Sowie, zum Gebrauch f. den Unterricht. 2. Aufl. In-8°, viij-274 p. Leipzig (Brockhaus). 6 fr.

Zeitschrift des Vereins f. Geschichte u. Altherthum Schlesiens. Namen d. Vereins. Hrsg. v. C. Grünhagen. 8. Bd. 1. Hft. mit 2 lith. Taf. In-8°, 234 p. Breslau (Max et C^e^). 3 fr. 40

Vol. I à VIII. 41 fr. 10

Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft. Hrsg. von den Geschæftsführern unter d. red. d. D^r R. Krehl. 21. Bd. 4 Hfte. In-8° (1. 2. Hft. xij-309 p.). Leipzig (Brockhaus). 16 fr.

Zeitschrift für deutsches Alterthum. Hrsg. v. M. Haupt. 13. Bd. oder neue Folge. 1 Bd. 3. Heft. In-8°. Berlin (Weidmann). 4 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 31 Deuxième année 3 Août 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Annales des voyages, de la géographie, de l'histoire et de l'archéologie, dirigées par M. V. A. Malte-Brun. T. II, 1867. In-8°, 384 p. et 2 pl. Paris (lib. Challamel). 7 fr. 50

Blanchemain (P.). Jacques du Lorens et le Tartuffe. Notice sur un précurseur de Despréaux. 1583-1658. In-8°, 12 p. Paris (Aubry).

—— Notice sur le Président François de Maynard, poëte toulousain. In-8°, 12 p. Paris (Aubry).

Bowden (J.). Norway, its people, products and institutions. In-8° cart., 262 p. London (Chapman and H.). 9 fr. 40

Brives-Cazes (E.). Les Grands jours du dernier duc de Guyenne (1469-1472). In-8°, 98 p. Bordeaux (Gounouilhou).

Broutin (A.). Histoire de la ville de Feurs et de ses environs. In-8°, xliij-544 p. et 3 pl. Saint-Étienne (lib. Chevalier).

Calendar of the Carew Mss. edited by J. S. Brewer and W. Bullen. In-8° cart. London (Longmans). 18 fr. 75

Catlin (G.). O Kee Pa, a religious ceremony and others customs of the Mandans. With 13 col. illustrat. Gr. in-8° cart. London (Trubner). 17 fr. 50

Cerf. Trésor de la cathédrale de Reims, photographié par MM. A. Marguet et A. Dauphinot. In-4°, 75 p. et 88 pl. Strasbourg (lib. Berger-Levrault).

Chigouesnel (E.-F.-A.). Nouvelle histoire de Bordeaux. In-8°, 643 p. et 4 vign. Bayeux (imp. Duvant).

Chronica monasterii de Melsa. Edited by E. A. Bond. Vol. II. Gr. in-8°. London (Longmans). 12 fr. 50

Chronicles and Memorials of Great Britain and Ireland. Geraldi Cambriensis opera. Edit. by J. F. Dimock. Vol. IV. Gr. in-8° cart. London (Longmans). 12 fr. 50

Collectionneurs (les) de l'ancienne Rome. Notes d'un amateur. In-8°, vij-133 p. Paris (Aubry).

Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et mémoires. Année 1866. In-8°, lx-178 p., port. et 6 pl. Senlis (imp. Duriez). 5 fr.

Description et prix d'un antiphonaire noté, à l'usage du diocèse de Saintes, d'après une charte de 1339, publiée par M. G. Babinet de Rencogne. In-8°, 7 p. Angoulême (imp. Nadaud).

Dubernet de Boscq. Lusignan-Grand, Lot-et-Garonne, arrondissement d'Agen, canton du Port-Sainte-Marie. Notice historique, histoire locale, origine. In-8°, 87 p. Agen (imp. Noubel).

Ducoudray (G.). Histoire de la France depuis l'origine jusqu'à la révolution française et grands faits de l'histoire moderne de 1453-1789. In-18 jésus, viij-456 p. Paris (lib. Hachette). 3 fr. 50

Duruy (V.). Histoire de France du moyen-âge et des temps modernes, du XIV° au milieu du XVII° siècle, avec des cartes géographiques. In-12, 559 p. Paris (lib. Hachette et C°). 3 fr. 50

Empirique (l'). Pamphlet historique, 1624, réédité par L. Lacour. Suivi de la princesse de Guémenée dans le bain et le duc de Choiseul, conversation rééditée par le même. In-18, 33 p. Paris (Acad. des Bibliophiles).

Félix (R. P.). L'art devant le christianisme (conférences de Notre-Dame 1867). In-18 jésus, 297 p. Paris (lib. Albanel). 1 fr.

Fournel (V.). Ce qu'on voit dans les rues de Paris. Nouvelle édit. revue, corrigée et augmentée. In-18 jésus, vij-426 p. Paris (lib. Dentu). 3 fr. 50

Fricz (J.) et **Léger** (L.). La Bohême historique, pittoresque et littéraire, avec la collaboration de MM. Massieu de Clerval, A. Chodzko, P. de Saint-Victor, etc. Ill. de 21 grav. d'après Barvicius, Czermak, Meixner, Pinkas, et d'un panorama photog. de la ville de Prague et

d'une carte du royaume de Bohême. In-8°, iv-492 p. Paris (lib. Internationale). 10 fr.

Frion (J.-B.). Description, histoire et statistique de la ville de Chaumont-en-Vexin. In-8°, iv-424 p. Beauvais (imp. Père).

Froude (J. A.). Short studies on great subjects. 2d edition. In-8° cart., 446 p. London (Longmans). 15 fr.

Garde Scel (les), auditeurs et notaires d'Abbeville, 1333-1867, d'après le manuscrit de M. Traullé, annoté et complété par E. Prarond. In-8°, 48 p. Amiens (imp. Lenoel-Hérouart).

Hebraist's (the) Vade-Mecum. A first Attempt at a complete verbal index to the contents of the hebrew and chaldee scriptures, arranged according to grammar; the occurrences in full. In-8° cart., 610 p. London (Groombridge). 18 fr. 75

Hugo (V.). William Shakspeare. In-18 jésus, 368 p. Paris (lib. Internationale). 3 fr. 50

Jourdain (C.). Rapport sur l'organisation et les progrès de l'instruction publique. Gr. in-8°, ij-232 p. Paris (lib. Hachette et C^e^).

Homeri Ilias latino carmine reddita, interprete J. B. J. Lallier edit. altera aucta et emendata. In-8°, xiij-602 p. Paris (lib. Lecoffre et C^e^).

Humbert (J.). Mythologie grecque et romaine, ou Introduction facile et méthodique à la lecture des poëtes, à l'usage de tous les établissements d'instruction. 4° éd. In-12, vij-252 p. Paris (Thorin). 2 fr.

Lame (D.). Philosophie de Laromiguière, ses rapports avec les besoins actuels de l'enseignement classique. In-8°, 208 p. Paris (lib. Hachette et C^e^). 4 fr. 50

Le Play (F.). La Réforme sociale en France, déduite de l'observation comparée des peuples européens. 3° éd. 3 vol. In-18 jésus, xxxv-1363 p. Paris (Dentu). 6 fr.

Lethierry-Barrois (A.). Hébreu primitif; formation des lettres ou chiffres, signes du zodiaque et racines hébraïques, avec leurs dérivés dans les langues de l'Orient et de l'Europe. In-4°, viij-116 p. Paris (lib. A. Franck). 15 fr.

Loiseleur (M.). Problèmes historiques. Mazarin a-t-il épousé Anne d'Autriche? Gabrielle d'Estrées est-elle morte empoisonnée? In-18 jésus, xvj-372 p. Paris (Hachette et C^e^).

Lucien. De la manière d'écrire l'histoire. Texte grec revu, avec introduction, arguments et notes en français par M. F. Dubner. In-12, xj-58 p. Paris (lib. Lecoffre et C^e^).

Mantellier (P.). Histoire du siége d'Orléans. In-18 jésus, 257 p. et 3 plans. Orléans (Herluison). 3 fr. 50

Massillon. Grand Carême. Petit Carême. L'Avent. 4 vol. In-32. lxxxiij-1505 p. Paris (Plon). 16 fr.

Morin (E.). L'Armorique au V° siècle. In-8°, 146 p. Rennes (Verdier).

Obituarum Lugdunensis Ecclesiæ. Nécrologe des personnages illustres et des bienfaiteurs de l'église métropolitaine de Lyon du IX° au XV° siècle, publié pour la première fois avec des notes et documents inédits par M. C. Guigne. In-4°, xxiv-327 p. Lyon (lib. Scheuring; Cathabard).

Ouin-la-Croix (C.). Basilique de Sainte-Geneviève, ancien Panthéon français. Description historique et artistique. Edit. illust. Dessins et impressions exclusivement autographiques et chromo-autographiques. In-fol., 154 p. Paris (imp. Chauvin).

Palgrave (F.). History of the Anglo-Saxons. New edit. ill. Petit in-8° cart., 367 p. London (Tegg). 7 fr. 50

Paris-Guide, par les principaux écrivains et artistes de la France. 2° partie. La Vie. In-18 jésus, xiv-905-2139 p. Avec de nombreuses gravures. Paris (librairie internationale). 10 fr.

Plutarque. Sur les délais de la justice divine dans la punition des coupables. Nouvellement traduit avec des additions et des notes par le comte J. De Maistre; suivi de la traduction du même traité par Amyot sons ce titre : Pourquoi la justice divine diffère la punition des maléfices? In-8°, xvj-206 p. Paris (lib. Pélagaud).

Renoir (H.). Monograms and Ciphers : a complete collection, alphabetically arranged. In-4°. Edinburgh (Jack). 52 fr. 50

Sale (G.). The Koran, with notes, preliminary discourse, etc. New edit. In-8° cart., 532 p. London (Tegg). 9 fr. 40

Soubrany. Dix-neuf lettres de Soubrany, représentant du peuple à la Convention nationale avec une préface par H. Doniol. In-8°, v-90 p. Clermont-Ferrand (lib. Boucard).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 32 Deuxième année 10 Août 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Azeglio (M. d'). I miei ricordi. 2. edizione. 2 vol. in-8°, di p. xv-399 e ix-492. Firenze (Barbèra). 7 fr.

Benecke, Gymn. Dir. Dr Adph., über die geometrische Hypothesis in Platons Menon. Nebst 1 lith. Fig. Taf. Gr. in-4°, 34 p. Elbing (Meissner). 2 fr.

Bianchi (T. de), (detto di Lanzellotte). Cronaca Modanese. T. VI, fasc. I e III. In-4° gr. p. 1-248. Parma (tip. P. Ficcadori). Ogni fasc. costa 3 fr. 50

Bœcker (E). De quibusdam politicorum Aristotelicorum locis. Dissertatio philologica. In-8°, 45 p. Greifswald (Scharff). 1 fr. 35

Bonaini (F.) e **Panizzi** (A.). Di alcuni principali questioni sugli archivi italiani. In-8°, p. 23. Lucca (tip. Giusti). 1 f. 25

Bullarium romanum et privilegiorum sanctorum roman. Pontificum. Taurinensis edit compl. facta collectione noviss. plurium brevium, epistol., decretor., actorumque S. Sedis. A S. Leone Magno usque ad præsens cura et studio collegii ad certi Romæ virorum. S. Theol., etc. Tomus XI a Clemente VIII (ab. an. MDCIII) ad Paulum V. MDCXI. In-4° di p. xiij-720. Augustæ Taurin. (S. Franco et filius). 20 fr. 25

Cantù (C.). Gli eretici d'Italia, discorsi storici. Vol. III, fasc. iv-vi, p. 192-384, in-8° gr. Torino (Unione tipogr. editr.). Prezzo d'ogni fasc. 1 fr. 50

Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ Regimontanæ. Fasc. II. Part. 2. Gr. in-8°, 25-56 p. Kœnigsberg (Schubert et Seidel. 1 f. 65 (I-II, 2. 8 f. 15

Curtius (G.). Illustrazioni filologico-comparative alla grammatica greca, trad. pel prof. F. G. Fumi. Reggio (l'autore). In-8° di p. 350. 4 fr. 60

Fincke (A.). De appellationibus Cæsarum honorificis et adulatoriis usque ad Hadriani ætatem apud scriptores romanos obviis. Dissertatio inauguralis philologica. Gr. in-8°, 51 p. Kœnigsberg (Schubert et Seidel). 1 fr. 25

Forcellini (Æ.). Totius latinitatis lexicon, et in hac edit. novo ordine digestum ampliss. auctum atque emend., adjecto insuper altera quasi parte onomastico totius latinitatis cura et studio V. de Vit. T. III Distrib. XXVI. In-4°, p. 385 464. Prato (Alberghetti e C.). 4 fr.

Del Lexicon sono pubblicati 26 fasc. e dell' Onomasticon 9 fasc. al prezzo di Lire 4 cadauno. Tutta l'opera consterà di 6 vol. di circa 800 p. l'uno.

Geschichtsschreiber (die) der deutschen Vorzeit in deutscher Bearbeitung. Hrsg. von G. H. Pertz, J. Grimm, K. Lachmann, L. v. Ranke, K. Ritter. 48. Lfg. Gr. in-8°. Berlin (Duncker F.). 1 f. 90 (1-48 : 67 fr. 90).

Inhalt (13. Jahrh. 7. Bd.) : Annalen u. Chronik v. Kolmar. Nach d. Ausg. der Monumenta Germanianæ übersetzt v. Dr H. Pabst. xvij et 195 p.

Gualandi (A.). Il prof. L. Scarabelli e le mie notizie biografiche intorno a Jacopo Dalla Lana, primo commentatore della Divina Commedia. In-8° di p. 14. Firenze (Barbèra).

Hercolani Gaddi (E.). Intorno ad alcune lapidi sepolcrali dei principi Gonzaga duchi di Mantova. In-8° picc. di p. 14. Torino (tip. Derossi).

Heyne (A.). De nominibus propriis apud Homerum. Dissertatio inauguralis philologica. Gr. in-8°, 68 p. Kœnigsberg (Schubert et Seidel). 1 fr. 50

Hübler. Dr Bernh; die constanzer Reformation und die Concordate von 1478. Gr. in-8°, xxiv et 409 p. Leipzig (Tauchnitz). 10 fr.

Jannelli (E.). Lettera sopra un talismano greco-siculo rinvenuto in Termini Imerese. Con traduz. in francese. In-12 con tav. litog. Palermo (tip. Lao).

Kœppen (C.-F.-A.). System d. heutigen rœmischen Erbrechts im Grundrisse (Statt handschr. Mittheilungen an d. Zuhœrer). Gr. in-8°, 92 p. Würzburg (Stuber). 2 fr. 70

Landolt. Kapit. P. J. Die Christianisirung d. Linth- u. Limmatgebiets. Nach urkundl. Quellen bearb. Gr. in-8°, iij et 248 p. Luzern (Gbr. Ræber). 4 fr. 85

Locatelli (P.). Illustri Bergamaschi, studi critico-biografici. Vol. I, Pittori. 1 vol. in-8° di p. x-474. Firenze (Bocca). 4 fr.

Malatesti (A.). Lettera famigliare a Lorenzo Pippi, pubblicata con una descrizione della sua vita da G. Piccini. In-8°, di p. 15. Firenze (tip. Galileiana). 1 f. 25

Marzo (A.-G. de). Commento sulla Divina Commedia di Dante Alighieri. Fasc. vj e vij, p. 161-224, in-4° gr. Prato (tip. Giacchetti). 4 fr. 15

Marzolo (P.). Monumenti storici rivelati dall' analisi della parola. T. IV, fasc. 1. In-4°. Venezia (H. Münster). 2 fr. 50

Mayer (E.). Frammenti di un viaggio pedagogico. 1 vol. in-8°, di p. 579. Firenze (Cellini). 9 fr. 25

Mignanti (F.-M.). Istoria della sacrosante patriarcale Basilica Vaticana, dalle sua fondazione sino al presente. 2 vol. in-8°, di p. xiij-702, con tav. e docum. Roma (tip. della civiltà Cattolica).

Palli (N.). Dissertazione sulla pseudo pronunzia greca della scuola di Erasmo supposta vera per eccelenza e de' dialetti greci. In-12, di p. 22. Napoli (tip. A. Irani).

Paserio (P.). Notizie storiche della città di Fossano; pubblicate per cura de' suoi nepoti. 4 vol. in-8°. Torino, 1865-67 (tip. dell' oratorio de S. Francisco de Sales). 11 fr. 50

Pesta (J.). Galeomyomachia latine reddita ac notis illustrata (græca et lat.). In-8°, di p. 42. Palermo (tip. Lao). 1 fr. 25

Pfizmaier (Dr A.). Zu der Sage v. Fawo-de-mi-no-mikoto (aus d. Sitzunsb. d. k. Akad. der Wiss.). Lex in-8°, 74 p. Wien (Gerold Sohn). 1 fr. 65

Ptolomæi (J.-B.). De romano B. Petri Pontificatu dissertationes polemicæ. 1 vol. in-8°, di p. xlviij-304. Roma (tip. della Civiltà cattolica).

Ramondini (E.). I Dialetti e le lingua comune in Italia. In-8°, di p. 20. Napoli (tip. Nobile). 1 fr. 25

Ranalli (F.). Lezioni di Storia. Vol. I. In-8°, di p. lxxxvij-552. Firenze (Barbèra). 4 fr. 75

Sanscrit-Texte m. Vocabular. Für Anfænger. Gr. in-8°, 40 p. Breslau (Mælzer). 1 fr. 35

Schœppner (A.). Hausschatz der Lænder und Vœlkerkunde. 2. Aufl. (in 15 Lfgn.). 1. Lfg. gr. in-8°, 64 p. mit eingedr. Holzschn. u. 2 Steint. in Tondr. Leipzig (Weber). 1 fr. 35

Schulze (E.). De rosis lusus. Aus dem Orig. der gœttinger Universitætsbibliothek. Hrsg. u. d. Freunden d. Dichters der « Bezauberten Rose » gewidm. von Dr W. Müldener. Gr. in-8°, 16 p. Gœttingen (Rente). 2 fr. 75

Sighart (Dr J.). Leonardo da Vinci und sein letztes Abendmahl. Eine Kunsthistor. Skizze. Gr. in-4°, 23 p. München (Bruckmann). 1 fr. 35

Storia intima ed aneddotica della famiglia Medici tratta da manoscritti inediti e pubblicata per cura di M. Consigli. Livorno (tip. del giornale Il Progresso).

L'opera verrà pubblicata in circa 25 fasc. In-8°. Prezzo d'abbonamento. 11 f. 50

Tassoni (A.). Ragionamento inedito tra il signor caval. Furco Carandino ed el signor G. Prato, intorno alcune cose notate nel XII canto dell' Inferno di Dante. In-8° gr. di p. 46. Modena (tip. C. Vincenzi).

Tommaseo (N.) e **Bellini** (B.). Dizionario della lingua italiana nuovamente compilato, con oltre 100,000 giunte ai precedente dizionari. 4 vol. in-4° mass. Vol. II. di p. 65-68. Torino (Unione tipgr. editr.).

Torrigiano (A.). Le Castella della Val di Nievole, studj storici. Nuova ediz. In-8° gr. di p. viij-483. Firenze (Cellini e C.). 7 fr.

—— L'antica Abbazia di Buggiano, memorie storiche (ivi).

L'opera consterà di 1 vol. in-8° di circa 130 p. Prezzo 3 fr. 50

Tribukait (A.). Observationes de conjunctionum apud poetas latinos usu. Dissertatio inauguralis philologica. Grand in-8°, 63 p. Kœnigsberg (Schubert et Seidel). 1 fr. 50

Volck (Dr G.). Vindiciæ Danielicæ. Gr. in-4°. Dorpat 1866 (Glæser) 2 fr. 15

Werner (Dr Karl). Zur Orientirung über Wesen und Aufgabe der christlichen Philosophie in der Gegenwart. Gr. in-8°, viij et 105 p. Schaffhausen (Hurter). 1 f. 75

Zanolini (A.). Antonia Aldini ed i suoi tempi, narrazione storica con documenti inediti. Vol. II. In-18, di p. 544. Firenze (succ. Le Monnier). 4 fr. 75

LIVRES ANCIENS

RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE,

Qui se trouvent à la librairie A. Franck, 67, *rue Richelieu.*

Knight Nummi veteres civitatum, regum, gentium et provinciarum Londini in Museo R. P. Knight asservati, ab ipso ordine geographico descripti. Londini. 1830. In-4° cart. 45 fr.

Kœhler (J.-D.). Remarques historiques sur les médailles et les monnoyes. Berlin. 1740. Vol. I. (seul paru). In-4° cart. 3 fr. 50

—— Schediasma historicum de numismate Jacobi Grandis de Carraria. Altorfii Noric. 1717. In-4° cart. 1 fr. 50

—— Vollstændiges Ducaten-Cabinet, das ist Beschreibung aller gangbaren Goldmünzen. Hannover. 1759. 2 vol. br. 10 fr.

Kollar (A. F.). Analecta monumentorum omnis ævi Vindobonensia. Vindobonæ. 1761. 2 vol. F. cart. non rogné. pl. 22 fr.

—— Le même. v. pl. 25 fr.

Kramer (G.). Ueber den Styl und die Herkunft der bemahlten griechischen Thongefæsse. Berlin. 1837. In-8° br. Pr. f. 4 fr. 2 fr. 50

Kræmer (G.). Bayern's Ehrenbuch. Beschreibung und Erlæuterung der Geschichts-Conversations-Thaler und Denkmünzen. München. 1841. 2 vol. in-4° br. 3 fr.

Krause (J.-H.). Theagenes oder wissenschaftliche Darstellung der Gymnastik, Agonistik und Festspiele der Hellenen. Halle. 1835. In-8° demi-v. Pr. f. 4 fr. 3 fr.

—— Plotina oder die Kostüme des Haupthaares bei den Vœlkern der alten Welt. Leipzig. 1858. In-8° br. fig. 8 fr.

Kundmann (J.-C.). Nummi singulares oder sonderbare Thaler und Münzen. Breslau. 1731. In-4° demi-rel. v. fig. 3 fr.

Labbe (Ph., Soc. J.). Bibliotheca Bibliothecarum. Acc. Bibl. nummaria, in duas partes tributa. I. De antiquis numismatibus. II. De monetis, ponderibus et mensuris. Cum mantissa antiquariæ supellectilis ex annulis, sigillis, lapidibus, statuis, obeliscis, inscriptionibus, ritibus, similibusq. Romanæ præs. Antiquitatis monimentis collecta. Additus Joh. Seldeni Liber De Nummis. Lips. 1682. In-12 vél. 5 fr.

Lacroix (L.). Histoire des îles de la Grèce. Ile de Chypre. Paris. 1852. In-8° br. 2 fr.

—— Ile de Rhodes. Ib. 1852. In-8° br. 2 fr.

Landi (C.). In veterum numismatum Romanorum miscellanea explicationes. Lugduni (Sebastianum de Honoratis). 1560. In-f° br. Brunet 21 fr. 3 fr. 50

Landon (C. P.). Numismatique du voyage du jeune Anacharsis. Paris. 1846. In-12 br. fig. 1 fr. 50

Lanzii (A.). Inscriptionum et carminum libri tres. Florentiæ. 1807. In-4° cart. 4 fr.

La Saussaye (L. de). Numismatique de la Gaule Narbonnaise. Blois. 1842. In-4° br. 23 pl. Pr. f. 30 fr. 25 fr.

Legis (G.-Th.). Alkuna. Nordische und Nordslawische Mythologie. Leipzig. 1831. In-8° br. pl. Pr. f. 8 fr. 5 fr.

—— Handbuch der altdeutschen und nordischen Gœtterlehre. Leipzig. 1831. In-8° br. 1 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 33 Deuxième année 17 Août 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Albrecht (P.). Quæstionum alamannicarum specimen. Dissertationis inauguralis particula. In-8°, 32 p. Leipzig (Hinrichs). 1 fr.

Arneth (A. Ritter v.). Maria Antoinette nach ihren Briefen. Vortrag gehalten in d. feierl. Sitzg. d. kaiserl. Akad. d. Wiss. am 31 Mai 1867. In-8°, 29 p. Wien (Gerold's Sohn). 75 c.

Bienemann (F.). Briefe u. Urkunden zur Geschichte Livlands in den J. 1558-1562. Auf Veranstaltg. d. Rigaschen Raths aus inlænd. Archiven hrsg. 2. Bd. 1557-1559. In-8°, xxj u. 296 p. Riga (Kymmel). 9 fr. 35

Chronik der Universitæt zu Kiel. 1866. In-4°, 60 p. m. 2 Steintaf. In-4° u. fol. Kiel (Universitæts Buchhandlung). 2 fr.

Fahne (A.). Geschichte der Grafen, jetzigen Fürsten zu Salm-Reifferscheid, sowie ihrer Lænder u. Sitze, nebst Genealogie derjenigen Familien, aus denen sie ihre Frau angenommen. Mit vielen Ansichten, Wappen, Siegeln, etc. 1 Bd. in gr. fol., 252 p. m. eingedr. Holzschn. u. 7 Steint. Cœln 1866 (Heberle). 48 fr.

Fœrster (R.). De attractionis in græca lingua usu quæstionum particula 1. De attractionis usu Æschyleo. Dissertatio inauguralis philologica. In gr. 8°, 54 p. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 50

Fritsch (K. v.), **Reis** (W.) and **Stübel** (A.). Santorin. The Kaimeni islands from observations. Translated from the german. In-fol. 8 p. m. 2 Steintaf. wovon 1 color. 2 photogr. Heidelberg (Bassermann). 16 fr.

Glückselig (D^r L.). Denkwürdigkeiten d. Grafenhauses Thun-Hohenstein. Grœsstentheils aus Familien-Archiven geschœpft. Mit Urkunden und Stammtaf. (als Mscr. gedr.). In-fol., iv u. 92 p. m. 2 Tab. in gr. 4° u. qu. gr. fol. Prag (Calve). 12 fr.

Haselbach (Prof. D^r Karl). Der niederœsterreichische Bauernkrieg am Ende d. 16. Jahrh. nach den bisher unben. Urkunden mit Unterstützg. des Vereins für Landeskunde v. Niederœsterreich. Hrsg. Mit e. Beilage, Urkunden d. Kremser Stadt-Archives. Gr. in-8°, iv et 225 p. Wien (Beck'sche Univ. B.). 5 fr. 35

Hengstenberg (Prof. D^r). Das Evangelium d. heiligen Johannes. 1. Bd. 2. Ausg. In gr. 8°, iv u. 420 p. Berlin (Schlawitz). 6 fr. 70

Heppe (D^r H.). Zur Geschichte d. evangelischen Kirche Rheinlands u. Westphalens. 1 Bd. A. u. d. T. Geschichte d. evangelischen Kirche v. Cleve Mark u. d. Provinz Westphalen. In gr. 8°, viij u. 566 p. Iserlohn (Bædeker). 9 fr. 35

Hilse (D^r B.). Beitræge zur Kentniss der kirchlichen und Rechtsalterthümer in Deutschland. Eine Quellenarbeit. 1 Hft. a. u. d. T. Das Gottesurtheil d. Abendmahlsprobe. Ein Beitrag zur Rechts und Kirchen-Geschichte. In gr. 8°, 51 p. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 35

Hinglais (U.). De la poésie lyrique des Minnesinger (chantres d'amour). In-8°, 16 p. Vendôme (imp. Lemercier).

Hoffmann (D^r F.-L.). Der gelehrte Buchhændler Georg Ludwig Frobenius in Hamburg. Biographisches-Verzeichniss seiner Schriften. In-8°, iij et 38 p. Hamburg (Hoffmann et Campe). 1 fr. 35

Jacobs (D^r Ed.). Geschichte der evangelischen Klosterschule zu Ilsenburg nebst Mittheilungen über die Klosterschule zu Hirzenhain. Ein Beitrag zur Cultur und Schulgeschichted. Reformationszeitalters. Urkundl. dargest. Gr. in-8°, xij et 298 p. Nordhausen (Fœrstemann). 4 fr.

Jæger (Ritter v. Jaretthal, Prof. D^r E.). Schrift-Sealen in der hebræischen Sprache. Gr. in-8° (8 Bl. m. 2 Holzschn. und 2 Steint. Gr. in-8° und gr. in-4°). Wien (Seidel et Sohn). 2 fr. 70

Dieselben sind auch in neugriech. Sprache zu gleichem Preise erschienen.

Jahrbuch d. deutschen Dante-Gesellschaft. 1 Bd. Mit 1 lith. Taf. (in-4°).

Gr. 8°, v u. 410 p. Leipzig (Brockhaus). 12 fr. in engl. Einb. 13 fr. 35

Kollonitz (Græfin Paula). Eine Reise nach Mexico im Jahre 1864. 2. Aufl. Gr. 8°, xj u. 247 p. Wien (Gerold's Sohn). 5 f. 35

Lemcke (Dr Carl). Populære Æsthetik. 2. verm. u. verb. Aufl. Mit 53 Illustr. (in Holzschnitt.). Gr. in-8°, x et 556 p. Leipzig (Seemann). 10 fr. in eng. Einb. 11 fr. 75

Leonardy (J.). Die angeblichen Trierischen Inschriften-Fælschungen ælterer u. neuerer Zeit. Ein Beitrag zur Kritik d. Corpus Inscript. Rhenanarum ed. G. Brambach. In-4°, 68 p. Trier (Lintz). 2 fr.

Linsenmann, Prof. Lic. F. H. Michæl Baius u. die Grundlegung d. Jansenismus. Eine dogmengesch. Monographie. Gr. in-8°, x et 272 p. Tübingen (Laupp). 5 fr. 10

Liotard (C.). De quelques emprunts ou imitations et littératures à propos de Racine et de Lafontaine. In-8°, 28 p. Nîmes (imp. Clavel Ballivet et Ce).

Maasen (Dr F.). Bibliotheca latina juris. canonici manuscripta. 1. Thl. Die Canonensammlungen vor Pseudoisidor 2. Frankreich (aus d. Sitzungsb. d. k. Akad. der Wiss.). Gr. in-8°, 132 p. Wien (Gerold's Sohn). 2 f. 70 (I 1. 2. 3 f. 80).

Mæhly (J.). Die Sohlange im Mythus u. Cultus der classischen Vœlker. Gr. in-4°, 44 p. Basel (Leipzig, Teubner). 1 f. 35

Mémoires du président d'Eguilles sur le Parlement d'Aix et les jésuites, adressés à S. M. Louis XV, publiés par le P. A. Carayon. In-8°, clxxxvj-325 p. Paris (lib. Lécureux).

Merle (P.). Notice historique et topographique sur Saint-Christol (Hérault), ancienne commanderie de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. In-8°, 61 p. Montpellier (imp. Gras).

Meynier. Les anciens chemins de Marseille. Description historique et topographique du territoire. In-8°, 152 p. Marseille (imp. Ve Olive).

Monatshefte, Wiener numismatische. Red. u. hrsg. v. Dr G. A. Egger. 2. u. 3. Bd. od. Jahrg. 1866 u. 1867. In 12 Hft. (u. 2 B.). Mit Beilagen gr. in-8°. Wien (Leipzig, Serig). Halbjæhrl. 8 fr.

OEuvres de Jehan Foucquet. Heures de maistre Estienne Chevalier. Texte restitué par M. l'abbé Delaunay. Miniatures et encadrements en chromolithog. Suivi de notices sur la vie et les œuvres de Jehan Foucquet. 2 vol. gr. in-8°, 565 p. Paris (lib. Curmer).

Perrens (F.-T.). Un procès criminel sous le règne de Henri IV. 1608. In-8°, 73 p. Orléans (imp. Colas).

Pfizmaier (Dr Aug.). Zu der Sage von Owo-kuni-nusi (aus den Sitzungsber. d. Akad. d. Wiss.). Gr. in-8°, 78 p. Wien (Gerold's Sohn). 1 fr. 35

Reinke (L.). Zur Kritik der ælteren Versionen d. Propheten Nahum. Gr. 8°, xj u. 70 p. Münster (Niemann). 2 fr.

— Der Protestantismus im Orient. Ein Beitrag zum Verstændniss der religiœsen Frage d. Orients, zugleich als Replik an den evangel. Pfarrer Andreæ in Neheim. Gr. in-8°, xv u. 147 p. Münster (Niemann). 1 fr. 65

Schœnberg (Dr Gust.). De zunftarum institutionibus œconomicis, quibus medio ævo saluti producentium provisum sit. Dissertatio inauguralis in-8°, 34 p. Halis Saxonum (Berlin, Calvary et Ce). 1 f. 35

Schriften der Universitæt zu Kiel aus d. J. 1866 (13. Bd.). Gr. in-4°, iij u. 358 p. m. 7 Steintaf. in gr. 4° u. fol. Kiel (Universitætsbuchh.). 5 fr. 65

Vol. I-XIII. 84 fr. 40

Soden (Oberstlieutn. F. Frhr. v.). Gustav Adolph und sein Heer in Süddeutschland von 1631 bis 1635. Zur Gesch. d. 30 jæhr. Krieges. 2. Bd. Von Gustaph Adolph's Tode bis zu der Eroberung v. Regensburg durch Kœnig Ferdinand v. Ungarn u. Bœhmen, 1633 bis 1634. Mit 1 (lith.) Ansicht. Nach archiv. u. anderen Quellen bearb. Gr. in-8°. Erlangen (Deichert). 8 fr.

Wallner (F.). Wenn Jemand eine Reise thut. Flüchtige Reiseskizzen von der Spree bis zur Tiber, von der Tiber bis zum Vesuv. In-8°, viij u. 350 p. Berlin (Springer). 5 fr. 35

Weill (M.-A.). Le Judaïsme, ses dogmes et sa mission. 1re partie Théodicée. In-8°, 422 p. Paris (lib. Franck). 5 fr.

Witting (P.). De usu conjunctivi et optativi in enuntiationibus secundariis apud epicos græcos. Dissertatio inauguralis. In gr. 8°, 87 p. Halæ (Berlin, Calvary et Ce). 2 fr. 75

Zunz (Dr). Nachtrag zur Litteraturgeschichte der synagogalen Poesie. Gr. in-8°, iij u. 76 p. Berlin (Cohn). 2 fr.

Papier velin. 6 fr.

LIVRES ANCIENS

RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE,

Qui se trouvent à la librairie A. FRANCK, 67, *rue Richelieu.*

Lepsius (C.-R.). Inscriptiones umbricæ et oscæ quotquot adhuc repertæ sunt omnes. Lipsiæ. 1841. In-8° et Atlas, demi-v. F. 40 fr.

Lersch (L.). Centralmuseum rheinlænd. Inschriften. Bonn 1839—42. 3 fasc. in-8° br. 8 fr.

—— Antiquitates Vergilianæ. Bonnæ. 1843. In-8° br. 3 fr. 50

Lettre sur les peintures d'Herculanum aujourd'hui Portici. 1751. In-12 v.—Opuscule très-rare tiré à douze exempl. seulement. Voy. Brunet. 10 fr.

Levezow (K.). Ueber die Familie des Lykomedes in der kœnigl. preussischen Antiken-sammlung. Berlin 1804. F. demi-v. 10 planch. Pr. f. 18 fr. 75 cent. 8 fr.

Lillienthal. Vollstændiges Thaler-Cabinet, das ist historisch- critische Beschreibung der Reichs-Thaler, sammt einer kurzen Einleitung in die Thaler-Wissenschaft. Kœnigsberg 1735. In-8°, demi-rel. v. 3 fr.

—— Le même. 2e éd. Kœnigsberg 1747. In-8°, demi-v. 7 fr.

Lindsay (J.). A view of the coinage of Scotland, with copious tables, lists, descriptions and extracts from acts of Parliament. Cork 1845. In-4° cart. pl. Pr. f. 31 f. 25 c. 18 f.

Lipsii (J. G.). Bibliotheca numaria sive Catalogus auctorum qui usque ad finem seculi XVIII. de re monetaria aut numis scripserunt. Ed. Ch. G. Heyne. Lipsiæ 1801. 2 vol. in-8° br. Pr. f. 12 fr. 8 fr.

Littrow (J.-J.). Münz-, Maas- und Gewichtkunde der neueren Zeiten und des Alter-thumes. Güns 1834. In-8°, demi-rel. 2 fr.

Liverpool (Ch. Earl of). Treatise on the Coins of the Realm in a Letter to the King. Oxford 1805. In-4°, v. 15 fr.

Lochner (J.-H.). Sammlung merkwürdiger Medaillen, in welcher wœchentlich ein curiæses Gepræg, meistens von modernen Medaillen ausgesuchet, etc. Nürnberg 1737-1744. 8 t. en 4 vol. in-4°, demi-v. fig. 30 fr.

Lohner (C.). Die Münzen der Republik Bern. Zürich 1846. In-8° br. pl. Pr. f. 8 f. 4 f.

Loon (G. van). Beschryving der Nederlandsche Historipenningen. Graavenhaage 1723-1731. 4 vol. F. demi-rel. pl. non rogné; quelques mouil. dans les 1er et 2e vol. 40 fr.

Luckius (J.-J.). Sylloge numismatum elegantiorum. Argentinæ 1620. F. demi-v. fig. Avec un index manuscrit par J. de Lœwenstern. Les coins de quelques feuilles sont raccommodés. 20 fr.

Magnusen (F.). Bidrag til nordisk Archælogie meddeelte i Torealæsninger. Kiobenhavn 1820. In-8° cart. 4 fr.

Manara (G.-O.). Di alcune antichita di Garda e di Bardolino dell' antica Arilica. Verona 1836. In-8° br. pl. 2 fr.

Marchant (N.-D.). Mélanges de numismatique et d'histoire, ou Correspondance sur les médailles et monnaies des empereurs d'Orient, des princes croisés d'Asie, des barons français établis dans la Grèce, des premiers califes de Damas, etc. Première monnaie épiscopale sous les Mérovingiens, seule monnaie d'or légitime d'un évêque français. Paris 1818. In-8° br. pl. 5 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 34 Deuxième année 24 Août 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Aristophanis Plutus edidit N. J. B. Kappeyne van de Coppello. Petit in-8°, viij-95 p. Amstelodami (C. van Helden). 2 fr. 75

Arnaud (E.). Caractère spécial de la poésie hébraïque. In-8°, 28 pages. Nîmes (Clavel-Ballivet et C°).

Barbey (A.). L'âne bachique, bronze antique découvert à Brasles, près Château-Thierry. In-8°, 12 p. et fig. Château-Thierry (lib. Renaud).

Booth (M. L.). History of the city of New-York. 2 vol. petit in-4°, xxxv-498 p. New-York. 37 fr. 50

Boscheron (Des Portes). Les registres secrets du parlement de Bordeaux. Essais historiques et critiques sur ce corps judiciaire depuis sa création jusqu'à sa suppression. In-8°, 31 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel).

Bouchard (E.). Les guerres de religion et les troubles de la Fronde en Bourbonnais. In-8°, 125 p. et gr. Moulins (imp. Desrosiers).

Bourke (U. J.). Easy lessons, or self-instruction in Irish. In-12, 396 p. Dublin, London (Williams and N.). 5 fr.

Cantoni (C.). G. B. Vico; studi critici e comparativi. In-8°, xxiij-416 p. Torino e Firenze (Lœscher e Bocca). 5 fr. 75

Capitaine (U.). Etude sur le mot Pasquèie, nom générique de la chanson wallonne. In-16, 16 p. Cannes (imp. Maccary).

Carayon (A.). Notes historiques sur les parlements et les jésuites au XVIII° siècle. In 8°. Paris (lib. Lécureux).

Causse (E.). Recherches archéologiques sur la ville d'Uzès. In-8°, 50 p. Nîmes (imp. Roger et Laporte).

Charlevoix (P. F. X. de). History and general description of New-France, translated with notes by Islj. Shea. Vol. II. In-8°, iv-284 p. New-York. 31 fr. 25

Chenery (T.). The assemblies of Al-Harône, translated from the arabic. Vol. I. In-8° cart. London (Williams and N.). 22 fr. 50

Chronicles and Memorials of Great Britain and Ireland. Historia and Monast. S. Petri, Gloucest. Vol. III. Edited by W. W. Hart. In-8° cart. London (Longmans). 12 fr. 50

Comparetti (D.). Edipo e la mitologia comparata; saggio critico. In-8°, 90 p. Pisa (Nistri). 3 fr.

Contestin (G.). Origène exégète. In-8°, 76 p. Arras (lib. Rousseau-Leroy).

Dargaud (J.-M.). Histoire d'Olivier Cromwell. In-8°, 456 p. Paris (lib. Internationale). 7 fr. 50

Delaunay (F.). Philon d'Alexandrie. Ecrits historiques, influence, luttes et persécutions des Juifs dans le monde romain. In-8°, xvj-391 p. Paris (lib. Didier).

Diderot. Lettres inédites au sculpteur Falconet. In-8°, 103 p. Saint-Germain (imp. Toinon et C°).

Diez (C.). Les Germains. Etude sur les origines de la nation et de la littérature allemande. In-8°, 73 p. Paris (lib. Hachette et C°). 1 fr. 50

Documents inédits concernant la Compagnie de Jésus, publiés par le P. A. Carayon, de la même Compagnie. T. VIII. In-8°, clxxxvj-323 p. Poitiers (lib. Oudin).

Duchenoud (C.). Recueil d'adages et de pensées détachées empruntés la plupart aux langues orientales et suivis de quelques essais de littérature. In-18 jésus, 288 p. Paris (lib. Challamel).

Ducrest de Villeneuve. La Fronde en Bretagne (1648 à 1653). Fragment de l'histoire inédite du Parlement. In-8°, 30 pages. Nantes (imp. V° Mellinet).

Durand (H.). Les grands poëtes. Recueil des plus beaux vers des plus célèbres écrivains français, précédés de notices biographiques et littéraires. Moyen-âge, Renaissance, XVII° et XVIII° siècles. In-18 jésus, iv-336 p. Paris (lib. Hetzel). 3 fr.

Elliot (H. M.). The history of India as told by its own historians. The mohammedan period. Edited by professor J. Dowson. Vol. I. In-8° cart., 572 pages. London (Trubner and C°). 22 fr. 50

Essai grammatical sur le gascon de Bordeaux ou Guillaoumet Debingut, grammérien, par G. D. In-8°, 19 p. Bordeaux (lib. Codere, Degrêteau et Poujol).

Foisset (P.). Coup d'œil général sur les monuments de la Côte-d'Or depuis l'ère celtique jusqu'à 1793. In-4°, 32 p. Dijon (imp. Jobard).

Gemelli (C.). Storia della siciliana rivoluzione del 1848-49. Vol. I. In-8°, 415 p. Bologna (tip. Legnani). 5 fr. 75

Gioberti (V.). Pensieri e giudizi sulla letteratura italiana e straniera raccolti ed ordinati da F. Ugolini. 4° edizione. In-8°, xxxv-491 p. Firenze (Barbèra). 3 fr. 50

Godwin (H.). The english archæologist Handbook. Petit in-8° cart., 278 pages. Oxford (Parker and C°). 9 fr. 40

Guillaume. Histoire du diocèse de Toul et de celui de Nancy depuis l'établissement du christianisme chez les Leuci jusqu'à nos jours, précédée d'une dissertation historique sur l'antiquité de l'église de Toul. In-8°, 538 p. Nancy (lib. Thomas et Pierron).

Hamilton (G.). The subjunctive of the Greeks and Latins, with an Appendix on Mή. In-8° cart. Edinburgh (Oliver and B.). 6 fr. 25

Hugo (T.). The mediæval Nunneries of the county of Somerset and diocese of Bath and Wells. Gr. in-8° d. rel. London (J. R. Smith). 31 fr. 25

Istria (Dora d'). Fylétia e Arbenoré préj Kanekate laoshima (la nazionalità Albanese secondo i canti popolari). Traduz. dal francese per D. Camarda. Pet. in-8°, xxiij-85 p. Livorno (tip. Vannini e Birite).

Lewis (H.). The english language: its grammar and history. In-12 cart., 84 p. London (Williams and N.). 1 fr. 90

Lolli (E.). Dizionario del linguaggio ebraico-rabbinico. Fasc. I. In-8°, p. 1 a xvj e 1 a 70. Padova (tip. Bianchi).

Lucis alteri Westmonasterienses, sive prologi et epilogi. Pars 2da. 1830-65. Cura J. M. Mure, H. Bull, C. B. Scott. In-8° cart. London (Mac Millan). 15 fr. 65

Minutoli. Relazione di B. Minutoli, ambasciatore della repubblica di Lucca in Spagna, 1615. In-8°, 33 p. Lucca (Canovetti).

Miraglia (B.). Introduzione alla scienza della storia con altri scritti editi ed inediti. In-8°, xij-465 pag. Torino (Unione tipog.). 5 fr. 75

Pitra (G. B.). Hymnographie de l'église grecque; dissertation accompagnée des offices des 16 janvier, 29 et 30 juin, en l'honneur de saint Pierre et des apôtres. In-4°, 88-clix p. Roma (tip. della Civiltà Cattolica).

Portraits of men of eminence. Vol. VI. In-8° cart. London (Bennett). 26 fr. 25

Pugliese (G.). I Normanni, poema storico; cronache e diplomi del secolo XI e XII, traduz. dal latino con note e prefaz. In-12, xix-294 p. Lecce (tip. Garibaldi). 3 fr. 50

Riddell (J.). Reliquæ metricæ. In-12 cart. Oxford (Parker and C°). 3 fr. 15

Scelta di curiosità letterarie inedite o rare dal secolo XIII-XVII. Dispensa 82. Rime di Bindo Bonichi da Siena edite ed inedite, ora la prima volta tutte insieme stampate. In-16, xxxij-209 p. Bologna (Romagnoli). 8 fr. 25

Stone (E. M.). The invasion of Canada in 1775. In-8°, 104 p. Providence. 18 f. 75

Tesi (C.). Livorno dalla sua origine fino ai nostri tempi. Vol. II. In-8°. Fasc. 22 a 25, pag. 1-128. Livorno (Serraglini). Ogni fasc. 1 fr. 25

Tiraboschi. Vocabolario dei dialetti bergamaschi antichi e moderni. Dispensa 2 a 4 (lettera B-Basi), pag. 49-192. Gr. in-8°. Bergamo (tip. Bolis). Ogni disp. 1 fr. 15

Tommaséo (N.). Dizionario estetico, 4a ristampa con correzioni e giunte molte di cose inedite. Gr. in-8°, xiij-1248 p. Firenze (succ. Lemonnier). 11 fr. 50

Vannozzo (F. di). Due Sonetti del 1387. Opusc. in-8°, 6 p. Padova (Prosperini).

Wright (T.). Ludlow sketches: a series of papers on the scenery and antiquities of Ludlow, etc. Pet. in-8° cart. London (Bradbury and E.). 5 fr.

Zambrini (F.) e **Piccini** (G.). Sul Bel Gherardino, novelle cavalleresca del secolo XV. Nuove lettere con una canzone inedita di Cino del Borgo a S. Sepolcro, alcuni epitaffi di A. Malatesti ed altra canzone di P. Salvetti. Gr. in-8°, 14 p. Firenze (tip. Cellini e C.).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 35 Deuxième année 31 Août 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abu-el-Cassem e **Abi-Jaleb.** Poesie erotiche e morali, versione dall' arabo per A. R. Biccia. In-8°, 18 p. Torino (tip. G. Favale).

Barante (De). Histoire de Jeanne d'Arc. Nouvelle édition. In-18 jésus, 280 pages. Paris (lib. Didier).

Biraghi (L.). Sarcofago dei santi Naborre e Felice, con figure allusive al loro martirio, ec., ec. In-8°, 48 p. Milano (Pogliani).

Bonieux (B.). Du sentiment de la nature dans les grands écrivains français. In-8°, 32 p. Clermont-Ferrand (Montlouis).

Bonnety (A.). Documents historiques sur la religion des Romains et sur la connaissance qu'ils ont pu avoir des traditions bibliques par leurs rapports avec les Juifs. T. I. In-8°, 730 p. Paris (bureau des Annales de philosophie chrétienne). 7 fr. 50

Bouchet (C.). Note sur une découverte de monnaies carlovingiennes. In-8°, 9 p. et 1 pl. Vendôme (imp. Lemercier).

Bourricaud (A.). Etudes historiques. Marennes et son arrondissement. In-8°, 154 p. Marennes (lib. Florentin aîné).

Brun (V.). Notice sur les fouilles paléontologiques de l'âge de pierre exécutées à Bruniquet et Saint-Antonin. In-8°, 46 p. et 7 pl. Montauban (imp. Forestié).

Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne. In-8°, 483 pages. Paris (Aubry).

Canel (A.). Recherches sur les jeux d'esprit, les singularités et les bizarreries littéraires, principalement en France. 2 vol. in-8°, 787 p. Évreux (lib. Huet).

Cardevacque (A. de) et **Terninck** (A.). L'abbaye de Saint-Vaast, monographie historique, archéologique et littéraire de ce monastère. T. II. In-4°, 259 p. Arras (imp. Brissey).

Catulle. Le Chant nuptial. Traduction en vers français par Bonnet Belair. In-8°, 8 p. Melle (imp. Moreau).

Caulin. Quelques seigneuries au Vallage et en Champagne propre, précédées de notions sur le régime féodal, accompagnées de tableaux généalogiques. In 8°, iij-535 p. Troyes (Bertrand Hu). 5 fr.

Chéruel (A.). L'ancienne Université et l'Académie moderne de Strasbourg. Discours prononcé à la rentrée des Facultés de l'Académie de Strasbourg, le 15 novembre 1866. In-8°, 23 p. Strasbourg (imp. Huder).

Chevreul. Examen critique au point de vue de l'histoire de la chimie d'un écrit alchimique intitulé : Artefii clavis majoris sapientiæ, et preuve que cet écrit est identique avec l'écrit publié sous le nom d'Alphonse X, roi de Castille et de Léon, auquel l'astronomie doit les Tables alphonsines, présenté à l'Académie des sciences le 2 avril 1867. In-8°, 58 p. Paris (imp. Didot).

Clouet. Études latines. Des étymologies et de l'accent vocal. In-8°, 15 p. Le Mans (Monnoyer).

Confucius. The life and teachings of Confucius, with explanatory notes by J. Legge. In-8° cart., 336 p. London (Trubner and C°). 13 fr. 15

Congrès archéologique de France. XXXIII° session. Séances générales tenues à Senlis, Aix et Nice en 1866, par la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments. In-8°, lxviij-459 p., plans et vign. Paris (lib. Derache).

Courdaveaux (V.). Caractères et talents. Etudes sur la littérature ancienne et moderne. In-8°, vij-397 p. Paris (Didier et C°). 6 fr.

Cousin (J.). Le comte de Clermont, sa cour et ses maîtresses. Lettres familières, recherches et documents inédits. 2 vol. in-18, 425 p., port. et grav. Paris (Acad. des Bibliophiles).

Découverte d'une fonderie celtique (âge de bronze) dans le village de Larnaud, près de Lons-le-Saulnier (Jura), en 1865. Rapport, procès-verbal et inventaire. In-

8°, 24 p. Lons-le-Saulnier (imp. Gauthier).

Demarsy (A.). De l'architecture militaire des croisés en Syrie. Compte-rendu de l'Essai sur la domination française en Syrie durant le moyen-âge, de M. E. G. Rey. In-8°, 11 p. et fig. Paris (Putois-Cretté).

Desplanque (A.). Batailles et guerres privées dans le pays de l'aleu au XIV° siècle (1382-1395). In-8°, 22 p. Lille (Lefebvre-Ducrocq).

Documents pour servir à l'histoire du Forez. Suite des recherches et descriptions des anciens monuments héraldiques encore conservés dans les environs de Bourg-Argental et de Saint-Etienne, suivies de notes sur les maisons auxquelles ils appartiennent. In-8°, 16 p. Lyon (imp. Vingtrinier).

Duhamel (L.). Négociations de Charles VII et de Louis XI avec les évêques de Metz pour la châtellenie d'Epinal (réunion de cette ville à la Lorraine). In-8°, 252 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel). 3 fr. 50

English Cyclopædia Reissue. Arts and Sciences. Vol. IV. In-4° cart. London (Bradbury). 15 fr.

Fassy (P.). Une page d'histoire de Paris sous la Terreur. Marat, sa mort, ses véritables funérailles, d'après les documents empruntés aux archives de la préfecture de police. 2° édition. In-8°, 56 p. Paris (lib. du Petit Journal).

Furnivall (F. J.). Education in early England. In-8° br. London (Trubner and C°). 1 fr. 25

Havet (E.). Etudes d'histoire religieuse. Le christianisme et ses origines. In-8°, 155 p. Saint-Germain (imp. Toinon et C°).

Hugo (V.). Les chansons des rues et des bois. 6° édition. In-18 jésus, 328 p. Paris (lib. Internationale). 3 fr. 50

Husson. Origine de l'espèce humaine dans les environs de Toul. Analyse chimique et examen comparatif des épaves touloises avec celles du Musée impérial de Saint-Germain et de l'exposition universelle. In-8°, 29 p. Toul (imp. Bastien).

Jaquemet (l.). L'église de Saint-Denis, sa crypte, ses tombeaux, ses chapelles, son trésor. In-18 jésus, vij-220 p. Paris (Putois-Cretté).

Jerram (C. S.). The formation of tenses in the greek verbs. Petit in-8° cart. London (Rivingstons). 1 fr. 90

Livy. First three books literally translated by a graduate of the university, with a brief memoir. New edit. revised by J. R. Mongan. In-12 cart., 196 p. Dublin (Kelly). 3 fr. 15

Lugagne (L.). Mémoire sur les antiquités romaines et gothiques de l'arrondissement de Lodève. In-8°, 13 p. Lodève (impr. Grillières).

Milman (H. H.). History of latin Christianity. 4th and revised edit. 9 vol. Vol. 4, 5 and 6. Petit in-8° cart. London (Murray). Chaque vol. 7 fr. 50

Montblanc (C. de). Le Japon, ses institutions, ses produits, ses relations avec l'Europe. In-8°, 40 pages. Paris (Revue contemp.).

Muller (M.). Nouvelles leçons sur la science du langage. Cours professé à l'Institution royale de la Grande-Bretagne en l'année 1863. Traduit de l'anglais par MM. G. Harris et G. Perrot. T. I : Phonétique et étymologie. In-8°, xliv-386 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel). 7 fr.

Neale (J. M.). Mediæval hyms and sequences. 3d edit. with numerous additions and corrections. In-32 cart., 240 p. London (Masters). 2 fr. 50

Olleris (A.). Vie de Gerbert, premier pape français sous le nom de Sylvestre II. In-12, viij-356 p. Clermont-Ferrand (libr. Thibaud).

Postel (R.). Une rectification dans l'histoire du fédéralisme en Normandie, 1793 (Félix de Wimpffen et les Girondins réfugiés). In-8°, vij-34 p. Caen (lib. Leblanc-Hardel).

Revoil (A. H.). Fouilles archéologiques. Sépultures gallo-romaines découvertes dans les fouilles de l'église neuve de Saint-Baudile de Nîmes, découverte d'une mosaïque antique. In-8°, 12 p. et pl. Nîmes (Clavel-Ballivet).

Tamizey de Larroque (P.). Inventaire des meubles du château de Nérac en 1598. In-8°, 31 p. Paris (lib. Dumoulin).

Thierry (A.). Œuvres complètes. Récits des temps mérovingiens, précédés de considérations sur l'histoire de France. In-8°, 564 p. Paris (lib. Garnier frères). 6 fr.

Villemain. Tableau de l'éloquence chrétienne au IV° siècle. 10° édit. In-8°, 543 p. Paris (Didier et C°). 6 fr.

Virgil's Eclogues and Georgics, with english notes by C. Anthon. New edit. corrected. In-12 rel., 428 p. London (Tegg). 5 fr. 65

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 36 Deuxième année 7 Septembre 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Aus meinen Leben. Reiseskizzen, Aphorismen, Gedichte (von Maximilian I.) (in 7 Bdn.). 1-4 Band. Gr. in-8°, vj-908 p. Leipzig (Duncker et Humblot). 21 fr. 35

Broglie (A. de). L'Église et l'empire romain. 5° édit., revue. 1re partie : règne de Constantin. 2 vol. in-18 jésus, xxiij-931 p. Paris (lib. Didier et Ce). 7 fr.

Bronis (P.). Die slavischen Familiennamen in der Niederlausitz. In-8°, 31 p. Bautzen (Schmaler et Pech). 70 c.

Capefigue. La Duchesse de Bourgogne (Adélaide de Savoie) et la vieillesse de Louis XIV. In-18 jésus, xj--222 p. Paris (Amyot). 3 fr. 50

Chrysostôme (Saint Jean). Œuvres complètes, d'après toutes les éditions faites jusqu'à ce jour. Trad. nouvelle par M. l'abbé Bareille. T. VII. In-4°, 624 p. Paris (Vivès).

Clemens (F.). Jesus der Nazarener. Der Weisesten der Weisen, Leben, Lehre und natürl. Ende. Nach neueren historischen Quellen bearb. und dem deutschen Volke gewidmet. In-8°, ij-283 p. Hambourg (Berlin, Grieben). 2 fr.

Commentaires de Napoléon. T. I, t. III. In-4°, 559 p. et 8 cartes. Paris (lib. Plon).

Coussemaker (E. de). Scriptorum de musica medii ævi novam seriem a Gerbertina alteram collegit nuncque primum edidit. T. II. In-4°, xxviij-511 p. Paris (lib. Durand).

Cuvier (G.). Éloges historiques. Précédés de l'éloge de l'auteur, par Flourens. In-8°, 421 p. et portrait. Paris (lib. Ducrocq).

Demogeot (J.). Histoire de la littérature française depuis ses origines, jusqu'à nos jours. 8° édit. In-18 jésus, xiv-684 p. Paris (lib. Hachette et Ce). 3 fr.

Droysen J.-G.). Geschichte der preussischen Politik. 4. Thl. Friedrich I, Kœnig v. Preussen. 1. Abth. Gr. in-8°, vj-434 p. Leipzig (Veit et Ce). 6 fr.
Les 4 volumes 46 fr. 70

Dubois (C.). Le vainqueur d'Hausbergen (Nicolas de Zorn de Bulach). Étude historique sur la lutte de Strasbourg entre l'évêque Walther de Geroldseck. In-8°, 47 p. Nancy (lib. Vagner).

Dufay (C.-J.). L'église de Brou et ses tombeaux. In-18 jésus, 182 p. Lyon (lib. Scheuring).

Ewald (H.). Die Propheten des alten Bundes. 2. Ausg. (in 3 Bdn). 1. Bd. In-8°. Gœttingen (Vandenhœck et Ruprecht's Verlag). 9 fr. 65
Contenu : Jesaja in den übrigen ælteren Propheten, 537 p.

Fischer (D.). Notice historique sur le Château impérial de Saverne. In-8°, 25 p. Colmar (imp. Decker).

Friedlænder (L.). Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms in der Zeit von August bis zum Ausgang der Antonine. 2. Thl. 2. verm. Aufl. Gr. in-8°, xij-484 p. Leipzig (Hirzel). 10 fr.
Les deux volumes. 19 fr.

Grimm (A.). Hebraisches Vocabularium. Gr. in-8°, iv-86 p. Ratibor (Thiele). 1 f. 35

Homer. The Odyssey. Edited with marginal references, various readings, notes and appendices by H. Hayman. Vol. I. Books 1-6. Gr. in-8°, ciij-393 p., mit 6 Steintaf., wovon 2 in Buntdr. In gr. 8°, 4° et gr. 4°. Leipzig (Teubner). 16 fr.

Khéyam Les quatrains de Khéyam, traduits du persan par J.-B. Nicolas. Texte et traduction en regard. In-8°, xv-233 p. Paris (Maisonneuve et Ce). 20 fr.

Kissner (A.), Chaucer in seinen Beziehungen zur italienischen Literatur. Gr. in-8°, v-82 p. Bonn (Marcus). 2 fr.

Klipffel (H.). Le Colloque de Poissy. Étude sur la crise religieuse et politique de 1561. In-12, xij-207 p. Paris (lib. internationale). 3 fr.

Kœpke (R.). Widukind von Korvei. Ein Beitrag zur Kritik der Geschichtschreiber des X. Jahrh. Gr. in-8°, ix-185 p. Berlin (Mittler et Sohn). 4 fr. 85

Laborde (le marquis de). Les archives de la France, leurs vicissitudes pendant la Révolution, leur régénération sous l'empire. In-18 jésus, viij-448 p. Paris (Vᵉ J. Renouard). 3 fr.

La Jonquière (le marquis de). Les Cahiers de 1789 dans la senéchaussée de Castres en Languedoc. In-8°, xviij-149 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 4 fr.

Laroque (L. de) et **Barthelemy** (E. de). Catalogue des preuves de noblesse reçues par d'Hozier pour les écoles militaires 1653-1789. In-8°, 32 p. Paris (lib. Dentu).

Léotard (S.). Notice sur la bibliothèque de la ville de Montpellier. In-32, 35 p. Montpellier (imp. Gras).

Lévi (F.). Vocabulaire hébreu français d'après les meilleures sources, tant anciennes que modernes, avec toutes les inflexions des substantifs, des adjectifs et des prépositions, les différentes voix des verbes et leurs régimes. In-18, xij-524 p. Paris (l'auteur). 6 fr.

Lucidi (A.). De Visitatione sacrorum liminum seu instructio s. c. concilii jussu S. M. Benedicte XIII super modo conficiendi relationes de statu ecclesiarum exposita et illustrata. 3 vol. gr. in-8°, xx-1382 p. Romæ (Leipzig, Brockhaus). 38 fr. 50

Maassen (F.). Zwei Synoden unter Kœnig Childerich II. Nach e. Mscr. der Stadt-Bibliothek v. Albi. Gr. in-8°, 27 p. Graz (Leuschner et Lubensky). 1 fr. 65

Mathieu (P.-P.). Temple de Mercure découvert au pied du Puy-de-Dôme. In-8°, 16 p. et pl. Clermont-Ferrand (lib. Thibaud).

Mémain. Restitution du calendrier hébraïque tel qu'il était au siècle qui précéda la ruine de Jérusalem (7ᵉ de l'ère chrétienne). In-8°, 55 p. et tabl. Paris (lib. Palmé).

Montblanc (de). Le Japon tel qu'il est. In-8°, 68 p. Paris (lib. A. Bertrand).

Mücke (A.). Die Dogmatik d. 19. Jahrhunderts in ihrem inneren Flusse und im Zusammenhang in der allegemeinen theologischen, philosophischen u. literarischen Entwickelung desselben. Gr. in-8°, xvj-479 p. Gotha (F.-A. Perthes). 8 fr.

Myron Angel. La Nevada orientale, géographie, ressources, climat et état social. In-12, 168 p. Paris (imp. Lahure).

Noélas. Les Ambluareti et le camp de la onzième légion à Ambierle. In-8°, 23 p. et pl. Lyon (imp. Vingtrinier).

Pavinski (A.). Zur Entstehungsgeschichte d. Consulats in den Communen Nord- u. Mittel-Italien. XI-XII. Jahrh. In-8°, v-59 p. Berlin (Mittler et Sohn). 1 fr. 65

Petermann (J.-H.). Porta linguarum orientalium sive elementa linguarum hebraicæ, chaldaicæ, syriacæ et studiis academicis accommodata. Pars IV. In-8°. Berlin (Eichler). 6 fr.

Contenu : Brevis linguæ arabicæ grammatica, litteratura, chrestomathia cum glossario. Edit. II emendata et aucta v-248 p.

Pichler (F.). Repertorium der steierischen Münzkunde. 2. Bd. A. u. d. T. Die Münzen der rœmischen u. byzantinischen Kaiser in der Steiermark. In 8°, xxij-246 p. m. 1. Steintaf. Gr. in-fol. Graz (Leuchsner et Lubensky). 6 fr. 50

Les deux volumes. 11 fr. 80

Remling (F.-X.). Neuere Geschichte der Bischœfe zu Speyer, sammt Urkundenbuche. In-8°, viij-676 p. Speyer (Kleeberger). 8 fr.

Tobler (T.). Bibliographia geographiæ Palestinæ. Zunæchst krit. Uebersicht gedr. u. unged. Beschreibgn. der Reisen ins heilig. Land. Gr. in-8°, v-265 p. Leipzig (Hirzel). 10 fr. 70

Virac. Dégâts commis par les protestants dans les églises et établissements religieux de Saint-Macaire et de ses environs, en 1562, d'après les pièces manuscrites recueillies et annotées; par D. A. Virac. In-8°, 23 p. Bordeaux (imp. Delmas).

Virgilii Maronis opera. Nouvelle éd., avec des appréciations littéraires, des arguments et des notes en français, par M. Bouchot. In-12, viij-496 p. Paris (lib. Delagrave et Cᵉ).

Welcker (R.-G.). Kleine Schriften. 5. Thl. A. u. d. T. Kleine Schriften zur griechischen Mythologie, Kunst u. Litteraturgeschichte. Hrsg. v. O. Lüders. Mit 2 Kpfrtaf. (gr. in-fol.). Gr. in-8°, v-293 p. Eberfeld (Friderichs). 8 fr.

Les 5 volumes. 75 fr. 55

Wiberg (C.-F.). Der Einfluss der klassischen Vœlker auf den Norden durch den Handelswerkehr. Aus d. schwed. von J. Mestorf. Mit 1 (lithog. u. col.) Fundkarte (gr. in-4°). Gr. in-8°, viij-136 p. Hamburg (Meissner). 4 fr. 85

En vente à la librairie ŒHRNIGKT, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

DETHIER Nouvelles découvertes archéologiques faites à Constantinople. Gr. in-4° avec 1 planche. 4 fr.

En vente chez BRILL, à Leyde, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

PHOTII Patriarchæ lexicon. Recensuit, adnotationibus instruxit et prolegomena addidit S. A. Naber. Vol. II, fasc. 2. In-8°. 7 fr. 15

L'ouvrage complet. 27 fr. 25

En vente chez HAHN, à Hanovre, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. L. GROTEFEND Die Stempel der rœmischen Augenærzte. Gesammelt u. erklært. In-8°. 5 fr. 35

En vente à la librairie COTTA, à Stuttgart, et se trouve à Paris, à la librairie, A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

GŒTHE'S Werke. Auswahl in 30 Lieferungen. 1. Liefer. in-16. 40 c.

En vente chez GROTE, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

HAUSBIBLIOTHEK Deutscher Classiker. Illustrirte Ausgabe ihrer Meisterwerke. 1. Band. In-8°. 1 fr. 10

Contenu : Luise. Ein Gedichte in 3 Idyllen v. J. H. Voss. Mit Zeichnungen von P. Thumann.

En vente chez EBNER et SEUBERT, à Stuttgart, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

H. G. HOTHO Geschichte der christlichen Malerei in ihrem Entwicklungsgange dargestellt (in 3 Liefg.). 1. Lfg. In-8°. 4 fr.

En vente à la librairie de l'Orphelinat, à Halle, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. PETER Geschichte Roms. 3. Band. Das 11. und 12. Buch. die Geschichte der Kaiser aus dem Julisch Claudischen Hause enthaltend. In-8°. 4 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur

N° 37 Deuxième année 14 Septembre 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Arnold (Y.). Die Tonkunst in Russland bis zur Einführung der Abendlændischen Musik und Notensystems. In-8°, 65 p. Leipzig (Rhode). 1 fr. 65

Bardonnet (A.). Procès-verbal de délivrance à Jean Chandos, commissaire du roi d'Angleterre, des places françaises abandonnées par le traité de Brétigny, publié d'après le manuscrit du British Museum. In-8°, viij-161 p. Niort (lib. Clouzot).

Bastian (A.). Die Vœlker d. œstlichen Asiens. Studien und Reisen. 3. Bd. Gr. in-8°. Iena (Costenoble). 14 fr. 70
Vols 1 à 3. 37 fr. 35
Contenu : Reisen in Siam im Jahre 1863. Nebst 1 (lith. u. col.) Karte Hinterindien v. Prof. Dr Kiepert. xx-540 p.

Chaignet (A.-E.). Corneille et le Cid. In-8°. Niort (lib. Clouzot).

Champfleury. Histoire de la caricature antique. 2e édit. très-augmentée. In-18 jésus, xxiv-332 p. Paris (lib. Dentu). 4 f.

Chrysostome (Saint Jean). Œuvres complètes, d'après toutes les éditions faites jusqu'à ce jour. Trad. nouvelle par M. l'abbé Bareille. T. VII, in-4°, 624 p. Paris (Vivès).

Commentaires de Napoléon Ier. T. 3. In-4°, 559 p. et 8 cartes. Paris (lib. Plon).

Cuvier (G.). Éloges historiques. Précédés de l'éloge de l'auteur par Flourens. In-8°, 421 p. et portrait. Paris (lib. Ducrocq).

Czerwenka (B.). Die Khevenhüller. Geschichte d. Geschlechtes mit besond. Berücksicht d. 17. Jahrh. Nach Archival. Quellen. Mit dem (lith.) Port. d. Grafen B. Khevenhüller u. 2 xylogr. Ansichten. Gr. in-8°, xij-648 p. Wien (Braumüller). 17 fr. 35

Demogeot (J.). Histoire de la littérature française depuis ses origines, jusqu'à nos jours. 8e édit. In-18 jésus, xiv-684 p. Paris (lib. Hachette et Ce). 4 fr.

Ducrocq (T.). Le conseil d'État et son histoire. In-8°, 40 p. Paris (lib. Thorin).

Dufay (C.-J.). L'église de Brou et ses tombeaux. In-18 jésus, 182 p. Lyon (lib. Scheuring).

Fernow (K.-L.). Carstens Leben und Werke. Hrsg. u. ergænzt v. H. Riegel. Mit 2 Bildnissen (wovon 1 lithog. u. in Tondr. u. 1 in Kpfrst) u. der Handschrift v. Carstens. Gr. in-8°, xij-404 p. Hannover (Rümpler). 10 fr. 70

Heinrich von Melk. Hrsg. v. R. Heinzel. Gr. in-8°, viij-154 p. Berlin (Weidmann). 4 fr.

Hermann (C.). Geschichte der philosophie in pragmatischer Behandlung. In-8°, vj-563 p. Leipzig (Fleischer). 12 fr.

Klein (J.-L.). Geschichte d. Drama's V. Gr. in-8°. Leipzig (T. O. Weigel). 16 f.
Contenu : Geschichte d. italienischen Drama's. 2. Bd. v-761 p.
Les vol. I à V. 79 fr. 25

Kœhler (J.-A.-E.). Volksbrauch, Aberglauben, Sagen und andere alte Ueberlieferungen im Voigtlande in Berücksicht d. Orlagau's und d. Pleissnerlandes. Ein Beitrag zur Kulturgeschichte der Voigtlænder. In-8°, vij-652 p. 10 fr. 70

Krockow von Wickerode (C.). Reisen u. Jagden in Nord-Ost-Afrika 1864-1865. 2 Theile. Gr. in-8° (1 Thl. mit eingedr. Holzschn. und 3 Chromolithogr). Berlin (A. Duncker). 16 fr.

Lange (L.). Rœmische Altherthümer. 2. Bd. Der Staatsalterthümer. 2. Thl. 2. Aufl. In-8°, xij-682 p. Berlin (Weidmann). 6 fr.
Vol. 1 et 2. 12 fr. 70

La Roque (L. de) et **Barthelemy** (E. de). Catalogue des preuves de noblesse reçues par d'Hozier pour les écoles militaires 1653-1789. In-8°, 32 p. Paris (lib. Dentu).

Lévi (F.). Vocabulaire hébreu-français d'après les meilleures sources, tant an-

ciennes que modernes, avec toutes les inflexions des substantifs, des adjectifs et des prépositions, les différentes voix des verbes et leurs régimes. In-18, xij-524 p. Paris (l'auteur). 6 fr.

Lübke (W.). Abriss der Geschichte der Baustyle. Als Leitfaden f. d. Unterricht u. zum Selbststudium bearb. 3. Aufl. (in 3 Abthlgn.). 1. Abth. A. u. d. T. : Die Baustyle d. Alterthums unter Zugrundelegung seines grœsseren Werkes jedoch m. besond. Berücksicht d. ornemental u. construktiven Details. Mit 182 (eingedr.) Holzschn. In-8, 130 p. Leipzig (Seemann). 2 fr. 70

Luynes (duc de). Notice sur les fouilles exécutées à la Butte-Ronde près Dampierre (Seine-et-Oise). In-4°, 27 p. et 19 pl. Paris (lib. Savy).

Madaune. Études sur les peintures décoratives de Notre-Dame de Sarrance. In-8°, 15 p. Oloron (lib. Lousteau-Chartez).

Margry (P.). Les navigations françaises et la révolution maritime du XIV° au XV° siècle, d'après les documents inédits tirés de France, d'Angleterre, d'Espagne et d'Italie. In-8°, 447 p. Paris (lib. Tross.).

Martin (E.). Mittelhochdeutsche Grammatik nebst Wœrterbuch zu der Nibelunge Nôt u. zu den Gedichten Walthers von der Vogelweide. Für den Schulunterricht ausgearb. 3. Aufl. der Grammatik u. d. Glossars zu der Nibelunge Nôt. In-8°, 94 p. Berlin (Weidmann). 1 fr.

Mittheilungen des Vereins für die Geschichte und Alterthumskunde v. Erfurt. 1. u. 2. Hft. br. In-8°. Erfurt (Villaret). 7 fr. 40

Chaque livr. se vend séparément, la 1re 4 fr., la 2e 3 fr. 40 c.

Pfeiffer (F.). Quellenmaterial zu altdeutschen Dichtungen. I. (aus d. Denkschriften d. k. Akad. d. Wiss.). Gr. in-4°, iij-72 p. Wien (Gerold's Sohn). 4 fr. 70

Platonis opera omnia uno volumine comprehensa. Ad fidem optimorum librorum denuo recognovit et una cum Scholiis græcis emendatius edidit G. Stallbaumius. Editio ster. C. Tauchnitiana. Nova impressio. Gr. in-4°, xv-728. Leipzig (Holtze). Cart. 18 fr.

Pitard (J.-F.). Fragments historiques sur le Perche. Statistique par commune et par ordre alphabétique. Gr. in-8° à 2 col. 466 p. Mortagne (lib. Daupeley frères). 10 fr.

Riecke (C.-F.). Ueber den Ursprung der Sprachen, Sagen und Mythen. Auch ein Beitrag zur Kenntniss der vorgeschichtl. Zeit Deutschlands. Gr. in-8°, xl-95 p. Nordhausen (Büchting). 1 fr. 65

Roland de Bussy (T.). Petit dictionnaire français-arabe et arabe-français de la langue parlée en Algérie. In-18, xij-487 p. Paris (lib. Challamel). 3 fr.

Schmidt (J.). Geschichte der deutschen Literatur seit Lessing's Tode. 5. durchweg umgearb. u. verm. Aufl. 3. Bd. Die Gegenwart. 1814-1867. Gr. in-8°, viij-564 p. Leipzig (Grunow). 10 fr. 70

L'ouvrage complet. 34 fr.

Schriften (die heiligen), d. neuen Testaments, aus der griechischen Ausg. v. A. Hahn (Leipzig, 1840), übers. v. J. G. Hofman. Gr. in-8°, xlvj u. 411 p. Breslau (Maruschke et Berendt). 5 fr. 35

Schulze (E.). Gothisches Wœrterbuch nebst Flexionslehre. In-8°, vj-265 p. Züllichau (Trœmer) 6 fr. 70

Sprachproben (altenglische), nebst e. Wœrterbuche. Unter Mitwirkg. v. K. Golbeck. Hrsg. v. E. Mætzner. 1. Bd. Sprachproben. 1. Abth. Poesie. Gr. in-8°, iv-388 p. Berlin (Weidmann). 16 fr.

Sugenheim (S.). Geschichte d. deutschen Volkes u. seiner Kultur von den ersten Anfængen hist. Kunde bis zur Gegenwart. 3. Bd. Vom grossen Zwischenreich bis zum Tode Herzog Karl's d. Kühnen v. Burgund. In-8°, xviv-708 p. Leipzig (Engelmann). 11 fr. 75

Les 3 volumes. 32 fr. 40

Traut (G.). Lexikon üb. die Formen der griechischen Verba. Nebst 2 Beilagen. I. Verzeichniss der Declinations- u. Conjugations-Endungen. II. Grammatischer Schlüssel. Gr. in-8°, viij p. et 772 col. Giessen (Roth). 6 fr.

Ueberweg (F.). Grundriss der Geschichte der Philosophie von Thales bis auf die Gegenwart. 1. Thl. A. u. d. T. : Grundriss der Geschichte der Philosophie des Alterthums. 3., bericht. u. ergænzte u. m. e. Philosophen- u. Litteratoren-Register versch. Aufl. In-8°, xi-298 p. Berlin (Mittler et Sohn) 6 fr. 15

Unger (G.-F.). Chronologie d. Manetho. In-8°, viij-360 p. Berlin (Weidmann). 8 f.

Zomber (B.). De Commentario Salomonis Isaacidis in tractatus talmudicos Nedarim et Moed Katan dissertatio critica. In-8°, 19 p. Berlin (Benzian). 1 fr. 35

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abbeloos (J. B.). De vita et scriptis S. Jacobi, Batnarum Sarugi in Mesopotamia episcopi, cum ejusdem Syriacis carminibus duobus integris ac aliorum aliquot fragmentis, nec non Georgii ejus discipuli oratione panegyrica, ex codicibus Vaticanis nunc primum editis et latine redditis. In-8°, xx-322 pages. Lovanii Bonn (Marcus). 10 fr.

Æschyli tragœdiæ. Ad præstantium librorum fidem recensuit et animadversiones criticas adjecit C. H. Weise. Nova edit. ster. C. Tauchnitiana. Nova impressio. In-16, xvj-352 p. Leipzig (Holtze). 1 fr.

Aristotelis opera omnia. Ad optimorum librorum fidem accurate edita. Editionis ster. C. Tauchnitiana. Nova impressio. T. VI. In-16. Leipzig (Holtze). 2 fr.

Contenu : de Animalium partibus, generatione, incessu, motione, et de spiritu. viij-423 pages.

Bartsch (K.). Bibliographische Uebersicht der Erscheinungen auf dem Gebiete der germanischen Philologie im J. 1866. In-8°, 40 p. Wien (Gerold's Sohn). 2 fr.

Beckers (J.). De Hostiis humanis apud Græcos. In-8°, 69 p. Munster (Fahle). 1 fr. 35

Bollandistes (les Petits). Vies des Saints d'après les Bollandistes, Surius, Ribadeneira, le P. Giry, les hagiologies et les travaux hagiographiques les plus récents, par M. l'abbé Guérin. 6ᵉ édit. T. VIII. In-8°, 746 p. Paris (lib. Palmé). 6 fr.

Boué (A.). Beitræge zur Erleichterung e. geographischen Aufnahme der europæischen Türkei. In-8°, 44 p. avec 2 pl. Wien (Gerold's Sohn). 2 fr.

Brandes (H. K.). Die Wœrter deutschen Stammes in der franzœsischen Sprache zusammengestellt. In-8°, 76 p. Detmold (Meyer). 1 fr. 35

Codex diplomaticus Anhaltinus. Aus Befehl Sr. Hoheit d. Herzogs Leopold Friedrich v. Anhalt hrsg. v. Dr O. v. Heinemann. 1. Thl. 1. Abth. : 936-1123. In-4° avec 4 pl. en couleurs, xxiij-154 p. Dessau (Aue). 10 fr.

Corpus reformatorum. Vol. XXXIV. Gr. in-4°. Braunschweig (Schwetschke et fils). 16 fr.

Contenu : J. Calvini opera quæ supersunt omnia. Edid. G. Baum, E. Cunitz, E. Reuss. Vol. VI.

Dethier. Nouvelles découvertes archéologiques faites à Constantinople. Berlin (Œhmigke). 4 fr.

Duemichen (J.). Altægyptische Tempelsinschriften in den J. 1863-1865 an Ort u. Stelle gesammelt. 2. Bd. Weihinschriften aus dem Hathortempel v. Dendera (Tentyra). 47 pl. hiéroglyph. imprimées en autographie. Gr. in-f°. Leipzig (Hinrichs). 62 fr. 70
Les 2 vol. 213 fr. 35

Eichoff (F. G.). Grammaire générale indo-européenne, ou comparaison des langues grecque, latine, française, gothique, allemande, anglaise et russe entre elles et avec le sanscrit, suivie d'extraits de poésie indienne. In-8°, xiij-411 p. Paris (libr. Maisonneuve et Cᵉ).

ΕΡΜΗΣ Λόγιος Σύγγραμμα φιλολογικόν περιοδικόν τετράκις τοῦ ἔτους ἐκδιδόμενον ὑπὸ Κ. Σ. Κόντου. Τομ. Ι. Τεῦχ. 3. Gr. in-8°, p. 403-642. Leiden (Brill). 6 fr. 30

Gainet. Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament par les seuls témoignages profanes avec le texte sacré en regard, ou la Bible sans la Bible. T. IV. In-8°, xj-478 p. Paris (lib. Guenot).

Garnier (J.). Les Étuves dijonnaises. In-8°, 83 p. Dijon (imp. Jobard).

Gœthe's Werke. Auswahl in 30 Lfgn. 1. Lfg. In-16 (1. Bd. cxliv p.). Stuttgart (Cotta). La livraison 40 c.

Grotefend (C. L.). Die Stempel der rœmischen Augenærzte. Gesammelt und erklært. In-8°, 134 p. Hannover (Hahn). 5 fr. 35

Gutzkow (K.). Hohenschwangau. Roman und Geschichte 1536-1567. 3. Bd. In-8°, iij-362 p. Leipzig (Brockhaus). 6 fr.

Hausbibliothek deutscher Classiker. Illustrirte Ausg. ihrer Meisterwerke. 1. Bd. In-8°. Berlin (Grote). 1 fr. 10

Contenu : Luise. Ein Gedicht v. J. H. Voss mit Zeichngn. v. P. Thumann. xx-106 p.

Hippeau (C.). Le Gouvernement de Normandie au XVII° et au XVIII° siècle. Documents tirés des archives du château d'Harcourt. 2° partie. Evénements politiques. T. IV. In-8°, xxxvj-524 p. Caen (imp. Goussiaume de Laporte). 10 fr.

Hotho (H. G.). Geschichte der christlichen Malerei u. ihrem Entwicklungsgange dargestellt (in 3 Lfgn.). 1. Lfg. In-8°, viij-238 p. Stuttgart (Ebner et S.). 4 fr.

Joly (A.). La vraie histoire de Triboulet et autres poésies inédites, récréatives, morales et historiques des XV° et XVI° siècles recueillies et mises en ordre. In-8°, 126 p. Lyon (lib. Scheuring).

Lefaverais (H.). Histoire des communes du canton de Messay (Orne) depuis les temps les plus anciens. La révolution de 1789. Episodes divers. In-8°, 295 pages. Caen (imp. Goussiaume de Laporte).

Littré (E.). Dictionnaire de la langue française contenant 1° la nomenclature, 2° la grammaire, 3° la signification des mots, 4° l'histoire des mots, 5° l'étymologie. 14°, 15° et 16° livr. In-4°, 316 p. Paris (lib. Hachette et C°). Chaque livr. 3 fr. 50

La 14° livr. commence le tome II de l'ouvrage.

Marcel (C.). L'étude des langues ramenée à ses véritables principes, ou l'art de penser dans une langue étrangère. In-8°, iij-76 p. Paris (lib. Borrani). 2 fr.

Mattei (A.). Proverbes, locutions et maximes de la Corse, précédés d'une étude sur le dialecte de cette île adressée à S. A. I. le prince Louis-Lucien Bonaparte. In-18, xxxj-180 p. Paris (libr. Maisonneuve et C°). 3 fr.

Maury (L. F.). Exposé des progrès de l'archéologie. Grand in-8°, 123 p. Paris (lib. L. Hachette et C°).

Mémoires et Documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté, publiés par l'académie de Besançon. T. V. In-8°, xv-602 p. Besançon (imp. Outhenin-Chalandre fils).

Mémoires et Documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. T. X. In-8°, xx-349 p. Chambéry (lib. Perrin).

Millet (J.). Descartes, sa vie, ses travaux, ses découvertes avant 1637. In-8°, xxiv-354 p. Paris (lib. Didier et C°).

Peter (C.). Geschichte Roms. 3. Bd. Das 11. und 12. Buch, die Geschichte der Kaiser aus dem Julisch-Claudischen Hause enth. In-8°, xxvij-364 p. et 1 pl. Halle (Buch. d. Waisenhauses). 5 fr.

Pfaff (S.). Exegetisch-kritische Bemerkungen zu Tacitus Agricola Cap. 1 u. 36. In-4°, 26 p. Erlangen (Deichert). 1 fr.

Photii patriarchæ Lexicon. Recensuit, adnotationibus instruxit et prolegomena addidit S. A. Naber. Vol. II. Fasc. II. In-8°, p. 225-456. Leiden (Brill). 7 fr. 15

L'ouvrage complet 27 fr. 25

Prarond (E.). Histoire de cinq villes et de trois cents villages, hameaux ou fermes. 4° partie. T. I. Saint-Riquier et les cantons voisins. In-8°, 750 p. Paris (lib. Dumoulin).

Proust (A). Archives de l'Ouest, recueil de documents concernant l'histoire de la Révolution (1789-1800). Série A. Opérations électorales de 1789. N° 2. Aunis, Saintonge, Angoumois. Gr. in-8°, 279 p. Paris (lib. Internationale).

Schweich. Archéologie philosophique. 3° partie. Loi des liaisons des forces naturelles d'après les traditions antédiluviennes. In-8°, 55 p. Paris (imp. Martinet).

Susemihl (F.). De Aristotelis politicorum libris primo et secundo quæstiones criticæ. In-4°, 18 p. Gryphiswaldiæ. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 50

Vortræge, populær- naturwissenschaftliche über neuere Forschungen. 1. u. 2. Hft. In-8°. Kreuznach (Voigtlænder). La livr. 70 c.

Contenu : 1. die Harmonie der Einzeltœne oder das Ohm'sche musikalisch-akustische Gesetz von D^r F. Dellmann, 30 p. 2. Die Meteoriten von D^r F. Dellmann, 26 p.

Wœrterbuch, technologisches, in deutscher, franzœsischer u. englischer Sprache, Gewerbe, Civil und Militær Baukunst, Artillerie, Maschinenbau, Eisenbahnwesen, etc., umfassend. Mit e. Vorwort von D^r K. Karmarsh. 3. Bd. 3. Lfrg. Gr. in-4°, p. 225-360. Wiesbaden (Kreidel). 2 fr. 70

Les vol. I-III. 3. 29 fr. 35

Wolf (A). Leopold II u. Marie-Christine. Ihr Briefwechsel 1781-92. In-8°, xxxviij-342 p. Wien (Gerold's Sohn). 10 fr. 70

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur

N° 39 Deuxième année 28 Septembre 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Arbousset (T.). Tahiti et les îles adjacentes. Voyages et séjour dans ces îles, de 1862 à 1865. In-18 jésus, vij-368 p. Paris (lib. Grassart).

Archiv des historischen Vereins des Kanton Bern. VI. Bd. 3. Hft. In-8°, 405-626 p. Bern (Jent u. Reinert). 2 fr.

Audley (A.). Louis van Beethoven, sa vie et ses œuvres, d'après les plus récents documents. In-18 jésus, xvj-307 p. Paris (lib. Didier et Cᵉ).

Beigel (H.). Zur Physiologie der deutschen Sprach-Elemente. Ein Vortrag gehalten im deutschen wissenschaftl. Verein in London, am 13. April 1867. In-8°, viij-52 p. m. 3 Steintaf. Erlangen (Enke). 1 fr. 65

Boutkowski (A.). Supplément aux recherches historiques sur la ville de Tium (en Bithynie), et monographie de plusieurs médailles inédites de cette ville. In-16, 64 p. avec grav. sur bois dans le texte. Heidelberg (Winter). 5 fr. 35

Boutaric (E.). Actes du Parlement de Paris. 1ʳᵉ série, de l'an 1254 à l'an 1328. T. II. 1299-1328. In-4°, 792 p. Paris (lib. Plon).

Codman (J.). Ten months in Brazil. In-12, 208 p. cart. Boston. 11 fr. 25

Collection (A) of seventy-nine Black letter Ballads and Broadsides printed in the reign Queen Elisabeth, between the years 1559 and 1597. Accompanied with an introduction and illustrative notes. Crown in-8°, 356 p. cart. London (Lilly). 15 fr.

Commentaires de Napoléon Iᵉʳ. T. IV et V. In-4°, 1025 p. et 9 cartes. Paris (lib. Plon).

Desjardins (E.). Les Juifs de Moldavie. In-8°, 23 p. Paris (lib. Dentu).

Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, publié par la commission instituée au ministère de l'instruction publique, d'après les ordres de S. M. l'Empereur. 1ᵉʳ fascicule. In-4°, 104 p. et 22 pl. Paris (Imp. impériale).

Du Molin. Les d'Allègre du XVIᵉ siècle. In-8°, 56 p. Le Puy (Marchessou).

Egger (J.). Die ælte sten Geschichtsschreiber, Geographen und Altherthumsforscher Tirols (aus d. Jahresberichte d. k. k. Ober-Realschule). In-4°, 62 p. Innsbruck (Wagner). 2 fr.

Egli (J.-J.). Die Entdeckung der Nilquellen. Habilitationsvortrag gehalten an der zürich. Hochschule u. dem eidgen. Polytechnikum in Zürich am 23. Juni 1866. Aus Vierteljahrsschrift der Zürcher naturforsch. Ges. In-8°. Zürich (Meyer und Zeller). 1 fr. 65

Engel's (J.-J.). Sæmmtliche Werke neue billige illustr. Orig.-Ausg. 7. u. 8. Bd. In-16. Berlin (Schweigger). 6 fr.

Contenu : Mimik. Empfohlen v. Bog. Dawison. Mit 60 eing. Holzschn. 2 Bde, xviij-406 p.

Erzæhlungen aus dem deutschen Mittelalter. Hrsg. v. O. Nasemann. 4. Bd. In-8°. Halle (Buchandlung d. Waisenh.). 3 fr. 40

Contenu : Kaiser Heinrich II. Von A. Cohn. xij-260 p.

Les vol. I à IV. 9 fr. 70

Franke (H.). Handbuch der Musik. Für Musiker und Musikfreunde, Musiklehrende u. Lernende. In-8°, vij-394 p. Glogau (Flemming). 3 fr. 65

Gareiso. L'archéologue chrétien, ou cours élémentaire d'archéologie catholique à l'usage du clergé. T. II. 3ᵉ et 4ᵉ parties. In-8°, viij-338 p. et 5 pl. Nîmes (lib. Soustelle). 6 fr.

Geschichtsfreund (der). Mittheilungen d. histor. Vereins der 5. Orte Lucern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug. 22. Bd. (Mit 2 lithogr. Taf. In-4° et in-fol.). In-8°. Einsiedeln (Benziger). 6 fr. 80

Le vol. 1 à 22 et table. 155 fr. 80

Geschichtsquellen, tirolische, I. In-8°. Innsbruck (Wagner). 5 fr. 35

Contenu : Schweizer's Chronik der Stadt Hall, 1303-1572. Hrsg. v. Dʳ Schœnherr. xv-178 p.

Globus. Illustrirte Zeitschrift für Lænder u. Vœlkerkunde mit besond. Berücksicht. der Anthropologie und Ethnologie. In Verbindg. m. Fachmænnern u. Kunstlern. Hrsg. v. K. Andree. 12. Bd. 12 Lief. In-4° (la livr. 32 p. avec fig. sur bois). Braunschweig (Vieweg et fils). 12 fr.

Hagke (F.-B.). Urkundliche Nachrichten üb. d. Stædte, Dœrfer u. Güter d. Kreises Weissensee. Beitrag zu e. Codex Thuringiæ diplomaticus. In-8°, x-731 p. Weissensee (Grossmann). 16 fr.

Horace. Satires et livre premier des Épîtres, traduction en vers, par E. Félice. In-18 jésus, 227 p. Paris (lib. Didier et C°).

Horatius Flaccus (Q.). Satiren und Episteln. Deutsch mit Einleitg. und Anmerkgn. v. Prof. E. Munk. In-8°, iv-384 p. Berlin (Dümmler). 5 fr. 35

Knickenberg (F.). De ratione stoica in Persii satiris apparente. In-8°, 122 p. Münster (Niemann). 1 fr. 35

Krampe (A.). De dialecto laconica. Dissertatio philologica. In-8°, 71 p. Münster (Niemann). 1 fr. 35

Kühns (F.-J.). Geschichte der Gerichtsverfassung u. d. Prozesses in der Mark Brandenburg vom 10. bis zum Ablauf des 15. Jahrh. 2. Bd. In-8°, ix-566 p. Berlin (Stylke et van Myden). 14 fr.
L'ouvrage complet. 22 fr.

Michaud. Histoire des Croisades. Nouvelle édit. faite d'après les derniers travaux et les dernières intentions de l'auteur et augmentée d'un appendice par M. Huillard-Bréholles. 4 vol. in-8°, vij-2050 p. 4 gr. et 1 carte. Paris (lib. Furne, Jouvet et C°; Delagrave et C°).

Pacheco (F.). Arte de la pintura, su antigüedad y grandezas. Describense los hombres eminentes que ha habido en ella asi antiguos como modernos; del dibujo y colorido; del pintar al temple, al olio, de la iluminacion y esto fado; del pintar al fresco; de las encarnaciones, de polimento y de mate; del dorado brunido y mate, y ensena a pintar todas las pinturas sagradas. 2. edicion fielmente copiada de la primera que diô à la estampa su autor en Sevilla el ano de 1646. Dirijela D. G. Cruzada Villaamil. Madrid (lib. Lopez). 2 vol. in-4°, 432 et 384 p. 80 fr.

Paige (L.-R.). Commentary on the new Testament. Vol. 5. Corinthians. In-12, 383 p. Boston. 9 fr. 40

Pfizmaier (A.). Die chinesische Lehre v. d. regelmæssigen Pulsen. Eine Ergænzg. zu der Pulslehre Teschang-Ki's. Gr. in-8°, 49 p. Wien (Gerold's Sohn). 1 fr. 10

—— Erklærungen zu den Nachrichten v. der Ankunft Fiko-fo-no-ni-ni-gi-no-mikoto's n. Japan. Gr. in-4°, 98 p. Wien (Gerold's Sohn). 6 fr. 70

Philologus. Zeitschrift f. d. klass. Alterthum. Hrsg. v. E. v. Leutsch. 3. Suppl. Bd. 5. Hft. In-8° (p. 448-625). Gœttingen (Dieterich). 4 fr. 95
Les vol. I-III. 53 fr. 90

Ravenez (L.-W.). Histoire du cardinal François de Sourdis, du titre de saint Praxède, archevêque de Bordeaux, primat d'Aquitaine, abbé de Mauléon et d'Oyrvaux. In-8°, xj-569 p. Paris (lib. Bray; Vaton et C°).

Ross (G.). Studies, biographical and literary. In-18, 172 p. cart. London (Simpkin). 3 fr. 40

Rush (J.). The philosophy of the Human life. 6th edition. In-8° cart. London (Trubner et C°). 22 fr. 50

Simpson (J.-Y.). Archaic sculpturings. In-4°. Edinburgh (Edmonston et C°). 26 fr. 25

Tafel (R.-L.). Emmanuel Swedenborg as a philosopher and man of science. In-12, ix-333 p. Chicago. 15 fr.

Thucydides. Books 6 and 7. The Sicilian expedition with notes by the rev. Percival Frost. New edit. revised and enlarged. 338 p. cart. London (Mac Millan). 6 f. 25

Trouessart (J.). Essai sur la vie et la philosophie de Kepler. In-8°, 46 p. Niort (lib. Clouzot).

Tyler (W.-S.). The theology of the greeks poets. Pet. in-8°, 365 p. Boston. 10 f. 65

Vatin. Siège de Senlis, 1418. Combat sous Senlis entre Charles VII et les Anglais, 1429. In-8°, 54 p. Senlis (imp. Duriez).

Villot (F.). Hall, célèbre miniaturiste du XVIII° siècle, sa vie, ses œuvres, sa correspondance, observations sur la technique de la miniature en France et en Angleterre. Gr. in-8°, 130 p. Paris (lib. française et étrangère).

Virac (D.-A.). Curieux détails sur le siége de la Réole en 1562. In-8°, 21 p. Bordeaux (imp. V° Dupuy et C°).

Wolowski. Mazarin. Fragment d'une histoire des relations commerciales entre la France et l'Angleterre, lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies, le 14 août 1867. In-4°, 20 p. Paris (imp. Didot frères, fils et C°).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 40 Deuxième année 5 Octobre 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Aubaret (G.). Grammaire annamite suivie d'un vocabulaire français-annamite et annamite français. Gr. in-8°, viij-602 p. (Imp. impériale).

Bœttcher (F.). Ausführliches Lehrbuch der hebraischen Sprache. Nach dem Tode des Verf. hrsg. u. m. ausfühl. Registern versehen v. Dr F. Mülhau. 2. Bd. 1. Hælfte. Gr. in-8° (S. 1-320). Leipzig (J.-A. Barth). 10 fr. 70
Vol. I-II 1. 32 fr.

Büchting (A.). Bibliotheca balneologica et hydrotherapeutica od. Verzeichniss aller auf dem Gebiet der Bæderlehre und Wasserheilkunde in den letzen 20 Jahren 1847-1866, im deutschen Buchhandel erschienenen Bücher und Zeitschriften. Mit Einschluss der Bücher über Klimat Kurorte u. s. w. Ein bibliograph. Handbüchlein für Aerzte, Chemiker, Anhanger d. Wasserheilkunde, etc. Mit e. ausf. Sachregister. In-8°, 106 p. Nordhausen (Büchting). 2 fr.

— Bibliotheca gynæcologica et obstetricia od. Verzeichniss aller auf dem Gebiete der Gynækologie u. Geburtshülfe in den letzten 20 Jahren 1847-1866, im deutschen Buchhandel ersch. Bücher u. Zeitschriften. Ein bibliograph. Handbüchlein f. Aerzte u. Buchhændler. Mit einem ausführl. Sachregister. In-8°. Ibid. 1 fr.

— Bibliotheca ophthalmiatrica od. Verzeichniss aller auf dem Gebiete der Augenheilkunde in den letzten 20 Jahren 1847-1867, im deutschen Buchhandel erschienenen Bücher und Zeitschriften. Mit Einschluss der in Bezug auf Anatomie und Physiologie des Auges ersch. Bücher. Ein bibliogr. Handbüchlein für Aerzte und Buchhændler. Mit. e. ausführl. Sachregister. In-8°. Ibid. 1 fr. 10

— Bibliotheca otiatrica od. Verzeichniss aller auf d. Gebiete der Ohrenheilkunden in den letzten 20 Jahren 1847-1866, im deutsch. Buchhandel erschienenen Bücher und Zeitschriften. Mit Einschluss der in Bezug auf Anatomie und Physiologie des Ohres erschienenen Bücher. Ein bibliogr. Handbüchlein f. Aerzte u. Buchhændler. Mit e. ausführl. Sachregister. In-8°. Ibid. 85 c.

— Bibliotheca psychiatrica od. Verzeichniss aller auf d. Gebiet der Seelenheilkunde in d. letzten 20 Jahren 1847-1866 erschienenen Bücher u. Zeitschriften. Ein bibliograph. Handbüchlein für Aerzte u. Buchhændler. Mit e. ausführl. Sachregister. In-8°. Ibid. 1 fr. 10

Combes (A.). Particularités historiques sur la chambre de l'édit de Castres en Languedoc. In-8°, 96 p. Castres (Terrisse et Fabre).

Dante. La divine comédie. L'enfer. Trad. en vers français, par F. Villain Lami. In-18 jés., vij-249 p. Paris (Lib. internat.). 3 fr.

Debuire du Buc (L.). Nouveau glossaire lillois pour faire suite aux chansons en patois de Lille; précédé de quelques remarques sur l'origine et la prononciation de l'idiome populaire de Lille. In-8°, 87 p. Paris (lib. Garousse).

Département des médailles, pierres gravées et antiques. Bibliothèque impériale. Description des monuments exposés. In-18 jésus, 169 p. Paris (lib. Lainé, Labitte). 2 fr.

Diodori bibliotheca historica. Ex recensione et cum annotationibus L. Dindorfii. Vol. III. In-8°, lxxxiv-618 p. Leipzig (Teubner). 4 fr.

Dugit (E.). De Insula Naxo. Thesim proponebat facultate litterar Paris. E. Dugit. In-8°, 128 p. et 3 pl. Paris (lib. Thorin).

Dürer's (A.). Kleine Passion. Getreu in Holz nachgeschn. v. C. Deis (in 6 Lfgn.). 1. Lfg. Gr. in-4° (6. Blatt). Eichstætt (Krüll). 2 fr. 15

Eggers (F.). Vier Vortræge aus der neueren Kunstgeschichte. In-8°, vij-107 p. Berlin (C. Duncker). 2 fr. 70

Epistolæ romanorum pontificum genuinæ et quæ ad eos scriptæ sunt a S. Hilaro

usque ad Pelagium II ex schedis clar. Petri Coustanii aliisque editis adhibitis præstantissimis codicibus Italiæ et Germaniæ recensuit et edidit Prof. A. Thiel. Fasc. I. In-8°, xl-512 p. Braunsberg (Peter). 14 fr.

Frontonis (M. C.) et M. Aurelii imperatoris epistulæ. L. Veri et T. Antonini Pii et Appiani epistularum reliquiæ. Post Majum cum codicibus Ambrosiano et Vaticano iterum contulit G. N. du Rieu, recensuit S. A. Naber. In-8°, xxxvj-296 p. Leipzig (Teubner). 10 fr. 70

Fuetterer (P.). De Euripidis Jone. Commentatio philologica. In-8°, 64 p. Münster (Brunn). 1 fr. 75

Fuss (M.-G.). De elegiarum libro quem Lygdami esse putant quidam. Commentatio philologica. In-8°, 77 p. Münster (Brunn). 1 fr. 75

Gabourd (A.). Précis historique des événements contemporains, 1789-1867. In-12, 564 p. Paris (lib. Lecoffre, fils et C°).

Greve (G.). De hymno in Mercurium homerico. Dissertatio philologica. In-8°, 91 p. Münster (Brunn). 1 fr. 75

Herodiani Technici reliquiæ. Collegit, disposuit, emendavit, explicavit, præfatus est A. Lentz. Tom I præfactionem et Herodiani prosodiam catholicam continens. In-8°, ccxxviij-564 p. Leipzig (Teubner). 26 fr. 70

Homeri Odyssea ad fidem librorum optimorum edidit J. La Rache. Pars prior. Accedunt tabulæ XI specimina librorum exhibentes. In-8°, xlviij-283 p. Leipzig (Teubner). 8 fr.

Jannet (C.). Étude sur la loi Voconia, fragment pour servir à l'histoire des institutions juridiques au VI° siècle de Rome. In-8°, 80 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel). 2 fr.

Kugler (F.). Geschichte Friedrich des Grossen. Mit 400 Illustrationen v. Ad. Menzel. Volksausg. 2. Aufl. In-8°, 420 p. Leipzig (Mendelssohn). 8 fr.

Lacroix (P.). Histoire de la vie et du règne de Nicolas I^er, empereur de Russie. T. IV. In-8°, 540 p. Paris (lib. L. Hachette et C°).

Laugel (A.). La voix, l'oreille et la musique. In-18 jésus, xij-165 p. Paris (lib. G. Baillière). 2 fr. 50

Lenoir (A.). Statistique monumentale de Paris. Explication des planches. In-4°, x-290 p. Paris (Imp. impériale).

Lenormant. Note sur une inscription himyaritique inédite. In-8°, 8 p. (imp. Donnaud).

Massaja (G.). Lectiones grammaticales pro missionariis qui addiscere volunt linguam amaricam seu vulgarem Abyssinia, necnon et linguam oromonicam seu populorum Galla nuncupatorum. In-8°, xix-505 p. Paris (lib. Maisonneuve et C°). 25 fr.

Maury (F.). Rapport sur les travaux de l'Académie des sciences, lettres et arts de Clermont-Ferrand. Année 1866. In-8°, 14 p. Clermont (lib. Thibaud).

Menard (L. et T.). De la sculpture antique et moderne. In-8°, xxiij-423 p. Paris (lib. Didier et C°).

Peigné-Delacourt. Supplément aux recherches sur le lieu de la bataille d'Attila en 451. In-4°, 30 p. Troyes (imp. Dufour-Bouquot).

Pantateuque (le) ou les cinq livres de Moïse. Trad. nouvelle, avec le texte hébreu ponctué et accentué d'après les meilleures éditions; accompagnée de notes explicatives, scientifiques, grammat. et littér.; suivie de la trad. complète des Haphtaroth (lectures complémentaires); cette dernière accompagnée également du texte hébreu et de notes raisonnées par L. Wogué. T. 4. Nombres. In-8°, 622 p. Paris (lib. Durlacher).

Rangabé (A.-R.). Grammaire abrégée du grec actuel; précédée d'une préface sur la prononciation, et suivie d'un choix de morceaux de lecture. In-8°, 241 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel). 4 fr.

Robert (C.). Les légions du Rhin et les inscriptions des carrières. In-4°, 54 p. Paris (lib. Franck). 3 fr.

Sardou (A.-L.). Notice historique sur Cannes et les îles de Lérins, suivie d'une dissertation sur l'Homme au masque de fer. Gr. in-18°, viij-222 p. Cannes (lib. Robaudy).

Vachez (A.). Inscription antique de Néronde (Loire). Un massala en Gaule. In-8°, 7 p. Lyon (imp. Vingtrinier).

Vermess (L.). Dictionnaire du patois de la Flandre française ou wallonne. Précédé d'une notice sur l'auteur, suivie d'une préface et de la liste des auteurs et des ouvrages cités dans le Dictionnaire. In-8°, xxix-510 p. Douai (lib. Crépin). 10 fr.

En vente chez A. Labitte, 5, quai Malaquais.

MÉDAILLES Pierres gravées et antiques. Description sommaire des monuments exposés à la Bibliothèque impériale. 1 vol. in-12. 2 fr.

TABARI Chronique traduite par H. Zotenberg. Tome I. In-8° br. (L'ouvrage complet formera 4 vol.) 9 fr.

En vente à la librairie A. Durand et Pédone-Lauriel, 9, rue Cujas.

R. HUBÉ La Loi salique d'après un manuscrit de la Bibliothèque centrale de Varsovie, précédée d'une préface et d'une notice sur un manuscrit de la Lex emendata de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg. In-8°. 2 fr.

LIVRES ANCIENS

RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE,

Qui se trouvent à la librairie A. Franck, 67, *rue Richelieu.*

Mommsen (T.). Die nordetruskischen Alphabete auf Inschriften und Münzen. Zürich, 1853. In-4° br. pl. 4 fr.

— Die rœmischen Tribus in administrativer Beziehung. Altona, 1844. In-8° br. Pr. f. 5 fr. 35 cent. 4 fr.

— Inscriptiones Confœderationis Helveticæ latinæ. Zürich, 1854. In-4° br. fig. Prix fort 22 fr. 18 fr.

Monterchii (J.). Rariora maximi moduli numismata selecta ex bibliotheca C. Carpegnæ. Amstelodami, 1685. In-18 vél. fig. 2 fr.

— et **Bellori** (J.-B.). Selecti nummi duo Antoniniani. Ib. 1685. 1 vol. In-18 vél. fig. 2 fr. 50

Moritz (K.-Ph.). Gœtterlehre oder mythologische Dichtungen der Alten. Berlin, 1843. In-8° demi-v. 65 fig. Pr. f. 4 fr. 3 fr.

Müller (Ch.). Roms Campagna in Beziehung auf alte Geschichte, Dichtung und Kunst. Leipzig, 1824. 2 vol. In-8° br. 10 fr.

— (H.-A.). Panathenaica. Bonnæ, 1837. In-8°. 2 fr. 75

— (K.-O.). Geschichten hellenischer Stæmme und Stædte. Breslau, 1820-1824. 3 vol. In-8° demi-v. Pr. f. 30 fr. 75 c. 15 fr.

— Ueber die Wohnsitze, die Abstammung und die æltere Geschichte des Makedonischen Volkes. Berlin, 1825. Carte. — Ægineticorum liber. Berolini, 1817. In-8° d.-v. 2 fr.

— Handbuch der Archæologie der Kunst. Breslau, 1830. In-8° demi-v. Avec autogr. de l'auteur. 6 fr.

— Le même demi-v. 5 fr.

— (K.-O.). Denkmæler der Alten Kunst. Gezeichnet und radirt von C. Œsterley. Gœttingen, 1832. Vol. I. II. livr. 1. In-4° obl. 18 fr.

— Kleine deutsche Schriften über Religion, Kunst, Sprache und Literatur, Leben und Geschichte des Alterthums gesammelt und herausgegeben von E. Müller. Breslau, 1847-1848. 2 vol. In-8° br. Pr. f. 22 fr. 18 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur

N° 41 Deuxième année 12 Octobre 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Art (l') et la vie. 2e série. In-8°, xiv-314 p. Paris (libr. Germer-Baillière). 3 fr. 50

Atzler (F.). Die germanischen Elemente in der franzœsischen Sprache. Ein Versuch. Gr. in-8°, xlvij-212 p. Coethen (Schettler). 4 fr.

Bahnsen (Jul.). Beitræge zur Characterologie. Mit besond. Berucksicht. pædagog. Fragen. II. (Schluss) Band. In-8°, viij-364 p. Leipzig (Brockhaus). 8 fr.

Bartsch (K.). Der saturnische Vers und die altdeutsche Langzeile. Beitrag zur vergl. Metrik. In-8°, v-63 pages. Leipzig (Teubner). 2 fr. 15

Benseler (G. E.). Griechisch- deutsches Schul- Wœrterbuch zu Homer, Herodot, Æschylos, etc., soweit sie in den Schulen gelesen werden. 3. verb. Aufl. In-8°, viij-860 p. Leipzig (Teubner). 8 fr.

Bibliotheca juridica. Verzeichniss der vorzüglichsten Werke aus allen Zweigen der Rechts und Staatswissenschaften. 4. sehr verm. Aufl. In-8°. Wien (Manz). 2 fr. 15

Boetii (A.). De institutione arithmetica libri duo, de institutione musica libri quinque. Accedit geometria, quæ fertur Boetii. E libris manu scriptis edidit G. Friedlein. In-8°, viij-492 p. mit eingedr. Holzschn. 7 Tab., 1 Holzschn. und 1 Steintaf. In-8°, gr. in-8°, in-4° u. gr. in-fol. Leipzig (Teubner). 6 fr. 80

Browne (J. R.). The land of Thor. Pet. in-8°, 542 p. London (Low). 10 fr. 65

Burton (R. T.). Contemplations on Israel's Exodus considered allegorically. In-8°, 164 p. London (Hatchard). 3 fr. 75

Cerf. Du toucher des écrouelles par les rois de France. Lecture faite à l'Académie impériale de Reims. In-8°, 79 p. Reims (imp. Dubois et Ce).

Chaucer (G.). The Canterbury tales : a new text with illustrative notes by T. Wright. New edit. In-8° br. London (Griffin). 3 fr. 15

Clercq (de). Recueil des traités de la France, publié sous les auspices de Son Exc. M. le marquis de Moustier. T. 8. 1860-1863. In-8°, xij-643 p. Paris (libr. Amyot).

Commentaires de Napoléon Ier. T. 6. In-4°, 612 p. Paris (lib. Plon).

Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de l'empereur Napoléon III. T. 22. In-8°, 603 p. Paris (lib. Plon). 6 fr.

Cumming (J. G.). The great Stanley, or James seventh Earl of Derby and his noble Countess Charlotte de La Tremouille, in their land of Man. A narrative of the XVIIth century interspersed with notices of Manx Manners, Customs, Laws, Legends and fairy Tales. Copiously illustrated from Manx Scenery and Antiquities, by A. D. Lemon and J. T. Blight. In-8° cart., 286 p. London (Macintosh). 9 fr. 40

Dauban (A.-C.) et **Grégoire** (L.). Histoire du moyen-âge, particulièrement de la France, du Ve au XIVe siècle, précédée d'un résumé de l'histoire générale du monde ancien, complétée par des travaux généalogiques, cours de troisième. In-18 jésus, 810 p. Paris (lib. Delagrave et Ce).

Deutsch (M.). Mulhouse dans la plus haute antiquité. Appel aux philologues et archéologues de tous les peuples civilisés. In-8°, 20 p. Nancy (imp. Lepage).

Elliott (W.). Carolina Sports by land and water, including Devil-Fishing, Wild Cat, Deer and Bear-Hunting. In-8° cart., 292 p. London (Bentley). 7 fr. 50

Feer (L.). La puissance et la civilisation mongoles au XIIIe siècle. In-8°, 40 p. Paris (lib. Didier et Ce).

Ferrari (J.). La Chine et l'Europe, leur histoire et leurs traditions comparés. In-8°, vj-611 p. Paris (lib. Didier et Ce).

Frost (P.). Analecta Græca minora. New edit. revised and enlarged. In-12 cart., 230 p. London (Bell and D.). 4 fr. 40

Gervinus (G.-G.). Histoire du XIXe siècle,

depuis les traités de Vienne, traduit de l'allemand par J. F. Minssen. T. 17. In-8°, 347 p. Paris (Lib. internationale).

Guibal (G.). Les Hohenstaufen et la lutte du sacerdoce et de l'empire. In-8°. 24 p. Strasbourg (imp. Silbermann).

Hopkin (J. M.). Old England, its scenery, art and people. In-8° cart., 470 p. London (Low). 9 fr. 40

Jousset. Archéologie percheronne. Découverte d'une ville romaine à Saint-Ouen-de-la-Cour près Bellême (Orne). In-8°, 16 p. Mortagne (imp. Daupeley frères).

Juvenalis et Persii Satiræ, with a commentary by the Rev. A. J. Macleane M. A. (Bibliotheca classica). 2d edit. revised. In-8° cart., 466 p. London (Whittaker and Co.). 15 fr.

Knight (W.). The Arch of Titus and the Spoils of the Temple: an historical and critical lecture, with authentic illustrations. In-16 cart., 142 p. London (Longmans). 12 fr. 50

Lagrèze (G.-B. de). Histoire du droit dans les Pyrénées (comté de Bigorre). In-8°, xxxij-530 p. Paris (Imp. impériale). 10 fr.

Mœhler (J. A.). Kirchengeschichte. Hrsg. v. P. B. Gams. 1. Bd. Erster Zeitraum. In-8°, xij-696 p. Regensburg (Manz). 10 fr. 15

Neteler (B.). Studien üb. die Echtheit des Pentateuchs. 1 Thl. Untersuchungen der Ergænzungshypothesen. In-8°, viij-162 p. Münster (Regensberg). 2 fr. 70

Otley (W. Y.). A Series of plates engraved after the most eminent Masters of the florentine School. In-fol. London (Quaritch). 78 fr. 75

Percy (T.). Reliques of ancient english Poetry, edited by Willmott. New edit. In-12 cart. London (Routledge). 6 fr. 25

Peter (A.). Volksthümliches aus Œsterreichisch-Schlesien. 2. Bd. Sagen und Mærchen, Bræuche u. Volksaberglauben. 4. und 5. Lfg. In-8°, xvj S. u. S. 193-285 u. Anh. 26 p. Troppau (Schüler). 95 c.

L'ouvrage complet. 11 fr. 40

Polybii historia. Edidit Ludw. Dindorfius. Vol. III. In-8°, xxiv et 520 p. Leipzig (Teubner). 3 fr. 65

Schæfer (A.). Abriss der Quellenkunde der griech. Geschichte bis auf Polybios. In-8°, iij et 109 p. Leipzig (Teubner). 2 fr. 70

Schnitzer (C.-F.). De Pindaro nuperrime emendata disputare instituit. In-8°, 80 p. Ellwangen (Hess). 1 fr. 75

Schwegler (A.). Rœmische Geschichte. I. Bd. Rœmische Geschichte im Zeitalter der Kœnigr. 1. Abth. 2. unverænd. Aufl. In-8°, x-537 p. Tübingen (Laupp). 9 f. 35

Stoll (H.-W.). Die Gœtter u. Heroen d. classischen Alterthums-Populære Mythologie der Griechen u. Rœmer. 2. Bd. 3. Aufl. In-8°, xvj et 608 p. mit 42 Holzschntaf. Leipzig (Teubner). 6 fr.

Relié. 8 fr.

Terence. Phormio construed literally and word for word by Dr Giles. In-18 br. London (Cornish). 1 fr. 90

Thudichum (F.). Rechtsgeschichte der Wetterau (in 2 Bd.). 1. Bd. in-8°, viij-352 p. Tübingen (Laupp). 7 fr. 40

Voigt (F.). Geschichte des Brandenburg preussischen Staates. 2. Th. 2. verb. Aufl. In-8°, xiv-753 p. Berlin (Dümmler). 8 f.

Voigtel (F.-G.). Stammtafeln zur Geschichte de europæischen Staaten. Neu hrsg. v. Ludw. Ad. Cohn. 3. Hft. 1. Ab. Gr. fol. 46 p. Braunschweig (Schwetschke et Sohn). 3 fr. 40

Les vol. I-III 1. 13 fr. 50

Würth-Paquet (F.-X.). Table analytique des chartes et documents concernant la ville d'Echternach et ses établissements. I. Saint Willibrord, premier abbé d'Echternach de 690-739. In-8°, xvij-77 p. Luxemburg (Bück). 1 fr. 65

Xenophontis Anabasis. Recognovit et cum apparatu critico edidit Ludov. Breitenbach. In-8°, xlij-284 p. Halle (Buchhandlung d. Waisenh.). 8 fr.

Zeitschrift des Ferdinandeums f. Tirol u. Vorarlberg. Hrsg. v. dem Verwallungs-Aussch. derselben. 3. Folge. 13. Heft. In-8°, 367 p. m. 1. chromolith. Karte. In-4°. Innsbruck (Wagner). 8 fr.

Zeitschrift für vaterlændische Geschichte u. Altherthumskunde. Hrsg. v. d. Verein f. Geschichte u. Alterthumskunde Westfalens durch dessen Directoren Dr W. E. Giefers u. Dr H. Rump. 27. Bd. u. 3. Folge. 7. Bd. 2. Heft. In-8° (1. Heft 223 p. m. Steintaf.). Münster (Regensberg). 6 fr.

Zink (M.). Der Mytholog Fulgentius. Ein Beitrag zur rœm. Litteraturgeschichte u. zur Grammatik d. afrikan. Lateins. 2. Th. In-4°. Würzburg (Stuber). 3 fr. 50

LIVRES ANCIENS

RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE,

Qui se trouvent à la librairie A. FRANCK, 67, *rue Richelieu.*

Münnich (J.-J.-W.). Versuch über die Grenzen der Aufklærung unter den Rœmern. Leipzig, 1789. In-8° cart. Pr. f. 4 fr. 75 c. 3 fr.

Muntz-Buech (Neu). Darinnen allerley grosz und kleine, Silberne und Guldene Sorten, umb wichtiger Ursach willen also fürgestellt werden : Und erstlich der Rœm. Kays. und Kœnigkl. Majestat, in derselben Kœnigreichen, etc. Dann auch der Chur- und Fürsten, Fürsten, etc.. Prelæten, etc., deren auszgangnen Müntzen. München, A. Berg, 1597. F. cart. fig. très-rare. 18 fr.

Muratori (L.-A.). Antiquitates italicæ medii ævi, post declinationem romani imperii ad ann. 1500. Mediolani, 1738-42. 6 vol. F. p. de tr. fig. 110 fr.

Murr (C. G. von). Merkwürdigkeiten der Fürstbischœflichen Residenzstadt Bamberg. Nürnberg, 1799. In-8° demi-v. 1 fr. 50

Musæum Kircherianum sive Musæum a P. Ath. Kirchero in Coll. Rom. Soc. Jes. jam pridem incœptum nuper restitutum, auctum, descriptum et iconibus illustratum a Ph. Bonanni Soc. J. Romæ, 1709. F. vél. pl. 12 fr.

—— der Alterthums-Wissenschaft, herausgegeben v. F. A. Wolf u. Ph. Buttmann. Berlin, 1807-10. 2 vol. en 6 Fasc. In-8° 1. Fasc. cart. les autres br. Pr. f. 26 fr. 10 fr.

—— Étrusque de Lucien Bonaparte, prince de Canino. Fouilles de 1828 et 1829. Vases peints avec inscriptions. Viterbe, 1829. In-4° cart. pl. 15 fr.

—— de Florence, ou collection des pierres gravées, statues et médailles du cabinet du grand-duc de Toscane, dessiné et gravé par F. A. David. Avec des explications. Paris, 1787-1802. 8 vol. gr. in-4° demi-rel. Avec 615 pl. fig. 75 fr.

—— the, of classical Antiquities. London, 1850-1851. 2 vol. et suppl. In-8° br. Pr. f. 2 liv. sterl. 17 sh. 25 fr.

Muselli (J.). Antiquitatis reliquiæ collectæ, tabulis incisæ et brevibus explicationibus illustratæ. Veronæ, 1756. F. v. fig. 20 fr.

Nesselmann (G. H. F.). Die orientalischen Münzen des akademischen Münzcabinets in Kœnigsberg. Leipzig, 1858. In-8° br. 8 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 42 Deuxième année 19 Octobre 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ariosto (L.). Lettere, tratte dall' archivio governativo di Modena per A. Capelli. Petit in-8°, 12 p. Modena (Vincenzi). 75 c.

Bardoux (A.). Note sur la correspondance de Mirabeau et de Chamfort. In-8°, 19 p. Clermont-Ferrand (lib. Thibaud).

Barzollotti (G.). Delle dottrine filosofiche nei libri di Cicerone. In-8°, xiv-175 p. Firenze (Barbèra). 2 fr. 30

Bernard (Saint). Œuvres complètes. Traduction nouvelle par M. l'abbé Charpentier. T. 4. Gr. in-8°, 679 p. Paris (lib. Vivès). 10 fr.

Bibliotheca degli scrittori latini colla traduzione in fronte. Gr. in-8°, fasc. 729-736. L. A. Seneca-Varrone. Venezia (Antonelli). Chaque fasc.) 65 c.

Biografia di Guido Monaco d'Arezzo, inventore delle note musicali, con annotazione (per G. B. Ristori). In-8°, 56 p. Firenze (tip. Cellini e C.).

Bonnafoux (J.-F.). Légendes et croyances superstitieuses conservées dans le département de la Creuse. In 4°, 42 p. Guéret (lib. Ve Bétoulle).

Brambilla (C.). Alcune annotazioni numismatiche. In-4°, 51 p. et 1 pl. Pavia (tip. Fusi).

Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine. T. 5. In-8°, 347 p. Rennes (imp. Catel).

Cappelletti (L.). Dell' Industria e del commercio dei Veneziani ai tempi della repubblica e delle loro relazioni coll' oriente. In-8°, 34 p. Venezia (tip. Antonelli).

Coppi (A.). Annali d'Italia dal 1750 al 1861. T. XV, l'anno 1860. 1861. In-8°. Roma (tip. Salviucci).

Crollalanza (G.-B.). Storia della repubblica di Andorra. In-16, fig. Milano (S. Muggiani e C°). 5 fr. 75

De Gubernatis (A.). Fonti vediche dell' epopea. In-8°, 101 p. Torino (Lœscher). 2 fr. 30

De Marzo (A.-G.). Commento sulla divina commedia di Dante Alighieri fasc. 8 et 9. In-4°, p. 225-288. Prato (Giachetti). Le fascicule. 2 fr. 10

De Rossi (M.-S.). Saggio degli studii geologico-archeologici fatti nella campagna romana. In-8°, 19 p. Roma (tip. delle Camera apostol.).

De' Sivo (G.). Storia delle due Sicilie dal 1847 al 1861. Vol. 4. Pet. in-8°, 391 p. Viterbo (tip. Pompei).

Dispaccio di Nicolò Veniero nobile veneto, ambasciatore a Pietroburgo nel MDCCXCV diretto al Magistrato dei cinque Savii alla Mercanzia. In-4°, 17 p. Venezia (G. Antonelli).

Documenti degli Archivi Toscani pubblicati per cura della Soprintendenza generale degli Archivi medesimi : I Capitoli delle comune di Firenze inventario e registro. T. I. In-4°, liv-732 p. Firenze (Cellini et C°). 40 fr.

Dogi (I.) di Venezia. Opera originale di E. Cicognara, G. Veludo, F. Caffi, G. Casoni e M. A. Moschini, adorna di 120 ritratti, medaglie e monete incise in rame. 3. ediz. 2 vol. gr. in-4°. Venezia. 120 fr.

Eliodoro. Cinque frammenti greci contenuti nei codici fiorentini e vaticani corretti, annotati e tradotti la prima volta in italiano dal commendatore B. Quaranta. In-4°, 79 p. Napoli (tipog. dell' Università).

Ferri dei Ferrari (L.). Sulla Vita e sul martirio de' S. Apostoli Pietro e Paolo in Roma. Memorie storico-critiche tratte da irrefragabili documenti dell' antichità in relazione colla storia contemporanea dei Cesari Tiberio, Cajo, Claudio e Nerone. 2 vol. in-4°, 368 et 262 p. av. pl. Roma (tip. di Via).

Fiorelli (G.). Sulle scoperte archeologiche fatte in Italia dal 1846 al 1866. Relazione al ministro della istruzione pubblica. In-4°, 109 p. Napoli (tip. di Ghio).

Fiori d'Amenità letterarie del secolo XIII

al XVIII. Dispensa 2 Cicalata sopra la Coda in forma di lettera indirizzata alla sig. NN. da Scarpasico Codacci. In-8°, 29 p. Firenze (tip. Cellini). 2 fr. 50

Franciosi (G.). Accenni di filosofia della storia tolti dal Vangelo di S. Paolo. In-8°, 82 p. Pisa (tip. Nistri). 2 fr.

Frigeri (A.). Nuovo avviamento allo studio delle lingue italiana. In-8°, 392 p. Noto. (L'autore). 3 fr. 70

Galante (G.-A.). Lapida sepolcrale di Teofilatto Arcidiacono della Chiesa di Napoli nel secolo VII. In-4°, 67 p. et 1 pl. Napoli (Stamperia della R. Università).

Galasso (A.). Del sistema egheliano e sue pratiche conseguenze. In-8°, xij-195 p. Napoli (Stamperia del Fibreno). 3 fr. 50

Ghika (E.) (Dora d'Istria). Gli scrittori Albanesi nell' Italia meridionale tradotto e corredato di note per N. Camarda. In-16, 32 p. Palermo (tip. A. di Cristina).

Gioberti (V.). Studi filologici, desunti da di lui manoscritti autografi ed inediti, fatti de pubblica ragione per cura dell avvocato D. Fissore. In-8°, 360 p. Torino (tip. Torinese). 4 fr. 60

Giordano da Rivalto, prediche inedite recitate in Firenze dal 1302 al 1305 e pubblicate per cura di E. Narducci. In-8°, xlvij-492 p. Bologna (G. Romagnoli). 10 fr. 60

Larini (L.). La filologia avvantagiata per la scoperta della bibliotheca di Sardanapalo. In-8°, 31 p. Lucca (tip. Landi).

Lenglier. Le Calendrier et son histoire. In-18, 83 p. Versailles (imp. Aubert).

Lomonaco (V.). Della influenza dei primi poete ellenici su la posteriore civiltà greca divisata nei rapporti più culminanti delle civiltà. In-4°, 94 p. Napoli (Stamperia della R. Università).

Maggi (P.-G.). D'une Schediasma del Prof. G. G. Pappadopoulo interno l'influenze italiana nella lingua populare de' Greci contemporanei. In-8°. Milano. 1 fr.

Manuzio (A.). Lettres et documents 1495-1515. A. Baschet collexit et adnotavit. Gr. in-8°, viij-104 p. Venetiis (ex ædibus A. Antonelliano).

Melzi (G.). Memorie, documente e lettere inedite di Napoleone I e Beauharnais. 2 vol. in-8°, 720 p. chaque avec port. et fac-sim. Milano (G. Brigola). 17 fr. 50

Menzel (W.). Storia dei Tedeschi dalla caduta dell' impero fino ad oggi. In-12. Milano. 6 fr.

Minjollat (J.). Essai historique sur Beaurepaire-d'Isère, contenant la description de cette ville et la biographie des hommes célèbres qui y sont nés. In-8°, ix-64 p. Vienne (imp. Savigné).

Molière (J.-B. Poquelin de). Théâtre collationné minutieusement sur les premières éditions et sur celles des années 1666, 1674 et 1682, orné de vignettes gravées à l'eau forte, d'après les compositions de différents artistes, par F. Hillemacher. T. 4. In-8°, 425 p. Lyon (lib. Scheuring). 20 fr.

Morandi (A.). Il mio giornale dal 1848 al 1850. In-8°, 494 p. Modena (Vincenzi). 4 fr.

Nicolucci (G.). Sopra altre armi ed utensili in pietra dura rinvenute nell' Italia meridionale. In-4°, 8 p. avec 1 pl. Napoli (Stamperia del Fibreno). 1 fr. 25

Petrarca (F.). De' rimedii dell' una e dell' altra fortuna, volgarizzati nel buon secolo della lingua per G. Dassaminiato, e pubblicati de C. Stolfi. Vol. I. 460 p. Bologna (G. Romagnoli). 9 fr.

Pièces et documents officiels pour servir à l'histoire de la Terreur à Nîmes et dans le département du Gard, l'an II de la République française, une et indivisible. In-8°, 227 p. Nîmes (imp. Soustelle). 3 f.

Pinacoteca veneta, ossia raccolta dei migliori dipinti delle Chiese di Venezia illustrate de F. Zanotto. 2 vol. gr. in-8°. Venezia. 115 fr.

Pieralisi (S.). Lettera sopra una cista prenestina in Bronzo ornata di Graffiti, disetterrata alla Colombella il 4 Maggio 1866 con una osservazione interno ai litostroti. In-4°, 16 p. et 1 pl. Roma (tip. Salviucci).

Ræss (A.). Die Convertiten seit der Reformation nach ihren Leben und aus ihren Schriften dargestellt. V. Bd. von 1621-1638. In-8°, viij-609 p. Colmar (imp. Hoffmann).

Recueil des cahiers de 1789, clergé, noblesse, tiers état, publié par M. L. de La Roque. 1re livr. Dauphiné, Forez, Lyonnais, Beaujolais. Gr. in-8°, 63 p. Paris (imp. Dubuisson et Ce).

L'ouvrage sera publié en 30 ou 35 livr. au prix de 3 fr. chacune.

Toselli (J.-B.). Précis historique de Nice depuis sa fondation jusqu'en 1860. 1re partie. Nice depuis sa fondation jusqu'en 1789. In-8°, x-314 p. Nice (lib. Cauvin).

LIVRES ANCIENS

RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE,

Qui se trouvent à la librairie A. Franck, 67, *rue Richelieu.*

Nibby (A.). Itinerario di Roma e delle sue vicinanze. Roma, 1852. 2 vol. in-8° cart. 5 fr.

Niccolini (C. A.). Quadro in mosaico scoperto in Pompei a di 24 ottobre 1831. Napoli, 1832. In-4°, demi-v. pl. 6 fr.

Nicolai (J.). Libri IV. de sepulchris Hebræorum. Lugduni Batavorum, 1706. In-4° cart. pl. 4 fr.

Noris (H.). Annus et epochæ Syromacedonum in vetustis urbium Syriæ nummis præsertim Mediceis expositæ. Additis fastis consularibus Anonymi omnium optimis. Florentiæ, 1691. F. v. 20 fr.

Notitia succincta numismatum imperialium romanorum. S. l. et a. In-4° br. 2 fr. 50

Numismata cimelii cæsarei regii austriaci vindobonensis quorum rariora inconismis cæterea catalogis exhibita jussu Mariæ Theresiæ. Vindob. 1755. fig. 2 tom. en 1 vol. F. p. de tr. 30 fr.

Numismatica veneta o serie di monete e medaglie dei Dogi di Venezia, opera per la prima volta compilata ed abbelita di molte incisioni in rame. Venezia, 1854-56. In-4°, br. pl. 45 fr.

Occo (A.). Imperatorum romanorum numismata, a Pompejo magno ad Heraclium, ab Ad. Occone olim congesta. Augustor. iconibus, notis et additamentis jam illustr. a F. Mediobarbo (Mezza Barba) Birago, cur. Ph. Argelato. Mediolani, 1730. In-fol. vél. fig. 20 fr.

Oderici (G. A). De Marmorea Didascalia in urbe reperta, Ep. ad Cajetanum Marinium. Rom., 1777. In-8° cart. 4 fr.

OElhafen de Schœllenbach (T.). De rei Monetariæ hodierno in imperio Romano-Germanico statu corruptissimo ac periculosissimo orationes XII. Noribergæ, 1665. — T. Petronii Arbetri, Fragmentum cum epicrisi et scholiis Th. Reinesii. Lipsiæ, 1666. — En 1 vol. in-8° vél. 5 fr.

Olearius (J. Ch.). De nummo (uti vocatur) contourniato M. Aurelii Antonini. Jenæ, 1692. In-4° br. 1 fr.

—— De nummo L. Sept. Severi rarissimo, in quo Mars cum scalis conspicitur. Jenæ, 1696. In-4° br. 1 fr.

Orsato (S.). I Marmi eruditi, ovvero lettere sopra alcune antiche iscrizioni. Padova, 1659. In-4° cart. pl. 3 fr. 50

Orville (J. Ph. d'). Sicula, quibus Siciliæ veteris rudera, additis antiquis tabulis, illustrantur; edid. et comment. ad numismata sicula adjecis P. Burmannus sec. Amstelædami, 1764. 2 part. en 1 vol. in-fol. vél. cordé, fig. gr. pap. 20 fr.

Otte (H.). Abriss einer kirchlichen Kunst-Archæologie des Mittelalters, mit ausschliesslicher Berücksichtigung der deutschen Lande. Nordhausen, 1845. In-8° br. pl. Pr. f. 5 fr. 35 c. 3 fr.

—— Archæologisches Wœrterbuch zur Erklærung der in den Schriften über mitteralterliche Kunst vorkommenden Kunstausdrücke. Mit 166 Holzschnitten. Leipzig, 1857. In-8° br. 6 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 43 Deuxième année 26 Octobre 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Abhandlungen der historischen Classe der Kœnigl. Bayer. Akademie der Wissenschaften. IX. Bd. 3. Abth. Gr. in-4°, iij p. et p. 556-923. München (Franz). 14 fr. 50

Adels-Lexicon, neues allgemeines deutsches im Verein m. mehreren Historikern hrsg. v. E. H. Kneschke. 7. Bd. 4. Abth. u. 8. Bd. 1. Abth. Grand in-8°. Leipzig (Voigt). Chaque partie. 5 fr. 35
Les vol. I-VIII 1. 154 fr. 70

Alterthümer die unserer heidnischen Vorzeit. Nach den in œffentl. u. Privatsammlgn. befindl. Orig. zusammengestellt u. hrsg. v. dem rœmisch-german. Centralmuseum in Mainz durch dessen Director Dr L. Lindenschmit. 2. Bd. 5. u. 6. Hft. In-4°, 13 Steintaf. u. 13 Blatt. Erklærgn. Mainz (v. Zabern). La livr. 3 fr. 35
Les vol. I-II-6. 60 fr. »»

Andresen (A.). Die deutschen Maler-Radirer (peintres graveurs) d. 19. Jahrhunderts, nach ihren Leben u. Werken. 2. Bd. 1. Hælfte. In-8°, 220 p. Leipzig (R. Weigel). 6 fr. 70
Les vol. I-II 1. 17 fr. 35

Archiv f. die zeichnenden Kunst m. besond. Beziehg. auf Kupferstecher- und Holzschneidekunst und ihre Geschichte. Im Vereine m. Kunstlern u. Kunstfreunden hrsg. v. Dr R. Naumann unter Mirkwikg. v. R. Weigel. 13. Jahrg. 1. Hft. In-8°, 127 p. m. 1. Photog. Leipzig (R. Weigel). 5 fr. 35
Les années I-XIII 1. 154 fr. 40

Assmann (W.). Abriss der allgemeinen Geschichte in Zusammenhængender Darstellung auf geographischer Grundlage. Ein Leitfaden f. mittlere u. hœhere Lehranstalten. 7 bis auf die neueste Zeit fortges. Aufl. In-8°, xiv-497 p. Braunschweig (Wieweg et fils). 4 fr.

Aumann (C.). Geschichts-Tabellen für Schüler d. oberen Klassen auf Gymnasien und Realschulen. 1. Thl. Tabellarische Uebersicht der allgemeinen Geschichte. In-8°, 352 p. Breslau (Morgenstern). 6 fr.

Benndorf (O.) und **Schœne** (R.). Die antiken Bildwerke d. lateranischen Museums. Mit 24 Photolith. Taf. gr. in-8° u. in-4°. Grand in-8°, ix-421 p. Leipzig (Breitkopf u. Hærtel). 16 fr.

Bibliothek der gesammten deutschen National-Literatur von der æltesten bis auf neuere Zeit. 3. Abth. 2. Bd. In-8°. Quedlinburg (Basse). 4 fr. »»
Papier vélin. 4 fr. 70
Contenu : Reimregister zu d. Werken Wolframs v. Eschenbach v. Dr A. Schulz (San-Marte), v-113 p.
1re partie, vol. 1-12, 13 c-39. 2e partie, vol. 1-4. 3e partie, vol. 1-2. 398 fr.
Papier vélin. 488 fr.

Bœhtlingk (O.) u. **Roth** (R.). Sanskrit Wœrterbuch hrsg. v. der kaiserl. Akademie der Wissenschaften. 34. Lief. Gr. in-4°. Saint-Pétersbourg, Leipzig (Voss). 4 fr.

Brugsch (H.). Hieroglyphisch-demotisches Wœrterbuch enth. in wissenschaftl. Anordnung. die gebraüchlichsten Wœrter u. Gruppen der heiligen und der Volkssprache und Schrift der alten Ægypter. Nebst deren Erklærg. in franzœs., deutscher u. arab. Sprache u. Angabe ihrer Verwandschaft m. den entsprech. Wœrten d. koptischen u. der semit. Idiome. 2-5 Lief. Gr. in-4°. 1. Bd., p. 97-560. Leipzig (Hinrichs). La livr. 33 fr. 35

Büchner (L.). Kraft u. Stoff. Empirisch-naturphilosophische Studien. In allgemeinverstændl. Darstellg. 9. verm. u. verb., mit e. 5. Vorwort u. e. Anh. verseh. Aufl. Mit Bildniss (im Stahlst.) u. Biographie d. Verf. In-8°, xcj-267 p. Leipzig (Thomas). 6 fr. 50

Buxtorfii (J.). Lexicon chaldaicum, talmudicum et rabbinicum denuo edidit et annotatis auxit B. Fischer. Fasc. 5 et 6. Gr. in-4°, p. 161-240. Leipzig (Schæfer). La livr. 2 fr.

ΔΗΜΗΤΡΑΚΟΠΟΥΛΟΥ (Α. Κ.). Ἱστορία τοῦ σχίσματος τῆς λατινικῆς ἐκκλησίας ἀπὸ τῆς ὀρθοδόξου ἑλληνικῆς. Gr. in-8°, vj-174 p. Leipzig (List et Francke). 6 fr.

Duret (V.). Un portrait russe. L'œuvre et « le Livre d'une femme » de Mme Bagréeff-Spéranski. In-8°, 520 p. Leipzig (Brockhaus). 9 fr. 33

Fœrster (E.). Denkmale deutscher Baukunst, Bildnerei u. Malerei von Einführung d. Christenthums bis auf die neueste Zeit. 271-275 Lfg. Gr. in-4°, 10 Stahlst. u. 46 S. Text. Leipzig (T. O. Weigel). La livr. 4 fr.

On vend séparément :

Denkmale deutscher Baukunst von Einführung d. Christenthums bis auf d. neueste Zeit. 117-125 Lfg. La livr. 2 fr. 70

Denkmale deutscher Bildnerei u. Malerei von Einführung d. Christenthums bis auf die neueste Zeit. 117-125 Lfg. La livr. 2 fr. 70

Grimm (J.) u. **Grimm** (W.). Deutsches Wœrterbuch. Fortgesetz v. R. Hildebrand u. K. Weigand. 5. Bd. 6. Lfg. (Klippe-Knirren). Gr. in-4°, p. 1201-1440. Leipzig (Hirzel). 2 fr. 70

Les vol. I-IV 2, V 1-6. 84 fr. »»

Gruppe (O. F.). Leben u. Werke deutscher Dichter. Geschichte der deutschen Poesie in den drei letzten Jahrhunderten. 3. Bd. Mit 5 Bildn. in Stahlst. Gr. in-8°, iv-652 p. München (Bruckmann). 13 fr. 25

Les vol. 1-3. 41 fr. 85

Hermes. Zeitschrift f. classische Philologie unter Mitwirkg. v. R. Hercher, A. Kirchhoff, T. Mommsen. Hrsg. v. E. Hübner. 2. Bd. 2. Hft. In-8°, p. 161-320, m. eingedr. Holzschn. und 1 Kupfrst. Berlin (Weidmann). 4 fr.

Les vol. I-II 2. 20 fr.

Hesychii (A.) Lexicon. Editionem minorem curavit M. Schmidt. Editio altera indice glossarum ethnicarum aucta. Gr. in-4°, viij p., 1612 col. Iena (Mauke). 14 fr.

ΜΙΣΤΡΙΩΤΟΥ (Τ.). Ἱστορία τῶν ὁμηρικῶν ἐπῶν. In-8°, xx-376 p. Leipzig (List et Francke). 8 fr.

Nieberding (R.). De Anapæstorum apud Æschylum et Sophoclem ratione antisystematica. In-8°, 63 p. Berlin (Calvary et Cie). 1 fr. 75

Pawlowski (J. N.). Historisch-geographische Karte vom alten Preussen wæhrend der Herrschaft d. deutschen Ritterordens. Mit ein Uebersicht der allmæl Vergrœsserg. Preussens. Nach zuverlæss Hilfsquellen entw. u. gez. lith. u. col. In-4°. Danzig (Anhuth). 1 fr.

Plath (J. H.). Chronologische Grundlage der alten chinesischen Geschichte. In-8°, 65 p. München (Franz). 2 fr.

Savy (A. C.). Etude historique sur les impôts en France jusqu'en 1789. In-12, 271 p. Paris (libr. Ledoyen). 2 fr. 50

Scholten (J. H.). Die æltesten Zeugnisse betr. die Schriften d. neuen Testamentes. Historisch untersucht. Mit Bewilligg. d. Verf. aus d. Hœlland. übers. v. C. Manchot. In-8°, xij-192 p. Bremen (Gesenius). 3 fr. 35

Spada (F.). De due accenti ortografici acuto e grave e del più convenevole loro uso nella scrittura italiana. In-8°, 18 p. Roma (tip. Salviucci).

Thomas (S.). In Aristotelis Stagiritæ nonnullos libros commentaria. T. IV. Fascic. VI e VII. In-4°, p. 409-568. Parma (tip. Fiaccadori). Le fascic. 2 fr. 30

Trinchera (F.). Codice Aragonese, ossia lettere regie ordinamenti ed altri governativi de' Sovrani Aragonesi in Napoli riguardanti l'amministrazione interna del reame e le relazioni all' estero. In-8°. Vol. I, civ-562 p. Napoli (tip. di Cattaneo). 11 fr. 50

Vambéry (H.). Cagataische Sprachstudien. Enthaltend : grammatischen Umriss, Chrestomathie u. Wœrterbuch der cagataischen Sprache. Gr. in-4°, viij-360 p. Leipzig (Brockhaus). 28 fr.

Vivie (A.). Annales de la Terreur à Bordeaux. Le général Gestas. In-8°, 18 p. Bordeaux (imp. Bissei).

Weber (G.). Allgemeine Weltgeschichte mit besond. Berücksicht. d. Geistes und Culturlebens der Vœlker u. m. Benutzg. der neuern gesch. Forschgn. f. die gebildeten Stænde bearb. 7. Bd. : Geschichte d. Mittelalters. 3. Thl. 1. Hælfte. In-8°, 432 p. Leipzig (Engelmann). 4 fr. »»

Vol. I-VII, 1 et table. 53 fr. 55

Weller (E.). Index Pseudonymorum. Wœrterbuch der Pseudonymen od. Verzeichniss aller autoren, die sich falscher Namen bedienten. 3. Suppl.-Hft. (neue Nachtræge zu den falschen und fingirten Druckorten. 2. Aufl. Leipzig, 1864). Gr. in-8°, iv-179 p. Glauchau (Moritz). 6 fr.

Wentzel (H.). Gœthe in Schlesien, 1790. Ein Beitrag zur Gœthe-Literatur. In-8°, 80 p. Oppeln (Clar). 2 fr.

Wiese (L.). Verordnungen u. Gesetze f. die hœheren Schulen in Preussen hrsg. in 2 Abthlgn. 1. Abth.: Die Schule. In-8°, xv-414 p. Berlin (Wiegandt u. Grieben). 6 fr. 70

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 44 Deuxième année 2 Novembre 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Almanach der kais. Akademie der Wissenschaften. 17. Jahrg. 1867. In-8°, 307 p. Wien (Gerold's Sohn). 4 fr.

Astre (F.). Observations sur un document de l'année 1306 relatif à la commune de Blagnac. In-8°, 19 p. Toulouse (imp. Rouget et Delahaut).

Belin de Launay (J.). Progrès et influence des corporations durant l'empire romain. In-8°, 22 p. Bordeaux (imp. Gounouilhou).

Benamozegh (E.). Morale juive et morale chrétienne, examen comparatif, suivi de quelques réflexions sur les principes de l'islamisme. In-8°, 419 p. Paris (lib. Kaufmann). 7 fr. 50

Berriat Saint-Prix (C.). La justice révolutionnaire à Paris et dans les départements, d'après des documents originaux la plupart inédits (17 août 1792-12 prairial an-III). N°° 13 et 14. In-8°, 43 p. Paris (imp. Pillet).

Bibliotheca rerum germanicarum edidit P. Jaffé. T. IV. Gr. in-8°. Berlin (Weidmann). 18 fr. 70

Les volumes I-IV. 72 fr.

Contenu : Monumenta Carolina edidit P. Jaffé. IX-720 p.

Boissonade (G.). De la réserve héréditaire chez les Athéniens. In-8°, 11 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel).

Chrysostome (Saint Jean). Œuvres complètes trad. nouvelle par l'abbé Bareille. T. 8. Gr. in-8°, 617 p. Paris (lib. Vivès).

Cubisol (C.). Notices abrégées sur la régence de Tunis. In-18, 90 p. et 16 pl. d'inscriptions phéniciennes et latines. Paris (lib. Challamel). 3 fr.

Curti Rufi (Q.). Historiarum Alexandri Magni Macedonis libri qui supersunt. E. Hedicke recensuit. Accedit tabula geographica. In-8°, vi-266 p. Berlin (Weidmann). 2 fr.

Einharti vita Caroli Magni edidit P. Jaffé. Editio in Scholarum usum repetita ex Bibliotheca rerum germanicarum. In-8°, 57 p. Berlin (Weidmann). 1 fr.

Euripidis fabulæ. Recognovit A. Kirchhoff. Vol. I. Alcestis. Andromachia. Bacchæ. Hecuba. Helena. Electra. In-8°, x-282 p. Berlin (Weidmann). 2 fr.

Favrot, funérailles et sépultures. Histoire des inhumations chez les peuples anciens et modernes. In-8°, xj-319 p. Paris (Lib. internationale). 5 fr.

Garrigou. Sur l'âge du bronze et du fer dans les cavernes des Pyrénées ariégeoises. In-8°, 31 p. Paris (imp. Hennuyer).

Gentz (F. v.). Briefe an Pilat. Ein Beitrag zur Geschichte Deutschlands im XIXten Jahrh. Hrsg. v. Dr K. Mendelssohn Bartholdy (in 2 Bdn.). 1. Bd. In-8°, xv-480 p. Leipzig (Vogel). 10 fr.

Gerlach (F.-D.). Leben und Dichtung d. Horaz. Ein Vortrag. In-8°, 39 p. Basel (Bahnmaier). 1 fr. 25

Gervais (P.). Recherches sur l'ancienneté de l'homme et la période quaternaire. In-4°, 136 p. avec 19 pl. lithog. et fig. intercalées dans le texte. Paris (lib. A. Bertrand).

Gutierre Diaz de Gomez, le Victorial chronique de Don Pedro Nino, comte de Buelna. Traduit de l'espagnol d'après le manuscrit, avec une introduction et des notes historiques par le comte A. de Circourt et le comte de Puymaigre. In-8°, xix-591 p. Paris (lib. Palmé).

Hanns (J.-J.). Das Schriftwesen u. Schriftthum der bœhmisch-slovenischen Vœlkerstæmme in der Zeit d. Ueberganges aus dem Heidenthume in das Christenthums. Eine literar-historische Abhandlg. In-8°, 126 p. Prag (Rziwnatz). 3 fr. 20

Hoffmann von Fallersleben (A.-H.). Mein Leben. Aufzeichnungen u. Erinnerungen (in 6 Bdn.). 1-3. Bd. In-8° (1040 p.). Hannover (Rümpler). 21 f. 35

Horace. Odes complètes et fragments, treizième satire Juvénal traduits en vers

français par J. Argiot. In-8°, 305 p. Paris (lib. Mellier).

Hubé (de). Histoire de la formation de la loi bourguignonne et appréciation de la dernière édition de cette loi. In-8°, 55 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel).

Humboldt (G. de). Essai sur les limites de l'action d'État. Trad. annotée et précédée d'une étude sur l'auteur, par H. Chrétien. In-18 jésus, xcvj-262 p. Paris (lib. Germer-Baillière). 3 fr. 50

Jousset. Bellême. Archéologie : le Crochemélier. Brais et sa chapelle miraculeuse. In-8°, 21 p. Mortagne (imp. Daupeley frères).

Lacombe (F. de). Le Château de Saint-Germain-en-Laye. In-8°, 132 p. avec grav. Paris (lib. Dumaine).

Le Héricher (E.). Avranchin historique et descriptif; ou guide de Granville à Saint-Malo par Saint-Pair, Genets, Avranches, Pontorson, la baie du mont Saint-Michel, Dol, Cancale, Saint-Servan, suivi d'un guide dans Jersey et Guernesey. In-8°, 144 p. Avranches (lib. Anfray). 1 fr. 50

Lenormant (F.). L'Antiquité à l'exposition universelle. L'Égypte. Gr. in-8°, 63 p. Paris (Gazette des beaux arts).

Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie. T. 21. 3° série. T. 1. in-8°, 532 p. Paris (lib. Dumoulin). 12 fr.

OErtel (J.-R.). Paulus in der Apostolgeschichte. Der hist. Charakter dieser Schrift an den paulin. Stücken nachgewiesen. In-8°, xvj-310 p. Halle (Schwabe). 6 fr. 70

Plinii secundi (C.). Naturalis historia. D. Detlefsen recensuit. Vol. II. Libri VII-XV. In-8°, 312 p. Berlin (Weidmann). 3 fr.

Les volumes 1-2. 5 fr. 35

Proust (A.). Archives de l'ouest, recueil de documents concernant l'histoire de la révolution (1789-1800), série A. opérations électorales de 1789, n° III. Guyenne, Bretagne. In-8°, 361 p. Paris (Lib. internationale).

Rabbe (F.). Étude philosophique, l'abbé Simon Foucher, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon. In-8°, cxiv-190 p. Paris (lib. Didier et C°).

Recueil des notices et mémoires de la société archéologique de la province de Constantine. 1er volume de la 2° série 1867. 11° volume de la collection. In-8°, xviij-438 p. et 2 pl. Paris (lib. Challamel). 6 fr.

Regnier Œuvres complètes, revues sur les éditions originales; avec préface, notes et glossaire par M. P. Jannet. In-12, xxiv-264 p. Paris (lib. Picard). 2 fr.

Sauzay (J.). Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs, de 1789 à 1801 d'après les documents originaux inédits. T. II le schisme. In-12, xx-679 p. Besançon (lib. Tubergue).

Siffer (J.-A.). Antiquités du moyen-âge et de l'époque gallo-romaine. In-8°, 16 p. et pl. Strasbourg (imp. V° Berger-Levrault).

Silberstein (A.). Die Katharsis d. Aristoteles. Æsthetisch-krit. Untersuchgn. In-16, 77 p. Leipzig (Rhode). 2 fr.

Spach (L.). Augusta Rauracorum (Augst), son fondateur et ses ruines. In-8°, 12 p. Strasbourg (V° Berger-Levrault).

Thierry (A.). Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du tiers-état, suivi de deux fragments du recueil des monuments inédits de cette histoire. Nouv. édit. In-8°, 432 p. Paris (lib. Garnier frères). 6 fr.

Vallet (de Viriville). L'École des chartes, son passé, son état présent, son avenir. In-8°, 29 p. Paris (imp. Schiller).

—— Notice historique sur la médaille frappée à la monnaie de Paris, en souvenir de l'expulsion des Anglais de 1451 à 1460, suivie de notes et éclaircissements relatifs à divers ordres de chevalerie avec 8 effigies gravées sur cuivre par M. Dardel. Gr. in-8°, 53 p. et 5 pl. Paris (Société de numismatique).

Vitet (L.). Œuvres complètes. Études sur l'histoire de l'art. 1re série. Antiquité. Grèce, Rome, bas-empire. 2° édit. in-18 jésus, xxviij-371 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 3 fr.

Voceri (Les). Chants funèbres de la Corse. In-8°, 15 p. Nancy (imp. V° Raybois).

Vuy (J.). Une Charte inédite du XIII° s. et un article du régeste genevois. In-8°, 28 p. Annecy (imp. Thésio).

Yanville (H.-C. d'). Chambre des comptes de Paris. Essais historiques et chronologiques, priviléges et attributions nobiliaires et armorial de Mlle Denis. Fasc. 1-3. In-4°, viij-352 p. Paris (lib. Chamerot et Lauwereyns).

Formera 7 fasc. du prix de 10 fr. chaq.

A. LOISEAU Rapports de la langue de Rabelais avec les patois de la Touraine et de l'Anjou. In-8°. 1 fr.

TOMBEAUX (les) des Richelieu à la Sorbonne, par un membre de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne. In-8°. 1 fr. 25

En vente chez DUNCKER et HUMBLOT, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

F. KUGLER Handbuch der Geschichte der Malerei seit Constantin dem Grossen. 3. Auflage nach der von Dr J. Burckhardt besorgten. 2. Aufl. neu bearb. und verm. von H. Freihrn v. Blomberg. 2. Bd. 2. Hælfte. In-8°. 4 fr. 60

Les deux volumes. 18 fr. 15

En vente chez J. PERTHES, à Gotha, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

MITTHEILUNGEN aus J. Perthes geographischer Anstalt über wichtige neue Erforschungen auf dem Gebiete der Geographie von Dr A. Petermann. Erganzungsheft 20. In-4°. 6 fr.

Contenu : P. v. Tschihatscheff's Reisen in Kleinasien und Armenien, 1847-1863. Itinerare redigirt und mit einen neuen Construction der Karte von Kleinasien begleitet v. H. Kiepert.

En vente chez F. FLEISCHER, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. F. P. v. MARTIUS Beitræge zur Ethnographie und Sprachenkunde Amerika's zumal Brasiliens. 2 Bænde in-8°. 18 fr.

Contenu : I. Zur Ethnographie Amerika's zumal Brasiliens, mit 1 (Chromolith.) Kærtchen üb. die Verbreitung der Tupis und die Sprachgruppen. Prix, 12 fr. — II. Wœrtersammlung brasilianischer Sprachen. Glossaria linguarum brasiliensium. Glossarios de diversas lingoas e dialectos que fallao os Indios no imperio do Brazil. Prix, 6 fr.

En vente chez HEUSER, à Neuwied, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. SCHLIEBEN Die Pferde des Alterthums. In-8°. 6 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 45 Deuxième année 9 Novembre 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Etranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Appendice au Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin, publié par M. François Morand. In-8°, xx-119 p. Paris (Imp. impériale).

Araneo (G.). Notizie istoriche della città di Melfi nell' antico reame di Napoli. In-16. Firenze (tip. Sodi).

Atti della Società ligure di Storia patria. Gr. in-8°. Vol. IV. Fascicolo IV. Genova (tip. de' Sordo-Muti). 7 fr. 75

Babinet de Rencogne (G.). Du commencement de l'année en Angoumois au moyen-âge et dans les temps modernes. In-8°, 34 p. Angoulême (lib. Goumard). 1 fr. 50

Barbera (L.). Lezioni di logica inventiva. Vol. I. In-16, viij-568 p. con 4 carte. Pisa (tip. Nistri). 6 fr.

Barthelemy (A. de). Alesia, son véritable emplacement. In-8°. 67 p. Paris (lib. Palmé).

Bebin (J.). Documents pour servir à l'histoire du collége de Valenciennes, depuis sa fondation jusqu'à la révolution de 1789. In-8°, 59 p. Valenciennes (lib. Prignet).

Belgiojoso (C.). Le arti del disegno in Italia e l'esposizione universale del 1867. Milano. 1 fr.

Belviglieri (C.). Storia d'Italia dal 1804 al 1866. Vol. V. In-8°. 295 p. Milano (Corona e Caimi). 6 fr.

Bernardo (S.). Pistola di S. Bernardo a' frati del Monte di Dio, volgarizzamento del secolo XIV citato dalla Crusca e dato fuori per la prima volta da P. Fanfani. Petit in-8°, xv-196 p. Bologna (C. Romagnoli). 8 fr.

Benlœw (L.). Des âges de l'éloquence. In-8°, 35 p. Dijon (imp. Jobard).

Benoit (A.). L'ancienne église collégiale de St-Nicolas de Munster (Meurthe). In-8°, 18 p. Lunéville (imp. Majorelle).

Bologna (E.-C.). Plato academicorum auctor. In-8°, 8 p. Vicentiæ (tip. Burato).

Cailly (C.). Le Bourgeois de Metz au XV° siècle. Philippe de Vigneulles. In 8°, vij-63 p. Metz (lib. Rousseau-Pallez).

Callegari (D.). Memoria storica della diocesi di Luni-Sarzana. In-8°, 35 p. Pisa (tip. Valenti).

Cambouliu. Arago, professeur et écrivain. Leçon d'ouverture des conférences à Perpignan. In-8°, 32 p. Perpignan (imp. M[me] Tastu).

Cavalcanti (G.). Brani delle storie fiorentine. Gr. in-16, 264 p. Firenze (Mazzini e Gaston). 3 fr.

Cellier (L.). Antoine Watteau, son enfance, ses contemporains : Gérin, Alardin, Girardin, Mignon, Julien Watteau, Vleughels, Dumont, Pater, Dubois, Saly, Gilis, Eisen, Louis et François Watteau. In-8°, 114 p. port. et grav. Valenciennes (lib. Henry).

Chevallier (A.). Annales de la paroisse d'Hugleville-en-Caux, rédigées d'après les registres de la commune, les registres du château et divers autres documents. In-8°, 88 p. (lib. Mégard).

Clément (A.). Essai sur la science sociale, économie politique, morale, expérimentale, politique, théorique. 2 vol. in-8°, xxxvj-1290 p. Paris (lib. Guillaumin et C°). 15 fr.

Cochet. Archéologie chrétienne. Le tombeau de sainte Honorine à Graville, près le Hâvre. In-8°, 31 p. avec fig. Rouen (imp. Cagniard).

Corcia (N.). Dell' origine della città d'Irina presso Nola. In-4°, 27 p. Napoli (Stamperia delle R. Università).

Dandolo (T.). Roma cristiana nei primi secoli. Vol. I à IV. Assisi (tip. D. Sensi).

Delisle (L.). Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte, suivie de pièces justificatives. In-8°, xij-682 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel).

Derenbourg (J.). Essai sur l'histoire et la géographie de la Palestine, d'après les

Thalmuds et les autres sources rabbiniques. 1re partie, Histoire de la Palestine depuis Cyrus jusqu'à Adrien. In-8°, iv-490 p. Paris (lib. A. Franck). 12 fr.

Description des réjouissances qui se feront à Lille, les 27 et 28 août 1767, pour célébrer l'année centenaire de la rentrée de cette ville sous la domination du roi. In-8°, 30 p. et pl. Lille (lib. Danel).

Desplanque (A.). De la réunion par Louis XIV à la France, d'une partie de la Flandre et du Hainaut. In-8°. 19 p. Lille (lib. Danel).

Ferrari-Moreni (G.-F.). Descrizione di un' antica sella da cavalcare. In-4°, 10 p. Modena (tip. Soliani).

Ferrucci (G.). Notizie archeologiche et filologiche della polissena Grimaldi poetessa di Verona. In-8°, 37 p. Modena (tip. Soliani).

Ferrucci (M.). Dei singolari meriti di Cicerone nella lingua ed eloquenza latina. In-8°, 31 p. Pisa (tip. Nistri).

Fischer (D.). Étude sur l'histoire des Juifs dans les terres de l'évêché de Strasbourg, avant et depuis la réunion de l'Alsace à la France. In-8°, 32 p. (Lib. Rousseau-Pallez).

Gréau (J.). Étude sur quelques monnaies en or et en argent de l'époque mérovingienne, portant le nom de la ville de Troyes. In-8°, 59 p. Troyes (imp. Dufour-Bouquet).

Hanoteau (A.). Poésies populaires de la Kabylie, du Jurjura. Texte kabyle et traduction. In-8°, xiv-475 p. Paris (lib. Challamel). 12 fr.

Herrenschneider (F.). La religion et la politique de la société moderne, précédé de deux lettres de Jean Reynaud. In-18 jésus, xxv-689 p. Paris (lib. Dentu). 5 fr.

Jousset. Bellême. Le désordre de l'année 1590. Un détail sur la vie de Henri IV. Le gui des Druides retrouvé à Bellême. In-8°, 29 p. Mortagne (imp. Daupeley frères).

Labatut (E.). Études sur la société romaine. Les édiles et les mœurs. In-8°, 30 p. Paris (lib. Thorin). 1 fr.

Lavice (A.). Revue des musées d'Angleterre, catalogue raisonné des peintures et sculptures exposées dans les galeries publiques et particulières et dans les églises, précédé d'un examen sommaire des monuments les plus remarquables. In-18 jésus, 356 p. Paris (lib. Ve J. Renouard). 4 fr.

Le Clerc de Bussy (C.). Armoiries des Mayeurs d'Abbeville. In-8°, 40 p. Amiens (imp. Lenoel-Hérouart).

Luzzato (B.) Ricerche storiche su Cajo Asinio Pollione. In-8°, 20 p. Padova (tip. Prosperini).

Marc' Aurelio Antonino Ricordi; volgarizzamento con note tratto in parte dalle scritture di L. Arnato compiuto e messo in luce da G. Picchioni. In-32, cliij-404 p. Firenze (Barbèra). 2 fr. 60

Marchesani (V.). Saggio di traduzione dal Greco (Senofonte). In-16, 48 p. Napoli (tip. del Fibreno). 1 fr. 25

Michelet (J.). Louis XV et Louis XVI. In-8°, xvj-490 p. Paris (lib. Chamerot et Lauwereyns). 5 fr. 50

Neri (A.). Sopra Aulo Persio Flacco in riposta ad alcune parole sui celebri di Spezia. In-8°, 24 p. Spezia (tip. Lunense).

Notice sur les anciens carrelages émaillés de l'église de Brou, en Bourg-en-Bresse. In-4°, 23 p. Lyon (imp. Vingtrinier).

Novelle (tre) rarissime del secolo XVI. Petit in-8°, 130 p. Bologna (G. Romagnoli). 6 fr.

Orazio (Q.-F.). Le lettere ai Pisoni con note italiane e con esposizione de L. Masci. In-8°, xij-108 p. Potenza (tip. Santanello). 2 fr. 30

Rochambeau (A. de). Notes et documents pour servir à l'histoire de Vendôme et du Vendômois. In-8°, 10 p. Vendôme (imp. Lemercier).

Saggio di filologia ebraica e di un commentario storico-filologico sul libro di Esther. In-8°, 16 p. Napoli (tip. Manfredi).

Snagovano (J.). Vocabulaire de quelques mots latins expliqués en roumain et en français. In-8°, 412 p. Paris (imp. Barousse).

Stern (D.). Fragments antiques sur Gœthe, conversations de Gœthe, recueillies par Eckermann, de 1822-32. La philosophie de Gœthe, par E. Caro, Dante et Gœthe, Dialogue sur la divine comédie et Faust. In-8°, 60 p. Versailles (imp. Aubert).

Taupiac (L.). Mémoire sur Castel-Sarrasin. In-8°, 31 p. Montauban (imp. Forestié).

Vacca (E.). Notes pour servir à l'histoire de Remiremont avec une préface de L. Jouve, Hist. abrégée de St-Mont, par le chanoine Renaud. In-12, xj-124 p. pl. et grav. Remiremont (lib. Mme Leduc).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 46 Deuxième année 16 Novembre 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abhandlungen der mathematisch-physikalischen Classe der kœnigl. bayerischen Akademie der Wissenschaften. 10. Bd. 1. Abth. Gr. in-4°, iij-132 p. avec 10 pl. dont 1 en coul. München (Franz). 16 fr.

Archiv für Geschichte und Alterthumskunde Tirols. Red. u. hrsg. v. J. Durig, A. Huber, P. J. Ladurner, etc., m. Unterstützg. d. hohen Landtages v. Tirol. 4. Jahrg. 4. Hft. In-8° (1. u. 2. Hft. 192 p.). Innsbruck (Wagner). 6 fr. 50

—— für die zeichnenden Künste m. besond. Beziehung. auf Kupferstecher und Holzschneidekunst und ihre Geschichte. Im Vereine m. Künstlern u. Kunstfreunden, hrsg. v. R. Naumann, unter Mitwirkg. v. R. Weigel. 13. Jahrg. 2. Hft. In-8° (p. 128-156, avec fig. s. b. dans le texte). Leipzig (R. Weigel). 5 fr. 35

Bétencourt (Dom). Noms féodaux, ou noms de ceux qui ont tenu fiefs en France dans les provinces d'Anjou, Aunis, Auvergne, Beaujolais, Berry, Bourbonnais, Forez, Lyonnais, Maine, Saintonge, Marche, Nivervais, Touraine, partie de l'Angoumois et du Poitou, depuis le XIIe siècle jusque vers le XVIIIe. 2e édition, précédée d'une notice sur Dom Bétencourt par F. Morand. T. II. In-8°, xv-265 p. Paris (lib. Schlesinger). 8 fr.

Cæsaris (C. Julii). Commentarii cum fragmentis et indice historico et geographico nova edit. ster. C. Tauchnitiana. Nova impressio. In-16, 554 p. Leipzig (Holtze). 1 fr. 70

—— Commentarii de bello gallico nova edit. ster. C. Tauchnitiana. Nova impressio. In-16, 234 p. Le même. 80 c.

Cauer (E.). Geschichtstabellen zum Gebrauch auf Gymnasien und Realschulen mit e. Anh. über die brandenburgisch-preuss. Geschichte u. m. Geschlechtstaf. 13. Aufl. In-8°, 72 p. Breslau. (Trewendt). 70 fr.

Cornelius (C.-A.). Churfürst Moritz gegenüber der Fürstenverschworung in d. J. 1550-51. In-4°, 63 p. München (Franz). 3 fr. 80

Crousaz (A. v.). Handbuch der brandenburgisch-preussichen Geschichte, von der æltesten bis auf die neueste Zeit : in Verbindg. mit verschied. besond. geograph., biograph., allgemein. geschichtl. u. militair. Erlautergn. Zu Lektüre, Schul- u. Selbst-Unterricht, zunæchst f. d. Aspiranten des Offizierstandes. Am Schluss in 33 Aufgaben zu freier Bearbeitg., e. Zeitaf. u. 2 alphabet. Registern. 2. verb. u. bis zur Gegenwart fortgeführte Aufl. In-8°, xiv-383 p. Breslau (Trewendt). 5 fr. 35

Gentz (F. v.). Aus dem Nachlasse Friedrichs v. Gentz. 2. Bd. Denkschriften. In-8°, 301 p. Wien (Gerold). 10 fr. 70

Goldmann (F.). De Dochmiorum usu Sophocle Part I. De Canticorum dochmiacorum compositione. In-8°, 82 p. Halle (Græger). 1 fr. 35

Gregorovius (F.). Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter. Vom V. bis XVI. Jahrh. 6. Bd. Gr. in-8°, xiv-711 p. Stuttgart (Cotta). 14 fr.

Les 6 volumes. 77 fr. 80

Jacut's geographisches Wœrterbuch aus den Handschriften zu Berlin, S. Petersburg u. Paris. Hrsg. v. F. Wüstenfeld. 2. Bd. 1. Hælfte. In-8°, p. 3-480. Leipzig (Brockhaus). 22 fr.

Les volumes I-II 1. 66 fr.

Kamil (the) of El Mubarrad edited from the manuscripts of Leyden, St. Petersburg, Cambridge and Berlin by W. Wright. Part IV. In-4°, 84 p. Leipzig (Brockhaus). 8 fr.

Les 4 parties. 37 fr. 35

Kant (J.). Sæmmtliche Werke. In chronolog. Reihenfolge, hrsg. v. G. Hartenstein. 2. Bd. In-8°, xvj-464 p. Leipzig (Voss). 6 fr.

Kiepert (H.). Neuer Hand-Atlas üb. alle Theile der Erde entworfen und bearb. Neue vœllstændig bericht. Aufl. 4. Lfg. Gr. in-8° (4 cartes col.). Berlin (D. Reimer). 4 fr. 70

Knorr (E.). Der Feldzug d. J. 1866 in West- u. Süddeutschland. Nach authent. Quellen bearb. 2. Lief. In-8°. T. I, p. 193-408 et suppl. p. 25-36 avec 1 carte. Hamburg (Meissner). 5 fr. 35

Les 2 livraisons. 9 fr. 35

Koberstein (A.). Laut- u. Flexionslehre der Mittelhochdeutschen u. der neuhochdeutchen Sprache in ihren Grundzügen. 2. Aufl. In-8°, vj-80 p. Halle (Buchh. d. Waissenh-). 1 fr. 65

Lehmann (J.-G.). Kurze urkundliche Geschichte d. græflich- zweybrückischen Hauses. In-4°, 91 p. München (Franz). 4 fr. 85

Lützow (C.-F.-A.). Münchener Antiken. 4. u. 5. Lief. In-fol., 12 pl. et texte, p. 31-46. München (Merhoff). 9 65

Les livraisons 1 à 5. 27 fr. 65

Mélanges asiatiques tirés du bulletin de l'Académie impériale des sciences de St.-Pétersbourg. T. V, livr. 5. Gr. in-8°, iij-140 p. bois grav. et 2 lithog. Saint-Pétersbourg. Leipzig (Voss). 2 fr. 30

Les volumes I à V. 5. 56 fr. 60

Meyer's Hand-Atlas der neuesten Erdbeschreibung in 100 Karten. Red. von L. Ravenstein. Neue bericht. Ausg. v. 1867. 4-6. Lfg. Gr. in-fol. 30 cartes col. Hildburghausen (Bibliograph. Institut). La livr. 5 fr.

Meyer (E.-H.). J. M. Lappenberg. Eine biograph. Schilderg. In-8°, 184 p. Hamburg (Mauke). 4 fr.

Mittheilungen aus J. Perthes geographischer Anstalt über wichtige neue Erforschungen auf dem Gesammtgebiete der Geographie v. A. Petermann. Erganzungsheft. 20. Gr. in-4°. Gotha (J. Perthes). 6 fr.

Contenu : Tschihatscheff's Reisen in Kleinasien u. Armenien 1847-1863. Itinerare red. u. m. e. neuen Construction der Karte von Kleinasien begleitet v. H. Kiepert. viij-68 p. et 1 carte col.

—— des Vereins f. d. Geschichte Potsdams. 3. Bd. 2. Lfg. In-4°, viij p. et p. 151-334 avec gr. s. b. Potsdam (Gropius). 4 fr.

National - Bibliothek sæmmtlicher deutschen Classiker. Erste wohlf. und vollstænd. Ausg. ihrer Meisterwerke. 9-20 Lfg. In-16. Berlin (Hempel). La livr. 40 c.

Nibelungenlied (das). Uebersetzt v. K. Simrock mit (eingedr.) Holzschn. nach Zeichngn. v. J. Schnorr v. Caroldsfeld. 2. Lfg. Gr. in-4°, p. 105-208. Stuttgart (Cotta). 4 fr. 70

Peter (C.). Zeitafeln der rœmischen Geschichte zum Handgebrauch u. als Grundlage d. Vortrags in hœheren Gymnasialklassen m. fortlauf. Belegen u. Auszügen aus den Quellen. 4. verb. Aufl. In-4°, iij-130 p. Halle (Buchh. des Waisenh.). 4 fr.

Ranke (L. v.). Sæmmtliche Werke. 2. Bd. In-8°. Leipzig (Duncker et Humblot). 6 f.

Contenu : Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation. 2. Bd. 4. Aufl. viij-391 p.

Rohaut de Fleury (G.). La Toscane au moyen-âge, architecture civile et militaire. 1re livr. Palais de la Seigneurie à Florence. In-fol., 4 p. et 7 pl. Paris (lib. E. Lacroix).

L'ouvrage paraît par livraisons trimestrielles. Prix de la souscription annuelle. 30 fr.

Rossignol (C.). Chapes de boucliers gaulois trouvés dans les retranchements d'Alise. Observations précédées d'un résumé de la question relative à l'Alesia mandubienne. In-8°, 14 p. Semur (libr. Verdot).

Rüstow (W.). Geschichte Julius Cæsars von Kaiser Napoleon III. Commentirt. Nebst erklær. Karten und Plænen in Farbendr. 5. Lfg. In-8°, p. 259-320. Stuttgart (Exped. d. Freya). 1 fr. 25

Socin (A.). Die Gedichte d. Alkama Alfahl. Mit Anmerkg. hrsg. In-8°, viij-64 p. Leipzig (Vogel). 3 fr. 25

Storia (la) di Ottinello e Giulia, poemetto in ottava rime riprodotto sulle antiche stampe (per cura di Alessandro d'Ancona). In-8°, xlvij-27 p. Bologna (Romagnoli). 3 fr.

Thierry (A.). Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du tiers-état, suivi de deux fragments du recueil des monuments inédits de cette histoire. Nouvelle édit. In-18 jésus, 540 p. Paris (lib. Garnier frères).

Vilmar (A.-F.-C.). Handbüchlein für Freunde d. deutschen Volksliedes. In-8°, v-240 p. Marburg (Koch). 4 fr.

Zeitschrift des Vereins für Lübeckische Geschichte und Alterthumskunde. 2. Bd. 3. Hft. In-8°, iv p. et p. 367-566 avec 3 pl. chromolith. Lübeck (Asschenfeldt). 4 fr.

Vol. I-II. 23 fr. 25

simum ex optimo codice Parisiensi sæculi IX vel X, antea non adhibito). — VI. Poetæ Saxonis vita Caroli Magni (ex codice Guelferbytano sæculi XII). — VII. Monachus Sangallensis de Carolo Magno (e tribus codicibus, quorum duo Stuttgartensis sæculi XII et S. Floriani sæculi XV antea non erant adhibiti). — VIII. Visio Caroli Magni (ex codicibus Francofurtensi et Parisiensi sæculi XII).

Primus Bibliothecæ tomus, qui anno 1864 vulgatus est, sic inscribitur: MONUMENTA CORBEIENSIA. 16 fr.

Idque volumen hæc opera continet : I. Translatio sancti Viti. — II. Bovonis de sui temporis actis fragmentum. — III. Annales Corbeienses et chronographus Corbeiensis. Ex annalibus Lindisfarnensibus. Annales aut Monasterienses aut Werthinenses. Annales Corbeienses. Chronographus Corbeiensis (ex cod. Monasteriensi). — IV. Catalogus abbatum et fratrum Corbeiensium. Notæ Corbeienses (ex cod. Monasteriensi). — V. Notæ Stabulenses de Wibaldo (ex cod. Bruxellensi). — VI. Wibaldi epistolæ (ex cod. Berolinensi sæc. XII). — Sunt autem epistolæ Wibaldanæ ad annos 1119-1157 pertinentes, numero 471; quibus maxima materia cum ad Germaniæ tum ad Italiæ, Belgii, Daniæ, Poloniæ aliorum regnorum historias cognoscendas affertur.

Secundus Bibliothecæ tomus, qui anno 1865 publicatus est, sic inscribitur : MONUMENTA GREGORIANA. 18 fr. 70

In quo volumine hæc insunt : I. Gregorii VII registrum (ex veterrimo codice Vaticano). — II. Gregorii VII epistolæ collectæ (in his nonnullæ antehac non publicatæ). — III. Bonithonis episcopi Sutrini liber ad amicum (ex codice Monacensi (sæc. XII). — Quæ res quantom habeant gravitatem, nemo est qui nesciat.

Tertius Bibliothecæ tomus, qui anno 1866 publicatus est, sic inscribitur : MONUMENTA MOGUNTINA. 18 fr. 70

Quo in voluminæ insunt hæc : I. Catalogi episcoporum Moguntinorum. Catalogus Zwetlensis. Catalogus Erfurtensis. Catalogus Moguntinus. — II. S. Bonifatii et Lulli epistolæ (ex tribus veterrimis codicibus sæculi X : Vindobonensi, Monacensi, Carlsruhensi). — III. Epistolæ Moguntinæ (in his complures antehac non vulgatæ). — IV. Vitæ S. Bonifatii. Willibaldi vita S. Bonifatii (ex codice omnium qui exstant veterrimo, quondam Frisingensi hodie Monacensi, sæculi aut exeuntis VIII aut initi IX, qui antea non est adhibitus). Passio S. Bonifatii (ex cod. Trevirensi). Ex Othloni vita S. Bonifatii (ex cod. Trevirensi). Ex presbyteri Trajectensis vita S. Bonifatii. — V. Liutolfus de sancto Severo (ex cod. Vindobonensi). — VI. Vitæ Bardonis archiepiscopi Moguntini. Vulculdi vita Bardonis (ex cod. Wirziburgensi). Monachi Fuldensis vita Bardonis (ex codice S. Crucis prope Vindobonam). — VII. Anselmi Havelbergensis vita Adalberti II Moguntini (antehac non edita. Ex codice Bruxellensi). — VIII. Vita Arnoldi archiepiscopi Moguntini (ex codd. Wirziburgensi et Francofurtensi). — IX. Christiani chronicon Moguntinum. — X. Annales Augienses (ex cod. Parisiensi). — XI. Annales Moguntini (ex cod. Bremensi). — XII. Inscriptiones ecclesiæ S. Albani (ex cod. Wirziburgensi). — XIII. Necrologium ecclesiæ Moguntinæ.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 48 Deuxième année 30 Novembre 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Aubaret (G.). Grammaire de la langue annamite. Gr. in-8°, viij-112 p. Paris (lib. Challamel). 5 fr.

Aumerle (E.). La dermotypotemnie. Étude sur quelques livres cum figuris et characteribus ex nulla materia compositi. In-8°, 38 p. Issoudun (lib. Imbert et Gaignault).

Bernard (A.). Des armoiries des comtes de Lyon et de Forez et des sires de Beaujeau. Lettre à M. le duc de Persigny. In-8°, 13 p. Lyon (imp. Vingtrinier).

—— Les derniers Carlovingiens. In-8°, 16 p. Lyon (imp. Vingtrinier).

Bodemann (E.). Die Handschriften der kœnigl. œffentlichen Bibliothek zu Hannover. In-8°, viij-656 p. Hannover (Halm). 12 fr.

Botzon (L.). Sophroneorum mimorum reliquias conquisivit, disposuit, explanavit. In-4°, 29 p. Marienburg (Hemmpel). 1 fr. 35

Büchner (A.). Les Troyens en Angleterre. In-8°, 26 p. Caen (imp. et lib. Leblanc-Hardel).

Carlyle (T.). Histoire de la Révolution française. Trad. de l'anglais par M. J. Roche. T. III et dernier. La Guillotine. In-18 jésus, 431 p. Paris (lib. G. Baillière). 3 fr. 50

Cazeaux (L.). Essai sur la conservation de la langue allemande en Alsace. In-12, 44 p. Strasbourg (imp. Silbermann).

Clausade (G. de). Remarques historiques sur la ville de Cordes en Albigeois. In-8°, 34 p. Toulouse (imp. Rouget et Delahaut).

Dante. The new life of Dante Alighieri. Gr. in-8°, 149 p. Boston. 31 fr. 25

Debombourg. Les Allobroges d'outre-Rhône et de l'évêché de Belley. In-8°, 24 p. Lyon (imp. Vingtrinier).

Dryden (J.). Poetical Works. New edit. Gr. in-8°, cart. London (Routledge). 13 fr. 15

Du Bellay (J.). Œuvres françoises ; avec une notice biographique et des notes par C. Marty-Laveaux. T. II. In-8°, 589 p. Paris (lib. Lemerre).

Duruy (V.). Histoire de la Grèce ancienne. Nouvelle édition. 2 vol. in-8°, xxiv-1040 p. Paris (lib. L. Hachette et Cᵉ). 12 fr.

Euripides Medea translated by J. T. Lee. Petit in-8°. London (Longmans) 2 fr. 50

Favié. Récueï dé cansouns patoisous. In-8°, 15 p. Arles (imp. Durand et Dayre).

Favre (R.). Le bien public pour le fait de la justice, précédé d'une étude biographique sur l'auteur et son époque par H. Ferrand. In-8°, x-251 p. Lyon (lib. Scheuring).

Favrot. La nomenclature médicale des Arabes, lettres à M. le professeur A. Sédillot. In-8°, 19 p. Paris (Lib. internat.).

Foucaux (L.). La Guirlande précieuse des demandes et des réponses, publiée en sanscrit et en tibétain et traduite pour la première fois en français. In-8°, 32 p. Paris (lib. Maisonneuve et Cᵉ).

Garinet (J.). Étude sur l'invasion des Gaules par Attila en 451. In-8°, 77 p. Châlons-sur-Marne (lib. Leroy).

Gottberg (E. de). Des cataractes du Nil et spécialement celles de Hannek et de Kaybar, avec 5 cartes. In-4°, 64 p. Paris (lib. A. Franck). 20 fr.

Heilly (G. d'). Dictionnaire des pseudonymes. In-18, 147 p. (lib. Rouquette).

Histoires de France et d'Angleterre. 1ʳᵉ partie. Histoire de France. 2ᵉ partie. Histoire d'Angleterre. In-8°, 224 p. Lyon (imp. Perrin).

Lanfrey (P.). Histoire de Napoléon Iᵉʳ. T. II. In-18 jésus, 515 p. (lib. Charpentier). 3 fr. 50

Langenbeck (H.). Die theoretische Philosophie Herbart's u. seiner Schule, und die darauf bezügliche kritik. Untersuchungen. In-8°, xviij-380 p. Berlin (Hertz). 8 f.

Lepsius (R.). Grundplan d. Grabes Kœnig Ramses IV. in einem turiner. Papyrus. Gr. in-4°, 21 p. avec 1 pl. chromolithog. Berlin (Dümmler). 2 fr. 70

—— Ælteste Texte des Todtenbuchs nach Sarkophagen des altægyptischen Reichs im berliner Museum. Einleitung und 43 (lithog.) Tafeln. Gr. in-4°, 53 p. Berlin (Hertz). 64 fr.

Lœhbach (R.). Handbuch d. rœmischen Nationalliteratur. Prosaiker und Dichter. Mit kurzen biograph. u. anderen Erlæutergn. Ein Lesebuch zunæchst f. d. oberen Classen der Realschulen. In-8°, xiij-656 p. Braunschweig (Westermann). 5 fr. 35

Lucrèce, Morceaux choisis, publiés avec une notice, des analyses, des résumés et des notes en français, par C. Poyard. In-16, viij-184 p. Paris (lib. Hachette). 1 fr. 50

Mariano (R.). La philosophie contemporaine en Italie, essai de philosophie hégélienne. In-18 jésus, viij-162 p. Paris (lib. G. Baillière). 2 fr. 50

Mémain. Études chronologiques pour l'histoire de N.-S. Jésus-Christ. In-8°, 531 p. Paris (lib. Palmé).

Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest. T. 31. Année 1866. In-8°, xvj-428 p. et 6 pl. Paris (lib. Derache).

—— de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. T. 9 (40° de la collection). In-8°, 268 p. Clermont-Ferrand (lib. Thibaud).

Mezières (A.). Pétrarque. Étude d'après de nouveaux documents. In-8°, xxxix-439 p. Paris (lib. Didier et C°).

Michelet (J.). L'Insecte. 6° édit. In-18 jésus, xxxix-408 p. Paris (lib. Hachette et C°). 3 fr. 50

Nisard (D.). Études de mœurs et de critique sur les poètes latins de la décadence. 3° édit. 2 vol. in-18 jésus, xv-959 p. Paris (lib. Hachette et C°). 7 fr.

Notice sur la Roumanie, principalement au point de vue de son économie rurale, industrielle et commerciale, avec une carte de la principauté de Roumanie. In-8°, xvj-201 p. Paris (lib. Franck). 1 fr. 50

Paramelle. Chronique de saint Céré, tirée des archives de la mairie et d'autres documents authentiques. In-8°, 32 p. Cahors (imp. Layton).

Pictet (A.). Nouvel essai sur les inscriptions gauloises, lettres adressées à M. le général Creuly. In-8°, 96 p. Paris (lib. Didier et C°).

Rochely (O.-J. de). Saint Bernard, Abélard et le rationalisme moderne. Étude historique et critique. In-12, xxiv-253 p. Paris (lib. Girard).

Sainte-Beuve (C.-A.). Nouveaux lundis. T. 9. In-18 jésus, 467 p. Paris (lib. Michel Lévy). 3 fr.

Sallusti Crispi (C.). De conjuratione Catilinæ et de bello Jugurthino libri. Mit fortlauf. Anmerkg. u. e. Wœrterbuche v. F. W. Hinzpeter. In-8°, iij-203 p. Bielefeld (Velhagen et Klasing). 1 fr. 70

Schæfer (A.). Geschichte des siebenjæhrigen Kriegs (in 2 Bdn.). 1. Bd. Der Ursprung u. die ersten Zeiten d. Kriegs bis zur Schlacht bei Leuthen. In-8°, xx-667 p. Berlin (Hertz). 14 fr.

Schnatter (J.). Éléments de la langue grecque. 2° édit. 2° cours. Le verbe et les particules du dialecte attique. In-8°, 116 p. Berlin (Herbig). 1 fr. 65

Schwegler (A.). Geschichte der Philosophie im Umriss. Ein Leitfaden zur Uebersicht. 6. Aufl. In-8°, vj-302 p. Stuttgart (Franckh). 4 fr. 85

Sell (C.). De exceptionum usu, qui legis actionum tempore fuerit, commentatio. In-4°, iv-44 p. Bonn (Marcus). 2 fr. 70

Shakspeare's Works by Rev. A. Dyce. 2. edit. 9 vols. Vol. 9. In-8°, cart. 514 p. London (Chapmann et H.). 15 fr.

Simon (J.). L'Ouvrière. 6° édit. In-18, xvj-448 p. Paris (lib. Hachette et C°). 3 fr. 50

Stieler's (A.). Karte von Deutschland, dem Kœnigr. d. Niederlande, d. Kœnigr. Belgien der Schweiz u. d. angrenzenden Lændern bis Paris, Lyon, Turin, etc. 25 feuilles gravées et color. Échelle 1,740,000. 7. 8. Liv. Gr. in-f° (7 cartes). 5 fr. 10

Complet. 17 fr. 90

Studien grammatische. Eine Sammlung sprachwissenschaftl. Monographien. In zwangloser Folge. 1. Thl. In-8°. Breslau (Hirt). 3 fr.

Stülpnagel (F. von) und **Bær** (J.-C.). Karte v. Europa u. d. mittellændischen Meere. 5. Aufl. v. A. Petermann. Kpfrst. u. col. In-fol. Gotha (J. Perthes). 4 fr.

Vallat (J.-C.-A.). Frédéric le Grand. Portrait militaire. A l'usage des écoles. In-8°, xij-144 p. Leipzig (E. Fleischer). 2 fr.

Wellington (Duke of). Despatsches, Correspondence and memoranda. Vol. 2. In-8°, cart. 593 p. London (Murray). 25 f.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 49 Deuxième année 7 Décembre 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

67, RUE RICHELIEU, 67

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Aus meinem Leben. Reiseskizzen, Aphorismen, Gedichte (von Maximilian I). 5.-7. Bd. In-8°, xiij-893 p. Leipzig (Duncker u. Humblot). 16 fr.

L'ouvrage complet. 7 vol. 37 fr. 35

Baissac (J.). De l'origine des démonstrations ethniques dans la race aryane. Étude de philologie et de mythologie comparée. In-8°, viij-104 p. Paris (lib. Maisonneuve et Cᵉ).

Baker (S.-W.). The Nile tributaries of Abyssinia and the Sword hunters of the Hamran Arabs. In-8° cart. 580 p. London (Mac-Millan). 26 fr. 25

Baret (E.). Les troubadours et leur influence sur la littérature du midi de l'Europe avec des extraits et des pièces rares inédites. 3ᵉ édit. In-18 jésus, x-483 p. Paris (lib. Didier et Cᵉ).

Barraud. Des gants portés par les évêques, par d'autres membres du clergé et même par des laïques dans les cérémonies religieuses. Caen (imp. Leblanc-Hardel).

Bayard the story of the Chevalier Bayard, from the french of the Loyal Servant, M. de Berville, and others. By E. Walford. With notes and introduction by the editor. In-18, cart. 272 p. London (Low). 3 fr. 15

Beauvois (E.). Histoire légendaire des Francs et des Burgondes aux IIIᵉ et IVᵉ siècles. In-8°, viij-547 p. Paris (Agence générale de librairie).

Beheim's (M.). Buch von den Wienern 1462-1465. Zum ersten Mahle nach der heidelberger und wiener Handschrift. Hrsg. v. T. G. v. Karajan. Mit Feste u. Noten-Beilage. Neue (Titel) Ausg. In-8°, xcviij-479 p. Wien (Braumüller). 10 f. 70

Bernhardy (G.). Grundriss d. griech. Literatur. 3. Bearb. 2. Thl. Geschichte d. griech. Poesie. 1. Abth. Epos, Elegie, Jamben, Melik. In-8°, 758 p. Halle (Anton). 13 fr. 65

Les volumes I-II. 1. 27 fr. 65

Bindseil (H.-E.) Concordantiarum homericarum specimen cum prolegomenis in quibus præsertim concordantiæ biblicæ recensentur earumque origo et progressus declarantur. In-8°, viij-155 p. Halle (Hendel). 2 fr. 70

Boltz (A.). Die Sprache u. ihr Leben. Populære Briefe üb. Sprachwissenschaft. In-8°, ix-149 p. m. 1 Tab. In-fᵒ. Leipzig (Hæssel). 3 fr. 25

Burgess (W.-R.). An investigation of a common aryan and semitic demonstrative Base. 12 cart. London (Williams et Norgate). 2 fr. 50

Caillemer (E.). Études sur les antiquités juridiques d'Athènes. 4ᵉ étude, les papyrus grecs du Louvre et de la Bibliothèque impériale. 5ᵉ étude. la restitution de la dot à Athènes. In-8°, 74 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel).

Catullus. Catulli Veronensis liber, recognovit, apparatum criticum, prolegomena, appendices addidit R. Ellis. In-8°, cart. 400 p. London (Mac-Millan). 20 fr.

Chasles (P.). Questions du temps et problèmes d'autrefois. Pensées sur l'histoire, la vie sociale et la littérature. In-18 jésus, xxviij-204 p. Paris (lib. Germer-Baillière). 3 fr.

Cicéron, traité de la république, traduction française précédée d'une introduction et d'une analyse développée et d'appréciations critiques, par E. Talbot. In-12, xxxv-106 p. Paris (lib. Delalain). 1 fr. 75

Documents pour servir à l'histoire de la domination française dans la Flandre et le Hainaut aux XVIIᵉ et XVIIIᵉ siècles, publiés par M. A. Desplanque. 1ʳᵉ série nᵒ 1. Projet de défense de la Flandre maritime après le traité d'Utrecht. In-8°, 19 p. Lille (imp. Ducrocq.).

Demogeot (J.). Textes classiques de la littérature française, extraits des grands écrivains français avec notices biographiques et bibliographiques, appréciations littéraires et notes explicatives, XVIIIᵉ et

XIX^e siècles. In-18 jésus, viij-293 p. Paris (lib. Hachette et C^e). 3 fr.

Duflon (H.). Narrative of a journey through Abyssinia en 1862-1863, with an appendix on the Abyssinian captives question. Pet. in-8°, cart. 340 p. London (Chapman et H.). 13 fr. 15

Firdousi (A.). Le livre des rois, publié, traduit et commenté par M. J. Mohl. T. 5. In-f° vij-703. Paris (Imp. impériale).
Encadrements noirs. 90 fr.
— rouges. 100 fr.

Fisquet (H.). La France pontificale (Gallia christiana). Hist. chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours; divisée en 17 provinces ecclésiastiques. Métropole de Lyon et Vienne, Lyon, in-8°, 804 p. et portr. Paris (lib. Repos). 8 fr.

Gawâliki's Almuarrab nach der Leydener Handschrift m. Erlæuterungen. Hrsg. v. E. Sachau. In-8°, xij-256 p. Leipzig (Engelmann). 10 fr. 70

Giesebrecht (W.). Geschichte der deutschen Kaiserzeit. III. Bd. 3. Abth. Heinrich V. — Quellen u. Beweise. Gr. in-8°, xxix p. et p. 744-1224. Braunschweig (Schwetschke et Sohn). 9 fr. 10
Les volumes I à III. 47 fr.

Giry et **Guérin** (P.). Les petits Bollandistes, vies des saints d'après les Bollandistes, S. Ribadeneira, les hagiologies et les propres de chaque diocèse et les travaux hagiographiques les plus récents. 6^e éd. Revue, corrigée et augmentée. T. IX. Paris (lib. Palmé). 6 fr.

Grau (R.-F.). Semiten u. Indo-Germanen in ihrer Beziehung zu Religion u. Wissenschaft. Eine Apologie des Christenthums vom Standpunkte der Vœlkerpsychologie. 2. verm. Aufl. In-8°, xij-261 p. Stuttgart (Liesching). 4 fr. 30

Horace, Odes epodes and the secular songs. Newly translated into Verse by C. S. Mathews. Pet. in-8°, cart. London (Longmans). 13 fr. 15

Kohler (K.). Der Segen Jacob's. Mit besond. Berüchs. der alten Versionen u. d. Midrasch kritisch-histor. untersucht u. erkl. Ein Beitrag zur Geschichte d. hebr. Altherthums wie zur Gesch. d. Exegese. In-8°, vij-89 p. Berlin (Benzian). 3 fr. 40

Kugler (F.). Handbuch der Geschichte der Malerei seit Constantin dem Grossen. 3. Aufl. nach der v. Burckhardt besorgten 2. Aufl. neu bearb. u. verm. v. Hugo Frhrn. v. Blomberg. 3. Bd. In-8°, 372 p. Leipzig (Duncker et Humblot). 9 fr. 10
L'ouvrage complet. 27 fr. 25

Menault (E.). Essais historiques sur les villages de la Beauce. Morigny, son abbaye, sa chronique et son cartulaire; suivi de l'histoire du Doyenné d'Étampes. In-8°, xxviij-321 p. Paris (lib. Aubry).

Pellissier (A.). Principes de rhétorique française. Ouvrage rédigé conformément aux programmes officiels de 1866 pour l'enseignement secondaire spécial. 3^e année. In-18 jésus, viij-372 p. Paris (lib. Hachette et C^e). 3 fr.

Ponguilly L'Haridon (O.). Catalogue des collections du cabinet d'armes de Sa Majesté l'Empereur. In-12, 178 p. (Imp. impériale).

Recueil de notices et mémoires de la Société archéologique de la province de Constantine. 1er vol. de la 2^e série 1867. 11^e vol. de la collection. In-8°, xviij-438 p. Paris (lib. Challamel).

Ritu Sanhara or the assemblage of seasons by Kalidasa translated from the sanscrit by Tatyam Jayati. In-8°, cart. London (Williams et N.). 4 fr. 40

St Louis, the curious and characteristic life of this monarch by de Joinville. Translated by J. Hutton. In-18, cart. 228 p. London (Low). 3 fr. 15

Tourtoulon (E. de). Études sur la maison de Barcelone. Jayme I^{er} le Conquérant, roi d'Aragon, comte de Barcelone, seigneur de Montpellier, d'après les chroniques et les documents inédits. 2^e partie, 1238-1276. In-8°, xij-692 p. Montpellier (lib. Gras).

Villon (F.). Œuvres complètes suivies d'un choix des poésies de ses disciples. Édition préparée par La Monnoye, mise au jour avec notes et glossaire par M. P. Jannet. In-16, xxiv-271 p. Paris (lib. Picard). 2 fr.

Von Alvensleben (Baron). With Maximilian in Mexico. From the note book of a mexican officer. Pet. in-8°, cart. 290 p. London (Longmans). 9 fr. 40

Vaïsse-Cibiel (E.). Un procès de magie au Parlement de Toulouse (octobre 1614). In-8°, 20 p. (imp. Rouget et Delahaut).

Zhishmann (J.). Die Synoden und die Episcopal-Æmter in d. morgenlændischen Kirche. In-8°. Wien (Braumüller). 7 f. 50

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 50 Deuxième année 14 Décembre 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Acta sanctorum quotquot toto orbe coluntur, vel a catholicis scriptoribus celebrantur, ex latinis et græcis, aliarumque gentium antiquis monumentis collecta ac digesta, illustrata a G. Henschenio et D. Papebrochio. Edit. noviss. cur. J. Carnandet. Augusti T. I. In-fol. à 2 col. 987 p. Paris (lib. Palmé).

Actes (les) des Saints depuis l'origine de l'Église jusqu'à nos jours d'après les bollandistes, Mabillon et les plus récents hagiographes. Traduits et publiés pour la première fois en français par une société d'ecclésiastiques sous la direction de MM. J. Carnandet et J. Fèvre. Mois de janvier. T. 3. Gr. in-8°, 636 p. Lyon (lib. L. Gaultier). 12 fr. 50

Aquileja's Patriarchengræber. Monograph. Skizzen v. F. C. In-8°, xj-287 p. m. 1 Tab. Wien (Braumüller). 5 fr. 35

Bachmann (J.). Das Buch der Richter. Mit besond. Rücksicht auf die Geschichte s. Auslegg. u. kirchl. Verwend. erklart (in 2 Bdn.). I. Bd. 1. Hefte. Gr. in-8°, vj-242 p. Berlin (Wiegandt et Gr.). 6 fr.

Bacmeister (A.). Alemannische Wanderungen. I. Ortsnamen der keltisch-rœmischen Zeit. Slavische Siedlungen. In-8°, xv-170 p. Stuttgart (Cotta). 4 fr.

Barbier (J.). Histoire de J. César, par S. M. l'empereur Napoléon III. Rapport fait à l'institut historique sur le T. 2°, comprenant la guerre des Gaules. In-8°, 23 p. Saint-Germain (imp. Toinon et C°).

Beauregard (O.). La science en Orient. Courtes observations rétrospectives à propos de : Égypte et Palestine de feu le Dr E. Godard. In-8°, 23 p. Bordeaux (imp. Lavertujon).

Bonnechose (E. de). Lazare Hoche, général en chef des armées de la Moselle, d'Italie, des côtes de Cherbourg, de Brest et de l'Océan, de Sambre et Meuse et du Rhin, sous la Convention et le Directoire (1793-1797). In-18 jésus, iv-272 p. Paris (lib. L. Hachette et C°). 1 fr.

Caise (A.). Histoire de Saint-Vallier, de son abbaye, de ses seigneurs et de ses habitants. In-18 jésus, xij-300 p. et 6 pl. Paris (lib. Dumoulin). 3 fr. 50

Delmas (J.). Géographie de l'Aude, accompagnée d'une carte dressée par V. Barthez. In-12, 287 p. Marseille (imp. Arnaud, Cayer et C°).

Gainet. Histoire de l'ancien et du nouveau testament par les seuls témoignages profanes avec le texte sacré en regard, ou la Bible sans la Bible. T. 5. In-8°, 504 p. Paris (lib. Guenot).

Godefroy (F.). Histoire de la littérature française depuis le XVI° siècle jusqu'à nos jours. Poètes. T. 1. XVI° et XVII° siècle. In-8°, xxiv-696 p. Paris (lib. Gaume frères et Duprey).

Jahrbuch für romanische u. englische Literatur, begründet im Verein mit F. Wolf v. A. Ebert. Hrsg. v. L. Lemcke. 7. und 8. Bd. à 4 Hefte. In-8°. Leipzig (Brockhaus). Le vol. 16 fr.

Lexicon Vindobonense. Recensuit et adnotatione critica instruxit. A. Nauck. Accedit appendix duas Photii homilias et alia opuscula complectens. In-8°, lv-404 p. Leipzig (Voss). 7 fr. 20

Maury (A.). Les forêts de la Gaule et de l'ancienne France. Aperçu sur leur histoire, leur topographie et la législation qui les a régies ; suivi d'un tableau alphabétique des forêts et des bois principaux de l'empire français. In-8°, vij-501 p. Paris (lib. Ladrange).

Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais. T. 7. In-8°, 511 p. Paris (lib. Derache).

Miklosich (F.). Die slavischen Monatsnamen. Gr. in-4°. Wien (Gerold's Sohn). 2 fr. 15

Mittheilungen aus J. Perthes geographischer Anstalt über wichtige neue Erforschungen auf dem Gesammtgebiete der Geographie v. A. Petermann. Ergänzungsheft. N° 21. In-4°. Gotha (Perthes). 4 fr. 70

Les livraisons 1 à 20. 67 fr. 80

Contenu : Nowaja Semla in geographischer, naturhistor. u. volkswirthsch. Beziehung. nach. d. Quellen bearb. v. Spœrer. M. e. (chromolith.) Uebersichtskarte u. e. (chromolith.) Specialkarte. In-fol. vij-112 p.

Müller (F.). Der grammatische Bau der Algonkinsprachen, e. Beitrag z. amerik. Linguistik. Gr. in-8°, 23 p. Wien (Gerold's Sohn). 60 c.

—— Die Conjugation d. avghanischen Verbums sprachvergleichend dargestellt. In-8°, 23 p. Wien (Gerold). 60 c.

Overbeck (J.). Die antiken Schriftquellen zur Geschichte der bildenden Künste bei Griechen. In-8°, 488 p. Leipzig (Engelmann). 11 fr. 40

Pindare. Odes. Traduction nouvelle par J.-F. Boissonnade, complétée et publiée par E. Egger. In-32, xxiv-295 p. Paris (lib. Hachette). 2 fr.

Piper (F.). Einleitung in die monumental Theologie. Gr. in-8°. Gotha (Besser). 17 fr. 35

Raverty (H.-G.). Thesaurus of English and Hindustani technical terms used in Building and other useful arts; and scientific Manual of Words and phrases in the hihgher branches of Knowledge, containing upwards of 5,000 Words not generally to be found in the english and urde Dictionaries. New edit. In-8°, cart. London (Williams et N.). 6 fr. 25

—— The Gulshan-J-Roh. being selections Prose and poetical, in the Pushto or Afghan language. 2. edit. In-4°, cart. London (ibid.). 52 fr. 50

—— Selections from the poetry of the Afghans from the sixteenth to the nineteenth Century, literally translated from the original authors, and remarks on the mystic doctrine and poetry of the sufis. New edit. In-8°, cart. London (ibid.). 17 fr. 50

Sanio (F.-D.). Das Fragment des Pomponius de origine juris. Ein Beitrag zur sachlich-histor. Kritik desselben (in 2 Thln). 1. Thl. A. u. d. T. : Varroniana in den Schriften der rœm. Juristen vornemlich an dem Enchiridion d. Pomponius nachzuweisen versucht. In-8°, xv-269 p. Leipzig (Hirzel). 7 fr. 50

Schiller's dramatische Entwürfe zum erstenmal veroffentlicht durch Schiller's Tochter Emilie Freifrau v. Gleichen Russwurm. In-8°, iij-123 p. Stuttgart (Cotta). 2 fr. 50

—— Sæmmtliche Schriften histor.-kritische Ausgabe. Im Verein m. Ellissen, Kœhler, Müldener u. a. von K. Gœdeke. 1.-2. Thl. In-8°. Stuttgart (Cotta). Le vol. 4 f. 85

Contenu : I. Jugendversuche. Hrsg. v. K. Gœdeke. viij-407 p. II. Die Ræuber. Wirtembergisches Repertorium. Hrsg. v. Vollmar. viij-395 p.

Scotland, her songs and scenery as sung by her Bards and seen in the Camera. In-8°, cart. London (Bennett). 22 fr. 50

Smiles (S.). The Huguenots. Their Settlements, Churches and industries in England and Ireland. In-8°, cart. 537 p. London (Murray). 20 fr.

Specimina diplomatum monasterio Fuldensi à Karolis exhibitorum. Photographische Nachbildungen der dem Kloster Fulda ertheilten Karolinger Urkunden. Mit erlæut. Text nach den Orig. d. Landes Archivs zu Fulda hrsg. v. C. Herquet. 1. Hft. Urkunden Pippins und Karl dem Grossen. Gr. in-fol. vj-16 p. m. 6 Photogr. Cassel (Kegel). 20 fr.

Strodtmann (A.). Heine's Leben und Werke (in 2 Bdn.). I. Bd. In-8°. 1. Hælfte. viij-192 p. Berlin (Duncker F.). 8 fr.

Thomas d'Aquin (saint). Nouvelle traduction en français de la nouvelle somme théologique de saint Thomas d'Aquin, précédée des éloges du saint docteur et de sa biographie, accompagnée du texte latin en regard avec des notes scientifiques sur les questions qui l'exigent, par l'abbé J. Carmagnolle. T. 19. Gr. in-8°, xxviij-968 p. Paris (lib. Sarlit).

Thucydidis de bello peloponnesiaco libri VIII cum indice rerum. 2 Tomi. Nova edit. ster. Tauchnitiana. Nova impressio. In-16, xij-706 p. Leipzig (Holtze). 2 f. 50

Tœppen (M.). Aberglauben aus Masuren m. e. Anh., enth. masurische Sagen u. Mærchen. 2. durch zahlreiche Zusætze u. durch d. Anhang erweit. Aufl. In-8°, 168 p. Danzig (Bertling). 3 fr. 25

Vilmar. Idiotikon von Kurhessen. In-8°, viij-480 p. Marburg (Elwert). 8 fr.

Xenophontis opera. Nova edit. ster. Tauchnitiana. Nova impressia. T. II u. IV. In-16. Leipzig (Holtze). 1 fr. 35

I-IV. 3 fr. 20

Contenu : 2. Memorabilia, v-155 p. 60 c. 4. Historia græca, x-298 p. 85 c.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 51 Deuxième année 21 Décembre 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

AVIS.

Messieurs les Abonnés qui désirent ne pas éprouver d'interruption dans la réception de la *Revue* sont priés de vouloir bien renouveler de suite leur abonnement.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Atti della reale Academia di archeologia, lettere e belle arti. Volumi I e II. In-4°. 1865 e 1866. Napoli (stamp. della R. Università).

Bonaventuræ (Sti) opera omnia Sixti V p. m. jussu diligent. emendata accedit sancti doctoris vita, una cum diatriba historico-chronologico-critica. Editio accurate recognita, cura et studio A. C. Peltier. Tome II. Grand in-8°, iv-614 p. Paris (lib. Vivès).

Boutell (C.). English Heraldry. Petit in-8° cart., 364 p. et 450 illustr. London (Cassell). 9 fr. 40

Brierley (B.). Marlocks of Merryton. In-12, 130 p. London (Simpkin). 1 fr. 25
A tale in the Lancashire dialect.

Burgade (J. B. J. E.). Histoire de l'hôpital de Libourne. In-8°, vij-326 p. et 4 grav. Lyon (lib. Josserand). 5 fr.

Cadorin (L.). Nuova enciclopedia artistica, ovvero collezione di designi originali. In-folio. Dal fascicolo 19 al 22. Venezia (tipog. Antonelli).

Campardon (E.). Madame de Pompadour et la cour de Louis XV au milieu du XVIII° siècle. Ouvrage suivi du catalogue des tableaux originaux, des dessins et miniatures vendus après la mort de M^me^ de Pompadour, du catalogue des objets d'art et de curiosité du marquis de Marigny et de documents inédits sur le théâtre des petits cabinets, avec un portrait gravé d'après le pastel de La Tour et le fac-simile d'une lettre. In-8°, iv-519 p. Paris (lib. Plon). 8 fr.

Chrysostome (Saint Jean). Œuvres complètes d'après toutes les éditions faites jusqu'à ce jour. Nouvelle traduction française par l'abbé Bareille, texte grec en regard. T. 8. Gr. in-8°, 627 p. Paris (lib. Vivès).

Cibrario (L.). Lezione storico-filologica sopra alcuni vocaboli usati nei più antichi registri della guardaroba medicea. In-8°, 16 p. Firenze (tip. Cellini e C°).

Cittadella (L. N.). Memorie storiche monumentali artistiche del tempio di San Francesco in Ferrara. 2° edizione. In-8°, 121 p. Ferrara (tip. Taddei). 1 fr. 15

Cocchi (I.). L'Uomo fossile nell' Italia centrale. Studi paleo-etnologici. In-4°, 80 pag. con disegni intercalati nel testo e 4 tavole. Milano (tip. G. Bernardoni).

Comparetti (D.). Saggi dei dialetti greci dell' Italia meridionale raccolti e illustrati. In-8°, xxvij-105 p. Pisa (Nistri), 1866. 6 fr.

Davy de Cussé (L.), **Galles** (L.) et **d'Ault Dumesnil** (G.). Description des objets de l'âge de la pierre polie contenus dans le Musée archéologique de la Société polymatique du Morbihan. In-8°, 32 p. Vannes (imp. Galles). 1 fr.

De Gubernatis (A.). Piccola enciclopedia indiana, seguita da un' appendice di C. Giussani contenente i principi della grammatica sanscrita e due brani di testo per esercizio di lettura e traduzione. Parte 2. Gr. in-8°, p. 317-641. Torino (Lœscher). 12 fr.

De Leva (G.). Storia documentata di Carlo V in correlazione all' Italia. Vol. III, fasc. 13. In-12. Venezia (tip. Naratovitch). 1 fr. 75

Disraeli (J.). The literary Character. New edition. Petit in-8° cart. London (Warne). 5 fr.

Empirique (L'). Pamphlet historique (1624) réédité par L. Lacour. In-18, 17 pages. Paris (Acad. des Bibliophiles).

Fondi (A.). Breve descrizione d'Italia ne' monumenti, nelle arti e nelle bellezze naturali. In-8°, 174 p. Milano (tipografia Messaggi).

Fouillée. Les Philosophes de la Gascogne, Montesquieu, Maine de Biran, et leur influence sur le développement de l'esprit moderne. In-8°, 11 p. Bordeaux (imp. Gounouilhou).

Francis (Sir P.). Memoirs with Correspondence and Journals. Commenced by the late J. Parkes, completed and edited

by H. Merivale. 2 vol. in-8° cart., 1050 p. London (Longmans). 37 fr. 50

Génin (E.). Le XIX° siècle comparé aux époques de Périclès, d'Auguste et de Louis XIV. In-16, 352 p. Paris (libr. Hachette). 2 fr.

Gervinus (G. G.). Histoire du XIX° siècle depuis les traités de Vienne. Traduit de l'allemand par J. F. Minssen. Tome 18. In-8°, 372 p. Paris (lib. Internationale). 5 fr.

Gori (F.). Sugli edifizii Palatini. Studii topografico-storici, colla relazione degli scavi eseguiti nel palazzo de' Cesari. In-8°, 136 p. Roma (tip. delle Belle Arti).

Gouet (A.). Histoire nationale de France d'après des documents originaux. T. 5. Renaissance. In-8°, 544 p. Paris (libr. Pagnerre). 5 fr.

Jacquemont (V.). Correspondance inédite avec sa famille et ses amis (1824-1832), précédée d'une notice biographique par V. Jacquemont neveu et d'une introduction par P. Mérimée. 2 vol. in-8°, xvj-782 p. Paris (libr. M. Lévy frères). 12 fr.

Joinville. Mémoires, ou histoire et chronique du très-chrétien roi saint Louis, publiés par M. F. Michel, précédés de dissertations par M. A. F. Didot et d'une notice sur les manuscrits du sire de Joinville par M. P. Paris. In-18 jésus, cxcvij-356 p. et 6 gr. Paris (lib. F. Didot frères).

Jones (Owen). Examples of Chinese Ornament, selected from objects in South-Kensington. In-4° cart. London (S. and T. Gilbert). 80 fr.

Kitchin (G. W.). Catalogus codicum mss. in Bibliotheca Œdis Christi apud Oxonienses adservantur. In-4° cart. London (Mac Millan). 8 fr. 15

Lafontaine. Contes et nouvelles avec préface, notes et glossaire, par M. P. Jannet. 2 vol. in-32, viij-424 p. Paris (lib. E. Picard). 4 fr.

Marquette (A. de). Histoire générale du comté de Harnes en Artois jusqu'en 1789, et de la connétablie de Flandre, 1093-1385, suivie de celle de R. Robespierre, greffier de Harnes pour Saint-Pierre-lez-Gand, et de sa famille, de 1431 à 1792, le tout sur archives inédites. T. I. In-8°, xxvj-430 p. et 10 pl. Lille (imp. Lefebvre-Ducrocq).

Merck (L.). Notice sur deux autels votifs découverts à Kœnigshoffen. In-12. 10 p. et 2 gr. Strasbourg (Imp. v° Berger-Levrault).

Meyer (P.). Recherches sur l'épopée française. Examen critique de l'histoire poétique de Charlemagne de M. G. Paris, et des épopées françaises de M. L. Gautier. In-8°, 79 p. Paris (lib. A. Franck). 3 fr.

Moland (L.). Molière et la comédie italienne. Ouvrage illustré de 20 vignettes représentant les principaux types du théâtre italien. 2° édit. In-12, xj-384 p. Paris (lib. Didier et C°). 4 fr.

Origines Hexaplarum. Edit. by F. Field. Vol. 2. In-4°. London (Mac Millan). 25 fr.

Passy (L.). Frochot, préfet de la Seine. In-8°, viij-572 p. Paris (lib. Guillaumin).

Princesse (la) de Guemenée dans le bain et le duc de Choiseul, conversation rééditée par L. Lacour. In-18, 15 p. Paris (Académie des Bibliophiles).

Raccolta veneta. Collezione di documenti relativi alla storia, all' archeologia, alla numismatica. Serie I, tomo I, disp. 1, 2, 3. In-8°, 374 pag. e 2 tavole. Venezia (Munster). 6 fr.

Raverty (H. G.). Dictionary of the Pukhto, Pushto, or Afghan language, with remarks on the originality of the language and its affinity to other oriental tongues, etc. 2. edit. In-4° cart. London (Williams and N.). 78 fr. 75

—— Grammar of the Pukhto, Pushto, or Afghan language, in which the rules are illustrated by examples from the best writers, together with translations from the articles of war and remarks on the language, litterature and descent of the Afghan tribes. 3. edit. In-4° cart. London (ibid.). 26 fr. 25

Rodrigues (H.). Les origines du sermon de la montagne. In-8°, 206 p. Paris (lib. M. Lévy frères). 3 fr.

Sauzay (A.). Collection Sauvageot, dessinée et gravée à l'eau-forte par E. Lièvre, accompagnée d'un texte historique et descriptif. Livr. 5 à 30 (fin). In-f°. p. 25-120 et pl. 21-120. Paris (lib. Baudry). L'ouvrage complet. 180 fr.

Vallet (de Viriville). Procès de condamnation de Jeanne d'Arc dite la pucelle d'Orléans; trad. du latin et publié intégralement pour la première fois en français d'après les documents manuscrits et originaux. In-8°, cxv-328 p. (Paris (lib. (F. Didot).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 52 Deuxième année 28 Décembre 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

AVIS.

Messieurs les Abonnés qui désirent ne pas éprouver d'interruption dans la réception de la *Revue* sont priés de vouloir bien renouveler de suite leur abonnement.

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ampère (J.-J.). Histoire littéraire de la France sous Charlemagne et durant les Xe et XIe siècles. 2e édit. In-8° 472 p. Paris (lib. Didier et Ce). 7 fr. 50

Arbois de Jubainville (d'). Histoire des ducs et comtes de Champagne. T. VI. Fin du catalogue des actes des comtes de Champagne, tables, etc,, avec la collaboration de M. Pigeotte. In-8°. 463 p. Paris (lib. Aubry). 7 fr. 50

Arcelin (A.). Note sur les antiquités préhistoriques de la vallée de la Saône. In-8°. 16 p. Lyon (Imp. Vingtrinier),

Atlas de Cosmos, contenant les cartes géographiques, physiques, thermiques, climatologiques, magnétiques, géologiques, botaniques, agricoles, astronomiques, applicables à tous les ouvrages de sciences physiques et naturelles, et particulièrement aux œuvres de Humboldt et de F. Arago dressées par M. Vuillemin et gravées par Jacobs, sous la direction de M. Barral. Liv. 26 et dernière. In-f°. Paris (lib. Morgand). L'ouvrage complet. 78 fr.

Boutiot (T.). Louis XI et la ville d'Arras. Épisode de la guerre contre Marie de Bourgogne. 2 juin 1479 au 13 oct. 1487. In-8°. 78 p. Troyes (lib. Dufey).

Broglie (A. de). L'Église et l'empire romain au IVe siècle. 5e éd. revue. 1re part. Règne de Constantin. T. 1 et 2. In-12. xv-951 p. Paris (lib. Didier et Ce). 7 fr.

Brouillet (P.-A.). Indicateur archéologique de l'arrondissement de Civrai depuis l'époque antéhistorique jusqu'à nos jours, pour servir à la statistique monumentale du département de la Vienne. Précédé d'un aperçu géologique et agronomique par M. Bouillet père. Orné de 5 cartes monumentales cantonales et de 150 pl. in-4°. In-4°. 395 p. Civrai (lib. Ferriol).

Catalogue de livres imprimés de la Bibliothèque des avocats à la cour impériale de Paris. T. II. In-8°. 412 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel).

Cazales de Fondouce (P.). Derniers temps de l'âge de la pierre polie dans l'Aveyron. La grotte sépulcrale de Saint-Jean d'Alcas et les dolmens de Pilande et des Costes avec 4 pl. lithographiées. In-8°. 91 p. Paris (lib. Savy).

Champollion le jeune. Lettres écrites d'Égypte et de Nubie en 1828 et 1829. Nouvelle édit. in-8°. 403 p. et 3 pl. Paris (lib. Didier et Ce).

Chardon (H.). Amateurs d'art et collectionneurs manceaux. Les frères Fréart de Chantelou. In-8°. 202 p. Le Mans (lib. Monnoyer).

Claparède (T.). Une héroïne protestante, récit des persécutions que Blanche Gamond, de Saint-Paul-trois-Châteaux, en Dauphiné, âgée de 21 ans, a endurées pour la querelle de l'Évangile, ayant dans icelles surmonté toutes tentations par la grâce et providence de Dieu. Relation inédite annotée. In-18. 227 p. Paris (lib. Meyrueis). 2 fr.

Claretie (J.). Les derniers Montagnards. Histoire de l'insurrection de prairial an III (1795), d'après des documents originaux et inédits. In-8°. vij-459 p. Paris (lib. internat.). 7 fr. 50

Cougny (de). Lettre adressée à M. de Caumont sur une excursion archéologique en Touraine et en Poitou. In-8°, 24 p. avec fig. Caen (lib. Le Blanc-Hardel).

Cousin (V.). La jeunesse de Mme de Longueville. Études sur les femmes illustres et la société du XVIIe siècle. 6e édit. In-12. xvj-588 p. Paris (lib. Didier et Ce). 3 fr. 50

—— Madame de Longueville pendant la Fronde. 3e éd. publiée par M. B. Saint-Hilaire. In-12. 495 p. Paris (lib. Didier et Ce). 3 fr. 50

Didot (A. F.). Observations sur l'orthographe française, suivies d'un exposé historique des opinions et systèmes sur ce sujet, depuis 1527 jusqu'à nos jours. In-8°. 259 p. Paris (lib. F. Didot frères, fils et Ce).

Duhamel (L.). L'église de Saint-Maurice

d'Épinal, étude archéologique. In-8°. 35 p. avec fig. Caen (lib. Le Blanc-Hardel).

Frère (E.). Une séance de l'académie de Palinods, en 1640. Discours prononcé le 7 août 1867 dans la séance solennelle de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. Suivi des poésies palinodiques de J. Pascal, de P. A. et T. Corneille. In-8°. 55 p. Paris (lib. Tardieu).

Gosselin (E.). Journal des principaux épisodes de l'époque révolutionnaire à Rouen et dans les environs, de 1789 à 1795. In-8°. 223 p. Rouen (imp. Cagniard).

Histoire de la campagne de 1866, rédigée par la section historique du corps royal d'état-major, sous la direction de S. E. le général de Moltke. Trad. de l'allemand par M. Furcy-Reynaud. 1° livr. in-8°. 90 p. Paris (lib. Dumaine). 3 fr. 50

Histoire littéraire de la France, ouvrage commencé par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, et continuée par des membres de l'institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). Nouv. édit. conforme à la précédente et revue par M. P. Paris. T. VI. X° siècle. In-4°. xxij-709 p. Paris (lib. Palmé.

Huet (F.). La révolution religieuse au XIX° siècle. In-18 jésus. vij-315 p. Paris (M. Lévy frères). 3 fr.

La Borderie (A. de). Les Bretons insulaires et les Anglo-Saxons du V° au VII° siècle. In-18 jésus. 268 p. Paris (lib. Didier et C°).

Maha-Bharata (le). Poème épique de Krishna-Dwaipayana, plus communément appelé Veda-Vyasa, c'est-à-dire le compilateur et l'ordonnateur des Védas, traduit complétement pour la première fois du sanscrit en français par H. Fauche. T. VII. In-8°. viij-591 p. Paris (lib. Durand). 10 fr.

Maynard. Voltaire, sa vie et ses œuvres. T. II. In-8°. 644 p. Paris (lib. Bray).

Meillet (A.). De la fabrication des poteries dans l'antiquité, au point de vue technique. In-8°, 22 p. Montauban (Moniteur de l'archéologue).

Molière. Les Précieuses ridicules. Edition originale, réimpression textuelle par les soins de L. Lacour. In-18, x-96 pages. (Libr. des Bibliophiles).

Procès criminel de Jehan de Poytiers, seigneur de Saint-Vallier, publié d'après les manuscrits originaux de la Bibliothèque impériale, avec une introduction et des notes par G. Guiffrey. In-8°, cxix-233 p. Paris (lib. Lemerre). 30 fr.

Racine (J.). Œuvres. Nouv. édit. revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, et augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-simile, etc., par M. P. Mesnard. T. 4. In-8°, 634 p. Paris (lib. L. Hachette et C°).

Rœssler (G. C.). Notice sur le Majus Chronicon Fontanellæ. In-8°, 15 pages. Montauban (imp. Forestié).

Rousselot (X.). Étude d'histoire religieuse aux XII° et XIII° siècles. Joachim de Flore, Jean de Parme et la doctrine de l'Évangile éternel. 2° édit. In-8°, 177 p. Paris (lib. Thorin). 2 fr. 50

Sainte-Beuve (C. A.). Port-Royal. 3° édit. 6 vol. in-18 jésus, iv-1341 pages. Paris (lib. L. Hachette et C°). 21 fr.

Saint-Paul (A.). Une excursion archéologique dans la Bigorre. Lettre à M. de Caumont. In-8°, 50 p. et fig. Caen (lib. Le Blanc-Hardel).

Saulcy (F. de). Histoire d'Hérode, roi des Juifs. In-8°, 393 p. Paris (libr. L. Hachette et C°). 9 fr.

Sauzay (A.). Musée de la Renaissance. Série F. Notice de la verrerie et des vitraux. In-12, 148 p. Paris. 1 fr.

Statuts et règlements faits par les maîtres en faits d'armes de la ville et fauxbourgs de Paris (1644), publiés par H. Daressy. In-8°, 31 p. Paris (lib. Vasseur).

Théry (A.). Etude sur Jean Petit de Salisbury (XII° siècle). In-8°, 18 p. Caen (lib. Le Blanc-Hardel).

Thierry (A.). Œuvres complètes. Lettres sur l'histoire de France. Dix ans d'études historiques. Nouv. édit. revue et corr. In-18 jésus. 685 p. Paris (lib. Michel Lévy). 3 fr.

Vasseur (C.). Rapport à M. le Directeur de la Société française d'archéologie sur les peintures d'Auvillars. In-8°, 14 p. et fig. Caen (lib. Le Blanc-Hardel).

White-Baker (S.). Découverte de l'Albert N'Yanza, nouvelles explorations des sources du Nil. Trad. de l'anglais par G. Masson. Illustré de 30 grav. sur bois et accompagné de deux cartes. In-8°, xiij-516 p. Paris (lib. Hachette et C°). 10 fr.

LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU.

LA FAMILLE DE RONSART

Recherches généalogiques, historiques et littéraires, sur P. de Ronsard et sa famille, pour faire suite à l'édition des œuvres complètes du Poète, de M. Prosper Blanchemain,

PAR ACHILLE DE ROCHAMBEAU.

M. le comte A. de Rochambeau va publier prochainement un recueil de renseignements nouveaux sur Ronsard et sa famille. Voici la table des matières qui donnera une idée de l'ouvrage :

Il sera publié en deux formats. Une édition in-16, format elzevirien, avec ou sans album in-8° raisin, composé de 21 planches complètement inédites. Parmi ces planches se trouvent un portrait de Ronsard d'après une peinture du temps et le fac-simile d'une lettre autographe du poète.

Cette édition est destinée à faire suite aux œuvres complètes de Ronsard publiées par M. Prosper Blanchemain.

Il sera tiré aussi cinquante exemplaires de bibliophiles sur papier vergé in-8° raisin, avec les planches intercalées dans le texte.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N.C